image
not
available






OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca
Ex Libris Joannis Nencini
1872

HISTOIRE

DES GIRONDINS.


NAZIONALE
FIRENZ



HISTOIRE

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE. | LEIPZIG.
MÊME MAISON. | J. P. MELINE.

1847



HISTOIRE

DES GIRONDINS

PAR

ALP. DE LAMARTINE.



Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1847

AVERTISSEMENT.

Nous n'avons point fait précéder ce récit par un préambule sur les précédentes époques de la Révolution, parce que nous nous proposons d'écrire l'histoire des *Constituants*. Cette histoire sera ainsi le préambule de celle des Girondins.

Nous n'avons pas reproduit avec la minutieuse servilité d'un annaliste les innombrables détails parlementaires ou militaires de tous les événements de ces quarante mois. Deux ou trois fois, nous avons, pour grouper les choses et les hommes par masses, interverti des dates très-rapprochées et sans importance.

Nous avons écrit après une scrupuleuse investigation des faits et des caractères. Nous ne demandons pas foi sur parole. Bien que nous n'ayons pas embarrassé le récit de notes, de citations et de pièces justificatives, il n'y a pas une de nos assertions qui ne soit autorisée soit par des mémoires authentiques, soit par des mémoires inédits, soit par des correspondances autographes que les familles des principaux personnages ont bien voulu nous confier, soit par des renseignements oraux et véridiques, recueillis de la bouche des derniers survivants de cette grande époque.

Si quelques erreurs de fait ou d'appréciation nous ont néanmoins échappé, nous serons prêt à les reconnaître et à les réparer dans les éditions suivantes sur les preuves qu'on voudrait bien nous communiquer. Nous ne répondrons pas une à une aux négations ou aux contradictions que ce livre pourrait susciter. Ce serait un fastidieux commerce de lettres et de répliques dans les journaux. Mais nous prendrons note de toutes ces observations, et nous y répondrons en masse par nos preuves et par nos textes, après un certain laps de temps. Nous ne cherchons que la vérité, et nous rougirions de faire de l'histoire la calomnie des morts.

Quant au titre de ce livre, nous ne l'avons pris qu'à défaut d'autre mot, pour désigner un récit. Ce livre n'a pas les prétentions de l'histoire, il ne doit pas en affecter la solennité. C'est une œuvre intermédiaire entre l'histoire et les mémoires. Les événements y tiennent moins de place que les hommes et les idées. Les détails

intimes y abondent. Les détails sont la physionomie des caractères; c'est par eux qu'ils se gravent dans l'imagination.

De grands écrivains ont déjà écrit les fastes de cette époque mémorable. D'autres les écriront bientôt. On nous ferait injustice en nous comparant à eux. Ils ont fait ou ils feront l'histoire d'un siècle; nous n'avons fait qu'une *Étude* sur un groupe d'hommes et sur quelques mois de la Révolution.

Paris, 1er mars 1847.

HISTOIRE
DES GIRONDINS.

LIVRE PREMIER.

I

J'entreprends d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui, jetés par la Providence au centre du plus grand drame des temps modernes, résument en eux les idées, les passions, les fautes, les vertus d'une époque, et dont la vie et la politique formant, pour ainsi dire, le nœud de la Révolution française, sont tranchées du même coup que les destinées de leur pays.

Cette histoire pleine de sang et de larmes est pleine aussi d'enseignement pour les peuples. Jamais peut-être autant de tragiques événements ne furent pressés dans un espace de temps aussi court; jamais non plus cette corrélation mystérieuse qui existe entre les actes et leurs conséquences ne se déroula avec plus de rapidité. Jamais les faiblesses n'engendrèrent plus vite les fautes, les fautes les crimes, les crimes le châtiment. Cette justice rémunératoire que Dieu a placée dans nos actes mêmes comme une conscience plus sainte que la fatalité des anciens, ne se manifesta jamais avec plus d'évidence; jamais la loi morale ne se rendit à elle-même un plus éclatant témoignage et ne se vengea plus impitoyablement. En sorte que le simple récit de ces deux années est le plus lumineux commentaire de toute une grande révolution, et que le sang répandu à flots n'y crie pas seulement terreur et pitié, mais leçon et exemple aux hommes. C'est dans cet esprit que je veux les raconter.

L'impartialité de l'histoire n'est pas celle du miroir qui reflète seulement les objets, c'est celle du juge qui voit, qui écoute, et qui prononce. Des annales ne sont pas de l'histoire: pour qu'elle mérite ce nom, il lui faut une conscience; car elle devient plus tard celle du genre humain. Le récit vivifié par l'imagination, réfléchi et jugé par la sagesse, voilà l'histoire telle que les anciens l'entendaient et telle que je voudrais moi-même, si Dieu daignait guider ma plume, en laisser un fragment à mon pays.

II

Mirabeau venait de mourir. L'instinct du peuple le portait à se presser en foule autour de la maison de son tribun comme pour demander encore des inspirations à son cercueil: mais Mirabeau vivant lui-même n'en aurait plus eu à donner. Son génie avait pâli devant celui de la Révolution; entraîné à un précipice inévitable par le char même qu'il avait lancé, il se cramponnait en vain à la tri-

bune. Les derniers mémoires qu'il adressait au roi, et que l'armoire de fer nous a livrés avec le secret de sa vénalité, témoignent de l'affaissement et du découragement de son intelligence. Ses conseils sont versatiles, incohérents, presque puérils. Tantôt il arrêtera la Révolution avec un grain de sable. Tantôt il place le salut de la monarchie dans une proclamation de la couronne et dans une cérémonie royale propre à populariser le roi. Tantôt il veut acheter les applaudissements des tribunes et croit que la nation lui sera vendue avec eux. La petitesse des moyens de salut contraste avec l'immensité croissante des périls. Le désordre est dans ses idées. On sent qu'il a eu la main forcée par les passions qu'il a soulevées, et que, ne pouvant plus les diriger, il les trahit, mais sans pouvoir les perdre. Ce grand agitateur n'est plus qu'un courtisan effrayé qui se réfugie sous le trône, et qui, balbutiant encore les mots terribles de nation et de liberté, qui sont dans son rôle, a déjà contracté dans son âme toute la petitesse et toute la vanité des pensées de cour. Le génie fait pitié quand on le voit aux prises avec l'impossible. Mirabeau était le plus fort des hommes de son temps; mais le plus grand des hommes se débattant contre un élément en fureur ne paraît plus qu'un insensé. La chute n'est majestueuse que quand on tombe avec sa vertu.

Les poëtes disent que les nuages prennent la forme des pays qu'ils ont traversés, et se moulant sur les vallées, sur les plaines, ou sur les montagnes, en gardent l'empreinte et la promènent dans les cieux. C'est l'image de certains hommes dont le génie pour ainsi dire collectif se modèle sur leur époque et incarne en eux toute l'individualité d'une nation. Mirabeau était un de ces hommes. Il n'inventa pas la révolution, il la manifesta. Sans lui elle serait restée peut-être à l'état d'idée et de tendance. Il naquit, et elle prit en lui la forme, la passion, le langage qui font dire à la foule en voyant une chose : La voilà!

Il était né gentilhomme, d'une famille antique, réfugiée et établie en Provence, mais originaire d'Italie. La souche était toscane. Cette famille était de celles que Florence avait rejetées de son sein dans les orages de sa liberté, et dont le Dante reproche en vers si âpres l'exil et la persécution à sa patrie. Le sang de Machiavel et le génie remuant des républiques italiennes se retrouvaient dans tous les individus de cette race. Les proportions de leurs âmes sont au-dessus de leur destinée. Vices, passions, vertus, tout y est hors de ligne. Les femmes y sont angéliques ou perverses, les hommes sublimes ou dépravés, la langue même y est accentuée et grandiose comme les caractères. Il y a dans leurs correspondances les plus familières la coloration et la vibration des langues héroïques de l'Italie. Les ancêtres de Mirabeau parlent de leurs affaires domestiques comme Plutarque des querelles de Marius et de Sylla, de César et de Pompée. On sent de grands hommes dépaysés dans de petites choses. Mirabeau respira cette majesté et cette virilité domestiques dès le berceau. J'insiste sur ces détails, qui semblent étrangers au récit et qui l'expliquent. La source du génie est souvent dans la race, et la famille est quelquefois la prophétie de la destinée.

III

L'éducation de Mirabeau fut rude et froide comme la main de son père qu'on appelait l'*ami des hommes*, mais que son esprit inquiet et sa vanité égoïste rendirent le persécuteur de sa femme et le tyran de ses enfants. Pour toute vertu, on ne lui enseigna que l'honneur. C'est ainsi qu'on appelait alors cette vertu de parade qui n'était souvent que l'extérieur de la probité et l'élégance du vice. Entré de bonne heure au service, il ne prit des mœurs militaires que le goût du libertinage et du jeu. La main de son père l'atteignait partout, non pour le relever, mais pour l'écraser davantage sous les conséquences de ses fautes. Sa jeunesse se passe dans les prisons d'État, ses passions s'y enveniment dans la solitude, son génie s'y aiguise contre les fers de ses cachots, son âme y perd la pudeur qui survit rarement à l'infamie de ces châtiments précoces. Retiré de prison, pour tenter, de l'aveu de son père, un mariage difficile avec mademoiselle de Marignan, riche héritière d'une des grandes maisons de Provence, il s'exerce, comme un lutteur, aux ruses et aux audaces de la politique sur ce petit théâtre d'Aix. Astuce, séduction, bravoure, il déploie toutes les ressources de sa nature pour réussir : il réussit; mais à peine est-il marié, que de nouvelles persécutions le poursuivent, et que le château fort de Pontarlier s'ouvre pour lui. Un amour que les *Lettres à Sophie* ont rendu immortel lui en ouvre les portes. Il enlève madame de Monnier à son vieil époux. Les amants heureux quelques mois se réfugient en Hollande. On les atteint, on les sépare, on les enferme, l'une au couvent, l'autre au

donjon de Vincennes. L'amour, qui, comme le feu dans les veines de la terre, se découvre toujours dans quelque repli de la destinée des grands hommes, allume en un seul et ardent foyer toutes les passions de Mirabeau. Dans la vengeance, c'est l'amour outragé qu'il satisfait; dans la liberté, c'est l'amour qu'il rejoint et qu'il délivre; dans l'étude, c'est encore l'amour qu'il illustre. Entré obscur dans son cachot, il en sort écrivain, orateur, homme d'État, mais perverti, prêt à tout, même à se vendre pour acheter de la fortune et de la célébrité.

Le drame de la vie est conçu dans sa tête; il ne lui faut plus qu'une scène, et le temps la lui prépare. Dans l'intervalle du peu d'années qui s'écoulent pour lui entre sa sortie du donjon de Vincennes et la tribune de l'Assemblée nationale, il entasse des travaux polémiques qui auraient lassé tout autre homme, et qui le tiennent seulement en haleine. La Banque de Saint-Charles, les Institutions de la Hollande, l'ouvrage sur la Prusse, le pugilat avec Beaumarchais, son style et son rôle, ces grands plaidoyers sur des questions de guerre, de balance européenne, de finances; ces mordantes invectives, ces duels de paroles avec les ministres ou les hommes populaires du moment, participent déjà du forum romain aux jours de Clodius et de Cicéron. On sent l'homme antique dans des controverses toutes modernes. On croit entendre les premiers rugissements de ces tumultes populaires qui vont éclater bientôt, et que sa voix est destinée à dominer. Aux premières élections d'Aix, rejeté avec mépris de la noblesse, il se précipite au peuple, bien sûr de faire pencher la balance partout où il jettera le poids de son audace et de son génie. Marseille dispute à Aix le grand plébéien. Ses deux élections, les discours qu'il y prononce, les adresses qu'il y rédige, l'énergie qu'il y déploie occupent la France entière. Ses mots retentissants deviennent les proverbes de la Révolution. En se comparant dans ses phrases sonores aux hommes antiques, il se place lui-même, dans l'imagination du peuple, à la hauteur des rôles qu'il veut rappeler. On s'accoutume à le confondre avec les noms qu'il cite. Il fait un grand bruit pour préparer les esprits aux grandes commotions; il s'annonce fièrement à la nation dans cette apostrophe sublime de son adresse aux Marseillais : « Quand le dernier des Gracques expira, il jeta « de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius! Marius, moins grand pour « avoir exterminé les Cimbres que pour avoir « abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. »

Dès son entrée dans l'Assemblée nationale, il la remplit; il y est lui seul le peuple entier. Ses gestes sont des ordres, ses motions sont des coups d'État. Il se met de niveau avec le trône. La noblesse se sent vaincue par cette force sortie de son sein. Le clergé, qui est peuple, et qui veut remettre la démocratie dans l'Église, lui prête sa force pour faire écrouler la double aristocratie de la noblesse et des évêques. Tout tombe en quelques mois de ce qui avait été bâti et cimenté par les siècles. Mirabeau se reconnaît seul au milieu de ces débris. Son rôle de tribun cesse. Celui de l'homme d'État commence. Il y est plus grand encore que dans le premier. Là où tout le monde tâtonne, il touche juste, il marche droit. La révolution dans sa tête n'est plus une colère, c'est un plan. La philosophie du XVIIIe siècle, modérée par la prudence du politique, découle toute formulée de ses lèvres. Son éloquence, impérative comme la loi, n'est plus que le talent de passionner la raison. Sa parole allume et éclaire tout; presque seul dès ce moment, il a le courage de rester seul. Il brave l'envie, la haine et les murmures, appuyé sur le sentiment de sa supériorité. Il congédie avec dédain les passions qui l'ont suivi jusque-là. Il ne veut plus d'elles le jour où sa cause n'en a plus besoin; il ne parle plus aux hommes qu'au nom de son génie. Ce titre lui suffit pour être obéi. L'assentiment que trouve la vérité dans les âmes est sa puissance. Sa force lui revient par le contre-coup. Il s'élève entre tous les partis et au-dessus d'eux. Tous le détestent, parce qu'il les domine; et tous le convoitent, parce qu'il peut les perdre ou les servir. Il ne se donne à aucun, il négocie avec tous; il pose, impassible, sur l'élément tumultueux de cette assemblée les bases de la constitution réformée : législation, finances, diplomatie, guerre, religion, économie politique, balance des pouvoirs, il aborde et il tranche toutes les questions, non en utopiste, mais en politique. La solution qu'il apporte est toujours la moyenne exacte entre l'idéal et la pratique. Il met la raison à la portée des mœurs, et les institutions en rapport avec les habitudes. Il veut un trône pour appuyer la démocratie, il veut la liberté dans les chambres, et la volonté de la nation, une et irrésistible dans le gouvernement. Le caractère de son génie, tant défini et tant méconnu, est encore moins l'audace que la justesse. Il a sous la majesté de l'expression l'infaillibilité du bon sens. Ses vices

mêmes ne peuvent prévaloir sur la netteté et sur la sincérité de son intelligence. Au pied de la tribune, c'est un homme sans pudeur et sans vertu ; à la tribune, c'est un honnête homme. Livré à ses déportements privés, marchandé par les puissances étrangères, vendu à la cour pour satisfaire ses goûts dispendieux, il garde, dans ce trafic honteux de son caractère, l'incorruptibilité de son génie. De toutes les forces d'un grand homme sur son siècle, il ne lui manqua que l'honnêteté. Le peuple n'est pas une religion pour lui, c'est un instrument ; son Dieu à lui, c'est la gloire ; sa foi, c'est la postérité ; sa conscience n'est que dans son esprit, le fanatisme de son idée est tout humain, le froid matérialisme de son siècle enlève à son âme le mobile, la force et le but des choses impérissables. Il meurt en disant : « Enveloppez-moi de parfums et couronnez-moi « de fleurs pour entrer dans le sommeil éternel. » Il est tout du temps ; il n'imprime à son œuvre rien d'infini. Il ne sacre ni son caractère, ni ses actes, ni ses pensées d'un signe immortel. S'il eût cru en Dieu, il serait peut-être mort martyr, mais il aurait laissé après lui la religion de la raison et le règne de la démocratie. Mirabeau, en un mot, c'est la raison d'un peuple ; ce n'est pas encore la foi de l'humanité !

IV

De magnifiques apparences jetèrent le voile d'un deuil universel sur les sentiments secrets que sa mort inspira aux divers partis. Pendant que les cloches sonnaient les glas funèbres, que le canon retentissait de minute en minute, et que, dans une cérémonie qui avait réuni deux cent mille spectateurs on faisait à un citoyen les funérailles d'un roi ; pendant que le Panthéon, où on le portait, semblait à peine un monument digne d'une telle cendre, que se passait-il dans le fond des cœurs ?

Le roi, qui tenait l'éloquence de Mirabeau à sa solde ; la reine, avec qui il avait eu des conférences nocturnes, le regrettaient peut-être comme un dernier instrument de salut : toutefois, il leur inspirait moins de confiance que de terreur ; et l'humiliation du secours demandé par la couronne à un sujet devait se sentir soulagée devant cette puissance de destruction qui tombait d'elle-même avant le trône. La cour était vengée par la mort des affronts qu'il lui avait fait subir. L'aristocratie irritée aimait mieux sa chute que ses services. Il n'était pour la noblesse qu'un apostat de son ordre. La dernière honte pour elle était d'être relevée un jour par celui qui l'avait abaissée. L'Assemblée nationale était lasse de sa supériorité. Le duc d'Orléans sentait qu'un mot de cet homme éclairerait et foudroierait des ambitions prématurées ; M. de la Fayette, le héros de la bourgeoisie, devait redouter l'orateur du peuple. Entre le dictateur de la cité et le dictateur de la tribune, une secrète jalousie devait exister.

Mirabeau, qui n'avait jamais attaqué M. de la Fayette dans ses discours, avait souvent laissé échapper dans la conversation sur son rival de ces mots qui s'impriment d'eux-mêmes en tombant sur un homme. Mirabeau de moins, M. de la Fayette paraissait plus grand : il en était de même de tous les orateurs de l'Assemblée. Il n'y avait plus de rival, mais il y avait des envieux. Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien. Sa démocratie tombait de haut : elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui soulève les viles passions du cœur humain, et qui ne voit dans le bien fait au peuple qu'une insulte à la noblesse. Ses sentiments populaires n'étaient en quelque sorte qu'une libéralité de son génie. Les magnifiques épanchements de sa grande âme ne ressemblaient en rien aux mesquines irritations des démagogues. En conquérant des droits pour le peuple, il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la démocratie. Il rappelait trop par son rôle et par son attitude, aux démocrates rangés derrière lui, que, depuis les *Gracques* jusqu'à lui-même, les tribuns les plus puissants pour servir le peuple étaient sortis des patriciens. Son talent, sans égal par la philosophie de la pensée, par l'étendue de la réflexion et par le grandiose de l'expression, était une autre espèce d'aristocratie qu'on ne lui pardonnait pas davantage. La nature l'avait fait premier, la mort faisait jour autour de lui à tous les seconds. Ils allaient se disputer cette place qu'aucun n'était fait pour conquérir. Les larmes qu'ils versaient sur son cercueil étaient feintes. Le peuple seul le pleurait sincèrement, parce que le peuple est trop fort pour être jaloux, et que, bien loin de reprocher à Mirabeau sa naissance, il aimait en lui cette noblesse comme une dépouille qu'il avait conquise sur l'aristocratie. De plus, la nation inquiète, qui voyait tomber une à une ses institutions et qui craignait un bouleversement total, sentait par instinct que le génie d'un grand homme était la dernière force qui lui restait. Ce génie éteint, elle ne voyait plus que les ténèbres et les précipices sous les pas de la

monarchie. Les Jacobins seuls se réjouissaient tout haut, car cet homme seul pouvait les contre-balancer.

Ce fut le 6 avril 1791 que l'Assemblée nationale reprit ses séances. La place de Mirabeau restée vide attestait à tous les regards l'impuissance de le remplacer. La consternation était peinte sur le front des spectateurs dans les tribunes. Dans la salle, le silence régnait. M. de Talleyrand annonça à l'Assemblée un discours posthume de Mirabeau. On voulut l'entendre encore après sa mort. L'écho affaibli de cette voix semblait revenir à sa patrie du fond des caveaux du Panthéon. La lecture fut morne. L'impatience et l'anxiété pressaient les esprits. Les partis brûlaient de se mesurer sans contre-poids. Ils ne pouvaient tarder de se combattre. L'arbitre qui les modérait avait disparu.

V

Avant de peindre l'état de ces partis, jetons un regard rapide sur le point de départ de la Révolution, sur le chemin qu'elle avait fait, et sur les principaux chefs qui allaient tenter de la diriger dans le chemin qui lui restait à faire.

Il n'y avait pas encore deux ans que l'opinion avait ouvert la brèche contre la monarchie, et déjà elle avait accompli des résultats immenses. L'esprit de faiblesse et de vertige dans le gouvernement avait convoqué l'Assemblée des notables. L'esprit public avait forcé la main au pouvoir et convoqué les états généraux. Les états généraux assemblés, la nation avait senti son omnipotence; de ce sentiment à l'insurrection légale, il n'y avait qu'un mot. Mirabeau l'avait prononcé. L'Assemblée nationale s'était constituée en face du trône et plus haut que lui. La popularité prodigue de M. Necker s'était épuisée de concessions et évanouie aussitôt qu'il n'avait plus eu de dépouilles de la monarchie à jeter au peuple. Ministre d'une monarchie en retraite, la sienne avait été une déroute. Son dernier pas l'avait conduit hors du royaume. Le roi désarmé était resté l'otage de l'ancien régime entre les mains de la nation. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, seul acte métaphysique de la Révolution jusque-là, lui avait donné une signification sociale et universelle. On avait beaucoup raillé cette déclaration; elle contenait quelques erreurs, et confondait dans les termes l'état de nature et l'état de société, mais elle était au fond le dogme nouveau.

VI

Il y a des objets dans la nature dont on ne distingue bien la forme qu'en s'en éloignant. La proximité empêche de voir comme la distance. Il en est ainsi des grands événements. La main de Dieu est visible sur les choses humaines, mais cette main même a une ombre qui nous cache ce qu'elle accomplit. Ce qu'on pouvait entrevoir alors de la Révolution française annonçait ce qu'il y a de plus grand au monde : l'avénement d'une idée nouvelle dans le genre humain, l'idée démocratique, et plus tard le gouvernement démocratique.

Cette idée était un écoulement du christianisme. Le christianisme, trouvant les hommes asservis et dégradés sur toute la terre, s'était levé à la chute de l'empire romain comme une vengeance, mais sous la forme d'une résignation. Il avait proclamé les trois mots que répétait à deux mille ans de distance la philosophie française : liberté, égalité, fraternité des hommes. Mais il avait enfoui pour un temps ce dogme au fond de l'âme des chrétiens. Trop faible d'abord pour s'attaquer aux lois civiles, il avait dit aux puissances : « Je vous laisse encore un peu de « temps le monde politique, je me confine dans « le monde moral. Continuez, si vous pouvez, « d'enchaîner, de classer, d'asservir, de profa- « ner les peuples. Je vais émanciper les âmes. Je « mettrai deux mille ans peut-être à renouveler « les esprits avant d'éclore dans les institutions. « Mais un jour viendra où ma doctrine s'échap- « pera du temple et entrera dans le conseil des « peuples. Ce jour-là le monde social sera re- « nouvelé. »

Ce jour était arrivé. Il avait été préparé par un siècle de philosophie sceptique en apparence, croyant en réalité. Le scepticisme du XVIIIe siècle ne s'attachait qu'aux formes extérieures et aux dogmes surnaturels du christianisme; il en adoptait avec passion la morale et le sens social. Ce que le christianisme appelait révélation, la philosophie l'appelait raison. Les mots étaient différents, le sens était le même. L'émancipation des individus, des castes, des peuples, en dérivait également. Seulement, le monde antique s'était affranchi au nom du Christ, le monde moderne s'affranchissait au nom des droits que toute créature a reçus de Dieu. Mais tous les deux faisaient découler cet affranchissement de Dieu ou de la nature. La philosophie politique de la Révolution n'avait pas même pu inventer un mot

plus vrai, plus complet et plus divin que le christianisme pour se révéler à l'Europe, et elle avait adopté le dogme et le mot de *fraternité*. Seulement, la Révolution française attaquait la forme extérieure de la religion régnante, parce que cette religion s'était incrustée dans les gouvernements monarchiques, théocratiques ou aristocratiques qu'on voulait détruire. C'est l'explication de cette contradiction apparente de l'esprit du XVIII[e] siècle qui empruntait tout du christianisme en politique et qui le reniait en le dépouillant. Il y avait à la fois une violente répulsion et une violente attraction entre les deux doctrines. Elles se reconnaissaient en se combattant, et aspiraient à se reconnaître plus complétement quand la lutte aurait cessé par le triomphe de la liberté.

Trois choses étaient donc évidentes pour les esprits réfléchis dès le mois d'avril 1791 : l'une, que le mouvement révolutionnaire commencé marcherait de conséquence en conséquence à la restauration complète de tous les droits en souffrance dans l'humanité, depuis ceux des peuples devant leurs gouvernements jusqu'à ceux du citoyen devant les castes, et du prolétaire devant les citoyens; poursuivrait la tyrannie , le privilége , l'inégalité, l'égoïsme non-seulement sur le trône, mais dans la loi civile, dans l'administration, dans la distribution légale de la propriété, dans les conditions de l'industrie, du travail, de la famille, et dans tous les rapports de l'homme avec l'homme et de l'homme avec la femme; la seconde, que ce mouvement philosophique et social de démocratie chercherait sa forme naturelle dans une forme de gouvernement analogue à son principe et à sa nature, c'est-à-dire expressive de la souveraineté du peuple : république à une ou à plusieurs têtes; la troisième enfin, que l'émancipation sociale et politique entraînerait avec elle une émancipation intellectuelle et religieuse de l'esprit humain ; que la liberté de penser, de parler et d'agir ne s'arrêterait pas devant la liberté de croire; que l'idée de Dieu, confinée dans les sanctuaires, en sortirait pour rayonner dans chaque conscience libre de la lumière de la liberté même; que cette lumière, révélation pour les uns, raison pour les autres, ferait éclater de plus en plus la vérité et la justice, qui découlent de Dieu sur la terre.

VII

La pensée humaine, comme Dieu , fait le monde à son image.

La pensée s'était renouvelée par un siècle de philosophie.

Elle avait à transformer le monde social.

La Révolution française était donc au fond un spiritualisme sublime et passionné. Elle avait un idéal divin et universel. Voilà pourquoi elle passionnait au delà des frontières de la France. Ceux qui la bornent la mutilent. Elle était l'avénement de trois souverainetés morales :

La souveraineté du droit sur la force;

La souveraineté de l'intelligence sur les préjugés;

La souveraineté des peuples sur les gouvernements.

Révolution dans les droits : l'égalité.

Révolution dans les idées : le raisonnement substitué à l'autorité.

Révolution dans les faits : le règne du peuple.

Un évangile des droits sociaux. Un évangile des devoirs. Une charte de l'humanité.

La France s'en déclarait l'apôtre. Dans ce combat d'idées, la France avait des alliés partout, et jusque sur les trônes.

VIII

Il y a des époques dans l'histoire du genre humain où les branches desséchées tombent de l'arbre de l'humanité, et où les institutions vieillies et épuisées s'affaissent sur elles-mêmes pour laisser place à une séve et à des institutions qui renouvellent les peuples en rajeunissant les idées. L'antiquité est pleine de ces transformations dont on entrevoit seulement les traces dans les monuments et dans l'histoire. Chacune de ces catastrophes d'idées entraîne avec elle un vieux monde dans sa chute, et donne son nom à une nouvelle civilisation. L'Orient, la Chine, l'Égypte, la Grèce, Rome ont vu ces ruines et ces renaissances. L'Occident les a éprouvées quand la théocratie druidique fit place aux dieux et au gouvernement des Romains. Byzance, Rome et l'Empire les opérèrent rapidement et comme instinctivement eux-mêmes, quand, lassés et rougissant du polythéisme, ils se levèrent à la voix de Constantin contre leurs dieux, et balayèrent, comme un vent de colère, ces temples, ces idées et ces cultes que la populace habitait encore, mais d'où la partie supérieure de la pensée humaine s'était déjà retirée. La civilisation de Constantin et de Charlemagne vieillissait à son tour, et les croyances qui portaient depuis dix-huit siècles les autels et les trônes, s'affaiblissant dans les esprits, me-

naçaient le monde religieux et le monde politique d'un écroulement qui laisse rarement le pouvoir debout quand la foi chancelle. L'Europe monarchique était l'œuvre du catholicisme. La politique s'était faite à l'image de l'Église. L'autorité y était fondée sur un mystère. Le droit y venait d'en haut. Le pouvoir, comme la foi, était réputé divin. L'obéissance des peuples y était sacrée, et, par là même, l'examen était un blasphème et la servitude y devenait une vertu. L'esprit philosophique qui s'était révolté tout bas, depuis trois siècles, contre une doctrine que les scandales, les tyrannies et les crimes des deux pouvoirs démentaient tous les jours, ne voulait plus reconnaître un titre divin dans des puissances qui niaient la raison, qui asservissaient les peuples. Tant que le catholicisme avait été la seule doctrine légale en Europe, ces révoltes sourdes de l'esprit n'avaient point ébranlé les États. Elles avaient été punies par la main des princes. Les cachots, les supplices, les inquisitions, les bûchers avaient intimidé le raisonnement et maintenu debout le double dogme sur lequel reposaient les deux gouvernements.

Mais l'imprimerie, cette explosion continue de la pensée humaine, avait été, pour les peuples, comme une seconde révélation. Employée d'abord exclusivement par l'Eglise à la vulgarisation des idées régnantes, elle avait commencé bientôt à les saper. Les dogmes du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, sans cesse battus par ces flots de lumière, ne devaient pas tarder à s'ébranler dans l'esprit d'abord et bientôt dans les choses. *Guttemberg*, sans le savoir, avait été le mécanicien d'un nouveau monde. En créant la communication des idées, il avait assuré l'indépendance de la raison. Chaque lettre de cet alphabet qui sortait de ses doigts contenait en elle plus de force que les armées des rois et que les foudres des pontifes. C'était l'intelligence qu'il armait de la parole. Ces deux forces sont maîtresses de l'homme : elles devaient l'être plus tard de l'humanité. Le monde intellectuel était né d'une invention matérielle ; il avait promptement grandi. La réforme religieuse en était sortie.

L'empire du christianisme catholique avait subi d'immenses démembrements. La Suisse, une partie de l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, des provinces entières de la France avaient été soustraites au centre d'autorité religieuse, et avaient passé à la doctrine du libre examen. L'autorité divine attaquée et contestée dans le catholicisme, l'autorité du trône restait à la merci des peuples. La philosophie, plus puissante que la sédition, s'en était approchée de plus en plus avec moins de respect et moins de crainte. L'histoire avait pu écrire les faiblesses ou les crimes des rois. Les publicistes avaient osé la commenter ; les peuples avaient osé conclure. Les institutions sociales avaient été pesées au poids de leur utilité réelle pour l'humanité. Les esprits les plus pieux envers le pouvoir avaient parlé aux souverains de devoirs, aux peuples de droits. Les hardiesses saintes du christianisme avaient retenti jusque dans la chaire sacrée, en face de Louis XIV. Bossuet, ce génie sacerdotal de l'ancienne synagogue, avait entremêlé ses adulations orgueilleuses à Louis XIV de quelques-uns de ces avertissements austères qui consolent les peuples de leur abaissement. Fénélon, ce génie évangélique et tendre de la loi nouvelle, avait écrit ses instructions aux princes et son *Télémaque* dans le palais d'un roi et dans le cabinet de l'héritier du trône. La philosophie politique du christianisme, cette insurrection de la justice en faveur des faibles, s'était glissée, par ses lèvres, entre Louis XIV et l'oreille de son petit-fils. Fénélon élevait toute une révolution dans le duc de Bourgogne. Le roi s'en était aperçu trop tard, et avait chassé la séduction divine de son palais. Mais la politique révolutionnaire y était née. Les peuples la lisaient dans les pages du saint archevêque. Versailles devait être à la fois, grâce à Louis XIV et à Fénélon, le palais du despotisme et le berceau de la Révolution. Montesquieu avait sondé les institutions et analysé les lois de tous les peuples. En classant les gouvernements il les avait comparés ; en les comparant il les avait jugés. Ce jugement faisait ressortir et contraster à toutes les pages le droit et la force, le privilége et l'égalité, la tyrannie et la liberté.

Jean-Jacques Rousseau, moins ingénieux mais plus éloquent, avait étudié la politique non dans les lois, mais dans la nature. Ame libre, mais opprimée et souffrante, le soulèvement généreux de son cœur avait soulevé tous les cœurs ulcérés par l'inégalité odieuse des conditions sociales. C'était la révolte de l'idéal contre la réalité. Il avait été le tribun de la nature, le Gracchus des philosophes ; il n'avait pas fait l'histoire des institutions, il en avait fait le rêve ; mais ce rêve venait du ciel et il y remontait. On y sentait le dessein de Dieu et la chaleur de son amour ; on n'y sentait pas assez l'infirmité des hommes. C'était l'utopie des gouvernements ; mais par là même Rousseau séduisait davantage. Pour passionner

les peuples il faut qu'un peu d'illusion se mêle à la vérité ; la réalité seule est trop froide pour fanatiser l'esprit humain : il ne se passionne que pour des choses un peu plus grandes que nature ; c'est ce qu'on appelle l'idéal, c'est l'attrait et la force des religions qui aspirent toujours plus haut qu'elles ne montent ; c'est ce qui produit le fanatisme, ce délire de la vertu. Rousseau était l'idéal de la politique, comme Fénélon avait été l'idéal du christianisme.

Voltaire avait eu le génie de la critique, la négation railleuse qui flétrit tout ce qu'elle renverse. Il avait fait rire le genre humain de lui-même, il l'avait abattu pour le relever, il avait étalé devant lui tous les préjugés, toutes les erreurs, toutes les iniquités, tous les crimes de l'ignorance; il l'avait poussé à l'insurrection contre les idées consacrées, non par l'idéal, mais par le mépris. La destinée lui avait donné quatre-vingts ans de vie pour décomposer lentement le vieux siècle; il avait eu le temps de combattre contre le temps, et il n'était tombé que vainqueur. Ses disciples remplissaient les cours, les académies et les salons; ceux de Rousseau s'aigrissaient et rêvaient plus bas dans les rangs inférieurs de la société. L'un avait été l'avocat heureux et élégant de l'aristocratie, l'autre était le consolateur secret et le vengeur aimé de la démocratie. Son livre était le livre des opprimés et des âmes tendres. Malheureux et religieux lui-même, il avait mis Dieu du côté du peuple; ses doctrines sanctifiaient l'esprit en insurgeant le cœur. Il y avait de la vengeance dans son accent; mais il y avait aussi de la piété : le peuple de Voltaire pouvait renverser des autels; le peuple de Rousseau pouvait les relever. L'un pouvait se passer de vertu et s'accommoder des trônes, l'autre avait besoin d'un Dieu et ne pouvait fonder que des républiques.

Leurs nombreux disciples continuaient leur mission et possédaient tous les organes de la pensée publique : depuis la géométrie jusqu'à la chaire sacrée, la philosophie du XVIII[e] siècle envahissait ou altérait tout. D'Alembert, Diderot, Raynal, Buffon, Condorcet, Bernardin de Saint-Pierre, Helvétius, Saint-Lambert, la Harpe, étaient l'église du siècle nouveau. Une seule pensée animait ces esprits si divers, la rénovation des idées humaines. Le chiffre, la science, l'histoire, l'économie, la politique, le théâtre, la morale, la poésie, tout servait de véhicule à la philosophie moderne; elle coulait dans toutes les veines du temps; elle avait enrôlé tous les génies; elle parlait par toutes les langues. Le hasard ou la Providence avait voulu que ce siècle presque stérile ailleurs fût le siècle de la France. Depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'au commencement du règne de Louis XVI, la nature nous avait été prodigue d'hommes. L'éclat continué par tant de génies du premier ordre, de Corneille à Voltaire, de Bossuet à Rousseau, de Fénélon à Bernardin de Saint-Pierre, avait accoutumé les peuples à regarder du côté de la France. Le foyer des idées du monde répandait de là son éblouissement. L'autorité morale de l'esprit humain n'était plus à Rome. Le bruit, la lumière, la direction partaient de Paris; l'Europe intellectuelle était française. Il y avait de plus, et il y aura toujours dans le génie français quelque chose de plus puissant que sa puissance, de plus lumineux que son éclat, c'est sa chaleur, c'est sa communicabilité pénétrante, c'est l'attrait qu'il ressent et qu'il inspire en Europe. Le génie de l'Espagne de Charles-Quint est fier et aventureux; le génie de l'Allemagne est profond et austère; le génie de l'Angleterre est habile et superbe : celui de la France est aimant, et c'est là sa force. Séductible lui-même, il séduit facilement les peuples. Les autres grandes individualités du monde des nations n'ont que leur génie. La France, pour second génie, a son cœur; elle le prodigue dans ses pensées, dans ses écrits comme dans ses actes nationaux. Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume dans l'âme d'un Français. Cette qualité communicative du caractère de cette race, cette attraction française, non encore altérée par l'ambition de la conquête, était alors le signe précurseur du siècle. Il semble qu'un instinct providentiel tournait toute l'attention de l'Europe vers ce seul point de l'horizon, comme si le mouvement et la lumière n'avaient pu sortir que de là. Le seul point véritablement sonore du continent, c'était Paris. Les plus petites choses y faisaient un grand bruit. La littérature était le véhicule de l'influence française; la monarchie intellectuelle avait ses livres, son théâtre, ses écrits avant d'avoir ses héros. Conquérante par l'intelligence, son imprimerie était son armée.

IX

Les partis qui divisaient le pays après la mort de Mirabeau se décomposaient ainsi : hors de l'Assemblée, la cour et les Jacobins; dans l'Assemblée, le côté droit, le côté gauche, et entre ces deux partis extrêmes, l'un fanatique d'inno-

vations, l'autre fanatique de résistance, un parti intermédiaire. Il se composait de ce que les deux autres avaient d'hommes de bien et de paix; leur foi molle et indécise entre la révolution et la conservation aurait voulu que l'une conquît sans violences et que l'autre concédât sans ressentiment. C'étaient les philosophes de la révolution. Mais ce n'était pas l'heure de la philosophie, c'était l'heure de la victoire. Les deux idées en présence voulaient des combattants et non des juges : elles écrasaient ces hommes en s'entre-choquant. Dénombrons les principaux chefs de ces divers partis et faisons-les connaître avant de les voir agir.

Le roi Louis XVI n'avait alors que trente-sept ans; ses traits étaient ceux de sa race, un peu alourdis par le sang allemand de sa mère, princesse de la maison de Saxe. De beaux yeux bleus largement ouverts, plus limpides qu'éblouissants, un front arrondi fuyant en arrière, un nez romain mais dont les narines molles et lourdes altéraient un peu l'énergie de la forme aquiline, une bouche souriante et gracieuse dans l'expression, des lèvres épaisses mais bien découpées, une peau fine, une carnation riche et colorée quoiqu'un peu flasque, la taille courte, le corps gras, l'attitude timide, la marche incertaine; au repos un balancement inquiet du corps portant alternativement sur une hanche et sur l'autre sans avancer, soit que ce mouvement fût contracté en lui par cette habitude d'impatience qui saisit les princes forcés à donner de longues audiences, soit que ce fût le signe physique du perpétuel balancement d'un esprit indécis; dans la personne une expression de bonhomie plus vulgaire que royale qui prêtait autant au premier coup d'œil à la moquerie qu'à la vénération, et dont les ennemis s'emparèrent avec une perversité impie pour montrer au peuple dans les traits du prince le symbole des vices qu'ils voulaient immoler dans la royauté; en tout quelque ressemblance avec la physionomie impériale des derniers Césars à l'époque de la décadence des choses et des races : la douceur d'Antonin dans l'obésité massive de Vitellius; voilà l'homme.

X

Ce jeune prince avait été élevé dans une séquestration complète de la cour de Louis XV. Cette atmosphère qui avait infecté tout son siècle n'avait pas atteint son héritier. Pendant que Louis XV changeait sa cour en lieu suspect, son petit-fils, élevé dans un coin du palais de Meudon par des maîtres pieux et éclairés, grandissait dans le respect de son rang, dans la terreur du trône et dans un amour religieux du peuple qu'il était appelé à gouverner. L'âme de Fénelon semblait avoir traversé deux générations de rois, dans ce palais où il avait élevé le duc de Bourgogne, pour inspirer encore l'éducation de son descendant. Ce qui était le plus près du vice couronné sur le trône était peut-être ce qu'il y avait de plus pur en France. Si le siècle n'eût pas été aussi dissolu que le roi, il aurait tourné là son amour. Il en était venu jusqu'à ce point de corruption où la pureté paraît un ridicule, et où on réserve le mépris pour la pudeur.

Marié à vingt ans à une fille de Marie-Thérèse d'Autriche, le jeune prince avait continué jusqu'à son avénement au trône cette vie de recueillement domestique, d'étude et d'isolement. Une paix honteuse assoupissait l'Europe. La guerre, cet exercice des princes, n'avait pas pu le former au contact des hommes et à l'habitude du commandement. Les champs de bataille, qui sont le théâtre de ces grands acteurs, ne l'avaient jamais exposé aux regards de son peuple. Aucun prestige, excepté celui de sa naissance, ne jaillissait de lui. L'horreur qu'on avait pour son aïeul fit seule sa popularité. Il eut quelques jours l'estime de son peuple, jamais sa faveur. Probe et instruit, il appela à lui la probité et les lumières dans la personne de Turgot. Mais, avec le sentiment philosophique de la nécessité des réformes, le prince n'avait que l'âme du réformateur : il n'en avait ni le génie ni l'audace. Ses hommes d'État pas plus que lui. Ils soulevaient toutes les questions sans les déplacer; ils accumulaient les tempêtes sans leur donner une impulsion. Les tempêtes devaient finir par se tourner contre eux. De M. de Maurepas à M. Turgot, de M. Turgot à M. de Calonne, de M. de Calonne à M. Necker, de M. Necker à M. de Malesherbes, il flottait d'un honnête homme à un intrigant, d'un philosophe à un banquier; l'esprit de système et de charlatanisme suppléait mal à l'esprit de gouvernement. Dieu, qui avait donné beaucoup d'hommes de bruit à ce règne, lui avait refusé un homme d'État; tout était promesses et déception. La cour criait, l'impatience saisissait la nation, les oscillations devenaient convulsives : Assemblée des notables, états généraux, Assemblée nationale, tout avait éclaté entre les mains du roi; une révolution était sortie de ses bonnes intentions plus ardente et plus irritée que si elle était sortie de ses vices. Aujourd'hui le roi avait cette révolution en face

dans l'Assemblée nationale; dans ses conseils aucun homme capable, non pas seulement de lui résister, mais de la comprendre. Les hommes vraiment forts aimaient mieux être les ministres populaires de la nation que les boucliers du roi au moment où nous sommes.

XI

M. de Montmorin était dévoué au roi, mais sans crédit sur la nation. Le ministère n'avait ni initiative ni résistance : l'initiative était aux Jacobins et le pouvoir exécutif dans les émeutes. Le roi, sans organe, sans attributions et sans force, n'avait que l'odieuse responsabilité de l'anarchie. Il était le but contre lequel tous les partis dirigeaient la haine ou la fureur du peuple. Il avait le privilége de toutes les accusations. Pendant que, du haut de la tribune, Mirabeau, Barnave, Pétion, Lameth, Robespierre menaçaient éloquemment le trône, des pamphlets infâmes, des journaux factieux peignaient le roi sous les traits d'un tyran mal enchaîné qui s'abrutissait dans le vin, qui s'asservissait aux caprices d'une femme déhontée, et qui conspirait au fond de son palais avec les ennemis de la nation. Dans le sentiment sinistre de sa chute accélérée, la vertu stoïque de ce prince suffisait au calme de sa conscience, mais ne suffisait pas à ses résolutions. Au sortir de son conseil des ministres, où il accomplissait loyalement les conditions constitutionnelles de son rôle, il cherchait, tantôt dans l'amitié de serviteurs dévoués, tantôt dans la personne de ses ennemis mêmes admis furtivement à ses confidences, des inspirations plus intimes. Les conseils succédaient aux conseils, et se contredisaient dans son oreille comme leurs résultats se contredisaient dans ses actes. Ses ennemis lui suggéraient des concessions et lui promettaient une popularité qui s'enfuyait de leurs mains dès qu'ils voulaient la lui livrer. La cour lui prêchait la force qu'elle n'avait que dans ses rêves; la reine, le courage qu'elle se sentait dans l'âme; les intrigants, la corruption; les timides, la fuite : il essayait tour à tour et tout à la fois tous ces partis. Aucun n'était efficace : le temps des résolutions utiles était passé. La crise était sans remède. Entre la vie et le trône il fallait choisir. En voulant tenter de conserver tous les deux, il était écrit qu'il perdrait l'un et l'autre.

Quand on se place par la pensée dans la situation de Louis XVI, et qu'on se demande quel est le conseil qui aurait pu le sauver, on se répond avec découragement : Aucun. Il y a des circonstances qui enlacent tous les mouvements d'un homme dans un tel piége que, quelque direction qu'il prenne, il tombe dans la fatalité de ses fautes ou dans celle de ses vertus. Louis XVI en était là. Toute la dépopularisation de la royauté en France, toutes les fautes des administrations précédentes, tous les vices des rois, toutes les hontes des cours, tous les griefs du peuple avaient pour ainsi dire abouti sur sa tête et marqué son front innocent pour l'expiation de plusieurs siècles. Les époques ont leurs sacrifices, comme les religions. Quand elles veulent renouveler une institution qui ne leur va plus, elles entassent sur l'homme en qui cette institution se personnifie tout l'odieux et toute la condamnation de l'institution elle-même; elles font de cet homme une victime qu'elles immolent au temps : Louis XVI était cette victime innocente, mais chargée de toutes les iniquités des trônes, et qui devait être immolée en châtiment de la royauté. Voilà le roi.

XII

La reine semblait avoir été créée par la nature pour contraster avec le roi, et pour attirer à jamais l'intérêt et la pitié des siècles sur un de ces drames d'État qui ne sont pas complets quand les infortunes d'une femme ne les achèvent pas. Fille de Marie-Thérèse, elle avait commencé sa vie dans les orages de la monarchie autrichienne. Elle était un de ces enfants que l'impératrice tenait par la main quand elle se présenta en suppliante devant les fidèles Hongrois, et que ces troupes s'écrièrent : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » Sa fille aussi avait le cœur d'un roi. A son arrivée en France, sa beauté avait ébloui le royaume; cette beauté était dans tout son éclat. Elle était grande, élancée, souple : une véritable fille du Tyrol. Les deux enfants qu'elle avait donnés au trône, loin de la flétrir, ajoutaient à l'impression de sa personne ce caractère de majesté maternelle qui sied bien à la mère d'une nation. Le pressentiment de ses malheurs, le souvenir des scènes tragiques de Versailles, les inquiétudes de chaque jour pâlissaient seulement un peu sa première fraîcheur. La majesté naturelle de son port n'enlevait rien à la grâce de ses mouvements; son cou, bien détaché des épaules, avait ces magnifiques inflexions qui donnent tant d'expression aux attitudes. On sentait

la femme sous la reine, la tendresse du cœur sous la majesté du sort. Ses cheveux blond cendré étaient longs et soyeux; son front, haut et un peu bombé, venait se joindre aux tempes par ces courbes fines qui donnent tant de délicatesse et tant de sensibilité à ce siége de la pensée ou de l'âme chez les femmes; les yeux de ce bleu clair qui rappelle le ciel du Nord ou l'eau du Danube, le nez aquilin, les narines bien ouvertes et légèrement renflées, où les émotions palpitaient, signe du courage; une bouche grande, des dents éclatantes, les lèvres autrichiennes, c'est-à-dire saillantes et découpées; le tour du visage ovale, la physionomie mobile, expressive, passionnée; sur l'ensemble de ses traits, cet éclat qui ne se peut décrire, qui jaillit du regard, de l'ombre, des reflets du visage, qui l'enveloppe d'un rayonnement semblable à la vapeur chaude et colorée où nagent les objets frappés du soleil : dernière expression de la beauté qui lui donne l'idéal, qui la rend vivante et qui la change en attrait. Avec tous ces charmes, une âme altérée d'attachement, un cœur facile à émouvoir, mais ne demandant qu'à se fixer; un sourire pensif et intelligent qui n'avait rien de banal, des intimités, des préférences, parce qu'elle se sentait digne d'amitiés. Voilà Marie-Antoinette comme femme.

XIII

C'était assez pour faire la félicité d'un homme et l'ornement d'une cour. Pour inspirer un roi indécis et pour faire le salut d'un État dans des circonstances difficiles, il fallait plus : il fallait le génie du gouvernement; la reine ne l'avait pas. Rien n'avait pu la préparer au maniement des forces désordonnées qui s'agitaient autour d'elle; le malheur ne lui avait pas donné le temps de la réflexion. Accueillie avec enivrement par une cour perverse et une nation ardente, elle avait dû croire à l'éternité de ses sentiments. Elle s'était endormie dans les dissipations de Trianon. Elle avait entendu les premiers bouillonnements de la tempête sans croire au danger; elle s'était fiée à l'amour qu'elle inspirait et qu'elle se sentait dans le cœur. La cour était devenue exigeante, la nation hostile. Instrument des intrigues de la cour sur le cœur du roi, elle avait d'abord favorisé, puis combattu toutes les réformes qui pouvaient prévenir ou ajourner les crises. Sa politique n'était que de l'engouement; son système n'était que son abandon alternatif à tous ceux qui lui promettaient le salut du roi. Le comte d'Artois, prince jeune, chevaleresque dans les formes, avait pris de l'empire sur son esprit. Il se fiait à la noblesse; il parlait de son épée. Il riait de la crise. Il dédaignait ce bruit de paroles, il cabalait contre les ministres, il flétrissait les transactions. La reine, enivrée d'adulations par cet entourage, poussait le roi à reprendre le lendemain ce qu'il avait concédé la veille. Sa main se sentait dans tous les tiraillements du gouvernement. Ses appartements étaient le foyer d'une conspiration perpétuelle contre le gouvernement; la nation finit par s'en apercevoir et par la haïr. Son nom devint pour le peuple le fantôme de la contre-révolution. On est prompt à calomnier ce qu'on craint. On la peignait sous les traits d'une Messaline. Les pamphlets les plus infâmes circulaient; les anecdotes les plus scandaleuses furent accréditées. On pouvait l'accuser de tendresse; de dépravation, jamais. Belle, jeune et adorée, si son cœur ne resta pas insensible, ses sentiments mystérieux, innocents peut-être, n'éclatèrent jamais en scandales. L'histoire a sa pudeur : nous ne la violerons pas.

XIV

Aux journées des 5 et 6 octobre, la reine s'aperçut trop tard de l'inimitié du peuple; la vengeance dut tenter son cœur. L'émigration commença, elle la vit avec faveur. Tous ses amis étaient à Coblentz, on lui supposait des complicités avec eux, ces complicités étaient réelles. Les fables d'un comité autrichien furent semées dans le peuple. On accusa la reine de conjurer la perte de la nation, qui demandait à chaque instant sa tête. Le peuple soulevé a besoin de haïr quelqu'un, on lui livra la reine. Son nom fut chanté dans ses colères. Une femme fut l'ennemie de toute une nation. Sa fierté dédaigna de la détromper. Elle s'enferma dans son ressentiment et dans sa terreur. Emprisonnée dans le palais des Tuileries, elle ne pouvait mettre sa tête à la fenêtre sans provoquer l'outrage et entendre l'insulte. Chaque bruit de la ville lui faisait craindre une insurrection. Ses journées étaient mornes, ses nuits agitées; son supplice fut de toutes les heures pendant deux ans; il se multipliait dans son cœur par son amour pour ses deux enfants et par ses inquiétudes sur le roi. Sa cour était vide, elle ne voyait plus que des autorités ombrageuses, des ministres imposés et M. de la Fayette, de-

vant qui elle était obligée de composer même son visage. Ses appartements recélaient la délation. Ses serviteurs étaient ses espions. Il fallait les tromper pour se concerter avec le peu d'amis qui lui restaient. Des escaliers dérobés, des corridors sombres conduisaient la nuit dans les combles du château les conseillers secrets qu'elle appelait autour d'elle. Ces conseils ressemblaient à des conjurations ; elle en sortait sans cesse avec des pensées différentes ; elle en assiégeait l'âme du roi, dont la conduite contractait ainsi l'incohérence d'une femme aux abois.

Mesures de forces, corruption de l'Assemblée, abandon sincère à la constitution, essais de résistance, attitude de dignité royale, repentir, faiblesse, terreur et fuite, tout était conçu, tenté, préparé, arrêté, abandonné le même jour. Les femmes, si sublimes dans le dévouement, sont rarement capables de l'esprit de suite et d'imperturbabilité nécessaire à un plan politique. Leur politique est dans le cœur ; leur passion est trop près de leur raison. De toutes les vertus du trône, elles n'ont que le courage ; elles sont souvent des héros, rarement des hommes d'Etat. La reine en fut un exemple de plus. Elle fit bien du mal au roi ; douée de plus d'esprit, de plus d'âme, de plus de caractère que lui, sa supériorité ne servit qu'à lui inspirer confiance dans de funestes conseils. Elle fut à la fois le charme de ses malheurs et le génie de sa perte ; elle le conduisit pas à pas jusqu'à l'échafaud, mais elle y monta avec lui.

XV

Le côté droit, dans l'Assemblée nationale, se composait des ennemis naturels du mouvement : la noblesse et le haut clergé. Tous cependant ne l'étaient pas au même degré ni au même titre. Les séditions naissent en bas, les révolutions naissent en haut ; les séditions ne sont que les colères du peuple, les révolutions sont les idées d'une époque. Les idées commencent dans la tête de la nation. La révolution française était une pensée généreuse de l'aristocratie. Cette pensée était tombée entre les mains du peuple, qui s'en était fait une arme contre la noblesse, contre le trône et contre la religion. Philosophie dans les salons, elle était devenue révolte dans les rues. Cependant toutes les grandes maisons du royaume avaient donné des apôtres aux premiers dogmes de la Révolution ; les états généraux, ancien théâtre de l'importance et des triomphes de la haute noblesse, avaient tenté l'ambition de ses héritiers ; ils avaient marché à la tête des réformateurs. L'esprit de corps n'avait pas pu les retenir, quand il avait été question de se réunir au tiers état. Les Montmorency, les Noailles, les la Rochefoucauld, les Clermont-Tonnerre, les Lally-Tolendal, les Virieu, les d'Aiguillon, les Lauzun, les Montesquiou, les Lameth, les Mirabeau, le duc d'Orléans, le premier prince du sang, le comte de Provence, frère du roi, roi lui-même depuis sous le nom de Louis XVIII, avaient donné l'impulsion aux innovations les plus hardies. Ils avaient emprunté chacun leur crédit de quelques heures à des principes qu'il était plus facile de poser que de modérer ; la plupart de ces crédits avaient disparu. Aussitôt que ces théoriciens de la révolution spéculative s'étaient aperçus que le torrent les emportait, ils avaient essayé de remonter le courant, ou ils étaient sortis de son lit : les uns s'étaient rangés de nouveau autour du trône, les autres avaient émigré après les journées des 5 et 6 octobre. Quelques-uns, les plus fermes, restaient à leur place dans l'Assemblée nationale ; ils combattaient sans espoir, mais glorieusement, pour une cause perdue ; ils s'efforçaient de maintenir au moins un pouvoir monarchique, et abandonnaient au peuple, sans les lui disputer, les dépouilles de la noblesse et de l'Eglise. De ce nombre étaient Cazalès, l'abbé Maury, Malhouet et Clermont-Tonnerre. C'étaient les orateurs remarquables de ce parti mourant.

Clermont-Tonnerre et Malhouet étaient plutôt des hommes d'Etat que des orateurs ; leur parole sûre et réfléchie n'impressionnait que la raison. Ils cherchaient l'équilibre entre la liberté et la monarchie, et croyaient l'avoir trouvé dans le système anglais des deux chambres. Les modérés des deux partis écoutaient avec respect leur voix ; comme tous les demi-partis et les demi-talents, ils n'excitaient ni haine ni colère, mais les événements ne les écoutaient pas et marchaient, en les écartant, vers des résultats plus absolus. Maury et Cazalès, moins philosophes, étaient les deux athlètes du côté droit ; leur nature était différente, leur puissance oratoire presque égale. Maury représentait le clergé, dont il était membre ; Cazalès la noblesse, dont il faisait partie. L'un, c'était Maury, façonné de bonne heure aux luttes de la polémique sacrée, avait aiguisé et poli dans la chaire l'éloquence qu'il devait porter à la tribune. Sorti des derniers rangs du peuple, il ne tenait à l'ancien régime que par son habit ; il défendait la religion et la monarchie,

comme deux textes qu'on avait imposés à ses discours. Sa conviction n'était qu'un rôle : tout autre rôle eût aussi bien convenu à sa nature. Mais il soutenait avec un admirable courage et un beau caractère celui que sa situation lui faisait. Nourri d'études sérieuses, doué d'une élocution abondante, vive et colorée, ses harangues étaient des traités complets sur les matières qu'il discutait. Seul rival de Mirabeau, il ne lui manquait pour l'égaler qu'une cause plus nationale et plus vraie ; mais le sophisme des abus ne pouvait pas revêtir des couleurs plus spécieuses que celles dont Maury colorait l'ancien régime. L'érudition historique et l'érudition sacrée lui fournissaient ses arguments. La hardiesse de son caractère et de son langage lui inspirait de ces mots qui vengent même d'une défaite. Sa belle figure, sa voix sonore, son geste impérieux, l'insouciance et la gaieté avec lesquelles il bravait les tribunes arrachaient souvent les applaudissements même à ses ennemis. Le peuple, qui sentait sa force invincible, s'amusait d'une résistance impuissante. Maury était pour lui comme ces gladiateurs qu'on aime à voir combattre, bien qu'on sache qu'ils doivent mourir. Une seule chose manquait à l'abbé Maury : l'autorité de la parole. Ni sa naissance, ni sa foi, ni ses mœurs n'inspiraient le respect à ceux qui l'écoutaient. On sentait l'acteur dans l'homme, l'avocat dans la cause ; l'orateur et la parole n'étaient pas un. Otez à l'abbé Maury l'habit de son ordre, il eût changé de côté sans effort et siégé parmi les novateurs. De semblables orateurs ornent un parti, mais ils ne le sauvent pas.

XVI

Cazalès était un de ces hommes qui s'ignorent eux-mêmes jusqu'à l'heure où les circonstances leur révèlent un génie, en leur assignant un devoir. Officier obscur dans les rangs de l'armée, le hasard qui le jeta à la tribune lui découvrit qu'il était orateur. Il ne chercha pas quelle cause il défendrait : noble, la noblesse; royaliste, le roi; sujet, le trône. Sa situation fit sa doctrine. Il porta dans l'Assemblée le caractère et les vertus de son uniforme. La parole ne fut pour lui qu'une épée de plus; il la voua avec un dévouement chevaleresque à la cause de la monarchie. Paresseux, peu instruit, son rapide bon sens suppléa l'étude. Sa foi monarchique ne fut point le fanatisme du passé : elle admettait les modifications admises par le roi lui-même, et compatibles avec l'inviolabilité du trône et l'action du pouvoir exécutif. De Mirabeau à lui il n'y avait pas loin dans le dogme, mais l'un voulait la liberté en aristocrate, l'autre la voulait en démocrate. L'un s'était jeté au milieu du peuple, l'autre s'attachait aux marches du trône. Le caractère de l'éloquence de Cazalès était celui d'une cause désespérée. Il protestait plus qu'il ne discutait, il opposait aux triomphes violents du côté gauche ses défis ironiques, ses indignations amères qui subjuguaient un moment l'admiration, mais qui ne ramenaient pas la victoire. La noblesse lui dut de tomber avec gloire et le trône avec majesté, et par lui l'éloquence eut quelque chose de l'héroïsme.

Derrière ces deux hommes il n'y avait rien qu'un parti aigri par l'infortune, découragé par son isolement dans la nation, odieux au peuple, inutile au trône, se repaissant des plus vaines illusions et ne conservant de la puissance abattue que le ressentiment de l'injure et l'insolence qui provoquent de nouvelles humiliations. Les espérances de ce parti se portaient déjà tout entières sur l'intervention armée des puissances étrangères. Louis XVI n'était plus à ses yeux qu'un roi prisonnier que l'Europe viendrait délivrer. Le patriotisme et l'honneur étaient pour eux à Coblentz. Vaincu par le nombre, dépourvu de chefs habiles qui savent immortaliser les retraites, sans force contre l'esprit du temps, et se refusant à transiger, le côté droit ne pouvait plus en appeler qu'à la vengeance; sa politique n'était plus qu'une imprécation.

Le côté gauche venait de perdre à la fois son chef et son modérateur dans Mirabeau ; l'homme national n'était plus. Restaient les hommes de parti, c'étaient Barnave et les deux Lameth. Ces hommes, humiliés de l'ascendant de Mirabeau, avaient essayé, longtemps avant sa mort, de balancer la souveraineté de son génie par l'exagération de leurs doctrines et de leurs discours. Mirabeau n'était que l'apôtre; ils avaient voulu être les factieux du temps. Jaloux de sa personne, ils avaient cru effacer ses talents par la supériorité de leur popularisme. Les médiocrités croient égaler le génie en dépassant la raison. Une scission de trente à quarante voix s'était opérée dans le côté gauche. Barnave et les Lameth les inspiraient. Le club des amis de la Constitution, devenu le club des Jacobins, leur répondait au dehors. L'agitation populaire était soulevée par eux, contenue par Mirabeau, qui ralliait contre eux la gauche, le centre et les membres raisonnables du côté droit. Ils conspiraient, ils caba-

laient, ils fomentaient les divisions dans l'opinion bien plus qu'ils ne gouvernaient l'Assemblée. Mirabeau mort leur laissait la place vide.

Les Lameth, hommes de cour, élevés par les bontés de la famille royale, comblés des faveurs et des pensions du roi, avaient ces éclatantes défections de Mirabeau sans avoir l'excuse de ses griefs contre la monarchie ; cette défection était un de leurs titres à la faveur populaire. Hommes habiles, ils portaient dans la cause nationale le manége des cours où ils avaient été nourris. Leur amour de la révolution était pourtant désintéressé et sincère ; mais leurs talents distingués n'égalaient pas leur ambition. Écrasés par Mirabeau, ils ameutaient contre lui tous ceux que l'ombre de ce grand homme éclipsait avec eux. Ils cherchaient un rival à lui opposer, ils ne trouvaient que des envieux. Barnave se présenta, ils l'entourèrent, ils l'applaudirent, ils l'enivraient de sa propre importance. Ils lui persuadèrent un moment que des phrases étaient de la politique, et qu'un rhéteur était un homme d'État.

Mirabeau fut assez grand pour ne pas le craindre et assez juste pour ne pas le mépriser. Barnave, jeune avocat du Dauphiné, avait débuté avec éclat dans ces conflits entre le parlement et le trône, qui avaient agité sa province et exercé sur de petits théâtres l'éloquence des hommes de barreau. Envoyé à trente ans aux états généraux avec Mounier, son patron et son maître, il avait promptement abandonné Mounier et le parti monarchique pour se signaler dans le parti démocratique. Un mot sinistre échappé, non de son cœur, mais de ses lèvres, pesait comme un remords sur sa conscience. « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » s'était-il écrié au premier meurtre de la Révolution. Ce mot l'avait marqué au front du signe des facticux. Barnave ne l'était pas, ou il ne l'était qu'autant qu'il le fallait pour le succès de ses discours. Il n'y avait d'extrême en lui que l'orateur, l'homme ne l'était pas, il était encore moins cruel. Studieux, mais sans idée ; disert, mais sans chaleur, c'était une intelligence moyenne, une âme honnête, une volonté flottante, un cœur droit. Son talent, qu'on affectait de comparer à celui de Mirabeau, n'était que l'art d'enchaîner avec habileté des considérations vulgaires. L'habitude du tribunal lui donnait, dans l'improvisation, une supériorité apparente qui s'évanouissait à la réflexion. Les ennemis de Mirabeau lui avaient fait un piédestal de leur haine et l'avaient grandi pour le comparer. Quand il fut réduit à sa véritable taille, on reconnut toute la distance qu'il y avait entre l'homme de la nation et l'homme du barreau. Barnave eut le malheur d'être le grand homme d'un parti médiocre, et le héros d'un parti envieux ; il méritait un meilleur sort, et plus tard il le conquit.

XVII

Dans l'ombre encore, et derrière les chefs de l'Assemblée nationale, un homme, presque inconnu, commençait à se mouvoir, agité d'une pensée inquiète qui semblait lui interdire le silence et le repos ; il tentait en toute occasion la parole, et s'attaquait indifféremment à tous les orateurs, même à Mirabeau. Précipité de la tribune, il y remontait le lendemain ; humilié par les sarcasmes, étouffé par les murmures, désavoué par tous les partis, disparaissant entre les grands athlètes qui fixaient l'attention publique, il était sans cesse vaincu, jamais lassé. On eût dit qu'un génie intime et prophétique lui révélait d'avance la vanité de tous ces talents, la toute-puissance de la volonté et de la patience, et qu'une voix entendue de lui seul lui disait dans l'âme : « Ces hommes qui te méprisent t'appartiennent ; tous les détours de cette Révolution qui ne veut pas te voir viendront aboutir à toi, car tu t'es placé sur sa route comme l'inévitable excès auquel aboutit toute impulsion ! » Cet homme, c'était Robespierre.

Il y a des abîmes qu'on n'ose pas sonder et des caractères qu'on ne veut pas approfondir, de peur d'y trouver trop de ténèbres et trop d'horreur ; mais l'histoire, qui a l'œil impassible du temps, ne doit pas s'arrêter à ces terreurs, elle doit comprendre ce qu'elle se charge de raconter.

Maximilien Robespierre était né à Arras d'une famille pauvre, honnête et respectée ; son père, mort en Allemagne, était d'origine anglaise. Cela explique ce qu'il y avait de puritain dans cette nature. L'évêque d'Arras avait fait les frais de son éducation. Le jeune Maximilien s'était distingué, au sortir du collége, par une vie studieuse et par des mœurs austères. Les lettres et le barreau partageaient son temps. La philosophie de Jean-Jacques Rousseau avait pénétré profondément son intelligence ; cette philosophie, en tombant dans une volonté active, n'était pas restée une lettre morte : elle était devenue en lui un dogme, une foi, un fanatisme. Dans l'âme forte d'un sectaire, toute conviction devient secte. Robespierre était le Luther de la politique ; il cou-

vait dans l'obscurité la pensée confuse de la rénovation du monde social et du monde religieux, comme un rêve qui obsédait inutilement sa jeunesse, quand la Révolution vint lui offrir ce que la destinée offre toujours à ceux qui épient sa marche, l'occasion. Il la saisit. Il fut nommé député du tiers aux états généraux. Seul peut-être de tous ces hommes qui ouvraient à Versailles la première scène de ce drame immense, il entrevoyait le dénoûment. Comme l'âme humaine, dont les philosophes ignorent le siége dans le corps humain, la pensée de tout un peuple repose quelquefois dans l'individu le plus ignoré d'une vaste foule. Il ne faut mépriser personne, car le doigt de la Destinée marque dans l'âme et non sur le front. Robespierre n'avait rien, ni dans la naissance, ni dans le génie, ni dans l'extérieur, qui le désignât à l'attention des hommes. Aucun éclat n'était sorti de lui, son pâle talent n'avait rayonné que dans le barreau ou dans les académies de sa province; quelques discours verbeux, remplis d'une philosophie sans muscles et presque pastorale, quelques poésies froides et affectées avaient inutilement affiché son nom dans l'insignifiance des recueils littéraires du temps; il était plus qu'inconnu, il était médiocre et dédaigné. Ses traits n'avaient rien de ce qui fait arrêter le regard, quand il flotte sur une grande assemblée; rien n'était écrit en caractères physiques sur cette puissance tout intérieure : il était le dernier mot de la Révolution, mais personne ne pouvait le lire.

Robespierre était petit de taille, ses membres étaient grêles et anguleux, sa marche saccadée, ses attitudes affectées, ses gestes sans harmonie et sans grâce; sa voix, un peu aigre, cherchait les inflexions oratoires et ne trouvait que la fatigue et la monotonie; son front était beau mais petit, fortement bombé au-dessus des tempes, comme si la masse et le mouvement embarrassé de ses pensées l'avaient élargi à force d'efforts; ses yeux, très-voilés par les paupières et très-aigus aux extrémités, s'enfonçaient profondément dans les cavités de leurs orbites; ils lançaient un éclair bleuâtre assez doux, mais vague et flottant comme un reflet de l'acier frappé par la lumière; son nez, droit et petit, était fortement tiré par des narines relevées et trop ouvertes; sa bouche était grande, ses lèvres minces et contractées désagréablement aux deux coins, son menton court et pointu, son teint d'un jaune livide, comme celui d'un malade ou d'un homme consumé de veilles et de méditations. L'expression habituelle de ce visage était une sérénité superficielle sur un fond grave, et un sourire indécis entre le sarcasme et la grâce. Il y avait de la douceur, mais une douceur sinistre. Ce qui dominait dans l'ensemble de sa physionomie, c'était la prodigieuse et continuelle tension du front, des yeux, de la bouche, de tous les muscles de la face. On voyait en l'observant que tous les traits de son visage, comme tout le travail de son âme, convergeaient sans distraction sur un seul point, avec une telle puissance qu'il n'y avait aucune déperdition de volonté dans ce caractère, et qu'il semblait voir d'avance ce qu'il voulait accomplir, comme s'il l'eût eu déjà en réalité sous les yeux.

Tel était alors l'homme qui devait absorber en lui tous ces hommes, et en faire ses victimes après en avoir fait ses instruments. Il n'était d'aucun parti, mais de tous les partis qui servaient tour à tour son idéal de la Révolution. C'était là sa force, car les partis s'arrêtaient, lui ne s'arrêtait pas. Il plaçait cet idéal comme un but en avant de chaque mouvement révolutionnaire, il y marchait avec ceux qui voulaient l'atteindre; puis, quand le but était dépassé, il se plaçait plus loin et y marchait encore avec d'autres hommes, en continuant ainsi sans jamais dévier, sans jamais s'arrêter, sans jamais reculer. La Révolution, décimée dans sa route, devait inévitablement se résumer un jour dans une dernière expression. Il voulait que ce fût lui. Il se l'était incorporée tout entière, principes, pensées, passions, colères. En se l'incorporant tout entière, il la forçait de s'incorporer un jour en lui. Ce jour était loin.

XVIII

Robespierre, qui avait souvent combattu Mirabeau avec Duport, les Lameth et Barnave, commençait à se séparer de ceux-ci depuis qu'ils dominaient l'Assemblée. Il formait, avec Péthion et quelques hommes obscurs, un petit groupe d'opposition radicalement démocratique, qui encourageait les Jacobins au dehors et qui menaçait Barnave et les Lameth toutes les fois qu'ils étaient tentés de s'arrêter. Péthion et Robespierre, dans l'Assemblée, Brissot et Danton, au club des Jacobins, formaient le germe du parti nouveau qui allait accélérer le mouvement et le convertir bientôt en convulsions et en catastrophes.

Péthion était un la Fayette du peuple, la popularité était son but : il l'atteignit plus vite que

Robespierre. Avocat sans talent, mais probe, n'ayant pris de la philosophie que les sophismes du Contrat social, jeune, beau, patriote, il était destiné à devenir une de ces idoles complaisantes dont le peuple fait ce qu'il veut, excepté un homme; son crédit dans la rue et chez les Jacobins lui donnait une certaine autorité dans l'Assemblée; on l'écoutait comme un écho significatif des volontés du dehors. Robespierre affectait de le respecter.

XIX

On achevait la constitution, le pouvoir royal n'y subsistait plus que de nom, le roi n'était que l'exécuteur des ordres de la représentation nationale, ses ministres n'étaient que des otages responsables entre les mains de l'Assemblée. On sentait les vices de cette constitution avant de l'avoir achevée. Votée dans la colère des partis, elle n'était pas une constitution, elle était une vengeance du peuple contre la monarchie, le trône ne subsistant que pour tenir la place d'un pouvoir unique que l'on instituait partout et qu'on n'osait pas encore nommer. Le peuple, les partis tremblaient, en enlevant le trône, de découvrir un abîme où la nation serait engloutie; il était tacitement convenu de le respecter pour la forme, en dépouillant et en outrageant tous les jours l'infortuné monarque qu'on y tenait enchaîné. Les choses en étaient à ce point où elles n'ont plus d'autre dénoûment qu'une chute. L'armée, sans discipline, n'ajoutait qu'un élément de plus à la fermentation populaire; abandonnée de ses officiers, qui émigraient en masse, les sous-officiers s'en emparaient et transportaient la démocratie dans ses rangs; affiliés, dans toutes les garnisons, au club des Jacobins, ils y prenaient le mot d'ordre et faisaient de leur troupe les soldats de l'anarchie et les complices des factieux. Le peuple, à qui on avait jeté en proie les droits féodaux de la noblesse et les dîmes du clergé, craignait de se voir arracher ce qu'il possédait avec inquiétude et voyait partout des complots; il les prévenait par des crimes. Le régime soudain de liberté, auquel il n'était pas préparé, l'agitait sans le fortifier; il montrait tous les vices des affranchis sans avoir encore les vertus de l'homme libre. La France entière n'était qu'une sédition; l'anarchie gouvernait, et pour qu'elle fût pour ainsi dire gouvernée elle-même, elle avait créé son gouvernement dans autant de clubs qu'il y avait de grandes municipalités dans le royaume.

Le club dominant était celui des Jacobins; ce club était la centralisation de l'anarchie. Aussitôt qu'une volonté puissante et passionnée remue une nation, cette volonté commune rapproche les hommes; l'individualisme cesse et l'association légale ou illégale organise la passion publique. Les sociétés populaires étaient nées ainsi : aux premières menaces de la cour contre les états généraux, quelques députés bretons s'étaient réunis à Versailles et avaient formé une société pour éclairer les complots de la cour et assurer les triomphes de la liberté; ses fondateurs étaient Sieyès, Chapelier, Barnave, Lameth. Après les journées des 5 et 6 octobre, le club Breton, transporté à Paris à la suite de l'Assemblée nationale, y avait pris le nom plus énergique de Société des Amis de la Constitution; il siégeait dans l'ancien couvent des Jacobins-Saint-Honoré, non loin du Manége, où siégeait l'Assemblée nationale. Les députés, qui l'avaient fondé, dans le principe, pour eux seuls, en ouvrirent les portes aux journalistes, aux écrivains révolutionnaires, et enfin à tous les citoyens. La présentation par deux des membres de la société et un scrutin ouvert sur la moralité du récipiendaire étaient les seules conditions d'admission; le public était admis aux séances par des censeurs qui inspectaient la carte d'entrée; un règlement, un bureau, un président, une correspondance, des secrétaires, un ordre du jour, une tribune, des orateurs transportaient dans ces réunions toutes les formes des assemblées délibérantes; c'étaient les assemblées du peuple, moins l'élection et la responsabilité; la passion donnait seule le mandat; au lieu de faire des lois, elles faisaient l'opinion.

Les séances avaient lieu le soir, afin que le peuple ne fût pas empêché d'y assister par les travaux du jour; les actes de l'Assemblée nationale, les événements du moment, l'examen de questions sociales, plus souvent les accusations contre le roi, les ministres, le côté droit, étaient les textes de ses discussions. De toutes les passions du peuple, celle qu'on y flattait le plus, c'était la haine; on le rendait ombrageux pour l'asservir. Convaincu que tout conspirait contre lui, roi, reine, cour, ministres, autorité, puissances étrangères, il se jetait avec désespoir dans les bras de ses défenseurs. Le plus éloquent à ses yeux était celui qui le pénétrait de plus de crainte; il avait soif de dénonciations, on les lui

prodiguait. C'était ainsi que Barnave, les Lameth, puis Danton, Marat, Brissot, Camille Desmoulins, Péthion, Robespierre avaient conquis leur autorité sur le peuple. Ces noms avaient monté avec sa colère; ils l'entretenaient, cette colère, pour rester grands. Les séances nocturnes des Jacobins et des Cordeliers étouffaient souvent l'écho des séances de l'Assemblée nationale; la minorité, vaincue au Manége, venait protester, accuser et menacer aux Jacobins.

Mirabeau lui-même, accusé par Lameth à propos de la loi sur l'émigration, était venu, peu de jours avant sa mort, écouter, en face, les invectives de son dénonciateur; il n'avait pas dédaigné de se justifier. Les clubs étaient la force extérieure, où les meneurs de l'Assemblée appuyaient leurs noms pour intimider la représentation nationale. La représentation nationale n'avait que les lois; le club avait le peuple, la sédition et même l'armée.

XX

Cette opinion publique, ainsi organisée en association permanente sur tous les points de l'empire, donnait un coup électrique auquel rien ne pouvait résister. Une motion faite à Paris était répercutée, de club en club, jusqu'aux extrémités des provinces. Une même étincelle allumait, à la même heure, la même passion dans des millions d'âmes. Toutes les sociétés correspondaient entre elles et avec la société mère. L'impulsion était communiquée, et le contre-coup ressenti tous les jours. C'était le gouvernement des factions enlaçant de ses réseaux le gouvernement de la loi; mais la loi était muette et invisible, la faction éloquente et debout.

Qu'on se figure une de ces séances où les citoyens, agités déjà par l'air orageux de l'époque, venaient prendre place, à la nuit tombante, dans une de ces nefs récemment conquises sur un autre culte. Quelques chandelles apportées par les affiliés éclairaient imparfaitement la sombre enceinte; des murs nus, des bancs de bois, une tribune à la place de l'autel. Autour de cette tribune quelques orateurs chéris du peuple se pressaient pour obtenir la parole. Une foule de citoyens de toutes les classes, de tous les costumes, riches, pauvres, soldats, ouvriers; des femmes qui apportent la passion, l'enthousiasme, l'attendrissement, les larmes partout où elles entrent; des enfants qu'elles élèvent dans leurs bras, comme pour leur faire aspirer de bonne heure l'âme d'un peuple irrité; un morne silence, entrecoupé d'éclats de voix, d'applaudissements ou de huées, selon que l'orateur qui demande à parler est aimé ou haï; puis des discours incendiaires remuant jusqu'au fond, avec des mots magiques, les passions de cette foule neuve aux impressions de la parole; l'enthousiasme réel chez les uns, simulé chez les autres; les motions ardentes, les dons patriotiques, les couronnements civiques, les bustes des grands républicains promenés; les symboles de la superstition et de l'aristocratie brûlés, les chants démagogiques vociférés, en chœur, au commencement et à la fin de chaque séance; quel peuple, même dans un temps de calme, eût résisté aux pulsations de cette fièvre, dont les accès se renouvelaient périodiquement tous les jours, depuis la fin de 1790, dans toutes les villes du royaume? C'était le régime du fanatisme précédant le régime de la terreur. Telle était l'organisation du club des Jacobins.

XXI

Le club des Cordeliers, qui se confondait quelquefois avec celui des Jacobins, le dépassait encore en turbulence et en démagogie. Marat et Danton y dominaient.

Le parti constitutionnel modéré avait tenté aussi ses réunions. Mais la passion manque aux réunions défensives; l'offensive seule groupe les factions : elles s'éteignirent d'elles-mêmes jusqu'à la fondation du club des Feuillants. Le peuple dissipa à coups de pierres les premiers rassemblements de députés chez M. de Clermont-Tonnerre. Barnave injuria à la tribune ses collègues, et les voua à l'exécration publique de la même voix qui avait suscité et rallié les *Amis de la Constitution*. La liberté n'était encore qu'une arme partiale qu'on brisait, sans pudeur, dans les mains de ses ennemis.

Que restait-il au roi, pressé ainsi entre une assemblée qui avait usurpé toutes les fonctions exécutives, et ces réunions factieuses qui usurpaient tous les droits de représentation? Placé sans forces propres entre ces deux puissances rivales, il n'était là que pour recevoir le contrecoup de leur lutte, et pour être jeté, tous les jours, en sacrifice par l'Assemblée nationale à la popularité; une seule force maintenait encore l'ombre du trône et l'ordre extérieur debout, c'était la garde nationale de Paris. Mais la garde

nationale était une force neutre, qui ne recevait de loi que de l'opinion, et qui, flottant elle-même entre les factions et la monarchie, pouvait bien maintenir la sécurité dans la place publique, mais ne pouvait servir d'appui ferme et indépendant à un pouvoir politique. Elle était peuple elle-même; toute intervention sérieuse contre la volonté du peuple lui eût paru un sacrilége. C'était un corps de police municipale, ce ne pouvait jamais être encore l'armée du trône ou de la constitution; elle était née d'elle-même, le lendemain du 14 juillet, sur les marches de l'hôtel de ville; elle ne recevait d'ordre que de la municipalité. La municipalité lui avait donné pour chef le marquis de la Fayette; elle ne pouvait pas mieux choisir; le peuple honnête, dirigé par son instinct, ne pouvait mettre la main sur un homme qui le représentât plus fidèlement.

XXII

Le marquis de la Fayette était patricien, possesseur d'une immense fortune et allié, par sa femme, fille du duc d'Ayen, aux plus grandes familles de cour. Né à Chavagnac en Auvergne, le 6 septembre 1757, marié à seize ans, un précoce instinct de renommée l'avait poussé, en 1777, hors de sa patrie. C'était l'époque de la guerre de l'indépendance d'Amérique; le nom de Washington retentissait sur les deux continents. Un enfant rêva la même destinée pour lui dans les délices de la cour amollie de Louis XV; cet enfant, c'était la Fayette. Il arma secrètement deux navires, les chargea d'armes et de munitions pour les insurgents, et arriva à Boston. Washington l'accueillit comme il eût accueilli un secours avoué de la France. C'était la France moins son drapeau. La Fayette et les jeunes officiers qui le suivirent constataient les vœux secrets d'un grand peuple pour l'indépendance d'un nouveau monde. Le général américain employa M. de la Fayette dans cette longue guerre, dont les moindres combats prenaient, en traversant les mers, l'importance de grandes batailles. La guerre d'Amérique, plus remarquable par les résultats que par les campagnes, était plus propre à former des républicains que des guerriers. M. de la Fayette la fit avec héroïsme et dévouement. Il conquit l'amitié de Washington. Un nom français fut écrit par lui sur l'acte de naissance d'une nation transatlantique. Ce nom revint en France comme un écho de liberté et de gloire. La popularité, qui s'attache à tout ce qui brille, s'en empara au retour de la Fayette dans sa patrie; elle enivra le jeune héros. L'opinion l'adopta, l'Opéra l'applaudit, les actrices le couronnèrent. La reine lui sourit, le roi le fit général, Franklin le fit citoyen, l'enthousiasme national en fit son idole. Cet enivrement de la faveur publique décida de sa vie; la Fayette trouva cette popularité si douce qu'il ne voulut plus consentir à la perdre. Les applaudissements ne sont pas de la gloire. Plus tard il mérita celle dont il était digne. Il donnait à la démocratie son caractère, l'honnêteté.

Le 14 juillet, M. de la Fayette se trouva tout prêt pour être élevé sur le pavois de la bourgeoisie de Paris. Frondeur de la cour, révolutionnaire de bonne maison, aristocrate par la naissance, démocrate par principes, rayonnant d'une renommée militaire acquise au loin, il réunissait beaucoup de conditions pour rallier à lui une milice civique et devenir, dans les revues au Champ-de-Mars, le chef naturel d'une armée de citoyens. Sa gloire d'Amérique rejaillissait à Paris. La distance grandit tout prestige. Le sien était immense. Ce nom résumait et éclipsait tout. Necker, Mirabeau, le duc d'Orléans, ces trois popularités vigoureuses, pâlirent. La Fayette fut le nom de la nation pendant trois ans. Arbitre suprême, il portait à l'Assemblée son autorité de commandant de la garde nationale; il rapportait à la garde nationale son autorité de membre influent de l'Assemblée. De ces deux titres réunis il se faisait une véritable dictature de l'opinion. Comme orateur il comptait peu; sa parole molle, quoique spirituelle et fine, n'avait rien de ce coup ferme et électrique qui frappe l'esprit, vibre au cœur et communique son contre-coup aux hommes rassemblés. Élégante comme une parole de salon, et embarrassée dans les circonlocutions d'une intelligence diplomatique, il parlait de liberté dans une langue de cour. Le seul acte parlementaire de M. de la Fayette fut la proclamation des *droits de l'homme* qu'il fit adopter par l'Assemblée nationale. Ce décalogue de l'homme libre, retrouvé dans les forêts d'Amérique, contenait plus de phrases métaphysiques que de vraie politique. Il s'appliquait aussi mal à une vieille société, que la nudité du sauvage aux besoins compliqués de l'homme civilisé. Mais il avait le mérite de mettre un moment l'homme à nu, et en lui montrant ce qui était lui et ce qui n'était pas lui, de rechercher, dans le préjugé, l'idéal vrai de ses devoirs et de ses droits. C'était le cri de révolte de la nature contre toutes les tyran-

nies. Ce cri devait faire écrouler un vieux monde usé de servitude et en faire palpiter un nouveau. L'honneur de la Fayette fut de l'avoir proféré.

La fédération de 1790 fut l'apogée de M. de la Fayette; il effaça, ce jour-là, le roi et l'Assemblée. La nation armée et pensante était là en personne, et il la commandait; il pouvait tout, il ne tenta rien. Le malheur de cet homme était celui de sa situation. Homme de transition, sa vie passa entre deux idées; s'il en eût eu une seule, il eût été maître des destinées de son pays. La monarchie ou la république étaient également dans sa main, il n'avait qu'à l'ouvrir tout entière; il ne l'ouvrit qu'à moitié, et il n'en sortit qu'une demi-liberté. En passionnant son pays pour la république il défendait une constitution monarchique et un trône. Ses principes et ses actes étaient en apparente contradiction; il était droit et il paraissait trahir. Pendant qu'il combattait à regret par devoir pour la monarchie, il avait son cœur dans la république. Protecteur du trône, il en était en même temps l'effroi. Il ne faut qu'une cause à une vie. La monarchie et la république gardent à sa mémoire la même estime et les mêmes ressentiments; il les a servies et desservies toutes les deux. Il est mort sans avoir vu triompher une des deux causes; mais il est mort vertueux et populaire. Il eut, outre ses vertus privées, une vertu publique qui lui vaudra le pardon de ses fautes et l'immortalité de son nom; il eut avant tous, plus que tous et après tous, le sentiment, la constance et la modération de la Révolution.

Tel était l'homme et telle était l'armée sur lesquels reposaient le pouvoir exécutif, la sécurité de Paris, le trône constitutionnel et la vie du roi.

XXIII

Ainsi se dessinaient, le 1er juin 1791, les partis, les hommes et les choses au milieu desquels s'avançait, par une impulsion occulte et continue, l'esprit irrésistible d'une grande rénovation sociale. Que pouvait-il sortir alors de tels éléments, si ce n'est la lutte, l'anarchie, le crime et la mort? Aucun parti n'avait la raison, aucun esprit n'avait le génie, aucune âme n'avait la vertu, aucun bras n'avait l'énergie de dominer ce chaos et d'en faire sortir la justice, la vérité et la force. Les choses ne produisent que ce qui est en elles. Louis XVI était probe et dévoué au bien, mais il n'avait pas compris, dès les premières impulsions de la Révolution, qu'il n'y a qu'un rôle pour le chef d'un peuple, c'est de se mettre à la tête de l'idée nouvelle, de livrer le combat au passé, et de cumuler ainsi dans sa personne la double puissance de chef de la nation et de chef de parti. Le rôle de la modération n'est possible qu'à la condition d'avoir la confiance entière du parti qu'on veut modérer. Henri IV avait pris ce rôle, mais c'était après la victoire; s'il l'eût tenté avant Ivry, il aurait perdu non-seulement le royaume de France, mais celui de Navarre.

La cour était vénale, égoïste et corrompue; elle ne défendait dans le roi que la source des vanités et des exactions à son profit. Le clergé, avec des vertus chrétiennes, n'avait aucune vertu publique. État dans l'État, sa vie était à part de la vie de la nation; son établissement ecclésiastique lui semblait indépendant de l'établissement monarchique. Il ne s'était rallié à la monarchie menacée que du jour où il avait vu sa fortune compromise; alors il avait fait appel à la foi des peuples pour préserver ses richesses, mais le peuple ne voyait plus dans les moines que des mendiants, dans les évêques que des exacteurs. La noblesse, amollie par une longue paix, émigrait en masse, abandonnant le roi à ses périls, et croyant à une intervention prompte et décisive des puissances étrangères. Le tiers état, jaloux et envieux, demandait violemment sa place et ses droits aux castes privilégiées; sa justice ressemblait à la haine. L'Assemblée résumait en elle toutes ces faiblesses, tous ces égoïsmes, tous ces vices: Mirabeau était vénal, Barnave était jaloux, Robespierre fanatique, le club des Jacobins cruel, la garde nationale égoïste, la Fayette flottant, le gouvernement nul. Personne ne voulait la Révolution que pour soi et à sa mesure; elle aurait dû échouer cent fois sur tous ces écueils, s'il n'y avait, dans les crises humaines, quelque chose de plus fort que les hommes qui paraissent les diriger : la volonté de l'événement lui-même.

La Révolution tout entière n'était comprise alors par personne, excepté, peut-être, par Robespierre et par les démocrates purs. Le roi n'y voyait qu'une grande réforme, le duc d'Orléans qu'une grande faction, Mirabeau que le côté politique, la Fayette que le côté constitutionnel, les Jacobins qu'une vengeance, le peuple que l'abaissement des grands, la nation que son patriotisme. Nul n'osait voir encore le but final.

Tout était donc aveugle alors, excepté la Révolution elle-même. La vertu de la Révolution était dans l'idée qui forçait ces hommes à l'accomplir et non dans ceux qui l'accomplissaient; tous ses instruments étaient viciés, corrompus ou

personnels; mais l'idée était pure, incorruptible et divine. Les vices, les colères, les égoïsmes des hommes devaient produire inévitablement dans la crise ces chocs, ces violences, ces perversités et ces crimes, qui sont aux passions humaines ce que les conséquences sont aux principes.

Si chacun des partis ou des hommes mêlés dès le premier jour à ces grands événements eût pris leur vertu au lieu de leur passion pour règle de leurs actes, tous ces désastres, qui les écrasèrent, eussent été sauvés à eux et à leur patrie. Si le roi eût été ferme et intelligent, si le clergé eût été désintéressé des choses temporelles, si l'aristocratie eût été juste, si le peuple eût été modéré, si Mirabeau eût été intègre, si la Fayette eût été décidé, si Robespierre eût été humain, la Révolution se serait déroulée, majestueuse et calme comme une pensée divine, sur la France et de là sur l'Europe; elle se serait installée comme une philosophie dans les faits, dans les lois, dans les cultes.

Il devait en être autrement. La pensée la plus sainte, la plus juste et la plus pieuse, quand elle passe par l'imparfaite humanité, n'en sort qu'en lambeaux et en sang. Ceux mêmes qui l'ont conçue ne la reconnaissent plus et la désavouent. Mais il n'est pas donné au crime lui-même de dégrader la vérité; elle survit à tout, même à ses victimes. Le sang qui souille les hommes ne tache pas l'idée, et malgré les égoïsmes qui l'avilissent, les lâchetés qui l'entravent, les forfaits qui la déshonorent, la Révolution souillée se purifie, se reconnaît, triomphe et triomphera.

LIVRE DEUXIÈME.

I

L'Assemblée nationale, fatiguée de deux années d'existence, ralentissait son mouvement législatif : depuis qu'elle n'avait plus à détruire, elle ne savait plus que faire. Les Jacobins lui portaient ombrage, la popularité lui échappait, la presse la débordait, les clubs l'insultaient; instrument usé des conquêtes du peuple, elle sentait que le peuple allait la briser, si elle ne se dissolvait elle-même. Ses séances étaient froides, elle achevait la constitution comme une tâche qui lui était imposée, mais dont elle était découragée avant de l'avoir accomplie. Elle ne croyait pas à la durée de ce qu'elle proclamait impérissable. Ses grandes voix qui avaient remué la France si longtemps étaient éteintes par la mort, ou se taisaient par l'indifférence. Maury, Cazalès, Clermont-Tonnerre semblaient se désintéresser d'un combat où l'honneur était sauvé, où la victoire était désormais impossible. De temps en temps seulement, quelques grands éclats de colère entre les partis interrompaient la monotonie habituelle des discussions théoriques. Telle fut la lutte du 10 juin, entre Cazalès et Robespierre, sur le licenciement des officiers de l'armée : « Que « nous proposent les comités, s'écria Robes- « pierre, de nous fier aux serments, à l'honneur « des officiers, pour défendre la constitution « qu'ils détestent? De quel honneur veut-on « nous parler? Quel est cet honneur au-dessus « de la vertu et de l'amour de son pays? Je me « fais gloire de ne pas croire à un pareil hon- « neur. » Cazalès, officier lui-même, se leva indigné. « Je n'entendrai pas impunément ces « lâches calomnies, » dit-il. A ces mots, de violents murmures s'élèvent à gauche; des cris (A l'ordre! à l'Abbaye! à l'Abbaye!) éclatent dans les rangs des amis de la Révolution. « Eh quoi! « répond l'orateur royaliste, n'est-ce point assez « d'avoir contenu mon indignation en entendant « accuser deux mille citoyens qui, dans toutes « les crises actuelles, ont donné l'exemple de la « patience la plus héroïque? J'ai entendu le « préopinant, parce que je suis, je le déclare, « partisan de la liberté la plus illimitée des opi-

« nions; mais il est au-dessus du pouvoir humain « de m'empêcher de traiter ces diatribes avec le « mépris qu'elles méritent. Si vous adoptez le « licenciement qu'on vous propose, vous n'avez « plus d'armée, nos frontières sont livrées à « l'invasion de l'ennemi, et l'intérieur aux excès « et au pillage d'une soldatesque effrénée! » Ces paroles énergiques furent l'oraison funèbre de l'ancienne armée, et le projet du comité fut adopté.

La discussion sur l'abolition de la peine de mort offrit à Adrien Duport l'occasion de prononcer, en faveur de l'abolition, un de ces discours qui survivent au temps, et qui protestent au nom de la raison et de la philosophie contre l'aveuglement et l'atrocité des législations criminelles. Il démontra avec la plus profonde logique que la société, en se réservant l'homicide, le justifiait jusqu'à un certain point dans le meurtrier, et que le moyen le plus efficace de déshonorer le meurtre et de le prévenir était d'en montrer elle-même une sainte horreur. Robespierre, qui devait tout laisser immoler plus tard, demandait qu'on désarmât la société de la peine de mort. Si les préjugés des juristes n'eussent pas prévalu sur les saines doctrines de la philosophie morale, qui peut dire combien de sang eût été épargné à la France?

Mais ces discussions, renfermées dans l'enceinte du Manége, occupaient bien moins l'attention publique que les controverses passionnées de la presse périodique. Le journalisme, ce Forum universel et quotidien des passions du peuple, s'était ouvert avec la liberté. Tous les esprits ardents s'y étaient précipités, Mirabeau lui-même avait donné l'exemple en descendant de la tribune. Il écrivait les Lettres à ses commettants ou le *Courrier de Provence*. Camille Desmoulins, jeune homme d'un grand talent, mais d'une raison faible, jetait dans ses feuilles l'agitation fiévreuse de ses pensées. Brissot, Gorsas, Carra, Prudhomme, Fréron, Danton, Fauchet, Condorcet rédigeaient des journaux démocratiques; on commençait à y demander l'abolition de la royauté, « le plus grand fléau, disaient les *Révo-* « *lutions de Paris*, qui ait jamais déshonoré l'es- « pèce humaine. » Marat semblait avoir absorbé en lui toutes les haines qui fermentent dans une société en décomposition; il s'était fait l'expression permanente de la colère du peuple. En la feignant, il l'entretenait; il écrivait avec de la bile et du sang. Il s'était fait cynique pour pénétrer plus bas dans les masses. Il avait inventé la langue des forcenés. Comme le premier Brutus il contrefaisait le fou, mais ce n'était pas pour sauver sa patrie, c'était pour la pousser à tous les vertiges et pour la tyranniser par sa propre démence. Tous ses pamphlets, échos des Jacobins ou des Cordeliers, soufflaient chaque jour les inquiétudes, les soupçons, les terreurs au peuple.

« Citoyens, disait-il, veillez autour de ce pa- « lais, asile inviolable de tous les complots contre « la nation; une reine perverse y fanatise un « roi imbécile, elle y élève les louveteaux de la « tyrannie. Des prêtres insermentés y bénissent « les armes de l'insurrection contre le peuple. Ils « y préparent la Saint-Barthélemy des patriotes. « Le génie de l'Autriche s'y cache dans des co- « mités présidés par Antoinette; on y fait signe « aux étrangers, on leur fait passer par des con- « vois secrets l'or et les armes de la France, pour « que les tyrans, qui rassemblent leurs armées « sur vos frontières, vous trouvent affamés et « désarmés. Les émigrés, d'Artois, Condé, y « reçoivent le mot d'ordre des vengeances pro- « chaines du despotisme. Une garde étrangère « de stipendiés suisses ne suffit pas aux projets « liberticides de Capet. Chaque nuit, les bons « citoyens qui rôdent autour de ce repaire y « voient entrer furtivement d'anciens nobles qui « cachent des armes sous leurs habits. Ces che- « valiers du poignard, que sont-ils sinon les « assassins enrôlés du peuple? Que fait donc la « Fayette? est-il dupe ou complice? comment « laisse-t-il libres les avenues de ce palais qui « ne s'ouvriront que pour la vengeance ou pour « la fuite? Qu'attendons-nous pour achever la « révolution dont nous laissons l'ennemi cou- « ronné attendre, au milieu de nous, l'heure de « la surprendre et de l'anéantir? Ne voyez-vous « pas que le numéraire disparaît, qu'on discré- « dite les assignats? Que signifient sur vos fron- « tières ces rassemblements d'émigrés, et ces « armées qui s'avancent pour vous étouffer dans « un cercle de fer? Que font donc vos ministres? « Comment les biens des émigrés ne sont-ils pas « confisqués? leurs maisons brûlées? leurs têtes « mises à prix? Dans quelles mains sont les « armes? Dans les mains des traîtres! Qui com- « mande vos troupes? Des traîtres! Qui tient « les clefs de vos places fortes? Des traîtres, des « traîtres, partout des traîtres! et, dans ce palais « de la trahison, le roi des traîtres! le traître « inviolable et couronné, le roi! Il affecte « l'amour de la constitution, vous dit-on? piége! « Il vient à l'Assemblée? piége! c'est pour mieux

« voiler sa fuite ! Veillez ! veillez ! Un grand « coup se prépare, il va éclater ; si vous ne le « prévenez pas par un coup plus soudain et « plus terrible, c'en est fait du peuple et de la « liberté ! »

II

Ces déclamations n'étaient pas toutes sans fondement. Le roi, honnête et bon, ne conspirait pas contre son peuple ; la reine ne songeait pas à vendre à la maison d'Autriche la couronne de son mari et de son fils. Si la constitution qui s'achevait eût pu donner l'ordre au pays et la sécurité au trône, aucun sacrifice de pouvoir n'eût coûté à Louis XVI. Jamais prince ne trouva mieux, dans son caractère, les conditions de sa modération ; la résignation passive, qui est le rôle des souverains constitutionnels, était sa vertu. Il n'aspirait ni à reconquérir ni à se venger. Tout ce qu'il désirait, c'était que sa sincérité fût appréciée enfin par son peuple, que l'ordre se rétablit au dedans, que la paix se maintînt au dehors, et que l'Assemblée, revenant sur les empiétements qu'elle avait accomplis contre le pouvoir exécutif, revisât la constitution, en reconnût les vices et restituât à la royauté le pouvoir indispensable pour faire le bien du royaume.

La reine elle-même, bien que d'une âme plus forte et plus absolue, était vaincue par la nécessité et s'associait aux intentions du roi ; mais le roi, qui n'avait pas deux volontés, avait cependant deux ministères et deux politiques, une en France avec ses ministres constitutionnels, une au dehors avec ses frères et avec ses agents auprès des puissances. Le baron de Breteuil et M. de Calonne, rivaux d'intrigue, parlaient et traitaient en son nom. Le roi les désavouait, quelquefois sincèrement, quelquefois sans sincérité, dans ses lettres officielles aux ambassadeurs : ce n'était pas hypocrisie, c'était faiblesse ; un roi captif paraissait excusable de parler tout haut à ses geôliers et tout bas à ses amis. Ces deux langages, ne concordant pas toujours, donnaient à Louis XVI l'apparence de la déloyauté et de la trahison. Il ne trahissait pas, il hésitait.

Ses frères, et principalement le comte d'Artois, faisaient du dehors violence à ses volontés et interprétaient arbitrairement son silence. Ce jeune prince allait, de cour en cour, solliciter au nom de son frère la coalition des puissances monarchiques contre une doctrine qui menaçait déjà tous les trônes. Accueilli à Florence par l'empereur d'Autriche, Léopold, frère de la reine, il en avait obtenu quelques jours après, à Mantoue, la promesse d'un contingent de trente-cinq mille hommes. Le roi de Prusse, l'Espagne, le roi de Sardaigne, Naples et la Suisse garantissaient des forces proportionnées. Louis XVI tantôt saisissait cette espérance d'une intervention européenne comme un moyen d'intimider l'Assemblée et de la ramener à une conciliation avec lui, tantôt il la repoussait comme un crime. L'état de son esprit, à cet égard, dépendait de l'état du royaume ; son âme suivait le flux et le reflux des événements intérieurs. Un bon décret, une réconciliation cordiale avec l'Assemblée, un applaudissement du peuple venaient-ils consoler sa tristesse, il se reprenait à l'espérance et écrivait à ses agents de dissoudre les rassemblements hostiles de Coblentz. Une émeute nouvelle assiégeait-elle le palais, l'Assemblée avilissait-elle la dignité royale par quelque abaissement ou par quelque outrage, il recommençait à désespérer de la constitution et à se prémunir contre elle. L'incohérence de ses pensées était plutôt le crime de sa situation que le sien ; mais elle compromettait sa cause à la fois dedans et dehors. Toute pensée qui n'est pas une se détruit elle-même. La pensée du roi, quoique droite au fond, était trop vacillante pour ne pas varier avec les événements ; or les événements n'avaient qu'une direction : la destruction de la monarchie.

III

Cependant, au milieu de ces tergiversations de la volonté royale, il est impossible à l'histoire de méconnaître que, dès le mois de novembre 1790, le roi méditait vaguement le plan d'une évasion de Paris combiné avec l'empereur. Louis XVI avait obtenu de ce prince la promesse de faire marcher un corps de troupes sur la frontière de France, au moment qu'il lui indiquerait ; mais le roi avait-il l'intention de sortir du royaume et d'y rentrer à la tête de forces étrangères, ou simplement de rassembler autour de sa personne une partie de sa propre armée dans une place frontière et de traiter de là avec l'Assemblée ? La dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

Louis XVI avait beaucoup lu l'histoire et surtout l'histoire d'Angleterre. Comme tous les malheureux, il cherchait dans les infortunes des princes détrônés des analogies avec sa propre infortune. Le portrait de Charles Ier par Vandyck était sans cesse devant ses yeux, dans son cabinet

aux Tuileries, son histoire souvent ouverte sur la table. Il avait été frappé de ces deux circonstances : que Jacques II avait perdu sa couronne pour avoir quitté son royaume, et que Charles Ier avait été décapité pour avoir fait la guerre à son parlement et à son peuple. Ces réflexions lui avaient inspiré une répugnance instinctive contre l'idée de sortir de France ou de se jeter dans les bras de l'armée. Il fallait, pour qu'il se décidât à l'un ou à l'autre de ces deux partis extrêmes, que sa liberté d'esprit fût complétement opprimée par l'imminence des périls présents, et que la terreur qui assiégeait jour et nuit le château des Tuileries fût entrée jusque dans l'âme du roi et de la reine.

Les menaces atroces qui les assaillaient dès qu'ils se montraient aux fenêtres de leur demeure, les outrages des journalistes, les vociférations des Jacobins, les émeutes et les assassinats qui se multipliaient dans la capitale et dans les provinces, les obstacles violents qu'on avait mis à leur départ pour Saint-Cloud, le souvenir enfin des poignards qui avaient percé le lit même de la reine aux 5 et 6 octobre, tout faisait de leur vie une transe continuelle. Ils commençaient à comprendre que la Révolution insatiable s'irritait par les concessions mêmes qu'ils lui avaient faites; que l'aveugle fureur des factions, qui ne s'était pas arrêtée devant la majesté royale entourée de ses gardes, ne s'arrêterait pas devant l'inviolabilité illusoire décrétée par une constitution; et que leur vie, celle de leurs enfants et de ce qui restait de la famille royale n'avaient plus de sûreté à trouver que dans la fuite.

La fuite fut résolue, souvent elle avait été débattue avant l'époque où le roi s'y décida. Mirabeau lui-même, acheté par la cour, l'avait proposée dans ses mystérieuses entrevues avec la reine. Un de ses plans présentés au roi consistait à s'évader de Paris, à se réfugier au milieu d'un camp ou dans une ville frontière, et à traiter de là avec l'Assemblée intimidée. Mirabeau, resté à Paris et ressaisissant l'esprit public, aurait amené, disait-il, les choses à un accommodement et à une restauration volontaire de l'autorité royale. Mirabeau avait emporté ses espérances dans la tombe. Le roi même, dans sa correspondance secrète, témoigne de sa répugnance à remettre son sort entre les mains du premier et du plus puissant des factieux. Une autre inquiétude agitait l'esprit du roi et troublait plus profondément le cœur de la reine; ils n'ignoraient pas qu'il était question au dehors, soit à Coblentz, soit dans les conseils de Léopold et du roi de Prusse, de déclarer le trône de France vacant de fait par le défaut de liberté du roi, et de nommer régent du royaume un des princes émigrés, afin d'appeler à lui avec une apparence de légalité tous ses sujets fidèles, et de donner aux troupes étrangères un droit d'intervention incontesté. Un trône, même en débris, ne veut pas être partagé.

Une jalousie inquiète veillait encore, au milieu de tant d'autres terreurs, dans ce palais où la sédition avait déjà ouvert tant de brèches. « M. le comte d'Artois sera donc un héros, » disait ironiquement la reine, qui avait beaucoup aimé ce jeune prince et qui le haïssait aujourd'hui. Le roi, de son côté, craignait cette déchéance morale dont on le menaçait, sous prétexte de délivrer la monarchie. De ses amis ou de ses ennemis, il ne savait lesquels craindre davantage. La fuite seule, au milieu d'une armée fidèle, pouvait le soustraire aux uns et aux autres; mais la fuite elle-même était un péril. Si elle réussissait, la guerre civile pouvait en sortir, et le roi avait horreur du sang versé pour sa cause; si elle ne réussissait pas, elle lui serait imputée à crime, et qui pourrait dire où s'arrêterait la fureur de la nation? La déchéance, la captivité et la mort pouvaient être la conséquence du moindre accident ou de la moindre indiscrétion. Il allait suspendre à un fil fragile son trône, sa liberté, sa vie, et les vies mille fois plus chères, pour lui, de sa femme et de ses deux enfants, et de sa sœur.

Ses angoisses furent longues et terribles, elles durèrent huit mois; elles n'eurent pour confidents que la reine, madame Élisabeth, quelques serviteurs fidèles dans l'enceinte du palais, et au dehors le marquis de Bouillé.

IV

Le marquis de Bouillé, cousin de M. de la Fayette, était le caractère le plus opposé à celui du héros de Paris. Guerrier mâle et sévère, attaché à la monarchie par principe, au roi par dévouement religieux, le respect pour les ordres de ce prince l'avait empêché d'émigrer; il était du petit nombre des officiers généraux aimés des troupes qui étaient restés à leur poste, au milieu des orages de ces deux années, et qui, sans prendre parti pour ou contre les innovations, avaient tenté de conserver à leur pays la dernière force

qui survive à toutes les autres et qui quelquefois les supplée seule : la discipline de l'armée. Il avait servi avec beaucoup d'éclat en Amérique, dans nos colonies, dans les Indes; l'autorité de son caractère et de son nom sur les soldats n'était pas brisée. La répression héroïque de la fameuse insurrection des troupes à Nancy, au mois d'août précédent, avait retrempé cette autorité dans ses mains; seul de tous les généraux français, il avait reconquis le commandement et fait reculer l'insubordination. L'Assemblée, que la sédition militaire inquiétait au milieu de ses triomphes, lui avait voté des remercîments comme au sauveur du royaume. La Fayette, qui ne commandait qu'à des citoyens, redoutait ce rival qui commandait à des bataillons; il observait et caressait M. de Bouillé. Il lui proposait sans cesse une coalition de baïonnettes dont ils seraient les deux chefs, et dont le concert assurerait à la fois la révolution et la monarchie. M. de Bouillé, qui suspectait le royalisme de la Fayette, lui répondait avec une politesse froide et ironique qui déguisait mal ses soupçons. Ces deux caractères étaient incompatibles : l'un représentait le jeune patriotisme, l'autre l'antique honneur. Ils ne pouvaient pas s'unir.

Le marquis de Bouillé avait sous son commandement les troupes de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Champagne; ce commandement s'étendait de la Suisse à la Sambre. Il ne comptait pas moins de quatre-vingt-dix bataillons et de cent quatre escadrons sous ses ordres. Sur ce nombre, le général ne pouvait avoir confiance que dans vingt bataillons de troupes allemandes et dans quelques régiments de cavalerie : le reste était révolutionné, et l'esprit des clubs y avait soufflé l'insubordination et la haine du roi; les régiments obéissaient plus aux municipalités qu'aux généraux.

V

Dès le mois de février 1791, le roi, qui se fiait entièrement à M. de Bouillé, avait écrit à ce général qu'il lui ferait faire incessamment des ouvertures, de concert avec M. de Mirabeau et par l'intermédiaire du comte de Lamarck, seigneur étranger, ami et confident de Mirabeau : « Quoique ces gens-là ne soient guère estimables, disait le roi dans sa lettre, et que j'aie « payé Mirabeau très-cher, je crois qu'il peut « me rendre service. Écoutez sans trop vous « livrer. » Le comte de Lamarck arriva en effet à Metz bientôt après. Il parla à M. de Bouillé de l'objet de sa mission. Il lui avoua que le roi avait donné récemment 600,000 francs à Mirabeau, et qu'il lui payait en outre 50,000 francs par mois. Il lui déroula le plan de sa conspiration contre-révolutionnaire, dont le premier acte devait être une adresse de Paris et des départements pour demander la liberté du roi. Tout reposait, dans ce plan, sur la puissance de la parole de Mirabeau. Enivré d'éloquence, cet orateur acheté ignorait que les paroles, qui ont tant de force d'agitation, n'en ont aucune d'apaisement. Elles lancent les nations, les baïonnettes seules les arrêtent. M. de Bouillé, homme de guerre, sourit de ces chimères d'homme de tribune. Cependant il ne le découragea pas de ses projets et promit d'y concourir. Il écrivit au roi de couvrir d'or la défection de Mirabeau, « scélérat habile, qui « pourrait peut-être réparer par cupidité le mal « qu'il avait fait par vengeance; » et de se défier de la Fayette, « enthousiaste chimérique, ivre « de faveur populaire, capable peut-être d'être « un chef de parti, incapable d'être le soutien « d'une monarchie. »

VI

Mirabeau mort, le roi en suivit la pensée en la modifiant; il écrivit en chiffres, à la fin d'avril, au marquis de Bouillé, pour lui annoncer qu'il partirait incessamment avec toute sa famille, dans une seule voiture qu'il faisait faire secrètement pour cet usage; il lui ordonnait d'établir une chaîne de postes de Châlons à Montmédy, ville frontière où il voulait se rendre. La route la plus directe de Paris à Montmédy passait par Reims; mais le roi, qui avait été sacré à Reims, craignait d'y être reconnu. Il préféra, malgré les observations de M. de Bouillé, passer par Varennes. La route de Varennes avait l'inconvénient de n'avoir pas de relais de poste partout. Il fallait y envoyer des relais sous différents prétextes; la présence de ces relais pouvait faire naître des soupçons dans le peuple de ces petites villes. La présence de détachements sur une route que les troupes ne fréquentaient pas habituellement avait le même danger. M. de Bouillé voulut détourner le roi de cette direction. Il lui représenta, dans sa réponse, que, si les détachements étaient forts, ils inquiéteraient les municipalités et les provoqueraient à la vigilance; que, s'ils

étaient faibles, ils ne pourraient le protéger. Il l'engagea aussi à ne pas employer une berline construite exprès et remarquable par sa forme, mais à se servir de deux diligences anglaises, voitures usitées alors et plus légères; il insista surtout sur la nécessité de prendre avec lui un homme sûr, ferme, décidé, pour le conseiller et le seconder dans toutes les circonstances imprévues d'un pareil voyage; il lui désigna le marquis d'Agoult, major des gardes-françaises; enfin il pria le roi d'engager l'empereur à faire opérer un mouvement de troupes autrichiennes, menaçant en apparence pour nos frontières du côté de Montmédy, afin que l'inquiétude des populations servît de prétexte et de justification aux mouvements des détachements et aux rassemblements de corps de cavalerie française autour de cette ville. Le roi consentit à cette démarche et promit de prendre avec lui le marquis d'Agoult; il refusa tout le reste. Peu de jours avant le départ, il envoya un million en assignats à M. de Bouillé pour servir aux achats secrets de rations et de fourrage et à la solde des troupes dévouées qui devaient seconder le projet. Ces dispositions faites, le marquis de Bouillé fit partir un officier affidé de son état-major, M. de Guoguelas, pour faire une reconnaissance complète de la route et du pays entre Châlons et Montmédy et en donner au roi un rapport exact et minutieux. Cet officier vit le roi, rapporta ses ordres à M. de Bouillé.

En attendant, M. de Bouillé se tenait prêt à exécuter tout ce qui avait été convenu : il avait éloigné les troupes patriotes et concentré les douze bataillons étrangers dont il était sûr. Un train d'artillerie de seize pièces de canon filait sur Montmédy. Le régiment de Royal-Allemand entrait à Stenay, un escadron de hussards était à Dun, un autre escadron à Varennes, deux escadrons de dragons devaient se trouver à Clermont le jour où le roi y passerait; ils étaient commandés par le comte Charles de Damas, officier habile et aventureux. M. de Damas avait ordre de porter de là un détachement à Sainte-Menehould, et de plus cinquante hussards détachés de Varennes devaient se rendre à Pont-Sommevelle, entre Châlons et Sainte-Menehould, sous prétexte d'assurer le passage d'un trésor qui apportait de Paris la solde des troupes. Ainsi, une fois Châlons traversé, la voiture du roi devait trouver, de relais en relais, des escortes de troupes fidèles. Le commandant de ces détachements s'approcherait de la portière, au moment où l'on changerait de chevaux, pour recevoir les ordres que le roi jugerait à propos de donner. Si le roi voulait poursuivre sa route sans être reconnu, ces officiers se contenteraient d'assurer contre tout obstacle son passage au relais, et ils se replieraient lentement derrière lui par la même route; si le roi voulait être escorté, ils feraient monter leurs dragons à cheval et l'escorteraient. Rien ne pouvait être plus sagement combiné, et le secret le plus étroit couvrait ces combinaisons.

Le 27 mai, le roi écrivit qu'il partirait le 19 du mois suivant, entre minuit et une heure du matin; qu'il sortirait de Paris dans une voiture bourgeoise; qu'à Bondy, première poste après Paris, il prendrait sa berline; qu'un de ses gardes du corps, destiné à lui servir de courrier, l'attendrait à Bondy; que, dans le cas où le roi n'y serait pas arrivé à deux heures, ce serait le signe qu'il aurait été arrêté; qu'alors ce courrier partirait seul et irait jusqu'à Pont-Sommevelle annoncer à M. de Bouillé que le coup était manqué, et prévenir ce général de pourvoir à sa propre sûreté et à celle des officiers compromis.

VII

Ces derniers ordres reçus, M. de Bouillé fit partir le duc de Choiseul avec ordre de se rendre à Paris, d'y attendre les ordres du roi et de précéder son départ de douze heures. M. de Choiseul devait ordonner à ses gens de se trouver à Varennes le 18, avec ses propres chevaux, qui conduiraient la voiture du roi. L'endroit où ces chevaux seraient placés dans la ville de Varennes devait être désigné au roi d'une manière précise pour que le changement de chevaux s'y fît sans hésitation et sans perte de temps. A son retour, M. de Choiseul avait ordre de prendre le commandement des hussards postés à Pont-Sommevelle, d'y attendre le roi, de l'escorter avec ses hussards jusqu'à Sainte-Menehould, et de poster là ses cavaliers avec la consigne de ne laisser passer personne sur la route de Paris à Varennes et de Paris à Verdun, pendant les vingt-quatre heures qui suivraient l'heure du passage du roi. M. de Choiseul reçut de la main de M. de Bouillé des ordres signés du roi lui-même, qui lui prescrivaient, ainsi qu'aux autres commandants des détachements, d'employer la force, au besoin, pour la sûreté et la conservation de Sa Majesté et de la famille royale, et pour l'arracher des mains du peuple, si le peuple venait à s'emparer

du roi. Dans le cas où la voiture aurait été arrêtée à Châlons, M. de Choiseul avertirait le général, rassemblerait tous les détachements et marcherait pour délivrer le roi ; il reçut six cents louis en or, pour les distribuer aux soldats des détachements et exalter leur dévouement, à l'instant où le roi paraîtrait et se ferait reconnaître.

M. de Guoguelas partit en même temps pour Paris pour reconnaître une seconde fois les lieux, en passant par Stenay, Dun, Varennes et Sainte-Menehould, et pour bien inculquer la topographie dans la mémoire du roi ; il devait rapporter les dernières instructions à M. de Bouillé, en revenant à Montmédy par une autre route. Le marquis de Bouillé partit lui-même de Metz, sous prétexte de faire une tournée d'inspection des places de son gouvernement. Il se rapprocha de Montmédy. Il était le 15 à Longwy ; il y reçut un mot du roi, qui lui annonçait que le départ était retardé de vingt-quatre heures, par la nécessité d'en cacher les préparatifs à une femme de chambre de la reine, démocrate fanatique capable de les dénoncer, et dont le service ne finissait que le 19. Sa Majesté ajoutait qu'elle n'emmènerait pas avec elle le marquis d'Agoult, parce que madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, avait revendiqué les droits de sa charge et voulait les accompagner.

Ce retard nécessitait des contre-ordres funestes ; toute la précision des lieux et des temps se trouvait compromise ; les passages de détachements devenaient des séjours ; les relais préparés pouvaient se retirer; cependant le marquis de Bouillé para, autant qu'il était en lui, à ces inconvénients, envoya des ordres modifiés aux commandants des détachements, et s'avança de sa personne le 20 à Stenay, où il trouva le régiment de Royal-Allemand, sur lequel il pouvait compter. Le 21, il réunit les généraux sous ses ordres ; il leur annonça que le roi passerait dans la nuit aux portes de Stenay et serait le lendemain matin à Montmédy ; il chargea le général Klinglin de préparer, sous le canon de cette place, un camp de douze bataillons et de vingt-quatre escadrons. Le roi devait habiter un château derrière le camp ; ce château servirait de quartier général. L'attitude du roi semblait plus convenable et plus sûre au milieu de son armée que dans une place forte. Les généraux ne témoignèrent aucune hésitation. M. de Bouillé laissa à Stenay le général d'Hoffelizze avec le régiment de Royal-Allemand ; ce général avait ordre de faire seller, à l'entrée de la nuit, les chevaux de ce régiment, de le faire monter à cheval à la pointe du jour, et d'envoyer à dix heures du soir un détachement de cinquante cavaliers entre Stenay et Dun, pour attendre le roi et l'escorter jusqu'à Stenay.

A la nuit, M. de Choiseul partit lui-même à cheval de Stenay, avec quelques officiers ; il s'avança jusqu'aux portes de Dun, où il ne voulut pas entrer, de peur que sa présence n'agitât le peuple. Il attendit là, en silence et dans l'ombre, l'arrivée du courrier qui devait précéder d'une heure les voitures. Les destinées d'une monarchie, le trône d'une dynastie, les vies de toute une famille royale, roi, reine, princesse, enfants, pesaient sur son âme. Cette nuit durait un siècle pour lui ; elle s'écoulait cependant sans que le galop d'un cheval sur la route vînt annoncer à ce groupe, caché sous des arbres, que le roi de France était sauvé ou perdu !

VIII

Que se passait-il aux Tuileries pendant ces heures décisives? Le secret du départ projeté avait été religieusement renfermé entre le roi, la reine, madame Élisabeth, quelques serviteurs dévoués et le comte de Fersen, gentilhomme suédois chargé des préparatifs extérieurs. Des rumeurs vagues, semblables aux pressentiments des choses qui courent, avant les événements, parmi le peuple, étaient, il est vrai, répandues, depuis quelques jours ; mais ces rumeurs étaient plutôt l'effet de la disposition inquiète des esprits que d'aucune révélation positive des confidents de la fuite. Ces bruits cependant, qui venaient assiéger sans cesse M. de la Fayette et son état-major, faisaient redoubler de surveillance autour du château et jusque dans l'intérieur des appartements du roi. Depuis les 5 et 6 octobre, la maison militaire avait été licenciée ; les compagnies de gardes du corps, dont chaque soldat était un gentilhomme, et dont l'honneur, la race, le sang, la tradition, l'esprit de corps assuraient l'inébranlable fidélité, n'existaient plus. Cette vigilance respectueuse, qui faisait pour eux un culte de leur service, autour des personnes royales, avait fait place à l'ombrageuse surveillance de la garde nationale, qui épiait le roi bien plus qu'elle ne gardait le monarque. Les gardes suisses, il est vrai, entouraient encore les Tuileries ; mais les Suisses n'occupaient que les postes extérieurs. L'intérieur des Tuileries, les escaliers, les com-

munications entre les appartements étaient surveillés par la garde nationale. M. de la Fayette y venait à toute heure; ses officiers rôdaient la nuit à toutes les issues, et des ordres non écrits mais tacites les autorisaient à empêcher le roi lui-même de sortir de son palais après minuit.

A cette surveillance officielle venait s'adjoindre l'espionnage secret et plus intime de cette nombreuse domesticité du palais, où l'esprit de la Révolution était venu encourager l'infidélité et sanctifier l'ingratitude. Là, comme plus haut, la délation s'appelait vertu et la trahison patriotisme. Dans les murs de ce palais de ses pères, le roi n'avait de sûr que le cœur de la reine, de sa sœur et de quelques courtisans de son infortune, dont les gestes mêmes étaient rapportés à M. de la Fayette. Ce général avait expulsé violemment et injurieusement du château des gentilshommes fidèles, qui étaient venus fortifier la garde des appartements, le jour de l'émeute de Vincennes. Le roi avait dû voir, les larmes aux yeux, ses amis les plus dévoués chassés honteusement de sa demeure, et livrés par son protecteur officiel aux risées et aux outrages de la populace. La famille royale ne pouvait donc trouver aucune complicité au dedans pour favoriser son évasion.

IX

Le comte de Fersen fut le principal confident et presque le seul agent de cette hasardeuse entreprise. Jeune, beau, dévoué, il avait été admis, dans les jours heureux de Marie-Antoinette, aux intimités de Trianon. On dit qu'un culte chevaleresque, auquel le respect seul l'empêchait de donner le nom d'amour, l'avait dès ce temps-là attaché à la reine; ce culte de la beauté était devenu dans l'âme du Suédois un dévouement passionné ou malheur. L'instinct de la reine n'égara point cette princesse, quand elle chercha, dans sa pensée, à quel zèle elle pourrait confier le salut du roi et celui de ses enfants; elle pensa à M. de Fersen : il partit de Stockholm au premier signe, il vit la reine et le roi, il se chargea de faire préparer la voiture qui devait attendre à Bondy l'auguste famille. Son titre d'étranger couvrait toutes ses démarches; il les combina avec un bonheur égal à son dévouement. Trois anciens gardes du corps, MM. de Valory, de Moustier et de Maldan, furent mis par lui dans la confidence, et préparés au rôle pour lequel la confiance du roi les avait choisis; ils devaient se déguiser en domestiques, monter sur le siége des voitures, et protéger la famille royale contre tous les hasards de la route. Ces trois noms obscurs de gentilshommes de province ont effacé ce jour-là les noms de cour. En cas d'arrestation du roi, ils prévoyaient leur sort; mais pour être les sauveurs de leur souverain, ils s'offrirent courageusement à être les victimes du peuple.

X

La reine s'occupait depuis longtemps de l'idée de cette fuite. Dès le mois de mars elle avait chargé une de ses femmes de faire parvenir à Bruxelles un trousseau complet pour Madame royale et des habits pour le Dauphin; elle avait fait passer de même son nécessaire de voyage à l'archiduchesse Christine sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, sous prétexte de lui faire un présent; ses diamants et ses bijoux avaient été confiés à Léonard, son coiffeur, qui parti, avant elle, avec le duc de Choiseul. Ces légers indices d'une fuite méditée n'avaient pas échappé complétement à la vigilance perfide d'une femme de son service intérieur; cette femme avait noté des chuchotements et des gestes; elle avait remarqué des portefeuilles ouverts sur la table, des parures manquant dans leurs écrins; elle dénonça ces symptômes à M. de Gouvion, aide de camp de M. de la Fayette, avec lequel elle avait des relations intimes. M. de Gouvion en fit part au maire de Paris et à son général. Mais ces dénonciations se renouvelaient si souvent et de tant de côtés, elles avaient été si souvent démenties par le fait, qu'on avait fini par y attacher peu d'importance. Ce jour-là cependant les avertissements de cette femme infidèle firent redoubler les mesures de surveillance nocturne autour du château. M. de Gouvion retint chez lui au palais, sous différents prétextes, plusieurs officiers de la garde nationale, il les plaça à toutes les portes; lui-même, avec cinq chefs de bataillon, passa une partie de la nuit à la porte de l'ancien appartement du duc de Villequier, qui avait été plus spécialement désignée à sa vigilance. On lui avait dit, ce qui était vrai, que la reine communiquait de ses cabinets, par un corridor secret, avec les appartements de cet ancien capitaine des gardes, et que le roi, habile, comme on le sait, dans les travaux de serrurerie, s'était procuré de fausses clefs qui en ouvraient les portes.

Enfin ces bruits, qui transpiraient de la garde

nationale jusque dans les clubs, avaient transformé, cette nuit-là, chaque patriote en geôlier du roi. On lit avec étonnement, dans le journal de Camille Desmoulins, à cette date du 20 juin 1791, ces mots : « La soirée fut très-calme à « Paris. Je revenais, dit Desmoulins, à onze « heures, du club des Jacobins, avec Danton et « d'autres patriotes, nous n'avons vu dans tout le « chemin qu'une seule patrouille. Paris me parut « cette nuit si abandonné, que je ne pus m'em- « pêcher d'en faire la remarque. L'un de nous, « Fréron, qui avait dans sa poche une lettre dans « laquelle on le prévenait que le roi partirait « cette nuit, voulut observer le château. Il vit « M. de la Fayette y entrer à onze heures. » — Le même Camille Desmoulins raconte plus loin les inquiétudes instinctives du peuple dans cette nuit fatale. « La nuit, dit-il, où la famille des « Capets prit la fuite, le sieur *Busebi*, perruquier, « rue de Bourbon, s'est transporté chez le sieur « *Hucher*, boulanger et sapeur du bataillon des « Théatins, pour lui communiquer ses craintes « sur ce qu'il venait d'apprendre des dispositions « que le roi faisait pour s'enfuir. Ils courent à « l'instant réveiller leurs voisins, et bientôt assem- « blés, au nombre d'une trentaine, ils se rendent « chez M. de la Fayette et lui annoncent que le « roi va partir; ils le somment de prendre immé- « diatement des mesures pour s'y opposer. M. de « la Fayette se mit à rire et leur recommanda de « retourner tranquillement chez eux. Pour n'être « pas arrêtés en se retirant, ils lui demandent le « mot d'ordre : il le leur donne. Lorsqu'ils ont le « mot d'ordre, ils se portent aux Tuileries, où ils « n'aperçoivent aucun mouvement, si ce n'est un « grand nombre de cochers de fiacre qui boivent « autour de ces petites boutiques ambulantes « qui se trouvent près du guichet du Carrousel. « Ils font le tour des cours jusqu'à la porte du « Manége, où se tenait l'Assemblée, et ils n'a- « perçoivent rien de suspect; mais à leur retour, « ils sont surpris de ne plus trouver un seul « fiacre sur la place. Ils avaient tous disparu, ce « qui leur fit conjecturer que quelques-unes de « ces voitures avaient servi aux personnes qui « devaient accompagner cette indigne famille. »

On voit par cette agitation sourde de l'esprit public et par la sévérité de l'emprisonnement du roi, combien l'évasion de tant de personnes à la fois était difficile. Cependant, soit par la complicité de quelques gardes nationaux affidés, qui avaient demandé pour ce jour-là les postes intérieurs, et qui fermèrent les yeux aux infractions des consignes, soit par l'habileté des mesures prises de loin par le comte de Fersen, soit enfin que la Providence voulût donner une dernière lueur d'espoir et de salut à ceux qu'elle allait si vite accabler de tant d'infortunes, toute la prudence des gardiens fut trompée, et la Révolution laissa un moment échapper sa proie.

XI

Le roi et la reine, comme à l'ordinaire, admirent, à leur coucher, les personnes qui avaient l'habitude de leur faire leur cour à cette heure. Ils ne congédièrent pas leur domesticité plus tôt que les autres jours. Mais aussitôt qu'ils furent laissés seuls, ils s'habillèrent de nouveau. Ils revêtirent des costumes de voyage très-simples et conformes au rôle que chacun des fugitifs devait affecter. Ils se réunirent avec madame Élisabeth et leurs enfants dans la chambre de la reine, ils gagnèrent de là, par une communication secrète, l'appartement du duc de Villequier, et sortirent du palais par groupes séparés à un certain intervalle de temps les uns des autres, pour ne pas attirer l'attention des sentinelles des cours par un rassemblement de tant de personnes à la fois. A la faveur du mouvement de gens à pied ou en voiture qui sortaient à cette heure du château, après le coucher du roi, et que M. de Fersen avait eu soin, sans doute, de multiplier et d'encombrer ce soir-là, ils parvinrent sans avoir été reconnus jusqu'au Carrousel. La reine donnait le bras à un des gardes du corps et menait Madame royale par la main. En traversant le Carrousel, elle rencontra M. de la Fayette, suivi d'un ou deux officiers de son état-major, qui entrait aux Tuileries pour s'assurer par lui-même que les mesures provoquées par les révélations de la journée étaient bien prises. Elle frissonna en reconnaissant l'homme qui représentait à ses yeux l'insurrection et la captivité; mais, en échappant à son regard, elle crut avoir échappé à la nation même, et elle sourit en faisant tout haut un retour sur la déception de ce surveillant trompé qui le lendemain ne pourrait plus rendre au peuple ses captifs. Madame Élisabeth, appuyée aussi sur le bras d'un des gardes, suivait à quelque distance. Le roi avait voulu sortir le dernier avec le Dauphin, âgé de sept ans. Le comte de Fersen, déguisé en cocher, marchait un peu plus loin devant le roi et lui servait de guide. Le rendez-vous de la famille royale était sur le quai des

Théatins, où deux voitures bourgeoises attendaient les voyageurs. Les femmes de la reine et la marquise de Tourzel les y avaient devancés.

Dans le trouble d'une fuite si hasardeuse et si compliquée, la reine et son guide traversèrent le Pont-Royal et s'enfoncèrent un instant dans la rue du Bac. S'apercevant de son erreur, l'inquiétude la saisit, elle revint précipitamment sur ses pas. Le roi et son fils, obligés de venir au même endroit par des rues détournées et par un autre pont, tardèrent une demi-heure. Ce fut un siècle pour sa femme et pour sa sœur. Enfin ils arrivèrent, ils se précipitèrent dans la première voiture; le comte de Fersen monta sur le siége, saisit les rênes et conduisit lui-même la famille royale jusqu'à Bondy, premier relais de poste entre Paris et Châlons. Là, on trouva tout attelés, par les soins du comte, la berline construite pour le roi et un cabriolet de suite. Les deux femmes de la reine et un des gardes du corps déguisés montèrent dans le cabriolet; le roi, la reine, le Dauphin, Madame royale, madame Élisabeth, la marquise de Tourzel, dans la berline. Deux gardes du corps s'assirent l'un devant, l'autre derrière. Le comte de Fersen baisa les mains du roi et de la reine, les confia à la Providence et regagna Paris, d'où il partit la même nuit par une autre route pour Bruxelles, afin de rejoindre la famille royale plus tard. A la même heure, Monsieur, frère du roi, comte de Provence, partait aussi du palais du Luxembourg pour Bruxelles, où il arriva sans être reconnu.

XII

Les voitures du roi roulaient sur la route de Châlons : les relais de huit chevaux étaient commandés à toutes les postes, un moment d'avance. Cette quantité de chevaux, la grandeur et la forme remarquable de la berline, le nombre des voyageurs qui en occupaient l'intérieur, les gardes du corps, dont la livrée s'accordait mal avec leur noble physionomie et leur attitude militaire, cette figure bourbonienne de Louis XVI assis au fond, dans le coin de la voiture, et qui contrastait avec le rôle de valet de chambre qu'avait emprunté le roi, toutes ces circonstances étaient de nature à éveiller les soupçons sur la route et à compromettre le salut de la famille royale. Mais le passeport du ministre des affaires étrangères répondait à tout. Ce passe-port était ainsi conçu « : De par « le roi, mandons de laisser passer madame la « baronne de Korf, se rendant à Francfort avec « ses deux enfants, une femme, un valet de cham- « bre et trois domestiques; » et plus bas : « Le « ministre des affaires étrangères, *Montmorin*. » Ce nom étranger, ce titre de baronne allemande, l'opulence proverbiale des banquiers de Francfort, à laquelle le peuple était accoutumé de prêter les plus splendides et les plus bizarres équipages, tout avait été bien calculé par le comte de Fersen pour pallier ce que le cortége royal avait de trop suspect et de trop insolite. En effet, rien n'excita l'émotion publique et rien ne ralentit la course jusqu'à Montmirail, petite ville entre Meaux et Châlons. Là, une réparation à faire à la berline suspendit d'une heure le départ du roi. Ce retard d'une heure, pendant lequel la fuite du monarque pouvait être découverte aux Tuileries et des courriers lancés sur sa trace, consterna les fugitifs. Cependant la voiture fut promptement réparée, et les voyageurs repartirent sans se douter que cette heure perdue coûtait peut-être la liberté et la vie à quatre personnes sur cinq qui composaient la famille royale.

Ils étaient pleins de sécurité et de confiance. L'heureux succès de leur évasion du château, leur sortie de Paris, la ponctualité des relais jusque-là, la solitude des routes, l'inattention des villes et des villages qu'ils étaient obligés de traverser, tant de dangers déjà derrière eux, le salut si près devant eux, chaque tour de roue les rapprochant de M. de Bouillé et des troupes fidèles postées par lui pour les recevoir, la beauté même de la saison et du jour, si doux à des yeux qui ne se reposaient depuis deux ans que sur les foules séditieuses des Tuileries ou sur les forêts de baïonnettes du peuple armé sous leurs fenêtres, tout leur soulageait le cœur, tout leur faisait croire que la Providence se déclarait enfin pour eux, et que les prières si ferventes et si pures de ces enfants pressés sur leurs genoux, et de cet ange visible qui les accompagnait sous les traits de madame Élisabeth, avaient vaincu le malheur obstiné de leur sort.

Ils entrèrent à Châlons sous ces heureux auspices. C'était la seule grande ville qu'ils eussent à traverser. Il était trois heures et demie de l'après-midi. Quelques oisifs se groupaient autour des voitures pendant qu'on changeait les chevaux. Le roi se montra un peu imprudemment à la portière; il fut reconnu du maître de poste. Mais ce brave homme sentit qu'il avait la vie de son souverain dans un regard ou dans un geste d'étonnement; il refoula son émotion dans son âme; il détourna l'attention de la foule, aida lui-même à atteler les chevaux à la voiture du roi, et pressa les postillons

de partir. Le sang de son roi ne tacha pas cet homme, parmi tout ce peuple.

La voiture roula hors des portes de Châlons. Le roi, la reine, madame Élisabeth dirent à la fois : « Nous sommes sauvés! » En effet, après Châlons, le salut du roi n'appartenait plus au hasard, mais à la prudence et à la force. Le premier relais était à Pont-Sommevelle. On a vu plus haut qu'en vertu des dispositions de M. de Bouillé, M. de Choiseul et M. de Guoguelas, à la tête d'un détachement de cinquante hussards, devaient s'y trouver pour protéger le roi, au besoin, et se replier derrière lui; ils devaient, en outre, aussitôt qu'ils apercevraient la voiture du roi, envoyer un hussard avertir le poste de Sainte-Menehould, et de là celui de Clermont, du prochain passage de la famille royale. Le roi se croyait sûr de trouver là des amis dévoués et armés; il ne trouva personne. M. de Choiseul, M. de Guoguelas et les cinquante hussards étaient partis depuis une demi-heure. Le peuple semblait inquiet et agité, il rôdait en murmurant autour des voitures; il examinait d'un regard soupçonneux les voyageurs. Néanmoins, personne n'osa s'opposer au départ, et le roi arriva à sept heures et demie du soir à Sainte-Menehould. Dans cette saison de l'année il faisait encore grand jour. Inquiet d'avoir passé deux des relais assignés, sans y trouver les escortes convenues, le roi, par un mouvement naturel, mit la tête à la portière pour chercher dans la foule un regard d'intelligence ou un officier affidé qui lui révélât le motif de cette absence des détachements. Ce mouvement le perdit. Le fils du maître de poste, Drouet, reconnut le roi, qu'il n'avait jamais vu, à sa ressemblance avec l'effigie de Louis XVI sur les pièces de monnaie.

Néanmoins, comme les voitures étaient déjà attelées, les postillons à cheval, et la ville occupée par un détachement de dragons qui pouvait forcer le passage, ce jeune homme n'osa pas entreprendre d'arrêter seul les voitures dans cet endroit.

XIII

Le commandant du détachement de dragons posté, qui épiait en se promenant sur la place, avait reconnu également les voitures royales au signalement qu'on lui en avait remis. Il voulut faire monter la troupe à cheval, pour suivre le roi; mais les gardes nationales de Sainte-Menehould, rapidement instruites par une rumeur sourde de la ressemblance des voyageurs avec les portraits de la famille royale, enveloppèrent la caserne, fermèrent la porte des écuries et s'opposèrent au départ des dragons. Pendant ce mouvement rapide et instinctif du peuple, le fils du maître de poste sellait son meilleur cheval et partait à toute bride pour devancer à Varennes l'arrivée des voitures, dénoncer ses soupçons à la municipalité de cette ville, et provoquer les patriotes à l'arrestation du monarque. Pendant que cet homme galopait sur la route de Varennes, le roi, dont il portait la destinée, poursuivait, sans défiance, sa course vers cette même ville. Drouet était sûr de devancer le roi, car la route de Sainte-Menehould à Varennes décrit un angle considérable et va passer par Clermont, où se trouve un relais intermédiaire, tandis que le chemin direct, tracé seulement pour les piétons et les cavaliers, évite Clermont, aboutit directement à Varennes et accourcit ainsi de quatre lieues la distance entre cette ville et Sainte-Menehould. Drouet donc avait des heures devant lui, et la perte courait plus vite que le salut. Cependant, par un étrange enchevêtrement du sort, la mort courait aussi derrière Drouet et menaçait à son insu les jours de cet homme pendant que lui-même menaçait, à l'insu du roi, les jours de son souverain.

Un maréchal des logis des dragons enfermés dans la caserne de Sainte-Menehould avait seul trouvé moyen de monter à cheval et d'échapper à la surveillance du peuple. Instruit par son commandant du départ précipité de Drouet, et en soupçonnant le motif, il s'était lancé à sa poursuite sur la route de Varennes, sûr de l'atteindre et résolu de le tuer. Il le suivait en effet à vue, mais toujours à distance pour ne pas exciter ses soupçons et pour l'approcher insensiblement et le joindre enfin dans un moment favorable et dans un endroit isolé de la route. Drouet, qui s'était retourné plusieurs fois pour voir s'il n'était pas poursuivi, avait aperçu ce cavalier et compris ce manége; né dans le pays et en connaissant tous les sentiers, il se jette tout à coup hors de la route à travers champs, et, à la faveur d'un bois où il s'enfonce avec son cheval, il échappe à la vue du maréchal des logis et poursuit à toute bride sa course sur Varennes.

Arrivé à Clermont, le roi est reconnu par le comte Charles de Damas qui l'attendait à la tête de deux escadrons. Sans mettre obstacle au départ des voitures, la municipalité de Clermont, en proie à de vagues soupçons par le séjour prolongé de ces troupes, ordonne aux dragons de ne pas marcher. Ils obéissent au peuple. Le

comte de Damas, abandonné de ses escadrons, trouve moyen de s'évader avec un sous-officier et trois dragons seulement, et galope vers Varennes à quelque distance du roi : trop faible ou trop tardif secours.

La famille royale, enfermée dans la berline et voyant que rien ne mettait obstacle à sa marche, ignorait ces sinistres incidents. Il était onze heures et demie du soir quand les voitures arrivèrent aux premières maisons de la petite ville de Varennes. Tout dormait ou semblait dormir, tout était désert et silencieux. On se rappelle que Varennes n'était pas sur la ligne de poste de Châlons à Montmédy, le roi ne devait pas y trouver de chevaux. Il avait été convenu entre lui et M. de Bouillé que les chevaux de M. de Choiseul se trouveraient placés d'avance en un lieu désigné dans Varennes, et relayeraient les voitures pour les conduire à Dun et à Stenay, où M. de Bouillé attendait le roi. On a vu aussi que, d'après les instructions de M. de Bouillé, M. de Choiseul et M. de Guoguelas qui, avec le détachement de cinquante hussards, devaient attendre le roi à Pont-Sommevelle et se replier ensuite derrière lui, ne l'avaient pas attendu et ne l'avaient pas suivi. Au lieu de se trouver en même temps que ce prince à Varennes, ces officiers, en quittant Pont-Sommevelle, avaient pris avec leur détachement un chemin qui évite Sainte-Menehould et qui allonge de plusieurs lieues la distance entre Pont-Sommevelle et Varennes. Ce changement de route avait pour objet d'éviter Sainte-Menehould, où le passage des hussards avait excité l'avant-veille quelque agitation. Il en résultait que ni M. de Guoguelas, ni M. de Choiseul, ces deux confidents et ces deux guides de la fuite, n'étaient à Varennes au moment de l'arrivée du roi. Ils n'y arrivèrent qu'une heure après lui. Les voitures s'étaient arrêtées à l'entrée de Varennes.

Le roi, étonné de n'apercevoir ni M. de Choiseul, ni M. de Guoguelas, ni escorte, ni relais, attendait avec anxiété que le bruit des fouets des postillons fît approcher enfin les chevaux qui lui étaient nécessaires pour continuer sa route. Les trois gardes du corps descendent et vont de porte en porte s'informer du lieu où les chevaux auraient été placés. Personne ne peut leur répondre.

XIV

La petite ville de Varennes est formée de deux quartiers distincts, ville haute et ville basse, séparés par une rivière et un pont : M. de Guoguelas avait placé le relais dans la ville basse, de l'autre côté du pont. La mesure en elle-même était prudente, puisqu'elle faisait traverser aux voitures le défilé du pont avec les chevaux lancés de Clermont, et qu'en cas d'émotion populaire le changement des chevaux et le départ étaient plus faciles une fois le pont franchi. Mais il fallait que le roi en fût averti : il ne l'était pas. Le roi et la reine, vivement agités, descendent eux-mêmes de voiture et errent une demi-heure dans les rues désertes de la ville haute, cherchant à découvrir le relais. Ils frappent aux portes des maisons où ils voient des lumières, ils interrogent : on ne les comprend pas. Ils reviennent enfin découragés rejoindre les voitures que les postillons impatientés menacent de dételer et d'abandonner. A force d'instances, d'or et de promesses, ils décident ces hommes à remonter à cheval et à passer outre. Les voitures repartent. Les voyageurs se rassurent : ils attribuent cet accident à un malentendu et se voient en espoir dans quelques minutes au milieu du camp de M. de Bouillé. La ville haute est traversée sans obstacle. Les maisons fermées reposent dans le calme le plus trompeur. Quelques hommes seulement veillent, et ces hommes sont cachés et silencieux.

Entre la ville haute et la ville basse s'élève une tour à l'entrée du pont qui les sépare. Cette tour pose sur une voûte massive, sombre et étroite, que les voitures sont obligées de franchir au pas et où le moindre obstacle peut entraver le passage. Reste de la féodalité, piége sinistre où la noblesse prenait jadis les peuples, et où, par un retour étrange, le peuple devait prendre un jour toute une monarchie. Les voitures sont à peine engagées dans l'obscurité de cette voûte que les chevaux, effrayés par une charrette renversée et par des obstacles jetés devant leurs pas, s'arrêtent, et que cinq ou six hommes sortant de l'ombre, les armes à la main, s'élancent à la tête des chevaux, aux siéges et aux portières des voitures, et ordonnent aux voyageurs de descendre et de venir, à la municipalité, faire vérifier leurs passe-ports. L'homme qui commandait ainsi à son roi, c'était Drouet. A peine arrivé de Sainte-Menehould, il était allé arracher à leur premier sommeil quelques jeunes patriotes de ses amis, leur faire part de ses conjectures et leur souffler l'inquiétude dont il était dévoré. Peu sûrs encore de la réalité de leurs soupçons ou voulant réserver pour eux seuls la gloire d'ar-

rêter le roi de France, ils n'avaient pas averti la municipalité, éveillé la ville, ni ameuté le peuple. L'apparence d'un complot flattait plus leur patriotisme; ils se sentaient à eux seuls toute la nation.

A cette apparition soudaine, à ces cris, à la lueur de ces sabres et de ces baïonnettes, les gardes du corps se lèvent de leurs siéges, portent la main sur leurs armes cachées et demandent d'un coup d'œil les ordres du roi. Le roi leur défend d'employer la force pour lui ouvrir un passage. On retourne les chevaux et on ramène les voitures, escortées par Drouet et ses amis, devant la maison d'un épicier nommé Sausse, qui était en même temps procureur-syndic de la commune de Varennes. Là on fait descendre le roi et la famille pour examiner les passe-ports et constater la réalité des soupçons du peuple. Au même moment les affidés de Drouet se répandent en poussant des cris par toute la ville, frappent aux portes, montent au clocher, sonnent le tocsin. Les habitants effrayés s'éveillent; les gardes nationaux de la ville et des campagnes voisines arrivent, un à un, à la porte de M. Sausse; d'autres se portent au quartier du détachement pour séduire les troupes ou pour les désarmer. En vain le roi commence par nier sa qualité : ses traits, ceux de la reine le trahissent; il se nomme alors au maire et aux officiers municipaux; il prend les mains de M. Sausse « Oui, je suis votre roi, dit-il, et je « confie mon sort et celui de ma femme, de ma « sœur, de mes enfants à votre fidélité! Nos vies, « le sort de l'empire, la paix du royaume, le « salut même de la constitution sont entre vos « mains ! Laissez-moi partir; je ne fuis pas vers « l'étranger, je ne sors pas du royaume, je vais « au milieu d'une partie de mon armée et dans « une ville française recouvrer ma liberté réelle, « que les factieux ne me laissent pas à Paris, et « traiter de là avec l'Assemblée, dominée comme « moi par la terreur de la populace. Je ne vais « pas détruire, je vais abriter et garantir la constitution; si vous me retenez, c'en est fait « d'elle, de moi, de la France peut-être! Je « vous conjure comme homme, comme mari, « comme père, comme citoyen! Ouvrez-nous « la route! dans une heure nous sommes sau« vés! la France est sauvée avec nous! Et si « vous gardez dans le cœur cette fidélité que vous « professez dans vos paroles pour celui qui « fut votre maître, je vous ordonne comme « roi ! »

XV

Ces hommes, attendris, respectueux dans leur violence, hésitent et semblent vaincus; on voit, à leur physionomie, à leurs larmes, qu'ils sont combattus entre leur pitié naturelle pour un si soudain renversement du sort et leur conscience de patriotes. Le spectacle de leur roi suppliant qui presse leurs mains dans les siennes, de cette reine tour à tour majestueuse et agenouillée, qui s'efforce, ou par le désespoir ou par la prière, d'arracher de leur bouche le consentement au départ, les bouleverse. Ils céderaient s'ils n'écoutaient que leur âme : mais ils commencent à craindre pour eux-mêmes la responsabilité de leur indulgence. Le peuple leur demandera compte de son roi, la nation de son chef. L'égoïsme les endurcit. La femme de M. Sausse, que son mari consulte souvent du regard, et dans le cœur de laquelle la reine espère trouver plus d'accès, reste elle-même la plus insensible. Pendant que le roi harangue les officiers municipaux, la princesse éplorée, ses enfants sur ses genoux, assise dans la boutique entre deux ballots de marchandises, montre ses enfants à madame Sausse : « Vous êtes mère, madame, lui dit la « reine; vous êtes femme! le sort d'une femme « et d'une mère est entre vos mains! Songez à « ce que je dois éprouver pour ces enfants, pour « mon mari! D'un mot je vous les devrai! la reine « de France vous devra plus que son royaume, « plus que la vie! — Madame, » répond sèchement la femme de l'épicier avec ce bon sens trivial des cœurs où le calcul éteint la générosité, « je « voudrais vous être utile. Vous pensez au roi, « moi je pense à M. Sausse. Une femme doit « penser pour son mari. »

Tout espoir est détruit, puisqu'il n'y a plus de pitié dans le cœur même des femmes. La reine, indignée et furieuse, se retire, avec madame Élisabeth et les enfants, dans deux petites chambres hautes de la maison de madame Sausse; elle fond en larmes. Le roi, entouré en bas d'officiers municipaux et de gardes nationaux, a renoncé aussi à les fléchir; il monte et redescend sans cesse l'escalier de bois de la misérable échoppe; il va de la reine à sa sœur, de sa sœur à ses enfants. Ce qu'il n'a pu obtenir de la commisération, il l'espère du temps et de la force. Il ne croit pas que ces hommes, qui lui témoignent encore de la sensibilité et une sorte de culte, persistent réellement à le retenir et à attendre les ordres de l'Assemblée. Dans tous les

cas, il est convaincu qu'il sera délivré, avant le retour des courriers envoyés à Paris, par les forces de M. de Bouillé, dont il se sait entouré à l'insu du peuple; il s'étonne seulement que le secours soit si lent à paraître. Les heures cependant sonnaient, la nuit s'écoulait, et le secours n'arrivait pas.

XVI

L'officier détaché qui commandait l'escadron de hussards posté à Varennes par M. de Bouillé n'était pas dans la confidence entière du complot. On lui avait dit seulement qu'un trésor devait passer, et qu'il aurait à l'escorter. Aucun courrier ne précédait la voiture du roi, aucun cavalier n'était venu de Sainte-Menehould le prévenir de rassembler sa troupe ; MM. de Choiseul et de Guoguelas, qui devaient se trouver à Varennes avant l'arrivée du roi et communiquer à cet officier les derniers ordres secrets de sa mission, n'y étaient pas. L'officier était livré à lui-même et à ses propres incertitudes. Deux autres officiers sans troupes, mis par M. de Bouillé dans la confidence complète du voyage, avaient été envoyés par ce général à Varennes ; mais ils étaient restés dans la ville basse et dans la même auberge où les chevaux de M. de Choiseul, destinés aux voitures du roi, étaient logés; ils ignoraient ce qui se passait dans l'autre partie de la ville; ils attendaient, conformément à leurs ordres, l'apparition de M. de Guoguelas; ils ne sont réveillés que par le bruit du tocsin.

M. de Choiseul et M. de Guoguelas avec le comte Charles de Damas et ses trois dragons fidèles galopaient cependant vers Varennes, échappés avec peine de l'insurrection de l'escadron de Clermont; arrivés aux portes de la ville, trois quarts d'heure après l'arrestation du roi, la garde nationale les reconnait, les arrête, fait mettre pied à terre à leur faible détachement avant de leur permettre l'entrée. Ils demandent à parler au roi. On le permet. Le roi leur défend de tenter la violence. Il attend, de minute en minute, les forces supérieures de M. de Bouillé. M. de Guoguelas néanmoins sort de la maison, il voit les hussards mêlés à la foule qui couvre la place, il veut faire l'épreuve de leur fidélité. « Hussards! « leur crie-t-il imprudemment, êtes-vous pour « la nation ou pour le roi? — Vive la nation! « répondent les soldats ; nous tenons et nous « tiendrons toujours pour elle. » Le peuple applaudit. Un sergent de la garde nationale prend le commandement des hussards. Leur commandant s'échappe. Il va se réunir, dans la ville basse, aux deux officiers placés près des chevaux de M. de Choiseul, et tous les trois sortent de la ville et vont prévenir à Dun leur général.

On avait tiré sur ces deux officiers quand, informés de l'arrestation des voitures, il avaient tenté de se rendre près du roi. La nuit entière s'était accomplie dans ces différentes vicissitudes. Déjà les gardes nationales des villages voisins arrivaient en armes à Varennes; on y élevait des barrières entre la ville haute et la ville basse, et des courriers expédiés par la municipalité allaient avertir les municipalités de Metz et de Verdun d'envoyer en toute hâte à Varennes des troupes, du canon, pour prévenir l'enlèvement du roi par les forces de M. de Bouillé qui s'approchait.

Le roi cependant, la reine, madame Élisabeth et les enfants reposaient, quelques moments, tout habillés, dans les chambres de la maison de M. Sausse, au murmure menaçant des pas et des voix du peuple inquiet qui chaque minute grossissait sous leurs fenêtres. Tel était l'état des choses à Varennes à sept heures du matin. La reine ne dormit pas. Toutes ses passions, de femme, de mère, de reine, la colère, la terreur, le désespoir, se livrèrent un tel assaut dans son âme, que ses cheveux, blonds la veille, furent blancs le lendemain.

XVII

A Paris, un mystère profond avait couvert le départ du roi. M. de la Fayette, qui était venu deux fois aux Tuileries s'assurer, par ses propres yeux, de l'exécution sévère de ses consignes, en était sorti la dernière fois, à minuit, bien convaincu que ces murs gardaient fidèlement le gage du peuple. Ce n'est qu'à sept heures du matin du 21 juin, que les personnes de la domesticité du château, entrant chez le roi et chez la reine, trouvèrent les lits intacts, les appartements vides, et semèrent l'étonnement et la terreur parmi la garde du palais. La famille fugitive avait ainsi dix ou douze heures d'avance sur ceux qui tenteraient de la poursuivre; supposé qu'on devinât la route et qu'on l'atteignît, on ne l'atteindrait que par des courriers. Les gardes du corps qui accompagnaient le roi arrêteraient aisément ces courriers eux-mêmes. Enfin, on ne tenterait de s'opposer de vive lutte à la fuite que dans les villes où elle serait protégée déjà par les détachements apostés de M. de Bouillé.

Cependant Paris s'éveillait. La rumeur, sortie du château, se répandait dans les quartiers adjacents, et de proche en proche, jusque dans les faubourgs. On s'abordait avec ces mots sinistres : Le roi est parti! On se refusait à le croire. On se portait en foule au château pour s'en assurer, on interrogeait les gardes, on invectivait les traîtres, on croyait marcher sur un complot prêt à éclater. Le nom de M. de la Fayette courait avec des imprécations sur toutes les lèvres : « Est-il stu« pide? est-il complice? Comment l'évasion de « tant de personnes royales, à travers tant de « détours, de guichets, de sentinelles, a-t-elle « pu s'accomplir sans connivence? » On forçait les portes pour visiter les appartements. Le peuple en parcourait tous les secrets. Partagé entre la stupeur et l'insulte, il se vengeait, sur les objets inanimés, du long respect qu'il avait porté à ces demeures. Il passait de la terreur à la risée. On décrochait un portrait du roi de la chambre à coucher, et on le suspendait, comme un meuble à vendre, à la porte du château. Une fruitière prenait possession du lit de la reine pour y vendre des cerises, en disant : « C'est aujourd'hui le tour de la nation de se mettre à son aise. » On voulut coiffer une jeune fille d'un bonnet de la reine; elle se récria que son front en serait souillé, et le foula aux pieds avec indignation et avec mépris. On entra dans le cabinet d'étude du jeune Dauphin : le peuple fut attendri et respecta les livres, les cartes, les instruments de travail de l'enfant-roi. Les rues, les places publiques étaient encombrées de foule. Les gardes nationales se rassemblaient, les tambours battaient le rappel, le canon d'alarme tonnait de minute en minute. Les hommes à piques et à bonnets de laine, origine du bonnet rouge, reparaissaient et éclipsaient les uniformes. Santerre, agitateur des faubourgs et brasseur de bière, enrôlait à lui seul deux mille piques. La colère du peuple commençait à dominer sur sa terreur : elle éclatait en paroles cyniques et en actes injurieux contre la royauté. A la Grève, on mutilait le buste de Louis XVI, placé sous la sinistre lanterne qui avait servi d'instrument aux premiers crimes de la Révolution. « Quand donc, s'écriaient les démagogues, le peuple se fera-t-il justice de tous ces rois de bronze et de marbre, monuments honteux de sa servitude et de son idolâtrie? » On arrachait aux marchands les images du roi : les uns les brisaient, les autres leur plaçaient seulement un bandeau sur les yeux en signe de l'aveuglement imputé au prince. On effaçait de toutes les enseignes les mots de roi, reine, Bourbon. Le Palais-Royal perdait son nom, et s'appelait le Palais d'Orléans. Les clubs convoqués à la hâte retentissaient de motions frénétiques. Celui des Cordeliers décrétait que l'Assemblée nationale avait voué la France à l'esclavage en proclamant l'hérédité de la couronne. Il demandait que le nom de roi fût à jamais supprimé et que le royaume fût constitué en république; Danton lui soufflait son audace et Marat sa démence. Les bruits les plus étranges s'accréditaient et se détruisaient les uns les autres. Selon les uns, le roi avait pris la route de Metz; selon d'autres, la famille royale s'était sauvée par un égout. Camille Desmoulins excitait la gaîeté du peuple, comme la forme la plus insultante de son mépris. On affichait sur les murs des Tuileries des promesses d'une récompense modique, pour ceux qui ramèneraient les animaux malfaisants ou immondes qui s'en étaient échappés. On faisait en plein vent, dans le jardin, des motions extravagantes. « Peuple, disaient des orateurs mon« tés sur des chaises, il serait malheureux que « ce roi perfide nous fût ramené; qu'en ferions« nous? Il viendrait comme Thersite nous verser « ces larmes grasses dont nous parle Homère, et « nous serions attendris. S'il revient, je fais la « motion qu'il soit exposé pendant trois jours « à la risée publique, le mouchoir rouge sur la « tête; qu'on le conduise ensuite, d'étape en « étape, jusqu'à la frontière, et qu'arrivé là, on « le chasse à coups de pied hors du royaume. » Fréron faisait vendre ses feuilles du jour dans les groupes. « Il est parti, y lisait-on, ce roi imbé« cile, ce roi parjure! Elle est partie, cette reine « scélérate, qui réunit la lubricité de Messaline « à la soif de sang qui consumait Médicis! Femme « exécrable! furie de la France! c'est toi qui « étais l'âme du complot! » Le peuple, répétant ces paroles, colportait de rue en rue ces imprécations odieuses, qui nourrissaient sa haine et envenimaient sa terreur.

XVIII

Ce ne fut qu'à dix heures que le département et la municipalité proclamèrent, par trois coups de canon, l'événement de la nuit à la nation. L'Assemblée nationale était déjà réunie; le président lui annonce que M. Bailly, maire de Paris, est venu lui apprendre que le roi et sa famille ont été enlevés des Tuileries, pendant la nuit,

par les ennemis de la chose publique. L'Assemblée, déjà instruite individuellement, écoute cette communication dans un imposant silence. Il semble qu'à ce moment solennel la gravité des périls publics lui donne un majestueux sang-froid, et que la sagesse d'une grande nation se retrouve tout entière dans ses représentants. Une seule pensée domine les paroles, les résolutions, les actes : conserver et défendre la constitution, même le roi absent et la royauté évanouie ; s'emparer de la régence momentanée du royaume, mander les ministres, expédier des courriers sur toutes les routes, arrêter tout individu sortant du royaume, visiter les arsenaux, fabriquer des armes, envoyer les généraux à leurs postes, garnir les frontières : toutes ces propositions sont décrétées à l'instant. Il n'y a ni côté droit, ni côté gauche, ni centre ; le côté gauche réunit tout. On annonce qu'un des aides de camp envoyés par M. de la Fayette, sur sa propre responsabilité, et avant les ordres de l'Assemblée, pour arrêter le roi, est entre les mains du peuple, qui accuse M. de la Fayette et son état-major de trahison ; on envoie des commissaires le délivrer. L'aide de camp délivré entre dans la salle, il annonce l'objet de sa mission, l'Assemblée lui donne un second ordre qui sanctionne celui de M. de la Fayette ; il repart. Barnave, qui voit dans l'irritation du peuple contre la Fayette un danger de plus, s'élance à la tribune ; ennemi jusque-là du général populaire, il le défend généreusement ou habilement contre les soupçons de ce peuple prêt à l'abandonner. On dit que depuis quelques jours les Lameth et Barnave, en succédant à Mirabeau dans l'Assemblée, ont senti, comme lui, le besoin d'intelligences secrètes avec ce reste de monarchie. On parle de rapports secrets entre Barnave et le roi, de départ concerté, de mesures masquées ; mais ces rumeurs, adoptées par la Fayette lui-même dans ses Mémoires, n'avaient pas éclaté alors : elles sont encore douteuses aujourd'hui. « L'objet qui doit nous occuper, dit « Barnave, est de rattacher la confiance du peuple à qui elle appartient. Il est un homme sur « qui les mouvements populaires voudraient appeler des défiances que je crois fermement « non méritées. Plaçons-nous entre elles et le « peuple. Il nous faut une force centrale, un « bras pour agir, quand nous n'avons qu'une « tête pour penser. M. de la Fayette, depuis le « commencement de la Révolution, a montré les « vues et la conduite d'un bon citoyen ; il importe qu'il conserve son crédit sur la nation. « Il faut de la force à Paris, mais il y faut de la « tranquillité ; cette force, c'est vous qui devez « la diriger. »

Ces paroles de Barnave sont votées comme texte de la proclamation. A ce moment on annonce que l'orateur du côté droit, M. de Cazalès, est entre les mains du peuple, exposé aux plus grands dangers aux Tuileries. Six commissaires sont nommés pour aller le protéger ; ils le ramènent avec eux. Il monte à la tribune, irrité à la fois contre le peuple, auquel il vient d'échapper, contre le roi, qui a abandonné ses partisans sans les prévenir. « J'ai failli être déchiré « et mis en pièces par le peuple, s'écrie-t-il ; et « sans le secours de la garde nationale de Paris, « qui m'a témoigné tant d'affection... » A ces mots, qui indiquent dans la pensée de l'orateur royaliste la prétention d'une popularité personnelle, l'assemblée se soulève et la gauche éclate en murmures. « Ce n'est pas pour moi que je « parle, reprend Cazalès, c'est pour l'intérêt « public. Je ferai volontiers le sacrifice de ma « faible existence, et ce sacrifice est fait depuis « longtemps ; mais il importe à tout l'empire « qu'aucun mouvement tumultueux ne trouble « vos séances au moment de crise où nous sommes, et j'appuie, en conséquence, toutes les « mesures d'ordre et de force qui viennent d'être « décrétées. » Enfin, sur la proposition de plusieurs membres, l'Assemblée décide qu'en l'absence du roi elle retire à elle tous les pouvoirs, que ses décrets seront mis immédiatement à exécution par les ministres, sans qu'il soit besoin de sanction ni d'acceptation. La dictature est saisie d'une main ferme et prompte par l'Assemblée ; elle se déclare en permanence.

XIX

Pendant qu'elle s'emparait ainsi de tous les pouvoirs, du droit de la prudence et de la nécessité, M. de la Fayette se jetait avec une audace calme au milieu du peuple, pour y ressaisir, au péril de sa vie, la confiance qui lui échappait. Le premier instinct du peuple devait être de massacrer le général perfide qui lui avait répondu du roi sur sa tête et qui l'avait laissé fuir. La Fayette sentit son péril, il le conjura en le bravant. Instruit un des premiers de l'évasion par ses officiers, il court aux Tuileries ; il y rencontre le maire de Paris, Bailly, et le président de l'Assemblée, Beaubarnais. Bailly et Beauharnais gémissent des

heures qui vont être perdues pour la poursuite, avant que l'Assemblée ait pu être convoquée et que ses décrets soient exécutoires. « Pensez-« vous, leur dit la Fayette, que l'arrestation du « roi et de sa famille est nécessaire au salut « public et peut seule garantir de la guerre civile? « — Oui sans doute, répondent le maire et le pré-« sident. — Eh bien, je prends sur moi la res-« ponsabilité de cette arrestation, » reprend la Fayette; et il écrit à l'instant les ordres à tous les gardes nationaux et citoyens d'arrêter le roi. C'était aussi une dictature, et la plus personnelle des dictatures, qu'un seul homme, se substituant à l'Assemblée et à la nation, prenait ainsi sur lui. Il attentait, de son autorité privée et du droit de sa prévoyance civique, à la liberté et peut-être à la vie du chef légal de la nation. Cet ordre conduisit Louis XVI à l'échafaud, car il ramena au peuple sa victime échappée. « Heureusement « pour lui, » écrit-il dans ses Mémoires après les atrocités éprouvées par ces augustes victimes, « heureusement pour lui, ce ne fut pas à ses « ordres, mais à l'accident d'être reconnu par un « maître de poste et à de mauvais arrangements, « que fut due leur arrestation. » Ainsi, le citoyen ordonnait ce que l'homme tremblait de voir accomplir, et plus tard la sensibilité protestait contre le patriotisme.

En sortant des Tuileries, la Fayette se rendit, à cheval, à l'hôtel de ville. La foule inondait les quais; sa colère éclatait en invectives contre lui. Il l'affronta avec une apparente sérénité. Arrivé sur la place de Grève presque seul, il y trouva le duc d'Aumont, un de ses chefs de division, entre les mains du peuple prêt à le massacrer. Il fendit la foule étonnée de son audace; il délivra le duc d'Aumont. Il reprit de force l'empire que l'hésitation lui faisait perdre avec la vie. « De quoi gémissez-vous? dit-il à la foule. Cha-« que citoyen ne gagne-t-il pas vingt sous de « rente à la suppression de la liste civile? Et si « vous appelez la fuite du roi un malheur, de « quel nom appelleriez-vous donc une contre-« révolution qui vous priverait de la liberté? » Il ressortit de l'hôtel de ville, sous escorte, et se rendit avec plus de confiance à l'Assemblée. A son entrée dans la salle, Camus, auprès de qui il alla s'asseoir, se leva avec indignation. « Point « d'uniforme ici! s'écrie-t-il; nous ne devons « point voir d'uniforme ni d'armes dans cette « enceinte! » Quelques membres du côté gauche se lèvent avec Camus, crient à la Fayette : « Hors « de la salle! » et renvoient, du geste, le général intimidé. D'autres membres, amis de la Fayette, se précipitent autour de lui et imposent silence aux vociférations menaçantes de Camus. M. de la Fayette obtient la parole à la barre. Il prononce quelques mots habituels sur la liberté et le peuple, et propose à l'Assemblée d'entendre M. de Gouvion, son second, à qui la garde des Tuileries était confiée. « Je réponds de cet officier, dit-il, et je « prends sur moi la responsabilité. » M. de Gouvion est entendu. Il affirme que les issues du palais ont été strictement surveillées et que le roi n'a pu s'évader par aucune porte. M. Bailly, maire de Paris, confirme ces paroles. L'intendant de la liste civile, M. de Laporte, vient à la barre présenter le manifeste laissé par le roi à son peuple. « Comment l'avez-vous reçu? lui dit-on. — Le roi, répond M. de Laporte, l'avait laissé cacheté avec un billet pour moi. — Lisez le billet, lui dit un membre. — Non, non, s'écrie l'assemblée d'un mouvement unanime; c'est un billet confidentiel, nous n'avons pas le droit de le lire. » On refuse également de décacheter une lettre à la reine trouvée sur la table de cette princesse. Le caractère généreux de la nation domine encore l'irritation du moment.

On lit le manifeste du roi au milieu des rires et des murmures.

« Français, dit le roi dans cette adresse à son « peuple, tant que j'ai espéré voir renaître l'ordre « et le bonheur public par les mesures concer-« tées entre moi et l'Assemblée, rien ne m'a « coûté. Calomnies, insultes, outrages, priva-« tion même de ma liberté, j'ai tout souffert « sans me plaindre. Mais aujourd'hui que je vois « la royauté détruite, les propriétés violées, la « sûreté des personnes compromise, l'anarchie « complète dans toutes les parties de l'empire, « je crois devoir compte à mes sujets des motifs « de ma conduite. Au mois de juillet 1789, je « n'ai pas craint de me confier aux Parisiens. « Aux 5 et 6 octobre, bien qu'outragé dans mon « palais et témoin de l'impunité de tous les « crimes, je n'ai pas voulu quitter la France « dans la crainte d'exciter la guerre civile. Je « suis venu m'établir aux Tuileries, privé des « plus simples commodités de la vie. On m'a « arraché mes gardes du corps. Plusieurs même « de ces gentilshommes fidèles ont été massacrés « sous mes yeux. On a souillé d'infâmes calom-« nies l'épouse fidèle et dévouée qui partage mon « amour pour le peuple et qui a pris généreu-« sement sa part de tous les sacrifices que je « lui ai faits : convocation des états généraux,

« double représentation accordée au tiers état, « réunion des ordres, sacrifice du 20 juin, j'ai « tout fait pour la nation; tous ces sacrifices ont « été perdus, méconnus, tournés contre moi. « On m'a retenu prisonnier dans mon propre « palais, on m'a imposé des geôliers au lieu de « gardes, on m'a rendu responsable d'un gou« vernement qu'on a arraché de mes mains. « Chargé de maintenir la dignité de la France « vis-à-vis des puissances étrangères, on m'a ôté « le droit de faire la paix ou la guerre. Votre « constitution est une contradiction perpétuelle « entre les titres qu'elle me confère et les fonc« tions qu'elle me refuse. Je ne suis que chef « responsable de l'anarchie, et la puissance sédi« tieuse des clubs vous arrache à vous-même le « pouvoir que vous m'avez arraché. Français, « est-ce là ce que vous attendiez de votre régé« nération? Votre amour pour votre roi était « compté autrefois au nombre de vos vertus. Cet « amour s'est changé en haine et ces hommages « en insultes. Depuis M. Necker jusqu'au der« nier des factieux, tout le monde a été roi, « excepté le roi lui-même. On a menacé d'en« lever au roi jusqu'à ce vain titre et d'enfer« mer la reine dans un couvent. Dans les nuits « d'octobre, quand on a proposé à l'Assemblée « d'aller couvrir le roi de sa présence, elle a « déclaré qu'il n'était pas de sa dignité de s'y « transporter. On a arrêté les tantes du roi « quand, pour cause de religion, elles ont voulu « se transporter à Rome. On a violenté jusqu'à « ma conscience. On a commandé jusqu'à ma « foi religieuse quand j'ai voulu aller à Saint« Cloud, après ma maladie, pour achever ma « convalescence; on a craint que je n'allasse « dans cette résidence pour pratiquer mes actes « religieux avec des prêtres non assermentés. « On a dételé mes chevaux, on m'a forcé de ren« trer aux Tuileries. M. de la Fayette lui-même « n'a pu assurer ni l'obéissance à la loi ni le res« pect dû à la liberté du roi. On m'a forcé d'éloi« gner jusqu'aux prêtres de ma chapelle et au « confident de ma conscience. Dans une telle « situation, il ne me reste qu'à en appeler à la « justice et à l'amour de mon peuple, à me réfu« gier, hors de l'atteinte des factieux et de l'op« pression de l'Assemblée et des clubs, dans une « ville de mon royaume, et d'aviser de là, en « pleine liberté, aux modifications que la consti« tution demande, à la restauration de notre « sainte religion, à l'affermissement du pouvoir « royal et à la consolidation d'une vraie liberté. »

L'Assemblée, qui avait plusieurs fois interrompu la lecture de ce manifeste par des éclats de rire et par des soulèvements d'indignation, passa, avec dédain, à l'ordre du jour et reçut le serment des généraux employés à Paris. De nombreuses députations de Paris et des départements voisins vinrent successivement à la barre, lui donner l'assurance que l'Assemblée nationale serait considérée comme le centre de ralliement de tous les bons citoyens.

Le soir, les clubs des Cordeliers et des Jacobins firent afficher des motions de déchéance du roi. Le club des Cordeliers déclare, dans une de ses affiches, que chacun des citoyens qu'il renferme a juré individuellement de poignarder les tyrans. Marat, un de ses membres publie un manifeste incendiaire et le répand dans Paris. « Peuple, dit-il, voilà la loyauté, l'honneur, la « religion des rois. Souvenez-vous de Henri III « et du duc de Guise. Henri communie à la « même table que son ennemi et lui jure, sur « l'autel, une éternelle amitié. A peine hors « du temple, il distribue à ses mignons des poi« gnards, fait appeler le duc dans son cabinet « et le fait percer de mille coups. Fiez-vous « aux serments des princes. Dans la matinée « du 19, Louis XVI riait des siens et jouissait « d'avance de la terreur que vous inspirerait « sa fuite. L'Autrichienne a séduit la Fayette la « nuit dernière; Louis XVI, en soutane, s'est « esquivé avec le Dauphin, sa femme, son frère « et toute la famille. Il rit maintenant de la « sottise des Parisiens, et bientôt il nagera dans « leur sang. Citoyens, cette fuite est préparée de « longue main par les traîtres de l'Assemblée « nationale. Vous touchez à votre perte. Hâtez« vous de songer à votre salut. Nommez à l'in« stant un dictateur, faites tomber votre choix « sur le citoyen qui vous a montré jusqu'à ce « jour le plus de lumière, de zèle et de fidélité. « Faites tout ce qu'il vous dira de faire pour « frapper vos ennemis. Voici le moment de faire « tomber la tête de Bailly, de la Fayette, de « tous les scélérats de l'état-major, de tous les « traîtres de l'Assemblée. Un tribun, un tribun « militaire, ou vous êtes perdus sans ressource. « Jusqu'à présent j'ai fait pour vous sauver tout « ce qui était au pouvoir d'un homme. Si vous « négligez ce dernier conseil, je n'ai plus rien à « vous dire, je prends congé de vous pour tou« jours. Louis XVI, à la tête de ses satellites, « revient vous bloquer dans Paris; l'ami du « peuple aura un four ardent pour tombeau,

« mais son dernier soupir sera pour la patrie,
« pour la liberté et pour vous. »

XX

Les hommes du parti constitutionnel crurent devoir se rendre, le 22, à la séance des Jacobins, pour en contenir l'exaltation. Barnave, Sieyès, la Fayette y reparurent et y prêtèrent serment de fidélité à la nation. Camille Desmoulins raconte ainsi cette séance :

« Pendant que l'Assemblée nationale décrète, « décrète et décrète encore, le peuple agit. Je « vais aux Jacobins, je rencontre la Fayette sur « le quai Voltaire. La voix de Barnave a déjà « ramené les esprits. On recommence à crier : « Vive la Fayette ! Il passe en revue les bataillons « postés sur le quai. Convaincu du besoin de « se réunir autour d'un chef, je cède au mou- « vement qui m'entraîne vers le cheval blanc. « M. de la Fayette, lui dis-je au milieu de la « foule, j'ai dit bien du mal de vous depuis un « an, voici le moment de me convaincre de « mensonge. Prouvez que je suis un calomnia- « teur, rendez-moi exécrable, couvrez-moi d'in- « famie et sauvez la chose publique. » Je parlais « avec une chaleur extrême. Il me serre la main. « Je vous ai toujours reconnu pour un bon « citoyen, me dit-il, vous verrez qu'on vous a « trompé. Notre serment à tous est de vivre « libres ou de mourir. Tout va bien; il n'y a « plus qu'un seul esprit dans l'Assemblée natio- « nale, où le danger commun a réuni tous les « partis. — Mais pourquoi, repris-je, votre « Assemblée affecte-t-elle de parler, dans tous ses « décrets, de l'*enlèvement du roi*, tandis que le « roi écrit lui-même qu'il s'échappe volontaire- « ment? Quelle bassesse à une assemblée ou « quelle trahison de parler ainsi quand elle a « autour d'elle trois millions de baïonnettes !—Le « mot *enlèvement* est un vice de rédaction que « l'Assemblée corrigera, » répondit la Fayette. « Puis il ajouta : « C'est une chose bien infâme « que cette conduite du roi. » La Fayette répéta « ce mot plusieurs fois en me serrant la main « très-affectueusement. Je quittai cet homme en « me disant que, peut-être, l'horizon immense « que la fuite du roi ouvrait à son ambition le « ramènerait au parti populaire. J'arrivai aux « Jacobins en m'efforçant de croire à ses démon- « strations de patriotisme et d'amitié, et de me « remplir de cette persuasion qui, malgré mes « efforts, s'écoulait de mon esprit par mille res- « souvenirs comme par mille issues. »

Lorsque Camille Desmoulins entra aux Jacobins, Robespierre était à la tribune. L'immense crédit que sa persévérance et son incorruptibilité avaient conquis à ce jeune orateur sur le peuple pressait son auditoire nocturne autour de lui. « Ce n'est pas moi, disait-il, qui appellerai cet « événement un désastre. Ce jour est le plus « beau de la Révolution, si vous savez le saisir « et en profiter. Le roi a choisi pour déserter « son poste le moment de tous nos périls au « dedans et au dehors : l'Assemblée est décré- « ditée; les élections prochaines agitent les « esprits; les émigrés sont à Coblentz; l'empe- « reur et le roi de Suède sont à Bruxelles; nos « moissons sont mûres pour nourrir leurs armées; « mais trois millions d'hommes sont debout en « France, et cette ligue de l'Europe serait aisé- « ment vaincue. Je n'ai pas peur de Léopold ni « du roi de Suède; ce qui m'épouvante seule- « ment, c'est ce qui paraît rassurer tous les « autres : c'est que depuis ce matin tous nos « ennemis affectent de parler le même langage « que nous. Tout le monde est réuni, tous ont « le même visage en apparence. Or tous ne peu- « vent pas éprouver la même joie de la fuite d'un « roi qui avait quarante millions de rente, qui « disposait de toutes les places et qui les livrait « à ses affidés et à nos ennemis. Il y a donc des « traîtres parmi nous, il y a donc des intelli- « gences entre le roi fugitif et ces traîtres restés « à Paris. Lisez le manifeste royal, et le com- « plot vous y sera dévoilé tout entier. Le roi, « l'empereur, le roi de Suède, d'Artois, Condé, « tous les fugitifs, tous les brigands vont s'avan- « cer sur nous. Il paraîtra un manifeste paternel; « le roi nous y parlera de son amour, de la paix, « même de la liberté; en même temps les traîtres « de la capitale et des départements vous pein- « dront, de leur côté, comme les hommes de « la guerre civile : on transigera; et la Révolu- « tion sera étouffée dans ces embrassements « perfides d'un despotisme hypocrite et d'un « modérantisme intimidé. Voyez déjà l'Assem- « blée! elle appelle aujourd'hui dans vingt « décrets la fuite du roi un *enlèvement*. A qui « confie-t-elle le salut du peuple? A un ministre « des affaires étrangères, sous la surveillance « d'un comité diplomatique. Or, quel est ce « ministre? Un traître que je n'ai cessé de vous « dénoncer, le persécuteur des soldats patriotes, « le soutien des officiers aristocrates. Qu'est-ce

« que le comité? Un comité de traîtres, composé « de tous nos ennemis masqués en patriotes. Et « le ministre des affaires étrangères, qui est-il? « Un traître, un Montmorin, qui, il n'y a « qu'un mois, vous déclarait une *adoration* « perfide de la constitution. Et ce Delessart, qui « est-il? Un traître à qui Necker a laissé son « manteau d'hypocrisie pour couvrir ses com- « plots! Ne voyez-vous pas la coalition de tous « ces hommes avec le roi et du roi avec la ligue « européenne? Elle va nous étouffer! Dans un « instant vous allez voir entrer dans cette salle « tous ces hommes de 1789, maire, général, « ministres, orateurs! Comment pourriez-vous « échapper? Antoine, poursuivit-il en faisant « allusion à la Fayette, Antoine commande les « légions qui vont venger César, et Octave, le « neveu de César, commande les légions de la « République. Comment la République ne péri- « rait-elle pas? On nous parle de la nécessité « de nous réunir! Mais quand Antoine fut venu « camper à côté de Lépide et que tous les traî- « tres à la liberté furent réunis à ceux qui se « disaient ses défenseurs, il ne resta plus à « Brutus et à Cassius qu'à se donner la mort! « C'est là que nous mène cette feinte unani- « mité, cette réconciliation perfide des patrio- « tes! Oui, voilà ce qu'on vous prépare! Je sais « qu'en osant dévoiler ces complots j'aiguise con- « tre moi mille poignards! je sais le sort qu'on « me garde! Mais si, lorsque j'étais à peine « aperçu dans l'Assemblée nationale, parmi les « premiers apôtres de la liberté, j'ai fait le « sacrifice de ma vie à la vérité, à l'humanité, « à la patrie, aujourd'hui qu'une bienveillance « universelle, que tant de preuves de considéra- « tion, d'attachement m'ont tant payé de ce « sacrifice, je recevrai comme un bienfait une « mort qui m'empêchera d'être témoin de tant « de maux. J'ai fait le procès de l'Assemblée, « qu'elle fasse le mien! »

XXI

Ces paroles, astucieusement combinées pour jeter le levain du soupçon dans les cœurs, furent accueillies comme le testament de mort d'un martyr de la liberté. Les larmes mouillaient tous les yeux. « Nous mourrons tous avec toi! » cria Camille Desmoulins en tendant à Robespierre ses bras ouverts comme pour l'embrasser. Cette âme légère et mobile se laissait emporter à tous les souffles de l'enthousiasme. Il passait des bras de la Fayette aux bras de Robespierre comme une courtisane de toutes les émotions. Huit cents personnes se levèrent avec lui et offrirent, par leur attitude, leurs gestes, leur inspiration spontanée et unanime, un de ces tableaux les plus imposants de la puissance de la parole, de la passion et des circonstances sur un peuple assemblé. Après que la société eut juré individuellement de défendre la vie de Robespierre, on annonça l'arrivée des ministres et des membres de l'Assemblée qui avaient fait partie du club de 89, et qui venaient fraterniser dans le danger de la patrie avec les Jacobins.

« M. le président, s'écria Danton, si les traî- « tres osent se présenter devant nous, je prends « l'engagement solennel de porter ma tête sur « un échafaud, ou de prouver que leur tête à « eux doit rouler aux pieds de la nation qu'ils « ont trahie. »

Les députés entrent : Danton, reconnaissant la Fayette parmi eux, s'élance à la tribune, et interpellant le général : « Je dois parler, et je « parlerai comme si je burinais l'histoire pour « les siècles à venir. Pourquoi, vous, M. de la « Fayette, osez-vous venir vous joindre aux amis « de la constitution, vous partisan et signataire « de ce système de deux chambres inventé par « le prêtre Sieyès, système destructeur de la « constitution et de la liberté? N'est-ce pas vous « qui m'avez dit à moi-même que le projet de « M. Mounier était trop exécré pour qu'on osât « le reproduire, mais qu'on pouvait faire accep- « ter à l'Assemblée son équivalent? Je vous défie « de nier ce fait qui vous écrase. Comment se « fait-il que le roi, dans sa proclamation, tient « le même langage que vous? Comment avez- « vous osé attenter, dans un ordre du jour, à la « circulation des écrits publiés par les défenseurs « du peuple, tandis que vous accordez la protec- « tion de vos baïonnettes aux lâches écrivains, « destructeurs de la constitution? Pourquoi avez- « vous ramené captifs et comme en triomphe les « habitants du faubourg Saint-Antoine, qui vou- « laient détruire le dernier repaire de la tyran- « nie à Vincennes? Pourquoi, le même soir de « cette expédition de Vincennes, avez-vous « accordé protection, dans les Tuileries, aux « assassins armés de poignards, pour favoriser « la fuite du roi? Expliquez-moi le hasard qui a « placé, le 21 juin, de garde aux Tuileries, cette « même compagnie de grenadiers de l'Oratoire, « que vous aviez punie le 18 avril pour s'être

« opposée au départ du roi? Ne nous faisons « pas illusion, la fuite du roi n'est que le résul- « tat d'un complot; il y a eu des intelligences, « et vous, M. de la Fayette, vous qui répon- « diez encore dernièrement de la personne du « roi sur votre tête, paraître dans cette assem- « blée, n'est-ce pas y chercher votre condam- « nation? Il faut au peuple des vengeances. Il « est las d'être tour à tour bravé ou trahi; si ma « voix est étouffée ici, si nos ménagements tou- « jours faibles pour les ennemis de la patrie la « mettent perpétuellement en danger, j'en appelle « ou jugement de la postérité; c'est à elle à juger « entre vous et moi. »

M. de la Fayette, sommé de répondre, ne répondit pas à ces interpellations pressantes : il dit seulement qu'il venait se réunir à cette société, parce que c'était là que les bons citoyens devaient occourir dans des temps d'alarmes, et il sortit de l'assemblée. L'assemblée ayant pris le lendemain un arrêté pour sommer le général de venir se justifier, il écrivit qu'il irait plus tard. Il ne vint jamais. Mais les motions de Robespierre et de Danton ne portèrent point atteinte à son crédit sur la garde nationale. Danton fit co jour-là preuve d'audace. M. de la Fayette avait sur les lèvres les preuves de la vénalité de cet orateur. Il avait reçu do M. de Montmorin 100,000 francs. Danton savait que M. de la Fayette n'ignorait pas ce morché; mais il savait aussi que M. de la Fayette ne pouvait l'accuser sans perdre M. de Montmorin, et sans s'accuser lui-même de participation à ce commerce honteux des caractères qu'olimentaient les fonds de la liste civile. Ces deux secrets s'intimidèrent l'un l'autre, et forcèrent le tribun et le général à des réticences qui amortirent le combat. Lameth répondit à Danton, et parla dans le sens de la concorde. Les résolutions violentes proposées par Robespierre et par Danton ne prévalurent pas ce jour-là aux Jacobins. Le péril servit de sagrsse au peuple. Son instinct lui défendit de diviser les forces devant l'inconnu.

XXII

Le soir, l'Assemblée nationale discuta et adopta un projet d'adresse aux Français, ainsi conçu : « Un grand crime vient d'être commis, le roi et « sa famille ont été *enlevés* » (à cette fiction prolongée du prétendu *enlèvement* du roi, les murmures éclatent; la sagesse de l'Assemblée les étouffe); « mais vos représentants triompheront « de tous les obstacles. La France veut être libre, « elle le sera : la Révolution ne rétrogradera pas. « Nous avons d'abord souvé la loi en décrétant « que nos décrets seraient la loi elle-même. Nous « sauvons la nation en envoyant à l'armée un « renfort de trois cent mille hommes. Nous sau- « vons l'ordre en le mettant sous la garantie du « zèle et du patriotisme des citoyens armés. Dans « cette attitude, nous attendons nos ennemis... « Dans un écrit dicté au roi par ceux qui ont « fait violence à son amour, on vous accuse, on « accuse la constitution, on accuse la loi de l'im- « punité du 6 octobre! La nation est plus juste : « elle n'accuse pas le roi du crime de ses aïeux. » (On applaudit.) « Mais ce roi a prêté serment, « le 14 juillet, à cette constitution, il aurait donc « consenti à un parjure? On rejette sur de soi- « disant factieux les changements faits à la « constitution du royaume? Quelques factieux? « ce n'est pas ossez : nous sommes vingt-six « millions de factieux! » (On applaudit encore.) « Nous avons reconstitué tous les pouvoirs; nous « avons conservé la monarchie, parce que nous « la croyons utile à la France. Nous l'avons « réformée sans doute, mais c'est pour la sauver « de ses abus et de ses excès. Nous avons laissé « 30 millions par an au légitime éclat du trône. « Nous nous sommes réservé le droit de déclarer « la guerre, nous n'avons pas voulu que le « sang du peuple oppartînt aux ministres. Fran- « çais! tous les pouvoirs sont organisés. Tout le « monde est à son poste. L'Assemblée veille. Ne « craignez rien que vous-mêmes, si votre juste « émotion vous portait au désordre. Le peuple, « qui veut être libre, doit être impassible dans « ces grandes crises. Voyez Paris! imitez la « capitale! Tout y suit la marche ordinaire. Les « tyrans seront trompés. Pour mettre la France « sous le joug, il faudrait anéantir la nation « entière. Si le despotisme ose le tenter, il sera « vaincu; ou s'il triomphe, il ne triomphera « que sur des ruines. » Des applaudissements unanimes et répétés suivent cette lecture.

La séance, suspendue pendant une heure, est rouverte à neuf heures et demie. Une grande agitation se manifeste dans toutes les parties de la salle. *Il est arrêté! il est arrêté!* Ces mots se répandent sur tous les bancs, et de la salle dans les tribunes. Le président annonce qu'il vient de recevoir un paquet contenant plusieurs pièces dont il va donner lecture. Il recommande de s'abstenir de tout signe d'approbation ou d'im-

probation. Il ouvre le paquet et lit au milieu d'un profond silence les lettres de la municipalité de Varennes et de Sainte-Menehould apportées par M. Mangin, chirurgien à Varennes. L'Assemblée nomme trois commissaires, pris dans son sein, pour aller assurer le retour du roi à Paris. Ces trois commissaires sont : Barnave, Péthion et Latour-Maubourg. Ils partent à l'instant pour accomplir leur mission. Laissons un moment Paris aux émotions de surprise, de joie et de colère que la fuite et l'arrestation du roi y ont excitées.

XXIII

La nuit s'était écoulée, à Varennes, pour le roi et pour le peuple, dans les palpitations de l'espérance et de la terreur. Pendant que les enfants dormaient, accablés de la fatigue d'une longue route, d'une journée brûlante, et insouciants de leur sort, le roi et la reine, gardés à vue par les municipaux de Varennes, s'entretenaient à voix basse de leur affreuse situation. Leur pieuse sœur, madame Élisabeth, priait à côté d'eux. Son royaume, à elle, était au ciel. Elle n'était restée à la cour, où elle était étrangère par sa piété et par son renoncement à tous les plaisirs, que pour se dévouer à son frère. Elle n'y prenait sa part que des larmes et des tribulations du trône.

Les captifs étaient loin de désespérer encore. Ils ne doutaient pas que M. de Bouillé, averti sans doute par quelques-uns des officiers qu'il avait postés sur la route du roi, n'eût marché toute la nuit à leur secours. Ils attribuaient son retard à la nécessité de réunir des forces suffisantes pour dissiper les nombreuses gardes nationales appelées à Varennes par le bruit du tocsin; mais à chaque instant ils s'attendaient à le voir paraître, et le moindre mouvement du peuple, le moindre cliquetis d'armes dans la rue de Varennes leur semblaient l'annonce de son arrivée. Le courrier envoyé à Paris par la municipalité de Varennes pour prendre les ordres de l'Assemblée n'était parti qu'à trois heures du matin. Il lui fallait vingt heures pour se rendre à Paris, autant pour le retour. Le temps de convoquer l'Assemblée et de délibérer ne pouvait prendre moins de trois ou quatre heures encore. C'était donc quarante-huit heures au moins que M. de Bouillé avait d'avance sur les ordres de Paris.

D'ailleurs, dans quel état serait Paris? Que s'y serait-il passé à l'annonce inattendue de l'évasion du roi? La terreur ou le repentir n'avaient-ils pas saisi les esprits? L'anarchie n'aurait-elle pas renversé les faibles digues qu'une assemblée anarchique elle-même aurait cherché à lui opposer? Le cri à la trahison n'aurait-il pas été le premier tocsin du peuple? M. de la Fayette n'était-il pas massacré comme un traître? la garde nationale désorganisée? Les bons citoyens n'avaient-ils pas repris le dessus à la faveur de cette consternation subite des factieux? Qui donnerait les ordres? qui les exécuterait? La nation, désorganisée et tremblante, ne tomberait-elle peut-être pas aux pieds de son roi? Telles étaient les chimères, dernières flatteries des infortunes royales, dont on se repaissait, pendant cette nuit fatale, dans la chambre étroite et brûlante où toute la famille royale était entassée.

Le roi avait pu communiquer librement avec plusieurs officiers des détachements. M. de Goguelas, M. de Damas, M. de Choiseul avaient pénétré jusqu'à lui. Le procureur-syndic et les officiers municipaux de Varennes montraient des égards et de la pitié au roi, même dans l'exécution de ce qu'ils croyaient leur devoir. Le peuple ne passe pas soudainement du respect à l'outrage. Il y a un moment d'indécision dans tous les sacriléges, où l'on semble vénérer encore ce que l'on est prêt à profaner. La municipalité de Varennes et M. Sausse, croyant sauver la nation, étaient bien loin de vouloir offenser le roi prisonnier. Ils le gardaient autant comme leur souverain que comme leur captif. Ces nuances n'échappaient pas au roi; il se flattait qu'aux premières sommations de M. de Bouillé le respect prévaudrait sur le patriotisme, et qu'on le remettrait en liberté. Il avait parlé dans ce sens à ses officiers.

L'un d'eux, M. Derlons, qui commandait l'escadron de hussards posté à Dun, entre Varennes et Stenay, avait été informé de l'arrestation du roi, à deux heures du matin, par le commandant du détachement de Varennes, échappé de cette ville. M. Derlons, sans attendre les ordres de son général, et les préjugeant avec bon sens et énergie, avait fait monter ses hussards à cheval et s'était porté au galop sur Varennes, pour y enlever le roi de vive force. Arrivé aux portes de Varennes, il avait trouvé ces portes barricadées et défendues par des masses nombreuses de gardes nationales. On avait refusé l'accès de Varennes à ses hussards. M. Derlons, laissant son escadron dehors et descendant de cheval, avait demandé à être introduit de sa personne auprès du roi. On y avait consenti. Son but était d'abord d'informer ce prince que M. de Bouillé était

prévenu, et allait marcher à la tête du régiment Royal-Allemand. Il en avait un autre : c'était de s'assurer par ses propres yeux s'il était impossible à son escadron de forcer les obstacles, de parvenir jusqu'à la ville haute et d'enlever le roi. Les barricades lui parurent infranchissables à de la cavalerie. Il entra chez le roi. Il lui demanda ses ordres. « Dites à M. de Bouillé, lui répondit « le roi, que je suis prisonnier et ne puis donner « aucun ordre; que je crains bien qu'il ne puisse « plus rien pour moi, mais que je lui demande « de faire ce qu'il pourra. » M. Derlons, qui était Alsacien et qui parlait allemand, voulut dire quelques mots dans cette langue à la reine, et prendre ses ordres sans qu'ils pussent être compris des personnes présentes à l'entrevue. « Par-« lez français, monsieur, lui dit la reine, on « nous entend. » M. Derlons se tut, s'éloigna désespéré, mais resta avec les hussards aux portes de Varennes, attendant les forces supérieures de M. de Bouillé.

XXIV

L'aide de camp de M. de la Fayette, M. Romeuf, expédié par ce général et porteur de l'ordre de l'Assemblée, arriva à Varennes à sept heures et demie. La reine, qui le connaissait, lui fit les reproches les plus pathétiques sur l'odieuse mission dont son général l'avait chargé. M. Romeuf chercha en vain à calmer son irritation par toutes les marques de respect et de dévouement compatibles avec la rigueur de ses ordres. La reine indignée, passant de l'invective aux larmes, donna un libre cours à son désespoir. Comme M. Romeuf avait déposé l'ordre écrit de l'Assemblée sur le lit où reposait le Dauphin, la reine prit ce papier, le jeta à terre et le foula aux pieds en disant qu'un pareil écrit souillerait le lit de son fils. « Au nom de votre salut et de « votre gloire, madame, lui dit le jeune officier, « dominez votre douleur. Voudriez-vous qu'un « autre que moi fût témoin de pareils accès de « désespoir? »

On pressait les préparatifs du départ dans la crainte que les troupes de M. de Bouillé ne vinssent forcer la ville ou couper la route. Le roi retardait autant qu'il le pouvait. Chaque minute gagnée sur le retour lui donnait une chance de délivrance : il les disputait une à une à ses gardiens. Au moment de monter en voiture, une des femmes de la reine feignit une indisposition grave et subite. La reine refusa de partir sans elle. Elle ne céda qu'aux menaces de la violence et aux cris du peuple impatient. Elle ne voulut pas qu'on portât les mains sur son fils. Elle le prit dans ses bras, monta en voiture, et le cortége royal, escorté de trois ou quatre mille gardes nationaux, se dirigea lentement vers Paris.

XXV

Que faisait pourtant, pendant cette longue agonie du roi, le marquis de Bouillé? Il avait, comme on l'a vu, passé la nuit aux portes de Dun, à deux lieues de Varennes, attendant les courriers qui devaient lui annoncer l'approche des voitures. A quatre heures du matin, craignant d'être découvert et n'ayant vu arriver personne, il regagna Stenay afin d'être à portée de donner des ordres à ses troupes, s'il était arrivé quelque accident au roi. Il était à quatre heures et demie aux portes de Stenay, quand les deux officiers qu'il y avait placés la veille et le commandant de l'escadron abandonné par ses troupes vinrent l'avertir que le roi était arrêté depuis onze heures du soir. Frappé de stupeur, étonné d'être averti si tard, il donne l'ordre à l'instant au régiment Royal-Allemand, qui était dans Stenay, de monter à cheval et de le suivre. Le colonel du régiment avait reçu la veille l'ordre de tenir les chevaux sellés. Cet ordre n'avait pas été exécuté. Le régiment perdit trois quarts d'heure à se préparer, malgré les messages réitérés de M. de Bouillé, qui envoya son propre fils aux casernes. Le général ne pouvait rien sans ce régiment. Dès qu'il fut en bataille hors de la ville, M. de Bouillé l'aborda avec franchise et voulut sonder lui-même ses dispositions. « Votre roi, qui venait se jeter « dans vos bras, est à quelques lieues de vous, « leur dit-il; le peuple de Varennes l'a arrêté. « Le laisserez-vous insulté et captif entre les « mains des municipaux? Voici ses ordres, il « vous attend, il compte les minutes. Marchons « à Varennes! Courons le délivrer et le rendre à « la nation et à la liberté! Je marche avec vous, « suivez-moi! » Les plus vives acclamations accueillirent ces paroles. M. de Bouillé distribua 500 ou 600 louis aux cavaliers et le régiment se mit en mouvement.

De Stenay à Varennes il y a neuf lieues par un chemin montagneux et difficile. M. de Bouillé fit toute la diligence possible. A peu de distance de Varennes il rencontra un premier détachement de Royal-Allemand arrêté à l'entrée d'un

bois par des gardes nationaux qui tiraient sur les soldats. Il fit charger ces tirailleurs; et prenant lui-même le commandement de cette avant-garde, il arriva à neuf heures un quart devant Varennes. Le régiment suivait de près. M. de Bouillé reconnaissait la ville pour attaquer, quand il aperçut en dehors une troupe de hussards qui semblait observer aussi la place. C'était l'escadron de Dun, commandé par M. Derlons, et qui avait passé la nuit à attendre les renforts. M. Derlons accourut et apprit à son général que le roi était parti depuis une heure et demie. Il ajouta que le pont de la ville était rompu et les rues barricadées, que les hussards de Clermont et ceux de Varennes avaient fraternisé avec le peuple, et que les commandants de ces détachements, MM. de Choiseul, de Damas et de Goguelas, étaient prisonniers. M. de Bouillé, désespéré mais non découragé, résolut de suivre le roi en tournant Varennes et de l'arracher des mains des gardes nationales. Il envoya sonder les gués pour faire traverser la rivière à Royal-Allemand. On n'en trouva pas, bien qu'il y en eût un. Sur ces entrefaites, il apprit que les garnisons de Verdun et de Metz s'avançaient avec des canons pour prêter main-forte au peuple. La campagne se couvrait de gardes nationales et de troupes; les cavaliers montraient de l'hésitation; les chevaux, fatigués de neuf lieues de route, ne pouvaient suffire à une course rapide nécessaire pour devancer le roi à Sainte-Menehould. Toute énergie tomba avec tout espoir. Le régiment Royal-Allemand tourna bride. M. de Bouillé le ramena silencieusement jusqu'aux portes de Stenay. Suivi seulement de quelques-uns de ses officiers les plus compromis, il se jeta sur le Luxembourg et passa la frontière au milieu des coups de fusil, et désirant la mort plus qu'il n'évitait le supplice.

XXVI

Cependant les voitures du roi rétrogradaient rapidement vers Châlons, au pas de course des gardes nationales qui se relayaient pour l'escorter. La population entière se pressait sur les bords des routes pour voir ce roi captif ramené en triomphe par le peuple qui s'était cru trahi. Les baïonnettes et les piques des gardes nationaux pouvaient à peine leur frayer passage à travers cette foule qui grossissait et se renouvelait sans cesse. Les cris et les gestes de fureur, les risées et les outrages ne se lassaient pas. Les voitures avançaient à travers une haie d'opprobres. La clameur du peuple finissait et recommençait à chaque tour de roue. C'était un calvaire de soixante lieues dont chaque pas était un supplice. Un seul homme, M. de Dampierre, vieux gentilhomme accoutumé au culte de ses rois, ayant voulu s'approcher pour donner un signe de respectueuse compassion à ses maîtres, fut massacré sous les roues de la voiture. La famille royale faillit passer sur ce corps sanglant. La fidélité était le seul crime irrémissible au milieu d'une tourbe de forcenés. Le roi et la reine, qui avaient fait le sacrifice de leur vie, avaient rappelé à eux, pour mourir, toute leur dignité et tout leur courage. Le courage passif était la vertu de Louis XVI, comme si le ciel, qui le destinait au martyre, lui eût donné d'avance cette héroïque acceptation qui ne sait pas combattre mais qui sait mourir. La reine trouvait dans son sang et dans son orgueil assez de haine contre ce peuple, pour lui rendre en mépris intérieur les insultes dont il la profanait. Madame Élisabeth implorait tout bas le secours d'en haut. Les deux enfants s'étonnaient de la haine de ce peuple qu'on leur avait dit d'aimer et qu'ils n'apercevaient que dans des accès de rage. Jamais l'auguste famille ne serait arrivée vivante jusqu'à Paris, si les commissaires de l'Assemblée, dont la présence imposait au peuple, ne fussent arrivés à temps pour intimider et pour gouverner cette sédition renaissante.

Les commissaires rencontrèrent les voitures du roi entre Dormans et Épernay. Ils lurent au roi et au peuple les ordres de l'Assemblée qui leur donnaient le commandement absolu des troupes et de la garde nationale, sur toute la ligne, et qui leur enjoignaient de veiller non-seulement à la sécurité du roi, mais encore au maintien du respect dû à la royauté dans sa personne. Barnave et Péthion se hâtèrent de monter dans la berline du roi pour partager ses périls et le couvrir de leur corps. Ils parvinrent à le préserver de la mort, mais non des outrages. La rage, éloignée des voitures, s'exerçait plus loin sur la route. Toutes les personnes suspectes d'attendrissement étaient lâchement outragées. Un ecclésiastique s'étant approché, et montrant sur sa physionomie quelques signes de respect et de douleur, fut saisi par le peuple, renversé aux pieds des chevaux, et allait être immolé sous les yeux de la reine. Barnave, par un mouvement sublime, s'élança le corps tout entier hors de la portière: « Français, s'écria-t-il, nation de braves, « voulez-vous donc devenir un peuple d'assas-

« sins? » Madame Élisabeth, frappée d'admiration pour l'acte courageux de Barnave et craignant qu'il ne se précipitât sur cette foule et n'y fût massacré lui-même, le retint par les basques de son habit pendant qu'il haranguait ces furieux. De ce moment-là, la pieuse princesse, la reine, le roi lui-même conçurent pour Barnave une secrète estime. Un cœur généreux au milieu de tant de cœurs cruels ouvrit leur âme à une sorte de confidence avec ce jeune député. Ils ne connaissaient de lui que sa renommée de factieux et le bruit de sa voix dans leurs malheurs. Ils furent étonnés de trouver un protecteur respectueux dans l'homme qu'ils considéraient comme un insolent ennemi.

La physionomie de Barnave était forte mais gracieuse et ouverte, ses manières polies, son langage décent, son attitude attristée devant tant de beauté, de grandeurs et tant de chute! Le roi, dans les moments de calme et de silence, lui adressait souvent la parole et s'entretenait avec lui des événements. Barnave répondait en homme dévoué à la liberté mais fidèle au trône, et qui ne séparait jamais dans ses plans de régénération la nation de la royauté. Plein d'égards pour la reine, pour madame Élisabeth, pour les augustes enfants, il s'efforçait de dérober à leurs yeux les périls et les humiliations de la route. Gêné sans doute par la présence de son collègue Péthion, s'il n'avoua pas tout haut la séduction de pitié, d'admiration et de respect, qui l'avait vaincu pendant ce voyage, cette séduction se comprenait dans ses actes, et un traité fut conclu par les regards. La famille royale sentit qu'elle avait conquis Barnave, dans cette déroute de tant d'espérances. Toute la conduite de Barnave, depuis ce jour, justifia cette confiance de la reine. Audacieux contre la tyrannie, il fut sans force contre la faiblesse, la grâce et l'infortune. Ce fut ce qui perdit sa vie, mais ce qui grandit sa mémoire. Il n'avait été jusque-là qu'éloquent, il montra qu'il était sensible. Péthion, au contraire, resta froid comme un sectaire et rude comme un parvenu; il affecta avec la famille royale une brusque familiarité; il mangea devant la reine et jeta les écorces de fruits par la portière, au risque d'en souiller le visage même du roi; quand madame Élisabeth lui versait du vin, il relevait son verre, sans la remercier, pour lui montrer qu'il en avait assez. Louis XVI lui ayant demandé s'il était pour le système des deux chambres ou pour la république : « Je serais pour la république, répondit Péthion, si je croyais mon « pays assez mûr pour cette forme de gouvernement. » Le roi, offensé, ne répondit pas et ne proféra plus une seule parole jusqu'à Paris.

Les commissaires avaient écrit de Dormans à l'Assemblée pour lui faire connaître l'itinéraire du roi et la prévenir du jour et du moment de leur arrivée. Les approches de Paris offraient les plus grands dangers, par la masse et la fureur du peuple que le cortége avait à traverser. L'Assemblée redoubla d'énergie et de prudence pour assurer l'inviolabilité de la personne du roi. Le peuple lui-même recouvra le sentiment de sa dignité, devant cette grande satisfaction que la fortune lui livrait; il ne voulut pas déshonorer son propre triomphe. Des milliers de placards étaient affichés partout : *Celui qui applaudira le roi sera bâtonné, celui qui l'insultera sera pendu.* Le roi avait couché à Meaux. Les commissaires demandaient à l'Assemblée de se tenir en permanence, pour parer aux événements imprévus de l'entrée du cortége dans Paris. L'Assemblée ne désempara pas. Le héros du jour, le véritable auteur de l'arrestation, Drouet, fils du maître de poste de Sainte-Menehould, parut devant elle et fut entendu. « Je suis, dit-il, un ancien dragon au régiment de Condé; mon camarade « Guillaume est un ancien dragon de la Reine. « Le 21 juin, à sept heures et demie du soir, « deux voitures et onze chevaux relayèrent à « Sainte-Menehould. Je reconnus la reine et le « roi. Je craignis de me tromper. Je résolus de « m'assurer de la vérité en devançant les voitures à Varennes par un chemin de traverse. « J'arrivai à Varennes à onze heures. Il faisait « noir, tout dormait. Les voitures arrivèrent et « furent retardées par une dispute entre les « courriers et les postillons, qui refusaient d'aller « plus loin. Je dis à mon camarade : — Guillaume, es-tu bon patriote? — N'en doute pas, « répondit Guillaume. — Eh bien! le roi est ici : « arrêtons-le. — Nous renversâmes une voiture « chargée de meubles sous la voûte du pont; « nous rassemblâmes huit hommes de bonne « volonté, et, quand la voiture parut, nous demandâmes les passe-ports. — Nous sommes « pressés, messieurs! nous dit la reine. — Nous « insistâmes. Nous fîmes descendre les voyageurs dans la maison du procureur de la commune. Alors, de lui-même, Louis XVI nous « dit : — Voilà votre roi! voilà la reine! voilà « mes enfants! Traitez-nous avec les égards que « les Français ont toujours eus pour leurs souverains. — Mais nous le constituâmes prison-

« nier. Les gardes nationaux accoururent. Les « hussards passèrent à nous; et, après avoir fait « notre devoir, nous retournâmes chez nous, au « milieu des félicitations de nos concitoyens. « Nous venons aujourd'hui déposer dans l'As- « semblée nationale l'hommage de nos services. »

Drouet et Guillaume furent couverts d'applaudissements.

L'Assemblée décréta qu'aussitôt après l'arrivée de Louis XVI aux Tuileries, il lui serait donné une garde qui, sous les ordres de M. de la Fayette, répondrait de sa personne. Malouet fut le seul orateur qui osa protester contre cet emprisonnement. « Il détruisait à la fois l'inviola- « bilité et la constitution. Le pouvoir législatif « et le pouvoir exécutif ne sont plus qu'un. » Alexandre Lameth combattit la proposition de Malouet, et déclara que l'Assemblée avait dû prendre et devait conserver, jusqu'à l'achèvement de la constitution, une dictature donnée par la force des choses; mais que la monarchie étant la forme nécessaire à la centralisation des forces d'un aussi grand peuple, l'Assemblée rentrerait immédiatement après dans la division des pouvoirs et dans les conditions de la monarchie.

XXVII

En ce moment, le roi captif entrait dans Paris. C'était le 25 juin, à sept heures du soir. Depuis Meaux jusqu'aux faubourgs, la foule s'épaississait sans cesse sur la route du roi. Les passions de la ville, de l'Assemblée, de la presse et des clubs bouillonnaient, de plus près et avec plus d'intensité, dans cette population des environs de Paris. Ces passions écrites sur tous les visages étaient contenues par leur violence même. L'indignation et le mépris y dominaient la colère. L'injure n'y éclatait qu'à voix étouffée. Le peuple était sinistre et non furieux. Des milliers de regards lançaient la mort dans les voitures; aucune voix ne la proférait.

Ce sang-froid de la haine n'échappait pas au roi. La journée était brûlante. Un soleil ardent, réverbéré par les pavés et par les baïonnettes, dévorait cette berline où dix personnes étaient entassées. Des flots de poussière, soulevés par les pieds de deux ou trois cent mille spectateurs, étaient le seul voile qui dérobât, de temps en temps, l'humiliation du roi et de la reine à la joie du peuple. La sueur des chevaux, l'haleine fiévreuse de cette multitude pressée et passionnée raréfiaient et corrompaient l'atmosphère. L'air manquait à la respiration des voyageurs. Le front des deux enfants ruisselait de sueur. La reine, tremblant pour eux, baissa précipitamment un store de la voiture, et s'adressant à la foule pour l'attendrir : « Voyez, messieurs, dit-elle, dans « quel état sont mes pauvres enfants! nous « étouffons! — Nous t'étoufferons bien autre- « ment, » lui répondirent à demi-voix ces hommes féroces.

De temps en temps, des irruptions violentes de la foule forçaient la haie, écartaient les chevaux, s'avançaient jusqu'aux portières, montaient sur les marchepieds. Des hommes implacables, regardant en silence le roi, la reine, le dauphin, semblaient prendre la mesure des derniers crimes et se repaître de l'abaissement de la royauté. Des charges de gendarmerie rétablissaient momentanément l'ordre. Le cortége reprenait sa course au milieu du cliquetis des sabres et des clameurs des hommes renversés sous les pieds des chevaux. La Fayette, qui craignait des attentats et des embûches dans les rues de Paris, fit prévenir le général Dumas, commandant de l'escorte, de ne point traverser la ville. Il plaça des troupes, à rangs épais, sur le boulevard, depuis la barrière de l'Étoile jusqu'aux Tuileries. La garde nationale bordait la haie. Les gardes suisses étaient aussi en bataille, mais leurs drapeaux ne s'abaissaient plus devant leur maître. Aucun honneur militaire n'était rendu au chef suprême de l'armée. Les gardes nationaux, appuyés sur leurs armes, ne saluaient pas; ils regardaient passer le cortége dans l'attitude de la force, de l'indifférence et du mépris.

XXVIII

Les voitures entrèrent dans le jardin des Tuileries par le pont tournant. La Fayette, à cheval à la tête de son état-major, était allé au-devant du cortége et le précédait. Pendant son absence, une foule immense avait inondé le jardin, les terrasses et obstrué la porte du château. L'escorte fendait avec peine ces flots tumultueux. On forçait tout le monde à garder son chapeau. M. de Guillermy, membre de l'Assemblée, resta seul découvert, malgré les menaces et les insultes que cette marque de respect attirait sur lui. Voyant qu'on allait employer la force pour le contraindre à imiter l'insulte universelle, il lança son chapeau dans la foule assez loin pour qu'on ne pût le lui rapporter. Ce fut là que la reine

apercevant M. de la Fayette, et craignant pour les jours des fidèles gardes du corps, ramenés sur le siége de la voiture et menacés par les gestes du peuple, lui cria : « Monsieur de la Fayette, sau- « vez les gardes du corps! »

La famille royale descendit de voiture au bas de la terrasse. La Fayette la reçut des mains de Barnave et de Péthion. On emporta les enfants sur les bras des gardes nationaux. Un des membres du côté gauche de l'Assemblée, le vicomte de Noailles, s'approcha avec empressement de la reine et lui offrit son bras. La reine indignée rejeta, avec un regard de mépris, la protection d'un ennemi; elle aperçut un député de la droite et lui demanda son bras. Tant d'abaissement avait pu la flétrir, mais non la vaincre. La dignité de l'empire se retrouvait tout entière dans le geste et dans le cœur d'une femme.

Les clameurs prolongées de la foule à l'entrée du roi aux Tuileries annoncent à l'Assemblée son triomphe. L'agitation interrompit la séance pendant une demi-heure. Un député, se précipitant dans la salle, rapporte que les trois gardes du corps étaient entre les mains du peuple, qui voulait les mettre en pièces. Vingt commissaires partirent à l'instant pour les sauver. Ils rentrèrent quelques minutes après. La sédition s'était apaisée devant eux. Ils avaient vu, dirent-ils, Péthion couvrant de son corps la portière de la voiture du roi. Barnave entra, monta à la tribune tout couvert de la poussière de la route. « Nous avons « rempli notre mission, dit-il, à l'honneur de la « France et de l'Assemblée. Nous avons préservé « la tranquillité publique et la sûreté du roi. Le « roi nous a dit qu'il n'avait jamais eu l'intention « de passer les limites du royaume. (*On mur- « mure.*) Nous avons marché rapidement jusqu'à « Meaux pour éviter la poursuite des troupes de « M. de Bouillé. Les gardes nationales et les trou- « pes ont fait leur devoir. Le roi est aux Tui- « leries. » Péthion ajouta, pour flatter l'opinion, qu'à la descente de voiture, on avait voulu, il est vrai, s'emparer des gardes du corps, que lui-même avait été pris au collet et arraché de son poste auprès de la portière, mais que ce mouvement du peuple était légal dans son intention, et n'avait d'autre objet que d'assurer l'exécution de la loi qui ordonnait l'arrestation des complices de la cour. On décréta que des informations seraient faites par le tribunal de l'arrondissement des Tuileries sur la fuite du roi, et que trois commissaires désignés par l'Assemblée recevraient les déclarations du roi et de la reine. « Qu'est ce que cette « exception obséquieuse? s'écria Robespierre. « Vous craignez de dégrader la royauté en livrant « le roi et la reine aux tribunaux ordinaires? Un « citoyen, une citoyenne, un homme quelconque, « à quelque dignité qu'il soit élevé, ne peut jamais « être dégradé par la loi. » Buzot appuya cette opinion. Duport la combattit. Le respect l'emporta sur l'outrage. Les commissaires nommés furent Tronchet, Dandré et Duport.

XXIX

Rentré dans ses appartements, Louis XVI mesura d'un regard la profondeur de sa déchéance. La Fayette se présenta avec les formes de l'attendrissement, du respect, mais avec la réalité du commandement. « Votre Majesté, dit-il au roi, « connaît mon attachement pour elle; mais je ne « lui ai pas laissé ignorer que, si elle séparait sa « cause de celle du peuple, je resterais du côté « du peuple. — C'est vrai, répondit le roi. Vous « suivez vos principes. C'est une affaire de parti... « Je vous dirai franchement que, jusqu'à ces der- « niers temps, j'avais cru être enveloppé par vous « dans un tourbillon factice de gens de votre opi- « nion, pour me faire illusion, mais que ce n'é- « tait pas l'opinion réelle de la France. J'ai bien « reconnu dans ce voyage que je m'étais trompé, « et que c'était la volonté générale. — Votre Ma- « jesté a-t-elle des ordres à me donner? reprit la « Fayette. — Il me semble, reprit le roi en sou- « riant, que je suis plus à vos ordres que vous « n'êtes aux miens. »

La reine laissa percer l'amertume de ses ressentiments contenus. Elle voulut forcer M. de la Fayette à recevoir les clefs des cassettes qui étaient dans les voitures : il s'y refusa. Elle insista; et, comme il ne voulait point prendre ces clefs, elle les mit elle-même sur son chapeau. « Votre Ma- « jesté aura la peine de les reprendre, dit M. de la « Fayette, car je ne les toucherai pas.—Eh bien! « reprit la reine avec humeur en les reprenant, « je trouverai des gens moins délicats que vous!» Le roi entra dans son cabinet, écrivit quelques lettres et les remit à un valet de pied, qui vint les présenter à l'inspection de la Fayette. Le général parut s'indigner qu'on lui attribuât une si honteuse inquisition sur les actes du roi. Il voulait que cette servitude conservât tous les dehors de la liberté.

Le service du château se faisait comme à l'ordinaire; mais la Fayette donnait le mot d'ordre

sans le recevoir du roi. Les grilles des cours et des jardins étaient fermées. La famille royale soumettait à la Fayette la liste des personnes qu'elle désirait recevoir. Des sentinelles étaient placées dans toutes les salles, à toutes les issues, dans les couloirs intermédiaires entre la chambre du roi et la chambre de la reine. Les portes de ces chambres devaient rester ouvertes. Le lit même de la reine était surveillé du regard. Tout lieu, même le plus secret, était suspect. Aucune pudeur de femme n'était respectée. Gestes, regards, paroles entre le roi et la reine, tout était vu, épié, noté. Ils ne devaient qu'à la connivence quelques entretiens furtifs. Un officier de garde passait vingt-quatre heures de suite, au fond d'un corridor obscur qui régnait derrière l'appartement de la reine. Une lampe l'éclairait seule, comme la voûte d'un cachot. Ce poste, redouté des officiers de service, était brigué par le dévouement de quelques-uns d'entre eux. Ils affectaient le zèle pour couvrir le respect. Saint-Prix, acteur fameux du Théâtre-Français, occupait souvent ce poste. Il favorisait des entrevues rapides entre le roi, sa femme et sa sœur.

Le soir, une femme de la reine roulait son lit entre celui de sa maîtresse et la porte ouverte de l'appartement; elle la couvrait ainsi du regard des sentinelles. Une nuit, le commandant de bataillon qui veillait entre les deux portes, voyant que cette femme dormait et que la reine ne dormait pas, osa s'approcher du lit de sa souveraine, pour lui donner à voix basse des avertissements et des conseils sur sa situation. La conversation réveilla la femme endormie. Frappée de stupeur en voyant un homme en uniforme près du lit royal, elle allait crier, quand la reine lui imposant silence : « Rassurez-vous, lui dit-elle; cet « homme est un bon Français trompé sur les « intentions du roi et sur les miennes, mais dont « les discours annoncent un sincère attachement « à ses maîtres. » La Providence se servait ainsi des persécuteurs, pour porter quelque adoucissement aux victimes. Le roi, si résigné et si impassible, fléchit un moment sous le poids de tant de douleurs et de tant d'humiliations. Concentré dans ses pensées, il resta dix jours entiers sans dire une parole même à sa famille. Sa dernière lutte avec le malheur semblait avoir épuisé ses forces. Il se sentait vaincu, et voulait, pour ainsi dire, mourir d'avance. La reine, en se jetant à ses pieds et en lui présentant ses enfants, finit par l'arracher à ce silence. « Gardons, lui dit-« elle, toutes nos forces pour livrer ce long com-« bat avec la fortune. La perte fût-elle inévitable, « il y a encore le choix de l'attitude dans laquelle « on périt. Périssons en rois, et n'attendons pas « sans résistance et sans vengeance qu'on vienne « nous étouffer sur le parquet de nos apparte-« ments! » La reine avait le cœur d'un héros, Louis XVI avait l'âme d'un sage; mais le génie qui combine la sagesse avec le courage manquait à tous les deux : l'un savait combattre, l'autre savait se soumettre, aucun ne savait régner.

XXX

Telle fut cette fuite, qui, si elle eût réussi, changeait toutes les phases de la Révolution. Au lieu d'avoir dans le roi captif à Paris un instrument et une victime, la Révolution aurait eu dans le roi libre un ennemi ou un modérateur; au lieu d'être une anarchie, elle aurait été une guerre civile; au lieu d'avoir des massacres, elle aurait eu des victoires; elle aurait triomphé par les armes et non par l'échafaud.

Jamais le sort de plus d'hommes et de plus d'idées ne dépendit aussi visiblement d'un hasard! Ce hasard lui-même n'en était pas un. Drouet fut l'instrument de la perte du roi; s'il n'avait pas reconnu ce prince à sa ressemblance avec l'empreinte de son visage sur les assignats, s'il n'avait pas couru à toute bride et devancé les voitures à Varennes, en deux heures le roi et sa famille étaient sauvés. Drouet, ce fils obscur d'un maître de poste, debout et oisif le soir devant la porte d'un village, décide du sort d'une monarchie. Il ne prend conseil que de lui-même, il part et il dit : « J'arrêterai le roi. » Mais Drouet n'aurait pas eu cet instinct décisif s'il n'eût, pour ainsi dire, personnifié en lui, dans ce moment-là, toute l'agitation et tous les soupçons du peuple. C'est le fanatisme de la patrie qui le pousse, à son insu, vers Varennes, et qui lui fait sacrifier toute une malheureuse famille de fugitifs à ce qu'il croit le salut de la nation. Il n'avait reçu de consigne de personne; il prit l'arrestation et, par suite, la mort sur lui seul. Son dévouement à son pays fut cruel. Son silence et sa compassion auraient entraîné moins de calamités.

Quant au roi lui-même, cette fuite était pour lui, sinon un crime, du moins une faute. C'était trop tôt ou c'était trop tard. Trop tard, car le roi avait déjà trop sanctionné la Révolution pour se tourner tout à coup contre elle sans paraître trahir son peuple et se démentir lui-même. Trop tôt, car la constitution que faisait l'Assemblée

nationale n'était pas encore achevée, le gouvernement n'était pas convaincu d'impuissance, et les jours du roi et de sa famille n'étaient pas encore assez évidemment menacés, pour que le soin de sa sûreté, comme homme, l'emportât sur ses devoirs comme roi. En cas de succès, Louis XVI ne trouvait que des forces étrangères pour recouvrer son royaume; en cas d'arrestation, il ne trouvait plus qu'une prison dans son palais. De quelque côté qu'on l'envisageât, la fuite était donc funeste. C'était la route de la honte ou la route de l'échafaud. Il n'y a qu'une route pour fuir d'un trône quand on n'y veut pas mourir : c'est l'abdication. Revenu de Varennes, le roi devait abdiquer. La Révolution aurait adopté son fils et l'aurait élevé à son image. Il n'abdiqua pas. Il consentit à accepter le pardon de son peuple. Il jura d'exécuter une constitution qu'il avait fuie. Il fut un roi amnistié. L'Europe ne vit en lui qu'un échappé du trône ramené à son supplice, la nation qu'un traître et la Révolution qu'un jouet.

LIVRE TROISIÈME.

I

Il y a pour les peuples comme pour les individus un instinct de conservation qui les avertit et qui les arrête, sous l'empire même des passions les plus téméraires, devant les dangers dans lesquels ils vont se précipiter. Ils semblent reculer tout à coup à l'aspect de l'abîme où ils couraient tout à l'heure. Ces intermittences des passions humaines sont courtes et fugitives, mais elles donnent du temps aux événements, des retours à la sagesse et des occasions aux hommes d'État. Ce sont les moments qu'ils épient pour saisir l'esprit hésitant et intimidé des peuples, pour les faire réagir contre leurs excès, et pour les ramener en arrière par le contre-coup même des passions qui les ont emportés trop loin. Le lendemain du 25 juin 1791, la France eut un de ces repentirs qui sauvent les peuples. Il ne lui manqua qu'un homme d'État.

Jamais l'Assemblée nationale n'avait offert un spectacle aussi imposant et aussi calme que pendant les cinq jours qui avaient suivi le départ du roi. On eût dit qu'elle sentait le poids de l'empire tout entier peser sur elle et qu'elle affermissait son attitude pour le porter avec dignité. Elle accepta le pouvoir sans vouloir ni l'usurper ni le retenir. Elle couvrit d'une fiction respectueuse la désertion du roi; elle appela la fuite enlèvement; elle chercha des coupables autour du trône; elle ne vit sur le trône que l'inviolabilité. L'homme disparut, pour elle, dans Louis XVI, sous le chef irresponsable de l'État. Ces trois mois peuvent être considérés comme un interrègne, pendant lequel la raison publique est à elle seule la constitution. Il n'y a plus de roi, puisqu'il est captif et que sa sanction lui est retirée; il n'y a plus de loi, puisque la constitution n'est pas faite; il n'y a plus de ministres, puisque le pouvoir exécutif est interdit; et cependant l'empire est debout, agit, s'organise, se défend, se conserve. Ce qui est plus prodigieux encore, il se modère. Il tient en réserve dans un palais le rouage principal de la constitution, la royauté; et, le jour où l'œuvre est accomplie, il le pose à sa place et il dit au roi : Sois libre et règne!

II

Une seule chose déshonore ce majestueux interrègne de la nation : c'est la captivité momentanée du roi et de sa famille. Mais il faut reconnaître que la nation avait bien le droit de dire à son chef : « Si tu veux régner sur nous, tu ne sortiras pas du royaume, tu n'iras pas emporter la royauté de la France parmi nos ennemis. » Et quant aux formes de cette captivité dans les Tui-

leries, il faut reconnaître encore que l'Assemblée nationale ne les avait point prescrites, qu'elle s'était même soulevée d'indignation au mot d'emprisonnement, qu'elle avait commandé une résidence politique et rien de plus, et que la rudesse et l'odieux des mesures de surveillance tenaient à l'ombrageuse responsabilité de la garde nationale bien plus qu'à l'irrévérence de l'Assemblée. La Fayette gardait, dans la personne du roi, la dynastie, sa propre tête et la constitution. Otage contre la république et contre la royauté à la fois. Maire du palais, il intimidait, par la présence d'un roi faible et avili, les royalistes découragés et les républicains contenus. Louis XVI était son gage.

Barnave et les Lameth avaient, dans l'Assemblée nationale, l'attitude de la Fayette au dehors. Ils avaient besoin du roi pour se défendre de leurs ennemis. Tant qu'il y avait eu un homme entre le trône et eux (Mirabeau), ils avaient joué à la république et sapé ce trône pour en écraser un rival. Mais, Mirabeau mort et le trône ébranlé, ils se sentaient faibles contre le mouvement qu'ils avaient imprimé. Ils soutenaient ce débris de monarchie, pour en être soutenus à leur tour. Fondateurs des Jacobins, ils tremblaient devant leur ouvrage; ils se réfugiaient dans la constitution, qu'ils avaient eux-mêmes démantelée; ils passaient du rôle de démolisseurs au rôle d'hommes d'État. Mais, pour le premier rôle, il ne faut que de la violence; pour le second, il faut du génie. Barnave n'avait que du talent. Il avait plus : il avait de l'âme et il était honnête homme. Les premiers excès de sa parole n'avaient été en lui que des enivrements de tribune. Il avait voulu savoir le goût des applaudissements du peuple. On les lui avait prodigués bien au delà de son mérite réel. Ce n'était plus avec Mirabeau qu'il allait avoir à se mesurer désormais, c'était avec la Révolution dans toute sa force. La jalousie lui enlevait le piédestal qu'elle lui avait prêté. Il allait paraître ce qu'il était.

III

Mais un sentiment plus noble que l'intérêt de sa sécurité personnelle poussait Barnave à se ranger au parti de la monarchie. Son cœur avait passé avant son ambition du côté de la faiblesse, de la beauté et du malheur. Rien n'est plus dangereux pour un homme sensible que de connaître ceux qu'il combat. La haine contre la cause tombe devant l'attrait pour les personnes. On devient partial à son insu. La sensibilité désarme l'intelligence; on s'attendrit au lieu de raisonner; le sentiment d'un homme ému devient bientôt sa politique.

C'est là ce qui s'était passé dans l'âme de Barnave pendant le retour de Varennes. L'intérêt qu'il avait conçu pour la reine avait converti ce jeune républicain à la royauté. Barnave n'avait connu jusque-là cette princesse qu'à travers un nuage de préventions dont les partis enveloppent ceux qu'ils veulent haïr. Le rapprochement soudain faisait tomber cette atmosphère de convention. Il adorait de près ce qu'il avait calomnié de loin. Le rôle même que la fortune lui donnait dans la destinée de cette femme avait quelque chose d'inattendu et de romanesque, capable d'éblouir son orgueilleuse imagination et d'attendrir sa générosité. Jeune, obscur, inconnu, il y a peu de mois; aujourd'hui célèbre, populaire, puissant, jeté au nom d'une assemblée souveraine entre le peuple et le roi, il devenait le protecteur de ceux dont il avait été l'ennemi. Des mains royales et suppliantes touchaient ses mains de plébéien. Il opposait la royauté populaire du talent et de l'éloquence à la royauté du sang des Bourbons. Il couvrait de son corps la vie de ceux qui avaient été ses maîtres. Son dévouement même était un triomphe; l'objet de ce dévouement était sa reine. Cette reine était jeune, belle, majestueuse, mais humanisée par sa terreur pour son mari et pour ses enfants. Ses yeux en larmes imploraient son salut des yeux de Barnave. Il était le premier orateur de cette assemblée qui tenait le sort de la monarchie en suspens. Il était le favori de ce peuple qu'il gouvernait d'un geste et dont il écartait la fureur, pendant cette longue route entre le trône et la mort. Cette femme mettait son fils, le jeune Dauphin, entre ses genoux. Les doigts de Barnave avaient joué avec les boucles blondes de l'enfant. Le roi, la reine, madame Élisabeth avaient distingué, avec tact, Barnave de l'inflexible et sauvage Péthion. Ils l'avaient entretenu de leur situation. Ils s'étaient plaints d'avoir été trompés sur la nature de l'esprit public en France. Ils avaient dévoilé des repentirs et des penchants constitutionnels. Ces entretiens, gênés, dans la voiture, par la présence des autres commissaires et par les yeux du peuple, avaient été furtivement et plus intimement repris dans les séjours que la famille royale faisait chaque nuit. On était convenu de correspondances politiques mystérieuses et d'en-

trevues secrètes aux Tuileries. Barnave, parti inflexible, arriva dévoué à Paris. La conférence nocturne de Mirabeau avec la reine dans le parc de Saint-Cloud fut ambitionnée par son rival. Mais Mirabeau se vendit et Barnave se donna. Des monceaux d'or achetèrent l'homme de génie. Un regard séduisit l'homme de cœur.

IV

Barnave avait trouvé Duport et les Lameth, ses amis, dans les dispositions les plus monarchiques, mais par d'autres motifs que les siens. Ce triumvirat s'entendit avec les Tuileries. Les Lameth et Duport virent le roi. Barnave, qui n'osa venir au château dans les premiers temps, y vint secrètement ensuite. Les plus ombrageuses précautions couvrirent ces entrevues. Le roi et la reine attendaient quelquefois, des heures entières, le jeune orateur dans une petite pièce de l'entre-sol du palais, la main posée sur la serrure, afin d'ouvrir dès qu'on entendrait ses pas. Quand ces entrevues étaient impossibles, Barnave écrivait à la reine. Il présumait beaucoup des forces de son parti dans l'Assemblée, parce qu'il mesurait la puissance des opinions aux talents qui les expriment. La reine en doutait. — « Rassurez-vous, madame, écrivait Barnave; « il est vrai que notre drapeau est déchiré, mais « on y lit encore le mot *constitution*. Ce mot « retrouvera sa force et son prestige si le roi s'y « rallie sincèrement. Les amis de cette constitu- « tion, revenus de leurs erreurs, peuvent encore « la relever et la raffermir. Les Jacobins effrayent « la raison publique; les émigrés menacent la « nationalité. Ne craignez pas les Jacobins; ne « vous confiez pas aux émigrés. Jetez-vous dans « le parti national qui existe encore. Henri IV « n'est-il pas monté sur le trône d'une nation « catholique à la tête d'un parti protestant? » La reine suivait de bonne foi ces conseils tardifs, et concertait avec Barnave toutes ses démarches et toutes ses correspondances avec l'étranger. Elle ne voulait rien faire et rien dire qui contrariât les plans qu'il avait conçus pour la restauration du pouvoir royal. « Un sentiment de légitime « orgueil, disait la reine en parlant de lui, sen- « timent que je ne saurais blâmer dans un jeune « homme de talent né dans les rangs obscurs du « tiers état, lui a fait désirer une révolution qui « lui aplanit la route de la gloire et de la puis- « sance. Mais son cœur est loyal, et, si jamais « la puissance revient en nos mains, le pardon de « Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. » Madame Élisabeth partageait cet attrait de la reine et du roi pour Barnave. Toujours vaincus, ils avaient fini par croire qu'il n'y avait de vertu pour relever la monarchie que dans ceux qui l'avaient renversée. C'était la superstition de la fatalité. Ils étaient tentés d'adorer cette puissance de la Révolution qu'ils n'avaient pu fléchir.

V

Les premiers actes du roi se ressentirent trop, pour sa dignité, de ces inspirations des Lameth et de Barnave. Il remit aux commissaires de l'Assemblée, chargés de l'interroger sur l'événement du 21 juin, une réponse dont la mauvaise foi appelait le sourire plus que l'indulgence de ses ennemis.

« Introduits dans la chambre du roi et seuls « avec lui, dirent les commissaires de l'Assem- « blée, le roi nous a fait la déclaration suivante : « — Les motifs de mon départ sont les insultes « et les outrages qui m'ont été faits, le 18 avril, « quand j'ai voulu me rendre à Saint-Cloud. « Ces insultes étant restées impunies, j'ai cru « qu'il n'y avait ni sûreté ni décence pour moi « de rester à Paris. Ne le pouvant pas faire « publiquement, j'ai résolu de partir la nuit et « sans suite. Jamais mon intention n'a été de « sortir du royaume. Je n'ai eu aucun concert ni « avec les puissances étrangères ni avec les « princes de ma famille émigrés. Mes logements « étaient préparés à Montmédy. J'avais choisi « cette place, parce qu'elle est fortifiée, et « qu'étant près de la frontière j'y étais plus à « portée de m'opposer à toute espèce d'invasion. « J'ai reconnu dans ce voyage que l'opinion pu- « blique était décidée en faveur de la constitu- « tion. Aussitôt que j'ai connu la volonté générale, « je n'ai point hésité, comme je n'ai jamais hésité, « à faire le sacrifice de ce qui m'est personnel « pour le bonheur commun. »

« Le roi, ajouta la reine dans sa déclaration, « désirant partir avec ses enfants, je déclare que « rien dans la nature n'aurait pu m'empêcher de « le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans, « dans de pénibles circonstances, que je ne le « quitterai jamais. »

Non contente de cette inquisition sur les motifs et les circonstances de la fuite du roi, l'opinion irritée demandait qu'on portât la main de la

nation jusque sur la volonté paternelle, et que l'Assemblée nommât un gouverneur au Dauphin. Quatre-vingt-douze noms presque tous obscurs sortirent du scrutin ouvert à cet effet. Ils furent accueillis par la risée générale. On ajourna cet outrage au roi et au père. Le gouverneur nommé plus tard par Louis XVI, M. de Fleurieu, n'entra jamais en fonction. Plus tard le gouverneur de l'héritier d'un empire fut le geôlier d'une prison de malfaiteurs.

Le marquis de Bouillé adressa, de Luxembourg, une lettre menaçante à l'Assemblée pour détourner du roi la colère publique, et prendre sur lui seul l'inspiration et l'exécution du départ du roi. « S'il tombe un cheveu de la tête de « Louis XVI, disait-il, il ne restera pas pierre « sur pierre à Paris. Je connais les chemins, je « guiderai les armées étrangères... » Le rire répondit à ces paroles. L'Assemblée était assez sage pour n'avoir pas besoin des conseils de M. de Bouillé, et assez forte pour mépriser les menaces d'un proscrit.

M. de Cazalès venait de donner sa démission pour *aller combattre*. Les membres les plus prononcés du côté droit, parmi lesquels on distinguait Maury, Montlozier, l'abbé de Montesquiou, l'abbé de Pradt, Virieu, etc., au nombre de deux cent quatre-vingt-dix, prirent une résolution funeste, qui, en enlevant tout contre-poids au parti extrême de la Révolution, précipitait la chute du trône et perdait le roi sous prétexte d'un culte sacré pour la royauté. Ils restèrent dans l'Assemblée; mais ils s'annulèrent et ne voulurent plus être considérés que comme une protestation vivante contre la violation de la liberté et de l'autorité royale. L'Assemblée refusa d'entendre la lecture de leur protestation, qui était elle-même une violation de leur mandat. Ils la publièrent et la répandirent avec profusion dans tout le royaume. « Les décrets de l'Assemblée, « disaient-ils, ont absorbé le pouvoir royal tout « entier. Le sceau de l'État est sur le bureau. « La sanction du roi est anéantie. On a effacé « le nom du roi du serment qu'on prête à la loi. « Les commissaires vont porter directement les « ordres des comités aux armées. Le roi est captif. Une république provisoire occupe l'interrègne. Loin de nous de concourir à de pareils « actes! Nous ne consentirions pas même à en « être les témoins s'il ne nous restait le devoir « de veiller à la préservation de la personne du « roi. Hors ce seul intérêt, nous nous renfer« merons dans le silence le plus absolu. Ce « silence sera la seule expression de notre con« stante opposition à tous vos actes! »

Ces paroles étaient l'abdication de tout un parti. Tout parti qui proteste abdique. Ce jour fut l'émigration dans l'Assemblée. Cette fausse fidélité, qui gémit au lieu de combattre, obtint les applaudissements de la noblesse et du clergé. Elle mérita le mépris des hommes politiques. Abandonnant dans leur lutte contre les Jacobins Barnave et les constitutionnels monarchiques, elle donna la victoire à Robespierre, et, en assurant la majorité à sa proposition de non-réélection des membres de l'Assemblée nationale à l'Assemblée législative, elle amena la Convention. Les royalistes ôtèrent le poids d'une opinion tout entière de la balance, et elle pencha vers les derniers désordres en emportant la tête du roi et leur propre tête. Une grande opinion ne se désarme pas impunément pour son pays.

VI

Les Jacobins comprirent cette faute et s'en réjouirent. En voyant ces nombreux soutiens de la constitution monarchique s'effacer eux-mêmes du combat, ils pressentirent ce qu'ils pouvaient oser et ils l'osèrent. Leurs séances devenaient d'autant plus significatives que celles de l'Assemblée nationale devenaient plus ternes et plus timides. Les mots de déchéance et de république y éclataient pour la première fois. Rétractés d'abord, ils furent relevés ensuite. Proférés au commencement comme un blasphème, ils ne tardèrent pas à être proférés comme un dogme. Les partis ne savent pas d'abord eux-mêmes tout ce qu'ils veulent : c'est le succès qui le leur apprend. Les téméraires lancent en avant des idées perdues : si elles sont repoussées, les habiles les désavouent; si elles sont suivies, les chefs les reprennent. Dans les guerres d'opinions, on fait des reconnaissances comme dans les campagnes des armées. Les Jacobins étaient les avant-postes de la Révolution, ils sondaient les résistances de l'esprit monarchique.

Le club des Cordeliers envoya aux Jacobins un projet d'adresse à l'Assemblée nationale où l'on demandait hautement la destruction de la royauté. « Nous *voilà libres et sans roi*, disaient « les Cordeliers, comme au lendemain de la « prise de la Bastille; reste à savoir s'il est avan« tageux d'en nommer un autre. Nous pensons « que la nation doit tout faire par elle-même ou

« par des agents amovibles de son choix; nous « pensons que plus un emploi est important, « plus sa durée doit être temporaire. Nous pen- « sons que la royauté, et surtout la royauté hé- « réditaire, est incompatible avec la liberté. « Nous prévoyons qu'une telle proposition va « soulever des nuées de contradicteurs; mais la « déclaration des droits n'en a-t-elle pas soulevé « autant? Le roi a abdiqué de fait en désertant « son poste. Profitons de notre droit et de l'oc- « casion. Jurons que la France est une répu- « blique. »

Cette adresse, lue au club des Jacobins le 22, y excita d'abord une indignation générale. Le 23, Danton monta à la tribune et demanda la déchéance et la nomination d'un conseil de régence. « Votre roi, dit-il, est ou imbécile ou criminel. « Ce serait un horrible spectacle à présenter au « monde, si, ayant l'option de déclarer un roi « criminel ou de le déclarer imbécile, vous ne « préfériez pas ce dernier parti. » Le 27, Girey-Dupré, jeune écrivain qui attendait la Gironde, provoqua le jugement de Louis XVI. « Nous « pouvons punir un roi parjure. Nous le de- « vons. » Tel fut le texte de son discours. Brissot posa la question comme l'avait fait Péthion dans la précédente séance : « *Le roi parjure peut-il « être jugé?* Pourquoi, dit Brissot, nous diviser « en dénominations dangereuses? Nous sommes « d'accord. Que veulent ceux qui s'élèvent ici « contre les républicains? Ils détestent les dé- « mocraties tumultueuses d'Athènes et de Rome, « ils craignent la division de la France en fédé- « rations isolées. Ils ne veulent que la constitu- « tion représentative, et ils ont raison. Que « veulent, de leur côté, ceux qu'on appelle répu- « blicains? Ils craignent, ils redoutent également « les démocraties tumultueuses d'Athènes et de « Rome; ils redoutent également les républi- « ques fédérées. Ils ne veulent que la constitu- « tion représentative; nous sommes donc d'ac- « cord. Le chef du pouvoir exécutif a trahi ses « serments; faut-il le juger? Voilà seulement « ce qui nous divise. L'inviolabilité ne serait que « l'impunité de tous les crimes, l'encouragement « à toutes les trahisons; le bon sens veut que la « peine suive le délit. Je ne vois, dans un homme « inviolable gouvernant un peuple, qu'un *dieu* « et 25 millions de *brutes*. Si le roi n'était entré « en France qu'à la tête des armées étrangères, « s'il avait ravagé nos plus belles contrées, si, « arrêté dans sa course, vous l'aviez pris, qu'en « auriez-vous fait? Auriez-vous invoqué son « inviolabilité pour l'absoudre?... On vous fait « peur des puissances étrangères, ne les crai- « gnez pas; l'Europe est impuissante contre un « peuple qui veut être libre. »

A l'Assemblée nationale, Muguer fit, au nom des comités réunis, le rapport sur la fuite du roi; il conclut à l'inviolabilité de Louis XVI et à l'accusation des complices. Robespierre combattit l'inviolabilité : il enleva à ses paroles la couleur de la colère, et s'efforça de couvrir ses conclusions de l'apparence de la douceur et de l'humanité. « Je n'examinerai pas, dit-il, si le « roi a fui volontairement de lui-même, ou si « de l'extrémité des frontières un citoyen l'a « enlevé par la force de ses conseils; je n'exami- « nerai pas si cette fuite est une conspiration « contre la liberté publique : je parlerai du « roi comme d'un souverain imaginaire et de « l'inviolabilité comme d'un principe. » Après avoir combattu le principe de l'inviolabilité par les mêmes arguments dont s'étaient servis Girey-Dupré et Brissot, Robespierre conclut ainsi : « Les mesures que l'on vous propose ne peuvent « que vous déshonorer; si vous les adoptez, « je demanderai à me déclarer l'avocat de tous « les accusés. Je veux être le défenseur des « trois gardes du corps, de la gouvernante du « Dauphin, de M. de Bouillé lui-même. Dans « les principes de vos comités, il n'y a point « de délit; mais partout où il n'y a pas de délit, « il n'y a pas de complices. Messieurs, si épar- « gner un coupable est une faiblesse, immoler le « coupable faible en épargnant le coupable tout- « puissant, c'est une lâcheté. Il faut ou pro- « noncer sur tous les coupables ou prononcer « l'absolution générale. » Grégoire soutint aussi le parti de l'accusation, Salles défendit l'avis des comités.

Barnave prit enfin la parole pour appuyer l'opinion de Salles. « La nation française, dit-il, « vient d'essuyer une violente secousse; mais, « si nous devons en croire tous les augures qui « se manifestent, ce dernier événement, comme « tous ceux qui l'ont précédé, ne servira qu'à « presser le terme, qu'à assurer la solidité de la « révolution que nous avons faite. Je ne par- « lerai pas avec étendue de l'avantage du gou- « vernement monarchique : vous avez montré « votre conviction en l'établissant dans votre « pays; je dirai seulement que tout gouverne- « ment, pour être bon, doit renfermer en lui « les conditions de sa stabilité; car, autrement, « au lieu du bonheur, il ne présenterait que la

« perspective d'une continuité de changements. « Quelques hommes, dont je ne veux pas accu- « ser les intentions, cherchant des exemples à « nous donner, ont vu, en Amérique, un peuple « occupant un grand territoire par une popula- « tion rare, n'étant environné d'aucun voisin « puissant, ayant pour limites des forêts, ayant « pour habitudes les sentiments d'un peuple « neuf et qui les éloignent de ces passions fac- « tices qui font les révolutions des gouverne- « ments; ils ont vu un gouvernement républi- « cain établi sur ce territoire, ils ont conclu de « là que ce même gouvernement pourrait nous « convenir. Ces hommes sont les mêmes qui « contestent aujourd'hui le principe de l'invio- « labilité du roi. Mais, s'il est vrai que sur notre « terre une population immense est répandue, « s'il est vrai qu'il s'y trouve une multitude « d'hommes exclusivement livrés à ces spécula- « tions de l'intelligence qui portent à l'ambition « et à l'amour de la gloire, s'il est vrai qu'au- « tour de nous des voisins puissants nous obligent « à ne faire qu'une seule masse pour leur résis- « ter, s'il est vrai que toutes ces circonstances « sont fatales et ne dépendent pas de nous, il « est incontestable que le remède n'en peut exis- « ter que dans le gouvernement monarchique. « Quand un pays est peuplé et étendu, il n'existe, « et l'art de la politique l'a prouvé, que deux « moyens de lui donner une existence solide et « permanente. Ou bien vous organiserez sépa- « rément ces partis, vous mettrez dans chaque « section de l'empire une portion du gouverne- « ment, et vous fixerez ainsi la stabilité aux « dépens de l'unité, de la force et de tous les « avantages qui résultent d'une grande et homo- « gène association; ou bien, si vous laissez sub- « sister l'unité nationale, vous serez obligés de « placer au centre une puissance immuable, qui, « n'étant jamais renouvelée par la loi, présen- « tant sans cesse des obstacles à l'ambition, « résiste avec avantage aux secousses, aux riva- « lités, aux vibrations rapides d'une population « immense, agitée par toutes les passions qu'en- « fante une vieille société. Ces maximes décident « notre situation. Nous ne pouvons être stables « que par un gouvernement fédératif, que per- « sonne jusqu'ici n'a la démence de nous propo- « ser, ou par le gouvernement monarchique « que vous avez établi, c'est-à-dire en remet- « tant les rênes du pouvoir exécutif dans une « famille par droit de succession héréditaire. « Vous avez laissé au roi inviolable la fonction « exclusive de nommer les agents de son pou- « voir; mais vous avez décrété la responsabilité « de ces agents. Pour être indépendant, le roi « doit rester inviolable; ne nous écartons pas de « cette règle; nous n'avons cessé de la suivre « pour les individus, observons-la pour le monar- « que. Nos principes, la constitution, la loi « déclarent qu'il n'est pas déchu; nous avons « donc à choisir entre notre attachement à la « constitution et notre ressentiment contre un « homme. Or, je demande aujourd'hui à celui de « vous tous qui pourrait avoir conçu contre le « chef du pouvoir exécutif toutes les préven- « tions, tous les ressentiments les plus profonds, « je lui demande de nous dire s'il est donc plus « irrité contre le roi qu'attaché à la loi de son « pays. Je pourrais dire à ceux qui s'exhalent « avec une telle fureur contre l'individu qui a « péché; je leur dirais : Vous seriez donc à ses « pieds si vous étiez contents de lui? (*Applaudis- « sements prolongés.*) Ceux qui veulent ainsi « sacrifier la constitution à leurs ressentiments « contre un homme me semblent trop sujets à « sacrifier la liberté par enthousiasme pour un « autre homme; et, puisqu'ils aiment la républi- « que, c'est bien aujourd'hui le moment de leur « dire : Comment voulez-vous une république « dans une nation pareille? Comment ne crai- « gnez-vous pas que cette même mobilité du « peuple qui se manifeste aujourd'hui par la « haine ne se manifestât un autre jour par l'en- « thousiasme envers un grand homme? Enthou- « siasme plus dangereux encore que la haine; « car la nation française, vous le savez, sait mieux « aimer qu'elle ne sait haïr. Je ne crains pas « l'attaque des nations étrangères ni des émigrés, « je l'ai dit; mais je dis aujourd'hui, avec autant « de vérité, que je crains la continuation des « inquiétudes, des agitations qui ne cesseront « de nous travailler tant que la révolution ne « sera pas totalement et paisiblement terminée. « On ne peut nous faire aucun mal au dehors; « mais on nous fait un grand mal au dedans, « quand on nous inquiète par des pensées funes- « tes, quand des dangers chimériques créés « autour de nous donnent au milieu du peuple « quelque consistance et quelque crédit aux hom- « mes qui s'en servent pour l'agiter continuelle- « ment; on nous fait un grand mal quand on « perpétue ce mouvement révolutionnaire qui « a détruit tout ce qui était à détruire, et qui « nous a conduits au point où il faut enfin nous « arrêter. Si la Révolution fait un pas de plus,

« elle ne peut le faire sans danger. Dans la « ligne de la liberté, le premier acte qui pour- « rait suivre serait l'anéantissement de la royauté ; « dans la ligne de l'égalité, le premier acte qui « pourrait suivre serait l'attentat à la propriété. « On ne fait pas des révolutions avec des maxi- « mes métaphysiques; il faut une proie réelle « à offrir à la multitude qu'on égare. Il est donc « temps de terminer la Révolution. Elle doit « s'arrêter au moment où la nation est libre et « où tous les Français sont égaux. Si elle con- « tinue dans les troubles, elle est déshonorée et « nous avec elle. Oui, tout le monde doit sen- « tir que l'intérêt commun est que la Révolu- « tion s'arrête. Ceux qui ont perdu doivent « s'apercevoir qu'il est impossible de la faire ré- « trograder. Ceux qui l'ont faite doivent s'aper- « cevoir qu'elle est à son dernier terme. Les rois « eux-mêmes, si quelquefois de profondes véri- « tés peuvent pénétrer jusque dans les conseils « des rois, si quelquefois les préjugés qui les « entourent peuvent laisser passer jusqu'à eux « les vues saines d'une politique grande et phi- « losophique, les rois eux-mêmes doivent s'aper- « cevoir qu'il y a loin pour eux entre l'exemple « d'une grande réforme dans le gouvernement « et l'exemple de l'abolition de la royauté; que, « si nous nous arrêtons ici, ils sont encore « rois!.... mais, quelle que soit leur conduite, « que la faute vienne d'eux et non pas de nous. « Régénérateurs de l'empire, suivez invariable- « ment votre ligne; vous avez été courageux et « puissants, soyez aujourd'hui sages et modérés. « C'est là que sera le terme de votre gloire. C'est « alors que, vous retirant dans vos foyers, vous « obtiendrez de la part de tous, sinon des béné- « dictions, du moins le silence de la calom- « nie.... » Ce discours, le plus beau de Barnave, emporta le décret, et refoula pendant quelques jours les tentatives de république et de déchéance dans les clubs des Cordeliers et des Jacobins. L'inviolabilité du roi fut consacrée en fait comme elle l'était en principe. M. de Bouillé, ses coaccusés et adhérents furent envoyés par-devant la haute cour nationale d'Orléans.

VII

Pendant que ces hommes exclusivement politiques, mesurant chacun les pas de la Révolution à la portée de leurs regards, voulaient l'arrêter avec courage où s'arrêtaient leurs courtes pensées, la Révolution marchait toujours. Sa pensée à elle était trop grande pour qu'aucune tête de publiciste, d'orateur ou d'homme d'État pût la contenir. Son souffle était trop puissant pour qu'aucune poitrine pût le respirer tout entier. Son but était trop infini pour qu'elle s'amortît sur aucun des buts successifs que l'ambition de quelques factions ou la théorie de quelques hommes d'État pouvaient lui poser. Barnave, les Lameth et la Fayette, comme Mirabeau et comme Necker, essayaient en vain de retourner contre elle la force qu'ils lui avaient empruntée. Elle devait, avant de s'apaiser et de ralentir son impulsion, tromper bien d'autres systèmes, essouffler bien d'autres poitrines et dépasser bien d'autres buts.

Indépendamment des assemblées nationales qu'elle s'était données comme gouvernement et où venaient se concentrer principalement les instruments politiques de son mouvement, elle s'était créé deux leviers plus puissants et plus terribles encore pour remuer et balayer ces corps politiques quand ils tenteraient eux-mêmes de s'établir là où elle voulait avancer. Ces deux leviers, c'étaient la presse et les clubs. Les clubs et la presse étaient aux assemblées légales ce que l'air libre est à l'air enfermé. Tandis que l'air de ces assemblées se viciait et s'épuisait dans l'enceinte du gouvernement établi, l'air du journalisme et des sociétés populaires s'imprégnait et s'agitait sans cesse d'un principe inépuisable de vitalité et de mouvement. On croyait à la stagnation dedans, mais le courant était dehors.

La presse, dans le demi-siècle qui avait précédé la Révolution, avait été l'écho élevé et serein de la pensée des sages et des réformateurs. Depuis que la Révolution avait éclaté, elle était devenue l'écho tumultueux et souvent cynique des passions populaires. Elle avait transformé elle-même les procédés de communication de la pensée; elle ne faisait plus de livres, elle n'en avait pas le temps; elle se répandait d'abord en brochures et plus tard en une multitude de feuilles volantes et quotidiennes qui, disséminées à bas prix parmi le peuple ou affichées gratuites sur les murs des places publiques, provoquent la foule à les lire et à les discuter. Le trésor de la pensée nationale, dont les pièces d'or étaient trop pures ou trop volumineuses pour l'usage du peuple, s'était, pour ainsi dire, converti en une multitude de monnaies de billon, frappées à l'empreinte de ses passions du jour et souvent souillées des plus vils oxydes. Le journalisme, comme un élément

irrésistible de la vie d'un peuple en révolution, s'était fait sa place à lui-même sans écouter la loi qui s'était efforcée de l'entraver.

Mirabeau, qui avait besoin du retentissement de la parole dans les départements, avait créé ce porte-voix de la Révolution, malgré les arrêts du conseil, dans les *Lettres à mes commettants* et dans le *Courrier de Provence*. A l'ouverture des états généraux et à la prise de la Bastille, d'autres journaux avaient paru. A chaque insurrection nouvelle répondait une insurrection de nouveaux journaux. Les principaux organes de l'agitation publique étaient alors les *Révolutions de Paris*, rédigées par Loustalot, journal hebdomadaire tiré à deux cent mille exemplaires. Son esprit se lisait dans son épigraphe : « Les grands « ne nous paraissent grands que parce que nous « sommes à genoux, levons-nous! » Les *Discours de la lanterne aux Parisiens*, transformés plus tard dans les *Révolutions de France et de Brabant*, étaient l'œuvre de Camille Desmoulins. Ce jeune étudiant, qui s'était improvisé publiciste, sur une chaise du jardin du Palais-Royal, aux premiers mouvements populaires du mois de juillet 1789, avait conservé dans son style, souvent admirable, quelque chose de son premier rôle. C'était le génie sarcastique de Voltaire descendu du salon sur les tréteaux. Nul ne personnifiait mieux en lui la foule que Camille Desmoulins. C'était la foule avec ses mouvements inattendus et tumultueux, sa mobilité, son inconséquence, ses fureurs interrompues par le rire ou soudainement changées en attendrissement et en pitié pour les victimes mêmes qu'elle immolait. Un homme à la fois si ardent et si léger, si trivial et si inspiré, si indécis entre le sang et les larmes, si prêt à lapider ce qu'il venait de déifier dans son enthousiasme, devait avoir sur un peuple en révolution d'autant plus d'empire qu'il lui ressemblait davantage. Son rôle, c'était sa nature. Il n'était pas seulement le singe du peuple, il était le peuple lui-même. Son journal, colporté le soir dans les lieux publics et crié avec des sarcasmes dans les rues, n'a pas été balayé avec ces immondices du jour. Il est resté et il restera comme une Satire Ménippée trempée de sang. C'est le refrain populaire qui menait le peuple aux plus grands mouvements, et qui s'éteignait souvent dans le sifflement de la corde de la lanterne ou dans le coup de hache de la guillotine. Camille Desmoulins était l'enfant cruel de la Révolution, Marat en était la rage; il avait les soubresauts de la brute dans la pensée et les grincements dans le style. Son journal, *l'Ami du Peuple*, suait le sang à chaque ligne.

VIII

Marat était né en Suisse. Écrivain sans talent, savant sans nom, passionné pour la gloire sans avoir reçu de la société ni de la nature les moyens de s'illustrer, il se vengeait de tout ce qui était grand, non-seulement sur la société, mais sur la nature. Le génie ne lui était pas moins odieux que l'aristocratie. Il le poursuivait comme un ennemi partout où il voyait s'élever ou briller quelque chose. Il aurait voulu niveler la création. L'égalité était sa fureur, parce que la supériorité était son martyre. Il aimait la Révolution, parce qu'elle abaissait tout jusqu'à sa portée; il l'aimait jusqu'au sang, parce que le sang lavait l'injure de sa longue obscurité; il s'était fait le dénonciateur en titre du peuple; il savait que la délation est la flatterie de tout ce qui tremble. Le peuple tremblait toujours. Véritable prophète de la démagogie inspiré par la démence, il donnait ses rêves de la nuit pour les conspirations du jour. Séide du peuple, il l'intéressait par le dévouement à ses intérêts. Il affectait le mystère comme tous les oracles. Il vivait dans l'ombre, il ne sortait que la nuit; il ne communiquait avec les hommes qu'à travers des précautions sinistres. Un souterrain était sa demeure. Il s'y réfugiait invisible contre le poignard et le poison. Son journal avait pour l'imagination quelque chose de surnaturel. Marat s'était enveloppé d'un véritable fanatisme. La confiance qu'on avait en lui tenait du culte. La fumée du sang qu'il demandait sans cesse lui avait porté à la tête. Il était le délire de la Révolution, délire vivant lui-même!

IX

Brissot, obscur encore, écrivait *le Patriote français*. Homme politique et aspirant aux grands rôles, il n'excitait de passions révolutionnaires qu'autant qu'il espérait pouvoir un jour en gouverner. Constitutionnel d'abord, ami de Necker et de Mirabeau, homme à gages avant de devenir homme de doctrines, il ne voyait dans le peuple qu'un souverain plus près de son règne. La république était son soleil levant. Il y allait comme à sa fortune, mais il y allait avec prudence en regardant souvent en arrière, pour voir si l'opinion le suivait.

Condorcet, aristocrate de naissance, mais aristocrate de génie, s'était fait démocrate par philosophie. Sa passion était la transformation de la raison humaine. Il écrivait la *Chronique de Paris*.

Carra, démagogue obscur, s'était fait un nom redouté par les *Annales patriotiques*. Fréron, dans *l'Orateur du peuple*, rivalisait avec Marat. Fauchet, dans *la Bouche de Fer*, élevait la démocratie à la hauteur d'une philosophie religieuse. Enfin, Laclos, officier d'artillerie, auteur d'un roman obscène et confident du duc d'Orléans, rédigeait le *Journal des Jacobins* et soufflait sur la France entière l'incendie d'idées et de paroles dont le foyer était dans les clubs.

Tous ces hommes s'efforçaient de pousser le peuple au delà des limites que Barnave posait à l'événement du 21 juin. Ils voulaient que l'on profitât de l'instant où le trône était vide pour le faire disparaître de la constitution. Ils couvraient le roi de mépris et d'injures pour qu'on n'osât pas replacer au sommet des institutions un prince qu'on aurait avili. Ils demandaient interrogatoire, jugement, déchéance, abdication, emprisonnement; ils espéraient dégrader à jamais la royauté, en dégradant le roi. La république entrevoyait pour la première fois son heure. Elle tremblait de la laisser échapper. Toutes ces mains à la fois poussaient les esprits vers un mouvement décisif. Les articles provoquaient les motions, les motions les pétitions, les pétitions les émeutes. L'autel de la Patrie, au Champ-de-Mars, resté debout pour une nouvelle fédération, était le lieu qu'on désignait d'avance aux assemblées du peuple. C'était le *mont Aventin* où il devait se retirer pour dominer de là un sénat timide et corrompu.

« Plus de roi, soyons républicains! écrivait « Brissot dans *le Patriote*. Tel est le cri du Pa- « lais-Royal. Cela ne gagne pas assez : on dirait « que c'est un blasphème. Cette répugnance pour « prendre le nom d'un état *où l'on est* est bien « extraordinaire aux yeux du philosophe. » — « Point de roi! point de protecteur! point de ré- « gent! Finissons-en avec les mangeurs d'hommes « de toute espèce, répétait *la Bouche de Fer*. Que « les quatre-vingt-trois départements se confé- « dèrent et déclarent qu'ils ne veulent plus ni « tyrans, ni monarques, ni protecteurs! Leur « ombre est aussi funeste au peuple que l'ombre « des bohon-upas est mortelle à tout ce qui vit. « En nommant un régent, on se battra bientôt « pour le choix d'un maître. Battons-nous seule- « ment pour la liberté! »

Provoqué par ces allusions à la régence, qu'on parlait de lui décerner, le duc d'Orléans écrivit aux journaux qu'il était prêt à servir la patrie sur terre et sur mer; mais que, s'il était question de régence, il renonçait dès ce moment et pour toujours aux droits que la constitution lui donnait à ce titre. « Après avoir fait tant de sacri- « fices à la cause du peuple, disait-il, il ne m'est « plus permis de sortir de l'état de simple citoyen. « L'ambition serait en moi une inexcusable incon- « séquence. » Décrédité déjà dans tous les partis, ce prince, incapable désormais de servir le trône, était incapable aussi de servir la république. Odieux aux royalistes, effacé par les démagogues, suspect aux constitutionnels, il ne lui restait que l'attitude stoïque dans laquelle il se réfugiait. Il avait abdiqué son rang, il avait abdiqué sa propre faction, il abdiquait la faveur du peuple. Il ne lui restait que la vie.

Dans le même moment, Camille Desmoulins apostrophait la Fayette, la première idole de l'insurrection, par ces paroles cyniques : « Libéra- « teur des deux mondes, fleur des janissaires, « phénix des alguazils-majors, don Quichotte du « Capet et des deux chambres, constellation du « Cheval blanc, ma voix est trop faible pour s'é- « lever au-dessus des clameurs de vos trente « mille mouchards et d'autant de vos satellites, « au-dessus du bruit de vos quatre cents tam- « bours et de vos canons chargés de raisins. J'a- « vais jusqu'ici médit de votre altesse plus que « royale, sur le dire de Barnave, Lameth et Du- « port. C'est d'après eux que je vous dénonçais « aux quatre-vingt-trois départements comme un « ambitieux qui ne vouliez que parader, un es- « clave de la cour pareil à ces maréchaux de la « Ligue à qui la révolte avait donné le bâton, et « qui se regardant comme bâtards voulaient se « faire légitimer. Mais voilà que tout à coup « vous vous embrassez et que vous vous pro- « clamez mutuellement pères de la patrie! Vous « dites à la nation : Fiez-vous à nous. Nous « sommes des Cincinnatus, des Washington, des « Aristide. Auquel croire de ces deux témoi- « gnages? — Peuple imbécile, les Parisiens res- « semblent à ces Athéniens à qui Démosthène « disait : Serez-vous toujours comme ces athlètes « qui, frappés dans un endroit, y portent la main, « frappés dans un autre, l'y portent encore, et, « toujours occupés des coups qu'ils viennent de « recevoir, ne savent ni frapper ni se préserver! « — Ils commencent à se douter que Louis XVI « pourrait bien être un parjure quand il est à

« Varennes! Il me semble les voir de même « grands yeux ouverts quand ils verront la Fayette « ouvrir au despotisme et à l'aristocratie les « portes de la capitale. Puissé-je me tromper dans « mes conjectures : car je m'éloigne de Paris, « comme Camille, mon patron, s'éloigna d'une « ingrate patrie en lui souhaitant toutes sortes « de prospérités. Je n'ai pas besoin d'avoir été « empereur, comme Dioclétien, pour savoir que « les belles laitues de Salerne, qui valaient mieux « que l'empire d'Orient, valent bien l'écharpe « dont se pare un municipal et les inquiétudes « avec lesquelles un journaliste jacobin rentre le « soir chez lui, craignant toujours de tomber dans « une embuscade de coupe-jarrets du général. « Pour moi, ce n'est point pour établir deux cham- « bres que j'ai pris le premier la cocarde trico- « lore! »

X

Tel était le ton général de la presse; tel était l'inépuisable rire que ce jeune homme semait, comme l'Aristophane d'un peuple irrité. Il l'accoutumait à bafouer même la majesté, le malheur, la beauté. Un jour vint où il eut besoin, pour lui-même et pour la jeune et belle femme qu'il adorait, de cette pitié qu'il avait détruite dans le peuple. Il n'y trouva que le rire brutal de la multitude, et il mourut, triste pour la première fois.

Le peuple, dont toute la politique est de sentiment, ne comprenait rien aux pensées des hommes d'État de l'Assemblée, qui lui imposaient ce roi fugitif, par respect pour une royauté abstraite. La modération de Barnave et des Lameth lui sembla une complicité. Les cris de trahison retentirent dans tous ses rassemblements. Le décret de l'Assemblée fut le signal d'une fermentation croissante qui se révélait, depuis le 13 juillet, par des attroupements, des imprécations ou des menaces. Des masses d'ouvriers sortis des ateliers se répandirent sur les places publiques, et demandèrent du pain à la municipalité. La commune, pour les apaiser, leur vota des distributions et des subsides. Bailly, maire de Paris, les harangua et leur ouvrit des travaux extraordinaires. Ils y allèrent un moment, et les désertèrent bien vite à l'attrait du tumulte grossi par les cris de la faim.

La foule se portait de l'hôtel de ville aux Jacobins, des Jacobins à l'Assemblée nationale, demandant la déchéance et la république. Cette foule n'avait d'autre chef que l'inquiétude qui l'agitait. Un instinct spontané et unanime lui disait que l'Assemblée manquait l'heure des grandes résolutions. Elle voulait la forcer à la ressaisir. Sa volonté était d'autant plus puissante qu'elle était anonyme. Aucun chef ne lui donnait une impulsion visible. Elle marchait d'elle-même, elle parlait elle-même, elle écrivait elle-même dans la rue, sur la borne, ses pétitions menaçantes. La première que le peuple présenta à l'Assemblée, le 14, et qu'il escorta de quatre mille pétitionnaires, était signée : *Le peuple.* Le 14 juillet et le 6 octobre lui avaient appris son nom. L'Assemblée, ferme et impassible, passa simplement à l'ordre du jour.

En sortant de l'Assemblée, la foule se porta au Champ-de-Mars. Elle signa en plus grand nombre une seconde pétition en termes plus impératifs : « Mandataires d'un peuple libre, détruirez-vous « l'ouvrage que nous avons fait? Remplacerez- « vous la liberté par le règne de la tyrannie? « S'il en était ainsi, sachez que le peuple fran- « çais qui a conquis ses droits ne veut plus les « perdre. » — En quittant le Champ-de-Mars, le peuple s'ameuta autour des Tuileries, de l'Assemblée, du Palais-Royal. De son propre mouvement, il fit fermer les théâtres et proclama la suspension des plaisirs publics, jusqu'à ce qu'on lui eût fait justice. Le soir, quatre mille personnes se portèrent aux Jacobins comme pour reconnaître, dans les agitateurs qui s'y rassemblaient, la véritable assemblée du peuple. Les chefs de sa confiance s'y trouvaient. La tribune était occupée par un membre qui dénonçait à la société un citoyen pour avoir tenu un propos injurieux contre Robespierre. L'accusé se justifie; on le chasse violemment de l'enceinte. En ce moment, Robespierre paraît et demande grâce pour le citoyen qui l'a insulté. Des applaudissements couvrent sa généreuse intercession. L'enthousiasme pour Robespierre est au comble. « Voûtes sacrées des Jacobins, disait une « adresse des départements, vous nous répondez « de Robespierre et de Danton, ces deux oracles « du patriotisme! » Une pétition fut proposée par Laclos. Elle sera envoyée dans les départements, et couverte de dix millions de signatures. Un membre combat cette mesure, par amour pour l'ordre et pour la paix. Danton se lève : « Et moi aussi j'aime la paix, mais ce n'est pas « la paix de l'esclavage. Si nous avons de l'énor- « gie, montrons-la. Que ceux qui ne se sentent « pas le courage de lever le front devant la ty- « rannie se dispensent de signer notre pétition.

« Nous n'avons pas besoin d'autre épreuve pour « nous connaître. La voilà toute trouvée. »

Robespierre parla ensuite. Il montra au peuple que Barnave et les Lameth jouaient le même rôle que Mirabeau. « Ils se concertent avec nos enne- « mis, et nous appellent des factieux ! » Plus timide que Laclos et Danton, il ne se prononça pas sur la pétition. Homme de calcul plus que de passion, il prévoyait que le mouvement désordonné échouerait contre la résistance organisée de la bourgeoisie. Il se réservait une retraite dans la légalité, et gardait une mesure avec l'Assemblée. Laclos insista. Le peuple l'emporta. On se sépara à minuit, et l'on convint qu'on signerait le lendemain la pétition au Champ-de-Mars.

Le jour suivant fut perdu pour la sédition en contestations entre les clubs sur les termes de la pétition. Les républicains négociaient avec la Fayette, à qui on offrait la présidence d'un gouvernement américain. Robespierre et Danton, qui détestaient la Fayette, Laclos, qui poussait au duc d'Orléans, ralentirent de concert l'impulsion imprimée par les Cordeliers asservis à Danton. L'Assemblée attentive, Bailly debout, la Fayette résolu veillaient de concert à la répression de tout mouvement. Le 16, l'Assemblée manda à sa barre la municipalité et les ministres pour lui répondre de l'ordre public. Elle rédigea une adresse aux Français pour les rallier autour de la constitution. Bailly fit publier, le soir, une proclamation contre les agitateurs. Les Jacobins, indécis, décrétèrent eux-mêmes leur soumission aux décrets de l'Assemblée. Au moment du combat, les chefs du mouvement projeté s'éclipsèrent. La nuit se passa en préparatifs militaires contre les rassemblements du lendemain.

XI

Le 17, de grand matin, le peuple sans chefs commença à se porter au Champ-de-Mars et à entourer l'autel de la Patrie, dressé au milieu de la grande place de la Fédération. Un hasard bizarre et funeste ouvrit les scènes de meurtre de cette journée. Quand la multitude est soulevée, tout lui est occasion de crime. Un jeune peintre, qui copiait, avant l'heure du rassemblement, les inscriptions patriotiques gravées sur les faces de l'autel, entendit un léger bruit sous ses pieds. Il s'étonne, il regarde et il voit la pointe d'une vrille avec laquelle des hommes, cachés sous les marches de l'autel, perçaient les planches du piédestal. Il court au premier poste. Des soldats le suivent. On soulève une des marches et on trouve deux invalides, qui s'étaient introduits pendant la nuit sous l'autel, sans autre dessein, déclarent-ils, qu'une puérile et obscène curiosité. Aussitôt le bruit se répand qu'on a miné l'autel de la Patrie pour faire sauter le peuple ; qu'un baril de poudre a été découvert à côté des conjurés ; que les invalides surpris dans les préparatifs du crime étaient des stipendiés connus de l'aristocratie ; qu'ils ont avoué leur fatal dessein et les récompenses promises au succès de leur scélératesse. La foule, trompée et furieuse, entoure le poste du Gros-Caillou. On interroge les deux invalides. Aussitôt qu'ils sortent du poste pour être conduits à l'hôtel de ville, on se jette sur eux, on les arrache aux soldats qui les conduisent, ils sont égorgés, et leurs têtes, placées au bout de piques, sont promenées, par une bande d'enfants féroces, jusqu'aux environs du Palais-Royal.

XII

La nouvelle de ces meurtres, confusément répandue et diversement interprétée dans la ville, à l'Assemblée, parmi les groupes, y excita des sentiments divers selon qu'on y vit un crime du peuple ou un crime de ses ennemis. La vérité ne perça que plus tard. L'agitation s'accrut de l'indignation des uns, des soupçons des autres. Bailly, averti, envoya au Champ-de-Mars trois commissaires et un bataillon. D'autres commissaires parcouraient les quartiers de la capitale, lisant au peuple la proclamation de ses magistrats et l'adresse de l'Assemblée nationale.

Le terrain de la Bastille était occupé par la garde nationale et par les sociétés patriotiques qui devaient de là se rendre au champ de la Fédération. Danton, Camille Desmoulins, Fréron, Brissot et les principaux meneurs du peuple avaient disparu : les uns disent pour concerter des mesures insurrectionnelles chez Legendre, à la campagne ; les autres, pour échapper à la responsabilité de la journée. Plus tard, cette première version fut adoptée par la haine de Robespierre contre Danton, à qui Saint-Just dit dans son acte d'accusation : « Mirabeau, qui mé- « ditait un changement de dynastie, sentit le « prix de ton audace ; il la saisit. Tu t'écartas « des lois, des principes sévères. On n'entendit « plus parler de toi jusqu'aux massacres du « Champ-de-Mars. Tu appuyas cette fausse me-

« sure du peuple et la proposition de la loi qui « n'avait d'autre objet que de servir de prétexte « au déploiement du drapeau rouge et à l'essai « de la tyrannie! Les patriotes qui n'étaient pas « initiés à ce complot avaient combattu ton opi- « nion perfide. Tu fus nommé avec Brissot ré- « dacteur de la pétition. Vous échappâtes à la « fureur de la Fayette, qui fit massacrer dix mille « patriotes. Brissot resta tranquillement dans « Paris, et toi, tu fus couler d'heureux jours à « Arcis-sur-Aube. Conçoit-on le calme de ta re- « traite à Arcis-sur-Aube, toi l'un des auteurs « de la pétition, tandis que les signataires étaient « chargés de fers ou égorgés? Vous étiez donc, « Brissot et toi, des objets de reconnaissance pour « la tyrannie, puisque vous n'étiez pas pour elle « des objets de haine? »

Camille Desmoulins justifie aussi l'absence de Danton, la sienne et celle de Fréron, en racontant que Danton avait fui la proscription et l'assassinat dans la maison de son beau-père à Fontenay, la nuit précédente, et qu'il y était cerné par une bande d'espions de la Fayette; que Fréron, en passant sur le Pont-Neuf, avait été assailli, foulé aux pieds, blessé par quatorze bandits soldés, et que Camille lui-même, désigné au poignard, n'avait été manqué que par une erreur de signalement. L'histoire n'a pas cru aux prétendus assassinats de la Fayette; Camille, invisible le jour, reparut le soir aux Jacobins.

XIII

Cependant la foule commençait à affluer par toutes les embouchures du Champ-de-Mars. Elle était agitée, mais inoffensive. La garde nationale, dont M. de la Fayette avait mis sur pied tous les bataillons, était sous les armes. Un de ses détachements, qui était arrivé avec du canon au Champ-de-Mars le matin, se retirait par les quais. On ne voulait pas provoquer le peuple par l'aspect inutile de la force armée. A midi, les hommes rassemblés autour de l'autel de la Patrie, ne voyant point paraître les commissaires des Jacobins qui avaient promis d'apporter la pétition à signer, nommèrent spontanément quatre commissaires choisis parmi eux pour en rédiger une. L'un de ces commissaires prit la plume. Les citoyens se pressèrent autour de lui, et il écrivit. Voici les principaux traits de cette pétition :

« Sur l'autel de la Patrie, 15 juillet an III. Re- « présentants de la nation! vous touchez au terme « de vos travaux. Un grand crime se commet; « Louis fuit, il a abandonné indignement son « poste. L'empire est à deux doigts de l'anarchie. « On l'arrête; il est ramené à Paris; on demande « qu'il soit jugé. Vous déclarez qu'il sera roi... « Ce n'est pas le vœu du peuple! Le décret est « nul. Il vous a été enlevé par ces deux cent « quatre-vingt-douze aristocrates qui ont déclaré « eux-mêmes qu'ils n'avaient plus de voix à « l'Assemblée nationale. Il est nul parce qu'il « est contraire au vœu du peuple, votre souve- « rain. Revenez sur ce décret. Le roi a abdiqué « par son crime. Recevez son abdication, convo- « quez un nouveau pouvoir constituant, désignez « le coupable, et organisez un autre pouvoir « exécutif. »

Cette pétition fut portée sur l'autel de la Patrie, et des cahiers de papier déposés sur les quatre coins de l'autel reçurent six mille signatures.

Conservée aujourd'hui aux archives de la municipalité, cette pétition porte partout l'empreinte de la main du peuple. C'est la médaille de la Révolution frappée sur place avec le métal en fusion de l'agitation populaire. On y voit apparaître çà et là des noms sinistres qui sortent pour la première fois de l'obscurité. Ces noms sont comme les hiéroglyphes du temps. Les actes des hommes aujourd'hui fameux qui signaient des noms alors inconnus donnent à ces signatures une signification rétrospective. L'œil s'attache avec curiosité à ces caractères, qui semblent contenir dans quelques signes le mystère de toute une vie et l'horreur de toute une époque. Ici c'est *Chaumette*, alors *étudiant en médecine, rue Mazarine*, n° 9. Là c'est *Maillard*, le président des massacres de septembre. Plus loin *Hébert*, au-dessous *Henriot*, le général des suppliciés de la terreur. La signature grêle et affilée d'Hébert, qui fut depuis *le Père Duchesne* ou *le Peuple en colère*, a la forme d'une araignée qui étend ses pattes sur sa proie. *Santerre* a signé plus bas. C'est le dernier nom qui signifie un homme connu. Les autres ne signifient que la foule. On voit que des multitudes de mains hâtives et tremblantes sont venues apporter en désordre leur ignorance ou leur fureur sur ce papier. Beaucoup même de ces mains ne savaient pas écrire. Un cercle d'encre et une croix au milieu du cercle attestent leur volonté anonyme. Quelques noms de femmes s'y lisent. On y reconnaît beaucoup de noms d'enfants, à l'incertitude de la main guidée par une main étrangère. Pauvres enfants qui confessaient

la foi de leurs parents sans la comprendre et qui signaient les passions du peuple avant de pouvoir balbutier la langue des hommes faits!

XIV

Le corps municipal avait été informé à deux heures des meurtres commis au Champ-de-Mars et des insultes faites à la garde nationale envoyée pour dissiper le rassemblement. M. de la Fayette lui-même, qui guidait ces premiers détachements, avait été atteint par quelques pierres lancées du sein de la foule. On répandait même qu'un homme en habit de garde national avait tiré sur lui un coup de pistolet; que cet homme, arrêté par l'escorte du général et amené à ses pieds, avait été généreusement pardonné et relâché par lui : ce bruit populaire jeta un intérêt héroïque sur M. de la Fayette et anima d'une nouvelle ardeur la garde nationale, qui lui était dévouée. A ce récit, Bailly n'hésita pas à proclamer la loi martiale et à déployer le drapeau rouge, dernière raison contre la sédition. De leur côté, les séditieux, alarmés par l'aspect du drapeau rouge flottant aux fenêtres de l'hôtel de ville, avaient envoyé douze d'entre eux en députation vers la municipalité. Ces commissaires parviennent à la salle d'audience, à travers une forêt de baïonnettes. Ils demandent qu'on délivre et qu'on leur rende trois citoyens arrêtés. On ne les écoute pas. Le parti de combattre était pris. Le maire et le corps municipal descendent, en proférant des mots menaçants, les degrés de l'hôtel de ville. Cette place était couverte de gardes nationaux et de bourgeoisie. A l'aspect de Bailly, précédé du drapeau rouge, un cri d'enthousiasme part de tous les rangs. Les gardes nationaux élèvent spontanément leurs armes et font résonner les crosses de leurs fusils sur les pavés. La force publique, électrisée par l'indignation contre les clubs, était dans un de ces frémissements nerveux qui saisissent les corps comme les individus. L'esprit public était tendu. Le coup pouvait partir de lui-même.

La Fayette, Bailly, le corps municipal se mirent en marche, précédés du drapeau rouge et suivis de dix mille hommes de gardes nationales; les bataillons soldés des grenadiers de cette armée de citoyens formaient l'avant-garde. Un peuple immense suivait, par un entraînement naturel, ce courant de baïonnettes qui descendait lentement par les quais et par les rues du Gros-Caillou vers le Champ-de-Mars. Pendant cette marche, l'autre peuple, réuni depuis le matin autour de l'autel de la Patrie, continuait à signer paisiblement la pétition. Il croyait à un développement de forces, mais il ne croyait pas à la violence. Son attitude calme et légale et la longue impunité des séditions, depuis deux ans, lui laissaient croire à une impunité éternelle. Il ne considérait le drapeau rouge que comme une loi de plus à mépriser.

Arrivé aux glacis extérieurs du Champ-de-Mars, la Fayette divisa son armée en trois colonnes : la première de ces colonnes déboucha par l'avenue de l'École Militaire, la seconde et la troisième colonnes par les deux ouvertures successives qui coupent les glacis de distance en distance en allant de l'École Militaire à la Seine. Bailly, la Fayette, le corps municipal, le drapeau rouge étaient en tête de la colonne du milieu. Le pas de charge, battu par quatre cents tambours, et le roulement des pièces de canon sur les pavés annonçaient de loin l'armée nationale. Ces bruits éteignirent un moment le sourd murmure et les cris épars des cinquante mille hommes, femmes ou enfants qui occupaient le centre du Champ-de-Mars ou qui se pressaient sur les glacis. Au moment où Bailly débouchait entre les glacis, les hommes du peuple, qui les couvraient et qui dominaient de là le cortége du maire, les baïonnettes et les canons, éclatèrent en cris forcenés et en gestes menaçants contre la garde nationale : « A bas le drapeau « rouge! Honte à Bailly! Mort à la Fayette! » Le peuple du Champ-de-Mars répondit à ces cris par des imprécations unanimes. Des mottes de terre détrempées par la pluie du jour, seule arme de cette foule, volèrent sur la garde nationale et atteignirent le cheval de M. de la Fayette, le drapeau rouge et Bailly lui-même. Quelques coups de pistolet furent, dit-on, tirés de loin sur eux. Rien n'est moins prouvé. Ce peuple ne songeait point à combattre, il ne voulait qu'intimider. Bailly fit faire les sommations légales. On y répondit par des huées. Avec la dignité impassible de sa magistrature et avec la douleur grave de son caractère, Bailly donna l'ordre de dissiper le peuple par la force. La Fayette fit d'abord tirer en l'air; mais le peuple, encouragé par la vaine démonstration de ces décharges qui ne blessaient personne, se reformant de nouveau devant la garde nationale, une décharge mortelle éclata sur toute la ligne, tua, blessa, renversa cinq ou six cents hommes, les républicains dirent dix mille. Au même moment les colonnes s'ébranlèrent, la cavalerie chargea, les canonniers se préparèrent à faire feu. Le

sillon de la mitraille dans cette foule compacte aurait mis en pièces des masses d'hommes. La Fayette, ne pouvant contenir de la voix ses canonniers irrités, poussa son cheval à la gueule du canon, et par ce mouvement héroïque préserva des milliers de victimes.

En un clin d'œil, le Champ-de-Mars fut évacué. Il n'y resta que les cadavres des femmes, des enfants renversés ou fuyant devant les charges de la cavalerie, et quelques hommes, plus intrépides, sur les marches de l'autel de la Patrie, qui, au milieu du feu le plus terrible et sous les bouches du canon, recueillaient et se partageaient, pour les sauver, les cahiers des pétitions comme des feuilles sacrées, témoignage de la volonté ou gages sanglants de la vengeance future du peuple. Ils ne se retirèrent qu'en les emportant. Les colonnes de la garde nationale, et la cavalerie surtout, poursuivirent les fuyards jusque dans les champs voisins de l'École Militaire; ils firent quelques centaines de prisonniers. Du côté de la garde nationale, personne ne périt; du côté du peuple, le nombre des victimes est resté inconnu. Les uns l'atténuèrent pour diminuer l'odieux d'une exécution sans lutte, les autres le grossirent pour grandir le ressentiment du peuple. On balaya dans la nuit, qui tombait déjà, les cadavres; la Seine les roula vers l'Océan. On se divisa sur la nature, sur les détails de cette exécution : les uns l'appelèrent un crime, les autres un devoir sévère; mais le nom du peuple est resté à cette journée où l'on tua sans combattre : il continua à l'appeler *le massacre du Champ-de-Mars*.

XV

La garde nationale, ralliée par M. de la Fayette, rentra victorieuse mais triste dans l'enceinte de Paris. On voyait à son attitude qu'elle marchait entre la gloire et la honte, peu sûre elle-même de ce qu'elle avait fait. Au milieu de quelques acclamations qui l'accueillaient sur son passage, elle entendait des imprécations à demi-voix. Les mots d'assassinats et de vengeance répondaient aux mots de civisme et de dévouement à la loi. Elle passa morne sous les murs de cette Assemblée nationale qu'elle venait de défendre, plus morne et plus silencieuse encore sous les fenêtres de ce palais de la monarchie dont elle venait de soutenir la cause plutôt que le roi. Bailly, froid et impassible comme la loi, la Fayette, résolu et glacé comme un système, ne savaient lui imprimer aucun élan au delà de son rigoureux devoir. Elle replia le drapeau rouge, teint de son premier sang, et se dispersa bataillon par bataillon dans les rues sombres de Paris, plutôt comme une gendarmerie qui rentre d'une exécution que comme une armée qui revient d'une victoire.

Telle fut cette journée du Champ-de-Mars qui donna à l'Assemblée constituante trois mois dont elle ne profita pas, qui intimida quelques jours les clubs, mais qui ne rendit ni à la monarchie ni à l'ordre le sang qu'elle avait coûté. La Fayette eut, ce jour-là, entre les mains la république ou la monarchie ; il ne sut vouloir que l'ordre.

XVI

Le lendemain, Bailly vint rendre compte à l'Assemblée du triomphe de la loi. Il témoigna la douleur qui était dans son âme et la mâle énergie qui était dans son devoir. « Les conjurations « étaient formées, dit-il, la force était nécessaire. « Le châtiment est retombé sur le crime. » Le président approuva au nom de l'Assemblée la conduite du maire, et Barnave remercia, en termes froids et timides, la garde nationale. Ses louanges ressemblaient presque à des excuses. L'élan des vainqueurs s'arrêtait déjà. Péthion le sentit, se leva, dit quelques mots sur un projet de décret qu'on venait de proposer contre les provocateurs aux attroupements. Ces mots, dans la bouche de Péthion, qu'on savait l'ami de Brissot et des conspirateurs, furent d'abord accueillis par des sarcasmes du côté droit et bientôt couverts d'applaudissements du côté gauche et des tribunes. Barnave composa. La victoire du Champ-de-Mars était déjà contestée dans l'Assemblée. Les clubs se rouvrirent le soir. Robespierre, Brissot, Danton, Camille Desmoulins, Marat, qui avaient disparu quelques jours, se montrèrent, reprirent leur audace. L'hésitation de leurs ennemis les rassura. En attaquant tous les jours une loi qui se contentait de se défendre, les factions ne pouvaient manquer de lasser la loi. D'accusés, ils se firent accusateurs. Leurs feuilles, un moment abandonnées, s'envenimèrent de toute la peur qu'ils avaient éprouvée. Elles couvrirent de ridicule et d'exécration les noms de Bailly et de la Fayette. Elles semèrent la vengeance dans le cœur du peuple, en remuant sans cesse à ses yeux le sang du Champ-de-Mars. Le drapeau rouge devint le symbole du gouvernement, le linceul de la liberté. Les conspirateurs

se posèrent en victimes; ils effarouchèrent l'esprit du peuple par les récits imaginaires des plus odieuses persécutions.

XVII

« Voyez, écrivait Desmoulins, voyez les satellites de la Fayette sortir furieux de leurs casernes ou plutôt de leurs tavernes. Ils s'assemblent, ils chargent à balle devant le peuple. Les bataillons d'aristocrates s'animent au massacre. C'est surtout dans les yeux de la cavalerie qu'on voit la soif du sang allumée par la double ivresse du vin et de la vengeance. Cette armée de bourreaux en voulait surtout aux femmes et aux enfants. L'autel de la Patrie est couvert de cadavres. C'est ainsi que la Fayette trempe ses mains dans le sang des citoyens, ses mains qui dégoutteront toujours à mes yeux de ce sang innocent. Cette même place où il les avait élevées au ciel pour lui jurer de les défendre!... Depuis ce moment, les meilleurs citoyens sont proscrits, on les arrête dans leur lit, on s'empare de leurs papiers, on brise leurs presses, on signe des tables de proscription. Les modérés affichent ces tables et les signent. Il faut purger la société, disent-ils, des *Brissot,* des *Carra,* des *Péthion,* des *Bonneville,* des *Fréron,* des *Danton,* des *Camille!* Danton et moi nous n'avons trouvé d'asile que dans la fuite contre nos assassins! Les patriotes sont des factieux!... et il se trouve des gens, ajoutait *Fréron,* pour justifier ces lâches assassinats, ces délations, ces lettres de cachet, ces saisies de papiers, ces confiscations de presses! et l'on tient huit jours suspendu aux balcons de l'hôtel de ville ce drapeau sinistre couleur de sang, comme jadis on attachait aux voûtes du temple métropolitain les drapeaux recueillis au milieu des cadavres des ennemis vaincus!... On saisit les presses de l'imprimeur de Marat, dit-il ailleurs. Le nom de l'auteur devait mettre à l'abri le typographe. L'imprimerie est un meuble sacré, aussi sacré que le berceau d'un nouveau-né, que les agents du fisc avaient jadis l'ordre de respecter! Le silence du tombeau règne dans la ville; les lieux publics sont déserts, les théâtres ne retentissent plus que d'applaudissements serviles aux accents du royalisme triomphant sur la scène comme dans nos rues! Il vous tardait, Bailly, et vous, traître la Fayette, de faire usage de cette arme de la loi martiale si terrible à manier. Non, non, rien ne lavera plus la tache indélébile du sang de vos frères, qui a rejailli sur vos écharpes, sur vos uniformes. Il en est tombé jusque sur vos cœurs. C'est un poison lent qui vous dévorera jusqu'au dernier! »

Pendant que la presse révolutionnaire soufflait ainsi le feu du ressentiment dans les âmes, les clubs, rassurés par la mollesse de l'Assemblée et par la scrupuleuse légalité de la Fayette, subissaient faiblement le contre-coup de la victoire du Champ-de-Mars. Une scission s'opérait, dans le sein de la société des Jacobins, entre les membres exaltés de cette réunion et ses premiers fondateurs, Barnave, Duport et les Lameth. Ce schisme avait eu son principe dans la grande question de la non-rééligibilité des membres de l'Assemblée nationale à l'Assemblée législative qui devait bientôt lui succéder. Les Jacobins purs voulaient, avec Robespierre, que l'Assemblée nationale abdiquât en masse, et se condamnât elle-même à l'ostracisme politique, pour laisser la place libre à des hommes nouveaux et plus trempés encore dans l'esprit du temps. Les Jacobins modérés et constitutionnels regardaient cette abdication comme aussi funeste à la monarchie que mortelle à leur ambition. Ils voulaient saisir eux-mêmes la direction du pouvoir qu'ils venaient de fonder. Ils se croyaient seuls capables de modérer le mouvement qu'ils avaient imprimé. Ils voulaient régner au nom des lois qu'ils avaient faites.

Robespierre, au contraire, qui sentait sa faiblesse dans une assemblée composée des mêmes éléments, voulut que ces éléments fussent exclus de l'assemblée nouvelle. La loi qu'il faisait à ses collègues, il la subissait lui-même. Mais, dominant presque sans rival aux Jacobins, il avait en eux son assemblée à lui. Son instinct ou son calcul lui disait que les Jacobins prendraient l'empire sur une assemblée nouvelle, incertaine, composée d'hommes dont les noms seraient inconnus à la nation. Homme de faction, il lui suffisait que les factions régnassent. L'instrument qu'il s'était créé dans les Jacobins et son immense popularité lui donnaient la certitude de régner lui-même sur les factions.

Cette question, au moment des événements du Champ-de-Mars, agitait et tendait déjà à dissoudre les Jacobins. Le club rival des Feuillants, composé en majorité de constitutionnels et de membres de l'Assemblée nationale, avait une attitude plus légale et plus monarchique. L'irritation

contre les excès populaires et la haine contre Robespierre et Brissot poussaient les anciens fondateurs du club des Jacobins à se rallier aux Feuillants. Les Jacobins tremblaient de voir l'empire des factions leur échapper et s'affaiblir en se divisant. « C'est la cour, disait Camille « Desmoulins, l'ami et le régularisateur de Ro- « bespierre, c'est la cour qui fomente parmi « nous ce schisme, et qui a inventé ce moyen « perfide de perdre le parti populaire; elle con- « naît bien les Lameth, les la Fayette, les Bar- « nave, les Duport et autres premiers figurants « de la société des Jacobins. Que voulaient tous « ces courtisans? s'est-elle dit. Ils ne voulaient « qu'être portés aux grandes places par les flots « de la multitude et par le vent de la popularité, « des commandements, des ministères, surtout « de l'or. La faveur de la cour, qui leur man- « quait, est comme les voiles de leur ambition; « à défaut de ces voiles, ils se servent des rames « du peuple. Montrons aux Lameth et aux Bar- « nave qu'ils ne seront pas réélus, qu'ils ne « pourront arriver à aucun poste important avant « quatre ans. Ils seront furieux, ils se retour- « neront vers nous. J'ai vu Alexandre et Théo- « dore Lameth la veille du jour où Robespierre « fit adopter la non-rééligibilité. Les Lameth « étaient encore patriotes. Le lendemain, ils « n'étaient plus les mêmes hommes. On n'y peut « tenir, disaient-ils avec Duport. Il faut sortir « de France. Comment! ceux qui ont fait la con- « stitution auraient le dépit de voir détruire « peut-être leur ouvrage par la prochaine légis- « lation! Il nous faudra entendre dans les gale- « ries de l'Assemblée un sot à la tribune faire le « procès à nos meilleurs établissements, sans « que nous puissions les défendre! Ah! plût à « Dieu qu'ils sortissent de France! N'y a-t-il pas « de quoi mépriser bien profondément et l'As- « semblée et le peuple de Paris, quand on voit que « la clef de tout ceci, c'est que le pouvoir allait « échapper aux Lameth et aux la Fayette, et que « Duport et Barnave ne seraient pas réélus! »

Péthion, alarmé de ces symptômes de discorde, parla à la tribune des Jacobins dans un sens conciliateur. « Vous êtes perdus, dit-il, si les membres « de l'Assemblée se retirent de vous et passent « en masse aux Feuillants. L'empire de l'opinion « vous échappe, et ces innombrables sociétés « affiliées, que votre esprit gouverne dans toute « la France, rompront le lien d'unité qui les at- « tache à vous. Prévenez les coups de vos enne- « mis. Faites une adresse aux sociétés affiliées, « et rassurez-les sur vos intentions constitution- « nelles. Dites-leur qu'on vous calomnie auprès « d'elles, et que vous n'êtes point des factieux. « Dites-leur que, loin de vouloir troubler la paix « publique, l'objet de tous vos soins est de pré- « venir les troubles, dont la fuite du roi nous a « menacés. Dites-leur que nous nous en rappor- « tons à l'influence imposante et rapide de l'opi- « nion. Respect pour l'Assemblée, fidélité à la « constitution, dévouement à la patrie et à la « liberté : voilà nos principes! » Cette adresse, dictée par l'hypocrisie de la peur, fut adoptée et envoyée à toutes les sociétés du royaume. Cette mesure fut suivie d'une épuration des Jacobins. On n'en laissa subsister que le noyau primitif, qui réorganisa le reste au scrutin. Péthion présida à l'opération.

Les Feuillants, de leur côté, écrivirent aux sociétés patriotiques des départements. Il y eut un moment d'interrègne des factions. Mais bientôt les sociétés des départements se prononcèrent en masse et avec une explosion révolutionnaire presque unanime en faveur des Jacobins. « Union « pure et simple avec nos frères de Paris, » tel fut le cri de ralliement de tous les clubs. Six cents clubs envoyèrent leur acte d'adhésion aux Jacobins. Dix-huit seulement se prononcèrent pour les Feuillants. Les factions sentaient le besoin d'unité, comme la nation elle-même. Le schisme de l'opinion fut étouffé par l'enthousiasme de la grandeur de son œuvre. Péthion, dans une lettre à ses commettants, qui produisit un effet immense, rendit compte de ces tentatives avortées de division parmi les patriotes et dénonça les dissidents. « Je tremble pour mon pays, leur disait- « il. Les modérés méditent de réformer déjà la « constitution, et de rendre au roi le pouvoir à « peine reconquis par le peuple. L'âme boule- « versée par ces pensées sinistres, je me décou- « rage : je suis prêt à quitter le poste où votre « confiance m'a placé. O ma patrie! sois sauvée, « et je rendrai en paix mon dernier soupir! »

Ainsi parlait Péthion, qui commençait dès lors à devenir l'idole du peuple. Il n'avait ni l'audace ni le talent de Robespierre, mais il avait de plus que lui l'hypocrisie, ce voile honteux des situations doubles. Le peuple le croyait honnête, et sa parole avait sur les masses l'autorité de sa renommée.

XVIII

La coalition qu'il dénonçait au peuple était vraie. Barnave s'entendait avec la cour. Malouet,

membre éloquent et habile du côté droit, s'entendait avec Barnave. Un plan de modification à la constitution avait été concerté entre ces deux hommes, ennemis hier, alliés aujourd'hui. Le moment était venu de relier en un seul corps toutes ces lois éparses, votées pendant une révolution de trente mois. En séparant, dans cette revue des actes de l'Assemblée, ce qui était organique de ce qui ne l'était pas, on allait avoir l'occasion de revenir sur tous les articles de la constitution. On pouvait profiter, pour les amender dans un sens plus monarchique, de cette réaction produite par la victoire de la Fayette. Ce que la passion et la colère avaient enlevé de trop aux prérogatives de la couronne, la raison et la réflexion pouvaient le leur rendre. Les mêmes hommes qui avaient mis le pouvoir exécutif entre les mains de l'Assemblée espéraient le lui arracher. Ils croyaient tout possible à leur éloquence et à leur popularité. Comme tous ceux qui descendent le cours d'une révolution, ils croyaient pouvoir le remonter aussi aisément. Ils ne s'apercevaient pas que leurs forces, dont ils étaient si fiers, n'étaient pas en eux-mêmes, mais dans le courant qui les emportait. Les événements allaient leur apprendre qu'il n'y a point de force contre les passions une fois qu'on leur a cédé. La force d'un homme d'État, c'est son caractère. Une seule complaisance envers les factions est un indispensable engagement avec elles. Quand on a consenti à être leur instrument, on peut devenir leur idole et leur victime, jamais leur maître. Barnave allait l'apprendre trop tard, et les Girondins allaient l'apprendre après lui.

Malouet fit part aux principaux membres du parti royaliste du plan combiné avec Barnave. Voici en quoi ce plan consistait : Malouet serait monté à la tribune, et, dans un discours véhément et raisonné, il aurait attaqué tous les vices de la constitution; il aurait démontré que si ces vices n'étaient pas corrigés par l'Assemblée avant de présenter la constitution au serment du roi et du peuple, c'était l'anarchie qu'on allait jurer. Les trois cents membres du côté droit devaient appuyer de leurs applaudissements les accusations de leur orateur. Barnave alors aurait demandé à répondre, et, dans un discours en apparence irrité, il aurait vengé la constitution des invectives de Malouet, tout en convenant cependant que cette constitution, improvisée au feu de l'enthousiasme d'une révolution et sous le coup des circonstances les plus orageuses, pouvait avoir quelques imperfections dans certaines de ses parties; que la réflexion et la sagesse de l'Assemblée pouvaient remédier à ces vices avant de se séparer, et qu'entre autres améliorations à apporter à cette œuvre on pourrait retoucher aux deux ou trois articles où les attributions du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif avaient été mal définies, de manière à restituer au pouvoir exécutif l'indépendance et l'action indispensables à son existence. Les amis de Barnave, de Lameth et de Duport, ainsi que tous les membres du côté gauche, moins Robespierre, Péthion, Buzot et les républicains, auraient bruyamment approuvé l'orateur. On aurait nommé à l'instant une commission spéciale de révision des articles concédés. Cette commission aurait fait son rapport avant la fin de la législature, et les trois cents voix de Malouet, s'unissant aux voix constitutionnelles de Barnave, auraient assuré la majorité aux amendements monarchiques qui devaient restaurer la royauté.

XIX

Mais les membres du côté droit se refusèrent unanimement à donner leur concours à ce plan. « Corriger la constitution, c'était sanctionner la « révolte. S'unir à des factieux, c'était devenir « factieux soi-même. Restaurer la royauté par « les mains d'un Barnave, c'était dégrader le roi « jusqu'à la reconnaissance envers un factieux. « Leurs espérances n'étaient pas tombées si bas « qu'il ne leur restât qu'à accepter un rôle dans « une comédie de révolutionnaires effrayés. Leurs « espérances n'étaient pas dans quelque amélio- « ration au mal : elles étaient dans le pire. Les « excès du désordre puniraient le désordre même. « Le roi était aux Tuileries, mais la royauté n'y « était pas : elle était à Coblentz, elle était sur « tous les trônes de l'Europe. Les monarchies « étaient solidaires : elles sauraient bien restau- « rer la monarchie française sans le concert de « ceux qui l'avaient renversée. »

Ainsi raisonnaient les membres du côté droit. Les passions et les ressentiments fermaient l'oreille aux conseils de la modération et de la sagesse, et la monarchie n'était pas poussée moins systématiquement à sa catastrophe par la main de ses amis que par celle de ses ennemis. Le plan avorta.

Pendant que le roi captif entretenait de doubles intelligences avec ses frères émigrés pour interroger l'énergie des puissances, et avec Barnave pour tenter la conquête de l'Assemblée, l'Assem-

blée perdait elle-même son empire; et l'esprit de la Révolution, sortant de son enceinte, où il n'avait plus rien à espérer, allait animer les clubs, les municipalités et soufflait sur les élections. L'Assemblée avait commis la faute de déclarer ses membres non rééligibles à la prochaine législature.

Cet acte de renoncement à soi-même, qui ressemblait à l'héroïsme du désintéressement, était en réalité le sacrifice de la patrie; c'étaient l'ostracisme des supériorités et le triomphe assuré à la médiocrité. Une nation, quelque riche qu'elle soit en génie et en vertu, ne possède pas un nombre illimité de grands citoyens. La nature est avare de supériorités. Les conditions sociales nécessaires pour former un homme public se rencontrent difficilement. Intelligence, lumières, vertus, caractère, indépendance, loisir, fortune, considération acquise et dévouement, tout cela est rarement réuni sur une seule tête. On ne décapite pas impunément toute une société. Les nations sont comme leur sol : après avoir enlevé la terre végétale, on trouve le tuf, et il est stérile. L'Assemblée constituante avait oublié cette vérité, ou plutôt son abdication avait ressemblé à une vengeance. Le parti royaliste avait voté la non-rééligibilité pour que la Révolution, échappant aux mains de Barnave, tombât sous les excès des démagogues. Le parti républicain l'avait votée pour anéantir les constitutionnels. Les constitutionnels la votèrent en châtiment à l'ingratitude du peuple et comme pour se faire regretter par le spectacle de l'indignité de leurs successeurs. Ce fut un vote de passions diverses, toutes mauvaises, et qui ne pouvait produire que la perte de tous les partis. Le roi seul ne voulait pas cette mesure. Il sentait le repentir dans l'Assemblée nationale; il s'entendait avec ses principaux chefs; il avait la clef de beaucoup de consciences. Une nation nouvelle, inconnue, impatiente, allait se trouver devant lui dans une autre assemblée. Les bruits de la presse, des clubs, de la place publique, lui annonçaient trop à quels hommes le peuple agité donnerait sa confiance. Il préférait les ennemis connus, fatigués, en partie acquis, à des ennemis nouveaux et ardents, qui voudraient surpasser en exigence ceux qu'ils allaient remplacer. Or il ne leur restait à renverser que son trône, et il ne lui restait à concéder que sa vie.

XX

Les principaux noms débattus dans les feuilles publiques étaient, à Paris, ceux de Condorcet, de Brissot, de Danton; dans les départements, ceux de Vergniaud, do Guadet, d'Isnard, de Louvet, de Gensonné, qui depuis furent les Girondins, et ceux de Thuriot, Merlin, Carnot, Couthon, Danton, Saint-Just, qui, plus tard unis à Robespierre, furent tour à tour ses instruments ou ses victimes.

Condorcet était un philosophe aussi intrépide dans ses actes que hardi dans ses spéculations. Sa politique était une conséquence de sa philosophie. Il croyait à la divinité de la raison et à la toute-puissance de l'intelligence humaine servie par la liberté. Ce ciel, séjour de toutes les perfections idéales, où l'homme relègue ses plus beaux rêves, Condorcet le plaçait sur la terre. Sa science était sa vertu, l'esprit humain était son dieu. L'esprit fécondé par la science et multiplié par le temps lui semblait devoir triompher de toutes les résistances de la matière, découvrir toutes les puissances créatrices de la nature et renouveler la face de la création. De ce système, il avait fait une politique dont le premier dogme était d'adorer l'avenir et de détester le passé. Il avait le fanatisme froid de la logique et la colère réfléchie de la conviction. Élève de Voltaire, de d'Alembert et d'Helvétius, il était, comme Bailly, de cette génération intermédiaire par qui la philosophie entrait dans la Révolution. Plus ambitieux que Bailly, il n'en avait pas le calme impassible. Aristocrate de naissance, il avait passé comme Mirabeau dans le camp du peuple. Haï de la cour, il la haïssait de la haine des transfuges. Il s'était fait peuple pour faire du peuple l'armée de la philosophie. Il ne voulait de la république qu'autant qu'il en fallait pour renverser les préjugés. Une fois les idées victorieuses, il en aurait volontiers confié le règne à la monarchie constitutionnelle. C'était un homme de combat plutôt qu'un homme d'anarchie. Les aristocrates emportent toujours avec eux, dans le parti populaire, le sentiment de l'ordre et du commandement. Ils veulent régulariser le désordre et diriger même les tempêtes. Les vrais anarchistes sont ceux qui sont impatients d'avoir toujours obéi, et qui se sentent incapables de commander. Condorcet rédigeait depuis 1789 la *Chronique de Paris,* journal de doctrines constitutionnelles, mais où l'on sentait les palpitations de la colère sous la main polie et froide du philosophe. Si Condorcet eût été doué de la chaleur et de la couleur du langage, il pouvait être le Mirabeau d'une autre assemblée. Il en avait la foi et la constance, il

n'en avait pas l'accent sonore qui fait retentir votre âme dans l'âme d'autrui. Le club des électeurs de Paris, qui se réunissait à la Sainte-Chapelle, portait Condorcet à la députation. Le même club portait Danton.

XXI

Danton, que la Révolution avait trouvé avocat obscur au Châtelet, avait grandi avec elle. Il avait déjà cette célébrité que la foule donne aisément à celui qu'elle voit partout et qu'elle entend toujours. C'était un de ces hommes qui semblent naître du bouillonnement des révolutions, et qui flottent sur le tumulte jusqu'à ce qu'il les engloutisse. Tout en lui était athlétique, rude et vulgaire comme les masses. Il devait leur plaire parce qu'il leur ressemblait. Son éloquence imitait l'explosion des foules. Sa voix sonore tenait du rugissement de l'émeute. Ses phrases courtes et décisives avaient la concision martiale du commandement. Son geste irrésistible imprimait l'impulsion aux rassemblements. L'ambition alors était toute sa politique. Sans principes arrêtés, il n'aimait de la démocratie que son trouble. Elle lui avait fait son élément. Il s'y plongeait, et y cherchait moins encore l'empire que cette volupté sensuelle que l'homme trouve dans le mouvement accéléré qui l'emporte. Il s'enivrait du vertige révolutionnaire comme on s'enivre du vin. Il portait bien cette ivresse. Il avait la supériorité du calme dans la confusion qu'il créait pour la dominer. Conservant le sang-froid dans la fougue et la gaieté dans l'emportement, ses mots déridaient les clubs au milieu de leur fureur. Il amusait le peuple et il le passionnait à la fois. Satisfait de ce double ascendant, il se dispensait de le respecter; il ne lui parlait ni de principes ni de vertu, mais de force. Lui-même n'adorait guère que la force. Tout était moyen pour lui. C'était l'homme d'État des circonstances, jouant avec le mouvement sans autre but que ce jeu terrible, sans autre enjeu que sa vie et sans autre responsabilité que le hasard.

Un tel homme devait être profondément indifférent au despotisme ou à la liberté. Son mépris du peuple devait même l'incliner plutôt du côté de la tyrannie. Quand on ne voit rien de divin dans les hommes, le meilleur parti à en tirer, c'est de les asservir. On ne sert bien que ce qu'on respecte. Il n'était avec le peuple que parce qu'il était du peuple, et que le peuple semblait devoir triompher. Il l'aurait trahi comme il le servait, sans scrupule. La cour connaissait le tarif de ses convictions. Il la menaçait pour qu'elle eût intérêt à l'acheter : ses motions les plus révolutionnaires n'étaient que l'enchère de sa conscience. Il avait la main dans toutes les intrigues; sa probité n'intimidait aucune offre de corruption. On l'achetait tous les jours, et le lendemain il était encore à revendre. Mirabeau, la Fayette, Montmorin, M. de Laporte, intendant de la liste civile, le duc d'Orléans, le roi avaient le secret de ses vénalités. L'argent de toutes ces sources impures avait coulé dans sa fortune sans s'y arrêter. Tout autre eût été honteux devant des hommes et des partis qui avaient le secret de sa faiblesse : lui seul ne l'était pas ; il les regardait en face sans rougir. Il était le centre de tous ces hommes qui ne cherchent dans les événements que la grandeur. Mais les autres n'avaient que la bassesse du vice, les vices de Danton étaient héroïques. Son intelligence touchait au génie. Il avait l'éclair du moment. L'incrédulité, qui était l'infirmité de son âme, était à ses yeux la force de son ambition; il la cultivait en lui comme l'élément de sa grandeur future. Il avait en pitié tout ce qui respectait quelque chose. Un tel homme devait avoir un immense ascendant sur les instincts des masses. Il les agitait, il les faisait bouillonner à la surface, prêt à s'embarquer sur toute mer, fût-elle de sang.

XXII

Brissot de Warville était un autre de ces candidats à la députation de Paris. Comme cet homme fut la souche du parti des Girondins, le premier apôtre et le premier martyr de la république, il faut le connaître.

Brissot était fils d'un pâtissier de Chartres. Il avait fait ses études dans cette ville avec Péthion, son compatriote. Aventurier de littérature, il avait commencé à dérober ce nom de *Warville* qui cachait le sien. Ne pas rougir du nom de son père, c'est la noblesse du plébéien. Brissot ne l'avait pas. Il commençait par prendre furtivement un de ses titres à cette aristocratie des races contre laquelle il allait soulever l'égalité. Semblable à Rousseau en tout, excepté en génie, il chercha fortune un peu partout, et descendit plus bas que lui dans la misère et dans l'intrigue avant de remonter à la célébrité. Les caractères se détrempent et se salissent par cette lutte avec les difficultés de l'existence dans la lie des grandes villes corrompues. Rousseau avait promené son

indigence et ses rêves au sein de la nature, dont le spectacle apaise et purifie tout. Il en était sorti un philosophe. Brissot avait traîné sa misère et sa vanité au milieu de Paris et de Londres, et dans ces sentines d'infamie où pullulent les aventuriers et les pamphlétaires. Il en était sorti un intrigant.

Cependant, même au milieu de ces vices qui avaient rendu sa probité douteuse et son nom suspect, il nourrissait au fond de son âme trois vertus capables de le relever : un amour constant pour une jeune femme qu'il avait épousée malgré sa famille, le goût du travail et un courage contre les difficultés de la vie qu'il eut plus tard à déployer contre la mort. Sa philosophie était celle de Rousseau. Il croyait en Dieu. Il avait foi à la liberté, à la vérité, à la vertu. Il avait dans l'âme ce dévouement sans réserve à l'humanité qui est la charité des philosophes. Il détestait la société où il ne trouvait pas sa place. Mais ce qu'il haïssait de l'état social, c'étaient surtout ses préjugés et ses mensonges. Il aurait voulu le refaire, moins pour lui que pour la société elle-même. Il consentait à être écrasé sous ses ruines, pourvu que ces ruines eussent fait place au plan idéal du gouvernement de la raison. Brissot était un de ces talents mercenaires qui écrivent pour qui les paye. Il avait écrit sur tous les sujets, pour tous les ministres, pour Turgot surtout. Lois criminelles, théories économiques, diplomatie, littérature, philosophie, libelles même, sa plume se prêtait à tous les usages. Cherchant l'appui de tous les hommes puissants ou célèbres, il avait encensé depuis Voltaire et Franklin jusqu'à Marat. Connu de madame de Genlis, il lui avait dû quelques relations avec le duc d'Orléans. Envoyé à Londres par le ministre, pour une de ces missions qu'on n'avoue pas, il s'y était lié avec le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, journal français imprimé en Angleterre et dont la hardiesse inquiétait la cour des Tuileries. Il se mit aux gages de Swinton, propriétaire de cette feuille, et la rédigea dans un sens favorable aux vues de Vergennes. Il connut chez Swinton quelques libellistes, dont l'un était Morande. Ces écrivains, rejetés de la société, deviennent souvent des scélérats de plume. Ils vivent à la fois des scandales du vice et des salaires de l'espionnage. Leur contact souilla Brissot. Il fut ou parut quelquefois leur complice. Des taches honteuses restèrent sur sa vie, et furent cruellement ravivées par ses ennemis quand il eut besoin de faire appel à l'estime publique.

Rentré en France aux premiers symptômes de la Révolution, il en avait épié les phases successives avec l'ambition d'un homme impatient et avec l'indécision d'un homme qui flaire le vent. Il s'était trompé plusieurs fois. Il s'était compromis par son dévouement trop pressé à certains hommes qui avaient paru un moment résumer en eux sa puissance, à la Fayette surtout. Rédacteur du *Patriote français*, il avait quelquefois aventuré les idées révolutionnaires, et flatté l'avenir en allant plus vite que le pas même des factions. Il avait mérité d'être désavoué par Robespierre.

« Tandis que je me contentais, moi, disait de « lui Robespierre, de défendre les principes de « la liberté, sans entamer aucune autre question « étrangère, que faisiez-vous, Brissot, et vous, « Condorcet? Connus jusque-là par votre grande « *modération* et par vos relations avec la Fayette, « longtemps sectateurs du club aristocratique « de 89, vous fîtes tout à coup retentir le mot « de république. Vous répandez un journal intitulé *le Républicain !* Alors les esprits fermen- « tent. Le seul mot de république jette la divi- « sion parmi les patriotes, et donne à nos ennemis « le prétexte qu'ils cherchaient de publier qu'il « existe en France un parti qui conspire contre « la monarchie et la constitution. A ce titre, on « nous persécute, on égorge les citoyens paisibles « sur l'autel de la Patrie ! A ce nom, nous sommes « travestis en factieux, et la révolution recule « peut-être d'un demi-siècle. Ce fut dans ce « même temps que Brissot vint aux Jacobins, où « il n'avait jamais paru, proposer la république, « dont les règles de la plus simple prudence « nous avaient défendu de parler à l'Assemblée « nationale. Par quelle fatalité Brissot se trouve- « t-il là? Je veux bien ne pas voir de ruse dans « sa conduite, je veux bien n'y voir qu'imprudence et qu'ineptie. Mais aujourd'hui que ses « liaisons avec la Fayette et Narbonne ne sont « plus un mystère, aujourd'hui qu'il ne dissimule plus des plans d'innovations dangereuses, « qu'il sache que la nation romprait à l'instant « toutes les trames ourdies pendant tant d'an- « nées par de petits intrigants. »

Ainsi s'exprimait Robespierre, jaloux d'avance et cependant juste, sur la candidature de Brissot. La Révolution le repoussait, la contre-révolution ne le déshonorait pas moins. Les anciens amis de Brissot à Londres, Morande surtout, revenu à Paris avec l'impunité des temps de trouble, dévoilaient dans *l'Argus* et dans des affiches aux

Parisiens les intrigues cachées et les scandales de la vie littéraire de leur ancien associé. Ils citaient des lettres authentiques où Brissot avait menti avec impudeur sur son nom, sur la condition de sa famille, sur la fortune de son père, pour capter la confiance de Swinton, se donner du crédit et faire des dupes en Angleterre. Les preuves étaient convaincantes. Une somme considérable avait été extorquée à un nommé Desforges, sous prétexte de fonder un lycée à Londres, et cette somme avait été dépensée par Brissot à son usage personnel. C'était peu. Brissot, en quittant l'Angleterre, avait déposé entre les mains de ce même Desforges quatre-vingts lettres qui établissaient trop évidemment sa participation à l'infâme commerce de libelles pratiqué par ses amis. Il fut démontré que Brissot avait connivé à l'envoi en France et à la propagation des odieux pamphlets de Morande. Les journaux hostiles à sa candidature s'emparèrent de ces scandales et les secouèrent devant l'opinion. Il fut accusé, en outre, d'avoir puisé dans la caisse du district des Filles-Saint-Thomas, dont il était président, une somme oubliée longtemps dans sa propre bourse. Sa justification fut embarrassée et obscure. Elle suffit néanmoins au club de la rue de la Michodière pour déclarer son innocence et son intégrité.

Quelques journaux, préoccupés seulement du côté politique de sa vie, prirent sa défense et se bornèrent à gémir sur la calomnie. Manuel, son ami, qui rédigeait un journal cynique, lui écrivit pour le consoler : « Ces ordures de la calomnie, « répandues au moment du scrutin, lui dit-il, « finissent toujours par laisser une teinte sale « sur celui sur qui on les verse. Mais c'est faire « triompher les ennemis du peuple que de re- « pousser celui qui les combat sans crainte. On « me donne des voix, à moi, malgré mon rado- « tage et mon goût pour la bouteille. Laissez là « le Père Duchesne et nommez Brissot. Il vaut « mieux que moi. » Marat, dans *l'Ami du Peuple,* parla de Brissot en termes ambigus. « Brissot, » écrit l'ami du peuple, n'a jamais été, à mes « yeux, un patriote bien franc. Soit ambition, « soit bassesse, il a trahi jusqu'ici les devoirs « d'un bon citoyen. Pourquoi abandonne-t-il si « tard ce général tartufe? Pauvre Brissot, te « voilà victime de la perfidie d'un valet de cour, « d'un lâche hypocrite! Pourquoi as-tu prêté la « patte à la Fayette? Que veux-tu, tu éprouves « le sort de tous les hommes à caractère indécis. « Tu as déplu à tout le monde. Tu ne perceras « jamais. S'il te reste quelque sentiment de « dignité, hâte-toi d'effacer ton nom de la liste « des candidats à la prochaine législature. » Ainsi apparaissait pour la première fois sur la scène, au milieu des huées des deux partis, cet homme qui s'efforçait en vain d'échapper au mépris amassé sur son nom par les fautes de sa jeunesse, pour entrer dans l'austérité de son rôle politique, homme mixte, moitié d'intrigue, moitié de vertu. Brissot, destiné à servir de centre de ralliement au parti de la *Gironde,* portait d'avance dans son caractère tout ce qu'il y eut, plus tard, dans les destinées de son parti, de l'intrigue et du patriotisme, du factieux et du martyr. Les autres candidats marqués de Paris étaient Pastoret, homme du Midi, prudent et habile comme un homme du Nord, se ménageant entre les partis, donnant assez de gages à la Révolution pour être accepté par elle, assez de dévouement à la cour pour garder sa confiance secrète, porté çà et là par la faveur alternative des deux opinions comme un homme qui cherchait la fortune de son talent dans la Révolution, mais ne la cherchait jamais hors du juste et de l'honnête; Lacépède, Cérutti, Hérault de Séchelles, Gouvion, aide de camp de la Fayette. Les élections de département occupèrent peu l'attention. L'Assemblée nationale avait épuisé le pays de caractères et de talents. L'ostracisme qu'elle s'était imposé abandonnait la France aux talents secondaires. On se passionnait peu pour des hommes inconnus. La considération publique s'attachait davantage aux noms qui allaient disparaître. Un pays n'a pas deux renommées : celle de la France s'en allait avec les membres de l'assemblée dissoute, une autre France allait surgir.

LIVRE QUATRIÈME.

I

Cependant un mouvement d'opinion nouvelle commençait à se faire pressentir du côté du Midi. Bordeaux fermentait. Le département de la Gironde venait de nommer à la fois tout un parti politique dans les douze citoyens qui composaient sa députation. Ce département, éloigné du centre, allait prendre d'un seul coup l'empire de l'opinion et de l'éloquence. Les noms jusque-là obscurs de *Ducos*, de *Guadet*, de *Lafond-Ladebat*, de *Grangeneuve*, de *Gensonné*, de *Vergniaud*, allaient grandir avec les orages et avec les malheurs de leur patrie. Ils étaient destinés à imprimer à la Révolution indécise un mouvement devant lequel elle hésitait encore et à la précipiter dans la république. Pourquoi cette impulsion devait-elle venir du département de la Gironde et non de Paris? On ne peut que conjecturer en pareille matière. Cependant l'esprit républicain devait peut-être éclater plutôt à Bordeaux qu'à Paris, où la présence et l'action d'une cour énervaient depuis des siècles l'indépendance des caractères et l'austérité des principes qui sont les bases du sentiment civique. Les états de Languedoc et les habitudes qui résultent de l'administration d'une province gouvernée par elle-même devaient prédisposer les mœurs de la Gironde à un gouvernement électif et fédératif.

Bordeaux était un pays parlementaire. Les parlements avaient nourri partout l'esprit de résistance et créé souvent l'esprit de faction contre la royauté. Bordeaux était une ville de commerce. Le commerce, qui a besoin de la liberté par intérêt, finit par en contracter le sentiment. Bordeaux était la ville coloniale, la grande échelle de l'Amérique en France. Les rapports constants de sa marine marchande avec les Américains avaient importé dans la Gironde l'enthousiasme des institutions libres. Enfin Bordeaux était une terre mieux et plus tôt exposée aux rayons de la philosophie que le centre de la France. La philosophie y avait germé d'elle-même avant de germer à Paris. Bordeaux était le pays de Montaigne et de Montesquieu, ces deux grands républicains de la pensée française. L'un avait librement sondé les dogmes religieux, l'autre les institutions politiques. Le président Dupaty y avait fomenté, depuis, l'enthousiasme de la philosophie nouvelle. Bordeaux, de plus, était une terre à moitié romaine où les traditions de la liberté et du Forum romain s'étaient perpétuées dans le barreau. Un certain souffle de l'antiquité y animait les âmes et y enflait les paroles. Bordeaux était républicain par éloquence encore plus que par opinion. Il y avait un peu de l'emphase latine jusque dans son patriotisme. La république devait naître dans le berceau de Montaigne et de Montesquieu.

II

Ce moment des élections fut le signal d'une lutte plus acharnée de la presse périodique. Les journaux ne suffisaient pas. On fit crier les opinions dans les rues par des colporteurs, et on inventa les *journaux-affiches* placardés contre les murs de Paris et groupant le peuple au coin des rues devant ces tribunes de carrefour. Des orateurs nomades, inspirés ou soldés par les différents partis, s'y tenaient en permanence et commentaient tout haut ces écrits passionnés. Loustalot dans les *Révolutions de Paris*, journal fondé par Prudhomme et continué tour à tour par Chaumette et Fabre-d'Églantine; Marat dans *le Publiciste* et dans *l'Ami du peuple*, Brissot dans *le Patriote français*, Gorsas dans le *Courrier de Versailles*, Condorcet dans la *Chronique de Paris*, Cérutti dans la *Feuille villageoise*, Camille Desmoulins dans les *Discours de la lanterne* et dans les *Révolutions de Brabant*, Fréron dans *l'Orateur du peuple*, Hébert et Manuel dans *le Père Duchesne*, Carra dans les *Annales pa-*

triotiques, Fleydel dans *l'Observateur*, Laclos dans le *Journal des Jacobins*, Fauchet dans *la Bouche de Fer*, Royou dans *l'Ami du roi*, Champcenetz, Rivarol dans *les Actes des apôtres*, Suleau et André Chénier dans plusieurs feuilles royalistes ou modérées, agitaient en tout sens et se disputaient l'esprit du peuple. C'était la tribune antique transportée au domicile de chaque citoyen et appropriant son langage à toutes les classes, même aux plus illettrées. La colère, le soupçon, la haine, l'envie, le fanatisme, la crédulité, l'injure, la soif du sang, les paniques soudaines, la démence et la raison, la révolte et la fidélité, l'éloquence et la sottise avaient chacun leur organe dans ce concert de toutes les passions civiles. La ville s'enivrait tous les soirs de ces passions fermentées. Tout travail était ajourné. Son seul travail, c'était le trône à surveiller, les complots réels ou imaginaires de l'aristocratie à prévenir, la patrie à sauver. Les vociférations des colporteurs de ces feuilles publiques, les chants patriotiques des Jacobins sortant des clubs, les rassemblements tumultueux, les convocations aux cérémonies patriotiques, les terreurs factices sur les subsistances tenaient les masses de la ville et des faubourgs dans une continuelle tension. La pensée publique ne laissait dormir personne. L'indifférence eût semblé trahison. Il fallait feindre la fureur pour être à la hauteur de l'esprit public. Chaque circonstance accroissait les pulsations de cette fièvre. La presse la soufflait dans toutes les veines de la nation. Son langage tenait déjà du délire. La langue s'avilissait jusqu'au cynisme. Elle empruntait à la populace même ses proverbes, sa trivialité, ses obscénités, ses rudesses et jusqu'à ses jurements, dont elle entrecoupe ses paroles comme pour asséner avec plus de force les coups de l'injure dans l'oreille de ceux qu'elle hait. Danton, Hébert et Marat furent les premiers qui prirent ce ton, ces gestes et ces jurements de la plèbe pour la flatter par l'imitation de ses vices. Robespierre ne descendit jamais jusque-là. Il ne s'emparait pas du peuple par ses vils instincts, mais par sa raison. Le fanatisme qu'il lui inspirait dans ses discours avait au moins la décence des grandes pensées. Il le dominait par le respect et dédaignait de le capter par la familiarité. Plus il descendait dans la confiance des masses, plus il affectait dans ses paroles l'élévation philosophique et le ton austère de l'homme d'État. On sentait dans ses provocations les plus radicales que, s'il voulait renouveler l'ordre social, il ne voulait pas en corrompre les éléments, et qu'à ses yeux émanciper le peuple ce n'était pas le dégrader.

III

C'est à cette même époque que l'Assemblée nationale ordonna la translation des restes de Voltaire au Panthéon. C'était la philosophie qui se vengeait des anathèmes dont on avait poursuivi la cendre du grand novateur. Le corps de Voltaire, mort à Paris en 1778, avait été transporté, la nuit et furtivement, par son neveu, dans l'église de l'abbaye de Sellières en Champagne. Quand la nation vendit cette abbaye, les villes de Troyes et de Romilly se disputèrent la gloire de posséder et d'honorer les restes de l'homme du siècle. La ville de Paris, où il avait rendu le dernier soupir, revendiqua son droit de capitale et adressa à l'Assemblée nationale une pétition pour demander que le corps de Voltaire lui fût rendu et fût déposé au Panthéon, cette cathédrale de la philosophie. L'Assemblée accueillit avec transport l'idée de cet hommage qui faisait remonter la liberté à sa source. « Le peuple lui doit son affranchissement, dit Regnault « de Saint-Jean-d'Angely. En lui donnant la lumière, il lui a donné l'empire. On n'enchaîne « les nations que dans les ténèbres. Quand la « raison vient éclairer la honte de leurs fers, « elles rougissent de les porter et elles les brisent. »

Le 11 juillet, le département et la municipalité allèrent en cérémonie à la barrière de Charenton recevoir le corps de Voltaire. On le déposa sur l'emplacement de la Bastille, comme le conquérant sous son trophée. On éleva le cercueil de l'exilé aux regards de la foule. On lui forma un piédestal avec des pierres arrachées aux fondements de cette forteresse des anciennes tyrannies. Voltaire mort triomphait ainsi des pierres qui l'avaient emprisonné vivant. On lisait sur une de ces pierres la réparation que le siècle faisait aux idées : « *Reçois en ce lieu, où t'enchaîna le* « *despotisme, les honneurs que te décerne ta* « *patrie.* »

IV

Le jour suivant, par un soleil éclatant, qui vint dissiper les nuages d'une nuit pluvieuse, un peuple innombrable vint faire cortége au char qui portait Voltaire au Panthéon. Ce char était traîné par douze chevaux blancs, attelés sur

quatre de front; les rênes de ces chevaux, aux crinières tressées d'or et de fleurs, étaient tenues par des hommes vêtus du costume antique, comme dans les médailles des triomphateurs. Ce char portait un lit funèbre sur lequel on voyait, étendue et couronnée, l'image du philosophe. L'Assemblée nationale, le département, la municipalité, les corps constitués, la magistrature et l'armée entouraient, précédaient ou suivaient le sarcophage. Les boulevards, les rues, les places publiques, les fenêtres, les toits des maisons, les branches même des arbres ruisselaient de peuple. Les murmures sourds de l'intolérance vaincue ne pouvaient comprimer cet enthousiasme. Tous les regards se portaient sur ce char. La pensée nouvelle sentait que c'était sa victoire qui passait et que la philosophie restait maîtresse du champ de bataille.

L'ordre de cette pompe était majestueux, et, malgré l'appareil profane et théâtral, on lisait sur les physionomies le recueillement de l'idée et la joie intérieure d'un triomphe intellectuel. De nombreux détachements de cavalerie ouvraient la marche. Ils semblaient mettre désormais les armes mêmes au service de l'intelligence. Les tambours venaient ensuite, voilés de crêpes et battant des charges funèbres, auxquelles se mêlaient les salves d'artillerie des canons qui roulaient derrière eux. Les élèves des colléges de Paris, les sociétés patriotiques, les bataillons de la garde nationale, les ouvriers d'imprimerie, les ouvriers employés à la démolition de la Bastille, portant, les uns, une *presse ambulante*, qui frappait en marchant des hommages à la mémoire de Voltaire; les autres, les chaines, les carcans, les verrous et les boulets trouvés dans les cachots ou dans les arsenaux des prisons d'État; d'autres enfin, les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau, se pressaient entre l'armée et le peuple. Sur un brancard, on voyait étalé le procès-verbal des électeurs de 89, cette *hégire* de l'insurrection. Sur un autre pavois, les citoyens du faubourg Saint-Antoine montraient un plan en relief de la Bastille, le drapeau du donjon et une jeune fille vêtue en amazone, qui avait combattu avec eux au siége de cette place forte. Des piques, surmontées du bonnet phrygien de la Liberté, se dressaient çà et là au-dessus des têtes de cette multitude. On lisait sur un écriteau porté au bout d'une de ces piques : *« De ce fer naquit la « Liberté. »*

Tous les acteurs et toutes les actrices des théâtres de Paris suivaient la statue de celui qui les avait inspirés pendant soixante ans. Les titres de ses principaux ouvrages étaient gravés sur les faces d'une pyramide qui représentait son immortalité. Sa statue d'or, couronnée de lauriers, était portée par des citoyens revêtus des costumes des peuples et des âges dont il avait peint les mœurs. Une cassette, également d'or, renfermait les soixante et dix volumes de ses œuvres. Les membres des corps savants et des principales académies du royaume environnaient cette arche de la philosophie. De nombreux orchestres, les uns ambulants, les autres distribués sur la route du cortége, saluaient de symphonies éclatantes le passage du char et remplissaient l'air de l'enthousiasme harmonieux de cette multitude. Ce cortége faisait des stations à la porte des principaux théâtres; on chantait des hymnes à la gloire de son génie, et on se remettait en marche. Arrivé ainsi sur le quai qui portait le nom de Voltaire, le char s'arrêta devant la maison de M. de Villette, où Voltaire était mort et où l'on avait gardé son cœur. Des arbres verts, des guirlandes de feuillages et des couronnes de roses décoraient la façade de cette maison. On y lisait cette inscription célèbre : *« Son esprit est partout et son cœur est ici. »* De jeunes filles vêtues de blanc et le front couronné de fleurs couvraient les gradins d'un amphithéâtre élevé devant la maison. Madame de Villette, dont Voltaire avait été le second père, dans tout l'éclat de la beauté et dans tout l'attendrissement de ses larmes, s'avança au milieu d'elles et déposa la plus belle de ses couronnes, la couronne filiale, sur le front du grand homme. Des strophes du poëte Chénier, un des hommes qui nourrissaient le plus et qui conserva jusqu'à sa mort le culte de Voltaire, éclatèrent à ce moment, revêtues des sons religieux de la musique. Madame de Villette et les jeunes filles de l'amphithéâtre descendirent dans la rue, semée de fleurs, et marchèrent devant le char. Le Théâtre-Français, qui était alors dans le faubourg Saint-Germain, avait fait de son péristyle un arc de triomphe. Sur chacune des colonnes était incrusté un médaillon renfermant, en lettres de bronze doré, le titre des principaux drames du poëte. On lisait sur le piédestal de sa statue, érigée devant la porte du théâtre : *« Il fit* IRÈNE *à quatre-vingt-trois ans, à dix-sept ans il fit* OEDIPE*! »*

L'immense procession qui escortait cette gloire posthume n'arriva au Panthéon qu'à dix heures du soir. Le jour n'avait pas été assez long pour ce triomphe. Le cercueil de Voltaire fut déposé au

Panthéon entre Descartes et Mirabeau. C'était la place prédestinée à ce génie intermédiaire entre la philosophie et la politique, entre la pensée et l'action.

Cette apothéose de la philosophie moderne, au milieu des grands événements qui agitaient l'esprit public, montrait assez que la Révolution se comprenait elle-même et qu'elle voulait être l'inauguration des deux grands principes représentés par ce cercueil : l'intelligence et la liberté! C'était l'intelligence qui entrait en triomphatrice, sur les ruines des préjugés de naissance, dans la ville de Louis XIV. C'était la philosophie qui prenait possession de la ville et du temple de Sainte-Geneviève. Les cercueils de deux cultes et de deux âges allaient se combattre jusque dans les tombeaux. La philosophie, timide jusque-là, révélait sa dernière pensée : faire changer de grands hommes à la vénération du siècle.

V

Voltaire, ce génie sceptique de la France moderne, résumait admirablement en lui la double passion de ce peuple dans un pareil moment : la passion de détruire et le besoin d'innover, la haine des préjugés et l'amour de la lumière. Il devait être le drapeau de la destruction. Ce génie, non pas le plus haut, mais le plus vaste de la France, n'a encore été jugé que par ses fanatiques ou par ses ennemis. L'impiété déifiait jusqu'à ses vices; la superstition anathématisait jusqu'à ses vertus; enfin le despotisme, quand il ressaisit la France, sentit qu'il fallait détrôner Voltaire de l'esprit national, pour y réinstaller la tyrannie. Napoléon paya, pendant quinze ans, des écrivains et des journaux chargés de dégrader, de salir et de nier le génie de Voltaire. Il haïssait ce nom, comme la force hait l'intelligence. Tant que la mémoire de Voltaire n'était pas éteinte, il ne se sentait pas en sécurité. La tyrannie a besoin des préjugés, comme le mensonge a besoin des ténèbres. L'Église restaurée ne pouvait pas non plus laisser briller cette gloire; elle avait le droit de haïr Voltaire mais non de le nier.

Si l'on juge les hommes par ce qu'ils ont fait, Voltaire est incontestablement le plus puissant des écrivains de l'Europe moderne. Nul n'a produit, par la seule force du génie et par la seule persévérance de la volonté, une si grande commotion dans les esprits. Sa plume a soulevé tout un vieux monde et ébranlé, plus que l'empire de Charlemagne, l'empire européen d'une théocratie. Son génie n'était pas la force, c'était la lumière. Dieu ne l'avait pas destiné à embraser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. La raison, qui n'est que lumière, devait en faire d'abord son poëte, son apôtre après, son idole enfin.

VI

Voltaire était né plébéien dans une rue obscure du vieux Paris. Pendant que Louis XIV et Bossuet régnaient, dans les pompes du pouvoir absolu et du catholicisme, à Versailles, l'enfant du peuple, le Moïse de l'incrédulité, grandissait inconnu tout près d'eux. Les secrets de la destinée semblent ainsi se jouer des hommes. On ne les soupçonne qu'après qu'ils ont éclaté. Le trône et l'autel avaient atteint leur apogée en France. Le duc d'Orléans, régent, gouvernait un interrègne. C'était un vice à la place d'un autre : la faiblesse au lieu de l'orgueil. Ce vice était doux et facile. La corruption se vengeait de l'austérité monacale des dernières années, sous Letellier et madame de Maintenon. Voltaire, précoce par l'audace comme par le talent, commençait à jouer avec ces armes de la pensée dont il devait faire plus tard un si terrible usage. Le régent, qui ne se doutait pas du danger, le laissait faire et ne réprimait que pour la forme quelques témérités d'esprit excessives, dont il riait en les punissant. L'incrédulité de cette époque naissait dans la débauche, au lieu de naître dans l'examen. L'indépendance de pensée était un libertinage des mœurs plus qu'une conclusion d'esprit. Il y avait du vice dans l'irréligion. Voltaire s'en ressentit toujours. Sa mission commença par le rire et par la souillure des choses saintes, qui ne doivent être touchées qu'avec respect, même quand on les brise. De là la légèreté, l'ironie, trop souvent le cynisme dans le cœur et sur les lèvres de l'apôtre de la raison. Son voyage en Angleterre donna de l'assurance et de la gravité à son incrédulité. Il n'avait connu en France que des libertins d'esprit, il connut à Londres des philosophes. Il se passionna pour la raison éternelle, comme on se passionne pour une nouveauté; il eut l'enthousiasme de la découverte. Dans une nature aussi active que la nature française, cet enthousiasme et cette haine ne restèrent pas spéculatifs comme dans une intelligence du Nord.

A peine persuadé, il voulut persuader à son tour. Sa vie entière devint une action multiple tendue vers un seul but : l'abolition de la théocratie et l'établissement de la tolérance et de la liberté dans les cultes. Il y travailla avec tous les dons que Dieu avait faits à son génie; il y travailla même avec le mensonge, la ruse, le dénigrement, le cynisme et l'immoralité d'esprit ; il y employa toutes les armes, même celles que le respect de Dieu et des hommes interdit aux sages; il mit sa vertu, son honneur, sa gloire à ce renversement. Son apostolat de la raison eut trop souvent les formes d'une profanation de la piété. Au lieu d'éclairer le temple, il le ravagea.

Du jour où il eut résolu cette guerre contre le christianisme, il chercha des alliés contre lui. Sa liaison avec le roi de Prusse, Frédéric II, n'eut pas d'autre cause. Il lui fallait des trônes pour s'appuyer contre le sacerdoce. Frédéric, qui partageait sa philosophie, et qui la poussait plus loin, jusqu'à l'athéisme et jusqu'au mépris des hommes, fut le Denys de ce moderne Platon. Louis XV, qui avait intérêt à se tenir dans des rapports de bienveillance avec la Prusse, n'osa pas sévir contre un homme que ce roi avouait pour ami. Voltaire redoubla d'audace à l'abri de ce sceptre. Il mit les trônes à part, et sembla les coïntéresser à son entreprise en affectant de les émanciper de la domination de Rome. Il livra aux rois la liberté civile des peuples, pourvu qu'ils l'aidassent à conquérir la liberté des consciences. Il affecta même et il eut peut-être le culte de la puissance absolue des rois. Il poussa le respect envers eux jusqu'à l'adoration de leurs faiblesses; il excusa les vices infâmes du grand Frédéric; il agenouilla la philosophie devant les maîtresses de Louis XV. Semblable à la courtisane de Thèbes, qui bâtit une des pyramides d'Égypte du fruit de ses débauches, Voltaire ne rougit d'aucune prostitution de son génie, pourvu que le salaire de ses complaisances lui servît à acheter des ennemis au Christ. Il en enrôla par milliers dans toute l'Europe et surtout en France. Les rois se souvenaient encore du moyen âge et des trônes outragés par les papes. Ils ne voyaient pas sans ombrage et sans haine secrète ce clergé aussi puissant qu'eux sur les peuples, qui, sous le titre de cardinaux, d'aumôniers, d'évêques ou de confesseurs, épiait ou dictait ses croyances jusque dans les cours. Les parlements, ce clergé civil, corps redoutable aux souverains eux-mêmes, détestait le corps du clergé tout en protégeant la foi de ses arrêts. La noblesse guerrière, corrompue, ignorante, penchait tout entière vers l'incrédulité qui la délivrait d'une morale. Enfin, la bourgeoisie lettrée ou savante préludait à l'émancipation du tiers état par l'insurrection de la pensée. Tels étaient les éléments de la révolution religieuse. Voltaire s'en empara, à l'heure juste, avec ce coup d'œil de la passion, qui voit plus clair que le génie lui-même. A un siècle enfant, léger et irréfléchi, il ne présenta pas la raison sous la forme austère d'une philosophie, mais sous la forme d'une liberté facile des idées et d'une ironie moqueuse. Il n'aurait pas réussi à faire penser son temps, il réussissait à le faire sourire. Il n'attaqua jamais en face, ni à visage découvert, pour ne pas mettre les lois contre lui et pour éviter le bûcher de Servet. Ésope moderne, il attaqua sous des noms supposés la tyrannie qu'il voulait détruire. Il cacha sa haine dans le drame, dans la poésie légère, dans le roman, dans l'histoire et jusque dans les facéties. Son génie fut une perpétuelle allusion comprise de tout son siècle, mais insaisissable à ses ennemis. Il frappait en cachant la main. Mais ce combat d'un homme contre un sacerdoce, d'un individu contre une institution, d'une vie contre dix-huit siècles, ne fut pourtant pas sans courage.

VII

Il y a une incalculable puissance de conviction et de dévouement à l'idée, dans cette audace d'un seul contre tous. Braver à la fois, sans autre parti que sa raison individuelle, sans autre appui que sa conscience, le respect humain, cette lâcheté de l'esprit déguisée en respect de l'erreur; affronter les haines de la terre et les anathèmes du ciel, c'est l'héroïsme de l'écrivain. Voltaire ne fut pas martyrisé dans ses membres, mais il consentit à l'être dans son nom. Il le dévoua, et pendant sa vie et après sa mort; il condamna sa propre cendre à être jetée aux vents et à n'avoir pas même l'asile d'une tombe. Il se résigna à de longs exils en échange de la liberté de combattre. Il se séquestra volontairement des hommes pour que leur pression ne gênât pas en lui sa pensée. A quatre-vingts ans, infirme et se sentant mourir, il fit plusieurs fois ses préparatifs, à la hâte, pour aller combattre encore et expirer loin du toit de sa vieillesse. La verve intarissable de son esprit ne se glaça pas un seul moment. Il porta la gaieté jusqu'au génie, et, sous cette plaisanterie de toute sa vie, on sent une puissance sérieuse

de persévérance et de conviction. Ce fut le caractère de ce grand homme. La sérénité lumineuse de sa pensée a trop caché la profondeur du dessein. Sous la plaisanterie et sous le rire, on n'a pas assez reconnu la constance. Il souffrait en riant et voulait souffrir, dans l'absence de sa patrie, dans ses amitiés perdues, dans sa gloire niée, dans son nom flétri, dans sa mémoire maudite. Il accepta tout en vue du triomphe de l'indépendance de la raison humaine. Le dévouement ne change point de valeur en changeant de cause; ce fut là sa vertu devant la postérité. Il ne fut pas la vérité, mais il fut son précurseur, et marcha devant elle. Une chose lui manqua : ce fut l'amour d'un Dieu. Il le voyait par l'esprit, il haïssait les fantômes que les âges de ténèbres avaient pris pour lui et adoraient à sa place. Il déchirait avec colère les nuages qui empêchaient l'idée divine de rayonner pure sur les hommes, mais son culte était plutôt de la haine contre l'erreur que de la foi dans la Divinité. Le sentiment religieux, ce résumé sublime de la pensée humaine, cette raison qui s'allume par l'enthousiasme pour monter à Dieu comme une flamme, et pour se réunir à lui dans l'unité de la création avec le Créateur, du rayon avec le foyer, Voltaire ne le nourrissait pas dans son âme. De là les résultats de sa philosophie. Elle ne créa ni morale, ni culte, ni charité; elle ne fit que décomposer et détruire. Négation froide, corrosive et railleuse, elle agissait à la façon du poison, elle glaçait, elle tuait; elle ne vivifiait pas. Aussi ne produisit-elle pas, même contre ces erreurs, qui n'étaient que l'alliage humain d'une pensée divine, tout l'effet qu'elle devait produire. Elle fit des sceptiques au lieu de faire des croyants. La réaction théocratique fut prompte et générale. Il en devait être ainsi. L'impiété vide l'âme de ses erreurs sacrées, mais elle ne remplit pas le cœur de l'homme. Jamais l'impiété seule ne ruinera un culte humain. Il faut une foi pour remplacer une foi. Il n'est pas donné à l'irréligion de détruire une religion sur la terre. Il n'y a qu'une religion plus lumineuse qui puisse véritablement triompher d'une religion altérée d'ombre en la remplaçant. La terre ne peut pas rester sans autel, et Dieu seul est assez fort contre Dieu.

VIII

Ce fut le 5 août 1791, premier anniversaire de cette nuit fameuse du 4 août 1790, pendant laquelle s'écroula la féodalité, que l'Assemblée nationale commença la révision de la constitution. C'était un acte imposant et solennel que ce coup d'œil d'ensemble jeté par des législateurs au terme de leur carrière sur les ruines qu'ils venaient de semer dans leur route et sur les fondations qu'ils venaient de jeter. Mais combien différente était leur disposition d'esprit en ce moment, de celle où ils étaient en commençant ce grand ouvrage! Ils l'avaient entrepris avec l'enthousiasme de l'idéal, ils le revoyaient avec les mécomptes et la tristesse de la réalité. L'Assemblée nationale s'était ouverte aux acclamations d'un peuple unanime dans ses espérances, elle allait se fermer au bruit des récriminations de tous les partis. Le roi était captif, les princes émigrés, le clergé en schisme, la noblesse en fuite, le peuple en sédition. Necker s'était évanoui dans sa popularité. Mirabeau était mort, Maury était muet; Cazalès, Lally, Mounier avaient déserté leur œuvre. Deux ans avaient emporté plus d'hommes et plus de choses qu'une génération n'en emporte en temps ordinaire. Les grandes voix de 89, inspirées de philosophie et d'espérances, ne retentissaient plus sous ces voûtes. Les premiers rangs étaient tombés. Les hommes de second ordre allaient combattre à leur place. Intimidés, découragés, repentants, ils n'avaient ni le génie de servir l'impulsion du peuple ni la puissance de lui résister. Barnave avait retrouvé sa vertu dans sa sensibilité; mais la vertu qui vient tard est comme l'intelligence qui vient après coup, elle ne sert qu'à nous faire mesurer la profondeur de nos fautes. En révolution on ne se repent pas, on expie. Barnave, qui aurait pu sauver la monarchie s'il s'était joint à Mirabeau, allait commencer son expiation. Robespierre était à Barnave ce que Barnave avait été pour Mirabeau. Mais Robespierre, plus puissant que Barnave, au lieu d'agir au gré d'une passion mobile comme la jalousie, agissait sous l'impulsion d'une idée fixe et d'une implacable théorie. Barnave n'avait eu qu'une faction derrière lui, Robespierre avait derrière lui tout un peuple.

IX

Dès les premières séances, Barnave essaya de raffermir autour de la constitution l'opinion ébranlée par Robespierre et ses amis. Il le fit avec des ménagements qui attestaient déjà la faiblesse de sa situation sous le courage de ses paroles. « On attaque le travail de votre comité

« de constitution, dit-il. Il n'existe contre notre « ouvrage que deux natures d'opposition : ceux « qui, jusqu'à présent, se sont montrés con- « stamment les ennemis de la révolution ; les « ennemis de l'égalité qui détestent notre œuvre « parce qu'elle est la condamnation de leur aris- « tocratie. Une autre classe, cependant, se mon- « tre hostile à la constitution. Je la divise en « deux espèces très-distinctes. L'une est celle des « hommes qui, dans l'opinion intime de leur « conscience, donnent la préférence à un autre « gouvernement qu'ils déguisent plus ou moins « dans leur langage, et cherchent à enlever à « notre constitution monarchique toutes les for- « ces qui pourraient retarder l'avénement de la « république. Je déclare que, ceux-là, je ne « les attaque point. Quiconque a une opinion « politique pure a le droit de l'énoncer. Mais « nous avons une autre classe d'ennemis. Ce sont « les ennemis de tout gouvernement. Celle-là, si « elle se montre opposante, ce n'est pas parce « qu'elle préfère la république à la monarchie, la « démocratie à l'aristocratie, c'est parce que tout « ce qui fixe la machine politique, tout ce qui « est l'ordre, tout ce qui met à sa place l'homme « probe et l'homme improbe, l'homme honnête « et le calomniateur, lui est contraire et odieux. « (*Des applaudissements prolongés éclatent dans « la majorité de la gauche.*) Voilà, messieurs, « poursuit Barnave, voilà quels sont ceux qui « ont combattu le plus notre travail. Ils ont cher- « ché de nouvelles ressources de révolution, « parce que la révolution fixée par nous leur « échappait. Ce sont ces hommes qui, en chan- « geant le nom des choses, en mettant des sen- « timents en apparence patriotiques à la place « des sentiments de l'honneur, de la probité, « de la pureté, en s'asseyant même aux places « les plus augustes avec un masque de vertu, « ont cru qu'ils en imposeraient à l'opinion pu- « blique et se sont coalisés avec quelques écri- « vains... (*Les applaudissements redoublent et tous les yeux se fixent sur Robespierre et Bris- « sot.*) Si nous voulons que notre constitution « s'exécute, si vous voulez que la nation, après « vous avoir dû l'espérance de la liberté, car ce « n'est encore que l'espérance (*murmures de « mécontentement*), vous doive la réalité, la pros- « périté, le bonheur, la paix, attachons-nous à « la simplifier, en donnant au gouvernement, je « veux dire à tous les pouvoirs établis par cette « constitution, le degré de force, d'action, d'en- « semble, qui lui est nécessaire pour mouvoir « la machine sociale et pour conserver à la nation « la liberté que vous lui avez donnée... Si le « salut de la patrie vous est cher, prenez garde à « ce que vous allez faire. Bannissons surtout « d'injustes défiances qui ne peuvent être utiles « qu'à nos ennemis, quand ils pourront croire « que cette Assemblée nationale, que cette con- « stante majorité, à la fois hardie et sage, qui « leur a tant imposé depuis le départ du roi, est « prête à s'évanouir devant les divisions artiste- « ment fomentées par des soupçons perfides... « (*On applaudit encore.*) Vous verriez renaître, « n'en doutez pas, les désordres, les déchire- « ments dont vous êtes lassés et dont le terme de « la révolution doit être aussi le terme ; vous « verriez renaître à l'extérieur des espérances, « des projets, des tentatives que nous bravons « hautement, parce que nous sentons nos forces « et que nous sommes unis, parce que nous « savons que tant que nous sommes unis on ne « les entreprendra pas, et que si l'extravagance « osait le tenter ce sera toujours à sa honte. « Mais les tentatives qui s'effectueraient et sur le « succès desquelles on pourrait compter avec « quelque vraisemblance, une fois que divisés « entre nous, ne sachant à qui nous devons croire, « nous nous supposons des projets divers quand « nous n'avons que les mêmes projets, des sen- « timents contraires quand chacun de nous a « dans son cœur le témoignage de la pureté de « son collègue, quand deux ans de travaux « entrepris ensemble, quand des preuves consé- « cutives de courage, quand des sacrifices que « rien ne peut payer, si ce n'est la satisfaction de « soi-même... » Ici la voix de Barnave expire dans les applaudissements de la majorité, et l'Assemblée, électrisée, semble un instant unanime dans son sentiment monarchique.

X

Dans la séance du 25 août, l'Assemblée dis- cuta l'article de la constitution portant que les membres de la famille royale ne pourraient exer- cer les droits de citoyen. Le duc d'Orléans monta à la tribune pour protester contre cet article, et déclara, au milieu des applaudissements et des murmures, que, s'il était adopté, il lui restait le droit d'opter entre le titre de citoyen français et son droit éventuel au trône, et que, dans ce cas, il renonçait au trône. Sillery, l'ami et le confi- dent de ce prince, prit la parole après lui et

combattit avec une habile éloquence les conclusions du comité. Ce discours, plein d'allusions transparentes à la situation du duc d'Orléans, fut le seul acte d'ambition directe tenté par le parti d'Orléans. Sillery commença par répondre en face aux paroles de Barnave. « Qu'il me soit « permis, dit-il, de gémir sur le déplorable abus « que quelques orateurs ont fait de leur talent. « Quel étrange langage! On cherche à vous faire « entendre qu'il y a ici des factieux, des anar- « chistes, des ennemis de l'ordre, comme si l'or- « dre ne pouvait exister qu'en satisfaisant l'am- « bition de quelques individus!... On vous « propose d'accorder à tous les individus de la « famille royale le titre de prince, et de les « priver des droits de citoyen? Quelle incon- « séquence et quelle ingratitude! Vous déclarez « le titre de citoyen français le plus beau des « titres, et vous proposez de l'échanger contre le « titre de prince que vous avez supprimé comme « contraire à l'égalité! Les parents du roi qui « sont restés en France n'ont-ils pas constam- « ment montré le patriotisme le plus pur? Quels « services n'ont-ils pas rendus à la cause publi- « que par leur exemple et par leurs sacrifices? « N'ont-ils pas d'eux-mêmes abjuré leurs titres « pour un seul, pour celui de citoyen? et vous « proposez de les en dépouiller! Quand vous « avez supprimé le titre de prince, qu'est-il « arrivé? Les princes fugitifs ont fait une ligue « contre la patrie; les autres se sont rangés avec « nous. Si on rétablit aujourd'hui le titre de « prince, on accorde aux ennemis de la patrie « tout ce qu'ils ambitionnèrent, on enlève aux « parents du roi patriotes tout ce qu'ils esti- « ment!... Je vois le triomphe et la récompense « du côté des princes conspirateurs, je vois la « punition de tous les sacrifices du côté des « princes populaires. On prétend qu'il est dan- « gereux d'admettre dans le Corps législatif des « membres de la famille royale. On établit donc, « dans cette hypothèse, qu'à l'avenir tous les in- « dividus de la famille royale seront à perpétuité « des courtisans vendus, ou des factieux! Cepen- « dant, n'est-il pas possible de supposer qu'il s'en « trouve aussi de patriotes? Est-ce ceux-là que « vous voulez flétrir? Vous condamnez les pa- « rents du roi à haïr la constitution et à conspi- « rer contre une forme de gouvernement qui ne « leur laisse le choix qu'entre le rôle de courti- « sans ou le rôle de conspirateurs!... Voyez, au « contraire, ce qu'il est possible d'en attendre, si « l'amour de la patrie les enflamme. Jetez vos « regards sur un des rejetons de cette race que « l'on vous propose d'exiler; à peine sorti de l'en- « fance, il a déjà eu le bonheur de sauver la vie « à trois citoyens, au péril de la sienne. La ville « de Vendôme lui a décerné une couronne civi- « que. Malheureux enfant! sera-ce la dernière « que ta race obtiendra?... »

Les applaudissements dont ce discours fut constamment interrompu, et qui suivirent l'orateur longtemps après qu'il eut cessé de parler, prouvèrent que la pensée d'une dynastie révolutionnaire tentait déjà quelques âmes, et que, s'il n'existait pas une faction d'Orléans, il ne lui manquait, du moins, qu'un chef. Robespierre, qui ne détestait pas moins une faction dynastique que la monarchie elle-même, vit avec terreur ce symptôme d'un pouvoir nouveau qui apparaissait dans l'éloignement. « Je remarque, ré- « pondit-il, qu'on s'occupe trop des individus et « pas assez de l'intérêt national. Il n'est pas vrai « qu'on veuille dégrader les parents du roi. On « ne veut pas les mettre au-dessous des autres « citoyens; on veut les séparer du peuple par « une marque honorifique. A quoi bon leur « chercher des titres? Les parents du roi seront « simplement les parents du roi. L'éclat du trône « n'est pas dans ces vaniteuses dénominations. « On ne peut pas impunément déclarer qu'il « existe en France une famille quelconque au- « dessus des autres; elle serait à elle seule la « noblesse. Cette famille resterait au milieu de « nous comme la racine indestructible de cette « noblesse que nous avons détruite : elle serait « le germe d'une aristocratie nouvelle. » De violents murmures accueillirent ces protestations de Robespierre. Il fut obligé de s'interrompre et de s'excuser. « Je vois, dit-il en finissant, qu'il « ne nous est plus permis de professer ici, sans « être calomnié, les opinions que nos adversaires « ont soutenues les premiers dans cette assem- « blée. »

XI

Mais tout le nœud de la situation était dans la question de savoir si, la constitution une fois achevée, la nation se reconnaîtrait dans la constitution même le droit de la reviser et de la changer. Ce fut dans cette occasion que Malouet, quoique abandonné de son parti, tenta seul, et sans espérance, la restauration de l'autorité royale. Ce discours, digne du génie de Mirabeau, était l'acte d'accusation le plus terrible contre les excès

du peuple et contre les égarements de l'Assemblée. La modération y tempérait la force; on sentait l'homme de bien sous l'orateur, et dans le législateur l'homme d'État. Quelque chose de l'âme sereine et stoïque de Caton respire dans ces paroles; mais l'éloquence politique est plus dans le peuple qui écoute que dans l'homme qui parle. La voix n'est rien sans le retentissement qui la multiplie. Malouet, déserté des siens, abandonné par Barnave, qui l'écoutait en gémissant, ne parlait plus que pour sa conscience; il ne combattait plus pour la victoire, mais pour son principe. Voici ce discours :

« On vous propose de déterminer l'époque et « les conditions de l'exercice d'un nouveau pou- « voir constituant; on vous propose de subir « vingt-cinq ans de désordre et d'anarchie avant « d'avoir le droit d'y remédier. Remarquez d'a- « bord dans quelles circonstances on vous pro- « pose d'imposer silence aux réclamations de la « nation sur ses nouvelles lois; c'est lorsque vous « n'avez encore entendu que l'opinion de ceux « dont ces nouvelles lois favorisent les instincts « et les passions, lorsque toutes les passions con- « traires sont subjuguées par la terreur ou par « la force; c'est lorsque la France ne s'est en- « core expliquée que par l'organe de ses clubs!... « Quand il a été question de suspendre l'exer- « cice de l'autorité royale elle-même, que vous « a-t-on dit à cette tribune? On vous a dit : « *Nous aurions dû commencer la révolution par* « *là; mais nous ne connaissions pas notre force.* « Ainsi, il ne s'agit pour vos successeurs que de « mesurer leurs forces pour tenter de nouvelles « entreprises... Tel est, en effet, le danger de « faire marcher de front une révolution vio- « lente et une constitution libre. L'une ne s'opère « que dans le tumulte des passions et des armes, « l'autre ne peut s'établir que par des transac- « tions amiables entre les intérêts anciens et les « intérêts nouveaux. (*On rit, on murmure, on* « *crie : Nous y voilà!*) On ne compte pas les voix, « on ne discute pas les opinions pour faire une « révolution. Une révolution est une tempête « durant laquelle il faut serrer ses voiles ou être « submergé. Mais, après la tempête, ceux qui « en ont été battus, comme ceux qui n'en ont « pas souffert, jouissent en commun de la séré- « nité du ciel. Tout redevient calme et pur sous « l'horizon. Ainsi, après une révolution, il faut « que la constitution, si elle est bonne, rallie « tous les citoyens. Il ne faut pas qu'il y ait un « seul homme dans le royaume qui puisse courir « des dangers pour sa vie en s'expliquant fran- « chement sur la constitution. Sans cette sécu- « rité, il n'y a point de vœu certain, point de « jugement, point de liberté; il n'y aura qu'un « pouvoir prédominant, une tyrannie, popu- « laire ou autre, jusqu'à ce que vous ayez séparé « la constitution des mouvements de la révolu- « tion! Voyez tous ces principes de justice, de « morale et de liberté que vous avez posés, « accueillis avec des cris de joie et des serments « redoublés, mais violés aussitôt avec une audace « et des fureurs inouïes... C'est au moment où « la plus sainte, où la plus libre des constitu- « tions se proclame, que les attentats les plus « horribles contre la liberté, contre la propriété, « que dis-je? contre l'humanité et la conscience, « se multiplient et se perpétuent! Comment ce « contraste ne vous effraye-t-il pas? Je vais vous « le dire. Trompés vous-mêmes sur le méca- « nisme d'une société politique, vous en avez « cherché la régénération sans penser à sa dis- « solution; vous avez considéré comme un ob- « stacle à vos vues le mécontentement des uns, « et comme moyen l'exaltation des autres. En ne « voulant que renverser des obstacles, vous avez « renversé des principes et appris au peuple à « tout braver. Vous avez pris les passions du « peuple pour auxiliaires. C'est élever un édifice « en en sapant les fondements. Je vous le répète « donc, il n'y a de constitution libre et durable, « hors le despotisme, que celle qui termine une « révolution, et qu'on propose, qu'on accepte, « qu'on exécute par des formes calmes, libres « et totalement dissemblables des formes de la « révolution. Tout ce que l'on fait, tout ce que « l'on veut avec passion, avant d'être arrivé à ce « point de repos, soit que l'on commande au « peuple ou qu'on lui obéisse, soit qu'on veuille « le flatter, le tromper ou le servir, n'est que « l'œuvre du délire... Je demande donc que la « constitution soit librement et paisiblement ac- « ceptée par la majorité de la nation et par le « roi. (*Violents murmures.*) Je sais qu'on appelle « vœu national tout ce que nous connaissons de « projets d'adresse, d'adhésion, de serments, « d'agitations, de menaces et de violences... « (*Explosion de colère.*) Oui, il faut clore la ré- « volution en commençant par anéantir toutes « les dispositions qui la violent : vos comités des « recherches, les lois sur les émigrants, les per- « sécutions des prêtres, les emprisonnements « arbitraires, les procédures criminelles contre « les accusés sans preuves, le fanatisme et la

« domination des clubs; mais ce n'est pas encore « assez... la licence a fait tant de ravage... la lie « de la nation bouillonne si violemment... « (*Explosion d'indignation générale.*) Serions-« nous donc la première nation du monde, qui « prétendrions n'avoir pas de lie?... L'insubor-« dination effrayante des troupes, les troubles « religieux, le mécontentement des colonies qui « a retenti déjà si lugubrement dans nos ports, si « la révolution ne s'arrête et ne fait place à la « constitution, si l'ordre ne se rétablit à la fois « partout, l'État ébranlé s'agitera longtemps dans « les convulsions de l'anarchie. Souvenez-vous « de l'histoire des Grecs, où une première révo-« lution non terminée en enfanta tant d'autres « pendant une période d'un demi-siècle! Souve-« nez-vous de l'Europe qui surveille votre fai-« blesse et vos agitations, et qui vous respectera « si vous savez être libres dans l'ordre, mais « qui profitera de vos désordres contre vous, si « vous ne savez que vous affaiblir et l'épouvanter « de votre anarchie!... » Malouet demanda qu'en conséquence, la constitution fût soumise au jugement du peuple et à la libre acceptation du roi.

XII

Ces magnifiques paroles ne retentirent que comme un remords dans le sein de l'Assemblée. On les entendit avec impatience et l'on se hâta de les oublier. M. de la Fayette combattit en peu de mots la proposition de M. Dandré qui remettait à trente ans la révision de la constitution. L'Assemblée n'adopta ni l'avis de Dandré ni celui de la Fayette. Elle se contenta d'inviter la nation à ne faire usage que dans vingt-cinq ans de son droit de modifier la constitution. « Nous « voilà donc arrivés à la fin de notre longue et « pénible carrière, dit Robespierre. Il ne nous « reste qu'à lui donner la stabilité et la durée. « Que nous parle-t-on de la subordonner à l'ac-« ceptation du roi? Le sort de la constitution « est indépendant du vœu de Louis XVI. Je ne « doute pas qu'il ne l'accepte avec transport. « Un empire pour patrimoine, toutes les attri-« butions du pouvoir exécutif, quarante mil-« lions pour ses plaisirs personnels; voilà ce que « nous lui offrons! N'attendons pas, pour le lui « offrir, qu'il soit éloigné de la capitale et entouré « de funestes conseils. Offrons-le-lui dans Paris. « Disons-lui : Voilà le trône le plus puissant de « l'univers. Voulez-vous l'accepter? Ces rassem-« blements suspects, ce plan de dégarnir vos « frontières, les menaces de vos ennemis exté-« rieurs, les manœuvres de vos ennemis du « dedans, tout cela vous avertit de presser l'éta-« blissement d'un ordre de choses qui rassure et « fortifie les citoyens. Si on délibère quand il « faut jurer, si on peut attaquer encore notre « constitution, après l'avoir attaquée deux fois, « que nous reste-t-il à faire? Reprendre ou nos « armes ou nos fers... Nous avons été envoyés, « ajouta-t-il en regardant le côté où siégeaient « les Barnave et les Lameth, pour constituer la « nation, et non pour élever la fortune de quel-« ques individus, pour favoriser la coalition des « intrigants avec la cour et pour leur assurer le « prix de leur complaisance ou de leur tra-« hison. »

XIII

L'acte constitutionnel fut présenté au roi le 3 septembre 1791. Thouret rendit compte en ces termes à l'Assemblée nationale de cette solennelle entrevue entre la volonté vaincue d'un monarque et la volonté victorieuse de son peuple : « A neuf heures du soir notre députation « est sortie de cette salle. Elle s'est rendue au « château avec une escorte d'honneur composée « de nombreux détachements de garde nationale « et de gendarmerie. Elle a marché toujours au « bruit des applaudissements du peuple. Elle a « été reçue dans la salle du conseil, où le roi « s'était rendu accompagné de ses ministres et « d'un assez grand nombre de ses serviteurs. J'ai « dit au roi : Sire, les représentants de la na-« tion viennent présenter à Votre Majesté l'acte « constitutionnel, qui consacre les droits impres-« criptibles du peuple français, qui rend au trône « sa vraie dignité, et qui régénère le gouverne-« ment de l'empire. Le roi a reçu l'acte constitu-« tionnel et a répondu ainsi : Je reçois la con-« stitution que me présente l'Assemblée nationale; « je lui ferai part de ma résolution dans le plus « court délai qu'exige l'examen d'un objet si im-« portant. Je me suis décidé à rester à Paris. Je « donnerai les ordres au commandant de la garde « nationale parisienne pour le service de ma « garde. Le roi a montré constamment un visage « satisfait. Par ce que nous avons vu et entendu, « tout nous présage que l'achèvement de la con-« stitution sera aussi le terme de la révolution. » L'Assemblée et les tribunes applaudirent à plusieurs reprises. C'était un de ces jours d'espé-

rance publique où les factions rentrent dans l'ombre pour laisser briller la sérénité des bons citoyens

La Fayette leva les consignes injurieuses qui faisaient des Tuileries une prison pour la famille royale. Le roi cessa d'être l'otage de la nation pour en redevenir le chef apparent. Il donna quelques jours à l'examen qu'il était censé faire de la constitution. Le 13, il adressa à l'Assemblée, par le ministre de la justice, un message concerté avec Barnave, dans lequel il s'exprimait ainsi : « J'ai « examiné l'acte constitutionnel, je l'accepte et « je le ferai exécuter. Je dois faire connaître les « motifs de ma résolution. Dès le commencement « de mon règne, j'ai désiré la réforme des abus, « et dans tous mes actes j'ai pris pour règle l'opi- « nion publique. J'ai conçu le projet d'assurer le « bonheur du peuple sur des bases permanentes, « et d'assujettir à des règles invariables ma pro- « pre autorité! Ces intentions n'ont jamais varié « en moi. J'ai favorisé l'établissement des essais « de votre ouvrage avant même qu'il fût achevé. « Je le faisais de bonne foi, et, si les désordres « qui ont accompagné presque toutes les époques « de la Révolution venaient souvent affliger mon « cœur, j'espérais que la loi reprendrait de la « force, et qu'en approchant du terme de vos « travaux chaque jour lui rendrait ce respect « sans lequel le peuple ne peut avoir de liberté « ni le roi de bonheur. J'ai persisté longtemps « dans cette espérance, et ma résolution n'a changé « qu'au moment où je n'ai plus pu espérer. Qu'on « se souvienne du moment où j'ai quitté Paris : le « désordre était à son comble, la licence des écrits, « l'audace des partis ne respectaient plus rien. « Alors, je l'avoue, si vous m'eussiez présenté la « constitution, je n'aurais pas cru devoir l'ac- « cepter.

« Tout a changé. Vous avez manifesté le désir « de rétablir l'ordre, vous avez revisé plusieurs « articles; le vœu du peuple n'est plus douteux « pour moi : j'accepte donc la constitution sous « de meilleurs auspices ; je renonce même libre- « ment au concours que j'avais réclamé dans ce « travail, et je déclare que, quand j'y renonce, « nul autre que moi n'aurait le droit de la reven- « diquer. Sans doute j'aperçois encore quelques « perfectionnements désirables à la constitution, « mais je consens à ce que l'expérience en soit « juge. Lorsque j'aurai fait agir avec loyauté les « moyens de gouvernement qui me sont remis, « aucun reproche ne pourra m'être adressé, et « la nation s'expliquera par les moyens que la « constitution lui a réservés. (*Applaudissements.*) « Que ceux qui seraient retenus par la crainte des « persécutions et des troubles hors de leur patrie « puissent y rentrer avec sûreté. Pour éteindre « les haines, consentons à un mutuel oubli du « passé. (*Les tribunes et la gauche renouvellent « leurs acclamations.*) Que les accusations et les « poursuites, qui n'ont pour cause que les évé- « nements de la Révolution, soient éteintes dans « une réconciliation générale. Je ne parle pas de « ceux qui n'ont été déterminés que par leur atta- « chement pour moi. Pourriez-vous y voir des « coupables? Quant à ceux qui, par des excès où « je pourrais apercevoir des injures personnelles, « ont attiré sur eux la poursuite des lois, je « prouve à leur égard que je suis le roi de tous « les Français. Je veux jurer la constitution dans « le lieu même où elle a été faite, et je me ren- « drai demain, à midi, à l'Assemblée nationale.»

L'Assemblée adopta à l'unanimité, sur la proposition de la Fayette, l'amnistie générale demandée par le roi. Une nombreuse députation alla lui porter ce décret. La reine était présente. « Voilà ma femme et mes enfants, dit le roi à la « députation; ils partagent mes sentiments. » La reine, qui avait besoin de se réconcilier avec l'opinion publique, s'avança et dit : « Voici mes en- « fants, nous accourons tous, et nous partageons « tous les sentiments du roi. » Ces paroles, rapportées à l'Assemblée, préparèrent les cœurs au pardon que la royauté venait implorer. Le lendemain le roi parut à l'Assemblée. Il ne portait d'autre décoration que la croix de Saint-Louis, par déférence à un décret récent qui supprimait les autres ordres de chevalerie. Il se plaça à côté du président. L'Assemblée était debout. « Je viens, « dit le roi, consacrer ici solennellement l'accep- « tation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. « Je jure d'être fidèle à la nation et à la loi, et « d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué à « maintenir la constitution et à faire exécuter les « décrets. Puisse cette grande et mémorable épo- « que être celle du rétablissement de la paix et « devenir le gage du bonheur du peuple et de la « prospérité de l'empire! » Les applaudissements unanimes de la salle et des tribunes, passionnés pour la liberté, mais affectueux pour le roi, témoignèrent que la nation entrait avec ivresse dans la conquête de sa constitution. « De longs abus, « répondit le président, qui avaient longtemps « triomphé des bonnes intentions des meilleurs « rois, opprimaient la France. L'Assemblée natio- « nale a rétabli les bases de la prospérité publi-

« que. Ce qu'elle a voulu, la nation le veut ; Votre « Majesté ne voudra plus en vain le bonheur des « Français. L'Assemblée nationale n'a plus rien à « désirer, le jour où vous consommez dans son « sein la constitution, en l'acceptant. L'attache« ment des Français vous décerne la couronne ; « ce qui vous l'assure, c'est le besoin qu'une aussi « grande nation aura toujours du pouvoir héré« ditaire. Qu'elle sera sublime dans l'histoire, « sire, cette régénération qui donne à la France « des citoyens, aux Français une patrie, au roi « un nouveau titre de grandeur et de gloire, et « une nouvelle source de bonheur ! »

XIV

Le roi se retira, accompagné jusqu'aux Tuileries par l'Assemblée entière ; ce cortége fendait avec peine un peuple immense qui poussait vers le ciel des acclamations de joie. Une musique militaire et des salves répétées d'artillerie apprenaient à la France que la nation et le roi, le trône et la liberté s'étaient réconciliés dans la constitution, et qu'après trois ans de luttes, d'agitations et d'ébranlements, le jour de la concorde s'était levé. Ces acclamations du peuple, à Paris, se propageaient dans tout l'empire. La France eut quelques jours de délire. L'espérance, qui attendrit le cœur des hommes, la ramena à ses anciens sentiments pour son roi. Ce prince et sa famille étaient sans cesse rappelés aux fenêtres de leur palais, pour y recevoir les applaudissements de la foule. On voulait leur faire sentir combien l'amour du peuple est doux.

La proclamation de la constitution, le 18, eut le caractère d'une fête religieuse. Le Champ-de-Mars se couvrit des bataillons de la garde nationale ; Bailly, maire de Paris, la municipalité, le département, les fonctionnaires publics, le peuple entier s'y rendirent. Cent un coups de canon saluèrent la lecture de l'acte constitutionnel, faite à la nation du haut de l'autel de la Patrie. Un seul cri de : *Vive la nation !* proféré par trois cent mille voix, fut l'acceptation du peuple. Les citoyens s'embrassaient comme les membres d'une seule famille. Des aérostats, chargés d'inscriptions patriotiques, s'élevèrent, le soir, des Champs-Élysées, comme pour porter jusque dans les airs le témoignage de l'ivresse d'un peuple régénéré. Ceux qui les montaient lançaient d'en haut sur le peuple les feuilles du livre de la constitution. La nuit fut splendide d'illuminations. Des guirlandes de feu, courant d'arbre en arbre, traçaient, depuis la porte de l'Étoile jusqu'aux Tuileries, une avenue étincelante où se pressait la population de Paris. De distance en distance, des orchestres de musiciens faisaient retentir en accords éclatants la gloire et la joie publique. M. de la Fayette s'y promena à cheval à la tête de son état-major. Sa présence semblait placer les serments du peuple et du roi sous la garde des citoyens armés. Le roi, la reine et leurs enfants y parurent en voiture à onze heures du soir. La foule immense qui les enveloppa comme dans un embrassement populaire, les cris de : Vive le roi ! vive la reine ! vive le Dauphin ! les chapeaux lancés en l'air, les gestes d'enthousiasme et de respect leur firent un triomphe de cette même route où ils avaient passé, deux mois avant, au milieu des outrages de la multitude et du frémissement de la fureur publique. La nation semblait vouloir racheter ces jours sinistres, et montrer au roi combien l'apaisement du peuple était facile et combien lui serait doux le règne de la liberté ! L'acceptation nationale des lois de l'Assemblée constituante fut la contre-épreuve de son ouvrage. Elle n'eut pas la légalité, mais elle eut véritablement la valeur d'une acceptation individuelle par les assemblées primaires. Elle montra que le vœu de l'esprit public était satisfait. La nation vota d'acclamation ce que la sagesse de son assemblée avait voté de réflexion. Rien ne manquait au sentiment public que la sécurité. On eût dit qu'il voulait s'étourdir lui-même par le délire de son bonheur, et qu'il rachetait, par l'excès même des manifestations de sa joie, ce qui lui manquait en solidité et en durée.

Le roi participait, de bonne foi, à ce mouvement général des esprits. Placé entre les souvenirs de tout ce qu'il avait souffert depuis trois ans, et les orages qu'il entrevoyait dans l'avenir, il tâchait de se faire illusion à lui-même et de se persuader son bonheur. Il se disait que peut-être il avait méconnu l'opinion publique, et que, s'étant remis enfin tout entier à la merci de son peuple, ce peuple respecterait en lui sa propre puissance et sa propre volonté ; il jurait, dans son cœur honnête et bon, la fidélité à la constitution et l'amour à cette nation qui l'aimait.

La reine elle-même rentra au palais avec des pensées plus nationales. Elle dit au roi : « Ce n'est plus le même peuple ; » et prenant son fils dans ses bras, elle le montra à la foule, qui ondoyait sur la terrasse du château, et sembla

se couvrir ainsi, aux yeux du peuple, de cette innocence de l'âge et de cet intérêt de la maternité.

Le roi donna, quelques jours après, une fête au peuple de Paris et distribua d'abondantes aumônes aux indigents. Il voulut que le malheureux même eût son jour de joie à l'ouverture de cette ère de félicité que sa réconciliation avec son peuple promettait à son règne. Le *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale de Paris, comme un jour de victoire, pour bénir le berceau de la constitution française. Enfin, le 30 septembre, le roi vint en personne faire la clôture de l'Assemblée constituante. Avant son arrivée dans la salle, Bailly, au nom de la municipalité; Pastoret, au nom du département, félicitèrent l'Assemblée de l'achèvement de son œuvre : « Législateurs, dit Bailly, vous avez été armés du « plus grand pouvoir dont les hommes puissent « être revêtus. Demain, vous ne serez plus rien. « Ce n'est donc ni l'intérêt, ni la flatterie qui « vous louent : ce sont vos œuvres. Nous vous « annonçons les bénédictions de la postérité, « qui commence aujourd'hui pour vous ! » — « La liberté, dit Pastoret, avait fui au delà des « mers, ou s'était réfugiée dans les montagnes : « vous avez relevé son trône abattu. Le despotisme avait effacé toutes les pages du livre de « la nature, vous avez rétabli le décalogue des « hommes libres ! »

XV

Le roi, entouré de ses ministres, entra à trois heures dans l'Assemblée. De longs cris de : Vive le roi ! lui interdirent un moment la parole : « Messieurs, dit Louis XVI, après l'achèvement « de la constitution, vous avez déterminé pour « aujourd'hui la fin de vos travaux. Il eût été « à désirer, peut-être, que votre session se prolongeât encore quelque temps, pour que vous « pussiez vous-mêmes essayer votre ouvrage. « Mais vous avez voulu, sans doute, marquer « par là la différence qui doit exister entre les « fonctions d'un corps constituant et les législateurs ordinaires. J'emploierai tout ce que vous « m'avez confié de force à assurer à la constitution le respect et l'obéissance qui lui sont dus. « Pour vous, messieurs, qui, dans une longue « et pénible carrière, avez montré un zèle infatigable dans vos travaux, il vous reste un « dernier devoir à remplir lorsque vous serez « dispersés sur la surface de l'empire : c'est « d'éclairer vos concitoyens sur l'esprit des lois « que vous avez faites; d'épurer et de réunir les « opinions par l'exemple que vous donnerez de « l'amour de l'ordre et de la soumission aux lois. « Soyez, en retournant dans vos foyers, les « interprètes de mes sentiments auprès de vos « concitoyens. Dites-leur bien que le roi sera « toujours leur premier et leur plus fidèle ami; « qu'il a besoin d'être aimé d'eux, qu'il ne peut « être heureux qu'avec eux et par eux. »

Le président répondit au roi : « L'Assemblée « nationale, parvenue au terme de sa carrière, « jouit en ce moment du premier fruit de ses « travaux. Convaincue que le gouvernement qui « convient le mieux à la France est celui qui « concilie les prérogatives respectables du trône « avec les droits inaliénables du peuple, elle a « donné à l'État une constitution qui garantit « également la royauté et la liberté. Nos successeurs, chargés du redoutable dépôt du salut de « l'empire, ne méconnaîtront ni leurs droits ni « les limites constitutionnelles. Et vous, sire, « vous avez presque tout fait : en acceptant la « constitution vous avez fini la Révolution. »

Le roi sortit au bruit des acclamations. On eût dit que l'Assemblée nationale était pressée de déposer la responsabilité des événements qu'elle ne se sentait plus la force de maîtriser. « L'Assemblée nationale constituante déclare, dit « Target son président, que sa mission est « finie et qu'elle termine en ce moment ses « séances. »

Le peuple qui se pressait en foule autour du Manége, et qui voyait avec peine la Révolution abdiquer entre les mains du roi, insulta, à mesure qu'il les reconnaissait, les membres du côté droit, et même Barnave; ils recueillirent, dès le premier jour, l'ingratitude qu'ils avaient si souvent fomentée. Ils se séparèrent dans la tristesse et dans le découragement.

Quand Robespierre et Péthion sortirent, le peuple les couronna de feuilles de chêne et détela les chevaux de leurs voitures pour les ramener en triomphe. La puissance de ces deux hommes attestait déjà la faiblesse de la constitution et présageait sa chute. Un roi amnistié rentrait impuissant dans son palais. Des législateurs timides abdiquaient dans le trouble. Deux tribuns triomphants étaient soulevés par le peuple. Tout l'avenir était là. L'Assemblée constituante, commencée comme une insurrection de principes, finissait comme une sédition. Était-ce

le tort de ces principes? était-ce la faute de l'Assemblée constituante? Nous l'examinerons à la fin du livre septième, en jetant un regard d'ensemble sur les actes de l'Assemblée constituante. Nous renvoyons là ce jugement pour ne pas couper le récit.

LIVRE CINQUIÈME.

I

Pendant que la France respirait entre deux convulsions, et que la Révolution indécise ne savait si elle s'arrêterait dans la constitution qu'elle avait conquise, ou si elle s'en servirait comme d'une arme pour conquérir la république, l'Europe commençait à s'émouvoir et à conjurer. Égoïste et imprévoyante, elle n'avait vu dans les premiers symptômes de la France qu'une sorte de drame philosophique, joué à Paris sur la scène des notables, des états généraux et de l'Assemblée constituante, entre le génie populaire, représenté par Mirabeau, et le génie vaincu des aristocraties, personnifié dans Louis XVI et dans le clergé. Ce grand spectacle n'avait été pour les souverains et pour leurs ministres qu'une continuation de la lutte, à laquelle ils avaient assisté avec tant d'intérêt et tant de faveur secrète, entre Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, d'un côté, et le vieux monde aristocratique et religieux, de l'autre. La Révolution pour eux n'était que la philosophie du XVIII[e] siècle, descendue des salons dans la place publique, et passée des livres dans les discours. Cet ébranlement du monde moral et ces secousses entendues de loin, à Paris, présages de je ne sais quel inconnu dans les destinées européennes, les séduisaient plus qu'ils ne les inquiétaient. Ils ne s'apercevaient pas encore que les institutions sont des idées, et que ces idées vaincues en France entraînaient avec elles, dans leur chute, les trônes et les nationalités. Quand l'esprit de Dieu veut une chose, tout le monde semble la vouloir ou y concourir à son insu. L'Europe donnait, aux premiers actes de la Révolution française, du temps, de l'attention, du retentissement : c'était ce qu'il lui fallait pour grandir. L'étincelle, n'étant pas étouffée à sa première lueur, devait tout allumer et tout consumer. L'état politique et moral de l'Europe était éminemment favorable à la contagion des idées nouvelles. Le temps, les choses et les hommes étaient à la merci de la France.

II

Une longue paix avait amolli les âmes et fait tomber ces haines de races qui s'opposent à la communication des sentiments et au niveau des idées entre les peuples. L'Europe, depuis le *traité de Westphalie*, était une véritable république de puissances parfaitement pondérées, où l'équilibre général résultait du contre-poids que chacun faisait à l'autre. Un coup d'œil démontrait l'unité et la solidité de cette charpente de l'Europe, dont les membrures, se faisant une égale résistance, se prêtaient un égal appui par la pression de tous ces États.

L'Allemagne était une confédération présidée par l'Autriche. Les empereurs n'étaient que les chefs de cette antique féodalité de rois, de ducs et d'électeurs. La maison d'Autriche était plus puissante par elle-même et par ses possessions personnelles que par la dignité impériale. Les deux couronnes de Hongrie et de Bohême, le Tyrol, l'Italie et les Pays-Bas lui donnaient un ascendant que le génie de Richelieu avait bien pu entraver, mais qu'il n'avait pu détruire. Puissance de résistance, et non d'impulsion, l'Autriche avait ce qu'il faut pour durer plus que pour agir. Sa force est dans son assiette et dans son immobilité. Elle est un bloc au milieu de l'Allemagne. Sa puissance est dans son poids

elle est le pivot de la balance européenne. Mais la diète fédérative ralentissait et énervait ses desseins par les tiraillements d'influence que toute fédération entraine. Deux États nouveaux, inaperçus jusqu'à Louis XIV, venaient de surgir tout à coup, à l'abri de la longue rivalité de la maison de Bourbon et de la maison d'Autriche. L'un dans le nord de l'Allemagne : la Prusse; l'autre dans l'Orient : la Russie. La politique de l'Angleterre avait réchauffé ces deux germes, pour créer sur le continent des éléments de combinaisons politiques qui permissent à ses intérêts d'y prendre pied.

III

Il n'y avait pas encore un siècle qu'un empereur d'Autriche avait accordé le titre de roi à un margrave de Prusse, souverain subalterne de deux millions d'hommes, et déjà la Prusse balançait, en Allemagne, l'autorité de la maison d'Autriche. Le génie machiavélique du grand Frédéric était devenu le génie de la Prusse. Sa monarchie, composée de lambeaux dérobés par la victoire, avait besoin de la guerre pour s'agrandir encore, de l'agitation et de l'intrigue pour se légitimer. La Prusse était un ferment de dissolution au milieu du corps germanique. A peine née, elle avait abdiqué l'esprit allemand, en se liguant avec l'Angleterre et avec la Russie. L'Angleterre, soigneuse d'entretenir ces divisions, avait fait de la Prusse son levier en Allemagne. La Russie, qui préméditait sa double ambition contre l'Asie, d'un côté, contre l'Europe, de l'autre, en avait fait son avant-garde en Occident. Elle la tenait comme un camp avancé jusqu'aux bords du Rhin. C'était la pointe de l'épée russe sur le cœur même de la France.

Puissance militaire avant tout, son gouvernement n'était qu'une discipline, son peuple n'était qu'une armée. Quant aux idées, sa politique était de se mettre à la tête des États protestants et d'offrir appui, force et vengeance à tous les intérêts, à toutes les ambitions qu'offensait la maison d'Autriche. Par sa nature, la Prusse était une puissance révolutionnaire.

La Russie, à qui la nature avait accordé une place ingrate mais immense sur le globe, la neuvième partie de la terre habitable et une population de quarante millions d'hommes épars, que le génie sauvage de Pierre le Grand avait contrainte à s'unir en nation, semblait flotter encore indécise entre deux pentes, dont l'une l'entraînait vers l'Allemagne, l'autre vers l'empire ottoman. Catherine II la gouvernait; femme antique à grandes proportions de beauté, de passions, de génie et de crimes, comme il en faut aux barbares, pour ajouter le prestige de l'adoration à la terreur du sceptre. Chacun de ses pas en Asie avait un écho d'étonnement et d'admiration en Europe. Le nom de Sémiramis revivait pour elle. La Russie, la Prusse et la France, intimidées par sa renommée, applaudissaient à ses victoires contre les Turcs et à ses conquêtes sur la mer Noire, sans paraître comprendre qu'elle déplaçait là le poids de la balance européenne, et qu'une fois maîtresse de la Pologne et de Constantinople, rien ne l'empêcherait de se retourner contre l'Allemagne et d'étendre son autre bras sur l'Occident tout entier.

IV

L'Angleterre, humiliée dans son orgueil maritime par la rivalité brillante que les escadres françaises lui avaient faite dans les mers de l'Inde, irritée dans son sentiment national par les secours donnés par la France à l'indépendance de l'Amérique, venait de s'allier secrètement, en 1788, à la Prusse et à la Hollande pour contrebalancer l'effet de l'alliance de la France avec l'Autriche, et pour intimider la Russie dans ses envahissements contre les Turcs. L'Angleterre, en ce moment, était tout entière dans le génie d'un seul homme : M. Pitt, le plus grand homme d'État du dernier siècle.

Fils de lord Chatham, qui fut le seul orateur politique que les temps modernes puissent égaler à Démosthène, s'il ne le surpassait pas; M. Pitt, né, pour ainsi dire, dans le conseil des rois et grandi à la tribune de son pays, était entré aux affaires à vingt-trois ans. A cet âge où l'homme se développe encore, il était déjà le plus grand de toute cette aristocratie qui lui confiait sa cause comme au plus digne. Il conquit presque enfant le gouvernement de son pays par l'admiration qu'excita son talent. Il le conserva presque sans interruption jusqu'à sa mort, par la portée de ses vues et par l'énergie de ses résolutions. Il montra contre la chambre des communes elle-même ce qu'un grand homme d'État appuyé sur le sens vrai de sa nation peut oser et accomplir avec et souvent malgré un parlement. Il fit violence à l'opinion. Il fut le despote de la constitution, si on ose associer ces deux mots qui pei-

gnent seuls son omnipotence légale. La lutte contre la Révolution française fut l'acte continu de ses vingt-cinq ans de vie ministérielle. Il se créa le rôle d'antagoniste de la France et il mourut vaincu.

Cependant ce n'était pas la Révolution qu'il haïssait, c'était la France; et dans la France, ce qu'il haïssait le plus, ce n'était pas la liberté, car il était homme au cœur libre, c'était la destruction de cet équilibre européen, qui, une fois détruit, laissait l'Angleterre isolée dans son Océan. A ce moment, l'Angleterre en ressentiment avec l'Amérique, en guerre avec les Indes, en froideur avec l'Espagne, en haine sourde avec la Russie, n'avait sur le continent que la Prusse et le stathouder. L'observation et la temporisation étaient une nécessité de sa politique.

V

L'Espagne, énervée par le règne de Philippe III et de Ferdinand VI, avait repris quelque vitalité intérieure et quelque dignité extérieure pendant le long règne de Charles III. Campomanès, Florida Blanca, le comte d'Aranda, ses ministres, avaient lutté contre la superstition, cette seconde nature des Espagnols. Un coup d'État médité en silence[1], et exécuté comme une conspiration par la cour, avait chassé du royaume les jésuites qui régnaient sous le nom des rois. Le pacte de famille, conclu entre Louis XV et Charles III, en 1761, avait garanti tous les trônes et toutes les possessions des différentes branches de la maison de Bourbon. Mais ce pacte de la politique n'avait pu garantir cette dynastie à plusieurs rameaux contre l'épuisement de séve et la décadence de nature qui donne des princes dégénérés pour successeurs à de grands rois. Les Bourbons, devenus des satrapes à Naples, étaient, en Espagne, des moines couronnés. Le palais même de l'Escurial avait pris la forme et la morosité d'un monastère. Le système *monacal* rongeait l'Espagne. Ce malheureux pays adorait le mal dont il périssait. Après avoir été soumis aux califes, il était devenu la conquête des papes. Leur milice y régnait sous tous les costumes. La théocratie immobile faisait là sa dernière expérience. Jamais le système sacerdotal n'avait possédé plus complétement une nation, et jamais il ne l'avait réduite à un plus abject avilissement. L'inquisition était son gouvernement; les auto-da-fé étaient ses triomphes; les combats de taureaux et les processions étaient ses fêtes. Encore quelques années de ce règne des inquisiteurs, et ce peuple ne comptait plus parmi les peuples de la civilisation.

Charles III avait tremblé lui-même, sur son trône, à chaque tentative qu'il avait faite pour émanciper son gouvernement. Ses bonnes intentions étaient rentrées en lui impuissantes et découragées. Il avait été contraint de sacrifier ses ministres à la vengeance de la superstition. Florida Blanca et d'Aranda étaient morts dans l'exil, punis du crime d'avoir servi leur pays. Le faible Charles IV était monté sur le trône et régnait, depuis quelques années, entre une femme infidèle, un confesseur et un favori. Les amours de Godoï et de la reine étaient toute la politique de l'Espagne. La fortune du favori était la pensée unique à laquelle on sacrifiait tout l'empire. Que la flotte languît dans les ports inachevés de Charles III, que l'Amérique espagnole conçût et tentât son indépendance, que l'Italie s'asservît à l'Autriche, que la maison de Bourbon luttât sans espoir, en France, contre les idées nouvelles, que l'inquisition et les moines assombrissent et dévorassent la Péninsule, tout était indifférent à cette cour, pourvu que la reine fût aimée et que Godoï fût grand! Le palais d'Aranjuez était comme le tombeau muré de l'Espagne, où l'esprit de vie qui agitait l'Europe ne pénétrait plus.

VI

L'Italie comptait moins encore, coupée en tronçons impuissants à se rejoindre. Naples languissait sous la maison d'Espagne. Milan et la Lombardie subissaient le joug de la maison d'Autriche. Rome n'était plus que la capitale d'une idée. Son peuple avait disparu. C'était l'Éphèse des temps modernes, où chaque cabinet envoyait chercher des oracles favorables à sa cause, et les payait dans la main des sacrés colléges. Centre de l'intrigue diplomatique où toute ambition mondaine venait aboutir et s'humilier pour grandir, cette cour pouvait tout pour agiter l'Europe catholique, elle ne pouvait rien pour la gouverner. L'aristocratie élective des cardinaux nommés par des puissances étrangères hostiles les unes aux autres, la monarchie élective d'un pape choisi à la vieillesse et à l'impuissance, et couronné à condition de mourir vite; tel était le gouvernement *temporel* des États romains. Ce gouvernement rassemblait en soi toutes les faiblesses de l'anar-

chie et tous les vices de l'absolutisme. Il avait produit ce qu'il devait produire, l'asservissement de l'État, la mendicité du gouvernement, la misère des populations. Rome n'était plus que la grande municipalité catholique. Son gouvernement n'était plus qu'une république de diplomates. On y voyait un temple enrichi des offrandes du monde chrétien, un souverain et des ambassadeurs; mais ni peuple, ni trésor, ni armée. C'était l'ombre vénérée de la monarchie universelle à laquelle les papes avaient prétendu, dans la jeunesse du catholicisme, et dont ils n'avaient gardé que la capitale et la cour.

VII

Venise touchait à sa décadence; mais le silence et l'immobilité de son gouvernement lui cachaient à elle-même sa caducité. Ce gouvernement était une aristocratie souveraine fondée sur la corruption du peuple et sur la délation. Le nerf de ce gouvernement était l'espionnage, son prestige le mystère, sa force le supplice. Il vivait de terreur et de voluptés, régime bizarre et unique dans le monde. La police était une confession secrète de tous contre tous. Ses cachots appelés les *plombs*, et où l'on entrait, la nuit, par le *pont des Soupirs*, étaient un enfer qui ne se rouvrait plus. Les richesses de l'Orient avaient afflué à Venise au moment de la chute du Bas-Empire. Elle était devenue le refuge de la civilisation grecque et la Constantinople de l'Adriatique. Les arts en décadence y avaient émigré de Byzance avec le commerce. Ses palais merveilleux lavés par les vagues s'y étaient pressés sur un étroit territoire. C'était comme un vaisseau à l'ancre sur lequel une population, chassée du rivage, se réfugie avec ses trésors. Elle semblait inattaquable, mais elle ne pouvait elle-même avoir aucune influence sur l'Italie.

VIII

Gênes, république plus populaire et plus orageuse, ne subsistait que par sa marine et son commerce. Renfermée entre des montagnes stériles et un golfe sans littoral, elle n'était plus qu'un port peuplé de matelots. Les palais de marbre, élevés en étage sur un rivage escarpé, regardaient tous la mer, son seul territoire. Les images des doges et la statue d'André Doria lui rappelaient sans cesse que sa fortune et sa gloire lui étaient venues des flots et qu'elle ne pouvait les chercher que là. Ses remparts étaient inattaquables; ses arsenaux étaient pleins. C'était la citadelle du commerce armé.

L'immense Toscane, policée et illustrée par les Médicis, ces Périclès de l'Italie, était savante, agricole, industrieuse, nullement militaire. La maison d'Autriche la gouvernait par ses archiducs. Ces princes du Nord, transportés dans les palais des Pitti ou des Côme, y prenaient les mœurs douces et élégantes des Toscans. Le climat et la sérénité des collines de Florence y adoucissaient jusqu'à la tyrannie. Ces princes y devenaient des voluptueux ou des sages. Florence, la ville de Léon X, de la philosophie et des arts, avait transformé jusqu'à la religion. Le catholicisme, si âpre en Espagne, si sombre dans le Nord, si austère et si littéral en France, si populaire à Rome, à Florence était devenu, sous les Médicis et sous les philosophes grecs, une espèce de théorie platonique et lumineuse dont les dogmes n'étaient que de sacrés symboles, et dont les pompes n'étaient que des voluptés de l'âme et des sens. Les églises de Florence étaient les musées du Christ bien plus que ses sanctuaires. Les colonies de tous les arts et de tous les métiers de la Grèce avaient émigré à Florence, lors de l'entrée de Mahomet II à Constantinople; ils y avaient prospéré. Une nouvelle Athènes, peuplée, comme l'ancienne, de temples, de portiques et de statues, éclatait aux bords de l'Arno.

Léopold, le prince philosophe, y attendait, dans l'étude du gouvernement des hommes et dans la pratique des théories de l'économie politique nouvelle, le moment de monter sur le trône impérial de la maison d'Autriche. Sa destinée ne devait pas l'y laisser longtemps. C'était le Germanicus de l'Allemagne. La philosophie ne devait que le montrer au monde après l'avoir prêté quelques années à l'Italie.

Le Piémont, dont les frontières pénétraient jusqu'au cœur de la France par les vallées des Alpes, et touchaient de l'autre côté aux murs de Gênes et aux possessions autrichiennes sur le Pô, était gouverné par la maison de Savoie, la plus ancienne des races royales de l'Europe. Cette monarchie toute militaire avait son camp retranché, plutôt que sa capitale, à Turin. Les plaines qu'elle occupait en Italie avaient été de tout temps et devaient être toujours le champ de bataille de l'Autriche et de la France. Ses positions étaient les clefs de l'Italie.

Cette population, accoutumée à la guerre,

devait être sans cesse armée, pour se défendre elle-même ou pour s'unir comme auxiliaire à celle des deux puissances dont la rivalité assurait seule son indépendance. Son esprit militaire était sa force; sa faiblesse était d'avoir la moitié de ses possessions en Italie, l'autre moitié en France. La Savoie tout entière est française par la langue, par la race, par les mœurs. À toutes les grandes secousses du monde, la Savoie devait se détacher de l'Italie et tomber d'elle-même de notre côté. Les Alpes sont une frontière trop nécessaire aux deux peuples pour appartenir à un seul. Si leur versant méridional est à l'Italie, leur versant septentrional est à la France. Les neiges, le soleil et les eaux ont décrit ce partage des Alpes entre les deux peuples. La politique ne prévaut ni longtemps ni impunément contre la nature. La maison de Savoie n'est pas assez puissante pour garder la neutralité des vallées des Alpes et des routes de l'Italie. Elle peut grandir en Italie, elle ne peut que se briser contre la France. La cour de Turin était alliée doublement à la maison de France par les mariages du comte d'Artois et du comte de Provence, frères de Louis XVI, avec deux princesses de Savoie. Cette cour était soumise, plus qu'aucune autre de l'Italie, à l'influence du clergé. Elle haïssait, par instinct, toutes les révolutions, parce que toutes les révolutions menacent son existence. Par esprit religieux, par esprit de famille et par esprit politique, elle devait être le premier foyer de conspiration contre la Révolution française.

IX

Il y en avait un autre dans le Nord : c'était la Suède. Mais là, ce n'était ni un asservissement superstitieux au catholicisme, ni un intérêt de famille, ni même un intérêt de nationalité, qui nourrissaient l'hostilité d'un roi contre la Révolution, c'était un sentiment plus noble, c'était la gloire désintéressée de combattre pour la cause des rois, et surtout pour la cause d'une reine dont la beauté et les malheurs avaient séduit et attendri le cœur de Gustave III. C'était la dernière lueur de cet esprit de chevalerie qui devait vengeance aux femmes, secours aux victimes, appui au bon droit. Éteint dans le Midi, il brillait pour la dernière fois dans le Nord et dans le cœur d'un roi.

Gustave III avait dans sa politique quelque chose du génie aventureux de Charles XII. La Suède des Wasa est le pays des héros. L'héroïsme, quand il est disproportionné au génie et aux forces, ressemble à la démence. Il y avait à la fois de l'héroïsme et de la folie dans les projets de Gustave contre la France. Mais cette folie était noble comme sa cause et grande comme son courage. Gustave avait été accoutumé par sa fortune aux entreprises hardies et désespérées. Le succès lui avait appris à ne rien trouver impossible. Deux fois il avait fait une révolution dans son royaume, deux fois il avait affronté seul le colosse de l'empire russe; et si la Prusse, l'Autriche et la Turquie l'avaient secondé, la Russie eût trouvé un rempart dans le Nord. La première fois, abandonné de ses troupes, emprisonné dans sa tente par ses généraux révoltés, il s'était échappé de leurs mains, il était allé seul, de sa personne, faire un appel à ses braves Dalécarliens. Son éloquence et sa magnanimité avaient fait sortir de terre une nouvelle armée; il avait puni les traîtres, rallié les lâches, achevé la guerre, et était revenu triompher à Stockholm, porté sur les bras de son peuple enthousiasmé. La seconde fois, voyant son pays déchiré par l'anarchique prédominance de la noblesse, il avait résolu, du fond de son palais, le renversement de la constitution. Uni d'esprit avec la bourgeoisie et le peuple, il avait entraîné, l'épée à main, les troupes, emprisonné le sénat dans sa salle, détrôné la noblesse, et conquis les prérogatives qui manquaient à la royauté pour défendre et pour gouverner la patrie. En trois jours, et sans qu'une goutte de sang eût été versée, la Suède était devenue une monarchie, sous son épée. La confiance de Gustave dans sa propre audace s'en était accrue. Le sentiment monarchique s'était fortifié en lui de toute la haine qu'il portait aux priviléges des ordres qu'il avait renversés. La cause des rois était la sienne partout.

Il avait embrassé avec passion celle de Louis XVI. La paix, qu'il avait conclue avec la Russie, lui permettait de porter ses regards et ses forces vers la France. Son génie militaire rêvait une expédition triomphante aux bords de la Seine : c'était là qu'il voulait conquérir la gloire. Il avait vu Paris dans sa jeunesse. Sous le nom de comte de Haga, il y avait reçu l'hospitalité de Versailles. Marie-Antoinette, alors dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, lui apparaissait maintenant humiliée et captive, entre les mains d'un peuple impitoyable. Délivrer cette femme, relever ce trône, se faire à la fois craindre et bénir de cette capitale lui sem-

blait une de ces aventures que cherchaient jadis les chevaliers couronnés. Ses finances seules s'opposaient encore à l'exécution de ce hardi dessein. Il négociait un emprunt de la cour d'Espagne, il attirait à lui les Français émigrés renommés par leurs talents militaires, il demandait des plans au marquis de Bouillé, il sollicitait les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin de s'unir à lui pour cette croisade de rois. Il ne demandait à l'Angleterre que la neutralité. La Russie l'encourageait. Catherine elle-même se sentait humiliée de l'humiliation de la royauté en France. La Russie négociait, l'Autriche temporisait, l'Espagne tremblait, l'Angleterre observait. Chaque nouvelle secousse de la révolution à Paris trouvait l'Europe indécise, toujours en arrière de conseils et de résolutions ; et l'Europe monarchique, hésitante et divisée, ne savait ni ce qu'elle devait craindre ni ce qu'elle pouvait oser.

Telle était, quant à la politique, la situation des cabinets à l'égard de la France. Mais, quant aux idées, les dispositions des peuples étaient différentes.

Au mouvement de l'intelligence et de la philosophie à Paris répondait le mouvement de contrecoup du reste de l'Europe et surtout de l'Amérique. L'Espagne, sous M. d'Aranda, s'éclairait des premières lueurs du bon sens général : les jésuites y avaient disparu. L'inquisition y laissait éteindre ses bûchers. La noblesse espagnole rougissait de l'ochlocratie sacrée de ses moines. Voltaire avait des correspondants à Cadix et à Madrid. La contrebande de nos pensées était favorisée par ceux mêmes qui étaient chargés de la prévenir. Nos livres passaient à travers les neiges des Pyrénées. Le fanatisme, traqué par la lumière dans son dernier repaire, sentait l'Espagne lui échapper. L'excès même d'une tyrannie longtemps soufferte y préparait les âmes ardentes aux excès de la liberté.

En Italie et à Rome même, le sombre catholicisme du moyen âge s'éclairait des reflets du temps. Il jouait même avec les armes dangereuses que la philosophie allait tourner contre lui. Il semblait se considérer comme une institution affaiblie qui devait se faire pardonner sa durée par ses complaisances envers les princes et envers le siècle. Benoît XIV, Lambertini, recevait de Voltaire la dédicace de *Mahomet*. Les cardinaux Passionei et Quirini étaient en correspondance avec Ferney. Rome prêchait dans ses bulles la tolérance pour les dissidents et l'obéissance aux princes. Le pape désavouait et réformait les compagnies de Jésus. Il caressait l'esprit du siècle. Clément XIV, Ganganelli, sécularisait peu après les jésuites, confisquait leurs biens et enfermait leur supérieur Ricci au château Saint-Ange, *cette bastille de la papauté*. Sévère seulement pour les zélateurs exagérés de la foi, il enchantait le monde chrétien par la douceur évangélique et par la grâce et le sel de son esprit ; mais la plaisanterie est la première profanation des dogmes. La foule d'étrangers et d'Anglais que son accueil attirait en Italie et retenait à Rome y faisait pénétrer, avec l'or et la science, le scepticisme et l'indifférence qui détruisent les croyances avant de saper les institutions.

Naples, sous une cour corrompue, laissait le fanatisme à la populace. Florence, sous un prince philosophe, était une colonie expérimentale des doctrines modernes. Le poëte Alfieri, ce Tyrtée de la liberté italienne, y faisait représenter ses drames révolutionnaires, et semait de là ses maximes contre la double tyrannie des papes et des rois sur tous les théâtres de l'Italie.

Milan, sous le drapeau autrichien, avait dans ses murs une république de poëtes et de philosophes. Beccaria y écrivait plus hardiment que Montesquieu ; son livre *des Délits et des peines* était l'acte d'accusation de toutes les lois de son pays. Parini, Monti, Cesarotti, Pindemonte, Ugo Foscolo, poëtes souriants, sérieux ou héroïques, y mordaient les ridicules de leurs tyrans, les lâchetés de leurs compatriotes, ou y chantaient, dans des odes patriotiques, les vertus de leurs aïeux et la prochaine délivrance de leur patrie.

Turin seul, attaché à la maison de Savoie, se taisait et proscrivait Alfieri.

En Angleterre, la pensée, libre depuis longtemps, avait produit des mœurs fortes. L'aristocratie s'y sentait assez puissante pour n'être jamais persécutrice. Les cultes y étaient aussi indépendants que les consciences. La religion dominante n'y était qu'une institution politique, qui, en engageant le citoyen, laissait le croyant à son libre arbitre. Le gouvernement lui-même était populaire ; seulement le peuple ne s'y composait que des premiers de ses citoyens. La chambre des communes y ressemblait plus à un sénat de nobles qu'à un forum démocratique ; mais ce parlement était une enceinte sonore et ouverte, où se discutaient tout haut, en face du trône comme en face de la nation et de l'Europe, les questions les plus hardies du gouvernement. La royauté, honorée dans la forme, reléguée au

fond dans l'impuissance, ne faisait que présider d'en haut à ces débats et régulariser la victoire : elle n'était qu'une sorte de consulat perpétuel de ce sénat britannique. La voix des grands orateurs qui se disputaient le maniement des affaires de la nation retentissait de là dans toute l'Europe. La liberté prend son niveau dans le monde social, comme les fleuves dans le lit commun de l'Océan. Un seul peuple n'est pas impunément libre, un seul peuple n'est pas impunément asservi ; tout se compare et s'égalise à la fin.

X

L'Angleterre avait été intellectuellement le modèle des nations et l'envie de l'univers pensant. La nature et ses institutions lui avaient donné des hommes dignes de ses lois. Lord Chatham, tantôt à la tête de l'opposition, tantôt à la tête du gouvernement, avait agrandi l'enceinte du parlement jusqu'aux proportions de son caractère et de sa parole. Jamais la liberté mâle d'un citoyen devant un trône, jamais l'autorité légale d'un chef de gouvernement devant un peuple n'avaient fait entendre une telle voix aux citoyens assemblés. C'était l'homme public, dans toute la grandeur du mot, l'âme d'une nation personnifiée dans un seul, l'inspiration de la foule dans un cœur de patricien. Son génie oratoire avait quelque chose de magnanime comme l'action ; c'était l'héroïsme de la parole. Le contrecoup des discours de lord Chatham s'était fait sentir jusque sur le continent. Les scènes orageuses des élections de Westminster remuaient au fond du peuple le sentiment redoutable de lui-même, et ce goût de turbulence qui sommeille dans toute multitude et qu'elle prend si souvent pour le symptôme de la vraie liberté. Ces mots de contre-poids au pouvoir royal, de responsabilité des ministres, de lois consenties, de pouvoir du peuple, expliqués dans le présent par une constitution, expliqués dans le passé par l'accusation de Strafford, par le tombeau de Sidney, sur l'échafaud d'un roi, avaient résonné comme des souvenirs antiques et comme des nouveautés pleines d'inconnu.

Le drame anglais avait pour spectateur le monde. Les grands acteurs du moment étaient Pitt, le modérateur de ces orages, l'intrépide organe du trône, de l'ordre et des lois de son pays ; Fox, le tribun précurseur de la Révolution française, qui en propageait les doctrines en les rattachant aux révolutions de l'Angleterre, pour les rendre sacrées au respect des Anglais ; Burke, l'orateur philosophe, dont chaque discours était un traité, le Cicéron alors de l'opposition britannique, qui devait bientôt se retourner contre les excès de la Révolution française, et maudire la religion nouvelle à la première victime que le peuple aurait immolée ; Sheridan enfin, débauché éloquent, plaisant au peuple par sa légèreté et par ses vices, séduisant son pays au lieu de le soulever. La chaleur des débats sur la guerre d'Amérique et sur la guerre des Indes donnait un intérêt plus saisissant aux orages du parlement anglais.

L'indépendance de l'Amérique conquise par un peuple à peine né ; les maximes républicaines sur lesquelles ce nouveau continent fondait son gouvernement ; le prestige qui s'attachait à ces nouveaux noms que le lointain grandissait bien plus que leurs victoires, Washington, Franklin, la Fayette, ces héros de l'imagination publique ; ces rêves de simplicité antique, de mœurs primitives, de liberté à la fois héroïque et pastorale, que la vogue et l'illusion du moment transportaient de l'autre côté de l'Atlantique, tout contribuait à fasciner l'esprit du continent et à nourrir la pensée des peuples de mépris pour leurs propres institutions et de fanatisme pour une rénovation sociale.

La Hollande était l'atelier des novateurs : c'est là qu'à l'abri d'une complète tolérance de dogmes religieux, d'une liberté presque républicaine et d'une contrebande autorisée, tout ce qui ne pouvait pas se dire à Paris, en Italie, en Espagne, en Allemagne, allait se faire imprimer. Depuis Descartes, la philosophie indépendante avait choisi la Hollande pour asile. Bayle y avait popularisé le scepticisme ; c'était la terre sacrée de l'insurrection contre tous les abus de pouvoir : elle était devenue plus récemment le siége de la conspiration contre les rois. Tout ce qui avait une pensée suspecte à émettre, un trait à lancer, un nom à cacher, allait emprunter les presses de la Hollande. Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Helvétius, Mirabeau lui-même étaient allés naturaliser leurs écrits dans ce pays de la publicité. Le masque de l'anonyme, que ces écrivains prenaient à Amsterdam, ne trompait personne, mais il couvrait leur sûreté. Tous les crimes de la pensée y étaient inviolables ; c'était à la fois l'asile et l'arsenal des idées nouvelles. Un commerce actif et immense de librairie y spéculait sur le renversement des religions et des

trônes. La consommation prodigieuse des livres défendus que ce commerce répandait dans le monde prouvait assez l'altération croissante des anciennes croyances dans l'esprit des peuples.

XI

En Allemagne, ce pays de la temporisation et de la patience, les esprits si lents en apparence participaient, avec une ardeur sérieuse et concentrée, au mouvement général de l'esprit européen. La pensée libre y prenait les formes d'une conspiration universelle. Elle s'enveloppait du mystère. L'Allemagne savante et formaliste aimait à donner à son insurrection même les apparences de la science et de la tradition. Les initiations égyptiennes, les évocations mystiques du moyen âge étaient imitées par les adeptes des nouvelles idées. On pensait comme on conspire. La philosophie y marchait voilée de symboles. On ne lui déchirait ses bandeaux que dans des sociétés secrètes dont les profanes étaient exclus. Les prestiges de l'imagination, si puissants sur la nature idéale et rêveuse de l'Allemagne, servaient d'amorce aux vérités nouvelles.

Le grand Frédéric avait fait de sa cour le centre de l'incrédulité religieuse. A l'abri de sa puissance toute militaire, le mépris du christianisme et le mépris des institutions monarchiques s'étaient librement propagés. Les forces morales n'étaient rien pour ce prince matérialiste. Les baïonnettes étaient, à ses yeux, tout le droit des princes, l'insurrection tout le droit des peuples, les victoires ou les défaites tout le droit public. Sa fortune, toujours heureuse, avait été complice de son immoralité. Il avait reçu la récompense de chacun de ses vices parce que ses vices étaient grands. En mourant, il avait laissé son génie pervers à Berlin. C'était la ville corruptrice de l'Allemagne. Des militaires nourris à l'école de Frédéric, des académies modelées sur le génie de Voltaire, des colonies de juifs enrichis par la guerre et de Français réfugiés, peuplaient Berlin et en formaient l'esprit public. Cet esprit public, léger, sceptique, insolent et railleur, intimidait le reste de l'Allemagne. L'affaiblissement de l'esprit allemand date de Frédéric II. Il fut le corrupteur de l'empire. Il conquit l'Allemagne à l'esprit français; il fut un héros de décadence.

Berlin le continuait après sa mort. Les grands hommes laissent toujours leur impulsion à leur pays. Le règne de Frédéric avait eu du moins un résultat heureux. La tolérance religieuse était née, en Allemagne, du mépris même où Frédéric avait tenu les religions. A l'ombre de cette tolérance, l'esprit philosophique avait organisé des associations occultes à l'image de la franc-maçonnerie. Les princes allemands se faisaient initier. On croyait faire acte d'esprit supérieur en pénétrant dans ces ombres qui, au fond, ne renfermaient rien que quelques principes généraux d'humanité et de vertu, sans application immédiate aux institutions civiles. Frédéric, dans sa jeunesse, y avait été initié lui-même, à Brunswick, par le major Bielfeld. L'empereur Joseph II, ce souverain novateur plus hardi que son temps, avait voulu aussi subir ces épreuves à Vienne sous la direction du baron de Born, chef des francs-maçons d'Autriche. Ces sociétés, qui n'avaient aucune portée politique en Angleterre, parce que la liberté y conspirait tout haut dans le parlement et dans la presse, avaient un autre sens sur le continent. C'étaient les conciliabules occultes de la pensée indépendante; la pensée s'échappant des livres passait à l'action. Entre les initiés et les institutions établies, la guerre était sourde, mais plus mortelle.

Les moteurs cachés de ces sociétés avaient évidemment pour but de créer un gouvernement de l'opinion du genre humain en opposition avec les gouvernements de préjugés. Ils voulaient réformer la société religieuse, politique et civile, en commençant par l'esprit des classes éclairées. Ces loges étaient les catacombes d'un culte nouveau. La secte des *illuminés*, fondée et dirigée par Weishaupt, se propageait en Allemagne, en concurrence avec les *francs-maçons* et les *rose-croix*. Les *théosophes* créaient, de leur côté, les symboles de perfectionnement surnaturel, et enrôlaient toutes les âmes tendres et toutes les imaginations ardentes autour de dogmes pleins d'amour et d'infini. Les théosophes, les *swedenborgiens*, disciples du sublime mais obscur *Swedenborg*, ce saint Martin de l'Allemagne, prétendaient achever l'Évangile et transformer l'humanité en supprimant la mort et les sens. Tous ces dogmes se confondaient dans un égal mépris pour les institutions existantes, dans une même aspiration au renouvellement de l'esprit et des choses. Tous étaient démocratiques dans leur dernière conclusion, car tous étaient inspirés par l'amour des hommes, sans distinction de classes.

Les affiliations se multiplièrent à l'infini. Le prestige, comme il arrive toujours quand le zèle

brûle, s'ajouta frauduleusement à la vérité, comme si l'erreur ou le mensonge étaient l'alliage inévitable des vérités et des vertus même de l'esprit humain. On évoqua les siècles, on fit apparaître les ombres, on entendit parler les morts. Les visions furent le dernier secret; les apparitions, le dernier miracle de ces sectaires. Ils hallucinèrent l'imagination complaisante des princes par des transitions rapides de la terreur à l'enthousiasme. La science fantasmagorique, peu connue alors, servit d'auxiliaire à ces séductions. A la mort de Frédéric II, son successeur se soumit à ces épreuves et fut subjugué par ces prestiges. Les rois conspiraient contre les trônes. Les princes de Gotha donnèrent asile à Weishaupt. Auguste de Saxe, le prince Ferdinand de Brunswick, le prince de Neuwied, le coadjuteur même des principautés ecclésiastiques des bords du Rhin, ceux de Mayence, de Worms, de Constance, se signalèrent par leur ardeur pour les doctrines mystérieuses de la franc-maçonnerie ou de l'illuminisme. Cagliostro étonnait Strasbourg. Le cardinal de Rohan se ruinait et s'avilissait à sa voix. Comme à la chute des grands empires, comme au berceau des grandes choses, des signes apparaissaient partout. Le plus infaillible était l'ébranlement général des imaginations. Quand une foi s'écroule, tout l'homme tremble.

Les grands génies de l'Allemagne et de l'Italie chantaient déjà l'ère nouvelle dans leurs vers aux enfants de la Germanie. Gœthe, le poëte sceptique, Schiller, le poëte républicain, Klopstock, le poëte sacré, enivraient de leurs strophes les universités et les théâtres; chaque secousse des événements de Paris avait son contre-coup et son écho sonore, multiplié par ces écrivains sur toutes les rives du Rhin. La poésie est le souvenir et le pressentiment des choses; ce qu'elle célèbre n'est pas encore mort, ce qu'elle chante existe déjà. La poésie chantait partout alors les espérances confuses mais passionnées des peuples. C'était un augure certain. L'enthousiasme était là, puisque sa voix s'y faisait entendre. La science, la poésie, l'histoire, la philosophie, le théâtre, le mysticisme, les arts, le génie européen sous toutes les formes avait passé du côté de la Révolution. On ne pouvait pas citer un homme de gloire dans l'Europe entière qui restât au parti du passé. Le passé était vaincu puisque l'esprit humain s'en retirait. Où va l'esprit, là va la vie. Les médiocrités restaient seules sous l'abri des vieilles institutions. Il y avait un mirage général à l'horizon de l'avenir, et soit que les petits y vissent leur salut, soit que les grands y vissent un abîme, tout se précipitait aux nouveautés.

XII

Telle était la disposition des esprits en Europe, quand les princes frères de Louis XVI et les gentilshommes émigrés se répandirent en Savoie, en Suisse, en Italie et en Allemagne, pour aller demander secours et vengeance aux puissances et aux aristocraties contre la Révolution. Jamais, depuis les grandes migrations des peuples antiques fuyant les invasions romaines, on n'avait vu un mouvement de terreur et de perturbation pareil jeter hors du territoire tout le clergé et toute l'aristocratie d'une nation. Il se fit un vide immense en France : d'abord sur les marches mêmes du trône, puis dans la cour, dans les châteaux, dans les dignités ecclésiastiques, et enfin dans les rangs de l'armée. Les officiers, tous nobles, émigrèrent en masse; la marine suivit un peu plus tard l'exemple de l'armée de terre, mais elle quitta aussi le drapeau. Ce n'est pas que le clergé, la noblesse, les officiers de terre et de mer, fussent plus séquestrés que les autres classes du mouvement d'idées révolutionnaires qui avait soulevé la nation en 1789; au contraire, le mouvement avait commencé par eux. La philosophie avait d'abord éclairé la cime de la nation. La pensée du siècle était surtout dans les classes élevées; mais ces classes, qui voulaient une réforme, ne voulaient pas une désorganisation. Quand elles avaient vu l'agitation morale des idées se transformer en insurrection du peuple, elles avaient tremblé. Les rênes du gouvernement violemment arrachées au roi par Mirabeau et la Fayette au Jeu de Paume, les attentats des 5 et 6 octobre, les priviléges supprimés sans compensation, les titres abolis, l'aristocratie livrée à l'exécration, au pillage, aux incendies et même aux meurtres dans les provinces, la religion dépossédée et contrainte de se nationaliser par un serment constitutionnel, enfin la fuite du roi, son emprisonnement dans son palais, les menaces de mort que la presse patriotique ou que la tribune des sociétés populaires vomissaient contre les aristocraties, les émeutes triomphantes dans les villes, la défection des gardes françaises à Paris, la révolte des Suisses de Châteauvieux à Nancy, les excès des soldats insurgés et impunis à Caen, à Brest, partout, avaient changé en horreur et en haine la faveur de la noblesse pour le

mouvement des idées. Elle voyait que le premier acte du peuple était de dégrader les supériorités. L'esprit de caste poussait les nobles à émigrer, l'esprit de corps y poussait les officiers, l'esprit de cour faisait une honte de rester sur un sol souillé de tant d'outrages à la royauté. Les femmes, qui faisaient alors l'opinion en France, et dont l'imagination mobile et tendre passe promptement du côté des victimes, étaient toutes du parti du trône et de l'aristocratie. Elles méprisaient ceux qui n'allaient pas leur chercher des vengeurs à l'étranger. Les jeunes gens partaient à leur voix, ceux qui ne partaient pas n'osaient se montrer. On leur envoyait des quenouilles, symbole de lâcheté!

Mais ce n'était pas seulement la honte qui chassait les officiers et les nobles dans les rangs des émigrés, c'était aussi l'apparence d'un devoir. La dernière vertu qui fût restée à la noblesse française, c'était une fidélité religieuse au trône. Son honneur, sa seconde et presque sa seule religion, était de mourir pour le roi. L'attentat à la royauté lui paraissait un attentat contre Dieu même. La chevalerie, ce code des mœurs aristocratiques, avait propagé et conservé ce noble préjugé en Europe. Le roi, pour la noblesse, c'était la patrie. Ce sentiment, un moment éclipsé par les hontes de la régence, par les scandales de Louis XV, par les maximes plus mâles de la philosophie de Rousseau, se retrouvait tout entier dans le cœur des gentilshommes au spectacle de l'avilissement et des périls du roi et de la reine. L'Assemblée nationale n'était à leurs yeux qu'une bande de sujets révoltés qui tenait son souverain captif. Les actes les plus libres du roi leur étaient suspects. Sous les paroles constitutionnelles, ils croyaient, entendaient d'autres paroles toutes contraires. Les ministres de Louis XVI n'étaient que ses geôliers. De secrètes intelligences existaient entre ces gentilshommes et le roi. Des conciliabules intimes se tenaient dans les appartements écartés des Tuileries. Le roi tantôt encourageait, tantôt défendait l'émigration à ses amis. Ses ordres variaient avec les jours et les circonstances: tantôt constitutionnels et patriotiques, quand il espérait, de bonne foi, pouvoir établir et modérer la constitution au dedans; tantôt désespérés et coupables, quand le salut de la reine et de ses enfants ne lui paraissait plus pouvoir venir que de l'étranger. Pendant qu'il écrivait, par la main de son ministre des affaires étrangères, à ses frères émigrés et au prince de Condé, des lettres officielles pour les rappeler à lui et leur représenter le devoir de tout citoyen envers sa patrie, le baron de Breteuil, son ministre confidentiel auprès des puissances, transmettait au roi de Prusse des lettres où respirait la pensée secrète du roi. La lettre suivante au roi de Prusse, datée du 3 décembre 1791, retrouvée dans les archives de la chancellerie de Berlin, ne laisse aucun doute sur cette double diplomatie du malheureux monarque. Louis XVI écrivait :

« Monsieur mon frère,

« J'ai appris par M. de Moustier l'intérêt que « Votre Majesté avait témoigné, non-seulement « pour ma personne, mais pour le bien de mon « royaume. Les dispositions de Votre Majesté à « m'en donner des témoignages dans tous les cas « où cet intérêt peut être utile pour le bien de « mon peuple ont excité vivement ma sensibi- « lité. Je le réclame avec confiance dans ce mo- « ment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite « de la nouvelle constitution, les factieux mon- « trent ouvertement le projet de détruire le reste « de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'em- « pereur, à l'impératrice de Russie, aux rois « d'Espagne et de Suède, et je leur présente « l'idée d'un congrès des principales puissances « de l'Europe, *appuyé d'une force armée*, comme « la meilleure mesure pour arrêter ici les fac- « tieux, donner le moyen d'établir un ordre de « choses plus désirable et empêcher que le mal « qui nous travaille puisse gagner les autres « États de l'Europe. J'espère que Votre Majesté « approuvera mes idées et qu'*elle me gardera le « secret le plus absolu sur la démarche que je fais « auprès d'elle.* Elle sentira aisément que les cir- « constances où je me trouve m'obligent à la plus « grande circonspection. C'est ce qui fait qu'il n'y « a que le baron de Breteuil qui soit instruit « de mon secret. Votre Majesté peut lui faire « passer ce qu'elle voudra. »

XIII

Cette lettre rapprochée de la lettre de Louis XVI à M. de Bouillé pour lui annoncer que l'empereur Léopold, son beau-frère, allait faire marcher un corps de troupes sur Longwy, afin de motiver un rassemblement de troupes françaises sur cette frontière et de favoriser ainsi sa fuite de Paris, sont des preuves irrécusables des intelligences contre-révolutionnaires qui existaient entre le roi et les puissances étrangères, non moins qu'entre

le roi et les chefs de l'émigration. Les mémoires de l'émigration sont pleins de ces indices. La nature même les atteste. La cause des rois, des aristocraties et des institutions ecclésiastiques était solidaire. L'empereur Léopold était frère de la reine de France, les dangers du roi étaient les dangers de tous les princes, l'exemple du triomphe d'un peuple était contagieux pour tous les peuples. Les émigrés étaient les amis de la monarchie et les défenseurs du roi. On ne se serait pas parlé qu'on se serait entendu par les mêmes pensées, par les mêmes intérêts. Mais, de plus, on s'entendait par des communications concertées. Les soupçons du peuple n'étaient point tous des chimères; ils étaient le juste pressentiment des complots de ses ennemis.

La conjuration de la cour avec toutes les cours, des aristocraties du dehors avec toutes les aristocraties du dedans, des émigrés avec leurs parents, du roi avec ses frères, n'avait pas besoin d'être écrite. Louis XVI lui-même, le plus sincèrement révolutionnaire de tous les hommes qui ont occupé un trône, n'avait pas une pensée perverse de trahison envers la Révolution, ni de trahison envers son peuple, en implorant le secours ou des démonstrations armées des puissances. Cette pensée d'un appel aux forces étrangères ou même aux forces de l'émigration n'était pas le fond de son âme. Il craignait l'intervention des ennemis de la France, il désapprouvait l'émigration, il n'était pas sans ombrage contre ses propres frères intriguant au dehors quelquefois en son nom, mais souvent contre son gré. Il lui répugnait de passer aux yeux de l'Europe pour un prince en tutelle, dont les frères ambitieux prenaient les droits en prenant sa cause et stipulaient les intérêts sans son intervention. On parlait tout haut de régence à Coblentz, on la décernait au comte de Provence, frère aîné de Louis XVI. Cette régence, dévolue à un prince du sang par l'émigration pendant que le roi luttait à Paris, humiliait profondément Louis XVI et la reine. Cette usurpation des droits de leur souveraineté, bien qu'elle se revêtit des prétextes du dévouement et de la tendresse, leur paraissait plus amère, peut-être, que les outrages de l'Assemblée et du peuple. On craint plus ce qui est plus près de soi. L'émigration triomphante ne leur promettait qu'un trône disputé par le régent qui l'aurait relevé. Cette reconnaissance leur paraissait une honte. Ils ne savaient s'ils devaient plus craindre qu'espérer des émigrés.

La reine, dans ses conversations les plus intimes, parlait d'eux avec plus d'amertume que de confiance. Le roi gémissait tout haut de la désobéissance de ses frères et déconseillait la fuite à tous ceux de ses serviteurs qui le consultaient. Mais ces conseils étaient flottants comme les circonstances. Comme tous les hommes placés entre l'espérance et la crainte, il fléchissait ou se relevait sous les événements. Le fait était coupable, l'intention n'était pas criminelle. Ce n'était pas le roi qui conspirait, c'était l'homme, le mari, le père qui cherchait dans l'appui de l'étranger le salut de sa femme et de ses enfants. Il ne devenait coupable que quand il était désespéré. Les négociations entre-croisées se brisaient et se renouaient sans cesse. Ce qui était arrêté hier était désavoué demain. Les négociateurs secrets de ces trames, munis de pouvoirs révoqués, s'en servaient encore, malgré le roi, pour continuer en son nom des démarches désavouées. Les contre-ordres n'étaient pas obéis. Le prince de Condé, le comte de Provence et le comte d'Artois avaient chacun leur diplomatie et leur cour. Ils abusaient du nom du roi pour faire prévaloir leur crédit et leur politique. De là tant de difficultés, pour les historiens de cette époque, à discerner la main du roi, dans toutes ces trames ourdies en son nom, et à se prononcer entre sa complète innocence et ses trahisons. Il ne trahit point son pays, il ne vendit point son peuple, mais il ne tint pas ses serments à la constitution et à la patrie. Honnête homme mais roi persécuté, il crut que des serments arrachés par la violence et éludés par la peur n'étaient pas des parjures. On manquait tous les jours à ceux qu'on lui avait prêtés; il pensa, sans doute, que les excès du peuple le relevaient de sa parole. Élevé dans le préjugé de sa souveraineté personnelle, il chercha de bonne foi, au milieu de ces partis qui se disputaient l'empire, où était la nation, et, ne la voyant nulle part, il se crut permis de la voir en lui. Son crime, s'il en est dans ces actes, fut moins le crime de son âme que le crime de sa naissance, de sa situation et de ses malheurs.

XIV

Le baron de Breteuil, ancien ministre et ancien ambassadeur, homme inaccessible aux concessions, conseiller de force et de rigueur, était sorti de France au commencement de 1790, chargé des pleins pouvoirs secrets du roi auprès de toutes les puissances. Il était à lui seul, au

dehors, le ministère entier de Louis XVI. Il était de plus le ministre absolu, car une fois investi de la confiance et du mandat illimité du roi, qui ne pouvait le révoquer sans trahir l'existence de sa diplomatie occulte, il était maître d'en abuser et d'interpréter les intentions de Louis XVI au gré de ses propres vues. Le baron de Breteuil en abusa, dit-on, non par ambition personnelle, mais par excès de zèle pour le salut et pour la dignité de son maître. Ses négociations auprès de Catherine, de Gustave, de Frédéric et de Léopold furent une incitation constante à une croisade contre la Révolution en France.

Le comte de Provence (depuis Louis XVIII) et le comte d'Artois (depuis Charles X), après différentes excursions dans les cours du Midi et du Nord, s'étaient réunis à Coblentz. Louis Wenceslas, électeur de Trèves, oncle de ces princes par leur mère, leur fit un accueil plus cordial que politique. Coblentz devint le Paris de l'Allemagne, le centre de la conspiration contre-révolutionnaire, le quartier général de la noblesse française rassemblée autour de ses chefs naturels, les deux frères du roi prisonnier. Pendant qu'ils y tenaient leur cour errante et qu'ils y nouaient les premiers fils de la coalition de Pilnitz, le prince de Condé, plus militaire de cœur et de race, y formait les cadres de l'armée des princes. Cette armée avait huit ou dix mille officiers et point de soldats. C'était la tête de l'armée séparée du tronc. Noms historiques, dévouement antique, ardeur de jeunesse, héroïque bravoure, fidélité, confiance dans ses droits, certitude de vaincre, rien ne manquait à cette armée de Coblentz, si ce n'est l'intelligence de son pays et de son temps. Si la noblesse française émigrée eût employé à servir, en régularisant la Révolution, la moitié des efforts et des vertus qu'elle déployait pour la combattre, la Révolution, en changeant les lois, n'aurait point changé la monarchie. Mais il ne faut jamais demander aux institutions de comprendre ce qui les transforme. Le roi, les nobles et les prêtres ne pouvaient comprendre une révolution qui détruirait la noblesse, le clergé et le trône. Il fallait lutter ; et le sol leur manquant en France, ils prirent pied à l'étranger.

XV

Pendant que l'armée des princes grossissait à Coblentz, la diplomatie contre-révolutionnaire touchait au premier grand résultat qu'elle pût obtenir dans l'état actuel de l'Europe. Les conférences de Pilnitz s'ouvrirent. Le comte de Provence venait d'envoyer de Coblentz au roi de Prusse le baron Roll, pour lui demander, au nom de Louis XVI et du rétablissement de l'ordre en France, le concours de ses forces. Le roi de Prusse, avant de se décider, voulut interroger sur l'état de la France un homme que ses talents militaires et son attachement dévoué à la monarchie avaient signalé à la confiance des cours étrangères, le marquis de Bouillé. Il lui assigna pour rendez-vous le château de Pilnitz, et le pria d'apporter un plan d'opérations des armées étrangères sur les différentes frontières de France. Le 24 août, Frédéric-Guillaume, accompagné de son fils, de ses principaux généraux et de ses ministres intimes, arriva au château de Pilnitz, résidence d'été de la cour de Saxe. L'empereur l'y avait précédé.

L'archiduc François, depuis empereur François II, le maréchal de Lascy, le baron de Spielman et une cour nombreuse entouraient l'empereur. Les deux souverains, rivaux en Allemagne, semblèrent oublier un moment leur rivalité pour ne s'occuper que du salut de tous les trônes. Cette fraternité de la grande famille des monarques prévalut sur tout autre sentiment. Ils traitèrent en frères plus qu'en souverains. L'électeur de Saxe, leur hôte, consacra cette conférence par des fêtes splendides.

Au milieu d'un banquet, on annonça l'arrivée inattendue du comte d'Artois à Dresde. Le roi de Prusse sollicita de l'empereur pour le prince français la permission de paraître. L'empereur l'accorda ; mais, avant d'admettre le comte d'Artois aux conférences officielles, les deux monarques eurent un entretien secret. Deux de leurs plus intimes confidents y assistèrent seuls. L'empereur penchait pour la paix ; l'inertie du corps germanique pesait sur ses résolutions ; il sentait la difficulté d'imprimer à cette fédération vassale de l'empire l'unité et l'énergie nécessaires pour attaquer la France dans la primeur de sa révolution. Les généraux, le maréchal de Lascy lui-même, hésitaient devant des frontières réputées inexpugnables. L'empereur craignait pour les Pays-Bas et pour l'Italie. Les maximes françaises avaient passé le Rhin, et pouvaient faire explosion dans les États allemands au moment où on demanderait aux princes et aux peuples de se lever contre la France. La diète des peuples pouvait l'emporter sur la diète des souverains. Des mesures mixtes et dilatoires auraient le même

effet d'intimidation sur le génie révolutionnaire, sans offrir les mêmes dangers pour l'Allemagne ; n'était-il pas plus sage de former une ligue générale de toutes les puissances de l'Europe, d'entourer la France d'un cercle de baïonnettes, et de sommer le parti triomphant de rendre la liberté au roi, la dignité au trône et la sécurité au continent? « Si la nation française s'y refuse, « ajouta l'empereur, eh bien ! nous la menacerons dans un manifeste d'une invasion générale, et si cela devient nécessaire, nous l'écraserons sous la masse irrésistible de toutes « les forces de l'Europe réunies. » Tels étaient les conseils de ce génie temporisateur de l'empire, qui attend toujours la nécessité, qui ne la devance jamais, et qui veut tout assurer sans rien risquer.

XVI

Le roi de Prusse, plus impatient et plus menacé, avoua à l'empereur qu'il ne croyait pas à l'effet de ces menaces. « La prudence, dit-il à « l'empereur, est une arme insuffisante contre « l'audace. La défensive est une position timide « devant la Révolution. Il faut l'attaquer dans « son berceau. Donner du temps aux principes « français, c'est leur donner de la force. Parlementer avec l'insurrection des peuples, c'est « montrer qu'on la craint et qu'on est disposé « à pactiser avec elle. Il faut surprendre la « France en flagrant délit d'anarchie, et ne lancer le manifeste européen qu'après que les armées auront franchi les frontières et que les « armes déjà triomphantes auront donné de l'autorité aux paroles. »

L'empereur parut ébranlé ; il insista néanmoins sur les dangers qu'une brusque invasion ferait courir à Louis XVI ; il montra des lettres de ce prince ; il confia que le marquis de Noailles et M. de Montmorin, l'un ambassadeur de France à Vienne, l'autre ministre des affaires étrangères à Paris, tous deux dévoués au roi, faisaient espérer à la cour de Vienne le prompt rétablissement de l'ordre et des modifications monarchiques à la constitution en France. Il demanda de suspendre toute décision jusqu'au mois de septembre, en préparant néanmoins jusque-là tous les moyens militaires des deux puissances.

La scène changea le lendemain à l'arrivée du comte d'Artois. Ce jeune prince avait reçu de la nature tout l'extérieur d'un chevalier. Il parlait à des souverains au nom des trônes; il parlait à l'empereur au nom d'une sœur détrônée et outragée par ses sujets. L'émigration tout entière, avec ses malheurs, sa noblesse, sa valeur et ses illusions, semblait personnifiée en lui. Le marquis de Bouillé, M. de Calonne, le génie de la guerre et le génie de l'intrigue, l'avaient suivi à ces conférences. Il obtint plusieurs audiences des deux souverains. Il parla avec force et avec respect contre le système de temporisation de l'empereur. Il fit violence à la lenteur germanique. L'empereur et le roi de Prusse autorisèrent le baron de Spielman pour l'Autriche, le baron de Bischofswerder pour la Prusse, et M. de Calonne pour la France, à se réunir le soir même et à concerter un projet de déclaration qui serait présenté à la signature des monarques.

Le baron de Spielman, sous l'inspiration directe de l'empereur, fut le rédacteur de cette pièce. M. de Calonne, au nom du comte d'Artois, combattit en vain des réserves qui déconcertaient l'impatience des émigrés. Le lendemain, au retour d'une course à Dresde, les deux souverains, le comte d'Artois, M. de Calonne, le maréchal de Lasey et les deux négociateurs se rendirent dans l'appartement de l'empereur. On lut, on discuta la déclaration ; on en pesa tous les termes ; on en modifia quelques expressions ; et, sur la proposition de M. de Calonne et sur les insistances du comte d'Artois, l'empereur et le roi de Prusse consentirent à l'insertion de la dernière phrase, où la guerre se montrait suspendue sur la Révolution.

Voici cette pièce qui fut la date d'une guerre de vingt-deux ans.

« L'empereur et le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'ils regardent la situation où se « trouve maintenant le roi de France comme un « objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt » ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le concours est réclamé, et qu'en « conséquence elles ne refuseront pas d'employer conjointement avec l'empereur et le « roi de Prusse les moyens les plus efficaces, « proportionnés à leurs forces, pour mettre le « roi de France en état d'affermir, dans la plus « parfaite liberté, les bases d'un gouvernement « monarchique également convenable aux droits « des souverains et au bien-être des Français. « Alors, et dans ce cas, Leursdites Majestés sont « décidées à agir promptement et d'un mutuel

« accord avec les forces nécessaires pour atteindre le but proposé et commun. En attendant, « elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient prêtes à se mettre « en activité. »

On voit que cette déclaration, à la fois menaçante et timide, était trop pour la paix, trop peu pour la guerre. De telles paroles attisaient la Révolution sans l'étouffer. On y sentait à la fois l'impatience de l'émigration, la résolution du roi de Prusse, l'hésitation des puissances, la temporisation de l'empereur. C'était une concession à la force, à la faiblesse, à la guerre et à la paix. L'état de l'Europe s'y trahissait tout entier. C'était la déclaration de l'incertitude et de l'anarchie de ses conseils.

XVII

Après cet acte imprudent et insuffisant à la fois, les deux souverains se séparèrent. Léopold alla se faire couronner à Prague. Le roi de Prusse retourna à Berlin et mit son armée sur le pied de guerre. Les émigrés, triomphants de l'engagement qu'ils avaient obtenu, grossirent leurs rassemblements. Les cours de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, envoyèrent des adhésions équivoques aux cours de Berlin et de Vienne. Le bruit de la déclaration de Pilnitz vint éclater et mourir à Paris, au sein des fêtes données pour l'acceptation de la constitution.

Cependant Léopold, depuis les conférences de Pilnitz, était plus empressé que jamais de trouver des prétextes à la paix. Le prince de Kaunitz, son ministre, craignait toutes les secousses violentes qui pouvaient déranger le vieux mécanisme diplomatique dont il connaissait les rouages. Louis XVI lui envoya secrètement le comte de Fersen pour lui développer les motifs de son acceptation de la constitution, et pour le supplier de ne pas irriter, par l'appareil des armes, les dispositions de la Révolution qui semblait s'assoupir dans son triomphe.

Les princes émigrés, au contraire, faisaient retentir dans toutes les cours les paroles données à leur cause dans la déclaration de Pilnitz. Ils écrivirent à Louis XVI une lettre publique dans laquelle ils protestaient contre le serment du roi à la constitution, arraché, disaient-ils, à sa faiblesse et à sa captivité. Le roi de Prusse, en recevant la circulaire du cabinet français, où l'acceptation de la constitution était notifiée, s'écria : « Je vois la paix de l'Europe assurée ! » Les cours de Vienne et de Berlin feignirent de croire que tout était fini en France par ces concessions mutuelles du roi et de l'Assemblée. Ils se résignèrent à y voir le trône de Louis XVI abaissé, pourvu que la Révolution consentît à se laisser dominer par le trône.

La Russie, la Suède, l'Espagne et la Sardaigne ne s'apaisèrent pas si aisément. Catherine II et Gustave III, l'un par l'orgueilleux sentiment de sa puissance, l'autre par un généreux dévouement à la cause des rois, se concertaient pour envoyer 40,000 Russes et Suédois au secours de la monarchie. Ce corps d'armée, soldé par un subside de 15 millions de l'Espagne, et commandé par Gustave en personne, devait débarquer sur les côtes de France et marcher sur Paris, tandis que les forces de l'empire franchiraient le Rhin.

Ces plans hardis des deux cours du Nord déplaisaient à Léopold et au roi de Prusse. Ils reprochaient à Catherine de ne pas tenir ses promesses en faisant la paix avec les Turcs. L'empereur pouvait-il porter ses troupes sur le Rhin pendant que les combats des Russes et des Ottomans continuaient sur le Danube et menaçaient les derrières de son empire? Catherine et Gustave n'en continuaient pas moins leur protection avouée à l'émigration. Ces deux souverains accréditèrent des ministres plénipotentiaires auprès des princes français à Coblentz. C'était déclarer la déchéance de Louis XVI et même la déchéance de la France; c'était reconnaître que le gouvernement du royaume n'était plus à Paris, mais à Coblentz. Ils contractèrent, de plus, un traité d'alliance offensive et défensive, entre la Suède et la Russie, dans l'intérêt commun du rétablissement de la monarchie.

Louis XVI, désirant alors de bonne foi le désarmement, envoya à Coblentz le baron de Vioménil et le chevalier de Coigny, pour ordonner à ses frères et au prince de Condé la dispersion et le désarmement des émigrés. On reçut ses ordres comme ceux d'un captif; on y désobéit sans lui répondre. La Prusse et l'empire montrèrent plus de déférence aux intentions du roi. Ces deux cours dispersèrent les rassemblements de l'armée des princes, et firent punir dans leurs États les insultes faites à la cocarde tricolore. Mais au moment même où l'empereur donnait ainsi des gages de son désir de maintenir la paix, la guerre allait l'entraîner malgré lui. Ce que la sagesse humaine refuse quelquefois aux plus grandes causes, elle se voit contrainte de l'accorder aux plus petites. Telle fut la situation de

Léopold. Il avait refusé la guerre aux grands intérêts de la monarchie et aux grands sentiments de famille qui la lui demandaient, il allait l'accorder aux intérêts insignifiants de quelques princes de l'empire, possessionnés en Alsace et en Lorraine, et dont la nouvelle constitution française violait les droits personnels. Il avait refusé secours à sa sœur, il allait l'accorder à quelques vassaux. L'influence de la diète et ses devoirs comme chef de l'empire l'entraînèrent à des démarches où sa résolution personnelle n'avait pu le porter. Par sa lettre du 3 décembre 1791, il annonça au cabinet des Tuileries la résolution formelle de sa part de « porter secours aux princes « possessionnés en France, s'ils n'obtenaient pas « leur réintégration entière dans tous les droits « qui leur appartenaient par traité. »

XVIII

Cette lettre menaçante, communiquée secrètement à Paris, avant son envoi officiel, par l'ambassadeur de France à Vienne, fut reçue avec effroi par le roi, avec joie par quelques-uns de ses ministres et par le parti politique de l'Assemblée. La guerre tranche tout. Ils l'accueillaient comme une solution aux difficultés dont ils se sentaient écrasés. Quand il n'y a plus d'espoir dans l'ordre régulier des événements, il y en a dans l'inconnu. La guerre paraissait à ces esprits aventureux une diversion nécessaire à la fermentation universelle, une carrière à la Révolution, un moyen pour le roi de ressaisir le pouvoir en s'emparant de l'armée. Ils espéraient changer le fanatisme de la liberté en fanatisme de gloire, et tromper l'esprit du siècle en l'enivrant par des conquêtes, au lieu de le satisfaire par des institutions.

Les députés girondins étaient de ce parti. Brissot les inspirait. Flattés de ce titre d'hommes d'État, qu'ils prenaient déjà par vanité et qu'on leur jetait par ironie, ils voulaient justifier leur prétention par un coup d'audace qui changeât la scène et qui déconcertât à la fois le roi, le peuple et l'Europe. Ils avaient étudié Machiavel, et regardaient le dédain du juste comme une preuve de génie. Peu leur importait le sang du peuple, pourvu qu'il cimentât leur ambition.

Le parti jacobin, à l'exception de Robespierre, demandait aussi la guerre à grands cris; son fanatisme lui faisait illusion sur sa faiblesse. La guerre, pour ces hommes, était un apostolat armé, qui allait propager leur philosophie sociale par tout l'univers. Le premier coup de canon tiré au nom des droits de l'homme devait ébranler tous les trônes. Enfin, un troisième parti espérait dans la guerre : c'était le parti des constitutionnels modérés. Il se flattait de rendre quelque énergie au pouvoir exécutif, par la nécessité de concentrer l'autorité militaire dans les mains du roi, au moment où la nationalité serait menacée. Toute guerre extrême donne la dictature au parti qui la fait. Ils espéraient pour le roi et pour eux cette dictature de la nécessité.

XIX

Une femme jeune, mais déjà influente, prêtait à ce dernier parti le prestige de sa jeunesse, de son génie et de sa passion : c'était madame de Staël. Fille de Necker, elle avait respiré la politique en naissant. Le salon de sa mère avait été le cénacle de la philosophie du XVIIIe siècle. Voltaire, Rousseau, Buffon, d'Alembert, Diderot, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, Condorcet, avaient joué avec cette enfant et attisé ses premières pensées. Son berceau était celui de la Révolution. La popularité de son père avait caressé ses lèvres et lui avait laissé une soif de gloire qui ne s'éteignit plus. Elle la cherchait jusque dans les orages populaires, à travers la calomnie et la mort. Son génie était grand, son âme était pure, son cœur passionné. Homme par l'énergie, femme par la tendresse, pour que son idéal d'ambition fût satisfait, il fallait que la destinée associât pour elle, dans un même rôle, le génie, la gloire et l'amour.

La nature, l'éducation et la fortune lui rendaient possible ce triple rêve d'une femme, d'un philosophe et d'un héros. Née dans une république, élevée dans une cour, fille de ministre, femme d'ambassadeur, tenant au peuple par l'origine, aux hommes de lettres par le talent, à l'aristocratie par le rang, les trois éléments de la Révolution se mêlaient ou se combattaient en elle. Son génie était comme le chœur antique, où toutes les grandes voix du drame se confondaient dans un orageux accord. Penseur par l'inspiration, tribun par l'éloquence, femme par l'attrait, sa beauté, invisible à la foule, avait besoin de l'intelligence pour être comprise et de l'admiration pour être sentie. Ce n'était pas la beauté des traits et des formes, c'était l'inspiration visible et la passion manifestée. Attitude, geste, son de

voix, regard, tout obéissait à son âme pour lui composer son éclat. Ses yeux noirs, avec des teintes de feu sur la prunelle, laissaient jaillir à travers de longs cils autant de tendresse que de fierté. On suivait son regard souvent perdu dans l'espace, comme si l'on eût dû y rencontrer avec elle l'inspiration qu'elle y poursuivait. Ce regard, ouvert et profond comme son âme, avait autant de sérénité qu'il avait d'éclairs. On sentait que la lueur de son génie n'était que la réverbération d'un foyer de tendresse au cœur. Aussi y avait-il un secret amour dans toute admiration qu'elle excitait, et, elle-même, dans l'admiration, n'estimait que l'amour. L'amour, pour elle, n'était que de l'admiration allumée.

Les événements mûrissent vite. Les idées et les choses s'étaient pressées dans sa vie; elle n'avait point eu d'enfance. A vingt-deux ans, elle avait la maturité de la pensée avec la grâce et la séve des jeunes années. Elle écrivait comme Rousseau, elle parlait comme Mirabeau. Capable de conceptions hardies et de desseins suivis, elle pouvait contenir à la fois dans son sein une grande pensée et un grand sentiment. Comme les femmes de Rome, qui agitaient la république du mouvement de leur cœur, ou qui dunnaient et retiraient l'empire avec leur amour, elle voulait que sa passion se confondît avec sa politique, et que l'élévation de son génie servît à élever celui qu'elle aimait. Son sexe lui interdisait cette action directe, que la place publique, la tribune ou l'armée n'accordent qu'aux hommes dans les gouvernements de publicité. Elle devait rester invisible dans les événements qu'elle dirigeait. Être la destinée voilée d'un grand homme, agir par sa main, grandir dans son sort, briller sous son nom, c'était la seule ambition qui lui fût permise; ambition tendre et dévouée qui séduit la femme, comme elle suffit au génie désintéressé. Elle ne pouvait être d'un homme politique que sa conscience et son inspiration; elle cherchait cet homme, son illusion lui fit croire qu'elle l'avait trouvé.

XX

Il y avait alors à Paris un jeune officier général d'une race illustre, d'une beauté séduisante, d'un esprit gracieux, flexible, étincelant. Bien qu'il portât le nom d'une des familles les plus accréditées à la cour, un nuage planait sur sa naissance, un sang tout royal coulait dans ses veines; ses traits rappelaient ceux de Louis XV. La tendresse de Mesdames, tantes de Louis XVI, pour cet enfant élevé sous leurs yeux, attaché à leurs personnes, et porté par leur faveur aux plus hauts emplois de la cour et de l'armée, accréditait de sourdes rumeurs.

Ce jeune homme était le comte Louis de Narbonne. Sorti de ce berceau, nourri dans cette cour, courtisan de naissance, gâté par ces mains féminines, célèbre seulement par sa figure, par ses légèretés et par ses saillies, on ne pouvait attendre d'un tel homme la foi ardente qui précipite au sein des révolutions, et l'énergie stoïque qui fait qu'on les accomplit et qu'on les dirige. Il n'avait qu'une demi-foi dans la liberté. Il ne voyait dans le peuple qu'un souverain plus exigeant et plus capricieux que les autres, envers lequel il fallait déployer plus d'habileté pour le séduire et plus de politique pour le manier. Il se sentait la flexibilité nécessaire à ce rôle : il osa le tenter. Dépourvu de grande conviction, mais non d'ambition et de courage, la circonstance n'était à ses yeux qu'un drame comme la Fronde, où les plus habiles acteurs pouvaient grandir leurs espérances aux proportions des faits et diriger le dénoûment. Il ignorait qu'en révolution il n'y a qu'un acteur sérieux : la passion. Il n'en avait pas. Il balbutia les mots de la langue révolutionnaire; il prit le costume du temps, il n'en prit pas l'âme.

Le contraste de cette nature et de ce rôle, ce favori des cours se jetant dans la foule pour servir la nation, cette élégance aristocratique masquée en patriotisme de tribune plurent un moment à l'opinion. On applaudit à cette transformation comme à une difficulté vaincue. Le peuple était flatté d'avoir des grands seigneurs avec lui. C'était un témoignage de sa puissance. Il se sentait roi en se voyant des courtisans. Il pardonnait à leur rang en faveur de leur complaisance.

Madame de Staël fut séduite, autant de cœur que d'esprit, par M. de Narbonne. Sa mâle et tendre imagination prêta au jeune militaire tout ce qu'elle lui désirait. Ce n'était qu'un homme brillant, actif et brave. Elle en fit un politique et un héros. Elle le grandit de tous ses rêves pour qu'il fût à la hauteur de son idéal. Elle lui enrôla des prôneurs, elle l'entoura d'un prestige; elle lui créa une renommée, elle lui traça un rôle. Elle en fit le type vivant de sa politique. Dédaigner la cour, séduire le peuple, commander l'armée, intimider l'Europe, entraîner l'Assemblée par son éloquence, servir la liberté, sauver la

nation, et devenir, par sa seule popularité, l'arbitre du trône et du peuple, les réconcilier dans une constitution à la fois libérale et monarchique, telle était la perspective qu'elle ouvrait à elle-même et à M. de Narbonne.

Elle alluma son ambition à ses pensées. Il se crut capable de ces destinées, puisqu'elle les rêvait pour lui. Le drame de la Révolution se concentra dans ces deux intelligences, et leur conjuration fut quelque temps toute la politique de l'Europe.

Madame de Staël, M. de Narbonne et le parti constitutionnel voulaient la guerre; mais ils voulaient une guerre partielle et non une guerre désespérée, qui, en remuant la nationalité jusque dans ses fondements, emporterait le trône et jetterait la France dans la république. Ils parvinrent, par leur influence, à renouveler tout le personnel de la diplomatie exclusivement dévoué aux émigrés ou au roi. Ils remplirent les cours étrangères de leurs affidés. M. de Marbois fut envoyé auprès de la diète de Ratisbonne, M. Barthélemy en Suisse, M. de Talleyrand à Londres, M. de Ségur à Berlin. La mission de M. de Talleyrand était de faire fraterniser le principe aristocratique de la constitution anglaise avec le principe démocratique de la constitution française, qu'on croyait pouvoir pondérer et modérer par une chambre haute. On espérait intéresser les hommes d'État de la Grande-Bretagne à une révolution imitée de la leur, qui, après avoir remué le peuple, viendrait s'assouplir dans la main d'une aristocratie intelligente. Cette mission était facile, si la Révolution se fût régularisée quelques mois à Paris. Les idées françaises avaient la popularité à Londres. L'opposition était révolutionnaire. Fox et Burke, amis alors, passionnaient l'opinion pour la liberté du continent. Il faut rendre cette justice à l'Angleterre, que le principe moral et populaire caché dans les bases de sa constitution ne s'est jamais renié lui-même en combattant les efforts des autres peuples pour se donner un gouvernement libre. Elle s'est assimilé la liberté partout.

XXI

La mission de M. de Ségur à Berlin était plus délicate. Il s'agissait de détacher le roi de Prusse de son alliance avec l'empereur Léopold, qu'on ne croyait pas encore couronné, et d'entraîner le cabinet de Berlin dans une alliance avec la France révolutionnaire. Cette alliance promettait à la Prusse, avec sa sécurité sur le Rhin, tout l'ascendant des idées nouvelles en Allemagne; c'était une idée machiavélique qui devait sourire au génie agitateur du grand Frédéric. Il avait fait de la Prusse la puissance corrosive de l'empire.

Ces deux mots : séduire et corrompre, étaient toutes les instructions de M. de Ségur. Le roi de Prusse avait des favoris et des maîtresses. Mirabeau avait écrit en 1786 : « Il ne peut y avoir à « Berlin de secrets pour l'ambassadeur de France, « que faute d'argent et d'habileté; ce pays est « cupide et pauvre, il n'y a pas de secret d'État « qu'on ne puisse y acheter avec trois mille « louis. » M. de Ségur, imbu de ces idées, devait s'attacher avant tout à capter les deux favorites. L'une était fille d'Élie Enka, attaché comme musicien à la chapelle du feu roi. Belle et spirituelle, elle avait fixé, à l'âge de douze ans, l'attention du roi, alors prince royal. Il l'avait, dès cet âge si tendre, comme prédestinée à ses amours; il l'avait fait élever avec tous les soins et tout le luxe d'une éducation royale. Elle avait voyagé en France et en Angleterre; elle savait les langues de l'Europe; elle avait poli son génie naturel au contact des hommes de lettres et des artistes de l'Allemagne. Un mariage simulé avec Rietz, valet de chambre du roi, motivait sa résidence à la cour et lui permettait de réunir autour d'elle ce que Berlin avait d'hommes supérieurs dans la politique ou dans les lettres. Gâtée par une fortune précoce, et insouciante à la retenir, elle avait laissé deux rivales lui disputer le cœur du roi. L'une, la jeune comtesse d'Ingenheim, venait de mourir à la fleur de ses années; l'autre, la comtesse d'Ashkof, avait donné deux enfants au roi et se flattait en vain de l'arracher à l'empire de madame Rietz.

Le baron de Roll, au nom du comte d'Artois, et le vicomte de Caraman, au nom de Louis XVI, s'étaient emparés de toutes les avenues de ce cabinet. Le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, avait informé sa cour de l'objet de la mission de M. de Ségur. Le bruit courait parmi les hommes bien informés que cet envoyé emportait quelques millions destinés à payer la faiblesse ou la trahison du cabinet de Berlin.

Une copie des instructions secrètes de M. de Ségur arriva à Berlin deux heures avant lui : ces instructions révélaient au roi tout le plan de séductions et de vénalités que l'agent de la France

devait pratiquer sur ses favoris et sur ses maîtresses; leur caractère, leur ambition, leurs rivalités, leurs faiblesses vraies ou supposées, les moyens d'agir par eux sur l'esprit du roi y étaient notés avec la sécurité de la confidence. Il y avait un tarif pour toutes les consciences, un prix pour toutes les perfidies. L'aide de camp favori du roi, Bischofswerder, alors très-puissant, devait être tenté par des offres irrésistibles, et, dans le cas où sa connivence serait découverte, un splendide établissement en France devait le garantir contre toute éventualité.

Ces instructions tombèrent dans les mains de ceux-là mêmes dont on marchandait ainsi la fidélité. Ils les remirent au roi avec l'assurance de consciences odieusement calomniées. Le roi rougit pour lui-même de l'empire qu'on attribuait à l'amour ou à l'intrigue sur sa politique. Il s'indigna de la fidélité tentée de ses serviteurs. Toute la négociation était déjouée avant l'arrivée du négociateur. M. de Ségur fut reçu avec la froideur et avec l'ironie du mépris. Frédéric-Guillaume affecta de ne pas lui parler à son cercle. Il demanda tout haut, devant lui, à l'envoyé de l'électeur de Mayence des nouvelles du prince de Condé. L'envoyé lui répondit que ce prince se rapprochait avec son armée des frontières de France. « Il fait bien, dit le roi; car il « est sur le point d'y entrer. » M. de Ségur, accoutumé par son long séjour et sa faveur intime à la cour de Catherine à prendre l'amour pour intermédiaire des affaires, entraîna, dit-on, la comtesse d'Ashkof et le prince Henri de Prusse dans le parti de la paix. Ce succès même fut un piége pour sa négociation. Le roi, concertant sa conduite avec l'empereur, affecta quelque temps d'incliner vers la France, de se plaindre des exigences de l'émigration, et de caresser l'ambassadeur. Celui-ci crut à ces démonstrations, et rassura le cabinet français sur les intentions de la Prusse. Mais la disgrâce subite de la comtesse d'Ashkof, et les offres d'alliance avec la France injurieusement repoussées, jetèrent tout à coup la lumière et la confusion dans les trames de M. de Ségur. Il demanda son rappel. L'humiliation de voir ses talents déjoués, les espérances de son parti anéanties, la perspective des malheurs de son pays et de la combustion de l'Europe portèrent, dit-on, sa tristesse jusqu'au désespoir. Le bruit courut qu'il avait attenté à ses jours. Ce suicide manqué ne fut qu'un accès de délire occasionné par une fièvre de l'esprit.

XXII

Le même parti tenta, vers le même temps, de conquérir à la France un souverain dont la renommée pesait autant qu'un trône dans l'opinion de l'Europe. C'était le duc de Brunswick, élève du grand Frédéric, héritier présumé de sa science et de ses inspirations militaires, et proclamé d'avance par la voix publique généralissime dans la guerre future contre la France. Enlever à l'empereur et au roi de Prusse ce chef de leurs armées, c'était enlever à l'Allemagne la confiance et la victoire.

Le nom du duc de Brunswick était un prestige qui couvrait l'Allemagne d'une sorte de terreur et d'inviolabilité. Madame de Staël et son parti le tentèrent. Cette négociation secrète fut concertée entre madame de Staël, M. de Narbonne, M. de la Fayette et M. de Talleyrand. M. de Custine, fils du général de ce nom, fut choisi pour porter au duc de Brunswick les paroles du parti constitutionnel. Le jeune négociateur était heureusement préparé pour cette mission. Spirituel, séduisant, instruit, fanatique d'admiration pour la tactique prussienne et pour le duc de Brunswick, dont il était allé prendre les leçons à Berlin, il inspirait d'avance confiance à ce prince. Il lui porta l'offre du titre de généralissime des armées françaises, d'un traitement de trois millions et d'un établissement en France équivalant à ses possessions et à son rang dans l'empire. La lettre qui contenait ces engagements était signée du ministre de la guerre et de Louis XVI lui-même.

M. de Custine partit au mois de janvier. A son arrivée il fit remettre sa lettre au duc. Quatre jours s'écoulèrent avant qu'un entretien lui fût accordé. Le cinquième jour, le duc l'admit à une audience particulière. Il exprima à M. de Custine, avec une franchise militaire, l'orgueil et la reconnaissance que le prix attaché à son mérite par la France était fait pour lui inspirer. « Mais, ajouta-t-il, mon sang est à l'Allemagne « et ma foi est à la Prusse. Mon ambition est « satisfaite d'être la seconde personne de cette « monarchie qui m'a adopté. Je ne changerai « pas, pour une gloire aventureuse sur le théâtre « mouvant des révolutions, la haute et solide « position que ma naissance, mon devoir et « quelque gloire acquise me font dans mon « pays. » A la fin de cette conversation, M. de Custine, trouvant le prince inébranlable, découvrit son ultimatum et fit briller à ses yeux l'éven-

tualité de la couronne de France, si elle venait à tomber du front de Louis XVI, ramassée par les mains d'un général victorieux. Le duc parut ébloui et congédia M. de Custine sans lui ôter tout espoir d'accéder à un pareil prix. Le négociateur partit triomphant. Cependant quelque temps après, le duc, soit duplicité, soit repentir, soit prudence, répondit par un refus formel à l'une et à l'autre de ces propositions. Il adressa sa réponse à Louis XVI et non au ministre, et cet infortuné roi connut ainsi le dernier mot du parti constitutionnel et combien tenait peu sur sa tête une couronne qu'on offrait déjà en perspective à l'ambition d'un ennemi.

LIVRE SIXIÈME.

I

Telles étaient les dispositions réciproquement menaçantes de la France et de l'Europe, au moment où l'Assemblée constituante, après avoir proclamé les principes, laissait à d'autres le soin de les défendre et de les appliquer. C'était comme le législateur qui se retirait dans son repos, pour contempler ses lois en activité. La grande pensée de la France abdiquait, pour ainsi dire, avec l'Assemblée constituante. Le gouvernement tombait de haut entre les mains de l'inexpérience ou de la passion d'un nouveau peuple. Du 29 septembre au 1er octobre, il y eut comme un changement de règne. L'Assemblée législative se trouva, ce jour-là, face à face avec un roi sans autorité, au-dessus d'un peuple sans modération. On sentit, dès sa première séance, l'oscillation désordonnée d'un pouvoir sans tradition et sans contre-poids, qui cherche son aplomb dans sa propre sagesse, et qui, flottant de l'insulte au repentir, se blesse lui-même avec l'arme qu'on lui a mise dans la main.

II

Une foule immense s'était portée à ses premières séances. L'aspect extérieur de l'Assemblée était changé. Presque tous les cheveux blancs avaient disparu. On eût dit que la France avait rajeuni dans une nuit. L'expression des physionomies, les traits, les gestes, les costumes, l'attitude des membres de l'Assemblée n'étaient plus les mêmes. Cette fierté de la noblesse française empreinte dans le regard et sensible dans les manières, cette dignité du clergé et de la magistrature, cette gravité austère des premiers députés du tiers état avaient tout à coup fait place aux représentants d'un peuple nouveau, dont la confusion et la turbulence annonçaient l'invasion au pouvoir plutôt que l'habitude et la possession du gouvernement. L'extrême jeunesse s'y faisait remarquer en foule. Quand le président d'âge, pour former le bureau provisoire, somma les députés qui n'avaient pas encore accompli leur vingt-sixième année de se présenter, soixante jeunes gens se pressèrent autour de la tribune et se disputèrent le rôle de secrétaires de l'Assemblée. Cette jeunesse des représentants de la nation inquiéta les uns, réjouit les autres. Si, d'un côté, une telle représentation n'offrait rien de cette maturité calme et de cette autorité du temps que les législateurs antiques recherchaient dans les conseils des peuples; d'un autre côté, ce rajeunissement soudain de la représentation nationale était comme un symptôme du rajeunissement complet des institutions. On sentait que cette nouvelle génération avait rompu avec toutes les traditions et tous les préjugés de l'ancien ordre de choses. Son âge même était une garantie. A l'inverse des civilisations assises, où l'on demande aux législateurs de donner par leurs années des gages au passé, on demandait à ceux-ci de donner des gages à l'avenir. Leur inexpérience était un mérite, leur jeunesse était un serment. Les temps

calmes veulent des vieillards, les révolutions veulent des jeunes gens.

A peine l'Assemblée était-elle constituée, que le double esprit qui allait s'en disputer les actes, l'esprit monarchique et l'esprit républicain, s'y livra, sous un frivole prétexte, une lutte puérile en apparence, sérieuse au fond, et y fut tour à tour vaincu et vainqueur en deux jours. La députation qui s'était rendue près du roi, pour lui annoncer la constitution de l'Assemblée, rendit compte de sa mission par l'organe du député Ducastel, président de cette députation : « Nous « avons hésité, dit-il, sur les formes du langage « à adopter en parlant au roi. Nous avons craint « de blesser ou la dignité nationale ou la dignité « royale. Nous sommes convenus de lui dire : « Sire, l'Assemblée est constituée; elle nous a « députés pour en informer Votre Majesté. » « Nous nous sommes rendus aux Tuileries. Le « ministre de la justice est venu nous annoncer « que le roi ne pouvait nous recevoir qu'aujour- « d'hui à une heure. Nous avons pensé que le « salut de la chose publique exigeait que nous « fussions admis sur-le-champ, et nous avons « insisté. Le roi alors nous a fait dire qu'il nous « recevrait à neuf heures. Nous y sommes allés. « A quatre pas du roi, je l'ai salué; j'ai prononcé « les mots convenus. Le roi m'a demandé le nom « de mes collègues, je lui ai répondu que je ne « les connaissais pas. Nous allions nous retirer, « lorsqu'il nous a arrêtés en nous disant : Je « ne pourrai vous voir que vendredi. »

Une sourde agitation qui courait déjà dans les rangs de l'Assemblée éclate à ces dernières paroles. « Je demande, s'écrie un député, qu'on ne « se serve plus de ce titre de Majesté. — Je « demande, ajoute un autre, qu'on répudie ce « titre de sire, qui est une abréviation de sei- « gneur, et qui reconnaît une souveraineté dans « celui à qui on le donne. — Je demande, dit le « député Bequet, que nous ne soyons pas comme « des automates, assis ou debout quand il plaira « au roi de se tenir debout ou de s'asseoir. » Couthon éleva la voix pour la première fois, et sa première parole fut une menace à la royauté. « Il n'y a plus d'autre majesté ici que celle de « la loi et du peuple, dit-il; ne laissons au roi « d'autre titre que celui de roi des Français ! « Faites retirer ce fauteuil scandaleux, ce siége « doré qu'on lui a apporté la dernière fois qu'il « a paru dans cette salle : qu'il s'honore de s'as- « seoir sur le simple fauteuil du président d'un « grand peuple; que le cérémonial entre lui et « nous soit celui de l'égalité; soyons debout et « découverts quand il sera découvert et debout, « restons couverts et assis quand il s'assoira et « se couvrira. » — « Le peuple, reprit Chabot, « vous a envoyés ici pour faire respecter sa « dignité. Souffrirez-vous que le roi vous dise : « Je viendrai à trois heures? » Comme si vous « ne pouviez pas lever la séance sans l'atten- « dre ! »

On décréta que chacun pourrait s'asseoir et se couvrir devant le roi. « Cet article, observa Garran de Coulon, pourrait établir une sorte de « confusion dans l'Assemblée. Cette faculté lais- « sée à tous donnerait aux uns l'occasion de « montrer de la fierté, aux autres de l'idolâtrie. « — Tant mieux ! s'écria une voix ; s'il y a des « flatteurs, il faut les connaître. » On décréta aussi qu'il n'y aurait au bureau que deux fauteuils pareils placés sur la même ligne : un pour le président, un pour le roi; enfin qu'on ne donnerait plus au roi d'autre titre que celui de roi des Français.

III

Ces décrets humilièrent le roi, consternèrent les constitutionnels, agitèrent le peuple. On avait espéré le rétablissement de l'harmonie entre les pouvoirs, elle se brisait au début. La constitution trébuchait au premier pas. Cette déchéance de ses titres paraissait un plus grand abaissement de la royauté que la déchéance de son pouvoir absolu. N'avons-nous donc gardé un roi que pour le livrer aux outrages et à la risée des représentants du peuple? Une nation qui ne se respecte pas dans son chef héréditaire se respectera-t-elle jamais dans ses représentants élus? Est-ce par des outrages semblables que la liberté se fera accepter du trône? Est-ce en semant des ressentiments pareils dans le cœur du roi qu'on lui fera chérir la constitution et qu'on s'assurera son loyal concours au maintien des droits du peuple et au salut de la nation? Si le pouvoir exécutif est une réalité nécessaire, il faut le respecter dans le roi : si ce n'est qu'une ombre, il faut encore l'honorer. Le conseil des ministres s'assembla. Le roi déclara avec amertume qu'il n'était point condamné par la constitution à aller livrer, dans sa personne, la majesté royale aux outrages de l'Assemblée, et qu'il ferait ouvrir le corps législatif par les ministres.

Ce bruit répandu dans Paris amena une réaction soudaine en faveur du roi. L'Assemblée,

encore hésitante, en ressentit le contre-coup. La popularité qu'elle avait cherchée lui manquait sous la main. Elle fléchit. « Qu'est-il résulté du « décret d'hier? dit le député Vosgien à l'ouver- « ture de la séance du 6 octobre. Une nouvelle « espérance des ennemis du bien public, l'agi- « tation du peuple, la baisse du crédit, l'in- « quiétude générale. Rendons au représentant « héréditaire du peuple ce qui lui appartient « dans nos respects. Ne lui laissons pas croire « qu'il sera le jouet de chaque législation qui « s'ouvrira. Il est temps de jeter l'ancre de la « constitution. »

Vergniaud, l'orateur encore inconnu de la Gironde, révéla, dès les premiers mots, ce caractère à la fois audacieux et indécis qui fut le type de sa politique. Sa parole flotta comme son âme. Il parla pour un parti et conclut pour l'autre. « On parait d'accord, dit-il, que si le décret est « de police intérieure, il est exécutable sur-le- « champ; or il est évident, pour moi, que le « décret est de police intérieure, car il n'y a pas « là de relation d'autorité entre le corps législatif « et le roi. Il ne s'agit que de simples égards que « l'on réclame en faveur de la dignité royale. Je « ne sais pourquoi on paraît désirer le rétablis- « sement de ces titres de *sire* et de *Majesté* qui « nous rappellent la féodalité. Le roi doit s'ho- « norer du nom de roi des Français. Je demande « si le roi vous a demandé un décret pour régler « le cérémonial de sa maison quand il reçoit vos « députations! Cependant, pour dire franche- « ment mon avis, je pense que si le roi, par « égard pour l'Assemblée, se tient debout et « découvert, l'Assemblée, par égard pour le roi, « doit se tenir découverte et debout. »

Hérault de Séchelles demanda que le décret fût rapporté. Champion, député du Jura, reprocha à ses collègues d'employer leurs premières séances à de si puérils débats. « Je ne crains pas l'idolâ- « trie du peuple pour un fauteuil d'or, mais ce « que je crains c'est une lutte entre les deux « pouvoirs. Vous ne voulez pas des mots *sire* et « *Majesté;* vous ne voulez pas même qu'il soit « donné au roi des applaudissements, comme s'il « était possible d'interdire au peuple les mani- « festations de sa reconnaissance quand le roi « les aura méritées! Ne nous déshonorons pas, « messieurs, par une ingratitude coupable envers « l'Assemblée nationale, qui a conservé au roi « ces signes de respect. Les fondateurs de la « liberté n'ont pas été des esclaves! Avant de « fixer les prérogatives de la royauté, ils ont « établi les droits du peuple. C'est la nation qui « est honorée dans la personne de son repré- « sentant héréditaire. C'est elle qui, après avoir « créé la royauté, l'a revêtue d'un éclat qui re- « monte à sa source et rejaillit sur elle. »

Le président de la députation envoyée au roi, Ducastel, parla dans le même sens. Mais s'étant servi, par inadvertance, du mot de souverain en désignant le roi, et ayant ajouté que le pouvoir législatif résidait dans l'Assemblée et dans le roi, ce blasphème et cette hérésie involontaire excitèrent un terrible orage dans la salle. Tout mot malsonnant paraissait une intention contre-révolutionnaire. On était si près du despotisme qu'on craignait d'y glisser à chaque pas. Le peuple était un affranchi d'hier que le moindre son de chaînes faisait tressaillir. Cependant le décret blessant pour la majesté royale fut rapporté. Cette rétractation fut accueillie avec transport par les royalistes et par la garde nationale. Les constitutionnels y virent l'augure d'une harmonie renaissante entre les pouvoirs de l'État. Le roi y vit un triomphe d'une fidélité mal éteinte, mais que toute tentative d'outrage contre sa personne ravivait dans les cœurs.

Ils se trompaient tous, ce n'était qu'un mouvement de générosité succédant à un mouvement de rudesse : l'hésitation du peuple qui n'ose briser du premier coup ce qu'il a longtemps adoré.

Cependant les royalistes abusaient, dans leurs journaux, de ce retour à la modération. « La « Révolution est lâche, s'écriaient-ils; c'est qu'elle « se sent faible. Ce sentiment de sa faiblesse est « une défaite anticipée. Voyez combien, en deux « jours, elle se donne à elle-même de honteux « démentis! Toute autorité qui mollit est per- « due, à moins qu'elle n'ait l'art de masquer sa « retraite et de reculer à pas lents et insensibles « et de faire oublier ses lois plutôt que de les « rétracter. L'obéissance n'a que deux ressorts : « le respect et la crainte. Tous deux sont brisés « à la fois par une rétrogradation brusque et « violente comme celle de l'Assemblée. Peut-on « respecter ou craindre un pouvoir qui plie sous « l'effroi de sa propre audace? L'Assemblée a « abdiqué en n'achevant pas tout ce qu'elle a « osé. Toute révolution qui n'avance pas recule, « et le roi est vainqueur sans avoir combattu. »

De son côté, le parti révolutionnaire, rassemblé le soir aux Jacobins, déplorait sa défaite, accusait tout le monde et récriminait. « Voyez, disaient « les orateurs, quel travail souterrain s'est fait « dans une nuit! quelle victoire de la corrup-

« tion et de la peur! Les membres de l'ancienne « Assemblée, mêlés dans la salle aux nouveaux « députés, ont été vus soufflant à l'oreille de « leurs successeurs toutes les condescendances « qui les ont déshonorés. Répandus, le soir, « après la séance, dans les groupes du Palais-« Royal, ils ont semé l'alarme, parlé d'un second « départ du roi, pronostiqué le trouble et l'anar-« chie et fait craindre à ce peuple de Paris, qui « préfère sa fortune privée à la liberté publique, « la disparition de la confiance, la rareté du nu-« méraire, la baisse des fonds publics. Cette race « vénale résiste-t-elle jamais à de tels argu-« ments? »

L'âme de Paris respirait tout entière le lendemain dans l'attitude et dans le discours de l'Assemblée. « A l'ouverture de la séance, je me « plaçai, dit un Jacobin, parmi les députés qui « s'entretenaient des moyens d'obtenir la révo-« cation. Je leur dis que le décret ayant été « rendu la veille presque à l'unanimité, il parais-« sait impossible de compter sur un retour si « subit et si scandaleux d'opinion.—Nous sommes « sûrs de la majorité, répondirent-ils. Je quittai « alors la place et j'allai en prendre une autre. « J'y entendis les mêmes propos. Je me réfu-« giai alors dans cette partie de la salle qui fut si « longtemps le sanctuaire du patriotisme. Mêmes « discours, même apostasie. La nuit avait tout « acheté. La preuve que ce travail de corruption « s'était accompli avant la délibération, c'est que « tous les orateurs qui ont pris la parole contre « les décrets avaient à la main leurs discours « écrits! D'où vient cette surprise des patriotes? « C'est que les membres purs de la législature « ne se connaissent pas entre eux. C'est qu'ils ne « se sont pas encore rencontrés ni comptés ici. « Vous leur avez, il est vrai, ouvert vos portes, « ils sont entrés ici pour examiner votre conte-« nance et sonder vos forces, mais ils ne sont « pas encore affiliés et ils n'ont pas puisé encore « dans votre fréquentation et dans vos discours « cette confiance et ce patriotisme qui sont la « seconde âme du citoyen! »

Le peuple, qui aspirait au repos après tant de journées d'agitation, qui manquait de travail, d'argent et de pain, intimidé de plus par les approches d'un hiver sinistre, vit avec indifférence la tentative et la rétractation de l'Assemblée. Il laissa impunément outrager les députés qui avaient soutenu les décrets. Goupilleau, Couthon, Basire, Chabot furent menacés au sein de l'Assemblée même par des officiers de la garde nationale. « Prenez garde à vous! leur disaient « ces soldats du peuple gagnés au trône. Nous ne « voulons pas que la Révolution fasse un pas de « plus. Nous vous connaissons, nous aurons les « yeux sur vous; nous vous ferons hacher par nos « baïonnettes! » Ces députés, secondés par Barère, vinrent dénoncer ces outrages au club des Jacobins; mais rien ne s'émut hors de la salle et ils n'emportèrent que de stériles indignations.

IV

Le roi, rassuré par ces dispositions de l'esprit public, se rendit le 7 à l'Assemblée. Sa présence fut le signal d'unanimes applaudissements. Les uns applaudissaient en lui le roi; les autres, dans le roi, applaudissaient la constitution. Elle inspirait alors un fanatisme réel à cette masse inerte qui ne juge des choses que par les mots et qui croit impérissable tout ce que la loi proclame sacré. On ne se contenta pas de crier : Vive le roi! on cria aussi : Vive Sa Majesté! Les acclamations d'une partie du peuple se vengeaient des offenses de l'autre partie et faisaient ainsi revivre ces titres qu'un décret avait tenté d'effacer. On applaudit jusqu'à la réinstallation du fauteuil royal à côté de celui du président. Il semblait aux royalistes que ce fauteuil fût un trône où la nation rasseyait la monarchie. Le roi parla debout et découvert. Son discours fut rassurant pour les esprits, touchant pour les cœurs. S'il n'avait pas l'accent de l'enthousiasme, il avait l'accent de la bonne foi. « Pour que nos travaux, dit-il, pro-« duisent le bien qu'on doit en attendre, il faut « qu'entre le corps législatif et le roi il règne « une constante harmonie et une confiance inal-« térable. Les ennemis de notre repos ne cher-« cheront que trop à nous désunir; mais que « l'amour de la patrie nous rallie et que l'intérêt « public nous rende inséparables! Ainsi, la puis-« sance publique se déploiera sans obstacle; « l'administration ne sera pas tourmentée par de « vaines terreurs; les propriétés et la croyance « de chacun seront également protégées. Il ne « restera plus à personne de prétexte pour vivre « éloigné d'un pays où les lois seront en vigueur « et où tous les droits seront respectés. » Cette allusion aux émigrés et cet appel indirect aux frères du roi firent courir dans tous les rangs un frémissement de joie et d'espérance.

Le président Pastoret, constitutionnel modéré, homme agréable à la fois au roi et au peuple,

parce qu'avec les doctrines du pouvoir il avait l'habileté du diplomate et le langage de la constitution, répondit : « Sire, votre présence au « milieu de nous est un nouveau serment que « vous prêtez à la patrie. Les droits du peuple « étaient oubliés et tous les pouvoirs confondus. « Une constitution est née, et avec elle la liberté « française : vous devez la chérir comme citoyen, « comme roi vous devez la maintenir et la dé- « fendre. Loin d'ébranler votre puissance, elle « l'a affermie. Elle vous a donné des amis dans « tous ceux qu'on appelait autrefois vos sujets. « Vous avez besoin d'être aimé des Français! « disiez-vous il y a quelques jours dans ce temple « de la Patrie. Et nous aussi nous avons besoin « d'être aimés de vous. La constitution vous a « fait le premier monarque du monde, votre « amour pour elle placera Votre Majesté au rang « des rois les plus chéris. Forts de notre union, « nous en sentirons bientôt l'influence salutaire. « Épurer la législation, ranimer le crédit public, « comprimer l'anarchie, tel est notre devoir, « tels sont nos vœux, tels sont les vôtres, sire : « les bénédictions des Français en seront le « prix. »

Cette journée rouvrit le cœur du roi et de la reine à l'espérance; ils crurent avoir retrouvé un peuple, la Révolution crut avoir retrouvé son roi. Les souvenirs de Varennes parurent ensevelis. La popularité eut un de ces souffles d'un jour qui purifient le ciel un moment et qui trompent ceux-là mêmes qui ont tant appris à s'en défier. La famille royale voulut du moins en jouir et en faire jouir surtout le Dauphin et Madame : ces deux enfants ne connaissaient du peuple que sa colère; ils n'avaient aperçu la nation qu'à travers les baïonnettes du 6 octobre, sous les haillons de l'émeute ou dans la poussière du retour de Varennes. Le roi voulait qu'ils la vissent dans son calme et dans son amour, car il élevait son fils pour aimer ce peuple et non pour venger ses offenses. Dans son supplice de tous les jours, ce qui le faisait le plus souffrir, c'étaient moins ses propres humiliations que l'ingratitude et les torts du peuple. Être méconnu de la nation lui paraissait plus dur que d'être persécuté par elle. Un moment de justice de la part de l'opinion lui faisait oublier deux ans d'outrages. Il alla le soir au Théâtre-Italien avec la reine, madame Élisabeth et ses enfants. Les espérances du jour, ses paroles du matin, ses traits empreints de confiance et de bonté, la beauté des deux princesses, la grâce naïve des enfants produisirent sur les spectateurs une de ces impressions où la pitié se mêle au respect, et où l'enthousiasme amollit le cœur jusqu'à l'attendrissement.

La salle retentit d'applaudissements à plusieurs reprises, quelquefois de sanglots; tous les regards tournés vers la loge royale semblaient vouloir porter au roi et aux princesses les muettes réparations de tant d'insultes. La foule ne résiste jamais à la vue des enfants; il y a des mères dans toutes les foules. Le Dauphin, enfant charmant, assis sur les genoux de la reine et absorbé par le jeu des acteurs, répétait naïvement leurs gestes à sa mère, comme pour lui faire comprendre la pièce. Ce calme insouciant de l'innocence entre deux orages, ces jeux d'enfant au pied d'un trône si près de devenir un échafaud, ces épanouissements du cœur de la reine si longtemps fermé à toute joie et à toute sécurité, tout cela faisait monter des larmes à toutes les paupières : le roi lui-même en versa. Il y a des moments en révolution où la foule la plus irritée devient douce et miséricordieuse; c'est quand elle laisse parler en elle la nature et non la politique, et qu'au lieu de se sentir peuple elle se sent homme! Paris eut alors un de ces moments : il dura peu.

V

L'Assemblée était pressée de ressaisir la passion publique, qu'un attendrissement passager lui enlevait. Elle rougissait déjà de sa modération d'un jour et cherchait à semer de nouveaux ombrages entre le trône et la nation. Un parti nombreux dans son sein voulait pousser les choses à leurs conséquences et tendre la situation jusqu'à ce qu'elle se rompît. Ce parti avait besoin pour cela d'agitation, le calme ne convenait pas à ses desseins. Il avait des ambitions élevées comme ses talents, ardentes comme sa jeunesse, impatientes comme sa soif de situation. L'Assemblée constituante, composée d'hommes mûrs, assis dans l'État, classés dans la hiérarchie sociale, n'avait eu que l'ambition des idées de la liberté et de la gloire; l'Assemblée nouvelle avait celle du bruit, de la fortune et du pouvoir. Formée d'hommes obscurs, pauvres et inconnus, elle aspirait à conquérir tout ce qui lui manquait.

Ce dernier parti, dont Brissot était le publiciste, Péthion la popularité, Vergniaud le génie, le parti des Girondins le corps, entrait en scène avec l'audace et l'unité d'une conjuration. C'était la bourgeoisie triomphante, envieuse, remuante,

éloquente, l'aristocratie du talent, voulant conquérir et exploiter à elle seule la liberté, le pouvoir et le peuple. L'Assemblée se composait par portions inégales de trois éléments : les constitutionnels, parti de la liberté aristocratique et de la monarchie modérée; les Girondins, parti du mouvement continué jusqu'à ce que la Révolution tombât dans leurs mains; les Jacobins, parti du peuple et de la philosophie en action : le premier, transaction et transition; le second, audace et intrigue; le troisième, fanatisme et dévouement. De ces deux derniers partis, le plus hostile au roi n'était pas le parti jacobin. L'aristocratie et le clergé détruits, ce parti ne répugnait pas au trône; il avait à un haut degré l'instinct de l'unité du pouvoir : ce n'est pas lui qui demanda le premier la guerre et qui prononça le premier le mot de république; mais il prononça le premier et souvent le mot de dictature; le mot de république appartient à Brissot et aux Girondins. Si les Girondins, à leur avénement à l'Assemblée, s'étaient joints au parti constitutionnel pour sauver la constitution en la modérant, et la Révolution en ne poussant pas à la guerre, ils auraient sauvé leur parti et dominé le trône. L'honnêteté, qui manquait à leur chef, manqua à leur conduite; l'intrigue les entraîna. Ils se firent les agitateurs d'une Assemblée dont ils pouvaient être les hommes d'État. Ils n'avaient pas la foi à la république, ils en simulèrent la conviction. En révolution, les rôles sincères sont les seuls rôles habiles. Il est beau de mourir victime de sa foi, il est triste de mourir dupe de son ambition.

VI

Trois causes de trouble agitaient les esprits au moment où l'Assemblée prenait les affaires : le clergé, l'émigration, la guerre imminente.

L'Assemblée constituante avait fait une grande faute en s'arrêtant à une demi-mesure dans la réforme du clergé en France. Mirabeau lui-même avait faibli dans cette question. La Révolution n'était, au fond, que l'insurrection légitime de la liberté politique contre le despotisme et de la liberté religieuse contre la domination légale du catholicisme, devenu institution politique. La constitution avait émancipé le citoyen; il fallait émanciper le fidèle et arracher les consciences à l'État pour les rendre à elles-mêmes, à la raison individuelle et à Dieu. C'est ce que voulait la philosophie, qui n'est que l'expression rationnelle du génie.

Les philosophes de l'Assemblée constituante reculèrent devant les difficultés de cette œuvre. Au lieu d'une émancipation, ils firent une transaction avec la puissance du clergé, les influences redoutées de la cour de Rome, et les habitudes invétérées du peuple. Ils se contentèrent de relâcher le lien qui enchaînait l'État à l'Église : leur devoir était de le rompre. Le trône était enchaîné à l'autel, ils voulurent enchaîner l'autel au trône. Ce n'était que déplacer la tyrannie; faire opprimer la conscience par la loi, au lieu de faire opprimer la loi par la conscience.

La constitution civile du clergé fut l'expression de cette fausse situation réciproque. Le clergé fut dépouillé de ces dotations, en biens inaliénables, qui décimaient la propriété et la population en France. On lui enleva ses bénéfices, ses abbayes et ses dîmes, féodalité de l'autel. Il reçut en échange une dotation en traitements prélevés sur l'impôt. Comme condition de ce pacte, qui laissait au clergé fonctionnaire une existence, une influence et un personnel puissant de ministres du culte salariés par l'État, on lui demanda de prêter serment à la constitution. Cette constitution renfermait des articles qui attentaient à la suprématie spirituelle et aux priviléges administratifs de la cour de Rome : le catholicisme s'inquiéta, protesta. Les consciences furent froissées. La Révolution, jusque-là exclusivement politique, devint schisme aux yeux d'une partie du clergé et des fidèles. Parmi les évêques et parmi les prêtres, les uns prêtèrent le serment civil, qui leur garantissait leur existence; les autres le refusèrent, ou, après l'avoir prêté, le rétractèrent. De là trouble dans les esprits, agitation dans les consciences, division dans les temples. La plupart des paroisses eurent deux ministres : l'un, prêtre constitutionnel, salarié et protégé par le gouvernement; l'autre, réfractaire, refusant le serment, privé du traitement, chassé de l'église, et élevant autel contre autel, dans quelque chapelle clandestine ou en plein champ. Ces deux ministres du même culte s'excommuniaient l'un l'autre : l'un au nom de la constitution, l'autre au nom du pape et de l'Église. La population se partageait entre eux, selon l'esprit plus ou moins révolutionnaire de la province. Dans les villes et dans les pays avancés, le culte constitutionnel s'exerçait presque sans partage. Dans les campagnes et dans les départements arriérés, le prêtre non assermenté devenait un tribun sacré,

qui, du pied de l'autel ou du haut de la chaire, agitait le peuple et lui soufflait, avec l'horreur du sacerdoce constitutionnel et schismatique, la haine du gouvernement qui le protégeait. Ce n'étaient encore ni la persécution, ni la guerre civile, mais c'étaient leurs préludes certains.

Le roi avait signé avec répugnance, et comme contraint, la constitution civile du clergé; mais il l'avait fait uniquement comme roi, et en réservant sa liberté et la foi de sa conscience. Il était chrétien et catholique dans toute la simplicité de l'Évangile et dans toute l'humilité de l'obéissance à l'Église. Les reproches qu'il avait reçus de Rome, pour avoir ratifié par sa faiblesse le schisme en France, déchiraient sa conscience et agitaient son esprit. Il n'avait pas cessé de négocier officiellement ou secrètement avec le pape, pour obtenir du chef de l'Église ou une indulgente concession aux nécessités de la religion en France, ou de prudentes temporisations. Il ne pouvait qu'à ce prix retrouver la paix de son âme. Rome inexorable ne lui avait concédé que sa pitié. Des bulles fulminantes circulaient, par la main des prêtres non assermentés, sur la tête des populations, et ne s'arrêtaient qu'au pied du trône. Le roi tremblait de les voir éclater, un jour, sur sa propre tête.

D'un autre côté, il sentait que la nation, dont il était le chef légal, ne lui pardonnerait pas de la sacrifier à ses scrupules religieux. Placé ainsi entre les menaces du ciel et les menaces de son peuple, il ajournait de tous ses efforts les condamnations de Rome ou les résolutions de l'Assemblée. L'Assemblée constituante avait compris cette anxiété de la conscience du roi et les dangers de la persécution. Elle avait donné du temps au roi et de la longanimité aux consciences; elle n'avait pas mis la main dans la foi du simple fidèle. Chacun était libre de prier avec le prêtre de son choix. Le roi avait usé le premier de cette liberté, et il n'avait point ouvert la chapelle des Tuileries au culte constitutionnel. Le choix de son confesseur indiquait assez le choix de sa conscience. L'homme protestait en lui contre les nécessités politiques que subissait le roi. Les Girondins voulaient le contraindre à se prononcer. S'il leur cédait, il perdait de sa dignité; s'il leur résistait, il perdait les derniers restes de sa popularité. Le contraindre à se décider était un bénéfice pour les Girondins.

La passion publique servait leurs desseins. Les troubles religieux commencèrent à prendre un caractère politique. Dans l'ancienne Bretagne, les prêtres assermentés devinrent l'objet de l'horreur du peuple. Leurs prières passèrent pour des malédictions. On fuyait leur contact. Les prêtres réfractaires retenaient tout leur troupeau. On voyait des attroupements de plusieurs milliers d'âmes suivre, le dimanche, leur ancien pasteur, et aller chercher dans des chapelles situées à deux ou trois lieues des habitations, ou dans des ermitages reculés, des sanctuaires qui ne fussent pas souillés par les cérémonies du culte constitutionnel. A Caen, le sang avait coulé dans la cathédrale même où le prêtre réfractaire disputait l'autel au prêtre assermenté. Les mêmes désordres menaçaient de se propager dans tout le royaume. Partout deux pasteurs et un troupeau divisé. Les haines, qui allaient déjà jusqu'aux insultes, devaient bientôt aller jusqu'au sang. La moitié du peuple, inquiète dans sa foi, revenait à l'aristocratie par amour pour son culte. L'Assemblée pouvait s'aliéner ainsi l'élément populaire, qui l'avait fait triompher de la royauté. Il fallait pourvoir à ce péril inattendu.

Il n'y avait que deux moyens d'éteindre cet incendie dans son foyer : ou une liberté des consciences fortement maintenue par le pouvoir exécutif, ou la persécution contre les ministres de l'ancien culte. L'Assemblée indécise flottait entre ces deux partis. Sur un rapport de Gallois et de Gensonné, envoyés comme commissaires civils dans les départements de l'Ouest pour y étudier les causes de l'agitation et l'esprit du peuple, la discussion s'ouvrit. Fauchet, prêtre assermenté, prédicateur célèbre, depuis évêque constitutionnel du Calvados, prit le premier la parole. C'était un de ces hommes qui, sous l'habit ecclésiastique, cachaient le cœur d'un philosophe. Novateurs par l'esprit, prêtres par état, sentant la contradiction profonde entre leur opinion et leur caractère, une religion nationale, un christianisme révolutionnaire, était le seul moyen qui leur restait pour concilier leur intérêt et leur politique. Leur foi, tout académique, n'était qu'une bienséance religieuse. Ils voulaient transformer insensiblement le catholicisme en code de morale, où le dogme ne fût plus qu'un symbole contenant pour le peuple de saintes vérités, et qui, dépouillé de plus en plus des fictions sacrées, fît passer insensiblement l'esprit humain à un déisme symbolique, dont le temple ne serait plus que la chaire, et dont le Christ ne serait plus que le Platon divinisé. Fauchet avait l'esprit hardi d'un sectaire et l'intrépidité d'un homme de résolution.

VII

« On nous accuse de vouloir persécuter. On « nous calomnie. Point de persécution. Le fanatisme en est avide, la vraie religion la repousse, « la philosophie en a horreur. Gardons-nous « d'emprisonner les réfractaires, de les exiler, « même de les déplacer. Qu'ils pensent, disent, « écrivent tout ce qu'ils voudront contre nous. « Nous opposerons nos pensées à leurs pensées, « nos vérités à leurs erreurs, notre charité à « leur haine. Le temps fera le reste. Mais, en « attendant son infaillible triomphe, il faut trouver un moyen efficace et prompt pour les empêcher de soulever les esprits faibles et de « souffler la contre-révolution. Une contre-révolution! Ce n'est pas là une religion, messieurs! « Le fanatisme n'est pas compatible avec la « liberté. Voyez plutôt les ministres. Ils voudraient nager dans le sang des patriotes. Ce « sont là leurs expressions. En comparaison de « ces prêtres, les athées sont des anges. (*On applaudit.*) Cependant, je le répète, tolérons-les, « mais ne les payons pas. Ne les payons pas pour « déchirer la patrie. C'est à cette seule mesure « qu'il faut nous borner. Supprimez toute pension sur le trésor national aux prêtres non « assermentés. Il ne leur est rien dû qu'à titre « de service à l'Eglise. Quel service rendent-ils? « Ils invoquent la ruine de nos lois. Ils suivent, « disent-ils, leur conscience! Faut-il solder des « consciences qui les poussent aux derniers crimes contre la nation? La nation les supporte, « n'est-ce pas assez? Ils invoquent l'article de la « constitution qui dit : « Les traitements des « ministres du culte catholique font partie de « la dette nationale. » Sont-ils ministres du « culte catholique? Est-ce que l'État reconnait « d'autre catholicisme que le sien? S'ils veulent « en pratiquer un autre, libre à eux et à leurs « sectateurs! La nation permet tous les cultes, « mais elle n'en paye qu'un. Et quelle fortune « pour la nation de se libérer de 30 millions de « rente qu'elle paye follement à ses plus implacables ennemis! (*Bravos.*) Pourquoi ces phalanges de prêtres qui ont abjuré leur ministère, ces légions de chanoines et de moines, « ces cohortes d'abbés, prieurs, bénéficiers de « toute espèce, qui n'étaient remarquables autrefois que par leur afféterie, leur inutilité, « leurs intrigues, leur vie licencieuse; qui ne le « sont aujourd'hui que par une fureur active, par « leurs complots, par leur haine infatigable contre « la Révolution? Pourquoi payerions-nous cette « armée de servitude sur les fonds de la nation? « Que font-ils? Ils prêchent l'émigration, ils « exportent le numéraire, ils fomentent les conjurations du dedans et du dehors contre nous. « Allez, disent-ils aux nobles, combinez vos attaques avec l'étranger; que tout nage dans le « sang, pourvu que nous recouvrions nos privilèges! Voilà leur Église! Si l'enfer en avait « une sur la terre, c'est ainsi qu'elle parlerait. « Qui osera dire qu'il faut la soudoyer?... »

Torné, évêque constitutionnel de Bourges, répondit à l'abbé Fauchet comme Fénélon aurait répondu à Bossuet. Il démontra que dans la bouche de son adversaire la tolérance avait aussi son fanatisme et sa cruauté : « On vous propose des « remèdes violents à des maux que la colère ne « peut qu'envenimer, c'est une condamnation à « la faim qu'on vous demande contre nos confrères non assermentés. De simples erreurs « religieuses doivent rester étrangères au législateur. Les prêtres ne sont pas coupables, ils « sont égarés. Quand l'œil de la loi tombe sur « ces erreurs de la conscience, elle les envenime; le meilleur moyen de les guérir, c'est « de ne pas les voir. Punir par le supplice de la « faim de simples et innocentes erreurs, ce serait « un opprobre en législation, une horreur en « morale; le législateur laisse à Dieu le soin de « venger sa gloire s'il la croit violée par un culte « indécent. Voudriez-vous, au nom de la tolérance, recréer une inquisition qui n'aurait pas « même, comme l'autre, l'excuse du fanatisme? « Quoi! messieurs, vous transformerez en proscripteurs arbitraires les fondateurs de la « liberté? Vous jugerez, vous exilerez, vous « emprisonnerez en masse des hommes parmi « lesquels, s'il y a quelques coupables, il y a encore plus d'innocents? Les crimes ne sont plus « individuels, et l'on sera coupable par catégorie; « mais fussent-ils tous et tous également coupables, auriez-vous la cruauté de frapper à la « fois cette multitude de têtes, quand, en pareil « cas, les despotes les plus cruels se contentent « de décimer? Qu'avez-vous donc à faire? Une « seule chose : être conséquents et fonder par la « tolérance la liberté pratique, la coexistence paisible des cultes différents. Pourquoi nos confrères ne jouiraient-ils pas de la faculté d'adorer, à côté de nous, le même Dieu, pendant « que dans nos villes, où nous leur refuserions « le droit de célébrer nos saints mystères, nous « permettrions aux païens de célébrer les mys-

« tères d'Isis et d'Osiris, au mahométan d'invoquer son prophète, au rabbin d'offrir ses holocaustes? Jusqu'où, me direz-vous, ira cette étrange tolérance? Et jusqu'où, vous dirai-je à mon tour, porterez-vous l'arbitraire et la persécution? Quand la loi aura réglé les rapports des actes civils, la naissance, le mariage, les sépultures, avec les actes religieux par lesquels le chrétien les consacre, quand la loi permettra sur les deux autels le même sacrifice, par quelle inconséquence n'y laisserait-elle pas couler la vertu des mêmes sacrements? Ces temples, dira-t-on encore, seront les conciliabules des factieux! Oui, s'ils sont clandestins comme les persécuteurs voudraient les faire; mais, si ces temples sont ouverts et libres, l'œil de la loi y pénétrera comme partout; ce ne sera plus la foi, ce sera le crime qu'elle y surveillera et qu'elle y atteindra; et que craignez-vous? Le temps est pour vous: cette classe des non-assermentés s'éteindra sans se renouveler; un culte salarié par des individus et non par l'État tend à s'affaiblir constamment; les factions du moins qu'anime au commencement la diversité des croyances s'adoucissent et se concilient dans la liberté. Voyez l'Allemagne! voyez la Virginie, où des cultes opposés s'empruntent mutuellement les mêmes sanctuaires, et où les sectes différentes fraternisent dans le même patriotisme! Voilà à quoi il faut tendre; c'est de ces principes qu'il faut graduellement inonder le peuple. La lumière doit être le grand précurseur de la loi. Laissons au despotisme de préparer par l'ignorance ses esclaves à ses commandements. »

VIII

Ducos, jeune et généreux Girondin, chez qui l'enthousiasme de l'honnête l'emportait sur les tendances de son parti, demanda l'impression de ce discours. Sa voix se perdit au milieu des applaudissements et des murmures, témoignage de l'indécision et de la partialité des esprits. Fauchet répliqua à la séance suivante et démontra la connexité des troubles civils et des querelles religieuses. « Les prêtres, dit-il, sont une tyrannie dépossédée et qui tient encore dans les consciences les fils mal rompus de sa puissance. C'est une faction irritée et non désarmée! C'est la plus dangereuse des factions. »

Gensonné parla en homme d'État et conseilla la tolérance envers les prêtres consciencieux, la répression sévère mais légale envers les prêtres perturbateurs. Pendant cette discussion, les courriers arrivés des départements apportaient chaque jour la nouvelle de nouveaux désordres. Partout les prêtres constitutionnels étaient insultés, chassés, massacrés au pied des autels; les églises des campagnes, fermées par ordre de l'Assemblée nationale, étaient enfoncées à coups de hache; les prêtres réfractaires y rentraient, portés par le fanatisme du peuple. Trois villes étaient assiégées, et sur le point d'être incendiées par les habitants des campagnes. La guerre civile menaçante semblait préluder à la contre-révolution. « Voilà, s'écria Isnard, où vous conduisent la tolérance et l'impunité qu'on vous prêche! »

Isnard, député de la Provence, était le fils d'un parfumeur de Grasse. Son père l'avait élevé pour les lettres et non pour le commerce : il avait fait dans l'antiquité grecque et romaine l'étude de la politique. Il avait dans l'âme l'idéal d'un Gracque, il en avait le courage dans le cœur et l'accent dans la voix; très-jeune encore, son éloquence avait les bouillonnements de son sang; sa parole n'était que le feu de sa passion, coloré par une imagination du Midi; son langage se précipitait comme les pulsations rapides de l'impatience. C'était l'élan révolutionnaire personnifié. L'Assemblée le suivait haletante, et arrivait avec lui à la fureur avant d'arriver à la conviction. Ses discours étaient des odes magnifiques qui élevaient la discussion jusqu'au lyrisme, et l'enthousiasme jusqu'à la convulsion; ses gestes tenaient du trépied plus que de la tribune : il était le Danton de la Gironde, dont Vergniaud devait être le Mirabeau.

IX

C'était la première fois qu'il se levait dans l'Assemblée. « Oui, dit-il, voilà où vous conduit l'impunité; elle est toujours la source des grands crimes, et aujourd'hui elle est la seule cause de la désorganisation sociale où nous sommes plongés. Les systèmes de tolérance qu'on vous a proposés seraient bons pour des temps de calme; mais doit-on tolérer ceux qui ne veulent tolérer ni la constitution ni les lois? Sera-ce quand le sang français aura teint les flots de la mer que vous sentirez enfin les dangers de l'indulgence? Il est temps que tout se soumette à la volonté de la nation; que tiares, diadèmes et encensoirs cèdent enfin au sceptre des lois.

« Les faits qui viennent de vous être exposés ne « sont que le prélude de ce qui va se passer dans « le reste du royaume. Considérez les circonstances de ces troubles et vous verrez qu'ils sont « l'effet d'un système désorganisateur contemporain de la constitution : ce système est né là. « (*Il montre du geste le côté droit.*) Il est sanctionné à la cour de Rome. Ce n'est pas un véritable fanatisme que nous avons à démasquer, « ce n'est que l'hypocrisie ! Les prêtres sont des « perturbateurs privilégiés qui doivent être punis « de peines plus sévères que les simples particuliers. La religion est un instrument tout-puissant. Le prêtre, dit Montesquieu, prend l'homme « au berceau et l'accompagne jusqu'à la tombe : « est-il étonnant qu'il ait tant d'empire sur l'esprit « du peuple, et qu'il faille faire des lois pour que, « sous prétexte de religion, il ne trouble pas la « paix publique? Or, quelle peut être cette loi? « Je soutiens qu'il n'y en a qu'une d'efficace : c'est « l'exil hors du royaume. (*Les tribunes courent ces mots de longs applaudissements.*) Ne voyez-vous pas qu'il faut séparer le prêtre factieux « du peuple qu'il égare, et renvoyer ces pestiférés dans les lazarets de l'Italie et de Rome? « Cette mesure, me dit on, est trop sévère. Quoi ! « vous êtes donc aveugles et sourds à tout ce qui « se passe? Ignorez-vous qu'un prêtre peut faire « plus de mal que tous vos ennemis? On répond : « Il ne faut pas persécuter. Je réplique que punir « n'est pas persécuter. Je réponds encore à ceux « qui répètent ce que j'ai entendu dire ici à l'abbé « Maury, que rien n'est plus dangereux que de « faire des martyrs : ce danger n'existe que quand « vous avez à frapper des fanatiques de bonne « foi ou des hommes vraiment saints qui pensent « que l'échafaud est le marchepied du ciel. Ici ce « n'est pas le cas; car s'il existe des prêtres qui, « de bonne foi, réprouvent la constitution, ceux-là ne troublent pas l'ordre public. Ceux qui le « troublent sont des hommes qui ne pleurent sur « la religion que pour recouvrer leurs privilèges « perdus; ce sont ceux-là qu'il faut punir sans « pitié, et certes ne craignez pas d'augmenter par « là la force des émigrants : car on sait que le « prêtre est lâche, aussi lâche qu'il est vindicatif; qu'il ne connaît d'autre arme que celle de « la superstition, et qu'accoutumé à combattre « dans l'arène mystérieuse de la confession, il « est nul sur tout autre champ de bataille. Les « foudres de Rome s'éteindront sur le bouclier « de la Liberté. Les ennemis de votre régénération ne se lasseront pas; non, ils ne se lasseront pas de crimes tant que vous leur en laisserez les moyens. Il faut que vous les vainquiez « ou que vous soyez vaincus par eux : quiconque « ne voit pas cela est aveugle. Ouvrez l'histoire, « vous verrez les Anglais soutenir pendant cinquante ans une guerre désastreuse pour défendre leur révolution. Vous verrez en Hollande « des flots de sang couler dans la guerre contre « Philippe d'Espagne. Quand, de nos jours, les « Philadelphiens ont voulu être libres, n'avez-vous pas vu aussitôt la guerre dans les deux « mondes? Vous avez été témoins des malheurs « récents du Brabant. Et vous croyez que votre « révolution qui a enlevé au despotisme son sceptre, à l'aristocratie ses privilèges, à la noblesse « son orgueil, au clergé son fanatisme, une révolution qui a tari tant de sources d'or sous la « main du prêtre, déchiré tant de frocs, abattu « tant de théories, qu'une telle révolution, dis-je, vous pardonnera? Non, non! Il faut un « dénoûment à cette révolution ! Je dis que, sans « le provoquer, il faut marcher vers ce dénoûment avec intrépidité. Plus vous tarderez, plus « votre triomphe sera difficile et arrosé de sang.» (*De violents murmures s'élèvent dans une partie de la salle.*)

« Mais ne voyez-vous pas, reprend Isnard, « que tous les contre-révolutionnaires se tiennent et ne vous laissent d'autre parti que celui « de les vaincre? Il vaut mieux avoir à les combattre pendant que les citoyens sont encore en « haleine et qu'ils se souviennent des dangers « qu'ils ont courus, que de laisser le patriotisme « se refroidir! N'est-il pas vrai que nous ne « sommes déjà plus ce que nous étions dans la « première année de la liberté? (*Une partie de la salle applaudit, l'autre se soulève.*) Alors, si le « fanatisme eût levé la tête, la loi l'aurait abattue ! Votre politique doit être de forcer la victoire à se prononcer. Poussez à bout vos ennemis, vous les ramènerez par la crainte ou vous « les soumettrez par le glaive. Dans les grandes « circonstances, la prudence est une faiblesse. « C'est surtout à l'égard des révoltés qu'il faut « être tranchant. Il faut les écraser dès qu'ils se « lèvent. Si on les laisse se rassembler et se faire « des partisans, alors ils se répandent dans l'empire comme un torrent que rien ne peut plus « arrêter. C'est ainsi qu'agit le despotisme, et « voilà comment un seul individu retient sous « son joug tout un peuple. Si Louis XVI eût « employé ces grands moyens pendant que la « Révolution n'était encore éclose que dans les

« pensées, nous ne serions pas ici ! Cette rigueur « est un crime dans un despote, elle est une vertu « dans une nation. Les législateurs qui reculent « devant ces moyens extrêmes sont lâches et « coupables; car, quand il s'agit d'attentat à la « liberté politique, pardonner le crime c'est le « partager. (*On applaudit de nouveau.*)

« Une pareille rigueur fera peut-être couler « le sang, je le sais! Mais, si vous ne l'employez « pas, n'en coulera-t-il pas bien plus encore? « La guerre civile n'est-elle pas un plus grand « désastre? Coupez le membre gangrené pour « sauver le corps. L'indulgence est un piége où « l'on vous pousse. Vous vous trouverez abandonnés par la nation pour n'avoir pas osé la « soutenir ni su la défendre. Vos ennemis ne « vous haïront pas moins; vos amis perdront « confiance en vous. La loi, c'est mon dieu; je « n'en ai pas d'autre. Le bien public, voilà mon « culte! Vous avez déjà frappé les émigrants; « encore un décret contre les prêtres perturbateurs et vous aurez conquis dix millions de « bras! Mon décret est en deux mots : Assujettissez tout Français, prêtre ou non, au serment civique, et décidez que tout homme qui « ne le signera pas sera privé de tout traitement « et de toute pension. En saine politique, on « peut ordonner de sortir du royaume à celui « qui ne signe pas le contrat social. Qu'est-il « besoin de preuves contre le prêtre? S'il y a « plainte seulement contre lui de la part des « citoyens avec lesquels il demeure, qu'il soit à « l'instant chassé! Quant à ceux contre lesquels « le code pénal prononcerait des peines plus « sévères que l'exil, il n'y a qu'une mesure à leur « appliquer : *la mort!* »

X

Ce discours, qui poussait le patriotisme jusqu'à l'impiété et qui faisait du salut public je ne sais quel dieu implacable à qui il fallait sacrifier même l'innocent, excita un frénétique enthousiasme dans les rangs du parti girondin, une sévère indignation dans les rangs du parti modéré. « Demander l'impression d'un pareil discours, « dit Lecoz, évêque constitutionnel, c'est demander l'impresssion d'un code d'athéisme. Il est « impossible qu'une société existe si elle n'a pas « une morale immuable dérivant de l'idée d'un « Dieu. » Les rires et les murmures accueillirent cette religieuse protestation. Le décret contre les prêtres, présenté par François de Neufchâteau et adopté par le comité de législation, fut enfin porté en ces termes :

« Tout ecclésiastique non assermenté est tenu « de se présenter dans la huitaine par-devant « sa municipalité et d'y prêter le serment civique.

« Ceux qui s'y refuseront ne pourront désormais toucher aucun traitement ou pension sur « le trésor public.

« Il sera composé tous les ans une masse des « pensions dont ces ecclésiastiques auront été « privés. Cette somme sera répartie entre les « quatre-vingt-trois départements pour être employée en travaux de charité et en secours aux « indigents invalides.

« Ces prêtres seront, en outre, par le seul fait « du refus de serment, réputés suspects de « révolte et particulièrement surveillés.

« On pourra, en conséquence, les éloigner de « leur domicile et leur en assigner un autre.

« S'ils se refusent à ce changement imposé de « domicile, ils seront emprisonnés.

« Les églises employées au culte salarié par « l'État ne pourront servir à aucun autre culte. « Les citoyens pourront louer les autres églises « ou chapelles et y faire pratiquer leur culte. « Mais cette faculté est interdite aux prêtres non « assermentés et suspects de révolte. »

XI

Ce décret, qui créait plus de fanatisme qu'il n'en étouffait, et qui distribuait la liberté des cultes non comme un droit, mais comme une faveur, porta la tristesse dans le cœur des fidèles, la révolte dans la Vendée, la persécution partout. Suspendu comme une arme terrible sur la conscience du roi, il fut envoyé à son acceptation.

Les Girondins se réjouirent de tenir ainsi le malheureux prince entre leur loi et sa foi : schismatique s'il acceptait le décret, traître à la nation s'il le refusait. Triomphants de cette victoire, ils marchèrent à une autre.

Après avoir forcé la main du monarque à frapper sur la religion de sa conscience, ils voulurent le forcer à frapper sur la noblesse et sur ses propres frères. Ils soulevèrent la question des émigrés. Le roi et les ministres les avaient prévenus. Aussitôt après l'acceptation de la constitution, Louis XVI avait formellement renoncé à toute conjuration intérieure ou extérieure pour

recouvrer sa puissance. La toute-puissance de l'opinion l'avait convaincu de la vanité de tous les plans qu'on lui présentait pour la vaincre. Le calme momentané des esprits après tant de secousses, l'accueil dont il avait été l'objet à l'Assemblée, au Champ-de-Mars, au théâtre; la liberté et les honneurs qu'on lui avait rendus dans son palais l'avaient persuadé que, si la constitution avait des fanatiques, la royauté n'avait pas d'implacables ennemis dans son royaume. Il croyait la constitution exécutable dans beaucoup de ses dispositions, impraticable dans quelques autres. Le gouvernement qu'on lui imposait lui semblait une expérience, pour ainsi dire, philosophique, que la nation voulait faire avec son roi. Il n'oubliait qu'une chose : c'est que les expériences des peuples sont des catastrophes. Un roi qui accepte des conditions de gouvernement impossibles accepte d'avance son renversement. L'abdication réfléchie et volontaire est plus royale que cette abdication journalière à subir par la dégradation du pouvoir. Un roi y sauve, sinon sa vie, du moins sa dignité. Il est plus séant à la majesté royale de descendre que d'être précipitée. Du moment qu'on n'y est plus roi, le trône est la dernière place du royaume.

Quoi qu'il en soit, le roi témoigna franchement à ses ministres l'intention d'exécuter loyalement la constitution et de s'associer sans aucune réserve ni arrière-pensée aux volontés et aux destinées de la nation. La reine elle-même, par un de ces retours imprévus et fugitifs du cœur des femmes, se jeta, avec la confiance du désespoir, dans le parti de la constitution. « Allons, dit-elle à M. Bertrand de Molleville, ministre et confident du roi, du courage! j'espère qu'avec de la patience, de la fermeté et de la suite, tout n'est pas encore perdu. »

Le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, écrivit, par les ordres du roi, aux commandants des ports une lettre signée par le roi. « Je « suis informé, disait le roi dans cette circu- « laire, que les émigrations se multiplient dans le « corps de la marine; comment se peut-il que « des officiers d'un corps dont la gloire me fut « toujours si chère et qui m'ont donné, dans « tous les temps, des preuves de leur attache- « ment, s'égarent au point de perdre de vue ce « qu'ils doivent à la patrie, à moi, à eux-mêmes? « Ce parti extrême eût paru moins étonnant il « y a quelque temps, quand l'anarchie était au « comble et qu'on n'en apercevait pas le terme; « mais aujourd'hui que la nation veut le retour « à l'ordre et la soumission aux lois, est-il pos- « sible que de généreux et fidèles marins son- « gent à se séparer de leur roi? Dites-leur qu'ils « restent où la patrie les appelle. L'exécution « exacte de la constitution est aujourd'hui le « moyen le plus sûr d'apprécier ses avantages « et de connaître ce qui peut manquer à sa per- « fection. C'est votre roi qui vous demande de « rester à votre poste, comme il reste au sien. « Vous auriez regardé comme un crime de ré- « sister à ses ordres, vous ne vous refuserez pas « à ses prières. »

Il écrivit aux officiers généraux et aux commandants des troupes de terre : « En acceptant « la constitution, j'ai promis de la maintenir au « dedans et de la défendre contre les ennemis du « dehors; cet acte solennel doit bannir toute « incertitude. La loi et le roi sont désormais « confondus. L'ennemi de la loi devient celui du « roi. Je ne puis regarder comme sincèrement « dévoués à ma personne ceux qui abandonnent « leur patrie dans le moment où elle a le plus « besoin de leurs services. Ceux-là seuls me « sont attachés qui suivent mon exemple et qui « se confédèrent avec moi pour opérer le salut « public, et qui restent inséparables de la desti- « née de l'empire! »

Enfin, il ordonna au ministre des affaires étrangères, Delessart, de publier la proclamation suivante adressée aux Français émigrés. « Le roi, y disait-il, informé qu'un grand nombre « de Français émigrés se retirent sur les terres « étrangères, ne peut voir, sans en être affecté, « une émigration si considérable. Bien que la « loi permette à tous les citoyens la libre sortie « du royaume, le roi doit les éclairer sur leurs « devoirs et sur les regrets qu'ils se préparent. « S'ils croient me donner par là une preuve de « leur affection, qu'ils se détrompent. Mes vrais « amis sont ceux qui se réunissent à moi pour « faire exécuter les lois, rétablir l'ordre et la « paix dans le royaume. Quand j'ai accepté la « constitution, j'ai voulu faire cesser les dis- « cordes civiles; je devais croire que tous les « Français seconderaient mes desseins. Cepen- « dant c'est à ce moment même que les émigra- « tions se multiplient, quelques-uns s'éloignent « à cause des désordres qui ont menacé leurs pro- « priétés et leur vie. Ne doit-on rien pardonner « aux circonstances? N'ai-je pas eu moi-même « mes chagrins? Et, quand je les oublie, quel- « qu'un peut-il se souvenir de ses périls? Com- « ment l'ordre se fondera-t-il si les intéressés à

« l'ordre l'abandonnent en s'abandonnant eux-« mêmes? Revenez dans le sein de votre patrie, « venez donner aux lois l'appui des bons citoyens. « Pensez aux chagrins que votre obstination « donnerait au cœur du roi. Ils seraient pour lui « les plus pénibles de tous. »

L'Assemblée ne se trompa pas à ces manifestations. Elle y vit un dessein secret d'éluder des mesures plus sévères. Elle voulait y contraindre le roi, disons plus, la nation, et le salut public le voulait avec elle.

XII

Mirabeau avait traité la question de l'émigration à l'Assemblée constituante, plutôt en philosophe qu'en homme d'État. Il avait contesté au législateur le droit de faire des lois contre l'émigration. Il se trompait. Toutes les fois qu'une théorie est en contradiction avec le salut d'une société, c'est que cette théorie est fausse; car la société est la vérité suprême.

Sans doute, dans les temps ordinaires, l'homme n'est point emprisonné par la nature et ne doit point l'être par la loi, dans les frontières de son pays; et, sous ce rapport, les lois contre l'émigration ne doivent être que des lois exceptionnelles. Mais ces lois sont-elles injustes parce qu'elles sont exceptionnelles? Évidemment non. Le péril public a ses lois propres aussi nécessaires et aussi justes que les lois des temps de sécurité. L'état de guerre n'est point l'état de paix. Vous fermez vos frontières aux étrangers en temps de guerre, vous pouvez les fermer à vos citoyens. On met légitimement une ville en état de siége en cas de sédition; on peut mettre la nation en état de siége en cas de danger extérieur compliqué de conjuration intérieure. Par quel absurde abus de la liberté un État serait-il contraint de tolérer sur le territoire étranger des rassemblements de citoyens armés contre l'État même, qu'il ne tolérerait pas dans le pays? Et, si ces rassemblements sont coupables au dehors, pourquoi serait-il interdit à l'État de fermer les chemins qui conduisent les émigrés à ces rassemblements? Une nation se défend de ses ennemis étrangers par les armes, de ses ennemis intérieurs par les lois. Agir autrement, ce serait consacrer hors de la patrie l'inviolabilité des conjurations que l'on punirait au dedans; ce serait proclamer la légitimité de la guerre civile, pourvu qu'elle se compliquât de la guerre étrangère et qu'elle couvrît la sédition par la trahison. De semblables maximes ruinent la nationalité de tout un peuple, pour protéger un abus de liberté de quelques citoyens. L'Assemblée constituante eut le tort de les sanctionner. Si elle eût proclamé, dès le principe, des lois répressives de l'émigration, en temps de troubles, de révolution et de guerre imminente, elle eût proclamé une vérité nationale et prévenu un des grands dangers et une des principales causes des excès de la Révolution. La question aujourd'hui n'allait plus se traiter avec des raisons, mais avec des passions. L'impudence de l'Assemblée constituante avait laissé cette arme dangereuse entre les mains des partis, ils allaient la tourner contre le roi.

XIII

Brissot, l'inspirateur de la Gironde, l'homme d'État dogmatique d'un parti qui avait besoin d'idées et de chef, monta à la tribune au milieu des applaudissements anticipés qui signalaient son importance dans la nouvelle assemblée. Il demanda la guerre comme la plus efficace des lois.

« Si l'on veut parvenir sincèrement à arrêter « l'émigration, dit-il, il faut surtout punir les « grands coupables qui établissent, dans les pays « étrangers, un foyer de contre-révolution; il « faut distinguer trois classes d'émigrants : les « frères du roi indignes de lui appartenir; les « fonctionnaires publics désertant leurs postes « et débauchant les citoyens; enfin les simples « citoyens entraînés par l'imitation, par la fai-« blesse ou par la peur. Vous devez haine et « punition aux premiers, pitié et indulgence « aux autres. Comment les citoyens vous crain-« draient-ils quand l'impunité de leurs chefs « leur assure la leur? Avez-vous donc deux « poids et deux mesures? Que peuvent penser les « émigrants quand ils voient un prince, après « avoir prodigué 40 millions en dix ans, rece-« voir encore de l'Assemblée nationale des mil-« lions pour payer son faste et ses dettes?. . . . « Divisez les intérêts des révoltés en effrayant « les grands coupables. On n'a cessé d'amuser les « patriotes par de vains palliatifs contre l'émigra-« tion; les partisans de la cour se sont joués « ainsi de la crédulité du peuple, et vous avez vu « Mirabeau, tournant ces lois en dérision, vous « dire qu'on ne les exécuterait jamais, parce « qu'un roi ne se ferait pas lui-même l'accusateur « de sa famille. Trois années d'insuccès, une vie

« errante et malheureuse, leurs intrigues déjouées, leurs conspirations avortées : toutes « ces défaites n'ont pas corrigé les émigrés; ils « ont le cœur corrompu de naissance. Voulez-« vous arrêter cette révolte, c'est au delà du « Rhin qu'il faut frapper, ce n'est pas en France : « c'est par de pareilles mesures que les Anglais « empêchèrent Jacques II de traverser l'établissement de leur liberté. Ils ne s'amusèrent pas « à faire de petites lois contre les émigrations, « mais ils ordonnèrent aux princes étrangers de « chasser les princes anglais de leurs États. (*On applaudit.*) On avait senti d'abord ici la nécessité de cette mesure. Les ministres vous « parlèrent de considérations d'État, de raisons « de famille; ces considérations, ces faiblesses « étaient un crime contre la liberté : le roi d'un « peuple libre n'a pas de famille. Encore une « fois, ne vous en prenez qu'aux chefs; qu'on ne « dise plus : Ces mécontents sont donc bien « forts, ces 25 millions d'hommes sont donc « bien faibles puisqu'ils les ménagent.

« C'est aux puissances étrangères surtout qu'il « faut adresser vos prescriptions et vos menaces. « Il est temps de montrer à l'Europe ce que vous « êtes, et de lui demander compte des outrages « que vous en avez reçus. Je dis qu'il faut forcer « les puissances à nous répondre. De deux choses « l'une, ou elles rendront hommage à notre « constitution, ou elles se déclareront contre « elle. Dans le premier cas, celles qui favorisent « actuellement les émigrants seront forcées de « les expulser; dans le second cas, vous n'avez « pas à balancer, il faudra attaquer vous-mêmes « les puissances qui oseront vous menacer. Dans « le dernier siècle, quand le Portugal et l'Espagne prêtèrent asile à Jacques II, l'Angleterre « attaqua l'un et l'autre. Ne craignez rien, « l'image de la Liberté, comme la tête de Méduse, « effrayera les armées de nos ennemis; ils craignent d'être abandonnés par leurs soldats, « voilà pourquoi ils préfèrent le parti de l'expectation et d'une médiation armée. La constitution anglaise et une liberté aristocratique « seront les bases des réformes qu'ils vous proposeront; mais vous seriez indignes de toute « liberté si vous acceptiez la vôtre des mains « de vos ennemis. Le peuple anglais aime votre « révolution; l'empereur craint la force de vos « armes : quant à cette impératrice de Russie, « dont l'aversion contre la constitution française « est connue, et qui ressemble par quelque côté « à Élisabeth, elle ne doit pas attendre plus de « succès qu'Élisabeth n'en a eu contre la Hollande. A peine subjugue-t-on des esclaves à « quinze cents lieues, on ne soumet pas des « hommes libres à cette distance. Je dédaigne « de parler des autres princes; ils ne sont pas « dignes d'être comptés au nombre de vos ennemis sérieux. Je crois donc que la France doit « élever ses espérances et son attitude. Sans « doute, vous avez déclaré à l'Europe que vous « n'entreprendrez plus de conquêtes, mais vous « avez le droit de lui dire : Choisissez entre quelques rebelles et une nation. »

XIV

Ce discours, bien que contradictoire dans plusieurs de ses parties, dénotait chez Brissot l'intention de prendre trois rôles dans un seul et de capter à la fois les trois parties de l'Assemblée. Dans ses principes philosophiques, il affectait le langage de modérateur, et répétait les axiomes de Mirabeau contre les lois relatives à l'expatriation. Dans son attaque aux princes, il découvrait le roi et le désignait aux soupçons du peuple. Enfin, dans sa dénonciation de la diplomatie des ministres, il poussait à une guerre extrême, et montrait par là l'énergie d'un patriote et la prévision d'un homme d'État; car, en cas de guerre, il ne se dissimulait pas les ombrages de la nation contre la cour, et il savait que le premier acte de la guerre serait de déclarer le roi traître à la patrie.

Ce discours plaça Brissot à la tête des conspirateurs de l'Assemblée. Il apportait à la Gironde jeune et inexpérimentée sa réputation d'écrivain, de publiciste, d'homme rompu depuis dix ans au manége des factions. L'audace de cette politique flattait leur impatience, et l'austérité du langage leur faisait croire à la profondeur des desseins.

Condorcet, ami de Brissot, dévoré comme lui d'une ambition sans scrupules, lui succéda à la tribune et ne fit que commenter le premier discours. Il conclut, comme Brissot, à sommer les puissances de se prononcer pour ou contre la constitution, et demanda le renouvellement du corps diplomatique.

Le concert était visible dans ces discours. On sentait qu'un parti tout formé prenait possession de la tribune et allait affecter la domination de l'Assemblée. Brissot en était le conspirateur, Condorcet le philosophe, Vergniaud l'orateur.

Vergniaud monta à la tribune entouré du prestige de sa merveilleuse éloquence, dont le bruit l'avait devancé de loin. Les regards de l'Assemblée, la faveur des tribunes, le silence sur tous les bancs annonçaient assez, en lui, un de ces grands acteurs du drame des révolutions qui ne paraissent sur la scène que pour s'enivrer de popularité, pour être applaudis et pour mourir.

XV

Vergniaud, né à Limoges et avocat à Bordeaux, n'avait alors que trente-trois ans. Le mouvement l'avait saisi et emporté tout jeune. Ses traits majestueux et calmes annonçaient le sentiment de sa puissance. Aucune tension ne les contractait. La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir. Son front était serein, son regard assuré, sa bouche grave et un peu triste; les pensées sévères de l'antiquité se fondaient dans sa physionomie avec les sourires et l'insouciance de la première jeunesse. On l'aimait familièrement au pied de la tribune. On s'étonnait de l'admirer et de le respecter dès qu'il y montait. Son premier regard, son premier mot mettait une distance immense entre l'homme et l'orateur. C'était un instrument d'enthousiasme, qui ne prenait sa valeur et sa place que dans l'inspiration. Cette inspiration, servie par une voix grave et par une élocution intarissable, s'était nourrie des plus purs souvenirs de la tribune antique. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait pas été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poëte. Son génie tout populaire lui défendait de descendre au langage du peuple, même en le flattant. Il n'avait que des passions nobles comme son langage. Il adorait la Révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire pour y prétendre. Il le dédaignait pour lui-même, et ne le briguait que pour ses idées. La gloire et la postérité étaient les deux seuls buts de sa pensée. Il ne montait à la tribune que pour les voir de plus haut; plus tard il ne vit qu'elles du haut de l'échafaud, et il s'élança dans l'avenir, jeune, beau, immortel dans la mémoire de la France, avec tout son enthousiasme et quelques taches déjà lavées dans son généreux sang. Tel était l'homme que la nature avait donné aux Girondins pour chef. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'État; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne. Il fut Vergniaud. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire; il les immortalisa.

Nous peindrons avec plus de détails cette grande figure au moment où son talent le placera plus dans la lumière. « Est-il des circonstances, dit-il, dans lesquelles les droits naturels de l'homme puissent permettre à une nation de prendre une mesure quelconque contre les émigrations? » Vergniaud se prononce contre ces prétendus droits naturels et reconnaît, au-dessus de tous les droits de l'individu, le droit de la société, qui les résume tous et qui les domine comme le tout domine la partie. Il restreint la liberté politique au droit du citoyen de tout faire, pourvu qu'il ne nuise pas à la patrie; mais il l'arrête là. L'homme, sans doute, peut matériellement user de ce droit d'abdiquer la patrie où il est né et à laquelle il se doit comme le membre se doit au corps, mais cette abdication est une trahison. Elle rompt le pacte entre la nation et lui. La nation ne doit plus protection ni à sa propriété ni à sa personne. Après avoir, d'après ces principes, renversé la puérile distinction entre l'émigré fonctionnaire et les simples émigrés, il démontre qu'une société tombe en décadence si elle se refuse à elle-même le droit de retenir ceux qui la désertent dans ses périls. En lui donnant l'univers pour patrie, elle lui ôte celle qui l'a vu naître; mais que sera-ce si l'émigré, cessant d'être un lâche fugitif, devient un ennemi, et si les rassemblements de ses pareils entourent la nation d'une ceinture de conspirateurs? Quoi! l'attaque sera-t-elle licite aux émigrés, la défense interdite aux bons citoyens?

XVI

« Mais la France, poursuit-il, est-elle dans ce « cas? a-t-elle quelque chose à craindre de ces « hommes qui vont implorer les haines des cours « étrangères contre nous? Non, sans doute; « bientôt on verra ces superbes mendiants qui

« vont recevoir les roubles de Catherine et les « millions de la Hollande expier dans la misère « et dans la honte les crimes de leur orgueil. « D'ailleurs les rois étrangers hésitent à nous « affronter; ils savent qu'il n'y a pas de Pyrénées « pour l'esprit philosophique qui nous a soufflé « la liberté; ils frémissent d'envoyer leurs sol- « dats toucher du pied une terre brûlante de ce « feu sacré; ils tremblent qu'un jour de bataille « les hommes libres de tous les climats ne se re- « connaissent et ne fassent de deux armées prêtes « à combattre un peuple de frères réuni contre « ses tyrans. Mais si enfin il fallait se mesurer, « nous nous souviendrions qu'un millier de Grecs « combattant pour la liberté triomphèrent d'un « million de Perses!

« On nous dit : Les émigrés n'ont aucun mau- « vais dessein contre leur patrie : ce n'est qu'un « simple voyage. Où sont les preuves légales des « faits que l'on avance contre eux? Quand vous « les produirez, il sera temps de punir les cou- « pables... O vous qui tenez ce langage! que « n'étiez-vous dans le sénat de Rome lorsque « Cicéron dénonça Catilina, vous lui auriez de- « mandé aussi la preuve légale! J'imagine qu'il « eût été confondu. Pendant qu'il eût cherché « ses preuves, Rome eût été saccagée, et Catilina « et vous vous auriez régné sur des ruines. Des « preuves légales? Et avez-vous compté le sang « qu'elles vous coûteront? Non, non, prévenons « nos ennemis, prenons des mesures rigou- « reuses; débarrassons la nation de ce bourdon- « nement continuel d'insectes avides de son sang « qui l'inquiètent et qui la fatiguent. Mais quelles « doivent être ces mesures? D'abord frapper les « propriétés des absents. Cette mesure est petite! « s'écrie-t-on. Qu'importe sa grandeur ou sa pe- « titesse? c'est de sa justice qu'il s'agit. Quant « aux officiers déserteurs, leur sort est écrit dans « le code pénal : c'est la mort et l'infamie! Les « princes français sont plus coupables encore. « La sommation de rentrer dans leur patrie, « qu'on vous propose de leur adresser, ne suffit « ni à votre honneur ni à votre sécurité. Leurs « attentats sont avérés; il faut qu'ils tremblent « devant vous ou que vous trembliez devant « eux, il faut opter! On parle de la douleur pro- « fonde dont sera pénétré le cœur du roi. Brutus « immola des enfants criminels à sa patrie! Le « cœur de Louis XVI ne sera pas mis à une si « rude épreuve. Si ces princes, mauvais frères « et mauvais citoyens, refusent de l'entendre, « qu'il s'adresse au cœur des Français; il y trou- « vera de quoi se dédommager de ses pertes. » (*On applaudit.*)

Pastoret, qui parla après Vergniaud, cita le mot de Montesquieu : *Il est un temps où il faut jeter un voile sur la Liberté, comme on cache les statues des dieux.* Veiller toujours et ne craindre jamais doit être la conduite d'un peuple libre. Il proposa des mesures répressives, mais modérées et progressives, contre les absents.

XVII

Isnard déclara que les mesures proposées jusque-là satisfaisaient à la prudence, mais non à la justice et à la vengeance qu'une nation outragée se devait à elle-même. « Si vous me laissiez dire « la vérité, ajouta-t-il, je dirais que, si nous ne « punissons pas tous ces chefs de rebelles, ce « n'est pas que nous ne sachions au fond du « cœur qu'ils sont coupables; mais c'est qu'ils « sont princes, et, bien que nous ayons détruit « la noblesse et les distinctions du sang, ces « vains fantômes épouvantent encore nos âmes. « Ah! il est temps que ce grand niveau d'égalité, « qui a passé sur la France, prenne enfin son « aplomb! Ce n'est qu'alors qu'on croira à l'éga- « lité. Craignez de porter par ce spectacle de « l'impunité le peuple à des excès. La colère du « peuple n'est que trop souvent le supplément « au silence des lois. Il faut que la loi entre dans « le palais des grands comme dans la chaumière « du pauvre, et qu'aussi inexorable que la mort, « lorsqu'elle tombe sur les coupables, elle ne « distingue ni les rangs ni les titres. On veut « vous endormir. Moi, je vous dis que la nation « doit veiller sans cesse. Le despotisme et l'aris- « tocratie ne dorment pas, et, si les nations s'en- « dorment un seul instant, elles se réveillent « enchaînées. Si le feu du ciel était au pouvoir « des hommes, il faudrait en frapper ceux qui « attentent à la liberté des peuples. Aussi, jamais « les peuples ne pardonnèrent-ils aux conspira- « teurs contre leur liberté. Quand les Gaulois « escaladaient le Capitole, Manlius s'éveille, vole « à la brèche, sauve la république; le même « Manlius, accusé plus tard de conspirer contre « la liberté publique, comparait devant les tri- « buns. Il présente les bracelets, les javelots, « douze couronnes civiques, trente dépouilles « d'ennemis vaincus et sa poitrine criblée de « blessures; il rappelle qu'il a sauvé Rome : pour « toute réponse, il est précipité du même rocher

« d'où il a précipité les Gaulois! Voilà, messieurs, un peuple libre!

« Et nous, depuis le jour de la conquête de « notre liberté, nous ne cessons de pardonner à « nos patriciens leurs complots; nous ne cessons « de récompenser leurs forfaits en leur envoyant « des chariots d'or. Quant à moi, si je votais de « pareils dons j'en mourrais de remords. Le peu- « ple nous regarde et nous juge; de ce premier « décret dépend le sort de nos travaux. Lâches, « nous perdons la confiance publique; fermes, « nos ennemis seront déconcertés. Ne souillez « pas la sainteté du serment en le déférant à des « bouches affamées de notre sang. Nos ennemis « jureront d'une main, de l'autre ils aiguiseront « leurs épées contre nous! »

Chaque violence de ces paroles provoquait dans l'Assemblée et dans les tribunes ces contre-coups de la passion publique qui éclatent en battements de mains. On sentait que la seule politique serait désormais la colère de la nation, que le temps de la philosophie à la tribune était passé et que l'Assemblée ne tarderait pas à écarter les principes pour recourir aux armes!

Les Girondins, qui n'auraient pas voulu lancer Isnard si loin, sentirent qu'il fallait le suivre jusqu'où la popularité le suivait. En vain Condorcet défendit son projet de décret dilatoire. L'Assemblée, sur le rapport de Ducastel, adopta le décret de son comité de législation. Ses principales dispositions portaient que les Français rassemblés au delà des frontières seraient, dès ce moment, déclarés suspects de conjuration contre la France, qu'ils seraient déclarés conspirateurs s'ils ne rentraient pas avant le 1er janvier 1792, et, comme tels, punis de mort; que les princes français, frères du roi, seraient punis de mort comme de simples émigrés, s'ils n'obéissaient pas à la sommation qui leur était faite; que leurs revenus seraient, dès à présent, séquestrés; qu'enfin les officiers des armées de terre et de mer qui abandonneraient leur poste sans congé ou sans démission acceptée seraient assimilés aux soldats déserteurs et punis de mort.

XVIII

Ces deux décrets portèrent la douleur dans le cœur du roi et la consternation dans son conseil. La constitution lui donnait le droit de les suspendre par le *veto* royal; mais suspendre les effets de la colère nationale contre les ennemis armés de la Révolution, c'était l'appeler sur lui-même. Les Girondins fomentaient artificieusement ces éléments de discorde entre l'Assemblée et le roi. Ils attendirent avec impatience que le refus de sanctionner les décrets portât l'irritation au comble et forçât le roi à fuir ou à se remettre dans leurs mains.

L'esprit plus monarchique de l'Assemblée constituante régnait encore dans le directoire du département de Paris. Desmeuniers, Baumetz, Talleyrand-Périgord, la Rochefoucauld en étaient les principaux membres. Ils rédigèrent une adresse au roi pour supplier ce prince de refuser sa sanction au décret contre les prêtres non assermentés. Cette adresse, où l'Assemblée législative était traitée avec hauteur, respirait les vrais principes de gouvernement en matière religieuse. Elle se résumait par cet axiome qui est ou qui doit être le code des consciences : « Puisque aucune religion n'est une loi, qu'aucune religion « ne soit un crime! »

XIX

Un jeune écrivain, dont le nom déjà célèbre devait conquérir plus tard la consécration du martyre, André Chénier, considérant la question des hauteurs de la philosophie, publia sur le même sujet une lettre digne de la postérité. C'est le propre du génie de ne pas laisser obscurcir ses vues par les préjugés du moment. Il voit trop haut pour que les erreurs vulgaires lui dérobent l'éclat permanent de la vérité. Il a d'avance dans ses jugements l'impartialité de l'avenir.

« Tous ceux, dit André Chénier, qui ont con- « servé la liberté de leur raison et en qui le « patriotisme n'est pas un violent désir de domi- « ner, voient avec beaucoup de chagrin que les « dissensions des prêtres aient pu occuper les « premiers moments de l'Assemblée nationale. Il « serait temps que l'esprit public s'éclairât enfin « sur cette matière. L'Assemblée constituante « elle-même s'y est trompée. Elle a prétendu « faire une constitution civile de la religion, « c'est-à-dire qu'elle a eu l'idée de faire un clergé « après en avoir détruit un autre. Qu'importe « qu'une religion diffère d'une autre? Est-ce à « l'Assemblée nationale à réunir les sectes divi- « sées et à peser leurs différends? Les politiques « sont-ils des théologiens?... Nous ne serons « délivrés de l'influence de ces hommes que « quand l'Assemblée nationale aura maintenu à

« chacun la liberté entière de suivre ou d'inventer telle religion qu'il lui plaira, quand chacun payera le culte qu'il voudra suivre et n'en « payera point d'autre, et quand l'impartialité « des tribunaux, en pareille matière, punira « également les persécuteurs ou les séditieux de « tous les cultes... Et les membres de l'Assemblée nationale disent encore : que tout le peuple français n'est point encore assez mûr pour « cette doctrine. Il faut leur répondre : Cela se « peut; mais c'est à vous à nous mûrir par vos « paroles, par vos actes, par vos lois! Les prêtres « ne troublent point les États quand on ne s'y « occupe pas d'eux. Souvenons-nous que dix-huit « siècles ont vu toutes les sectes chrétiennes déchirées et ensanglantées par des inepties théologiques, et les inimitiés sacerdotales finir « toujours par s'armer de la puissance publique!... »

Cette lettre passa par-dessus la tête des partis qui se disputaient la conscience du peuple; mais la pétition du directoire de Paris, qui demandait le *veto* du roi contre les décrets de l'Assemblée, suscita des pétitions violentes dans un sens contraire. On vit apparaître pour la première fois Legendre, boucher de Paris, à la barre de l'Assemblée. Il y vociféra en langage oratoire les imprécations du peuple contre les ennemis du peuple et les traîtres couronnés. Legendre dorait de grands mots la trivialité. De cet accouplement de sentiments vulgaires avec les ambitieuses expressions de la tribune, naquit cette langue bizarre, où les haillons de la pensée se mêlaient au clinquant des mots, et qui fait ressembler l'éloquence populaire du temps au luxe indigent d'un parvenu. La populace était fière de dérober sa langue à l'aristocratie, même pour la combattre; mais, en la dérobant, elle la souillait. « Représentants, « disait Legendre, ordonnez que l'aigle de la « Victoire et la Renommée planent sur vos têtes « et sur les nôtres; dites aux ministres : Nous « aimons le peuple; que votre supplice commence! Les tyrans vont mourir! »

XX

Camille Desmoulins, l'Aristophane de la Révolution, emprunta ensuite la voix sonore de l'abbé Fauchet pour se faire entendre. Camille Desmoulins était le Voltaire de la rue; il frappait ses passions en sarcasmes. « Représentants, dit-il, les applaudissements du peuple sont sa « liste civile; l'inviolabilité du roi est une chose « infiniment juste, car il doit par nature être « toujours en opposition avec la volonté générale et avec nos intérêts. On ne tombe pas « volontairement de si haut. Prenons exemple de « Dieu, dont les *commandements ne sont jamais* « *impossibles;* n'exigeons pas du ci-devant souverain un *amour impossible* de la souveraineté « nationale; trouvons tout simple qu'il apporte « son *veto* aux meilleurs décrets! Mais que les « magistrats du peuple, que le directoire de Paris, que les mêmes hommes qui ont fait fusiller, il y a quatre mois, au Champ-de-Mars, « les citoyens signataires d'une pétition individuelle contre un décret qui n'était pas rendu, « inondent l'empire d'une pétition qui n'est évidemment que le premier feuillet d'un grand « registre de contre-révolution, une souscription « à la guerre civile, envoyée par eux à la signature de tous les fanatiques, de tous les idiots, « de tous les esclaves, de tous les voleurs des « quatre-vingt-trois départements, en tête desquels sont les noms exemplaires des membres « du directoire de Paris; pères de la patrie! il « y a là une telle complication d'ingratitude et « de fourberie, de prévarication et de perversité, « d'hypocrite philosophie et de modération perfide, que nous nous rallions à l'instant autour « des décrets et autour de vous! Continuez, « fidèles mandataires! et si on s'obstine à ne « pas vous permettre de sauver la nation, eh « bien! sauvons-nous nous-mêmes! Car enfin la « puissance du *veto* royal aura un terme, et on « n'empêche pas avec un *veto* la prise de la Bastille.

« Il y a longtemps que nous avons la mesure « du civisme de notre directoire : quand nous « l'avons vu, par une proclamation incendiaire, « non pas rouvrir les chaires évangéliques à des « prêtres, mais des tribunes séditieuses à des « conjurés en soutanes! Leur adresse est un « écrit tendant à avilir les pouvoirs constitués; « c'est une pétition collective; c'est une incitation à la guerre civile et au renversement de « la constitution. Certes, nous ne sommes pas « les admirateurs du gouvernement représentatif, sur lequel nous pensons comme J. J. Rousseau; mais si nous en aimons peu certains articles, nous aimons encore moins la guerre « civile. Autant de motifs d'accusation! La forfaiture de ces hommes est établie. Frappez-les! « Mais si la tête sommeille, comment le bras « agira-t-il? Ne levez plus ce bras; ne levez plus

« la massue nationale pour écraser des insectes.
« Un Varnier, un de Lâtre ! Caton et Cicéron
« faisaient-ils le procès à Céthégus ou à Catilina? Ce sont les chefs qu'il faut poursuivre!
« Frappez à la tête. »

Cette verve d'ironie et d'audace, applaudie moins par des battements de mains que par des éclats de rire, ravit les tribunes. On vota l'envoi du procès-verbal de la séance à tous les départements. C'était élever législativement le pamphlet à la dignité d'acte public, et distribuer l'injure toute faite aux citoyens, pour qu'ils n'eussent qu'à la jeter aux pouvoirs publics. Le roi trembla devant le pamphlétaire ; il sentit par ce premier usage de sa prérogative bafouée que la constitution se briserait dans sa main chaque fois qu'il oserait s'en servir.

Le lendemain, le parti constitutionnel, plus en force à la séance, fit rapporter l'envoi aux départements. Brissot s'en indigna dans sa feuille, *le Patriote Français*. C'était là et aux Jacobins, plus qu'à la tribune, qu'il donnait le mot d'ordre à son parti, et qu'il laissait échapper sa pensée républicaine. Brissot n'avait pas les proportions d'un orateur; son esprit obstiné, sectaire et dogmatique était plus propre à la conjuration qu'à l'action ; le feu de son âme était ardent, mais il était concentré. Il ne jetait ni ces lueurs ni ces flammes qui allument l'enthousiasme, cette explosion des idées. C'était la lampe de la Gironde, ce n'était ni sa torche ni son flambeau.

XXI

Les Jacobins, un moment appauvris par le grand nombre de leurs principaux membres élus à l'Assemblée législative, flottèrent quelque temps sans direction, comme une armée licenciée par la victoire. Le club des Feuillants, composé des débris du parti constitutionnel dans l'Assemblée constituante, s'efforçait de ressaisir la direction de l'esprit public. Barnave, Lameth, Duport étaient les meneurs de ce parti. Effrayé du peuple, convaincu qu'une seule assemblée sans contre-poids absorberait inévitablement le peu qui resterait de la royauté, ce parti voulait deux chambres et une constitution pondérée. Barnave, qui portait son repentir dans ce parti, était resté à Paris et avait des entretiens secrets avec Louis XVI. Ses conseils, comme ceux de Mirabeau à ses derniers jours, ne pouvaient plus être que de vains regrets. La Révolution avait dépassé tous ces hommes. Elle ne les voyait plus. Cependant ils gardaient un reste d'influence sur les corps constitués de Paris et sur les résolutions du roi. Ce prince ne pouvait se figurer que des hommes puissants hier contre lui fussent déjà si dénués de force. Ils étaient son dernier espoir contre les ennemis nouveaux qu'il voyait surgir dans les Girondins.

La garde nationale, le directoire du département de Paris, le maire de Paris lui-même, Bailly, et enfin la partie de la nation intéressée à l'ordre les appuyaient encore; c'était le parti de tous les repentirs et de toutes les terreurs. M. de la Fayette, madame de Staël et M. de Narbonne avaient de secrètes intelligences avec les Feuillants. Une partie de la presse leur appartenait. Ces journaux popularisaient M. de Narbonne et le poussaient au ministère de la guerre. Les journaux girondins ameutaient déjà le peuple contre ce parti. Brissot semait contre eux les soupçons et les calomnies; il les désignait à la haine du peuple. « Comptez-les, nommez-les, disait-il.
« Leurs noms les dénoncent ; ce sont les restes
« de l'aristocratie détrônée qui veulent ressusciter une noblesse constitutionnelle, établir une
« seconde chambre législative, un sénat de nobles, et qui implorent, pour arriver à leur but,
« une intervention armée des puissances! Ils
« sont vendus au château des Tuileries, et ils lui
« vendent un grand nombre de membres de
« l'Assemblée. Ils n'ont parmi eux ni hommes
« de génie, ni hommes de résolution. Leurs talents, c'est la trahison ; leur génie, c'est l'intrigue. »

C'est ainsi que les Girondins et les Jacobins, alors confondus, préparaient contre les Feuillants les émeutes qui ne devaient pas tarder à disperser ce club.

Pendant que les Girondins agissaient ainsi, les royalistes purs ne cessaient pas, dans leurs feuilles, de pousser aux excès, pour trouver, disaient-ils, le remède dans le mal même. Ainsi on les voyait exalter les Jacobins contre les Feuillants, et verser à pleines mains le ridicule et l'injure sur les hommes du parti constitutionnel, qui tentaient de sauver un reste de monarchie. Ce qu'ils détestaient avant tout, c'était le succès de la Révolution. Leur doctrine de pouvoir absolu recevait un démenti moins humiliant pour eux du renversement de l'empire et du trône que d'une monarchie constitutionnelle préservant à la fois le roi et la liberté. Depuis que l'aristocratie était dépossédée du pouvoir, sa seule ambition et

sa seule tactique étaient de le voir tomber aux mains des plus scélérats. Impuissante à se relever par sa propre force, elle chargeait le désordre de la relever. Depuis le premier jour de la Révolution jusqu'au dernier, ce parti n'a pas eu d'autre instinct. C'est ainsi qu'il s'est perdu lui-même en perdant la monarchie. Il a poussé la haine de la Révolution jusqu'à la perversité. Il n'a pas la main dans les crimes de la Révolution, mais il y a le cœur et les vœux. Il n'y a pas un des excès du peuple qui n'ait été une espérance pour ses ennemis. C'est la politique du désespoir. Elle est aveugle et criminelle comme lui.

XXII

On en vit, en ce moment, un exemple. La Fayette résigna le commandement de la garde nationale entre les mains du conseil général de la commune. Il respira dans cette séance un dernier souffle de la faveur publique : après qu'il fut sorti de la salle, on délibéra sur le témoignage de reconnaissance et de regrets que lui donnerait la ville de Paris. Le général adressa une lettre d'adieu à l'armée civique. Il feignait de croire que la constitution achevée fermait l'ère de la Révolution et le rendait comme Washington au rôle de simple citoyen d'un pays libre et pacifié. « Les jours de la Révolution, disait-il dans cette « lettre, font place à ceux d'une organisation ré- « gulière, à cause de la liberté et de la prospé- « rité qu'elle garantit. Je dois maintenant à ma « patrie de lui remettre, sans réserve, tout ce « qu'elle m'a donné de force et d'influence pour « la défendre pendant les convulsions qui l'ont « agitée : c'est ma seule ambition. Gardez-vous « cependant de croire, ajouta-t-il en finissant, « que tous les genres de despotismes soient dé- « truits. » Et il signalait quelques-uns des excès et des périls où la liberté pouvait tomber à ses premiers pas.

Cette lettre fut accueillie avec un reste d'enthousiasme plus simulé que sincère par la garde nationale. Elle voulut faire un dernier acte de force contre les factions en adhérant avec éclat aux pensées de son général. On lui vota une épée forgée avec le fer des verrous de la Bastille, et la statue en marbre de Washington. La Fayette se hâta de jouir de ce triomphe prématuré : il déposait la dictature au moment même où une dictature eût été le plus nécessaire à son pays. Rentré dans ses terres d'Auvergne, il y reçut la députation de la garde nationale qui lui apportait le procès-verbal de sa délibération. « Vous me « voyez rendu aux lieux qui m'ont vu naître, « leur dit-il, je n'en sortirai que pour défendre « ou consolider notre liberté commencée, si quel- « qu'un osait y porter atteinte. »

Les jugements divers des partis suivirent la Fayette dans sa retraite. « A présent, dit le *Jour- « nal de la Révolution*, que le héros des deux « mondes a fini son rôle à Paris, il serait cu- « rieux de savoir si l'ex-général a fait plus de « bien que de mal à la Révolution. Pour résou- « dre cette question, cherchons l'homme dans « ses actes : on le verrait d'abord, le fondateur « de la liberté américaine, n'oser en Europe se « rendre au vœu du peuple qu'après en avoir « demandé la permission au monarque : on le « verrait pâlir au 5 octobre à la vue de l'armée « parisienne en route pour Versailles, se ména- « geant le peuple et le roi ; disant à l'armée : Je « vous livre le roi ; au roi : Je vous amène mon « armée. On le verrait rentrer dans Paris traî- « nant à sa suite, les mains liées derrière le dos, « de braves citoyens dont tout le crime était « d'avoir voulu faire du donjon de Vincennes ce « qu'on avait fait de la Bastille : on le verrait, le « lendemain de la journée des poignards, tou- « cher cordialement la main de ceux-là mêmes « qu'il avait dénoncés la veille à l'indignation « publique : enfin, on le voit aujourd'hui quitter « la partie en vertu d'un décret sollicité par- « dessous main par lui-même, et s'éclipser un « moment en Auvergne pour reparaître sur nos « frontières. Cependant il nous a rendu aussi « des services, reconnaissons-les ; nous lui de- « vons d'avoir dressé nos gardes nationales aux « cérémonies civiques et religieuses, aux fatigues « des évolutions du matin aux Champs-Élysées, « aux serments patriotiques, aux repas de corps. « Faisons-lui donc aussi nos adieux ! La Fayette, « pour consommer la plus grande révolution « qu'un peuple ait jamais tentée, il nous fallait « un chef dont le caractère fût au niveau de « l'événement, nous t'acceptâmes ; les muscles « souples de ta physionomie, tes discours étu- « diés, tes axiomes longtemps médités, tous ces « produits de l'art désavoués par la nature pa- « rurent suspects aux patriotes clairvoyants. Les « plus fermes s'attachèrent à tes pas, te démas- « quèrent et s'écrièrent : Citoyens, ce héros n'est « qu'un courtisan, ce sage n'est qu'un charlatan ! « En effet, grâce à tes soins, la Révolution ne « peut plus faire de mal au despotisme : tu as

« limé les dents du lion. Le peuple n'est plus à « craindre pour ses conducteurs. Ils ont repris la « verge et l'éperon, et tu pars. Que les couronnes « civiques pleuvent sur ta route, quand nous « restons; mais où trouverons-nous un Brutus? »

XXIII

Bailly, maire de Paris, se retirait à la même époque, abandonné de cette opinion dont il avait été l'idole et dont il commençait à être la victime. Mais ce philosophe estimait plus le bien fait au peuple que sa faveur. Plus ambitieux de le servir que de le gouverner, il montrait déjà contre les calomnies de ses ennemis l'impassibilité héroïque qu'il montra plus tard contre la mort.

Cette voix du philosophe se perdit dans le tumulte des prochaines élections municipales. Deux hommes se disputaient les suffrages pour cette place de maire de Paris. A mesure que l'autorité royale baissait et que l'autorité de la constitution s'anéantissait dans les troubles du royaume, le maire de Paris pouvait devenir le véritable dictateur de la capitale.

Ces deux hommes étaient la Fayette et Péthion : la Fayette, porté par le parti constitutionnel et par les citoyens de la garde nationale; Péthion, porté par les Girondins et par les Jacobins à la fois. Le parti royaliste, en se prononçant pour ou contre un de ces deux hommes, était maître de l'élection. Le roi n'avait plus l'influence du gouvernement, qu'il avait laissée échapper de ses mains, mais il avait encore l'influence occulte de la corruption sur les meneurs des différents partis. Une partie des 25 millions de son revenu était employée par M. de Laporte, intendant de la liste civile, et par MM. Bertrand de Molleville et de Montmorin, ses ministres, à acheter des voix dans les élections, des motions dans les clubs, des applaudissements ou des huées dans les tribunes de l'Assemblée. Ces subsides secrets, qui avaient commencé par Mirabeau, descendaient très-bas dans la lie des factions. Ils soldaient la presse royaliste et se glissaient même dans les mains des orateurs et des journalistes en apparence les plus acharnés contre la cour. Beaucoup de fausses manœuvres, conseillées au peuple par ses flatteurs, n'avaient pas d'autre source. Il y avait un ministère de la corruption administré par la perfidie. Beaucoup y puisaient, sous prétexte de servir la cour, de modérer le peuple ou de le trahir; puis, dominés par la crainte de voir leur trahison découverte, ils la couvraient d'une seconde trahison et tournaient contre le roi même les motions qu'il avait payées. Danton fut de ce nombre. Quelquefois, dans des intérêts d'ordre et de bienfaisance, le roi donnait des sommes mensuelles pour être distribuées utilement, soit dans les rangs de la garde nationale, soit dans les quartiers dont on redoutait l'insurrection. M. de la Fayette et Péthion lui-même touchèrent souvent, pour cet usage, des secours du roi. Ce prince pouvait donc, en se servant alors de ce moyen de diriger l'élection du maire de Paris et en se joignant au parti constitutionnel, déterminer le choix de Paris en faveur de M. de la Fayette.

M. de la Fayette était un des premiers auteurs de cette révolution qui avait abaissé le trône. Son nom était dans toutes les humiliations de la cour, dans tous les ressentiments de la reine, dans toutes les terreurs du roi. Il avait été d'abord leur effroi, puis leur protecteur, enfin leur gardien. Pouvait-il être désormais leur espérance? Cette place de maire de Paris, ce grand pouvoir civil et populaire, après cette longue dictature armée dans la capitale, ne seraient-ils pas pour M. de la Fayette un second marchepied qui l'élèverait plus haut que le trône et qui jetterait le roi et la constitution dans l'ombre? Cet homme, avec des idées théoriques libérales, avait de bonnes intentions; il voulait dominer plus que régner; mais pouvait-on se fier à de bonnes intentions si souvent vaincues? N'était-ce pas le cœur plein de ces bonnes intentions qu'il avait usurpé le commandement de la milice civique? renversé la Bastille avec les gardes françaises insurgées? marché à Versailles, à la tête de la populace de Paris? laissé forcer le château le 6 octobre? arrêté la famille royale à Varennes et gardé le roi prisonnier dans son palais? Résisterait-il si le peuple lui commandait plus? S'arrêterait-il au milieu du rôle de Washington français après en avoir accompli plus de la moitié? D'ailleurs, le cœur humain est ainsi fait, qu'on aime mieux se jeter dans les mains de ceux qui nous perdent que de chercher son salut dans les mains de celui qui nous rabaisse. La Fayette abaissait le roi et sur tout la reine. Une indépendance respectueuse était l'expression habituelle de la figure de la Fayette en présence de Marie-Antoinette. On lisait dans l'attitude du général, on reconnaissait dans ses paroles, on démêlait dans son accent, sous les formes froides et polies de l'homme de cour, l'inflexibilité du citoyen. La reine préférait

le factieux. Elle s'en expliquait ouvertement avec ses confidents. « M. de la Fayette, leur disait-« elle, ne veut être maire de Paris que pour de-« venir bientôt *maire du palais*. Péthion est jaco-« bin, républicain, mais c'est un sot incapable « d'être jamais un chef de parti; ce sera un « maire nul. D'ailleurs, il est possible que l'in-« térêt qu'il sait que nous prenons à sa nomi-« nation le ramène au roi. »

Péthion était fils d'un procureur au présidial de Chartres. Compatriote de Brissot, il s'était nourri avec lui des mêmes études, de la même philosophie et des mêmes haines. C'étaient deux hommes d'un même esprit. La Révolution, qui avait été l'idéal de leur jeunesse, les avait appelés le même jour sur la scène, mais pour des rôles différents. Brissot, écrivain, aventurier politique, journaliste, était l'homme des idées; Péthion était l'homme de main. Il avait dans la figure, dans le caractère et dans le talent, cette médiocrité solennelle qui convient à la foule et qui la charme : il était probe, du moins; vertu que le peuple apprécie au-dessus de toutes les autres dans ceux qui manient les affaires publiques. Appelé par ses concitoyens à l'Assemblée nationale, il s'y était fait un nom par ses efforts plus que par ses succès. Rival heureux de Robespierre et son ami alors, ils avaient formé à eux seuls ce parti populaire, à peine aperçu au commencement, qui professait la démocratie pure et la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, pendant que Cazalès, Mirabeau et Maury, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie se disputaient seulement le gouvernement. Le despotisme d'une classe paraissait à Robespierre et à Péthion aussi odieux que le despotisme d'un roi. Le triomphe du tiers état leur importait peu, tant que le peuple entier, c'est-à-dire l'humanité, dans son acception la plus large, ne triomphait pas. Ils s'étaient donné pour tâche, non la victoire d'une classe sur une autre, mais la victoire et l'organisation d'un principe divin et absolu : l'humanité. C'était là leur faiblesse dans les premiers jours de la Révolution; ce fut plus tard leur force. Péthion commençait à la recueillir.

Il s'était insinué insensiblement par ses doctrines et par ses discours dans la confiance du peuple de Paris; il tenait aux hommes de lettres par la culture de l'esprit, au parti d'Orléans par sa liaison intime avec madame de Genlis, favorite du prince et gouvernante de ses enfants. On parlait de lui, ici comme d'un sage qui voulait porter la philosophie dans la constitution, là comme d'un conspirateur profond qui voulait saper le trône ou y faire monter avec le duc d'Orléans les intérêts et la dynastie du peuple. Cette double renommée lui profitait également. Les honnêtes gens le portaient comme honnête homme; les factieux, comme factieux : la cour ne daignait pas le craindre; elle voyait en lui un innocent utopiste; elle avait pour lui cette indulgence du mépris que les aristocraties ont partout pour les hommes de foi politique; d'ailleurs Péthion la débarrassait de la Fayette. Changer d'ennemi, pour elle, c'était au moins respirer.

Ces trois éléments de succès firent triompher Péthion à une immense majorité; il fut nommé maire de Paris par plus de six mille suffrages. La Fayette n'en obtint que trois mille. Il put du fond de sa retraite momentanée mesurer à ce chiffre le déclin de sa fortune : la Fayette représentait la ville, Péthion représentait la nation. La bourgeoisie armée sortait des affaires avec l'un; le peuple y entrait avec l'autre. La Révolution marquait par un nom propre le nouveau pas qu'elle avait fait.

A peine élu, Péthion alla triompher aux Jacobins : il fut porté à la tribune sur les bras des patriotes. Le vieux Dusaulx, qui l'occupait en ce moment, balbutia quelques paroles entrecoupées de sanglots, en l'honneur de son élève. « Je regarde M. Péthion comme mon fils, s'écria-« t-il, c'est bien hardi, sans doute! » Péthion, attendri, s'élança dans les bras du vieillard. Les tribunes applaudirent et pleurèrent.

Les autres nominations furent faites dans le même esprit. Manuel fut nommé procureur de la commune; Danton substitut : ce fut le premier degré de sa fortune populaire; il ne le dut pas, comme Péthion, à l'estime publique, mais à sa propre intrigue. Il fut nommé malgré sa réputation. Le peuple excuse trop souvent les vices qui le servent.

La nomination de Péthion à la place de maire de Paris donnait aux Girondins un point d'appui fixe dans la capitale. Paris échappait au roi comme l'Assemblée. L'œuvre de l'Assemblée constituante s'écroulait en trois mois. Les rouages se brisaient avant de fonctionner. Tout présageait un choc prochain entre le pouvoir exécutif et le pouvoir de l'Assemblée. D'où venait cette décomposition si prompte? C'est le moment de jeter un regard sur cette œuvre de l'Assemblée constituante et sur ses auteurs.

LIVRE SEPTIÈME.

I

L'Assemblée constituante avait abdiqué dans une tempête.

Cette assemblée avait été la plus imposante réunion d'hommes qui eût jamais représenté, non pas la France, mais le genre humain. Ce fut en effet le roncile œcuménique de la raison et de la philosophie modernes. La nature srmblaitavoir créé exprès, et les différents ordres de lo société avoir mis en réserve, pour crtte œuvre, les génies, les caroctères et même les vires les plus propres à donnrr, à ce foyer des lumières du temps, la grandeur, l'éclat rt le mouvement d'un incendie drstiné à consumer lrs débris d'une vieille société, et à en éclairer une nouvelle. Il y avait des sages comme Bailly et Mounier, des prnseurs comme Sieyès, des factieux comme Barnave, des hommes d'État comme Talleyrand, des hommes époques comme Mirabeau, des hommes principes comme Robespierre. Chaque cause y était personnifiée par ce qu'un parti avait de plus haut, Les victimes aussi y étaient illustres. Cazalès, Malouet, Maury, faisaient retentir en éclats de douleur et d'éloquenrr lrs chutes successives du trône, de l'aristocratie et du clergé. Ce foyer actif de la pensée d'un siècle fut nourri, pendant toute sa durée, par le vent des plus continuels orages politiques. Pendant qu'on délibérait dedans, lr peuple agissait dehors et frappait aux portes. Ces vingt-six mois de conseils ne furent qu'une sédition non interrompue. A peine une institution s'était-elle écroulée à la tribune, qur la nation la déblayait pour faire place à l'institution nouvelle. La colère du peuplr n'était que son impatience des obstacles, son délire n'était que sa raison passionnée. Jusque dans ses fureurs, c'était toujours une vérité qui l'agitait. Les tribuns ne l'aveuglaient qu'en l'éblouissant. Ce fut le caractère unique de cette assemblée, que crttr passion pour un idéal qu'elle se sentait invinciblemrnt poussée à accomplir. Acte de foi perpétuel dans la raison et dans la justice; sainte fureur du bien qui la possédait rt qui la faisait se dévouer elle-même à son œuvre, comme re statuaire qui, voyant le feu du fourneau, où il fondait son bronze, prêt à s'éteindre, jeta ses meubles, le lit de ses rnfants, et enfin jusqu'à sa maison dans le foyer, consentant à périr pour que son œuvre ne pérît pas.

C'est pour cela que la révolution qu'elle a faite est devenue une date de l'esprit humain, rt non pas seulement un événemrnt dr l'histoire d'un peuple. Les hommes de l'Assrmblée constituante n'étaient pas des Français, c'étairnt des hommes universels. On les méconnait et on les rapetisse quand on n'y voit que drs prêtres, des aristocrates, des plébéiens, drs sujets fidèles, des facticux ou des démagogues. Ils étairnt, rt ils sr sentaient eux-mêmes mieux que cela : des ouvriers de Diru, appelés par lui à restaurer la raison sociale de l'humanité et à rasseoir le droit et la justice par tout l'univers. Aurun d'rux, excepté les opposants à la Révolution, ne renfermait sa prnsée dans les limites de la France. La déclaration drs droits de l'homme le prouve. C'était le décalogue du genre humain dans toutes les langues. La Révolution modernr appelait lrs Grntils comme les Juifs ou partage de la lumière et au règne de la fraternité.

II

Aussi, n'y eut-il pas un de ses apôtres qui ne proclamât la paix rntre les peuples. Mirabeau, la Fayrtte, Robespierre lui-même effacèrent la guerre du symbole qu'ils présentaient à la nation. Ce furent les factieux rt les ambitirux qui la demandèrent plus tard; ce ne furent pas les grands révolutionnaires. Quand la gurrre éclata, la Révolution avait dégénéré. L'Assrmblée constituante se srrait bien gardée de placer aux frontières de la France les bornes de ses vérités et de renfermer l'âme sympathique de la Révolu-

tion française dans un étroit patriotisme. La patrie de ses dogmes était le globe. La France n'était que l'atelier où elle travaillait pour tous les peuples. Respectueuse ou indifférente à la question des territoires nationaux, dès son premier mot elle s'interdit les conquêtes. Elle ne se réservait que la propriété ou plutôt l'invention des vérités générales qu'elle mettait en lumière. Universelle comme l'humanité, elle n'eut pas l'égoïsme de s'isoler. Elle voulut donner et non dérober. Elle voulut se répandre par le droit et non par la force. Essentiellement spiritualiste, elle n'affecta d'autre empire pour la France que l'empire volontaire de l'imitation sur l'esprit humain.

Son œuvre était prodigieuse, ses moyens nuls; tout ce que l'enthousiasme lui inspire, l'Assemblée l'entreprend et l'achève, sans roi, sans chef militaire, sans dictateur, sans armée, sans autre force que la conviction. Seule au milieu d'un peuple étonné, d'une armée dissoute, d'une aristocratie émigrée, d'un clergé dépouillé, d'une cour conspiratrice, d'une ville séditieuse, de l'Europe hostile, elle fit ce qu'elle avait résolu : tant la volonté est la véritable puissance d'un peuple, tant la vérité est l'irrésistible auxiliaire des hommes qui s'agitent pour Dieu! Si jamais l'inspiration fut visible dans le prophète ou dans le législateur antique, on peut dire que l'Assemblée constituante eut deux années d'inspiration continue. La France fut l'inspirée de la civilisation.

III

Examinons son œuvre. Le principe du pouvoir fut entièrement déplacé. La royauté avait fini par croire que le dépôt du pouvoir lui appartenait en propre. Elle avait demandé à la religion de consacrer ce rapt aux yeux des peuples en leur disant que la tyrannie venait de Dieu et ne répondait qu'à Dieu. La longue hérédité des races couronnées avait fait croire qu'il y avait un droit de règne dans le sang des races royales. Le gouvernement, au lieu d'être fonction, était devenu possession; le roi maître, au lieu d'être chef.

Ce principe déplacé déplaça tout. Le peuple devint nation, le roi magistrat couronné. La féodalité, royauté subalterne, tomba au rang de simple propriété. Le clergé, qui avait eu des institutions et des propriétés inviolables, n'était plus qu'un corps salarié par l'État pour un service sacré. Il n'y avait pas loin de là à ce qu'il ne reçût plus qu'un salaire volontaire pour un service individuel. La magistrature cessa d'être héréditaire. On lui laissa l'inamovibilité pour assurer son indépendance. C'était une exception au principe des fonctions révocables, une demi-souveraineté de la justice; mais c'était un pas vers la vérité. Le pouvoir législatif était distinct du pouvoir exécutif. La nation, dans une assemblée librement élue, décrétait sa volonté. Le roi héréditaire et irresponsable l'exécutait. Tel était tout le mécanisme de la constitution : un peuple, un roi, un ministre. Mais le roi irresponsable, et, par conséquent, passif, était évidemment une concession à l'habitude, une fiction respectueuse de la royauté supprimée.

IV

Il n'était plus pouvoir, car pouvoir c'est vouloir. Il n'était pas fonctionnaire, car le fonctionnaire agit et répond. Le roi ne répondait pas. Il n'était qu'une majestueuse inutilité de la constitution. Les fonctions détruites, on laissait le fonctionnaire. Il n'avait qu'une seule attribution, le *veto suspensif*, qui consistait dans le droit de suspendre, pendant trois ans, l'exécution des décrets de l'Assemblée. Il était un obstacle légal, mais impuissant, aux volontés de la nation. On sent que l'Assemblée constituante, parfaitement convaincue de la superfluité du trône dans un gouvernement national, n'avait placé un roi au sommet de son institution que pour écarter les ambitions et pour que le royaume ne s'appelât pas république. Le seul rôle d'un tel roi était d'empêcher la vérité d'apparaître et d'éclater aux yeux d'un peuple accoutumé au sceptre. Cette fiction ou cette inconséquence coûtait au peuple 30 millions par an de liste civile, une cour, des ombrages continuels, et une corruption inévitable exercée par cette cour sur les organes de la nation. Voilà le vrai vice de la constitution de 1791. Elle ne fut pas conséquente. La royauté embarrassait la constitution. Tout ce qui embarrasse nuit. Mais le motif de cette inconséquence était moins une erreur de sa raison qu'une respectueuse piété pour un vieux prestige, et un généreux attendrissement pour une race longtemps couronnée. Si la race des Bourbons eût été éteinte au mois de septembre 1791, à coup sûr l'Assemblée constituante n'aurait pas inventé un roi.

V

Cependant la royauté de 91, très-peu différente de la royauté d'aujourd'hui, pouvait fonctionner un siècle aussi bien qu'un jour. L'erreur de tous les historiens est d'attribuer aux vices de la constitution le peu de durée de l'œuvre de l'Assemblée constituante. D'abord, l'œuvre de l'Assemblée constituante n'était pas principalement de perpétuer ce rouage d'une royauté inutile, placé, par complaisance pour l'œil du peuple, dans un mécanisme qu'il ne réglait pas. L'œuvre de l'Assemblée constituante, c'était la régénération des idées et du gouvernement, le déplacement du pouvoir, la restitution du droit, l'abolition de toutes les servitudes même de l'esprit, l'émancipation des consciences, la création de l'administration; cette œuvre-là dure, et durera autant que le nom de la France. Le vice de l'institution de 1791 n'était ni dans telle disposition ni dans telle autre. Elle n'a pas péri parce que le *veto* du roi était suspensif au lieu d'être absolu, elle n'a pas péri parce que le droit de paix ou de guerre était enlevé au roi et réservé à la nation, elle n'a pas péri parce qu'elle ne plaçait le pouvoir législatif que dans une seule chambre au lieu de le diviser en deux; ces prétendus vices se retrouvent dans beaucoup d'autres constitutions et elles durent. L'amoindrissement du pouvoir royal n'était pas pour la royauté de 91 le principal danger : c'était plutôt son salut si elle eût pu être sauvée.

VI

Plus on aurait donné de pouvoir au roi et d'action au principe monarchique, plus vite le roi et le principe seraient tombés; car plus on se serait armé de défiance et de haine contre eux. Deux chambres, au lieu d'une, n'auraient rien préservé. Ces divisions du pouvoir n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont consacrées. Elles ne sont consacrées qu'autant qu'elles sont la représentation de forces réelles existantes dans la nation. Une révolution qui ne s'était pas arrêtée devant les grilles du château de Versailles aurait-elle donc respecté cette distinction métaphysique du pouvoir en deux natures?

D'ailleurs, où étaient et où seraient encore aujourd'hui les éléments constitutifs de deux chambres dans une nation dont la révolution tout entière n'est qu'une convulsion vers l'unité? Si la seconde chambre est démocratique et viagère, elle n'est que la démocratie en deux personnes; elle n'a qu'un esprit. Elle ne peut servir qu'à ralentir l'impulsion ou à briser l'unité de la volonté publique. Si elle est héréditaire et aristocratique, elle suppose une aristocratie préexistante et acceptée dans la nation. Où était cette aristocratie en 1791? Où est-elle maintenant? Un historien moderne dit : « Dans la noblesse, « dans l'acceptation des inégalités sociales. » Mais la révolution venait de se faire contre la noblesse et pour niveler les inégalités sociales héréditaires. C'était demander à la Révolution de faire elle-même la contre-révolution. D'ailleurs, ces divisions prétendues du pouvoir sont toujours des fictions; le pouvoir n'est jamais divisé réellement. Il est toujours ici ou là, en réalité et tout entier : il n'est pas divisible. Il est comme la volonté, il est *un*, ou il n'est pas. S'il y a deux chambres, il est dans l'une des deux; l'autre suit ou est dissoute. S'il y a une chambre et un roi, il est au roi ou à la chambre : au roi, s'il subjugue l'assemblée par la force, ou s'il l'achète par la corruption; à la chambre, si elle agite l'esprit public et intimide la cour et l'armée par l'influence de la parole et par la supériorité de l'opinion. Ceux qui ne voient pas cela se payent de mots vides. Dans cette soi-disant balance du pouvoir, il y a toujours un poids qui l'emporte; l'équilibre est une chimère. S'il existait jamais, il ne produirait que l'immobilité.

VII

L'Assemblée constituante avait donc fait une œuvre bonne, sage et aussi durable que le sont les institutions d'un peuple en travail dans un siècle de transition. La constitution de 91 avait écrit toutes les vérités du temps et rédigé toute la raison humaine, à son époque. Tout était vrai dans son œuvre, excepté la royauté; elle n'eut qu'un tort, ce fut de confier le dépôt de son code à la monarchie.

Nous avons vu que cette faute même fut un excès de vertu. Elle recula devant la dépossession du trône pour la famille de ses rois; elle eut la superstition du passé sans en avoir la foi; elle voulut concilier la république et la monarchie. C'était une vertu dans ses intentions, ce fut un tort dans ses résultats; car c'est un tort, en politique, que tenter l'impossible. Louis XVI était le seul homme de la nation à qui on ne pût pas confier la royauté constitutionnelle, puisque

c'était lui à qui on venait d'arracher la monarchie absolue; la constitution, c'était la royauté partagée, et il l'avait, quelques jours avant, tout entière. Pour tout autre, cette royauté eût été un présent; pour lui seul elle était une injure.

Louis XVI eût-il été capable de cette abnégation du pouvoir suprême qui fait les héros du désintéressement (et il l'était), les partis dépossédés, dont il était le chef naturel, n'en étaient pas capables comme lui : on peut attendre un acte de désintéressement sublime d'un homme vertueux, jamais d'un parti en masse. Les partis ne sont jamais magnanimes; ils n'abdiquent pas, on les extirpe. Les actes héroïques viennent du cœur, et les partis n'ont pas de cœur; ils n'ont que des intérêts et des ambitions. Un corps, c'est l'égoïsme immortel.

Clergé, noblesse, cour, magistrature, tous les abus, tous les mensonges, tous les orgueils, toutes les injustices de la monarchie se personnifiaient, malgré Louis XVI, dans le roi. Dégradés en lui, ils devaient vouloir ressusciter avec lui. La nation, qui avait le sentiment de cette solidarité fatale entre le roi et la contre-révolution, ne pouvait pas se confier au roi, tout en vénérant l'homme; elle devait voir en lui le complice de toutes les conjurations contre elle. Les parvenus à la liberté sont susceptibles comme les parvenus à la fortune. Les ombrages devaient surgir, les soupçons devaient produire les injures; les injures, les ressentiments; les ressentiments, les factions; les factions, les chocs et les renversements : les enthousiasmes momentanés du peuple, les concessions sincères du roi n'y pouvaient rien. Des deux côtés les situations étaient fausses.

S'il y eût eu dans l'Assemblée constituante plus d'hommes d'État que de philosophes, elle aurait senti qu'un État intermédiaire était impossible, sous la tutelle d'un roi à demi détrôné. On ne remet pas aux vaincus la garde et l'administration des conquêtes. Agir comme elle agit, c'était pousser totalement le roi ou à la trahison ou à l'échafaud. Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à leur minute. Disons-le hardiment, l'histoire à distance le dira un jour comme nous : il vint un moment où l'Assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et où elle devait choisir la république. Là étaient le salut de la Révolution et sa légitimité. En manquant de résolution elle manqua de prudence.

VIII

Mais, dit-on avec Barnave, la France est monarchique par sa géographie comme par son caractère, et le débat s'élève à l'instant dans les esprits entre la monarchie et la république. Entendons-nous :

La géographie n'est d'aucun parti : Rome et Carthage n'avaient point de frontières; Gênes et Venise n'avaient point de territoires. Ce n'est pas le sol qui détermine la nature des constitutions des peuples, c'est le temps. L'objection géographique de Barnave est tombée un an après, devant les prodiges de la France en 1792. Elle a montré si une république manquait d'unité et de centralisation pour défendre une nationalité continentale. Les flots et les montagnes sont les frontières des faibles; les hommes sont les frontières des peuples. Laissons donc la géographie! ce ne sont pas les géomètres qui écrivent les constitutions sociales, ce sont les hommes d'État.

Or les nations ont deux grands instincts qui leur révèlent la forme qu'elles ont à prendre, selon l'heure de la vie nationale à laquelle elles sont parvenues : l'instinct de leur conservation et l'instinct de leur croissance. Agir ou se reposer, marcher ou s'asseoir sont deux actes entièrement différents qui nécessitent chez l'homme des attitudes entièrement diverses. Il en est de même pour les nations. La monarchie ou la république correspondent exactement chez un peuple aux nécessités de ces deux états opposés : le repos ou l'action. Nous entendons ici ces deux mots de repos et d'action dans leur acception la plus absolue; car il y a aussi repos dans les républiques et action sous les monarchies.

S'agit-il de se conserver, de se reproduire, de se développer dans cette espèce de végétation lente et insensible que les peuples ont comme les grands végétaux? S'agit-il de se maintenir en harmonie avec le milieu européen, de garder ses lois et ses mœurs, de préserver ses traditions, de perpétuer les opinions et les cultes, de garantir les propriétés et le bien-être, de prévenir les troubles, les agitations, les factions? La monarchie est évidemment plus propre à cette fonction qu'aucun autre état de société. Elle protége en bas la sécurité qu'elle veut pour elle-même en haut. Elle est l'ordre par égoïsme et par essence. L'ordre est sa vie, la tradition est son dogme, la nation est son héritage, la religion est son alliée, les aristocraties sont ses barrières contre les invasions du peuple. Il faut qu'elle conserve tout

cela ou qu'elle périsse. C'est le gouvernement de la prudence, parce que c'est celui de la plus grande responsabilité. Un empire est l'enjeu du monarque. Le trône est partout un gage d'immobilité. Quand on est placé si haut on craint tout ébranlement, car on n'a qu'à perdre ou qu'à tomber.

Quand une nation a donc sa place sur un territoire suffisant, ses lois consenties, ses intérêts fixés, ses croyances consacrées, son culte en vigueur, ses classes sociales graduées, son administration organisée, elle est monarchique en dépit des mers, des fleuves, des montagnes. Elle abdique et elle charge la monarchie de prévoir, de vouloir et d'agir pour elle. C'est le plus parfait des gouvernements pour cette fonction. Il s'appelle des deux noms de la société elle-même : *unité* et *hérédité*.

IX

Un peuple, au contraire, est-il à une de ces époques où il lui faut agir dans toute l'intensité de ses forces, pour opérer en lui ou en dehors de lui une de ces transformations organiques qui sont aussi nécessaires aux peuples que le courant est nécessaire aux fleuves, ou que l'explosion est nécessaire aux forces comprimées? La république est la forme obligée et fatale d'une nation, à un pareil moment. A une action soudaine, irrésistible, convulsive du corps social, il faut les bras et la volonté de tous. Le peuple devient foule, et se porte sans ordre au danger. Lui seul peut suffire à la crise. Quel autre bras que celui du peuple tout entier pourrait remuer ce qu'il a à remuer? déplacer ce qu'il veut détruire? installer ce qu'il veut fonder? La monarchie y briserait mille fois son sceptre. Il faut un levier capable de soulever trente millions de volontés. Ce levier, la nation seule le possède. Elle est elle-même la force motrice, le point d'appui et le levier.

X

On ne peut pas demander alors à la loi d'agir contre la loi, à la tradition d'agir contre la tradition, à l'ordre établi d'agir contre l'ordre établi. Ce serait demander la force à la faiblesse et le suicide à la vie. Et d'ailleurs on demanderait en vain au pouvoir monarchique d'accomplir ces changements où souvent tout périt et le roi avant tout le monde. Une telle action est le contre-sens de la monarchie. Comment le voudrait-elle?

Demander à un roi de détruire l'empire d'une religion qui le sacre, de dépouiller de ses richesses un clergé qui les possède au même titre divin auquel lui-même possède le royaume, d'abaisser une aristocratie qui est le degré élevé de son trône, de bouleverser des hiérarchies sociales dont il est le couronnement, de saper des lois dont il est la plus haute, ce serait demander aux voûtes d'un édifice d'en saper le fondement. Le roi ne le pourrait, ni ne le voudrait. En renversant ainsi tout ce qui lui sert d'appui, il sent qu'il porterait sur le vide. Il jouerait son trône et sa dynastie. Il est responsable par sa race. Il est prudent par nature et temporisateur par nécessité. Il faut qu'il complaise, qu'il ménage, qu'il patiente, qu'il transige avec tous les intérêts constitués. Il est le roi du culte, de l'aristocratie, des lois, des mœurs, des abus et des mensonges de l'empire. Les vices mêmes de la constitution font partie de sa force. Les menacer, c'est se perdre. Il peut les haïr, il ne peut les attaquer.

XI

A de semblables crises, la république seule peut suffire. Les nations le sentent et s'y précipitent comme au salut. La volonté publique devient le gouvernement. Elle écarte les timides, elle cherche les audacieux; elle appelle tout le monde à l'œuvre, elle essaye, elle emploie, elle rejette toutes les forces, tous les dévouements, tous les héroïsmes. C'est la foule au gouvernail. La main la plus prompte ou la plus ferme le saisit, jusqu'à ce qu'un plus hardi le lui arrache. Mais tous gouvernent dans le sens de tous. Considérations privées, timidités de situation, différence de rang, tout disparaît. Il n'y a de responsabilité pour personne. Aujourd'hui au pouvoir, demain en exil ou à l'échafaud. Nul n'a de lendemain, on est tout au jour. Les résistances sont écrasées par l'irrésistible puissance du mouvement. Tout est faible, tout plie devant le peuple. Les ressentiments des castes abolies, des cultes dépossédés, des propriétés décimées, des abus extirpés, des aristocraties humiliées, se perdent dans le bruit général de l'écroulement des vieilles choses. A qui s'en prendre? La nation répond de tout à tous. Nul n'a de compte à lui demander. Elle ne se survit pas à elle-même, elle brave les récriminations et les vengeances; elle est absolue,

comme un élément; elle est anonyme, comme la fatalité; elle achève son œuvre, et, quand son œuvre est finie, elle dit : Reposons-nous, et prenons la monarchie.

XII

Or, une telle forme d'action, c'est la république. C'est la seule qui convienne aux fortes époques de transformation. C'est le gouvernement de la passion, c'est le gouvernement des crises, c'est le gouvernement des révolutions. Tant que les révolutions ne sont pas achevées, l'instinct du peuple pousse à la république; car il sent que toute autre main que la sienne est trop faible pour imprimer l'impulsion qu'il faut aux choses. Le peuple ne se fie pas, et il a raison, à un pouvoir irresponsable, perpétuel et héréditaire, pour faire ce que commandent des époques de création. Il veut faire ses affaires lui-même. Sa dictature lui paraît indispensable pour sauver la nation. Or, la dictature organisée du peuple, qu'est-ce autre chose que la république? Il ne peut remettre ses pouvoirs qu'après que toutes les crises sont passées, et que l'œuvre révolutionnaire est incontestée, complète et consolidée. Alors il peut reprendre la monarchie et lui dire de nouveau : Règne au nom des idées que je t'ai faites!

XIII

L'Assemblée constituante fut donc aveugle et faible de ne pas donner la république pour instrument naturel à la Révolution. Mirabeau, Bailly, la Fayette, Sieyès, Barnave, Talleyrand, Lameth, agissaient en cela en philosophes et non en grands politiques. L'événement l'a prouvé. Ils crurent la Révolution achevée aussitôt qu'elle fut écrite; ils crurent la monarchie convertie aussitôt qu'elle eut juré la constitution. La Révolution n'était que commencée, et le serment de la royauté à la Révolution était aussi vain que le serment de la Révolution à la royauté. Ces deux éléments ne pouvaient s'assimiler qu'après un intervalle d'un siècle. Cet intervalle, c'était la république. Un peuple ne passe pas en un jour, ni même en cinquante ans, de l'action révolutionnaire au repos monarchique. C'est pour l'avoir oublié à l'heure où il fallait s'en souvenir, que la crise a été si terrible et qu'elle nous agite encore. Si la révolution qui se poursuit toujours avait eu son gouvernement propre et naturel, la république, cette république eût été moins tumultueuse et moins inquiète que nos cinq tentatives de monarchie. La nature des temps où nous avons vécu proteste contre la forme traditionnelle du pouvoir. A une époque de mouvement, un gouvernement de mouvement, voilà la loi!

XIV

L'Assemblée nationale, dit-on, n'en avait pas le droit : elle avait juré la monarchie et reconnu Louis XVI; elle ne pouvait le détrôner sans crime! L'objection est puérile si elle vient d'esprits qui ne croient pas à la possession des peuples par les dynasties. L'Assemblée constituante, dès son début, avait proclamé le droit inaliénable des peuples et la légitimité des insurrections nécessaires. Le serment du Jeu de paume ne consistait qu'à jurer désobéissance au roi et fidélité à la nation. L'Assemblée avait ensuite proclamé Louis XVI roi des Français. Si elle se reconnaissait le pouvoir de le proclamer roi, elle se reconnaissait par là même le droit de le proclamer simple citoyen. La déchéance pour cause d'utilité nationale et d'utilité du genre humain était évidemment dans ses principes. Que fait-elle cependant? Elle laisse Louis XVI roi ou elle le refait roi, non par respect pour l'institution, mais par piété pour sa personne et par attendrissement pour une auguste décadence. Voilà le vrai. Elle craignait le sacrilége, et elle se précipite dans l'anarchie. C'était clément, beau, généreux; Louis XVI méritait bien du peuple. Qui peut flétrir une si magnanime condescendance? Avant le départ du roi pour Varennes, le droit absolu de la nation ne fut qu'une fiction abstraite, un *summum jus* de l'Assemblée. La royauté de Louis XVI resta le fait respectable et respecté. Encore une fois, c'était bien.

XV

Mais il vint un moment, et ce moment fut celui de la fuite du roi, sortant du royaume, protestant contre la volonté nationale, et allant chercher l'appui de l'armée et l'intervention étrangère, où l'Assemblée rentrait légitimement dans le droit rigoureux de disposer du pouvoir trahi ou déserté. Trois partis s'offraient à elle : déclarer la déchéance et proclamer le gouvernement républicain; proclamer la suspension temporaire de la royauté, et gouverner en son nom, pen-

dant son éclipse morale; enfin restaurer à l'instant la royauté.

L'Assemblée choisit le pire. Elle craignit d'être dure et elle fut cruelle, car, en conservant au roi le rang suprême, elle le condamna au supplice de la haine et du mépris de son peuple. Elle le couronna de soupçons et d'outrages. Elle le cloua au trône pour que le trône fût l'instrument de ses tortures, et enfin de sa mort.

Des deux autres partis à prendre, le premier était le plus logique et le plus absolu : proclamer la déchéance et la république.

La république, si elle eût été alors légalement établie par l'Assemblée dans son droit et dans sa force, aurait été tout autre que la république qui fut perfidement et atrocement arrachée, neuf mois après, par l'insurrection du 10 août. Elle aurait eu, sans doute, les agitations inséparables de l'enfantement d'un ordre nouveau. Elle n'aurait pas échappé aux désordres de la nature dans un pays de premier mouvement, passionné par la grandeur même de ses dangers. Mais elle serait née d'une loi, au lieu d'être née d'une sédition; d'un droit, au lieu d'une violence; d'une délibération, au lieu d'une insurrection. Cela seul changeait les conditions sinistres de son existence et de son avenir. Elle devait être remuante; elle pouvait rester pure.

Voyez combien le seul fait de sa proclamation légale et réfléchie changeait tout. Le 10 août n'avait pas lieu; les perfidies et la tyrannie de la commune de Paris, le massacre des gardes, l'assaut du palais, la fuite du roi à l'Assemblée, les outrages dont il y fut abreuvé, enfin son emprisonnement au Temple étaient écartés. La république n'aurait pas tué un roi, une reine, un enfant innocent, une princesse vertueuse. Elle n'aurait pas eu les massacres de septembre, ces Saint-Barthélemy du peuple qui tachent à jamais les langes de la Liberté. Elle ne se serait pas baptisée dans le sang de trois cent mille victimes. Elle n'aurait pas mis dans la main du tribunal révolutionnaire la hache du peuple, avec laquelle il immola toute une génération pour faire place à une idée. Elle n'aurait pas eu le 31 mai. Les Girondins, arrivés purs au pouvoir, auraient eu bien plus de force pour combattre la démagogie. La république, instituée de sang-froid, aurait bien autrement intimidé l'Europe qu'une émeute légitimée par le meurtre et les assassinats. La guerre pouvait être évitée, ou, si la guerre était inévitable, elle eût été plus unanime et plus triomphante. Nos généraux n'auraient pas été massacrés par leurs soldats aux cris de trahison. L'esprit des peuples aurait combattu avec nous, et l'horreur de nos journées d'août, de septembre et de janvier, n'aurait pas repoussé de nos drapeaux les peuples attirés par nos doctrines. Voilà comment un seul changement, à l'origine de la république, changeait le sort de la Révolution.

XVI

Mais si les mœurs de la France répugnaient encore à la vigueur de cette résolution, et si l'Assemblée craignait que son enfantement de la république fût précoce, il lui restait le troisième parti : proclamer la déchéance temporaire de la royauté pendant dix ans, mettre le roi en réserve et gouverner républicainement, en son nom, jusqu'à l'affermissement incontesté et inébranlable de la constitution. Ce parti sauvait tout, même aux yeux des faibles : le respect pour la royauté, la vie du roi, les jours de la famille royale, le droit du peuple, l'innocence de la Révolution. Il était à la fois ferme et calme, efficace et légitime. C'était la dictature telle que tous les peuples en ont eu l'instinct dans les jours critiques de leur existence. Mais, au lieu de la dictature courte, fugitive, inquiète, ambitieuse d'un seul, c'était la dictature de la nation elle-même se gouvernant par son Assemblée nationale. La nation écartait révérencieusement la royauté pendant dix ans pour faire elle-même l'œuvre supérieure aux forces d'un roi. Cette œuvre faite, les ressentiments éteints, les habitudes prises, les lois en vigueur, les frontières couvertes, le clergé sécularisé, l'aristocratie soumise, la dictature pouvait cesser. Le roi ou sa dynastie pouvait remonter sans péril sur un trône dont les grands orages étaient écartés. Cette république véritable aurait repris le nom de monarchie constitutionnelle, sans rien échanger. On aurait replacé la statue de la Royauté au sommet quand le piédestal aurait été consolidé. Un tel acte eût été le consulat du peuple : bien supérieur à ce consulat d'un homme, qui ne devait finir que par le ravage de l'Europe et par la double usurpation du trône et de la Révolution.

Ou bien, si, à l'expiration de cette dictature nationale, la nation bien gouvernée eût trouvé le trône dangereux ou inutile à rétablir, qui l'empêchait de dire au monde : Ce que j'ai assumé comme dictature, je le consacre comme gouver-

nement définitif. Je proclame la république française, comme le seul gouvernement suffisant à l'énergie d'une époque rénovatrice; car la république c'est la dictature perpétuée et constituée du peuple. A quoi bon un trône? Je reste debout. C'est l'attitude d'un peuple en travail!

En résumé, l'Assemblée constituante, dont la pensée éclaire le globe, dont l'audace transforma en deux ans un empire, n'eut qu'un tort : c'est de se reposer. Elle devait se perpétuer, elle abdiqua. Une nation qui abdique après deux ans de règne et sur des monceaux de ruines, lègue le sceptre à l'anarchie. Le roi ne pouvait plus régner, la nation ne voulut pas régner; les factions régnèrent. La Révolution périt non pas pour avoir trop voulu, mais pour n'avoir pas assez osé. Tant il est vrai que les timidités des nations ne sont pas moins funestes que les faiblesses des rois, et qu'un peuple qui ne sait pas prendre et garder tout ce qui lui appartient tente à la fois la tyrannie et l'anarchie! L'Assemblée osa tout, excepté régner. Le règne de la Révolution ne pouvait s'appeler que république. L'Assemblée laissa ce nom aux factions et cette forme à la terreur. Ce fut là sa faute. Elle l'expia; et l'expiation de cette faute n'est pas finie pour la France.

LIVRE HUITIÈME.

I

Pendant que le roi, isolé au sommet de la constitution, cherchait son aplomb, tantôt dans de dangereuses négociations avec l'étranger, tantôt dans d'imprudentes tentatives de corruption à l'intérieur; des hommes, les uns Girondins, les autres Jacobins, mais confondus encore sous la dénomination commune de patriotes, commencèrent à se réunir et à former le noyau d'une grande opinion républicaine : c'étaient Péthion, Robespierre, Brissot, Buzot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Carra, Louvet, Ducos, Fonfrède, Duperret, Sillery-Genlis, et plusieurs autres dont les noms ne sont guère sortis de l'obscurité.

Le foyer d'une jeune femme, fille d'un graveur du quai des Orfèvres, fut le centre de cette réunion. Ce fut là que les deux plus grands partis de la Révolution, la Gironde et la Montagne, se rencontrèrent, s'unirent, se divisèrent, et, après avoir conquis le pouvoir et renversé ensemble la monarchie, déchirèrent de leurs dissensions le sein de leur patrie, et tuèrent la liberté en s'entre-tuant. Ce n'était ni l'ambition, ni la fortune, ni la célébrité qui avaient successivement attiré ces hommes chez cette femme, alors sans crédit, sans luxe et sans nom; c'était la conformité d'opinion; c'était ce culte recueilli que les esprits d'élite aiment à rendre en secret comme en public à une vérité nouvelle qui promet le bonheur aux hommes; c'était l'attraction invisible d'une foi commune, cette communion des premiers néophytes dans la religion de la philosophie, où l'on sent le besoin d'unir ses âmes avant d'associer ses actes. Tant que les pensées communes entre les hommes politiques n'ont pas trouvé ce centre où elles se fécondent et s'organisent par le contact, rien ne s'accomplit. Les révolutions sont des idées, c'est cette communion qui fait les partis.

L'âme brûlante et pure d'une femme était digne de devenir le centre où convergeraient tous les rayons de la vérité nouvelle pour s'y féconder à la chaleur de son cœur et pour y allumer le bûcher des vieilles institutions. Les hommes ont le génie de la vérité, les femmes seules en ont la passion. Il faut de l'amour au fond de toutes les créations; il semble que la vérité a deux sexes, comme la nature. Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses; il en fallait une au principe de la Révolution. On peut dire que la philosophie trouva cette femme dans madame Roland.

L'historien, entraîné par le mouvement des

événements qu'il retrace, doit s'arrêter devant cette sévère et touchante figure, comme les passants s'arrêtèrent pour remarquer ses traits sublimes et sa robe blanche sur le tombereau qui conduisait des milliers de victimes à la mort. Pour la comprendre, il faut la suivre de l'atelier de son père jusqu'à l'échafaud. C'est pour la femme surtout que le germe de la vertu est dans le cœur; c'est presque toujours dans la vie privée que repose le secret de la vie publique.

II

Jeune, belle, rayonnante de génie, mariée depuis peu à un homme austère dont les années touchaient à la vieillesse, à peine mère d'un premier enfant, madame Roland était née dans cette condition intermédiaire où les familles, à peine émancipées par le travail, sont pour ainsi dire amphibies entre le prolétariat et la bourgeoisie, et retiennent dans leurs mœurs les vertus et la simplicité du peuple en participant déjà aux lumières de la société. A l'époque où les aristocraties tombent, c'est là que les nations se régénèrent. La séve des peuples est là. C'est là qu'était né Jean-Jacques Rousseau, le type viril de madame Roland. Un portrait de son enfance représente la jeune fille dans l'atelier de son père, tenant d'une main un livre, de l'autre l'outil du graveur. Ce portrait est la définition symbolique de la condition sociale où était née madame Roland, au point précis entre le travail des mains et la pensée.

Son père, Gratien Phlipon, était graveur et peintre en émail. Il joignait à ces deux professions le commerce des diamants et des bijoux. C'était un homme aspirant toujours plus haut que ses forces, un aventurier d'industrie, qui brisait sans cesse sa modeste fortune en voulant l'étendre à la proportion de ses rêves et de son ambition. Il adorait sa fille et ne se contentait pas pour elle des perspectives de l'atelier. Il lui donnait l'éducation des plus hautes fortunes comme la nature lui avait donné le cœur des plus grandes destinées. On sait ce que des caractères comme celui de cet homme apportent à la fois de chimères, de gêne et de malheur dans leur intérieur.

La jeune fille grandissait dans cette atmosphère de luxe d'esprit, et de ruine réelle. Douée d'un jugement prématuré, elle démêlait déjà ces dérèglements de famille; elle se réfugiait dans la raison de sa mère contre les illusions de son père et contre les pressentiments de l'avenir.

Marguerite Bimont, c'était le nom de sa mère, avait apporté à son mari une beauté sereine et une âme supérieure aussi à sa destinée; mais une piété angélique et la résignation qu'elle inspire la prémunissaient à la fois contre l'ambition et contre le désespoir. Mère de sept enfants qui tous lui avaient été arrachés du sein par la mort, elle avait concentré sur sa fille unique toute sa puissance d'aimer. Mais son amour même la garantissait de toute faiblesse dans l'éducation qu'elle donnait à son enfant. Elle tenait dans un juste équilibre son cœur et son intelligence, son imagination et sa raison. Le moule où elle jetait cette jeune âme était gracieux, mais il était d'airain. On eût dit qu'elle prévoyait de loin les destinées de cette enfant et qu'elle mêlait à tous les accomplissements de la jeune fille ce quelque chose de mâle qui fait les héros et les martyrs.

La nature s'y prêtait admirablement. Elle avait donné à son élève une intelligence supérieure encore à sa ravissante beauté. Cette beauté de ses premières années, dont elle a tracé elle-même les principaux traits avec une complaisance enfantine dans les pages heureuses de ses Mémoires, était loin d'avoir acquis le caractère d'énergie, de mélancolie et de majesté que lui donnèrent plus tard l'amour contenu, les pensées viriles et le malheur.

Une taille élevée et souple, des épaules effacées, une poitrine large, soulevée par une respiration libre et forte; une attitude modeste et décente, cette pose du cou qui caractérise l'intrépidité; des cheveux noirs et lisses, des yeux bleus brunis par l'ombre de la pensée, un regard qui passait, comme l'âme, de la tendresse à l'énergie, un nez de statue grecque, une bouche un peu grande, ouverte au sourire comme à la parole, des dents éclatantes, un menton relevé et arrondi donnant à l'ovale de sa figure cette grâce voluptueuse et féminine sans laquelle la beauté même ne produit pas l'amour, une peau marbrée des teintes de la vie et veinée d'un sang qui se portait à la moindre impression sur ses joues rougissantes, un son de voix qui empruntait ses vibrations aux fibres graves de la poitrine et qui se modulait profondément aux mouvements mêmes du cœur (don précieux, car le son de voix, qui est la communication de l'émotion dans la femme, est le véhicule de la persuasion dans l'orateur; à ces deux titres, la nature lui devait le charme de sa voix et elle le lui avait donné) : tel était à

dix-huit ans le portrait de cette jeune fille que l'obscurité couva longtemps dans son ombre, comme pour préparer à la vie et à la mort une âme plus forte et une victime plus accomplie.

III

Son intelligence éclairait cette enveloppe d'une lueur précoce et soudaine qui ressemblait déjà à l'inspiration. Elle aspirait, pour ainsi dire, les connaissances les plus difficiles en les épelant. Ce qu'on enseigne à son âge et à son sexe ne lui suffisait pas. La mâle éducation des hommes était un besoin et un jeu pour elle. Son esprit puissant avait besoin de tous les instruments de la pensée comme d'un exercice. Religion, histoire, philosophie, musique, peinture, danse, sciences exactes, chimie, langues étrangères et langues savantes, elle apprenait tout et désirait plus. Elle formait elle-même sa pensée de tous les rayons que l'obscurité de sa condition laissait arriver jusqu'au laboratoire de son père. Elle dérobait même furtivement les livres que les jeunes apprentis apportaient et oubliaient pour elle dans l'atelier. Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Montesquieu, les philosophes anglais lui tombèrent ainsi dans les mains. Mais sa véritable nourriture, c'était Plutarque.

« Je n'oublierai jamais, dit-elle, le carême de « 1763, pendant lequel j'emportai tous les jours « ce livre à l'église en guise de livre de prières; « c'est de ce moment que datent les impressions « et les idées qui me rendirent républicaine sans « que je songeasse alors à le devenir. » Après Plutarque, ce fut Fénelon qui émut le plus son cœur. Le Tasse et les poëtes vinrent ensuite. L'héroïsme, la vertu et l'amour devaient se verser de ces trois vases ensemble dans l'âme d'une femme destinée à cette triple palpitation des grandes impressions.

Au milieu de cet embrasement de son âme, sa raison restait froide et sa pureté sans tache. A peine confesse-t-elle de légères et fugitives émotions du cœur et des sens. « En les lisant der- « rière le paravent qui fermait ma chambre dans « la salle de mon père, écrit-elle, ma respira- « tion s'élevait, je sentais un feu subit couvrir « mon visage, et ma voix altérée aurait trahi mon « agitation. J'étais Eucharis pour Télémaque, « Herminie pour Tancrède. Cependant, toute « transformée en elles, je ne songeais pas à être « moi-même quelque chose pour personne. Je ne « faisais point de retour sur moi, je ne cherchais « rien autour de moi; c'était un rêve sans ré- « veil. Cependant je me rappelle avoir vu avec « beaucoup de tremblement un jeune peintre, « nommé Taboral, qui venait parfois chez mon « père; il avait peut-être vingt ans, une voix « douce, une figure sensible, rougissante comme « une jeune fille. Lorsque je l'entendais dans « l'atelier, j'avais toujours un crayon ou autre « chose à y aller chercher; mais, comme sa pré- « sence m'embarrassait autant qu'elle m'était « agréable, je ressortais plus vite que je n'étais « entrée, avec un battement de cœur et un « tremblement que j'allais cacher dans mon petit « cabinet. »

Bien que sa mère fût très-pieuse, elle n'interdisait aucune de ces lectures à sa fille. Elle voulait lui inspirer la religion et non la lui commander; pleine de bon sens et de tolérance, elle la livrait avec confiance à sa raison et ne voulait ni comprimer ni tarir la séve qui devait plus tard porter son fruit dans ce cœur. Une religion servile et non volontaire lui paraissait une dégradation et un esclavage que Dieu ne pouvait accepter comme un tribut digne de lui. L'âme pensive de sa fille se portait naturellement vers ces grands objets du bonheur et du malheur éternel, elle dut plonger plus jeune et plus profondément qu'une autre dans l'infini. Le règne du sentiment s'ouvrit en elle par l'amour de Dieu. Le sublime délire de ses contemplations pieuses embellit et préserva les premières années de son adolescence, résigna les autres à la philosophie, et semblait devoir la préserver à jamais des orages des passions. Sa dévotion fut ardente; elle prit les teintes de son âme, aspira au cloître et rêva le martyre. Entrée au couvent, elle s'y trouva un moment heureuse, donnant sa pensée au mysticisme et son cœur à de premières amitiés. La régularité monotone de cette vie endormait doucement l'activité de ses méditations. Aux heures de liberté, elle ne jouait pas avec ses compagnes; elle se retirait sous quelque arbre pour lire et rêver. Sensible, comme Rousseau, à la beauté du feuillage, au bruissement de l'herbe, au parfum des plantes, elle admirait la main de Dieu et la baisait dans ses œuvres. Débordant de reconnaissance et de joie intérieure, elle allait l'adorer à l'église. Là, les sons majestueux de l'orgue s'associant à la voix des jeunes religieuses achevaient de la ravir en extase. La religion catholique a toutes les fascinations mystiques pour les sens, et les voluptés pour l'imagination. Une novice prit

le voile pendant ce séjour au couvent. Sa présentation à la grille, son voile blanc, sa couronne de roses, les chants suaves et calmes qui la conduisaient du monde au ciel, le drap mortuaire jeté sur sa beauté ensevelie et sur ce cœur palpitant firent tressaillir la jeune artiste et l'inondèrent de larmes. Sa destinée lui offrait l'image des grands sacrifices. Elle en pressentait d'avance en elle le courage et le déchirement.

IV

Le charme et l'habitude de ces sensations religieuses ne s'effacèrent jamais en elle. La philosophie, qui devint bientôt son seul culte, dissipa la foi, mais laissa survivre ces impressions. Elle ne put assister sans attrait et sans respect aux cérémonies du culte dont sa raison avait répudié les mystères. Le spectacle d'hommes faibles réunis pour adorer et implorer le Père des hommes touchait sa pensée. La musique l'enlevait au ciel. Elle sortait des temples chrétiens plus heureuse et meilleure, tant les souvenirs de l'enfance se reflètent et se prolongent sur la vie la plus agitée.

Ce goût passionné de l'infini et ce sentiment pieux de la nature continuèrent à l'enivrer quand elle fut rentrée chez son père. « La situation de « la maison paternelle n'avait point, dit-elle, le « calme solitaire du couvent. Cependant beau- « coup d'air, un grand espace s'offraient encore « du haut de notre demeure, près du Pont-Neuf, « à mon imagination rêveuse et romantique. « Combien de fois, de ma fenêtre exposée au « nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes « déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, splen- « didement dessinée, depuis le levant bleuâtre, « loin derrière le Pont-au-Change, jusqu'au cou- « chant doré d'une lueur de pourpre mourante « derrière les arbres des Champs-Élysées et les « maisons de Chaillot ! Je ne manquais pas d'em- « ployer ainsi quelques moments à la fin d'un « beau jour ; et souvent des larmes douces cou- « laient délicieusement de mes yeux, tandis que « mon cœur, gonflé d'un sentiment inexprima- « ble, heureux de battre et reconnaissant d'exis- « ter, offrait à l'Être des êtres un hommage pur « et digne de lui. » Hélas ! quand elle écrivait ces lignes, elle ne voyait plus que dans son âme ce pan si rétréci du ciel de Paris, et le souvenir de ces soirées resplendissantes n'éclairait que d'une illusion fugitive les murs de son cachot.

V

Mais alors elle était heureuse, entre sa tante Angélique et sa mère, dans ce qu'elle appelle ce beau quartier de l'île Saint-Louis. Sur ces quais alignés, sur ce rivage tranquille, elle prenait l'air dans les soirs d'été, considérant le cours gracieux de la rivière et la campagne qui se dessinait au loin. Elle traversait aussi, le matin, ces quais dans un saint zèle, pour aller à l'église, sans rencontrer dans ce chemin désert aucune distraction à son recueillement. Son père, qui lui permettait de hautes études et qui s'enivrait des succès de sa fille, voulut pourtant l'initier à son art et la fit commencer à graver. Elle apprit à tenir le burin et y réussit comme à toute chose. Elle n'en tirait pas encore de salaire ; mais à l'époque de la fête de ses grands parents elle leur portait, pour son tribut, tantôt une tête qu'elle s'était appliquée à dessiner dans cette intention, tantôt une petite plaque en cuivre bien propre sur laquelle elle avait gravé des emblèmes ou des fleurs ; on lui donnait, en retour, des bijoux ou des objets destinés à sa parure, qu'elle confesse avoir toujours recherchés.

Mais ce goût, naturel à son sexe et à son âge, ne la détachait pas des occupations les plus humbles du ménage. Elle ne rougissait pas, après avoir paru, le dimanche, à l'église ou à la promenade, dans une toilette enviée, d'aller, dans la semaine, en robe de toile, au marché à côté de sa mère. Elle descendait même seule pour acheter, à quelques pas de la maison, du persil ou de la salade, que la ménagère avait oubliés. Bien qu'elle se sentit un peu ravalée par ces soins domestiques, qui la faisaient descendre des hauteurs de son Plutarque, ou du ciel de ses rêves, elle y mettait tant de grâce associée à une dignité si naturelle que la fruitière se faisait un plaisir de la servir avant ses autres pratiques, et que les premiers arrivés ne s'offensaient pas de ce privilége. Cette jeune fille, cette Héloïse future du XVIIIe siècle, qui lisait les ouvrages sérieux, qui expliquait les cercles de la sphère céleste, maniait le crayon et le burin, et qui roulait déjà des mondes de pensées hardies et de sentiments passionnés dans son âme, était souvent appelée à la cuisine pour éplucher les herbes. Ce mélange d'études graves, d'exercices élégants et de soins domestiques, ordonnés, assaisonnés par la sagesse de sa mère, semblait la préparer de loin aux vicissitudes de sa fortune, et l'aida, plus tard, à les supporter. C'était encore Rousseau aux Charmettes, rangeant

le bûcher de madame de Warens de la main qui devait écrire le *Contrat social;* ou Philopœmen coupant son bois.

VI

Du fond de cette vie retirée, elle apercevait quelquefois le monde supérieur qui brillait au-dessus d'elle; les éclairs qui lui découvraient la haute société offensaient ses regards plus qu'ils ne l'éblouissaient. L'orgueil de ce monde aristocratique qui la voyait, sans la compter, pesait sur son âme. Une société où elle n'avait pas son rang lui semblait mal faite. C'était moins de l'envie que de la justice révoltée en elle. Les êtres supérieurs ont leur place marquée par leur nature, et tout ce qui les en écarte leur semble une usurpation. Ils trouvent la société souvent inverse de la nature, ils se vengent en la méprisant. De là la haine du génie contre la puissance. Le génie rêve un ordre de choses où les rangs seraient assignés par la nature et par la vertu. Ils le sont presque toujours par la naissance, cette faveur aveugle de la destinée. Il y a peu de grandes âmes qui ne sentent en naissant la persécution de la fortune, et qui ne commencent par une révolte intérieure contre la société. Elles ne s'apaisent qu'en se décourageant. D'autres se résignent, par une compréhension plus haute, à la place que Dieu leur assigne. Servir humblement le monde est encore plus beau que le dominer. Mais c'est là le comble de la vertu. La religion y conduit en un jour, la philosophie n'y conduit que par une longue vie, par le malheur et par la mort. Il y a des jours où la plus haute place du monde c'est un échafaud.

VII

La jeune fille, conduite une fois par sa grand'mère dans une maison aristocratique dont ses humbles parents étaient, pour ainsi dire, les *affranchis*, fut violemment blessée du ton de supériorité caressante avec lequel on traita sa grand'mère et elle-même. « Ma fierté s'étonna, « dit-elle, mon sang bouillonna plus fort qu'à « l'ordinaire, je me sentis rougir. Je ne me de- « mandais pas encore pourquoi telle femme était « assise sur le canapé et ma grand'mère sur le « tabouret; mais j'avais le sentiment qui conduit « à cette réflexion, et je vis arriver la fin de la « visite comme un soulagement à quelque chose « qui oppresse. »

Une autre fois, on la mena passer huit jours à Versailles, dans le palais de ce roi et de cette reine dont elle devait un jour saper le trône. Logée dans les combles, chez une femme de la domesticité du château, elle vit de près ce luxe royal qu'elle croyait payé par la misère des peuples, et cette grandeur des rois élevée sur la servilité des courtisans. Les grands couverts, les promenades, le jeu du roi, les présentations passèrent sous ses yeux dans toute leur vanité et dans toute leur pompe. Ces superstitions du pouvoir répugnèrent à cette âme nourrie, par les philosophes, de vérité, de liberté et de vertu antique. Les noms obscurs, le costume bourgeois des parents qui la conduisaient à ce spectacle, ne laissaient tomber sur elle que des regards sans attention et quelques mots qui sentaient moins la faveur que la protection. Le sentiment de sa jeunesse, de sa beauté et de son mérite, inaperçus de cette foule qui n'adorait que la faveur ou l'étiquette, lui pesait sur le cœur. La philosophie, la fierté naturelle, l'imagination et la rigidité de son âme étaient également blessées dans ce séjour. « J'aimais mieux, dit-elle, les sta- « tues des jardins que les personnages du palais. » Et sa mère lui demandant si elle était contente du voyage : « Oui, répondit-elle, pourvu qu'il finisse « bientôt; encore quelques jours et je déteste- « rais tant les gens que je vois, que je ne sau- « rais plus que faire de ma haine. — Quel mal « te font-ils? » répliqua sa mère. « Sentir l'in- « justice et contempler l'absurdité. » En voyant ces splendeurs du despotisme de Louis XIV, qui s'éteignaient dans la corruption, elle songeait à Athènes; et elle oubliait la mort de Socrate, l'exil d'Aristide, la condamnation de Phocion. « Je ne « prévoyais pas, dit-elle tristement en écrivant « ces lignes, que la destinée me réservait à être « témoin de crimes pareils à ceux dont ils furent « les victimes et à participer à la gloire de leurs « martyres après avoir professé leurs principes. »

Ainsi l'imagination, le caractère et les études de cette femme la préparaient, à son insu, pour la république. La religion seule, alors si puissante sur elle, aurait pu la retenir dans la résignation qui soumet les pensées à l'ordre de Dieu. Mais la philosophie devint sa foi : cette foi fit partie de sa politique. L'émancipation des peuples se lia dans sa pensée à l'émancipation des idées. Elle crut, en renversant les trônes, travailler pour les hommes, et, en renversant les autels, travailler pour Dieu. Telle est la confession qu'elle fait elle-même de son changement.

VIII

Cependant cette jeune fille attirait déjà de nombreux prétendants à sa main. Son père voulait la marier dans la classe à laquelle il appartenait lui-même. Il aimait, il estimait le commerce, parce qu'il le regardait comme la source de la richesse. Sa fille le méprisait parce qu'il était, à ses yeux, la source de l'avarice et l'aliment de la cupidité. Les hommes de cette condition lui répugnaient. Elle voulait dans son mari des idées et des sentiments analogues aux siens. Son idéal était une âme et non une fortune. « Nourrie, dès mon « enfance, dans le commerce des grands hom- « mes de tous les âges, familiarisée avec les « hautes idées et les grands exemples, n'aurai-je « véeu avec Platon, avec tous les philosophes, « avec tous les poëtes, avec tous les politiques de « l'antiquité, que pour m'unir à un marchand « qui ne jugera et ne sentira rien comme moi? »

Celle qui écrivait ces lignes était dans ce moment même demandée à ses parents par un riche boucher du voisinage. Elle refusait tout. « Je ne « descendrai pas du monde de mes nobles chi- « mères, répondait-elle aux instances sans cesse « renouvelées de son père. Ce que je veux, ce « n'est pas une condition, c'est un homme. Je « mourrai dans l'isolement plutôt que de prosti- « tuer mon âme dans une union avec un être qui « ne la comprendrait pas. »

Privée de sa mère par une mort prématurée, seule dans la maison d'un père où le désordre s'introduisait avec de secondes amours, la mélancolie gagnait son âme mais ne la surmontait pas. Elle se recueillait davantage en elle-même pour rassembler ses forces contre l'isolement et contre l'infortune. La lecture de l'*Héloïse* de Rousseau, qu'on lui prêta alors, fit sur son cœur le même genre d'impression que Plutarque avait fait sur son esprit. Plutarque lui avoit montré la liberté, Rousseau lui fit rêver le bonheur. L'un l'avait fortifiée, l'autre l'attendrit. Elle éprouva le besoin d'épancher son âme. La tristesse fut sa muse sévère. Elle commença à écrire pour se consoler dans l'entretien de ses propres pensées. Sans aucune intention de devenir écrivain, elle acquit par ces exercices solitaires cette éloquence dont elle anima plus tard ses amis.

IX

Ainsi mûrissait cette femme patiente et résolue à la fois envers sa destinée, quand elle crut avoir trouvé l'homme antique rêvé depuis si longtemps par son imagination. Cet homme était Roland de la Platière.

Il lui fut présenté sous les auspices d'une de ses jeunes amies d'enfance mariée à Amiens, où Roland exerçait alors les fonctions d'inspecteur des manufactures. « Tu recevras cette lettre, lui « écrivait l'amie, par le philosophe dont je t'ai « quelquefois parlé, M. Roland, homme éclairé, « de mœurs antiques, à qui on ne peut reprocher « que son culte pour les anciens, son mépris « pour son siècle et sa trop haute estime de sa « propre vertu... Ce portrait, dit-elle, était juste « et bien saisi. Je vis un homme de près de cin- « quante ans, haut de stature, négligé dans son « attitude, avec cette espèce de roideur que « donne l'habitude de l'isolement; mais ses ma- « nières étaient simples et faciles, et, sans avoir « l'élégance du monde, elles alliaient la politesse « de l'homme bien né à la gravité du philosophe. « Une grande maigreur, le teint accidentellement « jaune, le front déjà peu garni de cheveux et « très-découvert n'altéraient point des traits ré- « guliers mais peu séduisants. Au reste, un sou- « rire fin et une vive expression développaient sa « physionomie et la faisaient sortir comme une « figure nouvelle quand il s'animait en parlant ou « en écoutant. Sa voix était mâle, son parler bref « comme celui d'un homme qui n'aurait pas « l'haleine longue; son discours, plein de choses, « parce que sa tête était remplie d'idées, occupait « l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction « était quelquefois piquante, mais revêche et sans « harmonie. C'est un don rare et bien puissant « sur les sens, ajoute-t-elle, que ce charme de la « voix; il ne tient pas seulement à la qualité du « son, il résulte aussi de cette délicatesse de sen- « sibilité qui varie l'expression en modifiant l'ac- « cent. » C'était dire assez que Roland en était dépourvu.

X

Roland, né dans une famille d'honnête bourgeoisie qui occupait des emplois de magistrature et prétendait à la noblesse, était le dernier de cinq frères. On le destinait à l'Église. Pour fuir cette destinée, qui lui répugnait, il quitta à dix-neuf ans la maison paternelle et se réfugia à Nantes. Entré chez un armateur, il se préparait à passer aux Indes, pour s'y adonner au commerce, quand une maladie l'arrêta au moment de s'embarquer. Un de ses parents, inspecteur

des manufactures, le recueillit à Rouen et le fit entrer dans ses bureaux. Cette administration, animée de l'esprit de Turgot, touchait par les procédés des arts à toutes les sciences et par l'économie politique aux plus hauts problèmes de gouvernement. Elle était peuplée de philosophes. Roland s'y distingua. Le gouvernement l'envoya en Italie, pour y étudier la marche du commerce.

Il s'éloigna avec peine de sa jeune amie et lui écrivit régulièrement des lettres scientifiques destinées à servir de notes à l'ouvrage qu'il se proposait d'écrire sur l'Italie, lettres dans lesquelles le sentiment se révélait sous la science, plus semblables aux études d'un philosophe qu'aux entretiens d'un amant.

A son retour, elle revit en lui un ami; son âge, sa gravité, ses mœurs, ses habitudes laborieuses le lui firent considérer comme un sage qui n'existait que par la raison. Dans l'union qu'ils méditaient, et qui ressemblait moins à l'amour qu'aux associations antiques des jours de Socrate et de Platon, l'un cherchait un disciple plus qu'une femme, l'autre épousait un maître plus qu'un mari. M. Roland retourna à Amiens. Il écrivit de là au père pour lui demander la main de sa fille. Celui-ci refusa sèchement. Il craignait dans M. Roland, dont l'austérité lui répugnait, un censeur pour lui, un tyran pour sa fille. Informée de ce refus par son père, celle-ci s'indigna et entra dans un couvent, dénuée de tout. Elle y vécut des aliments les plus grossiers, qu'elle préparait de ses mains. Elle s'y plongea dans l'étude, elle y fortifia son cœur contre l'adversité. *Elle se vengea, à mériter le bonheur, du sort qui ne le lui accordait pas.* Le soir, une visite d'un de ses amis; le jour, une heure de promenade dans un jardin entouré de hautes murailles; ce sentiment de force qui fait qu'on se roidit contre le sort; cette mélancolie qui attendrit l'âme sur elle-même et la nourrit de sa propre sensibilité, l'aidèrent à passer les longs mois d'hiver de sa captivité volontaire.

Un sentiment d'amertume intérieure empoisonnait cependant pour elle jusqu'à son sacrifice. Elle se disait que ce sentiment n'était pas récompensé : elle s'était flattée que M. Roland, en apprenant sa résolution et sa retraite, serait accouru pour l'arracher à son couvent et confondre leur destinée. Le temps s'écoulait, Roland ne venait pas, il écrivait à peine. Il vint enfin après six mois. Il s'enflamma de nouveau en revoyant son amie derrière une grille; il se détermina à lui offrir sa main, elle l'accepta. Mais tant de calculs, d'hésitation, de froideur, avaient enlevé le peu d'illusion qui pouvait rester à la jeune captive et réduit les sentiments à une sévère estime. Elle se dévoua plutôt qu'elle ne se donna. Il lui parut beau de s'immoler au bonheur d'un homme de bien : mais elle accomplit ce sacrifice avec tout le sérieux de la raison et sans aucun enthousiasme de cœur. Son mariage fut pour elle un acte de vertu, dont elle jouit non parce qu'il était doux, mais parce qu'il lui parut sublime.

L'élève passionnée de Jean-Jacques Rousseau se retrouve à cette époque décisive de son existence. Le mariage de madame Roland est une imitation évidente de celui d'Héloïse épousant M. de Volmar. Mais l'amertume de la réalité ne tarde pas à percer sous l'héroïsme de son dévouement. « A force, dit-elle elle-même, de « m'occuper de la félicité de l'homme à qui je « m'associai, je m'aperçus qu'il manquait quel- « que chose à la mienne. Je n'ai pas cessé un « seul instant de voir dans mon mari un des « hommes les plus estimables qui existent et « auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; « mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre « nous de parité, que l'ascendant d'un caractère « dominateur, joint à celui de vingt années de « plus que mon âge, rendait de trop une de ces « deux supériorités. Si nous vivions dans la so- « litude, j'avais des heures quelquefois pénibles « à passer. Si nous allions dans le monde, j'y « étais aimée de gens dont je m'apercevais que « quelques-uns pourraient trop me toucher. Je « me plongeai dans le travail de mon mari, je « me fis son copiste, son correcteur d'épreuves; « j'en remplissais la tâche avec une humilité sans « murmures qui contrastait avec un esprit aussi « libre et aussi exercé que le mien. Mais cette « humilité coulait de mon cœur. Je respectais « tant mon mari, que j'aimais à supposer tou- « jours qu'il était supérieur à moi; j'avais si peur « d'une ombre sur son visage, il tenait tant à ses « opinions, que je n'ai acquis que bien tard la « force de le contredire. Je joignais à ces tra- « vaux ceux du ménage; m'étant aperçue que sa « délicate santé ne s'accordait pas de tous les ré- « gimes, je prenais le soin de lui préparer moi- « même ses aliments. Je restai avec lui quatre « ans à Amiens. J'y devins mère et nourrice. « Nous travaillions ensemble à l'*Encyclopédie* « *nouvelle,* dont les articles relatifs au com- « merce lui avaient été confiés. Nous ne quit-

« tions ces études que pour des promenades cham-
« pêtres hors de la ville. »

Roland, absolu et personnel, avait exigé, dès le commencement du mariage, que sa femme cessât de voir les jeunes et tendres amies qu'elle avait aimées au couvent et qui vivaient à Amiens. Il redoutait le moindre partage d'affection. Sa prudence dépassait les bornes de la raison. A une union austère comme le mariage il faut les distractions de l'amitié. Cette tyrannie d'un sentiment exclusif n'était pas rachetée par l'amour. Roland demandait tout à la complaisance de sa femme. Si rien ne chancelait dans cette âme, elle sentait ses sacrifices, et elle jouissait de l'accomplissement de ses devoirs comme le stoïcien jouit de la douleur.

XI

Après quelques années passées à Amiens, Roland obtint d'être employé dans les mêmes fonctions à Lyon son pays natal. L'hiver il habitait la ville; il passait le reste de l'année à la campagne, dans la maison paternelle, où vivait encore sa mère, femme respectable par son âge, mais d'un commerce inquiet et tracassier dans la vie domestique. Madame Roland, dans toute la fleur de sa jeunesse, de sa beauté, de son génie, se trouvait ainsi reléguée et froissée entre une belle-mère implacable, un beau-frère insoumis et un mari dominateur. L'amour le plus passionné eût à peine suffi à compenser une si âpre situation. Elle n'avait, pour l'adoucir, que le sentiment de ses devoirs, le travail, sa philosophie et son enfant. Elle y suffit, et finit par transformer cette retraite austère en un séjour d'harmonie et de paix. On aime à la suivre dans cette solitude où son âme se trempait pour la lutte, commo on va chercher aux Charmettes la source encore fraiche de la vie et du génie de Jean-Jacques Rousseau.

XII

Il y a au pied des montagnes du Beaujolais dans le large bassin de la Saône en face des Alpes, une série de petites collines amoncelées comme des vagues de sable, que le vigneron patient de ces contrées a plantées de vignes, et qui forment entre elles, à leur base, d'obliques vallées, des ravins étroits et sinueux où s'étendent de petits prés verts. Ces prés ont chacun leur filet d'eau suintant des montagnes; les saules, les bouleaux et les peupliers en tracent le cours et en voilent le lit. Les flancs et les sommets de ces collines ne portent, au-dessus des vignes basses, que quelques pêchers sauvages, qui ne donnent pas d'ombre au raisin, et de gros noyers dans les vergers auprès des maisons. C'est sur le penchant d'un de ces mamelons sablonneux que s'élevait *la Platière*, héritage paternel de M. Roland : maison basse, assez étroite, percée de fenêtres régulières, recouverte d'un toit à tuiles rouges presque plat. Les rebords de ce toit s'avancent un peu sur le mur pour garantir les fenêtres de la pluie l'hiver, du soleil l'été. Les murs unis et sans ornements d'architecture étaient revêtus d'un ciment de chaux blanche que le temps a éraillé et sali. On monte au vestibule par cinq marches de pierre surmontées d'une balustrade rustique en fer rouillé. Une cour entourée de granges où l'on serre la récolte, de pressoirs pour les vendanges, de celliers pour le vin et d'un pigeonnier, précède la maison. Derrière se nivelle un petit jardin potager, dont les carrés sont bordés de buis, d'œillets et d'arbres fruitiers taillés près de terre. Un pavillon de verdure s'élève au bout de chaque allée. Un peu plus loin un verger, dont les arbres penchés dans mille attitudes jettent un peu d'ombre sur un arpent d'herbe broutée; puis un grand enclos de vignes basses coupées en lignes droites par de petits sentiers verts. Voilà ce site. La vue se porte tour à tour sur l'horizon sévère, recueilli et rapproché, des montagnes de Beaujeu, tachées sur leurs flancs de noirs sapins et entrecoupées de grandes prairies penchantes où s'engraissent les bœufs du Charolais, et sur la vallée de la Saône, immense océan de verdure surmonté çà et là de nombreux clochers. La ceinture des hautes Alpes couvertes de neiges et le dôme du Mont-Blanc, qui domine tout, encadrent ce vaste paysage. Il y a quelque chose de l'infini de la mer; et si par son côté borné il porte au recueillement et à la résignation, par son côté ouvert il semble solliciter la pensée à se répandre, et emporter l'âme dans tous les lointains de l'espérance et sur tous les sommets de l'imagination.

Tel fut, pendant cinq ans, l'horizon de cette jeune femme. C'est là qu'elle se plongea dans la plénitude de cette nature qu'elle avait si souvent rêvée dans son enfance, et dont elle n'apercevait que quelques pans de ciel et quelques perspectives confuses de forêts royales, du haut de sa fenêtre, par-dessus les toits de Paris. C'est là

que ses goûts simples et son âme aimante trouvèrent des aliments et des exercices à sa sensibilité.

Elle y partageait sa vie entre les soins du ménage, la culture de son esprit et la charité active, cette culture du cœur; adorée des paysans, dont elle se fit la providence, elle appliquait au soulagement de leur misère le peu de superflu que lui laissait une économie étroite, et à la guérison de leurs maladies les connaissances qu'elle avait acquises en médecine. On venait la chercher de trois et quatre lieues pour aller visiter un malade. Le dimanche, les marches du perron de sa cour étaient couvertes d'infirmes, qui venaient chercher du soulagement, ou de convalescents qui venaient lui apporter les témoignages de leur reconnaissance : les paniers de châtaignes, les fromages de leurs chèvres ou les pommes de leurs vergers. Elle jouissait de trouver le peuple des campagnes juste, sensible et reconnaissant. Elle se figurait à son image le peuple dépaysé des grandes capitales. L'incendie des châteaux, pendant le brigandage et les massacres de septembre, lui apprit plus tard que ces mers d'hommes si calmes alors ont des tempêtes plus terribles que celles de l'Océan, qu'il faut des institutions aux sociétés comme il faut un lit aux flots, et que la force est aussi indispensable que la justice au gouvernement des peuples.

XIII

Cependant la Révolution de 89 avait sonné, et était venue la surprendre au sein de cette retraite. Enivrée de philosophie, passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, elle s'enflamma dès la première étincelle à ce foyer d'idées nouvelles; elle crut de bonne foi que cette révolution, comme un enfantement sans douleur, allait régénérer l'espèce humaine, détruire la misère de la classe malheureuse, sur laquelle elle s'attendrissait, et renouveler la face du monde. Il y a de l'imagination jusque dans la piété des grandes âmes. L'illusion généreuse de la France, à cette époque, était égale à l'œuvre que la France avait à accomplir. Si elle n'avait pas tant espéré, elle n'eût rien osé. Sa foi fut sa force.

De ce jour, madame Roland sentit s'allumer en elle un feu qui ne devait plus s'éteindre que dans son sang. Tout l'amour oisif qui sommeillait dans son âme se convertit en enthousiasme et en passion pour l'humanité. Sa sensibilité trompée, trop ardente sans doute pour un seul homme, se répandit sur tout un peuple. Elle aima la Révolution comme une amante. Elle communiqua cette flamme à son mari et à ses amis. Toute sa passion contenue se versa dans ses opinions. Elle se vengea de sa destinée, qui lui refusait le bonheur pour elle-même, en se consumant pour le bonheur des autres. Heureuse et aimée, elle n'eût été qu'une femme; malheureuse et isolée, elle devint un chef de parti.

XIV

Les opinions de M. et de madame Roland soulevèrent contre eux, dans le premier moment, toute l'aristocratie commerciale de Lyon, ville probe et pure, mais ville d'argent où tout se calcule, et où les idées ont la pesanteur et l'immobilité des intérêts. Les idées ont un courant irrésistible qui entraîne même les populations les plus stagnantes. Lyon fut entraîné et submergé par les opinions de l'époque. M. Roland fut porté à la municipalité par les premières élections. Il s'y prononça avec la roideur de ses principes et avec l'énergie qu'il puisait dans l'âme de sa femme. Redouté des timides, adoré des impatients, son nom devint une injure, puis un drapeau; la faveur publique le vengea des outrages des riches. Il fut député à Paris, par le conseil municipal, pour y défendre les intérêts commerciaux de Lyon auprès des comités de l'Assemblée constituante.

Les liaisons de Roland avec les philosophes et avec les économistes, qui formaient le parti pratique de la philosophie; ses rapports obligés avec les membres influents de l'Assemblée, ses goûts littéraires et surtout l'attrait et la séduction naturelle qui attirent et retiennent les hommes éminents autour d'une femme jeune, éloquente et passionnée, firent bientôt du salon de madame Roland un foyer, peu éclatant encore, mais ardent, de la Révolution. Les noms qui s'y rencontrent révèlent, dès le premier jour, les opinions extrêmes. Pour ces opinions, la constitution de 1791 n'était qu'une halte.

Ce fut le 20 février 1791 que madame Roland rentra dans ce Paris d'où elle était sortie cinq ans auparavant, jeune fille inaperçue et sans nom, et où elle revenait comme une flamme pour animer tout un parti, fonder la république, régner un moment et mourir. Elle avait dans l'âme un con-

fus pressentiment de cette destinée. Le génie et la volonté connaissent leurs forces, ils sentent avant les autres et ils prophétisent leur mission. Madame Roland semblait d'avance emportée par la sienne au centre de l'action. Elle courut le lendemain de son arrivée aux séances de l'Assemblée. Elle vit le *puissant* Mirabeau, l'*étonnant* Cazalès, l'*audacieux* Maury, l'*astucieux* Lameth, le *froid* Barnave. Elle remarqua avec le dépit de la haine, dans l'attitude et le langage du côté droit, cette supériorité que donnent l'habitude de la domination et la confiance dans le respect des masses; du côté gauche, l'infériorité des manières et l'insolence mêlée à la subalternité. Ainsi l'aristocratie antique survivait dans le sang et se vengeait, même après sa défaite, de la démocratie qui l'enviait en la subjuguant. L'égalité s'écrit dans les lois longtemps avant de s'établir entre les races. La nature est aristocrate; il faut une longue pratique de l'indépendance pour donner aux peuples républicains la noble attitude et la dignité polie du citoyen. En révolution même, dans le vainqueur on sent longtemps le parvenu de la liberté. Les femmes ont le tact plus sensible à ces nuances. Madame Roland les comprit; mais loin de se laisser séduire par cette supériorité de l'aristocratie, elle s'en indigna davantage et sentit redoubler sa haine contre un parti qu'on pouvait abattre mais qu'on ne pouvait humilier.

XV

C'est à cette époque que son mari et elle se lièrent avec quelques-uns des hommes les plus fervents parmi les apôtres des idées populaires. Ce n'étaient pas ceux qui brillaient davantage de la faveur du peuple et de l'éclat du talent, c'étaient ceux qui lui paraissaient aimer la Révolution pour la Révolution elle-même, et se dévouer avec un désintéressement sublime, non au succès de leur fortune, mais au progrès de l'humanité. Brissot vint un des premiers. M. et madame Roland étaient, depuis longtemps, en correspondance avec lui sur des sujets d'économie publique et sur les grands problèmes de la liberté. Leurs idées avaient fraternisé et grandi ensemble. Ils étaient unis d'avance par toutes les fibres des cœurs révolutionnaires, mais ils ne se connaissaient pas. Brissot, dont la vie aventureuse et la polémique infatigable avaient de l'analogie avec la jeunesse de Mirabeau, s'était fait déjà un nom dans le journalisme et dans les clubs. Madame Roland l'attendit avec respect; elle était curieuse de juger si les traits du visage répondaient en lui à la physionomie de l'âme. Elle croyait que la nature se révélait par toutes les formes, et que l'intelligence et la vertu modelaient les sens extérieurs de l'homme comme le statuaire imprime à l'argile les formes palpables de sa conception. Le premier aspect la détrompa, sans la décourager de son culte pour Brissot. Il manquait de cette dignité d'attitude et de cette gravité de caractère qui semblent comme un reflet de la dignité, de la vie et de la gravité des doctrines. Quelque chose dans l'homme politique rappelait le pamphlétaire. Sa légèreté la choquait, sa gaieté même lui semblait une profanation des idées austères dont il était l'organe. La Révolution qui passionnait son style n'allait pas jusqu'à passionner son visage. Elle ne lui trouvait pas assez de haine contre les ennemis du peuple. L'âme mobile de Brissot ne paraissait pas avoir assez de consistance pour un sentiment de dévouement. Son activité, répandue sur tous les sujets, lui donnait l'apparence d'un artiste en idées plutôt que d'un apôtre. On l'appelait un intrigant.

Brissot amena Péthion, son condisciple et son ami : Péthion déjà membre de l'Assemblée constituante et dont la parole, dans deux ou trois circonstances, avait été remarquée. Brissot passait pour l'inspirateur de ces discours. Buzot et Robespierre, tous deux membres de la même Assemblée, y furent introduits. Buzot, dont la beauté pensive, l'intrépidité et l'éloquence devaient plus tard agiter le cœur et attendrir l'admiration de madame Roland; Robespierre, que l'inquiétude de son âme et le fanatisme de ses haines jetaient dès lors comme un ferment d'agitation dans tous les conciliabules où l'on conspirait au nom du peuple. Quelques autres encore, dont les noms viendront à leur heure dans les fastes de ce parti naissant. Brissot, Péthion, Buzot, Robespierre convinrent de se réunir quatre fois par semaine, le soir, dans le salon de cette femme.

XVI

L'objet de ces réunions était de conférer secrètement sur les faiblesses de l'Assemblée constituante, sur les piéges que l'aristocratie tendait à la Révolution entravée, et sur la marche à imprimer aux opinions attiédies pour achever de consolider le triomphe. Ils choisirent la maison de madame Roland, parce que cette maison était

située dans un quartier également rapproché du logement de tous les membres qui devaient s'y rencontrer. Comme dans la conspiration d'Harmodius, c'était une femme qui tenait le flambeau pour éclairer les conspirateurs.

Madame Roland se trouvait ainsi jetée, dès les premiers jours, au centre des mouvements. Sa main invisible touchait les premiers fils de la trame encore confuse qui devait dérouler les plus grands événements. Ce rôle, le seul que lui permit son sexe, flattait à la fois son orgueil de femme et sa passion politique. Elle le ménagea avec cette modestie qui eût été en elle le chef-d'œuvre de l'habileté, si elle n'eût été le don de sa nature. Placée hors du cercle, près d'une table à ouvrage, elle travaillait des mains, ou écrivait ses lettres, tout en écoutant avec une apparente indifférence les discussions de ses amis. Souvent tentée d'y prendre part, elle se mordait les lèvres pour réprimer sa pensée. Ame d'énergie et d'action, la longueur et la diffusion verbeuse de ces conseils sans résultat lui inspiraient un secret dédain. L'action s'évaporait en paroles, et l'heure passait emportant avec elle l'occasion, qui ne revient plus.

Bientôt les victoires de l'Assemblée constituante énervèrent les vainqueurs. Les chefs de cette assemblée reculèrent devant leur propre ouvrage, et pactisèrent avec l'aristocratie et avec le trône pour accorder au roi la révision de la constitution dans un esprit plus monarchique. Les députés qui se réunissaient chez madame Roland se dispersèrent et se découragèrent. Il ne resta plus sur la fin que ce petit nombre d'hommes inébranlables qui s'attachent aux principes indépendamment de leur succès, et qui s'attachent aux causes désespérées avec d'autant plus de force que la fortune semble les trahir davantage. Buzot, Péthion et Robespierre furent de ce nombre.

XVII

Il y a pour l'histoire une curiosité sinistre à voir la première impression que fit sur madame Roland l'homme qui, réchauffé dans son sein et conspirant alors avec elle, devait un jour renverser la puissance de ses amis, les immoler en masse, et l'envoyer elle-même à l'échafaud. Nul sentiment répulsif ne parait à cette époque avertir cette femme qu'elle conspire sa propre mort en conspirant la fortune de Robespierre. Si elle a quelque crainte vague, cette crainte est aussitôt couverte par une pitié qui ressemble presque au mépris. Robespierre lui parut un honnête homme. En faveur de ses principes, elle lui pardonna son mauvais langage et son fastidieux débit. Robespierre, comme tout homme d'une seule pensée, respirait l'ennui. Cependant elle avait remarqué qu'il était toujours concentré dans ces comités, qu'il ne se livrait pas, qu'il écoutait tous les avis avant de donner le sien, et qu'il ne se donnait pas la peine de le motiver. Comme les hommes impérieux, sa conviction lui paraissait une raison suffisante. Le lendemain, il montait à la tribune, et, profitant pour sa renommée des discussions intimes qu'il avait entendues la veille, il devançait l'heure de l'action concertée avec ses amis, et éventait ainsi le plan de conduite. On l'en blâmait chez madame Roland; il s'en excusait avec légèreté. On attribuait ces torts à la jeunesse et à l'impatience de son amour-propre. Madame Roland, persuadée que ce jeune homme aimait passionnément la liberté, prenait sa réserve pour de la timidité, et ses trahisons pour de l'indépendance. La cause commune couvrait tout. La partialité transforme les plus sinistres indices en faveur ou en indulgence. « Il défend les principes avec chaleur et opiniâtreté, dit-elle; il y « a du courage à les défendre seul au temps où « le nombre des défenseurs du peuple est prodigieusement réduit. La cour le hait, nous devons « donc l'aimer. J'estime Robespierre sous ce « rapport, je le lui témoigne; et lors même qu'il « est peu assidu au petit comité du soir, il vient « de temps en temps me demander à dîner. « J'avais été frappée de la terreur dont il parut « pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes. « Il dit le soir, chez Péthion, que la famille « royale n'avait pas pris ce parti sans avoir préparé dans Paris une Saint-Barthélemy de « patriotes, et qu'il s'attendait à mourir avant « vingt-quatre heures. Péthion, Buzot, Roland « disaient, au contraire, que cette fuite du roi « était son abdication, qu'il fallait en profiter « pour préparer les esprits à la république. « Robespierre, ricanant et se rongeant les ongles, « comme à l'ordinaire, demandait ce que c'était « qu'une république. »

Ce fut ce jour-là que le projet du journal intitulé *le Républicain* fut conçu entre Brissot, Condorcet, Dumont de Genève et Duchâtelet. On voit que l'idée de la république naquit dans le berceau des Girondins avant de naître dans l'âme de Robespierre, et que le 10 août ne fut pas un accident mais un complot.

A la même époque, madame Roland s'était livrée, pour sauver les jours de Robespierre, à un de ces premiers mouvements qui révèlent une amitié courageuse, et qui laissent des traces dans la mémoire même des ingrats. Après le massacre du Champ-de-Mars, Robespierre, accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, fut obligé de se cacher. Madame Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire, à onze heures du soir, dans sa retraite au fond du Marais, pour lui offrir un asile plus sûr dans leur propre maison. Il avait déjà fui son domicile. Madame Roland se rendit de là chez Buzot, leur ami commun, et le conjura d'aller aux Feuillants, où il était influent alors, et de se hâter de disculper Robespierre avant que le décret d'accusation fût lancé contre lui.

Buzot hésita un moment, puis : « Je ferai « tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune « homme, quoique je sois loin de partager l'opi- « nion de certaines personnes sur son compte. « Il songe trop à lui pour aimer la liberté ; mais « il la sert, et cela me suffit. Je serai là pour le « défendre. » Ainsi, trois victimes futures de Robespierre conspiraient, la nuit et à son insu, le salut de l'homme par qui elles devaient mourir. La destinée est un mystère d'où sortent les plus étranges coïncidences, et qui ne tend pas moins de piéges aux hommes par leurs vertus que par leurs crimes. La mort est partout ; mais quel que soit le sort, la vertu seule ne se repent pas. Sous les cachots de la Conciergerie, madame Roland se souvint avec complaisance de cette nuit. Si Robespierre s'en souvint dans sa puissance, ce souvenir fut plus froid sur son cœur que la hache du bourreau.

LIVRE NEUVIÈME.

I

Après la dispersion de l'Assemblée constituante, M. et madame Roland, leur mission terminée, quittèrent Paris. Cette femme, qui sortait toute brûlante du foyer des factions et des affaires, revint prendre à la Platière les soins de son ménage rustique et vendanger ses vignes ; mais elle avait goûté l'enivrement de la Révolution. Le mouvement auquel elle avait participé un moment l'entraînait encore à distance : elle était restée en commerce de lettres avec Robespierre et Buzot ; correspondance politique et sèche avec Robespierre, pathétique et tendre avec Buzot. Son esprit, son âme, son cœur, tout la rappelait. Il y eut entre elle et son mari une délibération en apparence impartiale pour décider s'ils s'enseveliraient à la campagne ou s'ils retourneraient à Paris. Mais l'ambition de l'un et l'âme de l'autre avaient prononcé à leur insu et avant eux. Le plus futile prétexte suffit à leur impatience. Au mois de décembre, ils étaient de nouveau installés à Paris.

C'était l'heure de l'avénement de leurs amis. Péthion venait d'être nommé à la mairie et se créait une république dans la commune ; Robespierre, exclu de l'Assemblée législative par la loi qui interdisait la réélection des membres de l'Assemblée constituante, s'élevait une tribune aux Jacobins ; Brissot entrait à la place de Buzot dans la nouvelle assemblée, et sa renommée de publiciste et d'homme d'État ralliait autour de ses doctrines les jeunes Girondins. Ceux-ci arrivaient de leur département avec l'ardeur de leur âge et l'impulsion d'un second flot révolutionnaire. Ils se jetèrent, en arrivant, dans les cadres que Robespierre, Buzot, Laclos, Danton et Brissot avaient préparés.

Roland, ami de tous ces hommes, mais sur le second plan et caché dans leur ombre, avait une de ces réputations sourdes, d'autant plus puissante sur l'opinion qu'elle éclatait moins au de-

hors; on en parlait comme d'une vertu antique, enveloppée dans la simplicité d'un homme des champs; c'était le Sieyès du parti. Sous son silence on présumait la pensée; dans le mystère on pressentait l'oracle. L'éclat et le génie de sa jeune femme attiraient les yeux sur lui; sa médiocrité même, seule puissance qui ait la vertu de neutraliser l'envie, le servait. Comme personne ne le craignait, tout le monde le mettait en avant : Péthion, pour le couvrir; Robespierre, pour le miner; Brissot, pour mettre sa mauvaise renommée à l'abri d'une probité proverbiale; Buzot, Vergniaud, Louvet, Gensonné et les Girondins, par respect pour sa science et par entraînement vers madame Roland; la cour même, par confiance dans son honnêteté et par mépris pour son influence. Cet homme marchait au pouvoir sans se donner de mouvement, porté par la faveur d'un parti, par le prestige de l'inconnu sur l'opinion, par le dédain de ses ennemis et par le génie de sa femme.

II

Le roi avait espéré quelque temps que la colère de la Révolution s'adoucirait par son triomphe. Ces actes violents, ces oscillations orageuses entre l'insolence et le repentir, qui avaient signalé l'avénement de cette assemblée, l'avaient douloureusement détrompé. Son ministère étonné tremblait déjà devant tant d'audace et confessait dans le conseil son insuffisance. Le roi tenait à conserver des hommes qui lui avaient donné tous des preuves de dévouement à sa personne. Quelques-uns même, confidents et complices, servaient le roi et la reine, soit dans leurs rapports avec l'émigration, soit dans leurs intrigues à l'intérieur.

M. de Montmorin, homme capable mais inégal aux difficultés du temps, s'était retiré. Les deux hommes principaux du ministère étaient M. Delessart, aux affaires étrangères; M. Bertrand de Molleville, à la marine. M. Delessart, placé par sa position entre l'émigration armée, l'Assemblée impatiente, l'Europe indécise et le roi complice, ne pouvait manquer de succomber sous ses bonnes intentions. Son plan était d'éviter la guerre à son pays par des temporisations et des négociations; de suspendre les démonstrations hostiles des puissances; de montrer à l'Assemblée intimidée le roi comme le seul arbitre et le seul négociateur de la paix entre son peuple et l'étranger; il espérait ajourner ainsi les derniers chocs entre l'Assemblée et le trône, et rétablir l'autorité régulière du roi en maintenant la paix. Les dispositions personnelles de l'empereur Léopold l'aidaient dans cette pensée; il n'avait contre lui que la fatalité qui pousse les choses et les hommes au dénoûment. Les Girondins et Brissot surtout l'assiégeaient de leurs accusations; c'était l'homme qui pouvait le plus retarder leur triomphe. En le sacrifiant, ils sacrifiaient tout un système; leur presse et leurs discours le désignaient à la fureur du peuple; les partisans de la guerre l'avaient marqué pour victime. Il ne trahissait point; mais, pour eux, négocier c'était trahir. Le roi, qui le savait irréprochable et qui s'associait à ses plans, refusait de le sacrifier à ses ennemis et amassait ainsi plus de ressentiments contre le ministre.

Quant à M. de Molleville, c'était un ennemi secret de la constitution. Il conseillait au roi l'hypocrisie, s'enveloppant de la lettre pour tuer l'esprit de la loi, marchant par des souterrains à une catastrophe violente, de laquelle la cause monarchique devait selon lui, sortir victorieuse; croyant à la puissance de l'intrigue plus qu'à la puissance de l'opinion, cherchant partout des traîtres à la cause populaire, soldant des espions, marchandant toutes les consciences, ne croyant à l'incorruptibilité de personne, entretenant des intelligences secrètes avec les démagogues les plus forcenés, faisant faire à prix d'argent les motions les plus incendiaires, afin de dépopulariser la Révolution par ses excès, et remplissant les tribunes de l'Assemblée de ses agents pour couvrir de leurs huées ou de leurs applaudissements les discours des orateurs, et simuler dans les tribunes un faux peuple et une fausse opinion; homme de petits moyens dans les grandes choses, comptant qu'on peut tromper une nation comme on trompe un homme. Le roi, à qui il était dévoué, l'aimait comme le dépositaire de ses peines, le confident de ses rapports avec l'étranger, et l'intermédiaire habile de ses négociations avec les partis. M. de Molleville se soutenait ainsi en équilibre sur la faveur intime du roi et sur ses intrigues avec les révolutionnaires. Il parlait bien la langue de la constitution; il avait le secret de beaucoup de consciences vendues.

C'est entre ces deux hommes que le roi, pour complaire à l'opinion, appela M. de Narbonne au ministère de la guerre. Madame de Staël et le parti constitutionnel se rapprochèrent des Girondins, pour l'y soutenir. Condorcet fut l'intermédiaire entre ces deux partis. Madame de Condorcet, femme d'une éclatante beauté, se joignit

à madame de Staël dans sa faveur enthousiaste pour le jeune ministre. L'une lui prêta l'éclat de son génie, l'autre l'influence de ses charmes. Ces deux femmes semblèrent confondre leurs sentiments dans un dévouement commun à l'homme de leurs préférences. Leur rivalité s'immola à son ambition.

III

Le point de contact du parti girondin avec le parti constitutionnel, dans ce rapprochement dont l'élévation de M. de Narbonne fut le gage, était la passion de ces deux partis pour la guerre. Le parti constitutionnel la voulait pour faire diversion à l'anarchie intérieure et jeter au dehors les ferments d'agitation qui menaçaient le trône. Le parti girondin la voulait pour précipiter les esprits aux extrémités. Il espérait que les dangers de la patrie lui donneraient la force de secouer le trône et d'enfanter le régime républicain.

C'est sous ces auspices que M. de Narbonne entra aux affaires. Lui aussi, il voulait la guerre, non pour renverser le trône à l'ombre duquel il était né, mais pour remuer et éblouir la nation, pour tenter la fortune par un coup désespéré, et pour remettre à la tête du peuple sous les armes la haute aristocratie militaire du pays, la Fayette, Biron, Rochambeau, les Lameth, Dillon, Custines et lui-même. Si la victoire passait sous les drapeaux de la France, l'armée victorieuse, sous des chefs constitutionnels, dominerait les Jacobins, raffermirait la monarchie réformée et soutiendrait l'établissement des deux chambres. Si la France était destinée à des revers, le trône et l'aristocratie succomberaient sans doute; mais autant valait périr noblement dans une lutte nationale de la France contre ses ennemis que de trembler toujours et de périr enfin dans une émeute sous les piques des Jacobins. C'était de la politique chevaleresque et aventureuse, qui plaisait aux jeunes gens par l'héroïsme et aux femmes par le prestige. On y sentait la séve du courage français. M. de Narbonne la personnifiait dans le conseil. Ses collègues, M. Delessart et M. Bertrand de Molleville, voyaient en lui le renversement de tous leurs plans. Le roi, comme toujours, flottait indécis : un pas en avant, un pas en arrière; surpris dans l'hésitation par l'événement, situation la plus faible pour résister à un choc ou pour imprimer soi-même une impulsion.

Outre ces conseillers officiels, les constituants hors de fonctions, les Lameth, Duport, Barnave surtout, étaient consultés par le roi. Barnave était resté à Paris quelques mois après la dissolution de l'Assemblée constituante. Il rachetait par un dévouement sincère à la monarchie les coups qu'il lui avait portés. Son esprit avait mesuré la pente rapide où l'amour de la faveur publique l'avait entraîné. Comme Mirabeau, il avait voulu s'arrêter trop tard. Resté désormais sur le bord des événements, il était assiégé de terreurs et de remords. Si son cœur intrépide ne tremblait pas pour lui-même, l'attendrissement qu'il éprouvait pour la reine et pour la famille royale le portait à donner au roi de ces conseils qui n'ont qu'un tort : celui de ne pouvoir plus être suivis.

Ces conciliabules, qui se tenaient chez Adrien Duport, l'ami de Barnave et l'oracle de ce parti, ne servaient qu'à embarrasser l'esprit du roi d'un élément d'hésitation de plus. La Fayette et ses amis y joignaient alors leurs avis impérieux. Maître de l'opinion publique la veille, la Fayette ne pouvait se persuader qu'il était dépassé. La garde nationale, qui lui restait attachée, croyait encore à sa toute-puissance. Tous ces partis et tous ces hommes prêtaient à M. de Narbonne un appui secret. Courtisan aux yeux de la cour, aristocrate aux yeux de la noblesse, militaire aux yeux de l'armée, populaire aux yeux du peuple, séduisant aux yeux des femmes, c'était le ministre de l'espérance publique. Les Girondins seuls avaient une arrière-pensée dans leur apparente faveur pour lui. Ils le grandissaient à condition de le précipiter. M. de Narbonne n'était pour eux que la main qui préparait leur avénement.

IV

A peine entré au conseil, ce jeune ministre porta dans la discussion des affaires et dans les rapports du ministère avec l'Assemblée l'activité, la franchise et la grâce de son caractère. Il tenta hardiment le système de la confiance envers l'Assemblée. Il la surprit par son abandon. Ces hommes soupçonneux et austères, qui n'avaient vu jusque-là que des piéges dans les paroles d'un ministre, s'abandonnèrent à l'entraînement de ses discours. Il leur parla, non plus le langage officiel et froid du diplomate, mais le langage ouvert et cordial du patriote. Il apporta le portefeuille sur la tribune, il affronta généreusement la responsabilité, il professa les dogmes les plus chers au peuple avec une sincérité qui confondit

le soupçon. Il se livra tout entier. L'élan de son âme en imprima aux hommes les moins séductibles. La nation jouissait de voir son costume, ses principes et ses passions si bien portés par un aristocrate. L'ardeur de son patriotisme ne laissa pas ralentir ce mouvement qui confondait en lui le roi et le peuple. Il fit des prodiges d'activité dans sa courte administration. Il parcourut et arma les places fortes, créa des armées, harangua les troupes, suspendit l'émigration de la noblesse au nom du péril commun, nomma les généraux, appela la Fayette, Rochambeau, Luckner. Un élan de patriotisme dont il était l'âme saisit la France. En faisant du trône le centre national de cette défense du territoire, il fit aimer un moment le roi lui-même. Les partis se réconcilièrent dans l'enthousiasme de la patrie. Son éloquence sentait le camp. Elle était rapide, brillante, sonore comme le mouvement des armes. L'effusion du cœur en était le caractère. Il ouvrait son âme aux regards de ses adversaires. Cette confiance touchait.

Le premier jour de son avénement au ministère, au lieu d'annoncer, comme les autres ministres, sa nomination par une lettre au président, il alla lui-même à l'Assemblée, demanda la parole. « Je viens vous offrir, dit-il, un profond « respect pour le pouvoir populaire dont vous « êtes revêtus, un ferme attachement pour la « constitution que je jure, un amour courageux « pour la liberté et l'égalité; oui, pour l'égalité, « qui ne trouve plus d'adversaires, mais qui ne « doit pas avoir, pour cela, des défenseurs moins « dévoués. » Deux jours après, il conquit l'Assemblée en parlant sur la responsabilité des ministres. « J'accepte, s'écria-t-il, la définition « qu'on vient de faire de la situation des ministres en disant que la responsabilité c'est la « mort. Ne nous épargnez aucune menace et « aucun péril. Surchargez-nous d'entraves personnelles; mais donnez-nous les moyens de « faire marcher la constitution. Quant à moi, je « saisis cette occasion de conjurer les membres « de cette assemblée de m'informer de tout ce « qu'ils croiront utile au bien public dans mon « administration. Nos intérêts, nos ennemis sont « les mêmes. Ce n'est pas seulement la lettre de « la constitution qu'on doit exécuter, c'est son « esprit. Ce n'est pas s'acquitter qu'il faut, c'est « réussir!... Vous verrez que le ministre est convaincu qu'il n'y a point de salut pour la liberté « si le bien ne s'opère avec vous et par vous. « Cessez donc un moment de vous défier de « nous. Vous nous condamnerez après si nous « l'avons mérité; mais avant, vous nous donnerez avec confiance les moyens de vous servir. »

De telles paroles allaient au cœur des hommes les plus prévenus. On en votait l'impression et l'envoi aux départements. Pour cimenter cette réconciliation du roi et de la nation, M. de Narbonne se rendit dans les comités de l'Assemblée, y communiqua ses plans, y discuta ses mesures, y rallia d'avance les esprits à ses résolutions. C'était l'esprit de la constitution que ce gouvernement en commun. Les autres ministres y voyaient une humiliation du pouvoir exécutif et une abdication de la royauté. M. de Narbonne y voyait le seul moyen de reconquérir l'esprit de la nation au roi. L'opinion avait détrôné la royauté; c'était à l'opinion seule qu'il fallait demander de la raffermir. Il se faisait le ministre de l'opinion.

Au moment où l'empereur fit communiquer au roi un message menaçant pour la sécurité des frontières, et où le roi en personne communiqua à l'Assemblée ses dispositions énergiques, M. de Narbonne, rentrant, après la sortie du roi, dans l'Assemblée, monta à la tribune. « Je vais partir, « disait-il, pour visiter nos frontières, non que je « croie fondées les défiances du soldat contre les « officiers, mais j'espère les dissiper en parlant « aux uns et aux autres de la patrie et du roi. Je « dirai aux officiers que d'anciens préjugés, « qu'un amour trop peu raisonné pour le roi ont « pu quelque temps excuser leur conduite, mais « que le mot de trahison n'est d'aucune langue « chez les nations qui connaissent l'honneur! Je « dirai aux soldats: Vos officiers, qui restent à la « tête de l'armée, sont liés à la Révolution par « le serment et par l'honneur. Le salut de l'État « dépend de la discipline de son armée. Je remettrai mon portefeuille entre les mains du « ministre des affaires étrangères; et telle est ma « confiance, telle doit être celle de la nation « dans son patriotisme, que je me rends responsable de tous les ordres qu'il donnera en mon « nom. » M. de Narbonne se montra, dans ces paroles, aussi habile que magnanime. Il se sentait assez de crédit dans la nation pour en couvrir l'impopularité de son collègue, M. Delessart, déjà dénoncé par les Girondins, et il se mettait ainsi entre les Girondins et leur victime. L'Assemblée était entraînée. Il obtint vingt millions pour préparatifs et le grade de maréchal de France pour le vieux Luckner. La presse et les clubs eux-mêmes applaudirent. L'élan général vers la guerre emportait tout, même les ressentiments.

Un seul homme aux Jacobins résistait à cet entraînement : cet homme, c'était Robespierre. Jusque-là, Robespierre n'avait été qu'un discuteur d'idées, un agitateur subalterne, infatigable et intrépide, mais éclipsé par les grands noms. De ce jour, il devint un homme d'État. Il sentit sa force intérieure; il appuya cette force sur un principe; il osa combattre seul avec la vérité. Il se dévoua sans regarder au nombre de ses adversaires, et il doubla sa force en l'exerçant.

La question de la paix ou de la guerre s'agitait dans les cabinets des princes menacés par la Révolution, dans les conseils de Louis XVI, dans les conciliabules des partis, dans l'Assemblée, dans les Jacobins et dans les journaux. Le moment était décisif. Il était évident que les négociations entre l'empereur Léopold et la France au sujet des rassemblements d'émigrés dans les États dépendants de l'empire touchaient à leur crise, et qu'avant peu de jours, ou l'empereur donnerait satisfaction à la France en dissipant ces rassemblements, ou la France lui déclarerait la guerre, et, par cette déclaration, amasserait sur elle les hostilités de tous ses ennemis à la fois. C'était le défi jeté par la France.

Nous avons vu qu'il y avait accord pour la guerre entre les hommes d'État et les révolutionnaires, les constitutionnels et les Girondins, les aristocrates et les Jacobins. La guerre était, pour tous, un appel au destin. La France impatiente voulait qu'il se prononçât par la victoire ou par la défaite. La victoire lui semblait la seule issue à ses difficultés intérieures : la défaite même ne l'effrayait pas. Elle croyait en elle et elle bravait la mort. Robespierre pensa autrement, et c'est pour cela qu'il fut Robespierre.

Il comprit deux choses : la première, c'est que la guerre était un crime gratuit contre le peuple; la seconde, c'est que la guerre même heureuse perdrait la démocratie. Robespierre considérait la Révolution comme l'application rigoureuse des principes de la philosophie aux sociétés. Élève convaincu et passionné de Jean-Jacques Rousseau, *le Contrat social* était son Évangile; la guerre faite avec le sang des peuples était, aux yeux de cette philosophie, ce qu'elle sera toujours aux yeux des sages, le meurtre en masse pour l'ambition de quelques-uns, glorieuse seulement quand elle est défensive. Robespierre ne croyait pas la France placée dans des conditions de nécessité et de salut suprême qui l'autorisassent à ouvrir cette veine de l'humanité d'où couleraient des fleuves de sang. Convaincu de la toute-puissance des idées nouvelles dont il nourrissait la foi et le fanatisme dans son âme fermée à l'intrigue, il ne craignait pas que quelques princes discrédités, fugitifs, et quelques milliers d'aristocrates émigrés vinssent imposer des lois à une nation dont le premier soupir de liberté avait soulevé le poids du trône, de la noblesse et du clergé. Il ne pensait pas non plus que les puissances de l'Europe désunies et hésitantes, aussi longtemps que nous ne les attaquerions pas, osassent déclarer la guerre à une nation qui proclamait la paix. Dans le cas où les cabinets européens eussent été assez pervers et assez insensés pour tenter cette croisade contre la raison humaine, Robespierre croyait fermement à leur défaite; car il croyait qu'il y avait une force invincible dans la justice d'une cause, que le droit doublait l'énergie d'un peuple, que le désespoir même valait des armées, et que Dieu et les hommes étaient pour le peuple.

Il pensait de plus que, s'il était du devoir de la France de propager chez les autres peuples les lumières et les bienfaits de la raison et de la liberté, le rayonnement naturel et pacifique de la Révolution française sur le monde serait un moyen de propagation plus infaillible que nos armes; que la Révolution devait être une doctrine, et non une monarchie universelle réalisée par l'épée; qu'il ne fallait pas coaliser le patriotisme des nations contre ses dogmes. Leur empire était dans les âmes. La force des idées révolutionnaires, à ses yeux, c'était leur lumière.

Mais il comprit plus : il comprit que la guerre offensive perdrait inévitablement la Révolution et anéantirait cette république prématurée dont lui parlaient les Girondins, mais que lui-même il ne se définissait pas encore. Si la guerre est malheureuse, pensait-il, l'Europe étouffera sans peine, sous les pas de ses armées, les premiers germes de ce gouvernement nouveau, qui aura bien quelques martyrs pour le confesser, mais qui n'aura pas de sol pour renaître. Si elle est heureuse, l'esprit militaire, toujours complice de l'esprit d'aristocratie; l'honneur, cette religion qui attache le soldat au trône; la discipline, ce despotisme de la gloire, prendront la place des mâles vertus auxquelles l'exercice de la constitution aurait accoutumé le peuple; ce peuple pardonnera tout, même la servitude, à ceux qui l'auront sauvé. La reconnaissance d'une nation pour les chefs qui ont conduit ses enfants à la victoire est un piége où les peuples se prendront toujours. Ils iront eux-mêmes au-devant du joug.

Les vertus civiles pâliront devant l'éclat des exploits militaires. Ou l'armée reviendra entourer l'ancienne royauté de sa force, et la France aura un Monk ; ou l'armée couronnera le plus heureux des généraux, et la liberté aura un Cromwell. Dans les deux hypothèses, la Révolution échappe au peuple et tombe à la merci d'un soldat. La sauver de la guerre, c'est donc la sauver d'un piége. Ces réflexions le déridèrent. Il n'y avait pas encore de violence dans ses pensées. Il voyait loin et il voyait juste.

Ce fut là l'origine de sa rupture avec les Girondins. Leur justice à eux c'était la politique. La guerre leur paraissait politique. Juste ou non, ils la voulaient comme un instrument de ruine pour le trône, de grandeur pour eux. On voit si dans cette grande querelle les premiers torts furent du côté du démocrate ou du côté des ambitieux. Ce combat acharné, qui devait finir par la mort des deux partis, s'ouvrit le 12 décembre à une séance du soir des Jacobins.

V

« J'ai médité six mois et même depuis le pre- « mier jour de la Révolution, dit Brissot, l'âme « de la Gironde, le parti que je vais soutenir. « C'est par la force du raisonnement et des faits « que je suis arrivé à cette conviction qu'un « peuple qui a conquis la liberté après dix siècles « d'esclavage a besoin de la guerre. Il faut la « guerre pour consolider la liberté, et pour pur- « ger la constitution des restes du despotisme; « il faut la guerre pour faire disparaître d'au « milieu de nous les hommes qui pourraient la « corrompre. Vous avez la force de châtier les « rebelles, d'intimider le monde ; prenez-en « l'audace. Les émigrés persistent dans leur ré- « bellion, les souverains étrangers persistent à « les soutenir. Peut-on balancer à les attaquer? « Notre honneur, notre crédit public, la néces- « sité de moraliser et d'affermir notre révolution, « tout nous en fait une loi. La France serait « déshonorée si elle souffrait l'insolente révolte « de quelques factieux et des outrages qu'un des- « pote ne souffrirait pas impunément quinze « jours. Que voulez-vous qu'on pense de nous? « Non, il faut nous venger ou nous résoudre à « être l'opprobre des nations! Il faut nous ven- « ger en détruisant ces hordes de brigands ou « consentir à voir perpétuer les factions, les « conjurations, les incendies, et devenir plus au- « dacieuse que jamais l'insolence de nos aristo- « crates! Ils croient à l'armée de Coblentz. C'est « de là que vient leur confiance. Voulez-vous dé- « truire d'un seul coup l'aristocratie, détruisez « Coblentz. Le chef de la nation sera obligé de « régner par la constitution avec « nous et par « nous! »

Ces paroles prononcées par l'homme d'État de la Gironde répondaient à toutes les fibres et retentissaient du fond du club des Jacobins jusqu'aux extrémités du pays. Les applaudissements frénétiques des tribunes n'étaient que le contre-coup de l'impatience universelle du dénoûment dans tous les partis. Il fallait une âme de bronze à Robespierre pour affronter ses amis, ses ennemis et le sentiment national. Cette lutte d'une idée contre toutes les passions dura des semaines entières sans le lasser. Les grandes convictions sont infatigables. Robespierre balança seul pendant un mois toute la France. Ses ennemis mêmes parlaient avec respect de sa résistance. Si on n'avait pas le courage de le suivre, on aurait eu honte de ne pas l'estimer. Son éloquence, d'abord sèche, verbeuse et dialecticienne, s'éleva et s'éclaircit. Les journaux reproduisaient ses discours. « Toi, peuple, qui n'as pas les moyens de « te procurer les discours de Robespierre, je te « les promets tout entiers, disait *l'Orateur du « peuple,* journal des Jacobins. Garde bien pré- « cieusement les feuilles qui vont suivre. Elles « contiendront ces discours. Ce sont des chefs- « d'œuvre d'éloquence qui doivent rester dans « toutes les familles, pour apprendre à ceux qui « naîtront après nous que Robespierre a existé « pour la félicité publique et pour le salut de la « liberté. »

Après avoir épuisé tous les arguments que la philosophie, la politique et le patriotisme pouvaient fournir contre une guerre offensive commencée sous l'inspiration des Girondins, fomentée sourdement par les ministres et conduite par des généraux de l'aristocratie suspecte au peuple, il monta une dernière fois à la tribune contre Brissot, la nuit du 13 janvier, et résuma dans une péroraison aussi habile que pathétique sa conviction désespérée.

VI

« Eh bien, je suis vaincu; je passe à vous, « s'écria-t-il d'une voix brisée, et moi aussi je « demande la guerre : que dis-je? je la demande

« plus terrible et plus irréconciliable que vous ; je ne la demande ni comme un acte de sagesse, ni comme un acte de raison, ni comme un acte politique, mais comme la ressource du désespoir. Je la demande à une condition, qui sans doute est convenue entre nous, car je ne pense pas que les avocats de la guerre aient voulu nous tromper, je la demande à mort, je la demande héroïque, je la demande telle enfin que le génie de la Liberté la déclarerait lui-même à tous les despotismes, telle que le peuple de la Révolution la ferait lui-même, sous ses propres chefs, et non telle que de lâches intrigants la désirent peut-être, et telle que des ministres et des généraux ambitieux et suspects, quoique patriotes, nous la conduiraient.

« Eh bien! Français! hommes du 14 juillet, qui sûtes conquérir la liberté sans guide et sans maître, venez donc! formons cette armée qui doit, selon vous, conquérir l'univers. Mais où est le général qui, imperturbable défenseur des droits du peuple, ennemi-né des tyrans, ne respire jamais l'air empoisonné des cours et dont la vertu est attestée par la haine et par la disgrâce de la cour, ce général dont les mains pures de notre sang sont dignes de porter devant nous le drapeau de la liberté? Où est-il, ce nouveau Caton, ce troisième Brutus, ce héros encore inconnu? Qu'il ose se reconnaître à ces traits et qu'il vienne! nous allons le mettre à notre tête... Mais où est-il? Où sont-ils ces soldats du 14 juillet qui déposèrent devant le peuple les armes que leur avait confiées le despotisme? Soldats de Châteauvieux, où êtes-vous? Venez guider nos efforts. Mais on arracherait plutôt sa proie à la mort que ses victimes au despotisme. Citoyens qui avez pris la Bastille, venez! la liberté vous appelle et vous doit l'honneur du premier rang!... Mais ils ne répondent plus. La misère, l'ingratitude et la haine des aristocrates les a dispersés! Et vous, citoyens immolés au Champ-de-Mars dans l'acte même d'une fédération patriotique, vous ne serez pas non plus avec nous! Ah! qu'avaient fait ces femmes, ces enfants massacrés? Dieu! que de victimes! et toujours dans le peuple! toujours parmi les patriotes! quand les conspirateurs puissants respirent et triomphent! Venez au moins, vous, gardes nationales, qui vous êtes plus spécialement dévouées à la défense de nos frontières, dans cette guerre dont une cour perfide nous menace! Venez! Mais quoi! vous n'êtes pas encore armées? Quoi! depuis deux ans vous demandez des armes et vous n'en avez pas? que dis-je? on vous a refusé des habits et condamnées à errer de départements en départements, objet des mépris des ministres et de la risée des patriciens qui vous passent en revue pour jouir de votre détresse! N'importe. Venez, nous combattrons tout nus comme les Américains.

« Mais attendrons-nous, pour renverser les trônes, les ordres du bureau de la guerre? Attendrons-nous le signal de la cour? Serons-nous commandés par ces mêmes patriciens, ces éternels favoris du despotisme, dans cette guerre contre les aristocrates et les rois? Non. Marchons tout seuls. Guidons-nous nous-mêmes. Mais quoi! voilà les orateurs de la guerre qui m'arrêtent; voilà monsieur Brissot qui me dit qu'il faut que *monsieur le comte de Narbonne* conduise toute cette affaire, qu'il faut marcher sous les ordres de *monsieur le marquis de la Fayette;* que c'est au pouvoir exécutif seul qu'il appartient de mener la nation à la victoire et à la liberté! Ah! citoyens, ce mot a rompu tout le charme! Adieu la victoire et l'indépendance des peuples! Si les sceptres de l'Europe sont jamais brisés, ce ne sera point par de telles mains! L'Espagne restera quelque temps encore l'esclave abrutie de la superstition et du royalisme, Léopold continuera d'être le tyran de l'Allemagne et de l'Italie, et nous ne verrons pas de sitôt les Caton et les Cicéron remplacer au conclave le pape et les cardinaux. Je le dis avec franchise, la guerre telle que je la comprends, la guerre telle que je viens de vous la proposer est impraticable. Et si c'est la guerre de la cour, des ministres, des patriciens soi-disant patriotes et des intrigants qu'il faut accepter, ah! loin de croire à l'affranchissement du monde, je ne crois plus même à votre propre liberté! Tout ce que nous avons à faire de plus sage, c'est de la défendre contre la perfidie des ennemis intérieurs qui vous bercent de ces héroïques illusions.

« Je me résume donc froidement et tristement. J'ai prouvé que la liberté n'avait pas de plus mortelle ennemie que la guerre ; j'ai prouvé que la guerre, conseillée par des hommes suspects, n'était, entre les mains du pouvoir exécutif, qu'un moyen d'anéantir la constitution, que le dénoûment d'une trame ourdie

« contre la Révolution. Favoriser ces plans de « guerre, sous quelque prétexte que ce soit, c'est « donc s'associer aux trahisons contre la Révo- « lution. Tout le patriotisme du monde, tous les « lieux communs prétendus politiques ne chan- « gent rien à la nature des choses. Prêcher « comme monsieur Brissot et ses amis la con- « fiance dans le pouvoir exécutif, appeler la « faveur publique sur les généraux, c'est donc « désarmer la Révolution de sa dernière sûreté, « la vigilance et l'énergie de la nation. Dans « l'horrible situation où nous ont conduits le « despotisme, la légèreté, l'intrigue, la trahison, « l'aveuglement général, je ne prends conseil que « de mon cœur et de ma conscience; je n'ai d'é- « gards que pour la vérité, de condescendance « que pour ma patrie. Je sais que des patriotes « blâment la franchise avec laquelle je présente « le tableau décourageant de notre situation. Je « ne me dissimule pas ma faute. La vérité n'est- « elle pas déjà assez coupable d'être la vérité? « Ah! pourvu que le sommeil soit doux, qu'im- « porte qu'on se réveille au bruit des chaînes de « son pays et dans le calme de la servitude! Ne « troublons donc plus la quiétude de ces heureux « patriotes. Non, mais qu'ils sachent que sans « vertige et sans peur nous pouvons mesurer « toute la profondeur de l'abîme. Arborons la « devise du palatin dr Posnanie : *Je préfère les* « *orages de la liberté à la sécurité de l'esclavage.* « Si le moment de l'émancipation n'était pas en- « core arrivé, nous aurions la patience de l'at- « tendre. Si cette génération n'était destinée « qu'à s'agiter dans la fange des vices où le des- « potisme l'a plongée; si le théâtre de notre ré- « volution ne devait présenter aux yeux de « l'univers que la lutte de la perfidie avec la « faiblesse, de l'égoïsme avec l'ambition, la géné- « ration naissante commencera à purifier cette « terre souillée de vices. Elle apportera, non la « paix du despotisme ni les stériles agitations « de l'intrigue, mais le feu et le glaive pour « incendier les trônes et exterminer les oppres- « seurs. Postérité plus heureuse, tu ne nous es « pas étrangère! C'est pour toi que nous affron- « tons ces orages et les piéges de la tyrannie! « Découragés souvent par les obstacles qui nous « environnent, nous sentons le besoin de nous « élancer vers toi! C'est toi qui achèveras notre « ouvrage : garde seulement dans ta mémoire « les noms des martyrs de la liberté! » On sentait dans ces accents le retentissement de l'âme de Rousseau.

VII

Louvet, un des amis de Brissot, en sentit la puissance et monta à la tribune pour supplier l'homme qui arrêtait seul la Gironde. « Robes- « pierre, lui dit-il en l'apostrophant directe- « ment, Robespierre, vous tenez seul l'opinion « publique en suspens. Cet excès de gloire vous « était réservé sans doute. Vos discours appar- « tiennent à la postérité. La postérité viendra « entre vous et moi. Mais enfin vous attirez sur « vous la plus grande responsabilité en persis- « tant dans votre opinion. Vous êtes comptable « à vos contemporains et même aux générations « futures. Oui, la postérité viendra se mettre « entre vous et moi, quelque indigne que j'en « sois. Elle dira : Un homme a paru, dans l'As- « semblée constituante, inaccessible à toutes les « passions, un des plus fidèles défenseurs du peu- « ple. Il fallait estimer et chérir ses vertus, ad- « mirer son courage; il était adoré du peuple, « qu'il avait constamment servi, et, ce qui est « mieux encore, il en était digne. Un précipice « s'ouvrit. Distrait par trop de soins, cet homme « crut voir le péril où il n'était pas et ne le vit « pas où il était. Un homme obscur était là uni- « quement occupé du moment présent; éclairé « par d'autres citoyens, il découvrit le danger, « ne put se résoudre à garder le silence, il alla « à Robespierre, il voulut le lui faire toucher « du doigt. Robespierre détourna les yeux et re- « tira sa main; l'inconnu persiste et sauve son « pays... »

Robespierre sourit à ces paroles avec le dédain de l'incrédulité. Les gestes suppliants de Louvet et les adjurations des tribunes le laissèrent impassible. A la séance du lendemain, Brissot reprit la question de la guerre. « Je supplie mon- « sieur Robespierre, dit-il en finissant, de ter- « miner une lutte si scandaleuse, qui ne donne « l'avantage qu'aux ennemis du bien public. — « Ma surprise a été extrême, s'écria Robespierre, « de voir, ce matin, dans le journal rédigé par « monsieur Brissot, une lettre dans laquelle se « trouve l'éloge le plus pompeux de monsieur de « la Fayette. — Je déclare, répondit Brissot, « que je n'ai eu aucune connaissance de la lettre « insérée dans *le Patriote Français*. — Tant « mieux, reprit Robespierre, je suis charmé de « voir que monsieur Brissot ne soit pas com- « plice de semblables apologies. » Les paroles s'en- venimaient comme les cœurs. La haine grondait sous les paroles. Le vieux Dusaulx s'élança entre

les adversaires. Il fit un appel touchant à la concorde des patriotes et les conjura de s'embrasser. Ils s'embrassèrent. « Je viens de remplir un de-« voir de fraternité et de satisfaire mon cœur, « s'écria alors Robespierre. Il me reste encore « une dette plus sacrée à payer à la patrie. « Toute affection personnelle doit céder ici à l'in-« térêt sacré de la liberté et de l'humanité. Je « pourrai facilement les concilier ici avec les « égards que j'ai promis à tous ceux qui les ser-« vent. J'ai embrassé monsieur Brissot, mais je « persiste à le combattre; que notre paix ne re-« pose que sur la base du patriotisme et de la « vertu! » Robespierre, par son isolement même, prouvait sa force et en conquérait davantage sur les esprits indécis. Les journaux commençaient à s'ébranler en sa faveur. Marat flétrissait Brissot de ses invectives. Camille Desmoulins, dans des affiches improvisées, dévoila la honteuse association de Brissot à Londres avec Morande, ce libelliste déshonoré. Danton, lui-même, cet adorateur du succès, craignant de se tromper de fortune, hésitait entre les Girondins et Robespierre. Il se tut longtemps; à la fin il prononça un discours plein de mots sonores, mais où l'on sentait sous l'emphase des paroles le balbutiement des convictions et l'embarras de l'esprit.

LIVRE DIXIÈME.

I

Pendant que ces choses se passaient aux Jacobins, et que les journaux, ces échos des clubs, semaient partout dans le peuple les mêmes anxiétés et la même hésitation, la diplomatie sourde du cabinet des Tuileries et de l'empereur Léopold, qui cherchait en vain à ajourner le dénoûment, allait se voir déjouer par l'impatience des Girondins et par la mort de Léopold. Ce prince philosophe allait emporter avec lui tous les désirs de conciliation et toutes les espérances de paix. Lui seul contenait l'Allemagne. M. de Narbonne déjouait par des démonstrations publiques les négociations secrètes de son collègue, M. Delessart, pour temporiser et pour faire aboutir les différends de la France et de l'Europe à un congrès.

Le comité diplomatique de l'Assemblée, poussé par Narbonne et peuplé de Girondins, proposait des résolutions décisives. Ce comité, établi par l'Assemblée constituante et influencé par la haute pensée de Mirabeau, interpellait les ministres sur toutes les relations extérieures. La diplomatie était ainsi dévoilée, les négociations brisées, les transactions et les combinaisons impossibles; les cabinets de l'Europe étaient sans cesse cités à la tribune de Paris. Les Girondins, meneurs actuels de ce comité, n'avaient ni les lumières ni la réserve nécessaires pour manier, sans les rompre, les fils d'une diplomatie compliquée. Un discours leur comptait plus qu'une négociation. Peu leur importait le retentissement de leur parole dans les cabinets étrangers, pourvu qu'elle retentit bien dans la salle et dans les tribunes. D'ailleurs ils voulaient la guerre; ils se trouvaient hommes d'État, en brisant d'un seul coup la paix de l'Europe. Étrangers à la politique, ils se disaient habiles parce qu'ils se sentaient sans scrupules. En affectant l'indifférence de Machiavel, ils se croyaient sa profondeur.

L'empereur Léopold, par un office du 21 décembre, donna prétexte à une explosion de l'Assemblée : « Les souverains réunis en concert, « disait l'empereur, pour le maintien de la tran-« quillité publique et pour l'honneur et la sûreté « des couronnes... » Ces mots agitent les esprits; on en cherche le sens; on se demande comment l'empereur, beau-frère et allié de Louis XVI, lui parle pour la première fois de ce concert formé entre les souverains? Et contre qui, si ce n'est contre la Révolution? Et comment les ministres

et les ambassadeurs de la Révolution l'avaient-ils ignoré s'il existait? Et comment l'avaient-ils caché à la nation s'ils l'avaient su? Il y avait donc une double diplomatie, dont l'une ourdissait ses trames contre l'autre? Le comité autrichien n'était donc point un rêve des factieux? Il y avait donc dans la diplomatie officielle impéritie ou trahison, ou peut-être l'une et l'autre à la fois? On parlait du congrès projeté; on se demandait s'il pouvait avoir un autre objet que d'imposer des modifications à la constitution de la France? On s'indignait à la seule pensée de céder une lettre de la constitution aux exigences de l'Europe monarchique.

II

C'est dans cette émotion des esprits que le comité diplomatique, par l'organe du Girondin Gensonné, présenta son rapport sur l'état de nos relations avec l'empereur. Gensonné, avocat de Bordeaux, nommé à l'Assemblée législative le même jour que Guadet et Vergniaud, ses compatriotes et ses amis, composait avec ces députés ce triumvirat de talent, d'opinion et d'éloquence, qu'on appela depuis la Gironde. La dialectique obstinée, l'ironie âpre et mordante étaient les deux caractères du talent de Gensonné. Il n'entraînait pas, il contraignait : ses passions révolutionnaires étaient fortes mais raisonnées.

Avant d'entrer à l'Assemblée législative il avait été envoyé comme commissaire avec Dumouriez, depuis si célèbre, pour étudier l'esprit des populations dans les départements de l'Ouest, et proposer les mesures utiles à la pacification de ces contrées agitées par les querelles religieuses. Son rapport lumineux et calme avait conclu à la tolérance et à la liberté, ces deux topiques des consciences. Il était, comme tous les Girondins alors, décidé à pousser la Révolution jusqu'à sa forme extrême et définitive : la république; sans impatience cependant de renverser le trône constitutionnel, pourvu que la constitution fût dans les mains de son parti.

Lié avec le ministre Narbonne, ses calomniateurs l'accusaient de lui être vendu. Rien ne légitime ce soupçon. Si l'âme des Girondins n'était pas pure d'ambitions et d'intrigues, leurs mains restaient pures de toute corruption. Gensonné, dans son rapport au nom du comité diplomatique, se posait deux questions : d'abord, quelle était notre situation politique à l'égard de l'empereur? secondement, son dernier *office* devait-il être regardé comme une hostilité? et, dans ce cas, fallait-il accélérer, en l'attaquant, l'instant d'une rupture inévitable?

Notre situation avec l'empereur, se répondait-il, c'est l'intérêt français sacrifié à la maison d'Autriche, nos finances et nos armées prodiguées pour elle, nos alliances perdues : et quelle marque de réciprocité en recevons-nous? La Révolution insultée, notre cocarde profanée, les rassemblements d'émigrés protégés dans les États qui dépendent d'elle, et enfin l'aveu d'un concert des puissances auquel elle déclare s'associer contre nous. Quand du sein du Luxembourg nos princes nous menacent d'une invasion imminente et se vantent d'être appuyés par les puissances, l'Autriche se tait et sanctionne par son silence les menaces de nos ennemis. Elle affecte, il est vrai, de temps en temps de condamner les manifestations hostiles à la France; mais ces blâmes convenus ne sont qu'une hypocrisie de paix. La cocarde blanche et l'uniforme contre-révolutionnaire sont impunément portés dans ses États; nos couleurs nationales y sont proscrites. Quand le roi a menacé l'électeur de Trèves d'aller disperser chez lui les rassemblements qui nous menaçaient, l'empereur a ordonné au général Bender de marcher au secours de l'électeur de Trèves. C'est peu : dans le rapport concerté à Pilnitz, l'empereur déclare conjointement avec le roi de Prusse que les deux puissances s'entendront sur les affaires de France avec les autres cours de l'Europe; et qu'en cas de guerre, elles se prêteront secours et assistance réciproques. Ainsi il est démontré que l'empereur a violé le traité de 1756 en contractant des alliances à l'insu de la France; il est démontré qu'il s'est fait lui-même le centre et le moteur d'un système antifrançais. Quel peut être son but, si ce n'est de nous intimider et de nous dominer pour nous amener insensiblement à accepter un congrès et à subir des modifications honteuses à nos nouvelles institutions?

Peut-être, ajoutait Gensonné, cette idée est-elle éclose au sein de la France, peut-être des intelligences secrètes font-elles espérer à l'empereur le maintien de la paix à de telles conditions. Il se trompe : ce n'est pas au moment où le feu de la liberté embrase les âmes de vingt-quatre millions d'hommes que les Français consentiraient à une capitulation à laquelle ils préféreraient la mort. Telle est notre situation, que la guerre, qui, dans des temps ordinaires, serait un fléau pour l'humanité, doit paraître aujourd'hui utile au bien public. Cette crise salutaire élèvera le peuple

à la hauteur de ses destinées, elle lui rendra sa première énergie; elle rétablira nos finances et étouffera tous les germes de dissensions intestines. Dans une situation analogue, le grand Frédéric ne brisa la ligue que la cour de Vienne avait formée contre lui qu'en la prévenant. Votre comité vous propose de faire accélérer les préparatifs de guerre : un congrès serait une honte : la guerre est nécessaire, l'opinion publique la provoque, le salut public la commande.

Le rapporteur concluait à demander à l'empereur des explications nettes, et, dans le cas où ces explications ne seraient pas données avant le 10 février, à considérer le refus de répondre comme un acte d'hostilité.

III

A peine la lecture de ce rapport est-elle terminée, que Guadet, qui présidait ce jour-là l'Assemblée, quitte la présidence, monte à la tribune et prend la parole pour commenter le rapport de son collègue et de son ami. Guadet, né à Saint-Émilion, dans les environs de Bordeaux, avocat célèbre avant l'âge où les hommes ont eu le temps de se faire une renommée, impatiemment attendu par la tribune politique, arrivé enfin à l'Assemblée législative, disciple de Brissot, moins profond, aussi courageux, plus éloquent que lui, intimement uni avec Gensonné et Vergniaud, que le même âge, les mêmes passions, la même patrie rapprochaient, doué d'une âme forte et d'une parole entraînante, également propre à résister aux mouvements d'une assemblée populaire ou à la précipiter vers le dénoûment, relevait tous ces dons de l'intelligence par une de ces physionomies méridionales où la passion s'allume du même feu que le discours.

« On vient de parler d'un congrès, dit-il; quel « est donc ce complot formé contre nous, et « jusqu'à quand souffrirons-nous qu'on nous fa« tigue par ces manœuvres, et qu'on nous outrage « par ces espérances? Y ont-ils bien pensé, ceux « qui le trament? La seule idée de la possibilité « d'une capitulation de la liberté pourrait porter « au crime les mécontents qui en auraient l'espé« rance, et ce sont les crimes qu'il faut prévenir. « Apprenons donc à tous ces princes que la na« tion est résolue de maintenir sa constitution « tout entière ou de périr tout entière avec elle! « En un mot, marquons d'avance une place aux « traîtres, et que cette place soit l'échafaud! Je « propose à l'instant même de décréter que la « nation regarde comme infâmes, traîtres à la « patrie, coupables de crime de lèse-nation, tout « agent du pouvoir exécutif, tout Français (plu« sieurs voix : *tout législateur*) qui prendraient « part, soit directement, soit indirectement, à « un congrès dont l'objet serait d'obtenir une « modification à la constitution, ou une médiation « entre la France et les rebelles. »

A ces mots, l'Assemblée se lève comme soulevée par une seule impulsion. Tous les bras se tendent, toutes les mains s'ouvrent dans l'attitude d'un homme prêt à prêter serment. Les tribunes confondent leurs applaudissements à ceux qui retentissent dans la salle. Le décret est voté.

M. Delessart, que le geste et les réticences de Guadet semblaient avoir déjà désigné pour victime aux soupçons du peuple, ne veut pas rester sous le poids de ces allusions terribles. « On a « parlé, dit-il, des agents politiques du pouvoir « exécutif, je dois déclarer que je ne connais rien « qui doive autoriser à suspecter leur fidélité. « Quant à moi, je répéterai le mot de mes col« lègues au ministère, et je le prends pour moi : « La constitution ou la mort! »

Pendant que Gensonné et Guadet soulevaient l'Assemblée dans cette scène concertée, Vergniaud soulevait la foule par le projet d'adresse au peuple français, répandu depuis quelques jours dans les masses. Les Girondins calquaient Mirabeau. Ils se souvenaient de l'effet produit deux ans plus tôt par le projet d'adresse au roi pour le renvoi des troupes.

« Français! dit Vergniaud, l'appareil de la « guerre se déploie sur vos frontières; on parle « de complots contre la liberté. Vos armées se « rassemblent, de grands mouvements agitent « l'empire. Des prêtres séditieux préparent dans « le secret des consciences et jusque dans les « chaires le soulèvement contre la constitution. « Des lois martiales étaient nécessaires. Dès lors, « elles nous ont paru justes... Mais nous n'avions « réussi qu'à faire briller un moment la foudre « aux yeux de la rébellion. La sanction du roi a « été refusée à nos décrets. Les princes de l'Alle« magne font de leur territoire un repaire de « conspirateurs contre vous. Ils protégent les « complots des émigrés. Ils leur fournissent « asile, or, armes, chevaux, munitions. Une pa« tience suicide devait-elle tout tolérer? Ah! sans « doute, vous avez renoncé aux conquêtes, mais « vous n'avez point promis d'endurer d'inso« lentes provocations. Vous avez secoué le joug

« de vos tyrans; ce n'est pas pour fléchir le genou « devant des despotes étrangers. Prenez garde « cependant, vous êtes environnés de piéges; on « cherche à vous amener par dégoût ou par lassitude à un état de langueur qui énerve votre « courage. Bientôt, peut-être, on tâchera de « l'égarer. On cherche à vous séparer de nous; « on suit un plan de calomnie contre l'Assemblée « nationale; on incrimine à vos yeux votre ré« volution. Oh! gardez-vous de ces terreurs pa« niques! Repoussez avec indignation ces impos« teurs qui, en affectant un zèle hypocrite pour « la constitution, ne cessent de vous parler de « *monarchie*. La *monarchie*, pour eux, c'est la « contre-révolution! La *monarchie*, c'est la *no« blesse!* La contre-révolution, c'est-à-dire la « dîme, la féodaité, la Bastille, des fers, des bour« reaux, pour punir les sublimes élans de la li« berté! des satellites étrangers dans l'intérieur « de l'État; la banqueroute engloutissant avec vos « assignats vos fortunes privées et la richesse na« tionale; les fureurs du fanatisme, celles de la « vengeance, les assassinats, le pillage, l'incendie, « enfin le despotisme et la mort se disputant « dans des ruisseaux de sang et sur des mon« ceaux de cadavres l'empire de votre malheu« reuse patrie! La noblesse, c'est-à-dire deux « classes d'hommes : l'une pour la grandeur, « l'autre pour la bassesse! l'une pour la tyrannie, « l'autre pour la servitude! La noblesse, ah! « ce mot seul est une injure pour l'espèce hu« maine!

« Et cependant c'est pour assurer le succès de « ces conspirations qu'on met l'Europe en mou« vement contre vous! Eh bien! il faut détruire « ces espérances coupables par une solennelle dé« claration. Oui, les représentants de la France, « libres, inébranlablement attachés à la constitu« tion, seront ensevelis sous ses ruines avant « qu'on obtienne d'eux une capitulation indigne « d'eux et de vous. Ralliez-vous! rassurez-vous. « On tente de soulever des nations contre vous, « on ne soulèvera que des princes. Le cœur des « peuples est à vous. C'est leur cause que vous « embrassez en défendant la vôtre. Abhorrez la « guerre, elle est le plus grand crime des hommes « et le plus terrible fléau de l'humanité; mais « enfin, puisqu'on vous y force, suivez le cours « de vos destinées. Qui peut prévoir jusqu'où ira « la punition des tyrans qui vous auront mis les « armes à la main? » Ainsi ces trois voix conjurées s'unissaient pour lancer la nation dans la guerre.

IV

Les dernières paroles de Vergniaud ouvraient assez clairement au peuple la perspective de la république universelle. Les constitutionnels n'étaient pas moins ardents à diriger vers la guerre les idées de la nation. M. de Narbonne, au retour de son voyage rapide, fit à l'Assemblée un rapport rassurant sur l'état de l'armée et sur l'état des places fortes. Il se loua de tout le monde. Il présenta à la patrie le jeune Mathieu de Montmorency, le plus beau nom de la France, caractère plus noble que son nom, comme le symbole de l'aristocratie se dévouant à la liberté. Il attestait que l'armée ne séparait pas, dans son attachement à la patrie, l'Assemblée du roi. Il glorifiait d'avance les chefs des troupes. Il nomma Rochambeau, à l'armée du Nord; Berthier, à Metz; Biron, à Lille; Luckner, la Fayette, sur le Rhin. Il parla de plans de campagne concertés par les ordres du roi entre ces généraux. Il énuméra les gardes nationales prêtes à servir de seconde ligne à l'armée active. Il sollicita leur prompt armement. Il dépeignit ces volontaires comme donnant à l'armée le plus imposant des caractères, celui de la force et de la volonté nationales. Il répondit des officiers qui avaient prêté serment à la constitution, il excusa ceux qui le refuseraient de ne pas vouloir être des traîtres. Il encouragea l'Assemblée à la défiance envers les douteux. « La dé« fiance, dit-il, est dans ces temps d'orages le « plus naturel mais le plus dangereux des senti« ments. La confiance engage. Il importe au peu« ple de montrer qu'il ne peut avoir que des « amis. » Il annonça un effectif de cent dix mille hommes d'infanterie et de vingt mille hommes de cavalerie prêts à entrer en campagne.

Ce rapport, loué par Brissot dans ses feuilles et applaudi par les Girondins dans l'Assemblée, ne laissa plus de prétexte à ceux qui voulaient ajourner la lutte. La France sentait ses forces à la hauteur de sa colère. Rien ne pouvait plus la contenir. L'impopularité croissante du roi ajoutait à l'irritation des esprits. Deux fois déjà il avait arrêté, en y opposant son *veto*, l'effet des mesures énergiques décrétées par l'Assemblée : le décret contre les émigrés et le décret contre les prêtres non assermentés. Ces deux *veto*, dont l'un lui était commandé par son honneur, l'autre par sa conscience, étaient deux armes terribles que la constitution avait mises dans sa main, et dont il ne pouvait faire usage sans se blesser lui-même. Les Girondins se vengeaient de sa résis-

tance en lui imposant la guerre contre les princes qui étaient ses frères et contre l'empereur qu'ils supposaient son complice.

Les pamphlétaires et les journalistes jacobins agitaient sans cesse devant le peuple ces deux *veto* comme des actes de trahison. Les troubles de la Vendée étaient imputés à cette complicité secrète du roi avec un clergé rebelle. En vain le département de Paris, composé d'hommes respectueux pour les consciences, tels que M. de Talleyrand, M. de la Rochefoucauld et M. de Beaumetz, présentait-il au roi une pétition où les vrais principes de la liberté protestaient contre l'arbitraire de l'inquisition révolutionnaire, des contre-pétitions arrivaient en foule des départements.

V

Camille Desmoulins, ce Voltaire des clubs, prêtait à la pétition des citoyens de Paris la raillerie insolente qui faisait le succès de son talent. « Dignes représentants, disait la pétition, les « applaudissements sont la liste civile du peuple, « ne repoussez donc pas les nôtres! Recueillir « les hommages des bons citoyens et les injures « des mauvais, pour une assemblée nationale « c'est avoir réuni tous les suffrages. Le roi a mis « son *veto* à votre décret contre les émigrés, dé- « cret digne à la fois de la majesté du peuple « romain et de la clémence du peuple français. « Nous ne nous plaignons pas de cet acte du roi, « parce que nous nous souvenons de la maxime « d'un grand politique, Machiavel, que nous « vous prions de méditer profondément : *Il est* « *contre nature de tomber volontairement de si* « *haut*... Pénétrés de cette vérité, nous n'exi- « geons donc pas du roi un amour impossible de « la constitution et nous ne trouvons pas mauvais « qu'il s'oppose à tous vos meilleurs décrets. Mais « que des fonctionnaires publics préviennent le « *veto* royal, et déclarent leur rébellion à votre « décret contre les prêtres; qu'ils soulèvent l'o- « pinion publique; que ces hommes soient pré- « cisément les mêmes qui ont fait fusiller au « Champ-de-Mars les citoyens signataires d'une « pétition individuelle contre un décret qui « n'était pas rendu; qu'ils inondent l'empire des « exemplaires de cette pétition qui n'est autre « chose que le premier feuillet d'un grand re- « gistre de contre-révolution et une souscription « de guerre civile envoyée à la signature de « tous les fanatiques, de tous les idiots, de tous « les esclaves permanents : pères de la patrie! il « y a ici une telle complication d'ingratitude et « d'abus de confiance, de contradiction et de « fourberie, de prévarication et de trahison, « que, profondément indignés de tant de scé- « lératesse cachée sous le manteau de la philo- « sophie et d'un civisme hypocrite, nous venons « vous dire : Votre décret a sauvé la patrie! et « si l'on s'obstine à ne pas vous permettre de « sauver la nation, eh bien! la nation se sauvera « elle-même! Car enfin, la puissance du *veto* a un « terme ; un *veto* n'empêche pas la prise de la « Bastille.

« On vous dit que la pension des prêtres était « une dette nationale? Mais quand vous deman- « dez seulement aux prêtres de déclarer qu'ils « ne seront pas séditieux, ceux qui refusent cette « déclaration ne sont-ils pas déjà séditieux de « cœur? Or, ces prêtres factieux, qui n'ont rien « prêté à l'État, qui ne sont créanciers de l'État « qu'à titre de bienfaisance, ne sont-ils pas mille « fois déchus de la donation pour cause d'ingra- « titude? Dédaignez donc ces misérables sophis- « mes, pères de la patrie! et ne doutez plus de « la toute-puissance d'un peuple libre! Mais si « la liberté sommeille, comment le bras agira- « t-il? Ne levez plus ce bras, ne levez plus la « massue nationale pour écraser des insectes! « Caton et Cicéron faisaient-ils le procès à « Céthégus et à Catilina? Ce sont les chefs qu'il « faut poursuivre! Frappez la tête! » Le rire amer se propagea des tribunes dans l'Assemblée et de l'Assemblée dans la foule. Le procès-verbal de cette séance fut envoyé aux quatre-vingt-trois départements. Le lendemain l'Assemblée revint sur cet envoi, et effaça son vote de la veille. Mais la publicité n'en porta pas moins, avec le retentissement dans les provinces, l'inquiétude, la dérision et la haine attachées au *veto royal*. La constitution, traduite en ridicule et bafouée en pleine assemblée, n'était plus que le jouet de la populace.

Depuis plusieurs mois, l'état du royaume répondait à l'état de Paris. Tout était bruit, trouble, dénonciation, émeute dans les départements. Chaque courrier apportait ses scandales, ses pétitions séditieuses, ses émeutes, ses assassinats. Les clubs établissaient autant de foyers de résistance à la constitution qu'il y avait de communes dans l'empire. La guerre civile, couvant dans la Vendée, éclatait par des massacres à Avignon.

VI

Cette ville et le Comtat, réunis à la France par le dernier décret de l'Assemblée constituante, étaient restés depuis cette époque dans un état intermédiaire entre deux dominations si favorables à l'anarchie. Les partisans du gouvernement papal et les partisans de la réunion à la France y luttaient dans une alternative d'espérance et de crainte qui prolongeait et envenimait leur haine. Le roi, par un scrupule religieux, avait trop longtemps suspendu l'exécution du décret de réunion. Tremblant d'usurper sur le domaine de l'Église, il se décidait tard, et ses délais impolitiques donnaient du temps aux crimes.

La France était représentée, dans Avignon, par des médiateurs. L'autorité provisoire de ces médiateurs était appuyée par un détachement de troupes de ligne. Le pouvoir, tout municipal, reposait dans la dictature de la municipalité. La population, agitée et passionnée, se divisait en parti français ou révolutionnaire et en parti opposé à la réunion à la France et à la Révolution. Le fanatisme de la religion chez les uns, le fanatisme de la liberté chez les autres poussaient les deux partis aux mêmes crimes. L'ardeur du sang, la soif de vengeances privées, le feu du climat s'ajoutaient aux passions civiles. Les violences des républiques italiennes devaient se retrouver dans les mœurs de cette colonie de l'Italie et de cette succursale de Rome sur les bords du Rhône. Plus les États sont petits, plus les guerres civiles y sont atroces. Les opinions opposées y deviennent des haines personnelles; les batailles n'y sont que des assassinats. Avignon préludait à ces assassinats en masse par des meurtres particuliers.

Le 16 octobre, une agitation sourde se trahit par des attroupements populaires composés surtout d'hommes du peuple ennemis de la Révolution. Les murs des églises furent couverts d'affiches appelant la population à la révolte contre l'autorité provisoire de la municipalité. On semait le bruit de ridicules miracles qui demandaient, au nom du ciel, vengeance des attentats commis contre la religion. Une statue de la Vierge, vénérée du peuple dans l'église des Cordeliers, avait rougi des profanations de son temple. On l'avait vue verser des larmes d'indignation et de douleur. Le peuple, nourri, sous le gouvernement papal, de ces crédulités superstitieuses, s'était porté en foule aux Cordeliers pour venger la cause de sa protectrice. Animé par des exhortations fanatiques, confiant dans cette intervention divine, l'attroupement, sorti des Cordeliers et grossi par la foule, se porta aux remparts, ferma les portes, retourna les canons sur la ville et se répandit dans les rues, demandant à grands cris le renversement du gouvernement. L'infortuné Lescuyer, notaire d'Avignon, secrétaire-greffier de la municipalité, plus spécialement désigné à la fureur de la horde, fut arraché violemment de sa demeure, traîné sur les pavés jusqu'à l'autel des Cordeliers, immolé à coups de sabre et à coups de bâton, foulé aux pieds, outragé jusque dans son cadavre, victime expiatoire étendue aux pieds de la statue offensée. La garde nationale, un détachement sorti du fort avec deux pièces de canon refoulèrent le peuple ameuté, et ramassèrent sur le pavé de l'église le corps nu et inanimé de Lescuyer. Mais les prisons de la ville avaient été forcées, et les scélérats qu'elles renfermaient allaient offrir leurs bras à d'autres assassinats. D'horribles représailles étaient à craindre, et cependant les médiateurs, absents de la ville, s'endormaient sur le danger ou fermaient les yeux. Des intelligences sourdes se nouaient entre les meneurs des clubs de Paris et les révolutionnaires d'Avignon.

VII

Un de ces hommes sinistres qui semblent flairer le sang et présager le crime arrivait de Versailles à Avignon. Cet homme se nommait Jourdan. Il ne faut pas le confondre avec un autre révolutionnaire du même nom né à Avignon. Né dans ces montagnes du Midi arides et calcinées où les brutes mêmes sont plus féroces, successivement boucher, maréchal ferrant, contrebandier dans les gorges qui séparent la Savoie de la France, soldat, déserteur, palefrenier, puis enfin marchand de vin dans un faubourg de Paris, il avait écumé dans toutes ces professions abjectes les vices de la populace. Les premiers meurtres commis par le peuple dans les rues de Paris avaient révélé sa véritable passion. Ce n'était pas celle du combat, c'était celle du meurtre. Il paraissait après le carnage pour dépecer les victimes et pour déshonorer davantage l'assassinat. Il s'était fait boucher d'hommes. Il s'en vantait. C'était lui qui avait plongé ses mains dans la poitrine ouverte et arraché le cœur de MM. Foulon et Berthier. C'était lui qui avait

coupé la tête aux deux gardes du corps MM. de Varicourt et des Huttes, le 6 octobre à Versailles; c'était lui qui, rentré dans Paris et portant ces deux têtes décollées au bout d'une pique, reprochait au peuple de se contenter de si peu et de l'avoir fait venir pour ne couper que deux têtes! Il espérait mieux d'Avignon. Il s'y rendit.

Il y avait à Avignon un corps de volontaires appelé l'armée de Vaucluse, formé de la lie de ces contrées et commandé par un nommé Patrix. Ce Patrix ayant été assassiné par sa troupe, dont il voulait modérer les excès, Jourdan fut porté au commandement par droit de sédition et de scélératesse. Les soldats à qui on reprochait leurs brigandages et leurs meurtres, semblables aux *gueux* de Belgique et aux *sans-culottes* de Paris, affichèrent l'insulte comme une gloire, et s'intitulèrent eux-mêmes les braves brigands d'Avignon. Jourdan, à la tête de cette bande, ravagea, incendia le Comtat, assiégea Carpentras, fut repoussé, perdit cinq cents hommes, et se replia sur Avignon tout frémissant encore du meurtre de Lescuyer. Il vint prêter son bras et sa troupe à la vengeance du parti français. Dans la journée du 30 août, Jourdan et ses sicaires fermèrent les portes de la ville, se répandirent dans les rues, cernèrent les maisons signalées comme contenant des ennemis de la Révolution, en arrachèrent les habitants, hommes, femmes, vieillards, enfants, sans distinction d'âge, de sexe ou d'innocence. Ils les enfermèrent dans le Palais. La nuit venue, les assassins enfoncent les portes et immolent à coups de barre de fer ces victimes désarmées et suppliantes. Leurs cris appellent en vain les secours de la garde nationale. La ville entend ce massacre sans oser donner signe d'humanité. Le bruit du crime glace et paralyse tous les citoyens. Les assassins préludent à la mort des femmes par des dérisions et des souillures qui ajoutent la honte à l'horreur, et le supplice de la pudeur au supplice de l'assassinat. Le rire et les larmes, le vin et le sang, la luxure et la mort se mêlent. Quand il n'y a plus personne à tuer, on mutile encore les cadavres. On balaye le sang dans l'égout du Palais. On traîne les restes mutilés dans la Glacière; on la mure, on y scelle la vengeance du peuple. Jourdan et ses satellites offrent l'hommage de cette nuit aux médiateurs français et à l'Assemblée nationale. Les scélérats de Paris admirent; l'Assemblée frémit d'indignation et reçoit ce crime comme un outrage, le président s'évanouit en lisant le récit de la nuit d'Avignon. On ordonne l'arrestation de Jourdan et de ses complices. Jourdan s'enfuit d'Avignon. Poursuivi par les Français, il lance son cheval dans la rivière de la Sorgue. Atteint au milieu du fleuve par un soldat, il fait feu sur lui et le manque. Il est arrêté et garrotté. Le supplice l'attend. Mais les Jacobins imposent aux Girondins l'amnistie pour les crimes d'Avignon. Jourdan, sûr de l'impunité et fier de son crime, y reparait pour immoler ses dénonciateurs.

L'Assemblée frémit un moment à la vue de ce sang, puis elle se hâta d'en détourner les yeux. Dans son impatience de régner seule, elle n'avait pas le temps d'avoir de la pitié. Il y avait d'ailleurs entre les Girondins et les Jacobins une émulation d'emportement et une rivalité à tenir la tête de la Révolution, qui faisaient craindre à chacun de ces deux partis de laisser prendre le pas à l'autre. Les cadavres mêmes n'arrêtaient pas, et des larmes trop prolongées auraient pu passer pour faiblesse.

VIII

Les victimes cependant se multipliaient tous les jours et les désastres n'attendaient pas les désastres. L'empire entier semblait s'écrouler sur ses fondateurs. Saint-Domingue, la plus riche des colonies françaises, nageait dans le sang. La France était punie de son égoïsme. L'Assemblée constituante avait proclamé en principe la liberté des noirs; mais de fait, l'esclavage subsistait encore. Deux cent mille esclaves servaient de bétail humain à quelques milliers de colons. On les achetait, on les vendait, on les mutilait comme une chose inanimée. On les tenait par spéculation hors la loi civile et hors la loi religieuse. La propriété, la famille, le mariage leur étaient interdits. On avait soin de les dégrader au-dessous de l'homme pour conserver le droit de les traiter en brutes. Si quelques unions furtives ou favorisées par la cupidité se formaient entre eux, la femme, les enfants appartenaient au maître. On les vendait séparément sans aucun égard aux liens de la nature. On déchirait sans pitié tous les attachements dont Dieu a formé la chaîne des sympathies de l'humanité.

Ce crime en masse, cet abrutissement systématique avait ses théoriciens et ses apologistes. On niait dans les noirs les facultés humaines. On en faisait une race intermédiaire entre la chair et l'esprit. On appelait tutelle nécessaire l'infâme abus de la force qu'on exerçait sur cette race

inerte et servile. Les sophistes n'ont jamais manqué aux tyrans. D'un autre côté, les hommes pieux envers leurs semblables, qui avaient, comme Grégoire, Raynal, Barnave, Brissot, Condorcet, la Fayette, embrassé la cause de l'humanité et formé la *Société des amis des noirs*, avaient lancé leurs principes sur les colonies comme une vengeance plutôt que comme une justice. Ces principes avaient éclaté sans préparation et sans prévoyance dans cette société coloniale, où la vérité n'avait d'autre organe que l'insurrection. La philosophie proclame les principes, la politique les administre; les amis des noirs s'étaient contentés de les proclamer. La France n'avait pas eu le courage de déposséder et d'indemniser ses colons; elle avait conquis la liberté pour elle seule; elle ajournait, comme elle ajourne encore au moment où j'écris ces lignes, la réparation du crime de l'esclavage dans ses colonies; pouvait-elle s'étonner que l'esclavage cherchât à se venger lui-même et qu'une liberté vainement proclamée à Paris devînt une insurrection à Saint-Domingue? Toute iniquité, qu'une société libre laisse subsister au profit des oppresseurs, est un glaive dont elle arme elle-même les opprimés. Le droit est la plus dangereuse de toutes les armes. Malheur à qui la laisse à ses ennemis!

IX

Saint-Domingue l'attestait : cinquante mille esclaves noirs s'étaient soulevés dans une nuit à l'instigation et sous le commandement des mulâtres ou hommes de couleur. Les hommes de couleur, race intermédiaire issue du commerce des colons blancs avec les esclaves noires, n'étaient point esclaves, mais ils n'étaient pas citoyens. C'était une sorte d'affranchis ayant les défauts et les vertus des deux races : l'orgueil des blancs, la dégradation des noirs; race flottante qui, en se portant tour à tour du côté des esclaves ou du côté des maîtres, devait produire ces oscillations terribles, qui amènent inévitablement le renversement d'une société.

Les mulâtres qui possédaient eux-mêmes des esclaves avaient commencé par faire cause commune avec les colons et par s'opposer avec plus d'inflexibilité que les blancs à l'émancipation des noirs. Plus ils étaient près de l'esclavage, plus ils défendaient avec passion leur part de tyrannie. L'homme est ainsi fait; nul n'est plus porté à abuser de son droit que celui qui vient à peine de le conquérir : il n'y a pas de pires tyrans que les esclaves ni d'hommes plus superbes que les parvenus.

Les hommes de couleur avaient tous ces vices de parvenus à la liberté. Mais quand ils s'aperçurent que les blancs les méprisaient comme une race mêlée, que la Révolution n'avait point effacé les nuances de la peau et les préjugés injurieux qui s'attachaient à leur couleur; quand ils réclamèrent en vain pour eux l'exercice des droits civiques que les colons leur contestaient, ils passèrent avec la légèreté et la fougue de leur caractère d'une passion à une autre, d'un parti à l'autre, et ils firent cause commune avec la race opprimée. Leur habitude du commandement, leur fortune, leurs lumières, leur énergie, leur audace les appelaient naturellement à devenir les chefs des noirs. Ils fraternisèrent avec eux, ils se popularisèrent auprès des noirs par cette même couleur dont ils rougissaient naguère auprès des blancs. Ils fomentèrent secrètement les germes de l'insurrection dans les conciliabules nocturnes des esclaves. Ils entretinrent des correspondances clandestines avec les amis des noirs à Paris. Ils répandirent avec profusion, dans les cases, les discours et les écrits qui enseignaient de Paris leurs devoirs aux colons, leurs droits imprescriptibles aux esclaves. Les droits de l'homme commentés par la vengeance devinrent le catéchisme des habitations.

Les blancs tremblèrent. La terreur les porta à la violence. Le sang du mulâtre Ogé et de ses complices versé par M. de Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue, et par le conseil colonial, sema partout le désespoir et la conspiration.

X

Ogé, député à Paris par les hommes de couleur pour faire valoir leur droit auprès de l'Assemblée constituante, s'était lié avec Brissot, Raynal, Grégoire, et s'était affilié par eux à la Société des amis des noirs. Passé de là en Angleterre, il y connut le pieux philanthrope Clarkson. Clarkson et son ami plaidaient alors la cause de l'émancipation des noirs; ils étaient les premiers apôtres de cette religion de l'humanité qui ne croit pas pouvoir élever des mains pures vers Dieu, tant qu'il reste dans ces mains un bout de la chaîne qui tient une race humaine dans la dégradation et dans la servitude. La fréquentation de ces hommes de bien élargit encore l'âme d'Ogé. Il

était venu en Europe pour défendre seulement l'intérêt des mulâtres, il y embrassa la cause plus libérale et plus sainte de tous les noirs. Il se dévoua à la liberté de tous ses frères. Il revint en France, il fréquenta Barnave; il supplia le comité de l'Assemblée constituante d'appliquer les principes de la liberté aux colonies et de ne pas faire une exception à la loi divine en laissant les esclaves à leurs maîtres. Inquiet et indigné des hésitations du comité, qui retirait d'une main ce qu'il avait donné de l'autre, il déclara que, si la justice ne suffisait pas à leur cause, il ferait appel à la force. Barnave avait dit : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* Les hommes du 14 juillet n'avaient pas le droit de condamner dans le cœur d'Ogé l'insurrection qui était leur propre titre à l'indépendance. On peut croire que les vœux secrets des amis des noirs suivirent Ogé, qui repartit pour Saint-Domingue. Il y trouva les droits des hommes de couleur et les principes de la liberté des noirs plus niés et plus profanés que jamais. Il leva l'étendard de l'insurrection, mais avec les formes et les droits de la légalité. A la tête d'un rassemblement de deux cents hommes de couleur, il réclama la promulgation dans les colonies des décrets de l'Assemblée nationale, arbitrairement ajournée jusque-là. Il écrivit au commandant militaire du Cap : « Nous « exigeons la proclamation de la loi qui nous fait « libres citoyens. Si vous vous y opposez, nous « nous rendrons à Léogane, nous nommerons « des électeurs, nous repousserons la force par « la force. L'orgueil des colons se trouve humi- « lié de siéger à côté de nous. A-t-on consulté « l'orgueil des nobles et du clergé pour procla- « mer l'égalité des citoyens en France? » Le gouvernement répondit à cette éloquente sommation de liberté par l'envoi d'un corps de troupes pour dissiper le rassemblement. Ogé le repoussa.

XI

Des forces plus nombreuses parvinrent, après une résistance héroïque, à disperser les mulâtres. Ogé s'échappa et se réfugia dans la partie espagnole de l'île. Sa tête était mise à prix. M. de Blanchelande, dans des proclamations, lui faisait un crime de revendiquer les droits de la nature au nom de l'Assemblée qui venait de proclamer les droits du citoyen. On sollicitait du gouvernement espagnol l'extradition de ce Spartacus également dangereux à la sécurité des blancs dans les deux pays. Ogé fut livré aux Français par les Espagnols. Il fut mis en jugement au Cap. On prolongea pendant deux mois son procès pour couper à la fois tous les fils de la trame de l'indépendance et pour effrayer ses complices. Les blancs, ameutés, s'impatientaient de ces lenteurs et demandaient sa tête à grands cris. Les juges le condamnèrent à la mort, pour ce crime qui faisait dans la mère patrie la gloire de la Fayette et de Mirabeau.

Il subit la torture du cachot. Les droits de sa race, résumés et persécutés en lui, élevaient son âme au-dessus de ses bourreaux. « Renoncez, « leur dit-il avec une impassible fierté, renon- « cez à l'espoir de m'arracher un seul nom de « mes complices. Mes complices, ils sont partout « où un cœur d'homme se soulève contre les op- « presseurs de l'homme. » De ce moment, il ne prononça plus que deux mots qui résonnaient comme un remords à l'oreille de ses persécuteurs: *Liberté, égalité.* Il marcha serein au lieu de son supplice. Il entendit avec indignation la sentence qui le condamnait à la mort lente et infâme des plus vils scélérats. « Eh quoi! s'écria-t-il, vous « me confondez avec les criminels parce que j'ai « voulu restituer à mes semblables ces droits et « ce titre d'homme que je sens en moi! Eh bien, « voilà mon sang! mais il en sortira un vengeur! » Il périt sur la roue, et son corps mutilé fut laissé sur les bords d'un chemin. Cette mort héroïque retentit jusque dans l'Assemblée nationale et souleva des sentiments divers. « Elle est méritée, dit « Malouet, Ogé est un criminel et un assassin.— « Si Ogé est coupable, lui répondit Grégoire, « nous le sommes tous; si celui qui a réclamé la « liberté pour ses frères périt justement sur « l'échafaud, il faut y faire monter tous les « Français qui nous ressemblent. »

XII

Le sang d'Ogé bouillonnait sourdement dans le cœur de tous les mulâtres. Ils jurèrent de le venger. Les noirs étaient une armée toute prête pour le massacre. Le signal leur fut donné par les hommes de couleur. En une seule nuit, soixante mille esclaves, armés de torches et des outils de leur travail, incendièrent toutes les habitations de leurs maîtres dans un rayon de six lieues autour du Cap. Les blancs sont égorgés. Femmes, enfants, vieillards, rien n'échappe à la fureur longtemps comprimée des noirs. C'est

l'anéantissement d'une race par une autre. Les têtes sanglantes des blancs, portées au bout de roseaux de cannes à sucre, sont le drapeau qui mène ces hordes non au combat, mais au carnage. Les outrages de tant de siècles, commis par les blancs sur les noirs, sont vengés en une nuit. Une émulation de cruauté semble faire rivaliser les deux couleurs. Les nègres imitent les supplices si longtemps exercés contre eux ; ils en inventent de nouveaux. Si quelques esclaves généreux et fidèles se placent entre leurs anciens maîtres et la mort, on les immole ensemble. La reconnaissance et la pitié sont des vertus que la guerre civile ne reconnaît plus. La couleur est un arrêt de mort sans acception de personne. La guerre est entre les races et non plus entre les hommes. Il faut que l'une périsse pour que l'autre vive! Puisque la justice n'a pu se faire entendre entre elles, il n'y a que la mort pour les accorder. Toute grâce de la vie faite à un blanc est une trahison qui coûtera la vie à un noir. Les nègres n'ont plus de cœur. Ce ne sont plus des hommes, ce n'est plus un peuple, c'est un élément destructeur qui passe sur la terre en effaçant tout.

En quelques heures huit cents habitations, sucreries, caféiries, représentant un capital immense, sont anéanties. Les moulins, les magasins, les ustensiles, la plante même, qui leur rappelle leur servitude et leur travail forcé, sont jetés aux flammes. La plaine entière n'est plus couverte, aussi loin que le regard peut s'étendre, que de la fumée et de la cendre de l'incendie. Les cadavres des blancs, groupés en hideux trophées de troncs, de têtes, de membres d'hommes, de femmes et d'enfants assassinés, marquent seuls la place des riches demeures où ils régnaient la veille. C'était la revanche de l'esclavage. Toute tyrannie a d'horribles revers.

Les blancs avertis à temps de l'insurrection par la généreuse indiscrétion des noirs, ou protégés dans leur fuite par les forêts et par la nuit, s'étaient réfugiés dans la ville du Cap. D'autres, enfouis avec leurs femmes et leurs enfants dans des cavernes, y furent nourris au péril de leur vie par leurs esclaves fidèles. L'armée des noirs grossit sous les murs du Cap. Ils s'y disciplinèrent à l'abri d'un camp fortifié. Des fusils et des canons leur arrivèrent par les soins d'auxiliaires invisibles. Les uns accusaient les Anglais, d'autres les Espagnols, d'autres enfin les amis des noirs, de cette complicité avec l'insurrection. Mais les Espagnols étaient en paix avec la France. La révolte des noirs ne les menaçait pas moins que nous. Les Anglais possédaient eux-mêmes trois fois plus d'esclaves que la France. Le principe de l'insurrection, exalté par le triomphe et se propageant chez eux, aurait ruiné leurs établissements et compromis la vie même de leurs colons. Ces soupçons étaient absurdes. Il n'y avait de coupable que la liberté même, qu'on n'opprime pas impunément dans une partie de l'espèce humaine. Elle avait des complices dans le cœur même des Français.

La mollesse des résolutions de l'Assemblée à la réception de ces nouvelles le prouva. M. Bertrand de Molleville, ministre de la marine, ordonna à l'instant le départ de 6,000 hommes de renfort pour Saint-Domingue.

Brissot attaqua ces mesures répressives dans un discours où il ne craignit pas de rejeter l'odieux du crime sur les victimes et d'accuser le gouvernement de complicité avec l'aristocratie des colons. — « Par quelle fatalité ces nouvelles « coïncident-elles avec un moment où les émigra- « tions redoublent? où les rebelles rassemblés « sur nos frontières nous annoncent une pro- « chaine explosion? où enfin les colonies nous « menacent par une députation illégale de se « soustraire à la domination de la métropole? Ne « serait-ce ici qu'une ramification d'un grand « plan combiné par la trahison? » La répugnance des amis des noirs, nombreux dans l'Assemblée, à prendre des mesures énergiques en faveur des colons, l'indifférence du parti révolutionnaire pour les colonies, l'éloignement du lieu de la scène qui affaiblit la pitié, et enfin le mouvement intérieur, qui emportait les esprits et les choses, effacèrent bien vite ces impressions et laissèrent se former et grandir à Saint-Domingue le génie de l'indépendance des noirs, qui se montrait de loin dans la personne d'un pauvre et vieux esclave : Toussaint-Louverture.

XIII

Les désordres intérieurs se multipliaient sur tous les points de l'empire. La liberté religieuse, qui était le vœu de l'Assemblée constituante et la grande conquête de la Révolution, ne pouvait s'établir sans cette lutte en face d'un culte dépossédé et d'un schisme naissant qui se disputaient les populations. Le parti contre-révolutionnaire s'alliait partout avec le clergé. Ils avaient les mêmes ennemis, ils conspiraient contre la même cause. Depuis que les prêtres non assermentés

avaient pris le rôle de victimes, l'intérêt d'une partie du peuple, surtout dans les campagnes, s'attachait à eux. La persécution est si odieuse à l'esprit public, que son apparence même séduit les cœurs généreux. L'esprit humain a un penchant à croire que la justice est du côté des proscrits. Les prêtres n'étaient pas encore persécutés; mais dès qu'ils ne régnaient plus, ils se croyaient humiliés. L'irritation sourde entretenue par le clergé a été plus funeste à la Révolution que les conspirations de l'aristocratie émigrée. La conscience est le point le plus sensible de l'homme. Une superstition atteinte ou une foi inquiétée dans l'esprit d'un peuple est la plus implacable des conspirations. C'est avec la main de Dieu, invisible dans la main du prêtre, que l'aristocratie souleva la Vendée. De fréquents et sanglants symptômes trahissaient déjà dans l'Ouest et dans la Normandie ce foyer couvert de la guerre religieuse.

Le plus terrible de ces symptômes éclata à Caen. L'abbé Fauchet était évêque constitutionnel du Calvados. La célébrité même de son nom, le patriotisme exalté de ses opinions, l'éclat de sa renommée révolutionnaire, sa parole enfin et ses écrits, semés avec profusion dans son diocèse, étaient une cause d'agitation plus intense dans le Calvados qu'ailleurs.

Fauchet, que la conformité d'opinions, l'honnêteté de ses passions rénovatrices et les illusions mêmes de son imagination devaient plus tard associer aux actes et à l'échafaud des Girondins, était né à Dornes, dans l'ancienne province du Nivernais. Il embrassa l'état ecclésiastique, entra dans la communauté libre des prêtres de Saint-Roch à Paris, et fut quelque temps précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du fameux duc de Choiseul, ce dernier des ministres de l'école de Richelieu et de Mazarin. Un talent remarquable pour la parole le fit paraître avec éclat dans la chaire sacrée. Il fut nommé prédicateur du roi, abbé de Montfort, grand vicaire de Bourges. Il marchait rapidement aux premières dignités de l'Église. Mais son âme avait respiré son siècle. Ce n'était point un destructeur, c'était un réformateur de l'Église dans le sein de laquelle il était né. Son livre intitulé *De l'Église nationale* atteste en lui autant de respect pour le fond de la foi chrétienne que d'audace pour en transformer la discipline. Cette foi philosophique, assez semblable à ce platonisme chrétien qui régnait en Italie sous les Médicis et jusque dans le palais des papes sous Léon X, transpirait dans ses discours sacrés. Le clergé s'alarma de ces éclairs du siècle brillant dans le sanctuaire. L'abbé Fauchet fut interdit et rayé de la liste des prédicateurs du roi.

Mais déjà la Révolution allait lui ouvrir d'autres tribunes. Elle éclatait. Il s'y précipita comme l'imagination se précipite dans l'espérance. Il combattit pour elle dès le premier jour, avec toutes les armes. Il remua le peuple dans les assemblées primaires et dans les sections : il poussa de la voix et du geste les masses insurgées sous le canon de la Bastille. On le vit, le sabre à la main, guider et devancer les assaillants. Il marcha trois fois, sous le feu du canon, à la tête de la députation qui venait sommer le gouverneur d'épargner le sang des citoyens et de rendre les armes. Il ne souilla son zèle révolutionnaire d'aucun sang ni d'aucun crime. Il enflammait l'âme du peuple pour la liberté; mais la liberté, pour lui, c'était la vertu. La nature l'avait doué pour ce double rôle. Il y avait, dans ses traits, du grand prêtre et du héros. Son extérieur prévenait et ravissait la foule. Sa taille était élevée et souple, son buste superbe, sa figure ovale, ses yeux noirs; ses cheveux, d'un brun foncé, relevaient la pâleur de son front. Son attitude imposante quoique modeste attirait, dès le premier regard, la faveur et le respect. Sa voix claire, émue et sonore, son geste majestueux, ses expressions un peu mystiques commandaient le recueillement autant que l'admiration de son auditoire. Également propre à la tribune populaire ou à la chaire sacrée, les assemblées électorales ou les cathédrales étaient trop étroites pour le peuple qui affluait pour l'entendre. On se figurait, en le voyant, un saint Bernard révolutionnaire prêchant la charité politique ou la croisade de la raison.

Ses mœurs n'étaient ni sévères, ni hypocrites. Il avouait lui-même qu'il aimait une femme d'une affection légitime et pure, madame Carron, qui le suivait partout, même dans les églises et dans les clubs. « On m'a calomnié pour cette femme, « dit-il ailleurs, je m'y suis attaché davantage, « et j'ai été pur. Vous avez vu cette femme « plus belle encore que sa physionomie, et qui, « depuis dix ans que je la connais, me semble « toujours plus digne d'être aimée. Elle donne« rait sa vie pour moi, je donnerais ma vie pour « elle; mais je ne lui sacrifierais pas mon de« voir. Malgré les libelles atroces des aristocrates, « j'irai, tous les jours, aux heures des repas, « goûter les charmes de la plus pure amitié au« près d'elle. Elle vient m'entendre prêcher! Oui,

« sans doute, personne ne sait mieux qu'elle avec « quelle foi sincère je crois aux vérités que je « professe. Elle vient aux assemblées de l'hôtel « de ville! Oui, sans doute; c'est qu'elle est « convaincue que le patriotisme est une seconde « religion, qu'aucune hypocrisie n'approche de « mon âme et que ma vie est véritablement tout « entière à Dieu, à la patrie, à l'amitié !... »

« — Et vous osez vous prétendre chaste? lui « répondaient par l'organe de l'abbé de Valme-« ron les prêtres fidèles et indignés. Quelle dé-« rision! Chaste au moment où vous avouez les « penchants les plus déréglés, où vous arrachez « une femme au lit de son époux, à ses devoirs « de mère, quand vous traînez cette insensée « enchaînée à vos pas pour la montrer avec os-« tentation! Quel est votre cortége, monsieur? « Une troupe de bandits et de femmes perdues. « Digne pasteur de cette vile populace, elle célè-« bre votre visite pastorale par les seules fêtes « capables de vous réjouir; votre passage est « marqué par tous les excès du brigandage et « de la débauche. » Ces objurgations sanglantes retentirent dans les départements et enflammèrent les esprits. Les prêtres assermentés et les prêtres non assermentés se disputaient les autels. Une lettre du ministère de l'intérieur venait d'autoriser les prêtres non assermentés à célébrer le saint sacrifice dans les églises qu'ils avaient autrefois desservies. Obéissants à la loi, les prêtres constitutionnels leur ouvraient les chapelles et leur fournissaient les ornements nécessaires au culte; mais la foule fidèle aux anciens pasteurs injuriait et menaçait les nouveaux. Des rixes sanglantes avaient lieu entre les deux cultes sur le seuil de la maison de Dieu. Le vendredi 4 novembre, l'ancien curé de la paroisse de Saint-Jean à Caen se présenta pour y dire la messe. L'église était pleine de catholiques. Ce concours irrita les constitutionnels, il exalta les autres. Le *Te Deum* en action de grâces fut demandé et chanté par les partisans de l'ancien curé. Celui-ci, encouragé par ce succès, annonça aux fidèles qu'il reviendrait le lendemain, à la même heure, célébrer le sacrifice. « Patience, ajouta-t-il, soyons pru-« dents, et tout ira bien ! »

La municipalité, instruite de ces circonstances, fit prier le curé de s'abstenir d'aller le lendemain célébrer la messe qu'il avait annoncée. Il se conforma à cette invitation. Mais la foule, ignorant ce changement, remplissait déjà l'église. On demandait à grands cris le prêtre et le *Te Deum* promis. Les gentilshommes des environs, l'aristocratie de Caen, les clients et les domestiques nombreux de ces familles puissantes dans le pays, avaient des armes sous leurs habits. Ils insultèrent des grenadiers. Un officier de la garde nationale voulut les réprimander. « Vous venez « chercher ce que vous trouverez, lui répon-« dirent les aristocrates; nous sommes les plus « forts et nous vous chasserons de l'église. » A ces mots, des jeunes gens s'élancent sur la garde nationale pour la désarmer. Le combat s'engage, les baïonnettes brillent, les coups de pistolet retentissent sous la voûte de la cathédrale, on se charge à coups de sabre. Des compagnies de chasseurs et de grenadiers entrent dans l'église, la font évacuer, et poursuivent pas à pas les rassemblements, qui tirent encore des coups de feu dans la rue. Quelques morts et quelques blessés sont le triste résultat de cette journée. Le calme paraît rétabli. On arrête quatre-vingt-deux personnes. On trouve sur l'une d'entre elles un prétendu plan de contre-révolution dont le signal devait éclater le lundi suivant. On envoie ces pièces à Paris. On interdit aux prêtres non constitutionnels la célébration de leurs saints mystères dans les églises de Caen, jusqu'à la décision de l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale entend avec indignation le récit de ces troubles suscités par les ennemis de la constitution et par les fauteurs du fanatisme et de l'aristocratie. « Le « seul parti que nous ayons à prendre, dit Cam-« bon, c'est de convoquer la haute cour natio-« nale et d'y envoyer les coupables. » On remet à se prononcer sur cette proposition au moment où on aura reçu toutes les pièces relatives aux troubles de Caen.

Gensonné dénonce des troubles de même nature dans la Vendée; les montagnes du Midi, la Lozère, l'Hérault, l'Ardèche, mal comprimés par la dispersion récente du *camp de Jalès*, ce premier acte de la contre-révolution armée, s'agitaient sous la double impulsion de leurs prêtres et de leurs gentilshommes. Les plaines, sillonnées de fleuves, de routes, de villes, et facilement soumises à la force centrale, subissaient sans résistance les contre-coups de Paris. Les montagnes conservent plus longtemps leurs mœurs et résistent à la conquête des idées nouvelles comme à la conquête des armes étrangères; il semble que l'aspect de ces remparts naturels donne à leurs habitants une confiance dans leur force et une image matérielle de l'immobilité des choses, qui les empêche de se laisser emporter si facilement aux courants mobiles des changements.

Les montagnards de ces contrées avaient pour leurs nobles ce dévouement volontaire et traditionnel que les Arabes ont pour leurs cheiks et que les Écossais ont pour leurs chefs de clans. Ce respect et cet attachement faisaient partie de l'honneur national dans ces pays agrestes. La religion, plus fervente dans le Midi, était, aux yeux de ces populations, une liberté sacrée à laquelle la Révolution attentait au nom d'une liberté politique. Ils préféraient la liberté de leur conscience à la liberté du citoyen. A tous ces titres, les nouvelles institutions étaient odieuses : les prêtres fidèles nourrissaient cette haine et la sanctifiaient dans le cœur des paysans; les nobles y entretenaient un royalisme que la pitié pour les malheurs du roi et de la famille royale attendrissait au récit quotidien de nouveaux outrages.

Mende, petite ville cachée au fond de vallées profondes, à égale distance des plaines du Midi et des plaines du Lyonnais, était le foyer de l'esprit contre-révolutionnaire. La bourgeoisie et la noblesse, confondues en une seule caste par la modicité des fortunes, par la familiarité des mœurs et par des unions fréquentes entre les familles, n'y nourrissaient pas l'une contre l'autre ces envies et ces haines intestines qui favorisaient ailleurs la Révolution. Il n'y avait ni orgueil dans les uns, ni jalousie dans les autres; c'était, comme en Espagne, un seul peuple où la noblesse n'est, pour ainsi dire, qu'un droit d'aînesse dans le même sang. Ces populations avaient, il est vrai, déposé les armes après l'insurrection de l'année précédente au camp de Jalès. Mais les cœurs étaient loin d'être désarmés. Ces provinces épiaient d'un œil attentif l'heure favorable pour se lever en masse contre Paris : les insultes faites à la dignité du roi et les violences faites à la religion par l'Assemblée législative portaient ces dispositions jusqu'au fanatisme. Elles éclatèrent une seconde fois, comme involontairement, à l'occasion d'un mouvement de troupes qui traversaient leurs vallées. La cocarde tricolore, signe d'infidélité au roi et à Dieu, avait entièrement disparu depuis quelques mois dans la ville de Mende; on y arborait avec affectation la cocarde blanche comme un souvenir et une espérance de l'ordre de choses auquel on était secrètement dévoué.

Le directoire du département, composé d'hommes étrangers au pays, voulut faire respecter le signe de la constitution et demanda des troupes de ligne. La municipalité s'opposa par un arrêté à cette demande du directoire; elle fit un appel insurrectionnel aux municipalités voisines et une sorte de fédération avec elles pour résister ensemble à tout envoi de troupes dans ces contrées. Cependant les troupes envoyées de Lyon à la requête du directoire s'approchaient. A leur approche, la municipalité dissout l'ancienne garde nationale, composée de quelques partisans en petit nombre de la liberté, et elle forme une nouvelle garde nationale, dont les officiers sont choisis par elle parmi les gentilshommes et les royalistes exaltés des environs. Armée de cette force, la municipalité se fait délivrer par le directoire du département les armes et les munitions.

Telles étaient les dispositions de la ville de Mende quand les troupes entrèrent dans la ville. La garde nationale sous les armes répondit au cri de : Vive la nation ! que poussaient les troupes, par le cri de : Vive le roi ! Elle se porta à la suite des soldats sur la principale place de la ville, et là elle prêta, en face des défenseurs de la constitution, le serment de n'obéir qu'au roi et de ne reconnaître que lui seul. A la suite de cet acte audacieux, des gardes nationaux détachés par groupes parcourent la ville, bravant, insultant les soldats; les sabres sont tirés; le sang coule. Les troupes, poursuivies, se rassemblent et prennent les armes. La municipalité, maîtresse du directoire, qu'elle tient en otage, l'oblige à envoyer aux troupes l'ordre de rentrer dans leurs quartiers. Le commandant de la troupe de ligne obéit. Cette victoire enhardit la garde nationale : dans la nuit elle force le directoire à envoyer aux troupes l'ordre de sortir de la ville et d'évacuer le département. La garde nationale, rangée en bataille sur la place de Mende, voit d'heure en heure ses rangs se grossir des détachements des municipalités voisines, qui descendent des montagnes armés de fusils de chasse, de faux, de socs de charrue. Les troupes vont être massacrées si elles ne profitent des ombres de la nuit pour se retirer. Elles sortent de la ville aux cris de victoire des royalistes. La journée suivante ne fut qu'une suite de fêtes par lesquelles les royalistes de la ville et ceux des campagnes célébrèrent le triomphe commun et fraternisèrent ensemble. On insulta à tous les signes de la Révolution, on bafoua la constitution, on saccagea la salle des Jacobins, on brûla les maisons des principaux membres de ce club odieux, on en emprisonna quelques-uns; mais la vengeance se borna à l'outrage. Le peuple, modéré par ses gentilshommes et par ses curés, épargna le sang de ses ennemis.

XIV

Pendant que la liberté humiliée était menacée par le fanatisme dans le Midi, elle assassinait dans le Nord. Brest était un des foyers les plus bouillonnants du jacobinisme. Le voisinage de la Vendée, qui faisait craindre à cette ville la contre-révolution toujours menaçante, la présence de la flotte commandée encore par des officiers qu'on soupçonnait d'aristocratie, une population flottante d'étrangers, d'aventuriers, de matelots, accessible par sa masse et par ses vices à toutes les corruptions et à tous les crimes, rendaient cette ville plus agitée et plus inquiète qu'aucun autre port du royaume. Les clubs ne cessaient pas d'y provoquer les marins à l'insurrection contre leurs officiers. Les révolutionnaires se défiaient de la marine, corps plus indépendant que l'armée des mouvements du peuple. La cour pouvait la déplacer à son gré et tourner ses canons contre la constitution. L'esprit de discipline, l'esprit aristocratique et l'esprit colonial étaient tous également contraires aux principes nouveaux. C'était donc vers la désorganisation de la flotte que se tournaient depuis quelque temps tous les efforts des Jacobins. La nomination de M. de Lajaille au commandement d'un des vaisseaux destinés à porter des secours à Saint-Domingue fit éclater ces soupçons semés dans le peuple de Brest contre la fidélité des officiers de marine. M. de Lajaille fut désigné par la voix des clubs comme un traître à la nation qui allait porter la contre-révolution aux colonies. Assailli, au moment où il allait s'embarquer, par un attroupement de trois mille personnes, il fut couvert de blessures, traîné sanglant sur le pavé des rues et ne dut la vie qu'au dévouement héroïque d'un homme du peuple, qui le couvrit de son corps, l'arracha à ses assassins et para de sa poitrine et de ses bras les coups qu'on portait à cet officier, jusqu'au moment où un détachement de la garde civique vint les délivrer l'un et l'autre. M. de Lajaille fut traîné en prison pour satisfaire à la fureur du peuple. En vain le roi donna ordre à la municipalité de Brest de délivrer cet officier innocent et nécessaire à son poste, en vain le ministre de la justice demanda la punition de cet assassinat commis en plein jour, à la face d'une ville entière, en vain décerna-t-on un sabre et une médaille d'or au généreux citoyen, nommé Lanvergent, sauveur de Lajaille; la crainte d'une insurrection plus terrible assurait l'impunité aux coupables et retenait l'innocent en prison. A la veille d'une guerre imminente, les officiers de la marine, assaillis par l'insurrection à bord des vaisseaux et par l'assassinat dans les ports, avaient autant à redouter leurs équipages que l'ennemi.

XV

Les mêmes discordes étaient fomentées dans toutes les garnisons entre les soldats et les officiers. L'insubordination des soldats était, aux yeux des clubs, la vertu de l'armée. Le peuple se rangeait partout du côté de la troupe indisciplinée. Les officiers étaient sans cesse menacés par les conspirations dans les régiments. Les villes de guerre étaient le théâtre continuel d'émeutes militaires, qui finissaient par l'impunité du soldat et par l'emprisonnement ou par l'émigration forcée des officiers. L'Assemblée, juge suprême et partial, donnait toujours raison à l'indiscipline. Ne pouvant refréner le peuple, elle le flattait dans ses excès. Perpignan en fut un nouvel exemple.

Dans la nuit du 6 décembre, les officiers du régiment de Cambrésis, en garnison dans cette ville, allèrent en corps chez M. de Chollet, général commandant la division, et le pressèrent de se retirer dans la citadelle, informés, lui dirent-ils, d'une conspiration dans les régiments, qui mettait sa vie et la leur en danger. M. de Chollet, vaincu par eux, se rendit à la citadelle. Les officiers se portent aux casernes et somment leurs troupes de se rendre à la citadelle avec eux. Les soldats répondent qu'ils n'obéiront qu'à la voix de M. Desbordes, lieutenant-colonel dont le patriotisme leur inspire confiance. M. Desbordes arrive, lit aux soldats l'ordre du général. Mais le son de sa voix, l'expression de sa physionomie, son regard protestent contre l'ordre que la loi de la discipline l'oblige à communiquer. Les soldats comprennent ce langage muet. Ils s'écrient qu'ils ne quitteront pas leur quartier, parce qu'ils y sont consignés par la municipalité. La garde nationale se mêle à eux et parcourt la ville en patrouilles. Les officiers s'enferment dans la citadelle. Des coups de fusil partent des remparts. Le lieutenant-colonel patriote Desbordes, la garde nationale, la gendarmerie, les régiments montent à la citadelle et s'en emparent. Les officiers du régiment de Cambrésis sont emprisonnés par leurs soldats. L'un d'eux s'échappe et se tue de désespoir en touchant à la frontière d'Espagne. L'infortuné général Chollet, victime d'une double violence, celle des officiers et celle des soldats,

est décrété d'accusation avec cinquante officiers ou habitants de Perpignan. Ce sont cinquante victimes traduites à la haute cour nationale d'Orléans et prédestinées au massacre de Versailles.

XVI

Le sang coulait partout. Les clubs embauchaient les régiments. Les motions patriotiques, les dénonciations contre les généraux, les insinuations perfides contre la fidélité des officiers étaient les ordres du jour que le peuple des villes donnait à l'armée. La terreur était dans l'âme de l'officier, la défiance dans le cœur du soldat. Le plan prémédité des Girondins et des Jacobins réunis était de détruire ainsi ce corps attaché au roi, d'enlever le commandement de cette force à la noblesse, de substituer les plébéiens aux nobles à la tête des troupes et de donner ainsi l'armée à la nation. En attendant, ils la donnaient à la sédition et à l'anarchie. Mais ces deux partis, ne trouvant pas encore la désorganisation assez rapide, voulurent résumer en un seul acte la corruption systématique de l'armée, la ruine de toute discipline et le triomphe légal de l'insurrection.

On a vu quelle part le régiment suisse de Châteauvieux avait eue à la fameuse insurrection de Nancy dans les derniers jours de l'Assemblée constituante. Une armée commandée par M. de Bouillé avait été nécessaire pour réprimer la révolte armée de plusieurs régiments, qui menaçait la France d'une tyrannie de la soldatesque. M. de Bouillé, à la tête d'un corps de troupes sorti de Metz et des bataillons de la garde nationale, avait cerné Nancy, et, après un combat acharné aux portes et dans les rues de cette ville, il avait fait mettre bas les armes aux séditieux. Ce rétablissement vigoureux de l'ordre, applaudi alors de tous les partis, avait couvert de gloire le général, et les soldats de honte. La Suisse, par ses capitulations avec la France, conservait sa justice fédérale sur les régiments de sa nation. Ce pays essentiellement militaire avait fait juger militairement le régiment de Châteauvieux. Vingt-quatre des soldats les plus coupables avaient été condamnés à mort et exécutés en expiation du sang versé par eux et de la fidélité violée. Les autres avaient été décimés. Quarante et un d'entre eux subissaient leur peine aux galères de Brest. L'amnistie promulguée par le roi pour les crimes commis pendant les troubles civils, au moment de l'acceptation de la constitution, ne pouvait être appliquée de droit à ces soldats étrangers. Le droit de grâce n'appartient qu'à celui qui a le droit de punir. Punis en vertu d'un jugement rendu par la juridiction helvétique, ni le roi, ni l'Assemblée ne pouvaient infirmer ce jugement et en annuler les effets. Le roi, à la prière de l'Assemblée constituante, avait en vain négocié auprès de la confédération suisse pour obtenir la grâce de ses soldats.

Ces négociations infructueuses servirent de texte d'accusation aux Jacobins et à l'Assemblée nationale contre M. de Montmorin. En vain il se justifia en alléguant l'impossibilité d'obtenir une telle amnistie de la Suisse au moment où ce pays, agité lui-même par contre-coup, s'occupait à rétablir la subordination par des lois draconiennes. « Nous serons donc les geôliers « obligés de ce peuple féroce? s'écriaient Guadet « et Collot-d'Herbois. La France s'avilira donc « jusqu'à punir dans ses propres ports les héros « mêmes qui ont fait triompher le peuple de « l'aristocratie des officiers, et donné leur sang « au peuple au lieu de le rendre au despotisme? »

Pastoret, membre important du parti modéré et qui passait pour concerter ses actes avec le roi, appuya Guadet pour populariser le prince par un acte agréable au peuple, et la délivrance des soldats de Châteauvieux fut votée par l'Assemblée. Le roi ayant fait attendre quelque temps sa sanction pour ne point blesser les Cantons par cette usurpation violente de leurs droits sur leurs nationaux, les Jacobins retentirent de nouvelles imprécations contre la cour et contre les ministres. « Le moment est venu où il faut qu'un « homme périsse pour le salut de tous, s'écria « Manuel, et cet homme doit être un ministre! « Ils me paraissent tous si coupables, que je « crois fermement que l'Assemblée nationale se- « rait innocente en les faisant tirer au sort pour « envoyer l'un d'eux à l'échafaud. — Tous, « tous! » vociférèrent les tribunes.

Mais à ce moment même, Collot-d'Herbois monta à la tribune et annonça, au bruit des acclamations, que la sanction au décret de leur délivrance avait été signée la veille et qu'avant peu de jours il présenterait à ses frères ces victimes de la discipline.

En effet, les soldats de Châteauvieux sortis des galères de Brest s'avançaient vers Paris. Leur marche était un triomphe. Paris, par les soins des Jacobins, leur en préparait un plus éclatant.

En vain les Feuillants et les constitutionnels protestaient-ils avec énergie, par la bouche d'André Chénier, le Tyrtée de la modération et du bon sens, de Dupont de Nemours et du poëte Roucher, contre l'insolente ovation des assassins du généreux Désilles; Collot-d'Herbois, Robespierre, les Jacobins, les Cordeliers, la commune même de Paris poursuivaient l'idée de ce triomphe, qui devait retomber, selon eux, en opprobre sur la cour et sur la Fayette. La molle interposition de Péthion, qui paraissait vouloir modérer le scandale, ne faisait que l'encourager. C'était l'homme le plus propre à entraîner le peuple aux derniers excès. Sa vertu de parade servait de manteau à toutes les violences, et décorait d'une apparence de légalité hypocrite les attentats qu'il n'osait punir. Si on avait personnifié l'anarchie pour la placer à la commune de Paris, on n'aurait pu mieux rencontrer que Péthion. Ses réprimandes paternelles au peuple étaient des promesses d'impunité. La force arrivait toujours trop tard pour punir. L'excuse était toujours prête pour la sédition, l'amnistie pour le crime Le peuple sentait dans son magistrat son complice et son esclave. Il l'aimait à force de le mépriser.

XVII

« On attribue à un enthousiasme général, « écrivait Chénier, la fête qu'on prépare à ces « soldats. D'abord, j'avoue que je n'aperçois pas « cet enthousiasme. Je vois un petit nombre « d'hommes s'agiter. Tout le reste est consterné « ou indifférent. On dit que l'honneur national « est intéressé à cette réparation, j'ai peine à le « comprendre; car enfin ou les gardes nationaux « de Metz, qui ont apaisé la sédition de Nancy, « sont des ennemis publics, ou les soldats de « Châteauvieux sont des assassins. Pas de milieu. « Or, en quoi l'honneur de Paris est-il intéressé « à fêter les meurtriers de nos frères? D'autres « profonds politiques disent : Cette fête humi- « liera ceux qui ont voulu donner des fers à la « nation... Quoi! pour humilier selon eux un « mauvais gouvernement, il faut inventer des « extravagances capables de détruire toute espèce « de gouvernement! récompenser la rébellion « contre les lois! couronner des satellites étran- « gers pour avoir fusillé dans une émeute des « citoyens français! On dit que, dans toutes les « places où passera cette pompe, les statues « seront voilées! Ah! on fera bien, si cette « odieuse orgie a lieu, de voiler la ville; mais « ce ne sera pas les images des despotes qu'il « faudra couvrir d'un crêpe funèbre, ce sera le « visage des hommes de bien! C'est à toute la « jeunesse du royaume, à toutes les gardes « nationales du royaume de prendre le deuil le « jour où l'assassinat de leurs frères devient « parmi nous un titre de gloire pour des soldats « séditieux et étrangers! C'est à l'armée qu'il faut « voiler les yeux pour qu'ils ne voient pas quel « prix obtiennent l'indiscipline et la révolte! « C'est à l'Assemblée nationale, c'est au roi, c'est « à tous les administrateurs, c'est à la patrie « entière de s'envelopper la tête pour n'être pas « de complaisants ou de silencieux témoins d'un « outrage fait à toutes les autorités et à la patrie « tout entière! C'est le livre de la loi qu'il faut « couvrir, lorsque ceux qui en ont déchiré et « ensanglanté les pages à coups de fusil reçoi- « vent les honneurs civiques! Citoyens de Paris, « hommes honnêtes mais faibles, il n'est pas un « de vous qui, interrogeant son âme et son bon « sens, ne sente combien la patrie, combien lui- « même, son fils, son frère sont insultés par ces « outrages faits aux lois, à ceux qui les exécutent « et à ceux qui meurent pour elles. Comment « donc ne rougissez-vous pas qu'une poignée « d'hommes turbulents, qui semblent nombreux « parce qu'ils sont unis et qu'ils crient, vous fas- « sent faire leur volonté en vous disant que c'est « la vôtre, et en amusant votre puérile curiosité « par d'indignes spectacles? Dans une ville qui « se respecterait, une pareille fête ne trouverait « partout devant elle que silence et que soli- « tude. Partout les rues et les places publiques « abandonnées, les maisons fermées, les fenêtres « désertes, le mépris et la fuite des passants « feraient du moins connaître à l'histoire quelle « part les hommes de bien auraient prise à cette « scandaleuse bacchanale. »

XVIII

Collot-d'Herbois insulta dans sa réponse André Chénier et Roucher. Roucher répondit par une lettre pleine de sarcasme dans laquelle il rappelait à Collot-d'Herbois ses chutes sur la scène et ses mésaventures d'histrion. « Ce personnage de « Roman comique, disait-il, qui des tréteaux de « Polichinelle a sauté sur la tribune des Jaco-

« bins, s'est élancé vers moi comme pour me « frapper de la rame que les Suisses lui ont « apportée des galères ! »

Les affiches pour ou contre la fête couvraient les murs du Palais-Royal et étaient tour à tour déchirées par des groupes de jeunes gens ou de Jacobins.

Dupont de Nemours, l'ami et le maître de Mirabeau, sortit de son calme philosophique pour adresser, sur le même sujet, à Péthion une lettre où la conscience de l'honnête homme bravait héroïquement la popularité du tribun. « Quand le péril est grand, c'est le devoir des « honnêtes gens de le signaler aux magistrats, « surtout quand ce sont les magistrats eux-« mêmes qui le suscitent. Vous avez manqué « à la vérité en disant que ces soldats avaient « été utiles à la Révolution au 14 juillet, et qu'ils « avaient refusé de combattre le peuple de Paris. « Il est faux que ces Suisses aient refusé de com-« battre le peuple de Paris. Il est vrai qu'ils ont « assassiné les gardes nationales de Nancy. Vous « avez l'audace d'appeler patriotes des hommes « qui ont l'insolence de commander au Corps « législatif d'envoyer une députation à la fête « inventée pour ces rebelles ; ce sont ces hommes « que vous prenez pour amis, c'est avec eux « que vous allez dîner secrètement à la Râpée, « tellement que le général de la garde nationale « est obligé de galoper deux heures dans Paris, « pour prendre vos ordres, sans pouvoir vous « découvrir. Vous cachez en vain votre embarras « sous vos phrases traînantes. Vous masquez en « vain cette fête à des assassins sous les appa-« rences d'une fête à la Liberté. Ces subterfuges « ne sont plus de saison. Le moment presse : vous « ne tromperez ni les sections, ni l'armée, ni les « quatre-vingt-trois départements. Ceux qui vous « mènent comme un enfant entendent livrer « Paris à *dix mille* piques, auxquelles on doit « ouvrir la barre de l'Assemblée nationale le jour « même où la garde nationale sera désarmée. Les « hommes qui doivent les porter arrivent tous « les jours. Douze ou quinze cents bandits en-« trent par vingt-quatre heures dans Paris. Ils « mendient en attendant le pillage. Ce sont les « corbeaux que le carnage attire. Je n'ai pas tout « dit : à cette hideuse armée les généraux sont « préparés. Les amis de Jourdan, impatients de « voir que l'amnistie ne le délivrait pas assez « vite, ont forcé sa prison à Avignon. Déjà on « l'a reçu en triomphe dans quelques villes du « Midi, comme les Suisses de Châteauvieux. Il « arrive à Paris demain. Il sera dimanche à la « fête avec ses compagnons, avec les deux Main-« vielle, avec Pegtavin, avec tous ces scélérats de « sang-froid qui ont tué dans une nuit soixante-« huit personnes sans défense et violé les fem-« mes avant de les égorger ! Catilina ! Céthégus ! « marchez ! Les soldats de Sylla sont dans la ville, « et le consul lui-même entreprend de désarmer « les Romains ! La mesure est comble ; elle « verse ! »

Péthion se justifia misérablement dans une lettre ; sa faiblesse et sa connivence s'y révèlent sous la multiplicité des excuses. Dans le même moment, Robespierre, montant à la tribune des Jacobins, s'écria : « Vous ne remontez pas à la « cause des obstacles qu'on élève à l'expansion « des sentiments du peuple. Contre qui croyez-« vous avoir à lutter ? Contre l'aristocratie ? Non. « Contre la cour ? Non. C'est contre un général « destiné depuis longtemps par la cour à de « grands desseins contre le peuple. Ce n'est pas « la garde nationale qui voit avec inquiétude ces « préparatifs, c'est le génie de la Fayette qui « conspire dans l'état-major ; c'est le génie de la « Fayette qui conspire dans le directoire du « département ; c'est le génie de la Fayette qui « égare dans la capitale tant de bons citoyens « qui seraient avec nous sans lui ! La Fayette est « le plus dangereux des ennemis de la liberté, « parce qu'il est masqué de patriotisme ; c'est lui « qui, après avoir fait tout le mal dont il était « capable dans l'Assemblée constituante, a feint « de se retirer dans ses terres, puis est venu « briguer la place de maire de Paris, non pour « l'obtenir, mais pour la refuser, afin d'affecter « le désintéressement. C'est lui qui a été élevé « au commandement des armées françaises pour « les retourner contre la Révolution. Les gardes « nationales de Metz étaient innocentes comme « celles de Paris ; elles ne peuvent être que « patriotes : c'est la Fayette qui, par l'intermé-« diaire de Bouillé, son parent et son complice, « les a trompées. Et comment pourrions-nous « inscrire sur les drapeaux de cette fête : *Bouillé* « *seul est coupable ?* Qui donc voulut étouffer « l'attentat de Nancy et le couvrir d'un voile « impénétrable ? Qui demande des couronnes « pour les assassins des soldats de Châteauvieux ? « La Fayette. Qui m'a empêché moi-même de « parler ? La Fayette. Qui sont ceux qui me « lancent des regards foudroyants ? La Fayette « et ses complices. » (*Applaudissements universels.*)

XIX

A l'Assemblée nationale, les préparatifs de cette fête donnèrent lieu à un drame plus saisissant. A l'ouverture de la séance, on demande que les quarante soldats de Châteauvieux soient admis à présenter leurs hommages au Corps législatif. M. de Jaucourt s'y oppose. « Si ces soldats, « dit-il, ne se présentent que pour exprimer leur « reconnaissance, je consens qu'ils soient intro- « duits à la barre ; mais je demande qu'après « avoir été entendus, ils ne soient point admis « à la séance. » Des murmures universels interrompent l'orateur. Des cris : *A bas! à bas!* partent des tribunes. « Une amnistie n'est ni un « triomphe, ni une couronne civique, poursuit- « il. Vous ne pouvez pas déshonorer les mânes « de Désilles, ni de ces généreux citoyens qui « sont morts en défendant les lois contre eux ! « Vous ne pouvez pas déchirer par ce triomphe « le cœur de ceux qui, parmi vous, ont pris part « à l'expédition de Nancy. Permettez à un mili- « taire qui fut, avec son régiment, commandé « pour cette expédition, de vous représenter « l'effet que votre décision ferait sur l'armée. « (*Les murmures redoublent.*) L'armée ne verra « dans votre conduite que l'encouragement à « l'insurrection. Ces honneurs feront croire aux « soldats que vous regardez ces amnistiés non « comme des hommes trop punis, mais comme « des victimes innocentes. » Le tumulte force M. de Jaucourt à descendre.

Mais un des membres, dans un état visible d'émotion et de douleur, le remplace à la tribune. C'est M. de Gouvion, jeune officier d'un nom célèbre et déjà gravé dans les premières pages de nos guerres. Le deuil de ses habits et le deuil plus profond de ses traits inspirent un intérêt involontaire aux tribunes et changent le tumulte en attention. Sa voix hésite et se voile; on y sent l'indignation grondant sous l'attendrissement :

« Messieurs, dit-il, j'avais un frère, bon pa- « triote, qui, par l'estime de ses concitoyens, « avait été successivement commandant de la « garde nationale et membre du département. « Toujours prêt à se sacrifier pour la Révolution « et pour la loi, c'est au nom de la Révolution « et de la loi qu'il a été requis de marcher à « Nancy avec les braves gardes nationales. Là, « il est tombé percé de cinq coups de baïonnette « sous la main de ceux que... Je demande si je « suis condamné à voir tranquillement ici les « assassins de mon frère? — Eh bien, sortez ! » crie une voix implacable. Les tribunes applaudissent à ce mot plus cruel et plus froid que le poignard. On crie : *A bas! à bas!* L'indignation soutient M. de Gouvion contre son mépris intérieur. « Quel est le lâche qui se cache pour outrager « la douleur d'un frère? dit-il en cherchant des « yeux l'interrupteur. — Je me nomme : c'est « moi, » lui répond, en se levant, le député Choudieu. Les tribunes couvrent de battements de mains l'insulte de Choudieu. On dirait que cette foule n'a plus de cœur, et que la passion triomphe en elle, même de la nature. Mais M. de Gouvion était appuyé sur un sentiment plus fort que la fureur d'un peuple, un généreux désespoir. Il continua : « J'ai applaudi comme homme « à la clémence de l'Assemblée nationale quand « elle a rompu les fers de ces malheureux sol- « dats, qui étaient peut-être égarés. » On l'interrompt encore. Il reprend avec une énergie contenue : « Les décrets de l'Assemblée consti- « tuante, les ordres du roi, la voix de leurs chefs, « les cris de la patrie ont été impuissants sur « eux. Sans provocation de la part de la garde « nationale des deux départements, ils ont fait « feu sur les Français. Mon frère est tombé, « tombé victime volontaire de son obéissance à « vos décrets ! Non, ce ne sera jamais tranquil- « lement que je verrai flétrir la mémoire de ces « gardes nationaux par des honneurs accordés « aux hommes qui les ont immolés. » Couthon, jeune Jacobin, assis non loin de Robespierre, dans les yeux de qui il semble puiser ses stoïques inspirations, se lève et combat Gouvion sans l'insulter. « Quel est l'esclave des préjugés qui oserait « déshonorer des hommes que la loi a innocen- « tés? Qui ne ferait taire sa douleur personnelle « devant les intérêts et le triomphe de la liberté? » Mais la voix de Gouvion a remué au fond des cœurs une corde de justice et d'émotion naturelle qui palpite encore sous l'insensibilité des opinions. Deux fois l'Assemblée, sommée par le président de voter pour ou contre l'admission aux honneurs de la séance, se lève en nombre égal pour ou contre cette proposition. Les secrétaires, juges de ces décisions, hésitent à prononcer. Ils prononcent enfin, après deux épreuves, que la majorité est pour l'admission des Suisses; mais la minorité proteste : l'arrêt est cassé. On demande l'appel nominal. L'appel nominal prononce encore à une faible majorité que les soldats vont être admis aux honneurs de la séance. Ils entrent par une porte aux applaudissements de délire des

tribunes. L'infortuné Gouvion sort au même instant par la porte opposée, la rougeur sur le front, la mort dans ses pensées. Il jure qu'il ne rentrera jamais dans une assemblée où l'on force un frère à voir et à féliciter les assassins de son frère. Il va de ce pas demander au ministre de la guerre son envoi à l'armée du Nord pour y mourir, et il y meurt.

XX

Cependant on introduit les soldats. Collot-d'Herbois les présente à l'admiration des tribunes. Les gardes nationaux de Versailles, qui leur ont fait cortége jusqu'à l'Assemblée, défilent dans la salle au bruit des tambours et aux cris de Vive la nation! Des groupes de citoyens et de femmes de Paris, faisant flotter sur leurs têtes des drapeaux tricolores et brandissant des piques, les suivent; puis, les membres des sociétés populaires de Paris présentent au président les drapeaux d'honneur donnés aux Suisses par les départements que ces triomphateurs viennent de traverser. Les hommes du 14 juillet, par l'organe de Gonchon, agitateur du faubourg Saint-Antoine, annoncent que ce faubourg fait fabriquer *dix mille piques* pour défendre la liberté et la patrie. Cette ovation légale, offerte par les Girondins et par les Jacobins à des soldats indisciplinés, autorisait le peuple de Paris à leur décerner le triomphe du scandale.

Ce n'était plus le peuple de la liberté, c'était le peuple de l'anarchie; la journée du 15 avril en rassemblait tous les symboles. La révolte armée contre les lois pour exemple; des soldats mutinés pour triomphateurs; une galère colossale, instrument de supplice et de honte, couronnée de fleurs, pour emblème; des femmes perdues et des filles recrutées dans les lieux de débauche, portant et baisant les débris des chaînes de ces galériens; quarante trophées étalant les quarante noms de ces Suisses; des couronnes civiques sur les noms de ces meurtriers des citoyens; les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Franklin, de Sidney, des plus grands philosophes et des plus vertueux patriotes, mêlés avec les bustes ignobles de ces séditieux, et profanés par ce contact; ces soldats eux-mêmes, étonnés sinon honteux de leur gloire, marchant au milieu d'un groupe de gardes-françaises révoltés, autre glorification de l'abandon des drapeaux et de l'indiscipline; la marche fermée par un char imitant encore par sa forme la proue d'une galère, sur ce char la statue de la Liberté armée d'avance de la massue de septembre et coiffée du bonnet rouge, symbole emprunté à la Phrygie par les uns, aux bagnes par les autres; le livre de la constitution porté processionnellement dans cette fête, comme pour y assister aux hommages décernés à ceux qui s'étaient armés contre les lois; des bandes de citoyens et de citoyennes, les piques des faubourgs, l'absence des baïonnettes civiques; des vociférations menaçantes, la musique des théâtres, des hymnes démagogiques, des stations dérisoires à la Bastille, à l'hôtel de ville, au Champ-de-Mars, à l'autel de la Patrie; des rondes immenses et désordonnées, dansées, à plusieurs reprises, par ces chaînes d'hommes et de femmes autour de la galère triomphale et aux refrains cyniques de l'air de *la Carmagnole;* des embrassements plus obscènes que patriotiques entre ces femmes et ces soldats se précipitant dans les bras les uns des autres, et, pour comble d'avilissement des lois, Péthion, le maire de Paris, les magistrats du peuple, assistant en corps à cette fête et sanctionnant cette insulte triomphale aux lois par leur faiblesse ou par leur complicité : telle fut cette fête, humiliante copie du 14 juillet, parodie honteuse d'une insurrection qui parodiait une révolution! La France rougit, les bons citoyens furent consternés, la garde nationale commença à craindre les piques, la ville à craindre les faubourgs, et l'armée y reçut le signal de la plus complète désorganisation.

L'indignation des constitutionnels éclata en strophes ironiques dans un hymne d'André Chénier, où ce jeune poëte vengeait les lois et se marquait lui-même pour l'échafaud :

> Salut, divin triomphe! Entre dans nos murailles!
> Rends-nous ces soldats illustrés
> Par le sang de Désille et par les funérailles
> De nos citoyens massacrés!

LIVRE ONZIÈME.

I

Le contre-coup de ces triomphes de l'indiscipline et du meurtre se fit ressentir partout dans l'insubordination des troupes, dans la désobéissance des gardes nationales et dans le soulèvement des populations. Pendant qu'on fêtait à Paris les Suisses de Châteauvieux, la populace de Marseille exigeait violemment l'expulsion du régiment suisse d'Ernst, en garnison à Aix, sous prétexte qu'il y favorisait l'aristocratie et qu'il y menaçait la sécurité de la Provence. Sur le refus de ce régiment de quitter la ville, les Marseillais marchaient sur Aix, comme les Parisiens avaient marché sur Versailles aux journées d'octobre. Ils entraînaient dans leur violence la garde nationale destinée à la réprimer; ils cernaient avec du canon le régiment d'Ernst, lui faisaient déposer les armes et le chassaient honteusement devant la sédition. La garde nationale, force essentiellement révolutionnaire, parce qu'elle participe comme peuple aux opinions, aux sentiments et aux passions qu'elle doit contenir comme garde civique, suivait partout par faiblesse ou par entraînement les mobiles impressions de la foule. Comment des hommes sortant des clubs où ils venaient d'éprouver, d'applaudir et souvent de souffler la sédition dans des discours patriotiques, pouvaient-ils, changeant de cœur et de rôle à la porte des sociétés populaires, prendre les armes contre les séditieux? Aussi restaient-ils spectateurs quand ils n'étaient pas complices des insurrections. La rareté des denrées coloniales, la cherté des grains, les rigueurs d'un hiver sinistre, tout contribuait à inquiéter le peuple; les agitateurs tournaient tous ces malheurs du temps en accusations et en haine contre la royauté.

II

Le gouvernement impuissant et désarmé était rendu responsable des sévérités de la nature. Des émissaires occultes, des bandes armées parcouraient les villes et les bourgs où se tenaient les marchés, y semaient les bruits alarmants, y provoquaient le peuple à taxer le grain et les farines, y désignaient les marchands de blé sous le nom d'accapareurs : l'accusation perfide d'accaparement était un arrêt de mort. La crainte d'être accusé d'affamer le peuple arrêtait toute spéculation de commerce et contribuait bien plus qu'une pénurie réelle à la disette sur les marchés. Il n'y a rien de si rare qu'une denrée qui se cache. Les magasins de blé étaient des crimes aux yeux des consommateurs de pain. Le maire d'Étampes, Simoneau, homme intègre et magistrat intrépide, fut une victime sacrifiée au soupçon du peuple. Étampes était un des grands marchés d'approvisionnement de Paris. Il importait plus qu'ailleurs d'y conserver la liberté du commerce et l'affluence des farines. Un attroupement, composé d'hommes et de femmes des villages voisins rassemblés au son du tocsin, marche sur la ville un jour de marché, précédé de tambours, armé de fusils et de fourches, pour taxer les grains, les enlever de force aux propriétaires, se les partager et exterminer, disaient-ils, les accapareurs, parmi lesquels des voix sinistres mêlaient tout bas le nom de Simoneau. La garde nationale s'effaçait. Cent hommes du 18e régiment de cavalerie, en détachement à Étampes, étaient toute la force publique à la disposition du maire. L'officier répondit de ces soldats *comme de lui-même*. Après de longs pourparlers avec les séditieux, pour les ramener à la raison et à la loi, Simoneau rentra à la maison commune, fit déployer le drapeau rouge, proclama la loi martiale et marcha de nouveau contre les révoltés, entouré du corps municipal et au centre de la force armée. Arrivé sur la place d'Étampes, la foule enveloppe et coupe le détachement. Les cavaliers laissent le maire à découvert : pas un sabre n'est tiré pour sa défense. En vain il les somme au nom de la loi et au nom des armes qu'ils portent de prêter se-

cours au magistrat contre ses assassins; en vain il saisit la bride d'un des cavaliers les plus rapprochés de lui en criant : *A moi, mes amis!* Atteint de coups de fourche et de coups de fusil, dans ce geste même de l'appel à la force, il tombe en tenant encore dans la main les rênes du lâche cavalier qu'il implore; celui-ci, pour se dégager, abat d'un revers de son sabre le bras du maire déjà expiré, et en laisse le corps aux insultes du peuple. Les scélérats restés maîtres du cadavre s'acharnent sur ses restes palpitants; ils délibèrent s'ils lui couperont la tête. Les chefs font défiler leur troupe en passant sur le corps du maire et en trempant leurs pieds dans son sang. Puis ils sortent tambour battant de la ville et vont s'enivrer toute la nuit dans les faubourgs : la taxe des grains, motif apparent de la sédition, fut négligée dans l'ivresse du triomphe. Il n'y eut point de pillage, soit que le sang fît oublier la faim au peuple, soit que la faim elle-même ne fût que le prétexte des assassinats.

III

Au moment où tout s'écroulait ainsi autour du trône, un homme, célèbre par l'immense part qu'on lui attribuait dans la ruine publique, cherchà à se rapprocher du roi : c'était Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, premier prince du sang. Je m'arrête pour cet homme, devant lequel l'histoire s'est arrêtée jusqu'ici sans pouvoir discerner la vraie place qu'on doit lui donner dans ces événements. Énigme pour lui-même, il est resté énigme pour l'avenir. Le vrai mot de cette énigme fut-il ambition ou patriotisme, faiblesse ou conjuration? c'est aux faits de prononcer.

L'opinion publique a ses préjugés. Frappée de l'immensité de l'œuvre qui s'accomplit, étourdie, pour ainsi dire, par la rapidité du mouvement qui entraîne les choses, elle ne peut croire qu'un ensemble de causes naturelles combinées par la Providence avec l'avénement de certaines idées dans l'esprit humain, et aidées par la coïncidence des temps, puisse produire à elle seule ces grandes commotions. Elle y cherche le surnaturel, le merveilleux, la fatalité. Elle se plaît à imaginer des causes latentes agissant dans le mystère, et faisant mouvoir de là, en cachant la main, les hommes et les événements. Elle prend, en un mot, toute révolution pour une conjuration; et s'il se rencontre à l'origine, au nœud ou au dénoûment de ces crises un homme principal à l'intérêt duquel ces événements puissent se rapporter, elle l'en suppose l'auteur, elle lui attribue dans ces révolutions toute l'action et toute la place de l'idée qui les accomplit, et, heureux ou malheureux, innocent ou coupable, elle lui donne à lui seul toute la gloire ou tout le tort du temps. Elle divinise son nom ou elle supplicie sa mémoire. Tel fut depuis cinquante ans, le sort du duc d'Orléans.

IV

C'est une tradition historique dans les peuples, depuis la plus haute antiquité, que le trône use les races royales, et que pendant que les branches régnantes s'énervent par la possession de l'empire, les branches cadettes se fortifient et grandissent en nourrissant l'ambition de s'élever plus haut, et en respirant plus près du peuple un air moins corrompu que l'air des cours. Ainsi, pendant que la primogéniture donne le pouvoir aux aînés, les peuples donnent aux seconds la popularité.

Ce phénomène d'une famille plus belle et plus populaire que la famille régnante, croissant auprès du trône et affectant avec le trône sur l'esprit de la nation une dangereuse rivalité, se retrouvait depuis Louis XIV dans la maison d'Orléans. Si cette situation équivoque donnait aux princes de cette famille quelques vertus, elle leur donnait aussi des vices correspondants. Plus intelligents et plus ambitieux que les fils du roi, ils étaient aussi plus remuants. La contrainte même dans laquelle la politique de la maison régnante les tenait, condamnait leur pensée ou leur courage à l'inaction et les forçait d'user dans les désordres ou dans la mollesse les facultés naturelles et l'immense fortune dont on ne leur laissait pas d'autre emploi. Trop grands pour des citoyens, trop dangereux à la tête des armées ou dans les affaires, ils n'avaient leur place ni dans le peuple, ni dans la cour; ils la prenaient dans l'opinion.

Le régent, homme supérieur, dégradé par la longue subalternité de son rôle, avait été le plus éclatant exemple de ces vertus et de ces vices du sang d'Orléans. Depuis le régent, ces princes, doués comme lui de courage et d'esprit naturels, avaient tenté la gloire des grandes actions dans leur première jeunesse. Ils avaient été replongés avant l'âge dans l'obscurité, dans les plaisirs ou dans la dévotion par la jalousie de la maison régnante. Au premier éclat qui s'était attaché à leur nom, on l'avait voilé. Coupables

de leur mérite, leur nom les sollicitait à la gloire; et dès qu'ils se montraient faits pour la mériter, on la leur défendait. Ces princes devaient se transmettre avec leurs traditions de famille l'impatience d'un changement dans le gouvernement, qui leur permît d'être hommes.

Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, était né à l'époque précise où son rang, sa fortune et son caractère devaient le jeter dans un courant d'idées nouvelles que ses passions de famille l'appelaient à favoriser, et dans lequel une fois entraîné il lui serait impossible de s'arrêter ailleurs que sur le trône ou sur l'échafaud. Il avait vingt ans quand les premiers symptômes de cette révolution éclatèrent.

Ce prince était beau comme ceux de sa race. Une taille élancée, une attitude ferme, un visage souriant, un regard lumineux, des membres assouplis par tous les exercices du corps, l'amour et le maniement du cheval, ce piédestal des princes; une familiarité sans bassesse, une élocution facile, des élans de courage, une libéralité prodigue envers les arts, ces vices mêmes qui ne sont que le luxe de l'âge, tout le signalait à l'engouement populaire. Il en jouissait avec ivresse. Ces enivrements précoces atteignirent peut-être son bon sens naturel. L'amour du peuple lui parut une vengeance du mépris où la cour le laissait. Il bravait intérieurement le roi de Versailles en se sentant le roi de Paris.

Il avait épousé une princesse d'une race aussi adorée du peuple, fille unique du duc de Penthièvre. Belle, aimable, vertueuse, elle apportait en dot à son mari, avec l'immense fortune du duc de Penthièvre, la clientèle de considération, de faveur populaire et de respect public qui s'attachait à sa maison. Le premier acte politique du duc d'Orléans fut une résistance hardie aux volontés de la cour à l'époque de l'exil des parlements. Exilé lui-même dans son château de Villers-Cotterets, l'intérêt du peuple l'y suivit. Les applaudissements de la France lui rendirent douce la disgrâce de la cour. Il crut comprendre le rôle d'un grand citoyen dans un pays libre; il y aspira. Il oublia trop aisément, dans l'atmosphère d'adulation qui l'entourait, qu'on n'est pas grand citoyen seulement pour complaire au peuple, mais pour le défendre, pour le servir et souvent pour lui résister..

Rentré à Paris, il voulut joindre le prestige de la gloire des armes aux couronnes civiques dont on décorait déjà son nom. Il sollicita de la cour la dignité de grand amiral de France, dont la survivance lui appartenait après le duc de Penthièvre, son beau-père. Elle lui fut refusée. Il s'embarqua comme volontaire à bord de la flotte commandée par le comte d'Orvilliers, et se trouva au combat d'Ouessant le 27 juillet 1778. Les suites de ce combat, où la victoire resta sans résultat par une fausse manœuvre, furent imputées à la faiblesse du duc d'Orléans, qui aurait arrêté la poursuite de l'ennemi. Ces bruits déshonorants, inventés et semés par la haine de la cour, aigrirent les ressentiments du jeune prince, mais ne purent voiler l'éclat de sa valeur. Il en prodigua les preuves jusqu'à des caprices de courage indignes de son rang. Il s'élança, à Saint-Cloud, dans le premier ballon qui emporta des navigateurs aériens dans l'espace. La calomnie le poursuivit jusque-là : on répandit le bruit qu'il avait crevé le ballon d'un coup d'épée pour forcer ses compagnons à redescendre. Il s'établit entre la cour et lui une lutte incessante d'audace d'un côté, de dénigrement de l'autre. Le roi le traitait néanmoins avec l'indulgence de la vertu pour les légèretés de la jeunesse. Le comte d'Artois le prenait pour compagnon assidu de ses plaisirs. La reine, qui aimait le comte d'Artois, craignait pour son beau-frère la contagion des désordres et des amours du duc d'Orléans. Elle haïssait à la fois dans ce jeune prince le favori du peuple de Paris et le corrupteur du comte d'Artois. Elle fit acheter au roi le château presque royal de Saint-Cloud, séjour préféré du duc d'Orléans. D'infâmes insinuations contre ses mœurs transpiraient sans cesse des demi-confidences des courtisans. On l'accusa d'avoir fait empoisonner par des courtisanes le sang du prince de Lamballe, son beau-frère, et de l'avoir énervé de débauches pour hériter seul de l'immense apanage de la maison de Penthièvre. Ce crime n'était que le crime de la haine qui l'inventait.

Persécuté ainsi par l'animosité de la cour, le duc d'Orléans fut refoulé de plus en plus dans l'isolement. Dans de fréquents voyages en Angleterre, il se lia d'amitié avec le prince de Galles, héritier du trône, prenant pour amis tous les ennemis de son père, jouant à la sédition, déshonoré de dettes, paré de scandales, prolongeant au delà de la jeunesse ces passions de princes, les chevaux, la table, le jeu, les femmes; souriant aux menées et aux discours tribunitiens de Fox, de Sheridan, de Burke, et préludant à l'exercice du pouvoir royal par toutes les audaces d'un fils insoumis et d'un citoyen factieux.

Le duc d'Orléans puisa ainsi le goût de la liberté dans la vie de Londres. Il en rapporta en France les habitudes d'insolence contre la cour, l'appétit des agitations populaires, le mépris pour son propre rang, la familiarité avec la foule, la vie bourgeoise dans le palais, et cette simplicité des habits qui, en enlevant à la noblesse française son uniforme et en rapprochant tous les rangs, détruisait déjà entre les citoyens les inégalités du costume.

Livré alors exclusivement au soin de réparer sa fortune obérée, le duc d'Orléans construisit le Palais-Royal. Il changea les nobles et spacieux jardins de son palais en un marché de luxe, consacré le jour au trafic, la nuit au jeu, à la débauche; véritable sentine de vices bâtie au centre de la capitale; œuvre de cupidité que les antiques mœurs ne pardonnèrent pas à ce prince, et qui, adoptée peu à peu comme le Forum de l'oisiveté du peuple de Paris, devait devenir bientôt le berceau de la Révolution. Cette révolution s'avançait. Le prince l'attendait dans l'oisiveté, comme si la liberté du monde n'eût été qu'une favorite de plus.

Cependant sa haine connue contre la cour avait naturellement attiré dans sa familiarité tous ceux qui voulaient un renversement. Le Palais-Royal fut le centre élégant d'une conspiration, à portes ouvertes, pour la réforme du gouvernement. La philosophie du siècle s'y rencontrait avec la politique et la littérature. C'était le palais de l'opinion. Buffon y venait assidûment passer les dernières soirées de sa vie; Rousseau y recevait de loin le seul culte que sa fière susceptibilité permit à des princes; Franklin et les républicains d'Amérique, Gibbon et les orateurs de l'opposition anglaise, Grimm et les philosophes allemands, Diderot, Sieyès, Sillery, Laclos, Suard, Florian, Raynal, la Harpe et tous les penseurs ou les écrivains qui pressentaient le nouvel esprit s'y rencontraient avec les artistes et les savants célèbres. Voltaire lui-même, proscrit de Versailles par le respect humain d'une cour qui adorait son génie, y vint à son dernier voyage. Le prince lui présenta ses enfants, dont l'un règne aujourd'hui sur la France. Le philosophe mourant les bénissait, comme ceux de Franklin, au nom de la raison et de la liberté.

V

Ce n'est pas que ce prince eût par lui-même le sentiment des lettres et le culte de la pensée : il avait trop cultivé ses sens pour être sensible aux délices de l'intelligence; mais le sentiment révolutionnaire lui conseillait instinctivement de rallier toutes les forces qui pouvaient un jour servir la liberté. Promptement lassé de la beauté et de la vertu de la duchesse d'Orléans, il avait conçu pour une femme belle, spirituelle, insinuante, un sentiment qui n'enchaînait pas les caprices de son cœur, mais qui dominait ses inconstances et qui gouvernait son esprit. Cette femme, séduisante alors, célèbre depuis, était la comtesse de Sillery-Genlis, fille du marquis Ducret de Saint-Aubin, gentilhomme du Charolais, sans fortune. Sa mère, jeune et belle encore elle-même, l'avait amenée à Paris, dans la maison de M. de la Popelinière, financier célèbre, dont elle avait captivé la vieillesse. Elle élevait sa fille pour la destinée douteuse de ces femmes à qui la nature a prodigué la beauté et l'esprit, et à qui la société a refusé le nécessaire; aventurières de la société, quelquefois élevées, quelquefois avilies par elle.

Les maîtres les plus célèbres formaient cette enfant à tous les arts de l'esprit et de la main; sa mère la formait à l'ambition. La condition subalterne de cette mère chez son opulent protecteur formait sa fille à la souplesse et à l'adulation des illustres domesticités. A seize ans, sa beauté précoce et son talent musical la faisaient déjà rechercher dans les salons; sa mère l'y produisait dans une publicité équivoque entre le théâtre et le monde. Artiste pour les uns, elle était fille bien née pour les autres; elle séduisait tous les yeux, les vieillards mêmes oubliaient leur âge. M. de Buffon l'appelait « ma fille; » sa parenté avec madame de Montesson, veuve du duc d'Orléans, la rapprochait de la maison du jeune prince. Le comte de Sillery-Genlis en devint amoureux et l'épousa, malgré la résistance de sa famille. Ami et confident du duc d'Orléans, le comte de Sillery obtint pour sa femme une place à la cour de madame la duchesse d'Orléans. Le temps et son esprit firent le reste.

Le duc s'attacha à elle avec la double force de son admiration pour sa beauté et de son admiration pour la supériorité de son intelligence; elle affermit un des empires par l'autre. Les plaintes de la duchesse outragée ne firent que changer le penchant du duc en obstination. Il fut dominé; il voulut s'honorer de son sentiment, il le proclama en cherchant seulement à le colorer du prétexte de l'éducation de ses enfants. La comtesse de Genlis poursuivait à la fois l'ambition des cours, la gloire des lettres : elle écrivait avec

élégance ces ouvrages légers qui amusent l'oisiveté des femmes en égarant leur cœur sur des amours imaginaires. Les romans, qui sont pour l'Occident ce que l'opium est pour les Orientaux, les rêves éveillés du jour, étaient devenus le besoin et l'événement des salons. Madame de Genlis en composait avec grâce, et elle les revêtait d'une certaine hypocrisie d'austérité qui donnait de la décence à l'amour; elle affectait de plus une universalité de sciences qui faisait disparaître son sexe sous les prétentions de son esprit, et qui rappelait dans sa personne ces femmes de l'Italie professant la philosophie un voile sur le visage.

Le duc d'Orléans, novateur en tout, crut avoir trouvé dans une femme le mentor de ses fils. Il la nomma gouverneur de ses enfants. La duchesse, irritée, protesta contre ce scandale; la cour se moqua, le public fut ébloui. L'opinion, qui cède à celui qui la brave, murmura, puis se tut; l'avenir donna raison au père : les élèves de cette femme ne furent pas des princes, mais des hommes. Elle attirait au Palais-Royal tous les dictateurs de l'opinion. Le premier club de France se tenait ainsi dans les appartements mêmes du premier prince du sang. La littérature voilait au dehors ces conciliabules, comme la folie du premier Brutus voilait sa vengeance. Le duc n'était peut-être pas un conspirateur, mais il y eut dès lors un parti d'Orléans. Sieyès, l'oracle mystérieux de la Révolution, qui semblait la porter dans son front pensif et la couver dans son silence; le duc de Lauzun, passant des confidences de Trianon aux conciliabules du Palais-Royal; Laclos, jeune officier d'artillerie, auteur d'un roman obscène, capable au besoin d'élever l'intrigue romanesque jusqu'à la conjuration politique; Sillery, aigri contre sa caste, irréconciliable avec la cour, ambitieux mécontent, n'attendant plus rien que de l'inconnu; d'autres hommes, enfin, plus obscurs mais non moins actifs, et servant d'échelons invisibles pour descendre des salons d'un prince dans les profondeurs du peuple; les uns la tête, les autres les bras de l'ambition du duc, se donnaient rendez-vous dans ces conseils. On ne se marquait sans doute pas le but, mais on se plaçait sur la pente et l'on se laissait aller à sa fortune. La fortune, c'était une révolution. Le merveilleux, ce prestige des masses, qui est à l'imagination ce que le calcul est à la raison, ne manquait pas même au parti d'Orléans. Des prophéties, ces pressentiments populaires de la destinée; des prodiges domestiques admis par la crédulité intéressée des nombreux clients de cette maison, annonçaient le trône prochain à un de ses princes. Ces bruits couraient dans le peuple ou d'eux-mêmes, ou par l'habile insinuation des partisans de la maison d'Orléans. A la convocation des états généraux, le duc n'avait pas hésité à se prononcer pour les réformes les plus populaires; les instructions qu'il fit rédiger pour les électeurs de ses domaines furent l'œuvre de l'abbé Sieyès. Le prince lui-même brigua le titre et le mandat de citoyen. Élu député de la noblesse de Paris à Crespy et à Villers-Cotterets, il choisit Crespy parce que les cahiers de ce bailliage étaient les plus patriotiques. A la procession des états généraux, il laissa vide sa place parmi les princes et marcha au milieu des députés. Cette abdication de sa dignité près du trône, pour se parer de sa dignité de citoyen, lui valut les applaudissements de la nation.

VI

La faveur publique pour lui était telle, que s'il eût été un duc de Guise et que si Louis XVI eût été un Henri III, les états généraux auraient fini comme ceux de Blois par un assassinat ou par une usurpation. Réuni au tiers état pour conquérir l'égalité et l'amitié de la nation sur la noblesse, il fit le serment du Jeu de paume. Il se rangea derrière Mirabeau pour désobéir au roi. Nommé président par l'Assemblée nationale, il refusa cet honneur, pour le laisser à un citoyen. Le jour où la destitution de M. Necker trahit les projets hostiles de la cour et où le peuple de Paris nomma d'acclamation ses chefs et ses défenseurs, le nom du duc d'Orléans sortit le premier; la France prit, dans le jardin de son palais, les couleurs de sa livrée pour cocarde. A la voix de Camille Desmoulins, qui jeta le cri d'alarme dans le Palais-Royal, les attroupements se formèrent, Legendre et Fréron les guidèrent; ils arborèrent le buste du duc d'Orléans avec celui de Necker, les couvrirent d'un crêpe noir et les promenèrent, tête nue, au milieu des citoyens silencieux. Le sang coula; le cadavre d'un des citoyens qui portaient les bustes, tué par la troupe, servit d'étendard au peuple. Le duc d'Orléans fut ainsi mêlé, par son palais, par son nom, par son image, au premier combat et au premier meurtre de la liberté. C'en fut assez pour que sa main parût mouvoir partout les fils des événements. Soit défaut d'audace, soit défaut d'ambition, il ne prit jamais l'attitude du rôle que l'opinion lui assignait. Il ne

parut pas alors pousser les choses au delà de la conquête d'une constitution pour son pays et du rôle d'un grand patriote pour lui-même. Il respecta ou il méprisa le trône. L'un ou l'autre de ces sentiments le grandit aux yeux de l'histoire. Tout le monde était de son parti, excepté lui-même.

Les hommes impartiaux en firent honneur à sa modération, les révolutionnaires en firent honte à son caractère. Mirabeau, qui cherchait un prétendant pour personnifier la révolte, avait eu des entrevues secrètes avec le duc d'Orléans; il avait tâté son ambition pour juger si elle irait jusqu'au trône. Il s'était retiré mécontent : il avait trahi sa déception par des mots injurieux. Mirabeau avait besoin d'un conspirateur, il n'avait trouvé qu'un patriote. Ce qu'il méprisait dans le duc d'Orléans, ce n'était pas la méditation d'un crime, c'était le refus d'être son complice. Il n'attendait pas tant de scrupules. Il s'en vengea en appelant ce désintéressement du trône la lâcheté d'un ambitieux.

La Fayette haïssait d'instinct dans le duc d'Orléans un rival d'influence. Il accusait le prince de fomenter des troubles qu'il se sentait impuissant à réprimer. On prétendait avoir vu le duc d'Orléans ainsi que Mirabeau mêlés aux groupes d'hommes et de femmes et leur montrant du geste le château. Mirabeau se défendit par le sourire du mépris. Le duc d'Orléans démontra plus sérieusement son innocence. Un assassinat en tuant le roi ou la reine laissait vivre la monarchie, les lois du royaume et les princes héritiers du trône. Il ne pouvait y monter que sur cinq cadavres placés par la nature entre son ambition et lui. Ces échelons de crime ne l'auraient conduit qu'à l'exécration de la nation et auraient lassé même les assassins. De plus, il démontrait par de nombreux et irrécusables témoignages qu'il n'était allé à Versailles ni le 4 ni le 5 octobre. Parti de Versailles le 3 après la séance de l'Assemblée nationale, il était revenu à Paris. Il avait passé la journée du 4 dans son palais et dans ses jardins de Mousseaux. Le 5 il était reparti pour Mousseaux. Son cabriolet ayant cassé sur le boulevard, il avait continué sa course à pied par les Champs-Élysées. Il avait passé la journée à Passy avec ses enfants et madame de Genlis. Il avait soupé à Mousseaux avec son intimité et couché encore à Paris. Ce n'était que le 6 au matin, qu'instruit des événements de la veille, il était parti pour Versailles, et que sa voiture avait été arrêtée au pont de Sèvres par le cortége qui portait les têtes coupées des gardes du roi. Si ce n'était pas la conduite d'un prince du sang qui vole au secours de son roi et qui se place au pied du trône entre le souverain menacé et le peuple, ce n'était pas non plus celle d'un usurpateur audacieux qui tente la révolte par l'occasion et qui présente au moins au peuple un crime tout fait.

La conduite de ce prince ne fut qu'une expectative, soit qu'il ne voulût recevoir la couronne que de la fatalité des événements et sans tendre la main vers sa fortune, soit qu'il eût plus d'indifférence que d'ambition pour le rang suprême, soit enfin qu'il ne voulût pas mettre sa royauté comme une halte sur la route de la liberté, qu'il aspirât sincèrement à la république, et que le titre de premier citoyen d'une nation libre lui parût plus grand que le titre de roi.

VII

Néanmoins, peu de temps après les journées des 5 et 6 octobre, la Fayette voulut rompre la liaison du duc d'Orléans et de Mirabeau. Il résolut d'éloigner, à tout prix, ce prince de la scène, et de le forcer, par une contrainte morale ou par la terreur d'un procès pour crime d'État, à s'exiler à Londres. Il fit entrer le roi et la reine dans ce plan en les alarmant sur les complots du prince et en leur montrant en lui un compétiteur du trône. La Fayette disait un jour à la reine que ce prince était le seul homme sur qui le soupçon d'une si haute ambition pût tomber. — « Monsieur, lui répondit la reine en le regardant « avec une affectation d'incrédulité, est-il donc « nécessaire d'être prince pour prétendre à la « couronne? — Du moins, madame, répliqua le « général, je ne connais que le duc d'Orléans qui « en voulût. » La Fayette présumait trop de l'ambition du prince.

VIII

Mirabeau, découragé des hésitations et des scrupules du duc d'Orléans, et le trouvant au-dessous ou au-dessus du crime, le rejeta comme un complice d'ambition méprisé, et chercha à se rapprocher de la Fayette. Celui-ci, qui n'avait que la force armée, mais qui sentait dans Mirabeau toute la force morale, sourit à l'idée de ce duumvirat qui leur assurait l'empire. Il y eut des entrevues secrètes à Paris et à Passy entre ces deux rivaux. La Fayette, repoussant toute idée

d'usurpation au profit d'un prince, déclara à Mirabeau qu'il fallait renoncer à tout complot criminel contre la reine, si l'on voulait s'entendre avec lui. — « Eh bien! général, répondit Mirabeau, puisque vous le voulez, qu'elle vive! « Une reine humiliée peut être utile; mais une « reine égorgée n'est bonne qu'à faire composer « une mauvaise tragédie! « Cette saillie atroce, qui prenait le sang d'une femme en plaisanterie, fut connue plus tard de la reine, qui la pardonna à Mirabeau, et n'empêcha pas ses liaisons avec le grand orateur. Mais le mot dut rester sur le cœur de cette princesse comme un indice sanglant de ce qu'elle pouvait craindre.

La Fayette, sûr de l'assentiment du roi et de la reine, appuyé sur l'indignation de la garde nationale, qui commençait à se lasser des factieux, osa prendre tout bas envers ce prince le ton d'un dictateur et prononcer contre lui un exil arbitraire sous les apparences d'une mission librement acceptée. Il fit prier le duc d'Orléans de lui donner un rendez-vous chez la marquise de Coigny, femme noble et spirituelle, attachée à la Fayette, et dans le salon de laquelle le duc d'Orléans se rencontrait quelquefois avec lui. A la suite d'une conversation que les murs seuls entendirent, mais dont les résultats peuvent donner le sens, et que Mirabeau, de qui elle fut connue, appelait *très-impérieuse d'un côté, très-résignée de l'autre*, il fut convenu que le duc d'Orléans partirait immédiatement pour Londres.

Les amis de ce prince le firent changer de résolution dans la nuit. Il en informa la Fayette par un billet. La Fayette lui indiqua un second rendez-vous, le somma de tenir sa parole, lui enjoignit de partir dans les vingt-quatre heures, et le conduisit chez le roi. Là, le prince accepta la mission fictive et promit de ne rien négliger pour déjouer en Angleterre les complots des artisans des troubles du royaume. « Vous y êtes plus « intéressé que personne, lui dit la Fayette en « présence du roi, car personne n'y est plus « compromis que vous. « Mirabeau, instruit de cette oppression de la Fayette et de la cour sur l'esprit du duc d'Orléans, offrit au duc ses services, le tenta par les dernières séductions du rang suprême. Le plan de son discours du lendemain à l'Assemblée était déjà conçu. Il dénoncerait comme une conspiration du despotisme ce coup d'État contre un seul citoyen dans lequel la liberté de tous les citoyens était atteinte, « cette violation de l'inviolabilité des représentants de la nation dans l'exil transparent d'un « prince du sang; il montrerait la Fayette se servant de la main royale pour frapper ses rivaux « de popularité, et pour couvrir sa dictature insolente de la sanction vénérable du chef de la « nation et du chef de la famille. « Mirabeau ne doutait pas du soulèvement de l'Assemblée contre une si odieuse tentative, et promit aux amis du duc d'Orléans un de ces retours d'opinion qui élèvent un homme plus haut que le rang d'où il est tombé. Ces paroles, soutenues des supplications de Laclos, de Sillery, de Lauzun, ébranlèrent une seconde fois la résolution du prince. Il vit de la honte dans cet exil volontaire, où il n'avait vu d'abord que de la magnanimité. A la pointe du jour, il écrivit qu'il ne partirait pas.

La Fayette le fait appeler chez le ministre des affaires étrangères. Là le prince, vaincu de nouveau, écrit à l'Assemblée une lettre qui détruit d'avance tout effet de la dénonciation de Mirabeau. « Mes ennemis prétendent, dit le duc à la « Fayette, que vous vous vantez d'avoir contre « moi des preuves de complicité dans les atten- « tats du 5 octobre? — Ce sont plutôt mes enne- « mis qui le disent, lui répondit la Fayette; si « j'avais des preuves contre vous, je vous aurais « déjà fait arrêter. Je n'en ai pas, mais j'en cher- « che. « Le duc d'Orléans partit. Neuf mois s'étaient écoulés depuis son retour. L'Assemblée constituante avait laissé sans autre tutelle que l'anarchie la constitution qu'elle venait de voter. Le désordre était dans le royaume; les premiers actes de l'Assemblée législative annonçaient l'hésitation d'un peuple qui fait une halte sur une pente, mais qui la descendra jusqu'au fond.

IX

Les Girondins, dépassant du premier pas le parti des Barnave et des Lameth, indiquaient la volonté de pousser la France sans préparation dans la république. Le duc d'Orléans, que son long séjour en Angleterre avait laissé réfléchir loin de l'entraînement des événements et des factions, sentit son sang de Bourbon parler en lui. Il ne cessa pas d'être patriote; mais il comprit que le salut de la patrie, au moment d'une guerre imminente, n'était pas dans l'anéantissement du pouvoir exécutif. Sans doute aussi la pitié pour le roi et pour la reine se réveilla dans un cœur où la haine n'avait pas étouffé toute générosité. Il se sentit trop vengé par les journées

du 6 octobre, par l'humiliation du roi devant l'Assemblée, par les insultes quotidiennes de la populace sous les fenêtres de Marie-Antoinette, et par les nuits sinistres de cette famille dont le palais n'était plus qu'une prison; peut-être aussi craignait-il pour lui-même l'ingratitude des révolutions.

Il était parti pour l'Angleterre par contrainte; il y était resté par une appréhension réelle que son nom servît de prétexte à des agitations dans Paris. Laclos était venu de temps en temps à Londres pour tenter de nouveau l'ambition de l'exilé et lui faire honte d'une condescendance à la Fayette, que la France prenait pour lâcheté. L'orgueil du prince s'était soulevé à cette idée, il menaçait de repartir; les représentations de M. de la Luzerne, ministre de France à Londres, celles de M. de Boinville, aide de camp de la Fayette, et enfin sa propre prévoyance, avaient prévalu sur les irritations de Laclos. On en trouve la preuve dans ce billet de M. de la Luzerne trouvé dans l'armoire de fer parmi les secrets papiers du roi. « J'atteste, dit M. de la « Luzerne, que j'ai présenté à M. le duc d'Orléans M. de Boinville, aide de camp de M. de « la Fayette; que M. de Boinville a déclaré au « duc d'Orléans qu'on était très-inquiet des « troubles que pourraient exciter, en ce moment « dans Paris, des malintentionnés qui ne manqueraient pas de se servir de son nom pour « troubler la capitale, et peut-être le royaume, « et qu'on le conjurait, par ce motif, de retarder « l'époque de son retour. M. le duc d'Orléans, « ne voulant en aucune manière donner lieu ou « prétexte à ce que la tranquillité fût troublée, « a consenti à différer son départ. »

X

Il partit enfin et fit d'inutiles démarches à son retour pour être employé dans la marine. C'est dans ces dispositions flottantes d'esprit que M. Bertrand de Molleville lui adressa, de la part du roi, sa nomination au grade d'amiral. Le duc d'Orléans alla remercier le ministre. Il ajouta : « Qu'il était heureux de la grâce que le roi lui « accordait, parce qu'elle lui fournirait l'occasion « de faire connaître à ce prince ses sentiments « odieusement calomniés. Je suis bien malheureux, poursuivit-il; on s'est servi de mon « nom pour des horreurs qu'on m'a imputées, on « m'en a cru coupable parce que j'ai dédaigné de « me justifier. On jugera bientôt si ma conduite « démentira mes paroles. »

L'air de franchise et de loyauté, le ton significatif avec lequel le duc d'Orléans prononça ces mots, frappèrent le ministre violemment prévenu contre son innocence. Il demanda au prince s'il consentirait à tenir directement au roi un langage qui consolerait son cœur et dont il craignait d'affaiblir l'énergie en le transmettant. Le duc accueillit avec empressement l'idée de voir le roi, si le roi daignait le recevoir. Il manifesta l'intention de se rendre, le lendemain, au château. Le roi, prévenu par son ministre, attendit le prince et s'enferma longtemps seul avec lui.

Un écrit confidentiel de la main du prince lui-même, et rédigé d'abord pour justifier sa mémoire aux yeux de ses enfants et de ses amis, introduit dans les mystères de cet entretien. « Les démocrates outrés, dit le duc d'Orléans, « ont pensé que je voulais faire de la France une « république; les ambitieux ont cru que je voulais, à force de popularité, forcer le roi à remettre l'administration du royaume entre mes « mains; enfin les patriotes vertueux ont eu sur « moi l'illusion même de leur vertu : ils ont « pensé que je m'immolais tout entier à la chose « publique. Les uns m'ont fait pire, les autres « meilleur que je ne suis. J'ai suivi ma nature, « voilà tout. Elle me portait, avant tout, vers « la liberté. Je crus en voir l'image dans les « parlements, qui du moins en avaient le ton et « les formes. J'embrassai ce fantôme de représentation. Trois fois je me sacrifiai pour ces « parlements. Les deux premières fois, ce fut « une conviction de ma part; la troisième, ce « fut pour ne pas me démentir moi-même. J'avais été en Angleterre, j'y avais vu la vraie « liberté; je ne doutai pas aux états généraux « que la France ne voulût la conquérir. A peine « eus-je entrevu que la France aurait des citoyens, que je voulus être un de ces citoyens « moi-même. Je fis légèrement tous les sacrifices « de rang et de privilége qui me séparaient de la « nation. Ils ne me coûtèrent rien. J'aspirai à « être député; je le fus : je passai du côté du « tiers état, non par faction, mais par justice. Il « était, selon moi, impossible, dès ce moment, « d'empêcher la révolution de s'accomplir. Quelques personnes autour du roi pensèrent autrement. On rassembla des troupes; elles entourèrent l'Assemblée nationale. Paris se crut « menacé et se souleva; les gardes-françaises, « vivant au milieu du peuple, suivirent le courant

« du peuple. On répandit que mon or avait « acheté ce régiment. Je dirai franchement mon « opinion. Si les gardes-françaises s'étaient con« duits autrement, c'est alors que j'aurais cru « qu'on les avait achetés; car leur hostilité au « peuple de Paris eût été contre nature. On « porta mon buste avec celui de M. Necker au « 14 juillet! Pourquoi? Parce que ce ministre « des espérances publiques était adoré de la na« tion, et que mon nom se trouvait sur les listes « des députés à l'Assemblée qui devaient, disait« on, être arrêtés avec ce ministre par les « troupes appelées autour de Versailles. Au mi« lieu de ces événements si favorables à un fac« tieux, que fis-je pour en profiter? Je me dé« robai sans affectation aux regards du peuple, « je ne le flattai point sur ses excès, je me retirai « à ma maison de Monsseaux, j'y passai la nuit; « le lendemain, je me rendis sans suite à l'As« semblée nationale à Versailles. Au moment « plus heureux où le roi se décida à se jeter « dans les bras de cette assemblée, je me refu« sai à faire partie de la députation de ceux de « ses membres qui allaient annoncer cette nou« velle à la capitale. Je craignis que quelques« uns de ces hommages, que la capitale devait « au roi seul, ne fussent détournés vers moi. « Même conduite de ma part aux journées d'oc« tobre. Je m'absente pour ne pas ajouter un « élément de plus à la fermentation du peuple. « Je ne reparais qu'avec le calme. Rencontré à « Sèvres par les bandes peu nombreuses d'as« sassins qui rapportaient les têtes coupées des « gardes du roi, ces hommes se précipitent à la « tête de mes chevaux, et l'un d'eux tire un coup « de fusil sur mon postillon. C'est moi, prétendu « chef de ces hommes, qui manque d'être leur « victime! Je ne dois mon salut qu'à un poste de « la garde nationale qui me donne une escorte « jusqu'à Versailles, où je me rends chez le roi en « réprimant les dernières clameurs du peuple « dans la cour des Ministres. Je concours au « décret qui déclare l'Assemblée inséparable de « la personne du roi. C'est alors que M. de la « Fayette me demande un rendez-vous et me « témoigne, de la part du roi, son désir de me « voir m'éloigner de Paris, pour enlever tout « prétexte aux agitations populaires. Sûr désor« mais du triomphe de la révolution accomplie, « et ne redoutant pour elle que les troubles dont « on pourrait vouloir entraver sa marche, j'obéis « sans hésitation, ne demandant à mon départ « d'autre condition que la permission de l'As« semblée nationale. Elle l'accorda, je partis. Le « peuple de Boulogne, remué par une intrigue « qui peut se rattacher à moi, mais à laquelle je « me suis montré étranger, puisque je n'y cédai « pas, voulut me retenir de force et s'opposa à « mon embarquement. Je fus attendri, je l'a« voue; mais je ne cédai pas à cette violence de « la faveur du peuple et je le ramenai moi« même au devoir. On abusa de ce voyage et de « mon absence pour m'imputer, sans réfutation « de ma part, les plus odieux attentats. J'avais « voulu forcer le roi à fuir avec le Dauphin de « Versailles; mais Versailles n'est pas la France. « Le roi eût retrouvé son armée et la nation « hors de cette ville, et mon ambition aurait eu « pour unique effet la guerre civile et la dicta« ture militaire donnée au roi. Mais le comte « de Provence restait. Il était l'héritier naturel « du trône abandonné. Il était populaire, il avait « passé avec moi du côté des communes; j'aurais « donc travaillé pour lui! Mais le comte d'Artois « était en sûreté à l'étranger; mais ses enfants « étaient avec lui à l'abri de mes prétendus « meurtres! Ils étaient plus près du trône que « moi! Quelle série de folies, d'absurdités ou de « crimes perdus! Le peuple français n'a changé, « par la Révolution, ni de sentiments ni de ca« ractère. J'aime à croire que le comte d'Artois, « que j'ai aimé moi-même, en fera l'épreuve; « j'aime à croire que se rapprochant d'un roi « qu'il chérit et dont il est tendrement aimé, « d'un peuple à l'amour duquel ses brillantes « qualités lui donnent tant de droits, il revien« dra, après nos troubles apaisés, jouir de cette « partie de son héritage, l'amour que la nation « la plus sensible et la plus aimante a voué aux « enfants de Henri IV. »

XI

Ces raisons entrecoupées sans doute de quelques repentirs, fortifiées de ces larmes d'attendrissement, de ces attitudes et de ces gestes plus persuasifs que la parole, qui donnent tant de pathétique et tant d'émotion à de si solennelles explications, convainquirent sinon l'esprit, du moins le cœur du roi. Il excusa, il pardonna et il espéra. « Je crois comme vous, dit-il encore « tout attendri à son ministre, que le duc d'Or« léans revient de bonne foi, et qu'il fera tout ce « qui dépendra de lui pour réparer le mal qu'il « a fait et auquel il est possible qu'il n'ait pas « autant de part que nous l'avons cru. »

Le prince était sorti de l'appartement du roi, réconcilié avec lui-même et résolu de retirer plus que jamais son nom aux factieux. Il avait peu de peine à sacrifier son ambition, car il en était dépourvu; et quant à sa popularité, elle le quittait d'elle-même pour se donner plus bas que lui. Il n'avait donc de sûreté et d'honneur que dans la constitution et au pied du trône. Son cœur l'y portait comme son devoir. L'homme, dans Louis XVI, le touchait encore plus que le roi. L'adulation et les ressentiments de cour perdirent tout.

Le dimanche qui suivit cette réconciliation, le duc d'Orléans se présenta pour rendre ses hommages au roi et à la reine. C'étaient le jour et l'heure des grandes réceptions. La foule des courtisans remplissait les cours, les escaliers, les appartements des Tuileries; quelques-uns espérant encore des retours de fortune, d'autres venus des provinces et attirés autour de leur malheureux maître par l'attrait de l'infortune et de la fidélité. A l'apparition inattendue du duc d'Orléans, dont la réconciliation avec le roi n'avait pas encore transpiré, l'étonnement et l'horreur assombrirent tous les visages. Un murmure d'indignation courut avec son nom dans les chuchotements ironiques. La foule s'ouvrit et s'écarta comme en répugnance d'un contact odieux sur son passage. Il chercha en vain un front accueillant ou respectueux dans tous ces fronts. En approchant de la chambre du roi, des groupes de courtisans et de gardes lui barrèrent avec affectation les portes en lui tournant le dos et en serrant les coudes; rebuté de ce côté, il entra dans les appartements de la reine. Le couvert était mis pour le dîner de la famille royale. « Prenez garde aux plats! » crièrent des voix outrageantes, comme si on eût vu entrer un empoisonneur public. Le prince indigné rougit, pâlit, crut reconnaître la haine de la reine et un mot d'ordre donné par le roi dans ces insultes. Il regagna l'escalier pour sortir du palais. De nouvelles huées, de nouveaux outrages l'y poursuivirent. Du haut de la rampe qu'il descendait, on cracha sur ses habits et jusque sur sa tête. Des poignards l'auraient blessé moins cruellement que ces assassinats du mépris. Il était rentré apaisé, il sortit implacable. Il sentit qu'il n'avait de refuge contre la cour que les derniers rangs de la démocratie. Il s'y précipita résolûment pour y trouver la sûreté ou la vengeance.

Informés bientôt de ces insultes, le roi et la reine, qui ne les avaient pas commandées, ne firent rien pour les réparer. Ils se sentirent secrètement flattés, peut-être, de la colère de leurs familiers, de l'avilissement de leur ennemi. La reine avait la faveur légère et la haine imprudente. La bonté ne manquait pas au roi, mais la grâce. Un mot de Henri IV aurait puni ces insulteurs et ramené le prince à ses pieds : il ne sut pas le dire; le ressentiment couva dans le silence, et la destinée s'accomplit.

XII

Le duc d'Orléans franchit, ce jour-là, les Girondins, auxquels il ne tenait que par Péthion et par Brissot; il passa aux Jacobins. Il ouvrit son palais à Danton et à Barère et ne se rencontra plus que dans les partis extrêmes, qu'il suivit sans hésiter ni reculer un seul jour, en silence, partout, jusqu'à la république, jusqu'au régicide, jusqu'à la mort.

XIII

Cependant les alarmes qu'inspiraient à la nation les armements de l'empereur, et la défiance que les Girondins semaient dans tous leurs discours contre la cour et contre les ministres agitaient de plus en plus la capitale. A chaque nouvelle communication de M. Delessart, ministre des affaires étrangères, les cris de guerre et de trahison sortaient du parti de la Gironde. Fauchet dénonça le ministre. Brissot s'écria : « Le « masque tombe! notre ennemi est connu : c'est « l'Empereur! Les princes possessionnés en Al« sace, dont il feint de prendre la cause, ne sont « que les prétextes de sa haine; les émigrés « eux-mêmes ne sont que ses instruments. Mé« prisons ces émigrés. C'est à la haute cour na« tionale seule de nous faire justice de ces princes « mendiants! Les électeurs de l'Empire ne sont « pas dignes non plus de votre colère. La peur « les fait d'avance se prosterner à vos pieds. Un « peuple libre n'écrase pas ses ennemis à ge« noux. Frappez à la tête! la tête, c'est l'Empe« reur! »

Il communiqua son emportement à l'Assemblée. Mais Brissot, politique habile, conseiller profond de son parti, n'était pas une de ces voix sonores qui élèvent l'accent d'une opinion jusqu'à la proportion d'une voix du peuple. Vergniaud seul avait ce don d'une âme où se résume en passion et où résonne en éloquence tout un parti. Il

s'élevait par la méditation de l'histoire jusqu'aux scènes analogues de son temps, dans les temps antiques, et il donnait à ses paroles la hauteur et la solennité de tous les temps.

« Notre révolution, dit-il dans la même séance, « a jeté l'alarme sur tous les trônes. Elle a donné « exemple de la destruction du despotisme qui « les soutient. Les rois haïssent notre constitu- « tion parce qu'elle rend les hommes libres et « qu'ils veulent régner sur des esclaves. Cette « haine s'est manifestée, de la part de l'Em- « pereur, par toutes les mesures qu'il a prises « pour nous inquiéter ou pour fortifier nos en- « nemis et pour encourager les Français rebelles « aux lois de leur patrie. Cette haine, il ne faut « pas croire qu'elle cesse d'exister; mais il faut « qu'elle cesse d'agir! Le génie veille sur nos « frontières défendues par nos troupes de ligne, « par nos gardes nationales, moins encore que « par l'enthousiasme de la liberté. La liberté! « depuis sa naissance, elle est l'objet d'une guerre « cachée, honteuse, qu'on lui fait dans son ber- « ceau même. Quelle est donc cette guerre? « Trois armées de reptiles et d'insectes veni- « meux se meuvent et rampent dans votre propre « sein. L'une est composée de libellistes à gages « et de calomnisteurs soudoyés; ils s'efforcent « d'armer les deux pouvoirs l'un contre l'autre « en leur inspirant de mutuelles défiances. L'au- « tre armée, aussi dangereuse sans doute, est « celle des prêtres séditieux, qui sentent que « leur Dieu s'en va, que leur puissance s'écroule « avec leur prestige, et qui, pour retenir leur « empire, appellent la vengeance que la religion « défend et prescrivent comme des vertus tous « les crimes! La troisième est celle de ces finan- « ciers avides, de ces agioteurs, qui ne peuvent « s'enrichir que de notre ruine; pour leurs spé- « culations égoïstes, la prospérité nationale se- « rait leur mort, notre mort serait leur vie! « Ils sont semblables à ces animaux carnassiers « qui attendent l'issue des combats pour dévorer « les cadavres restés sur les champs de bataille. « (*On applaudit.*)

« Ils savent que vos préparatifs de défense « sont ruineux, ils comptent sur le discrédit de « votre trésor, sur la rareté du numéraire. Ils « comptent sur la lassitude de ces citoyens qui « ont abandonné femmes, enfants, pour voler « aux frontières, et qui les abandonneront pen- « dant que des millions, artificieusement semés à « l'intérieur, susciteront des insurrections où le « peuple armé par le délire détruira lui-même « ses droits en croyant les défendre. Alors, l'Em- « pereur fera avancer une armée formidable « pour vous donner des fers. Voilà la guerre « qu'on vous fait, voilà celle qu'on vous veut « faire. (*On applaudit longtemps.*)

« Le peuple a juré de maintenir la consti- « tution parce qu'il sent en elle son honneur et « sa liberté; mais si vous le laissez dans un état « d'immobilité inquiète, qui use ses forces dans « l'attente et qui épuise toutes nos ressources, « le jour de cet épuisement ne sera-t-il pas le « dernier de la constitution? L'état où l'on nous « tient est un véritable état d'anéantissement « qui peut nous conduire à l'opprobre ou à la « mort. (*Vifs applaudissements.*) Aux armes « donc, citoyens! aux armes, hommes libres! « défendez votre liberté, assurez l'espoir de celle « du genre humain, ou bien vous ne méritez « pas même la pitié dans vos malheurs! (*Les « applaudissements recommencent.*)

« Nous n'avons d'autres alliés que la justice « éternelle dont nous défendons les droits. Nous « est-il interdit cependant d'en chercher d'autres « et d'intéresser les puissances qui seraient me- « nacées avec nous par la rupture de l'équilibre « de l'Europe? Non, sans doute; déclarez à l'Em- « pereur que dès ce moment les traités sont « rompus! (*Bravos prolongés.*) L'Empereur les « a rompus lui-même. S'il hésite encore à vous « attaquer, c'est qu'il n'est pas prêt! Mais il est « démasqué. Félicitez-vous! l'Europe a les yeux « fixés sur vous; apprenez-lui enfin ce que c'est « que l'Assemblée nationale de France! Si vous « vous montrez avec la dignité qui convient aux « représentants d'un grand peuple, vous aurez « ses applaudissements, son estime, son appui. « Si vous montrez de la faiblesse, si vous man- « quez l'occasion que la Providence vous donne « de vous affranchir d'une situation qui vous « entrave, redoutez l'avilissement que vous pré- « pare la haine de l'Europe, celle de la France, « celle de votre siècle et de la postérité. (*On « applaudit.*)

« Mais faites plus : exigez que vos couleurs « soient respectées au delà du Rhin; exigez que « l'on disperse vos émigrés. Je pourrais deman- « der qu'on les rende à leur patrie qu'ils outra- « gent, pour les punir. Mais non! S'ils ont été « avides de notre sang, ne nous montrons point « avides du leur! Leur crime est d'avoir voulu « détruire leur patrie; eh bien! qu'errants et « vagabonds sur le globe, leur punition soit de « ne trouver de patrie nulle part! (*On applau-*

« *dit.*) Si l'Empereur tarde de répondre à vos « sommations, que tout délai soit considéré « comme un refus; que tout refus de s'expliquer, « de sa part, soit considéré comme une déclara- « tion de guerre! Attaquez pendant que l'heure « est pour vous. Si, dans la guerre de Saxe, « Frédéric eût temporisé, le roi de Prusse serait « en ce moment le marquis de Brandebourg. Il « a attaqué, et la Prusse dispute aujourd'hui à « l'Autriche la balance de l'Allemagne qui a « échappé à vos mains!

« Jusqu'ici vous n'avez suivi que des demi- « déterminations, et l'on peut appliquer à vos « mesures le langage que tenait, en pareille cir- « constance, Démosthène aux Athéniens : « Vous « vous conduisez à l'égard des Macédoniens, leur « disait-il, comme ces barbares qui combattent « dans nos jeux, à l'égard de leurs adversaires; « quand on les frappe au bras, ils portent la « main au bras; quand on les frappe à la tête, « ils portent la main à la tête; ils ne songent à « se défendre que lorsqu'ils sont blessés, sans « jamais penser à parer d'avance les coups qu'on « leur prépare. Philippe arme, vous armez « aussi; désarme-t-il, vous posez les armes. S'il « attaque un de vos alliés, aussitôt vous envoyez « une armée nombreuse au secours de cet allié; « s'il attaque une de vos villes, aussitôt vous en- « voyez une armée nombreuse à la défense de « cette ville. Désarme-t-il encore, vous désarmez « de nouveau, sans vous occuper des moyens de « prévenir son ambition et de vous mettre à « l'abri de ses attaques. Ainsi vous êtes aux or- « dres de votre ennemi, et c'est lui qui com- « mande votre armée. »

« Et moi aussi, je vous dirai des émigrants : « Entendez-vous dire qu'ils sont à Coblentz, des « citoyens sans nombre volent pour les combat- « tre. Sont-ils rassemblés sur les bords du Rhin, « vous garnissez son cours de deux corps d'ar- « mée. Des puissances voisines leur accordent- « elles un asile, vous vous proposez d'aller les « attaquer. Entendez-vous dire, au contraire, « qu'ils s'enfoncent dans le nord de l'Allemagne, « vous posez les armes. Vous font-ils une nou- « velle offense, votre indignation éclate. Vous « fait-on de belles promesses, vous désarmez « encore. Ainsi ce sont les émigrés et les cabi- « nets qui les soutiennent qui sont vos chefs et « qui disposent de vous, de vos conseils, de vos « trésors et de vos armées! (*On applaudit.*) C'est « à vous de voir si ce rôle humiliant est digne « d'un grand peuple.

« Une pensée échappe en ce moment à mon « cœur et je terminerai par elle. Il me semble « que les mânes des générations passées viennent « se presser dans ce temple pour vous conjurer, « au nom de tous les maux que l'esclavage leur « a fait éprouver, d'en préserver les générations « futures dont les destinées sont entre nos « mains! Exaucez cette prière! soyez à l'avenir « une autre providence! Associez-vous à la jus- « tice éternelle qui protége les peuples! En mé- « ritant le titre de bienfaiteurs de votre patrie, « vous mériterez aussi celui de bienfaiteurs du « genre humain. »

Les applaudissements prolongèrent longtemps dans la salle le retentissement de l'émotion que ce discours avait portée dans tous les cœurs. C'est que Vergniaud, à l'exemple des orateurs antiques, au lieu de refroidir son éloquence dans les combinaisons de la politique, qui ne parle qu'à l'esprit, la trempait au feu d'une âme pathétique. Le peuple ne comprend que ce qu'il sent. Les seuls orateurs pour lui sont ceux qui l'émeuvent. L'émotion est la conviction des masses. Vergniaud l'avait en lui et la communiquait à la foule. La conscience de travailler pour le bonheur du genre humain, la perspective de la reconnaissance des siècles donnaient un noble orgueil à la France et une sorte de sainteté à la liberté. C'est un des caractères de cet orateur, qu'il élevait presque toujours la Révolution à la hauteur d'un apostolat, qu'il étendait son patriotisme à la proportion de l'humanité tout entière, et qu'il ne passionnait et n'entraînait le peuple que par ses vertus. De semblables paroles produisaient dans tout l'empire des contre-coups auxquels le roi et son ministère ne pouvaient résister.

XIV

D'ailleurs, on l'a vu, Vergniaud et ses amis avaient des intelligences dans le conseil. M. de Narbonne et les Girondins se rencontraient et se concertaient chez madame de Staël, dont le salon, tout retentissant des motions martiales, s'appelait alors le camp de la Révolution. L'abbé Fauchet, le dénonciateur de M. Delessart, y puisait son ardeur pour le renversement de ce ministre. M. Delessart, en amortissant autant qu'il le pouvait les menaces de la cour de Vienne et les colères de l'Assemblée, s'efforçait de donner du temps à de meilleurs conseils. Son attachement

loyal à Louis XVI et sa prévoyance sensée et réfléchie lui faisaient voir dans la guerre non la restauration, mais l'ébranlement violent du trône. Dans ce choc de l'Europe et de la France, le roi devait être le premier écrasé. Homme de bien, l'attachement de M. Delessart à son maître lui servait de génie. Obstacle aux trois partis qui voulaient la guerre, il fallait écarter à tout prix ce ministre de l'oreille du roi. Il pouvait se couvrir, soit en se retirant, soit en cédant à l'impatience de l'Assemblée. Il ne le voulut pas. Instruit de la terrible responsabilité qui pesait sur sa tête, sachant que cette responsabilité c'était la mort, il brava tout pour donner au roi quelques jours de négociation de plus. Ces jours étaient comptés.

LIVRE DOUZIÈME.

I

Léopold, ce prince pacifique et philosophe, révolutionnaire s'il n'eût pas été empereur, avait tout tenté pour ajourner le choc des deux principes. Il ne demandait à la France que des concessions acceptables pour refouler l'élan de la Prusse, de l'Allemagne et de la Russie. Le prince de Kaunitz, son ministre, ne cessait d'écrire à M. Delessart dans ce sens; les communications confidentielles que le roi recevait de son ambassadeur à Vienne, le marquis de Noailles, respiraient le même esprit d'apaisement. Léopold voulait seulement que l'ordre rétabli en France et la constitution pratiquée avec vigueur par le pouvoir exécutif donnassent des garanties aux puissances monarchiques. Mais les dernières séances de l'Assemblée, les armements de M. de Narbonne, les accusations de Brissot, le discours enflammé de Vergniaud, les applaudissements dont il avait été couvert commencèrent à lasser sa patience, et la guerre longtemps contenue s'échappa malgré lui de son cœur. « Les Français « veulent la guerre, dit-il un jour à son cercle; « ils l'auront, ils verront que Léopold le pacifi- « que sait être guerrier quand l'intérêt de ses « peuples le lui commande. »

Les conseils de cabinet se multiplièrent à Vienne en présence de l'Empereur. La Russie venait de signer la paix avec l'empire ottoman, elle était libre de se retourner du côté de la France. La Suède soufflait la colère des princes. La Prusse cédait aux conseils de Léopold. L'Angleterre observait, mais n'entravait rien; la lutte du continent devait accroître son importance. Les armements furent décidés, et, le 7 février 1792, le traité définitif d'alliance et de concert fut signé à Berlin entre l'Autriche et la Prusse « Aujour- « d'hui, écrivait Léopold à Frédéric-Guillaume, « c'est la France qui menace, qui arme, qui pro- « voque. L'Europe doit armer. »

Le parti de la guerre en Allemagne triomphait. « Vous êtes bien heureux, disait au mar- « quis de Bouillé l'électeur de Mayence, que les « Français soient les agresseurs. Sans cela, nous « n'aurions jamais eu la guerre! » La guerre était décidée dans les conseils, et Léopold espérait encore. Dans une note officielle que le prince de Kaunitz remit au marquis de Noailles pour la communiquer au roi, ce prince tendit encore une main à la conciliation. M. Delessart répondit confidentiellement à ces dernières ouvertures dans une dépêche qu'il eut la loyauté de communiquer au comité diplomatique de l'Assemblée, composé de Girondins. Dans cette pièce, le ministre palliait les reproches adressés à l'Assemblée par l'Empereur. Il semblait excuser la France plus que la justifier. Il confessait quelques troubles dans le royaume, quelques excès dans les clubs et dans la licence de la presse; il attribuait ces désordres à la fermentation produite par les rassemblements d'émigrés, et à l'inexpérience d'un peuple qui essaye sa constitution et qui se blesse en la maniant.

« L'indifférence et le mépris, disait-il, sont les « armes avec lesquelles il convient de combattre « ce fléau. L'Europe pourrait-elle s'abaisser jus- « qu'à s'en prendre à la nation française parce « qu'elle recèle dans son sein quelques déclama- « teurs et quelques folliculaires, et voudrait-elle « leur faire l'honneur de leur répondre à coups « de canon ? »

Dans une dépêche du prince de Kaunitz adressée à tous les cabinets étrangers, on lisait cette phrase : « Les derniers événements nous donnent « des espérances; il parait que la majorité de la « nation française, frappée elle-même des maux « qu'elle préparait, revient à des principes plus « modérés, et tend à rendre au trône la dignité « et l'autorité, qui sont l'essence du gouverne- « ment monarchique. » L'Assemblée garda le silence du soupçon. Ce soupçon s'éveilla pendant la lecture de ces notes et contre-notes diplomatiques échangées entre le cabinet des Tuileries et le cabinet de Vienne. Mais à peine M. Delessart fut-il descendu de la tribune et la séance fut-elle levée, que les chuchotements de la défiance se changèrent en une clameur sourde et unanime d'indignation.

II

Les Jacobins éclatèrent en menaces contre le ministre et la cour perfides, qui, réunis en un comité de trahison, qu'on appelait le *comité autrichien*, concertaient dans l'ombre des Tuileries des plans contre-révolutionnaires, faisaient signe, du pied même du trône, aux ennemis de la nation, communiquaient secrètement avec la cour de Vienne et lui dictaient le langage qu'il fallait tenir à la France pour l'intimider. Les Mémoires de Hardenberg, ministre de Prusse, publiés depuis, démontrent que ces accusations n'étaient pas toutes des rêves de démagogues, et que dans des vues de paix au moins les deux cours s'efforçaient de combiner leur langage. La mise en accusation de M. Delessart fut résolue. Brissot, le chef du comité diplomatique et l'homme de la guerre, se chargea de prouver ses prétendus crimes.

Le parti constitutionnel abandonna M. Delessart sans défense à la haine des Jacobins. Ce parti n'avait pas de soupçons; mais il avait une vengeance à exercer contre M. Delessart. Le roi venait de congédier subitement M. de Narbonne, rival de ce ministre dans le conseil. M. de Narbonne, se sentant menacé, s'était fait écrire une lettre ostensible par M. de la Fayette. Dans cette lettre, M. de la Fayette conjurait, au nom de l'armée, M. de Narbonne de rester à son poste tant que les périls de la patrie l'y rendraient nécessaire. Cette démarche, dont M. de Narbonne était complice, parut au roi une oppression insolente exercée sur sa liberté personnelle et sur la constitution. La popularité de M. de Narbonne baissait à mesure que celle des Girondins devenait plus audacieuse. L'Assemblée commençait à changer ses applaudissements en murmures quand il paraissait à la tribune; on l'en avait fait honteusement descendre quelques jours avant pour avoir blessé la susceptibilité plébéienne, en faisant un appel aux membres *les plus distingués* de l'Assemblée. L'aristocratie de son rang perçait à travers son uniforme. Le peuple voulait des hommes rudes comme lui dans le conseil. Entre le roi offensé et les Girondins défiants, M. de Narbonne tomba. Le roi le destitua ; il alla servir dans l'armée qu'il avait organisée.

Ses amis ne cachèrent pas leur ressentiment. Madame de Staël perdit en lui son idéal et son ambition dans un seul homme; mais elle ne perdit pas l'espérance de reconquérir pour M. de Narbonne la confiance du roi et un grand rôle politique. Elle avait voulu en faire un Mirabeau, elle rêva d'en faire un Monk. De ce jour-là elle conçut l'idée d'arracher le roi aux Girondins et aux Jacobins, de le faire enlever par M. de Narbonne et par les constitutionnels pour le placer au milieu de l'armée et pour le ramener par la force, écraser les partis extrêmes et fonder son gouvernement idéal : une liberté aristocratique. Femme de génie, son génie avait les préjugés de sa naissance ; plébéienne de cour, entre le trône et le peuple il lui fallait des patriciens. Le premier coup porté à M. Delessart partit de la main d'un homme qui fréquentait le salon de madame de Staël.

III

Mais un coup plus inattendu et plus terrible éclata sur M. Delessart, le jour même où il se livrait ainsi à ses ennemis. On apprit à Paris la mort inopinée de l'empereur Léopold. Avec la vie de ce prince s'éteignaient les dernières lueurs de la paix : il emportait avec lui sa sagesse. Qui sait quelle politique allait sortir de son cercueil? L'agitation des esprits jeta la terreur dans l'opinion : cette terreur se changea en haine contre l'infortuné ministre de Louis XVI. Il n'avait su, disait-

on, ni profiter des dispositions pacifiques de Léopold pendant que ce prince vivait, ni prévenir les desseins hostiles de ceux qui lui succédaient dans la direction de l'Allemagne. Tout lui était accusation, même la fatalité et la mort.

Au moment de cette mort, l'Empire était prêt aux hostilités. De Bâle à l'Escaut deux cent mille hommes allaient se trouver en ligne. Le duc de Brunswick, ce héros en espérance de la coalition, était à Berlin, donnant ses derniers conseils au roi de Prusse et recevant ses derniers ordres. Bischoffswerder, général et confident du roi de Prusse, arrivait à Vienne pour concerter avec l'Empereur le point et l'heure des hostilités. A son arrivée, le prince de Kaunitz éperdu lui apprit la maladie soudaine de l'Empereur. Le 27, Léopold était en parfaite santé et donnait audience à l'envoyé turc; le 28, il est à l'agonie. Ses entrailles se gonflent, des vomissements convulsifs déchirent son estomac et sa poitrine. Les médecins, hésitant sur la nature des symptômes, se troublent; ils ordonnent des saignées: elles paraissent apaiser, mais elles énervent la force vitale d'un prince usé de luxure. Il s'endort un moment, les médecins et les ministres s'éloignent; il se réveille dans de nouvelles convulsions et expire sous les yeux d'un seul valet de chambre, nommé Brunetti, dans les bras de l'impératrice, qui vient d'accourir.

La nouvelle de la mort de l'Empereur, d'autant plus sinistre qu'elle était moins attendue, se répandit en un instant dans la ville; elle surprenait l'Empire dans une crise. Les terreurs sur la destinée de l'Allemagne se joignaient à la pitié sur le sort de l'impératrice et de ses enfants: le palais était dans la confusion et dans le désespoir; les ministres sentaient le pouvoir tout à coup évanoui dans leurs mains; les grands de la cour, n'attendant pas qu'on eût attelé leur carrosse, accouraient à pied au palais dans le désordre de l'étonnement et de la douleur; les sanglots retentissaient dans les vestibules et sur les escaliers qui menaient aux appartements de l'impératrice. A ce moment cette princesse, sans avoir eu le temps de revêtir ses habits de deuil, apparut tout en larmes, entourée de ses nombreux enfants, et les conduisant par la main devant le nouveau roi des Romains, fils aîné de Léopold, elle s'agenouilla et implora sa protection pour ces orphelins. François Ier, confondant ses sanglots avec ceux de sa mère et de ses frères, dont l'un n'avait pas plus de quatre ans, releva l'impératrice, embrassa les enfants et leur promit d'être pour eux un autre père.

IV

Cependant cette catastrophe semblait inexplicable aux hommes de l'art, les politiques y soupçonnaient un mystère, et le peuple parlait de poison; ces bruits d'empoisonnement n'ont été ni confirmés ni démentis par le temps. L'opinion la plus probable est que le prince, acharné au plaisir, avait fait, pour exciter en lui la nature, un usage immodéré de drogues qu'il composait lui-même, et que sa passion pour les femmes lui rendait nécessaires quand ses forces physiques ne répondaient pas à l'insatiable ardeur de son imagination. Lagusius, son médecin ordinaire, qui avait assisté à l'autopsie du cadavre, affirmait le poison. Qui l'aurait donné? Les Jacobins et les émigrés se renvoyaient le crime: ceux-là l'auraient commis pour se débarrasser du chef armé de l'Empire, et pour jeter ainsi l'anarchie dans la fédération de l'Allemagne dont l'Empereur était le lien; ceux-ci auraient frappé dans Léopold le prince philosophe qui pactisait avec la France et qui retardait la guerre. On parlait d'une femme remarquée par Léopold au dernier bal masqué de la cour. Cette inconnue, à la faveur de son déguisement, lui aurait présenté des bonbons empoisonnés sans qu'on pût retrouver la main qui lui avait offert la mort. D'autres accusaient la belle Florentine donna Livia, sa maîtresse, instrument, selon eux, du fanatisme de quelques prêtres. Ces anecdotes sont les chimères de l'étonnement et de la douleur; les peuples ne veulent rien voir de naturel dans les événements qui ont une si immense portée sur leur destinée. Mais les crimes collectifs sont rares; les opinions désirent des crimes, elles ne les commettent pas. Nul n'accepte pour tous l'exécration d'un forfait qui ne profite qu'à son parti. Le crime est personnel comme l'ambition ou comme la vengeance; il n'y avait ni ambition ni vengeance autour de Léopold, il n'y avait que quelques jalousies de femmes. Ses attachements mêmes étaient trop multipliés et trop fugitifs pour allumer dans l'âme de ses maîtresses une de ces passions qui s'arment du poison ou du poignard. Il aimait à la fois donna Livia, qu'il avait amenée avec lui de Toscane, et qui était connue de l'Europe sous le nom de la belle Italienne; la Prokache, jeune Polonaise; la charmante comtesse de Walkenstein, d'autres encore d'un rang inférieur. La comtesse de Walkenstein était depuis quelque temps sa maîtresse déclarée; il venait de lui donner un million en obligations

de la banque de Vienne; il l'avait même présentée à l'impératrice, qui lui pardonnait ses faiblesses pourvu qu'il n'accordât pas sa confiance politique, que jusque-là il lui avait réservée. Il poussait la passion des femmes jusqu'à un véritable délire; il faudrait remonter jusqu'aux époques les plus honteuses de l'empire romain pour trouver dans la cour des empereurs des scandales comparables à ceux de sa vie. Son cabinet ressemblait à un lieu infâme, c'était un musée obscène. On y trouva après sa mort une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, de bijoux et même jusqu'à cent livres de fard superfin, destiné à réparer le désordre des toilettes des femmes qu'il y amenait. Les traces de ses débauches firent rougir l'impératrice lorsqu'elle en fit l'inventaire en présence du nouvel empereur. « Mon fils, lui dit-elle, vous avez « devant vous la triste preuve des désordres de « votre père et de mes longues afflictions; ne « vous souvenez que de mon pardon et de ses « vertus. Imitez ses grandes qualités, mais gar- » dez-vous de tomber dans ses vices, pour ne « pas faire rougir à votre tour ceux qui auront « à scruter dans votre vie. »

Le prince dans Léopold était supérieur à l'homme. Il avait essayé le gouvernement philosophique en Toscane; cet heureux pays bénit encore sa mémoire. Son génie n'était pas à la proportion d'un plus vaste empire. La lutte que lui proposait la Révolution française le forçait à saisir la direction de l'Allemagne; il la saisit avec mollesse. Il opposa les temporisations de la diplomatie à l'incendie des idées nouvelles; il fut le Fabius des rois. Donner du temps à la Révolution, c'était lui assurer la victoire. On ne pouvait la vaincre que par surprise, et l'étouffer que dans son premier foyer. Elle avait le génie des peuples pour négociateur et pour complice; elle avait pour armée sa popularité croissante. Ses idées lui recrutaient les princes, les peuples, les cabinets; Léopold aurait voulu lui faire sa part, mais la part des révolutions c'est la conquête de tout ce qui s'oppose à leurs principes. Les principes de Léopold pouvaient se concilier avec la Révolution. Sa puissance, comme arbitre de l'Allemagne, ne pouvait se concilier avec la puissance conquérante de la France. Son rôle était double, sa situation était fausse. Il mourut à propos pour sa gloire; il paralysait l'Allemagne, il amortissait l'élan de la France. En disparaissant entre les deux, il laissait les deux principes s'entre-choquer et la destinée s'accomplir.

V

L'opinion, déjà agitée par la mort de Léopold, reçut un autre contre-coup par la nouvelle de la mort tragique du roi de Suède; il fut assassiné la nuit du 16 au 17 mars 1792 dans un bal masqué. La mort semblait atteindre, coup sur coup, tous les ennemis de la France. Les Jacobins voyaient sa main dans toutes ces catastrophes; ils s'en vantaient même par l'organe de leurs plus effrénés démagogues, mais ils proclamaient plus de crimes qu'ils n'en commettaient : ils n'avaient que leurs vœux dans tous ces assassinats.

Gustave, ce héros de la contre-révolution, ce chevalier de l'aristocratie, ne périt que sous les coups de sa noblesse. Prêt à partir pour l'expédition qu'il méditait contre la France, il avait assemblé sa diète pour assurer la tranquillité du royaume pendant son absence. Sa vigueur avait comprimé les mécontents; cependant on lui annonçait comme à César que les ides de mars seraient une époque critique pour sa destinée. Mille indices révélaient une trame; le bruit de son prochain assassinat était répandu dans toute l'Allemagne avant que le coup eût été frappé. Ces rumeurs sont le pressentiment des crimes qu'on médite; il échappe toujours quelque éclair de l'âme des conspirateurs : c'est à cette lueur qu'on aperçoit l'événement avant qu'il soit accompli.

Le roi de Suède, averti par ses nombreux amis, qui le suppliaient de se tenir sur ses gardes, répondit comme César que le coup une fois reçu était moins douloureux que la crainte perpétuelle de le recevoir, et qu'il ne pourrait plus boire même un verre d'eau s'il prêtait l'oreille à tous ces avertissements; il bravait la mort et se prodiguait à son peuple.

Les conjurés avaient fait plusieurs tentatives inutiles pendant la durée de la diète : le hasard avait sauvé le roi. Depuis son retour à Stockholm, ce prince allait souvent passer la journée seul à son château de Haga, à une lieue de la capitale. Trois des conjurés s'étaient approchés du château à cinq heures du soir, pendant une soirée sombre d'hiver, armés de carabines; ils avaient épié le roi, prêts à faire feu sur lui. L'appartement qu'il occupait était au rez-de-chaussée; les flambeaux allumés dans la bibliothèque marquaient leur victime à leurs coups. Gustave, revenant de la chasse, se déshabilla, s'assit dans sa bibliothèque et s'endormit dans son fauteuil à quelques pas de ses assassins. Soit qu'un bruit

de pas leur donnât l'alarme, soit que le contraste solennel du sommeil de ce prince sans défiance avec la mort qui le menaçait attendrit leurs âmes, ils reculèrent cette fois encore, et ne révélèrent cette circonstance que dans leur interrogatoire, après l'assassinat. Le roi reconnut la vérité et la précision des circonstances. Ils étaient prêts à renoncer à leur projet, découragés par une sorte d'intervention divine et par la lassitude de porter si longtemps en vain leur complot, quand une occasion fatale vint les tenter avec plus de force et les décider au meurtre du roi.

VI

On donnait un bal masqué à l'Opéra, le roi devait s'y trouver; ils résolurent de profiter du mystère du déguisement et du désordre d'une fête pour y frapper sans montrer la main. Un peu avant le bal, le roi soupait avec un petit nombre de favoris. On lui remit une lettre, il l'ouvrit et la lut en plaisantant, puis il la jeta sur la table. L'auteur anonyme de cette lettre lui disait qu'il n'était ni l'ami de sa personne ni l'approbateur de sa politique, mais qu'en ennemi loyal il croyait devoir l'avertir de la mort qui le menaçait. Il lui conseillait de ne point aller au bal; ou, s'il croyait devoir s'y rendre, il l'engageait à se défier de la foule qui se presserait autour de lui, parce que cet attroupement autour de sa personne devait être le prélude et le signal du coup qui lui serait porté. Pour accréditer auprès du roi l'avertissement qu'il lui donnait, il lui rappelait dans ses moindres circonstances son costume, ses gestes, son attitude, son sommeil dans son appartement de Haga pendant la soirée où il avait cru se reposer sans témoin. De tels signes de reconnaissance devaient frapper et intimider l'esprit de ce prince; son âme intrépide lui fit braver non l'avertissement, mais la mort : il se leva et alla au bal.

VII

A peine avait-il parcouru la salle, qu'il fut entouré, comme on le lui avait prédit, par un groupe de personnes masquées, et séparé comme par un mouvement machinal de la foule des officiers qui l'accompagnaient. A ce moment une main invisible lui tira par derrière un coup de pistolet chargé à mitraille. Le coup l'atteignit dans le flanc gauche au-dessus de la hanche; Gustave fléchit dans les bras du comte d'Armsfeld, son favori. Le bruit de l'arme, la fumée de la poudre, les cris : *Au feu!* qui s'élevèrent de partout, la confusion qui suivit la chute du roi, l'empressement réel ou simulé des personnes qui se précipitaient pour le relever favorisaient la dispersion des assassins; le pistolet était tombé à terre. Gustave ne perdit pas un moment sa présence d'esprit, il ordonna qu'on fermât les portes de la salle et qu'on fît démasquer tout le monde. Transporté par ses gardes dans son appartement attenant à l'Opéra, il y reçut les premiers soins des médecins; il admit en sa présence quelques-uns des ministres étrangers, il leur parla avec la sérénité d'une âme ferme. La douleur même ne lui inspira pas un sentiment de vengeance; généreux jusque dans la mort, il demanda avec inquiétude si l'assassin avait été arrêté. On lui répondit qu'il était encore inconnu. « Ah! Dieu veuille, dit-il, qu'on « ne le découvre pas! »

Pendant qu'on donnait au roi les premiers soins et qu'on le transportait dans son palais, les gardes postés aux portes du bal faisaient démasquer les assistants, les interrogeaient, prenaient leurs noms, visitaient leurs habits. Rien de suspect ne fut découvert. Quatre des principaux conjurés, hommes de la première noblesse de Stockholm, avaient réussi à s'évader de la salle dans la première confusion produite par le coup de pistolet et avant qu'on eût songé à fermer les portes. Des neuf confidents ou complices du crime, huit étaient déjà sortis sans avoir éveillé aucun soupçon; il n'en restait plus qu'un dans la salle, affectant une lenteur et un calme garants de son innocence.

Il sortit le dernier de la salle; il leva son masque devant l'officier de police, et lui dit en le regardant avec assurance : « Quant à moi, mon« sieur, j'espère que vous ne me soupçonnerez « pas. » Cet homme était l'assassin.

On le laissa passer; le crime n'avait d'autres indices que le crime lui-même, un pistolet et un couteau aiguisé en poignard, trouvés sous les masques et sous les fleurs sur le plancher de l'Opéra. L'arme seule révéla la main. Un armurier de Stockholm reconnut le pistolet et déclara l'avoir vendu peu de temps avant à un gentilhomme suédois, ancien officier des gardes, Ankarstroem. On trouva Ankarstroem chez lui, ne songeant ni à se disculper ni à fuir. Il reconnut l'arme et le crime. Un jugement injuste, selon lui, et à l'occasion duquel cependant le roi lui avait fait grâce de la vie, l'ennui de l'existence dont il voulait illustrer et utiliser la fin au profit de sa patrie,

l'espoir, s'il réussissait, d'une récompense nationale digne de l'attentat, lui avaient, disait-il, inspiré ce projet. Il en revendiquait pour lui seul la gloire ou l'opprobre. Il niait tout complot et tous complices. Sous le fanatique il masquait le conjuré.

Ce rôle fléchit au bout de quelques jours sous la vérité et sous le remords. Il déroula le complot, il nomma les coupables, il confessa le prix du crime. C'était une somme d'argent qu'on avait pesée rixdale par rixdale contre le sang de Gustave. Ce plan, conçu depuis six mois, avait été déjoué trois fois, par le hasard ou par la destinée : à la diète de Jessen, à Stockholm et à Haga. Le roi tué, tous les favoris de son cœur, tous les instruments de son gouvernement devaient être immolés à la vengeance du sénat et à la restauration de l'aristocratie. On devait promener leurs têtes, au bout de piques, dans les rues de la capitale à l'imitation des supplices populaires de Paris. Le duc de Sudermanie, frère du roi, devait être sacrifié. Le jeune roi, livré aux conjurés, leur servirait d'instrument passif pour rétablir l'ancienne constitution et pour légitimer leur forfait. Les principaux complices appartenaient aux premières familles de la Suède; la honte de leur puissance perdue avait avili leur ambition jusqu'au crime. C'étaient le comte de Ribbing, le comte de Horn, le baron d'Erensward et enfin le colonel Lilienhorn. Lilienhorn, commandant des gardes, tiré de la misère et de l'obscurité par la faveur du roi, élevé au premier grade de l'armée et aux premières intimités du palais, avoua son ingratitude et son crime : séduit, confessa-t-il, par l'ambition de commander, pendant le trouble, les gardes nationales de Stockholm. Ce rôle de la Fayette à Paris lui avait paru l'idéal du citoyen et du soldat. Il n'avait pu résister à l'éblouissement de cette perspective. A demi engagé dans le complot, il avait essayé de le rendre impossible tout en le méditant. C'était lui qui avait écrit au roi la lettre anonyme où on avertissait ce prince de l'attentat manqué à Haga et de celui qui le menaçait dans cette fête; d'une main il poussait l'assassin, de l'autre il retenait la victime : comme s'il eût ainsi préparé lui-même une excuse à ses remords après le forfait consommé.

Le jour fatal il avait passé la soirée dans les appartements du roi, il lui avait vu lire la lettre, il l'avait suivi au bal; énigme du crime, assassin miséricordieux, l'âme ainsi partagée entre la soif et l'horreur du sang de son bienfaiteur.

VIII

Gustave mourut lentement; il voyait la mort s'approcher ou s'éloigner tour à tour avec la même indifférence ou avec la même résignation; il reçut sa cour, il s'entretint avec ses amis, il se réconcilia même avec les adversaires de son gouvernement, qui ne cachaient point leur opposition, mais qui ne poussaient pas leur ressentiment aristocratique jusqu'à l'assassinat. « Je suis consolé, » dit-il au comte de Brahé, un des plus grands seigneurs et un des chefs des mécontents, « puisque la mort me fait retrouver en vous « un ancien ami. »

Il veilla jusqu'à la fin sur le royaume. Il nomma le duc de Sudermanie régent, il institua un conseil de régence, il nomma Armsfeld, son ami, gouverneur militaire de Stockholm; il enveloppa le jeune roi, âgé de treize ans, de tous les appuis qui pouvaient affermir sa minorité. Il prépara le passage d'un règne à l'autre, il arrangea sa mort pour qu'elle ne fût un événement que pour lui seul. « Mon fils, écrivait-il quelques heures avant « d'expirer, ne sera majeur qu'à dix-huit ans, « mais j'espère qu'il sera roi à seize. » Il présageait ainsi à son successeur la précocité de courage et de génie qui l'avait fait régner lui-même et gouverner avant le temps. Il dit à son grand aumônier en se confessant : « Je ne crois « pas porter de grands mérites devant Dieu, « mais j'emporte du moins la conscience de « n'avoir volontairement fait de mal à personne. » Puis ayant demandé un moment de repos pour reprendre des forces avant d'embrasser pour la dernière fois sa famille, il dit adieu en souriant à son ami Bergenstiern; et, s'étant endormi, il ne se réveilla plus.

Le prince royal, proclamé roi, monta le même jour sur le trône. Le peuple, que Gustave avait affranchi du joug du sénat, jura spontanément de défendre ses institutions dans son fils. Il avait si bien employé les jours que Dieu lui avait laissés entre l'assassinat et la mort, que rien ne périt de lui que lui-même, et que son ombre parut continuer de régner sur les Suédois.

Ce prince n'avait de grand que l'âme, et de beau que les yeux. Petit de taille, les épaules fortes, les hanches mal attachées, le front bizarrement modelé, le nez long, la bouche large, la grâce et la vivacité de sa physionomie couvraient toutes ces imperfections de la forme et faisaient de Gustave un des hommes les plus séduisants de son royaume; l'intelligence, la bonté, le courage

ruisselaient de ses yeux sur ses traits. On sentait l'homme, on admirait le roi, on devinait le héros; il y avait du cœur dans son génie comme chez tous les véritables grands hommes. Instruit, lettré, éloquent, il appliquait tous ces dons à l'empire; ceux qu'il avait vaincus par le courage, il les conquérait par la générosité, il les charmait par sa parole. Ses défauts étaient le faste et la volupté, il assaisonnait la gloire de ces plaisirs et de ces amours qu'on accuse et qu'on pardonne dans les héros; il avait les vices d'Alexandre, de César et de Henri IV. La vengeance d'un infâme amour fut pour quelque chose dans la conjuration qui le frappa; il ne lui manqua, pour ressembler à ces grands hommes, que leur fortune.

Presque enfant, il s'était arraché à la tutelle de l'aristocratie; en émancipant le trône, il avait émancipé le peuple. A la tête d'une armée recrutée sans trésors et qu'il disciplina par l'enthousiasme, il conquit la Finlande et marcha de victoire en victoire sur Saint-Pétersbourg. Arrêté dans son triomphe par une insurrection de ses officiers, enfermé dans sa tente par ses gardes, il leur avait échappé par la fuite, il avait couru au secours d'une autre partie de son royaume envahie par les Danois. Vainqueur encore de ces ennemis acharnés de la Suède, la reconnaissance de la nation lui avait rendu son armée repentante; il ne s'était vengé qu'en lui ramenant la fortune.

Il avait tout vaincu au dehors, tout pacifié au dedans; il n'avait plus qu'une ambition, désintéressé de tout, excepté de la gloire : venger la cause abandonnée de Louis XVI, et arracher à ses persécuteurs une reine qu'il adorait de loin. Ce rêve même était d'un héros; il n'eut qu'un tort : son génie fut plus vaste que son empire; l'héroïsme disproportionné aux moyens fait ressembler le grand homme à l'aventurier et transforme les grands desseins en chimères. Mais l'histoire ne juge pas comme la fortune, c'est le cœur plus que le succès qui fait le héros; ce caractère romanesque et aventureux du génie de Gustave n'en est pas moins la grandeur de l'âme inquiète et agitée dans la petitesse de la destinée. Sa mort fit pousser un cri de joie aux Jacobins, ils déifièrent Ankarstroem; mais l'explosion de leur joie, en apprenant la fin de Gustave, trahit le peu de sincérité de leur mépris pour cet ennemi de la Révolution.

IX

Ces deux obstacles enlevés, rien ne retenait plus la France et l'Europe que le faible cabinet de Louis XVI. L'impatience de la nation, l'ambition des Girondins et le ressentiment des constitutionnels blessés dans M. de Narbonne se réunirent pour renverser ce cabinet : Brissot, Vergniaud, Guadet, Condorcet, Gensonné, Péthion, leurs amis dans l'Assemblée, le conciliabule de madame Roland, leurs séides aux Jacobins flottaient entre deux ambitions également ouvertes à leur génie : briser le pouvoir ou s'en emparer. Brissot leur conseilla ce dernier parti. Plus versé que les jeunes orateurs de la Gironde dans la politique, il ne comprenait pas la Révolution sans gouvernement. L'anarchie, selon lui, ne perdait pas moins la liberté que la monarchie. Plus les événements étaient grands, plus la direction leur était nécessaire. Placé désarmé sur le premier plan de l'Assemblée et de l'opinion, le pouvoir s'offrait à eux, il fallait le saisir : une fois entre leurs mains, ils en feraient, selon les conseils de la fortune et selon la volonté du peuple, une monarchie ou une république. Prêts à tout ce qui les laisserait régner sous le nom du roi ou sous le nom du peuple, ces conseils plaisaient à des hommes qui sortaient à peine de l'obscurité et qui, séduits par la facilité de leur fortune, la saisissaient à son premier sourire. Les hommes qui montent vite prennent aisément le vertige.

Toutefois, une profonde politique se révéla, dans ce conseil secret des Girondins, par le choix des hommes qu'ils mirent en avant et qu'ils présentèrent pour ministres au roi. Brissot montra en cela la patience d'une ambition consommée. Il inspira sa prudence à Vergniaud, à Péthion, à Guadet, à Gensonné, à tous les hommes éminents de son parti. Il resta avec eux dans le demi-jour près du pouvoir; mais, en dehors du ministère projeté, il voulut tâter l'opinion par des hommes secondaires qu'on pouvait désavouer et sacrifier au besoin, et se tenir en réserve avec les premières têtes des Girondins, soit pour appuyer, soit pour renverser ce faible ministère de transition, si la nation commandait des mesures plus décisives. Brissot et les siens étaient ainsi prêts à tout, à diriger comme à remplacer le pouvoir; ils étaient maîtres et ils n'étaient pas responsables. On reconnaissait les disciples de Machiavel à cette tactique des hommes d'État. De plus, en s'abstenant d'entrer dans le premier cabinet, ils restaient populaires, ils conservaient à l'Assemblée et aux Jacobins ces voix puissantes qui auraient été étouffées dans le ministère : cette popularité leur était nécessaire pour lutter contre Robespierre, qui marchait de près sur leurs pas et qui

se serait trouvé à la tête de l'opinion s'ils la lui avaient abandonnée. En entrant aux affaires, ils affectaient pour ce rival plus de mépris qu'ils n'en avaient; Robespierre balançait seul leur influence aux Jacobins. Les vociférations de Billaud-Varennes, de Danton, de Collot-d'Herbois ne les alarmaient pas; le silence de Robespierre les inquiétait : ils l'avaient vaincu dans la question de la guerre; mais l'opposition stoïque de Robespierre et l'élan du peuple vers la guerre ne l'avaient pas décrédité. Cet homme avait retrempé sa force dans l'isolement. L'inspiration d'une conscience solitaire et incorruptible était plus forte que l'entraînement de tout un parti. Ceux qui ne l'approuvaient pas l'admiraient encore : il s'était rangé de côté pour laisser passer la guerre; mais l'opinion avait toujours les yeux sur lui, on eût dit qu'un instinct secret révélait au peuple que cet homme était lui seul un avenir. Quand il marchait, on le suivait; quand il ne marchait plus, on l'attendait : les Girondins étaient donc condamnés par la prudence à se défier de cet homme et à rester dans l'Assemblée entre leur ministère et lui. Ces précautions prises, ils cherchèrent autour d'eux quels étaient les hommes bien nuls par eux-mêmes et bien inféodés à leur parti dont ils pouvaient faire des ministres; il leur fallait des instruments et non des maîtres, des séides attachés à leur fortune qu'ils pussent tourner à leur gré ou contre le roi ou contre les Jacobins, grandir sans crainte ou précipiter sans remords. Ils les cherchèrent dans l'obscurité et crurent les avoir trouvés dans Clavière, dans Roland, dans Dumouriez, dans Lacoste et dans Duranton; ils ne s'étaient trompés que d'un homme. Dumouriez se trouva le génie d'une circonstance caché sous l'habit d'un aventurier.

X

Les rôles ainsi préparés et madame Roland avertie de l'élévation prochaine de son mari, les Girondins attaquèrent le ministère dans la personne de M. Delessart à la séance du 10 mars. Brissot lut contre ce ministre un acte d'accusation habilement et perfidement tissu où les apparences présentées pour des faits et les conjectures données pour des preuves jetaient sur les négociations de M. Delessart tout l'odieux et toute la criminalité d'une trahison. Il propose le décret d'accusation contre le ministre des affaires étrangères. L'Assemblée se tait ou on applaudit. Quelques membres, sans défendre le ministre, demandent que l'Assemblée se donne le temps de la réflexion et affecte au moins l'impartialité de la justice. « Hâtez-vous! s'écrie Isnard; pendant « que vous délibérez, le traître fuit peut-être.— « J'ai été longtemps juge, répond Boulanger, je « n'ai jamais décrété si légèrement la peine capi- « tale. » Vergniaud, qui voit l'Assemblée indécise, s'élance deux fois à la tribune pour combattre les excuses et les temporisations du côté droit. Becquet, dont le sang-froid égale le courage, veut tourner le danger et demande le renvoi au comité diplomatique. Vergniaud craint que l'heure n'échappe à son parti. « Non, non, « dit-il, il ne faut pas de preuves pour rendre « un décret d'accusation; des présomptions suffi- « sent. Il n'est aucun de nous dans l'esprit duquel « la lâcheté et la perfidie qui caractérisent les « actes du ministre n'aient produit la plus vive « indignation. N'est-ce pas lui qui a gardé pen- « dant deux mois dans son portefeuille le décret « de réunion d'Avignon à la France? et le sang « versé dans cette ville, les cadavres mutilés de « tant de victimes ne nous demandent-ils pas « vengeance contre lui? Je vois de cette tribune « le palais où des conseillers pervers trompent le « roi que la constitution nous donne, forgent « les fers dont ils veulent nous enchaîner, et « ourdissent les trames qui doivent nous livrer à « la maison d'Autriche. (*La salle retentit d'ap- « plaudissements forcenés.*) Le jour est arrivé « de mettre un terme à tant d'audace, à tant d'in- « solence, et d'anéantir enfin les conspirateurs. « L'épouvante et la terreur sont souvent sorties « dans les temps antiques de ce palais fameux « au nom du despotisme; qu'elles y rentrent « aujourd'hui au nom de la loi (*les applaudisse- « ments redoublent et se prolongent*); qu'elles « y pénètrent tous les cœurs; que tous ceux « qui l'habitent sachent que la constitution ne « promet l'inviolabilité qu'au roi, qu'ils appren- « nent que la loi y atteindra tous les coupables, « et qu'il n'y sera pas une seule tête convaincue « d'être criminelle qui puisse échapper à son « glaive. »

Ces allusions à la reine, qu'on accusait de diriger le comité autrichien; ces paroles menaçantes adressées au roi, allèrent retentir jusque dans le cabinet de ce prince et forcer sa main à signer la nomination du ministère girondin. C'était ainsi une manœuvre de parti exécutée, sous les apparences de l'indignation et de l'improvisation, du haut de la tribune; c'était plus,

c'était le premier signe fait par les Girondins aux hommes du 20 juin et du 10 août. L'acte d'accusation fut emporté, et Delessart envoyé à la cour d'Orléans, qui ne le rendit qu'aux égorgeurs de Versailles. Il pouvait s'enfuir; mais sa fuite eût été interprétée contre le roi. Il se plaça généreusement entre la mort et son maître, innocent de tout crime, excepté de son amour pour lui.

Le roi sentit qu'il n'y avait plus qu'un degré entre l'abdication et lui : c'était de prendre son ministère parmi ses ennemis, et de les intéresser au pouvoir en le remettant entre leurs mains. Il céda au temps, il embrassa son ministre, il demanda aux Girondins de lui en imposer un autre. Les Girondins s'en étaient déjà sourdement occupés. On avait fait, au nom de ce parti, des ouvertures à Roland dès la fin de février. « La cour, lui disait-on, n'est pas éloignée de « prendre des ministres jacobins : ce n'est pas « par penchant, c'est par perfidie. La confiance « qu'elle feindra de leur donner sera un piége. « Elle voudrait des hommes violents pour leur « imputer les excès du peuple et le désordre du « royaume; il faut tromper ses espérances perfides et lui donner des patriotes fermes et « sages. On songe à vous. »

XI

Roland, ambition aigrie dans l'obscurité, avait souri à ce pouvoir qui venait venger sa vieillesse. Brissot lui-même était venu chez madame Roland le 21 du même mois, et, répétant les mêmes paroles, lui avait demandé le consentement formel de son mari. Madame Roland était ambitieuse, non de puissance, mais de gloire. La gloire n'éclaire que les hauteurs. Elle désirait ardemment y faire monter son mari. Elle répondit en femme qui avait prédit l'événement et que la fortune ne surprend pas. « Le fardeau est « lourd, dit-elle à Brissot, mais le sentiment de « ses forces est grand chez Roland; il en puisera « de nouvelles dans la confiance d'être utile à la « liberté et à son pays. »

Ce choix fait, les Girondins jetèrent les yeux sur Lacoste, commissaire ordonnateur de la marine, homme de bureau, esprit limité par la règle, mais cœur honnête et droit, échappant aux factions par la candeur de son âme. Jeté dans le conseil pour être le surveillant de son maître, il y devint naturellement son ami. Duranton, avocat de Bordeaux, fut appelé à la justice. Les Girondins, dont il était connu, se parèrent de son honnêteté et comptèrent sur sa condescendance et sur sa faiblesse. Aux finances Brissot destina Clavière, économiste genevois, expulsé de son pays, parent et ami de Brissot, rompu à l'intrigue, rival de Necker, grandi dans le cabinet de Mirabeau pour élever un rival contre ce ministre des finances odieux à Mirabeau. Homme du reste sans préjugés républicains et sans principes monarchiques, ne cherchant dans la Révolution qu'un rôle, et pour qui le dernier mot de tout était : parvenir. Son esprit, indifférent à tous les scrupules, était au niveau de toutes les situations et à la hauteur de tous les partis. Les Girondins, neufs aux affaires, avaient besoin d'hommes spéciaux à la guerre et aux finances, qui fussent pour eux des instruments de gouvernement. Clavière en était un. A la guerre ils avaient de Grave, par lequel le roi avait remplacé Narbonne; de Grave, qui, des rangs subalternes de l'armée, venait d'être élevé au ministère de la guerre, avait des affinités avouées avec les Girondins. Ami de Gensonné, de Vergniaud, de Guadet, de Brissot, de Danton même, il espérait en eux pour sauver à la fois la constitution et le roi. Dévoué à l'un et à l'autre, il était le nœud qui s'efforçait d'unir les Girondins à la royauté. Jeune, il avait les illusions de son âge. Constitutionnel, il avait la sincérité de sa conviction; mais faible, maladif, plus prompt à entreprendre que ferme à exécuter, il était de ces hommes provisoires qui aident les événements à s'accomplir et qui ne les embarrassent pas quand ils sont accomplis.

Mais le principal ministre, celui entre les mains duquel allait reposer le sort de la patrie et se résumer toute la politique des Girondins, c'était le ministre des affaires étrangères, destiné à remplacer l'infortuné de Lessart. La rupture avec l'Europe était l'affaire la plus urgente de ce parti; il lui fallait un homme qui dominât le roi, qui déjouât les trames secrètes de la cour, qui connût le mystère des cabinets européens, et qui par son habileté et sa résolution sût à la fois forcer nos ennemis à la guerre, nos amis douteux à la neutralité, nos partisans secrets à notre alliance. Ils cherchaient cet homme. Ils l'avaient sous la main.

LIVRE TREIZIÈME.

I

Dumouriez réunissait toutes les conditions d'audace, de dévouement à leur cause et d'habileté que désiraient les Girondins, et cependant, homme secondaire et presque inconnu jusque-là, il n'avait de fortune à espérer que de leur fortune. Son nom n'offusquerait point leur génie, et s'il se montrait insuffisant ou rebelle à leurs projets, ils le briseraient sans crainte et l'écraseraient sans pitié. Brissot, l'oracle diplomatique de la Gironde, était évidemment le ministre définitif qui devait gouverner un jour les relations étrangères, et qui, en attendant, gouvernerait d'avance sous le nom de Dumouriez.

Les Girondins avaient découvert Dumouriez dans l'obscurité d'une existence jusque-là subalterne, par l'intermédiaire de Gensonné. Gensonné avait eu Dumouriez pour collègue dans la mission que l'Assemblée constituante lui avait donnée d'aller examiner la situation des départements de l'Ouest, agités déjà par le pressentiment sourd de la guerre civile et par les premiers troubles religieux. Pendant cette mission, qui avait duré plusieurs mois, les deux commissaires avaient eu de fréquentes occasions d'échanger leurs pensées les plus intimes sur les grands événements qui agitaient en ce moment les esprits. Leurs cœurs s'étaient pénétrés. Gensonné avait reconnu avec tact, dans son collègue, un de ces génies retardés par les circonstances et voilés par l'obscurité de leur sort, qu'il suffit d'exposer au grand jour de l'action publique pour les faire briller de tout l'éclat dont la nature et l'étude les ont doués; il avait senti de près aussi dans cette âme ce ressort de caractère assez fort pour porter l'action d'une Révolution, assez élastique pour se plier à toutes les difficultés des affaires. En un mot, Dumouriez avait, au premier contact, exercé sur Gensonné cette séduction, cet ascendant, cet empire que la supériorité qui se dévoile et qui s'abaisse ne manque jamais d'exercer sur les esprits auxquels elle daigne se révéler.

Cette séduction, sorte de confidence du génie, était un des caractères de Dumouriez. C'est par elle qu'il conquit plus tard les Girondins, le roi, la reine, son armée, les Jacobins, Danton, Robespierre lui-même. C'est ce que les grands hommes appellent leur étoile, étoile qui marche devant eux et qui leur prépare les voies : l'étoile de Dumouriez était la séduction; mais cette séduction elle-même n'était que l'entraînement de ses idées justes, pressées, rapides, dans l'orbite desquelles l'incroyable activité de son esprit emportait l'esprit de ceux qui l'écoutaient penser ou qui le voyaient agir. Gensonné, au retour de sa mission, avait voulu enrichir son parti de cet homme inconnu, dont il pressentait de loin la grandeur. Il présenta Dumouriez à ses amis de l'Assemblée, à Guadet, à Vergniaud, à Roland, à Brissot, à de Grave; il leur communiqua l'étonnement et la confiance que les doubles facultés de Dumouriez, comme diplomate et comme militaire, lui avaient inspirés à lui-même. Il leur en parla comme du sauveur caché que la destinée préparait à la liberté. Il les conjura de s'attacher cet homme, qui les grandirait en grandissant par eux.

A peine eurent-ils vu Dumouriez qu'ils furent convaincus. Son esprit était électrique. Il frappait avant qu'on eût le temps de le discuter. Les Girondins le présentèrent à de Grave, de Grave au roi. Le roi lui proposa le ministère provisoire des affaires étrangères en attendant que M. Delessart, envoyé à la haute cour, eût démontré son innocence à ses juges et pût reprendre la place qu'il lui réservait dans son conseil. Dumouriez refusa ce rôle de ministre intermédiaire qui l'effaçait et l'affaiblissait devant tous les partis en le rendant suspect à tous. Le roi céda et Dumouriez fut nommé.

II

L'histoire doit s'arrêter un moment devant cet homme, qui, sans avoir pris le nom de dictateur, résuma pendant deux ans en lui seul la France expirante et exerça sur son pays la plus incontestée des dictatures : la dictature de son génie. Dumouriez est du nombre de ces hommes qu'on ne dépeint pas seulement en les nommant, mais dont les antécédents expliquent la nature; qui ont dans le passé le secret de leur avenir; qui ont, comme Mirabeau, leur existence répandue dans deux époques; qui ont leurs racines dans deux sols et qu'on ne connaît qu'en les détaillant.

Dumouriez, fils d'un commissaire des guerres, était né à Cambrai en 1739; quoique sa famille habitât le nord de la France, son sang était méridional. Sa famille, originaire d'Aix en Provence, se retrouvait tout entière dans la lumière, dans la chaleur et dans la sensibilité de sa nature; on y sentait le ciel qui avait fécondé le génie de Mirabeau. Son père, militaire et lettré, l'éleva à la fois pour les lettres et pour la guerre. Un de ses oncles, employé au ministère des affaires étrangères, le façonna de bonne heure à la diplomatie. Esprit puissant et souple à la fois, il se prêtait également à tout; aussi propre à l'action qu'à la pensée, il passait de l'une à l'autre avec complaisance selon les phases de sa destinée. On sentait en lui la flexibilité du génie grec dans les temps mobiles de la démocratie d'Athènes. Ses études fortes tournèrent de bonne heure son esprit vers l'histoire, ce poëme des hommes d'action. Plutarque le nourrissait de sa mâle substance. Il se moulait, sur les figures antiques dessinées à nu par cet historien, l'idéal de sa propre vie; seulement tous les rôles de ses divers grands hommes lui allaient également. Il les prenait tour à tour et les réalisait dans ses rêves, aussi propre à reproduire en lui le voluptueux que le sage, le factieux que le patriote, Aristippe que Thémistocle, Scipion que Coriolan. Il associait à ses études les exercices de la vie militaire, se façonnait le corps aux fatigues en même temps que l'âme aux grandes pensées; également habile à manier l'épée et intrépide à dompter le cheval. Démosthène s'était fait par la patience un organe sonore avec une langue qui bégayait. Dumouriez, avec un tempérament faible et maladif dans son enfance, se faisait un corps pour la guerre. L'activité ambitieuse de son âme avait besoin de se préparer son instrument.

III

Rebelle à la volonté de son père, qui le destinait aux bureaux de la guerre, la plume lui répugnait, il obtint une sous-lieutenance de cavalerie. Il fit, comme aide de camp du maréchal d'Armentières, la campagne du Hanovre; dans la retraite, il saisit un drapeau des mains d'un fuyard, rallie deux cents cavaliers autour de lui, sauve une batterie de cinq pièces de canon, couvre le passage de l'armée. Resté presque seul à l'arrière-garde, il se fait un rempart du cadavre de son cheval et blesse trois hussards ennemis. Criblé de balles et de coups de sabre, la cuisse engagée sous le corps de son cheval, deux doigts de la main droite coupés, le front déchiré, les yeux brûlés d'un coup de feu, il combat encore et ne se rend prisonnier qu'au baron de Beker, qui le sauve et le fait porter au camp des Anglais.

Sa jeunesse et sa séve le rétablissent au bout de deux mois. Destiné à se former à la victoire par l'exemple des défaites et de l'impéritie de nos généraux, il rejoint le maréchal de Soubise et le maréchal de Broglie, et il assiste aux déroutes que les Français doivent à leur envieuse rivalité.

A la paix il va rejoindre son régiment en garnison à Saint-Lô. En passant à Pont-Audemer, il s'arrête chez une sœur de son père. Un amour passionné pour une des filles de son oncle l'y retient. Cet amour, partagé par sa cousine et favorisé par sa tante, est combattu par son père. La jeune fille désespérée se réfugie dans un couvent. Dumouriez jure de l'en arracher; il s'éloigne; le chagrin le saisit en route, il achète de l'opium à Dieppe, s'enferme dans sa chambre, écrit un adieu à son amante, un reproche à son père et s'empoisonne; la nature le sauve, le repentir le prend, il va se jeter aux genoux de son père et se réconcilie avec lui.

A vingt-quatre ans, après sept campagnes, il ne rapportait, de la guerre, que vingt-deux blessures, une décoration, le grade de capitaine, une pension de six cents livres, des dettes contractées au service et l'amour sans espoir qui rongeait son âme. Son ambition aiguillonnée par son amour lui fait chercher dans la politique cette fortune que la guerre lui refuse encore.

Il y avait alors à Paris un de ces hommes énigmatiques qui tiennent à la fois de l'intrigant et de l'homme d'État; subalternes et anonymes, ils jouent sous le nom d'autrui des rôles cachés mais importants dans les affaires. Hommes de police autant que de politique, les gouverne-

ments qui les emploient et qui les méprisent payent leurs services non en fonctions mais en subsides. Manœuvres de la politique, on les salarie au jour le jour; on les lance, on les compromet, on les désavoue, quelquefois même on les emprisonne : ils souffrent tout, même la captivité et le déshonneur, pour de l'argent. Ces hommes sont des choses à vendre auxquelles leur talent et leur utilité mettent le prix : tels furent Linguet, Brissot, Mirabeau lui-même dans sa jeunesse, tel était alors un certain Favier.

Ce Favier, employé tour à tour par M. le duc de Choiseul et par M. d'Argenson à rédiger des mémoires diplomatiques, était consommé dans la connaissance de l'Europe. Il était l'espion vigilant de tous les cabinets, il en savait les arrière-pensées, il en devinait les intrigues, il les déjouait par des contre-mines dont le ministre des affaires étrangères qui l'employait ne connaissait pas toujours le secret. Louis XV, roi de petites pensées et de petits moyens, ne dédaignait pas de mettre Favier dans la confidence des trames qu'il ourdissait contre ses propres ministres. Favier était l'intermédiaire de la correspondance politique que ce prince entretenait avec le comte de Broglie, à l'insu et contre les vues de son cabinet. Une telle confidence soupçonnée plus que connue des ministres, un talent d'écrivain distingué, des connaissances vastes en droit public, en histoire et en diplomatie, donnaient à Favier un crédit sur l'administration et une influence sur les affaires très-supérieurs à son rôle obscur et à sa considération discréditée; il était en quelque sorte le ministre des hautes intrigues de son temps.

IV

Dumouriez, voyant les grandes voies de la fortune fermées devant lui, résolut de s'y jeter par les voies obliques; il s'attacha à Favier. Favier s'attacha à lui, et c'est dans ce commerce de ses premières années que Dumouriez contracta ce caractère d'aventure et de témérité qui donna toute sa vie à son héroïsme et à sa politique quelque chose d'habile comme l'intrigue et d'inconsidéré comme le coup de main. Favier l'initia aux secrets des cours et engagea Louis XV et le duc de Choiseul à employer les talents de Dumouriez dans la diplomatie et dans la guerre à la fois.

C'était le moment où le grand patriote corse Paoli s'efforçait d'arracher son pays à la tyrannie de la république de Gênes, et d'assurer à ce peuple une indépendance dont il offrait tour à tour le patronage à l'Angleterre et à la France. Arrivé à Gênes, Dumouriez entreprend de déjouer à la fois la république, l'Angleterre et Paoli; il se lie avec des aventuriers corses, conspire contre Paoli, fait une descente dans l'île, qu'il appelle à l'indépendance, et réussit à demi. Il se jette dans une felouque pour venir apporter au duc de Choiseul les renseignements sur la nouvelle situation de la Corse, et implorer le secours de la France. Retardé par une tempête, ballotté plusieurs semaines sur les côtes d'Afrique, il arrive trop tard à Marseille ; le traité de la France avec Gênes était signé; il descend à Paris chez son ami Favier.

Favier lui confie qu'il est chargé de rédiger un mémoire pour démontrer au roi et aux ministres la nécessité de soutenir la république de Gênes contre les indépendants corses; que ce mémoire lui a été demandé secrètement par l'ambassadeur de Gênes et par une femme de chambre de la duchesse de Grammont, sœur favorite du duc de Choiseul, intéressée, ainsi que les frères de la Dubarry, dans les fournitures de l'armée; que cinq cents louis sont pour lui le prix de ce mémoire et du sang des Corses; il offre une part de l'intrigue et des bénéfices à Dumouriez. Celui-ci feint d'accepter, vole chez le duc de Choiseul, lui révèle la manœuvre, en est bien accueilli, croit avoir convaincu le ministre, et se prépare à repartir pour porter aux Corses les subsides et les armes attendus. Le lendemain il trouve le ministre changé. Chassé de son audience avec des paroles outrageantes, Dumouriez se retire et passe en Espagne secrètement. Secouru par Favier, qui se contentait de l'avoir joué et qui avait pitié de sa candeur; assisté par le duc de Choiseul, il conspire avec le ministre espagnol et l'ambassadeur de France la conquête du Portugal, dont il est chargé d'étudier militairement la topographie et les moyens de défense. Le marquis de Pombal, premier ministre de Portugal, conçoit des soupçons sur la mission de Dumouriez, et l'oblige à quitter Lisbonne. Le jeune diplomate revient à Madrid, apprend que sa cousine, captée par les prêtres, l'abandonne et va prononcer ses vœux. Il s'attache à une autre maîtresse, jeune Française, fille d'un architecte établi à Madrid, et endort quelques années son activité dans les délices d'un amour partagé. Un ordre du duc de Choiseul le rappelle à Paris, il hésite; son amante elle-même le décide et se sacrifie à sa fortune, comme si elle eût entendu de

si loin le pressentiment de sa gloire. Il arrive à Paris ; il est nommé maréchal général des logis de l'armée française en Corse : il s'y distingue comme partout. A la tête d'un détachement de volontaires, il s'empare du château de Corte, dernier asile et demeure personnelle de Paoli. Il prend pour sa part du butin la bibliothèque de cet infortuné patriote. Le choix de ces livres et les notes dont ils étaient couverts de la main de Paoli révélaient un de ces caractères qui cherchent leur analogue dans les grandes figures de l'antiquité. Dumouriez était digne de cette dépouille, puisqu'il l'appréciait au-dessus de l'or. Le grand Frédéric appelait Paoli le premier capitaine de l'Europe. Voltaire le nommait le vainqueur et le législateur de sa patrie. Les Français rougissaient de le vaincre, la fortune de l'abandonner. S'il n'affranchit pas sa patrie, il mérita d'immortaliser sa lutte. Trop grand citoyen pour un si petit peuple, il ne laissa pas une gloire à la proportion de sa patrie, mais à la proportion de ses vertus. La Corse est restée au rang des provinces conquises, mais Paoli est resté au rang des grands hommes.

V

De retour à Paris, Dumouriez y passa un an dans la société des hommes de lettres et des femmes de plaisir qui donnaient à la société de ce temps l'esprit et le ton d'une orgie décente. Lié d'un attachement de cœur avec une ancienne compagne de madame Dubarry, il connaissait cette courtisane parvenue, que le libertinage avait élevée jusqu'au trône. Mais dévoué au duc de Choiseul, ennemi de cette maîtresse de roi, et conservant ce supplément à la vertu, chez les Français, qu'on appelle honneur, il ne prostitua pas son uniforme dans sa cour ; il rougit de voir le vieux monarque, aux revues de Fontainebleau, marcher à pied, la tête découverte devant son armée, à côté du carrosse où cette femme étalait sa beauté et son empire. Madame Dubarry s'offensa de l'oubli du jeune officier, elle devina le mépris sous l'absence. Dumouriez fut envoyé en Pologne, au même titre qu'il avait été envoyé en Portugal. Cette mission, à la fois diplomatique et militaire, était une secrète pensée du roi conseillé par son confident, le comte de Broglie, et par Favier, l'inspirateur du comte.

C'était le moment où la Pologne menacée et à demi occupée par les Russes, rongée par la Prusse, abandonnée par l'Autriche, essayait quelques mouvements incohérents pour renouer ses tronçons épars, et disputer du moins par lambeaux sa nationalité à ses oppresseurs ; dernier soupir de la liberté qui remuait encore le cadavre d'un peuple. Le roi, qui craignait de heurter l'impératrice de Russie Catherine, de donner des prétextes d'hostilité à Frédéric et des ombrages à la cour de Vienne, voulait cependant tendre à la Pologne expirante la main de la France, mais en cachant cette main et en se réservant de la couper même, s'il était nécessaire. Dumouriez fut l'intermédiaire choisi pour ce rôle, ministre secret de la France auprès des confédérés polonais, général au besoin, mais général aventurier et désavoué, pour rallier et diriger leurs efforts.

Le duc de Choiseul, indigné de l'abaissement de la France, préparait sourdement la guerre contre la Prusse et l'Angleterre. Cette diversion puissante en Pologne était nécessaire à son plan de campagne, il donna ses instructions confidentielles à Dumouriez ; mais renversé du ministère par les intrigues de madame Dubarry et de M. d'Argenson, le duc de Choiseul fut tout à coup exilé de Versailles avant que Dumouriez fût arrivé en Pologne. La politique de la France, changeant avec le ministre, déroutait d'avance les plans de Dumouriez ; il les suivit cependant avec une ardeur et une suite dignes d'un meilleur succès. Il trouva le peuple polonais avili par la misère, l'esclavage et l'habitude du joug étranger ; il trouva les aristocrates polonais corrompus par le luxe, endormis dans les voluptés, usant en intrigues et en paroles la chaleur de leur patriotisme dans les conférences et dans les confédérations d'*Épéries*. Une femme d'une beauté célèbre, d'un rang élevé, d'un génie oriental, la comtesse de Mnizeck, fomentait, nouait ou dénouait ces parties diverses au gré de son ambition ou de ses amours. Quelques orateurs patriotes y faisaient retentir vainement les derniers accents de l'indépendance. Quelques princes et quelques gentilshommes y formaient des rassemblements sans concert entre eux, qui combattaient en partisans plus qu'en citoyens et qui se paraient d'une gloire personnelle sans influence pour le salut de la patrie. Dumouriez se servit de l'ascendant de la comtesse, s'efforça d'unir ces efforts isolés, forma une infanterie, créa une artillerie, s'empara de deux forteresses, menaça partout les Russes disséminés en corps épars sur les vastes plaines de la Pologne, aguer-

rit, disciplina ce patriotisme insubordonné des insurgés, et combattit avec succès Souwarow, ce général russe qui devait plus tard menacer de si près la république.

Mais le roi de Pologne Stanislas, créature couronnée de Catherine, voit le danger d'une insurrection nationale, qui, en chassant les Russes, emporterait son trône. Il la paralyse en proposant aux fédérés d'adhérer lui-même à la confédération. Un d'eux, Bohucz, le dernier grand orateur de la liberté polonaise, renvoie au roi, dans un discours sublime, son perfide secours, et entraîne l'unanimité des confédérés dans le dernier parti qui reste aux opprimés : l'insurrection. Elle éclate, Dumouriez en est l'âme, il vole d'un camp à l'autre, il donne de l'unité au plan d'attaque. Cracovie cernée est prête à tomber dans ses mains. Les Russes regagnent la frontière en désordre. Mais l'anarchie, ce fatal génie de la Pologne, dissout promptement l'union des chefs; ils se livrent les uns les autres aux efforts réunis des Russes. Tous veulent avoir l'honneur exclusif de sauver la patrie, ils aiment mieux la perdre que de devoir son salut à un rival. Sapieha, le principal chef, est massacré par ses nobles. Pulauwski et Micksenski blessés sont livrés aux Russes. Zaremba trahit sa patrie. Oginski, le dernier de ces grands patriotes, soulève la Lithuanie au moment même où la Petite Pologne dépose les armes. Abandonné et fugitif, il s'échappe à Dantzick et erre pendant trente ans en Europe et en Amérique, emportant seul sa patrie dans son cœur. La belle comtesse de Mnizeck languit et succomba de douleur avec la Pologne. Dumouriez pleure cette héroïne, adorée d'un pays où les femmes, dit-il, sont plus hommes que les hommes. Il brise son épée, désespère à jamais de cette aristocratie sans peuple, et lui lance en partant le nom de *nation asiatique de l'Europe.*

VI

Il revient à Paris. Le roi et M. d'Argenson, pour sauver les apparences avec la Russie et avec la Prusse, le font jeter à la Bastille ainsi que Favier; il y passe un an à maudire l'ingratitude des cours et la faiblesse des rois, et retrouve son énergie naturelle dans la retraite et dans l'étude. Le roi change sa prison en un exil dans la citadelle de Caen; là Dumouriez retrouve dans un couvent la cousine qu'il avait aimée. Libre et lasse de la vie monastique, elle s'attendrit en revoyant son ancien amant. Il l'épouse. Il est nommé commandant de Cherbourg. Son génie actif s'exerce contre les éléments, comme il s'était exercé contre les hommes. Il conçoit le plan de ce port militaire, qui devait emprisonner une mer orageuse dans un bassin de granit et donner à la marine française une halte sur la Manche. Il passe ainsi quinze ans de sa vie dans un intérieur domestique troublé par l'humeur et par la dévotion chagrine de sa femme, dans des études militaires assidues mais sans application, et dans les dissipations de la société philosophique et voluptueuse de son temps.

La Révolution qui s'approche le trouve indifférent à ses principes, préparé à ses vicissitudes. La justesse de son esprit lui avait fait d'un coup d'œil mesurer la portée des événements. Il comprend vite qu'une révolution dans les idées doit emporter les institutions, à moins que ces institutions ne se moulent sur les idées nouvelles; il se donne sans enthousiasme à la constitution, il désire le maintien du trône, il ne croit pas à la république, il pressent un changement de dynastie, on l'accuse même de le méditer. L'émigration, en décimant les hauts grades de l'armée, lui fait place; il est nommé général par ancienneté. Il se tient dans une mesure ferme et habile, à égale distance du trône et du peuple, du contre-révolutionnaire et du factieux, prêt à passer avec l'opinion à la cour ou à la nation selon l'événement. Il s'approche tour à tour, comme pour tâter la force naissante de Mirabeau et de Montmorin, du duc d'Orléans et des Jacobins, de la Fayette et des Girondins. Dans ses divers commandements, pendant ces jours de crises, il maintient la discipline par sa popularité, il transige avec le peuple insurgé, et se met à la tête des mouvements pour les contenir. Le peuple le croit tout à sa cause, le soldat l'adore; il déteste l'anarchie, mais il flatte les démagogues. Il applique avec bonheur à sa fortune populaire ces manéges habiles dont Favier lui a appris l'art. Il voit dans la Révolution une héroïque intrigue. Il manœuvre son patriotisme comme il aurait manœuvré ses bataillons sur un champ de bataille. Il voit venir la guerre avec ivresse, il sait d'avance le métier des héros. Il pressent que la Révolution, désertée par la noblesse et attaquée par l'Europe entière, aura besoin d'un général tout formé pour diriger les efforts désordonnés des masses qu'elle soulève. Il lui prépare ce chef. La longue subalternité de son génie le fatigue. A cinquante-six ans il a le

feu de ses premières années avec le sang-froid de l'âge; son oracle, c'est l'ardeur de parvenir : l'élan de son âme vers la gloire est d'autant plus rapide qu'il a plus de temps perdu derrière lui. Son corps, fortifié par les climats et par les voyages, se prête comme un instrument passif à son activité; tout était jeune en lui, excepté la date de sa vie. Ses années étaient dépensées, non sa force. Il avait la jeunesse de César, l'impatience de sa fortune et la certitude de l'atteindre : vivre, pour les grands hommes, c'est grandir : il n'avait pas vécu, car il n'avait pas assez grandi.

VII

Dumouriez était de cette stature moyenne du soldat français qui porte gracieusement l'uniforme, légèrement le sac, vivement le sabre ou le fusil; à la fois leste et solide, son corps avait l'aplomb de ces statues de guerriers qui reposent sur leurs muscles tendus, mais qui semblent prêtes à marcher. Son attitude était confiante et fière; tous ses mouvements étaient prompts comme son esprit. Il sautait à cheval sans peser sur l'étrier, et en roulant la crinière dans sa main gauche. Il en descendait d'un bond et maniait aussi vivement la baïonnette du simple soldat que l'épée du général. Sa tête, un peu relevée en arrière, était bien détachée de ses épaules; elle tournait sur son cou avec facilité et noblesse, comme celle des hommes légers. Ces fiers mouvements de tête le grandissaient sous son panache tricolore. Son front était élevé, bien modelé, serré des tempes, tendu des muscles par la pensée et par la résolution. Ses angles saillants et bien détachés annonçaient la sensibilité de l'âme sous les délicatesses de l'intelligence et les finesses du tact; ses yeux étaient noirs, larges, noyés de feu; ses longs cils, qui commençaient à blanchir, en relevaient l'éclat, quelquefois très-doux; son nez et l'ovale de sa figure étaient de ce type aquilin qui révèle les races ennoblies par la guerre et par l'empire; sa bouche, entr'ouverte et gracieuse, était presque toujours souriante; aucune tension des lèvres ne trahissait l'effort de ce caractère souple et de cet esprit dispos qui jouait avec les difficultés et tournait les obstacles; son menton, relevé et prononcé, portait son visage comme sur un socle ferme et carré; l'expression habituelle de sa figure était une gaieté sereine et communicative. On sentait que nul poids d'affaires n'était lourd pour lui et qu'il conservait toujours assez de liberté d'esprit pour plaisanter avec la bonne ou avec la mauvaise fortune. Il traitait la politique, la guerre et le gouvernement gaiement. Le son de sa voix était vibrant, sonore, mâle : on l'entendait par-dessus le bruit du tambour et le froissement des baïonnettes. Son éloquence était directe, spirituelle, inattendue, elle frappait et éblouissait comme l'éclair; ses mots rayonnaient dans le conseil, dans les confidences et dans l'intimité : cette éloquence s'attendrissait et s'insinuait comme celle d'une femme. Il était persuasif, car son âme, mobile et sensible, avait toujours dans l'accent la vérité de l'impression du moment. Passionné pour les femmes et très-accessible à l'amour, leur commerce avait communiqué à son âme quelque chose de la plus belle vertu de ce sexe : la pitié. Il ne savait pas résister aux larmes, celles de la reine en auraient fait un séide du trône; il n'y avait pas de fortune ou d'opinion qu'il n'eût sacrifiée à un mouvement de générosité : sa grandeur d'âme n'était pas du calcul, c'était avant tout du sentiment. Quant aux principes politiques, il n'en avait pas; la Révolution pour lui n'était qu'un beau drame propre à fournir une grande scène à ses facultés et un rôle à son génie. Grand homme au service des événements, si la Révolution ne l'eût pas choisi pour son général et pour son sauveur, il eût été tout aussi bien le général et le sauveur de la coalition. Dumouriez n'était pas le héros d'un principe, c'était le héros de l'occasion.

VIII

Les nouveaux ministres se réunirent chez madame Roland, l'âme du ministère girondin; Duranton, Lacoste, Cabier-Gerville y reçurent passivement l'impulsion des hommes dont ils n'étaient que les prête-noms dans le conseil. Dumouriez affecta comme eux, les premiers jours, une pleine condescendance aux intérêts et aux volontés de ce parti. Ce parti, personnifié chez Roland dans une femme jeune, belle, éloquente, devait avoir pour le général un attrait de plus. Il espéra le dominer en dominant le cœur de cette femme. Il déploya pour elle tout ce que son caractère avait de souplesse, sa nature de grâces, son génie de séductions. Mais madame Roland avait contre les séductions de l'homme de guerre un préservatif que Dumouriez n'était pas accoutumé à rencontrer dans les femmes qu'il avait

aimées : une vertu austère et une conviction forte. Il n'y avait qu'un moyen de capter l'admiration de madame Roland, c'était de la surpasser en dévouement patriotique. Ces deux caractères ne pouvaient se rencontrer sans se faire contraste ni se comprendre sans se mépriser. Pour Dumouriez madame Roland ne fut bientôt qu'une fanatique revêche, pour madame Ronland Dumouriez ne fut qu'un homme léger et présomptueux; elle lui trouvait dans le regard, dans le sourire et dans le ton une audace de succès envers son sexe qui trahissait, selon elle, les mœurs libres des femmes au milieu desquelles il avait vécu et qui offensait son austérité. Il y avait plus du courtisan que du patriote dans Dumouriez. Cette aristocratie française des manières déplaisait à l'humble fille du graveur; elle lui rappelait peut-être sa condition inférieure et les humiliations de son enfance à Versailles. Son idéal n'était pas le militaire, c'était le citoyen; une âme républicaine était la seule séduction qui pût conquérir son amour. De plus, elle s'aperçut, dès le premier coup d'œil, que cet homme était trop grand pour passer longtemps sous le niveau de son parti; elle soupçonna son génie sous ses complaisances, et son ambition sous sa bonhomie. « Prends garde à cet homme, dit-elle à son « mari après la première entrevue, il pourrait « bien cacher un maître sous un collègue, et « chasser du conseil ceux qui l'y ont introduit. »

IX

Roland, trop heureux d'être au pouvoir, n'entrevoyait pas de si loin la disgrâce; il rassurait sa femme et se fiait de plus en plus à la feinte admiration de Dumouriez pour lui. Il se croyait l'homme d'État du conseil. Sa vanité satisfaite le rendait crédule aux avances de Dumouriez, et l'attendrissait même pour le roi. A son entrée au ministère, Roland avait affecté sous son costume l'âpreté de ses principes, et dans ses manières la rudesse de son républicanisme. Il s'était présenté aux Tuileries en habit noir, en chapeau rond, en souliers ferrés et tachés de poussière; il voulait montrer en lui l'homme du peuple entrant au palais dans le simple habit du citoyen et affrontant l'homme du trône. Cette insolence muette devait, selon lui, flatter la nation et humilier le roi; les courtisans s'en étaient indignés, le roi en avait gémi, Dumouriez en avait ri. — « Ah! tout est perdu, en effet, messieurs! « avait-il dit aux courtisans; puisqu'il n'y a plus « d'étiquette, il n'y a plus de monarchie! » Cette plaisanterie avait emporté à la fois toute la colère de la cour et tout l'effet de la prétention lacédémonienne de Roland.

Le roi ne s'apercevait plus de l'inconvenance et traitait Roland avec cette cordialité qui lui ouvrait les cœurs. Les nouveaux ministres s'étonnaient de se sentir confiants et émus en présence du monarque. Entrés ombrageux et républicains à la séance du conseil, ils en sortaient presque royalistes.

« Le roi n'est pas connu, disait Roland à sa « femme; prince faible, c'est le meilleur des « hommes; ce ne sont pas les bonnes intentions « qui lui manquent, ce sont les bons conseils; il « n'aime pas l'aristocratie et il a des entrailles « pour le peuple; il est né peut-être pour servir « de transaction entre la république et la mo- « narchie. En lui rendant la constitution douce, « nous la lui ferons aimer; sa popularité, qu'il « reconquerra par son abandon à nos conseils, « nous rendra à nous-mêmes le gouvernement « facile. Sa nature est si bonne que le trône n'a « pu le corrompre; il est aussi loin d'être l'im- « bécile abruti qu'on expose à la risée du peuple, « que l'homme sensible et accompli que ses cour- « tisans veulent faire adorer en lui; son esprit, « sans être supérieur, est étendu et réfléchi; « dans un état obscur son mérite aurait suffi à sa « destinée; il a des connaissances diverses et « profondes, il connaît les affaires par les dé- « tails, il traite avec les hommes avec cette ha- « bileté simple mais persuasive que donne aux « rois la nécessité précoce de gouverner leurs « impressions; sa mémoire prodigieuse lui rap- « pelle toujours à propos les choses, les noms, les « visages; il aime le travail et lit tout; il n'est « jamais un moment oisif; père tendre, modèle « des époux, cœur chaste, il a éloigné tous les « scandales qui salissaient la cour de ses prédé- « cesseurs; il n'aime que la reine, et sa con- « descendance, quelquefois funeste pour sa poli- « tique, n'est du moins que la faiblesse d'une « vertu. S'il fût né deux siècles plus tôt, son « règne paisible eût été compté au nombre des « années heureuses de la monarchie. Les cir- « constances paraissent avoir agi sur son esprit. « La Révolution l'a convaincu de sa nécessité, il « faut le convaincre de sa possibilité. Entre nos « mains le roi peut la servir mieux qu'aucun « autre citoyen du royaume; en éclairant ce « prince, nous pouvons être fidèles à la fois à ses

« vrais intérêts et à ceux de la nation : il faut « que le roi et la Révolution ne fassent qu'un en « nous. »

X

Ainsi parlait Roland dans le premier éblouissement du pouvoir : sa femme l'écoutait, le sourire de l'incrédulité sur les lèvres ; son regard plus ferme avait mesuré du premier coup d'œil une carrière plus vaste et un but plus décisif, que cette transaction timide et transitoire entre une royauté dégradée et une révolution incomplète. Il lui en aurait trop coûté de renoncer à l'idéal de son âme ardente : tous ses vœux tendaient à la république ; tous ses actes, toutes ses paroles, tous ses soupirs devaient à son insu y pousser son mari et ses amis.

« Défie-toi de la perfidie de tous et surtout de « ta propre vertu, répondait-elle au faible et or« gueilleux Roland ; tu vis dans ce monde des « cours où tout n'est qu'apparence, et où les « surfaces les plus polies cachent les combinai« sons les plus sinistres. Tu n'es qu'un bourgeois « honnête égaré parmi ces courtisans, une vertu « en péril au milieu de tous ces vices ; ils par« lent notre langue et nous ne savons pas la « leur : comment ne nous tromperaient-ils pas ? « Louis XVI, d'une race abâtardie, sans éléva« tion dans l'esprit, sans énergie dans la volonté, « s'est laissé garrotter dans sa jeunesse par des « préjugés religieux qui ont encore rapetissé son « âme ; entraîné par une reine étourdie qui « joint à l'insolence autrichienne l'ivresse de la « beauté et du rang suprême, et qui fait de sa « cour secrète et corrompue le sanctuaire de ses « voluptés et le culte de ses vices, ce prince, « aveuglé d'un côté par les prêtres et de l'autre « par l'amour, tient au hasard les rênes flottantes « d'un empire qui lui échappe ; la France épui« sée d'hommes ne lui suscite, ni dans Maure« pas, ni dans Necker, ni dans Calonne, un mi« nistre capable de le diriger ; l'aristocratie est « stérilisée, elle ne produit plus que des scan« dales : il faut que le gouvernement se re« trempe dans une couche plus saine et plus « profonde de la nation ; le temps de la démo« cratie est venu, pourquoi le retarder ? Vous « êtes ses hommes, ses vertus, ses caractères, ses « lumières ; la Révolution est derrière vous, elle « vous salue, elle vous pousse, et vous la livre« riez confiante et abusée au premier sourire « d'un roi, parce qu'il a la bonhomie d'un « homme du peuple ! Non, Louis XVI, à demi « détrôné par la nation, ne peut aimer la con« stitution qui l'enchaîne ; il peut feindre de ca« resser ses fers, mais chacune de ses pensées « aspire au moment de les secouer. Sa seule res« source aujourd'hui est de protester de son at« tachement à la Révolution et d'endormir les « ministres que la Révolution charge de sur« veiller de près ses trames ; mais cette feinte « est la dernière et la plus dangereuse des con« spirations du trône. La constitution est la dé« chéance de Louis XVI, et les ministres patriotes « sont ses surveillants ; il n'y a pas de grandeur « abattue qui aime sa déchéance, il n'y a pas « d'homme qui aime son humiliation : crois à la « nature humaine, Roland, elle seule ne trompe « jamais, et défie-toi des cours ; ta vertu est « trop haute pour voir les piéges que les cour« tisans sèment sous tes pas. »

XI

Un tel langage ébranlait Roland. Brissot, Condorcet, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Buzot surtout, ami et confident plus intime de madame Roland, fortifiaient dans les réunions du soir la défiance du ministre. Il s'armait, dans leurs entretiens, de nouveaux ombrages. Il entrait au conseil avec un sourcil plus froncé et un stoïcisme plus implacable ; le roi le désarmait par sa franchise, Dumouriez le décourageait par sa gaieté, le pouvoir l'amollissait par son prestige. Il atermoyait avec les deux grandes difficultés du moment, la double sanction à obtenir du roi pour les décrets qui répugnaient le plus à son cœur et à sa conscience, le décret contre les émigrés et le décret contre les prêtres non assermentés ; enfin il atermoyait avec la guerre.

Pendant cette tergiversation de Roland et de ses collègues, Dumouriez s'emparait du roi et de la faveur publique, tant le secret de sa conduite était dans le mot qu'il avait dit peu de temps avant à M. de Montmorin dans une conférence secrète avec ce ministre : « Si j'étais roi de France, « je déjouerais tous les partis en me plaçant à « la tête de la Révolution. »

Ce mot contenait la seule politique qui pût sauver Louis XVI. Dans un temps de révolution, tout roi qui n'est pas révolutionnaire est inévitablement écrasé entre les deux partis ; un roi neutre ne règne plus, un roi pardonné abaisse le trône, un roi vaincu par son peuple n'a pour re-

fuge que l'exil ou l'échafaud. Dumouriez sentait qu'il fallait avant tout convaincre le roi de son attachement intime à sa personne, le mettre dans la confidence et pour ainsi dire dans la complicité du rôle patriotique qu'il se proposait de jouer; se faire l'intermédiaire secret entre les volontés du monarque et les exigences du conseil, et dominer ainsi le roi par son influence sur les Girondins, les Girondins par son influence sur le roi; ce rôle de favori du malheur et de protecteur d'une reine persécutée plaisait à son ambition comme à son cœur. Militaire, diplomate, gentilhomme, il y avait dans son âme un tout autre sentiment pour la royauté dégradée, que le sentiment de jalousie satisfaite qui éclatait dans l'âme des Girondins. Le prestige du trône existait pour Dumouriez; le prestige de la liberté existait seul pour les Girondins. Cette nuance révélée dans l'attitude, dans le langage, dans le geste, ne pouvait pas échapper longtemps à l'observation de Louis XVI. Les rois ont le tact double, l'infortune le rend plus délicat; les malheureux sentent la pitié dans un regard : c'est le seul hommage qu'il leur soit permis de recevoir; ils en sont d'autant plus jaloux. Dans un entretien secret, le roi et Dumouriez se révélèrent l'un à l'autre.

XII

Les apparences turbulentes de Dumouriez dans ses commandements de Normandie, l'amitié de Gensonné, la faveur des Jacobins pour lui avaient prévenu Louis XVI contre son nouveau ministre. Le ministre, de son côté, s'attendait à trouver dans le roi un esprit rebelle à la constitution, un cœur aigri par les outrages du peuple, un esprit borné par la routine, un caractère violent, un extérieur brusque, une parole impérieuse et blessante pour ceux qui l'approchaient. C'était le portrait travesti de cet infortuné prince. Pour le faire haïr de la nation, il fallait le défigurer.

Dumouriez trouva en lui, ce jour-là et durant les trois mois de son ministère, un esprit juste, un cœur ouvert à tous les sentiments bienveillants, une politesse affectueuse, une longanimité et une patience qui défiaient les calamités de sa situation. Seulement une timidité extrême, résultat de la longue retraite où Louis XV avait séquestré la jeunesse de ce prince, comprimait les élans de son cœur, et donnait à son langage et à ses rapports avec les hommes une sécheresse et un embarras qui lui enlevaient la grâce de ses qualités. D'un courage réfléchi et impassible, il parla souvent à Dumouriez de sa mort comme d'un événement probable et fatal, dont la perspective n'altérait point sa sérénité et ne l'empêcherait pas d'accomplir jusqu'au terme son devoir de père et de roi.

« Sire, » lui dit Dumouriez en l'abordant avec cet attendrissement chevaleresque que la compassion ajoute au respect, et avec cette physionomie où le cœur parle plus que le langage lui-même, « vous êtes revenu des préventions qu'on vous « avait données contre moi. Vous m'avez fait « ordonner par M. de Laporte d'accepter le poste « que j'avais refusé.—Oui, dit le roi.—Eh bien ! « je viens me dévouer tout entier à votre service, « à votre salut. Mais le rôle de ministre n'est « plus le même qu'autrefois. Sans cesser d'être « le serviteur du roi, je suis l'homme de la na- « tion. Je vous parlerai toujours le langage de « la liberté et de la constitution. Souffrez que, « pour mieux vous servir, je me renferme en « public et au conseil dans ce que mon rôle a « de constitutionnel, et que j'évite tous les rap- « ports qui sembleraient révéler l'attachement « personnel que j'ai pour vous. Je romprai à cet « égard toutes les étiquettes; je ne vous ferai « point ma cour; au conseil, je contrarierai vos « goûts; je nommerai pour représenter la France « à l'étranger des hommes dévoués à la nation. « Quand votre répugnance à mon choix sera « invincible et motivée, j'obéirai; si cette répu- « gnance va jusqu'à compromettre le salut de la « patrie et le vôtre, je vous supplierai de me « permettre de me retirer et de me nommer un « successeur. Pensez aux dangers terribles qui « assiégent votre trône. Il faut le raffermir sur la « confiance de la nation dans la sincérité de votre « attachement à la Révolution. C'est une con- « quête qu'il dépend de vous de faire. J'ai pré- « paré quatre dépêches dans ce sens aux am- « bassadeurs. J'y parle un langage inusité dans « les rapports des cours entre elles, le langage « d'une nation offensée et résolue. Je les lirai « ce matin devant vous au conseil. Si vous ap- « prouvez mon travail, je continuerai à parler « ainsi et j'agirai dans le sens de mes paroles; « sinon, mes équipages sont prêts, et, ne pou- « vant vous servir dans mes conseils, j'irai où « mes goûts et mes études de trente ans m'ap- « pellent, servir ma patrie dans les armées. »

Le roi, étonné et attendri, lui dit : « J'aime « votre franchise, je sais que vous m'êtes atta- « ché, j'attends tout de vos services. On m'avait

« donné bien des impressions contre vous, ce « moment les efface. Allez et faites selon votre « cœur et selon les intérêts de la nation, qui sont « les miens. » Dumouriez se retira, mais il savait que la reine, adorée de son mari, tenait la politique du roi dans la passion et dans la mobilité de son âme. Il désirait et redoutait à la fois une entrevue avec cette princesse. Un mot d'elle pouvait accomplir ou déjouer l'entreprise hardie qu'il osait former de réconcilier le roi avec la nation.

XIII

La reine fit appeler le général dans ses appartements les plus reculés : Dumouriez la trouva seule, les joues animées par l'émotion d'une lutte intérieure et se promenant vivement dans la chambre comme quelqu'un à qui l'agitation de ses pensées commande le mouvement du corps. Dumouriez alla se placer en silence au coin de la cheminée dans l'attitude du respect et de la douleur, que la présence d'une princesse si auguste, si belle et si misérable lui inspira. Elle vint à lui d'un air majestueux et irrité.

« Monsieur, » lui dit-elle avec cet accent qui révèle à la fois le ressentiment de l'infortune et le mépris du sort, « vous êtes tout-puissant en « ce moment, mais c'est par la faveur du peuple, « qui brise bien vite ses idoles. » Elle n'attendit pas la réponse et continua : « Votre existence « dépend de votre conduite. On dit que vous « avez beaucoup de talents. Vous devez juger « que ni le roi ni moi ne pouvons souffrir toutes « ces nouveautés de la constitution. Je vous le « déclare franchement. Ainsi prenez votre parti. « — Madame, répondit Dumouriez confondu, « je suis atterré de la dangereuse confidence que « vient de me faire Votre Majesté; je ne la trahirai pas; mais je suis entre le roi et la nation, « et j'appartiens à ma patrie. Laissez-moi, continua avec une instance respectueuse Dumou« riez, vous représenter que le salut du roi, le « vôtre, celui de vos enfants, le rétablissement « même de l'autorité royale sont attachés à la « constitution. Vous êtes entourés d'ennemis qui « vous sacrifient à leurs propres intérêts. La « constitution seule peut, en s'affermissant, vous « couvrir et faire le bonheur et la gloire du roi. « — Cela ne durera pas, prenez garde à vous ! » répliqua la reine avec un regard de colère et de menace. Dumouriez crut voir dans ce regard et entendre dans ce mot une allusion à des dangers personnels et une insinuation à la peur. « J'ai « plus de cinquante ans, madame, » reprit-il à voix basse et avec un accent où la fermeté du soldat s'unissait à l'attendrissement de l'homme, « j'ai traversé bien des périls dans ma vie; en « acceptant le ministère, j'ai bien compris que « ma responsabilité n'était pas le plus grand de « mes dangers. — Ah! » s'écria la reine avec un geste d'horreur, « il ne me manquait plus que « cette calomnie et cet opprobre; vous semblez « croire que je suis capable de vous faire assassi« ner! » Des larmes d'indignation lui coupèrent la voix. Dumouriez, aussi ému que la reine, rejeta loin de lui cette odieuse interprétation donnée à sa réponse. « Dieu me préserve, madame, de « vous faire une si cruelle injure! votre âme est « grande et noble, et l'héroïsme que vous avez « montré dans tant de circonstances m'a pour « jamais attaché à vous. » Elle fut calmée en un moment, et appuya sa main sur le bras de Dumouriez en signe de réconciliation.

Le ministre profita de ce retour de sérénité et de confiance pour donner à Marie-Antoinette les conseils dont l'émotion de ses traits et de sa voix attestait assez la sincérité. « Croyez-moi, madame, « je n'ai aucun intérêt à vous tromper, j'abhorre « autant que vous l'anarchie et ses crimes; mais « j'ai de l'expérience, je vis au milieu des partis, « je suis mêlé aux opinions, je touche au peuple, « je suis mieux placé que Votre Majesté pour « juger la portée et la direction des événements. « Ceci n'est pas un mouvement populaire comme « vous semblez le croire, c'est l'insurrection « presque unanime d'une grande nation contre « un ordre de choses invétéré et en décadence. « De grandes factions attisent l'incendie, il y a « dans toutes des scélérats et des fous. Je ne vois, « moi, dans la Révolution, que le roi et la nation. « Ce qui tend à les séparer les perd tous les deux. « Je veux les réunir. C'est à vous de m'aider. Si « je suis un obstacle à vos desseins et si vous y « persistez, dites-le-moi, à l'instant je me retire « et je vais dans la retraite gémir sur le sort de « ma patrie et sur le vôtre. » La reine fut attendrie et convaincue. La franchise de Dumouriez lui plut et l'entraîna. Ce cœur de soldat lui répondait des paroles de l'homme d'État. Ferme, brave, héroïque, elle aimait mieux cette épée dans le conseil du roi que ces politiques et ces orateurs à langue dorée, mais pliant à tous les vents de l'opinion ou de la sédition. Une confidence intime s'établit entre la reine et le général.

La reine fut fidèle quelque temps à ses pro-

messes. Les outrages répétés du peuple la rejetèrent, malgré elle, dans la colère et dans la conspiration. « Voyez! » disait-elle un jour au roi devant Dumouriez en montrant de la main la cime des arbres des Tuileries; « prisonnière dans « ce palais, je n'ose me mettre à ma fenêtre du « côté du jardin. La foule, qui stationne et qui « épie jusqu'à mes larmes, me hue quand j'y « parais. Hier, pour respirer, je me suis montrée « à la fenêtre du côté de la cour, un canonnier « de garde m'a apostrophée d'une injure infâme... « Que j'aurais de plaisir, a-t-il ajouté, à voir ta « tête au bout de ma baïonnette!... Dans cet « affreux jardin on voit, d'un côté, un homme « monté sur une chaise et vociférant les injures « les plus odieuses contre nous en menaçant du « geste les habitants du palais; de l'autre côté, « un militaire ou un prêtre que la foule ameutée « traine au bassin en les accablant de coups et « d'outrages. Pendant ce temps-là et à deux pas « de ces scènes sinistres, d'autres jouent au bal- « lon et se promènent tranquillement dans les « allées. Quel séjour! quelle vie! quel peuple! » Dumouriez ne pouvait que gémir avec la famille royale et conseiller la patience. Mais la patience des victimes est plus tôt lasse que la cruauté des bourreaux. Pouvait-on de bonne foi demander qu'une princesse courageuse, fière, nourrie de l'adoration de sa cour et du monde, aimât dans la Révolution l'instrument de ses humiliations et de ses supplices, et vît dans ce peuple indifférent ou cruel une nation digne de l'empire et de la liberté?

XIV

Ses mesures prises avec la cour, Dumouriez n'hésita pas à franchir tout l'espace qui séparait le roi du parti extrême et à jeter le gouvernement en plein patriotisme. Il fit les avances aux Jacobins et se présenta hardiment à leur séance du lendemain. La salle était pleine : Dumouriez frappe les tribunes d'étonnement et de silence par son apparition. Sa figure martiale et l'impétuosité de sa démarche lui gagnent d'avance la faveur de l'Assemblée. Nul ne soupçonne que tant d'audace cache tant de ruse. On ne voit en lui qu'un ministre qui se donne au peuple, et les cœurs s'ouvrent pour le recevoir.

C'était le moment où le bonnet rouge, symbole des opinions les plus extrêmes, espèce de livrée du peuple portée par ses démagogues et ses flatteurs, venait d'être adopté par la presque unanimité des Jacobins. Ce signe, comme beaucoup de signes semblables que les révolutions prennent de la main du hasard, était un mystère pour ceux mêmes qui le portaient. On l'avait vu arboré pour la première fois le jour du triomphe des soldats de Châteauvieux. Les uns disaient qu'il était la coiffure des galériens, infâme jadis, glorieuse depuis qu'elle avait couvert le front de ces martyrs de l'insurrection; on ajoutait que le peuple avait voulu purifier de toute infamie cette coiffure en la portant avec eux. Les autres y voyaient le bonnet phrygien, symbole d'affranchissement pour les esclaves.

Le bonnet rouge, dès le premier jour, avait été un sujet de dispute et de division parmi les Jacobins. Les exaltés s'en couvraient, les modérés et les penseurs s'abstenaient encore. Dumouriez n'hésite pas, il monte à la tribune, il place sur ses cheveux ce signe du patriotisme, il prend l'uniforme du parti le plus prononcé. Cette éloquence muette mais significative fait éclater l'enthousiasme dans tous les rangs. « Frères et « amis, dit Dumouriez, tous les moments de ma « vie vont être consacrés à faire la volonté du « peuple et à justifier le choix du roi constitu- « tionnel. Je porterai dans les négociations toutes « les forces d'un peuple libre, et ces négociations « produiront sous peu une paix solide ou une « guerre décisive. (*On applaudit.*) Si nous avons « cette guerre, je briserai ma plume politique et « je prendrai mon rang dans l'armée pour triom- « pher ou mourir libre avec mes frères! Un grand « fardeau pèse sur moi! Frères, aidez-moi à le « porter. J'ai besoin de conseils. Faites-les-moi « passer par vos journaux. Dites-moi la vérité, « les vérités les plus dures! Mais repoussez la « calomnie et ne rebutez pas un citoyen que « vous connaissez sincère et intrépide et qui se « dévoue à la cause de la Révolution et de la « nation! »

Le président répondit au ministre que la société se faisait gloire de le compter parmi ses frères. Ces mots soulevèrent un murmure. Ce murmure fut étouffé par les acclamations qui suivirent Dumouriez à sa place. On demanda l'impression des deux discours. Legendre s'y opposa sous prétexte d'économie : il fut hué par les tribunes. « Pourquoi ces honneurs insolites et « cette réponse du président au ministre? dit « Collot-d'Herbois. S'il vient ici comme ministre, « il n'y a rien à lui répondre. S'il vient comme « affilié et comme frère, il ne fait que son de- « voir, il se met au niveau de nos opinions. Il

« n'y a qu'une réponse à faire : qu'il agisse comme « il a parlé! » Dumouriez lève la main et fait le geste des paroles de Collot-d'Herbois.

Robespierre se lève, sourit sévèrement à Dumouriez et parle ainsi : « Je ne suis point de ceux « qui croient qu'il est absolument impossible « qu'un ministre soit patriote, et même j'accepte « avec plaisir les présages que M. Dumouriez « nous donne. Quand il aura vérifié ces présages, « quand il aura dissipé les ennemis armés contre « nous par ses prédécesseurs et par les conjurés « qui dirigent encore aujourd'hui le gouvernement malgré l'expulsion de quelques ministres, « alors, seulement alors, je serai disposé à lui « décerner les éloges dont il sera digne, et même « alors je ne penserai point que tout bon citoyen « de cette société ne soit pas son égal. Le peuple « seul est grand, seul respectable à mes yeux! « les hochets de la puissance ministérielle s'évanouissent devant lui. C'est par respect pour le « peuple, pour le ministre lui-même, que je demande que l'on ne signale pas son entrée ici « par des hommages qui attesteraient la déchéance de l'esprit public. Il nous demande des « conseils aux ministres. Je promets pour ma « part de lui en donner qui seront utiles à eux « et à la chose publique. Aussi longtemps que « M. Dumouriez, par des preuves éclatantes de « patriotisme et surtout par des services réels « rendus à la patrie, prouvera qu'il est le frère « des bons citoyens et le défenseur du peuple, il « n'aura ici que des soutiens. Je ne redoute pour « cette société la présence d'aucun ministre, mais « je déclare qu'à l'instant où un ministre y aurait « plus d'ascendant qu'un citoyen je demanderais « son ostracisme. Il n'en sera jamais ainsi! »

Robespierre descend. Dumouriez se jette dans ses bras. L'Assemblée se lève, les tribunes scellent de leurs applaudissements ces embrassements fraternels. On y voit l'augure de l'union du pouvoir et du peuple. Le président Doppet lit, le bonnet rouge sur la tête, une lettre de Péthion à la société sur la nouvelle coiffure adoptée par les patriotes. Péthion s'y prononce contre ce signe superflu de civisme. « Ce signe, dit-il, au lieu « d'accroître votre popularité, effarouche les « esprits et sert de prétexte à des calomnies « contre vous. Le moment est grave, les démonstrations du patriotisme doivent être graves « comme le temps. Ce sont les ennemis de la « Révolution qui la poussent à ces frivolités pour « avoir le droit de l'accuser ensuite de légèreté « et d'inconséquence. Ils donnent ainsi au patriotisme les apparences d'une faction. Ces « signes divisent ceux qu'il faut rallier. Quelle « que soit la vogue qui les conseille aujourd'hui, « ils ne seront jamais universellement adoptés. « Tel homme passionné pour le bien public sera « très-indifférent à un bonnet rouge. Sous cette « forme, la liberté ne sera ni plus belle ni plus « majestueuse, mais les signes mêmes dont vous « la parez serviront de prétexte aux divisions « entre ses enfants. Une guerre civile commençant par le sarcasme et finissant par du sang « versé peut s'engager pour une manifestation « ridicule. Je livre ces idées à vos réflexions. »

XV

Pendant la lecture de cette lettre, le président, homme timoré et qui pressentait dans les conseils de Péthion la volonté de Robespierre, avait subrepticement fait disparaître de son front le signe répudié. Les membres de la société imitaient un à un son exemple. Robespierre, qui seul n'avait jamais adopté ce hochet de la mode et avec lequel la lettre de Péthion avait été concertée, monte à la tribune et dit : « Je respecte « comme le maire de Paris tout ce qui est l'image « de la liberté, mais nous avons un signe qui « nous rappelle sans cesse le serment de vivre « libres ou de mourir, et ce signe le voilà. (*Il montre sa cocarde.*) En déposant le bonnet « rouge, les citoyens qui l'avaient pris par un « louable patriotisme ne perdront rien. Les amis « de la Révolution continueront à se reconnaître « au signe de la raison et de la vertu! Ces emblèmes seuls sont à nous, tous les autres peuvent être imités par les aristocrates et par les « traîtres! Je vous rappelle, au nom de la France, « à l'étendard qui seul en impose à ses ennemis! « Ne conservons que la cocarde et le drapeau « sous lequel est née la constitution! »

Le bonnet rouge disparut dans la salle. Mais la voix même de Robespierre et la résolution des Jacobins ne purent arrêter l'élan qui avait porté ce signe de l'*égalité vengeresse* sur toutes les têtes. Le soir même où il était répudié aux Jacobins, on l'inaugurait sur les théâtres. Le buste de Voltaire, destructeur des préjugés, fut coiffé du bonnet phrygien aux applaudissements des spectateurs. Le bonnet rouge et la pique devinrent l'un l'uniforme, l'autre l'arme du soldat citoyen. Les Girondins, qui répugnèrent à ce signe tant qu'il leur parut la livrée de Robespierre, com-

mencèrent à l'excuser dès que Robespierre l'eut repoussé. Brissot lui-même, en rendant compte de cette séance, donne un regret à ce symbole, parce que, « adopté, dit-il, par la partie la plus « indigente du peuple, il devenait l'humiliation « de la richesse et l'effroi de l'aristocratie. » La division de ces deux hommes s'élargissait tous les jours, et il n'y avait assez de place ni aux Jacobins, ni à l'Assemblée, ni au pouvoir, pour ces deux ambitions qui se disputaient la dictature de l'opinion.

La nomination des ministres faite tout entière sous l'influence des Girondins, les conseils tenus chez madame Roland, la présence de Brissot, de Guadet, de Vergniaud, aux délibérations des ministres, leurs amis élevés à tous les emplois, servaient tout bas de texte aux objurgations des Jacobins exaltés. On appelait ces Jacobins Montagnards par allusion aux bancs élevés de l'Assemblée où siégeaient les amis de Robespierre et de Danton. « Souvenez-vous, disaient-ils, de la « sagacité de Robespierre, presque semblable au « don de prophétie, quand, répondant à Brissot « qui attaquait l'ancien ministre de Lessart, il « lançait au chef girondin cette allusion sitôt jus- « tifiée : Pour moi qui ne spécule le ministère ni « pour moi ni pour mes amis... » De leur côté les journaux girondins couvraient d'opprobre cette poignée de calomniateurs et de petits tyrans qui ressemblaient à Catilina par ses crimes s'ils ne lui ressemblaient par son courage. Ainsi commençait la guerre par l'injure.

Le roi cependant, une fois son ministère complété, écrivit à l'Assemblée une lettre plus semblable à une abdication entre les mains de l'opinion qu'à l'acte constitutionnel d'un pouvoir libre. Cette résignation humiliée était-elle une affectation de servitude, un signe d'abaissement et de contrainte fait du haut du trône aux puissances armées, pour qu'elles comprissent qu'il n'était plus libre, et ne vissent plus en lui que l'automate couronné des Jacobins? Voici cette lettre :

« Profondément touché des désordres qui « affligent la France, et du devoir que m'impose la constitution de veiller au maintien de « l'ordre et de la tranquillité publique, je n'ai « cessé d'employer tous les moyens qu'elle met « en mon pouvoir pour faire exécuter les lois; « j'avais choisi pour mes premiers agents des « hommes que l'honnêteté de leurs principes et « de leurs opinions rendait recommandables. Ils « ont quitté le ministère, j'ai cru devoir les « remplacer par des hommes accrédités par leurs « opinions populaires. Vous m'avez si souvent « répété que ce parti était le seul moyen de « parvenir au rétablissement de l'ordre et à « l'exécution des lois, que j'ai cru devoir m'y « livrer, afin qu'il ne reste plus de prétexte à « la malveillance de douter de mon désir sincère « de concourir à la prospérité et au bonheur « de mon pays. J'ai nommé au ministère des « contributions M. Clavière, et au ministère « de l'intérieur M. Roland. La personne que « j'avais choisie pour ministre de la justice « m'ayant demandé de faire un autre choix, lorsque je l'aurai fait, j'aurai soin d'en informer « l'Assemblée nationale... (*Signé*) Louis. »

L'Assemblée reçut avec acclamations ce message. Maîtresse du roi, elle pouvait en faire un instrument de régénération. L'harmonie la plus parfaite paraissait régner dans le conseil. Le roi étonnait ses nouveaux ministres par son assiduité et son aptitude aux affaires. Il parlait à chacun sa langue. Il questionnait Roland sur ses ouvrages, Dumouriez sur ses aventures, Clavière sur les finances; il éludait les questions irritantes de la politique générale. Madame Roland reprochait ces causeries à son mari, elle l'engageait à utiliser le temps, à préciser les discussions et à en tenir registre authentique pour sauver un jour sa responsabilité. Les ministres convinrent de se réunir chez elle à dîner quatre fois par semaine, avant le conseil, pour y concerter leurs actes et leur langage devant le roi. C'est dans ces conseils intimes que Buzot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Brissot soufflaient aux ministres l'esprit de leur parti, et régnaient anonymes sur l'Assemblée et sur le roi. Dumouriez ne tarda pas à leur devenir suspect. Son esprit échappait à leur empire par sa grandeur, et son caractère échappait à leur fanatisme par sa souplesse. Madame Roland, séduite par son élégance, ne l'admirait pas sans remords; elle sentait que le génie de cet homme était nécessaire à son parti, mais que le génie sans vertu serait fatal à la république. Elle semait ses défiances contre Dumouriez dans l'âme de ses amis. Le roi ajournait sans cesse la sanction que lui demandaient les Girondins aux décrets de l'Assemblée contre les émigrés et les prêtres. Prévoyant que les ministres auraient tôt ou tard un compte sévère à rendre au public de ces sanctions ajournées, madame Roland voulut prendre ses mesures avec l'opinion. Elle persuada à son mari d'écrire au roi une lettre confidentielle pleine des plus austères leçons de

patriotisme, de la lire lui-même en plein conseil devant ce prince, et d'en garder une copie que Roland rendrait publique au moment marqué, pour servir d'acte d'accusation contre Louis XVI et de justification pour lui-même. Cette précaution perfide contre la perfidie de la cour était odieuse comme un piége et lâche comme une dénonciation. La passion seule, qui trouble la vue de l'âme, pouvait aveugler une femme généreuse sur la nature d'un pareil acte: mais l'esprit de parti tient lieu de morale, de justice, et aussi de vertu. Cette lettre était une arme cachée avec laquelle Roland se réservait de frapper à mort la réputation du roi en sauvant la sienne; sa femme rédigea la lettre après l'avoir inspirée. Ce fut son seul crime ou plutôt ce fut le seul égarement de sa haine, ce fut aussi son seul remords au pied de l'échafaud.

XVI

« Sire, disait Roland dans cette lettre fameuse, « les choses ne peuvent rester dans l'état où elles « sont : c'est un état de crise, il faut en sortir « par une explosion quelconque. La France s'est « donné une constitution, la minorité la sape, « la majorité la défend. De là une lutte intestine « acharnée où personne ne reste indifférent. « Vous jouissiez de l'autorité suprême, vous « n'avez pas pu la perdre sans regrets. Les en- « nemis de la Révolution font entrer vos senti- « ments présumés dans leurs calculs. Votre « faveur secrète fait leur force. Devez-vous « aujourd'hui vous allier aux ennemis ou aux « amis de la constitution? Prononcez-vous une « fois pour toutes. Royauté, clergé, noblesse, « aristocratie doivent abhorrer les changements « qui les détruisent; d'un autre côté, le peuple « voit le triomphe de ses droits dans la Révolu- « tion, il ne se les laissera plus arracher. La dé- « claration des droits est devenue le nouvel « Évangile. La liberté est désormais la religion « du peuple. Dans ce choc d'intérêts opposés, « tous les sentiments sont devenus extrêmes; « les opinions ont pris l'accent de la passion. La « patrie n'est plus une abstraction, c'est un être « réel auquel on s'est attaché par le bonheur « qu'elle promet et par les sacrifices qu'on lui a « faits. A quel point ce patriotisme va-t-il s'exal- « ter au moment prochain où les forces enne- « mies du dehors vont se combiner, pour l'atta- « quer, avec les intrigues de l'intérieur! La colère « de la nation sera terrible si elle ne prend con- « fiance en vous.

« Mais, cette confiance, vous ne la conquerrez « pas par des paroles, il faut des actes. Donnez « des gages éclatants de votre sincérité. Par « exemple, deux décrets importants ont été ren- « dus; tous deux intéressent le salut de l'État : « le retard de leur sanction excite la défiance. « Prenez-y garde! la défiance n'est pas loin de « la haine, et la haine ne recule pas devant le « crime. Si vous ne donnez pas satisfaction à « la Révolution, elle sera cimentée par le sang. « Les mesures désespérées qu'on pourrait vous « conseiller pour intimider Paris, pour dominer « l'Assemblée, ne feraient que développer cette « sombre énergie, mère des grands dévouements « et des grands attentats. (Ceci s'adressait indi- « rectement à Dumouriez, conseiller de mesures « de fermeté.) On vous trompe, sire, en vous « représentant la nation comme hostile au trône « et à vous. Aimez, servez la Révolution, et ce « peuple l'aimera en vous. Les prêtres dépossédés « agitent les campagnes, ratifiez les mesures « propres à étouffer leur fanatisme. Paris est in- « quiet sur sa sécurité, sanctionnez les mesures « qui appellent un camp de citoyens sous ses « murs. Encore quelques délais, et on verra en « vous un conspirateur et un complice! Juste « ciel, avez-vous frappé les rois d'aveuglement? « Je sais que le langage de la vérité est rarement « accueilli près du trône; je sais aussi que c'est « ce silence de la vérité dans les conseils des « rois qui rend les révolutions si souvent né- « cessaires. Comme citoyen et comme ministre, « je dois la vérité au roi, rien ne m'empêchera « de la faire entendre. Je demande qu'il y ait « ici un secrétaire du conseil qui enregistre nos « délibérations. Il faut pour des ministres res- « ponsables un témoin de leurs opinions! Si ce « témoin existait, je ne m'adresserais pas par « écrit à Votre Majesté! »

La menace n'était pas moins évidente que la perfidie dans cette lettre, et la dernière phrase indiquait, en termes équivoques, l'usage odieux que Roland se réservait d'en faire un jour. La magnanimité de Vergniaud s'était soulevée contre cette démarche du principal ministre girondin. La loyauté militaire de Dumouriez s'en indigna. Le roi en écouta la lecture avec l'impassibilité d'un homme accoutumé à dévorer l'injure. Les Girondins en reçurent la confidence dans les conciliabules secrets de madame Roland,

et Roland en garda copie pour se couvrir au jour de sa chute.

XVII

Au même moment, des rapports secrets, ignorés de Roland lui-même, s'établissaient entre les trois chefs girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné et le château, par l'intermédiaire de Boze, peintre du roi. Une lettre, destinée à être mise sous les yeux du prince, était écrite par eux. L'armoire de fer la garda pour le jour de leur accusation. « Vous nous demandez, disaient-ils dans « cette lettre, quelle est notre opinion sur l'état « de la France et sur le choix des mesures pro- « pres à sauver la chose publique. Interrogés par « vous sur d'aussi grands intérêts, nous n'hési- « tons pas à vous répondre : La conduite du « pouvoir exécutif est la cause de tout le mal. « On trompe le roi en le persuadant que ce sont « les clubs et les factions qui entretiennent l'agi- « tation publique. C'est placer la cause du mal « dans les symptômes. Si le peuple était rassuré « par la confiance dans la loyauté du roi, il se « calmerait, et les factions mourraient d'elles- « mêmes. Mais tant que les conspirations du « dehors et du dedans paraîtront favorisées par « le roi, les troubles renaîtront et s'aggraveront « de toute la défiance des citoyens. L'état de « choses actuel marche évidemment à une crise « dont toutes les chances sont contre la royauté. « On fait du chef d'une nation libre un chef de « parti. Le parti opposé doit le considérer, non « comme un roi, mais comme un ennemi. Que « peut-on espérer du succès des manœuvres « tramées avec l'étranger pour restaurer l'au- « torité du trône? Elles donneraient au roi l'ap- « parence d'une usurpation violente sur les droits « de la nation. La même force qui aurait servi « cette restauration violente serait nécessaire « pour la maintenir. Ce serait la guerre civile en « permanence. Attachés que nous sommes aux « intérêts de la nation dont nous ne séparerons « jamais ceux du roi, nous pensons que le seul « moyen pour lui de prévenir les maux qui me- « nacent l'empire et le trône, c'est de se con- « fondre avec la nation. Des protestations nou- « velles n'y suffiraient pas, il faut des actes. Que « le roi renonce à tout accroissement de pouvoir « qui lui serait offert par les secours de l'étran- « ger. Qu'il obtienne des cabinets hostiles à la « Révolution l'éloignement des troupes qui pres- « sent nos frontières. Si cela lui est impossible, « qu'il arme lui-même la nation et la soulève « contre les ennemis de la constitution. Qu'il « choisisse ses ministres parmi les hommes les « plus prononcés pour la Révolution. Qu'il offre « les fusils et les chevaux de sa propre garde. « Qu'il mette au grand jour la comptabilité de « la liste civile, et qu'il prouve ainsi que son tré- « sor secret n'est pas la source des complots con- « tre-révolutionnaires. Qu'il sollicite lui-même « une loi sur l'éducation du prince royal, et qu'il « le fasse élever dans l'esprit de la constitution. « Qu'il retire enfin à M. de la Fayette son com- « mandement dans l'armée. Si le roi prend ces « résolutions et y persiste avec fermeté, la con- « stitution est sauvée! »

Cette lettre, remise au roi par Thierri, n'avait point été provoquée par ce prince. Il s'irrita des secours qu'on lui prodiguait. « Que veulent ces « hommes? dit-il à Boze. Tout ce qu'ils me con- « seillent, ne l'ai-je pas fait? N'ai-je pas choisi « des patriotes pour ministres? N'ai-je pas re- « poussé des secours du dehors? N'ai-je pas dés- « avoué mes frères? empêché autant qu'il était « en moi la coalition et armé les frontières? Ne « suis-je pas, depuis l'acceptation de la consti- « tution, plus fidèle que les factieux à mon ser- « ment? »

Les chefs girondins, encore indécis entre la république et la monarchie, tâtaient ainsi le pouvoir, tantôt dans l'Assemblée, tantôt dans le roi, prêts à le saisir où ils le rencontreraient. Ne le trouvant point du côté du roi, ils jugèrent qu'il y avait plus de sûreté à saper le trône qu'à le consolider; et ils se tournèrent de plus en plus vers les factieux.

XVIII

Cependant, maîtres à demi du conseil par Roland, par Clavière et par Servan, qui avait succédé à de Grave, ils portaient jusqu'à un certain point la responsabilité de ces trois ministres. Les Jacobins commençaient à leur demander compte des actes d'un ministère qui était dans leurs mains et qui portait leur nom. Dumouriez, placé entre le roi et les Girondins, voyait de jour en jour s'accumuler contre lui les ombrages de ses collègues; sa probité ne leur était pas moins suspecte que son patriotisme. Il avait profité de sa popularité et de son ascendant sur les Jacobins pour demander à l'Assemblée une somme de six millions de fonds secrets à son avénement au ministère. La destination apparente de ces fonds était

de corrompre les cabinets étrangers, de détacher de la coalition des puissances vénales, et de fomenter des germes révolutionnaires en Belgique. Dumouriez seul savait par quels canaux s'écoulaient ces millions. Sa fortune personnelle obérée, ses goûts dispendieux, son attachement à une femme séduisante, madame de Beauvert, sœur de Rivarol; ses intimités avec des hommes sans principes et sans mœurs, des bruits de concussion semés autour de son ministère et retombant, sinon sur lui, du moins sur ses affidés, ternissaient son caractère aux yeux de madame Roland et de son mari. La probité est la vertu des démocrates; car le peuple regarde avant tout aux mains de ceux qui le gouvernent. Les Girondins, purs comme des hommes antiques, craignaient l'ombre d'un soupçon de cette nature sur leur caractère; la légèreté de Dumouriez sur ce point les offensait. Ils murmurèrent. Gensonné et Brissot lui firent des insinuations sur ce sujet chez Roland. Roland lui-même s'autorisa de son âge et de l'austérité de ses principes pour rappeler à Dumouriez ce qu'un homme public devait de respect à la décence et d'exemples aux mœurs révolutionnaires. L'homme de guerre tourna la remontrance en plaisanterie : il répondit à Roland qu'il devait son sang à la nation, mais qu'il ne lui devait ni le sacrifice de ses goûts ni celui de ses amours; qu'il comprenait le patriotisme en héros et non en puritain. L'aigreur des paroles laissa du venin dans les âmes. Ils se séparèrent avec des ombrages mutuels.

De ce jour il s'abstint de venir aux réunions de madame Roland. Cette femme, qui connaissait le cœur humain par l'instinct supérieur de son génie et de son sexe, ne se trompa point aux dispositions du général. « L'heure est venue de « perdre Dumouriez, dit-elle hardiment à ses « amis; je sais bien, ajouta-t-elle en s'adressant « à Roland, que tu ne saurais descendre ni à l'in- « trigue ni à la vengeance, mais souviens-toi que « Dumouriez doit conspirer dans son cœur contre « ceux qui l'ont offensé. Quand on a osé faire de « pareilles remontrances à un tel homme et qu'on « les a faites inutilement, il faut frapper ou s'at- « tendre à être frappé soi-même. » Elle sentait juste et elle disait vrai. Dumouriez, dont le coup d'œil rapide avait aperçu derrière les Girondins un parti plus fort et plus audacieux que le leur, commença dès lors à se lier avec les meneurs des Jacobins. Il pensa avec raison que la haine entre les partis serait plus puissante que le patriotisme, et qu'en flattant la rivalité de Robespierre et de Danton contre Brissot, Péthion et Roland, il trouverait dans les Jacobins mêmes un appui pour le gouvernement. Il aimait le roi, il plaignait la reine; tous ses préjugés étaient pour la monarchie. Il eût été aussi fier de restituer le trône que de sauver la république. Habile à manier les hommes, tous les instruments lui étaient bons pour ses desseins : franchir les Girondins, qui, en opprimant le roi, le menaçaient lui-même, et aller chercher plus loin et plus bas que ces rhéteurs la popularité dont il avait besoin contre eux, c'était une manœuvre de génie; il la tenta et elle lui réussit. C'est de cette époque en effet que date sa liaison avec Camille Desmoulins et Danton.

Danton et Dumouriez devaient s'entendre par la ressemblance de leurs vices autant que par la ressemblance de leurs qualités. Danton, comme Dumouriez, ne voulut de la Révolution que l'action. Peu lui importaient les principes; ce qui souriait à son énergie et à son ambition, c'était ce mouvement tumultueux des choses qui précipitait et qui élevait les hommes, du trône au néant, et du néant à la fortune et au pouvoir. L'ivresse de l'action était pour Danton comme pour Dumouriez un besoin continuel de leur nature; la Révolution était pour eux un champ de bataille dont le vertige les charmait et les grandissait.

Mais toute autre révolution leur eût également convenu : despotisme ou liberté, roi ou peuple. Il y a des hommes dont l'atmosphère est le tourbillon des événements. Ils ne respirent à l'aise que dans l'air agité. De plus, si Dumouriez avait les vices ou les légèretés des cours, Danton avait les vices et la licence de cœur de la foule. Ces vices, bien que si différents de forme, sont les mêmes au fond; ils se comprennent, ils sont un point de contact entre les faiblesses des grands et les corruptions des petits. Dumouriez comprit du premier coup d'œil Danton, et Danton se laissa approcher et apprivoiser par Dumouriez. Leurs relations, souvent suspectes de concussion d'une part et de vénalité de l'autre, subsistèrent secrètement ou publiquement jusqu'à l'exil de Dumouriez et jusqu'à la mort de Danton. Camille Desmoulins, ami de Danton et de Robespierre, se passionna aussi pour Dumouriez, et vulgarisa son nom dans ses pamphlets. Le parti d'Orléans, qui tenait par Sillery, Laclos, madame de Genlis aux Jacobins, rechercha l'amitié du nouveau ministre. Quant à Robespierre, dont la politique était une réserve habile avec tous les partis, il n'affecta à l'égard de Dumouriez ni faveur ni haine; mais il éprouva une joie secrète de voir s'élever

en lui un rival de ses ennemis. Il ne l'accusa du moins jamais. Il est difficile de haïr longtemps l'ennemi de ceux qui nous haïssent.

XIX

La haine naissante de Robespierre et de Brissot s'envenimait de jour en jour davantage. Les séances des Jacobins et les feuilles publiques étaient le théâtre continuel de la lutte et des réconciliations de ces deux hommes. Égaux de forces dans la nation, égaux de talents à la tribune, on voyait qu'ils se craignaient en s'attaquant. Ils masquaient de respect mutuel jusqu'à leurs offenses. Mais cette animosité comprimée n'en rongeait que plus profondément leurs âmes. Elle éclatait de temps en temps sous la politesse de leurs paroles, comme la mort sous le poli de l'acier.

Tous ces ferments de division, de rivalité et de ressentiment, bouillonnèrent dans les séances d'avril. Elles furent comme une revue générale des deux grands partis qui allaient déchirer l'empire en se disputant l'ascendant. Les Feuillants ou les constitutionnels modérés étaient les victimes que chacun des deux partis populaires immolait, à l'envi, aux soupçons et à la colère des patriotes. Rœderer, Jacobin modéré, était accusé d'avoir assisté à un diner de Feuillants, amis de la Fayette. « Je n'inculpe pas seulement « Rœderer, s'écrie Tallien, je dénonce Condorcet « et Brissot. Chassons de notre société tous les « ambitieux et tous les Cromwellistes.

« — Le moment de démasquer les traîtres ar« rivera bientôt, dit à son tour Robespierre. Je « ne veux pas qu'on les démasque aujourd'hui. « Il faut que quand nous frapperons le coup, il « soit décisif. Je voudrais ce jour-là que la France « entière m'entendît; je voudrais que le chef « coupable de ces factions, la Fayette, assistât à « cette séance avec toute son armée. Je dirais à « ses soldats, en leur présentant ma poitrine : « Frappez! Ce moment serait le dernier de la « Fayette et de la faction des intrigants. » (C'est le nom que Robespierre avait inventé pour les Girondins.) Fauchet s'excusa d'avoir dit que Guadet, Vergniaud, Gensonné et Brissot pouvaient se mettre heureusement pour la patrie à la tête du gouvernement. Les Girondins étaient accusés de rêver un *protecteur*, les Jacobins un *tribun* du peuple. Brissot monte enfin à la tribune. « Je viens me défendre, dit-il. Quels sont mes « crimes? J'ai fait, dit-on, des ministres. J'en« tretiens une correspondance avec la Fayette. « Je veux faire de lui un protecteur. Certes, ils « m'accordent un grand pouvoir, ceux qui pen« sent que de mon quatrième étage j'ai dicté des « lois au château des Tuileries. Mais quand il « serait vrai que j'eusse fait des ministres, depuis « quand serait-ce un crime d'avoir confié aux « mains des amis du peuple les intérêts du peu« ple? Ce ministère va, dit-on, distribuer toutes « ses faveurs à des Jacobins. Ah! plût au ciel « que toutes les places fussent occupées par des « Jacobins! »

A ces mots, Camille Desmoulins, ennemi de Brissot, caché dans la salle, se penche vers l'oreille de son voisin et lui dit tout haut, avec un rire ironique : « Que d'art dans ce coquin! Cicéron et « Démosthène n'ont pas d'insinuations plus élo« quentes. » Des cris de colère partent des rangs des amis de Brissot et demandent l'expulsion de Camille Desmoulins. Un censeur de la salle qualifie de propos infâmes l'exclamation du pamphlétaire et rétablit le silence. Brissot continue : « La « dénonciation est l'arme du peuple; je ne m'en « plains pas. Savez-vous quels sont ses plus « cruels ennemis? Ce sont ceux qui prostituent « la dénonciation. Des dénonciations, oui! mais « des preuves! Couvrez du plus profond mépris « celui qui dénonce et qui ne prouve pas! De« puis quelque temps on parle de protecteur et « de protectorat : savez-vous pourquoi? c'est « pour accoutumer les esprits au nom de tribu« nat et de tribun. Ils ne voient pas que jamais « le tribunat n'existera. Qui oserait détrôner le « roi constitutionnel? Qui oserait se mettre la « couronne sur la tête? Qui peut s'imaginer que « la race de Brutus est éteinte? Et quand il n'y « aurait plus de Brutus, où est l'homme qui ait « dix fois le talent de Cromwell? Croyez-vous « que Cromwell lui-même eût réussi dans une « révolution comme la nôtre? Il avait pour lui « deux avenues faciles de l'usurpation qui n'exis« tent pas aujourd'hui : l'ignorance et le fana« tisme. Vous qui croyez voir un Cromwell dans « un la Fayette, vous ne connaissez ni la Fayette « ni votre siècle. Cromwell avait du caractère, la « Fayette n'en a pas. On ne devient pas protec« teur sans audace et sans caractère; et quand « il aurait l'un et l'autre, cette société renferme « une foule d'amis de la liberté qui périraient « plutôt que de le soutenir. J'en fais le premier « le serment : ou l'égalité régnera en France, « ou je mourrai en combattant les protecteurs

« et les tribuns!... Les tribuns, voilà les vrais « ennemis du peuple. Ils le flattent pour l'en- « chaîner; ils sèment les soupçons sur la vertu « qui ne veut pas s'avilir. Rappelez-vous ce qu'é- « taient Aristide et Phocion : ils n'assiégeaient « pas toujours la tribune. »

Brissot, en lançant ce trait, se tourne vers Robespierre, à qui il adressait l'injure indirecte. Robespierre pâlit et relève brusquement la tête. « Ils n'assiégeaient pas toujours la tribune, ré- « pète Brissot, ils étaient à leurs postes, au camp « ou dans les tribunaux. » (*Un rire ironique parcourt les rangs des Girondins, qui accusaient Robespierre d'abandonner son poste dans le danger.*) « Ils ne dédaignaient aucun emploi, quelque « modeste qu'il fût, quand il était imposé par le « peuple; ils parlaient peu d'eux-mêmes, ils ne « flattaient pas les démagogues, ils ne dénon- « çaient jamais sans preuve! Les calomniateurs « n'épargnèrent pas Phocion. Il fut victime d'un « adulateur du peuple!... Ah! ceci me rappelle « l'horrible calomnie vomie sur Condorcet! Qui « êtes-vous pour calomnier ce grand homme? « Qu'avez-vous fait? Où sont vos travaux, vos « écrits? Pouvez-vous citer, comme lui, tant d'as- « sauts livrés pendant trente ans, avec Voltaire « et d'Alembert, au trône, à la superstition, aux « préjugés, à l'aristocratie? Où en seriez-vous, « où serait cette tribune, sans ces grands hom- « mes? Ce sont vos maîtres, et vous insultez ceux « qui ont donné la voix au peuple!... Vous dé- « chirez Condorcet, quand sa vie n'est qu'une « suite de sacrifices! Philosophe, il s'est fait « politique; académicien, il s'est fait journaliste; « courtisan, il s'est fait peuple; noble, il s'est « fait jacobin!... Prenez-y garde, vous suivez « les impulsions cachées de la cour... Ah! je « n'imiterai pas mes adversaires, je ne répéterai « pas ces bruits qui répandent qu'ils sont payés « par la liste civile. » (*Le bruit courait que Robespierre était gagné pour s'opposer à la guerre.*) « Je ne dirai rien d'un comité secret qu'ils fré- « quentent et où on concerte les moyens d'in- « fluencer cette société. Mais je dirai qu'ils tien- « nent la même marche que les fauteurs de « guerre civile; je dirai que, sans le vouloir, ils « font plus de mal aux patriotes que la cour. Et « dans quel moment jettent-ils la division parmi « nous? dans le moment où nous avons la guerre « étrangère, et où la guerre intestine nous me- « nace... Mettons une trêve à ces débats, et re- « prenons l'ordre du jour en écartant par le « mépris d'odieuses et funestes dénonciations. »

XX

A ces mots, Robespierre et Guadet, également provoqués, se disputent la tribune. « Il y a qua- « rante-huit heures que le besoin de me justifier « pèse sur mon cœur, dit Guadet, il y a seule- « ment quelques minutes que ce besoin pèse sur « l'âme de Robespierre, à moi la parole. » On la lui donne. Il se disculpe en peu de mots. « Soyez surtout en garde, » dit-il en finissant et en désignant du geste Robespierre, « contre ces ora- « teurs empiriques qui ont sans cesse à la bouche « les mots de liberté, de tyrannie, de conjura- « tion, qui mêlent toujours leur propre éloge « aux flagorneries qu'ils adressent au peuple; « faites justice de ces hommes! — A l'ordre! « s'écrie Fréron, l'ami de Robespierre, à l'ordre « l'injure et le sarcasme! » Les tribunes éclatent en applaudissements et en huées. La salle elle-même se divise en deux camps, séparés par un large intervalle. Les apostrophes se croisent, les gestes se combattent, on élève et on agite les chapeaux au bout des cannes. « On m'a bien appelé « scélérat! reprend Guadet, et je ne pourrai pas « dénoncer un homme qui met sans cesse son « orgueil avant la chose publique! un homme « qui, parlant sans cesse de patriotisme, aban- « donne le poste où il était appelé! Oui, je vous « dénonce un homme qui, soit ambition, soit « malheur, est devenu l'idole du peuple! » Le tumulte est au comble et couvre la voix de Guadet.

Robespierre réclame lui-même le silence pour son ennemi. « Eh bien! » poursuit Guadet effrayé ou attendri par la feinte générosité de Robespierre, « je vous dénonce un homme qui, par « amour pour la liberté de sa patrie, devrait « peut-être s'imposer à lui-même la loi de l'ostra- « cisme : car c'est servir le peuple que de se dé- « rober à son idolâtrie! » Ces paroles sont étouffées sous des éclats de rire affectés. Robespierre monte avec un calme étudié les marches de la tribune. Son front impassible rayonne involontairement, aux sourires et aux applaudissements des Jacobins. « Ce discours remplit tous mes « vœux, dit-il en regardant Brissot et ses amis, « il renferme à lui seul toutes les inculpations « qu'accumulent contre moi les ennemis dont je « suis entouré : en répondant à M. Guadet, je « leur aurai répondu à tous. On m'invite à l'ostra- « cisme : il y aurait sans doute quelque excès de « vanité à moi de m'y condamner; car c'est la « punition des grands hommes, et il n'appar-

« tient qu'à M. Brissot de les classer. On me « reproche d'assiéger sans cesse la tribune. Ah! « que la liberté soit assurée, que l'égalité soit « affermie, que les *intrigants* disparaissent, et « vous me verrez aussi empressé de fuir cette « tribune et même cette enceinte que vous m'y « voyez maintenant assidu. Alors, en effet, le « plus cher de mes vœux serait rempli. Heureux « de la félicité publique, je passerai des jours « paisibles dans les délices d'une douce et ob- « scure intimité. »

Ces mots sont interrompus par le murmure d'une émotion fanatique. Robespierre se borne à ce peu de paroles, et ajourne sa réponse à la séance suivante. Danton s'assied au fauteuil et préside la lutte entre ses ennemis et son rival. Robespierre commence par élever sa propre cause à la hauteur d'une cause nationale. Il se défend d'avoir provoqué le premier ses adversaires. Il cite les accusations intentées et les injures vomies contre lui par le parti de Brissot. « Chef de parti, « agitateur du peuple, agent secret du comité « autrichien, dit-il, voilà les noms qu'on me « jette et les accusations auxquelles on veut que « je fasse réponse! Je ne ferai point celle de « Scipion ou de la Fayette, qui, accusés à la « tribune du crime de lèse-nation, ne répondi- « rent que par le silence. Je répondrai par ma « vie.

« Élève de Jean-Jacques Rousseau, ses doc- « trines m'ont inspiré son âme pour le peuple. « Le spectacle des grandes assemblées aux pre- « miers jours de notre révolution me remplit « d'espérance. Bientôt je compris la différence « qu'il y a entre ces assemblées étroites compo- « sées d'ambitieux ou d'égoïstes, et la nation elle- « même. Ma voix y fut étouffée, mais j'aimai « mieux exciter les murmures des ennemis de « la vérité que d'obtenir de honteux applaudis- « sements. Je portais mes regards au delà de « l'enceinte, et mon but était de me faire en- « tendre de la nation et de l'humanité. C'est « pour cela que j'ai fatigué la tribune. Mais j'ai « fait plus, j'ai donné Brissot et Condorcet à la « France. Ces grands philosophes ont sans doute « ridiculisé et combattu les prêtres; mais ils n'en « ont pas moins courtisé les rois et les grands, « dont ils ont tiré un assez bon parti. (*On rit.*) « Vous n'oubliez pas avec quel acharnement ils « ont persécuté le génie de la liberté dans la « personne de Jean-Jacques, le seul philosophe « qui ait mérité, selon moi, ces honneurs publics « prodigués depuis quelque temps par l'intrigue « à tant de charlatans politiques et à de si mépri- « sables héros. Brissot devrait du moins m'en « savoir gré. Où était-il pendant que je défendais « cette société des Jacobins contre l'Assemblée « constituante elle-même? Sans ce que j'ai fait « à cette époque, vous ne m'auriez point outragé « dans cette tribune, car elle n'existerait pas. « Moi le corrupteur, l'agitateur, le tribun du « peuple! Je ne suis rien de tout cela. Je suis « peuple moi-même. Vous me reprochez d'avoir « quitté ma place d'accusateur public! Je l'ai fait « quand j'ai vu que cette place ne me donnerait « d'autre droit que celui d'accuser des citoyens « pour des délits civils, et m'ôterait le droit d'ac- « cuser les ennemis politiques. Et c'est pour cela « que le peuple m'aime. Et vous voulez que je me « condamne à l'ostracisme pour me soustraire à « sa confiance. L'exil? De quel front osez-vous « me le proposer? Et où voulez-vous que je me « retire? Quel est le peuple où je serai reçu? « Quel est le tyran qui me donnera asile? Ah! on « peut abandonner sa patrie heureuse, libre et « triomphante; mais sa patrie menacée, dé- « chirée, opprimée, l'on ne la fuit pas, on la « sauve ou l'on meurt pour elle! Le ciel qui me « donna une âme passionnée pour la liberté, et « qui me fit naître sous la domination des tyrans; « le ciel qui plaça ma vie au milieu du règne des « factions et des crimes, m'appelle peut-être à « tracer de mon sang la route du bonheur et de « la liberté des hommes. Exigez-vous de moi un « autre sacrifice? Celui de ma renommée, je « vous la livre : je ne voulais de réputation que « pour le bien de mes semblables; si, pour la « conserver, il faut trahir par un lâche silence la « cause de la vérité et la cause du peuple, pre- « nez-la, souillez-la, je ne la défends plus.

« Maintenant que je me suis défendu, je pour- « rais vous attaquer. Je ne le ferai pas; je vous « offre la paix. J'oublie vos injures, je dévore vos « outrages, mais à une condition, c'est que vous « combattrez avec moi les partis qui déchirent « notre pays, et le plus dangereux de tous, celui « de la Fayette; de ce prétendu héros des deux « mondes, qui, après avoir assisté à la révolution « du nouveau monde, ne s'est appliqué jusqu'ici « qu'à arrêter les progrès de la liberté dans l'an- « cien. Vous, Brissot, n'êtes-vous pas convenu « avec moi que ce chef était le bourreau et l'as- « sassin du peuple? que le massacre du Champ- « de-Mars avait fait rétrograder de vingt ans la « Révolution? Cet homme est-il moins redou- « table parce qu'il est aujourd'hui à la tête de

« l'armée? Non. Hâtez-vous donc! Faites mouvoir horizontalement le glaive des lois pour frapper toutes les têtes des grands conspirateurs. Les nouvelles qui nous arrivent de son armée sont sinistres. Déjà il sème la division entre les gardes nationales et la troupe de ligne. Déjà le sang des citoyens a coulé à Metz. Déjà on emprisonne les meilleurs patriotes à Strasbourg. Je vous le dis, vous êtes accusés de tous ces maux; effacez ces soupçons en vous unissant à nous, et réconcilions-nous, mais dans le salut de la patrie! »

LIVRE QUATORZIÈME.

I

La nuit était avancée au moment où Robespierre terminait son éloquent discours au milieu du recueillement des Jacobins. Les Jacobins et les Girondins, plus exaspérés que jamais, se séparent. Ils hésitaient devant ce grand déchirement, qui, en affaiblissant le parti des patriotes, pouvait livrer l'armée à la Fayette, et l'Assemblée aux Feuillants. Péthion, ami à la fois de Robespierre et de Brissot, cher aux Jacobins, lié avec madame Roland, tenait la balance de sa popularité en équilibre, de peur d'avoir à en perdre la moitié en se prononçant entre les deux factions. Il essaya le lendemain d'opérer une réconciliation générale. « Des deux côtés, dit-il en frémissant, « je vois mes amis. » Il y eut une trêve apparente; mais Guadet et Brissot firent imprimer leurs discours avec des additions injurieuses contre Robespierre. Ils sapèrent sourdement sa réputation par de nouvelles calomnies. Un nouvel orage éclata le 30 avril.

On proposait d'interdire les dénonciations sans preuves. « Réfléchissez à ce qu'on vous propose, « dit Robespierre. La majorité ici est à une faction qui veut par ce moyen nous calomnier librement et étouffer nos accusations par le silence. Si vous décrétez qu'il me sera interdit de me défendre contre les libellistes conjurés contre moi, je quitte cette enceinte et je m'ensevelis dans la retraite.—Robespierre, nous t'y suivrons! » s'écrient des voix de femmes dans les tribunes. « On a profité du discours de Péthion, « continue-t-il, pour répandre d'odieux libelles contre moi. Péthion lui-même en est indigné. Son cœur s'est répandu dans le mien. Il gémit des outrages dont on m'abreuve. Lisez le journal de Brissot, vous y verrez qu'on m'invite à ne pas apostropher toujours le peuple dans mes discours. Oui, il faut s'interdire de prononcer le nom du peuple sous peine de passer pour un factieux, pour un tribun. On me compare aux Graeques. On a raison de me comparer à eux. Ce qu'il y aura de commun entre nous, peut-être, ce sera leur fin tragique. C'est peu : on me rend responsable d'un écrit de Marat qui me désigne pour tribun en prêchant sang et carnage; ai-je professé jamais de pareils principes? suis-je coupable de l'extravagance d'un écrivain exalté tel que Marat? »

A ces mots, Lasource, ami de Brissot, demande la parole; on la lui refuse. Merlin demande si la paix jurée hier ne doit engager qu'un des deux partis et autoriser l'autre à semer les calomnies contre Robespierre. L'Assemblée en tumulte impose silence aux orateurs. Legendre accuse la partialité du bureau. Robespierre quitte la tribune, s'approche du président et lui adresse avec des gestes de menace des paroles couvertes par le bruit de la salle et par les injures échangées entre les tribunes.

« Pourquoi cet acharnement des intrigants « contre Robespierre? » s'écrie un de ses partisans quand le calme est rétabli. « Parce qu'il est le seul homme capable de s'élever contre leur parti, s'ils réussissent à le former. Oui, il faut dans les révolutions de ces hommes qui, faisant abnégation d'eux-mêmes, se livrent en victimes volontaires aux factieux. Le peuple doit les soutenir. Vous les avez trouvés, ces hommes. Ce sont Robespierre et Péthion. Les abandonnerez-vous à leurs ennemis? — Non!

« non! » s'écrient des milliers de voix, et un arrêté proposé par le président déclare que Brissot a calomnié Robespierre.

II

Les journaux prirent parti selon leur couleur dans ces guerres intestines des patriotes. « Robespierre! disent les *Révolutions de Paris*, « comment se fait-il que ce même homme que « le peuple portait en triomphe à sa maison au « sortir de l'Assemblée constituante soit devenu « aujourd'hui un problème? Vous vous êtes cru « longtemps la seule colonne de la liberté française. Votre nom était comme l'arche sainte. « On ne pouvait y toucher sans être frappé de « mort. Vous voulez être l'homme du peuple? « Vous n'avez ni l'extérieur de l'orateur ni le « génie qui dispose des volontés des hommes. « Vous avez animé les clubs de votre parole. « L'encens qu'on y brûle en votre honneur vous « a enivré. Le dieu du patriotisme est devenu un « homme. L'apogée de votre gloire fut au 17 juillet 1791. De ce jour votre astre a décliné. « Robespierre, les patriotes n'aiment pas que « vous vous donniez en spectacle. Quand le « peuple se presse autour de la tribune où vous « montez, ce n'est pas pour entendre votre propre éloge, c'est pour vous entendre éclairer « l'opinion publique. Vous êtes incorruptible, « oui; mais il y a encore de meilleurs citoyens « que vous : ce sont ceux qui le sont autant que « vous et qui ne s'en vantent pas. Que n'avez-vous la simplicité qui s'ignore elle-même et « cette bonhomie de vertus antiques que vous « rappelez quelquefois en vous!

« On vous accuse, Robespierre, d'avoir assisté « à une conférence secrète qui s'est tenue il n'y « a pas longtemps chez la princesse de Lamballe « en présence de la reine Marie-Antoinette. On « ne dit pas les clauses du marché passé entre « vous et ces deux femmes, qui vous auraient « corrompu. Depuis ce jour on s'est aperçu de « quelques changements dans vos mœurs domestiques, et vous avez eu l'argent nécessaire pour « fonder un journal. Aurait-on eu des soupçons « aussi injurieux contre vous en juillet 1791? « Nous ne croyons rien de ces infamies; nous ne « vous croyons pas complice de Marat, qui vous « offre la dictature. Nous ne vous accusons pas « d'imiter César se faisant présenter le diadème « par Antoine! Non; mais prenez-y garde! parlez « de vous-même avec moins de complaisance! « Nous avons dans le temps averti aussi la Fayette « et Mirabeau, et indiqué la roche Tarpéienne « pour les citoyens qui se croient plus grands « que la patrie. »

III

« Les misérables! » répondait Marat, qui alors se couvrait encore du patronage de Robespierre, « ils jettent leur ombre sur les plus pures vertus! « Son génie les offusque. Ils le punissent de ses « sacrifices. Ses goûts l'appelaient dans la retraite. Il n'est resté dans le tumulte des Jacobins que par dévouement à son pays. Mais les « hommes médiocres ne s'accoutument point aux « éloges d'autrui, et la foule aime à changer de « héros.

« La faction des la Fayette, des Guadet, des « Brissot l'enveloppe. Ils l'appellent chef de parti! « Robespierre chef de parti! Ils montrent sa « main dans le trésor honteux de la liste civile. « Ils lui font un crime de la confiance du peuple, « comme si un simple citoyen sans fortune et « sans puissance avait d'autre moyen de conquérir l'amour du peuple que ses vertus! « Comme si un homme qui n'a que sa voix isolée « au milieu d'une société d'intrigants, d'hypocrites et de fourbes, pouvait jamais devenir à « craindre! Mais ce censeur incorruptible les inquiète. Ils disent qu'il s'est entendu avec moi « pour se faire offrir la dictature. Ceci me « regarde. Je déclare donc que Robespierre est « si loin de disposer de ma plume que je n'ai « jamais eu avec lui la moindre relation. Je l'ai « vu une seule fois, et cet unique entretien m'a « convaincu qu'il n'était pas l'homme que je « cherche pour le pouvoir suprême et énergique « réclamé par la Révolution.

« Le premier mot qu'il m'adressa fut le reproche de tremper ma plume dans le sang des « ennemis de la liberté, de parler toujours de « corde, de glaive, de poignard, mots cruels que « désavouait sans doute mon cœur et qui discréditaient mes principes. Je le détrompai. — « Apprenez, lui répondis-je, que mon crédit sur « le peuple ne tient pas à mes idées, mais à mon « audace, mais aux élans impétueux de mon âme, « mais à mes cris de rage, de désespoir et de « fureur contre les scélérats qui embarrassent « l'action de la Révolution. Je sais la colère, la « juste colère du peuple, et voilà pourquoi il

« m'écoute et il croit en moi. Ces cris d'alarme « et de fureur, que vous prenez pour des paroles « en l'air, sont la plus naïve et la plus sincère « expression des passions qui dévorent mon âme. « Oui, si j'avais eu dans ma main les bras du « peuple après le décret contre la garnison de « Nancy, j'aurais décimé les députés qui l'avaient « rendu; après l'instruction sur les événements « des 5 et 6 octobre, j'aurais fait périr dans un « bûcher tous les juges; après le massacre du « Champ-de-Mars, si j'avais eu deux mille hom« mes animés des mêmes ressentiments qui sou« levaient mon sein, je serais allé à leur tête « poignarder la Fayette au milieu de ses batail« lons de brigands, brûler le roi dans son palais « et égorger nos atroces représentants sur leurs « siéges!...—Robespierre m'écoutait avec effroi. « Il pâlit et garda longtemps le silence. Je m'éloi« gnai. J'avais vu un homme intègre; je n'avais « pas rencontré un homme d'État. » Ainsi le scélérat avait fait horreur au fanatique; Robespierre avait fait pitié à Marat.

IV

Ces premières luttes entre les Jacobins et la Gironde donnaient à l'habile Dumouriez un double point d'appui pour sa politique. L'inimitié de Roland, de Clavière et de Servan, ne l'inquiétait plus dans le conseil. Il balançait leur influence par son alliance avec leurs ennemis. Mais les Jacobins voulaient des gages, il les leur offrait dans la guerre. Danton, aussi violent mais plus politique que Marat, ne cessait de répéter que la Révolution et les despotes étaient irréconciliables, et que la France n'avait de salut à espérer que de son audace et de son désespoir. La guerre, selon Danton, était le baptême ou le martyre par lequel devait passer la liberté comme une religion nouvelle. Il fallait retremper la France dans le feu pour qu'elle se purifiât des souillures et des hontes de son passé.

Dumouriez, d'accord en cela avec la Fayette et les Feuillants, voulait aussi la guerre; mais c'était comme un soldat, pour y conquérir la gloire et pour en foudroyer ensuite les factions. Depuis le premier jour de son ministère, il négociait de manière à obtenir de l'Autriche une réponse décisive. Il avait renouvelé presque tous les membres du corps diplomatique, il les avait remplacés par des hommes énergiques. Ses dépêches avaient un accent martial et militaire qui ressemblait à la voix d'un peuple armé. Il sommait les princes du Rhin, l'Empereur, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, l'Espagne, de reconnaître ou de combattre le roi constitutionnel de la France. Mais pendant que ces envoyés officiels demandaient à ces cours des réponses promptes et catégoriques, les agents secrets de Dumouriez s'insinuaient dans les cabinets des princes et s'efforçaient de détacher quelques États de la coalition qui se formait. Ils leur montraient les avantages de la neutralité pour leur agrandissement; ils leur promettaient après la victoire le patronage de la France. N'osant pas espérer des alliés, le ministre ménageait au moins à la France des complicités secrètes; il corrompait par l'ambition les États qu'il ne pouvait entraîner par la terreur, il amortissait la coalition, espérant plus tard la briser.

V

Le prince sur l'esprit duquel il agissait le plus puissamment était précisément ce duc de Brunswick que l'Empereur et le roi de Prusse destinaient de concert au commandement des armées combinées contre nous. Ce prince était dans leur espoir l'Agamemnon de l'Allemagne.

Charles-Frédéric-Ferdinand de Brunswick-Wolfenbuttel, nourri dans les combats, dans les lettres et dans les plaisirs, avait respiré dans les camps du grand Frédéric le génie de la guerre, l'esprit de la philosophie française et le machiavélisme de son maître. Il avait fait avec ce roi philosophe et soldat toutes les campagnes de la guerre de sept ans. A la paix il voyagea en France et en Italie. Accueilli partout comme le héros de l'Allemagne et comme l'héritier du génie de Frédéric, il avait épousé une sœur du roi d'Angleterre George III. Sa capitale, où brillaient ses maîtresses et où dissertaient les philosophes, réunissait l'épicurisme des cours à l'austérité des camps. Il régnait selon les préceptes des sages; il vivait selon les exemples des Sybarites. Mais son âme de soldat, qui se livrait trop facilement à la beauté, ne s'éteignait pas dans l'amour; il ne donnait que son cœur aux femmes, il réservait sa tête à sa gloire, à la guerre et au gouvernement de ses États. Mirabeau, jeune alors, s'était arrêté à sa cour en allant à Berlin recueillir les dernières lueurs du génie du grand Frédéric. Le duc de Brunswick avait accueilli et apprécié Mirabeau. Ces deux hommes placés à des rangs si divers se ressemblaient par leurs qualités et par leurs dé-

fauts. C'étaient deux esprits révolutionnaires; mais par la différence des situations et des patries, l'un était destiné à faire une révolution et l'autre à la combattre.

Quoi qu'il en soit, Mirabeau fut séduit par le souverain qu'il avait mission de séduire. « La « figure de ce prince, écrit-il dans sa Correspon- « dance secrète, annonce la profondeur et la « finesse. Il parle avec élégance et précision; il « est prodigieusement instruit, laborieux, perspi- « cace; il a des correspondances immenses, il ne « les doit qu'à son mérite; il est économe même « pour ses passions. Sa maîtresse, mademoiselle « de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable « de sa cour. Véritable Alcibiade, il aime le « plaisir, mais il ne le prend jamais sur son tra- « vail. Est-il à son rôle de général prussien, per- « sonne n'est aussi matinal, aussi actif, aussi « minutieusement exact que lui. Sous une appa- « rence calme qui vient de la possession exercée « de lui-même, son imagination brillante et sa « verve ambitieuse l'emportent souvent; mais la « circonspection qu'il s'impose et le soin réfléchi « de sa gloire le retiennent et le ramènent à des « hésitations qui sont peut-être son seul dé- « faut. » Mirabeau prédit dès cette époque au duc de Brunswick la suprême influence dans les affaires de l'Allemagne après la mort du roi de Prusse, que l'Allemagne appelait le grand roi.

Le duc avait alors cinquante ans. Il se défendait, dans ses conversations avec Mirabeau, d'aimer la guerre. « Jeux de hasard que les batailles, « disait-il au voyageur français. Je n'y ai pas été « malheureux jusqu'ici. Qui sait si aujourd'hui, « quoique plus habile, je serais aussi bien servi « par la fortune? » Un an après cette parole, il faisait l'invasion triomphante de la Hollande à la tête des troupes de l'Angleterre. Quelques années plus tard, l'Allemagne le désignait pour son généralissime.

Mais la guerre à la France, qui souriait à son ambition de soldat, répugnait à son âme de philosophe. Il sentait qu'il combattrait mal les idées dont il avait été nourri. Mirabeau avait dit de lui ce mot profond qui prophétisait ses mollesses et les défaites de la coalition guidée par ce prince. « Cet homme est d'une trempe rare, mais il est « trop sage pour être redoutable aux sages. »

Ce mot explique l'offre de la couronne de France faite au duc de Brunswick par Custine au nom du parti monarchique de l'Assemblée. La franc-maçonnerie, cette religion souterraine dans laquelle étaient entrés presque tous les princes régnants de l'Allemagne, couvrait de ses mystères de secrètes intelligences entre la philosophie française et les souverains des bords du Rhin. Frères en conjuration religieuse, ils ne pouvaient pas être des ennemis bien sincères en politique. Le duc de Brunswick était au fond du cœur plus citoyen que prince, plus Français qu'Allemand. L'offre d'un trône à Paris avait chatouillé son cœur. On combat mal un peuple dont on espère être le roi, et une cause que l'on veut vaincre mais que l'on ne veut pas perdre : telle était la situation d'esprit du duc de Brunswick. Consulté par le roi de Prusse, il conseillait à ce monarque de tourner ses forces du côté de la Pologne et d'y conquérir des provinces au lieu de conquérir des principes en France.

VI

Le plan de Dumouriez était de séparer, autant que possible, la Prusse de l'Autriche, pour n'avoir affaire qu'à un ennemi à la fois. L'union de ces deux puissances, rivales naturelles et jalouses, lui paraissait tellement contre nature, qu'il se flattait de l'empêcher ou de la rompre. La haine instinctive du despotisme contre la liberté trompa toutes ses prévisions. La Russie, par l'ascendant de Catherine, força la Prusse et l'Autriche à faire cause commune contre la Révolution. A Vienne, le jeune empereur, François Ier, se préparait à combattre beaucoup plus qu'à négocier. Le prince de Kaunitz, son principal ministre, répondait aux notes de Dumouriez dans un langage qui portait le défi à l'Assemblée nationale.

Dumouriez communiqua ces pièces à l'Assemblée. Il prévint les éclats de sa juste colère, en éclatant lui-même en indignation et en patriotisme. Le contre-coup de ces scènes à Paris revint se faire sentir jusque dans le cabinet de l'Empereur à Vienne. François Ier, pâle et tremblant de colère, gourmanda la lenteur de son ministre. Il allait tous les jours assister, auprès du lit du prince de Kaunitz, aux conférences entre ce vieillard et les envoyés prussiens et russes, chargés, par leur souverain, de fomenter la guerre. Le roi de Prusse demandait à avoir seul la direction de la campagne. Il proposait l'invasion subite du territoire français comme le moyen le plus propre à économiser le sang, en frappant la Révolution d'étonnement et en faisant éclater en France la contre-révolution dont les émigrés le flattaient. Une entrevue, pour concerter les me-

sures de l'Autriche et de la Prusse, fut assignée à Leipzig entre le duc de Brunswick et le général des troupes de l'Empereur, prince de Hohenlohe. Des conférences pour la forme continuaient cependant encore à Vienne entre M. de Noailles, ambassadeur de France, et le comte Philippe de Cobentzel, vice-chancelier de cour. Ces conférences, où luttaient pour se concilier deux principes inconciliables, la liberté des peuples et la souveraineté absolue des monarques, n'amenèrent que des reproches mutuels. Un dernier mot de M. de Cobentzel rompit les négociations. Ce mot en éclatant à Paris y fit éclater la guerre. Dumouriez la proposa au conseil et entraina le roi, comme par la main de la fatalité, à venir lui-même la proposer à son peuple. « Le peuple, lui « dit-il, croira à votre attachement, le jour où « il vous verra embrasser sa cause et combattre « les rois pour la défendre. »

Le roi, entouré de tous les ministres, parut inopinément à l'Assemblée le 20 avril, à l'issue du conseil. Un redoutable silence se fit dans la salle. On pressentait que le mot décisif allait être prononcé. Il le fut. Après la lecture d'un rapport complet, sur les négociations avec la maison d'Autriche, par Dumouriez, le roi ajouta d'une voix concentrée mais ferme : « Vous venez d'entendre « le rapport qui a été fait à mon conseil. Les « conclusions en ont été unanimement adoptées. « Moi-même j'ai adopté la résolution. J'ai épuisé « tous les moyens de maintenir la paix. Mainte« nant je viens, aux termes de la constitution, « vous proposer formellement la guerre contre « le roi de Hongrie et de Bohême. »

Le roi sortit, après ces paroles, au milieu des cris et des gestes d'enthousiasme qui éclatèrent dans la salle et dans les tribunes. Le peuple s'y associa sur son passage; la France se sentait sûre d'elle-même en attaquant la première l'Europe conjurée contre elle. Il semblait aux bons citoyens que tous les troubles intérieurs allaient cesser devant cette grande action extérieure d'un peuple qui défend ses frontières; que le procès de la liberté allait se juger en quelques heures sur les champs de bataille; et que la constitution n'avait besoin que d'une victoire pour que la nation fût désormais libre au dedans et triomphante au dehors. Le roi lui-même rentra dans son palais, soulagé du poids cruel de ses irrésolutions. La guerre contre ses alliés et contre ses frères avait coûté bien des angoisses à son cœur. Ce sacrifice de ses sentiments fait à la constitution lui semblait mériter la reconnaissance de l'Assemblée; en s'identifiant ainsi à la cause de la patrie, il se flattait de retrouver au moins la justice et l'amour de son peuple. L'Assemblée se sépara sans délibérer et donna quelques heures moins à la réflexion qu'à l'enthousiasme.

VII

A la séance du soir, Pastoret, un des principaux Feuillants, appuya le premier le parti de la guerre. « On nous reproche de vouloir voter l'ef« fusion du sang humain dans un accès d'en« thousiasme. Mais est-ce donc d'aujourd'hui que « nous sommes provoqués? La maison d'Autriche « a violé depuis quatre cents ans les traités faits « avec la France. Voilà nos motifs! N'hésitons « plus. La victoire sera fidèle à la liberté! »

Becquet, royaliste constitutionnel, orateur réfléchi et courageux, osa seul parler contre la déclaration de guerre. « Dans un pays libre, dit-il, on « ne fait la guerre que pour défendre la constitu« tion ou la nation. Notre constitution est d'hier, « il lui faut du calme pour s'enraciner. Un état « de crise comme la guerre s'oppose aux mouve« ments réguliers du corps politique. Si vos ar« mées combattent au dehors, qui contiendra les « factions au dedans? On vous flatte de n'avoir « que l'Autriche à combattre, on vous promet la « neutralité du reste du Nord : n'y comptez pas. « L'Angleterre elle-même ne peut rester neutre; « si les nécessités de la guerre vous portent à « révolutionner la Belgique ou à envahir la Hol« lande, elle se réunira à la Prusse pour soutenir « le parti du stathouder contre vous. Sans doute « l'Angleterre aime la liberté qui s'établit chez « vous, mais sa vie est dans son commerce : elle « ne peut vous l'abandonner dans les Pays-Bas. « Attendez qu'on vous attaque, et l'esprit des « peuples combattra alors pour vous. La justice « d'une cause vaut des armées. Mais si on peut « vous peindre aux yeux des nations comme un « peuple inquiet et conquérant, qui ne peut vivre « que dans le trouble et dans la guerre, les na« tions s'éloigneront de vous avec effroi. D'ail« leurs, la guerre n'est-elle pas l'espoir des enne« mis de la Révolution? Pourquoi les réjouir en « la leur offrant? Les émigrés, méprisables main« tenant, deviendront dangereux le jour où ils « s'appuieront sur les armées de nos ennemis! »

Sensé et profond, ce discours, interrompu cent fois par les rires ironiques et par les injures de l'Assemblée, s'acheva au milieu des huées des

tribunes. Il faut de l'héroïsme dans la conviction pour combattre la guerre dans une chambre française. Bazire seul, ami de Robespierre, osa demander comme Becquet, ami du roi, quelques jours de réflexion avant de voter des flots de sang humain. « Si vous vous décidez pour la guerre, « faites-la du moins de manière qu'elle ne soit « point enveloppée de trahison! » dit-il. Quelques applaudissements indiquèrent que l'allusion républicaine de Bazire était comprise, et qu'il fallait avant tout écarter un roi et des généraux suspects. « Non, non, répond Mailhe, ne perdez « pas une heure pour décréter la liberté du monde « entier! — Éteignez les torches de vos discordes « dans le feu des canons et des baïonnettes, » ajoute Dubayet. « Que le rapport soit fait séance « tenante, » demande Brissot. « Déclarez la guerre « aux rois et la paix aux nations, » s'écrie Merlin. La guerre est votée.

Condorcet, averti d'avance par les Girondins du conseil, lit à la tribune un projet de manifeste aux nations. En voici l'esprit : « Chaque nation « a le droit de se donner des lois et de les chan- « ger à son gré. La nation française devait croire « que des vérités si simples seraient consenties « par tous les princes. Son espérance a été « trompée. Une ligue s'est formée contre son « indépendance; jamais l'orgueil des trônes n'a « insulté avec plus d'audace à la majesté des na- « tions. Les motifs allégués par les despotes con- « tre la France ne sont qu'un outrage à sa li- « berté. Cet insultant orgueil, loin de l'intimider, « ne peut qu'exciter son courage. Il faut du « temps pour discipliner les esclaves du despo- « tisme, tout homme est soldat quand il combat « la tyrannie. »

VIII

Mais le principal orateur de la Gironde s'élance le dernier à la tribune : « Vous devez à la nation, « dit Vergniaud, de prendre tous les moyens « pour assurer le succès de la grande et terrible « détermination par laquelle vous avez signalé « cette mémorable journée. Rappelez-vous le « jour de cette fédération générale où tous les « Français dévouèrent leur vie à la défense de la « liberté et à celle de la constitution; rappelez- « vous le serment que vous-mêmes vous avez « prêté, le 14 janvier, de vous ensevelir sous les « ruines de ce temple plutôt que de consentir à « la moindre capitulation, ni qu'il fût fait une « seule modification à la constitution. Quel est « le cœur glacé qui ne palpite pas dans ces mo- « ments suprêmes, l'âme froide qui ne s'élève « pas, j'ose le dire, jusqu'au ciel, avec les accla- « mations de la joie universelle; l'homme apa- « thique qui ne sent pas son être s'agrandir et « ses forces s'élever par un noble enthousiasme « au-dessus des forces de l'humanité? Eh bien! « donnez encore à la France, à l'Europe, le spec- « tacle imposant de ces fêtes nationales! Ranimez « cette énergie devant laquelle tombent les bas- « tilles! Faites retentir dans toutes les parties de « l'empire ces mots sublimes : *Vivre libres ou « mourir! La constitution tout entière, sans mo- « dification, ou la mort!* Que ces cris se fassent « entendre jusqu'auprès des trônes coalisés con- « tre vous; qu'ils leur apprennent qu'on a compté « en vain sur nos divisions intérieures, qu'alors « que la patrie est en danger nous ne sommes « plus animés que d'une seule passion : celle de « la sauver ou de mourir pour elle; qu'enfin, si « la fortune trahissait dans les combats une cause « aussi juste que la nôtre, nos ennemis pour- « raient bien insulter à nos cadavres, mais que « jamais ils n'auront un seul Français dans leurs « fers. »

IX

Ces paroles lyriques de Vergniaud retentirent à Berlin et à Vienne. « On vient de nous déclarer « la guerre, » dit le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de Russie, prince de Galitzin, au cercle de l'Empereur, « c'est comme si on vous « l'avait déclarée à vous-même. » Le commandement général des forces prussiennes et autrichiennes fut donné au duc de Brunswick. Les deux princes ne firent en cela que ratifier le choix de l'Allemagne; c'était l'opinion qui l'avait nommé. L'Allemagne se meut lentement; les fédérations sont impropres aux guerres soudaines. La campagne s'ouvrit du côté des Français avant que la Prusse et l'Autriche n'eussent préparé leurs armements.

Dumouriez avait compté sur cette lourdeur et sur cet engourdissement des deux monarchies allemandes. Son plan habile consistait à couper la coalition en deux et à faire une brusque invasion en Belgique avant que la Prusse pût se trouver sur le terrain. Si Dumouriez eût été à la fois l'inventeur et l'exécuteur de son plan, c'en était fait de la Belgique et de la Hollande; mais la Fayette, chargé d'effectuer l'invasion à la tête de 40,000 hommes, n'avait ni les témérités ni la

fougue de cet homme de guerre. Général d'opinion plutôt que général d'armée, il était accoutumé à commander à des bourgeois sur la place publique plutôt qu'à des soldats en campagne. Brave de sa personne, aimé des troupes, mais plus citoyen que militaire, il avait fait la guerre d'Amérique avec des poignées d'hommes libres et non avec des masses indisciplinées. Ne pas compromettre ses soldats, défendre avec intrépidité des frontières, mourir généreusement à des Thermopyles, haranguer héroïquement des gardes nationales, passionner ses troupes pour ou contre des opinions, telle était la nature de la Fayette. Les hardiesses de la grande guerre, qui risque beaucoup pour tout sauver et qui découvre un moment une frontière pour aller frapper un empire au cœur, ne convenaient pas à ses habitudes, encore moins à sa situation. En devenant général, la Fayette était resté chef de parti; en faisant face à l'étranger, il regardait toujours vers l'intérieur. Il lui fallait de la gloire sans doute pour nourrir son influence et pour reconquérir ce rôle d'arbitre de la Révolution qui commençait à lui échapper; mais, avant tout, il fallait qu'il ne se compromît pas. Une défaite l'aurait perdu. Il le savait. Qui ne risque pas de défaite n'obtiendra jamais de victoire. C'était le général de la temporisation. Or, perdre le temps de la Révolution, c'était perdre toute sa force. La force des masses indisciplinées est dans leur impétuosité : qui les ralentit les perd.

Dumouriez, impétueux comme l'irruption, était pénétré par instinct de cette vérité. Il s'efforça, dans les conférences qui précédèrent la nomination des généraux, de la faire passer dans l'âme de la Fayette. Il le plaçait à la tête du principal corps d'armée qui devait pénétrer en Belgique, comme le général le plus propre à fomenter les insurrections populaires et à changer dans les provinces belges la guerre en révolution. Soulever la Belgique en faveur de la liberté française, rendre son indépendance solidaire de la nôtre, c'était l'arracher à l'Autriche et la tourner contre nos ennemis.

Les Belges, dans le plan de Dumouriez, devaient nous conquérir la Belgique; les ferments de l'insurrection étaient mal étouffés dans ces provinces. Le pas des premiers soldats français devait les remuer et les ranimer.

X

La Belgique, longtemps dominée par l'Espagne, en a contracté le catholicisme superstitieux et jaloux. La nation appartient aux prêtres; les privilèges du clergé lui semblent les privilèges du peuple. Joseph II, philosophe avant l'heure, mais philosophe armé, avait voulu émanciper ce peuple du despotisme du sacerdoce. La Belgique s'était insurgée en 1790 contre la liberté qu'on lui apportait, et avait pris parti pour ses oppresseurs. Le fanatisme des prêtres et le fanatisme des priviléges municipaux, réunis en un seul sentiment de résistance à Joseph II, avaient soulevé ces provinces. Les révoltés avaient pris Gand et Bruxelles et proclamé la déchéance de la maison d'Autriche de la souveraineté des Pays-Bas. A peine triomphante, la révolution belge s'était divisée : le parti sacerdotal et aristocratique demandait une constitution oligarchique; le parti populaire demandait une démocratie calquée sur la Révolution française. Vandernoot, tribun éloquent et cruel, était l'âme du premier parti. Vandermersch, soldat intrépide, était le chef du parti du peuple. La guerre civile éclata au milieu de la guerre de l'indépendance. Vandermersch, prisonnier des aristocrates et des prêtres, fut plongé dans les cachots. Léopold, successeur de Joseph II, profita de ces déchirements pour reconquérir la Belgique. Lassée de la liberté avant d'en avoir joui, elle se soumit sans résistance. Vandernoot s'exila en Hollande. Vandermersch, délivré par les Autrichiens, reçut un généreux pardon et redevint un citoyen obscur. L'indépendance fut comprimée par de fortes garnisons autrichiennes; elle ne pouvait manquer de se réveiller au contact des armées françaises.

La Fayette parut comprendre et approuver ce plan. Il fut convenu que le maréchal de Rochambeau aurait le commandement en chef de l'armée qui menacerait la Belgique, que la Fayette aurait sous ses ordres un corps considérable qui ferait l'invasion, et qu'aussitôt l'invasion faite, la Fayette commanderait seul dans les Pays-Bas. Rochambeau, vieilli et usé par l'inaction, n'aurait ainsi que les honneurs du rang; la Fayette aurait toute l'action de la campagne et toute la propagande armée de la Révolution. « Ce rôle lui convient, « disait le vieux maréchal; je n'entends rien à la « guerre de villes. » Faire marcher la Fayette sur Namur mal défendu, s'en emparer; marcher de là sur Bruxelles et sur Liége, ces deux capitales des Pays-Bas et ces deux foyers de l'indépendance belge; lancer en même temps le général Biron avec dix mille hommes sur Mons contre le général autrichien Beaulieu, qui n'y avait que deux ou trois mille hommes; détacher de la

garnison de Lille un autre corps de trois mille soldats qui occuperait Tournay, et qui, après avoir mis garnison dans la citadelle, irait grossir le corps de Biron; faire sortir de Dunkerque douze cents hommes, qui surprendraient Furnes; s'avancer ensuite en convergeant au cœur des provinces belges avec ces quarante mille hommes réunis sous la direction de la Fayette; attaquer partout à la fois en dix jours un ennemi mal préparé; insurger les populations derrière soi; renforcer ensuite jusqu'à quatre-vingt mille soldats cette armée d'attaque, et y joindre les bataillons belges, levés au nom de leur indépendance, pour combattre l'armée de l'Empereur à mesure qu'elle arriverait d'Allemagne, tel était le plan hardi de la campagne conçue par Dumouriez. Rien n'y manquait, de toutes les conditions de succès, qu'un homme pour l'exécuter. Dumouriez disposa les troupes et les commandements conformément à ce plan.

XI

L'élan de la France répondait à l'élan de son génie.

De l'autre côté du Rhin, les préparatifs se faisaient avec énergie et ensemble. L'Empereur et le roi de Prusse se réunirent à Francfort. Le duc de Brunswick s'y trouva avec eux. L'impératrice de Russie adhéra à l'agression des puissances contre la nation française, et fit marcher ses troupes contre la Pologne pour y étouffer les germes des mêmes principes qu'on allait combattre à Paris. L'Allemagne entière céda, malgré elle, à l'impulsion des trois cabinets, et s'ébranla, par masses, vers le Rhin. L'Empereur préluda à la guerre des trônes contre les peuples par son couronnement à Francfort. Le quartier général du duc de Brunswick s'organisa à Coblentz : c'était la capitale de l'émigration. Le généralissime de la confédération y eut une première entrevue avec le comte de Provence et le comte d'Artois, les deux frères de Louis XVI. Il leur promit, avant peu, de leur rendre leur patrie et leur rang. Ils l'appelaient d'avance le *héros du Rhin* et le *bras droit des rois*.

Tout prenait un aspect militaire. Les deux princes de Prusse, cantonnés dans un village voisin de Coblentz, n'avaient qu'une chambre et couchaient sur la terre. Le roi de Prusse était accueilli sur toutes les rives du Rhin au bruit des salves de canon de son artillerie. Dans toutes les villes qu'il traversait, les émigrés, les populations et ses troupes le proclamaient d'avance le sauveur de l'Allemagne. Son nom, écrit dans des illuminations en lettres de feu, était couronné de cette devise adulatrice : *Vivat Wilhelmus, Francos deleat, jura regis restituat!* (Vive Guillaume, l'exterminateur des Français, le restaurateur de la royauté!)

XII

Coblentz, ville située au confluent de la Moselle et du Rhin, dans les États de l'électeur de Trèves, était devenue la capitale de l'émigration française. Un rassemblement croissant de vingt-deux mille gentilshommes s'y pressait autour des sept princes de la maison de Bourbon émigrés. Ces princes étaient le comte de Provence et le comte d'Artois, frères du roi; les deux fils du comte d'Artois, le duc de Berry et le duc d'Angoulême; le prince de Condé, cousin du roi; le duc de Bourbon, son fils, et le duc d'Enghien, son petit-fils. Toute la jeune noblesse militaire du royaume, à l'exception des partisans de la constitution, avait quitté ses garnisons ou ses châteaux pour venir s'enrôler dans cette croisade des rois contre la Révolution française.

Ce mouvement, qui paraît impie aujourd'hui puisqu'il armait des citoyens contre leur patrie et qu'il implorait des armes étrangères pour combattre la France, n'avait pas alors aux yeux de la noblesse française ce caractère parricide que le patriotisme mieux éclairé de ces derniers temps lui attribue. Coupable devant la raison, il s'expliquait du moins devant le sentiment. L'infidélité à la patrie s'appelait fidélité au roi. La désertion s'appelait honneur.

La foi au trône était la religion de la noblesse française. La souveraineté du peuple lui paraissait un dogme insolent contre lequel il fallait tirer l'épée sous peine d'en partager le crime. Cette noblesse avait patiemment supporté les abaissements et les dépouillements personnels de titres et de fortune que l'Assemblée constituante lui avait imposés par la destruction des derniers vestiges de la féodalité, ou plutôt elle avait généreusement fait elle-même ces sacrifices à la patrie dans la nuit du 6 août. Mais les outrages au roi lui avaient paru plus intolérables que ses propres outrages. Le délivrer de sa captivité, l'arracher à ses périls, sauver la reine et ses enfants, rétablir la royauté dans sa plénitude, ou mourir en com-

battant pour cette sainte cause, lui paraissait le devoir de sa situation et de son sang. L'honneur d'un côté, la patrie de l'autre; elle n'avait pas hésité : elle avait suivi l'honneur. Il se sanctifiait encore à ses yeux par le mot magique de dévouement. En effet, il y avait un dévouement réel à ces jeunes gens et à ces vieillards d'abandonner leurs grades dans l'armée, leurs biens, leur patrie, leurs familles, et d'aller se jeter sur la terre étrangère autour du drapeau blanc, pour y faire le métier de simples soldats et pour y affronter l'exil éternel, la spoliation prononcée contre eux par les lois de leur pays, les fatigues des camps ou la mort sur les champs de bataille. Si le dévouement des patriotes à la Révolution était sublime comme l'espérance, le dévouement de la noblesse émigrée était généreux comme le désespoir. Dans les guerres civiles, il faut juger chacun des partis avec ses propres idées. Les guerres civiles sont presque toujours l'expression de deux devoirs en opposition l'un contre l'autre. Le devoir des patriotes, c'était la patrie. Le devoir des émigrés, c'était le trône. L'un des deux partis se trompait de devoir, mais tous les deux croyaient l'accomplir.

XIII

L'émigration se composait de deux partis bien distincts : les politiques et les combattants. Les politiques, qui se pressaient autour du comte de Provence et du comte d'Artois, se répandaient en imprécations sans périls contre les vérités de la philosophie et contre les principes de la démocratie ; ils écrivaient des livres et des journaux où la Révolution française était représentée aux yeux des souverains étrangers comme une conspiration infernale de quelques scélérats contre les rois et contre Dieu lui-même ; ils formaient des conseils d'un gouvernement imaginaire ; ils briguaient des missions ; ils rêvaient des plans ; ils nouaient des intrigues ; ils couraient dans toutes les cours ; ils ameutaient les souverains et leurs ministres contre la France ; ils se disputaient la faveur des princes français ; ils dévoraient leurs subsides ; ils transportaient sur la terre de l'exil les ambitions, les rivalités, les cupidités des cours.

Les militaires n'y avaient transporté que la bravoure, l'insouciance, la légèreté et la grâce de leur nation et de leur métier. Coblentz était le camp de l'illusion et du dévouement. Cette poignée de braves se croyait une nation et se préparait, en s'exerçant aux manœuvres et aux campements de la guerre, à reconquérir en quelques marches toute une monarchie. Les émigrés de tous les pays et de tous les temps ont présenté ce spectacle. L'émigration a son mirage comme le désert. On croit avoir emporté la patrie à la semelle de ses souliers, comme disait Danton ; on n'emporte que son ombre, on n'accumule que sa colère, on ne retrouve que sa pitié.

XIV

Parmi les premiers émigrés, trois factions correspondaient à ces partis divers dans l'émigration elle-même.

Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, était un prince philosophe, politique, diplomate, incliné d'esprit aux innovations, ennemi de la noblesse, du sacerdoce, favorable à la démocratie, et qui aurait pardonné à la Révolution si la Révolution elle-même avait voulu pardonner à la royauté. Ses infirmités précoces lui interdisant les armes, il s'armait de politique, il cultivait son esprit, il étudiait l'histoire, il écrivait bien, il pressentait la chute prochaine, il redoutait la mort probable de Louis XVI ; il croyait aux vicissitudes des révolutions et se préparait de loin à devenir le pacificateur de son pays et le conciliateur du trône et de la liberté. Son cœur peu viril avait des défauts et des qualités de femme. Il avait besoin d'amitié, il se donnait à des favoris ; il les choisissait à la grâce plutôt qu'au mérite. Il ne voyait les choses et les hommes qu'à travers les livres ou à travers le cœur de ses courtisans. Prince un peu théâtral, il posait comme une statue du droit et du malheur devant l'Europe. Il étudiait ses attitudes, il parlait académiquement de ses adversités, il se drapait en victime et en sage. L'armée ne l'aimait pas

XV

Le comte d'Artois, plus jeune que lui, gâté par la nature, par la cour et par les femmes, avait pris le rôle du héros. Il représentait à Coblentz l'antique honneur, le dévouement chevaleresque, le caractère français. Il était adoré de la noblesse de cour, dont il personnifiait la grâce, l'élégance et l'orgueil. Son cœur était bon, son esprit facile, mais peu étendu et peu éclairé. Philosophe par engouement et par légèreté avant la

Révolution, superstitieux depuis par entraînement et par faiblesse, il défiait de loin la Révolution de son épée. Il semblait plus propre à l'irriter qu'à la vaincre; il annonçait dès cette époque ces témérités sans portée et ces provocations sans force qui devaient un jour lui coûter le trône. Mais sa beauté, sa grâce, sa cordialité couvraient ses imperfections d'intelligence; il semblait destiné à ne jamais mourir. Vieux d'années, il devait régner et mourir éternellement jeune. C'était le prince de cette jeunesse : il eût été François Ier à une autre époque ; à la sienne il fut Charles X.

Le prince de Condé était militaire de sang, de goût et de métier. Il méprisait ces deux cours transplantées sur les bords du Rhin ; sa cour à lui était son camp. Son fils, le duc de Bourbon, faisait ses premières armes sous ses ordres. Son petit-fils, le duc d'Enghien, âgé de dix-sept ans, lui servait déjà d'aide de camp. Ce jeune prince était la grâce mâle de ce camp des émigrés; sa bravoure, son élan, sa générosité promettaient un héros de plus à cette race héroïque des Condé : digne de vaincre pour une cause moins condamnée, ou digne de mourir en plein jour sur un champ de bataille, et non comme il mourut quelques années plus tard, au fond du fossé de Vincennes, à la lueur d'une lanterne, sans autre ami que son chien, et sous les balles d'un peloton commandé de nuit, comme pour un assassinat.

XVI

Cependant Louis XVI tremblait lui-même dans son palais du contre-coup de cette guerre qu'il avait proclamée et qui grondait sur nos frontières. Il ne se dissimulait point qu'il était moins le chef que l'otage de la France; que sa tête et celle de sa femme et de ses enfants répondraient à la nation de ses revers ou de ses périls. Le danger voit partout la trahison. Les journaux et les clubs dénonçaient plus que jamais l'existence du *comité autrichien* dont la reine était l'âme. Ce bruit était accrédité dans le peuple; il ne coûtait à cette princesse que sa popularité pendant la paix, il pouvait lui coûter la vie pendant la guerre. Ainsi, accusée de trahir la paix, cette malheureuse famille était maintenant accusée de trahir la guerre. Aux fausses situations tout devient péril. Le roi envisageait tous ces périls à la fois et courait toujours au plus prochain.

Il envoya un agent secret au roi de Prusse et à l'Empereur pour obtenir de ces deux souverains qu'ils suspendissent, dans l'intérêt de son salut, les hostilités, et qu'ils fissent précéder l'invasion par un manifeste de conciliation qui permît à la France de reculer sans honte et qui mît les jours de la famille royale sous la responsabilité de la nation. Cet agent secret était Mallet-Dupan, jeune publiciste genevois établi en France et mêlé au mouvement contre-révolutionnaire. Mallet-Dupan aimait la monarchie par principe et le roi par dévouement personnel. Il partit de Paris sous prétexte de retourner à Genève sa patrie. Il se rendit de là en Allemagne auprès du maréchal de Castries, confident de Louis XVI à l'étranger, et un des chefs des émigrés. Accrédité par le duc de Castries, il se présenta à Coblentz au duc de Brunswick, à Francfort aux ministres de l'Empereur et du roi de Prusse. On refusa de prêter confiance à ses communications à moins qu'il ne montrât une lettre du roi lui-même. Le roi lui fit parvenir ces trois lignes écrites de sa main sur une bande de papier de deux pouces de large : « *La personne qui présentera ce billet connaît* « *mes intentions, on peut croire tout ce qu'elle* « *dira en mon nom.* » Ce signe royal de reconnaissance ouvrit à Mallet-Dupan les cabinets de la coalition.

Des conférences s'ouvrirent entre le négociateur français, le comte de Cobentzel, le comte d'Haugwitz et le général Heyman, plénipotentiaires de l'Empereur et du roi de Prusse. Ces ministres, après avoir vérifié le titre de la mission de Mallet-Dupan, se firent communiquer ses instructions. Elles portaient que « le roi joignait « ses prières à ses exhortations pour conjurer les « émigrés de ne point faire perdre à la guerre « prochaine son caractère de puissance à puis- « sance, en y prenant part au nom du rétablisse- « ment de la monarchie. Toute autre conduite « produirait une guerre civile, mettrait en dan- « ger les jours du roi et de la reine, renverse- « rait le trône, ferait égorger les royalistes. Le « roi ajoutait qu'il conjurait les souverains armés « pour sa cause de bien séparer dans leur ma- « nifeste la faction des Jacobins de la nation, et « la liberté des peuples de l'anarchie qui les dé- « chire; de déclarer formellement et énergique- « ment à l'Assemblée, aux corps administratifs, « aux municipalités, qu'ils répondraient sur « leurs têtes de tous les attentats qui seraient « commis contre la personne sacrée du roi, de la « reine, de leurs enfants, et enfin d'annoncer à « la nation que la guerre ne serait suivie d'au- « cun démembrement, qu'on ne traiterait de la

« paix qu'avec le roi, et qu'en conséquence l'As-
« semblée devait se hâter de lui rendre la plus
« entière liberté pour négocier au nom de son
« peuple avec les puissances. »

Mallet-Dupan développa le sens de ces instructions avec la supériorité de vues et l'énergie d'attachement au roi dont il était capable. Il peignit en couleurs tragiques l'intérieur du palais des Tuileries et les terreurs dont la famille royale était assiégée. Les négociateurs furent émus jusqu'à l'attendrissement. Ils promirent de communiquer ces impressions à leurs souverains, et donnèrent à Mallet-Dupan l'assurance que les intentions du roi seraient la règle et la mesure des paroles que le manifeste de la coalition adresserait à la nation française.

Cependant ils ne lui dissimulèrent pas leur étonnement de ce que le langage des princes français émigrés à Coblentz était si opposé aux vues du roi à Paris. « Ils témoignent ouvertement, di-
« sent-ils, l'intention de reconquérir le royaume
« pour la contre-révolution, de se rendre indé-
« pendants, de détrôner leur frère et de procla-
« mer une régence. » Le confident de Louis XVI repartit pour Genève après cette entrevue. L'Empereur, le roi de Prusse, les principaux princes de la confédération, les ministres, les généraux, le duc de Brunswick se rendirent à Mayence. Mayence, où les fêtes étaient interrompues par les conseils, fut pendant quelques jours le quartier général des trônes. On y prit, sous l'inspiration des émigrés, des résolutions extrêmes. On se décida à combattre, corps à corps, une révolution qui grandissait de tous les ménagements qu'on gardait pour elle. Les supplications de Louis XVI, les avertissements de Mallet-Dupan furent oubliés. Le plan de campagne fut réglé.

XVII

L'Empereur aurait la direction suprême de la guerre en Belgique, le duc de Saxe-Teschen y commanderait son armée. Quinze mille hommes de ses troupes couvriraient la droite des Prussiens et feraient leur jonction avec eux vers Longwy. Vingt mille hommes de l'Empereur, commandés par le prince de Hohenlohe, se porteraient entre le Rhin et la Moselle, couvriraient la gauche des Prussiens, et opéreraient sur Landau, Sarrelouis, Thionville. Un troisième corps sous les ordres du prince Esterhazy, et renforcé de cinq mille émigrés conduits par le prince de Condé, menacerait les frontières, depuis la Suisse jusqu'à Philipsbourg. Le roi de Sardaigne aurait son armée d'observation sur le Var et sur l'Isère. Ces dispositions faites, on résolut de répondre à la terreur par la terreur, et de publier au nom du généralissime, duc de Brunswick, un manifeste qui ne laissât à la Révolution française d'autre alternative que la soumission ou la mort.

M. de Calonne l'inspira. Le marquis de Limon, ancien intendant des finances du duc d'Orléans, d'abord révolutionnaire ardent comme son maître, puis émigré et royaliste implacable, écrivit le manifeste et le soumit à l'Empereur. L'Empereur le fit approuver du roi de Prusse. Le roi de Prusse l'imposa au duc de Brunswick. Le duc murmura et demanda la faculté d'adoucir quelques termes. Les souverains le lui permirent. Le marquis de Limon, appuyé par le parti des princes français, rétablit le texte. Le duc de Brunswick s'indigna et déchira le manifeste sans oser toutefois le désavouer. La proclamation parut avec toutes ses insultes et toutes ses menaces à la nation française. L'Empereur et le roi de Prusse, instruits des secrètes faiblesses du duc de Brunswick pour la France, et de l'offre de la couronne que les factieux lui avaient faite, firent subir la responsabilité de cette proclamation à ce prince comme une vengeance ou comme un désaveu. Cet impérieux défi des rois à la liberté menaçait de mort tous les gardes nationaux qui seraient pris les armes à la main défendant leur indépendance et leur patrie, et, dans le cas où le moindre outrage serait commis par les factieux contre la majesté royale, il annonçait qu'on raserait Paris de la surface du sol.

LIVRE QUINZIÈME.

I

Pendant que l'imminence d'une guerre à mort agitait le peuple et menaçait le roi, la discorde continuait à régner dans le conseil des ministres. Le ministre de la guerre Servan était accusé par Dumouriez d'obéir, avec une servilité qui ressemblait à l'amour plus qu'à la complaisance, aux influences de madame Roland, et de faire échouer tout le plan d'invasion en Belgique. Les amis de madame Roland, de leur côté, menaçaient Dumouriez de lui faire demander compte par l'Assemblée des six millions de dépenses secrètes dont ils suspectaient l'emploi. Déjà même Guadet et Vergniaud avaient préparé des discours et un projet de décret pour demander le compte public de ces sommes. Dumouriez, qui s'était acheté des amis et des complices, avec cet or, parmi les Jacobins et les Feuillants, se révolta contre le soupçon, se refusa, au nom de son honneur outragé, à tout rendement de compte, et offrit résolûment sa démission. A cette nouvelle, un grand nombre de membres de l'Assemblée, de Feuillants, de Jacobins, Péthion lui-même, se rendent chez le ministre outragé, et le conjurent de garder son poste. Il y consent, à condition qu'on laissera la disposition de ces fonds à sa seule conscience. Les Girondins intimidés eux-mêmes par sa retraite, et sentant qu'un homme de ce caractère était indispensable à leur faiblesse, renoncèrent à leur décret et lui votèrent la confiance publique. Le peuple l'applaudit en sortant de l'Assemblée. Ces applaudissements retentissaient douloureusement dans le conciliabule de madame Roland. La popularité de Dumouriez la rendait jalouse. Ce n'était pas à ses yeux la popularité de la vertu. Elle la voulait tout entière pour son mari et pour son parti. Roland et ses collègues girondins, Servan, Clavière, redoublaient d'efforts, de violences sur l'esprit du roi, et de dénonciations pour la conquérir. Flatter l'Assemblée, courtiser le peuple, irriter les Jacobins contre la cour, obséder le roi par la demande impérieuse de sacrifices qu'ils savaient lui être impossibles, le dénoncer sourdement à l'opinion comme la cause de tout mal, comme l'obstacle à tout bien, le contraindre enfin, à force d'insolences et d'outrages, à les chasser pour l'accuser ensuite de trahir en eux la Révolution, telle était leur tactique, résultant de leur faiblesse plus encore que de leur ambition.

Cet esprit de dénigrement du roi dont ils étaient les ministres était le fond de la conjuration de madame Roland. Chez Roland, ce n'était qu'une humeur chagrine : chez ses collègues, c'était une rivalité de patriotisme avec Robespierre. Chez madame Roland, c'était la passion de la république qui s'impatientait d'un reste de trône, et qui souriait avec complaisance aux factions prêtes à renverser la monarchie. Quand les factions n'avaient plus d'armes, madame Roland et ses amis s'empressaient de leur en prêter.

II

On en vit un fatal exemple dans une démarche du ministre de la guerre Servan. Ce ministre, dominé par madame Roland, proposa à l'Assemblée nationale, sans l'autorisation du roi et sans l'aveu du conseil, de rassembler un camp de vingt mille hommes autour de Paris. Cette armée, composée de fédérés choisis parmi les hommes les plus exaltés des provinces, devait être, dans le plan des Girondins, une sorte d'armée centrale de l'opinion, dévouée à l'Assemblée, contre-balançant la garde du roi, comprimant la garde nationale, et rappelant cette armée du parlement aux ordres de Cromwell qui avait mené Charles Ier à l'échafaud.

L'Assemblée, à l'exception du parti constitutionnel, saisit cette idée comme la haine saisit l'arme qui lui est offerte. Le roi sentit le coup. Dumouriez comprit la perfidie. Il ne put contenir sa colère contre Servan dans le conseil. Ses

reproches furent ceux d'un loyal défenseur de son roi. Les réponses de Servan furent évasives, mais provoquantes. Les deux ministres mirent la main sur leur épée, et, sans la présence du roi et l'intervention de leurs collègues, le sang aurait coulé dans le conseil.

Le roi voulait refuser la sanction au décret des vingt mille hommes. « Il est trop tard, dit Dumouriez ; votre refus trahirait des craintes trop fondées, mais qu'il faut se garder de montrer à « vos ennemis. Sanctionnez le décret, je me « chargerai de neutraliser le danger de ce rassemblement. » Le roi demanda du temps pour réfléchir.

Les Girondins sommèrent le lendemain le roi de sanctionner le décret sur les prêtres non assermentés. Ils rencontrèrent la conscience religieuse de Louis XVI. Appuyé sur sa foi, ce prince déclara qu'il mourrait plutôt que de signer la persécution de son Église. Dumouriez insista autant que les Girondins pour obtenir cette sanction. Le roi fut inflexible. En vain Dumouriez lui représenta qu'en se refusant à des mesures légales contre le clergé non assermenté, il exposait les prêtres au massacre et se rendait ainsi responsable du sang qui serait répandu. En vain il lui représenta que ce refus de sanction dépopulariserait le ministère et lui enlèverait ainsi toute espérance de sauver la monarchie. En vain il s'adressa à la reine et la conjura par ses sentiments de mère de s'unir aux ministres pour fléchir le roi. La reine elle-même fut longtemps impuissante. Le roi enfin parut hésiter ; il assigna à Dumouriez un rendez-vous secret pour le soir. Dans cet entretien, il ordonna à Dumouriez de lui présenter trois ministres pour remplacer Roland, Clavière et Servan. Dumouriez était prêt : il proposa Vergennes pour les finances, Naillac pour les affaires étrangères, Mourgues pour l'intérieur. Quant à lui, il se réserva la guerre : ministère dictatorial au moment où la France devenait une armée. Roland, Clavière et Servan, profondément irrités d'un renvoi qu'ils avaient provoqué plus qu'ils ne l'avaient prévu, coururent porter leurs plaintes et leurs accusations dans l'Assemblée. Ils y furent reçus comme des martyrs de leur patriotisme. Ils avaient rempli les tribunes de leurs partisans.

III

Roland, Clavière et Servan assistaient à la séance sous prétexte d'y rendre compte des motifs de leur renvoi. Roland lut à l'Assemblée la fameuse lettre confidentielle dictée par sa femme et qu'il avait lue au roi dans son cabinet. Il affecta de croire que le renvoi des ministres était la punition de son courage. Les conseils qu'il donnait au roi dans cette lettre se tournèrent ainsi en accusation contre ce malheureux prince. Jamais Louis XVI n'avait reçu des factieux un coup plus terrible que le coup qui lui était porté par son ministre. Les passions troublent la conscience du peuple. Il y a des jours où la perfidie passe pour de l'héroïsme. Les Girondins firent de Roland un héros. On ordonna l'impression de sa lettre et son envoi aux quatre-vingt-trois départements.

Roland sortit couvert d'applaudissements. Dumouriez entra au milieu des huées. Il eut à la tribune le sang-froid du champ de bataille. Il commença par annoncer à l'Assemblée la mort du général Gouvion. « Il est heureux, dit-il avec « tristesse, d'être mort en combattant contre « l'ennemi et de ne pas être témoin des discordes « qui nous déchirent. J'envie sa mort. » On sentait dans son accent la sérénité énergique d'une âme forte, résolue à lutter jusqu'à la mort contre les factions. Il lut ensuite un mémoire sur le ministère de la guerre. Son exorde était agressif contre les Jacobins et réclamait le respect dû aux ministres du pouvoir exécutif. « Entendez-vous le « Cromwell ? s'écria Guadet d'une voix tonnante. « Il se croit déjà si sûr de l'empire qu'il ose nous « infliger ses conseils. — Et pourquoi pas ? » dit fièrement Dumouriez en se retournant vers la Montagne. Son assurance imposa à l'Assemblée ; son attitude militaire le fit respecter du peuple. Les députés feuillants sortirent avec lui et l'accompagnèrent aux Tuileries. Le roi lui annonça qu'il consentirait à donner sa sanction au décret des vingt mille hommes. Quant au décret sur les prêtres, il répéta aux ministres que son parti était pris ; il les chargea de porter au président de l'Assemblée une lettre de sa main qui contenait les motifs de son *veto*. Les ministres s'inclinèrent et se séparèrent consternés.

IV

En rentrant chez lui, Dumouriez apprit qu'il y avait des rassemblements au faubourg Saint-Antoine. Il en avertit le roi. Ce prince crut qu'on voulait l'effrayer. Il perdit sa confiance dans Dumouriez. Celui-ci offrit sa démission ; elle fut acceptée. Le portefeuille du ministère des affaires étrangères fut confié à Chambonas ; celui de la guerre à Lajard, militaire du parti de la Fayette ;

celui de l'intérieur à M. de Monciel, constitutionnel feuillant et ami du roi. C'était le 17 juin; les Jacobins, le peuple, guidés par les Girondins, agitaient déjà la capitale; tout annonçait une prochaine insurrection. Ces ministres, sans force armée, sans popularité et sans parti, acceptaient ainsi la responsabilité des périls accumulés par leurs prédécesseurs. Le roi vit une dernière fois Dumouriez. Les adieux du monarque et de son ministre furent touchants.

« Vous allez donc à l'armée? dit le roi.—Oui, « sire, répondit Dumouriez. Je quitterais avec « délices cette affreuse ville si je n'avais le senti- « ment des dangers de Votre Majesté. Écoutez- « moi, sire, je ne suis plus destiné à vous revoir. « J'ai cinquante-trois ans et de l'expérience. On « abuse votre conscience sur le décret des prê- « tres. On vous conduit à la guerre civile. Vous « êtes sans force, vous succomberez, et l'histoire, « tout en vous plaignant, vous accusera des mal- « heurs de votre peuple. » Le roi était assis près de la table où il venait de signer les comptes du général. Dumouriez était debout à côté de lui, les mains jointes. Le roi prit ses mains dans les siennes, et lui dit d'un son de voix ému mais résigné : « Dieu m'est témoin que je ne pense « qu'au bonheur de la France. — Je n'en doute « pas, reprit Dumouriez attendri. Vous devez « compte à Dieu non-seulement de la pureté mais « aussi de l'usage éclairé de vos intentions. Vous « croyez sauver la religion, vous la détruisez. Les « prêtres seront massacrés. Votre couronne vous « sera enlevée; peut-être même, vous, la reine, « vos enfants... » Il n'acheva pas; il colla sa bouche sur la main du roi, qui de son côté versait des larmes. « Je m'attends à la mort, reprit le roi « avec tristesse, et je la pardonne d'avance à mes « ennemis. Je vous sais gré de votre sensibilité. « Vous m'avez bien servi; je vous estime. Adieu. « Soyez plus heureux que moi. » En disant ces mots, Louis XVI alla s'enfoncer dans l'embrasure d'une fenêtre au fond de la chambre pour cacher le trouble de sa physionomie. Dumouriez ne le revit plus. Il s'enferma quelques jours dans la retraite au fond d'un quartier éloigné de Paris. Regardant l'armée comme le seul asile où un citoyen pût encore servir sa patrie, il partit pour Douai, quartier général de Luckner.

V

Les ministres girondins restèrent un moment atterrés entre l'humiliation de leur chute et la joie de leur prochaine vengeance. « Me voilà « chassé, dit Roland à sa femme en rentrant chez « lui. Je n'ai qu'un regret, c'est que nos len- « teurs nous aient empêchés de prendre l'ini- « tiative. » Madame Roland se retira dans un modeste appartement sans rien perdre de son influence et sans regretter le pouvoir, puisqu'elle emportait dans sa retraite son génie, son patriotisme et ses amis. La conjuration ne fit que changer de place avec elle; du ministère de l'intérieur elle passa tout entière dans le petit cénacle qu'elle réunissait et qu'elle inspirait de sa passion.

Ce cercle s'agrandissait tous les jours. L'attraction de cette femme se confondait dans le cœur de ses amis avec l'attraction de la liberté. Ils adoraient en elle la république future. L'amour que ces jeunes hommes ne s'avouaient pas pour elle faisait à leur insu partie de leur politique. Les idées ne deviennent actives et puissantes que quand le sentiment les vivifie. Elle était le sentiment de son parti.

Ce parti se recruta en ce temps-là d'un homme étranger à la Gironde, mais que sa jeunesse, sa rare beauté et son énergie devaient jeter naturellement dans cette faction de l'illusion et de l'amour gouvernée par une femme. Ce jeune homme était Barbaroux.

Barbaroux n'avait alors que vingt-six ans. Il était né à Marseille d'une de ces familles de navigateurs qui conservent dans les mœurs et dans les traits quelque chose de la hardiesse de leur vie et de l'agitation de leur élément. L'élégance de sa stature, la grâce idéale de son visage rappelaient les formes accomplies qu'adorait l'antiquité dans les statues de l'Antinoüs. Le sang de cette Grèce asiatique dont Marseille est une colonie se révélait par la pureté du profil dans le jeune Phocéen. Aussi richement doué des dons de l'intelligence que des dons du corps, Barbaroux s'exerça de bonne heure dans la parole, ce luxe des hommes du Midi. On le fit avocat; il plaida avec talent quelques causes publiques. Mais la puissance et la sincérité de son âme répugnaient à cette éloquence souvent mercenaire qui simule la passion. Il lui fallait de ces causes nationales où l'on donne avec sa parole son âme et son sang. La révolution avec laquelle il était né les lui offrait. Il attendait avec impatience l'occasion et l'heure de la servir.

Son adolescence le retenait encore éloigné de la scène où il brûlait de s'élancer. Il en passait les jours près du village d'Ollioules, dans une

petite propriété de sa famille, cachée sous les chênes-liéges qui tachent seuls d'un peu d'ombre les pentes calcinées de cette vallée. Il y soignait les petites cultures que l'aridité du sol et l'ardeur de ce soleil disputent aux rochers. Dans ses loisirs il étudiait les sciences naturelles; il entretenait des correspondances avec deux Suisses, dont les systèmes de physique occupaient alors le monde savant : M. de Saussure et Marat. Mais la science ne suffisait pas à cette âme : elle débordait de sentiment. Barbaroux l'épanchait dans des poésies élégiaques brûlantes comme le midi, vagues comme l'horizon de cette mer qu'il avait sous les yeux. On y sent cette mélancolie méridionale dont la langueur tient plus de la volupté que de la faiblesse, et qui ressemble aux chants de l'homme assis au soleil avant ou après l'action. Mirabeau avait ainsi ouvert sa vie. Les génies les plus énergiques commencent souvent par la tristesse, comme s'ils avaient dans le germe de leur vie les pressentiments de leur âpre destinée. On dirait, en lisant les vers de ce jeune homme, qu'à travers ses premières larmes il entrevoyait ses fautes, son expiation et son échafaud.

VI

Après l'élection de Mirabeau et les agitations qui la suivirent, Barbaroux fut nommé secrétaire de la municipalité de Marseille. Aux troubles d'Arles, il prit les armes et marcha à la tête des jeunes Marseillais contre les dominateurs du Comtat. Sa figure martiale, son geste, son élan, sa voix le faisaient chef partout; il entraînait. Député à Paris pour rendre compte des événements du Midi à l'Assemblée nationale, les Girondins, Vergniaud, Guadet, qui voulaient jeter l'amnistie sur les crimes d'Avignon, enveloppèrent ce jeune homme pour se l'attacher. Barbaroux, fougueux comme son âge, ne justifiait pas les bourreaux d'Avignon, mais il détestait les victimes : c'était l'homme qu'il fallait aux Girondins. Frappés de son éloquence et de son enthousiasme, ils le présentèrent à madame Roland. Nulle femme n'était plus faite pour séduire, nul homme n'était plus propre à être séduit. Madame Roland, dans toute la fraîcheur de ses années, dans tout l'éclat de sa beauté et aussi dans toute l'émotion de sensibilité que la pureté de sa vie ne pouvait étouffer dans son cœur vide, parle de Barbaroux avec un accent attendri. « J'avais « lu, dit-elle, dans le cabinet de mon mari des « lettres de Barbaroux pleines d'une raison et « d'une sagesse prématurées. Quand je le vis, je « fus étonnée de sa jeunesse. Il s'attacha à mon « mari. Nous le vîmes davantage après notre « sortie du ministère. Ce fut alors que, raisonnant du mauvais état des choses et de la crainte « du triomphe du despotisme dans le nord de « la France, nous formions le projet d'une république dans le Midi. Ce sera notre pis aller, « me disait en souriant Barbaroux; mais les « Marseillais arrivés ici nous dispenseront d'y « recourir. »

VII

Roland logeait alors dans une maison sombre de la rue Saint-Jacques, presque sous les toits : c'était la retraite d'un philosophe; sa femme l'éclairait. Présente à toutes les conversations de Roland, elle assistait aux conférences de son mari et du jeune Marseillais. Barbaroux raconte ainsi la scène dans laquelle naquit entre eux la première idée de la république. « Cette femme « étonnante était là, dit-il; Roland me demanda « ce que je pensais des moyens de sauver la « France. Je lui ouvris mon cœur. Mes confidences appelèrent les siennes. — La liberté est « perdue, dit-il, si l'on ne déjoue au plus tôt les « complots de la cour. La Fayette médite la trahison au Nord. L'armée du centre est systématiquement désorganisée. Dans six semaines « les Autrichiens seront à Paris. N'avons-nous « donc travaillé à la plus belle des révolutions « pendant tant d'années, que pour la voir renverser en un seul jour? Si la liberté meurt en « France, elle est à jamais perdue pour le reste « du monde. Toutes les espérances de la philosophie sont déçues. Les préjugés et la tyrannie s'empareront de nouveau de la terre. « Prévenons ce malheur ; et si le Nord est asservi, portons avec nous la liberté dans le Midi « et fondons-y quelque part une colonie d'hommes libres ! — Sa femme pleurait en l'écoutant. Je pleurais moi-même en la regardant. « Oh! combien les épanchements de la confiance soulagent et fortifient les âmes attristées! Je fis le tableau rapide des ressources et « des espérances de la liberté dans le Midi. Une « joie douce se répandit sur le front de Roland; « il me serra la main et nous traçâmes, sur une « carte géographique de la France, les limites de « cet empire de la liberté : elles s'étendaient du « Doubs, de l'Ain et du Rhône jusqu'à la Dor-

« dogne, et des montagnes inaccessibles de « l'Auvergne jusqu'à la Durance et jusqu'à la « mer. J'écrivis, sous la dictée de Roland, pour « demander à Marseille un bataillon et deux « pièces de canon. Ces bases convenues, je quit- « tai Roland, pénétré de respect pour lui et « pour sa femme. Je les ai revus depuis, pen- « dant leur second ministère, aussi simples que « dans leur humble retraite. Roland est de tous « les modernes l'homme qui me semble le plus « se rapprocher de Caton; mais il faut le dire « ici, c'est à sa femme qu'il a dû son courage et « ses talents. »

C'est ainsi que la pensée d'une république fédérative naquit dans la première entrevue de Barbaroux et de madame Roland. Ce qu'ils rêvaient comme une mesure désespérée de la liberté, on leur reprocha plus tard de l'avoir tramé comme un complot. Ce premier soupir de patriotisme de deux jeunes âmes qui se rencontraient et qui se devinaient, fut leur attrait et leur crime.

VIII

De ce jour les Girondins, dégagés de toute obligation avec le roi et avec les ministres, conspirèrent secrètement chez madame Roland, publiquement à la tribune, la suppression de la monarchie. Ils semblaient envier aux Jacobins l'honneur de porter au trône les coups les plus mortels. Robespierre ne parlait encore qu'au nom de la constitution, il se renfermait dans la loi, il ne devançait pas le peuple. Les Girondins parlaient déjà au nom de la république, et montraient de l'œil et du geste le coup d'État républicain dont chaque jour les rapprochait davantage. Les conciliabules chez Roland se multipliaient et s'élargissaient. Des hommes nouveaux s'affiliaient : Roland, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Condorcet, Péthion, Lanthenas, qui à l'heure du danger les trahit; Valazé, Pache, qui persécuta et décima ses amis; Grangeneuve, Louvet, qui cachait un grand courage sous la légèreté des mœurs et la gaieté de l'esprit; Chamfort, familier des grands, esprit lucide, cœur haineux, découragé du peuple avant de l'avoir servi; Carra, journaliste populaire, enthousiaste de la république, possédé du délire de la liberté; Chénier, poëte de la Révolution, destiné à lui survivre et gardant son culte jusqu'à la mort sous la tyrannie de l'empire; Dusaulx, portant sous ses cheveux blancs la jeunesse de l'enthousiasme pour la philosophie, nestor de tous ces jeunes hommes, les modérant par sa parole; Mercier, prenant tout en plaisanterie, même le cachot et la mort.

IX

Mais de ces hommes que la passion de la Révolution réunissait autour d'elle, celui que madame Roland préférait à tous c'était Buzot. Plus attaché à cette jeune femme qu'à son parti, Buzot était pour elle un ami, les autres n'étaient que des instruments ou des complices : elle avait promptement jugé Barbaroux. Ce jugement même, empreint d'une certaine amertume, était comme un repentir de la faveur secrète que l'extérieur de ce jeune homme lui avait d'abord inspirée. Elle s'accuse de le trouver si beau, et semble prémunir son cœur contre l'entraînement de ses regards. « Barbaroux est léger, dit-elle, « les adorations que des femmes sans mœurs lui « prodiguent nuisent au sérieux de ses senti- « ments. Quand je vois ces beaux jeunes hommes « trop enivrés de l'impression qu'ils produisent, « comme Barbaroux et Hérault de Séchelles, je « ne puis m'empêcher de penser qu'ils s'ado- « rent trop eux-mêmes pour adorer assez la « patrie. »

Si on peut soulever le voile du cœur de cette femme vertueuse, qui ne le soulevait pas elle-même, de peur d'y découvrir un sentiment contraire à ses devoirs, on reste convaincu que son penchant instinctif avait été un instant pour Barbaroux, mais que sa tendresse réfléchie était pour Buzot. Il n'est donné ni au devoir, ni à la liberté, de remplir tout entière l'âme d'une femme belle et passionnée comme elle. Le devoir glace le cœur, la politique le trompe, la vertu le retient, l'amour le remplit. Madame Roland aimait Buzot. Buzot adorait en elle son inspiratrice et son idole. Peut-être ne s'avouèrent-ils jamais par des paroles l'un à l'autre un sentiment qui leur eût été moins sacré le jour où il serait devenu coupable. Mais, ce qu'ils se cachaient à eux-mêmes, ils l'ont comme involontairement révélé à leur mort. Il y a dans les derniers jours et dans les dernières heures de cet homme et de cette femme, des soupirs, des gestes et des paroles qui laissent échapper devant la mort le secret contenu dans la vie; mais le secret ainsi trahi garde son mystère à leur sentiment. La postérité a le droit de l'entrevoir, elle n'a pas le droit de l'accuser.

Roland, vieillard estimable mais morose, avait les exigences de la faiblesse sans en avoir la re-

connaissance et la grâce envers sa compagne. Elle lui restait fidèle par respect d'elle-même plus que par attrait pour lui. Ils aimaient la même cause, la liberté. Mais le fanatisme de Roland était froid comme l'orgueil, celui de sa femme enflammé comme l'amour. Elle s'immolait tous les jours à la gloire de son mari, à peine s'apercevait-il du sacrifice. On lit dans son cœur qu'elle porte ce joug avec fierté, mais que ce joug lui pèse. Elle peint Buzot avec complaisance et comme l'idéal d'une félicité intérieure. « Sensible, ardent, mé« lancolique, dit-elle, contemplateur passionné « de la nature, il paraît fait pour goûter et « pour donner le bonheur. Cet homme oublierait « l'univers dans les douceurs des vertus privées. « Capable d'élans sublimes et de constantes af« fections, le vulgaire, qui aime à rabaisser ce « qu'il ne peut égaler, l'accuse de rêverie. D'une « figure douce, d'une taille élégante, il fait ré« gner dans son costume ce soin, cette propreté, « cette décence qui annoncent le respect de soi« même et des autres. Pendant que la lie de la « nation porte les flatteurs et les corrupteurs du « peuple aux affaires, pendant que les égorgeurs « jurent, boivent et se vêtent de haillons pour « fraterniser avec la populace, Buzot professe la « morale de Socrate et conserve la politesse de « Scipion. Aussi on rase sa maison et on le ban« nit comme Aristide. Je m'étonne qu'ils n'aient « pas décrété qu'on oublierait son nom ! » L'homme dont elle parlait en ces termes du fond de son cachot, la veille de sa mort, exilé, errant, caché dans les grottes de Saint-Émilion, tomba comme frappé de la foudre, et resta plusieurs jours en démence, en apprenant la mort de madame Roland.

Danton, dont le nom commençait à s'élever au-dessus de la foule où il avait acquis une notoriété jusque-là un peu triviale, recherchа à la même époque l'intimité de madame Roland. On se demandait quel était le secret de l'ascendant croissant de cet homme? d'où il sortait? ce qu'il était? où il marchait? On remontait à son origine, à sa première apparition sur la scène du peuple, à ses premières liaisons avec les personnages célèbres du temps. On cherchait dans des mystères la cause de sa prodigieuse popularité. Elle était surtout dans sa nature.

X

Danton n'était pas seulement un de ces aventuriers de la démagogie qui surgissent, comme Masaniello ou comme Hébert, des bouillonnements des masses. Il sortait des rangs intermédiaires et du cœur même de la nation. Sa famille, pure, probe, propriétaire et industrielle, ancienne de nom, honorable de mœurs, était établie à Arcis-sur-Aube et possédait un domaine rural aux environs de cette petite ville. Elle était du nombre de ces familles modestes mais considérées qui ont pour base le sol, pour occupation principale la culture, mais qui donnent à leurs fils l'éducation morale et littéraire la plus complète, et qui les préparent ainsi aux professions libérales de la société. Le père de Danton était mort jeune. Sa mère s'était remariée à un fabricant d'Arcis-sur-Aube, qui possédait et qui dirigeait une petite filature. On voit encore près de la rivière, en dehors de la ville, dans un site gracieux, la maison moitié citadine moitié rustique et le jardin au bord de l'Aube où s'écoula l'enfance de Danton.

Son beau-père, M. Ricordin, soigna son éducation comme il eût soigné celle de son propre fils. L'enfant était ouvert, communicatif; on l'aimait malgré sa laideur et sa turbulence; car sa laideur rayonnait d'intelligence, et sa fougue s'apaisait et se repentait à la moindre caresse de sa mère. Il fit ses études à Troyes, capitale de la Champagne. Rebelle à la discipline, paresseux au travail, aimé de ses maîtres et de ses condisciples, sa rapide compréhension l'égalait en un clin d'œil aux plus assidus. Son instinct le dispensait de réflexion. Il n'apprenait rien, il devinait tout. Ses camarades l'appelaient Catilina. Il acceptait ce nom et jouait quelquefois avec eux aux séditions et aux tumultes, qu'il suscitait ou qu'il calmait par ses harangues, comme s'il eût répété à l'école les rôles de sa vie.

XI

Monsieur et madame Ricordin, déjà avancés en âge, lui remirent, après son éducation, la modique fortune de son père. Il vint achever ses études de droit à Paris et acheta une place d'avocat au parlement. Il l'exerça peu et sans éclat. Il méprisait la chicane. Son âme et sa parole avaient les proportions des grandes causes du peuple et du trône. L'Assemblée constituante commençait à les agiter. Danton, attentif et passionné, était impatient de s'y mêler. Il recherchait les hommes éclatants dont la parole ébranlait la France. Il s'attacha à Mirabeau. Il se lia avec Camille Des-

moulins, Marat, Robespierre, Péthion, Brune depuis maréchal, Fabre d'Églantine, le duc d'Orléans, Laclos, Lacroix et tous les agitateurs illustres ou subalternes qui remuaient alors Paris. Il passait ses jours dans les tribunes à l'Assemblée, dans les promenades, dans les cafés; ses nuits dans les clubs. Quelques mots heureux, quelques harangues brèves, quelques éclats de foudre mystérieux et surtout sa chevelure semblable à une crinière, son geste gigantesque, sa voix tonnante, le firent remarquer. Mais sous les qualités purement physiques de l'orateur, des hommes d'élite remarquèrent un profond bon sens et une connaissance instinctive du cœur humain. Sous l'agitateur ils pressentirent l'homme d'État. Danton, en effet, lisait l'histoire, étudiait les orateurs antiques, s'exerçait à la véritable éloquence, celle qui éclaire en passionnant, et préméditait un rôle bien au-dessus de son rôle actuel. Il ne demandait au mouvement que de le soulever assez pour qu'il pût le dominer ensuite.

Il épousa mademoiselle Charpentier, fille d'un limonadier du quai de l'École. Cette jeune femme prit de l'empire sur lui par sa tendresse et le ramena insensiblement des désordres de sa jeunesse à des habitudes domestiques plus régulières. Elle éteignit la fougue de ses passions, mais sans pouvoir éteindre celle qui survivait à toutes les autres, l'ambition d'une grande destinée. Danton, retiré dans un petit appartement de la cour du Commerce, auprès de l'appartement de son beau-père, vécut dans une studieuse médiocrité, ne recevant qu'un petit nombre d'amis, admirateurs de son talent et attachés à sa fortune. Les plus assidus étaient Camille Desmoulins, Péthion et Brune. De ces conciliabules partaient les signaux des grandes séditions. Les subsides secrets de la cour y vinrent tenter la cupidité du chef de la jeunesse révolutionnaire. Il ne les repoussa pas et s'en servit tout à la fois pour exciter et pour modérer les agitations de l'opinion.

Il eut de ce premier mariage deux fils, que sa mort laissa orphelins au berceau et qui recueillirent son modique héritage à Arcis-sur-Aube. Ces deux fils de Danton, effrayés du bruit de leur nom, vivent encore, retirés sur un domaine de famille, qu'ils cultivent de leurs propres mains. Ils ont replié à eux dans une honnête et laborieuse obscurité toute la renommée de leur père. Comme le fils de Cromwell, ils ont aimé d'autant plus l'ombre et le silence de la vie que leur nom avait eu un trop sinistre éclat et un trop orageux retentissement dans le monde. Ils sont restés dans le célibat pour qu'il s'éteignît avec eux.

En ce moment Danton, à qui ses instincts ambitieux révélaient le prochain retour de fortune des Girondins, cherchait à attacher sa fortune à ce parti naissant et à leur donner l'impression de sa valeur et de son importance. Madame Roland le flattait, mais avec crainte et répugnance, comme la femme flatte le lion.

XII

Pendant que les Girondins échauffaient à Paris la colère du peuple contre le roi, les hostilités commençaient en Belgique par des revers qu'on imputait aux trahisons de la cour. Ces revers furent produits par trois causes : l'hésitation des généraux, qui ne surent pas donner à leurs troupes l'élan qui emporte les masses et qui intimide les résistances; la désorganisation des armées que l'émigration avait privées de leurs anciens officiers et qui n'avaient pas encore confiance dans les nouveaux; enfin l'indiscipline, élément des révolutions, que les clubs et le jacobinisme fomentaient dans les corps. Une armée qui discute est comme une main qui voudrait penser.

La Fayette, au lieu de marcher dès le premier moment sur Namur, conformément au plan de Dumouriez, perdit un temps précieux à se rassembler et à s'organiser à Givet et au camp de Ransenne. Au lieu de donner aux autres généraux en ligne avec lui l'exemple et le signal de l'invasion et de la victoire en occupant Namur, il tâtonna le pays avec dix mille hommes, laissant le reste de ses forces cantonné en France, et il se replia à la première annonce des échecs subis par les détachements de Biron et de Théobald Dillon. Ces échecs furent honteux pour nos troupes, mais partiels et passagers. C'était l'étonnement d'une armée désaccoutumée de la guerre, qui s'effrayait d'entrer en lice avec toute l'Europe, mais qui, comme un soldat de première campagne, ne tarda pas à s'aguerrir.

Le duc de Lauzun commandait sous la Fayette, on l'appelait le général Biron. C'était un homme de cour, passé sincèrement au parti du peuple. Jeune, beau, chevaleresque, doué de cette gaieté intrépide qui joue avec la mort, il portait l'honneur aristocratique dans les rangs républicains. Aimé des soldats, adoré des femmes, familier dans les camps, roué dans les cours, il était de

cette école des vices éclatants dont le maréchal de Richelieu avait été le type en France. On disait que la reine elle-même l'avait aimé sans avoir pu fixer son inconstance. Ami du duc d'Orléans, compagnon de ses débauches, il n'avait néanmoins jamais conspiré avec lui. Toute perfidie lui était odieuse, toute bassesse de cœur l'indignait. Il adoptait la révolution comme une noble idée dont il voulait bien être le soldat, jamais le complice. Il ne trahit pas le roi, il conserva toujours un culte de pitié et d'attendrissement pour la reine. Passionné pour la philosophie et pour la liberté, au lieu de les fomenter dans les factions, il les défendait dans la guerre. Il changea le dévouement pour les rois en dévouement à la patrie. Cette noble cause et les tristesses tragiques de la Révolution donnèrent à son caractère une trempe plus mâle, et le firent combattre et mourir avec la conscience d'un héros.

Il était campé avec dix mille hommes à Quiévrain. Il marcha au général autrichien Beaulieu, qui occupait les hauteurs de Mons avec une très-faible armée. Deux régiments de dragons qui formaient l'avant-garde de Biron, en apercevant les troupes de Beaulieu, sont saisis d'une panique soudaine. Les soldats crient à la trahison. Leurs officiers s'efforcent en vain de les raffermir : ils tournent bride, sèment le désordre et la peur dans les colonnes. L'armée entière se débande et suit machinalement ce courant de la fuite. Biron et ses aides de camp se précipitent au milieu des troupes pour les arrêter et les rallier. On leur passe sur le corps, on leur tire des coups de fusil. Le camp de Quiévrain, la caisse militaire, les équipages de Biron lui-même sont pillés par les fuyards.

Pendant que cette déroute sans combat humiliait le premier pas de l'armée française à Quiévrain, des assassinats ensanglantaient notre drapeau à Lille. Le général Dillon était sorti de Lille avec trois mille hommes pour marcher sur Tournay. A peu de distance de cette ville, l'ennemi se montre en plaine au nombre de neuf cents hommes. A son seul aspect, la cavalerie française jette le cri de trahison, passe sur le corps de l'infanterie et fuit jusqu'à Lille sans être poursuivie, abandonnant son artillerie, ses chariots, ses bagages. Dillon, entraîné lui-même par ses escadrons jusque dans Lille, est massacré, en arrivant, par ses propres soldats. Son colonel de génie Berthois tombe à côté de son général, sous les baïonnettes des lâches qui l'ont abandonné. Les cadavres de ces deux victimes de la peur sont pendus sur la place d'armes et livrés ensuite par les séditieux aux insultes de la populace de Lille, qui traîne leurs corps mutilés dans les rues. Ainsi commencèrent par la honte et le crime ces guerres de la Révolution, qui devaient enfanter pendant vingt ans tant d'héroïsme et tant de vertu militaire. L'anarchie avait pénétré dans les camps, l'honneur n'y était plus; le patriotisme n'y était pas encore. L'ordre et l'honneur sont les deux nécessités de l'armée. Dans l'anarchie, il y a encore une nation. Sans discipline, il n'y a plus d'armée.

XIII

A ces nouvelles Paris fut consterné, l'Assemblée se troubla, les Girondins tremblèrent, les Jacobins se répandirent en imprécations contre les traîtres. Les cours étrangères et les émigrés ne doutèrent plus de triompher en quelques marches d'une révolution qui avait peur de son ombre. La Fayette, sans avoir été entamé, se replia prudemment sur Givet. Rochambeau envoya sa démission de commandant de l'armée du Nord. Le maréchal Luckner fut nommé à sa place. La Fayette, mécontent, conserva le commandement de l'armée du centre.

Lurkner avait plus de soixante et dix ans, mais il conservait le feu et l'activité de l'homme de guerre : le génie seul lui manquait pour être un grand général. On lui avait fait une réputation de complaisance qui alors écrasait tout. C'est un grand avantage pour un général d'être étranger au pays qu'il sert. Il n'a point de jaloux; on lui pardonne sa supériorité, on lui en suppose une quand il n'en a pas, pour en écraser ses rivaux. Telle était la situation du vieux Lurkner. Il était Allemand, élève du grand Frédéric, il avait fait avec éclat la guerre de sept ans, comme commandant d'avant-garde, au moment où Frédéric changeait la guerre et créait la tactique. Le duc de Choiseul avait voulu dérober à la Prusse un général de cette grande école, pour enseigner l'art moderne des combats aux généraux français. Il avait arraché Lurkner à sa patrie à force de séductions, de fortune et d'honneurs. L'Assemblée nationale, par respect pour la mémoire du roi philosophe, avait conservé à Luckner la pension de soixante mille francs qu'on lui faisait avant la Révolution. Lurkner, indifférent aux constitutions, s'était cru révolutionnaire par reconnaissance. Presque seul parmi les anciens offi-

ciers généraux, il n'avait point émigré. Entouré d'un brillant état-major de jeunes officiers du parti de la Fayette, Charles Lameth, du Jarri, Mathieu de Montmorency, il croyait avoir les opinions qu'on lui donnait. Le roi le caressait, l'Assemblée le flattait, l'armée le respectait. La nation voyait en lui le génie mystérieux de la vieille guerre venant donner des leçons de victoire au patriotisme inexpérimenté de la Révolution, et cachant des ressources infinies sous la rudesse de son front et sous l'obscur germanisme de son langage. On lui adressait de partout des hommages, comme au Dieu inconnu. Il ne méritait ni cette adoration ni les outrages dont il fut plus tard abreuvé. C'était un brave et brutal soldat, aussi dépaysé dans les cours que dans les clubs. Il servit quelques jours d'idole, puis de jouet aux Jacobins, qui le jetèrent enfin à l'échafaud, sans qu'il pût même comprendre ni sa popularité ni son crime.

XIV

Berthier, devenu depuis la main droite de Napoléon, était alors chef d'état-major de Luckner. Le vieux général avait saisi avec l'instinct de la guerre le plan hardi de Dumouriez. Il était entré, à la tête de vingt-deux mille hommes, sur le territoire autrichien à Courtrai et à Menin. Biron, Valence, ses deux lieutenants, le conjuraient d'y rester. Dumouriez lui faisait par lettres les mêmes instances. En arrivant à Lille, Dumouriez apprit que Luckner avait subitement rétrogradé sur Valenciennes après avoir brûlé les faubourgs de Courtrai, donnant ainsi sur toutes nos frontières le signal de l'hésitation et de la retraite.

Les populations belges, comprimées dans leur élan par ces désastres ou par les timidités de la France, perdaient l'espoir et s'assouplissaient au joug autrichien. Tout se resserrait et s'alarmait sur nos frontières. Le général Montesquiou rassemblait avec peine l'armée du Midi. Le roi de Sardaigne groupait des forces considérables sur le Var. L'avant-garde de la Fayette, postée à Gliswel, à une lieue de Maubeuge, était battue par le duc de Saxe-Teschen à la tête de douze mille hommes. La grande invasion du duc de Brunswick en Champagne se préparait. L'émigration enlevait les officiers, la désertion décimait nos soldats. Les clubs semaient la méfiance contre les commandants de nos places fortes.

Les Girondins poussaient à l'émeute, les Jacobins anarchisaient l'armée, les volontaires ne se levaient pas, le ministère était nul, le comité autrichien des Tuileries correspondait avec les puissances, non pour trahir la nation, mais pour sauver les jours du roi et de sa famille. Gouvernement suspect, Assemblée hostile, clubs séditieux, garde nationale intimidée et privée de son chef, journalisme incendiaire, conspirations sourdes, municipalité factieuse, maire conspirateur, peuple ombrageux et affamé, Robespierre et Brissot, Vergniaud et Danton, Girondins et Jacobins en présence, ayant la même proie à se disputer, la monarchie, et luttant de démagogie pour s'arracher la faveur du peuple, tel était l'état de la France au dedans et au dehors au moment où la guerre extérieure venait presser de toutes parts la France et la faire éclater en exploits et en crimes. Les Girondins et les Jacobins, un moment unis, suspendaient leur animosité, comme pour renverser à l'envi la faible constitution qui les séparait. La bourgeoisie, personnifiée dans les Feuillants, dans la garde nationale et dans la Fayette, restait seule attachée à la constitution. La Gironde faisait contre le roi, du haut de la tribune, l'appel au peuple qu'elle devait plus tard faire vainement en faveur du roi contre les Jacobins. Pour dominer la ville, Brissot, Roland, Péthion soulevaient les faubourgs, ces capitales de misères et de séditions. Toutes les fois qu'on remue jusque dans ses dernières profondeurs un peuple qui a longtemps croupi dans l'esclavage et dans l'ignorance, il en sort des monstres et des héros, des prodiges de crime et des prodiges de vertu. C'est ce qu'on allait voir apparaître sous la main conjurée des Girondins et des démagogues.

LIVRE SEIZIÈME.

I

A mesure que le pouvoir, arraché des mains du roi par l'Assemblée, s'évanouissait, il passait dans la commune de Paris. La municipalité, premier élément de formation des nations qui se fondent, est aussi le dernier asile de l'autorité quand les nations se décomposent. Avant de tomber dans la plèbe, le pouvoir s'arrête un moment dans le conseil des magistrats de la cité. L'hôtel de ville était devenu les Tuileries du peuple. Après la Fayette et Bailly, Péthion y régnait : cet homme était le roi de Paris. La populace, qui a l'instinct des situations, l'appelait le *roi Péthion*. Il avait acheté sa popularité, d'abord par ses vertus privées, que le peuple confond presque toujours avec les vertus publiques, puis par des discours démocratiques à l'Assemblée constituante. L'équilibre habile qu'il maintenait aux Jacobins entre les Girondins et Robespierre, l'avait rendu respectable et important. Ami de Roland, de Robespierre, de Danton, de Brissot à la fois, suspect de liaisons trop intimes avec madame de Genlis et le parti du duc d'Orléans, il se couvrit toujours néanmoins d'un manteau de dévouement légal à l'ordre et d'une superstition constitutionnelle. Il avait ainsi tous les titres apparents à l'estime des hommes honnêtes et aux ménagements des factions ; mais le plus grand de tous était sa médiocrité. La médiocrité, il faut l'avouer, est presque toujours le sceau de ces idoles du peuple : soit que la foule, médiocre elle-même, n'ait de goût que pour ce qui lui ressemble ; soit que les contemporains jaloux ne puissent jamais s'élever jusqu'à la justice envers les grands caractères et les grandes vertus ; soit que la Providence, qui distribue les dons et les facultés avec mesure, ne permette pas qu'un seul homme réunisse en soi, chez un peuple libre, ces trois forces irrésistibles : la vertu, le génie et la popularité ; soit plutôt que la faveur constante de la multitude soit une chose de telle nature que son prix dépasse sa valeur aux yeux des hommes vraiment vertueux, et qu'il faille trop s'abaisser pour la recueillir et trop faiblir pour la conserver. Péthion n'était le roi du peuple qu'à la condition d'être le complaisant de ses excès. Ses fonctions de maire de Paris, dans un temps de trouble, le plaçaient sans cesse entre le roi, l'Assemblée et l'émeute. Il affrontait le roi, il flattait l'Assemblée, il modérait le crime. Inviolable comme la capitale qu'il personnifiait dans son titre de premier magistrat de la commune, sa dictature invisible n'avait d'autre titre que son inviolabilité; il en usait avec une respectueuse audace envers le roi, il l'inclinait devant l'Assemblée, il la prosternait devant les séditieux. A ses reproches officiels à l'émeute il joignait toujours une excuse au crime, un sourire aux coupables, un encouragement aux citoyens égarés. Le peuple l'aimait comme l'anarchie aime la faiblesse ; il savait qu'il pouvait tout faire avec cet homme. Comme maire, il avait la loi à la main; comme homme, il avait l'indulgence sur les lèvres et la connivence dans le cœur : c'était le magistrat qu'il fallait au temps des coups d'État des faubourgs. Péthion les laisserait préparer sans les voir et les légaliserait quand ils seraient accomplis.

II

Ses liaisons d'enfance avec Brissot l'avaient rapproché de madame Roland. Le ministère de Roland, de Clavière et de Servan, lui obéissait plus qu'au roi lui-même; il était de leurs conciliabules; il régnait sous leur nom ; leur chute ne le renversait pas, mais elle lui arrachait le pouvoir exécutif. Les Girondins expulsés n'avaient pas besoin de souffler leur soif de vengeance dans l'âme de Péthion. Ne pouvant plus conspirer lé-

galement contre le roi avec ses ministres, il lui restait à conspirer avec les factions contre les Tuileries. La garde nationale, le peuple, les Jacobins, les Cordeliers, les faubourgs, la ville étaient dans ses mains. Il pouvait donner la sédition à la Gironde pour aider ce parti à reconquérir le ministère; il la lui donna avec tous ses hasards, avec tous les crimes que la sédition pouvait renfermer dans son sein. Parmi ces hasards était l'assassinat du roi et de sa famille. Cet événement était accepté d'avance par ceux qui provoquaient l'attroupement des masses et leur invasion dans le palais du roi. Girondins, orléanistes, républicains, anarchistes, aucun de ces partis peut-être ne rêvait ce crime, tous le considéraient comme une éventualité de leur fortune. Péthion, qui ne le voulait pas sans doute, le risqua du moins. Si son intention fut innocente, sa témérité fut un meurtre. Quelle distance y avait-il entre le fer de vingt mille piques et le cœur de Louis XVI? Péthion ne livra pas la vie du roi, de la reine et de leurs enfants, mais il les joua.

La garde constitutionnelle du roi venait d'être licenciée avec outrage par les Girondins. Le duc de Brissac, qui la commandait, était envoyé à la haute cour d'Orléans pour des complots imaginaires; son seul complot était son honneur. Il avait juré de mourir en soldat fidèle pour défendre son maître et son ami. Il pouvait s'évader. Le roi lui conseillait de fuir, il ne le voulut pas : « Si « je fuis, répondit-il aux instances du roi, on « croira que je suis coupable, on dira que vous « étiez complice : ma fuite vous accusera. J'aime « mieux mourir. » Il partit pour la cour nationale d'Orléans : Il ne fut pas jugé, il fut assassiné à Versailles le 6 septembre. Sa tête, enroulée de ses cheveux blancs, fut plantée au bout d'une des piques de la grille du palais. Dérision atroce de cette fidélité chevaleresque qui gardait, après la mort, la porte de la demeure de ses rois!

III

Les premières insurrections de la Révolution étaient des mouvements spontanés du peuple. D'un côté le roi, la cour et la noblesse; de l'autre la nation. Ces deux partis en présence s'entre-choquaient par la seule impulsion des idées, des intérêts contraires. Un mot, un geste, un hasard, un rassemblement de troupes, un jour de disette, un orateur véhément haranguant la foule au Palais-Royal, suffisaient pour entraîner les masses à l'émeute ou pour les faire marcher à Versailles. L'esprit de sédition se confondait avec l'esprit de la Révolution. Tout le monde était factieux, tout le monde était soldat, tout le monde était chef. C'était la passion publique qui donnait le signal. C'était le hasard qui commandait.

Depuis que la Révolution était faite et que la constitution, réciproquement jurée, imposait aux partis un ordre légal, il en était autrement. Les soulèvements du peuple n'étaient plus des agitations, mais des plans. Les factions organisées avaient parmi les citoyens leur parti, leurs clubs, leurs rassemblements, leur armée, leur mot d'ordre. L'anarchie s'était elle-même disciplinée. Son désordre n'était qu'extérieur. Une âme cachée l'animait et la dirigeait à son insu. De même qu'une armée a des chefs qu'elle reconnaît à leur intelligence et à leur audace, les quartiers et les sections de Paris avaient leurs meneurs auxquels ils obéissaient. Des popularités secondaires, déjà invétérées dans la ville et dans les faubourgs, s'étaient fondées derrière les grandes popularités nationales de Mirabeau, de la Fayette, de Bailly. Le peuple avait foi dans tel nom, avait confiance dans tel bras, avait faveur pour tel visage. Quand ces hommes se montraient, parlaient, marchaient, la multitude marchait avec eux sans savoir même où le courant de la foule l'entraînait. Il suffisait aux chefs d'indiquer un rassemblement, de faire courir une terreur panique, de souffler une colère soudaine, d'indiquer un but quelconque, pour que des masses aveugles se trouvassent prêtes à l'action, au lieu désigné.

IV

C'était le plus souvent sur l'emplacement de la Bastille, *mont Aventin* du peuple, camp national, où la place et les pierres lui rappelaient sa servitude et sa force. De tous ces hommes qui gouvernaient les agitateurs des faubourgs, le plus redoutable était Danton. Camille Desmoulins, aussi téméraire pour concevoir, était moins hardi pour exécuter. La nature, qui avait donné à ce jeune homme l'inquiétude des meneurs de foule, lui en avait refusé l'extérieur et la voix. Le peuple ne comprend rien aux forces intellectuelles. Une haute stature et une voix sonore sont deux conditions indispensables pour les favoris de la multitude. Camille Desmoulins était petit, maigre, sans éclat dans la voix. Il glapissait derrière Danton. Danton seul avait les rugissements de la foule.

Péthion avait au plus haut degré l'estime des

anarchistes ; mais sa légalité officielle le dispensait de fomenter ouvertement le désordre. Il lui suffisait de le désirer. On ne pouvait rien sans lui. Il donnait sa complicité. Après eux venait Santerre, commandant du bataillon du faubourg Saint-Antoine ; Santerre, fils d'un brasseur flamand, brasseur lui-même dans le faubourg, un de ces hommes que le peuple comprend parce qu'ils sont peuple, et qu'il respecte parce qu'ils sont riches, aristocrates de quartier se faisant pardonner leur fortune par leur familiarité. Connu des ouvriers, dont il employait un grand nombre dans sa brasserie ; connu de la foule, qui fréquentait le dimanche ses établissements de bière et de vin, Santerre était en outre prodigue de secours et de vivres pour les malheureux. Il avait distribué dans un moment de disette pour trois cent mille francs de pain. Il achetait sa popularité par sa bienfaisance. Il l'avait conquise par son courage à la prise de la Bastille ; il la prodiguait par sa présence dans toutes les émotions de la place publique. Il était de la race de ces brasseurs de Belgique qui enivraient le peuple de Gand pour l'insurger.

Le boucher Legendre, qui était à Danton ce que Danton était à Mirabeau : un degré descendant dans l'abîme de la sédition ; Legendre, d'abord matelot pendant dix ans sur un vaisseau, avait les mœurs rudes et féroces de ses deux professions. Le front intrépide, les bras sanglants, la parole meurtrière et cependant le cœur bon ; mêlé depuis 89 à tous les mouvements insurrectionnels, les flots de cette agitation l'avaient élevé jusqu'à une certaine autorité. Il avait fondé sous Danton le club des Cordeliers, ce club des coups de main comme les Jacobins étaient le club des théories radicales. Il le remuait par son éloquence. Inculte et sauvage, il se comparait lui-même au paysan du Danube. Toujours prêt à frapper autant qu'à parler, le geste de Legendre écrasait avant sa parole. Il était la massue de Danton.

Huguenin, un de ces hommes qui roulent de profession en profession sur la pente des temps de trouble sans pouvoir s'arrêter nulle part, avocat expulsé de son corps, ensuite soldat, commis aux barrières, mal partout, aspirant au pouvoir pour retrouver la fortune, les mains suspectes de pillage ; Alexandre, commandant du bataillon des Gobelins, héros de faubourg, ami de Legendre ; Marat, conspiration vivante, sorti la nuit de son souterrain, véritable martyr de la démagogie, altéré de bruit, poussant la haine de la société jusqu'au délire, s'en faisant gloire, et jouant volontairement ce rôle de fou du peuple comme d'autres avaient joué dans les cours le rôle de fou du roi ; Dubois-Crancé, militaire instruit et brave ; Brune, sabre au service des conspirations ; Momoro, imprimeur, ivre de philosophie ; Dubuisson, homme de lettres obscur que les sifflets du théâtre avaient rejeté dans l'intrigue ; Fabre d'Églantine, poëte comique, ambitieux d'une autre tribune ; Chabot, capucin aigri dans le cloître, ardent à se venger de la superstition qui l'y avait enfermé ; Lareynie, prêtre-soldat ; Gonchon, Duquesnoia, amis de Robespierre ; Carra, journaliste girondin ; un Italien nommé Rotondo ; Henriot, Sillery, Louvet, Laclos, Barbaroux enfin, l'émissaire de Roland et de Brissot : tels furent les principaux instigateurs de l'émeute du 20 juin.

V

Tous ces hommes se réunirent dans une maison isolée de Charentou, pour délibérer, dans le silence et dans le secret de la nuit, sur le prétexte, le plan, l'heure de l'insurrection. Les passions étaient diverses, l'impatience était la même. Ceux-ci voulaient effrayer, ceux-là voulaient frapper, tous voulaient agir. Une fois le peuple lancé, il s'arrêterait où voudrait la destinée. Pas de scrupules dans une réunion présidée par Danton. Les discours étaient superflus là où il n'y avait qu'une seule âme. Des propos suffisaient. On s'entendait du regard. Les mains serrées par les mains, des regards d'intelligence, des gestes significatifs, sont toute l'éloquence des hommes d'action. En deux mots Danton indiqua le but, Santerre les moyens, Marat l'atroce énergie, Camille Desmoulins la gaieté cynique du mouvement projeté, tous la résolution d'y pousser le peuple. La carte révolutionnaire de Paris fut dépliée sur la table. Le doigt de Danton y traça les sources, les affluents, le cours, le point de jonction des rassemblements.

La place de la Bastille, immense carrefour sur lequel débouchaient comme autant de fleuves les nombreuses rues du faubourg Saint-Antoine, qui se joint par le quartier de l'Arsenal et par un pont au faubourg Saint-Marceau, peuplé de deux cent mille ouvriers, et qui, par le boulevard ouvert devant l'ancienne forteresse, a une marche libre et large sur le centre de la ville et sur les Tuileries, fut le rendez-vous assigné aux rassem-

blements, et le point de départ des colonnes. Elles devaient être divisées en trois corps. Une pétition à présenter à l'Assemblée et au roi contre le *veto* au décret sur les prêtres et au camp de vingt mille hommes, devait être l'objet avoué du mouvement; le rappel des ministres patriotes Roland, Servan, Clavière, le mot d'ordre; la terreur du peuple semée dans Paris et portée jusque dans le château des Tuileries, l'effet de la journée. Paris s'attendait à cette visite des faubourgs. Un diner de cinq cents couverts avait eu lieu la veille aux Champs-Élysées.

Le chef des fédérés de Marseille, les agitateurs des quartiers du centre y avaient fraternisé avec les Girondins. L'acteur Dugazon y avait chanté des couplets menaçants contre le château. De sa fenêtre aux Tuileries, le roi avait entendu les applaudissements et les chants sinistres qui montaient jusqu'à son palais. Quant à l'ordre de la marche, aux emblèmes grotesques, aux armes étranges, aux costumes hideux, aux drapeaux sanglants, aux propos forcenés qui devaient signaler l'apparition de cette armée des faubourgs dans les rues de la capitale, les conjurés ne prescrivirent rien. Le désordre et l'horreur faisaient partie du programme. Ils s'en rapportèrent à l'inspiration désordonnée de la foule, et à cette rivalité de cynisme qui s'établit de soi-même dans de telles agglomérations d'hommes. Danton le savait et il y comptait.

VI

Bien que la présence de Panis et de Sergent, deux membres de la municipalité, donnât au plan la sanction tacite de Péthion, les meneurs se chargèrent de recruter en silence la sédition par de petits groupes pendant la nuit, et de faire passer les premiers rassemblements du quartier Saint-Marceau et du Jardin des Plantes, sur la rive de l'Arsenal, au moyen d'un bac qui desservait seul alors la communication des deux faubourgs. Lareynie soulèverait le faubourg Saint-Jacques, et le marché de la place Maubert, que les femmes du peuple viennent tous les jours fréquenter pour leur ménage. Vendre et acheter, c'est la vie du bas peuple. L'argent et la faim sont ses deux passions. Il est tumultueux surtout sur ces places, où ces deux passions le condensent. Nulle part la sédition ne l'enlève aussi vite et par plus grandes masses.

Le teinturier Malard, le cordonnier Isambert, le tanneur Gibon, artisans riches et accrédités, feraient vomir aux rues sombres et fétides du faubourg Saint-Marceau leur population indigente et timide, qui se montre rarement à la lumière des grands quartiers. Alexandre, le tribun militaire de ce marché de Paris, dont il commandait un bataillon, se tiendrait à la tête de son bataillon sur la place avant le jour, pour concentrer d'abord les rassemblements et pour leur imprimer ensuite la direction et le mouvement vers les quais et vers les Tuileries. Varlet, Gonchon, Ronsin, Siret, lieutenants de Santerre, exercés à cette tactique des mouvements depuis les premières agitations de 89, étaient chargés des mêmes manœuvres dans le faubourg Saint-Antoine. Les rues de ce quartier, pleines d'ateliers, de fabriques, de maisons de vin et de bière, véritables casernes de misère, de travail et de sédition, qui se prolongent de la Bastille à la Roquette et à Charenton, contenaient à elles seules une armée d'invasion contre Paris.

VII

Cette armée connaissait depuis quatre ans ses chefs. Ils se postaient à l'ouverture des principaux carrefours à l'heure où les ouvriers sortent des ateliers; ils prenaient une chaise et une table dans le cabaret le plus renommé : debout sur ces tribunes avinées, ils appelaient quelques passants par leurs noms, les groupaient autour d'eux; ceux-ci arrêtaient les autres, la rue s'obstruait, le rassemblement se grossissait de tous ces hommes, de toutes ces femmes, de tous ces enfants qui courent au bruit. L'orateur pérorait cette foule. Le vin ou la bière circulait gratuitement autour de la table. La cessation du travail, la rareté du numéraire, la cherté du pain, les manœuvres des aristocrates pour affamer Paris, les trahisons du roi, les orgies de la reine, la nécessité pour la nation de prévenir les complots d'une cour autrichienne, étaient les textes habituels de ces harangues. Une fois l'agitation communiquée jusqu'à la fièvre, le cri : *Marchons !* se faisait entendre, et le rassemblement s'ébranlait à la fois dans toutes ces rues. Quelques heures après, les masses d'ouvriers des quartiers Popincourt, des Quinze-Vingts, de la Grève, du port au Blé, du marché Saint-Jean, débouchaient de la rue du Faubourg Saint-Antoine et couvraient la place de la Bastille. Là le bouillonnement de tous ces affluents d'émeute suspendait un moment

ce courant d'hommes. Bientôt l'impulsion reprenait sa force, les colonnes se divisaient instinctivement pour s'engouffrer dans les grandes embouchures de Paris. Les unes s'avançaient par le boulevard, les autres filaient par les quais jusqu'au Pont-Neuf, y rencontraient les rassemblements de la place Maubert et fondaient ensemble, en se grossissant, sur le Palais-Royal et sur le jardin des Tuileries.

Telle fut la manœuvre commandée pour la nuit du 19 juin aux agitateurs des divers quartiers. Ils se séparèrent avec ce mot d'ordre qui laissait au mouvement du lendemain tout le vague de l'espérance, et qui, sans commander le dernier crime, autorisait les derniers excès : « *En finir* « *avec le château.* »

VIII

Telle fut la réunion de Charenton, tels étaient les hommes invisibles qui allaient imprimer le mouvement à un million de citoyens. Laclos et Sillery, qui allaient chercher pour le duc d'Orléans, leur maître, un trône dans les faubourgs, y semèrent-ils l'argent de l'embauchage ? On l'a dit, on l'a cru : on ne l'a jamais prouvé. Leur présence dans ce conciliabule est un indice. Il est permis à l'histoire de soupçonner sans évidence, jamais d'accuser sans preuve. L'assassinat du roi, le lendemain, donnait la couronne au duc d'Orléans. Louis XVI pouvait être assassiné, ne fût-ce que par le fer d'un homme ivre. Il ne le fut pas. C'est la seule justification de la faction d'Orléans. Quelques-uns de ces hommes étaient pervers comme Marat et Hébert ; d'autres, comme Barbaroux, Sillery, Laclos, Carra, étaient des factieux impatients ; d'autres enfin, comme Santerre, n'étaient que des citoyens fanatisés pour la liberté. Les conspirateurs en se concertant activaient et disciplinaient la ville. Des passions individuelles, perverses, mettaient le feu à la grande et vertueuse passion du peuple pour le triomphe de la démocratie. C'est ainsi que, dans un incendie, souvent les matières les plus infectes allument le bûcher. Le combustible est immonde, la flamme est pure. La flamme de la Révolution, c'était la liberté ; les factieux pouvaient la ternir, ils ne pouvaient pas la souiller.

Pendant que les conspirateurs de Charenton se distribuaient les rôles et recrutaient leurs forces, le roi tremblait pour sa femme et pour ses enfants dans les Tuileries. « Qui sait, » disait-il à M. de Malesherbes avec un mélancolique sourire, « si je verrai coucher le soleil de demain ? »

Péthion, en donnant d'un mot l'impulsion de la résistance à la municipalité et à la garde nationale sous ses ordres, pouvait tout comprimer et tout dissoudre. Le directoire du département, présidé par l'infortuné duc de la Rochefoucauld massacré depuis, sommait énergiquement Péthion de faire son devoir. Péthion atermoyait, souriait, répondait de tout, justifiait la légalité des rassemblements projetés et les pétitions portées en masse à l'Assemblée. Vergniaud à la tribune repoussait les alarmes des constitutionnels comme des calomnies adressées à l'innocence du peuple. Condorcet riait des inquiétudes manifestées par les ministres et des demandes de forces qu'ils adressaient à l'Assemblée. « N'est-il pas plaisant, « disait-il à ses collègues, de voir le pouvoir « exécutif demander des moyens d'action aux « législateurs ? Qu'il se sauve lui-même, c'est son « métier. » Ainsi la dérision s'unissait aux complots contre l'infortuné monarque. Les législateurs raillaient le pouvoir désarmé par leurs propres mains et applaudissaient aux factieux.

IX

C'est sous ces auspices que s'ouvrit la journée du 20 juin. Un second conciliabule, plus secret et moins nombreux, avait réuni chez Santerre, la nuit du 19 au 20, les hommes d'exécution. Ils ne s'étaient séparés qu'à minuit. Chacun d'eux s'était rendu à son poste, avait réveillé ses hommes les plus affidés, et les avait distribués par petits groupes, pour recueillir et pour masser les ouvriers à mesure qu'ils sortiraient de leurs demeures. Santerre avait répondu de l'immobilité de la garde nationale. « Soyez tranquilles, » dit-il aux conjurés, « Péthion sera là. »

Péthion, en effet, avait ordonné la veille aux bataillons de la garde nationale de se trouver sous les armes, non pour s'opposer à la marche des colonnes du peuple, mais pour fraterniser avec les pétitionnaires et pour faire cortége à la sédition. Cette mesure équivoque sauvait à la fois la responsabilité de Péthion devant le directoire du département, et sa complicité devant le peuple attroupé. Il disait aux uns : *Je veille ;* il disait aux autres : *Je marche avec vous.*

Au point du jour ces bataillons étaient rassemblés, les armes en faisceaux, sur toutes les grandes places. Santerre haranguait le sien sur

les ruines de la Bastille. Autour de lui affluait, d'heure en heure, un peuple immense, agité, impatient, prêt à fondre sur la ville au signal qui lui serait donné. Des uniformes s'y mêlaient aux haillons de l'indigence. Des détachements d'invalides, de gendarmes, des gardes nationaux, des volontaires y recevaient les ordres de Santerre et les répétaient à la foule. Une discipline instinctive présidait au désordre. L'aspect à la fois populaire et militaire de ce camp du peuple donnait au rassemblement le caractère d'une expédition plutôt que celui d'une émeute. Cette foule reconnaissait ses chefs, manœuvrait à leurs commandements, suivait ses drapeaux, obéissait à leur voix, suspendait même son impatience pour attendre les renforts et pour donner aux pelotons isolés l'apparence et l'ensemble de mouvements simultanés. Santerre à cheval, entouré d'un état-major d'hommes des faubourgs, donnait ses ordres, fraternisait avec les citoyens, tendait la main aux insurgés, recommandait le silence, la dignité au peuple, et formait lentement ses colonnes de marche.

X

A onze heures le peuple se mit en mouvement vers le quartier des Tuileries. On évaluait à vingt mille le nombre des hommes qui partirent de la place de la Bastille. Ils étaient divisés en trois corps : le premier, composé de bataillons des faubourgs, armés de baïonnettes et de sabres, obéissait à Santerre ; le second, formé d'hommes du peuple, sans armes ou armés de piques et de bâtons, marchait sous les ordres du démagogue Saint-Huruge ; le troisième, horde, pêle-mêle confus d'hommes en haillons, de femmes et d'enfants, suivait en désordre une jeune et belle femme, vêtue en homme, un sabre à la main, un fusil sur l'épaule et assise sur un canon traîné par des ouvriers aux bras nus. C'était Théroigne de Méricourt.

On connaissait Santerre, c'était le roi des faubourgs. Saint-Huruge était depuis 89 le grand agitateur du Palais-Royal.

Le marquis de Saint-Huruge, né à Mâcon, d'une famille noble et riche, était un de ces hommes de tumulte qui semblent personnifier en eux les masses. Doué d'une haute stature, d'une figure martiale, sa voix tonnait par-dessus le mugissement de la multitude. Il avait ses agitations, ses fureurs, ses repentirs, quelquefois aussi ses lâchetés. Son âme n'était pas cruelle, mais sa tête n'était pas saine. Trop aristocrate pour être envieux, trop riche pour être spoliateur, trop léger d'esprit pour être fanatique de principes, la Révolution l'entraînait comme le courant entraîne le regard, par le vertige. Il y avait de la démence dans sa vie ; il aimait la révolution en mouvement, parce qu'elle ressemblait à la démence. Jeune encore il avait prostitué son nom, sa fortune, son honneur au jeu, aux femmes, à la débauche. Il avait, au Palais-Royal et dans les quartiers du désordre, la célébrité du scandale. Tout le monde le connaissait. Sa famille l'avait fait enfermer à la Bastille. Le 14 juillet l'avait délivré. Il avait juré vengeance, il tenait son serment. Complice volontaire et infatigable de toutes les factions, il s'était offert sans salaire au duc d'Orléans, à Mirabeau, à Danton, à Camille Desmoulins, aux Girondins, à Robespierre : toujours du parti qui voulait aller le plus loin, toujours de l'émeute qui promettait le plus de ruines. Éveillé avant le jour, présent dans tous les clubs, rôdant dans la nuit, il accourait au moindre bruit pour le grossir, au moindre attroupement pour l'entraîner. Il s'enflammait de la passion commune avant de la comprendre ; sa voix, son geste, l'égarement de ses traits multipliaient cette passion autour de lui. Il vociférait le trouble, il semait la fièvre, il électrisait les masses indécises, il faisait le courant et on le suivait : il était à lui seul une sédition.

XI

Après Saint-Huruge marchait Théroigne de Méricourt. Théroigne ou Lambertine de Méricourt, qui commandait le troisième corps de l'armée des faubourgs, était connue du peuple sous le nom de *la belle Liégeoise*. La Révolution française l'avait attirée à Paris, comme le tourbillon attire les choses mobiles. C'était la *Jeanne d'Arc* impure de la place publique. L'amour outragé l'avait jetée dans le désordre ; le vice, dont elle rougissait, lui donnait la soif de la vengeance. En frappant les aristocrates, elle croyait réhabiliter son honneur ; elle lavait sa honte dans du sang.

Née au village de Méricourt, dans les environs de Liége, d'une famille de riches cultivateurs, elle avait reçu l'éducation des classes élevées. A dix-sept ans, son éclatante beauté avait attiré l'attention d'un jeune seigneur des bords du Rhin dont

le château était voisin de la demeure de la jeune fille. Aimée, séduite, abandonnée, elle s'était échappée de la maison paternelle et s'était réfugiée en Angleterre. Après quelques mois de séjour à Londres, elle passa en France. Recommandée à Mirabeau, elle connut par lui Sieyès, Joseph Chénier, Danton, Ronsin, Brissot, Camille Desmoulins. Romme, républicain mystique, alluma en elle le feu de l'illuminisme allemand. La jeunesse, l'amour, la vengeance, le contact avec ce foyer d'une révolution avaient échauffé sa tête. Elle vécut dans l'ivresse des passions, des idées et des plaisirs. D'abord attachée aux grands novateurs de 89, elle avait glissé de leurs bras dans les bras de riches voluptueux qui payaient chèrement ses charmes. Courtisane de l'opulence, elle devint la prostituée volontaire du peuple. Comme les grandes prostituées d'Égypte ou de Rome, elle prodigua à la liberté l'or qu'elle enlevait au vice.

Dès les premiers soulèvements, elle descendit dans la rue. Elle consacra sa beauté à servir d'enseigne à la multitude. Vêtue en amazone d'une étoffe couleur de sang, un panache flottant sur son chapeau, le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, elle vola aux insurrections. Au premier rang, elle avait forcé les grilles des Invalides pour en enlever les canons. La première à l'assaut, elle était montée sur la tour de la Bastille. Les vainqueurs lui avaient décerné un sabre d'honneur sur la brèche. Aux journées d'octobre, elle avait guidé à Versailles les femmes de Paris. A cheval à côté du féroce Jourdan, qu'on appelait *l'Homme à la longue barbe,* elle avait ramené le roi à Paris; elle avait suivi, sans pâlir, les têtes coupées des gardes du corps servant de trophées au bout des piques. Sa parole, quoique empreinte d'un accent étranger, avait l'éloquence du tumulte. Elle élevait la voix dans les orages des clubs, et gourmandait la salle du haut des galeries. Quelquefois elle haranguait aux Cordeliers. Camille Desmoulins parle de l'enthousiasme qu'une de ses improvisations y excita. « Ses « images, dit-il, étaient empruntées de Pindare « et de la Bible, c'était le patriotisme d'une Ju- « dith. » Elle proposait de bâtir le palais de la représentation nationale sur l'emplacement de la Bastille : « Pour fonder et pour embellir cet édi- « fice, dépouillons-nous, dit-elle un jour, de « nos bracelets, de notre or, de nos pierreries. « J'en donne l'exemple la première. » Et elle se dépouilla sur la tribune. Son ascendant était tel sur les émeutes, qu'un geste d'elle condamnait ou absolvait les victimes. Les royalistes tremblaient de la rencontrer.

En ce temps, par un de ces hasards qui ressemblent aux vengeances préméditées de la destinée, elle reconnut dans Paris le jeune gentilhomme belge qui l'avait séduite et abandonnée. Son regard apprit à son séducteur les dangers qu'il courait. Il voulut les conjurer, il vint implorer son pardon. « Mon pardon! lui dit-elle, « et de quel prix pourriez-vous le payer? Mon « innocence ravie, mon honneur perdu, celui « de ma famille terni, mon frère et mes sœurs « poursuivis dans leur pays par le sarcasme de « leurs proches, la malédiction de mon père, « mon exil de ma patrie, mon enrôlement dans « l'infâme caste des courtisanes, le sang dont je « souille et dont je souillerai mes mains, ma « mémoire exécrée parmi les hommes, cette im- « mortalité de malédiction s'attachant à mon « nom à la place de cette immortalité de la « vertu, dont vous m'avez appris à douter! « Voilà ce que vous voulez racheter. Voyons, « connaissez-vous sur la terre un prix capable « de me payer tout cela? » Le coupable se tut. Théroigne n'eut pas la générosité de lui pardonner. Il périt aux massacres de septembre. A mesure que la Révolution devint plus sanguinaire, elle s'y plongea davantage.

Elle ne pouvait plus vivre que de la fièvre des émotions publiques. Cependant son premier culte pour Brissot se réveilla à la chute des Girondins. Elle aussi, elle voulait arrêter la Révolution. Mais il y avait des femmes au-dessous d'elle. Ces femmes, qu'on appelait les *furies* de la guillotine, dépouillèrent de ses vêtements la belle Liégeoise et la fouettèrent en public sur la terrasse des Tuileries, le 31 mai. Ce supplice, plus infâme que la mort, égara sa raison. Ramassée dans la boue, jetée dans une loge d'aliénés au fond d'un hospice, elle y vécut vingt ans. Ces vingt ans ne furent qu'un long accès de fureur. Impudique et sanguinaire dans ses songes, elle ne voulut jamais revêtir de vêtements, en souvenir de l'outrage qu'elle avait subi. Elle se traînait nue, ses cheveux blancs et épars, sur les dalles de sa loge; elle entrelaçait ses mains décharnées aux barreaux de sa fenêtre. Elle faisait de là des motions à un peuple imaginaire et demandait le sang de Suleau.

XI

Derrière Théroigne de Méricourt marchaient des démagogues moins connus de Paris, mais

déjà célèbres dans leurs quartiers, tels que Rossignol, ouvrier orfévre; Brierre, marchand de vin; Gonor, vainqueur de la Bastille; Jourdan coupe-tête; le fameux jacobin polonais Lazouski, enseveli plus tard par le peuple au Carrousel; Henriot enfin, depuis général de confiance de la Convention. A mesure que les colonnes pénétraient dans l'intérieur de Paris, elles se grossissaient de nouveaux groupes qui débouchaient des rues populeuses ouvrant sur les boulevards ou sur les quais. A chaque afflux de ces nouvelles recrues, une immense clameur de joie s'élevait du sein des colonnes; la musique militaire faisait retentir l'air cynique et atroce de *Ça ira*, cette Marseillaise des assassins. Les insurgés le chantaient en chœur et brandissaient leurs armes en menaçant du geste les fenêtres des aristocrates présumés.

Ces armes ne ressemblaient en rien aux armes étincelantes d'une armée régulière qui impriment à la fois la terreur et l'admiration; c'étaient les armes étranges et bizarres saisies, comme dans le premier mouvement de la défense ou de la fureur, par la main du peuple. Des piques, des lances émoussées, des broches de cuisine, des couteaux emmanchés, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier, des leviers de paveur, des fers de repasseuse, des scies, des chenets, des pelles, des pincettes, les plus vulgaires ustensiles du ménage du pauvre, la ferraille des quais; de tous ces outils le peuple avait fait des armes. Ces armes diverses, rouillées, noires, hideuses à voir, dont chacune présentait à l'œil une manière différente de frapper, semblaient multiplier l'horreur de la mort en la présentant sous mille formes cruelles et inusitées. Le mélange des sexes, des âges, des conditions, la confusion des costumes, les haillons à côté des uniformes, les vieillards à côté des jeunes gens; les enfants même, les uns portés par leurs mères, d'autres traînés par la main ou s'attachant aux pans des habits de leurs pères; des filles publiques en robes de soie souillées de boue, l'impudeur au front, l'insulte sur les lèvres; des centaines de pauvres femmes du peuple recrutées, pour faire nombre et pour faire pitié, dans les galetas des faubourgs, vêtues de friperies en lambeaux, maigres, pâles, les yeux caves, les joues creusées par la misère, images de la faim; le peuple enfin dans tout le désordre, dans toute la confusion, dans toute la nudité d'une ville qui sort à l'improviste de ses maisons, de ses ateliers, de ses mansardes, de ses lieux de débauche, de ses repaires : tel était l'aspect d'intimidation que les conjurés avaient voulu donner à cette foule.

Des drapeaux flottaient çà et là au-dessus des colonnes. Sur l'un était écrit : *La sanction ou la mort!* Sur un autre : *Rappel des ministres patriotes!* Sur un troisième : *Tremble, tyran, ton heure est venue!* Un homme aux bras nus portait une potence à laquelle pendait l'effigie d'une femme couronnée, avec ces mots : *Gare la lanterne!* Plus loin un groupe de mégères élevait à bras tendus une *guillotine* en relief; un écriteau en expliquait l'usage : *Justice nationale contre les tyrans; Veto et sa femme à la mort!* Au milieu de ce désordre apparent, un ordre caché se laissait reconnaître. Quelques hommes en vestes ou en haillons, mais au linge fin et aux mains blanches, portaient sur leurs têtes des chapeaux où on lisait des signes de reconnaissance écrits en gros caractères avec de la craie blanche. On se réglait sur leur marche et on suivait leur impulsion.

Le rassemblement principal s'écoula ainsi par la rue Saint-Antoine et par les avenues sombres du centre de Paris jusqu'à la rue Saint-Honoré. Il entraînait dans sa marche la population de ces quartiers. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il écumait. Là une bande de garçons bouchers s'y joignit : chacun de ces assommeurs d'abattoir portait au bout d'un fer de pique un cœur de veau percé de part en part et encore saignant, avec cette légende : *Cœur d'aristocrate*. Un peu plus loin une horde de chiffonniers couverts de haillons dressait au-dessus de la foule une lance autour de laquelle flottaient les lambeaux déchirés de vêtements humains, avec ces mots : *Tremblez, tyrans, voilà les sans-culottes!* L'injure que l'aristocratie avait jetée à l'indigence, ramassée par elle, devenait ainsi l'arme du peuple contre la richesse.

Cette armée défila pendant trois heures dans la rue Saint-Honoré; tantôt un redoutable silence, interrompu seulement par le retentissement de ces milliers de pas sur le pavé, oppressait l'imagination comme le signe de la colère concentrée de cette masse; tantôt des éclats de voix isolés, des apostrophes insultantes, des sarcasmes atroces jaillissaient aux éclats de rire de la foule; tantôt des rumeurs soudaines, immenses, confuses, sortaient de ces vagues d'hommes, et, s'élevant jusqu'aux toits, laissaient saisir seulement les dernières syllabes de ces acclamations prolongées : *Vive la nation! Vivent les*

sans-culottes! A bas le veto! Ce tumulte pénétrait du dehors jusque dans la salle du Manége, où siégeait en ce moment l'Assemblée législative. La tête du cortége s'arrêta à ses portes; les colonnes inondèrent la cour des Feuillants, la cour du Manége et toutes les avenues de la salle. Ces cours, ces avenues, ces passages qui masquaient alors la terrasse du jardin, occupaient l'espace libre qui s'étend aujourd'hui entre le jardin des Tuileries et la rue Saint-Honoré, cette artère centrale de Paris. Il était midi.

XIII

Rœderer, procureur syndic du directoire de département, fonction qui correspondait en 92 à celle de préfet de Paris, était en ce moment à la barre de l'Assemblée. Rœderer, partisan de la constitution, de l'école des Mirabeau et des Talleyrand, était un ennemi courageux de l'anarchie. Il trouvait dans la constitution le point de conciliation entre sa fidélité au peuple et sa loyauté envers le roi; il voulait défendre cette constitution avec toutes les armes de la loi que la sédition n'aurait pas encore brisées dans sa main. « Des rassemblements armés nous menacent de violer la constitution, l'enceinte de la « représentation, la demeure du roi, dit Rœ« derer à la barre; les rapports de cette nuit sont « alarmants : le ministre de l'intérieur nous de« mande de faire marcher sans délai des troupes « à la défense du château. La loi défend les « rassemblements armés. Ils s'avancent pour« tant. Ils demandent à entrer; mais si vous don« nez vous-mêmes l'exemple de les admettre dans « votre sein, que devient entre nos mains la « force de la loi? Votre indulgence, en l'abro« geant, briserait toute force publique dans les « mains des magistrats. Nous demandons à être « chargés de remplir tous nos devoirs : qu'on « nous laisse la responsabilité, que rien ne dimi« nue l'obligation où nous sommes de mourir « pour le maintien de la tranquillité publique! » Ces paroles, dignes du chancelier l'Hôpital ou de Mathieu Molé, sont froidement accueillies par l'Assemblée, bafouées par les ricanements des tribunes. Vergniaud les salue hypocritement et les écarte.

« Eh oui, sans doute, dit l'orateur, qu'un ras« semblement armé devait arracher de la tribune « un an plus tard; eh oui, sans doute, nous « aurions mieux fait peut-être de ne jamais re« cevoir d'hommes armés; car, si aujourd'hui « le civisme amène ici de bons citoyens, l'aris« tocratie peut y conduire demain ses janis« saires. Mais l'erreur que nous avons commise « autorise l'erreur du peuple. Les rassemble« ments formés jusqu'ici paraissent autorisés « par le silence de la loi. Les magistrats, il est « vrai, vous demandent la force pour les répri« mer. Dans ces circonstances, que devez-vous « faire? Je crois qu'il y aurait une extrême ri« gueur à être inflexible envers une faute dont le « principe est dans vos décrets; ce serait faire « injure aux citoyens qui demandent en ce mo« ment à vous présenter leurs hommages que « de leur supposer de mauvaises intentions. On « prétend que ce rassemblement veut présenter « une adresse au château; je ne pense pas que « les citoyens qui le composent demandent à « être introduits en armes auprès de la personne « du roi, je pense qu'ils se conformeront aux « lois, qu'ils iront sans armes et comme de sim« ples pétitionnaires. Je demande que les citoyens « réunis pour défiler devant nous soient admis « à l'instant. »

Indignés de ces perfidies ou de ces lâchetés de paroles, Dumolard, Ramond s'opposent avec énergie à cette faiblesse ou à cette complicité de l'Assemblée. « Le plus bel hommage que vous « puissiez faire au peuple de Paris, s'écrie Ra« mond, c'est de le faire obéir à ses propres lois. « Je demande que les citoyens déposent leurs « armes avant d'être admis devant vous. — Que « parlez-vous, répond Guadet, de désobéissance « à la loi, puisque vous y avez si souvent dérogé « vous-même? Vous commettriez une injustice « révoltante, vous ressembleriez à cet empereur « romain qui, pour trouver plus de coupables, « fit écrire les lois en caractères tellement obscurs « que personne ne pouvait les comprendre! »

La députation des insurgés entre à ces dernières paroles au milieu des applaudissements et des murmures d'indignation qui se partagent l'Assemblée.

XIV

L'orateur de la députation, Huguenin, lit la pétition concertée à Charenton. Il déclare que la ville est debout, à la hauteur des circonstances, prête à se servir des grands moyens pour venger la majesté du peuple. Il déplore cependant la nécessité de tremper ses mains dans le sang des

conspirateurs. « Mais l'heure est arrivée, dit-il « avec une apparente résignation au combat, le « sang coulera; les hommes du 14 juillet ne sont « pas endormis, s'ils ont paru l'être; leur réveil « est terrible : parlez et nous agirons. Le peuple « est là pour juger ses ennemis, qu'ils choi« sissent entre Coblentz et nous! qu'ils purgent « la terre de la liberté! Les tyrans, vous les « connaissez; le roi n'est pas d'accord avec vous, « nous n'en voulons d'autre preuve que le renvoi « des ministres patriotes et l'inaction de nos ar« mées. La tête du peuple ne vaut-elle donc pas « celle des rois? Le sang des patriotes doit-il « donc impunément couler pour satisfaire l'or« gueil et l'ambition du château perfide des « Tuileries? Si le roi n'agit pas, suspendez-le : « un seul homme ne peut pas entraver la volonté « de vingt-cinq millions d'hommes. Si, par égard, « nous le maintenons à son poste, c'est à condi« tion qu'il le remplisse constitutionnellement! « S'il s'en écarte, il n'est plus rien!... Et la haute « cour d'Orléans, que fait-elle? poursuit Hu« guenin; où sont les têtes des coupables qu'elle « devait frapper?... Nous forcera-t-on à repren« dre nous-mêmes le glaive?... »

Ces paroles sinistres consternent les constitutionnels et font sourire les Girondins. Le président cependant répond avec une fermeté qui n'est pas soutenue par l'attitude de ses collègues. Ils décident que le peuple des faubourgs sera admis à défiler en armes dans la salle.

XV

Aussitôt après le vote de ce décret, les portes, assiégées par la multitude, s'ouvrent et livrent passage aux trente mille pétitionnaires. Pendant ce long défilé, la musique fait entendre les airs démagogiques de la *Carmagnole* et du *Ça ira*, ces pas de charge des émeutes. Des femmes armées de sabres les brandissent vers les tribunes qui battent des mains; elles dansent devant une table de pierre où sont inscrits les droits de l'homme, comme les Israélites autour du tabernacle. Les mêmes drapeaux, les mêmes inscriptions triviales, qui souillaient la rue, profanent l'enceinte des lois. Les lambeaux de culottes pendant en trophées, la guillotine, la *potence* avec la figure de la reine suspendue traversent impunément l'Assemblée; des députés applaudissent, d'autres détournent la tête ou se voilent le front des deux mains; quelques-uns, plus courageux, s'élancent vers l'homme qui porte le *cœur saignant* et forcent ce misérable, moitié par supplication, moitié par menace, de se retirer avec son emblème d'assassinat. Une partie du peuple regarde d'un œil respectueux l'enceinte qu'il profane, l'autre apostrophe en passant les représentants de la nation et semble jouir de leur avilissement. Le cliquetis des armes bizarres de cette foule, le bruit des souliers ferrés et des sabots sur le pavé de la salle, les glapissements des femmes, les voix des enfants, les cris de : Vive la nation! les chants patriotiques, les sons des instruments assourdissent l'oreille. L'aspect des haillons contraste avec les marbres, les statues, les décorations de l'enceinte. Les miasmes de cette lie en mouvement corrompent l'air et suffoquent la respiration. Il était trois heures quand les traînards de l'attroupement eurent défilé. Le président se hâta de suspendre la séance dans l'attente des prochains excès.

XVI

Mais des forces imposantes paraissent disposées dans les cours des Tuileries et dans le jardin pour défendre la demeure du roi contre l'invasion des faubourgs. Trois régiments de ligne, deux escadrons de gendarmerie, plusieurs bataillons de garde nationale et du canon composaient ces moyens de défense. Ces troupes indécises, travaillées par la sédition, n'étaient qu'une apparence de force. Les cris de : Vive la nation! les gestes amis des insurgés, la vue des femmes tendant les bras aux soldats à travers les grilles, la présence des officiers municipaux qui montraient, dans leur attitude, une neutralité dédaigneuse pour le roi, tout ébranlait le sentiment de la résistance dans le cœur de ces troupes : elles voyaient des deux côtés l'uniforme de la garde nationale. Entre la population de Paris, dont elles partageaient les sentiments, et le château, qu'on leur disait plein de trahisons, elles ne savaient plus où était le devoir. En vain M. Rœderer, ferme organe de la constitution; en vain des officiers supérieurs de la garde nationale, tels que MM. Acloque et de Romainvilliers, leur présentaient le texte abstrait de la loi, qui leur ordonnait de repousser la force par la force. L'Assemblée leur donnait l'exemple de la complicité; le maire Péthion se dérobait à sa responsabilité; le roi, immobile, se réfugiait dans son inviolabilité; les troupes, abandonnées à elles-

mêmes, ne pouvaient tarder à se rompre devant la menace ou devant la séduction.

Dans l'intérieur du palais, environ deux cents gentilshommes, à la tête desquels le vieux maréchal de Mouchy, étaient accourus au premier bruit des dangers du roi. C'étaient des victimes volontaires du vieil honneur français plus que des défenseurs utiles de la monarchie. Craignant d'exciter les ombrages de la garde nationale et des troupes, ces gentilshommes se tenaient cachés dans les appartements, prêts à mourir plutôt qu'à combattre. Ils ne portaient point d'uniforme; ils cachaient leurs armes sous leurs habits : de là, le nom de chevaliers du poignard, sous lequel on les signala à la haine du peuple. Venus secrètement de leur province pour offrir leur dévouement désespéré à leur malheureux maître, inconnus les uns aux autres, munis seulement d'une carte d'entrée au palais, ils accouraient les jours du péril. Ils devaient être dix mille, ils n'étaient que deux cents : c'était la réserve de la fidélité. Ils faisaient leur devoir sans se compter; ils vengeaient la noblesse française des fautes et des abandons de l'émigration.

XVII

L'attroupement, en sortant de l'Assemblée, avait marché en colonne serrée sur le Carrousel. Santerre et Alexandre, à la tête de leurs bataillons, lui imprimaient le mouvement. Une masse compacte d'insurgés suivait par la rue Saint-Honoré. Les autres tronçons du rassemblement, disjoints et coupés du corps principal, encombraient les cours du Manége et des Feuillants, et cherchaient à se faire jour en débouchant violemment par une des issues qui communiquaient de ces cours avec le jardin. Un bataillon de garde nationale défendait l'accès de cette grille. La faiblesse ou la complaisance d'un officier municipal livre le passage; le bataillon se replie et prend position sous les fenêtres du château. La foule traverse obliquement le jardin; en passant devant les bataillons, elle les salue du cri de : *Vive la nation!* et les invite à enlever les baïonnettes de leurs fusils : les baïonnettes tombent; le rassemblement s'écoule par la porte du Pont-Royal et se replie sur les guichets du Carrousel qui fermaient cette place du côté de la Seine. La garde de ces guichets cède de nouveau, laisse passer un certain nombre de séditieux et se referme. Ces hommes, échauffés par la marche, par les chants, par les acclamations de l'Assemblée et par l'ivresse, se répandent en hurlant dans les cours du château. Ils courent aux portes principales, ils assiégent les postes qui les défendent, ils appellent à eux leurs camarades du dehors, ils ébranlent les gonds de la porte Royale. L'officier municipal Panis ordonne de l'ouvrir. Le Carrousel est forcé, les masses semblent hésiter un moment devant les pièces de canon braquées contre elles et devant les escadrons de gendarmerie en bataille. Saint-Prix, commandant de canonniers, séparé de ses pièces par un mouvement de la foule, fait porter au commandant en second l'ordre de les replier sur la porte du château. Ce commandant refuse d'obéir. *Le Carrousel est forcé*, dit-il à haute voix, *il faut que le château le soit aussi. A moi, canonniers, voilà l'ennemi!* Il montre du geste les fenêtres du roi, retourne ses pièces et les braque contre le palais. Les troupes, entraînées par cette désertion de l'artillerie, restent en bataille, mais répandent devant le peuple les amorces de leurs fusils en signe de fraternité et livrent tous les passages aux séditieux.

A ce geste des soldats, le commandant de la garde nationale, témoin de ce mouvement, crie de la cour à ses grenadiers qu'il voit aux fenêtres de la salle des Gardes, de prendre les armes pour défendre l'escalier. Les grenadiers, au lieu d'obéir, sortent du palais par la galerie du côté du jardin. Santerre, Théroigne et Saint-Huruge se précipitent sur la porte du palais. Les plus téméraires et les plus robustes des hommes de leur cortége s'engouffrent sous la voûte qui conduit du Carrousel au jardin; ils écartent violemment les canonniers, s'emparent d'une des pièces, l'arrachent de son affût et la portent à bras d'homme jusque dans la salle des Gardes, au sommet du grand escalier. La foule, enhardie par ce prodige de force et d'audace, inonde la salle et se répand comme un torrent dans tous les escaliers et dans tous les corridors du château. Toutes les portes s'ébranlent ou tombent sous les épaules ou sous les haches de cette multitude. Elle cherche à grands cris le roi, une porte seule l'en sépare; la porte ébranlée est prête à céder sous l'effort des leviers et sous les coups de pique des assaillants.

XVIII

Le roi, qui se fiait aux promesses de Péthion et aux forces nombreuses dont le palais était en-

touré, avait vu sans inquiétude la marche du rassemblement.

L'assaut soudainement donné à sa demeure l'avait surpris dans une complète sécurité. Retiré avec la reine, madame Élisabeth et ses enfants dans ses appartements intérieurs du côté du jardin, il écoutait gronder de loin ces masses sans penser qu'elles allaient sitôt fondre sur lui. Les voix de ses serviteurs effrayés, fuyant de toutes parts, le fracas des portes qui se brisent et qui tombent sur les parquets, les hurlements du peuple qui s'approche jettent tout à coup l'effroi dans ce groupe de famille. Elle était réunie dans la chambre à coucher du roi. Ce prince, confiant d'un geste la reine, sa sœur, ses enfants aux officiers, aux femmes de leur maison qui les entourent, s'élance seul au bruit dans la salle du Conseil. Il y trouve le fidèle maréchal de Mouchy, qui ne se lasse pas d'offrir les derniers jours de sa longue vie à son maître; M. d'Hervilly, commandant de la garde constitutionnelle à cheval, licencié peu de jours avant; le généreux Acloque, commandant du bataillon du faubourg Saint-Marceau, d'abord révolutionnaire modéré, puis vaincu par les vertus privées de Louis XVI, aujourd'hui son ami et brûlant de mourir pour lui; trois braves grenadiers du bataillon du faubourg Saint-Martin, Lecrosnier, Bridaut, Gossé, restés seuls à leur poste de l'intérieur dans la défection commune et cherchant le roi pour le couvrir de leurs baïonnettes, hommes du peuple, étrangers à la cour, ralliés par le seul sentiment du devoir et de l'affection, ne défendant que l'homme dans le roi.

Au moment où le roi entrait dans cette salle, les portes de la pièce suivante, appelée salle des Nobles, étaient ébranlées sous les coups des assaillants. Le roi s'y précipite au-devant du danger. Les panneaux de la porte tombent à ses pieds; des fers de lance, des bâtons ferrés, des piques passent à travers les ouvertures. Des cris de fureur, des jurements, des imprécations accompagnent les coups de hache. Le roi, d'une voix ferme, ordonne à deux valets de chambre dévoués qui l'accompagnent, MM. Hue et de Marchais, d'ouvrir les portes. « Que puis-je « craindre au milieu de mon peuple? » dit ce prince en s'avançant hardiment vers les assaillants.

Ces paroles, ce mouvement en avant, la sérénité de ce front, ce respect de tant de siècles pour la personne sacrée du roi suspendent l'impétuosité des premiers agresseurs. Ils semblent hésiter à franchir le seuil qu'ils viennent de forcer. Pendant ce mouvement d'hésitation, le maréchal de Mouchy, Acloque, les trois grenadiers, les deux serviteurs font reculer le roi de quelques pas et se rangent entre lui et le peuple. Les grenadiers présentent la baïonnette, ils tiennent la foule en respect un instant. Mais le flot de la multitude qui grossit pousse en avant les premiers rangs. Le premier qui s'élance est un homme en haillons, les bras nus, les yeux égarés, l'écume à la bouche. « Où est le *Veto?* » dit-il en brandissant vers la poitrine du roi un long bâton armé d'un dard de fer. Un des grenadiers abat du poids de sa baïonnette le bâton et écarte le bras de ce furieux. Le brigand tombe aux pieds du citoyen; cet acte d'énergie impose à ses camarades. Ils foulent aux pieds l'homme abattu. Les piques, les haches, les couteaux s'abaissent ou s'écartent. La majesté royale reprend un moment son empire. Cette foule se contient d'elle-même à une certaine distance du roi dans une attitude de curiosité brutale plutôt que de fureur.

XIX

Cependant quelques officiers des gardes nationaux que le bruit des dangers du roi avait fait accourir se groupent avec les braves grenadiers et parviennent à faire un peu d'espace autour de Louis XVI. Le roi, qui n'a qu'une pensée, celle d'éloigner le peuple de l'appartement où il a laissé la reine, fait fermer derrière lui la porte de la salle du Conseil. Il entraîne à sa suite la multitude dans le vaste salon de l'OEil-de-Bœuf, sous prétexte que cette pièce, par son étendue, permettra à une plus grande masse de citoyens de le voir et de lui parler. Il y parvient; entouré d'une foule immense et tumultueuse, il se félicite de se trouver seul exposé aux coups des armes de toute espèce que des milliers de bras agitent sur sa tête. Mais en se retournant il aperçoit sa sœur, madame Élisabeth, qui lui tend les bras et qui veut s'élancer vers lui.

Elle avait échappé aux efforts des femmes qui retenaient la reine et les enfants dans la chambre du Lit. Elle adorait son frère. Elle voulait mourir sur son cœur. Jeune, d'une beauté céleste, sanctifiée à la cour par la piété de sa vie et par son dévouement passionné au roi, elle avait renoncé à tout amour pour l'unique amour de sa famille. Ses cheveux épars, ses yeux mouillés, ses bras tendus vers le roi lui donnaient une expression

désespérée et sublime. « C'est la reine! » s'écrient quelques femmes des faubourgs; ce nom dans un pareil moment était un arrêt de mort. Des forcenés s'élancent vers la sœur du roi les bras levés, ils vont la frapper, des officiers du palais les détrompent. Le nom vénéré de madame Élisabeth fait retomber leurs armes. « Ah! que faites-« vous? s'écrie douloureusement la princesse, « laissez-leur croire que je suis la reine! en mou-« rant à sa place, je l'aurais peut-être sauvée! » A ces mots, un mouvement irrésistible de la foule écarte violemment madame Élisabeth de son frère et la jette dans l'embrasure d'une des fenêtres de la salle, où la foule qui l'enferme la contemple du moins avec respect.

XX

Le roi était parvenu jusqu'à l'embrasure profonde de la fenêtre du milieu. Acloque, Vannot, d'Hervilly, une vingtaine de volontaires et de gardes nationaux lui faisaient un rempart de leurs corps. Quelques officiers mettent l'épée à la main. « Remettez les épées dans le fourreau, « leur dit le roi avec tranquillité; cette multitude « est plus égarée que coupable. » Il monte sur une banquette adossée à la fenêtre, les grenadiers y montent à ses côtés, d'autres devant lui; ils abaissent, ils écartent, ils parent les bâtons, les faux, les piques qui flottent sur les têtes de la foule. Des vociférations atroces s'élevaient confusément de cette masse irritée. « *A bas le veto!* « *Le camp sous Paris! Rendez-nous les minis-* « *tres patriotes! Où est l'Autrichienne?* » Des forcenés se dégageaient à chaque instant des rangs et venaient vomir de plus près des injures et des menaces de mort contre le roi. Ne pouvant l'approcher à travers la haie de baïonnettes croisées devant lui, ils agitaient sous ses yeux et sur sa tête leurs hideux drapeaux et leurs inscriptions sinistres, les lambeaux de culottes, la guillotine, *le cœur saignant*, la potence. L'un d'eux se lançait sans cesse, une pique à la main, pour pénétrer jusqu'au roi. C'était le même assassin qui deux ans plus tôt avait lavé de ses mains, dans un seau d'eau, les têtes coupées de Berthier et de Foulon, et qui, les portant par les cheveux sur le quai de la Ferraille, les avait jetées au peuple pour en faire des enseignes de carnage et des incitations à de nouveaux meurtres.

Un jeune homme blond, au costume élégant, au geste terrible, ne cessait d'assaillir les grenadiers et se déchirait les doigts sur leurs baïonnettes pour les écarter et se faire jour. « Sire, « sire! s'écriait-il, je vous somme, au nom de « cent mille âmes qui m'entourent, de sanction-« ner le décret contre les prêtres! Cela ou la « mort! »

D'autres hommes du peuple, quoique armés de sabres nus, d'épées, de pistolets, de piques, ne faisaient aucun geste menaçant et réprimaient les attentats à la vie du roi. On distinguait même quelques signes de respect et de douleur sur la physionomie du plus grand nombre. Dans cette revue de la Révolution, le peuple se montrait terrible, mais il ne se confondait pas avec les assassins. Un certain ordre commençait à s'établir dans les escaliers et dans les salles; la foule pressée par la foule, après avoir contemplé le roi et jeté ses menaces dans son oreille, s'engouffrait dans les autres appartements et parcourait en triomphe ce *palais du despotisme*.

Le boucher Legendre chassait devant lui, pour se faire place, ces hordes de femmes et d'enfants accoutumés à trembler à sa voix. Il fait signe qu'il veut parler. Le silence s'établit. Les gardes nationaux s'entr'ouvrent pour le laisser interpeller le roi. « Monsieur... » lui dit-il d'une voix tonnante (le roi, à ce mot, qui est une déchéance, fait un mouvement de dignité offensée); « oui, « monsieur, reprend Legendre en appuyant plus « fortement sur le titre, écoutez-nous; vous êtes « fait pour nous écouter! Vous êtes un perfide! « vous nous avez toujours trompés! vous nous « trompez encore! Mais prenez garde à vous, « la mesure est comble. Le peuple est las d'être « votre jouet et votre victime. » Legendre, après ces paroles menaçantes, lut une pétition en termes aussi impérieux, dans laquelle il demandait au nom du peuple le rappel des ministres girondins et la sanction immédiate des décrets. Le roi répondit avec une dignité intrépide : « Je « ferai ce que la constitution m'ordonne de « faire. »

XXI

A peine un flot de peuple était-il écoulé, qu'un autre lui succédait. A chaque invasion nouvelle du rassemblement les forces du roi et du petit nombre de ses défenseurs s'épuisaient dans cette lutte renaissante avec une foule qui ne se lassait pas. Les portes ne suffisaient déjà plus à l'impatiente curiosité de ces milliers d'hommes accourus à ce pilori de la royauté. Ils entraient par les

toits, par les fenêtres, par les galeries élevées qui ouvrent sur les terrasses. Leurs escalades amusaient les spectateurs innombrables pressés dans le jardin. Les battements de mains, les bravos, les éclats de rire de cette foule extérieure encourageaient les assaillants. De sinistres dialogues s'établissaient à haute voix entre les séditieux d'en haut et les impatients d'en bas. « L'a-« t-on frappé? Est-il mort? Jetez-nous les têtes!» criaient des voix. Des membres de l'Assemblée, des journalistes girondins, des hommes politiques, Garat, Gorsas, Marat, mêlés à cette foule, échangeaient des plaisanteries sur ce martyre de honte imposé au roi. Un moment le bruit courut qu'il était assassiné.

Il n'y eut pas un cri d'horreur dans cette multitude. Elle leva les yeux vers le balcon pour voir si on lui montrait le cadavre. Cependant, au milieu de sa rage, la multitude semblait avoir besoin de réconciliation. Un homme du peuple tendit un bonnet rouge au bout d'une pique à Louis XVI. « Qu'il s'en coiffe! qu'il s'en coiffe! « cria la foule, c'est le signe de patriotisme; s'il « s'en pare, nous croirons à sa bonne foi! » Le roi fit signe à un des grenadiers de lui donner le bonnet rouge; il le plaça en souriant sur sa tête. On cria : *Vive le roi!* Le peuple avait couronné son chef du signe de la liberté, le bonnet de la démagogie remplaçait le diadème de Reims. Le peuple était vainqueur, il se sentit apaisé!

Mais de nouveaux orateurs, montés sur les épaules de leurs camarades, ne cessaient de demander au roi, tantôt avec supplications, tantôt avec menaces, de promettre le rappel de Roland et la sanction des décrets. Louis XVI, invincible dans sa résistance constitutionnelle, éluda ou refusa toujours d'acquiescer aux injonctions des séditieux. « Gardien de la prérogative du pou-« voir exécutif, je ne la livrerai pas à la violence, « répondit-il; ce n'est pas le moment de délibé-« rer quand on ne délibère pas librement. — « N'ayez pas peur, sire, lui dit un grenadier de « la garde nationale. — Mon ami, lui répondit « le roi en lui prenant le bras et en l'approchant « de sa poitrine, mets ta main là, et vois si « mon cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Ce geste, ces paroles de confiance intrépide, vu et entendues de la foule, retournèrent le cœur des séditieux.

Un homme en haillons, tenant une bouteille à la main, s'approcha du roi et lui dit : « Si « vous aimez le peuple, buvez à sa santé! » Les personnes qui entouraient le prince, craignant le poison autant que le poignard, conjurèrent le roi de ne pas boire. Louis XVI tendit le bras, prit la bouteille, l'éleva à ses lèvres et but à la nation! Cette familiarité avec la foule, représentée par un mendiant, acheva de populariser le roi. De nouveaux cris de : *Vive le roi!* partirent de toutes les bouches et se propagèrent jusque sur les escaliers; ces cris allèrent consterner, sur la terrasse du jardin, les groupes qui attendaient une victime et qui apprenaient un attendrissement des bourreaux.

XXII

Pendant que l'infortuné prince se débattait ainsi seul contre un peuple entier, la reine subissait dans une salle voisine les mêmes outrages et les mêmes caprices. Plus haïe que le roi, elle courait plus de dangers. Les nations agitées ont besoin de personnifier leurs haines comme leur amour. Marie-Antoinette représentait à la fois aux yeux de la nation toutes les corruptions des cours, tout l'orgueil du despotisme, toutes les scélératesses de la trahison. Sa beauté, les penchants de sa jeunesse pour le plaisir, des tendresses de cœur changées en débordements par la calomnie, le sang de la maison d'Autriche, sa fierté, qu'elle tenait de la nature plus encore que de ce sang, ses rapports intimes avec le comte d'Artois, ses complots avec les émigrés, sa complicité présumée avec la coalition, les libelles scandaleux ou infâmes semés contre elle depuis quatre ans, faisaient de cette princesse la victime émissaire de l'opinion. Les femmes la méprisaient comme coupable épouse, les patriotes l'abhorraient comme conspiratrice, les hommes politiques la craignaient comme conseillère du roi. Le nom de *l'Autrichienne*, que le peuple lui donnait, résumait contre elle tous ces griefs. Elle était l'impopularité de ce trône dont elle devait être la grâce et le pardon.

Marie-Antoinette connaissait cette haine du peuple contre sa personne. Elle savait que sa présence à côté du roi serait une provocation à l'assassinat. C'est ce motif qui l'avait retenue, seule avec ses enfants, dans la chambre du Lit. Le roi espérait qu'elle y était oubliée; mais c'était la reine surtout que les femmes de l'attroupement cherchaient et qu'elles appelaient à grands cris des noms les plus outrageants pour une femme, pour une épouse et pour une reine.

A peine le roi était-il enfermé par les masses

du peuple dans l'OEil-de-Bœuf, que déjà les portes de la chambre à coucher étaient assiégées des mêmes burlements et des mêmes coups. Mais cette partie de l'attroupement était surtout composée de femmes. Leurs bras, plus faibles, se déchiraient contre les panneaux de chêne et contre les gonds. Elles appelèrent à leur aide les hommes qui avaient porté la pièce de canon à bras jusque dans la salle des Gardes. Ces hommes accoururent. La reine, debout, pressant ses deux enfants contre son corps, écoutait dans une mortelle anxiété ces vociférations à sa porte. Elle n'avait auprès d'elle que M. de Lajard, ministre de la guerre, seul, impuissant, mais dévoué; quelques dames de sa maison et la princesse de Lamballe, cette amie de ses beaux et de ses mauvais jours, l'environnaient. Belle-fille du duc de Penthièvre et belle-sœur du duc d'Orléans, la princesse de Lamballe avait succédé dans le cœur de la reine à la tendresse passionnée que Marie-Antoinette avait portée longtemps à la comtesse de Polignac. L'amitié de Marie-Antoinette était de l'adoration. Refoulée par la tiédeur du roi, qui n'avait que les vertus, mais aucune des grâces d'un époux; haïe du peuple, lassée du trône, elle épanchait dans ses prédilections intimes le trop-plein d'un cœur tout à la fois altéré et vide de sentiment. On accusait ce favoritisme. On calomniait tout de la reine, jusqu'à ses amitiés.

La princesse de Lamballe, restée veuve à dix-huit ans, pure de toute ombre sur ses mœurs, au-dessus de toute ambition et de tout intérêt par son rang et par sa fortune, n'aimait dans la reine qu'une amie. Plus l'adversité s'acharnait sur Marie-Antoinette, plus la jeune favorite jouissait d'en prendre sa part. Ce n'étaient pas les grandeurs, c'était le malheur qui l'attirait. Surintendante de la maison, elle logeait, aux Tuileries, dans un appartement voisin de celui de la reine, pour partager toutes ses larmes et tous ses dangers. Elle était obligée de s'absenter quelquefois pour aller au château de Vernon soigner le vieux duc de Penthièvre. La reine, qui pressentait les orages, lui avait écrit, quelques jours avant le 20 juin, une lettre touchante pour la supplier de ne pas revenir. Cette lettre, retrouvée dans les cheveux de la princesse de Lamballe après son assassinat et *inconnue jusqu'ici*, révèle la tendresse de l'une et le dévouement de l'autre.

« Ne revenez pas de Vernon, ma chère Lamballe, avant votre entier rétablissement. Le « bon duc de Penthièvre en serait bien triste et « bien affligé; et nous nous devons tous de ménager son grand âge et ses vertus. Je vous ai « dit si souvent de vous ménager vous-même « que, si vous m'aimez, vous penserez à vous. « On a besoin de toutes ses forces dans les temps « où nous sommes. Ah! ne revenez pas... revenez le plus tard possible. Votre cœur serait « trop navré, vous auriez trop à pleurer sur tous « mes malheurs, vous qui m'aimez si tendrement. « Cette race de tigres qui inonde le royaume « jouirait bien cruellement si elle savait tout ce « que nous souffrons. Adieu, ma chère Lamballe, je suis tout occupée de vous, et vous « savez si je peux changer jamais. »

Madame de Lamballe, au contraire, s'était hâtée de revenir. Elle se pressait contre la reine comme pour être frappée du même coup. A côté d'elle se trouvaient à leur poste d'autres femmes courageuses, la princesse de Tarente la Trémouille, mesdames de Tourzel, de Makau, de la Roche-Aymon.

M. de Lajard, militaire de sang-froid, responsable au roi et à lui-même de tant de vies chères ou sacrées, recueillit à la hâte, par les couloirs secrets qui communiquaient de la chambre à coucher dans l'intérieur du palais, quelques officiers et quelques gardes nationaux égarés dans le tumulte. Il fit amener à la reine ses enfants pour que leur présence et leur grâce, en attendrissant la foule, servissent de bouclier à leur mère. Il ouvrit lui-même les portes. Il plaça la reine et ses femmes dans l'embrasure d'une fenêtre. On roula en avant de ce groupe la table massive du conseil, pour interposer une barrière entre les armes de la populace et la vie de la famille royale. Quelques gardes nationaux se massèrent aux deux côtés et un peu en avant de la table. La reine, debout, tenait par la main sa fille âgée de quatorze ans.

Enfant d'une beauté noble et d'une maturité précoce, les angoisses de famille au milieu desquelles elle grandissait avaient reflété sur ses traits leur gravité et leur tristesse. Ses yeux bleus, son front élevé, son nez aquilin, ses cheveux blonds flottant en longues ondes sur ses épaules, rappelaient, au déclin de la monarchie, ces jeunes filles des Gaules qui décoraient le trône des premières races. La jeune fille se pressait contre le sein de sa mère comme pour la couvrir de son innocence. Née avec les premiers tumultes de la Révolution, traînée à Paris comme une captive au milieu du sang du 6 octobre, elle ne connaissait du peuple que ses émotions et ses colères. Le Dauphin, enfant de sept ans, était

assis sur la table devant la reine. Sa figure naïve, où rayonnait toute la beauté des Bourbons, exprimait plus d'étonnement que de frayeur. Il se tournait sans cesse vers sa mère. Il levait les yeux vers les siens comme pour y lire, à travers les larmes, la confiance ou la peur qu'il fallait avoir. C'est dans cette attitude que l'attroupement, en s'écoulant de l'OEil-de-Bœuf, trouva la reine et défila triomphalement devant elle. L'apaisement produit par la fermeté et par la confiance du roi se faisait déjà sentir dans les gestes et dans la contenance des séditieux.

Les hommes les plus féroces s'amollissent devant la faiblesse, la beauté, l'enfance. Une femme belle, reine, humiliée, une jeune fille innocente, un enfant souriant aux ennemis de son père, ne pouvaient manquer de réveiller la sensibilité jusque dans la haine. Les hommes des faubourgs défilaient muets et comme honteux de leur violence devant ce groupe de grandeur humiliée. Quelques-uns seulement, les plus lâches, étalaient en passant sous les yeux de la famille royale les enseignes dérisoires ou atroces qui déshonoraient l'insurrection. Leurs complices, indignés, abaissaient de la main ces signes et faisaient écouler vite ceux qui les portaient. Quelques-uns même adressaient des regards d'intelligence et de compassion, d'autres des sourires, d'autres des paroles de familiarité au Dauphin. Des dialogues, moitié terribles, moitié respectueux, s'établissaient entre l'attroupement et l'enfant. « Si tu aimes la nation, dit un volontaire à la reine, place le bonnet rouge sur la « tête de ton fils. » La reine prit le bonnet rouge des mains de cet homme et le posa ellemême sur les cheveux du Dauphin. L'enfant, étonné, prit pour un jeu ces outrages. Les hommes applaudirent; mais les femmes, plus implacables envers une femme, ne cessèrent d'invectiver. Les mots obscènes empruntés aux égouts des halles frappaient pour la première fois les voûtes du palais et l'oreille de ces enfants. Leur ignorance, qui n'en savait pas le sens, les sauvait de l'horreur de les comprendre. La reine en rougissait jusqu'aux yeux, mais sa pudeur offensée ne rabaissait rien de sa mâle fierté. On voyait qu'elle rougissait pour ce peuple, pour ces enfants, et non pour elle. Une jeune fille, d'une figure gracieuse et d'un costume décent, s'élançait avec plus d'acharnement et se répandait en plus amères invectives contre *l'Autrichienne*. La reine, frappée du contraste entre la fureur de cette jeune fille et la douceur de ses traits, lui dit avec bonté : « Pourquoi me haïssez-vous? vous « ai-je jamais fait, à mon insu, quelque injure « ou quelque mal? — A moi, non, répondit la « belle patriote; mais c'est vous qui faites le « malheur de la nation. — Pauvre enfant, répli- « qua la reine, on vous l'a dit, on vous a trom- « pée : quel intérêt avais-je à faire le malheur « du peuple? Femme du roi, mère du Dauphin, « je suis Française par tous les sentiments de « mon cœur d'épouse et de mère. Jamais je ne « reverrai mon pays! Je ne puis être heu- « reuse ou malheureuse qu'en France. J'étais « heureuse quand vous m'aimiez! »

Ce tendre reproche troubla le cœur de la jeune fille. Sa colère se fondit tout à coup en larmes. Elle demanda pardon à la reine. « C'est que je « ne vous connaissais pas, lui dit-elle; mais je « vois que vous êtes bien bonne. » A ce moment, Santerre perça la foule. Mobile et sensible, quoique brutal, Santerre avait la rudesse, la fougue et l'attendrissement facile. Les faubourgs s'ouvrirent devant lui et tremblèrent à sa voix. Il fit le geste impérieux d'évacuer la salle et poussa lui-même ce troupeau d'hommes et de femmes par les épaules vers la porte en face de l'OEil-de-Bœuf. Le courant s'établit vers les issues opposées du palais. La chaleur était suffocante. Le front du Dauphin ruisselait de sueur sous le bonnet rouge. « Enlevez ce bonnet à cet enfant, « s'écria Santerre; vous voyez bien qu'il étouffe! » La reine lança à Santerre un regard de mère. Santerre s'approcha d'elle; il appuya sa main sur la table, et, se penchant vers Marie-Antoinette : « Vous avez des amis bien maladroits, ma- « dame, lui dit-il à demi-voix. J'en connais qui « vous serviraient mieux! » La reine baissa les yeux et se tut. C'est de ce propos que datent les intelligences secrètes qu'elle établit avec les agitateurs des faubourgs. Ces grands factieux, après avoir secoué la monarchie, recevaient avec complaisance les supplications de la reine. Leur orgueil jouissait de relever la femme qu'ils avaient abaissée. Mirabeau, Barnave, Danton avaient vendu ou offert de vendre tour à tour la puissance de leur popularité. Santerre n'offrit que sa compassion.

XXIII

L'Assemblée avait rouvert sa séance à l'annonce de l'invasion du château. Une députation de vingt-quatre membres avait été envoyée pour servir de sauvegarde au roi. Arrivés trop tard,

ces députés erraient dans les cours, les vestibules, les escaliers encombrés du palais. Quoiqu'ils répugnassent à l'idée du dernier des crimes commis sur la personne du roi, ils ne s'affligeaient pas dans le secret de leur cœur d'une grande menace savourée longtemps par la cour. Leurs pas se perdaient dans la foule, leurs paroles dans le bruit. Vergniaud lui-même, monté sur une marche élevée du grand escalier, faisait de vains appels à l'ordre, à la légalité, à la constitution. L'éloquence, si puissante pour remuer les masses, est impuissante pour les arrêter. De temps en temps des députés royalistes indignés rentraient dans la salle, montaient dans le désordre de leurs habits à la tribune, et reprochaient son indifférence à l'Assemblée. Parmi ceux-là se faisaient remarquer Vaublanc, Ramond, Becquet, Girardin. Mathieu Dumas, ami de la Fayette, s'écria en montrant du geste les fenêtres du château : « J'en arrive; le roi est en danger! Je « viens de le voir; j'en atteste le témoignage de « mes collègues, MM. Isnard, Vergniaud, faisant « d'inutiles efforts pour contenir le peuple. Oui, « j'ai vu le représentant héréditaire de la nation « insulté, menacé, avili! J'ai vu le bonnet de « laine rouge sur sa tête! Vous êtes responsables « devant la postérité! » On lui répondait par des éclats de rire ironiques et par des huées. « Ne « dirait-on pas que le bonnet des patriotes est « un signe avilissant pour le front d'un roi? dit « le girondin Lasource; ne croirait-on pas que « nous avons des inquiétudes sur les jours du « roi? N'insultons pas le peuple en lui prêtant « des sentiments qu'il n'a pas. Le peuple ne me« nace ni la personne de Louis XVI ni celle du « prince royal. Il ne commet aucun excès, « aucune violence. Adoptez des mesures de dou« ceur et de conciliation. » C'était l'assoupissement perfide de Péthion. L'Assemblée se rendormit à ces paroles.

XXIV

Cependant Péthion lui-même ne pouvait feindre plus longtemps d'ignorer la marche d'un rassemblement de quarante mille âmes traversant Paris depuis le matin, l'entrée de ce rassemblement armé dans l'Assemblée et l'invasion des Tuileries. Son absence prolongée rappelait le sommeil de la Fayette au 6 octobre; mais l'un complice, l'autre innocent. La nuit approchait, elle pouvait cacher dans ses ombres des désordres et des attentats qui dépasseraient les vues des Girondins. Péthion parut dans les cours : des cris de : *Vive Péthion!* l'accueillirent. On le porta de bras en bras jusqu'aux dernières marches de l'escalier. Il pénétra dans la salle où depuis trois heures Louis XVI subissait ces outrages. « Je « viens d'apprendre seulement à présent la situa« tion de Votre Majesté, dit Péthion au roi. — « Cela est étonnant, lui répondit le roi avec une « indignation concentrée, car il y a longtemps « que cela dure. »

Péthion monta sur une chaise, harangua à plusieurs reprises la foule immobile sans pouvoir obtenir qu'elle s'ébranlât. A la fin, se faisant élever plus haut sur les épaules de quatre grenadiers : « Citoyens et citoyennes, dit-il, vous avez « exercé avec dignité et modération votre droit « de pétition; vous finirez cette journée comme « vous l'avez commencée. Jusqu'ici votre con« duite a été conforme à la loi; c'est au nom de « la loi que je vous somme maintenant de suivre « mon exemple et de vous retirer. »

La foule obéit à Péthion et s'écoula lentement en traversant la longue avenue des appartements du château. A peine le flot de cette masse commença-t-il à baisser que le roi, dégagé par les grenadiers de l'embrasure où il était emprisonné, rejoignit sa sœur qui tomba dans ses bras; il sortit avec elle par une porte dérobée, et courut rejoindre la reine dans son appartement. Marie-Antoinette, soutenue jusque-là par sa fierté contre les larmes, succomba à l'excès de son émotion et de sa tendresse en revoyant le roi. Elle se précipita à ses pieds, et, enlaçant ses genoux dans ses embrassements, elle se répandit non en sanglots, mais en cris. Madame Élisabeth, les enfants, serrés dans les bras les uns des autres, et tous dans les bras du roi qui pleurait sur eux, jouissaient de se retrouver comme après un naufrage, et leur joie muette s'élevait au ciel avec l'étonnement et la reconnaissance de leur salut. Les gardes nationaux fidèles, les généraux amis du roi, le maréchal de Mouchy, M. d'Aubier, Acloque félicitèrent le roi du courage et de la présence d'esprit qu'il avait montrés. On se raconta mutuellement les périls auxquels on venait d'échapper, les propos atroces, les gestes, les regards, les armes, les costumes, les repentirs soudains de cette multitude. Le roi, en ce moment, s'étant par hasard approché d'une glace, aperçut sur sa tête le bonnet rouge qu'on avait oublié de lui ôter. Il rougit, le lança avec dégoût à ses pieds; et, se jetant dans un fauteuil,

il porta un mouchoir sur ses yeux. « Ah ! ma-« dame ! s'écria-t-il en regardant la reine, pour-« quoi faut-il que je vous aie arrachée à votre « patrie pour vous associer à l'ignominie d'un « pareil jour? »

XXV

Il était huit heures du soir. Le supplice de la famille royale avait duré cinq heures. La garde nationale des quartiers voisins, rassemblée d'elle-même, arrivait homme par homme, pour prêter secours à la constitution. On entendait encore de l'appartement du roi les pas tumultueux et les cris sinistres des colonnes du peuple qui s'écoulaient lentement par les cours et par le jardin. Les députés constitutionnels accoururent indignés et se répandant en imprécations contre Péthion et la Gironde. Une députation de l'Assemblée parcourut le château pour constater les traces de violence et de désordre laissées par l'expédition des faubourgs. La reine lui montra du geste les serrures forcées, les gonds arrachés, les tronçons d'armes, les fers de piques, les panneaux de boiseries et jusqu'à la pièce de canon chargée à mitraille qui jonchaient le seuil des appartements. Le désordre des vêtements du roi, de sa sœur, des enfants; ces bonnets rouges, ces cocardes attachées de force sur leur tête; les cheveux épars de la reine, la pâleur de ses traits, l'agitation de ses lèvres, les ruisseaux de ses larmes sur ses joues, étaient des traces plus criantes que ces débris laissés par le peuple sur le champ de bataille de la sédition. Ce spectacle mouillait tous les yeux et arrachait de l'indignation aux cœurs même des députés les plus hostiles à la cour. La reine s'en aperçut. « Vous pleu-« rez, monsieur! dit-elle à Merlin. — Oui, « madame, répondit le député stoïque, je pleure « sur les malheurs de la femme, de l'épouse, de « la mère; mais mon attendrissement ne va pas « plus loin, je hais les rois et les reines! » Ce mot, qui pouvait être sublime à sa place, était dur dans un pareil moment, devant un roi avili, des enfants innocents, une femme outragée. Il dut frapper au cœur de la reine plus cruellement que les coups de hache du peuple aux portes de son palais. Il lui annonçait par la voix d'un seul homme l'inflexibilité de la Révolution. Fallait-il associer la haine à la pitié dans la même expression devant de pareilles infortunes? Les opinions les plus rigides n'ont-elles pas aussi leur décence et leur pudeur qui leur défendent de se dévoiler quand elles ne peuvent que blesser des cœurs saignants? Et n'y a-t-il pas dans la nature de l'homme quelque chose de plus saint et de plus permanent que ses haines d'opinion, nous voulons dire l'attendrissement sur les vicissitudes du sort, le respect de la fortune tombée et la compassion pour la douleur?

Telle fut la journée du 20 juin. Le peuple y montra de la discipline dans le désordre et de la retenue dans la violence; le roi, une héroïque intrépidité dans la résignation; quelques-uns des Girondins, une perversité froide, qui donne à l'ambition le masque du patriotisme, et qui, pour ramasser le pouvoir, l'avilit sous les insultes du peuple et ne le retrouve après qu'en débris.

XXVI

Tout se préparait dans les départements pour envoyer à Paris les vingt mille hommes décrétés par l'Assemblée. Les Marseillais, appelés par Barbaroux sur les instances de madame Roland, s'approchaient de la capitale. C'était le feu des âmes du Midi venant raviver le foyer révolutionnaire, trop languissant, selon les Girondins, à Paris. Ce corps de douze ou quinze cents hommes était composé de Génois, de Liguriens, de Corses, de Piémontais expatriés et recrutés pour un coup de main décisif sur toutes les rives de la Méditerranée; la plupart matelots ou soldats aguerris au feu, quelques-uns scélérats aguerris au crime. Ils étaient commandés par des jeunes gens de Marseille amis de Barbaroux et d'Isnard. Fanatisés par le soleil et par l'éloquence des clubs provençaux, ils s'avançaient aux applaudissements des populations du centre de la France, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage. Le prétexte de leur marche était de fraterniser, à la prochaine fédération du 14 juillet, avec les autres fédérés du royaume. Le motif secret était d'intimider la garde nationale de Paris, de retremper l'énergie des faubourgs, et d'être l'avant-garde de ce camp de vingt mille hommes que les Girondins avaient fait voter à l'Assemblée pour dominer à la fois les Feuillants, les Jacobins, le roi et l'Assemblée elle-même, avec une armée des départements toute composée de leurs créatures.

La mer du peuple bouillonnait à leur approche. Les gardes nationales, les fédérés, les sociétés

populaires, les enfants, les femmes, toute cette partie des populations qui vit des émotions de la rue et qui court à tous les spectacles publics, volaient à la rencontre des Marseillais. Leurs figures hâlées, leurs physionomies martiales, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de la poussière des routes, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient à leur suite, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers mêlés de jurements et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude. L'idée révolutionnaire semblait s'être faite homme et marcher, sous la figure de cette horde, à l'assaut des derniers débris de la royauté. Ils entraient dans les villes et dans les villages sous des arcs de triomphe. Ils chantaient en marchant des strophes terribles. Ces couplets, alternés par le bruit régulier de leurs pas sur les routes et par le son des tambours, ressemblaient aux chœurs de la patrie et de la guerre, répondant, à intervalles égaux, au cliquetis des armes et aux instruments de mort dans une marche aux combats. Voici ce chant, gravé dans l'âme de la France.

XXVII

I

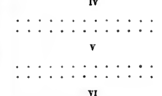
Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé,
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Français, pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

III

. . . .
. . . .



IV

. . . .
. . . .

V

. . . .
. . . .

VI

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs!
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents;
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

STROPHE DES ENFANTS.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus!
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre!...
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons!
Marchons! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

XXVIII

Ces paroles étaient chantées sur des notes tour à tour graves et aiguës, qui semblaient gronder dans la poitrine avec les frémissements sourds de la colère nationale, et ensuite avec la joie de la victoire. Elles avaient quelque chose de solennel comme la mort, mais de serein comme l'immortelle confiance du patriotisme. On eût dit un écho retrouvé des Thermopyles. C'était de l'héroïsme chanté.

On y entendait le pas cadencé de milliers d'hommes marchant ensemble à la défense des frontières sur le sol retentissant de la patrie, la voix plaintive des femmes, les vagissements des enfants, les hennissements des chevaux, le sifflement des flammes de l'incendie dévorant les palais et les chaumières; puis les coups sourds de la vengeance frappant et refrappant avec la hache et immolant les ennemis du peuple et les profanateurs du sol. Les notes de cet air ruisselaient comme le drapeau trempé de sang encore chaud sur un champ de bataille. Il faisait frémir;

mais le frémissement qui courait avec ses vibrations sur le cœur était intrépide. Il donnait l'élan, il doublait les forces, il voilait la mort. C'était l'*eau de feu* de la Révolution, elle distillait dans les sens et dans l'âme du peuple l'ivresse du combat.

Tous les peuples entendent à de certains moments jaillir ainsi leur âme nationale dans des accents que personne n'a écrits et que tout le monde chante. Tous les sens veulent porter leur tribut au patriotisme et s'encourager mutuellement. Le pied marche, le geste anime, la voix enivre l'oreille, l'oreille remue le cœur. L'homme tout entier se monte comme un instrument d'enthousiasme. L'art devient saint, la danse héroïque, la musique martiale, la poésie populaire. L'hymne qui s'élance à ce moment de toutes les bouches ne périt plus. On ne le profane pas dans les occasions vulgaires. Semblable à ces drapeaux sacrés suspendus aux voûtes des temples et qu'on n'en sort qu'à certains jours, on garde le chant national comme une arme extrême pour les grandes nécessités de la patrie. Le nôtre reçut des circonstances où il jaillit un caractère particulier qui le rend à la fois plus solennel et plus sinistre : la gloire et le crime, la victoire et la mort semblent entrelacés dans ses refrains. Il fut le chant du patriotisme, mais il fut aussi l'imprécation de la fureur. Il conduisit nos soldats à la frontière, mais il accompagna nos victimes à l'échafaud. Le même fer défend le cœur du pays dans la main du soldat et égorge les victimes dans la main du bourreau.

XXIX

La *Marseillaise* conserve un retentissement de chant de gloire et de cri de mort; glorieuse comme l'un, funèbre comme l'autre, elle rassure la patrie et fait pâlir les citoyens. Voici son origine.

Il y avait alors un jeune officier d'artillerie en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de Lisle. Il était né à Lons-le-Saulnier, dans ce Jura, pays de rêverie et d'énergie, comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la Révolution comme penseur ; il charmait par les vers et par la musique les lentes impatiences de la garnison. Recherché pour son double talent de musicien et de poëte, il fréquentait familièrement la maison de Dietrich, patriote alsacien, maire de Strasbourg; la femme et les jeunes filles de Dietrich partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la Révolution qui palpitait surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémités. Elles aimaient le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique. Elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidentes des balbutiements de son génie.

C'était dans l'hiver de 1792. La disette régnait à Strasbourg. La maison de Dietrich était pauvre, sa table frugale, mais hospitalière pour Rouget de Lisle. Le jeune officier s'y asseyait le soir et le matin comme un fils ou un frère de la famille. Un jour qu'il n'y avait eu que du pain de munition et quelques tranches de jambon fumé sur la table, Dietrich regarda de Lisle avec une sérénité triste et lui dit : « L'abondance « manque à nos festins; mais qu'importe, si « l'enthousiasme ne manque pas à nos fêtes civi- « ques et le courage aux cœurs de nos soldats ! « J'ai encore une dernière bouteille de vin dans « mon cellier. Qu'on l'apporte, dit-il à une de « ses filles, et buvons-la à la liberté et à la patrie! « Strasbourg doit avoir bientôt une cérémonie « patriotique, il faut que de Lisle puise dans « ces dernières gouttes un de ces hymnes qui « portent dans l'âme du peuple l'ivresse d'où il « a jailli. » Les jeunes filles applaudirent, apportèrent le vin, remplirent le verre de leur vieux père et du jeune officier jusqu'à ce que la liqueur fût épuisée. Il était minuit. La nuit était froide. De Lisle était rêveur; son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit, il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, chercha lentement l'inspiration tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel de la note ou du vers était né le premier, et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien.

XXX

Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit la tête sur son instrument et ne se réveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota

et courut chez Dietrich. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver. La femme et les filles du vieux patriote n'étaient pas encore levées. Dietrich les éveilla, il appela quelques amis tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de de Lisle. La fille aînée de Dietrich accompagnait. Rouget chanta. A la première strophe les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata. La femme de Dietrich, ses filles, le père, le jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé; hélas! il devait être aussi l'hymne de la terreur. L'infortuné Dietrich marcha peu de mois après à l'échafaud, aux sons de ces notes nées à son foyer, du cœur de son ami et de la voix de ses filles.

Le nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vola de ville en ville sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances de ses clubs. Les Marseillais le répandirent en France en le chantant sur leur route. De là lui vint le nom de *Marseillaise*. La vieille mère de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait : « Qu'est-ce donc que cet hymne ré-« volutionnaire que chante une horde de brigands « qui traverse la France et auquel on mêle notre « nom ? » De Lisle lui-même, proscrit en qualité de royaliste, l'entendit, en frissonnant, retentir comme une menace de mort à ses oreilles en fuyant dans les sentiers des Hautes-Alpes. « Com-« ment appelle-t-on cet hymne? demanda-t-il à « son guide. — *La Marseillaise*, » lui répondit le paysan. C'est ainsi qu'il apprit le nom de son propre ouvrage. Il était poursuivi par l'enthousiasme qu'il avait semé derrière lui. Il échappa à peine à la mort. L'arme se retourne contre la main qui l'a forgée. La Révolution en démence ne reconnaissait plus sa propre voix!

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

I

La cour tremblait à l'approche des Marseillais : elle n'avait pour se défendre que le fantôme de la constitution dans l'Assemblée et que l'épée de la Fayette sur les frontières. Les orateurs constitutionnels Vaublanc, Ramond, Girardin, Becquet luttaient d'éloquence mais non d'influence avec les orateurs de la Gironde; ils défendaient lettre à lettre le code impuissant que la nation venait de jurer; ils montraient dans cette crise le plus beau et le plus méritoire des courages, le courage sans espoir. La Fayette, de son côté, défiait avec sa généreuse intrépidité les Jacobins dans les proclamations qu'il adressait à son armée et dans les lettres qu'il écrivait à l'Assemblée; mais quand un peuple est sous les armes, il écoute mal les longues phrases : un mot et un geste, voilà l'éloquence du général. La Fayette prenait le ton d'un dictateur sans en avoir la force. Ce rôle n'est accepté qu'après des victoires. Aussi les dénonciations courageuses contre la faction des Jacobins n'excitèrent que de rares applaudissements dans l'Assemblée et les sourires des Girondins; elles furent seulement un avertissement pour ces partis : ils sentirent qu'il fallait se hâter pour devancer la Fayette. L'insurrection fut résolue; Girondins, Jacobins, Cordeliers s'entendirent pour la rendre, sinon décisive, au moins significative et terrible contre la cour.

II

A peine les bandes de Santerre et de Danton étaient-elles rentrées dans leurs faubourgs, que déjà l'indignation générale soulevait l'opinion

du centre de Paris. La garde nationale, si pusillanime la veille, la bourgeoisie, si indifférente, l'Assemblée elle-même, si passive ou si complice avant l'événement, n'avaient qu'un cri contre les attentats du peuple, contre la duplicité de Péthion, contre les offenses impunies à la majesté, à la liberté, à la personne du souverain constitutionnel. Toute la journée du 21, les cours, le jardin, les vestibules des Tuileries furent remplis d'une population émue et consternée, qui, par son attitude et par ses paroles, semblait vouloir venger la royauté des outrages dont on venait de l'abreuver. On se montrait avec horreur, aux guichets, aux grilles, aux fenêtres du château, les stigmates de l'insurrection. On se demandait où s'arrêterait une démocratie qui traitait ainsi les pouvoirs constitués. On se racontait les larmes de la reine, les frayeurs des enfants, le dévouement surnaturel de madame Élisabeth, la dignité intrépide de Louis XVI. Ce prince n'avait jamais manifesté et ne manifesta jamais, depuis, plus de magnanimité. L'excès de l'insulte avait découvert en lui l'héroïsme de la résignation. Jusque-là on avait douté de son courage. Ce courage se trouva grand. Mais sa fermeté était modeste et, pour ainsi dire, timide comme son caractère. Il fallait que des circonstances extrêmes la relevassent malgré lui. Ce prince, pendant cinq heures de supplice, avait vu sans pâlir les piques et les sabres de quarante mille fédérés passer à quelques doigts de sa poitrine. Il avait déployé dans cette lente revue de la sédition plus d'énergie et couru plus de périls qu'il n'en faut à un général pour gagner dix batailles. Le peuple de Paris le sentait. Pour la première fois il passait de l'estime et de la compassion jusqu'à l'admiration pour le roi. De toutes parts, des voix s'élevaient demandant à le venger.

III

Plus de vingt mille citoyens se portèrent spontanément chez des officiers publics pour y signer une pétition qui demandait justice de ces crimes. L'administration du département décida qu'il y avait lieu de poursuivre les auteurs des désordres. L'Assemblée décréta qu'à l'avenir les rassemblements armés, sous prétexte de pétition, seraient dispersés par la force. Les Jacobins et les Girondins réunis tremblèrent, se turent, ou se bornèrent à se réjouir, dans le secret de leurs conciliabules, de l'avilissement du trône. La sensibilité s'éteignit dans le cœur même des femmes. L'esprit de parti rendit une fois cruel un cœur d'épouse et de mère devant le supplice d'une mère et d'une épouse outragée. « Que « j'aurais voulu voir sa longue humiliation! et « combien son orgueil a dû souffrir! » s'écria madame Roland en parlant de Marie-Antoinette. Ce mot était un crime de la politique contre la nature. Madame Roland le pleura plus tard; elle en comprit la cruauté le jour où des femmes féroces firent leur joie de son martyre et battirent des mains devant la charrette qui la conduisait à l'échafaud.

Péthion publia une justification de sa conduite. Cette justification l'accusa davantage. Quand il parut le 21 aux Tuileries accompagné de quelques officiers municipaux, il fut accablé de mépris, de reproches et de menaces. Le bataillon des Filles-Saint-Thomas, composé d'hommes dévoués à la constitution, chargea ses armes sous les yeux de Péthion. La voix unanime des citoyens accusait le maire de Paris d'avoir eu la volonté du crime sans en avoir montré la franchise. Sergent, qui accompagnait Péthion, fut renversé par un garde national indigné et foulé aux pieds dans la cour des Tuileries. Le directoire de Paris suspendit le maire. On fit des préparatifs de défense autour du château contre un nouveau rassemblement, qu'on annonçait pour le soir. On parla de proclamer la loi martiale, de déployer le drapeau rouge. L'Assemblée s'émut de ces bruits dans la séance du soir. Guadet s'écria qu'on voulait renouveler contre le peuple la sanglante journée du Champ-de-Mars.

Péthion reparut le soir aux Tuileries et se présenta devant le roi pour lui rendre compte de l'état de Paris. La reine lui lança un regard de mépris. « Eh bien, monsieur, lui dit le roi, « le calme est-il rétabli dans la capitale ?—Sire, « répondit Péthion, le peuple vous a fait des « représentations, il est tranquille et satisfait.— « Avouez, monsieur, que la journée d'hier a été « un grand scandale et que la municipalité n'a « pas fait tout ce qu'elle devait faire?—Sire, « la municipalité a fait son devoir. L'opinion pu- « blique la jugera. — Dites la nation entière.— « Elle ne craint pas le jugement de la nation. — « Dans quelle situation est en ce moment Paris? « —Sire, tout est calme.—Cela n'est pas vrai.— « Sire!... — Taisez-vous ! — Le magistrat du « peuple n'a pas à se taire quand il fait son « devoir et qu'il dit la vérité. — C'est bon,

« retirez-vous ! — Sire, la municipalité connaît « ses devoirs ; elle n'attend pas pour les remplir « qu'on les lui rappelle. »

Quand Péthion fut sorti, la reine, alarmée des conséquences de ce dialogue si âpre d'un côté, si provoquant de l'autre, dit à Rœderer : « Ne « trouvez-vous pas que le roi a été bien vif? Ne « craignez-vous pas que cela ne lui nuise dans « l'esprit public?—Madame, répondit Rœderer, « personne ne s'étonnera que le roi impose « silence à un homme qui parle sans l'écouter. » Le roi écrivit le 22 à l'Assemblée pour se plaindre des excès dont sa demeure avait été le théâtre et pour remettre sa cause dans ses mains. Il publia une proclamation au peuple français. Il y peignait les violences de la multitude, les armes portées dans son palais, les portes enfoncées à coups de hache, les canons braqués contre sa famille. « J'ignore où ils voudront s'arrêter, » disait-il en finissant avec une résignation calculée ; « si ceux qui veulent renverser la monar« chie ont besoin d'un crime de plus, ils peu« vent le commettre ! » Le roi et la reine passèrent en revue les gardes nationales de Paris aux acclamations de Vive le roi ! et de Vive la nation ! Des départements indignés envoyèrent des adresses d'adhésion au trône ; d'autres départements, d'adhésion aux Girondins. Tout présageait une lutte plus décisive. Le roi n'avait point cédé. L'émeute avait trompé l'espoir de ceux qui voulaient frapper et de ceux qui voulaient seulement intimider. La journée du 20 juin était trop pour une menace, trop peu pour un attentat.

IV

Cet attentat avait surtout indigné l'armée. Le roi est son chef. Les outrages faits au roi lui semblent toujours faits à elle-même. Quand l'autorité souveraine est violée, chaque officier tremble pour la sienne. D'ailleurs l'honneur français fut toujours la seconde âme de l'armée. Les récits du 20 juin, qui arrivaient de Paris et qui circulaient dans les camps, montraient aux troupes une reine belle et malheureuse, une sœur dévouée, des enfants naïfs, devenus pendant plusieurs heures le jouet d'une populace cruelle. Les larmes de ces enfants et de ces femmes tombaient sur le cœur des soldats ; ils brûlaient de les venger et demandaient à marcher sur Paris.

La Fayette, campé alors sous le canon de Maubeuge, favorisa ces manifestations dans son armée. L'attentat impuni du 20 juin, en lui annonçant le triomphe des Jacobins et des Girondins, lui annonça en même temps le complet anéantissement de son influence. Il rêva généreusement quelques jours le rôle de Monk. Soutenir le roi qu'il avait abaissé lui parut une tentative digne à la fois de sa situation de chef de parti et de sa loyauté de soldat. Sûr d'entraîner le faible Luckner, dont le corps d'armée était à Menin et à Courtray, la Fayette lui envoya Bureau de Puzy pour l'informer de sa résolution de se rendre à Paris, et de chercher à entraîner la garde nationale et l'Assemblée pour écraser les Jacobins et la Gironde, et pour raffermir la constitution. Luckner reçut cette communication avec effroi, mais il n'opposa pas son autorité de général en chef aux intentions de la Fayette. Militaire sans tact, il ne comprit pas qu'en donnant un assentiment tacite à la demande de son lieutenant il devenait le complice de la Fayette. « Les « sans-culottes, dit-il à Bureau de Puzy, cou« peront la tête à la Fayette. Qu'il y prenne « garde, c'est son affaire. »

La Fayette, parti de son camp avec un seul officier de confiance, arriva inopinément à Paris, descendit chez son ami, M. de la Rochefoucauld, et se rendit le lendemain à la barre de l'Assemblée. La Rochefoucauld, pendant la nuit, avait averti les constitutionnels, les principaux chefs de la garde nationale, et préparé des manifestations dans les tribunes. L'entrée de la Fayette dans l'Assemblée fut saluée par quelques salves d'applaudissements. Les murmures d'étonnement et d'indignation des Girondins leur répondirent. Le général, accoutumé aux tumultes de la place publique, opposa un front calme à l'attitude de ses ennemis. Placé par la témérité de sa démarche entre la haute cour nationale d'Orléans et le triomphe, cette heure était la crise de son pouvoir et de sa vie. Homme plus intrépide de cœur que prompt aux coups de main, il ne pâlit pas. « Messieurs, dit-il, je dois d'abord vous don« ner l'assurance que mon armée ne court aucun « danger par ma présence ici. On m'a reproché « d'avoir écrit ma lettre du 16 juin du milieu de « mon camp ; il était de mon devoir de pro« tester contre cette imputation de timidité, de « sortir de cet honorable rempart que l'affection « des troupes formait autour de moi, et de me « présenter seul. Un motif plus puissant m'appe« lait. Les violences du 20 juin ont soulevé « l'indignation et les alarmes de tous les bons « citoyens et surtout de l'armée. Dans la mienne,

« les officiers, sous-officiers et soldats ne font « qu'un. J'ai reçu de tous les corps des adresses « pleines de dévouement à la constitution, de « haine contre les factieux. J'ai arrêté ces ma-« nifestations. Je me suis chargé d'exprimer seul « les sentiments de tous. C'est comme citoyen que « je vous parle. Il est temps de garantir la con-« stitution, d'assurer la liberté de l'Assemblée « nationale, celle du roi, sa dignité. Je supplie « l'Assemblée d'ordonner que les excès du 20 juin « seront poursuivis comme des crimes de lèse-« nation, de rendre des mesures efficaces pour « faire respecter toutes les autorités constituées « et particulièrement la vôtre et celle du roi, et « de donner à l'armée l'assurance que la consti-« tution ne recevra aucune atteinte à l'intérieur « pendant que les braves Français prodiguent « leur sang pour la défense des frontières. »

V

Ces paroles, écoutées avec le frémissement concentré de la colère par les Girondins, furent applaudies de la majorité de l'Assemblée. Derrière la Fayette, Brissot et Robespierre voyaient la garde nationale et l'armée. Sa popularité, qui n'était plus qu'une ombre, le protégeait encore; d'ailleurs, quand les Jacobins et les Girondins, un moment consternés, virent que ce n'était là qu'un coup d'État comminatoire, et qu'il n'y avait ni baïonnettes ni mesures derrière cette manifestation désarmée, ils commencèrent à se rassurer. Ils laissèrent le général sans soldats traverser triomphalement la salle et aller s'asseoir au banc des plus humbles pétitionnaires. Ils tâtèrent même son ascendant sur l'Assemblée pour voir s'il était solide. « Au moment où j'ai vu « M. de la Fayette, dit ironiquement Guadet, « une idée bien consolante s'est offerte à mon « esprit : Ainsi, me suis-je dit, nous n'avons plus « d'ennemis extérieurs, ainsi les Autrichiens « sont vaincus! L'illusion n'a pas duré long-« temps; nos ennemis sont toujours les mêmes, « nos dangers extérieurs n'ont pas changé, et « cependant M. de la Fayette est à Paris! il « se constitue l'organe des honnêtes gens et de « l'armée! Ces honnêtes gens, qui sont-ils? Cette « armée, comment a-t-elle pu délibérer? Mais « d'abord qu'il nous montre son congé! »

Les applaudissements revinrent à la Gironde. Ramond veut répondre à Guadet : il fait un éloge emphatique de la Fayette, « ce fils aîné de la li-« berté française, cet homme qui a sacrifié à la « Révolution sa noblesse, sa fortune, sa vie! — « Faites-vous donc son oraison funèbre? » crie Saladin à Ramond. Le jeune Ducos déclare que la liberté des délibérations est opprimée par la présence d'un général d'armée. Isnard, Morveau, Ducos, Guadet se groupent sur les marches de la tribune. Le mot de scélérat se fait entendre. Vergniaud dit que M. de la Fayette a quitté son poste devant l'ennemi, que c'est à lui et non à un maréchal de camp que la nation a confié le commandement d'une armée, qu'il faut savoir seulement s'il l'a quittée sans congé. Guadet insiste sur sa proposition. Gensonné demande l'appel nominal. L'appel nominal donne une faible majorité aux amis de la Fayette. Sa lettre est renvoyée à la commission des Douze.

Voilà toute la victoire obtenue par la démarche de ce général. Une intention généreuse, un acte de courage individuel, de saines paroles, un vote et rien après. De même que les Girondins au 20 juin, la Fayette osa trop ou trop peu. Menacer sans frapper, en politique, c'est se découvrir; c'est donner le secret de sa faiblesse à ceux qui peuvent croire encore à votre force. Si la Fayette eût tenté de faire de sa présence à Paris un coup d'État et non un coup parlementaire; s'il se fût assuré d'un régiment, de quelques bataillons de garde nationale soldés; s'il eût marché sur les Jacobins, fermé leurs clubs en se rendant à l'Assemblée aux applaudissements des citoyens; s'il eût fait préparer par ses amis une motion qui lui donnât la dictature militaire de Paris, la responsabilité de la constitution, la garde de l'Assemblée et du roi, il pouvait écraser les factieux; il ne fit que les irriter.

VI

L'Assemblée délibérait encore. Il était déjà sorti, n'emportant pour conquête que quelques sourires et quelques battements de mains. Il se rendit chez le roi. La famille royale y était réunie : le roi et la reine le reçurent avec la reconnaissance due à son dévouement, mais avec le sentiment de l'inutilité de son courage. Ils craignirent même en secret que la témérité sans force de cet acte n'excitât contre la cour un nouveau soulèvement. La Fayette dans cette circonstance compromit plus que sa vie, sa popularité, pour le roi; mais la reine, dès cette époque, cherchait son salut plus bas, elle avait trouvé

dans les factieux subalternes d'autres Mirabeaux prêts à se vendre. L'or de la liste civile coulait dans les clubs et dans les faubourgs. Danton dirigeait d'une main les jeunes gens et le club des Cordeliers, de l'autre les trames secrètes de la cour. Il faisait assez peur à l'une pour qu'elle achetât sa connivence, il lâchait assez la bride aux autres pour qu'ils se confiassent à sa démagogie; il les trahissait tous les deux et se complaisait dans cette double puissance qu'il devait à sa double immoralité. De là ce propos terrible de Danton, correspondant à cette alternative de sa situation : « Je sauverai le roi ou je le tuerai. »

La reine fit avertir Danton, dans la nuit, que la Fayette se proposait de passer le lendemain, à côté du roi, une revue des bataillons de la garde nationale commandés par Acloque, de les haranguer et de les provoquer à une réaction contre la Gironde et les clubs. Péthion, informé par Danton, contremanda avant le jour la revue projetée. La Fayette passa la nuit dans son hôtel sous la garde d'un détachement honoraire de gardes nationaux. Il repartit tristement le lendemain pour retourner à son armée. Cependant il ne se découragea pas de son dessein d'intimider les Jacobins et de raffermir le trône constitutionnel. Ce qu'il n'avait pu faire par sa présence à Paris, il essaya de le faire par correspondance. Il adressa en repartant une lettre pleine de salutaires conseils et de courageuses leçons à l'Assemblée. Il y menaçait énergiquement les factieux. Ces coups d'État, consistant en lettres déposées sur une tribune, échouèrent comme ils devaient échouer. C'est la main sur son épée qu'un général peut faire compter avec lui les factions. On n'obtient d'elles que ce qu'on leur arrache. Vergniaud, Brissot, Gensonné, Guadet écoutèrent la lecture de cette correspondance dictatoriale avec le sourire du dédain.

VII

Ce voyage de la Fayette à Paris fut la seule tentative de dictature qu'il afficha dans sa vie. Le motif était généreux, le péril grand, les moyens nuls. De ce jour la Fayette, après avoir succombé dans une démarche ouverte, eut recours à d'autres plans. Sauver le roi, le faire évader de ce palais où il l'avait gardé deux ans, devint l'unique pensée de ce général. Ce plan était conforme à toute la vie de la Fayette : maintenir l'équilibre entre le peuple et le roi de manière à les soutenir l'un par l'autre et à élever la liberté entre les partis. Mirabeau avait pressenti de loin cette politique de son rival. « Défiez-vous de la Fayette, » avait-il dit à la reine dans ses dernières conférences avec cette princesse; « si jamais il « commande l'armée, il voudra garder le roi « dans sa tente. » La Fayette lui-même ne déguisait pas cette ambition de protectorat sur Louis XVI. Au moment même où il paraissait se dévouer au salut du roi, il écrivait à son confident Lacolombe : « En fait de liberté, je ne me « fie ni au roi ni à personne; et s'il voulait *tran-* « *cher du souverain* je me battrais contre lui « comme en 89, autrement on peut parler. »

Il fit proposer au roi deux plans différents pour enlever ce prince et sa famille de Paris et les placer au milieu de son armée. Le premier plan devait être exécuté le jour anniversaire de la fédération, le 14 juillet. La Fayette serait venu de nouveau à Paris avec Luckner. Les généraux auraient entouré le roi de quelques troupes affidées. La Fayette aurait harangué les bataillons de la garde nationale réunis au Champ-de-Mars, et rendu au roi la liberté en l'escortant hors de Paris. Le second plan consistait à faire faire aux troupes de la Fayette une marche de guerre qui les conduirait jusqu'à vingt lieues de Compiègne. La Fayette porterait de là à Compiègne deux régiments de cavalerie dont il se croyait sûr. Arrivé lui-même à Paris la veille, il accompagnerait le roi à l'Assemblée. Le roi déclarerait que, conformément à la constitution, qui lui permettait de résider à une distance de vingt lieues de la capitale, il se rendait à Compiègne; quelques détachements de cavalerie préparés par le général et postés autour de la salle escorteraient le roi et assureraient son départ. Arrivé à Compiègne, le roi s'y trouverait en sûreté au milieu des régiments de la Fayette; il ferait de là des représentations à l'Assemblée et renouvellerait, libre et sans contrainte, ses serments à la constitution. Cette preuve de la sincérité du roi suffirait, selon la Fayette, pour lui ramener tous les esprits et pour rasseoir le trône et la constitution. Louis XVI rentrerait dans Paris aux acclamations du peuple. Ces rêves de restauration, fondés sur de tels retours d'opinion, étaient honorables mais chimériques. Mirabeau, Barnave, la Fayette se ressemblaient tous dans leurs plans de restauration monarchique. Tout-puissants dans l'agression, faibles dans la défense : pour démolir ils ont le peuple, pour reconstruire ils n'ont que leur courage et leur vertu.

VIII

Ces plans un moment discutés furent tour à tour rejetés par le roi. Placé au centre du danger, il sentait l'impraticabilité du remède. Il ne se fiait pas à ces repentirs d'ambition, qui ne lui présentaient pour le salut que ces mêmes mains auxquelles il devait sa perte. Passer dans le camp de la Fayette, ce n'était que changer de servitude. « Nous savons bien, disaient les amis de « Louis XVI, que la Fayette sauvera le roi, mais « il ne sauvera pas la monarchie. »

La reine, dont la fierté égalait le courage, trouva que la dernière des humiliations était d'implorer la vie de la commisération de celui qui avait tant abaissé son orgueil. De tous les hommes du temps, celui qu'elle abhorrait le plus, c'était la Fayette, car il avait été pour elle la première figure de la Révolution. Les autres la menaçaient sans doute, la Fayette l'humiliait. Elle aimait mieux les périls que l'abaissement : elle refusa tout. D'ailleurs ses relations secrètes avec Danton la rassuraient. La modération du peuple au 20 juin, malgré les insultes de quelques forcenés, l'avait rassurée sur les jours du roi. Elle croyait tenir, par les mains de mystérieux agents, les fils de la conduite des grands démagogues. On la trompait sur plusieurs d'entre eux. De là ces bruits de corruption qui couraient alors sur Robespierre, sur Santerre, sur Marat lui-même. Elle venait de faire remettre à Danton cent cinquante mille francs, pour confirmer par des largesses l'ascendant de cet orateur sur le peuple des faubourgs. Madame Élisabeth elle-même comptait fermement sur Danton. Elle souriait avec complaisance à cette image de la force populaire qu'elle croyait achetée à son frère. « Nous ne craignons rien, dit-elle en secret « à la marquise de Raigecourt, sa confidente; « Danton est avec nous. » La reine répondait à un aide de camp de la Fayette, qui la conjurait de se réfugier dans le camp des troupes : « Nous « sommes bien reconnaissants des desseins de « votre général; mais ce qu'il y a de mieux pour « nous, c'est d'être renfermés trois mois dans « une tour. »

Le secret de l'abandon des Tuileries sans résistance, le 10 août, et de la translation de la famille royale dans la tour du Temple, est dans ce mot de madame Élisabeth. Danton connaissait la pensée de la reine, et la reine comptait sur Danton pour cet emprisonnement temporaire du roi. Protecteur pour protecteur, à la Fayette elle préférait Danton.

IX

Les Girondins eux-mêmes eurent à cette époque de mystérieuses intelligences avec la cour. Mais si le patriotisme et l'ambition des hommes de ce parti se prêtèrent à ces relations, aucune vénalité ne les corrompit. Guadet, le plus redouté de ces orateurs par la cour, reçut des propositions et les repoussa avec indignation. Le sentiment désintéressé de l'antique vertu républicaine élevait le cœur de ces jeunes hommes au-dessus de ces viles tentations. On pouvait les séduire par la gloire, par la compassion, jamais par l'or.

Guadet à vingt ans était déjà orateur politique. Son opposition mordante lui avait fait refuser longtemps le titre d'avocat au parlement de Bordeaux. Plus tard sa parole l'y rendit célèbre. Sa célébrité le désigna au parti populaire. L'élection l'arracha à la vie privée et à l'amour d'une jeune femme qu'il venait d'épouser. Le mouvement politique l'entraîna à la tribune nationale. Moins splendide que celle de Vergniaud, sa parole frappait des coups également terribles. Aussi honnête, mais plus âpre, on l'admirait moins, on le craignait plus. Le roi, qui connaissait l'ascendant de Guadet, désira se l'attacher par la confiance, cette séduction des cœurs généreux. Les Girondins flottaient encore entre la monarchie constitutionnelle et la république. Dévoués à la démocratie, ils étaient prêts à la servir sous la forme qui leur assurerait le plus vite sa direction.

Guadet consentit à une entrevue secrète aux Tuileries. La nuit couvrit sa démarche : une porte et un escalier dérobés le conduisirent dans un appartement où le roi et Marie-Antoinette l'attendaient seuls. La simplicité et la bonhomie de Louis XVI triomphaient au premier abord des préventions politiques des hommes droits qui l'approchaient. Il accueillit Guadet comme on accueille une dernière espérance. Il lui peignit l'horreur de sa situation comme roi, et surtout comme époux et comme père. La reine versa des larmes devant le député. L'entretien se prolongea longtemps dans la nuit. Des conseils furent demandés, donnés, non suivis peut-être. La bonne foi était des deux côtés dans les cœurs, la constance et la fermeté de résolution n'y étaient pas. Quand Guadet voulut se

retirer, la reine lui demanda s'il ne désirait pas voir le Dauphin; et, prenant elle-même un flambeau sur la cheminée, elle le conduisit dans un cabinet où le jeune prince était couché. L'enfant dormait. Les charmes de sa figure, son sommeil tranquille dans ce palais troublé, cette jeune mère, reine de France, se couvrant, pour ainsi dire, de l'innocence de son fils pour exciter la commisération d'un ennemi de la royauté, attendrirent Guadet. Il écarta de la main les cheveux qui couvraient le visage du Dauphin, et l'embrassa sur le front sans le réveiller. « Élevez-le « pour la liberté, madame, elle est la condition « de sa vie, » dit Guadet à la reine; et il déroba quelques larmes sous ses paupières.

Ainsi la nature prévaut toujours, dans le cœur de l'homme, sur l'esprit de parti. Étrange spectacle donné à l'histoire par la destinée, dans cette chambre où dort un enfant, et qu'éclaire de sa propre main une reine. Cet homme qui baise en pleurant le front de ce jeune roi est un de ceux qui neuf mois plus tard lui enlèveront la couronne et céderont la vie de son père au peuple. Quel abîme que le sort! quelle nuit que l'avenir! quelle dérision de la fortune que ce baiser de Guadet! Il sortit de là aussi ému que s'il eût prévu ce piége sinistre sous ses pas. L'homme sensible en lui avait peur de l'homme politique. Ainsi est fait l'homme. Qu'il prenne garde à sa vie!

LIVRE DIX-HUITIÈME.

I

A peine la Fayette était-il de retour à son camp, qu'il écrivit une troisième lettre à l'Assemblée, lettre aussi vaine et aussi impuissante que ses démarches : on en entendit la lecture avec indifférence. « Je m'étonne, dit Isnard, « que l'Assemblée n'ait pas déjà envoyé de sa « barre à Orléans ce soldat factieux! »

Aux Jacobins la lutte entre Robespierre et les Girondins parut un moment amortie. Ils ne rivalisaient plus que d'insultes à la cour et de menaces contre la Fayette. L'explosion du 20 juin n'avait pas éteint ce foyer de haine. L'inaction des armées, les périls croissants sur nos frontières, l'attitude équivoque de la Fayette, la retraite de Luckner que l'on croyait son complice, le rapprochement des troupes de Paris, fomentaient la colère et les alarmes des patriotes. Robespierre continuait à se tenir à l'écart des mouvements, ne se compromettait avec aucun des partis violents, et s'absorbait dans les considérations générales de la chose publique. Observer, éclairer et dénoncer tous ses périls au peuple était le seul rôle qu'il affectât. Sa popularité était grande, mais froide et raisonnée comme ce rôle.

Les murmures des impatients interrompaient souvent ses longues harangues à la tribune des Jacobins. Il dévorait, dans une impassible attitude, de cruelles humiliations. Son instinct, sûr de la mobilité de l'opinion, semblait révéler d'avance à Robespierre que, dans ce conflit de mouvements contraires et désordonnés, l'empire resterait au plus immuable et au plus patient. Danton fit aux Cordeliers et aux Jacobins des motions terribles et sembla chercher sa force dans le scandale même de ses violences contre la cour. Il masquait ainsi ses intelligences avec le château. « Je prends, s'écria-t-il, je prends « l'engagement de porter la terreur dans une « cour perverse! Elle ne déploie tant d'audace « que parce que nous avons été trop timides. « La maison d'Autriche a toujours fait le mal- « heur de la France. Demandez une loi qui « force le roi à répudier sa femme et à la ren- « voyer à Vienne avec tous les égards, les mé- « nagements et la sûreté qui lui sont dus! » C'était sauver la reine par la haine même qu'on lui portait.

Brissot, si longtemps ami de la Fayette, le livra enfin à la colère des Jacobins. « Cet homme « a levé le masque, dit-il ; égaré par une aveugle « ambition, il s'érige en protecteur. Cette audace « le perdra. Que dis-je ! elle l'a déjà perdu. « Quand Cromwell crut pouvoir parler en mal- « tre au parlement d'Angleterre, il était entouré « d'une armée de fanatiques et il avait rem- « porté des victoires. Où sont les lauriers de « la Fayette ? où sont ses séides ? Nous châtierons « son insolence et je prouverai sa trahison. Je « prouverai qu'il veut établir une espèce d'aris- « tocratie constitutionnelle ; qu'il s'est concerté « avec Luckner ; qu'il a perdu à pétitionner à « Paris le temps de vaincre aux frontières. Ne « craignons rien que de nos divisions. Quant à « moi, ajouta-t-il en se tournant vers Robes- « pierre, je déclare que j'oublie tout ce qui s'est « passé ! — Et moi, répondit Robespierre un « moment fléchi, j'ai senti que l'oubli et l'union « étaient aussi dans mon cœur, au plaisir que « m'a fait ce matin le discours de Guadet à l'As- « semblée et au plaisir que j'éprouve en ce mo- « ment en entendant Brissot ! Unissons-nous « pour accuser la Fayette. »

II

Des pétitions énergiques des différentes sections de Paris répondirent à la pensée de Robespierre, de Danton, de Brissot, et demandèrent un exemple terrible contre la Fayette et une loi sur le danger de la patrie. La Fayette, en menaçant de son épée la Révolution, n'avait fait que la réveiller avec plus de fureur. « Frappez un « grand coup, s'écrièrent les pétitionnaires pa- « triotes, licenciez l'état-major de la garde na- « tionale, cette féodalité municipale où l'esprit « de trahison de la Fayette vit encore et corrompt « le patriotisme ! »

Le peuple s'attroupa de nouveau dans les jardins publics. Un rassemblement se porta devant la maison de la Fayette et brûla un arbre de la Liberté que les officiers avaient planté devant sa porte pour honorer leur général. On craignait à chaque instant une nouvelle invasion des faubourgs. Péthion adressa aux citoyens des proclamations ambiguës dans lesquelles les insinuations contre la cour se mêlaient aux recommandations paternelles du magistrat. Le roi sanctionna la suspension de Péthion de ses fonctions de maire de Paris. Les factieux s'indignèrent qu'on leur enlevât leur complice. La popularité de Péthion devint de la rage. Le cri de *Péthion ou la mort!* répondit à sa destitution. Les gardes nationaux et les sans-culottes se battirent au Palais-Royal. Les fédérés des départements arrivaient par détachements et renforçaient ceux de Paris. Les adresses des départements et des villes, apportées par les députations de ces fédérés, respiraient la colère nationale. « Roi des Français, lis « et relis la lettre de Roland ! Nous venons punir « tous les traîtres Il faut que la France soit à « Paris pour en chasser tous les ennemis du « peuple ! Le rendez-vous est sous les murs de « ton palais. Marchons-y, » disaient les fédérés de Brest.

Le ministre de l'intérieur demanda à l'Assemblée des lois contre ces réunions séditieuses. L'Assemblée lui répondit en sanctionnant ce rassemblement tumultueux dans Paris et en décrétant que les gardes nationaux et les fédérés qui s'y rendraient y seraient logés chez les citoyens. Le roi, intimidé, sanctionna ce décret. Un camp sous Soissons fut résolu. Les routes se couvrirent d'hommes en marche vers Paris. Luckner évacua sans combat la Belgique. Les cris de trahison retentirent dans tout l'empire. Strasbourg demanda des renforts. Le prince de Hesse, révolutionnaire expatrié au service de France, proposa à l'Assemblée d'aller défendre Strasbourg contre les Autrichiens, et de faire porter devant lui son cercueil sur les remparts, pour se rappeler son devoir et pour ne se laisser d'autre perspective que son trépas. Sieyès demanda qu'on élevât sur les quatre-vingt-trois départements l'étendard du péril de la patrie. « Mort à « l'Assemblée, mort à la Révolution, mort à la « liberté, si la guillotine d'Orléans ne fait pas « justice de la Fayette ! » tel était le cri unanime aux Jacobins.

III

L'Assemblée répondit à ces cris de mort par des émotions convulsives. Enfin, une de ces grandes voix qui résument le cri de tout un peuple et qui donnent à la passion publique l'éclat et le retentissement du génie, Vergniaud, dans la séance du 3 juillet, prit la parole et, s'élevant pour la première fois au sommet de son éloquence, demanda, comme Sieyès son inspirateur et son ami, qu'on proclamât le danger de la patrie.

Jusque-là Vergniaud n'avait été que disert, ce jour-là il fut la voix de la patrie. Il ne cessa plus de l'être jusqu'au jour où l'on étouffa sa voix dans son sang. C'était un de ces hommes qui n'ont pas besoin de grandir lentement dans une assemblée. Ils paraissent grands, ils paraissent seuls, le jour où les événements leur donnent leur rôle. Il y avait peu de mois que Vergniaud était arrivé à Paris. Obscur, inconnu, modeste, sans pressentiment de lui-même, il s'était logé avec trois de ses collègues du Midi dans une pauvre chambre de la rue des Jeûneurs, puis dans un pavillon écarté du faubourg qu'entouraient les jardins de Tivoli. Les lettres qu'il écrivait à sa famille sont pleines des plus bumbles détails de ce ménage domestique. Il a peine à vivre. Il surveille avec une stricte économie ses moindres dépenses. Quelques louis sollicités par lui de sa sœur lui paraissent nne somme suffisante pour le soutenir longtemps. Il écrit qu'on lui fasse parvenir un peu de linge par la voie la moins chère. Il ne songe pas à la fortune, pas même à la gloire. Il vient au poste où le devoir l'envoie. Il s'effraye, dans sa naïveté patriotique, de la mission que Bordeaux lui impose. Une probité antique éclate dans les épanchements confidentiels de cette correspondance avec les siens. Sa famille a des intérêts à faire valoir auprès des ministres. Il se refuse à solliciter pour elle, dans la crainte que la demande d'une justice ne paraisse dans sa bouche commander une faveur. « Je me suis enchaîné à cet égard par la délicatesse, je me suis fait à moi-même ce décret, » dit-il à son beau-frère M. Alluaud de Limoges, un second père pour lui.

Tous ces entretiens intimes entre Vergniaud, sa sœur et son beau-frère, respirent la simplicité, la tendresse d'âme, le foyer. Les racines de l'homme public trempent dans un sol pur de mœurs privées. Aucune trace d'esprit de faction, de fanatisme républicain, de haine contre le roi, ne se révèle dans l'intimité des sentiments de Vergniaud. Il parle de la reine avec attendrissement, de Louis XVI avec pitié. « La conduite « équivoque du roi, écrit-il vers cette époque, « accumule nos dangers et les siens. On m'assure « qu'il vient aujourd'hui à l'Assemblée. S'il ne « se prononce pas d'une manière décisive, il se « prépare quelque grande catastrophe. Il a bien « des efforts à faire pour précipiter dans l'oubli « tant de fausses démarches que l'on regarde « comme des trahisons. » Et plus loin retombant de sa pitié pour le roi à sa propre situation domestique : « Je n'ai point d'argent, écrit-il ; mes « anciens créanciers de Paris me recherchent, je « les paye un peu chaque mois ; les loyers sont « chers ; il m'est impossible de payer le tout. » Ce jeune homme, dont le geste écrasait un trône, avait à peine où reposer sa tête dans l'empire qu'il allait ébranler.

IV

Élevé au collége des Jésuites, par la bienfaisance de Turgot, alors intendant du Limousin, Vergniaud, après ses études, était entré au séminaire. Il allait se vouer par piété au sacerdoce. Il recula au dernier pas ; il rentra dans sa famille. Solitaire et triste, son imagination se répandit d'abord en poésie avant d'éclater en éloquence. Il jouait avec son génie sans le connaître. Quelquefois il s'enfermait dans sa chambre, se feignait à lui-même un peuple pour auditoire et improvisait des discours sur des catastrophes imaginaires. Un jour, son beau-frère, M. Alluaud, l'entendit à travers la porte. Il eut le pressentiment de la gloire de sa famille ; il l'envoya à Bordeaux étudier la pratique des lois.

L'étudiant fut recommandé au président Dupaty, écrivain célèbre et parlementaire éloquent. Dupaty conçut pour ce jeune homme une espérance confuse de grandeur. Il l'aima, le protégea, le prit par la main et l'admit à travailler auprès de lui. Il y a des parentés de génie comme des parentés de sang. L'homme illustre se fit le père intellectuel de l'orphelin. La sollicitude de Dupaty pour Vergniaud rappelait les patronages antiques d'Hortensius et de Cicéron. « J'ai payé de mes deniers et je continuerai à « payer pour d'autres années la pension de votre « beau-frère, écrit Dupaty à M. Alluaud. Je lui « procurerai moi-même des causes de choix pour « ses débuts ; il ne lui faut que du temps : un « jour il fera une grande gloire à son nom. « Aidez-le à pourvoir à ses nécessités les plus « urgentes ; il n'a pas encore de robe de palais. « J'écris à son oncle pour toucher sa générosité ; « j'espère que nous en obtiendrons un habit. « Reposez-vous sur moi du reste, et fiez-vous à « l'intérêt que m'inspirent ses infortunes et ses « talents. »

Vergniaud justifia promptement ces présages d'une illustre amitié. Il puisa chez Dupaty les vertus austères de l'antiquité autant que les formes majestueuses du forum romain. Le citoyen se sentait sous l'avocat ; l'homme de bien donnait

de l'autorité, de la conscience à la parole. Riche à peine des premiers émoluments du barreau, il s'en dépouille et vend le petit héritage qu'il tenait de sa mère pour payer les dettes de son père mort. Il rachète l'honneur de sa mémoire de tout ce qu'il possède; il arrive à Paris presque indigent. Boyer-Fonfrède et Ducos de Bordeaux, ses deux amis, le reçoivent pour hôte à leur table et sous leur toit. Vergniaud, insouciant des moyens de succès comme tous les hommes qui se sentent une grande force intérieure, travaillait peu et se fiait à l'occasion et à la nature. Son génie malheureusement indolent aimait à sommeiller et à s'abandonner aux nonchalances de l'âge et de l'esprit. Il fallait le secouer pour le réveiller de ses loisirs de jeunesse et le pousser à la tribune ou au conseil. Pour lui, comme pour les Orientaux, il n'y avait point de transition entre l'oisiveté et l'héroïsme. L'action l'enlevait mais le lassait vite. Il retombait dans la rêverie du talent.

Brissot, Guadet, Gensonné l'entraînèrent chez madame Roland. Elle ne le trouvait pas assez viril et assez ambitieux pour son génie. Ses mœurs méridionales, ses goûts littéraires, son attrait pour une beauté moins impérieuse le ramenaient sans cesse dans la société d'une actrice du Théâtre-Français, madame Simon-Candeille. Il avait écrit pour elle, sous un autre nom, quelques scènes du drame alors célèbre de *la Belle Fermière*. Cette jeune femme, à la fois poëte, écrivain, comédienne, déployait dans ce drame toutes les fascinations de son âme, de son talent et de sa beauté. Vergniaud s'enivrait, dans cette vie d'artiste, de musique, de déclamation et de plaisirs; il se pressait de jouir de sa jeunesse, comme s'il eût le pressentiment qu'elle serait sitôt cueillie. Ses habitudes étaient méditatives et paresseuses. Il se levait au milieu du jour; il écrivait peu et sur des feuilles éparses; il appuyait le papier sur ses genoux comme un homme pressé qui se dispute le temps; il composait ses discours lentement dans ses rêveries, et les retenait à l'aide de notes dans sa mémoire; il polissait son éloquence à loisir, comme le soldat polit son arme au repos. Il ne voulait pas seulement que ses coups fussent mortels, il voulait qu'ils fussent brillants; aussi curieux de l'art que de la politique. Le coup porté, il en abandonnait le contre-coup à la destinée et s'abandonnait de nouveau lui-même à la mollesse. Ce n'était pas l'homme de toutes les heures, c'était l'homme des grandes journées.

V

Vergniaud était de taille moyenne. Sa stature robuste et carrée avait l'aplomb de la statue de l'orateur : on y sentait le lutteur de paroles; son nez était court, large, fièrement relevé des narines; ses lèvres un peu épaisses dessinaient fermement sa bouche : on voyait qu'elles avaient été modelées pour jeter la parole à grands flots, comme les lèvres d'un triton à l'ouverture d'une grande source; ses yeux noirs et pleins d'éclairs semblaient jaillir sous des sourcils proéminents; son front large et plane avait ce poli du miroir où se réfléchit l'intelligence; ses cheveux châtains ondoyaient aux secousses de sa tête ainsi que ceux de Mirabeau. Les marques de la petite vérole timbraient la peau de son visage, comme un marbre dégrossi par le marteau à diamant du tailleur de pierres. Son teint pâle avait la lividité des émotions profondes. Au repos, nul n'aurait remarqué cet homme dans une foule. Il aurait passé avec le vulgaire sans blesser et sans arrêter le regard. Mais quand l'âme se répandait dans sa physionomie, comme la lumière sur un buste, l'ensemble de sa figure prenait par l'expression l'idéal, la splendeur et la beauté qu'aucun de ses traits n'avait en détail. Il s'illuminait d'éloquence. Les muscles palpitants de ses sourcils, de ses tempes, de ses lèvres, se modelaient sur sa pensée et confondaient sa physionomie avec la pensée même : c'était la transfiguration du génie. Le jour de Vergniaud, c'était la parole; le piédestal de sa beauté, c'était la tribune. Quand il en était descendu, elle s'évanouissait : l'orateur n'était plus qu'un homme.

VI

Tel était l'homme qui monta le 3 juillet à la tribune de l'Assemblée nationale, et qui, dans l'attitude de la consternation et de la colère, se recueillit un moment dans ses pensées, les mains sur ses yeux, avant de parler. Le tremblement de sa voix aux premiers mots qu'il proféra, et les notes graves et grondantes de sa parole, plus profondes qu'à l'ordinaire, son geste abattu, l'énergie triste et concentrée de sa physionomie, indiquaient en lui la lutte d'une résolution désespérée, et prédisposaient l'Assemblée à une émotion grande et sinistre comme la physionomie de l'orateur. C'était de ces jours où l'on s'attend à tout.

« Quelle est donc, murmura Vergniaud, l'é-« trange situation où se trouve l'Assemblée « nationale? Quelle fatalité nous poursuit et « signale chaque journée par des événements « qui, portant le désordre dans nos travaux, « nous rejettent sans cesse dans l'agitation tu-« multueuse des inquiétudes, des espérances, des « passions? Quelle destinée prépare à la France « cette terrible effervescence au sein de laquelle « on serait tenté de douter si la Révolution ré-« trograde ou si elle avance vers son terme? Au « moment où nos armées du Nord paraissent faire « des progrès dans la Belgique, nous les voyons « tout à coup se replier devant l'ennemi. On ra-« mène la guerre sur notre territoire. Il ne « restera de nous chez les malheureux Belges que « le souvenir des incendies qui auront éclairé « notre retraite. Du côté du Rhin les Prussiens « s'accumulent incessamment sur nos frontières « découvertes. Comment se fait-il que ce soit « précisément au moment d'une crise si décisive « pour l'existence de la nation, que l'on suspende « le mouvement de nos armées et que, par une « désorganisation subite du ministère, on rompe « les liens de la confiance, et on livre au hasard « et à des mains inexpérimentées le salut de l'em-« pire? Serait-il vrai qu'on redoute nos triom-« phes? Est-ce du sang de l'armée de Coblentz « ou du nôtre qu'on est avare? Si le fanatisme « des prêtres menace de nous livrer à la fois aux « déchirements de la guerre civile et à l'inva-« sion, quelle est donc l'intention de ceux qui « font rejeter avec une invincible opiniâtreté la « sanction de nos décrets? Veulent-ils régner sur « des villes abandonnées, sur des champs dé-« vastés? Quelle est au juste la quantité de lar-« mes, de misères, de sang, de morts qui suffit « à leur vengeance? Où en sommes-nous enfin? « Et vous, messieurs, dont les ennemis de la « constitution se flattent d'avoir ébranlé le cou-« rage, vous dont ils tentent chaque jour d'alar-« mer les consciences et la probité en qualifiant « votre amour de la liberté d'esprit de faction, « comme si vous aviez oublié qu'une cour despo-« tique et les lâches héros de l'aristocratie ont « donné ce nom de factieux aux représentants « qui allèrent prêter serment au Jeu de Paume, « aux vainqueurs de la Bastille, à tous ceux qui « ont fait et soutenu la Révolution; vous qu'on « ne calomnie que parce que vous êtes étran-« gers à la caste que la constitution a renversée « dans la poussière, et que les hommes dégradés « qui regrettent l'infâme honneur de ramper « devant elle n'espèrent pas de trouver en vous « des complices (*applaudissements*); vous qu'on « voudrait aliéner du peuple parce qu'on sait « que le peuple est votre appui, et que si, par « une coupable désertion de sa cause, vous mé-« ritiez d'être abandonnés de lui, il serait aisé « de vous dissoudre; vous qu'on a voulu diviser, « mais qui ajournerez après la guerre vos divi-« sions et vos querelles, et qui ne trouvez pas « si doux de vous haïr que vous préfériez cette « infernale jouissance au salut de la patrie; vous « qu'on a voulu épouvanter par des pétitions ar-« mées, comme si vous ne saviez pas qu'au com-« mencement de la Révolution le sanctuaire de « la liberté fut environné des satellites du des-« potisme, Paris assiégé par l'armée de la cour, « et que ces jours de danger furent les jours de « gloire de notre première assemblée : je vais « appeler enfin votre attention sur l'état de crise « où nous sommes. Ces troubles intérieurs ont « deux causes : manœuvres aristocratiques, ma-« nœuvres sacerdotales. Toutes tendent au même « but, la contre-révolution.

VII

« Le roi a refusé sa sanction à votre décret « sur les troubles religieux. Je ne sais pas si le « sombre génie de Médicis et du cardinal de « Lorraine erre encore sous les voûtes du palais « des Tuileries, et si le cœur du roi est troublé « par les idées fantastiques qu'on lui suggère; « mais il n'est pas permis de croire, sans lui faire « injure et sans l'accuser d'être l'ennemi le plus « dangereux de la Révolution, qu'il veuille en-« courager par l'impunité les tentatives crimi-« nelles de l'ambition sacerdotale, et rendre aux « orgueilleux suppôts de la tiare la puissance « dont ils ont également opprimé les peuples et « les rois. Il n'est pas permis de croire, sans lui « faire injure et sans le déclarer le plus cruel « ennemi de l'empire, qu'il se complaise à per-« pétuer les séditions, à éterniser les désordres « qui le précipiteraient par la guerre civile vers « sa ruine. J'en conclus que s'il résiste à vos « décrets, c'est qu'il se juge assez puissant sans « les moyens que vous lui offrez pour maintenir « la paix publique. Si donc il arrive que la paix « publique ne soit pas maintenue, que la torche « du fanatisme menace encore d'incendier le « royaume, que les violences religieuses désolent « toujours les départements, c'est que les agents

« de l'autorité royale sont eux-mêmes la cause « de tous nos maux. Eh bien! qu'ils répondent « sur leur tête de tous les troubles dont la reli- « gion sera le prétexte! montrez dans cette res- « ponsabilité terrible le terme de votre patience « et des inquiétudes de la nation!

« Votre sollicitude pour la sûreté extérieure « de l'empire vous a fait décréter un camp sous « Paris. Tous les fédérés de la France devaient « y venir le 14 juillet répéter le serment de vi- « vre libres ou de mourir. Le souffle empoisonné « de la calomnie a flétri ce projet. Le roi a refusé « sa sanction. Je respecte trop l'exercice d'un « droit constitutionnel pour vous proposer de « rendre les ministres responsables de ce refus; « mais s'il arrive qu'avant le rassemblement des « bataillons le sol de la liberté soit profané, vous « devez les traiter comme des traîtres. Il faudra « les jeter eux-mêmes dans l'abîme que leur « incurie ou leur malveillance aura creusé sous « les pas de la liberté! Déchirons enfin le ban- « deau que l'intrigue et l'adulation ont mis sur « les yeux du roi, et montrons-lui le terme où « des amis perfides s'efforcent de le conduire.

« C'est au nom du roi que les princes français « soulèvent contre nous les cours de l'Europe; « c'est pour venger la dignité du roi que s'est « conclu le traité de Pilnitz; c'est pour défendre « le roi qu'on voit accourir en Allemagne sous « le drapeau de la rébellion les anciennes com- « pagnies des gardes du corps; c'est pour venir « au secours du roi que les émigrés s'enrôlent « dans les armées autrichiennes et s'apprêtent à « déchirer le sein de la patrie; c'est pour se « joindre à ces preux chevaliers de la préroga- « tive royale que d'autres abandonnent leur « poste en présence de l'ennemi, trahissent leurs « serments, volent les caisses, corrompent les « soldats et placent ainsi leur honneur dans la « lâcheté, le parjure, l'insubordination, le vol « et les assassinats. Enfin le nom du roi est dans « tous les désastres.

« Or, je lis dans la constitution : Si le roi se « met à la tête d'une armée et en dirige les « forces contre la nation, ou s'il ne s'oppose pas « par un acte formel à une telle entreprise exé- « cutée en son nom, il sera censé avoir abdiqué « la royauté. C'est en vain que le roi répondrait: « Il est vrai que les ennemis de la nation pré- « tendent n'agir que pour relever ma puissance; « mais j'ai prouvé que je n'étais pas leur com- « plice : j'ai obéi à la constitution, j'ai mis des « troupes en campagne. Il est vrai que ces ar- « mées étaient trop faibles; mais la constitution « ne désigne pas le degré de force que je devais « leur donner. Il est vrai que je les ai rassem- « blées trop tard; mais la constitution ne désigne « pas le temps auquel je devais les rassembler. Il « est vrai que des camps de réserve auraient pu « les soutenir; mais la constitution ne m'oblige « pas à former des camps de réserve. Il est vrai « que, lorsque les généraux s'avançaient sans « résistance sur le territoire ennemi, je leur ai « ordonné de reculer; mais la constitution ne « me commande pas de remporter la victoire. Il « est vrai que mes ministres ont trompé l'As- « semblée nationale sur le nombre, la disposition « des troupes et leurs approvisionnements; mais « la constitution me donne le droit de choisir « mes ministres; elle ne m'ordonne nulle part « d'accorder ma confiance aux patriotes et de « chasser les contre-révolutionnaires. Il est vrai « que l'Assemblée nationale a rendu des décrets « nécessaires à la défense de la patrie et que « j'ai refusé de les sanctionner; mais la consti- « tution me garantit cette faculté. Il est vrai enfin « que la contre-révolution s'opère, que le des- « potisme va remettre entre mes mains son « sceptre de fer, que je vous en écraserai, que « vous allez ramper, que je vous punirai d'avoir « eu l'insolence de vouloir être libres; mais « tout cela se fait constitutionnellement. Il n'est « émané de moi aucun acte quo la constitution « condamne. Il n'est donc pas permis de douter « de ma fidélité envers elle et de mon zèle pour « sa défense. (*Vifs applaudissements.*)

« S'il était possible, messieurs, que dans les « calamités d'une guerre funeste, dans les désor- « dres d'un bouleversement contre-révolution- « naire, le roi des Français tînt ce langage déri- « soire; s'il était possible qu'il leur parlât de son « amour pour la constitution avec une ironie « aussi insultante, ne serions-nous pas en droit « de lui répondre :

VIII

« O roi qui sans doute avez cru avec le tyran « Lysandre que la vérité ne valait pas mieux que « le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes « par des serments comme on amuse les enfants « avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les « lois que pour conserver la puissance qui vous « servirait à les braver, la constitution que pour « qu'elle ne vous précipitât pas du trône où vous

« aviez besoin de rester pour la détruire, la nation que pour assurer le succès de vos perfidies en lui inspirant de la confiance, pensez-vous nous abuser aujourd'hui avec d'hypocrites protestations? Pensez-vous nous donner le change sur la cause de nos malheurs par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? Était-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des préparatifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus la proie des tyrans? Était-ce nous défendre que de ne pas réprimer un général qui violait la constitution, et d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient? Était-ce nous défendre que de paralyser sans cesse le gouvernement par la désorganisation continuelle du ministère? La constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? Vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de grandes prérogatives pour perdre constitutionnellement la constitution et l'empire? Non, non, homme que la générosité des Français n'a pu émouvoir, homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez pas rempli le vœu de la constiution! Elle peut être renversée; mais vous ne recueillerez pas le fruit de votre parjure! Vous ne vous êtes point opposé par un acte formel aux victoires qui se remporteraient en votre nom sur la liberté; mais vous ne recueillerez point le fruit de ces indignes triomphes! Vous n'êtes plus rien pour cette constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi! (*Applaudissements réitérés.*)

« Comme les faits que je viens de rapporter ne sont pas dénués de rapports très-frappants avec plusieurs actes et plusieurs rapports du roi; comme il est certain que les faux amis qui l'environnent sont vendus aux conjurés de Coblentz, et qu'ils brûlent de perdre le roi pour transporter la couronne sur la tête de quelques-uns des chefs de leurs complots; comme il importe à sa sûreté personnelle autant qu'à la sûreté de l'empire que sa conduite ne soit plus environnée de soupçons, je proposerai une adresse qui lui rappelle les vérités que je viens de faire retentir, et où on lui démontrera que la neutralité qu'il garde entre la patrie et Coblentz serait une trahison envers la France.

IX

« Je demande de plus que vous déclariez que la patrie est en danger. Vous verrez à ce cri d'alarme tous les citoyens se rallier, la terre se couvrir de soldats et se renouveler les prodiges qui ont couvert de gloire les peuples de l'antiquité. Les Français régénérés de 89 sont-ils déchus de ce patriotisme? Le jour n'est-il pas venu de réunir ceux qui sont dans Rome et ceux qui sont sur le mont Aventin? Attendez-vous que, las des fatigues de la Révolution ou corrompus par l'habitude de parader autour d'un château, des hommes faibles s'accoutument à parler de liberté sans enthousiasme et d'esclavage sans horreur? Que nous prépare-t-on? Est-ce le gouvernement militaire que l'on veut rétablir? On soupçonne la cour de projets perfides; elle fait parler de mouvements militaires, de loi martiale; on familiarise l'imagination avec le sang du peuple. Le palais du roi des Français s'est tout à coup changé en château fort. Où sont cependant ses ennemis? Contre qui se pointent ces canons et ces baïonnettes? Les amis de la constitution ont été repoussés du ministère. Les rênes de l'empire demeurent flottantes au hasard à l'instant où, pour les soutenir, il fallait autant de vigueur que de patriotisme. Partout on fomente la discorde. Le fanatisme triomphe. La connivence du gouvernement accroît l'audace des puissances étrangères, qui vomissent contre nous des armées et des fers, et refroidit la sympathie des peuples, qui font des vœux secrets pour le triomphe de la liberté. Les cohortes ennemies s'ébranlent. L'intrigue et la perfidie trament des trahisons. Le corps législatif oppose à ces complots des décrets rigoureux mais nécessaires, la main du roi les déchire. Appelez, il en est temps, appelez tous les Français pour sauver la patrie! Montrez-leur le gouffre dans toute son immensité. Ce n'est que par un effort extraordinaire qu'ils pourront le franchir. C'est à vous de les y préparer par un mouvement électrique qui fasse prendre l'élan à tout l'empire. Imitez vous-mêmes les Spartiates des Thermopyles, ou ces vieillards vénérables du sénat romain qui

« allèrent attendre sur le seuil de leur porte la « mort que de farouches vainqueurs apportaient « à leur patrie. Non, vous n'aurez pas besoin de « faire des vœux pour qu'il naisse des vengeurs « de vos cendres. Le jour où votre sang rougira « la terre, la tyrannie, son orgueil, ses palais, « ses protecteurs s'évanouiront à jamais devant « la toute-puissance nationale et devant la colère « du peuple. »

X

Ce discours, où tous les périls et toutes les calamités du temps étaient si artificieusement rejetés sur le roi seul, retentit dans toute la France comme le tocsin du patriotisme. Médité chez madame Roland, commenté aux Jacobins, adressé à toutes les sociétés populaires du royaume, lu aux séances de tous les clubs, il remua dans la nation entière tous les ressentiments contre la cour. Le 10 août était dans ces paroles. Une nation qui avait adressé de pareils soupçons et de pareilles menaces à son roi ne pouvait plus ni lui obéir ni le respecter. La proclamation du danger de la patrie était, au fond, la proclamation de la trahison du pouvoir exécutif.

Brissot et Condorcet, l'un dans un discours, l'autre dans un projet d'adresse au roi, développèrent, avec moins de grandeur, mais avec plus de haine, ces considérations. Ils envenimèrent la blessure que le coup de Vergniaud avait faite à la royauté.

Aux Jacobins, Robespierre rédigea une adresse aux fédérés. Tout en proclamant les mêmes dangers que Vergniaud avait signalés dans son discours, Robespierre indiquait d'avance au peuple qu'il aurait bientôt à combattre d'autres ennemis que la cour. Il semait d'avance les soupçons dans les âmes, et prenait ses gages contre le triomphe des Girondins.

« Salut aux Français des quatre-vingt-trois dé« partements! salut aux Marseillais! salut, s'é« criait-il, à la patrie puissante, invincible, qui « rassemble ses enfants autour d'elle au jour de « ses dangers et de ses fêtes! Ouvrons nos mai« sons à nos frères! Citoyens! n'êtes-vous accou« rus que pour une vaine cérémonie de fédéra« tion et pour des serments superflus? Non, « non, vous accourez au cri de la nation qui « vous appelle! Menacés dehors, trahis dedans, « nos chefs perfides mènent nos armées aux « piéges. Nos généraux respectent le territoire « du tyran autrichien et brûlent les villes de nos « frères belges. Un autre monstre, la Fayette, « est venu insulter en face l'Assemblée nationale. « Avilie, menacée, outragée, existe-t-elle en« core? Tant d'attentats réveillent enfin la na« tion, et vous êtes accourus. Les endormeurs « du peuple vont essayer de vous séduire. Fuyez « leurs caresses, fuyez leurs tables où l'on boit « le modérantisme et l'oubli du devoir. Gardez « vos soupçons dans vos cœurs! L'heure fatale va « sonner. Voilà l'autel de la Patrie. Souffrirez« vous que de lâches idoles viennent s'y placer « entre la liberté et vous pour usurper le culte « qui lui est dû? Ne prêtons serment qu'à la « patrie entre les mains du *Roi immortel de la « nature.* Tout nous rappelle à ce Champ-de-Mars « les parjures de nos ennemis. Nous ne pouvons « y fouler un seul endroit qui n'y soit souillé « du sang innocent qu'ils y ont versé! Purifiez « ce sol, vengez ce sang, ne sortez de cette en« ceinte qu'après avoir décidé dans vos cœurs le « salut de la patrie! »

XI

Camille Desmoulins et Chabot dénoncèrent aussi aux Jacobins les projets de fuite du roi, la prochaine arrivée de la Fayette. « Peuple, on « vous abuse, dit à son tour Danton, jamais on « ne compose avec les tyrans. Il faut que nos « frères des départements jurent de ne se sépa« rer que lorsque les traîtres seront punis par « la loi ou auront passé à l'étranger. Le droit de « pétition n'a pas été enseveli au Champ-de-Mars « avec les cadavres de ceux qui y furent immo« lés. Qu'une pétition nationale sur le sort du « pouvoir exécutif soit donc présentée au Champ« de-Mars par la nation souveraine! »

Il dit, et il sortit laissant cette motion énigmatique à la réflexion des patriotes. Sobre de paroles, impatient de menées, Danton n'aimait pas les longs discours. Il frappait un mot comme on frappe une médaille, et le lançait en circulation dans la foule. Il rencontra en sortant un groupe d'hommes alarmés qui se pressèrent autour de lui et lui demandèrent son avis sur la chose publique. « Ils sont là, » dit-il en montrant d'un geste de mépris la porte des Jacobins, « un tas « de bavards qui délibèrent toujours! Imbéciles « que vous êtes! » ajouta-t-il en s'adressant au groupe, « à quoi bon tant de paroles, tant de « débats sur la constitution, tant de façons avec « les aristocrates et avec les tyrans? Faites « comme eux; vous étiez dessous, mettez-vous « dessus : voilà toute la Révolution! »

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

I

Tout indiquait, comme on l'a vu dans l'adresse de Robespierre et dans les mots de Danton, un rendez-vous donné au Champ-de-Mars, le 14 juillet, pour emporter la royauté dans une tempête, et pour faire éclore la république ou la dictature d'une acclamation des fédérés. « Nous sommes « un million de factieux, » écrivait le girondin Carra dans sa feuille.

La nation tout entière, alarmée sur son existence, sans défenseurs sur ses frontières, sans gouvernement au dedans, sans confiance dans ses généraux, voyant les déchirements des factions dans l'Assemblée, et se sentant trahie par la cour, était dans cet état d'émotion et d'angoisse qui livre un peuple au hasard de tous les événements. La Bretagne commençait à s'insurger au nom de la religion sous le drapeau du roi. Cette insurrection, toute populaire, dans les nobles ne chercha que des chefs. La guerre de la Vendée, destinée à devenir bientôt si terrible, fut dès le premier jour une guerre de conscience plutôt qu'une guerre d'opinion. L'émigration s'armait pour le roi et pour l'aristocratie, la Vendée pour Dieu.

Un simple cultivateur, Alain Redeler, le 8 juillet, à la sortie de la messe, dans la paroisse de Fouestan, indiqua aux paysans un rassemblement armé pour le lendemain auprès de la petite chapelle des landes de Kerbader. A l'heure dite, cinq cents hommes s'y trouvèrent déjà réunis. Ce rassemblement, bien différent des rassemblements tumultueux de Paris, témoignait par son attitude le recueillement de ses pensées. Les signes religieux s'y mêlaient aux armes. La prière y consacrait l'insurrection. Le tocsin sonnait de clocher en clocher. La population des campagnes tout entière répondait à l'appel des cloches comme à la voix de Dieu lui-même. Mais aucun désordre ne souilla ce soulèvement. Le peuple se contentait d'être debout et ne demandait que la liberté de ses autels. Les gardes nationales, la troupe de ligne, l'artillerie marchèrent de tous les points du département. Le choc fut sanglant, la victoire disputée. Cependant l'insurrection parut s'évanouir et couva sourdement dans la Bretagne pour éclater plus tard. C'était la première étincelle de la grande guerre civile.

II

Elle éclata en même temps, mais moins obstinée, sur un autre point du royaume. Un gentilhomme nommé Dusaillant, et un prêtre nommé l'abbé de la Bastide, rassemblèrent, au nom du comte d'Artois, trois mille paysans dans le Vivarais.

Ce pays, obstrué de montagnes, percé de défilés étroits, raviné de torrents, palissadé de forêts de sapins, est une citadelle naturelle élevée par la nature entre les plaines du bas Languedoc et les belles vallées du Rhône et de la Saône. Lyon est sa grande capitale. L'esprit catholique et sacerdotal de cette ville toute romaine régnait dans ces montagnes. Les nombreux châteaux qui commandent les vallées appartenaient à une noblesse très-rapprochée par le sang et par les mœurs de la bourgeoisie, et se confondant par ses occupations rurales et par la religion avec le peuple des campagnes. Les gentilshommes n'étaient que les premiers entre les paysans. Unis d'intérêt avec les prêtres, ils agitaient par eux le pays.

Dusaillant s'empara du château gothique et crénelé de Jalès, le fortifia, y établit le quartier général du soulèvement, fit prêter à ces rassemblements un serment de fidélité au roi seul et à la religion antique. Les jeunes gentilshommes de la contrée amenèrent successivement à ce chef leurs détachements ; des prédicateurs les enflammèrent au nom de la foi. De jeunes demoiselles à cheval, vêtues et armées en amazones, pareou-

raient les rangs, distribuaient les signes de la révolte, les cœurs de Jésus sur la poitrine, les croix d'or au chapeau. Elles réveillaient, au nom de l'amour, l'héroïsme de l'ancienne chevalerie; cette race pieuse, enthousiaste et intrépide des Cévennes, se levait à leur voix. L'insurrection, qui semblait isolée dans ce pays inaccessible, avait des intelligences avec Lyon et promettait à cette ville des renforts et des communications avec le Midi pour le jour où Lyon tenterait sa contre-révolution. En traversant le Rhône, au pied du mont Pilate, l'armée de Jalès se trouvait en contact avec le Piémont par les Basses-Alpes; en s'étendant dans le bas Languedoc, elle touchait aux Pyrénées et à l'Espagne. Dusaillant avait admirablement posté le noyau de la guerre civile. Le cœur du pays, le cours du Rhône, le nœud de la France méridionale étaient à lui s'il eût triomphé.

L'Assemblée le comprit. Les patriotes s'inquiétèrent à Lyon, à Nîmes, à Valence, dans toutes les villes du Midi. Une armée de gardes nationales marcha avec du canon; le château de Bannes, les gorges qui couvraient le camp furent vaillamment défendus, héroïquement emportés. Un combat désespéré s'engagea autour du château de Jalès, cette place forte du soulèvement. Gentilshommes, paysans, prêtres soutinrent avec intrépidité plusieurs assauts des troupes; les femmes mêmes distribuaient les munitions, chargeaient les armes, secouraient les blessés. A la nuit, les insurgés abandonnèrent le château criblé de boulets et dont les murs s'écroulaient sur ses défenseurs. Ils se dispersèrent dans les gorges de l'Ardèche : ils laissèrent de nombreux cadavres, quelques-uns de femmes. Le chef du mouvement, Dusaillant, ayant quitté son cheval, ses armes, et s'étant déguisé en prêtre, fut reconnu et arrêté par un vétéran. Il offrit soixante louis au soldat pour sa rançon. Le soldat refusa. Dusaillant périt massacré par le peuple en entrant dans la ville où les troupes le conduisaient pour être jugé. L'abbé de la Bastide eut le même sort. La fureur ne jugeait déjà plus, elle frappait.

III

Ces nouvelles consternèrent Paris et poussèrent jusqu'au délire le patriotisme menacé. Les idées nouvelles aspiraient à avoir leurs martyrs comme les idées anciennes avaient leurs victimes. Les impatients du règne de la liberté frémissaient des lenteurs de la crise; ils imploraient un événement quelconque qui, en poussant le peuple aux extrémités, rendît toute réconciliation impossible entre la nation et le roi. Ne voyant pas surgir cette occasion d'elle-même, ils pensèrent à la faire naître artificiellement. Il fallait un prétexte à l'insurrection, ils voulurent le lui donner, même au prix de leur vie.

Il y avait alors à Paris deux hommes d'une foi intrépide et d'un dévouement fanatique à leur parti : c'étaient Chabot et Grangeneuve. Grangeneuve était Girondin, homme d'idées courtes mais droites et inflexibles, n'aspirant qu'à servir l'humanité en soldat obscur, sentant bien que la médiocrité de son génie ne lui laissait d'autre moyen d'être utile à la liberté que de mourir pour elle. Caractères dévoués qui donnent leur sang à leur cause sans demander même qu'elle se souvienne de leurs noms.

Chabot, fils d'un cuisinier du collége de Rodez, élevé par la charité de ses maîtres, enivré dans sa première jeunesse d'une ascétique piété, avait revêtu la robe de capucin. Il s'était signalé longtemps par une mendicité plus humble et par une sordidité plus repoussante dans cet ordre mendiant. Parmi ces Diogènes du christianisme, esprit mobile et excessif, la première contagion des idées révolutionnaires l'avait atteint dans la cellule de son monastère. La fièvre de la liberté et de la transformation sociale avait allumé son âme; il avait secoué sa foi et son froc. L'éclat de sa conversion au nouvel Évangile, son ressentiment contre les autels de sa jeunesse, la fougue et le dérèglement de ses prédications populaires l'avaient signalé au peuple et porté à l'Assemblée constituante. Caché derrière Robespierre et Pétbion, il voyait au delà de la constitution de 1791 la ruine nécessaire de la royauté; il y aspirait ouvertement : Danton de l'Église, un de ces hommes qui dédaignent les détours, qui se découvrent devant l'ennemi et qui croient que la haine active et déclarée est la meilleure politique contre les institutions qu'on veut détruire. Chabot et Grangeneuve étaient des conciliabules de Charenton.

IV

Un soir, ils sortirent ensemble d'une de ces conférences, affligés et découragés des hésitations et des temporisations des conspirateurs. Grangeneuve marchait la tête baissée et en silence. « A quoi penses-tu ? lui dit Chabot. — Je

« peuse, répondit le Girondin, que ces lenteurs « énervent la Révolution et la patrie. Je pense « que si le peuple donne du temps à la royauté, « le peuple est perdu. Je pense qu'il n'y a qu'une « heure pour les révolutions, et que ceux qui la « laissent échapper ne la retrouvent pas et en « doivent compte plus tard à Dieu et à la posté- « rité. Tiens, Chabot, le peuple ne se lèvera pas « de lui-même; il lui faut un mobile, il lui faut « un accès de rage ou d'effroi qui lui donne le « redoublement d'énergie dont il a besoin au « dernier moment pour secouer ses vieilles in- « stitutions. Comment le lui donner? J'y pensais, « et je l'ai enfin trouvé dans mon cœur. Mais « trouverai-je également un homme capable de « la résolution et du secret nécessaires à un « pareil acte? — Parle, dit Chabot, je suis ca- « pable de tout pour détruire ce que je hais. « — Eh bien, reprit Grangeneuve, le sang est « l'ivresse du peuple; il y a du sang pur au ber- « ceau de toutes les grandes révolutions, depuis « celui de Lucrèce jusqu'à celui de Guillaume « Tell et de Sidney. Pour les hommes d'État les « révolutions sont une théorie, pour le peuple « c'est une vengeance. Mais pour pousser la mul- « titude à la vengeance il faut lui montrer une « victime. Puisque la cour nous refuse cette joie, « il faut la donner nous-mêmes à notre cause; « il faut qu'une victime paraisse tomber sous les « coups des aristocrates, il faut que l'homme que « la cour sera censée avoir immolé soit un de ses « ennemis les plus connus, et membre de l'As- « semblée, pour que l'attentat contre la repré- « sentation nationale s'ajoute dans cet acte à « l'assassinat d'un citoyen. Il faut que cet assas- « sinat soit commis aux portes du château pour « qu'il crie vengeance de plus près. Mais quel « sera ce citoyen? Ce sera moi. Ma parole est « nulle, ma vie est inutile à la liberté, ma mort « lui profitera, mon cadavre sera l'étendard de « l'insurrection et de la victoire du peuple! »

Chabot écoutait Grangeneuve avec admiration. « C'est le génie du patriotisme qui t'inspire! lui « dit-il; s'il faut deux victimes, je m'offre d'être « ton second. — Tu seras plus, répliqua Gran- « geneuve, tu seras non pas l'assassin, puisque « j'implore moi-même ma mort, mais tu seras « mon meurtrier. Cette nuit je me promènerai « seul et sans armes dans le lieu le plus désert « et le moins éclairé, près des guichets du Lou- « vre : aposte deux patriotes dévoués et armés « de poignards, convenons d'un signe que je leur « ferai moi-même pour me désigner à leurs « coups; je ferai ce signe, ils me frapperont; je « recevrai la mort sans pousser un cri. Ils fui- « ront. Au jour on trouvera mon cadavre! Vous « accuserez la cour! La vengeance du peuple fera « le reste!... »

Chabot, aussi fanatique et aussi décidé que Grangeneuve à calomnier le roi par la mort d'un patriote, jura à son ami cette odieuse supercherie de la vengeance. Le rendez-vous de l'assassinat fut fixé, l'heure convenue, le signe concerté. Grangeneuve se retira chez lui, fit son testament, se prépara à la mort, et se rendit, à minuit, à l'endroit marqué. Il s'y promena deux heures. Il vit s'avancer plusieurs fois des hommes qu'il prit pour ses assassins apostés. Il fit le signe convenu et attendit le coup. Nul ne frappa. Chabot avait hésité à l'accomplir, ou faute de résolution, ou faute d'instruments. La victime n'avait pas manqué au sacrifice, mais le meurtrier.

V

Au milieu de ces prodiges de haine, un homme tenta un prodige de réconciliation des partis. C'était Lamourette, ancien grand vicaire de l'évêque d'Arras et alors évêque constitutionnel de Lyon. Sincèrement religieux, la Révolution, en passant par son âme, avait pris quelque chose de la charité du christianisme. Il était vénéré de l'Assemblée pour la vertu la plus rare dans les luttes d'idées, la modération. Il recueillit en un jour le fruit de l'estime qu'on lui portait. Brissot allait monter à la tribune pour proposer de nouvelles mesures de sûreté nationale. Lamourette le devance et demande au président la parole pour une motion d'ordre. Il l'obtient. « De toutes « les mesures, dit-il, qu'on vous proposera pour « arrêter les divisions qui nous déchirent, on « n'en oublie qu'une et celle-là suffirait à elle « seule pour rendre l'ordre à l'empire et la sé- « curité à la nation. C'est l'union de tous ses « enfants dans une même pensée, c'est le rap- « prochement de tous les membres de cette « Assemblée, exemple irrésistible qui rappro- « cherait tous les citoyens! Et quoi donc s'y « oppose? Il n'y a d'irréconciliable que le crime « et la vertu. Les honnêtes gens ont un terrain « commun de patriotisme et d'honneur, où ils « peuvent toujours se rencontrer. Qu'est-ce qui « nous sépare? Des préventions, des soupçons « des uns contre les autres. Étouffons-les dans « un embrassement patriotique et dans un ser-

« ment unanime. Foudroyons par une exécra-
« tion commune la république et les deux cham-
« bres!... »

A ces mots, l'Assemblée entière se lève, le serment sort de toutes les bouches, des cris d'enthousiasme retentissent dans la salle et vont apprendre au dehors que la parole d'un honnête homme a éteint les divisions, confondu les partis, rapproché les hommes. Les membres des factions les plus opposées quittent leur place et vont embrasser leurs ennemis. La gauche et la droite n'existent plus. Ramond, Vergniaud, Chabot, Vaublanc, Gensonné, Basire, Condorcet et Pastoret, Jacobins et Girondins, constitutionnels et républicains, tout se mêle, tout se confond, tout s'efface dans une fraternelle unité. Ces cœurs lassés de divisions se reposent un moment de la haine. On envoie un message au roi pour qu'il jouisse de la concorde de son peuple. Le roi accourt. Il est enveloppé de cris d'enthousiasme. Son âme respire un moment de meilleures espérances. L'émotion arrache à sa timidité naturelle quelques mots touchants qui redoublent les transports de l'Assemblée. « Je ne fais qu'un avec vous, « dit-il d'une voix où roulent des larmes. Notre « union sauvera la France. » Il sort accompagné jusqu'à son palais par les bénédictions de la foule. Il croit avoir reconquis le cœur des Français. Il embrasse la reine, sa sœur, ses enfants, il voudrait pouvoir embrasser tout son peuple. Il fait rouvrir en signe de confiance le jardin des Tuileries, fermé depuis les attentats du 20 juin. La foule s'y précipite et vient assiéger de ses cris d'amour ces mêmes fenêtres qu'elle assiégeait la veille d'insultes. La famille royale crut à quelques beaux jours. Hélas! le premier dont elle jouit depuis tant d'années ne dura pas jusqu'au soir.

L'arrêté du département qui suspendait Péthion de ses fonctions, apporté à la séance du soir, fit revivre les dissensions mal étouffées. Un sentiment, quelque doux qu'il soit, ne prévaut pas sur une situation. La haine s'était détendue un instant, mais elle était dans les choses plus que dans les cœurs; elle vibra de nouveau avec plus de force.

Le peuple accompagna de cris de mort le directoire de département que l'Assemblée avait appelé dans son sein. « Rendez-nous Péthion! « La Rochefoucauld à Orléans! » Ces vociférations terribles vinrent refouler jusque dans le cœur du roi la joie passagère qui l'avait traversé. La séance des Jacobins fut plus turbulente que la veille. « On s'embrasse à l'Assemblée, dit Bil-
« laud-Varennes; c'est le baiser de Judas, c'est
« le baiser de Charles IX tendant la main à Co-
« ligny! On s'embrassait ainsi au moment où le
« roi proposait sa fuite au 6 octobre. On s'em-
« brassait ainsi avant les massacres du Champ-
« de-Mars! On s'embrasse, mais les conspirations
« de la cour cessent-elles? Nos ennemis en avan-
« cent-ils moins contre nos frontières? Et la
« Fayette en est-il moins un traître?... »

VI

C'est sous de tels auspices que le jour de la fédération s'approchait. La reine le voyait avec terreur. Tout révélait des projets sinistres pour cet anniversaire. La France révolutionnaire, en envoyant les fédérés de Brest et de Marseille, avait envoyé tous ses hommes de main à Paris. La famille royale vivait dans les transes de l'assassinat. Tout son espoir reposait sur les troupes étrangères, qui promettaient de la délivrer dans un mois. On comptait au château marche par marche l'arrivée du duc de Brunswick à Paris. Le jour de la délivrance était marqué d'avance par le doigt de la reine sur le calendrier de ses appartements. Il ne s'agissait que de vivre jusque-là. Mais la reine craignait à la fois pour le roi le poison, le poignard et la balle des assassins.

Épiée dans l'intérieur même des plus secrets appartements par les sentinelles de la garde nationale, qui veillaient à toutes les portes plus en geôliers qu'en défenseurs, la famille royale ne touchait qu'en apparence aux aliments servis sur sa table des Tuileries et se faisait apporter mystérieusement sa nourriture par des mains sûres et affidées. La reine fit revêtir au roi un plastron composé de quinze doubles de forte soie à l'épreuve du stylet et de la balle. Le roi ne se prêta que par complaisance pour la tendresse de la reine à ces précautions contre la destinée. Les révolutions n'assassinent pas, elles immolent. L'infortuné prince le savait. « Ils ne me feront « pas frapper par la main d'un scélérat, dit-il « tout bas à la femme de la reine qui lui es- « sayait le gilet plastronné. Leur plan est changé. « Ils me feront mourir en plein jour et en roi. » Il nourrissait ses pressentiments de la lecture des catastrophes royales qui lui prédisaient la sienne. Le portrait de Charles Ier par Van Dyck était en face de lui dans son cabinet; l'histoire de ce prince,

toujours ouverte sur sa table : il l'étudiait et l'interrogeait comme si ces pages eussent renfermé le mystère d'une destinée qu'il cherchait à comprendre pour la tromper. Mais déjà il ne se flattait plus lui-même. L'avenir lui avait dit son mot. Sauver la reine, ses enfants, sa sœur, était le dernier terme de ses espérances et le seul mobile de ses efforts. Quant à lui, son sacrifice était fait. Il le renouvelait tous les jours dans les exercices religieux qui élevaient et consolaient sa résignation. « Je ne suis pas heureux, » répondit-il à un de ses confidents qui lui conseillait de jouer héroïquement son sort avec la fortune. « Sans doute je pourrais tenter encore des mesures d'audace, mais elles ont des chances extrêmes; si je puis les courir pour moi, je n'ose « y exposer ma famille. La fortune m'a trop appris à me défier d'elle. Je ne veux pas fuir une « seconde fois, je m'en suis trop mal trouvé. « J'aime mieux la mort, elle n'a rien qui m'effraye; je m'y attends, je m'y exerce tous les « jours. Ils se contenteront de ma vie, ils épargneront celle de ma femme et de mes enfants. »

VII

La reine nourrissait les mêmes pensées. Une mélancolie abattue, interrompue seulement par des élans de mâle fierté, avait remplacé sur son visage et dans ses paroles la voluptueuse légèreté de ses heureux jours. « Je commence à voir qu'ils « feront le procès du roi, disait-elle à son amie « la princesse de Lamballe. Quant à moi, je suis « étrangère... ils m'assassineront! Que deviendront nos pauvres enfants? » Souvent ses femmes la surprenaient dans les larmes. L'une d'elles ayant voulu lui présenter une potion calmante dans une de ces crises de douleur : « Laissez là, lui répondit la reine, ces médicaments inutiles pour les maux de l'âme; ils ne « me peuvent rien. Les langueurs et les spasmes « sont les maladies des femmes heureuses. Depuis mes malheurs je ne sens plus mon corps, « je ne sens que ma destinée; mais ne le dites « pas au roi. »

VIII

Quelquefois cependant l'espérance prévalait sur l'abattement dans cette âme. Le ressort de la jeunesse et du caractère la relevait de ses pressentiments. Forcée par la crainte des attroupements des faubourgs et des surprises nocturnes à quitter son appartement du rez-de-chaussée, Marie-Antoinette avait fait placer son lit dans une chambre du premier étage entre la chambre du roi et celle de ses enfants. Toujours éveillée longtemps avant le jour, elle avait défendu qu'on fermât les persiennes et les rideaux de ses fenêtres, afin de jouir des premières clartés du ciel qui venaient abréger la longueur de ses nuits sans sommeil.

Une de ces nuits de juillet où la lune éclairait sa chambre, elle contempla longtemps le ciel avec un recueillement de joie intérieure. « Vous voyez « cette lune, dit-elle à la personne qui veillait « au pied de son lit; quand elle viendra de nouveau briller dans un mois, elle me retrouvera « libre et heureuse, et nos chaînes seront brisées. » Elle lui déroula ses espérances, ses craintes, ses angoisses, l'itinéraire des princes et du roi de Prusse, leur prochaine entrée dans Paris, ses inquiétudes sur l'explosion de la capitale à l'approche des armées étrangères, ses tristesses sur le défaut d'énergie du roi dans la crise. « Il n'est pas lâche, disait-elle; au contraire, il est impassible devant le danger; « mais son courage est dans son cœur et n'en « sort pas, sa timidité l'y comprime. Son « grand'père, Louis XV, a prolongé son enfance « jusqu'à vingt et un ans. Sa vie s'en ressent. Il « n'ose rien. Sa propre parole l'effraye. Un mot « énergique de sa bouche en ce moment à la « garde nationale entraînerait Paris. Il ne le dira « pas. Pour moi, je pourrais bien agir et monter « à cheval s'il le fallait; mais ce serait donner des « armes contre lui. On crierait à l'Autrichienne! « Une reine qui n'est pas régente dans ma « situation doit se taire et se préparer à mourir! »

IX

Madame Élisabeth recevait les confidences des deux époux et les caresses des enfants. Sa foi, plus soumise que celle de la reine, plus tendre que celle du roi, faisait de sa vie un continuel holocauste. Elle ne trouvait, ainsi que son frère, de consolation qu'au pied des autels. Elle y prosternait tous les matins sa résignation. La chapelle du château était le refuge où la famille royale s'abritait contre tant de douleurs. Mais là encore la haine de ses ennemis la poursuivait. Un des derniers dimanches de juillet, des soldats de la garde nationale qui remplissaient la galerie par où

le roi allait entendre la messe crièrent : « Plus de roi! à bas le veto! » Le roi, accoutumé aux outrages, entendit ces cris, vit ces gestes sans s'étonner. Mais à peine la famille royale était-elle agenouillée dans sa tribune, que les musiciens de la chapelle firent éclater les airs révolutionnaires de *la Marseillaise* et du *Ça ira*. Les chantres eux-mêmes, choisissant dans les psaumes les strophes menaçantes que la colère de Dieu adresse à l'orgueil des rois, les chantèrent avec affectation à plusieurs reprises, comme si la menace et la terreur fussent sorties de ce sanctuaire même où la famille condamnée venait chercher la consolation et la force.

Le roi fut plus sensible à ces outrages qu'à tous les autres. « Il lui sembla, dit-il en sortant, que « Dieu lui-même se tournait contre lui. » Les princesses mirent leurs livres sur leurs yeux pour cacher leurs larmes. La reine et ses enfants ne pouvaient plus respirer l'air du dehors. Chaque fois qu'on ouvrait les fenêtres on entendait crier sur la terrasse des Feuillants : *La Vie de Marie-Antoinette*. Des colporteurs étalaient des estampes infâmes où la reine était représentée en *Messaline* et le roi en *Vitellius*. Les éclats de rire de la populace répondaient aux apostrophes obscènes que ces hommes adressaient du geste aux fenêtres du château. L'intérieur même des appartements n'était pas à l'abri de l'insulte et du danger. Une nuit, le valet de chambre qui veillait dans un corridor à la porte de la reine lutta avec un assassin qui se glissait dans l'ombre. Marie-Antoinette s'élança de sa couche au bruit. « Quelle situation! s'écriait-elle, des outrages le « jour, des meurtres la nuit! »

X

A chaque instant on s'attendait à de nouveaux assauts des faubourgs. Une nuit où l'on croyait à une irruption, le roi et madame Élisabeth, réveillés et debout, avaient défendu d'éveiller la reine. « Laissez-la prendre quelques heures de « repos, dit le roi à madame Campan, elle a bien « assez de peines! ne les devançons pas. » A son réveil, la reine se plaignit amèrement de ce qu'on l'avait laissée dormir pendant les alarmes du château. « Ma sœur Élisabeth était près du roi, et je « dormais! s'écria-t-elle. Je suis sa femme, je « ne veux pas qu'il coure un danger sans que « je le partage! »

C'est dans ces jours de trouble que le roi recueillit et cacha les papiers découverts depuis dans l'armoire de fer. On sait que ce prince, plus homme que roi, se délassait des soucis du trône par des travaux de main et qu'il excellait dans le métier de la serrurerie. Pour se perfectionner dans son art, il avait admis depuis dix ans dans sa familiarité un serrurier nommé Gamain. Le roi et l'ouvrier étaient amis comme des hommes qui passent des heures ensemble et qui échangent dans l'intimité bien des pensées. Louis XVI croyait à la fidélité de son compagnon de travail. Il lui confia le soin de pratiquer dans l'épaisseur du mur d'un corridor obscur qui desservait son appartement une ouverture recouverte d'une porte en fer et masquée avec art par des boiseries. Là, le roi enfouit des papiers politiques importants et les correspondances secrètes qu'il avait entretenues avec Mirabeau, Barnave et les Girondins. Il crut le cœur de Gamain aussi sûr et aussi muet que la muraille à laquelle il livrait ses secrets. Gamain fut un traître et dénonça plus que son roi, il dénonça son compagnon et son ami.

XI

Le jour de la fédération, ce prince se rendit avec la reine et ses enfants au Champ-de-Mars. Des troupes indécises l'escortaient. Un peuple immense entourait l'autel de la Patrie. Les cris de vive Péthion! insultèrent le roi à son passage. La reine tremblait pour les jours de son mari. Le roi marcha à la gauche du président de l'Assemblée vers l'autel à travers la foule. La reine, inquiète, le suivait des yeux, croyant à chaque instant le voir immoler par les milliers de baïonnettes et de piques sous lesquelles il avait à passer. Ces minutes furent pour elle des siècles d'angoisses. Il y eut au pied de l'autel de la Patrie un mouvement de confusion, produit par le flux et le reflux de la foule, dans lequel le roi disparut. La reine le crut frappé et poussa un cri d'horreur. Le roi reparut. Il prêta le serment civique. Les députés qui l'entouraient l'invitèrent à mettre le feu de sa propre main à un trophée expiatoire qui réunissait tous les symboles de la féodalité, pour le réduire en cendres. La dignité du roi se souleva contre le rôle qu'on voulait lui imposer. Il s'y refusa en disant que la féodalité était détruite en France par la constitution mieux que par le feu. Les députés Gensonné, Jean Debry, Garreau et Antonelle allumèrent seuls le bûcher, aux applaudissements du peuple.

Le roi rejoignit la reine et rentra dans son palais à travers un peuple taciturne. Les dangers de cette journée évanouis lui en laissaient envisager de plus terribles. Il n'avait gagné qu'un jour.

XII

Le lendemain, un des grands agitateurs de 89, le premier provocateur des états généraux, Duval d'Espréménil, devenu odieux à la nation parce qu'il n'avait voulu de la Révolution qu'au profit des parlements, et qu'une fois les parlements attaqués il s'était rangé du parti de la cour, fut rencontré sur la terrasse des Feuillants par des groupes de peuple qui l'insultèrent et le désignèrent à la fureur des Marseillais. Atteint de plusieurs coups de sabre, abattu sous les pieds des assassins, traîné tout sanglant par les cheveux dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré vers un égout, où on allait le jeter, quelques gardes nationaux l'arrachèrent mourant des mains des meurtriers et le portèrent au poste du Palais-Royal. La foule, altérée de sang, assiégeait les portes du corps de garde. Péthion averti accourut, se fit jour, entra au poste, contempla d'Espréménil longtemps en silence, les bras croisés sur sa poitrine, et s'évanouit d'horreur à la vue de ce sinistre retour de l'opinion. Quand le maire de Paris eut repris ses sens, l'infortuné d'Espréménil se souleva péniblement du lit de camp où il était étendu. « Et moi aussi, monsieur, dit-il « à Péthion, j'ai été l'idole du peuple, et vous « voyez ce qu'il a fait de moi! Puisse-t-il vous « réserver un autre sort! » Péthion ne répondit rien; des larmes roulèrent dans ses yeux, il eut de ce jour le pressentiment de l'inconstance et de l'ingratitude du peuple.

D'autres assassinats aussi soudains que la main de la multitude révélaient une fièvre sourde, dont les accès ne tardèrent pas à éclater en actes plus tragiques et plus généraux. Un prêtre qui avait prêté, puis rétracté son serment constitutionnel, fut pendu à la lanterne d'un réverbère sur la place Louis XV. Un garde du corps qui traversait le jardin des Tuileries et qui regardait avec attendrissement le palais de ses anciens maîtres changé en prison, fut trahi par ses larmes, saisi par une foule de femmes et d'enfants de quinze à seize ans, traîné sur le sable et noyé avec des raffinements de barbarie dans le bassin du jardin sous les fenêtres du roi.

La garde nationale réprimait mollement ces attentats; elle sentait sa force morale lui échapper à l'approche des Marseillais. Placée entre les excès du peuple et les trahisons imputées à la cour, en sévissant contre les uns elle craignait d'avoir l'air de protéger les autres. Sa situation était aussi fausse que celle du roi, placé lui-même entre la nation et les étrangers. La cour sentait son isolement et recrutait secrètement des défenseurs pour la crise qu'elle envisageait sans trop d'effroi. Les Suisses, troupe mercenaire mais fidèle; la garde constitutionnelle récemment licenciée, mais dont les officiers et les sous-officiers soldés en secret étaient retenus à Paris pour se rallier dans l'occasion; cinq ou six cents gentilshommes appelés de leurs provinces par leur dévouement chevaleresque à la monarchie, répandus dans les différents hôtels garnis du quartier des Tuileries, munis d'armes cachées sous leurs habits, et ayant chacun un mot d'ordre et une carte d'entrée qui leur ouvrait le château les jours de rassemblement; des compagnies d'hommes du peuple et d'anciens militaires à la solde de la liste civile, et commandés par M. d'Angremont, au nombre de cinq ou six cents hommes; de plus, l'immense domesticité du château; les bataillons de garde nationale des quartiers dévoués au roi, tels que ceux de la Butte-des-Moulins, des Filles-Saint-Thomas; un corps de gendarmerie à cheval composé de soldats d'élite, choisis dans les régiments de cavalerie; enfin, dix ou douze mille hommes de troupes de ligne de la garnison de Paris; toutes ces forces réunies au nom de la constitution autour des Tuileries, un jour de combat, présentaient à la cour un appui solide et la perspective d'une victoire dont le roi tirerait parti pour la restauration de son autorité.

Ces forces étaient réelles et plus que suffisantes, si elles eussent été bien dirigées, contre les forces nombreuses mais désordonnées des faubourgs. Le roi s'y confiait, le château avait repris de l'assurance. Bien loin d'y redouter une nouvelle insurrection, on la désirait dans les conciliabules des Tuileries. La certitude d'écraser et de foudroyer les hommes du 20 juin raffermissait tous les cœurs. La royauté en était arrivée à ce point de décadence où elle ne pouvait se relever que par une victoire. Elle attendait la bataille et elle s'y croyait préparée.

XIII

De leur côté les Girondins et les Jacobins réunis, consternés de la réaction d'opinion que la

journée manquée du 20 juin avait produite à Paris et dans les provinces, se préparaient au dernier assaut. Bien qu'ils n'eussent point d'accord préalable sur la nature du gouvernement qu'ils donneraient à la France après le triomphe du peuple, il leur fallait ce triomphe, et ils conspiraient ensemble pour détrôner l'ennemi commun. L'arrivée des Marseillais à Paris devait être, pour ces deux partis, le signal et le moyen d'action. Ces hommes énergiques, féroces, échauffés par la longue marche qu'ils venaient de faire aux feux de l'été, et qui s'étaient allumés sur leur route de tout l'incendie d'opinions qui dévorait les villes et les campagnes, en rapportaient les flammes à Paris. Plus aguerris aux entreprises désespérées que le peuple bruyant mais casanier de Paris, les Marseillais devaient être le noyau de la grande insurrection. C'était une bande de quinze cents hommes; accès vivant de la fureur démagogique qui refluait des extrémités de l'empire pour venir rendre de la force au cœur. Ils approchaient conduits par des chefs subalternes; leurs deux chefs véritables les avaient devancés à Paris : c'étaient deux jeunes Marseillais, Barbaroux et Rebecqui.

On connaît Barbaroux. Rebecqui, son compatriote et son ami, avait été un des premiers agitateurs de sa patrie en 89, à l'époque où l'élection de Mirabeau à l'Assemblée constituante troublait Aix et Marseille. Mis en jugement pour sa participation à ces troubles, il avait été défendu par son éloquent complice devant l'Assemblée. Devenu un des chefs des Jacobins de Marseille, il s'était mis à la tête des bataillons de garde nationale de cette ville qui avaient marché sur la ville d'Arles et arraché à la vengeance des lois les assassins d'Avignon. Envoyé à la cour d'Orléans pour ce fait, il y fut couvert de l'amnistie que les Girondins avaient jetée sur les crimes du Midi. Résolu de pousser la Révolution jusqu'à son but, au risque même de le dépasser, Rebecqui, lié d'abord avec les Girondins, était retourné à Marseille et y avait recruté, de concert avec Barbaroux, cette colonne mobile de Marseillais dont les conspirateurs de Paris avaient besoin pour électriser la France et pour achever leurs desseins. L'appel de cette force populaire à Paris était une pensée de madame Roland, accomplie par ces deux jeunes séides. Pendant que les orateurs et les tribuns de l'Assemblée péroraient vainement aux Jacobins, aux Cordeliers et au Manége, agitant les masses sans leur donner d'impulsion précise, une femme et deux jeunes gens prenaient sur eux la responsabilité des événements et préparaient la journée suprême de la monarchie.

Barbaroux et Rebecqui rencontrèrent Roland aux Champs-Élysées, peu de jours avant l'arrivée des Marseillais. Le vieillard et les jeunes gens s'embrassèrent avec ce sentiment de solennelle tristesse qui devance dans le cœur des hommes résolus l'accomplissement des projets extrêmes. Après avoir causé à voix basse et des malheurs de la patrie et des plans qui les occupaient, ils convinrent, pour échapper à l'œil des espions de la cour, d'avoir le lendemain chez madame Roland un dernier entretien.

Les deux Marseillais se rendirent la nuit dans le petit appartement de la rue Saint-Jacques, où logeait, depuis sa retraite, le ministre disgracié. Madame Roland, l'âme de son mari et l'inspiration de ses amis, assistait à l'entretien et l'élevait à la hauteur et à la résolution de ses pensées. « La « liberté est perdue si nous laissons du temps à « la cour, dit Roland. La Fayette est venu révé« ler à Paris, par sa présence dictatoriale, le « secret des trahisons qu'il médite à l'armée du « Nord. L'armée du Centre n'a ni comité, ni « dévouement, ni général. Dans six semaines les « Autrichiens seront à Paris! »

On déroula des cartes, on étudia les positions, les lignes des fleuves, les escarpements des montagnes, les défilés qui pouvaient présenter les obstacles les plus infranchissables à l'invasion de l'étranger. On dessina des camps de réserve destinés à couvrir successivement les lignes secondaires quand les principales seraient forcées. Enfin on résolut de presser l'arrivée des bataillons de Marseille pour exécuter le décret du camp sous Paris, et pour prévenir, par une insurrection décisive, l'effet des trames de la cour. Il fut convenu que Péthion, nécessaire au mouvement projeté par l'ascendant de son nom et nécessaire à la mairie pour paralyser toute la résistance de la municipalité et de la garde nationale au complot, garderait ce rôle de neutralité légale et hypocrite si utile aux projets des agitateurs. Barbaroux, dînant quelques jours après chez ce maire de Paris, lui dit tout haut qu'il ne tarderait pas à être prisonnier dans sa maison. Péthion comprit et sourit. Sa femme feignit de s'alarmer. « Tranquillisez-vous, ma« dame! reprit Barbaroux; si nous enchaînons « Péthion, ce sera auprès de vous et avec des « rubans tricolores. »

Carra avertit également Péthion qu'on le met-

trait en règle avec ses devoirs officiels de maire, en lui donnant une garde de sûreté qui lui ferait un semblant de violence et qui l'empêcherait d'agir au moment de l'insurrection. Péthiun accepta tellement ce rôle dans cette comédie de légalité, qu'il se plaignit après l'événement de ce que les conjurés avaient oublié de le faire arrêter, et qu'il envoya plusieurs fois lui-même presser l'arrivée des détachements d'insurgés qui devaient simuler son arrestation. Madame Roland fut l'âme, Péthion le moyen, Barbaroux, Danton, Santerre les meneurs du mouvement.

Les conspirateurs cherchèrent quelques jours un général capable d'imprimer une direction militaire à ces forces indisciplinées et de créer l'armée du peuple contre l'armée de la cour. Ils jetèrent les yeux sur Montesquiou, général de l'armée des Alpes, et qui se trouvait en ce moment à Paris, où il venait solliciter des renforts. Montesquiou, ambitieux de gloire, de dignités, de fortune, attaché par sa naissance au parti de la cour, par ses principes, et par les perspectives que la Révolution ouvrait à sa fortune, au parti du peuple, paraissait à Danton un de ces hommes qui peuvent se laisser tenter aussi bien par un grand service à rendre à la liberté que par un grand service à rendre au trône. Roland et ses amis ne croyaient pas à ses opinions, mais ils croyaient à son ambition. Ils eurent une conférence avec ce général, chez Barbaroux. Ils lui dévoilèrent une partie de leurs plans. Montesquiou les écouta sans étonnement et sans répugnance; mais il ne se décida point. Ils crurent que la cour avait pris les devants et que Montesquiou, doutant du résultat de cette dernière lutte entre le peuple et le roi, voulait rester indécis comme le hasard et libre comme l'événement. Ils le quittèrent sans rompre avec lui, et se décidèrent à ne donner au peuple d'autre tactique que sa fureur et d'autre général que la fortune.

XIV

Le lendemain, 29 juillet, les Marseillais arrivèrent à Charenton. Barbaroux, Bourdon de l'Oise, Merlin, Santerre allèrent à leur rencontre accompagnés de quelques hommes d'action des Jacobins et des faubourgs. Un banquet fraternel réunit les chefs des Marseillais et les conjurés de Paris. Les cœurs s'y comprirent, les voix se confondirent, les mains se serrèrent. Les chefs venaient de trouver leur armée, l'armée venait de trouver ses chefs. L'action ne pouvait tarder. Après le banquet, où l'enthousiasme qui dévorait les âmes éclata dans les notes du chant de Rouget de Lisle, les conjurés congédièrent pour quelques heures les Marseillais logés chez les principaux patriotes de Charenton. Ils se rendirent à la faveur de la nuit dans une maison isolée du village, entourée de jardins, et qui servait depuis plusieurs mois d'asile mystérieux à leurs conciliabules. Santerre, Danton, Fabre d'Églantine, Panis, Huguenin, Gonchon, Marat, Alexandre, Camille Desmoulins, Varlet, Lenfant, Barbaroux et quelques autres hommes d'exécution s'y trouvaient. C'est dans cette maison que toutes les journées de la Révolution avaient eu leur veille. On y sonnait l'heure; on y donnait le mot d'ordre. Des délibérations intimes mais souvent orageuses précédaient ces résolutions. Des ruelles désertes et de larges champs cultivés par les maraîchers des faubourgs séparaient la maison des conjurés des autres habitations, pour que le concours des conspirateurs ne pût être aperçu et que les vociférations se perdissent dans l'espace. Les portes et les volets toujours fermés donnaient à cette demeure l'apparence d'une maison de campagne inhabitée. Le concierge n'en ouvrait la porte que la nuit et sur des signes de reconnaissance convenus.

Il était plus de minuit quand les meneurs s'y rendirent par des sentiers différents, la tête encore échauffée des hymnes patriotiques et des fumées du vin. Par une de ces étranges coïncidences qui semblent quelquefois associer les grandes crises de la nature aux grandes crises des empires, un orage éclatait en ce moment sur Paris. Une chaleur lourde et morte avait tout le jour étouffé la respiration. D'épais nuages, marbrés vers le soir de teintes sinistres, avaient comme englouti le soleil dans un océan suspendu. Vers les dix heures l'électricité s'en dégagea par des milliers d'éclairs semblables à des palpitations lumineuses du ciel. Les vents, emprisonnés derrière ce rideau de nuages, s'en dégagèrent avec le rugissement des vagues, courbant les moissons, brisant les branches des arbres, emportant les toits. La pluie et la grêle retentirent sur le sol comme si la terre eût été lapidée d'en haut. Les maisons se fermèrent, les rues et les routes se vidèrent en un instant. La foudre, qui ne cessa d'éclater et de frapper pendant huit heures de suite, tua un grand nombre de ces hommes et de ces femmes qui viennent la nuit approvisionner Paris. Des sentinelles furent trouvées foudroyées dans la cendre de leur guérite. Des grilles de fer,

tordues par le vent ou par le feu du ciel, furent arrachées des murs où elles étaient scellées par leurs gonds et emportées à des distances incroyables. Les deux dômes naturels qui s'élèvent au-dessus de l'horizon de la campagne de Paris, Montmartre et le Mont-Valérien, soutirèrent en plus grande masse ce fluide amoncelé dans les nues qui les enveloppaient. Le tonnerre, s'attachant de préférence à tous les monuments isolés et couronnés de fer, abattit toutes les croix qui s'élevaient dans la campagne aux carrefours des routes, depuis la plaine d'Issy et les bois de Saint-Germain et de Versailles jusqu'à la croix du pont de Charenton. Le lendemain les tiges et les bras de ces croix jonchaient partout le sol comme si une armée invisible eût renversé sur son passage tous les signes répudiés du culte chrétien.

XV

C'est au bruit de ces foudres que les conjurés de Charenton délibérèrent le renversement du trône. Danton, Huguenin, Alexandre, Gonchon, Camille Desmoulins, plus en rapport avec les quartiers de Paris, répondirent des dispositions insurrectionnelles du peuple.

Santerre promit que quarante mille hommes des faubourgs se porteraient, le lendemain, au-devant des Marseillais, comme pour fraterniser avec les fédérés phocéens. On convint de placer les Marseillais au centre de cette formidable colonne, et de la faire défiler des faubourgs sur les quais. Sur l'ordre de Péthion complice, un train d'artillerie, faiblement gardé, devait être placé sur la route des Marseillais, de manière à être enlevé par eux. Mille insurgés devaient se détacher de la colonne principale, pendant qu'elle filerait vers le Louvre, entourer l'hôtel de ville, paralyser Péthion et favoriser l'arrivée de nouveaux commissaires des sections qui viendraient déposer la municipalité, en installer une nouvelle et donner ainsi le caractère légal au mouvement. Quatre cents hommes iraient arrêter le directoire du département. L'Arsenal, la Halle-aux-Blés, les Invalides, les hôtels des ministres, les ponts sur la Seine seraient occupés par des postes nombreux. L'armée du peuple, divisée en trois corps, s'avancerait sur les Tuileries. Elle camperait dans le Carrousel et dans le jardin avec du canon, des vivres, des tentes; elle s'y fortifierait par des coupures, des barricades, des redoutes de campagne; elle intercepterait ainsi toutes les communications entre le château et ses défenseurs du dehors, s'il devait s'en présenter. La faible garde suisse des Tuileries n'essayerait pas de lutter contre une armée innombrable pourvue d'artillerie. On n'attaquerait pas les autres régiments suisses dans leurs casernes, on se contenterait de les cerner et de leur dire d'attendre, immobiles, la manifestation de la volonté nationale. On ne pénétrerait pas de force dans le château, on bloquerait seulement la royauté dans son dernier asile; et, à l'imitation du peuple romain quand il se retirait sur le mont Aventin, on enverrait un plébiscite à l'Assemblée pour lui signifier que le peuple, campé autour des Tuileries, ne déposerait les armes qu'après que la représentation nationale aurait pourvu aux dangers de la patrie et assuré la liberté. Aucun désordre, aucune violence, aucun pillage ne seraient impunis; aucun sang ne coulerait. Le détrônement s'accomplirait avec ces imposantes démonstrations de force qui, en décourageant toute résistance, enlèvent le prétexte et l'occasion de tout excès. Ce serait un acte de la volonté du peuple, grand, pur et irrésistible comme lui.

Tel était le plan des Girondins, écrit au crayon par Barbaroux, copié par Fournier l'Américain, un des chefs des Marseillais, adopté par Danton et par Santerre.

XVI

Les conjurés s'entre-jurèrent de l'exécuter le lendemain; et, pour se prémunir réciproquement contre la révélation d'un traître, s'il pouvait y avoir un traître parmi eux, ils convinrent de se surveiller mutuellement. Chaque chef marseillais prit avec lui un des chefs parisiens, chaque meneur parisien s'adjoignit un officier marseillais : Héron avec Rebecqui, Barbaroux avec Bourdon, et ainsi des autres, afin que la trahison, de quelque côté qu'elle vînt, eût à l'instant son vengeur dans le complice même qu'elle aurait choisi. Quant à la décision de l'Assemblée nationale, on s'abstint de la préjuger, de peur de faire naître des divisions au moment où l'unanimité était nécessaire. Il faut que le but des partis soit vague et indécis comme les passions et les chimères de chacun de ceux qui les composent. On diminue tout ce qu'on précise. Ne rien définir et tout espérer, c'est le prestige des révolutions.

Seulement la déchéance du roi était le cri

général des patriotes ; on la demandait déjà tout haut dans les clubs, dans les sections, dans les pétitions, à l'Assemblée. Le peuple, campé autour du château, qu'on lui montrait comme le foyer de la trahison, la demanderait inévitablement à ses représentants. Mais, le roi descendu du trône, relèverait-on un trône? Et qui appellerait-on à y monter? Serait-ce un enfant sous la tutelle du peuple? Serait-ce le duc d'Orléans? Le duc d'Orléans avait des familiers et peu de partisans. Si sa complicité présumée contre la cour tentait quelques hommes perdus d'honneur et de dettes, son nom, mal famé, répugnait aux amis intègres de la liberté. Naissance, fortune, conformité d'intérêts, popularité, solidarité d'opinion, dévouement à la cause populaire, le duc d'Orléans avait tous les titres pour être couronné par le peuple et pour triompher avec lui; il ne lui en manquait qu'un : la considération publique! Il pouvait servir et sauver son pays; il ne pouvait pas illustrer la Révolution. C'était son tort. Robespierre et les Jacobins répugnaient à accepter son nom. Les Girondins le dédaignaient à cause de son entourage. Ils l'écartèrent d'un commun accord du programme qu'ils proposaient.

Roland, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Barbaroux lui-même, quoique indécis et hésitants devant la république, préféraient la république avec toutes ses chances d'anarchie à la domination d'un prince qui ferait succéder sur le trône l'hésitation à la faiblesse, et qui donnerait à une constitution jeune et saine toutes les misères de la caducité. Changement de dynastie, régence, dictature ou république, tout resta donc dans une réticence complète entre les meneurs. On s'en rapporta à l'événement, et on se contenta de le préparer sans lui demander d'avance son secret. Ce fut la marche constante des Girondins : pousser toujours sans savoir à quoi. C'est ce système de hasard qui fit de ces hommes les instruments de la Révolution, et qui ne leur permit jamais d'en devenir les dominateurs. Ils étaient destinés par leur caractère à lui donner l'impulsion, jamais la direction. Aussi elle les emporta tous avec elle, ailleurs et plus loin qu'ils ne prétendaient aller.

XVII

Ce plan avorta par l'impossibilité de faire, dans le reste de la nuit, les dispositions nécessaires à un rassemblement d'insurgés. Barbaroux accusa de ce délai Santerre, qui voulait plutôt l'agitation de son faubourg que le renversement du gouvernement. Péthion lui-même n'était pas prêt. Centre de tous les mouvements légaux ou insurrectionnels de la garde nationale, confident à la fois de ceux qui voulaient défendre la constitution et de ceux qui voulaient l'attaquer, il parlait à chacun un langage différent et donnait des ordres contradictoires. Il en résulta une confusion de dispositions, de conseils et de mesures qui, laissant tout le monde dans l'incertitude sur les véritables intentions du maire de Paris, suspendit tout... Ni Paris ni les faubourgs ne s'émurent. Les Marseillais se mirent en marche sans autre cortége que les chefs qui étaient venus fraterniser la veille avec eux. Deux cents hommes de garde nationale et une cinquantaine de fédérés sans uniformes, armés de piques et de couteaux, assistèrent seuls à leur entrée dans Paris. L'écume des faubourgs et du Palais-Royal, des enfants, des femmes, des oisifs, formaient la haie sur la place de la Bastille et dans les rues qu'ils traversaient pour se rendre à la mairie. Péthion harangua ces colonnes. On leur assigna leur caserne à la Chaussée d'Antin. Ils s'y rendirent.

Santerre et quelques gardes nationaux du faubourg Saint-Antoine leur avaient fait préparer un banquet chez un restaurateur des Champs-Élysées. Non loin de là, des tables dressées chez un autre restaurateur rassemblaient, soit préméditation, soit hasard, un certain nombre d'officiers de la garde nationale des bataillons dévoués au roi, quelques gardes du corps licenciés et de jeunes écrivains royalistes. Cette rencontre ne pouvait manquer de produire une rixe. On croit que les royalistes la désiraient pour animer Paris contre cette horde étrangère et pour demander le renvoi des Marseillais au camp de Soissons. Dans la chaleur du repas, ils affectèrent de pousser des cris de Vive le roi! qui semblaient braver les ennemis du trône. Les Marseillais répondirent par les cris de Vive la nation! Les gestes provoquèrent les gestes. Les groupes du peuple qui assistaient de loin aux banquets jetèrent de la boue aux grenadiers royalistes. Ceux-ci tirèrent leurs sabres. Le peuple appela les Marseillais à son secours. Les fossés et les palissades qui séparaient les deux jardins furent franchis en un clin d'œil. Les fers se croisèrent, les palissades arrachées servirent d'armes aux combattants. Le sang coula. Beaucoup de gardes nationaux furent blessés. Un d'eux, l'agent de change Duhamel, tira deux coups de pistolet sur les agresseurs. Il tomba

frappé à mort sous la baïonnette d'un Marseillais. Le commandant général des troupes de garde au château fit battre la générale et disposer de l'artillerie dans le jardin comme si on eût craint une invasion. Le bataillon des Filles-Saint-Thomas prit spontanément les armes pour voler au secours des grenadiers. D'autres bataillons les imitèrent, se postèrent sur les boulevards et voulurent se porter, pour demander vengeance, à la caserne des Marseillais. Péthion accourut à la caserne, délivra quelques prisonniers, contint la garde nationale et rétablit l'ordre.

Pendant ce tumulte, les royalistes fugitifs reçurent asile par le pont tournant dans le jardin des Tuileries, et les blessés furent transportés au poste de la garde nationale du château. Le roi, la reine, les femmes de la cour, les gentilshommes rassemblés autour d'eux par le bruit du danger, descendirent au poste, pansèrent, de leurs propres mains, les blessures de leurs défenseurs et se répandirent en expressions d'intérêt pour la garde nationale, d'indignation contre les Marseillais. Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut du nombre des blessés. Le soir, le soulèvement de l'opinion publique contre les Marseillais était général dans la bourgeoisie. A la séance de l'Assemblée du lendemain, de nombreuses pétitions demandèrent leur éloignement. Les tribunes huèrent les pétitionnaires. Merlin demanda l'ordre du jour. Montaut accusa les chevaliers du poignard. Gaston vit là une provocation de la cour pour commencer la guerre civile. Grangeneuve dénonça les projets de vengeance médités par la garde nationale. Les autres députés girondins éludèrent, avec dédain, la demande d'éloigner les Marseillais et sourirent à ces préludes de violences.

La cour, intimidée par ces symptômes, chercha à s'assurer des chefs de cette troupe par les corruptions au moyen desquelles elle croyait s'être attaché Danton. Mais si on corrompt aisément l'intrigue, on ne corrompt pas le fanatisme. Il y avait des hommes de sang parmi les Marseillais, il n'y avait pas de traîtres. On renonça à ce plan de séduction.

De son côté Marat adressa à Barbaroux un écrit incendiaire pour être imprimé et distribué à ses soldats. Marat provoquait, dans ces pages, au massacre du corps législatif, mais il voulait qu'on épargnât le roi et la famille royale. Ses liaisons sourdes et fugitives avec les agents secrets de la cour rendaient cette humanité suspecte, sous une plume qui ne distillait que du sang. Marat alors ne croyait pas encore à la victoire du peuple, dans la crise qui se préparait. Il craignait pour lui-même; il demanda, le 9 août, un entretien secret à Barbaroux et le conjura de le soustraire aux coups de ses ennemis en l'emmenant avec lui à Marseille, sous le déguisement d'un charbonnier.

XVIII

Une autre démarche eut lieu au nom de Robespierre, et à son insu, pour rallier les Marseillais à sa cause. Deux des confidents de Robespierre, Panis et Fréron, ses collègues à la municipalité, firent appeler Rebecqui et Barbaroux à l'hôtel de ville, sous prétexte de donner aux bataillons marseillais une caserne plus rapprochée du centre des mouvements de la Révolution, aux Cordeliers. Cette offre fut acceptée. Panis, Fréron, Sergent couvrirent leur pensée de nuages. « Il « faut un chef au peuple ! Brissot aspire à la dictature, Péthion la possède sans l'exercer. C'est « un trop petit génie ! Il aime sans doute la Révolution, mais il veut l'impossible : des révolutions légales ! Si on ne violentait pas sa faiblesse il n'y aurait jamais de résultat. »

Le lendemain, Barbaroux se laissa entraîner chez Robespierre. Le fougueux jeune homme du Midi fut frappé d'étonnement, en entrant chez l'austère et froid philosophe. La personnalité de Robespierre, semblable à un culte qu'il se serait rendu lui-même, respirait jusque dans les simples ornements de son modeste cabinet. C'était partout sa propre image reproduite par le crayon, par le pinceau ou par le ciseau. Robespierre ne s'avança pas au delà des réflexions générales sur la marche de la Révolution, sur l'accélération que les Jacobins et lui avaient imprimée à ses mouvements, sur l'imminence d'une crise prochaine et sur l'urgence de donner un centre, une âme, un chef à cette crise, en investissant un homme d'une omnipotence populaire. — « Nous ne voulons pas plus d'un dic« tateur que d'un roi, » répondit brusquement Rebecqui. On se sépara. Panis accompagna les jeunes Marseillais et dit à Rebecqui en lui serrant la main : « Vous avez mal compris ; il ne s'agissait « que d'une autorité momentanée et insurrec« tionnelle pour diriger et sauver le peuple, et « nullement d'une dictature. Robespierre est « bien cet homme du peuple ! »

Excepté cette conversation, provoquée par les

amis de Robespierre, à son insu, et acceptée par les chefs marseillais, rien n'indique dans Robespierre l'ambition prématurée de la dictature, ni même aucune participation directe au mouvement du 10 août. La république était pour lui une perspective reléguée dans un lointain presque idéal; la régence lui présageait un règne de faiblesse et de troubles civils; le duc d'Orléans lui répugnait comme une intrigue couronnée; la constitution de 1791 loyalement exécutée lui aurait suffi, sans les trahisons qu'il imputait à la cour. La dictature qu'il ambitionnait pour lui, c'était la dictature de l'opinion publique, la souveraineté de sa parole. Il n'aspirait pas à un autre empire, et tout mouvement convulsif des choses pouvait nuire à celui-là.

LIVRE VINGTIÈME.

I

Cependant la fermentation croissait d'heure en heure. On entendait partout ce murmure sourd qui présage les catastrophes des empires comme celles de la nature. La Fayette, disait-on, allait marcher sur Paris. Le vieux Luckner avait avoué ce projet à Guadet, dans un dîner, chez l'évêque de Paris. Averti du danger de cet aveu, Luckner le rétractait maintenant. Les fédérés, accumulés dans Paris, refusaient d'en sortir, prétextant les trahisons patentes des généraux aristocrates sous lesquels on les envoyait, non à la victoire, mais à la mort. Dumouriez avait reçu l'ordre perfide de lever son camp et d'ouvrir ainsi l'accès de la capitale aux Autrichiens. Il avait patriotiquement désobéi. Des préparatifs d'attaque et de défense se faisaient secrètement au château. Les appartements intérieurs du roi étaient remplis de nobles et d'émigrés rentrés. L'état-major de la garde nationale conspirait avec la cour. Le Carrousel et le jardin des Tuileries étaient un camp, le château une forteresse prête à vomir la mitraille et l'incendie sur Paris. Le sol même du jardin des Tuileries était traité par le peuple en terre maudite qu'il était interdit aux bons citoyens de fouler du pied. Entre la terrasse des Feuillants et ce jardin, on avait tendu pour toute barrière un ruban tricolore avec cette inscription menaçante : « Tyran, « notre colère tient à un ruban, ta couronne « tient à un fil. »

Les sections de Paris, ces clubs légaux, ces fragments incohérents de municipalités, centres perpétuels de délibérations anarchiques, essayèrent de prendre quelque unité pour devenir plus imposants et plus redoutables à l'Assemblée et à la cour. Péthion organisa à l'hôtel de ville un bureau de correspondance générale entre les sections. On y rédigea en leur nom une adresse à l'armée, qui n'était qu'une provocation au massacre des généraux. « Ce n'est pas contre « les Autrichiens, disaient-elles aux troupes, que « la Fayette voudrait vous conduire, c'est con- « tre nous! C'est du sang des meilleurs citoyens « qu'il voudrait arroser le pavé du château royal, « afin de réjouir les yeux de cette cour insatiable « et corrompue! Mais nous la surveillons et nous « sommes forts! Au moment où les traîtres vou- « dront livrer nos villes à l'ennemi, les traîtres « auront disparu et nous nous serons ensevelis « sous les cendres de nos villes! »

Des discours analogues à cette adresse agitaient l'âme du peuple dans les sections. La presse répandit dans tout le royaume un de ces discours prononcés à la section du Luxembourg et dont la concision relevait l'énergie. « Fran- « çais! vous avez fait une révolution, contre « qui? — Contre le roi, la cour, les nobles et « leurs partisans! — A qui avez-vous confié le « sort de cette révolution après l'avoir faite? — « Au roi, à la cour, aux nobles et à leurs parti- « sans! — A qui faites-vous la guerre au de- « hors? — Aux rois, aux cours, aux nobles et à

« leurs partisans !—Qui avez-vous mis à la tête « de vos armées ? — Le roi, les nobles, la cour « et leurs complices! Eh bien! concluez : ou le « roi, les nobles et les intrigants qui sont à « la tête de vos affaires et de vos armées sont « tous des Brutus qui sacrifient leurs pères, « leurs frères, leurs fils au salut de la patrie, « ou ils vous trahissent! » La conclusion de ce discours, facile à tirer, était qu'il ne faut jamais confier une révolution aux hommes contre qui elle a été faite, c'est-à-dire que toutes les demi-révolutions sont des chimères, et qu'il n'y a que la république qui puisse faire une guerre sincère à la monarchie. « Levez-vous, citoyens! » disait la section Mauconseil. « Un tyran méprisable se joue de nos destinées, qu'il tombe! « L'opinion seule fait la force des rois, eh bien! « que l'opinion le détrône! Déclarons que nous « ne reconnaissons plus Louis XVI pour roi « des Français! »

Danton, dans la section du Théâtre-Français, foula aux pieds cette distinction aristocratique entre les citoyens actifs et les citoyens passifs, et les appela tous, prolétaires ou propriétaires, à prendre les armes pour le salut de la patrie commune.

II

Plus logique que la Fayette, Danton ne plaçait pas la limite de la richesse à la place de la limite de la naissance entre les citoyens; il les effaçait toutes. Cet appel au droit et au nombre devait étouffer les baïonnettes de la garde nationale sous la forêt de piques des fédérés. Les enrôlements volontaires pour la frontière prirent plus d'activité; ils avaient lieu solennellement sur la place de l'Hôtel de Ville. Ces enrôlements étaient antiques de forme. Quatre tribunes, élevées aux quatre angles de la place, étaient occupées par des commissaires qui recevaient les engagements au bruit des instruments et aux acclamations de la foule. Des allocutions brûlantes enflammaient l'esprit des volontaires. « Citoyens, nous allons partir, dirent les orateurs de la section des Quinze-Vingts, vous « êtes près du gouvernail, surveillez le pilote, il « vaudrait mieux le jeter à la mer que de surveiller l'équipage. Le dix-neuvième siècle approche : puissent à cette époque de 1800 tous « les habitants de la terre, éclairés et affranchis, adresser à Dieu un hymne de reconnaissance et de liberté! Demandez encore une « fois à Louis XVI s'il veut être de cette fête « universelle, nous lui réservons encore la première place au banquet. S'il s'y refuse, adieu! « Nos sacs sont prêts, notre adresse est l'éclair « qui précède la foudre! »

Le contre-coup de ces convulsions extérieures se faisait sentir aux Jacobins, aux Cordeliers et jusque dans l'Assemblée. Les séances se passaient à voir défiler des députations et à entendre des adresses. Les Marseillais, au nombre de cinq cents, vinrent déclarer par l'organe de leur orateur que le nom de Louis XVI ne leur rappelait que trahison, et demander l'accusation des ministres et la déposition du roi. « Le peuple est « levé, s'écria l'orateur des fédérés; il vous « demande une réponse catégorique : pouvez-« vous nous sauver ou non? »

Isnard, dans un discours ardent et incohérent comme les vociférations de la colère, lança au roi l'outrage, l'accusation, l'ignominie et la mort. Péthion, raisonnant froidement sa haine, lut à la barre avec l'autorité de sa magistrature l'adresse de la commune de Paris, qui n'était qu'un acte d'accusation contre le roi : « Nous ne « vous retracerons pas, disait le maire de Paris, « la conduite entière de Louis XVI depuis le « commencement de la Révolution, ses projets « sanguinaires contre la ville de Paris, sa prédilection pour les nobles et les prêtres, son « aversion contre le peuple, l'Assemblée constituante outragée par les valets de la cour, « investie par des hommes armés, errante au « milieu d'une ville royale et ne trouvant d'asile « que dans un jeu de paume! Que de raisons « n'avions-nous pas de l'écarter du trône au moment où la nation fut maîtresse d'en disposer! « Nous le lui laissâmes! Nous ajoutâmes à cette « générosité tout ce qui peut relever, fortifier, « embellir un trône! Il a tourné contre la nation « tous ces bienfaits, il s'est entouré de nos ennemis, il a chassé les ministres citoyens qui « avaient notre confiance, il s'est ligué avec ces « émigrés qui méditent la guerre extérieure « contre nous, avec ces prêtres qui conspirent « au dedans la guerre civile; il a retenu nos armées prêtes à envahir la Belgique, il est le premier anneau de la chaîne contre-révolutionnaire : il transporte Pilnitz au milieu de Paris, « son nom lutte contre le nom de la nation; il « a séparé ses intérêts de ceux de son peuple, « séparons-nous de lui. Nous vous demandons sa « déchéance! »

A la séance du 5 août, Guadet lut des adresses

des départements qui concluaient, comme celle de Péthion, à la déchéance du roi. Vaublanc s'éleva avec courage contre ces adresses inconstitutionnelles et contre l'oppression des insultes et des menaces que la tribune et les pétitionnaires exerçaient sur la liberté des représentants de la nation. Condorcet justifia les termes de l'adresse de la commune de Paris sur la déchéance; il fit, comme Danton, appel au peuple contre les riches. Les fédérés annoncèrent qu'ils avaient pris l'arrêté de cerner le château des Tuileries jusqu'à ce que l'Assemblée eût prononcé la déchéance.

III

La cour cependant veillait. Les ministres passaient les nuits chez le roi avec quelques officiers municipaux en écharpe, pour être prêts à donner le caractère légal à la résistance. Les bruits de fuite du roi circulaient dans le peuple. Le ministre de l'intérieur démentit ces rumeurs par une lettre officielle. « On répand avec profusion « dans Paris une note portant : Cette nuit, vers « deux heures, le roi, en habit de paysan, est « sorti du château ; il s'est acheminé vers le pont « tournant en suivant la grande allée des Tuileries. La stature du monarque ne permet « guère de le méconnaître. La sentinelle l'a reconnu sur-le-champ. Elle a crié aux armes. Le « prince fugitif est retourné à toutes jambes vers « le château; il a écrit à l'instant au maire, qui « s'est rendu au château. Le roi lui a raconté « l'événement à sa manière. Suivant lui, il n'aurait tenté qu'une simple promenade. On dit « que M. de la Rochefoucauld l'attendait au château pour le conduire en lieu de sûreté. » Le ministre attestait que le roi n'était pas sorti du château pendant la nuit, et que sa présence serait certifiée par les officiers municipaux que l'annonce d'une agression nocturne avait retenus auprès du roi au moment même où l'on signalait son évasion.

Le 6, la nouvelle du massacre de quatre administrateurs de Toulon consterna de nouveau l'Assemblée. On discuta ensuite la mise en accusation de la Fayette. La commission extraordinaire nommée pour instruire cette affaire conclut à l'accusation. Vaublanc justifia le général : « S'il avait eu des projets ambitieux ou criminels, il aurait songé d'abord, comme Sylla, « César ou Cromwell, à fonder sa puissance sur « des victoires. Cromwell a marché à la tyrannie « en s'appuyant sur la faction dominante, la « Fayette la combat; Cromwell fonda un club « d'agitateurs, la Fayette abhorre et poursuit les « agitateurs; Cromwell fit périr son roi, la Fayette « défend la royauté constitutionnelle. »

Brissot, accusé si souvent aux Jacobins de complicité avec la Fayette, voulut lutter de popularité avec Robespierre et ses amis en sacrifiant la Fayette aux soupçons. « Je l'accuse, s'écria-t-il, « moi qui fus son ami, je l'accuse d'avoir dirigé « nos armées comme s'il eût été d'accord avec « la maison d'Autriche! Je l'accuse de n'avoir « pas vaincu! Je l'accuse d'avoir consumé le « temps à faire rédiger et signer des pétitions à « ses troupes! Je l'accuse d'avoir aspiré à devenir le modérateur de la France! Je l'accuse « d'avoir abandonné son armée devant l'ennemi! » Le décret d'accusation fut rejeté à une forte majorité.

En sortant de la séance, Vaublanc, insulté, poursuivi, frappé par le peuple, chercha un refuge dans un poste de la garde nationale. Déjà le peuple ne voulait plus des législateurs, mais des complaisants. Girardin et Dumolard subirent les mêmes outrages. Un fédéré pénétra avec Dumolard jusque dans le corps de garde, frappa comme un forcené sur la table, et déclara au courageux représentant que s'il retournait à l'Assemblée il lui couperait la tête d'un coup de sabre. Ces faits, rapportés le lendemain à l'Assemblée, y soulevèrent l'indignation des constitutionnels, le sourire des Girondins, les huées des tribunes. Girardin déclara que la veille, en sortant de la séance, il avait été frappé. « En quel endroit? » lui demanda-t-on avec un ricanement ironique. « On « me demande en quel endroit j'ai été frappé! » reprit avec une spirituelle indignation Girardin; « c'est par derrière. Les assassins ne frappent « jamais autrement! » Ce mot lui reconquit le respect. Le courage est la première des éloquences, car c'est l'éloquence du caractère. Girardin la possédait au plus haut degré. Élève de Rousseau à Ermenonville, il avait la saillie de Voltaire. Nul ne brava autant les passions brutales de la foule dans ces temps de fureur, et ne se fit pardonner plus d'audace par plus d'esprit.

Le même jour, douze hommes armés se présentèrent chez Vaublanc, forcèrent sa porte, le cherchèrent en vain dans la maison, et déclarèrent en se retirant que si cet orateur remontait à la tribune il serait massacré en descendant. Vaublanc y remonta le soir même pour y dé-

noncer ces tentatives d'intimidation. Homme d'un esprit droit, d'une parole facile et sonore, d'une intrépidité antique; s'il n'avait pas l'éloquence d'un orateur de premier ordre, il avait le dévouement d'un citoyen. Il luttait seul et toujours vaincu contre les Girondins. « Je défie « toute violence, dit-il, de nous faire manquer à « nos serments à la constitution. Je défie l'imagination la plus barbare de se figurer les traitements indignes dont quelques-uns de nos « collègues ont été hier les victimes. Eh quoi! « ajouta-t-il, si un de vos ambassadeurs était « avili dans une cour étrangère, vous tireriez « l'épée pour venger la France outragée en lui, « et vous souffrez que les représentants de la « France souveraine et libre soient traités sur « le sol de la patrie comme ils ne le seraient pas « chez les Autrichiens ou chez les Prussiens? »

Grangeneuve et Isnard justifièrent Péthion par son impuissance et accusèrent les aristocrates d'être les instigateurs de ces excès. Guadet fit la proposition dérisoire de demander au roi s'il avait les moyens de sauver l'ordre public et de protéger l'empire? Les risées et les applaudissements de la gauche indiquèrent à Guadet qu'il était compris. Rœderer, procureur syndic du département, mandé à la barre, ne dissimula rien des dangers publics. Il annonça que le tocsin devait sonner, la nuit, dans les deux quartiers de l'insurrection. Il parla des mesures prises et des forces insuffisantes pour résister au mouvement. Péthion, cité aussi, succéda à Rœderer, justifia la mairie, accusa le département, insinua que la division existait entre les citoyens même appelés à défendre l'ordre, et enveloppa sa complicité avec les Girondins de ces paroles ambiguës qui ont un sens différent selon l'oreille à laquelle on les adresse. Les Girondins comprirent ces paroles comme un encouragement à leur entreprise, les constitutionnels comme un aveu d'impuissance. Péthion se retira dans sa popularité. L'Assemblée ne conclut rien.

IV

Pendant cette indécision calculée de la municipalité et des Girondins, un directoire secret, connu de Péthion, et qu'il avoue lui-même avoir concerté longtemps d'avance le plan de l'insurrection du 10 août, agissait dans l'ombre.

Il y avait à Paris un comité central des fédérés composé de quarante-trois chefs des fédérés de Paris et des départements, réunis sous les auspices et dans l'enceinte des Jacobins, pour se concerter entre eux sur la direction à imprimer aux mouvements. C'était le quartier général de ce camp de la Révolution. Trop nombreux pour que ses réunions pussent avoir le mystère et l'unité nécessaires aux conjurations, ce comité choisit dans son sein un directoire exécutif secret de cinq membres d'une résolution et d'une capacité avérées. Il leur donna la direction des résolutions et des préparatifs. Ces cinq membres étaient : Vaugeois, grand vicaire de l'évêque de Blois; Debessé, fédéré de la Drôme; Guillaume, professeur à Caen; Simon, journaliste à Strasbourg, et Galissot de Langres. Ils s'adjoignirent aussitôt pour collègues les meneurs de Paris qui tenaient d'avance les fils de l'agitation dans les différents quartiers de la capitale, et les principaux démagogues des faubourgs. C'étaient le journaliste girondin Carra, Fournier l'Américain, Westermann, Kieulin l'Alsacien, Santerre, Alexandre, Lazouski, Polonais nationalisé par son fanatisme républicain; Antoine de Metz, ancien membre de l'Assemblée constituante; Lagrey et Garin, électeurs de 1789.

V

La première séance de ce directoire se tint dans un petit cabaret de la rue Saint-Antoine, au *Soleil d'or*, près de la Bastille, dans la nuit du jeudi au vendredi 26 juillet. Gorsas, rédacteur du *Courrier de Versailles*, et un des chefs de colonne qui avaient marché le 6 octobre pour ramener le roi à Paris, lié depuis avec les Girondins pour arrêter le mouvement qu'il avait accéléré, parut à deux heures du matin dans ce cabaret pour y faire prêter aux conjurés le serment de mourir ou de conquérir la liberté. Fournier l'Américain y apporta un drapeau avec cette inscription : *Loi martiale du peuple souverain!* Carra alla de là prendre chez Santerre cinq cents exemplaires d'une affiche ne portant que ces mots : *Mort à ceux qui tireront sur les colonnes du peuple!*

La seconde séance eut lieu le 4 août au *Cadran Bleu*, sur le boulevard de la Bastille. Camille Desmoulins, l'agent et la plume de Danton, y assista. A huit heures du soir les conjurés, n'ayant pu rien résoudre, se transportèrent, pour de plus complètes informations, dans la chambre d'Antoine l'ex-constituant, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'église de l'Assomption, dans la même maison qu'habitait Robespierre. Madame Duplay,

passionnément dévouée aux idées de Robespierre, et tremblante de voir les jours de son hôte compromis par un conciliabule qui désignerait sa maison comme un foyer d'insurrection, monta chez Antoine vers minuit, et lui demanda avec colère s'il voulait donc faire égorger Robespierre? « Il s'agit bien de Robespierre! répondit « Antoine à madame Duplay. Qu'il se cache s'il a « peur! Si quelqu'un doit être égorgé, ce sera « nous. »

Carra écrivit de sa main, chez Antoine, le dernier plan de l'insurrection, la marche des colonnes, l'attaque du château. Simon de Strasbourg copia ce plan et en envoya, à minuit, des copies chez Santerre et chez Alexandre, les deux commandants des faubourgs. L'insurrection, mal préparée, fut encore ajournée au 10. Enfin, la nuit du 9 au 10, les membres du directoire se subdivisèrent en trois noyaux insurrectionnels et se réunirent en trois endroits différents à la même heure, savoir : Fournier l'Américain avec Alexandre au faubourg Saint-Marceau; Westermann, Santerre et deux autres au faubourg Saint-Antoine; Carra et Garin à la caserne des Marseillais et dans la chambre même du commandant, où ils délibérèrent sous les yeux de sa troupe. Des réunions de royalistes, pour concerter le salut du roi, avaient lieu pendant la même nuit à quelques pas de ces conciliabules. Un émissaire d'une de ces réunions contre-révolutionnaires chargé de papiers importants se trompa de porte et entra dans la maison où les républicains conspiraient. On reconnut l'erreur en ouvrant les dépêches. Carra proposa de tuer le messager afin de conserver le secret de la conjuration républicaine que le hasard venait de lui révéler. Mais un crime isolé était inutile au moment où le tocsin allait trahir la conspiration de tout un peuple.

Le tocsin sonnait en effet, dans quelques clochers des quartiers lointains de Paris. Une page d'intime confidence arrachée aux souvenirs de cœur de la jeune femme de Camille Desmoulins, Lucile Duplessis, et tachée du sang de cette belle victime, a conservé à l'histoire les impressions tour à tour naïves et sinistres que ces premiers coups de tocsin firent sur les conspirateurs du 10 août. Pendant qu'ils arment leurs bras et qu'ils composent leur visage pour le combat ou pour la mort, on lit leurs émotions à travers leur rôle. Le 8 août, Lucile Duplessis revient de la campagne à Paris pour se rapprocher de Camille Desmoulins à la veille du danger. Elle adorait son mari. Le 9, ils donnèrent un dîner de famille à Fréron, à Rebecqui, à Barbaroux, aux principaux chefs marseillais. Le repas fut gai comme l'imprévoyance de la jeunesse. La présence de cette belle femme, l'amitié, le vin, les fleurs, l'amour heureux, les saillies de Camille, l'espérance de la liberté prochaine voilaient la mort que pouvait recéler la nuit. On se sépara pour aller chacun à son sort.

Lucile, madame Duplessis sa mère, et Camille Desmoulins allèrent chez Danton. Ils trouvèrent la femme de Danton dans les larmes. Son enfant pleurait sans comprendre, en regardant sa mère, comme s'il eût eu le pressentiment de l'élévation soudaine des crimes et du supplice auquel cette soirée fatale allait vouer son père. Danton était serein, résolu, presque jovial, avec une arrière-pensée de gravité; heureux de l'approche d'un grand mouvement et indifférent au résultat, pourvu qu'il en sortît de l'action pour son génie. On n'était pas bien sûr encore que le peuple se levât en masse assez imposante et que le mouvement pût avoir lieu cette nuit. Madame Desmoulins disait en riant qu'il aurait lieu et qu'il serait triomphant. Elle trouvait ces pronostics dans son bonheur, et elle les affirmait en riant. « Peut-on rire aussi follement dans une « heure si inquiète? » lui dit plusieurs fois madame Danton. « Hélas! » répondait la jeune républicaine, qui changeait de physionomie et d'accent comme d'impression, « cette gaieté « insensée me présage peut-être que je verserai « bien des larmes ce soir! »

VI

Le ciel était serein, les femmes descendirent pour respirer l'air et firent quelques pas dans la rue. Il y avait assez de mouvement. Plusieurs sans-culottes passèrent en criant : Vive la nation! puis quelques troupes à cheval, enfin une foule immense. Lucile commença à être prise de peur. « Allons-nous-en, » dit-elle à ses compagnes. Madame Danton, accoutumée aux tumultes au milieu desquels vivait son mari, se moqua de la peur de Lucile. Cependant, à force de lui entendre répéter qu'elle tremblait, elle-même trembla à son tour. « Voilà le tocsin qui va son-« ner! » se dirent les femmes, et elles rentrèrent dans la maison de Danton. Les hommes s'armèrent, Camille Desmoulins arriva avec un fusil. Sa femme s'enfuit dans l'alcôve, cacha son visage

dans ses deux mains, et se mit à pleurer. Cependant, ne voulant pas révéler sa faiblesse en public, ni dissuader tout haut son mari de prendre part au combat, elle épia le moment de lui parler en secret, et lui dit tout bas ses terreurs. Camille Desmoulins rassura sa femme en lui jurant qu'il ne quitterait pas Danton. Le jeune Fréron, ami de Camille et qui adorait Lucile, avait l'air déterminé à périr. « Je suis las de la « vie, disait-il, je ne cherche qu'à mourir. » Les pas de chaque patrouille dans la rue faisaient croire à madame Desmoulins qu'elle voyait son mari et ses amis pour la dernière fois. Elle alla se cacher dans le salon voisin, qui n'était pas éclairé, pour ne pas assister au départ des hommes. Quand ils furent sortis, elle revint s'asseoir sur une chaise près d'un lit, la tête sur son bras, et s'assoupit dans ses larmes.

Après une absence de quelques heures, Danton revint se coucher. Il n'avait pas l'air impatient de se mêler à l'action. A minuit, on vint coup sur coup le chercher. Il partit pour la commune. Le tocsin des Cordeliers sonna. C'était Danton qui le faisait sonner pendant que sa parole, comme un autre tocsin, réveillait les Marseillais dans leur caserne. Les cloches sonnèrent longtemps! Seule, baignée de larmes, à genoux devant la fenêtre, la tête cachée dans sa robe, madame Danton écoutait le tintement lugubre et fiévreux de cette cloche. Danton rentra de nouveau. Des hommes affidés vinrent de minute en minute lui annoncer le progrès du soulèvement. A une heure, Camille Desmoulins revint aussi, embrassa sa femme et s'endormit. Il ressortit avant le jour. Le matin on entendit le canon. A ce bruit, madame Danton pâlit, se laisse glisser sur le plancher et s'évanouit. Les femmes se troublent, éclatent en reproches et s'écrient que c'est Camille Desmoulins avec sa plume et ses idées qui est la cause de tout. On entend des pleurs, des cris, des gémissements dans la rue. On croyait tout Paris inondé de sang. Camille Desmoulins rentra et dit à Lucile que la première tête qu'il avait vue rouler était celle de Suleau. Suleau était écrivain comme Camille; ses crimes étaient ses opinions et son talent. Ce présage fit pâlir et pleurer Lucile.

VII

Pendant cette même nuit, aux mêmes heures, à peu de distance de la maison de Danton, ces mêmes tintements de tocsin portaient la terreur et la mort à l'oreille d'autres femmes qui veillaient, qui priaient et qui pleuraient aussi sur les dangers de leur mari, de leur frère, de leurs enfants.

La reine et madame Élisabeth écoutaient du haut des balcons des Tuileries les rumeurs croissantes ou décroissantes des rues de Paris. Leur cœur se comprimait ou se dilatait selon que ce symptôme de l'agitation de la capitale leur apportait de loin l'espérance ou la consternation. A minuit, les cloches commencèrent à sonner le signal des rassemblements. Les Suisses se rangèrent en bataille comme des murailles d'hommes. Le bruit des cloches s'étant ralenti et les espions disant que les rassemblements avaient peine à se former et que le tocsin *ne rendait pas*, la reine et madame Élisabeth allèrent se reposer toutes vêtues sur un canapé dans un cabinet des entresols dont les fenêtres ouvraient sur la cour du château. Le roi, sollicité par la reine de revêtir le gilet plastronné qu'elle lui avait fait préparer, s'y refusa avec noblesse. « Cela est bon, lui dit-il, « pour me préserver du poignard ou de la balle « d'un assassin un jour de cérémonie; mais dans « un jour de combat où tout mon parti expose « sa vie pour le trône et pour moi, il y aurait « de la lâcheté à moi à ne pas m'exposer autant « que nos amis. »

Le roi rentré dans son appartement et enfermé avec son confesseur, l'abbé Hébert, pour purifier son âme et pour offrir son sang, les princesses restèrent seules avec leurs femmes. Madame Élisabeth, en ôtant son fichu de ses épaules avant de se coucher sur le canapé, détacha de son sein une agrafe en cornaline sur laquelle la pieuse princesse avait fait graver : *Oubli des offenses, pardon des injures.* « Je crains bien, » dit-elle en souriant mélancoliquement, « que « cette maxime ne soit une vérité que pour nous. « Mais elle n'en est pas moins un divin précepte, « et elle ne doit pas nous être moins sacrée. » La reine fit asseoir à ses pieds celle de ses femmes qu'elle aimait le plus. Les deux princesses ne pouvaient dormir. Elles s'entretenaient douloureusement à voix basse de l'horreur de leur situation et de leurs craintes pour les jours du roi. A chaque instant l'une d'elles se levait, s'approchait de la fenêtre, regardait, écoutait les mouvements, les bruits sourds, le silence même perfide de la ville. Un coup de feu partit dans une des cours. Elles se levèrent en sursaut et montèrent chez le roi pour ne plus le quitter.

Ce n'était qu'une fausse alerte. Une courte nuit séparait encore la famille royale du jour suprême qui allait se lever. Cette soirée et cette nuit furent employées en préparatifs militaires contre l'assaut qu'on attendait pour le lendemain.

VIII

Le château des Tuileries, plutôt maison de luxe et de parade de la royauté que son véritable séjour, n'avait aucune de ces défenses dont les souverainetés militaires et féodales avaient jadis fortifié leurs demeures. Destiné aux fêtes et non à la guerre, le ciseau de Philibert Delorme l'avait dessiné pour le plaisir des yeux et non pour l'intimidation du peuple. Étendant ses légères ailes du quai de la Seine aux rues les plus tumultueuses de Paris, entre des cours et un jardin, flanqué de terrasses aériennes portées sur des colonnes, entouré de gracieux portiques accessibles par deux ou trois marches qui les séparaient seuls du sol des jardins, percé au centre par un porche immense qui le traversait de part en part et sous lequel débouchaient les degrés du grand escalier, enfin ouvert de tous côtés par de hautes et larges fenêtres qui laissaient les regards du peuple plonger jusque dans l'intérieur des appartements, ce palais à jour, avec galeries, salles à longues perspectives, théâtre, chapelle, statues, tableaux, musées, ressemblait au salon de la France plutôt qu'à la forteresse de la royauté. C'était le palais des arts dans une ville de liberté et de paix.

Des constructions lourdes, bourgeoises, sans élégance, s'étaient élevées depuis, sous l'influence du mauvais goût de Louis XIV, aux deux extrémités de ce palais des Médicis. Ces constructions contrastaient par leur masse disgracieuse, par leurs étages accumulés et par les toits disproportionnés qui les écrasent, avec l'architecture savante et logique de l'Italie, qui harmonise les lignes comme le musicien harmonise les notes, et qui fait de ces monuments la musique des yeux. Ces deux édifices massifs, réunis au palais central par deux corps de bâtiment surbaissés, s'appelaient, l'un le pavillon de Flore, l'autre le pavillon Marsan. Le pavillon de Flore touchait à la Seine et à l'extrémité du Pont-Royal. Le pavillon Marsan touchait aux rues étroites et tortueuses qui rattachent le Palais-Royal aux Tuileries.

Un jardin immense, planté régulièrement d'arbres séculaires, rafraîchi de jets d'eau, entrecoupé de pièces de gazon où s'élevaient sur leurs piédestaux des statues de marbre, et de plates-bandes plantées d'arbustes et de fleurs, s'étendait, en largeur, des bords de la Seine jusqu'au pavillon Marsan, sur toute la façade du château, et en longueur depuis le château jusqu'à la place Louis XV, qui le séparait des Champs-Élysées. Les allées de ce jardin, longues et larges comme des pensées royales, semblaient avoir été tracées, non pour les promenades d'une famille ou d'une cour, mais pour les colonnes de tout un peuple. Une armée entière camperait dans le seul espace compris entre le château et les arbres. Deux longues terrasses flanquaient ce jardin dans sa longueur : l'une sur le bord de l'eau, réservée à la famille royale. Louis XVI y avait fait élever un pavillon rustique et planter un petit jardin pour l'exercice et pour l'instruction du Dauphin. L'autre terrasse, appelée terrasse des Feuillants, suivait le bord opposé du jardin depuis le pavillon Marsan jusqu'à la terrasse de l'Orangerie, qui décrivait un demi-cercle à l'extrémité du jardin et descendait par une rampe vers le Pont-Tournant.

IX

Le Pont-Tournant était l'entrée du jardin des Tuileries du côté des Champs-Élysées. Il tournait en effet sur un fossé profond et était défendu par un poste. La terrasse des Feuillants était coupée de deux escaliers à quelque distance du pavillon Marsan. L'un de ces escaliers conduisait à un café ouvert autrefois sur le jardin, fermé de ce côté depuis les troubles. Il s'appelait le café Hottot. C'était le rendez-vous des orateurs du peuple, que le voisinage de l'Assemblée nationale y attirait depuis que celle-ci siégeait à Paris. L'autre escalier conduisait du jardin à l'Assemblée, dont l'enceinte communiquait au jardin par un passage étroit, obscur et infect, que le roi était obligé de traverser à pied toutes les fois qu'il se rendait en cérémonie au milieu des législateurs.

Du côté du Carrousel quatre cours, séparées les unes des autres et séparées du Carrousel lui-même par des bâtiments de service bas et décousus et par des murs auxquels étaient adossés des corps de garde, fermaient le château. Ces cours communiquaient entre elles par des portes. La première de ces cours, du côté de la rivière, servait d'avenue au pavillon de Flore et s'appelait la cour des Princes. La seconde était la cour Royale.

Elle faisait face au centre du château et conduisait au grand escalier. La troisième était la cour des Suisses. Ces troupes y avaient leur caserne. Enfin la quatrième répondait au pavillon Marsan et s'appelait de son nom. Le pavillon de Flore joignait, par une porte du premier étage, les Tuileries à la longue galerie du Louvre, qui régnait sur le quai de la Seine depuis ce pavillon jusqu'à la colonnade. Cette galerie était destinée à être le Musée de la France et à renfermer les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture antiques ou modernes que les siècles se transmettent comme les témoins de leur civilisation et comme le patrimoine intellectuel du génie. Dans la prévision d'une invasion du peuple, qui aurait pu escalader le Louvre, on avait coupé le plancher intérieur de cette galerie à une distance de soixante pas des Tuileries. Cette rupture de communication rendait l'agression impossible par le premier étage. Un poste de trente Suisses veillait jour et nuit dans l'espace compris entre cette coupure et le pavillon de Flore.

Telle était la disposition des lieux où le roi était condamné à recevoir la bataille du peuple. Cerné dans ce palais, il n'y avait ni arsenal, ni remparts, ni liberté de mouvements, ni retraite. Les Tuileries n'étaient faites que pour régner ou pour mourir.

X

L'imminence de l'attaque était avérée pour tous les partis. Péthion, depuis quelques jours, se rendait souvent au château pour y conférer avec les ministres, et avec le roi lui-même, sur les moyens de défendre le palais et la constitution. Venait-il exécuter sincèrement les devoirs que ses fonctions lui imposaient? Venait-il réjouir d'avance ses regards des angoisses de la famille royale et de l'impuissance de ses défenseurs? Sa complicité secrète avec les conjurés, ses ressentiments personnels contre le roi et ses liaisons avec Roland laissent les conjectures aussi flottantes que le caractère de cet homme.

XI

Dans la soirée du 9, Péthion se rendit à l'Assemblée et annonça que le tocsin sonnerait dans la nuit. Il donna, de sa main, à M. de Mandat, l'ordre de doubler les postes et de repousser la force par la force.

M. de Mandat, un des trois chefs de division qui commandaient tour à tour la garde nationale, était chargé, à ce titre, du commandement général des Tuileries. C'était un gentilhomme des environs de Paris, capitaine, avant la Révolution, dans les gardes françaises, puis chef de bataillon de la garde nationale sous M. de la Fayette, dont il partageait les opinions. Dévoué d'esprit à la constitution, de cœur au roi, il croyait confondre ses devoirs d'opinion et ses devoirs de soldat en défendant dans Louis XVI le roi de ses aïeux et le chef légal de la nation. Homme intrépide, mais de peu de ressources dans l'esprit, il était plus propre à bien mourir qu'à bien commander. Le roi se fiait néanmoins avec raison à son dévouement. Le jeudi 9, Mandat donna ordre à seize bataillons, choisis dans la garde nationale, de se tenir prêts à marcher. A six heures du soir tous les postes furent triplés au château. Depuis deux jours, le régiment des gardes suisses tout entier, au nombre de neuf cents hommes, était arrivé. Un détachement de cent hommes seulement était resté à la caserne de Courbevoie. M. de Maillardoz commandait les Suisses. On les avait logés dans l'hôtel de Brionne et dans les écuries de la cour Marsan. A onze heures ils étaient sous les armes. On les plaça en avant-postes à l'issue de tous les débouchés.

XII

Trente gardes nationaux stationnaient avec les Suisses dans la cour Royale, au pied du grand escalier. Ils avaient reçu de Mandat l'ordre de repousser la force par la force, tel que Péthion l'avait donné lui-même au commandant général. Paris était dénué de troupes de ligne. Les généraux Wittenkoff et Boissieu, qui commandaient la dix-septième division militaire, dans laquelle Paris est compris, n'avaient sous leurs ordres que la gendarmerie à pied et la gendarmerie à cheval. La gendarmerie à pied était consignée dans ses casernes, à l'exception de cent cinquante hommes placés à l'hôtel de Toulouse pour protéger au besoin le trésor royal. Trente hommes de la gendarmerie à pied de la banlieue de Paris étaient postés au pied de l'escalier du roi dans la cour des Princes. La gendarmerie à cheval comptait six cents cavaliers. Ils étaient commandés par MM. de Rulhière et de Verdière. A onze heures du soir, cette cavalerie se rangea en bataille dans la cour du Louvre. Un faible escadron de gendarmerie à cheval du département

arriva dans la nuit et se mit en bataille sur le Carrousel. Trois pièces d'artillerie étaient placées dans la cour Royale, devant la grande porte, une dans la cour des Suisses, deux dans la cour des Princes, une dans la cour Marsan, deux au Pont-Tournant, une à l'embouchure du Pont-Royal, une à la porte du Manége. En tout douze pièces de canon. Les artilleurs étaient des volontaires de la garde nationale, fiers de leur supériorité d'armes et peu assouplis à l'obéissance.

Les seize bataillons de garde nationale arrivèrent par détachements d'heure en heure. Réunis avec peine, ils ne formèrent en tout que deux mille combattants. Les officiers suisses fraternisèrent avec les officiers de ces détachements à mesure qu'ils arrivaient. Ils leur déclarèrent que, pleins de déférence pour la nation, leurs soldats suivraient l'exemple de la garde nationale et *ne feraient ni plus ni moins que les citoyens de Paris*. Les Suisses furent massés dans le vestibule. Leur drapeau était là! Assis sur les bancs du vestibule et sur les marches de l'escalier, leurs fusils dans les mains, ils y passèrent dans un profond et martial silence les premières heures de la nuit. La réverbération des flambeaux sur leurs armes, le bruit des crosses de fusil retentissant de temps en temps sur le marbre, le *qui vive* à voix sourde des sentinelles donnaient au palais l'aspect d'un camp devant l'ennemi. Les uniformes rouges de ces huit cents Suisses, assis ou couchés sur les paliers, sur les degrés, sur les rampes, faisaient ressembler d'avance l'escalier des Princes à un torrent de sang. Indifférents à toute cause politique, républicains prêts à combattre contre la république, ces hommes n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur. Ils allaient mourir pour leur parole et non pour leur idée ou pour leur patrie. Mais la fidélité est une vertu par elle-même; cette indifférence des Suisses pour la cause du roi ou du peuple rendit leur héroïsme non pas plus saint, mais plus militaire. Ils n'eurent pas le dévouement du patriote, ils eurent celui du soldat.

XIII

A l'exception de ces Suisses, commandés par Bachmann, d'Affry, d'Erlach, intrépides officiers, les autres troupes éparses dans les jardins et dans les cours, gendarmerie, canonniers, gardes nationaux, ne présentaient ni nombre, ni unité, ni dévouement. Le soldat volontaire ne connaissait pas ses officiers, l'officier ne comptait pas sur ses soldats. Personne n'avait confiance dans personne. Le courage était individuel comme les opinions. L'esprit de corps, cette âme des troupes, leur manquait. Il était remplacé par l'esprit de parti.

Mais les opinions, au lieu d'être la force, sont le dissolvant des armées. Chacun avait son opinion et cherchait à la faire prévaloir dans des controverses qui devenaient souvent des rixes. Ceux-ci voulaient qu'on prévînt l'attaque, et qu'on marchât sur l'hôtel de ville et sur les principaux débouchés des colonnes du peuple, pour dissoudre les rassemblements avant qu'ils se fussent grossis; ceux-là demandaient qu'on allât bloquer les Marseillais, encore immobiles dans leur caserne des Cordeliers, les désarmer avec du canon et étouffer ainsi l'incendie dans son principal foyer; le plus grand nombre craignant la responsabilité du lendemain s'ils portaient les premiers coups, et enfermés dans la légalité stricte, comme dans une forteresse, voulaient qu'on attendît avec impassibilité l'agression du peuple et qu'on se bornât à repousser la force par la force, selon la lettre de la constitution. Puritains de la légalité, ils croyaient que la constitution se défendrait d'elle-même.

Quelques-uns se répandaient en sourdes imprécations contre le roi, dont les faiblesses, palliées par des trahisons, avaient amené la patrie à ces extrémités au dehors, les citoyens à cette crise au dedans. Ils montraient du geste les fenêtres du palais et maudissaient une cour perfide qui enlaçait un roi bon mais impuissant, et qui versait ces calamités sur la patrie. Les canonniers disaient tout haut qu'ils pointeraient leurs pièces sur le château plutôt que de tirer sur le peuple. La confusion régnait dans les cours, dans les jardins, dans les postes. Les bataillons incomplets se plaçaient et se déplaçaient au hasard. Les ordres des chefs se croisaient et se neutralisaient. Aucune pensée militaire d'ensemble ne présidait à ces mouvements désordonnés. On se plaçait ici ou là selon le caprice des bataillons ou l'ambition d'un officier. On changeait de place avec la même imprévoyance. Des compagnies entières se détachaient tout à coup des bataillons et s'en allaient, les armes renversées, prendre poste sur le Carrousel ou sur les quais, indécises jusqu'au dernier moment si elles se rangeraient du côté des défenseurs ou du côté des assaillants.

A chaque bataillon nouveau qui arrivait, l'esprit changeait dans la garde nationale. Les ba-

taillons des quartiers du centre, arrivés les premiers et composés de la riche bourgeoisie de Paris, étaient animés de l'esprit de la Fayette, dont ils avaient été trois ans les prétoriens. Vainqueurs au Champ-de-Mars, à Vincennes et dans vingt émeutes, ils méprisaient le peuple et voulaient venger la constitution et le roi des outrages du 20 juin. Les bataillons du faubourg Saint-Germain, déserté par la noblesse et livré aux seuls prolétaires de ce quartier de l'émigration; les bataillons des faubourgs, composés d'hommes de travail et qui comptaient plus de piques que de baïonnettes dans les rangs, saturés d'insinuations contre le roi, de calomnies contre la reine, ne comprenaient rien à une constitution qui leur ordonnait de venir défendre le palais d'une cour qu'on leur enseignait tous les jours à abhorrer. Rassemblés machinalement aux sons du rappel autour du drapeau, ils entraient aux Tuileries aux cris de *Vive Péthion!* et de *Vive la nation!* Des cris de *Vive le roi!* leur répondaient des bataillons fidèles et des fenêtres du château. Des regards menaçants, des gestes de défi, des apostrophes injurieuses s'échangeaient, entre ces corps destinés à combattre, un moment après, pour la même cause. Les canonniers serraient la main aux hommes des piques et leur promettaient leur immobilité ou leur secours devant le peuple. Le bataillon des Filles-Saint-Thomas, alarmé de ces dispositions des canonniers, envoya quarante grenadiers d'élite de ce bataillon prendre poste à côté de ces canonniers, pour les surveiller à leur insu et les empêcher d'emmener leurs pièces.

XIV

Telles étaient à l'extérieur la force, la contenance, les dispositions morales des défenseurs du château. Quatre ou cinq mille hommes, quelques-uns dévoués, beaucoup indifférents, la plupart hostiles, commandés par l'impression du moment et dont le nombre variait d'heure en heure selon que la fidélité ou la désertion grossissait ou affaiblissait les rangs. Hors des cours, dans les rues adjacentes et dans le Carrousel, la foule curieuse ou irritée encombrait les avenues du château. Les hommes du 20 juin, les fédérés oisifs et errants dans Paris, les Marseillais que la voix de Danton n'avait pas encore rassemblés aux Cordeliers, se groupaient à tous les guichets, à toutes les portes du côté du jardin, du côté du Pont-Royal, du côté des cours. Ils accueillaient avec des cris de joie les bataillons de piques. « Nous sommes vos frères et voilà l'ennemi! » leur disaient-ils en leur montrant du geste les fenêtres du roi. « Rapportez sa tête et les têtes de « sa femme et de ses enfants pour drapeau au « bout de vos piques. » Les signes d'intelligence et les éclats de rire répondaient à ces imprécations.

Les portes qui séparaient la cour Royale des Tuileries n'étaient pas fermées. Le flux du peuple menaçait sans cesse d'en franchir le seuil. Deux Suisses furent placés en faction aux deux côtés de cette porte pour en interdire l'entrée. Un Marseillais sortit de la foule le sabre nu à la main. « Misérables! dit-il aux Suisses en levant sur « eux son arme, souvenez-vous que c'est la der- « nière garde que vous montez! encore quelques « heures, et nous allons vous exterminer! » Des hommes, des enfants, des femmes, montant sur les épaules les uns des autres, se hissaient sur les toits et sur les murs qui s'étendaient entre le Carrousel et les cours du château. Ils insultaient de là les gardes nationaux et les Suisses. On entendait des appartements du roi ce bouillonnement du peuple grossissant d'heure en heure autour du palais.

XV

Dans l'intérieur du château, les forces, plus homogènes, n'étaient pas plus imposantes. Il y avait plus de résolution, mais non plus d'ensemble. Les chefs des bataillons de garde nationale des Filles-Saint-Thomas et de la Butte des Moulins y avaient placé les hommes dont ils se croyaient le plus sûrs. Des volontaires sortis des autres bataillons s'y étaient portés d'eux-mêmes. Ils occupaient assez confusément les postes principaux, les galeries, les antichambres du roi, de la reine, de madame Élisabeth, au nombre de sept à huit cents hommes. Ces appartements, compris entre l'escalier des Princes dans le pavillon de Flore et le grand escalier dans le pavillon de l'Horloge, centre du palais, embrassaient un immense espace. Madame Élisabeth habitait le pavillon de Flore, arrangé pour le recueillement de sa vie, entre ses oiseaux, ses fleurs, ses ouvrages de main, et les pieuses pratiques de sa vie. La reine occupait les appartements du rez-de-chaussée dans cette partie massive du palais qui s'étend de l'escalier des Princes au grand escalier. C'est dans ces appartements, composés de

chambres presque au niveau de la cour et des jardins, et dans ces entre-sols dont elle avait fait des cabinets particuliers, que la reine recevait les conseillers secrets de la monarchie. Ces pièces communiquaient avec les appartements du roi par des escaliers de service. Le roi occupait à côté de ses enfants les grands appartements du premier étage dans le même corps de logis. Ces pièces régnaient derrière la galerie des *Carraches*, ainsi nommée du nom des peintres qui l'avaient décorée. Elles avaient leurs fenêtres sur le jardin. Des corridors obscurs et tortueux les desservaient.

Le roi, amoureux des habitudes simples et laborieuses de l'homme du peuple, avait fait pratiquer dans ses grands appartements des réduits écartés où il aimait à se retirer pour se livrer soit à l'étude, soit aux travaux de serrurerie. Autant les autres esprits aiment à monter, autant le sien aimait à descendre. Dans ces chambres étroites d'où ses regards n'apercevaient que les cimes des arbres des Tuileries et des Champs-Élysées, au milieu de ses livres d'histoire et de voyage, de ses cartes de géographie ou des outils de son atelier, il aimait à se faire illusion sur sa condition. Il ne se souvenait plus qu'il était roi; il se croyait un homme vulgairement heureux, entouré de sa femme, de ses enfants et des instruments de son métier quotidien. Il dérobait aux soucis du trône ces heures d'obscurité et de paix. Il abdiquait un moment le rang suprême. Il croyait que la destinée l'oubliait parce qu'il oubliait la destinée.

XVI

Toute cette partie du palais, ainsi que la galerie des *Carraches*, la salle du conseil, la chambre du lit, les salles des gardes, le théâtre, la chapelle, était devenue une place d'armes couverte de fusils en faisceaux, de postes militaires et de groupes d'hommes armés. Les uns, assis en silence sur les banquettes, s'assoupissaient, leurs fusils entre leurs jambes; les autres étaient étendus, enveloppés dans leurs manteaux, sur le parquet des salles; le plus grand nombre, se formant en groupes dans les embrasures des fenêtres et sur les larges balcons du château éclairés par la lune, s'entretenaient à voix basse des préparatifs de l'attaque et des hasards de la nuit. De minute en minute, Mandat, commandant général, et ses aides de camp passaient des jardins et des cours chez le roi, de chez le roi dans les postes. Les ministres, les généraux, M. de Boissieu, M. de Lachesnaye, commandant en second la garde nationale sous M. de Mandat; d'Ermigny, commandant de la gendarmerie; Carl et Guinguerlo, ses lieutenants; Rœderer, les membres du département de Paris, deux officiers municipaux, Leroux et Borie, Péthion lui-même circulaient sans cesse dans les appartements; leurs physionomies, plus sombres ou plus sereines selon les nouvelles qu'ils portaient au roi, répandaient la confiance ou l'inquiétude dans les salles. Des demi-mots jetés en passant par ces chefs aux commandants des postes circulaient. Les heures étaient longues comme l'incertitude et agitées comme l'attente.

XVII

Pendant que ces troupes légales se pressaient aux ordres de la loi autour du chef constitutionnel du royaume, d'autres défenseurs volontaires, appelés du fond de leur province ou de leurs demeures par les dangers de cette journée, se pressaient autour du roi pour le couvrir de leurs corps. Sans autre titre que leur courage pour entrer au château, où leur présence était suspecte à la garde nationale, ils s'y glissaient un à un, sans uniforme, cachant leurs armes, baissant la tête et comme honteux de venir apporter leur sang et leur vie.

C'étaient d'abord les officiers de la garde constitutionnelle récemment licenciée par le décret de l'Assemblée, mais conservant leurs armes sous la main, leur serment dans leur cœur. C'étaient ensuite quelques jeunes royalistes de Paris, qui, à l'âge où la générosité fait l'opinion, s'étaient épris des larmes de la reine, des vertus de sa sœur, des innocences des enfants, des supplices de la royauté, et qui trouvaient glorieux de se ranger du parti des faibles. André Chénier, Champcenetz, Suleau, Richer-Serizy, tous les écrivains royalistes et constitutionnels quittaient tour à tour l'épée pour la plume, la plume pour l'épée. Ils étaient là. C'étaient aussi quelques fidèles serviteurs de la domesticité du château attachés à la cour de père en fils, pour qui le foyer du roi était, pour ainsi dire, leur propre foyer; vieillards venus de Versailles, de Fontainebleau, de Compiègne, à la nouvelle des périls de leur maître. Quelques-uns menaient avec eux leurs enfants élevés dans les pages, qui avaient à peine la force de porter une arme. Mais ces familles inféodées par des bienfaits à la royauté s'offraient

tout entières à leur maître sans se réserver ni la vieillesse ni l'enfance; prêtes à tout rendre au trône de qui elles tenaient tout. Enfin c'étaient environ deux cents gentilshommes de Paris ou des provinces, la plupart braves officiers retirés récemment de leur régiment, et qui n'avaient voulu ni trahir leur caste en marchant contre leurs frères émigrés, ni trahir la nation en émigrant. Accourus de leurs provinces pour offrir leurs bras au roi, ils représentaient à eux seuls tout ce qui restait en France de cette noblesse militaire qui était allée porter son camp à l'étranger. Placés entre leur conscience qui leur défendait de combattre la patrie, le peuple qui les suspectait, et la cour qui leur reprochait leur fidélité au sol, ces gentilshommes faisaient leur devoir sans espérance et sans illusion; sûrs de l'ingratitude de la cour si la royauté triomphait, et sûrs de mourir si le peuple était vainqueur.

Dévouement austère qui n'avait son prix qu'en lui-même; mort ingrate et méconnue, seul rôle que le malheur des temps laissât à cette noblesse qui voulait rester à la fois fidèle comme les chevaliers et nationale comme les citoyens! Le vieux et intrépide maréchal de Mailly, âgé de quatre-vingts ans, mais jeune de dévouement à son malheureux maître, dont il était aussi l'ami, passa la nuit, armé, debout, à la tête de ces gentilshommes. Messieurs d'Hervilly, de Pont-Labbé, de Vioménil, de Casteja, de Villers, de Lamartine, de Virieu, du Vigier, de Clermont-d'Amboise, de Bouves, d'Autichamp, d'Halonville, de Maillé, de Puységur, tous militaires de grades et d'armes divers, commandaient sous le maréchal de Mailly des pelotons de cette troupe d'élite.

XVIII

On divisa ce corps de réserve en deux compagnies, l'une sous les ordres de M. de Puységur, lieutenant général, et de M. de Pont-Labbé, maréchal de camp; l'autre ayant pour capitaine M. de Vioménil, lieutenant général, et pour lieutenant M. d'Hervilly, naguère commandant de la garde constitutionnelle dissoute. Ces officiers avaient espéré trouver des armes de combat au château. On avait négligé cette précaution. La plupart n'avaient pour armes que leur épée et des pistolets à leur ceinture. Quelques officiers civils de la maison du roi qui s'étaient joints à cette troupe s'étaient armés à la hâte de chenets et de pincettes arrachés aux foyers des appartements. Ces armes étaient ennoblies par le courage désespéré des serviteurs qui les saisissaient pour défendre le foyer de leur souverain.

M. d'Hervilly fit passer en revue par le roi et par la reine ces deux compagnies rangées en haie dans les salles. La famille royale, plus touchée de l'attachement de cette noblesse qu'effrayée de son petit nombre, adressa des paroles de reconnaissance à ces loyaux officiers. Quelques mots énergiques de Marie-Antoinette, la dignité de son geste, l'assurance de son regard électrisèrent tellement cette poignée de braves, qu'ils tirèrent leurs épées et chargèrent spontanément leurs armes sans autre commandement qu'un élan unanime et martial. Ce geste était un serment. La victoire était dans leur attitude. Quelques grenadiers de la garde nationale se confondirent dans leurs rangs pour montrer la confiance mutuelle et l'unité de dévouement qui animaient tous les amis du roi sans distinction d'armes.

La masse des gardes nationaux répandus dans les appartements et dans les cours murmura de cette manifestation royaliste et affecta de voir une conspiration dans cette fidélité. On demanda l'éloignement de ces gentilshommes. La reine, se plaçant à la porte de la chambre du conseil, entre eux et la garde nationale, résista avec fermeté à cette demande d'expulsion des derniers et des plus fidèles amis du roi. « Voyez, messieurs, » dit-elle à la garde nationale en montrant du geste la colonne des royalistes, « ce sont nos « amis et les vôtres! Ils viennent partager vos « dangers, ils ne demandent que l'honneur de « combattre avec vous. Placez-les où vous vou- « drez, ils vous obéiront, ils suivront votre « exemple, ils montreront partout aux défen- « seurs de la monarchie comment on meurt pour « son roi. » Ces paroles calmèrent l'irritation de ceux qui les entendirent de près; mais, mal répétées et mal interprétées par ceux qui étaient les plus éloignés, elles portèrent la jalousie et le ressentiment parmi les bataillons.

Un de ces gentilshommes, en passant devant un corps de gardes nationaux en bataille dans la cour Royale, eut l'imprudence de s'approcher des officiers qui le commandaient. « Allons, « messieurs de la garde nationale, leur dit-il, « c'est le moment de montrer du courage! » Ce mot blessa la susceptibilité des citoyens. — « Du « courage! soyez tranquille, lui répondit un des « capitaines de ce bataillon, nous n'en manque- « rons pas, mais ce n'est pas à côté de vous que « nous le montrerons. » Puis, sortant des rangs

et des cours, il passa sur le Carrousel et alla se ranger du côté du peuple. La moitié du bataillon le suivit.

Tout présageait la défection, rien n'imprimait l'élan. On attendait le sort et on ne le préparait pas. Le roi priait au lieu d'agir.

XIX

Plus chrétien que roi, renfermé pendant de longues heures avec le père Hébert, son confesseur, il employait à se résigner ces instants suprêmes que les catastrophes les plus désespérées laissent encore aux grands caractères pour ressaisir la fortune. Quatre ou cinq mille combattants dans une position forte, ayant pour champ de bataille le palais des rois, avec des baïonnettes disciplinées, des canons, deux corps de cavalerie, un roi à leur tête, une reine intrépide, des enfants innocents au milieu d'eux, une assemblée indécise à leur porte, la légalité et la constitution de leur côté, et l'opinion au moins partagée dans la nation, pouvaient, peut-être, repousser ces masses confuses et désordonnées que l'insurrection amenait lentement sur le château, rompre ces colonnes de peuple qui ne se grossissent que des incertains qu'elles entraînent, foudroyer ces Marseillais qui étaient odieux dans Paris, balayer les faubourgs, rallier les bataillons flottants de la force civique par le prestige de la victoire, imposer à l'Assemblée dont la majorité hésitait encore la veille, reprendre un moment l'ascendant de la légalité et de la force, faire appel à la Fayette et à Luckner, opérer la jonction avec les troupes à Compiègne, placer le roi au centre de l'armée, entre l'étranger et son peuple, et faire reculer à la fois la coalition et la révolution quelques jours. Mais pour cela il fallait un héros, la monarchie n'avait qu'une victime.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

I

Pendant les longues heures de cette nuit et les premières heures de l'aube, la reine et madame Élisabeth passaient alternativement de la chambre du roi dans la chambre où dormaient leurs enfants, et de là dans la salle du conseil, où siégeaient les ministres en permanence. Elles traversaient les salles pleines de leurs défenseurs, cachant leurs larmes et inspirant par leur sérénité apparente, par leur sourire et par leurs paroles, la confiance qu'elles n'avaient pas encore perdue. La présence de ces deux princesses errantes, la nuit, dans ce palais au milieu des armes: l'une, reine et mère, tremblante à la fois pour son mari et pour ses enfants; l'autre, sœur dévouée, tremblante pour son frère, toutes deux insensibles à leurs propres périls, était le plus éloquent appel à la compassion, à la générosité, au courage des défenseurs du château.

Marie-Antoinette, que les pamphlets de ses ennemis ont représentée dans cette nuit suprême comme une furie couronnée poussant l'exaltation jusqu'au délire, l'abattement jusqu'aux larmes, tantôt déclarant qu'elle se ferait clouer aux murs de son palais, tantôt présentant des pistolets au roi pour lui conseiller le suicide, n'eut ni ces emportements ni ces faiblesses. Elle fut avec dignité et avec naturel, sans héroïsme affecté comme sans abattement timide, ce que son sexe, son rang, sa qualité d'épouse, de mère, de reine, voulaient qu'elle fût dans un moment où tous les sentiments que ces titres divers devaient agiter en elle se traduisaient dans son attitude. Au niveau de toutes ses tendresses, de toutes ses grandeurs, de toutes ses catastrophes, son âme, sa physionomie, ses paroles, ses actes réfléchirent fidèlement toutes les phases du trône à la captivité qu'elle eut à traverser dans ces longues heures. Elle fut femme, mère, épouse, reine menacée ou at-

teinte dans tous ses sentiments. Elle craignit, elle espéra, elle désespéra, elle se rassura tour à tour. Mais elle espéra sans ivresse et se découragea sans avilissement. Les forces et les tendresses de son âme furent égales aux coups de la destinée. Elle pleura non de faiblesse, mais d'amour; elle s'attendrit, mais sur ses enfants; elle voila ses angoisses et sa douleur du respect qu'elle devait à elle-même, à la royauté, au sang de sa mère Marie-Thérèse, au peuple qui la regardait. Après avoir pleuré au berceau de son fils, de sa fille, aux genoux du roi, dans les bras de sa sœur et de son amie, elle essuyait sur ses joues la trace des larmes et faisait disparaître la rougeur de ses yeux. Elle reparaissait devant la foule, sérieuse mais tranquille, attendrie mais ferme, ayant un cœur, sans doute, mais le possédant.

Telle fut Marie-Antoinette pendant cette crise de vingt-quatre heures succédant à tant de crises qui auraient pu épuiser son courage. Femme comme toutes les femmes, mieux inspirée par la nature que par la politique, plus faite pour supporter héroïquement que pour diriger les circonstances extrêmes, plus à sa hauteur dans l'action que dans le conseil.

II

Le roi avait fait appeler Rœderer, procureur syndic du département de Paris. Péthion n'était pas au château. Il arrive, rend compte au roi de l'état de Paris, refuse de la poudre au commandant général Mandat, qui se plaint à lui de n'avoir que trois coups à tirer par homme. Sous prétexte de l'extrême chaleur qui l'incommode dans le cabinet du roi, Péthion sort, entraîne Rœderer : ils descendent ensemble dans le jardin. Péthion est entouré d'officiers municipaux affidés et de jeunes gardes nationaux qui chantent et folâtrent autour de lui. Ce groupe de magistrats et de gardes nationaux se promène tranquillement aux clartés de la lune sur la terrasse du bord de l'eau, en s'entretenant de choses légères, comme dans une soirée de fête. A l'extrémité de la terrasse, ils entendent battre le rappel au château. Ils reviennent. Le ciel était pur, l'air immobile. On entendait distinctement le tocsin des faubourgs. Péthion, qui affectait une impassibilité stoïque et qui dissimulait le danger, laissa Rœderer remonter seul auprès du roi. Il resta dehors, sur la terrasse près du grand escalier. Il craignait pour ses jours.

Quoique la nuit ne fût pas obscure, le château projetait son ombre très-loin sur le jardin. On avait allumé des lampions posés sur les dalles de pierre qui bordent la terrasse. Quelques grenadiers des Filles-Saint-Thomas, dont le bataillon stationnait sur cette terrasse, et qui abhorraient dans Péthion l'instigateur secret de l'insurrection, éteignirent du pied les lampions, et se pressèrent autour du maire comme pour faire de lui un otage. Péthion comprit le mouvement. Il entendit des mots, il entrevit des gestes sinistres. « Sa « tête répondra des événements de la nuit, » dit un grenadier à ses camarades. Masquant ses craintes sous une attitude rassurée, Péthion s'assit sur le rebord de la terrasse, au milieu de quelques officiers municipaux, à quelque distance des grenadiers. Il causa tranquillement une partie de la nuit avec ceux qui l'entouraient. On murmurait tout haut au château et dans les rangs des défenseurs du trône, que, puisque Péthion avait eu l'audace de venir affronter la vengeance des royalistes, il fallait le retenir et l'exposer lui-même aux coups qu'il préparait à la monarchie. Un officier municipal, nommé Mouchet, voyant Péthion dans ce piége, et averti par un signe d'intelligence du maire, courut à l'Assemblée nationale et parla à plusieurs membres : « Si vous ne mandez pas sur-le-champ le maire « de Paris à votre barre, il va être assassiné ! » dit-il.

Louis XVI, agenouillé devant Dieu, et le cœur plus plein de pardon que de vengeance, ne songeait point à un assassinat. L'Assemblée feignit de croire à une pensée criminelle de la cour. Elle manda le maire. Deux huissiers, précédés de gardes et de flambeaux, vinrent avec appareil signifier le décret libérateur à Péthion. Au même instant, le ministre de la justice l'envoyait prier de monter chez le roi. « Si je monte, dit-il, je « ne redescendrai jamais. » Péthion se rendit à l'Assemblée, et de là à l'hôtel de ville. Il y fut retenu par ses complices de Charenton et ne reparut plus au château.

III

Il était plus de minuit. Toutes les fenêtres des Tuileries étaient ouvertes. On s'y pressait en foule pour écouter le tocsin. Chacun écoutait et nommait successivement le quartier, l'église, le clocher d'où partait le rappel des révolutions.

Dans la ville, les citoyens sortaient à ce bruit de leurs maisons et se tenaient sur le seuil de

leurs portes, prêts à suivre le torrent où il voudrait les entraîner. Les sections, convoquées insurrectionnellement depuis dix heures, avaient délibéré presque à huis clos, et envoyé chacune des commissaires à l'hôtel de ville, pour remplacer le conseil de la commune par une commune insurrectionnelle. Le mandat unanime et concerté de ces commissaires était de prendre toutes les mesures que commanderaient le salut de la patrie et la conquête de la liberté. Ces commissaires, réunis sans opposition à l'hôtel de ville, au nombre de cent quatre-vingt-douze membres, se constituèrent dictatorialement en municipalité, conservèrent dans leur sein Péthion, Danton, Manuel, nommèrent pour leur président provisoire Huguenin, du faubourg Saint-Antoine, l'orateur de la pétition du 20 juin. Tallien, jeune patriote de vingt-cinq ans, et rédacteur d'un journal intitulé *l'Ami des Citoyens*, fut élu secrétaire de la commune. Cette municipalité devint, dès onze heures du soir, le comité dirigeant des mouvements du peuple et le gouvernement de l'insurrection. Péthion, dans un état d'arrestation simulée, pour sauver en lui la pudeur de la loi, ne prit plus part aux actes de la nuit.

IV

Le commandant général Mandat, homme confiant et qui répondait toujours hardiment du roi au peuple et du peuple au roi, acheva ses dernières dispositions sur la foi des ordres que Péthion lui avait signés comme maire de Paris. Mandat envoya cinq cents hommes avec du canon à l'hôtel de ville pour garder le passage de l'arcade Saint-Jean, par laquelle devait déboucher la colonne du faubourg Saint-Antoine. Il plaça également un bataillon avec deux pièces de canon au Pont-Neuf pour disputer le passage de ce pont aux Marseillais, les refouler dans le faubourg Saint-Germain et les rejeter vers le Pont-Royal, où le canon du pavillon de Flore les foudroierait à leur apparition. A ces dispositions, bonnes en elles-mêmes, il ne manquait que des troupes solides pour les exécuter. A peine Mandat avait-il donné ces ordres, qu'un arrêté de la municipalité l'appela à l'hôtel de ville pour venir rendre compte de l'état du château et des mesures qu'il avait prises pour maintenir la sûreté de Paris.

A la réception de cet arrêté, Mandat hésite entre ses pressentiments et son devoir légal. Légalement la municipalité avait la garde nationale sous son autorité et pouvait appeler son commandant. Mandat, d'ailleurs, ignorait que cette municipalité, changée violemment par les sections, n'était plus qu'un comité d'insurrection. Il consulte Rœderer, qui, dans la même ignorance du changement opéré à l'hôtel de ville, lui conseille de s'y rendre. Mandat, comme averti par un présage intérieur, cherche des prétextes, invente des excuses, tente des délais. Il se décide enfin à partir. Son fils, enfant de douze ans, s'obstine à l'accompagner. Mandat monte à cheval, et, suivi de son fils et d'un seul aide de camp, il se rend par les quais à l'hôtel de ville. Il monte les marches du perron. Son âme se trouble à l'aspect de ces visages austères et inconnus qu'il ne reconnaît pas. Il comprend qu'il a à répondre devant les conspirateurs des mesures prises contre le succès de la conspiration. — « Par quel « ordre, lui dit Huguenin, as-tu doublé la garde « du château? — Par l'ordre de Péthion, répond « en balbutiant l'infortuné Mandat. — Montre « cet ordre. — Je l'ai laissé aux Tuileries. — « Depuis quand cet ordre a-t-il été donné? — « Depuis trois jours; je le rapporterai. — Pour« quoi as-tu fait marcher les canons? — Quand « le bataillon marche, les canons le suivent. — « La garde nationale ne retient-elle pas de force « Péthion au château? — Cela est faux; les gardes « nationaux ont été pleins de déférence et de « respect pour le maire de Paris. Moi-même je « l'ai salué en partant. » Au milieu de ces interrogations, on dépose sur la table du conseil général une lettre de Mandat au commandant du poste de l'hôtel de ville. On en demande la lecture. Mandat ordonnait au bataillon de l'hôtel de ville de dissiper l'attroupement qui se portait au château en l'attaquant en flanc et par derrière. Cette lettre est l'arrêt de mort de Mandat. Le conseil ordonne qu'il soit conduit à l'Abbaye. Le président, en donnant cet ordre, fait un geste horizontal qui en explique le sens. Un coup de pistolet abat l'infortuné commandant sur les marches de l'hôtel de ville. Les piques et les sabres l'achèvent. Son fils, qui l'attendait sur le perron, se précipite sur son corps et dispute en vain le cadavre de son père aux meurtriers. Le corps de Mandat, lancé dans la Seine, fait disparaître l'ordre de Péthion.

On a accusé du crime celui dans l'intérêt de qui le crime était commis. L'histoire, sévère pour la duplicité d'esprit de Péthion, n'a jamais pris sa main dans le sang. Il servait la Révolution par des faiblesses, par des complicités morales,

jamais par le crime. L'ordre de tirer sur le peuple, si on l'eût retrouvé, accusait la municipalité tout entière; la mort de Mandat anéantissait le seul témoignage. Cette mort, par des mains inconnues, n'accusa personne et le flot de la Seine couvrit la responsabilité de la municipalité. Le conseil nomma à l'instant Santerre commandant général de la garde nationale à la place de Mandat. Péthion, qui rentrait alors chez lui en sortant de l'Assemblée, trouva à sa porte six cents hommes envoyés par Santerre pour le garder dans sa maison et pour défendre sa vie des embûches de la cour.

V

La nouvelle de la mort de Mandat, apportée aux Tuileries par son aide de camp, répandit la consternation dans l'âme du roi et de la reine, l'hésitation dans la garde nationale. Lachesnaye, chef de bataillon, prit le commandement. Mais l'hôtel de ville occupé par les sections, une municipalité révolutionnaire et le commandement général donné à Santerre brisaient sa force morale dans ses mains. Le sort de Mandat lui présageait le sien. Les deux avant-postes de l'hôtel de ville et du Pont-Neuf étaient forcés. Le faubourg Saint-Antoine, au nombre de quinze mille hommes, débouchait par l'arcade Saint-Jean. Les Marseillais et le faubourg Saint-Marceau, au nombre de six mille hommes, franchissaient le Pont-Neuf. Une foule immense de curieux grossissait à l'œil cette armée du peuple et en portait l'apparence à plus de cent mille âmes. Ces deux corps allaient faire leur jonction sur le quai du Louvre et s'avancer sans obstacle vers le Carrousel. La gendarmerie à cheval, en bataille dans la cour du Louvre, se voyant cernée à tous les guichets, ne pouvant charger contre des murs dans l'enceinte étroite où on l'avait emprisonnée, murmurait contre ses chefs et se partageait en deux détachements : l'un continuait à occuper inutilement la cour du Louvre, l'autre allait se ranger en bataille sur la place du Palais-Royal. Du côté des Champs-Élysées, de la place Vendôme et de la rue Saint-Honoré, nul obstacle n'avait contenu l'affluence du peuple. Des masses immenses bloquaient le jardin.

Le procureur du département, Rœderer, apprenant la mort de Mandat et l'installation d'un conseil insurrectionnel, écrivit au conseil de département de se rendre au château pour prendre des mesures contre la nouvelle municipalité ou pour ratifier ses ordres. Le département, sans autre empire sur le peuple que la loi brisée dans ses mains, envoya deux commissaires chez le roi pour se concerter avec Rœderer. C'étaient MM. Levicillard et de Fauconpret. Rœderer et les deux membres du département passèrent ensemble dans une petite pièce donnant sur le jardin, à côté de la chambre du roi. Rœderer demanda au roi de signer un ordre au conseil de département pour l'autoriser à se déplacer du lieu habituel de ses séances. « Mes ministres ne « sont pas là, répondit Louis XVI; je donnerai « l'ordre quand ils seront revenus. »

Il ne faisait pas encore jour dans les appartements. Un moment après, on entendit une voiture rouler dans la cour. On entr'ouvrit les contrevents du cabinet du roi pour connaître la cause de ce bruit; c'était la voiture de Péthion qui s'en allait à vide. Le jour commençait à poindre.

Madame Élisabeth s'approcha de la fenêtre et regarda le ciel. Il était rouge comme de la réverbération d'un incendie. « Ma sœur, dit-elle à la « reine, venez donc voir lever l'aurore! » La reine se leva, regarda le ciel et soupira. Ce fut le dernier jour où elle vit le soleil à travers une fenêtre sans barreaux. Toute étiquette avait disparu. L'agitation avait confondu les rangs. A chaque nouvelle qu'on apportait au roi ou à la reine, une foule de serviteurs, d'amis, de militaires se pressaient familièrement autour d'eux et donnaient leurs impressions ou leur avis. Le roi était obligé de changer souvent de place et de chercher des pièces retirées de ses appartements pour écouter ceux de ses ministres qui avaient à l'entretenir en particulier.

Vers trois heures, il se retira de nouveau dans sa chambre, laissant la reine, madame Élisabeth, les ministres et Rœderer dans la salle du conseil. On croit qu'accablé des fatigues et des émotions de la journée et de la nuit, et rassuré par les avis qu'il venait de recevoir, il alla chercher dans quelques moments de sommeil les forces dont il aurait besoin au lever du jour. La reine, sa sœur avaient auprès d'elles la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente la Trémouille, mesdames de la Roche-Aymon et de Ginestous; mesdames de Tourzel, gouvernante des enfants de France, de Makau, de Bouzy et de Villefort, sous-gouvernantes : femmes de cour que les dangers et les revers de leurs maîtres élevèrent tout à coup, dans cette nuit, jusqu'au complet oubli d'elles-

mêmes, cet héroïsme naturel aux femmes! La duchesse de Maillé, dame du palais, qui n'était pas au château la veille et que ses opinions populaires avaient rendue suspecte à la cour dans les premiers jours de la Révolution, ayant appris dans la nuit la prochaine attaque du château et les dangers de la famille royale, sortit à pied de sa demeure, se jeta seule, sans déguiser son nom et son attachement à la reine, au milieu des flots de peuple qui obstruaient les avenues des Tuileries, pour y pénétrer. La foule l'écartait comme une insensée. « Laissez-moi aller, s'écria-t-elle, « là où l'amitié et le devoir m'appellent. Les « femmes n'ont-elles pas aussi leur honneur? « C'est leur cœur! Le mien est à la reine! Votre « patriotisme est de la haïr, le mien est de mourir « à ses pieds! »

VI

Les femmes du peuple, touchées de cette démence de fidélité qui bravait la mort, repoussèrent sans insulte la duchesse de Maillé et la reconduisirent de force à son hôtel. La reine, madame Élisabeth, toutes ces femmes, tous ces magistrats, tous ces militaires s'asseyaient au hasard sur les banquettes ou sur les tabourets de la chambre du conseil. Les princesses s'entretenaient fréquemment avec Rœderer. Rœderer montra dans toute cette nuit, comme au 20 juin, le caractère d'un grand citoyen constitutionnel. Quoique dévoué au parti de la constitution, il inspira confiance à la famille royale. Son attitude fut celle de la loi. Intrépide comme magistrat, triste comme citoyen, respectueux comme homme, son attendrissement sur les angoisses que contenait ce palais n'échappa ni à la reine, ni à sa sœur, ni au roi. Madame Élisabeth se rapprochait souvent de lui pour l'interroger avec son triste enjouement. La reine sentait en lui un conseiller austère mais loyal, le roi un dernier ami.

Vers quatre heures, le roi sortit de sa chambre à coucher et reparut dans la chambre du conseil. On voyait au froissement de son habit et au désordre de sa coiffure qu'il s'était jeté un moment sur son lit. Ses cheveux, poudrés et bouclés d'un côté de la tête, étaient aplatis et sans poudre de l'autre côté. Ses traits pâlis, ses yeux bourrelés, les muscles de sa bouche détendus et palpitants de mouvements involontaires attestaient qu'il avait pleuré en secret. Mais la même sérénité régnait sur son front et le même sourire de bonté sur ses lèvres. Il n'était pas au pouvoir des choses humaines d'imprimer un ressentiment dans l'âme ou sur les traits de ce prince. Ses amis n'ont jamais aimé, ses ennemis n'ont jamais méprisé en lui que sa bonté : c'était son défaut et sa vertu. La reine et madame Élisabeth se jetèrent avec un sourire de bonheur dans ses bras; elles l'entraînèrent dans l'embrasure d'une fenêtre et lui parlèrent quelques minutes à voix basse. Les gestes étaient ceux de la plus tendre familiarité; chacune des deux princesses tenait une des mains du roi dans les siennes. Il les regardait tour à tour avec tristesse et semblait leur demander pardon des tourments qu'elles subissaient à cause de lui. Tout le monde s'était éloigné avec respect.

La famille royale passa ensuite du côté des cours pour juger sans doute du nombre et de l'attitude des troupes campées sous le palais. Un peu après, la reine fit appeler Rœderer. Il trouva cette princesse dans l'appartement de Thierri, valet de chambre du roi. Cette chambre ouvrait sur le petit atelier de serrurerie de Louis XVI. La reine était seule, assise près de la cheminée, le dos tourné à la fenêtre. M. Dubouchage, ministre de la marine, entra et se tint un peu à l'écart comme un homme qui surveille et qui attend. La reine, visiblement inquiète de ce qu'elle avait vu dans les cours, du petit nombre de défenseurs et de ce qu'on lui avait rapporté de la masse toujours croissante des assaillants, commençait à retomber, de l'exaltation des premières espérances, dans la prostration du découragement. C'était un de ces moments où la réalité qu'on ne veut pas voir apparaît pour la première fois confusément, et où l'on se révolte encore contre elle tout en la reconnaissant.

Marie-Antoinette demanda à Rœderer ce qu'il y avait à faire dans les circonstances telles qu'elles se révélaient depuis le lever du jour. Rœderer ne dissimula pas à la reine ce qui pouvait déchirer son cœur pour éclairer sa raison. Il lui présenta, pour la première fois, l'idée de placer le roi et sa famille sous la sauvegarde de la nation en les conduisant dans le sein de la représentation nationale, et en les rendant ainsi inviolables et sacrés comme la constitution elle-même. « Si le roi « doit périr, madame, dit Rœderer, il faut qu'il « périsse du même coup que la constitution. « Mais le peuple s'arrêtera devant sa propre « image personnifiée dans l'assemblée de ses re« présentants. L'Assemblée elle-même ne pourra

« s'empêcher de défendre un roi qui confondra « son existence avec la sienne. L'insurrection, « criminelle devant la demeure du roi, sera par- « ricide devant le sanctuaire de la nation. » Tels furent les conseils de Rœderer; Marie-Antoinette rougissait en les écoutant; on voyait que sa fierté de reine luttait dans son âme avec sa tendresse d'épouse et de mère. M. Dubouchage, gentilhomme loyal et marin intrépide, vint au secours des perplexités de la princesse. — « Ainsi, mon- « sieur, dit-il à Rœderer, vous proposez de « mener le roi à son ennemi? — L'Assemblée « est moins ennemie que vous ne le pensez, ré- « pliqua le procureur du département, puisqu'au « dernier vote monarchique quatre cents de ses « membres contre deux cents ont voté pour la « Fayette. Au reste, entre les dangers je choisis « le moindre, et je propose le seul parti que la « destinée laisse ouvert au salut du roi. »

VII

La reine, avec un accent de résolution irritée, comme si elle eût cherché à se rassurer elle-même par le son de sa propre voix : « Monsieur, lui « dit-elle, il y a ici des forces, il est temps de « savoir qui l'emportera enfin du roi ou des fac- « tions. » Rœderer proposa d'entendre le commandant général qui avait succédé à l'infortuné Mandat : c'était Lachesnaye. On le fit appeler; il vint. On lui demanda si l'état des dispositions extérieures de défense était suffisant pour rassurer le château, et s'il avait pris des mesures pour arrêter les colonnes qui marchaient sur la demeure du roi. Lachesnaye répondit affirmativement et ajouta que le Carrousel était gardé; puis adressant la parole d'un ton d'humeur et de reproche à la reine : « Madame, lui dit-il, je ne « dois pas vous dissimuler que les appartements « sont pleins de gens inconnus qui circonvien- « nent le roi et dont la présence offusque et aigrit « la garde nationale.—La garde nationale a tort, « répondit la reine; ce sont des hommes sûrs. » L'attitude et le langage de Marie-Antoinette convainquirent Rœderer qu'il y avait au château une résolution arrêtée d'accepter la bataille le lendemain et qu'on y voulait une victoire pour imposer à l'Assemblée. Il insinua au moins que le roi écrivît au corps législatif et lui demandât assistance. M. Dubouchage combattit encore cette idée. — « Si cette idée ne vaut rien, reprit « Rœderer, que deux ministres se rendent à « l'Assemblée et lui demandent d'envoyer des « commissaires au château ! »

On adopta ce parti. MM. de Joly et Champion sortirent pour se rendre à l'Assemblée.

L'Assemblée délibérait tranquillement sur la traite des nègres quand les deux ministres se présentèrent. M. de Joly, ministre de la justice, peignit les périls de la situation, l'urgence des mesures, et déclara que le roi désirait qu'une députation de la représentation nationale vînt s'associer à ses efforts pour préserver la constitution et protéger par sa présence la sûreté de sa famille. L'Assemblée passa dédaigneusement à l'ordre du jour. Elle était peu nombreuse, distraite, comme assoupie, et dans l'attitude des corps politiques qui attendent une grande ruine et qui se tiennent à l'écart de l'événement.

VIII

MM. de Joly et Champion sortirent découragés. Rœderer et les ministres étaient restés en conférence dans la petite pièce attenante à la chambre du roi. Les membres du département arrivèrent. Ils apprirent aux ministres la formation de la nouvelle municipalité. Elle venait de faire distribuer des cartouches aux Marseillais. Le bataillon des Cordeliers et les Marseillais devaient être déjà en marche. La loi, détrônée partout, n'avait plus d'asile que les Tuileries. Ils insistèrent pour que le roi allât demander protection à l'Assemblée. « Non ! répondit M. Dubouchage, qui venait « d'entendre de la fenêtre les outrages vomis par « les bataillons de piques contre le roi; il n'y a « plus de sûreté pour lui qu'ici! il faut qu'il y « triomphe ou qu'il y périsse! »

Les membres du département et Rœderer à leur tête résolurent alors de se rendre eux-mêmes au corps législatif, de lui faire connaître la situation, les conseils qu'ils donnaient au roi, et de provoquer enfin de l'Assemblée une résolution qui sauvât tout. Ces membres du département rencontrèrent aux abords de l'Assemblée les deux ministres, qui en sortaient. « Qu'allez-vous faire? « leur dit le ministre de la justice; nous venons « de supplier l'Assemblée d'appeler le roi dans « son enceinte, à peine nous a-t-elle écoutés : elle « n'est pas en nombre pour rendre un décret, à « peine compte-t-on soixante membres ! » Le département découragé rentra au château avec les ministres. Les canonniers qui stationnaient avec leurs pièces sous le vestibule, au pied du

grand escalier, les arrêtèrent. « Messieurs, » leur dirent-ils avec une anxiété qui se révélait sur leurs visages, « est-ce que nous serons obligés « de faire feu sur nos frères? — Vous n'êtes là, « répondit Rœderer, que pour garder la demeure « du roi et empêcher qu'on en force l'entrée. « Ceux qui tireraient sur vous ne seraient plus « vos frères! »

Ces paroles ayant paru tranquilliser les canonniers, on pria Rœderer et ses collègues d'aller les répéter dans les cours, où les mêmes scrupules agitaient les gardes nationaux. Rœderer et ses collègues traversèrent le vestibule et entrèrent dans la cour Royale. Elle présentait un formidable aspect de défense. A droite était rangé en haie un bataillon de grenadiers de la garde nationale, qui s'étendait des fenêtres du château jusqu'au mur du Carrousel. A gauche, et faisant face à ce bataillon civique, un bataillon de gardes suisses. Ces deux bataillons, en croisant leurs feux, anéantiraient les colonnes du peuple qui auraient pénétré du Carrousel dans la cour. Entre ces deux haies de baïonnettes, cinq pièces de canon braquées contre le Carrousel étaient rangées devant la grande porte des Tuileries et auraient foudroyé les assaillants de ce côté, comme les cinq pièces de canon, en position à la porte du jardin, les auraient mitraillés de l'autre côté. Des dispositions pareilles donnaient aux autres cours une apparence inexpugnable. La députation du département alla droit au bataillon de garde nationale. Rœderer, se plaçant au centre, le harangua en termes précis, fermes et modérés, comme il convient à un organe impassible de la loi. — Point d'attaque, ferme contenance, ferme défensive!

IX

Le bataillon ne témoigna ni enthousiasme ni hésitation. Le procureur syndic se transporta au milieu de la cour pour adresser la même allocution aux canonniers. Les canonniers affectèrent de s'éloigner hors de portée de la voix comme pour éviter d'entendre un appel auquel ils ne voulaient pas obéir. Un d'eux cependant, homme d'un extérieur martial et d'une physionomie résolue, s'étant approché du magistrat, lui dit : « Mais si l'on tire sur nous, serez-vous là? — « J'y serai, répondit Rœderer, et non derrière « vos pièces, mais devant, afin que si quelqu'un « doit périr dans cette journée nous périssions « les premiers pour la défense des lois! — Nous « y serons tous! » s'écrièrent en masse les membres du département. A ces mots, le canonnier, par un geste plus expressif que les paroles, déchargea sa pièce, en répandit la charge à terre, et, mettant le pied sur la mèche qui était allumée, il l'éteignit. C'était la loi qui désarmait devant le peuple. Le peuple applaudit le canonnier du haut des murs du Carrousel.

Pendant que le département échouait ainsi devant les canonniers, des officiers municipaux remettaient aux Suisses l'ordre de repousser la force par la force. A quelques pas plus loin, des émissaires marseillais, ayant pénétré dans les cours, haranguaient ces soldats étrangers pour les engager à ne point faire feu sur des patriotes qui voulaient être libres et républicains comme eux. Tout à coup on entendit frapper à coups redoublés à la porte royale. Rœderer y accourt; il fait ouvrir un guichet. On introduit un jeune homme maigre, pâle, exalté, officier des canonniers. Il dit que son rassemblement veut se rendre à l'Assemblée, bloquer le corps législatif jusqu'à ce que la déchéance du roi ait été décrétée, et que le peuple a douze pièces de canon au Carrousel. « Nous demandons, ajoute-t-il, qu'on « nous livre passage à travers le château et le « jardin pour aller présenter le vœu du peuple « au corps législatif; nous ne voulons point faire « de mal. Nous sommes tous des citoyens comme « vous! Nous ne voulons point attenter à la li- « berté de l'Assemblée, nous voulons lui rendre « au contraire cette liberté étouffée sous les « conspirations de la cour! » Après un dialogue fiévreux entre ce jeune homme d'un côté et les magistrats de l'autre, aux coups répétés qui ébranlaient la porte, et au mugissement de la multitude grossissant derrière le mur, le département se retire et l'heure prépare seule le dénoûment.

X

La reine prévoyant que ce dénoûment arriverait avec le jour, qu'il serait sanglant, et ne voulant pas que l'assaut du château, le fer des Marseillais surprissent ses enfants dans leurs lits, les fit réveiller, habiller et conduire auprès d'elle à cinq heures du matin. Le roi et la reine les embrassèrent avec un redoublement de tendresse, comme on étreint plus fortement ce qu'on craint de se voir arracher. Le Dauphin

était insouciant et folâtre comme son âge. Cette heure inusitée de son lever, cet appareil militaire des appartements, du jardin, des cours, amusaient ses yeux : l'éclat de ces armes lui masquait la mort. Sa sœur, plus âgée et plus mûre, comprenait la destinée dans les yeux de sa mère et dans les prières de sa tante. La présence de ces deux beaux enfants entre ces deux princesses émut les gardes nationaux postés dans les appartements et porta jusqu'aux larmes l'enthousiasme des volontaires campés dans la galerie des Carraches. Le maréchal de Mouchy et les ministres engagèrent le roi à fortifier par sa présence ces bonnes dispositions, et à passer en revue toutes les forces que le dévouement à sa personne ou l'obéissance à la loi réunissaient autour du château. Quoique les troupes fussent peu nombreuses et peu résolues, combien de fois l'aspect d'un prince faisant appel à une poignée de défenseurs, dans les extrémités de sa fortune, avait-il multiplié leur nombre par leur élan et retourné le sort!

Mais pour répandre cette électricité morale dans des masses, il faut en avoir en soi-même le foyer. Les héros seuls communiquent l'héroïsme. Louis XVI n'avait rien, ni dans la parole, ni dans l'âme, qui pût enflammer une multitude. Elle cherchait en lui un roi, elle ne voyait qu'un père de famille. L'extérieur même de l'homme enlevait tout prestige au roi. Si les bataillons indécis avaient vu sortir, avec le jour, des portes de son palais, un prince à cheval, jeune, fier, bouillonnant d'ardeur, prêt à jouer sa vie avec cette fortune qui favorise la jeunesse; si un vieillard découvrant son front eût étalé ses cheveux blancs devant son peuple et fait appel à la pitié, cette dernière éloquence des revers; si quelques mots lancés de son cœur dans celui des soldats avaient circulé de rang en rang, et imprimé un de ces courants d'émotion martiale qui entraînent si aisément les hommes rassemblés; si un drapeau, un geste, une épée tirée à propos eût fasciné les yeux et courbé cette forêt de baïonnettes sous le plus léger frémissement d'enthousiasme, on aurait combattu, on aurait vaincu, et la constitution raffermie par une victoire aurait vacillé quelques mois de plus.

Mais Louis XVI n'avait dans sa personne ni la grâce de la jeunesse qui séduit, ni la majesté de la vieillesse qui attendrit les hommes. Rien de martial ne révélait en lui son chef au soldat, son père au peuple. Au lieu de revêtir un uniforme et de monter à cheval, il était à pied, en habit violet, couleur de deuil des rois; sans bottes, sans éperons, avec une chaussure de cour, des souliers à boucles, des bas de soie blancs, un chapeau sous le bras, ses cheveux frisés et poudrés de la veille, sans qu'une main attentive eût réparé dans cette coiffure le désordre des sommeils rapides et des agitations de la nuit. Son regard intimidé, non par le danger, mais par la représentation, était terne, indécis, errant; sa bouche avait le sourire gracieux mais banal de toutes les heures de sa vie de prince; sa démarche, lourde et flottante, balançait son corps d'un pied sur l'autre, comme dans les froides réceptions de cour. Toute sa personne manquait d'accent; on attendait tout, il n'inspirait rien. Il fallait réfléchir pour être attendri. Il n'avait, dans cette revue, d'autre prestige que celui de son abattement.

XI

Cependant la seule présence de ce roi arraché au sommeil par l'insurrection, de cette reine, de cette sœur en habits de deuil, de ces enfants menés par la main, venant solliciter processionnellement et en silence, dans les salles et dans les cours de leur demeure, la fidélité de leurs amis, l'honneur du soldat, la pitié de leurs ennemis, avait par elle-même une éloquence qui pouvait se passer de paroles. Le roi en balbutiait quelques-unes, à peine entendues, toujours les mêmes, comme un refrain qui dispense de penser : « Eh bien! messieurs, on dit qu'ils viennent... Je ne sais pas ce qu'ils veulent... Nous « verrons... Ma cause est celle de la constitution « et de tous les bons citoyens... Nous ferons « notre devoir, n'est-ce pas? »

Ces paroles, prononcées de distance en distance et interrompues par de rares acclamations et par le retentissement des armes, que les postes présentaient au roi, suffisaient à la contenance, mais ne suffisaient pas à la gravité du moment. La reine, qui suivait pas à pas le roi, relevait ces paroles par la noblesse de son attitude, par le mouvement à la fois fier et gracieux de sa tête et par l'expression de son regard. Elle aurait voulu inspirer son âme au roi; elle souffrait de ne révéler que par l'attitude, par la rougeur et par l'émotion muette, ces sentiments de reine, d'épouse, de mère, que son sexe l'obligeait à contenir dans son sein. On voyait qu'elle pleurait en dedans, mais que le courage et la colère sé-

chaient ses larmes à mesure qu'elles sortaient. Sa respiration était courte, forte, bruyante; sa poitrine se soulevait sous l'indignation. Ses traits fatigués et pâlis par l'insomnie, mais tendus par la volonté et exaltés par l'intrépidité de son âme; ses yeux qui parlaient par des éclairs continus à tous les yeux fixés sur elle; son regard qui implorait, qui remuait, qui bravait à la fois, selon qu'il rencontrait des visages froids, amis ou hostiles; l'anxiété avec laquelle elle cherchait sur les physionomies l'impression des paroles du roi; sa lèvre relevée et palpitante, son nez aquilin, ses narines renflées par l'émotion, l'attitude de sa tête redressée par le péril, sa démarche triste, ses bras affaissés, ses poses fières, les traces encore récentes de cette beauté qui commençait à pâlir sous ses années, comme sa fortune sous ses malheurs; le souvenir des adorations qu'elle avait respirées dans ces mêmes salles où elle implorait, en vain, quelques bras pour la défendre; ces rayons de soleil du matin pénétrant dans les appartements et ondoyant sur ses cheveux comme une couronne vacillant sur sa tête; ces armes diverses, cette foule, ces acclamations, ces silences au milieu desquels elle s'avançait: tout imprimait à sa personne une majesté de courage, de dignité, de tristesse, qui égalait aux yeux des spectateurs la solennité de la scène et la grandeur de l'événement. C'était la Niobé de la monarchie; c'était la statue de la Royauté tombée du trône, mais sans être ni souillée ni dégradée par sa chute. Elle ne régna jamais tant que ce jour-là.

XII

Elle fut reine malgré son peuple et malgré le sort. Son aspect attendrit, dans l'intérieur, les gardes nationaux les plus indécis et fit tirer du fourreau tous les sabres. Gardes suisses, gendarmerie, grenadiers, volontaires, gentilshommes, bourgeoisie, peuple, toutes les armes, tous les postes, toutes les salles, tous les escaliers s'émurent d'un même enthousiasme à son passage; tous les regards, tous les gestes, toutes les paroles lui promirent mille vies pour sa vie. La pâleur des grandes émotions était répandue sur les visages. Des larmes roulaient dans les yeux des soldats les plus aguerris. Pleine de séduction pour la garde nationale, de bienveillante dignité pour les gardes suisses, de grâce et d'abandon pour ses amis, elle fut, en passant dans les rangs des gentilshommes réunis dans la grande galerie, l'objet d'un culte chevaleresque. Les uns lui demandaient sa main à baiser, les autres la priaient de toucher seulement leurs armes, ceux-ci jetaient leurs manteaux sous ses pieds et sous ceux du Dauphin et de Madame Royale; ceux-là, plus familiers, élevaient l'enfant dans leurs bras au-dessus de leur tête, drapeau vivant pour lequel ils juraient de mourir!

A ces transports, la reine s'exalte elle-même; saisissant deux pistolets à la ceinture de M. d'Affry, commandant des Suisses, elle les présente au roi: « Voilà l'instant de se montrer, lui dit-« elle, ou de périr avec gloire au milieu de ses « amis! » Le roi remit ces pistolets à M. d'Affry; il sentit que la vue de ces armes le dépopulariserait, et que sa meilleure défense aux yeux des citoyens était son inviolabilité et la loi.

Après avoir visité tous les postes de l'intérieur avec sa famille, le roi, descendu dans le vestibule du grand escalier, fit remonter la reine, madame Élisabeth et les enfants dans leurs appartements. Il voulut achever seul la revue des forces extérieures. Il craignit que la reine, tant calomniée aux oreilles du peuple, n'eût à subir quelques outrages et peut-être quelques dangers personnels en passant devant le front des bataillons.

XIII

Le roi s'avança dans la cour Royale, suivi de MM. de Boissieu et de Menou, maréchaux de camp, commandant au château; de MM. de Maillardoz et de Bachmann, officiers supérieurs des Suisses; de M. de Lajard, ancien ministre de la guerre; de M. Dubouchage, ministre de la marine, et du prince de Poix-Noailles, ancien capitaine des gardes du corps. Le bruit des tambours qui battaient aux champs, les commandements des officiers qui ordonnaient de porter les armes, les acclamations de la foule des royalistes qui se pressaient aux portes, aux fenêtres, sur les balcons du château, et qui élevaient leurs chapeaux en l'air en criant: Vive le roi! entraînèrent un peu les bataillons sous les armes et leur arrachèrent quelques derniers cris de fidélité. La reine, madame Élisabeth, les femmes, les serviteurs qui les entouraient pleurèrent de joie en contemplant du haut du balcon de la salle des Gardes ces signes d'attachement. Cette joie fut courte et inquiète. Deux bataillons douteux entrèrent dans les cours pendant la revue. Silencieux et mornes, ils contrastaient avec les ba-

taillons dévoués. Les canonniers, jusque-là impassibles, allèrent fraterniser avec eux. M. de Boissieu jugea qu'il était prudent d'éloigner ces bataillons, et leur assigna leur place plus loin du palais, sur la terrasse du bord de la Seine. Ils défilèrent devant le roi, pour s'y rendre, aux cris de Vive la nation!

Des cours, le roi passa dans le jardin. Les bataillons royalistes des quartiers des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas, rangés en bataille à droite et à gauche de la grande porte, sur la terrasse du château, le couvrirent de leurs baïonnettes, de leur enthousiasme et de leurs serments. Des grenadiers l'entourèrent et le prièrent d'aller passer en revue leurs camarades postés à l'extrémité du jardin, au Pont-Tournant, pour raffermir par sa présence ce poste si important à la défense. Le roi s'y hasarda, malgré les représentations de quelques personnes de sa suite qui lui faisaient craindre d'être attaqué en chemin par les bataillons de piques, en bataille sur la terrasse du bord de l'eau.

Le faible cortége royal traversa le jardin dans toute sa longueur sans accident. Les grenadiers du Pont-Tournant se montrèrent pleins de résolution et d'énergie. Mais deux esprits se partageaient la garde nationale comme la France. A peine le roi eut-il quitté le Pont-Tournant pour revenir au château, que les bataillons de piques, ceux du faubourg Saint-Marceau et les deux bataillons entrés pendant la revue et postés par M. de Boissieu sur la terrasse de la Seine, élevèrent en immense clameur leurs insultes et leurs menaces contre la cour. Cette clameur monta du jardin jusqu'aux appartements des Tuileries. La reine, assise dans la chambre du roi, s'y reposait un moment, entourée de ses enfants, de sa sœur, des ministres et de Rœderer. Ce bruit fit voler un des ministres vers la fenêtre. La reine s'y précipita. Le ministre l'écarta respectueusement; il ferma la fenêtre pour épargner à cette princesse la vue des gestes et des outrages contre son mari. « Grand Dieu! dit-elle, c'est le roi qu'on « hue! Nous sommes perdus! » Elle retomba anéantie sous ces alternatives de vie ou de mort.

Le roi rentra pâle, défait, inondé de sueur, le désespoir dans l'âme, la honte sur le front. Pendant tout le trajet du Pont-Tournant aux Tuileries, il avait dévoré le désespoir et l'ignominie. Il avait vu brandir de loin, contre sa personne, les piques, les sabres, les baïonnettes rassemblés pour le défendre. Les poings levés, les gestes meurtriers, les apostrophes cyniques, les mouvements de rage de quelques forcenés s'efforçant de descendre de la terrasse dans le jardin, pour venir fondre sur son escorte, retenus à peine par leurs camarades et se vengeant de leur impuissance par leurs imprécations, l'avaient accompagné jusqu'à la porte. Son faible cortége n'avait pu même le préserver de danger pour sa vie. Un homme, en uniforme de garde nationale, d'une figure sinistre, portait souvent la main sous son uniforme, comme pour y chercher un poignard, et suivait le roi pas à pas. Un grenadier s'attacha à cet homme et se plaça sans cesse entre le roi et lui. En rentrant au poste, après avoir mis le roi à l'abri dans son palais, ce grenadier s'évanouit d'horreur de la scène dont il avait été témoin.

A peine le roi était-il rentré que deux de ces bataillons du bord de l'eau sortirent par la grille du Pont Royal, avec leurs canons, et se rangèrent en bataille sur le quai, entre le jardin et le Pont-Royal, pour attendre les Marseillais et pour attaquer ensemble. Deux autres bataillons se débandèrent dans la cour Royale. Ils rentrèrent au Carrousel et s'y portèrent pour attendre les bataillons en retard et pour les entraîner dans leur défection. Une masse immense de peuple, de fédérés de Brest, d'insurgés des faubourgs, s'accumula sur la place autour de ces bataillons.

XIV

Il était sept heures. Le tocsin n'avait pas cessé de tinter pendant la nuit. Depuis que l'heure matinale où le peuple se lève pour se rendre à ses travaux du jour avait sonné, les rues et les places, d'abord lentes à se remplir, s'étaient encombrées de foule. Ces masses de peuple, stagnantes dans leurs mouvements, attendaient que les bataillons de leurs quartiers se fussent rassemblés pour les suivre. A peine apercevait-on un faible courant vers le Louvre et vers le Pont-Royal, dans les rues qui versent du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Marceau dans le centre de Paris. Les deux foyers d'impulsion étaient maintenant, l'un à l'hôtel de ville avec Santerre et Westermann; l'autre dans l'ancien bâtiment des Cordeliers, où siégeait le club de ce nom et où les Marseillais avaient été casernés.

Les Cordeliers avec leur club et leur caserne étaient au quartier Saint-Marceau et à la rive gauche de la Seine ce que l'hôtel de ville était pour le faubourg Saint-Antoine et pour la rive droite, le cœur et le bras de l'insurrection. A

minuit, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Carra, Rebecqui, Barbaroux et les principaux meneurs du club s'étaient constitués en séance permanente. Danton, l'orateur des Cordeliers et l'homme d'État du peuple, avait fait ouvrir la salle aux Marseillais. « Aux armes! leur « avait-il dit. Vous entendez le tocsin, cette voix « du peuple. Il vous appelle au secours de vos « frères de Paris. Vous êtes accourus des extré- « mités de l'empire pour défendre la tête de la « nation menacée dans la capitale par les conspi- « rations du despotisme! Que ce tocsin sonne la « dernière heure des rois et la première heure « de la vengeance et de la liberté du peuple! « Aux armes, et ça ira! »

A peine Danton avait-il proféré ces rapides paroles que l'air du *Ça ira* ébranla les voûtes des Cordeliers. Carra, Fabre d'Églantine, Rebecqui, Barbaroux, Fournier l'Américain avaient passé la nuit à ranger les Marseillais sous les armes et à grouper autour de leurs bataillons les fédérés de Brest. Un grand nombre de fédérés isolés des départements s'étaient joints à cette tête de colonne, et avaient fermé un véritable campement révolutionnaire dans les cours et dans les bâtiments des Cordeliers. Les canonniers brestois et marseillais s'étaient couchés, la mèche allumée, auprès de leurs pièces. Danton s'était retiré incertain encore des succès de la nuit. Pendant qu'on le croyait occupé à nouer dans de mystérieux conciliabules les dernières trames de la conjuration, il était rentré dans l'intérieur de sa maison, et s'était couché tout habillé pour dormir un instant pendant que sa femme veillait et pleurait à côté de son lit. Après avoir conçu le plan et imprimé l'impulsion, il avait abandonné l'action aux hommes de coups de main et le sort de sa pensée à la lâcheté ou à l'énergie du peuple. Ce n'était point timidité, c'était une théorie profonde des révolutions. Danton avait la philosophie des tempêtes; il savait qu'une fois fermées il est impossible de les diriger et qu'il y a, dans les convulsions des peuples comme dans les batailles, des hasards auxquels un homme ne peut rien que s'asseoir et s'endormir en les attendant.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

I

A peine Santerre eut-il concerté les dernières mesures à l'hôtel de ville avec les nouveaux commissaires des sections qu'il se mit en marche par le quai, en envoyant assigner aux Marseillais le Pont-Neuf pour point de jonction des deux colonnes. Ces deux colonnes se confondirent en désordre au roulement du tambour et aux chants du *Ça ira* sur la place du Louvre et inondèrent, sans obstacle, le Carrousel. Un homme monté sur un petit cheval noir précédait les colonnes. Arrivé aux guichets du Carrousel, il s'empara du commandement par le seul droit de l'uniforme et par l'autorité de Danton. Cette foule lui obéit par ce besoin de direction et d'unité qui subordonne les masses au moment du danger. Il fit défiler sa troupe en bon ordre, la rangea en bataille sur le Carrousel, plaça les canons au centre, étendit ses deux ailes de manière à cerner et à dominer les bataillons incertains qui semblaient attendre la fortune pour se prononcer. Ces dispositions prises avec le coup d'œil et le sang-froid d'un général consommé, il poussa son cheval au petit pas vers la porte de la cour Royale, accompagné d'un groupe de fédérés de Brest et de Marseillais, frappa de la poignée de son sabre sur la porte et demanda, avec le ton du commandement, qu'on ouvrît au peuple.

Cet homme était Westermann, jeune Prussien expatrié. Il était entré au service de France peu d'années avant la Révolution; le vide laissé dans l'armée par l'émigration l'avait élevé au grade d'officier. Intelligent, aventureux, intrépide, son

instinct avait flairé la guerre civile et les fortunes militaires que les révolutions recèlent dans leur sein pour les soldats heureux. Aux approches du 10 août, il était venu à Paris épier une occasion de grandir ou de mourir. Il s'était donné à la cause du peuple. Danton l'avait aperçu, jugé, enrôlé. Il lui avait livré cette foule après l'avoir soulevée. Santerre, quoique commandant général, avait senti la supériorité du jeune Allemand et lui avait laissé le commandement de cette avant-garde et les hasards de cette expédition.

Westermann, voyant que les Suisses et les grenadiers nationaux refusaient d'ouvrir les portes, fit avancer cinq pièces de canon et menaça de les enfoncer. Ces portes en bois, tombant de vétusté, ne pouvaient résister à la première décharge. A l'approche de Westermann, les officiers municipaux Borie et Leroux, Rœderer et les autres membres du département, témoins de l'hésitation des troupes et frappés de l'imminence du danger, remontèrent précipitamment au château. Ils traversent les salles qui précèdent la chambre du roi. La consternation de leurs visages parlait assez. Le roi était assis devant une table placée à l'entrée de son cabinet. Il avait les mains appuyées sur ses genoux, dans l'attitude d'un homme qui attend et qui écoute. La reine, les yeux rouges et les joues animées par l'angoisse, était assise avec sa sœur et les ministres entre la fenêtre et la table du roi; la princesse de Lamballe, madame de Tourzel et les enfants, près de la reine.

« Sire, dit Rœderer, le département désire « parler à Votre Majesté sans autres témoins « que sa famille. » Le roi fit un geste; tout le monde se retira, excepté les ministres. — « Sire, poursuivit le magistrat, vous n'avez pas « cinq minutes à perdre; ni le nombre, ni les « dispositions des hommes réunis ici pour vous « défendre, ne peuvent garantir vos jours et « ceux de votre famille. Les canonniers viennent « de décharger leurs pièces. La défection est par- « tout, dans le jardin, dans les cours; le Car- « rousel est occupé par les Marseillais. Il n'y a « plus de sûreté pour vous que dans le sein de « l'Assemblée. C'est l'opinion du département, « seul corps constitué qui ait en ce moment la « responsabilité de votre vie et de la constitu- « tion. — Mais, dit le roi, je n'ai pas vu beaucoup « de monde au Carrousel. — Sire, répliqua Rœ- « derer, il y a douze pièces de canon, et l'armée « innombrable des faubourgs s'avance sur les « pas des Marseillais. » M. Gerdret, administrateur du département, connu de la reine, dont il était le fournisseur, ayant appuyé de quelques mots l'avis de Rœderer : « Taisez-vous, M. Ger- « dret, lui dit la reine, il ne vous appartient « pas d'élever ici la voix; laissez parler le pro- « cureur syndic. » Puis, se tournant vers Rœderer : « Mais, monsieur, lui dit-elle fièrement, « nous avons des forces. — Madame, tout Paris « marche, » répliqua Rœderer, et, reprenant aussitôt sur un ton plus affirmatif son dialogue avec le roi : « Sire, le temps presse; ce n'est « plus une prière, ce n'est plus un conseil que « nous vous adressons, il ne nous reste qu'une « ressource : nous vous demandons la permission « de vous faire violence et de vous entraîner à « l'Assemblée. »

Le roi releva la tête, regarda fixement Rœderer pendant quelques secondes, pour lire dans ses yeux si ses insistances recélaient le salut ou le piége; puis se tournant vers la reine et l'interrogeant d'un regard rapide : « Marchons! » dit-il, et il se leva. A ce mot, madame Élisabeth se levant et avançant la tête par-dessus l'épaule du roi : « M. Rœderer, s'écria-t-elle, au moins répondez- « vous de la vie du roi? — Oui, madame, au- « tant que de la mienne, » répondit en termes douteux Rœderer. Il recommanda au roi de ne se faire accompagner de personne de sa cour et de n'avoir d'autre cortége que le département et une double haie de grenadiers nationaux. Les ministres réclamèrent pour eux le droit de ne pas se séparer du chef du pouvoir exécutif. La reine implora la même faveur pour la princesse de Lamballe et pour madame de Tourzel, la gouvernante de ses enfants. Le département y consentit. Rœderer s'avançant alors sur la porte du cabinet du roi et élevant la voix : « Le roi et sa famille « se rendent à l'Assemblée seuls, sans autre cor- « tége que le département et les ministres, ou- « vrez-leur passage, » cria-t-il à la foule des spectateurs.

II

La nouvelle du départ du roi se répandit, en un instant, dans tout le palais. L'heure suprême de la monarchie n'aurait pas sonné plus foudroyante et plus sinistre à l'oreille de ses défenseurs. Le respect seul contint l'indignation et la douleur dans l'âme des gardes suisses et des gentilshommes dont on refusait le bras et le sang.

Des larmes de honte roulaient dans leurs yeux. Quelques-uns arrachèrent de leur poitrine la croix de Saint-Louis et brisèrent leurs épées sous leurs pieds.

Pendant que M. de Lachesnaye faisait avancer l'escorte du roi pour former la baie autour de sa personne, le roi s'arrêta quelques minutes dans son cabinet, parcourut lentement le cercle formé par les personnes de son intimité et leur annonça sa résolution. La reine, assise et immobile, cachait son visage dans le sein de la princesse de Lamballe. La garde arriva. Le cortége défila en silence à travers une foule de visages consternés. Les yeux n'osaient rencontrer les yeux. En traversant la salle appelée *l'OEil-de-Bœuf*, le roi prit sans rien dire le chapeau du garde national qui marchait à sa droite, et mit sur la tête de ce grenadier son chapeau orné d'un plumet blanc. Le garde national étonné ôta respectueusement de son front le chapeau du roi, le plaça sous son bras et marcha tête nue. Nul n'a su la pensée du roi en faisant cet échange. Se souvenait-il du bonnet rouge qui, posé sur sa tête, avait flatté le peuple au 20 juin, et voulait-il se populariser devant la garde nationale en se revêtant d'une partie de l'uniforme de l'armée civique? Nul n'osa l'interroger sur ce geste; mais on ne peut l'attribuer à la peur dans un prince si impassible devant l'outrage et si serein devant la mort.

Au moment de quitter le péristyle et de faire le dernier pas hors du seuil de son palais, le roi s'adressant au procureur syndic qui marchait devant lui : « Mais que vont devenir, dit-il, nos amis qui sont restés là-haut? » Rœderer rassura le prince sur leur sort en disant au roi que rien ne s'opposait à la sortie de ceux qui étaient sans armes et sans uniforme, assertion involontairement trompeuse que l'heure et la mort allaient démentir. Enfin, sur les degrés mêmes qui descendent du vestibule au jardin, Louis XVI eut encore comme un dernier avertissement de sa destinée et un dernier remords de son abdication volontaire. Il se retourna du côté des cours, jeta un regard par-dessus les têtes de ceux qui le suivaient, suspendit sa marche, et dit aux membres du département : « Mais il n'y a pourtant « pas grande foule au Carrousel? » On lui répéta les assertions de Rœderer. Il parut les écouter sans y croire et fit enfin le dernier pas hors du seuil, comme un homme fatigué de contredire et qui cède plutôt à la lassitude et à la fatalité qu'à la conviction.

III

Le roi traversa le jardin sans obstacle entre deux haies de baïonnettes qui marchaient du même pas que lui. Le département et des officiers municipaux marchaient en tête. La reine, madame Élisabeth et les enfants fermaient la marche. Le vaste espace du jardin qui s'étend d'une terrasse à l'autre était désert; l'heure matinale et les consignes des troupes ne laissaient apercevoir personne, même sur la terrasse des Feuillants ordinairement livrée au peuple. Les parterres, les fleurs, les statues, les gazons brillaient de l'éclat d'une aube d'été. Un soleil brûlant se réverbérait sur le sable. Le ciel était pur, l'air sans mouvement. Cette fuite ressemblait à la promenade de Louis XIV à travers ces jardins. Rien n'en troublait le silence que le pas mesuré des colonnes et le chant des oiseaux dans les branches. La nature semblait ne rien savoir de ce qui se passait dans le cœur des hommes ce jour-là. Elle faisait briller ce deuil comme elle aurait souri à une fête. Seulement les précoces chaleurs de cette année avaient jauni déjà les marronniers des Tuileries. Quand le cortége entra sous les arbres, les pieds s'enfonçaient dans les amas de feuilles tombées pendant la nuit et que les jardiniers venaient de rassembler en tas pour les balayer pendant le jour. Le roi s'en aperçut; soit par insouciance affectée d'esprit, soit par une triste allusion à son sort : « Voilà bien des feuil« les, dit-il, elles tombent de bonne heure cette « année. » Manuel avait écrit quelques jours avant dans un journal que la royauté n'irait que jusqu'à la chute des feuilles. Le prince royal, qui marchait à côté de madame de Tourzel, s'amusait à amonceler ces feuilles mortes avec ses pieds et à les rouler sur le passage de sa sœur. Enfance qui jouait sur le chemin de la mort !

Le président du département se détacha en cet endroit du cortége pour aller prévenir l'Assemblée de l'arrivée du roi et des motifs de sa retraite. La lenteur de la marche donna le temps à une députation de l'Assemblée de venir dans le jardin avant que le cortége eût achevé de le traverser. « Sire, dit l'orateur de la députation, l'As« semblée, empressée de concourir à votre sûreté, « vous offre à vous et à votre famille asile dans son « sein. » Les représentants se mêlèrent au cortége et entourèrent le roi.

La marche des colonnes à travers le jardin aperçue du café Hottot, des fenêtres du Manége,

l'approche du roi répandue dans les groupes qui assiégeaient l'Assemblée avaient tout à coup amoncelé la foule sur le point de la terrasse des Feuillants qu'il fallait traverser pour passer du jardin dans l'enceinte de l'Assemblée. Arrivé au pied de l'escalier qui monte de la grande allée sur cette terrasse, une masse compacte d'hommes et de femmes criant et gesticulant avec rage refusèrent passage à la famille royale. « Non, non, non, ils « ne viendront pas tromper une fois de plus la « nation! il faut que cela finisse! ils sont cause « de tous nos malheurs! à bas le *Veto!* à bas « l'Autrichienne! la déchéance ou la mort! » Les attitudes injurieuses, les gestes menaçants accompagnaient ces paroles. Un homme colossal, en habit de sapeur, nommé Rocher, chef ordinaire des tumultes dans la cour du Manége, se signalait dans cette foule par la violence de ses vociférations et par la frénésie de ses insultes. Derrière lui des figures moins égarées mais plus sinistres échauffaient encore la fureur du rassemblement. Rocher tenait à la main une longue perche qu'il dardait d'en haut sur le cortége royal et avec laquelle il s'efforçait ou de repousser ou d'atteindre le roi. On harangua cette foule. Les députés attestèrent qu'un décret de l'Assemblée appelait le roi et sa famille dans son sein. La résistance fléchit. Rocher se laissa désarmer de sa pique par le procureur syndic, qui jeta l'arme dans le jardin. L'escorte, autorisée par un second décret à pénétrer sur le sol du pouvoir législatif, forma une double haie sur la terrasse. Le roi parvint ainsi jusqu'à l'entrée du passage qui conduisait de la terrasse à l'Assemblée.

Quelques hommes de la garde du corps législatif le reçurent là et marchèrent à côté de lui. « Sire, lui dit un de ces hommes à l'accent méri« dional, n'ayez pas peur, le peuple est bon! « mais il ne veut pas qu'on le trahisse plus long« temps. Soyez un bon citoyen, sire, et chassez « de votre palais vos prêtres et votre femme! » Le roi répondit sans colère à cet homme. La foule engorgeait le couloir étroit et sombre. Un mouvement tumultueux et irrésistible sépara un moment la reine et ses enfants du roi, qui les précédait. La mère tremblait pour son fils. Ce même sapeur qui venait de se répandre en invectives et en menaces de mort contre la reine, adouci tout à coup par ces angoisses de femme, prend l'enfant qu'elle menait par la main; il l'élève dans ses bras au-dessus de la foule, le porte devant elle, lui fait jour avec ses coudes, entre dans la salle sur les pas du roi et dépose, aux applaudissements de la tribune, le prince royal sur le bureau de l'Assemblée.

IV

Le roi, sa famille, les deux ministres se dirigèrent vers les siéges destinés aux ministres, et y prirent place à côté du président. Vergniaud présidait. Le roi dit : « Je suis venu ici pour évi« ter un grand crime. J'ai pensé que je ne pou« vais être plus en sûreté qu'au milieu de vous. « — Vous pouvez compter, sire, répondit Ver« gniaud, sur la fermeté de l'Assemblée natio« nale; ses membres ont juré de mourir en sou« tenant les droits du peuple et les autorités « constituées. » Le roi s'assit. L'Assemblée était peu nombreuse, un silence de stupeur régnait dans la salle; les physionomies étaient mornes; les regards, respectueux et attendris, se portaient involontairement sur le roi, sur la reine, sur madame Élisabeth, sur la jeune princesse, déjà dans tout l'éclat de son adolescence; sur cet enfant que la reine tenait par la main et dont elle essuyait le front. La haine s'amortissait devant ce sentiment des vicissitudes soudaines qui venaient d'arracher ce roi, ce père, ces enfants, ces femmes à leur demeure sans savoir s'ils y rentreraient jamais! Jamais le sort ne donna plus de douleurs secrètes en spectacle. C'étaient les angoisses du cœur humain à nu. Le roi les voilait d'impassibilité, la reine de dignité, madame Élisabeth de piété, la jeune fille de larmes, le Dauphin d'insouciance. Le public n'apercevait rien d'indigne du rang, du sexe, de l'âge, du moment. La fortune semblait avoir trouvé des âmes égales à ses coups.

V

La délibération commença. Un membre se leva et fit observer que la constitution interdisait de délibérer devant le roi. « C'est juste, » dit en inclinant le front Louis XVI.

Pour obéir à ce scrupule ironique de la constitution au moment où la constitution n'existait plus, on décréta que le roi et sa famille seraient placés dans une tribune de journalistes, qu'on appelait la tribune du logographe.

Cette loge de dix pieds carrés, derrière le président, était de niveau avec les rangs élevés de l'Assemblée. Elle n'était séparée de la salle que

par une grille en fer scellée dans le mur. On y conduisit le roi. Les jeunes secrétaires qui notaient les discours pour reproduire littéralement les séances, se rangèrent un peu pour prêter place à la famille de Louis XVI. Le roi s'assit sur le devant de la loge; la reine, dans un angle, pour voiler son visage par l'ombre d'un enfoncement; madame Élisabeth, les enfants, leur gouvernante, sur une banquette de paille adossée au mur nu; dans le fond de la loge, les deux ministres, quelques officiers de la maison du roi, le duc de Choiseul, Carl, commandant de la gendarmerie à cheval, M. de Sainte-Croix, M. Dubouchage, le prince de Poix. MM. de Vioménil, de Montmorin, d'Hervilly, de Briges, courtisans de la dernière heure, se tinrent debout près de la porte. Un poste de grenadiers de la garde de l'Assemblée avec quelques officiers supérieurs de l'escorte du roi remplissait le couloir et interceptait l'air. La chaleur était étouffante. La sueur ruisselait du front de Louis XVI et des enfants. L'Assemblée et les tribunes, qui s'encombraient de minute en minute, exhalaient l'haleine d'une fournaise dans cette étroite embouchure. L'agitation de la salle, les motions des orateurs, les pétitions des sectionnaires, le bruit des conversations entre les députés y montaient du dedans. Les tumultes du peuple qui pressait les murs, les assauts donnés aux portes pour forcer les consignes, les vociférations des rassemblements, les cris des sicaires qui commençaient à égorger dans la cour du Manége, les supplications des victimes, les coups qui assenaient la mort, les corps qui tombaient, tous ces bruits y pénétraient du dehors.

A peine le roi était-il dans cet asile, qu'un redoublement de clameur extérieure fit craindre que les portes ne cédassent et que le peuple ne vînt immoler le roi sans retraite dans ce cachot. Vergniaud donna l'ordre d'arracher la grille de fer qui séparait la loge de la salle, pour que Louis XVI pût se réfugier au milieu des députés si une invasion du peuple avait lieu par les couloirs. A défaut d'ouvriers et d'outils, quelques députés les plus rapprochés du roi, ainsi que MM. de Choiseul, le prince de Poix, les ministres, le roi lui-même, accoutumé à se servir de son bras pour ses rudes travaux de serrurerie, réunirent leurs efforts et arrachèrent le grillage de ses scellements. Grâce à cette précaution, il restait encore un dernier rempart au roi contre le fer du peuple. Mais aussi la majesté royale était à découvert devant les ennemis qu'elle avait dans la salle. Les dialogues dont il était l'objet parvenaient sans obstacle à ses oreilles. Le roi et la reine voyaient et entendaient tout. Spectateurs et victimes à la fois, ils assistèrent de là pendant quatorze heures à leur propre dégradation.

Dans la loge même du logographe, un homme jeune alors, signalé depuis par ses services, M. David, consul général et député, notait respectueusement pour l'histoire l'attitude, la physionomie, les gestes, les larmes, la couleur, la respiration et jusqu'aux palpitations involontaires des muscles du visage que les émotions de ces longues heures imprimaient aux traits de la famille royale.

Le roi était calme, serein, désintéressé de l'événement comme s'il eût assisté à un drame dont un autre eût été l'acteur. Sa forte nature lui faisait sentir les appétits du corps et le besoin pressant de nourriture, même sous les émotions de son âme. Rien ne suspendait sa puissante vie. L'agitation même de son esprit aiguillonnait ses sens. Il eut faim à l'heure accoutumée de son premier repas. On lui apporta du pain, du vin, des viandes froides; il mangea, il but, il dépeça sa volaille avec autant de calme qu'il eût fait à un rendez-vous de chasse après une longue course à cheval dans les bois de Versailles. L'homme physique prévalait en lui sur l'homme sensible.

La reine, qui savait que les calomnies populaires traduisaient les forts besoins de nourriture du roi en grossière sensualité et même en ivrognerie, souffrait intérieurement de le voir manger dans un pareil moment. Elle refusa tout, le reste de la famille l'imita. Elle ne parlait pas; ses lèvres étaient serrées, ses yeux ardents, secs, ses joues enflammées de la rougeur de la colère et de l'humiliation; sa contenance triste, abattue mais toujours ferme; ses bras affaissés, reposant sur ses genoux comme s'ils eussent été liés : le visage, l'expression, l'attitude d'un héros désarmé qui ne peut plus combattre, mais qui se révolte encore contre la fortune.

Madame Élisabeth, debout derrière son frère et le couvant des yeux, ressemblait au génie surhumain de cette maison. Elle ne participait aux scènes qui l'environnaient que par l'âme du roi, de la reine et des enfants. La douleur n'était sur son visage qu'un contre-coup qu'elle ne sentait que dans les autres. Elle levait souvent les yeux au plafond. On la voyait prier intérieurement.

Madame Royale avait de grosses larmes que la chaleur séchait sur ses joues. Le jeune Dauphin

regardait dans la salle et demandait à son père les noms des députés. Louis XVI les lui désignait sans qu'on pût apercevoir dans ses traits ou reconnaître au son de sa voix s'il nommait un ami ou un ennemi. Il adressait quelquefois la parole à ceux qui passaient devant sa loge en se rendant à leur banc. Les uns s'inclinaient avec l'expression d'un douloureux respect; les autres détournaient la tête et affectaient de ne pas le voir. Aucun ne l'insulta. La catastrophe apaisait l'irritation; la générosité ajournait l'outrage. Un seul fut dur : ce fut le peintre David. Le roi l'ayant reconnu dans le nombre de ceux qui se pressaient, pour le contempler, dans le couloir à la porte du logographe, lui demanda s'il aurait bientôt fini son portrait? — « Je ne ferai désor- « mais le portrait d'un tyran, répondit David, « que quand sa tête posera devant moi sur un « échafaud. » Le roi baissa les yeux et dévora l'insulte. David se trompait d'heure. Un roi détrôné n'est plus qu'un homme; un mot courageux devant la tyrannie devient lâche devant l'adversité.

VI

Pendant que la salle se remplissait et restait dans cette attente agitée mais inactive qui précède les grandes résolutions, le peuple, qu'aucune force armée ne contenait du côté de la rue Saint-Honoré, avait fait irruption dans la cour des Feuillants jusqu'au seuil même de l'Assemblée. Il demandait à grands cris qu'on lui livrât vingt-deux prisonniers royalistes, arrêtés pendant la nuit, aux Champs-Élysées, par la garde nationale.

Ces prisonniers étaient accusés d'avoir fait partie de patrouilles secrètes, répandues dans les différents quartiers par la cour pour examiner les dispositions du peuple et pour diriger les coups des satellites du château. Les uniformes de ces prisonniers, leurs armes, les cartes d'entrée aux Tuileries saisies sur eux, prouvaient en effet que c'étaient des gardes nationaux, des volontaires dévoués au roi, envoyés aux environs du château pour éclairer la défense. A mesure qu'on les avait arrêtés, on les avait jetés dans le poste de la garde nationale élevé dans la cour des Feuillants. A huit heures, on y amena un jeune homme de trente ans en costume de garde national. Sa figure fière, irritée, l'élégance martiale de son costume, l'éclat de ses armes et le nom de Suleau, odieux au peuple, nom que quelques hommes murmuraient en le voyant passer, avaient attiré les regards sur lui.

C'était en effet Suleau, un de ces jeunes écrivains royalistes qui, comme André Chénier, Roucher, Mallet-Dupan, Serizy et plusieurs autres, avaient embrassé le dogme de la monarchie au moment où il semblait répudié par tout le monde, et qui, séduits par le danger même de leur rôle, prenaient la générosité de leur caractère pour une conviction de leur esprit. La liberté de la presse était l'arme défensive qu'ils avaient reçue des mains de la constitution et dont ils se servaient avec courage contre les excès de la liberté. Mais les révolutions ne veulent d'arme que dans la main de leurs amis. Suleau avait harcelé les partis populaires, tantôt par des pamphlets sanglants contre le duc d'Orléans, tantôt par des sarcasmes spirituels contre les Jacobins; il avait raillé cette toute-puissance du peuple, qui n'a pas de longues rancunes, mais qui n'a pas non plus de pitié dans ses vengeances.

La populace haïssait Suleau comme toute tyrannie hait son Tacite. Le jeune écrivain montra en vain un ordre des commissaires municipaux qui l'appelait au château. On le jeta avec les autres dans le corps de garde. Son nom avait grossi et envenimé l'attroupement. On demandait sa tête. Un commissaire, monté sur un tréteau, harangue la foule et veut suspendre le crime en promettant justice. Théroigne de Méricourt, en habit d'amazone et le sabre nu à la main, précipite le commissaire du haut de la tribune et l'y remplace. Elle allume par ses paroles la soif du sang dans le peuple, qui l'applaudit; elle fait nommer par acclamation des commissaires, qui montent avec elle au comité de la section pour arracher les victimes à la lenteur des lois. Le président de la section, Bonjour, premier commis de la marine, ambitieux du ministère, défend à la garde nationale de résister aux volontés du peuple. Deux cents hommes armés obéissent à cet ordre et livrent les prisonniers. Onze d'entre eux s'évadent par une fenêtre de derrière. Les onze autres sont bloqués dans le poste. On vient les appeler un à un pour les immoler dans la cour. Quelques gardes nationaux, plus humains ou moins lâches, veulent, malgré l'ordre de Bonjour, les disputer aux assassins. — « Non, non, dit Suleau, laissez- « moi aller au-devant des meurtriers! Je vois « bien qu'aujourd'hui le peuple veut du sang. « Peut-être une seule victime lui suffira-t-elle.

« Je payerai pour tous! » Il allait se précipiter par la fenêtre. On le retint.

VII

L'abbé Bougon fut saisi avant lui. C'était un auteur dramatique. Homme à la taille colossale et aux bras de fer, l'abbé Bougon lutta avec l'énergie du désespoir contre les égorgeurs. Il en entraîna plusieurs dans sa chute. Accablé par le nombre, il fut mis en pièces.

M. de Solminiac, ancien garde du roi, périt le second, puis deux autres. Ceux qui attendaient leur sort dans le corps de garde entendaient les cris et les luttes de leurs compagnons. Ils mouraient dix fois. On appela Suleau. On l'avait dépouillé au poste de son bonnet de grenadier, de son sabre et de sa giberne. Ses bras étaient libres. Une femme l'indiquant à Théroigne de Méricourt, qui ne le connaissait pas de visage, mais qui le haïssait de renommée et qui brûlait de tirer vengeance des risées auxquelles elle avait été livrée par sa plume, Théroigne le saisit par le collet et l'entraîne. Suleau se dégage. Il arrache un sabre des mains d'un égorgeur, il s'ouvre un passage vers la rue, il va s'échapper. On court, on le saisit par derrière, on le renverse, on le désarme, on lui plonge la pointe de vingt sabres dans le corps; il expire sous les pieds de Théroigne. On lui coupe la tête, on la promène dans la rue Saint-Honoré.

Le soir un serviteur de Suleau racheta à prix d'or cette tête des mains d'un des meurtriers, qui en avait fait un trophée. Le fidèle domestique rechercha le cadavre et rendit ces restes défigurés à la jeune épouse de Suleau, mariée seulement depuis deux mois, fille du peintre Hall, célèbre par sa beauté, et qui portait dans son sein le fruit de cette union.

Pendant la lutte de Suleau avec ses assassins, deux des victimes soustraites à l'attention du peuple parvinrent encore à s'évader. Une seule restait, c'était le jeune du Vigier, garde du corps du roi. La nature semblait avoir accompli en lui le type de la forme humaine. Sa beauté, admirée des statuaires, était devenue un surnom; elle arrêtait la foule, dans les lieux publics. Aussi brave que beau, aussi adroit que fort, il employa pour défendre sa vie tout ce que l'élévation de la taille, la souplesse des muscles, l'aplomb du corps ou la vigueur des bras pouvaient prêter de prodige au lutteur antique. Seul et désarmé contre soixante, cerné, abattu, relevé tour à tour, il sema son sang sur toutes les dalles, il lassa plusieurs fois les meurtriers, il fit durer sa défense désespérée plus d'un quart d'heure. Deux fois sauvé, deux fois ressaisi, il ne tomba que de lassitude et ne périt que sous le nombre. Sa tête fut le trophée d'un combat. On l'admirait encore au bout de la pique où ses sicaires l'avaient arborée. Tel fut le premier sang de la journée : il ne fit qu'altérer le peuple.

VIII

Le départ du roi avait laissé le château dans l'incertitude et dans le trouble. Une trêve tacite semblait s'être établie d'elle-même entre les défenseurs et les assaillants. Le champ de bataille était transporté des Tuileries à l'Assemblée. C'était là que la monarchie allait se relever ou s'écrouler. La conquête ou la défense d'un palais vide ne devait coûter qu'un sang inutile. Les avant-postes des deux partis le comprenaient. Cependant, d'un côté l'impulsion donnée de si loin à une masse immense de peuple ne pouvait guère revenir sur elle-même à la seule annonce de la retraite du roi à l'Assemblée; et de l'autre les forces militaires que le roi avait laissées sans les licencier dans les Tuileries, ne pouvaient, à moins d'ordres contraires, livrer la demeure royale et rendre les armes à l'insurrection. Un commandement clair et précis du roi pouvait prévenir ce choc en autorisant une capitulation. Mais ce prince, en abandonnant les Tuileries, n'avait pas abdiqué tout espoir d'y rentrer : « Nous « reviendrons bientôt, » avait dit la reine à ses femmes qui l'attendaient dans ses appartements. La famille royale ne voyait dans les événements de la nuit que les préparatifs d'un second 20 juin. Elle ne s'était rendue à l'Assemblée que pour sommer par sa démarche le corps législatif de la défendre, pour se décharger de la responsabilité du combat, et pour passer loin des périls extrêmes des heures d'anxiété. Le maréchal de Mailly, à qui le commandement des forces du château était confié par le roi, avait ordre d'empêcher par la force la violation du domicile royal.

Deux espérances vagues restaient donc encore au fond des pensées du roi et de la reine pendant ces premières perplexités de la journée. La première, c'était que la majorité de l'Assemblée, touchée de l'abaissement de la royauté, et fière de lui donner asile, aurait assez de générosité et

assez d'empire sur le peuple pour ramener le roi dans son palais et pour venger en lui le pouvoir exécutif. La seconde, c'est que le peuple et les Marseillais, engageant le combat aux portes du château, seraient foudroyés par les Suisses et par les bataillons de la garde nationale, et que cette victoire gagnée aux Tuileries dégagerait le roi de l'Assemblée. Si telle n'eût pas été l'espérance du roi et de ses conseillers, était-il croyable que ce prince eût laissé écouler tant de longues heures, depuis sept heures jusqu'à dix heures de la matinée, sans envoyer à ses défenseurs, par un des ministres ou par un des nombreux officiers généraux qui l'entouraient, l'ordre de capituler et de se replier en assurant seulement la sûreté de tant de vies compromises par son silence? Il attendait donc un événement quelconque, soit au dedans, soit au dehors. Son seul tort était de ne pas le diriger. Même après avoir mis sa femme, sa sœur, ses enfants sous la protection de l'Assemblée, il pouvait regagner le palais avec son escorte, rallier ses défenseurs et recevoir l'assaut. Vainqueur, il ressaisissait le prestige de la victoire; vaincu, il ne tombait pas plus bas dans l'infortune, et il tombait en roi.

IX

Le château, dépourvu d'une partie de ses forces militaires et de toute sa force morale par l'absence du roi et de son escorte, ressemblait plus en ce moment à un lieu public peuplé d'une foule confuse qu'à un quartier général. Nul n'y donnait d'ordres, nul n'en recevait; tout flottait au hasard. Parmi les Suisses et les gentilshommes, les uns parlaient d'aller rejoindre le roi à l'Assemblée et de mourir en le défendant malgré lui; les autres, de former une colonne d'attaque, de balayer le Carrousel, d'enlever la famille royale et de la conduire, à l'abri de deux ou trois mille baïonnettes, à Rambouillet et de là à l'armée de la Fayette. Ce dernier parti offrait des chances de salut. Mais tout le monde était capable de proposer, personne de résoudre. L'heure dévorait ces vains conseils. Les forces diminuaient. Deux cents Suisses, avec M. Bachmann et l'état-major, et trois cents gardes nationaux des plus résolus avaient suivi le roi à l'Assemblée et restaient à ses ordres aux portes du Manége. Il ne restait donc dans l'intérieur des Tuileries que sept cents Suisses, deux cents gentilshommes mal armés et une centaine de gardes nationaux, en tout environ mille combattants disséminés dans une multitude de postes; dans le jardin et dans les cours, quelques bataillons débandés et des canons prêts à se tourner contre le palais. Mais l'intrépide attitude des Suisses et les murailles seules de ce palais, qu'on avait si souvent dépeint comme le foyer des conspirations et l'arsenal du despotisme, imprimaient au peuple une terreur qui ralentissait l'investissement.

X

A neuf heures dix minutes, les portes de la cour Royale furent enfoncées sans que la garde nationale fit aucune démonstration pour les défendre. Quelques groupes du peuple pénétrèrent dans la cour, mais sans approcher du château. On s'observait, on échangeait de loin des paroles qui n'avaient rien de la menace; on semblait attendre d'un commun accord ce que l'Assemblée déciderait du roi. Les colonnes du faubourg Saint-Antoine n'étaient pas encore au Carrousel. Aussitôt qu'elles commencèrent à déboucher du quai sur cette place, Westermann ordonna aux Marseillais de le suivre. Il entra le premier à cheval, le pistolet à la main dans la cour. Il forma sa troupe lentement et militairement en face du château. Les canonniers, passant aussitôt à Westermann, retirèrent les six pièces de canon qui étaient de chaque côté de la cour et les braquèrent contre la porte du palais. Le peuple répondit à cette manœuvre par des acclamations de joie. On embrassait les canonniers; on criait: « A bas les Suisses! Il faut que les Suisses rendent les armes au peuple! »

Mais les Suisses, impassibles aux portes et aux fenêtres du château, entendaient ces cris, voyaient ces gestes sans donner aucun signe d'émotion. La discipline et l'honneur semblaient pétrifier ces soldats. Leurs sentinelles en faction sous la voûte du péristyle passaient et repassaient à pas mesurés, comme si elles eussent monté leur garde dans les cours désertes et silencieuses de Versailles. Chaque fois que cette promenade alternative du soldat en faction ramenait les factionnaires du côté des cours et en vue du peuple, la foule intimidée se repliait sur les Marseillais; elle revenait ensuite vers le château quand les Suisses disparaissaient sous le vestibule. Cependant cette multitude s'aguerrissait peu à peu et se rapprochait toujours davantage.

Une cinquantaine d'hommes des faubourgs et de fédérés finirent par s'avancer jusqu'au pied du grand escalier. Les Suisses replièrent leur poste sur le palier et sur les marches séparées du péristyle par une barrière en bois. Ils laissèrent seulement un factionnaire en dehors de cette barrière. Le factionnaire avait ordre de ne pas faire feu quelle que fût l'insulte. Sa patience devait tout subir. Le sang ne devait pas couler d'un hasard. Cette longanimité des Suisses encouragea les assaillants. Le combat commença par un jeu : le rire préluda à la mort. Des hommes du peuple, armés de longues hallebardes à lames recourbées, s'approchèrent du factionnaire, l'accrochèrent par son uniforme ou par son ceinturon avec le crochet de leur pique, et, l'attirant de force à eux aux bruyants éclats de joie de la foule, le désarmèrent et le firent prisonnier. Cinq fois les Suisses renouvelèrent leur sentinelle. Cinq fois le peuple s'en empara ainsi. Les bruyantes acclamations des vainqueurs et la vue de ces cinq Suisses désarmés encourageant la foule qui hésitait jusque-là au milieu de la cour, elle se précipita en masse avec de grands cris sous la voûte ; là, quelques hommes féroces arrachant les Suisses des mains des premiers assaillants, assommèrent ces soldats désarmés à coups de massue en présence de leurs camarades. Un premier coup de feu partit au même moment de la cour ou d'une fenêtre, les uns disent du fusil d'un Suisse, les autres du pistolet d'un Marseillais. Ce coup de feu fut le signal de l'engagement.

XI

A cette explosion le capitaine Turler et M. de Castelberg, qui commandaient le poste, rangent leurs soldats en bataille derrière la barrière, les uns sur les marches de l'escalier, les autres sur le perron de la chapelle qui domine ces marches, le reste sur la double rampe de l'escalier à deux branches qui part du perron de la chapelle pour monter à la salle des Gardes; position formidable, qui permet à cinq feux de se croiser et de foudroyer le vestibule. Le peuple refoulé par le peuple ne peut l'évacuer. La première décharge des Suisses couvre de morts et de blessés les dalles du péristyle. La balle d'un soldat choisit et frappe un homme d'une taille gigantesque et d'une grosseur énorme qui venait d'assommer à lui seul quatre des factionnaires désarmés. L'assassin tombe sur le corps de ses victimes. La foule épouvantée fuit en désordre jusqu'au Carrousel. Quelques coups de fusil partis des fenêtres atteignent le peuple jusque sur la place. Le canon du Carrousel répond à cette décharge, mais ses boulets mal dirigés vont frapper les toits. La cour Royale se vide et reste jonchée de fusils, de piques, de bonnets de grenadiers. Les fuyards se glissent et rampent le long des murailles à l'abri des guérites des sentinelles à cheval. Quelques-uns se couchent à terre et contrefont les morts. Les canonniers abandonnent leurs pièces et sont entraînés eux-mêmes dans la panique générale.

A cet aspect, les Suisses descendent en masse du grand escalier et se divisent en deux colonnes : l'une, commandée par M. de Salis, sort par la porte du jardin pour aller s'emparer de trois pièces de canon qui étaient à la porte du Manége et les ramener au château; l'autre, au nombre de cent vingt hommes et de quelques gardes nationaux, sous les ordres du capitaine Turler, débouche par la cour Royale en passant sur les cadavres de leurs camarades égorgés. La seule apparition des soldats balaye la cour. Ils s'emparent des trois pièces de canon abandonnées, ils les ramènent sous la voûte du vestibule; mais ils n'ont ni munitions, ni mèches pour s'en servir.

Le capitaine Turler, voyant la cour évacuée, pénètre lui-même dans le Carrousel par la porte Royale, s'y forme en bataillon carré et fait un feu roulant des trois fronts de sa troupe sur les trois parties de la place. Le peuple, les fédérés, les Marseillais se replient sur les quais, sur les rues et impriment un mouvement de reflux et de terreur qui se communique jusqu'à l'hôtel de ville et jusqu'aux boulevards. Pendant que ces deux colonnes parcouraient le Carrousel, quatre-vingts Suisses, une centaine de gentilshommes volontaires et trente gardes nationaux, se formant spontanément en colonne dans une autre aile du château, descendaient par l'escalier du pavillon de Flore et volaient au secours de leurs camarades. En traversant la cour des Princes pour se rendre au bruit de la fusillade dans la cour Royale, une décharge de canons à mitraille partie de la porte des Princes en renverse un grand nombre et foudroie les murs et les fenêtres des appartements de la reine. Réduite à cent cinquante combattants, cette colonne se détourne, marche au pas de course sur les canons, les reprend, entre au Carrousel, éteint le feu des Marseillais et revient dans les Tuileries par

la porte Royale. Les deux corps ramènent les canons, et, rapportant leurs blessés sous le vestibule, ils entrent au château.

XII

Les Suisses écartent les cadavres qui jonchaient le pavé du péristyle pour faire place à leurs blessés. Ils les couchent sur des chaises et sur des banquettes. Les marches et les colonnes ruisselent de sang. De son côté, M. de Salis ramenait par le jardin les deux pièces de canon qu'il était allé reprendre à la porte du Manége. Ses soldats, foudroyés en allant et en revenant par le feu croisé des bataillons de garde nationale qui occupaient la terrasse du hord de l'eau et celle des Feuillants, avaient laissé trente hommes, sur cent, morts ou mourants dans le trajet. Ils n'avaient pas riposté par un seul coup de fusil à cette fusillade inattendue de la garde nationale. La discipline avait vaincu en eux l'instinct de leur propre conservation. Leur consigne était de mourir pour le roi, et ils mouraient sans tirer sur un uniforme français.

Si, au moment de cette évacuation soudaine des Tuileries et du Carrousel par l'effet de la sortie des Suisses, ces soldats étrangers eussent été secondés par quelques corps de cavalerie, l'insurrection, refoulée et coupée de toutes parts, livrait le champ de bataille aux défenseurs du roi. Les neuf cents hommes de gendarmerie postés depuis la veille dans la cour du Louvre, sur la place du Palais-Royal, aux Champs-Élysées et à l'entrée du Pont-Royal du côté de la rue du Bac, étaient plus que suffisants pour jeter le désordre dans ces masses confuses et désarmées du peuple. Mais ce corps, sur lequel on comptait le plus au château, s'abandonna lui-même et faiblit sous la main de ses commandants. Déjà, depuis l'arrivée des Marseillais au Carrousel, les cinq cents gendarmes de la cour du Louvre donnaient tous les signes de l'insubordination. Ils répondaient aux incitations des bandes armées qui passaient sur les quais, en élevant leurs chapeaux en l'air et en criant : Vive la nation! Au premier coup de canon qui retentit dans le Carrousel, ils remontèrent précipitamment à cheval et se crurent parqués dans cette enceinte pour la boucherie. Le maréchal de Mailly leur envoya l'ordre de sortir en escadrons par la porte de la Colonnade, de couper l'armée de Santerre par une charge sur le quai, de se diviser ensuite en deux corps dont l'un refoulerait le peuple vers le faubourg Saint-Antoine et l'autre vers les Champs-Élysées. Là un autre escadron de gendarmerie, en bataille sur la place Louis XV avec du canon, chargerait ces masses et les jetterait dans le fleuve. M. de Rulhières, qui commandait cette gendarmerie, ayant rassemblé ses officiers pour leur communiquer cet ordre, ils répondirent tous que leurs soldats les abandonneraient, et que pour conserver une apparence d'empire sur eux et prévenir une défection éclatante il fallait les éloigner du champ de bataille et les porter sur un autre point. « Lâches que vous êtes! s'écria un de ces « officiers indigné en s'adressant à ses cavaliers, « si vous ne voulez que courir, allez aux Champs-« Élysées, il y a de la place. » Au moment de ce flottement des esprits, la foule des fuyards, qui s'échappait du Carrousel sous le feu des Suisses, faisait irruption dans la cour du Louvre, se jetait dans les rangs, entre les jambes des chevaux, en criant : « On massacre nos frères! » A ces cris, la gendarmerie se débanda, prit par pelotons la porte qui conduit à la rue du Coq et se sauva au galop par toutes les rues voisines du Palais-Royal.

XIII

Les Suisses étaient vainqueurs, les cours vides, les canons repris, le silence régnait autour des Tuileries. Les Suisses rechargèrent leurs armes et reformèrent leurs rangs à la voix de leurs officiers. Les gentilshommes entourant le maréchal de Mailly le conjuraient de former une colonne d'attaque de toutes les forces disponibles qui restaient au château, de se porter au Manége avec du canon, d'y rallier les cinq cents hommes de l'escorte du roi encore en bataille sur la terrasse des Feuillants, d'appeler les deux cents Suisses laissés à la caserne de Courbevoie, et de sortir de Paris avec la famille royale enfermée dans cette colonne de feu. Les serviteurs du roi, les femmes de la reine, la princesse de Lamballe, se pressant à toutes les fenêtres du château, avaient l'âme et les regards fixés sur la porte du Manége, croyant à chaque instant voir le cortége royal en sortir pour venir achever et utiliser la victoire des Suisses. Vain espoir! cette victoire sans résultat n'était qu'un de ces courts intervalles que les catastrophes inévitables laissent aux victimes, non pour triompher, mais pour respirer.

XIV

Les coups de canon des Marseillais et les décharges des Suisses, en venant ébranler inopinément les voûtes du Manége, avaient eu des contre-coups bien différents dans le cœur des hommes dont la destinée, les idées, le trône, la vie se décidaient à quelques pas de cette enceinte dans ce combat invisible. Le roi, la reine, madame Élisabeth, le petit nombre d'amis dévoués enfermés avec eux dans la loge du logographe, pouvaient-ils s'empêcher de faire dans le mystère de leur âme des vœux involontaires pour le triomphe de leurs défenseurs et de répondre par les palpitations de l'espérance à chacune de ces décharges d'un combat dont la victoire les sauvait et les couronnait de nouveau? Cependant ils voilaient sous la douloureuse consternation de leur physionomie ce qui pouvait se cacher de joie secrète dans leur cœur; ils s'observaient devant leurs ennemis; ils s'observaient devant Dieu lui-même, qui leur aurait reproché de se réjouir du sang versé. Leurs traits étaient muets, leurs cœurs fermés, leurs pensées suspendues au bruit extérieur. Ils écoutaient, pâles et en silence, éclater leur destinée dans ces coups.

Les coups de canon redoublent; le bruit de la mousqueterie semble se rapprocher et grossir; les vitraux tintent comme si le vent des boulets les faisait frémir en passant sur la salle; les tribunes s'agitent et poussent des cris d'effroi et d'horreur. Une expression générale de colère et de solennelle intrépidité se répand sur les figures des députés; ils prêtent l'oreille au bruit et regardent avec indignation le roi. Vergniaud, triste, muet, et calme comme le patriotisme, se couvre en signe de deuil. A ce geste, qui traduit la pensée publique dans un signe, les députés se lèvent sous une impression électrique, et, sans tumulte, sans vains discours, ils profèrent d'une seule voix le cri de Vive la Nation! Le roi se lève à son tour et annonce à l'Assemblée qu'il vient d'envoyer aux Suisses l'ordre de cesser le feu et de rentrer dans leurs casernes. M. d'Hervilly sort pour aller porter cet ordre au château. Les députés se rassoient et attendent quelques minutes en silence l'effet de l'ordre du roi.

Tout à coup des décharges de mousqueterie plus rapprochées éclatent sur la salle. Ce sont les feux de bataillon des gardes nationaux de la terrasse des Feuillants qui tirent sur la colonne de M. de Salis. Des voix s'écrient dans les tribunes que les Suisses vainqueurs sont aux portes et viennent égorger la représentation nationale. On entend des pas précipités, des cliquetis d'armes dans les couloirs. Quelques hommes armés s'efforcent de pénétrer dans la salle. D'intrépides députés se jettent au-devant d'eux et les repoussent. L'Assemblée croit que les Suisses vainqueurs viennent l'immoler à leur vengeance. L'enthousiasme de la liberté l'enivre d'une joie funèbre. Pas un seul mouvement de terreur n'avilit la nation qui va mourir en elle. « C'est « le moment de tomber dignes du peuple au « poste où il nous a envoyés, » dit Vergniaud. A ces mots, tous les députés reprennent leur place sur leurs bancs. « Jurons tous, à ce moment « suprême, de vivre ou de mourir libres! »

L'Assemblée tout entière se lève; tous les bras sont tendus, toutes les lèvres s'ouvrent pour jurer; les tribunes, soulevées par ce mouvement d'héroïsme, se lèvent avec l'Assemblée: « Et nous « aussi, nous jurons de mourir avec vous! » s'écrient-elles. Les citoyens qui se pressent à la barre, les journalistes dans leurs tribunes, les secrétaires du logographe eux-mêmes, à côté du roi, debout, tendent une main en signe de serment, élèvent de l'autre leur chapeau en l'air et s'associent, par un irrésistible élan, à cette sublime acceptation de la mort pour la cause de la liberté. Ce n'était point un de ces serments de parade où des corps politiques bravent le péril absent et jettent le défi à la faiblesse. La mort tonnait sur leurs têtes, frappait à leurs portes. Nul n'avait le secret du combat. Le cœur des citoyens vola au-devant du fer. La mort les eût frappés dans l'orgueil et dans la joie de leur serment. Les officiers suisses se retirèrent. Les décharges s'éloignèrent en s'affaiblissant. Les députés, les tribunes, les spectateurs restèrent quelques minutes debout, les bras tendus, les regards de défi tournés vers la porte. Le péril était passé qu'ils gardaient encore leur attitude. Le feu de l'enthousiasme semblait les avoir foudroyés! L'histoire le redira toutes les fois qu'elle voudra faire respecter le berceau de la liberté et grandir l'image des nations.

XV

Les Suisses qui avaient occasionné ce mouvement étaient des officiers de l'escorte du roi, cherchant un refuge dans l'enceinte, pour éviter le feu des bataillons de la terrasse des Feuillants. On les fit entrer dans la cour du Manége, et on les désarma par ordre du roi.

Pendant cette scène, M. d'Hervilly parvenait au château à travers les balles, au moment où la colonne de M. de Salis y rentrait avec les canons. « Messieurs, » leur cria-t-il du haut de la terrasse du jardin d'aussi loin que sa voix put être entendue, « *le roi vous ordonne de vous* « *rendre tous à l'Assemblée nationale.* » Il ajouta de lui-même, et dans une dernière pensée de prévoyance pour le roi : « Avec vos canons! » A cet ordre, le capitaine Turler rassemble environ deux cents de ses soldats, fait rouler un canon du vestibule dans le jardin, essaye en vain de le charger, et se met en marche vers l'Assemblée, sans que les autres postes de l'extérieur, prévenus à temps de cette retraite, eussent le temps de le suivre. Cette colonne, criblée en route par les balles de la garde nationale, arrive en désordre et mutilée à la porte du Manége; elle est introduite dans les murs de l'Assemblée et met bas les armes. Les Marseillais, informés de la retraite d'une partie des Suisses, et témoins de la défection de la gendarmerie, marchent une seconde fois en avant; les masses des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine inondent les cours. Westermann et Santerre, le sabre à la main, leur montrent le grand escalier et les poussent à l'assaut au chant du *Ça ira;* la vue de leurs camarades morts, couchés dans le Carrousel, les enivre de vengeance; les Suisses ne sont plus pour eux que des assassins soldés. Ils se jurent entre eux de laver ces pavés, ce palais dans le sang de ces étrangers; ils s'engouffrent comme un torrent de baïonnettes et de piques sous les larges voûtes du péristyle. D'autres colonnes, tournant le château, pénètrent dans le jardin par la porte du Pont-Royal et du Manége, et s'accumulent au pied des murs. Six pièces de canon, ramenées de l'hôtel de ville et placées aux angles de la rue Saint-Nicaise, de la rue des Orties et de la rue de l'Échelle, lancent les boulets et la mitraille sur le château. Les faibles détachements épars dans les appartements se rallient, sans ordre et sans unité, au poste le plus rapproché d'eux. Quatre-vingts hommes se groupent sur les marches du grand escalier; de là ils font d'abord deux feux de file qui renversent dans le vestibule quatre cents Marseillais.

Les cadavres de ces combattants servent de marchepied aux autres pour escalader la position. Les Suisses se replient lentement de marche en marche, laissant un rang des leurs sur chaque degré. Leur feu diminue avec leur nombre, mais tous tirent jusqu'à la mort. Le dernier coup de fusil ne s'éteignit qu'avec la dernière vie.

Quatre-vingts cadavres jonchaient l'escalier. De ce moment le combat ne fut plus qu'un massacre. Les Marseillais, les Brestois, les fédérés, le peuple inondent les appartements. Les Suisses isolés qu'ils rencontrent sont immolés partout; quelques-uns essayent de se défendre, et ne font qu'ajouter à la rage de leurs bourreaux et aux horreurs de leur supplice. La plupart jettent leurs armes au pied du peuple, se mettent à genoux, tendent la tête au coup ou demandent la vie; on les saisit par les jambes et par les bras, et on les lance tout vivants par les fenêtres. Un peloton de dix-sept d'entre eux s'était réfugié dans la sacristie de la chapelle. Ils y sont découverts. En vain l'état de leurs armes, qu'ils montrent au peuple, atteste qu'ils n'ont pas fait feu dans la journée. On les désarme, on les déshabille et on les égorge aux cris de Vive la nation! Pas un n'échappe.

XVI

Ceux qui se trouvaient, au moment de l'attaque, dans le pavillon de Flore et dans les appartements de la reine, se réunirent aux deux cents gentilshommes et à quelques gardes nationaux sous le commandement du maréchal de Mailly. Ils formèrent à eux tous une masse d'environ cinq cents combattants, et tentèrent d'obéir à l'ordre du roi en évacuant le château militairement et en se rendant auprès de sa personne à l'Assemblée. L'issue sur la cour était occupée par les masses de peuple et foudroyée par le canon. La sortie par le jardin était praticable encore, quoique sous le feu des bataillons du faubourg qui occupaient le Pont-Royal et le bord de l'eau. La colonne prend cette direction; mais la grille de la Reine, qui donnait accès au jardin, était fermée. On fait des efforts désespérés pour la forcer. La grille résiste. On parvient avec peine à faire fléchir un des barreaux de fer massif sous le levier des baïonnettes. On pratique une ouverture par où la colonne ne peut s'échapper qu'homme à homme. C'est par ce guichet que cinq cents soldats, gentilshommes et gardes nationaux, doivent sortir, choisis et visés à loisir par le fusil de deux bataillons. Ils sortent néanmoins; car les cris de leurs camarades massacrés derrière eux leur font préférer une balle prompte et mortelle à un massacre atroce et lent. Les sept premiers qui franchissent la grille tombent en la

franchissant; les autres passent au pas de course sur leurs corps et s'élancent vers le jardin. Les habits rouges des Suisses désignent ces soldats aux feux des bataillons. Cet acharnement contre eux sauve une partie des gentilshommes. La balle choisit l'étranger et épargne le Français. Tous les Suisses meurent ou sont atteints dans la fuite. Parmi les serviteurs du roi et les volontaires, deux seulement sont tués : M. de Clermont d'Amboise et M. de Castéja. Les autres atteignent les arbres qui les protégent, reçoivent à bout portant le feu d'un poste de garde nationale placé au milieu du jardin, laissent trente morts dans la grande allée, et parviennent à la porte du Manége. Là M. de Choiseul, au nom du roi, se porte intrépidement au-devant d'eux, les rallie et pénètre, l'épée à la main, dans l'enceinte de l'Assemblée pour mettre ces Français sous la sauvegarde de la nation.

XVII

Le reste de la colonne fugitive du château espère se faire jour par le Pont-Tournant. Elle y parvient en se couvrant des arbres dont les troncs sont déchirés par les boulets et par les balles. Une décharge à mitraille partie du pont la rejette vers la terrasse de l'Orangerie. Soixante Suisses et quinze gentilshommes jonchent de leurs corps les bords du grand bassin sous la statue de César. Un grand nombre d'autres, atteints par la mitraille ou par les éclats de branches qui tombent des marronniers sur leurs têtes, échappent en teignant de leur sang la grande allée : MM. de Virieu, de Lamartine, de Vioménil sont de ce nombre. Arrivés au pied de la terrasse de l'Orangerie, ces officiers délibèrent sous le feu et se divisent en deux opinions et en deux colonnes. Les uns retournent à l'Assemblée; les autres se décident à franchir la place Louis XV, sous la mitraille des pièces de canon du Pont-Tournant, et à se rallier dans les Champs-Élysées à la gendarmerie, dont ils aperçoivent un escadron en bataille. Ceux qui rentrèrent au Manége furent reçus, désarmés, envoyés après la victoire dans les prisons de Paris, et massacrés le 2 septembre. Ceux qui sortirent du jardin par la grille de l'Orangerie périrent, les uns sur la place Louis XV, les autres aux Champs-Élysées, sous le sabre de cette gendarmerie qui se joignit au peuple pour les achever. Quelques-uns, comme M. de Vioménil, reçurent asile dans les caves de la rue Saint-Florentin, de la rue Royale, et surtout dans l'hôtel de l'ambassadeur de Venise, Pisani, qui brava la mort pour sauver la vie à des inconnus. Quelques autres s'emparèrent d'une pièce de canon gardée par un faible détachement, auprès du pont Louis XV, et voulurent s'en servir pour protéger leur retraite. Une charge de gendarmerie la leur enleva et les refoula dans la Seine. M. de Villers, récemment sorti de ce corps dont il était major, croyant que cette gendarmerie venait à son secours, s'élança au-devant de ses anciens camarades. « A nous, mes amis! » leur cria-t-il. A ces mots, un des officiers de cet escadron, qui le reconnut, tira froidement un de ses pistolets et lui cassa la tête à bout portant. Les autres l'achevèrent à coups de sabre.

La retraite des faibles restes de ces défenseurs du château ne fut qu'une suite de hasards individuels. Ceux-ci jetant leurs armes, et dépouillant toute apparence militaire, se perdaient dans la masse des spectateurs du combat ; ceux-là se firent jour, le pistolet à la main, jusqu'au bord de l'eau, s'emparèrent de bateaux abandonnés, et, traversant la Seine, se jetèrent dans les bois d'Issy et de Meudon. Ils durent la vie à l'hospitalité désintéressée de pauvres villageois étrangers aux discordes civiles. L'hospitalité est la charité du pauvre. Les autres, divisés par petits groupes, s'enfoncèrent dans les rues latérales des Champs-Élysées, ou franchirent les palissades et les murs des jardins.

XVIII

Un de ces détachements, au nombre de trente, dont vingt-neuf Suisses et un jeune page de la reine à leur tête, se jeta dans la cour de l'hôtel de la marine, au coin de la rue Royale. Le page représente en vain à ses compagnons que, forcés dans cet étroit asile, ils y périront tous. Ils persistent et se fient à la générosité du peuple. Un groupe de huit fédérés se présente devant la porte. Les Suisses en sortent un à un, jetant leurs fusils aux pieds des fédérés ; ils croient leurs ennemis attendris par ce geste de vaincus qui s'abandonnent à la merci du vainqueur. « Lâches, leur crie un des fédérés, vous ne vous « rendez qu'à la peur, vous n'aurez point de « quartier! » En parlant ainsi, il plonge le fer de sa pique dans la poitrine d'un des Suisses; il en tue un autre d'un coup de pistolet. On leur

scie la tête avec des sabres pour la promener en trophée.

A cette vue, les Suisses indignés retrouvent leur énergie dans le désespoir. Ils ressortent à la voix du page, ils ramassent leurs fusils, ils font une décharge sur les fédérés. Ils en tuent sept sur huit. Mais d'autres fédérés amènent une pièce de canon chargée à mitraille devant la porte et font feu. Vingt-trois soldats, sur vingt-sept, tombent sous le coup. Les quatre autres, avec le page, à la faveur de la fumée, se glissent, sans être vus, dans une cave de l'hôtel. Ils s'ensevelissent dans le sable humide et trompent ainsi la fureur de leurs ennemis. La nuit tombe. Le concierge de l'hôtel, qui seul a le secret de leur fuite, leur apporte des aliments et des couvertures; il réchauffe leurs membres engourdis par le froid et par l'humidité de ces voûtes glacées; il leur procure des vêtements moins suspects; il coupe leurs cheveux et leurs moustaches. Ils sortent un à un sous ces déguisements.

Soixante autres qui se retiraient en bon ordre, sous le commandement de quatre officiers, à travers les Champs-Élysées, se dirigeant sur leur caserne de Courbevoie, sont enveloppés par la gendarmerie et ramenés à l'hôtel de ville. Arrivés sur la place de Grève, leur escorte les massacre, jusqu'au dernier, aux acclamations du peuple et sous les yeux du conseil de la commune.

Trente hommes, commandés par M. Forestier de Saint-Venant, jeune officier suisse à peine adolescent, sont cernés de toutes parts sur la place Louis XV. Sûrs de mourir, ils veulent du moins venger leur sang. Ils chargent à la baïonnette le poste de gendarmerie et de canonniers qui entoure la statue de Louis XV, au milieu de la place. Trois fois ils enfoncent ce poste. Trois fois des renforts y arrivent et cernent de plus près ces trente hommes. Ils tombent un à un, décimés lentement par le feu qui les enveloppe. Réduits au nombre de dix, ils parviennent à forcer le passage; se jetant dans les Champs-Élysées, ils y combattent, d'arbre en arbre, jusqu'à la mort. M. de Saint-Venant, seul survivant et sans blessure, est prêt à escalader la muraille d'un jardin; un gendarme à cheval franchit le fossé qui sépare la promenade de la chaussée et le renverse mort d'un coup de carabine dans les reins.

Le jeune Charles d'Autichamp, sortant du palais et se retirant seul par la rue de l'Échelle, est arrêté par deux Brestois. Il décharge des deux mains ses pistolets sur leur poitrine et les tue tous les deux. Le peuple s'empare de lui et le traîne à la place de Grève pour y être immolé. C'était le moment où l'on égorgeait les soixante Suisses. Un mouvement de la foule le sépare des hommes qui l'escortent : on veut le ressaisir; il ramasse une baïonnette tombée sous ses pieds, il la plonge dans le cœur d'un garde national qui le tient au collet; il blesse ou menace tout ce qui s'approche, s'élance dans une maison dont la porte était ouverte, monte l'escalier, sort par le toit, redescend par une autre maison dans une rue de derrière, jette son arme, compose ses traits et échappe à la vengeance de dix mille bras. Un vieux gentilhomme de quatre-vingts ans, le vicomte de Broves, député à l'Assemblée constituante, blessé au château et cachant sa blessure, est trahi par le sang qui coule de ses cheveux sur ses joues. Le peuple reconnaît un ennemi et l'immole sur le perron de l'église Saint-Roch.

XIX

Pendant que les débris des forces militaires du château se dispersaient ou périssaient ainsi au dehors, le peuple impitoyable, monté à l'assaut des appartements, sur les cadavres des Marseillais et des Suisses, assouvissait sa vengeance dans l'intérieur. Gentilshommes, pages, prêtres, bibliothécaires, valets de chambre, serviteurs du roi, huissiers de la chambre, simples serviteurs, tous ceux qu'il rencontrait dans ce palais étaient à ses yeux les complices des crimes de la royauté. Les murs même leur inspiraient horreur et vengeance. Ces murs avaient recélé dans leur sein toutes les trames du clergé, de l'aristocratie et des cours, depuis la conjuration de la Saint-Barthélemy jusqu'aux trahisons du comité autrichien et aux décharges perfides de ces satellites étrangers qui venaient d'assassiner le peuple. Ils croyaient laver le sang dans le sang : il ruisselait partout; on ne marchait que sur des cadavres. La mort même ne suffisait pas à la haine. Un ressentiment féroce poursuivait au delà de la vie l'assouvissement de cette rage; elle dépravait la nature, elle ravalait le peuple au-dessous de la brute, qui frappe mais qui ne dépèce pas. A peine les victimes étaient-elles tombées sous le fer des Marseillais qu'une horde forcenée, les mains tendues vers sa proie, se précipitait sur les cadavres qu'on lui jetait du haut des balcons, les dépouillait de leurs vêtements, se repaissait de leur nudité, leur arrachait le cœur, en faisant

ruisseler le sang comme l'eau de l'éponge, coupait leur tête et étalait d'obscènes trophées aux regards et aux dérisions des mégères de la rue. Personne ne se défendait plus; le combat n'était qu'un égorgement.

Des bandes armées d'hommes des faubourgs, la pique ou le couteau à la main, se répandaient par tous les escaliers intérieurs et par tous les corridors obscurs de cet immense labyrinthe à tous les étages du château, enfonçant les portes, sondant les planchers, brisant les meubles, jetant les objets d'art ou de luxe par les fenêtres, brisant pour briser, mutilant par haine, ne cherchant point la dépouille mais la ruine. Dans ce sac général du palais, il y eut dévastation, non pillage. Le peuple même, dans sa férocité, aurait rougi de chercher autre chose que ses ennemis. Le but de son soulèvement, c'était le sang; ce n'était pas l'or. Il s'observait lui-même. Il montrait ses mains rouges mais vides. Quelques voleurs vulgaires, surpris en flagrant délit d'appropriation des objets pillés, furent pendus à l'instant par d'autres hommes du peuple avec un écriteau signalant la honte de leur action. La passion déprave, mais elle élève aussi. L'enthousiasme général qui soulevait ce peuple l'eût fait rougir de penser à autre chose qu'à la vengeance et à la liberté. La fureur qui le possédait lui laissait le sentiment de la dignité de sa cause. Il se souillait de meurtres, il s'enivrait de tortures, mais, jusque dans le sang, la masse respectait en soi le combattant de la liberté. Tableaux, statues, vases, livres, porcelaines, glaces, chefs-d'œuvre de tous les arts accumulés par les siècles dans le palais de la splendeur et des délices des souverains, tout vola en lambeaux, tout roula en éclats, tout fut réduit en poussière ou en cendre. Par un jeu bizarre de la destinée, il n'y eut d'épargné et d'intact qu'un tableau de la chambre du lit du roi représentant la Mélancolie, par Fetti, comme si l'emblème de la tristesse et de la vanité des choses humaines était le seul monument éternel destiné à survivre à la destinée des dynasties et des palais!

XX

Les femmes de la reine, les dames d'honneur des princesses, les femmes de chambre de service, la princesse de Tarente, mesdames de Laroche-Aymon, de Ginestous, la jeune Pauline de Tourzel, fille de la marquise de Tourzel, gouvernante des enfants de France, s'étaient rassemblées dès le commencement du combat dans les appartements de la reine. Les décharges d'artillerie, la mitraille des canons du Carrousel rejaillissant sur les murs, l'invasion du peuple, la sortie des Suisses, la victoire d'un moment suivie d'un assaut plus terrible, les cris, le silence, la fuite des victimes poursuivies au-dessus de leurs têtes, dans la galerie des Carrarhes, la chute des corps jetés par les balcons dans la cour, les rugissements de la foule sous leurs fenêtres avaient suspendu en elles la respiration et la vie. Elles mouraient de mille coups depuis trois heures.

La foule, qui avait fait sa première irruption par l'autre escalier du château, n'avait pas encore découvert leur asile. On n'y parvenait que par l'escalier dérobé qui montait de l'appartement de la reine dans celui du roi, et par l'escalier des Princes obstrué par une masse immobile de cadavres marseillais. Une des bandes armées d'égorgeurs trouva enfin l'accès de l'escalier dérobé et s'y rua dans les ténèbres. Ces degrés intérieurs desservaient des corridors bas et obscurs des entre-sols de la reine pratiqués entre les deux grands étages. Ces entre-sols servaient de logement aux hommes et aux femmes de la domesticité intime de la famille royale. Les portes en sont enfoncées à coups de hache. Les assassins immolent les heiduques de la reine. Madame Campan, sa femme de chambre favorite, et deux de ses femmes de service se précipitent aux genoux des égorgeurs. Leurs mains embrassent les sabres levés sur elles. « Que faites-vous? s'écrie d'en « bas la voix d'un Marseillais, on ne tue pas les « femmes! — Levez-vous, misérables, la nation « vous fait grâce, » répond un homme à longue barbe qui venait d'assassiner un heiduque. Il fit monter les trois femmes sur une banquette placée dans l'embrasure d'une fenêtre, où la foule pouvait les voir et les entendre, et leur dit de crier : Vive la nation! La foule battit des mains.

Deux huissiers de la chambre du roi, MM. Sallas et Marchais, qui pouvaient s'évader en livrant la porte, meurent pour obéir à leur serment. Ils enfoncent leur chapeau sur leur tête et mettent l'épée à la main : « C'est ici notre poste, disent-« ils aux Marseillais, nous voulons tomber sur le « seuil que nous avons juré de défendre. » L'huissier de la chambre de la reine, nommé Diet, reste seul, factionnaire généreux, à l'entrée de l'appartement où les femmes sont réfugiées, et tombe en la défendant. Son cadavre, couché en

travers de la porte, sert encore de rempart aux femmes. La princesse de Tarente, qui entend tomber ce dernier et fidèle gardien, va elle-même ouvrir la porte aux Marseillais. Leur chef, frappé de l'assurance et de la dignité de cette femme devant la mort, contient un moment sa troupe. La princesse, tenant par la main la jeune et belle Pauline de Tourzel, que sa mère lui a confiée : « Frappez-moi, dit-elle aux Marseillais, « mais sauvez l'honneur et la vie de cette jeune « fille. C'est un dépôt que j'ai juré de rendre à « sa mère. Rendez-lui sa fille et prenez mon « sang. »

Les Marseillais attendris respectent et sauvent ces femmes. On les aide à franchir les cadavres qui jonchent les antichambres et les corridors.

Quelques hommes du peuple, en saccageant les appartements, avaient brisé les fontaines de marbre des bains de la reine. L'eau mêlée au sang inondait les pavés et teignait de rouge les pieds et les robes traînantes de ces fugitives. On les confia à des hommes du peuple, qui les conduisirent furtivement, le long de la rivière au-dessous du quai, jusqu'au pont Louis XVI, et les remirent en sûreté à leurs familles.

XXI

La poursuite des victimes cherchant à se dérober à la mort dura trois heures. Les caves, les cuisines, les souterrains, les passages secrets, les toits même dégouttaient de sang. Quelques Suisses, qui s'étaient cachés dans les écuries sous les monceaux de fourrage, y furent étouffés par la fumée ou brûlés vifs. Le peuple voulait faire un immense bûcher des Tuileries. Déjà les écuries, les corps de garde, les bâtiments de service qui bordaient les cours étaient en flamme. Des bûchers formés des meubles, des tableaux, des collections, des bibliothèques des courtisans qui logeaient au château, flamboyaient dans le Carrousel. Des députations de l'Assemblée et de la commune préservèrent avec peine le Louvre et les Tuileries. Il semblait au peuple que ce palais laissé debout rappellerait tôt ou tard la tyrannie. C'était un remords de sa servitude qui s'élèverait devant lui. Il voulait l'effacer pour qu'une royauté nouvelle n'eût pas une pierre d'attente dans la ville de la liberté. Ne pouvant incendier les pierres, il se vengea sur les hommes. Tous les citoyens d'un attachement notoire à la cour ou suspects d'attendrissement sur la chute du roi, qui furent rencontrés et reconnus, tombèrent sous ses coups. La plus innocente et la plus illustre de ces victimes fut M. de Clermont-Tonnerre.

Un des premiers apôtres de la réforme politique, aristocrate populaire, orateur éloquent de l'Assemblée constituante, il ne s'était arrêté dans la révolution qu'aux limites de la monarchie. Il voulait cet équilibre idéal des trois pouvoirs, dont il croyait voir la chimère réalisée dans la constitution britannique. La Révolution, qui voulait non balancer mais déplacer les pouvoirs, l'avait répudié comme elle avait dépassé Mounier, Malouet, Mirabeau lui-même. Elle le haïssait d'autant plus qu'elle avait plus espéré en lui. Quand les principes deviennent fureur, la modération devient trahison. M. de Clermont-Tonnerre fut accusé dans la matinée du 10 août d'avoir un dépôt d'armes dans son hôtel. Un attroupement entoura sa maison et le conduisit à la section de la Croix-Rouge pour rendre compte des piéges qu'il tendait au peuple. Son hôtel, visité par la populace, le disculpa. Le peuple, détrompé par la voix d'un honnête homme, passe aisément de l'injustice à la faveur; il applaudit l'accusé et le reconduit triomphalement dans sa demeure. Mais les sicaires à qui une main invisible avait désigné la victime frémissent de la voir échapper. Un serviteur expulsé ameute contre son ancien maître un rassemblement de forcenés. En vain M. de Clermont-Tonnerre, monté sur une borne, harangue avec sang-froid ses assassins; un coup de feu qu'il reçoit au visage étouffe sa parole dans son sang. Il se précipite dans un hôtel ouvert de la rue de Vaugirard et monte jusqu'au quatrième étage; ses meurtriers le suivent, l'égorgent sur l'escalier, le traînent sanglant dans la rue et n'abandonnent qu'un cadavre à la pitié de ses amis. Défiguré, mutilé, dépecé par les armes ignobles qui souillent ce qu'elles tuent, sa jeune femme ne reconnaît le corps de son mari qu'à ses vêtements.

XXII

Le combat à peine terminé, Westermann, couvert de poudre et de sang, vint recevoir chez Danton les félicitations de son triomphe. Il était accompagné de quelques-uns des héros de cette journée. Danton les embrassa. Brune, Robert, Camille Desmoulins, Marat, Fabre d'Églantine coururent l'un après l'autre embrasser leur chef,

recevoir les nouveaux mots d'ordre pour la soirée. Les femmes pleuraient de joie en revoyant vainqueurs leurs maris, qu'elles avaient crus immolés par le canon des Suisses. Danton paraissait rêveur, on eût dit qu'étonné et comme repentant de la victoire il flottait entre deux partis à prendre; mais il était de ces hommes qui n'hésitent pas longtemps et qui laissent décider les événements. Sa fortune se levait avec ce jour. Le lendemain il était ministre.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

I

Retournons à l'Assemblée. N'ayant su prendre ni le parti de la Révolution ni le parti de la constitution, elle subissait en silence tous les contrecoups du dehors et ne semblait en permanence que pour accepter les actes du peuple. Attitude passive et dégradée; juste punition d'un corps souverain qui craignait la république sans oser lui résister et qui la désirait sans oser la servir! Le peuple, qui sentait la faiblesse de ses représentants, faisait tout seul la république; mais comme le peuple fait tout quand il est sans gouvernement, par le désordre, par la flamme et par le sang. Il ne conservait envers l'Assemblée qu'une apparence de respect légal, comme pour avoir l'air de respecter quelque chose; mais au fond il avait pris la dictature en prenant les armes. Les hommages qu'il affectait de rendre à la représentation n'étaient que les ordres respectueux qu'il lui donnait. Le véritable pouvoir était déjà à l'hôtel de ville dans les commissaires de la commune. Le peuple l'avait senti. Il leur prêtait sa force. Il a le sentiment du droit suprême : le droit de ne pas périr. Les commissaires de la commune étaient plus que ses représentants : ils étaient le peuple de Paris lui-même. Aussi, la victoire à peine décidée par la retraite du roi et par l'assaut des Tuileries, tous les hommes populaires, mais prudents, qui avaient attendu le signe du destin pour se déclarer, volèrent à l'hôtel de ville et s'installèrent au nom de leur opinion dans le conseil des vrais souverains de la circonstance.

Robespierre, qui réservait toujours, non sa personne, mais sa fortune, et qui s'était tenu caché à ses amis comme à ses ennemis pendant la conjuration et pendant le combat, parut dans la journée au conseil de la commune. Il y fut accueilli par ses disciples, Huguenin, Sergent, Panis, comme l'homme d'État de la crise et l'organisateur de la victoire.

Danton, après avoir rassuré sa femme et embrassé ses enfants, vint s'enivrer aux Cordeliers des applaudissements des conjurés de Charenton et imprimer à ses complices l'attitude, le ton, la volonté du moment.

Marat lui-même sortit du souterrain où il était enfermé depuis quelques jours. Aux cris de victoire il s'élança dans la rue à la tête d'un groupe de ses fanatiques et d'une colonne de fédérés de Brest. Il se promena dans Paris un sabre nu à la main et une couronne de laurier sur la tête. Il se fit proclamer commissaire de sa section au nom de ses haillons, de ses cachots et de ses fureurs. Il se transporta avec ces mêmes satellites à l'imprimerie royale, et s'empara des presses, qu'il ramena chez lui comme la dépouille due à son génie.

Tallien, Collot-d'Herbois, Billaut-Varennes, Camille Desmoulins, tous les chefs des Jacobins ou des Cordeliers, tous les agitateurs, toutes les têtes, toutes les voix, toutes les mains du peuple se précipitèrent à la commune, et firent d'un conseil municipal le gouvernement provisoire d'une nation. A ces hommes vinrent s'adjoindre Fabre d'Églantine, Osselin, Fréron, Desforgues, Lenfant, Chénier, Legendre. Ce conseil provisoire de la commune fut le germe de la Convention. Il

prit son rôle, il ne le reçut pas; il agit dictatorialement.

II

L'Assemblée ne comptait pas trois cents membres présents dans la journée du 10 août. Les membres du côté droit et les membres du parti constitutionnel, pressentant qu'ils n'auraient qu'à sanctionner les volontés du peuple ou à périr, s'étaient abstenus de se rendre à la séance. Les Girondins et les Jacobins y assistaient seuls. Mais les rangs dégarnis de la représentation étaient peuplés d'étrangers, de pétitionnaires, de membres des clubs, d'hommes de travail, qui, assis pêle-mêle avec les députés, offraient à l'œil l'image de la confusion du peuple et de ses représentants, parlant, gesticulant, consultant, se levant avec les députés, comme sous l'empire d'un péril public qui identifiait l'Assemblée et les spectateurs. Dans une catastrophe qui intéresse au même degré toutes les âmes, personne ne regarde, tout le monde agit. Tel était l'aspect de l'Assemblée pendant et après le combat. Aucun discours; des gestes soudains et unanimes; des cris d'horreur ou de triomphe; des serments renouvelés à chaque instant, comme pour se raffermir par le bruit d'une acclamation civique contre l'ébranlement du canon qui retentissait aux portes; des députations nommées, essayant de sortir, refoulées dans la salle; enfin des appels nominaux qui usaient l'heure en apparences d'action, et qui donnaient aux événements le temps d'éclore et d'enfanter une résolution décisive.

Aussitôt que le peuple fut maître du château, les cris de victoire pénétrèrent du dehors par toutes les issues dans la salle. L'Assemblée se leva en masse et s'associa au triomphe du peuple par le serment de maintenir l'égalité et la liberté. De minute en minute, des hommes du peuple, les bras nus, les mains sanglantes, le visage noirci de poudre, entraient aux applaudissements des tribunes, s'avançaient à la barre, racontaient en paroles brèves les perfides embûches de la cour, qui avait attiré les citoyens par des apparences de trêve sous le feu des Suisses pour les immoler. D'autres, montrant du geste la loge du logographe, offraient leur bras à la nation pour exterminer le tyran et l'assassin de son peuple. « C'est « cette cour perfide, s'écria un de ces orateurs « en découvrant sa poitrine frappée d'une balle « et ruisselante de sang, c'est cette cour perfide « qui a fait couler ce sang. Nous n'avons pénétré « dans le palais qu'en marchant sur les monceaux « de cadavres de nos frères massacrés! Nous « avons fait prisonniers plusieurs de ces satellites d'un roi parricide. C'est le roi seul que « nous accusons. Ces hommes n'étaient que les « instruments de sa trahison; du moment qu'ils « ont mis bas les armes, dans ces assassins soudoyés nous ne voyons plus d'ennemis, nous « ne voulons voir que des frères! » A ces mots, il embrasse un Suisse désarmé, qu'il avait amené par la main, et il tombe évanoui au milieu de la salle, épuisé de fatigue, d'émotions, de sang. Des députés se précipitent, l'emportent, le rendent à la vie. Il reprend ses sens, il se relève, il rentre à la barre. « Je sens renaître mes forces, dit-il, « je demande à l'Assemblée de permettre à ce « malheureux Suisse de demeurer chez moi; je « veux le protéger et le nourrir. Voilà la vengeance d'un patriote français! »

La générosité de ce citoyen se communique à l'Assemblée et aux tribunes. On envoie des députations au peuple pour arrêter le massacre. On fait entrer dans la cour des Feuillants les Suisses qui stationnaient encore sur la terrasse, exposés à la fureur du peuple. Ces soldats déchargent leurs fusils en l'air en signe de confiance et de sécurité. Ils sont introduits dans les couloirs, dans les cours et jusque dans les bureaux de l'Assemblée. Des combattants apportent successivement et déposent sur la table du président la vaisselle d'argent, les sacs d'or, les diamants, les bijoux précieux, les meubles de prix et jusqu'aux portefeuilles et aux lettres trouvés dans les appartements de la famille royale. Des applaudissements saluent ces actes de probité. Les armes, l'or, les assignats trouvés dans les vêtements des Suisses sont accumulés au pied de la tribune. Le roi et la reine assistent du fond de leur loge à l'inventaire des dépouilles trouvées dans leurs plus secrets appartements.

III

Le président remet tous ces objets sous la responsabilité d'Huguenin, commissaire de la nouvelle commune. Le canon se tait. La fusillade se ralentit. Les pétitionnaires demandent à grands cris ou la tête ou la déchéance du roi : « Vous « n'arrêterez la vengeance du peuple qu'en lui « faisant justice. Représentants, soyez fermes! « Vous avez l'obligation de nous sauver! Osez « jurer que vous sauverez l'empire, et l'empire

« est sauvé! » Ces voix imploraient comme on ordonne.

Les Girondins, indécis jusque-là entre l'abaissement et la chute du trône, sentirent qu'il fallait ou le précipiter eux-mêmes ou être entraînés avec lui. Vergniaud laissa la présidence à Guadet, pour que l'Assemblée, pendant son absence, restât sous la main d'un homme de sa faction. La commission extraordinaire, où les Girondins avaient la majorité du nombre, de l'importance et du talent, s'assembla séance tenante. La délibération ne fut pas longue. Le canon délibérait pour elle. Le peuple attendait. Vergniaud saisit la plume et rédige précipitamment l'acte de suspension provisoire de la royauté. Il rentre et lit, au milieu d'un profond silence et à quatre pas du roi, qui l'écoute, le plébiscite de la déchéance. Le son de la voix de Vergniaud était solennel et triste, son attitude morne, son geste abattu. Soit que la nécessité de lire la condamnation de la monarchie en présence du monarque imposât à ses lèvres et à son cœur la décence de la pitié, soit que le repentir de l'impulsion qu'il avait donnée aux événements le saisit, et qu'il se sentît déjà l'instrument passif d'une fatalité qui lui demandait plus que sa conscience ne consentait, il semblait moins déclarer la victoire de son parti que prononcer sa propre sentence.

« Je viens, dit-il, au nom de la commission « extraordinaire, vous présenter une mesure « bien rigoureuse; mais je m'en rapporte à la « douleur dont vous êtes pénétrés pour juger « combien il importe au salut de la patrie que « vous l'adoptiez sur l'heure. L'Assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie « sont parvenus à leur comble; que les maux « dont gémit l'empire dérivent principalement « des défiances qu'inspire la conduite des chefs « du pouvoir exécutif, dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et contre l'indépendance nationale; que ces défiances « ont provoqué de toutes les parties de l'empire « le vœu de la révocation de l'autorité confiée « à Louis XVI; considérant néanmoins que le « corps législatif ne veut agrandir par aucune « usurpation sa propre autorité, et qu'il ne peut « concilier son serment à la constitution et sa « ferme volonté de sauver la liberté qu'en faisant « appel à la souveraineté du peuple; décrète ce « qui suit :

« Le peuple français est invité à former une « convention nationale;

« Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions; un décret « sera proposé dans la journée sur la nomination d'un gouverneur du prince royal;

« Le payement de la liste civile est suspendu;

« Le roi et sa famille demeureront dans l'enceinte du corps législatif jusqu'à ce que le « calme soit rétabli dans Paris; le département « fera préparer le Luxembourg pour sa résidence, sous la garde des citoyens. »

Ce décret fut adopté sans discussion. Le roi l'entendit sans étonnement et sans douleur. Au moment du vote, il s'adressa au député Coustard, placé au-dessus de la loge du logographe, avec lequel il s'était entretenu familièrement pendant la séance. « Ce que vous faites là n'est pas très-« constitutionnel, » lui dit le roi d'un ton d'enjouement qui contrastait avec la solennité de la circonstance. « C'est vrai, sire, répondit Coustard, mais c'est le seul moyen de sauver votre « vie. » Et il vota contre le roi en s'entretenant avec l'homme.

IV

Mais ce décret, qui laissait la question de la monarchie ou de la république en suspens, et qui même préjugeait en faveur de la monarchie en indiquant la nomination d'un gouverneur du prince royal, n'était qu'une demi-satisfaction à l'énergie de la situation. Désiré avec passion la veille, il était accepté avec murmure le lendemain.

A peine Vergniaud avait-il achevé de lire, que des pétitionnaires plus exigeants se présentèrent à la barre et sommèrent l'Assemblée de prononcer la déchéance du roi perfide dont le règne finissait dans le sang de ses sujets. Vergniaud se reprit et justifia les termes et la portée du décret ambigu des Girondins. « Je suis bien aise, dit-il, de « pouvoir m'expliquer devant les citoyens qui « sont à la barre. Les représentants du peuple « ont fait tout ce que leur permettaient leurs « pouvoirs quand ils ont décrété qu'il serait « nommé une convention nationale pour statuer « sur la question de déchéance. En attendant, « l'Assemblée vient de prononcer la suspension. « Cette mesure doit suffire au peuple pour le « rassurer contre les trahisons du pouvoir exécutif. La suspension ne réduit-elle pas le roi « à l'impossibilité de nuire? J'espère que cette « explication satisfera le peuple et qu'il voudra « bien entendre et connaître la vérité. »

Les tribunes et les pétitionnaires écoutèrent froidement ces paroles. Le député Choudieu fit voter d'urgence la formation d'un camp sous Paris et la permanence des séances de l'Assemblée. L'Assemblée procéda à la nomination des ministres.

Roland, Clavière et Servan, les trois ministres girondins renvoyés par le roi, furent réintégrés sans scrutin, sur la proposition de Brissot. Leur nomination était une vengeance de la destitution du roi. Danton fut nommé ministre de la justice, Monge ministre de la marine, Lebrun des affaires étrangères, Grouvelle secrétaire du conseil des ministres. Monge était un mathématicien illustre, Lebrun un homme de chancellerie versé dans la diplomatie, Grouvelle un lettré subalterne et ambitieux. A neuf heures du soir le gouvernement fut constitué. Les Girondins y dominaient par Roland, Clavière, Servan, Lebrun. La commune les contre-balançait par Danton seul.

A peine nommé, Danton courut au conseil de l'hôtel de ville faire hommage à ses complices du pouvoir qu'il venait de conquérir pour eux. « J'ai « été porté au ministère par un boulet de canon, « dit-il à ses affidés. Je veux que la Révolution « entre avec moi au pouvoir. Je suis fort par « elle ; je périrais en m'en séparant. » Il appela Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins aux deux premiers emplois de son ministère : Fabre d'Églantine, complaisant de son esprit; Camille Desmoulins, courtisan de sa force!

L'Assemblée fit rédiger l'analyse de ses décrets du jour et envoya des commissaires les publier, aux flambeaux, dans toutes les rues de Paris.

V

Le ciel était serein ; la fraîcheur du soir et l'émotion fébrile des événements du jour engageaient les habitants à sortir de leurs demeures et à respirer l'air d'une nuit d'été. La curiosité de savoir ce qui se passait à l'Assemblée et de visiter le champ de bataille de la matinée poussait instinctivement vers les quais, vers les Champs-Élysées et vers les Tuileries, les oisifs, les jeunes gens et les femmes, des quartiers éloignés de la capitale. De longues colonnes de promeneurs paisibles erraient dans les allées et sous les arbres des Tuileries rendues au peuple. Les flammes et la fumée des meubles dévorés par l'incendie, dans les cours, flottaient sur les toits du château et illuminaient les deux rives de la Seine. Les abords du palais brûlaient du côté du pavillon de Flore. Un foyer de quinze cents toises, cerné par les pompiers et les sapeurs, lançait ses gerbes par-dessus la galerie du Louvre et menaçait à chaque instant d'embraser le château dévasté. Le feu, qui se reflétait, entre le Pont-Neuf et le pont Louis XVI, dans la Seine, donnait aux eaux l'apparence du sang. Des tombereaux, accompagnés d'agents envoyés par la commune, ramassaient, dans les Champs-Élysées, sur la place Louis XV, dans le jardin, dans les cours, les quatre mille cadavres des Suisses, des Marseillais, des fédérés, qui marquaient par l'amoncellement de leurs corps les places où le combat avait été le plus meurtrier. Les femmes, parées comme pour un jour de fête, ne craignaient pas de s'approcher de ces tombereaux et de contempler ces restes de la boucherie du matin. Ce peuple, où la tristesse ne dure pas tout un jour, laissait entendre le murmure sourd, les chuchotements enjoués et les bourdonnements des conversations ordinaires dans ses lieux publics. Les spectacles étaient ouverts; les spectateurs se pressaient aux portes des théâtres, comme si la chute d'un empire n'eût été pour la ville qu'un spectacle de plus déjà oublié.

Les Marseillais, les Brestois, les masses des faubourgs se replièrent dans leurs quartiers lointains et dans leurs casernes. Ils avaient fait leur journée; ils avaient payé de plus de trois mille six cents cadavres leur tribut désintéressé à cette révolution dont le prix ne devait être recueilli que par leurs enfants.

VI

Ces soldats et ce peuple n'avaient pas combattu pour le pouvoir, encore moins pour les dépouilles. Ils rentraient les mains vides, les bras lassés, dans leurs ateliers. Ouvriers de la liberté, ils lui avaient donné un jour. Ils combattaient pour elle, sans la bien comprendre : indifférents à la fortune du pouvoir, à la monarchie, à la république; incapables de définir les mots pour lesquels ils mouraient, mais poussés comme par un pressentiment divin des destinées qu'ils conquéraient pour l'humanité. La bourgeoisie combattait pour elle-même ; le peuple combattait pour les idées. Chose étrange, mais vraie, il y avait plus de lumière dans la bourgeoisie, plus d'idéal dans le peuple. La nuance entre ces deux classes s'était trop caractérisée par leur attitude

dans la journée. La garde nationale, composée de la bourgeoisie, parti de la Fayette, des Girondins, de Péthion, n'avait su ni empêcher ni faire, ni attaquer ni défendre. Redoutant d'un côté par peur la victoire du peuple, de l'autre par envie le triomphe de la cour et de l'aristocratie, elle n'avait pris parti que pour elle-même. Rassemblée avec peine, indécise dans ses mouvements, refusant son initiative à la république, son appui au roi, elle était restée, l'arme au bras, entre le château et les faubourgs, sans prévenir le choc, sans décider la victoire; puis, passant lâchement du côté du vainqueur, elle n'avait tiré que sur les fuyards.

Maintenant elle rentrait humiliée et consternée dans ses boutiques et dans ses comptoirs. Elle avait justement perdu le pas sur le peuple. Elle ne devait plus être que la force de parade de la Révolution, commandée pour assister à tous ses actes, à toutes ses fêtes, à tous ses crimes; décoration vivante et vaine aux ordres de tous les machinistes de la république.

VII

Dès le soir du 10 août la garde nationale avait disparu. Les piques et les haillons avaient remplacé les baïonnettes et les uniformes civiques dans les postes et dans les patrouilles qui sillonnaient Paris. Les Marseillais et les fédérés rendaient seuls quelque appareil militaire à ces détachements du peuple armé. Santerre, affectant dans son extérieur la simplicité cynique d'un général des faubourgs, pour contraster avec le luxe militaire de la Fayette, parcourait Paris monté sur un lourd cheval noir, bête de travail plutôt que cheval de bataille. Deux ou trois ouvriers de sa brasserie l'accompagnaient et lui servaient d'aides de camp, à la place de ce brillant état-major de jeunes officiers de l'aristocratie ou du haut commerce dont le général du Champ-de-Mars était toujours décoré. Le chapeau écrasé de Santerre, ses épaulettes noircies, son sabre au fourreau de cuivre, son uniforme râpé et débraillé, sa poitrine nue, son geste trivial flattaient la multitude. Elle aimait dans Santerre son égal. Westermann, dans une tenue plus militaire, visita les postes des fédérés et des Marseillais, accompagné de Fournier l'Américain, de Barbaroux et de Rebecqui.

Les agents de la commune de Paris, pressés de faire disparaître les traces du sang et les corps des victimes, de peur que l'aspect des cadavres ne rallumât, le lendemain, la vengeance du peuple et ne perpétuât les massacres qu'on voulait arrêter, avaient envoyé des escouades d'hommes de peine au Carrousel pour balayer le champ de bataille. Vers minuit, ces hommes dressèrent d'immenses bûchers avec les charpentes enflammées, les bois de lit des gardes suisses de l'hôtel de Brionne, les meubles du palais. Ils y jetèrent des centaines de cadavres qui jonchaient le Carrousel, les cours, le vestibule, les appartements. Rangés, en silence, autour des feux, ces balayeurs de sang attisaient le bûcher en y jetant d'autres débris et d'autres corps. Ces flammes lugubres, réverbérées sur les murs et allant éclairer, à travers les vitres brisées, l'intérieur même du palais, furent la dernière illumination de cette nuit. A l'aube du jour, Suisses et Marseillais, royalistes et républicains, nobles et peuple, tout était consumé. On lava ces pavés, on balaya cette cendre à la Seine. La nuit, l'eau, le feu avaient tout englouti. La ville reprit son cours, sans apercevoir d'autres traces de la catastrophe de la monarchie qu'un palais désert, des portes sans gardes, des fenêtres démantelées et les déchirures de la mitraille sur les vieux murs des Tuileries.

VIII

L'Assemblée suspendit sa séance à deux heures du matin. La famille royale était restée jusque-là dans la loge du logographe. Dieu seul peut mesurer la durée des seize heures de cette séance dans l'âme du roi, de la reine, de madame Élisabeth et de leurs enfants. La soudaineté de la chute, l'incertitude prolongée, les vicissitudes de crainte et d'espérance, la bataille qui se livrait aux portes et dont ils étaient le prix sans même voir les combattants, les coups de canon, la fusillade retentissant dans leur cœur, s'éloignant, se rapprochant, s'éloignant de nouveau comme l'espérance qui joue avec le mourant, la pensée des dangers de leurs amis abandonnés au château, le sombre avenir que chaque minute creusait devant eux sans en apercevoir le fond, l'impossibilité d'agir et de se remuer au moment où toutes les pensées poussent l'homme à l'agitation, la gêne de s'entretenir même entre eux, l'attitude impassible que le soin de leur dignité leur commandait, la crainte, la joie, le désespoir, l'attendrissement et, pour dernier supplice, le regard de leurs

ennemis fixé constamment sur leurs visages pour y surprendre un crime dans une émotion ou s'y repaître de leur angoisse, tout fit de ces heures éternelles la véritable agonie de la royauté. La chute fut longue, profonde, terrible, du trône à l'échafaud. Nulle part elle ne fut plus sentie que là. C'est le premier coup qui brise, les autres ne font que tuer.

Si l'on ajoute à ces tortures de l'âme les tortures du corps de cette malheureuse famille, jetée, après une nuit d'insomnie, dans cette espèce de cachot; l'air brûlant exhalé par une foule de trois ou quatre mille personnes, s'engouffrant dans la loge et intercepté dans le couloir par la foule extérieure qui l'engorgeait; la soif, l'étouffement, la sueur ruisselante, la tendresse réciproque de chacun des membres de cette famille multipliant dans chacun d'eux les souffrances de tous, on comprendra que cette journée eût assouvi à elle seule la vengeance d'une longue servitude.

IX

A l'exception de l'accès machinal et spasmodique d'appétit que le roi avait satisfait au commencement de la séance, les personnes de la famille royale ne prirent aucune nourriture pendant cette journée et la moitié de cette nuit. Les enfants même oublièrent la faim. La pitié attentive de quelques députés et des inspecteurs de la salle envoyait de temps en temps quelques fruits et quelques verres d'eau glacée pour les désaltérer. La reine et sa sœur ne faisaient qu'y tremper leurs lèvres; elles ne paraissaient occupées que du roi.

Ce prince, accoudé sur le devant de la loge comme un homme qui assiste à un grand spectacle, semblait déjà familiarisé avec sa situation. Il faisait des observations judicieuses et désintéressées sur les circonstances, sur les motions, sur les votes, qui prouvaient un complet détachement de lui-même. Il parlait de lui comme d'un roi qui aurait vécu mille ans auparavant; il jugeait les actes du peuple envers lui, comme il aurait jugé les actes de Cromwell et du long parlement envers Charles I[er]. La puissance de résignation qu'il possédait lui donnait cette puissance d'impartialité, sous le fer même du parti qui le sacrifiait. Il adressait souvent la parole à demi-voix aux députés les plus rapprochés de lui et qu'il connaissait, entre autres à Calon, inspecteur de la salle, à Coustard et à Vergniaud. Il entendit sans changer de couleur, de regard, d'attitude, les invectives lancées contre lui et le décret de sa déchéance. La chute de sa couronne ne donna pas un mouvement à sa tête. On vit même une joie secrète luire sur ses traits à travers la gravité et la tristesse du moment. Il respira fortement comme si un grand fardeau eût été soulevé de son âme. L'empire pour lui était un devoir plus qu'un orgueil. En le dégradant on le soulageait.

Madame Élisabeth, insensible à la catastrophe politique, ne cherchait qu'à répandre un peu de sérénité dans cette ombre. La main de la reine dans sa main, la triste condoléance de son sourire, la profondeur d'affection qui brillait dans ses yeux à travers ses larmes, ouvraient au roi et à la reine un coin de ciel intérieur où leurs regards se reposaient confidentiellement de tant de trouble. Une seule âme qui aime, un seul accent qui plaint compensent la haine et l'injure de tout un peuple : elle était la pitié visible et présente à côté du supplice.

La reine avait été soutenue au commencement par l'espérance de la défaite de l'insurrection. Émue comme un héros au bruit du canon, intrépide contre les vociférations des pétitionnaires et des tribunes, son regard les bravait, sa lèvre dédaigneuse les couvrait de mépris; elle se tournait sans cesse avec des regards d'intelligence vers les officiers de sa garde, qui remplissaient le fond de la loge et le couloir, pour leur demander des nouvelles du château, des Suisses, des forces qui leur restaient, de la situation des personnes chères qu'elle avait laissées aux Tuileries et surtout de la princesse de Lamballe, son amie. Elle avait entendu en frémissant d'indignation, mais sans pâlir, le massacre de Suleau dans la cour des Feuillants, les cris de rage des assassins, les fusillades des bataillons aux portes de l'Assemblée, les assauts tumultueux du peuple pour forcer l'entrée du couloir et venir l'immoler elle-même. Tant que le combat avait duré, elle en avait eu l'agitation et l'élan. Aux derniers coups de canon, aux cris de victoire du peuple, à la vue de ses écrins, de ses bijoux, de ses portefeuilles, de ses secrets étalés et profanés sous ses yeux comme les dépouilles de sa personne et de son cœur, elle était tombée dans un abattement immobile mais toujours fier. Elle dévorait sa défaite, elle ne l'acceptait pas comme le roi. Son rang faisait partie d'elle-même; en déchoir c'était mourir. Le décret de suspension, prononcé par

Vergniaud, avait été un coup de hache sur sa tête. Elle ferma un moment les yeux et parut se recueillir dans son humiliation; puis l'orgueil de son infortune brilla sur son front comme un autre diadème. Elle recueillit toute sa force pour s'élever, par le mépris des coups, au-dessus de ses ennemis : elle ne les sentit plus que dans les autres.

X

Cinquante hommes choisis et fidèles avaient pénétré avec le roi dans l'enceinte. Ils formaient une garde immédiate autour de la famille royale, dans le couloir, à la porte du logographe. Les ministres, quelques officiers généraux, le prince de Poix, M. de Choiseul, M. d'Aubier, M. d'Affry, M. d'Aubigny, M. de Vioménil, Carl, commandant de la gendarmerie, et quelques serviteurs personnels du roi, se tenaient là, debout, attentifs à ses ordres, prêts à mourir pour lui faire un dernier rempart, si le peuple venait à faire irruption dans les corridors de la salle. Ces généreux confidents des angoisses de la famille royale lui communiquaient, à voix basse, les nouvelles du dehors. Les uniformes de la garde nationale et de l'armée dont ils étaient revêtus leur permettaient de circuler dans les alentours de l'Assemblée et de rapporter à leurs maîtres les événements de la journée.

Vers six heures, les anciens ministres, mandés par un décret, prirent tristement congé du roi et se retirèrent pour aller remettre le dépôt de leur administration et pour se rendre le lendemain à la haute cour d'Orléans. Un peu après, d'Affry, commandant des Suisses, appelé par des commissaires de la commune, fut traîné à l'Abbaye. D'Aubigny, s'étant mêlé aux groupes qui abattaient les statues des rois sur la place Louis XV et ayant laissé parler son indignation sur ses traits, fut immolé sur le monument même dont il déplorait la profanation. M. de Choiseul courut deux fois risque de la vie en sortant pour rallier les Suisses et en rentrant pour couvrir le roi de son épée. Un moment après, un grand bruit s'étant fait aux portes, le roi tourna la tête et demanda avec inquiétude la cause de ce tumulte. Carl, commandant de la gendarmerie de Paris, s'élança au bruit. Il ne revint pas. Le roi, qui se retournait pour entendre sa réponse, apprit sa mort avec horreur. La reine se couvrit le visage de ses deux mains. Chacun de leurs ordres portait malheur à leurs amis. Le vide se faisait, le massacre décimait autour d'eux, la mort frappait toujours plus près de leur âme.

Combien de cœurs qui battaient pour eux le matin étaient glacés le soir! L'obscurité de l'enceinte, les lueurs de l'incendie des Tuileries qui se répercutaient sur les fenêtres et sur les murs du Manége, les agitations d'une séance prolongée, la nuit, toujours plus cruelle que le jour, les plongeaient dans les plus sombres pensées. Le silence du tombeau régnait depuis quelques heures dans la loge du logographe. On n'y entendait que le bruit des plumes pressées des rédacteurs qui couraient sur le papier, inscrivant minute par minute les paroles, les gestes, les émotions de la salle. La lueur fétide des chandelles qui éclairaient leur table montrait le jeune Dauphin couché sur les genoux de la reine et dormant au bruit des décrets qui lui enlevaient l'empire et la vie.

XI

A une heure après minuit, les inspecteurs de la salle vinrent prendre le roi et sa famille pour les conduire dans le logement qu'on leur avait préparé à la hâte depuis la promulgation du décret de déchéance. Des commissaires de l'Assemblée et le détachement de la garde nationale qui veillait depuis le matin sur leurs jours, les escortaient. Un officier de la maison du roi prit le Dauphin des mains de la reine et l'emporta tout assoupi derrière elle.

Ce logement, plus semblable à un cloître ou à une prison qu'à un palais, régnait dans l'étage supérieur du vieux monastère des Feuillants, au-dessus des bureaux et des comités de l'Assemblée. Il était composé de quatre chambres à la suite les unes des autres, ouvrant toutes par une porte semblable sur le vaste corridor qui desservait les cellules des religieux. Ces chambres, inhabitées depuis la destruction des ordres monastiques, étaient nues comme des murs dont les hôtes sont depuis longtemps dispersés. L'architecte de l'Assemblée, sur l'ordre des inspecteurs de la salle, y avait fait porter précipitamment les meubles qui s'étaient rencontrés sous la main dans son propre logement : une table à manger, quelques chaises, quatre bois de lit sans ciels, pour le roi, la reine, le Dauphin et sa sœur; des matelas étendus sur le carreau de briques étaient la couche de madame Élisabeth et de la gouvernante des enfants de France : campement sur le champ de bataille entre deux journées de

crise, aux portes du palais saccagé, sous la main du peuple vainqueur, et qui annonçait trop par sa nudité à la famille royale qu'elle était désormais plus près d'un cachot que d'un palais! MM. de Briges, d'Aubier, de Goguelat, le prince de Poix et le duc de Choiseul occupèrent la première pièce, qui servait d'antichambre. Étendus sur des manteaux à la porte du roi, ils veillèrent les derniers sur son sommeil.

Le roi coucha à demi habillé dans la seconde chambre. Dépourvu de vêtement de nuit et des meubles de toilette pillés au château, une serviette ceignit sa tête sur l'oreiller sans rideau. La reine dormit avec les enfants dans la troisième. Madame Élisabeth, madame de Tourzel et la princesse de Lamballe, qui était venue dans la soirée rejoindre la famille royale, se réunirent dans une pièce qui suivait la chambre de la reine, et passèrent la nuit à veiller, à pleurer, à prier à sa porte.

Le cloître élevé et vaste sur lequel ouvraient ces chambres servit de camp aux officiers supérieurs, aux cinquante hommes de garde et aux serviteurs du roi, Hue et Chamilly. Louis XVI, sa famille et sa suite ne touchèrent pas, ce soir-là, au souper qui leur avait été préparé. Après une conversation intime et sans témoin, entre ce prince, la reine et madame Élisabeth, ils allèrent chercher quelques moments de sommeil, après une veille de trente-six heures, qui avait épuisé à la fois leur âme et leur corps. Ce sommeil fut court, le réveil terrible.

XII

La reine, en rouvrant les yeux aux rayons d'un soleil brûlant qui pénétrait, sans voile, jusque sur sa couche; en voyant ces toits sombres, cette fenêtre sans tenture, cette chambre nue, ces chaises de paille, ces vêtements en désordre jetés sur des meubles presque indigents, referma les yeux pour se tromper elle-même un moment de plus et pour se persuader que les événements de la veille et l'horreur du jour étaient un songe. Elle fut arrachée à ce demi-sommeil par la présence, par la voix et par les caresses de ses enfants. Madame Élisabeth les amenait au pied de son lit. On avertit la reine que l'heure de la séance approchait, et que l'Assemblée exigeait que la famille royale y reprît sa place de la veille. Quelques-unes de ses femmes, à qui les inspecteurs de la salle avaient permis le matin de pénétrer jusqu'à leur maîtresse, furent introduites en même temps dans l'appartement. En traversant la cellule du roi, elles trouvèrent ce prince assis près de son lit et faisant réparer le désordre de sa coiffure. On lui coupait les cheveux. Il en prit quelques mèches et les donna à ces fidèles suivantes de la reine : munificence de cœur, la seule désormais qui fût en sa puissance. Elles voulurent lui baiser la main; il la retira et les embrassa. La familiarité du malheur avait effacé les distances entre cette famille et ces serviteurs.

Ces femmes fondirent en larmes en voyant la reine de France couchée sur un lit de camp et servie par une étrangère, gardienne de ce cloître abandonné. Cette pauvre servante, intimidée et attendrie par la grandeur et par l'infortune qu'elle avait sous les yeux, s'efforçait de racheter, par ses soins et par ses respects, l'inhabileté de ses services. Marie-Antoinette tendit les bras à ses amies et éclata en sanglots. Elle resta longtemps sans pouvoir ni regarder ni parler, confuse et rougissant de son abaissement et de sa dégradation, devant celles qui l'avaient vue la veille dans son luxe et dans sa splendeur. « Venez, malheureuses femmes, leur dit-elle enfin, venez voir une femme plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes. » Puis embrassant sa fille et le Dauphin, que lui présentait madame de Tourzel : « Pauvres enfants, ajouta-t-elle, qu'il est cruel de leur avoir promis un si bel héritage et de dire : Voilà ce que nous leur laissons, tout finit avec nous! » Elle s'informa ensuite, dans les plus intimes détails, du sort de madame Pauline de Tourzel, de madame de la Roche-Aymon, de la duchesse de Luynes et de toutes les personnes de sa cour qu'elle avait laissées aux Tuileries.

XIII

La mort de ses serviteurs tués sur le seuil de son appartement déchira son cœur. Elle leur donna des larmes. Elle raconta, en s'habillant, ses impressions pendant la séance de la veille. Elle se plaignit à demi-mot de ce défaut de dignité naturelle qui ne donnait pas au roi, depuis qu'il était entre les mains de l'Assemblée, toute la majesté qu'elle aurait désiré lui voir devant ses ennemis. Elle regrettait qu'il eût satisfait sa faim en public et offert ainsi aux regards du peuple une apparence d'insouciance et d'insensibilité si loin de son cœur. Des députés attachés à son

parti l'avaient fait prévenir du fâcheux effet de cet oubli de sa situation; mais, sachant, disait-elle, l'inutilité de ces avertissements, impuissants contre sa rude nature, elle les avait épargnés au roi, pour ne pas ajouter une humiliation à tant de peines. La montre et la bourse de la reine s'étant perdues dans le tumultueux trajet du château à l'Assemblée, elle emprunta la montre d'une de ses dames, et pria madame Augié, sa première femme de chambre, de lui prêter vingt-cinq louis pour les hasards de sa captivité.

A dix heures, la famille royale rentra à l'Assemblée et y resta jusqu'à la nuit. Le triomphe de la veille avait rendu le peuple plus exigeant, et les motions plus sanguinaires. Des pétitionnaires assiégeaient la barre, demandant à grands cris le sang des Suisses de l'escorte du roi, réfugiés dans l'enceinte des Feuillants. L'Assemblée disputait aux assassins ces trois cents victimes. Santerre, mandé par Vergniaud pour protéger les prisonniers, annonçait le massacre imminent de ceux qu'on avait arrêtés dans le bois de Boulogne. Des voix féroces hurlaient aux portes pour qu'on leur livrât leur proie! « Grands dieux, quels can« nibales! » s'écria Vergniaud.

Des traits de générosité populaire se mêlèrent à ces rugissements de brutes avides de carnage. Des combattants vinrent prendre les vaincus sous leur responsabilité et se dévouer à leur salut. Mailhe et Chabot, envoyés pour haranguer le rassemblement, furent accueillis par les cris : « A bas les orateurs! » Il y eut un moment où la terreur s'empara de l'Assemblée, l'enceinte extérieure était forcée. Vergniaud, intrépide pour lui-même, craignit pour les jours du roi. Les inspecteurs de la salle accoururent et firent retirer la famille royale dans le couloir, afin que si le peuple entrait, les armes à la main, dans la salle, il ne trouvât pas ses victimes sous sa main. Le roi, qui crut le moment suprême arrivé pour lui et pour sa famille, songea seulement au salut de ses serviteurs. Il les conjura de l'abandonner à son sort et de penser à leur propre sûreté. Aucun d'eux ne pesa sa vie contre son devoir. Ils restèrent où l'honneur et l'attachement leur commandaient de vivre ou de mourir. La consigne fit reculer le peuple. Danton accourut, fendit cette foule avec l'autorité de son nom et la terreur de son geste. Il demanda patience et non générosité aux assassins. A sa voix, les hommes à piques ajournèrent leur soif de sang. « Législateurs, dit Danton en entrant à l'Assem« blée, la nation française, lasse du despotisme, « avait fait une révolution. Mais, trop généreuse, « ajouta-t-il en lançant un regard menaçant sur « la place où le roi l'écoutait, elle a transigé « avec les tyrans. L'expérience lui a prouvé qu'il « n'y a aucun retour à espérer des anciens « oppresseurs du peuple. Elle va rentrer dans « ses droits... mais là où commence la justice, « doivent s'arrêter les vengeances populaires. Je « prends, devant l'Assemblée nationale, l'enga« gement de protéger les hommes qui sont dans « son enceinte. Je marcherai à leur tête et je « réponds d'eux! »

Il jeta, en prononçant ces derniers mots, un coup d'œil rapide et fier sur la reine, comme si une intelligence secrète ou une compassion superbe eussent été cachées sous la rudesse de son discours et sous le dédain de son attitude.

XIV

L'Assemblée, les tribunes applaudirent. Le peuple ratifia au dehors, par ses acclamations, la promesse de son favori, et les Suisses furent sauvés jusqu'au 2 septembre. Péthion succéda à Danton. Délivré de sa captivité simulée, il venait de reprendre à la commune le simulacre d'une autorité qu'il n'avait plus que de nom. Utile la veille aux factieux, il leur était importun désormais. Il affecta devant l'Assemblée de croire encore à sa puissance qui lui échappait. Quand l'œuvre est faite, on brise l'instrument. Péthion n'était que le complice timide d'une conspiration accomplie; mannequin populaire élevé contre le roi, le jour où le roi disparaissait Péthion n'était plus. Il tentait en vain de modérer les exigences des commissaires de la commune et de reporter le pouvoir à son centre légal, c'est-à-dire à l'Assemblée. La commune impérieuse envoyait des ordres, sous la forme de prières, au corps législatif. Les Girondins n'étaient, comme Péthion, que les souverains honoraires d'une révolution qui les dépassait.

Ils avaient décrété la veille que Louis XVI habiterait le palais du Luxembourg pendant la suspension. Ce palais rappelait trop le pouvoir suprême dont la commune voulait écarter l'image des yeux du peuple. Elle représenta au corps législatif qu'elle ne pouvait répondre du roi dans une demeure aussi vaste, et sous laquelle des souterrains immenses pouvaient favoriser les évasions ou les complots. L'Assemblée, pour sauver l'apparente indépendance de ses

résolutions, renvoya à une commission le pouvoir de prescrire l'habitation du roi. Cette commission décréta que la famille captive occuperait l'hôtel du ministre de la justice, sur la place Vendôme. Cet hôtel, au centre de Paris et sur la place où l'on passait en revue les troupes, attirait encore trop les pensées vers une puissance dangereuse à montrer aux soldats et au peuple. La commune refusa d'exécuter ce décret. Manuel vint en son nom demander que l'habitation du roi otage fût fixée au Temple, loin des yeux, loin des souvenirs, loin des émotions de la ville. L'Assemblée céda. Le choix du Temple indiquait l'esprit de la commune dans l'interprétation des événements de la veille. Au lieu d'une demeure, c'était une prison.

XV

Les Girondins avaient suspendu seulement, la commune dégradait la royauté. Roland et ses amis voulurent se préparer un appui contre l'omnipotence de l'hôtel de ville en constituant le conseil du département, et en rendant à ce conseil l'ascendant et la surveillance que la constitution lui donnait sur le corps municipal. Ils firent proposer cette motion par un de leurs adhérents les plus obscurs, pour cacher la main qui portait le coup. La commune reconnut la main et la prévint. Trois fois dans la journée le conseil municipal envoya demander humblement d'abord, fermement après, insolemment enfin, la révocation du décret attentatoire à sa toute-puissance. La dernière injonction fut brève et menaçante comme un ordre souverain. Cet ordre fut obéi.

D'autres députations de la commune vinrent ensuite demander la création d'une cour martiale pour venger le sang du peuple. L'Assemblée ayant éludé de répondre : « Si ce décret n'est pas « porté, reprit froidement l'orateur de la com- « mune, notre mission est de l'attendre! » Robespierre, au nom de la section de la place Vendôme, parut à la barre : « Peuple, dit-il en « faisant allusion aux statues du roi qu'on abat- « tait sur les places publiques, quand la tyrannie « est couchée à terre, gardez-vous de lui donner « le temps de se relever. Nous avons vu tomber « la statue d'un despote ; notre première pensée « est d'élever à sa place un monument à la « liberté. Les citoyens qui meurent en défen- « dant la patrie sont au second rang. Ceux-là « sont au premier, qui meurent pour l'affranchir « au dedans. »

Enfin le Prussien Anacharsis Clootz, philosophe errant pour semer sa doctrine sur la terre avec sa parole, sa fortune et son sang, fit entendre au nom du genre humain à l'Assemblée nationale le premier écho du 10 août dans l'âme des peuples impatients de leur servitude. Clootz poussait la passion de l'humanité jusqu'au délire. Mais ce délire était celui de l'espérance et de la régénération. Les sceptiques le trouvaient ridicule, les patriotes le trouvaient banal, les politiques l'appelaient utopiste. Cependant Clootz ne se trompait que d'heure. Les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées. Les âmes ébranlées par la secousse du moment et fanatisées d'espérance s'ouvraient aux perspectives les plus idéales. Le philosophe fut écouté avec complaisance, et les idées consolantes qu'il faisait briller comme un arc-en-ciel sur cet horizon de sang suspendirent, quelques instants, la lutte des partis et la hache des assassins.

XVI

Après cette seconde journée, le roi fut reconduit aux Feuillants. Les témoignages de pitié et d'attachement des hommes de son escorte alarmèrent la commune et les Jacobins. Santerre releva ce poste et choisit pour la garde du roi des cœurs inaccessibles à l'indulgence et irréconciliables avec un tyran détrôné. La rudesse des gestes la rigueur des consignes apprirent au roi ce changement. Le Girondin Grangeneuve, membre du comité de surveillance, dont le bureau était dans le même cloître que les chambres du roi, s'alarma aussi des respects et de l'attendrissement du petit nombre d'amis qui entouraient la famille royale. Il crut à un projet d'enlèvement. Il en fit part à ses collègues. La plus ombrageuse des tyrannies, c'est la plus récente. Le comité partagea ou feignit la peur de Grangeneuve. Il ordonna l'éloignement de toutes les personnes étrangères à la domesticité immédiate de la famille. Cet ordre consterna les généreux courtisans de sa captivité. Le roi fit appeler les députés inspecteurs de la salle. « Je suis donc prisonnier, messieurs? leur « dit-il avec amertume; Charles Ier fut plus heu- « reux que moi; on lui laissa ses amis jusqu'à « l'échafaud. » Les inspecteurs baissèrent la tête. Leur silence répondit pour eux.

On vint prier le roi de passer dans la salle où le souper de la famille royale était préparé. On permit à ses amis de l'y suivre. Ce fut le dernier jour où le roi et la reine furent servis avec

l'étiquette des cours par ces cinq gentilshommes debout : étiquette touchante ce jour-là, car elle était volontaire. Le respect redoublait avec l'infortune. Une tristesse muette assombrit ce dernier repas. Maîtres et serviteurs sentaient qu'ils allaient se séparer pour toujours. Le roi ne mangea pas. Il retardait à dessein l'heure où l'on enlèverait la table afin de prolonger les minutes où il lui était permis de voir encore des visages amis. Ce long adieu lassa la patience des officiers de garde. Il fallut déchirer cet entretien. Le roi savait que les cinq gentilshommes couraient risque d'être arrêtés au bas de l'escalier. L'inquiétude sur leur sort ajoutait à l'horreur du sien. Enfin, fondant en larmes en les regardant, il essaya de parler ; son émotion le rendit muet. « Séparons-« nous, leur dit la reine ; ce n'est que de ce « moment que nous sentons toute l'amertume « de notre situation. Jusqu'à présent vous nous « l'aviez voilée par vos respects et adoucie par « vos soins. Que Dieu vous paye une recon-« naissance que..... » Ses sanglots lui coupèrent la voix. Elle fit embrasser ses enfants par les derniers serviteurs de leur famille. La garde inflexible entra et leur disputa les minutes. Les gentilshommes descendirent par un escalier dérobé. Ils sortirent un à un, sous des habits empruntés, pour se perdre inaperçus dans la foule.

XVII

M. de Rohan-Chabot, aide de camp de la Fayette, avait passé les deux jours et les deux nuits à la porte du roi, en costume de simple garde national. Reconnu et arrêté en sortant des Feuillants, il fut jeté dans la prison de l'Abbaye, qui ne s'ouvrit qu'aux assassins de septembre. La reine, sa sœur, les enfants de France, dénués de tout par le pillage des Tuileries, reçurent de l'ambassadrice d'Angleterre le linge et les vêtements de femme nécessaires à la décence de leur situation. La famille royale passa encore un jour et demi dans la loge du logographe. Il semblait que le peuple, comme un triomphateur cruel, voulût se repaître longtemps du supplice et de l'ignominie de la royauté. Seuls et sans amis pendant ces deux derniers jours, leur douleur et leur honte sans témoins furent aussi sans consolation. Leurs cœurs, lassés d'outrages, ne purent même se reposer sur un peu de pitié. En se regardant mutuellement, leurs yeux ne se renvoyaient que les mêmes terreurs et les mêmes larmes.

Le lundi, à trois heures, Péthion et Manuel vinrent les prendre dans deux voitures pour les conduire au Temple. La commune, qui pouvait enlever les prisonniers de nuit, voulut que ce trajet des Tuileries à la prison se fît en plein jour, à pas lents, et par les quartiers les plus populeux, pour que la dégradation de la royauté eût l'apparence et l'authenticité d'une exposition avant le supplice. Péthion et Manuel étaient dans la voiture du roi. Une foule innombrable formait la haie de la porte des Feuillants à la porte du Temple. Les regards, les gestes, les injures, le rire moqueur, le plus lâche des outrages, se renouvelèrent sur tous les pas du cortége. La faiblesse des femmes, l'innocence des enfants attendrissaient en vain quelques regards furtifs : il fallait cacher son attendrissement comme une trahison. Péthion avait l'habitude de présider à ces marches triomphales de la déchéance. C'était lui qui avait ramené le roi de Varennes à travers la capitale irritée. C'était lui qui avait vu le roi coiffé du bonnet rouge dans son palais envahi le 20 juin, et qui avait félicité le peuple en le congédiant. C'était lui encore qui le menait à sa dernière halte, avant le supplice. Il ne lui épargna aucune des amertumes de la route. Il ne lui voila aucun des présages de sa chute. Il le promena à travers sa honte pour la lui faire savourer. En passant sur la place Vendôme, il lui fit remarquer la statue renversée de Louis XIV jonchant de ses débris la ville où son image avait si longtemps régné. Le peuple ne voulait plus de rois même en souvenir. Partout les symboles de la royauté étaient effacés ou mutilés sur le passage des voitures. La main du peuple effaçait ainsi d'avance une institution sur laquelle l'Assemblée n'avait pas encore prononcé. Le 10 août était un décret obscur de la victoire que la commune de Paris se hâtait d'interpréter par l'emprisonnement du roi. De la prison au trône le retour était impossible. La commune voulait le montrer. Louis XVI le sentit ; et quand après deux heures de marche les voitures roulèrent sous les voûtes de la cour du Temple, il avait dans son cœur abdiqué le trône et accepté l'échafaud.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

I

Pendant que la famille royale, arrivée au terme de tant d'agitations, se recueillait derrière les murs du Temple et s'installait dans son dernier asile, l'Assemblée, par l'organe de Guadet, promulguait les règles d'après lesquelles on nommerait une convention et ferait appel à la souveraineté directe et unanime du peuple. Les assemblées primaires allaient se composer de tous les Français ayant l'âge de vingt et un ans et de condition libre. Elles devaient se réunir le 26 août et donner à leurs représentants un mandat souverain et indépendant de toute constitution préexistante. La Convention se réunirait le 20 septembre. L'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif, nommé la veille, ne se réservaient que l'interrègne du 12 août au 20 septembre.

Ainsi le triomphe des Girondins amena immédiatement leur abdication. L'Assemblée qu'ils dominaient se sentit faible devant un événement qu'elle n'avait eu ni le courage d'accomplir ni la vertu d'empêcher. Elle se retira, et restitua au peuple les pouvoirs qu'elle en avait reçus. Le mouvement avorta dans ses mains. Elle tira le gouvernement au sort et jeta la France au hasard. Infidèle à la constitution, refusant son appui à la royauté, timide en face de la république, elle n'eut ni plan, ni politique, ni audace. Elle donna à tous les partis le droit de la mépriser. L'histoire la jugera plus sévèrement qu'aucune des assemblées qui personnifièrent la Révolution. Placée entre l'Assemblée constituante et la Convention nationale, elle pâlit devant ces deux grands foyers, l'un des lumières philosophiques, l'autre de la volonté révolutionnaire de la nation. Elle ne renversa rien, elle ne fonda rien; elle aida tout à tomber. Elle reçut de ses prédécesseurs une constitution à maintenir, une royauté à réformer, un pays à défendre. Elle laissa, en se retirant, la France sans constitution, sans roi, sans armée. Elle disparut dans une émeute. Ses seules traces furent des débris. Faut-il l'en accuser? faut-il en accuser les difficultés du temps? Mais le temps était-il plus facile et les événements plus maniables pour l'Assemblée constituante au serment du Jeu de paume, aux journées d'octobre, au 14 juillet, à la fuite du roi? Les temps furent-ils plus doux pour la Convention à son avénement dans l'anarchie, à la proclamation de la république, à l'invasion de la Champagne, à l'insurrection de la Vendée, au siége de Lyon? Évidemment non; mais ces difficultés extrêmes trouvèrent, dans ces deux corps, une politique et une volonté égales aux extrémités de ces situations. Pourquoi cette différence entre des corps politiques puisés dans le même peuple et agissant à la même époque? Osons le dire : c'est que l'Assemblée législative, nommée en haine de l'aristocratie et en défiance du peuple, et choisie parmi ces partis moyens et modérés qui ne sont dans les temps de crise que les négations du bien et du mal, n'eut, dans les éléments qui la composaient, ni l'esprit politique des hautes classes, ni l'âme patriotique du peuple. L'Assemblée constituante fut la représentation de la pensée de la France; la Convention fut la représentation du dévouement passionné des masses. L'Assemblée législative ne représenta que les intérêts et les vanités des classes intermédiaires. Expression de cette bourgeoisie honnête, mais égoïste dans ses habitudes, elle n'apporta au gouvernement, de cette grande crise, que les pensées moyennes, les passions vaniteuses et les petites prudences de cette partie des nations, dont la timidité est à la fois la vertu et le vice. Elle sut écrire et parler, elle ne sut pas agir. Elle eut des orateurs, elle n'eut pas d'hommes d'État. Mirabeau avait été dans l'Assemblée constituante l'expression souveraine de cette aristocratie qui, après s'être éclairée la première, aux rangs élevés des nations, des

hautes lumières d'une époque, aspire à la gloire de les répandre sur le peuple, et se fait révolutionnaire par générosité et populaire par orgueil. Danton, Robespierre furent l'expression terrible des passions d'un peuple à peine émancipé de ses fers, qui veut conserver à tout prix à l'avenir la révolution qu'on lui a faite, et qui ne pèse ni un intérêt contre une idée, ni une vie contre un principe. Vergniaud, Brissot, Gensonné, Guadet, ne furent que des discoureurs quelquefois sublimes, toujours impuissants. Ils n'eurent pas de but arrêté, ou ils placèrent ce but toujours trop loin ou trop près. Ils donnèrent à la Révolution des impulsions tour à tour trop faibles et trop fortes, qui les arrêtèrent en deçà ou les lancèrent au delà de leur pensée. Ils voulaient un pouvoir et ils le sapaient; ils craignaient l'anarchie et ils la conspiraient; ils voulaient la république et ils l'ajournaient. La nation s'impatienta de leur indécision, qui la perdait; elle fit sa journée et ils disparurent.

Au 10 août, le peuple fut plus homme d'État que ses chefs. Une crise était nécessaire ou tout périssait dans les mains de ces législateurs qui voulaient le mouvement sans secousse, la liberté sans sacrifice, la monarchie sans royauté, la république sans hésitation, la Révolution sans garantie, la force du peuple sans son intervention, le patriotisme sans cette fièvre de l'enthousiasme qui donne aux nations le délire et la force du désespoir. Un peuple ne pouvait pas laisser, sans démence, durer et empirer un tel état de contradictions. La France était en perdition. L'Assemblée ne prenait pas le gouvernail. Le peuple s'y précipita avec ce génie de la circonstance et cette témérité de résolution qui risque tout pour tout sauver quand tout est inévitablement perdu. Le mécanisme de la constitution ne fonctionnait plus. Un éclair de conviction lui démontra qu'on ne pouvait plus le réparer. Il le brisa; ce fut le 10 août.

Les larmes, le sang, les crimes de cette journée ne retombèrent pas tant sur le peuple qui la fit que sur l'Assemblée qui la rendit inévitable. Si l'Assemblée législative avait eu l'intelligence tout entière, si elle avait pris la dictature, voilé la constitution, suspendu et écarté le roi, mis la royauté en tutelle pendant la crise, elle pouvait prévenir l'intervention des piques, préserver la forme monarchique, armer la nation, garantir les frontières, épargner le sang des victimes du 10 août et du 2 septembre, et ne pas attrister la France de l'échafaud de son roi. Sa faiblesse produisit ces excès et les fureurs du peuple. Malheur aux empires quand la tête des nations ne prend pas l'initiative réfléchie des grandes résolutions et la laisse prendre à l'insurrection! Ce que touche le peuple est toujours brisé par la violence ou taché de sang. L'Assemblée nationale fut au-dessous de la crise. Elle eut le talent, les lumières, le patriotisme, les vertus même nécessaires aux fondateurs de la liberté; elle n'en eut pas le caractère. Le caractère est le génie de l'action. Ces hommes n'eurent que le génie de la parole et le génie de la mort. Bien parler et bien mourir, ce fut leur destinée.

II

Le contre-coup du 10 août fut ressenti dans tout l'empire et dans toute l'Europe. Les cabinets étrangers et les émigrés, tout en déplorant la catastrophe, l'emprisonnement du roi, l'encouragement que le triomphe du peuple de Paris donnait à l'esprit révolutionnaire, se réjouirent en secret des agitations convulsives dans lesquelles la France allait vraisemblablement se déchirer. Une guerre civile était le plus puissant auxiliaire de la guerre étrangère. Le gouvernement anarchique d'une assemblée était le moins propre à la conduite d'une guerre nationale. La France sans chef, sans unité, sans constitution, tomberait, membre par membre, sous les forces des coalisés. D'ailleurs le scandale de ce palais violé, de ces gardes immolés, de cette famille royale avilie par l'insurrection, enlevait tout prétexte de temporisation et de ménagement à celles des puissances qui hésitaient encore. Le défi de la France était jeté à toutes les monarchies; il fallait l'accepter ou déclarer tous les trônes de l'Europe impuissants à se soutenir devant l'esprit de trouble et d'insurrection, vainqueur partout s'il était vainqueur à Paris. L'Angleterre elle-même, si favorable jusque-là à la réforme en France, commençait à voir avec répugnance un mouvement d'esprit qui dépassait les limites et la forme de sa propre constitution. La France, en se lançant dans l'inconnu, s'aliénait tous les vœux et toutes les espérances qui l'avaient suivie jusque-là. Le tocsin des trônes sonnait à Paris. Les coalisés et les émigrés y répondirent en se rapprochant des frontières. Le duc de Brunswick lui-même reprit confiance, concentra ses forces et commença son mouvement.

III

A l'intérieur, l'adhésion au 10 août fut unanime dans le nord, dans l'est et dans le midi de la France. Les campagnes de la Vendée seules s'agitèrent et firent éclater quelques symptômes de guerre civile. Partout ailleurs les royalistes et les constitutionnels consternés cachèrent leurs pressentiments et leur douleur. Les Girondins et les Jacobins se coalisèrent pour faire nommer à la Convention par les assemblées primaires des hommes extrêmes, d'une trempe antique, irréconciliables avec la royauté. La France sentait que l'heure des conseils timides était passée pour elle et que la patrie n'avait plus de rempart que ses baïonnettes. Il lui fallait, dans ses conseils comme sur ses frontières, des hommes qui ne pussent pas regarder derrière eux. Elle cherchait ces hommes, elle les trouva, elle les nomma. Elle leur donna pour unique mandat le salut de la nation et le salut de la liberté.

L'armée, commandée par des généraux constitutionnels et par des officiers encore attachés au roi, reçut avec stupeur la nouvelle inattendue du renversement de la constitution et du triomphe des Jacobins. Il y eut quelques moments d'hésitation, dont un chef habile et accrédité aurait pu s'emparer pour l'entraîner contre Paris ; mais la victoire n'avait encore donné à aucun général le droit de désobéir à un mouvement populaire. Le vieux Luckner, commandant en chef, interrogé à Metz par la municipalité et par le club sur le parti qu'il ferait prendre à l'armée, balbutia une approbation vague du coup d'État de Paris. Le lendemain ayant reçu de la Fayette, son lieutenant, un avis contraire, il changea de langage et harangua ses troupes pour les prémunir contre les instigateurs de désordre qui allaient arriver de Paris. Vieux mannequin de guerre inhabile à comprendre la politique, Luckner balbutiait comme un enfant tout ce qu'on lui soufflait. L'arrivée des commissaires de l'Assemblée envoyés aux armées pour les éclairer et les enchaîner, le fit changer de langage une troisième fois.

A Valenciennes, le général Dillon proclama dans un ordre du jour que la constitution avait été violée et que les parjures devaient être punis. Quelques jours plus tard Dillon se rétracta dans une lettre à l'Assemblée. Montesquiou, à l'armée du Midi, se prononça mollement pour le maintien de la constitution. A Strasbourg, le maire Dietrich et les généraux Caffarelli-Dufalga et Victor de Broglie s'indignèrent de l'attentat à l'inviolabilité du roi. Le général Biron, ami du duc d'Orléans et soutenu par les Jacobins de Strasbourg, étouffa ce germe de soulèvement et donna son armée au parti vainqueur. La Fayette seul prit une résolution et une attitude politique.

IV

Ce général avait son quartier général à Sedan, chef-lieu des Ardennes. Il apprit les événements du 10 août par un officier de son armée, qui, se trouvant à Paris pendant le combat, sortit des barrières et courut informer son général des massacres et des décrets de la journée. La Fayette, dépassé par ce mouvement, se crut de force à l'arrêter par une fédération de son armée et des départements. A défaut du pouvoir central auquel il pût légalement obéir, il demanda des ordres aux administrateurs du département des Ardennes. Son projet était de former une espèce de congrès des départements unis. Le noyau de cette fédération se rencontrait pour lui dans les trois départements des Ardennes, de l'Aisne et de la Meuse, sur les dispositions desquels il pensait pouvoir compter. Il croyait peu au succès, mais il croyait à son devoir et il l'accomplissait en citoyen plus qu'en chef de parti. L'Assemblée, informée de ces hésitations de l'armée, envoya des commissaires pour l'arracher aux généraux suspects.

Mais la Fayette, malgré la générosité de son caractère et malgré le dévouement de sa vie, se confia trop, pour un chef de parti, à la puissance seule de la loi. Au lieu d'enlever ses troupes par l'élan du mouvement, il les laissa réfléchir immobiles. Leur enthousiasme pour lui et leur attachement à la constitution s'assoupirent dans cette hésitation. Destitué par l'Assemblée le 19, il sentit que sa fortune l'abandonnait, que sa popularité était vaincue et que la Révolution, qui lui échappait, allait se retourner contre lui. Il résolut de s'expatrier et se condamna lui-même à l'ostracisme dont son pays allait le frapper. Alexandre Lameth, les deux frères Latour-Maubourg, Bureau de Pusy, patriote, militaire et politique éminent, ses aides de camp, et quelques officiers l'accompagnèrent dans sa fuite. La Fayette se proposait de passer en Hollande et de là en Amérique. Après une nuit de marche, il tomba dans un détachement ennemi. Reconnu et conduit à Namur, son nom fut son crime aux yeux des généraux de l'Empereur. Le chef de l'insurrection française, le pro-

tecteur de Louis XVI, le général du peuple de Paris était une proie trop inattendue et trop éclatante pour que les rois coalisés le laissassent généreusement se retirer du champ de bataille. La Fayette, séparé de ses amis, traîné de place forte en place forte jusqu'au cachot d'Olmütz, subit avec la patience de la conviction une longue et odieuse captivité. Martyr de la liberté après en avoir été le héros, sa vie publique eut, à dater de ce jour, une interruption de trente ans. La Révolution le rappela sur la scène de l'histoire. Ses amis et ses ennemis le reconnurent aux mêmes principes, aux mêmes vertus, aux mêmes déceptions.

V

L'expatriation de la Fayette et la soumission de son corps d'armée laissèrent l'Assemblée sans inquiétude sur la disposition des troupes, mais tremblante sur la situation des frontières. Les Girondins, rentrés au ministère dans la personne de Servan, Clavière et Roland, prévoyant leur lutte prochaine avec les Jacobins, sentirent l'importance de donner à l'armée un chef qui leur garantît à la fois la victoire sur les ennemis du dehors, un appui contre les ennemis du dedans. Anciens collègues de Dumouriez, leurs ressentiments contre ce général cédèrent à la haute idée que cet homme leur avait laissée de ses talents. De son côté Dumouriez, avec la sûreté de son coup d'œil, avait sondé l'événement du 10 août et l'avait jugé. Les crises ne reviennent pas en arrière avant de s'être épuisées elles-mêmes ou d'avoir achevé leur évolution. La crise faisait un pas de plus, il fallait faire ce pas avec elle; autrement elle laisserait en arrière les indécis. Dumouriez déplorait le malheur du roi. Mais en refusant le serment à la nation, il se perdait sans sauver Louis XVI. D'ailleurs, quelle que fût la forme du gouvernement, il y aurait toujours une patrie! Sauver la patrie était la seule politique qui convînt dans un pareil moment à un soldat. Le champ de bataille était le chemin de la puissance. Pendant que les autres généraux contestaient avec la nécessité ou tentaient d'impuissantes résistances, Dumouriez, enfermé dans son camp de Maulde près de Valenciennes, désobéit hardiment à Dillon, refusa de faire prêter à son camp l'ancien serment à la royauté et se déclara aux ordres de l'événement. Une correspondance secrète s'établit à l'instant entre Servan, Roland, Clavière, ses anciens collègues, et ce général. Les Girondins se félicitèrent d'avoir une tête et un bras à eux. D'un autre côté, les Jacobins nouèrent avec Dumouriez des rapports que le hasard avait fait naître et dont l'habileté du général tirait parti pour sa fortune.

VI

Le jeune Couthon, ami de Robespierre et député de l'Auvergne à l'Assemblée législative, prenait en ce moment les bains de Saint-Amand. Saint-Amand est aux portes de Valenciennes, dans le voisinage du camp de Dumouriez. Le général et le député s'étaient rencontrés et souvent entretenus. Cet homme avait l'auréole de ses pressentiments. Sa verve enivrait ceux qui l'approchaient. Couthon fut fasciné par cette séduction du génie de Dumouriez, comme l'avait été autrefois Gensonné. Il devina le sauveur de la patrie.

Couthon, jeune avocat de Clermont avant d'être envoyé à l'Assemblée nationale, puis à la Convention, poussait sa foi à la Révolution jusqu'au fanatisme. Ce fanatisme, doux et méditatif alors, fut sanguinaire depuis. Le foyer de cette âme, pleine d'amour et d'espérance pour l'humanité, devint le cratère d'un volcan intérieur contre les ennemis de ses idées. Plus les rêves de l'homme sont beaux, plus il s'irrite contre tout ce qui les renverse. Couthon était philosophe. Son visage était gracieux, son regard serein, ses entretiens graves et mélancoliques. Une jeune femme et un enfant autour de lui nourrissaient la tendresse de son âme et consolaient son infirmité : Couthon était privé de l'usage de ses jambes. La cause de cette infirmité intéressait à son malheur : il la devait à l'amour. Traversant pendant une nuit obscure de l'hiver une vallée marécageuse de l'Auvergne pour aller s'entretenir furtivement avec la jeune fille qu'il aimait, il s'était égaré dans les ténèbres. Enseveli jusqu'au matin dans la boue glacée qui s'enfonçait de plus en plus sous le poids de son corps, il avait lutté toute une nuit contre la mort, et n'avait échappé au gouffre qu'engourdi et perclus. On ne soupçonnait pas à Saint-Amand le rôle futur de Couthon. On ne voyait point de sang sur ses rêves.

Les trois députés envoyés à l'armée de Dillon, Delmas, Dubois-Dubais et Bellegarde, arrivés le 14 août à Valenciennes, avaient ordre de destituer Dillon et Lanoue. Ces deux généraux avaient été lents à reconnaître le 10 août. Repentants et

soumis aujourd'hui, ils implorèrent le pardon des trois commissaires. Ceux-ci allaient l'accorder. Couthon, leur collègue, accourut de Saint-Amand à Valenciennes, vanta les talents et l'énergie de Dumouriez, et lui fit obtenir de l'Assemblée le commandement des deux armées de Lanoue et de la Fayette. Westermann, ami de Danton, son homme de guerre dans la journée du 10, et maintenant son émissaire aux armées, après avoir visité le camp de Sedan, accourut à Valenciennes. Il peignit vivement à Dumouriez la désorganisation de l'armée de la Fayette, la désertion des officiers, le mécontentement des soldats, le mauvais esprit des Ardennes, et la violation prochaine du territoire, si l'ennemi, déjà maître de Longwy, marchait en avant sur la Champagne. Westermann, investi de la confiance de Danton et animé de tout le feu du patriotisme qu'il rapportait de Paris, convainquit Dumouriez et l'entraîna. Le général, accoutumé à traiter avec les factions et à entendre à demi-mot les insinuations de leurs chefs, comprit que Danton voulait avoir un agent à l'armée dans la personne de Westermann ; il fit de ce jeune officier le nœud de ses rapports avec Danton. Westermann, comme tous les autres, fut entraîné à son tour dans la sphère du mouvement et du génie de Dumouriez. Venu pour l'observer, il l'admira et le servit avec passion. Le général, qui savait employer les hommes selon la valeur et non selon le grade, reconnut, au premier coup d'œil, dans Westermann un cœur martial, une âme de feu, un bras de fer : il se l'attacha.

VII

Dumouriez fit, pendant la nuit du 25 au 26 août, ses dispositions pour la campagne de Belgique, à laquelle il ne renonçait pas encore. Il rappela de Lille le général Labourdonnaye, qui commandait cette place, et lui donna en son absence le commandement de l'armée de Valenciennes. Il partit pour Sedan le 26, avec Westermann, un seul aide de camp et le brave Baptiste, son valet de chambre, dont la bravoure et le dévouement à son maître firent depuis un des instruments de sa gloire et des succès de l'armée. Arrivé le 28 au camp de la Fayette, Dumouriez y fut reçu avec la froideur et les murmures d'une armée qui ne connait pas le chef qu'on lui donne et qui regrette le chef qu'elle a perdu. Sûr du lendemain, le général ne s'intimida pas de cet accueil. Il brava le visage hostile et se fia au sentiment de sa supériorité qui lui ramènerait les cœurs. Arrivé sans équipages et sans chevaux de guerre, il monta les chevaux de la Fayette, passa la revue des troupes et les harangua. L'infanterie se montrait morne mais ferme, la cavalerie presque séditieuse. En passant devant les rangs, il entendit des paroles injurieuses contre lui. « C'est pourtant cet homme, disaient « les soldats entre eux, qui a fait déclarer la « guerre et qui est cause des dangers de la « patrie et du sang versé de nos frères à Longwy ! » Dumouriez arrêtant son cheval et regardant fièrement les escadrons : « Y a-t-il quelqu'un assez « lâche parmi des soldats, dit-il, pour s'affliger « de la guerre ? et croyez-vous conquérir la liberté « sans vous battre ? » Ce mot ramena, sinon la confiance, du moins le respect sur le front des officiers et des soldats. Le regard de Dumouriez, la présence de Westermann, le vainqueur du 10 août, tout couvert encore du sang des Suisses et de l'enthousiasme du peuple de Paris, imposèrent aux troupes. Elles se sentirent placées, par la prise de Longwy, entre les baïonnettes des Prussiens et le mépris de la nation, qui les regardait. Elles se raffermirent.

La carte dépliée, les forces respectives et les distances mesurées sur la table du conseil, Dumouriez ouvrit la séance, exposa la situation et demanda les avis. Dillon prit le premier la parole. Il montra sur la carte le point de Châlons comme la position qu'il fallait atteindre avant l'ennemi, si on voulait lui couper à temps l'entrée des plaines de la France et la route de Paris. Le compas à la main, il mesura la distance de Châlons à Verdun et de Châlons à Sedan ; il montra que l'ennemi, déjà sous les murs de Verdun, serait plus près de Châlons que l'armée défensive, et, représentant avec beaucoup de raison et de force que la conservation de la capitale importait plus à la nation que la conservation des Ardennes, il conclut à marcher la nuit même sur Châlons en laissant le général Chazot et quelques bataillons dans le camp fortifié de Sedan. Le conseil tout entier se rangea à cet avis. Dumouriez eut l'air de l'approuver par son silence et ordonna à Dillon de lever l'avant-garde et de la porter sur la rive gauche de la Marne, comme si le mouvement sur Châlons eût été adopté dans sa pensée. Il ne l'était pas. A peine le conseil de guerre était-il congédié, que Dumouriez, gardant auprès de lui l'adjudant général Thouvenot, dont il avait remarqué le regard pensif et la physionomie expressive pendant le discours de

Dillon, s'ouvrit à lui comme à un confident capable de comprendre et de couver une grande pensée. « La retraite sur Châlons, lui dit-il, est « une pensée sage. Mais la sagesse des grands « dangers c'est la témérité. Il faut tromper la « fortune en se montrant plus confiant qu'elle « n'est adverse. Se retirer derrière la Marne, « devant un ennemi nombreux et actif, c'est « donner à la France le signal de la faiblesse « et du découragement, c'est commencer la « guerre par un mouvement en arrière toujours « semblable à une déroute; enfin c'est ouvrir « aux coalisés les plaines fertiles d'Épernay et « de Reims et la route de Paris, sur laquelle « aucun obstacle ne peut l'arrêter après la « Marne. » Alors, montrant sur la carte une longue ligne de forêts qui s'étend de Sedan à Sainte-Menehould, entre Verdun et Châlons, nom obscur alors, devenu national depuis : « Voilà, dit-il à Thouvenot, les Thermopyles de « la France! Si j'ai le bonheur d'y arriver avant « les Prussiens, tout est sauvé! » Ce mouvement oblique de Dumouriez, bien loin d'éloigner l'armée française des Prussiens, l'en rapprochait, et leur fixait audacieusement un champ de bataille sur le terrain même qu'ils occupaient déjà; car de Verdun, où était le roi de Prusse, il y a moins de distance que de Sedan, où était Dumouriez, pour se porter au centre de la forêt de l'Argonne. Thouvenot fut convaincu par l'enthousiasme dont cet éclair de génie illumina soudainement son œil militaire. Il adopta l'idée comme si lui-même l'avait conçue. Subjugué par la supériorité de caractère et d'intelligence qu'il découvrait dans son chef, il devint de ce jour son second et son ami. C'était un de ces hommes dont l'âme sommeille dans l'obscurité des rangs secondaires jusqu'à ce qu'une main habile en ait touché le ressort. Il avait eu de l'estime pour la Fayette; il eut un culte pour Dumouriez. Bon officier sous le premier, il fut un héros sous l'autre. Les hommes font les hommes. L'âme d'une armée est dans le général.

VIII

Heureux de se voir compris, Dumouriez, qui ne s'était pas couché depuis la veille de son départ de Valenciennes, chargea Thouvenot de préparer les détails de ce mouvement et s'endormit quelques heures sur son idée. Les grandes résolutions calment les grands cœurs. Il avait d'avance la sécurité du parti pris. A son réveil il envoya ordre à Beurnonville, qu'il avait laissé à Valenciennes, de lui amener neuf mille hommes d'infanterie et de cavalerie, inutiles, pour le moment, dans le camp de Maulde. Il fit partir par toutes les routes des courriers et des officiers sûrs pour informer Luckner de ses mouvements et s'informer des siens. Il prévenait le vieux général qu'il allait appeler sur l'Argonne tout le poids d'une armée de quatre-vingt mille Prussiens. Il lui assignait le rendez-vous probable où la jonction de l'armée de Metz et de l'armée de Sedan, si elle pouvait s'opérer, déterminerait la bataille et sauverait la patrie. Il emprunta aux arsenaux de la Fère et de Douai les munitions de guerre dont il était dépourvu. Enfin il nomma des généraux pour remplacer ceux qu'avait entraînés la Fayette. Dangest, Diettmann, Ligneville, Chazot, Miaczinski, officiers aimés du soldat, reçurent le grade de lieutenants généraux et de maréchaux de camp. Son état-major, incertain, mécontent, plein d'hésitation et de murmure, fut composé d'hommes qui lui devaient leur fortune et qu'il enchaînait à la sienne. L'armée avait une tête; en vingt-quatre heures cette tête eut des bras. Il communiqua au ministre de la guerre Servan son plan de défense. Il instruisit confidentiellement Danton, par Westermann, de la résolution téméraire qu'il avait conçue. Averti lui-même par Westermann des convulsions patriotiques dont il méditait d'agiter la France pour lancer des milliers de défenseurs aux frontières, Dumouriez indiqua Châlons et Sainte-Menehould pour camps aux volontaires qui arriveraient de l'intérieur. Il pourvut ces deux camps des vivres, des fourrages, des fours nécessaires aux hommes et aux chevaux. Sans cesse à cheval ou au conseil, il se multiplia pour se faire connaître personnellement de tous ses corps. Il effaça la Fayette de leurs yeux pour le remplacer dans leurs cœurs. La Fayette était plus citoyen, Dumouriez plus soldat. L'armée se donna mieux à lui; il la remania en entier; il la divisa en corps distincts, plaçant à la tête de chacun de ces corps un général responsable par sa gloire de la conduite de ses soldats. Ayant détaché la veille le général Dillon, comme on l'a vu, avec l'avant-garde de la Fayette, dans le dessein de le porter à l'extrémité de la forêt de l'Argonne, et de se séparer pendant plusieurs jours de cette partie de l'armée, il forma une seconde avant-garde. Il en donna le commandement à Stengel, brave et hardi colonel du régiment des

hussards de Berchiny. La résistance de Verdun étant nécessaire au moins quelques jours à l'exécution de son plan et au déploiement de ses troupes, dans les différentes positions qu'il voulait occuper dans l'Argonne, il fit partir le général Galbaud avec un renfort de trois mille hommes pour se jeter dans Verdun et en prolonger le plus longtemps possible la défense. Ces dispositions prises, il étudia de plus près le terrain sur lequel il allait établir l'armée française, l'importance des différents postes qu'elle aurait à couvrir, et les moyens de la faire arriver avant l'ennemi dans des défilés où l'ennemi, plus fort en nombre, était plus rapproché que lui. Le plus grand secret lui était nécessaire. Sa pensée soupçonnée était une pensée avortée. Un indice le perdait.

IX

La forêt de l'Argonne a trois lieues de long de Sedan à Sainte-Menehould ; sa largeur, inégale, varie de deux à quatre lieues. Elle court sur un sol montueux, entrecoupé de rivières, d'étangs, de ruisseaux, de marais, de fondrières, qui, joignant leurs obstacles aux obstacles de la forêt même, en font une barrière impénétrable à la marche d'une armée. Cette forêt sépare les riches provinces des Trois-Évêchés des plaines atériles de la Champagne. Les bords de la forêt, sur ces deux revers, déclinent en pentes arrosées et vertes, où des pâturages et des terres labourables ont aggloméré des fermes, des hameaux. C'est un long bras des Ardennes tendu au milieu des plaines de la Champagne.

On ne peut traverser cette forêt que par cinq grandes clairières que la configuration naturelle du sol, le lit des eaux, les défrichements, la ligne des routes ont tracées et aplanies dans son épaisseur. Ces cinq passages occupés, fortifiés et défendus, la France centrale est couverte. Le premier de ces défilés et le plus rapproché de Sedan est celui du *Chêne-Populeux ;* large et sans obstacle naturel, il livre passage à la route de Rhetel à Sedan.

Le second se nomme *la Croix-au-Bois*, ce n'est qu'un chemin creux pour les bûcherons. Le troisième est le défilé de *Grandpré*, placé au centre de la forêt. La nature a disposé ce débouché pour le camp d'une armée défensive; un amphithéâtre placé entre deux rivières qui le couvrent, bordé par la forêt qui protége ses flancs, descend en pente rapide du côté de l'ennemi, et donne aux troupes établies dans cette position la supériorité du niveau, la sécurité de leurs ailes et un glacis naturel au rempart qu'elles couronnent de leur feu; la route de Stenay à Reims le perce. Le quatrième est le défilé de *la Chalade*, qui met en communication la ville de Varennes et celle de Sainte-Menehould. Enfin le cinquième, ou le défilé des *Islettes*, s'ouvre à la grande route de Verdun à Paris; au delà des Islettes, la forêt, en s'abaissant, va mourir dans le village de Passavant et dans les plaines qui s'étendent, sans ondulations, jusqu'à Bar.

X

Telle était la barrière qu'avec une armée de vingt-sept mille combattants Dumouriez voulait fermer à quatre-vingt-dix mille hommes ivres de leurs premiers succès et impatients de se répandre sur la Champagne et de courir sur Paris. Le plus difficile était d'y arriver à temps. Deux partis s'offraient à Dumouriez pour cela. Le premier et le plus sûr était de faire filer l'armée de Sedan à Vouziers et à Sainte-Menehould, en ouvrant sa marche par la forêt même et en laissant le plateau de l'Argonne entre l'ennemi et son armée; le second, de marcher aux défilés de l'Argonne à découvert par le revers extérieur de la forêt et de braver en passant le général Clairfayt, qui était déjà à Stensy avec vingt mille hommes. La première de ces routes était plus longue de moitié, et, en faisant perdre du temps, elle avait le double inconvénient de trahir l'intention du général et de provoquer le général Clairfayt et le duc de Brunswick à occuper les premiers, l'un, le défilé de Grandpré ; l'autre, celui des Islettes. Ces postes pris par les Prussiens rejetaient l'armée française sur Châlons, et bientôt sous les murs de Paris.

La seconde conduisait en trois marches l'avant-garde de Dillon aux Islettes, et Dumouriez en deux marches à Grandpré. Mais pour l'exécuter il fallait ou devancer Clairfayt, qui n'était qu'à six heures de Grandpré, tandis que Dumouriez en était à dix heures de distance, ou tromper et intimider Clairfayt en se portant directement sur lui, à Stenay, et en le refoulant derrière la Meuse.

Au moment où Dumouriez se déterminait pour ce coup d'audace, il reçut du général Galbaud un courrier qui lui annonçait l'investissement de Verdun par l'armée prussienne et l'im-

possibilité de porter secours à cette place assiégée par cinquante mille hommes. Il répondit à Galbaud de se replier sur le défilé des Islettes et d'y attendre Dillon. Il écrivit au général Duval, qu'il avait laissé au camp de Maulde, à son ancienne armée, en quittant Valenciennes, de lever son camp, de rallier celui de Maubeuge, de rassembler tous les bataillons sur sa route et d'accourir à lui à marche forcée. Il lui indiqua pour poste à occuper le défilé du Chêne-Populeux, auprès de Sedan. Sans inquiétude sur ce passage, couvert quelques jours par la durée probable du siége de Stenay, Dumouriez ne doutait pas que Duval n'arrivât à temps pour le fermer. Il le négligea. Le 31 août il commença son mouvement. Le général Miaczinski eut ordre de faire une attaque simulée sur Stenay; Dillon eut ordre de soutenir Miaczinski et de se poster en face de cette ville. Miaczinski, à la tête de quinze cents hommes, attaqua héroïquement l'avant-garde de Clairfayt, la rejeta derrière la Meuse et dégagea un moment Stenay. Dillon, au lieu de soutenir Miaczinski, resta immobile avec le reste de son avant-garde à Mouzon, au bord de la forêt, et ordonna même à Miaczinski, vainqueur, de se replier. Cette faute de Dillon compromit tout le plan de Dumouriez.

Se fiant aux ordres qu'il avait donnés, et croyant Dillon à Stenay, il ébranla la masse de son armée le 1er septembre, et se porta à Mouzon. Étonné d'y trouver Dillon, il continua sa marche et se porta devant Stenay pour y renouveler lui-même la démonstration d'une attaque contre Clairfayt. Il campa deux jours en face de Clairfayt, comme pour lui offrir la bataille, pendant que Dillon gagnait le défilé des Islettes, où il jeta enfin l'avant-garde le 3 septembre. Clairfayt resta immobile. Les différents corps de Dumouriez prirent position aux défilés qui leur avaient été assignés. Lui-même, tournant tout à coup sur sa droite, entra avec les quinze mille hommes qui formaient son centre dans le défilé de Grandpré. Il y assit son camp entre l'Aire et l'Aisne, deux rivières qui formaient l'enceinte devant et derrière lui; son artillerie en arrière et au-dessus du camp, au village de Senuc; son avant-garde, sous l'intrépide colonel Stengel, en avant de l'Aire, avec une retraite assurée par deux ponts qui la rattachaient au camp. La disposition du camp de Grandpré était telle que, pour le forcer, l'ennemi devait d'abord culbuter tous les postes défendus par une formidable avant-garde, passer la rivière d'Aire sans ponts, et déboucher enfin dans un bassin découvert et resserré, sous le triple feu du château de Grandpré, de l'artillerie de position du village de Senuc, et enfin des pièces de canon qui couvraient le front du camp. Gardien de cette route de feu qu'il fallait franchir pour pénétrer au cœur de la France, Dumouriez attendit que la France se levât derrière lui.

XI

Il était temps. Longwy venait d'être pris en deux jours, Verdun était compromis. Les armées du roi de Prusse et celles de l'Empereur, longtemps contenues dans l'inaction par l'indécision de leur généralissime, allaient recevoir de leur impatience, et du 10 août, une impulsion que leur chef se refusait à leur donner.

Le duc de Brunswick, depuis l'ouverture de cette guerre, avait pour système la temporisation; mais, en ralentissant l'attaque, il donnait à la défense le temps de se reconnaître. La guerre offensive ne doit pas accorder de temps, la guerre défensive doit le disputer heure par heure; car le temps, qui use les forces des armées d'invasion, est le premier auxiliaire des guerres nationales. Le duc de Brunswick, accoutumé aux manœuvres savantes et étudiées de la stratégie allemande, procédait avec la circonspection et avec la lenteur d'un joueur d'échecs. C'était le métier contre l'enthousiasme. Le métier devait être vaincu.

Ces lenteurs d'ailleurs étaient favorisées par les négociations qui se croisaient au quartier général des coalisés. On a vu qu'à la conférence de Coblentz entre l'Empereur et le roi de Prusse il avait été convenu que les émigrés français ne seraient pas réunis aux armées d'opération, de peur d'irriter la France contre le joug qu'une noblesse impopulaire aurait l'air de lui rapporter les armes à la main. Le marquis de Bouillé, conseiller militaire du roi de Prusse, proposa d'adoucir cette proposition blessante pour les émigrés. Il fut convenu qu'on les diviserait en trois corps : l'un, de dix mille gentilshommes, qui serait attaché à la grande armée du duc de Brunswick; les deux autres, de cinq mille gentilshommes chacun, qui seraient employés, l'un sous le prince de Condé en Flandre, l'autre sous le duc de Bourbon sur le Rhin. Ces trois corps d'émigrés, ainsi distribués, ne devaient cependant marcher qu'en seconde ligne, pour éviter de

souiller leur épée du sang français, et pour rallier seulement à eux, derrière l'armée d'opération, les déserteurs et les régiments entiers que la défection des corps français leur promettait.

Les négociations contradictoires du baron de Breteuil, de M. de Calonne et de M. de Moustier compliquaient aussi la marche des affaires et suspendaient l'action des puissances. Le baron de Breteuil, chargé des pouvoirs de Louis XVI, s'opposait en son nom à ce que les cabinets étrangers reconnussent en France une autre autorité légitime que celle du roi. M. de Calonne, agent des princes et leur plénipotentiaire à Coblentz, revendiquait la régence pour le comte de Provence, pendant l'impuissance constatée ou la captivité déguisée de Louis XVI. M. de Moustier, envoyé par le comte de Provence pour remplacer M. de Calonne devenu odieux aux émigrés, insistait avec énergie pour obtenir cette reconnaissance des droits du comte de Provence à l'administration du royaume reconquis. La Russie favorisait cette ambition du prince pressé d'exploiter un règne idéal. L'Empereur, par l'insinuation secrète de Marie-Antoinette, sa sœur, qui craignait la domination de ses beaux-frères, se refusait à déclarer ainsi le détrônement, de fait, du roi dont il allait restaurer l'autorité méconnue par ses sujets. Des conférences auxquelles assistèrent le roi de Prusse, le duc de Brunswick, le prince de Hohenlohe, le prince de Nassau, ne résolurent rien.

La nouvelle du 10 août éclata enfin au quartier général des coalisés. En vain le duc de Brunswick voulut atermoyer encore. L'ascendant du roi de Prusse fit violence à son indécision. « Si « nous ne pouvons plus arriver à temps pour « sauver le roi, s'écria-t-il dans le conseil de « guerre, marchons pour sauver la royauté. » Le lendemain, l'armée se mit en marche. Le 19 août, après avoir fait quarante lieues en vingt jours, elle franchit enfin la frontière et campa à Tiercelet, où s'opéra sa jonction avec le corps autrichien du général Clairfayt.

A ce pas décisif le duc de Brunswick hésita de nouveau, et, ayant demandé un autre conseil de guerre, il représenta au roi qu'il augurait mal d'une invasion tentée au cœur d'un pays où l'énergie insurrectionnelle allait jusqu'à l'emprisonnement du roi et jusqu'au massacre de ses gardes. « Qui sait, ajouta-t-il, si notre première « victoire ne sera pas le signal de la mort du « roi? » Frédéric-Guillaume, raffermi dans sa résolution par les conseils du comte de Schulembourg, son ministre, et par les chefs émigrés, altérés de leur patrie, accueillit avec un mécontentement visible les éternelles circonspections de son général. « Quelque affreuse que soit la situa- « tion de la famille royale, dit-il, les armées ne « doivent pas rétrograder. Je désire de toute « mon âme, ajouta-t-il, arriver à temps pour « délivrer le roi de France; mais, avant tout, « mon devoir est de sauver l'Europe. »

XII

Le 20, l'armée investit la forteresse de Longwy. Le bombardement commencé dans la nuit du 21, et interrompu par un orage où le feu et les torrents du ciel éteignirent le feu des assiégeants, reprit le lendemain. Trois cents bombes tombées dans la place et quelques maisons incendiées déterminèrent le commandant Lavergne à une capitulation qui commençait la campagne par une honte. La désertion de la Fayette, annoncée en même temps aux coalisés, enfla leurs cœurs d'une double joie. Si le duc de Brunswick eût profité de cet élan de l'armée et de ces avances de la fortune, pour opérer avec promptitude sur la frontière centrale, rien ne pouvait l'arrêter que les murs de Paris. Laissant quelques milliers d'hommes devant Thionville, il pouvait se jeter avec une masse imposante sur l'armée de la Fayette privée de son général et non encore ralliée sous la main de Dumouriez; cette armée, désorganisée et écrasée par le nombre, tombait devant lui. Ou bien il pouvait s'emparer, avant Dumouriez, des défilés de l'Argonne, seule barrière naturelle entre la Marne et Paris, et fondre sur la capitale avant que le patriotisme des départements l'eût couverte d'un rempart de volontaires. Le duc de Brunswick ne prit ni l'un ni l'autre de ces partis et ne parla que de prudence et de tâtonnements, à l'heure où la seule prudence était la témérité. Ou le duc de Brunswick fut trahi par son génie, ou il trahit lui-même la cause que les rois de l'Europe avaient remise dans ses mains. Il lassa l'ardeur de Frédéric-Guillaume, à force de lui créer des obstacles. Il perdit dix jours à attendre ses renforts, comme s'il n'eût pas eu assez de soixante et douze mille hommes pour en attaquer dix-sept mille, épars en faibles détachements sur une ligne de quinze lieues entre Sedan et Sainte-Menehould. Tout lui fut prétexte pour amortir sa propre armée. Le roi de Prusse, combattu entre son respect pour la

vieille gloire militaire de son généralissime et l'évidence de ses fautes, se refusa trop longtemps à reconnaître que le cœur du duc de Brunswick retenait son bras, et qu'il attaquait avec répugnance une cause qui lui avait offert et qui lui offrait encore une couronne. Le duc voyait-il l'éventualité de cette couronne pour prix de ses ménagements envers la France révolutionnaire? Sa lenteur autorise le soupçon, et sa retraite le confirme. Les causes naturelles sont insuffisantes à expliquer tant de faiblesse ou tant de complicité

XIII

Pendant ces dix jours, Verdun tomba ; mais Dumouriez avait créé dans les défilés de l'Argonne des retranchements et une armée plus inexpugnables que les garnisons et les remparts dont l'ennemi s'emparait au prix du temps. L'armée coalisée ne parut que le 30 août sur les hauteurs du mont Saint-Michel, qui domine Verdun. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick campèrent à Grand-Bras, sur la rive droite de la Meuse, au-dessous de la ville. Verdun, faiblement fortifiée, mais capable de résister un certain temps à un siége, avait une garnison de trois mille cinq cents hommes commandés par le colonel Beaurepaire, officier intrépide et patriote digne des temps antiques. Le bombardement commença le 31, et incendia plusieurs édifices. La place répondait mal à l'ennemi. Les pièces manquaient de canonniers, les canons manquaient d'affûts de rechange. La population était royaliste et redoutait l'assaut. Le roi de Prusse offrit une suspension d'armes de quelques heures. Elle fut acceptée.

Un conseil de défense, composé d'habitants et de magistrats civils, auxquels l'Assemblée législative avait confié l'autorité suprême dans les villes en état de siége, par défiance de l'armée, s'assembla. Ce conseil de guerre décida que la ville était hors d'état de résister. Beaurepaire et ses principaux officiers, au nombre desquels se trouvaient de jeunes lieutenants qui furent depuis les généraux Lemoine, Dufour, Marceau, grands noms de nos guerres futures, s'opposèrent en vain à une capitulation prématurée. Ils convenaient que la ville ne pouvait subir un long siége, mais ils voulaient au moins qu'elle tombât avec honneur. Le conseil se précipita dans l'opprobre. La capitulation fut décidée.

Beaurepaire, rejetant la plume qu'on lui présentait et saisissant un pistolet à sa ceinture : « Messieurs, dit-il, j'ai juré de ne rendre qu'un « cadavre aux ennemis de mon pays. Survivez « à votre honte, si vous le pouvez ; quant à « moi, fidèle à mes serments, voici mon dernier « mot : Je meurs libre. Je lègue mon sang en « opprobre aux lâches, et en exemple aux « braves. » En achevant ces mots, il se tire un coup de pistolet dans la poitrine et tombe mort dans la salle du conseil.

Cet acte d'héroïsme ne fit pas même rougir les assistants. On enleva le cadavre et on signa la reddition de Verdun. Les jeunes filles des principaux habitants de la ville, parées de robes de fête, allèrent processionnellement semer des fleurs sur les pas du roi de Prusse à son entrée dans la ville. Ce crime, absous par le sexe, par l'âge et par l'innocence, les conduisit plus tard toutes à l'échafaud. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Un fourgon attelé de chevaux noirs, et recouvert d'un drapeau tricolore pour linceul, emmena le corps de Beaurepaire, dont les soldats ne voulurent pas laisser le cadavre prisonnier. L'Assemblée législative vota des honneurs funèbres à Beaurepaire. Son cœur fut placé au Panthéon. Le jeune Marceau, dont l'éloquente indignation avait protesté contre la capitulation, partagea les témoignages de l'admiration publique. Il avait perdu, en sortant de Verdun, ses armes, ses chevaux, ses équipages. « Que voulez-vous que la nation vous rende? » lui demanda un représentant du peuple en mission à l'armée de Dumouriez. « Mon sabre, » répondit laconiquement Marceau.

XIV

Les nouvelles de la fuite de la Fayette, de l'entrée de l'armée coalisée sur le territoire, de la prise de Longwy et de la capitulation de Verdun, éclatèrent dans Paris comme des coups de foudre. La consternation se répandit sur tous les visages. Les étrangers à six marches de la capitale, la trahison dans l'armée, la lâcheté dans les villes, l'effroi dans les campagnes, la joie secrète dans le cœur des complices de l'émigration, un gouvernement renversé, une assemblée dissoute, une catastrophe dans un interrègne, une guerre étrangère dans une guerre civile: jamais la France n'avait touché de plus près à ces jours sinistres qui présagent la décomposition des nations. Tout était mort en elle, excepté la volonté de vivre. L'enthousiasme de la patrie et

de la liberté survivait. Abandonnée de tous, la patrie ne s'abandonnait pas elle-même. Il ne lui fallait que deux choses pour se sauver : du temps et une dictature. Du temps? L'héroïsme de Dumouriez le lui donna. La dictature? Danton la prit sous le nom de la commune de Paris. Tout l'intervalle qui s'écoula entre le 10 août et le 20 septembre ne fut que le gouvernement de Danton. Dominant à la commune, dont il servait, fomentait et dirigeait les volontés, il rapportait au conseil des ministres l'omnipotence qu'il puisait à l'hôtel de ville. Il y parlait en Marius, qui ne voulait que des instruments dans ses collègues. Le philosophe Roland, le financier Clavière, le géomètre Monge, le diplomate Lebrun, le militaire Servan n'avaient ni le génie, ni l'émotion, ni la perversité des crises où leur ambition les avait jetés. Danton était le seul homme d'État du pouvoir exécutif. Il en était aussi la seule parole. Aucun de ces hommes de plume vieillis dans les chancelleries ou dans les bureaux ne savait parler la langue accentuée des passions. Danton l'avait apprise dans la longue pratique des séditions et des tumultes. Le peuple connaissait sa voix. Il soulevait ou apaisait la rue d'un geste. Il atterrait l'Assemblée. Il y parlait moins en ministre qu'en médiateur tout-puissant qui protége et qui gourmande. Ses conseils étaient des ordres. Appuyé sur sa popularité, il venait rendre, en termes foudroyants, obscurs et brefs, ses plébiscites à la barre. Il se hâtait de rentrer dans le mystère de ses conciliabules et dans les intrigues de ses agents, ou dans les comités secrets de la commune. L'étonnement imposé par sa supériorité se révélait ; la justesse de son esprit, l'énergie de son patriotisme, la vigueur de ses conseils, les volcans de son âme avaient mis les partis dans sa dépendance. Il tenait tous les fils et les faisait jouer tantôt en montrant, tantôt en cachant la main. Il ne daignait pas déguiser son dédain pour Roland. Il mettait l'œil et la main dans l'administration de tous ses collègues. Il dirigeait la guerre, les finances, l'intérieur, les négociations sourdes avec l'étranger. Roland murmurait tout bas et se plaignait en rentrant, à sa femme, de l'insolence et de l'universalité d'attributions qu'affectait Danton. Humilié de la suprématie de son collègue, épouvanté de ses instincts, Roland sentait que le 10 août échappait des mains de son parti, et qu'en se donnant un auxiliaire dans la personne de Danton les Girondins s'étaient donné un maître. Roland pliait pourtant, espérant se relever sous la prochaine assemblée. Il se renfermait, en attendant, dans les détails purement administratifs du ministère de l'intérieur, et se consolait dans les confidences de Brissot, de Guadet et de Vergniaud.

XV

Danton cependant ne négligeait rien pour ajouter la puissance de la séduction à celle de l'intimidation sur Roland. Il s'attachait à plaire à sa femme, dont il connaissait l'ascendant sur son mari. Madame Roland voyait, avec cette répugnance délicate et instinctive de son sexe, la présence de Danton dans le pouvoir exécutif. Ce tribun sans grâce, sans mœurs et sans principes, était, selon elle, une concession humiliante des Girondins à la peur. « Quelle honte, disait-elle « à ses confidents, que le conseil soit souillé par « ce Danton dont la renommée est si mauvaise ! « — Que voulez-vous, lui répondait Brissot, il « faut prendre la force où elle est. — Il est plus « aisé, répliquait-elle, de ne pas investir du « pouvoir de pareils hommes que de les empê« cher d'en abuser. »

Elle rêvait un conseil des ministres composé de républicains fermes, modérés, incorruptibles, tels qu'elle les avait lus dans Plutarque. Elle voyait à la place de ce génie et de cette vertu antiques l'obséquiosité probe mais timide de Monge, qui craignait à chaque regard de Danton d'être dénoncé par lui aux suspicions de la commune ; l'indifférence de Servan pour tout ce qui sortait de la compétence du ministère de la guerre; la médiocrité de Lebrun ; la turbulence et l'immoralité de Danton. Elle recevait cependant presque tous les jours chez elle le jeune ministre, dans les commencements de son ministère, tantôt un peu avant l'heure du conseil, que Danton devançait pour avoir le temps de s'entretenir avec elle, tantôt dans les dîners intimes où elle réunissait un petit nombre de convives, pour parler des affaires publiques. Danton amenait avec lui Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine. La conversation de Danton respirait le patriotisme, le dévouement, l'ardent désir de la concorde avec ses collègues. Ses paroles, le son de sa voix, l'accent de sincérité et, pour ainsi dire, de sérénité de son enthousiasme, faisaient un moment illusion à madame Roland ; elle était tentée d'accuser la renommée de calomnie et de croire à cet homme les vertus sauvages de la liberté. Mais quand elle regardait sa figure, elle se re-

prochait son indulgence. Elle ne pouvait appliquer l'idée d'un homme de bien sur ce visage. « Je n'ai jamais rien vu, disait-elle, qui caractérisât si complétement l'emportement des « passions brutales et l'audace la plus effrénée, à « demi voilés sous une affectation de franchise, « de jovialité et de bonhomie. Mon imagination, « qui aime à donner un rôle aux personnages, « me représentait sans cesse Danton un poignard « à la main, excitant de la voix et du geste une « troupe d'assassins plus timides ou moins féroces que lui; ou bien, content de ses forfaits, « indiquant, par le geste de Sardanapale, les « cyniques voluptés dans lesquelles son âme se « reposait du crime. »

A peine élevé au pouvoir sur la catastrophe du 10 août, Danton, dépouillant son rôle d'agitateur, se montrait à la hauteur de la crise. Il s'attachait par des libéralités toutes les ambitions subalternes affamées d'or et de crédit, qu'il avait coudoyées longtemps dans les clubs. Il se faisait un parti de toutes les soifs de fortune. Vénal lui-même, il connaissait la puissance de la vénalité. Il s'en procurait sans pudeur les moyens. Il organisait la corruption parmi les patriotes. Non content des cent mille francs de fonds secrets affectés, le lendemain du 10 août, à chaque ministère, il s'attribua, sans rendre de compte, le quart des deux millions de dépenses secrètes que l'Assemblée alloua au pouvoir exécutif pour agir sur les cabinets étrangers et pour travailler l'esprit public. Il força même Lebrun et Servan à lui remettre une partie des fonds attribués à leurs ministères. Il envoya aux armées des commissaires, soldés à l'aide de ces fonds, et choisis parmi les hommes de la commune les plus vendus à ses intérêts. Le trésor public payait les proconsuls de Danton.

XVI

La rivalité de pouvoirs qui avait commencé, la nuit du 9 au 10 août, entre l'Assemblée mourante et la commune, se poursuivait et se caractérisait plus insolemment d'heure en heure. L'Assemblée, seul pouvoir légal et seul débris resté debout de la constitution, cherchait à ramener le peuple, après la crise, au sentiment de la légalité et au respect constitutionnel pour l'autorité des représentants de la nation. Elle voulait gouverner par des lois. Le conseil général de la commune, produit d'une insurrection et d'une usurpation, voulait perpétuer en elle le droit de l'insurrection, attirer à soi tout le pouvoir exécutif, et se servir seulement de la représentation nationale pour rédiger en décrets les injonctions absolues de la capitale. Chaque séance attestait cette lutte. Des commissaires apportaient à l'Assemblée un vœu de la commune. Quelques voix énergiques résistaient à l'empiétement de pouvoirs. D'autres voix, intimidées ou complices, démontraient l'urgence du décret proposé. Tout finissait par un acte d'obséquiosité servile à la volonté de la commune, ou par une de ces mesures équivoques qui cachent un asservissement réel sous une apparence de transaction. Les Girondins frémissaient mais obéissaient. De peur de paraître vaincus, ils se faisaient complices.

La commune demanda ainsi impérieusement la création d'une cour martiale qui jugerait sommairement les ennemis du peuple et les complices de la cour. Brissot et ses amis tremblèrent de remettre entre les mains du peuple un pareil instrument de tyrannie. Ils résistèrent quelques jours à ce vœu. Ils rédigèrent une proclamation pour rappeler les esprits aux principes de justice, d'humanité, d'impartialité, garanties de la vie des citoyens dans les tribunaux. Choudieu et Thuriot, quoique Jacobins, s'opposèrent avec énergie à la création de ce tribunal de vengeance. « J'adore « la Révolution, s'écria Thuriot; mais je déclare « que si la Révolution ne pouvait triompher que « par un crime, je la laisserais périr plutôt que « de me souiller pour la sauver. » Thuriot avait par sa conscience la révélation du vrai salut des révolutions. Le crime est la politique des assassins. Le vrai génie est toujours innocent parce qu'il est la suprême intelligence.

La commune insista et menaça. « Citoyens! « dit un orateur à la barre de l'Assemblée, le « peuple est las de n'être pas vengé. Craignez « qu'il ne se fasse justice à lui-même! Je vous « annonce que ce soir, à minuit, le tocsin sonnera, la générale battra! Nous voulons qu'il « soit nommé un citoyen par chaque section « pour former un tribunal criminel, et que ce « tribunal siége au château des Tuileries, afin « que la vengeance éclate là où le crime a été « tramé! Je demande que Louis XVI et Marie-« Antoinette, si avides du sang du peuple, soient « rassasiés en voyant couler celui de leurs infâmes satellites!... — Si, avant trois heures, les « jurés que nous demandons, ajouta un autre « orateur, ne sont pas en état d'agir, de grands « malheurs retomberont sur vos têtes! » Hérault

de Séchelles, au nom de la commission extraordinaire, répondit, peu d'instants après, à cette sommation, par la lecture d'un décret qui instituait un tribunal chargé de juger les crimes du 10 août. Robespierre fut nommé président de ce tribunal. Il se récusa, soit horreur du sang, soit dédain d'une magistrature qui ne répondrait pas assez à la hauteur de ses pressentiments.

XVII

La garde nationale, odieuse aux uns, suspecte aux autres, fut réorganisée populairement : elle prit le nom de *sections armées*. On adjoignit à chaque compagnie des sections armées un nombre illimité d'ouvriers et de prolétaires munis de piques ; garde prétorienne de la commune, soldée par elle et toute dans sa main, chargée de surveiller les citoyens des sections.

Non satisfaite de la création du tribunal criminel, la commune demanda, à la séance du 25 août, que les prisonniers d'Orléans fussent transportés à Paris, « pour y subir le supplice dû « à leurs forfaits. » Des fédérés de Brest, en armes, accompagnaient ce jour-là les commissaires de la commune. L'un d'eux menaça l'Assemblée de la vengeance du peuple, si le sang des prisonniers ne leur était pas sacrifié. Lacroix, ami de Robespierre et de Danton, Jacobin fanatique mais député intrépide, présidait l'Assemblée. « La « France entière, répondit-il avec indignation « aux commissaires de la commune, a les yeux « fixés sur l'Assemblée nationale. Nous serons « dignes d'elle. Les menaces ne produiront sur « nous d'autre effet que de nous résigner à mourir à notre poste. Il ne nous appartient pas « de changer la constitution. Adressez vos demandes à la Convention nationale ; elle seule « pourra changer l'organisation de la haute cour « martiale d'Orléans. Nous avons fait notre « devoir. Si notre mort est une dernière preuve « nécessaire pour vous persuader, le peuple, « dont vous nous menacez, peut disposer de « notre vie. Les députés qui n'ont pas craint la « mort quand les satellites du despotisme menaçaient le peuple, qui ont partagé avec lui tous « les dangers qu'il a courus, sauront mourir à « leur poste. Allez le dire à ceux qui vous ont « envoyés ! » Cette résistance généreuse de Lacroix, ami et confident de Danton, fait supposer que ce ministre résistait encore lui-même aux instigations de Marat et de son parti, qui le poussaient aux crimes de septembre. Ainsi, après quatorze jours d'un triomphe remporté en commun sur le trône, l'Assemblée en était réduite à porter à la commune et au peuple le défi de l'assassinat. Elle rendit le lendemain le décret de déportation de tous les prêtres qui avaient refusé ou rétracté le serment à la constitution civile du clergé.

XVIII

La prise de Longwy suspendit un moment la lutte entre l'Assemblée et la commune, et la remplaça par une rivalité de sacrifices au danger de la patrie. Jacobins, Girondins, Cordeliers votèrent à l'envi les levées extraordinaires de troupes, les armes, les équipements, les canons réclamés par les circonstances. Un cri d'indignation s'éleva contre le commandant de Longwy. Vergniaud proposa le décret de peine de mort contre tout citoyen d'une ville assiégée qui parlerait de se rendre. Luckner fut remplacé à l'armée de Metz par Kellermann.

Kellermann, passionné pour les armes et pour la liberté, avait conquis ses grades dans la guerre de sept ans. Jeune, il avait pris en Allemagne l'expérience des vieux capitaines et les leçons de Frédéric. La Révolution l'avait trouvé colonel et l'avait promu au rang de général. Attaché à Luckner, il avait conquis l'affection des troupes de ce corps d'armée. L'hésitation de Luckner à faire prêter le serment à la nation l'avait rendu suspect. On le destitua. Il refusa le commandement de l'armée de Luckner, son ancien chef et son ami, si on ne rendait pas au vieux maréchal le grade de généralissime. L'Assemblée, touchée de la générosité de Kellermann et convaincue de l'innocence et de l'imbécillité de Luckner, lui rendit en effet son grade et l'envoya à Châlons jouir d'un titre purement honorifique, et organiser les bataillons de volontaires qui marchaient de tous les départements à l'armée.

Pendant que Danton donnait au gouvernement la vigueur de ses coups de main, Robespierre, moins maître que lui du conseil de la commune et soulevé moins haut par un événement auquel il n'avait pas participé, recommença à élever la voix après la bataille, comme pour en expliquer le sens et la portée au peuple. « La nation fran« çaise en était arrivée, écrivit-il, au point de « calamité publique où les nations, comme les « individus, n'ont plus qu'un devoir, celui de

« pourvoir à leur propre existence. Elle s'est « levée comme en 89, mais avec plus d'ordre et « de majesté encore qu'en 89; elle a exercé avec « plus de sang-froid sa souveraineté pour assurer « son salut et son bonheur. En 89, une partie de « l'aristocratie l'aidait; en 92, elle n'a eu pour « se sauver qu'elle-même. » Faisant ensuite le récit de la journée, il résuma ainsi son opinion sur les conséquences du 10 août : « L'Assemblée « a suspendu le roi, mais ici elle n'a pas assez « osé; ce n'était pas la suspension, mais la « déchéance de la royauté qu'elle devait pro- « noncer. Elle devait trancher cette question, « dont la solution nous prépare des difficultés « et des lenteurs. Au lieu de cela, elle nous a « parlé de *nommer un gouverneur au prince* « *royal*. Français! songez au sang qui a coulé! « Rappelez-vous les prodiges de raison et de « courage qui vous ont mis au-dessus de tous « les peuples de la terre; rappelez-vous ces « principes immortels que vous avez eu l'audace « et la gloire de faire retentir les premiers autour « des trônes pour susciter le genre humain de « ses ténèbres et de sa servitude! Quel rapport « y a-t-il entre ce rôle sublime et le choix d'un « gouverneur pour élever le fils d'un tyran ?

« Mais la voilà en marche, la plus belle ré- « volution qui ait honoré l'humanité! la seule « qui ait eu un objet digne de l'homme, celui de « fonder des sociétés politiques sur les principes « divins de l'égalité, de la justice et de la raison! « Quelle autre cause pouvait inspirer à ce peuple « ce courage sublime et patient, et enfanter des « prodiges d'héroïsme égaux à tout ce que l'his- « toire nous raconte de l'antiquité? Déjà la se- « cousse qui a renversé un trône a ébranlé tous « les trônes! Français, soyez debout et veillez; « il faut que les rois ou les Français succom- « bent! Secouez donc les derniers anneaux de « la chaîne de la royauté. Vous devez à l'univers « et à vous-mêmes de vous donner la meilleure « des constitutions possible. N'appelez à la Con- « vention que des hommes purs des intrigues et « des lâchetés, qui sont les vertus des cours! « Vous êtes en guerre désormais avec tous vos « oppresseurs. Vous ne trouverez la paix que « dans la victoire et dans le châtiment! » C'était l'appel aux élections qui s'approchaient.

XIX

Quant à Péthion, objet du culte platonique des commissaires de la nouvelle commune, qui l'appelaient *le Père de la patrie*, il ne parut que de temps en temps à la barre de l'Assemblée, pour justifier, d'une voix complaisante, les usurpations de ce corps insurrectionnel. Le sourire de béatitude qui reposait toujours sur ses lèvres déguisait mal les amertumes dont on l'abreuvait à la mairie. Il était l'otage du peuple à l'hôtel de ville. Le vrai maire maintenant, c'était Danton. Danton, sans cesse présent aux délibérations de ce corps municipal en permanence, négligeait l'Assemblée pour la commune. Il concertait avec elle toutes les mesures du gouvernement; il était son pouvoir exécutif. Pour donner au conseil de la commune la direction, l'unité, le secret nécessaires à une réunion d'hommes d'action, et pour faire prévaloir, en séance générale, les résolutions prises entre lui et ses affidés, il avait, de concert avec Marat, divisé le conseil municipal en comités distincts. Ces comités délibéraient et agissaient isolément. Ils furent le type de ceux qui concentrèrent plus tard le gouvernement dans la Convention. Le comité souverain était celui de *surveillance générale*. Composé d'un petit nombre d'hommes successivement choisis et épurés par Marat et par Danton, il faisait plier tous les autres comités. Il s'attribuait tous les pouvoirs; il devançait tous les décrets de l'Assemblée; il citait à sa barre les citoyens, il les faisait arrêter, il remplissait les prisons; il exerçait la police générale de l'empire, il disciplinait et perpétuait en lui l'insurrection; il était la conjuration en permanence, modèle de l'institution de tyrannie qu'exerça depuis le comité de *salut public*. Danton, s'appuyant à la fois sur son pouvoir légal de ministre de la justice au conseil exécutif, et sur son pouvoir populaire dans le comité de surveillance de la commune, donnait à ses ordres, comme ministre, la force de l'insurrection et à l'insurrection la force de la loi. C'était le consulat de Catilina. Rien ne pouvait lui résister. Si cet homme rêvait un crime, ce crime devenait un acte du gouvernement. S'il n'en méditait pas un, il souffrait du moins qu'on le préparât, dans l'ombre, autour de lui. Il renouvelait à dessein les membres du comité pour que le moment de l'exécution ne trouvât pas, dans la conscience d'un seul de ces hommes, plus de scrupule et plus d'hésitation que dans la sienne.

Il laissait, dès le 29 août, éclater quelques symptômes significatifs de sa pensée devant l'Assemblée nationale.

XX

C'était à la séance de nuit. L'Assemblée, ébranlée par le contre-coup des nouvelles de la frontière, cherchait à prendre mesures sur mesures, pour égaler le dévouement aux dangers. Les motions succédaient aux motions. Vergniaud, Guadet, Brissot, Gensonné, Lasource, Chambon, Ducos frappaient du pied la tribune pour en faire sortir des défenseurs de la patrie. On votait des hommes, des chevaux, des armes, des réquisitions. Danton entra dans la salle, à la tête de ses collègues, et monta à la tribune avec l'attitude d'un homme qui porte une solution dans sa tête. Le silence de l'attente s'établit à son aspect.

« Le pouvoir exécutif, dit-il, me charge d'entretenir l'Assemblée nationale des mesures qu'il « a prises pour le salut de l'empire. Je moti- « verai ces mesures en ministre du peuple, en « ministre révolutionnaire. L'ennemi menace le « royaume, mais l'ennemi n'a pas pris Longwy. « On exagère nos revers. Cependant nos dan- « gers sont grands. Il faut que l'Assemblée se « montre digne de la nation. C'est par une con- « vulsion que nous avons renversé le despo- « tisme, ce n'est que par une grande convulsion « nationale que nous ferons rétrograder les des- « potes! Jusqu'ici nous n'avons fait que la guerre « simulée de la Fayette, il faut faire une guerre « plus terrible. Il est temps de pousser le peuple « à se précipiter en masse sur ses ennemis! On a « jusqu'à ce moment fermé les portes de la capi- « tale, et l'on a bien fait : il était important de se « saisir des traîtres; mais, y en eût-il trente « mille à arrêter, il faut qu'ils soient arrêtés de- « main, et que demain, à Paris, on communique « avec la France entière! Nous demandons que « vous nous autorisiez à faire des visites domi- « ciliaires. Que dirait la France, si Paris, dans « la stupeur, attendait immobile l'arrivée des « ennemis? Le peuple français a voulu être libre, « il le sera. » Le ministre se tait. L'Assemblée s'étonne; le décret passe. Danton sort et court au conseil général de la commune, préparé à l'obéissance par ses confidents. Il demande au conseil de « décréter séance tenante les mesures « nécessaires au coup d'État national dont le « pouvoir exécutif assume la responsabilité : au « rappel des tambours, qui battra dans la jour- « née du lendemain, tous les citoyens seront « tenus de rentrer dans leurs maisons. La cir- « culation des voitures sera suspendue à deux « heures. Les sections, les tribunaux, les clubs « seront invités à n'avoir point de séances, de « peur de distraire l'attention publique des né- « cessités du moment. Le soir, les maisons se- « ront illuminées. Des commissaires choisis par « les sections, et accompagnés de la force pu- « blique, pénétreront, au nom de la loi, dans « tous les domiciles des citoyens. Chaque ci- « toyen déclarera et remettra ses armes. S'il « est suspect, on fera des recherches; s'il a « menti, il sera arrêté. Tout particulier qui sera « trouvé dans un autre domicile que le sien sera « déclaré suspect et incarcéré. Les maisons vides « ou qu'on n'ouvrira pas seront scellées. Le « commandant général Santerre requerra les « sections armées. Il formera un second cordon « de gardes autour de l'enceinte de Paris pour « arrêter tout ce qui tenterait de fuir. Les jar- « dins, les bois, les promenades des environs « seront fouillés. Des bateaux armés intercepte- « ront aux deux extrémités de Paris le cours « de la rivière, afin de fermer toutes les voies « de la fuite aux ennemis de la nation! »

Ces mesures décrétées, Danton se retire au comité de surveillance de la commune et donne ses derniers ordres à ses complices. Le comité renouvelé était présidé par Marat. Marat n'était commissaire d'aucune section, mais le conseil général lui avait accordé la faveur exceptionnelle d'assister aux séances par droit de patriotisme, et lui avait voté une tribune d'honneur dans son enceinte pour y rendre compte au peuple des délibérations. Les autres membres étaient Panis, beau-frère de Santerre; Lepeintre, Sergent, présidents de section; Duplein, Lenfant, Lefort, Jourdeuil, Desforges, Guermeur, Leclerc et Dufort, hommes dignes d'être les collègues de Marat et les exécuteurs de Danton. Mehée, secrétaire-greffier; Manuel, procureur de la commune; Billaut-Varennes, son substitut; Collot-d'Herbois, Fabre d'Églantine, Tallien, secrétaire du conseil général; Huguenin, président; Hébert, et quelques autres parmi les chefs de la commune, soit qu'ils aient approuvé, combattu ou toléré la résolution, la connurent. Des actes et des pièces irrécusables attestent que pour cette convulsion populaire, prédite et acceptée sinon provoquée par Danton, tout fut prémédité et préparé d'avance, exécuteurs, victimes, et jusqu'aux tombeaux.

Le mystère a couvert les délibérations de ce conciliabule. On sait seulement que Danton, faisant un geste horizontal, dit d'une voix âpre et saccadée : « Il faut faire peur aux royalistes. »

Plus tard il témoigna lui-même contre lui, dans ce mot fameux jeté à la Convention en réponse aux Girondins qui l'accusaient du 2 septembre : « J'ai regardé mon crime en face, et je l'ai « commis. »

XXI

Avant minuit, Maillard, le chef des hordes du 6 octobre, fut averti de rassembler sa milice de sicaires pour une prochaine expédition dont l'heure et les victimes lui seraient désignées plus tard. On lui promit, pour ses hommes, une haute solde de tant par meurtre. On le chargea de retenir les tombereaux nécessaires pour charrier les cadavres.

Enfin, deux agents du comité de surveillance se présentèrent, le 28 août, à six heures du matin, chez le fossoyeur de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas ; ils lui enjoignirent de prendre sa bêche et de les suivre. Arrivés sur l'emplacement des carrières qui s'étendent en dehors de la barrière Saint-Jacques, et dont quelques-unes avaient servi de catacombes à l'époque du déplacement récent des cimetières de Paris, les deux inconnus déplièrent une carte et s'orientèrent sur ce champ de mort. Ils reconnurent, à des signes tracés sur le sol et rappelés sur la carte, l'emplacement de ces souterrains refermés. Ils marquèrent eux-mêmes, d'un revers de bêche, la ligne circulaire d'une enceinte de six pieds de diamètre, où le fossoyeur devait faire creuser pour retrouver l'ouverture du puits qui descendait dans ces abîmes. Ils lui remirent la somme nécessaire au salaire de ses ouvriers. Ils lui recommandèrent de veiller à ce que l'ouvrage fût achevé le quatrième jour, et se retirèrent en imposant le silence.

Le silence ne couvrit qu'imparfaitement ces funestes apprêts. Un bruit sourd, circulant dans les prisons, donna aux victimes le pressentiment du coup. Les geôliers et les porte-clefs reçurent et transmirent des avertissements obscurs.

Danton, cruel en masse, capable de pitié en détail, cédant aux sollicitations de l'amitié et aux propres mouvements de son cœur, fit relâcher, la veille, quelques prisonniers au sort desquels on l'intéressa. Ordonnant le crime par férocité de système et non par férocité de nature, il semblait heureux de se dérober à lui-même des victimes. M. de Marguerie, officier supérieur de la garde constitutionnelle du roi ; l'abbé Lhomond, grammairien célèbre ; quelques pauvres prêtres des écoles chrétiennes, qui avaient donné leurs soins à l'éducation de Danton, lui durent la vie. Marat, sur l'ordre du ministre, fit élargir ces prisonniers. Il en mit lui-même un certain nombre à l'abri du coup qu'on allait frapper. Le cœur de l'homme n'est jamais si inflexible que son esprit. L'amitié de Manuel sauva Beaumarchais, l'auteur de la comédie de *Figaro*, ce prologue d'une révolution commencée par le rire et finissant par la hache. Manuel alla lui-même à la prison des Carmes placer une sentinelle à la porte des quatre anciens religieux de cette maison à qui l'on avait accordé d'y finir leurs jours. Ces vieillards survécurent seuls. Ils n'étaient point connus de Manuel ; mais leur sang était inutile, il fut épargné.

L'abbé Bérardier, principal du collége Louis-le-Grand, sous lequel Robespierre et Camille Desmoulins avaient étudié, reçut un sauf-conduit, d'une main inconnue, le jour du massacre. Ces préparatifs, ces avertissements, ces exceptions prouvent une préméditation. Camille, dans la confidence de toutes les palpitations de la pensée de Danton, ne pouvait ignorer le plan d'égorgement organisé. Il était impossible aussi que Santerre, commandant en chef des gardes nationales, et dont l'inaction était nécessaire pendant trois jours à la perpétration de tant de meurtres, n'eût pas une insinuation de Danton. Santerre instruit, Péthion ne pouvait pas tout ignorer : le commandant de la force civique relevait du maire de Paris. Les demi-mots, les confidences équivoques, les signes d'intelligence, entre des conjurés qui siégent, qui délibèrent, qui agissent presque à découvert en face les uns des autres, dans un conseil de cent quatre-vingts membres, ne pouvaient échapper à Péthion.

XXII

Les rapports de la police municipale, apportés d'heure en heure à la mairie, ne se taisaient pas sur les choses, les hommes, les armes qu'on disposait pour l'événement. Comment ce qui était connu aux prisons fût-il resté inconnu à l'hôtel de ville ? L'acte accompli, tout le monde s'est lavé du sang. Après l'avoir rejeté longtemps sur un mouvement soudain et irrésistible de la colère du peuple, on a voulu circonscrire le crime dans le plus petit nombre possible d'exécuteurs. L'histoire n'a pas de ces complaisances. La pensée en appartient à Marat, l'acceptation et la responsabilité à Danton, l'exécution au con-

seil de surveillance, la complicité à plusieurs, la lâche tolérance à presque tous. Les plus courageux, sentant leur impuissance à empêcher l'assassinat, feignirent de l'ignorer pour n'avoir ni à l'approuver ni à le prévenir. Ils s'écartèrent, ils gémirent, ils se turent. Pour la garde nationale, pour l'Assemblée, pour le conseil général de la commune, ce fut un crime de réticence. On détourna les yeux pendant qu'il se commettait. On ne l'exécra tout haut qu'après. Dans l'âme de Marat ce fut ardeur pour le sang, remède suprême d'une société qu'il voulait tuer pour la ressusciter selon ses rêves; dans l'esprit de Danton ce fut un coup d'État de la politique. Danton raisonnait son crime avant de l'ordonner. Il lui était aussi facile de l'empêcher que de le permettre. Il s'en déguisa à lui-même l'atrocité. « Nous n'assassinerons pas, » dit-il dans sa dernière conférence avec le conseil de surveillance, « nous jugerons; aucun innocent ne périra. » Danton voulut trois choses : la première, secouer le peuple et le compromettre tellement dans la cause de la Révolution, qu'il ne pût plus reculer et qu'il se précipitât aux frontières, tout souillé du sang des royalistes, sans autre espérance que la victoire ou la mort; la seconde, porter la terreur dans l'âme des royalistes, des aristocrates et des prêtres; enfin, la troisième, intimider les Girondins, qui commençaient à murmurer de la tyrannie de la commune, et montrer à ces âmes faibles que s'ils ne se faisaient pas les instruments du peuple, ils en pourraient bien être les victimes.

Mais Danton fut poussé au meurtre par une cause plus personnelle et moins théorique : son caractère. Il avait la réputation de l'énergie, il en eut l'orgueil. Il voulut la déployer dans une mesure qui étonnât ses amis et ses ennemis. Il prit le crime pour du génie. Il méprisa ceux qui s'arrêtaient devant quelque chose, même devant l'assassinat en masse. Il s'admira dans son dédain de remords. Il consentit à être le phénomène de l'emportement révolutionnaire. Il y eut de la vanité dans son forfait. Il crut que son acte, en se purifiant par l'intention et par le lointain, perdrait de son caractère; que son nom grandirait quand il serait en perspective, et qu'il serait le colosse de la Révolution. Il se trompait. Plus les crimes politiques s'éloignent des passions qui les font commettre, plus ils baissent et pâlissent aux regards de la postérité. L'histoire est la conscience du genre humain. Le cri de cette conscience sera la condamnation de Danton. On a dit qu'il sauva la patrie et la Révolution par ces meurtres, et que nos victoires sont leur excuse. On se trompe comme il s'est trompé. Un peuple qu'on aurait besoin d'enivrer de sang pour le pousser à défendre sa patrie serait un peuple de scélérats et non un peuple de héros. L'héroïsme est le contraire de l'assassinat. Quant à la Révolution, son prestige était dans sa justice et dans sa moralité. Ce massacre allait la souiller aux yeux de l'Europe. L'Europe pousserait, il est vrai, un cri d'horreur; mais l'horreur n'est pas du respect. On ne sert pas les causes que l'on déshonore.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

I

A peine Danton était-il sorti du comité secret de la commune, que la ville, avertie par le rappel des tambours, s'arrêta tout à coup, comme une ville morte dont une catastrophe soudaine aurait dispersé tous les habitants. Bien que le soleil serein de l'été éclairât les cimes des arbres des Tuileries, du Luxembourg, des Champs-Élysées, des boulevards, ces promenades, les places, les rues étaient entièrement désertes. Le sourd roulement des voitures, qui est le bruit de la vie et comme le murmure de ces courants d'hommes, avait cessé. On n'entendait que le bruit des portes et des fenêtres que les habitants refermaient précipitamment sur eux comme à l'approche d'un

ennemi public. Des bandes d'hommes armés de piques, des patrouilles de fédérés, des détachements de Marseillais et de Brestois sillonnaient, à pas lents, les différents quartiers. Santerre, à la tête d'un état-major composé de quarante-huit aides de camp fournis par les sections, visitait, à cheval, les postes. Les barrières étaient fermées et gardées par les Marseillais. En dehors des barrières les sections formaient une seconde enceinte de sentinelles.

Toute communication était interceptée entre la campagne et Paris ; la ville tout entière au secret était comme un prisonnier dont on tient les membres pendant qu'on le fouille et qu'on l'enchaîne. L'eau du fleuve était aussi captive que le sol. Des flottilles de bateaux remplis d'hommes armés naviguaient sans cesse au milieu de la Seine, interceptant toute communication entre les deux rives. Les parapets des quais, les arches des ponts, les toits des bateaux de bains ou de blanchissage sur la rivière, étaient hérissés de factionnaires. De temps en temps un coup de fusil, parti d'un de ces points élevés, atteignait des fugitifs cherchant asile jusque dans l'embouchure des égouts. Plusieurs ouvriers des ports furent ainsi tués en sortant de leurs bateaux ou en voulant y rentrer. L'heure une fois sonnée, tout pas dans la ville était un crime. Des escouades de piques arrêtaient tous ceux qu'un hasard, une imprudence, une nécessité de la vie avaient attardés. Pendant que les rues étaient ainsi évacuées, l'intérieur des maisons était dans l'attente et dans la terreur. Nul ne savait s'il serait innocent ou criminel aux yeux des visiteurs, et s'il n'allait pas être arraché à son foyer, à sa femme, à ses enfants.

Une arme non déclarée était motif d'accusation ; déclarée, elle était témoignage de suspicion. Un signe quelconque de royalisme, un uniforme de la garde du roi, un cachet, un bouton d'habit aux armes royales, un portrait, une correspondance avec un ami ou avec un parent émigré, l'hospitalité prêtée à un étranger dont le séjour dans la maison ne s'expliquait pas, tout pouvait être un titre de mort. La dénonciation d'un ennemi, d'un voisin, d'un domestique, faisait pâlir. Chacun cherchait à inventer pour soi, pour ses hôtes, pour les objets que l'on voulait dérober à la recherche, des ténèbres, des retraites, des asiles, des cachettes qui trompassent l'œil des visiteurs. On descendait dans les caves, on montait sur les toits, on rampait dans les conduits des cheminées, on excavait les murs, on y pratiquait des niches recouvertes par des armoires ou des tableaux, on dédoublait les planchers, on s'y glissait entre les solives et les parquets, on enviait le sort des reptiles.

Aux coups de marteau des commissaires à la porte de la maison, la respiration était suspendue. Ces commissaires montaient, escortés d'hommes des sections le sabre nu à la main, et la plupart ouvriers connaissant toutes les pratiques par lesquelles on peut rendre complices d'un recèlement les murs, les meubles, le bois, les lits, les matelas, la pierre. Des serruriers, munis de leurs outils, ouvraient les serrures, enfonçaient les portes, sondaient les planchers, déjouaient toutes les ruses de la tendresse, de l'hospitalité, de la peur.

Cinq mille suspects furent enlevés de leurs maisons ou de leurs asiles dans le court espace d'une nuit. On en découvrit jusque dans les lits des malades dans les hôpitaux où ils étaient allés partager la couche des mourants et des morts. La haine des sicaires de Danton fut plus ingénieuse que la peur. On arrêta jusqu'aux trois frères Sanson, bourreaux de Paris, coupables d'avoir prêté machinalement leur guillotine aux vengeances de la royauté.

Peu de royalistes échappèrent. Paris fut vidé de tous ceux qui n'avaient pas pu fuir ses murs depuis le 10 août.

II

Le lendemain, au jour, le dépôt de la mairie, les sections, les anciennes prisons de Paris et les couvents, convertis en prisons, regorgeaient de captifs. On les interrogea sommairement. On en relâcha la moitié, victimes de l'erreur, de la précipitation, de la nuit, et réclamés par leurs sections. Le reste fut distribué au hasard dans les prisons de l'*Abbaye Saint-Germain*, de *la Conciergerie*, du *Châtelet*, de *la Force*, du *Luxembourg*, et dans les anciens monastères des *Bernardins*, de *Saint-Firmin*, des *Carmes*. *Bicêtre* et *la Salpêtrière*, ces deux grandes sentines de Paris, serrèrent leurs rangs pour les recevoir.

Les trois jours qui suivirent cette nuit furent employés par les commissaires des sections à faire le triage des prisonniers. Le bruit du sort qu'on leur préparait était semé de loin. On délibérait déjà leur mort. La section Poissonnière les condamna en masse à l'égorgement. La section des Thermes demanda qu'on les exécutât sans autre jugement que le danger que leur existence faisait

courir à la patrie. « Il faut purger les prisons et « ne pas laisser de traîtres derrière nous en partant pour les frontières ! » tel était le cri que Marat et Danton faisaient circuler dans les masses. Le peuple a besoin qu'on lui rédige sa colère et qu'on le familiarise avec son propre crime.

III

Telle était l'attitude de Danton, la veille de ces crimes.

Quant au rôle de Robespierre dans ces journées, il fut le rôle qu'il affecta dans toutes les crises : dans la question de la guerre, au 20 juin, au 10 août. Il n'agit pas, il blâma ; mais il laissa l'événement à lui-même, et, une fois accompli, il l'accepta comme un pas de la Révolution, sur lequel il n'y avait plus à revenir. Il ne voulut pas laisser à d'autres le pas de la popularité sur lui ; il se lava les mains de ce sang et il le laissa répandre. Mais son crédit, inférieur à celui de Danton et de Marat au conseil de la commune, ne lui donnait pas alors la force de rien empêcher. Il était comme Péthion, dans l'ombre. Ces hommes, ainsi que les Girondins, voyaient transpirer les projets de Marat et de Danton ; mais, impuissants à les prévenir, ils affectaient de les ignorer. Un fait récemment révélé à l'histoire par un confident de Robespierre et de Saint-Just, survivant de ces temps sinistres, prouve la justesse de ces conjectures sur la part de Robespierre dans l'exécution des journées de septembre.

IV

En ce temps-là, Robespierre et le jeune Saint-Just, l'un déjà célèbre, l'autre encore obscur, vivaient dans cette intimité familière qui unit souvent le maître et le disciple. Saint-Just, déjà mêlé au mouvement du temps, suivait et devançait de l'œil les crises de la Révolution, avec la froide impassibilité d'une logique qui rend le cœur sec comme un système et cruel comme une abstraction. La politique était, à ses yeux, un combat à mort, et les vaincus étaient des victimes. Le 2 septembre, à onze heures du soir, Robespierre et Saint-Just sortirent ensemble des Jacobins, harassés des fatigues de corps et d'esprit d'une journée passée tout entière dans le tumulte des délibérations et grosse d'une si terrible nuit.

Saint-Just logeait dans une petite chambre d'hôtel garni de la rue Sainte-Anne, non loin de la maison du menuisier Duplay habitée par Robespierre. En causant des événements du jour et des menaces du lendemain, les deux amis arrivèrent à la porte de la maison de Saint-Just. Robespierre, absorbé par ses pensées, monta, pour continuer l'entretien, jusque dans la chambre du jeune homme. Saint-Just jeta ses vêtements sur une chaise et se disposa pour le sommeil. « Que fais-tu donc? lui dit Robespierre. « — Je me couche, répondit Saint-Just.—Quoi ! « tu peux songer à dormir dans une pareille « nuit ! reprit Robespierre, n'entends-tu pas le « tocsin? Ne sais-tu pas que cette nuit sera peut-« être la dernière pour des milliers de nos sem-« blables, qui sont des hommes au moment où « tu t'endors, et qui seront des cadavres à l'heure « où tu te réveilleras? — Hélas ! répondit Saint-« Just, je sais qu'on égorgera peut-être cette « nuit, je le déplore, je voudrais être assez puis-« sant pour modérer les convulsions d'une so-« ciété qui se débat entre la liberté et la mort ; « mais que suis-je? et puis, après tout, ceux « qu'on immolera cette nuit ne sont pas les « amis de nos idées ! Adieu. » Et il s'endormit.

Le lendemain, au point du jour, Saint-Just en s'éveillant vit Robespierre qui se promenait à pas interrompus dans la chambre, et qui, de temps en temps, collait son front contre les vitres de la fenêtre, regardant le jour dans le ciel et écoutant les bruits dans la rue. Saint-Just, étonné de revoir son ami de si grand matin à la même place : « Quoi donc te ramène sitôt aujourd'hui? dit-il à « Robespierre. — Qu'est-ce qui me ramène? ré-« pondit celui-ci ; penses-tu donc que je sois « revenu? — Quoi ! tu n'es pas allé dormir? re-« prit Saint-Just. — Dormir ! répliqua Robes-« pierre, dormir ! pendant que des centaines « d'assassins égorgeaient des milliers de victimes « et que le sang pur ou impur coulait comme « l'eau dans les égouts !... Oh ! non, poursuivit-« il d'une voix sombre et avec un sourire sar-« donique sur les lèvres, non, je ne me suis pas « couché, j'ai veillé comme le remords ou comme « le crime : oui, j'ai eu la faiblesse de ne pas dor-« mir ; mais DANTON, LUI, A DORMI ! »

V

Les nouvelles désastreuses des frontières, les enrôlements patriotiques sur des tréteaux dressés

dans les principaux carrefours de Paris, les promenades des volontaires au son du tambour, aux refrains de *la Marseillaise* et du *Ça ira;* le drapeau noir, signe d'une guerre funèbre, déployé sur l'hôtel de ville et sur les tours de la cathédrale; les feuilles de Marat, d'Hébert, écrites avec du sang; les journaux affichés comme des exclamations anonymes faisant parler les murs, et groupant le peuple pour les entendre lire en attroupements tumultueux; le tocsin sonnant dans les tours et accélérant le pouls d'une ville immense; enfin le canon d'alarme tiré d'heure en heure : tout avait été calculé pour souffler la fièvre à la ville. Ce plan de massacre était combiné comme un plan de campagne. Les hasards même en étaient prévus et concertés.

VI

Le dimanche 2 septembre, à trois heures après midi, lorsque le peuple se lève de son repas et encombre les rues pour divaguer pendant les soirées de ces jours de loisir, le signal fut donné comme par un de ces accidents qui naissent d'eux-mêmes.

Cinq voitures remplies chacune de six prêtres furent dirigées du dépôt de l'hôtel de ville à la prison de l'Abbaye, par le Pont-Neuf et la rue de Bussy, lieux tumultueux et néfastes. Au troisième coup du canon d'alarme ces voitures se mirent en marche. Une faible escorte d'Avignonnais et de Marseillais, armés de sabres et de piques, les accompagnait. Les portières étaient ouvertes pour que la foule aperçût dans l'intérieur les costumes qui lui étaient le plus odieux. Des bandes d'enfants, de femmes et d'hommes du peuple, suivaient en insultant les prêtres. Les hommes de l'escorte s'associaient aux injures, aux menaces et aux outrages de la populace. « Voyez ! disaient-« ils à la foule en lui montrant de la pointe de « leurs sabres les prisonniers; voilà les com-« plices des Prussiens ! voilà ceux qui vous égor-« geront si vous les laissez vivre pour vous tra-« hir ! »

L'émeute, grossissant à chaque pas, à travers la rue Dauphine, fut refoulée par un autre attroupement qui obstruait le carrefour Bussy, où des officiers municipaux recevaient des enrôlements en plein air. Les voitures s'arrêtent. Un homme fend l'escorte, qui s'ouvre complaisamment devant lui; il monte sur le marchepied extérieur de la première voiture, plonge à deux reprises la lame de son sabre dans le corps d'un des prêtres, le retire fumant et le montre rougi de sang au peuple. Le peuple jette un cri d'horreur et s'éloigne. « Cela vous fait peur, lâches ! dit l'as-« sassin avec un sourire de dédain. Il faut vous « apprivoiser avec la mort. » A ces mots, plongeant de nouveau la pointe de son sabre dans le fond de la voiture, il continue à frapper. L'un de ces prêtres a l'épaule percée, l'autre la figure balafrée, le troisième une main coupée en voulant couvrir son visage. L'abbé Sicard, le charitable instituteur des sourds-muets, est protégé par les corps de ses compagnons blessés. Les voitures reprennent lentement leur marche. L'assassin passe de l'une à l'autre, et, se tenant d'une main au panneau des portières, il frappe de l'autre main au hasard tous ceux que son arme peut atteindre. Des assassins d'Avignon mêlés à l'escorte rivalisent avec lui et plongent leurs baïonnettes dans l'intérieur. Les pointes des piques dirigées contre les portières menacent ceux des prêtres qui voudraient se précipiter dans la rue. La longue file de ces voitures roulant lentement et laissant une trace de sang, les cris, les gestes désespérés des prêtres, les hurlements de rage des bourreaux, les éclats de rire et les applaudissements de la populace annoncent de loin aux prisonniers de l'Abbaye l'approche du convoi. L'impatience des sicaires n'avait pas attendu que les victimes fussent arrivées sur le lieu du supplice : ils immolaient en marchant.

Le cortége s'arrête sur la place, à la porte de la prison. Les soldats de l'escorte tirent par les pieds huit cadavres des voitures. Les prêtres épargnés par les sabres ou seulement blessés se précipitent dans la prison. On en saisit quatre à travers la haie que forme le poste. On les égorge sur le seuil. Quelques-uns, pour qui la porte est trop lente à s'ouvrir, franchissent la fenêtre du comité de la section qui tenait en ce moment sa séance dans la prison. Ces citoyens, étrangers au massacre, dérobent ces victimes à la fureur des assassins, en les faisant asseoir dans leurs rangs. Le journaliste Pariseau et l'intendant de la maison du roi, la Chapelle, durent la vie à la présence d'esprit et au courageux mensonge des membres de ce comité.

VII

Cependant les prisonniers entassés à l'Abbaye entendaient ce prélude de meurtre à leur porte. Dès le matin, la figure morne et les demi-mots de

leurs gardiens leur avaient présagé un soir sinistre. Un ordre de la commune avait fait avancer, ce jour-là, dans toutes les prisons, l'heure du repas. Les détenus se demandaient entre eux quel pouvait être le motif de ce changement dans l'habitude de leur régime intérieur. Était-ce une translation? était-ce un départ pour un exil au delà des mers? Les uns espéraient, les autres tremblaient, tous s'agitaient. Des fenêtres grillées d'une tourelle qui donne sur la rue Sainte-Marguerite, quelques-uns d'entre eux aperçurent enfin les voitures et entendirent les cris: ils semèrent l'alarme dans la prison. Le bruit y courut qu'on avait immolé en route tous les prêtres. Le bourdonnement d'une foule immense qui avait envahi la cour et qui se pressait sur la place et dans les rues voisines de l'Abbaye leur arriva par les fenêtres et par les soupiraux de la prison. Le roulement des voitures, les pas des chevaux, le cliquetis des sabres, la voix confuse se taisant un moment pour éclater, par intervalles, en un long cri de Vive la nation! les laissèrent un moment incertains si ce tumulte avait pour but de les immoler ou de les défendre. Les guichets intérieurs étaient fermés sur eux. L'ordre venait de leur être transmis de rentrer chacun dans leur salle comme pour un appel.

VIII

Or, voici le spectacle qu'on leur cachait. Le dernier guichet qui ouvrait sur la cour avait été transformé en tribunal. Autour d'une vaste table couverte de papiers, d'écritoires, des livres d'écrou de la prison, de verres, de bouteilles, de pistolets, de sabres, de pipes, étaient assis sur des bancs douze juges aux figures ternes, aux épaules athlétiques, caractère des hommes de peine, de débauche ou de sang. Leur costume était celui des professions laborieuses du peuple: des bonnets de laine sur la tête, des vestes, des souliers ferrés, des tabliers de toile comme ceux des bouchers. Quelques-uns avaient ôté leurs habits. Les manches de leur chemise retroussées jusqu'aux coudes laissaient voir des bras musculeux et une peau tatouée des symboles de divers métiers. Deux ou trois, aux formes plus grêles, aux mains plus blanches, à l'expression de figure plus intellectuelle, trahissaient des hommes de pensée, mêlés à dessein à ces hommes d'action pour les diriger. Un homme en habit gris, le sabre au côté, la plume à la main, d'une physionomie inflexible et comme pétrifiée, était assis au centre de la table et présidait ce tribunal. C'était l'huissier Maillard, l'idole des rassemblements du faubourg Saint-Marceau, un de ces hommes que produit l'écume du peuple et derrière lesquels elle se range parce qu'elle ne peut pas les dépasser. Rival de Jourdan, ami de Théroigne, homme des journées d'octobre, du 20 juin, du 10 août, Maillard s'était constitué lui-même le bourreau du peuple. Il aimait le sang, il portait les têtes, il arborait les cœurs, il dépeçait les cadavres. Les femmes lubriques et les enfants cruels qui épient la mort après le combat glorifiaient Maillard parce qu'il assouvissait leurs yeux. Il avait fini par se faire une popularité de l'effroi de son nom. Il portait maintenant une certaine impartialité dans sa vengeance et une certaine modération dans le meurtre. Il n'exécutait plus de ses propres mains, il laissait faire à ses seconds. Il discutait avec sa conscience avant de leur livrer leurs victimes.

Tel était Maillard. Il revenait des Carmes, où il avait organisé le massacre. Ce n'était pas le hasard qui l'avait amené à l'Abbaye à l'heure précise de l'arrivée du dernier convoi et avec l'écrou des prisons sous sa main. Il avait reçu la veille les confidences de Marat par des membres du comité de surveillance. Danton avait fait porter les écrous à ce comité; on y avait épuré les listes. On y avait indiqué à Maillard ceux qu'il fallait absoudre, ceux qu'il fallait condamner. Le jugement du reste avait été remis au tribunal qui se formerait sur les lieux. Ce tribunal avait l'arbitraire du peuple pour loi. On lisait l'écrou; les guichetiers allaient chercher le prisonnier. Maillard l'interrogeait; il consultait de l'œil l'opinion de ses collègues. Si le prisonnier était absous, Maillard disait: *Qu'on élargisse monsieur*. S'il était condamné, une voix disait: *A la Force*. La porte extérieure s'ouvrait à ce mot; le prisonnier entraîné hors du seuil tombait en sortant.

IX

Le massacre commença par les Suisses. Il y en avait cent cinquante à l'Abbaye, officiers ou soldats. Maillard les fit amener dans le guichet et les jugea en masse. « Vous avez assassiné le peuple « au 10 août, leur dit-il; le peuple demande vengeance. Vous allez être transportés à la Force. « — Grâce, grâce! s'écrient les soldats en tombant à genoux. — Il ne s'agit pas de mourir,

« leur répond Maillard, il ne s'agit que de vous « transférer dans une autre prison. Peut-être « ailleurs vous fera-t-on grâce. » Mais les Suisses avaient entendu les cris qui demandaient leurs vies. — « Pourquoi nous tromper ? disent-ils, « nous savons bien que nous ne sortirons d'ici « que pour aller à la mort. » A ces mots, un Marseillais et un garçon boucher entr'ouvrent la porte; et indiquant d'un doigt tendu les Suisses : « Allons, allons ! décidez-vous ! Marchons ! Le « peuple s'impatiente ! » Les Suisses reculent comme un troupeau à l'aspect de l'abattoir et se groupent en masse dans le fond du guichet en poussant des lamentations déchirantes et en se cramponnant les uns aux autres. « Il faut que « cela finisse, dit un des juges. Voyons, quel est « celui qui sortira le premier? — Eh bien, ce « sera moi, s'écrie un jeune officier d'une taille « élevée, d'un front calme, d'une attitude mar- « tiale. Je vais donner l'exemple. Montrez-moi « la porte. Par où faut-il aller? »

La porte s'ouvre. Il lance son chapeau derrière lui en criant adieu à ses camarades, et franchit le seuil. Sa beauté, sa résolution frappent de stupeur les assassins. Ils s'écartent en haie. Ils le laissent s'avancer jusqu'au milieu de la cour. Mais, revenant bientôt de leur surprise, ils forment, en se rapprochant, un cercle de sabres, de piques et de baïonnettes dirigés contre lui. Il fait deux pas en arrière, promène tranquillement ses regards sur ses assassins, croise ses bras sur sa poitrine, reste un moment immobile comme attendant le coup ; puis, voyant que tout est prêt, il s'élance de lui-même la tête en avant sur les baïonnettes et tombe percé de mille coups. Sa mort entraîne celle de ses cent cinquante camarades. Ils tombent les uns après les autres sur le pavé comme des taureaux assommés. Les tombereaux ne suffisent pas à déblayer assez vite les corps : on les empile des deux côtés de la cour pour faire place à ceux qui doivent mourir. Leur chef mourut le dernier : c'était le major Reding. Ce jeune officier était remarqué, par l'élévation de sa stature et par l'expression mâle de ses traits, dans cette race d'enfants des montagnes, où la nature fait tout plus grand et plus beau.

Blessé aux Tuileries, Reding avait une épaule et une cuisse cassées par les balles. On l'avait transporté du champ de bataille à l'Abbaye. Jeté sur un grabat dans un coin sombre de la chapelle, le moindre mouvement disloquait ses membres fracturés et lui arrachait des gémissements. Une femme, qui l'aimait, avait obtenu à prix d'or des commissaires des prisons la permission de venir le soigner. Déguisée en garde-malade des hôpitaux, elle passait les journées entières auprès du lit de Reding. Bien que reconnue par plusieurs, tous affectaient de se tromper à son déguisement. Ils respectaient le mystère qui cachait tant d'amour dans tant de dévouement. Il ne restait plus de Suisses à immoler. Le silence avait succédé depuis un moment, dans la cour, aux coups de sabre et au bruit de la chute des corps sur le pavé. Les assassins buvaient. Reding se croyait oublié ou épargné. Ses compagnons de chambre le félicitaient tout bas. Mais les victimes comptées dans la rue ne correspondent pas au nombre des détenus : il manque un Suisse. On se souvient du blessé. Trois égorgeurs, le sabre à la main, précédés d'un guichetier portant une torche, entrent dans la chapelle et demandent Reding. L'amante qui le veille s'évanouit à ce nom. Reding conjure ses bourreaux de le tuer dans son lit pour lui éviter le supplice d'être transporté, et de la fracture de ses membres, après les supplices qu'il a déjà soufferts. Ils s'y refusent avec des railleries atroces. L'un d'eux le prend dans ses bras, le charge sur ses épaules, les jambes en avant, la tête renversée en arrière. Le blessé pousse d'involontaires hurlements. Soit férocité, soit pitié, un de ses assassins scie avec la lame de son sabre le cou pendant de Reding. Ses cris sont étouffés dans son sang. Il arrive mort au pied de l'escalier. On jette son cadavre aux égorgeurs.

X

Ils se reposaient un moment. La nuit tombait. Des torches éclairaient la cour. Assis les pieds dans le sang, ces salariés du crime mangeaient et buvaient comme l'ouvrier après sa tâche achevée. La tâche n'était qu'interrompue. La commune, officiellement avertie des massacres, avait envoyé Manuel, Billaud-Varennes et d'autres commissaires aux prisons, pour rejeter du moins la responsabilité du crime et pour témoigner de quelques efforts tentés contre ces assassinats. Ces harangues, intimidées par l'attitude des meurtriers et par les armes teintes de sang, ressemblaient plus à des adulations qu'à des reproches. On y sentait la connivence ou la peur. Le peuple les interprétait comme des encouragements. Quelques-unes même étaient des félicitations et des provocations à de nouveaux meurtres. « Braves « citoyens, dit Billaud-Varennes dans la cour de

« l'Abbaye, vous venez d'égorger de grands cou-
« pables ; la municipalité ne sait comment s'ac-
« quitter envers vous. Sans doute les dépouilles
« de ces scélérats appartiennent à ceux qui nous
« en ont délivrés. Sans croire vous récompenser,
« je suis chargé d'offrir à chacun de vous vingt-
« quatre livres, qui vont vous être payées sur-le-
« champ. »

Pendant que Billaud-Varennes parlait ainsi, le massacre, un moment suspendu, recommençait sous ses yeux. Le vieux commandant de la gendarmerie, Rulhières, déjà percé de cinq coups de pique, dépouillé et laissé pour mort, courait nu et sanglant autour de la cour, les mains en avant, cherchant à tâtons les murs, tombait de nouveau et se relevait encore, dans la lutte de l'agonie. Cette fuite sans issue dura dix minutes !

Après les Suisses, on jugea en masse tous les gardes du roi emprisonnés à l'Abbaye. Leur crime était leur fidélité au 10 août. Il n'y avait pas de procès. C'étaient des vaincus. On se borna à leur demander leurs noms. Leur massacre fut long : livrés un à un, le peuple, dont le vin, l'eau-de-vie mêlée de poudre, la vue et l'odeur du sang semblaient raffiner la rage, faisait durer le supplice comme s'il eût craint d'abréger le spectacle. La nuit entière suffit à peine à les immoler et à les dépouiller.

L'abbé Sicard et les deux prêtres réfugiés comme lui dans une petite chambre attenante au comité, virent, entendirent et notèrent toutes les minutes de cette nuit. Une vieille porte percée de fentes les séparait de la scène du massacre. Ils distinguaient le bruit des pas, les coups de sabre sur les têtes, la chute des corps, les hurlements des bourreaux, les applaudissements de la populace, les voix mêmes des amis qu'ils venaient de quitter, et les danses atroces des femmes et des enfants aux lueurs des flambeaux, au chant de *la Carmagnole*, autour des cadavres. De moment en moment des députations d'égorgeurs venaient demander du vin au comité, qui leur en faisait distribuer. Des femmes apportèrent à manger à leurs maris au lever du jour, pour les soutenir, disaient-elles, dans leur rude travail ; manœuvres de la mort abrutis par la misère, l'ignorance et la faim, pour qui tuer était gagner sa vie !

Les tombereaux commandés par la commune vidèrent, pendant ce repas, les cours des monceaux de cadavres qui les obstruaient. L'eau ne suffisait pas à laver. Les pieds glissaient dans le sang. Les assassins, avant de reprendre leur ouvrage, étendirent un lit de paille sur une partie de la cour. Ils couvrirent cette litière des vêtements des victimes. Ils décidèrent entre eux de ne plus tuer que sur ce matelas de paille et de laine, pour que le sang, bu par les habits, ne se répandît plus sur les pavés. Ils disposèrent des bancs autour de ce théâtre pour qu'au retour de la lumière les femmes et les hommes curieux de l'agonie pussent assister assis et en ordre à ce spectacle. Ils placèrent autour du préau des sentinelles chargées d'y faire la police. Au point du jour ces bancs trouvèrent en effet des femmes et des hommes du quartier de l'Abbaye pour spectateurs, et ces meurtres des applaudissements ! Pendant ce temps-là Maillard et les juges prenaient leur repas dans le guichet. Après avoir fumé tranquillement leurs pipes, ils dormirent sans remords sur leurs bancs de juges, et reprirent des forces pour l'œuvre du lendemain.

XI

Les prisonniers seuls ne dormaient pas. Consignés tous dans leurs cachots ou dans leurs salles, debout ou assis sur le bord de leurs lits, ils écoutaient. Tous les bruits avaient un sens de mort ou de vie à leurs oreilles. La fenêtre grillée de la tourelle de l'Abbaye, d'où l'on apercevait d'un côté la rue Sainte-Marguerite, de l'autre une partie de la cour, était un observatoire où les plus courageux montaient tour à tour pour informer les autres de ce qui se passait au dehors. Au silence des dernières heures de la nuit, ils crurent que le peuple avait assez de meurtre. Quelques-uns s'assoupirent de lassitude. D'autres passèrent les minutes à prier, à écrire leur défense, à préparer des lettres pour leurs femmes, à faire leur testament.

Au lever du soleil, deux prêtres, l'abbé Lenfant, prédicateur du roi, et l'abbé de Rastignac, écrivain religieux, enfermés ensemble à l'Abbaye, réunirent les prisonniers dans la chapelle. Là, du haut d'une tribune, ils les préparèrent à la mort. Ces deux prêtres touchaient à quatre-vingts ans. Leurs cheveux blancs, leur visage pâli par l'âge, macéré par la veille, divinisé par l'approche du martyre, donnaient à leurs gestes et à leurs paroles la solennité évangélique de l'éternité. Ils apparurent aux jeunes prisonniers comme les anges de l'agonie. Tous tombèrent à genoux. Ce rayon de religion sur un champ de sang leur fit sentir la présence d'une Providence jusque dans

le supplice. Les uns furent fortifiés, les autres consolés, tous attendris. A peine les deux prêtres avaient-ils étendu les mains sur leurs compagnons, qu'on vint les appeler pour donner à la fois l'exemple et la leçon du martyre. Les mains jointes, l'esprit recueilli, les yeux levés au ciel, ils furent hachés de mille coups de sabre et tombèrent sans avoir cessé de prier.

Mais la résignation de ces deux vieillards n'avait pas enlevé l'horreur de cette expectative aux prisonniers. La nature n'en luttait pas moins en eux contre la mort. Ils discutaient entre eux sur l'attitude dans laquelle il fallait recevoir ou braver les coups pour rendre le trépas plus prompt et moins sensible. Les uns voulaient tendre la tête aux sabres pour qu'elle tombât d'un seul coup ; les autres se proposaient de découvrir leur poitrine et de tenir leurs mains derrière le dos pour que le fer frappât sans s'égarer droit au cœur; les autres voulaient lutter jusqu'à la fin contre les bourreaux, embrasser les piques, écarter les sabres, renverser les égorgeurs et changer le supplice en combat pour mourir dans l'accès du courage et dans la joie de la vengeance. Non contents de cette théorie du supplice, les détenus allaient, comme des gladiateurs, étudier le supplice lui-même dans l'attitude de ceux qui mouraient avant eux et, pour ainsi dire, répéter la mort. Ils remarquèrent, en regardant par une lucarne élevée, que ceux qui étendaient les mains en avant, par le geste naturel de l'homme menacé au visage, mouraient deux fois au lieu d'une, parce qu'ils étaient hachés avant d'être morts. Ceux, au contraire, qui croisaient leurs bras sur leur poitrine et qui marchaient au fer, tombaient sous des coups plus sûrs et ne se relevaient plus. Ils résolurent en masse de mourir ainsi.

XII

Quelques-uns préférèrent se choisir à eux-mêmes leur mort et trouvèrent plus doux de la devancer que de l'attendre. Ils se brisèrent la tête contre des serrures de fer, contre l'angle aigu des pierres de taille. Ils s'enfoncèrent dans le cœur des couteaux mal aiguisés qu'ils avaient soustraits, la veille, aux recherches des geôliers. M. de Chantereine, colonel de la garde constitutionnelle du roi, se frappa de trois coups de stylet et tomba en s'écriant : « Mon Dieu! je vais à vous! »

M. de Montmorin, l'ancien ministre de Louis XVI, avait été interrogé à l'Assemblée, quelques jours auparavant. Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, ses ennemis, avaient abusé de la victoire du 10 août, contre cet homme d'État retiré des affaires et que leur animosité aurait dû oublier. Ils avaient prolongé cependant et semé de piéges son interrogatoire pour se faire un mérite de sa condamnation. On avait jeté M. de Montmorin à l'Abbaye; son fils, presque enfant, l'y consolait. Enfermé dans une même salle avec d'Affry, Thierri, Sombreuil, gouverneur des Invalides, la fille de Sombreuil et Beaumarchais, qui riait encore sous les verrous, Montmorin avait supporté sa captivité avec calme dans les doux entretiens de ces anciens amis. L'élargissement de d'Affry et de Beaumarchais, que Manuel était venu élargir, la veille, avec madame de Saint-Brice et madame de Tourzel, lui donnait l'espoir d'une prochaine délivrance. Le tocsin du 2 septembre, le tumulte des cours, les cris des victimes, son fils arraché le matin de ses bras, le rejetèrent tout à coup de la confiance dans l'abattement. Son désespoir devint de la fureur. Il appelait ses ennemis pour les terrasser. Les cheveux épars, les yeux enflammés, les poings levés, il parcourait la chambre en lançant des imprécations aux brigands. Ses muscles, tendus par la colère, lui donnaient une force qui ébranlait les barreaux de fer de sa prison. Il broya sous ses doigts une table de chêne dont les planches avaient deux pouces d'épaisseur. Il fallut le tromper pour lui faire franchir le seuil du guichet. Il parut fier et l'ironie sur les lèvres en présence du tribunal. « Président, dit-il à Maillard, puisqu'il vous « plaît de vous nommer ainsi, j'espère que vous « me ferez amener une voiture pour me con- « duire à la Force, afin de m'éviter les insultes « de vos assassins. » Maillard fit un signe de consentement. Montmorin s'assit un moment dans le guichet et vit juger quelques prisonniers. — « La voiture qui doit vous conduire à votre « destination est arrivée, » lui dit enfin le président. Au même instant, la porte de la cour s'ouvrit. Montmorin se précipita pour sortir. Il fut cloué au mur par trente piques et mourut en croyant voler à la liberté.

M. de Montmorin avait eu entre les mains un reçu de cent mille francs payés à Danton par ordre du roi, pour l'indemniser de sa charge d'avocat au Châtelet. C'était en réalité le prix de la corruption sollicité et accepté secrètement de la cour par le jeune démagogue. M. de Montmorin, quelque temps avant le 20 juin, s'inquiéta d'être le dépositaire d'un secret qui devait paraî-

tre à Danton une révélation menaçante sans cesse suspendue sur sa popularité. L'ancien ministre alla trouver M. de la Fayette, son ami, lui confia ce mystère et lui demanda conseil. « Vous n'avez « qu'un de ces deux partis à prendre, répondit « M. de la Fayette : ou avertir Danton que vous « publierez son marché, s'il n'en accomplit « pas les conditions en faveur du roi ; ou lui « remettre le reçu, et le prendre ainsi par la « reconnaissance et par la générosité en vous « désarmant de vos preuves contre lui. » M. de Montmorin ne suivit ni l'un ni l'autre de ces conseils. Il se contenta d'écrire à Danton qu'il avait brûlé son reçu, mais il ne lui renvoya pas sa signature. Danton put croire que ce témoignage existait encore, et qu'en tout cas M. de Montmorin était à jamais un témoin dangereux à sa renommée. On implora en vain pour lui l'élargissement obtenu pour tant d'autres. Il périt. Nul ne sait si cette mort fut un oubli ou une prudence de ceux qui avaient leur nom dans sa mémoire et leur signature dans ses papiers.

Après M. de Montmorin parut Sombreuil, gouverneur des Invalides. Sa fille arrêtée avec lui avait la liberté de sortir. Elle avait refusé de quitter la prison où l'enchaînait son amour pour son père. Elle y habitait une chambre destinée aux femmes, avec mesdames de Tourzel, de Saint-Brice et la fille de Cazotte. Depuis le commencement du massacre, elle se tenait dans le guichet du tribunal, épiant la comparution de son père et protégée par la pitié des gardes et des guichetiers. Sombreuil paraît; il est condamné; la porte s'ouvre; les baïonnettes brillent; sa fille s'élance, se suspend au cou du vieillard, le couvre de son corps, conjure les assassins d'épargner son père ou de la frapper du même coup. Son geste, son sexe, sa jeunesse, ses cheveux épars, sa beauté accrue par l'émotion de son âme, la sublimité de son dévouement, l'ardeur de ses supplications attendrissent ces sicaires. Un cri de grâce s'élève de la foule; les piques s'abaissent; on accorde à la fille la vie de son père, mais à un horrible prix : on veut qu'en signe d'abjuration de l'aristocratie, elle trempe ses lèvres dans un verre rempli du sang des aristocrates. Mademoiselle de Sombreuil saisit le verre d'une main intrépide, le porte à sa bouche et boit au salut de son père. Ce geste la sauve. On s'associe à sa joie ; les larmes de ses assassins se mêlent aux siennes. Il y a des surprises de la nature, même au plus profond du crime. Il y a des abîmes dans le cœur humain. Des monstres, les bras teints de sang, emportent en triomphe Sombreuil et sa fille jusqu'à leur demeure et leur jurent de les défendre contre leurs ennemis.

La fille de Cazotte disputa ainsi et reconquit son père. Cazotte était un vieillard de près de soixante et quinze ans. L'élévation de sa stature, la blancheur de ses longs cheveux, le feu de son regard sous des sourcils blancs, la beauté austère et l'exaltation des traits de son visage lui donnaient la majesté d'un prophète. Il en avait l'éloquence et les vertiges. Imagination folle dans ses écrits, âme extatique dans sa piété, homme de bien dans sa vie, il voyait dans la Révolution une épreuve de feu par laquelle Dieu faisait passer les enfants du siècle pour reconnaître les siens et les glorifier dans leur martyre. Il offrait son sang. Il avait l'impatience du sacrifice. Sa fille l'avait suivi volontairement dans son cachot. Prévoyant le massacre, elle avait cherché et rencontré des protecteurs dans les Marseillais qui gardaient les prisonniers. La touchante jeunesse, la piété filiale, l'aimable familiarité de la jeune fille avaient amolli la rudesse de ces hommes. Ils lui avaient promis son père. Ils tinrent parole. Cazotte, interrogé par le tribunal, répondit comme un homme qui veut obstinément mourir. « Ma femme ! « mes enfants ! s'écriait-il, ne me pleurez pas ! « Ne m'oubliez pas, mais souvenez-vous surtout « de Dieu ! Je veux mourir comme j'ai vécu : « fidèle à mon Dieu et à mon roi. » Sa fille, ne pouvant l'empêcher de se jeter à la mort, s'y précipita avec lui.

XIII

Des Marseillais compatissants la suivirent dans la cour; ils abaissèrent de la main les sabres et les piques levés sur elle. Ils demandèrent grâce pour ces deux vies inséparables l'une de l'autre. Ils firent traverser à leur protégée cette mare de sang. Ils lui remirent son père et les firent conduire en lieu de sûreté.

Cette grâce ne fut qu'un répit pour Cazotte. Repris quelques jours après, on emprisonna séparément son enfant pour se débarrasser de la pitié. Ce que les assassins n'avaient osé faire, des juges le firent : Cazotte périt.

Après lui mourut Thierri, premier valet de chambre du roi. « La reconnaissance, dit-il à « Maillard, n'a pas d'opinion, mon devoir c'était « ma fidélité à mon maître. » Percé d'une pique, qui entrait par la poitrine et qui ressortait par les épaules, il s'appuyait d'une main sur une borne

de la cour, et de l'autre il élevait encore son chapeau et faisait un dernier effort pour crier : Vive le roi.

Maillé, Rohan-Chabot, le lieutenant général Wittgenstein, Romainvilliers, commandant en second la garde nationale au 10 août, les juges de paix Buob et Bosquillon tombèrent après lui. Il y eut des repentirs, des précipitations, des confusions de noms. On vit des hommes du dehors entrer dans la cour, retourner les cadavres, laver avec des éponges le sang qui couvrait les visages, les reconnaître et s'en aller consternés ou réjouis d'avoir manqué ou satisfait leur vengeance. Le soir du second jour, des cris de grâce pour ceux qui restaient retentirent dans la rue et dans les cours. Les prisonniers oubliés reprirent espérance. Quelques-uns rassemblent ce qu'ils ont de plus précieux et se préparent à sortir. Des coups de feu dans l'intérieur de la prison et des cris au dehors les refoulent dans le fond des salles vides. C'était le massacre du jeune Montsabray.

Montsabray, à peine âgé de dix-huit ans, appartenait par sa famille aux plus grands noms de la noblesse. Les charmes de sa figure, les grâces de son âge, la douceur de son caractère, le faisaient admirer et adorer dans l'armée. Le duc de Brissac l'avait nommé son aide de camp. Le duc, après la mort de Louis XV, s'était attaché de cœur à madame Dubarry, si jeune et si belle encore. Courtisan par amour de cette favorite exilée, Brissac habitait avec elle le pavillon de Luciennes, dans le bois de Marly, don du roi à sa maîtresse. Madame Dubarry chérissait Montsabray d'une de ces tendresses maternelles qui n'osent s'avouer à elles-mêmes la nature de leur sentiment. Montsabray, blessé légèrement au 10 août, s'était réfugié à Luciennes. La chambre secrète du château où il attendait sa guérison n'était connue que de madame Dubarry et de ses femmes. Elle pansait elle-même la blessure du jeune militaire. Audouin, membre de la commune, ayant demandé au conseil général un corps de deux cents fédérés pour purger les environs de Paris des aristocrates qui s'étaient échappés après le combat, découvrit Montsabray au pavillon de Luciennes. Ni l'or, ni les larmes, ni les supplications de madame Dubarry ne purent attendrir Audouin. Il emmena le jeune aide de camp sur un brancard, et le jeta à l'Abbaye. Au bruit du massacre, Montsabray, qui couchait dans la sacristie de la chapelle, se glissa hors de son lit et, grimpant par le tuyau de la cheminée jusqu'au sommet du bâtiment, se suspendit à une forte grille en fer qui interceptait la cheminée. De là, il entendit, deux jours et deux nuits, sans nourriture, le bruit des égorgements, espérant y échapper par sa patience. Mais l'écrou dénonçait une victime de moins. On se souvint du blessé. On le chercha en vain. Le geôlier de la chapelle, expert dans les ruses des prisonniers, fit tirer des coups de fusil d'en bas dans le tuyau. Une seule balle atteignit Montsabray et lui cassa le poignet. Il eut la force de ne pas tomber et de se taire. On allait renoncer à lui. Un guichetier apporta de la paille et l'alluma dans le foyer. La fumée suffoqua le blessé. Il tomba sur la paille en feu. On l'emporta, mutilé, brûlé, évanoui, presque mort, dans la rue. Là on le coucha dans le sang, et on délibéra, devant lui, de quelle mort on le ferait mourir. L'infortuné jeune homme, revenu à lui, resta près d'un quart d'heure sur ce lit de cadavres en attendant que les égorgeurs eussent trouvé et chargé des armes à feu. Ils eurent enfin pitié du supplice de cet enfant et l'achevèrent de cinq coups de pistolet tirés à la fois dans la poitrine.

Il ne restait plus qu'un prisonnier à l'Abbaye. C'était M. de Saint-Marc, colonel d'un régiment de cavalerie. Les assassins convinrent entre eux de prolonger son martyre pour que tous eussent leur part dans ses tourments et dans sa mort. Ils le firent promener lentement à travers une haie de sabres dont ils ménageaient les coups de peur de l'achever trop vite. Ils percèrent ensuite d'une lance qui lui traversait le corps. Ils le forcèrent à marcher ainsi sur les genoux, imitant et raillant les contorsions que lui arrachaient ces tortures. Quand il ne put plus se soutenir, ils lui hachèrent les mains, le visage, les membres de coups de sabre et l'achevèrent enfin de six balles dans la tête. Voilà quels hommes se cachent dans ces gouffres de civilisation recouverts de tant de luxe et de tant de lumières. Il y a des Nérons à tous les degrés, depuis le trône jusqu'à l'échoppe; raffinés en haut, brutes en bas. Le goût du sang est la première et la dernière corruption de l'homme.

Quelques actes inexplicables ou consolants étonnent toutefois dans ces horreurs. La compassion de Maillard parut chercher des innocents avec autant de soins que sa vengeance cherchait des coupables. Il épargna tous ceux qui lui fournirent un prétexte de les sauver. Soit qu'il considérât l'assassinat comme un devoir pénible, dont il se reposait par quelques pardons; soit que son orgueil jouît de dispenser ainsi la mort et la vie, il prodigua l'un et l'autre. Il exposa sa propre

tête pour disputer des victimes à ses bourreaux. On murmurait souvent dans la cour contre sa parcimonie de meurtre. On criait à la trahison. Plusieurs fois les égorgeurs forcèrent, le sabre à la main, la porte du guichet, et menacèrent d'immoler le tribunal. Des citoyens étrangers aux victimes se dévouèrent pour sauver des hommes qu'ils ne connaissaient que de nom. L'horloger Monnot osa réclamer l'abbé Sicard et l'obtint au nom des misères du peuple auxquelles l'instituteur des sourds-muets avait consacré sa vie. Des députations de sections tentèrent de pénétrer dans la prison pour réclamer des citoyens. Elles furent repoussées. Un poste de garde nationale occupait la voûte qui conduit de la place de l'Abbaye dans la cour. Ce poste avait ordre de laisser entrer, mais de ne pas laisser ressortir. On eût dit qu'il était placé là pour protéger l'assassinat. Un seul de ces députés osa franchir cette voûte. « Es-tu las de vivre? » lui dirent les égorgeurs. On conduisit ce député à Maillard. Maillard lui fit remettre les deux prisonniers qu'il demandait. Le député traversa de nouveau la cour avec ces détenus. Des torches éclairaient des piles de cadavres et des lacs de sang. Les égorgeurs assis sur ces restes, comme des moissonneurs sur des gerbes, se reposaient, fumaient, mangeaient, buvaient tranquillement. « Veux-tu voir un cœur « d'aristocrate? lui dirent ces bouchers d'hom« mes; tiens! regarde! » En disant ces mots, l'un d'eux fend le tronc d'un cadavre encore chaud, arrache le cœur, en exprime le sang dans un verre et le boit aux yeux de Bisson; puis, lui présentant le verre, il le force d'y tremper ses lèvres et n'ouvre passage aux prisonniers qu'à ce prix. Les assassins eux-mêmes laissèrent plusieurs fois leur sanglant ouvrage et se lavèrent les pieds et les mains pour aller remettre à leurs familles les personnes acquittées par le tribunal. Ces hommes refusèrent tout salaire. « La nation « nous paye pour tuer, disaient-ils, mais non « pour sauver. » Après avoir remis un père à sa fille, un fils à sa mère, ils essuyaient leurs larmes d'attendrissement pour aller recommencer à égorger. Jamais massacre n'eut plus l'apparence d'une tâche commandée. L'assassinat, pendant ces jours, était devenu un métier de plus dans Paris.

XIV

Pendant que les tombereaux commandés par les agents du comité de surveillance charriaient les cadavres et le sang de l'Abbaye, trente égorgeurs épiaient depuis le matin les portes des Carmes de la rue de Vaugirard, attendant le signal. La prison des Carmes était l'ancien couvent, immense édifice percé de cloîtres, flanqué d'une église, entouré de cours, de jardins, de terrains vagues. On l'avait converti en prison pour les prêtres condamnés à la déportation. La gendarmerie, la garde nationale y avaient des postes. On avait, à dessein, affaibli ces postes le matin. Les assassins, qui forcèrent les portes vers six heures du soir, les refermèrent sur eux. Ceux qui commencèrent le massacre n'avaient rien du peuple, ni dans le costume, ni dans le langage, ni dans les armes. C'étaient des hommes jeunes, bien vêtus, armés de pistolets et de fusils de chasse. Cérat, jeune séide de Marat et de Danton, marchait à leur tête. On reconnaissait dans sa troupe quelques-uns des visages exaltés qu'on voyait habituellement aux tribunes du club des Cordeliers. Prétoriens de ces agitateurs qu'on appelait, par allusion au couvent où se tenaient les séances, « les frères rouges de Danton, » ils portaient le bonnet rouge, une cravate, un gilet, une ceinture rouges, symbole significatif pour accoutumer les yeux et la pensée à la couleur du sang. Les directeurs du massacre craignirent que l'ascendant des prêtres sur le bas peuple ne fît reculer les égorgeurs devant des assassinats sacriléges. Ils recrutèrent, dans les écoles, dans les lieux de débauche et dans les clubs, des exécuteurs volontaires au-dessus de ces scrupules et que la haine de la superstition poussait d'eux-mêmes à l'assassinat des prêtres. Des coups de fusil tirés dans les cloîtres et dans les jardins sur quelques vieillards qui s'y promenaient furent le signal du massacre. De cloître en cloître, de cellule en cellule, d'arbre en arbre, les fugitifs tombaient blessés ou morts sous les balles. On faisait rouler sur les escaliers, on jetait par les fenêtres, les cadavres de ceux qui avaient succombé à la décharge.

Des hordes hideuses d'hommes en haillons, de femmes, d'enfants, attirées de ces quartiers de misère par le bruit de la fusillade, se pressaient aux portes. On les ouvrait de temps en temps, pour laisser sortir des tombereaux attelés de chevaux magnifiques, pris dans les écuries du roi. Ces chariots fendaient lentement la foule, laissant derrière eux une longue trace de sang. Sur ces piles de cadavres ambulantes, des femmes, des enfants assis, trépignant de joie, riaient et montraient aux passants des lambeaux de chair

humaine. Le sang rejaillissait sur leurs habits, sur leurs visages, sur leur pain. Ces bouches livides, hurlant *la Marseillaise*, déshonoraient le chant de l'héroïsme en l'associant à l'assassinat. Le peuple hâve qui suivait les roues répétait en chœur les refrains et dansait autour de ces chars comme autour des dépouilles triomphales du clergé et de l'aristocratie vaincus. Le petit nombre des assassins, le grand nombre des victimes, l'immensité du bâtiment, l'étendue du jardin, les murs, les arbres, les charmilles qui dérobaient aux balles les prêtres courant çà et là pour fuir la mort, ralentirent l'exécution. La nuit tombante allait les protéger de son ombre. Les exécuteurs formèrent une enceinte, comme dans une chasse aux bêtes fauves, autour du jardin. En se rapprochant pas à pas des bâtiments, ils forcèrent à coups de plat de sabre tous les ecclésiastiques à se rabattre dans l'église. Ils les y renfermèrent. Pendant que cette battue s'opérait au dehors, une recherche générale dans la maison refoula de même dans l'église les prêtres échappés aux premières décharges. Les assassins rapportèrent sur leurs propres bras les prêtres blessés qui ne pouvaient marcher. Une fois parquées dans cette enceinte, les victimes, appelées une à une, furent entraînées par une petite porte qui ouvrait sur le jardin, et immolées sur l'escalier.

L'archevêque d'Arles, Dulau, le plus âgé et le plus vénéré de ces martyrs, les édifiait de son attitude et les encourageait de ses paroles. L'évêque de Beauvais et l'évêque de Saintes, deux frères de la maison de la Rochefoucauld, plus unis par le cœur que par le sang, s'embrassaient et se réjouissaient de mourir ensemble. Tous priaient pressés dans le chœur autour de l'autel. Ceux qui étaient appelés pour mourir recevaient de leurs frères le baiser de paix et les prières des agonisants. L'archevêque d'Arles fut appelé un des premiers. — « C'est donc toi, lui « dit un Marseillais, qui as fait couler le sang « des patriotes d'Arles ? — Moi, répondit l'ar- « chevêque, je n'ai fait de mal à qui que ce soit « dans ma vie! » A ces mots l'archevêque reçoit un coup de sabre au visage. Il reste impassible et debout. Il en reçoit un second qui couvre ses yeux d'un voile de sang. Au troisième il tombe en se soutenant sur la main gauche, sans proférer un gémissement. Le Marseillais le perce de sa pique, dont le bois se brise par la force du coup. Il monte sur le corps de l'archevêque, lui arrache sa croix, et la montre comme un trophée à ses compagnons.

L'évêque de Beauvais embrasse l'autel jusqu'au dernier moment, puis il marche vers la porte, avec autant de calme et de majesté que dans les saintes cérémonies. Les jeunes prêtres le suivirent jusqu'au seuil, où il les bénit. Le confesseur du roi, Hébert, supérieur des Eudistes, consolateur de Louis XVI dans la nuit du 10 août, fut immolé ensuite. Chaque minute décimait les rangs dans le chœur. Il n'y avait plus que quelques prêtres assis ou agenouillés sur les degrés de l'autel. Bientôt il n'y en eut plus qu'un seul.

L'évêque de Saintes, qui avait eu la cuisse cassée dans le jardin, était couché sur un matelas dans une chapelle de la nef. Les gendarmes du poste entouraient sa couche et le cachaient aux yeux. Mieux armés et plus nombreux que les exécuteurs, ils auraient pu défendre leur dépôt. Ils assistèrent l'arme au bras au meurtre. Ils livrèrent l'évêque de Saintes comme les autres. — « Je ne refuse pas d'aller mourir avec mon « frère, répondit l'évêque quand on vint l'appe- « ler ; mais j'ai la cuisse cassée, je ne puis me « soutenir : aidez-moi à marcher, et j'irai avec « joie au supplice. » Deux de ses meurtriers le soutinrent en passant leurs bras autour de son corps. Il tomba en les remerciant. C'était le dernier. Il était huit heures. Le massacre avait duré quatre heures.

XV

Les tombereaux emportèrent cent quatre-vingt-dix cadavres. Les massacreurs se dispersèrent et coururent aux autres prisons. Le sang altère et n'assouvit pas.

Il coulait déjà dans les neuf prisons de Paris. La prison de la Force renfermait après l'Abbaye les prisonniers les plus signalés à l'extermination du peuple. On y avait jeté les hommes et les femmes de la cour arrêtés le 10 août. A l'heure où Maillard instituait son tribunal à l'Abbaye, deux membres du conseil de la commune, Hébert et Lhuilier, s'érigeaient d'eux-mêmes en juges souverains dans le guichet de la Force. Là, les mêmes signes de préméditation dans l'attentat, la même invasion d'une horde de soixante exécuteurs, la même discipline dans l'assassinat, les mêmes formes d'interrogatoire et de jugement, les mêmes soins pour éponger le sang, les mêmes tombereaux pour empiler les corps, les mêmes mutilations des cadavres, les mêmes jeux avec les têtes coupées, la même indifférence brutale des bourreaux, mangeant, buvant, dansant,

piétinant sur les membres des victimes; les mêmes torches, éclairant la nuit les mêmes saturnales et se réverbérant dans un lac de sang; enfin la même impassibilité de la force publique, assistant et consentant aux égorgements.

Cent soixante têtes roulèrent, en deux jours, sous le sabre et sous les pieds des meurtriers. Hébert et Lhuilier en sauvèrent dix, parmi lesquelles plusieurs femmes de la reine. Quel prix paya leur salut? On ne le vit pas compter dans la main des juges. Mais le glaive, qui s'abattit sans pitié sur les plus obscures et les plus pauvres, épargna les plus illustres et les plus riches. On marchanda le sang goutte à goutte. On fit payer la pitié.

Une seule de ces victimes, rachetée dans l'intention des juges, ne put échapper au supplice. Hébert et Lhuilier voulaient la sauver. Un cri la perdit. Elle tomba entre le tribunal et la rue. C'était la princesse de Lamballe. Cette jeune veuve du fils du duc de Penthièvre était une princesse de Savoie-Carignan. Sa beauté et les charmes de son âme lui avaient attiré l'attachement passionné de Marie-Antoinette. La chaste affection de la princesse de Lamballe n'avait répondu aux odieux soupçons du peuple que par un héroïque dévouement aux infortunes de son amie. Plus la reine tombait, plus la princesse s'attachait à sa chute. Elle mettait sa volupté dans le partage des revers. Péthion lui avait accordé de suivre sa royale amie au Temple. La commune, plus implacable, l'avait envoyé prendre dans les bras de la reine et l'avait jetée à la Force. Le beau-père de madame de Lamballe, le duc de Penthièvre, l'adorait comme sa propre fille.

XVI

Le duc de Penthièvre vivait retiré au château de Bizy en Normandie. L'amour du peuple y protégeait sa vieillesse. Il savait la captivité de sa belle-fille et les dangers qui menaçaient les prisons. Il veillait de loin sur ses jours. Un négociateur secret de sa maison, muni d'une somme de cent mille écus, s'était rendu par l'ordre du prince à Paris, et avait acheté d'un des principaux agents de la commune le salut de la princesse de Lamballe. D'autres agents inférieurs, domestiques ou familiers de la maison de Penthièvre, avaient été répandus dans Paris, chargés par le duc de lier amitié avec les hommes dangereux qui rôdaient autour des prisons, de s'insinuer dans leurs confidences, d'épier le crime et de le prévenir en tentant la cupidité des assassins. Toutes ces mesures, dont le centre était l'hôtel de Toulouse, palais du duc, avaient réussi. A la commune, parmi les juges, parmi les exécuteurs, des yeux veillaient sur la princesse.

Elle parut une des dernières devant le tribunal. Elle avait été épargnée le jour et la nuit du 2 septembre comme pour donner au peuple le temps de s'assouvir avant de lui dérober cette proie. Enfermée seule avec madame de Navarre, une de ses femmes, dans une chambre haute de la prison, elle entendait de là depuis quarante heures le tumulte du peuple, les coups des assommeurs, les gémissements des mourants. Des voix qui prononçaient son nom montaient jusqu'à ses oreilles. Malade, couchée sur son lit, passant des convulsions de la terreur à l'anéantissement du sommeil, réveillée en sursaut par des songes moins affreux que les contre-coups du meurtre sous sa fenêtre, elle s'évanouissait à chaque instant. A quatre heures deux gardes nationaux entrèrent dans la chambre de la princesse et lui ordonnèrent, avec une rudesse feinte, de se lever et de les suivre à l'Abbaye. Ne pouvant qu'à peine se soulever sur son séant et se soutenir sur le coude, elle supplia ses bienfaiteurs de la laisser où elle était, aimant autant, disait-elle, mourir là qu'ailleurs. Un de ces hommes se pencha vers son lit, et lui dit à l'oreille qu'il fallait obéir et que son salut en dépendait. Elle pria les hommes qui étaient dans sa chambre de se retirer, s'habilla promptement et descendit l'escalier soutenue par le garde national qui semblait s'intéresser à son salut.

Hébert et Lhuilier l'attendaient. A l'aspect de ces figures sinistres, de cet appareil de crime, de ces bourreaux aux bras teints de sang entr'ouvrant la porte de la cour où l'on entendait tomber les victimes, la jeune femme perdit l'usage de ses sens, glissa dans les bras de sa femme de chambre et revint lentement à la vie. Après un bref interrogatoire : « Jurez, lui dirent les juges, « l'amour de l'égalité et de la liberté, la haine « des rois et des reines. — Je ferai volontiers le « premier serment, répondit-elle; quant à la « haine du roi et de la reine, je ne puis la jurer, « car elle n'est pas dans mon cœur. » Un des juges se pencha vers elle : « Jurez tout, lui dit-il « avec un geste significatif; si vous ne jurez pas, « vous êtes morte. » Elle baissa la tête et ferma les lèvres. — « Eh bien, sortez, lui dirent les « assistants, et, quand vous serez dans la rue,

« criez : Vive la nation! » Un des chefs des massacreurs, nommé Truchon ou le Grand Nicolas, soutient la princesse d'un côté, un de ses acolytes la soutient de l'autre. Elle paraît sur le seuil et recule en arrière à l'aspect du monceau de cadavres mutilés. Oubliant le cri sauveur qu'on lui a recommandé de proférer : « Dieu, quelle hor- « reur! » s'écria-t-elle. Truchon lui met la main sur la bouche et la fait enjamber les morts. Les égorgeurs, désarmés par cette apparition angélique, s'arrêtent devant tant de beauté. Elle avait traversé au milieu de l'étonnement et du silence plus de la moitié de la rue, quand un garçon perruquier, nommé Charlot, ivre de vin et de carnage, veut, par un jeu barbare, enlever avec la pointe de sa pique le bonnet qui couvre les cheveux de madame de Lamballe; la pique, mal dirigée par une main avinée, effleure le front de la princesse, le sang jaillit et couvre son visage.

XVII

Les égorgeurs, à la vue du sang, croient que la victime leur est dévolue et se précipitent sur elle. Un scélérat, nommé Grizon, l'étend à ses pieds d'un coup de bûche. Les sabres et les piques la frappent. Charlot la saisit par les cheveux et lui tranche la tête. D'autres dépouillent le cadavre de ses vêtements, le profanent et le mutilent. Pendant ces sacriléges, Charlot, Grizon, Hamin, Rodi — l'histoire est l'éternel pilori des noms infâmes — portent la tête de la princesse de Lamballe dans un cabaret voisin, la déposent sur le comptoir entre les verres et les bouteilles et forcent les assistants de boire avec eux à la mort. Ces buveurs de sang marchent en se grossissant jusqu'aux portes du Temple pour consterner les yeux de Marie-Antoinette de la tête livide de son amie. Les commissaires de la commune, qui veillaient au Temple avec une députation de l'Assemblée, avertis de l'approche de cet attroupement, le reçurent avec des égards et des prières. L'attroupement se borna à demander de promener la tête de la complice de la reine sous les fenêtres de la famille royale. Les commissaires y consentirent. Pendant que le cortége défilait dans le jardin, sous la tour habitée par les prisonniers, le commandant du poste invita le roi à se présenter au peuple. Le roi obéit. Un commissaire plus humain se jeta entre le prince et la fenêtre où l'on élevait l'horrible trophée. Le roi néanmoins aperçut la tête et la reconnut. La reine, que l'attroupement appelait à grands cris, ignorant le spectacle qu'on lui préparait, s'élança vers la fenêtre. Le roi la retint dans ses bras et l'amena dans le fond de ses appartements. On ne lui cacha que la vue du supplice de son amie; elle en sut le soir même les détails, et reconnut la haine du peuple à son acharnement contre tout ce qu'elle aimait.

XVIII

L'attroupement reprit sa marche à travers les rues de Paris et s'arrêta sous les fenêtres du Palais-Royal pour montrer au duc d'Orléans la tête de sa belle-sœur, non comme une menace, mais comme un tribut. Le duc d'Orléans était à table avec madame de Buffon, sa nouvelle favorite, et quelques compagnons de ses plaisirs. Il n'osa pas refuser l'hommage d'un crime offert au nom du peuple par des assassins. Il se leva, se présenta au balcon et contempla quelques instants en silence la tête sanglante qu'on élevait jusqu'à lui. Madame de Buffon l'aperçut. « Dieu! » s'écria-t-elle en joignant les mains et en se renversant en arrière, « c'est donc ainsi qu'on portera bien- « tôt ma propre tête dans les rues! » Le duc referma la fenêtre et s'efforça de rassurer sa favorite. « Pauvre femme, dit-il en parlant de la « princesse, si elle m'avait cru, sa tête ne serait « pas là! » Puis il s'assit et resta silencieux et morne jusqu'à la fin du repas. Ses ennemis l'accusèrent d'avoir désigné cette tête au fer des assassins et d'avoir exigé qu'on la lui présentât pour assouvir sa vengeance et pour tranquilliser sa cupidité. Il voyait une ennemie dans l'amie de la reine, et il héritait, par la mort de madame de Lamballe, du douaire que les biens du duc de Penthièvre devaient à la veuve de son beau-frère. Ces imputations tombent devant la vérité. La vie de cette femme était indifférente à son ambition, sa mort n'ajoutait rien à sa fortune. Au moment de l'assassinat, le duc et la duchesse d'Orléans étaient séparés de biens juridiquement. Le douaire de madame de Lamballe ne grevait les biens futurs de la duchesse d'Orléans que d'une faible rente de trente mille francs par an. Ce prix du sang était au-dessous d'un assassinat et ne revenait pas même à l'assassin. On rejetait sur le duc d'Orléans tous les crimes auxquels on était embarrassé d'assigner une cause : triste condamnation d'une mauvaise renommée. On surprit souvent sa main dans les égarements du peuple, on crut la surprendre dans ce sang : elle n'y était pas.

XIX

Quand la nuit fut venue, un inconnu, qui suivait pieusement de halte en halte le cortége, acheta des assassins à prix d'or la tête de la princesse encore ornée de sa longue chevelure. Il la purifia du sang et de la boue qui souillaient ses traits, scella la tête dans un coffre de plomb et la remit aux serviteurs du duc de Penthièvre pour que cette partie de son beau corps reçût au moins la sépulture dans le tombeau de sa famille. Le duc de Penthièvre attendait dans l'angoisse les nouvelles que la rumeur publique apportait jusqu'à son château de Bizy. A la réception de ces chères dépouilles, sa fille, épouse du duc d'Orléans, et ses serviteurs essayèrent en vain de composer leur visage pour dérober au vieillard la connaissance de cet attentat. Le prince lut son malheur dans leurs yeux. Il éleva les mains au ciel. « Grand Dieu, s'écria-t-il, à quoi servent « la jeunesse, la beauté, toutes les tendresses de « la femme, puisqu'elles n'ont pu trouver grâce « devant le peuple? Qu'est-ce donc que le peu« ple? » Il ne se releva plus de son lit de larmes. Le service funèbre fut célébré dans sa chambre tendue de noir. « Je crois toujours l'entendre, » disait-il dans ses derniers entretiens avec sa fille. « Je crois toujours la voir assise près de la « fenêtre, dans ce petit cabinet. Vous souvenez« vous, ma fille, avec quelle assiduité elle y tra« vaillait du matin au soir à des ouvrages de « son sexe pour les pauvres? J'ai passé bien « des années avec elle; je n'ai jamais surpris « une pensée dans son âme qui ne fût pour la « reine, pour moi ou pour les malheureux; et « voilà l'ange qu'ils ont mis en pièces! Ah! je « sens que cette idée creuse mon tombeau! » Il y descendit sans s'être un moment consolé.

XX

Le Châtelet, la Conciergerie, où l'on enfermait les prévenus de délits ou de crimes civils et où, dans l'insuffisance des prisons, on avait enfermé des Suisses et des royalistes, furent visités le lendemain par les exterminateurs de l'Abbaye et de la Force. La commune avait pris soin d'en extraire deux cents détenus pour dettes ou pour d'insignifiants délits. Elle n'avait laissé exposés au massacre que des victimes coupables à ses yeux et dévouées d'avance aux hasards de ces journées. Le massacre y commença dans la matinée du 3 septembre. Le tribunal institué pour juger les crimes du 10 août tenait ses séances dans le palais, à quelques pas du lieu de l'exécution. Les massacreurs impatients n'attendaient pas sa justice trop lente. La mort devança les jugements, et la pique jugea en masse. Quatre-vingts cadavres jonchèrent, en peu de minutes, la cour du palais. Pendant ce temps le tribunal jugeait encore. Le major Bachmann, qui avait remplacé M. d'Affry dans le commandement général des Suisses au 10 août, est appelé devant les juges. Les assassins le rencontrent dans l'escalier qui conduit de la prison au prétoire. Ils le respectent en sa qualité de victime de la loi. Condamné à mort en cinq minutes, Bachmann monte dans la charrette qui doit le conduire au supplice. Debout, le front haut, l'œil serein, la bouche fière, martialement drapé dans son manteau rouge d'uniforme comme un soldat qui se repose au bivac, il conserve en face de la mort la dignité du commandement. Il jette un regard de dédain sur la foule sanguinaire, qui s'agite sous les roues en demandant sa tête. La charrette traverse lentement la cour où le peuple immole ses compatriotes et ses amis. Bachmann ne s'attendrit que sur eux. Ceux de ses soldats qui attendent encore leur tour de mourir s'inclinent respectueusement sur le passage de leur chef et semblent reconnaître leur commandant jusque dans la mort. Le bourreau qui le saisit est sa sauvegarde contre les assassins. Ils ne lui font grâce qu'à la condition de l'échafaud. C'est son champ de bataille du jour. Il y monte avec orgueil et y meurt en soldat.

Deux cent vingt cadavres au Grand-Châtelet, deux cent quatre-vingt-neuf à la Conciergerie furent dépecés par les *travailleurs*. Les assassins, trop peu nombreux pour tant d'ouvrage, délivrèrent les détenus pour vol, à la condition de se joindre à eux. Ces hommes, rachetant leur vie par le crime, immolaient ainsi leurs compagnons de captivité, dont ils venaient de serrer la main. Plus de la moitié des prisonniers périt sous les coups de l'autre. Un jeune armurier de la rue Sainte-Avoie, détenu pour une cause légère, et remarquable par sa stature et sa force, reçut ainsi la liberté à la charge de prêter ses bras aux assommeurs. L'amour instinctif de la vie la lui fit accepter à ce prix. Il porta en hésitant quelques coups mal assurés. Mais, bientôt revenant à lui, à la vue du sang, et rejetant avec horreur l'instrument de meurtre qu'on avait mis dans sa main : « Non, non, s'écrie-t-il, plutôt victime

« que bourreau ! J'aime mieux recevoir la mort « de la main de scélérats comme vous que de « la donner à des innocents désarmés. Frap-« pez-moi ! » Il tombe et lave volontairement de son sang le sang qu'il vient de répandre.

D'Eprémenil, reconnu et favorisé par un garde national de Bordeaux, fut le seul détenu qui échappa au massacre du Châtelet. Il s'évada, un sabre teint de sang à la main, sous le costume d'un égorgeur. La nuit, le désordre, l'ivresse firent confondre le fugitif avec ses assassins. Il enfonça jusqu'aux chevilles dans la boue rouge de cette boucherie. Arrivé à la fontaine Maubuée, il passa plus d'une heure à laver sa chaussure et ses habits pour ne pas glacer d'effroi les hôtes auxquels il allait demander asile.

Dans cette prison on anticipa le supplice de plusieurs accusés ou condamnés à mort pour crimes civils. De ce nombre fut l'abbé Bardi, prévenu d'assassinat sur son propre frère. Homme d'une taille surnaturelle et d'une sauvage énergie, il lutta pendant une demi-heure contre ses bourreaux et en étouffa deux sous ses genoux.

Une jeune fille d'une admirable beauté, connue sous le nom de *la Belle Bouquetière*, accusée d'avoir blessé, dans un accès de jalousie, un sous-officier des gardes françaises, son amant, devait être jugée sous peu de jours. Les assassins, parmi lesquels se trouvaient des vengeurs de sa victime et des instigateurs animés par sa rivale, devancèrent l'office du bourreau. Théroigne de Méricourt prêta son génie à ce supplice. Attachée nue à un poteau, les jambes écartées, les pieds cloués au sol, on brûla avec des torches de paille enflammée le corps de la victime. On lui coupa les seins à coups de sabre ; on fit rougir des fers de piques, qu'on lui enfonça dans les chairs. Empalée enfin sur ces fers rouges, ses cris traversaient la Seine et allaient frapper d'horreur les habitants de la rive opposée. Une cinquantaine de femmes délivrées de la Conciergerie par les tueurs prêtèrent leurs mains à ces supplices et surpassèrent les hommes en férocité.

Les cinq cent soixante et quinze cadavres du Châtelet et de la Conciergerie furent empilés en montagnes sur le Pont-au-Change. La nuit, des troupes d'enfants, apprivoisés depuis trois jours au massacre, et dont les corps morts étaient le jouet, allumèrent des lampions au bord de ces monceaux de cadavres, et dansèrent *la Carmagnole*. *La Marseillaise*, chantée en chœur par des voix plus mâles, retentissait aux mêmes heures aux abords et aux portes de toutes les prisons. Des réverbères, des lampions, des torches de résine mêlaient leurs clartés blafardes aux lueurs de la lune qui éclairait ces piles de corps, ces troncs hachés, ces têtes coupées, ces flaques de sang. Pendant cette même nuit, Henriot, escroc et espion sous les rois, assassin et bourreau sous le peuple, à la tête d'une bande de vingt à trente hommes, dirigeait et exécutait le massacre de quatre-vingt-douze prêtres, au séminaire de Saint-Firmin. Les satellites de Henriot, poursuivant les prêtres dans les corridors et dans les cellules, les lançaient tout vivants par les fenêtres sur une herse de piques, de broches et de baïonnettes qui les perçaient dans leur chute. Des femmes, à qui les égorgeurs laissaient cette joie, les achevaient à coups de bûche, et les traînaient dans les ruisseaux. Il en fut de même au cloître des Bernardins.

Mais déjà les victimes manquaient dans Paris à la soif de sang allumée par ces quatre-vingt-douze heures de massacre. Les prisons étaient vides. Henriot et les exécuteurs de ces meurtres, au nombre de plus de deux cents, renforcés par les scélérats qu'ils avaient recrutés dans les prisons, se portèrent à Bicêtre avec sept pièces de canon que la commune leur laissa impunément emmener.

Bicêtre, vaste égout où s'écoulait toute la boue du royaume pour purifier la population des fous, des mendiants ou des criminels incorrigibles, contenait trois mille cinq cents détenus. Leur sang n'avait point de couleur politique; mais, pur ou impur, c'était du sang de plus. Les égorgeurs forcèrent les portes de Bicêtre, enfoncèrent les cachots à coups de canon, arrachèrent les détenus et en firent une boucherie qui dura cinq jours et cinq nuits. L'eau, le fer et le feu servirent à exterminer ses habitants. Les uns furent inondés ou noyés dans les souterrains où ils avaient cherché un refuge, les autres hachés à coups de sabre, le reste mitraillé dans les cours. Coupables ou innocents, malades ou sains, vagabonds ou indigents, tout, jusqu'aux insensés à qui cette maison servait d'hospice, fut immolé sans distinction. L'économe, les aumôniers, les concierges, les scribes de l'administration furent compris dans le massacre général. En vain la commune envoya des commissaires, en vain Péthion lui-même vint haranguer les assassins. Ils suspendirent à peine leur ouvrage pour écouter les admonitions du maire. A des paroles sans force, le peuple ne prête qu'un respect sans obéissance. Les égorgeurs ne s'arrêtèrent que devant le vide. Le

lendemain, la même bande, d'environ deux cent cinquante hommes armés de fusils, de piques, de haches, de massues, fait irruption dans l'hôpital de la Salpêtrière, hospice et prison à la fois. La Salpêtrière ne renfermait que des femmes perdues; lieu de correction pour les vieilles, de guérison pour les jeunes, d'asile pour celles qui touchaient encore à l'enfance. Après avoir massacré trente-cinq femmes des plus âgées, ils forcent les dortoirs des autres, les obligent à assouvir leur brutalité, égorgent celles qui résistent et emmènent en triomphe avec eux de jeunes filles de dix à douze ans, proie immonde de la débauche ramassée dans le sang.

XXI

Pendant que ces proscriptions consternaient Paris, l'Assemblée envoyait en vain des commissaires pour haranguer le peuple aux portes des prisons. Les égorgeurs ne suspendaient même pas leur travail pour prêter l'oreille à ces discours officiels. Les mots de justice et d'humanité ne résonnent pas dans le cœur de brutes ivres de vin et de sang. En vain le ministre de l'intérieur, Roland, gémissant de son impuissance, écrivit-il à Santerre de déployer la force pour protéger la sûreté des prisons; Santerre ne parut que le troisième jour pour demander au conseil général de la commune l'autorisation de réprimer les scélérats devenus dangereux à ceux-là mêmes qui les avaient lâchés sur leurs ennemis. Les tueurs venaient insolemment sommer la municipalité de leur payer leurs meurtres. Tallien et ses collègues n'osèrent leur refuser le prix de ces journées de travail, et portèrent sur les registres de la commune de Paris ces salaires à peine déguisés sous des titres et sous des prétextes transparents. Santerre et ses détachements, arrivés après coup, eurent peine à refouler, dans leurs repaires, ces hordes alléchées de carnage. Ces hommes, nourris de crimes pendant sept jours, gorgés de vin dans lequel on mêlait de la poudre à canon, enivrés par la vapeur du sang, s'étaient exaltés jusqu'à un état de démence physique qui les rendait incapables de repos. La fièvre de l'extermination les avait saisis. Ils n'étaient plus bons qu'à tuer. Dès que l'emploi leur manqua, beaucoup d'entre eux tournèrent leur fureur contre eux-mêmes. Quelques-uns, rentrés chez eux, se répandirent en imprécations contre l'ingratitude de la commune, qui ne leur avait fait allouer que quarante sous par jour. Ce n'était pas un sou par victime pour ces assassinats au rabais. D'autres, tourmentés de remords, ne virent plus devant leurs yeux que les visages livides, les membres saignants, les entrailles fumantes de ceux qu'ils avaient égorgés. Ils tombèrent dans des accès de folie ou dans une langueur sinistre, qui les conduisit en peu de jours au tombeau. D'autres enfin, signalés à l'effroi de leurs voisins et odieux à leurs proches, s'éloignèrent de leur quartier, s'engagèrent dans des bataillons de volontaires, ou, insatiables de crime, s'enrôlèrent dans les bandes d'assassins qui allèrent continuer à Orléans, à Lyon, à Meaux, à Reims, à Versailles, les proscriptions de Paris. De ce nombre furent Charlot, Grizon, Hamin, le tisserand Rodi, Henriot, le garçon boucher Allaigre, et un nègre, nommé Delorme, amené à Paris par Fournier l'Américain. Ce noir, infatigable au meurtre, égorgea à lui seul plus de deux cents prisonniers pendant les trois jours et les trois nuits du massacre, sans prendre d'autre relâche que les courtes orgies où il allait retremper ses forces dans le vin. Sa chemise rabattue sur sa ceinture laissant voir son tronc nu, ses traits hideux, sa peau noire rougie de taches de sang, les éclats de rire sauvage qui ouvraient sa bouche et montraient ses dents à chaque coup qu'il assenait, faisaient de cet homme le symbole du meurtre et le vengeur de sa race. C'était un sang qui en épuisait un autre, le crime exterminateur punissant l'Européen de ses attentats sur l'Afrique. Ce noir, qu'on retrouve une tête coupée à la main dans toutes les convulsions populaires de la Révolution, fut, deux ans plus tard, arrêté aux journées de prairial, portant au bout d'une pique la tête du député Férsud, et périt enfin du supplice qu'il avait tant de fois prodigué. Aussitôt que ces complices de septembre, réfugiés aux armées dans les bataillons de volontaires, y furent signalés à leurs camarades, les bataillons les vomirent avec dégoût. Les soldats ne pouvaient pas vivre à côté des assassins. Le drapeau du patriotisme devait être pur du sang des citoyens. L'héroïsme et le crime ne voulaient pas être confondus.

XXII

Telles furent les journées de septembre. Les fosses de Clamart, les catacombes de la barrière Saint-Jacques connurent seules le nombre des victimes. Les uns en comptèrent dix mille, les

autres le réduisirent à deux ou trois mille. Mais le crime n'est pas dans le nombre, il est dans l'acte de ces assassinats. Une théorie barbare a voulu les justifier. Les théories qui révoltent la conscience ne sont que les paradoxes de l'esprit mis au service des aberrations du cœur. On veut se grandir en s'élevant, dans de soi-disant calculs d'homme d'État, au-dessus des scrupules de la morale et des attendrissements de l'âme. On se croit ainsi au-dessus de l'homme. On se trompe, on est moins qu'un homme. Tout ce qui retranche à l'homme quelque chose de sa sensibilité lui retranche une partie de sa véritable grandeur. Tout ce qui nie sa véritable conscience lui enlève une partie de sa lumière. La lumière de l'homme est dans son esprit, mais elle est surtout dans sa conscience. Les systèmes trompent. Le sentiment seul est infaillible comme la nature. Contester la criminalité des journées de septembre, c'est s'inscrire en faux contre le sentiment du genre humain. C'est nier la nature, qui n'est que la morale dans l'instinct. Il n'y a rien, dans l'homme, de plus grand que l'humanité. Il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'assassiner. La masse des victimes ne change pas le caractère du meurtre. Si une goutte de sang souille la main d'un meurtrier, des flots de sang n'innocentent pas les Danton! La grandeur du forfait ne le transforme pas en vertu. Des pyramides de cadavres élèvent plus haut, il est vrai, mais c'est plus haut dans l'exécration des hommes.

XXIII

Sans doute il ne faut pas compter les vies que coûte une cause juste et sainte, et les peuples marchent dans le sang et ne se souillent pas en marchant à la conquête de leurs droits, à la justice et à la liberté du monde. Mais c'est dans le sang des champs de bataille et non dans celui des vaincus froidement et systématiquement massacrés. Les révolutions comme les gouvernements ont deux moyens légitimes de s'accomplir et de se défendre : juger selon la loi et combattre. Quand elles égorgent, elles font horreur à leurs amis et donnent raison à leurs ennemis. La pitié du monde s'écarte des causes ensanglantées. Une révolution qui resterait inflexiblement pure conquerrait l'univers à ses idées. Ceux qui donnent les exemples de septembre comme des conseils et qui présentent des égorgements comme des éléments de patriotisme perdent d'avance la cause des peuples en la faisant abhorrer; avec de telles doctrines il n'y a plus que ténèbres, précipices et chutes. La Saint-Barthélemy a plus affaibli le catholicisme que n'eût fait le sang d'un million de catholiques. Les journées de septembre furent la Saint-Barthélemy de la liberté. Machiavel les eût conseillées, Fénélon les eût maudites. Il y a plus de politique dans une vertu de Fénélon que dans toutes les maximes de Machiavel. Les plus grands hommes d'État des révolutions se font quelquefois leurs martyrs, jamais leurs bourreaux.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

I

La France frissonnait d'horreur et d'effroi. Le conseil de la commune de Paris s'enveloppait de son crime; il osa rédiger une adresse aux départements pour leur recommander les massacres de septembre comme un exemple à imiter. Avouer le crime c'est plus que le commettre. C'est s'associer de sang-froid à sa responsabilité sans avoir l'excuse de la passion qui l'explique. L'exemple de l'impunité des égorgements de Paris ne parlait que trop haut aux provinces. Cet encouragement tacite fut entendu. Le duc de la Rochefoucauld, le plus populaire des aristocrates après la Fayette, ami et bienfaiteur de Condorcet, à qui il avait fait don de cent mille

francs pour son mariage, était devenu odieux à la multitude. Président du département de Paris, il avait, au 20 juin, demandé la destitution de Pétbion. Ce fut son arrêt. Retiré depuis le 10 août aux bains de Forges avec la duchesse d'Anville, sa mère, et avec sa jeune femme, il y reçut un mandat d'arrêt de la commune porté par un de ses proconsuls de l'hôtel de ville. Le commissaire, effrayé lui-même de sa mission, conseilla au duc de ne pas se fier à son innocence et de s'enfuir en Angleterre. La Rochefoucauld refusa. Il se mit en route pour Paris avec sa mère, sa femme et le commissaire de la commune. Un bataillon de garde nationale du Finistère, grossi d'un détachement des assassins de Paris, l'attendait à Gisors. Ils demandèrent sa tête. Le maire et la garde nationale de Gisors se dévouèrent en vain pour le protéger. Pendant que la voiture qui contenait les femmes prenait les devants, une haie de municipaux et de gardes nationaux escorta le prisonnier hors de la ville par des rues détournées. Vaine prudence! Au sortir des portes, un embarras de voitures obstruant la route, la haie se rompit. Un assassin, ramassant un pavé, le lança à la tête du duc et l'étendit mort sous les pas de ce peuple auquel il avait consacré sa vie. On ne rapporta que son cadavre à sa mère et à sa femme, qui le croyaient sauvé. Ce meurtre d'un des premiers apôtres de la liberté et de la philosophie retentit comme un sacrilége dans toute l'Europe. Aucun crime ne dépopularisa plus la Révolution. Elle semblait parricide en immolant ce père du peuple. Le grand orateur Burke et ses amis, dans le parlement anglais, rougirent de fraterniser avec les meurtriers de la Rochefoucauld et changèrent leurs apothéoses en imprécations.

II

A Orléans, la garde nationale, désarmée par le maire, laissa impunément violer les prisons, saccager les maisons des principaux négociants, massacrer huit ou dix personnes et enfin brûler à petit feu, dans un brasier allumé sur la place publique, deux commis d'une raffinerie qui avaient tenté de soustraire au pillage la maison de leur patron. A Lyon, la nouvelle des journées de Paris excita une féroce émulation dans le peuple. Deux mille hommes, femmes ou enfants, écumés parmi les immondices de cette grande réunion d'ouvriers nomades, se portèrent malgré la résistance du maire Vitet et du commandant de la ville, Imbert Colomès, au château fort de *Pierre-Encise*. Ils forcèrent les portes et massacrèrent vingt et un officiers du régiment de Royal-Pologne qui y étaient enfermés. Ils se portent de là aux prisons civiles, égorgent sans choix tous ceux qui s'y trouvent et clouent aux arbres de la promenade de Bellecour les membres mutilés de leurs victimes.

Ronsin, commandant d'un des bataillons de Paris composé des vainqueurs du 10 août et de quelques assassins de septembre, traverse Meaux en se rendant à la frontière. A son arrivée, il gourmande le maire de n'avoir pas encore suivi l'exemple de la commune de Paris. Le sabre à la main, il parcourt les rues de la ville, recrute quelques scélérats dans les lieux suspects, les lance sur la prison et les encourage à l'œuvre du geste et de la voix. — « Mes hommes sont des « brigands, répondait Ronsin à ceux qui lui re- « prochaient les forfaits de sa troupe, mais est- « ce donc d'honnêtes gens qu'étaient composées « les légions qui exécutaient les proscriptions « de Marius? »

A Reims, un autre bataillon recruté dans les sentines de Paris passait pour se rendre aux frontières sous le commandement du général Duhoux. Un agitateur nommé Armonville se présente devant ce bataillon au moment où le général passait la revue. En vain le commandant veut retenir les soldats. Armonville les harangue, en débauche une cinquantaine, les entraîne à la société populaire, leur distribue des armes, marque les maisons, désigne les victimes et les encourage à frapper. Deux administrateurs sont massacrés sur les marches de l'hôtel de ville. On joue aux boules avec leurs têtes. On jette dans un bûcher allumé sur le parvis de la cathédrale tous les prêtres trouvés dans la ville. Pendant deux jours les assassins attisent ce bûcher et y jettent pour l'alimenter de nouvelles victimes. Ils forcent le neveu d'un de ces prêtres d'apporter, de sa propre main, le bois pour consumer le corps de son oncle. Ils coupent les jambes et les bras de M. de Montrosier, homme étranger à la ville et innocent de toute opinion politique. On le porte ainsi mutilé pour expirer à la porte de sa maison sous les yeux de son père et de sa femme.

Ces scélérats jouent avec l'agonie, avec la conscience, avec les remords de ceux qu'ils immolent. Un des prêtres entouré par les flammes, vaincu par la douleur, demande à prêter serment à la nation. On le retire du feu. Le pro-

cureur de la commune, Couplet, complice de ces jeux, arrive et reçoit le serment. « A présent « que tu as fait un mensonge de plus, disent les « bourreaux au supplicié, va brûler avec les « autres. » Ils rejettent le prêtre dans le bûcher. Ces incendiaires d'hommes finissent par se brûler entre eux. Un ouvrier tisseur, nommé Laurent, dresse la liste de ceux qu'on destine au supplice. Il y inscrit un marchand, son voisin, dont le crime était d'avoir refusé de donner ses marchandises à crédit à Laurent. Le marchand, agent secret d'Armonville, est informé du piége qu'on lui dresse. Il va se plaindre à son patron. Armonville efface le nom du marchand et inscrit son dénonciateur à sa place. Au moment où Laurent désigne son ennemi pour le bûcher, on le saisit lui-même et on le lance dans les flammes aux éclats de rire de ses complices. Son sang impur éteignit le bûcher. La terreur fut si servile à Reims et le nom d'Armonville intimida tellement la conscience publique, que la ville nomma, quelques jours après, ce proscripteur pour son représentant à la Convention.

III

Le doigt des exterminateurs ne pouvait oublier les prisons de la haute cour nationale d'Orléans. Soixante-deux accusés du crime de lèse-nation les peuplaient. Les plus présents à la mémoire du peuple étaient le vieux duc de Brissac, commandant de la garde du roi, et M. Delessart, ministre proscrit par les Girondins. Des évêques, des magistrats, des généraux dénoncés par leur département ou par leurs troupes, des journalistes du parti de la cour, enfin ces vingt-sept officiers du régiment de Cambrésis accusés d'avoir voulu surprendre la citadelle de Perpignan pour la livrer aux Espagnols, languissaient depuis plus d'un an dans ces prisons.

La légèreté des accusations, l'absence de preuves, l'éloignement des témoins suspendaient ou amortissaient les jugements. La prévention, qui juge sans preuves et qui condamne ce qu'elle hait, s'impatientait de ces lenteurs. La commune, Marat, Danton, qui voulaient en finir, trouvèrent ces victimes toutes parquées pour l'assassinat. L'Assemblée, honteuse des égorgements du 2 septembre exécutés sous ses yeux et dont elle porterait la responsabilité, voulait soustraire soixante-deux détenus à la justice sommaire de la commune. Mais les maratistes répandirent dans le peuple que les prisons d'Orléans, transformées en séjour de délices et en foyer de conspiration par l'or du duc de Brissac, ouvriraient leurs portes au signal donné par les émigrés, et déroberaient à la nation sa vengeance. On parla d'un prochain enlèvement.

Sur ce seul bruit, deux cents Marseillais et un détachement de fédérés et d'égorgeurs commandé par le Polonais Lazouski partent pour Orléans, sur un ordre secret des meneurs de la commune. Arrivés à Longjumeau, ils écrivent à l'Assemblée qu'ils sont en route pour ramener à Paris les prisonniers. L'Assemblée inquiète, à la voix de Vergniaud et de Brissot, rend un décret qui défend à ces fédérés de disposer arbitrairement des prévenus ou des coupables promis à la seule vengeance des lois. Lazouski et ses satellites feignent d'obéir au décret. Ils répondent qu'ils vont à Orléans pour garder les prisonniers qu'on veut enlever. Vergniaud et ses amis, qui comprennent ce langage, feignent de se contenter de cette demi-obéissance. Mais ils font rendre, séance tenante, un second décret qui charge les ministres d'envoyer à Orléans dix-huit cents hommes pour prévenir toute tentative d'enlèvement. Le commandement de ces dix-huit cents hommes fut confié à Fournier l'Américain. Arrivé avec cette force à Longjumeau, Fournier rallie les deux cents Marseillais et arrive à Orléans.

Léonard Bourdon l'avait devancé. Envoyé par la commune de Paris avec une mission suspecte, Léonard Bourdon, citoyen d'Orléans, mais ami de Marat, sous prétexte de prévenir une lutte entre le détachement parisien et la municipalité d'Orléans, neutralisa la garde nationale de cette ville. La garde nationale, forte de six mille hommes et dévouée aux lois, s'était portée aux prisons avec du canon pour en défendre les portes. On négocia. Il fut convenu que les prisonniers seraient respectés et remis par la garde nationale à l'escorte pour être conduits à Paris.

IV

Sept chariots, contenant chacun huit prisonniers chargés de chaînes, se mirent en route le 4 septembre à six heures du matin. Fournier marchait en tête du convoi. Un collier de croix de Saint-Louis, de croix de Cincinnatus et autres décorations militaires enlevées aux prisonniers, pendait sur le poitrail de son cheval.

L'Assemblée, informée des événements d'Orléans, décréta, par l'organe de Vergniaud, que la colonne n'entrerait pas dans Paris. Les commissaires envoyés à Étampes pour arrêter la marche de Fournier furent intimidés par Léonard Bourdon. On foula aux pieds le décret et on marcha sur Versailles. Cependant les bourreaux du 2 septembre attendaient le cortége à Arpajon. Ces hommes se joignirent à l'escorte et arrivèrent en même temps que le convoi aux portes de Versailles. Le maire de Versailles, Lachaud, informé du danger, prit toutes les mesures que lui commandaient la prudence et l'humanité. Fournier et Lazouski, avec deux mille hommes et du canon, avaient une force suffisante pour prévenir un attentat. Mais tout semblait disposé par eux pour livrer leur dépôt au lieu de le défendre. Les canons et la cavalerie de l'escorte précédaient à une distance considérable les voitures. Une faible haie de cinq hommes de file marchait à droite et à gauche de la route. Le maire de Versailles, accompagné de quelques conseillers municipaux et de quelques officiers de la garde nationale, imposait seul par sa présence et par ses paroles aux assassins. Bien que ce fût un dimanche, à l'heure où le peuple se répand pour se livrer à l'oisiveté de ce jour, les rues de la ville étaient désertes. La bande d'égorgeurs qui épiait cette proie ne comptait pas plus de quarante ou cinquante hommes. Ils laissèrent les chariots arriver jusqu'à la grille du jardin qui conduit à la Ménagerie. C'était là qu'on avait préparé la halte pour cette nuit. Aussitôt que Fournier, les canons et la cavalerie de l'escorte eurent passé la grille, on la referma sur eux. Fournier, soit surprise réelle, soit simulation de violence, fut renversé de son cheval par des hommes du peuple, et se débattit faiblement pour faire rouvrir la grille qui le séparait du gros de sa troupe et de son dépôt. Lazouski, avec l'arrière-garde, ne fit aucune démonstration pour se rapprocher du cortége. Les assassins, maîtres des voitures, se jetèrent sur les prisonniers enchaînés qu'on ne leur disputait plus. En vain le maire Lachaud s'élança-t-il entre eux et leur proie; en vain, montant lui-même sur le premier chariot et écartant des deux mains les sabres et les piques, couvrit-il de son corps les deux premiers. Renversé sur leurs cadavres, inondé de leur sang, les assassins l'emportèrent évanoui d'émotion dans une maison voisine et achevèrent, sans résistance, pendant plus d'une heure, cette boucherie de sang-froid, qu'une ville entière terrifiée et deux mille hommes armés leur laissèrent achever en plein jour.

L'intrépide Lachaud, seul, revenu de son évanouissement, et s'arrachant aux bras qui voulaient le retenir, s'échappe de la maison où il a été transporté, revient aux voitures, tombe aux genoux des assassins, s'attache à leurs bras ensanglantés, leur reproche de déshonorer la Révolution et la ville où elle a triomphé du despotisme, leur offre sa propre vie pour racheter la vie de la dernière de leurs victimes. On l'admire et on l'écarte. A peine sept ou huit prisonniers, se précipitant des chariots dans la confusion du carnage, protégés par la pitié des spectateurs, parviennent-ils à s'échapper et à se réfugier dans les maisons voisines. Tout le reste succombe. Quarante-sept cadavres, les mains et les pieds encore enchaînés, jonchent la rue et attestent la barbarie et la lâcheté des égorgeurs. Un monceau de troncs et de membres mis en pièces s'élève au milieu du carrefour des Quatre-Bornes. Les têtes coupées et promenées par les meurtriers sont plantées sur les piques des grilles du palais de Versailles. On y reconnaissait la tête du duc de Brissac à ses cheveux blancs tachés de sang et enroulés autour de la grille de la porte de ses maîtres. Deux des assassins, Foliot, marguillier de Meudon, et Hurtevent, garde du bois de Verrières, portaient, de cafés en cafés, l'un, le cœur saignant arraché de la poitrine du duc de Brissac, l'autre, un lambeau de chair obscène coupé du cadavre du ministre Delessart. Une jeune femme, enceinte de quelques mois, aux yeux de laquelle ils étalèrent cette chair humaine, tomba à la renverse à cet aspect, se brisa la tête et mourut d'horreur sur le coup. Des enfants dépeçaient les membres dans la rue et les jetaient aux chiens effrayés. Une femme porta par les cheveux une de ces têtes à l'assemblée des électeurs et la posa sur le bureau du président. Tout ce qui n'applaudissait pas se taisait. Le silence était du courage.

Il y avait plus d'une heure que les massacres étaient accomplis et les morts abandonnés dans leur sang, quand des spectateurs, qui contemplaient de loin ces restes, virent un léger mouvement agiter les cadavres. Des bras ensanglantés se levèrent, puis une tête chauve se fit jour, puis le tronc nu d'un vieillard se dressa au sommet de ce monceau de cadavres. C'était un des prisonniers qui se réveillait de l'évanouissement d'une mort incomplète, ou qui, pris pour mort par les

assassins, s'était dérobé sous les cadavres aux coups qui devaient l'achever. Il cherchait à se dégager de ce tas de corps mutilés où il était enfoncé jusqu'à la ceinture, et il épiait d'un regard furtif de quel côté il se traînerait pour trouver asile. Déjà les témoins muets de ce retour inespéré à la vie lui faisaient des signes d'intelligence et de pitié. Il était sauvé; mais un des assassins, revenant par hasard sur ses pas, aperçut le vieillard, et s'approchant de lui le sabre levé : « Ah! « tu te réveilles! lui cria-t-il, attends! je vais te « rendormir pour plus longtemps. » En disant ces mots il lui fend la tête d'un coup de sabre, et le recouche sur cette litière de morts.

V

De là les tueurs se portèrent aux deux prisons de Versailles, et, malgré les efforts désespérés de Lachaud, égorgèrent dix prisonniers; le reste dut son salut à l'intrépidité, à l'éloquence et aux ruses pieuses de ce généreux magistrat; il n'avait pas cessé, depuis deux jours, d'avertir le pouvoir exécutif des dangers qui menaçaient la vie des prisonniers de Versailles et de réclamer des forces de Paris. Alquier, président du tribunal de Versailles, se transporta deux fois chez Danton, ministre de la justice, pour le sommer, à ce titre, de pourvoir à la sûreté des prisons. La première fois, Danton éluda; la seconde, il s'irrita d'une insistance qui agitait le remords ou l'impuissance de son cœur. Regardant Alquier d'un regard significatif et qui voulait être entendu sans paroles : « M. Alquier, lui dit-il d'une voix rude et impatiente, ces hommes-là sont bien coupables! « bien coupables! Retournez à vos fonctions et « ne vous mêlez pas de cette affaire. Si j'avais pu « vous répondre autrement, ne comprenez-vous « pas que je l'aurais déjà fait? » Alquier se retira consterné. Il avait compris.

Ces paroles échappées à l'impatience de Danton sont le commentaire de celles qu'il proférait le 2 septembre à l'Assemblée : « La patrie est « sauvée; le tocsin qu'on va sonner n'est point « un signal d'alarme : c'est la charge sur les en« nemis de la patrie! Pour les vaincre, pour les « atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de « l'audace, toujours de l'audace! » Il acheva de révéler le sens qu'elles avaient dans sa pensée le soir même des massacres de Versailles. Les assassins de Brissac et de Delessart se rendirent à Paris, à la nuit tombante, et se pressèrent sous les fenêtres du ministère de la justice, demandant des armes pour voler aux frontières. Danton se leva de table et parut au balcon. « Ce n'est pas le « ministre de la justice, c'est le ministre de la « Révolution qui vous remercie! » leur dit-il. Jamais proscripteur n'avoua plus audacieusement ses satellites. Danton violait les lois qu'il était chargé de défendre; il acceptait le sang qu'il était chargé de venger; ministre de la mort et non de la liberté. Septembre fut le crime de quelques hommes et non le crime de la liberté.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

I

Pendant que l'interrègne de la royauté à la république livrait ainsi Paris aux satellites de Danton, la France, toutes ses frontières ouvertes, n'avait plus pour salut que la petite forêt de l'Argonne et le génie de Dumouriez.

Nous avons laissé, le 2 septembre, ce général enfermé avec seize mille hommes dans le camp de Grandpré et occupant, avec de faibles détachements, les défilés intermédiaires entre Sedan et Sainte-Menehould, par où le duc de Brunswick pouvait tenter de rompre sa ligne et de tourner sa position. Profitant, heure par heure, des lenteurs de son ennemi, il faisait sonner le tocsin dans tous les villages qui couvrent les deux revers de la forêt d'Argonne, s'efforçait d'exciter, dans les habitants, l'enthousiasme de la patrie,

faisait rompre les ponts et les chemins par lesquels les Prussiens devaient l'aborder, et abattre les arbres pour palissader les moindres passages. Mais la prise de Longwy et de Verdun, les intelligences des gentilshommes du pays avec les corps d'émigrés, la haine de la Révolution et la masse disproportionnée de l'armée coalisée décourageaient la résistance. Dumouriez, abandonné à lui-même par les habitants, ne pouvait compter que sur ses régiments. Les bataillons de volontaires qui arrivaient lentement de Paris et des départements, et qui se réunissaient à Châlons, n'apportaient avec eux que l'inexpérience, l'indiscipline et la panique. Dumouriez craignait plus qu'il ne désirait de pareils auxiliaires. Son seul espoir était dans sa jonction avec l'armée que Kellermann, successeur de Luckner, lui amenait de Metz. Si cette jonction pouvait s'opérer derrière la forêt de l'Argonne avant que les troupes du duc de Brunswick eussent forcé ce rempart naturel, Kellermann et Dumouriez, confondant leurs troupes, pouvaient opposer une masse de quarante-cinq mille combattants aux quatre-vingt-dix mille Prussiens et jouer, avec quelque espoir, le sort de la France dans une bataille.

Kellermann, digne de comprendre et de seconder cette grande pensée, servait sans jalousie le dessein de Dumouriez, satisfait de sa part de gloire, pourvu que la patrie fût sauvée. Il marchait obliquement de Metz à l'extrémité de l'Argonne, avertissant Dumouriez de tous les pas qu'il faisait vers lui. Mais l'intelligence supérieure qui éclairait ces deux généraux restait invisible pour la masse des officiers et des troupes; au camp même de Dumouriez on ne voyait dans cette immobilité qu'une obstination fatale à tenter l'impossible, on y présageait l'emprisonnement certain de son armée entre les vastes corps dont le duc de Brunswick allait l'envelopper et l'étouffer. Les vivres étaient rares et mauvais. Le général lui-même mangeait le pain noir de munition. Des herbes et point de viande, de la bière et point de vin. Les maladies, suite de l'épuisement, travaillaient les troupes. Les murmures sourds aigrissaient les esprits. Les ministres, les députés, Luckner lui-même, influencés par les correspondances du camp, ne cessaient d'écrire à Dumouriez d'abandonner sa position compromise et de se retirer à Châlons. Ses amis l'avertissaient qu'une plus longue persévérance de sa part entraînerait sa destitution, et peut-être un décret d'accusation contre lui.

II

Ses propres lieutenants forcèrent un matin l'entrée de sa tente, et, lui communiquant les impressions de l'armée, lui représentèrent la nécessité de la retraite. Dumouriez, appuyé sur lui seul, reçut ces observations avec un front sévère. « Quand je vous rassemblerai en conseil de « guerre, j'écouterai vos avis, leur dit-il; mais « en ce moment je ne consulte que moi-même; « seul chargé de la conduite de la guerre, je « réponds de tout. Retournez à vos postes, et « ne pensez qu'à bien seconder les desseins de « votre général. » L'assurance du chef inspira confiance aux lieutenants. Le génie a ses mystères, qu'on respecte même en les ignorant.

De légères escarmouches toujours heureuses entre l'avant-garde des Prussiens, qui s'avançaient enfin vers la forêt et vers les avant-postes de Dumouriez, rendirent la patience aux troupes: le coup de fusil et le pas de charge sont la musique des camps. Miaczinski, Stengel et Miranda repoussèrent partout les Prussiens. On connaît Miaczinski et Stengel, hommes de choix de Dumouriez. Miranda lui avait été envoyé récemment par Péthion. Le général voulut éprouver Miranda dès le premier jour : il en fut content.

Miranda, qui prit depuis une si grande part dans les succès et dans les revers de Dumouriez, était un de ces aventuriers qui n'ont que les camps pour patrie et qui portent leur bras et leurs talents à la cause qui leur semble la plus digne de leur sang. Miranda avait adopté celle des révolutions par tout l'univers. Né au Pérou, noble, riche, influent dans l'Amérique espagnole, il avait tenté, jeune encore, d'affranchir sa patrie du joug de l'Espagne. Réfugié en Europe avec une partie de ses richesses, il avait voyagé de nations en nations, s'instruisant dans les langues, dans la législation, dans l'art de la guerre, et cherchant partout des ennemis à l'Espagne et des auxiliaires à la liberté. La Révolution française lui avait paru le champ de bataille de ses idées. Il s'y était précipité. Lié avec les Girondins, jusque-là les plus avancés des démocrates, il avait obtenu d'eux, par Péthion et par Servan, le grade de général dans nos armées. Il brûlait de s'y faire un nom dans la guerre de notre indépendance, pour que ce nom, retentissant en Amérique, lui préparât dans sa patrie la popularité, la gloire et le rôle d'un la Fayette. Miranda, dès le premier jour de son arrivée au camp, montra cette valeur d'aventurier qui naturalise l'étranger dans une armée.

Un autre étranger, le jeune Macdonald, issu d'une race militaire d'Écosse, transplantée en France depuis la révolution de son pays, était aide de camp de Dumouriez. Il apprenait au camp de Grandpré, sous son chef, comment on sauve une patrie. Il apprit plus tard, sous Napoléon, comment on l'illustre; maréchal de France à la fin de sa vie, héros à son premier pas.

III

Dumouriez amortissait, dans cette position, le choc des cent mille hommes que le roi de Prusse et le duc de Brunswick massaient au pied de l'Argonne. Il usait le temps, ce précieux élément du succès dans les guerres d'invasion. Tranquille sur son front défendu par cinq lieues de bois et de ravins infranchissables; tranquille sur sa droite couverte par les corps de Dillon et bientôt fortifiée par les vingt mille hommes de Kellermann; tranquille sur sa gauche garantie de toute surprise par les détachements qu'il avait placés aux quatre défilés de l'Argonne, par le corps de Miaczinski qui le flanquait à Sedan, et par l'armée du camp de Maulde que son ami le jeune et vaillant Beurnonville lui amenait à marches forcées; un hasard compromit tout.

Accablé des fatigues de corps et d'esprit, il avait oublié d'aller reconnaître de ses propres yeux, et tout près de lui, le défilé de la Croix-au-Bois, qu'on lui avait dépeint comme impraticable à des troupes, et surtout à de la cavalerie et à de l'artillerie. Il l'avait fait occuper cependant par un régiment de dragons, deux bataillons de volontaires et deux pièces de canon, commandés par un colonel. Mais, par suite d'un déplacement de corps qui rappelait au camp de Grandpré le régiment de dragons et les deux bataillons de la Croix-au-Bois, avant que le bataillon des Ardennes, qui devait les remplacer, fût arrivé à son poste, le défilé fut un moment ouvert à l'ennemi. Les nombreux espions volontaires que les émigrés avaient dans les villages de l'Argonne se hâtèrent d'indiquer cette faute au général autrichien Clairfayt. Clairfayt lança à l'instant huit mille hommes, sous le commandement du jeune prince de Ligne, à la Croix-au-Bois, et s'en empara. Quelques heures après, Dumouriez, informé de ce revers, donne au général Chazot deux brigades, six escadrons de ses meilleures troupes, quatre pièces de canon, outre les canons des bataillons, et lui ordonne d'attaquer à la baïonnette et de reprendre à tout prix le défilé. D'heure en heure, le général impatient envoie à Chazot des aides de camp pour presser sa marche et pour lui rapporter des nouvelles. Vingt-quatre heures se passent dans ce doute. Enfin, le 14, Dumouriez entend le canon sur sa gauche. Il juge au bruit qui s'éloigne que les Impériaux reculent et que Chazot s'enfonce dans la forêt. Le soir un billet de Chazot lui annonce qu'il a forcé les retranchements des Autrichiens, défendus avec une valeur désespérée par l'ennemi; que huit cents morts jonchent le défilé et que le prince de Ligne lui-même a payé de sa vie sa conquête d'un jour.

Mais à peine ce billet était-il lu au camp de Grandpré et Dumouriez s'était-il endormi sur sa sécurité, que Clairfayt, brûlant de venger la mort du prince de Ligne et de donner un assaut décisif à ce rempart de l'armée française, lance toutes ses colonnes dans le défilé, s'empare des hauteurs, foudroie la colonne de Chazot de front et sur ses deux flancs, enlève ses canons, force Chazot à déboucher de la forêt dans la plaine, le coupe de sa communication avec le camp de Grandpré, et le rejette fuyant et en déroute sur Vouziers. Au même instant le corps des émigrés attaque le général Dubouquet au défilé du Chêne-Populeux. Français contre Français, la valeur est égale. Les uns combattent pour sauver une patrie, les autres pour la reconquérir. Dubouquet succombe, évacue le passage et se retire sur Châlons. Ces deux désastres frappent à la fois Dumouriez. Chazot et Dubouquet semblent lui tracer la route. Le cri de son armée tout entière lui indique Châlons pour refuge. Clairfayt, avec vingt-cinq mille hommes, allait lui couper sa communication avec Châlons. Le duc de Brunswick, avec quatre-vingt mille Prussiens, l'enfermait des trois autres côtés dans le camp de Grandpré. Ses détachements égarés et sans retour possible réduisaient l'armée de Grandpré à quinze mille combattants. Mourir de faim dans ces retranchements, mettre bas les armes, ou se faire tuer inutilement sur une position déjà tournée, telles étaient les trois alternatives qui se présentaient seules à l'esprit du général. La route de Châlons, encore ouverte derrière lui, allait être murée par deux marches de Clairfayt. Il n'a qu'un jour pour s'y précipiter et pour atteindre cette ville. La nécessité semble lui tracer son plan de campagne. Mais ce plan est une retraite. Une retraite devant un ennemi vainqueur dans deux combats partiels, c'est incliner la fortune de la France devant l'étranger. L'au-

dace de Danton a passé dans l'âme et dans la tactique de Dumouriez. Il conçoit en une heure un plan plus téméraire que celui de l'Argonne. Il ferme l'oreille aux conseils timides de l'art. Il n'écoute que l'enthousiasme, cet art sans règles du génie. Il s'enferme avec ses aides de camp et ses chefs de corps. Il dicte à chacun les ordres qui doivent changer la direction des généraux et des corps d'armée, et les coordonner à sa nouvelle résolution :

A Kellermann l'ordre de continuer sa marche et de se diriger sur Sainte-Menehould, petite ville à l'extrémité de la forêt d'Argonne, dans les dernières ondulations de terrain entre les Ardennes et la Champagne ;

A Beurnonville l'ordre de partir de Rhétel, de côtoyer la rivière d'Aisne, en évitant de se rapprocher de l'Argonne pour préserver ses flancs d'une attaque de Clairfayt ;

A Dillon l'ordre de défendre jusqu'à la mort les deux défilés de l'Argonne qui tiennent encore les Prussiens à distance sur la droite de Grandpré, et de lancer des troupes légères au delà de la forêt en tournant son extrémité par Passavant, afin d'étonner de ce côté la marche du duc de Brunswick, et d'être plus tôt en communication avec l'avant-garde de Kellermann ;

A Chazot l'ordre de revenir à Autry ;

Au général Sparre, commandant à Châlons, l'ordre de former un camp en avant de Châlons avec tous les bataillons armés qui lui arriveraient de l'intérieur, réserve que Dumouriez se préparait en cas de revers dans une bataille.

Ces ordres partis, il manie ses propres troupes pour la manœuvre qu'il veut exécuter lui-même dans la nuit. Il dirige sur les hauteurs qui couvrent la gauche de Grandpré du côté de la Croix-au-Bois, où Clairfayt l'inquiète, six bataillons, six escadrons, six pièces de canon en observation contre une attaque inopinée des Autrichiens. Il fait, à la tombée de la nuit, défiler silencieusement son parc d'artillerie par les deux ponts qui traversent l'Aisne, et le dirige sur les hauteurs d'Autry. Aucun mouvement apparent dans son corps d'armée ou dans ses avant-postes ne révèle à l'ennemi l'intention d'une retraite de l'armée française.

Le prince de Hohenlohe fait demander une entrevue à Dumouriez dans la soirée pour juger de l'état de cette armée : Dumouriez l'accorde. Il se fait remplacer dans cette conférence par le général Duval, dont l'âge avancé, les cheveux blancs, la haute taille, l'attitude martiale et majestueuse imposent au général autrichien. Duval affecte la contenance de la sécurité. Il annonce au prince que Beurnonville arrive le lendemain avec dix-huit mille hommes, et que Kellermann arrive à la tête de trente mille combattants. Découragé dans ses tentatives de négociations par l'attitude de Duval, le général autrichien se retire convaincu que Dumouriez attendra le combat dans son camp.

IV

A minuit Dumouriez sort à cheval du château de Grandpré, qu'il habitait, et monte à son camp, au milieu des plus épaisses ténèbres. Le camp dormait. Il défend aux tambours de battre, aux trompettes de sonner. Il fait passer de bouche en bouche et à demi-voix l'ordre de détendre les tentes et de prendre les armes. L'obscurité et la confusion ralentissent la formation des colonnes. Mais avant la première lueur du jour l'armée est en marche ; les troupes passent en deux files les ponts de Senue et de Grandchamp et se rangent en bataille sur les hauteurs d'Autry. Désormais couvert par l'Aisne, Dumouriez regarde si l'ennemi le suit. Mais le mystère qui a enveloppé son mouvement a déconcerté le duc de Brunswick et Clairfayt. L'armée coupe les ponts derrière elle, se remet en marche et campe à Dammartin, à quatre lieues de Grandpré. Deux fois réveillé dans la nuit par des paniques soudaines semées par la trahison ou par la peur, il remonte deux fois à cheval, court au bruit, se montre à ses troupes, les gourmande, les rassure, rétablit l'ordre, fait allumer de grands feux à la lueur desquels les soldats se reconnaissent et se rallient, et rend à tous les cœurs la confiance et l'intrépidité de son âme. Le lendemain il fait disperser par le général Duval un nuage de hussards prussiens. Ces hussards avaient assailli et mis en déroute pendant la nuit le corps du général Chazot, qui se croyait attaqué par toute l'armée prussienne. Les fuyards, s'échappant dans toutes les directions, étaient allés semer jusqu'à Reims, à Châlons et à Vitry le bruit d'une déroute complète de l'armée française. Le général, ayant fait ramener par sa cavalerie quelques-uns de ces semeurs de panique, les dépouilla de leur habit d'uniforme, leur fit couper les cheveux et les sourcils et les renvoya du camp, en les déclarant indignes de combattre pour la patrie. Après cette exécution, qui punissait la lâcheté par le mépris et qui rappelait les leçons de César à ses

légions, Dumouriez reprit sa marche et entra le 17 dans son camp de Sainte-Menehould.

V

Le camp de Sainte-Menehould, dont le génie de Dumouriez fit l'écueil des coalisés, semble avoir été dessiné par la nature pour servir de citadelle à une poignée de soldats patriotes contre une armée innombrable et victorieuse. C'est un plateau élevé, d'environ une lieue carrée, précédé, du côté qui fait face à l'ennemi, d'une vallée creuse, étroite et profonde, semblable au fossé d'un rempart; protégé sur ses deux flancs, d'un côté par le lit de l'Aisne, de l'autre par des étangs et des marais infranchissables à l'artillerie. Le derrière de ce camp est assuré par des branches marécageuses de la rivière d'Auve. Au delà de ces eaux bourbeuses et de ces fondrières s'élève un terrain solide et étroit qui peut servir d'assiette à un second camp. Le général réservait ce second camp à Kellermann. Du bois, de l'eau, des fourrages, des farines, des viandes salées, de l'eau-de-vie, des munitions amenées en abondance par les deux routes de Reims et de Châlons, pendant qu'elles restaient libres, donnaient sécurité au général, gaieté aux soldats. Dumouriez avait étudié cette position pendant les loisirs du camp de Grandpré. Il s'y établit avec cette infaillibilité de coup d'œil d'un homme qui connaît le terrain et qui s'empare sans hésitation du succès. Un bataillon fut jeté dans le château escarpé de Saint-Thomas, qui terminait et couvrait sa droite; trois bataillons et un régiment de cavalerie à Vienne-le-Château; des batteries établies sur le front du camp qui enfilaient le vallon; son avant-garde se posta sur les hauteurs qui dominent, au delà du vallon, le petit ruisseau de la Tourbe; quelques postes perdus sur la route de Châlons, pour maintenir le plus longtemps possible sa communication avec cette ville, son arsenal et sa place de recrutement. Ces dispositions faites, et le quartier général installé à Sainte-Menehould, au centre de l'armée, Dumouriez, inquiet des bruits de sa prétendue déroute, semés par les fuyards de Grandpré jusqu'à Paris, songe à écrire à l'Assemblée. « J'ai été obligé, « écrit-il au président, d'abandonner le camp de « Grandpré. La retraite était accomplie, lors« qu'une terreur panique s'est répandue dans « l'armée. Dix mille hommes ont fui devant « quinze cents hussards prussiens. Tout est ré« paré. Je réponds de tout. »

Pendant que le général prenait ainsi possession du dernier champ de bataille qui restait à la France, et y disposait d'avance la place où Kellermann et Beurnonville devaient s'y rallier à son noyau de troupes pour vaincre ou tomber avec lui, la fortune trompait encore une fois sa prudence et semblait se complaire à déjouer son génie. A la nouvelle de la retraite de Grandpré, Kellermann, croyant Dumouriez battu, et craignant de tomber, en se rapprochant de l'extrémité de l'Argonne, dans les masses prussiennes qu'il supposait au delà de ce défilé, avait rétrogradé de deux marches jusqu'à Vitry. Les courriers de Dumouriez le rappelaient heure par heure. Il avançait de nouveau, mais avec la lenteur d'un homme qui craint un piége à chaque pas. Kellermann n'avait pas le secret de la fortune de Dumouriez. Il hésitait en obéissant. D'un autre côté, l'ami et le confident de Dumouriez, Beurnonville, qui s'avançait de Rhétel sur Grandpré avec l'armée auxiliaire du camp de Maulde, avait rencontré les fuyards du corps de Chazot. Déconcerté par leurs récits d'une déroute complète de son général, Beurnonville s'était porté avec quelques cavaliers sur une colline d'où l'on apercevait l'Argonne et les mamelons nus qui s'étendent de Grandpré à Sainte-Menehould.

C'était dans la matinée du 17, à l'heure où l'armée de Dumouriez filait de Dammartin à Sainte-Menehould. A l'aspect de cette colonne de troupes qui serpentait dans la plaine et dont la distance et la brume empêchaient de distinguer les uniformes et les drapeaux, Beurnonville ne douta pas que ce ne fût l'armée prussienne marchant à la poursuite des Français. Il changea de route, doubla le pas, marcha sur Châlons pour s'y rallier à son général. Informé à Châlons de son erreur par un aide de camp, Beurnonville ne donna que douze heures de repos à ses troupes harassées, et arriva le 19 avec les dix mille hommes aguerris qu'il ramenait de si loin au champ de bataille. Dumouriez crut ressaisir la victoire en revoyant ces braves soldats qu'il appelait ses enfants et qui l'appelaient leur père. Il se porta à cheval à la rencontre de Beurnonville. Du plus loin que la colonne aperçut le général, officiers, sous-officiers, soldats, oubliant leurs fatigues et agitant leurs chapeaux au bout de leurs sabres et de leurs baïonnettes, saluèrent d'une immense acclamation leur premier chef. Dumouriez les passa en revue. Il reconnaissait tous les officiers par leurs noms, tous les soldats par leurs visages. Ces bataillons et ces escadrons qu'il

avait patiemment formés, disciplinés, apprivoisés au feu pendant les lentes temporisations de Luckner à l'armée du Nord, défilèrent devant lui couverts de la poussière de leur longue marche, les chevaux amaigris, les uniformes déchirés, les souliers usés, mais les armes complètes et polies comme un jour de parade.

Quand les officiers d'état-major eurent assigné à chaque corps sa position, et que les armes furent en faisceaux devant le front des tentes, ces soldats, plus pressés de revoir leur général que de manger la soupe, entourèrent tumultuairement Dumouriez, les uns flattant de la main l'épaule de son cheval, les autres baisant sa botte, ceux-ci lui prenant familièrement la main et la serrant comme celle d'un ami retrouvé, ceux-là lui demandant s'il les mènerait bientôt au combat, tous faisant éclater dans leurs yeux et sur leurs physionomies cet attachement familier qu'un chef aimé de ses soldats change, quand il le veut, en héroïsme. Dumouriez, qui connaissait le cœur du soldat, vieux soldat lui-même, fomentait, au lieu de la réprimer, du regard, du sourire, de la main, cette familiarité militaire qui n'ôte rien au respect et qui ajoute au dévouement des troupes. Il les remercia, les encouragea et leur jeta à propos quelques brèves et soldatesques reparties, qui, transmises de bouche en bouche et de groupe en groupe, circulèrent comme le mot d'ordre de la gaieté dans le camp et allèrent réjouir le bivac des bataillons. Les soldats du camp de Grandpré, témoins des marques d'attachement que les soldats du camp de Maulde donnaient à leur général, sentirent s'accroître en eux une confiance que Dumouriez commençait seulement à conquérir. L'extérieur, la cordialité militaire, l'attitude, le geste, la parole de cet homme de guerre prenaient sur les troupes un tel empire, que les deux camps, jaloux des préférences de leur chef, rivalisèrent en peu de jours à qui mériterait mieux d'être appelé ses enfants. Il avait besoin d'enthousiasme et il l'allumait à son regard. Il avait du cœur pour ses soldats, ses soldats avaient de la tendresse pour lui. Il ne les maniait pas comme des machines, mais comme des hommes.

VI

Dumouriez n'avait pas dégagé encore son cheval, quand Westermann et Thouvenot, ses deux officiers de confiance dans son état-major, vinrent lui annoncer que l'armée prussienne en masse avait dépassé la pointe de l'Argonne et se déployait sur les collines de la Lune, de l'autre côté de la Tourbe, en face de lui. Au même instant le jeune Macdonald, son aide de camp, envoyé l'avant-veille sur la route de Vitry, accourut au galop et lui apporta l'heureuse nouvelle de l'approche de Kellermann si longtemps attendu. Kellermann, à la tête de vingt mille hommes de l'armée de Metz et de quelques milliers de volontaires de la Lorraine, n'était plus qu'à deux heures de distance. Ainsi, la fortune de la Révolution et le génie de Dumouriez, se secondant l'un l'autre, amenaient à heure fixe et au point marqué, des deux extrémités de la France et du fond de l'Allemagne, les forces qui devaient assaillir l'empire et les forces qui devaient le défendre. Le compas et l'aiguille n'auraient pas mieux réglé le lieu et la minute de la jonction que ne l'avaient fait le génie prévoyant et l'infatigable patience de Dumouriez. C'était le rendez-vous de quatre armées sous le doigt d'un homme. Au même instant, Dumouriez, rappelant à lui ses détachements isolés, se prépara à la lutte par la concentration de toutes ses forces éparses. Le général Dubouquet, qu'il avait laissé au défilé de l'Argonne appelé le Chêne-Populeux, et que la trouée de Clairfayt à la Croix-au-Bois avait coupé de l'armée principale, s'était retiré avec ses trois mille hommes à Châlons. Ce général, en arrivant à Châlons, où il croyait, comme Beurnonville, trouver Dumouriez, n'avait trouvé dans la ville que dix bataillons de fédérés et de volontaires arrivés de Paris. Ces bataillons, à la nouvelle de la retraite de l'armée, s'ameutèrent contre leurs chefs, coupèrent la tête à quelques-uns de leurs officiers, entraînèrent les autres, pillèrent les magasins de l'armée, arrachèrent les marques de leurs grades aux commandants des troupes de ligne, assassinèrent le colonel du régiment de Vexin, qui voulut défendre ses épaulettes, et enfin se débandèrent et reprirent en hordes confuses le chemin de Paris, proclamant partout la trahison de Dumouriez et demandant sa tête. Ces bataillons étaient ceux qui avaient ensanglanté dans leur marche les villes de Meaux, de Soissons, de Reims.

Dumouriez redoutait pour l'armée le contact et la contagion de pareilles bandes. Elles semaient partout la sédition où elles avaient été recrutées. Les vrais soldats les méprisaient. Héros de carrefours, traînards d'armée, ardents à l'émeute, lâches au combat. Dubouquet reçut l'ordre d'en laisser écouler la lie et d'en retirer

seulement ce petit nombre d'hommes jeunes et braves qu'un véritable enthousiasme patriotique avait portés à s'enrôler. Il devait les réunir en réserve sous Châlons, les organiser, les armer, les aguerrir et les tenir sous sa main, mais hors du camp de Dumouriez.

Le général Stengel, après avoir ravagé le pays entre l'Argonne et Sainte-Menehould pour affamer les Prussiens, se replia au delà de la Tourbe et se posta avec l'avant-garde sur les monticules de Lyron, en face des collines de la Lune, où le duc de Brunswick s'était établi. Le camp de Dampierre, séparé de celui de Dumouriez par les branches et les marécages de l'Auve, fut désigné à Kellermann. Mais, soit que ce général se trompât sur l'emplacement du camp qu'on lui avait tracé, soit qu'il voulût marquer son indépendance dans le concours même qu'il apportait à son collègue, Kellermann dépassa le camp de Dampierre et posta son armée entière, tentes, équipages, artillerie, sur les hauteurs de Valmy, en avant du camp de Dampierre, à la gauche de celui de Sainte-Menehould. La ligne de campement de Kellermann, plus rapprochée de l'ennemi par son extrémité gauche, touchait par son extrémité droite à la ligne de Dumouriez et formait ainsi avec l'armée principale un angle rentrant dans lequel l'ennemi ne pouvait lancer ses colonnes d'attaque sans être foudroyé à la fois et sur les deux flancs par l'artillerie des deux corps français. Dumouriez, s'apercevant à l'instant que Kellermann, trop engagé et trop isolé sur le plateau de Valmy, pouvait être tourné par les masses prussiennes, envoya le général Chazot, à la tête de huit bataillons et huit escadrons, pour se poster derrière la hauteur de Gizaucourt et se mettre aux ordres de Kellermann. Il ordonna au général Stengel et à Beurnonville de se développer avec vingt-six bataillons sur la droite de Valmy, où son coup d'œil lui montrait d'avance le point d'attaque du duc de Brunswick. L'isolement de Kellermann se trouva ainsi corrigé, et Valmy lié par la droite et par la gauche à l'armée principale. Le plan de Dumouriez, légèrement et heureusement modifié par la témérité de son collègue, était accompli. Ce plan se révélait du premier regard à l'intelligence de l'homme de guerre et de l'homme politique. Le défi était porté par quarante-cinq mille hommes aux cent dix mille combattants de la coalition.

VII

L'armée française avait son flanc droit et sa retraite couverts par l'Argonne inabordable à l'ennemi et qui se défendait par ses ravins et ses forêts. Le centre, hérissé de batteries et d'obstacles naturels, était inexpugnable. L'aile gauche, détachée en potence, s'avançait seule comme pour provoquer le combat; mais, solidement appuyée par la masse de l'armée, tous les corps pouvaient circuler autour d'elle à l'abri de l'Auve et des mamelons de Lyron, comme dans des chemins couverts. L'armée faisait face à la Champagne. Elle avait encore derrière elle la route libre sur Châlons et sur la Lorraine. Vivres, renforts, munitions lui étaient assurés dans un pays riche en grains et en fourrages. Dans cette position, si habilement et si patiemment préméditée, Dumouriez répondait aux deux hypothèses de la campagne des coalisés et bravait le génie déconcerté ou usé du duc de Brunswick.

« Ou les Prussiens, se disait-il, voudront combattre, ou ils voudront marcher sur Paris. S'ils « veulent combattre, ils trouveront l'armée française dans un camp retranché pour champ de « bataille. Obligés, pour attaquer le centre, de « passer l'Auve, la Tourbe et la Bionne sous « le feu de mes redoutes, ils prêteront le flanc « à Kellermann, qui écrasera leurs colonnes « d'attaque entre ses bataillons descendus de « Valmy et les batteries de mon corps d'armée. « S'ils veulent négliger l'armée française, la « couper de Paris en marchant sur Châlons, « l'armée, changeant de front, les suivra en se « grossissant sur le chemin de Paris. Les renforts de l'armée du Rhin et de l'armée du Nord, « qui sont en marche, les bataillons de volontaires épars, que je rallierai en avançant à « travers les provinces soulevées, porteront le « nombre des combattants à soixante ou soixante « et dix mille hommes. Les Prussiens, coupés « de leur base d'opération, obligés de ravager, « pour vivre, l'aride Champagne, marchant à « travers un pays ennemi et sur une terre pleine « d'embûches, n'avanceront qu'en hésitant et « s'affaibliront à chaque pas. Chaque pas me « donnera de nouvelles forces. Je les atteindrai « sous Paris. Une armée d'invasion placée entre « une capitale de six cent mille âmes qui ferme « ses portes, et une armée nationale qui lui ferme « le retour, est une armée anéantie. La France « sera sauvée au cœur de la France, au lieu d'être « sauvée aux frontières, mais elle sera sauvée. »

VIII

Ainsi raisonnait Dumouriez, quand les pre-

miers coups de canon prussien, retentissant au pied des hauteurs de Valmy, vinrent lui annoncer que le duc de Brunswick avait senti le danger de s'avancer en laissant derrière lui une armée française, et qu'il attaquait Kellermann.

Ce n'était pas le duc de Brunswick, cependant, qui avait commandé l'attaque, c'était le jeune roi de Prusse. Impatient de gloire, lassé des temporisations de son généralissime, honteux de l'hésitation de son drapeau devant une poignée de patriotes français, provoqué par les instances des émigrés, qui lui montraient Paris comme le tombeau de la Révolution, et l'armée de Dumouriez comme une bande de soldats factieux dont les tâtonnements du duc de Brunswick faisaient seuls toute la valeur, le roi avait forcé la main au duc. L'armée prussienne, que le généralissime voulait déployer lentement de Reims à l'Argonne, parallèlement à l'armée française, reçut ordre de se porter en masse sur les positions de Kellermann. Elle marcha le 19 à Somme-Tourbe et y passa la nuit sous les armes. Le bruit s'était répandu au quartier général du roi de Prusse que les Français méditaient leur retraite sur Châlons et que les mouvements qu'on apercevait dans leur ligne n'avaient d'autre but que de masquer cette marche rétrograde. Le roi s'indigna d'un plan de campagne qui les laissait toujours échapper. Il crut surprendre Dumouriez dans la fausse attitude d'une armée qui lève son camp. Le duc de Brunswick, dont l'autorité militaire commençait à souffrir du peu de succès de ses précédentes manœuvres, employa en vain le général Kœler à modérer l'ardeur du roi. L'attaque fut résolue.

Le 20, à six heures du matin, le duc marcha à la tête de l'avant-garde prussienne sur Somme-Bionne dans l'intention de déborder Kellermann et de lui couper sa retraite par la grande route de Châlons. Un brouillard épais d'automne flottait sur la plaine, dans les gorges humides où coulent les trois rivières, dans les ravins creux qui séparaient les deux armées, et ne laissait que les sommités des mamelons et les crêtes des collines éclater de lumière au-dessus de cet océan de brume. Ce brouillard, qui ne permettait aux regards qu'un horizon de quelques pas, masquait entièrement l'un à l'autre les mouvements des deux armées. Un choc inattendu de la cavalerie des deux avant-gardes révéla seul, dans ces ténèbres, la marche des Prussiens aux Français. Après une mêlée rapide et quelques coups de canon, l'avant-garde française se replia sur Valmy et informa Kellermann de l'approche de l'ennemi. Le duc de Brunswick continua son mouvement, atteignit la grande route de Châlons, la dépassa et déploya successivement l'armée entière en deçà et au delà de cette route. A dix heures, le brouillard, s'étant soudainement dissipé, laissa voir aux deux généraux leur situation réciproque.

IX

L'armée de Kellermann était accumulée en masse sur le plateau et en arrière du moulin de Valmy. Cette position aventurée s'avançait comme un cap au milieu des lignes de baïonnettes prussiennes. Le général Chazot n'était pas encore arrivé avec ses vingt-six bataillons pour flanquer la gauche de Kellermann. Le général Leveneur, qui devait flanquer sa droite et la relier à l'armée de Dumouriez, s'avançait avec hésitation et à pas lents, craignant d'attirer sur son faible corps tout le poids des masses prussiennes qu'il apercevait en bataille devant lui. Le général Valence, commandant la cavalerie de Kellermann, se déployait sur une seule ligne avec un régiment de carabiniers, quelques escadrons de dragons et quatre bataillons de grenadiers, entre Gizaucourt et Valmy, masquant ainsi tout l'intervalle que Kellermann ne pouvait couvrir et où ce général était attendu. Les lignes de Kellermann se formaient au centre sur les hauteurs. Sa nombreuse artillerie hérissait de ses pièces les abords du moulin de Valmy, centre et clef de sa position. Presque enveloppé par les lignes demi-circulaires et toujours grossissantes de l'ennemi, embarrassé sur cette élévation trop étroite de ses vingt-deux mille hommes, de ses chevaux, de ses équipages et de ses canons, Kellermann ne pouvait développer les bras de son armée. Le choc qui s'avançait ressemblait plus à l'assaut d'une brèche défendue par une masse d'assiégés qu'au champ de bataille préparé pour les évolutions de deux armées.

Du haut de ce plateau, Kellermann voyait sortir successivement de la brume blanche du matin et briller au soleil la nombreuse cavalerie prussienne. Elle filait par escadrons en tournant le monticule de Gizaucourt et menaçait de l'envelopper comme dans un filet s'il venait à être forcé dans sa position. Des bataillons d'infanterie contournaient également le plateau de Valmy. Vers midi le duc de Brunswick ayant formé toute son armée sur deux lignes et conçu le plan de sa

journée, on vit se détacher du centre et s'avancer vers les pentes de Gizaucourt et de la Lune une avant-garde composée d'infanterie, de cavalerie et de trois batteries. Le duc de Brunswick, à cheval, entouré d'un groupe d'officiers, dirigeait lui-même ce mouvement. L'armée reforma sa ligne. De nouvelles troupes comblèrent le vide que ce corps détaché laissait dans le centre. A l'aide de lunettes d'approche on distinguait le roi lui-même, en uniforme de général, monté sur un cheval de bataille et reformant en arrière deux fortes colonnes d'attaque, qu'il animait du geste et de l'épée.

X

Tel était l'horizon de tentes, de baïonnettes, de chevaux, de canons, d'état-major, qui se déroulait au loin sur les mamelons blanchâtres et dans les ravins creux de la Champagne, le 20 septembre au milieu du jour. A la même heure, la Convention, entrant en séance, allait délibérer sur la monarchie ou sur la république. Au dedans, au dehors, la France et la liberté se jouaient avec le sort.

L'aspect extérieur des deux armées semblait déclarer d'avance l'issue de la campagne contre nous. Du côté des Prussiens, cent dix mille combattants de toutes armes; une tactique, héritage du grand Frédéric, vivant encore dans ses lieutenants; une discipline qui changeait les bataillons en machines de guerre, et qui, anéantissant toute volonté individuelle dans le soldat, l'assouplissait à la pensée et à la voix de ses officiers; une infanterie que sa liaison avec elle-même rendait solide et impénétrable comme des murailles de fer; une cavalerie montée sur les magnifiques chevaux de la Frise et du Mecklembourg, dont la docilité sous la main, l'ardeur modérée et le sang-froid intrépide ne s'effarouchent ni du bruit, ni du feu de l'artillerie, ni des éclairs de l'arme blanche; des officiers formés dès l'enfance au métier des combats, nés pour ainsi dire dans l'uniforme, connaissant leurs troupes, en étant connus, et exerçant sur leurs soldats le double ascendant de la noblesse et du commandement; pour auxiliaires les régiments d'élite de l'armée autrichienne récemment accourus des bords du Danube, où ils venaient de s'aguerrir contre les Turcs; une noblesse française émigrée, portant avec elle tous les grands noms de la monarchie, dont chaque soldat combattait pour sa propre cause et avait son injure à venger, son roi à sauver, sa patrie à recouvrer au bout de sa baïonnette ou à la pointe de son sabre; des généraux prussiens, tous élèves d'un roi militaire, ayant à maintenir la supériorité de leur renom en Europe; un généralissime que l'Allemagne proclamait son Agamemnon et que le génie de Frédéric couvrait d'un prestige d'invincibilité; enfin un roi jeune, brave, adoré de son peuple, cher à ses troupes, vengeur de la cause de tous les rois, accompagné des représentants de toutes les cours sur le champ de bataille, et suppléant à l'inexpérience de la guerre par une intrépidité personnelle qui oubliait son rang pour ne se souvenir que de son honneur : voilà l'armée prussienne.

XI

Dans le camp français, une infériorité numérique de un contre trois; des régiments réduits à trois ou quatre cents hommes par l'effet des lois de 1790, qui avaient supprimé les engagements à prix d'argent; ces régiments privés de leurs meilleurs officiers par l'émigration, qui en avait entraîné plus de la moitié sur la terre ennemie, et par la création soudaine de cent bataillons de volontaires, à la tête desquels on avait placé les officiers restés en France comme officiers instructeurs; ces bataillons et ces régiments sans esprit de corps, se regardant avec jalousie ou avec mépris; deux esprits dans la même armée, l'esprit de discipline dans les vieux cadres, l'esprit d'insubordination dans les nouveaux bataillons, les officiers anciens suspects à leurs soldats, les soldats redoutés de leurs officiers; la cavalerie, mal montée et mal équipée; l'infanterie instruite et solide dans les régiments, novice et faible dans les bataillons; la solde arriérée et payée en assignats dépréciés; les armes insuffisantes; les uniformes divers, usés, déchirés, souvent en lambeaux; beaucoup de soldats manquant de chaussure, et remplaçant les semelles de leurs souliers par des poignées de foin liées autour des jambes avec des cordes; ces corps arrivant de différentes armées et de provinces diverses, inconnus les uns aux autres, sachant à peine le nom des généraux sous lesquels on les avait embrigadés; ces généraux ou jeunes et téméraires, passés sans transition de l'obéissance au commandement, ou vieux et routiniers, ne pouvant plier leurs habitudes méthodiques aux hardiesses de guerres désespérées; enfin, à la tête de cette armée incohérente, un général en chef de cin-

quante-trois ans, nouveau dans la guerre, dont tout le monde avait le droit de douter, en défiance à ses troupes, en rivalité avec son principal lieutenant, en lutte avec son propre gouvernement, dont le plan audacieux et patient n'était compris par personne, et qui n'avait encore ni un service dans son passé, ni le nom d'une victoire sur son épée, pour se faire pardonner le commandement : voilà les Français à Valmy. Mais l'enthousiasme de la patrie et de la Révolution battait dans le cœur de cette armée, et le génie de la guerre inspirait l'âme de Dumouriez.

XII

Inquiet sur la position de Kellermann, Dumouriez, à cheval dès le point du jour, visitait sa ligne, échelonnait ses corps entre Sainte-Menehould et Gizaucourt, et galopait vers Valmy pour mieux juger par lui-même des intentions du duc de Brunswick et du point où les Prussiens concentreraient leur effort. Il y trouva Kellermann donnant ses derniers ordres aux généraux qui à sa gauche et à sa droite allaient avoir la responsabilité de la journée. L'un était le général Valence, l'autre était le duc de Chartres.

Valence, attaché à la maison d'Orléans, avait épousé la fille de madame de Genlis. Député de la noblesse aux états généraux, il avait servi de ses opinions la cause de la liberté. Depuis la guerre, il la servait de son sang. D'abord colonel de dragons, jeune, actif, gracieux comme un aristocrate, patriote comme un citoyen, brave comme un soldat, il maniait la cavalerie avec audace, et avait commandé l'avant-garde de Luckner à Courtrai. Son coup d'œil militaire, ses études, l'aplomb de son esprit le rendaient capable de commander en chef un corps d'armée. On pouvait lui confier le salut d'une position.

Le duc de Chartres était le fils aîné du duc d'Orléans. Né dans le berceau même de la liberté, nourri de patriotisme par son père, il n'avait pas eu à faire son choix entre les opinions. Son éducation avait fait ce choix pour lui. Il avait respiré la révolution, mais il ne l'avait pas respirée au Palais-Royal, foyer des désordres domestiques et des plans politiques de son père. Son adolescence s'était écoulée studieuse et pure dans les retraites de Belle-Chasse et de Passy, où madame de Genlis gouvernait l'éducation des princes de la maison d'Orléans. Jamais femme ne confondit si bien en elle l'intrigue et la vertu, et n'associa une situation plus suspecte à des préceptes plus austères. Odieuse à la mère, favorite du père, mentor des enfants, à la fois démocrate et amie d'un prince, ses élèves sortirent de ses leçons pétris de la double argile du prince et du citoyen. Elle façonna leur âme sur la sienne. Elle leur donna beaucoup de lumières, beaucoup de principes, beaucoup de calcul. Elle glissa de plus dans leur nature cette adresse avec les hommes et cette souplesse avec les événements qui laissent reconnaître à jamais l'empreinte de la main d'une femme habile sur les caractères qu'elle a touchés. Le duc de Chartres n'eut point de jeunesse. L'éducation supprimait cet âge dans les élèves de madame de Genlis. La réflexion, l'étude, la préméditation de toutes les pensées et de tous les actes y remplaçaient la nature par l'étude et l'instinct par la volonté. Elle faisait des hommes, mais des hommes factices. A dix-sept ans, le jeune prince avait la maturité des longues années. Colonel en 1791, il avait déjà mérité deux couronnes civiques de la ville de Vendôme, où il était en garnison, pour avoir sauvé, au péril de ses jours, la vie à deux prêtres dans une émeute, et à un citoyen dans le fleuve. Assidu aux séances de l'Assemblée constituante, affilié par son père aux Jacobins, il assistait dans les tribunes aux ondulations des assemblées populaires. Il semblait emporté lui-même par les passions qu'il étudiait; mais il dominait ses emportements apparents. Toujours assez dans le flot du jour pour être national, et assez en dehors pour ne pas souiller son avenir. Sa famille était la meilleure partie de son patriotisme. Il en avait le culte et même le dévouement. A la nouvelle de la suppression du droit d'aînesse, il s'était jeté dans les bras de ses frères. « Heureuse loi, avait-il dit, qui permet à des « frères de s'aimer sans jalousie! Elle ne fait que « m'ordonner ce que mon cœur avait déclaré « d'avance. Vous le saviez tous, la nature avait « fait entre nous cette loi! » La guerre l'avait entraîné heureusement dans les camps, où tout le sang de la Révolution était pur. Son père avait demandé qu'il servît sous le général Biron, son ami. Il s'était signalé par sa fermeté dans ces premiers tâtonnements militaires de la demi-campagne de Luckner en Belgique. A vingt-trois ans, nommé général de brigade, à titre d'ancienneté, dans une armée où les anciens colonels avaient presque tous émigré, il avait suivi Luckner à Metz. Appelé par Servan au commandement de Strasbourg : « Je suis trop jeune,

« répondit-il, pour m'enfermer dans une place. « Je demande à rester dans l'armée active. » Kellermann, successeur de Luckner, avait pressenti sa valeur et lui avait confié une brigade de douze bataillons d'infanterie et de douze escadrons de cavalerie.

XIII

Le duc de Chartres s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme patriote, de tous comme camarade. Son intrépidité était raisonnée. Elle ne l'emportait pas, il la guidait. Elle lui laissait la lumière du coup d'œil et le sang-froid du commandement. Il allait au feu sans presser et sans ralentir le pas. Son ardeur n'était pas de l'élan, mais de la volonté. Elle était réfléchie comme un calcul, et grave comme un devoir. Sa taille était élevée, sa stature solide, sa tenue sévère. L'élévation du front, le bleu de l'œil, l'ovale du visage, l'épaisseur majestueuse mais un peu lourde du menton rappelaient en lui le Bourbon et faisaient souvenir du trône. Le cou souvent incliné, l'attitude modeste du corps, la bouche un peu pendante aux deux extrémités, le coup d'œil adroit, le sourire caressant, le geste gracieux, la parole facile rappelaient le fils d'un complaisant de la multitude, et faisaient souvenir du peuple. Sa familiarité, martiale avec l'officier, soldatesque avec les soldats, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidents d'une révolution avec cet abandon complet mais habile d'un esprit consommé. On eût dit qu'il savait d'avance que les événements brisent ceux qui leur résistent, mais que les révolutions, comme les vagues, rapportent souvent les hommes où elles les ont pris. Bien faire ce que la circonstance indiquait, en se fiant du reste à l'avenir et à son sang, était toute sa politique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Son étoile ne l'éclairait jamais qu'à quelques pas devant lui. Il ne lui demandait ni plus de lumière, ni plus d'éclat. Son ambition se bornait à savoir attendre. Sa providence était le temps; né pour disparaître dans les grandes convulsions de son pays, pour survivre aux crises, pour déjouer les partis déjà fatigués, pour satisfaire et pour amortir les révolutions. A travers sa bravoure, son enthousiasme exalté pour la patrie, on craignait d'entrevoir en perspective un trône relevé sur les débris et par les mains d'une république. Ce pressentiment, qui précède les hautes destinées et les grands noms, semblait révéler de loin à l'armée que de tous les hommes qui s'agitaient alors dans la Révolution, celui-là pouvait être un jour le plus utile ou le plus fatal à la liberté.

Dumouriez, qui avait entrevu le jeune duc de Chartres à l'armée de Luckner, l'observa attentivement dans cette occasion, fut frappé de son sang-froid et de sa lucidité dans l'action, entrevit vaguement une force dans cette jeunesse, et résolut de se l'attacher.

XIV

Les Prussiens couronnaient les crêtes des hauteurs de la Lune et commençaient à en descendre en ordre de bataille. Les vieux soldats du grand Frédéric, lents et mesurés dans leurs mouvements, ne montraient aucune impétuosité et ne donnaient rien au hasard. Leurs bataillons marchaient d'une seule pièce et se profilaient en lignes géométriques et à angles droits comme des bastions. Ils semblaient hésiter à aborder de près un ennemi qu'ils dépassaient trois fois en nombre et en tactique, mais dont ils redoutaient la témérité ou le désespoir.

De leur côté, les Français ne contemplaient pas sans un certain ébranlement d'imagination cette armée immense, jusque-là invincible, avançant silencieusement sa première ligne en colonnes et déployant ses deux ailes pour foudroyer leur centre et leur couper toute retraite soit sur Châlons, soit sur Dumouriez. Les soldats restaient immobiles sur leurs positions, craignant de dégarnir par un faux mouvement le champ de bataille étroit où ils pouvaient se défendre, mais où ils n'osaient manœuvrer. Descendus à mi-côte de la colline de la Lune, les Prussiens s'arrêtèrent. Leurs compagnies de sapeurs aplanirent le terrain en larges plates-formes, et l'artillerie, débouchant à travers les bataillons qui s'ouvrirent, porta au galop sur le front des colonnes cinquante-huit bouches à feu divisées en quatre batteries, trois de canons et une d'obusiers. Une autre batterie de même force, qui prenait en flanc les lignes françaises, restait encore cachée sous un flocon de brouillard, sur la droite des Prussiens, et ne tarda pas à déchirer de la commotion de ses salves la brume

qui l'enveloppait. Le feu commença à la fois de front et de flanc.

A ce feu, l'artillerie de Kellermann s'ébranle et s'établit en avant de l'infanterie. Plus de vingt mille boulets, échangés pendant deux heures par cent vingt pièces de canon, labourent le sol des deux collines opposées, comme si les deux artilleries eussent voulu faire brèche aux deux montagnes. L'épaisse fumée de la poudre, la poussière élevée par le choc des boulets qui émiettaient la terre, rampant sur le flanc des deux coteaux et rabattues par le vent dans la gorge, empêchaient les artilleurs de viser juste et trompaient souvent les coups. On se combattait du fond de deux nuages, et l'on tirait au bruit plus qu'à la vue. Les Prussiens, plus découverts que les Français, tombaient en plus grand nombre autour des pièces. Leur feu se ralentissait. Kellermann, qui épiait le moindre symptôme d'ébranlement de l'ennemi, croit reconnaître quelque confusion dans ses mouvements. Il s'élance à cheval à la tête d'une colonne pour s'emparer de ces pièces. Une nouvelle batterie, masquée par un pli du terrain, éclate sur le front de sa colonne. Son cheval, le poitrail ouvert par un éclat d'obus, se renverse sur lui et expire sur son cavalier. Le lieutenant-colonel Lormier, son aide de camp, est frappé à mort. La tête de la colonne, foudroyée de trois côtés à la fois, tombe, hésite, recule en désordre. Kellermann, dégagé et emporté par ses soldats, revient chercher un autre cheval. Les Prussiens, qui ont vu la chute d'un général et la retraite de sa troupe, redoublent leur feu. Une pluie d'obus mieux dirigés écrase le parc d'artillerie des Français. Deux caissons éclatent au milieu des rangs. Les projectiles, les essieux, les membres des chevaux, lancés en tous sens, emportent des files entières de nos soldats. Les conducteurs de chariots, en s'écartant au galop du foyer de l'explosion, avec leurs caissons, jettent la confusion et communiquent leur instinct de fuite aux bataillons de la première ligne. L'artillerie, privée ainsi de ses munitions, ralentit et éteint son feu.

Le duc de Chartres, qui supporte lui-même depuis près de trois heures, l'arme au bras, la grêle de boulets et de mitraille de l'artillerie prussienne, au poste décisif du moulin de Valmy, s'aperçoit du danger de son général. Il court à toute bride à la seconde ligne, entraîne la réserve d'artillerie à cheval, la porte au galop sur le plateau du moulin, couvre le désordre du centre, rallie les caissons, les ramène aux canonniers, nourrit le feu, étonne et suspend l'élan de l'ennemi.

Le duc de Brunswick ne veut pas donner aux Français le temps de se raffermir. Il forme trois colonnes d'attaque, soutenues par deux ailes de cavalerie. Ces colonnes s'avancent malgré le feu des batteries françaises et vont engloutir sous leur masse le moulin de Valmy, où le duc de Chartres les attend sans s'ébranler. Kellermann, qui vient de rétablir sa ligne, forme son armée en colonnes par bataillons, descend de son cheval, en jette la bride à une ordonnance, fait conduire l'animal derrière les rangs, indiquant aux soldats, par cet acte désespéré, qu'il ne se réserve que la victoire ou la mort. L'armée le comprend. « Camarades, » s'écrie Kellermann d'une voix palpitante d'enthousiasme et dont il prolonge les syllabes pour qu'elles frappent plus loin l'oreille de ses soldats, « voici le moment de la victoire. « Laissons avancer l'ennemi sans tirer un seul « coup et chargeons à la baïonnette! » En disant ces mots, il élève et agite son chapeau, orné du panache tricolore, sur la pointe de son épée. « Vive la nation! » s'écrie-t-il d'une voix plus tonnante encore, « allons vaincre pour elle! »

Ce cri du général, porté de bouche en bouche par les bataillons les plus rapprochés, court sur toute la ligne; répété par ceux qui l'avaient proféré les premiers, grossi par ceux qui le répètent pour la première fois, il forme une clameur immense, semblable à la voix de la patrie animant elle-même ses premiers défenseurs. Ce cri de toute une armée, prolongé pendant plus d'un quart d'heure et roulant d'une colline à l'autre, dans les intervalles du bruit du canon, rassure l'armée avec sa propre voix et fait réfléchir le duc de Brunswick. De pareils cœurs promettent des bras terribles. Les soldats français, imitant spontanément le geste sublime de leur général, élèvent leurs chapeaux et leurs casques au bout de leurs baïonnettes et les agitent en l'air, comme pour saluer la victoire. « Elle est à nous! » dit Kellermann, et il s'élance au pas de course audevant des colonnes prussiennes en faisant redoubler les décharges de son artillerie. A l'aspect de cette armée qui s'ébranle comme d'elle-même en avant, sous la mitraille de quatre-vingts pièces de canon, les colonnes prussiennes hésitent, s'arrêtent, flottent un moment en désordre. Kellermann avance toujours. Le duc de Chartres, un drapeau tricolore dans une main, son épée dans l'autre, lance sa cavalerie à la suite de l'artillerie à cheval. Le duc de Brunswick, avec

le coup d'œil d'un vieux soldat et cette économie de sang qui caractérise les généraux consommés, juge à l'instant que son attaque s'amortira contre un pareil enthousiasme. Il reforme avec sang-froid ses têtes de colonnes, fait sonner la retraite et reprend lentement, et sans être poursuivi, ses positions.

XV

Les batteries se turent des deux côtés. Le vide se rétablit entre les deux armées. La bataille resta comme tacitement suspendue jusqu'à quatre heures du soir. A cette heure, le roi de Prusse, indigné de l'hésitation et de l'impuissance de son armée, reforma lui-même, avec l'élite de son infanterie et de sa cavalerie, trois formidables colonnes d'attaque, et, parcourant à cheval le front de ses lignes, leur reprocha amèrement d'humilier le drapeau de la monarchie. Les colonnes s'ébranlent à la voix de leur souverain. Le roi, entouré du duc de Brunswick et de ses principaux généraux, marche aux premiers rangs et à découvert sous le feu des Français, qui décimait autour de lui son état-major. Intrépide comme le sang de Frédéric, il commanda en roi jaloux de l'honneur de sa nation et s'exposa en soldat qui compte sa vie pour rien devant la victoire. Tout fut inutile. Les colonnes prussiennes, écrasées avant de pouvoir aborder les hauteurs de Valmy par vingt-quatre pièces de canon en batterie au pie du moulin, se replièrent, à la nuit tombante, ne laissant sur leur route que des sillons de nos boulets, une traînée de sang et huit cents cadavres. Kellermann coucha sur le plateau de Valmy, au milieu des blessés et des morts, mais comptant avec raison cette canonnade de dix heures pour une victoire. Il avait fait entendre pour la première fois à l'armée le bruit de la guerre et éprouvé le patriotisme français au feu de deux cents pièces de canon. Le nombre et la situation des troupes ne permettaient pas davantage. Ne pas être vaincu, pour l'armée française, c'était vaincre. Kellermann le sentit avec une telle ivresse qu'il voulut confondre plus tard son nom dans le nom de Valmy, et qu'après une longue vie et d'éclatantes victoires il légua, dans son testament, son cœur au village de ce nom, pour que la plus noble part de lui-même reposât sur le théâtre de sa plus chère gloire, à côté des compagnons de son premier combat.

Pendant que l'armée française combattait et triomphait à Valmy, la Convention, comme nous l'avons vu, décrétait la république à Paris. Le courrier qui portait à l'armée la nouvelle de la proclamation de la république et le courrier qui portait à Paris la nouvelle de l'échec de la coalition se croisèrent aux environs de Châlons. Ainsi la victoire et la liberté se rencontraient le même jour et à la même heure, comme pour présager à la France que la fortune lui serait fidèle tant qu'elle resterait fidèle elle-même à la cause du peuple et aux principes de la Révolution.

XVI

Dumouriez était rentré dans son camp au bruit des derniers coups de canon de Kellermann. Tout en se félicitant du succès d'une journée qui raffermissait l'esprit de l'armée et qui rendait le premier choc contre la patrie fatal à ses ennemis, il était trop clairvoyant pour se dissimuler la faute de Kellermann et la témérité de sa position. Le duc de Brunswick était le lendemain ce qu'il était la veille, et de plus il avait étendu son aile droite au delà de Gizaucourt et coupait la route de Châlons. L'armée française, quoique victorieuse, était ainsi emprisonnée dans ses lignes. Il ne lui restait de libre communication avec Paris que par la route indirecte de Vitry. Une seconde journée pouvait ramener les Prussiens sur Kellermann et anéantir son corps trop exposé. Dumouriez se rendit le 21 de grand matin au camp de son collègue, et lui ordonna de passer la rivière d'Auve et de se replier dans le camp de Dampierre qu'il avait précédemment assigné. Cette position, moins brillante mais plus sûre, rendait la liaison et la solidité à l'armée française. Kellermann le sentit et obéit sans murmurer. Aucune attaque des Prussiens n'était possible contre soixante mille hommes couverts par des bastions et des fossés naturels et soutenus par une nombreuse artillerie. C'était le temps seul qui allait désormais combattre pour ou contre l'une ou l'autre armée.

Les Prussiens avaient perdu tant de jours qu'il ne leur en restait plus à perdre. La mauvaise saison les atteignait déjà, et l'hiver seul les forcerait à la retraite. Le duc de Brunswick n'avait que trois partis à prendre, mais il fallait les prendre immédiatement : marcher sur Paris par la route de Châlons, qu'il avait conquise ; attaquer et vaincre Dumouriez dans ses lignes ; enfin repasser l'Argonne, prendre de bons quartiers d'hiver dans la partie grasse du territoire qu'il avait envahi, tenir la France en échec pendant six mois,

la fatiguer d'inquiétude et reprendre l'offensive au printemps.

Le duc ne prit aucun de ces trois partis. Il perdit dix jours irréparables à observer l'armée française et à épuiser le sol stérile qu'il occupait. La saison pluvieuse et fébrile le surprit dans cette hésitation. Les pluies défoncèrent les routes de l'Argonne par lesquelles ses convois lui arrivaient de Verdun. Ses soldats sans abri et dénués de vivres se répandirent dans les champs, dans les vergers, dans les vignes pour s'y assouvir de raisins verts que ces hommes du Nord cueillaient pour la première fois. Leur estomac débilité par la mauvaise nourriture leur fit contracter ces maladies d'entrailles qui enlèvent la force et le cœur aux soldats. La contagion se répandit rapidement dans le camp et décima les corps. Les routes de l'Argonne étaient couvertes de chariots qui emmenaient les pâles soldats de Brunswick aux hôpitaux de Longwy et de Verdun.

La situation de Dumouriez ne paraissait cependant pas plus rassurante aux esprits qui n'avaient pas le secret de ses pensées. Enfermé du côté des Évêchés par le prince de Hohenlohe, du côté de Paris par le roi de Prusse; les Prussiens n'étaient qu'à six lieues de Châlons, les émigrés plus près encore. Les uhlans, cavalerie légère des Prussiens, venaient marauder jusqu'aux portes de Reims. Entre la capitale et Châlons pas une position, pas une armée. Paris tremblait de se sentir découvert. Les bruits sinistres, grossis par la malveillance et la peur, annonçaient à chaque instant aux Parisiens consternés l'approche du roi de Prusse; les journaux criaient à la trahison. Le gouvernement, le ministre de la guerre, Danton lui-même, envoyaient courriers sur courriers à Dumouriez pour lui ordonner de dégager à tout prix l'armée et de venir couvrir la Marne. Kellermann, lieutenant intrépide, mais susceptible et murmurant, ébranlé par l'opinion de Paris, menaçait de quitter le camp et d'abandonner son collègue à son obstination. Dumouriez, employant sur ce collègue tantôt l'ascendant de l'autorité, tantôt la séduction du génie, passait, pour le retenir, de la menace à la prière, et gagnait jour par jour sa victoire de patience. Une conviction puissante mais isolée pouvait seule le soutenir contre tous. La route de Châlons interceptée retardait l'arrivée des convois de l'intérieur. Les soldats étaient quelquefois trois jours sans pain. Les murmures assiégeaient l'oreille du général. Il les tournait en plaisanteries : « Voyez les Prussiens, leur disait-il, ne sont-ils pas plus à « plaindre que vous ? Ils mangent leurs chevaux morts et vous avez de la farine. Faites « des galettes, la liberté les assaisonnera. »

D'autres fois il menaçait d'enlever l'uniforme et les armes à ceux qui se plaindraient de manquer de pain, et de les chasser du camp comme des lâches indignes de souffrir des privations pour la patrie. Huit bataillons de fédérés récemment arrivés du camp de Châlons, et encore ivres de sédition et d'assassinats, étaient ceux qui menaçaient le plus la subordination du camp. Ils disaient tout haut que les anciens officiers étaient des traîtres et qu'il fallait purger l'armée des généraux comme on avait purgé Paris des aristocrates. Dumouriez fit camper ces bataillons à l'écart, plaça quelques escadrons derrière eux et deux pièces de canon sur leur flanc; puis, ayant ordonné qu'ils se missent en bataille sous prétexte de les passer en revue, il arriva à la tête de leur ligne, entouré de tout son état-major et suivi d'une escorte de cent hussards. — « Vous « autres, leur dit-il, car je ne veux vous appeler « ni citoyens ni soldats, vous voyez devant vous « cette artillerie, derrière vous cette cavalerie. « Vous êtes souillés de forfaits. Je ne souffre ici « ni assassins ni bourreaux. Je sais qu'il y a « parmi vous des scélérats chargés de vous pousser au crime. Chassez-les vous-mêmes ou dénoncez-les-moi. Je vous rends responsables « de leur conduite. » Les bataillons tremblèrent et prirent l'esprit de l'armée.

Le vieil honneur s'associait dans le camp au patriotisme. Dumouriez l'entretenait parmi ses troupes. Familier avec ses soldats, il passait les nuits à leurs feux, mangeait et buvait avec eux, leur expliquait sa position, celle des Prussiens, leur annonçait la prochaine déroute des ennemis, et quêtait homme par homme dans son armée cette confiance et cette patience dont il avait besoin pour les sauver tous. La menace de sa destitution lui arrivait tous les soirs de Paris. Il répondait par des défis au ministre. « Je tiendrai ma destitution secrète, écrivait-il, jusqu'au jour où je verrai fuir les ennemis. Je la « montrerai alors à mes soldats et j'irai recevoir « à Paris ma punition pour avoir sauvé mon pays « malgré lui. »

XVII

Trois commissaires de la Convention, Sillery, Carra et Prieur, arrivèrent au camp le 24 pour y faire reconnaître la république. Dumouriez

n'hésita pas. Quoique monarchiste, son instinct lui disait que la question du jour n'était pas le gouvernement, mais la patrie. D'ailleurs, il avait l'ambition grande comme le génie, vague comme l'avenir. Une république, agitée au dedans, menacée au dehors, ne pouvait pas mécontenter un soldat victorieux à la tête d'une armée qui l'adorait. La royauté abolie, il n'y avait rien de plus haut, dans la nation, que son généralissime. Les commissaires avaient aussi pour mission de ramener l'armée au delà de la Marne. Dumouriez leur demanda six jours. Il les obtint. Le septième jour, au lever du soleil, les vedettes françaises virent les collines du camp de la Lune nues et désertes, et les colonnes du duc de Brunswick filer lentement entre les mamelons de la Champagne et reprendre la direction de Grandpré. La fortune avait justifié la persévérance. Le génie avait lassé le nombre. Dumouriez était triomphant. La France était sauvée.

A cette nouvelle, un cri général de *vive la nation!* s'éleva de tous les postes de l'armée française. Les commissaires, les généraux, Beurnonville, Miranda, Kellermann lui-même se jetèrent dans les bras de Dumouriez et reconnurent la supériorité de ses vues et la toute-puissance de sa volonté. Les soldats le proclamèrent le Fabius de la patrie. Mais ce nom, qu'il acceptait pour un jour, répondait mal à l'ardeur de son âme, et il rêvait déjà au dehors le rôle d'Annibal plus conforme à l'activité de son caractère et à l'obstination de son génie. Celui de César pouvait aussi le tenter un jour au dedans. Cette ambition de Dumouriez explique seule la retraite impunie des Prussiens à travers un pays ennemi, par des défilés faciles à changer en Fourches Caudines et sous le canon de soixante et dix mille Français, devant lesquels l'armée décimée et énervée du duc de Brunswick avait à opérer une marche de flanc.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

I

Pendant que Dumouriez triomphait par son génie militaire de l'armée prussienne, son génie politique ne sommeillait pas. Son camp, dans les derniers jours de la campagne, était tout à la fois un quartier général et un centre de négociations diplomatiques. Ancien diplomate lui-même, rompu aux intrigues des cours, connaissant à fond les secrets des cabinets étrangers et les sourdes rivalités qui couvent sous l'apparente harmonie des coalitions, Dumouriez avait noué ou accepté des relations, moitié patentes, moitié occultes, avec le duc de Brunswick et avec les militaires et les ministres les plus influents sur les déterminations du roi de Prusse. Danton, seul ministre avec lequel Dumouriez eût à s'entendre au dedans, avait les confidences de ces négociations. Le vol du garde-meuble de la couronne qui venait d'avoir lieu à Paris, avec la complicité présumée d'obscurs agents de la commune, fournit, dit-on, à Dumouriez non pas ces grands moyens de corruption avec lesquels on rachète une patrie, mais ces dépenses secrètes qui soldent l'intrigue et captent la faveur des agents subalternes d'une cour et d'un quartier général.

Le duc de Brunswick ne désirait pas moins que Dumouriez négocier en combattant. Le quartier général du roi de Prusse était divisé en deux cabales : l'une voulait retenir le roi à l'armée; l'autre aspirait à l'en éloigner. Le comte de Schulembourg, confident du roi, était de la première; le duc de Brunswick était l'âme de la seconde. Haugwitz, Lucchesini, Lombard, secrétaire privé du roi, Kalkreuth et le prince de Hohenlohe servaient les pensées du généralissime. Ils ne cessaient de représenter au roi que les affaires de la Pologne, plus importantes pour son empire que les désordres de Paris, exigeaient

sa présence à Berlin s'il voulait saisir sa part de cette vaste proie, que la Russie allait dépecer tout entière, et s'emparer de Dantzick. Le roi résistait avec la fermeté d'un homme qui a engagé son bonneur dans une grande cause, à la face du monde, et qui veut au moins dégager sa gloire. Il resta à l'armée et envoya le comte de Schulembourg surveiller à sa place les opérations de la Pologne. De ce jour ce prince fut livré seul, dans son camp, aux influences intéressées à ralentir sa marche et à énerver ses résolutions. De ce jour aussi tout tendit à la retraite.

II

Le duc de Brunswick ne cherchait qu'un prétexte pour ouvrir des conférences avec le quartier général français. Tant qu'il avait été derrière l'Argonne, à dix lieues de Grandpré, ce prétexte ne se présenta pas naturellement. Le roi de Prusse aurait vu une lâcheté ou une trahison dans ces avances. Ce fut un des motifs qui déterminèrent le duc de Brunswick à passer l'Argonne et à se trouver face à face avec Dumouriez. Ce fut sans doute aussi le motif secret pour lequel le généralissime, après un si grand développement de forces et tant de démonstrations vaines au camp de la Lune, n'aborda cependant pas l'armée française à l'arme blanche, n'engagea qu'une canonnade au lieu de livrer une bataille complète, et se retira le soir dans ses lignes en laissant tout indécis. Le combat de Valmy, dans la pensée du duc de Brunswick, n'était qu'une négociation à coups de canon. Dumouriez tenait à ses yeux le sort de la Révolution française dans ses mains. Il ne pouvait croire que ce général voulût servir d'instrument aveugle aux fureurs d'une démocratie anarchique.

« Il mettra le poids de son épée, disait-il à ses « confidents, du côté d'une monarchie constitu« tionnelle et tempérée. Il se retournera contre « les geôliers de son roi et contre les égorgeurs « de septembre. Gardien des frontières de son « pays, il n'aura qu'à menacer de les ouvrir à la « coalition, pour faire trembler et obéir les me« neurs des assemblées nationales. Une transac« tion entre la France monarchique et la Prusse, « sous les auspices de Dumouriez, est mille fois « préférable à une guerre extrême, où la Prusse « joue son armée et son trésor contre le désespoir « d'une nation entière. Notre intérêt est de « grandir Dumouriez aux yeux de ses compa« triotes pour que son nom devienne plus im« posant et plus populaire, et nous permette de « traiter avec lui pour lui laisser la disponibilité « de son armée contre les Jacobins de Paris. Je « connais Dumouriez. Je l'ai fait prisonnier, il y « a trente-deux ans, dans la guerre de sept ans. « Tombé couvert de blessures entre les mains de « mes uhlans, je lui ai sauvé la vie, je l'ai fait soi« gner, je lui ai donné ma cour pour prison, j'ai « fait de mon prisonnier un compagnon de mes « fêtes et un ami. Je veux le voir, je veux sonder « ses desseins secrets et les servir dans l'intérêt « de l'Allemagne. Il reconnaîtra son ancien sau« veur, et nous avancerons plus les affaires de « l'Europe en quelques conférences qu'en de rui« neuses campagnes. »

III

Ainsi parlait le vieillard. Il ne se trompait pas sur les vues secrètes de Dumouriez, il se trompait sur sa puissance. La Révolution, dans toute sa force alors, ne se mettait à la merci de personne : elle pliait tout et ne se laissait pas plier. Cependant les deux armées étaient à peine rentrées dans leurs lignes le lendemain du combat de Valmy, que le duc de Brunswick envoya au camp de Kellermann le général prussien Heymann et le colonel Manstein, adjudant général du roi de Prusse, sous prétexte de négocier un cartel d'échange des prisonniers des deux armées. Dumouriez, averti par Kellermann, se rendit à la conférence. Elle fut longue, intime, flatteuse du côté des Prussiens; fière, réservée, presque silencieuse du côté de Dumouriez. Un mot pouvait le perdre, un geste pouvait le trahir; il négociait avec l'ennemi de sa patrie, ayant à côté de lui son rival dans Kellermann, et derrière lui les commissaires ombrageux de la Convention. — « Colonel, répondit-il aux ouvertures « du roi de Prusse et du duc de Brunswick, « vous m'avez dit qu'on m'estimait dans l'armée « prussienne, je croirais qu'on m'y méprise si « l'on m'y jugeait capable d'écouter de telles pro« positions. » On se borna à convenir d'une suspension d'armes sur le front des deux armées.

IV

Or, la nuit même qui suivit cette conférence officielle, Westermann et Fabre d'Églantine, agents confidentiels de Danton, arrivèrent au

camp sous prétexte de réconcilier Dumouriez et Kellermann, mais avec la mission secrète d'autoriser et de presser les négociations sur la base d'une prompte évacuation du territoire. Pendant la même nuit, le secrétaire privé du conseil du roi de Prusse, Lombard, sur l'ordre du roi et avec la connivence du duc de Brunswick, feignit de tomber avec quelques voitures des équipages dans une patrouille de hussards français, fut amené au quartier général, et eut un entretien nocturne avec Dumouriez, dont il a révélé plus tard les circonstances. La délivrance de Louis XVI de sa captivité dans la tour du Temple et le rétablissement de la monarchie constitutionnelle en France étaient, de la part du roi de Prusse, les deux conditions préalables de la négociation. Dumouriez professait les mêmes principes, confessait les mêmes désirs, et engageait sa parole personnelle de concourir par tous ses efforts à cette restauration; « mais il se perdrait inutilement, ajoutait-il, s'il contractait de pareils « engagements dans un traité secret. Sa popularité naissante n'avait pas encore assez de force « pour porter de pareilles résolutions. La Convention venait de déclarer d'enthousiasme et « à l'unanimité que jamais elle ne reconnaîtrait « de roi. Le seul moyen de donner à Dumouriez « le crédit sur la nation nécessaire au salut du « roi, c'était de le présenter à la France comme « le libérateur de sa patrie, comme le pacificateur de la Révolution. La retraite des armées « étrangères du territoire français était le premier pas vers l'ordre et vers la paix. » Pressé par Lombard d'accepter une conférence avec le duc de Brunswick, le général s'y refusa; mais il remit à ce négociateur un mémoire raisonné pour le roi de Prusse. Dans ce mémoire il exposait à ce prince les motifs et la possibilité d'une alliance d'intérêt avec la France. Il s'efforçait de lui démontrer les dangers d'une coalition avec l'Empereur, alliance qui, en épuisant la Prusse d'hommes et d'argent, ne pouvait profiter qu'à l'Autriche. Sous prétexte de reconduire Lombard au quartier général du roi de Prusse, Dumouriez envoya Westermann, confident de Danton et son adjudant général, au camp des Prussiens. Lombard ayant fait son rapport et redit au roi les paroles confidentielles de Dumouriez, le roi autorisa le duc de Brunswick à avoir un entretien avec Westermann.

Cet entretien eut lieu en présence du général Heymann. Il se conclut, de la part du duc de Brunswick, par la demande d'un traité secret qui promettrait la liberté à Louis XVI, et qui, suspendant les hostilités entre les deux armées, permettrait aux Prussiens de se retirer sans être attaqués dans leur retraite. Le duc rejeta tout l'odieux de la guerre sur les Autrichiens et sur les princes français, et abandonna sans contestation les émigrés prisonniers de guerre à la vindicte des lois de leur pays. Westermann revint rapporter ces dispositions à son général. Dumouriez en informa Danton par un courrier extraordinaire. Danton renvoya pour toute réponse le décret de la Convention déclarant que la république française ne traiterait avec ses ennemis qu'après l'évacuation de son territoire.

Mais le dernier mot de Danton était, par d'autres bouches, dans l'oreille de Dumouriez. Les pourparlers ne furent point suspendus. Des conférences avouées et publiques pour l'échange des prisonniers servirent à masquer des entretiens et des correspondances plus mystérieuses. Dumouriez, craignant que ses rapports avec le camp prussien ne le fissent accuser de trahison par ses troupes, alla au-devant du soupçon. « Mes enfants, » disait-il à ses soldats qui se pressaient autour de lui quand il parcourait les postes, « que pensez-vous de toutes ces négo« ciations avec les Prussiens? Ne vous donnent« elles pas quelque ombrage contre moi?—Non, « non, répondirent les soldats, avec un autre « nous serions inquiets et nous éplucherions sa « conduite; mais avec vous nous fermons les « yeux, vous êtes notre père. » L'habile général endormait ainsi son armée.

V

Les mêmes rapprochements entre les généraux des deux camps opposés se remarquaient au camp de Kellermann. Mais les entretiens n'y roulaient que sur l'échange des prisonniers.

Une circonstance hâta la détermination du roi de Prusse et du duc de Brunswick. Le major prussien Massembach, confident du roi, dînait chez Kellermann avec plusieurs généraux français et les deux fils du duc d'Orléans. Après le repas, Dillon, causant dans l'embrasure d'une fenêtre avec Massembach, lui dit que si le roi, son maître, ne consentait pas à reconnaître la république, Louis XVI, la noblesse et le clergé périraient infailliblement en France; que lui-même, quoique dévoué de principes et de cœur à la cause populaire, il ne sauverait pas sa tête

de la hache du peuple. Puis, jetant autour de lui dans la salle un regard inquiet et rapide, et s'apercevant que les convives, dispersés en groupes animés, ne l'observaient pas, il entraîna Massembach sur un balcon. « Voyez, lui dit-il tout « haut, quel magnifique pays! » Puis, baissant la voix et changeant de ton : « Avertissez le roi de « Prusse, » murmura-t-il sans regarder Massembach et en dissimulant le mouvement de ses lèvres, « qu'on prépare à Paris un projet d'inva- « sion en Allemagne, parce qu'on sait qu'il n'y « a pas de troupes allemandes sur le Rhin, et « qu'on veut ainsi forcer votre armée à rétro- « grader. » Cette périlleuse confidence, répétée le soir au roi par Massembach, concordait avec les mouvements de Custine, qui préparait son irruption sur Spire et sur Mayence. Elle frappa le roi et le rejeta davantage dans les pensées d'accommodement.

Cependant le parti autrichien, le parti de la guerre et les émigrés surtout, dont la guerre était la seule espérance, murmuraient dans le camp des Prussiens, et assiégeaient de plaintes et de reproches le quartier général du roi.

« Que présagent, disaient-ils, ces conférences « entre le roi et Dumouriez? Veut-on sauver les « jours du roi de France en nous sacrifiant? « Alors que deviendront la monarchie, la reli- « gion, la noblesse, la propriété? Nos alliés ne « se seront armés que pour nous livrer de leurs « propres mains à nos ennemis! » Telles étaient les plaintes dont les chefs des émigrés et les envoyés des princes français remplissaient le quartier général du roi de Prusse.

Le Voltaire de l'Allemagne, Gœthe, qui suivait le duc de Weimar dans cette campagne, a conservé dans ses Mémoires une de ces nuits qui précédèrent la retraite des Allemands. « Dans le cer- « cle des personnes qui entouraient les feux du « bivac, et dont la figure était calcinée par la « lueur des flammes, je vis un vieillard, dit-il, « que je crus me souvenir d'avoir vu dans des « temps plus heureux. Je m'approchai de lui. Il « me regarda avec étonnement, ne paraissant « pas comprendre par quel jeu bizarre de la « destinée il me voyait moi-même au milieu « d'une armée la veille d'une bataille. Ce vieil- « lard était le marquis de Bombelles, ambassa- « deur de France à Venise, que j'avais vu deux « ans avant dans cette capitale de l'aristocratie et « du plaisir, où j'accompagnais alors la duchesse « Amélie, comme le Tasse avait accompagné « Léonore. Je lui parlai de son beau palais sur le « canal de Venise et de ce moment délicieux où « la jeune duchesse et sa suite arrivant en gon- « dole à la porte de son palais, il nous avait reçus « avec toute la grâce et avec toute la magnifi- « cence de son pays, au milieu de la musique, « des illuminations et des fêtes. Je croyais le « distraire en lui rappelant ces gais souvenirs. « Je ne fis que le retourner plus cruellement sur « ses peines. Des larmes roulèrent sur ses joues. « —Ne parlons plus de ces choses, me dit-il, ce « temps est à présent bien loin de nous. Même « alors, tout en fêtant mes nobles hôtes, ma « joie n'était qu'apparente. J'avais le cœur « navré. Je prévoyais les suites des orages de ma « patrie, et j'admirais votre insouciance. Quant « à moi, je me préparais en silence au change- « ment de ma situation. En effet, il me fallut « bientôt quitter ce poste, ce palais, cette Ve- « nise qui m'était devenue si chère, pour com- « mencer une carrière d'exil, d'aventures et de « misères, qui m'a amené ici... où je vais assister « peut-être, continua l'exilé avec tristesse, à « l'abandon de mon roi par l'armée des rois. — « Le marquis de Bombelles s'éloigna pour cacher « sa douleur, et alla près d'un autre feu envelop- « per sa tête dans son manteau. »

VI

Le marquis de Bombelles avait été envoyé au quartier général, par le baron de Breteuil, pour y veiller aux intérêts de Louis XVI. Les conseils se multipliaient sous la tente du roi de Prusse. Les princes français proposaient de marcher sur Châlons. Le roi penchait vers les partis courageux et décisifs. Le duc s'opposait énergiquement à cette marche en avant. Il représentait l'éloignement de Verdun, arsenal et magasin de l'armée; les communications difficiles et lentes, la saison avancée, les maladies croissantes, les confédérés perdant tous les jours de leur nombre, les Français se recrutant sur leur propre sol, les défilés de Grandpré impossibles à repasser sans désastre, si l'armée battue avait à reconquérir sa route vers l'Allemagne. Il concluait à attendre le résultat des négociations, sachant bien que la seule attente, en accroissant le péril, donnerait plus de force au parti de la retraite. Ainsi s'écoulaient les jours, et les jours étaient des forces. Le roi commençait à faiblir. Il était évident qu'il ne cherchait plus dans les termes de la négociation qu'un prétexte pour couvrir l'honneur de ses armes, et qu'il se

contenterait des garanties les plus illusoires sur la vie et sur la liberté de Louis XVI. Dumouriez et Danton les lui donnèrent.

Westermann, renvoyé à Paris, présenta confidentiellement à Danton la véritable situation des esprits dans les deux camps. Dumouriez avait chargé Westermann d'une lettre ostensible pour le ministre des affaires étrangères, Lebrun. « Si « je tiens le roi de Prusse encore huit jours en « échec, disait ce général à Lebrun, son armée « sera défaite sans avoir combattu. Ce prince est « très-indécis. Il voudrait trouver un moyen de « sortir d'embarras. Peut-être son désespoir va-« t-il le porter à m'attaquer, si on ne lui fournit « pas un expédient acceptable. Je continue, en « attendant, à tailler ma plume à coups de « sabre. »

La lettre secrète que le général en chef écrivait à Danton avouait une négociation plus avancée. « Le roi de Prusse demande, avant de traiter « avec nous, lui disait-il, des renseignements « formels sur Louis XVI, sur la nature de sa « captivité, sur le sort qu'on lui prépare, sur les « égards qu'on a pour une tête couronnée. »

Danton voulait la libération du territoire à tout prix. Elle était nécessaire à la fondation de la république et pouvait seule couvrir l'horreur que les crimes de septembre commençaient à déverser sur son nom et sur son pouvoir. Danton, de plus, lié à la cour par d'anciennes relations, désirait, au fond, sauver la vie du roi et de sa famille. Il chargea ses agents au conseil de la commune de visiter Louis XVI à la tour du Temple, de faire, sur la situation des prisonniers, un rapport officiel où la captivité politique du roi serait déguisée sous l'apparence d'une sollicitude prudente pour ses jours, et où les formes du respect et de la pitié masqueraient les murs, les verrous et les rigueurs du Temple.

Le maire Péthion et le procureur de la commune, Manuel, se concertèrent pour entrer dans les vues de Danton. Ils demandèrent à la commune une copie de tous les arrêtés relatifs à la tour du Temple. Ils allèrent eux-mêmes au Temple, interrogèrent le roi, affectèrent d'apporter de respectueux adoucissements à sa captivité, et remirent à Danton un procès-verbal qui témoignait de ses marques d'intérêt pour la famille royale. Ces démarches, connues dans Paris et coïncidant avec l'évacuation du territoire, accréditèrent le bruit d'une correspondance secrète entre Louis XVI et le roi de Prusse, dont Manuel eût été l'intermédiaire, correspondance qui avait pour objet d'obtenir la retraite des Prussiens en retour de la vie qu'on garantirait à Louis XVI. Cette correspondance n'a jamais existé. Les agents de Louis XVI au camp du roi de Prusse, MM. de Breteuil, de Calonne, de Bombelles, de Moustier, le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries, ne cessèrent jusqu'au 29 d'implorer la bataille et la marche sur Paris, seul salut pour le roi de France.

Westermann cependant repartit de Paris avec cette pièce destinée à endormir les remords d'honneur du roi de Prusse. Dumouriez la fit porter au quartier général prussien par son confident intime, le colonel Thouvenot. Thouvenot, chargé des pleins pouvoirs de son général et de son ami, donna verbalement au duc de Brunswick l'assurance des dispositions personnelles de Dumouriez. « Il est résolu à sauver le roi et à « régulariser la Révolution, dit le colonel Thou-« venot; il se déclarera pour le rétablissement « de la monarchie quand il en sera temps et « quand il aura disposé son armée à lui obéir, « et Paris à trembler devant lui. Mais il lui faut « pour cela une immense popularité. L'évacua-« tion volontaire du territoire par le roi de « Prusse ou une victoire décisive sur votre armée « peuvent seules lui donner cette popularité. Il « est prêt à la bataille comme à la négociation. « Choisissez. »

VII

Le duc de Brunswick transmit au roi les pièces relatives à la tour du Temple et les paroles de Thouvenot. Un dernier conseil de cabinet fut convoqué pour le 28 en présence du roi. Le duc avait préparé d'avance les rôles et les avis. Il y rendit compte au roi de l'état de la négociation secrète, qui ne laissait d'autre espoir de sauver la vie de Louis XVI que l'évacuation du territoire français. Il déposa sur la table les dépêches arrivées dans la nuit d'Angleterre et de Hollande, et annonçant que ces deux gouvernements refusaient formellement d'accéder à la coalition contre la France. Enfin, il confirma la confidence faite à Massembach par le général Dillon, et montra Custine ébranlant déjà ses colonnes sur le Rhin et prêt à couper la retraite à l'armée prussienne. Il conjura le roi de céder à la fois à sa généreuse pitié pour Louis XVI et aux intérêts de sa propre monarchie, en ne pénétrant pas plus avant dans un pays où les passions étaient en flammes, et de ne pas risquer une bataille dont le résultat le

plus heureux serait encore du sang prussien inutilement et isolément versé pour une cause trahie par l'Europe. Le roi rougit et céda. L'ordre de se préparer au combat, donné par lui la veille, fut converti en ordre de se préparer au départ. La retraite fut résolue.

Une convention militaire avouée fut conclue entre les généraux des deux armées. Dumouriez la définit ainsi lui-même, dans une lettre au ministre Lebrun : « Il faut regarder tout ceci, « lui dit-il, comme une négociation purement « militaire, telle que les capitaines grecs et « romains en faisaient à la tête de leurs armées. « Élevons-nous à ces temps héroïques, si nous « voulons être dignes de la république que nous « avons créée! » Il masquait sous ces paroles la véritable nature de la négociation. Militaire dans l'apparence, cette négociation était politique au fond. Dumouriez en montrait une partie pour cacher le reste.

La convention militaire portait que l'armée française s'engageait à ne point inquiéter la retraite des Prussiens jusqu'à la Meuse, et qu'au delà de la Meuse l'armée française observerait sans attaquer, à condition que le roi de Prusse remettrait sans combat, à l'armée française, les villes de Longwy et de Verdun, occupées par ses troupes. La convention politique et verbale garantissait au roi de Prusse les jours de la famille royale et les efforts de Dumouriez pour restaurer la monarchie constitutionnelle et modérer la Révolution. Ce traité, dont l'existence a été l'objet de tant de controverses et de tant d'accusations, ne peut être aujourd'hui contesté. L'honneur du cabinet prussien lui commandait de le nier, et d'attribuer la retraite paisible de l'armée coalisée à l'habileté de ses manœuvres et à l'impuissance des Français. Or c'est du cabinet prussien que sont sortis, avec le temps, les aveux, les témoignages et les pièces qui constatent la réalité de la négociation. Cette négociation explique seule l'inexplicable immobilité de Dumouriez, laissant opérer impunément au duc de Brunswick et au roi une marche de flanc qui les exposait à être coupés en tronçons, et mesurant les pas de l'armée française sur les pas lents de l'armée prussienne; en sorte que les Français avaient l'air d'accompagner leurs ennemis bien plus que de les chasser de leurs frontières.

VIII

Cette négociation de Dumouriez ne fut ni trahison ni faiblesse. Elle fut l'instinct du patriotisme et le génie de la circonstance. Elle sauva la France d'un geste, au lieu de la compromettre en frappant le coup. Une évacuation certaine valait bien mieux pour la France, dans sa situation extrême, qu'une bataille douteuse. Attaqué dans sa retraite, le duc de Brunswick, plus fort encore de quarante mille combattants que Dumouriez, pouvait se retourner et anéantir l'armée française. La France n'avait pas une seconde armée ni un second Dumouriez. Une défaite la livrait à l'invasion. Le contre-coup aurait renversé la république à peine affermie sur la victoire du 10 août. Danton, plus intéressé que personne aux mesures désespérées, le sentit lui-même et fut complice de la prudence de Dumouriez. Son énergie, qui allait jusqu'au crime, n'allait pas jusqu'à la démence. Il prit la convention et la trêve sous sa responsabilité.

Dumouriez eut un autre motif pour ne pas abuser de la retraite et pour ménager les Prussiens. Diplomate avant d'être soldat, il savait que les coalitions portent avec elles, dans des rivalités sourdes, le principe qui doit les dissoudre. La Russie et l'Autriche allaient disputer à la Prusse les lambeaux les plus précieux de la Pologne, pendant que l'armée prussienne consumerait ses forces dans la croisade des rois contre la France. Le cabinet prussien et le duc de Brunswick ne se dissimulaient pas ce danger. Une alliance avec la France, même républicaine, pouvait entrer dans les arrière-pensées du cabinet prussien. Il ne fallait pas contrister ces arrière-pensées du roi de Prusse et de sa nation, en poussant la guerre jusqu'au sang et le pas rétrograde du roi jusqu'à l'humiliation. Laisser aux Prussiens les honneurs de la guerre, en les expulsant du sol de la république, était une profonde habileté. On peut toujours se réconcilier avec un ennemi dont on n'a pas écrasé l'orgueil. La liberté avait trop d'ennemis sur le continent pour ne pas se réserver une alliance au cœur de l'Allemagne. Mais le véritable et secret motif de Dumouriez était personnel. Une guerre de chicane, qui pouvait se prolonger tout l'hiver et peut-être toute la campagne suivante contre les Prussiens, dans les Ardennes et sur la Meuse, ne convenait ni à sa situation politique, ni à son ambition. Il avait besoin de deux choses : du titre de libérateur du territoire français d'abord, et de la liberté de porter ailleurs son activité et son génie. La retraite non contestée des Prussiens, et un traité secret avec cette puissance, lui garantissaient ces

deux nécessités de sa situation. Tranquille sur ce côté de ses frontières, la Convention lui permettrait de réaliser son rêve militaire et de porter la guerre en Belgique. Vainqueur des Prussiens au dedans, il serait vainqueur des Autrichiens dans leurs propres domaines. Au titre de libérateur du territoire de la république, il ajouterait le titre de conquérant du Brabant. Rayonnant de cette double gloire, que ne pourrait-il pas tenter ou pour le roi, ou pour la république, ou pour lui-même! Rétablirait-il Louis XVI sur un trône constitutionnel? Élèverait-il une dynastie nouvelle, émanée du sein de la Révolution, dans la personne de ce jeune duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, qui venait de lui apparaitre au milieu du feu de Valmy comme dans une auréole d'avenir? Abandonnerait-il la France à ses convulsions et se créerait-il lui-même une puissance indépendante dans ces provinces belges arrachées par lui à l'oppression autrichienne et aux spoliations de la France? Il était incertain du parti qu'il prendrait, prêt seulement à se décider pour celui que lui présenterait le mieux sa fortune. Mais avant tout il lui fallait conquérir la Belgique. Il laissa ses lieutenants suivre lentement l'armée prussienne, qui se retirait en semant ses campements et ses routes des traces de la maladie et de la mortalité qui la décimaient, et il revint triompher à Paris.

IX

Le soir de son arrivée à Paris, Dumouriez se jeta dans les bras de Danton, malgré le sang du 2 septembre dont ce ministre était couvert. Ces deux hommes se comprenaient à travers l'horreur du temps : l'un la tête, l'autre la main de la patrie. Ils se jurèrent alliance et amitié; ils se sentaient nécessaires l'un à l'autre. Danton complétait Dumouriez; Dumouriez complétait Danton. L'un répondait de l'armée, l'autre répondait du peuple. A eux deux ils se sentaient maîtres de la Révolution.

Vers ce temps le duc de Chartres, depuis roi des Français, se présenta à l'audience du ministre de la guerre, Servan, pour se plaindre d'une injustice que lui faisaient les bureaux. Servan, malade, était dans son lit. Il écoutait avec distraction le jeune prince. Danton était présent et semblait commander au ministère de la guerre plus que le ministre lui-même. Il prit à part le duc de Chartres et lui dit tout bas : « Que faites-« vous ici? Vous voyez bien que Servan est un « fantôme de ministre et qu'il ne peut ni vous « servir ni vous nuire. Mais venez demain chez « moi; je vous entendrai et j'arrangerai votre « affaire, moi. » Le duc de Chartres s'étant rendu le lendemain à la chancellerie, Danton le reçut avec une sorte de brusquerie paternelle. « Eh « bien, jeune homme, dit-il au duc de Chartres, « qu'ai-je appris? On assure que vous tenez des « discours qui ressemblent à des murmures? que « vous blâmez les grandes mesures du gouverne-« ment? que vous vous répandez en compassion « pour les victimes, en imprécations contre les « bourreaux? Prenez-y garde, le patriotisme « n'admet pas de tiédeur et vous avez à faire « pardonner un grand nom. » Le prince avoua avec une fermeté au-dessus de son âge que l'armée avait horreur du sang versé ailleurs que sur le champ de bataille, et que les assassinats de septembre lui paraissaient déshonorer la liberté. « Vous êtes trop jeune pour juger ces évé-« nements, » répliqua Danton avec une attitude et un accent de supériorité; « pour les compren-« dre, il faut être à la place où nous sommes. « La patrie était menacée et pas un défenseur « ne se levait pour elle, les ennemis s'avançaient, « ils allaient nous submerger, nous avons eu be-« soin de mettre un fleuve de sang entre les « tyrans et nous! A l'avenir, taisez-vous! Retour-« nez à l'armée, battez-vous bien, mais ne pro-« diguez pas inutilement votre vie; vous avez de « nombreuses années devant vous, la France « n'aime pas la république, elle a les habitudes, « les faiblesses et les besoins de la monarchie; « après nos orages, elle y sera ramenée par ses « vices ou par ses nécessités, vous serez roi! « Adieu, jeune homme. Souvenez-vous de la pré-« diction de Danton! »

X

Le lendemain, Dumouriez dîna chez Roland avec les principaux Girondins. En entrant dans le salon, il présenta à madame Roland un bouquet de fleurs de laurier-rose en signe de réconciliation et comme pour faire en elle hommage de sa victoire aux Girondins. La gloire de sa campagne éclatait sur sa mâle figure. Tous les partis voulaient s'illuminer à ses rayons. Assis entre madame Roland et Vergniaud, il reçut avec une réserve pensive les avances des convives. La guerre entre eux et les Jacobins, quoique sourde, était déjà commencée. Il ne voulait se déclarer que pour la patrie. Madame Roland lui pardonna tout.

Après le dîner il se rendit à l'Opéra. Il y fut salué comme un triomphateur, par les applaudissements de tout un peuple. Danton triomphait à côté de lui dans la loge du ministre de l'intérieur et semblait le présenter au peuple. Madame Roland et Vergniaud, arrivés au théâtre quelques moments plus tard, ouvrirent la loge et se disposèrent à entrer pour faire cortége au vainqueur. Mais ayant aperçu le visage sinistre de Danton à côté de Dumouriez, madame Roland fit un geste d'horreur. Elle avait cru voir la figure du crime à côté de la gloire. La gloire même lui parut souillée par le contact de Danton. Elle se retira sans être vue et entraîna Vergniaud. L'homme de septembre leur cachait l'homme de Valmy.

Un siècle semblait s'être écoulé entre le jour où Dumouriez avait quitté Paris et le jour où il y rentrait. Il avait laissé une monarchie, il trouvait une république. Après un interrègne de quelques jours, pendant lesquels la commune de Paris et l'Assemblée législative s'étaient disputé un pouvoir tombé dans la main des assassins et ramassé dans le sang par Danton seul, la Convention nationale s'était rassemblée et se préparait à agir. Élue sous le contre-coup du 10 août et sous la terreur des journées de septembre, elle était composée des hommes qui avaient horreur de la monarchie et qui ne croyaient pas à la constitution de 91, transaction tentée sous le nom de monarchie constitutionnelle : hommes extrêmes, seuls indiqués par l'extrémité des circonstances. Les Girondins et les Jacobins, confondus un moment dans une conspiration commune contre la royauté, avaient été nommés partout d'acclamation pour achever leur œuvre. Leur mandat était d'en finir avec le passé, d'écraser les résistances, de pulvériser le trône, l'aristocratie, le clergé, l'émigration, les armées étrangères, de jeter le défi à tous les rois et de proclamer, non plus cette souveraineté abstraite du peuple qui va se dénaturer et se perdre dans le mécanisme compliqué des constitutions mixtes, mais cette souveraineté populaire qui va interroger, homme par homme, le dernier des citoyens, et qui fait régner avec une irrésistible toute-puissance la pensée, la volonté ou même la passion générale. Tel était l'instinct du moment.

Tous les noms que la France avait entendu prononcer depuis le commencement de sa révolution, dans ses conseils, dans ses clubs, dans ses séditions, se retrouvaient sur la liste des membres de la Convention. La France les avait choisis, non à la modération, mais à l'ardeur ; non à la sagesse, mais à l'audace ; non à la maturité des années, mais à la jeunesse. C'était une élection désespérée. La patrie sentait que, dans les périls où sa résolution de changer la face du monde allait la jeter, il lui fallait des combattants et non des législateurs. C'était moins un gouvernement qu'une force temporaire qu'elle voulait instituer. Pénétrée du besoin d'unité et d'énergie d'action, elle votait sciemment une grande dictature. Seulement, au lieu de donner cette dictature à un homme qui pouvait se tromper, faiblir ou trahir, elle la donnait à sept cent cinquante représentants qui lui répondaient de leur fidélité par leurs rivalités mêmes, et qui, s'observant les uns les autres, ne pourraient ni s'arrêter, ni reculer, sans rencontrer le soupçon du peuple et le supplice derrière eux. Ce n'était ni des lumières, ni de la justice, ni de la vertu qu'elle leur demandait, c'était de la volonté.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

I

Le 21 septembre, à midi, les portes de la salle du Manége s'ouvrirent, et l'on y vit entrer lentement et solennellement tous ces hommes dont la plupart ne devaient en sortir que pour l'échafaud. Les spectateurs des tribunes, debout, attentifs, penchés sur l'enceinte, reconnaissaient, s'indiquaient du doigt et se nommaient les uns aux autres les principaux membres de la Convention, à mesure qu'ils passaient.

Les membres de l'Assemblée législative escor-

taient en corps la Convention pour venir abdiquer solennellement. François de Neufchâteau, dernier président de l'Assemblée dissoute, prit la parole. « Représentants de la nation, dit-il, l'As« semblée législative a cessé ses fonctions, elle « dépose le gouvernement dans vos mains, elle « donne aux Français cet exemple du respect à « la majorité du peuple. La liberté, les lois, la « paix, ces trois mots furent imprimés par les « Grecs sur les portes du temple de Delphes. « Vous les imprimerez sur le sol entier de la « France. »

Péthion fut nommé président à l'unanimité. Les Girondins saluèrent d'un sourire ce présage de leur ascendant sur la Convention. Condorcet, Brissot, Rabaud Saint-Étienne, Vergniaud, Camus, Lasource, tous Girondins à l'exception de Camus, occupèrent les places de secrétaires. Manuel se leva et dit : « La mission dont vous « êtes chargés exigerait une sagesse et une puis« sance divines. Quand Cinéas entra dans le sénat « de Rome, il crut voir une assemblée de rois. « Une pareille comparaison serait pour vous une « injure. Il faut voir ici une assemblée de phi« losophes occupés à préparer le bonheur du « monde. Je demande que le président de la « France soit logé dans le palais national, que « les attributs de la loi et de la force soient tou« jours à ses côtés, et que toutes les fois qu'il « ouvrira la séance, tous les citoyens soient de« bout. «

Un murmure d'improbation s'éleva à ces paroles. Le sentiment de l'égalité républicaine, âme de ce corps populaire, se révolta contre l'ombre même du cérémonial des cours. « A quoi bon « cette représentation au président de la Con« vention? » dit le jeune Tallien, vêtu de la carmagnole; « hors de cette salle, votre président « est simple citoyen. Si on veut lui parler, on « ira le chercher au troisième ou au dernier « étage de sa maison obscure. C'est là que logent « le patriotisme et la vertu. «

Tout signe distinctif de la dignité de président fut écarté.

« Notre mission est grande et sublime, » dit Couthon assis à côté de Robespierre. « Je ne « crains pas que, dans la discussion que vous « allez établir, on ose reparler de la royauté. « Mais ce n'est pas la royauté seule qu'il importe « d'écarter de notre constitution, c'est toute « espèce de puissance individuelle qui tendrait « à restreindre les droits du peuple. On a parlé « de triumvirat, de protectorat, de dictature; « on répand dans le public qu'il se forme un « parti dans la Convention pour l'une ou l'autre « de ces institutions. Déjouons ces vains projets, « s'ils existent, en jurant tous la souveraineté « entière et directe du peuple. Vouons une égale « exécration à la royauté, à la dictature, au trium« virat. » Ces mots tombaient sur Danton et révélaient les premiers ombrages de Robespierre. Danton les comprit et ne tarda pas à y répondre par une abdication, qui, en le déchargeant du pouvoir exécutif, le replongeait dans son élément.

II

D'une part, il était déjà las de ce règne de six semaines, pendant lesquelles il avait donné à la France les convulsions de son caractère; de l'autre, il voulait s'éloigner du pouvoir, un moment, pour voir se dérouler les nouveaux hommes, les nouveaux événements, les nouveaux partis; enfin (tant les circonstances domestiques ont d'empire secret sur les hommes publics) sa femme, mourante d'une maladie de langueur et déplorant la sinistre renommée dont il avait déjà taché son nom par tant de meurtres provoqués ou tolérés, le conjurait avec larmes de sortir d'un tourbillon qui emportait à de tels vertiges, et d'expier les torts ou les malheurs de son ministère par sa retraite. Danton aimait et respectait la première compagne de sa jeunesse, il écoutait sa voix comme un oracle de tendresse, et regardait avec inquiétude les deux enfants qu'elle allait, en mourant, laisser sans mère. Il aspirait à se recueillir un moment, fier d'avoir sauvé les frontières, honteux du prix que son patriotisme égaré lui avait demandé dans les journées de septembre.

III

Une impatience visible se trahissait dans les premières paroles, dans l'attitude et dans le silence même de la Convention. Les Français ne remettent jamais au lendemain ce que le jour peut faire. Une pensée était dans tous les esprits, dans tous les regards, sur toutes les lèvres; elle ne pouvait tarder à éclater. La première question à traiter était celle de la royauté ou de la république. La France avait pris son parti. L'Assemblée ne pouvait suspendre le sien. Elle réfléchissait seulement à la grandeur de l'acte. Il y a des mots qui contiennent la vie ou la mort

des peuples; il y a des minutes qui décident de l'avenir du genre humain. La Convention était sur le seuil de ses destinées inconnues: elle n'hésitait pas, elle se recueillait.

IV

La France était née, avait grandi, avait vieilli sous la royauté; sa forme était devenue, par la longueur du temps, sa nature. Nation militaire, elle avait couronné ses premiers soldats; nation féodale, elle avait inféodé son gouvernement civil à l'exemple de ses terres; nation religieuse, elle avait sacré ses chefs, attribué à ses rois une sorte de délégation divine, adoré la royauté comme un dogme, proscrit l'indépendance d'opinion comme une révolte, puni la lèse-majesté comme un sacrilége. Une vaine ombre d'indépendance individuelle et de privilége des provinces subsistait dans les parlements, dans les états provinciaux, dans les administrations communales. La loi, c'était le roi; le noble, c'était le sujet; le peuple, c'était le serf, ou tout au plus l'affranchi. Nation militaire et fière, la France avait ennobli sa servitude par l'honneur, sanctifié l'obéissance par le dévouement, personnifié le pays dans la royauté. Le roi disparaissant, elle ne savait plus où était la patrie. Le drait, le devoir, le drapeau tout disparaissait avec lui. Le roi était le dieu visible de la nation; la vertu était de lui obéir.

Rien n'avait créé dans le peuple l'exercice des vertus civiques qui sont l'âme des gouvernements libres. Honneurs, dignités, influences, pouvoir, grades, rien ne remontait du peuple, tout descendait du roi. Les ambitians ne regardaient pas en bas, mais en haut. L'estime ne donnait rien, la faveur tout. De plus, une alliance aussi vieille que la monarchie unissait la religion à la royauté; renverser l'une, c'était renverser l'autre. La France avait deux habitudes séculaires : la royauté et le catholicisme. L'opinion et la conscience s'y tenaient; on ne pouvait déraciner l'une sans agiter l'autre. La royauté de moins, le catholicisme, comme institution souveraine et civile, tombait avec elle. Au lieu d'une ruine, il en fallait deux.

Enfin, la famille royale en France, qui considérait la royauté comme son apanage inaliénable et le pouvoir souverain comme une légitimité de son sang, s'était confondue par les mariages, par les parentés, par les alliances, avec toutes les familles souveraines de l'Europe. Attaquer les droits de la royauté en France, c'était les atteindre ou les menacer dans l'Europe entière. Les familles royales n'étaient qu'une seule famille; les couronnes étaient solidaires. Supprimer le titre et les droits de la royauté à Paris, c'était supprimer l'héritage et le droit des rois dans toutes leurs capitales; c'était de plus bouleverser et intervertir tous les rapports extérieurs de la France avec les États européens, fondés sur une politique de famille, et les fonder désormais sur une politique d'intérêts nationaux. L'exemple était menaçant, la guerre certaine, mortelle, universelle. Voilà ce que l'histoire disait tout bas aux Girondins.

V

D'un autre côté, le républicanisme, dont la Convention sentait en elle la mission, disait à l'âme des conventionnels : « Il faut en finir avec « les trônes! La Révolution a pour mission de « substituer la raison au préjugé, le droit à l'u- « surpation, l'égalité au privilége, la liberté à la « servitude dans le gouvernement des sociétés, « en commençant par la France. La royauté est « un préjugé et une usurpation subis depuis des « siècles par l'ignorance et par la lâchété des peu- « ples. L'habitude seule en a fait un droit. La « royauté absolue, c'est un homme-peuple se « substituant à l'humanité souveraine; c'est le « genre humain abdiquant ses titres, ses droits, « sa raison, sa liberté, sa volonté, ses intérêts « entre les mains d'un seul. C'est faire, par une « fiction, un dieu là où la nature n'a fait qu'un « homme. C'est dégrader, déposséder, découronner des millions d hommes égaux en droits, « quelquefois même supérieurs en intelligence « et en vertu, pour en grandir et pour en cou- « ronner un seul. C'est assimiler une nation à la « glèbe qu'elle foule, et donner sa civilisation, « ses générations et ses siècles en propriété à « une famille qui disposera de l'héritage de « Dieu.

« Transigerons-nous avec cette habitude de « la royauté et conserverons-nous le nom en « supprimant la chose? Créerons-nous, pour « complaireà lamultituderoutinière, uneroyauté « constitutionnelle, représentative, où le roi ne « sera qu'un premier magistrat héréditaire, « chargé d'exécuter passivement les volontés du « peuple? Mais quelle force et quelle utilité au- « rait jamais une telle institution? Nous venons

« d'en faire l'expérience, et nos enfants la fe- « raient après nous. De deux choses l'une : ou ce « roi constitutionnel aura un droit propre et « une volonté personnelle, ou il n'en aura au- « cun. S'il a un droit propre et une volonté per- « sonnelle, ce droit et cette volonté du roi, en « opposition souvent, et en lutte quelquefois, « avec la volonté du peuple, n'auront fait qu'en- « fermer un germe de contradiction, de guerre « intestine et de mort dans la constitution. Le « gouvernement, au lieu d'être l'harmonie et « l'unité, sera l'antagonisme et la guerre. Ce sera « l'anarchie constituée au sommet pour com- « mander l'ordre et la paix en bas. Contre-sens.

« Ou le roi n'aura point d'autorité ni de vo- « lonté personnelle. Et alors, impuissant, inu- « tile et méprisé, il ne sera que l'aiguille dorée « qui marque l'heure sur le cadran de la consti- « tution, mais qui n'en règle et n'en modère en « rien le mécanisme. Dérision du titre de roi « et avilissement du signe du pouvoir.

« Mais ce n'est pas tout. Ou ce roi représen- « tatif sera un être nul, un fantôme, ou il sera « un homme capable et ambitieux. Si c'est un « être nul et un vain fantôme, à quoi servira- « t-il, si ce n'est à déconsidérer son rang et à « traduire votre royauté en pitié et en risée « aux yeux du peuple? Mais, si c'est un homme « capable et ambitieux, quel danger vivant et « permanent ne créez-vous pas de vos propres « mains pour l'égalité et pour la liberté de la « nation!

« Honorée du nom et du signe du pouvoir « suprême, sans cesse exposée dans ses palais, « dans ses cérémonies, dans ses temples, à la « tête de ses armées, aux adorations de la mul- « titude, richement dotée d'une liste civile et de « propriétés inamissibles et toujours grossis- « santes, élément de corruption des caractères, « organe de toutes les volontés, exécutrice de « toutes les lois, négociatrice avec toutes les « cours étrangères, nommant tous les ministres « et rejetant sur eux ses responsabilités et ses « impopularités, canal de toutes les grâces, « seule institution héréditaire au sein d'une con- « stitution où tout sera électif et viager, trans- « mettant du père au fils des traditions ambi- « tieuses d'envahissement du pouvoir, usant les « hommes et les partis sans s'user jamais elle- « même, comment une telle royauté, dans de « telles mains, restera-t-elle inoffensive à l'éga- « lité et à la liberté dans la nation? N'aura-t-elle « pas évidemment sur les pouvoirs populaires « l'avantage de ce qui ne passe pas sur ce qui « passe? et n'aura-t-elle pas absorbé, avant « qu'un siècle se soit écoulé, tout ce que nous « aurons eu l'imprudence de lui confier de nos « droits et de nos intérêts, après avoir eu le « vain courage de les conquérir? Mieux valait « ne pas renverser ce préjugé que de le rétablir « de nos propres mains!

« La république démocratique, poursuivaient- « ils, est le seul gouvernement selon la raison. « Là, point d'homme déifié, point de famille « hors la loi, point de caste hors de l'égalité, « point de fiction, supposant dans le fils le génie « ou la vertu du père et donnant aux uns l'hé- « rédité du commandement, aux autres l'héré- « dité de l'obéissance.

« La raison humaine est la seule légitimité du « pouvoir. L'intelligence est le titre non de la « souveraineté, la nation n'en reconnaît point « hors de soi, mais le titre de magistratures in- « stituées dans l'intérêt et au service de tous. « L'élection est le sacre du peuple pour ces ma- « gistratures, délégations révocables de sa vo- « lonté. Elle élève et elle dépose sans cesse. « Nul citoyen n'est plus souverain que l'autre. « Tous le sont dans la proportion du droit, de « la capacité, de l'intérêt qu'ils ont dans l'asso- « ciation commune. Les influences, toutes per- « sonnelles et toutes viagères, ne sont que le « libre acquiescement de la raison publique aux « mérites, aux lumières, aux vertus des citoyens. « Les supériorités de la nature, de l'instruction, « de la fortune, du dévouement, constatées par « le choix mutuel des citoyens entre eux, font « monter sans cesse et par un mouvement spon- « tané les plus dignes au gouvernement. Mais « ces supériorités, qui se légitiment par leurs « services, ne menacent jamais le gouvernement « de dégénérer en tyrannie. Elles disparaissent « avec ces services mêmes, elles rentrent à « termes fixes dans les rangs des simples ci- « toyens, elles s'évanouissent avec la vie des « favoris du peuple, et font place à d'autres « supériorités qui le serviront à leur tour. C'est « la force vraie du pouvoir social appartenant « non à quelques-uns, mais à tous, sortant sans « interruption de sa seule source, le peuple, et « y rentrant toujours inaliénable, pour en res- « sortir éternellement à sa volonté. C'est la ro- « tation du gouvernement calquée sur cette « rotation perpétuelle des générations qui ne « s'arrête jamais, qui n'inféode pas l'avenir au « passé, qui n'immobilise ni la souveraineté,

« ni la loi, ni la raison ; mais qui, à l'exemple de « la nature, dure en se renouvelant.

« La royauté, c'est le gouvernement fait à « l'image de Dieu : c'est le rêve. La république « est le gouvernement fait à l'image de l'homme : « c'est la réalité politique.

« Mais si la forme républicaine est la raison, « elle est aussi la justice. Elle distribue, elle « nivelle, elle égalise sans cesse les droits, les « titres, les supériorités, les fonctions, les in- « térêts des classes entre elles, des citoyens entre « eux. L'Évangile est démocratique, le chris- « tianisme est républicain !

VI

« Et puis la république ne fût-elle pas l'idéal « du gouvernement de la raison, qu'elle serait « encore en ce moment la nécessité de la France. « La France avec un roi détrôné, avec une no- « blesse armée contre elle, avec un clergé « dépossédé, avec l'Europe monarchique tout « entière sur ses frontières, ne trouverait dans « aucune forme de la royauté, dans aucune « monarchie tempérée, dans aucune dynastie « renouvelée, la force surhumaine dont elle a « besoin pour triompher de tant d'ennemis et « pour survivre à une telle crise. Un roi serait « suspect, une constitution impuissante, une « dynastie contestée. Dans un tel état de choses, « l'énergie désespérée et toute-puissante du peu- « ple, évoquée du fond de ce peuple même et « convertie d'acclamation en gouvernement, est « la seule force qui puisse égaler la volonté aux « résistances et le dévouement aux dangers. « Antée touchait la terre et renaissait. La France « doit toucher le peuple pour appuyer sur lui « le levier de la Révolution. Hésiter entre des « formes de gouvernement dans un pareil mo- « ment, c'est les perdre toutes. Nous n'avons « pas le choix ! La république est le dernier mot « de la Révolution, comme le dernier effort de « la nationalité. Il faut l'accepter et la défendre, « ou vivre de la mort honteuse des peuples qui « livrent leurs foyers et leurs dieux, pour rançon « de leur vie, à leurs ennemis ! »

Telles étaient les réflexions que la raison et la passion tour à tour, le passé et le présent de la France suggéraient aux Girondins pour les décider à la république. La politique et la nécessité leur imposaient alors ce mode de gouvernement. Ils l'acceptèrent.

VII

Seulement les Girondins redoutaient déjà que cette république ne tombât dans les mains d'une démagogie furieuse et insensée. Le 10 août et le 2 septembre les consternaient. Ils voulaient donner quelques jours à la réflexion et à la réaction de l'Assemblée et de l'opinion contre ces excès populaires. Hommes imbus des idées républicaines de l'antiquité, où la liberté des citoyens supposait l'esclavage des masses et où les républiques n'étaient que de nombreuses aristocraties, ils comprenaient mal le génie chrétien des républiques démocratiques de l'avenir. Ils voulaient la république à condition de la gouverner seuls, dans les idées et dans les intérêts de la classe moyenne et lettrée à laquelle ils appartenaient. Ils se proposaient de faire une constitution républicaine à l'image de cette seule classe devant laquelle venaient de s'évanouir la royauté, l'Église et l'aristocratie. Sous le nom de république ils sous-entendaient le règne des lumières, des vertus, de la propriété, des talents dont leur classe avait désormais le privilége. Ils rêvaient d'imposer des conditions, des garanties, des exclusions, des indignités dans les conditions électorales, dans les droits civiques, dans l'exercice des fonctions publiques, qui élargiraient sans doute les limites de la capacité au gouvernement, mais qui laisseraient en dehors la masse faible, ignorante, indigente ou mercenaire du peuple. La constitution devant corriger, selon eux, ce que la république avait de populaire et d'orageux, ils séparaient, dans leurs pensées, la plèbe de la nation. En servant l'une, ils comptaient se prémunir contre l'autre. Ils ne se résignaient pas à forger de leurs propres mains, dans une constitution soudaine, irréfléchie et téméraire, la hache sous laquelle leurs têtes n'auraient qu'à s'incliner et à tomber. Nombreux et éloquents dans la Convention, ils se fiaient à leur ascendant.

VIII

Mais cet ascendant, prépondérant encore dans les départements et dans l'Assemblée, avait pâli depuis deux mois dans Paris, devant l'audace de la commune, devant la dictature de Danton, devant la démagogie de Marat et surtout devant le prestige de Robespierre. La commune avait envahi. Marat avait effrayé. Danton avait gouverné. Robespierre avait grandi. Les Girondins

avaient perdu tout ce que ces autorités et ces hommes avaient conquis. Ils avaient suivi, souvent en murmurant, le mouvement qui les entraînait. Ils n'avaient rien prévenu, rien gouverné pendant cette tempête ; ils avaient dominé en apparence les mouvements, mais comme le débris domine la vague, en suivant ses ondulations.

Tous les efforts qu'ils avaient tentés pour modérer l'entraînement anarchique de la capitale n'avaient servi qu'à marquer leur faiblesse. La nation, qui n'avait plus besoin d'eux, se retirait d'eux. Pas un seul de ces hommes, favoris de l'opinion sous l'Assemblée législative, n'avait été nommé à la Convention par la ville de Paris. Tous leurs ennemis au contraire avaient été les élus du peuple. La commune avait fait passer tous ses candidats. Danton, Robespierre et Marat avaient dicté les scrutins. Ils dictaient maintenant les votes.

Le peuple impatient demandait aux deux partis des résolutions extrêmes. Sa popularité était à l'enchère. Il fallait rivaliser d'énergie et même de fureur pour la conquérir. La réserve monarchique faite par Vergniaud, Guadet, Gensonné et Condorcet, en mentionnant la nomination d'un gouverneur du prince royal dans le décret de déchéance, avait mis les Girondins en suspicion. Cette pierre d'attente de la monarchie semblait révéler en eux l'arrière-pensée de la relever après l'avoir abattue. Les journaux et les tribunes des Jacobins exploitaient contre eux ce soupçon de royalisme ou de modération. « Vous n'avez pas brûlé vos vaisseaux, « leur disait-on ; pendant que nous combattions « pour renverser à jamais le trône, vous écriviez « avec notre sang de respectueuses réserves pour « la royauté. »

Les Girondins ne pouvaient répondre à ces accusations qu'en prenant l'avantage de l'audace sur leurs ennemis. Mais ici une nouvelle crainte les arrêtait. Ils ne pouvaient faire un pas de plus dans la voie des Jacobins et de la commune sans mettre le pied dans le sang du 2 septembre. Ce sang leur faisait horreur et ils s'arrêtaient sans délibérer, devant le crime. Résolus de voter la république, ils voulaient voter en même temps une constitution qui donnât à la république quelque chose de la concentration de pouvoir et de la régularité de la monarchie. Romains par leur éducation et par leur caractère, le peuple et le sénat de Rome étaient le seul idéal politique qui s'offrît confusément à leur imitation. L'avénement du peuple tout entier au gouvernement, l'inauguration de cette démocratie chrétienne et fraternelle dont Robespierre était l'apôtre dans ses théories et dans ses discours n'étaient jamais entrés dans leurs plans. Changer le gouvernement était toute la politique des Girondins. Changer la société était la politique des démocrates. Les uns étaient des politiques, les autres des philosophes en action. Les uns pensaient au lendemain, les autres à la postérité.

Avant donc de proclamer la république, les Girondins voulaient lui donner une forme qui la préservât de l'anarchie ou de la dictature. Les Jacobins voulaient la proclamer comme un principe à tout hasard, d'où sortiraient des flots de sang peut-être, des tyrannies passagères, mais d'où naîtraient le triomphe et le salut du peuple et de l'humanité. Enfin Danton, profondément indifférent aux formes du gouvernement, pourvu que cette forme lui donnât l'empire, voulait proclamer la république pour compromettre la nation tout entière dans la cause de sa Révolution, et pour rendre inévitable et terrible, entre la France libre et les trônes, un choc où le vieux monde politique serait brisé et ferait place, non aux principes, mais aux hommes nouveaux.

Enfin beaucoup d'autres, tels que Marat et ses complices, voulaient proclamer la république comme une vengeance du peuple contre les rois et les aristocrates, et comme une ère d'agitation et de trouble où la fortune multiplierait ces hasards qui abaissent ce qui est en haut et qui exaltent ce qui est en bas. L'écume a besoin des tempêtes pour s'élever et pour surnager. La politique de ces démagogues n'était que la sédition rédigée en principe, et l'anarchie écrite en constitution.

IX

Cependant, chacun de ces partis devait se presser pour ne pas laisser à l'autre l'honneur de l'initiative et l'avantage de la priorité.

Les Girondins, fiers de leur nombre dans la Convention, se réunirent en conseil chez madame Roland et résolurent de n'admettre la discussion sur le changement de forme du gouvernement qu'après s'être emparés des commissions exécutives et surtout de la commission de constitution, qui prépareraient leur plan, qui assureraient leur moyen et qui seraient les organes de leurs volontés. Ils se croyaient assez maîtres de la Convention par le nombre de leurs adhérents et par l'autorité de leur crédit, pour prévenir dans les

premières séances une acclamation téméraire de la république. Ils entrèrent avec cette confiance dans la salle.

Danton, Robespierre, Marat lui-même ne se proposaient pas de devancer le moment de cette proclamation. Ils voulaient lui donner la solennité du plus grand acte organique qu'une nation pût accomplir. Ils voulaient de plus tâter leur force dans la Convention et grouper leurs amis, inconnus les uns aux autres, pour modeler la république à sa naissance, chacun sur leurs idées et sur leur ambition. Le silence était donc tacitement convenu sur cette grande mesure entre tous les chefs de l'Assemblée. Mais, la veille de cette première séance, quelques membres jeunes et exaltés de la Convention, Saint-Just, Lequinio, Panis, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, et quelques membres de la commune, réunis dans un banquet politique au Palais-Royal, échauffés par la conversation et par la fumée du vin, condamnèrent unanimement cette temporisation des chefs, et résolurent de déjouer cette timide prudence et de déconcerter les projets des Girondins, en lançant le mot de république à leurs ennemis. « S'ils le relèvent, dit Saint-Just, ils « sont perdus ; car c'est nous qui l'aurons im« posé. S'ils l'écartent, ils sont perdus encore ; « car, en s'opposant à une passion du peuple, « ils seront submergés par l'impopularité que « nous amasserons sur leurs têtes. »

Lequinio, Sergent, Panis, Billaud-Varennes applaudirent à l'audacieux machiavélisme de Saint-Just. Collot-d'Herbois, naguère comédien, orateur théâtral, à la voix sonore, au geste déployé, homme d'orgie et de coup de main, dont l'égarement de parole ressemblait souvent à l'ivresse, se chargea de faire la motion et jura d'affronter seul, s'il le fallait, le silence, l'étonnement et les murmures de la Gironde.

X

Le soir, ainsi qu'il avait été convenu, Collot-d'Herbois donna, en entrant à la séance, le mot d'ordre aux impatients. Ils se tinrent prêts à lui faire écho. Un mot qui éclate dans l'indécision d'une assemblée emporte les résolutions. Aucune prudence ne peut contenir ce qui est dans la pensée de tous. A peine Collot-d'Herbois eut-il demandé l'abolition de la royauté, qu'une acclamation, en apparence unanime, s'éleva de toutes les parties de la salle et attesta que la voix d'un seul avait prononcé le mot de la nécessité. Quinette et Bazire ayant demandé, par respect pour la nouvelle institution, que la gravité des formes et la solennité de la réflexion présidassent à la proclamation de la république : « Qu'est-il besoin « de délibérer, s'écria Grégoire, quand tout le « monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre « moral ce que les monstres sont dans l'ordre « physique. Les cours sont l'atelier de tous les « crimes. L'histoire des rois est le martyrologe « des nations ! » Le jeune Ducos, de Bordeaux, l'ami et l'élève de Vergniaud, sentant qu'il fallait confondre la voix de son parti dans la voix générale, pour que le peuple ne pût distinguer ni le premier ni le dernier dans ce vote : « Rédigeons « à l'instant le décret, dit-il, il n'a pas besoin de « considérant, après les lumières que le 10 août « a répandues. Le considérant de votre décret « d'abolition de la royauté, ce sera l'histoire des « crimes de Louis XVI ! » La république fut proclamée ainsi avec des sentiments divers, mais d'une seule voix ! Enlevée à l'initiative des uns par la popularité jalouse des autres, jetée en défi par les Jacobins à leurs ennemis, acceptée avec acclamation par les Girondins pour ne pas laisser l'honneur du patriotisme aux Jacobins ; résolution désespérée ; abîme inconnu où la réflexion entraînait les politiques, où le vertige attirait les imprudents ; seul asile qui restât à la patrie, selon les patriotes ; gouffre obscur où chacun croyait engloutir ses rivaux en s'y précipitant avec eux, et que tous devaient combler tour à tour de leurs combats, de leurs crimes, de leurs vertus et de leur sang.

LIVRE TRENTIÈME.

I

La proclamation de la république fut accueillie avec une ardente exaltation dans la capitale, dans les départements, dans les armées. C'était pour les philosophes le type des gouvernements humains retrouvé sous les débris de quatorze siècles de préjugés et de tyrannies. C'était pour les patriotes la déclaration de guerre d'une nation debout, proclamée par elle le jour même de la victoire de Valmy, en face des trônes conjurés contre la liberté. C'était pour le peuple une enivrante nouveauté. Chaque citoyen se sentait, pour ainsi dire, couronné d'une partie de cette souveraineté reconquise dont l'acte de la Convention venait de dépouiller le front et la famille des rois, pour la restituer au peuple. La nation, soulagée du poids du trône, crut respirer pour la première fois l'air libre et vital qui allait la régénérer. Ce fut un de ces courts moments qui concentrent, dans un point du temps, des horizons d'enthousiasme et d'espérances que les peuples attendent pendant des siècles, qu'ils savourent quelques jours et qu'ils n'oublient plus, mais qu'ils ne tardent pas à laisser s'échapper comme un beau rêve pour retomber dans toutes les réalités, dans toutes les difficultés et dans toutes les angoisses qui accompagnent la vie laborieuse des nations. N'importe. Ces heures d'illusion sont si belles et si pleines qu'elles comptent pour des siècles dans la vie de l'humanité, et que l'histoire semble s'arrêter pour les retenir et pour les éterniser.

II

Ceux qui en jouirent le plus furent les Girondins. Rassemblés le soir chez madame Roland, Péthion, Brissot, Guadet, Louvet, Boyer-Fonfrède, Ducos, Grangeneuve, Gensonné, Barbaroux, Vergniaud, Condorcet célébrèrent dans un recueillement presque religieux l'avénement de leur pensée dans le monde; et jetant volontairement le voile de l'illusion sur les embarras du lendemain et sur les obscurités de l'avenir, ils se livrèrent tout entiers à la plus grande jouissance que Dieu ait accordée à l'homme ici-bas : l'enfantement de son idée, la contemplation de son œuvre, la possession de son idéal accompli.

De nobles paroles furent échangées pendant le repas entre ces grandes âmes. Madame Roland, pâle d'émotion, laissait échapper de ses yeux des regards d'un éclat surnaturel qui semblaient voir l'échafaud à travers la gloire et la félicité du jour. Le vieux Roland interrogeait de l'œil la pensée de sa femme et semblait lui demander si ce jour n'était pas le sommet de leur vie et celui après lequel il n'y avait plus qu'à mourir ? Condorcet entretenait Brissot des horizons indéfinis que l'ère nouvelle ouvrait à l'humanité. Boyer-Fonfrède, Barbaroux, Rebecqui, Ducos, jeunes amis, presque frères, se félicitaient d'avoir de longues vies à donner à leur patrie et à la liberté. Guadet et Gensonné se reposaient glorieusement de leurs longues fatigues dans cette halte triomphante où ils avaient enfin mené la Révolution. Péthion, à la fois heureux et triste, sentait que sa popularité l'abandonnait ; mais il l'abdiquait volontairement dans son âme, du moment où on la mettait au prix du crime. Le sang de septembre avait enlevé à Péthion son ivresse de popularité. Cette ivresse passée, Péthion allait redevenir un homme de bien.

Vergniaud, sur qui tous les convives avaient les yeux fixés comme sur le principal auteur et le seul modérateur de la future république, montrait dans son attitude et dans ses traits la quiétude insouciante de la force qui se repose avant et après le combat. Il regardait ses amis avec un sourire à la fois serein et mélancolique.

Il parlait peu. A la fin du souper, il prit son verre, le remplit de vin, se leva et proposa de boire à l'éternité de la république. Madame Roland, pleine des souvenirs de l'antiquité, demanda à Vergniaud d'effeuiller dans son verre, à la manière des anciens, quelques roses du bouquet qu'elle portait ce jour-là. Vergniaud tendit son verre, fit nager les feuilles de rose sur le vin et but; puis se penchant vers Barbaroux avant de se rasseoir : « Barbaroux, lui dit-il à demi-voix, « ce ne sont pas des roses, mais des branches de « cyprès qu'il fallait effeuiller dans notre vin ce « soir. En buvant à une république dont le berceau trempe dans le sang de septembre, qui « sait si nous ne buvons pas à notre mort? N'importe, ajouta-t-il, ce vin serait mon sang que « je le boirais encore à la liberté et à l'égalité ! « — Vive la république ! » s'écrièrent à la fois les convives.

Cette image sinistre attrista mais ne découragea pas leurs âmes. Ils étaient prêts à tout accepter de la Révolution, même la mort !

III

Les Girondins écoutèrent, après le dîner, les vues que Roland, assisté de sa femme, avait rédigées pour la Convention sur l'état de la république. Ce plan posait nettement la question entre la France et la commune de Paris. Roland, comme ministre de l'intérieur, en appelait à la Convention des désordres de l'anarchie et des crimes qui avaient signalé l'interrègne des lois depuis le 10 août jusqu'à l'ouverture de la nouvelle assemblée, et demandait que le pouvoir exécutif fût affermi dans les mains du gouvernement central. Les Girondins se promirent de soutenir énergiquement leur ministre dans ses projets et de refréner enfin les usurpations de la commune de Paris. C'était déclarer la guerre à Danton, à Robespierre et à Marat, qui régnaient à l'hôtel de ville.

Cette restauration du pouvoir national était difficile et périlleuse pour les Girondins qui l'entreprenaient. Roland, gémissant sur les excès de septembre, sans avoir la force nécessaire à leur répression, avait écrit deux fois à l'Assemblée législative pour appeler la vengeance des lois sur les provocateurs et les auteurs de ces assassinats. Ses protestations courageuses, si on considère qu'elles étaient écrites sous le couteau des égorgeurs et dans un conseil de ministres où siégeait Danton, étaient cependant pleines d'excuses sur les crimes accomplis et de concessions déplorables à la fureur du peuple; mais elles demandaient le respect pour la vie et les propriétés des citoyens. Elles indiquaient dans Roland un censeur et non un complice de la commune. C'était assez pour le signaler ainsi que sa femme à la haine et aux piques des assassins.

En effet, le comité de surveillance de la commune avait eu l'audace d'ordonner l'arrestation de Roland. Danton, informé de cet excès de scandale, et sachant mieux que personne qu'un décret d'arrestation était un arrêt de mort pendant ces journées, était accouru au conseil de surveillance, avait gourmandé ses complices et déchiré l'ordre d'arrestation. Ministre lui-même, il avait senti qu'un comité occulte qui allait jusqu'à ordonner l'emprisonnement et la mort d'un ministre le touchait de trop près pour ne pas réprimer un tel attentat.

Roland, depuis ce jour, était l'objet de toutes les calomnies des feuilles de Marat et de toutes les émeutes des factieux. Menacé à tout instant dans son propre hôtel, au ministère de l'intérieur, insuffisamment protégé par un faible poste de gendarmerie, il était fréquemment obligé, pour sa sûreté, de passer les nuits hors de chez lui. Quand il y couchait, madame Roland plaçait elle-même des pistolets sous l'oreiller du lit, soit pour se défendre contre les attaques nocturnes de meurtriers apostés, soit pour se soustraire par une mort volontaire aux outrages des assassins. Roland, animé par cette femme virile, n'avait pas faibli sous ses devoirs. Ses lettres aux départements pour combattre les sanguinaires provocations de la commune, les feuilles publiques rédigées dans ses bureaux et dont les articles les plus mâles respiraient l'âme de sa femme, *la Sentinelle*, journal républicain et honnête, écrit sous sa dictée par Louvet, attestaient ses efforts pour retenir la Révolution dans les voies de la justice et de la loi.

Bientôt Danton et Fabre d'Églantine essayèrent de soustraire à Roland ce moyen d'action sur l'esprit public, en attirant à eux la plus grande part des deux millions de fonds secrets que l'Assemblée avait confiés au pouvoir exécutif. Ils y réussirent et désarmèrent ainsi le ministre de l'intérieur du faible levier qui lui restait sur l'opinion.

IV

De son côté Marat, moins impératif mais aussi

avide, non content d'avoir enlevé des presses à l'Imprimerie royale, demanda à Roland une somme d'argent pour les frais d'impression des pamphlets populaires qu'il avait en portefeuille. Roland refusa. Marat dénonça le ministre à la vindicte des patriotes. Danton se chargea de fermer la bouche à Marat. Le duc d'Orléans, lié secrètement avec Danton, prêta la somme. Marat néanmoins distilla sa rancune en lignes de sang contre Roland, sa femme et ses amis. Chaque tentative que ce parti faisait pour rétablir l'action du gouvernement, l'ordre et la sûreté dans Paris et dans les départements, était représentée par *l'Ami du peuple* et par les soudoyés de la commune comme une conspiration contre les patriotes. Le vol du garde-meuble de la couronne, qui eut lieu dans ces circonstances, servit de texte à des accusations nouvelles de négligence ou de complicité contre le ministre de l'intérieur. Roland fut consterné d'un événement qui privait la nation de richesses précieuses dans un moment de nécessité. Il fit poursuivre avec une vaine activité les auteurs obscurs de ce pillage. On en saisit quelques-uns, voleurs de profession, qui ne semblaient avoir été associés à ce vol que pour couvrir de noms déshonorés les noms des véritables spoliateurs de ce trésor. Une partie des objets précieux que renfermait cet écrin de la monarchie fut retrouvée enfouie dans les Champs-Élysées; le reste disparut sans laisser de trace. Danton fut véhémentement soupçonné d'avoir employé à solder les troupes de Dumouriez et à corrompre l'état-major du roi de Prusse une partie des valeurs dérobées, pour en payer la libération du sol de la patrie. Les meneurs ténébreux de la commune, parmi lesquels les coupables avaient évidemment des complices, furent accusés d'en avoir employé l'autre partie à salarier l'anarchie et à perpétuer leur domination; accusations vagues, soupçons sans preuves, que le temps n'a ni justifiés complétement ni complétement démentis.

Accusé avec acharnement par Marat, Roland répondit par une adresse aux Parisiens. Ses coups dépassaient Marat et portaient sur la commune, dont la lutte avec l'Assemblée s'envenimait tous les jours. « Avilir l'Assemblée nationale, porter « à la révolte contre elle, répandre la défiance « entre les autorités et le peuple, voilà le but « des affiches et des feuilles de Marat, disait « Roland. Lisez celle du 8 septembre, où tous « les ministres, excepté Danton, sont voués à « l'animadversion publique et accusés de trahi- « son! Si ces diatribes étaient anonymes ou « signées de quelque nom obscur, je les dédai- « gnerais; mais elles portent le nom d'un homme « que le corps électoral et la commune comptent « parmi leurs membres, et qu'on parle de porter « à la Convention. Un tel accusateur me force de « répondre; et si cette réponse devait être mon « testament de mort, je la ferais encore pour « qu'elle fût utile à mon pays. Je suis né avec la « fermeté de caractère qui soutient la vertu, je « méprise la fortune, j'aime la gloire honnête, « je ne puis vivre qu'en paix avec ma conscience. « Qu'on prenne ma vie et qu'on lise mes ouvra- « ges; je défie la malveillance d'y trouver un « seul acte, un seul sentiment, dont j'aie à rou- « gir. Pendant quarante ans d'administration, « j'ai fait le bien. Je n'aime pas le pouvoir. « Soixante ans de travaux me rendent la retraite « préférable à une vie agitée. On m'accuse de « machiner avec la faction de Brissot : j'estime « Brissot parce que je lui reconnais autant de « pureté que de talent. J'ai admiré le 10 août; « j'ai frémi des suites, du 2 septembre. J'ai com- « pris la colère du peuple, mais j'ai voulu qu'on « arrêtât les assassinats. Moi-même j'ai été dési- « gné pour victime. Que des scélérats provo- « quent les assassins contre moi, je les attends; « je suis à mon poste, je saurai mourir! »

V

Brissot, dont le nom était devenu la dénomination de tout un parti, avait été contraint de se défendre aussi contre la calomnie qui l'accusait de vouloir rétablir la monarchie en France, sur la tête du duc de Brunswick. Péthion ne cessait, dans ses réclamations ou dans ses discours à l'Assemblée, de rappeler ses anciens services et ses titres à la confiance du peuple. C'était indiquer qu'on les oubliait. Le nom de madame Roland, sans cesse mêlé à celui de ses amis, était jeté couvert d'insinuations odieuses à l'envie et à la risée de l'opinion. Vergniaud lui-même était outragé, menacé, désigné par son nom et par son génie aux sicaires de septembre. Deux fois Vergniaud avait étouffé sous ses pieds l'impopularité qui s'attachait à lui par deux discours dans lesquels il jetait d'une main le défi aux ennemis de la France, de l'autre la menace aux tyrans de la commune. Le premier discours, prononcé au moment où l'on annonçait la prétendue déroute de Dumouriez dans l'Argonne, avait relevé l'esprit

public et fait une diversion puissante aux hostilités intestines de la commune et des Girondins. Coustard venait d'énumérer les forces qui restaient à Dumouriez. Vergniaud lui succéda à la tribune.

« Les détails que l'on vous donne sont rassurants, dit-il; cependant il est impossible de se « défendre de quelques inquiétudes quand on « voit le camp sous Paris. D'où vient cette torpeur dans laquelle paraissent ensevelis les « citoyens qui sont restés à Paris? Ne dissimulons rien, il est temps de dire enfin la vérité. « Les proscriptions passées, le bruit des proscriptions futures, les troubles intérieurs ont répandu la consternation et l'effroi. L'homme de « bien se cache quand on est parvenu à cet état « de choses où le crime se commet impunément. « Il est des hommes, au contraire, qui ne se montrent que dans les calamités publiques, comme « il est des insectes malfaisants que la terre ne « produit que dans les orages. Ces hommes répandent sans cesse les soupçons, les méfiances, « les jalousies, les haines, les vengeances. Ils « sont avides de sang. Dans leurs propos séditieux ils aristocratisent la vertu même pour « avoir le droit de la fouler aux pieds. Ils démocratisent le crime pour pouvoir s'en rassasier sans craindre le glaive de la justice. Tous « leurs efforts tendent à déshonorer aujourd'hui la plus belle des causes afin de soulever « contre elle les nations amies de la Révolution. « O citoyens de Paris! je vous le demande avec « la plus profonde émotion, ne démasquerez-vous jamais ces hommes pervers qui n'ont « pour capter votre confiance que la bassesse « de leurs moyens et l'insolence de leurs prétentions? Citoyens! lorsque l'ennemi s'avance « et qu'un homme, au lieu de vous engager à « prendre l'épée pour le repousser, vous engage « à égorger froidement des femmes et des citoyens « désarmés, celui-là est l'ennemi de votre gloire, « de votre salut! Il vous trompe pour vous « perdre. Lorsqu'au contraire un homme ne « vous parle des Prussiens que pour vous indiquer le cœur où vous devez frapper, lorsqu'il « ne vous pousse à la victoire que par des moyens « dignes de votre courage, celui-là est ami de « votre gloire, ami de votre bonheur; il veut « vous sauver! Abjurez donc vos dissensions « intestines! allez tous ensemble au camp. C'est « là qu'est votre salut!

« J'entends dire chaque jour : Nous pouvons « éprouver une défaite. Que feront alors les « Prussiens? Viendront-ils à Paris? Non, si Paris « est dans un état de défense respectable, si vous « préparez des postes où vous puissiez opposer « une forte résistance; car alors l'ennemi craindrait d'être poursuivi et enveloppé par les « débris mêmes des armées qu'il aurait vaincues « et d'en être écrasé comme Samson sous les « ruines du temple qu'il renversa. Au camp « donc, citoyens! au camp! Eh quoi! tandis que « vos frères, vos concitoyens, par un dévouement héroïque, abandonnent ce que la nature « doit leur faire chérir le plus, leurs femmes, « leurs enfants, leurs foyers, demeurerez-vous « plongés dans une molle oisiveté? N'avez-vous « d'autre manière de prouver votre zèle que de « demander comme les Athéniens : Qu'y a-t-il « aujourd'hui de nouveau? Au camp, citoyens! « au camp! Tandis que vos frères arrosent peut-être de leur sang les plaines de la Champagne, « ne craignons pas d'arroser de quelque sueur « les plaines de Saint-Denis pour assurer leur « retraite. »

VI

Ce discours, où les figures de Danton, de Robespierre et de Marat étaient trop clairement indiquées derrière les hommes de sang que Vergniaud vouait à l'exécration de la France, électrisa tellement l'Assemblée, qu'aucune voix n'osa lui répondre et que la faction de la commune parut un moment submergée sous ce flot de patriotisme. Deux jours après, à l'occasion d'une nouvelle plainte de Roland contre les empiétements de la commune, Vergniaud apostropha plus directement les instigateurs des assassinats de septembre et déclara la guerre à la tyrannie masquée des Jacobins. Des pétitions de prisonniers demandaient qu'on pourvût à la sûreté des prisons.

« S'il n'y avait que le peuple à craindre, dit « Vergniaud, je dirais qu'il y a tout à espérer; « car le peuple est juste et il abhorre le crime. « Mais il y a ici des scélérats soudoyés pour « semer la discorde, répandre la consternation et « nous précipiter dans l'anarchie. (*On applaudit.*) Ils ont frémi du serment que vous avez « prêté de protéger de toutes vos forces la sûreté « des personnes, les propriétés, l'exécution des « lois. Ils ont dit : On veut faire cesser les « proscriptions, on veut nous arracher nos victimes, on veut nous empêcher de les égorger « entre les bras de leurs femmes et de leurs enfants. Eh bien! ayons recours aux mandats

« d'arrêt du comité de la commune. Dénonçons, « arrêtons, entassons dans les cachots ceux que « nous voulons perdre. Nous agiterons ensuite le « peuple, nous lâcherons nos sicaires, et dans « les prisons nous établirons une boucherie de « chair humaine où nous pourrons à notre gré « nous désaltérer de sang! (*Applaudissements « unanimes et réitérés de l'Assemblée et des tribu-« nes.*) Et savez-vous, messieurs, comment dis-« posent de la liberté des citoyens ces hommes, « qui s'imaginent qu'on a fait la Révolution « pour eux, qui croient follement qu'on a envoyé « Louis XVI au Temple pour les introner eux-« mêmes aux Tuileries? (*Applaudissements.*) « Savez-vous comment sont décernés ces man-« dats d'arrestation? La commune de Paris se « repose à cet égard sur son comité de surveil-« lance. Ce comité de surveillance, par un abus « de tous les principes ou par une confiance cri-« minelle, donne à des individus le terrible droit « de faire arrêter ceux qui leur paraîtront « suspects. Ceux-ci subdélèguent encore ce droit « à d'autres affidés, dont il faut bien servir les « vengeances, si on veut qu'ils servent les ven-« geances de leurs complices. Voilà de quelle « étrange série dépendent la liberté et la vie des « citoyens! Voilà entre quelles mains repose la « sûreté publique! Les Parisiens aveuglés osent « se dire libres! Ah! ils ne sont plus esclaves, il « est vrai, des tyrans couronnés; mais ils le sont « des hommes les plus vils et des plus détestables « scélérats! (*Nouveaux applaudissements.*) Il « est temps de briser ces chaînes honteuses, « d'écraser cette nouvelle tyrannie; il est temps « que ceux qui font trembler les hommes de bien « tremblent à leur tour! Je n'ignore pas qu'ils « ont des poignards à leurs ordres. Eh! dans la « nuit du 2 septembre, dans cette nuit de pro-« scription, n'a-t-on pas voulu les diriger contre « plusieurs députés et contre moi? Ne nous « a-t-on pas dénoncés au peuple comme des traî-« tres? Heureusement c'était en effet le peuple « qui était là; les assassins étaient occupés ail-« leurs! (*Frémissement général.*) La voix de la « calomnie ne produisit aucun effet et la mienne « peut encore se faire entendre ici! Et je vous en « atteste! elle tonnera de tout ce qu'elle a de « force contre les crimes et les tyrans; et que « m'importent les poignards et les sicaires! qu'im-« porte la vie au représentant du peuple quand « il s'agit du salut de la patrie! Lorsque Guil-« laume Tell ajustait la flèche qui devait abattre « la pomme fatale qu'un monstre avait placée « sur la tête de son fils, il s'écriait : Périssent « mon nom et ma mémoire, pourvu que la Suisse « soit libre! (*Longs applaudissements.*) Et nous « aussi, nous dirons : Périssent l'Assemblée na-« tionale et sa mémoire, pourvu que la France « soit libre! » Les députés se lèvent comme par une impulsion unanime en répétant avec enthousiasme le serment de Vergniaud. Les tribunes imitent ce mouvement et confondent leurs voix avec celles des députés. Vergniaud, un instant interrompu, reprend : « Oui, périssent l'Assem-« blée nationale et sa mémoire, si elle épargne « par sa mort à la nation un crime qui imprime-« rait une tache au nom français; si sa vigueur « apprend aux nations de l'Europe que, malgré « les calomnies dont on cherche à flétrir la « France, il est encore au sein même de l'anar-« chie momentanée où les brigands nous ont « plongés, il est encore dans notre patrie quel-« ques vertus publiques et qu'on y respecte l'hu-« manité!!! Périssent l'Assemblée nationale et sa « mémoire, si sur nos cendres nos successeurs « plus heureux peuvent asseoir l'édifice d'une « constitution qui assure le bonheur de la « France, et consolide le règne de la liberté et « de l'égalité! »

VII

De pareils discours consolaient un instant les gens de bien, mais n'intimidaient pas les hommes de sang. Les Girondins avaient pour eux la raison, l'éloquence, la majorité dans l'Assemblée. Les Jacobins seuls avaient un pouvoir organisé dans les comités de l'hôtel de ville, et une force armée dans les sections pour exécuter leurs pensées. Les meilleurs sentiments des Girondins s'évaporaient après avoir retenti en magnifiques paroles. Les volontés des Jacobins devenaient des actes le lendemain du jour où elles étaient conçues. Ils avaient continué à braver impunément l'Assemblée. Leurs journaux et leurs orateurs demandaient un second 10 août contre Roland et ses amis. Collot-d'Herbois aspirait ouvertement à le remplacer au ministère de l'intérieur et fomentait les haines populaires contre lui. Pache, Suisse de nation, fils d'un concierge d'hôtel à Paris, protégé de Roland, élevé par lui jusqu'au ministère de la guerre, l'abandonna dès que Roland ne fut plus utile à sa fortune, et passa dans les rangs de ses ennemis.

Dans la pensée de Roland et de Vergniaud, ce règne violent et anarchique de l'insurrection,

sous le nom de commune, devait cesser de lui-même le jour où une Convention nationale centraliserait la volonté publique et retirerait à soi les pouvoirs un moment dérobés au peuple par les factieux et les proscripteurs.

Les départements jaloux des envahissements de Paris sur la nation, l'indignation des hommes de bien soulevée par les massacres de septembre, devaient, selon les Girondins, anéantir la commune, restaurer le pouvoir exécutif et le restituer aux plus dignes et aux plus capables. Cette certitude les avait rendus patients pendant les cinq semaines qui venaient de s'écouler. La Convention arrivait, les départements espéraient tout de cette représentation retrempée dans de si grandes crises. Le ministre de l'intérieur les flattait dans ses circulaires d'un prompt rétablissement de l'ordre. « Vos représentants, leur disait-il, étrangers aux factions qui agitent la capitale, s'éloigneront, en arrivant à Paris, des hommes de sédition, comme Marat et Danton. L'anarchie les repoussera par le dégoût qu'elle inspire aux bons citoyens. » Il leur promettait, de plus, l'appui moral des armées et de Dumouriez surtout, que ses victoires venaient de rendre l'arbitre de la patrie. Santerre, commandant de la garde nationale des sections, appartenait, il est vrai, au parti de la commune, par son alliance avec Panis, un des principaux meneurs de ce parti; mais Barbaroux et Rebecqui répondaient des bataillons marseillais vainqueurs du 10 août, selon eux force suffisante pour défendre la Convention contre les faubourgs de Paris. Huit cents nouveaux Marseillais arrivèrent du Midi à leur appel. De plus, Marat faisait horreur, et Danton inspirait l'effroi. Ces considérations souvent présentées aux Girondins, avec la froide autorité de Brissot, l'éloquente indignation de Vergniaud, et passionnées encore par les regards et par l'âme de madame Roland, donnaient à ces jeunes hommes la confiance de la victoire et l'impatience du combat.

VIII

Dans le parti opposé, une certaine hésitation trahissait l'inquiétude. Les séances des Jacobins depuis quelque temps étaient peu suivies et insignifiantes. Les membres nouveaux de la Convention ne s'y faisaient pas inscrire. Ils semblaient craindre de compromettre leur caractère et leur indépendance dans une affiliation suspecte de violence et d'usurpation. Péthion et Barbaroux y luttaient avec avantage contre Fabre d'Églantine et Chabot. Marat n'agitait que les plus basses couches de la populace. Il était plutôt le scandale éclatant de la Révolution, qu'une force révolutionnaire. Il dépopularisait la commune en y siégeant. Danton lui-même semblait intimidé par l'approche de la Convention. Son passé pesait sur son génie. Il aurait voulu le faire oublier et surtout l'oublier lui-même. Tout ce qui lui rappelait les journées de septembre lui était importun et douloureux. Homme de clairvoyance et comme inspiré du génie inculte du gouvernement, il sentait que le rôle de chef d'une faction démagogique à l'hôtel de ville de Paris était un rôle court, précaire, subalterne, indigne de la France et de lui. La direction d'une insurrection, des proscriptions atroces et le gouvernement sanglant d'un interrègne de six semaines ne satisfaisaient pas son ambition.

Pour imposer sa dictature durable à la nouvelle assemblée, il fallait à Danton une de ces deux choses : l'armée ou la popularité. L'armée, il n'en avait pas encore, bien qu'il songeât à s'en donner une; la popularité, il avait le sens politique trop sûr et trop exercé pour compter longtemps sur la sienne. Il la sentait s'user et s'échapper heure par heure. De plus, il avait assez de hauteur de vues pour la mépriser. Juger et mépriser sa propre popularité, c'est le signe de l'homme d'État. Danton était né avec ce signe. Une seule chose lui avait manqué pour en saisir et en retenir le rôle : la moralité de l'ambition et l'innocence des moyens. Il était puni sur le coup. Grand et redouté encore par le retentissement de son forfait, il ne se dissimulait pas le repoussement que son nom inspirait autour de lui. Il ne pouvait vaincre ce sentiment de répulsion publique que par de nouveaux crimes ou par une disparition volontaire de la scène pendant un certain temps. De nouveaux crimes? Il n'en avait pas la soif. Le sang de septembre lui était trop amer pour qu'il en répandît davantage. Danton avait un cœur d'homme au fond, perverti, mais non insensible. Sa cruauté avait été un spasme de passion, plutôt que l'assouvissement d'une âme atroce. C'était le système qui avait immolé en lui, non la nature. Il ne l'avouait pas encore en public, mais il l'avouait à sa femme. Il se repentait. Nous avons vu qu'il méditait, comme Sylla, une disparition volontaire et momentanée du pouvoir. Il méprisait assez ses rivaux pour leur abandonner la scène. « Vois-tu ces hommes, » disait-il un soir à Camille Desmoulins en parlant des Girondins,

de Robespierre et de Marat, dans un de ces épanchements intimes où son orgueil trahissait souvent les secrets de son âme, « vois-tu ces hommes? Il n'y en a pas un qui vaille un des rêves seulement de Danton! La nature n'avait jeté que deux âmes dans le moule des hommes d'État capables de manier les révolutions : Mirabeau et moi. Après nous elle a brisé le moule. Ces hommes sont des bavards qui perdent le temps à arranger des mots et qui s'en vont dormir sur les applaudissements. Crois-tu que je vais les combattre et leur disputer la tribune et le ministère? Détrompe-toi! Je vais me ranger de côté et les livrer avec leur impuissance au néant de leurs pensées et aux difficultés du gouvernement. La grandeur des événements les écrasera. Pour me débarrasser d'eux, je n'ai besoin que d'eux-mêmes. » Ainsi, les Girondins trouvaient la place presque vide et l'opinion désarmée devant eux. Un seul homme avait grandi en opinion et en popularité depuis le 10 août, et cet homme était Robespierre. Etudions-le ici avant le moment où il va se perdre dans le tumulte des événements.

IX

Robespierre paraissait alors le philosophe de la Révolution. Par une puissance d'abstraction qui n'appartient qu'aux convictions absolues, il s'était, pour ainsi dire, séparé de lui-même pour se confondre avec le peuple. Sa supériorité venait de ce que nul autant que lui ne semblait servir la Révolution pour elle-même. Il s'élevait sur son dévouement. Par un retour naturel, le peuple se reconnaissait en lui. La Révolution n'était pas pour Robespierre une cause politique, c'était une religion de son esprit. Il ne lui demandait pas seulement de le grandir lui-même, il lui demandait surtout de lui permettre de l'accomplir. Ses idées, d'abord confuses comme des instincts, commençaient à se clarifier par l'étude et par la pratique. Son talent, d'abord rebelle et laborieux, commençait à mieux servir sa volonté. Dénué des dons extérieurs et des inspirations soudaines de l'éloquence naturelle, il avait tant travaillé sur lui-même, il avait tant médité, tant écrit, tant raturé, il avait tant bravé l'inattention et le sarcasme de ses auditoires, qu'il avait fini par assouplir et par échauffer sa parole, et par faire de toute sa personne, malgré sa taille maigre et roide, malgré sa voix grêle et son geste brisé, un instrument d'éloquence, de conviction et de passion.

Écrasé pendant l'Assemblée constituante par Mirabeau, par Maury, par Cazalès; vaincu aux Jacobins par Danton, par Péthion, par Brissot; effacé à la Convention par l'incomparable supériorité de parole de Vergniaud, s'il n'avait été soutenu par l'obstination de l'idée qui brûlait en lui, et par l'intrépidité d'une volonté qui se sentait la force de tout dominer, parce qu'elle le dominait lui-même, il aurait mille fois renoncé à la lutte, et serait rentré dans l'ombre et dans le silence. Mais il lui eût été plus facile de mourir que de se taire, quand son silence lui paraissait une désertion de ses croyances. Sa force était là. Il était l'homme le plus convaincu de toute la Révolution : voilà pourquoi il en fut longtemps le serviteur obscur, puis le favori, puis le maître, puis la victime.

On croyait autour de lui que la Révolution pour lui n'était à ses yeux que la réalisation de la philosophie du XVIIIe siècle, l'éclosion de la justice et de la raison dans la loi. Robespierre, c'était une utopie philosophique en action. Sa politique, rédigée dans *le Contrat social,* n'était que la lettre sans âme de la théorie évangélique qu'il voulait réaliser en institution démocratique. Liberté, égalité, fraternité entre les citoyens, paix entre les nations, ces mots, commentés au profit de tous les hommes et à la ruine de toutes les inégalités, de toutes les tyrannies, c'était son code affiché. Il en appliquait les formules et les conséquences, sans fléchir, à toutes les questions, à toutes les circonstances soulevées par le temps. Éclairé par cette lampe de la théorie qu'aucun vent extérieur ne faisait vaciller dans son esprit, il ne s'était point égaré jusque-là. Son intérêt, c'était sa foi; son ambition, c'était sa cause; ses amis, c'étaient tous ceux qui servaient cette cause le plus utilement; ses ennemis, tous ceux qui lui paraissaient la trahir. Son malheur et bientôt après son crime fut de se regarder comme seul pur et seul capable, de soupçonner, d'envier et de haïr tous ceux qui rivalisaient avec lui dans la direction de l'opinion.

Robespierre conquit et mérita en ce sens le nom d'incorruptible, le plus beau titre que le peuple pût décerner, puisque c'était le titre à sa confiance absolue dans un temps où il se défiait de tous. Robespierre, qui comprenait la réalisation de sa philosophie politique sous les formes les plus diverses du gouvernement, pourvu que la démocratie en fût l'âme, n'avait point déclamé

contre la royauté, n'avait point répudié la constitution de 1791, n'avait point conspiré le 10 août, n'avait point fomenté la république. Il préférait la république, sans doute, comme une forme plus complète de l'égalité politique et comme un gouvernement où le peuple ne confiait sa liberté qu'à lui-même; mais il ne voyait point d'inconvénient immédiat et radical à ce que la démocratie conservât une tête dans un roi et l'unité de pouvoir dans la monarchie populaire. Cette concession à la paix et aux habitudes invétérées de la nation lui semblait préférable aux crises des révolutions qu'il faudrait traverser pour transformer le nom et le mécanisme du gouvernement. La fermeté de ses convictions n'excluait pas en lui la mesure dans l'application. Il avait été modéré dans des idées extrêmes. C'étaient les ambitieux comme les Girondins ou les agitateurs comme les démagogues qui avaient poussé le plus à la république; ce n'était pas lui. Il pactisait avec le temps parce qu'il ne lui demandait rien, disait-il, pour lui-même. Tout pour le peuple et pour l'avenir.

X

La vie de Robespierre portait témoignage du désintéressement de ses pensées; cette vie était le plus éloquent de ses discours. Si son maître Jean-Jacques Rousseau eût quitté sa cabane des Charmettes ou d'Ermenonville pour être le législateur de l'humanité, il n'aurait pas mené une existence plus recueillie, plus pauvre que celle de Robespierre. Cette pauvreté était méritoire, car elle était volontaire. Objet de tentatives nombreuses de corruption de la part de la cour du parti de Mirabeau, du parti de Lameth, et du parti girondin pendant les deux assemblées, il avait eu tous les jours sa fortune sous la main : il n'avait pas daigné l'ouvrir. Appelé par l'élection ensuite aux fonctions d'accusateur public et de juge à Paris, il avait tout repoussé, tout résigné pour vivre dans une pure et lière indigence. Toute sa fortune et celle de son frère et de sa sœur consistait dans le produit de quelques morceaux de terre affermés en Artois, et dont les fermiers, pauvres eux-mêmes et alliés à sa famille, payaient très-irrégulièrement les arrérages. Son salaire quotidien comme député, pendant l'Assemblée constituante et pendant la Convention, subvenait aux nécessités de trois personnes. Il était forcé d'avoir quelquefois recours à la bourse de ses hôtes et de ses amis. Ses dettes, qui ne s'élevaient cependant qu'à une somme modique de quatre mille francs à sa mort, après six ans de séjour à Paris, attestent l'extrême sobriété de ses goûts et de ses dépenses.

Ses habitudes étaient celles d'un modeste artisan. Il logeait dans une maison de la rue Saint-Honoré, portant aujourd'hui le n° 396, en face de l'église de l'Assomption. Cette maison, basse, précédée d'une cour, entourée de hangars remplis de planches, de pièces de charpente et d'autres matériaux de construction, avait une apparence presque rustique. Elle consistait au rez-de-chaussée en une salle à manger ouvrant de plain-pied sur la cour et communiquant avec un salon, dont la fenêtre prenait jour sur un petit jardin. Ce salon était suivi d'un cabinet d'étude qui contenait un piano. Un escalier tournant conduisait de la salle à manger au premier étage qu'habitait la famille du propriétaire, et de là au logement de Robespierre.

Cette maison appartenait à un menuisier, entrepreneur de bâtiments, nommé Duplay, qui avait adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution. Lié avec plusieurs membres de l'Assemblée constituante, Duplay les pria de lui amener Robespierre, et l'entière conformité de leurs opinions ne tarda pas à les unir. Le jour des massacres du Champ-de-Mars, quelques membres de la Société des Amis de la constitution pensèrent qu'il serait imprudent de laisser Robespierre retourner au fond du Marais, à travers une ville encore pleine d'émotion, et de l'abandonner sans défense aux dangers dont on le disait menacé. Duplay offrit alors de lui donner asile, son offre fut acceptée. A partir de ce moment, Robespierre ne cessa plus, jusqu'au 9 thermidor, de vivre dans la famille du menuisier. Une longue cohabitation, une table commune, la contiguïté de vie de plusieurs années avaient converti l'hospitalité de Duplay en mutuel attachement. La famille de son hôte était devenue comme une seconde famille pour Robespierre. Cette famille, à laquelle Robespierre avait fait adopter ses opinions sans rien lui enlever de la simplicité de ses mœurs et même de ses pratiques religieuses, se composait du père, de la mère, d'un fils encore adolescent et de quatre jeunes filles, dont l'aînée avait vingt-cinq ans et la plus jeune dix-huit. Le père, occupé tout le jour des travaux de son état, allait quelquefois entendre le soir Robespierre aux Jacobins. Il ne revenait pénétré d'admiration pour l'orateur du

peuple et de haine contre les ennemis de ce jeune et pur patriote. Madame Duplay partageait l'enthousiasme de son mari. L'estime qu'elle ressentait pour Robespierre lui faisait trouver honorables et doux les petits services de domesticité volontaire qu'elle lui rendait, comme si elle eût été moins son hôtesse que sa mère. Robespierre payait en affection ces services et ce dévouement. Il renfermait son cœur dans cette pauvre maison. Causeur avec le père, filial avec la mère, paternel avec le fils, familier et presque frère avec les jeunes filles, il inspirait et il éprouvait, dans ce cercle intérieur formé autour de lui, tous les sentiments qu'une âme ardente n'inspire et n'éprouve qu'en se répandant sur beaucoup d'espace au dehors.

XI

L'amour même attachait son cœur là où le travail, la pauvreté et le recueillement fixaient sa vie. Éléonore Duplay, la fille aînée de son hôtesse, inspirait à Robespierre un attachement plus sérieux et plus tendre que celui qu'il portait à ses sœurs. Ce sentiment, plutôt prédilection que passion, était plus raisonné chez Robespierre, plus ardent et plus naïf chez la jeune fille. Ni l'un ni l'autre n'aurait pu dire quand ce sentiment avait commencé; mais il avait grandi avec l'âge dans l'âme d'Éléonore, avec l'habitude dans le cœur de Robespierre. Cet attachement lui donnait de la tendresse et point de tourments, du bonheur et point de distractions; c'était l'amour qui convenait à un homme jeté, tout le jour, dans les agitations de la vie publique, un repos de cœur après les lassitudes de l'esprit. « Ame virile, disait Robespierre de son amie, « elle saurait mourir comme elle sait aimer. » On l'avait surnommée Cornélia. Cette inclination, avouée par tous deux, approuvée de la famille, se respectait elle-même dans sa pureté. Ils vivaient dans la même maison comme deux fiancés, non comme deux amants. Robespierre avait demandé la jeune fille à ses parents : elle lui était promise. « Le dénûment de sa fortune « et l'incertitude du lendemain l'empêchaient de « s'unir à elle avant que la destinée de la France « fût éclaircie; mais il n'aspirait, disait-il, qu'au « moment où, la Révolution terminée et affer- « mie, il pourrait se retirer de la mêlée, « épouser celle qu'il aimait et aller vivre en « Artois, dans une des fermes qu'il conservait « des biens de sa famille, pour y confondre son « bonheur obscur dans la félicité commune. »

De toutes les sœurs d'Éléonore, celle que Robespierre affectionnait le plus était Élisabeth, la plus jeune des trois, que son compatriote et son collègue Lebas recherchait en mariage et qu'elle épousa bientôt après. Cette jeune femme, à qui l'amitié de Robespierre coûta la vie de son mari onze mois après leur union, a vécu plus d'un demi-siècle depuis ce jour sans avoir une seule fois renié son culte pour Robespierre, et sans avoir compris les malédictions du monde contre ce frère de sa jeunesse, qui lui apparaissait encore dans ses souvenirs si pur, si vertueux et si doux!

XII

Les vicissitudes de fortune, d'influence et de popularité de Robespierre ne changèrent rien à cette simplicité de son existence. La foule venait implorer la faveur ou la vie à la porte de cette maison, sans que rien y pénétrât du dehors. Le logement personnel de Robespierre consistait en une chambre basse, construite en forme de mansarde au-dessus des hangars et dont la fenêtre s'ouvrait sur le toit. Elle n'avait d'autre perspective que l'intérieur d'une cour semblable à un chantier, toujours retentissante du marteau et de la scie des ouvriers, et sans cesse traversée par madame Duplay et ses filles qui s'y livraient aux occupations du ménage. Cette chambre n'était séparée de celle des maîtres de la maison que par un petit cabinet commun entre la famille et lui. De l'autre côté, également sous les combles, deux cabinets étaient habités, l'un par le fils de la maison, l'autre par Simon Duplay, secrétaire de Robespierre et neveu de son hôte. Ce jeune homme, dont le patriotisme était aussi ardent que les opinions, brûlait de donner son sang à la cause dont Robespierre était l'âme. Enrôlé comme volontaire dans un régiment d'artillerie, il eut la jambe gauche emportée par un boulet de canon à la bataille de Valmy.

La chambre du député d'Arras ne contenait qu'un lit de noyer couvert de damas bleu à fleurs blanches, une table et quatre chaises de paille. Cette pièce lui servait à la fois pour le travail et pour le sommeil. Ses papiers, ses rapports, les manuscrits de ses discours écrits de sa main, d'une écriture régulière mais laborieuse et raturée, étaient classés avec soin sur des tablettes de sapin contre la muraille. Quelques livres

choisis et en très-petit nombre y étaient rangés. Presque toujours un volume de Jean-Jacques Rousseau ou de Racine était ouvert sur sa table, et attestait sa prédilection philosophique et littéraire pour ces deux écrivains.

C'est là que Robespierre passait la plus grande partie de sa journée, occupé à préparer ses discours. Il n'en sortait que pour se rendre le matin aux séances de l'Assemblée, et le soir à sept heures, pour aller aux Jacobins. Son costume, même à l'époque où les démagogues affectaient de flatter le peuple en imitant le cynisme et le débraillement de l'indigence, était propre, décent, correct comme celui d'un homme qui se respecte, dans le regard d'autrui. Le soin un peu recherché de sa dignité et de son style se marquait jusque dans son extérieur. Une chevelure poudrée à blanc et relevée en ailes sur les tempes, un habit bleu clair boutonné sur les hanches, ouvert sur la poitrine pour laisser éclater un gilet blanc, une culotte courte de couleur jaune, des bas blancs, des souliers à boucles d'argent formaient son costume invariable pendant toute sa vie publique. On eût dit qu'il voulait, en ne changeant jamais de forme et de couleur dans ses vêtements, imprimer de lui une image toujours la même, et comme une médaille de sa figure dans le regard et dans l'imagination de la foule.

XIII

Les traits et l'expression de son visage trahissaient la tension perpétuelle d'un esprit qui s'efforce, mais non la malveillance, le désordre ou la perversité du méchant. Ces traits se détendaient et se déridaient jusqu'à la gaieté dans l'intérieur, à table, ou le soir autour du feu de copeaux, dans la salle basse du menuisier. Ses soirées se passaient toutes en famille, à causer des émotions du jour, des plans du lendemain, des conspirations des aristocrates, des dangers des patriotes, des perspectives de félicité publique après le triomphe de la Révolution. C'était la nation en miniature avec ses mœurs simples, ses ombrages et quelquefois ses attendrissements.

Un très-petit nombre d'amis de Robespierre et de Duplay étaient admis, tour à tour, dans cette intimité; les Lameth et Péthion, dans les premiers temps; assez rarement Legendre; Merlin de Thionville, Fouché, qu'aimait la sœur de Robespierre et que Robespierre n'aimait pas; souvent Taschereau, Coffinhal, Panis, Sergent, Piot; tous les soirs Lebas, Saint-Just, David, Couthon, Buonarroti, patriote toscan descendant de Michel-Ange, Camille Desmoulins, un nommé Nicolas, imprimeur du journal et des discours de l'orateur; un serrurier nommé Didier, ami de Duplay; enfin madame de Chalabre, femme noble et riche, enthousiaste de Robespierre, se dévouant à lui comme les veuves de Corinthe ou de Rome aux apôtres du culte nouveau, lui offrant sa fortune pour servir à la popularisation de ses idées, et captant l'amitié de la femme et des filles de Duplay pour mériter un regard de Robespierre.

Là, on s'entretenait de la Révolution. D'autres fois, après une courte conversation et quelques badinages avec les jeunes filles, Robespierre, qui voulait orner l'esprit de sa fiancée, faisait des lectures à la famille. C'étaient le plus souvent des tragédies de Racine. Il aimait à accentuer ces beaux vers, soit pour s'exercer lui-même à la tribune par le théâtre, soit pour élever ces âmes simples au niveau des grands sentiments et des grandes catastrophes de l'antiquité, dont chaque jour rapprochait son rôle et leur vie. Il sortait rarement le soir. Il conduisait deux ou trois fois par an madame Duplay et ses filles au spectacle. C'était toujours au Théâtre-Français et à des représentations classiques. Il n'aimait que les déclamations tragiques qui lui rappelaient la tribune, la tyrannie, le peuple, les grands crimes, les grandes vertus; théâtral jusque dans ses rêves et dans ses délassements.

Les autres jours Robespierre se retirait de bonne heure dans sa chambre, se couchait et se relevait ensuite pour travailler dans la nuit. Les innombrables discours qu'il a prononcés dans les deux Assemblées nationales et aux Jacobins, les articles rédigés pour son journal pendant qu'il en eut un, les manuscrits plus nombreux encore des discours qu'il avait préparés et qu'il ne prononça jamais, le soin de style qui s'y remarque, les corrections infatigables dont ils sont tachés par sa plume sur les manuscrits, attestent ses veilles et son obstination. Il visait à l'art au moins autant qu'à l'empire. Il savait que la foule aime le beau au moins autant que le vrai. Il traitait le peuple comme les grands écrivains traitent la postérité, sans compter leurs peines et sans familiarité. Il se drapait dans sa philosophie et dans son patriotisme.

Ses seules distractions étaient des promenades solitaires, à l'imitation de Jean-Jacques Rousseau, son modèle, aux Champs-Élysées ou dans

les environs de Paris. Il n'avait pour compagnon de ces courses que son grand chien de la race des dogues, qui couchait à la porte de sa chambre, et qui suivait toujours son maître quand il sortait. Ce chien colossal, connu du quartier, s'appelait *Brount*. Robespierre l'aimait beaucoup et jouait sans cesse avec lui. C'était la seule escorte de ce tyran de l'opinion qui faisait trembler le trône et fuir à l'étranger toute l'aristocratie de son pays.

Dans les moments d'agitation extrême, et quand on craignait pour la vie des démocrates, le typographe Nicolas, le serrurier Didier et quelques amis accompagnaient de loin Robespierre. Il s'irritait de ces précautions prises à son insu. « Laissez-moi sortir de votre maison et aller « vivre seul, disait-il à son hôte; je compromets « votre famille, et mes ennemis feront un crime « à vos enfants de m'avoir aimé. — Non, non, « nous mourrons ensemble ou le peuple triom- « phera, » répondait Duplay. Quelquefois le dimanche toute la famille sortait de Paris avec Robespierre, et le démocrate, redevenu homme, s'égarait avec la mère, les sœurs et le frère d'Éléonore dans les bois de Versailles ou d'Issy.

XIV

Ainsi vivait cet homme, dont la puissance, nulle autour de lui, devenait immense en s'éloignant de sa personne. Cette puissance n'était qu'un nom. Ce nom ne régnait que dans l'opinion. Robespierre était devenu peu à peu le seul nom que répétât sans cesse le peuple. A force de se produire à toutes les tribunes comme le défenseur des opprimés, il avait martelé son image et l'idée de son patriotisme dans la pensée de cette partie de la nation. Son séjour chez le menuisier, sa vie commune avec une famille d'honnêtes artisans n'avaient pas peu contribué à incruster le nom de Robespierre dans la masse révolutionnaire mais probe du peuple de Paris. Les Duplay, leurs ouvriers, leurs amis dans les divers quartiers de la capitale parlaient de Robespierre comme du type de la vérité et de la vertu. Dans ce temps de fièvre d'opinion, les ouvriers ne se répandaient pas comme aujourd'hui, après leur travail, dans les lieux de plaisir ou de débauche pour y consumer les heures du soir en vains propos. Une seule pensée agitait, dispersait, rassemblait la foule. Rien n'était isolé et individuel dans les impressions; tout était collectif, populaire, tumultueux. La passion soufflait de tous les cœurs et sur tous les mœurs à la fois. Des journaux, à un nombre incalculable d'abonnés, pleuvaient toutes les heures et sur toutes les couches de la population, comme autant d'étincelles sur des matières combustibles. Des affiches de toutes les formes, de toutes les dimensions, de toutes les couleurs, arrêtaient les passants dans les carrefours; des sociétés populaires avaient leurs tribunes et leurs orateurs dans tous les quartiers. L'affaire publique était devenue tellement l'affaire de chacun, que ceux même d'entre le peuple qui ne savaient pas lire se groupaient, dans les marchés et dans les places, autour de lecteurs ambulants qui lisaient et commentaient pour eux les feuilles publiques.

Parmi tous ces noms d'hommes, de députés, d'orateurs retentissant à ses oreilles, le peuple choisissait quelques noms favoris. Il se passionnait pour ceux-là, s'irritait contre leurs ennemis; il confondait sa cause avec la leur. Mirabeau, Péthion, Marat, Danton, Barnave, Robespierre avaient été ou étaient encore tour à tour ces personnifications de la foule. Mais de toutes ces popularités, aucune ne s'était plus lentement et plus profondément enracinée dans l'esprit des masses que celle du député d'Arras.

XV

Cette popularité avait été un moment éclipsée après le 10 août par celle des hommes d'action de cette journée, tels que Danton et Marat; mais cet oubli du peuple n'avait pas été long pour son favori. On a vu que Robespierre, appelé au conseil de la commune le lendemain de la victoire, avait pris une part active à ses délibérations, rédigé ses décrets et promulgué ses volontés comme orateur de plusieurs députations, à la barre de l'Assemblée législative. Convaincu que l'heure de la république avait enfin sonné, et que s'arrêter dans l'indécision c'était s'arrêter dans l'anarchie, Robespierre avait accepté la république et violenté de paroles les Girondins, pour leur arracher le gouvernement et pour le remettre au peuple de Paris. Jusqu'au 2 septembre, il s'était confondu ainsi à l'hôtel de ville avec les directeurs du mouvement de la commune et avec les dictateurs de Paris. Mais, le jour où Danton et Marat avaient organisé le meurtre et régularisé l'assassinat, soit prévoyance du juste

retour de l'indignation publique, soit horreur du sang alors, Robespierre avait cessé de paraître à la commune. A dater du 2 septembre, il n'y siégea plus. On a vu en quels termes il témoigna à Saint-Just le soulèvement de son âme contre ces immolations en masse. Elles lui répugnaient tellement dans ces premiers temps, qu'il ne voulut à aucun prix être confondu avec ses collègues de la commune, de peur qu'une tache du sang de septembre ne rejaillît sur lui.

A mesure que ces proscriptions, contemplées de sang-froid, paraissaient plus odieuses, Robespierre paraissait plus pur. On lui tenait compte de son inaction. On lui savait gré de n'avoir pas ensanglanté son caractère, et d'avoir voulu conserver à la cause du peuple le prestige de la justice et de l'humanité. La réaction de l'opinion contre les journées de septembre rejetait à lui tous les partis extrêmes, mais non pervers.

Le jour de la première séance de la Convention, il était encore l'homme incorruptible de la Révolution, incorruptible au sang comme à l'or. Son nom dominait tout. La commune elle-même, qui n'avait pas trempé tout entière dans les assassinats de septembre, se parait de Robespierre et lui décernait avec affectation toute l'autorité sur ses actes. Elle sentait que sa force morale était en lui. Les Girondins le sentaient aussi. Ils craignaient peu Marat, trop monstrueux pour séduire. Ils négociaient avec Danton, assez vénal pour être séduit. Mais, quoique pleins de dédain pour le talent subalterne encore de Robespierre, c'était l'homme devant lequel ils tremblaient : le seul, en effet, Danton écarté, qui pût leur disputer la direction du peuple et le maniement de la république.

Mais depuis longtemps Robespierre avait rompu toute intimité avec madame Roland et ses amis. Vergniaud, enivré d'éloquence et confiant dans sa puissance d'entraînement, méprisait dans Robespierre cette parole sourde qui grondait toujours, mais qui n'éclatait jamais. Il croyait que la puissance des hommes se mesurait à leur génie. Le génie de Robespierre rampait au pied de la tribune où celui de Vergniaud régnait déjà. Péthion, longtemps ami de Robespierre, ne lui pardonnait pas de lui avoir enlevé la moitié de la faveur publique. La popularité souffre moins de partage que l'empire. Louvet, Barbaroux, Rebecqui, Isnard, Ducos, Fonfrède, Lanjuinais, tous ces jeunes députés à la Convention, qui croyaient arriver à Paris avec la toute-puissance de la volonté nationale et tout courber sous la constitution républicaine qu'ils allaient délibérer librement, s'indignaient de trouver dans la commune un pouvoir usurpateur et rebelle qu'il fallait renverser ou subir, et dans Robespierre un tyran de l'opinion avec lequel il fallait compter. Les lettres de ces jeunes hommes aux départements sont pleines d'expressions de colère contre ces agitateurs de Paris. Des bruits de dictature étaient répandus, moitié par les partisans de Robespierre, moitié par ses rivaux. Ces bruits étaient accrédités par Marat, qui ne cessait de demander au peuple de remettre à un seul homme le pouvoir et la hache pour immoler tous ses ennemis à la fois. Les Girondins grossissaient ces bruits sans y croire. Les partis se combattent avec des soupçons. Depuis que le soupçon de royalisme ne pouvait plus atteindre personne, le soupçon d'aspirer à la dictature était le coup le plus mortel que les partis pussent se porter.

Si la souveraineté sur l'opinion était le rêve unique de Robespierre, dans un lointain confus, ainsi que son confident Lebas croyait le lire dans les pensées de son ami, l'aspiration à une dictature actuelle et directe était une calomnie contre son bon sens. Il lui fallait grandir immensément encore dans la confiance et dans le fanatisme du peuple pour oser dominer la représentation. Ses ennemis se chargeaient de l'élever en l'attaquant. L'accuser de prétention à la dictature, c'était rendre deux services à sa renommée. C'était, d'une part, lui préparer une occasion facile et certaine de démontrer son innocence; c'était, de l'autre, donner l'idée du crime dont on l'accusait, et lui faire une candidature au pouvoir suprême par la bouche même de ses calomniateurs : double fortune pour un ambitieux.

XVI

La colère et l'impatience des jeunes Girondins ne firent aucune de ces réflexions. Ils se réunirent chez Barbaroux, ils s'échauffèrent de leurs propres préventions, ils résolurent d'attaquer soudainement et corps à corps la tyrannie de Paris dans la personne et sous le nom de Robespierre. En rejetant sur lui seul tout l'odieux de cette tyrannie, ils avaient l'avantage de laisser de côté Danton, qu'ils redoutaient beaucoup plus. Ils croyaient ainsi attaquer la commune par le plus vulnérable de ses triumvirs, et ne doutaient pas d'en triompher aisément. Quelques-uns de leurs

amis plus âgés et plus temporisateurs, tels que Brissot, Sieyès et Condorcet, leur conseillèrent d'ajourner l'attaque et d'attendre qu'un conflit inévitable et prochain s'élevât entre la commune et la Convention. Les plus animés répondirent que donner du temps à une faction, c'était lui donner des forces; que le courage était toujours la meilleure politique; qu'il était habile d'arracher dès le premier jour la république aux factieux qui voulaient la saisir au berceau; qu'il ne fallait pas laisser à l'indignation de la France contre les égorgeurs de septembre le temps de se calmer; qu'il fallait compromettre dès le premier moment la majorité de la Convention contre les hommes de sang qui menaçaient de tout asservir, et que d'ailleurs il y avait en eux quelque chose de plus déterminant que la politique, c'était le sentiment, c'était l'horreur de leur âme contre ces corrupteurs du peuple, et l'impossibilité pour des hommes de cœur de se laisser confondre avec les assassins, et de paraître les tolérer ou les craindre en les ménageant plus longtemps.

L'intrépide Vergniaud, honteux d'avoir subi pendant six semaines l'insolente tyrannie des orateurs de la commune, ne cherchait ni à presser ni à ralentir l'ardeur de ses jeunes compatriotes. Il ne fuyait ni ne demandait le combat; il se déclarait seulement prêt à l'accepter et à le soutenir. Son âme, sa parole, son sang étaient dévoués au salut de la patrie et à la pureté de la république.

Sieyès surtout, qui, dans ces premiers temps, était recherché des Girondins et qui les voyait tous les soirs dans le salon de madame Roland, leur donna en formules laconiques des conseils de tactique, et leur présenta des plans métaphysiques de constitution. Les Girondins le cultivaient comme leur homme d'État. Sieyès, esprit à longue vue, tout en détestant Robespierre, Marat, Danton, aurait voulu qu'avant d'attaquer la commune, les Girondins eussent détaché Danton et fait un pacte avec Dumouriez qui leur assurât une autre force que la tribune contre les bandes insurrectionnelles de l'hôtel de ville. « Ne « jouez pas la république, leur dit-il, dans une « bataille de rue avant d'avoir le canon de votre « côté. » Vergniaud convint de la justesse de ce mot; mais l'impatience de la jeunesse, la honte de reculer, les excitations éloquentes de madame Roland l'emportèrent sur de froids calculs.

XVII

Les Jacobins cependant se repeuplaient depuis deux jours. Marat et Robespierre y reparurent.

La Convention commença ses travaux. Elle entendit d'abord avec faveur un rapport énergique de Roland, qui proclamait les vrais principes d'ordre et de légalité, et qui demandait à l'Assemblée d'assurer sa propre dignité contre les mouvements populaires, par une force armée consacrée à la sécurité de la représentation nationale. Le moment était opportun pour attaquer la commune et flétrir ses excès. Dans la séance du 24 septembre, Kersaint, gentilhomme breton, officier de marine intrépide, écrivain politique éloquent, réformateur dévoué à la régénération sociale, lié dès le premier jour avec les Girondins par un même amour pour la liberté, par une même horreur du crime, demanda tout à coup, à propos d'un désordre aux Champs-Élysées, qu'on nommât des commissaires pour venger la violation des premiers droits de l'homme, la liberté, la propriété, la vie des citoyens. « Il « est temps, s'écria Kersaint, d'élever des écha- « fauds pour les assassins et pour ceux qui pro- « voquent à l'assassinat. » Puis se tournant du côté de Robespierre, de Marat, de Danton, et paraissant diriger contre eux une allusion sanglante : « Il y a peut-être, poursuivit-il d'une « voix tonnante, il y a peut-être quelque cou- « rage à s'élever ici contre les assassins !... » L'Assemblée frémit et applaudit.

Tallien demanda que cette proposition fût ajournée. — « Ajourner la répression du crime, « dit Vergniaud, c'est proclamer l'impunité des « assassinats. » Fabre d'Églantine, Sergent, Collot-d'Herbois, se sentant désignés, s'opposèrent à la motion de Kersaint. Ils justifièrent les citoyens de Paris. — « Les citoyens de Paris, « s'écria Lanjuinais, ils sont dans la stupeur. A « mon arrivée ici j'ai frémi ! » Des murmures s'élevèrent. Buzot, confident de Roland, préparé à la parole par la communication qu'il avait reçue du rapport, profita de l'émotion inattendue produite par le discours de Kersaint pour monter à la tribune et pour engager le combat en élargissant le terrain.

XVIII

« Au milieu de l'agitation violente que la pro- « position de Kersaint a fait naître, dit Buzot, « j'ai besoin de garder le sang-froid qui convient « à un homme libre. Il ne suffit pas de se dire « républicain et de subir sous ce nom de nou-

« N'est-il pas vrai qu'il m'a averti en confidence, « un de ces jours, au comité de surveillance, « que je devais être assassiné sur le seuil de ma « porte, en rentrant chez moi, ainsi que plu- « sieurs de mes collègues? Oui, je crains le « despotisme de Paris, je crains la domination « des intrigants qui l'oppriment sur la Conven- « tion nationale; je ne veux pas que Paris de- « vienne pour l'empire français ce que fut Rome « pour l'empire romain. Je hais ces hommes « qui, le jour même où se commettaient les mas- « sacres, ont osé décerner des mandats d'arres- « tation contre huit députés. Ils veulent parve- « nir par l'anarchie à cette domination dont ils « ont soif. Je ne désigne personne. Je suis de « l'œil le plan des conjurés, je soulève le rideau; « quand les hommes que je signale m'auront « fourni assez de traits de lumière pour les bien « voir et pour les montrer à la France, je vien- « drai les démasquer à cette tribune, dussé-je « en descendant tomber sous leurs coups! Je se- « rai vengé. La puissance nationale, qui a fou- « droyé Louis XVI, foudroiera tous ces hommes « avides de domination et de sang. »

Un immense applaudissement couvrit ces paroles. L'énergie de Lasource semblait avoir rendu la respiration à l'Assemblée. Rebecqui nomma Robespierre. « Voilà, s'écria-t-il, le parti, voilà « l'homme que je vous dénonce! »

Danton, qui se sentait encore assez d'appui sur les deux côtés de la Convention pour se tenir en équilibre et s'interposer comme un terrible médiateur, demanda la parole.

« C'est un beau jour pour la nation, dit-il, « c'est un beau jour pour la république, que « celui qui amène entre nous une explication « fraternelle. S'il y a des coupables, s'il existe « un homme pervers qui veuille dominer despo- « tiquement les représentants du peuple, sa tête « tombera aussitôt qu'il sera démasqué. Cette « imputation ne doit pas être une imputation « vague et indéterminée. Celui qui la fait doit « la signer. Je la ferai, moi, dût-elle faire tom- « ber la tête de mon meilleur ami. Je ne défends « pas en masse la députation de Paris, je ne ré- « ponds pour personne (il indique d'un regard « dédaigneux le banc de Marat). Je ne vous par- « lerai que de moi. Je suis prêt à vous retracer « le tableau de ma vie publique. Depuis trois « ans, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire pour la « liberté. Pendant la durée de mon ministère, « j'ai employé toute la vigueur de mon carac- « tère et toute l'activité d'un citoyen embrasé de « l'amour de son pays. S'il y a quelqu'un qui « puisse m'accuser à cet égard, qu'il se lève et « qu'il parle! Il existe, il est vrai, dans la dé- « putation de Paris un homme dont les opinions « exagèrent et discréditent le parti républicain : « c'est Marat! Assez et trop longtemps on m'a « accusé d'être l'auteur des écrits de cet homme. « J'invoque le témoignage du citoyen qui vous « préside. Péthion a dans ses mains la lettre me- « naçante qui me fut adressée par Marat. Il a « été témoin d'une altercation entre Marat et « moi à la mairie. Mais j'attribue ces exagéra- « tions aux vexations que ce citoyen a subies. « Je crois que les souterrains dans lesquels il a « été enfermé ont ulcéré son âme!... Faut-il, « pour quelques individus exagérés, accuser une « députation tout entière? Quant à moi, je n'ap- « partiens pas à Paris; je suis né dans un dé- « partement vers lequel se tournent toujours « mes regards avec un sentiment de plaisir. Mais « aucun de nous n'appartient à tel ou tel dépar- « tement. Nous appartenons à la France entière. « Portons une loi qui prononce la peine de mort « contre quiconque se déclarerait en faveur de « la dictature ou du triumvirat. On prétend qu'il « est parmi nous d'autres hommes qui veulent « morceler la France. Faisons disparaître ces « idées absurdes en prononçant la peine de mort « contre ces hommes. La France doit être indi- « visible. Les citoyens de Marseille veulent don- « ner la main aux citoyens de Dunkerque. Votons « l'unité de représentation et de gouvernement. « Ce ne sera pas sans frémir que les Autrichiens « apprendront cette sainte harmonie. Alors, je « vous le jure, nos ennemis sont morts! »

Danton descendit de la tribune au bruit des applaudissements. Les assemblées, toujours indécises par leur nature, adoptent avec enthousiasme les propositions dilatoires, qui les soulagent de la nécessité de se prononcer.

Mais Buzot, impatient de rapporter une victoire à madame Roland, ne se contenta pas pour son parti de ce déni de jugement, de ces lois de mort à deux tranchants et de ces serments équivoques d'unité et d'indivisibilité de la république. — « Et qui est-ce qui vous a dit, citoyen « Danton, que quelqu'un songeât à rompre cette « unité? répondit-il. N'ai-je pas demandé qu'elle « fût consacrée et garantie par une garde com- « posée d'hommes envoyés par tous les départe- « ments? On nous parle de serments? Je n'y « crois plus, aux serments. Les la Fayette, les « Lameth en avaient fait un; ils l'ont violé! On

« de même dans les départements. Députés des « départements, je vous en conjure au nom de « la chose publique, détrompez-vous et écoutez-moi avec impartialité! Si la calomnie sans « réponse est la plus redoutable des précautions « contre un citoyen, elle est aussi la plus nuisible à la patrie! On m'a accusé d'avoir eu des « conférences avec la reine, avec la Lamballe ; « on m'a rendu responsable des phrases irréfléchies d'un patriote exagéré (Marat), qui demandait que la nation se confiât à des hommes « dont, pendant trois ans,elle avait éprouvé l'incorruptibilité! Depuis l'ouverture de la Convention et même avant, on renouvelle ces « accusations. On veut perdre dans l'opinion « publique les citoyens qui ont juré d'immoler « tous les partis. On nous soupçonne d'aspirer « à la dictature; et nous, nous soupçonnons la « pensée de faire de la république française un « amas de républiques fédératives qui seraient « sans cesse la proie des fureurs civiles ou de « nos ennemis. Allons au fond de ces soupçons. Qu'on ne se contente pas de calomnier, « qu'on accuse et que l'on signe ces accusations « contre moi ! »

XXII

L'impatient Barbaroux se lève avec l'emportement de la jeunesse. « Barbaroux, de Marseille, se présente, dit-il en regardant Robespierre en face, pour signer la dénonciation... « Nous étions à Paris. Nous venions de renverser « le trône avec les Marseillais. On nous recherchait dans tous les partis comme les arbitres « de la puissance. On nous conduisit chez Robespierre. Là, on nous désigna cet homme « comme le citoyen le plus vertueux, seul digne « de gouverner la république. Nous répondîmes « que les Marseillais ne baisseraient jamais le « front devant un dictateur. (*On applaudit.*) « Voilà ce que je signerai et ce que je défie Robespierre de démentir. Et l'on ose vous dire « que le projet de dictature n'existe pas! Et une « commune désorganisatrice ose lancer des mandats d'arrêt contre un ministre, contre Roland, « qui appartient à la république tout entière! « Et cette commune se coalise par correspondances et par commissaires avec toutes les « autres communes de la république! Et l'on ne « veut pas que les citoyens de tous les départements se réunissent pour protéger l'indépendance de la représentation nationale! Citoyens! ils se réuniront, ils vous feront un « rempart de leurs corps! Marseille a prévenu « vos décrets : elle est en mouvement. Ses enfants marchent! S'ils devaient être vaincus, si « nous devions être bloqués ici par nos ennemis, « déclarez d'avance que nos suppléants se rassembleront dans une ville désignée : et nous, « mourons ici! Quant à l'accusation que j'ai portée contre Robespierre, je déclare que j'aimais « Robespierre, que je l'estimais. Qu'il reconnaisse sa faute, et je retire mon accusation! « Mais qu'il ne parle pas de calomnie! S'il a servi « la liberté par ses écrits, nous l'avons défendue « de nos bras! Citoyens! quand le moment du « péril sera venu, alors vous nous jugerez! Nous « verrons si les faiseurs de placards sauront « mourir avec nous! »

Cette allusion méprisante à Robespierre et à Marat fut couverte d'applaudissements.

Cambon, de Montpellier, âme droite et fougueuse, qui se jetait avec toute l'énergie de ses convictions du côté où lui apparaissait la justice, soutint Barbaroux. Il signala les scandales d'usurpation de pouvoir que s'était permis la commune de Paris. « On veut nous donner le régime « municipe de Rome! s'écria-t-il. Je le dis, les « députés du Midi veulent l'unité républicaine! » Ce cri du patriotisme fut répété, comme le mot d'ordre de la nation, par toutes les parties de la salle. « L'unité, nous la voulons tous! tous! « tous! »

Panis, l'ami de Robespierre, voulut répliquer à Barbaroux. Il raconta que ses entrevues avec les chefs des Marseillais n'avaient eu d'autre but que de tramer le siége des Tuileries. « Président, « dit-il à Péthion, vous étiez alors à la mairie. « Vous vous souvenez que je m'écriai, quelques jours avant le 10 août : Il faut purger « le château des conjurés qui le remplissent; « nous n'avons de salut que dans une sainte « insurrection. Vous ne voulûtes pas me croire. « Vous me répondîtes que le parti aristocrate « était abattu et qu'il n'y avait rien à craindre. « Je me séparai de vous. Nous formâmes un « comité secret. Un jeune Marseillais brûlant de « patriotisme vint nous demander des cartouches. Nous ne pouvions lui en donner sans « votre signature. Nous n'osions vous la demander parce que vous étiez trop confiant. Il se « mit le pistolet sous la gorge et cria : ***Je me tue si vous ne me donnez pas les moyens de défendre ma patrie.*** Ce jeune homme nous arracha « des larmes. Nous signâmes. Quant à Barba-

« roux, j'atteste par serment que je ne lui ai « jamais parlé de dictature! Quels sont ses té« moins?—Moi, reprend Rebecqui.—Vous êtes « l'ami de Barbaroux : je vous récuse. Quant « aux opérations du comité, je suis prêt à les « justifier. — Par quel motif, lui demande Bris« sot indigné, avez-vous lancé un mandat d'ar« rêt contre un député? N'était-ce pas pour le « faire immoler avec les prisonniers de l'Abbaye? « — Nous vous avons sauvés, et vous nous « calomniez! reprend Panis. On se reporte assez « aux circonstances terribles où nous nous trou« vions. Nous étions entourés de citoyens irri« tés des trahisons de la cour. On nous criait : « Voici un aristocrate qui se sauve. Il faut l'ar« rêter, ou vous êtes vous-mêmes des traîtres. « Par exemple, beaucoup de bons citoyens « vinrent nous dire que Brissot partait pour « Londres avec des preuves écrites de ses ma« chinations. Je ne croyais pas moi-même à cette « inculpation; mais elle était affirmée par d'ex« cellents citoyens, reconnus pour tels par « Brissot lui-même. J'envoyai chez lui des com« missaires chargés de lui demander fraternelle« ment communication de ses papiers. Oui, « nous avons illégalement sauvé la patrie! »

XXIII

Marat demande à son tour à être entendu. Au nom, à l'aspect, à la voix de Marat, un murmure de dégoût s'élève, et des cris : *A bas de la tribune!* ferment quelque temps la bouche à l'ami du peuple. Lacroix réclame le silence même pour Marat. La curiosité plutôt que la justice l'obtient de l'Assemblée.

« J'ai dans cette assemblée un grand nombre « d'ennemis personnels, dit Marat en débutant. « (*Tous! tous! s'écrie la Convention presque « entière en se levant de ses bancs.*) J'ai dans « cette assemblée un grand nombre d'ennemis, « reprend Marat; je les rappelle à la pudeur. « Qu'ils n'accablent pas de huées et de menaces « un homme qui s'est dévoué pour la patrie et « pour leur propre salut! Qu'ils m'écoutent un « instant en silence. Je n'abuserai pas de leur « patience. Je rends grâces à la main cachée qui « a jeté parmi nous un vain fantôme pour in« timider les âmes faibles, pour diviser les « citoyens, pour dépopulariser la députation de « Paris et pour l'accuser d'aspirer au tribunat. « Cette inculpation ne peut avoir aucune vrai« semblance qu'en s'appliquant à moi. Eh bien! « je déclare que mes collègues, notamment « Robespierre et Danton, ont constamment im« prouvé l'idée d'un tribunat, d'un triumvirat, « d'une dictature.

« Si quelqu'un est coupable d'avoir jeté dans « le public cette idée, c'est moi! J'appelle sur « moi la vengeance de la nation; mais, avant de « faire tomber sur ma tête l'opprobre ou le « glaive, écoutez-moi.

« Au milieu des machinations, des trahisons « dont la patrie était sans cesse environnée, à la « vue des complots atroces d'une cour perfide, « à la vue des menées secrètes des traîtres en« fermés dans le sein même de l'Assemblée lé« gislative, me ferez-vous un crime d'avoir pro« posé le seul moyen que je crusse propre à nous « retenir au bord de l'abîme toujours ouvert? « Lorsque les autorités constituées ne servaient « plus qu'à enchaîner la liberté, qu'à protéger « les complots, qu'à égorger les patriotes avec « l'arme de la loi, me ferez-vous un crime d'avoir « provoqué sur la tête des traîtres la hache ven« geresse du peuple? Non; si vous me l'impu« tiez à crime, le peuple vous démentirait. Car, « obéissant à ma voix, il a senti que le moyen « que je proposais était le seul qui pût sauver la « patrie; et, devenu dictateur lui-même, il a su « se débarrasser seul des traîtres. J'ai frémi « moi-même des mouvements impétueux et « désordonnés du peuple lorsque je les vis se « prolonger, et, pour que ces mouvements ne « fussent pas éternellement vains et aveugles, « j'ai demandé que le peuple nommât un bon « citoyen, sage, juste et ferme, connu par son « ardent amour de la liberté, pour diriger ses « actes et les faire servir au salut public! Si le « peuple avait pu sentir la justesse de cette « mesure et l'adopter le lendemain de la prise « de la Bastille, il aurait abattu à ma voix cinq « cents têtes de machinateurs : tout aujourd'hui « serait tranquille; les traîtres auraient frémi; « la liberté et la justice seraient établies dans « l'empire. J'ai donc plusieurs fois proposé de « donner une autorité momentanée à un homme « sage et fort, sous la dénomination de tribun « du peuple, de dictateur : le nom n'y fait rien. « Mais la preuve que je voulais l'enchaîner à la « patrie, c'est que je proposais qu'on lui mît un « boulet aux pieds et qu'il n'eût d'autorité que « pour abattre des têtes criminelles! Telle est « mon opinion. Je n'en rougis pas; j'y ai mis « mon nom. Si vous n'êtes pas encore à la hau-

« teur de m'entendre, tant pis pour vous! Les « troubles ne sont pas finis. Déjà cent mille pa- « triotes ont été égorgés parce qu'on n'a pas en- « tendu ma voix ; cent mille autres seront égor- « gés encore. Si le peuple faiblit, l'anarchie « n'aura point de fin. M'accuse-t-on de vues am- « bitieuses? Voyez-moi et jugez-moi. » Il mon- tra de l'index le mouchoir sale qui enveloppait sa tête malade, et secoua les basques débraillées de sa veste sur sa poitrine nue.

« Si j'avais voulu, poursuivit-il, mettre un « prix à mon silence ; si j'avais voulu quelque « place, j'aurais pu être l'objet des faveurs de « la cour. Eh bien! quelle a été ma vie? Je me « suis enfermé volontairement dans des cachots « souterrains, je me suis condamné à la misère, « à tous les dangers! Le glaive de vingt mille « assassins était suspendu sur moi, et je prê- « chais la vérité la tête sur le billot!...

« Je ne vous demande en ce moment que « d'ouvrir les yeux. Ne voyez-vous pas un com- « plot pour jeter la discorde parmi nous et « distraire l'Assemblée des grands objets qui doi- « vent l'occuper ? Que ceux qui ont fait revivre « aujourd'hui le fantôme de la dictature se réu- « nissent à moi et qu'ils marchent, avec les « vrais patriotes, aux grandes mesures seules « capables d'assurer le bonheur du peuple, pour « lequel je sacrifierais tous les jours de ma vie! »

XXIV

Un silence de stupeur suivit ce discours. Marat, supérieur, ce jour-là, en audace à Danton et surtout à Robespierre, avait dominé ses deux rivaux et étonné la Convention. Seul contre tous, il avait osé parler en tribun qui se dévoue aux poignards d'une assemblée de patriciens, sûr que le peuple est à la porte pour le défendre ou pour le venger. Ses paroles distillaient le sang du 2 septembre. Il demandait un bourreau national pour toute institution. Le crime dans sa bouche avait une telle grandeur, la fureur dans son âme ressemblait tellement au sang-froid d'un homme d'État, qu'il était dangereux et lâche de laisser une assemblée à son début, flottante entre l'horreur et l'admiration, et qu'il fallait lui arracher une protestation unanime contre ce théoricien du meurtre. Le peuple aurait cru ou qu'on craignait ou qu'on admirait Marat. Vergniaud recueillit son horreur et gravit, la tête inclinée, les marches de la tribune.

XXV

« S'il est un malheur pour un représentant « du peuple, dit-il d'une voix affaissée, c'est « sans doute celui d'être obligé de remplacer à « cette tribune un homme chargé de décrets de « prise de corps qu'il n'a pas purgés! — Je m'en « fais gloire! s'écria Marat.—Sont-ce les décrets « du despotisme? dit Chabot. — Sont-ce les « décrets dont il a été honoré pour avoir ter- « rassé la Fayette? » dit Tallien. Vergniaud reprit froidement : « C'est le malheur d'être « obligé de remplacer à cette tribune un homme « contre lequel il a été rendu un *décret d'accu-* « *sation* et qui a élevé sa tête audacieuse au- « dessus des lois! un homme enfin tout dégout- tant de calomnie, de fiel et de sang!... » Des murmures s'élèvent contre les expressions de Vergniaud. Ducos s'écrie : « Si l'on a fait l'effort « d'entendre Marat, je demande qu'on entende « Vergniaud. » Les tribunes trépignent et vocifè- rent pour Marat. Le président est obligé de rappeler les spectateurs au respect de la représentation. Vergniaud lit la circulaire de la commune aux départements pour provoquer à l'imitation des massacres des prisons. Il rappelle que la commune, par l'organe de Robespierre, a dénoncé un complot tramé, selon lui, par Ducos, Vergniaud, Brissot, Guadet, Lasource, Condorcet, et dont le but était de livrer la France au duc de Brunswick. « Robespierre, reprend-il, « sur lequel jusque-là je n'avais prononcé que « des paroles d'estime... — Cela est faux! s'écrie « Sergent. — Comme je parle sans amertume, « poursuit Vergniaud, je me félicite d'une déné- « gation qui me prouvera que Robespierre aussi « a pu être calomnié. Mais il est certain que, « dans cet écrit, on appelle les poignards sur « l'Assemblée. Que dirai-je de l'invitation for- « melle qu'on y fait au meurtre et à l'assassi- « nat?... Le bon citoyen jette un voile sur ces « désordres partiels. Il cherche à faire dispa- « raître autant qu'il est en lui les taches qui « pourraient ternir l'histoire d'une si mémora- « ble révolution. Mais que des hommes chargés « par leurs fonctions de parler au peuple de ses « devoirs et de faire respecter la loi, prêchent « le meurtre et en fassent l'apologie, c'est là un « degré de perversité qui ne peut se concevoir « que dans un temps où toute morale serait « bannie de la terre! »

Boileau, ami des Girondins, succède à Vergniaud, et lit à la Convention des phrases du

journal de Marat qui provoquent au massacre des députés : « O peuple, n'attends plus rien de cette Assemblée ! Cinquante ans d'anarchie t'at-« tendent, et tu n'en sortiras que par un dic-« tateur, vrai patriote et homme d'État. » Des cris de fureur éclatent contre Marat. Des voix demandent qu'il soit conduit à l'Abbaye. Marat affronte avec intrépidité cet orage. « On invo-« que contre moi des décrets, dit-il ; le peuple les « a anéantis en m'envoyant ici. Les condamna-« tions qu'on allègue contre moi, je m'en fais « gloire, j'en suis fier. Je les avais méritées en « démasquant les traîtres et les conspirateurs. « J'ai vécu dix-huit mois sous le glaive de la « Fayette. Si les souterrains où je vivais ne « m'avaient dérobé à sa fureur, il m'aurait « anéanti, et le plus zélé défenseur du peuple « n'existerait plus ! Les lignes que l'on vient de « lire contre moi ont été écrites il y a dix jours, « quand je m'indignais de voir élire à la Con-« vention cette faction de la Gironde qui veut « me proscrire aujourd'hui ! » Il lit lui-même une page de son journal du matin où il parle avec plus de modération et de décence. « Vous le « voyez, ajoute-t-il ; à quoi tient la vie des pa-« triotes les plus éprouvés ? Si, par la négli-« gence de mon imprimeur, ma justification n'a-« vait pas paru ce matin dans ces pages, vous « m'auriez voué au glaive des tyrans ! Cette « fureur est-elle digne d'hommes libres ?... Mais « je ne crains rien sous le soleil ! » A ces mots, tirant de sa poitrine un pistolet, il applique la bouche du canon sur son front. « Je déclare, « dit-il en prolongeant ce geste, que si le décret « d'accusation eût été lancé contre moi, je me « brûlais la cervelle au pied de cette tribune... » Puis, attendrissant sa voix, et comme affaissé sous l'ingratitude de ses ennemis : « Voilà donc « le fruit de trois années de cachot et d'angoisses « essuyées pour sauver ma patrie ! Voilà le fruit « de mes veilles, de mes travaux, de ma misère, « de mes souffrances, de mes proscriptions !... « Eh bien ! je resterai parmi vous pour braver « vos fureurs ! »

A ces mots une foule de députés, parmi lesquels on distingue Cambon, Goupilleau, Rebecqui, Barbaroux, s'approchent de la tribune avec des gestes menaçants : « A la guillotine ! à la « guillotine ! » lui crient de toutes parts des voix furieuses. Marat croise les bras sur sa poitrine et regarde d'un œil impassible la salle qui bouillonne à ses pieds. On voit à l'impassibilité de son exaltation qu'il se complait dans ce rôle de martyr du peuple et que la tribune est le piédestal où il veut être contemplé comme la victime de la Révolution.

On l'en arrache à force de clameurs. Moitié pitié, moitié lassitude, l'Assemblée oublie Marat, vote l'indivisibilité de la république, et se sépare. Le lendemain Marat triompha dans ses feuilles de la faiblesse de ses ennemis. « J'aban-« donne le lecteur, écrivit-il, à ses réflexions « sur la scélératesse de la faction Guadet-Brissot. « Je plains quelques-uns de leurs acolytes et « je leur pardonne : ils sont égarés. Quant aux « chefs, Condorcet, Brissot, Lasource, Ver-« gniaud, je les crois incapables de repentir et « je les poursuivrai jusqu'à la mort : ils ont juré « que je périrais le 25 de ce mois par le glaive « de la tyrannie ou par le poignard des bri-« gands. Que les amis de la patrie soient aver-« tis ! Si je tombe sous les coups des assassins, ils « savent à qui doivent remonter le crime et la « vengeance ! » Les tribunes de la Convention, remplies de ce que les sections avaient de plus violent, soutenaient Marat du regard et du geste. Un ami de Brissot ayant voulu sortir de la salle avant la fin de la séance, l'officier de garde l'en empêcha. « Gardez-vous de vous montrer à la « foule, lui dit-il ; elle est pour Marat. Je viens « de la traverser. Elle fermente. Si le décret « d'accusation est porté contre l'ami du peuple, « il y aura des têtes abattues ce soir. »

XXVI

Telle fut la première démonstration des Girondins. Mal préparée et mal soutenue par les principaux orateurs, bornée dans son plan, indécise et avortée dans son résultat, elle ne constata pas leur empire. Robespierre en sortit plus populaire, Danton plus important, Marat plus impuni. En rejetant tout l'odieux de l'anarchie sur Marat, les Girondins avaient essayé de déshonorer l'anarchie ; mais ils avaient grandi Marat. Cet homme se vantait de leur haine et s'illustrait de leurs coups. Il devenait l'idole du peuple en se présentant à lui comme son martyr. La pitié s'ajoutait à sa popularité. Le rôle de cet homme appelle un regard.

Marat n'avait point de patrie. Né au village de Baudry, près de Neuchâtel, de parents obscurs, dans cette Suisse cosmopolite dont les enfants vont chercher fortune par le monde, il avait quitté de bonne heure et pour jamais ses mon-

tagnes. Il avait erré jusqu'à l'âge de quarante ans en Angleterre, en Érosse, en France. Poussé et repoussé par cette vague inquiétude qui est le premirr génie des ambitieux, instituteur, savant, médecin, philosophe, politique, il avait rrmué toutes les idées, toutes les professions où l'on peut trouver la fortune ou la gloire. Il n'y avait trouvé que l'indigence rt Ir bruit. Voltaire n'avait pas dédaigné de persiflrr sa philosophie. Le célèbre professeur Charles avait pulvérisé sa physique. Marat, irrité, avait répondu par l'injure à la critique. Il avait eu un duel avec Charles. La législation criminelle avait appelé plus tard ses réflexions. Cet apôtre du meurtre en masse avait conclu à l'abolition de la peine de mort. Sans talent dans l'expression dr ses idées, sans convenance dans ses rapports avec les hommes, la société ne s'était pas ouverte pour lui. Son orgueil blessé et blessant fermait les cœurs que sa situation, ses travaux, son mérite auraient intéressés. Poursuivi par le besoin, il avait été quelque temps réduit à vendre lui-même, dans les rues de Paris, un spécifique de sa composition. Ces habitudes de charlatan avaient trivialisé son langage, débraillé son costume, avili ses mœurs; il avait appris à connaître, à flatter, à émouvoir la populace.

Cependant sa fibre aigrie et souffrante lui avait fait aimrr et plaindre ce peuple souffrant et méprisé comme lui. Il avait contracté avec les masses la parenté de la misère et de l'oppression. En se vengeant lui-même il avait juré de les venger. Il voulait retourner la société comme on retourne une terre avec la charrue, mettant à l'ombre ce qui est au soleil et au soleil ce qui est à l'ombre. Il ne rêvait pas une révolution, mais un redressement général de toutes les situations rt de tous les principes faussés par le désordre social et rétablis violemment et à tout prix sur le plan de la nature. Philosophie, ressentiment, équité, vengeance, amour du peuple, haine des hommes, ambition et dévouement, assassinat et martyre, tout se confondait dans son système. C'était l'utopie du bouleversement, éclairée d'en haut par la lumière de la philanthropie, d'en bas par la lueur de l'incendie social.

XXVII

Ce système couvait depuis des années dans son âme. La Révolution vint lui donner de l'air. Marat était alors parvenu à l'emploi infime et humiliant, pour son génie, de médecin des écuries du comte d'Artois. Emporté dès les premiers jours de 89 par le mouvement populaire, il s'y jeta pour l'accélérer. Il vendit jusqu'à son lit pour payer l'imprimeur de ses premières feuilles. Il changea trois fois le titre de son journal, jamais l'esprit. C'était le rugissement du peuple rédigé chaque nuit en lettres de sang, et demandant chaque matin la tête des traîtres et des conspirateurs.

Cette voix paraissait venir du fond de la société en ébullition. Nul ne connaissait celui qui la proférait. Marat était un être idéal pour le peuple. Un mystère planait sur son existence. On a vu que madame Roland elle-même en doutait et demandait à Danton s'il existait en effet un homme appelé Marat? Ce mystère, ces souterrains, ces cachots d'où s'échappaient ces feuilles, ajoutaient un prestige aux écrits, au nom, à la vie de Marat. Le peuple s'attendrissait sur les dangers, les fuites, les asiles ténébreux, les souffrances, les haillons de celui qui paraissait souffrir tout cela pour sa cause. Marat ne sortait d'une retraite que pour entrer dans une autre. Poursuivi, en 1790, par la Fayette, Danton le couvrit de sa protection et le cacha chez mademoiselle Fleury, actrice du Théâtre-Français. Soupçonné dans cet asile, il se réfugia à Versailles, chez Bassal, curé de la paroisse Saint-Louis et plus tard son collègue à la Convention. Ces frères de la religion nouvelle se visitaient et se secouraient les uns les autres. Décrété de nouveau d'accusation par les Girondins Lasource et Guadet pendant l'Assemblée législative, le boucher Legendre le recueillit dans sa cave. Les souterrains du couvent des Cordeliers l'abritèrent ensuite, lui et ses presses, jusqu'au 10 août. Il en sortit, porté en triomphe, pour entrer, sous le patronage de Danton, à la commune, et y combiner les massacres de septembre. Étranger jusque-là à tous les partis, mais redouté de tous, les Jacobins, sur la demande de Chabot et de Taschereau, le recommandèrent aux électeurs de Paris. La terreur de son nom sollicitait pour lui. Il fut élu.

Il vivait alors, dans un petit appartement d'une rue voisine des Cordeliers, avec une femme qui s'était attachée à ses malheurs. Cette femme, encore jeune, portait, dans sa pâleur et dans la maigreur de ses traits, les traces des misères qu'elle souffrait avec lui et pour lui. C'était la femme de son imprimeur, que Marat avait séduite et enlevée à son mari. Vouée pour lui à une vie errante et ténébreuse, elle souffrait

l'ignominie de ce nom. Maîtresse, complice, servante de Marat, elle avait accepté toutes les servitudes pour souffrir ou pour mourir avec lui. Marat ne communiquait avec la vie extérieure que par cette femme et par le prote d'imprimerie de son journal. Privé de sommeil et d'air, ne renouvelant jamais son âme par l'entretien avec ses semblables, travaillant dix-huit heures par jour, ses pensées, allumées par la tension d'esprit et par la solitude, étaient devenues une véritable obsession. On eût dit, dans les temps antiques, qu'il était possédé de l'esprit d'extermination. Sa logique violente et atroce aboutissait toujours au meurtre. Tous ses principes demandaient du sang. Sa société ne pouvait se fonder que sur les cadavres et sur les ruines de tout ce qui existait. Il poursuivait son idéal à travers le carnage, et pour lui le seul crime était de s'arrêter devant un crime.

Cependant son cœur n'était pas toujours assez endurci pour ne pas fléchir sous sa théorie. Il avait des éclairs de vertu et des surprises d'attendrissement. Deux traits, longtemps inconnus à l'histoire, attestent que l'homme se retrouvait quelquefois en lui sous l'insensé. Pendant les massacres des prisons qu'il avait inspirés et dirigés, un des sauveurs de Cazotte, après avoir reconduit le père et la fille à leur demeure, vint avec crainte raconter à Marat cette faiblesse. Marat pleura en écoutant ce récit. « Tu as bien « fait, dit-il à l'assassin étonné. Le père méri« tait la vie à cause d'une telle fille! Mais quant « à ces Suisses que vous avez épargnés, vous « avez eu tort; il fallait les immoler jusqu'au « dernier. » Le ressentiment contre sa première patrie, où il avait subi la misère et l'obscurité, ne pouvait s'éteindre que dans le sang de ses compatriotes.

XXVIII

Quelques jours avant ces massacres, une jeune fille, d'une beauté et d'une innocence sans tache, apprit par la rumeur des prisons que les détenus devaient être égorgés. Son père, employé aux Tuileries avant le 10 août, était enfermé à l'Abbaye. Elle n'avait plus de mère. Sa tendresse désespérée la poussait, de porte en porte, pour obtenir la vie de son père. Aucune ne s'ouvrait. Manuel, Danton, Panis avaient refusé de la voir. Chaque heure lui paraissait sonner le tocsin de l'égorgement. Elle se dévoua comme Judith, non pour sa ville mais pour sauver son père. Elle fit dans son âme l'holocauste de sa vertu. Le nom de l'*ami du peuple* s'offrit à son esprit. Elle découvrit une femme qui connaissait Marat. Elle chargea cette femme d'une lettre pour lui. Cette lettre, dans laquelle elle offrait de se donner à lui pour prix des jours de son père, fut remise à l'ami du peuple. La messagère lui dépeignit la jeunesse, les charmes, la pureté de celle qui lui écrivait. Marat ouvrit la lettre avec un sourire équivoque. « Dites à cette enfant de se trouver ce « soir, seule, sur la terrasse du bord de l'eau. « L'homme qui l'abordera sans lui parler et qui « lui prendra le bras sera Marat; qu'elle le suive « en silence. » La jeune fille obéit. Marat parut. Il entraîna l'inconnue, muette et tremblante, à l'extrémité des Champs-Élysées, entra chez un traiteur, demanda une salle à part et commanda un léger repas. Pendant qu'on le préparait, Marat s'approcha, prit la main de la jeune fille, qui n'osait lever les yeux. Enfin elle tomba à ses pieds en fondant en larmes. « Je vous fais peur, « lui dit Marat d'une voix émue, je vous fais hor« reur, et vous consentez à vous livrer à moi? — « J'accepte tout ce qui sauvera mon père, bal« butia la victime. — Eh bien, relevez-vous, lui « dit Marat en la rassurant, ce sacrifice me « suffit. J'ai voulu voir jusqu'où irait la vertu « filiale! Je serais un lâche si j'abusais de tant « de dévouement. Je ne veux pas souiller ce que « j'admire. Demain votre père vous sera rendu. » Il reprit le bras de la jeune fille et la reconduisit jusqu'à la porte de sa maison.

XXIX

L'extérieur de Marat révélait son âme. Petit, maigre, osseux, son corps paraissait incendié par un foyer intérieur. Des taches de bile et de sang marquaient sa peau. Ses yeux, quoique proéminents et pleins d'insolence, paraissaient souffrir de l'éblouissement du grand jour. Sa bouche largement fendue, comme pour lancer l'injure, avait le pli habituel du dédain. Il connaissait la mauvaise opinion qu'on avait de lui, et semblait la braver. Il portait la tête haute et un peu penchée à gauche comme dans le défi. L'ensemble de sa figure, vue de loin et éclairée d'en haut, avait de l'éclat et de la force, mais du désordre. Tous les traits divergeaient comme la pensée. C'était le contraire de la figure de Robespierre, convergente et concentrée comme un système : l'une, méditation constante; l'autre, explosion continue.

A l'inverse de Robespierre qui affectait la propreté et l'élégance, Marat affectait la trivialité et la saleté du costume. Des souliers sans boucles, des semelles de clous, un pantalon d'étoffe grossière et taché de boue, la veste courte des artisans, la chemise ouverte sur la poitrine, laissant à nu les muscles du cou; les mains épaisses, le poing fermé, les cheveux gras sans cesse labourés par ses doigts : il voulait que sa personne fût l'enseigne vivante de son système social.

XXX

Tel était l'homme que les Girondins avaient habilement choisi pour flétrir en lui la faction de la commune qui leur était opposée. Attaqué par eux, abandonné par Danton, renié par Robespierre, Marat venait de leur échapper par la seule énergie de son attitude et par la franchise de son langage. Ils sentirent qu'il fallait reprendre le combat, achever la victoire ou courber la tête devant le triumvirat. C'était le moment pour la Convention de nommer de nouveaux ministres ou de maintenir le ministère du 10 août. Roland, Danton, Servan offraient leur démission, à moins qu'une invitation formelle et explicite de la nouvelle Assemblée ne retrempât leur force en légitimant leur autorité.

La discussion s'ouvrit sur ce point. Buzot, organe de Roland, demanda que la Convention déchargeât Servan, ministre de la guerre, de ses fonctions, que la maladie l'empêchait de remplir. « Je prierais Danton de rester à son poste, s'il « n'avait pas déclaré trois fois qu'il voulait se « retirer. Nous avons le droit de l'inviter, nous « n'avons pas le droit de le contraindre. Quant « à Roland, c'est une étrange politique que de « ne vouloir pas rendre justice, je ne dirai pas « aux grands hommes, mais aux hommes vertueux qui ont mérité la confiance. On nous « dit : Les hommes vertueux et capables ne vous « manquent pas. Étranger à ce pays de vertus et « d'intrigues, j'interroge mes collègues et je leur « demande : Où sont-ils? Malgré les murmures, « les calomnies, les menaces, je suis fier de le « dire, Roland est mon ami; je le connais homme « de bien, tous les départements le connaissent « comme moi. Si Roland reste, c'est un sacrifice « qu'il fait à la chose publique; car il renonce « ainsi à l'honneur de siéger comme député « parmi vous. S'il ne reste pas, il perd l'estime « des hommes de bien. La nation ne connaît pas « vos haines; elle dit aux hommes de bien : Continuez de me servir, et vous aurez toujours « mon estime. — Je demande, dit Philippeaux, « qu'on étende l'invitation à Danton. — Je déclare, répond Danton, que je me refuse à une « invitation, parce que je crois qu'une invitation « n'est pas de la dignité de la Convention. — Et « moi, reprend Barère, je m'oppose à toute démarche de la Convention pour retenir les ministres. Elle serait contraire à la majesté et à « la liberté du peuple. Rappelez-vous le mot « de Mirabeau : *Ne mettez jamais en balance un « homme et la patrie.* Je rends hommage aux « vertus et au patriotisme de Roland. Mais on « n'est pas longtemps libre dans un pays où l'on « élève par des flatteries un citoyen au-dessus « des autres. — Pour moi, ajoute Cambon, je ne « vois qu'en tremblant applaudir un homme. » Danton se leva de nouveau, impatient d'une discussion qui, à elle seule, était un hommage au nom de Roland. « Personne, dit-il avec une feinte « déférence, ne rend plus de justice que moi à « Roland. Mais si vous lui faites une invitation, « faites-la donc aussi à sa femme; car tout le « monde sait que Roland n'était pas seul dans son « département. Moi j'étais seul dans le mien. » Des éclats d'un rire malveillant contre madame Roland éclatent à ces mots sur les bancs des Jacobins; les murmures de la majorité étouffent et reprochent à Danton l'inconvenance de son allusion, il s'irrite de ces murmures. « Puisqu'on « me force à dire tout haut ma pensée, je rappellerai, moi, qu'il y eut un moment où la « confiance fut tellement détruite qu'il n'y avait « plus de ministres et que Roland lui-même eut « l'idée de sortir de Paris. — J'ai connaissance « de ce fait, répond Louvet; c'est quand on tapissait les rues de placards dégoûtants, de la « plus atroce calomnie. (*Voix nombreuses : C'était Marat!*) Effrayé pour la chose publique, « effrayé pour Roland lui-même, j'allai lui « parler de ses périls. *Si la mort me menace,* « me dit-il, *je dois l'attendre, ce sera le dernier forfait de la faction.* Roland pouvait donc « avoir perdu quelque confiance, mais il avait « conservé tout son courage. » Valazé soutient Louvet et défend Roland. « On vous a cité Aristide. Si les Athéniens frappèrent d'ostracisme « cet homme juste, ils expièrent leur injustice « en le rappelant. Si Rome exila Camille, Camille fut vengé par son retour dans sa patrie. « Les noms de Roland et de Servan sont sacrés « pour moi. » (*On applaudit à cette explosion de*

l'amitié.) — « Qu'importe à la patrie, reprend « Lasource, que Roland ait une femme intelli-« gente qui lui inspire ses résolutions, ou qu'il « les puise en lui-même! (*On applaudit.*) Ce « petit moyen n'est pas digne des talents de « Danton. (*Nouveaux et plus nombreux ap-« plaudissements.*) Je ne dirai pas avec Danton « que c'est la femme de Roland qui gouverne, « ce serait accuser Roland lui-même d'ineptie. « Quant au défaut d'énergie, je dirai que Ro-« land a répondu avec courage aux affiches scé-« lérates où l'on cherchait à flétrir la vertu d'un « homme intègre. A-t-il cessé de prêcher l'or-« dre et les lois? A-t-il cessé de démasquer les « agitateurs? (*On applaudit.*) Doit-on néanmoins « l'inviter à rester au ministère? Non! Malheur « aux nations reconnaissantes! Je le dis avec « Tacite : La reconnaissance a fait le malheur « des nations, parce que c'est elle qui a fait les « rois! » (*Nouveaux applaudissements.*)

Cette habile intervention d'un ami de Roland éluda la question sans la résoudre, et laissa aux Girondins les honneurs de la magnanimité. Le lendemain Roland écrivit à la Convention une de ces lettres lues en séance publique, et qui lui donnaient indirectement la parole dans la Convention et l'influence du talent de sa femme dans l'opinion. Ces lettres aux autorités constituées, aux départements, à la Convention, étaient les discours de madame Roland. Elle rivalisait ainsi avec Vergniaud, elle luttait contre Robespierre, elle écrasait Marat. On sentait le génie, on ignorait le sexe. Elle combattait masquée dans la mêlée des partis. « La Convention, disait Ro-« land dans sa lettre, a montré sa sagesse en ne « voulant pas accorder à un homme l'importance « que semblerait donner à son nom l'invitation « solennelle de rester au ministère. Mais sa dé-« libération m'honore et elle a prononcé assez « clairement son vœu. Ce vœu me suffit. Il « m'ouvre la carrière. Je m'y lance avec cou-« rage. Je reste au ministère. J'y reste parce « qu'il y a des dangers à courir. Je les brave et « je n'en crains aucun dès qu'il s'agit de sauver « ma patrie... Je me dévoue jusqu'à la mort. Je « sais quelles tempêtes se forment : des hommes « ardents, peut-être égarés, prennent leurs pas-« sions pour des vertus, et, croyant que la li-« berté ne peut être bien servie que par eux, « sèment la défiance contre toutes les autorités « qu'ils n'ont pas créées, parlent de trahison, « provoquent les séditions, aiguisent les poi-« gnards et méditent les proscriptions. Ils se « font un droit de leur audace, un rempart de « la terreur qu'ils essayent d'inspirer; ils trai-« neraient à la dissolution un empire assez mal-« heureux pour n'avoir pas des citoyens capables « de les démasquer et de les arrêter! Combien « serait coupable l'homme supérieur, par sa force « ou ses talents, à cette horde insensée, qui « voudrait la faire servir à ses desseins ambi-« tieux! qui tantôt, avec l'apparence d'une « indulgence magnanime, excuserait ses torts, « tantôt atténuerait ses excès!... Telle a été la « marche des usurpateurs depuis Sylla jusqu'à « Rienzi!... On vous a dénoncé des projets de « dictature, de triumvirat : ils ont existé!... On « m'a accusé de manquer de courage : je deman-« derai où fut le courage, dans les jours lugu-« bres qui suivirent le 2 septembre, dans ceux « qui dénonçaient ou dans ceux qui protégeaient « les assassins? »

Ces allusions directes à la commune de Paris, à Danton, à Robespierre, étaient une déclaration de guerre où l'irritation de la femme outragée l'emportait sur le sang-froid du politique. Elle repoussa ainsi Danton indécis dans les rangs des ennemis des Girondins. Danton devint irréconciliable. On essaya de l'ébranler encore, et de le ramener au parti qui avait le plus d'analogie avec sa nature d'homme d'État. Il s'y prêta pour un moment. L'anarchie prolongée lui répugnait. Il feignait pour Robespierre plus de déférence qu'il n'en avait. Il avouait tout haut son dégoût pour Marat. Il estimait Roland, il avait admiré sa femme. L'éloquence de Vergniaud l'enthousiasmait. Son âme était trop forte pour connaître l'envie. Son cœur gardait mal la haine. Son alliance avec les Girondins était facile et aurait armé les théories de Vergniaud de la force d'exécution qui manquait à cet orateur platonique. La Gironde n'avait que des têtes, Danton eût été sa main. Il inclinait vers ces hommes. Il aimait la Révolution comme un affranchi qui ne veut pas retomber dans la servitude.

XXXI

Dumouriez rêvait aussi cette réconciliation de Danton et des Girondins. Elle donnait à la France un gouvernement dont il eût été l'épée. Il réunit à sa table Danton et les principaux chefs de la Gironde. On parla d'imposer silence aux ressentiments, de ne plus remuer le sang de septembre, d'où ne sortaient que des exhalaisons mortelles à

la république ; de reléguer Robespierre et Marat dans l'impuissante idolâtrie des factions, d'appeler une force départementale imposante à Paris, d'intimider les Jacobins et de plier la commune au joug de la loi. A Paris, les comités de la Convention dominés par les amis de Roland et de Danton ; aux frontières, Dumouriez assurant l'armée à la Convention, et éblouissant l'opinion de l'éclat de nouvelles victoires, devaient sauver la nation au dehors et consolider le gouvernement au dedans. Ce plan, développé par Dumouriez et adopté par la majorité des convives, séduisit tous les esprits. Pétion y adhérait ; Sieyès, Condorcet, Gensonné, Brissot en reconnaissaient la nécessité. Vergniaud, plus politique et plus homme d'État que l'indolence de son caractère ne le laissait soupçonner, consentait à mettre un sceau sur ses lèvres, et à sacrifier l'indignation de son âme aux nécessités de la patrie. Plusieurs fois, dans le cours de la soirée, l'alliance parut cimentée.

Mais Buzot, Guadet, Barbaroux, Ducos, Fonfrède, Rebecqui, dont le républicanisme avait toute la pureté d'une idée sans tache, ne se liaient qu'avec une répugnance visible à des concessions qui leur faisaient tacitement accepter la solidarité des assassinats de septembre. — « Tout, excepté « l'impunité aux égorgeurs et à leurs complices ! » s'écria Guadet en se retirant. Danton, irrité mais dominant sa colère par son sang-froid, alla à lui et essaya de le ramener à des vues plus conciliantes.

« Notre division, lui dit-il en lui prenant la « main, c'est le déchirement de la république. « Les factions nous dévoreront les uns après les « autres, si nous ne les étouffons pas dès le pre« mier moment. Nous mourrons tous, vous les « premiers ! — Ce n'est pas en pardonnant au « crime qu'on obtient le pardon des scélérats, « répondit sèchement Guadet. Une république « pure ou la mort : c'est le combat que nous « allons livrer. » Danton laissa retomber tristement la main de Guadet. « Guadet, lui dit-il « d'une voix prophétique, vous ne savez point « faire à la patrie le sacrifice de vos ressenti« ments. Vous ne savez pas pardonner. Vous « serez victime de votre obstination. Allons cha« cun où le flot de la Révolution nous pousse. « Nous pouvions la dominer unis ; désunis, elle « nous dominera ! Adieu ! » La conférence fut rompue ; Danton fut refoulé vers Robespierre, et la direction de la Convention remise au hasard.

Néanmoins Danton, qui prévoyait l'anarchie et qui redoutait Robespierre, fit seul avec Dumouriez une alliance offensive et défensive contre leurs ennemis communs. Un coup d'œil avait suffi au héros de Valmy pour juger les Girondins. « Ce sont des Romains dépaysés, dit-il à Wes« termann son confident. La république, comme « ils l'entendent, n'est que le roman d'une femme « d'esprit. Ils vont s'enivrer de belles paroles « pendant que le peuple s'enivrera de sang ! Il « n'y a ici qu'un homme, c'est Danton. » A dater de ce jour, Dumouriez et Danton concertèrent secrètement toutes leurs pensées. Ces deux hommes, désormais unis, eurent cependant encore une dernière entrevue avec les Girondins chez madame Roland. On eût dit que l'instinct de leur avenir les avertissait des dangers de leur rupture, et cherchait encore à les rapprocher. Madame Roland couvrit de séductions et d'enivrements l'abîme qui séparait les deux partis. Vergniaud tendit sa main généreuse et pure à la main de Danton repentant. Louvet immola Robespierre et Marat, sous ses sarcasmes, au rire amer de ses amis et au mépris de son rival. Dumouriez raconta sa guerre et promit la Belgique au printemps à la république, si la république voulait seulement vivre jusque-là. Les cœurs parurent s'ouvrir. L'enthousiasme de la patrie transporta un moment les esprits dans une région inaccessible aux divisions des factions. Mais chaque fois qu'on retombait sur le terrain de la réalité et sur la question du jour, on y retrouvait le sang de septembre. Danton l'expiait par son embarras. Les Girondins l'accusaient par leur horreur. On évita d'y toucher. On se sépara en se regrettant, mais on se sépara sans retour.

LIVRE TRENTE ET UNIÈME.

I

C'était le moment où Dumouriez savourait le triomphe à Paris, et où tous les partis se disputaient l'honneur d'entraîner avec eux le sauveur de la république. Dumouriez, avec la grâce martiale de son extérieur, de son caractère, de son esprit, se prêtait à tous et ne se donnait à aucun. Il laissait espérer à chacun des chefs de faction que son épée pèserait de leur côté. Il les intéressa ainsi à sa gloire, et s'assura, par leur ascendant dans les conseils, les hommes, les armes, les munitions, les subsides, la confiance dont il avait besoin pour préparer ses conquêtes. L'habileté diplomatique qu'il avait acquise en traitant jadis avec les factions des confédérés, en Pologne, lui rendit facile le maniement des factions révolutionnaires à Paris. Son génie jouait avec les intrigues, et le fil de son ambition mêlé à toutes, sans se perdre dans aucune, lui donnait une chance dans la trame de tous les partis. Marat seul le poursuivait de ses menaces et de ses accusations anticipées. Son instinct lui révélait dans Dumouriez un traître avant la trahison.

Dumouriez, de son côté, méprisait Marat. Mais celui-ci bravait la faveur publique qui entourait Dumouriez et s'attachait, comme les insulteurs gagés de Rome, aux pas du triomphateur. Le général avait fait désarmer et punir un bataillon républicain qui avait massacré des émigrés prisonniers de guerre à Rhetel. Un certain Palloy, architecte, était lieutenant-colonel de ce bataillon. Palloy avait trempé dans les excès de ses soldats. Destitué par Beurnonville, le lieutenant et l'ami de Dumouriez, Palloy était revenu se plaindre à Paris.

C'était un homme qui jetait son nom dans tout, pour le faire retentir. Il avait fait une industrie de l'enthousiasme, en démolissant la Bastille et en vendant les pierres de cette forteresse aux patriotes comme des reliques et des dépouilles du despotisme. Il était ami de Marat. Marat prit sa cause en main. Il fit nommer par les Jacobins une commission d'enquête composée de Bentabolle, vociférateur de clubs, de Montaut, aristocrate de sang, qui rachetait sa naissance par son exaltation démagogique, et de lui-même, pour examiner cette affaire, gourmander Dumouriez et venger Palloy.

Le général ayant refusé de les recevoir, Marat et ses deux collègues harcelèrent Dumouriez jusqu'au milieu d'une fête triomphale que madame Simons-Candeille, l'amie de Vergniaud et des Girondins, donnait au vainqueur de Valmy. Marat, interrompant brusquement la fête au moment où la musique, le festin, la danse enivraient tous les conviés, au nombre desquels était Danton, s'approcha de Dumouriez et l'interpella du ton d'un juge qui interroge un accusé sur l'excès de pouvoir qu'on lui reprochait envers des patriotes éprouvés. Dumouriez dédaigna de répondre; mais abaissant un regard de curiosité méprisante sur la personne et sur le costume de Marat : « *Ah! c'est vous,* » lui dit-il avec un accent et un sourire d'insolence militaire, « *c'est vous* « *qu'on appelle Marat, je n'ai rien à vous dire.* » Et il lui tourna le dos. Marat se retira plein de rage à travers les ricanements et les chuchotements de ses ennemis. Le lendemain il s'en vengeait dans le *Journal de la République* qu'il rédigeait alors.

« N'est-il pas humiliant pour des législateurs, « écrivait-il, d'aller chercher chez des courtisa- « nes le généralissime de la république, et de le « trouver là entouré d'aides de camp dignes de « lui : l'un, ce Westermann, capable de tous les « forfaits, pourvu qu'on les lui paye ; l'autre, ce « Saint-George, spadassin en titre du duc d'Or- « léans ! » Louvet et Gorsas lui répondirent sur le même ton dans les journaux girondins, *la Sen-*

tinelle et *le Courrier des Départements* : « Comme « il est démontré que la nation te regarde comme « un reptile venimeux et comme un maniaque « sanguinaire, lui dit ironiquement Gorsas, con- « tinue d'ameuter le peuple contre la Conven- « tion ! Continue de dire qu'il faut que les dépu- « tés soient lapidés et les lois faites à coups de « pierre ! Continue à demander que les tribunes « soient rapprochées de l'enceinte, afin que ton « peuple ait les représentants sous sa main ! « Quand les députés, à l'exception de dix ou « douze de tes séides, seront immolés, ton peu- « ple se portera chez les ministres que tu n'as « pas choisis ! chez ce Roland surtout, qui a osé « te refuser les fonds de la république pour « payer et distribuer tes poisons ! chez tous les « journalistes, chez tous les modérés qui n'ont « pas applaudi aux massacres des 2 et 3 sep- « tembre ! Paris sera ainsi balayé par tout ce « qu'il y a d'impur ! Quelle joie pour toi, ô Marat, « de voir ruisseler le sang dans les rues ! Quel « délicieux spectacle que de les voir jonchées de « cadavres, de membres épars, d'entrailles en- « core palpitantes ! Et quelle jouissance pour « ton âme de te baigner dans le sang chaud « de tes ennemis, et de rougir les pages de tes « feuilles du récit de ces glorieuses expéditions ! « Des poignards ! des poignards ! mon ami Marat ! « Mais des torches ! des torches aussi ! Il me sem- « ble que tu as trop négligé ce dernier moyen « de crime. Il faut que le sang soit mêlé aux cen- « dres ! *Le feu de joie du carnage, c'est l'incendie !* « C'était l'avis de Masaniello, ce doit être le « tien ! «

II

Pendant que les écrivains girondins, subventionnés par Roland et inspirés par sa femme, traînaient ainsi le nom de Marat dans le ridicule sanglant de ses propres théories, les soldats de Dumouriez en garnison à Paris, et surtout la cavalerie, prenaient parti pour leur général et insultaient le féroce démagogue partout où ils le trouvaient. On le pendit en effigie au Palais-Royal. Une bande de Marseillais et de dragons, casernés à l'École Militaire, défilèrent ensemble dans la rue des Cordeliers et s'arrêtèrent sous les fenêtres de l'ami du peuple, demandant sa tête et celles des députés de Paris, et menaçant de mettre le feu à sa maison. Marat, tremblant, se réfugia de nouveau dans son souterrain.

Un jour qu'il s'était hasardé à sortir, escorté de quelques hommes du peuple, afficheurs de ses placards, il fut rencontré par Westermann sur le Pont-Neuf. Westermann, homme de main légère, indigné des outrages que Marat lui prodiguait tous les jours dans ses feuilles, saisit l'ami du peuple par le bras et laboura ses épaules à coups de plat de sabre. Le peuple, que l'uniforme éblouit et que l'audace intimide, laissa lâchement martyriser son tribun. L'action de Westermann encouragea les sarcasmes de Louvet. « Peuple, » écrivit le lendemain ce jeune journaliste dans le cabinet de Roland, « peuple, je vais te faire un apologue « bizarre, mais qui te fera toucher au doigt la « démence de ton ami Marat. Je suppose qu'un « poil de ma barbe eût la faculté de parler et « qu'il me dît : Coupe ton bras droit, parce qu'il « a défendu ta vie. Coupe ton bras gauche, parce « qu'il a porté le pain à ta bouche. Coupe ta « tête, parce qu'elle a dirigé tes membres. Coupe « tes jambes, parce qu'elles ont porté ton corps ! « Dis-moi à présent, peuple souverain, si je « n'aurais pas mieux fait de garder mes bras, « mes jambes, et ma tête, et de ne couper que « ce poil de barbe qui me donnait de si absurdes « conseils ? Marat est le brin de barbe de la ré- « publique ! Il dit : Tuez les généraux qui chas- « sent les ennemis ! Tuez la Convention qui di- « rige l'empire ! Tuez les ministres qui font « marcher le gouvernement ! Tuez tout, excepté « moi ! Le misérable sait qu'il ne peut devenir « grand qu'en restant seul ! »

Marat, de son côté, accusa, non sans vraisemblance, les Girondins de fomenter des troubles dans Paris, pour trouver dans ces troubles mêmes l'occasion d'une réaction contre la commune. Un détachement d'émigrés prisonniers de guerre traversa en effet Paris en plein jour, précédé d'un trompette sonnant la marche et escorté seulement de quelques soldats, comme pour provoquer l'émotion et la vengeance des faubourgs. Plus de vingt mille hommes de troupes de ligne ou de fédérés des départements furent rassemblés sous différents prétextes dans Paris, ou au camp sous Paris. Les enrôlements patriotiques continuèrent dans la ville et purgèrent la capitale de plus de dix mille prolétaires, licenciés de la sédition, qui partaient pour la frontière. La commune rendit compte non du sang versé, mais des prisonniers et des dépouilles qu'elle avait accumulés dans les prisons et dans ses dépôts depuis le 10 août. Indépendamment des victimes de cette journée, et des huit ou dix mille détenus que les assassins de septembre avaient immolés dans les prisons, quinze

cents nouveaux prisonniers pour crime de contre-révolution avaient été écroués dans les différentes geôles de Paris. Sur ce nombre, la commune seule en avait décrété d'arrestation arbitraire près de quatre cents. Les prisons des départements ne suffisaient plus aux incarcérations. Toutes les villes convertissaient d'anciens monastères en maisons de force.

La municipalité de Paris se recomposa, et les élections pour nommer un maire attestèrent l'immense majorité du parti de l'ordre dans les sections, quand elles n'étaient pas intimidées par les agitateurs qui les dominaient. Péthion, représentant du parti modéré et ami de Roland, obtint quatorze mille votes. Antonelle, Billaud-Varennes, Marat, Robespierre, candidats des Jacobins, n'obtinrent qu'un nombre imperceptible de suffrages. Mais Péthion déclara dans une lettre à ses concitoyens qu'appelé à la Convention nationale, il croyait devoir obéir à la nation et qu'il ne voulait pas cumuler deux fonctions incompatibles.

Brissot, expulsé des Jacobins, attaqua la société mère de Paris dans une adresse à tous les Jacobins de France. Son épigraphe, empruntée à Salluste, rappelait les temps les plus désespérés de Rome. « *Qui sont ceux qui veulent asservir la « république? Des hommes de sang et de rapi- « nes! Ce qui est union entre les bons citoyens « est faction entre les pervers.* » — « L'intrigue, « disait Brissot, m'a fait rayer de la liste des Jaco- « bins de Paris. Je viens les démasquer. Je dirai « ce qu'ils sont et ce qu'ils méditent. Elle tom- « bera, cette superstition pour la société mère « dont quelques scélérats disposent pour s'em- « parer de la France. Voulez-vous connaître ces « désorganisateurs? Lisez Marat, écoutez Robes- « pierre, Collot-d'Herbois, Chabot à la tribune « des Jacobins; voyez les placards qui salissent « les murs de Paris; fouillez les registres de pro- « scription du comité de surveillance de la com- « mune; remuez les cadavres du 2 septembre; « rappelez-vous les prédications des apôtres de « l'assassinat dans les départements! Et l'on « m'accuse parce que je crois à ce parti! Accusez « donc la Convention, qui les juge; la France « entière, qui les exècre; l'Europe, qui gémit de « voir souiller par eux la plus sainte des révolu- « tions! Ils m'appellent factieux! J'appartiens à « cette faction qui voulait la république et qui « ne fut longtemps composée que de Péthion, « de Buzot et de moi! Voilà la faction de Brissot, « la faction de la Gironde, la faction nationale « de ceux qui veulent l'ordre et la sûreté des « personnes!... Vous ne connaissez pas ceux que « vous calomniez d'appartenir à une faction. « Guadet a l'âme trop fière; Vergniaud porte « trop haut cette insouciance du génie qui se fie « à ses forces et qui marche seul! Ducos est trop « spirituel et trop probe! Gensonné pense trop « profondément par lui-même pour soumettre « sa pensée à un chef! Ils m'accusent d'avoir ca- « lomnié le 2 septembre! Dites plutôt que le « 2 septembre a calomnié la révolution du 10 août, « avec laquelle vous voudriez le confondre. L'un « le plus beau jour, l'autre le plus exécrable de « nos fastes! Mais la vérité luira sur ce jour!... « Tous les satellites de Sylla ne moururent pas « dans leur lit! Et où étaient-ils, au 10 août, « nos calomniateurs? Marat implorait Barba- « roux pour qu'il le conduisît à Marseille. Robes- « pierre voulait écarter de sa maison le comité « d'insurrection qui s'y tenait chez Antoine, dans « la crainte d'être accusé de complicité avec les « conspirateurs de la république! Les autres, ils « se cachaient, à l'abri des balles, pendant que « cette timide faction de la Gironde triomphait « par eux. Ces Merlin, ces Chabot, où étaient-ils « alors? Ce Collot, qui appelait les rois ces soleils « resplendissants de gloire, où était-il? Il ne « leur a manqué que du courage pour monter au « tribunat, le 2 septembre, sur les cadavres de « Roland, de Guadet, de Vergniaud et sur le « mien! Ils m'accusent de fédéralisme! Écoutez: « dans le temps où Robespierre, qui n'était pas « républicain, se défendait dans son discours du « 14 juillet 1791 des soupçons de républicanisme, « j'avouais, moi, la république, la république uni- « taire, et je raillais le rêve insensé qui voudrait « faire en France quatre-vingt-trois républiques « confédérées. Achever de vaincre, abattre les « trônes, instruire les peuples à conquérir et à « maintenir leur liberté, voilà notre œuvre. « L'Europe a les yeux ouverts sur la Conven- « tion. La journée du 2 septembre impunie a « repoussé l'Europe de nos principes. Qu'il se « lève, qu'il paraisse aux yeux de la France, le « scélérat qui peut dire : J'ai ordonné ces mas- « sacres; j'ai exécuté de ma main vingt, trente « de ces victimes; qu'il se lève! et si la terre ne « s'entr'ouvre pas pour ensevelir ce monstre, si « la France le récompensait au lieu de l'écraser, « il faudrait fuir au bout de l'univers et conjurer « le ciel d'anéantir jusqu'au souvenir de notre « Révolution!... Je me trompe; il faudrait se « transporter à Marseille. Marseille a effacé l'hor- « reur du 2 septembre. Cinquante-trois indivi-

« dus, arrêtés là par le peuple, ont été jugés par « le tribunal populaire. Ils ont été absous. Le « peuple n'a pas assassiné. Il a exécuté lui-même « la sentence, ouvert les prisons, embrassé les « malheureux qui y gémissaient, et les a recon- « duits dans leurs maisons. Voilà les vrais répu- « blicains... Les calomniateurs garderont-ils « maintenant le silence? »

III

Brissot, emporté jusqu'au 10 août par la logique de ses principes républicains, montrait depuis la conquête de la république une force de résistance aux factions, égale à la force d'impulsion qu'il avait communiquée jusque-là à l'opinion des hommes libres. L'ambition dont on l'avait accusé pendant deux ans s'évanouit aux yeux des personnes impartiales. Son prosélytisme n'était pas celui d'un ambitieux; c'était celui d'un apôtre. Il n'affectait ni l'influence ni l'empire. Il se dévouait à modérer et à régulariser la victoire. Philosophe autant que politique, il ne croyait pas à la liberté, sans l'honnêteté. Il voulait donner la morale et la justice pour base à la république. Étranger au pouvoir, les mains pures de tout sang, de toutes dépouilles, aussi pauvre après trois années de révolution que le jour où il avait commencé à combattre pour cette cause, il vivait depuis cinq ans dans un appartement au quatrième étage, presque sans meubles, au milieu de ses livres et des berceaux de ses enfants. Tout attestait dans cet asile la médiocrité, presque l'indigence. Après les orages de la journée et les fatigues du travail que lui donnait son journal, Brissot allait à pied retrouver le soir sa femme et ses jeunes enfants abrités dans une chaumière de Saint-Cloud. Il les nourrissait de son travail comme un ouvrier de la pensée. Dépourvu de cette éloquence extérieure qui s'allume au feu des discussions et qui jaillit en gestes et en accents, il laissait la tribune à Vergniaud. Il s'était créé à lui-même une tribune dans son journal. Là, il luttait tous les matins avec Camille, Robespierre et Marat. Ses articles étaient des discours. Il s'y dévouait volontairement lui-même à la haine et aux poignards des Jacobins. Le sacrifice de sa vie était fait. Il s'immolait à la pureté de la république. Il méritait l'injure du nom d'*homme d'État* que lui jetaient ses ennemis. Homme d'État, en effet, par la profondeur de la pensée, par la science de l'histoire, par l'étendue du plan, par l'énergie de la volonté; s'il avait eu la parole de Vergniaud ou l'épée de Dumouriez, il pouvait donner un gouvernement à la république le lendemain de son avénement.

Mais la nature l'avait créé pour remuer des idées plutôt que des hommes. Sa taille petite et grêle, sa figure méditative et concentrée, la pâleur et l'ascétisme de ses traits, la gravité mélancolique de sa physionomie l'empêchaient de répandre au dehors l'âme antique qui brûlait au dedans. Il avait dans la Convention plus d'influence que d'action. Il inspirait, il n'agitait pas. Il avait besoin de la solitude et du silence de son cabinet pour s'échauffer. Sa pensée était comme ces feux de lampe qui ne brillent que dans l'intérieur des murs, et que les grands souffles de l'air libre font vaciller et éteignent. Mais il retrouvait toute son intrépidité dans le recueillement, où Vergniaud et Gensonné venaient chaque jour s'éclairer à son génie.

IV

Telle était l'irritation entre les partis et les hommes, quand Brissot, Vergniaud, Condorcet et leurs amis décidèrent Roland à apporter à la Convention son rapport sur la situation de Paris. Le combat y était franchement offert aux factions. Il fut lu à la séance du 29 octobre. Ce rapport, favorablement écouté par la majorité, intimida Marat, Robespierre, Danton lui-même, et rendit la confiance aux Girondins. Les fédérés des départements se présentèrent le lendemain à la barre, et demandèrent que l'Assemblée réprimât les agitateurs de Paris et fît prévaloir le gouvernement national sur l'usurpation de quelques scélérats. Ils se répandirent ensuite dans les lieux publics en demandant à grands cris les têtes de Marat, de Robespierre et de Danton. Legendre dénonça ces attentats des amis de la Gironde dans la séance du 3 novembre. Bentabolle raconta que, la veille, six cents dragons, passant le sabre à la main sur le boulevard, avaient menacé les citoyens et crié : *Point de procès au roi, mais la tête de Robespierre!*

Aux Jacobins, Bazire dénonça le parti Brissot comme uniquement occupé de s'assurer la domination. Robespierre le jeune dénonça Roland pour avoir fait imprimer aux frais de l'État l'accusation de Louvet contre son frère, et pour l'avoir fait distribuer aux départements. — « Ci- « toyens, dit Saint-Just, je ne sais quel coup se

« prépare. Tout fermente dans Paris. C'est au « moment où il s'agit de juger le roi et de per- « dre Robespirrre qu'on apprlle tant de troupes « à Paris. L'influrnce des ministres est si grande, « que dès qu'ils paraissent à la Convention on « convertit leurs désirs en lois. On propose des « drcrets d'acrusation contre les représrntants « du peuplr. Barbaroux propose de jugrr le peu- « plr souvrrain. Quel gouvernement que relui « qui veut planter l'arbre dr la liberté sur les « échafauds! Dénonçons à la nation tous res trai- « tres! »

V

Robespierre reprndant, drpuis quelques jours, ne paraissait plus ni à la Convention ni aux Jacobins. Humilié de la supériorité de Marat rt de Danton dans la première lutte qu'il avait eu à soutenir avec rux contre les Girondins, il attendait, dans le recueillement, le momrnt de se relever dans l'estime du peuple rt dans l'admiration drs tribunes. Une rhute oratoire lui était plus doulourruse qu'une chute du pouvoir. Ses ennemis n'avaient pas tardé à lui fournir l'orrasion de sr replarrr dans la lumière où il aimait à se présrnter au peuple.

« Je demande la parole pour accuser Robes- « pierre, s'écria inopinément le téméraire Lou- « vrt. — Et moi aussi jr me présente de nou- « veau pour l'accuser, » dit Barbaroux. On voyait à leur impatience que leur arcusation était prête et qu'ils épiaient l'orcasion. « Écoutez mes arru- « sateurs, » répondit froidement Robespierre. Louvrt et Barbaroux se disputaient déjà la tribunr, quand Danton s'élança pour s'interposer une dernièrr fois. — « Il rst temps que nous « ronnaissions, dit Danton, il est temps que nous « sachions de qui nous sommes les rollègues; il « rst temps que nos collègues sarhrnt ce qu'ils « doivent prnser dr nous. Des grrmes de dé- « fianrr mutuelle existent dans l'Assemblée. Il « faut qu'elle cesse! S'il y a un coupable parmi « nous, il faut que vous rn fassiez justice! Je « déclarr à la Convention, à la nation rntière, « qur je n'aimr point l'individu Marat. J'ai fait « l'rxpérienrr de son tempérament. Non-seule- « ment il est acerbe rt volcanique, mais il rst in- « sociable. Après un tel avis, qu'il me soit per- « mis de dire que moi aussi je suis sans parti et « sans faction. Si quelqu'un prut me prouver « que j'appartirns à une faction, qu'il me con- « fonde à l'instant! Si, au contraire, il est vrai « que ma pensée est à moi, que je suis forte- « ment déridé à mourir plutôt que de devenir « la cause d'un déchirement de la république, « qu'on m'accorde d'énoncer ma pensée tout en- « tière sur notre situation artuelle.

« Sans doute, il est beau qu'un sentiment « d'humanité fasse gémir le ministre de l'inté- « rirur sur les malheurs inséparables d'une « grande révolution. Mais jamais un trône fut-il « frarassé sans que ses érlats blessassent qurl- « ques citoyens? Jamais révolution complrte « fut-elle opérée sans que rette vaste démolition « de l'ordre de rhoses existant ait été funeste à « qurlqu'un? Faut-il donr imputer à la ville de « Paris des désastres qui, je ne le nie pas, fu- « rent peut-être l'effet de vengeances partiru- « lières, mais qui furent bien plus probable- « mrnt la suite de rette rommotion générale, dr « rrtte fièvre nationale dont les miracles étonne- « ront la postérité? Le ministre Roland a cédé à « un rrssentiment que je respecte, sans doute; « mais son amour passionné pour l'ordre et les « lois lui a fait voir sous la couleur de fartion et « de complot d'État ce qui n'est que la réunion « de petites et misérables intrigues dont le but « dépasse les moyens. Pénétrez-vous de cette « vérité, qu'il ne peut exister de faction dans « une république. Et où sont donc ces hommes « qu'on présente comme des ronjurés, comme « des prétrndants à la dirtature et au triumvirat? « Qu'on lrs nomme! Je déclare que tous ceux « qui parlent de la faction Robespierre sont à « mes yeux ou des hommes prévenus ou de « mauvais ritoyens! »

VI

Les premiers mots de Danton avaient été arrueillis avec une faveur que la franrhise de son attitude et la mâle énergie de sa parole inspirairnt involontairement autour de lui. En désavouant Marat, il jetait un gage de réconriliation aux Girondins. Ses dernièrres paroles expirèrent au milieu des murmures. Il rouvrait Robespierre, qu'on voulait frapper. Buzot demanda dédaigneusemrnt qur Robespierre s'adressât aux tribunaux s'il se trouvait calomnié par Roland. Robespierre l'intrrrompit et se précipita à la tribune. « Jr « demandr, s'érria Rebecqui, qu'un individu « n'exerce pas iri le despotisme de la parolr « qu'il exerce ailleurs! » Robespierre insista en vain. Un jrune homme de vingt-huit à vingt-neuf

ans, de petite stature, aux formes féminines, aux traits délicats, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au teint pâle, au front pensif, à l'expression mélancolique, mais où la tristesse, au lieu de ressembler à l'abattement, rappelait le recueillement qui précède les fortes résolutions, parut à la tribune Il pressait un rouleau de papier dans sa main gauche. Sa main droite, appuyée sur le marbre, semblait prête au combat. Son regard assuré se promenait sur les bancs de la Montagne. Il attendait le silence. Ce jeune homme était Louvet.

VII

Louvet était de ces hommes dont toute la destinée politique ne se compose que d'un jour; mais ce jour leur conquiert la postérité, car il attache à leur nom le souvenir d'un sublime talent et d'un sublime courage. L'orateur et le héros se confondent quelquefois dans un seul acte et dans un seul moment. Louvet était né à Paris d'une de ces familles de bourgeoisie placées aux limites de l'aristocratie et du peuple, aimant l'ordre comme les fortunes établies, détestant les supériorités sociales comme ce qui monte déteste ce qui est au-dessus. Dédaignant le trafic de son père, le jeune homme avait cherché le niveau de son esprit dans les lettres. Il avait écrit un livre alors célèbre, *Faublas,* manuel du libertinage élégant. Ce livre, calqué sur la société corrompue du temps, était l'idéal renversé d'une société qui rit d'elle-même et qui ne s'admire plus que dans ses vices.

Ce scandale était devenu une renommée pour Louvet. Son esprit seul avait pris part à cette œuvre. Son cœur avait gardé le germe de la vertu, en nourrissant un fidèle et brûlant amour. Presque adolescent il avait aimé et avait été aimé avec une égale passion. Ce penchant mutuel de deux cœurs avait été contrarié par les deux familles. La femme qu'il chérissait avait été donnée à un autre. Les deux amants avaient cessé de se voir, non de s'adorer.

Lodoïska, c'était le nom qu'il lui donnait, ayant recouvré sa liberté, s'était réunie à son amant. Elle avait pour les lettres, pour la liberté, pour la gloire, le même enthousiasme que Louvet. Elle l'assistait dans ses études. Ils n'avaient qu'une âme et qu'un génie à deux. L'amour n'était pas seulement pour eux une félicité; il était une inspiration. Ils vivaient cachés dans une petite retraite sur la lisière des grandes forêts royales qui entourent Paris. Lodoïska, c'était madame Roland plus tendre et plus heureuse. L'imagination tenait moins de place dans sa vie que le sentiment. Ce qu'elle adorait dans la Révolution, c'était avant tout la fortune et la célébrité de Louvet. Son amour était pour tout dans ses opinions. Ils s'enivraient, dans les livres, de philosophie et de républicanisme avant que l'heure sonnât de s'en occuper en action. Aussitôt que la presse fut libre et que la salle des Amis de la constitution fut ouverte, Louvet quittant le jour sa retraite, où il retournait tous les soirs, se mêla au mouvement des partis. Il changea la plume licencieuse qui avait écrit les *Aventures de Faublas* contre la plume du publiciste et contre la tribune des Jacobins. Mirabeau, licencieux comme lui, aima et encouragea ce jeune homme. Robespierre, qui ne comprenait pas la liberté sans les mœurs, vit avec peine cet écrivain de boudoir parler de vertu après avoir popularisé le vice. Il voulait qu'on chassât de la république toute cette jeunesse plus infectée que parfumée de littérature et d'athéisme. Dès le temps de l'Assemblée constituante, le député d'Arras avait provoqué l'expulsion de Louvet des Jacobins.

Sous l'Assemblée législative, Louvet s'était rangé du parti de Brissot contre Robespierre. Lanthenas, l'ami et le commensal de madame Roland, l'avait introduit dans l'intimité de cette femme. « O Roland! Roland! s'écriait-il plus « tard, que de vertus ils ont assassinées en toi! « que de vertus, de charmes, de génie ils ont « immolés dans ta femme plus grand homme « que toi! » Ces mots de Louvet témoignent de l'impression que madame Roland fit sur lui. Madame Roland ne dépeint pas avec moins de grâce le penchant qui l'entraîna vers Louvet. « Louvet, « dit-elle, pourrait bien quelquefois, comme Philopœmen, payer le tribut de son extérieur. « Petit, frêle, la vue courte, l'habit négligé, il « ne paraît rien au vulgaire, qui ne remarque « pas au premier abord la noblesse de son front, « le feu qui s'allume dans ses yeux, et l'impressionnabilité de ses traits à l'expression d'une « grande vérité ou d'un beau sentiment. Il est « impossible de réunir plus d'intelligence et plus « de simplicité et d'abandon. Courageux comme « le lion, doux comme l'enfant, il peut faire « trembler Catilina à la tribune, tenir le burin « de l'histoire, ou répandre la tendresse de son « âme sur la vie d'une femme aimée. »

Une amitié ferme et virile attacha bientôt ces âmes l'une à l'autre. Louvet découvrit à ma-

dame Roland le mystère de son amour et lui fit connaître Lodoïska. Ces deux femmes se comprirent par la politique et par l'amour. Elles se virent peu et furtivement. La maîtresse de Louvet cachait sa vie dans l'ombre. L'épouse chaste et honorée du ministre ne pouvait avouer l'intimité avec une femme que l'amour seul unissait à Louvet.

VIII

Louvet écrivit pour Roland *la Sentinelle*, journal des Girondins, où le plus ardent républicanisme s'associait au culte de l'ordre et de l'humanité. Au 10 août, il avait sauvé des victimes. Au 2 septembre, il avait flétri les bourreaux. Élu à la Convention, il avait quitté son ermitage. Il habitait maintenant un modeste appartement dans la rue Saint-Honoré, près de la salle des Jacobins. Dévoué de conviction et d'amitié aux opinions de la Gironde, il formait avec Barbaroux, Buzot, Rebecqui, Salles, Lasource, Ducos, Fonfrède, Rabaut de Saint-Étienne, Lanthenas et quelques autres, l'avant-garde de ce parti de la jeunesse des départements impatient de purifier la république. Vergniaud, Péthion, Condorcet, Sieyès, Brissot s'efforçaient en vain de modérer ces jeunes gens. L'âme de madame Roland brûlait en eux. Engager leur parti malgré lui dans une lutte décisive était toute leur tactique. La temporisation leur paraissait aussi impolitique que lâche. Louvet s'était offert pour le premier coup. Le discours qu'il portait sur lui depuis plusieurs jours avait été concerté en commun dans le conciliabule de madame Roland. Elle avait allumé les sentiments, aiguisé les paroles : Louvet n'était que la voix. Ce discours était moins le discours d'un homme que l'explosion de haine de tout un parti.

IX

Robespierre, en voyant Louvet, affecta le dédain et triompha intérieurement de voir qu'aucun orateur déjà célèbre n'avait voulu se charger de l'acte d'accusation contre lui. Ce ménagement de Vergniaud, de Gensonné et de Guadet, se trahissait dans leur attitude et inspirait confiance à Robespierre. Louvet bravait même le mécontentement de son propre parti. Il sentait derrière lui la main de madame Roland qui le poussait à la lutte. Le silence rétabli, il parla ainsi :

« Une grande conspiration menaçait de peser « sur la France et avait trop longtemps pesé sur « la ville de Paris. Vous arrivâtes. L'Assemblée « législative était méconnue, avilie, foulée aux « pieds. Aujourd'hui on veut avilir la Convention nationale, on prêche ouvertement l'insurrection contre elle. Il est temps de savoir s'il « existe une faction dans sept à huit membres « de cette Assemblée, ou si ce sont les sept cent « trente membres de l'Assemblée qui sont eux-« mêmes une faction. Il faut que de cette lutte « insolente vous sortiez vainqueurs ou avilis. Il « faut, pour rendre compte à la France des rai-« sons qui vous font conserver dans votre sein « cet homme sur lequel l'opinion publique se « développe avec horreur, il faut, ou que par « un décret solennel vous reconnaissiez son inno-« cence, ou que vous nous purgiez de sa pré-« sence; il faut que vous preniez des mesures « contre cette commune désorganisatrice qui pro-« longe une autorité usurpée. En vain prodi-« gueriez-vous des mesures partielles, si vous « n'attaquez pas le mal dans les hommes qui en « sont les auteurs. Je vais dénoncer leurs com-« plots. J'aurai tout Paris pour témoin. Je pour-« rais m'étonner d'abord de ce que Danton, que « personne n'attaquait, se soit élancé ici pour « déclarer qu'il était inattaquable et pour dés-« avouer Marat, dont on s'est servi comme d'un « instrument et d'un complice dans la grande « conjuration que je dénonce. » (*On murmure.*) Danton : « Je demande qu'il soit permis à Louvet « de toucher le mal et de mettre le doigt dans la « blessure. » Louvet continue : « Oui, Danton, je « vais le toucher; mais ne crie donc pas d'avance.

« Ce fut au mois de janvier dernier qu'on vit « aux Jacobins succéder aux discussions profon-« des et brillantes qui nous avaient honorés de-« vant l'Europe ces misérables débats qui failli-« rent nous perdre, et que l'on commença à ca-« lomnier l'Assemblée législative. On vit un « homme qui voulait toujours parler, parler « sans cesse, exclusivement parler, non pour « éclairer les Jacobins, mais pour jeter entre eux « la division et surtout pour être entendu de « quelques centaines de spectateurs dont on vou-« lait obtenir les applaudissements à tout prix. « Des affidés de cet homme se relayaient pour « présenter tel ou tel membre de l'Assemblée « aux soupçons, à l'animadversion des specta-« teurs crédules, et pour offrir à leur admiration « un homme dont ils faisaient le plus fastueux « éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même. C'est « alors qu'on vit des intrigants subalternes dé-

« clarer que Robespierre était le seul homme « vertueux en France et que l'on ne devait con« fier le salut de la patrie qu'à cet homme, qui « prodiguait les plus basses flatteries à quelques « centaines de citoyens fanatisés qu'il appelait le « peuple. C'est la tactique de tous les usurpa« teurs, depuis César jusqu'à Cromwell, depuis « Sylla jusqu'à Masaniello. Nous, cependant, fi« dèles à l'égalité, nous avancions, bien résolus « de ne pas souffrir qu'on substituât à la patrie « l'idolâtrie d'un homme. Deux jours après le « 10 août, je siégeais dans le conseil général « provisoire; un homme entre, il se fait un « grand mouvement devant lui : c'était lui-même, « c'était Robespierre. Il vient s'asseoir au milieu « de nous; je me trompe, il va s'asseoir à la pre« mière place du bureau. Stupéfait, je m'inter« roge moi-même; je n'en crois pas mes yeux. « Quoi! Robespierre, l'incorruptible Robespierre, « qui dans les jours du danger avait quitté le « poste où ses citoyens l'avaient placé, qui depuis « avait pris vingt fois l'engagement solennel de « n'accepter aucune fonction publique, Robes« pierre prend place tout à coup au conseil géné« ral de la commune! Dès lors je compris que « ce conseil était destiné à régner!

« Robespierre, vous savez, s'attribue l'hon« neur de cette journée du 10 août. La révolu« tion du 10 août est l'ouvrage de tous. Elle ap« partient aux faubourgs qui se sont levés tout « entiers, à ces braves fédérés que, dans le « temps, il n'avait pas tenu à certains hommes « qu'on ne reçût pas à Paris. Elle appartient à « ces courageux députés qui, là même, au bruit « des décharges de l'artillerie, votèrent le décret « de suspension de Louis XVI. Elle appartient « aux généreux guerriers de Brest et à l'intrépi« dité des enfants de la fière Marseille. Mais celle « du 2 septembre... conjurés barbares! elle est à « vous, elle n'est qu'à vous. (*Mouvement d'hor« reur.*)

« Eux-mêmes s'en glorifient; eux-mêmes avec « un mépris féroce ne nous désignent que comme « les patriotes du 10 août, se réservant le titre « de patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle « reste, cette distinction digne, en effet, de l'es« pèce de courage qui leur est propre! qu'elle « reste, et pour notre justification durable et « pour leur long opprobre! Ce peuple de Paris « sait combattre et ne sait pas assassiner. Il « était tout entier aux Tuileries, dans la magni« fique journée du 10 août; il est faux qu'on « le vit aux prisons dans l'horrible journée du « 2 septembre. Combien y avait-il d'égorgeurs « dans les prisons? Pas deux cents. Combien « de spectateurs au dehors? Pas le double. In« terrogez Péthion, il vous l'attestera lui-même. « Pourquoi ne les a-t-on pas empêchés? Parce « que Roland parlait en vain! parce que le mi« nistre de la justice, Danton, ne parlait pas!... « parce que Santerre, commandant des sections, « attendait!... parce que des officiers munici« paux en écharpe présidaient à ces exécu« tions!... parce que l'Assemblée législative était « dominée et qu'un insolent démagogue venait « à sa barre lui signifier les décrets de la com« mune et la menacer de faire sonner le tocsin si « elle n'obéissait pas! » Billaud-Varennes se lève et essaye de protester. Un frémissement général d'indignation se répand contre lui dans l'Assemblée. Un grand nombre de membres montrent du doigt Robespierre. Cambon se fait remarquer par la colère de son attitude. Il montre son bras à la Montagne et s'écrie : « Misérables! voilà l'ar« rêt de mort du dictateur. — *Robespierre à la « barre! Robespierre en accusation!* » crient de toutes parts des voix accusatrices. Le président modère cette impatience. Louvet continue. Il accuse Robespierre de tous les crimes de la commune, puis regardant Danton : « C'est alors, « poursuit-il, qu'on afficha ces placards où l'on « désignait comme des traîtres tous les ministres, « un seul excepté, un seul et toujours le même, « et puisses-tu, Danton, te justifier de cette ex« ception devant la postérité! C'est alors qu'on « vit avec effroi reparaître à la lumière du jour « un homme unique jusqu'ici dans les fastes du « crime. (*On regarde Marat.*) Et ne croyez pas « nous apaiser en désavouant aujourd'hui cet « enfant perdu de l'assassinat! Comment serait-il « sorti de son sépulcre si vous ne l'en aviez « tiré? Comment l'auriez-vous récompensé s'il « ne vous avait servi? Comment le produisites« vous sous vos auspices à cette assemblée élec« torale où vous me fîtes insulter pour avoir « eu le courage de demander la parole contre « Marat?... Dieu! je l'ai nommé! (*Mouvement « d'horreur.*) Oui, les gardes du corps de Robes« pierre, ces hommes armés de sabres et de bâ« tons qui l'accompagnaient partout, m'insultè« rent en sortant de l'assemblée électorale et « m'annoncèrent qu'avant peu ils me feraient « payer cher l'audace de combattre l'homme « que Robespierre protégeait! Et par quelle voie « les conjurés marchaient-ils de concert à l'exé« cution préméditée de leur plan de domination?

« Par la terreur. Il leur fallait encore des massa- « cres pour qu'elle fût complète et pour écarter « les généreux citoyens plus attachés à la liberté « qu'à leur vie. On fit courir des listes de pro- « scription signées de complaisance et au hasard « par des Montagnards égarés. On convoitait le « sang, on se partageait en espoir les dépouilles « des victimes. Pendant quarante-huit heures « la consternation fut générale. Trente mille « familles sont là pour l'attester. Quand je vis « tant d'atrocités liberticides, je me demandai si, « dans la journée du 10 août, j'avais rêvé notre « victoire, ou si Brunswick et ses colonnes « contre-révolutionnaires étaient déjà dans nos « murs! Non! mais c'étaient de farouches con- « jurés qui voulaient cimenter par le sang leur « autorité naissante. Les barbares, il leur fallait « encore, disaient-ils, vingt-huit mille têtes! Je « me ressouviens de Sylla, qui commença par « frapper quelques citoyens désarmés, mais qui « bientôt fit promener devant la tribune aux « harangues et dans le forum les têtes des plus « illustres citoyens! Ainsi s'avançaient vers leur « but ces scélérats, dans le chemin du pouvoir « suprême, mais où les attendaient quelques « hommes de résolution qui, nous l'avions juré « par Brutus, ne leur auraient pas laissé la dic- « tature plus d'un jour!... (*Applaudissements* « *unanimes.*) Qui les arrêta cependant? Ce « furent quelques patriotes intrépides. Qui les « combattit? Ce fut Péthion; ce fut Roland, qui « prodigua, à les dénoncer devant la France, plus « de courage qu'il ne lui en avait fallu pour dé- « noncer un roi parjure... Robespierre! je t'ac- « cuse d'avoir calomnié sans relâche les plus purs « patriotes! Je t'accuse d'avoir répandu ces ca- « lomnies dans la première semaine de septem- « bre, c'est-à-dire dans des jours où les calomnies « étaient des coups de poignard! Je t'accuse « d'avoir, autant qu'il était en toi, avili et pro- « scrit les représentants de la nation, leur carac- « tère, leur autorité! Je t'accuse de t'être con- « stamment produit toi-même comme un objet « d'idolâtrie, d'avoir souffert que devant toi on te « désignât comme le seul homme vertueux en « France qui pût sauver le peuple et de l'avoir « dit toi-même! Je t'accuse d'avoir évidemment « marché au pouvoir suprême! »

X

Tous les regards, tous les gestes se dirigent vers Robespierre comme autant de témoins muets de l'accusation que l'orateur foudroie contre lui. Robespierre, pâle, agité, les traits contractés par la colère, se voit abandonné de ses collègues et sent autour de lui cette atmosphère où pèse la réprobation d'une grande assemblée. Mais au fond de sa physionomie on entrevoit la joie secrète d'être jugé digne d'une accusation de dictature, qui, dans quelques termes qu'elle fût portée, était un témoignage de la puissance de son nom et une désignation nominale à l'attention du peuple. Louvet suspend un moment son discours comme pour le laisser porter de tout son poids sur l'accusé et sur la pensée des juges. Il reprend en se tournant, avec une expression de mépris sur les lèvres, du côté de Marat : « Mais au « milieu de vous il y a un autre homme dont le « nom ne souillera plus ma langue, un homme « que je n'ai pas besoin d'accuser; car il s'est « accusé lui-même, et il n'a pas craint de vous « dire que son opinion est qu'il faut faire tom- « ber encore deux cent soixante mille têtes!... « et cet homme est encore au milieu de vous? « La France en rougit. L'Europe s'étonne de vo- « tre longue faiblesse. Je demande que vous « rendiez contre Marat un décret d'accusation! »

XI

Louvet descendit de la tribune au bruit des applaudissements. Les uns applaudissaient son éloquence, les autres son courage, ceux-ci par haine de Robespierre, ceux-là par horreur de Marat. L'âme de l'orateur semblait avoir passé dans l'Assemblée. Les tribunes même, ordinairement vendues à la commune et disciplinées au geste de Robespierre, restaient consternées sous le retentissement de cette voix, et croyaient voir, dans la Convention debout, la France se soulever tout entière contre la tyrannie de Paris et arracher le pouvoir sanglant des mains des maîtres de la commune. Robespierre, instruit par une première défaite de l'insuffisance d'une parole improvisée contre une accusation méditée et aiguisée d'avance, demanda qu'on lui accordât quelques jours pour préparer sa défense. L'Assemblée l'accorda avec une indulgence trop semblable au mépris.

Le lendemain, Barbaroux aggrava et précisa les complots de Robespierre.

Les Jacobins et les sections tremblèrent pour leur idole. Le peuple se répandit tous les soirs après ces discours autour de la maison de Robes-

pierre. On répandit dans les faubourgs le bruit qu'il avait été assassiné. On ne l'avait vu ni aux Jacobins, ni à la Convention, depuis la dénonciation de Louvet. Il devait répondre le lundi, 5 novembre. Les tribunes de la Convention, assiégées, dès le point du jour, par les attroupements des deux partis, étaient partagées en deux camps, qui préludaient aux combats de la parole par les gestes, les menaces. Le président appela enfin Robespierre à la tribune. Il y monta plus pâle que jamais. En attendant le silence, ses doigts convulsifs frappaient la table de la tribune, comme le musicien qui interroge avec distraction les notes d'un clavier. Aucun geste, aucun sourire affectueux ne l'encourageait dans l'Assemblée. Tous les regards étaient hostiles, toutes les bouches dédaigneuses, tous les cœurs fermés. Il commença d'une voix grêle et aiguë, où l'on sentait le tremblement de la colère étouffée par la décence du sang-froid.

XII

« Citoyens! de quoi suis-je accusé? » dit-il après un court appel à la justice de ses collègues. « D'avoir conspiré pour parvenir à la dictature, « au tribunat ou au triumvirat. On conviendra « que si un pareil projet était criminel, il était « encore plus hardi; car, pour l'exécuter, il fal- « lait d'abord renverser le trône, anéantir la « législation, empêcher la formation d'une Con- « vention nationale, surtout. Mais alors, com- « ment se fait-il que j'aie le premier, dans mes « discours et dans mes écrits, appelé une Con- « vention nationale comme le seul remède aux « maux de la patrie? Pour arriver à la dictature, « il fallait d'abord maîtriser Paris et asservir « les départements. Où sont mes trésors? où « sont mes armées? où sont les grandes places « dont j'étais sans doute pourvu? Tout cela est « dans les mains de mes accusateurs. Pour que « leur accusation pût acquérir le moindre ca- « ractère de vraisemblance, il faudrait préala- « blement démontrer que j'étais complétement « fou. Or, si j'étais fou, il resterait à expliquer « comment des hommes sensés auraient pu se « donner la peine de composer tant de beaux « discours, tant de belles affiches, de déployer « tant d'efforts pour me présenter à la Conven- « tion nationale comme le plus dangereux de « tous les conspirateurs. Venons aux faits. Que « me reproche-t-on? L'amitié de Marat? Je « pourrais faire ma profession de foi sur Marat, « sans vous en dire ni plus de bien ni plus de « mal que je n'en pense. Mais je ne sais pas tra- « hir ma pensée pour flatter l'opinion régnante. « J'ai eu, en 1792, un seul entretien avec « Marat. Je lui reprochai une exagération et une « violence qui nuisaient à la cause qu'il pouvait « servir. Il déclara, en me quittant, qu'il n'avait « trouvé en moi *ni les vues ni l'audace d'un* « *homme d'État*. Ce mot répond aux calomnies « de ceux qui veulent me confondre avec cet « homme.

« Ne me suis-je donc pas fait assez d'enne- « mis par mes combats pour la liberté? et faut-il « m'imputer encore des excès que j'ai toujours « évités et des opinions que je n'ai cessé de con- « damner? Mais j'ai parlé, dit-on, sans relâche « aux Jacobins, et j'ai exercé une influence ex- « clusive sur ce parti. Depuis le 10 août, je n'ai « pas abordé dix fois la tribune des Jacobins. « Avant le 10 août, je travaillais avec eux à pré- « parer la sainte insurrection contre la tyrannie « et la trahison de la cour et de la Fayette. Mais « les Jacobins alors, c'était la France révolu- « tionnaire! Et vous, qui m'accusez, vous étiez « avec la Fayette! Les Jacobins ne suivaient pas « vos conseils, et vous voudriez faire servir la « Convention nationale à venger les disgrâces « de votre amour-propre. La Fayette aussi de- « mandait des décrets contre les Jacobins. Vou- « lez-vous, comme lui, diviser le peuple en deux « peuples, l'un adulé, l'autre insulté et intimidé, « les honnêtes gens et les sans-culottes ou la ca- « naille? — Mais j'ai accepté le titre d'officier « municipal? — Je réponds d'abord que j'ai « abdiqué, dès le mois de janvier 1791, la place « lucrative et nullement périlleuse d'accusateur « public. — J'entrai dans la salle en maître? « C'est-à-dire qu'en entrant j'allai faire vérifier « mes pouvoirs au bureau.

« Je ne fus nommé que le 10 août. Je suis « loin de prétendre à ravir l'honneur du com- « bat et de la victoire à ceux qui siégeaient à « la commune avant moi dans cette nuit terri- « ble, qui armèrent les citoyens, dirigèrent les « mouvements, déconcertèrent la trahison, ar- « rêtèrent Mandat, porteur des ordres perfides « de la cour! Il y avait des intrigants dans le « conseil général, dit-on; qui le sait mieux que « moi? Ils sont au nombre de mes ennemis. On « reproche à ce corps des arrestations arbitrai- « res? Quand le consul de Rome eut étouffé la « conspiration de Catilina, Clodius l'accusa d'a-

« voir violé les lois. J'ai vu ici de tels citoyens « qui ne sont pas des Clodius, mais qui, quel- « que temps avant la journée du 10 août, « avaient eu la prudence de se réfugier hors « de Paris, et qui dénoncent, depuis qu'elle a « triomphé pour eux, la commune de Paris. « — Des actes illégaux? Est-ce donc le code cri- « minel à la main qu'on sauve la patrie? Que ne « nous reprochez-vous aussi d'avoir brisé les « plumes mercenaires dont le métier était de « propager l'imposture et d'outrager la liberté? « Que ne nous reprochez-vous aussi d'avoir con- « signé les conspirateurs hors de Paris, d'avoir « désarmé nos ennemis? Tout cela était illégal, « sans doute. Oui, illégal comme la chute de la « Bastille, illégal comme la chute du trône, il- « légal comme la liberté!

« Citoyens, voulez-vous une révolution sans « révolution? Quel est cet esprit de persécution « qui veut reviser, pour ainsi dire, celle qui « a brisé nos fers? Et qui peut donc, après « coup, marquer le point précis où devaient se « briser les flots de l'insurrection populaire? « Quel peuple, à ce prix, pourrait jamais se- « couer le despotisme? Les hommes du 10 août « ne pourraient-ils pas dire à leurs accusateurs: « Si vous nous désavouez, désavouez donc aussi « la victoire! Reprenez votre joug, vos lois, « votre trône antique. Restituez-nous, avec le « sang que nous avons versé, le prix de nos « sacrifices et de nos combats!...

« Quant aux journées des 2 et 3 septembre, « ceux qui ont dit que j'avais eu la moindre part « à ces événements sont des hommes ou bien « crédules ou bien pervers! J'abandonne leur « âme au remords, si le remords peut supposer « une âme! A cette époque, j'avais cessé de « siéger à la commune et j'étais renfermé chez « moi!... » Robespierre explique ici, sans jus- tifier ces horreurs, la connexité du 10 août et du 2 septembre, et l'impossibilité où était la commune de prévenir les conséquences de l'agi- tation générale. « On assure qu'un innocent a « péri! un seul! c'est trop sans doute! Citoyens, « pleurez cette méprise cruelle! Nous l'avons « pleurée déjà longtemps. C'était un bon ci- « toyen, c'était donc l'un de nos amis! Pleurez « même les victimes coupables réservées à la « vengeance des lois et qui sont tombées sous « les coups de la justice populaire. Mais que vo- « tre douleur ait un terme comme toutes les « choses humaines! Gardons quelques larmes « pour des calamités plus touchantes! Pleurez « cent mille patriotes immolés par la tyrannie! « pleurez nos citoyens expirants sous leurs toits « embrasés! et les fils des citoyens massacrés au « berceau ou dans les bras de leurs mères! N'a- « vez-vous pas aussi des frères, des enfants, des « épouses à venger? La famille des législateurs « français, c'est la patrie, c'est le genre humain « tout entier, moins les tyrans et leurs com- « plices!... La sensibilité qui gémit presque « exclusivement sur les ennemis de la liberté « m'est suspecte. Cessez d'agiter sous mes yeux « la robe sanglante du tyran, ou je croirai « que vous voulez remettre Rome dans les fers. « Calomniateurs éternels! voulez-vous donc ven- « ger le despotisme? Voulez-vous flétrir le ber- « ceau de la république?

« Ensevelissons, dit en finissant Robespierre, « ces méprisables manœuvres dans un éternel « oubli. Pour moi, je ne prendrai aucune con- « clusion qui me soit personnelle. Je renonce « à la juste vengeance que j'aurais le droit de « poursuivre contre mes calomniateurs. Je ne « veux pour vengeance que le retour de la paix « et de la liberté. Citoyens! parcourez d'un pas « ferme et rapide votre superbe carrière, et « puissé-je, aux dépens de ma vie et de ma « réputation même, concourir avec vous à la « gloire et au bonheur de notre commune pa- « trie! »

XIII

A peine Robespierre avait-il fini de parler, que Louvet et Barbaroux, impatients des applau- dissements dont l'Assemblée et les spectateurs couvraient l'orateur et le discours, s'élancèrent à la tribune pour répliquer; mais l'impression du discours était déjà votée par la Convention. L'inanité des accusations, la modération des con- clusions de Robespierre, le besoin d'éteindre, s'il était possible, un feu qui menaçait d'incendier l'opinion publique, tout pressait la Convention de terminer le débat. Aux yeux de Vergniaud, de Péthion, de Brissot, de Condorcet, de Gen- sonné, de Guadet, les plus sages d'entre les Girondins, leur ennemi en sortait déjà trop grand; ils répugnaient à le grandir davantage.

Marat vit sa propre victoire dans la victoire de Robespierre, malgré les désaveux adoucis dont ses opinions avaient été l'objet. Danton triompha intérieurement de voir justifier la dic- tature de la commune, et voiler les crimes de septembre sous le drapeau du salut public. Ro-

bespierre avait couvert Danton. Le parti indécis de la Convention, au milieu duquel siégeait Barère, craignit d'avoir à se prononcer, et se réjouit d'humilier les Girondins, sans avoir à innocenter leurs ennemis. Le silence convenait à tous, excepté aux accusateurs.

XIV

Mais Barbaroux, indigné du refus obstiné de la parole qu'on oppose à ses supplications et à celles de Louvet, quitte son siége dans l'enceinte et descend à la barre, afin d'avoir comme citoyen la parole qu'on lui refuse comme député. « Vous « m'entendrez, » s'écrie-t-il en frappant de ses deux poings sur la barre comme pour faire violence à la Convention, « vous m'entendrez! « Si vous ne m'entendez pas, je serai donc ré- « puté calomniateur? Eh bien! je graverai ma « dénonciation sur le marbre! »

Les murmures, les sarcasmes, les rires des tribunes couvrent la voix de Barbaroux. On l'accuse d'avilir le caractère de représentant du peuple, en s'en dépouillant pour accuser individuellement un ennemi. Barère, un de ces hommes qui observent longtemps la fortune afin de ne pas se prononcer au hasard, et qui ne se prononcent jamais assez pour être entraînés dans la chute du parti même qu'ils ont adopté, se leva du milieu de la Plaine pour demander la parole. Jeune, élégant de formes, d'une stature élevée, d'un geste libre, d'une parole fluide, on voyait dans sa physionomie ce mélange de réserve et d'audace qui caractérise les Séjans : tout l'extérieur de l'inspiration couvrant tout le calcul de l'égoïsme. Ces hommes sont les limiers des grands ambitieux; mais avant de se donner à eux, ils veulent faire sentir leur importance afin qu'on les estime un plus haut prix. Tel était Barère : caractère de haute comédie jeté, par une méprise de la destinée, dans la tragédie.

XV

Barère, né à Tarbes d'une famille respectable, avocat à Toulouse, lettré à Paris, décorant son nom plébéien du nom de Vieuzac, avait apporté du fond de sa province ce nom, ces formes, ce langage qui ouvraient les salons et qui étaient alors une sorte de candidature naturelle à toutes les fortunes. Madame de Genlis l'avait accueilli et introduit dans la familiarité du duc d'Orléans. Ce prince, pour l'attacher à sa maison, lui avait confié la tutelle d'une jeune Anglaise d'une extrême beauté, qui passait pour sa fille naturelle. Madame de Genlis donnait à cette pupille des soins de mère. Elle se nommait Paméla. Barère était gracieux, éloquent. Sa philosophie sentimentale ressemblait à une parodie de Bernardin de Saint-Pierre. La teinte pastorale des montagnes où il était né se réfléchissait sur ses écrits. Les salons, les théâtres, les académies affectaient alors cette mollesse ; c'était comme la langueur de l'agonie de cette société mourante. Elle croyait se rajeunir en se puérilisant; mais c'était la puérilité de la vieillesse. Barère, Robespierre, Couthon, Marat, Saint-Just, toutes ces âmes si âpres avaient commencé par être fades.

Bailly, Mirabeau, le duc d'Orléans avaient été les patrons de Barère pour le faire nommer à l'Assemblée nationale. Il y avait rempli avec assiduité et talent un rôle plus littéraire que politique; il avait semé ses nombreux rapports de maximes philosophiques; il avait ensuite rédigé *le Point du jour* et demandé un des premiers la république, quand il avait vu le trône chanceler. Dans la journée du 10 août, envoyé avec Grégoire au-devant du roi dans le jardin des Tuileries, il avait porté avec sollicitude dans ses bras le jeune Dauphin. Nommé à la Convention, ses opinions républicaines, ses études, ses liaisons, son origine méridionale, son talent plus fleuri que populaire semblaient devoir l'attacher aux Girondins. Il penchait, en effet, de leur côté pendant les premiers jours ; il croyait à leur génie, il admirait leur éloquence, il sentait la dignité de leur esprit, il goûtait la modération de leur système. Mais il avait vu la force du peuple au 10 août et au 2 septembre, le regard du lion l'avait fasciné. Il avait peur de Marat, Danton l'étonnait, il se défiait de Robespierre. L'étoile de ces trois hommes pouvait avoir des retours. Il ne voulait pas se dévouer en victime à leur vengeance, s'ils venaient à triompher.

Il s'était placé, à égale distance des deux partis, au centre qu'on appelait la Plaine : médiateur ou auxiliaire tour à tour selon les hommes, selon le jour, selon la majorité. Cette Plaine, composée d'hommes prudents ou d'hommes médiocres, qui se taisaient par prudence ou par médiocrité, avait besoin d'un orateur. Barère s'offrit. Il se levait pour la première fois, et l'on retrouvait dans son attitude, dans son acte et dans ses paroles, toute l'hésitation équivoque des âmes qui empruntaient sa voix.

« Citoyens, dit Barère, en voyant descendre « à la barre Barbaroux, un de nos collègues, je « ne puis m'empêcher de m'opposer à ce qu'il « soit entendu. Veut-il être pétitionnaire? Il ou- « blie donc qu'il doit juger comme député les « pétitions qu'il formulerait comme citoyen. « Veut-il être accusateur? Ce n'est pas à la barre, « c'est ici ou devant les tribunaux qu'il doit « s'expliquer. Que signifient toutes ces accusa- « tions de dictature et de triumvirat? Ne don- « nons pas d'importance à des hommes que « l'opinion publique saura mettre à leur place. « Ne faisons pas des piédestaux à des pygmées ! « Citoyens ! s'il existait dans la république un « homme né avec le génie de César ou l'audace « de Cromwell, un homme qui, avec le talent de « Sylla, en aurait les dangereux moyens, un tel « homme pourrait être à craindre, et je vien- « drais l'accuser devant vous. S'il existait ici « quelque législateur d'un grand génie ou d'une « ambition vaste, je demanderais d'abord s'il a « une armée à ses ordres, ou un trésor public à « sa disposition, ou un grand parti dans le sénat « ou dans la république. Mais des hommes d'un « jour, de petits entrepreneurs de révolutions, « des politiques qui n'entreront jamais dans le « domaine de l'histoire, ne sont pas faits pour « occuper le temps précieux que nous devons à « la nation. » (*On applaudit. Il propose l'ordre du jour, signe de mépris.*) — « Gardez votre « ordre du jour, répond sèchement Robespierre, « je n'en veux pas, s'il doit contenir un préam- « bule injurieux contre moi ! » La Convention vote l'indifférence et la neutralité entre les accusateurs et l'accusé. « Périssent les ambitieux, et « avec eux nos soupçons et nos défiances ! » s'écrie Rabaut-Saint-Étienne.

XVI

La nouvelle du triomphe de Robespierre se répandit comme une joie publique dans la foule qui se pressait aux abords des Tuileries pour plaindre ou pour venger son tribun. La présence de Robespierre ramena le soir l'affluence aux Jacobins. A son entrée dans la salle, les spectateurs battirent des mains. « Que Robespierre « parle, dit Merlin, lui seul peut rendre compte « de ce qu'il a fait aujourd'hui. — Je connais « Robespierre, dit un membre du club, je suis « sûr qu'il se taira. Ce jour est le plus beau qu'ait « vu éclore la liberté. Robespierre accusé, persé- « cuté comme un factieux, triomphe. Son « éloquence mâle et naïve a confondu ses enne- « mis. La vérité guide sa plume et son cœur. « Barbaroux s'est réfugié à la barre. Le rep- « tile ne pouvait soutenir les regards de l'aigle. »

Manuel demande à lire le discours qu'il avait préparé pour défendre Robespierre. « Robes- « pierre n'est point mon ami, dit-il dans ce dis- « cours. Je ne lui ai presque jamais parlé, et je « l'ai combattu dans le moment de sa plus « grande puissance. Mais il est sorti vierge de « l'Assemblée constituante. Toujours assis à côté « de Péthion, ces deux hommes étaient les gé- « néraux de la liberté. Robespierre peut nous « dire ce que disait un Romain : « On m'attaque « dans mes discours tant je suis innocent dans « mes actions. » Robespierre n'a jamais voulu « être rien. Il est pur de ces journées de sep- « tembre, où le peuple pervers comme les rois « voulut aussi faire sa Saint-Barthélemy. Qui le « sait mieux que moi? Monté sur des mon- « ceaux de cadavres, je prêchai le respect pour « la loi. »

Collot-d'Herbois justifie les massacres. Barère les excuse. Étonné déjà de l'ivresse populaire qui s'attache à Robespierre dédaigné par lui le matin : « Citoyens, dit-il, et moi aussi, dans le dis- « cours que j'avais préparé sur Robespierre, « j'émettais une opinion aussi politique et aussi « révolutionnaire que Collot-d'Herbois. Cette « journée, disais-je, présente un crime aux yeux « de l'homme vulgaire ; aux yeux de l'homme « d'État, elle a deux grands effets : elle fait dis- « paraître les conspirateurs que la loi ne pouvait « atteindre; elle anéantit le feuillantisme, le « royalisme, l'aristocratie. » Ce repentir de Barère fut à peine accueilli. Il ne retrouva pas ce jour-là la popularité qu'il allait chercher jusque dans le sang répandu par d'autres mains.

Fabre d'Églantine accusa les Girondins de vouloir transporter le siége de la représentation nationale ailleurs qu'à Paris. — « J'ai vu de mes « yeux, dit-il, dans le jardin du ministère des « affaires étrangères, le ministre Roland, pâle, « abattu, la tête appuyée contre un arbre, de- « mandant avec instance que la Convention fût « transférée à Tours, à Blois. J'ai vu ces mêmes « hommes, qui s'acharnent aujourd'hui contre « le 2 septembre, venir chez Danton et témoi- « gner leur joie au récit de ces meurtres. L'un « d'entre eux même (il indiquait Brissot, ennemi « du libelliste Morande) désirait que Morande « fût immolé. Danton seul montra dans ces

« journées la plus grande énergie de rarartère. « Seul il ne désespéra pas du salut de la patrie. « En frappant du pied la terre, il en fit sortir des « milliers de soldats. »

Fabre d'Églantine poussa la flatterie jusqu'à dénonrer madame Roland, qu'il encensait la veille.

Fabre, secrétaire de Danton, moins son ami que son courtisan, était né au pied des Pyrénées comme Barère. D'abord comédien, puis complaisant de société, son talent à jouer de divers instruments, son esprit qui exrellait à plaire, ses vers comiques et sa vrrve de débauche l'avaient fait rechercher des hommes de plaisir. Deux pièces de théâtre applaudies avaient consacré sa réputation d'écrivain. L'amitié de Danton, de Larroix et des meneurs subalternes de la commune, avait élevé sa fortune et élargi son ambition. Pauvre avant les massacres de septembre, il eut des hôtels, des voitures, des courtisans après ces journées. Toujours abrité derrière les hommes forts, il montrait le goût plus que le courage des grands crimes. La peur le poussait au moins autant que l'ambition. Danton s'en servait; Robespierre le méprisait.

XVII

Péthion, qui n'avait pu parler à la Convention et qui ne voulait plus parler aux Jarobins, fit imprimer le lrndemain le discours qu'il avait préparé, moins pour accuser que pour juger Robespierre. Il y flétrissait Marat, il y gourmandait la commune, il y rejetait avec horreur le sang de septembre aux assassins. — « Quant à Robes« pierre, disait-il, son caractère explique son « rôle. Ombrageux, défiant, voyant partout des « complots et des abîmes, son tempérament « bilieux, son imagination atrabilaire lui colo« rent de crime tous les objets. Ne croyant qu'en « lui, ne parlant que de lui, toujours con« vaincu qu'on conspire contre lui, ambitieux « surtout de la faveur du peuple, affamé d'ap« plaudissements, cette faiblesse de son âme « pour la popularité a fait croire qu'il aspirait à « la dirtature. Il n'aspire qu'à l'amour exclusif « et jaloux du peuple pour lui. Le peuple, c'est « son ambition! »

Ce portrait vrai de Robespierre était vrai aussi de Péthion. Il y avait alors entre les deux partis de la Montagne et de la Gironde plus de soupçons que de conflits réels. Les amis communs qui voulaient les rapprocher étaient les ronfidents de ces accusations mutuelles.

Garat venait d'être nommé ministre de l'intérieur après que Danton eut quitté la justice. C'était un écrivain né aussi dans les Pyrénées, révolutionnaire par philosophie, lettré de profession : un de ces hommes que les rirconstances entraînent à contre-sens de leur esprit. Trop timide pour résister avec les Girondins, trop scrupuleux pour agir avec les Montagnards, Garat essayait dr s'rntremettre, toléré, aimé, dédaigné des deux partis.

« Je mr suis souvent rapprlé avec effroi, dit-il « dans ses *Souvenirs*, deux entretiens qu'à deux « ou trois jours d'intervalle j'ai eus avec Salles « et aver Robespierre. Je les avais ronnus l'un « et l'autre à l'Assemblée constituante; je les « croyais très-sincèrement dévoués également à « la Révolution. Je n'avais aucun doute sur leur « probité. S'il m'avait fallu douter de la probité « de l'un des deux, le dernier que j'aurais soup« çonné c'était Robespierre. Salles était une « imagination inquiète, agitée de la fièvre de la « Révolution. Dans le verbiage confus, insigni« fiant et vague de Robespierre, quand il parlait « d'inspiration, je rroyais apercevoir les germes « d'un talent qui pouvait grandir. Il martelait « patirmment la langue pour la façonner sur « les formes de l'antiquité et de Jean-Jacques « Rousseau. La lecture rontinuelle de ces philo« sophes devait pénétrer et améliorer son esprit. « L'un et l'autre de res drux hommes avaient ce « tempérament atrabilaire d'où sont sorties dans « tous les siècles les tempêtes populaires. Je « crois que Robespierre a de la religion; mais « jamais homme, sachant écrire des phrases « élégantes et persuasives, n'eut une sprit plus « faux. Un jour que je le priais de réflérhir sur « quelques idées que je lui soumettais : — Je n'ai « pas besoin de réfléchir, me répondit-il, r'est « toujours à mes premières impressions que je « m'rn rapporte. Tous res députés de la Gi« ronde, me dit-il, ce Brissot, ce Louvet, ce « Barbaroux, sont des contre-révolutionnaires « et des conspiratrurs. — Et où conspirent-ils? « lui dis-je. — Partout, reprit Robespierre, dans « Paris, dans la Franer, dans toute l'Europe! La « Gironde a formé dès longtemps le projet de se « séparer de la France pour redevenir la Guienne « et s'unir à l'Angleterre. Gensonné dit tout « haut, à qui veut l'entendre, qu'ils ne sont pas « iri des représentants mais des plénipoten« tiaires de la Gironde. Brissot conspire dans

« son journal, qui est un tocsin de guerre ci-
« vile. Il est allé à Londres, et on sait pourquoi.
« Clavière, son ami, a conspiré toute sa vie.
« Roland est en correspondance avec le traître
« Montesquiou. Ils travaillent ensemble à ouvrir
« la Savoie et la France aux Piémontais. Servan
« n'est nommé général de l'armée des Pyrénées
« que pour livrer la clef de la frontière aux
« Espagnols. Dumouriez menace plus Paris que
« la Belgique et la Hollande. Ce charlatan d'hé-
« roïsme, que je voulais faire arrêter, dîne tous
« les jours avec les Girondins. *Ah! je suis bien
« las de la Révolution.* Je suis malade; jamais
« la patrie ne fut dans un plus grand dan-
« ger, et je doute qu'elle puisse être sauvée! —
« N'avez-vous aucun doute sur les faits que vous
« venez d'énoncer? lui demandai-je. — Aucun,
« me répondit Robespierre...

XVIII

« Je me retirai consterné et épouvanté, ra-
conte Garat. Je rencontrai Salles sortant de
« la Convention. — Eh bien! lui dis-je, n'y a-t-il
« aucun moyen de prévenir ces divisions mor-
« telles à la patrie? — Je l'espère, me dit-il, je
« lèverai bientôt tous les voiles qui couvrent les
« projets de ces scélérats. Je connais leurs plans.
« Leurs complots ont commencé avant la Révo-
« lution. C'est d'Orléans qui est le chef caché de
« cette bande de brigands. C'est Laclos qui a
« tissu leurs trames. La Fayette est leur com-
« plice. C'est lui qui, en feignant de le proscrire,
« envoya d'Orléans en Angleterre nouer l'in-
« trigue avec Pitt. Mirabeau trempait dans ces
« menées. Il recevait de l'argent du roi pour
« cacher ses liaisons avec d'Orléans; il en rece-
« vait davantage de d'Orléans pour le servir. Il
« fallait faire entrer les Jacobins dans leurs
« complots. Ils ne l'ont pas osé. Ils se sont
« adressés aux Cordeliers. Les Cordeliers ont
« toujours été la pépinière des conspirateurs.
« Danton les façonne à la politique, Marat les
« apprivoise aux forfaits. Ils négocient avec l'Eu-
« rope; ils ont des émissaires dans les cours.
« J'en ai des preuves. Ils ont englouti un trône
« dans le sang, ils veulent faire sortir d'un nou-
« veau sang un nouveau trône. Ils savent que le
« côté de la Convention où sont toutes les ver-
« tus est aussi le côté où sont tous les républi-
« cains. Ils nous accusent de royalisme pour
« déchaîner sous ce prétexte contre nous les
« fureurs de la multitude. Le côté droit tout
« entier doit être égorgé. D'Orléans montera sur
« le trône. Marat, Robespierre et Danton l'as-
« sassineront. Voilà les triumvirs! Danton, le
« plus habile et le plus scélérat des trois, se dé-
« fera de ses collègues et dominera seul; d'abord
« dictateur, et bientôt roi!...

« J'étais stupéfait de la crédulité d'un tel
« homme.— Pense-t-on donc ces choses-là parmi
« vos amis? dis-je à Salles. — Tous ou presque
« tous, répondit-il. Condorcet doute encore,
« Sieyès s'ouvre peu, Roland voit la vérité. Tous
« sentent la nécessité de prévenir ces crimes et
« ces malheurs. — J'essayai de dissuader Salles.
« La haine et la peur aveuglaient les deux
« partis. »

XIX

Vergniaud seul, plus calme parce qu'il était plus fort, conservait le sang-froid de l'impartialité au milieu des préventions et des haines. Il écrivait dans ce temps à ses amis de Bordeaux ces lignes d'une sereine mélancolie, restituées pour la première fois à l'histoire; elles peignent l'état de la patrie par l'état de son âme : « Dans
« les circonstances difficiles où je me trouve,
« c'est un besoin pour mon cœur de s'ouvrir à
« vous. Quelques hommes qui se vantaient d'a-
« voir fait seuls le 10 août crurent avoir le droit
« de se conduire comme s'ils avaient conquis la
« France et Paris, je ne voulus pas m'abaisser
« devant ces ridicules despotes. On m'appela
« aristocrate. Je prévis que si l'existence de la
« commune révolutionnaire se prolongeait, le
« mouvement révolutionnaire se prolongerait
« aussi et entraînerait les plus horribles désor-
« dres. On m'appela aristocrate, et vous con-
« naissez les événements déplorables du 2 sep-
« tembre. Les dépouilles des émigrés et des
« églises étaient en proie aux plus scandaleuses
« rapines, je les dénonçai. On m'appela aristo-
« crate. Le 17 septembre, on commença de
« renouveler les massacres; j'eus le bonheur de
« faire rendre un décret qui plaçait la vie des
« détenus sous la responsabilité de l'Assemblée.
« On m'appela aristocrate. Dans les commis-
« sions, mes amis et moi nous nous occupions
« nuit et jour des moyens de réprimer l'anar-
« chie et de chasser les Prussiens du territoire.
« On nous menaçait nuit et jour du glaive des
« assassins. La Convention s'ouvrit. Il était facile
« de prévoir que si elle gardait dans son sein

« les hommes de septembre, elle serait agitée de « perpétuels orages. Je l'annonçai. Ma dénonciation ne produisit aucun effet.

« Jamais je n'ai ressenti la moindre émotion « des misérables clameurs élevées contre moi; « néanmoins je me dis à moi-même : — Peut-être ces hommes qui accusent sans cesse la « prétendue faction de la Gironde, qui depuis le « 10 août provoquent contre nous les poignards, « ne sont-ils tourmentés que par l'ambition de « paraître sans cesse à la tribune; peut-être « qu'ils auront le talent et le bonheur d'y servir « la chose publique mieux que nous. N'empêchons pas par orgueil le bien qu'ils pourraient « faire. Ah! que désirons-nous autre chose que « de sauver notre malheureuse patrie? Alors je « me voue au silence et me renferme dans les « travaux des comités. Une autre raison me « tient dans le silence. Dans le choc des passions personnelles, qui peut répondre qu'il « sera toujours maître des mouvements de son « âme? Tôt ou tard on paye tribut à la faiblesse humaine, et nous devons compte à la « république de tous nos écarts. Eh bien! que « font ces éternels diffamateurs? Ils redoublent « de fureur pour calomnier dans la Convention, « dans les armées, dans toutes les places importantes, les hommes qui ont été utiles à la « république. Ils accusent tout l'univers d'intrigues pour que l'attention générale se détourne « ainsi de leurs propres complots. Qui n'applaudit pas aux massacres est un aristocrate « pour eux. Qui les applaudit est vertueux. Ils « nous pressent de prononcer d'acclamation sur « le sort de Louis XVI, sans formes, sans preuves, sans jugement. Ils font circuler d'infâmes « libelles contre la Convention, des panégyriques ridicules du duc d'Orléans. Ils provoquent dans les sections de nouvelles insurrections du 10 août. Ils prônent des lois agraires. « Les tueurs du 2 septembre, associés à des prêtres se disant patriotes, méditent et affichent « des listes de proscription. Ils parlent hautement de se donner un chef et à la république « un maître. Le zèle de pareils hommes à demander la mort de Louis me paraît, je l'avoue, « suspect. Ils veulent, par la précipitation d'un « jugement qui ressemblerait à leurs violences, « nous faire légaliser les assassinats de l'Abbaye.

« Je vous écris rarement. Pardonnez-moi. Ma « tête est souvent remplie de pensées pénibles et « mon cœur de sentiments douloureux. A peine « me reste-t-il quelquefois assez de force morale « pour remplir mes devoirs. Votre pensée est « ma consolation. Étranger, vous le savez, à « toute espèce d'ambition, n'ayant ni les prétentions de la fortune ni celles de la gloire, je ne « forme pour moi qu'un seul désir, c'est de pouvoir un jour avec vous jouir dans la retraite « du triomphe de la patrie et de la liberté! »

XX

L'accent de cette lettre avait la gravité, la tristesse et le désintéressement des pensées de Vergniaud. Boyer-Fonfrède et Ducos, ses deux jeunes amis, épanchaient leurs âmes par des confidences semblables dans le sein de leurs amis de Bordeaux. « Le département de la Gironde, « écrivait en ce moment Ducos, doit beaucoup « au zèle et à l'activité de cet excellent jeune « homme (Fonfréde, son beau-frère et son ami). « S'il continue, comme je l'espère, à marcher « dans sa carrière d'un pas ferme, la république « tout entière lui aura de grandes obligations. « — Pourquoi, mon ami, m'appelles-tu silencieux? Si ton reproche porte sur mon éloignement de la tribune, je te répondrai que quand « on a peu de respect pour sa propre raison et « beaucoup d'amour pour la chose publique, on « aime mieux travailler, parler et servir que « paraître. J'ai cherché à rendre quelques services, jamais à remporter des succès. J'ai peu « satisfait mon amour-propre; j'ai quelquefois « contenté ma conscience. Ma santé, d'ailleurs, « toujours languissante depuis le mois de septembre, ne m'a pas laissé l'usage de mes facultés, je ne dirai pas oratoires, mais discutantes. Car tu sais que les poumons de Duchesne « sont plus puissants dans une assemblée que la « raison même avec une voix grêle et aiguë. »

XXI

Fonfrède écrivait à son père à la même époque : « Nous sommes environnés de traîtres et « assiégés de cabales. Sieyès, Brissot et Condorcet, nos amis, sont les seules têtes de « France capables de nous donner une bonne « constitution. Vous connaissez les talents, le « patriotisme et la probité de Vergniaud. Je le « vois de près. C'est la gloire de la Convention. « Il est inaccessible à toute séduction comme « à toute crainte. Je ne lui connais qu'un défaut,

« un peu d'apathie dans le caractère et quelque « propension au découragement. Guadet, homme « d'un magnifique talent et d'un sublime cou- « rage, s'est immortalisé au 10 août. Sa vie ré- « pond aux calomnies dont on l'abreuve. Grange- « neuve est le patriotisme vivant. Sa tête s'allume « trop vite, mais il éclaire en brûlant. Gensonné « est un homme de ressources. Il discute bien. « Il a eu quelque temps la passion de gouverner. « Cette passion est éteinte en lui. »

Enfin Brissot, affilié par ses jeunes amis aux patriotes du Midi, se plaignait à eux dans ces lignes retrouvées dans les papiers de la Gironde: « Les ennemis de la vraie liberté m'abreuvent « d'amertume. Je soutiens jour et nuit un rude « combat contre les hommes qui ont juré la « perte de la république. Nos convulsions ne sont « point à leur terme. La faction de l'anarchie « prend de la consistance. Il nous sera plus dif- « ficile maintenant de la vaincre. Je l'ai dit dès « l'origine de cette Convention : c'est la troi- « sième révolution que nous ayons à faire, la « révolution de l'anarchie. O mes amis! persé- « vérez. Vous avez senti que l'ordre et la loi « pouvaient seuls garantir la liberté. Au milieu « des orages qui nous entourent ici et qui agi- « tent la ville d'où je vous écris, c'est une douce « consolation pour moi de contempler la tran- « quillité dont vous jouissez. C'est l'apologie la « plus éloquente du système de république que « déshonorent les dissensions et le despotisme « de Paris. »

XXII

Vergniaud, Ducos, Fonfrède, Grangeneuve, Condorcet, Sieyès s'entretenaient tous les soirs de la situation de la république dans la maison d'une femme remarquable par son esprit et par son républicanisme, à laquelle les députés de la Gironde avaient été recommandés par leur banquier de Bordeaux. Mariée à un homme opulent, elle habitait le quartier de la Chaussée-d'Antin, non loin de la maison où Mirabeau était mort après avoir tenté, comme les Girondins, de modérer et de constituer la Révolution. Mais le métal en fusion ne prend sa forme qu'en se refroidissant. La Révolution bouillonnait encore. Ces hommes semblaient ignorer qu'il lui restait trop d'efforts à faire au dehors pour que la surexcitation de ses forces ne prolongeât pas ses convulsions. Dans ces réunions, Condorcet était sentencieux; Vergniaud, éloquent, de cette éloquence sereine et philosophique, qui plane de haut sur les orages, comme si la parole pouvait les calmer en les jugeant; Fonfrède et Ducos, bouillants, téméraires, gracieux, comme l'inexpérience et la jeunesse; Sieyès, profond, concis, lumineux, nourri de la moelle des historiens antiques, lançant du fond de sa taciturnité habituelle des éclairs de prévision qui illuminaient l'avenir. « Homme d'intuition souveraine, quand Sieyès « parlait, » nous disait la femme qui présidait à ces entretiens, « il me semblait qu'une intelli- « gence supérieure se levait dans mon âme et « me faisait comprendre ce qui me paraissait in- « compréhensible avant qu'il eût parlé. » Les Girondins écoutaient Sieyès avec respect, le prestige de l'Assemblée constituante et de l'amitié de Mirabeau l'enveloppait à leurs yeux. Il leur conseillait les plus viriles entreprises. Inflexible comme un principe, il ne tenait aucun compte des difficultés du jour, des obstacles et des périls que susciteraient ses plans. Abstrait comme un oracle, il promulguait ses axiomes et dédaignait de les discuter. Épurer les comités législatif et exécutif de la Convention, expulser les démagogues, écraser Robespierre, séduire ou abattre Danton, réprimer la commune, concentrer vingt mille hommes, choisis dans les départements, pour entourer la Convention et foudroyer le peuple; risquer une journée contre les faubourgs; s'emparer de l'hôtel de ville, cette bastille du despotisme populaire; concentrer le pouvoir dans un directoire républicain, lancer Dumouriez en Belgique, Custine en Allemagne; faire trembler tous les trônes, toutes les théocraties, toutes les aristocraties du continent sur leur existence; négocier secrètement avec la Prusse et avec l'Angleterre, sauver Louis XVI et sa famille, les garder en otage jusqu'à la paix et les condamner ensuite à un ostracisme éternel : tels étaient les plans pour lesquels Sieyès flattait et enflammait les Girondins.

Derrière ces plans républicains, et dans l'ombre de ses dernières pensées ou de ses réticences, se cachait peut-être un trône constitutionnel et l'avénement d'une dynastie révolutionnaire. Mais il était loin de les laisser entrevoir aux Girondins. Sieyès, qui avait été l'âme de l'Assemblée constituante, dont Mirabeau était la parole, espérait reprendre son ascendant sur les opinions et sur les affaires, par l'organe de Vergniaud.

« Ce Sieyès est la taupe de la Révolution, « disait avec aigreur Robespierre. L'abbé Sieyès

« ne se montre pas, mais il ne cesse d'agir dans « les souterrains de l'Assemblée. Il dirige et « brouille tout. Il soulève les terres et il dispa- « raît. Il crée les factions, les met en mouvement, « les pousse les unes contre les autres et se tient « à l'écart pour en profiter ensuite, si les circon- « stances le servent. »

Condorcet, Brissot, Vergniaud n'avaient point de préjugés contre la monarchie, et le dégoût des convulsions populaires commençait à reporter leur esprit vers la concentration de l'autorité publique. Mais le nom seul de la royauté était une injure aux oreilles des hommes du 10 août, et la haine fanatique des rois était presque toute la politique des jeunes députés de la Gironde. La république ou la mort était pour eux le cri de la nécessité.

XXIII

Fonfrède, fils d'un négociant de Bordeaux, négociant lui-même, n'avait que vingt-sept ans. Il avait passé sa jeunesse en Hollande; il y avait respiré la vieille tradition républicaine de ces Provinces-Unies, où la richesse et la liberté sont nées l'une de l'autre. Rentré en France, Fonfrède venait d'épouser une jeune femme, sœur de Ducos, qui servait de lien à ces deux amis et à ces deux frères. Ils vivaient, aimaient et pensaient ensemble. Riches et établis à Paris, ils donnaient l'hospitalité à Vergniaud. Leur enthousiasme révolutionnaire les emportait bien plus loin que lui. Vergniaud permettait à son républicanisme les larmes sur le sort des rois et des émigrés. Fonfrède et Ducos avaient l'exaltation de jeunes Jacobins.

Les autres Girondins, Péthion, Buzot, Louvet, Salles, Lasource, Rebecqui, Lanthenas, Lanjuinais, Valazé, Durand de Maillane, Féraud, Valady, l'abbé Fauchet, Kervelegan, Gorsas, se réunissaient plus habituellement chez madame Roland. Moins ardents que Fonfrède, Ducos et Grangeneuve, moins prudents que Vergniaud, ils réglaient leurs actes sur l'intérêt de leur parti plus que sur l'émotion de leur âme. Triompher des Jacobins en leur disputant à tout prix la popularité, enlever à Danton et à Robespierre les prétextes dont ils s'armaient pour accuser les modérés de royalisme, noyer Marat dans le sang de septembre sans cesse remué pour soulever l'indignation de la Convention, créer et garder dans leurs mains une force armée et un pouvoir exécutif, introduire leurs amis en masse dans les comités et lier la majorité à leurs intérêts par des fils que la main de Roland ferait mouvoir; tel était tout leur plan. Les intérêts de la patrie étaient sans doute pour beaucoup dans leurs pensées, mais ils confondaient aisément l'ambition de leur parti avec l'intérêt de la république. C'est le danger des réunions de ce genre, républicaines ou parlementaires, de changer dans l'âme des meilleurs citoyens le patriotisme en faction, et de rétrécir l'empire aux proportions d'une opinion. Une partie de la puissance de Robespierre venait, au contraire, à ce qu'il communiquait sans cesse avec la multitude par la salle des Jacobins, tandis que les Girondins s'enfermaient dans leur propre atmosphère. Le seul avantage des réunions chez Roland était de donner de la discipline au parti girondin, d'imprimer un même esprit à leurs journaux, et de diriger, d'une main invisible, les suffrages de la Convention sur les noms de leurs amis pour les comités. Par cette tactique, ils gouvernaient les comités; mais par les Jacobins Robespierre gouvernait l'esprit public. On sentait des deux côtés que la victoire resterait au parti le plus populaire. C'était donc la popularité qu'il fallait se disputer. Les deux partis la cherchaient partout.

XXIV

Les Jacobins, en ce moment, croyaient la trouver au Temple. Celui des deux partis, selon eux, qui déclarerait par ses actes la haine la plus irréconciliable à la royauté, et qui servirait le mieux le ressentiment et la vengeance de la nation en lui jetant la tête du roi, acquerrait un titre tel à la confiance et donnerait un tel gage à la république, que la nation et la république se livreraient à lui. Le prix de la tête de Louis XVI, c'était la dictature. L'ambition ne marchande pas. La peur marchande moins encore. Or celui des deux partis qui refuserait de donner ce gage à la république, trahirait par ce seul fait son penchant ou sa superstition pour la royauté. Cette hésitation serait réputée complicité. Avouer la pitié pour un roi, c'était se déclarer hostile à la république. La patrie ne voulait ni ennemis ni amis douteux. Lui refuser sa vengeance, c'était s'y dévouer. Ainsi la rivalité des deux partis se posait sur une tête. L'empire devait rester au plus implacable. Ces deux partis allaient lutter devant la république à qui lui sacrifierait le plus vite et le plus complétement sa plus grande vic-

time; sinistre conjonction de circonstant ces, où l'idéal humain est pour ainsi dire déplacé, et où la terreur et le ressentiment renversent tellement l'âme du peuple, qu'au lieu de placer sa force et sa gloire dans la générosité, la passion publique voit sa grandeur dans sa colère et sa sûreté dans l'immolation.

XXV

Robespierre n'avait aucune haine personnelle contre le roi. Il avait même bien espéré des vertus de ce prince à l'aurore d'un avénement au trône qui promettait un règne à la philosophie. Danton aurait aimé à sauver Louis XVI. Les rapports mystérieux de cet homme avec la reine, avec madame Élisabeth; les promesses qu'il leur avait faites de veiller sur leurs jours du milieu de leurs ennemis; la pitié pour ce prince, dont le seul crime était d'être né à une époque de révolution, trop dénué de génie pour la comprendre, trop clément pour la combattre, trop faible pour la diriger; l'attendrissement pour ces enfants, qui trouvaient en naissant un crime dans leur nom et une prison dans leur berceau; le secret orgueil de sauver une famille couronnée; la pensée politique de garder ces grands otages et de faire de leur vie et de leur liberté un objet de négociation avec les puissances; tout portait Danton à la modération. Il ne s'en cachait pas avec ses familiers. — « Les nations se sauvent, « mais ne se vengent pas, » disait-il un jour à un groupe de Cordeliers qui lui reprochaient de ne pas insister sur le procès de Louis XVI; « je « suis un révolutionnaire; je ne suis pas une « bête féroce. Je n'aime pas le sang des rois « vaincus. Adressez-vous à Marat. » Marat lui-même était indifférent au jugement de Louis XVI. Il ne demandait le jugement du roi dans ses feuilles que pour jeter un défi de plus aux Girondins et pour se montrer plus politique que Robespierre et plus impitoyable que Danton.

Ce défi jeté, il devenait impossible aux Girondins d'éluder la question. Proposer l'amnistie pure et simple de Louis XVI à la Convention, c'était se présenter aux yeux du peuple irrité comme des traîtres qui ne pardonnaient au tyran que pour lui restituer bientôt la tyrannie. Leur parti se divisait en deux opinions sur cette question. Vergniaud, Roland, Lanjuinais, Brissot, Sieyès, Condorcet, Péthion, Fauchet sentaient une répugnance invincible à élever l'échafaud d'un roi au seuil de la république. L'équité, la justice, les formes du jugement, la magnanimité, la générosité protestaient dans leur cœur. Ils ne se dissimulaient pas, en hommes déjà expérimentés sur les exigences des révolutions, que cette concession du sang de Louis XVI ne ferait qu'entraîner la nécessité d'autres concessions, et qu'une république née dans le combat du 10 août, inaugurée dans le sang de septembre et sanctionnée de sang-froid par un supplice, ne promettait que la terreur au dedans et n'imprimerait que la répulsion au dehors. Ils penchaient à contester à la nation le droit de juger le roi, tout en lui reconnaissant le droit de le vaincre et de l'emprisonner. A leurs yeux, il y avait dans Louis XVI un vaincu mais point d'accusé, dans le peuple un vainqueur mais point de juge, dans le supplice une vengeance mais point de nécessité.

XXVI

L'autre opinion, tout en partageant l'horreur du sang et en confessant l'inutilité de ce meurtre après le combat, regardait Louis XVI comme un criminel de lèse-nation que la nation avait le droit de frapper en vengeance du peuple et en exemple aux rois. Fonfrède, Ducos, Valazé et quelques esprits rigides que l'exemple des tyrans antiques immolés pour cimenter la liberté des peuples fascinait, et que le spectacle des vicissitudes humaines et l'attendrissement sur les victimes n'avaient pas encore fléchis, opinaient dans ce sens. « Louis XVI va laisser sa tête sur « l'échafaud, écrivait vers ce temps Fonfrède à « ses frères de Bordeaux. Cet événement simple « en lui-même, envisagé par chacun de nous « sous différents aspects, est aussi diversement « attendu de chacun. Un reste de superstition « mêlé à je ne sais quelle inquiétude sur l'avenir « le fait redouter de quelques âmes timorées; « mais le grand nombre le désire, et la liberté, « l'égalité le commandent autant que la Justice « universelle. Le sacrifice est grand. Condamner « un homme à la mort! Mon cœur se révolte, il gémit; mais le devoir parle, je fais « taire mon cœur. La peine est juste, très-juste; « je n'en veux point d'autre garant que la sécurité « de ma conscience. Quelques membres de « l'Assemblée croient qu'il serait utile de surseoir « jusqu'à la paix. C'est une demi-mesure. Elle « ne vaut rien. Nous nous perdons si nous nous « épouvantons de notre courage. C'est au moment « où les potentats de l'Europe se liguent

« contre nous que nous leur offrirons le spectacle « d'un roi supplicié! »

— « Nous voulons diriger la Révolution de « peur que la Révolution ne nous emporte, ajou-« taient les Girondins de ce parti. Pour diriger « une révolution, il faut rester à la tête de la « passion qui la pousse. Cette passion c'est la « passion de la liberté. La liberté veut se venger « et se défendre. Le peuple ne sera sûr d'être « libre que quand il aura passé sur le cadavre « d'un roi. La victime est coupable, il n'y a point « de crime à l'immoler. Les Jacobins, les Cor-« deliers, la commune, le parti patriote de la « Convention, les clubs, les journaux, les péti-« tions des départements nous imposent de ju-« ger l'ennemi de la nation. Si nous résistons à « cette voix du peuple, il nous désavouera; il se « jettera tout entier à Robespierre, à Danton, à « Marat. Notre pitié sera notre crime. L'écha-« faud du roi sera le trône de leur faction. Nous « périrons sans sauver la tête de Louis XVI. « Nous laisserons l'empire à des scélérats. Notre « fatal scrupule aura perdu la Révolution. Gar-« dons notre sensibilité pour nos femmes et pour « nos enfants, dans notre vie privée. N'appor-« tons aux affaires publiques que l'inflexibilité « des hommes d'État. On sauve quelquefois les « empires avec une goutte de sang, jamais avec « des larmes. »

XXVII

Ces hésitations se prolongèrent longtemps entre les deux fractions de la Gironde. Elles menaçaient d'en rompre l'unité. Sieyès les concilia. Esprit sans haine et sans amour, il n'apportait que sa raison dans les affaires. Il répugnait autant que Vergniaud à ce jugement d'un roi que la victoire avait jugé. Il ne reconnaissait à la Convention ni le droit ni l'impartialité nécessaires à un jugement. Il ne voyait dans l'immolation de Louis XVI qu'un de ces actes de colère nationale qui font plus tard rougir les peuples de sang-froid et qui jettent une tache de sang sur le berceau de leur liberté. Sieyès espérait que la réflexion et la justice ramèneraient pendant la durée d'un long procès le sentiment public à l'opinion de l'ostracisme, seul jugement et seul supplice des pouvoirs tombés. Mais Sieyès, qui avait le sang-froid de l'intelligence, n'avait pas l'intrépidité de l'âme. La politique et la timidité l'empêchaient de prendre des partis absolus. Il se réservait toujours la possibilité de pactiser avec la peur et de subir la nécessité des circonstances. Ses opinions étaient des avis plus que des résolutions. Il conseilla donc aux Girondins, ses amis, d'ajourner la difficulté par un atermoiement qui laisserait à chacun sa liberté d'opinion sur le jugement du roi, et qui renverrait au peuple le jugement définitif et en dernier ressort. Ainsi les Girondins conserveraient le crédit nécessaire à leur influence dans la Convention; ils parleraient et voteraient individuellement chacun selon l'exaltation de son patriotisme ou la magnanimité de sa modération, sans que l'opinion d'aucun des membres du parti pût caractériser l'opinion du parti lui-même. Les opinions dans le jugement seraient individuelles, mais une fois le jugement rendu tous s'accorderaient à demander que ce jugement fût revisé souverainement par le peuple. Ils déchargeraient ainsi leur responsabilité. C'est ce qu'on appela l'*appel au peuple*. Sous la réserve de cette mesure, qui apaisait la conscience des uns, qui abritait la popularité des autres et qui concédait aux circonstances non la tête mais le jugement du roi, le procès fut résolu. Le procès accordé sous l'empire d'un ressentiment national que trois mois n'avaient pu calmer, et sous la menace des armées étrangères, qui poussait le peuple aux coups désespérés, il était facile de prévoir qu'aucun parti ne pourrait sauver la victime.

XXVIII

Ainsi ni Robespierre, ni Danton, ni Marat, ni les Girondins n'avaient soif du sang de Louis XVI et ne croyaient à l'utilité politique de son supplice. Isolés, chacun de ces hommes et chacun de ces partis aurait sauvé le roi. Mais, face à face et luttant de patriotisme et de républicanisme entre eux, ces partis et ces hommes acceptaient le défi qu'ils se jetaient mutuellement. Tous auraient préféré que le défi ne fût pas porté; mais, une fois porté, celui qui aurait reculé était perdu et laissait non-seulement sa popularité mais sa vie dans les mains de l'autre. Ils allaient se frapper ou se défendre à travers le corps du roi. Ce n'était aucune faction, ce n'était aucune opinion, ce n'était aucun homme qui immolait le roi, c'était l'antagonisme de toutes ces opinions et de toutes ces factions. Son procès devenait le champ de bataille des partis. Sa tête n'était pas la dépouille mais le signe apparent et

cruel du patriotisme. Nul ne voulait laisser ce signe à ses adversaires. Dans cette lutte, le roi devait tomber sous les mains de tous.

Ce parti adopté, les Girondins et Roland surtout voulurent se hâter d'enlever ce texte de trouble et de division dans la république. Maîtres du comité de législation, ils firent charger d'abord Valazé, puis Mailhe, de faire le rapport à la Convention sur les *crimes*, puis sur le jugement du roi. Ils voulaient enlever à Robespierre l'initiative de l'accusation, et imprimer un caractère judiciaire au procès du roi, pour que la lenteur et la solennité des formes donnassent du temps au sang-froid, à la justice et au retour d'opinion en faveur de la clémence.

Valazé fit ce premier rapport, long catalogue des *crimes* de Louis XVI. Danton se leva après la lecture de ce rapport et demanda l'impression et l'étude approfondie de toutes les pièces et de toutes les opinions qui se rapporteraient à cette grande cause. L'intention cachée d'éluder la discussion par des délais d'instruction était visible dans les paroles de Danton. « Dans une « pareille matière, disait-il, il ne faut pas épar« gner les frais d'impression. Toute opinion qui « paraîtrait mûrie, quand elle ne contiendrait « qu'une bonne idée, doit être publiée. La dis« sertation du rapporteur sur l'inviolabilité n'est « pas complète. Il y aura beaucoup d'idées à « y ajouter. Il sera facile de prouver que les « peuples aussi sont inviolables, qu'il n'y a pas « de contrat sans réciprocité, et qu'il est évident « que si le ci-devant roi a voulu violer, trahir, « perdre la nation française, il est dans la « justice éternelle qu'il soit condamné. »

Péthion et Barbaroux firent également des motions temporisatrices, tout en couvrant, comme Danton, leur secrète humanité d'imprécations contre les trahisons du roi.

XXIX

L'impatience réelle ou feinte du jugement de Louis XVI agitait également les sections, le journalisme, les Jacobins et les Cordeliers. Des orateurs nomades se dressaient des tribunes portatives au milieu des jardins publics, et altéraient la multitude de vengeance et de sang. Le peuple, interrompant ses travaux avant la fin du jour, ondoyait, à la voix de ces meneurs et à l'inspiration de ces affiches, de la porte de la Convention à la porte des Jacobins et des Cordeliers, prenant de plus en plus parti pour Robespierre, et demandant à grands cris l'épreuve des traîtres dans le jugement du roi. La commune soufflait ces agitations, et donnait pour mot d'ordre aux sections les trahisons de Roland et de la Gironde. L'insurrection en permanence était suspendue sur la Convention.

Tantôt la rumeur publique accusait les Girondins d'affamer Paris en refusant d'établir un *maximum* du prix des subsistances au profit du peuple, tantôt de désorganiser les armées et d'amortir l'élan patriotique de la nation sur la Savoie, sur le comté de Nice, sur la Belgique et sur l'Allemagne; tantôt enfin de pactiser avec les royalistes et d'épargner dans la personne du roi la victime du peuple et l'holocauste de la patrie. Marat jetait tous les jours, sur ces ferments de haine, l'étincelle de sa parole. Ses feuilles éclataient chaque matin comme ces cris d'insurrection qui sortent par intervalles d'une foule ameutée. C'était l'écho grossissant et multiplié de la fureur de la nation. Danton, tout en se tenant sur la réserve, en silence, et un peu à l'écart des deux partis, conservait un certain ascendant aux Cordeliers et des intelligences cimentées par une terrible complicité avec les chefs de la commune. Robespierre, glorieux d'être à lui seul une faction, se tenait immobile dans ses principes et dans son désintéressement; n'aspirant à rien en apparence, il attendait que tout vînt à lui. Chaque jour, en effet, depuis l'accusation prématurée de Louvet, quelques membres indécis de la Convention se détachaient du parti de Roland et de Brissot et venaient se rallier à l'homme des principes, ceux-ci par peur, ceux-là par estime, le plus grand nombre par cette puissance d'attraction qu'exercent, indépendamment de leur caractère ou de leur talent personnels, les hommes qui comprennent le mieux les dogmes d'une révolution, qui s'y attachent avec le plus de foi, et qui les professent avec le plus de persévérance et d'intrépidité, à travers toutes les circonstances, toutes les fortunes et tous les partis. Ainsi, d'un côté Marat, Danton, Robespierre, les Jacobins, les Cordeliers, la commune, le peuple de Paris; de l'autre Roland, Péthion, Brissot, Vergniaud, les députés girondins, les fédérés des départements, les Marseillais de Barbaroux et la bourgeoisie de Paris, se formaient en deux factions qui allaient se déchirer, en se disputant la république. Tel était l'aspect de la Convention.

XXX

Mais ce n'était pas seulement l'ambition de gouverner la république qni créait ces deux grandes factions. Ces divisions avaient leur cause dans la différence de dogmes révolutionnaires professés par chacun des deux partis, et dans la politique diverse que cette diversité de dogmes inspirait à leurs chefs. Les Girondins n'étaient que des démocrates de circonstance. Robespierre et les Montagnards étaient des démocrates de principes. Les premiers n'aspiraient, comme l'Assemblée constituante et Mirabeau, qu'à renverser les vieilles aristocraties de l'Église, de la noblesse et de la cour, pour les remplacer par les aristocraties plus modernes de l'intelligence, des lettres et de la fortune. Le bouleversement social provoqué par les Girondins s'arrêtait aux premières couches de la société. Un trône, une église et une noblesse une fois supprimés au sommet de l'État, ils voulaient garder tout le reste. Leur génie et leur orgueil satisfaits, ils prétendaient arrêter la Révolution, poser la borne de la démocratie derrière eux, et laisser subsister en bas toutes les inégalités et toutes les injustices, au-dessus desquelles ils se seraient élevés seuls par le mouvement qu'ils auraient imprimé.

Ils ne cachaient pas leur prédilection pour la forme du gouvernement anglais ou pour des institutions sénatoriales qui constitueraient, sinon la royauté d'un homme, du moins la suprématie d'une classe. Les plus avancés de ces hommes d'État révélaient des tendances américaines et fédératives, qui, en divisant la république en groupes distincts et indépendants, permettraient aux influences et aux familles provinciales de devenir des oligarchies de département.

Sans descendre jusqu'à la turbulente démagogie de Marat, la politique de Robespierre embrassait, dans ses plans d'émancipation et d'organisation, le peuple tout entier. Tous les hommes citoyens, tous les citoyens souverains, et exerçant, selon des formes déterminées par la constitution, lenr part égale de souveraineté; la justice et l'égalité parfaites, fondées sur les droits de la nature, et distribuant, à parts équitables, entre toutes les conditions et tous les individus, les bénéfices et les charges de l'association commune; les fruits héréditaires du travail conservés dans la propriété, base de la famille, mais la loi des successions et l'équité de l'État frappant sans cesse le riche de charges plus lourdes, soulageant sans cesse le pauvre de secours plus abondants, et tendant sans cesse ainsi à niveler les fortunes à l'exemple des droits et des castes nivelés; une religion civique renfermant dans son symbole, exprimant dans son culte simple les dogmes rationnels, les formules morales et les aspirations pieuses qui font croire, espérer et agir l'humanité; en trois mots, un peuple, un magistrat, un Dieu; la loi divine, autant que possible, exprimée et pratiquée dans la loi sociale: voilà l'idéal de la politique de Robespierre.

C'était, comme nous l'avons dit, la politique de Jean-Jacques Rousseau. En remontant plus haut, on en retrouve le germe dans le christianisme. Idéal divin mille fois trahi par l'imperfection des instruments et des institutions qui tentèrent de le réaliser, mille fois noyé dans le sang des martyrs du perfectionnement social, mais qui traverse néanmoins toutes les déceptions, toutes les tyrannies, toutes les époques, tous les rêves, et que l'humanité revoit sans cesse briller devant elle, sinon comme un port, du moins comme un bnt!

Une telle politique devait fasciner le peuple. Cette doctrine avait des complices dans toutes les injustices, dans toutes les inégalités, dans toutes les souffrances des classes déshéritées de la fortune et du pouvoir, et dans toutes les aspirations généreuses des hommes. Cette double complicité de tout ce qui souffre du présent et de tout ce qui aspire à l'avenir, était la force de Robespierre. Le peuple ne voyait dans les Girondins que des ambitieux, il voyait dans Robespierre un libérateur.

XXXI

Mais les membres de la commune et des Cordeliers avaient un autre motif de haïr et de renverser les Girondins. Maîtres de Paris depuis le 10 août, ils ne voulaient pas céder l'empire à la Convention. L'instinct de la Révolution leur disait qu'il fallait imprimer une dictature à la France, tendre tous ses ressorts à la fois et communiquer aux départements, membres éloignés et refroidis de la république, cette chaleur et cette fièvre qui se concentrent toujours, en certains moments, dans la tête des nations. Paris seul, centre et foyer des idées révolutionnaires depuis un demi-siècle, avait assez d'ardeur, de passion, de fanatisme et d'autorité sur le reste de la république pour se faire imiter ou obéir, et pour exercer sur

les députés incertains ou épars des départements une pression de volonté, de terreur et quelquefois d'insurrection qui ferait d'eux, malgré eux, les instruments de l'énergie désespérée des principes. Les Cordeliers, la commune et Danton, d'accord en cela avec eux, méprisaient dans les Girondins cette modération d'esprit et ces scrupules de légalité, propres, selon eux, à tout énerver dans un moment où tout devait être tendu et violent comme les circonstances. Ils haïssaient surtout, dans ces hommes de département, cet esprit d'isolement et ce tiraillement du centre aux extrémités qui tendaient à mettre chaque département au niveau de Paris, et à ne pas laisser à la capitale plus de droits et plus d'action qu'au dernier chef-lieu du nord ou du midi. « Que nous importent vos lois et vos théo« ries, disait brutalement Danton à Gensonné, « quand la seule loi est de triompher, quand la « seule théorie pour la nation est la théorie de « vivre? Sauvons-nous d'abord, nous disserte« rons après. La France en ce moment n'est ni à « Lille, ni à Marseille, ni à Lyon, ni à Bordeaux; « elle est tout entière où l'on pense, où l'on agit, « où l'on combat pour elle! Il n'y a plus de dé« partements, plus d'intérêts séparés, plus de « géographie; il n'y a qu'un peuple, il ne doit y « avoir qu'une république! Est-ce à Lyon qu'on « a pris la Bastille? Est-ce à Marseille qu'on a « fait le 20 juin? Est-ce à Bordeaux qu'on a fait « le 10 août? Partout où on a à la sauver, là « est la France, là est la nation, une, entière, « indivisible. Que parlez-vous de tyrannie de Pa« ris? C'est la tyrannie de la tête sur les mem« bres, c'est-à-dire c'est la tyrannie de la vie sur « la mort. Allez! vous êtes des hommes de dé« membrement! Vous nous accusez d'asservir les « départements, nous vous accusons de déca« piter la république! Lesquels de nous sont « les plus coupables? Vous voulez morceler la « liberté pour qu'elle soit faible et vulnérable « dans tous les membres; nous voulons décla« rer la liberté indivisible comme la nation pour « qu'elle soit inattaquable dans sa tête. Les« quels de nous sont des hommes d'État? » Évidemment c'était Danton.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

I

Pendant que la république, déchirée en naissant par les factions au dedans, menacée au dehors par la coalition des trônes, poussait ses bataillons sur toutes ses frontières, s'agitait dans ses spasmes à Paris, et, ne sachant sur qui tourner sa fureur, demandait à grands cris une tête comme pour la dévouer au génie irrité du peuple, le roi et sa famille, enfermés au Temple, entendaient confusément, du fond de leur prison, le bruit sourd de ces convulsions. De jour en jour elles s'approchaient davantage et les menaçaient de plus près.

II

Il y a toujours, dans ces grands chocs d'idées et d'événements qui produisent les révolutions, quelques êtres expiatoires, quelques familles, quelques âmes en qui se personnifie le malheur commun, et dans qui, par un déplorable privilége d'infortune, les haines des deux causes acharnées, les coups qu'elles se portent, les terreurs ou les fureurs qu'elles se renvoient, les factions qui les déchirent, les calamités, le sang, les larmes de tout un empire, viennent, pour ainsi dire, se concentrer, éclater, se déchirer, pleurer, saigner, souffrir et mourir dans un seul cœur! C'est le point où les révolutions les plus nécessaires et les plus saintes se résolvent en angoisses, en tortures et en supplices dans les victimes qui personnifient les institutions immolées. C'est là aussi que l'opinion se tait, que la théorie cesse d'être implacable, et que l'histoire elle-même, oubliant un moment sa partialité pour la cause des peuples, n'a plus d'autre cause, d'autre gloire et d'autre devoir que la pitié. Car

l'histoire aussi, cette interprète du cœur humain, a des larmes; mais ses larmes l'attendrissent et ne l'aveuglent pas.

III

Nous avons laissé Louis XVI au seuil du Temple, où Péthion l'avait conduit, sans que le roi pût savoir s'il y entrait comme suspendu du trône ou comme prisonnier. Cette incertitude dura quelques jours.

Le Temple était une antique et sombre forteresse bâtie par l'ordre monastique des Templiers, dans le temps où ces théocraties sacerdotales et militaires, unissant la révolte contre les princes à la tyrannie contre les peuples, se construisaient des châteaux forts pour monastères et marchaient à la domination par la double force de la croix et de l'épée.

Depuis leur chute, leur demeure fortifiée était restée debout, comme un débris d'un autre temps négligé par le temps nouveau. Le château du Temple était situé près du faubourg Saint-Antoine, non loin de la Bastille; il enfermait, avec ses bâtiments, son palais, ses tours, ses jardins, un vaste espace de solitude et de silence au centre d'un quartier fourmillant de peuple. Les bâtiments se composaient du *prieuré* ou palais de l'ordre, dont les appartements servaient d'hôtellerie passagère au comte d'Artois, quand ce prince venait de Versailles à Paris. Ce palais délabré renfermait des appartements garnis de quelques meubles antiques, de lits et de linge pour la suite du prince. Un concierge et sa famille en étaient les seuls hôtes. Un jardin l'entourait, inculte et vide comme le palais. A quelques pas de cette demeure s'élevait le donjon ou château autrefois fortifié du Temple. Sa masse abrupte et noire se dressait d'un seul jet du sol vers le ciel; deux tours carrées, l'une plus grande, l'autre plus petite, accolées l'une à l'autre comme un faisceau de murs, portant chacune à leurs flancs d'autres tourelles suspendues et se couronnant autrefois de créneaux à leur extrémité, formaient le groupe principal de cette construction. Quelques bâtiments bas et plus modernes s'y adossaient et ne servaient, en disparaissant sous leur ombre, qu'à en relever la hauteur. Ce donjon et cette tour étaient construits en larges pierres taillées de Paris, dont les excoriations et les cicatrices marbraient les murailles de taches jaunâtres et livides sur le fond noir qu'impriment la pluie et la fumée aux monuments du nord de la France.

La grande tour, presque aussi élevée que les tours d'une cathédrale, n'avait pas moins de soixante pieds de la base au faîte. Elle renfermait entre ses quatre murs un espace de trente pieds carrés. Un énorme pilier en maçonnerie occupait le centre de la tour et montait jusqu'à la flèche de l'édifice. Ce pilier, s'élargissant et se ramifiant à chaque étage, allait appuyer ses arceaux sur les murs extérieurs et formait quatre voûtes successives qui portaient quatre salles d'armes. Chacune de ces salles communiquait à des réduits plus étroits nichés dans les tourelles. Les murs de l'édifice avaient neuf pieds d'épaisseur. Les embrasures des rares fenêtres qui l'éclairaient, très-larges à l'ouverture dans la salle, s'enfonçaient en se rétrécissant jusqu'à la croisée de pierre et ne laissaient qu'un air rare et une lumière lointaine pénétrer dans l'intérieur. Des barreaux de fer assombrissaient encore ces appartements. Deux portes, doublées l'une en bois de chêne très-épais et garni de clous à large tête de diamant, l'autre en lames de fer fortifiées de barres du même métal, séparaient chaque salle de l'escalier par lequel on y montait.

Cet escalier tournant se dressait en spirale jusqu'à la plate-forme de l'édifice.

Sept guichets successifs ou sept portes solides, fermées à la clef et au verrou, étaient étagés, de palier en palier, depuis la base jusqu'à la terrasse. A chacun de ces guichets veillaient une sentinelle et un porte-clefs. Une galerie extérieure régnait au sommet de ce donjon. On y faisait dix pas sur chaque face. Le moindre souffle d'air y grondait comme une tempête. Les bruits de Paris y montaient en s'affaiblissant. De là, la vue se portait librement, par-dessus les toits bas du quartier Saint-Antoine ou de la rue du Temple, sur le dôme du Panthéon, sur les tours de la cathédrale, sur les toits des pavillons des Tuileries ou sur les vertes collines d'Issy ou de Choisy-le-Roi, descendant avec leurs villages, leurs parcs et leurs prairies vers le cours de la Seine.

La petite tour était adossée à la grande. Elle portait aussi deux tourelles à chacun de ses flancs. Elle était également carrée et divisée en quatre étages. Aucune communication intérieure n'existait entre ces deux édifices contigus. Chacun avait son escalier séparé. Une plate-forme en plein ciel régnait au lieu de toit sur la petite tour comme sur le donjon. Le premier étage renfermait une antichambre, une salle à manger et une bibliothèque de vieux livres rassemblés par les anciens prieurs du Temple, ou servant de dépôt aux re-

buts des bibliothèques du comte d'Artois. Le deuxième, le troisième et le quatrième étage offraient à l'œil la même disposition de pièces, la même nudité de murs et le même délabrement de mobilier. Le vent y sifflait, la pluie y tombait à travers les vitres brisées, les hirondelles y volaient en liberté. Ni lits, ni tables, ni fauteuils, ni tentures. Un ou deux grabats pour les aides du concierge, quelques chaises dépaillées et quelque vaisselle de terre dans une cuisine abandonnée formaient tout l'ameublement. Deux portes basses et cintrées, dont les moulures de pierre de taille imitaient un faisceau de colonnes surmontées de l'écusson brisé du Temple, donnaient entrée aux vestibules de ces deux tours.

De larges allées pavées circulaient autour du monument. Ces allées étaient séparées par des barrières en planches. Le jardin était souillé d'une végétation touffue de mauvaises herbes, sali de tas de pierres et de gravois, débris de démolitions. Une muraille haute et sombre comme le mur d'un cloître attristait cette enceinte en la renfermant de toutes parts. Cette muraille ne s'ouvrait qu'à l'extrémité d'une large avenue sans arbres sur la Vieille rue du Temple. Tels étaient l'aspect extérieur et la disposition intérieure de cette demeure, où les hôtes des Tuileries, de Versailles et de Fontainebleau arrivaient à la tombée de la nuit. Ces salles désertes n'attendaient plus d'hôtes depuis que les Templiers les avaient quittées pour aller au bûcher de Jacques Molay. Ces tours pyramidales, vides, froides et muettes pendant tant de siècles, ressemblaient moins à une demeure qu'aux chambres d'une pyramide, dans le sépulcre d'un pharaon de l'Occident.

IV

A son arrivée au Temple, le roi fut remis par Péthion à la surveillance des municipaux et à la garde de Santerre. Le procureur-syndic de la municipalité, Manuel, homme susceptible d'attendrissement comme d'exaltation révolutionnaire, accompagna le roi. On voyait à son attitude que la pitié l'avait déjà saisi, et que son respect intérieur pour la grandeur déchue luttait en lui contre l'austérité officielle de son langage. Son front baissé, sa rougeur trahissaient la bonte secrète qu'il éprouvait d'écrouer ce roi, cette reine, ces enfants, cette princesse, dans une demeure si différente du palais qu'ils venaient de quitter. Une certaine hésitation donnait de l'incertitude au rôle de Santerre, de Manuel et des municipaux chargés d'installer la famille royale au Temple. Cette installation ressemblait à une exécution. Les magistrats du peuple étaient aussi troublés que les captifs. Les canonniers des sections, qui avaient servi d'escorte à la voiture du roi et en qui les souvenirs du 10 août, l'ivresse du triomphe, les cris et les gestes du peuple sur la route avaient étouffé tout respect, voulaient enfermer le roi dans la petite tour et le reste de la famille dans le palais. Péthion rappela ces hommes à l'humanité. La famille royale fut déposée tout entière dans le château. Les concierges l'y reçurent silencieux et mornes, et firent, avec un zèle hâtif, toutes les dispositions pour un long séjour.

Le roi ne douta pas que ce ne fût la résidence que la nation lui assignait jusqu'au dénoûment de sa destinée. Il n'y entrait pas sans cette sorte de joie intérieure qui fait trouver à l'homme, ballotté par le mouvement et fatigué d'incertitude, un bonheur dans l'immobilité sur l'écueil même où il s'est brisé. S'il ne croyait pas à la sûreté, il croyait du moins à la paix dans ce séjour. Il se hâta d'en prendre possession et d'y conformer par la pensée les habitudes de sa vie. Il mesura de l'œil les jardins pour les promenades de ses enfants et pour l'exercice quotidien dont sa forte nature et ses goûts de chasseur lui imposaient à lui-même le besoin. Il se fit ouvrir les appartements, examina le linge, les meubles, choisit les pièces, marqua la chambre de la reine, la sienne, celle des enfants, celle de sa sœur, de la princesse de Lamballe et des personnes que leur tendresse ou leur fidélité attachaient à ses pas jusque dans cet asile.

V

On servit le repas du soir à la famille royale. Le roi soupa avec une apparence visible de détente d'esprit et de sérénité. Manuel et les municipaux assistèrent debout au souper. Le jeune Dauphin s'étant endormi sur les genoux de sa mère, le roi ordonna de l'emporter. On se disposait à coucher l'enfant, quand un ordre de la commune, provoqué non par Manuel et Péthion, mais par une dénonciation des canonniers de garde, arriva à Manuel et troubla cette première joie de la captivité : c'était l'ordre d'évacuer im-

médiatement le palais et de renfermer, dès la première nuit, la famille royale dans la petite tour du Temple. Le roi sentit ce coup avec plus de douleur peut-être qu'il n'en avait senti à sa sortie des Tuileries. On s'attache souvent à un débris de sa destinée avec plus de force qu'à sa destinée tout entière. Tous les préparatifs d'établissement furent interrompus. Des canonniers et des municipaux transportèrent à la hâte quelques matelas et quelque linge dans les salles inhabitées de la tour. Des corps de garde s'y établirent. Le roi, la reine, les princesses, les enfants, réunis dans le salon du château et rassemblant autour d'eux les objets nécessaires à chacun, attendirent plusieurs heures en silence que leur prison fût prête à les recevoir.

A une heure après minuit, Manuel vint les inviter à s'y rendre. La nuit était profonde. Des municipaux portaient des lanternes devant le cortége; des canonniers, le sabre nu, formaient la haie. Ces faibles lumières n'éclairaient que quelques pas devant eux et laissaient tout le reste dans l'obscurité; seulement, des lampions allumés aux fenêtres et aux cordons de la forteresse du Temple faisaient entrevoir ses hautes flèches et la masse noire des tours vers lesquelles on se dirigeait silencieusement. L'édifice, ainsi éclairé, présentait des profils gigantesques et fantastiques inconnus au roi et à ses serviteurs. Un valet de chambre du roi ayant demandé à voix basse à un officier municipal si c'était là qu'on conduisait son maître : — « Ton maître, lui ré« pondit le municipal, était accoutumé aux lam« bris dorés, eh bien ! il va voir comment on « loge les assassins du peuple. »

VI

On entra dans la tour par la porte étroite et oblique de la tourelle qui renfermait l'escalier en limaçon. A chaque étage, on déposa une partie de la famille royale et des serviteurs dans le logement qui leur était affecté : madame Élisabeth, dans une cuisine pourvue d'un seul grabat, au rez-de-chaussée; les hommes de service, au premier étage; la reine et ses enfants, au second; le roi, au troisième. Un lit de chêne sans rideaux et quelques siéges étaient les seuls meubles de cette pièce. Les murs étaient nus; quelques gravures obscènes, restes de l'ameublement d'un valet de pied du comte d'Artois, étaient suspendues à des clous contre la muraille. Le roi, en entrant, parcourut de l'œil, sans aucun signe de répugnance ou de faiblesse, ce logement; il regarda les gravures, les détacha de sa propre main, et les retournant contre la muraille : « Je « ne veux pas, dit-il, laisser de pareils objets « sous les yeux de ma fille! » La chambre de la reine et des enfants offrait la même sordidité.

Le roi se coucha et s'endormit. Deux de ses serviteurs MM. Hue et Chamilly, passèrent la nuit sur des chaises auprès de son lit; la princesse de Lamballe, au pied du lit de la reine; les autres femmes attachées au service de la famille royale, dans la cuisine, sur des matelas étendus autour du grabat où couchait la jeune sœur du roi. Des gardiens et des municipaux surveillaient à vue ces chambres.

La nuit s'écoula, chez la reine et chez les princesses, en chuchotements, en larmes contenues et en présages sinistres échangés à voix basse sur le sort qu'un tel avilissement de leur rang et de leur sexe annonçait aux captives. Les enfants seuls dormirent d'un sommeil paisible et prolongé, comme sous les lambris de Versailles. Le lendemain et les jours suivants, la reine et les princesses eurent la liberté de se voir dans l'appartement du roi, et de se transporter sans obstacle, d'un étage à l'autre, dans l'intérieur de la tour. Ils en visitèrent toutes les pièces; ils y disposèrent définitivement le logement de chacune des personnes de la famille, amies ou domestiques. Ils y resserrèrent leur vie, ils y plièrent leurs habitudes comme un prisonnier enchaîné s'arrange dans ses fers pour en moins sentir le poids. On apporta quelques meubles, on tendit quelques tapisseries sur l'humide nudité des murailles; on dressa quelques lits. Ceux de la reine et du roi furent empruntés au mobilier usé du palais du Temple : c'étaient les lits des écuyers du comte d'Artois. Un seul, celui du roi, avait des rideaux de damas vert éraillés et déchirés, comme il convenait à un si misérable réduit.

Après le premier déjeuner, servi encore avec un certain luxe dans la salle à manger du premier étage, le roi passa dans la tourelle à côté, feuilleta avec intérêt les vieux livres latins entassés dans cette partie de la tour par les archivistes de l'ordre des Templiers, volumes endormis depuis si longtemps sous la poussière. Il y trouva Horace, ce poëte de la volupté insouciante, oublié là comme une ironie de ces grandeurs détruites, de ces jeunesses ensevelies, de ces beautés découronnées. Il y découvrit Cicéron, cette grande âme où la philosophie sereine do-

mine les vicissitudes de la politique, et où la vertu et l'adversité, luttant dans un génie digne de les contenir, sont données en spectacle et en leçons aux âmes qui ont à s'exercer avec la fortune. Enfin il y déterra quelques livres religieux, que sa piété, ravivée par le malheur, lui fit recevoir comme un don du ciel; de vieux bréviaires contenant dans leurs versets de psaumes, distribués pour chaque jour, tous les gémissements de la terre; une *Imitation du Christ,* ce vase de douleur du chrétien, où toutes les larmes se changent, par la résignation, en apaisement du cœur et en joies anticipées d'immortalité. Le roi emporta précieusement ces livres dans son cabinet de travail, enfoncement pris sur la tourelle à côté de sa chambre. Il voulait s'en nourrir lui-même et s'en servir à exercer la mémoire et l'intelligence de son fils dans l'étude de la langue latine.

VII

Les princesses se réunirent dans l'appartement de la reine, au second étage, au-dessous de la chambre du roi. La reine fit dresser son lit et celui de son fils dans la salle qui occupait le centre de la tour; madame Élisabeth, sa nièce, la princesse de Lamballe s'établirent dans une pièce plus petite et plus obscure, qui servait, le jour, de passage aux municipaux, aux gardiens, aux hommes de service de tout cet étage, pour se rendre dans les autres pièces consacrées aux plus vils usages. Les cuisines du rez-de-chaussée restèrent vides ainsi que le quatrième étage de la tour. Une autre cuisine, placée au troisième étage et contiguë à la chambre du roi, reçut les lits de ses deux serviteurs, MM. Hue et Chamilly.

Une promenade d'une heure dans le jardin, sous une sombre allée de marronniers antiques, fut permise à la famille avant le dîner : ce repas fut servi à deux heures. Santerre et deux de ses aides de camp y assistèrent sans insolence et sans respect. Les heures qui séparent le milieu du jour de la nuit furent occupées par des entretiens, des lectures, les leçons données à son fils par le roi, par les jeux et la prière des enfants, les tendres épanchements de famille entre les captifs. A neuf heures, on apporta le souper dans la chambre du roi, pour que le bruit de ce dernier repas ne troublât pas le sommeil des enfants, déjà endormis dans l'étage de la reine. Après le souper et les adieux échangés par de tendres serrements de main entre le roi, la reine et sa sœur, les princesses redescendirent; et le roi, entrant dans son cabinet de lecture, s'y renferma pour réfléchir, lire et prier jusqu'à minuit.

VIII

Ainsi s'écoula cette première journée de la captivité. La présence et les consolations de la princesse de Lamballe; l'assiduité, le dévouement de la duchesse de Tourzel et de sa fille Pauline; l'affection de serviteurs éprouvés, volontairement enfermés avec leurs maîtres et heureux de leurs sacrifices; le culte pieux de madame Élisabeth pour son frère; la nouveauté du malheur, les diversions, les tristes sourires que donnèrent plusieurs fois aux prisonniers les arrangements de leurs chambres et le renversement de leurs habitudes dans ce morne séjour; la lassitude des tumultes passés, le sentiment d'une plus grande sûreté pour leur vie dans cette forteresse, le vœu de la reine à Danton ainsi providentiellement accompli : « Il faut nous enfermer trois « mois dans une tour; » l'approche certaine des étrangers, l'ignorance des triomphes de Dumouriez, le sentiment de tant d'attachement, de tant de compassion, de tant de vœux qui les suivaient du fond de la nation dans ces cachots; l'espoir vague mais confiant d'un changement possible dans les dispositions du peuple, répandirent quelque charme sur leurs heures et quelque adoucissement sur leur tristesse. Tant que l'infortune a des témoins qui la contemplent, des confidences qui l'écoutent, des amitiés qui la partagent, elle peut avoir même ses joies. Cette famille, ces amies, ces serviteurs, resserrés ensemble par ces murs, se donnaient réciproquement cette consolation.

IX

Le jour suivant, les prisonniers allèrent, par distraction à leur gêne actuelle, visiter les salles plus vastes de la grande tour du Temple, où Santerre leur avait annoncé qu'on leur préparait leur habitation définitive. Manuel, Santerre et une forte escorte de municipaux les accompagnèrent dans cette visite à leur future prison, et de là dans les jardins. En traversant les rangs des municipaux et les groupes des gardes nationaux pressés sur leur passage, le roi et la reine

entendirent des murmures menaçants contre la présence de la princesse de Lamballe, de madame de Tourzel et des femmes de service qu'on leur laissait comme une ombre de la royauté « qu'on ne pouvait tolérer après les crimes de « la cour, et qui semblaient un outrage au peu- « ple en conservant une apparence de supersti- « tion à la souveraineté. »

Ces propos, rapportés à la commune, firent prendre un arrêté qui ordonnait le renvoi de toutes ces personnes. L'humanité de Manuel suspendit quelques jours l'exécution de ce sévice. Manuel espérait faire révoquer un ordre qui allait déchirer si cruellement tant de cœurs. Mais dans la nuit du 19 au 20 août, pendant le premier sommeil des prisonniers, un bruit inusité réveilla en sursaut la famille royale. Des municipaux entrèrent dans la chambre du roi et de la reine, et leur lurent un arrêté plus impératif qui ordonnait l'expulsion immédiate de tous les individus étrangers à la famille royale, sans en excepter les femmes de service et les deux serviteurs attachés à leur personne. Cet ordre, promulgué à une pareille heure avec des termes et des gestes qui en redoublaient la cruauté, frappa tous les détenus de stupeur et de consternation. Hue et Chamilly, se précipitant à demi vêtus dans la chambre de leur maître, se tenaient mutuellement les mains, debout devant le lit du roi. Ils exprimaient par ce geste muet leur horreur de se séparer. — « Prenez « garde, leur dit un officier municipal, la guil- « lotine est permanente et frappe de mort les « serviteurs des rois. »

Madame de Tourzel, gouvernante du Dauphin, apporta l'enfant assoupi sur le lit de la reine éplorée. Mademoiselle Pauline de Tourzel était serrée dans les bras de la jeune princesse royale, à laquelle l'âge et l'amitié l'attachaient comme à une sœur. Madame de Navarre, dame d'honneur de madame Élisabeth, les trois femmes de service de la reine, des princesses, des enfants, mesdames Saint-Brice, Thibault, Bazire fondaient en larmes aux pieds de leur maîtresse. Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe, enlacées dans les bras l'une de l'autre, sanglotaient de douleur. La violence seule put les séparer. Les municipaux entraînèrent madame de Lamballe évanouie sur l'escalier, hors de ces murs où elle laissait sa reine et son amie. Le roi ne put se rendormir. Madame Élisabeth et la jeune princesse royale passèrent le reste de la nuit à pleurer dans la chambre de la reine. De ce jour seulement Marie-Antoinette se sentit captive. On venait de lui enlever l'amitié.

X

Pour remplacer ces femmes, ces serviteurs, ces amis, besoin des cœurs comme des habitudes, les commissaires de la commune installèrent dans la tour un homme et une femme nommés Tison. Ils étaient chargés seuls du service des prisonniers. Ce Tison, vieillard morose, était un ancien commis aux barrières de Paris, homme accoutumé par son état au soupçon, à l'inquisition et à la rudesse envers les personnes. La brutalité était devenue son caractère. Cette rudesse changeait tous ses services en injures.

La femme de Tison, plus jeune et moins insensible, flottait entre son attendrissement sur les malheurs de la reine et la crainte que cet attendrissement ne fût imputé à crime à son mari. Elle passait sans cesse du dévouement à la trahison, et des larmes versées aux genoux de la reine aux délations contre sa maîtresse. Son cœur était bon ; mais cette reine de France à sa merci exaltait et troublait ses idées. Cette lutte de la sensibilité et de la terreur dans un esprit faible finirent par égarer la raison de cette femme : c'est cette démence qui fit imputer à Marie-Antoinette des crimes contre nature qui n'étaient que les délires de cette malheureuse.

Un cordonnier nommé Simon, commissaire de la commune pour inspecter les travaux et les dépenses, était le seul des municipaux qui ne fût jamais relevé de son service au Temple. Tous ces serviteurs, ces geôliers, ces porte-clefs prenaient les ordres de cet homme. Ouvrier rougissant du travail et ambitieux d'un rôle, même du plus abject, Simon briguait celui de geôlier et l'exerçait en bourreau. Il avait pour aide un ancien sellier du nom de Rocher.

XI

Rocher était un de ces hommes pour qui l'infortune est un jouet et qui aiment à aboyer aux victimes comme des chiens aux haillons. On l'avait choisi à la masse de la stature, à l'apparence sinistre, à la férocité des traits. C'était l'homme qui avait forcé la chambre du roi le 20 juin et levé la main sur lui pour le frapper.

Hideux de visage, insolent de regard, grossier de geste, ordurier de propos, un bonnet de poil, une longue barbe, une voix rauque et souterraine, l'odeur du tabac et du vin qui s'exhalait de ses habits, le nuage de la pipe qui l'enveloppait sans cesse, faisaient de lui l'apparition visible du cachot. Il traînait un grand sabre sur les dalles et sur les marches des escaliers. Une ceinture de cuir tenait suspendu à ses flancs un énorme trousseau de clefs. Le bruit de ces clefs, qu'il faisait résonner à dessein; le fracas des verrous, qu'il tirait et refermait tout le jour, lui plaisaient comme à d'autres le bruit des armes. Il semblait que ce cliquetis, qui faisait retentir son importance, faisait retentir aussi leur captivité plus rudement aux oreilles des prisonniers. Quand la famille royale sortait pour sa promenade au milieu du jour, Rocher, feignant de choisir parmi son trousseau de clefs et d'essayer vainement les serrures, faisait attendre longtemps le roi et les princesses debout derrière lui. A peine la porte du premier guichet était-elle ouverte qu'il descendait précipitamment l'escalier en froissant du coude le roi et la reine, et qu'il allait se placer en factionnaire à la dernière porte. Là, debout, obstruant l'issue, examinant les figures, il lançait, de sa pipe, des nuages de fumée au visage de la reine, de madame Élisabeth et de la princesse royale, regardant à chaque bouffée si l'intention de son insulte était comprise et si les témoins de sa bassesse l'en récompensaient par des sourires d'intelligence.

Ses outrages applaudis l'encourageaient à les renouveler tous les jours. Les gardes nationaux de service avaient soin de se rassembler chaque fois, à la sortie du roi, pour jouir de ce supplice de la dignité royale livrée aux outrages d'un porte-clefs. Ceux que révoltait cette lâcheté renfermaient dans leur cœur une indignation qui eût paru un crime à leurs camarades. Les plus cruels ou les plus curieux se faisaient apporter des chaises du corps de garde. Ils s'asseyaient, le chapeau sur la tête, quand le roi passait, rétrécissant avec affectation le passage pour que le monarque déchu contemplât de plus près leur irrévérence et sa dégradation. Des éclats de rire, des chuchotements, des épithètes grossières ou obscènes couraient dans les rangs sur le passage du roi et des princesses. Ceux qui n'osaient pas prononcer ces injures les écrivaient avec la pointe des baïonnettes sur les murs du vestibule et des escaliers. On y lisait à chaque marche des allusions outrageantes à la grosseur du roi, aux prétendus désordres de la reine, des menaces de mort aux enfants, *louveteaux à étrangler avant l'âge où ils dévoreraient le peuple!*

Pendant la promenade, les canonniers, quittant leurs pièces et les ouvriers leurs truelles, se rassemblaient le plus près possible des prisonniers et dansaient des rondes aux refrains révolutionnaires et aux couplets des chansons les plus obscènes, que l'innocence des enfants ne comprenait pas.

XII

Cette heure de communication avec le ciel et la nature, que la pitié des lois les plus sévères accorde aux plus grands criminels, était ainsi transformée en heure d'humiliation et de tortures pour les captifs. Le roi et la reine auraient pu s'y soustraire en restant enfermés dans leur prison intérieure, mais leurs enfants auraient dépéri dans cette reclusion et dans cette immobilité. Il fallait à leur âge de la respiration et du mouvement. Leurs parents achetaient volontairement au prix de ces outrages le peu d'air, de soleil et d'exercice nécessaire à ces jeunes vies.

Santerre et les six officiers municipaux de service au Temple précédaient dans ces promenades la famille royale et la surveillaient de près pendant la sortie. Les nombreuses sentinelles devant lesquelles il fallait passer faisaient le salut militaire au commandant de la force armée de Paris, et portaient les armes aux municipaux. Elles renversaient leurs armes et portaient la crosse du fusil en l'air, en signe de mépris, à l'approche du roi.

Les pas de la famille royale étaient comptés et bornés dans le jardin à une moitié de la longueur d'une allée de marronniers. Les démolitions, les constructions, les ouvriers obstruaient l'autre moitié. Ce court et étroit espace parcouru lentement par le roi, sa femme et sa sœur, servait aux courses et aux jeux de la jeune princesse royale et de son frère. Le roi feignait de participer à ces jeux pour les encourager. Il jouait au palet et au ballon avec le Dauphin. Il posait le but, le prix aux courses. Pendant ces jeux, la reine et sa sœur s'entretenaient à voix basse ou s'efforçaient de distraire les enfants des chants scandaleux qui les poursuivaient jusque sous l'ombre de ces arbres.

Un jour, pendant ces promenades, la reine, causant avec Cléry de l'inutilité des efforts que

la cour avait tenté pour amollir ou corrompre les républicains et surtout Pétbion, Danton et Lacroix, lui confia, pour qu'il en rendit témoignage un jour, un acte de dévouement dont son cœur paraissait profondément ému.

Dans une de ces crises désespérées où Louis XVI, épuisé de ressources, cherchait son dernier espoir de salut dans l'attachement désintéressé et dans la bourse de quelques amis, le commandeur d'Estourmel, descendant d'un de ces croisés qui avaient monté les premiers à l'assaut de Jérusalem, était procureur général de l'ordre de Malte à Paris. Il apprit le dénûment du roi, il réalisa en quelques heures une somme de cinq cent mille francs et la fit porter à Louis XVI. Le roi accepta cette somme, l'employa à solder quelques jours de plus les intermédiaires qui lui répondaient du peuple, et fut trompé par eux. Cette dette de reconnaissance pesait sur le cœur du roi et de la reine dans la prison du Temple; ils se reprochaient souvent d'avoir accepté tant de sacrifices inutiles, et d'entraîner dans leur catastrophe la fortune des amis de leur maison.

Quelquefois aussi, et surtout dans les premiers temps, les princesses avaient dans ces promenades de douces intelligences avec le dehors. La vigilance des bourreaux ne pouvait intercepter les regards. Du haut des étages supérieurs des maisons qui bordaient l'enclos du Temple, les yeux plongeaient sur le jardin. Ces maisons, habitées par de pauvres familles, n'offraient aucun prétexte de suspicion ni de violence à la commune. Ce peuple de petits trafics, d'ouvriers, de femmes revendeuses, ne pouvait être accusé de complicité avec la tyrannie, ni de trames contre l'égalité. On n'avait pas osé faire interdire l'ouverture de ces fenêtres. Aussitôt que l'heure de la promenade du roi fut connue dans Paris, la curiosité, la pitié et la fidélité les remplirent de nombreux spectateurs, dont on ne pouvait de si loin reconnaître les visages, mais dont l'attitude et les gestes révélaient la tendre curiosité et la compassion. La famille royale élevait des regards furtifs vers ces amis inconnus. La reine, pour correspondre silencieusement aux désirs de ces visiteurs, écartait avec intention le voile de son visage, s'arrêtait pour entretenir le roi sous le regard des plus empressés, ou dirigeait les pas et les jeux du jeune Dauphin, comme par hasard, du côté où la charmante figure de l'enfant pouvait être le mieux aperçue. Alors quelques fronts s'inclinaient, quelques mains faisaient, en se rapprochant l'une de l'autre, le geste muet de l'applaudissement. Quelques fleurs tombaient, comme par hasard, des petits jardins suspendus aux toits du pauvre; quelques écriteaux en caractères majuscules se déroulaient à une ou deux mansardes et laissaient lire un mot tendre, un présage heureux, une espérance, un respect.

Des gestes contenus mais plus intelligibles répondaient d'en bas. Une ou deux fois le roi et les princesses crurent avoir reconnu parmi ces visages les traits d'amis dévoués, d'anciens ministres, de femmes de haut rang attachées à la cour, et dont l'existence était devenue incertaine pour eux. Cette intelligence mystérieuse, établie ainsi entre la prison et la partie fidèle de la nation, était si douce aux captifs qu'elle leur fit braver, pour en jouir tous les jours, la pluie, le froid, le soleil et les insultes plus intolérables des canonniers de garde. Le fil de leur existence proscrite leur semblait ainsi se renouer avec l'âme de leurs anciens sujets. Ils se sentaient en communication avec quelques cœurs, et l'air extérieur, imprégné d'attachement pour eux, leur apportait du moins du dehors cette pitié qu'on leur refusait au dedans. Ils montaient sur la plate-forme, ils se présentaient souvent aux fenêtres de la tour. Ils formaient des intimités à distance, des amitiés anonymes. La reine et sa sœur se disaient entre elles : « Telle maison « nous est dévouée, tel étage est à nous. Telle « chambre est royaliste, telle fenêtre est amie. »

XIII

Mais si quelque joie leur venait du dehors, la tristesse et la terreur leur arrivaient aussi par le retentissement des bruits de la ville. Ils avaient entendu jusqu'au pied de la tour les hurlements des assassins de septembre voulant forcer les consignes, couper la tête de la reine ou tout au moins étaler à ses pieds le corps tronqué et mutilé de la princesse de Lamballe.

Le 21 septembre, à quatre heures du soir, le roi étant endormi après son diner, à côté des princesses, qui se taisaient pour ne pas interrompre son sommeil, un officier municipal, nommé Lubin, vint, accompagné d'une escorte de gendarmerie à cheval et d'un flot tumultueux de peuple, faire au pied de la tour la proclamation de l'abolition de la royauté et de l'établissement de la république. Les princesses ne voulurent pas éveiller le roi. Elles lui racontèrent la

proclamation après son réveil. « Mon royaume, « dit-il à la reine avec un triste sourire, a « passé comme un songe, mais ce n'était pas un « songe heureux! Dieu me l'avait imposé, mon « peuple m'en décharge; que la France soit heu- « reuse, je ne me plaindrai pas. » Le soir du même jour, Manuel étant venu visiter les prisonniers : « Vous savez, dit-il au roi, que les « principes démocratiques triomphent, que le « peuple a aboli la royauté et qu'il a adopté le « gouvernement républicain? — Je l'ai entendu « dire, répliqua le roi avec une sereine indiffé- « rence, et j'ai fait des vœux pour que la répu- « blique soit favorable au peuple. Je ne me suis « jamais mis entre son bonheur et lui. »

Le roi, en ce moment, portait encore son épée, ce sceptre du gentilhomme en France; et les insignes des ordres de chevalerie, dont il était le chef, étaient encore attachés à son habit. « Vous « saurez aussi, reprit Manuel, que la nation a « supprimé ces hochets. On aurait dû vous dire « d'en dépouiller les marques. Rentré dans la « classe des autres citoyens, vous devez être « traité comme eux. Au reste demandez à la « nation ce qui vous est nécessaire, la nation « vous l'accordera. — Je vous remercie, dit le « roi, je n'ai besoin de rien. » Et il reprit tranquillement sa lecture.

XIV

Manuel et les commissaires, pour éviter toute peine inutile et toute dégradation violente de la dignité personnelle du roi, se retirèrent en faisant signe à son valet de chambre de les suivre. Ils chargèrent ce fidèle serviteur d'enlever les insignes de l'habit du roi, quand il l'aurait déshabillé pour la nuit, et d'envoyer à la Convention ces dépouilles de la royauté et ces blasons de la noblesse. Le roi en donna de lui-même l'ordre à Cléry. Seulement il se refusa à se séparer de ces insignes, qu'il avait reçus au berceau avec sa vie et qui lui semblaient tenir plus à sa personne que le trône même. Il les fit renfermer dans un coffret, et les garda, soit comme un souvenir, soit comme une espérance. Le fougueux Hébert, si fameux depuis sous le nom de *Père Duchesne*, alors membre de la commune, avait demandé à être de service ce jour-là, pour jouir de cette rare dérision du sort et pour contempler, dans les traits du roi, le supplice moral de la royauté dégradée. Hébert scrutait de l'œil, avec un sourire cruel, la physionomie du roi. Le calme de l'homme dans les traits du souverain déchu déjoua la curiosité d'Hébert. Le roi ne voulut pas donner à ses ennemis la joie de saisir une émotion sur son visage. Il affecta de lire tranquillement l'histoire de la décadence de l'empire romain dans Montesquieu, pendant que sa propre histoire s'accomplissait et qu'on lui lisait sa catastrophe; plus attentif aux revers d'autrui qu'à ses propres revers. Le roi fut grand d'indifférence; la reine, sublime de fierté. Pleurer sa grandeur lui parut plus humiliant que d'en descendre. Cette déchéance de son caractère l'aurait plus avilie que la déchéance de son rang. Aucune faiblesse d'âme ne réjouit les spectateurs de cette exécution. Les trompettes ayant sonné dans les cours, après l'installation de la république, le roi parut un moment à la fenêtre comme pour voir l'apparence du nouveau gouvernement. La multitude l'aperçut. Les imprécations, les sarcasmes, les injures s'élevèrent comme un dernier adieu à la monarchie du sein de cette foule. Les gendarmes, agitant leurs sabres aux cris de : *Vive la république!* firent le signe impérieux au roi de se retirer. Louis XVI ferma la fenêtre. Après tant de siècles de monarchie, ainsi se séparèrent le peuple et le roi.

XV

La Convention avait assigné une somme de cinq cent mille francs pour les dépenses relatives à l'établissement et à l'entretien de la famille royale dans sa prison. La commune, par l'intermédiaire de commissions successives, avait employé la plus grande partie de ce subside alimentaire à des constructions de sûreté et de resserrement de captivité. Ce qui devait servir à consoler l'existence des prisonniers servit à aggraver leurs fers et à salarier leurs geôliers. Le roi n'avait à sa disposition aucune somme pour vêtir la reine, sa sœur, ses enfants, pour récompenser les services qu'il avait à demander au dehors, ou pour procurer à sa famille, dans les meubles, dans les occupations de la prison, ces adoucissements que la fortune privée des détenus laisse pénétrer jusque dans les cachots des criminels. Sortis inopinément des Tuileries sans autres vêtements que ceux qu'ils portaient sur leurs corps dans la matinée du 10 août, leurs garde-robes, leurs habillements, leurs cassettes ayant été pillés pendant le combat; transportés de là au Temple sans

autre linge que le linge envoyé au Manége par l'ambassadrice d'Angleterre ou prêté à la famille royale par quelques serviteurs, les prisonniers, à l'entrée d'un rigoureux hiver, présentaient l'apparence d'un véritable dénûment. La reine et madame Élisabeth passaient leurs journées comme de pauvres ouvrières à raccommoder le linge du roi et des enfants et à rapiécer leurs robes d'été.

Au moment où les négociateurs prussiens avaient exigé de Dumouriez, pour colorer leur retraite, un rapport secret sur le Temple et des adoucissements respectueux propres à déguiser l'emprisonnement aux yeux de l'Europe, Manuel et Péthion, à la prière de Westermann, se rendirent au Temple et accomplirent avec égards les prescriptions de Dumouriez. Ni l'un ni l'autre de ces magistrats supérieurs de la commune ne partageaient le honteux besoin de vengeance et de sévices des municipaux contre celui qui avait été leur roi. L'élévation des idées donne de la dignité aux ressentiments, de la décence à la haine. Manuel et Péthion, hommes de pensées républicaines, voyaient dans Louis XVI un principe à proscrire, mais un homme à épargner; dans la reine, dans les princesses, dans le Dauphin, des femmes, des enfants, victimes d'une vicissitude des choses humaines, que le peuple devait plaindre et soutenir plutôt que broyer dans leur chute. Ils eurent avec le roi un entretien secret, dans lequel, tout en confessant la république, ils ne désavouèrent ni l'intérêt pour ses malheurs, ni l'espoir de voir ses jours préservés par l'apaisement des craintes publiques après la victoire et la paix. Louis XVI et la reine elle-même, frappés par la terreur de septembre, parurent comprendre que leur vie était plus dans la main du peuple que dans l'armée des rois coalisés, ils joignirent leurs vœux à ceux des républicains humains et modérés pour une prompte évacuation du territoire. Le roi demanda que Péthion lui fît délivrer une somme en numéraire pour ses besoins personnels et pour ceux de sa famille. Péthion lui envoya cent louis, aumône du républicain au souverain tombé dans l'indigence. On dressa une liste de tous les objets nécessaires à la famille royale en linge, meubles, vêtements, chauffage, aliments, livres, et il fut largement pourvu, aux frais de la commune et par l'entremise de ses commissaires, à toutes ces dépenses, dans une proportion convenable, non aux besoins d'une famille, mais à la générosité de la nation et aux respects dus à la grandeur déchue. La république exerça, dans ce moment-là, avec luxe son ostracisme.

XVI

Mais Péthion et Manuel n'étaient plus que les magistrats officiels de la commune. Ils adoucissaient ses ordres en les exécutant, ils ne les inspiraient pas. L'esprit de représailles, de vengeance, de soupçon et de basse persécution des démagogues illettrés, prévalait dans les commissions. Chaque jour des délateurs nouveaux venaient se populariser dans le conseil de l'hôtel de ville, par des dénonciations contre les prisonniers du Temple. Le conseil général choisissait les commissaires délégués par lui à la surveillance de Louis XVI, parmi les plus prévenus et les plus acharnés. Les hommes de quelque générosité d'âme déclinaient ces fonctions odieuses. Elles devaient échoir aux cœurs abjects et aux mains impitoyables. Ces geôliers enchérissaient les uns sur les autres par les mesures de rigueur et de vexation nécessaires, selon eux, pour prévenir l'évasion des captifs et leurs correspondances avec l'étranger. Bien que ces mesures répugnassent souvent au bon sens et à l'humanité du conseil général, nul n'osait les contester de peur d'être accusé de mollesse ou de complicité avec les royalistes. Ainsi ce qui répugnait individuellement à chacun était voté par tous. Quand la terreur plane sur une époque, elle ne pèse pas moins sur le corps qui l'inspire que sur la nation qui la subit.

L'administration et le régime intérieurs du Temple étaient ainsi dévolus à un petit nombre d'hommes, l'écume du conseil de la commune; presque tous artisans sans éducation, sans magnanimité, sans pudeur, jouissant avec orgueil de cet arbitraire que la fortune leur donnait sur un roi *descendu* au-dessous d'eux, et croyant avoir sauvé la patrie chaque fois qu'ils avaient arraché une larme.

XVII

Vers la fin de septembre, au moment où le roi allait sortir de la chambre de la reine, après le souper, pour remonter dans son appartement, six officiers municipaux entrèrent avec appareil dans la tour. Ils lurent au roi un arrêté de la commune qui ordonnait sa translation dans la grande tour et sa séparation complète du reste de sa famille. La reine, madame Élisabeth, la

princesse royale, le jeune Dauphin, enlaçant le roi dans leurs bras et couvrant ses mains de baisers et de larmes, essayèrent en vain de fléchir les municipaux et d'obtenir cette dernière consolation des infortunés : souffrir ensemble. Les municipaux, Simon, Rocher lui-même, quoique attendris, n'osèrent modifier l'inflexibilité de l'ordre. On fouilla avec la plus stricte inquisition les meubles, les lits, les vêtements des prisonniers; on les dépouilla de tous les moyens de correspondance au dehors : papier, encre, plumes, crayons; faisant cesser ainsi les leçons que le prince royal commençait à recevoir de ses parents et condamnant l'héritier d'un trône à l'ignorance de l'art d'écrire dont rougissent les derniers enfants du peuple.

Le roi, arraché aux embrassements et aux cris de sa famille, fut conduit dans l'appartement à peine achevé qu'on lui avait destiné dans la grande tour. Les ouvriers y travaillaient encore. Un lit et une chaise au milieu des déblais, des gravois, des planches et des briques, en formaient tout l'ameublement. Le roi se jeta tout habillé sur ce lit. Il passa les heures à compter les pas des sentinelles qu'on relevait à sa porte, et à essuyer les premières larmes que la prison eût encore arrachées à sa fermeté. Cléry, son valet de chambre, passa la nuit sur la chaise, dans l'embrasure de la fenêtre, attendant avec impatience le jour, pour savoir s'il lui serait permis d'aller donner aux princesses les soins dont elles avaient l'habitude. C'était lui qui peignait le Dauphin et qui bouclait les longs cheveux de la reine et de madame Élisabeth depuis la captivité.

Ayant demandé à sortir pour ce service : « Vous « n'aurez plus de communication avec les prison- « nières, lui répondit brutalement le commissaire « de la commune Véron. Votre maître ne doit pas « même revoir ses enfants ! »

Le roi ayant adressé quelques observations touchantes aux commissaires sur une barbarie qui outrageait la nature, qui suppliciait cinq cœurs pour punir un seul, et qui donnait à des êtres vivants la torture d'une séparation plus cruelle que la mort, les commissaires ne daignèrent pas lui répondre. Ils se détournèrent de lui comme des hommes sans oreilles importunés de murmures suppliants.

XVIII

Un morceau de pain insuffisant pour la nourriture de deux personnes et une carafe d'eau où l'on avait exprimé le jus d'un citron furent, ce jour-là, tout le déjeuner apporté au roi. Ce prince s'avança vers son serviteur, rompit le pain et lui en présenta la moitié. « Ils ont oublié que nous « sommes encore deux, lui dit le roi, mais je ne « l'oublie pas ; prenez ceci, j'ai assez du reste. » Cléry refusait; le roi insista. Le serviteur prit enfin la moitié du pain de son maître. Ses larmes arrosaient les morceaux qu'il portait à sa bouche. Le roi vit ces pleurs et ne put retenir les siens. Ils mangèrent ainsi, en pleurant et en se regardant sans rien dire, le pain des larmes et de l'égalité.

Le roi supplia de nouveau un municipal de lui donner des nouvelles de sa femme et de ses enfants, et de lui procurer quelques livres pour l'arracher aux lassitudes d'esprit de son isolement. Louis XVI indiqua quelques volumes d'histoire et de philosophie religieuse. Ce municipal, plus humain que les autres, consulta ses collègues et les entraîna pour remplir cette mission chez la reine. Cette princesse avait passé la nuit à se lamenter dans sa chambre entre les bras de sa belle-sœur et de sa fille. La pâleur de ses lèvres, les sillons de ses pleurs, sa chevelure épaisse où l'on voyait des veines blanches de cheveux morts, comme des déchirures de sa jeunesse ; la fixité de ses yeux secs, l'obstination avec laquelle elle avait refusé de toucher aux aliments de son déjeuner, jurant de se laisser mourir de faim si l'on persistait à la séparer du roi, émurent et intimidèrent les municipaux. La responsabilité de la vie de leurs prisonniers pesait sur eux. La commune elle-même leur demanderait compte d'une victime enlevée, par une mort volontaire, au jugement et à l'échafaud du peuple. La nature aussi parlait dans leur cœur cette langue des larmes qui se fait obéir des plus endurcis. Les princesses, à genoux devant ces hommes, les conjuraient de permettre qu'elles fussent réunies au roi au moins pendant quelques instants du jour et aux heures des repas. Des gestes, des cris de l'âme, des gouttes tombant des yeux sur le plancher prêtaient leur toute-puissance à ces suppliantes. « Eh bien, ils dîneront ensemble aujour- « d'hui, dit un officier municipal, et demain la « commune en décidera. » A ces mots, les cris de douleur des princesses et des enfants se changèrent en cris de joie et en bénédictions. La reine, tenant ses enfants dans ses bras, les précipita à genoux et s'y précipita avec eux pour remercier le ciel. Les membres de la commune s'entre-regardèrent avec des regards mouillés; Simon lui-

même, s'essuyant les yeux : « Je crois, s'écriait-« il, que ces scélérates de femmes me feraient « pleurer ! » Puis se retournant vers la reine, et comme honteux de sa faiblesse: « Vous ne pleu-« riez pas ainsi, lui dit-il, quand vous faisiez « assassiner le peuple au 10 août ! — Ah ! le peu-« ple est bien trompé sur nos sentiments, » répondit la reine.

Ces hommes jouirent un moment du spectacle de leur *clémence*. Les prisonniers se revirent à l'heure du repas, et sentirent plus que jamais combien le malheur les rendait nécessaires les uns aux autres.

XIX

La sensibilité du roi se développait dans les disgrâces, l'âme de la reine se sanctifiait dans l'adversité; toutes les vertus de madame Élisabeth se convertissaient en pitié active pour son frère et pour sa belle-sœur. La raison des enfants s'attendrissait dans les cachots constamment arrosés par les larmes de leurs parents. Un jour de captivité leur enseignait plus de la vie qu'une année de cour. L'infortune hâte la maturité de ses victimes. Cette famille souffrait et jouissait de tout comme un seul cœur. La commune ne réclama pas contre la réunion des prisonniers motivée sur la crainte d'un suicide de la reine. De ce moment les captives furent amenées trois fois le jour dans la grande tour pour y prendre leurs repas avec le roi. Seulement des municipaux présents à ces entrevues en interceptaient la douceur en s'opposant à toute confidence intime des prisonniers entre eux. Il leur était sévèrement interdit de parler bas ou de s'entretenir en langues étrangères. Ils devaient parler haut et en français.

Madame Élisabeth, ayant une fois oublié cette prescription et dit quelques mots à voix basse à son frère, fut violemment gourmandée par un municipal. « Les secrets des tyrans, lui dit cet « homme, sont des conspirations contre le peu-« ple. Parlez haut ou taisez-vous. La nation doit « tout entendre. »

Ces deux prisons pour une seule famille accroissaient les difficultés de surveillance et les ombrages des geôliers; mais elles accroissaient aussi les facilités pour les serviteurs du roi de tromper les consignes de la prison. Cléry, que ses opinions révolutionnaires avaient fait choisir par Péthion parmi les valets de chambre du roi, comme un homme plus dévoué à la nation qu'à son maître, avait laissé amollir son patriotisme par les tendres reproches de madame Élisabeth et par le spectacle de ces cœurs déchirés où il lisait tant de souffrances et tant d'acceptations. Sa passion pour la liberté lui donnait des remords depuis qu'elle se traduisait en supplices sur la famille de son roi. Il n'avait plus d'autre opinion que son attachement. Il était parvenu à nouer quelques relations furtives avec le dehors. Trois employés des cuisines du roi aux Tuileries, nommés Turgy, Marchand et Chrétien, qui, en affectant le patriotisme, étaient parvenus à se faire admettre dans les cuisines du Temple pour y rendre à leurs anciens maîtres tous les bons offices de la captivité, secondaient Cléry. Cléry, en se familiarisant avec les municipaux de garde et en leur rendant tous les petits services de la domesticité pendant les nuits qu'ils passaient au Temple, découvrait quelquefois parmi eux des signes d'intérêt pour la famille royale. Il faisait tantôt par leur entremise, tantôt par celle de sa femme, admise une fois par semaine à le voir au guichet, passer des billets de madame Élisabeth et de la reine aux personnes que ces princesses lui désignaient. Elles avaient soustrait un crayon aux recherches des commissaires. Des feuilles blanches déchirées des pages de leurs livres de prières recevaient ces rares confidences de leurs cœurs. Ce n'étaient que quelques mots innocents de tout complot, destinés à donner à leurs amis d'autrefois des nouvelles de leur situation et à s'informer du sort des personnes qu'elles avaient aimées.

Madame Élisabeth, malgré sa beauté, n'avait jamais permis à son cœur d'autre sentiment que l'amitié. Mais l'amitié dans son âme était une passion. Elle avait l'inquiétude et la constance de l'amour. L'objet de cette tendre affection de la princesse était la marquise de Raigecourt, mademoiselle de Causan, qui avait été une de ses dames d'honneur dans le temps de sa prospérité. Cette jeune femme, douée de la grâce des cours, du courage de l'adversité, et dont l'esprit à la fois sensé, enjoué et nourri de l'antiquité, rappelait les jours de Louis XIV, avait été élevée avec la princesse. La vie avait noué leurs cœurs et leur sort dès l'enfance. Mariée par les bienfaits de madame Élisabeth à un gentilhomme des premières maisons de Lorraine, la marquise de Raigecourt avait été obligée de rejoindre son mari en émigration. Madame Élisabeth avait exigé elle-même cet éloignement, que nécessitait un état avancé de grossesse, dans la crainte que les mal-

heurs prévus par elle dès les premiers troubles de la monarchie ne retombassent sur d'autres cœurs. Les deux amies s'écrivaient tous les jours des lettres où un attachement de sœurs s'épanchait à travers les tristes appréhensions du temps. Cette correspondance, seule consolation de madame Élisabeth, avait duré jusqu'à la journée du 10 août. Les derniers mots de la princesse à son amie attestaient même, à ce dernier moment, des espérances de salut que les heures suivantes avaient cruellement trompées.

Cléry parvint à faire passer à la marquise de Raigecourt encore un ou deux soupirs de la prison; puis le silence de la tombe s'interposa entre ces deux âmes et devança d'un an l'échafaud.

La reine reçut et laissa échapper par le même moyen quelques rares communications avec le dehors. C'étaient des phrases à double signification. Des volumes d'angoisses et de tendresse s'y pressaient dans un seul mot. Ces mots ne pouvaient être traduits que par les yeux habitués à lire dans le cœur d'où ils étaient tombés.

Cléry réussit également à informer quelquefois le roi de la situation des choses publiques en lui faisant lire les journaux introduits dans le guichet par ruse, et en transmettant les faits du jour à l'oreille de son maître aux heures de son coucher ou de son lever. Quand ces moyens d'information vinrent à manquer à la famille royale, des crieurs publics affidés et payés par des amis du dehors venaient le soir, aux heures du silence des rues, vociférer sous les murs de l'enceinte du Temple les principaux événements de la journée. Le roi, averti par Cléry, ouvrait sa fenêtre et saisissait ainsi à mots interrompus les décrets de la Convention, les victoires et les défaites des armées, les condamnations et les exécutions de ses anciens ministres, les arrêts ou les espérances de sa destinée.

Cependant cette privation des feuilles publiques n'était pas absolue. Souvent, par une intention cruelle des municipaux, les feuilles atroces qui provoquaient au meurtre du roi se trouvaient comme par hasard déposées sur le marbre de sa cheminée; ses regards, en tombant sur ces feuilles, étaient ainsi poursuivis jusque dans son intérieur par ces menaces et par ces imprécations. Ce prince lut ainsi un jour la pétition d'un canonnier qui demandait à la Convention la tête du tyran pour en charger sa pièce et pour la lancer à l'ennemi. « Quel est, » dit tristement le roi en lisant cette pétition, « le plus malheureux « de moi ou du peuple qu'on trompe ainsi? »

XX

Les princesses et les enfants furent enfin réunis au roi dans la grande tour. Le second et le troisième étage de ce monument, divisés chacun en quatre pièces par des cloisons en planches, furent assignés à la famille royale et aux personnes chargées du service ou de la surveillance. La chambre du roi contenait un lit à rideaux, un fauteuil, quatre chaises, une table, une glace au-dessus de la cheminée. Le plafond était de toile. La fenêtre, garnie d'un treillis en barres de fer, était obscurcie par des plateaux de chêne disposés en entonnoir, qui interceptaient tout regard sur les jardins ou sur la ville, et qui ne laissaient voir que le ciel. La tenture de la chambre du roi, en papier peint, comme pour supplicier deux fois le regard du prisonnier, représentait l'intérieur d'une prison avec des geôliers, des chaînes, des fers et tout le hideux appareil des cachots. L'odieuse imagination de l'architecte Palloy avait ajouté avec raffinement les tortures de l'œil à celles de la réalité.

L'appartement de la reine, au-dessus de celui du roi, était disposé avec la même avarice de lumière, d'air et d'espace. Marie-Antoinette couchait dans la même chambre que sa fille; madame Élisabeth dans une chambre obscure; à côté, le geôlier Tison et sa femme dans un réduit contigu; les municipaux dans la première pièce servant d'antichambre. Les princesses étaient obligées de traverser cette pièce pour passer les unes chez les autres, à travers les regards et les chuchotements des gardiens. Deux guichets, encombrés de porte-clefs et de sentinelles, étaient établis entre l'appartement de la reine et celui du roi, sur l'escalier. Le quatrième étage était inhabité. La plate-forme, au-dessus du roi, avait été disposée pour servir de préau. Mais de peur que les promeneurs ne fussent aperçus des maisons de la ville ou que leurs yeux ne fussent égayés par l'horizon de Paris, on avait fait établir de hautes cloisons de planches pour mesurer même le ciel aux regards des prisonniers.

XXI

Tel était le logement définitif de la famille royale. Elle jouit néanmoins de s'y voir installée à cause du rapprochement de tous ses membres dans les mêmes murs. Cette courte joie fut changée en larmes, le soir de ce jour, par un arrêté

de la commune, qui ordonnait d'enlever le Dauphin à sa mère et de le loger avec le roi. Le cœur de la reine éclata en vain en supplications et en douleur. La commune ne voulut pas « que « le fils fût nourri plus longtemps par la mère « de la haine de la Révolution. » On remit l'enfant à son père en attendant qu'on le remît à Simon. La reine et les princesses conservèrent néanmoins la liberté de voir le Dauphin tous les jours chez le roi, aux heures des repas et à la promenade, en présence des commissaires. Leur vie sembla s'adoucir et leur douleur s'asseoir, comme pour respirer dans ce logement. Les captifs y prirent des habitudes régulières, qui rappelaient le cloître des rois emprisonnés de la première race.

Le père de famille survivait seul au roi dans Louis XVI. Les princesses oubliaient qu'elles avaient été reine, sœur ou fille de rois, pour se souvenir seulement qu'elles étaient femme, sœur ou fille, d'un mari, d'un frère, d'un père captif. Leurs cœurs se renfermaient tout entiers dans ces devoirs, dans ces tristesses, dans ces joies de la famille. Cette dynastie n'était plus qu'un ménage de prisonniers.

Le roi se levait avec le jour et priait longtemps à genoux au pied de son lit. Après sa prière, il s'approchait de la fenêtre ou de la réverbération de son foyer l'hiver; il lisait avec recueillement les psaumes dans le *Bréviaire*, recueil de prières et de cantiques indiqués pour chaque jour de l'année aux fidèles par la liturgie catholique. Il suppléait ainsi à l'habitude qu'avaient les rois d'assister tous les matins au sacrifice de l'autel dans leur palais. La commune lui avait refusé la présence d'un prêtre et les cérémonies de sa foi. Pieux, mais sans superstition et sans faiblesse, Louis XVI s'élevait à Dieu sans l'intermédiaire d'un autre homme, et se plaisait seulement à se servir pour ses prières des mots et des formes consacrés par la religion de sa race et de son trône. La reine et sa sœur se livraient aux mêmes pratiques. On les surprenait souvent les mains jointes, leurs livres de dévotion mouillés de larmes, priant auprès de leur lit : l'une, comme précipitée de sa hauteur, à genoux par le coup de son désespoir; l'autre, comme prosternée naturellement aux pieds du Dieu dont elle reconnaissait et baisait la main partout. Après ses prières, le roi lisait, dans sa tourelle, tantôt des ouvrages latins, tantôt Montesquieu, tantôt Buffon, tantôt l'histoire, tantôt des récits de voyages autour du monde. Ces pages semblaient absorber complétement son esprit, soit que ce fût pour lui un moyen d'échapper à l'importune attention des commissaires toujours présents, soit qu'il cherchât, en effet, dans la nature, dans la politique, dans les mœurs des peuples et dans leur histoire, des diversions à ses peines, des instructions pour son rang, ou des analogies avec sa situation. A neuf heures, sa famille descendait auprès de lui pour le déjeuner. Le roi embrassait sa femme, sa sœur, ses enfants sur le front. Après le déjeuner, les princesses, dénuées de femmes de toilette, faisaient peigner leurs cheveux, dans la chambre du roi, par Cléry. Pendant ce temps, le roi donnait à son fils les premières leçons de grammaire, d'histoire, de géographie, de latinité, évitant avec soin, dans ces leçons, tout ce qui pouvait rappeler à l'enfant qu'il était né dans un rang au-dessus des autres citoyens, et ne lui donnant que les connaissances applicables à la destinée du dernier de ses sujets. On eût dit que ce père se hâtait de profiter de l'adversité et de l'éloignement des cours pour élever son fils, non en prince, mais en homme, et pour lui faire une âme adaptée à toutes les fortunes.

XXII

L'enfant, précoce comme les fruits d'un arbre blessé, semblait devancer de l'intelligence et de l'âme les enseignements de la pensée et les délicatesses du sentiment. Sa mémoire retenait tout, sa sensibilité lui faisait tout comprendre. Les secousses que tant d'événements sinistres avaient données à son imagination et à son cœur, ces larmes constamment surprises dans les yeux de sa mère et de sa sœur plus âgée que lui, ces scènes tragiques dont il avait été témoin dans les bras de sa gouvernante, ces fuites de Versailles et des Tuileries, cette exposition de trois jours, au milieu des armes, des menaces, des cadavres, dans la tribune de l'Assemblée législative, cette prison, ces geôliers, ces dégradations de son père, cette reclusion de tous les instants avec les êtres dont il voyait les peines sans les comprendre toutes, cette obligation de surveiller ses gestes, ses larmes même, devant des ennemis qui les épiaient, l'avaient initié comme par instinct à la situation de ses parents et à la sienne. Ses jeux mêmes étaient graves, ses sourires tristes. Il saisissait avec rapidité les moments d'inattention des geôliers pour échanger à voix basse quelques signes, quelques mots d'intelli-

gence avec sa mère ou avec sa tante. Il était le complice adroit de toutes ces ruses pieuses que les victimes inventent pour échapper à l'œil et aux dénonciations de leurs surveillants. Il tremblait d'aggraver leurs peines. Il jouissait du moindre éclaircissement de leur front. Il évitait, avec un tact plus développé que ses années, de leur rappeler dans la conversation les circonstances douloureuses de leur vie ou les temps heureux de leur grandeur, comme s'il eût deviné ce que la mémoire des jours heureux jette d'amertume dans les disgrâces.

Un jour ayant paru reconnaître un des commissaires de la commune dans la chambre de son père, ce commissaire s'approcha et lui demanda s'il se souvenait de l'avoir vu et dans quelle circonstance. L'enfant fit un signe de tête affirmatif, mais refusa obstinément de répondre. Sa sœur, l'ayant pris à part dans un coin de l'appartement, lui demanda pourquoi il refusait de dire dans quelle circonstance il avait vu ce commissaire. « C'est au voyage de Varennes, » lui répondit à l'oreille le Dauphin. « Je n'ai pas voulu « le dire tout haut de peur de le rappeler à la « reine et de faire pleurer nos parents. »

Lorsqu'il reconnaissait dans l'antichambre de son père un commissaire plus respectueux envers les prisonniers et moins odieux à la reine que ses collègues, il se hâtait de courir au-devant de sa mère, quand elle descendait chez le roi, et de lui annoncer, en battant des mains, cette bonne journée. La vue de cet enfant attendrissait presque toutes ces haines. La royauté, sous la figure d'un enfant innocent et prisonnier, n'avait pour ennemis que des brutes. Les commissaires les plus prévenus, les canonniers de garde, les geôliers, le féroce Rocher lui-même jouaient avec le Dauphin. Simon seul lui parlait avec rudesse et le regardait d'un œil défiant et sinistre, comme un tyran caché dans un enfant. Les traits du visage de ce jeune prince rappelaient en les confondant la grâce un peu efféminée de Louis XV, son aïeul, et la fierté autrichienne de Marie-Thérèse. Les yeux bleu de mer, le nez d'aigle, les narines relevées, la bouche fendue, les lèvres bombées, le front large du haut, étroit vers les tempes; les cheveux blonds, séparés en deux ondes au sommet de la tête et jouant en boucles sur ses deux épaules et jusque sur ses bras, retraçaient sa mère avant les années de larmes. Toute la beauté de sa double race semblait refleurir dans ce dernier rejeton.

XXIII

A midi on venait chercher la famille royale pour qu'elle respirât l'air du jardin. Quel que fût le froid, le soleil ou la pluie, les prisonniers descendaient. Ils accomplissaient cette promenade, sous les regards et sous les outrages, comme un des plus rigoureux devoirs de leur captivité. L'exercice violent dans ces cours, les jeux de l'enfant avec sa sœur dans l'intérieur de l'appartement, la vie régulière et sobre, les études familières et douces entre les genoux de son père, les tendres soins de ces trois femmes lui conservaient l'ardeur de vie et la fraîcheur de teint de l'enfance. L'air de la prison le caressait jusque-là autant que l'air des forêts de Saint-Cloud. Les regards de la reine et du roi se rencontraient et se consolaient sur cette tête, où la rigueur des hommes n'empêchait pas la nature de croître et de s'embellir tous les jours.

La princesse royale touchait déjà à l'âge où la jeune fille sent qu'elle devient femme, et recueille en soi-même son rayonnement. Pensive comme son père, fière comme sa mère, pieuse comme sa tante, elle retraçait dans son âme ces trois âmes au milieu desquelles elle avait grandi. Sa beauté, svelte et pâle comme les apparitions fantastiques de la Germanie, tenait plus de l'idéal que de la matière. Toujours attachée au bras et comme enfouie au sein de sa mère ou de sa tante, elle semblait intimidée de la vie. Ses cheveux blonds, encore pendants sur ses épaules comme ceux d'un enfant, l'enveloppaient presque tout entière. Elle regardait du fond de ce voile d'un regard craintif, ou baissait les yeux. Elle imprimait une admiration muette aux plus endurcis. Les porte-clefs et les sentinelles se rangeaient sur son passage. Ils éprouvaient une sorte de tressaillement religieux quand ils étaient effleurés dans les corridors ou dans les escaliers par sa robe ou par ses cheveux. Sa tante achevait son éducation et lui apprenait la piété, la patience, le pardon. Mais le sentiment de son rang inné dans son âme, les humiliations de son père et les supplices de sa mère se gravaient profondément en cicatrices toujours saignantes dans son cœur, et s'y recueillaient, sinon en ressentiments, du moins en éternelle tristesse.

XXIV

A deux heures la famille rentrait pour dîner. Les joies intimes et les épanchements familiers,

dont ces repas sont le signal dans la maison du pauvre, lui étaient refusés. Le roi lui-même ne pouvait se livrer impunément à l'appétit de sa forte nature. Des yeux comptaient ses morceaux; des ricanements les lui reprochaient. La robuste santé de l'homme était une honte de plus pour le roi. La reine et les princesses mangeaient peu et lentement pour laisser au roi le prétexte de satisfaire sa faim et de prolonger le dîner. Après ce repas, la famille se réunissait. Le roi jouait avec la reine à ces jeux de cartes inventés jadis en France pour amuser l'oisiveté d'un roi prisonnier. Le plus souvent ils jouaient au jeu rêveur et contemplatif des échecs; jeu dont les pièces principales, par leurs noms de *roi* ou de *reine*, et les manœuvres sur le damier qui ont pour but de faire le roi prisonnier, étaient pleines d'allusions, significatives et souvent sinistres, à leur propre captivité. Ils cherchaient moins dans ces jeux une diversion machinale à leurs peines qu'une occasion de s'entretenir à mots couverts sans éveiller l'inquiet espionnage de leurs gardiens. Vers quatre heures, le roi s'endormait quelques moments dans son fauteuil. Les jeunes enfants cessaient, au signe de leur mère, leurs jeux bruyants. Les princesses reprenaient leurs travaux d'aiguille. Le plus profond silence régnait dans la chambre pendant ce sommeil du roi. On n'entendait que le léger froissement des étoffes travaillées par la reine et sa sœur, la respiration du roi et le pas régulier des sentinelles à la porte de l'appartement et au pied de la tour. On eût dit que les persécuteurs et la prison elle-même tout entière se taisaient pour ne pas enlever au roi prisonnier la seule heure qui rendît la liberté à ses pensées et l'illusion des rêves à son âme. A six heures le roi reprenait ses leçons à son fils, et s'amusait avec lui jusqu'au souper. La reine alors déshabillait elle-même l'enfant, lui faisait réciter ses prières et le portait dans son lit.

Quand il était couché, elle se penchait, comme pour l'embrasser une dernière fois, et lui soufflait à l'oreille une courte prière, que l'enfant répétait tout bas pour que les commissaires ne pussent l'entendre.

Cette prière, composée par la reine, a été retenue et révélée par sa fille : « Dieu tout-puissant qui m'avez créé et racheté, je vous aime! « Conservez les jours de mon père et de ma famille! Protégez-nous contre nos ennemis! Donnez à ma mère, à ma tante, à ma sœur, les « forces dont elles ont besoin pour supporter « leurs peines! »

XXV

Cette simple prière des lèvres d'un enfant demandant la vie pour son père et la patience pour sa mère était un crime dont il fallait se cacher.

L'enfant endormi, la reine faisait une lecture à haute voix pour l'instruction de sa fille et pour le délassement du roi et des princesses. C'était ordinairement dans un livre d'histoire qui reportait la pensée sur les grandes catastrophes des peuples et des souverains. Lorsque de trop fréquentes allusions à leur propre situation venaient à se présenter dans le cours du récit, la voix de la reine se voilait ou se trempait de larmes intérieures, et les prisonniers échangeaient entre eux un regard, comme si le livre, d'intelligence avec eux, leur eût révélé la crainte ou l'espérance cachée dans le cœur de tous. Le roi, à la fin de la journée, remontait un instant dans la chambre de sa femme, lui prenait la main en la regardant tendrement, et lui disait adieu. Il embrassait ensuite sa sœur et sa fille, et redescendait s'enfermer dans la tourelle à côté de sa chambre, où il lisait, méditait et priait jusqu'à minuit.

Le ciel seul avait le secret de ces heures nocturnes consacrées par ce prince à ce recueillement dans la solitude de son propre cœur. Peut-être réfléchissait-il aux actes de son règne, aux fautes de sa politique, à ses alternatives de confiance excessive dans son peuple ou de défiance malhabile contre la Révolution? Peut-être cherchait-il à conjecturer le sort de la France et l'avenir de sa race après la crise du moment, à laquelle il se flattait peu de survivre lui-même? Peut-être se repentait-il de ses luttes inégales pour et contre la liberté, et se reprochait-il de n'avoir pas fait héroïquement son choix, dès le premier jour, entre l'ancien et le nouveau régime, et de ne s'être pas déclaré le chef du peuple nouveau? Car ce prince, au fond, avait péché plutôt faute de comprendre que faute d'aimer la Révolution. Peut-être se réservait-il ces heures secrètes pour épancher librement, devant les murs seuls, ces larmes sur sa femme, sur son fils, sur sa sœur, sur sa fille et sur lui-même, qu'il dérobait le jour à leur sensibilité et à la joie de ses surveillants? Quand il sortait de ce cabinet pour se coucher, son visage était serein, quelquefois souriant; mais son front plissé, ses yeux contusionnés, la trace de ses doigts imprimée sur ses joues annonçaient à son valet de chambre qu'il avait longtemps appuyé sa tête en-

tre ses mains, et que des pensées graves s'étaient entretenues dans son esprit.

XXVI

Avant de s'endormir, le roi attendait toujours que le municipal du lendemain, qu'on relevait à minuit, fût arrivé, pour savoir le nom de ce nouveau surveillant et pour connaître par ce nom ce que la journée suivante présageait de douceur ou de rudesse à sa famille. Il s'endormait ensuite d'un sommeil paisible, car le poids des jours d'infortune ne lasse pas moins l'homme que la fatigue des jours heureux. Depuis que ce prince était captif, les défauts de sa jeunesse avaient peu à peu disparu. La bonhomie un peu rude de son caractère s'était changée en sensibilité et en grâce pour ceux qui l'entouraient. Il semblait vouloir racheter, à force de patience pour lui-même et de tendre intérêt pour les autres, le tort de leur faire partager ses malheurs. On ne reconnaissait plus ses brusqueries de roi. Tous ses petits défauts de caractère s'étaient effacés devant la grandeur de sa patience. La solennité tragique de son abaissement donnait à sa personne la dignité que le trône lui avait refusée. La chute l'avait attendri, la prison l'avait ennobli, l'approche de la mort le consacrait. Il pressait dans cet étroit espace, dans ce cercle de famille, et dans ce peu de jours qui lui restaient, tout ce que la nature, l'amour et la religion avaient mis dans son âme de tendresse, de courage et de vertus. Ses enfants l'adoraient, sa sœur l'admirait. La reine s'étonnait des trésors de douceur et de force qu'elle lui découvrait dans le cœur. Elle déplorait que tant de vertus eussent brillé si tard et seulement dans l'obscurité d'une prison. Elle se reprochait amèrement, et elle l'avouait à sa sœur, d'avoir laissé trop distraire son âme aux jours de la prospérité, et de n'avoir pas assez senti alors le prix de l'amour du roi.

Ses geôliers eux-mêmes ne reconnaissaient pas, en l'approchant, l'homme sensuel et vulgaire que le préjugé public leur avait dépeint. En voyant un si bon père, un époux si tendre, un frère si compatissant, ils commençaient à ne plus croire qu'un homme pareil eût pu contenir un tyran. Quelques-uns même semblaient l'aimer en le persécutant et le martyriser avec respect. Sa bonhomie apprivoisait les hommes les plus rudes, instruments passifs de sa captivité.

Un jour un factionnaire des faubourgs, vêtu en paysan, était en sentinelle dans l'antichambre de ce prince. Le valet de chambre Cléry s'aperçut que cet homme le contemplait d'un œil de respect et de compassion. Cléry s'avance vers lui. Le factionnaire s'incline, présente les armes et balbutie d'une voix tremblante et comme à regret : « Vous ne pouvez pas sortir. — Vous me « prenez donc pour le roi? répond Cléry. — « Quoi! reprend l'homme du peuple, vous n'êtes « pas le roi? — Non sans doute, vous ne l'avez « donc jamais vu? — Hélas! non, et je voudrais « bien le voir ailleurs qu'ici. — Parlez bas! Je « vais entrer dans sa chambre, je laisserai la « porte entr'ouverte et vous verrez le roi. Il est « assis près de la fenêtre un livre à la main. » Cléry ayant averti la reine de la bienveillante curiosité de la sentinelle, la reine en parla au roi. Ce prince interrompit sa lecture et se promena complaisamment plusieurs fois d'une chambre à une autre, en affectant de passer près du factionnaire et en lui adressant un signe muet d'intelligence. « Oh! monsieur, dit cet homme « à Cléry quand le roi se fut retiré, que le roi « est bon! Comme il aime ses enfants! Non, je « ne croirai jamais qu'il nous ait fait tant de « mal! »

Une autre fois un jeune homme placé en sentinelle à l'extrémité de l'allée des Marronniers exprimait, par la bienveillance peinte dans sa physionomie et par ses larmes, la douleur que lui inspirait la captivité de la famille de ses rois. Madame Élisabeth s'approcha de ce jeune homme pour échanger quelques mots furtifs avec cet ami inconnu de son frère. Il fit signe à la princesse qu'un papier était sous les décombres qui jonchaient cette partie de l'allée. Cléry se pencha pour ramasser ce papier, en feignant de chercher des briques plates pour servir de palets au Dauphin. Les canonniers s'aperçurent du geste de ce factionnaire. Ses yeux humides l'accusaient. On le conduisit à l'Abbaye et de là au tribunal révolutionnaire, qui lui fit payer cette larme de son sang.

XXVII

Toute la famille ayant été malade et alitée tour à tour par suite de l'humidité des murs et des premiers froids de l'hiver, la commune autorisa, après de longues formalités, l'introduction dans la prison du premier médecin du roi, M. Lemonnier. Ses soins rétablirent prompte-

ment la reine, madame Élisabeth et les enfants. La maladie du roi se prolongea davantage et inspira même des alarmes à ses gardiens. La reine et sa fille ne quittaient pas le chevet du roi, et retournaient elles-mêmes son lit. Cléry veillait dans la chambre de son maître toutes les nuits. Quand la fièvre eut cessé, Cléry lui-même tomba dangereusement malade et ne put se lever pour servir le roi convalescent et pour habiller le Dauphin. Le roi, remplissant pour la première fois les devoirs d'une mère, levait, habillait et peignait son fils. L'enfant, passant toute la journée dans la chambre obscure et glacée de Cléry, lui donnait à boire et lui rendait tous les soins que son âge et sa faiblesse permettent à un enfant de rendre à un malade. Le roi lui-même, se relevant dans la nuit et épiant le sommeil du commissaire qui veillait dans son antichambre, allait, pieds nus et en chemise, porter un verre de tisane à son serviteur. « Mon pauvre Cléry, lui disait« il, que je voudrais veiller à mon tour auprès « de votre lit! Mais vous voyez combien nous « sommes observés. Prenez courage et conservez« vous pour vos amis, car vous n'avez plus de « maîtres! » Le serviteur attendri pleurait sur les mains du roi.

XXVIII

La commune ayant ordonné des resserrements plus étroits de captivité dans l'enceinte même de la tour, on fit monter un tailleur de pierres. L'ouvrier creusa des trous dans l'embrasure de la porte de l'antichambre du roi pour y faire jouer des verrous. A l'heure de midi, cet homme étant descendu pour prendre son repas, le Dauphin se mit à jouer avec les outils déposés sur le seuil de la porte. Le roi survenant prit des mains de l'enfant le marteau et le ciseau du tailleur de pierres, et, se souvenant de son ancienne habileté dans les ouvrages de serrurerie et de ses goûts d'artisan, il montra à son fils comment il fallait tenir ces outils et creusa lui-même la pierre entamée. L'ouvrier étant remonté, et voyant le roi faire son ouvrage avec le sérieux d'un homme du métier, ne put regarder sans se sentir ému ce renversement de la fortune. « Quand vous sor« tirez de cette tour, » dit-il au roi avec un instinct de compassion qui donnait l'espérance pour une certitude, « vous pourrez dire que vous « avez travaillé vous-même à votre prison. — « Hélas! mon ami, » répondit le roi en lui remettant le marteau et le ciseau, « quand et com« ment en sortirai-je? » Et, reprenant son fils par la main, il rentra dans sa chambre et s'y promena longtemps en silence.

XXIX

Insensible aux privations qui ne tombaient que sur lui-même, la comparaison de la splendeur passée où il avait vu sa femme et sa sœur, avec leur dénûment présent, revenait souvent à son esprit et lui échappait quelquefois du cœur. Les anniversaires de ses jours heureux, de son couronnement, de son mariage, de la naissance de sa fille et de son fils, de la fête de son nom, étaient pour lui des jours marqués par plus de tristesse, souvent aussi par plus d'outrages : le jour de saint Louis, les fédérés et les canonniers de garde vinrent avec une ironie cruelle danser des rondes et chanter l'air du *Ça ira* sous ses fenêtres. Le roi rappelait mélancoliquement à la reine ces jours de leur union et de leur félicité, et lui demandait de pardonner à son sort qui les avait changés, pour elle, en jours de deuil. « Ah! « madame, » lui disait-il un soir en voyant la reine balayer elle-même le pavé de la chambre de son fils malade, « quel métier pour une reine « de France! Et si on le voyait à Vienne! Ah! « qui eût dit qu'en vous unissant à mon sort je « vous faisais descendre si bas? — Et comptez« vous pour rien, lui dit Marie-Antoinette, la « gloire d'être la femme du meilleur et du plus « persécuté des hommes? De tels malheurs ne « sont-ils pas les plus majestueuses de toutes les « grandeurs? »

Une autre fois il vit madame Élisabeth, qui raccommodait la robe de la reine et à qui on avait enlevé jusqu'à ses ciseaux, obligée de couper avec ses dents le fil de son aiguille. « Ah! ma « sœur, lui dit-il, quel contraste! vous ne man« quiez de rien dans votre jolie maison de Mon« treuil! » Il faisait allusion à une délicieuse résidence qu'il s'était plu à embellir pour sa sœur de toutes les élégances de la vie rustique au temps de sa prospérité. Ce furent ses seuls retours sur le passé. Il l'évitait comme un choc de l'âme qui pouvait arracher un cri involontaire à sa fermeté.

XXX

L'uniformité de cette vie commençait à la changer en habitude et en tranquillité d'esprit.

La présence quotidienne des êtres aimés, la tendresse mutuelle plus sentie depuis que l'étiquette des cours ne s'interposait plus entre les sentiments de la nature, la régularité des mêmes actes aux mêmes heures, les passages d'un appartement dans l'autre, les leçons des enfants, leurs jeux, les sorties dans le jardin souvent consolées par des regards compris, les repas en commun, les conversations, les lectures, ce silence profond dans les murs autour des prisonniers, pendant que tant de bruit se faisait loin d'eux autour de leurs noms; quelques visages de commissaires attendris, quelques intelligences furtives avec le dehors, quelques complots obscurs d'évasion grossis par l'espérance, ce mirage des cachots, accoutumaient insensiblement les détenus à leur adversité, et leur faisaient même découvrir le côté consolant du malheur, quand un redoublement de rigueurs dans leur emprisonnement et de rudesse dans leurs geôliers vint agiter de nouveau leur vie intérieure et leur faire conjecturer de sinistres événements.

La surveillance devint odieuse et outrageante pour la pudeur même des princesses. On rompait le pain des prisonniers pour y découvrir des billets cachés. On coupait les fruits, on fendait jusqu'aux noyaux de pêches, de peur qu'une ruse adroite n'y eût glissé des correspondances. Après chaque repas, on retirait les couteaux et les fourchettes nécessaires pour découper les aliments. On mesurait la longueur des aiguilles de femmes, sous prétexte qu'elles pouvaient se transformer en arme de suicide. On voulut suivre la reine chez madame Élisabeth, où elle allait tous les jours, à midi, pour dépouiller sa robe du matin. La reine, obsédée par ce regard injurieux, renonça à changer de vêtement pendant le jour. Le linge était déplié pièce à pièce. On fouilla le roi. On lui enleva jusqu'aux petits ustensiles de toilette en or à l'aide desquels il roulait ses cheveux et soignait ses dents. Il fut obligé de laisser croître sa barbe. Les poils rudes et retournés contre la chair échauffèrent douloureusement sa peau et le forcèrent de se laver plusieurs fois par jour le visage dans de l'eau fraîche. Tison et sa femme espionnaient et rapportaient sans cesse aux commissaires les moindres chuchotements, les gestes, les regards. On laissait entrer dans la cour du Temple des vociférateurs qui demandaient à grands cris la tête de la reine et du roi. Rocher chantait *la Carmagnole* aux oreilles du roi et enseignait au Dauphin des couplets crapuleux contre sa mère et contre lui-même. L'enfant répétait innocemment ces couplets, qui faisaient monter la rougeur au front de sa tante. Cet homme, un moment adouci, avait repris sa nature et puisait une nouvelle insolence dans le vin; l'ivrognerie dans laquelle il s'assoupissait tous les soirs recommençait tous les matins. Les princesses, obligées de traverser sa chambre pour passer dans celle du roi ou pour en sortir, trouvaient cet homme toujours couché, à l'heure du souper, souvent même au milieu du jour. Il vomissait contre elles des imprécations, et les forçait d'attendre, les yeux baissés, qu'il eût jeté sur son corps ses vêtements. Les ouvriers qui travaillaient à l'extérieur de la tour se répandaient en menaces contre le roi. Ils brandissaient leurs outils au-dessus de sa tête. Un d'eux leva sa hache sur le cou de la reine et lui aurait abattu la tête si l'arme n'eût été détournée.

Un municipal éveilla un soir le Dauphin en le tirant avec rudesse par le bras, pour s'assurer, disait-il, de la présence de l'enfant. La reine se précipita entre cet homme et son fils et perdit sa patience. Elle foudroya le commissaire de son regard. Pour la première fois la reine humiliée disparut, la mère se montra.

Une députation de la Convention vint visiter le Temple. Chabot, Dubois-Crancé, Drouet, Duprat en faisaient partie. A l'aspect de Drouet, ce maître de poste de Sainte-Menehould, qui, en reconnaissant le roi et en le faisant arrêter à Varennes, avait été la cause première de tous leurs malheurs, la reine, madame Élisabeth et les enfants pâlirent et crurent voir ce mauvais génie qui avait apparu à Brutus la veille de Pharsale. Chabot et Drouet s'assirent irrespectueusement devant les femmes debout. Ils interrogèrent la reine qui dédaigna de leur répondre. Ils demandèrent au roi s'il avait des réclamations à faire. « Je ne me plains de rien, répondit le roi; je « demande seulement qu'on fasse parvenir à « ma femme et à mes enfants le linge et les vête- « ments dont vous voyez qu'ils ont besoin. » Les robes des princesses tombaient en lambeaux. La reine était obligée, pour que le roi ne fût pas vêtu de haillons, de rapiécer son habit pendant son sommeil. Toutes ces rigueurs et tous ces dénûments avaient été la conséquence des ordres de jour en jour plus sévères de la commune. Tison et sa femme dénoncèrent la famille royale à la Convention. Ils affirmèrent que les prisonniers entretenaient une correspondance avec le dehors; qu'ils avaient des chuchotements suspects avec certains commissaires; que madame Élisa-

beth, un soir, au souper, avait laissé tomber un crayon de son mouchoir; qu'on avait trouvé chez la reine des pains à cacheter et une plume. Les recherches recommencèrent. On fouilla dans les oreillers et dans les matelas. Le Dauphin fut impitoyablement enlevé tout endormi de sa couchette pour qu'on la visitât jusque sous son corps. La reine prit l'enfant et le réchauffa, pendant ce temps-là, tout nu et tout grelottant de froid dans ses bras.

XXXI

Cependant, plus la haine et la persécution sévissaient autour des captifs, plus l'émotion de leur chute et le saisissement de leur situation inspiraient d'intérêt à quelques âmes, et de témérité à quelques dévouements. La vue journalière des souffrances, de la dignité, et peut-être aussi de la touchante beauté de la reine, avait fait des traîtres dans la commune elle-même. Si les grands crimes tentent quelquefois des âmes ardentes, les grands dévouements tentent aussi des cœurs généreux. La compassion a son fanatisme. Arracher à sa prison, à ses persécuteurs, à l'échafaud, la famille des rois, et la rendre, par une ruse héroïque, à la liberté, au bonheur, au trône peut-être, était une tentative qui devait séduire par la grandeur même des difficultés et des périls, et trouver des imaginations capables de la rêver et de l'oser. Elle en trouva.

Il y avait en ce temps-là, parmi les membres de la commune, un jeune homme nommé Toulan; ce jeune homme était né à Toulouse dans une condition subalterne. Passionné pour ces études littéraires qui ennoblissent le cœur, il était venu s'établir à Paris. Le commerce de la librairie, qu'il y exerçait, satisfaisait à la fois ses goûts et ses besoins. Ses volumes, sans cesse feuilletés pour son trafic, avaient communiqué à son imagination la passion de la liberté et ces émanations romanesques qui sortent des livres et qui enivrent l'esprit. Il s'était jeté dans la révolution comme dans un rêve en action. Son ardeur et son éloquence l'avaient popularisé dans sa section; un des premiers à l'assaut des Tuileries le 10 août, il avait été un des premiers aussi au conseil de la commune. Signalé à ses collègues par sa haine fougueuse contre la tyrannie, il avait été choisi à ce signe pour commissaire au Temple. Entré avec l'horreur du tyran et de sa famille, il en était sorti dès le premier jour avec une adoration passionnée pour les victimes. La vue de Marie-Antoinette surtout, cette majesté relevée par sa dégradation, cette physionomie où la langueur d'une captive tempérait la fierté d'une reine, cette tristesse jetée tout à coup comme un voile sur des traits où respiraient encore tant de grâces, cette dernière lueur de la jeunesse qui allait s'éteindre dans l'humidité des cachots, cette tête charmante sur laquelle la hache était suspendue de si près, et qui lui semblait déjà tenue par les cheveux et présentée au peuple dans la main du bourreau, tout cela avait remué profondément la sensibilité de Toulan. C'était une de ces âmes que les émotions jettent du premier coup à l'extrémité opposée de leurs pensées et qui ne discutent pas contre un sentiment. Avant d'avoir réfléchi, il s'était dévoué dans son cœur. Tout ce qui était beau lui paraissait possible. Il avait recherché et brigué, par de fausses démonstrations de fureur contre le roi, des missions plus fréquentes et plus assidues à la tour du Temple : on les lui avait prodiguées. Il avait cherché en toute occasion à se faire remarquer de Marie-Antoinette par des signes muets, qui, sans donner d'ombrages à ses collègues, fissent reconnaître à la reine qu'elle avait un ami parmi ses persécuteurs : il avait réussi.

Toulan, très-jeune, petit de taille, frêle de stature, avait une de ces physionomies délicates et expressives du Midi où la pensée parle dans les yeux et où la sensibilité palpite dans la mobilité des muscles du visage. Son regard était un langage. Depuis longtemps la reine l'avait compris. La présence d'un second commissaire, toujours attaché aux pas de Toulan, l'empêchait de s'expliquer davantage. Il parvint à séduire un de ses collègues du conseil de la commune, nommé Lepitre, et à l'entraîner, par la grandeur du projet et par la splendeur de la récompense, dans un complot d'évasion de la famille royale.

La reine vit les deux commissaires de service ensemble dans la prison tomber à ses genoux et lui offrir, dans l'ombre de son cachot, un dévouement que le lieu, le péril, la mort présente élevaient au-dessus de tous les dévouements prodigués à sa prospérité. Elle l'accepta et l'encouragea; elle remit de sa propre main à Toulan une mèche de ses cheveux avec cette devise en langue italienne : « Celui qui craint de mourir ne sait pas « assez aimer. » C'était la lettre de crédit donnée par elle à Toulan auprès de ses amis du dehors. Elle y joignit bientôt après un billet de sa main pour le chevalier de Jarjais, son correspondant

secret et le chef invisible de ce complot. « Vous « pouvez prendre confiance, lui disait-elle, dans « l'homme qui vous parlera de ma part, ses sen- « timents me sont connus; depuis cinq mois il « n'a pas varié. »

Un certain nombre de royalistes sûrs cachés dans Paris et répandus dans les bataillons de la garde nationale fut initié vaguement à ce plan d'évasion. Il consistait à corrompre à prix d'or quelques-uns des commissaires de la commune chargés de la surveillance de la prison; à dresser une liste des royalistes les plus dévoués parmi les bataillons de garde nationale de chaque section; à prendre des mesures pour que ces hommes, indiqués comme par le hasard, se trouvassent, au jour marqué, composer la majorité dans le détachement de garde à la tour du Temple; à faire désarmer par ces conspirateurs déguisés le reste du détachement pendant la nuit; à délivrer la famille royale et à la conduire, par des relais préparés, jusqu'à Dieppe, où une barque de pêcheur l'attendrait et la porterait en Angleterre avec ses principaux libérateurs.

Toulan, intrépide et infatigable dans son zèle, muni de sommes considérables qu'un signe du roi avait mises à sa disposition dans Paris, mûrissait son plan dans le mystère, transmettait à la reine les trames de ses partisans, reportait au dehors les intentions du roi, sondait avec réserve les principaux chefs de parti à la Convention et dans la commune, essayait de deviner partout des complicités secrètes, même chez Marat, chez Robespierre et chez Danton; tentait la générosité des uns, la cupidité des autres, et, de jour en jour plus heureux dans ses entreprises et plus certain du succès, comptait déjà plusieurs des gardiens de la tour et cinq membres de la commune parmi les complices de ses périlleux desseins. De ce côté un rayon pénétrait donc dans l'ombre de la prison et entretenait dans l'âme des captifs, sinon l'espérance, du moins le rêve de la liberté.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

I

Cependant les Jacobins étaient pressés d'arracher aux Girondins, à la face du peuple, leur secret sur la vie ou la mort du roi. Impatients de s'armer contre eux du soupçon de royalisme, il leur fallait la discussion immédiate sur ce grand texte pour ranger leurs ennemis parmi les faibles ou parmi les traîtres. Ils connaissaient la répugnance de Vergniaud à cette immolation de sang-froid à la vengeance plus qu'au salut de la république. Ils suspectaient les intentions de Brissot, de Sieyès, de Péthion, de Condorcet, de Guadet, de Gensonné. Ils brûlaient de voir éclater au grand jour ces répugnances et ces scrupules pour en faire un signe de réprobation contre les amis de Roland. Le procès du roi allait séparer les faibles des forts; le peuple demandait ce jugement comme une satisfaction, les partis comme un dernier combat, les ambitieux comme le gage du gouvernement de la république entre leurs mains.

II

Péthion demanda le premier à la Convention que la question d'inviolabilité du roi fût posée, et qu'on délibérât avant tout sur ce préliminaire indispensable à tout jugement : « Le roi peut-il être jugé? » Morisson prétendit que l'inviolabilité déclarée par la constitution de 1791 couvrait la personne du souverain contre tout autre jugement que le jugement de la victoire, et que toute violence de sang-froid contre sa vie serait un crime. « Si, le 10 août, dit-il, j'avais trouvé « Louis XVI le poignard à la main, couvert du « sang de mes frères; si j'avais vu bien claire-

« ment, ce jour-là, que c'était lui qui avait « donné l'ordre d'égorger les citoyens, j'aurais « été le frapper moi-même. Mais plusieurs mois « se sont écoulés depuis ce jour. Il est entre nos « mains, il est sans armes, sans défense, et nous « sommes Français! Cette situation est la loi des « lois. »

III

Saint-Just se leva à ces mots. Saint-Just était dès lors comme la pensée de Robespierre que Robespierre faisait marcher à quelques pas en avant de lui. Ce jeune homme, muet comme un oracle et sentencieux comme un axiome, semblait avoir dépouillé toute sensibilité humaine pour personnifier en lui la froide intelligence et l'impitoyable impulsion de la Révolution. Il n'avait ni regards, ni oreilles, ni cœur pour tout ce qui lui paraissait faire obstacle à l'établissement de la république universelle. Rois, trônes, sang, femmes, enfants, peuple, tout ce qui se rencontrait entre ce but et lui disparaissait ou devait disparaître. Sa passion avait, pour ainsi dire, pétrifié ses entrailles. Sa logique avait contracté l'impassibilité d'une géométrie et la brutalité d'une force matérielle. C'était lui qui, dans des conversations intimes et longtemps prolongées dans la nuit sous le toit de Duplay, avait le plus combattu ce qu'il appelait les faiblesses d'âme de Robespierre et sa répugnance à verser le sang du roi. Immobile à la tribune, froid comme une idée, ses longs cheveux blonds tombant des deux côtés sur son cou, sur ses épaules, le calme de la conviction absolue répandu sur ses traits presque féminins, comparé au *saint Jean du Messie du peuple* par ses admirateurs, la Convention le contemplait avec cette fascination inquiète qu'exercent certains êtres placés aux limites indécises de la démence et du génie. Attaché aux pas de Robespierre seul, Saint-Just se communiquait peu aux autres. Il sortait de sa place à la Convention pour apparaître comme un précurseur des opinions de son maître. Son discours fini, il y rentrait silencieux et impalpable, non comme un homme, mais comme une voix.

IV

« On vous dit, murmura froidement Saint-« Just, que le roi doit être jugé en citoyen; et « moi j'entreprends de vous prouver qu'il doit « être jugé en ennemi. Nous n'avons pas à le « juger; nous avons à le combattre. La plus « funeste des lenteurs que nos ennemis nous « recommandent, serait celle qui nous ferait « temporiser avec le roi. Un jour, des peuples, « aussi éloignés de nos préjugés que nous le « sommes des préjugés des Vandales, s'étonne-« ront qu'un peuple ait délibéré pour savoir s'il « avait le droit de juger ses tyrans. On s'éton-« nera qu'au XVIIIe siècle on ait été moins avancé « que du temps de César. Le tyran fut immolé « en plein sénat sans autre formalité que vingt-« deux coups de poignard, sans autre loi que la « liberté de Rome; et aujourd'hui on fait avec « respect le procès d'un homme, assassin du « peuple, pris la main dans le sang, la main dans « le crime! Ceux qui attachent quelque impor-« tance au juste châtiment d'un roi ne feront « jamais une république. Parmi nous la mollesse « des caractères est un grand obstacle à la « liberté. Les uns semblent craindre dans cette « occasion de porter un jour la peine de leur « courage. Les autres n'ont point renoncé fina-« lement à la monarchie. Ceux-ci craignent un « exemple de vertu qui serait un lien de respon-« sabilité commune et d'unité de la république. « Citoyens! si le peuple romain, après six cents « ans de vertus et de haine des rois, si l'Angle-« terre, après Cromwell mort, virent renaître les « rois malgré leur énergie, que ne doivent pas « craindre parmi nous les bons citoyens en « voyant la hache trembler dans nos mains, et « un peuple, dès le premier jour de sa liberté, « respecter le souvenir de ses fers! On parle « d'inviolabilité! Elle existait, peut-être, cette « inviolabilité mutuelle, de citoyen à citoyen; « mais de peuple à roi il n'y a plus de rapport « naturel. Le roi était en dehors du contrat social « qui unissait entre eux les citoyens. Il ne peut « être couvert par ce contrat, auquel seul il fai-« sait une tyrannique exception.

« Et l'on invoque les lois en faveur de celui « qui les a toutes détruites! Quelle procédure, « quelle information voulez-vous faire de ses « crimes qui sont partout écrits avec le sang du « peuple? Ne passa-t-il point avant le combat les « troupes en revue? Ne prit-il pas la fuite au lieu « de les empêcher de tirer sur la nation? Mais à « quoi bon chercher des crimes? Il est telle âme « généreuse qui dira dans un autre temps que le « procès doit être fait à un roi, non pour les « crimes de son gouvernement, mais pour le seul « crime d'avoir été roi! Car la royauté est un

« crime pour lequel l'usurpateur est justiciable « devant tout citoyen ! Tous les hommes ont « reçu de la nature la mission secrète d'extermi- « ner la domination. On ne peut régner inno- « cemment : tout roi est un rebelle. Et quelle « justice pourrait lui faire le tribunal auquel « vous remettriez son jugement ? Aurait-il la « faculté de lui restituer la patrie et de citer de- « vant lui, pour lui faire réparation, la volonté « générale ? Citoyens, le tribunal qui doit juger « Louis est un conseil politique. C'est le droit des « nations qui juge les rois. N'oubliez pas que « l'esprit dans lequel vous jugerez votre maître « sera l'esprit dans lequel vous établirez votre « république. La théorie de votre jugement sera « celle de vos magistratures. La mesure de votre « philosophie dans ce jugement sera aussi la « mesure de votre liberté dans votre constitu- « tion. A quoi bon même un appel au peuple? « Le droit des hommes contre les rois est per- « sonnel. Le peuple tout entier ne saurait con- « traindre un seul citoyen à pardonner à son « tyran. Mais hâtez-vous ! car il n'est pas de « citoyen qui n'ait sur lui le droit qu'avait Brutus « sur César, le droit d'Ankarstroem sur Gustave ! « Louis est un autre Catilina. Le meurtrier ju- « rerait, comme le consul de Rome, qu'il a sauvé « la patrie en l'immolant. Vous avez vu ses des- « seins perfides, vous avez compté son armée ; « le traître n'était pas le roi des Français, mais « le roi de quelques conjurés. Il faisait des levées « de troupes ; il avait des ministres particuliers ; « il avait proscrit secrètement tous les gens de « bien et de courage ; il est le meurtrier de « Nancy, de Courtrai, du Champ-de-Mars, des « Tuileries. Quel ennemi étranger nous a fait « plus de mal? Et l'on cherche à remuer la pitié ! « On achètera bientôt des larmes comme aux « enterrements de Rome ! Prenez garde à vos « cœurs! Peuple! si le roi est jamais absous, « souviens-toi que nous ne sommes plus dignes « de ta confiance, et ne vois en nous que des « traîtres ! »

V

La Montagne s'appropria ces paroles par l'enthousiasme avec lequel elle les applaudit. On eût dit qu'une main hardie venait de déchirer le nuage des lois écrites, et de faire apparaître la juridiction du glaive sur le front de tous les rois. Fauchet, bravant le délire de l'Assemblée, prononça, mais sans pouvoir les faire entendre, de courageuses paroles sur l'inutilité de la mort et sur la vertu politique de la magnanimité. « Non, « conservons, dit-il, cet homme criminel qui « fut roi. Qu'il reste un spectacle vivant de l'ab- « surdité et de l'avilissement de la royauté. Nous « dirons aux nations : Voyez-vous cette espèce « d'homme anthropophage qui se faisait un jeu « de nous, de vous? C'était un roi. Aucune loi « intérieure n'avait prévu son crime. Il a passé « les bornes des attentats prévus dans notre code « pénal. La nation se venge en lui infligeant un « supplice plus terrible que la mort : elle l'expose « à perpétuité à l'univers, en le plaçant sur un « échafaud d'ignominie. »

Grégoire, dans une des séances suivantes, attaqua la théorie de l'inviolabilité des rois. « Cette « fiction ne survit pas à la fiction constitution- « nelle qui la créa. » Il demanda non la mort, mais le jugement avec toutes ses conséquences, fût-ce la mort ; et il préjugea l'arrêt par ces paroles terribles : « Est-il un parent, un ami de « nos frères immolés sur nos frontières, qui n'ait « le droit de traîner son cadavre aux pieds de « Louis XVI et de lui dire : — Voilà ton ouvrage ! « — Et cet homme ne serait pas justiciable du « peuple ?

« Je réprouve la peine de mort, continua Gré- « goire, et j'espère que ce reste de barbarie dis- « paraîtra de nos lois. Il suffit à la société que le « coupable ne puisse plus nuire. Vous le con- « damnerez, sans doute, à l'existence, afin que « le remords et l'horreur de ses forfaits le pour- « suivent dans le silence de sa captivité. Mais le « repentir est-il fait pour les rois? L'histoire qui « burinera ses crimes pourra le peindre d'un seul « trait. Aux Tuileries, le 10 août, des milliers « d'hommes étaient égorgés, le bruit du canon « annonçait un carnage effroyable ; et ici, dans « cette salle, il mangeait !... Ses trahisons ont « enfin amené notre délivrance. L'impulsion est « donnée au monde. La lassitude des peuples est « à son comble. Tous s'élancent vers la liberté. « Le volcan va faire explosion et opérer la ré- « surrection politique du globe. Qu'arriverait-il « si, au moment où les peuples vont briser leurs « fers, vous proclamiez l'impunité de Louis XVI ? « L'Europe douterait de votre intrépidité et les « despotes reprendraient confiance dans cette « maxime de notre servitude, qu'ils tiennent leur « couronne de Dieu et de leur épée ! »

De nombreuses adresses des départements et des villes furent lues dans les séances suivantes, demandant toutes la tête de l'assassin du peuple.

Le premier besoin de la nation ne semblait pas tant de se défendre quo de se venger.

VI

Un étranger siégeait parmi les membres de la Convention nationale. C'était le philosophe Thomas Payne. Né en Angleterre, apôtre de l'indépendance américaine, ami de Franklin, auteur du *Bon sens*, des *Droits de l'Homme* et de *l'Age de raison*, trois pages de l'évangile nouveau, dans lesquelles il avait rappelé les institutions politiques et les croyances religieuses à la justice et à la lumière primitives, son nom avait une grande autorité parmi les novateurs des deux mondes. Sa réputation lui avait servi de naturalisation en France. La nation qui pensait, qui combattait alors non pour elle seule, mais pour l'univers tout entier, reconnaissait pour compatriotes tous les zélateurs de la raison et de la liberté. Le patriotisme de la France, comme celui des religions, n'était ni dans la communauté de langue, ni dans la communauté des frontières, mais dans la communauté des idées. Payne, lié avec madame Roland, avec Condorcet et Brissot, avait été élu par la ville de Calais. Les Girondins le consultaient et l'avaient introduit au comité de législation. Robespierre lui-même affectait pour le radicalisme cosmopolite de Payne le respect d'un néophyte pour des idées qui viennent de loin.

Payne avait été comblé d'égards par le roi pendant le temps où il avait été envoyé à Paris pour implorer les secours de la France en faveur de l'Amérique. Louis XVI avait fait don de six millions à la jeune république. C'était entre les mains de Franklin et de Payne que ce don du roi avait été déposé. Les souvenirs des bienfaits passés devaient donc fermer la bouche de ce philosophe. Ses antécédents le récusaient si sa reconnaissance ne l'enchaînait pas. Il n'eut ni la mémoire ni la convenance de sa situation. Ne pouvant s'énoncer en français à la tribune, il écrivit et fit lire à la Convention une lettre ignoble dans les termes, cruelle dans l'intention; longue injure jetée jusqu'au fond du cachot à l'homme dont il avait jadis sollicité la généreuse assistance et à qui il devait le salut de sa propre patrie. « Considéré comme individu, cet homme n'est « pas digne de l'attention de la république; mais « comme complice de la conspiration contre les « peuples vous devez le juger, disait Payne. A « l'égard de l'inviolabilité, il ne faut faire au- « cune mention de ce motif. Ne voyez plus dans « Louis XVI qu'un homme d'un esprit borné, « mal élevé comme tous ses pareils, sujet, dit-on, « à de fréquents excès d'ivrognerie, et que « l'Assemblée constituante rétablit imprudem- « ment sur un trône pour lequel il n'était pas « fait. »

VII

C'est en ces termes que la voix de l'Amérique affranchie par Louis XVI venait retentir dans la prison de Louis XVI! Un Américain, un citoyen, un sage demandait, sinon la tête, du moins l'ignominie du roi qui avait couvert des baïonnettes françaises le berceau de la liberté de son pays. L'ingratitude s'exprimait en outrages. La philosophie se dégradait au-dessous du despotisme dans le langage de Payne. Madame Roland et ses amis applaudirent à la rudesse républicaine de cet acte et de ces expressions. La Convention ordonna à l'unanimité l'impression de cette lettre. Le sentiment public s'indigna tout bas. Il appartenait à tout le monde de haïr Louis XVI, plutôt qu'à l'apôtre de l'Amérique et à l'ami de Franklin.

VIII

Le duc d'Orléans, qu'Hébert avait baptisé la veille à la commune du nom de *Philippe-Égalité*, et qui avait accepté ce nom pour dépouiller jusqu'aux syllabes qui rappelaient la race de Bourbon, monta à la tribune après la lecture de la lettre de Thomas Payne. « Citoyens, dit-il, ma « fille, âgée de quinze ans, a passé en Angleterre « au mois d'octobre 1791, avec la citoyenne de « Genlis-Sillery, son institutrice, et deux jeunes « personnes élevées avec elle depuis son enfance, « dont l'une est la citoyenne Henriette Sercey, « orpheline, et l'autre la citoyenne Paméla Sey- « mour, naturalisée Française depuis plusieurs « années. La citoyenne Sillery a fait l'éducation « de tous mes enfants, et la manière dont ils se « comportent prouve qu'elle les a formés de bonne « heure aux idées républicaines. Un des motifs « de ce voyage de ma fille a été de la soustraire « à l'influence des principes d'une femme (sa « mère), très-estimable sans doute, mais dont « les opinions sur les affaires présentes n'ont pas « toujours été conformes aux miennes. Lorsque « des raisons si puissantes retenaient ma fille en

« Angleterre, mes fils étaient aux armées. Je n'ai « cessé d'être avec eux au milieu de vous, et je « puis dire que moi, que mes enfants ne sommes « pas les citoyens qui auraient couru le moins de « dangers si la cause de la liberté n'avait pas « triomphé! Il est impossible, il est absurde d'en- « visager le voyage de ma fille comme une émi- « gration. Mais le plus léger doute suffit pour « tourmenter un père. Je vous prie donc, ci- « toyens, de calmer mes inquiétudes. Si, par « impossible, et je ne puis le croire, vous frap- « piez de la rigueur de la loi ma fille, quelque « cruel que fût ce décret pour moi, les senti- « ments de la nature n'étoufferaient pas les de- « voirs du citoyen, et en l'éloignant de la patrie « pour obéir à la loi je prouverai de nouveau « tout le prix que j'attache à ce titre de citoyen « que je préfère à tout! «

L'Assemblée renvoya dédaigneusement la demande du duc d'Orléans au comité de législation. La Convention, qui n'avait plus besoin de complices, commençait à s'inquiéter de compter un Bourbon dans son sein. Trop voisin du trône pour qu'elle pût s'en servir sans danger, trop fidèle à la Révolution pour qu'elle osât l'accuser, elle le couvrait d'une tolérance qui ressemblait à l'oubli. Elle voulait l'effacer; il voulait s'effacer lui-même. Mais son nom trop éclatant le dénonçait à l'attention de la république. C'était le seul crime dont sa prostration devant le peuple ne pût l'absoudre. Ce nom, quoique répudié, l'écrasait. La France et l'Europe attentives se demandaient comment son patriotisme subirait la terrible épreuve du procès de son parent et de son roi. La nature le récusait, l'opinion lui demandait une tête. On tremblait de dire qui triompherait de la nature ou de l'opinion.

IX

Au même moment Paris et les départements, menacés de la famine, s'agitaient par l'effet de la panique plus encore que par la réalité de la disette. Le discrédit où étaient tombés les assignats, monnaie de papier, idéale comme la confiance, faisait resserrer les blés; le resserrement des blés amenait la violation des marchés et des domiciles. Toutes les petites villes autour de Paris, ce grenier de la France, étaient dans une perpétuelle sédition. Les commissaires de la Convention envoyés sur les lieux étaient injuriés, menacés, chassés. Le peuple leur redemandait du pain et des prêtres. Ils revenaient à la Convention étaler leurs alarmes, leurs injures et leur impuissance. « On nous conduit à l'anarchie, di- « sait Péthion. Nous nous déchirons de nos pro- « pres mains. Il y a des causes cachées à ces « troubles. C'est dans les départements les plus « abondants en blé que les troubles éclatent. « Conspirateurs, qui avilissez la Convention, « dites-nous donc ce que vous voulez de nous? « Nous avons aboli toutes les tyrannies, nous « avons aboli la royauté; que voulez-vous de « plus? »

Les idées religieuses, froissées dans les consciences, agitaient au même moment les départements. Des séditions prenaient la croix pour étendard. Danton s'en émut. « Tout le mal n'est « pas dans les alarmes sur les subsistances, dit-il « à la Convention. On a jeté dans l'Assemblée « une idée imprudente. On a parlé de ne plus « salarier les prêtres. On s'est appuyé sur des « idées philosophiques qui me sont chères, car « je ne connais d'autre Dieu que celui de l'uni- « vers, d'autre culte que celui de la justice et « celui de la liberté. Mais l'homme maltraité de « la fortune cherche des jouissances idéales. « Quand il voit un homme riche se livrer à tous « ses goûts, caresser tous ses désirs, alors il « croit, et cette idée le console, il croit que dans « une autre vie les jouissances se multiplieront en « proportion de ses privations dans ce monde. « Quand vous aurez eu pendant quelque temps « des officiers de morale, qui auront fait péné- « trer la lumière dans les chaumières, alors il « sera bon de parler au peuple de morale et de « philosophie. Mais, jusque-là, il est barbare, « c'est un crime de lèse-nation de vouloir en- « lever au peuple des hommes dans lesquels il « espère encore trouver quelques consolations. « Je penserais donc qu'il serait utile que la Con- « vention fît une adresse pour persuader au « peuple qu'elle ne veut rien détruire, mais tout « perfectionner, et que, si elle poursuit le fana- « tisme, c'est qu'elle veut la liberté des opinions « religieuses. Mais il est encore un objet qui exige « la prompte décision de l'Assemblée, ajouta Dan- « ton, plus contraint qu'emporté à cette manifes- « tation contre Louis XVI. Le jugement du ci- « devant roi est attendu avec impatience. D'une « part, le républicain s'indigne de ce que ce « procès semble interminable; de l'autre, le « royaliste s'agite en tout sens, et, comme il a « encore sa fortune et son orgueil, vous verrez « peut-être, au grand scandale de la liberté, deux

« partis s'entre-choquer. Tout vous commande « d'accélérer le jugement du roi. «

X

Robespierre, ne voulant pas laisser à Danton la priorité de sa motion, se joignit à lui pour demander que « le dernier tyran des Français, le « point de ralliement de tous les conspirateurs, « la cause de tous les troubles de la république, « fût promptement condamné à la peine de ses « forfaits. » Marat, Legendre, Jean-Bon Saint-André jetèrent le même cri d'impatience, et poussèrent contre le roi seul le flot de colère, d'inquiétude et d'agitation qui menaçait la république. Le procès devint l'ordre du jour permanent de la Convention.

Il était aussi celui des Jacobins. Là Chabot invectivait Brissot, lui reprochait de s'être réjoui secrètement des massacres de septembre, dans l'espoir que son complice d'autrefois et son ennemi d'aujourd'hui, le libelliste Morande, dépositaire de ses secrets, périrait sous la hache du peuple. « Et tu te vantes avec tes amis, lui disait « Chabot, d'être le héros du 10 août, toi qui t'es « caché dans ton comité jusqu'au moment où il « fut question de t'emparer du ministère sous « la responsabilité de Roland et de Clavière! Le « héros du 10 août, toi qui, quelques jours avant, « lisais un discours applaudi des royalistes, où tu « te déclarais le défenseur du roi! Les héros du « 10 août, toi et tes amis! Est-ce ton ami Vergniaud, qui concluait son discours sur la dé- « chéance par un message au roi, destiné à en- « dormir la nation jusqu'à l'arrivée de Brunswick? « Est-ce Jérôme Péthion, qui avait empêché l'in- « surrection du 28 juillet et qui me gourman- « dait, le 9 août, parce que je voulais sonner le « tocsin? Est-ce ton ami Lasource, qui deman- « dait, le 8 août, le renvoi des fédérés, vain- « queurs le 10? Est-ce Vergniaud encore, qui, « président de l'Assemblée, le matin de cette « journée, jurait de mourir pour maintenir les « droits constitutionnels du roi? Est-ce ton parti « enfin, qui, pendant que le canon du peuple « renversait le château, faisait décréter qu'il « serait nommé un gouverneur au prince royal? « Va! je laisse l'opinion publique juger entre « l'ex-capucin Chabot et l'ancien espion de police « Brissot! » La conclusion de toutes ces philippiques des Jacobins contre Roland, Brissot, Péthion, Vergniaud, était le défi porté aux Girondins de reculer dans le procès de Louis XVI et de refuser cette tête au peuple, à moins de s'avouer traîtres à la patrie.

Dans la même séance des Jacobins, Robespierre repoussa, comme Danton l'avait fait à la Convention, la pensée de retirer le salaire de l'État aux prêtres. Robespierre et d'autres reculaient timidement, dans un intérêt de parti, devant l'application rationnelle du dogme de l'indépendance des croyances religieuses et de l'émancipation absolue de la raison des peuples en matière de culte par la liberté. Ils proclamaient la religion du peuple un mensonge, et ils demandaient que la république salariât des prêtres chargés de prêcher et d'administrer ce qu'ils appelaient un mensonge. Ainsi les hommes les plus fermes dans la foi révolutionnaire, qui ne reculaient ni devant le sang de leurs concitoyens, ni devant les armées de l'Europe, ni devant leur propre échafaud, reculaient devant la puissance d'une habitude nationale, et ajournaient la vérité dans les rapports de l'homme avec Dieu, plutôt que d'ajourner leur puissance. Que la faiblesse est voisine de la force! — « Mon Dieu, à moi, « disait Robespierre dans une lettre écrite à ses commettants, « c'est celui qui créa tous les hommes pour « l'égalité et le bonheur. C'est celui qui protége « les opprimés et qui extermine les tyrans. Mon « culte est celui de la justice et de l'humanité. « Je n'aime pas plus qu'un autre le pouvoir des « prêtres. C'est une chaîne de plus donnée à l'hu- « manité; mais c'est une chaîne invisible attachée « aux esprits. Le législateur peut aider la raison « à s'en affranchir, mais il ne peut la briser. « Notre situation, sous ce rapport, me semble fa- « vorable. L'empire de la superstition est presque « détruit. Déjà c'est moins le prêtre qui est l'ob- « jet de la vénération que l'idée de la religion « que le prêtre personnifie aux yeux de la foule. « Déjà le flambeau de la philosophie, pénétrant « jusqu'aux classes les plus ténébreuses, a chassé « tous ces ridicules fantômes que l'ambition des « prêtres et la politique des rois nous ordonnent « d'adorer au nom du ciel. Il ne reste guère plus « dans les esprits que ces dogmes éternels, qui « prêtent un appui aux idées morales, et la doc- « trine sublime et touchante de la charité et de « l'égalité que le fils de Marie enseigna jadis à ses « concitoyens. Bientôt, sans doute, l'évangile de « la raison et de la liberté sera l'évangile du « monde. Le dogme de la Divinité est gravé dans « les esprits. Ce dogme, le peuple le lie au culte « qu'il a jusqu'ici professé. Attaquer ce culte

« c'est attenter à la moralité du peuple. Or rap« pelez-vous que notre révolution est basée sur « la justice, et que tout ce qui tend à affaiblir « ce sentiment moral dans le peuple est antiré« volutionnaire. Souvenez-vous avec quelle sa« gesse les plus grands législateurs de l'antiquité « surent manier ces ressorts cachés du cœur hu« main; avec quel art sublime, ménageant la fai« blesse ou les préjugés de leurs concitoyens, ils « consentirent à faire sanctionner par le ciel l'ou« vrage de leur génie! Quel que soit notre enthou« siasme, nous ne sommes point encore arrivés « aux limites de la raison et de la vertu humaine. « Mais combien est-il impolitique de jeter de nou« veaux ferments de discorde dans les esprits en « faisant croire au peuple qu'en attaquant ses « prêtres on attaque le culte lui-même! Ne dites « pas qu'il ne s'agit point ici d'abolir le culte, « mais seulement de ne le plus payer; car ceux « qui croient au culte croient aussi que ne plus « le payer ou le laisser périr, c'est la même « chose. Ne voyez-vous pas d'ailleurs qu'en livrant « les citoyens à l'individualité des cultes, vous « élevez le signal de la discorde dans chaque « ville et dans chaque village? Les uns voudront « un culte, les autres voudront s'en passer, et « tous deviendront les uns pour les autres des « objets de mépris et de haine. »

XI

Ainsi Danton et Robespierre lui-même, par une étrange et lâche concession de leurs principes, voulaient rétablir au nom de la république cette uniformité officielle des consciences qu'ils reprochaient à la politique des rois. Ils enlevaient un roi au peuple, et ils n'osaient déclarer qu'ils cesseraient de salarier le clergé!

Cette inconséquence de Robespierre, masquant sa faiblesse sous un sophisme, prêtait aux sarcasmes de ses ennemis. Carra, Gorsas, Brissot, rédacteurs des principaux journaux de la Gironde, prirent en pitié *sa superstition* et traduisirent sa complaisance en ridicule. « On se de« mande, disaient-ils, pourquoi tant de femmes « à la suite de Robespierre, chez lui, à la tribune « des Jacobins, aux Cordeliers, à la Convention? « — C'est que la Révolution française est une « religion et que Robespierre veut faire une « secte. C'est une espèce de prêtre qui a ses dé« vots, ses Maries, ses Madeleines, comme le « Christ. Toute sa puissance est en quenouille. « Robespierre prêche, Robespierre censure; il « est furieux, grave, mélancolique, exalté à « froid, suivi dans ses pensées et dans sa con« duite. Il tonne contre les riches et les grands. « Le texte de ses sermons est celui du Christ : « Il faut dépouiller tous les coquins de bour« geois de Jérusalem pour revêtir les sans-cu« lottes. » Il vit de peu. Il ne connait pas les « besoins physiques. Il n'a qu'une seule mis« sion, c'est de parler, et il parle toujours. Il « crée des disciples, il a des gardes pour sa per« sonne. Il harangue les Jacobins quand il peut « s'y faire des sectateurs. Il se tait quand sa pa« role pourrait nuire à sa popularité. Il refuse « les places où il pourrait servir le peuple et « brigue les postes d'où il pourrait le persuader. « Il se montre quand il peut faire sensation; il « disparait quand la scène est remplie par d'au« tres. Il a tous les caractères d'un chef de reli« gion. Il s'est fait une réputation de sainteté. « Il parle de Dieu et de la Providence! il se « dit l'âme des pauvres et des opprimés. Il se « fait suivre par les femmes et par les faibles « d'esprit. Robespierre est un prêtre et ne sera « jamais autre chose! »

XII

De son côté, Marat, absent de la Convention et rentré dans son souterrain des Cordeliers depuis l'insulte de Westermann et les menaces des fédérés, dénonça de là au peuple la faction de la Gironde comme une conjuration permanente contre la patrie. « Ce n'est pas moi seulement, écri« vait-il, qu'ils contraignent à chercher sa « sûreté dans un sombre caveau pour se mettre « à l'abri du fer de leurs brigands; l'atroce « faction s'acharne contre Robespierre, Danton, « Panis et tous les députés qu'ils ne peuvent « amener à composer avec la peur. Ils dressent « leurs listes de proscrits sous les auspices de « leur patron Roland. Et qui sont ces ennemis « publics de tout homme de bien? Ce sont ceux « qui, sous l'Assemblée constituante, ont sacri« fié à la cour les droits et les intérêts du peu« ple, les Camus, les Grégoire, les Roland, les « Sieyès, les Buzot; ce sont ceux qui, dans l'As« semblée législative, ont conspiré avec le pou« voir exécutif et fait déclarer une guerre désas« treuse de concert avec Narbonne, la Fayette « et Dumouriez; ce sont ceux qui demandent le « démembrement de la France et la translation

« de l'Assemblée nationale à Rouen; je parle « des Lasource, des Lacroix, des Fauchet, des « Gensonné, des Vergniaud, des Brissot, des « Kersaint, des Barbaroux, des Guadet, ces vils « mannequins conventionnels de Roland! Et « l'on me reproche de m'être soustrait aux poi- « gnards des assassins aux gages de ces hommes « en me réfugiant dans mon souterrain! Quand « ma mort pourra cimenter le bonheur du peu- « ple, on verra si je pâlis! »

Marat ne tarda pas en effet à reparaître escorté d'hommes du peuple armés de sabres et de bâtons, et suivi par des groupes d'enfants et de femmes en haillons. Il parut dans ce cortége à la porte de la Convention. « Et l'on m'accuse, écri- « vait-il le lendemain, de prêcher le meurtre et « l'assassinat! moi qui n'ai jamais demandé quel- « ques gouttes de sang impur que pour préserver « des flots du sang innocent! C'est le pur amour « de l'humanité qui m'a fait voiler quelques « moments ma sensibilité pour crier mort à ces « ennemis du genre humain. Cœurs sensibles et « justes! c'est à vous que j'en appelle contre les « calomnies de ces hommes de glace, qui ver- « raient, sans s'émouvoir, immoler la nation « pour une poignée de scélérats! C'est sur le « quai des Théatins, à l'ancien hôtel de Labriffe, « dont le nom a été effacé, que se rassemblent « journellement ces meneurs, Buzot, Kersaint, « Gensonné, Vergniaud, Sieyès, Condorcet. Là « ils complotent leurs projets. Plus souvent ces « conjurés se réunissent chez la Saint-Hilaire, « maîtresse de Sillery. C'est un de leurs repaires « habituels. On commence par le conciliabule; « on finit par l'orgie. Car les nymphes de l'é- « migration s'y rendent pour corrompre ces « Pères conscrits de la Convention. Saladin y « a dîné le 27 avec plusieurs députés de la cli- « que, tels que Buzot et Kersaint. Lasource y a « soupé avec ces courtisanes contre-révolution- « naires et Veimerange, ancien administrateur « des postes. C'est dans la maison de campagne « de celui-ci, aux Thilles, près du village de « Gonesse, que se rassemblent, une fois la se- « maine, les chefs de cette faction, au même « lieu et à la même table où se rassemblaient, il « y a deux ans, Chapelier, Dandré, Maury et « Cazalès! »

XIII

A la même époque Camille Desmoulins, s'associant à Merlin de Thionville, publia un journal pour défendre la cause de Robespierre avec cette épigraphe, qui révélait chaque jour à ses lecteurs la pensée quotidienne des Jacobins : *Il n'y a pas de victime plus agréable aux dieux qu'un roi immolé.* « Je ne sais, disait Camille « Desmoulins, si Robespierre ne doit pas trem- « bler des succès qu'il a obtenus contre ses « lâches accusateurs. C'est sa seconde philip- « pique, ce sublime discours de Cicéron, dit Ju- « vénal, qui a fait assassiner ce grand homme. « Robespierre aussi a trop vaincu, ses ennemis « sont trop écrasés pour que tant de succès ne « présagent pas une catastrophe. Il n'est pas « possible d'avoir plus humilié ses ennemis. « Louvet était au carcan. Péthion paraissait cru- « cifié au triomphe de son rival. Qu'est-ce que « la vertu, si Robespierre n'en est pas l'image? « Qu'est-ce que l'éloquence et le talent, si le « discours de Robespierre n'en est pas le chef- « d'œuvre, ce discours où j'ai trouvé réunies « l'ironie de Socrate à la finesse de Pascal, avec « deux ou trois traits comparables aux plus « belles explosions de Démosthène? Robes- « pierre, Lacroix t'accusait d'avoir dit un mot « condamnable; mais telle est l'idée que j'ai de « ta vertu, que j'en ai conclu qu'il fallait bien « que ce mot ne fût pas criminel, puisque tu « l'avais prononcé. Quant à Marat, qui m'appelle « quelquefois son fils, cette parenté n'empêche « pas que je me tienne quelquefois à distance de « ce père. Mais Marat n'est pas un parti. Marat « vit seul. Brissot! Brissot! voilà un parti! Jetez « les yeux sur les comités de la Convention! « Brissot partout! Robespierre nulle part! Sa- « vez-vous ce qui réunit les Girondins? La haine « de Paris! la haine du peuple! Ils haïssent « Paris, parce que Paris est la tête de la nation « et renferme un peuple immense, la terreur des « traîtres et des intrigants! »

XIV

Un de ces hasards que la fortune jette au milieu des événements, pour les aggraver et les dénouer, vint inopinément donner aux Jacobins de nouvelles armes contre les Girondins, de nouveaux témoignages contre Louis XVI. On a vu précédemment que ce prince, se défiant de la sûreté des Tuileries, quelques jours avant le 10 août, avait fait pratiquer dans la muraille d'un couloir obscur, qui conduisait à son cabinet, une armoire secrète recouverte d'une porte de

fer et d'un panneau de boiserie. Le roi s'était servi, pour cette opération, du compagnon de ses travaux manuels quand, dans les jours de son oisiveté, il se délassait du trône par le métier de forgeron. Cet homme, dont nous avons déjà parlé, nommé Gamain, était un serrurier de Versailles; il avait aimé tendrement Louis XVI, et rien n'aurait pu le décider à la trahison, si la démence ou les obsessions de sa femme n'avaient déraciné peu à peu dans son cœur son attachement pour le roi. Mais cet ouvrier robuste, ayant été atteint d'une maladie de langueur presque immédiatement après le scellement de la porte de fer, rechercha, avec l'inquiétude d'une imagination fiévreuse, comment son corps, jeune et vigoureux jusque-là, avait pu tout à coup s'énerver et s'amaigrir comme si l'ombre de la mort avait passé sur lui, ou comme si un de ces *sorts*, sinistres crédulités du peuple, avait été jeté sur sa vie.

A force de retourner sa pensée dans sa tête, elle finit par s'allumer. Sa mémoire, fidèle ou trompée, lui rappela une circonstance en apparence bien insignifiante, mais qu'il pervertit en soupçon. Du soupçon à l'accusation, dans l'âme de l'homme simple et frappé, il n'y a que l'espace d'un rêve : son imagination le franchit. Gamain se souvint qu'accablé de lassitude et de soif, pendant le travail pénible de la forge, le roi lui avait offert de se désaltérer, et lui avait donné à boire, de sa propre main, un verre d'eau froide. Soit que la fraîcheur de l'eau eût glacé ses sens, soit que le commencement du marasme de cet homme eût coïncidé naturellement avec cette époque de sa vie, Gamain se crut empoisonné de la main de son maître et de son ami, intéressé, disait-il, à faire disparaître le seul témoin du dépôt caché dans les murs de son palais.

Gamain confia ses soupçons à sa femme, qui les partagea et les envenima. Il lutta longtemps contre cette obsession de son âme ; mais enfin, vaincu par le désespoir de périr victime d'une si odieuse trahison, ébranlé de plus par les secousses croissantes de la Révolution, et craignant que son silence ne lui fût un jour imputé à crime, il résolut de se venger avant de mourir, et de révéler le mystère auquel il avait concouru. Il alla chez le ministre de l'intérieur, Roland, et lui fit sa déclaration. Soit que Roland fût impatient de saisir de nouvelles pièces de conviction contre la royauté, soit qu'il espérât trouver dans ces confidences de la liste civile des preuves écrites de la corruption de Danton, de Marat, de Robespierre lui-même ; soit plutôt qu'il craignît de livrer à la Convention des correspondances qui compromettraient ses propres amis, il se hâta comme un homme qui voit sa proie et qui jette une main aussi prompte que l'œil sur un secret. Roland ne songea pas à l'immense responsabilité qu'appellerait sur lui une découverte dont il écartait tous les témoins. Il n'appela point, pour lever ce scellé, les membres du comité de la Convention ; il fit monter Gamain seul avec lui dans sa voiture, se rendit aux Tuileries, força la porte de fer, recueillit les papiers que l'armoire contenait, porta ces pièces au ministère de l'intérieur pour les examiner avant de les déposer à la Convention.

A l'annonce de la découverte de ce trésor d'accusations, un cri de joie s'éleva dans Paris, un murmure sourd gronda dans la Convention contre la témérité du ministre. Tous les partis s'accusèrent mutuellement d'avance de quelques complicités occultes dont l'armoire de fer recélait les preuves contre leurs chefs. Tous tremblèrent que Roland n'eût, à son gré, trié ces témoignages de trahison. Tous, à l'exception des Girondins, lui firent un crime de son impatience et d'avoir substitué la main d'un ministre à l'œil de la nation dans l'examen d'un dépôt de manœuvres et de trahisons contre elle. Bien que Roland eût apporté dans la journée les papiers de l'armoire de fer sur le bureau du président, le fait d'avoir assisté seul à leur découverte et de les avoir parcourus avant de les livrer le rendait suspect de soustraction et de partialité. La Convention chargea son comité des douze de lui faire un rapport sur ces pièces et sur ceux de ses membres qui pourraient s'y trouver impliqués. Ces papiers contenaient le traité secret de la cour avec Mirabeau, et les témoignages irrécusables de la corruption de ce grand orateur. La vérité sortait des murs du palais, où elle avait été scellée, pour venir accuser sa mémoire dans son tombeau. Barère, Merlin, Duquesnoy, Rouyer, les membres les plus éminents de l'Assemblée législative, et sous cette dénomination on entendait Guadet, Vergniaud, Gensonné, étaient, sinon accusés, du moins désignés comme ayant eu des rapports avec Louis XVI. Ces correspondances, pour la plupart, révélaient plutôt ces plans vagues que les aventuriers politiques offrent en échange d'un peu d'or aux pouvoirs en détresse, que des plans arrêtés et des complicités réelles ; presque toutes finissaient par des demandes énormes de millions au trésor du roi. On promettait à ce

prince des noms et des consciences qui ne savaient pas même qu'on les marchandait. Barère, Gnadet, Merlin, Duquesnoy se dis culpèrent sans peine d'accusations chimériques. Un seul homme, dans l'Assemblée, avait négocié sa parole et son crédit avec la cour, cet homme était Danton. Mais la preuve de ses rapports avec la monarchie était en Angleterre, entre les mains d'un ministre de Louis XVI. L'armoire de fer se taisait sur lui.

XV

Barbaroux, pour faire diversion aux soupçons qui s'élevaient contre Roland, demanda que Louis XVI fût le premier accusé. Robespierre, muet jusque-là, prit la parole, non comme un juge prend la balance, mais comme un ennemi prend l'épée. Il ne reconnut entre Louis XVI et lui d'autre loi que l'antipathie mortelle entre le maître et l'esclave; oubliant qu'il n'était qu'un homme obligé de consulter dans ses jugements, non-seulement les lois écrites, mais encore les lois non écrites de la miséricorde et de l'équité, il posa face à face le salut de la république et la vie d'un roi, et il décida de sa pleine science que la mort de ce roi était nécessaire à ce peuple. Robespierre eut du moins le mérite d'écarter de ce meurtre d'État l'hypocrisie des formes ordinaires du procès. Il condamna Louis XVI comme s'il eût été le juge suprême, et il l'exécuta comme si Louis XVI n'eût été qu'un principe. C'est cette franchise et cette audace qui séduisirent tant d'esprits depuis, et qui firent oublier aux admirateurs de Robespierre que dans ce principe il y avait un roi, que dans ce roi il y avait un homme, et que dans cet homme il y avait la vie, la vie que la société n'enlève à personne pour le crime de sa situation, mais pour le crime de sa main et de sa volonté.

« On vous entraîne hors de la question, il n'y « a point de procès ici! dit-il. Louis n'est point « accusé, vous n'êtes point des juges; vous n'a« vez point une sentence à rendre pour ou contre « un homme, mais une mesure de salut pu« blic à prendre, un acte de providence nationale « à exercer. (*On applaudit.*) Quel est le parti que « la saine politique prescrit pour cimenter la ré« publique naissante? C'est de graver profondé« ment dans les cœurs le mépris de la royauté et « de frapper de stupeur tous les partisans du roi. « Donc, présenter à l'univers son crime comme « un problème, sa cause comme un objet de « discussion la plus imposante, la plus religieuse « qui fut jamais, mettre une distance incom« mensurable entre le souvenir de ce qu'il fut « et le titre de citoyen, c'est précisément trou« ver le moyen de le rendre plus dangereux à la « liberté. Louis XVI fut roi et la république est « fondée. La question fameuse qui vous occupe « est tranchée par ce seul mot. Louis est détrôné « par ses crimes, il a conspiré contre la républi« que; il est condamné, ou la république n'est « point absoute. (*Applaudissements.*) Proposer « de faire le procès à Louis XVI, c'est mettre « la Révolution en cause. S'il peut être jugé, il « peut être absous; s'il peut être absous, il « peut être innocent. Mais s'il est innocent, que « devient la Révolution? S'il est innocent, que « sommes-nous sinon ses calomniateurs? Les ma« nifestes des cours étrangères contre nous sont « justes; sa prison même est un sévice; les fédé« rés, le peuple de Paris, tous les patriotes de « l'empire français sont coupables; et le grand « procès pendant au tribunal de la nature depuis « tant de siècles, entre le crime et la vertu, entre « la liberté et la tyrannie, est enfin décidé en fa« veur du crime et du despotisme.

« Citoyens, prenez-y garde : vous êtes trom« pés ici par de fausses notions. Les mouvements « majestueux d'un grand peuple, les sublimes « élans de la vertu se présentent à nous comme « les éruptions d'un volcan et comme le ren« versement de la société politique. Lorsqu'une « nation est forcée de concourir au droit de l'in« surrection, elle rentre dans l'état de nature « à l'égard du tyran. Comment celui-ci pour« rait-il invoquer le pacte social? Il l'a anéanti! « Quelles sont les lois qui le remplacent? Celles « de la nature : le salut du peuple. Le droit de « punir le tyran et celui de le détrôner, c'est « la même chose; l'un ne comporte pas d'autre « forme que l'autre. Le procès du tyran, c'est « l'insurrection; son jugement, c'est la chute de « sa puissance; sa peine, celle qu'exige la liberté « du peuple. Les peuples lancent la foudre, voilà « leur arrêt; ils ne condamnent pas les rois, ils « les suppriment; ils les replongent dans le néant! « Dans quelle république la nécessité de punir « les rois fut-elle litigieuse? Tarquin fut-il appelé « en jugement? Qu'aurait-on dit à Rome si des « citoyens s'étaient déclarés ses défenseurs? Et « nous, nous appelons des avocats pour plaider « la cause de Louis XVI! Nous pourrions bien, « un jour, leur décerner des couronnes civi« ques! car, s'ils défendent une cause, ils pour-

« ront espérer de la faire triompher; autre- « ment, nous ne donnerions à l'univers qu'une « ridicule comédie de justice. (*On applaudit.*) « Et nous osons parler de république! Ah! nous « sommes si tendres pour les oppresseurs parce « que nous sommes sans entrailles pour les op- « primés! Quelle république que celle que ses « fondateurs mettent en cause et à laquelle ils « suscitent eux-mêmes des adversaires pour oser « l'attaquer dans son berceau! Il y a deux mois, « qui eût pu soupçonner seulement qu'on par- « lerait ici de l'inviolabilité des rois? Et au- « jourd'hui, un membre de la Convention natio- « nale, le citoyen Péthion, vous présente cette « idée comme l'objet d'une délibération sérieuse! « O crime! ô honte! la tribune du peuple fran- « çais a retenti du panégyrique de Louis XVI! « Louis combat encore contre nous du fond de « son cachot, et vous demandez s'il est coupable « et si on peut le traiter en ennemi! Permettez- « vous qu'on invoque en sa faveur la constitu- « tion? S'il en est ainsi, la constitution vous « condamne; elle vous défendait de le renverser! « Allez donc aux pieds du tyran implorer son « pardon et sa clémence!...

« Mais, nouvelle difficulté, à quelle peine le « condamnerons-nous? La peine de mort est trop « cruelle, dit celui-ci. Non, dit l'autre, la vie est « plus cruelle encore, il faut le condamner à « vivre. Avocats! est-ce par pitié ou par « cruauté que vous voulez le soustraire à la « peine de ses crimes? Pour moi, j'abhorre la « peine de mort; je n'ai pour Louis ni amour ni « haine, je ne hais que ses forfaits. J'ai demandé « l'abolition de la peine de mort à l'Assemblée « constituante, et ce n'est pas ma faute si les pre- « miers principes de la raison ont paru des hé- « résies morales et judiciaires. Mais, vous qui « ne vous avisâtes jamais de réclamer cette abo- « lition du supplice en faveur des malheureux « dont les délits sont individuels et pardonnables, « par quelle fatalité vous souvenez-vous de votre « humanité pour plaider la cause du plus grand « des criminels? Vous demandez une exception « à la peine de mort pour celui-là seul qui peut « la légitimer!... Un roi détrôné au sein d'une « Révolution non encore cimentée! Un roi dont « le nom seul attire sur la nation la guerre « étrangère! Ni la prison ni l'exil ne peuvent « innocenter son existence. Je prononce à regret « cette fatale vérité : Louis doit périr plutôt « que cent mille citoyens vertueux! Louis doit « mourir, parce qu'il faut que la patrie vive! »

XVI

Le discours de Robespierre, interrompu par de sinistres applaudissements, tomba dans l'opinion comme un poids de fer dans la balance. L'éloquence et la hardiesse du sophisme étonnèrent et courbèrent les convictions. On se sentit fier d'être impitoyable comme la nécessité et tout-puissant comme la nature. On mit la nation à la place de la Providence, on se crut autorisé à rendre en son nom des arrêts. On se trompait : le droit des nations ne se compose que de l'ensemble de tous les droits que chacun des membres de la nation porte en lui-même; or aucun homme ne porte en soi le droit d'immoler un autre homme, si ce n'est dans le combat ou dans le jugement. Dans ses majestueux axiomes, Robespierre ne mettait pas seulement le roi hors la loi, il le mettait hors la nature, et dans cette invocation magnifique mais erronée au droit naturel, l'éloquent sophiste ne voyait pas sans doute qu'il donnait à tout citoyen la faculté de s'armer du glaive et de le frapper lui-même, désarmé et non jugé, du droit de sa doctrine ou de sa colère. Il confondait l'insurrection avec le meurtre, et le droit de combattre avec le droit d'immoler.

XVII

Buzot, dans une des séances qui suivirent ce discours, proposa la peine de mort contre quiconque proposerait de rétablir la royauté sous une forme quelconque. L'allusion faite par ces paroles au projet de domination de Robespierre et des Jacobins souleva un violent tumulte. Ce tumulte s'apaisa comme toujours, en rejetant sur le roi seul la fureur de tous les partis. Buzot demanda que le roi fût préalable ment entendu, ne fût-ce que pour connaître ses complices. Son geste et son sourire indiquaient Robespierre et Danton.

Ruhl reprit la lecture de son rapport sur les papiers trouvés dans l'armoire de fer. Une des pièces de cette correspondance contenait une consultation secrète du roi aux évêques de France, pour leur demander s'il pouvait s'approcher des sacrements aux fêtes commémoratoires de la mort et de la résurrection du Christ. « J'ai ac- « cepté, leur disait-il, la funeste constitution « civile du clergé. J'ai toujours regardé cette ac- « ceptation comme forcée, fermement résolu, si « je viens à recouvrer ma puissance, à rétablir

« le culte catholique. » Les évêques lui répondirent par une admonition sévère et par l'interdiction des pratiques saintes jusqu'à ce qu'il se fût lavé par beaucoup de réparations méritoires du crime d'avoir concouru à la Révolution. On demanda que les cendres de Mirabeau, convaincu de vénalité par ces mêmes pièces, fussent retirées du Panthéon. « Mettez, si vous voulez, sa mé« moire en arrestation, dit Manuel, mais ne la « condamnez pas sans l'entendre. » Camille Desmoulins interpella Péthion et le somma de déclarer pourquoi, comme maire de Paris, il n'avait pas assisté au convoi funèbre de Mirabeau. « J'ai toujours été convaincu, répondit « Péthion, que Mirabeau joignait à de grands « talents une profonde immoralité. Je crois que « lorsque la Fayette trompait le peuple, Mira« beau avait des relations coupables avec la « cour. Je crois qu'il a reçu de Talon une « somme de quarante-huit mille livres. Mais « quelques indices et quelque persuasion que « j'aie de ces faits, je n'en ai pas les preuves. On « a vu un plan de Mirabeau pour faire retirer « le roi à Rouen. Il est certain qu'il allait sou« vent à Saint-Cloud et qu'il y avait des confé« rences secrètes. C'est par ces motifs que je « n'assistai pas aux honneurs qu'on rendait à « son cercueil. »

XVIII

Cependant le peuple, agité par la crainte de la disette et de l'invasion, s'impatientait des lenteurs de l'Assemblée, se pressait en foule à ses portes et déclarait que le blé ne paraîtrait sur les marchés et la victoire sur les frontières qu'après que la mort de Louis XVI aurait expié ses forfaits et enlevé l'espérance aux accapareurs et aux conspirateurs. Des rassemblements tumultueux se portèrent aux abords du Temple et menacèrent de forcer la prison pour en arracher les prisonniers. Ces agitations servirent de prétexte au parti de Robespierre pour demander l'arrêt sans jugement et la mort immédiate.

La Convention nomma vingt et un membres pour rédiger les questions à adresser à Louis XVI et son acte d'accusation. Elle décida en outre que le roi serait traduit à sa barre pour entendre la lecture de cette accusation ; qu'il aurait deux jours pour y répondre, et que le lendemain du jour où il aurait comparu et répondu, on prononcerait sur son sort par l'appel nominal de tous les membres présents.

Marat, s'élançant à la tribune après la lecture de ce décret, dénonça Roland et ses amis comme affamant systématiquement le peuple pour le pousser aux excès ; puis, se tournant inopinément contre Robespierre et Saint-Just : « On cherche, « dit-il, à jeter les patriotes de cette Assemblée « dans des mesures inconsidérées en demandant « que nous votions par acclamation la mort du « tyran. Eh bien ! moi, je vous rappelle au plus « grand calme. C'est avec sagesse qu'il faut « prononcer. » (*L'Assemblée s'étonne, les députés se regardent et semblent douter de ce qu'ils ont entendu.*) Marat, élevant plus haut la voix, reprend avec gravité : « Oui, ne préparons pas aux « ennemis de la liberté le prétexte des calom« nies atroces qu'ils feraient pleuvoir sur nous, « si nous nous abandonnions, à l'égard de « Louis XVI, au seul sentiment de notre force « et de notre colère. Pour connaître les traîtres, « car il y en a dans cette Assemblée (*plusieurs « voix : Nommez les traîtres !*), pour connaître les « traîtres avec certitude, je vous propose un « moyen infaillible, c'est que le vote de tous les « députés sur le sort du tyran soit publié ! » Les applaudissements des tribunes poursuivent Marat jusque sur son banc.

XIX

Chabot, après Marat, sur la dénonciation d'un nommé Achille Viard, aventurier qui cherchait l'importance dans des relations équivoques avec tous les partis, accusa les Girondins, et spécialement madame Roland, de s'entendre avec Narbonne, Malouet et d'autres constitutionnels réfugiés à Londres, pour sauver le roi et pour intimider la Convention par un rassemblement de dix mille républicains modérés qui ne voulaient pas la mort du tyran. Cette conspiration imaginaire, rêvée par Chabot, Bazire, Merlin et quelques autres membres exaltés du comité de surveillance de la Convention, occasionna une scène d'invectives entre les deux partis, dans laquelle les paroles, les gestes, les regards avilirent la dignité des représentants de la république au niveau du plus abject tumulte.

De ce jour la langue changea comme les mœurs. Elle prit a rudesse et la trivialité, cette corruption du peuple, au lieu de la mollesse et de l'affectation, cette corruption des cours. La colère des deux partis ramassa, pour s'outrager mutuellement, les termes ignobles employés par la popu-

lace. Le pugilat avait remplacé l'épée. L'échafaud prochain se pressentait dans les menaces des orateurs. Le sang de septembre léteignait sur les discussions. « Ce sont des imbéciles, des fripons, « des infâmes ! » s'écria Marat en montrant du doigt Grangeneuve et ses amis. « Je te demande « avant, toi, réplique Grangeneuve, de dire « quelle preuve tu as de mon infamie ! » Les tribunes prennent le parti de Marat et se lèvent en couvrant les Girondins d'imprécations. « Faites « regarder dans le côté droit, dit Montaut, si Ra- « mond ou Cazalès n'y sont point encore. — Je « m'engage à prouver, repart Louvet, que Cati- « lina est dans le vôtre. — Les hommes purs ne « craignent pas la lumière, reprit Marat. — Ils « ne se cachent pas dans les souterrains, » lui cria Boileau. On décida que deux commissaires accompagneraient Marat dans sa demeure pour s'assurer qu'il n'altérera pas les pièces, bases de sa dénonciation. On désigna pour cette mission Tallien, ami de Marat, et Buzot, son ennemi. « Je ne crois pas, dit Buzot avec un geste et « un accent de mépris, que la Convention ait le « droit de m'ordonner d'aller chez Marat. »

XX

Au milieu de ces tumultes et de ces outrages mutuels, madame Roland, appelée par la Convention pour être confrontée avec son accusateur Viard, paraît à la barre.

L'aspect d'une femme jeune, belle, chef de parti, réunissant en elle les séductions de la nature au prestige du génie, à la fois rougissante et fière du rôle que son importance dans la république lui décerne, inspire le silence, la décence et l'admiration à l'Assemblée. Madame Roland s'explique avec la simplicité et la modestie d'une accusée sûre de son innocence, et qui dédaigne de confondre son accusateur autrement que par l'éclat de la vérité. Sa voix émue et sonore tremble au milieu du silence attentif et favorable de l'Assemblée. Cette voix de femme, qui pour la première fois succède aux clameurs rauques des hommes irrités, et qui semble apporter une note nouvelle aux accents de la tribune, ajoute un charme de plus à l'éloquence gracieuse de ses expressions. Viard, convaincu d'impudence, se tait. Les applaudissements absolvent et vengent madame Roland. Elle sort au milieu des marques de respect et d'enthousiasme de la Convention. Tous les membres se lèvent et s'inclinent sur son passage. Elle emporte dans son âme, elle montre involontairement dans son attitude la joie secrète d'avoir paru au milieu du sénat de sa patrie, d'avoir fixé un moment les yeux de la France, vengé ses amis et confondu ses ennemis. « Vois ce « triomphe ! » disait Marat à Camille Desmoulins assis près de lui dans la salle ; « ces tribu- « nes qui restent froides, ce peuple qui se tait « sont plus sages que nous. » Robespierre lui-même méprisa la ridicule conspiration rêvée par Chabot, et sourit pour la dernière fois à la beauté et à l'innocence de madame Roland.

XXI

Les Girondins, à leur tour, voulurent faire une diversion au procès du roi et jeter un défi aux Jacobins en proposant l'expulsion du territoire de tous les membres de la maison de Bourbon, et notamment du duc d'Orléans. Buzot se chargea de proposer cet ostracisme : « Citoyens, dit-il, « le trône est renversé, le tyran ne sera bientôt « plus, mais le despotisme vit encore. Comme « ces Romains qui, après avoir chassé Tarquin, « jurèrent de ne jamais souffrir de rois dans « leur ville, vous devez à la sûreté de la répu- « blique le bannissement de la famille de « Louis XVI. Si quelque exception pouvait être « faite, ce ne serait pas sans doute en faveur de la branche d'Orléans. Dès le commencement de « la révolution, d'Orléans fixa les regards du « peuple. Son buste, promené dans Paris le « jour même de l'insurrection, présentait une « nouvelle idole. Bientôt il fut accusé de projets « d'usurpation, et, s'il est vrai qu'il ne les ait pas « conçus, il paraît du moins qu'ils existaient « et qu'on les couvrit de son nom. Une fortune « immense, des relations intimes avec les grands « d'Angleterre, le nom de Bourbon pour les puis- « sances étrangères, le nom d'Égalité pour les « Français, des enfants dont le jeune et bouillant « courage peut être aisément séduit par l'ambi- « tion : c'en est trop pour que Philippe puisse « exister en France sans alarmer la liberté. S'il « l'aime, s'il l'a servie, qu'il achève son sacrifice « et nous délivre de la présence d'un descendant « des captifs. Je demande que Philippe, et ses « fils, et sa femme, et sa fille, aillent porter a « illeurs que dans la république le malheur « d'être nés près du trône, d'en avoir connu les « maximes et reçu les exemples, et de porter un « nom qui peut servir de ralliement à des fac-

« tieux, et dont l'oreille d'un homme libre ne « doit plus être blessée. »

Cette proposition, appuyée par Louvet, combattue par Chabot, reprise par Lanjuinais, suspecte à Robespierre, agita quelques jours la Convention et les Jacobins, et fut ajournée, en ce qui concernait le duc d'Orléans, après le procès du roi. Le but des Girondins en faisant cette proposition était double : ils voulaient, d'un côté, s'accréditer dans le parti violent en flattant la passion du peuple et même son ingratitude, par un ostracisme plus sévère et plus complet que l'ostracisme du roi seul : il voulaient, de l'autre, jeter sur Robespierre, sur Danton et sur Marat, le soupçon d'une connivence secrète avec la royauté future du duc d'Orléans. Si ces démagognes défendent le duc d'Orléans, se dissient-ils, ils passeront pour ses complices ; s'ils l'abandonnent, nous aurons dans la Convention son vote, sa personne, sa fortune et sa faction de moins contre nous. Péthion, Roland et Vergniaud paraissent avoir eu encore une autre pensée : celle d'intimider les Jacobins sur le sort du duc d'Orléans, et de faire de son exil un objet de négociation avec Robespierre pour obtenir en échange la concession de l'appel au peuple et de la vie du roi.

XXII

Mais ces diversions impuissantes égaraient, sans la suspendre, la passion publique, qui revenait toujours au Temple. Pendant que les commissaires nommés par la Convention accomplissaient auprès du roi la mission dont le décret les avait chargés, Robert Lindet, député de l'Eure, une de ces mains qui rédigent avec impassibilité et sang-froid ce que les passions inspirent aux corps politiques, lut un second acte d'accusation. Le procès étant décidé, on se disputait déjà sur la mesure de l'*appel au peuple*. Les Girondins persistaient à demander cette révision du jugement après le procès. Ils étaient soutenus dans cette opinion par tous ceux des membres de la Convention qui, sans appartenir à l'un des deux partis en présence, voulaient refuser à la vengeance cruelle de la république un sang qu'ils ne se croyaient pas le droit de répandre, et dont la république n'avait pas soif. Leurs discours, accueillis, pendant qu'ils les prononçaient, par les sarcasmes et les gestes menaçants des tribunes, se perdaient dans la clameur générale, mais devaient trouver plus tard un écho honorable pour leur nom dans la conscience refroidie du peuple lui-même. Attendre est toute la vengeance de la vérité.

XXIII

Buzot, en votant la mort pour peine des crimes de Louis XVI, réserva aussi l'appel au peuple. « Vous êtes placés entre deux périls, je « le sais, dit-il à ses collègues : si vous refusez « l'appel au peuple, vous aurez un mouvement « des départements contre l'exécution de votre « jugement ; si vous accordez l'appel au peuple, « vous aurez un mouvement à Paris, et des « assassins tenteront d'égorger sans vous la vic- « time. Mais parce que des scélérats peuvent « assassiner Louis XVI, ce n'est pas une raison « pour nous de nous charger du fardeau de leur « crime. Quant aux outrages qui nous attein- « draient nous-mêmes dans ce cas, dussé-je être « la première victime des assassins, je n'en aurai « pas moins le courage de dire la vérité, et j'au- « rai du moins en mourant la consolante espé- « rance que ma mort sera vengée. Hommes « justes ! donnez votre opinion en conscience sur « Louis et remplissez ainsi vos devoirs ! »

Robespierre, dans un second discours, accusa les Girondins de vouloir perpétuer le danger de la patrie en perpétuant un procès qu'ils voulaient faire juger par quarante-huit mille tribunaux. Puis, laissant la question elle-même pour saisir corps à corps ses ennemis et tourner contre eux l'indulgence qu'ils montraient pour le tyran : « Citoyens ! s'écria-t-il en finissant, il vous a dit « une grande vérité, celui qui vous disait hier « que vous marchiez à la dissolution de l'Assem- « blée par la calomnie. Vous en faut-il d'autres « preuves que cette discussion? N'est-il pas évi- « dent que c'est moins à Louis XVI qu'on fait « le procès qu'aux plus chauds défenseurs de la « liberté? Est-ce contre la tyrannie de Louis XVI « qu'on s'élève? Non, c'est contre la prétendue « tyrannie d'un petit nombre de patriotes op- « primés. Sont-ce les complots de l'aristocratie « qu'on signale? Non, c'est la soi-disant dicta- « ture de je ne sais quels députés du peuple qui « sont là tout prêts à affecter la tyrannie. On « veut conserver le tyran pour l'opposer à des « patriotes sans pouvoir. Les perfides ! ils dispo- « sent de toute la puissance publique, de tous « les trésors de l'État, et ils nous accusent de

« despotisme! Il n'est pas un hameau dans la « république où ils ne nous aient diffamés! Ils « épuisent le trésor public pour répandre leurs « calomnies! Ils violent le secret des lettres pour « arrêter toutes les correspondances patrio- « tiques! Et ils crient à la calomnie! Oui, sans « doute, citoyens, il existe un projet d'avilir et « peut-être de dissoudre la Convention à l'occa- « sion de ce procès. Il existe, ce projet, non « dans le peuple, non dans ceux qui comme nous « ont tout sacrifié à la liberté, mais dans une « vingtaine d'intrigants qui font mouvoir tous « ces ressorts, qui gardent le silence, qui s'abs- « tiennent d'énoncer leur opinion sur le der- « nier roi, mais dont la sourde et pernicieuse « activité produit tous les troubles qui nous agi- « tent. Mais consolons-nous! la vertu fut toujours « en minorité sur la terre... » (*La Montagne se lève avec enthousiasme et les battements de mains des tribunes interrompent longtemps Robespierre.*) — « La vertu fut toujours en minorité sur la « terre... Et sans cela la terre serait-elle peu- « plée de tyrans et d'esclaves? Hampden et Sid- « ney étaient de la minorité, car ils expirèrent « sur un échafaud. Les César, les Clodius étaient « de la majorité. Mais Socrate était de la mino- « rité, car il but la ciguë. Caton était de la mi- « norité, car il déchira ses entrailles! Je connais « beaucoup d'hommes ici qui serviraient la li- « berté à la façon de Hampden et de Sidney. » (*On applaudit dans les tribunes.*) — « Peuple, « reprend Robespierre, épargne-nous au moins « cette espèce de disgrâce, garde tes applaudis- « sements pour le jour où nous aurons fait une « loi utile à l'humanité! Ne vois-tu pas qu'en « nous applaudissant tu donnes à nos ennemis « des prétextes de calomnie contre ta cause sa- « crée que nous défendons? Ah! fuis plutôt le « spectacle de nos débats! Reste dans tes ate- « liers. Loin de tes yeux nous n'en combattrons « pas moins pour toi! Et quand le dernier de tes « défenseurs aura péri, alors venge-les si tu veux « et charge-toi de faire triompher toi-même ta « cause!... Citoyens, qui que vous soyez, veillez « autour du Temple! Arrêtez, s'il est néces- « saire, la malveillance perfide! Confondez les « complots de vos ennemis! Fatal dépôt! re- « prit-il avec un geste désespéré, n'était-ce pas « assez que le despotisme eût pesé si longtemps « sur cette terre? Faut-il que sa garde même « soit pour nous une autre calamité! »

Robespierre se tut en laissant dans les esprits le dernier trait qu'il avait lancé, et l'impatience de terminer par la mort prompte une situation qui pesait sur la république.

XXIV

Vergniaud, dont le silence avait été trop clairement accusé par Robespierre, Vergniaud flottait entre la crainte de rendre les dissensions irréconciliables et l'horreur qu'il éprouvait à immoler de sang-froid un roi qu'il avait abattu; cet orateur ne livrait rien à l'émotion, rien à l'ambition, rien à la peur. Il avait en lui cette puissance de génie qui s'élève jusqu'à l'impartialité; il voyait tout du point de vue de la postérité. Il céda enfin à la prière de ses amis, à l'urgence du supplice prochain, au cri de sa sensibilité, et demanda la parole. L'attention publique lui préparait les esprits. Les tribunes, quoique vendues à Robespierre, éprouvaient du moins une sorte de sensualité involontaire à la voix de son rival. Paris palpitait de l'impatience d'entendre Vergniaud. Tant que Vergniaud n'avait pas parlé, on sentait que les grandes choses n'avaient pas été dites.

Après avoir démontré que le pouvoir de la Convention n'était qu'une délégation du pouvoir du peuple; que si la ratification tacite de la nation sanctionnait les actes secondaires de gouvernement et d'administration, il n'en était pas de même des grands actes constitutionnels, pour lesquels le peuple réservait l'exercice direct de sa souveraineté; après avoir prouvé que la condamnation ou l'acquittement, le supplice ou la grâce du chef de l'ancien gouvernement, était un de ces actes essentiels de souveraineté que la nation ne pouvait aliéner; enfin, après avoir fait ressortir l'inanité des objections que l'on opposait aux assemblées primaires, auxquelles serait déféré l'appel au peuple; l'orateur girondin se retourna avec toute la puissance de sa dialectique et de sa passion contre Robespierre.

« L'intrigue, vous dit-on, sauvera le roi, car « la vertu est toujours en minorité sur la terre. « Mais Catilina fut une minorité dans le sénat « romain; et si cette minorité insolente avait « prévalu, c'en était fait de Rome, du sénat et « de la liberté. Mais dans l'Assemblée consti- « tuante Cazalès et Maury furent aussi une mi- « norité; et si cette minorité, moitié aristocra- « tique, moitié sacerdotale, eût réussi à étouffer « la majorité, c'en était fait de la Révolution et « vous ramperiez encore aux pieds de ce roi qui « n'a plus de sa grandeur passée que le remords

« d'en avoir abusé. Mais les rois sont en minorité « sur la terre, et pour enchaîner les peuples ils « disent, comme vous, que la vertu est en mino- « rité. Ainsi, dans la pensée de ceux qui émettent « cette opinion, il n'y a dans la république de « vraiment purs, de vraiment vertueux, de vrai- « ment dévoués au peuple qu'eux-mêmes et « peut-être une centaine de leurs amis qu'ils « auront la générosité d'associer à leur gloire. « Ainsi, pour qu'ils puissent fonder un gouver- « nement digne des principes qu'ils professent, « il faudrait bannir du territoire français toutes « ces familles dont la corruption est si profonde, « changer la France en un vaste désert, et, pour « sa plus prompte régénération et sa plus grande « gloire, la livrer à leurs sublimes conceptions! « On a senti combien il serait facile de dissiper « tous ces fantômes dont on veut nous effrayer. « Pour atténuer d'avance la force des réponses « que l'on prévoyait, on a eu recours au plus « vil, au plus lâche des moyens : la calomnie. « On nous assimile aux Lameth, aux la Fayette, « à tous ces courtisans du trône que nous avons « tant aidé à renverser. On nous accuse; certes, « je n'en suis pas étonné; il est des hommes dont « chaque souffle est une imposture, comme il est « de la nature du serpent de n'exister que pour « distiller son venin ; on nous accuse, on nous « dénonce, comme on faisait le 2 septembre, « au fer des assassins ; mais nous savons que « Tibérius Gracchus périt par les mains d'un « peuple égaré qu'il avait constamment défendu. « Son sort n'a rien qui nous épouvante, tout « notre sang est au peuple! En le versant pour « lui, nous n'aurons qu'un regret : c'est de n'en « avoir pas davantage à lui offrir.

« On nous accuse de vouloir allumer la guerre « civile dans les départements, ou du moins de « provoquer des troubles dans Paris, en soute- « nant une opinion qui déplaît à certains amis « de la liberté. Mais pourquoi une opinion exci- « terait-elle des troubles dans Paris? Parce que « ces amis de la liberté menacent de mort les « citoyens qui ont le malheur de ne pas rai- « sonner comme eux. Serait-ce ainsi qu'on vou- « drait nous prouver que la Convention natio- « nale est libre? Il y aura des troubles dans « Paris et c'est vous qui les annoncez! J'admire « la sagacité d'une pareille prophétie ! Ne vous « semble-t-il pas, en effet, très-difficile, ci- « toyens, de prédire l'incendie d'une maison alors « qu'on y porte soi-même la torche qui doit l'em- « braser?

« Oui, ils veulent la guerre civile, les hommes « qui font un principe de l'assassinat, et qui en « même temps désignent comme amis de la « tyrannie les victimes que leur haine veut im- « moler. Ils veulent la guerre civile, les hommes « qui appellent les poignards contre les repré- « sentants de la nation et l'insurrection contre « les lois. Ils veulent la guerre civile, les hom- « mes qui demandent la dissolution du gouver- « nement, l'anéantissement de la Convention; « ceux qui proclament traître tout homme qui « n'est pas à la hauteur du brigandage et de l'as- « sassinat! Je vous entends, vous voulez régner. « Votre ambition était plus modeste dans la « journée du Champ-de-Mars. Vous rédigiez « alors, vous faisiez signer une pétition qui avait « pour objet de consulter le peuple sur le sort du « roi ramené de Varennes. Il ne vous en coûtait « rien alors pour reconnaître la souveraineté du « peuple. Serait-ce qu'elle favorisait vos vues « secrètes et qu'aujourd'hui elle les contrarie? « N'existe-t-il pour vous d'autre souveraineté « que celle de vos passions? Insensés ! avez-vous « pu vous flatter que la France avait brisé le « sceptre des rois pour courber la tête sous un « joug aussi avilissant?...

« Je sais que dans les révolutions on est réduit « à voiler la statue de la Loi qui protége la ty- « rannie qu'il faut voiler. Quand vous voilerez « celle qui consacre la souveraineté du peuple, « vous commencerez une révolution au profit « de ses tyrans. Il fallait du courage au 10 août « pour attaquer Louis dans sa toute-puissance! « en faut-il tant pour en voyer au supplice « Louis vaincu et désarmé? Un soldat cimbre « entre dans la prison de Marius pour l'égorger; « effrayé à l'aspect de sa victime, il s'enfuit sans « oser la frapper. Si ce soldat eût été membre « d'un sénat, pensez-vous qu'il eût hésité à voter « la mort du tyran? Quel courage trouvez-vous « à faire un acte dont un lâche serait capable? « (*Immense applaudissement.*)

« J'aime trop la gloire de mon pays pour pro- « poser à la Convention de se laisser influencer « dans une occasion si solennelle par la consi- « dération de ce que feront ou ne feront pas « les puissances étrangères. Cependant, à force « d'entendre dire que nous agissions dans ce « jugement comme pouvoir politique, j'ai pensé « qu'il ne serait contraire ni à votre dignité, ni « à la raison, de parler un instant politique. « Soit que Louis vive, soit qu'il meure, il est « possible que l'Angleterre et l'Espagne se décla-

« rent nos ennemis ; mais si la condamnation de Louis XVI n'est pas la cause de cette déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. Vous vaincrez ces nouveaux ennemis, je le crois ; le courage de nos soldats et la justice de notre cause m'en sont garants. Mais quelle reconnaissance vous devra la patrie pour avoir fait couler des flots de sang de plus sur le contiuent et sur les mers, et pour avoir exercé en son nom un acte de vengeance devenu la cause de tant de calamités ? Oserez-vous lui vanter vos victoires ? car j'éloigne la pensée des désastres et des revers ; mais par le cours des événements, même les plus prospères, elle sera épuisée par ses succès. Craignez qu'au milieu de ses triomphes la France ne ressemble à ces monuments fameux qui dans l'Égypte ont vaincu le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur ; s'il veut y pénétrer, qu'y trouvera-t-il ? Des cendres inanimées et le silence des tombeaux. Citoyens, celui d'entre nous qui céderait à des craintes personnelles serait un lâche, mais les craintes pour la patrie honorent le cœur. Je vous ai exposé une partie des miennes ; j'en ai d'autres encore ; je vais vous les dire.

« Lorsque Cromwell voulut préparer la dissolution du parti à l'aide duquel il avait renversé le trône et fait monter Charles Ier sur l'échafaud, il fit au parlement, qu'il voulait ruiner, des propositions insidieuses qu'il savait bien devoir révolter la nation, mais qu'il eut soin de faire appuyer par des applaudissements soudoyés et par de grandes clameurs. Le parlement céda ; bientôt la fermentation devint générale, et Cromwell brisa sans effort l'instrument dont il s'était servi pour arriver à la suprême puissance.

« N'entendez-vous pas tous les jours, dans cette enceinte et dehors, des hommes crier avec fureur : — Si le pain est cher, la cause en est au Temple ; si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, la cause en est au Temple ; si nous avons à souffrir chaque jour du spectacle du désordre et de la misère publics, la cause en est au Temple ! — Ceux qui tiennent ce langage savent bien cependant que la cherté du pain, le défaut de circulation des subsistances, la disparition de l'argent, la dilapidation dans les ressources de nos armées, la nudité du peuple et de nos soldats tiennent à d'autres causes. Quels sont donc leurs projets ? Qui me garantira que ces mêmes hommes ne crieront pas, après la mort de Louis, avec une violence plus grande encore : Si le pain est cher, si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvisionnées, si les calamités de la guerre se sont accrues par la déclaration de l'Angleterre et de l'Espagne, la cause en est dans la Convention, qui a provoqué ces mesures par la condamnation précipitée de Louis XVI ? Qui me garantira que, dans cette nouvelle tempête où l'on verra ressortir de leurs repaires les tueurs du 2 septembre, on ne vous présentera pas, tout couvert de sang et comme un libérateur, ce défenseur, ce chef que l'on dit être devenu si nécessaire ? Un chef ! ah ! si telle était leur audace, ils ne paraîtraient que pour être à l'instant percés de mille coups. Mais à quelles horreurs ne serait pas livré Paris : Paris dont la postérité admirera le courage héroïque contre les rois et ne concevra jamais l'ignominieux asservissement à une poignée de brigands, rebut de l'espèce humaine, qui s'agitent dans son sein et le déchirent en tout sens par les mouvements convulsifs de leur ambition et de leur fureur ! Qui pourrait habiter une cité où régne « raient la désolation et la mort ? Et vous, citoyens industrieux, dont le travail fait toute la richesse et pour qui les moyens de travail seraient détruits, que deviendriez-vous ? quelles seraient vos ressources ? quelles mains porteraient des secours à vos familles désespérées ? Iriez-vous trouver ces faux amis, ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme ? Ah ! fuyez-les plutôt, redoutez leur réponse ; je vais vous l'apprendre : — Allez dans les carrières disputer à la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous avons égorgées. Ou, voulez-vous du sang ? Prenez, en voici. Du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nourriture à vous offrir... — Vous frémissez, citoyens ; ô ma patrie ! je demande acte, à mon tour, pour te sauver de cette crise déplorable !

« Mais non ! ils ne luiront jamais sur nous, ces jours de deuil. Ils sont lâches, ces assassins. Ils sont lâches, nos petits Marius. Ils savent que, s'ils osaient tenter une exécution de leurs complots contre la sûreté de la Convention, Paris sortirait enfin de sa torpeur ; que tous les départements se réuniraient à Paris pour leur faire expier les forfaits dont ils n'ont déjà que trop souillé la plus mé-

« morable des révolutions. Ils le savent, et leur « lâcheté sauvera la république de leur rage. Je « suis sûr, du moins, que la liberté n'est pas en « leur puissance; que souillée de sang, mais « victorieuse, elle trouverait un empire et des « défenseurs invincibles dans les départements. « Mais la ruine de Paris, la division en gou- « vernements fédératifs qui en serait le résul- « tat, tous ces désordres plus probables que « les guerres civiles dont on nous a menacés « ne méritent-ils pas d'être mis dans la balance « où vous pesez la vie de Louis? En tout cas, « je déclare, quel que puisse être le décret « rendu par la Convention, que je regarderai « comme traître à la patrie celui qui ne s'y « soumettra pas. Que si en effet l'opinion de « consulter le peuple l'emporte et que des « séditieux, s'élevant contre ce triomphe de la « souveraineté nationale, se mettent en état de « rébellion, voilà votre poste; voilà le camp « où vous attendrez sans pâlir vos enne- « mis. »

Ce discours parut un moment avoir arraché à la Convention la vie de Louis XVI.

Fauchet, Condorcet, Péthion, Brissot séparèrent avec la même générosité l'homme du roi, la vengeance de la victoire, et firent entendre tour à tour des accents dignes de la liberté. Mais, le lendemain de ces harangues, la liberté n'écoutait plus rien que ses terreurs et ses ressentiments. Les plus sublimes discours ne retentissaient que dans la conscience de quelques hommes calmes. La foule étouffait la raison. Revenons au Temple.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

I

Le roi s'accoutumait à sa captivité. Son âme, faite pour le repos et pour le silence, se recueillait à l'abri de ces murs, se fortifiait dans la méditation, s'affranchissait dans la prière, et se consolait, par ses épanchements de toutes les heures avec les seuls êtres qu'il eût jamais aimés, dans ce petit cercle de tendresses que le cachot resserrait autour de lui. Oubliant aisément des grandeurs dont le poids l'avait écrasé, Louis XVI ne formait qu'un vœu : celui d'être oublié dans cette tour jusqu'à ce que l'invasion étrangère, ou le sang-froid revenu au peuple par les victoires de la république, ou les inconstantes vicissitudes d'une révolution, lui rendissent, non le trône, mais l'obscurité d'un exil plus doux et la liberté de sa famille. L'adoucissement de sa prison, l'accent de compassion et la physionomie moins irritée de ses gardiens entretenaient depuis quelque temps en lui cette lueur d'espérance. Il croyait reconnaître à ces symptômes que la colère s'apaisait au dehors. Elle s'apaisait en effet, mais c'était par la satisfaction prochaine dont elle avait désormais la certitude. Ce n'était plus la peine de haïr une victime qu'on allait sitôt immoler.

II

Le 11 décembre, pendant le déjeuner de la famille royale, des bruits inusités se firent entendre autour du Temple. Le rappel des tambours, le hennissement des chevaux, le pas de nombreux bataillons sur le pavé de la cour étonnèrent et troublèrent les prisonniers. Ils interrogèrent longtemps les commissaires qui assistaient au repas, sans obtenir de réponse. Enfin on annonça au roi que le maire de Paris et le procureur de la commune viendraient dans la matinée le prendre pour le conduire à la barre de la Convention afin d'y subir un interrogatoire, et que ces troupes étaient son cortége. On lui signifia en même temps l'ordre de remonter dans son appartement et de se séparer de nou-

veau de son fils. Il devait en être désormais privé, ainsi que de toute communication avec sa famille, jusqu'au jour de son jugement.

Bien que dans la pensée des prisonniers cette séparation ne dût être que momentanée, elle n'eut pas lieu sans déchirement et sans larmes. Le lit de l'enfant fut rapporté dans la chambre de sa mère. Le roi s'attendrit en embrassant sa famille, et se tournant, les yeux humides, vers les commissaires : « Quoi! messieurs, leur dit-« il, m'arracher même mon fils, un enfant de « sept ans! — La commune a pensé, répondit « un des municipaux, que puisque vous deviez « être au *secret* pendant toute la durée de votre « procès, il fallait que votre fils fût nécessaire-« ment confiné aussi, soit avec vous, soit avec « sa mère, et elle a imposé la privation à celui « que son sexe et son courage faisaient supposer « plus fort et plus capable de la supporter. »

Le roi se tut, se promena longtemps dans sa chambre, les bras croisés et la tête inclinée; puis s'étant jeté sur une chaise auprès de son lit, il y resta en silence, le front caché dans ses mains, pendant les deux heures qui précédèrent l'arrivée de la commune. Secrètement informé par les soins de Toulan des discussions orageuses qui avaient lieu à la Convention à son égard, Louis XVI repassait son règne dans sa mémoire et se préparait à répondre devant ses juges et devant la postérité.

A midi, Chambon, nommé peu de jours avant maire de Paris, et Chaumette, nouveau procureur-syndic de la commune, entrèrent dans la chambre du roi accompagnés de Santerre, d'un groupe d'officiers de la garde nationale et de municipaux ceints de l'écharpe tricolore. Chambon, successeur de Bailly et de Pétion, était un médecin savant et humain, que l'estime publique, plus que la faveur révolutionnaire, avait porté par l'élection de la capitale à la première magistrature de Paris. Modéré d'opinion, bon et humain de cœur, accoutumé par sa profession à la commisération pour toutes les souffrances de l'humanité, exécuteur obligé d'un ordre qui répugnait à sa sensibilité, on lisait sur sa physionomie et dans son regard l'attendrissement de l'homme à travers l'impassibilité du magistrat. Le roi ne connaissait pas le nouveau maire. Il l'examinait avec cette curiosité inquiète qui cherche à deviner le langage et les sentiments dans l'extérieur et dans l'attitude de l'homme de qui dépend une portion de notre destinée.

Chaumette, fils d'un cordonnier du Midi, tour à tour mousse, séminariste, scribe chez un procureur, novice chez des moines, journaliste à Paris, orateur de clubs, était un de ces aventuriers d'idées et de condition que la fortune et leur inquiétude naturelle ballottent aux deux extrémités de l'ordre social, jusqu'à ce qu'elles les aient portés au sommet pour les rejeter et les briser de plus haut. Sa physionomie égarée, abjecte et insolente à la fois, portait l'empreinte de toutes les situations qu'il avait traversées avant d'arriver à la seconde magistrature de Paris. Il n'avait pas la pudeur de la force devant la faiblesse. On voyait dans ses traits, on entendait dans son accent qu'il était fier de ce déplacement violent des situations dont rougissait Chambon, et qu'il triomphait intérieurement, en pensant à l'humble état de son père, d'humilier le trône devant l'échoppe et de parler en maître à un roi tombé.

III

Chambon, avant de faire lire au roi, par le secrétaire de la commune Colombeau, le décret qui appelait *Louis* à la barre, lui parla avec la dignité triste et l'accent ému convenable dans un magistrat qui parle au nom du peuple, mais qui parle à un prince déchu. Colombeau lut le décret à haute voix. La Convention, pour effacer tous les titres monarchiques et pour rappeler le roi, comme un simple individu, au seul nom primitif de sa famille, l'appelait Louis Capet. Le roi se montra plus sensible à cette dégradation du nom de sa race qu'à la dégradation de ses autres titres; il eut un mouvement d'indignation à ce mot : Messieurs, répondit-il, « Capet « n'est point mon nom, c'est le nom d'un de « mes ancêtres. J'aurais désiré qu'on m'eût laissé « mon fils au moins pendant les heures que j'ai « passées à vous attendre. Au reste, ce traitement « est une suite de ceux que j'éprouve ici depuis « quatre mois. Je vais vous suivre, non pour « obéir à la Convention, mais parce que mes « ennemis ont la force en main. » Il demanda à Cléry une redingote de couleur brune, qu'il revêtit par-dessus son habit; il prit son chapeau et il suivit le maire, qui marchait devant lui. Arrivé à la porte de la tour, le roi monta dans la voiture du maire. Les glaces baissées permettaient de voir dans l'intérieur. La voiture roula lentement dans les cours; le bruit des roues sur

le pavé apprit à la reine et aux princesses que le roi était parti ; les plateaux de chêne interposés entre le regard et le pied de la tour empêchaient les princesses de suivre des yeux le cortége. Elles le suivaient de l'oreille et du cœur. Elles restèrent à genoux devant la fenêtre pendant tout le temps de l'absence du roi, les mains jointes, le front sur la pierre, demandant pour lui le courage, le sang-froid, la présence d'esprit dont il avait besoin au milieu de ses ennemis.

IV

Paris, ce jour-là, était un camp sous les armes ; l'aspect de baïonnettes et du canon comprimait tout, jusqu'à la curiosité ! Le mouvement de la vie semblait suspendu. Tous les postes étaient doublés. Un appel était fait, toutes les heures, pour s'assurer de la présence des gardes nationaux. Un piquet de deux cents baïonnettes veillait dans la cour de chacune des quarante-huit sections. Une réserve avec du canon campait dans les Tuileries. De fortes patrouilles échangeaient leur qui-vive sur toutes les places et dans toutes les rues.

L'escorte rassemblée le matin au Temple était un corps d'armée tout entier, composé de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie. Un escadron de gendarmerie nationale à cheval marchait en tête du cortége. Trois pièces de canon avec leurs caissons roulaient derrière. La voiture du roi suivait ces canons. Elle était flanquée d'une double colonne d'infanterie, qui marchait entre les roues et les maisons ; un régiment de cavalerie de ligne formait l'arrière-garde, suivie encore de trois pièces de canon. Chacun des soldats qui composaient ce jour-là la force armée de Paris, avait été choisi et désigné par la commune, sur les renseignements des chefs. Les fusiliers portaient seize cartouches dans leur giberne. Prêts au feu, les bataillons ou escadrons de l'escorte marchaient à une distance telle les uns des autres, qu'à la première alarme ils avaient l'espace nécessaire pour se former en bataille. Les citoyens désœuvrés étaient rudement écartés de la voie publique et renvoyés à leurs travaux. Les allées d'arbres qui encaissent les boulevards, les portes et les fenêtres des maisons étaient encombrées de têtes. Tous les regards cherchaient le roi. Le roi lui-même regardait la foule, soit que ses yeux, longtemps sevrés de la vue des hommes assemblés, éprouvassent une jouissance machinale à revoir ce mouvement et cette vie, soit qu'il cherchât dans la physionomie de ce peuple quelque signe d'intérêt ou d'attendrissement. Sa figure, altérée par tant de mois de souffrances et de reclusion, frappait le peuple sans l'attendrir. L'ombre du Temple avait imprimé à son teint ce ton livide, qui semble un reflet des cachots. Sa barbe, qu'il avait été forcé de laisser croître depuis qu'on lui avait enlevé tous les instruments tranchants de toilette, hérissait son menton, ses joues et ses lèvres de poils blonds, touffus, rebroussés, qui enlevaient toute expression et même toute mélancolie à sa bouche. Sa vue basse flottait égarée et éblouie sur la foule, comme un regard qui cherche en vain un front ami pour se poser. La grosseur précoce de sa taille, amincie au feu de ses inquiétudes et de ses veilles, s'était changée en maigreur. Ses joues décharnées retombaient en plis sur son collet. Ses habits, trop larges désormais pour sa taille, glissaient de ses épaules et ressemblaient à des habits d'emprunt jetés par la charité publique sur le corps d'un misérable. Tout son aspect semblait calculé par la haine ou combiné par le hasard, pour présenter aux regards du peuple quelque chose de rude et de repoussant, plutôt que de triste et d'attendrissant. C'était le spectre de la Royauté conduit au supplice, costumé pour laisser en passant son empreinte et son souvenir dans la foule.

V

Le cortége suivit le boulevard, la rue des Capucines et la place Vendôme pour se rendre à la salle de la Convention. Un profond silence régnait dans la foule. Chacun semblait recueillir son émotion et sa respiration dans sa poitrine. On sentait qu'une grande heure de la destinée passait sur la France. Le roi paraissait plus impassible que le peuple. Il regardait et reconnaissait les quartiers, les rues, les monuments ; il les nommait à haute voix au maire. En passant devant les portes Saint-Denis et Saint-Martin, il demanda lequel de ces deux arcs de triomphe devait être abattu par ordre de la Convention.

Arrivé dans la cour des Feuillants, Santerre descendit de cheval et, debout à la portière, posa la main sur l'avant-bras du prisonnier et le conduisit à la barre de la Convention.

« Citoyens des tribunes, dit le président, « Louis est à la barre. Vous allez donner une

« grande leçon aux rois, un grand et utile « exemple aux nations. Souvenez-vous du silence « qui accompagna Louis ramené de Varennes, « silence précurseur du jugement des rois par « les peuples. »

Le roi s'assit en face du fauteuil et dans la même enceinte où il était venu jurer la constitution. On fit lecture de l'acte d'accusation : c'était la longue énumération de tous les griefs que les factions de la Révolution avaient successivement élevés contre la couronne, en y comprenant leurs propres actes, depuis les journées des 5 et 6 octobre à Versailles jusqu'à la journée du 10 août. Toutes les tentatives de résistance du roi au mouvement qui précipitait la monarchie étaient appelées conspirations, toutes ses faiblesses étaient appelées trahisons; c'était bien plus l'acte d'accusation de son caractère et des circonstances que l'acte d'accusation de ses crimes. Il n'y avait que sa nature de coupable. Mais le temps trop lourd pour tous, on le rejetait tout entier sur lui. Il payait pour le trône, pour l'aristocratie, pour le sacerdoce, pour l'émigration, pour la Fayette, pour les Girondins, pour les Jacobins eux-mêmes. C'était l'homme émissaire des temps antiques inventé pour porter les iniquités de tous.

A mesure qu'on déroulait devant lui ce tableau des fautes de son règne, et qu'on remuait le sang du Champ-de-Mars, du 20 juin et du 10 août, pour en détourner la responsabilité sur lui seul, quelques-uns des conspirateurs de ces journées répandus parmi ses juges, tels que Péthion, Barbaroux, Louvet, Carra, Marat, Danton, Legendre, ne pouvaient s'empêcher de rougir et de baisser les yeux. Leur conscience leur disait intérieurement qu'il y avait pudeur à déclarer auteur de ces attentats celui qui en avait été la victime. Ils se vantaient hautement quelques jours avant d'avoir ourdi ces conspirations contre le trône. Mais le sentiment du droit est si fort parmi les hommes, que, même quand ils le violent, ils en affectent encore l'hypocrisie, et que les conspirateurs les plus avoués, non contents d'avoir la victoire, veulent encore avoir la légalité de leur côté.

VI

Le roi écouta cette lecture dans l'attitude d'une impassible attention. Seulement à deux ou trois passages où l'accusation dépassait les bornes de l'injustice et de la vraisemblance, et où on lui reprochait le sang du peuple, si religieusement épargné par lui pendant tout son règne, il ne put s'empêcher de trahir, par un sourire amer et par un mouvement involontaire des épaules, l'indignation contenue qui l'agitait. On voyait qu'il s'attendait à tout, excepté à l'accusation d'avoir été un prince sanguinaire. Il leva les yeux au ciel et prit contre les hommes Dieu à témoin.

VII

Barère, qui présidait ce jour-là la Convention, résumant en quelques phrases chacun des textes raisonnés de l'accusation, procéda à l'interrogatoire du roi. Un des secrétaires de l'Assemblée, Valazé, s'approchant de la barre, plaçait à mesure sous les yeux de l'accusé toutes les pièces qui se rapportaient à l'affaire. Le président demandait au roi s'il reconnaissait ces pièces. C'est ainsi qu'on lui représenta tous les papiers concernant la *trahison* de Mirabeau et de la Fayette trouvés dans l'armoire de fer où il les avait enfouis lui-même; sa lettre confidentielle aux évêques pour désavouer l'acceptation de la constitution civile du clergé; d'autres lettres accusatrices signées de lui ou écrites en entier de sa propre main; enfin des notes secrètes de M. de Laporte, intendant de son trésor particulier, attestant l'emploi de sommes considérables pour corrompre les Jacobins, les tribunes de l'Assemblée, les faubourgs.

Louis XVI avait deux manières également nobles de se défendre : la première, c'était de refuser toute réponse et de s'envelopper dans l'inviolabilité du roi ou dans la résignation du vaincu; la seconde, c'était d'avouer hautement les efforts qu'il avait faits et qu'il avait dû faire pour modérer les grands chefs de parti de la Révolution et les ranger du côté de la royauté menacée, que son sang, son rang, son serment à la constitution l'obligeaient de défendre, puisque la royauté faisait elle-même partie de cette constitution. Le roi le pouvait d'autant plus qu'aucune des pièces de l'armoire de fer ne prouvait directement un concert avec les puissances étrangères contre la France. Il ne trouva dans sa présence d'esprit ni l'un ni l'autre de ces deux systèmes de réponse, qui, s'ils n'eussent pas sauvé sa vie, auraient du moins préservé sa dignité. Au lieu de répondre en roi par le silence, ou en homme d'État par l'aveu hardi et raisonné de ses actes, il répondit en inculpé qui dispute l'aveu des faits. Il nia les

notes, les lettres, les actes; il nia jusqu'à l'armoire de fer, qui, scellée par lui-même, s'était ouverte pour révéler ses secrets. L'angoisse de son esprit no lui laissa pas le temps de délibérer sur ce qu'exigeait de lui sa royauté; peut-être l'entraînement d'une première dénégation le conduisit-il à tout nier, après avoir nié quelque chose, pour ne pas être convaincu en face de déguisement, ou plutôt pour ne pas compromettre ses serviteurs par ses aveux. Il voulut aussi sans doute réserver à ses défenseurs la liberté entière de leurs paroles. Enfin il pensa à sa femme, à sa sœur, à ses enfants plus qu'il ne convenait peut-être dans un pareil moment. Il décolora ainsi sa défense. De ce jour il ne fut plus un roi qui luttait avec un peuple, il fut un accusé qui contestait avec des juges, et qui laissait intervenir des avocats entre la majesté du trône et la majesté de l'échafaud.

VIII

Santerre, après l'interrogatoire, reprit lo roi par le bras et le conduisit dans la salle d'attente de la Convention, accompagné de Chambon et de Chaumette. La longueur de la séance et l'agitation de son âme avaient épuisé les forces de l'accusé. Il chancelait d'inanition. Chaumette lui demanda s'il voulait prendre quelque aliment. Le roi refusa. Un moment après, vaincu par la nature et voyant un grenadier de l'escorte offrir au procureur de la commune la moitié d'un pain, Louis XVI s'approcha de Chaumette et lui demanda, à voix basse, un morceau de ce pain. « Demandez à haute voix ce que vous désirez, « lui répondit Chaumette en se reculant comme « s'il eût craint le soupçon même de la pitié. — « Je vous demande un morceau de votre pain, « reprit le roi en élevant la voix. — Tenez, rom« pez à présent, lui dit Chaumette, c'est un déjeu« ner de Spartiate. Si j'avais une racine, je vous « en donnerais la moitié. »

On annonça la voiture. Le roi y remonta, son morceau de pain encore à la main; il n'en mangea que la croûte. Embarrassé du reste et craignant que, s'il le jetait par la portière, on ne crût que son geste était un signal, ou qu'il avait caché un billet dans de la mie de pain, il remit le reste à Colombeau, substitut de la commune, assis en face de lui dans la voiture. Colombeau jeta le pain dans la rue. « Ah! dit lo roi, c'est mal de « jeter ainsi le pain dans un moment où il est si « rare. — Et comment savez-vous qu'il est rare? « lui demanda Chaumette. — Parce que celui que « je mange sent la poussière. — Ma grand'mère, « reprit Chaumette avec une familiarité joviale, « mo disait dans mon enfance: Ne jetez jamais « une miette de pain, car vous ne sauriez en « faire pousser autant. — M. Chaumette, dit en « souriant le roi, votre grand'mère avait du bon « sens, lo pain vient de Dieu. » La conversation fut ainsi sereine et presque enjouée pendant lo retour.

Le roi comptait et nommait toutes les rues. « Ah! voici la rue d'Orléans, s'écria-t-il en la tra« versant. — Dites la rue de l'Égalité, reprit ru« dement Chaumette. — Oui, oui, dit le roi, à « cause de... » Il n'acheva pas et resta un moment morne et silencieux.

Un peu plus loin, Chaumette, qui n'avait rien pris depuis le matin, se trouva mal dans la voiture. Le roi rendit quelques soins à son accusateur. « C'est sans doute, lui dit-il, le mouvement « de la voiture qui vous incommode. Avez-vous « jamais éprouvé le roulis d'un vaisseau? — Oui, « répondit Chaumette, j'ai fait la guerre sous l'a« miral Lamotte-Piquet. — Ah! dit le roi, c'était « un brave homme que Lamotte-Piquet! » Pendant que l'entretien se continuait ainsi dans l'intérieur de la voiture, les hommes de la halle au blé et les charbonniers, formés en bataillons, chantaient autour des roues les couplets les plus meurtriers de *la Marseillaise :*

Tyran! qu'un sang impur abreuve nos sillons!

De longs cris de : *Vive la Révolution!* s'élevaient à l'approche du cortége du sein de la foule, et, se prolongeant sur toute la ligne jusqu'à la Bastille, ne formaient qu'un cri des Tuileries au Temple. Le roi affectait de ne pas entendre ces augures de mort. En rentrant dans la cour du Temple il leva les yeux et regarda tristement et longtemps les murs de la tour et les fenêtres de l'appartement de la reine, comme si son regard, intercepté par les planches et les barreaux, avait pu communiquer ses pensées à ceux qu'il aimait. Le maire le reconduisit dans sa chambre et lui signifia de nouveau le décret de la Convention qui ordonnait sa séparation et son isolement absolu de sa famille. Le prince supplia le maire de faire révoquer un ordre si cruel. Il obtint du moins que l'on informât la reine de son retour. Chambon accorda ce qui dépendait de lui. Lo valet de chambre Cléry, laissé au roi, eut une

dernière communication avec les princesses, et leur transmit les détails que son maître lui avait confiés sur son interrogatoire. Cléry donna à la reine l'assurance de l'intervention active des cabinets étrangers pour sauver le roi ; il laissa espérer que la peine se hornerait à la déportation en Espagne, pays qui n'avait pas déclaré la guerre à la France. « A-t-on parlé de la reine ? » demanda avec anxiété madame Élisabeth. Cléry lui répondit qu'elle n'avait pas été nommée dans l'acte d'accusation. « Ah ! répondit la princesse comme soulagée d'un poids d'inquiétude, « peut-être re- « gardent-ils le roi comme une victime nécessaire « à leur sûreté ; mais la reine ! mais ces pauvres « enfants ! quels obstacles peuvent faire ces vies « à leur ambition ?... » Dans cette entrevue dérobée aux injonctions de la commune, Cléry convint avec les princesses des rapports furtifs que la généreuse complicité d'un gardien, nommé Turgy, ménagerait entre les prisonniers. Des vêtements, des meubles, du linge, demandés ou envoyés d'un étage à l'autre, furent les chiffres secrets de cette correspondance au moyen desquels le roi connaîtrait l'état de l'âme et du corps des princesses, des enfants, et les princesses, de leur côté, apprendraient les principaux actes du procès du roi. Ce prince, après ces précautions prises, qui consolèrent un peu son cœur, soupa et se coucha, mais sans cesser de tourner ses regards vers la place d'où l'on avait enlevé le lit de son fils, et de le redemander aux commissaires.

IX

Cependant, le roi à peine sorti de la Convention, Péthion et Treilhard avaient obtenu qu'on lui permît, comme à tout accusé, de se choisir deux défenseurs. En vain Marat, Duhem, Billaud-Varennes, Chasles avaient protesté par leurs clameurs contre ce droit de la défense, demandant audacieusement une exception à l'humanité contre le *tyran rebelle à la nation* ; en vain Thuriot s'était-il écrié : « Il faut que le tyran porte sa « tête sur l'échafaud ! » La Convention s'était soulevée presque unanimement contre cette impatience de bourreau et avait gardé la dignité de juge. Quatre de ses membres, Cambacérès, Thuriot, Dupont de Bigorre et Dubois de Crancé, furent chargés de porter au Temple le décret qui permettait au roi de se choisir un conseil de défense. La loi autorisait l'accusé à le composer de deux défenseurs.

Le roi choisit les deux plus célèbres avocats de Paris : MM. Tronchet et Target. Il donna lui-même aux commissaires l'adresse de la maison de campagne qu'habitait Tronchet. Il déclara ignorer la demeure de Target. Ces noms rapportés dans la même séance à la Convention, le ministre de la justice Garat fut chargé de notifier aux deux défenseurs le choix que le roi avait fait d'eux pour ce dernier ministère de dévouement et de salut.

Tronchet, avocat formé aux luttes politiques par les orages de l'Assemblée constituante, dont il avait été un membre laborieux, accepta, sans hésiter, la mission glorieuse qui tombait du cœur d'un proscrit sur son nom.

Target, parole sonore mais âme pusillanime, s'effraya du danger de paraître en complicité même avec la dernière pensée d'un mourant. Il écrivit à la Convention une lettre cruelle et lâche dans laquelle il écartait de lui avec une peur visible une tâche à laquelle ses principes, disait-il, ne lui permettaient pas de s'attendre. Cette lâcheté, loin de sauver Target, le désigna à la terreur prochaine. Il monta à son tour sans défenseur et sans larmes à l'échafaud.

Plusieurs noms s'offrirent pour remplacer Target. Le roi choisit Desèze, avocat de Bordeaux, établi à Paris. Le jeune Desèze dut à ce choix, dont il était digne, car il en était fier, la célébrité d'une longue vie, la première magistrature de la justice sous un autre règne et l'illustration perpétuée de son nom dans sa race.

Mais ces deux hommes n'étaient que les avocats du roi. Il lui fallait un ami. Pour la consolation de ses derniers jours et pour la gloire du cœur humain, cet ami se trouva.

X

Il y avait alors dans une solitude près de Paris un vieillard du nom de Lamoignon, nom illustre et consulaire dans les hautes magistratures de l'ancienne monarchie. Les Lamoignon étaient de ces familles parlementaires qui s'élevaient de siècle en siècle, par de longs services rendus à la nation, jusqu'aux premières fonctions du royaume, et non par les faveurs de cour ou par les caprices des rois. Ces familles conservaient ainsi dans leurs opinions et dans leurs mœurs quelque chose de populaire qui les rendait secrètement chères à la nation, et qui les faisait ressembler plutôt aux grandes familles patriciennes des républiques

qu'aux familles militaires ou parvenues des monarchies. Le faible reste de liberté que les mœurs laissaient subsister dans l'ancienne monarchie, reposait en entier sur cette caste. Seuls, ces magistrats rappelaient de temps en temps aux rois, dans des représentations respectueuses, qu'il y avait encore une opinion publique. C'était l'opposition héréditaire du pays.

Ce vieillard, du nom de Malesherbes, âgé de soixante et quatorze ans, avait été deux fois ministre de Louis XVI. Ses ministères avaient été de peu de durée, payés d'ingratitude et d'exils, non par le roi, mais par la haine du clergé, de l'aristocratie et des cours. Libéral et philosophe, Malesherbes était un de ces précurseurs qui devancent, dans un régime d'arbitraire et d'abus, l'application des règles de justice et de raison que les idées appellent, mais auxquelles résistent les choses. Si de tels hommes étaient toujours à la tête des gouvernements, il y aurait à peine besoin de lois. Ils sont eux-mêmes des lois, car ils sont la lumière, la justice et la vertu d'un temps.

Élève de Jean-Jacques Rousseau, ami de Turgot, qui avait porté le premier la philosophie dans l'administration, Malesherbes s'était fait chérir des philosophes du XVIIIe siècle en favorisant, comme directeur général de la librairie, l'introduction de l'*Encyclopédie*, cet arsenal des idées nouvelles, en France. Sous une législation de ténèbres légales et de censure, Malesherbes avait hardiment trahi les abus régnants en se déclarant le complice de la lumière. L'Église et l'aristocratie ne lui avaient pas pardonné. Il était un de ces noms qu'on accusait le plus d'avoir sapé la religion et le pouvoir en croyant saper la superstition et la tyrannie. Le fond de son cœur était en effet républicain, mais ses mœurs et ses sentiments étaient encore monarchiques. Exemple vivant de cette contradiction intérieure qui existe dans ces hommes nés, pour ainsi dire, aux frontières des révolutions, dont les idées sont d'un temps et dont les habitudes d'esprit sont d'un autre. Le républicanisme de Malesherbes était à la république du moment ce que l'idée philosophique du sage est aux mouvements tumultueux d'un peuple. Sa théorie tremblait et s'indignait devant la réalisation. Il ne désavouait pas les doctrines de sa vie, mais il se voilait le visage pour ne pas contempler leurs excès. Les malheurs du roi lui arrachaient des larmes amères. Ce prince avait été l'espérance et quelquefois l'illusion de Malesherbes. Témoin et confident de ses vœux pour le bonheur du peuple et pour la réforme de la monarchie, Malesherbes avait cru voir dans le roi jeune un de ces souverains réformateurs qui abdiquent d'eux-mêmes le despotisme, qui prêtent leur force aux révolutions pour les accomplir et les modérer, et qui légitiment la royauté par les bienfaits qu'ils font découler de l'âme d'un roi honnête homme. Ministre un moment, Malesherbes avait perdu sa place sans perdre son attachement pour le roi. Il sentait que l'influence de la cour lui avait arraché son élève, mais lui avait laissé un secret ami dans son maître. Du fond de son exil, il l'avait suivi des yeux depuis les états généraux jusqu'au cachot du Temple. Une correspondance secrète, à rares intervalles, avait porté à Louis XVI les souvenirs, les vœux, les commisérations de son ancien serviteur. A la nouvelle du procès du roi, Malesherbes avait quitté sa retraite à la campagne et avait écrit à la Convention. Le président Barère lut sa lettre à l'Assemblée :

« Citoyen président, disait M. de Malesherbes, « j'ignore si la Convention donnera à Louis XVI « un conseil pour le défendre, et si elle lui en « laissera le choix. Dans ce cas, je désire que « Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette « fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne « vous demande pas de faire part à la Convention « de mon désir; car je suis bien éloigné de me « croire un personnage assez important pour « qu'elle s'occupe de moi. Mais j'ai été appelé « deux fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps où cette fonction était ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le « même service lorsque c'est une fontion que « bien des gens trouvent dangereuse. Si je « connaissais un moyen de lui faire connaître « mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté « de m'adresser à vous. J'ai pensé que, dans la « place que vous occupez, vous auriez plus « de moyens que personne de lui faire passer « cet avis. »

Au nom de Malesherbes, la Convention tout entière éprouva cette commotion électrique que donne aux hommes assemblés le nom d'un homme de bien, et ce frémissement qui parcourt la foule à l'aspect d'un acte de courage et de vertu. La haine elle-même reconnut les saints droits de l'amitié dans la demande de M. de Malesherbes. Cette demande fut accordée. Quelques membres protestèrent contre le système de lenteurs que les formalités du procès allaient perpétuer entre le coupable et l'échafaud. « On veut « par ces ajournements prolonger cette affaire

« pendant un mois, dit Thuriot. — Les rois, « s'écrie Legendre, n'ajournent pas leurs vengeances contre les peuples, et vous ajourneriez « la justice du peuple contre un roi! — Il faut « briser le buste de Brutus, » continua Billaud-Varennes en montrant du geste la statue de ce Romain, « car il n'a pas balancé comme nous à « venger un peuple d'un tyran! »

XI

Malesherbes, introduit le jour même dans la tour où gémissait son maître, fut forcé d'attendre dans le dernier guichet; les commissaires de la commune, chargés d'empêcher l'introduction furtive de toute arme qui pourrait soustraire le roi par le suicide à l'échafaud, l'arrêtèrent longtemps dans cette pièce. Le nom et l'aspect du vieillard inspirèrent quelque pudeur aux gardiens. Il se fouilla lui-même devant eux. Il n'avait sur lui que quelques pièces diplomatiques et le journal des séances de la Convention. Dorat-Cubières, membre de la commune, homme plus vaniteux que cruel, fanfaron de liberté, écrivain de boudoirs, déplacé dans les tragédies de la Révolution, était de service dans l'antichambre du roi. Dorat-Cubières connaissait M. de Malesherbes et révérait en lui un philosophe que Voltaire, son maître, avait signalé souvent à la reconnaissance des sages. Il fit approcher le vieillard du foyer de la cheminée et s'entretint familièrement avec lui. « Malesherbes, lui dit-il, vous êtes l'ami « de Louis XVI, comment pouvez-vous lui ap« porter des journaux où il verra toute l'indi« gnation du peuple exprimée contre lui? — Le « roi n'est pas un homme comme un autre, ré« pondit M. de Malesherbes; il a une âme forte, « il a une foi qui l'élève au-dessus de tout. — « Vous êtes un honnête homme, vous, reprit « Cubières, mais si vous ne l'étiez pas, vous « pourriez lui porter une arme, du poison, lui « conseiller une mort volontaire! » La physionomie de M. de Malesherbes trahit à ces mots une réticence qui semblait indiquer en lui la pensée d'une de ces morts antiques qui enlevaient l'homme à la fortune et qui le rendaient, dans les extrémités du sort, son propre juge et son propre libérateur; puis, comme se reprenant lui-même de sa pensée : « Si le roi, dit-il, était « de la religion des philosophes, s'il était un « Caton ou un Brutus, il pourrait se tuer. Mais « le roi est pieux, il est chrétien; il sait que sa « religion lui défend d'attenter à sa vie, il ne se « tuera pas. » Ces deux hommes échangèrent à ces mots entre eux un regard d'intelligence et se turent comme réfléchissant en eux-mêmes laquelle de ces deux doctrines était la plus courageuse et la plus sainte : de celle qui permet de se dérober au sort, ou de celle qui ordonne de subir sa destinée en l'acceptant.

La porte de la chambre du roi s'ouvrit. Malesherbes s'avança, incliné et d'un pas chancelant, vers son maître. Louis XVI était assis auprès d'une petite table. Il tenait à la main et lisait avec recueillement un volume de *Tacite*, cet évangile romain des grandes morts. A l'aspect de son ancien ministre, le roi rejeta le livre, se leva et s'élança les bras ouverts et les yeux mouillés vers le vieillard : « Ah! lui dit-il en le « serrant dans ses bras, où me retrouvez-vous! « et où m'a conduit ma passion pour l'amélio« ration du sort de ce peuple que nous avons « tant aimé tous les deux! Où venez-vous me « chercher? Votre dévouement expose votre vie « et ne sauvera pas la mienne! »

Malesherbes exprima au roi, en pleurant sur ses mains, le bonheur qu'il éprouvait à lui consacrer un reste de vie et à lui montrer dans les fers un attachement toujours suspect dans les palais. Il essaya de rendre au prisonnier l'espérance dans la justice de ses juges et dans la pitié d'un peuple lassé de le persécuter. « Non, non, « répondit le roi; ils me feront mourir, j'en suis « sûr, ils en ont le pouvoir et la volonté. N'im« porte, occupons-nous de mon procès comme si « je devais le gagner; et je le gagnerai en effet, « puisque la mémoire que je laisserai sera sans « tache. »

XII

Tronchet et Desèze, introduits tous les jours au Temple avec Malesherbes, préparèrent les éléments de la défense. Le roi, parcourant avec eux les textes d'accusation et les différentes circonstances de son règne qui réfutaient dans sa pensée l'accusation, passait de longues heures à dérouler à ses défenseurs sa vie publique. Tronchet et Desèze venaient à cinq heures et se retiraient à neuf. M. de Malesherbes, devançant l'heure de ces séances, était introduit tous les matins chez le roi. Il apportait au prince les papiers publics, les lisait avec lui et préparait le travail du soir.

C'est dans ces entretiens particuliers, entre

le prince et le philosophe, que l'âme du roi s'attendrissait et s'épanchait en liberté; l'amitié de Malesherbes changeait quelquefois ces épanchements en espérances, toujours en consolations. La rudesse des commissaires de la commune suspendait souvent ces entretiens en exigeant que la porte de la chambre du roi restât ouverte pour qu'ils pussent entendre la conversation. Le roi et le vieillard se retiraient alors dans le fond de la tourelle et, refermant la porte sur eux, échappaient à l'odieuse inquisition de ces hommes qui cherchaient des crimes entre l'oreille de la victime et la bouche du consolateur.

Le soir, quand M. de Malesherbes, Tronchet et Desèze s'étaient retirés, le roi lisait seul les discours prononcés pour ou contre lui, la veille, à la Convention. On eût cru, à l'impartialité de ses observations, qu'il lisait l'histoire d'un règne lointain. « Comment pouvez-vous lire de sang-« froid ces invectives? lui demandait un jour « Cléry. — J'apprends jusqu'où peut aller la mé-« chanceté des hommes, répondit le roi. Je ne « croyais pas qu'il pût en exister de semblables. » Et il s'endormit.

Un peloton de fil, dans lequel était roulé un papier où des piqûres d'aiguille figuraient les lettres, servait aux princesses à correspondre avec le captif. Turgy, qui faisait à la fois le service de table chez le roi et chez la reine, cachait le peloton dans une armoire de la salle à manger. Là, Cléry trouvait et remettait à la place le peloton qui renfermait les réponses du roi. Ainsi les mêmes espérances et les mêmes craintes, glissant à travers les murs, palpitaient à la fois dans les deux étages et confondaient en une même pensée les âmes des prisonniers.

Plus tard, une ficelle, à l'extrémité de laquelle était attaché un billet, glissait de la main du roi dans l'abat-jour en forme d'entonnoir qui garnissait la fenêtre de la reine, placée directement au-dessous de la sienne, et remontait chargée des confidences et des tendresses de sa femme et de sa sœur.

Depuis qu'il était isolé, le roi avait refusé de descendre pour respirer l'air au jardin. « Je ne « puis me résoudre à sortir seul, disait-il; la « promenade ne m'était douce que quand j'en « jouissais avec ma femme et mes enfants. » Le 19 décembre, il dit, à l'heure du déjeuner, à Cléry, devant les quatre municipaux de garde : « Il y a quatorze ans, vous fûtes plus matinal « qu'aujourd'hui. » Un sourire triste révéla à Cléry le sens de ces paroles. Le serviteur attendri se tut pour ménager la sensibilité d'un père. « C'est le jour, poursuivit le roi, où naquit ma « fille! Aujourd'hui, son jour de naissance! être « privé de la voir! » Des larmes roulèrent sur son pain. Les municipaux, muets et attendris, semblèrent respecter ce souvenir des jours heureux, qui traversait la prison comme pour la rendre plus sombre.

XIII

Le lendemain, Louis se renferma seul dans son cabinet et il écrivit longtemps. C'était son testament, suprême adieu à l'espérance. De ce jour, il n'espéra plus que dans l'immortalité. Il léguait en paix tout ce qu'il avait à léguer dans son âme : sa tendresse à sa famille, sa reconnaissance à ses serviteurs, son pardon à ses ennemis. Après cet acte, il parut plus calme. Il avait signé en chrétien la dernière page de sa destinée.

« Moi, » disait en termes textuels mais plus étendus cette confession posthume où l'homme semble parler d'une autre vie, « moi, Louis XVI « du nom, roi de France, renfermé depuis qua-« tre mois avec ma famille dans la tour du Tem-« ple, à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, « et privé de toute communication quelconque « depuis onze jours, même avec ma famille; « impliqué de plus dans un procès dont il est im-« possible de prévoir l'issue à cause des passions « des hommes : n'ayant que Dieu pour témoin « de mes pensées et à qui je puisse m'adresser, « je déclare ici, en sa présence, mes dernières « volontés et mes sentiments. Je laisse mon âme « à Dieu mon créateur. Je le prie de la recevoir « dans sa miséricorde. Je meurs dans la foi de « l'Église et dans l'obéissance d'esprit à ses dé-« cisions. Je prie Dieu de me pardonner tous « mes péchés. J'ai cherché à les reconnaître « scrupuleusement, à les détester et à m'hu-« milier devant lui... Je prie tous ceux que « je pourrais avoir offensés involontairement « (car je ne me souviens pas d'avoir fait sciem-« ment aucune offense à personne) de me par-« donner le mal qu'ils croient que je puis leur « avoir fait... Je prie tous ceux qui ont de la « charité d'unir leurs prières aux miennes... Je « pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont « faits mes ennemis sans que je leur en aie donné « aucun motif, et je prie Dieu de leur pardon-« ner, de même qu'à ceux qui par un faux zèle, « ou par un zèle mal entendu, m'ont fait beau-

« coup de mal... Je recommande à Dieu ma
« femme et mes enfants, ma sœur, mes tantes,
« mes frères et tous ceux qui me sont attachés
« par les liens du sang ou de quelque autre ma-
« nière que ce puisse être. Je prie Dieu particu-
« lièrement de jeter des yeux de miséricorde
« sur ma femme, mes enfants, ma sœur, qui
« souffrent depuis longtemps avec moi ; de les
« soutenir par sa grâce s'ils viennent à me per-
« dre et tant qu'ils resteront dans ce monde
« périssable...

« Je recommande mes enfants à ma femme, je
« n'ai jamais douté de sa tendresse pour eux. Je
« lui recommande surtout de ne leur faire regar-
« der les grandeurs de ce monde, s'ils sont con-
« damnés à les éprouver, que comme des biens
« dangereux et passagers, et de tourner leurs
« regards vers la seule gloire solide et durable
« de l'éternité... Je prie ma sœur de continuer
« sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir
« lieu de mère s'ils avaient le malheur de perdre
« leur mère véritable... Je prie ma femme de
« me pardonner tous les maux qu'elle souffre
« pour moi, et les chagrins que je pourrais lui
« avoir donnés dans le cours de notre union;
« comme elle peut être sûre que je n'emporte
« rien contre elle, si elle croyait avoir quelque
« chose à se reprocher.

« Je recommande bien à mes enfants, après
« ce qu'ils doivent à Dieu, qui passe avant tout,
« de rester toujours unis entre eux, soumis et
« obéissants à leur mère, reconnaissants de
« toutes les peines qu'elle prend pour eux et en
« mémoire de moi... Je les prie de regarder ma
« sœur comme une seconde mère...

« Je recommande à mon fils, s'il avait le mal-
« heur de devenir roi, de songer qu'il se doit
« tout entier au bonheur de ses concitoyens,
« qu'il doit oublier toute haine et tout ressen-
« timent, et nommément ce qui a rapport aux
« malheurs et aux chagrins que j'éprouve. Qu'il
« se souvienne qu'on ne peut faire le bonheur
« du peuple qu'en régnant suivant les lois; mais
« en même temps qu'un roi ne peut faire res-
« pecter les lois et opérer le bien qui est dans
« son cœur qu'autant qu'il a en main l'autorité
« nécessaire, et qu'autrement, étant contrarié
« dans ses actes et n'inspirant pas de respect, il
« est plus nuisible qu'utile !... Qu'il songe que
« j'ai contracté une dette sacrée envers les en-
« fants de ceux qui ont péri pour moi et de ceux
« qui sont malheureux à cause de moi !... Je lui
« recommande MM. Hue et Chamilly, que leur
« véritable attachement pour moi avait portés à
« s'enfermer dans ce triste séjour. Je lui re-
« commande aussi Cléry, des soins duquel j'ai à
« me louer depuis qu'il est avec moi ; comme c'est
« lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie
« la commune de lui remettre mes vêtements,
« mes livres, ma montre, ma bourse et les au-
« tres petits meubles qui m'ont été enlevés et
« déposés au conseil de la commune... Je par-
« donne à mes gardiens les mauvais traitements
« et les gênes dont ils ont cru devoir user envers
« moi... J'ai trouvé parmi eux quelques âmes
« sensibles et compatissantes. Que ceux-là jouis-
« sent dans leur cœur de la tranquillité que
« doit leur donner leur façon de penser !... Je
« prie MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze
« de recevoir ici tous mes remerciments et l'ex-
« pression de ma sensibilité pour tous les soins
« et pour toutes les peines qu'ils se sont donnés
« pour moi...

«... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt
« à paraître devant lui, que je ne me reproche
« aucun des crimes qui sont avancés contre
« moi !...

« Fait double à la tour du Temple, le 25 dé-
« cembre 1792.

« Louis. »

XIV

Ainsi cette âme, en s'ouvrant dans son dernier examen au jour scrutateur de l'immortalité, ne lisait rien dans ses pensées les plus secrètes qu'intention honnête, tendresse et pardon. L'homme et le chrétien étaient sans tache. Tout le crime ou plutôt tout le malheur était dans la situation. Ce papier, empreint de ses tendresses, trempé de ses larmes et bientôt de son sang, était l'irrécusable témoignage que sa conscience portait d'elle-même devant Dieu. Quel peuple n'eût adoré un tel homme, si cet homme n'eût pas été un roi? Mais quel peuple, de sang-froid, n'eût absous un tel roi, qui savait lui-même tant pardonner et tant aimer? Ce testament, le plus grand acte de la vie de Louis XVI parce qu'il fut l'acte de son âme seule, jugeait plus infailliblement sa vie et son règne que le jugement inflexible porté bientôt par des hommes irrités. En se dévoilant ainsi lui-même à l'avenir, Louis accusait involontairement la dureté des temps qui allaient le condamner au supplice. Il croyait avoir pardonné, et, par la sublimité même de sa douceur, il s'était à jamais vengé!

XV

Le même jour ses défenseurs vinrent lui présenter le plan complet de sa défense. Malesherbes et le roi lui-même avaient fourni les documents de fait, Tronchet les arguments de droit. Desèze avait rédigé le plaidoyer. Desèze lut cette défense. La péroraison s'adressait à l'âme du peuple et s'efforçait de fléchir les juges par le tableau pathétique des vicissitudes de la famille royale. Cette apostrophe à la nation arracha des larmes des yeux de Malesherbes et de Tronchet. Le roi lui-même était ému de la pitié que son défenseur voulait inspirer à ses ennemis. Sa fierté rougit cependant d'implorer d'eux une autre justice que la justice de leur conscience. « Il faut « retrancher cette péroraison, dit Louis à De- « sèze, je ne veux point attendrir mes accusa- « teurs! » Desèze résista; mais la dignité de sa mort appartient au mourant. Le défenseur céda. Quand il se fut retiré avec Tronchet, le roi, resté seul avec Malesherbes, parut obsédé d'une pensée secrète. « J'ai une grande peine ajoutée à « tant d'autres, dit-il à son ami. Desèze et Tron- « chet ne me doivent rien; ils me donnent leur « temps, leur travail et peut-être leur vie. Com- « ment reconnaître un tel service? Je n'ai plus « rien; quand je leur ferais un legs, ce legs ne « serait pas acquitté. D'ailleurs, ce n'est pas la « fortune qui acquitte une telle dette! — Sire, dit « Malesherbes, leur conscience et la postérité se « chargeront de leur récompense. Mais vous pou- « vez dès à présent leur en accorder une qu'ils « estimeront à plus haut prix que vos plus ri- « ches faveurs quand vous étiez heureux et « puissant. — Laquelle? demanda le roi. — Sire, « embrassez-les! » Le lendemain, quand Desèze et Tronchet entrèrent dans la chambre du captif pour l'accompagner à la Convention, le roi en silence s'approcha d'eux, ouvrit ses bras et les tint longtemps embrassés. L'accusé et les défenseurs ne se parlèrent que par leurs sanglots. Le roi se sentit soulagé. Il avait donné tout ce qu'il avait, un serrement contre son cœur. Desèze et Tronchet se sentirent payés. Ils avaient reçu tout ce qu'ils ambitionnaient : le salaire de larmes d'un malheureux abandonné de tous ses sujets, le geste de reconnaissance d'un mourant.

XVI

Quelques instants après, Santerre, Chambon et Chaumette vinrent prendre le roi et le conduisirent pour la seconde fois, avec le même appareil de forces, à la Convention. La Convention le fit attendre près d'une heure, comme un client vulgaire, dans la salle qui précédait l'enceinte de ses délibérations. L'extérieur du roi était plus décent, son costume moins délabré qu'à son premier interrogatoire. Sa figure témoignait moins de l'habitation des cachots. Ses amis lui avaient conseillé de ne pas couper sa barbe, afin que la cruauté de ses geôliers écrite sur son visage excitât par les yeux l'indignation et l'intérêt du peuple. Le roi avait rejeté avec dédain ce moyen théâtral d'émotion en sa faveur. Il avait placé son droit à la compassion dans son âme et non dans ses habits. Les commissaires, sur sa demande, avaient consenti à remettre des ciseaux à Cléry pour raser son maître. Ses traits étaient reposés, ses yeux sereins. Plus fait pour la résignation que pour la lutte avec le sort, l'approche du malheur suprême grandissait Louis XVI.

Il se promena avec une attitude d'indifférence entre ses deux défenseurs au milieu des groupes de députés curieux qui sortaient de la salle pour le contempler. Il causait sans chaleur et sans trouble avec Malesherbes. Le vieillard, en lui répondant, s'étant servi du titre de Majesté, plus respectueux à mesure que la fortune était plus insolente, Treilhard entendit cette expression. S'avançant entre le roi et Malesherbes : « Qui « vous donne, dit Treilhard à l'ancien ministre, « la dangereuse audace de prononcer ici des ti- « tres proscrits par la nation? — Le mépris de la « vie! » répondit dédaigneusement Malesherbes, et il continua la conversation.

XVII

La Convention, ayant fait entrer le roi accompagné de ses défenseurs, écouta dans un religieux silence le discours de Desèze. On voyait à l'attitude de la Montagne qu'il n'y avait plus d'agitation parce qu'il n'y avait plus de doute. Les juges avaient la patience de la certitude. Ils donnaient une heure à ce roi, à qui, dans leur pensée, ils avaient déjà enlevé une vie. Desèze parla avec dignité mais sans éclat. Il garda le sang-froid de la raison devant l'ardeur d'une passion publique. Son plaidoyer, au niveau de ses devoirs de défenseur, ne s'éleva que dans quelques phrases au niveau de la circonstance. Il discuta quand il fallait frapper. Il oublia qu'il n'y a d'autre conviction pour un peuple que ses émotions

que la témérité des paroles est, dans certains cas, la souveraine prudence, et qu'il n'y a, dans les circonstances suprêmes, qu'une éloquence désespérée qui puisse sauver tout en risquant de tout perdre.

Ce fut une des fatalités attachées à la vie de Louis XVI de n'avoir pas trouvé, pour disputer ou pour reprocher sa mort au peuple, une de ces voix qui élèvent la pitié à la hauteur de l'infortune et qui font retentir de siècle en siècle les chutes des trônes, les catastrophes des empires et le contre-coup de la hache qui tranche la tête des rois, avec des paroles aussi hautes, aussi grandes, aussi solennelles que ces événements. Qu'un Bossuet, un Mirabeau, un Vergniaud se fussent rencontrés à la place de Desèze, Louis XVI n'eût pas été défendu avec plus de zèle, plus de prudence et plus de logique; mais leur parole, toute politique et non judiciaire, eût résonné comme une vengeance sur la tête des juges, comme un remords sur le cœur du peuple; et si la cause n'eût pas été gagnée devant le tribunal, elle était à jamais illustrée devant la postérité! Dans les causes qui ne sont pas d'un jour, c'est une faute de parler au temps; il faut parler à l'avenir, car c'est lui qui est le véritable juge. Louis XVI et ses défenseurs l'oublièrent trop. Toutefois, il resta de ce plaidoyer un mot sublime et qui résumait en une accusation directe toute la situation : « Je cherche parmi vous des « juges, et je n'y vois que des accusateurs ! »

XVIII

Le roi, qui avait écouté sa propre défense avec un intérêt qui semblait porter davantage sur son défenseur que sur lui-même, se leva quand Desèze eut fini de parler : « On vient de vous « exposer, dit-il, mes moyens de défense, je ne « les renouvellerai pas. En vous parlant peut-être « pour la dernière fois, je vous déclare que « ma conscience ne me reproche rien et que mes « défenseurs ne vous ont dit que la vérité. Je « n'ai jamais craint que ma conduite fût examinée publiquement; mais mon cœur est « déchiré de trouver dans l'acte d'accusation « l'imputation d'avoir voulu faire répandre le « sang du peuple, et surtout que les malheurs « du 10 août me soient attribués. J'avoue que « les preuves multipliées que j'avais données « dans tous les temps de mon amour pour le « peuple me paraissaient m'avoir placé au-dessus « de ce reproche, moi qui me serais exposé moi-« même pour épargner une goutte du sang de « ce peuple! » Il sortit après ces paroles.

« Qu'on le juge sans désemparer! demanda « Bazire. — L'appel nominal à l'instant même! « s'écrie Duhem; il est temps que la nation « sache si elle a raison de vouloir être libre ou « si c'est pour elle un crime! — Et moi, re-« prend Lanjuinais, je demande que nous rap-« portions le décret par lequel nous nous som-« mes constitués juges de Louis XVI! Voilà ma « réponse à la proposition qu'on vous fait! Que « Louis XVI soit jugé, oui, c'est-à-dire que la « loi soit appliquée à son procès, que les formes « salutaires, protectrices, réservées à tous les « citoyens lui soient octroyées comme à tout « autre homme; mais qu'il soit jugé par la « Convention nationale, qu'il soit jugé par les « conspirateurs qui se sont déclarés eux-mêmes, « à cette tribune, les auteurs de la journée du « 10 août!... — A l'Abbaye! s'écrient les voix « de la Montagne. — Vous vous déclarez trop « ouvertement le partisan de la tyrannie! dit « Thuriot. — C'est un royaliste! il a fait le pro-« cès du 10 août! vocifèrent ensemble Duhem, « Legendre, Billaud, Duquesnoy. — Il va bien-« tôt nous transformer en accusés et le roi en « juge, observe ironiquement Julien. — Je dis, « reprend Lanjuinais, que vous, les conspira-« teurs avoués du 10 août, vous seriez à la fois « les ennemis, les accusateurs, le jury d'accusa-« tion, le jury de jugement et les juges!... « — Faites-le taire! c'est la guerre civile qui « parle! je demande à l'accuser, les preuves à la « main! dit Choudieu. — Vous m'écouterez! re-« prend Lanjuinais. — Non! non! à bas de la tri-« bune! à la barre, à la barre des accusés! crient « mille voix. — A l'Abbaye! à l'Abbaye! » leur répondent les voix des tribunes. Le silence se rétablit.

« Je n'ai point incriminé, » reprend froidement Lanjuinais, « la conspiration du 10 août, « je dis qu'il y a de saintes conspirations con-« tre la tyrannie; je sais que ce Brutus, dont « je vois là l'image, a été un de ces illustres et « saints conspirateurs; mais je continue mon « raisonnement et je dis : Vous ne pouvez être « juges de l'homme désarmé dont vous vous « êtes déclarés vous-mêmes les ennemis mor-« tels et personnels! vous ne pouvez être juges, « ayant tous, ou presque tous, déclaré d'avance « votre opinion, et quelques-uns avec une féro-« cité scandaleuse. » (*Des murmures de colère*

grondent de nouveau sur quelques bancs.) « Il y « a une loi naturelle, imprescriptible, positive, « qui veut que tout accusé soit jugé sous la pro- « tection des lois de son pays. Si donc il est vrai « que nous ne pouvons rester juges; s'il est vrai « que moi et plusieurs autres nous aimons mieux « mourir que de condamner à mort, en violant « la justice, le plus abominable des tyrans... » (*Une voix s'élève : « Vous aimez donc mieux le « salut du tyran que le salut du peuple?... » Lanjuinais cherche des yeux l'interrupteur comme pour le remercier du fil qu'il lui tend.*) « J'entends parler du salut du peuple, reprend « Lanjuinais, c'est là l'heureuse transition dont « j'avais justement besoin. Ce sont donc des « idées politiques que l'on vous appelle à dis- « cuter, et non pas des idées judiciaires. J'ai « donc eu raison de vous dire que vous ne de- « viez pas siéger ici comme juges, mais comme « législateurs! La politique veut-elle que la « Convention soit déshonorée? La politique veut- « elle que la Convention cède à l'orageuse ver- « satilité de l'opinion publique? Certes, il n'y a « qu'un pas, dans l'opinion publique, de la « haine et de la rage à l'amour et à la pitié! Et « moi je vous dis aussi : Pensez au salut du peu- « ple! Le salut du peuple veut que vous vous « absteniez d'un jugement qui créera d'affreuses « calamités pour la nation; d'un jugement qui « servira à vos ennemis dans les horribles conspi- « rations qu'ils trament contre vous! » Lanjui- nais descend au milieu des murmures.

« On vous demande, répond Amar, quels « seront les juges? On vous dit : Vous êtes tous « parties intéressées! Mais ne vous dira-t-on pas « aussi que le peuple français est partie inté- « ressée parce que c'est sur lui qu'ont porté les « coups du tyran? A qui donc faudra-t-il en « appeler? Aux planètes sans doute. — Non, à « une assemblée de rois! » ajoute Legendre avec un éclat de rire qui retentit dans les tribunes. « Jugeons sans désemparer, répète Duhem; « quand les Autrichiens bombardaient Lille au « nom du tyran, ils ne désemparaient pas.

« — Trêve à ces déclamations, réplique Ker- « saint, nous sommes ses juges et non ses bour- « reaux! » Quelques membres, fatigués ou indé- cis, demandent l'ajournement de la discussion à une autre séance. Le président le met aux voix. La majorité le prononce. Quatre-vingts députés de la Montagne s'élancent de leurs bancs vers la tribune et menacent le président. Julien s'em- pare de la tribune aux applaudissements de la Montagne. — « On veut nous dissoudre, « dit Julien soutenu par les signes de tête de Robes- pierre et par les gestes de Legendre et de Saint- Just. « — Oui, mais c'est vous! lui crie Louvet. « — On veut dissoudre la république, reprit « Julien, en attaquant la Convention dans ses « bases. Mais, nous, les amis du peuple, nous « avons juré de mourir pour la république et « pour lui. (*La Montagne applaudit.*) J'habite « les hauteurs, » poursuit Julien en montrant de la main les bancs élevés du côté gauche, « elles « seront les Thermopyles du peuple!—Oui, oui, « nous y mourrons tous! » répondent en masse et en se levant, la main tendue vers Julien, les dé- putés qui siégent sur la Montagne. Julien accuse le président de partialité et de connivence avec Malesherbes. Le président se justifie. L'ordre se rétablit. Quinette présente un projet de décret qui règle le mode de jugement du roi. Camille Desmoulins, Robespierre demandent à combattre ce projet.

Couthon se fait porter à la tribune. « Citoyens, « dit-il, Capet est accusé de grands crimes; dans « ma conscience, il est convaincu. Accusé, il « faut qu'il soit jugé; car il est dans la justice « éternelle que tout coupable soit condamné. « Par qui sera-t-il jugé? Par vous, car la nation « vous a constitués en grand tribunal d'Etat. « Vous n'avez pu vous créer juges, mais vous « l'êtes par la volonté suprême du peuple. » Salles veut parler dans le sens de Lanjuinais, le tumulte couvre sa voix. « Je déclare, s'écrie Sal- « les, qu'on nous fait délibérer sous le couteau!»

Péthion, repoussé trois fois par les vociféra- tions de la Montagne et par les apostrophes de Marat, qui s'élance pour l'arracher de la tri- bune, parvient à se faire entendre. Aux pre- miers mots qu'il prononce : « Nous ne voulons « pas d'opinion à la Péthion, lui crie Duhem. « — Nous n'avons pas besoin de ses leçons, « ajoute Legendre. — A bas le roi Jérôme! Pé- « thion! » hurlent ces mêmes tribunes qui, quatre mois avant, proclamaient Péthion le roi du peuple.

Barbaroux, Serres, Rebecqui, Duperret, tous les jeunes députés amis de Roland s'élancent vers les bancs de la Montagne, d'où partent les apostrophes contre Péthion. Les gestes, les me- naces, les invectives s'entre-choquent : Nous en appelons au peuple! Nous en appelons aux dépar- tements! Lâches! brigands! assassins! royalistes! Les mots ne suffisent plus à l'explosion des colè- res; les attitudes achèvent les mots. Le président

se couvre en signe de détresse de l'Assemblée. La Convention s'étonne, le silence renait.

XIX

Péthion reprend : « Est-ce ainsi, citoyens, que « se traitent les grands intérêts d'un empire? « Est-ce ainsi que pour des différences d'opinion « entre nous, nous nous traitons mutuellement « d'ennemis de la liberté, de royalistes? N'avons- « nous pas juré tous que nous n'aurions plus de « roi? Quel est celui qui fausserait ses serments? « Qui voudrait un roi? Nous n'en voulons pas!— « Non, non, personne! jamais! » s'écrie en se levant la Convention tout entière. Le duc d'Orléans, au milieu d'un groupe de députés de la Montagne, prolonge plus longtemps que ses collègues ce serment de haine à la royauté, et agite son chapeau au-dessus de sa tête pour s'associer avec plus d'évidence à l'enthousiasme qui répudie les rois.

« Mais, poursuit Péthion, il ne s'agit ici ni de « prononcer sur la royauté abolie, ni sur le sort « du roi, car Louis Capet ne l'est plus, il s'agit « de prononcer sur le sort d'un homme. Vous « vous êtes établis ses juges, il faut que vous « puissiez juger avec une pleine conviction de « faits. Les vrais amis de la liberté et de la « justice sont ceux qui veulent examiner avant « de juger! Plusieurs membres veulent, avec « Lanjuinais, qu'on rapporte le décret par lequel « il a été dit que Louis serait jugé; d'autres « veulent qu'il soit simplement prononcé sur son « sort par mesure politique. Je suis de la pre- « mière opinion. Mais il n'en faut préjuger au- « cune. Je demande que la résolution présentée « par Couthon soit maintenue, mais en réser- « vant la question soulevée dans le cours de la « séance. » La Convention, ramenée au sang-froid par la voix courageuse et imposante encore de Péthion, vota la proposition de Couthon et les réserves de Péthion, qui laissaient des heures, des éventualités et des réflexions entre l'arrêt du peuple et la vie du roi.

XX

Pendant que ces agitations dans la salle trahissaient l'angoisse et l'irrésolution des juges, le roi, de retour dans la salle des inspecteurs de la Convention, se jeta dans les bras de Desèze. Il pressa les mains de son défenseur dans les siennes, essuya son front avec son mouchoir et chauffa lui-même la chemise destinée à remplacer celle que la sueur de cinq heures de tribune avait trempée sur le corps de Desèze. Dans ces soins familiers, que relevaient sa situation et son rang, le roi semblait oublier que sa propre vie s'agitait dans le tumulte de la salle voisine. On entendait le murmure continu et les éclats de voix qui partaient de l'enceinte de la Convention, sans pouvoir distinguer les paroles ni préjuger les résultats de la délibération. L'attention avec laquelle Desèze avait été écouté, les physionomies apaisées et les dispositions plus favorables de l'opinion publique qui se révélaient depuis quelques jours dans les théâtres et dans les lieux publics rendaient quelque lueur d'espoir à Louis XVI. La rapidité avec laquelle son cortége le ramena cette fois au Temple en évitant les quartiers populeux fit penser au roi que ses amis veillaient. Le lendemain, un commissaire, nommé Vincent, qui ne cherchait dans ses fonctions que des occasions d'adoucir la rigueur du sort des prisonniers, se chargea de porter secrètement à la reine un exemplaire imprimé du plaidoyer de Desèze.

Rentré au Temple, le roi, qui n'avait rien à offrir, détacha sa cravate et la donna à son avocat.

Le 1er janvier, à son réveil, Cléry s'approcha du lit de son maître et lui offrit, à voix basse, ses vœux pour la fin de ses malheurs. Le roi reçut ces vœux avec attendrissement et leva les yeux au ciel en se souvenant des jours où ces mêmes hommages, murmurés aujourd'hui tout bas par le seul compagnon de son cachot, lui étaient apportés par tout un peuple dans les galeries de ses palais. Il se leva, parut prier avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire et conjura un municipal d'aller s'informer de la santé de sa fille malade, et de porter à la reine et à sa sœur les souhaits interceptés d'un prisonnier. Jusqu'au 16 janvier rien ne changea dans l'habitude des journées du roi, si ce n'est que M. de Malesherbes se présenta inutilement à la porte de la tour. M. de Malesherbes, dans ces différentes tentatives pour revoir le roi, était accompagné d'un jeune royaliste qu'un généreux attrait vers le malheur entraina de bonne heure, et qui fut depuis, dans de meilleurs jours, le ministre et le conseiller austère de la monarchie des Bourbons, qu'il voulait réconcilier avec la liberté. Ce jeune homme se nommait Hyde de Neuville; il donnait le bras à

M. de Malesherbes et soutenait ses pas chancelants, quand le vénérable défenseur de Louis XVI se rendait au Temple ou à la Convention.

Le prince passait ses heures à lire l'histoire d'Angleterre et surtout le volume qui contenait le jugement et la mort de Charles Ier, comme s'il eût cherché à se consoler en retrouvant sur le trône un second exemple de ses infortunes, et comme s'il eût voulu s'exercer à la mort et modeler ses derniers moments sur ceux d'un roi décapité.

XXI

Pendant ces jours où rien du dehors ne pénétra dans sa prison, les deux partis qui se disputaient la Convention continuèrent de s'entre-déchirer en se disputant sa vie. Saint-Just reprit la parole le 27 décembre et réfuta en axiomes brefs et tranchants comme la hache la défense prononcée la veille. Il résuma son discours dans ces mots : « Si le roi est innocent, le peuple est « coupable ! Vous avez proclamé la loi martiale « contre les tyrans du monde et vous épargneriez le vôtre ! La révolution ne commence que « quand le tyran finit! » Barbaroux parla sans conclure et donna par une réticence, si contraire à l'énergie de son caractère, le premier symptôme de la fluctuation d'esprit des Girondins.

Lequinio répondit à Barbaroux : « Si je pouvais « de cette main, dit-il, assassiner d'un seul coup « tous les tyrans, je les frapperais à l'instant. » Des applaudissements ayant éclaté dans la salle et le président ayant menacé d'en appeler à la force pour rétablir l'ordre, un orage de voix éclata dans l'Assemblée. Vergniaud se plaignit de ces tumultes, qui présentaient la république naissante sous la forme hideuse de l'anarchie. Il demanda que le nom des députés censurés fût envoyé aux départements. — « Nous ne sommes « pas la Convention de Paris, s'écria Buzot, « mais la Convention de la France et des départements ! »

Dans la séance du 17, le ministre des affaires étrangères, Lebrun, communiqua des notes de la cour d'Espagne. L'ambassadeur de cette cour intercédait pour la vie de Louis XVI et promettait, à ce prix, l'éloignement des troupes que l'Espagne avait rassemblées sur les frontières des Pyrénées.— « Loin de nous toute influence étrangère, « répondit Thuriot. —Nous ne traitons pas avec « les rois, mais avec les peuples! ajouta Chasles; « déclarons qu'à l'avenir aucun de nos agents « ne traitera avec une tête couronnée avant que « la république soit reconnue. »

L'ordre du jour répondit dédaigneusement aux tentatives de l'ambassadeur d'Espagne.

On reprit la discussion sur le jugement du roi. Buzot et Brissot soutinrent l'appel au peuple. Carra, quoique Girondin, le combattit. Gensonné, dans un discours direct, apostropha longuement Robespierre. — « Il est, dites-vous, un parti qui « veut enlever la Convention de Paris et faire « égorger les citoyens par les citoyens! Tranquillisez-vous, Robespierre ! Vous ne serez pas « égorgé, et je crois même que vous ne ferez « égorger personne. La bonhomie avec laquelle « vous reproduisez sans cesse cette doucereuse « invocation me fait craindre seulement que ce « ne soit là le plus cuisant de vos regrets. Il n'est « que trop vrai, l'amour de la liberté a aussi son « hypocrisie et ses tartufes. On les reconnait à « leur haine contre les lumières et contre la philosophie, à leur adresse à caresser les préjugés « et les passions du peuple. Il est temps de signaler cette faction à la nation entière. C'est elle « qui règne aux Jacobins de Paris, et ses principaux chefs siégent parmi nous. Que veulent-ils? Quel est leur but? Quel étrange gouvernement se proposent-ils de donner à la France? « Ne disent-ils pas qu'aucun républicain ne « restera sur le territoire français si Louis n'est « pas envoyé au supplice? qu'il faudra alors nommer un défenseur à la république? Quoi ! vous « ne formez pas une faction et vous vous désiguez vous-mêmes sous le nom de députés de la « Montagne, comme si vous aviez choisi cette « dénomination pour nous rappeler ce tyran « d'Asie qui n'est connu dans l'histoire que par « la horde d'assassins qu'il traînait à sa suite et « par l'obéissance fanatique aux ordres sanguinaires de leur chef? Robespierre ne vous a-t-il « pas dit avec une précieuse naïveté que le « peuple devait être moins jaloux d'exercer lui-même ses droits souverains que de les confier « à des hommes qui en feront un bon usage? « L'apologie du despotisme a toujours commencé « ainsi !... Il ne faut pas que le jugement de « Louis passe aux yeux de l'Europe pour l'œuvre « de cette faction ! Le peuple seul doit sauver le « peuple ! »

XXII

Une accusation d'ancienne complicité avec la cour, dirigée contre Vergniaud, Guadet, Brissot

et Gensonné, répondit le lendemain à l'invective de Gensonné. Une lettre de ces quatre députés, adressée avant le 10 août au peintre du roi Boze, lettre dans laquelle ils donnaient des conseils à ce prince, attestait que le républicanisme avait eu en eux ses hésitations et ses complaisances, et que la constitution de 1791, si elle ne suffisait pas à leurs principes, aurait suffi à leur ambition, pourvu qu'ils en eussent été les directeurs. Cette correspondance, très-constitutionnelle du reste, n'avait pas d'autre crime. Guadet, Gensonné, Vergniaud s'en lavèrent facilement, à l'aide de leur éloquence ordinaire et d'une majorité qui leur appartenait encore. Néanmoins cette accusation, tombée inopinément sur eux des mains des amis de Robespierre, et les soupçons qu'elle laissa dans l'esprit du peuple, firent sentir la nécessité de répondre à ces soupçons par des actes irrécusables de haine à la monarchie, et de se signer à eux-mêmes leurs titres de républicains de quelques gouttes du sang d'un roi. De ce jour, ils commencèrent à délibérer entre le sacrifice de la vie du roi et leur propre abdication. Un parti qui avait vécu du vent de la faveur du peuple ne pouvait la perdre sans mourir. Il voulut vivre. Il fallait que le roi mourût.

XXIII

Camille Desmoulins, qui mêlait toujours l'ironie à la mort et qui ne trouvait jamais le sang des victimes assez amer, à moins qu'il ne fût relevé par un sarcasme, combattit l'appel au peuple dans un discours qui ne put être entendu, mais qu'il fit imprimer. Voici le projet de décret qui résumait ce discours : « Il sera dressé un échafaud « dans la place du Carrousel. Louis y sera con- « duit avec un écriteau portant ces mots écrits « par-devant : *traître et parjure à la nation ;* et « derrière : *roi!* La Convention décrète en outre « que le caveau funèbre des rois, à Saint-Denis, « sera désormais la sépulture des brigands, des « assassins et des traîtres ! »

Merlin de Thionville, Hausmann et Rewbel, commissaires de la Convention aux armées, écrivirent aussi des frontières : « Nous sommes « entourés de blessés et de morts ; c'est au nom « de Louis Capet que les tyrans égorgent nos « frères, et nous apprenons que Louis Capet vit « encore! » Cambacérès demanda l'appel au peuple. Danton présenta un mode de délibération qui remettait en question tout ce qui avait été décrété jusque-là; Danton semblait cacher ainsi l'intention secrète de sauver le roi à la faveur de la confusion que ces questions multipliées feraient naître. « C'est une chose bien affligeante, observa « Couthon, que de voir le désordre où l'on jette « l'Assemblée. Voilà trois heures que nous per- « dons le temps pour un roi. Sommes-nous des « républicains? Non, nous sommes de vils escla- « ves! » Enfin, sur la proposition de Fonfrède, la Convention décréta l'appel nominal sur chacune de ces trois questions successivement posées ; la première : Louis est-il coupable? la seconde : La décision de la Convention sera-t-elle soumise à la ratification du peuple? la troisième : Quelle sera la peine?

Sur la première question, à l'exception de Lalande de la Meurthe, de Baraillon de la Creuse, de Lafond de la Corrèze, de Lhomond du Calvados, de Henri Larivière, d'Ysarn Valady, de Noël des Vosges, de Morisson de la Vendée, de Wandelincourt de la Haute-Marne, de Rouzet de la Haute-Garonne, qui se récusèrent en alléguant leur incompétence et l'incompatibilité des fonctions de législateurs et de juges ; tous, c'est-à-dire six cent quatre-vingt-trois membres, répondirent : Oui, Louis est coupable.

XXIV

Sur la question de l'appel au peuple, deux cent quatre-vingt-une voix votèrent pour l'appel au peuple; quatre cent vingt-trois voix votèrent contre tout recours à la nation. Au nombre des premiers, on remarquait : Rebecqui, Barbaroux, Duprat, Durand de Maillane, Duperret, Fauchet, Chambon, Buzot, Péthion, Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, Lanjuinais, Louvet, Salles, Hardy, Mollevault, Valazé, Manuel, Dusaulx, Bertucat de Saône-et-Loire, Sillery, l'ami du duc d'Orléans, qui commençait à se détacher des Jacobins et de ce prince, et à pencher vers les doctrines et vers l'échafaud des Girondins.

Parmi les seconds : tous les membres de la Montagne et quelques membres du parti girondin, chez lesquels la jeunesse, l'ardeur et l'enivrement révolutionnaire étouffaient tout scrupule. Le résultat de cette épreuve consterna les hommes courageux de ce parti et décida les indécis.

Danton, muet et observateur jusque-là, saisit, dès le lendemain 16, la première occasion d'ac-

centuer énergiquement l'impatience du sang qu'il n'avait pas dans l'âme, mais qu'il feignait pour rester au niveau de lui-même.

On délibérait sur un ordre de fermer les théâtres, donné par le conseil exécutif. « Je vous l'avouerai, citoyens, » dit Danton en se levant et en reprenant l'attitude de l'homme de septembre, « je croyais qu'il était d'autres objets qui devaient « nous occuper que la comédie. — Il s'agit de « la liberté! répondent quelques voix. — Oui, « il s'agit de la liberté! reprend Danton, il s'a« git de la tragédie que vous devez donner aux « nations! il s'agit de faire tomber sous la hache « des rois la tête d'un tyran! Je demande que « nous prononcions sans désemparer sur le sort « de Louis. »

On vota la proposition de Danton. Lanjuinais ayant proposé ensuite que la peine fût votée aux deux tiers des voix et non à la majorité absolue, Danton reprit la parole comme un homme pressé d'en finir avec une situation qui lui pèse. « On « prétend, dit-il, que telle est l'importance de « cette question, qu'il ne suffit pas, pour la dé« cider, des formes ordinaires de toute assem« blée délibérante. Je demande pourquoi, quand « c'est par une simple majorité qu'on a prononcé « sur le sort d'une nation entière! Quand on n'a « pas même pensé à élever cette question lors« qu'il s'est agi d'abolir la royauté, on veut pro« noncer sur le sort d'un individu, d'un conspi« rateur, avec des formes plus scrupuleuses et « plus solennelles? Nous prononçons comme re« présentants par droit de souveraineté. Je de« mande si vous n'avez pas voté à la majorité « absolue la république, la guerre? Et je demande « si le sang qui coule au milieu des combats ne « coule pas définitivement? Les complices de « Louis XVI n'ont-ils pas subi immédiatement « la peine sans aucun recours au peuple? Celui « qui a été l'âme de ces complots mérite-t-il une « exception? » On applaudit.

Lanjuinais ne laissa pas entraîner sa conscience à ce courant d'applaudissements, créé par la parole de Danton. « Vous avez rejeté toutes les for« mes que la justice et certainement l'humanité « réclamaient, la récusation, la forme silencieuse « du scrutin, protectrice de la liberté des con« sciences et des suffrages; on paraît délibérer « ici dans une Convention libre, mais c'est sous « les poignards et les canons des factieux! » L'Assemblée repoussa ces considérations et déclara la séance permanente jusqu'à la prononciation du jugement. On commença le dernier appel nominal à huit heures du soir.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

I

L'aspect de la ville était menaçant, l'aspect de l'enceinte était sinistre. La commune et les Jacobins, décidés à emporter la condamnation de Louis XVI comme une victoire personnelle sur leurs ennemis, et à pousser la contrainte morale jusqu'à la violence, avaient rassemblé depuis plusieurs jours à Paris toutes les forces dont leurs journaux, leurs correspondances et leurs affiliations dans les départements leur permettaient de disposer. Les meneurs des faubourgs avaient recruté leurs bandes de femmes et d'enfants en haillons, pour hurler la mort du tyran dans les rues qui avoisinaient la Convention. Théroigne de Méricourt et Saint-Huruge, les assassins d'Avignon, les égorgeurs de septembre, les combattants du 10 août, les fédérés accumulés dans Paris avant de se rendre aux frontières; des volontaires et des soldats retenus à Paris par le ministre de la guerre Pache pour grossir les séditions plus que pour les réprimer; une population étrangère à toute passion politique, mais sans ouvrage et sans pain, et trompant son désespoir par son agi-

tation; ces masses de curieux que les grands spectacles font sortir de leurs maisons comme des essaims sortent des ruches à l'approche des orages, et qui, sans passion individuelle, prêtent l'apparence du nombre à la passion de quelques-uns; les contre-coups d'août et de septembre qui ébranlaient encore les imaginations; la nuit qui prêtait au tumulte; la rigueur de la saison qui tendait la fibre et qui portait au désespoir; enfin ce nom de roi qui résumait en lui toutes les misères, toutes les iniquités, toutes les trahisons imputées à la royauté, et qui faisait croire au peuple qu'en immolant l'homme qui portait ce titre on immolerait du même coup les calamités, les crimes, les souvenirs et les espérances d'une institution répudiée; tout imprimait à la nuit du 16 janvier ce caractère d'impulsion irrésistible qui donne à une manifestation populaire la force d'un élément.

II

Le matin, un des vainqueurs de la Bastille, nommé Louvain, ayant osé dire dans sa section qu'on pouvait affermir la république sans verser le sang de Louis XVI, un fédéré présent lui plongea pour toute réponse son sabre dans le cœur. Le peuple traîna le blessé par les pieds, sur le pavé de la rue, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Le soir, un colporteur de livres et de journaux, sortant d'un cabinet de lecture suspect de royalisme, dans la galerie du Palais-Royal, et accusé par un passant de distribuer des écrits favorables à l'appel au peuple, fut assassiné de trente coups de couteau par les promeneurs du jardin. Les bandes de malfaiteurs délivrés des prisons de la Conciergerie et du Châtelet par les assassins de septembre, avaient formé des rassemblements de scélérats cherchant dans l'émotion publique l'occasion et le voile de forfaits impunis. Des dragons de la république, forçant les consignes de leurs casernes, se répandirent, le sabre à la main, dans les lieux publics, au Palais-Royal, aux Tuileries, en brandissant leurs armes et en chantant des airs patriotiques. De là ils se rendirent à l'église du Val-de-Grâce, où étaient renfermés, dans des urnes de vermeil, les cœurs de plusieurs des rois et des reines qui avaient régné sur la France. Ils brisèrent ces vases funèbres, foulèrent aux pieds ces reliques de la royauté et les jetèrent dans un égout. Ce fanatisme de profanation, qui vengeait, comme le fait la bruto, sur des restes inanimés, les longues patiences et les longues superstitions de la servitude, annonçait moins la force que la démence de la liberté. Il disait assez, par de tels symptômes, quelle pitié attendait la royauté vivante, quand la royauté morte excitait de tels ressentiments.

III

Les abords et l'intérieur de la salle de la Convention semblaient plutôt disposés pour une exécution que pour un jugement. L'heure, le lieu, les avenues étroites, les cours tortueuses, les voûtes sombres de l'antique monastère, les lanternes rares qui luttaient avec les ténèbres d'une nuit d'hiver et pâlissaient les visages; les armes qui brillaient et retentissaient à toutes les portes, les pièces de canon que les canonniers, la mèche allumée, semblaient garder aux deux entrées principales, moins pour intimider le peuple que pour tourner ces pièces contre la salle si l'arrêt fatal n'en sortait pas; le sourd mugissement d'une multitude innombrable veillant debout dans les rues adjacentes et pressant de tous côtés les murs comme pour leur arracher l'arrêt; le mouvement des patrouilles qui fendaient avec peine cet océan d'hommes pour faire place aux représentants attardés; les costumes, les physionomies, les bonnets rouges, les carmagnoles, les visages contractés, les voix rauques, les gestes atroces et significatifs, tout semblait calculé pour faire entrer par tous les sens dans l'âme des juges l'inexorable arrêt porté d'avance par le peuple. « *Ou* « *sa mort ou la tienne!* » tels étaient les seuls mots murmurés tout bas, mais d'un accent impératif, à l'oreille de chaque député qui traversait les groupes pour se rendre à son poste.

Des habitués des séances de la Convention qui connaissaient les visages étaient postés de distance en distance. Ces espions du peuple nommaient les députés à haute voix, indiquaient les douteux, menaçaient les timides, insultaient les indulgents, applaudissaient les inflexibles. Aux noms de Marat, de Danton, de Robespierre, de Collot-d'Herbois, de Camille Desmoulins, les rangs s'ouvrirent avec respect et laissèrent passer la colère et la confiance du peuple. Aux noms de Brissot, de Vergniaud, de Lanjuinais, de Boissy d'Anglas, les figures irritées, les poings fermés, les piques et les sabres brandis sur leur tête annoncèrent clairement que ce peuple voulait être obéi ou *vengé*. Les factionnaires eux-mêmes, placés là pour protéger la sûreté des représentants, don-

nèrent l'exemple de l'insulte et de la violence. Le ci-devant marquis de Villette, l'élève et l'ami de Voltaire, devenu membre de la Convention, reconnu dans le couloir du Manége qui conduisait à l'Assemblée, fut saisi par ses vêtements et vit la pointe de vingt sabres prêts à plonger dans son cœur, s'il ne prenait pas l'engagement de voter la mort du *tyran*. Villette, qui dans un corps frêle portait un cœur intrépide, et qui ne croyait pas que la philosophie eût pour piédestal les échafauds, se dégagea de l'étreinte du peuple, écarta des deux mains les lames des sabres qui menaçaient sa poitrine et regardant avec assurance ses provocateurs : « Non, dit-il, je ne vo- « terai pas la mort et vous ne m'égorgerez pas. « Vous respecterez en moi ma conscience, la « liberté et la nation. » Et il passa.

Les couloirs de la Convention, livrés aux chefs les plus sanguinaires des séditions de Paris, étaient également obstrués de groupes armés. Ces hommes s'y tenaient en ordre et en silence par respect du lieu ; mais on les avait postés là comme des symptômes vivants de la terreur que leurs noms, leurs armes et leurs souvenirs devaient imprimer aux juges du roi. Maillard, Fournier l'Américain, Jourdan Coupe-Tête donnaient des ordres par signes à leurs anciens complices, et leur désignaient d'un clin d'œil les noms et les visages qu'ils devaient observer et retenir. Il fallait défiler sous leurs yeux pour pénétrer dans l'enceinte. Ils semblaient écrire les signalements dans leur mémoire. C'étaient les statues de l'assassinat placées aux portes du tribunal du peuple pour commander la mort. Chaque député les coudoyait en entrant.

IV

L'enceinte elle-même était inégalement éclairée. Les lampes du bureau et le lustre qui rayonnait de haut sous la voûte jetaient sur quelques parties de la salle d'éclatantes lueurs et laissaient les autres parties dans l'obscurité. Les tribunes publiques, descendant par degrés en amphithéâtre jusque près des bancs élevés de la Montagne avec lesquels elles se confondaient, comme dans les cirques romains, regorgeaient de spectateurs. Comme dans les spectacles antiques, on voyait assises au premier rang de ces tribunes beaucoup de femmes, jeunes, parées de couleurs tricolores, causant entre elles avec insouciance, échangeant des mots, des gestes, des sourires, et ne reprenant leur sérieux et leur attitude attentive que pour compter les votes et les marquer sur une carte avec la pointe d'une épingle au moment où ces votes tombaient de la tribune. Des valets de salle circulaient entre les gradins, portant des plateaux chargés de sorbets, de glaces, d'oranges qu'ils distribuaient à ces femmes. Sur les gradins les plus élevés, les hommes du peuple, dans les costumes journaliers de leurs conditions diverses, se tenaient debout, attentifs, se répétant à haute voix les uns aux autres le nom et le vote du député qui venait d'être appelé, et le poursuivant d'applaudissements ou de murmures jusqu'à son banc. Les premières banquettes de ces tribunes populaires étaient occupées par des garçons bouchers, leurs tabliers ensanglantés retroussés d'un côté à leur ceinture, et le manche des longs couteaux de leur profession sortant avec affectation des plis de la toile qui leur servait de fourreau.

L'espace vide au pied du bureau, la barre, les abords des portes, les vomitoires qui conduisaient aux bancs des députés et aux tribunes publiques étaient agités de l'ondoiement perpétuel de députés mêlés à des spectateurs, qui n'avaient pu trouver place dans les tribunes et qui avaient fait irruption dans l'enceinte réservée aux législateurs. Ces groupes, sans cesse rompus et reformés par les représentants appelés à la tribune ou par ceux qui en redescendaient, ressemblaient moins à un auditoire devant un tribunal qu'à la mêlée d'une place publique.

Le mouvement ne s'arrêtait qu'à l'instant où le nom d'un député important, prononcé par la voix de l'huissier, faisait lever les yeux vers le votant pour surprendre un moment plus tôt dans son attitude et dans le mouvement de ses lèvres la vie ou la mort qu'il allait prononcer. Les bancs des députés étaient presque vides. Lassés d'une séance de quinze heures, qui devait durer sans interruption jusqu'à la fin du jugement, les uns, semés par groupes rares à l'extrémité des bancs élevés, causaient entre eux, à demi-voix, dans l'attitude de la patience résignée ; les autres, les jambes étendues, le corps renversé, accoudés sur le dossier de leur banc désert, s'assoupissaient sous le poids de leurs pensées et ne se réveillaient qu'aux grandes clameurs qu'un vote plus énergiquement motivé faisait éclater de temps en temps. Le plus grand nombre, perpétuellement chassés d'une place à l'autre par l'agitation intérieure de leurs pensées, ne faisaient que sortir de la salle et y rentrer. On les voyait passer d'un groupe à un

autre, échanger rapidement et à voix basse des demi-mots avec leurs collègues, écrire sur leurs genoux, raturer ce qu'ils avaient écrit, récrire de nouveau leur vote, raturer encore, jusqu'à ce que l'appel de l'huissier, les surprenant dans cette hésitation, leur arrachât des lèvres le mot fatal qu'une minute de plus aurait changé contre le mot contraire, et dont ils se repentaient peut-être avant de l'avoir prononcé.

V

Les premiers votes entendus par l'Assemblée laissaient l'incertitude dans les esprits. La *mort* et le *bannissement* semblaient se balancer en nombre égal dans le retentissement alternatif des votes. Le sort du roi allait dépendre du premier vote que prononcerait un des chefs du parti girondin. Ce vote signifierait sans doute le vote probable de tout le parti, et le nombre des hommes attachés à ce parti déterminerait irrévocablement la majorité. La vie et la mort étaient donc scellées en quelque sorte sur les lèvres de Vergniaud.

On attendait avec anxiété que l'ordre alphabétique de l'appel nominal des départements, arrivant à la lettre G, appelât les députés de la Gironde à la tribune. Vergniaud devait y paraître le premier. On se souvenait de son immortel discours contre Robespierre pour disputer le jugement du roi détrôné à ses ennemis. On connaissait sa répugnance et son horreur pour le parti qui voulait des supplices. On répétait les conversations confidentielles dans lesquelles il avait avoué vingt fois sa sensibilité sur le sort d'un prince dont le plus grand crime à ses yeux était une faiblesse qui allait presque jusqu'à l'innocence. On savait que, la veille même et quelques heures avant l'ouverture du scrutin, Vergniaud, soupant avec une femme qui s'apitoyait sur les captifs du Temple, avait juré par son éloquence et par sa vie qu'il sauverait le roi. Nul ne doutait du courage de l'orateur. Ce courage était écrit, à ce moment même, dans le calme de son front et dans les plis sévères de sa bouche fermée à toute confidence.

Au nom de Vergniaud, les conversations cessèrent, les regards se portèrent sur lui seul. Il monta lentement les degrés de la tribune, se recueillit un moment, la paupière baissée sur les yeux, comme un homme qui réfléchit pour la dernière fois avant d'agir; puis, d'une voix sourde, et comme résistant dans son âme à la sensibilité qui criait en lui, il prononça : *La mort.*

Le silence de l'étonnement comprima le murmure et la respiration même de la salle. Robespierre sourit d'un sourire presque imperceptible, où l'œil crut distinguer plus de mépris que de joie. Danton leva les épaules. « Vantez donc vos « orateurs! dit-il tout bas à Brissot. Des paroles « sublimes, des actes lâches! Que faire de tels « hommes? Ne m'en parlez plus, c'est un parti « fini. »

L'espérance mourut dans l'âme du petit nombre d'amis du roi cachés dans la salle et dans les tribunes. On sentit que la victime était livrée par la main de Vergniaud. En vain Vergniaud parut-il retenir son vote, après l'avoir émis, en demandant, comme Mailhe, qu'après avoir voté la mort l'Assemblée délibérât s'il convenait à la sûreté publique d'accorder un sursis à l'exécution. Les Jacobins sentirent qu'une fois la justice de l'arrêt accordée, les Girondins ne leur disputeraient pas l'urgence. Vergniaud lui-même déclara que son vote de mort était indépendant du sursis obtenu ou refusé. C'était s'enlever d'avance à lui-même la possibilité de ressaisir la tête qu'il abandonnait. Il redescendit, le front baissé, les marches de la tribune, et alla se perdre dans la foule.

VI

L'appel continua. Tous les Girondins, Buzot, Péthion, Barbaroux, Isnard, Lasource, Salles, Rebecqui, Brissot, votèrent avec lui la mort. La plupart unirent à leur vote la condition d'un sursis à l'exécution. Fonfrède et Ducos votèrent la mort sans condition. Sieyès, qui dans les conseils et dans les entretiens secrets de son parti avait le plus insisté pour refuser cette joie à Robespierre, ce triomphe aux Jacobins, ce sang stérile et dangereux à la Révolution; Sieyès, après la victoire des Jacobins dans l'appel nominal, jugea toute résistance inutile. Laisser à Robespierre seul ce titre sanglant à la confiance désespérée du peuple, c'était, à ses yeux, abdiquer dès le premier pas le gouvernement de la république et peut-être la vie. Puisqu'on ne pouvait arrêter le mouvement, il fallait, pensait-il, s'y jeter pour le diriger encore. Sieyès monta à son tour à la tribune, il n'y prononça qu'un seul mot : *La mort.* Il le prononça à regret avec la froideur d'un géomètre qui énonce un axiome et

avec l'abattement d'un vaincu qui cède à la fatalité. Il n'ajouta pas à ce mot le mot ironique qu'on lui impute. Son vote fut laconique, non cruel. Condorcet, fidèle à ses principes, refusa de verser le sang : il demanda que Louis XVI fût condamné à la plus forte peine après la mort. Lanjuinais, Dusaulx, Boissy d'Anglas, Kersaint, Rabaut Saint-Étienne, Sillery, Salles résistèrent à l'exemple des chefs de leur parti et à l'intimidation des Jacobins. Ils votèrent presque tous la reclusion pendant la guerre et l'ostracisme après la paix. Manuel lui-même, vaincu par le spectacle des infortunes royales qu'il contemplait de plus près au Temple, vota pour la vie. Daunou, philosophe républicain, qui n'avait, disait-il, que deux passions désintéressées dans son âme, Dieu et la liberté, sépara à haute voix dans son vote le droit de juger et de déposer les rois du droit de les immoler en victimes. Il montra que les lettres fortifient la justice dans le cœur de l'écrivain en éclairant l'intelligence, et qu'il avait puisé dans le commerce littéraire des anciens, avec leurs maximes de magnanimité, le courage de les pratiquer devant la mort. La Montagne, presque sans exception, vota la mort. Robespierre, résumant en quelques mots son premier discours, essaya de concilier son horreur pour la peine de mort avec la condamnation qui tombait de ses lèvres. Il le fit en disant que les tyrans étaient une exception à l'humanité, et en déclarant que sa tendresse pour les opprimés l'emportait dans son âme sur sa pitié pour les oppresseurs.

Les députés de Paris Marat, Danton, Billaud-Varennes, Legendre, Panis, Sergent, Collot-d'Herbois, Fréron, Fabre d'Églantine, David, Robespierre le jeune suivirent l'exemple de Robespierre et répétèrent comme un écho monotone, vingt et une fois de suite, le mot de *mort* en défilant à la tribune.

Le duc d'Orléans y fut appelé le dernier. Un profond silence se fit à son nom. Sillery, son confident et son favori, avait voté contre la mort. On s'attendait que le prince voterait comme son ami ou qu'il se récuserait au nom de la nature et du sang. Aux yeux des Jacobins même, il était récusé. Il ne se récusa pas. Il monta lentement et sans émotion les marches de la tribune, déplia un papier qu'il tenait à la main et lut d'une voix stoïque les paroles suivantes : « Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux « qui ont attenté ou qui attenteront par la suite « à la souveraineté du peuple méritent la mort, « je vote pour la mort! » Ces paroles tombèrent dans le silence et dans l'étonnement du parti même auquel le duc d'Orléans semblait les concéder comme un gage. Il ne se trouva pas sur la Montagne un regard, un geste, une voix pour applaudir. Ces Montagnards, en jugeant à mort un roi captif et désarmé, pouvaient bien blesser la justice, consterner l'humanité; mais ils ne consternaient pas la nature. La nature se révoltait en eux contre le vote du premier prince du sang. Un frisson parcourut les bancs et les tribunes de l'Assemblée. Le duc d'Orléans descendit troublé de la tribune, doutant, à ces premiers symptômes, de l'acte qu'il venait de consommer. Le véritable héroïsme de la liberté ne fait pas frémir le cœur humain. On n'a pas horreur de ce qu'on admire. Les vertus comme celles de Brutus sont si voisines du crime, que la conscience des républicains eux-mêmes se troubla en face de cet acte. Sacrifier la nature aux lois paraît beau au premier coup d'œil; mais la consanguinité aussi est une loi, et il n'y a pas de vertu contre une vertu!

Si ce vote était un sacrifice à la liberté, l'horreur de la Convention fit voir au duc d'Orléans que le sacrifice n'était pas accepté; si c'était un gage, on ne lui demandait pas tant; si c'était une concession à sa sûreté, elle payait sa vie trop cher. Attaqué déjà par les Girondins, à peine toléré par Robespierre, client de Danton, s'il avait refusé quelque chose à la Montagne elle lui aurait demandé sa tête. Il n'eut pas la grandeur d'âme de la lui offrir. L'avenir en aurait payé plus que le prix à son nom. Robespierre lui-même, rentré le soir dans la maison de Duplay et s'entretenant du jugement du roi, parut protester contre le vote du duc d'Orléans. « Le mal- « heureux! dit-il à ses amis; il n'était permis « qu'à lui d'écouter son cœur et de se récuser, « il n'a pas voulu ou il n'a pas osé le faire : la « nation eût été plus magnanime que lui! »

VII

Le dépouillement du scrutin fut long, plein de doute et d'anxiété. La mort et la vie, comme dans une lutte, prenaient tour à tour le dessus ou le dessous, selon que le hasard avait groupé les suffrages dans les listes relevées par les secrétaires. Il semblait que la destinée avait peine à prononcer le mot fatal. Tous les cœurs palpitaient, les uns de l'espoir de sauver ce deuil à la Révolution, les autres de crainte de perdre cette vic-

time. Enfin le président se leva pour prononcer le jugement. C'était Vergniaud. Il était pâle; on voyait trembler ses lèvres et ses mains, qui tenaient le papier où il allait lire le chiffre des votes. Par un sinistre hasard ou par une dérision cruelle du choix de ses collègues, le rôle de président condamnait Vergniaud à proclamer l'arrêt de déchéance à l'Assemblée législative, l'arrêt de mort à la Convention. Il aurait voulu préserver de son sang la monarchie tempérée et la vie de Louis XVI; il était appelé deux fois en trois mois à démentir son cœur et à servir d'organe aux opinions de ses ennemis. Sa situation fausse et cruelle dans ces deux circonstances était le symbole de la situation de tout son parti; Pilates de la monarchie et du roi : livrant l'une au peuple, sans être convaincus de ses vices; livrant l'autre aux Jacobins, sans être convaincus de sa criminalité; versant en public un sang qu'ils déploraient en secret; sentant sur leur langue le remords combattre avec l'arrêt, et se lavant les mains devant la postérité!

VIII

A ce moment, un député, nommé Duchâtel, enveloppé des couvertures de son lit, se fit apporter à la Convention, au milieu des menaces, et vota d'une voix mourante contre la mort. On annonça une nouvelle intercession du roi d'Espagne en faveur de Louis XVI. Danton prit la parole sans la demander... — « Tu n'es pas « encore roi, Danton! lui cria Louvet. — Je « suis étonné, continua Danton, de l'insolence « d'une puissance qui ne craint pas de prétendre « exercer de l'influence sur notre délibération. « Si tout le monde était de mon avis, on voterait « à l'instant pour cela seul la guerre à l'Espagne. « Quoi! on ne reconnaît pas notre république « et on veut lui dicter des lois! Cependant qu'on « entende, si l'on veut, cet ambassadeur. Mais « que le président lui fasse une réponse digne « du peuple dont il sera l'organe : qu'il lui dise « que les vainqueurs de Jemmapes ne démentiront pas la gloire qu'ils ont acquise et retrou- « veront leur force pour exterminer tous les « rois conjurés contre nous! Point de transaction « avec la tyrannie! Le peuple jugerait ses repré- « sentants, si ses représentants l'avaient trahi! »

Vergniaud, avec l'accent de la douleur : « Ci- « toyens, dit-il, vous allez exercer un grand acte « de justice. J'espère que l'humanité vous enga- « gera à garder le plus religieux silence. Quand « la justice a parlé, l'humanité doit se faire en- « tendre à son tour. »

Il lut le résultat du scrutin. La Convention comptait sept cent vingt et un votants. Trois cent trente-quatre avaient voté pour le bannissement ou la prison; trois cent quatre-vingt-sept pour la mort, en comptant pour la mort les voix de ceux qui avaient voté pour cette peine, mais à condition qu'elle serait ajournée. La mort comptait donc cinquante-trois suffrages de plus que le bannissement; mais, en retranchant du vote de mort les quarante-six voix qui ne l'avaient prononcée qu'en demandant que l'exécution fût suspendue, il ne restait donc qu'une majorité de sept suffrages pour la mort. Ainsi trois hommes déplacés déplaçaient le chiffre et changeaient le jugement. C'étaient donc les douze ou quinze chefs de la Gironde dont la main avait jeté le poids décisif dans une balance presque égale. La mort, vœu des Jacobins, fut l'acte des Girondins. Vergniaud et ses amis se firent les exécuteurs de Robespierre. La mort du *tyran*, passion chez le peuple, fut une concession dans la Gironde. Les uns demandaient cette tête comme le signe du salut de la république, les autres la donnaient pour le salut de leur parti. Si la passion des uns était aveugle et impitoyable, quel nom donner à la concession des autres? S'il y a un crime dans le meurtre par vengeance, dans le meurtre par lâcheté il y en a deux.

IX

Pendant ce scrutin, le roi, privé de toute communication avec le dehors depuis le jour de sa dernière comparution devant ses juges, savait seulement que sa vie et sa mort étaient en ce moment dans la main des hommes. A force de malheurs, de réflexions et de conformité intérieure à la volonté de Dieu, il était arrivé à cet état de sublime indifférence où l'homme, impartial entre la crainte et l'espoir, n'a de préférence que pour la décision d'en haut; état surnaturel de notre âme où l'humanité, s'élevant au-dessus de ses propres désirs, brave toutes les insultes de la fortune, ne souffre plus que dans son corps, et n'a plus de désir que l'ordre de la Providence. La philosophie donnait ces conseils dans les revers aux sages de l'antiquité; le christianisme faisait de cette résignation un dogme et en donnait du haut d'une croix l'exemple au monde nouveau.

Louis XVI contemplait sans cesse cette croix et divinisait par elle son supplice. Il aurait pu, en le demandant, communiquer pendant ces derniers jours avec sa famille. Il entendait les pas et les voix de sa femme et de ses enfants à travers les voûtes au-dessus de lui. Il craignit que la transition cruelle de la vie à la mort, de l'espérance au désespoir, rendue plus sensible par la présence des êtres aimés, n'amollît trop son âme et ne fît saigner à trop de reprises les cœurs de ceux qu'il aimait par des déchirements répétés. Il aima mieux boire seul le calice de la séparation d'un seul trait que de le faire épuiser goutte à goutte à sa famille.

Le matin du 19, les portes de sa tour s'ouvrirent et le roi vit s'avancer M. de Malesherbes. Il se leva pour aller au-devant de son ami. Le vieillard, tombant aux pieds de son maître et les arrosant de ses larmes, demeura longtemps sans pouvoir parler. Comme le peintre antique qui voila le visage de la Douleur dans la crainte qu'elle n'exprimât pas assez le déchirement du cœur humain, M. de Malesherbes, muet, chargea son attitude et son silence de faire comprendre le mot qu'il frémissait de prononcer. Le roi le comprit, le répéta sans pâlir, releva son ami, le pressa sur son sein et ne parut occupé que de consoler et d'affermir le vénérable messager de sa mort. Il s'informa, avec une curiosité calme et comme étrangère à son propre sort, des circonstances, du nombre des suffrages, du vote de quelques-uns des hommes qu'il connaissait dans la Convention. — « Quant à Péthion et à Manuel, « dit-il à M. de Malesherbes, je ne m'en informe « pas, je suis bien sûr qu'ils n'ont pas voté ma « mort! » Il demanda comment avait voté son cousin le duc d'Orléans. M. de Malesherbes lui dit son vote. — « Ah! dit-il, celui-là m'afflige « plus que tous les autres! » C'était le mot de César reconnaissant le visage de Brutus parmi ses meurtriers; celui-là seul le fit parler.

X

Les ministres Garat et Lebrun, le maire Chambon et le procureur de la commune Chaumette, accompagnés de Santerre, du président et de l'accusateur public du tribunal criminel, vinrent signifier au roi son arrêt avec tout l'appareil de la loi quand elle met un coupable hors de la vie. Debout, le front levé, l'œil fixé sur ses juges, il écouta le mot de mort dans les vingt-quatre heures avec l'intrépidité d'un juste. Un seul regard élevé au ciel parut un appel intérieur de son âme au juge infaillible et souverain. La lecture terminée, Louis XVI s'avança vers Grouvelle, secrétaire du conseil exécutif, prit le décret de ses mains, le plia et le mit dans son portefeuille; puis, se retournant du côté de Garat : « M. le ministre de la justice, » lui dit-il d'une voix où l'on retrouvait l'accent royal dans l'acte du suppliant, « je vous prie de remettre « cette lettre à la Convention. » Garat hésitant à prendre le papier : « Je vais vous la lire, » reprit le roi, et il lut. « Je demande à la Conven- « tion un délai de trois jours pour me préparer « à paraître devant Dieu; je demande pour cela « à pouvoir voir librement l'ecclésiastique que « j'indiquerai aux commissaires de la commune « et qu'il soit à l'abri de toute perquisition pour « l'acte de charité qu'il exercera envers moi. Je « demande à être délivré de la surveillance per- « pétuelle qui m'observe à vue depuis quelques « jours... Je demande pendant ces derniers mo- « ments à pouvoir voir ma famille quand je le « désirerai et sans témoins. Je désirerais bien « vivement que la Convention s'occupât tout de « suite du sort de ma famille et qu'elle lui permît « de se retirer librement où elle jugerait conve- « nable de chercher un asile... Je recommande « à la bienfaisance de la nation toutes les per- « sonnes qui m'étaient attachées... Il y a dans le « nombre beaucoup de vieillards, de femmes et « d'enfants qui n'avaient pour vivre que mes « bienfaits et qui doivent être dans le besoin. « Fait à la tour du Temple, le 20 janvier 1792. »

Le roi remit en même temps à Garat un second papier contenant l'adresse de l'ecclésiastique dont il désirait l'entretien et les consolations pour sa dernière heure. Cette adresse, écrite d'une autre écriture que celle du roi, portait : « M. Edge- « worth de Firmont, rue du Bac. » Garat ayant pris les deux papiers, le roi fit quelques pas en arrière en s'inclinant, comme quand il congédiait une audience de cour, pour indiquer qu'il voulait être seul. Les ministres sortirent.

XI

Après leur départ, le roi se promena d'un pas ferme dans sa chambre et demanda son repas. Comme il n'avait point de couteau, il coupa ses aliments avec sa cuiller et rompit son pain avec ses doigts. Ces précautions des municipaux l'in-

dignaient plus que l'arrêt de sa mort. — « Me « croit-on assez lâche, dit-il à haute voix, pour « dérober ma vie à mes ennemis? On m'impute « des crimes, mais j'en suis innocent et je mour- « rai sans faiblesse. Je voudrais que ma mort « fît le bonheur des Français et pût conjurer « les malheurs que je prévois pour la nation ! »

A six heures, Santerre et Garat revinrent lui apporter la réponse de la Convention à ses demandes. Malgré les efforts réitérés de Barbaroux, de Brissot, de Buzot, de Péthion, de Condorcet, de Chambon, de Thomas Payne, la Convention avait déjà décidé, la veille, que tout sursis à l'exécution serait refusé. Fournier l'Américain, Jourdan Coupe-Tête et leurs satellites avaient levé leurs sabres sur la tête de Barbaroux et de Brissot, dans le couloir de la Convention, et leur avaient donné l'option, la pointe du fer sur le cœur, entre le silence ou la mort. Ces courageux députés bravèrent la mort et luttèrent cinq heures pour obtenir le sursis. Cazenave, Brissot, Manuel, de Kersaint, ce dernier dans une lettre qui était en ce moment un des plus héroïques défis à la mort qui pussent sortir de l'âme d'un citoyen, protestèrent en vain. Trente-quatre voix de majorité, ralliées par Thuriot, Couthon, Marat, Robespierre, repoussèrent le sursis. Voici la lettre de Kersaint : « Citoyens! « il m'est impossible de supporter la honte de « m'asseoir plus longtemps dans l'enceinte de « la Convention avec des hommes de sang, « alors que leur avis, appuyé par la terreur, « l'emporte sur celui des gens de bien; alors « que Marat l'emporte sur Péthion. Si l'amour « de mon pays m'a fait endurer le malheur d'être « le collègue des panégyristes et des promoteurs « des assassinats du 2 septembre, je veux au « moins défendre ma mémoire d'avoir été leur « complice. Je n'ai pour cela qu'un moment, « celui-ci; demain il ne sera plus temps. »

Plus irritée qu'émue de pareils accents, la Convention chargea le ministre de la justice de répondre aux demandes de Louis XVI qu'il était libre d'appeler tel ministre du culte qu'il désignerait et de voir sa famille sans témoins; mais que la demande du délai de trois jours pour se préparer à la mort était rejetée, et que l'exécution aurait lieu dans les vingt-quatre heures.

XII

Le roi reçut cette communication du conseil exécutif sans murmurer. Il ne disputait pas les minutes à la mort; tout ce qu'il demandait, c'était un recueillement de quelques heures à l'extrémité du temps entre la vie et l'éternité. Il s'occupait depuis plusieurs semaines de sanctifier son sacrifice. Dans un de ses entretiens, il chargea M. de Malesherbes de faire remettre un message secret à un vénérable prêtre étranger, caché dans Paris, et dont il implorait l'assistance pour le cas où il aurait à mourir. — « C'est une étrange com- « mission pour un philosophe, dit-il avec un « triste sourire à M. de Malesherbes. Mais j'ai « toujours préservé ma foi de chrétien comme « un frein contre les égarements de la toute- « puissance et comme une consolation dans mes « adversités. Je la retrouve au fond de ma pri- « son; si jamais vous étiez destiné à une mort « semblable à la mienne, je désire que vous « trouviez la même consolation à vos derniers « moments. »

Malesherbes découvrit la demeure de ce guide de la conscience du roi, et lui fit parvenir la prière de son maître. L'homme de Dieu attendait l'heure où le cachot s'ouvrirait à sa charité; dût-elle lui coûter la vie, il n'hésitait pas. Ministre de l'agonie, il devait son ministère sacré aux derniers moments : c'est l'héroïsme du prêtre chrétien. De plus, une amitié sainte unissait depuis longtemps le prêtre et le roi. Introduit furtivement aux Tuileries dans les jours de solennité chrétienne, cet ecclésiastique avait souvent confessé le roi. La confession chrétienne, qui prosterne l'homme aux pieds du prêtre et le roi aux pieds de son sujet, établit entre le confesseur et le pénitent une confidence paternelle d'un côté, filiale de l'autre, qui, bien que surnaturelle dans son principe, se transforme souvent en affection humaine entre des âmes qui se sont parlé de si près. Dieu est le lien de ces attachements spirituels. Mais ce lien formé dans le ciel ne se rompt pas toujours entièrement sur la terre. Dans cet échange complet des âmes, souvent les cœurs se versent aussi. Il en était ainsi du roi et du prêtre. Louis XVI avait dans l'abbé de Firmont un ami placé en secret entre ce monde et l'autre. Il l'appelait dans les jours difficiles, et il le réservait pour les extrémités de son sort.

XIII

Le mercredi, 20 janvier, à la nuit tombante, un inconnu frappa inopinément à la porte de la retraite ignorée où ce pauvre prêtre cachait sa vie, et lui enjoignit de le suivre au lieu des

séances du conseil des ministres. M. de Firmont suivit l'inconnu. Arrivé aux Tuileries, on l'introduisit dans le cabinet où les ministres délibéraient sur l'exécution du supplice, que la Convention avait remise à leur responsabilité. Garat, philosophe sensible; Lebrun, diplomate froid; Roland, républicain clément, et qui dans le roi ne pouvait s'empêcher d'aimer l'homme, auraient voulu écarter, à tout prix, de leurs cœurs, de leurs noms et de leur mémoire, la mission sinistre dont leur destinée les frappait. Il n'était plus temps. Solidaires des Girondins, otages des Jacobins au ministère, il fallait exécuter ou mourir. Leur physionomie, leur agitation, leur stupeur révélaient l'horreur de leur situation. Ils tâchaient de s'en dissimuler à eux-mêmes la rigueur, à force d'égards et de pitié. Ils se levèrent, entourèrent le prêtre, honorèrent son courage, protégèrent sa mission. Garat prit le confesseur dans sa voiture et le conduisit au Temple. Pendant la route, le ministre de la Convention épancha son désespoir dans le sein du ministre de Dieu. « Grand Dieu ! » s'écria-t-il, « de quelle affreuse mission je me vois chargé ! « Quel homme ! » ajouta-t-il en parlant de Louis XVI. « Quelle résignation ! quel courage ! Non, la nature toute seule ne saurait « donner tant de forces, il y a quelque chose « là de surhumain ! » Le prêtre se tut de peur d'offenser le ministre ou de désavouer sa foi. Le silence régna après ces paroles entre ces deux hommes jusqu'à la porte de la tour. Elle s'ouvrit au nom de Garat. A travers une salle remplie d'hommes armés, le ministre et le confesseur passèrent dans une salle plus vaste. Les voûtes, les ornements dégradés de l'architecture, les marches d'un autel renversé révélaient une chapelle antique et depuis longtemps profanée. Douze commissaires de la commune tenaient leur conseil dans cette salle. Leurs physionomies, leurs propos, l'absence totale de sensibilité et même de décence devant la mort qui caractérisait les visages de ces hommes révélaient en eux ces natures brutales, incapables de rien respecter dans un ennemi, pas même la douleur suprême et la mort. Un ou deux visages seulement, plus jeunes que les autres, dérobaient à leurs collègues quelques signes furtifs d'intelligence avec les yeux du prêtre. Le ministre monta pendant qu'on fouillait l'abbé de Firmont. On conduisit ensuite le confesseur chez le roi. Ce prince, en apercevant M. de Firmont, s'élança vers lui, l'entraîna dans sa chambre et ferma la porte pour jouir sans témoin de la présence de l'homme qu'il avait tant désiré. Le prêtre tomba aux pieds de son pénitent. Il pleura avant de consoler. Le roi lui-même ne put retenir ses larmes. « Pardonnez-moi, » dit-il à l'ecclésiastique en le relevant, « ce moment « de faiblesse. Je vis depuis si longtemps au « milieu de mes ennemis que l'habitude m'a « endurci à leur haine et que mon cœur s'est « fermé aux sentiments de tendresse. Mais la « vue d'un ami fidèle me rend ma sensibilité, « que je croyais éteinte, et m'attendrit malgré « moi. » Il l'entraîna ensuite dans la tourelle reculée où il se retirait ordinairement avec ses pensées. Une table, deux chaises, un petit poêle de faïence semblable à ces petits foyers portatifs dont les pauvres femmes d'ouvriers échauffent leurs mansardes, quelques livres, une image du Christ attaché à la croix, sculptée en ivoire, meublaient cette cellule. Le roi y fit asseoir M. Edgeworth, s'assit en face de lui, de l'autre côté du poêle. « Me voici donc arrivé, » lui dit le condamné, « à la grande et seule affaire qui « doive m'occuper dans la vie : la quitter pur « ou pardonné devant Dieu afin d'en préparer « à moi et aux miens une meilleure... » En disant ces mots il tira de son sein un papier, dont il brisa le sceau. C'était son testament. Il le lut deux fois lentement et en pesant sur toutes les syllabes pour qu'aucun des sentiments qu'il y manifestait n'échappât au contrôle attentif de l'homme de Dieu qu'il reconnaissait pour juge. Le roi semblait craindre que, dans les termes mêmes où il avait légué son pardon à ce monde, quelque ressentiment ou quelque reproche n'eût coulé à son insu de son âme et n'enlevât involontairement quelque douceur et quelque sainteté à son adieu. Sa voix ne s'attendrit et ses yeux ne se mouillèrent qu'aux lignes où il prononçait les noms de la reine, de sa sœur, de ses enfants. On voyait que toute sa sensibilité, domptée ou amortie pour lui-même, ne se retrouvait plus que dans le nom, dans l'image et dans la destinée des siens. Il n'y avait plus de vivant et de souffrant en lui sur la terre que sa famille.

Un entretien libre et calme sur les circonstances de ces derniers mois inconnues au roi succéda à cette lecture. Il s'informa du sort de plusieurs personnes qui lui étaient chères, s'attristant des persécutions des uns, se réjouissant de la fuite et du salut des autres; parlant de tous, non avec l'indifférence d'un homme qui

part pour jamais de sa patrie, mais avec la curiosité pleine d'intérêt d'un homme qui revient et qui s'informe de tout ce qu'il a aimé. Bien que l'horloge des tours voisines sonnât déjà les heures de la nuit et que sa vie ne se mesurât plus que par heures, il retarda le moment de s'occuper des pratiques pieuses pour lesquelles il avait appelé le confesseur. Il devait avoir, à sept heures, la dernière entrevue avec sa famille. L'approche de ce moment à la fois si désiré et si redoutable l'agitait mille fois plus que la pensée de l'échafaud. Il ne voulait pas que ces suprêmes déchirements de sa vie vinssent troubler le calme de sa préparation à la mort, ni que ses larmes se mêlassent avec son sang dans le sacrifice de lui-même qu'il allait offrir un moment plus tard aux hommes et à Dieu.

XIV

Cependant la reine et les princesses, l'oreille toujours collée aux fenêtres, avaient appris, dans la journée, le refus de sursis et l'exécution dans les vingt-quatre heures, par la voix des crieurs publics qui hurlaient la sentence dans tous les quartiers de Paris. Toute espérance désormais éteinte dans leur âme, leur anxiété ne portait plus que sur un seul doute : le roi mourrait-il sans qu'il les eût revues, embrassées, bénies? Un dernier et suprême épanchement de tendresse à ses pieds, un dernier serrement sur son cœur, une dernière parole à entendre et à retenir, un dernier regard à garder dans leur âme, tout leur espoir, tout leur désir, toutes leurs supplications se bornaient là. Groupées depuis le matin en silence, en prière, en larmes dans la chambre de la reine, interprétant du cœur tous les bruits, interrogeant de l'œil tous les visages, elles n'apprirent que tard qu'un décret de la Convention leur permettait de revoir le roi. Ce fut une joie dans l'agonie. Elles s'y préparèrent longtemps avant le moment. Debout, pressées contre la porte, s'adressant en suppliantes aux commissaires et aux geôliers, qu'elles ne cessaient d'interroger, il leur semblait que leur impatience pressait les heures et que les battements de leurs cœurs forceraient ces portes à s'ouvrir plus tôt.

XV

De son côté, le roi, extérieurement plus calme, n'était pas intérieurement moins troublé. Il n'avait jamais eu qu'un amour, sa femme; qu'une amitié, sa sœur ; qu'une joie dans la vie, sa fille et son fils. Ces tendresses de l'homme, distraites et refroidies quoique jamais éteintes sur le trône, s'étaient recueillies, réchauffées et comme incrustées dans son âme depuis les atteintes de l'adversité, et bien plus encore depuis la solitude de la prison. Il y avait si longtemps que le monde n'existait plus pour lui, si ce n'est dans ce petit nombre de personnes dans lesquelles ses appréhensions, ses joies, ses douleurs se multipliaient ! De plus, avoir tant craint, tant espéré, tant souffert ensemble, c'est avoir mis plus de pensées et plus de vie en commun. Les larmes versées ensemble et les uns sur les autres sont le ciment des cœurs. Les mêmes souffrances unissent mille fois plus que les mêmes joies. Ces cinq âmes n'étaient qu'une seule sensibilité. Une seule chose troublait d'avance cet entretien : c'était l'idée que cette dernière entrevue, où la nature devait éclater avec la liberté du désespoir et l'abandon de la tendresse, aurait pour spectateurs des geôliers ; que les plus secrètes palpitations du cœur de l'époux, de l'épouse, du frère, de la sœur, du père, de la fille seraient comptées, savourées et peut-être incriminées par l'œil de leurs ennemis ! Le roi se fonda sur les termes du décret de la Convention pour demander que l'entrevue eût lieu sans témoin. Les commissaires, responsables envers la commune, et qui cependant n'osaient pas ouvertement désobéir à la Convention, délibérèrent pour concilier les intentions du décret avec les rigueurs de la loi. Il fut convenu que l'entretien aurait lieu dans la salle à manger, cette salle ouvrait par une porte vitrée sur la chambre où se tenaient les commissaires ; la porte devait rester fermée sur le roi et sa famille, mais les commissaires auraient les yeux sur les prisonniers à travers les vitrages de la porte. Ainsi, si les attitudes, les gestes, les larmes étaient profanés par des regards étrangers, les paroles du moins seraient inviolables. Le roi, un peu avant le moment où les princesses devaient descendre, laissa son confesseur dans sa tourelle ; il lui recommanda de ne pas se montrer, de peur que l'aspect d'un ministre de Dieu ne rendît la mort trop présente à l'œil de la reine. Il passa dans la salle à manger pour préparer les siéges et l'espace nécessaires au dernier entretien. « Apportez un peu d'eau et un verre, » dit-il à son serviteur. Il y avait sur la table une carafe d'eau glacée. Cléry la lui montra. « Apportez de l'eau « qui ne soit pas à la glace, dit le roi; car, si la

« reine buvait de celle-là, elle pourrait lui faire « mal. » La porte s'ouvrit enfin. La reine, tenant son fils par la main, s'élança la première dans les bras du roi et fit un mouvement rapide comme pour l'entraîner dans sa chambre, hors de la vue des spectateurs. « Non, non, » dit le roi d'une voix sourde en soutenant sa femme sur son cœur et en la dirigeant vers la salle, « je ne « puis vous voir que là ! »

Madame Élisabeth suivait avec la princesse royale. Cléry referma la porte sur eux. Le roi força tendrement la reine à s'asseoir sur un siége à sa droite, sa sœur sur un autre à sa gauche; il s'assit entre elles. Les siéges étaient si rapprochés que les deux princesses, en se penchant, entouraient les épaules du roi de leurs bras et collaient leurs têtes sur son sein. La princesse royale, le front penché et les cheveux répandus sur les genoux de son père, était comme prosternée sur son corps. Le Dauphin était assis sur un des genoux du roi, un de ses bras passé autour de son cou. Ces cinq personnes ainsi groupées par l'instinct de leur tendresse et convulsivement pressées dans les bras les unes des autres, les visages cachés contre la poitrine du roi, ne formaient aux regards qu'un seul faisceau de têtes, de bras, de membres palpitants qu'agitait le frémissement de la douleur et des caresses, et d'où s'échappait en balbutiements comprimés, en murmure sourd ou en éclats déchirants, le désespoir de ces cinq âmes confondues en une, pour étouffer, pour éclater et pour mourir dans un seul embrassement.

XVI

Pendant plus d'une demi-heure aucune parole ne put sortir de leurs lèvres. Ce n'était qu'une lamentation où toutes ces voix de père, de femmes, d'enfants se perdaient dans le gémissement commun, tombaient, s'appelaient, se répondaient, se provoquaient les unes les autres par des sanglots qui renouvelaient les sanglots, et s'aiguisaient par intervalles en cris si aigus et si déchirants que ces cris perçaient les portes, les fenêtres, les murs de la tour, et qu'ils étaient entendus des quartiers voisins. Enfin l'épuisement des forces abattit jusqu'à ces symptômes de la douleur. Les larmes se desséchèrent sur les paupières; les têtes se rapprochèrent de la tête du roi comme pour suspendre toutes les âmes à ses lèvres; et un entretien à voix basse, interrompu de temps en temps par des baisers et par des serrements de bras, se prolongea pendant deux heures, qui ne furent qu'un long embrassement. Nul n'entendit du dehors ces confidences du mourant aux survivants. La tombe ou les cachots les étouffèrent en peu de mois avec les cœurs. La princesse royale seule en garda les traces dans sa mémoire et en révéla plus tard ce que la confidence, la politique et la mort peuvent laisser échapper des tendresses d'un père, de la conscience d'un mourant et des secrètes instructions d'un roi. Récit mutuel de leurs pensées depuis leur séparation, recommandations répétées de sacrifier à Dieu toute vengeance si jamais l'inconstance des peuples, qui est la fortune des rois, remettait ses ennemis dans leurs mains; élans surnaturels de l'âme de Louis XVI vers le ciel; attendrissements soudains et retours vers la terre à l'aspect de ces êtres chéris, dont les bras entrelacés semblaient l'y rappeler et l'y retenir; vague espoir, exagéré par un pieux mensonge afin de modérer la douleur de la reine; résignation de tout entre les mains de Dieu; vœu sublime pour que sa vie ne coûtât pas une goutte de sang à son peuple; leçons plus chrétiennes encore que royales données et répétées à son fils; tout cela entrecoupé de baisers, de larmes, d'étreintes, de prières en commun, d'adieux plus tendres et plus secrets versés à voix basse dans l'oreille de la reine seule, remplit les deux heures que dura ce funèbre entretien. On n'entendait plus du dehors qu'un tendre et confus chuchotement de voix. Les commissaires jetaient de temps en temps un regard furtif à travers le vitrage comme pour avertir le roi que le temps s'écoulait.

Quand les cœurs furent épuisés de tendresse, les yeux de larmes, les lèvres de voix, le roi se leva et serra toute sa famille à la fois dans une longue étreinte. La reine se jeta à ses pieds et le conjura de permettre qu'ils demeurassent cette nuit suprême auprès de lui. Il s'y refusa par tendresse pour eux, dont cet attendrissement usait la vie. Il prit pour prétexte le besoin qu'il avait lui-même de quelques heures de tranquillité pour se préparer au lendemain avec toutes ses forces. Mais il promit à sa famille de la faire appeler le jour suivant à huit heures. « Pourquoi « pas à sept heures ? dit la reine. — Eh bien, « oui, à sept heures, répondit le roi. — Vous « nous le promettez ? s'écrièrent-ils tous. — Je « vous le promets, » répéta le roi. La reine, en traversant l'antichambre, se suspendait de ses

deux mains au cou de son mari; la princesse royale enlaçait le roi de ses deux bras; madame Élisabeth embrassait du même côté le corps de son frère; le Dauphin, suspendu d'une main par la reine, de l'autre par le roi, trébuchait entre les jambes de son père, le visage et les yeux levés vers lui. A mesure qu'ils avançaient vers la porte de l'escalier, leurs gémissements redoublaient. Ils s'arrachaient des bras les uns des autres, ils y retombaient de tout le poids de leur amour et de leur douleur. Enfin le roi s'élança à quelques pas en arrière, et tendant de là les bras à la reine : « Adieu!... adieu!... » lui cria-t-il avec un geste, un regard et un son de voix où retentissaient à la fois tout un passé de tendresse, tout un présent d'angoisses, tout un avenir d'éternelle séparation, mais dans lequel on distinguait cependant un accent de sérénité, d'espérance et de joie religieuse qui semblait assigner à leur réunion le rendez-vous vague mais confiant d'une éternelle vie.

A cet adieu, la jeune princesse glissa évanouie des bras de madame Élisabeth et vint tomber sans mouvement aux pieds du roi. Cléry, sa tante, la reine se précipitèrent pour la relever et la soutinrent en l'entraînant vers l'escalier. Pendant ce mouvement le roi s'évada, les mains sur les yeux, et se retournant, du seuil de la porte de sa chambre entr'ouverte : « Adieu! » leur cria-t-il pour la dernière fois. Sa voix se brisa sous le sanglot de son cœur. La porte se referma. Il se précipita dans la tourelle, où son consolateur l'attendait. L'agonie de la royauté était passée.

XVII

Le roi tomba de lassitude sur une chaise et resta longtemps sans pouvoir parler. « Ah! monsieur, dit-il à l'abbé Edgeworth, quelle entrevue que celle que je viens d'avoir! Pourquoi faut-il que j'aime tant!... Hélas! ajouta-t-il après une pause, et que je sois tant aimé!... Mais c'en est fait avec le temps, reprit-il d'un accent plus mâle, occupons-nous de l'éternité! » A ce moment Cléry entra et supplia le roi de prendre quelque nourriture. Le roi refusa d'abord; puis, réfléchissant qu'il aurait besoin de force pour lutter en homme avec les apprêts et la vue du supplice, il mangea. Le repas ne dura que cinq minutes. Le roi debout ne prit qu'un peu de pain et un peu de vin, comme un voyageur qui ne s'assoit pas sur la route. Le prêtre, qui connaissait la foi de Louis XVI dans les saints mystères du christianisme et qui se réservait de lui donner la dernière joie d'y assister dans son cachot, lui demanda alors si ce serait une consolation pour lui de les voir célébrer le lendemain matin, avant le jour, et d'y recevoir de sa main le Dieu fait homme pour souffrir avec nous et transformé en pain pour la nourriture des âmes? Le roi, privé depuis longtemps de l'assistance aux cérémonies sacrées, pieuse habitude des princes de sa race, fut ému de surprise et de joie à cette pensée. Il lui sembla que le Dieu du Calvaire venait le visiter dans son cachot à la dernière heure, comme un ami qui vient à la rencontre d'un ami. Seulement il désespéra d'obtenir cette faveur de la dureté et de l'impiété des commissaires de la commune.

Le prêtre, encouragé par les marques de respect que Garat avait données à sa mission, fut plus confiant. Il descendit dans la salle du conseil et demanda l'autorisation et les moyens d'accomplir le divin sacrifice dans la chambre du roi. C'étaient l'hostie, le vin, les livres sacrés, un calice et les habits sacerdotaux. Les commissaires indécis, craignant d'un côté de refuser une consolation suprême à la dernière heure d'un mourant, craignant d'un autre côté d'être accusés de *fanatisme* en permettant sous leurs yeux les rites d'un culte répudié, délibérèrent longtemps à voix basse. « Qui nous répond, » dit l'un de ces hommes à l'ecclésiastique, « que vous n'empoisonnerez pas le condamné dans l'hostie même où vous lui présenterez le corps de son Dieu; serait-ce donc la première fois qu'on aurait empoisonné les rois avec le pain de vie? » Le confesseur enleva tout prétexte au soupçon en priant les municipaux de fournir eux-mêmes le vin, l'hostie, les vases et les ornements de l'autel. Il revint annoncer au roi ce bonheur.

XVIII

Ce prince sentit cette dernière douceur comme un premier rayon d'immortalité. Il se recueillit, il tomba à genoux, repassa devant Dieu les actes, les pensées, les intentions de sa vie entière; il accepta vivant, non devant la postérité, ni devant les hommes, mais devant l'œil de Dieu, ce jugement que les rois d'Égypte n'avaient à subir que dans leur tombeau. Cet examen de sa conscience et cette accusation de lui-même durèrent bien avant dans la nuit. Le jugement de Dieu, tou-

jours mêlé de pardon, n'est pas le jugement des hommes. Le roi se leva, sinon innocent, du moins absous. Le prêtre, qui, dans la confession chrétienne, inflige une peine volontaire aux fautes, imposa pour expiation à son pénitent l'acceptation religieuse de la mort qu'il allait subir et le sacrifice de son sang pour laver le trône de toutes les fautes de sa race. Il promit au roi de lui donner dans la communion du lendemain, en signe de réconciliation et d'espérance, le corps du Christ supplicié. Ce sentiment de la purification de l'âme qu'éprouve le chrétien après la confession avait calmé les sens du roi. Cette recherche attentive des faiblesses de sa vie avait distrait sa pensée de l'heure présente. Son règne était plus irréprochable dans sa conscience que dans l'histoire. Jusque dans ses fautes, il retrouvait ses bonnes intentions. En se sentant pur devant Dieu, il se jugeait innocent devant les hommes. Il devait croire à l'acquittement de la postérité comme à l'acquittement de Dieu.

XIX

La nuit était à demi consommée. Le condamné se coucha et s'endormit d'un sommeil aussi subit et aussi paisible que si cette nuit eût dû avoir un lendemain! Le prêtre passa les heures en prière dans la chambre de Cléry, séparée de celle du roi par une cloison en planches. On entendait de là la respiration égale et douce du roi endormi attester la profondeur de son repos et la régularité des mouvements de son cœur, comme ceux d'une pendule qui va s'arrêter. A cinq heures, il fallut le réveiller. — « Cinq heures sont-« elles sonnées? dit-il à Cléry. — Pas encore à « l'horloge de la tour, lui répondit Cléry; mais « elles sont sonnées déjà à plusieurs cloches de « la ville. — J'ai bien dormi, dit le roi, j'en « avais besoin, la journée d'hier m'avait fati-« gué. » Cléry alluma le feu et aida son maître à s'habiller. Il prépara l'autel au milieu de la chambre. Le prêtre y célébra le sacrifice. Le roi, à genoux, un livre de prières dans ses mains, paraissait unir son âme à tout le sens, à toutes les paroles de cette cérémonie, où le prêtre fait la commémoration du dernier repas, de l'agonie, de la mort, de la résurrection et de la transsubstantiation du Christ s'offrant en victime à son Père et se donnant en aliment à ses frères. Il reçut le corps du Christ sous la figure du pain consacré. Il se sentit fortifié contre la mort, en croyant posséder dans son cœur l'otage divin d'une autre vie. Après la messe, pendant que le prêtre se déshabillait, le roi passa seul dans sa tourelle pour se recueillir. Cléry y entra pour lui demander à genoux sa bénédiction; Louis XVI la lui donna, en le chargeant de la donner en son nom à tous ceux qui lui étaient attachés, et en particulier à ceux de ses gardiens qui, comme Turgy, avaient eu pitié de sa captivité et en avaient adouci les rigueurs; puis, l'attirant dans l'embrasure de la fenêtre, il lui remit furtivement un cachet qu'il détacha de sa montre, un petit paquet qu'il tira de son sein et un anneau de mariage qu'il ôta de son doigt. — « Vous « remettrez après ma mort, lui dit-il, ce cachet « à mon fils, cet anneau à la reine. Dites-lui que « je le quitte avec peine et pour qu'il ne soit pas « profané avec mon corps!... Ce petit paquet « renferme des cheveux de toute ma famille, « vous le lui remettrez aussi. Dites à la reine, à « mes chers enfants, à ma sœur, que je leur « avais promis de les voir ce matin, mais que « j'ai voulu leur épargner la douleur d'une si « cruelle séparation renouvelée deux fois. Com-« bien il m'en coûte de partir sans recevoir leurs « derniers embrassements!... » Les sanglots l'étouffèrent. « Je vous charge, » ajouta-t-il avec une tendresse qui brisait les mots dans sa voix, « de leur porter mes adieux!... » Cléry se retira fondant en larmes.

Un moment après, le roi sortit de son cabinet et demanda des ciseaux pour que son serviteur lui coupât les cheveux, seul héritage qu'il pût laisser à sa famille. On lui refusa cette grâce. Cléry sollicita des municipaux la faveur d'accompagner son maître pour le déshabiller sur l'échafaud, afin que la main d'un pieux serviteur remplaçât dans ce dernier office la main flétrissante du bourreau. « Le bourreau est assez « bon pour lui, » répondit un des commissaires. Le roi se retira de nouveau.

XX

Son confesseur, en entrant dans la tourelle, le trouva se réchauffant auprès de son poêle, paraissant réfléchir avec une triste joie sur le terme enfin venu de ses tribulations. « Mon Dieu! » s'écria le roi, « que je suis heureux d'avoir con-« servé ma foi sur le trône! Où en serais-je au-« jourd'hui sans cette espérance? Oui, il existe « en haut un juge incorruptible qui saura bien « me rendre la justice que les hommes me refu-« sent ici-bas! »

Le jour commençait à glisser dans la tour à travers les barreaux de fer et les planches qui obstruaient la lumière du ciel. On entendait distinctement le bruit des tambours qui battaient dans tous les quartiers le rappel des citoyens sous les armes, le trépignement des chevaux de la gendarmerie et le retentissement des roues des canons et des caissons qu'on plaçait et qu'on déplaçait dans les cours du Temple. Le roi écouta ces bruits avec indifférence; il les interprétait à son confesseur. — « C'est probablement la garde « nationale qu'on commence à rassembler, » dit-il au premier rappel. Quelques moments après, on entendit les fers des chevaux d'une nombreuse cavalerie résonner sur les pavés, au pied de la tour, et les voix des officiers qui rangeaient leurs escadrons en bataille. — « Les voilà « qui approchent, » dit-il en interrompant et en reprenant l'entretien. Il était sans impatience et sans crainte, comme un homme arrivé le premier à un rendez-vous et qu'on fait attendre. Il attendit longtemps. Pendant près de deux heures, on vint successivement frapper à la porte de son cabinet sous divers prétextes. A chaque fois le confesseur croyait que c'était l'appel suprême. Le roi se levait sans trouble, allait ouvrir sa porte, répondait et venait se rasseoir. A neuf heures, des pas tumultueux d'hommes armés résonnent dans l'escalier; les portes s'ouvrent avec fracas; Santerre paraît accompagné de douze municipaux et à la tête de dix gendarmes, qu'il range sur deux lignes dans la chambre. Le roi, à ce bruit, entr'ouvre la porte de son cabinet. — « Vous « venez me chercher, » dit-il d'une voix ferme et dans une impérieuse attitude à Santerre, « je « suis à vous dans un instant, attendez-moi là! » Il montre du doigt le seuil de sa chambre, referme sa porte et revient s'agenouiller aux pieds du prêtre. « Tout est consommé, mon père, lui « dit-il, donnez-moi la dernière bénédiction, et « priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'à la fin. » Il se relève, ouvre la porte, s'avance le front serein, la majesté de la mort dans le geste et sur les traits, entre la double haie des gendarmes. Il tenait à la main un papier plié, c'était son testament. Il s'adresse au municipal qui se trouve en face de lui. « Je vous prie, lui dit-il, de re- « mettre ce papier à la reine!!! » Un mouvement d'étonnement à ce mot, sur ces visages républicains, lui fait comprendre qu'il s'est trompé de terme : « à ma femme, » dit-il en se reprenant. Le municipal recule. « Cela ne me « regarde point, répondit-il rudement, je suis « ici pour vous conduire à l'échafaud. » Ce municipal était Jacques Roux, prêtre sorti du sacerdoce et qui avait dépouillé toute charité avec sa robe. « C'est juste, » dit tout bas le roi visiblement contristé. Puis regardant les visages et se tournant vers celui dont l'expression plus douce lui révélait un cœur moins impitoyable, il s'approcha d'un municipal nommé Gobeau : « Re- « mettez, je vous prie, ce papier à ma femme; « vous pouvez en prendre lecture, il y a des « dispositions que la commune doit connaître. » Le municipal, avec l'assentiment de ses collègues, reçut le testament.

Cléry, qui craignait, comme le valet de chambre de Charles Ier, que son maître, tremblant de froid, parût trembler devant l'échafaud, lui présenta son manteau. « Je n'en ai pas besoin, » dit le roi, « donnez-moi seulement mon chapeau. » En le recevant, il saisit la main de son fidèle serviteur et la serra fortement en signe d'intelligence et d'adieu; puis se tournant vers Santerre et le regardant en face, d'un geste de résolution et d'un ton de commandement il dit : « Mar- « chons!... »

Santerre et sa troupe semblèrent plutôt le suivre que l'escorter. Le prince descendit d'un pas ferme l'escalier de la tour; et ayant rencontré dans le vestibule le concierge de la tour, nommé Mathey, qui lui avait manqué de respect la veille et à qui il avait reproché avec irritation son insolence, il s'avança vers lui. « Mathey, » lui dit-il avec un geste cordial, « j'ai eu hier un peu « de vivacité envers vous, pardonnez-moi à cause « de cette heure. » Mathey, au lieu de lui répondre, affecta de détourner la tête et de se retirer, comme si le contact du mourant eût été contagieux.

En traversant à pied la première cour, le roi se retourna deux fois du côté de la tour et leva vers les fenêtres de la reine un regard où son âme tout entière semblait porter son muet adieu à tout ce qu'il laissait de lui dans la prison.

Une voiture l'attendait à l'entrée de la seconde cour, deux gendarmes se tenaient à la portière; l'un d'eux monta le premier et s'assit sur le devant; le roi monta ensuite, il fit placer son confesseur à sa gauche; le second gendarme monta le dernier et ferma la portière. La voiture roula.

Soixante tambours battaient la marche en tête des chevaux. Une armée ambulante, composée de gardes nationaux, de fédérés, de troupes de ligne, de cavalerie, de gendarmerie et de batteries d'artillerie, marchait devant, derrière, aux deux côtés

de la voiture. Paris entier était consigné dans ses maisons. Un ordre du jour de la commune interdisait à tout citoyen qui ne faisait pas partie de la milice armée de traverser les rues qui débouchaient sur les boulevards, ou de se montrer aux fenêtres sur le passage du cortége. Les marchés mêmes étaient évacués. Un ciel bas, brumeux, glacé, ne laissait apercevoir qu'à quelques pas les forêts de piques et de baïonnettes rangées en haies immobiles, depuis la place de la Bastille jusqu'au pied de l'échafaud sur la place de la Révolution. De distance en distance, cette double muraille d'acier était renforcée par des détachements d'infanterie empruntés au camp sous Paris, le sac sur le dos et les armes chargées comme un jour de bataille. Des canons braqués, chargés à mitraille, les mèches fumantes, surveillaient aux principales embouchures des rues la ligne du cortége. Le silence était profond comme la terreur dans la ville. Nul ne disait sa pensée à son voisin. Les physionomies mêmes étaient impassibles sous le regard du délateur; quelque chose de machinal se remarquait dans les visages, dans les gestes, dans les regards de cette multitude. On eût dit que Paris avait abdiqué son âme pour trembler et pour obéir. Le roi, au fond de la voiture, et comme voilé par les baïonnettes et les sabres nus de l'escorte, était à peine aperçu. Il portait un habit brun, une culotte de soie noire, un gilet et des bas blancs. Sa chevelure était roulée sous son chapeau. Le bruit des tambours, des canons, des chevaux, et la présence des gendarmes dans la voiture l'empêchaient de s'entretenir avec son confesseur. Il demanda seulement à l'abbé Edgeworth de lui prêter son bréviaire, et il y chercha du doigt et de l'œil les psaumes dont les gémissements et les espérances s'appropriaient à sa situation. Ces chants sacrés, balbutiés par ses lèvres et retentissant dans son âme, lui dérobèrent ainsi le bruit, la vue du peuple pendant tout ce trajet de la prison à la mort. Le prêtre priait à côté de lui. Les gendarmes placés en face portaient sur leurs figures l'empreinte de l'étonnement et de l'admiration que le recueillement pieux du roi leur inspirait. Quelques cris de grâce se firent entendre, au départ de la voiture, dans la foule accumulée à l'entrée de la rue du Temple. Ces cris moururent sans échos dans le tumulte et dans la compression générale des sentiments publics. Aucune injure, aucune imprécation de la multitude ne s'élevèrent. Si on eût demandé à chacun des deux cent mille citoyens, acteurs ou spectateurs de ces funérailles d'un vivant : Faut-il que cet homme, seul contre tous, meure? pas un peut-être n'aurait répondu *oui*. Mais les choses étaient combinées ainsi par le malheur et par la sévérité des temps, que tous accomplissaient sans hésiter ce que nul isolément n'aurait voulu accomplir. Cette multitude, par la pression mutuelle qu'elle exerçait sur elle-même, s'empêchait de céder à son attendrissement et à son horreur; semblable à la voûte dont chaque pierre isolément tend à fléchir et à tomber, mais où toutes restent suspendues par la résistance que la pression oppose à leur chute!

XXI

Au confluent des rues nombreuses qui aboutissent au boulevard, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, lieu où la voie s'élargit et où une rampe rapide ralentit le pas des chevaux, une ondulation soudaine arrêta un moment la marche. Sept à huit jeunes gens, débouchant en masse de la rue Beauregard, fendirent la foule, rompirent la haie et se précipitèrent vers la voiture le sabre à la main et en criant : « A nous, « ceux qui veulent sauver le roi! » De ce nombre était le baron de Batz, aventurier de conspirations, et son secrétaire Devaux. Trois mille jeunes gens, secrètement enrôlés et armés pour ce coup de main, devaient répondre à ce signal et tenter après un soulèvement dans Paris, appuyés par Dumouriez. Cachés dans Paris, ces intrépides conspirateurs, voyant que personne ne les suivait, se firent jour, à la faveur de la surprise et de la confusion, à travers la haie de la garde nationale et se perdirent dans les rues voisines. Un détachement de gendarmerie les poursuivit et en atteignit quelques-uns, qui payèrent de leur vie leur tentative.

Le cortége, un moment arrêté, reprit sa marche, à travers le silence et l'immobilité du peuple, jusqu'à l'embouchure de la rue Royale sur la place de la Révolution. Là, un rayon de soleil d'hiver qui perçait la brume laissait voir la place couverte de cent mille têtes, les régiments de la garnison de Paris formant le carré autour de l'échafaud, les exécuteurs attendant la victime, et l'instrument du supplice dressant au-dessus de la foule ses madriers et ses poteaux peints en rouge couleur de sang.

Ce supplice était la guillotine. Cette machine inventée en Italie et importée en France par l'humanité d'un médecin célèbre de l'Assemblée

constituante, nommé Guillotin, avait été substituée aux supplices atroces et infamants que la Révolution avait voulu abolir. Elle avait de plus, dans la pensée des législateurs de l'Assemblée constituante, l'avantage de ne pas faire verser le sang de l'homme par la main et sous le coup souvent mal assuré d'un autre homme, mais de faire exécuter le meurtre par un instrument sans âme, insensible comme le bois et infaillible comme le fer. Au signal de l'exécuteur la hache tombait d'elle-même. Cette hache, dont la pesanteur était centuplée par des poids attachés sous l'échafaud, glissait entre deux rainures d'un mouvement à la fois horizontal et perpendiculaire, comme celui de la scie, et détachait la tête du tronc par le poids de sa chute et avec la rapidité de l'éclair. C'étaient la douleur et le temps supprimés dans la sensation de la mort. La guillotine était dressée, ce jour-là, au milieu de la place de la Révolution, devant la grande allée du jardin des Tuileries, en face et comme en dérision du palais des rois, à peu près à l'endroit où la fontaine jaillissante la plus rapprochée de la Seine semble aujourd'hui laver éternellement le pavé.

Depuis l'aube du jour, les abords de l'échafaud, le pont Louis XVI, les terrasses des Tuileries, les parapets du fleuve, les toits des maisons de la rue Royale, les branches même dépouillées des arbres des Champs-Élysées étaient chargés d'une innombrable multitude qui attendait l'événement dans l'agitation, dans le tumulte et dans le bruit d'une ruche d'hommes, comme si cette foule n'eût pu croire au supplice d'un roi avant de l'avoir vu de ses yeux. Les abords immédiats de l'échafaud avaient été envahis, grâce aux faveurs de la commune et à la connivence des commandants des troupes, par les hommes de sang des Cordeliers, des Jacobins et des journées de septembre, incapables d'hésitation ou de pitié. Se posant eux-mêmes autour de l'échafaud, comme les témoins de la république, ils voulaient que le supplice fût consommé et applaudi.

A l'approche de la voiture du roi, une immobilité solennelle surprit cependant tout à coup cette foule et ces hommes eux-mêmes. La voiture s'arrêta à quelques pas de l'échafaud. Le trajet avait duré deux heures.

XXII

Le roi, en s'apercevant que la voiture avait cessé de rouler, leva les yeux, qu'il tenait attachés au livre, et, comme un homme qui interrompt sa lecture pour un moment, il se pencha à l'oreille de son confesseur et lui dit à voix basse et d'un ton d'interrogation : « Nous voilà arrivés, « je crois ? » Le prêtre ne lui répondit que par un signe silencieux. Un des trois frères Samson, bourreaux de Paris, ouvrit la portière. Les gendarmes descendirent. Mais le roi refermant la portière et plaçant sa main droite sur le genou de son confesseur d'un geste de protection : « Messieurs, » dit-il avec autorité aux bourreaux, aux gendarmes et aux officiers qui se pressaient autour des roues, « je vous recommande mon- « sieur que voilà ! Ayez soin qu'après ma mort il « ne lui soit fait aucune insulte. Je vous charge « d'y veiller. » Personne ne répondit. Le roi voulut répéter avec plus de force cette recommandation aux exécuteurs. L'un d'eux lui coupa la parole. « Oui, oui, » lui dit-il avec un accent sinistre, « sois tranquille, nous en aurons soin, « laisse-nous faire. » Louis descendit. Trois valets du bourreau l'entourèrent et voulurent le déshabiller au pied de l'échafaud. Il les repoussa avec majesté, ôta lui-même son habit, sa cravate, et dépouilla sa chemise jusqu'à la ceinture. Les exécuteurs se jetèrent alors de nouveau sur lui. « Que voulez-vous faire? » murmura-t-il avec indignation. « — Vous lier, » lui répondirent-ils, et ils lui tenaient déjà les mains pour les nouer avec leurs cordes. « Me lier! » répliqua le roi avec un accent où toute la gloire de son sang se révoltait contre l'ignominie. « Non! non! je « n'y consentirai jamais! Faites votre métier, « mais vous ne me lierez pas; renoncez-y ! » Les exécuteurs insistaient, élevaient la voix, appelaient à leur aide, levaient la main, préparaient la violence. Une lutte corps à corps allait souiller la victime au pied de l'échafaud. Le roi, par respect pour la dignité de sa mort et pour le calme de sa dernière pensée, regarda le prêtre comme pour lui demander conseil. « Sire, dit le « conseiller divin, subissez sans résistance ce « nouvel outrage comme un dernier trait de res- « semblance entre vous et le Dieu qui va être « votre récompense. » Le roi leva les yeux au ciel avec une expression du regard qui semblait reprocher et accepter à la fois. « Assurément, « dit-il, il ne faut rien moins que l'exemple d'un « Dieu pour que je me soumette à un pareil « affront ! » Puis se tournant en tendant de lui-même les mains vers les exécuteurs : « Faites ce « que vous voudrez, leur dit-il, je boirai le « calice jusqu'à la lie ! »

Il monta, soutenu par le bras du prêtre, les marches hautes et glissantes de l'échafaud. Le poids de son corps semblait indiquer un affaissement de son âme; mais, parvenu à la dernière marche, il s'élança des mains de son confesseur, traversa d'un pas ferme toute la largeur de l'échafaud, regarda en passant l'instrument et la hache, et se tournant tout à coup à gauche, en face de son palais, et du côté où la plus grande masse du peuple pouvait le voir et l'entendre, il fit aux tambours le geste du silence. Les tambours obéirent machinalement. « Peuple! » dit Louis XVI d'une voix qui retentit dans le silence et qui fut entendue distinctement de l'autre extrémité de la place, « peuple! je meurs innocent « de tous les crimes qu'on m'impute! Je par« donne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu « que le sang que vous allez répandre ne retombe « jamais sur la France!... » Il allait continuer; un frémissement parcourait la foule. Le chef d'état-major des troupes du camp sous Paris, *Beaufranchet, comte d'Oyat,* fils de Louis XV et d'une favorite nommée Morphise, ordonna aux tambours de battre. Un roulement immense et prolongé couvrit la voix du roi et le murmure de la multitude. Le condamné revint de lui-même à pas lents vers la guillotine et se livra aux exécuteurs. Au moment où on l'attachait à la planche il jeta encore un regard sur le prêtre qui priait à genoux au bord de l'échafaud. Il vécut, il posséda son âme tout entière jusqu'au moment où il la remit à son Créateur par les mains du bourreau. La planche chavira, la hache glissa, la tête tomba.

Un des exécuteurs, prenant la tête du supplicié par les cheveux, la montra au peuple et aspergea de sang les bords de l'échafaud. Des fédérés et des républicains fanatiques montèrent sur les planches, trempèrent les pointes de leurs sabres et les lances de leurs piques dans le sang, et les brandirent vers le ciel en poussant le cri de *Vive la république!* L'horreur de cet acte étouffa le même cri sur les lèvres du peuple. L'acclamation ressembla plutôt à un immense sanglot. Les salves de l'artillerie allèrent apprendre aux faubourgs les plus lointains que la royauté était suppliciée avec le roi. La foule s'écoula en silence. On emporta les restes de Louis XVI dans un tombereau couvert au cimetière de la Madeleine, et on jeta de la chaux dans la fosse pour que les ossements consumés de la victime de la Révolution ne devinssent pas un jour les reliques du royalisme. Les rues se vidèrent. Des bandes de fédérés armés parcoururent les quartiers de Paris en annonçant la mort du *tyran* et en chantant le sanguinaire refrain de *la Marseillaise.* Aucun enthousiasme ne leur répondit, la ville resta muette. Le peuple ne confondait pas un supplice avec une victoire. La consternation était rentrée avec la liberté dans la demeure des citoyens. Le corps du roi n'était pas encore refroidi sur l'échafaud que le peuple doutait de l'acte qu'il venait d'accomplir et se demandait, avec une anxiété voisine du remords, si le sang qu'il venait de répandre était une tache sur la gloire de la France ou le sceau de la liberté? La conscience des républicains eux-mêmes se troubla devant cet échafaud. La mort du roi laissait un problème à débattre à la nation.

XXIII

Cinquante-trois ans se sont écoulés depuis ce jour; ce problème agite encore la conscience du genre humain et partage l'histoire elle-même en deux partis : crime ou stoïcisme selon le point de vue où l'on se place pour le considérer, cet acte est un parricide aux yeux des uns; il est, aux yeux des autres, une justice que la liberté se fit héroïquement à elle-même, un acte politique qui écrivit avec le sang d'un roi les droits du peuple, qui devait rendre la royauté et la France à jamais irréconciliables, et qui, ne laissant à la France compromise d'autre alternative que de subir la vengeance des despotes ou de les vaincre, condamnait la nation à la victoire par l'énormité de l'outrage et par l'impossibilité du pardon.

Quant à nous, qui devons justice et pitié à la victime, mais qui devons aussi justice aux juges, nous nous demandons, en finissant ce mélancolique récit, ce qu'il faut accuser, ce qu'il faut absoudre du roi, de ses juges, de la nation ou de la destinée? Et si l'on peut rester impartial quand on est attendri, nous posons en ces termes dans notre âme la redoutable question qui fait hésiter l'histoire, douter la justice, trembler l'humanité :

La nation avait-elle le droit de juger en tribunal légal et régulier Louis XVI? Non : car pour être juge il faut être impartial et désintéressé, et la nation n'était ni l'un ni l'autre. Dans ce combat terrible, mais inévitable, que se livraient, sous le nom de Révolution, la royauté et la liberté pour l'émancipation ou l'asservissement des citoyens, Louis XVI personnifiait le

trône, la nation personnifiait la liberté. Ce n'était pas leur faute ; c'était leur nature. Les tentatives de transaction étaient vaines. Les natures se combattaient en dépit des volontés. Entre ces deux adversaires, le roi et le peuple, dont par instinct l'un devait vouloir retenir, l'autre arracher les droits de la nation, il n'y avait d'autre tribunal que le combat, d'autre juge que la victoire. Nous ne prétendons pas dire par ces paroles qu'il n'y eût pas au-dessus des deux partis une moralité de la cause et des actes qui juge la victoire elle-même. Cette justice ne périt jamais dans l'éclipse des lois et dans la ruine des empires ; seulement elle n'a pas de tribunal où elle puisse citer légalement ses accusés, elle est la justice d'État, la justice qui n'a ni juges institués ni lois écrites, mais qui prononce ses arrêts dans la conscience et dont le code est l'équité.

Louis XVI ne pouvait être jugé en politique et en équité que par un procès d'État.

La nation avait-elle le droit de le juger ainsi ? C'est demander si elle avait le droit de le combattre et de le vaincre ; en d'autres termes, c'est demander si le despotisme est inviolable ! si la liberté est une révolte ! s'il n'y a de justice ici-bas que pour les rois ! s'il n'y a pour les peuples que le droit de servir et d'obéir ! Le doute seul est une impiété envers les peuples.

La nation ayant en soi l'inaliénable souveraineté qui repose dans la raison, dans le droit et dans la volonté de chacun des citoyens dont la collection fait le peuple, avait certes la faculté de modifier la forme extérieure de sa souveraineté, de niveler son aristocratie, de déposséder son église, d'abaisser ou même de supprimer son trône pour régner elle-même par ses propres magistratures. Or, du moment que la nation avait le droit de combattre et de s'affranchir, elle avait le droit de surveiller et de consolider les résultats de sa victoire. Si donc Louis XVI, roi trop récemment dépossédé de la toute-puissance, roi à qui toute restitution de pouvoir au peuple devait paraître déchéance, roi mal satisfait de la part de règne qui lui restait, aspirant à reconquérir l'autre part, tiraillé d'un côté par une assemblée usurpatrice, tiraillé de l'autre par une reine inquiète, par une noblesse humiliée, par un clergé qui faisait intervenir le ciel dans sa cause, par une émigration implacable, par ses frères courant en son nom par toute l'Europe pour chercher des ennemis à la Révolution ; si Louis XVI, roi, paraissait à la nation une conspiration vivante contre sa liberté, si la nation le soupçonnait de trop regretter dans son âme le pouvoir suprême, de faire trébucher volontairement la nouvelle constitution pour profiter de ses chutes, de conduire la liberté dans des piéges, de se réjouir de l'anarchie, de désarmer la patrie, de lui souhaiter secrètement des revers, de correspondre avec ses ennemis, la nation avait le droit de le citer jusque sur son trône, de l'en faire descendre, de l'appeler à sa barre et de le déposer au nom de sa propre dictature et de son propre salut. Si la nation n'avait pas eu ce droit, le droit de trahir impunément les peuples eût donc été dans la constitution nouvelle une des prérogatives des rois !

XXIV

Nous venons de voir qu'aucune loi écrite ne pouvant être appliquée au roi, et que ses juges étant ses ennemis, son jugement ne pouvait être un jugement légal, mais une grande mesure d'État, dont l'équité seule devait débattre les motifs et dicter l'arrêt. Que disait l'équité et quelle peine pouvait-elle prononcer, si le vainqueur a le droit d'appliquer une peine au vaincu ?

Louis XVI, dégradé de la royauté, désarmé et prisonnier, coupable peut-être dans la lettre, était-il coupable dans l'esprit, si l'on considère la contrainte morale et physique de sa déplorable situation ? Était-ce un tyran ? Non. Un oppresseur du peuple ? Non. Un fauteur de l'aristocratie ? Non. Un ennemi de la liberté ? Non. Tout son règne protestait, depuis son avénement au trône, de la tendance philosophique de son esprit et des instincts populaires de son cœur, à prémunir la royauté contre les tentations du despotisme, à faire monter les lois sur le trône, à demander des conseils à la nation, à faire régner par lui et en lui les droits et les intérêts du peuple. Prince révolutionnaire, il avait appelé lui-même la Révolution à son secours. Il avait voulu lui donner beaucoup ; elle avait voulu arracher davantage : de là la lutte.

Cependant tout n'était pas politiquement irréprochable du côté du roi dans cette lutte. L'incohérence et le repentir des mesures trahissaient la faiblesse et avaient souvent servi de prétexte aux violences et aux attentats du peuple. Ainsi, Louis XVI avait convoqué les états généraux, et voulant trop tard circonscrire le droit de délibération, l'insurrection morale du serment du *Jeu de paume* lui avait forcé la main. Il avait

voulu intimider l'Assemblée constituante par un rassemblement de troupes à Versailles, et le peuple de Paris avait pris la Bastille et embauché les gardes-françaises. Il avait pensé à éloigner le siége de l'Assemblée nationale de la capitale, et la populace de Paris avait marché sur Versailles, forcé son palais, massacré ses gardes, emprisonné sa famille aux Tuileries. Il avait tenté de s'enfuir au milieu de son armée et peut-être d'une armée étrangère, et la nation l'avait ramené enchaîné au trône et lui avait imposé la constitution de 91. Il avait parlementé avec l'émigration et les rois, ses vengeurs, et la populace de Paris avait fait le 20 juin. Pour obéir à sa conscience il avait refusé sa sanction à des lois commandées par la volonté du peuple, et les Girondins unis aux Jacobins avaient fait le 10 août. Selon l'esprit dans lequel on envisageait ces vicissitudes de son règne, depuis le commencement de la Révolution, il y avait de quoi l'accuser ou de quoi le plaindre. Il n'était ni tout à fait innocent, ni tout à fait coupable ; il était surtout malheureux! Si le peuple pouvait lui reprocher des faiblesses et des dissimulations, il pouvait, lui roi, reprocher de cruelles violences au peuple. L'action et la réaction, le coup et le contre-coup s'étaient succédé de part et d'autre avec une telle rapidité, comme dans une mêlée, qu'il était difficile de dire qui avait frappé le premier. Les fautes étaient réciproques, les ombrages mutuels, les périls égaux. Qui donc avait le droit de condamner l'autre et de lui dire avec justice et impartialité : Tu mourras? Aucun des deux. Le roi ne pouvait pas plus, en cas de victoire, juger le peuple, que le peuple no pouvait légalement juger le roi. Il n'y avait point là de justiciable; il y avait un vaincu, voilà tout. Le procès légal était une hypocrisie de justice, la hache seule était logique. Robespierre l'avait dit. Mais la hache après le combat, et frappant un homme désarmé, au nom de ses ennemis, qu'est-elle dans toutes les langues? Un meurtre de sang-froid, sans excuse, du moment qu'il est sans nécessité, en un mot une immolation.

XXV

Déposer Louis XVI, le bannir du sol national ou l'y retenir dans l'impuissance de conspirer et de nuire, voilà ce que commandaient aux conventionnels le salut de la république, la sûreté de la Révolution. L'immolation d'un homme captif et désarmé n'était qu'une concession à la colère ou une concession à la peur. Vengeance ici, lâcheté là, cruauté partout. Immoler un vaincu cinq mois après la victoire, ce vaincu fût-il coupable, ce vaincu fût-il dangereux, était un acte sans pitié. La pitié n'est pas un vain mot parmi les hommes. Elle est un instinct, qui avertit la force d'amollir sa main à la proportion de la faiblesse et de l'adversité des victimes. Elle est une justice généreuse du cœur humain plus clairvoyante au fond et plus infaillible que la justice inflexible de l'esprit. Aussi tous les peuples en ont-ils fait une vrrtu. Si l'absence de toute pitié est un crime dans le despotisme, pourquoi donc serait-ce une vertu dans les républiques? Le vice et la vertu changent-ils de nom en changeant de parti? Les peuples sont-ils dispensés d'être magnanimes? Il n'y a que leurs ennemis qui oseraient le prétendre, car ils voudraient les déshonorer. Leur force même leur commande plus de générosité qu'à leurs tyrans!

XXVI

Enfin le meurtre du roi, comme mesure de salut public, était-il nécessaire? Nous demanderions d'abord si ce meurtre était juste, car rien d'injuste en soi ne peut être nécessaire à la cause des nations. Ce qui fait le droit, la beauté et la sainteté de la cause des peuples, c'est la parfaite moralité de leurs actes. S'ils abdiquent la justice, ils n'ont plus de drapeau. Ils ne sont que des affranchis du despotisme imitant tous les vices de leurs maîtres. La vie ou la mort de Louis XVI, détrôné ou prisonnier, ne pesait pas le poids d'une baïonnette de plus ou de moins dans la balance des destinées de la république. Son sang était une déclaration de guerre plus certaine que sa déposition. Sa mort était, certes, un prétexte d'hostilités plus spécieux que sa captivité dans les conseils diplomatiques des cours ennemies de la Révolution. Prince épuisé et dépopularisé par quatre ans de lutte inégale avec la nation, livré vingt fois à la merci du peuple, sans crédit sur les soldats; caractère dont on avait si souvent sondé la timidité et l'indécision, descendu d'humiliation en humiliation et degré par degré du haut de son trône dans la prison, Louis XVI était l'unique prince de sa race à qui il ne fût plus possible de songer à régner. Dehors, il était décrédité par ses concessions; dedans, il eût été l'otage patient et inoffensif de la république,

l'ornement de son triomphe, la preuve vivante de sa magnanimité. Sa mort, au contraire, aliénait de la cause française cette partie immense des populations qui ne juge les événements humains que par le cœur. La nature humaine est pathétique; la république l'oublia, elle donna à la royauté quelque chose du martyre, à la liberté quelque chose de la vengeance. Elle prépara ainsi une réaction contre la cause républicaine et mit du côté de la royauté la sensibilité, l'intérêt, les larmes d'une partie des peuples. Qui peut nier que l'attendrissement sur le sort de Louis XVI et de sa famille n'ait été pour beaucoup dans la recrudescence de la royauté quelques années après? Les causes perdues ont des retours, dont il ne faut souvent chercher les motifs que dans le sang des victimes odieusement immolées par la cause opposée. Le sentiment public, une fois ému d'une iniquité, ne se repose que quand il s'est, pour ainsi dire, absous par quelque réparation éclatante et inattendue. Il y eut du sang de Louis XVI dans tous les traités que les puissances de l'Europe passèrent entre elles pour incriminer et étouffer la république; il y eut du sang de Louis XVI dans l'huile qui sacra Napoléon si peu de temps après les serments à la liberté; il y eut du sang de Louis XVI dans l'enthousiasme monarchique que raviva en France le retour des Bourbons à la restauration; il y en eut même en 1830 dans la répulsion au nom de république, qui jeta la nation indécise entre les bras d'une autre dynastie. Ce sont les républicains qui doivent le plus déplorer ce sang, car c'est sur leur cause qu'il est retombé sans cesse, et c'est ce sang qui leur a coûté la république!

XXVII

Quant aux juges, Dieu lit seul dans la conscience des individus. L'histoire ne lit que dans la conscience des partis. L'intention seule fait le crime ou l'explication de pareils actes. Les uns votèrent par une puissante conviction de la nécessité de supprimer le signe vivant de la royauté en abolissant la royauté elle-même; les autres par un intrépide défi aux rois de l'Europe, qui ne les croiraient pas selon eux assez républicains tant qu'ils n'auraient pas supplicié un roi; ceux-ci pour donner aux peuples asservis un signal et un exemple qui leur communiquassent l'audace de secouer la superstition des rois; ceux-là par une ferme persuasion des trahisons de Louis XVI, que la presse et la tribune des clubs leur dépeignaient, depuis le commencement de la Révolution, comme un conspirateur; quelques-uns par impatience des dangers de la patrie; quelques autres, comme les Girondins, à regret et par rivalité d'ambition, à qui donnerait le gage le plus irrécusable à la république; d'autres par cet entraînement qui emporte les faibles âmes dans le courant des assemblées publiques; d'autres par cette lâcheté qui surprend tout à coup le cœur et qui fait abandonner la vie d'autrui comme on abandonne sa propre vie; un plus grand nombre enfin votèrent la mort avec réflexion par un fanatisme stoïque qui ne se faisait illusion ni sur l'insuffisance des crimes, ni sur l'irrégularité des formes, ni sur la cruauté de la peine, ni même sur le compte qu'en demanderait la postérité à leur mémoire, mais qui crurent la liberté assez sainte pour justifier par sa fondation ce qui manquait à la justice de leur vote, et assez implacable pour lui immoler leur propre pitié!

XXVIII

Tous se trompèrent. Cependant l'histoire, même en accusant, ne peut méconnaître, au milieu de toutes les conséquences politiques, contraires à l'équité, cruelles pour le sentiment et fatales à la liberté, du supplice de Louis XVI, qu'il n'y eût une puissance dans cet échafaud. Ce fut la puissance des partis désespérés et des résolutions sans retour. Ce supplice vouait la France à la vengeance des trônes et donnait ainsi cruellement à la république la force convulsive des nations : la force du désespoir. L'Europe l'entendit; la France répondit. Les transactions, les indécisions, les négociations cessèrent; et la Mort, tenant la hache régicide d'une main et le drapeau tricolore de l'autre, fut prise seule pour négociateur et pour juge entre la monarchie et la république, entre l'esclavage et la liberté, entre le passé et l'avenir des nations.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

I

Les grandes catastrophes humaines ont des contre-coups dans l'imagination publique, qui sont plus fortement ressentis par certains hommes doués, pour ainsi dire, de la faculté de résumer en eux l'impression de tous et de porter jusqu'au délire, quelquefois jusqu'au crime, l'exaltation que ces catastrophes leur inspirent. La mort de Louis XVI, l'étonnement, la profanation, la douleur produisirent cette commotion des âmes dans tout l'empire. Tous ceux qui ne partageaient pas le stoïcisme des juges furent saisis par l'horreur et par la consternation. Il leur semblait qu'un grand sacrilége appelait sur la nation, qui l'avait accompli ou souffert, une de ces vengeances où le ciel demande pour le sang d'un juste le sang d'un peuple tout entier. Des hommes moururent de douleur en apprenant la consommation du supplice; d'autres en perdirent la raison. Des femmes se précipitèrent du toit de leur maison dans la rue, et des ponts de Paris dans la Seine. Des sœurs, des filles, des femmes, des mères de conventionnels éclatèrent en reproches contre leurs maris ou leurs fils. Le supplice même n'était pas encore exécuté que l'arrêt de mort de Louis XVI était déjà vengé dans le sang d'un de ses principaux juges.

Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, issu d'une ancienne famille de haute magistrature et possesseur d'une fortune immense dans le département de l'Yonne, homme de plus d'ambition que de génie, avait d'abord défendu le pouvoir du roi aux états généraux. Après l'Assemblée constituante, prévoyant la ruine de la monarchie, il s'était retiré dans ses terres, et il avait passé au parti du peuple avec l'affectation de zèle et les complaisances d'un homme qui a beaucoup à se faire pardonner. Devenu le centre des agitations de son département, l'âme des clubs, l'instigateur des mouvements populaires, il avait été nommé membre de la Convention nationale à Sens. L'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, ancien ministre de Louis XVI, transfuge éclatant de l'Église dans la philosophie, avait assisté, en costume civique et coiffé du bonnet rouge, à l'élection de Michel Lepelletier. Le clergé et l'aristocratie venaient ainsi s'abdiquer, les pieds dans le sang, entre les mains du peuple. L'archevêque de Sens, prévoyant les retours terribles d'une popularité qui demandait de pareils sacrifices, portait déjà sur lui un poison préparé par Cabanis et envoyé par Condorcet, dont il devait se servir quelques mois plus tard. Lepelletier de Saint-Fargeau pressentait le poignard d'un royaliste. L'un et l'autre prochains martyrs de leur nouvelle cause : l'un par ses propres mains, l'autre par les mains d'un assassin.

Plus important par sa naissance et par sa fortune que par sa parole, Lepelletier de Saint-Fargeau avait à la Convention et aux Jacobins l'espèce d'influence que les noms qu'on a l'habitude de respecter conservent quelque temps dans les partis où ces noms descendent. Il présidait quelquefois les Jacobins; il allait au-devant des volontés de Robespierre. Nul ne sait mieux flatter les maîtres du peuple qu'un aristocrate instruit à la flatterie dans les cours. Il fréquentait le duc d'Orléans et préméditait, dit-on, le mariage de sa fille unique avec le fils aîné de ce prince. L'immensité de la dot devait suppléer à l'inégalité des noms, et la conformité des principes révolutionnaires effacer la distance des rangs. Sa fortune et son patronage dans les départements de la Bourgogne groupaient autour de lui dix ou douze membres de la Convention, les yeux sur son vote, pour l'imiter. Ces douze voix, en se déplaçant à un signe de Saint-Fargeau,

faisaient une différence de vingt-quatre voix dans le procès du roi. Par l'indécision et la balance des suffrages, la responsabilité de la vie ou de la mort de Louis XVI pouvait porter sur Lepelletier. Les royalistes le savaient. Des sollicitations mystérieuses avaient abordé Saint-Fargeau : il avait promis un vote de clémence. Les Jacobins, instruits de ces négociations, avaient exigé qu'il les démentît par un acte qui engageât sa tête : il avait promis un vote inflexible. A l'heure décisive, il avait tenu parole aux Jacobins et voté la mort. Les royalistes avaient détesté deux fois ce vote. Le régicide était de plus une trahison à leurs yeux.

II

Il y avait parmi ces royalistes un jeune homme nommé Pâris, fils d'un employé dans l'administration des biens du comte d'Artois. Pâris était entré dans la garde constitutionnelle de Louis XVI au moment où le zèle avait réuni dans ce corps tout ce qui restait de défenseurs du roi. Depuis le commencement de la garde constitutionnelle, il était resté à Paris, épiant toutes les occasions de se dévouer à sa cause. Audacieux d'attitude, intrépide de cœur, adroit de la main, il se montrait armé dans tous les lieux publics, encourageait les royalistes, affrontait les Jacobins, gourmandait le peuple, ameutait les femmes et parvenait à échapper toujours à la haine des Jacobins par la force de son sabre et par le secret de son asile. Ce jeune homme était du nombre de ceux qui devaient attaquer l'escorte du roi quand on le conduirait au supplice, et qui ourdissaient un soulèvement pour forcer les portes du Temple. Il avait espéré jusqu'au dernier moment que la Convention n'accomplirait pas le régicide. A l'annonce du vote de mort et du refus de sursis, sa rage et sa douleur s'étaient exaltées jusqu'à la démence. Il avait senti en lui ce besoin irrésistible, qui saisit quelquefois les âmes passionnées, de protester seul contre un peuple. Il avait embrassé sa maîtresse, jeune marchande de parfums au Palais-Royal, qui lui donnait asile, comme pour un éternel adieu. Il avait caché son sabre sous son manteau, et il était sorti sans savoir quel coup il porterait, mais décidé à porter un coup mémorable.

Dans cette disposition, Pâris erra longtemps, sous le péristyle, dans les cours, espérant que le hasard lui offrirait pour victime le duc d'Orléans. Le hasard avait trompé son attente. Le prince n'avait pas paru. Pâris, accompagné d'un de ses amis, entra chez un restaurateur du Palais-Royal nommé Février. Les salons souterrains de ce restaurateur ressemblaient à des caves mal éclairées par des soupiraux. Une affectation de pauvreté, commune en ce temps où la richesse était un soupçon d'aristocratie, avait amené ce jour-là l'opulent Lepelletier dans les caveaux de Février. Il dînait, seul, devant une petite table, dans une salle obscure voisine de la table de Pâris. La fièvre empêchait ce jeune homme de manger. Il s'entretenait, à demi-voix avec son ami, du vote de la veille, du supplice du lendemain, de la lâcheté du peuple. La rage mal contenue de son âme éclatait dans le son de sa voix et dans sa physionomie. Ses voisins, en le regardant, avaient le pressentiment de la démence ou du crime. Son compagnon lui parlait, à voix basse, moins en ami qui déconseille qu'en complice qui encourage. Deux ou trois fois, pendant le repas, Pâris se leva avec une précipitation convulsive, sortit et rentra comme un homme qui épie quelqu'un. Le dîner fini, il croisa ses bras sur sa poitrine, baissa la tête et parut réfléchir. Ses yeux hagards parcouraient machinalement les visages des convives assis chacun à des tables séparées. Quelqu'un ayant désigné Lepelletier par son nom, Pâris, qui ne connaissait ni le visage, ni le vote du représentant de Sens, s'approcha de lui. « C'est vous « qu'on appelle Saint-Fargeau? dit-il en apostro« phant le député. — C'est moi, répondit Saint« Fargeau. Que me voulez-vous? — Vous avez « la physionomie d'un homme de bien ; vous « n'avez pas voté la mort du roi, n'est-ce pas? « — Vous vous trompez, monsieur, répliqua « Saint-Fargeau d'un air de douleur et de fer« meté ; je l'ai votée parce que ma conscience « me commandait ce vote.—Tu as voté la mort! « Eh bien! tiens! voilà ta récompense! » En disant ces mots Pâris fait un mouvement pour écarter les pans de son manteau et pour chercher la poignée de son sabre. Saint-Fargeau se lève, saisit un couteau et avance les mains pour se couvrir. Mais Pâris, plus prompt que la pensée, tire son sabre, le plonge dans le cœur de Lepelletier, et s'enfuit par un corridor. Saint-Fargeau, transporté mourant sur un lit, demanda quel était l'homme qui venait de le frapper. Il expira quelques moments après.

On prêta à son agonie la joie sublime et les

mots dévoués du martyre. On répandit ces mots d'apparat parmi le peuple, pour ajouter le culte de la victime à l'horreur contre le royaliste assassin. Le coup de poignard de Pâris avait fait de Lepelletier un grand homme. Un décret ouvrit le Panthéon à son cercueil. On lui prépara des funérailles nationales, moins en hommage à sa mémoire qu'en solennelle vengeance de l'opinion qui l'avait frappé.

Le soir, des groupes furieux se pressèrent au Palais-Royal, à la porte du restaurateur, autour du brancard sur lequel on emportait le corps inanimé de Lepelletier. Des orateurs populaires racontaient, en les solennisant, les circonstances de cette mort, et la présentaient comme le premier acte d'une immense conjuration qui menaçait la vie de tous les députés fidèles au peuple. Le Palais-Royal étincelait de sabres nus, tirés pour la vengeance de Saint-Fargeau. Au milieu de cette foule qui frémissait au nom et qui demandait à grands cris le sang de l'assassin, Pâris se promenait avec son ami dans le jardin. Un des royalistes, témoin du meurtre, l'ayant rencontré et reconnu, et lui ayant fait un signe de terreur et d'étonnement : « Ma journée n'est pas « finie, lui dit tout bas Pâris; je trouverai celui « que je cherche, ici ou à la Convention, et je « l'enverrai rejoindre l'autre. » La police, qui cherchait partout l'assassin, excepté sur la scène même du crime, le laissa, toute cette nuit et toutes les nuits de la semaine suivante, se montrer impunément au Palais-Royal.

Il sortit de Paris, huit jours après son crime, avec sa maîtresse et son frère, enfant de douze ans. Il avait conservé le même costume qu'il portait le jour de l'assassinat. Il espérait s'embarquer à Dieppe pour l'Angleterre. Sa maîtresse et son frère l'ayant accompagné seulement jusqu'à Gisors, il en partit seul, à pied, par des chemins de traverse pour la petite ville de Forges-les-Eaux. Il entra dans une auberge de faubourg et demanda un souper et un lit. En attendant le repas, il s'approcha du feu, dans la salle commune. Quelques colporteurs s'y entretenaient entre eux des événements du jour. Pâris se méla à la conversation. « Que pense-t-on ici, leur de« manda-t-il avec une apparente indifférence, « de la condamnation et du supplice du roi? — « On pense, lui répondit un marchand, qu'on a « bien fait de l'immoler et qu'il faudrait avoir « immolé tous les tyrans du même coup. » L'indignation de Pâris, plus forte que sa prudence, se trahit à cette réponse par un mouvement involontaire. « Je ne rencontrerai donc partout, mur« mura-t-il assez haut pour être entendu, que « des assassins de mon roi! » et il se retira dans la chambre qu'on lui avait préparée. Il y soupa tranquillement. Les hommes qui l'observaient à travers le vitrage d'une porte le virent baiser, à plusieurs reprises, sa main droite comme pour la remercier de la justice qu'elle avait accomplie. Après le souper, il demanda une plume et de l'encre. Il écrivit sur son brevet de garde du roi quelques lignes, cacha un pistolet sous son oreiller et se coucha.

Cependant les colporteurs et l'aubergiste, étant allés de grand matin réveiller le maire et la gendarmerie de Forges, leur firent part des conjectures que les gestes et les paroles d'un voyageur suspect leur avaient inspirées la veille. Les municipaux, revêtus de leurs écharpes tricolores, et les gendarmes, le sabre nu à la main, entrèrent dans la chambre de Pâris. Il dormait profondément. On l'éveilla. Il regarda les gendarmes sans se troubler. « C'est vous, leur dit-il; je vous « attendais. — Montrez-nous votre passe-port. « — Je n'en ai pas. — Suivez-nous à l'hôtel de « ville. — Je vous suis. » En disant ces mots, il glisse sa main sous l'oreiller, en tire son pistolet et se fait sauter le crâne avant que les gendarmes aient pu discerner et prévenir son mouvement. On trouva sur son cœur son brevet de garde du roi. Il y avait écrit ces mots la veille : « Ceci est « mon brevet d'honneur. Qu'on n'inquiète per« sonne. Je n'ai point eu de complice dans l'heu« reuse mort du scélérat Saint-Fargeau. Si je ne « l'avais rencontré sous ma main, je faisais une « plus belle action, je purgeais la France du par« ricide d'Orléans. Tous les Français sont des « lâches. »

A la nouvelle de cette arrestation et de ce suicide, Legendre et Tallien furent envoyés à Forges-les-Eaux par la Convention, pour s'assurer de l'identité du corps. Legendre voulait qu'il fût ramené à Paris et traîné sur la claie. Tallien s'y opposa. La Convention consultée répugna à cette vengeance sur un cadavre. Il fut jeté comme une bête fauve dans une fosse creusée au fond d'un bois, dans les environs de la ville.

III

Trois jours après le meurtre, la Convention fit les funérailles de la victime. Le génie tragique de Chénier avait dessiné le spectacle, sur le modèle

des funérailles héroïques de l'antiquité. Au sommet d'un catafalque porté sur un piédestal vivant de cent fédérés, le cadavre demi-nu de Lepelletier était étendu sur un lit de parade. Un de ses bras pendait comme pour implorer la vengeance. La large blessure par laquelle sa vie avait coulé s'ouvrait rougie de sang sur sa poitrine. Le sabre nu de l'assassin était suspendu sur le corps de la victime. Les vêtements ensanglantés étaient portés en faisceaux, au bout d'une pique, comme un étendard. Le président de la Convention monta les degrés du catafalque et déposa une couronne de chêne parsemée d'étoiles d'immortelles sur la tête du mort. Le cortége s'ébranla aux roulements des tambours voilés et aux sons d'une musique lugubre dont les instruments étouffés semblaient plutôt pleurer qu'éclater dans l'air. La famille de Lepelletier, en habits de deuil, marchait à pied derrière le corps du père, du frère, de l'époux assassiné. Au milieu des sept cents membres de la Convention s'élevait une bannière flottante sur laquelle étaient inscrites en lettres d'or les dernières paroles attribuées à Saint-Fargeau : « Je meurs content de verser « mon sang pour la patrie, j'espère qu'il servira « à consolider la liberté et l'égalité et à faire re« connaître les ennemis du peuple. » Le peuple entier suivait. Les hommes portaient à la main des couronnes d'immortelles, les femmes des branches de cyprès. On chantait des hymnes à la gloire du martyr de la liberté et à l'extermination des tyrans.

Arrivé au Panthéon, le cortége trouva le temple de la Révolution déjà envahi par la multitude. Le cadavre soulevé par les flots de la foule, qui disputait l'espace à la Convention, faillit rouler sur les marches du péristyle. Félix Lepelletier, frère de la victime, monta sur l'estrade, harangua le peuple au milieu du tumulte, compara son frère à l'aîné des Gracques et jura de lui ressembler. Le lendemain, Félix Lepelletier, tenant par la main la fille de son frère, enfant de huit ans, la présenta en pompe de deuil à la Convention. L'enfant, adoptée par la nation, fut proclamée, par un décret d'enthousiasme, *fille adoptive* de la république.

IV

Les départements se divisèrent d'opinion sur la mort de Louis XVI. La Vendée, dont nous raconterons bientôt les soulèvements, trouva dans cet événement le désespoir qui pousse les populations à la guerre civile. Le Calvados, les Cévennes, la Gironde semblèrent partager les indécisions, les emportements de patriotisme et les repentirs de leurs représentants. Le bruit de la guerre étouffa bientôt les récriminations réciproques. Les prophéties de Salles, de Brissot, de Vergniaud se réalisaient. L'Europe, attirée par les doctrines de la liberté, reculait tout entière, à la vue de l'échafaud d'un roi : elle jugeait ce supplice avec l'impartialité de la distance. Les négociations si habilement entamées par Dumouriez, Brissot, Danton et le ministre Lebrun, et si complaisamment accueillies par la Prusse, furent tranchées, avant d'être complétement nouées, par le fer de la guillotine.

Jetons un coup d'œil sur l'état de ces négociations et sur les dispositions des cabinets de l'Europe envers la Révolution française, au moment où la mort de Louis XVI détermina la seconde coalition.

Nous avons laissé, après le combat de Valmy, après le départ de Dumouriez pour Paris, l'armée coalisée, sous le roi de Prusse et sous le duc de Brunswick, repassant, en désordre, les défilés de l'Argonne, et se repliant sur Verdun et Longwy. Tout annonçait une intelligence secrète entre les Prussiens et les Français. Kellermann, qui voulait poursuivre, reçut deux fois des commissaires l'ordre de s'ouvrir pour laisser passer l'ennemi.

Chaque marche de l'armée française, calculée sur la marche de l'armée prussienne, était signalée par des pourparlers entre les chefs des corps opposés. A une demi-lieue de Verdun une conférence, en plein champ, s'ouvrit entre les généraux Labarollière et Galbaud d'un côté, le général Kalkreuth et le duc de Brunswick de l'autre. Le prétexte était la restitution de Verdun, sans combat, à l'armée française. Nos généraux eurent la fierté d'une cause nationale, l'âme de la Convention avait passé dans les camps. « Nation « étonnante ! » dit tout haut le duc de Brunswick; « à peine elle s'est déclarée république, qu'elle « prend déjà le langage des républicains de « l'antiquité ! » Galbaud ayant répliqué que les peuples s'appartenaient et pouvaient choisir le gouvernement qui les grandissait le plus ou qui les défendait le mieux, le duc s'excusa humblement des termes de son manifeste et dit que c'étaient là des protocoles de menaces qu'on jetait aux peuples, pour les intimider, avant le combat, mais dont les hommes intelligents appréciaient la valeur. « Je ne conteste nullement à la

« nation française, poursuivit-il, le droit de ré-
« gler ses affaires. Seulement, a-t-elle choisi la
« forme qui convient le mieux à son caractère?
« Voilà l'inquiétude et le doute de l'Europe. En
« m'avançant en France, je n'avais d'autre désir
« que de concourir à y rétablir l'ordre. » Galbaud répondit que l'ordre rétabli par l'étranger s'appelait servitude chez tous les peuples. On convint d'attendre les ordres du roi de Prusse sur la reddition de Verdun. On se sacrifia mutuellement les émigrés, en horreur à un parti, en suspicion à l'autre. « Continuez l'un et l'autre à
« bien servir votre patrie, » dit le duc de Brunswick aux deux généraux en les quittant, « et
« croyez que, malgré les termes des manifestes,
« on ne peut s'empêcher d'estimer des guerriers
« qui assurent l'indépendance de leur pays. » Verdun fut rendu. Le général Valence y entra. A la hauteur de Longwy, les Hessois et les Autrichiens qui faisaient partie de l'armée combinée se séparèrent des Prussiens et filèrent sur Luxembourg, sur Coblentz et sur les Pays-Bas menacés par Dumouriez. La coalition était dissoute de fait, et le territoire français évacué.

V

Ce n'était pas assez. Le duc de Brunswick, campé auprès de Luxembourg, fit demander une entrevue au général Dillon, et fixa pour rendez-vous le château de Dambrouge, entre Longwy et Luxembourg, pour entendre des propositions de paix. Kellermann, autorisé par les commissaires de la Convention, s'y rendit. Il y trouva réunis le duc de Brunswick, le prince de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'Empereur, et le marquis de Lucchesini, diplomate italien au service de Prusse. « Général, » dit le duc de Brunswick à Kellermann, « nous vous avons fixé
« ce rendez-vous pour parler de paix, posez-en
« vous-même les bases.—Reconnaissez la répu-
« blique, abandonnez le roi et les émigrés, ne
« vous mêlez ni directement ni indirectement
« de nos affaires intérieures, et la paix sera
« facile, » répondit Kellermann. — « Eh bien!
« dit le duc, nous rentrerons chacun chez nous.
« —Mais qui payera les frais de la guerre? » reprit fièrement Kellermann. « Quant à moi, je
« pense que l'Empereur ayant été l'agresseur,
« les Pays-Bas autrichiens doivent rester en
« indemnité à la France. » Le prince de Reuss, envoyé de l'Empereur, fit un mouvement qui indiquait l'étonnement de tant d'audace. Le duc de Brunswick feignit de ne pas s'en apercevoir. « Annoncez à la Convention, » dit-il à Kellermann, « que nous sommes disposés à la paix, et
« qu'elle n'a qu'à nommer des plénipotentiaires
« et fixer le lieu des conférences. »

De telles avances après l'humiliation d'une retraite et envers une nation excommuniée de toute diplomatie, indiquaient suffisamment, de la part du roi de Prusse, le repentir d'une téméraire démonstration et la pensée de faire alliance avec la république. Son ministre Haugwitz, son secrétaire intime Lombard, sa maîtresse la comtesse de Lichtenau, et Lucchesini surtout, qui portait dans les conseils toute la grâce du courtisan et toute l'insinuation de la ruse, l'inclinaient de concert vers le parti des négociations. Les négociations sont le camp de l'intrigue. Lucchesini, de plus en plus influent en Prusse et qui avait le génie de la diplomatie italienne, devait rechercher les occasions de l'exercer. Si le cabinet autrichien a la patience germanique pour caractère, le machiavélisme, transporté en Allemagne par Frédéric, a été souvent le génie du cabinet prussien. Lucchesini, né en Toscane, élevé à Berlin, rompu, dès l'enfance, aux dissimulations de la diplomatie, doué par la nature du don de complaire et de séduire, était l'homme le mieux préparé par les circonstances pour glisser entre une révolution républicaine et les monarchies, et pour nouer les fils de l'égoïsme prussien à toutes les politiques, sans se dévouer définitivement à aucune.

Ces négociations attestaient la terreur que la retraite de l'armée combinée avait semée dans toute l'Allemagne. Cette retraite devant des forces si inégales, et après des manifestes si menaçants, ne pouvait s'expliquer par elle-même. Elle ressemblait plus à une manœuvre de cabinet qu'à une manœuvre de guerre. De deux choses l'une : il fallait douter ou du génie militaire du duc de Brunswick, ou de sa sincérité. On ne doutait pas de son génie. On recherchait les causes cachées de ses agitations et de ses lenteurs trop semblables à des trahisons. Un motif plus sérieux et plus caché paraît avoir agi sur les inexplicables résolutions du duc de Brunswick. Pitt ne voulait pas la guerre. Le duc de Brunswick avait épousé la princesse Augusta, sœur de George III, roi d'Angleterre. Il était ainsi un client de la Grande-Bretagne. Il aspirait, avec la passion d'un père et avec l'ambition d'un souverain, à faire épouser sa fille à l'héritier du trône d'Angleterre. Pitt,

qui connaissait cette ambition de la cour de Brunswick, la flatta. Il fit de ce mariage le prix de complaisances politiques et militaires à la volonté du cabinet de Londres. Le duc céda, ralentit la guerre, prêta l'oreille à la paix, découragea le roi de Prusse, et devint ainsi lui-même l'Ulysse de la coalition qui l'avait nommé son Agamemnon. Ses ruses perdirent ce que son épée avait promis de faire triompher.

VI

Pendant que ces sourdes négociations déconcertaient l'Autriche et préparaient l'Allemagne rhénane à l'idée de fraterniser bientôt avec la France, la témérité heureuse mais inopportune d'un général français vint à la fois couvrir de gloire les armes de la République, effrayer la Prusse et forcer l'Empire encore indécis à déclarer la guerre à la France. Nous voulons parler de l'expédition de Custine.

Le comte Adam-Philippe de Custine était un de ces généraux de l'ancienne armée qui étaient allés respirer en Amérique l'air de la liberté, et qui étaient revenus avec la Fayette, républicains de cœur quoique aristocrates de sang. Presque Allemand, né à Metz d'une race illustre, propriétaire d'une fortune immense, colonel de dragons à vingt et un ans, élève du grand Frédéric dans ses dernières guerres, fanatique de la tactique prussienne, rude zélateur de la discipline, il avait vu avec ivresse la Révolution, divisant l'Europe en deux camps, offrir aux militaires de son grade et de sa science l'occasion d'égaler les héros antiques, en sauvant leur patrie. Custine avait de plus pour la cause républicaine cet enthousiasme presque mystique que le caractère allemand imprime aux opinions. La Révolution pour lui était un idéal sublime auquel toutes les nations devaient aspirer, et dont il était beau pour la France de porter le drapeau à la pointe de ses baïonnettes. Sa bravoure personnelle avait à la fois le calme germanique et la la gaieté française. Le feu était son élément, le cheval son lit de repos, la charge son délassement. Un jour que son aide de camp Baraguay-d'Hilliers, à cheval à ses côtés, lui lisait une dépêche au milieu du feu, une balle déchire la dépêche. L'aide de camp regarde son général et s'arrête. « Continuez, dit Custine, la balle n'aura « enlevé qu'un mot. »

Nommé membre de l'Assemblée constituante par la noblesse de Metz, Custine se rangea, dès le premier jour, du parti du peuple. Depuis le commencement de la guerre, il servait sous Biron dans le Nord ou sur le Rhin. Nommé enfin général en chef après le 10 août, il s'impatientait de cette guerre de campements qui donnait si peu de carrière au talent et si peu de hasards à la gloire. Il croyait que le mouvement faisait la plus grande partie de l'art militaire, et qu'au lieu d'attendre la fortune de la Révolution sur les frontières, la France devait aller la tenter sur les territoires et dans les capitales de ses ennemis. Né général comme Dumouriez, il devinait, comme Napoléon, la guerre de la Révolution.

Biron commandait, en Alsace, quarante-cinq mille hommes. Il attendait en outre vingt mille volontaires des départements de l'Est et du Midi, disséminés dans la plaine du Rhin. Cette armée formait plusieurs petits camps propres à observer, inhabiles à agir. Les Autrichiens et les émigrés, sous les ordres d'Erbach, d'Esterhazy et du prince de Condé, formaient, en face, un cordon, sans unité et sans concentration, couvrant le Brisgaw et négligeant de fortifier Mayence, clef de l'Allemagne.

Custine vit d'un coup d'œil la trouée qu'il pouvait faire dans ces provinces. Il était campé sous Landau avec dix-sept mille hommes. Lié à Paris avec les chefs du parti jacobin, tandis que Dumouriez s'appuyait sur les Girondins, il était sûr de se faire pardonner aisément par les clubs la témérité d'une entreprise qui répondrait à leur impatience bien plus que les temporisations calculées de Dumouriez. Il ne s'inquiéta point de déconcerter ainsi les négociations qui se nouaient entre Kellermann et le duc de Brunswick, et de pousser la Prusse à une guerre désespérée au moment où elle inclinait à la paix. Il pensa à un coup d'éclat, à la gloire que le succès d'une invasion soudaine répandrait sur son nom, à la popularité que la prise de quelques capitales étrangères donnerait à la guerre, à la terreur qu'un coup porté si loin imprimerait au cœur de l'Allemagne, et à la propagation des idées révolutionnaires couvant dans les électorats, et que la première cartouche française allumerait.

Une imprudence de l'ennemi décida Custine. Le comte d'Erbach, qui commandait dix mille Autrichiens en face de l'armée française, reçut l'ordre de remplacer le corps du prince de Hohenlohe devant Thionville. Par ce mouvement, Spire, magasin des coalisés, restait découvert, sous la protection seulement de mille Autri-

chiens et de deux mille Mayençais commandés par le colonel Winkelmann. Custine s'élance sur Spire. Winkelmann, en bataille avec ses trois mille hommes en avant de la ville, s'efforce en vain de la couvrir. L'artillerie de Custine foudroie ces défenseurs sans murailles. Ils courent en déroute vers le Rhin, où Winkelmann avait préparé des embarcations pour traverser le fleuve. Les bateliers, effrayés de la canonnade, avaient abandonné leurs barques et s'étaient enfuis sur l'autre rive. Cernés par les Français, adossés au fleuve, Winkelmann et ses trois mille soldats sont faits prisonniers. C'était le plus beau résultat que la guerre eût donné aux Français, depuis qu'elle était déclarée. Custine entre dans Spire, s'empare des munitions et des approvisionnements de l'ennemi, marche sur Worms, et fait retentir du bruit de ses conquêtes la tribune de la Convention et les clubs des Jacobins dans tout le royaume. La Révolution, qui comprend mieux le nom des villes conquises que les plans vastes et savants de Dumouriez, proclame Custine le général de ses conquêtes. En trois jours, son nom grandit d'un siècle de popularité. Il s'enivre lui-même de ce bruit, qui lui revient par les adresses des Jacobins. Il dédaigne d'obéir ou de lier ses opérations avec Biron et Kellermann; il s'isole, il s'enfonce dans le Palatinat, il ose rêver la conquête de Mayence. La propagande lui en ouvrait les portes avant son canon.

Cette partie de l'Allemagne était minée par la philosophie française, sous les pas des princes ecclésiastiques qui la possédaient. La théocratie des évêques souverains et l'aristocratie de ces féodalités sacrées accumulaient sur ces gouvernements la double haine des peuples contre une double domination. Le retentissement des tribunes françaises avait ébranlé les imaginations de la jeunesse allemande dans les universités. Toutes les idées étaient du parti de la France. Servir la cause de la Révolution, c'était, pour les penseurs allemands, servir la cause de l'humanité. Trahir ces princes, tyrans de l'intelligence et du peuple, c'était affranchir l'esprit humain et émanciper la liberté. La conquête même n'humiliait pas, elle ressemblait à la délivrance. Le drapeau tricolore était l'étendard de la philosophie par tout l'univers. Telle était l'opinion qui attendait Custine dans le Palatinat.

Les princes de la Souabe, de la Franconie, à l'exception de l'archevêque de Trèves, connaissant ces dispositions de leurs peuples, avaient affecté jusque-là une prudente neutralité envers la France. L'électeur palatin de Bavière, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade avaient refusé leurs territoires aux rassemblements des émigrés. L'archevêque-électeur de Mayence avait prêté ses troupes à l'Empereur. Son gouvernement, plus doux que celui des princes ses voisins, était moins détesté du peuple. Mais Mayence, ville tout ecclésiastique, sorte de Rome allemande, où un innombrable clergé oisif vivait dans le luxe et dans le désordre public des mœurs, prêtait plus que toute autre capitale aux récriminations contre le règne de l'Église, et faisait désirer avec plus d'ardeur au peuple la ruine de cette souveraineté. Aux premiers pas de Custine, entre la Moselle et le Rhin, les partisans des idées nouvelles étaient accourus à son quartier général, apportant au général français le vœu secret des populations et les premiers fils des intelligences révolutionnaires que les patriotes allemands nouaient déjà de loin avec son armée.

Le colonel Houchard, homme athlétique, balafré de blessures, fut envoyé pour sommer le gouverneur de rendre Mayence, en menaçant la ville d'un bombardement si elle résiste. « Choisissez, » disait Custine dans son message, « entre la mort et la fraternité. Je dois à la « gloire de ma république, qui veut l'extermi« nation des despotes, de ne pas enchaîner da« vantage l'ardeur de mes soldats. » Mayence demandait la reconnaissance de sa neutralité pour prix de sa reddition. Custine se refusa à rien préjuger des résolutions de la république; mais il jura que la France ne voulait d'autre conquête que celle de la liberté des peuples. Les portes s'ouvrirent.

VII

La prise de Mayence retentit en Allemagne et dans le camp du roi de Prusse, comme le bruit de l'Allemagne elle-même qui s'écroulait. Custine, exagérant, dans ses rapports à la Convention, les obstacles militaires qu'il avait eu à vaincre, et transformant les négociations en assauts, exalta jusqu'à l'ivresse, parmi les Jacobins, un triomphe qui était le triomphe de nos idées bien plus que celui de ses armes. Il entra à Mayence en apôtre plus qu'en général, il y fomenta le foyer révolutionnaire dont il voulait incendier l'Allemagne. Il s'oublia dans l'orgueil de sa conquête et négligea de s'emparer de Coblentz et de la redoutable forteresse d'Ehrenbreitstein alors désarmée.

Cette hésitation de Custine empêcha la France de recueillir dans une armée entière, détruite ou prisonnière de guerre, le fruit de la pensée de Dumouriez. Au lieu de céder aux conseils de son état-major, qui lui montrait Ehrenbreitstein et Coblentz comme les Fourches Caudines de la coalition, Custine se laissa entraîner vers l'occupation de Francfort par l'appât de forts tributs à enlever à cette ville, capitale des richesses commerciales de l'Allemagne. Sans aucune déclaration de guerre, un lieutenant de Custine se présenta, le 22 octobre, à la tête d'une avant-garde, à la porte de Francfort et demanda l'entrée. Les magistrats parlementèrent et cédèrent à la force. Custine y leva une contribution de quatre millions. Francfort, ville neutre et républicaine, ne donnait d'autre prétexte à cette violence que sa faiblesse. Ces dépouilles flétrirent la popularité de nos premières armes, de l'autre côté du Rhin.

Après l'occupation de Francfort, Custine lança ses détachements et ses proclamations contre les possessions du landgrave de Hesse. « Peuples « d'Allemagne, » disait dans ses manifestes le général français, « déclarez-vous! que la réu- « nion des deux nations soit un exemple « effrayant pour tous les despotes, une espé- « rance consolante pour tous les peuples qui « gémissent sous la tyrannie! Et toi, monstre! » dit-il en s'adressant au souverain lui-même, « monstre sur lequel s'étaient amassées depuis « longtemps, semblables à des nuages noirs, « présages de la tempête, les malédictions de la « nation allemande, tes soldats, dont tu as fait « un usage abusif, te livreront à la juste ven- « geance des Français! Tu ne leur échapperas « pas! Comment serait-il possible qu'il se trou- « vât un peuple pour accorder asile à un tyran « tel que toi? » C'était la tribune des Jacobins tonnant de l'autre côté du Rhin par la voix d'un général français. Custine, par son audace, par son langage, par son extérieur martial et populaire, se posait en propagateur armé des principes républicains. La spoliation de Francfort enlevait à ses paroles leur entraînement. L'Allemagne, qui ouvrait ses bras au libérateur, ne voulait pas du conquérant, encore moins du spoliateur. L'enthousiasme allumé par les doctrines françaises s'amortit sous les pieds de ses soldats. Le roi de Prusse, justement alarmé de l'invasion en Allemagne, renonça forcément à toute pensée de déserter la coalition et de pactiser avec la France. Il se concerta avec le duc de Brunswick, également irrité de tant d'audace, et avec les princes de l'Empire. Cinquante mille Prussiens et Hessois, rassemblés, en toute hâte, sur la rive droite de la Lahn, se concentrèrent pour opérer contre Custine et pour délivrer Francfort.

VIII

L'Empire tout entier s'ébranle. Les proclamations républicaines de Custine, le décret de la Convention paraissent autant de déclarations de guerre à tous les princes de la Germanie. La diète y répond par une déclaration unanime de guerre à la France. Elle ordonne la levée du triple contingent de cent vingt mille hommes. En sa qualité d'électeur de Brandebourg, le roi de Prusse, trois jours après, annonce qu'il va faire marcher une seconde armée sur le Rhin. A cette explosion des souverainetés allemandes, Custine, tout-puissant sur la Convention par les Jacobins, ordonne à Biron de lui envoyer d'Alsace un renfort de douze mille hommes. Il ordonne en même temps à Beurnonville, qui avait remplacé Kellermann sur la Moselle, de marcher à lui par l'électorat de Trèves. Pendant que ces mesures s'exécutent, l'armée prussienne et un corps français se rangent en bataille, sous les murs de Francfort, comme pour se disputer cette proie. Deux mille hommes sont laissés inactifs et exposés dans la ville. On s'attend à un combat; mais le duc de Brunswick, qui commande les Prussiens et les Hessois, continue à négocier sourdement et à prévenir tout choc décisif. Le jeune diplomate Philippe de Custine, fils du général en chef, a une entrevue secrète avec le duc de Kœnigstein. Le prince et le négociateur se connaissaient dès longtemps. C'était le jeune Custine qui avait porté, un an plus tôt, au duc de Brunswick l'offre du commandement général des armées françaises. L'un et l'autre savaient cacher des pensées secrètes, sous des rôles officiels. Des engagements sérieux entre la Prusse et la France n'étaient pas dans les vues du duc de Brunswick. Custine, négociateur plus prudent que son père, voulait, comme Danton et les Girondins, conserver toujours une possibilité de réconciliation entre la Prusse et la république. Les résultats de cette entrevue attestent la pensée des deux négociateurs.

Francfort fut évacué par les Français. Cette retraite, sans combat, d'un champ de bataille choisi à loisir et retranché, et cet abandon de Francfort s'expliquent par ces intelligences se-

crètes. Le roi de Prusse, toujours incliné à la paix avec la France, voulait en faire seulement assez pour n'avoir pas l'air de trahir la cause des trônes et la cause de l'Allemagne. Les Français voulaient le ménager en le combattant.

IX

L'Angleterre avait favorisé jusque-là de ses vœux le mouvement révolutionnaire. Le peuple anglais et le gouvernement britannique avaient semblé s'accorder à désirer la fondation de la liberté constitutionnelle à Paris : le peuple anglais, parce que la liberté est sa nature et qu'il prend pour sa propre cause la cause populaire dans tout l'univers; le gouvernement britannique, parce que la liberté est orageuse et que les orages que la fondation de la liberté devait inévitablement susciter en France, et, par la France, sur le continent tout entier, ne pouvaient qu'ouvrir à l'intervention diplomatique de l'Angleterre une carrière plus vaste et des influences plus décisives dans les affaires de l'Europe. Sans doute aussi un certain sentiment de vengeance nationale devait réjouir le cabinet de Londres à la vue des agitations de Paris, des embarras du trône et de la décadence précipitée de la maison de Bourbon. Indépendamment de la longue rivalité qui faisait, depuis trois siècles, de l'Angleterre et de la France les deux poids décisifs du monde, il était dans la nature du cœur humain que le cabinet de Londres vît avec satisfaction déchoir et s'écrouler, dans la personne de Louis XVI, un souverain qui avait porté secours à l'Amérique, dans la guerre de son indépendance.

Il faut ajouter à ces motifs de satisfaction secrète du cabinet anglais la crainte que la marine française inspirait aux Anglais, dans les mers et dans ses possessions des Indes orientales. La marine française devait languir, pendant une crise révolutionnaire qui appellerait toutes les forces et toutes les finances de la France sur le continent. Cependant le cabinet de Londres s'était tenu jusque-là dans une attitude d'observation et de neutralité plutôt favorable qu'hostile à la Révolution. Non-seulement cette attitude lui était commandée par la crainte qu'une grande coalition des monarchies du continent ne triomphât sans elle de la France et ne l'effaçât de la carte des nations; mais elle lui était imposée aussi par cette puissance de l'opinion qui règne plus que les rois dans les pays libres et qui prenait parti hautement pour le peuple contre la monarchie absolue et contre l'Église détrônées. La haine du catholicisme n'était pas moins populaire en Angleterre que l'amour de la liberté politique. Ce peuple de penseurs regardait comme la cause de Dieu et de l'esprit humain une révolution qui affranchissait les cultes et la raison. L'aristocratie anglaise commençait cependant, depuis la mort du roi, à fraterniser avec l'émigration française. Deux partis se formaient dans le parlement britannique.

Ces deux partis étaient représentés par deux chefs qui les faisaient lutter d'éloquence dans le parlement : c'étaient Pitt et Fox. Un troisième orateur, aussi puissant par le génie, par la plume et par la parole, avait tenu quelque temps la balance entre les deux; il commençait à se détacher de la cause populaire, à mesure qu'elle se souillait d'anarchie et de sang, et à se ranger du côté de l'aristocratie et de la royauté : c'était Burke. L'influence personnelle des individus est telle, dans les contrées vraiment libres, que ces trois hommes agitaient ou pacifiaient l'Angleterre d'un seul mouvement de leur pensée.

X

Pitt, âgé alors de trente-trois ans, gouvernait déjà depuis dix ans son pays. Fils du plus éloquent des hommes d'État modernes, lord Chatham, Pitt, comme nous l'avons vu, avait reçu comme par droit d'hérédité de génie, dans sa famille, des facultés aussi grandes que celles de son père. Si le premier Chatham avait l'inspiration, le second avait le caractère du gouvernement. Moins entraînant, plus dirigeant; moins éloquent, plus convaincant que son père, Pitt personnifiait mieux que personne en lui cette volonté orgueilleuse, patiente, continue d'une aristocratie régnante, qui défend sa puissance et qui poursuit sa grandeur, avec une obstination qui rappelle l'éternité du sénat de Rome. Pitt avait saisi le gouvernement à un de ces moments désespérés où l'ambition qui porte au pouvoir ressemble au patriotisme qui s'élance sur la brèche, pour périr ou sauver la patrie. L'Angleterre était au dernier degré de l'épuisement et de l'humiliation. Une paix honteuse venait d'être signée par elle avec l'Europe. Les Français rivalisaient avec elle dans les Indes; l'Amérique lui échappait; nos escadres lui disputaient les mers; la majorité de la chambre des communes, corrom-

pue par les ministères précédents, n'avait ni le patriotisme suffisant pour se sauver elle-même, ni la discipline nécessaire pour accepter un maître. Pitt, n'ayant pu l'entraîner, avait eu l'audace de la combattre et le bonheur de la vaincre par un appel à la nation. La nouvelle chambre se soumit à lui. En dix ans, il avait pacifié les Indes, reconquis diplomatiquement et commercialement l'Amérique, tempéré l'irritation séditieuse de l'Irlande, restauré les finances, conclu avec la France un traité de commerce qui imposait à la moitié du continent le tribut des consommations anglaises, enfin ravi la Hollande à la protection de la France et fait des Provinces-Unies un appendice de la politique britannique sur la terre ferme. Son pays reconnaissant applaudissait à son administration; la confiance était entière dans une main qui avait relevé la nation de si bas. Les sentiments personnels de Pitt envers la Révolution française, quoique peu favorables aux agitations démocratiques, qui sont les tempêtes des hommes d'État, n'avaient jusque-là influé en rien sur sa politique. Les passions ne troublaient jamais son intelligence, ou plutôt il avait converti toutes ses passions en une seule : la grandeur de son pays. George III, ami de Louis XVI, n'aurait pas permis à son ministère de déclarer la guerre à la France dans un moment où la guerre pouvait compliquer les embarras du roi qu'il aimait. Il est faux que le gouvernement anglais ait suscité, à prix d'or, les troubles révolutionnaires de Paris; la liberté française, même dans ses convulsions les plus terribles, n'eut jamais besoin d'être la stipendiée de l'Angleterre. L'âme de George III, de lord Stafford, du chancelier Thurlow, de Pitt lui-même, aurait répugné à employer de si honteuses excitations contre un souverain aux prises avec son peuple. Seulement, Pitt n'aurait pas sacrifié à sa commisération pour Louis XVI une minute ou une occasion offerte à la fortune de son pays. Il prévoyait cette occasion, il avait le pressentiment de l'écroulement plus ou moins prochain d'un trône sapé par tant de passions déchaînées. Il savait que les principes de la Révolution française inspiraient autant de crainte que d'antipathie au roi et à la masse de l'aristocratie d'Angleterre. Il se préparait à la guerre pour l'heure où elle lui paraîtrait sonner dans l'esprit du roi, sans la désirer ni la devancer. Cette heure approchait. Burke la sonnait déjà dans le parlement.

On a vu que les constitutionnels et les Girondins, Brissot et Narbonne, réunis dans une même pensée, avaient envoyé, dix-huit mois avant cette époque, M. de Talleyrand à Londres pour faire appel aux souvenirs de la révolution de 1688 et pour offrir à Pitt le renouvellement du traité de commerce de 1786. A ce prix, Louis XVI, les constitutionnels, les Girondins espéraient acheter, sinon l'alliance, du moins la neutralité du cabinet anglais. Ces deux partis, les constitutionnels et les Girondins, qui voulaient alors la guerre avec le continent, pour détourner sur les frontières les orages qui menaçaient la constitution de Paris, avaient besoin de neutraliser l'Angleterre. Ils avaient choisi, pour négocier avec Pitt, le diplomate le plus aristocratique et le plus séduisant parmi les hommes qui avaient embrassé la cause modérée de la Révolution. Madame de Staël avait déterminé ce choix. Il était heureux.

XI

M. de Talleyrand débutait alors dans les affaires, qu'il a maniées, nouées, dénouées depuis, sans interruption, pendant plus d'un demi-siècle, et qu'il n'a résignées qu'à sa mort. Il avait trente-huit ans. Sa figure délicate et fine révélait dans ses yeux bleus une intelligence lumineuse mais froide, dont les agitations de l'âme ne troublaient jamais la clairvoyance. L'élégance de sa taille élevée était à peine altérée par une difformité corporelle. Il boitait. Mais cette infirmité ressemblait à une hésitation volontaire de sa contenance. Son adresse savait changer en grâces jusqu'aux défauts de la nature. Ce vice de conformation l'avait seul empêché d'entrer dans la carrière des armes, à laquelle sa haute naissance l'appelait. Son esprit était la seule arme qu'il lui fût permis d'employer pour faire jour à son nom dans le monde. Il l'avait enrichi, poli, aiguisé pour les combats de l'ambition ou pour les conquêtes de l'intelligence. Sa voix était grave, douce, timbrée comme l'émotion voilée d'une confidence. On sentait en l'écoutant que c'était l'homme qui parlerait le mieux à l'oreille de toutes les puissances, peuple, tribuns, femmes, empereurs, rois. Quelque chose de sardonique, dans son sourire, se mêlait, sur ses lèvres, à un désir visible de séduction; ce sourire semblait indiquer en lui l'arrière-pensée de se jouer des hommes en les charmant ou en les gouvernant.

Né d'une race qui avait été souveraine d'une

province de France avant l'unité du royaume, et qui maintenant décorait la royauté, M. de Talleyrand avait été jeté dans l'Église, comme un rebut indigne de la cour, pour y attendre les plus hautes dignités do l'épiscopat et du cardinalat. Évêque d'Autun, débris de ville romaine caché dans les forêts de la Bourgogne, le jeune prélat dédaignait son siége épiscopal, répugnait à l'autel, et vivait à Paris au sein do la dissipation et des plaisirs, dans lesquels la plupart des ecclésiastiques do son âge et de son rang consumaient les immenses dotations de leurs églises. Lié avec tous les philosophes, ami de Mirabeau, pressentant de près une révolution dont les premières secousses feraient écrouler la religion dont il était lo prélat, il étudiait la politique qui allait appeler toutes les hautes intelligences à détruire et à réédifier les empires.

Élu membre de l'Assemblée constituante, il avait déserté à propos, mais avec ménagement, les opinions et les croyances ruinées, pour passer au parti de la force et de l'avenir. Il avait senti qu'un nom aristocratique et des opinions populaires étaient une double puissance qu'il fallait habilement combiner dans sa personne, afin d'imposer aux uns par son rang, aux autres par sa popularité. Il avait dépouillé son sacerdoce comme un souvenir importun et comme un habit gênant. Il cherchait à entrer dans la Révolution par quelque porte détournée. La mesure et la réserve un peu timide de son esprit, qui n'avait d'audace que dans le cabinet et pour la conception des patients desseins, lui interdisaient la tribune. La grande parole y régnait alors. M. de Talleyrand s'était tourné vers la diplomatie, où l'habileté et le manége devaient régner toujours. L'amitié de Mirabeau mourant avait jeté sur M. de Talleyrand un de ces reflets posthumes que les grandes renommées laissent, après elles, sur ce qui les a seulement approchées. Son silence plein de réflexion et do mystère, comme le silence de Sieyès, imprimait un certain prestige sur sa personne, à l'Assemblée. C'est la puissance de l'inconnu, c'est l'attrait de l'énigme pour les hommes qui aiment à deviner. M. do Talleyraud savait admirablement exploiter ce prestigo. Sa parole n'entr'ouvrait que par quelques éclairs rares et courts l'horizon voilé do son esprit. Il en paraissait plus profond. Les demi-mots sont l'éloquence do la réticence. C'était celle de M. de Talleyrand.

Ses opinions n'étaient souvent que ses situations; ses vérités n'étaient quo les points do vue de sa fortune. Indifférent au fond, comme sa vie entière l'a prouvé, à la royauté, à la république, à la cause des rois, à la forme des institutions des peuples, au droit ou au fait des gouvernements, les gouvernements n'étaient, à ses yeux, que des formes mobiles que prend tour à tour l'esprit du temps ou le génie national des sociétés, pour accomplir telle ou telle phase do leur existence. Trônes, assemblées populaires, Convention, Directoire, Consulat, Empire, Restauration ou changement de dynasties n'étaient pour lui que des expédients de la destinée. Il ne se dévouait pas à ces expédients un jour de plus que la fortune. Il se préparait, dans sa pensée, le rôle de serviteur heureux des événements. Courtisan du destin, il accompagnait lo bonheur. Il servait les forts, il méprisait les maladroits, il abandonnait les malheureux. Cette théorie l'a soutenu cinquante ans à la surface des choses humaines, précurseur de tous les succès, surnageant après tous les naufrages, survivant à toutes les ruines. Ce système a uno apparence d'indifférence surnaturelle qui place l'homme d'État au-dessus do l'inconstance des événements et qui lui donne l'attitude do dominer ce qui le soulève. Ce n'est au fond que le sophisme de la véritable grandeur d'esprit. Cette apparente dérision des événements doit commencer par l'abdication do soi-même. Car, pour affecter et pour soutenir ce rôle d'impartialité avec toutes les fortunes, il faut que l'homme écarte les deux choses qui font la dignité du caractère et la sainteté de l'intelligence : la fidelité à ses attachements et la sincérité de ses convictions; c'est-à-dire la meilleure part de son cœur et la meilleure part de son esprit. Servir toutes les idées, c'est attester qu'on ne croit à aucune. Que sert-on alors sous le nom d'idées? Sa propre ambition. On paraît à la tête des choses, on est à leur suite. Ces hommes sont les adulateurs et non les auxiliaires de la Providence. Cependant M. de Talleyrand devina, dès l'aurore de la Révolution, que la paix était la première des véritables idées révolutionnaires, et il fut fidèle à cette pensée jusqu'à son dernier jour.

XII

Le décret de l'Assemblée qui interdisait à ses membres d'accepter des fonctions du pouvoir exécutif, moins de quatre ans après avoir cessé de faire partie de la représentation nationale, défendait à M. de Talleyrand d'être le négociateur en

titre. On donna les lettres de crédit à M. de Chauvelin, homme de cour popularisé par un zèle bruyant contre la cour; on donna le secret, les instructions, la négociation à M. de Talleyrand. Une lettre confidentielle de la main de Louis XVI au roi d'Angleterre disait à George III : « De nouveaux rapports doivent s'établir entre nos deux « pays. Il convient à deux rois qui ont marqué « leur règne par un désir continuel du bonheur « de leur peuple, de former entre eux des liens « qui deviendront d'autant plus solides que l'intérêt des nations s'éclairera davantage. » M. de Talleyrand fut présenté à M. Pitt. Il employa auprès de lui tout ce que l'adulation indirecte et la grâce flexible pouvaient employer de caresses d'esprit pour intéresser le génie de ce grand homme à l'exécution du plan d'alliance qu'il désirait lui faire accepter. Il lui peignit avec enthousiasme la gloire de l'homme d'État à qui la postérité devrait la reconnaissance de cette réconciliation des deux peuples qui impriment le mouvement ou l'immobilité au monde. M. Pitt l'écouta avec une faveur mêlée d'incrédulité. « Il sera bien heureux, ce ministre ! » répondit-il avec un soupir au jeune diplomate français. « Je « voudrais bien être ministre encore dans ce « temps-là ! — Est-ce donc monsieur Pitt, » répliqua M. de Talleyrand, « qui croit cette époque « si éloignée ? » Pitt se recueillit. — « Cela dé« pend, répondit-il, du moment où votre révo« lution sera finie et où votre constitution pourra « marcher. » Pitt laissa clairement pénétrer à M. de Talleyrand que le cabinet anglais ne compromettrait pas sa main dans une révolution en ébullition et dont les crises, succédant chaque jour aux crises, ne donnaient ni certitude, ni sûreté, aux engagements que l'on contracterait avec elle. M. de Talleyrand, de retour en France, manifesta ces dispositions au ministère girondin de Roland et de Dumouriez, qui venaient de succéder à Narbonne et à Delessart. Dumouriez renvoya de nouveau M. de Talleyrand à Londres avec mission de solliciter la médiation de l'Angleterre entre l'Empereur et la France. Cette fois, M. de Talleyrand et M. de Chauvelin devinrent non-seulement importuns mais suspects à M. Pitt. Ce ministre s'aperçut que les deux négociateurs français menaient de front une double négociation : l'une avec lui pour pacifier la France, l'autre avec les chefs de l'opposition pour agiter l'Angleterre. On les accusait tout haut, dans les journaux ministériels, d'une liaison occulte et intime avec Fox, avec lord Grey et même avec Thomas Payne et le démagogue Horne Tooke, fondateur d'un parti populaire qui n'attaquait plus seulement les ministres, mais l'aristocratie, la propriété, l'Église, l'esprit de la constitution britannique et les bases mêmes de la société.

En vain Fox, rival de Pitt à la tribune, homme plus capable de remuer les peuples par la parole que de les conduire par le génie du gouvernement, s'efforça-t-il, dans des discours où les coups de la Révolution française retentissaient jusque sur le trône de George III, de pallier les mouvements de Paris; en vain représentait-il la cause de la liberté française comme solidaire de la cause de la liberté britannique, l'esprit de sa nation s'éloigna de lui pour se rallier de plus en plus à M. Pitt. Les motions de Fox, plus populaires dans la rue que dans la chambre des communes, n'étaient plus soutenues que par de faibles minorités de cinquante à soixante voix. Le 20 juin et le 10 août répondirent coup sur coup à ses promesses de fondation d'une liberté constitutionnelle en France, et firent trembler ou frémir la nombreuse partie du peuple attachée à l'établissement constitutionnel. Lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut rappelé aussitôt après la déchéance de Louis XVI, sous prétexte que ses lettres de créance tombaient, de droit, avec le souverain auquel elles s'adressaient. Le séjour à Londres de M. de Talleyrand et de M. de Chauvelin ne fut plus considéré par M. Pitt que comme une tolérance de son gouvernement. Les journées de septembre, commentées en traits de sang dans les écrits et dans les discours de Burke, jetèrent une teinte sinistre sur les paroles de Fox. La paix et l'alliance avec la France parurent à la nation anglaise une complicité avec les auteurs de ces égorgements impunis. La captivité du roi, de la reine, de deux enfants innocents de tout crime, ajoutait la pitié à l'horreur. Le procès du roi sans formes et sans juges donnait à Pitt tout le sentiment public pour auxiliaire.

XIII

Le roi fut exécuté. Tous les trônes tremblèrent; tous les peuples reculèrent d'étonnement et d'horreur devant ce sacrilége de la royauté, à laquelle on attribuait quelque chose de divin. A l'arrivée du courrier qui apportait cette sinistre nouvelle à Londres, M. de Chauvelin reçut l'ordre de quitter l'Angleterre dans les vingt-quatre

heures. Interrogé par l'opposition sur les motifs de cette expulsion du sol libre de l'Angleterre, Pitt fit répondre à la chambre : « Après des évé« nements sur lesquels l'imagination ne peut « s'arrêter sans horreur, et depuis qu'une infer« nale faction s'est emparée du pouvoir en France, « nous ne pouvions plus tolérer la présence de « M. de Chauvelin, car il n'est pas de moyen de « corruption que M. de Chauvelin n'ait essayé, « par lui ou par ses émissaires, pour séduire le « peuple et pour le soulever contre le gouverne« ment et les lois de ce pays. » Maret, qui débarquait ce jour-là à Douvres, reçut l'injonction de se rembarquer, sans même obtenir la permission d'arriver jusqu'à Londres. M. de Talleyrand, sans titre officiel du gouvernement français, et qui n'avait pas donné à Pitt les mêmes prétextes et les mêmes ombrages que M. de Chauvelin, resta à Londres, tenant encore dans la main le dernier fil des négociations.

M. de Chauvelin, de retour à Paris, y sema le bruit d'une violente fermentation de la nation anglaise; il annonça que le peuple de Londres se soulèverait en masse, au signal des sociétés républicaines, le jour où Pitt aurait l'audace de déclarer la guerre à la France, et que George III ne serait pas en sûreté dans son propre palais. Brissot, confiant dans les rapports de Chauvelin, monta à la tribune de la Convention au nom du comité diplomatique. Il crut intimider Pitt en annonçant que la guerre qui allait éclater affranchirait l'Irlande du joug de l'Angleterre. Sourd aux conseils plus éclairés de Dumouriez : « La « Hollande, dit-il, fait cause commune avec le « cabinet de Saint-James, dont elle se montre « le sujet plutôt que l'allié; qu'elle partage son « sort! » Et la guerre contre l'Angleterre et le stathouder de Hollande, mise aux voix, fut déclarée à l'unanimité. « Nous ferons une descente « dans leur île, » écrivit le ministre Monge à la flotte française, « nous y jetterons cinquante « mille bonnets de la Liberté, nous y plante« rons l'arbre sacré, et nous y tendrons les bras « à nos frères les républicains. Ce gouvernement « tyrannique sera bientôt détruit. » Pitt, appuyé sur la rivalité nationale, d'un côté, et sur l'effroi qu'inspirait le supplice du roi, de l'autre, ne se troubla pas de ces menaces. Il comptait nos vaisseaux et non nos proclamations. Il savait que la marine française avait ses équipages décimés par l'émigration. La France n'avait en mer ou dans ses ports que 66 vaisseaux de ligne et 93 frégates ou corvettes. L'Angleterre avait 158 vaisseaux de ligne, 22 vaisseaux de 50 canons, 125 frégates et 110 bâtiments légers. La Hollande, alliée de l'Angleterre, pouvait armer en outre plus de 100 vaisseaux de guerre de différente grandeur. Du milieu de son île entourée d'un tel rempart flottant, Pitt pouvait imperturbablement attendre et dominer les événements du continent. Ses finances n'étaient pas moins redoutables que ses armements. Il pouvait tenir l'Europe à la solde de l'Angleterre. Ministre des préparatifs, ainsi qu'on l'avait appelé dix ans auparavant par dérision, sa prévoyance semblait avoir deviné l'immensité de l'œuvre qu'une coalition de dix années allait imposer à sa patrie.

XIV

Le contre-coup du supplice de Louis XVI ne retentit pas avec moins de conséquences funestes, contre nous, en Russie. Catherine II, rompant à l'instant le traité de commerce de 1786, en vertu duquel les Français étaient traités, dans son empire, comme la nation la plus favorisée, défendit à l'instant toute relation entre ses sujets et nos nationaux. Elle ordonna à tous les Français de sortir de la Russie, dans le délai de vingt jours, à moins qu'ils n'abjurassent formellement les principes de la révolution de leur pays. Jusque-là, bien que l'impératrice eût d'immenses armées libres de s'élancer sur la France depuis sa paix avec la Turquie, elle avait suspendu leur marche et laissé l'Autriche et la Prusse agir seules contre une révolution qu'elle détestait de toute la haine que le despotisme porte à la liberté. Elle avait longtemps espéré que le roi de Suède, Gustave, dont elle encourageait l'enthousiasme contre-révolutionnaire, suffirait seul à dompter et à pacifier la France. L'assassinat de Gustave avait trompé ses desseins. Depuis la mort de ce prince, son cœur était partagé entre deux sollicitudes dont l'une tenait à son ambition, l'autre à son orgueil de souveraine : la Pologne et la France. Ses troupes occupaient Varsovie et comprimaient, en Pologne, les agitations d'une révolution qui fraternisait avec la révolution de Paris. Le roi de Prusse, par le même motif, occupait Dantzick et la Grande-Pologne. Ce malheureux pays n'a jamais laissé manquer de prétextes à l'intervention de ses puissants voisins. La Pologne n'a été trop habituellement qu'une anarchie constituée. L'impératrice et le roi de Prusse tramaient de concert la conquête et le partage de la Pologne, pendant

que l'Empereur serait occupé à défendre l'Allemagne contre la France. C'était le secret des lenteurs de la double diplomatie du roi de Prusse et de la mollesse de la première coalition. Le roi de Prusse regardait en arrière, et l'impératrice ne voulait pas compromettre les armées russes sur le Rhin, dans la crainte d'abandonner de l'œil la Pologne.

Mais, le lendemain de la mort de Louis XVI, Catherine ordonna à son ministre à Londres, le comte Woronzoff, de conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Angleterre. Ce traité à peine signé, elle laissa l'Angleterre, la Hollande, la Prusse et l'Empereur, supporter seuls le poids de la guerre sur l'Océan, dans les Pays-Bas, sur le Rhin, et elle s'avança en masse sur la Pologne. Ainsi la politique d'ambition prévalut, dans le cœur de Catherine, sur la politique de principe. Elle affectait une haine bruyante contre l'anarchie française. Elle excitait de loin ses alliés à combattre, mais elle ne combattait pas. La Prusse, de son côté, inquiète de la présence de la Russie derrière elle, et jalouse de conserver sa part dans la Grande-Pologne, ne s'engagea qu'à demi. L'Autriche prit le rôle qu'avait la Prusse dans la première coalition, souleva l'Empire, réunit les contingents et se chargea de soutenir, en première ligne, la guerre offensive dans les Pays-Bas. On convint que les forces des puissances auraient chacune leur chef particulier. L'unité des armées et des opérations fut ainsi livrée à la merci des rivalités. L'Empereur donna le commandement général au prince de Cobourg, qui avait commandé les Impériaux contre les Turcs, et partagé avec Souwaroff la gloire des victoires de Fokzani et de Rimnisk. C'était un général temporisateur de l'école du duc de Brunswick, le moins propre des hommes à déconcerter ou à prévenir la fougue d'une armée française. A peine nommé, le prince de Cobourg vint à Francfort conférer avec le duc de Brunswick, généralissime des forces prussiennes, et concerter avec lui un plan aussi décousu et aussi pusillanime que celui qui venait de délivrer la Champagne, de perdre Louis XVI et de découvrir le Rhin.

XV

Telle fut l'organisation de cette nouvelle coalition, où de cinq puissances trois restaient en expectative, et deux seulement allaient combattre, en s'observant avec inquiétude l'une l'autre, en ne s'engageant qu'avec réserve, en faisant des efforts secrets pour se rejeter le poids de la guerre commune, et en manœuvrant sous la direction divergente de deux généraux qui ne s'entendaient que pour éviter l'ennemi.

Nous avons laissé Dumouriez vainqueur à Valmy, Kellermann accompagnant plutôt que poursuivant la retraite du roi de Prusse, Custine à Mayence, Dillon en Alsace, Montesquiou rassemblant trente mille hommes des garnisons de nos villes du Midi pour envahir la Savoie.

La Savoie, massif des Alpes, se rattache au Mont-Blanc et au Mont-Cenis par son sommet le plus élevé. D'un côté elle décline d'une seule pente rapide sur les riches plaines du Piémont, vers Turin; de l'autre elle se creuse en quatre larges et profondes vallées qui courent, chacune avec un torrent dans son lit, du pied des glaciers jusqu'à l'embouchure de ces gorges. Là, ces torrents, dont la pente s'adoucit ou cesse, deviennent des lacs comme les lacs de Genève, d'Annecy, du Bourget, ou se perdent dans les grandes eaux de l'Isère et du Rhône, qui les versent à la Méditerranée par les provinces du midi de la France. Ces torrents roulent sans cesse, dans leur écume, les avalanches et les rochers détachés du flanc des montagnes. On les entend mugir à une immense profondeur. Ils rendent souvent entièrement impossible le passage d'un bord à l'autre. Dans les bassins où leurs lits s'élargissent, quelques bourgades, aux murailles basses, aux toits de lave noire, s'étendent sur le sable gris et sur les cailloux accumulés par ces eaux. Partout ailleurs les pentes rapides portent çà et là quelques petits villages ou quelques chaumières isolées, suspendus et comme cramponnés aux gradins étroits et perpendiculaires des montagnes. Là où les descentes sont moins roides, s'étendent quelques prairies et s'élèvent quelques ceps de vigne qui s'enlacent aux noyers et que le paysan, avare d'espace, cultive en larges treilles, sur des colonnes de bois mort.

Sur ces vallées principales, d'autres vallées s'embranchent à chaque instant, mais pour se perdre sans issue dans des gorges qui se rétrécissent tout à coup et qui aboutissent aux neiges. La vallée de Faucigny, la plus rapprochée du Valais et de la Suisse, part du pied du Mont-Blanc et débouche sur Genève. La Maurienne, qui descend du Mont-Cenis, s'élargit tout à coup, en s'approchant de la France, entre Conflans et Montmélian, deux villes de la Savoie. Là elle a son confluent avec la vallée de la Tarentaise, où coule l'Isère. A quelque distance de Montmé-

lian la Maurienne se bifurque, courant à droite sur Chambéry, capitale de la Savoie, à gauche sur Grenoble, ville française et capitale du Dauphiné, encaissée dans une anse des Alpes. Montmélian, qui garde à la fois l'entrée de la Maurienne, de la Tarentaise, de la plaine de Chambéry et de la vallée du Grésivaudan, route de Grenoble, est ainsi la clef de la Savoie.

XVI

Le peuple qui habite ces plateaux, ces vallées et ces plaines, soumis à une souveraineté dont le siége est en Italie, n'a de l'Italien que son gouvernement. C'est une race complétement distincte de la race latine et de la race helvétique. Elle ne parle ni l'allemand, ni l'italien, elle parle français. Son caractère, ses mœurs, ses habitudes, ses industries même se rattachent naturellement à la France. Aussitôt que le lien forcé qui l'unit au Piémont se relâche ou se brise, la Savoie incline vers la France. Les guerres qu'elle fait à la France, sous le drapeau sarde, sont des guerres contre nature et presque des guerres civiles. A l'exception de la noblesse et du clergé, que les souverainetés héréditaires et les faveurs de cour attachent d'un amour fanatique à la maison régnante de Savoie, tout le reste de la nation a le cœur français. Le joug du Piémont lui pèse; la suprématie du nom piémontais l'humilie; les priviléges honorifiques de la noblesse la froissent; la domination de son clergé, qui craint l'introduction des idées du dehors dans ces montagnes, lui dispute la lumière et l'air du siècle. La maison de Savoie, quoique paternelle, bienfaisante et recherchant les améliorations administratives pour les trois États qu'elle gouverne, les tient cependant dans une sorte de discipline monastique qui rappelle le régime espagnol. Le roi, le noble, le prêtre, le soldat sont tout le peuple.

Cependant la communauté de langue, la contiguïté de frontières, les relations de commerce, les émigrations nombreuses des Savoyards en France avaient laissé infiltrer les idées révolutionnaires dans ces montagnes. Jean-Jacques Rousseau avait passé sa jeunesse dans la petite ville d'Annecy et dans la solitude des Charmettes, auprès de Chambéry. Voltaire avait vieilli à Ferney, à la porte de la Savoie. Genève, forte colonie de la liberté protestante et métropole, après les jours de Calvin, de la philosophie moderne, touchait par ses faubourgs au territoire savoisien. Ces souvenirs, ces influences, ces voisinages avaient inspiré à la population le mépris d'un gouvernement doux, mais arriéré, et le désir de se donner à la France.

Malgré de fréquentes unions de famille entre la maison de Savoie et la maison de Bourbon, le traité de Worms, en 1741, entre Charles-Emmanuel et Marie-Thérèse, avait inféodé politiquement la monarchie sarde à l'Autriche. Victor-Amédée, qui régnait au moment où la révolution éclatait en France, était un prince aimé de ses peuples, temporisateur comme la vieillesse, épuisant sa sagesse en paroles et le temps en conseils. On l'appelait le Nestor des Alpes. Malgré les inquiétudes que lui donnait le penchant de la Savoie à se détacher du faisceau de ses trois principautés et à se jeter dans les bras de la Révolution, son caractère l'aurait porté à la neutralité. Mais l'influence de son clergé sur son esprit lui avait inspiré l'horreur d'une république qui ne menaçait pas moins le Dieu de sa foi que le trône de ses pères. De nombreux ecclésiastiques français, chassés de leurs paroisses par le refus de jurer la constitution civile du clergé, s'étaient réfugiés chez leurs confrères de Savoie. Ils y semaient le bruit des persécutions contre l'Église et les malédictions contre le schisme. Chambéry était rempli d'évêques et de gentilshommes fugitifs qui étalaient les douleurs, les espérances et les illusions des réfugiés de tous les temps et de tous les pays. Turin était la capitale de la contre-révolution au dehors. Les royalistes de Lyon, de Grenoble et du Midi entretenaient, par les frontières de la Savoie et par le comté de Nice, des relations sourdes avec Turin. Le roi de Sardaigne avait retiré son ambassadeur de Paris en déclarant suffisamment par cet acte qu'il considérait Louis XVI comme prisonnier, et qu'il ne traiterait plus avec la nation française. M. de Sémonville, envoyé par Dumouriez à Turin pour obtenir des explications amicales, avait été arrêté à Alexandrie, comme suspect de venir fomenter l'esprit d'agitation en Italie. Les Girondins, maîtres du ministère et de l'Assemblée, firent décider les hostilités.

XVII

Montesquiou, qui commandait l'armée du Midi, reçut ordre de se préparer à l'invasion. Quarante bataillons lui arrivèrent, détachés de

l'armée oisive des Pyrénées. Sa base d'opérations s'étendait sur une ligne de plus de cent lieues : depuis le Jura, qui domine Genève, jusqu'au Var, qui couvre Nice. Montesquiou brûlait d'impatience de montrer le drapeau français à des peuples qui ne lui demandaient qu'une occasion de se donner à la France et pour qui la conquête ressemblait à la liberté. Il traça un camp à son extrême droite, sur le Var; il en établit un autre à Tournoux, au centre de la muraille des basses Alpes. Il rassembla à sa gauche dix mille hommes au fort Barreaux près de Grenoble; enfin, il porta dix mille combattants de ses meilleurs soldats à Cessieux et quelques détachements à Seyssel et à Gex, à l'entrée des vallées de la Savoie.

Montesquiou, fidèle aux traditions militaires du maréchal de Berwick, avait senti qu'une expédition sur le Piémont, bassin étroit et circulaire dont chaque point menacé peut recevoir, en trois marches, des renforts de Turin, sa capitale et sa place d'armes, était impraticable avec des masses aussi faibles que les siennes; mais que le comté de Nice et la Savoie, deux longs bras détachés de la monarchie sarde, pouvaient être coupés du corps et acquis à la France sans que le Piémont pût les sauver. Il opéra en conséquence. Le 4 septembre il ordonna secrètement l'invasion du comté de Nice, par ses troupes du Var, combinée avec la sortie de sa flotte de Toulon, qui attaquerait par la mer pendant que l'armée marcherait par les montagnes, sous les ordres du général Anselme. Il ordonna au général Casabianca de menacer Chambéry par Saint-Genis. Il se porta lui-même au fort Barreaux avec la masse de l'armée, pour forcer le défilé qui ferme la Savoie.

XVIII

L'armée piémontaise comptait dix-huit mille hommes. Elle était commandée par le général Lazary. Ce général, après quelques coups de canon échangés entre l'armée de Montesquiou et son arrière-garde, à l'entrée du défilé, replia ses troupes sur Montmélian. Au lieu de fortifier Montmélian et de fermer ainsi à Montesquiou l'entrée des trois vallées dont cette ville domine le point de partage, Lazary abandonna la ville, en coupant le pont, et se retira à Conflans. Tous les corps piémontais disséminés à Annecy, à Chambéry et dans le Faucigny, se replièrent isolément et presque sans combattre, pour rejoindre le noyau principal de l'armée sarde et remonter vers le Piémont. Les colonnes françaises les suivirent sans obstacle, aux acclamations du peuple envahi. Montesquiou fit son entrée triomphale à Chambéry, reçut des mains des magistrats les clefs de la capitale de la Savoie, et en laissa l'administration aux habitants. Le jour même de ce triomphe, les Jacobins destituaient à Paris le général Montesquiou. La nouvelle de sa victoire et le cri d'indignation publique contre l'ingratitude des Jacobins firent révoquer pour un moment sa destitution. Montesquiou organisa sa conquête et porta ses troupes à la frontière de Genève.

Pendant ces opérations, le général Anselme, réunissant les bataillons des volontaires de Marseille aux huit mille hommes qu'il commandait, se fortifiait sur la ligne du Var, menaçant le comté de Nice d'une invasion, et se prémunissant lui-même contre une invasion dans le Midi. Le comte de Saint-André commandait les Piémontais. Son armée se composait de huit mille hommes de troupes de ligne et de douze mille soldats volontaires des milices du pays.

Le comté de Nice, étroit mais admirable amphithéâtre naturel, qui descend par gradins du sommet des Alpes vers la Méditerranée, est une Suisse italienne, où l'olivier et le citronnier remplacent le hêtre et le sapin, mais dont les vallées, étroites, ardues, ravinées de torrents souvent à sec, offrent à l'invasion les mêmes difficultés que la Savoie. La race ligurienne qui l'habite, race pastorale dans les montagnes, maritime et commerçante au bord de la mer, belliqueuse partout, parlant une autre langue, ayant d'autres mœurs que nous, était loin d'avoir envers la France les mêmes dispositions que les Savoyards. La mer et les montagnes donnent aux peuples le sentiment d'une double indépendance. Le voisinage de Gênes offrait de tout temps aux populations de ces côtes l'exemple d'une individualité républicaine affranchie du joug des grandes monarchies voisines. L'esprit génois était l'esprit public du comté de Nice : l'amour des principes français, l'horreur du joug de la France. Les montagnards descendaient par bandes de leurs villages alpestres, les jambes chaussées de sandales nouées par des courroies de cuir, le fusil des chasseurs à la main, incapables d'une longue campagne et d'une discipline militaire, mais lestes, infatigables, intrépides pour une guerre de montagnes, de surprises et de tirailleurs.

Le comte de Saint-André avait habilement choisi la position de Saorgio, hauteur inexpugnable, qui domine Nice, les routes de France et de Piémont, pour centre et pour citadelle de la province qu'il était chargé de défendre. Il y avait établi d'avance un camp fortifié et des retranchements revêtus de murailles. L'amiral Truguet se présenta devant Nice, le 28 septembre, avec une escadre composée de neuf vaisseaux, et menaça de bombarder la ville. Le général Anselme s'approcha par terre prêt à tenter le passage du Var. Dans la soirée, le général Courtin, commandant la ville, replia ses troupes sur Saorgio. Trois mille émigrés français, qui avaient cherché un asile à Nice, indignés du lâche abandon de la garnison, soulevèrent une partie de la population et coururent, les uns aux batteries de mer, les autres aux batteries du Var; mais menacés par la bourgeoisie, qui ne voyait dans cette lutte désespérée qu'un prétexte à l'incendie de la ville, ils se retirèrent eux-mêmes, dans la nuit, sur la route de Saorgio, poursuivis, insultés, pillés, massacrés par la populace féroce des bords de la mer. Cette populace menaçait de piller la ville elle-même. La bourgeoisie envoya supplier le général Anselme d'occuper la place le plus promptement possible. Anselme passa le Var à la tête de quatre mille Français, et entra aux acclamations unanimes dans la capitale du comté.

XIX

Cependant les excès que les révolutionnaires de Nice commettaient contre leurs ennemis personnels, à l'abri des baïonnettes et du drapeau de la France, soulevèrent les montagnards, toujours plus attachés aux vieilles mœurs et plus fidèles aux vieilles dominations que les peuples des plaines, des bords des fleuves ou du littoral de la mer. Les prêtres et les moines, tremblant de voir pénétrer, à main armée dans leur empire, les idées qui venaient de déposséder l'Église en France, confondirent leur cause avec celle de la religion, et soulevèrent le peuple, non par son patriotisme, mais par sa conscience. Les plus jeunes et les plus intrépides marchèrent eux-mêmes à la tête des bandes, et fusillèrent les avant-postes et les détachements français partout où ils les trouvaient séparés de la masse des corps. Embusqués derrière les rochers ou les troncs d'arbres, ils tiraient et se sauvaient en escaladant les pentes escarpées avec l'adresse des chasseurs. La guerre n'était qu'un long assassinat.

Le général français Anselme voyait décimer ses troupes. Le centre de cette guerre sainte était à Oneille. Cette petite ville maritime et montagneuse à la fois, capitale d'une petite principauté indépendante, était le foyer de toutes ces trames contre la domination des Français. Son port servait de refuge et de place d'armement à une multitude de pirates et de corsaires sardes, génois, napolitains, dont les bâtiments légers et les felouques armées faisaient des débarquements nocturnes sur la côte, ou exerçaient sur la mer le même brigandage que les bandes de montagnards dans la vallée de Nice. Plusieurs couvents de moines, véritables dominateurs de la ville, fomentaient cette guerre sainte et sanctifiaient par leurs violentes prédications ces inutiles et sanglantes expéditions. Anselme et Truguet résolurent de concert d'étouffer le fanatisme dans son repaire. Des troupes furent embarquées à Villefranche sur les vaisseaux de l'escadre. Le 23 octobre, ils parurent devant Oneille. L'amiral Truguet envoya son capitaine de pavillon du Chaila pour sommer la ville et engager les habitants à prévenir par leur soumission les horreurs d'un bombardement. Le canot qui portait du Chaila s'approchait sous pavillon parlementaire, aux signes et aux invitations pacifiques de la population qui couvrait le rivage. Mais à peine le canot touchait-il au lieu de débarquement, qu'une décharge de cent coups de feu cribla la chaloupe, tua un officier, quatre matelots, blessa plusieurs hommes et du Chaila lui-même. Le canot encombré de cadavres et de blessés vira de bord, poursuivi et mitraillé, de lame en lame, par une grêle de balles et de boulets, et revint avec peine étaler sous les yeux de l'escadre ce témoignage de la perfidie des habitants. Les équipages indignés crièrent vengeance. Truguet s'embossa et foudroya la ville jusqu'à la chute du jour. Le fort d'Oneille fut écrasé sous les bombes. Son feu s'éteignit. Douze cents soldats, sous les ordres du général Lahoulière, embarqués pendant la nuit sur les chaloupes de l'escadre, attendirent les premières lueurs du jour, pour opérer leur débarquement, sous le feu de deux frégates.

A cet aspect les habitants se sauvent dans les montagnes, emportant ce qu'ils ont de plus précieux et abandonnant leurs maisons au pillage et à l'incendie. Les moines seuls, habitués à l'inviolabilité du sacerdoce, respecté jusque-là dans les guerres d'Italie, restent enfermés dans leurs

couvents. Les Français forcent les portes de ces asiles, massacrent, sans choix de coupables ou d'innocents, les moines désignés à leur vengeance par les trames dont ils ont été les instigateurs, et par le lâche assassinat de du Chaila. Le pillage et l'incendie, représailles terribles, ravagent et détruisent le repaire de la piraterie et du brigandage. Les Français ne laissent dans la ville d'Oneille, en se rembarquant, qu'un monceau de cendres et les cadavres des moines sur les débris de leurs couvents.

L'expédition d'Oneille et l'égorgement de ses prêtres, loin d'apaiser l'insurrection dans les montagnes du comté de Nice, firent lever en masse les *Barbets*. Réunis aux Piémontais et à un corps autrichien prêté au roi de Sardaigne par l'Empereur, ils attaquèrent les Français à Sospello, point le plus élevé de notre occupation. Six mille hommes et dix-huit pièces de canon en délogèrent le général Brunet. Anselme, sorti de Nice avec la garnison tout entière, composée de douze compagnies de grenadiers, de quinze cents hommes d'élite et quatre pièces d'artillerie, marcha pour recouvrer cette importante position. Il la reconquit à la baïonnette et rentra à Nice. Dénoncé à la Convention pour la douceur de son administration, coupable, aux yeux des Jacobins, d'avoir refréné les assassinats et les vengeances des Niçards, il fut arrêté au milieu de son armée victorieuse et conduit à Paris pour expier dans les cachots les premières gloires de nos armes.

XX

Une escadre française, commandée par l'amiral Latouche, allait en même temps sommer le roi de Naples de se déclarer pour ou contre la République, et de désavouer les menées de son ambassadeur à Constantinople contre la reconnaissance du pavillon tricolore par le sultan. L'escadre, composée de six vaisseaux de guerre, était entrée le 27 décembre dans le golfe, bravant les cinq cents pièces de canon des quais et des forts de Naples. Latouche, ayant jeté l'ancre sous les fenêtres du palais du roi et fait le signal du combat à ses vaisseaux, envoya un grenadier des troupes de marine porter un message au roi lui-même. Cet ambassadeur n'avait d'autre titre que celui de soldat français, d'autres lettres de créance que les mèches allumées des canons de la flotte que le roi voyait fumer du haut de la terrasse de son palais. L'amiral exigeait dans sa lettre que l'envoyé de la République fût reçu, la neutralité de Naples garantie à la France, l'ambassadeur insolent qui avait nié la légitimité du gouvernement du peuple français à Constantinople rappelé, un ambassadeur envoyé à Paris par la cour de Naples. Le refus d'une seule de ces conditions serait le signal du feu des vaisseaux.

Le roi, intimidé, reçut le grenadier français avec les honneurs qu'il eût accordés à l'envoyé de la République; il concéda tout ce qui était demandé, il offrit de plus sa médiation entre la République et ses ennemis. « La République, lui « répondit le grenadier, ne veut de médiation « entre elle et ses ennemis que la victoire ou la « mort. » La cour de Naples, dominée par une reine orgueilleuse et ennemie des Français, subit cette humiliation sans murmure. Elle feignit d'accomplir les conditions pacifiques imposées par l'attitude de Latouche, et reprit avec plus de haine dans le cœur sa place dans la conjuration des cours.

XXI

Pendant que nos bataillons soumettaient la Savoie et le comté de Nice, que nos escadres dominaient les bords de la Méditerranée et que Dumouriez balayait lentement la Champagne, les Autrichiens, encouragés dans les Pays-Bas, par l'absence de la masse de nos troupes, que Dumouriez avait appelées au rendez-vous de l'Argonne, tentaient d'entamer le nord de la France. Les émigrés avaient persuadé au duc Albert de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas, que les habitants du nord de la France et le peuple de Lille surtout n'attendaient qu'un prétexte pour se soulever contre la Convention et pour déclarer à leur roi captif une fidélité qui était le caractère de ces provinces. Beurnonville, en conduisant seize mille hommes de l'armée du Nord au secours de Dumouriez, laissait Lille à découvert. Cette ville n'avait que dix mille hommes de garnison, force insuffisante pour défendre des fortifications très-vastes et pour contenir à la fois une population de soixante et dix mille âmes. Le duc Albert rassembla vingt-cinq mille hommes, emprunta aux arsenaux des Pays-Bas cinquante pièces de canon de siége, se présenta le 25 septembre devant les remparts de Lille et fit ouvrir la tranchée.

Cinq batteries armées de trente pièces ayant été achevées dans la nuit du 29, le baron d'Aspre

vint sommer la ville de se rendre. Conduit à l'hôtel de ville, avec les égards conformes aux lois de la guerre, le parlementaire fit sa sommation au général Ruault, qui commandait la ville. Le général répondit, en homme sûr de lui-même, de la bravoure de sa faible garnison et de l'enthousiasme du peuple. La foule, qui se pressait aux portes de l'hôtel de ville, reconduisit le parlementaire jusqu'aux avant-postes autrichiens aux cris de : *Vive la république! vive la nation!* Le feu commença à l'instant. Pendant sept jours et sept nuits les boulets et les bombes écrasèrent sans relâche la ville, tuèrent six mille habitants, incendièrent huit cents maisons. Les caves, où les femmes, les vieillards et les enfants cherchaient un refuge, s'écroulèrent dans plusieurs quartiers sous le poids des bombes et ensevelirent des milliers de victimes sous leurs ruines. Une population intrépide se changea en une armée aguerrie au feu et n'éprouva pas un seul moment d'hésitation. La guerre semblait être la profession habituelle de ce peuple des frontières. Toutes les villes du Nord, dont Lille n'était pas encore coupée par un investissement complet, lui envoyèrent des vivres, des munitions, des bataillons formés de l'élite de leur jeunesse. Six membres de la Convention, Duhem, Delmas, Bellegarde, Daoust, Doulcet et Duquesnoy, vinrent s'enfermer dans ses murs pour animer le courage des assiégés et montrer aux frontières que la nation combattait avec elles dans la personne de ses représentants. En vain trente mille boulets rouges et six mille bombes du poids de cent livres, chargées de mitraille, continuèrent à pleuvoir pendant cent cinquante heures sur ce foyer fumant, sans cesse éteint, sans cesse rallumé; en vain, pour ranimer la constance des assiégeants, l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Christine, femme du duc Albert, vint elle-même allumer de sa main le feu d'une nouvelle batterie; les Lillois s'aperçurent que les Autrichiens chargeaient leurs pièces de barres de fer, de chaînes et de pierres. Ils en conclurent que les munitions commençaient à manquer aux assiégeants et persévérèrent avec plus de confiance dans leur héroïque impassibilité sous le feu. Le duc Albert, manquant à la fois de troupes et de munitions, et apprenant les succès de Dumouriez en Champagne, craignit le reflux de nos soldats sur le Nord et leva le siége sans être poursuivi.

Lille avait perdu un faubourg entier; plusieurs quartiers de la ville n'étaient plus que des monceaux de briques servant de sépulcre à des monceaux de cadavres. Ses débris fumaient encore, et les cicatrices de ses monuments attestaient la gloire d'une ville de guerre défendue et dévouée, à la fois, par ses propres habitants.

Il y eut des traits antiques. Un canonnier volontaire de la ville servait une pièce sur les remparts. On vient l'avertir qu'une bombe a éclaté sur sa maison; il se retourne, voit la flamme qui s'élève du toit de sa demeure : « C'est ici mon poste, répondit-il; on m'a placé « là pour défendre non ma maison, mais ma pa- « trie. Feu pour feu! » Et il charge et tire sa pièce. La délivrance de Lille excita un enthousiasme national. Les hontes de Verdun et de Longwy étaient vengées.

Le siége de Lille était à peine levé que Beurnonville, détaché de l'armée de Kellermann avec seize mille hommes, s'avança vers les frontières du Nord pour concourir au plan d'invasion de la Belgique, si longtemps prémédité par Dumouriez et si glorieusement interrompu par la campagne contre le roi de Prusse.

XXII

On a vu que Dumouriez, pressé de reprendre ce plan, était accouru à Paris aussitôt après le mouvement de retraite du duc de Brunswick. Son apparition à Paris avait moins pour objet de triompher que de préparer de nouveaux triomphes en obtenant, avec l'ascendant d'un général victorieux, tous les moyens nécessaires à l'invasion de la Belgique. Idole du peuple, redouté des Jacobins, ami de Danton, ménagé par les Girondins, sa gloire, son adresse, son entraînement militaire enlevèrent au pouvoir exécutif tous les ordres et toutes les ressources dont il pouvait disposer. Le contre-coup du 10 août, la consternation des journées de septembre, la proclamation de la république, la stupeur des uns et le délire des autres devant l'échafaud du roi, enfin l'orgueil de Valmy, la gloire d'avoir reconquis le territoire faisaient courir aux armes toute la jeunesse de la nation. Les armes manquaient aux bras, non les bras aux armes. On en fabriquait à la hâte dans tous les ateliers de la république. Des commissaires de la Convention et des commissaires nommés par les Jacobins, armés les uns de la loi, les autres de la dictature de l'opinion, parcoururent les départements pour activer les usines, décréter les réquisitions, animer les enrô-

lements sur toute la surface de la France. Les autorités locales, sorties comme spontanément du peuple et composées des hommes que le cri public avait désignés comme les plus brûlants du feu du patriotisme, avaient sur le pays une force de confiance, d'impulsion et d'exécution qu'aucun magistrat n'avait jamais obtenues en temps ordinaire. On leur obéissait comme on obéit à sa propre passion. Ils n'étaient que les régulateurs d'un mouvement général.

Des hommes de toute condition, de toute fortune, de tout âge, se présentèrent en foule, pour composer les bataillons que chaque département envoyait aux frontières. Les gardes nationales, en versant leurs hommes les plus aguerris dans ces bataillons, se transformèrent ainsi, sur le sol même, en armée active. Les jeunes gens qui s'étaient signalés par plus de zèle et de patriotisme dans la garde nationale, furent nommés, par leurs compagnons d'armes, commandants de ces bataillons. Ces volontaires, des mêmes villes, des mêmes villages, des mêmes rantons, frères, parents, amis, compatriotes, se connaissant les uns les autres et se choisissant leurs chrfs parmi les plus braves, les plus intelligents, les plus aimés, formaient ainsi comme autant de familles militaires qu'il y avait de bataillons dans le département. Ils marchaient au combat en se surveillant, en s'excitant mutuellement et en se promettant de rendre témoignage de leur patriotisme, de leur valeur ou de leur mort.

A l'annonce d'un grand événement de Paris, à la nouvelle d'une déclaration de guerre avec un ennemi de plus, au récit des catastrophes ou des succès militaires qui marquaient les premiers pas de nos armées en Champagne, rn Savoie, dans le Midi, dans le Nord, la passion de la patrie, éveillée avec plus de force par le danger ou par la gloire, s'allumait dans le cœur des citoyens. Des proclamations brûlantes de la Convention, des autorités, des Jacobins, des représentants du peuple en mission faisaient appel aux défenseurs de la liberté. Leur voix, entendue à l'instant, était la seule loi de rerrutement. L'enthousiasme enrôlait, la volonté disciplinait, les dons patriotiques habillaient, armaient, soldaient, nourrissaient ces enfants de la patrie.

XXIII

Dans les villes, dans les bourgades, dans les villages, les jours où les fêtes de la religion et les foires réunissent les hommes par plus grandes masses, un amphithéâtre en bois s'élevait sur la place publique, sur la place d'armes, devant la porte de la municipalité. Une tente militaire, soutenue par des faisceaux de piques et surmontée de drapeaux trirolores, était tendue sur ces tréteaux pour rappeler le camp. Cette tente, dont les toiles étaient relevées, sur le devant, par la main d'un grenadier et d'un cavalier en uniforme, s'ouvrait du côté du peuple. Une table portant des registres d'enrôlement en occupait le centre. Le représentant du peuple en mission, l'écharpe tricolore en ceinture, le chapeau retroussé par les bords, surmonté d'un panache à plumes, tenait le rrgistre et écrivait les engagements. Le maire, les officiers municipaux, les présidents de districts, les présidents de clubs se pressaient debout autour de lui. La foule émue s'ouvrait à chaque instant, pour laisser passer les files de défenseurs de la patrie, qui montaient les degrés de l'estrade pour donner leurs noms aux commissaires. Les applaudissements du peuple, les accolades patriotiques des représentants, les larmes d'attendrissement des mères de famille, les fanfares de la musique militaire, les roulements de tambours, les couplets de *la Marseillaise* chantés en chœur récompensaient, excitaient, enivraient ces actes de dévouement au salut de la république.

Cet enthousiasme contagieux qui saisit les foules s'emparait souvent des spectateurs et portait les hommes, jusque-là indifférents ou timides, à imiter les artes dont ils étaient les témoins. Des hommes mariés s'arrachaient des bras de leurs femmes pour s'élancer vers l'autel de la Patrie. Des hommes déjà avancés dans la vie, des vieillards même enrore verts et valides venaient offrir leur reste de vie au salut du pays. On les voyait ôter leurs vestes ou leurs habits devant les représentants, et montrer à nu leurs poitrines, leurs épaules, leurs bras, leurs poignets encore robustes, pour attester que leurs membres avaient la force de porter le sac, le fusil, et de braver les fatigues du camp. Des pères, se dévouant avec leurs enfants, offraient euxmêmes leurs fils à la patrie et demandaient à marcher avec eux. Des femmes, pour suivre leurs maris ou leurs amants, ou saisies elles-mêmes de ce délire de la liberté et de la patrie, le plus généreux et le plus dévoué de tous les amours, dépouillaient les vêtements de leur sexe, revêtaient l'uniforme de volontaires et s'enrôlaient dans les bataillons de leurs départements.

Ces volontaires recevaient une feuille de route pour se rendre au dépôt désigné par le ministre de la guerre et y recevoir l'équipement, l'instruction et l'organisation. Ils se mettaient en marche, par groupes plus ou moins nombreux, aux sons du tambour, aux refrains de l'hymne patriotique, accompagnés jusqu'à une grande distance de leurs villes ou de leurs villages, par des mères, des frères, des sœurs, des fiancées qui portaient les sacs et les armes, et qui ne se séparaient d'eux que quand la fatigue avait épuisé non leur tendresse, mais leurs forces. Partout, aux embranchements des routes, aux sommets des montées, aux entrées ou aux sorties des villes, aux portes des auberges isolées où ces détachements faisaient halte, les voyageurs étaient témoins de ces séparations et de ces adieux. Les volontaires, attardés par ces derniers embrassements, s'essuyaient les yeux en regagnant à pas pressés le noyau du bataillon, et, sans regarder en arrière de peur d'hésiter et de s'attendrir, reprenaient d'une voix sourde mais résolue le couplet de *la Marseillaise* chanté par leurs camarades :

Allons, enfants de la patrie!

La population des villes et des bourgades qu'ils traversaient sortait pour les voir passer et pour leur offrir le pain et le vin, sur le seuil de leurs maisons. On se disputait, dans les lieux d'étape, à qui les logerait comme des enfants de famille. Les sociétés patriotiques allaient à leur rencontre ou les conviaient le soir à assister à leur séance. Le président les haranguait; les orateurs du club fraternisaient avec eux, et enflammaient leur courage par des récits d'exploits militaires empruntés aux histoires de l'antiquité. On leur enseignait les hymnes des deux Tyrtées de la Révolution, les poëtes Lebrun et Chénier. On les enivrait de la sainte rage de la patrie, du fanatisme de la liberté.

XXIV

Tels étaient les éléments de l'armée qui marchait sur toutes nos routes, du centre vers les frontières. Dumouriez l'organisait en marchant.

Ce général, après quatre jours passés à Paris, en conférences secrètes avec Danton, et en conférences militaires avec Servan, alors ministre de la guerre, partit le 20 octobre, pour se rendre à son quartier général de Valenciennes. Avant d'y paraître, il se recueillit deux jours, dans une maison de campagne qu'il possédait dans les environs de Péronne. Il avait à méditer sur deux choses : son plan de campagne pour arracher la Belgique aux mains des Autrichiens, et son plan de conduite pour flatter ou intimider la Convention, servir la république si elle savait se donner un gouvernement, la dominer et la détruire si, comme il le soupçonnait, elle passait, d'une anarchie à une autre, entre les mains de toutes les factions. Le général était parti plein de mépris pour les Girondins, plein de confiance dans le génie de Danton. L'horizon indécis de sa fortune lui présentait deux perspectives sur lesquelles il se complaisait également à reposer son imagination : une dictature pour lui-même, partagée à l'intérieur avec Danton, ou le rôle de Monk, modifié par la différence des temps et des hommes; c'est-à-dire le rétablissement par les mains de l'armée d'une monarchie constitutionnelle, dont le duc de Chartres lui mettait la pensée sous la main.

Tandis que Dumouriez combinait ainsi les chances que pouvaient amener la guerre ou la Révolution, Servan quittait le ministère. Pache le remplaça.

XXV

Pache, personnage subalterne, sorti tout à coup de l'obscurité, élevé au ministère de la guerre par les Girondins, était un ami de Roland. C'était un de ces hommes dont l'ambition se cache sous une modestie qui rassure contre leurs prétentions. On savait à peine quelle était son origine et par quels pas il avait marché ou rampé jusque-là dans la vie. On soupçonnait seulement qu'il était fils d'un portier du duc de Castries; élevé par les soins de cette famille illustre, il avait été chargé ensuite de faire l'éducation d'un des fils de cette maison. Instruit, studieux, réservé, ne laissant échapper dans la conversation que les mots rares et précis qui indiquaient la netteté et l'universalité de son intelligence, Pache semblait éminemment propre à devenir un de ces rouages utiles du mécanisme de l'administration, incapables d'aspirer à en devenir jamais les régulateurs. C'était un hypocrite désintéressement cachant ses aspirations à l'empire sous les habitudes et la simplicité d'un philosophe. Cette austérité antique avait séduit madame Roland, éprise de tout ce qui lui rap-

pelait les hommes de Plutarque. Elle avait donné Pache à son mari pour chef de son cabinet particulier au ministère de l'intérieur et pour confident et auxiliaire de ses travaux les plus difficiles et les plus secrets. Elle voyait dans Pache un de ces sages que la Providence suscite autour des hommes d'État pour inspirer leurs conseils.

Au moment où Servan fut appelé au ministère de la guerre, Pache entra dans son administration au même titre et avec la même dissimulation que chez Roland ; il y avait montré la même application à ses devoirs et la même aptitude aux détails. A la retraite de Servan, Roland avait proposé Pache, pour la guerre, au conseil des ministres. Les Girondins, qui, sur la parole de Roland, voyaient dans Pache un ami dévoué de leur fortune et de leur cause, l'avaient accepté de confiance. Ils pensaient que l'esprit de Roland animerait ainsi deux ministères. Mais à peine Pache était-il installé au conseil qu'il secoua, comme un souvenir importun, toute dépendance comme toute reconnaissance envers son ancien patron, et qu'il commença à ourdir secrètement, puis bientôt ouvertement avec les Jacobins, les trames qui devaient renverser Roland du pouvoir et conduire sa femme à l'échafaud. Pache donna pour gage aux Jacobins l'administration du ministère de la guerre qu'il confia à leurs créatures. Vincent et Hassenfratz y dominèrent sous son nom : l'un, jeune Cordelier élève et émule de Marat ; l'autre, patriote de Metz, réfugié à Paris. Pache, uniquement occupé du soin de grandir sa popularité, fit de ses bureaux autant de clubs où l'on affectait le costume, les mœurs, le langage de la démagogie la plus effrénée. Le bonnet rouge et la carmagnole remplaçaient l'uniforme. Les filles de Pache, se montrant dans les fêtes civiques, étalaient partout avec affectation l'exagération du patriotisme. Un tel ministère ne pouvait pas servir les vues de Dumouriez, qu'on accusait d'être l'homme de guerre des Girondins. Il fut atterré de la nomination de Pache, et comprit vaguement dès lors qu'il serait bientôt réduit, par l'inimitié des Jacobins, à l'alternative de fléchir devant eux ou de les faire trembler devant lui.

XXVI

Arrivé à Valenciennes, Dumouriez rédigea son plan d'invasion de la Belgique et envoya à chacun des généraux sous ses ordres la partie de ce plan qu'il était chargé d'exécuter, et dont lui seul connaissait l'ensemble et dirigeait les mouvements combinés. Ses forces s'élevaient à quatre-vingt mille combattants. L'élan qui avait entraîné ses bataillons à la frontière s'animait encore de l'espérance d'une conquête faite au nom de la république. Ils avaient dans leur général en chef cette confiance que le héros de Valmy et le libérateur de la Champagne inspirait aux soldats combattants. Là où était Dumouriez, là étaient pour eux les lois et la patrie. Quelque chose de dictatorial se révélait dans sa physionomie, dans ses paroles, dans ses ordres du jour à l'armée. Il semblait s'inquiéter peu des commissaires, des décrets de la Convention, des vues du ministre de la guerre, et porter le gouvernement avec lui.

Le duc Albert de Saxe-Teschen commandait en Belgique pour les Autrichiens. Il avait été laissé par l'Empereur et par la Prusse dans un isolement qui compromettait, de ce côté, la sûreté de la Belgique. Les forces disséminées du duc de Saxe-Teschen se composaient à peine de trente mille combattants, dont quatre mille émigrés français, du côté de Namur, sous le commandement du duc de Bourbon, fils du prince de Condé. Ses lieutenants couvraient, en gros détachements, toute la frontière belge. Le duc de Saxe-Teschen, placé au centre de ces forces disséminées, prêt à se porter en avant ou à les replier à lui, occupait Bruxelles, avec une faible garnison.

XXVII

Dumouriez, s'il eût eu alors le génie novateur de la guerre qui multiplie la force des armées en les concentrant, pouvait combattre chacun de ces corps isolés des Autrichiens avec la masse entière de ses troupes, et, s'avançant ensuite en une seule colonne au cœur de la Belgique, les couper des autres corps, les mutiler ou les dissoudre devant lui. Le peu de confiance que le général avait encore dans ses bataillons de volontaires, et surtout le dénûment de matériel, de voitures, de vivres, auquel on ne voulait pas suppléer par des réquisitions militaires, l'empêchèrent d'exécuter cette inspiration. La routine des vieilles guerres entravait encore l'instinct des plus grands généraux. Dumouriez divisa son armée en quatre corps, à l'imitation du duc de Saxe-Teschen. Le général Valence, son bras droit et son élève de prédilection, commandait l'armée

des Ardennes, qui revenait aussi de Valmy pour s'opposer à Clairfayt. Valence reçut l'ordre de se porter sur Namur pour empêcher, s'il en était temps encore, la jonction de Clairfayt à l'armée de Belgique sous les murs de Mons; mais il était trop tard. Les premières colonnes de Clairfayt étaient déjà entrées dans Mons. Le second corps de douze mille hommes, sous le commandement du général d'Harville, menaçait Charleroy. Le troisième, sous les ordres du général la Bourdonnaye, commandant l'armée du Nord proprement dite et composée de dix-huit mille hommes, devait s'avancer sur Tournay. Enfin Dumouriez lui-même, à la tête de deux corps formant le centre de cette armée et forts de trente-cinq mille hommes, devait marcher sur Mons, y donner un choc décisif à l'armée réunie de Clairfayt et du duc de Saxe-Teschen, briser cette armée en deux et marcher par cette brèche sur Bruxelles, en insurgeant à droite et à gauche les provinces belges et en servant d'avant-garde aux trois corps de Valence, de d'Harville et de la Bourdonnaye. Des proclamations en style révolutionnaire modéré, appelant la Belgique à l'indépendance et propres à faire fermenter dans ces provinces le vieux levain de leur révolution, étaient rédigées avec art par Dumouriez lui-même. Ces proclamations, chefs-d'œuvre d'habileté, rappelaient la prudence du diplomate, la main du révolutionnaire, l'épée du guerrier. Dumouriez s'y présentait moins en conquérant qu'en libérateur. Les Français y parlaient en frères aux peuples qu'ils venaient secourir contre leurs oppresseurs. C'était le véritable esprit de la Révolution parlant par la voix de son premier général. Si elle eût toujours parlé et agi dans le sens de Dumouriez, sa propagande, pacifique pour les nationalités, menaçante seulement pour les dominations qui les opprimaient, aurait combattu pour elle plus que ses armées. Quelques patriotes belges, impatients d'affranchir leur pays du joug autrichien, avaient passé la frontière à l'approche et à la voix du général français et s'étaient formés en bataillons de volontaires. Dumouriez conduisait ces bataillons avec lui. C'était le charbon avec lequel il espérait allumer l'incendie du patriotisme et de l'insurrection devant ses pas.

XXVIII

Tout ce plan de campagne, ainsi conçu et préparé, reposait donc sur une première bataille sous les murs de Mons, entre l'armée de Dumouriez appuyée de l'armée de Valence et soutenue de celle de d'Harville, d'une part, et l'armée du duc de Teschen et de Clairfayt, de l'autre, campée, fortifiée et adossée à une ville importante. Tout marcha, dès ce moment, avec rapidité et concert vers ce point de Mons où la Belgique devait être conquise ou perdue. Les vues de Dumouriez, clairement indiquées par la disposition de ses corps et par la marche de ses colonnes, avaient été révélées au coup d'œil militaire de Clairfayt. Le duc de Saxe-Teschen et Clairfayt, réunis en une masse de trente mille combattants en avant de Mons, avaient eu le temps de choisir le terrain, de dessiner le champ de bataille, de s'emparer des hauteurs, de fermer les défilés, d'escarper les pentes et d'armer les redoutes, sur les points par où on pouvait les aborder.

Le champ de bataille qu'ils avaient ainsi bastionné de mamelons, palissadé de forêts, enceint de marais, de canaux et de rivières, comme une immense place forte, est une chaîne de collines à peine ondoyée de quelques inflexions aux points où elles se rattachent entre elles, et qui s'étend à une demi-lieue en avant de Mons. Cette ligne de hauteurs est couverte, au sommet, d'une forêt. Le village de Jemmapes, étagé sur les derniers gradins de cette colline, en termine l'extrémité à droite; à gauche, elle vient incliner et s'affaisser au village de Cuesmes. L'espace compris entre ces deux villages, dont les Autrichiens avaient fait deux citadelles, forme par la disposition naturelle du terrain deux ou trois angles rentrants où des batteries avaient été placées pour foudroyer de feux croisés les colonnes qui tenteraient de gravir la hauteur.

En avant s'étend, comme le bassin d'un lac écoulé, une plaine profonde, étroite, et dont les terres basses forment des détroits et des anses entre les mamelons brisés qui la bordent. Derrière, et surtout du côté de Jemmapes, la colline qui portait le camp et les redoutes de l'armée autrichienne plonge dans un marais entrecoupé de canaux de desséchement, de flaques d'eau croupissante, de sol aqueux et tremblant sous les pieds, et de joncs formant des haies élevées sur les rebords des fossés, qui en rendent l'accès inabordable à la cavalerie et à l'artillerie. Couverte en arrière par ce marais et par la ville de Mons, flanquée à son aile droite par le village de Jemmapes, à son aile gauche par le village de Cuesmes, qui touche aux faubourgs de cette grande ville fermée, l'armée autrichienne, ayant

devant elle, sous ses pieds, ses batteries et ses redoutes armées de cent vingt pièces de canon, et ses avant-postes fortifiés sur les dernières ondulations, qui s'avançaient dans la plaine, n'avait donc rien à craindre sur sa ligne de retraite et sur ses flancs et n'avait qu'à combattre en face d'elle les Français s'avançant à découvert sous ses feux et dans un bassin qu'elle enveloppait de toutes parts. Le coup d'œil des deux généraux autrichiens avait suppléé au nombre, par l'assiette formidable de leur armée. Le choix et la disposition de ce champ de bataille indiquaient à Dumouriez qu'il avait trouvé dans Clairfayt un général digne de se mesurer avec lui.

XXIX

Après avoir, le 3 et le 4 novembre, délogé les Autrichiens de quelques postes avancés qu'ils occupaient fortement très-avant sur sa route et dans la plaine, Dumouriez se déploya, le 5, sur une immense ligne convexe, partant à gauche du village de Quaregnon, qu'il n'avait pu emporter la veille, et à droite du hameau de Ciply, au pied des hauteurs de Berthaymont et du mont Palisel, qui couvrent un faubourg de Mons. Il se plaça de sa personne au centre de cette ligne de bataille, à une égale distance de ses deux ailes. D'Harville, qui formait l'extrémité de son aile droite, au pied du mont Palisel et presque sous les murs de Mons, avait ordre de rester en observation, et de profiter du mouvement de retraite et de confusion qui s'opérerait sous l'assaut des masses françaises dans l'armée autrichienne, pour s'emparer de la route de Mons et lui fermer les portes de cette ville, où le duc de Saxe-Teschen et Clairfayt se ménageaient, sans doute, un refuge. Beurnonville, à qui Dumouriez confia une avant-garde égale à elle seule à un corps d'armée, était chargé, avec l'élite des troupes, d'engager l'action, en abordant et en emportant le village et le plateau fortifiés de Cuesmes, gauche des Autrichiens. Cinq redoutes étageaient ce redoutable plateau. Toute la ligne ennemie, entre Cuesmes et Jemmapes, était également murée par des redoutes superposées les unes aux autres et dont les feux se croisaient, au besoin, par des pans de forêts abattus dont les troncs d'arbres, les branches entre-croisées rendaient l'abord impraticable à la cavalerie ou à l'artillerie, par des ravins que la pioche avait approfondis et fossoyés davantage, et par des maisons crénelées d'où les tirailleurs tyroliens à la carabine infaillible pouvaient viser lentement et à couvert et décimer les rangs de nos colonnes d'attaque. Au centre seulement, le village et le bois de Flenee, posés sur un plateau plus large et moins rapidement incliné, laissaient à la cavalerie française une gorge par laquelle elle pouvait s'élancer jusqu'au pied de la hauteur. Le chemin, intercepté néanmoins par le village même de Flenee, était en outre encombré d'avance par les escadrons d'élite de la cavalerie autrichienne. Le vieux général Ferrand, débris de Laufelt et de la guerre de sept ans, mais qui retrouvait sa jeunesse au bruit du canon, commandait l'aile gauche rejetée un peu en arrière de la ligne de bataille par le village de Quaregnon, qu'une forte colonne autrichienne occupait encore avec de l'artillerie, en avant des hauteurs de Jemmapes.

Enfin, le duc de Chartres (depuis roi des Français) commandait le centre sous la main du général en chef; le plus jeune des lieutenants de Dumouriez et le plus caressé de la faveur de ce général. On eût dit que son chef voulait lui ménager un rayon de gloire pour le désigner à la France et à une destinée que l'instinct politique de Dumouriez semblait entrevoir à travers la fumée de ses premiers camps.

Le duc de Chartres ne devait s'ébranler pour donner le dernier assaut au centre inabordable de la position des ennemis que le dernier. Ferrand et Beurnonville devaient avant emporter une des deux extrémités plus accessibles de Jemmapes ou de Cuesmes. L'une ou l'autre de ces positions était la seule porte par où l'armée française pût déboucher sur le plateau et aborder en flanc ou tourner l'armée autrichienne.

Dumouriez faisait ces dispositions au milieu de son état-major, sur la carte plutôt que sur le coup d'œil des lieux. Les haies, les bouquets de bois, les grands arbres qui bordent les champs et les routes dans les grasses terres de Belgique interceptaient tout horizon étendu au regard du général. Des corps disséminés sur une grande ligne combinent leurs mouvements pour ainsi dire à tâtons, et dans une bataille d'un développement immense on combat au bruit plus qu'au coup d'œil.

La nuit enveloppait les deux armées quand ces différents ordres furent distribués aux lieutenants de Dumouriez avec tous leurs détails. Des dragons ou des hussards munis de torches escortèrent, dans les routes et dans les sentiers, les

aides de camp et les généraux qui rentraient dans leurs bivacs, pour se préparer à l'action du lendemain. L'armée dormit en bataille, le sac sur le dos et sur ses armes; les canonniers à leurs pièces, les canons attelés et les brides des chevaux passées au bras des cavaliers. Dumouriez l'avait ainsi ordonné. Pour une bataille sur une longue ligne et composée de trois batailles distinctes dont les hasards pouvaient prolonger les incertitudes, le général ne voulait pas perdre une lueur du crépuscule dans une saison où les jours si courts disputent la lumière aux combattants. Il craignait de plus que si la victoire n'avait pas donné ses résultats avant le retour des ténèbres, l'ennemi en retraite ne profitât de l'ombre de la nuit pour rentrer dans Mons et pour échapper à sa poursuite.

XXX

Les premières clartés du jour sur la terre ondulée de Belgique éclairèrent donc l'armée française sous les armes. Le ciel était gris, bas, pluvieux comme un ciel d'automne dans ces climats du Nord. Une brume froide trempait le sol et distillait en gouttes de pluie des branches des arbres. Les récoltes étaient enlevées des sillons, la terre était nue, les feuilles étaient tombées, aucun voile de moissons ou de verdure n'interceptait la vue aussi loin qu'elle pouvait s'étendre sur les lignes noires des bataillons et des escadrons qui attendaient, en silence, l'ordre de s'ébranler de leurs positions.

Le coup d'œil sévère, martial, réfléchi de l'armée ennemie retranchée sur ses hauteurs, les bonnets fourrés des grenadiers hongrois, le manteau blanc de la cavalerie autrichienne, la veste bleu de ciel des hussards, l'habit gris des chasseurs tyroliens, l'immobilité des corps étagés, comme des spectateurs plutôt que comme des acteurs d'un combat, sur les rebords des plateaux de Jemmapes comme sur les glacis d'une citadelle, contrastaient avec l'aspect révolutionnaire et la mobilité tumultueuse de l'armée de Dumouriez; comme si la Providence des nations eût voulu placer face à face et faire lutter ensemble les deux plus grandes forces militaires : la discipline et l'enthousiasme.

XXXI

L'armée française, à l'exception des généraux, tous vieillis sous l'uniforme, et de la cavalerie, dont les régiments se composaient d'anciens soldats soigneusement conservés dans les cadres et fiers de leur instruction, était presque tout entière formée de volontaires. Les uniformes, simples d'aspect, n'offraient à l'œil que de longues lignes sombres, dont les ondulations, mal alignées sous le sabre des officiers novices, attestaient l'inexpérience des manœuvres dans les soldats encore peu exercés. Des souliers de cuir épais; des guêtres de drap noir, boutonnées jusqu'au-dessus du genou et donnant plus de légèreté à la marche en appuyant et en dessinant les muscles de la jambe; une culotte blanche; un habit dont les longues basques, taillées en ailes d'oiseau, battaient sur les talons; deux larges courroies de cuir blanc se croisant sur la poitrine, et servant l'une à soutenir la giberne sur le dos, l'autre à ceindre le sabre sur le flanc gauche; deux autres courroies pareilles, mais plus étroites, passant par-dessus chaque épaule et repassant immédiatement sous l'aisselle, qui servaient à porter le sac de peau de chèvre du soldat comme une botte de manœuvre; des revers d'habit de drap rouge dessinant comme une large tache de sang sur la poitrine; un collet bas pour laisser libre le mouvement du cou; les cheveux longs, graissés et poudrés, pendants comme deux flocons de crinière sur les deux oreilles et ficelés par derrière dans un ruban de fil noir qui les emprisonnait sur la nuque; enfin, pour coiffure, selon les corps, un léger casque de cuir solide surmonté d'une courte aigrette de crin en vergette, ou bien un chapeau à bords retroussés sur lequel flottait une plume de coq : tel était le costume du volontaire français.

Ses armes étaient un sabre court, couteau de réserve pour se poignarder corps à corps quand la baïonnette était brisée, et un long fusil à un seul tube de fer brillant, à l'extrémité duquel s'emmanchait la baïonnette pour percer la poitrine de l'ennemi quand le coup de feu était tiré. L'infanterie presque tout entière portait cet uniforme et cet armement. Les chasseurs l'allégeaient quelquefois pour être plus lestes. Les grenadiers, ces géants de la ligne, relevaient leur haute taille par un long bonnet recouvert de fourrure noire dont les poils retombaient par devant sur une plaque de cuivre dorée ou argentée. Cette plaque laissait voir, en lettres relevées en saillie, le numéro du régiment ou le chiffre du bataillon.

Les compagnies de sapeurs, pionniers et ouvriers militaires, dont les hommes étaient choisis

à la masse et à la stature, portaient, à la place du fusil à baïonnette, une large hache affilée et luisante, à manche court, appuyée sur l'épaule, le tranchant en l'air, arme également propre à abattre des arbres sur la route de l'armée, ou des membres sur le champ de bataille.

Les canonniers portaient l'habit plus court, de couleurs plus brillantes et plus d'ornements sur l'uniforme : l'aiguillette en fil de coton écarlate entourait le bras gauche; le casque argenté sur la tête, le plumet rouge sur le casque.

La cavalerie, composée de gendarmerie, de carabiniers, de cuirassiers, de dragons, de chasseurs et de hussards, selon la taille des cavaliers et la grandeur des chevaux, brillait sur les ailes de chaque division. Ses chevaux, reposés dans les grasses plaines du Nord, hennissaient, piaffaient, creusaient le sol comme impatients des batailles. Les pièces de canon, retentissant sur leurs affûts, suivies des caissons attelés et entourées des canonniers, la mèche à la main, qui s'apprêtaient à les servir, étaient couchées comme des troncs noirs sur les charrettes des bûcherons. Partout on levait les tentes des officiers supérieurs, qui seules avaient été dressées cette nuit-là. Les files des voitures qui portaient le pain stationnaient derrière les bataillons. Les feux des bivacs, entourés de munitionnaires et de cantinières distribuant l'eau-de-vie aux compagnies, s'éteignaient en jetant leurs dernières fumées rampantes qui se confondaient avec les brouillards du matin. De temps en temps un roulement des affûts sur le pavé des larges chaussées belges, un son de trompettes, un appel des tambours, annonçait le mouvement de quelques corps qui se déplaçaient lentement pour aller prendre la position assignée par l'ordre du général.

XXXII

Tel était l'aspect des terrains fangeux de la plaine de Jemmapes, le matin de la bataille. Quant aux dispositions de l'armée, on pouvait aisément les lire sur le visage des volontaires. Ce n'était pas ce visage intrépide et morne, cette attitude immobile et martiale d'une armée consommée dans les manœuvres et dans la discipline, qui donne aux mouvements et aux physionomies l'uniformité machinale du même geste et de la même expression. L'ordre était mal conservé; l'habit et les armes inégalement portés, le silence fréquemment interrompu, le respect pour les chefs familier et souvent violé par des répliques et des railleries soldatesques. L'âge, les manières, la physionomie, le langage de ces volontaires étaient divers. Quelques-uns étaient des adolescents à peine capables de porter le poids de trente livres dont chaque soldat sous les armes était chargé. D'autres touchaient à la vieillesse et avaient la moustache blanche des vétérans. Le plus grand nombre étaient entre deux âges, de vingt à quarante ans. A la délicatesse ou à la rudesse des mains, à la blancheur ou au hâle de la peau, à l'élégance ou à la lourdeur des membres, on voyait que ces bataillons n'avaient pas été recrutés dans la même classe du peuple, mais que tous les âges, tous les rangs, toutes les professions s'y étaient mêlés et confondus : l'homme de loisir à côté de l'homme de peine, le fils de la bourgeoisie des villes à côté du laboureur des campagnes, le riche à côté du pauvre, le noble à côté du plébéien. Les physionomies, aussi différentes que les races d'hommes, ne se ressemblaient que par l'uniformité de courage. On sentait qu'ils n'étaient pas là comme des machines que la loi de la discipline et du recrutement enrôle et range en des palissades vivantes devant l'ennemi; mais qu'ils étaient accourus sous une impulsion spontanée, soudaine, volontaire; que la cause pour laquelle ils marchaient, souffraient de la faim, frissonnaient du froid, était leur cause personnelle; et que dans cette bataille d'un peuple contre l'Europe, c'était la victoire de son patriotisme et de ses idées que chacun d'eux voulait remporter.

Il y avait de plus sur les figures une mobilité inquiète, curieuse, agitée, qui indiquait que ces troupes étaient novices au feu, inaccoutumées au bruit du canon. Attentives à la scène, elles attendaient la bataille comme un spectacle autant que comme un combat. Cette extrême sensibilité des visages et de l'âme dans les bataillons inquiétait et rassurait à la fois les chefs. Elle pouvait, selon l'impression de ces hommes trop passionnés pour rester de sang-froid, se convertir sous le feu en panique ou en enthousiasme, et faire de ces masses des masses de fuyards ou des bataillons de héros.

XXXIII

Dumouriez n'avait pris que quelques heures d'un sommeil interrompu par les rapports des ordonnances, sur une botte de paille, dans sa tente. Il parcourait déjà le front de ses lignes,

entouré d'un groupe de son état-major particulier : Thouvenot, son chef d'état-major réel, officier qu'il estimait plus que tous les autres, parce que le premier, à Sedan, il avait compris et servi sa grande pensée de l'Argonne ; le duc de Chartres, qu'il montrait aux soldats pour accoutumer la république à la vue d'un prince ; le jeune duc de Montpensier, presque enfant, second fils du duc d'Orléans, aide de camp de son frère à Jemmapes : sa valeur précoce, sa figure mélancolique, son amitié passionnée pour son frère attiraient les regards et touchaient le cœur des soldats ; Moreton de Chabrillan, chef de l'état-major en titre, brave mais turbulent et jaloux ; le jeune Baptiste Ronard, que le général avait attaché enfant à son service, et qui, du sein de la domesticité, s'était élevé jusqu'au dévouement à son maître ; enfin un groupe à cheval de quatre officiers de différents âges, parmi lesquels on remarquait deux figures féminines. Leur modestie, leur rougeur et leur grâce contrastaient, sous l'habit d'officiers d'ordonnance, avec les figures mâles des guerriers qui les entouraient. C'étaient le capitaine des guides de Dumouriez, M. de Fernig, habitant de la Flandre française ; son fils, lieutenant dans le régiment d'Auxerrois, et ses deux filles, que leur tendresse pour leur père et leur passion pour la patrie avaient arrachées à l'abri de leur sexe et de leur âge et jetées dans les camps. L'amour filial ne leur avait pas laissé d'autre asile.

XXXIV

Elles étaient nées au village de Mortagne, sur l'extrême frontière de la France, touchant à la Belgique. Voici comment leur vocation leur fut révélée.

Dans ces premiers temps de la guerre, les départements frontières se levaient d'eux-mêmes pour couvrir le pays. La France n'était qu'un camp dont ils se considéraient comme les avant-postes. Indépendamment des bataillons qu'ils envoyaient à Dumouriez, des compagnies de volontaires formées d'hommes mariés, de vieillards et d'adolescents, sans autre loi que le salut public, sans autre organisation que le patriotisme, sans autres chefs que les plus braves, sortaient des petites villes, des villages, des fermes, surprenaient les détachements ennemis, repoussaient l'invasion des avant-gardes et combattaient contre les uhlans légers de Clairfayt. Des femmes même accompagnaient leurs maris dans ces expéditions rapides ; des filles, leur père : tous les âges et tous les sexes voulaient payer leur tribut d'enthousiasme et de sang à la patrie et à la liberté. Les plus pieuses et les plus dévouées de ces héroïnes furent ces deux jeunes filles de Mortagne, célèbres depuis dans les fastes de nos premiers combats. Filles aînées de quatre sœurs, l'une s'appelait Théophile, l'autre Félicité.

M. de Fernig, ancien officier, retiré dans le village de Mortagne, sur l'extrême frontière du département du Nord, était père d'une nombreuse famille. Ses fils servaient, l'un à l'armée des Pyrénées, l'autre à l'armée du Rhin. Ses quatre filles, à qui la mort avait enlevé leur mère, vivaient auprès de lui. Deux d'entre elles étaient encore enfants, les deux aînées touchaient à peine à l'adolescence. Leur père, qui commandait la garde nationale de Mortagne, avait animé de son ardeur militaire les paysans de son canton. Il avait fait un camp de tout le pays. Il aguerrissait les habitants par des escarmouches continuelles contre les hussards ennemis qui franchissaient souvent la ligne de la frontière pour venir insulter, piller, incendier la contrée. Il se passait peu de nuits pendant lesquelles il ne dirigeât en personne ces patrouilles civiques et ces expéditions. Ses filles tremblaient pour ses jours. Deux d'entre elles, Théophile et Félicité, plus émues encore des dangers que courait leur père que des dangers de la patrie, se confièrent mutuellement leurs inquiétudes et sentirent naître à la fois dans leur cœur la même pensée. Elles résolurent de s'armer aussi, de se mêler à l'insu de M. de Fernig dans les rangs des cultivateurs dont il avait fait des soldats, de combattre avec eux, de veiller surtout sur leur père, et de se jeter entre la mort et lui s'il venait à être menacé de trop près par les cavaliers ennemis.

Elles couvèrent leur résolution dans leur âme et ne la révélèrent qu'à quelques habitants du village, dont la complicité leur était nécessaire pour les dérober aux regards de leur père. Elles revêtirent des habits d'homme que leurs frères avaient laissés à la maison en partant pour l'armée, elles s'armèrent de leurs fusils de chasse, et, suivant plusieurs nuits la petite colonne guidée par M. de Fernig, elles firent le coup de feu avec les maraudeurs autrichiens, s'aguerrirent à la marche, au combat, à la mort, et électrisèrent par leur exemple les braves paysans du hameau. Leur secret fut longtemps et fidèlement gardé. M. de Fernig, en rentrant le matin dans sa de-

meure et en racontant à table les aventures, les périls et les exploits de la nuit à ses enfants, ne soupçonnait pas que ses propres filles avaient combattu au premier rang de ses tirailleurs et quelquefois préservé sa propre vie.

Cependant Beurnonville, qui commandait le camp de Saint-Amand à peu de distance de l'extrême frontière, ayant entendu parler de l'héroïsme des volontaires de Mortagne, monta à cheval à la tête d'un fort détachement de cavalerie et vint balayer le pays de ces fourrageurs de Clairfayt. En approchant de Mortagne, au point du jour, il rencontra la colonne de M. de Fernig. Cette troupe rentrait au village après une nuit de fatigue et de combat, où les coups de feu n'avaient pas cessé de retentir sur toute la ligne et où M. de Fernig avait été délivré lui-même par ses filles des mains d'un groupe de hussards qui l'entraînait prisonnier. La colonne harassée, et ramenant plusieurs de leurs blessés et cinq prisonniers, chantait *la Marseillaise* au son d'un seul tambour déchiré de balles. Beurnonville arrêta M. de Fernig, le remercia au nom de la France, et, pour honorer le courage et le patriotisme de ses paysans, voulut les passer en revue avec tous les honneurs de la guerre. Le jour commençait à peine à poindre. Ces braves gens s'alignèrent sous les armes, fiers d'être traités en soldats par le général français. Mais descendu de cheval et passant devant le front de cette petite troupe, Beurnonville crut apercevoir que deux des plus jeunes volontaires, cachés derrière les rangs, fuyaient ses regards et passaient furtivement d'un groupe à l'autre pour éviter d'être abordés par lui. Ne comprenant rien à cette timidité dans des hommes qui portaient le fusil, il pria M. de Fernig de faire approcher ces braves enfants. Les rangs s'ouvrirent et laissèrent à découvert les deux jeunes filles; mais leurs habits d'homme, leurs visages voilés par la fumée de la poudre des coups de feu tirés pendant le combat, leurs lèvres noircies par les cartouches qu'elles avaient déchirées avec les dents les rendaient méconnaissables aux yeux même de leur propre père. M. de Fernig fut surpris de ne pas connaître ces deux combattants de sa petite armée. « Qui êtes-vous ? » leur demanda-t-il d'un ton sévère. A ces mots un chuchotement sourd, accompagné de sourires universels, courut dans les rangs de la petite troupe. Théophile et Félicité, voyant leur secret découvert, tombèrent à genoux, rougirent, pleurèrent, sanglotèrent, se dénoncèrent et implorèrent, en entourant de leurs bras les jambes de leur père, le pardon de leur pieuse supercherie. M. de Fernig embrassa ses filles en pleurant lui-même. Il les présenta à Beurnonville, qui décrivit cette scène dans sa dépêche à la Convention. La Convention cita les noms de ces deux jeunes filles à la France et leur envoya des chevaux et des armes d'honneur au nom de la patrie. Nous les retrouverons à Jemmapes, combattant, triomphant, sauvant les blessés ennemis après les avoir vaincus. Le Tasse n'a pas inventé dans *Clorinde* plus d'héroïsme, plus de merveilleux et plus d'amour que la république n'en fit admirer dans ce travestissement filial, dans les exploits et dans la destinée de ces deux héroïnes de la liberté.

XXXV

Dumouriez, à l'époque de son premier commandement en Flandre, les signala à l'admiration de ses soldats du camp de Maulde. A nos premiers revers, leur maison, désignée à la vengeance des Autrichiens, fut incendiée. M. de Fernig n'avait plus de patrie que l'armée. Dumouriez emmena le père, le fils et les deux filles avec lui dans la campagne de l'Argonne. Il donna au père et au fils des grades dans l'état-major. Les jeunes filles, toujours entre leur père et leur frère, portaient l'habit, les armes et faisaient les fonctions d'officiers d'ordonnance. Elles avaient combattu à Valmy, elles brûlaient de combattre à Jemmapes. L'aînée, Félicité de Fernig, suivait à cheval le duc de Chartres, qu'elle ne voulait pas quitter pendant la bataille. La seconde, Théophile, se préparait à porter au vieux général Ferrand les ordres du général en chef, et à marcher avec lui à l'assaut des redoutes de l'aile gauche. Dumouriez montrait ces deux charmantes héroïnes à ses soldats comme un modèle de patriotisme et comme un augure de la victoire. Leur beauté et leur jeunesse rappelaient à l'armée ces apparitions merveilleuses des génies protecteurs des peuples, à la tête des armées, le jour des batailles. La liberté comme la religion était digne d'avoir aussi ses miracles.

XXXVI

Pendant que Dumouriez, après avoir achevé son inspection, jetait en passant à ses soldats de ces mots qui résument l'enthousiasme en un geste

et qui deviennent le mot d'ordre de la victoire, le combat s'engageait aux deux extrémités de sa longue ligne de bataille, par la droite et par la gauche. A gauche, le général Ferrand s'élança au chant de *la Marseillaise* sur le village fortifié de Quaregnon, poste avancé qu'il fallait emporter, avant de pouvoir tourner la droite des Autrichiens ou escalader Jemmapes. Dumouriez, attentif au bruit du canon, qui grondait sans se déplacer depuis plus d'une heure de ce côté, comprit que Ferrand trouvait là un obstacle irrésistible dans les batteries qui déjà, la veille, avaient fait reculer les bataillons belges. N'ayant aucun mouvement à faire ou à surveiller au centre immobile, il s'élance au galop vers Quaregnon pour animer par sa présence une attaque qui ne pouvait échouer sans paralyser tous ses mouvements au centre et à droite. A son approche, Ferrand, foudroyé par le feu qui partait des maisons et balayé par les boulets des redoutes, semblait comme indécis et, abrité par les premières maisons du village, donner à ses bataillons le temps de respirer. Un mot et un geste de Dumouriez, qui montre de la main les hauteurs, raniment les bataillons hésitants. Il lance son confident Thouvenot pour le remplacer lui-même dans l'impulsion et dans la direction de ces colonnes. Ferrand et Thouvenot, animés d'une généreuse émulation, reforment et ébranlent de nouveau les colonnes, s'élancent à leur tête sur le flanc droit et sur le flanc gauche du village, reçoivent trois fois la décharge des redoutes, les enlèvent au pas de course et à la baïonnette, et, soutenus par quatre bataillons du général Rozières, qui comblent les vides dans leurs rangs, s'emparent de Quaregnon et de l'espace qui sépare Quaregnon de Jemmapes.

Là, suivant les instructions de Dumouriez, ils divisent leurs forces en deux colonnes : l'une, sous le commandement de Rozières, déploie huit escadrons en bataille sur la route, pendant que le général, avec huit bataillons d'infanterie, aborde le village de Jemmapes par la gauche ; l'autre, à la tête de laquelle marchent Ferrand et Thouvenot, forme l'attaque principale en colonnes par bataillons, et aborde Jemmapes de front et à la baïonnette pour ne pas donner, en déchargeant et rechargeant les armes, le temps aux redoutes de foudroyer les assaillants.

Thouvenot, pour répondre à la pensée de son général et de son ami ; Ferrand, pour racheter son hésitation du matin et pour rattacher la victoire à ses cheveux blancs, firent mille fois le sacrifice de leur vie en entraînant les grenadiers, l'infanterie de ligne et les volontaires décimés, de gradins en gradins, sur les plateaux étagés de Jemmapes. Écrasé par une grêle de boulets et d'obus qui labouraient les pentes sous ses pieds, renversé de son cheval tué sous lui, Ferrand, relevé par Thouvenot, se place, à pied, son chapeau à la main, à la tête des grenadiers, saisit un fusil et charge à la baïonnette dans les rues du village, sous la mitraille des Autrichiens. Son sang coule, il ne le sent pas. Rozières avec ses quatre bataillons menace de tourner Jemmapes par la gauche. Les huit escadrons qu'il a placés en observation s'élancent et gravissent au galop la rampe du village. Les redoutes étouffées se taisent. Un détachement de chasseurs à cheval se précipite sur un des derniers bataillons de grenadiers hongrois, qui luttait encore avec la colonne du centre. La jeune Théophile de Fernig, fondant avec ces chasseurs sur ce bataillon, l'enfonce, renverse de deux coups de pistolet deux grenadiers et fait de sa main prisonnier le chef de bataillon, qu'elle conduit désarmé à Ferrand.

XXXVII

Dumouriez tranquille désormais sur son attaque de gauche, où il avait laissé son âme dans la personne de Thouvenot, et voyant de la plaine les flocons de fumée envelopper Jemmapes et révéler en s'élevant les progrès des Français, porta toute son attention vers sa droite. Dépourvu de ce côté du corps d'armée des Ardennes et de Valence, son chef, qui n'étaient pas encore arrivés en ligne, il se reposait sur Beurnonville, général actif et inspiré par le feu. Il était onze heures du matin, la journée s'usait. Ayant changé de cheval à son quartier général, Dumouriez avait donné rapidement quelques ordres au duc de Chartres et était reparti à toute bride pour voir de ses yeux ce qui ralentissait l'attaque de Beurnonville, au pied du plateau de Cuesmes. A son arrivée il trouva les troupes de ce général immobiles comme des murailles sous les boulets qui pleuvaient sur elles, mais n'osant franchir les gradins de feu qui les séparaient du plateau. Deux des brigades d'infanterie de Beurnonville débordaient un peu les redoutes défendues par les grenadiers hongrois. A cent pas en arrière, dix escadrons de hussards, de dragons et de chasseurs français attendaient vainement que l'infanterie leur eût ouvert l'espace fermé devant

eux. Ces escadrons recevaient, de moment en moment, les décharges obliques de pièces de canon qui les prenaient en écharpe et qui enlevaient des rangs entiers de chevaux. Pour comble de désastre, l'artillerie du général d'Harville, postée au loin sur les hauteurs de Ciply, prenant ces escadrons pour des masses de cavalerie hongroise, les canonnait par derrière. Au-dessus des redoutes une colonne de cavalerie et une colonne d'infanterie autrichiennes, prêtes à fondre sur nos bataillons aussitôt que les boulets les auraient rompus, montraient leurs premières lignes de baïonnettes, et les têtes et le poitrail des chevaux des premiers pelotons, en arrière et au-dessus de la fumée des pièces.

XXXVIII

Telle était la situation de nos colonnes d'attaque sur les plateaux de Cuesmes quand Dumouriez y arriva. Mais impatient d'une halte qui, en suspendant l'élan des troupes, leur donnait le temps de compter les morts et la tentation de reculer, le général Dampierre, commandant sous Beurnonville, n'attend pas que Dumouriez lui ravisse la gloire ou la mort. Dans une charge désespérée, Dampierre enlève du geste et de la voix le régiment de Flandre et le bataillon de volontaires des voltigeurs de Paris, enfants perdus qui apportent sur le champ de bataille le fanatisme théâtral mais héroïque des Jacobins. Il agite de la main gauche le panache tricolore de son chapeau de général, appelle du mouvement de son épée le bataillon qu'il précède de cent pas, seul exposé à la mitraille des redoutes et au feu des Hongrois. La mort, qui l'attendait si près de là sur un autre champ de bataille, semble l'éviter. Il marche sans être atteint. Le régiment de Flandre et le bataillon de Paris, rassurés en le voyant debout, s'élancent au pas de course, l'atteignent aux cris de : *Vive la république!* rompent à la baïonnette les bataillons hongrois et entrent sur leurs pas dans les deux redoutes, dont ils retournent les pièces contre l'ennemi. Dumouriez et Beurnonville, guidant en face et à droite les deux autres colonnes, au pas de charge, les lancent sur le plateau déjà balayé par Dampierre. Les cris de victoire et le drapeau tricolore planté sur la dernière des redoutes annoncent à Dumouriez que Cuesmes est à lui et qu'il est temps d'attaquer un centre dont les deux ailes sont en retraite et dont les flancs peuvent être découverts.

Il court au galop pour donner l'ordre à la masse de ses trente-cinq mille combattants d'aborder enfin les hauteurs fortifiées qui lient le village de Cuesmes à celui de Jemmapes. Ces nombreux bataillons écoutaient, immobiles et l'arme au bras depuis l'aurore, les décharges d'artillerie qui se répondaient d'une aile à l'autre. Le vent qui soufflait de Jemmapes leur jetait avec le son du bronze les flocons de la fumée et l'odeur enivrante de la poudre. Ils étaient impatients de charger et murmuraient contre la lenteur de leur général.

Au signal de Dumouriez, la ligne entière s'ébranle, se forme par bataillons en trois épaisses et longues colonnes, entonne simultanément le chant de *la Marseillaise*, et traverse au pas de course la plaine étroite qui la sépare des hauteurs. Les cent vingt canons des batteries autrichiennes vomissent coup sur coup leurs boulets et leurs obus sur ces colonnes, qui ne répondent que par l'hymne des combats. Les coups, visés trop haut, passent par-dessus la tête des soldats et n'atteignent que les derniers rangs. Deux des colonnes commencent à gravir les coteaux.

La troisième colonne, qui s'avançait par la gorge large et boisée de la forêt de Flence, chargée tout à coup par huit escadrons autrichiens, s'arrête, recule et s'abrite derrière les maisons du village. Cette hésitation se communique aux colonnes de droite et de gauche. Les rangs s'éclaircissaient de minute en minute. Les têtes de colonnes se repliaient sur la queue. Les jeunes bataillons, moins intrépides pour attendre immobiles que pour courir au-devant de la mort, commençaient à se désunir et à se former au hasard en pelotons confus, indice et prélude ordinaire de la fuite. Dumouriez, l'épée à la main, guidait de l'œil, du geste et de la voix la tête des premiers bataillons de droite. Quitter les troupes d'élite, qu'enthousiasmait sa présence, au moment où elles abordaient la première redoute, c'était les entraîner en arrière avec lui. Il envoie le jeune Baptiste Renard s'informer du désordre qu'il aperçoit. L'intrépide Baptiste traverse au galop l'espace qui sépare la division de Dumouriez du bois de Flenco. Il rallie, en passant, la cavalerie française et la lance au secours de la colonne rompue. Déjà ces escadrons, débordant dans la plaine, semaient la confusion et la terreur sur le derrière de nos colonnes d'attaque. La brigade entière du général Drouin, coupée, sabrée, se dispersait. Clairfayt, du sommet de sa position, d'où il dominait toutes nos attaques, voit

l'immense reflux que la brigade de Drouin en se débandant opère dans la plaine. Il y jette en masse toute sa cavalerie. Ce choc, terrible pour des bataillons novices, les coupe, les dissémine, les fait flotter en tronçons épars jusqu'à leur première ligne.

C'en était fait du centre, entraîné bientôt tout entier, de proche en proche, dans ce courant de terreur et de confusion, quand le duc de Chartres, qui combattait en avant, se retourne et voit à sa gauche cette déroute de ses bataillons. A l'instant, tournant la tête de son cheval déjà blessé à la croupe d'un éclat d'obus, il s'élance le sabre à la main, suivi de son frère le duc de Montpensier, de la plus jeune des sœurs Fernig, et d'un groupe de ses aides de camp, à travers les hussards ennemis. Il traverse la plaine en se faisant jour à coups de pistolet, il arrive au plus épais de la mêlée, au milieu des lambeaux des brigades en retraite. La voix du jeune général, l'élan de la victoire qui respire sur les physionomies du petit groupe qui l'accompagne, la honte qu'éprouvent les soldats intimidés en voyant une jeune fille de seize ans, la bride dans les dents, le pistolet au poing, leur reprocher de fuir devant des dangers qu'elle brave, la poudre et le sang qui sillonnent le visage du duc de Montpensier, les supplications des officiers qui se jettent l'épée à la main sur le derrière de leurs compagnies, défiant leurs soldats de leur passer sur le corps, suspendent la déroute, et fixent autour de l'état-major du jeune prince un noyau de volontaires de tous les bataillons. Il les rallie à la hâte, il les encourage, les entraîne. « Vous vous appellerez, « leur crie-t-il, le bataillon de Jemmapes, et de- « main le bataillon de la victoire, car c'est vous « qui la tenez dans vos rangs! »

Il fait placer au milieu de ce corps les cinq drapeaux en faisceau des cinq bataillons rompus dont cette colonne réunit les débris. Il l'enlève aux cris de : *Vive la République!* Il la fait soutenir, en traversant de nouveau la plaine, par une charge désespérée de toute la cavalerie du centre contre les escadrons autrichiens. Le bataillon de Jemmapes, grossi dans sa course des détachements des brigades dispersées, aborde avec l'impétuosité de la vengeance les retranchements, et les escalade sur les corps des blessés et des mourants. La cavalerie elle-même, franchissant les difficultés du terrain, se précipite sur les redoutes. Les canonniers autrichiens meurent tous sur leurs pièces. Les abords des batteries sont glissants du sang des hommes et des chevaux. Des degrés de cadavres marquent les différents étages de redoutes. Les Hongrois, croisant la baïonnette avec les volontaires, opposent une muraille de fer derrière chaque muraille de feu. Les hommes ralliés qui montent d'en bas suffisent à peine à remplacer dans les rangs les hommes renversés par les décharges des redoutes. Le duc de Chartres et sa colonne n'avancent plus d'un pas; ils vont être renversés de nouveau dans la plaine, quand le général Ferrand, débouchant enfin du village de Jemmapes, qu'il avait emporté, s'avance à la tête de six mille hommes et de huit pièces de canon et prend les Autrichiens entre deux feux.

Aux premières décharges qui viennent prendre leurs bataillons en écharpe, les généraux autrichiens font replier lentement leurs troupes, abandonnant au duc de Chartres et à Ferrand les hauteurs et les redoutes de Jemmapes. A ce mouvement en arrière des ennemis, le duc de Chartres et le général Ferrand, réunis, lancent leur infanterie légère et leur cavalerie sur l'arrière-garde des Autrichiens. Cette aile compromise de l'armée ennemie n'a pas le temps de se renouer au corps principal; elle se précipite en bas de la colline, derrière Jemmapes, sous le feu, sous le sabre et sous la baïonnette des Français. L'infanterie parvient à s'échapper en partie, en jetant ses armes et en laissant des prisonniers et des morts. La cavalerie autrichienne, lancée au galop dans les marais qui bordent le pied de la colline, se précipite dans la rivière encaissée, profonde et rapide de la Haine, qui serpente dans ces marais. Quatre ou cinq cents hommes et plus de huit cents chevaux s'y engloutissent en s'efforçant de la traverser. Les bords abrupts et boueux de ce torrent repoussent les pieds des chevaux et les mains des hommes qui s'y cramponnent pour remonter sur l'autre berge. La rivière, grossie par les pluies d'automne, roule ces cadavres d'hommes et de chevaux, et les rejette à une lieue de là sur la fange et parmi les joncs de ce vaste marais. Ferrand envoya à l'instant le général Thouvenot informer Dumouriez du succès de son aile gauche. Le duc de Chartres lui envoya son frère, le duc de Montpensier, pour apprendre au général en chef que le combat était rétabli et que les redoutes étaient éteintes au centre.

XXXIX

Pendant ces ondulations diverses de sa ligne

de bataille et ces vicissitudes de tant de combats séparés, Dumouriez, plein de confiance dans son corps de bataille principal, qu'il voyait lancé et cramponné aux premiers étages des redoutes du centre, avait couru de nouveau à Beurnonville.

Des cinq redoutes qui flanquaient les hauteurs de Cuesmes, deux seulement avaient été emportées le matin sous ses yeux par la bravoure de Dampierre. Mais le duc de Saxe-Teschen avait massé ses meilleurs bataillons hongrois et ses escadrons de grosse cavalerie au sommet et au revers du plateau qui dominait les trois autres redoutes. Cette position, qui couvrait à la fois la tête de sa ligne et la communication avec la ville de Mons, était la clef de la victoire ou de la défaite. Latour, Beaulieu, ses meilleurs généraux, ses plus braves soldats, la défendaient. Le nerf de son armée était là. Dumouriez l'avait compris. Il y revenait avec inquiétude. Au moment où il y arrivait de nouveau, des officiers d'ordonnance, consternés de l'hésitation et du fléchissement de son corps de bataille, lui apportaient la triste nouvelle de la déroute de ses trois brigades au bois de Flenee. Dumouriez lui-même ayant lancé son cheval sur un mamelon et contemplé un moment l'inflexion de sa ligne et les casques de la nombreuse cavalerie de Clairfayt qui brillaient au soleil, dans la plaine, éprouva une de ces hésitations mortelles qui placent l'homme de guerre entre une prudence humiliante et une téméraire obstination. Il sentit la nécessité de replier ses deux ailes à demi victorieuses pour les rattacher à un centre qui ne les soutenait plus, et il descendit du mamelon au pas, la tête baissée, pensif et avec la résolution de commander la retraite.

On voyait à sa physionomie combien cette résolution coûtait à son âme. La Révolution et lui avaient un égal besoin d'une victoire. C'était le premier feu que nos bataillons eussent vu depuis la triste guerre de sept ans, car Valmy n'avait été qu'une canonnade héroïque ; c'était la première occasion de reconquérir à sa patrie cette renommée de supériorité militaire qui compte pour plus qu'une armée dans la force des nations ; c'était la première bataille rangée qu'il eût jamais livrée lui-même. Jusque-là il n'avait été que tacticien prudent, il n'avait pas été encore général victorieux. Les Jacobins et la Convention tenaient en ce moment suspendue sur sa tête la couronne du triomphateur ou la hache de la guillotine. C'était sa renommée acquise ou perdue dans cette journée qui allait faire tomber l'une ou l'autre sur son nom. On ne lui demanderait pas compte de quelques milliers de vies préservées ou perdues par sa prudence ou par sa témérité ; on lui demanderait compte de la réputation de l'armée française et de l'enthousiasme de la Révolution qu'il allait laisser échapper avec la victoire !

Dumouriez sentit qu'il lui convenait de mourir avant sa gloire, car il ne survivrait pas aux conséquences d'une défaite ou d'une retraite, devant des généraux jaloux, des Jacobins soupçonneux et la Convention humiliée. Il enfonça les éperons dans les flancs de son cheval et le lança sur le plateau de Cuesmes. Tout y était immobile en face de la formidable ligne d'infanterie et de cavalerie impériale qui crénelait de ses bataillons et de ses escadrons, comme nous l'avons vu, le sommet des redoutes. Aucun général n'y commandait en ce moment. Dampierre, blessé, était allé prendre un instant de repos et panser sa blessure. Beurnonville, commandant en chef à l'extrême droite, tenait sous sa main ses brigades prêtes à se porter au secours des bataillons chargés par les Autrichiens. C'était une de ces heures où l'incertitude mutuelle des deux camps fait hésiter et comme respirer les batailles.

Les premières troupes que rencontra Dumouriez étaient deux brigades d'infanterie composées de trois bataillons de ces jeunes enfants de Paris, qui semblent jouer encore avec la mort, et de quatre mille vieux soldats de son ancien camp de Maulde qu'il avait longuement façonnés à son génie et attachés fanatiquement à lui comme les enfants de sa fortune. Le hasard les lui offrait à propos dans la crise de sa renommée et de sa vie.

A la vue de leur général, ces soldats intimidés se lèvent, font sonner les crosses de leurs fusils à terre, lancent leurs chapeaux en l'air et crient : *Vive Dumouriez! vive notre père!* Leur enthousiasme se communique aux bataillons des enfants de Paris. Le général, ému et attendri, passe, en appelant les soldats par leurs noms, devant le front des deux brigades et jure qu'il leur ramène la victoire. Ils promettent de le suivre. Dix escadrons de cavalerie française, hussards, dragons, chasseurs, sillonnés de temps en temps par les boulets des redoutes, étaient en bataille, à quelques pas de là, dans un repli du terrain. Dumouriez vole à la tête de ces escadrons ébranlés. Il envoie son aide de camp de confiance, Philippe de Vaux, presser la charge de Beurnonville, en lui annonçant que le général en chef est engagé. Les Autrichiens reconnaissent Dumouriez au mou-

vement qui se fait autour de lui, à l'élan et aux cris des Français; ils lancent d'en haut au galop toute une division de dragons impériaux pour dissoudre et fouler aux pieds ce noyau. Les soldats du camp de Maulde, immobiles comme des troupes en revue, placent au milieu d'eux les bataillons de Paris, attendent à dix pas la charge de cette masse de dragons, visent au poitrail et à la tête des chevaux, et en abattent plus de deux cents qui viennent rouler et expirer avec leurs cavaliers au pied des bataillons. Protégées par ce rempart de cadavres, les deux brigades fusillent les escadrons à mesure qu'ils pivotent en galopant sous leur feu. Dumouriez, à la tête de dix escadrons français, lance les hussards de Berchiny, qui sabrent les dragons déjà décimés. Cette masse de cavalerie autrichienne s'enfuit enfin en désordre sur la route de Mons, et ébranle, par le spectacle de sa déroute, la colonne d'infanterie hongroise. Beurnonville arrive avec ses réserves au pas de course. Il remplace les Autrichiens sur le plateau qu'ils viennent d'abandonner. Dumouriez, rassuré de ce côté, descend de cheval au milieu de ses soldats, qui le reçoivent avec acclamation dans leurs bras. Il forme une colonne de ces deux brigades. Il y joint le régiment de chasseurs à cheval commandé par l'un des frères Frescheville, des hussards de Chamborand commandé par l'autre frère, tous deux intrépides lanceurs d'escadrons dans les mêlées; il y rallie le régiment des hussards de Berchiny, formé, dans nos vieilles guerres, d'aventuriers hongrois dont le nom seul inspirait la terreur et la fuite dans toutes les guerres de la Révolution, et que commandait le colonel Nordmann. Il entonne l'hymne des Marseillais répété par tout son état-major, et renforcé par les quinze cents voix des enfants de Paris.

A ce chant, qui s'élève au-dessus du bruit du canon et qui donne le délire aux soldats et aux chevaux eux-mêmes, la colonne s'ébranle, se précipite sans tirer, la baïonnette en avant, sur les redoutes. Les canonniers hongrois n'ont que le temps de tirer leurs pièces à mitraille sur les têtes de colonnes. Les volontaires et les soldats franchissent, pour escalader les redoutes, les membres de leurs camarades mutilés; ils clouent avec leurs baïonnettes les corps des Hongrois sur leurs affûts. Au milieu de l'épaisse fumée de poudre qui enveloppe cet étroit champ de carnage, à peine peut-on distinguer les Français de l'ennemi, on ne se reconnaît souvent qu'après s'être frappé. Cette fumée couvrit des prodiges d'héroïsme des deux côtés. On se battait corps à corps, dans un sinistre silence interrompu seulement par le froissement du fer contre le fer, par les coups sourds des cadavres qui tombaient et qui roulaient du haut des parapets, et par l'immense cri de victoire qui s'élevait de chaque étage des redoutes conquises, quand les Français les avaient couronnées du drapeau du bataillon. Il n'y eut là ni fuite ni prisonniers; tous les Hongrois moururent sur leurs pièces éteintes et tenant encore à la main les tronçons de leurs baïonnettes et de leurs fusils.

XL

Beurnonville, emporté par l'enivrement de la charge, galopait sur le flanc droit des redoutes, avec la masse de sa grosse cavalerie, sur les pas de la cavalerie autrichienne. Plus soldat que général, il devançait ses escadrons et forçait de temps en temps les derniers pelotons ennemis à se retourner pour combattre. Enveloppé une fois dans un escadron de cuirassiers refermé sur lui, tous ses aides de camp tombent; lui-même renversé de son cheval, dont il se fait un rempart, se défend à peine contre le cercle de sabres qui pointent sa poitrine. Le lieutenant de gendarmerie à cheval Labretèche, suivi d'une poignée de ses cavaliers, anciens soldats, rompt au galop l'escadron autrichien, renverse du poitrail de son cheval les cuirassiers les plus rapprochés de Beurnonville, le couvre de son corps percé à l'instant de quarante lames de sabre, donne le temps à l'escadron français d'arriver, et sauve son général en s'offrant à la mort pour lui. Rapporté inanimé sur les bras de ses soldats, Labretèche vécut et combattit encore.

Au moment où la colonne, abordant une des redoutes, défilait devant Dampierre aux cris de : *Vive la république!* et comme soulevée par un enthousiasme qui rendait le sol élastique sous les pieds des soldats, le général aperçut au milieu des volontaires un vieillard à cheveux blancs qui versait des pleurs en se frappant le sein. « Qu'as-« tu, mon ami? lui dit Dampierre, est-ce le mo-« ment de s'attrister pour un soldat que celui qui « le mène à la victoire ou à la mort? — O mon « fils! ô mon fils! se répondit à lui-même le « vieux combattant, faut-il que la pensée de « ta honte empoisonne pour moi un si glorieux « moment!... » Il raconta au général que son fils, enrôlé dans le premier bataillon de Paris, avait déserté son drapeau, et qu'il était parti à

l'instant lui-même pour le remplacer et pour donner sa vie, en échangedu bras que la lâcheté de son fils avait enlevé à la nation. Ce trait de Romain fut consigné dans les proclamations de Dumouriez à son armée. Les jeunes soldats voulaient voir ce vétéran qui rachetait de son sang la faute de son fils, et pensaient à leur père en le voyant.

XLI

A peine Dumouriez triomphait-il à sa droite que, sans se donner le temps de consolider la victoire sur ce point, il courut la ramener à son centre, qu'il croyait toujours rompu et débandé. Il venait de détacher six escadrons de chasseurs sous les ordres de Frescheville, et il marchait lui-même de toute la vitesse des chevaux à la tête de cette cavalerie, pour fondre sur la cavalerie autrichienne du bois de Flence, quand il vit arriver au galop le duc de Montpensier. Ce jeune prince venait lui annoncer la victoire du duc de Chartres. Bientôt après, Thouvenot lui apporta le triomphe de son aile gauche à Jemmapes. Dumouriez presse dans ses bras ces deux messagers de sa fortune; un cri de victoire, parti du cœur du général et du petit groupe de ses officiers de confiance et de ses amis, s'élève, répété par les escadrons de Frescheville, et court de Cuesmes à Jemmapes, de bouche en bouche, sur toute la ligne des hauteurs occupées maintenant par les Français. Les batteries se taisaient; on n'entendait plus de loin en loin que les volées du canon de retraite de l'armée de Clairfayt et du duc Albert, s'affaiblissant en s'éloignant. Ce fut la plus belle heure de la vie de Dumouriez, la première aussi des grandes heures militaires de la France. La victoire et le patriotisme venaient de faire alliance sur les plateaux de Jemmapes.

XLII

Dumouriez, qui voulait et qui pouvait arracher à la journée tous ses résultats en coupant à l'armée autrichienne la route de Mons et en la rejetant entre les marais de la Haine, où il en aurait noyé et emprisonné les lambeaux, envoyait aide de camp sur aide de camp au général d'Harville. On a vu que ce général commandait l'armée de Valenciennes. Il avait été placé par Dumouriez en corps auxiliaire et détaché plutôt qu'en ligne de bataille sur les hauteurs de Ciply, tout près des faubourgs de Mons. Dumouriez, vainqueur, le faisait presser de traverser à la hâte le vallon qui sépare Ciply du mont Palisel, d'escalader les trois redoutes qui couvrent cette hauteur et de fermer ainsi la route de Mons aux Autrichiens.

La lenteur du général d'Harville, le calme de Clairfayt, l'intrépidité des Hongrois, des Tyroliens et de la cavalerie autrichienne, trompèrent ces espérances de Dumouriez. Le duc de Saxe-Teschen et Clairfayt se retirèrent lentement et encore menaçants, entrèrent dans Mons sans être poursuivis et refermèrent sur eux les portes. La renommée d'une victoire et un champ de bataille furent les seules conquêtes de Dumouriez. La fatigue, l'épuisement de munitions, de sang et de force d'une armée qui combattait ou bivaquait depuis quatre jours, le besoin de nourriture enfin, l'obligèrent à donner deux heures de repos aux troupes. On leur fit une distribution de pain et d'eau-de-vie sur le champ de bataille. Cette halte sur des redoutes emportées, sur des plateaux escaladés, sur des villages incendiés, au milieu de mourants et de morts, pendant laquelle les chants de *Ça ira* et de *la Marseillaise* répondaient aux gémissements des blessés, offrait à l'œil de Dumouriez, qui la parcourait au pas de son cheval, le tableau de ses pertes et de sa victoire. Ce général était assez philosophe pour déplorer, assez militaire pour braver ce spectacle, assez ambitieux pour en jouir. Il n'avait perdu aucun de ses confidents et de ses amis. Thouvenot, le duc de Chartres, le duc de Montpensier, Beurnonville, Ferrand, le fidèle et brave Baptiste, les deux jeunes et belles héroïnes Félicité et Théophile do Fernig l'accompagnaient à cheval, pleurant les morts, relevant et consolant les blessés. Une triple acclamation s'élevait à l'approche de Dumouriez du sein des brigades, des régiments, des bataillons. Nul blessé ne lui reprochait son sang, tous les survivants lui faisaient hommage de la victoire et de la vie. Les nuages qui salissaient le ciel le matin, rompus et rejetés aux deux extrémités de l'horizon par les décharges de l'artillerie, laissaient briller un clair soleil d'automne sur l'espace que couvrait l'armée. D'épais flocons de fumée de poudre rampaient, çà et là, aux flancs des plateaux entre Cuesmes et Jemmapes. Quelques maisons allumées par l'obus, et quelques bruyères incendiées par les cartouches dans le bois de Flenec, brûlaient encore. Trente ou quarante pièces de canon abandonnées avec leurs caissons jonchaient les redoutes. Quatre mille cadavres d'Autrichiens et

de Hongrois étaient couchés, dans leur sang, sur les pentes ou sur l'extrémité avancée du plateau de Jemmapes. Douze cents chevaux de l'artillerie ou de la cavalerie autrichienne achevaient d'expirer, la tête languissamment relevée et la bride encore passée au bras de leurs cavaliers morts.

La rivière de la Haine et le marais que cette rivière traverse montraient çà et là des groupes d'hommes et de chevaux qui se débattaient dans les eaux ou dans la fange. Deux mille cadavres français et plus de deux mille chevaux, le poitrail ou le flanc percés de boulets de canon, attestaient le ravage des redoutes autrichiennes dans les rangs de l'artillerie et de la cavalerie françaises qui les avaient abordées par la gorge. Des escaliers de cadavres marquaient de distance en distance les pas des bataillons et les intervalles laissés par la mort entre une décharge et l'autre. Presque tous les coups qui avaient frappé les assaillants étaient mortels. Douze ou quinze cents blessés seulement par la balle ou par le sabre étaient transportés, par leurs camarades, aux ambulances. Les autres étaient morts foudroyés par la mitraille, ou rendaient le dernier soupir en reconnaissant leur général. L'enthousiasme qui avait animé leurs visages dans l'élan de l'assaut respirait encore sur leurs figures. Leur agonie même était triomphale. Ils mouraient joyeux, non comme des soldats immolés à l'ambition d'un général, mais comme des victimes offertes d'elles-mêmes et fières de leur sacrifice à la patrie.

Les chirurgiens attachés à l'armée remarquèrent que le délire de ceux qui moururent de leurs blessures, le lendemain ou le surlendemain de la bataille, dans les hôpitaux de Mons, était un délire patriotique ; que le mouvement de l'âme qui les avait emportés au combat se prolongeait et survivait jusque dans leur agonie, et que les dernières paroles qu'ils prononçaient presque tous étaient quelques refrains de l'hymne de Rouget de Lisle et les noms de *patrie* et de *liberté*. La pensée de la Révolution s'était incorporée dans l'armée, elle s'y appelait patrie ; et si elle faisait des martyrs à Paris, elle faisait des héros à Jemmapes.

XLIII

En rentrant sous sa tente, pour donner les ordres du mouvement en avant qu'il méditait, Dumouriez fut arrêté par un autre cortége. C'était le corps du général Drouin mourant, que ses soldats rapportaient sur un brancard recouvert de son manteau ensanglanté. Responsable du désordre qui avait compromis le centre et changé un moment la victoire en déroute, Drouin semblait faire ainsi l'héroïque réparation de la faute de ses soldats. Il s'était offert à la mort. Ses camarades triomphaient, il allait mourir.

Du côté des Autrichiens, les généraux, les officiers, les soldats ne cédèrent les retranchements qu'avec la vie. Ce n'était pas seulement la Belgique que les deux armées se disputaient, c'était la réputation des deux nations et le prestige de la première bataille. Ils déchirèrent le coteau de Jemmapes en se le disputant. Chaque combat fut un combat corps à corps. On ne s'aborda qu'à l'arme blanche. Presque tous les généraux autrichiens furent blessés. Le baron de Keim, qui commandait les grenadiers hongrois, les voyant ébranlés, se fit tuer, en avant de ses troupes, pour que le spectacle de sa mort encourageât ses grenadiers à le venger.

Il était quatre heures du soir. Le jour n'avait plus qu'une heure à prêter aux vainqueurs. L'armée française s'avança en masse et occupa les faubourgs de Mons. Les Autrichiens sortirent de la ville pendant la nuit. Dumouriez y entra en vainqueur le lendemain. Sa présence fit éclater dans la population le sentiment d'indépendance et de fraternité qui couvait sous les pas de l'armée autrichienne dans toute la Belgique. Les magistrats et les habitants vinrent saluer la victoire et la Révolution dans le général et dans l'armée. Ils offrirent une couronne de chêne à Dumouriez et une autre à Dampierre, à qui les Jacobins de Mons attribuaient ainsi une part de la victoire. Dumouriez fut justement jaloux de la gloire qu'on voulait partager ainsi entre lui et un de ses lieutenants, dont les opérations subalternes avaient le plus contrarié, selon lui, la victoire. La victoire était toute à lui, car il l'avait préparée, conduite, rétablie avant et pendant la journée. Jemmapes appartenait à Dumouriez comme l'action appartient à la pensée qui l'a conçue. Sa première récompense était de se la voir disputer par l'envie, cette ombre qui suit les grands hommes. La victoire même lui devint amère, et les Jacobins lui devinrent plus odieux.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

I

L'armée française trouva dans Mons deux cents pièces de canon et des approvisionnements immenses destinés à l'armée impériale. Dumouriez y perdit cinq jours occupés à organiser l'administration du pays et le service des fournitures. Son dessein était de laisser la Belgique disposer d'elle-même, sous la protection d'une armée française. Une nation indépendante, animée de la haine de l'Autriche, fille de notre Révolution, condamnée à vivre ou à mourir avec nous, et obligée par sa faiblesse même de devenir le grenier, l'arsenal, le recrutement et le champ de bataille de nos armées du Nord, paraissait avec raison à Dumouriez plus utile à sa patrie qu'une province conquise, assujettie, opprimée et ravagée par les commissaires de la Convention et par la propagande des Jacobins. Il traitait les Belges, à ses premiers pas, en frères; les commissaires et les Jacobins voulaient les traiter en vaincus.

Pendant ce séjour forcé, mais funeste, à Mons, les lieutenants de Dumouriez, exécutant lentement et faiblement son plan, s'avançaient chacun sur la ligne qu'il leur avait tracée; Valence à Charleroi, la Bourdonnaye à Tournay et à Gand. Après une série de combats d'avant-postes qui se succédèrent du 12 au 14 novembre, l'armée entra à Bruxelles, capitale de la Belgique, évacuée la veille par le maréchal Bender.

Dans une de ces rencontres entre l'avant-garde française et l'arrière-garde autrichienne, une des jeunes amazones Fernig, Félicité, qui portait les ordres de Dumouriez à la tête des colonnes, entraînée par son ardeur, se trouva enveloppée avec une poignée de hussards français par un détachement de uhlans ennemis. Dégagée avec peine des sabres qui l'enveloppaient, elle tournait bride avec un groupe de hussards pour rejoindre la colonne, quand elle aperçoit un jeune officier de volontaires belges de son parti, renversé de cheval d'un coup de feu et se défendant avec son sabre contre les uhlans qui cherchaient à l'achever. Bien que cet officier lui fût inconnu, à cet aspect Félicité s'élance au secours du blessé, tue de deux coups de pistolet deux des uhlans, met les autres en fuite, descend de cheval, relève le mourant, le confie à ses hussards, le fait partir, l'accompagne, le recommande elle-même à l'ambulance et revient rejoindre son général. Ce jeune officier belge s'appelait Vanderwallen. Laissé après le départ de l'armée française dans les hôpitaux de Bruxelles, il oublia ses blessures; mais il ne pouvait jamais oublier la secourable apparition qu'il avait eue sur le champ de carnage. Ce visage de femme sous les habits d'un compagnon d'armes, se précipitant dans la mêlée pour l'arracher à la mort et penché ensuite à l'ambulance sur son lit sanglant, obsédait sans cesse son souvenir.

Quand Dumouriez eut fui à l'étranger et que l'armée eut perdu la trace des deux jeunes guerrières qu'elle avait entraînées dans ses infortunes et dans son exil, Vanderwallen quitta le service militaire, et voyagea en Allemagne à la recherche de sa libératrice. Il parcourut longtemps en vain les principales villes du Nord sans pouvoir obtenir aucun renseignement sur la famille de Fernig. Il la découvrit enfin réfugiée au fond du Danemark. Sa reconnaissance se changea en amour pour la jeune fille qui avait repris les habits, les grâces, la modestie de son sexe. Il l'épousa et la ramena dans sa patrie. Théophile, sa sœur et sa compagne de gloire, suivit Félicité à Bruxelles. Elle y mourut jeune encore sans avoir été mariée. Elle cultivait les arts. Elle était musicienne et poëte comme Vittoria Colonna. Elle a laissé des poésies empreintes d'un mâle héroïsme, d'une sensibilité féminine, et dignes d'accompagner son nom à l'immortalité.

Ces deux sœurs inséparables dans la vie, dans la mort, comme sur les champs de bataille, re-

posent sous le même cyprès sur la terre étrangère. Où sont leurs noms sur les pages de marbre de nos arcs de triomphe? Où sont leurs images à Versailles? Où sont leurs statues sur nos frontières qu'elles ont arrosées de leur sang?

Les magistrats de Bruxelles ayant apporté les clefs de la ville au quartier général français, dans le village d'Anderlecht : « Reprenez ces clefs, leur « dit Dumouriez, nous ne sommes pas vos en- « nemis, soyez vos maîtres, et ne souffrez pas le joug de l'étranger. » L'armée entière défila aux acclamations du peuple dans la ville de Bruxelles; mais le général ne laissa pas exposer la ville aux déprédations d'une armée en campagne, ni son armée s'amollir dans les tentations et dans l'indiscipline d'une grande capitale. Il enferma ses troupes dans le camp d'Anderlecht. Quatre mille hommes de troupes belges, passant du côté des libérateurs de leur patrie et prenant la cocarde tricolore, vinrent se ranger sous ses drapeaux et combler les vides que la bataille de Jemmapes avait faits dans notre armée.

II

Dumouriez, grandi par ce double triomphe, cher à la nation dont il avait sauvé l'indépendance à Valmy, cher à son armée qui lui devait la victoire, cher aux Belges dont il promettait de régulariser l'affranchissement, ministre, diplomate, général, administrateur heureux, ayant attaché son nom à la première victoire de la liberté, enthousiasme et orgueil d'une nation tout entière, était en ce moment le véritable dictateur de tous les partis. Madame Roland lui écrivait des lettres confidentielles où l'enthousiasme de la gloire prenait quelque chose de l'enivrement. Gensonné et Brissot lui montraient du doigt la Hollande et l'Allemagne à conquérir. Les Jacobins couronnaient son buste dans le lieu de leurs séances. Robespierre se taisait, pour ne pas contrarier, avant le temps, la faveur universelle. Marat seul osait dénoncer d'avance Dumouriez comme un transfuge ou comme un Cromwell. La Convention reçut dans son sein le brave Baptiste, jadis son serviteur, maintenant son aide de camp, le nomma officier, lui décerna des armes d'honneur, et écouta de sa bouche le récit de ses exploits. Danton et Lacroix sollicitèrent de leurs collègues la mission d'aller féliciter le vainqueur à Bruxelles et d'organiser derrière lui les pays conquis. Enfin le duc d'Orléans, envoyant sa fille à madame de Genlis, à Tournay, se rapprocha lui-même de l'armée où ses deux fils, pupilles de Dumouriez, ornaient le quartier général; en sorte que Dumouriez tenait, à son choix, dans sa main, la république ou la monarchie. C'était pour lui la réalisation de cette dictature que la Fayette n'avait fait que rêver. Sans doute l'heure n'était pas venue pour lui de la proclamer. La république, à peine enfantée, n'en était pas encore à ces repentirs qui rendent possible la domination d'un chef armé sur des partis épuisés; mais cette heure, hâtée par les mouvements anarchiques qui déchiraient Paris, et qui allait les décimer les uns par les autres, pouvait et devait se lever. Dumouriez n'avait qu'à se laisser soulever de plus en plus par le flot. Il ne le fit pas. Il ralentit lui-même le mouvement qui entraînait sa fortune. Au lieu d'être pendant quelques campagnes le conquérant de la république, il songea trop tôt à s'en faire le modérateur. Danton comprenait mieux que Dumouriez lui-même sa mission militaire et l'impulsion téméraire, soudaine, inattendue, qu'il devait, sans regarder derrière lui, donner en ce moment à ses armes. Depuis la proclamation de la république, la paix n'était plus possible. Il fallait donc brusquer la guerre et surprendre les rois encore endormis. Dumouriez se souvint trop qu'il était diplomate, à l'heure où il ne devait se souvenir que de son épée. Il résista aux lettres de Brissot, aux incitations de Danton. Il donna le temps à l'Angleterre de tramer, à la Hollande de s'armer, à l'Allemagne de réfléchir, à la Belgique de s'aigrir, à sa propre armée de se refroidir, à ses généraux de conspirer contre lui. La temporisation, si souvent utile dans les temps calmes, perd les hommes dans les temps extrêmes. Le mouvement est l'essence des révolutions. Les ralentir, c'est les trahir. Militairement ce fut la faute de Dumouriez.

III

Sans doute, les Belges demandaient à être ménagés. La révolution que Dumouriez leur apportait ne devait pas être en tout une servile et anarchique imitation de la révolution de Paris. Les deux peuples, si semblables par la situation géographique, par le sol et par les idées, ne se ressemblent pas par les caractères. Ces hommes du Nord, engraissés par une terre fertile, enrichis par une industrie et par un commerce opu-

lents, disciplinés par un catholicisme rigide, ayant conservé, jusque sous le despotisme sacerdotal de Philippe II, le sentiment orgueux des libertés municipales et la fierté individuelle du citoyen ; libres de cœur, passionnés pour les arts, rivalisant, avec Rome elle-même, de génie pour la peinture et pour la musique, n'ayant point sur leur territoire de ces grandes capitales où s'accumule et fermente la lie d'une nation, n'ayant qu'un peuple et peu de populace, ces Belges se faisaient de la liberté une autre idée que nous. La république qui leur convenait, aristocratique, bourgeoise et sacerdotale, n'était pas le triomphe d'une plèbe turbulente sur la richesse et sur la lumière du reste de la nation ; c'était la distribution régulière des droits et des pouvoirs entre toutes les classes du pays. En France la liberté était une conquête, en Belgique elle était une habitude. Une Convention était dans la nécessité de l'une ; un sénat était dans la nature de l'autre.

Mais ce n'était pas l'heure de délibérer sur la forme définitive de gouvernement et d'administration à donner à la Belgique. La conquérir, l'enthousiasmer, la soulever sous nos pas, la traverser en entraînant avec nous ses révolutionnaires et ses soldats à la conquête de la Hollande et du Rhin, telle était la seule œuvre militaire de Dumouriez. Un gouvernement provisoire sous la protection et sous l'impulsion de l'armée française suffisait à tout. La promesse d'une organisation semi-indépendante, proportionnée aux services que le peuple belge nous aurait rendus dans la guerre commune, telle était la seule politique indiquée par le moment à la Convention et à son général. Dumouriez, en affranchissant la Belgique, devenait, à l'exemple des généraux de Rome, le patron d'un peuple, et il était en droit d'exiger de ce peuple les subsides et les approvisionnements nécessaires à l'armée libératrice.

La Convention, dont Cambon maniait les finances, était trop épuisée pour solder et alimenter seule ses armées. Elle envoyait, sur les pas du général, des commissaires pour pressurer les provinces et les villes belges. Ces commissaires, traitant ces provinces et ces villes plutôt en pays conquis qu'en pays auxiliaires, se jetaient sur la Belgique comme sur une proie, et transformaient en rapines personnelles les subventions patriotiques qu'ils étaient chargés d'exiger et d'administrer. En lutte violente et déclarée pour cela avec Cambon, avec le ministre de la guerre Pache et avec leurs agents en Belgique, le général entravait à la fois les mesures financières de la Convention et la marche de ses propres troupes. Elles manquaient de tout dans le grenier de l'Europe ; elles murmuraient, se débandaient, désertaient. En ce moment Danton arriva à Bruxelles avec Lacroix son ami.

Danton avait un double but en quittant Paris et en recherchant une mission dans les camps. Premièrement, il évitait par son absence de se prononcer dans la lutte ouverte entre les Jacobins et les Girondins ; secondement, il se rapprochait du théâtre de la diplomatie et de la guerre. Enfin, il pouvait concerter plus sûrement avec Dumouriez les plans de dictature qui couvaient dans son âme et le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle. Les renseignements les plus authentiques et les plus intimes ne laissent aucun doute sur les vrais sentiments de Danton à l'égard de la république. Il ne cachait ni à sa femme, ni à ses proches, ni à ses confidents, son désir de se retourner contre l'anarchie aussitôt que l'anarchie serait fatiguée d'elle-même ; de traiter avec la Prusse ou du moins avec l'Angleterre ; de relever un trône et d'y faire asseoir un prince aussi compromis que la France dans la Révolution. Ce prince était alors le duc d'Orléans, sous le nom de qui Danton lui-même espérait régner. C'est par les conseils de Danton que le duc d'Orléans se jeta à cette époque au milieu de l'armée, et vint résider quelques mois à Tournay, sous prétexte d'y rencontrer sa fille et madame de Genlis.

En attendant que ses plans vagues prissent de la consistance, Danton s'efforçait de se faire conciliateur entre Pache et Dumouriez. Il lui importait de conserver à la tête de l'armée un général aussi incrédule qu'il l'était lui-même au système républicain, et aussi incliné à la restauration de la monarchie constitutionnelle.

Sans se prononcer donc ouvertement sur la question de la réunion définitive de la Belgique à la France, Danton et Lacroix soufflaient le feu du jacobinisme à Bruxelles. Ils fraternisaient avec les Belges les plus exaltés ; ils distribuaient à leurs affidés les dépouilles des biens ecclésiastiques des églises et des couvents. Leur fortune personnelle, accrue alors et dont la source était inconnue, les fit accuser d'imiter les concussions des proconsuls romains et d'acheter le silence du général lui-même par une part dans ces dilapidations nationales.

Quoi qu'il en soit de ces bruits, que le luxe

inexpliqué de Danton et de Lacroix et leur familiarité avec Dumouriez accréditaient sans les prouver, le désordre, la contradiction, l'incohérence signalaient les mesures administratives des Français depuis leur entrée à Bruxelles. L'armée perdait ses forces, la république sa considération, le général l'occasion d'affermir sa conquête et de s'élancer plus avant.

Il chargea le général la Bourdonnaye de prendre Anvers. Sortie de Bruxelles le 19, son avant-garde, commandée par Stengel, s'empara de Malines, arsenal des Autrichiens, où l'on trouva des munitions pour une campagne. Dumouriez lui-même entra dans Louvain et dans Liége. Anvers, qui avait résisté jusque-là aux molles attaques de la Bourdonnaye, se rendit au général Miranda. Un mois avait suffi à la conquête de la Belgique et de la principauté de Liége. Danton, Lacroix et trente-deux commissaires de la Convention ou des Jacobins suivirent l'armée de Liége et décidèrent ce pays à demander, comme la Savoie, sa réunion à la république française. Dumouriez, opposé à cette mesure, qui forçait l'empire germanique encore indécis à nous déclarer la guerre pour ce démembrement de la fédération allemande, déclara également à contre-cœur la guerre à la Hollande en rompant le blocus de l'Escaut.

L'Escaut fermé ruinait le commerce d'Anvers, rival de celui d'Amsterdam. L'empereur Joseph II, après avoir fait la guerre à la Hollande pour obtenir la liberté de navigation sur ce fleuve, dans l'intérêt des Pays-Bas soumis à sa domination, avait fini par renoncer à cet objet de la guerre et par vendre aux Hollandais, pour quatorze millions de francs, la fermeture de l'Escaut. La France conquérante des Pays-Bas ne pouvait respecter cet indigne traité, qui aliénait, au détriment de ses nouveaux sujets, jusqu'à la nature. La république rendit la liberté au fleuve. Ce bienfait de la France aux Belges parut une injure aux Hollandais et aux Anglais, protecteurs alors jaloux de la Hollande. L'ouverture de l'Escaut ne contribua pas moins que l'échafaud de Louis XVI à décider M. Pitt à déclarer la guerre à la république.

IV

L'armée française, quoique victorieuse et occupant des quartiers d'hiver qui s'étendaient d'Aix-la-Chapelle à Liége, manquait de tout et se fondait tous les jours sous la double influence de la misère et de la sédition. Elle ne comptait qu'un quart de sa force en troupes de ligne. Le reste était composé de ces bataillons de volontaires, braves un jour de bataille, indisciplinés le lendemain. Les soldats sans solde, sans souliers, sans habits, désertaient en masse, fiers d'une victoire, incapables d'une campagne d'hiver. Les généraux et les officiers abandonnaient leurs cantonnements pour venir s'amollir dans les clubs et dans les plaisirs des villes de Liége et d'Aix-la-Chapelle. Les commissaires de la Convention, les envoyés des Jacobins de Paris, fraternisant avec les révolutionnaires allemands, et faisant de Liége une colonie démagogique de Paris, enlevaient toute liberté d'action et toute autorité au général. La Convention, sur la demande de Danton, prenant en main la cause de tous les opprimés dans toute l'Europe, rendit un décret qui changeait la guerre régulière en universelle sédition. « La « Convention, disait ce décret, déclare, au nom « du peuple français, qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront « recouvrer la liberté. Elle ordonne aux généraux de porter secours aux peuples, de défendre « tous les citoyens qui auraient été vexés ou qui « pourraient l'être pour la cause de la liberté. » Il n'y avait plus de limites à la guerre. Ce n'était plus la diplomatie, ce n'était plus la guerre qui commandaient, c'étaient les commissaires. Liége était en proie à leur omnipotence et à leurs déprédations. Cependant l'autorité proconsulaire de Danton et de Lacroix, toujours secrètement unis à Dumouriez, défendait un peu le général contre les exigences des clubistes de Liége et contre les dénonciations des agents de Pache, et surtout de Ronsin. Danton aspirait à refaire sa fortune, que les subsides de la cour n'alimentaient plus, et que les subsides des villes conquises pouvaient alimenter plus largement encore.

V

Depuis quelques semaines, Dumouriez, inactif et mécontent, enfermé dans le palais de l'évêque de Liége, assiégé de soucis, sentant sa gloire lui échapper avec son armée à demi dissoute, ne voyait que Danton et ne s'accordait pas même complétement avec lui. Le vainqueur de Jemmapes expiait dans un secret découragement les hommages que la France entière rendait ailleurs à son nom. Seul, errant dans les vastes salles du palais de Liége, il regardait quelquefois son épée

et se sentait tenté de couper prématurément le nœud d'une situation qu'il supportait avec impatience.

Un jour, qu'obsédé de tristesse et de sinistres prévisions, il ouvrit un volume de Plutarque, cette école des grands hommes, ses regards tombèrent sur ces mots du philosophe historien, dans la Vie de Cléomène : *Puisque la chose n'est pas belle, il est temps d'en voir la honte et d'y renoncer*. Ces mots, qui correspondaient si bien à l'état de son âme, furent le poids qui emporta son esprit au parti de l'impatience et de la trahison. Ce ne fut pas pour Dumouriez le mot du repentir et de la sagesse, ce fut le mot de la révolte et de l'indignation contre sa patrie.

C'était le moment où le procès du roi touchait à son dénoûment, et où le prince qu'il avait servi et aimé allait monter sur l'échafaud, pendant que lui, son serviteur et son ami, tenait en main l'épée de la France et commandait à ses armées. Ce contraste entre sa situation et ses sentiments lui arracha des pleurs d'attendrissement et de rage. Il tâta secrètement son armée pour connaître s'il restait encore dans le cœur du soldat français une fibre qui s'émût au spectacle d'un roi prisonnier. La république seule y palpitait. La mémoire de tant de siècles de servilisme pesait sur le cœur des Français. Le parti de Robespierre et des Jacobins avait ses séides à l'armée dans les généraux eux-mêmes, rivaux ou ennemis de Dumouriez. La Bourdonnaye, Dampierre, Moreton conspiraient contre lui. Le général, désespérant d'entraîner une masse de son armée dans un mouvement contre Paris, conçut le projet de favoriser l'évasion des prisonniers du Temple au moyen d'un détachement de cavalerie légère qui s'avancerait sous un prétexte militaire jusqu'aux portes de Paris, et qui couvrirait par des pelotons échelonnés la fuite de la famille royale jusqu'à ses avant-postes. C'était le rêve de la Fayette, plus inexécutable au Temple qu'aux Tuileries. Il écrivit à Gensonné et à Barère pour les engager à provoquer un décret de la Convention qui l'appelât à Paris au secours de l'Assemblée contre les insurrections démagogiques de la commune. Les Girondins, hardis de parole, n'avaient pas assez de hardiesse dans l'action pour montrer une épée à la Convention. Barère, homme de pressentiment, se détachait déjà des Girondins et caressait Robespierre. Il ne répondit pas au général. Dumouriez partit pour Paris après avoir adressé aux peuples belges une proclamation qui les pressait de se former en assemblées primaires, et de nommer une assemblée constituante qui déciderait de leur sort et qui organiserait leur liberté.

VI

Entré furtivement dans Paris, plus en fugitif qu'en triomphateur, Dumouriez se cacha dans une maison obscure de Clichy. Au moment où toutes les passions étaient tendues pour ou contre la condamnation de Louis XVI, il voulait rester dans l'ombre, étudier les hommes, épier les circonstances, également incapable d'affecter contre le roi une fureur hypocrite qu'il n'avait pas dans l'âme, ou de se prononcer seul et désarmé pour la cause d'une victime qu'il osait plaindre, mais qu'il ne pouvait pas sauver. Dumouriez s'approcha successivement de tous les hommes et de tous les partis pour voir où était la force et pour augurer auquel d'entre eux la crise du moment promettait le gouvernement de la république. Il les tenta tous de la généreuse pensée d'épargner les jours du roi. Meneur consommé des négociations souterraines, il reprit son premier rôle et n'hésita devant aucune intrigue ni devant aucun déguisement de ses vues pour s'aboucher avec les principaux chefs d'opinion et pour capter leur politique, leur vanité ou leur intérêt. Vêtu de l'uniforme le plus simple, couvert du manteau de l'officier de cavalerie, il se rendit à pied, aux heures du soir, aux entrevues assignées dans des maisons tierces et chez des amis mutuels. La gloire dont il rayonnait et les espérances confuses qui s'attachaient au général favori de la victoire et de l'armée lui ouvrirent toutes les portes. Il vit intimement Gensonné, Vergniaud, Roland, Péthion, Condorcet, Brissot. La république, que ces orateurs venaient d'enfanter, les épouvantait déjà de ses emportements; ils ne reconnaissaient pas en elle l'enfant à peine né de leur idéal philosophique, ils tremblaient devant leur ouvrage et se demandaient avec effroi si la démocratie avait enfanté un monstre.

Gensonné se flattait de l'espoir de sauver le roi; Barbaroux s'indignait de la férocité des Parisiens; Vergniaud jurait d'épargner cette honte à sa patrie, dût-il être le seul à refuser cette tête au peuple; Roland et sa femme désiraient d'autant plus sauver les victimes, qu'ils se reprochaient davantage de les avoir livrées. Péthion s'attendrissait et disait qu'il *aimait* Louis XVI comme homme, tout en le précipitant

du trône comme roi. Mais aucun d'eux, excepté Vergniaud, ne se montrait résolu à sacrifier le salut de son parti au salut de cette tête; aucun surtout ne se montrait disposé à agir et à tenter contre la commune une journée dirigée par Dumouriez. Malgré le prestige du nom de Dumouriez, quelques régiments incertains de la garnison de Paris et quelques bataillons de fédérés de Marseille, animés par Barbaroux, ne leur paraissaient pas capables de lutter avec succès contre le mouvement général qui soulevait dans ce moment le fond même du peuple. Dumouriez, qui avait au fond de l'âme plus de penchant pour ces aristocrates républicains que pour tous les autres, se retira d'eux tristement en voyant leur faiblesse et leur impuissance. Il les plaignit et les dédaigna.

Lié avec Santerre par l'intermédiaire de Westermann, il vécut dans une intimité secrète, pendant son séjour à Paris, avec ce commandant général; il vit chez Santerre les meneurs de la commune et même les hommes de septembre; il s'efforça de séduire Panis, beau-frère de Santerre et ami de Robespierre; il fit insinuer par Panis à Robespierre que c'était à lui seul qu'il appartenait de sauver le roi.

VII

Robespierre, qui pressentait déjà dans Dumouriez un autre la Fayette à proscrire, refusa tout contact avec lui; il ne voulait d'autre dictature que celle de l'opinion; il détestait toute épée; il attendait que la gloire de Jemmapes, qui éblouissait en ce moment la France, se fût dissipée pour dénoncer un conspirateur dans le général victorieux. Dumouriez joua le républicanisme auprès des Jacobins. Mais il se convainquit de plus en plus que les Jacobins étaient une force d'explosion qu'aucune politique ne pouvait diriger ni contenir. Il résolut de feindre leurs opinions jusqu'à ce qu'il eût reçu d'eux-mêmes la force de les dominer. Ces rapports intimes entre les Jacobins et lui rendirent Pache et le conseil exécutif plus souples aux plans qu'il apportait pour la conquête de la Hollande. Sa popularité, retrempée chez Santerre, chez Panis, chez Desfieux, aux Jacobins, à la Convention, lui donna l'audace de parler en maître de la guerre. Il fut obéi dans les comités de la Convention comme dans le cabinet de Pache : Marat seul osait l'invectiver dans ses feuilles. Dans un dîner chez Santerre, Dubois-Crancé, militaire et Jacobin très-populaire, ami de Marat, ayant osé insulter le vainqueur de Jemmapes et même le menacer du geste, Dumouriez se leva de table, porta la main sur le pommeau de son sabre et affronta, malgré sa petite taille, la stature colossale et le poing levé de Dubois-Crancé. Les convives se jetèrent entre les deux militaires et empêchèrent le sang de couler avec l'injure.

VIII

Cependant le général, indigné, rêvait déjà la vengeance. Renfermé, sous prétexte de maladie, dans sa retraite isolée de Clichy pendant les jours qui précédèrent et suivirent le supplice du roi, il ne vit personne, excepté ses trois confidents : Westermann, Lacroix, Danton. Il passa ces jours sinistres à méditer son plan militaire pour la conquête de la Hollande, et son plan politique pour dompter et pour refréner la Révolution. Westermann, menacé de la vengeance de Marat, qu'il avait osé frapper sur le Pont-Neuf, souriait d'avance à l'humiliation de ces démagogues devant le sabre d'une armée victorieuse. Danton encourageait sous main ces espérances des hommes de guerre; il croyait à une lutte désespérée de la Révolution et des trônes. Il pensait qu'il fallait fasciner par la gloire militaire les yeux du peuple, incapable de comprendre encore la gloire philosophique de la Révolution. A tous ces titres, il adhérait d'intelligence, de cœur et d'ambition à la grandeur future de Dumouriez. Lacroix s'y attachait par sa soif de fortune.

IX

Le plan militaire lié à la conspiration politique de Dumouriez reposait sur les combinaisons suivantes : s'avancer d'Anvers, avec vingt-cinq mille hommes, au cœur de la Hollande, jusqu'au canal de Moerdyk, bras de mer qui couvre la Haye, Rotterdam, Harlem, et qui, une fois franchi, rend inutiles toutes les places fortes qui défendent ces riches contrées; faire appel au sentiment républicain des Bataves, et restituer l'empire aux ennemis de la maison d'Orange et aux nombreux proscrits que la dernière tentative de révolution contre le stathouder avait jetés sous les drapeaux français. La légion batave et deux mille hommes appelés à Anvers formaient l'avant-

garde de cette expédition libératrice. La conquête achevée, Dumouriez purgeait son armée de tous les bataillons de volontaires dont la présence contrariait ses desseins. Il ne garderait en Hollande que les troupes de ligne les plus souples à sa volonté et les généraux dévoués à ses desseins. Il levait trente mille soldats dans la Belgique, trente mille dans la Hollande; il réunissait ainsi une armée indépendante et pour ainsi dire personnelle dans sa main. Il armait les places et la flotte du Texel; il convoquait les représentants des deux nations : les Belges à Gand, les Bataves à la Haye; il les constituait, sous la protection de son armée, en deux républiques alliées, mais indépendantes l'une de l'autre; il déclarait la neutralité à l'Angleterre; il faisait une trêve avec l'Empire, et marchait sur Paris, à la tête de cette armée combinée, pour y régulariser la république. Le dernier mot de cette conjuration militaire, Dumouriez, en aventurier confiant, le laissait au hasard. Serait-ce sa propre dictature? Serait-ce le triumvirat avec Danton? Serait-ce la monarchie constitutionnelle de 89 avec le duc de Chartres pour roi? Serait-ce enfin le protectorat perpétuel de la Hollande et de la Belgique pour lui-même? Et des débris de tant de trônes songeait-il à se faire un trône sous le titre de duc de Brabant? Il ne le disait pas; il ne le savait pas. Nul homme ne comprit jamais mieux quelle immense part il faut laisser à la destinée dans les plans des hommes.

X

Dumouriez, avec la rapidité de mouvement qui égalait l'élasticité de ses conceptions, arriva à Bruxelles, lança ses colonnes, étonna la Hollande, s'empara de Breda et de Gertruydenberg, arriva presque sans résistance au Moerdyk, forma une flottille pour le traverser, et touchait à la première partie de l'accomplissement de son plan avant que la lenteur hollandaise se fût remuée pour opposer aucune masse imposante aux douze mille hommes avec lesquels il tentait le renversement d'un État. La situation des esprits en Hollande combattait pour lui. Les Hollandais, nation germanique modifiée par le contact avec la mer, tiennent à la fois de l'Allemand et de l'Anglais. Lourds comme les uns, libres comme les autres, la mer semble inspirer aux nations qui l'habitent le sentiment et la volonté de la liberté. L'Océan, dont l'aspect affranchit les pensées, semble aussi affranchir les peuples. Les Hollandais, obligés de se construire un sol pour ainsi dire artificiel, d'élargir leur empire par la marine, de l'enrichir par le commerce, de le compléter au loin par des colonies dans les Indes orientales, s'étaient affranchis de la tyrannie espagnole sous Philippe II, par l'épée de la maison d'Orange. L'indépendance des Provinces-Unies avait couronné, sous le titre de stathouder, ses libérateurs. République fédérative sous un stathoudérat héréditaire, riche, féodal, aimé, puissant par lui-même, de grandes luttes entre le stathoudérat et la confédération avaient agité tout récemment encore cette constitution, dont les membres étaient républicains et dont la tête était monarchique.

Pendant que Dumouriez marchait ainsi sur la Haye et Amsterdam, un ordre de la Convention vint déconcerter ses plans. Le prince de Cobourg avait rassemblé son armée à Cologne, enfoncé partout l'armée française, fait lever le siége de Maestricht, et s'avançait à la tête de soixante mille hommes pour reconquérir la Belgique. Démoralisés par leurs revers, odieux déjà au peuple belge, les soldats français désertèrent en masse. Plus de dix mille volontaires rentrèrent par bandes dans le département du Nord. Les troupes campées en avant de Louvain perdirent leurs tentes, leurs équipages et les canons de leurs bataillons. Aucun des généraux qui les commandaient n'avait assez de prestige et d'autorité pour arrêter ou diriger une retraite qui menaçait de se changer en déroute. Dumouriez seul pouvait ressaisir l'armée et ramener la fortune que son absence avait laissée échapper. Il courut à Louvain. Aigri par ce commencement de revers, il se répandit avec affectation, sur toute la route, en reproches, en invectives et presque en menaces, contre les agents de la Convention, à qui il attribuait nos désastres en les exagérant. On eût dit qu'il s'étudiait à faire pressentir aux Belges et à ses propres soldats la possibilité prochaine d'une révolte armée contre les proconsuls de la Belgique et contre les tyrans de Paris. Il semait le murmure, le mépris, l'indignation contre eux sur ses pas. Il essayait la sédition en paroles avant de la tenter en action.

XI

Danton et Lacroix, prévoyant la crise, étaient repartis pour Paris afin d'amortir le choc qui se

préparait entre le général et la Convention. Les commissaires Camus, Merlin de Douai, Treilhard et Gossuin s'étaient retirés à Lille, avec le flot des déserteurs de l'armée, pour les arrêter et les réorganiser à l'abri des murs de la ville. Ils vinrent trouver le général en chef à Louvain. Ils lui reprochèrent les actes de haute administration qu'il s'était permis de faire à Bruxelles, et entre autres la restitution de l'argenterie des églises. Dumouriez répondit en maître responsable envers la France et la postérité, et non envers la Convention. « Allez voir, » dit-il à Camus, janséniste austère, associant la superstition la plus exaltée au jacobinisme le plus inflexible, « allez « voir dans les cathédrales de la Belgique les « hosties foulées aux pieds, dispersées sur les « pavés de l'église, les tabernacles, les confes« sionnaux brisés, les tableaux déchirés! Si la « Convention applaudit à de tels crimes, si elle « ne s'en offense pas, si elle ne les punit pas, tant « pis pour elle et pour ma malheureuse patrie. « Sachez que s'il fallait commettre un seul crime « pour la sauver je ne le commettrais pas. Cet « état de choses déshonore la France, et je suis « résolu à la sauver. » Les commissaires, étonnés d'une telle audace de langage, commencèrent à croire aux bruits sourds qui accusaient Dumouriez de vouloir élever puissance contre puissance. « Général, » lui dit Camus, qui n'osait prendre encore ses soupçons pour des crimes, « on vous « accuse d'aspirer au rôle de César; si j'en étais « sûr, je deviendrais Brutus et je vous poignar« derais. » Dumouriez, qui s'était trop découvert, appela à son aide cette légèreté d'attitude et cette ironie d'esprit qui servaient de voile à sa dissimulation. « Mon cher Camus, répondit-il, « je ne suis point César, vous n'êtes point Bru« tus, et la menace de mourir de votre main « m'assure l'immortalité. » En quittant les commissaires, le général écrivit à la Convention une lettre menaçante, dans laquelle il lui reprochait insolemment le dénûment de l'armée, les déprédations de ses agents, la réunion impolitique de la Belgique à la France, les profanations, les sacriléges, les rapines qui marquaient les pas de nos armées dans un pays ami, et la rendait responsable des désastres d'Aix-la-Chapelle, de Liége et de Maestricht. Il exagérait ces désastres pour donner plus d'amertume à ses récriminations. Il n'exceptait de ces accusations que le général Beurnonville, son élève et son ami.

Beurnonville venait de remplacer Pache au ministère de la guerre. Ce général, que Dumouriez appelait son *Ajax*, avait été nommé par l'influence et sur l'indication de Danton. Dumouriez terminait sa lettre par l'offre de sa démission. Cette démission, dont il parlait souvent, était un défi qu'il jetait à ses ennemis. La Convention savait bien que la confiance et l'affection des troupes n'accepteraient jamais un autre général.

XII

L'armée frémit de joie en revoyant son chef. Elle crut retrouver en lui la victoire. Dumouriez traita les officiers et les soldats en père qui retrouve ses enfants. La sévérité martiale de ses réprimandes ne fit qu'ajouter le respect à l'enthousiasme qu'il savait inspirer. L'armée comptait encore quarante mille hommes de vieille et solide infanterie et cinq mille hommes de cavalerie de ces vaillants régiments qui s'étaient fait chacun un nom de guerre dans l'ancienne armée. Elle comptait de plus sur ses flancs, sur sa ligne d'opérations, dans les garnisons de la Belgique et dans le corps détaché qui envahissait la Hollande, environ quarante mille autres combattants. Des quarante mille hommes qu'il avait sous sa main, Dumouriez donna dix-huit bataillons à droite au général Valence, autant au duc de Chartres au centre, autant à Miranda à gauche; une réserve de huit bataillons de grenadiers au général Chancel, une forte avant-garde de six mille hommes au vieux général Lamarche, ancien colonel de hussards, qui conservait sous ses cheveux blancs l'élan de ses jeunes années. Le 16 mars, Dumouriez attaqua les Autrichiens à Tirlemont et les obligea à se replier.

Le prince de Cobourg, qui recevait tous les jours de nouveaux renforts et qui déployait plus de soixante mille combattants sous ses ordres, avait concentré son armée entre Tongres et Saint-Trond. Les trois villages de Neerwinden, d'Overwinden et de Middelwinden avaient été laissés par le général autrichien, en avant de sa ligne, comme champ de bataille et prix de la victoire entre les deux armées. Dumouriez forma son armée en plusieurs colonnes; trois à droite sous le général Valence, pour tourner la gauche des Autrichiens et menacer Saint-Trond; deux au centre sous le duc de Chartres, qui commandait aussi la réserve; trois à gauche sous le général Miranda. Il donna le signal de l'attaque

générale, le 18, au lever du soleil. Ses colonnes de droite s'avancèrent sans obstacle jusqu'à la hauteur de Saint-Trond; mais refoulées ensuite par des masses de cavalerie, elles revinrent s'appuyer sur l'infanterie du centre. Le duc de Chartres emporta deux fois le village de Neerwinden, mais l'abandonna une troisième fois après avoir vu le général Desforets, son meilleur lieutenant, tomber à ses côtés. Dumouriez reprit une quatrième fois ce village en sacrifiant des colonnes d'infanterie. Le choc des masses autrichiennes l'obligea à l'évacuer de nouveau. Ralliées par le duc de Chartres et par le général en chef à cent pas du village, l'infanterie et la cavalerie du centre et de la droite, réunies, reçurent à plusieurs reprises les charges de quinze mille hommes de cavalerie autrichienne. Valence, combattant en soldat, reçut un coup de sabre et fut emporté du champ de bataille. Thouvenot, faisant ouvrir les rangs pour laisser passer les escadrons, démasqua des pièces de canon chargées à mitraille et repoussa cette cavalerie mutilée. La bataille semblait gagnée ou hésitante ainsi devant Neerwinden, à la droite et au centre des Français.

Mais la gauche, composée de volontaires et commandée par Miranda, fléchit après avoir perdu la plupart de ses généraux et de ses officiers par le canon. Miranda, sans avertir le général en chef, se retira avec sa division à plus de deux lieues en arrière de la ligne de bataille. La gauche de l'armée, sur laquelle la bataille tout entière pivotait dans le plan de Dumouriez, manquant au centre et à la droite, le mouvement sur Neerwinden et sur Saint-Trond devenait impossible. L'armée n'avait plus de base. Dumouriez, s'apercevant vers le soir que des masses d'infanterie et de cavalerie ennemie se portaient de la gauche à la droite du prince de Cobourg, commença à soupçonner la catastrophe ou la défection de Miranda. Laissant son confident Thouvenot pour surveiller le centre et la droite, il s'élança presque seul, au galop, vers les positions qu'il avait assignées à Miranda. Il les trouva abandonnées par ses troupes, occupées par Clairfayt, et n'échappa que par la vitesse de son cheval aux hussards autrichiens. Poursuivant son aile gauche en retraite par des chemins détournés, seul, au milieu de la nuit, étonné de ce silence et de cette solitude, il rencontra aux portes de Tirlemont quelques bataillons de volontaires, sans artillerie et sans cavalerie, bordant le grand chemin.

XIII

Ces fuyards lui apprirent la perte de trois mille de leurs compagnons laissés sur le champ de bataille. Le général, étonné de l'attitude immobile et insouciante de Miranda dans Tirlemont, lui fit de sévères reproches et passa la nuit à donner des ordres de retraite au duc de Chartres et à Valence. Ces deux corps avaient déjà trois généraux et deux mille hommes tués, des canons perdus, six mille volontaires débandés et fuyant vers Louvain.

Danton et Lacroix, au bruit de la déroute, arrivèrent à Louvain au moment où Dumouriez rentrait vaincu dans cette ville. Ils revenaient de Paris en médiateurs, conjurer le général en chef de rétracter la lettre impérieuse qu'il avait écrite à la Convention. Ils passèrent la nuit à vouloir lui persuader, dans l'intérêt de sa situation et dans l'intérêt de leur ambition commune, de conserver encore quelques ménagements avec la Convention. Dumouriez leur remit un billet de six lignes, qui, sans être une rétractation, était un tempérament. Danton repartit la nuit même, sentant fléchir l'appui que sa politique prenait sur Dumouriez, et comprenant, avec son instinct sûr mais rapide, qu'une défaite était un mauvais prélude de dictature.

XIV

A peine Danton était-il reparti que le colonel Mack, chef d'état-major du prince de Cobourg, entra à Louvain comme parlementaire et conclut avec Dumouriez une convention secrète qui réglait pas à pas les marches des deux armées jusqu'à Bruxelles. Les Impériaux devaient respecter la retraite des Français, et borner leurs hostilités à ces rencontres insignifiantes d'avant-garde et d'arrière-garde nécessaires seulement pour masquer aux troupes la connivence des généraux. Malgré ces précautions, qui assuraient aux Impériaux la restitution de la Belgique, et à Dumouriez la sécurité de sa retraite, cette retraite de Louvain se changea en déroute pour les Français. A peine Dumouriez, qui n'osa pas résister dans Bruxelles avec une armée débandée, put-il former avec la garnison de cette capitale et avec ses meilleurs régiments une arrière-garde solide d'environ quinze mille hommes pour couvrir la marche des restes de son armée vers la France. Il fit arrêter le général Miranda et l'en-

voya à Paris, sur l'ordre do la Convention, commo nne victime expiatoire de nos désastres.

Le même jour, uno dernière et fatale conférence eut lieu à Ath entre le colonel Mack et Dumouriez. Le duc de Chartres, le colonel Montjoie et le général Valence y assistaient. C'était à l'armée le parti d'Orléans tout entier, assistant, par ses plus hautes têtes, à l'acte qui devait renverser la république et faire tomber, par la main du peuple et des soldats, la couronne constitutionnelle sur le front d'un prince de cette maison. Dumouriez oubliait qu'une couronne ramassée dans la défection au milieu d'une déroute, soutenue par les Autrichiens d'un côté, de l'autre par un général traître à sa patrie, ne pouvait jamais tenir sur le front d'un roi. Pendant que Dumouriez marcherait sur Paris pour renverser la constitution, les Autrichiens s'avanceraient en auxiliaires sur le sol français et prendraient Condé en gage.

XV

Tel était ce traité secret, où la démence rivalisait avec la trahison. Dumouriez, qui croyait passer le Rubicon et qui avait sans cesso le rôle de César devant les yeux, oubliait quo César n'avait pas amené les Gaulois à Rome. Faire prendre parti à son armée dans une des factions qui divisaient la république après avoir vaincu l'étranger et assuré la sûreté des frontières, marcher sur Paris et s'emparer de la dictature, c'était nn de ces attentats politiques que la liberté ne pardonne pas, quo lo succès et la gloire excusent quelquefois dans les temps extrêmes; mais livrer son armée, ouvrir ses places fortes à l'Empire, guider soi-même contre son pays les légions ennemies que sa patrie l'avait chargé de combattre, imposer à l'aide de l'étranger un gouvernement à son pays, c'était dépasser mille fois le tort des émigrés, car les émigrés n'étaient que des transfuges, les confédérés d'Ath étaient des traîtres.

A l'issue de cette conférence nocturne, Dumouriez se rendit à Tournay avec son état-major. Il réunit autour de lui six mille hommes de cavalerie les plus dévoués à sa personne; il distribua dans les places fortes voisines de Lille, de Valenciennes, de Condé, ainsi qu'aux camps de Maulde et de Saint-Amand, les généraux et les troupes qu'il espérait le plus facilement entraîner, et il prépara tout pour la grande perfidie dont il voulait étonner l'Europe et écraser la Convention.

Cependant, comme il était tout à la fois obligé de cacher son dessein et do lo révéler à demi pour y préparer l'esprit des troupes, le bruit sourd de la trahison qu'il méditait transpira autour de lui et se répandit jusque dans Paris comme le pressentiment de quelque grand crime. Danton et Lacroix se tenaient immobiles et affectaient la défiance envers un général qu'ils avaient vu si fier et si irrité. Les Girondins, ennemis du nom d'Orléans, désignaient au soupçon un général dont l'état-major comptait deux princes do cette maison. Ils faisaient remarquer de plus que madame de Sillery, amie et confidente de Philippe-Égalité, et sa fille mademoiselle d'Orléans, jeune princesse âgée de seize ans, se trouvaient à Tournay dans le moment même où Dumouriez y ourdissait ses trames, en sorte que le quartier général du général de la république ressemblait à la cour anticipée d'uno monarchie d'Orléans. Les Jacobins envoyèrent trois émissaires, Proly, Dubuisson et Pereyra, pour sonder le général et le décider à soutenir leur parti contre la Gironde. « Ne croyez pas, » leur dit Dumouriez après les avoir écoutés, « que votre républiquo puisse subsister; vos folies et vos crimes l'ont rendue « aussi impossible qu'elle est odieuse. »

XVI

Cependant Dumouriez, menaçant au lieu d'agir, semblait en proie à ce désordre d'esprit qui saisit l'homme dans l'accomplissement d'un crime et qui donne à ses actes l'incohérence et l'agitation de ses pensées. Toute son audace se dépensait en paroles, il donnait à son armée le temps de la réflexion et par conséquent du repentir. Retiré dans la petite ville de Saint-Amand avec son état-major et ses régiments les plus dévoués, il y apprit coup sur coup la capitulation de la citadelle d'Anvers rendue aux Autrichiens par nos troupes, la déroute du camp de Maulde et l'insurrection patriotique des citoyens de la garnison de Lille contre le général Miaczinsky, qu'il avait chargé de s'emparer de cette ville.

Dumouriez n'avait plus autour de lui à Saint-Amand que le duc do Chartres, le duc de Montpensier son frère, le général Valence, l'adjudant général Montjoie, Thouvenot, Nordmann, colonel du régiment de Berchiny, et les officiers do son état-major. Il avait trouvé à Tournay et

conduit à Saint-Amand, pour la protéger à la fois contre les Autrichiens et contre la Convention, la princesse Adéla de d'Orléans, sœur du duc de Chartres. Cette jeune princesse, douée d'une grâce noble, d'un esprit précoce, d'une âme énergique, errait alors sur les confins de la France et de la Belgique ; repoussée de sa patrie par les lois contre l'émigration, repoussée de l'étranger par la répulsion que le nom de son père inspirait aux ennemis de la Révolution. Attachée à ses frères par une amitié que le malheur, l'exil et le trône devaient tour à tour éprouver et illustrer, elle cherchait dans le camp la protection de l'armée. Elle avait pour compagne une autre jeune fille de son âge, Paméla Seymour, que la rumeur publique disait fille naturelle du duc d'Orléans et de madame de Genlis. Cette jeune personne, d'une beauté éclatante, élevée comme une sœur des princes et de la princesse d'Orléans, venait d'épouser à Tournay lord Édouard Fitz-Gerald, premier pair d'Irlande et fils du duc de Leicester. Ce jeune patriote irlandais s'enflammait dans le camp français de la passion de la liberté. Il conspira bientôt après pour soustraire l'Irlande au joug de l'Angleterre, et, condamné à mort comme chef de cette conspiration, il échappa au supplice par le suicide dans son cachot, et légua un nom de plus aux patriotes de son pays.

XVII

Madame de Sillery-Genlis, confidente du duc d'Orléans, était aussi au quartier général. Femme séduisante encore par sa figure, remarquable par l'esprit, façonnée à l'intrigue, elle donnait, par sa présence, à la conspiration de Dumouriez la couleur de la maison d'Orléans. Le général Valence était gendre de madame de Genlis, le duc de Chartres et le duc de Montpensier étaient ses élèves, la princesse Adélaïde était sa pupille, les Jacobins étaient ses persécuteurs. Sa maison rassemblait tous les soirs les principaux chefs de ces corps, qu'il fallait séduire et ébranler pour les tourner contre la république. Dumouriez sentait qu'il avait là toute une révolution en otage. S'il n'arborait pas ouvertement la dynastie d'Orléans, cet entourage était un drapeau qu'il se complaisait à déployer pour faire pressentir et adopter par l'opinion les espérances d'une monarchie révolutionnaire. Séduit lui-même par ce rôle de protecteur armé d'une princesse jeune, charmante, persécutée, il affectait envers elle un culte qui donnait à l'armée l'exemple du respect.

Au milieu de ces femmes exilées et de cette société suspecte à la république, Dumouriez attendait oisif que son armée lui fît violence et l'entraînât d'elle-même contre Paris. De sourds symptômes lui annonçaient cependant de toutes parts la défection de ses généraux, révoltés à l'idée de marcher contre la patrie. Du mécontentement d'une armée à l'acte de tourner ses armes contre son propre pays, il y a aussi loin que du murmure au crime. Dumouriez avait pris le murmure des soldats pour une opinion, et l'insubordination pour la révolte. On savait déjà à Saint-Amand que la Convention délibérait sur le parti qu'elle devait prendre à l'égard du général rebelle, et qu'elle allait l'appeler à sa barre pour lui demander compte de sa conduite. Danton, Robespierre et même Marat, craignant de disloquer l'armée en présence de l'ennemi victorieux, et se refusant à croire à la trahison, avaient obtenu avec peine que cette mesure fût suspendue quelques jours. En attendant, le camp était rempli d'espions de la Convention ; et les volontaires, moins soldats que citoyens, épiaient eux-mêmes les démarches de leur général.

Six de ces volontaires d'un bataillon de la Marne, l'esprit agité par les chuchotements de l'armée, osèrent se présenter en armes à l'audience du général : le mot de république était écrit à la craie sur leurs chapeaux. Ils sommèrent leur chef d'obéir aux ordres qu'il allait recevoir de la Convention, et lui déclarèrent qu'imitateurs de Brutus, ils avaient juré de le poignarder s'il hésitait à obéir à la voix de la patrie. Le général leur ayant répondu de manière à confirmer leurs soupçons, ils avancèrent pour l'entourer ; mais le fidèle Baptiste, qui épiait de l'œil leurs mouvements, s'élança le sabre à la main entre son maître et les soldats en appelant la garde. Les volontaires saisis et désarmés furent emprisonnés. Dumouriez, exagérant à dessein le péril qu'il avait couru, répandit le bruit d'une tentative d'assassinat contre lui, afin de rappeler l'attachement par l'indignation. Il y réussit. Des adresses signées par tous les corps protestèrent de leur horreur pour cet attentat et de leur confiance inébranlable dans leur chef.

XVIII

Cependant la Convention longtemps hésitante avait rendu enfin le décret qui arrachait le géné-

ral à son armée, et qui l'appelait à Paris pour s'expliquer sur ses griefs et sur ses plans. Dumouriez ne se faisait point illusion sur la portée d'un tel décret. Il se sentait trop coupable pour affronter l'examen de sa conduite; il voyait bien qu'une fois séparé de ses soldats, on ne rendrait pas à l'armée un général qui avait fait trembler la république; il aimait mieux succomber dans une tentative armée contre les oppresseurs de sa patrie, que d'aller humblement leur offrir sa tête sans défense et sans vengeance. D'ailleurs, lors même que la ruse de ses discours, l'audace de son attitude et l'influence de Danton l'eussent fait absoudre, son absence seule déconcertait tous les plans convenus entre Mack et lui. Il était donc fermement résolu à refuser l'obéissance à la Convention; et s'il ne pouvait la tromper plus longtemps, il se préparait à accomplir son dernier acte de rébellion contre les commissaires qu'on oserait envoyer vers lui.

Les choses en étaient là, quand le 2 avril, à midi, on annonça l'arrivée au camp du ministre de la guerre lui-même : c'était Beurnonville, ami personnel de Dumouriez. Beurnonville descendit de voiture, accompagné des quatre commissaires Camus, Lamarque, Bancal et Quinette : Camus, homme austère, portant dans la Révolution la rigueur du jansénisme et les scrupules de la probité; Lamarque, avocat verbeux et déclamateur, accoutumé à vociférer le patriotisme dans les armées; Bancal, négociateur prudent et tempéré, propre à s'interposer avec modération entre les passions des partis; Quinette, chez qui l'instinct de l'ordre balançait la passion de la liberté, s'efforçant toujours d'arrêter la théorie aux limites du vrai et le patriotisme aux limites du juste.

XIX

Beurnonville se précipita, en entrant, dans les bras de Dumouriez, comme pour témoigner aux spectateurs par ce geste qu'il ne voulait enchaîner le général à la patrie que par ses sentiments et ses souvenirs. Il lui dit qu'il avait voulu accompagner lui-même les commissaires porteurs du décret de la Convention, pour ajouter l'entraînement de l'amitié à la voix du devoir. Camus, pour éviter à Dumouriez l'embarras d'un entretien public, et pour que les intercessions confidentielles des commissaires eussent plus de latitude et d'intimité, supplia le général d'écarter les témoins qui gênaient l'épanchement des âmes, ou de passer dans un appartement plus secret. Un murmure des généraux et des officiers présents s'éleva à ces paroles, comme si on eût voulu soustraire leur général à la protection de leurs regards et de leurs sabres. Dumouriez calma d'un geste ce soulèvement. Il conduisit Beurnonville et les commissaires dans son cabinet; mais les généraux exigèrent que la porte restât ouverte pour surveiller, sinon les paroles, du moins la sûreté de l'entretien. Camus présenta le décret à Dumouriez. Le général le lut avec une impassibilité voisine du dédain; puis, le rendant au commissaire, il répondit que l'exécution de ce décret serait la dissolution de l'armée et la perte de la patrie; qu'il ne refusait pas d'obéir, mais qu'il voulait obéir à son heure et non à l'heure de ses ennemis. Il offrit ironiquement sa démission. L'ironie sentie dans ces paroles n'échappa point aux commissaires. « Mais, « après avoir donné votre démission, que ferez- « vous? lui demanda avec anxiété Camus. — Ce « qu'il me plaira, reprit fièrement le général. « Seulement, je vous déclare que je n'irai pas « me faire avilir et condamner à Paris par un « tribunal révolutionnaire. — Vous ne recon- « naissez donc pas ce tribunal? reprit Camus. — « Je le reconnais pour un tribunal de sang et de « crime, répliqua Dumouriez; et tant que j'au- « rai un pouce de fer dans la main, je ne m'y « soumettrai pas. »

XX

Les autres commissaires, craignant que l'aigreur des paroles entre Camus et Dumouriez n'amenât un dénoûment violent, s'interposèrent en médiateurs affectueux et conjurèrent le général d'obéir pour la forme à l'ordre qui l'appelait à Paris, lui promettant sur leurs têtes que la Convention satisfaite le renverrait immédiatement à son armée. Quinette s'offrit à l'accompagner, à le couvrir de son corps et à le ramener à son quartier général. Bancal lui cita les beaux exemples d'obéissance à la patrie des grands hommes de l'antiquité. — « Les Romains, répondit Du- « mouriez, n'ont pas tué Tarquin; ils n'avaient « ni clubs des Jacobins ni tribunal révolution- « naire : des tigres veulent ma tête, et je ne « veux pas la leur donner. Puisque vous me « citez les Romains, je vous déclare que j'ai sou- « vent joué le rôle de Décius, mais que je ne

« serai jamais Curtius, et que je ne me jetterai « pas dans le gouffre. — Vous ne voulez donc « pas obéir à la Convention? demanda caté- « goriquement Camus. — Je vous jure, dit « Dumouriez, que, quand ma patrie aura un « gouvernement et des lois, je lui rendrai compte « de mes actes et je les soumettrai à son juge- « ment; à présent ce serait un acte de dé- « mence. »

Les commissaires se retirèrent dans une autre pièce pour délibérer. Dumouriez resta seul un moment avec Beurnonville; il tenta de séduire le ministre en lui montrant le danger qu'il courait à Paris, et en lui offrant le commandement de son avant-garde. « Je sais, répondit héroïque- « ment Beurnonville, que je dois succomber « sous mes ennemis; mais je mourrai à mon « poste. Ma situation est horrible! Je vois que « vous êtes décidé, que vous allez prendre un « parti désespéré; je vous demande pour unique « grâce de me faire partager le sort, quel qu'il « soit, que vous réservez aux députés. — N'en « doutez pas, répondit Dumouriez, et je croirai, « en agissant ainsi, vous servir et vous sauver. »

Dumouriez et Beurnonville rentrèrent dans la salle où l'état-major était assemblé. Le colonel des hussards de Berchiny, Nordmann, dont le régiment était en bataille devant le logement du général, avait reçu l'ordre de tenir trente hommes d'élite de son régiment à la porte et prêts à exécuter ce qui leur serait commandé. Ces hussards étaient tous allemands ou alsaciens. La différence de langue les garantissait contre l'éloquence patriotique des commissaires, ils ne connaissaient que la voix de leur colonel.

Après une heure de délibération secrète, pendant laquelle l'inflexible Camus combattit avec intrépidité les tempéraments que cherchaient encore ses collègues pour éviter ce déchirement à la patrie, les députés entrèrent. Le calme de la résolution, l'autorité de la loi, la tristesse mâle de leur mission éclataient sur leur visage. Ils sommèrent encore une fois le général d'obéir au décret. Le général éluda de nouveau l'obéissance. « Eh bien! dit Camus, je vous déclare suspendu « de toutes vos fonctions, vous n'êtes plus géné- « ral, je défends qu'on vous obéisse, j'ordonne « qu'on s'empare de vous et je mets les scellés « sur vos papiers. » Le sourd murmure de l'état-major et le mouvement des officiers qui se rapprochaient, la main sur leurs armes, pour couvrir leur général, apprirent aux commissaires que leur voix était méconnue et leur vie peut-être menacée : ils l'avaient dévouée à leur devoir. — « Ceci est trop fort, s'écria Dumouriez, il est « temps de mettre un terme à tant d'audace. » Et il cria en allemand aux hussards d'entrer. — « Arrêtez ces quatre hommes, dit-il à l'officier « qui les commandait, et qu'on ne leur fasse pas « de mal; arrêtez aussi le ministre de la guerre, « et qu'on lui laisse ses armes. — Général Du- « mouriez! s'écria Camus, vous perdez la répu- « blique! » Les hussards entraînèrent les commissaires de la Convention; et des voitures, préparées pendant l'entretien et escortées par un escadron de hussards de Berchiny, les conduisirent à Tournay, où ils furent remis en otage entre les mains du général autrichien Clairfayt.

XXI

Aussitôt après l'acte qui déchirait le dernier voile de ses manœuvres, Dumouriez fit demander de nouvelles conférences aux généraux ennemis, pour concerter sa marche avec la leur. Il monta à cheval le lendemain et se rendit à son camp. Là il harangua les soldats en leur présentant l'événement de la veille comme un attentat des Jacobins qui voulaient enlever le général à son armée, et le père à ses enfants. Les troupes couvrirent leur général d'acclamations. L'humiliation de la loi civile devant le sabre réjouit toujours le soldat. Pour témoigner mieux de sa confiance dans l'attachement de ses troupes, Dumouriez coucha dans le camp. Son projet était de porter ses troupes à Orchies, d'où il aurait menacé à la fois Lille, Douai et Bouchain. Il voulait aussi s'assurer de Condé, gage qu'il avait promis de livrer aux Autrichiens. Il partit de Saint-Amand le 4 avril pour accomplir ce premier acte de sa trahison.

Cinquante hussards devaient former son escorte, mais cette escorte se fit attendre. Il monta à cheval accompagné seulement du duc de Chartres, du colonel Thouvenot, de l'adjudant général Montjoie, de ses aides de camp, et de huit hussards d'ordonnance, et prit avec ces trente chevaux la route de Condé. Il avait laissé l'ordre au camp de faire suivre cette même route à son escorte, quand elle serait prête. Il marchait ainsi en parfaite sécurité et roulant, dans sa pensée, les chances désespérées de son entreprise, quand, à une demi-lieue de Condé, un aide de camp du général Neuilly, qui commandait cette ville, accourut de la part de son général annoncer la

fermentation de la garnison et la difficulté de contenir les troupes. Elles commençaient à se sentir trahies. Elles s'indignaient des pourparlers suspects entre leurs généraux et les généraux ennemis ; elles déclaraient hautement qu'elles répondaient de Condé à la patrie, et qu'elles ne laisseraient entrer dans la place aucun nouveau corps qui pût en compromettre la défense. Dumouriez, descendu de son cheval au bord de la route, réfléchit sur la gravité d'un incident qui faisait manquer son projet. En ce moment trois bataillons de volontaires, marchant sur Condé, de leur propre mouvement, avec leur artillerie, passèrent devant lui : l'officier qui les commandait fut depuis le maréchal Davoust. Étonné d'une marche qu'il n'avait point ordonnée, Dumouriez interrogea vivement les officiers de ces bataillons et leur ordonna de s'arrêter.

XXII

Les bataillons firent halte. Dumouriez, s'écartant d'une centaine de pas de la route, entrait dans une chaumière pour écrire un ordre, quand des cris tumultueux partis du sein des bataillons et un mouvement subit et confus de la colonne, qui rebroussait chemin, l'avertirent qu'il était temps de penser à sa sûreté. Les volontaires, saisis d'une illumination soudaine à la vue de Dumouriez et à l'incohérence des ordres et des contre-ordres, allaient déconcerter la trahison, en saisissant les traîtres. Quelques-uns, tenant déjà en joue le général, menaçaient de faire feu s'il ne les attendait pas. Dumouriez, remonté précipitamment à cheval, s'enfuit au galop à travers champs, avec sa faible escorte, sous les imprécations et les coups de feu. Un canal qui bordait un terrain marécageux arrête son cheval. Déjà une grêle de balles décime le groupe qui l'environne. Deux hussards sont frappés à mort. Deux domestiques qui portaient le portefeuille et le manteau du général tombent à ses côtés. Thouvenot a son cheval tué sous lui, et saute en croupe sur celui du brave Baptiste. Le général alors abandonne son cheval de bataille, qui s'élança épouvanté dans les bataillons, et qui fut conduit en triomphe par eux à Valenciennes. La plus jeune des filles de M. de Fernig est également démontée. Sa sœur Félicité descend de son cheval et le donne à Dumouriez. Les deux jeunes filles s'élancent d'un bond de l'autre côté du canal, et remontent sur les chevaux de suite du duc de Chartres. Le secrétaire du général, Cantin, tombe, en franchissant le fossé, engagé sous le corps de son cheval. Cinq cadavres d'hommes, huit cadavres de chevaux, un prisonnier, les équipages et les papiers secrets du général restent dans le canal. Le reste du groupe fugitif s'enfuit à toute course à travers les marais, coupé des camps de Breuille, que Dumouriez voulait rejoindre, et poursuivi jusqu'à l'Escaut par les balles des volontaires. Les deux jeunes amazones, qui connaissaient les passages, conduisirent le général jusqu'au bac sur lequel il passa le fleuve avec elles et le duc de Chartres. Les chevaux furent abandonnés. La suite, que la barque ne pouvait contenir, s'enfuit en longeant l'Escaut, et regagna le camp de Maulde. Baptiste y sema le bruit de l'assassinat de son général par des volontaires insurgés, et ranima en faveur de Dumouriez le vieil attachement des troupes de ligne.

Cependant le général, après avoir traversé l'Escaut, s'enfonça à pied, exténué de fatigue, dans les terres fangeuses qui bordent le fleuve. Il frappa à la porte d'un petit château, dont on lui refusa d'abord l'entrée ; mais ses compagnons l'ayant nommé, il reçut l'hospitalité et quelque nourriture de ces mêmes Belges qu'il venait de conquérir six mois auparavant. Baptiste le rejoignit à la chute du jour. Il lui apprit l'indignation du camp, soulevé de nouveau en sa faveur. Mack arriva dans la nuit. Il donna au général fugitif une escorte de cinquante dragons impériaux, qui le ramena à son camp de Maulde. A l'exception de quelques visages sombres et de quelques regards où le soupçon luttait avec l'attachement, tous les corps reçurent Dumouriez comme un chef encore adoré. Ayant rappelé autour de lui le régiment des hussards de Berchiny et quelques escadrons dévoués de cuirassiers et de dragons, il s'avança à la tête de cette cavalerie jusqu'à Rumigies, à une lieue de son camp de Saint-Amand. Il croyait avoir ressaisi son armée, et s'obstinait à accomplir le plan de surprise de Condé, manqué la veille.

Mais l'artillerie du camp de Saint-Amand, sur le faux bruit de la mort de Dumouriez, noyé dans l'Escaut, avait chassé ses généraux, attelé ses pièces et s'était mise en marche pour Valenciennes. Des divisions entières, déposant ou entraînant leurs officiers, abandonnèrent ce camp, où la perfidie de leur général en chef les faisait servir d'instrument à des trames inconnues.

A ces nouvelles, apportées coup sur coup à

Rumigies, Dumouriez laissa tomber la plume qui dictait les ordres à son armée évanouie. Il sentit la faiblesse d'un homme contre une patrie, et d'une intrigue contre une révolution. Il monta à cheval avec les deux frères Thouvenot, le duc de Chartres, le colonel Montjoie, le lieutenant-colonel Barrois, M. de Fernig et ses deux filles, et se rendit sans escorte à Tournay, où le général Clairfayt l'accueillit, non comme un général ennemi, mais comme un allié malheureux. L'attachement que Dumouriez avait su inspirer à ses soldats était tel que les huit cents hommes du régiment de Berchiny et les hussards de Saxe le rejoignirent d'eux-mêmes à Tournay. Ces soldats préférèrent la honte du nom de transfuges à la douleur de se séparer de leur général.

Un reste de l'armée française rompue en faisceaux, et ralliée à peine dans les places fortes, demeura exposé aux coups prémédités de Clairfayt. Le sang des soldats fut livré par le général, mais les transfuges n'emmenèrent pas à l'ennemi le trésor de l'armée. Dumouriez arriva les mains vides, et se confia au hasard et à la reconnaissance des souverains coalisés. Arrivé à Tournay, il n'avait que quelques pièces d'or dans sa bourse. Ses compagnons de fuite étaient presque tous dans le même dénûment. Le duc de Chartres, Thouvenot, Nordmann, Montjoie, le fidèle Baptiste et jusqu'aux deux intrépides héroïnes Fernig, entraînées sans crime dans une désertion qui ressemblait pour elles à la fidélité, se cotisèrent à l'insu de Dumouriez, et lui donnèrent les premiers le pain amer de l'exil.

XXIII

Tel fut le dénoûment de ce long drame politique et militaire, qui avait élevé en trois ans Dumouriez jusqu'à la hauteur des plus grands hommes pour le faire descendre tout à coup jusqu'au niveau du plus misérable aventurier. C'est que l'élévation de ses sentiments ne répondait pas à la grandeur de son courage et à l'étendue de son esprit. Nourri dans les légèretés des cours et trop accoutumé, par sa vie de diplomate, à voir l'envers des choses politiques et à attribuer les grands résultats aux petites causes, il n'eut dans l'âme ni assez de sérieux pour comprendre la république, ni assez de longanimité pour la servir au péril de sa tête. Il joua le grand homme, il ne le fut qu'à demi. Son sang répandu pour la liberté sur un champ de bataille, ou versé sur un échafaud par l'ingratitude de la république, aurait crié une éternelle vengeance à la postérité, et consacré pour tous les siècles une des plus belles mémoires de la Révolution. Sa vie sauvée par une défection, sa trahison démasquée jettent l'ombre du regret sur l'éclat de ses campagnes et de ses batailles. Son nom n'est pour ainsi dire qu'une brillante apparition dans l'histoire et un éblouissement de la patrie. Tête de politique, bras de héros, cœur d'intrigant, on s'afflige de ne pas l'admirer tout entier. Mais la tristesse se mêle à l'enthousiasme dans l'impression que fait son nom. On évite de le prononcer parmi les noms glorieux de la patrie, car il n'y a pas de pire honte pour l'esprit humain que le spectacle des grandes destinées remises à de petites âmes, et des grandes qualités qui ne se respectent pas. L'œuvre des peuples veut des hommes sérieux comme la pensée qui les agite. Le crime dans les révolutions offense moins l'esprit que la légèreté; plus coupable et plus odieux, le crime est cependant un moins grand contresens dans les catastrophes humaines.

XXIV

Depuis ce jour, Dumouriez, maudit dans son pays, toléré chez l'étranger, erra de royaume en royaume, sans retrouver une patrie. Objet d'une dédaigneuse curiosité, presque indigent, sans compatriotes et sans famille, pensionné par l'Angleterre, il faisait pitié à tous les partis. Comme pour le punir davantage, le ciel, qui lui destinait une longue vie, lui avait laissé tout son génie pour le tourmenter dans l'inaction. Il ne cessa d'écrire des mémoires et des plans militaires pour toutes les guerres que l'Europe fit à la France, pendant trente ans; il offrit son épée, toujours refusée, à toutes les causes. Assis, vieux et importun, au foyer de l'Allemagne et de l'Angleterre, il n'osa pas rompre son exil, même quand la France se rouvrit aux proscrits de tous les partis; il craignit que le sol même ne lui reprochât sa trahison. Il mourut à Londres. Sa patrie laissa ses cendres dans l'exil, et n'éleva pas même sa tombe vide sur le champ de bataille où il avait sauvé son pays.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

I

Reprenons le cours des événements de l'intérieur, que nous avons laissés en arrière pour ne point faire diverger le récit.

La concession que les Girondins avaient faite de la tête du roi n'avait point étouffé les germes de dissension dans le gouvernement. Les partis s'étaient un moment confondus; ils ne s'étaient pas réunis. La faiblesse ne désarme pas, elle encourage à de nouvelles exigences. Les Girondins s'étaient dépouillés, en livrant la vie du roi, de la seule force d'opinion qui pût lutter pour eux, dans la nation et au dehors. Le secret de leur faiblesse une fois révélé, on savait d'avance le dernier mot de leur résistance. On n'allait pas tarder à le leur demander.

Cependant, satisfaits de la grande victoire qu'ils venaient de remporter sur leurs adversaires, les Jacobins laissèrent un moment respirer leurs ennemis. Un certain accord s'établit même, en apparence, entre les comités de la Convention et la commune de Paris, pour refréner les excès et concentrer une grande force dans le gouvernement. On s'entendit pour faire rentrer dans son lit le flot populaire qui venait de submerger le trône.

II

Danton se tenait à l'écart, dans une réserve et dans une fière indépendance, qui semblaient devoir faire de lui l'arbitre des partis. Robespierre attendait qu'une nouvelle crise vînt le soulever et le porter plus loin et plus haut. Ni l'un ni l'autre alors ne fomentait les désordres et les agitations sans but de la multitude. Un seul homme dans la Convention troublait le concours apparent de toutes les volontés. Cet homme était Marat : véritable incarnation de l'anarchie. Danton personnifiait la force convulsive qui essaye de sauver les nations en leur donnant des accès de patriotisme poussés jusqu'au meurtre; Robespierre, l'obstination de la foi philosophique qui marche à travers tous les événements à son but. Marat personnifiait en lui ces rêves vagues et fiévreux de la multitude qui souffre, qui gémit, qui s'agite au fond de toutes les sociétés. Classe qui, sans voix pour se faire entendre, sans action régulière pour se faire place, s'émeut comme un élément au souffle de toutes les factions, se fanatise d'espérances trompées, change ses déceptions en fureurs, et brise sans cesse les gouvernements, sans avoir pu briser encore les conditions de travail, d'oppression et de misère qui la retiennent dans la dégradation. Marat était le représentant du prolétariat moderne, sorte d'esclavage tempéré par le salaire. Il introduisait sur la scène politique cette multitude jusque-là reléguée dans son impuissance et souillée de ses haillons. La passion qui portait Marat à ce rôle n'était pas seulement la passion de la domination, c'était aussi en lui la passion de la réhabilitation des classes souffrantes et dégradées de l'espèce humaine. Il avait adopté cette cause désespérée. Il voulait qu'elle s'appelât dans l'avenir de son nom. Il voulait délivrer les classes souffrantes de leurs maux, et retourner contre les classes riches tous les fléaux qui pesaient depuis tant de siècles sur la partie opprimée du peuple; il aspirait à lui restituer sa place dans le bien-être. Il prétendait y conduire les prolétaires. Seulement il les conduisait en barbares qui font invasion, le fer et le feu à la main, dans leurs droits reconquis, et qui ne savent trouver place pour eux sur la terre qu'en incendiant et en exterminant tout ce qui l'occupait avant eux.

Depuis le 10 août, Marat ne faisait plus seulement sortir sa voix des souterrains qu'il habitait, comme un gémissement du fond du peuple; il se

montrait avec affectation à la multitude, aux Jacobins, aux Cordeliers, à l'hôtel de ville, aux sections, dans tous les tumultes. Il commençait à s'affranchir de la tutelle de Danton, qu'il avait longtemps briguée et subie. Il commençait à disputer à Robespierre les applaudissements des Jacobins. Robespierre ne promettait au peuple que le règne de lois populaires, qui répartiraient plus équitablement le bien-être social entre toutes les classes. Marat promettait des renversements complets et des dépouilles prochaines. L'un retenait le peuple par sa raison, l'autre l'entraînait par sa folie. Robespierre devait être plus respecté, Marat plus redouté. Il sentait ce rôle et voilà en quels termes il se caractérisait lui-même dans *l'Ami du Peuple :*

III

« Que mes lecteurs me pardonnent si je les « entretiens aujourd'hui de moi. Ce n'est ni « amour-propre ni fatuité, mais désir de mieux « servir la chose publique. Comment me faire « un crime de me montrer tel que je suis, quand « les ennemis de la liberté ne cessent de me « représenter comme un fou, comme un anthro« pophage, comme un tigre altéré de sang, afin « d'empêcher le bien que je voudrais faire? Né « avec un cœur sensible, une imagination de « feu, un caractère bouillant, franc, tenace, un « esprit droit, un cœur ouvert à toutes les pas« sions exaltées, et surtout à l'amour de la gloire; « élevé avec les soins les plus tendres dans la « maison paternelle, je suis arrivé à la virilité « sans m'être jamais abandonné à la fougue des « passions. A vingt et un ans j'étais pur, et depuis « longtemps déjà livré à l'étude et à la médita« tion.

« C'est à la nature que je dois la trempe de « mon âme; mais c'est à ma mère que je dois « le développement de mon caractère, c'est elle « qui fit éclore dans mon cœur l'amour de la « justice et des hommes. C'est par mes mains « qu'elle faisait passer les secours qu'elle donnait « aux indigents; l'accent d'intérêt qu'elle avait « en parlant aux misérables m'inspira de bonne « heure la tendresse qu'elle avait pour eux. A « huit ans j'avais déjà le sens moral formé. A « cet âge je ne pouvais supporter la vue des mau« vais traitements exercés contre mes semblables. « L'aspect d'une cruauté me soulevait d'indigna« tion, le spectacle d'une injustice faisait bondir « mon cœur comme un outrage personnel.

« Pendant ma première jeunesse mon corps « était débile. Je n'ai connu ni la joie, ni l'étour« derie, ni les jeux des enfants. Docile et appli« qué, mes maîtres obtenaient tout de moi par « la douceur. Je n'ai jamais été châtié qu'une « fois. J'avais alors onze ans. Le châtiment était « injuste. On m'avait enfermé dans une chambre, « j'ouvris la fenêtre et je me précipitai dans la « rue.

« L'amour de la gloire fut à tout âge ma prin« cipale passion. A cinq ans j'aurais voulu être « maître d'école, à quinze ans professeur, à dix« huit auteur, à vingt génie créateur, comme « j'ambitionne aujourd'hui la gloire de m'im« moler pour ma patrie! Penseur dès mon ado« lescence, le travail de l'esprit est devenu le « seul besoin pour moi, même dans la maladie. « Mes plus doux plaisirs, je les ai trouvés dans « la méditation, dans ces moments paisibles où « l'âme contemple avec admiration le spectacle « des cieux; ou lorsque, repliée sur elle-même, « elle semble s'écouter en silence, peser à la « balance de la vraie félicité la vanité des gran« deurs humaines, percer le sombre avenir, « chercher l'homme au delà du tombeau, et por« ter une inquiète curiosité sur les destinées « éternelles.

« J'ai passé vingt-cinq ans dans la retraite, « dans la lecture, dans la méditation des meil« leurs livres sur la morale, la philosophie et la « politique, pour en tirer les meilleures conclu« sions. Dans huit volumes de recherches méta« physiques, vingt de découvertes sur les sciences « physiques, j'ai porté dans mes recherches un « sincère désir d'être utile à l'humanité, un « saint respect pour la vérité, le sentiment des « bornes de l'humaine sagesse. Les charlatans du « corps scientifique, les d'Alembert, les Con« dorcet, les Laplace, les Lalande, les Monge, « les Lavoisier, voulaient être seuls sur le chan« delier. Je ne pouvais même faire prononcer les « titres de mes ouvrages. Je gémissais depuis « cinq ans sous cette lâche oppression, quand la « Révolution s'annonça par la convocation des « états généraux. J'entrevis bientôt où les choses « en viendraient, et je commençai à respirer « dans l'espoir de voir enfin l'humanité vengée, « de concourir à rompre ses fers, et de monter « à ma vraie place.

« Ce n'était encore là qu'un beau rêve! il fut « prêt à s'évanouir. Une maladie cruelle me

« menaçait d'aller l'achever dans la tombe. Ne « voulant pas quitter la vie sans avoir fait quel- « que chose pour l'humanité, je composai sur « mon lit de douleur l'*Offrande à la patrie...* « Rendu à la vie, je ne m'occupai plus que des « moyens de servir la cause de la liberté! et ils « m'accusent d'être un scélérat vendu ! Mais je « pouvais amasser des millions en vendant sim- « plement mon silence, et je suis dans la mi- « sère!... »

IV

Ces lignes révélaient l'âme de Marat, une frénésie de gloire, une explosion perpétuelle de vengeance contre les inégalités sociales, et un amour pour les classes souffrantes, perverti jusqu'à la férocité envers les riches et les heureux.

Une telle soif de justice absolue et de nivellement soudain ne pouvait s'apaiser qu'avec du sang. Marat ne cessait d'en demander au peuple, par suite de cet endurcissement de l'esprit qui jouit d'immoler par la pensée ce qui résiste à l'implacabilité de ses systèmes.

Sa vie était pauvre et laborieuse comme l'indigence qu'il représentait. Il habitait un appartement délabré dans une maison obscure de la rue des Cordeliers, il gagnait son pain par sa plume. Un infatigable travail d'esprit, une colère chronique, des veilles prolongées enflammaient son sang, cavaient ses yeux, jaunissaient sa peau et donnaient à sa physionomie l'ardeur maladive et les tressaillements nerveux de la fièvre. Il prodiguait sa vie comme la vie des autres. Même quand ses longues et fréquentes maladies le retenaient cloué sur son lit de douleurs, il ne cessait pas d'écrire, avec la rapidité de la foudre, toutes les pensées soudaines que le bouillonnement de ses rêves faisait monter dans son imagination. Des ouvriers d'imprimerie emportaient une à une à l'atelier les feuilles imbibées de sa haine; une heure après, les crieurs publics et des affiches placardées au coin des rues les répandaient dans tout Paris. Sa vie était un dialogue furieux et continu avec la foule. Il semblait regarder toutes ses impressions comme des inspirations et les recueillait à la hâte comme des hallucinations de la sibylle ou les pensées sacrées des prophètes. La femme avec laquelle il vivait le considérait comme un bienfaiteur méconnu du monde, dont elle recevait la première les confidences. Marat, brutal et injurieux pour tout le monde, adoucissait son accent et attendrissait son regard pour cette femme. Elle se nommait *Albertine*. Il n'y a pas d'homme si malheureux ou si odieux sur la terre à qui le sort n'ait ainsi attaché une femme dans son œuvre, dans son supplice, dans son crime ou dans sa vertu.

Marat avait, comme Robespierre et comme Rousseau, une foi surnaturelle dans ses principes. Il se respectait lui-même dans ses chimères comme un instrument de Dieu. Il avait écrit un livre en faveur du dogme de l'immortalité de l'âme. Sa bibliothèque se composait d'une cinquantaine de volumes philosophiques, épars sur une planche de sapin clouée contre le mur nu de sa chambre. On y remarquait Montesquieu et Raynal souvent feuilletés. L'Évangile était toujours ouvert sur sa table. « La Révolution, » disait-il à ceux qui s'en étonnaient, « est tout « entière dans l'Évangile. Nulle part la cause du « peuple n'a été plus énergiquement plaidée, « nulle part plus de malédictions n'ont été infli- « gées aux riches et aux puissants de ce monde. « Jésus-Christ, » répétait-il souvent en s'inclinant avec respect à ce nom, « Jésus-Christ est notre maître à tous! »

Quelques rares amis visitaient Marat dans sa morne solitude : c'était Armonville, le septembriseur d'Amiens; Pons de Verdun, poëte adulateur de toutes les puissances; Vincent, Legendre, quelquefois Danton; car Danton, qui avait longtemps protégé Marat, commençait à le craindre. Robespierre le méprisait comme un caprice honteux du peuple. Il en était jaloux, mais il ne s'abaissait pas à mendier si bas sa popularité. Quand Marat et lui se coudoyaient à la Convention, ils échangeaient des regards pleins d'injure et de mépris mutuels : « Lâche hypocrite! » murmurait Marat : « Vil scélérat! » balbutiait Robespierre. Mais tous deux unissaient leur haine contre les Girondins.

Le costume débraillé de Marat à cette époque contrastait également avec le costume décent de Robespierre. Une veste de couleur sombre rapiécée, les manches retroussées comme celles d'un ouvrier qui quitte son ouvrage; une culotte de velours tachée d'encre, des bas de laine bleue, des souliers attachés sur le cou-de-pied par des ficelles, une chemise sale et ouverte sur la poitrine, des cheveux collés aux tempes et noués par derrière avec une lanière de cuir, un chapeau rond à larges bords retombant sur les épaules : tel était l'accoutrement de Marat à la Convention. Sa tête d'une grosseur dispropor-

tionnée à l'extrême petitesse de sa taille, son cou penché sur l'épaule gauche, l'agitation continuelle de ses muscles, le sourire sardonique de ses lèvres, l'insolence provoquante de son regard, l'audace de ses apostrophes le signalaient à l'œil. L'humilité de son extérieur n'était que l'affiche de ses opinions. Le sentiment de son importance grandissait en lui avec le pressentiment de sa puissance. Il menaçait tout le monde, même ses anciens amis. Il raillait Danton sur son luxe et sur ses goûts voluptueux. « Danton, » disait-il à Legendre, « va-t-il toujours disant que je suis « un brouillon qui gâte tout? J'ai demandé au« trefois pour lui la dictature, je l'en croyais « capable. Il s'est amolli dans les délices. Les « dépouilles de la Belgique et l'orgueil de ses « missions l'ont enivré. Il est trop grand seigneur « aujourd'hui pour s'abaisser jusqu'à moi. Camille « Desmoulins, Chabot, Fabre d'Églantine et tous « ses flatteurs me dédaignent. Le peuple et moi « nous les surveillons. »

V

La Convention s'efforça pendant quelque temps, par l'organisation de ses comités, de classer les lumières, les aptitudes et les dévouements individuels dont elle était remplie, et d'appliquer chacun de ses membres à la fonction pour laquelle sa nature, ses facultés et ses études semblaient le désigner. C'étaient le gouvernement et l'administration nommés pour ainsi dire par l'acclamation publique. La constitution, l'instruction publique, les finances, les armées, la marine, la diplomatie, la sûreté générale des citoyens, le salut public enfin, cette attribution suprême qui donne à une nation la souveraineté de ses propres destinées, formèrent autant de comités distincts, où s'élaboraient, dans des discussions intimes et dans des rapports approfondis, les différentes matières du gouvernement, d'économie politique ou d'administration. La Convention utilisait ainsi toutes les aptitudes en les concentrant sur les objets spéciaux à leur compétence. Elle réservait aux séances publiques les grandes luttes de théories ou de passions politiques qui ébranlaient l'empire, et qui faisaient tour à tour triompher ou succomber les partis. Mais le nerf de l'administration intérieure ou de la défense extérieure fut placé dans les comités. Ce ressort continuait à agir sourdement pendant que la Convention paraissait déchirée par ses convulsions publiques.

L'organisation du gouvernement républicain, dans un pays accoutumé depuis tant de siècles à l'unité et à l'arbitraire du gouvernement monarchique, fut la première nécessité et la première pensée de la Convention. Elle appela au comité de constitution les hommes qu'elle supposait doués à un plus haut degré du génie ou de la science des institutions humaines. Elle ne fit pas acception de parti, mais de mérite, dans ces premiers choix. Les Girondins y dominaient, mais y dominaient à titre de lumières plus qu'à titre de faction. C'était Sieyès, c'était Thomas Payne, c'était Brissot, c'était Péthion, c'était Vergniaud, c'était Gensonné, c'était Barère qui communiquait l'enthousiasme en le simulant; c'était Condorcet, c'était Danton enfin. Robespierre, odieux aux Girondins et suspect d'anarchie, n'en fut pas. Il en conçut une humiliation profonde et un ressentiment qu'il déguisa sous l'apparence du dédain.

VI

Le comité d'instruction publique, le plus important après celui de la constitution, dans un moment où il fallait transformer les mœurs du peuple comme on transformait ses lois, se composait des philosophes, des lettrés et des artistes de la Convention. Condorcet, Prieur, Chénier, Hérault de Séchelles, Lanjuinais, Romme, Lanthenas, Dusaulx, Mercier, David, Lequinio, Fauchet en étaient les principaux membres. Cambon régnait au comité des finances : Jacobin par sa passion pour la république, Girondin par sa haine des anarchistes, probe comme la main du peuple dans son propre trésor, inflexible comme un chiffre. Le comité de salut public, qui devait absorber tous les autres et se placer au-dessus de toutes les lois comme la fatalité, ne fut organisé que deux mois plus tard, et ne régna que six mois après.

Pendant que ces comités préparaient dans le silence la constitution et les systèmes d'éducation, de guerre, de finance et de bienfaisance publique, l'agitation du peuple de Paris rappelait sans cesse la Convention à l'urgence et à l'imprévu. La guerre et la faim poussaient également le peuple à la sédition. Par une fatale coïncidence, les années de troubles pour la France avaient été des années de stérilité pour la terre; des hivers longs et âpres avaient gelé les blés, les saisons avaient été rudes. On eût dit que les éléments eux-mêmes combattaient contre la liberté. La panique, en exagérant

la rareté des grains, avait assombri l'imagination publique; les fleuves étaient glacés, le bois rare, le pain cher; le prix élevé de toutes les subsistances présentait la détresse et la mort sous la forme où elle soulève le plus de griefs dans le peuple : la famine. Le travail manquait aux ouvriers; le luxe avait disparu avec la sécurité qui le fait naître; les riches affectaient l'indigence pour échapper à la spoliation; les nobles et les prêtres avaient emporté dans leur fuite, ou enfoui dans les caves, dans les jardins, dans les murs de leurs demeures, une partie considérable de l'or et de l'argent monnayés, signes de la valeur, moyens d'échange, mobiles de circulation, sources du travail et du salaire. Les confiscations ou les séquestres paralysaient entre les mains de la république une masse immense de terres incultes et de maisons inhabitées.

Pour suppléer à l'or et à l'argent, qui semblaient avoir tari tout à coup, l'Assemblée constituante avait créé une monnaie de papier sous le nom d'*assignats*. Cette monnaie de confiance, si le peuple avait voulu la comprendre et l'adopter, aurait eu les mêmes effets que la monnaie métallique; elle aurait multiplié les transactions entre les particuliers, alimenté le travail, payé l'impôt, représenté le prix des terres. Une monnaie, quoi que disent quelquefois des économistes, n'a jamais d'autre valeur que celle de la convention qui la crée et du crédit qu'elle porte avec elle. Il suffit que la proportion entre les choses achetées et le signe qui les achète ne puisse pas être soudainement et arbitrairement changée par une multiplication désordonnée de ce signe monétaire; le prix réel et vrai de toutes choses s'établit d'après cette proportion. La loi seule, et une loi probe et prudente, peut donc frapper monnaie. Que la loi frappe monnaie en or, en argent, en cuivre, en papier, peu importe, pourvu que cette proportion soit religieusement gardée et que le peuple conserve ainsi confiance dans la sincérité et dans le crédit de ce signe. La lettre de change, monnaie individuelle qui n'a d'autre valeur que la signature de celui qui la crée, supplée entre les particuliers à un numéraire incalculable. Elle a tous les effets de l'or et de l'argent. Ce n'est qu'une monnaie frappée par chacun et représentative de la confiance qu'on a dans l'individu. Comment l'État, qui représente la fortune et le crédit de tous, ne frapperait-il pas une monnaie de papier aussi inviolable et aussi accréditée que celle des simples citoyens?

VII

Mais le peuple avait l'habitude de l'or. Il voulait peser et palper sa valeur. Il n'avait pas de foi dans le papier. Tant que les vérités ne sont pas devenues des habitudes, elles paraissent des piéges au peuple.

De plus, le gouvernement, pressé par des nécessités croissantes, avait multiplié trop soudainement le nouveau signe monétaire de papier. De là, dépréciation du signe et évanouissement de la richesse monétaire entre les mains de celui qui la possédait ou qui l'acceptait; de là aussi des lois implacables contre ceux qui refusaient de l'accepter; de là, enfin, ralentissement de circulation, dépression du commerce, danger des affaires, suspension des échanges, cessation du travail libre, disparition du salaire, exténuation de l'ouvrier; les propriétaires et les riches vivaient des produits directs de leurs terres ou de sommes réservées en or et en argent, dont ils ne laissaient échapper, d'une main avare, que la quantité nécessaire à la satisfaction de leurs besoins les plus urgents. On cultivait mal. On consommait peu. On ne bâtissait plus. Les voitures, les chevaux avaient disparu. Les meubles n'étaient plus renouvelés. Les vêtements affichaient la peur, l'avarice ou la misère. La vie, réduite au plus étroit nécessaire, retranchait tout emploi et tout salaire à ces innombrables artisans que nourrissent les besoins factices d'une société calme.

VIII

Les commerçants des grandes villes, ces intermédiaires entre le consommateur qui veut acheter à bas prix et le producteur qui veut vendre cher, ajoutaient encore l'usure de leurs spéculations et de leurs accaparements au prix des denrées. Le commerce profite de tout pour s'enrichir, même de la faim; ce n'est pas son vice seulement, c'est sa nature. La soif de l'or endurcit comme la soif du sang.

Une lutte violente s'animait tous les jours davantage entre le bas peuple de Paris et le commerce de détail. La haine contre les épiciers, ces débitants des petites consommations journalières des masses, était devenue aussi ardente et aussi sanguinaire que la haine contre les aristocrates. Les boutiques étaient assiégées d'autant d'imprécations que les châteaux. De continuelles émeutes à la porte des boulangers, des marchands de vin

et sur le seuil des magasins d'épiciers, troublaient la rue. Des bandes affamées, à la tête desquelles marchaient des femmes et des enfants, enseignes de détresse, sortaient tous les matins des quartiers populeux et des faubourgs pour se répandre dans les quartiers riches et stationner devant les maisons suspectes d'accaparement. Ces bandes entouraient la Convention et en forçaient quelquefois les portes pour demander à grands cris du pain ou l'abaissement violent du prix des denrées. Ces légions de femmes qui habitent les bords ou les bateaux du fleuve, et qui gagnent leur vie et celle de leurs enfants à blanchir le linge d'une grande ville, venaient sommer la Convention de réduire le prix du savon, élément de leur profession, de l'huile, do la chandelle, du bois nécessaire à leur ménage.

Elles demandaient le *maximum*, c'est-à-dire la taxe des marchandises, l'arbitraire du gouvernement, placé entre le commerçant et le consommateur pour modérer les gains de l'un, pour favoriser les besoins de l'autre. Si la pensée du *maximum* était légitime, l'exécution en était impossible. La justice qu'on prétendait faire ainsi au consommateur nécessiteux pouvait à chaque instant devenir une injustice ou une oppression envers le commerçant. La loi allait agir à tâtons et substituer l'arbitraire à la liberté des échanges. Le *maximum*, pour être juste, aurait dû changer aussi souvent son chiffre qu'il y avait de variations dans les prix d'acquisition des marchandises. Or nul ne pouvait parvenir à cette appréciation. Toute spéculation se trouvait détruite. La spéculation est l'âme du commerce; le commerce, assujetti à ces interventions inquisitoriales, devait cesser d'approvisionner la France; c'était la mort des transactions que le peuple demandait. Ces mesures, vivement combattues par la haute raison des Girondins, par Robespierre, par Hébert et Chaumette même, allaient porter, dans les approvisionnements de Paris et dans les rapports du peuple et du marchand, le trouble et la disette qu'elles avaient pour objet de prévenir. Mais si le peuple comprend vite les questions purement politiques et les vérités nationales, parce qu'il les comprend par le cœur et qu'il les résout par la passion, il est lent à comprendre les questions économiques, parce qu'elles exigent l'application d'une intelligence exercée et les lumières de l'expérience. L'économie politique est une science, la politique n'est qu'un sentiment; aussi est-ce par ce côté qu'il est plus aisé d'égarer les masses, surtout quand la misère et la faim viennent passionner les sophismes.

IX

Marat et ses partisans avaient adopté fanatiquement cette cause du *maximum*. Ils poussaient le peuple par la faim à la taxe et au pillage des riches. Les feuilles de Marat sonnaient tous les jours le tocsin de la famine.

« Il est incontestable, » disait-il dans *l'Ami du peuple* du 25 février, « que les capitalistes, « les agioteurs, les monopoleurs, les marchands « de luxe, les suppôts de la chicane, les ex-ro« bins, les ex-nobles sont, à quelques exceptions « près, les suppôts de l'ancien régime, qui « regrettent les abus dont ils profitaient pour « s'engraisser des dépouilles publiques. Dans « l'impossibilité de changer leur cœur, vu la « vanité des moyens employés jusqu'ici pour les « rappeler au devoir, et désespérant de voir nos « législateurs prendre les grandes mesures pour « les y forcer, je ne vois que la destruction totale « de cette engeance maudite qui puisse rendre « la tranquillité à l'État: les voilà qui redoublent « de scélératesse pour affamer le peuple par « l'élévation extraordinaire du prix des denrées « de première nécessité, et par la perspective « de la disette. Le pillage des magasins, à la « porte desquels on pendrait quelques accapa« reurs, mettrait bientôt fin à ces malversa« tions qui réduisent cinq millions d'hommes au « désespoir et qui en font mourir des milliers de « misère. Les députés du peuple ne sauront-ils « donc jamais que bavarder sur ses maux sans « jamais lui présenter le remède? Laissons là « les lois, il est évident qu'elles ont été tou« jours sans effet! Au reste, cet état de choses « ne peut durer plus longtemps; un peu de pa« tience, et le peuple sentira enfin cette grande « vérité : qu'il doit se sauver lui-même. Les scé« lérats qui cherchent, pour le remettre aux « fers, à le punir de s'être défait d'une poignée « de traîtres les 2, 3 et 4 septembre, qu'ils « tremblent d'être mis eux-mêmes au nombre « des membres pourris qu'il est utile de retran« cher du corps politique!

« Infâmes hypocrites, qui vous efforcez de « perdre la patrie, sous prétexte de relever le « règne de la loi, montez donc à la tribune! osez « me dénoncer! Cette feuille à la main, je suis « prêt à vous confondre! »

X

On ne pouvait prêcher en termes plus formels le pillage et l'assassinat. Le lendemain, le peuple, dont la feuille de Marat était la tribune à quarante mille voix, obéit au signe de son apôtre; des bandes affamées sortirent des faubourgs, des ateliers, des lieux suspects, se répandirent comme une invasion dans les riches quartiers de Paris, forcèrent la porte des boulangers, enfoncèrent les magasins d'épiciers, se distribuèrent, en les taxant, les denrées de première nécessité, le pain, le savon, l'huile, la chandelle, le café, le sucre, le fromage, et pillèrent ensuite quelques boutiques de comestibles.

Le lendemain, Barère, organe des centres, demanda que la loi fût vengée! « Tant que je « serai représentant du peuple, dit-il, je ferai « imperturbablement la guerre à ceux qui violent « les propriétés, et qui mettent le pillage et le « vol à la place de la morale publique, couvrant « ces crimes du masque du patriotisme. »

Le Girondin Salles lit à la tribune la provocation sanguinaire de Marat. « Le décret d'accusation contre ce monstre! » s'écrient une foule de députés. Marat s'élance à la tribune aux applaudissements de ses amis apostés par lui dès le matin parmi les spectateurs. « Les mouvements « populaires qui ont eu lieu hier, » dit-il en regardant Salles et Brissot, « sont l'œuvre de cette « faction criminelle et de ses agents; ce sont eux « qui envoient dans les sections des émissaires « pour y fomenter des troubles. Dans l'indigna- « tion de mon âme j'ai dit qu'il fallait piller les « magasins des accapareurs et les pendre à la « porte de leur maison, seul moyen efficace de « sauver le peuple; et on ose demander contre « moi le décret d'accusation! » A ces mots l'indignation soulève la salle presque entière. Les imprécations étouffent la voix de l'orateur. Marat sourit de dédain pour ces âmes *faibles*. « Les « imbéciles! » dit-il en abandonnant la tribune.

Larévellière-Lépaux, homme intègre et neutre entre les partis, rend témoignage de l'intégrité de Roland et le justifie des calomnies de Marat. « Il est temps de savoir, » s'écrie Larévellière-Lépaux, « si la Convention saura se décider entre « le crime et la vertu? — Qui oserait défendre « Marat? » murmure-t-on de toutes parts. — « Moi! » répond Thirion. — « Je ne veux pas « de défenseur, » répond l'Ami du peuple; « c'est « là une manœuvre de la cabale qui poursuit en « moi la députation de Paris. Ils veulent m'éloi- « gner de l'Assemblée parce que je les importune « en dévoilant leurs complots. — Marat est cré- « dule, » dit Carra, « il fait tort par ses empor- « tements à ses amis, il jette de la défaveur sur « la Montagne. » Marat interrompt Carra. « Le « perfide commentaire de Carra ne tendrait « qu'à conduire à l'échafaud les meilleurs pa- « triotes. » Buzot demande ironiquement la parole pour Marat. « Je suis assez fort pour me « défendre moi-même, » dit audacieusement l'accusé. — « Pourquoi, continue Buzot, accuse- « riez-vous cet homme? il n'écrit dans son jour- « nal que ce qui se dit tous les jours à cette « tribune, il n'est que l'organe imprudent des « calomnies qu'on ne cesse de vomir contre nous « et contre les meilleurs citoyens, il n'est que « le précurseur de cette anarchie qui contient « dans ses derniers fléaux la royauté! Le décret « que vous porteriez contre lui ne ferait que « donner de l'importance à un homme qui n'agit « pas de lui-même, mais qui n'est que l'instru- « ment d'hommes pervers. » Les murmures de la Montagne grondent contre Buzot et changent en fureur contre les Girondins l'indignation contre Marat. Salles, Valazé, Boileau, Fonfrède demandent le décret d'accusation, Bancal l'expulsion, Pereyre la déclaration de démence. La Convention, debout, se divise en deux groupes inégaux, d'où partent les exclamations, les dérisions, les invectives. « L'appel nominal! » s'écrie Boileau. « Que l'on connaisse enfin les amis de « Marat et les lâches qui craignent de le frapper! « — Qu'il parle, » s'écrie-t-on, « il est accusé, il « a le droit de parler! »

Marat s'adressant alors aux Girondins : « Il « n'y a ici ni justice ni pudeur! » Les Girondins se lèvent comme un seul homme, et semblent écraser du geste et de la voix l'insolence de l'orateur. « Oui, décrétez-moi d'accusation, » poursuit Marat avec un sourire de défi, « mais en « même temps décrétez de démence ces *hommes* « *d'État*. » C'était le nom dont les démagogues de la commune et Robespierre lui-même qualifiaient les amis de Roland. Tallien, un des premiers disciples de Marat, s'obstine en vain à défendre son maître, les vociférations des centres couvrent la voix de Tallien. Un dernier mot de Vergniaud fait renvoyer l'accusation aux tribunaux ordinaires, et charge le ministre de la justice de poursuivre les auteurs et les instigateurs de pillage.

« C'est une scélératesse! » s'écrie Marat; et il

sort protégé par les applaudissements de la Montagne. Tout en flétrissant les doctrines, la Montagne couvrait l'homme. Ce qu'elle aimait dans Marat, c'était l'ennemi des Girondins.

XI

C'est peu de jours après ces désordres qu'on apprit les troubles de Lyon et l'insurrection en masse de la Vendée, premiers symptômes de guerre civile. Ces symptômes éclataient au moment où Dumouriez fléchissait et trahissait aux frontières, et où l'anarchie déchirait Paris; mais l'attention de la Convention se portait tout entière aux frontières.

Là, les désastres succédaient aux désastres. On apprit coup sur coup les revers de Custine en Allemagne, la déroute de l'armée du Nord et les conspirations transparentes de Dumouriez. L'Espagne commença les hostilités. La Convention, sur le rapport de Barère, répondit sans hésitation par une déclaration de guerre à la cour de Madrid. La Convention, loin de déguiser ses périls à la nation, chercha le salut dans le péril même. Elle le dévoila tout entier. Quatre-vingt-treize commissaires furent nommés à l'instant pour porter dans les différentes sections de Paris la nouvelle de la défaite de nos armées et des dangers de nos frontières. La commune fit arborer un drapeau noir, signe de deuil et de mort, au sommet des tours de la cathédrale. Les théâtres se fermèrent. Le rappel fut battu comme un tocsin de guerre, pendant vingt heures de suite, dans tous les quartiers. Des orateurs ambulants lurent sur les places publiques une proclamation du conseil qui empruntait à l'hymne des Marseillais son impétuosité : « Aux armes, « citoyens! aux armes! si vous tardez, tout est « perdu! » Les sections, dont chacune était devenue une municipalité agissante et une Convention délibérante, votèrent des mesures désespérées. Elles demandèrent la prohibition de la vente du numéraire, la peine de mort contre le commerce de l'argent monnayé, la création d'une taxe sur les riches, la destitution du ministre de la guerre, l'accusation contre Dumouriez et ses complices; enfin, la création d'un tribunal révolutionnaire pour juger Brissot, Péthion, Roland, Buzot, Guadet, Vergniaud et tous les Girondins, dont la modération perfide perdait la patrie, sous prétexte de sauver la légalité.

XII

Danton, tour à tour à la Convention ou aux camps, s'élevant au-dessus des deux partis par l'élan de son caractère, chassa de la voix et du geste le peuple aux frontières, et sembla commander à la Convention la concorde, pour concentrer toute l'énergie contre l'étranger. Robespierre, au nom des Jacobins, adressa au peuple une proclamation qui imputait aux Girondins tous nos revers. Il les accusait d'avoir été les instigateurs du pillage pour déshonorer les doctrines populaires, et pour ranger les riches, les propriétaires et les commerçants du côté de la contre-révolution. Il demanda un rempart de têtes entre la nation et ses ennemis, et d'abord celles des Girondins.

Mais au-dessous de ce mouvement visible des Jacobins, de la commune, des Cordeliers et des sections, qui bouillonnait contre les maîtres de la Convention, un conciliabule souterrain, quelquefois public, quelquefois caché, s'occupa de réunir et d'enflammer les éléments d'une insurrection du peuple contre la majorité de la Convention. Ce comité insurrectionnel se rassemblait tantôt dans une salle de l'hôtel de ville, tantôt en plus petit nombre dans une maison du faubourg Saint-Marceau. On y comptait Marat, Dubois-Crancé, Duquesnoy, Drouet, Choudieu, Pache, maire de Paris, Chaumette, Hébert, Momoro, Panis, Dubuisson, l'Espagnol Gusman, Proly, Pereyre, Dopsent, président de la section de la Cité, un des organisateurs des massacres des prisons; Hassenfratz, Henriot, Dufourny. Les agents secondaires étaient pour la plupart des hommes du 6 octobre, du 20 juin, du 10 août, du 2 septembre, cadre révolutionnaire que la commune avait conservé. Ces hommes de main, après avoir obéi à l'impulsion de Péthion et de ses amis, étaient prêts à obéir à l'impulsion de Pache, de Marat et de Robespierre. Flot révolutionnaire dont la nature était de déborder sans cesse. Tout ce qui tendait à fixer la Révolution leur était insupportable. On retrouvait parmi ces hommes d'exécution Maillard, le président des massacres de l'Abbaye; Cerat, qui avait dirigé les assassinats aux Carmes et qui était maintenant juge de paix de la section du Luxembourg; Gonchon, le Danton du faubourg Saint-Antoine; Varlet; le teinturier Malard, ami de Billaud-Varennes; le coiffeur Siret, qui depuis la prise de la Bastille, où il avait essayé son courage, n'avait manqué à aucun des combats de la Révolution; le tanneur Gibon,

patriote entraîné par Henriot, et confondant comme lui le patriotisme et le crime; Lareynie, l'ancien grand vicaire de Chartres, poursuivant jusqu'au bout, dans la Révolution, la ruine des institutions qu'il avait abjurées; Alexandre, qui affectait dans son faubourg l'ascendant militaire; et enfin le cordonnier Chalandon, président du comité révolutionnaire de la section, et dont le célèbre avocat Target mendiait lâchement la protection, fréquentait la table et rédigeait les harangues.

XIII

Le 6 mars, dans la nuit, le comité d'insurrection générale se réunit plus mystérieusement que de coutume. Les membres d'une implacable résolution et d'un secret à toute épreuve y avaient été seuls convoqués. Ils étaient las du nom d'assassins que Vergniaud et ses amis leur lançaient du haut de la tribune. Ils espéraient que Danton, qui avait été leur complice et sur qui rejaillissaient les injures des Girondins, s'unirait à eux pour écraser ces ennemis communs. Ils étaient prêts à lui décerner la dictature du patriotisme. Ils attendaient d'heure en heure son retour de l'armée, où il avait couru une troisième fois pour raffermir les troupes ébranlées.

XIV

Danton, informé par une lettre de son beau-frère, Charpentier, de la maladie de sa femme, était reparti précipitamment de Condé pour venir recueillir le dernier soupir de la compagne de sa jeunesse. La mort l'avait devancé. En descendant de voiture à la porte de sa maison, on lui annonça que sa femme venait d'expirer. On voulut l'éloigner de ce funèbre spectacle; mais Danton, qui, sous l'impétuosité de ses passions politiques et sous les débordements de sa vie, nourrissait une tendresse mêlée de respect pour la mère de ses deux enfants, écarta les amis qui lui disputaient le seuil de sa maison, monta éperdu dans la chambre, se précipita vers le lit, souleva le linceul, et couvrant de baisers et de larmes le corps à demi refroidi de sa femme, passa toute la nuit en gémissements et en sanglots.

Nul n'osa interrompre sa douleur et l'arracher à ce cercueil pour l'entraîner à la sédition. Les projets des conjurés furent ajournés à défaut de chef. Cependant Dubuisson harangua le comité et lui démontra l'urgence de prévenir les Girondins, qui parlaient tous les jours de venger les meurtres de septembre. « La mort, » dit-il en finissant, « à ces hypocrites de patriotisme et de « vertu! »

XV

Les bras levés et les gestes de mort furent le silencieux applaudissement de ce discours de Dubuisson. Les noms de vingt-deux députés girondins furent débattus et leurs têtes dévouées. Ce chiffre de vingt-deux têtes correspondait, par une sorte de talion, à celui de vingt-deux Jacobins que Dumouriez avait promis, dit-on, de livrer à la vengeance de son armée et à la colère de l'étranger. Les uns proposèrent de pendre Vergniaud, Brissot, Guadet, Pétbion, Barbaroux et leurs amis, aux branches des arbres des Tuileries; les autres de les conduire à l'Abbaye, et de renouveler sur eux la justice anonyme de septembre. Marat, dont le nom n'avait rien à craindre d'un forfait de plus, et pour qui la gloire n'était que l'éclat du crime, écarta ces scrupules: « On nous appelle buveurs de sang, » dit-il; « eh bien! méritons ce nom en buvant le « sang de nos ennemis. La mort des tyrans est « la dernière raison des esclaves. César fut « assassiné en plein sénat, traitons de même les « représentants traîtres à la patrie, et immo- « lons-les sur leurs bancs, théâtre de leurs cri- « mes. » Mamin, qui avait promené la tête de la princesse de Lamballe au bout de sa pique, se proposa, lui et quelques-uns de ses égorgeurs, pour assassiner les Girondins dans leur propre demeure. Hébert appuya ce dernier parti. « La « mort sans bruit donnée dans les ténèbres ven- « gera aussi bien la patrie des traîtres, et mon- « trera la main du peuple suspendue à toute « heure sur la tête des conspirateurs. » On s'arrêta à ce plan sans exclure néanmoins l'idée de Marat, si l'occasion d'un meurtre plus solennel se présentait, au milieu des désordres, dans l'assaut que le peuple donnerait à la Convention. On distribua les quartiers à soulever aux agitateurs, et on fixa pour l'exécution la nuit du 9 au 10 mars.

XVI

Pendant que les conjurés du comité d'insurrection recrutaient leurs forces, une révélation fortuite informait les Girondins de la nature du

complot tramé contre leur vie. Le coiffeur Siret, avec l'indiscrétion habituelle à sa profession, avait confié au président de la section de l'île Saint-Louis, Mauger, que le lendemain, à midi, les Girondins auraient cessé de vivre. Mauger, ami de Kervélégan, député du Finistère et un des plus fermes courages de la faction de Roland, se rendit, à la nuit tombante, chez Kervélégan, et le conjura, au nom de sa sûreté personnelle, de ne pas aller le lendemain à la séance de la Convention, et de ne pas coucher dans sa maison pendant la nuit du 9 au 10. Kervélégan, qui attendait ce soir-là les principaux chefs de la Gironde à souper, leur transmit l'avis de Mauger, et envoya prévenir tous les députés du même parti de s'abstenir d'aller à la Convention, et de s'absenter de leurs demeures pendant la journée et la nuit suivantes. Il courut lui-même chez Gamon, un des inspecteurs de la salle, pour provoquer les mesures nécessaires à la sûreté de la Convention. Il alla ensuite réveiller le commandant du bataillon des fédérés du Finistère à la caserne, et fit prendre les armes à ce bataillon. Déjà quelques groupes étaient en marche.

Louvet, le courageux accusateur de Robespierre, logeait alors dans la rue Saint-Honoré, non loin du club des Jacobins. Il savait que le premier soulèvement du peuple le choisirait pour première victime. Il menait d'avance la vie d'un proscrit, ne sortant que pour se rendre à la Convention, toujours armé, demandant asile à des toits différents pour passer la nuit, et ne fréquentant furtivement sa propre demeure que pour visiter la jeune femme qui s'était dévouée à lui. C'était cette Lodoïska dont il a immortalisé dans ses récits la beauté, le courage et l'amour. Cette femme, dont l'œil épiait sans cesse les moindres symptômes, entendit, au commencement de la nuit, un tumulte inaccoutumé dans la rue, et des vociférations qui partaient du sein de groupes plus nombreux qu'à l'ordinaire sur le seuil des Jacobins. Elle y courut, elle pénétra dans la salle; du haut des tribunes où les femmes étaient admises, elle assista, inconnue, aux sinistres préliminaires des attentats réservés à la nuit. Elle vit éclater la conjuration, désigner le but, donner le mot d'ordre, proférer des serments, éteindre les flambeaux, tirer les sabres. Aussitôt, se confondant dans la foule, elle s'échappa pour prévenir son amant. Louvet, sortant de sa retraite, court chez Péthion où quelques-uns de ses amis étaient réunis. Ils délibéraient tranquillement sur des projets de décrets qu'ils se proposaient de présenter le lendemain. Louvet les décida avec peine à s'abstenir d'aller à la séance de nuit de la Convention. Vergniaud se refusait à croire au crime. Péthion, indifférent à son sort, aimait mieux l'attendre dans sa maison que de le fuir. Les autres se dispersèrent et allèrent demander sûreté jusqu'au jour à l'hospitalité. Louvet courut dans la nuit, de porte en porte, avertir Barbaroux, Buzot, Salles, Valazé, de se soustraire à la hâte aux piques des assassins. Brissot, déjà informé, était allé instruire les ministres et les animait de son intrépidité.

XVII

Pendant que les députés girondins échappaient ainsi à leurs ennemis, des bandes, parties des Cordeliers, armées de pistolets et de sabres, se portèrent à l'imprimerie de Gorsas, rédacteur de la *Chronique de Paris*, forcèrent les portes, déchirèrent les feuilles, brisèrent les presses et pillèrent les ateliers. Gorsas, armé d'un pistolet, passa inconnu au milieu des assassins qui demandaient sa tête. Puis, arrivé à la porte de la rue et la trouvant gardée par des hommes armés, il escalada le mur de la cour et se jeta dans une maison voisine, d'où il se réfugia à la section.

Une autre colonne, d'environ mille hommes du peuple, sortant d'un repas civique sous les piliers des halles, marcha à la Convention et défila dans la salle aux cris de : *Vivre libre ou mourir!* Les bancs vides des Girondins déconcertèrent les projets de leurs ennemis. Les Girondins, bravant les huées et les menaces de la foule et des tribuns, se rendirent le jour suivant à leur poste. Un attroupement d'environ cinq mille hommes des faubourgs encombrait la rue Saint-Honoré, la cour du Manége, la terrasse des Feuillants. Les sabres, les pistolets, les piques s'agitaient sur les têtes des députés aux cris de : *Mort à Brissot et à Péthion!* Fournier l'Américain, Varlet, Champion et des vociférateurs connus du peuple demandèrent les têtes de trois cents députés modérés; ils se rendirent en députation au conseil de la commune pour exiger qu'on fermât les barrières de Paris et qu'on proclamât l'insurrection. Le conseil rejeta ces demandes. Marat lui-même désavoua et gourmanda Fournier et ses complices.

La Convention fut tumultueuse comme le peuple lui-même. On se lançait les outrages et les provocations. Barère, indécis entre les Girondins et les Montagnards, et par là même toléré des

deux partis, assoupit un moment la fureur générale en s'égarant dans les généralités patriotiques et en protestant à la fois contre l'aristocratie des Girondins, contre l'anarchie des Montagnards, contre l'insurrection municipale de Paris. « On a « parlé, » dit-il, « du projet de couper cette nuit « des têtes de députés? Citoyens! les têtes des dé« putés sont bien assurées; les têtes des députés « sont posées sur tous les départements de la « république, qui donc oserait y toucher? Le « jour de ce crime impossible, la république « serait dissoute! » D'unanimes applaudissements couvrirent la voix de Barère et semblèrent garantir la vie des représentants de la nation contre les poignards du peuple de Paris. Robespierre présenta, comme remède au mal, la concentration du pouvoir exécutif dans les comités. Il fit pressentir le comité de salut public, c'est-à-dire la dictature sans intermédiaire de la Convention.

« Les considérations générales qu'on vous « présente sont vraies, » dit Danton; « mais quand « l'édifice est en feu, on ne s'attache pas aux fri« pons qui volent les meubles. J'éteins d'abord « l'incendie. Voulons-nous être libres? Si nous « ne le voulons pas, périssons, car nous l'avons « tous juré. Faites donc partir vos commissaires, « qu'ils partent ce soir, cette nuit même, qu'ils « disent à la classe opulente: « Il faut que l'aris« tocratie de l'Europe, succombant sous nos « efforts, paye notre dette ou que vous la payiez. « Le peuple n'a que du sang, il le prodigue. « Allons, misérables! prodiguez vos richesses. » (*On applaudit sur la Montagne et dans les tribunes.*) « Voyez, citoyens, » reprend Danton avec une physionomie où rayonne la prévision prophétique du bonheur public, « voyez, citoyens, « les belles destinées qui vous attendent; quoi! « vous avez une nation entière pour levier, la « raison pour point d'appui, et vous n'avez pas « encore bouleversé le monde? » (*Les applaudissements suspendent un instant l'emportement de son enthousiasme.*) « Dans des circonstances « plus difficiles, quand l'ennemi était aux portes « de Paris, j'ai dit à ceux qui gouvernaient alors: « Vos discussions sont misérables, je ne connais « que l'ennemi, battons l'ennemi. » (*Battements de mains prolongés.*) « Vous qui me fatiguez de « vos contestations particulières, » reprend-il en regardant tour à tour Marat, Robespierre, les Girondins, « au lieu de vous occuper du salut de « la république, je vous regarde tous comme des « traîtres, je vous mets tous sur la même ligne. « Eh! que m'importe ma réputation? que la « France soit libre et que mon nom soit flétri! »

Cambacérès demanda l'organisation d'un tribunal révolutionnaire. Buzot s'écria qu'on voulait conduire la France à un despotisme plus sinistre que le despotisme même de l'anarchie. Il protesta contre la réunion de tous les pouvoirs dans une seule main. « Il ne protestait pas, » murmura Marat, « quand tous les pouvoirs étaient « dans la main de Roland. »

Robert-Lindet lut le projet de décret qui instituait un tribunal révolutionnaire. « Il sera composé « de neuf juges, » dit Lindet. « Il ne sera soumis « à aucune forme. Son code sera sa conscience, « ses moyens de conviction l'arbitraire. Il y aura « toujours dans la salle de ce tribunal un mem« bre chargé de recevoir les délations. Il jugera « tous ceux que la Convention lui enverra. » La Montagne applaudit à ces dispositions. Vergniaud, indigné, se leva: « C'est une inquisition « mille fois plus redoutable que celle de Venise, « nous déclarons que nous mourrons plutôt que « d'y consentir. »

XVIII

Cambon et Barère parurent d'abord épouvantés de l'arme qu'on leur présentait. « Les Lacé« démoniens, » dit Barère, « ayant vaincu les « Athéniens, les mirent sous le gouvernement de « trente tyrans. Ces hommes condamnèrent d'a« bord à mort les plus grands scélérats qui étaient « en horreur à tout le monde, le peuple applau« dit à leur supplice; bientôt ils frappèrent ar« bitrairement les bons et les méchants.—Sylla, « victorieux, fit égorger un grand nombre de ci« toyens qui s'étaient élevés par leurs crimes et « par le mal qu'ils avaient fait à la république, « tout le monde applaudit: on disait partout que « ces criminels avaient bien mérité leur supplice; « mais ce supplice fut le signal d'un affreux car« nage. Dès qu'un homme enviait une maison ou « quelque terre, il dénonçait le possesseur et le « faisait mettre au nombre des proscrits. »

La Convention décréta que les jurés de ce tribunal révolutionnaire seraient nommés par elle-même et pris dans tous les départements. Ces dispositions, qui tempéraient la dictature de vie ou de mort du tribunal, impatientaient visiblement Danton; on allait lever la séance, il bondit sur son banc et s'élança à la tribune: son geste impérieux força à se rasseoir les députés déjà debout.

« Je somme, » dit Danton d'une voix de commandement, « tous les bons citoyens de ne pas « quitter leur poste. » (*Tous les membres reprennent silencieusement leur place.*) « Quoi! citoyens, » dit-il, « vous pouvez vous séparer sans « prendre les grandes mesures qu'exige le salut « de la république! Je sens combien il est important de prendre des mesures judiciaires qui « punissent les contre-révolutionnaires, car c'est « pour eux que le tribunal est nécessaire, c'est « pour eux que ce tribunal doit suppléer au tribunal suprême de la vengeance du peuple. « Arrachez-les vous-mêmes à la vengeance populaire, l'humanité vous l'ordonne; rien n'est « plus difficile que de définir un crime politique, mais n'est-il pas nécessaire que des lois « extraordinaires mises en dehors des institutions sociales épouvantent les rebelles et atteignent les coupables? Ici, le salut public exige « de grands moyens et des mesures terribles; je « ne vois pas de milieu entre les formes ordinaires et un tribunal révolutionnaire. Soyons terribles pour dispenser le peuple d'être cruel. « Organisons un tribunal, non pas bien, cela est « impossible, mais le moins mal qu'il se pourra, « afin que le glaive de la loi pèse sur la tête de « ses ennemis. Ce grand œuvre terminé, je vous « rappelle aux armées, aux commissaires que vous « devez faire partir, au ministère que vous devez « organiser. Le moment est venu, soyons prodigues d'hommes et d'argent. Prenez-y garde, « citoyens! vous répondez au peuple de nos armées, de son sang, de ses assignats. Je demande « donc que le tribunal soit organisé séance tenante. Je demande que la Convention juge « mes raisonnements et méprise les qualifications injurieuses qu'on ose me donner. Ce soir, « organisation du tribunal révolutionnaire, organisation du pouvoir exécutif; demain, mouvement militaire; que demain vos commissaires « soient partis! que la France entière se lève, « coure aux armes, marche à l'ennemi! que la « Hollande soit envahie! que la Belgique soit « libre! que le commerce anglais soit ruiné! que « les amis de la liberté triomphent de cette contrée! que nos armes partout victorieuses apportent aux peuples la délivrance et le bonheur, « et que le monde soit vengé! »

XIX

Le cœur national de la France semblait battre dans la poitrine de Danton. Ses paroles pressées retentissaient dans les âmes comme le pas de charge des bataillons sur le sol de la patrie. Il descendit de la tribune dans les bras de ses collègues de la Montagne. Le soir le tribunal révolutionnaire fut définitivement décrété. Cinq juges et un jury nommés par la Convention, un accusateur public nommé aussi par elle, la mort et la confiscation des biens au profit de la république, tel était ce tribunal d'État, seule institution capable, croyait-on, de défendre dans un pareil moment la république contre l'anarchie, la contre-révolution et l'Europe. La Convention, résumé du peuple, rappelait tout à soi, même la justice, un des attributs de la souveraineté suprême. L'arme qu'elle saisissait dans le péril pouvait être salutaire ou funeste, selon l'usage qu'elle en ferait. Si elle n'eût fait qu'en couvrir les frontières, la sûreté des citoyens et sa propre puissance, cette arme pouvait sauver à la fois la nation et la liberté; si elle la livrait aux partis pour s'entre-détruire, elle perdait et elle déshonorait la Révolution. Les Girondins n'osèrent pas refuser cette mesure à l'impatience publique et à l'urgence de la nécessité. Par une étrange dérision des choses humaines, Barère, qui refusait cette loi, devait en faire lui-même le plus sanglant usage, et Danton, qui l'implorait, devait lui porter sa tête. C'était la victime qui forgeait le glaive; c'était le sacrificateur qui le repoussait.

XX

Le peuple, soulevé par le danger public et par le comité d'insurrection, assiégeait encore la Convention : un second projet d'égorgement des Girondins à domicile fut tramé dans le conciliabule du faubourg Saint-Marceau. Danton, confident par ses agents de toutes ces trames nouées et dénouées à sa volonté, fit avertir les députés menacés de quitter une seconde fois leurs demeures. Il intimidait d'une main, il protégeait de l'autre; il se ménageait des appuis, des espérances, des reconnaissances dans les trois partis; il voulait être nécessaire et terrible à tous à la fois; seul il empêchait le choc entre la Gironde et la Montagne : en se décidant il décidait la victoire.

Mais l'orgueil des Girondins souffrait de cette supériorité d'attitude de Danton; ils répondaient à ses avances par des mépris, ils poursuivaient Robespierre jusque dans son silence, ils attribuaient à ces deux hommes toute la démence de

Marat, tous les délires de l'anarchie. Ils excusaient presque Marat pour verser tout l'odieux des attentats du peuple sur Robespierre et sur Danton. « Marat, » disait Isnard à la tribune, « n'est pas la tête qui conçoit, mais le bras qui « exécute; il est l'instrument d'hommes perfides « qui se jouent avec adresse de sa sombre cré« dulité, enveniment ses dispositions naturelles « à voir tous les objets sous des couleurs funè« bres, lui persuadent ce qu'ils veulent, et lui « font faire ce qui leur plaît : une fois qu'ils ont « monté sa tête, cet homme extravague et délire « à leur gré. »

Les membres de ce parti, réunis en conseil chez Roland, se décidèrent enfin à profiter de l'indignation que l'insurrection du peuple contre la Convention venait d'exciter parmi les citoyens de Paris, pour reconquérir un ascendant qui leur échappait. Vergniaud, qui se taisait depuis longtemps, céda aux sollicitations de ses collègues et prépara un discours pour demander vengeance à l'opinion des poignards de Marat. Mais déjà la division s'était introduite dans la faction de la Gironde. Vergniaud, aimé et admiré de tous les Girondins, n'exprimait plus la politique de son parti; il affectait le rôle de modérateur, et se rapprochait ainsi de Danton. Ces deux hommes qui se touchaient n'avaient plus entre eux que le sang de septembre. Ainsi parla Vergniaud :

« Sans cesse abreuvé de calomnie, je me suis « abstenu de la tribune tant que j'ai pensé que « ma présence pourrait y exciter des passions, « et que je ne pouvais y porter l'espérance d'être « utile à mon pays; mais aujourd'hui que nous « sommes tous, je le crois du moins, réunis par « le sentiment d'un danger devenu commun à « tous, aujourd'hui que la Convention nationale « entière se trouve sur les bords d'un abîme, où « la moindre impulsion peut la précipiter à jamais « avec la liberté, aujourd'hui que les émissaires « de Catilina ne se présentent plus seulement « aux portes de Rome, mais qu'ils ont l'insolente « audace de venir jusque dans cette enceinte « déployer les signes de l'insurrection, je ne puis « plus garder un silence qui devient une véri« table trahison. Je dirai la vérité sans crainte « des assassins, car les assassins sont lâches et je « sais défendre ma vie contre eux. » Après avoir rappelé les attentats à la propriété du mois de février et de mars : « Ainsi de crimes en amnistie « et d'amnistie en crimes, un grand nombre de « citoyens en est venu à confondre les insurrec« tions séditieuses avec les insurrections contre « la liberté. On a vu se développer cet étrange « système de liberté d'après lequel on vous dit : « Vous êtes libres, mais pensez comme nous, « ou nous vous dénonçons aux vengeances du « peuple; vous êtes libres, mais courbez la tête « devant l'idole que nous encensons, ou nous « vous dénonçons aux vengeances du peuple; « vous êtes libres, mais associez-vous à nous « pour persécuter les hommes dont nous redou« tons la probité et les lumières, ou nous vous dé« signons par des dénonciations ridicules et nous « vous dénonçons aux vengeances du peuple!

« Alors, citoyens, il a été permis de craindre « que la Révolution, comme Saturne, dévorât « successivement tous ses enfants.

« Une partie des membres de la Convention « nationale a regardé la Révolution comme finie « du jour où la France a été constituée en répu« blique; dès lors elle a pensé qu'il convenait « d'arrêter le mouvement révolutionnaire, de « rendre la tranquillité au peuple, et de faire « promptement les lois nécessaires pour que « cette tranquillité fût durable; d'autres mem« bres, au contraire, alarmés des dangers dont la « coalition des rois nous menace, ont cru qu'il « importait de perpétuer l'effervescence. La « Convention avait un grand procès à juger. « Les uns ont vu dans l'appel au peuple ou dans « la simple reclusion du coupable un moyen « d'éviter une guerre qui allait faire répandre « des flots de sang, et un hommage solennel « rendu à la souveraineté nationale. Les autres « ont vu dans cette mesure un germe de guerres « intestines et une condescendance pour le tyran; « ils ont appelé les premiers royalistes; les pre« miers ont accusé les seconds de ne se montrer « si ardents à faire tomber la tête de Louis que « pour placer la couronne sur le front d'un nou« veau tyran. Dès lors le feu des passions s'est « allumé avec fureur dans le sein de cette As« semblée, et l'aristocratie, ne mettant plus de « bornes à ses espérances, a conçu l'infernal « projet de détruire la Convention par elle« même. L'aristocratie s'est dit : Enflammons « encore les haines, faisons en sorte que la « Convention nationale elle-même soit le cratère « brûlant d'où sortent ces expressions sulfu« reuses de conspiration, de trahison, de contre« révolution, notre rage fera le reste; et si, dans « le mouvement que nous aurons excité, périssent « quelques membres de la Convention, nous « présenterons ensuite à la France leurs collè-

« gues comme des assassins et des bourreaux. » Après avoir dénoncé tous les faits qui révélaient un plan d'insurrection et d'assassinat dans les journées des 9 et 10 mars : « Citoyens, poursuit « Vergniaud, telle est la profondeur de l'abîme « qu'on avait creusé sous vos pas. Le bandeau « est-il enfin tombé de vos yeux? Aurez-vous « appris enfin à reconnaître les usurpateurs du « titre d'amis du peuple?

« Et toi, peuple infortuné, seras-tu plus long-« temps la dupe des hypocrites qui aiment mieux « obtenir les applaudissements que les mériter? « Les contre-révolutionnaires te trompent avec « les mots d'égalité et de liberté! Un tyran de « l'antiquité avait un lit de fer sur lequel il fai-« sait étendre ses victimes, mutilant celles qui « étaient plus grandes que le lit, disloquant « douloureusement celles qui l'étaient moins « pour leur faire atteindre le niveau. Ce tyran « aimait l'égalité, et voilà celle des scélérats qui « te déchirent par leur fureur. L'égalité pour « l'homme social n'est que celle des droits, elle « n'est pas plus celle des fortunes que celle des « tailles, celle des forces, de l'esprit, de l'acti-« vité, de l'industrie et du travail : c'est la li-« cence qu'on représente sous l'apparence de la « liberté; elle a, comme les faux dieux, ses « druides qui veulent la nourrir de victimes « humaines. Puissent ces prêtres cruels subir « le sort de leurs prédécesseurs! Puisse l'infamie « sceller à jamais la pierre déshonorée qui cou-« vrira leur cendre!

« Et vous, mes collègues, le moment est venu : « il faut choisir enfin entre une énergie qui « vous sauve et la faiblesse qui perd tous les « gouvernements; si vous mollissez, jouets de « toutes les factions, victimes de tous les conspi-« rateurs, vous serez bientôt esclaves. Citoyens, « profitons des leçons de l'expérience; nous « pouvons bouleverser les empires par des vic-« toires, mais nous ne ferons des révolutions « chez les peuples que par le spectacle de notre « bonheur. Nous voulons renverser les trônes, « prouvons que nous savons être heureux avec « une république; si nos principes se propagent « avec tant de lenteur chez les nations étran-« gères, c'est que leur éclat est obscurci par « des sophismes, par des mouvements tumul-« tueux, et surtout par un crêpe ensanglanté. « Lorsque les peuples se prosternèrent pour la « première fois devant le soleil, pour l'appeler « père de la nature, pensez-vous qu'il fût voilé « par les nuages destructeurs qui portent les « tempêtes? Non, sans doute : brillant de gloire « il s'avançait alors dans l'immensité de l'espace « et répandait sur l'univers la fécondité et la « lumière.

« Eh bien, dissipons par notre fermeté ces « nuages qui enveloppent notre horizon poli-« tique, foudroyons l'anarchie non moins enne-« mie de la liberté que le despotisme, fondons « la liberté sur les lois et sur une sage constitu-« tion; bientôt vous verrez les trônes s'écrouler, « les sceptres se briser, et les peuples, étendant « leurs bras vers nous, proclamer par des cris de « joie la fraternité universelle. »

Ce discours éloquent, qui faisait applaudir l'orateur, ne produisit qu'un vain retentissement de paroles qui agita l'âme de l'Assemblée sans lui donner aucune direction.

Marat succéda à l'orateur des Girondins. Le cynisme de sa contenance à la tribune disait assez qu'il méprisait cette éloquence et qu'il n'y prétendait pas.

« Je ne me présente pas, dit-il, avec des dis-« cours fleuris, avec des phrases parasites, pour « mendier des applaudissements; je me présente « avec quelques idées lumineuses, faites pour « dissiper tout ce vain batelage que vous venez « d'entendre. Personne plus que moi ne s'afflige « de voir ici deux partis, dont l'un ne veut pas « sauver la Révolution, et dont l'autre ne sait « pas la sauver. » A ces mots, la salle et les tribunes éclatent en applaudissements comme pour enfoncer dans l'âme des Girondins le trait que Marat vient de lancer. Celui-ci montre de la main le banc de Vergniaud et de ses amis. « Ici, » dit-il, « sont les hommes d'État, je ne leur fais « pas à tous un crime de leur égarement, je n'en « veux qu'à leurs chefs; mais il est prouvé que « les hommes qui ont fait l'appel au peuple vou-« laient la guerre civile, et que ceux qui ont voté « pour la conservation du tyran votaient pour « la conservation de la tyrannie. Ce n'est pas « moi d'ailleurs qui les poursuis, c'est l'indigna-« tion publique. Je m'oppose à l'impression d'un « discours qui porterait dans les départements le « tableau de nos dissensions et de nos alarmes. » L'Assemblée, déjà partagée en deux moitiés égales, dont chacune voulait effacer la victoire pour ne pas paraître vaincue, vota à la fois l'impression du discours de Vergniaud et celle du discours de Marat. Une telle approbation ressemblait tellement à une injure, que Vergniaud offensé déclara que son improvisation s'était effacée de sa mémoire.

XXI

Danton, à cette époque, avait des conférences fréquentes avec Guadet, Gensonné et Vergniaud; il inclinait évidemment vers le parti de ces hommes dont les lumières, l'éloquence et les mœurs promettaient à la république un gouvernement moins anarchique au dedans, plus imposant au dehors. Sa conduite avec ce parti se ressentait tous les jours davantage de ces dispositions secrètes. Sans cesse attaqué par Brissot, par Valazé, par Louvet, par Barbaroux, par Isnard, par Buzot, par tous ceux des jeunes Girondins que dirigeait la vertueuse indignation de Roland, et que soufflait la colère de sa femme, Danton souffrait en silence leurs insinuations contre lui. Il affectait de ne pas entendre. Il ne répondait jamais. Soit magnanimité, soit prudence, il contenait en lui sa fougue et ne cessait de refuser le combat que les imprudents de la Gironde ne cessaient de lui offrir. Danton déployait de jour en jour davantage le génie d'un homme d'État. Homme d'action surtout, il apportait aux Girondins la puissance de volonté et d'unité qui leur manquait; il avait le cœur du peuple, dont Vergniaud et ses amis n'avaient que l'oreille; il eût donné la foule aux Girondins, qui avaient déjà les propriétaires avec eux; unis, ils auraient comprimé l'anarchie au cœur de la France en soulevant le sol national et en lançant la Révolution au delà des frontières. Danton avait l'instinct de cette mission, il déplorait amèrement l'obstination des amis de Roland à s'éloigner de lui. « Leur haine contre moi les perd et me perdra « peut-être après eux! » disait-il aux négociateurs qui s'interposaient entre eux et lui; « les « insensés! ils ne savent pas ce qu'ils repous- « sent! » Mais, malgré les rapprochements souvent tentés par les modérés de la Gironde, la réconciliation échouait toujours. Le passé de Danton frappait de stérilité son génie; sa complicité avec les exécuteurs de septembre le poursuivait, et poursuivait en lui la république.

XXII

C'est à cette époque que fut institué sur la proposition d'Isnard le premier comité de salut public. Les membres furent nommés avec impartialité. C'étaient Dubois-Crancé, Péthion, Gensonné, Guyton de Morveau, Robespierre, Barbaroux, Ruhl, Vergniaud, Fabre d'Églantine, Buzot, Delmas, Guadet, Condorcet, Bréard, Camus, Prieur (de la Marne), Camille Desmoulins, Barère, Quinette, Danton, Sieyès, Lasource, Isnard, Cambacérès, Jean Debry. Les membres suppléants étaient Treilhard, Aubry, Garnier (de Saintes), Lindet, Lefebvre, Larévcillère-Lépaux, Ducos, Sillery, Lamarque et Boyer-Fonfrède. Les forces des partis s'y balançaient. Un redoublement d'énergie caractérisa les actes du gouvernement et de la commune pendant cette courte période de conciliation. Le danger de la patrie tendait toutes les pensées vers la guerre. Le tocsin sonnait dans Paris, le rappel battait, les sections couraient aux armes. Santerre était à la tête de deux mille citoyens armés. La Convention ordonnait. Le comité de salut public dirigeait. La commune exécutait des visites domiciliaires pour arrêter les conspirateurs, désarmer les aristocrates, exiler de la capitale les nobles, les prêtres suspects. Le tribunal révolutionnaire commençait à siéger et à rendre ses premiers jugements. L'instrument des supplices se dressait sur la place de la Révolution comme une institution complémentaire de la république. Mais les Girondins détournaient le couteau sur les têtes des émigrés et des aristocrates, et n'osaient frapper leurs véritables ennemis.

XXIII

Depuis la retraite de son mari, madame Roland désespérait de la liberté. Les froides théories de Robespierre glaçaient son cœur. Les haillons de Marat offensaient ses yeux. Renfermée dans la solitude, elle se demandait déjà si l'idéal de la Révolution qu'elle avait rêvé n'était pas un de ces mirages de l'âme qui trompent par des perspectives séduisantes les imaginations altérées de bien, et qui se convertissent en aridité et en soif quand on en approche. Il lui eût été doux de mourir avant son désenchantement. L'ardeur de la lutte et la grandeur de son courage avaient soutenu son âme pendant que son mari était au pouvoir. Maintenant l'activité de sa pensée se retournait contre elle-même et la dévorait. L'ingratitude du peuple venait avant la gloire. De toutes les promesses de la république, madame Roland n'avait vu se réaliser que des ruines et des crimes. La calomnie, qui s'acharnait sur elle et sur son mari, l'effrayait plus que l'échafaud. Elle avait conservé ses amis Barbaroux, Péthion,

Louvet, Brissot, Buzot. Elle se préparait à quitter Paris et à se retirer de nouveau avec son mari et son enfant dans sa maison du Beaujolais.

Mais ce n'était pas seulement pour fuir le bruit menaçant que ses ennemis faisaient autour de son nom qu'elle allait s'abriter dans ses montagnes : c'était pour se fuir elle-même. Les dangers que couraient ses amis lui révélaient la force des sentiments qu'elle éprouvait pour eux. Chaste comme ces statues de l'antiquité dont elle avait fait son modèle, elle craignit de profaner dans son âme, par le feu d'un amour vulgaire, le feu pur et surnaturel de la liberté. Elle résolut de s'éloigner. Elle avait besoin de sa propre estime plus encore que de gloire. Elle voulait offrir une victime sans tache à la mort.

Mais l'agitation du moment, les comptes que Roland avait à rendre de sa gestion, les dangers tous les jours croissants suspendaient ce départ, de semaine en semaine. L'âme partagée entre son culte pieux pour Roland, son amour pour sa fille, ses inquiétudes sur ses amis, sa vigilance sur ses sentiments et sa douleur sur les maux de sa patrie, elle subissait à la fois toutes les angoisses de l'épouse, de la mère et du chef de parti. Elle connaissait à son tour l'amertume de la haine du peuple, les poisons de la calomnie, la froideur du foyer conjugal, les alarmes nocturnes sur la vie d'un époux et des enfants, et toutes ces angoisses qu'elle n'avait pas su plaindre dans la reine. Son logement, caché dans une sombre rue d'un quartier du Panthéon, contenait autant de troubles et de gémissements qu'un palais.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

I

Les événements se pressaient coup sur coup, comme dans une fortune qui s'écroule. L'influence des Girondins dans les départements, artificiellement soutenue par les journaux à la solde de Roland, croissait chaque jour. Les dangers de la patrie donnaient le peuple aux partis extrêmes. Les commissaires de la Convention couraient de ville en ville, installant ou renversant, selon leurs caprices, les autorités locales, les unes dans le sens du jacobinisme, les autres dans l'esprit de la Gironde. Bourdon de l'Oise, en mission à Orléans, où il prêchait les doctrines de Robespierre et remplaçait la municipalité modérée par une municipalité jacobine, recevait vingt coups de baïonnette dans la salle de l'hôtel de ville; relevé et sauvé par les démagogues, il envoyait ses assassins à Paris, au tribunal révolutionnaire. Manuel, l'ancien procureur-syndic de Paris, retiré à Montargis, sa patrie, était arraché de sa demeure par le peuple, traîné au pied de l'arbre de la Liberté, dépouillé de ses vêtements, criblé de blessures, défiguré de coups, inondé de sang, et la municipalité, qui accourait pour le délivrer, ne trouvait plus d'asile pour lui qu'un cachot.

La majorité de la Convention, décidée par la Plaine, flottait au gré de Barère. Robespierre s'éloignait de Danton, suspect de complicité dans les trahisons de Dumouriez. Legendre entreprit de les réconcilier.

II

Danton et Robespierre se rencontrèrent à la table de Legendre. Danton, qui avait dans le caractère la franchise de la force et la haine facile à fléchir des hommes violents, s'avança le premier vers Robespierre et lui tendit la main. Robespierre retira la sienne, et resta pendant tout le repas dans une contrainte et dans une observation taciturne. A la fin du dîner il laissa échapper quelques mots à double tranchant, qui, sans désigner directement Danton, exprimaient la défiance et le mépris pour les hommes qui ne

voient dans les révolutions que des échelons sanglants de fortune, et dans la victoire que les dépouilles. C'était une allusion trop claire aux soupçons de concussion qui pesaient sur la conscience de Danton et aux souvenirs de septembre. Danton y répondit par quelques sarcasmes sur les hommes qui prenaient leur orgueil pour de la vertu et leur lâcheté pour de la modération. Ces deux rivaux se séparèrent plus aigris et plus antipathiques qu'avant ce rapprochement. Danton se rejeta de nouveau vers les Girondins, et s'humilia jusqu'à implorer l'amnistie de son passé. Un député de son parti, nommé Meilhand, supplia ses amis de profiter de ces dispositions pour s'attacher ce colosse qui portait avec lui la popularité et la victoire.

Un jour, ayant rencontré Danton dans un des comités de la Convention, Meilhand s'entretenait avec lui. Marat traversa la salle, dit quelques mots à l'oreille de Danton et s'éloigna. « Le misérable! » dit Danton à Meilhand; « du sang, du sang, toujours du sang, il ne lui faut que du sang! Sortons d'ici. Ces hommes me font horreur! » Et il entraîna Meilhand dans le jardin des Tuileries. Meilhand, en voyant son ami oppressé par le remords, et son esprit prêt à s'ouvrir à des conseils de modération, lui représenta que Marat déshonorait sa politique, et que Robespierre, après avoir usé sa popularité, menacerait jusqu'à sa vie; il lui montra le besoin qu'avait la république d'une main puissante qui saisit les affaires, qui donnât à la fois un frein à la populace, une impulsion à la nation, une direction à la Convention, et qui écrasât, comme de vils reptiles, Marat dans son sang et Robespierre dans son orgueil. « Tu es cet homme! » ajouta-t-il, « prononce-toi pour nous, nous oublierons le passé et nous te suivrons; ton ambition sera le salut de la patrie. » Danton écoutait sans répugnance et se taisait comme un homme qui délibère avec lui-même. Son regard interrogeait celui de Meilhand pour voir si le Girondin avait dans l'âme ce qu'il exprimait des lèvres. « Si je pouvais m'y fier! » dit-il enfin avec un soupir. « Au nom de qui me parles-tu ainsi? — Au nom de ceux, » répondit le Girondin, « qui méprisent Marat et qui détestent Robespierre autant que toi. — Et qui t'a dit que je détestais Robespierre? — Qui me l'a dit? Ton intérêt. Robespierre a déjà murmuré contre toi des paroles sinistres; si tu ne le préviens pas, il te préviendra. » Danton réfléchit encore un moment; puis, avec le geste d'une résolution désespérée et qui coûte à l'âme : « N'en parlons plus, dit-il, c'est impossible! Tes amis n'ont pas de confiance en moi. Je me perdrais pour eux, et ils me livreraient ensuite à nos ennemis communs. Le sort est jeté, que la mort décide! »

Danton répugnait aux Girondins à cause de ses violences, et à Robespierre à cause de son immoralité. La crainte qu'il inspirait le protégeait seule alors contre le mépris. Il bravait effrontément sa mauvaise renommée. Il affichait la licence à l'abri du patriotisme. Entouré d'hommes corrompus et serviles, il avait une cour et des courtisans. Hébert, Fabre, Merlin, Chabot, Lacroix, Westermann, Brune, Bazire, Camille Desmoulins s'asseyaient à sa table. On y passait des conjurations aux plaisirs. On donnait à la Révolution le caractère d'une orgie de patriotisme. Les vers, les arts, la musique, l'amour complaisant y délassaient Danton de la tension des affaires et des fougues de l'éloquence. L'insouciance voluptueuse et l'athéisme sans lendemain étaient la philosophie de ces réunions. C'étaient les disciples d'Helvétius pratiquant la morale du plaisir sur les ruines d'un empire.

Danton avait de plus acheté et meublé une maison de campagne aux bords de la Seine, sur le coteau de Sèvres. Là, à l'exemple de Mirabeau, il se retirait souvent avec ses confidents les plus intimes pour méditer des coups d'État.

Depuis la mort de sa femme il souffrait de son isolement. Déjà son âme, promptement assouvie de tout, se lassait de ces voluptés sensuelles et rêvait un pur attachement. Une jeune fille, d'une famille sans tache et d'une touchante beauté, avait attiré ses regards et fixé son choix. Elle se nommait Louise Gély. Elle avait seize ans. Il songeait à l'épouser. Sa première femme, mourante, l'avait désignée elle-même à Danton comme propre à servir de mère à ses enfants. Danton n'avait que trente-trois ans. Il voulait se retirer du tumulte et se refaire un bonheur conjugal. L'influence de cet amour, le désir de se purifier aux yeux de sa fiancée du contact de Robespierre et de Marat, le besoin de fixer la Révolution pour fixer son propre sort, étaient au nombre des motifs qui poussaient en ce moment Danton vers les Girondins; le parti de ces hommes éloquents, modérés, le réhabilitait à ses propres yeux. L'idée obstinée de se rattacher à eux le poursuivait; même après y avoir renoncé, il y revenait sans cesse comme à un regret ou à un pressentiment.

III

Le père de mademoiselle Gély avait été huissier audiencier au parlement. La protection de Danton l'avait fait nommer à une place lucrative dans les bureaux du ministère de la marine. Cette famille conservait une vive reconnaissance de ce bienfait; mais si la renommée de Danton avait son prestige, elle avait aussi son horreur. La mère de la jeune fille refusa longtemps de consentir à ce mariage. Elle adressa à Danton des reproches amers sur sa conduite dans les journées de septembre, et sur son vote dans le procès du roi. Danton s'humilia devant cette femme, confessa ses torts dans les premières crises de la Révolution, les attribua à la fougue de son patriotisme et de sa *jeunesse*, témoigna un repentir sincère d'avoir voté la mort de Louis XVI, attribua ce vote à la pression des circonstances, et à la conviction qu'il avait eue de l'impossibilité de sauver le roi. Il affirma que les excès de la démagogie lui inspiraient, de jour en jour, plus d'horreur; que l'établissement de la république au sein d'une pareille conception lui paraissait une chimère, et que tous ses efforts secrets tendaient depuis longtemps au rétablissement d'une monarchie constitutionnelle. L'accent de franchise et de douleur qui éclatait dans les aveux de Danton fléchit la famille Gély, et la jeune fille lui fut accordée.

IV

L'amour qu'inspirait à Danton sa fiancée poussa sa complaisance encore plus loin. Il consentit à donner à son union le caractère religieux qu'exigeaient les croyances et les habitudes pieuses de la famille dans le sein de laquelle il allait entrer. Au moment même où les cérémonies du culte catholique étaient le plus proscrites et ses ministres le plus persécutés, Danton fit célébrer son mariage dans la chambre et par le ministère d'un prêtre non assermenté, nommé M. de Kéravenan, mort depuis curé de Saint-Germain-des-Prés. Avant la cérémonie, Danton passa dans le cabinet du prêtre, s'agenouilla à ses pieds, et accomplit ou simula l'acte de la confession.

L'immense fortune qu'on lui supposait, et qu'on attribuait à ses concussions en Belgique, parut également démentie par la modicité du douaire qu'il reconnut à sa nouvelle épouse. Il n'apporta en mariage qu'une somme de trente mille francs en assignats, qui ne représentèrent bientôt après que douze mille francs. Il donna à sa femme pour unique présent de noce une bourse contenant cinquante louis en or.

V

C'était le moment où Danton couvait avec le plus de mystère, dans sa pensée, le dégoût de la république et la restauration, par l'armée, de la monarchie constitutionnelle dans la famille d'Orléans. Quelques jours après son mariage, il demanda à sa femme si elle avait dépensé les cinquante louis qu'il lui avait donnés le jour de ses noces? « Non, » lui répondit la jeune femme, « je les ai conservés pour te les rendre dans un « moment extrême. — Eh bien! prête-les-moi, » dit Danton, « j'en ai besoin pour un usage que « je ne puis révéler qu'à toi seule. » Il lui confia alors qu'un complot pour modifier la république et pour arracher le gouvernement à l'anarchie, était mûr; qu'un mouvement de Paris, coïncidant avec un mouvement de l'armée, proclamerait bientôt la nécessité de la centralisation du pouvoir, et appellerait le duc d'Orléans au trône de la Révolution; qu'il ne manquait plus à ce plan que le consentement et le concours du duc d'Orléans lui-même, absent alors de Paris; qu'il fallait envoyer un agent discret et sûr pour sonder ce prince; qu'il avait choisi pour cette mission son secrétaire, nommé Miger, et que les cinquante louis étaient destinés à payer son voyage.

Les cinquante louis furent donnés par madame Danton à son mari. Miger partit. Le duc d'Orléans refusa sa coopération et son nom à une entreprise qui lui parut ou coupable ou prématurée. Danton ajourna le mouvement, non la pensée.

Remontons de quelques semaines pour bien comprendre la situation de Danton dans les mouvements qui précédèrent le 31 mai.

Quelques jours après la défection de Dumouriez, Lasource, le plus ombrageux des amis de Roland, insinua dans un discours que Lacroix et Danton étaient complices de la trahison du général leur ami, dans le but de rétablir la royauté. « Voilà le nuage qu'il faut déchirer, » dit en terminant Lasource, la main tendue vers le banc où siégeait Danton. « Je demande que vous nom- « miez une commission pour découvrir et frap- « per le coupable. Il y a assez longtemps que le

« peuple voit le trône et le Capitole, il veut « voir maintenant la roche Tarpéienne et l'écha- « faud. (*On applaudit.*) Je demande de plus « l'arrestation d'Égalité et de Sillery; je demande « enfin, pour prouver à la nation que nous ne « capitulons jamais avec un tyran, que chacun « de nous prenne l'engagement de donner la « mort à celui qui tenterait de se faire roi ou « dictateur. » L'Assemblée, se levant tout entière, répéta le serment de Lasource. Les tribunes, entraînées par le mouvement de la Convention, jurèrent la mort du dictateur en regardant Danton. Le soupçon qui couvait dans toutes les âmes sembla avoir éclaté enfin par la voix de Lasource, et purifié l'air de la Convention.

VI

L'attitude de Danton avait révélé pendant le discours de Lasource tout ce qui s'agitait dans son âme, l'étonnement d'abord d'un orgueil qui se croyait inattaquable, puis la colère prête à bondir sur un insolent ennemi, puis le dédain d'une popularité qui pouvait braver toute atteinte, puis l'énergie contenue d'une résolution prise de combattre à mort, puis enfin l'immobilité affectée de l'indifférence qui prend en pitié ses accusateurs, et qui retourne dans sa pensée les armes dont il va les frapper. Jamais la figure de Danton n'avait en si peu de minutes parcouru toutes les gammes de la physionomie humaine. L'esprit s'y troublait comme sur un abîme. L'œil y était emporté comme dans une trombe de passions. Quand Lasource fut descendu de la tribune, Danton se leva; en passant devant les bancs de la Montagne, où il siégeait, il se pencha vers les amis de Robespierre, et leur dit à demi-voix en montrant du poing les Girondins: « Les scélérats, « ils voudraient rejeter leurs crimes sur nous! » Les Montagnards comprirent que Danton, enfin arraché à sa longue hésitation, se décidait pour eux et allait écraser leurs ennemis. Tous les yeux le suivirent à la tribune. Il se tourna en s'inclinant avec l'expression d'une fière déférence vers la Montagne, et d'une voix dont la gravité étouffait mal l'émotion :

« Citoyens, » dit-il en indiquant du geste qu'il s'adressait aux Montagnards seuls, « je dois com- « mencer par vous rendre hommage. Vous qui « êtes assis sur cette Montagne, vous aviez mieux « jugé que moi. J'ai cru longtemps que, quelle « que fût l'impétuosité de mon caractère, je « devais tempérer les moyens que la nature m'a « départis pour employer, dans les circonstances « difficiles où m'a placé ma mission, la modéra- « tion que les événements me paraissaient com- « mander. Vous m'accusiez de faiblesse, vous « aviez raison; je le reconnais devant la France « entière. C'est nous qu'on accuse! nous, faits « pour dénoncer l'imposture et la scélératesse! « et ce sont les hommes que nous ménageons qui « prennent aujourd'hui l'attitude insolente de « dénonciateurs! »

Sa voix tonnante résonnait comme le tocsin au-dessus des murmures des Girondins et des applaudissements anticipés de la Montagne. Après avoir justifié, par des démentis et par des affirmations, sa conduite dans ses rapports avec Dumouriez, il se tut un moment, comme pour juger de l'effet de sa justification, sonder le terrain sous ses pieds et recueillir sa colère; puis reprenant :

« Et aujourd'hui, » dit-il, « parce que j'ai été « trop sage et trop circonspect; parce qu'on a « eu l'art de répandre que j'avais un parti, que « je voulais être dictateur; parce que je n'ai pas « voulu, en répondant jusqu'ici à mes adver- « saires, produire de trop rudes combats, opérer « des déchirements dans cette assemblée, on « m'accuse de mépriser et d'avilir la Convention! « Avilir la Convention! Et qui donc plus que « moi a cherché à relever sa dignité, à fortifier « son autorité? N'ai-je pas parlé de mes ennemis « mêmes avec respect? Et pourquoi ai-je aban- « donné ce système de silence et de modération? « Parce qu'il est un terme à la prudence, parce « qu'attaqué par ceux-là mêmes qui devaient « s'applaudir de ma circonspection, il est permis « d'attaquer à son tour et de sortir des limites « de la patience! Nous voulons un roi? Il n'y a « que ceux qui ont eu la lâcheté de vouloir « sauver le tyran par l'appel au peuple qui peu- « vent être justement soupçonnés de vouloir un « roi! il n'y a que ceux qui ont manifestement « voulu punir Paris de son héroïsme en soulevant « contre Paris les départements, il n'y a que « ceux qui ont fait des soupers clandestins avec « Dumouriez quand il était à Paris, oui! il n'y « a que ceux-là qui sont les complices de sa « conjuration! »

A chacune de ces insinuations directes contre Lasource, Vergniaud, Barbaroux, Brissot, la Montagne répondait par des trépignements de joie qu'entrecoupaient les apostrophes et la voix aigre de Marat.

« Nommez ceux que vous désignez ! » crient Gensonné et Guadet à l'orateur. — « Eh bien, « écoutez ! » répond Danton en se tournant vers la Gironde. — « Écoutez, répète Marat, les noms « de ceux qui veulent égorger la patrie ! — Vou- « lez-vous entendre un mot qui contient tout ? « reprend Danton. — Oui, oui ! » lui crie-t-on de toutes parts. Danton alors, avec l'accent et le geste d'un homme qui dépouille tout ménagement : « Eh bien ! dit-il, je crois qu'il n'y a « plus de trêve entre la Montagne et les patriotes « qui ont voulu la mort du tyran, et les lâches « qui, en voulant le sauver, nous ont calomniés « par toute la France. »

La Montagne, acceptant ce signe de séparation entre elle et les Girondins, se lève comme un seul homme et pousse une longue exclamation. « J'ai vécu de calomnie, reprend douloureuse- « ment Danton, elle s'est repliée de cent façons « sur mon compte, et toujours elle s'est elle-même « démentie par ses contradictions. J'ai soulevé le « peuple au début de la Révolution, et j'ai été « calomnié par les aristocrates ; j'ai fait le 10 août, « et j'ai été calomnié par les modérés ; j'ai poussé « la France aux frontières et Dumouriez à la « victoire, et j'ai été calomnié par de faux pa- « triotes ; aujourd'hui les homélies misérables « d'un vieillard cauteleux, Roland, sont le texte « de nouvelles inculpations : tel est l'excès de « son délire, et ce vieillard a tellement perdu « la tête, qu'il ne voit que la mort, et qu'il s'ima- « gine que tous les citoyens sont prêts à le frap- « per ! Il rêve avec ses amis l'anéantissement de « Paris. Eh bien ! quand Paris périra, il n'y aura « plus de république ! »

VII

Les tribunes à ces mots retentissent de battements de mains prolongés. On veut leur imposer silence. Danton les justifie, et adresse un hymne au peuple de Paris et de l'empire, qui du haut de ces tribunes a mis lui-même son cœur, sa main et sa voix dans l'œuvre de sa liberté. Il entre dans quelques détails pour sa propre justification ; puis, se tournant encore vers la Montagne : « Je prouverai que je suis un révolutionnaire « immuable, que je résisterai à toutes les attein- « tes, et je vous prie, citoyens, d'en accepter « l'augure. » La Montagne, du haut de ses bancs, ouvre ses bras à Danton comme pour embrasser son nouveau chef. Une voix s'élève de la Plaine et prononce le nom de *Cromwell.* « Quel est « le scélérat qui a osé me dire que je ressemble à Cromwell ? » s'écrie l'orateur en s'interrompant. « Oui, je demande que ce vil calomniateur « soit puni et conduit à l'Abbaye. Moi Crom- « well ! mais Cromwell fut l'allié des rois ! qui- « conque a frappé comme moi un roi à la tête « devient à jamais l'exécration de tous les rois !... « Ralliez-vous, » reprend-il enfin d'une voix qui, semble arracher la Montagne de sa base, « ralliez- « vous, vous qui avez prononcé l'arrêt du tyran, « contre les lâches qui ont voulu l'épargner ! « Serrez-vous, appelez le peuple à écraser nos « ennemis communs du dedans ; confondez, par « la vigueur et l'imperturbabilité de votre carac- « tère, tous les scélérats, tous les aristocrates, « tous les modérés, tous ceux qui vous ont calom- « niés dans les départements. Plus de paix, plus « de trêve, plus de transaction avec eux !... » La fureur de son âme semble avoir passé dans la Montagne. « Vous voyez, par la situation où je « me trouve en ce moment, la nécessité où vous « êtes d'être fermes, et de déclarer la guerre à « vos ennemis, quels qu'ils soient. Il faut former « une phalange indomptable. Je marche à la ré- « publique, marchons-y ensemble ; nous verrons « qui de nous ou de nos lâches détracteurs at- « teindra le but. Je demande que la commission « des Six, que vous venez de nommer sur la « proposition de Lasource, examine non-seule- « ment la conduite de ceux qui nous ont calom- « niés, qui ont conspiré contre l'indivisibilité de « la république, mais de ceux aussi qui ont cher- « ché à sauver le tyran ! »

Danton descendit dans les bras de ses collègues de la Montagne. Ses paroles répondaient à l'impatience de lutte qui existait entre les Jacobins et les Girondins, et que son attitude avait seule contenue jusque-là. Ce discours brisait la digue entre les deux partis : la colère et le sang étaient libres de couler.

VIII

A son tour, Marat accusa tout le monde. Santerre annonça que cent bataillons formés par Carnot et par lui allaient sortir de Paris et combler le vide que la trahison venait de faire sur nos frontières du Nord. Custine écrivit qu'il commençait sa retraite. Les Cordeliers, les Jacobins, la commune, les sections redoublèrent d'énergie et se répandirent en imprécations contre les Gi-

rondins, qui jetaient la division entre Paris et les départements, et qui, incapables de diriger la république, conspiraient, dans les conciliabules de Roland, la perte des meilleurs patriotes et le rétablissement de la royauté. Le tribunal révolutionnaire lui-même, récemment nommé par la Convention, vint se plaindre à la barre de n'avoir encore ni conspirateurs, ni traîtres à juger. On ne tarda pas à lui envoyer en masse les aristocrates, les émigrés, les généraux de l'armée de Dumouriez, coupables, non de sa trahison, mais de sa défaite. Carnot, envoyé à la frontière du Nord, y porta avec lui le génie de l'organisation militaire dont il était doué; les places fortes furent armées, les garnisons réparties, les approvisionnements préparés, les ateliers d'armes et de canons mis en activité, les généraux nommés à l'acclamation, et l'armée reforma ses lignes en face d'un ennemi qui s'étonnait de retrouver une autre muraille de baïonnettes derrière celle qu'il avait détruite.

IX

Ces nécessités du salut public confondirent en apparence, quelques jours, les actes, les votes, les discours dans la Convention ; les cœurs paraissaient unanimes, mais ils s'étaient refermés sur des ambitions et sur des haines qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater. Depuis le discours de Danton, le parti de Marat, sûr d'un appui si redoutable, devenait de jour en jour plus audacieux.

Cet homme, qui n'était plus rien par lui-même, s'était fait le drapeau de la Montagne ; la Montagne ne pouvait l'abandonner sans paraître faiblir ou transiger devant les Girondins. Marat sentait sa force, il en abusait pour engager sur son nom des luttes nouvelles où il grandissait, aux yeux du peuple, de toute l'importance du combat. Idole du bas peuple, agitateur des sections, sûr de la commune, orateur des Cordeliers, il était soutenu de plus par ce club central d'insurrection dont il avait fait le pouvoir exécutif de l'anarchie, et qui siégeait dans la salle de l'Archevêché. Là se réunissaient, à un signe de Marat, pour rédiger des pétitions incendiaires, ou pour attrouper les faubourgs, ces hommes dont la sédition était devenue le métier ; les pétitionnaires des sections ne cessaient de demander à la Convention la mise en accusation des Guadet, des Vergniaud, des Gensonné, des Brissot, des Barbaroux, des Louvet, des Roland.

Péthion dénonça à la Convention une de ces adresses qui provoquait au meurtre d'une partie de la représentation nationale : « Qui mérite « mieux l'échafaud que ce Roland? » disait cette adresse ; « et cependant, il respire. Partout où « nous portons nos regards nous ne voyons que « des conspirateurs. Législateurs, effrayez par le « supplice! Montagne de la Convention, sauvez « la république ! ou si vous ne vous sentez pas « assez forts pour le faire, osez nous le dire avec « franchise, nous nous chargerons de le faire. » Danton, dépassant toutes les bornes, proposa une mention honorable à cette adresse. Il s'élança à la tribune, avec Fabre d'Églantine et plusieurs membres de la Montagne, pour en précipiter Péthion. « Reste, Péthion! » lui crie Duperret, « nous « avons des enfants, ils nous vengeront.—Vous « êtes des scélérats! » répondit Danton. Des cris : *A bas le dictateur!* s'élèvent de la Plaine. Les députés descendent de leurs bancs, se précipitent en deux torrents contraires autour de la tribune. Un Girondin tire un poignard de son fourreau. Un Montagnard met le canon d'un pistolet sur la poitrine de Duperret. Le président se couvre. Péthion continue à commenter l'adresse et à demander vengeance des outrages dirigés contre les membres de la représentation nationale. Des murmures, des éclats de rire l'interrompent à chaque mot. David, l'ami de Robespierre et de Marat, s'avance au milieu de la salle, et défie Péthion du geste et de la voix. Péthion persiste. Il fait rougir la Convention de garder dans son sein un homme auprès duquel personne ne voulait s'asseoir peu de mois avant, et qui, aujourd'hui, obtenait plus de faveur et de silence que les meilleurs citoyens, un homme qui prêche ouvertement le despotisme, qui provoque au pillage, qui demande des têtes, Marat enfin !

Danton succède à Péthion. « Avons-nous le « droit, » dit-il, « d'exiger du peuple plus de sagesse « que nous n'en montrons nous-mêmes? Le peu- « ple n'a-t-il pas le droit de sentir les bouillon- « nements qui le conduisent au délire patrioti- « que, quand cette tribune semble une arène « de gladiateurs? N'ai-je pas été tout à l'heure « moi-même assiégé à cette place? Ne m'a-t-on « pas dit que je voulais être dictateur? Je vais « examiner froidement la proposition de Péthion. « Moi, je n'y mettrai aucune passion, j'y conser- « verai mon impassibilité, quels que soient les « flots d'indignation qui se pressent dans mon « sein. Je sais quel sera le dénoûment de ce « grand drame. Le peuple sera le but : je veux

« la république; je prouverai que je marche « constamment à ce but. Péthion se plaint qu'on « ait demandé sa tête! et n'a-t-on pas demandé « la mienne dans quelques départements? J'en « appelle à Péthion lui-même, ce n'est pas d'au- « jourd'hui qu'il se trouve dans les orages popu- « laires; il sait bien que lorsqu'un peuple brise « la monarchie pour arriver à la république, il « dépasse son but par la force de projection qu'il « s'est donnée. Que devez-vous répondre au peu- « ple quand il vous dit des vérités sévères? Vous « devez lui répondre en sauvant la république. « La constitution sera d'autant plus belle qu'elle « sera née dans les orages de la liberté. Ainsi « un peuple de l'antiquité construisait les murs « en tenant d'une main la truelle et de l'autre « l'épée qui devait le défendre. Que l'on ne « vienne donc plus nous apporter des dénoncia- « tions exagérées comme si l'on craignait la « mort! Il vous sied bien de vous élever contre « le peuple parce qu'il vous dit des vérités éner- « giques! Je demande qu'on néglige la motion de « Péthion. Si Paris montre de l'indignation, il a « bien le droit de reporter la guerre à ceux qui « l'ont tant de fois calomnié après les services « qu'il a rendus à la patrie. »

Fonfrède, indigné, se lève et appuie la motion de Péthion. « Je ne prends pas, » dit-il, « quelques « hommes pour le peuple. On accuse la majorité « de cette assemblée de complicité. Et qui l'ac- « cuse? C'est Dumouriez. Qui veut la dissoudre? « C'est d'Orléans, quand il passe à l'ennemi. Qui « l'accuse? Les royalistes qui vous redemandent « le tyran dont vous avez abattu la tête. Qui l'ac- « cuse enfin? Tous les nobles, tous les prêtres, « tous les rois. Ils nous accusent de complicité, « parce qu'ils n'osent pas nous accuser d'avoir « fondé la république, d'avoir déclaré la guerre « à la royauté, d'avoir enfin banni ces Bourbons « dont le chef méprisable nous fait ainsi ses adieux: » et sans doute il faut marcher droit au but, il « faut d'une main repousser l'ennemi et de l'autre « fonder une constitution. Citoyens! ne laissez « pas avilir la nation en vous! »

« Citoyens! dit à son tour Guadet, la répu- « blique est perdue si vous souffrez que ces scé- « lérats viennent vous dire impunément que la « Convention est corrompue. » Robespierre se lève : « Ceux qui prétendent, » dit-il, « que la ma- « jorité de la Convention est corrompue sont des « insensés; mais ceux qui nieraient que la Con- « vention puisse être quelquefois égarée par une « coalition composée de quelques hommes pro- « fondément corrompus seraient des imposteurs... « Je vais lever une partie du voile!... »

A ces mots, Vergniaud s'indigne et demande lui-même que Robespierre soit entendu. « Quoi- « que nous n'ayons pas, » dit-il, « de discours arti- « ficieusement préparés, nous saurons répondre « et confondre les scélérats. »

X

Robespierre accusa Vergniaud et son parti, avec la dernière véhémence. Il conclut en demandant leur jugement. La Montagne applaudit les conclusions de ce discours. Vergniaud monte après Robespierre à la tribune, et parvient difficilement à se faire entendre.

XI

« J'oserai répondre, » dit-il, « à Robespierre, « qui, par un roman perfide, artificieusement écrit « dans le silence du cabinet, et par de froides « ironies, vient prodiguer de nouvelles discordes « dans le sein de la Convention; j'oserai lui ré- « pondre sans méditation. Je n'ai pas comme lui « besoin d'art, il suffit de mon âme. Ma voix, qui « de cette tribune a porté plus d'une fois la ter- « reur dans ce palais, d'où elle a concouru à pré- « cipiter le tyran, la portera aussi dans l'âme « des scélérats qui voudraient substituer leur « tyrannie à celle de la royauté. En vain on « cherche à m'aigrir, je veillerai sur moi. Je ne « seconderai pas les projets infâmes de ceux qui « s'efforcent de nous faire entr'égorger comme « les soldats de Cadmus, pour livrer notre place « vacante aux despotes qu'ils nous préparent. « Robespierre nous accuse de nous être opposés « dans le mois de juillet à la déchéance de Louis « Capet? Je réponds que c'est moi qui, le pre- « mier à cette tribune, ai parlé de déchéance le « 3 juillet, et j'ajouterai que peut-être l'énergie « de ce discours ne contribua pas peu au renver- « sement du trône. Dans la commission du 21, « dont j'étais membre, nous ne voulions ni d'un « nouveau roi, ni d'un nouveau régent, nous « voulions la république, et ce fut moi qui, après « avoir présidé toute la nuit du 9 au 10 août au « bruit du tocsin, vins, pendant que Guadet pré- « sidait le matin au bruit du canon, proposer la « république au nom de l'Assemblée législative. « Je le demande, citoyens, est-ce là avoir com-

« posé avec la cour? Est-ce à nous qu'elle doit de « la reconnaissance, ou bien à ceux qui, par les « persécutions qu'ils nous font éprouver, la ven-« gent si bien du mal que nous lui avons fait?

« Robespierre nous accuse d'avoir inséré dans « le décret de suspension un article portant qu'il « serait nommé un gouverneur au prince royal? « Le 17 août je quittai le fauteuil du président, « vers les neuf heures du matin, pour rédiger « en dix minutes le décret de déchéance. Je sup-« pose que les motifs sur lesquels je me fondais « pour y insérer l'article qu'on me reproche « m'aient trompé; peut-être dans les circon-« stances graves où nous nous trouvions, peut-« être au milieu des inquiétudes qui devaient « m'agiter pendant le combat, peut-être serais-« je excusable de n'avoir pas été infaillible. Au « moins ne conviendrait-il pas à Robespierre, qui « alors s'était prudemment enseveli dans une « cave, de me témoigner tant de rigueur pour un « moment de faiblesse. Mais quand je rédigeais « à la hâte le projet de décret, la victoire flottait « incertaine entre le peuple et le château. Cette « nomination d'un gouverneur au prince royal, « dans le cas de la victoire du tyran, isolait con-« stitutionnellement le fils du père, et livrait « ainsi un otage au peuple contre les vengeances « de la cour.

« Robespierre nous accuse d'avoir loué la « Fayette et Narbonne? C'est Guadet et moi qui, « malgré les murmures de l'Assemblée législa-« tive, avons attaqué la Fayette à cette barre « quand il a tenté de faire le petit César.

« Robespierre nous accuse d'avoir fait décla-« rer la guerre à l'Autriche? La question n'était « pas de savoir alors si nous aurions la guerre : « la guerre nous était déclarée par le fait. Il s'a-« gissait de savoir si nous attendrions paisible-« ment que nos ennemis eussent consommé les « préparatifs qu'ils faisaient à notre porte pour « nous écraser, si nous leur laisserions trans-« porter le théâtre de la guerre sur notre ter-« ritoire, ou si nous le transporterions sur le « leur. Le courage des Français a répondu pour « nous à cette accusation.

« Nous avons, dit-on, calomnié Paris? Robes-« pierre seul et ses amis calomnient cette ville « célèbre. Ma pensée s'est toujours arrêtée avec « effroi sur les scènes déplorables qui ont souillé « la Révolution; mais j'ai constamment soutenu « qu'elles étaient l'ouvrage non du peuple, mais « de quelques scélérats accourus de toutes les « parties de la république pour vivre de pillage « et de meurtre dans une ville dont l'immensité « et les agitations ouvraient la plus grande car-« rière à leurs crimes. Pour la gloire même du « peuple, j'ai demandé qu'ils fussent livrés au « glaive des lois. D'autres, au contraire, pour « assurer l'impunité des brigands, et leur ména-« ger sans doute de nouveaux massacres et de « nouveaux pillages, ont fait l'apologie de leurs « excès, et les ont attribués au peuple. Or, qui « est-ce qui calomnie le peuple, ou de l'homme « qui le soutient innocent des crimes de quel-« ques brigands étrangers, ou de celui qui s'ob-« stine à imputer au peuple entier l'odieux de « ces scènes de sang? — Ce sont des vengeances « nationales! » s'écrie Marat.

Vergniaud continue sans le regarder. « Nous « avons voulu fuir Paris! nous dit Robespierre, « lui qui avait voulu fuir à Marseille. Quant à « moi, je déclare que si l'Assemblée législative « sortait de Paris, ce ne pourrait être que comme « Thémistocle sortit d'Athènes, c'est-à-dire avec « tous les citoyens, en ne laissant à nos ennemis « pour conquête que des cendres et des décom-« bres, et en ne fuyant un moment devant eux « que pour mieux creuser leur tombeau.

« Robespierre nous accuse d'avoir voté l'appel « au peuple? Lui devais-je le sacrifice d'une opi-« nion que je croyais bonne et qui pouvait éviter « à la nation une nouvelle guerre, dont je redou-« tais les calamités?

« Et nous sommes des intrigants et des me-« neurs, » poursuit Vergniaud; « mais nous a-t-« on vus le 10 août proposer de prendre les mi-« nistres dans le sein de l'Assemblée législative? « L'occasion était belle pourtant; nous pouvions « croire, sans présomption, que les choix tom-« beraient sur quelques-uns d'entre nous; où « sont donc les preuves de cette passion de for-« tune, de cette soif de pouvoir qu'on nous « attribue? Danton s'est glorifié d'avoir solli-« cité et obtenu des places pour des hommes qu'il « croyait de bons citoyens : si, ce que j'ignore, « quelqu'un de nous a suivi la même règle de « conduite, comment pourrait-on lui faire un « crime de ce qui n'a pas paru blâmable en « Danton?

« Mais nous sommes des modérés, des Feuil-« lants? Nous, modérés! je ne l'étais pas le « 10 août, Robespierre, quand tu étais caché « dans ta cave! Des modérés! Non, je ne le suis « pas dans ce sens que je veuille éteindre l'éner-« gie nationale : je sais que la liberté est tou-« jours active comme la flamme; qu'elle est

« inconciliable avec un calme parfait, qui ne « convient qu'à des esclaves. Je sais aussi que, « dans les temps révolutionnaires, il y aurait « autant de folie à prétendre calmer à volonté « l'effervescence du peuple qu'à commander aux « flots d'être tranquilles quand ils sont battus « par les vents. Mais c'est au législateur à pré- « venir, autant qu'il peut, les désastres de la « tempête par de sages conseils; et s'il faut, « pour être patriote, se déclarer le protecteur « du brigandage et du meurtre, oui! je suis « modéré.

« Depuis l'abolition de la royauté, j'ai beau- « coup entendu parler de révolutions; je me « suis dit : Il n'y en a plus que deux possibles, « celle des propriétés, ou la loi agraire, et celle « qui nous ramènerait à la royauté. J'ai pris « la ferme résolution de combattre l'une et « l'autre; si c'est là être modéré, oui! je suis « modéré.

« J'ai aussi beaucoup entendu parler d'insur- « rection, et, je l'avoue, j'en ai gémi. Ou l'in- « surrection a un objet, ou elle n'en a pas. Dans « le dernier cas, c'est une convulsion pour le « corps politique, qui, ne pouvant lui faire au- « cun bien, doit nécessairement lui faire beau- « coup de mal. Si l'insurrection a un objet « déterminé, quel peut-il être, si ce n'est d'ar- « racher le pouvoir à la représentation natio- « nale pour le transporter sur la tête d'un seul « citoyen? Dans les deux cas, les hommes qui « prêchent l'insurrection conspirent contre la « république et la liberté; et s'il faut, ou les « approuver pour être patriote, ou être modéré « en les combattant, je suis modéré! Quand la « statue de la liberté est sur le trône, l'insur- « rection ne peut être provoquée que par les amis « de la royauté.

« J'ai voulu aussi des mesures terribles, mais « contre les seuls ennemis de la patrie; des pu- « nitions et non des proscriptions. Quelques « hommes ont paru faire consister leur patrio- « tisme à tourmenter, à faire verser des larmes; « j'aurais voulu que le patriotisme ne fit que des « heureux. On cherche à consommer la Révo- « lution par la terreur, j'aurais voulu la con- « sommer par l'amour. Enfin je n'ai pas pensé « que, semblables aux prêtres et aux farouches « ministres de l'inquisition, qui ne parlent de « leur Dieu de miséricorde qu'à la lueur des « bûchers, nous dussions parler de la liberté « au milieu des poignards et des bourreaux. « Ah! qu'on nous rende grâce de notre modéra- « tion! si nous avions accepté le combat qu'on « ne cesse de nous présenter ici, je le déclare à « mes accusateurs, de quelques soupçons dont « on nous environne, de quelques calomnies « dont on veuille nous flétrir, nos noms sont « encore plus estimés que les leurs, et l'on au- « rait vu accourir de tous les départements des « hommes également redoutables à l'anarchie et « aux tyrans. Nos accusateurs et nous, nous « serions déjà consumés par le feu de la guerre « civile! »

Après avoir ainsi répondu à tous les chefs d'accusation de Robespierre, Vergniaud, exa- minant la pétition de Péthion, poursuit ainsi :

« Vous avez ordonné par votre décret que les « coupables du 10 mars seraient renvoyés de- « vant le tribunal révolutionnaire : le crime est « avéré. Quelles têtes sont tombées? Aucune. « Quel complice a été arrêté? Aucun. Vous avez « ordonné qu'un des coupables serait remis en « liberté pour être entendu comme témoin : « c'est à peu près comme si à Rome le sénat eût « décrété que Lentulus pourrait servir de témoin « dans la conspiration de Catilina. Vous avez « mandé à votre barre des membres du comité « central d'insurrection? Ont-ils obéi? sont-ils « venus? Qui êtes-vous donc? Dans la pétition « de la Halle aux blés, on verse à pleines coupes « l'opprobre sur la Convention nationale; ce « n'est pas une pétition que l'on vient vous sou- « mettre, ce sont des ordres qu'on vient vous « dicter : l'on vous propose insolemment l'ordre « du jour. Citoyens, si vous n'étiez que de simples « individus, je vous dirais : Êtes-vous des « lâches? eh bien! abandonnez-vous au hasard « des événements, attendez avec stupeur que « l'on vous chasse ou que l'on vous égorge, et « déclarez que vous serez les esclaves du pre- « mier brigand qui voudra vous enchaîner! Vous « cherchez des complices de Dumouriez, les « voilà! les voilà! ce sont eux qui ont formé le « comité central d'insurrection, ce sont eux qui « ont provoqué la criminelle adresse signée par « quelques scélérats intrigants au nom de la « section de la Halle aux blés : tous ces hommes « veulent, comme Dumouriez, l'anéantissement « de la Convention; tous ces hommes, comme « Dumouriez, veulent un roi, et c'est nous qu'on « appelle les complices de Dumouriez! On a « donc oublié que nous avons sans cesse dé- « noncé la faction d'Orléans? Nous, les com- « plices de Dumouriez! On a donc oublié qu'au « milieu des orages d'une séance de huit heures

« nous fîmes rendre le décret qui bannissait « tous les Bourbons de la république? Nous, les « complices de Dumouriez! On a donc oublié « quels furent ceux (en montrant du geste « Robespierre) qui firent rapporter ce décret? « Quoi! Dumouriez conspire pour un Bourbon, « nous luttons pour obtenir le bannissement des « Bourbons, et c'est nous qu'on accuse!

« J'ai répondu à tout, j'ai confondu Robes- « pierre, j'attendrai tranquillement que la na- « tion prononce entre moi et mes ennemis! « Citoyens, je termine cette discussion aussi « douloureuse pour mon âme que fatale pour la « chose publique; je pensais que la trahison de « Dumouriez produirait une crise heureuse en « nous ralliant tous par le sentiment d'un danger « commun; je pensais qu'au lieu de nous achar- « ner à nous perdre les uns les autres, nous ne « nous occuperions que de sauver la patrie. Par « quelle fatalité des représentants du peuple ne « cessent-ils de faire de cette enceinte le foyer « de leurs calomnies et de leurs passions! Vous « savez si j'ai dévoré en silence les amertumes « dont on m'abreuve depuis six mois, si j'ai su « sacrifier à ma patrie les plus justes ressenti- « ments! Vous savez si, sous peine de lâcheté, « sous peine de m'avouer coupable, sous peine « de compromettre le peu de bien qu'il m'est en- « core permis d'espérer de faire, j'ai pu me dis- « penser de mettre dans tout leur jour la perfidie « et les impostures de Robespierre! Puisse cette « journée être la dernière que nous perdions en « scandaleux débats! »

XII

Ce discours, en soulageant l'âme de Vergniaud, rallia à lui le nombreux parti des modérés; Paris et la France entière retentirent pendant quelques jours de cette éloquence. Les Girondins résolurent de profiter de ce retour de la faveur publique pour écraser leurs ennemis; mais ils n'avaient que des discours. Danton et Robespierre avaient le peuple de Paris dans leurs mains. Les jours suivants, les esprits étaient si animés que Duperret mit l'épée à la main et fondit sur les membres de la Montagne. Revenu à lui aux cris d'horreur de la Convention, il s'excusa et déclara que, s'il avait eu le malheur de porter la main sur un représentant du peuple, il lui restait une autre arme pour se tuer lui-même. L'Assemblée attribua son emportement à la démence et lui pardonna.

Péthion fit entendre ensuite un discours qui ressemblait aux cris de désespoir de sa popularité perdue. Guadet lui succéda et se défendit comme Vergniaud de toute complicité avec d'Orléans et Dumouriez. « Il est vrai, » dit-il, « Dumou- « riez est venu à Paris, il était précédé de la ré- « putation de grand général, il était entouré de « l'éclat de ses victoires, je ne l'ai point recher- « ché, je l'ai vu quelquefois au comité dont j'étais « membre. Je l'ai vu une autre fois dans une « maison tierce, où on lui offrit une fête à la- « quelle je fus invité et à laquelle je me rendis « par amitié pour celui qui la donnait, Talma. « J'y restai une demi-heure seulement. Il a de- « meuré plusieurs jours à Paris, je n'ai pas su « où il logeait; mais qui a-t-on vu assidûment à « côté de Dumouriez dans tous les spectacles de « Paris? qui était sans cesse à ses côtés? Votre « Danton!... »

A ces mots, Danton se réveillant comme en sursaut. « Ah! tu m'accuses, moi! tu ne connais « pas ma force. Je te répondrai, je prouverai tes « crimes. A l'Opéra j'étais dans une loge à côté « de Dumouriez et non dans la sienne; tu y « étais aussi, toi. » Guadet reprend : « Oui, « Danton, Fabre d'Églantine, le général Santerre « formaient la cour du général Dumouriez; et « toi, Robespierre, tu nous accuses d'intelli- « gence avec la Fayette. Mais où étais-tu donc « caché le jour où on le vit, dans tout l'éclat « de sa puissance, porté du château des Tuile- « ries jusqu'à cette barre, au bruit des accla- « mations qui se faisaient entendre sur cette « terrasse, comme pour en imposer aux repré- « sentants du peuple? Moi, tout seul, je me « présentai à la tribune, et je l'accusai, non pas « ténébreusement comme toi, mais publique- « ment; il était là, et cependant, éternel calom- « niateur que tu es, tu m'accuses de corrup- « tion, tu dis que la conspiration dont nous « faisons partie est une chaîne dont le premier « anneau est à Londres et le dernier à Paris, et « que cet anneau est d'or. Eh bien! où sont-ils « donc, ces trésors? Venez, vous qui m'accusez, « venez dans ma maison, venez-y voir ma « femme et mes enfants se nourrissant du pain « du pauvre; venez-y voir l'honorable médio- « crité au milieu de laquelle nous vivons. Allez « dans mon département, voyez-y si mes minces « domaines sont accrus; voyez-moi arriver à « l'Assemblée, y suis-je traîné par des coursiers « superbes?

« A qui donc devait profiter la trahison de Du-

« mouriez? A d'Orléans. Eh bien! ce n'est pas « d'aujourd'hui, ce n'est pas en confidence que « j'ai dit à d'Orléans ce que je pensais de lui. Je « l'ai accusé ici, un soir, d'aspirer à la royauté; « le lendemain, à sept heures du matin, je vis « entrer chez moi d'Orléans. Ma surprise fut « grande. Il protesta que sa renonciation à la « royauté était sincère. Il me demanda si j'avais « entendu le désigner, il me pria de m'expliquer « franchement. — Vous me priez de m'expli- « quer franchement, lui dis-je, vous n'aviez pas « besoin de m'en prier, je connais votre nullité, « et, s'il n'y avait que vous, je ne vous redou- « terais pas; mais je vois derrière vous des « hommes qui ont besoin de vous, et je les crains. « J'ajoutai : Vous avez un moyen bien simple de « faire cesser ces soupçons, demandez vous- « même à la Convention nationale le décret qui « vous bannisse de la république, vous et votre « famille. D'Orléans me répondit que déjà Ra- « baut-Saint-Étienne lui avait donné ce conseil. « Le surlendemain je dis à Sillery que d'Or- « léans n'avait que ce parti à prendre. Sillery « me répondit : Oui, je le sens comme vous; et « je vais lui préparer un discours par lequel « il demandera son expulsion, car il ne sait rien « faire de lui-même. Quelle ne fut pas ma sur- « prise quand, dans la séance où l'on proposait « le décret de bannissement, j'entendis Sillery « demander la parole pour combattre ce décret! « Cette contradiction augmenta les soupçons que « j'avais sur d'Orléans. Ainsi, citoyens, cela est « démontré, la conjuration du 10 mars se lie « à la conjuration d'Orléans. Eh bien! qui a « ourdi la conjuration du 10 mars? Qui l'a our- « die? citoyens! j'aurai le courage de dire la « vérité tout entière : c'est Robespierre. Tandis « que ce nouveau Mahomet enveloppait ainsi « dans une mystérieuse désignation les victimes « qu'il fallait frapper, son Omar les nommait « dans ses feuilles et d'autres se chargeaient de « les égorger. Mais, citoyens, ce danger auquel « vous avez échappé, croyez-vous qu'on ne vous « le prépare pas encore? Détrompez-vous et « écoutez. »

Guadet lit à la Convention une adresse des Jacobins à leurs frères des départements. « Aux « armes! » disent-ils, « aux armes! nous sommes « trahis! vos plus grands ennemis sont au milieu « de vous, ils dirigent vos opérations, ils dis- « posent de vos moyens de défense; oui, frères « et amis, c'est dans le sénat que des mains par- « ricides déchirent vos entrailles; oui, la contre- « révolution est dans le gouvernement, dans la « Convention nationale; c'est là, c'est au centre « de votre sûreté et de votre confiance que de « criminels représentants tiennent les fils de la « trame qu'ils ont ourdie avec la horde de des- « potes qui vient nous égorger. Mais déjà l'in- « dignation vous enflamme; allons, républicains, « armons-nous! »

XIII

« C'est vrai! » s'écrie Marat. A ces mots le côté droit et le centre se lèvent saisis d'une indignation électrique, et demandent à grands cris que Marat soit mis en accusation. Marat, appuyé par l'immobilité de la Montagne et par les encouragements des tribunes, affronte la colère de la majorité et s'élance à la tribune : « Pourquoi ce « vain batelage, » dit-il insolemment, « et à quoi « bon? On cherche à jeter parmi vous le soup- « çon d'une conjuration chimérique pour étouf- « fer une conspiration trop réelle. — Le décret « d'accusation contre Marat! » crient d'une seule voix trois cents membres. Marat s'efforce d'être entendu. Ces mêmes cris étouffent sa voix.

Danton descend alors de la Montagne et vient couvrir Marat de son dédain, mais de sa protection. « Marat, » reprend-il, « n'est-il pas représen- « tant du peuple? Devez-vous entamer la Con- « vention avant d'avoir contre un de ses membres « des preuves évidentes? Quel est le coupable, « de Marat ou des *hommes d'État?* Le temps le « dira. Mais le vrai coupable c'est d'Orléans. En- « voyez-le d'abord au tribunal révolutionnaire, « mettez à prix la tête de tous les Bourbons émi- « grés. — Et nos commissaires arrêtés par Du- « mouriez, quel sera leur sort? » lui demande une voix de la Montagne. « — Vos commissaires, » reprend Danton, « sont dignes de la nation et de « la Convention nationale; ils ne doivent pas « craindre le sort de Régulus. »

Boyer-Fonfrède insiste sur la mise en accusation de Marat.

XIV

La Convention mit aux voix le lendemain l'accusation de Marat. Elle fut décrétée par deux cent vingt voix contre quatre-vingt-douze. Les Jacobins poussèrent un cri d'indignation. L'ostracisme de Marat commença son triomphe.

XV

Marat, entouré de nombreux Cordeliers en sortant de la salle, ne fut ni arrêté, ni conduit à l'Abbaye. Nul n'osa porter la main sur l'idole du peuple. Il s'évada sans obstacle, et une foule immense le porta le lendemain à la barre de la Convention. L'orateur des sections était un jeune homme inspiré par Danton. « Nous venons vous « demander vengeance des traîtres qui souillent « la représentation nationale. Le peuple a pour- « suivi les traîtres sur le trône, pourquoi les « laisserait-il impunis dans la Convention? Le « temple de la liberté serait-il comme ces asiles « d'Italie où les scélérats trouvent l'impunité? « La république aurait-elle renoncé au droit de « purifier la représentation nationale? Nous de- « mandons l'expulsion de Brissot, de Guadet, de « Vergniaud, de Gensonné, de Grangeneuve, de « Buzot, de Barbaroux, de Salles, de Biroteau, « de Pontécoulant, de Péthion, de Lanjuinais, « de Valazé, de Hardy, de Lehardy, de Louvet, « de Gorsas, de Fauchet, de Lanthenas, de La- « source, de Valady et de Chambon. » L'Assemblée écoutait en silence sa propre proscription. Quand l'organe de Danton eut achevé de la lire, un jeune homme se leva du milieu des membres proscrits : c'était Fonfrède. « Citoyens, » dit-il, « vous m'avez oublié! j'ai le droit de m'offenser de « ne pas entendre mon nom sur la liste glorieuse « qu'on vient de vous présenter. — Et nous « aussi, et nous tous! » s'écrièrent, dans un courageux défi au peuple, les membres de la Gironde.

La Convention, oubliant ses dissensions pour faire face à l'Europe, adressa à tous les peuples une adresse rédigée par Condorcet. C'était un appel à l'insurrection générale. On reprit la discussion des articles de la constitution.

Robespierre continuait à développer chaque soir, aux Jacobins, les théories de la philosophie sociale dont il demandait le lendemain l'introduction dans la constitution. Les Jacobins devenaient ainsi, par lui, les inspirateurs de la Convention. La déclaration des droits, qui avait servi de base à la constitution de 91, devait, en s'élargissant sous la main de Robespierre, servir de base à la nouvelle constitution. C'était le décalogue populaire qui devait contenir toutes les vérités sociales dont les conséquences découleraient en institutions. Le peuple avait ainsi le moyen de comparer les principes de sa philosophie avec les dispositions de ses lois et la pratique de son gouvernement. Ces axiomes sociaux, rédigés par Robespierre, confondaient, comme ceux de Jean-Jacques Rousseau, les instincts naturels de l'homme avec les droits légaux créés et garantis par la société. Robespierre oubliait que l'état de nature était l'absence ou l'anarchie de tous les droits; que la société seule, en triomphant, de siècle en siècle, de la force brutale de chaque individu, créait lentement, et en retranchant quelque chose au droit de chaque être isolé, ce vaste système de rapports, de droits, de facultés, de garanties et de devoirs dont se compose ce droit social que la société distribue et garantit ensuite à ses membres.

Mais si la science manquait à la déclaration des droits de Jean-Jacques Rousseau et de Robespierre, l'esprit social, philosophique et chrétien respirait dans chacune de ces formules. C'était l'idéal de l'égalité et de la fraternité entre les hommes. C'était la vérité des rapports entre l'État et les citoyens. C'était la société intellectuelle et morale, au lieu de la société égoïste et tyrannique; l'État devenait famille humaine, la patrie mère, au lieu de marâtre, de tous ses enfants. Un instinct sûr avertissait Robespierre et ses disciples de s'arrêter, dans ce projet d'organisation de la société, à ce qui pouvait se réaliser immédiatement. Ils respectent la famille et la propriété. Semblable aux architectes de l'antiquité, qui, en bâtissant aux dieux un temple, conservaient toujours dans l'édifice nouveau quelques pans de murs ou quelques piliers du vieil édifice, Robespierre conservait les traditions de l'ancienne société dans la nouvelle. Il allait aussi loin que la réforme pouvait aller. Il s'arrêtait à l'utopie. Il donnait Dieu pour source et pour garant de tous les droits. On sentait, dès les premiers mots, qu'il était remonté à la vérité suprême, pour en faire découler les vérités secondaires. Pour réfuter ses doctrines il fallait ainsi commencer par réfuter Dieu. « La Convention natio- « nale, » disait-il, « proclame à la face de l'univers, « et sous les yeux du législateur immortel, la « déclaration suivante des droits de l'homme et « du citoyen :

Art. 1er. Le but de toute association politique est le maintien des droits naturels et imprescriptibles de l'homme, et le développement de toutes ses facultés.

Art. 2. Les principaux droits de l'homme sont de pourvoir à la conservation de son existence et de sa liberté.

Art. 3. Ces droits appartiennent également à

tous les hommes, quelle que soit la différence de leurs forces physiques et morales. L'égalité des droits est établie par la nature. La société, loin d'y porter atteinte, ne fait que la garantir contre l'abus de la force, qui la rend illusoire.

Art. 4. La liberté est le pouvoir qui appartient à chaque homme d'exercer à son gré toutes ses facultés; elle a la justice pour règle, les droits d'autrui pour bornes, la nature pour principe, et la loi pour sauvegarde.

Art. 5. La loi ne peut défendre que ce qui est nuisible à la société, elle ne peut ordonner que ce qui lui est utile.

Art. 7. La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir de la portion de bien qui lui est garantie par la loi.

Art. 8. Le droit de propriété est borné comme tous les autres par l'obligation de respecter la propriété d'autrui.

Art. 11. La société est obligée de pourvoir à la subsistance de tous ses membres, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

Art. 12. Les secours nécessaires à l'indigence sont une dette du riche envers le pauvre; il appartient à la loi de déterminer la manière dont cette dette doit être acquittée.

Art. 13. Les citoyens dont le revenu n'excède pas ce qui est nécessaire à leur subsistance, sont dispensés de contribuer aux dépenses publiques; les autres doivent les supporter progressivement selon l'étendue de leur fortune.

Art. 14. La société doit favoriser de tout son pouvoir le progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

Art. 16. Le peuple est souverain, le gouvernement est son ouvrage et sa propriété, les fonctionnaires publics sont ses commis. Le peuple peut, quand il lui plait, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires.

Art. 18. La loi est égale pour tous.

Art. 19. Tous les citoyens sont admissibles à toutes les fonctions, sans aucune autre distinction que celles des vertus et des talents.

Art. 20. Tous les citoyens ont un droit égal de concourir à la nomination des mandataires du peuple et à la formation de la loi.

Art. 21. Pour que ces droits ne soient pas illusoires et l'égalité chimérique, la société doit salarier les fonctionnaires publics, et pourvoir à ce que tous les citoyens qui vivent de leur travail puissent assister aux assemblées publiques où la loi les appelle, sans compromettre leur existence et celle de leurs familles.

Art. 25. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme et du citoyen : il y a oppression contre le corps social quand un seul de ses membres est opprimé.

Art. 34. Les hommes de tous les pays sont frères, et les différents peuples doivent s'entr'aider selon leur pouvoir comme les citoyens du même État.

Art. 35. Celui qui opprime une seule nation est l'ennemi de toutes.

Art. 37. Les rois, les aristocrates, les tyrans, quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre, qui est le *genre humain,* et contre le législateur de l'univers, qui est la *nature.* »

XVI

Cette déclaration était plutôt un recueil de maximes qu'un code de gouvernement; elle révélait cependant la pensée du mouvement qui s'accomplissait. Ce qui rend la Révolution si grande au milieu même de ses orages, de ses anarchies et de ses crimes, c'est qu'elle était une doctrine. Ses auteurs étaient en même temps ses apôtres. Ses dogmes étaient si saints que si l'on avait effacé de ce code l'impression de la main sanglante qui les avait signés, on aurait pu les croire rédigés par le génie de Socrate ou par la charité de Fénélon. C'est par cette raison que les théories révolutionnaires, un moment dépopularisées par les douleurs dont leur enfantement a travaillé la France, revivent et revivront de plus en plus dans les aspirations des hommes. Elles ont été souillées, mais elles sont divines. Effacez le sang, il reste la vérité.

XVII

Les vérités fondamentales de la théorie de la Convention se traduisaient en institutions empreintes de cet esprit démocratique, à chaque séance où elle s'occupait de la constitution ou de la discussion des lois populaires. Aussitôt que l'Assemblée se calmait, ses dogmes éclataient avec ses actes; la colère de ses orateurs acharnés les uns contre les autres se changeait en un immense amour de la vérité sociale, du peuple, du genre humain. Cet amour inexpérimenté du bien avait ses ignorances, ses impatiences, ses

erreurs. C'était quelquefois la folie de la vérité, mais c'était encore la vérité. C'est pour cela qu'il a été et qu'il sera dans l'avenir tant pardonné à ce temps. Nul travail humain n'est perdu, nul sang répandu pour l'idée n'est stérile, nul rêve de la vertu n'est trompé. Les aspirations obstinées du genre humain sont pour la société ce que la boussole est pour le navire : elle ne voit pas le rivage, mais elle y conduit.

XVIII

Le projet de constitution émané des Girondins et rédigé par Condorcet, quoique aussi démocratique dans son mécanisme, était moins populaire dans son esprit que la constitution de Robespierre. Il se bornait à établir la souveraineté du peuple dans son acception la plus indéfinie, et à restituer à chaque citoyen la part de la liberté la plus large compatible avec l'action collective de l'État. L'unité de la société en était également la base; mais dans l'esprit des Girondins cette unité était l'unité nationale, dans l'esprit de Robespierre c'était l'unité humaine. La constitution présentée par les Girondins était une institution française; la constitution conçue par les Montagnards était une institution universelle.

XIX

La démocratie, constituée en gouvernement, se formulait en institutions populaires dans toutes les applications. La Convention ne voulait pas que la démocratie fût une lettre morte. L'âme du peuple animait toutes les lois proposées. Ainsi l'abolition de la mendicité par des maisons de travail, par des refuges et par des secours donnés à la partie indigente du peuple; ainsi des emprunts sur les riches pour les forcer à un concours proportionnel à leur aisance; ainsi l'adoption par la république de tous les enfants trouvés ou abandonnés; des encouragements, humains dans leur intention, immoraux dans leur effet, à la maternité des filles non mariées; des maximum sur la valeur des denrées les plus nécessaires au peuple; des restrictions à la liberté et à la cupidité de la concurrence chez les marchands; l'État s'interposant comme arbitre entre le producteur, le commerçant et le consommateur, pour tenter vainement de faire justice à tous en plaçant son arbitraire entre les uns et les autres; une organisation générale de l'instruction publique, faisant distribuer par l'État la lumière morale à tous les citoyens.

A l'égard de l'éducation publique, Robespierre demandait plus encore. En rendant cette éducation primaire obligatoire pour toutes les familles, et en jetant dans le même moule toute la génération de cinq à douze ans, il établissait, à défaut du communisme des biens, le communisme des enfants et le communisme des idées. Il considérait le genre humain comme un père qui devait faire aux générations de la patrie le legs égal de toutes les pensées, de toutes les croyances, de toutes les opinions dont le temps l'avait lui-même enrichi. L'éducation pour la Convention était comme l'air que la société doit gratuitement à la respiration de tous les citoyens.

Le travail, selon cette théorie, devait faire partie de l'éducation. Les écoles étaient des ateliers. La culture des champs était le premier des travaux. Robespierre, ainsi que tous les législateurs de l'antiquité, considérait le travail appliqué à la terre comme le plus moral et le plus social des travaux de l'homme, parce qu'il nourrit plus directement le travailleur, qu'il excite moins l'âpre cupidité du gain, et qu'il crée moins de vices et moins de misère que le travail des manufactures. La discipline à laquelle cette éducation commune devait plier de bonne heure les enfants, était une habitude du joug des devoirs auxquels les citoyens sont plus tard assujettis. Cette discipline avait quelque chose de lacédémonien. Elle rappelait les institutions de Fénelon dans sa république de Salente, et les plans de Jean-Jacques Rousseau dans son livre de l'*Émile*.

Quant aux connaissances que la patrie devait à l'enfant, ces connaissances consistaient à apprendre à lire, à écrire, à compter, à mesurer et à inculquer les principes de morale universelle passés dans la civilisation à l'état de dogmes, à enseigner les lois du pays, à orner la mémoire des récits de l'histoire des peuples, à développer dans l'esprit de l'enfant le sentiment du beau, si voisin du sentiment de la vertu, par la récitation des plus admirables fragments de philosophie, de poésie, d'éloquence, légués aux siècles par l'esprit humain.

Quant à la religion enfin, l'enfant, d'après ce système, devait en choisir une, lorsque cette éducation aurait suffisamment développé son intelligence et sa raison, afin que la religion ne fût pas dans l'homme une habitude irréfléchie de

son enfance, mais un choix délibéré de l'être intelligent.

XX

Robespierre, pour subvenir aux frais de ces établissements, à la nourriture des enfants, aux salaires des instituteurs et des institutrices, proposait une taxe proportionnelle, appelée taxe des enfants. Il demandait aussi une taxe des pauvres, au moyen de laquelle les communes entretiendraient les vieillards et les infirmes indigents. Le riche dépouillé graduellement de son superflu, le pauvre gratuitement élevé à l'instruction, à la faculté du travail, à la profession d'un métier; tout, dans ce plan de Robespierre, tendait évidemment à la communauté des biens et à l'égalité des conditions. C'était l'esprit du communisme primitif, idéal des premiers chrétiens redevenu l'idéal des philosophes.

Ce partage égal des lumières, des facultés et des dons de la nature est évidemment la tendance légitime du cœur humain. Les révélateurs, les poëtes et les sages ont roulé éternellement cette pensée dans leur âme et l'ont perpétuellement montrée dans leur ciel, dans leurs rêves ou dans leurs lois, comme la perspective de l'humanité. C'est donc un instinct de la justice dans l'homme, par conséquent un plan divin que Dieu fait entrevoir à ses créatures. Tout ce qui contrarie ce plan, c'est-à-dire tout ce qui tend à constituer des inégalités de lumières, de rang, de conditions, de fortune parmi les hommes, est impie. Tout ce qui tend à niveler graduellement ces inégalités, qui sont souvent des injustices, et à répartir le plus équitablement l'héritage commun entre tous les hommes, est divin. Toute politique peut être jugée à ce signe comme tout arbre est jugé à ses fruits : l'idéal n'est que la vérité à distance.

Mais plus un idéal est sublime, plus il est difficile à réaliser en institutions sur la terre. La difficulté jusqu'ici a été de concilier avec l'égalité des biens les inégalités de vertus, de facultés et de travail, qui différencient les hommes entre eux. Entre l'homme actif et l'homme inerte, l'égalité de biens devient une injustice; car l'un crée et l'autre dépense. Pour que cette communauté des biens soit juste, il faut supposer à tous les hommes la même conscience, la même application au travail, la même vertu. Cette supposition est une chimère. Or quel ordre social pourrait reposer solidement sur un tel mensonge? De deux choses l'une. Ou bien, il faudrait que la société, partout présente et partout infaillible, pût contraindre chaque individu au même travail et à la même vertu; mais alors que devient la liberté? La société n'est plus qu'un universel esclavage.

Ou bien il faudrait que la société distribuât de ses propres mains, tous les jours, à chacun selon ses œuvres, la part exactement proportionnée à l'œuvre et au service de chacun dans l'association générale. Mais alors quel sera le juge?

La sagesse humaine imparfaite a trouvé plus facile, plus sage et plus juste de dire à l'homme: « Sois toi-même ton propre juge, rétribue-toi « toi-même par ta richesse ou par ta misère. » La société a institué la propriété, proclamé la liberté du travail et légalisé la concurrence.

Mais la propriété instituée ne nourrit pas celui qui ne possède rien. Mais la liberté du travail ne donne pas les mêmes éléments de travail à celui qui n'a que ses bras et à celui qui possède des milliers d'arpents sur la surface du sol. Mais la concurrence n'est que le code de l'égoïsme, et la guerre à mort entre celui qui travaille et celui qui fait travailler, entre celui qui achète et celui qui vend, entre celui qui nage dans le superflu et celui qui a faim! Iniquité de toutes parts! Incorrigibles inégalités de la nature et de la loi! La sagesse du législateur paraît être de les pallier une à une, siècle par siècle, loi par loi. Celui qui veut tout corriger d'un coup brise tout. Le possible est la condition de la misérable sagesse humaine. Sans prétendre résoudre par une seule solution des iniquités complexes, corriger sans cesse, améliorer toujours, c'est la justice d'êtres imparfaits comme nous. Dans les desseins de Dieu, le temps paraît être un élément de la vérité elle-même; demander la vérité définitive à un seul jour, c'est demander à la nature des choses plus qu'elle ne peut donner. L'impatience crée des illusions et des ruines au lieu de vérités. Les déceptions sont des vérités cueillies avant le temps.

XXI

La vérité est évidemment la communauté chrétienne et philosophique des biens de la terre; les déceptions, ce sont les violences et les systèmes par lesquels on a cru vainement pouvoir établir cette vérité et l'organiser jusqu'ici. Le nivelle-

ment social, loi de justice, paraît être aussi logiquement le plan de la nature dans l'ordre politique, que le nivellement de ce globe dans l'ordre matériel. Les montagnes, comme l'ont cru quelques géologues, glisseront un jour dans les vallées, et les vallées deviendront plaines, par l'effet des vents, des eaux, des écroulements et des élévations successives. Ce nivellement en un moment serait un cataclysme qui engloutirait tous les êtres vivant sur la surface de ce globe : ce nivellement lent, gradué et insensible rétablira l'égalité de niveau et de fertilité sans écraser une fourmi. Découvrir la loi de Dieu dans les sociétés, et y conformer la loi du législateur, en ne devançant pas la vérité par la chimère et le temps par l'impatience, voilà la sagesse; prendre le désir pour la réalisation et sacrifier à l'inconnu, voilà la folie; s'irriter contre l'obstacle et contre la nature, et écraser des générations entières sous les débris d'institutions imparfaites, au lieu de les conduire en sûreté d'une société à une autre, voilà le crime!

Il y avait de ces trois choses dans l'âme de la Convention : un idéal vrai et pratiquement accessible; des chimères qui s'évanouissaient à l'application; des accès de fureur qui voulaient arracher, par la torture, la réalisation d'un ordre de choses que la nature humaine ne contenait pas encore. De saints désirs, de vaines utopies, d'atroces moyens, tels étaient les éléments dont se composait la politique sociale de cette Assemblée, placée entre deux civilisations, pour exterminer l'une et pour devancer l'autre. Robespierre personnifiait ces tendances plus qu'aucun de ses collègues. Ses plans, religieux dans le but, chimériques dans leurs dispositions, devenaient sanguinaires au moment où ils se brisaient contre les impossibilités de la pratique. La fureur du bien saisissait l'utopiste : la fureur du bien a les mêmes effets que la fureur du mal. Robespierre s'obstinait aux chimères comme aux vérités. Plus éclairé, il eût été plus patient. Sa colère naquit de ses déceptions. Il voulait être l'ouvrier d'une régénération sociale : la société résistait; il prit le glaive et crut qu'il était permis à l'homme de se faire bourreau de Dieu. Il communiqua, moitié par fanatisme, moitié par terreur, son esprit aux Jacobins, au peuple, à la Convention. De là ce contraste d'une assemblée, s'appuyant d'une main sur le tribunal révolutionnaire et l'instrument du supplice, et de l'autre écrivant une constitution qui rappelait les républiques pastorales de Platon ou de *Télémaque*, et qui respirait, dans toutes ses pages, Dieu, le peuple, la justice et l'humanité. Jamais il n'y eut tant de sang sur la vérité. L'œuvre de l'histoire est de laver ces taches, et de ne pas rejeter la justice sociale, parce que des flots de sang sont tombés sur les dogmes de la liberté, de la charité et de la raison.

LIVRE QUARANTIÈME.

I

Ces discussions, en ouvrant à la Convention les perspectives du bonheur de l'humanité, détendirent quelques jours ces âmes irritées. Divisés sur le présent, Vergniaud, Robespierre, Condorcet, Danton, Péthion se rencontraient dans l'avenir. Les physionomies des Girondins, des Jacobins, des Cordeliers s'apaisaient et présentaient aux spectateurs, dans ces séances, le caractère de la sérénité. Danton lui-même, le moins chimérique de ces hommes d'État, semblait, avec ivresse et sur le lointain, reposer ses regards du sang qu'il avait fait répandre. « Cela « me console! » disait-il avec un soupir en sortant de l'Assemblée. « On ne sait pas ce que le « triomphe d'une doctrine coûte au cœur des « hommes qui la lèguent à la postérité! »

II

Ces principes de l'école de Robespierre furent développés par Saint-Just dans un discours où

ce jeune orateur se rendit l'oracle des théories de son maître. « L'ordre social, » dit Saint-Just dans ce discours, « est dans la nature même des « choses et n'emprunte à l'esprit humain que « le soin d'en combiner le mécanisme ; l'homme « naît pour la paix et pour la vérité : ce sont les « mauvaises lois qui le corrompent. Lui trouver « des lois conformes à la nature de son cœur, « c'est le rétablir dans son bonheur et dans ses « droits. Mais l'art de gouverner n'a presque « produit que des monstres, et les peuples ont « perdu leur route. Notre œuvre est de la re- « trouver. L'état social est le rapport vrai des « hommes entre eux. L'état politique est le rap- « port du peuple au peuple. Le vice des gouver- « nements c'est qu'ils emploient, pour opprimer « les citoyens au dedans, la force dont ils sont « armés et dont ils ont besoin pour défendre « les nations contre leurs ennemis du dehors. Di- « visez donc le pouvoir, si vous voulez que la « liberté subsiste. Le pouvoir exécutif empiète « peu à peu dans le gouvernement le plus libre « du monde ; mais si cette autorité délibère et « exécute à la fois, elle devient bientôt souve- « raine : la royauté n'est pas dans le nom de roi, « elle est dans tout pouvoir qui délibère et exé- « cute à la fois. » Cette série de maximes incohérentes et le nuage dont Saint-Just enveloppait sa pensée laissent à peine discerner s'il voulait attaquer ou fortifier l'unité de puissance de la Convention.

III

Marat, Hébert et Chaumette se servaient seuls de l'amorce de la communauté des biens pour flatter et pour fanatiser le peuple. Encore la communauté, dans leur pensée, était-elle plutôt le déplacement violent que la destruction de la propriété. La propriété et la famille étaient tellement passées en habitude et en droit dans l'esprit des hommes de toute condition, qu'une tentative de *loi agraire* eût paru un blasphème contre l'homme lui-même. Ce principe, purement spéculatif, pouvait servir de texte à quelques dissertateurs chimériques. Il ne pouvait rallier aucune faction. Elles le désavouaient toutes pour ne pas faire horreur à l'opinion. Les programmes des partis commençaient toujours par un acte de foi et par une profession de respect pour la propriété. Ils prodiguaient la mort sans se dépopulariser, ils ménageaient les biens. C'est que l'homme moderne tient plus à ses biens qu'à sa vie même ; car ses biens sont sa vie d'abord, puis la vie de sa femme, de ses enfants, de sa postérité. En mourant pour défendre ses biens, il meurt pour se défendre dans le présent et jusque dans l'avenir. La Révolution française était faite pour rendre la propriété plus égale et plus accessible à tous les hommes, et non pour la détruire.

IV

Pendant que la Convention ajournait la lutte par ces excursions philosophiques et par ces institutions populaires, la commune, les Jacobins et les Cordeliers profitèrent du temps pour ameuter les faubourgs contre les Girondins, seul obstacle, selon leurs orateurs, au bonheur du peuple et à la sûreté de la patrie.

Réduire les départements à subir le joug des opinions de Paris ; asservir la représentation nationale par la terreur ; faire de la Convention l'instrument passif et avili de la commune ; dominer la commune elle-même par les sections, et les sections par une poignée d'agitateurs aux ordres de deux ou trois démagogues, entre lesquels le peuple choisirait un directeur implacable pour remédier à sa propre anarchie : tel était le plan confus de Marat, de Chaumette, d'Hébert et de leurs partisans.

Robespierre et Danton servaient ce plan avec répugnance. Se fiant l'un et l'autre à l'instabilité de la faveur publique et à leur profond mépris pour l'idole du jour, Marat, ils pensaient avec raison que le pouvoir tomberait de lui-même de ce front ignoble et insensé, et qu'une fois les Girondins détruits par Marat, et Marat détruit par lui-même, la nation n'aurait plus qu'à choisir entre eux deux pour la sauver d'elle-même et de ses ennemis. Chacun d'eux se croyait certain de l'emporter facilement alors sur son rival : Danton par la supériorité de courage, Robespierre par la supériorité de pensée. Ils feignaient l'un et l'autre, contre les Girondins, une haine qu'ils ne ressentaient pas, et pour la cause de l'*ami du peuple* proscrit un intérêt dont ils rougissaient en secret. Quant au peuple, l'expulsion de Marat de la Convention, sa mise en jugement, sa fuite, ses doctrines, le mystère qui environnait son asile, et enfin le bruit répandu des maladies qu'il avait contractées par le travail et dans les souterrains, pour servir la cause des opprimés ; tout exaltait jusqu'à l'idolâtrie la passion de la mul-

titude pour celui qu'elle croyait son vengeur.

Marat sortit de sa retraite et comparut, le 24 avril, devant le tribunal révolutionnaire. L'audace de son attitude, le défi qu'il jeta aux juges, la foule qui l'escorta au tribunal, les acclamations du peuple qui se pressait en foule autour du palais de justice, donnèrent d'avance aux jurés l'ordre de reconnaître son innocence. Elle fut proclamée. Un cri de triomphe, parti de l'enceinte du tribunal et prolongé par les groupes jusqu'aux portes de la Convention, apprit aux Girondins l'acquittement de leur ennemi. Les Cordeliers et les faubourgs, qui avaient commandé le jugement, avaient d'avance préparé le triomphe. Marat acquitté fut hissé dans les bras de quatre hommes qui l'élevèrent au-dessus de leurs têtes pour le montrer à la foule. Ces hommes portèrent l'*ami du peuple* sur une estrade surmontée d'un siége antique semblable à un trône. C'était le pavois de la sédition, où les prolétaires inauguraient le roi de l'indigence. Les femmes de la halle et du marché aux fleurs ceignirent sa tète de plusieurs couronnes de lauriers. Marat s'en laissa décorer sans résistance. « C'est le peuple, » s'écria-t-il, « qui se couronne « sur ma tête. Puissent toutes les têtes qui dé« passeront le niveau du peuple tomber bientôt « à ma voix ! »

Le cortége se mit en marche vers la Convention aux cris de *Vive l'ami du peuple!* L'attroupement, composé d'hommes en haillons, de femmes, d'enfants, d'indigents, s'avança lentement par les quais et par le Pont-Neuf vers la rue Saint-Honoré, grossi dans sa route par la foule innombrable des ouvriers de tous les métiers qui avaient suspendu leurs travaux pour défendre et pour honorer le représentant des prolétaires. Les porteurs se relayaient. Des députations des différents métiers attendaient Marat sur les ponts, sur les places et à l'entrée des principales rues. A chaque station, ces groupes se joignaient à la colonne de peuple qui précédait ou qui suivait le brancard. Les fenêtres des maisons étaient garnies de femmes qui laissaient tomber sur la tête du triomphateur une pluie de rubans, de couronnes et de fleurs. On battait des mains sur son passage, en sorte que toute sa marche, depuis le Palais jusqu'au Manége, ne fut qu'un long applaudissement. « Mes amis, « épargnez-moi, épargnez ma sensibilité, » s'écriait Marat ; « j'ai trop peu fait pour le peuple, « je ne puis m'acquitter qu'en lui donnant désor« mais ma vie ! »

V

Au milieu de la rue Saint-Honoré, les femmes des marchés de Paris, réunies pour s'associer à cette fête, arrêtèrent le cortége et noyèrent sous des monceaux de bouquets le pavois, le trône et l'*ami du peuple*. Marat, le front surchargé de couronnes, les épaules, les bras, le corps, les jambes enchaînés de festons de feuillage, disparaissait, pour ainsi dire, sous les fleurs. A peine apercevait-on son habit noir râpé, son linge sale, sa poitrine débraillée, ses cheveux flottant sur ses épaules. Ses bras s'ouvraient sans cesse comme pour embrasser la foule. La hideuse sordidité de son costume contrastait avec la fraîcheur de ces guirlandes et de ces festons. Sa figure bâve, sa physionomie égarée, les sourires pétrifiés sur ses lèvres, le balancement de l'estrade sur laquelle il était porté, l'agitation saccadée de sa tête et la gesticulation de ses mains donnaient à toute sa personne quelque chose de machinal et de contraint qui ressemblait à la démence, et qui laissait le spectateur indécis entre un supplice et un triomphe. C'était une convulsion du peuple personnifiée dans Marat, plus propre à dégoûter de l'ivresse de la foule qu'à rendre jaloux Robespierre et Danton.

Un peu plus loin, les hommes des halles et des quais de Paris, au nombre de deux ou trois mille, haranguèrent le député et firent éclater de leur voix tonnante de longs cris de *Vive l'ami du peuple!* Ces cris ébranlèrent les voûtes de la Convention. Le cortége en força les portes. Marat, descendu de son fauteuil, mais soulevé par les bras du peuple, entra dans la salle, le front encore couronné de lauriers. La foule demanda à défiler dans l'enceinte et se répandit confusément avec les députés sur les gradins de la Convention. La séance fut interrompue.

Marat, porté jusque sur la tribune par ses vengeurs aux applaudissements de l'enceinte et des galeries, tenta longtemps en vain d'apaiser par ses gestes les battements de mains qui étouffaient sa voix. A la fin, ayant obtenu le silence :

« Législateurs du peuple français, » dit-il, « ce « jour rend au peuple un de ses représentants, « dont les droits avaient été violés dans ma « personne. Je vous représente en ce moment « un citoyen qui avait été inculpé et qui vient « d'être justifié. Il continuera à défendre, avec « toute l'énergie dont il est capable, les droits « de l'homme et les droits du peuple. » A ces

mots, la foule agite ses chapeaux et ses bonnets en l'air. Un cri unanime de *Vive la république!* part de l'enceinte et des tribunes, et va se répéter et se prolonger dans le rassemblement qui presse les murs de la Convention. Danton, feignant de partager l'enthousiasme de la foule pour l'idole qu'il méprisait, demanda que le cortége de Marat reçût les honneurs de l'Assemblée en défilant dans son enceinte. Marat, tenant sa couronne à la main, alla s'asseoir au sommet de la Montagne, à côté du féroce Armonville. « Maintenant, » dit-il à haute voix au groupe des députés qui le félicitaient, « je tiens les « Girondins et les Brissotins; ils iront en triom- « phe aussi, mais ce sera à la guillotine! » Puis s'adressant aux députés qui l'avaient décrété d'accusation, il les appela par leur nom et les apostropha en termes injurieux. « Ceux que vous « condamnez, » s'écriait-il, « le peuple les ac- « quitte; le jour n'est pas loin où il fera justice de « ceux que vous respectez comme des hommes « d'État. » Le scandale des apostrophes de Marat n'excita que le sourire du mépris dans la salle. Robespierre haussa les épaules en signe de dégoût. Marat lança un regard de défi à Robespierre et l'appela *lâche scélérat*. Robespierre feignit de n'avoir pas entendu et laissa passer cette folie du peuple. Marat, étant ressorti, fut de nouveau promené en triomphe sur son palanquin dans les principales rues de Paris. « Marat est l'ami du « peuple, le peuple sera toujours pour lui! » criait la foule en l'accompagnant. Un banquet populaire lui fut offert sous les piliers des halles. On le conduisit ensuite au club des Cordeliers.

VI

Là, Marat harangua longtemps la foule et lui promit du sang. La joie même était sanguinaire dans cet esprit exterminateur. Les cris de *Mort aux Girondins!* étaient l'assaisonnement de son triomphe. Après la séance, les Cordeliers et le peuple, qui l'attendaient à la porte du club, le reconduisirent aux flambeaux jusqu'à sa maison. Les fenêtres et les toits de la rue des Cordeliers et des rues voisines avaient été illuminés comme pour l'entrée d'un sauveur du peuple. « Voici « mon palais! » dit Marat à son ami Gusman, en montant l'escalier obscur de son logement; « et voici mon sceptre! » ajouta-t-il en souriant et en montrant sa plume qui trempait dans une écritoire de plomb; « Rousseau, mon compa- « triote, n'en eut jamais d'autre. C'est avec cela « pourtant que j'ai transporté la souveraineté des « Tuileries dans ce bouge! Ce peuple est à moi « parce que je suis à lui. Je n'abdiquerai que « lorsque je l'aurai vengé. »

Telle fut l'ovation de Marat. Mais déjà l'incendie de son âme consumait sa vie. Ce jour de gloire et de règne pour lui, en faisant bouillonner son sang, alluma la fièvre qui minait son corps. La maladie ne ralentit pas ses travaux, mais le retint souvent sur son lit. L'approche de la mort et la concentration de ses pensées n'apaisèrent point ses provocations au meurtre. Ce Tibère moderne envoyait ses ordres à la multitude du fond de son indigente Caprée. Ses insomnies coûtaient du sang au lendemain. Il ne semblait regretter dans la vie que le temps d'immoler les trois cent mille têtes qu'il ne cessait de demander à la vengeance de la nation. Sa porte, nuit et jour assiégée de délateurs, recevait, comme la bouche de fer de Venise, les indices du soupçon. Sa main, déjà glacée par la mort, ajoutait toujours de nouveaux noms à la liste de ses proscriptions, toujours ouverte sur son lit.

VII

Cette journée, en montrant au peuple sa force, à la Convention son asservissement, aux Girondins leur impuissance, encouragea aux dernières entreprises contre eux. Les progrès des Vendéens, qui avaient repoussé les républicains de toute la rive gauche de la Loire; le partage de la France, que les généraux et les plénipotentiaires des puissances délibéraient ouvertement dans un conseil de guerre tenu à Anvers; Custine qui se repliait sous Landau devant cent mille confédérés allemands; Mayence bloquée et paralysant dans ses murs vingt mille soldats d'élite de notre armée du Rhin; les premiers chocs de l'armée des Pyrénées et de l'armée espagnole; Servan, qui commandait là nos troupes, attaqué à la fois dans ses trois camps; Lyon, où les sections, toutes royalistes, résistaient à l'installation d'un régime révolutionnaire et menaçaient d'une imminente insurrection; Marseille, indignée des outrages du peuple de Paris à ses fédérés et à Barbaroux, levant de nouveaux bataillons pour venger ses fils; Arles, Nîmes, Toulon, Montpellier, Bordeaux, se déclarant ennemies de la Montagne et jurant, dans leurs adresses, d'envoyer leur jeunesse contre Paris;

les accusations réciproques de fédéralisme et d'anarchie, sans cesse renvoyées des Montagnards aux Girondins et des Girondins aux Montagnards; la disette aux portes des boulangers; le peuple sans autre travail que celui de sa perpétuelle agitation dans les rues; les clubs en ébullition; les feuilles publiques écrites avec du fiel; les factions en permanence; les prisons déjà remplies; la guillotine donnant à la multitude le goût du sang, au lieu de l'assouvir : tout imprimait à la population de Paris ce frissonnement de terreur, prélude des derniers excès. Le désespoir est le conseiller du crime. Le peuple, qui se sentait périr, avait besoin de s'en prendre à quelqu'un de sa perte. Les Jacobins tournaient toute sa haine contre les Girondins. Le vol du Garde-Meuble, dont les millions et les diamants, disait-on, avaient passé dans les mains de Roland et dans les écrins de sa femme, imprimaient de plus à l'irritation populaire un caractère de personnalité, d'insulte et de meurtre.

Brissot, Gircy-Duprey, Gorsas, Condorcet, les principaux journalistes girondins, appuyés sur les riches, soutenus par le commerce et la bourgeoisie, n'épargnaient de leur côté ni les calomnies, ni les ironies sanglantes à Marat, à Robespierre, à Danton, aux Jacobins. Ces feuilles, lues aux séances des clubs, y étaient déchirées, brûlées, foulées aux pieds. On jurait de laver ces lignes dans le sang de leurs auteurs. Marat osa demander insolemment, en face de Robespierre, qu'on lui renvoyât toutes ces pièces et toutes les délations des citoyens contre les ministres, pour en faire justice. Il personnifiait hardiment le peuple en lui seul. Robespierre, présent, osa à peine murmurer. Marat se constituait ainsi lui-même, depuis son triomphe, le plénipotentiaire de la multitude. Il prenait cette dictature qu'il avait vingt fois conjuré le peuple de donner au plus déterminé de ses défenseurs. Sa politique avait, pour toute théorie, la mort. Il était l'homme de la circonstance, car il était l'apôtre de l'assassinat en masse. Chaque fois qu'il sortait de sa demeure, dans le costume d'un malade et la tête enveloppée d'un mouchoir sale, pour paraître aux Jacobins ou à la Convention, Danton et Robespierre lui cédaient la tribune. Il y parlait en maître et non en conseiller de la nation. Un mot de lui tranchait les discussions comme le poignard tranche le nœud. Les applaudissements des tribunes le prenaient sous la protection du peuple. Les murmures et les huées interrompaient ceux qui tentaient de discuter avec lui. C'était le plébiscite sans réplique de la multitude.

VIII

Déjà même à la Convention les discussions étaient changées en pugilat de paroles. A l'occasion des honneurs funèbres rendus par la commune à Lazouski, un des conspirateurs du club de l'Archevêché, Guadet ayant osé dire que la postérité s'étonnerait un jour de ce qu'on eût décerné une apothéose nationale à un homme convaincu d'avoir été à la tête des pillards et d'avoir voulu marcher, dans la nuit du 10 mars, pour dissoudre la Convention, Legendre s'élança pour répondre à Guadet. Les murmures du centre lui contestèrent la tribune. « Je céderai la « tribune à ceux qui parlent mieux que moi, » s'écria Legendre ; « mais, dussé-je occuper le « poste du fourneau qui doit rougir le fer qui « vous marquera tous d'ignominie, je l'occupe- « rai ! Dussé-je être votre victime, je fais la mo- « tion que le premier patriote qui mourra sous « vos coups soit porté dans les places publiques, « comme Brutus porta le corps de Lucrèce, et « qu'on dise au peuple : Voilà l'ouvrage de tes « ennemis ! »

IX

Le lendemain, le jeune Ducos essaya de faire comprendre à la Convention les dangers de fixer un *maximum* au prix des grains; les trépignements, les gestes, les vociférations des assistants étouffèrent sa voix et le forcèrent à descendre de la tribune.

« Citoyens! » s'écria Guadet, « une représen- « tation nationale avilie n'existe déjà plus ! Tout « palliatif pour assurer sa dignité est une lâ- « cheté. Les autorités de Paris ne veulent pas « que vous soyez respectés. Il est temps de faire « cesser cette lutte entre une nation entière et « une poignée de factieux déguisés sous le nom « de patriotes. Je demande que la Convention « nationale décrète que lundi sa séance sera « tenue à Versailles. »

A cette proposition de Guadet, tous les Girondins et une partie de la Plaine se lèvent et crient: « Marchons! enlevons ce qui reste de dignité et « de liberté dans la représentation nationale aux « outrages et aux poignards de Paris. » Vigée, jeune homme intrépide, qui puisait, comme André Chénier, l'héroïsme dans le péril, s'expose

seul à la tribune aux vociférations, aux gestes, aux invectives de la Montagne et des spectateurs. « Ajourner à lundi, » dit-il, « ce serait donner « aux factieux le temps de prévenir notre dépla- « cement par une émeute ou par des assassinats. « Je demande qu'au premier murmure des tri- « bunes, nous sortions de cette enceinte où nous « sommes captifs, et que nous nous retirions à « Versailles!... »

Marat, présent ce jour-là au sommet de la Montagne, en descend avec le geste souverain d'un pacificateur. Il craint que la proposition des Girondins ne dérobe la Convention à la pression directe et impérative de la multitude dont il est le roi. Il veut faire une diversion à l'émotion qui entraîne les Girondins hors de la salle. « Je pro- « pose une grande mesure, » dit-il, « propre à « lever tous les soupçons. Mettons à prix la tête « des Bourbons fugitifs et traîtres avec Dumou- « riez. J'ai demandé déjà la mort des d'Orléans; « je renouvelle ma proposition, afin que les « *hommes d'État* se mettent la corde au cou à « l'égard des Capets fugitifs, comme les patriotes « se la sont mise en votant la mort du tyran! »

X

Ainsi les victimes mutuellement sacrifiées entre les deux partis étaient les seuls gages de réconciliation aux yeux de Marat. « Je n'appuie ni ne « combats cette motion de Marat, répond Buzot. « On veut nous distraire de la proposition de « Guadet. Examinons, citoyens, comment la pos- « térité jugera notre situation. Il n'y a pas une « autorité de Paris, pas un club qui ne règne « plus que nous. Les Jacobins sont maîtres par- « tout. Armées, ministères, départements, mu- « nicipalités, où ne dominent-ils pas? Dans les « lieux publics qui touchent à notre enceinte, « dans nos avenues, à nos portes, dans nos tri- « bunaux, qu'entend-on? Des cris forcenés! Que « voit-on? Des figures hideuses, des hommes « couverts de sang et de crimes! Ainsi l'a voulu « la nature : celui qui a une fois trempé ses « mains dans le sang de son semblable est un « monstre qui ne peut plus vivre dans une « société régulière. Il lui faut du sang, toujours « du sang, pour enivrer ses remords. Vous dé- « plorez tous la situation où nous sommes, j'en « suis convaincu; j'en appelle à vos cœurs, je « somme l'histoire de le dire : si vous n'avez pas « puni ces grands forfaits, c'est que vous ne « l'avez pas pu. Aussi, voyez les résultats de « l'impunité. Demandez-vous les causes de ces « désordres? On se rit de vous. Rappelez-vous « à l'exécution des lois? On se rit de vous et « de vos lois. Punissez-vous l'un de vous? On « vous le rapporte en triomphe pour se jouer « de vous. Voyez cette société à jamais célèbre « (les Jacobins), il n'y reste pas trente de ses « vrais fondateurs. On n'y voit que des hommes « perdus de dettes et de crimes! Lisez les jour- « naux, et voyez si tant qu'existeront ces abomi- « nables repaires, vous pourrez rester ici? »

A cette écrasante apostrophe en face de Robespierre, de Marat, de Danton, de Collot-d'Herbois, de Billaud-Varennes, de Bazire, la Montagne se soulève tout entière contre Buzot. « Nous som- « mes tous Jacobins! » s'écrient d'une seule voix deux cents membres. Durand-Maillane brave cet orage. Il annonce à la Convention qu'à l'arrivée du dernier courrier des Jacobins de Paris au club de Marseille, ce club mit à prix la tête de cinq députés de Marseille qui ont demandé l'appel au peuple sur le jugement du roi : dix mille francs au fer du premier assassin. « Ce département, ajoute « Durand-Maillane, est dans l'anarchie et dans « la confusion. » Le tumulte de l'Assemblée redouble. Les uns demandent que l'on vote sur la proposition de se retirer à Versailles; les autres que l'on passe avec mépris à l'ordre du jour sur la lâche terreur des Girondins.

Danton, qui, depuis quelque temps, semblait écarter les mesures extrêmes, comme s'il eût vu de loin l'abîme et redouté son propre emportement, monte à la tribune et veut éteindre l'émotion sous quelques mots de paix. « Nous sommes « tous d'accord, dit-il, que la dignité nationale « veut qu'aucun citoyen ne puisse manquer de « respect à un député qui émet son opinion. « Nous sommes tous d'accord qu'il y a eu man- « que de respect, et que justice doit être faite; « mais elle ne doit peser que sur les coupables. « Vous voulez être sévères et justes à la fois? eh « bien... » L'impatience de la Montagne, l'indignation de la Gironde ne laissent pas Danton achever sa pensée. Des murmures unanimes lui coupent la parole et le forcent à descendre de la tribune. Mais Danton fait, en descendant, un geste d'intelligence aux spectateurs. A ce geste les tribunes publiques sont évacuées. L'absence volontaire des coupables enlève tout prétexte à la discussion et toute occasion au châtiment.

Camille Desmoulins publia, quelques jours après, un de ses pamphlets les plus acérés. Ro-

land, Péthion, Condorcet, Brissot y étaient défigurés par la haine. Madame Roland elle-même, déjà errante et persécutée, travestie en courtisane sanguinaire, était livrée aux sarcasmes de la multitude. Ambition, concussion, conspiration sourde et permanente contre la liberté, intrigues, trahisons, complicité avec les étrangers, aspirations au rétablissement d'une royauté dont ils seraient les ministres, tels étaient les crimes dont Camille Desmoulins cherchait les preuves dans des anecdotes controuvées, dans des confidences trahies, dans des secrets surpris, dans des réunions chimériques et dans des orgies imaginaires, dont la causticité de sa plume envenimait le récit. Cette histoire des Brissotins, lue par Camille Desmoulins aux Jacobins, y fut adoptée comme le manifeste de la Montagne contre les dominateurs de la Convention. Imprimée aux frais de la société à plus de cent mille exemplaires, elle fut répandue à profusion dans les rues de Paris, et adressée à toutes les sociétés affiliées des départements. Elle donnait des noms propres aux soupçons du peuple.

Ce pamphlet, en désignant des victimes, désignait aussi des idoles à l'opinion. Robespierre, Marat et Danton y étaient offerts en exemple aux patriotes. Camille Desmoulins, assez intelligent pour admirer les Girondins, assez envieux pour les haïr, trop timide pour les imiter, se fit l'organe de ces basses passions qui harcèlent les hommes supérieurs. Le caractère de cet écrivain, inférieur à son esprit, avait besoin, comme le reptile, de ramper et de mordre à la fois. Il rampait devant Danton, devant Robespierre, devant Marat. Il déchirait Roland et Vergniaud. C'est ainsi qu'en adulant et en abandonnant tour à tour les puissants du jour, il avait passé du cabinet de Mirabeau et de l'intimité de Péthion aux soupers de Danton et à la domesticité de Robespierre. Haïr et flatter, c'était cet homme. Muet à la Convention sous la grande voix de Vergniaud, il élevait la voix de la calomnie dans la rue, et provoquait la mort à le venger du génie.

XI

L'accusation d'*orléanisme* était, dans ce moment, l'insulte mortelle qu'échangeaient entre eux les partis. Camille Desmoulins accumulait toutes les circonstances vraies ou controuvées qui pouvaient présenter les Girondins comme les complices des d'Orléans. Il faisait remonter cette conspiration imaginaire jusqu'à la Fayette, le plus incorruptible ennemi de cette faction. Il donnait un corps à ces soupçons, par des anecdotes propres à jeter sur cette prétendue conjuration le demi-jour que les historiens antiques répandent sur les complots ténébreux des grands conjurés, comme pour faire deviner à la curiosité publique plus de mystères et de crimes qu'on n'ose lui en dénoncer.

« Un trait, dit-il, acheva de me convaincre « que, malgré la haine apparente entre la « Fayette et d'Orléans, la grande famille des « usurpateurs se ralliait contre la république. « Nous étions seuls, un jour, dans le salon de « madame de Sillery ; le vieux Sillery avait « frotté lui-même le parquet du salon, de peur « que le pied ne glissât aux charmantes dan- « seuses. Madame de Sillery venait de chanter « sur la harpe des vers où elle invitait à l'in- « constance. Sa fille et son élève, la belle Paméla « et mademoiselle de S., dansaient une danse « russe, dont je n'ai oublié que le nom, mais si « voluptueuse, et exécutée avec tant de séduc- « tion, que je ne crois pas que la jeune Hérodiade « en ait dansé devant son oncle une plus propre « à l'enivrer, quand elle voulut obtenir la tête « de Jean le Baptiseur. Quelle fut ma surprise, « au moment où la gouvernante magicienne opé- « rait avec plus de force sur mon imagination, « et où la porte était fermée aux profanes, de « voir entrer... qui ? un aide de camp de « la Fayette, venu là tout exprès, et qu'on fit « asseoir auprès de moi pour me convaincre que « la Fayette était redevenu l'ami de la maison ! « Et n'est-ce pas aussi le comble de l'art des « Girondins, ajoutait Camille, tandis qu'ils tra- « vaillaient sourdement pour la faction d'Or- « léans, de nous avoir envoyé sur la Montagne « le buste inanimé de Philippe, automate dont « ils étaient les fils, pour le faire mouvoir, par « assis et levé, au milieu de nous, et faire croire « ainsi au peuple que s'il y avait une faction « d'Orléans, elle était parmi nous ?... N'est-ce « pas par un coup de la même tactique que « les Girondins demandèrent les premiers le « bannissement de Philippe ? Quant à d'Orléans, « depuis quatre ans que je l'ai suivi de l'œil, je « ne crois pas qu'il lui soit arrivé une seule fois « d'opiner autrement qu'avec le sommet de la « Montagne : en sorte que je l'appelais un Robes- « pierre par assis et levé. Il n'avait pas moins « d'imprécations que nous contre Sillery, son « ancien confident, actuellement rallié aux Gi-

« rondins, au point que je me suis dit quelquefois à moi-même : Il serait fort singulier « que Philippe d'Orléans ne fût pas de la faction d'Orléans ! Mais la chose n'est pas impossible ; la faction cependant existe, et elle « siége dans le côté droit avec les Girondins. »

XII

Le peuple, qui croit le mal sur parole, qui soupçonne d'autant plus qu'il ignore davantage, se félicitait de trouver enfin, dans les Girondins, les coupables de tous ses maux. Le duc d'Orléans, poursuivi par eux, partageait leur impopularité.

L'heure de l'ingratitude avait déjà sonné pour ce prince. Offert par les Girondins au soupçon du peuple, livré par les Montagnards, qui craignaient que sa présence sur la Montagne ne fît planer sur eux le même soupçon, on le proscrivit unanimement sans même lui chercher un crime. Le prétexte de son ostracisme fut la fuite de son fils, entraîné par Dumouriez dans sa tentative et dans sa défection. A la voix de Barbaroux et de Boyer-Fonfrède, la Convention avait décrété que Sillery, beau-père du général Valence, lieutenant de Dumouriez, et Philippe-Égalité, père du jeune général, seraient gardés à vue, avec liberté d'aller où ils voudraient dans Paris seulement. Sillery, sacrifié par ses amis les Girondins, ne leur adressa aucun reproche. « Quand il s'agira « de punir des traîtres, » dit-il en se tournant vers le buste du premier des Brutus qui décorait la salle, « si mon gendre est coupable, je suis « ici devant l'image de Brutus. » Et il inclina la tête comme un homme qui accepte l'exemple et qui connaît le devoir. — « Et moi aussi, » s'écria le prince en étendant la main vers l'image du Romain juge et meurtrier de son fils, « si je suis « coupable, je dois être puni; si mon fils est « coupable, je vois Brutus !... » Il obéit sans murmure au décret. Soit qu'il eût prévu d'avance le prix de ses services, soit qu'il eût compris sa fausse situation dans une république qu'il inquiétait en la servant, soit que son esprit lassé d'agitations fût arrivé à cette impassibilité des caractères sans ressort, le duc d'Orléans ne montra ni étonnement ni faiblesse devant l'ingratitude de la Montagne. Il tendit la main à ses collègues; ceux-ci refusèrent de la toucher, comme s'ils eussent craint le soupçon de familiarité avec ce grand proscrit. Il se rendit, escorté de deux gendarmes, dans son palais devenu sa prison.

Innocent ou coupable, le duc d'Orléans embarrassait les deux partis. Il fut bientôt après transféré à la prison de l'Abbaye, et de là à Marseille, au fort de Notre-Dame de la Garde, avec le jeune comte de Beaujolais, son fils; la duchesse de Bourbon, sa sœur; le prince de Conti, son oncle. Une seule exception fut faite à ce décret, en faveur de la duchesse d'Orléans, depuis longtemps séparée de son mari. La pitié et la vénération publique la protégèrent contre son nom : on lui permit de résider au château de Vernon, en Normandie, auprès du duc de Penthièvre, son père, dont elle consolait les derniers jours.

XIII

Le duc d'Orléans trouva, en arrivant au fort de Notre-Dame de la Garde, le second de ses fils, le jeune duc de Montpensier, qui venait d'être arrêté sous les drapeaux de la république, à l'armée d'Italie, le même jour que son père. Le père et les deux fils s'embrassèrent dans une prison, un an après le jour où ils s'étaient trouvés réunis dans le camp de Dumouriez, après la victoire de Jemmapes. Le duc de Chartres seul manquait à ce spectacle des vicissitudes de la fortune; mais il errait déjà lui-même, sous un nom d'emprunt, dans les pays étrangers. La fille unique du duc d'Orléans, séparée de sa mère et sans autre protectrice que madame de Sillery-Genlis, femme suspecte à toutes les opinions, errait sur les bords du Rhin, atteignait la Suisse allemande et se réfugiait aussi, sous un nom supposé, dans un couvent.

Le duc d'Orléans, au fort la Garde, contemplait la dispersion des siens et sa propre chute comme un spectacle auquel il aurait été étranger. Soit qu'il eût le sentiment que les grandes révolutions dévorent leurs apôtres, soit qu'une sorte de philosophie sans espérance et sans regrets lui fit accepter, comme à un être inerte, les secousses de la destinée, sa sensibilité ne se ranimait que par le sentiment paternel, qui semblait survivre le dernier dans son cœur. Il habita d'abord le même appartement que ses deux fils; il avait la liberté de se promener avec eux sur la terrasse du fort, d'où les regards, libres du moins, plongeaient, du haut du rocher, sur le vaste horizon de la Méditerranée et sur le mouvement et le bruit de Marseille. Le quatrième jour de sa détention, des administrateurs et des officiers de gardes nationaux entrèrent dans sa

chambre au moment où il déjeunait avec ses deux enfants. Ils lui signifièrent l'ordre de se séparer du duc de Montpensier, qu'on relégua seul à un autre étage de la forteresse. « Quant « au plus jeune de vos enfants, » lui dit l'officier chargé de l'exécution de cet ordre, « on lui per« met, à cause de son âge tendre, de rester avec « vous; mais il ne pourra plus voir son frère. » Le prince protesta en vain contre la barbarie de cet ordre. Le duc de Montpensier fut arraché, baigné de larmes, des bras de son père et de son frère, et entraîné dans un autre étage de la forteresse.

Transférés, après un premier interrogatoire, au fort Saint-Jean, prison plus sinistre, à l'extrémité du port de Marseille, leur captivité plus étroite fut privée de l'air, de la vue et de l'exercice. Trois cachots, superposés les uns aux autres dans les murs épais de la même tour, renfermèrent le prince et ses deux fils. On permit au plus jeune, le comte de Beaujolais, de respirer quelques heures par jour l'air extérieur, sous la surveillance de deux gardiens. En descendant pour sa promenade, l'enfant passait devant la chambre de son frère placée au-dessous de la sienne. Le duc de Montpensier collait alors son visage contre la porte, et les deux frères échangeaient quelques mots rapides à travers les serrures et les verrous. Le son de leurs voix leur donnait une joie d'un moment. Un jour, le comte de Beaujolais en remontant trouva la porte du duc de Montpensier ouverte. L'enfant échappa d'un bond à ses gardes et s'élança dans les bras de son frère. Les sentinelles eurent peine à l'en arracher. Il y avait deux mois que les frères ne s'étaient vus. On prit des mesures contre ces surprises de leur tendresse comme contre un complot de malfaiteurs. L'un avait treize ans, l'autre dix-huit.

Leur père, logé sur le même escalier, ne pouvait ni les voir ni les entendre. Le désir de contempler de près un prince du sang, auteur et victime de la Révolution, et portant les chaînes du peuple qu'il avait servi, attirait continuellement de nouveaux visiteurs sur le palier de son cachot. Le prince, à qui la solitude pesait plus que la captivité, et qui ne trouvait point de société pire que celle de ses pensées, ne cherchait pas à se soustraire aux regards ni aux interrogations des curieux. Chacun d'eux semblait lui enlever une partie du poids des heures.

Un jour ayant entendu la voix d'un de ses fils : « Ah ! Montpensier, » lui cria-t-il du fond de sa cellule, « c'est toi, mon pauvre enfant! Que « ta voix m'a fait de bien ! » Le fils entendit son père qui s'élançait de son grabat vers la grille et qui suppliait le geôlier de lui laisser voir au moins ses enfants; mais on lui refusa cette grâce, et la porte par où le père et le fils avaient échangé un soupir se referma pour toujours.

XIV

Ce sacrifice à la concorde ou au soupçon, fait par la Gironde et par la Montagne, n'avait été qu'une diversion à la haine qui animait les deux partis l'un contre l'autre. Ce fantôme de roi ou de dictateur enlevé du milieu de la Convention, l'accusation mutuelle de trahison ne cessa pas de retentir dans les discours et dans les journaux. Saint-Just, Robespierre, Guadet, Vergniaud, Isnard discutèrent quelques théories constitutionnelles. « Achevons la constitution, » dit Vergniaud dans la séance du 8 mai, « c'est par elle « que disparaîtra ce code draconien et ce gou« vernement de circonstance commandés sans « doute par la nécessité et justifiés par de trop « mémorables trahisons, mais qui pèsent sur les « bons citoyens comme sur les mauvais, et qui, « s'ils se perpétuaient, fonderaient bientôt, sous « prétexte de liberté, la tyrannie. Hâtons-nous, « citoyens, de rassurer les cultivateurs, les né« gociants, les propriétaires, alarmés des dogmes « qu'ils entendent retentir ici. Les anciens légis« lateurs, pour faire respecter leurs ouvrages, « faisaient intervenir quelque dieu entre eux et « le peuple. Nous qui n'avons ni le pigeon de « Mahomet, ni la nymphe de Numa, ni le démon « familier de Socrate, nous ne devons interpo« ser entre le peuple et nous que la raison. « Quelle république voulez-vous donner à la « France? Voulez-vous en proscrire la richesse « et le luxe qui en détruisent, selon Rousseau « et Montesquieu, l'égalité? Voulez-vous lui « créer un gouvernement austère, pauvre et « guerrier comme celui de Sparte? Dans ce cas, « soyez conséquents comme Lycurgue, partagez « les terres entre les citoyens, proscrivez les mé« taux que la cupidité arracha aux entrailles de « la terre, brûlez même les assignats, flétrissez « par l'infamie l'exercice de tous les arts utiles, « ne laissez que la scie et la hache aux Français; « que les hommes auxquels vous aurez accordé « le titre de citoyens ne payent plus d'impôts; « que d'autres hommes, auxquels vous aurez « refusé ce titre, soient tributaires et fournis-

« sent seuls, par leur travail forcé, à vos besoins; « ayez des étrangers pour faire le commerce, « ayez des ilotes pour cultiver vos terres, et « faites dépendre votre subsistance de vos es- « claves! Il est vrai que de pareilles lois sont « cruelles, inhumaines, absurdes; il est vrai que « le plus terrible des niveleurs, la mort, pla- « nerait bientôt seul sur vos campagnes, et je « conçois que la ligue des rois vous fasse souffler « des systèmes qui réduiraient tous les Français « à l'égalité du désespoir et des tombeaux.

« Voulez-vous fonder comme à Rome une « république conquérante? Je vous dirai comme « l'histoire que les conquêtes furent toujours fa- « tales à la liberté, et avec Montesquieu que la « victoire de Salamine perdit Athènes, comme la « défaite des Athéniens perdit Syracuse. Pour- « quoi d'ailleurs des conquêtes? Voulez-vous « vous faire les oppresseurs du genre humain?

« Enfin, voulez-vous faire du peuple français « un peuple qui ne soit qu'agriculteur et négo- « ciant et lui appliquer les institutions pastorales « de Guillaume Penn? Mais comment un pareil « peuple existerait-il au milieu de nations pres- « que toujours en guerre, et gouvernées par des « tyrans qui ne connaissent d'autre droit que « celui de la force? »

Vergniaud conclut contre toutes ces théories de constitutions ultra-démocratiques pour la France, et demanda d'approprier les institutions à la situation géographique, au caractère natio- nal, à l'activité industrieuse, à l'état de virilité et de civilisation du peuple auquel la Convention voulait donner des lois. Il effaça les utopies an- tiques et n'invoqua que l'inspiration du bon sens. Mais la république de raison des Girondins ne répondait ni à l'imagination allumée du peuple, ni aux rêves surnaturels des Jacobins, pour la transformation complète de la société.

Isnard, prévoyant la lenteur que la Conven- tion apporterait dans l'établissement de la consti- tution, et voulant placer la vie des législateurs eux-mêmes sous la garantie d'un droit inviola- ble, proposa de décréter, en quelques articles, un pacte social avant de discuter les détails de la constitution. La Montagne, qui ne voulait d'au- tre constitution que la volonté du peuple et la dictature des circonstances, accueillit par des murmures la proposition d'Isnard. Danton, l'homme des expédients, la repoussa. Il affectait un superbe dédain des idées et des paroles, et poussait sans cesse au fait : le salut de la pa- trie.

XV

Robespierre, l'homme des idées générales, se fit entendre le lendemain sur la constitution. Son discours, profondément médité, et rédigé dans le style de Montesquieu, était l'acte d'ac- cusation d'un philosophe contre les tyrannies et les vices de tous les gouvernements antérieurs. Pactiser avec ces tyrannies, transiger avec ces vices, lui semblait une faiblesse indigne de la vé- rité et de la raison. L'austérité de ses principes de gouvernement contrastait avec la mollesse des Girondins.

« Jusqu'ici, dit Robespierre, l'art de gouver- « ner n'a été que l'art de dépouiller et d'asser- « vir le grand nombre au profit du petit nom- « bre. La société a pour but la conservation des « droits de l'homme et le perfectionnement de « son être, et partout la société dégrade et « opprime l'homme. Le temps est arrivé de la « rappeler à sa véritable fonction. L'inégalité « des conditions et des droits, ce préjugé fruit « de notre éducation dépravée par le despotisme, « a survécu même à notre imparfaite révolution. « Le sang de trois cent mille Français a déjà « coulé, le sang de trois cent mille autres va « couler peut-être encore, pour empêcher que « le simple laboureur ne vienne siéger au sénat « à côté du riche marchand; que l'artisan ne « puisse voter dans les assemblées du peuple à « côté du négociant et de l'avocat, et que le pau- « vre intelligent et vertueux ne puisse jouir des « droits de l'homme en présence du riche imbé- « cile et corrompu. Croyez-vous que le peuple, « qui a conquis la liberté, qui versait son sang « pour la patrie pendant que vous dormiez dans « la mollesse ou que vous conspiriez dans les « ténèbres, se laissera ainsi avilir, enchaîner, « affamer, dégrader, égorger par vous? Non, « tremblez! mais la voix de la vérité qui tonne « dans les cœurs corrompus ressemble aux sons « qui retentissent dans les tombeaux et qui ne « réveillent point les cadavres!

« Ne cherchez pas le salut de la liberté dans « une prétendue balance des pouvoirs. Cette ba- « lance est une chimère métaphysique. Que nous « importent ces contre-poids qui balancent l'au- « torité de la tyrannie? C'est la tyrannie elle- « même qu'il faut extirper; c'est le peuple qu'il « faut mettre à la place de ses maîtres et de ses « tyrans! Je n'aime point que le peuple romain « se retire sur le mont Sacré; je veux qu'il reste « dans Rome et qu'il en chasse ses oppresseurs!

« Le peuple ne doit avoir qu'un seul tribun, « c'est lui-même! »

Robespierre fit allusion dans ce discours à la nouvelle salle de l'ancien palais des Tuileries où la Convention avait la veille transporté ses séances. La république semblait prendre possession définitive du pouvoir suprême, en entrant avec la Convention dans ce palais d'où la journée du 10 août avait expulsé la royauté. L'édifice tout entier avait été approprié à la nouvelle destination qu'il recevait. Depuis la salle de la Convention jusqu'aux salons du conseil des ministres et jusqu'aux bureaux des grands services publics, les Tuileries contenaient tout le gouvernement, et devenaient véritablement le palais du peuple. On avait donné des noms populaires aux jardins, aux cours, aux pavillons, aux corps de bâtiments qu'il enserrait dans sa vaste enceinte. Partout la république avait substitué les attributs du peuple à ceux du roi, les symboles de la liberté à ceux de la tyrannie. Le pavillon du Nord s'appelait le pavillon de la Liberté; celui du Midi, le pavillon de l'Égalité; le pavillon du Centre, le pavillon de l'Unité. La salle de la Convention occupait tout l'espace compris entre le pavillon de l'Unité et le pavillon de la Liberté! On y montait par le grand escalier. Les salles inférieures étaient consacrées aux différents postes des troupes qui gardaient les députés. Cette salle de la Convention, plus vaste et mieux appropriée aux fonctions d'une assemblée souveraine, avait été décorée par le peintre républicain David. Les souvenirs du forum romain y revivaient dans les formes, dans la tribune, dans les statues. L'aspect était majestueux et austère, mais elle inspirait au peuple moins de respect que les salles improvisées des États généraux et de l'Assemblée nationale; elle n'était pas la salle du premier mouvement du peuple; elle n'avait pas, comme le Jeu de paume de Versailles, retenti du serment des trois ordres; elle n'avait pas, comme le Manége, entendu la voix de Mirabeau.

XVI

Cependant les dangers de la république s'aggravaient d'heure en heure. La Vendée était debout sous le drapeau contre-révolutionnaire. Santerre prenait le commandement des bataillons parisiens qui allaient partir pour y étouffer la guerre civile. Custine, replié à Landau, couvrait à peine la ligne du Rhin. Wurmser et le prince de Condé investissaient Mayence. Marseille, Bordeaux, Toulon, Lyon, la Normandie fermentaient.

La bourgeoisie, la banque, le haut commerce, les hommes de lettres, les artistes, les propriétaires étaient presque tous du parti qui voulait modérer et contenir l'anarchie. Ils promettaient aux orateurs de la Gironde une armée contre les faubourgs. Les deux partis, presque également sûrs d'un triomphe, désiraient une journée décisive qui les délivrât de leurs ennemis. Bordeaux, par une adresse menaçante donna à la Montagne et à la Gironde l'occasion de se mesurer et de se compter dans la séance du 14 mai. « Législateurs, » dit l'orateur de Bordeaux, « la Gironde « a les yeux sur les périls de ses députés. Elle « sait que vingt-deux têtes de représentants sont « vouées à la mort. Convention nationale, et « vous, Parisiens, sauvez les députés du peuple, « ou nous allons fondre sur Paris! La Révolution « n'est pas pour nous l'anarchie, la désorganisation, le crime, l'assassinat. Nous périrons « tous plutôt que de subir le règne des brigands « et des égorgeurs! »

L'Assemblée écouta en frémissant ces menaces. La Montagne y reconnut l'inspiration de Guadet et de Vergniaud. Le président osa répondre aux pétitionnaires dans un langage qui semblait invoquer des vengeurs aux Girondins proscrits. « Allez, » leur dit-il, « rassurer vos compatriotes; « dites-leur que Paris renferme encore un grand « nombre de citoyens qui veillent sur les scélérats soudoyés par Pitt pour opprimer l'Assemblée nationale! Si de nouveaux tyrans voulaient aujourd'hui s'élever sur les débris de la « république, vous vous saisiriez à votre tour de « l'initiative de l'insurrection, et la France indignée se lèverait avec vous. »

Legendre s'indigna « contre une pétition soufflée et mendiée par des députés perfides qui « se plaignaient qu'on voulût les égorger, sans « avoir une égratignure à montrer. — Citoyens, » dit Guadet, « je ne monte pas à la tribune pour « défendre les Bordelais; les Bordelais n'ont « pas besoin d'être défendus! Si vous n'envoyez « pas à l'échafaud cette poignée d'assassins qui « trament de nouveaux crimes contre la représentation nationale, oui! les départements « fondront sur Paris! — Tant mieux! » murmurent quelques voix sur la Montagne, « nous « ne demandons que cela! — Hier, » continua Guadet, « on a fait la motion aux Jacobins de « nous exterminer tous avant de partir pour la

« Vendée, et cette motion d'assassins a été couverte d'applaudissements. On parle de scission « de la république! Ah! certes, Paris le reconnaîtra bientôt lui-même, il est impossible que « cela dure longtemps ainsi. Ceux qui veulent « la scission sont ceux qui veulent dissoudre la « Convention et qui désignent une partie de ses « membres aux poignards. Croyez-vous que les « départements voient impunément tomber leurs « représentants sous le poignard? Et on nous « demande de montrer d'avance nos blessures! « Mais c'est justement ainsi que Catilina répondit à Cicéron. On en veut à votre vie? disait-il « aux sénateurs. Mais vous respirez tous! Eh « bien! Cicéron et les sénateurs devaient tomber « sous le fer des assassins, la nuit même où ce « traître leur tenait ce langage. »

La Convention oscillait à tous les discours. Isnard fut nommé président à une forte majorité. Sa nomination redoubla la confiance de la Gironde dans ses forces, et fut considérée par la Montagne comme une déclaration de guerre, et par les modérés mêmes comme un défi.

Isnard, homme excessif en tout, avait dans le caractère la fougue de sa déclamation. C'était l'exagération de la Gironde : un de ces hommes que les opinions poussent à leur tête, quand l'enivrement du succès ou de la peur les pousse elles-mêmes aux témérités, et quand elles renoncent à la prudence, ce salut des partis. Vergniaud, dont la modération égalait la force, vit avec peine ce choix. Il sentait que le nom d'Isnard repousserait beaucoup d'hommes flottants, vers la Montagne. Le sang-froid de Vergniaud dominait toujours ses plus éloquentes improvisations. Il connaissait la puissance de la raison sur les masses, et son enthousiasme même était toujours babile et réfléchi. Il aurait voulu former, entre les deux extrémités de la Convention, une majorité de bon sens et de patriotisme qui amortît les coups que les deux grandes factions allaient se porter.

Chaque jour de la présidence d'Isnard fut marqué par un orage et aboutit à une catastrophe.

Le premier jour, à la séance du 9 mai, les sections de Paris réclamèrent la mise en liberté d'un nommé Roux arbitrairement emprisonné par ordre du comité révolutionnaire de la section du Bon-Conseil. « C'est la faction des hommes « d'État, » s'écria Marat, « qui veut protéger « dans cet homme les contre-révolutionnaires. « —Sommes-nous donc, » lui répondit Mazuyer, « une république libre ou un despotisme populaire? Quoi! on pourra venir arracher sans « jugement et sans mandat un citoyen de ses « foyers au milieu de la nuit, et nous le souffririons! » On ordonne la mise en liberté. Legendre se lève et demande que le décret soit rendu par appel nominal, afin que le peuple connaisse les noms de ceux qui protégent les conspirateurs. L'appel nominal est demandé par cinquante membres de la Montagne. Le président s'y oppose et interrompt la séance en se couvrant. Deux heures s'écoulent dans une agitation tumultueuse, sans apaiser les cris de la Montagne et des tribunes. Vergniaud demande que la séance soit levée et le procès-verbal envoyé aux départements. Couthon, second de Robespierre, veut parler de sa place. Les Girondins s'y opposent. Couthon représente que la maladie qui paralyse ses jambes l'empêche de monter au bureau. Les Girondins ne compatissent pas même à son infirmité. Alors le député Maure, homme athlétique, prend Couthon dans ses bras et le porte à la tribune. Les spectateurs applaudissent. « On me crie que je suis un anarchiste et que « j'ai mis mon département en combustion, » s'écrie Couthon. « Ah! ceux qui sont ici les « seuls auteurs des troubles qui vous déchirent « étaient aussi purs et aussi sincères que moi, « ils viendraient à l'instant à cette tribune et « provoqueraient le jugement de leur département en donnant avec moi leur démission. » Couthon est rapporté à son banc, au milieu des applaudissements.

Vergniaud, longtemps muet et immobile, se lève. Il rétablit les faits et démontre que l'individu arrêté a été emprisonné contre toutes les lois. « Quant à la doctrine de Couthon, » ajoute Vergniaud, « sur les majorités et les minorités, il se trompe. Au reste, je ne reconnais « pas de majorité permanente : elle est partout « pour moi où est la raison et la vérité; elle n'a « de place marquée ni à droite ni à gauche; « mais partout où elle est, c'est un crime de se « révolter contre elle. Couthon dit : Supposons « une majorité perverse; et moi, je dis : Supposons une minorité perverse : cette supposition est au moins aussi vraisemblable que « l'autre; supposons une minorité ambitieuse de « pouvoir, de domination, de dépouilles; supposons qu'elle veuille fonder sa puissance sur « le désordre de l'anarchie, n'est-il pas évident « que si la majorité n'a pas un moyen de sauver « la liberté de l'oppression, on pourra, de mino-

« rité en minorité, arriver des décemvirs aux « triumvirs et même à un roi? Couthon demande « que ceux qui sont soupçonnés d'être les causes « de nos dissensions donnent leur démission. « Citoyens, nous sommes tous enchaînés à notre « poste par nos serments et par les dangers de « la patrie. Ceux qui se retireraient pour échap- « per aux soupçons des calomniateurs seraient « des lâches! » La nuit interrompit l'orage.

Dans la séance suivante, il recommença. La Montagne persista, par ses clameurs, à réclamer le droit de faire demander l'appel nominal, par la minorité, sur toutes les questions. « Quand on « voulut dissoudre en Angleterre le long parle- « ment, » dit Guadet, « on prit les mêmes moyens: « on exalta la minorité au-dessus de la majorité « afin de faire régner le petit nombre sur le « grand nombre. Savez-vous ce qui arriva? C'est « qu'en effet la minorité trouva le moyen de « mettre la majorité sous l'oppression. Elle ap- « pela à son secours les *patriotes par excellence* « (c'est ainsi qu'ils se qualifiaient), une multi- « tude égarée à laquelle ils promettaient le « pillage et le partage des terres. Le boucher « Pride (*allusion à Legendre*) exécuta en leur « nom cette épuration du parlement. Cent cin- « quante membres furent chassés, et la minorité « composée de soixante patriotes, resta maîtresse « du gouvernement. Ces *patriotes par excellence,* « instruments de Cromwell, furent chassés par « lui à leur tour. Leurs propres crimes servirent « de prétexte à l'usurpateur. Il entra un jour au « parlement, et, s'adressant à ces prétendus sau- « veurs de la patrie : Toi, dit-il à l'un, tu es un « voleur! Toi, dit-il à l'autre, tu es un ivrogne! « Toi, tu t'es gorgé des deniers publics! Toi, tu « es un coureur de mauvais lieux. Allez! cédez « la place à des hommes de bien. Ils sortirent « et Cromwell régna! Citoyens ! réfléchissez : « n'est-ce pas le dernier acte de l'histoire d'An- « gleterre qu'on veut nous faire jouer en ce « moment? «

XVII

Un tumulte de femmes, dans les tribunes, interrompit Guadet. Marat désigna du geste un écrivain du parti modéré, nommé Bonneville, qui assistait à la séance. « C'est un aristocrate in- « fâme, c'est l'entremetteur de Fauchet! » s'é- criait-il. — « Cette dénonciation de Marat est un « assassinat, » répond Lanthenas, l'ami de madame Roland. « C'est toi, » ajouta-t-il en montrant le poing à Marat, « qui es un aristocrate, « car tu ne cesses de pousser à la contre-révo- « lution en prêchant le meurtre et le pillage!— « Citoyens, » dit d'une voix émue et solennelle le président Isnard, « ce qui se passe m'ouvre « les yeux! Peuple! législateurs! écoutez! Ces « tumultes soudoyés sont un plan de l'aristo- « cratie, de l'Angleterre, de l'Autriche, de Pitt!» (*Des murmures s'élèvent.*) « Il n'y a que des en- « nemis de la patrie qui puissent m'interrompre. « Ah! si vous pouviez ouvrir mon cœur, vous y « verriez mon amour pour ma patrie! Et dussé-je « être immolé sur ce fauteuil, mon dernier sou- « pir ne serait que pour elle, et mes dernières « paroles : Dieu, pardonne à mes assassins, mais « sauve la liberté de mon pays! Nos ennemis, « ne pouvant nous vaincre que par nous-mêmes, « projettent l'insurrection du peuple. L'insur- « rection doit commencer par les femmes. On « veut dissoudre la Convention. Les Anglais « profiteront de ce moment pour dissoudre la « Convention, et la contre-révolution sera faite. « Voilà le projet, il m'a été révélé ce matin. Ces « agitations le confirment. J'en devais la décla- « ration à mon pays, je l'ai faite; j'attends les « événements. J'ai acquitté ma conscience. »

L'Assemblée, en grande masse, applaudit à cette insinuation contre les fauteurs de troubles. Vergniaud demande que la déclaration d'Isnard soit imprimée et affichée dans Paris. « Décla- « rons-nous, » s'écrie Meaulde, « que nous ne « nous quitterons pas et que nous mourrons en- « semble! — Oui, oui, « répond la Convention d'une seule voix. Gamon, un des inspecteurs de la salle, déclare que le comité chargé de la surveillance des tribunes, averti des désordres que des femmes y excitaient, en a fait saisir plusieurs et les a interrogées.

Guadet profite de l'émotion et de l'indignation: « Pendant que les hommes vertueux gémissent « sur les dangers de la patrie, les scélérats s'agi- « tent pour la perdre. Laissez parler, disait César, « et moi j'agis. » Guadet raconte à l'Assemblée les plans de dissolution de la Convention, les réunions des conspirateurs à la Mairie, à l'Archevêché, aux Jacobins, les menaces d'assassinat proférées contre les Brissotins, les Rolandistes et les modérés; enfin le tumulte élevé par des femmes dans les tribunes, pour donner le prétexte et le signal de l'égorgement : « Jusqu'à « quand dormirez-vous ainsi, citoyens, sur le « bord de l'abîme? Hâtez-vous de déjouer les « complots qui vous environnent de toutes parts!

« Jusqu'à présent les conjurés du 10 mars sont « restés impunis. Le mal est dans l'anarchie, « dans cette sorte d'insurrection des autorités de « Paris contre la Convention, autorités anar-« chiques qu'il faut... » La fureur des tribunes, pleines d'agents de la commune, ne laisse pas entendre le dernier mot de Guadet. La Montagne éclate en apostrophes et en gestes de rage. L'impassible Guadet lit, au milieu d'un profond silence, les trois projets de décrets prémédités par les Girondins pour attaquer de front la commune et pour reconquérir l'empire à la loi : « Les autorités de Paris sont cassées; la municipalité sera « remplacée dans les vingt-quatre heures par les « présidents des sections; enfin les suppléants « de l'Assemblée se réuniront à Bourges pour y « former une assemblée nationale à l'abri des « violences de Paris, et pour y concentrer le « pouvoir de la république aussitôt qu'ils appren-« draient un attentat sur la liberté de la Conven-« tion. »

XVIII

A la lecture de ces décrets : « Voilà donc la « conspiration découverte par ses auteurs ! » s'écrie Collot-d'Herbois. Barère, l'homme des doubles rôles, prend la parole, comme rapporteur du comité de salut public. « Il est vrai, » dit-il, « qu'il existe un plan de mouvement dans « les départements pour perdre la république, « mais il est l'ouvrage de la seule aristocratie. « Il est vrai que Chaumette et Hébert ont ap-« plaudi à la commune à des projets de dissolu-« tion de la Convention. Il est vrai que des élec-« teurs, réunis au nombre de quatre-vingts à « l'Archevêché, y traitent des moyens d'épurer « l'Assemblée nationale. Nous en avons averti le « maire de Paris, Pache. Il est vrai encore que « des hommes rassemblés dans un certain lieu « délibèrent sur les moyens de retrancher vingt-« deux têtes de la Convention et de se servir « pour cela de la main des femmes. Tout cela « mérite sans doute votre attention et provoque « votre vigilance. » Le côté droit applaudit. Mais Barère, se tournant aussitôt vers la Montagne, guérit d'une main les coups qu'il vient de porter « de l'autre. « Mais que vous propose Guadet? » ajoute-t-il, « de casser les autorités de Paris! Si « je voulais l'anarchie j'appuierais cette propo-« sition. » (*La Montagne applaudit à son tour.*) « Vous m'avez mis en situation de voir de près « ces autorités. Qu'ai-je vu? Un département « faible et pusillanime; des sections indépen-« dantes se régissant elles-mêmes comme autant « de petites municipalités; un conseil général « de la commune dans lequel se trouve un « homme, nommé Chaumette, dont je ne con-« nais pas le civisme, mais qui naguère a été « moine; j'ai vu une commune interprétant et « exécutant les lois selon son caprice, organi-« sant une armée révolutionnaire. Quel remède « à cet état de choses? Le comité de salut public « n'en voit d'autre que la création d'une com-« mission de douze membres choisis parmi vous, « et chargés de prendre les mesures nécessaires « à la tranquillité publique et d'examiner les « actes de la commune. »

XIX

Ces paroles ambiguës calmèrent l'orage, en ajournant en apparence les propositions de Guadet, mais en laissant néanmoins aux Girondins la certitude de triompher en choisissant les douze commissaires parmi les membres de leur parti. Comme cela arrive toujours dans les circonstances extrêmes, le choix des Girondins écarta les hommes modérés tels que Vergniaud, Ducos, Condorcet. Les membres de la commission des Douze furent Boileau, Lahosdinière, Vigée, Boyer-Fonfrède, Rabaut-Saint-Étienne, Kervélégan, Saint-Martin-Valogne, Gomaire, Henri Larivière, Borgoing, Gardien, Mollevault. Le soupçon de royalisme était écrit sur la plupart de ces noms aux yeux de la Montagne et du peuple. C'était le personnel d'un coup d'État. La commission des Douze en avait la tentation sans en avoir la force.

A peine cette victoire des Girondins à la Convention fut-elle connue dans Paris, qu'un cri d'alarme s'éleva de toutes les sections et de tous les clubs. La commune se réunit le 19. Les mesures les plus extrêmes y furent hautement délibérées. On y déclara la Convention asservie et incapable de sauver la patrie; on y proposa l'arrestation des suspects; on y demanda les vingt-deux têtes des Girondins dominateurs de la Convention; on osa y présenter l'assassinat nocturne et le meurtre individuel des vingt-deux tyrans comme un acte légal d'urgence et de salut public. La Saint-Barthélemy fut citée en exemple par un orateur. « A minuit, dit-il, Coligny était à la « cour, à une heure du matin il n'existait « plus! » On se sépara sans rien décider, si ce n'est la résolution de la vengeance.

XX

Le maire Pache, placé entre la loi et le peuple pour tromper l'une et flatter l'autre, s'acquittait avec duplicité de ce double rôle de magistrat et de factieux. Il combattait tout haut les mesures excessives qu'il encourageait tout bas. Interposé par ses fonctions redoutables entre la Convention et Paris, il était à la fois l'agent de l'une et l'instigateur de l'autre. Guadet, en demandant la destitution de Pache, avait frappé l'anarchie au cœur. La commission des Douze ne pouvait que surveiller ses trames sans les déjouer.

Pache blâma tout haut, encouragea tout bas. Robespierre se contenta de gémir aux Jacobins. Aux Cordeliers, Marat, Varlet, des femmes même demandèrent la mort des vingt-deux tyrans. La foule, qui se pressait tous les soirs dans l'enceinte et aux abords du club, semblait prête à s'ébranler.

La commission des Douze, instruite, heure par heure, des motions des clubs et de la situation des esprits, cherchait des moyens de force pour abattre d'un seul coup l'esprit d'insurrection. Ces moyens s'évanouissaient sous sa main. Elle demandait rapport sur rapport au maire Pache, et préparait elle-même un rapport à la Convention pour la contraindre au courage par la terreur. Mais dans des circonstances semblables, les corps délibérants, timides et indécis par leur nature, veulent qu'on leur apporte de la force et non pas qu'on leur en demande. Il faut se présenter à eux après le succès. Ils le sanctionnent toujours. Avant ou pendant le combat ils ne sont propres qu'à déconcerter la victoire.

XXI

Vigée, au nom de la commission des Douze, lut ce rapport le 24 à l'Assemblée. Chaque mot était un coup de tocsin pour appeler la Convention au secours de ses membres.

« Vous avez institué une commission extraordinaire, » dit le rapporteur, « et vous l'avez investie de grands pouvoirs. Vous avez senti qu'elle était la dernière planche jetée au milieu de la tempête pour sauver la patrie. » (*Les ricanements de la Montagne commencent à ces mots.*) « Nous avons en conséquence, » poursuit Vigée, « juré de sauver la liberté ou de nous ensevelir avec elle. Dès le premier pas nous avons découvert une trame horrible contre la république, contre votre vie. Quelques jours plus tard, la république était perdue, vous n'étiez plus. » (*Les rires d'incrédulité redoublent sur la Montagne.*) « Si nous ne prouvons pas ce que je dis, nous dévouons nos têtes à l'échafaud... » Le centre et la droite applaudissent. Le rapporteur lit une série de mesures de police plutôt que de politique, rigoureuses en apparence, impuissantes en réalité. « La Convention prend sous sa sauvegarde les bons citoyens, la représentation nationale et la ville de Paris. Les citoyens seront tenus de se rendre exactement au rendez-vous de leur compagnie. Le poste de la Convention sera renforcé de quelques hommes. Les assemblées des sections seront fermées à dix heures du soir. La Convention enfin charge la commission des Douze de lui présenter incessamment de grandes mesures propres à assurer la tranquillité publique. »

XXII

Telles étaient ces dispositions : puériles, si le danger était extrême; oppressives et vexatoires, si le danger n'existait pas. C'était provoquer sans combattre, menacer sans frapper. Les Girondins savaient très-bien qu'il n'y avait, à l'exception de Marat, ni Cromwell, ni complot d'assassinat dans la Convention; que Danton et Robespierre se tenaient à l'écart des complots subalternes de Pache, de Chaumette, d'Hébert à la commune, et des trames du club de l'Archevêché; mais ils voulaient, comme tous les partis, transformer leurs soupçons en crimes, et jeter, sur leurs ennemis de la Convention, l'horreur publique inspirée aux bons citoyens par les projets des scélérats. A peine Vigée eut-il fini de parler que Marat demanda qu'on motivât ces mesures, fondées, dit-il, sur des craintes chimériques et sur une fable en l'air; il déclara qu'il ne connaissait d'autre conspiration en France que celle qui se tramait dans les conciliabules des hommes d'État réunis tous les jours chez Valazé. « Je veux qu'on nous éclaire, moi! » dit Thirion. « Les uns nous disent qu'il existe une faction d'anarchistes. Marat accuse une faction d'hommes d'État. Je crains que ces hommes d'État ne veuillent se venger sur nous et faire le procès à la révolution du 10 août, comme on a voulu faire, avant le 10 août, le procès à la première révolution. Où sont les crimes? Quels sont les coupables? »

L'Assemblée flottait en suspens. Un membre de la Montagne déclara qu'un citoyen était venu lui révéler qu'un membre de la commission des Douze avait dit qu'avant quinze jours tous les Jacobins seraient exterminés. « Et moi, » répliqua Vergniaud, « on m'écrit de différentes parties « de la république que des émissaires répandent « partout que mes amis et moi aurons cessé de « vivre avant peu d'instants. » L'assertion de Vergniaud étant contestée par la Montagne, Boyer-Fonfrède, désigné d'avance par ses amis de la commission des Douze pour soutenir le rapport et presser le décret, s'élance à la tribune.

XXIII

« Où sommes-nous donc, citoyens? » dit-il. « Avez-vous perdu depuis hier la mémoire? « N'avez-vous pas décrété tout à l'heure encore « que les sections de Paris qui sont venues vous « dénoncer le péril avaient bien mérité de la « patrie? Le maire de Paris ne vous a-t-il pas « dénoncé lui-même ces individus qui n'ont de « l'homme que la figure et qui ont voulu nous « égorger? N'avez-vous pas le bureau couvert, « les mains pleines de ces dénonciations? Et l'on « ne veut pas nous permettre de pourvoir à la « sûreté des citoyens de Paris et à la vôtre? Ah! « ceux qui s'y opposent ne craignent-ils pas « d'être bientôt offerts à la France indignée « couverts du sang de leurs collègues? Notre « décret calomnie Paris? Mais n'est-ce pas des « citoyens de Paris que nous vous demandons « de vous entourer? N'est-ce pas les citoyens de « Paris que nous voulons armer contre les bri« gands? Nos conspirations ne sont qu'une chi« mère! disent Marat et Thirion. Citoyens! ceux « qu'on a dévoués à la mort se dévouent d'eux« mêmes à la calomnie. Ils veilleront sur vous « comme vous devez veiller vous-mêmes sur la « liberté. Ils respirent encore et c'est pour elle. « Ah! sauvez Paris! sauvez la république! Voyez « nos départements! Ils sont debout! Ils sont « en armes! La république est dissoute, si seuls « en France vous êtes sans courage! Oui, si des « collègues que j'ai chéris périssent, je ne veux « plus de la vie après eux! Si je ne partage pas « leur honorable proscription, j'aurai mérité du « moins de périr avec eux! Le jour même de cet « attentat, je proclamerai de cette tribune une « scission funeste, abhorrée encore aujourd'hui, « fatale à tous peut-être, mais que la violation « de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre « aura rendue nécessaire. Oui, je la proclame« rai; les départements ne seront pas sourds à « ma voix, et la liberté trouvera encore des « asiles. » Cette allusion désespérée à la fédération des départements contre Paris emporte les applaudissements des trois quarts de la salle. « Citoyens! » continue Fonfrède, que son attachement à ses amis semble élever au-dessus du sol de la tribune, « ils s'envoleront bien accom« pagnés, les mânes de nos collègues proscrits! « Les listes de proscription étaient dressées! Dix « mille citoyens de Paris devaient être arrêtés, « égorgés! Citoyens de Paris! la cause de vos « représentants proscrits est la vôtre! Réveillez« vous! Protégez-vous vous-mêmes! »

XXIV

L'Assemblée, entraînée par ce torrent d'éloquence et de courage, était prête à voter le premier article. Danton monte, à pas lents, les marches de la tribune, et cache, sous une feinte impartialité, l'indécision qui l'agite. Nier les dangers de la représentation, c'est impossible. Soutenir les Girondins, c'est se dépopulariser; les perdre, c'est jeter la dictature à Robespierre, qu'il redoute, ou à Marat, qu'il méprise.

« Cet article, » dit-il, « n'a rien de mauvais en « soi. Sans doute la représentation nationale a « besoin d'être sous la sauvegarde de la nation; « mais cela est écrit dans toutes les lois. Décré« ter ce qu'on vous propose ce serait décréter la « peur! La Convention nationale peut-elle an« noncer à la république qu'elle se laisse domi« ner par la peur? On a calomnié Paris. Pache, « que vous accusez de ne vous avoir pas rendu « compte, est venu informer le comité de salut « public. Les lois suffisent. Prenez garde de « céder à la crainte. Ne nous laissons pas em« porter aux passions. Tremblons qu'après avoir « créé une commission pour rechercher les com« plots qui se trament dans Paris, on ne vous « demande d'en créer une pour rechercher les « crimes de ceux qui égarent l'esprit des dépar« tements! »

XXV

Danton se tait. Vergniaud se lève. « Je ne par« lerai pas, » dit-il, « avec moins de sang-froid « que Danton, car je suis personnellement inté« ressé dans la conspiration, et je veux bien con-

« vaincre les hommes qui ont le projet de m'assassiner que je ne les crains pas! Danton vous « dit qu'il faut craindre de calomnier Paris en « ajoutant foi à ces complots! Si cette imputation de calomnier Paris s'adresse à la Convention en masse, c'est une imposture! Si elle « s'adresse seulement à ceux qui, comme nous, « n'ont cessé de répéter qu'il faut distinguer « entre les citoyens de Paris et une horde de « brigands qui s'agitent dans le sein de cette « vaste cité, que cette horde seule est coupable « des crimes qui ont souillé la Révolution et que « les citoyens en ont gémi, on a calomnié Paris, « oui! mais qui? Les hommes pervers qui, pour « s'assurer l'impunité de leurs forfaits, ont l'audace de se confondre avec le peuple!

« Danton vous dit : Ne montrez pas de frayeur « indigne de vous. Distinguons, citoyens! Comme « hommes, nous ne devons pas penser à notre « vie, mais comme représentants vous devez à « la patrie menacée en vous des précautions « extraordinaires. On vous propose d'agir avec « modération, parce qu'il s'agit de votre sûreté « personnelle; et moi je réponds : C'est parce « qu'il s'agit de votre sûreté personnelle, qu'il « faut agir avec promptitude et vigueur. Si vous « ne dissipez pas par votre courage les dangers « qui vous environnent, si vous n'assurez pas « non-seulement votre vie, mais encore votre « indépendance, vous trahissez la patrie, vous « livrez le peuple, vous perdez l'unité de la « république! Ce n'est pas celui qui se défend « contre un assassin qui a peur, ce n'est pas « l'homme qui punit le crime qui a peur, c'est « celui qui le laisse triompher et régner! » Vergniaud justifie ensuite, article par article, le projet de décret, puis il reprend : « Citoyens, « rappelez-vous ce qu'une des sections fidèles « vous a dit à votre barre : *Osez être terribles,* « *ou vous êtes perdus!* Osez attaquer de front « vos ennemis, et vous les verrez rentrer dans « la poussière! Voulez-vous attendre lâchement « qu'ils viennent vous plonger le couteau dans « le sein? Proclamez-le bien haut! Aucun de « vous ne mourra sans vengeance. Nos départements sont debout. Sans doute la liberté « survivrait à de nouveaux orages, mais il pourrait arriver que sanglante elle allât chercher « un asile dans les départements méridionaux. « Sauvez par votre fermeté l'unité de la république. N'en avez-vous pas le courage? Abdiquez vos fonctions et demandez à la France des « successeurs plus dignes de sa confiance. »

XXVI

L'Assemblée, électrisée par ces paroles, vote le décret proposé par la commission des Douze.

Les Girondins se hâtèrent de se servir des armes qu'ils venaient d'arracher. A neuf heures du soir, Hébert, un des substituts du conseil de la commune, reçut l'ordre de comparaître devant la commission. Le conseil de la commune était assemblé en permanence; Hébert y vole avant de se rendre aux ordres de la Convention. Il essaye de soulever l'indignation de la commune contre la nouvelle tyrannie. Il rappelle à ses complices le serment qu'ils ont prêté de confondre leur cause et de se considérer tous comme frappés dans un seul d'entre eux; il déclare que ce n'est pas pour lui-même qu'il adjure leur souvenir, qu'il est prêt à porter sa tête sur l'échafaud. Il sort, il rentre, il embrasse Chaumette comme un homme qui marche à la mort. Le président et les membres du conseil pressent Hébert dans leurs bras. Chaumette annonce un moment après que Michel et Marino, deux administrateurs de police, viennent d'être arrêtés par ordre de la commission des Douze. Le conseil intimidé flotte entre la consternation et la révolte. Les députations des sections se succèdent à l'hôtel de ville, et viennent fraterniser avec la commune et jurer vengeance à ses ennemis. D'heure en heure le conseil envoie des députations à la commission des Douze pour s'informer du sort d'Hébert et de ses collègues arrêtés. A minuit, on annonce qu'Hébert est interrogé; à deux heures, qu'il a subi son interrogatoire; à trois heures, on apprend l'arrestation de Varlet, un des plus fougueux orateurs des Cordeliers; à quatre heures, un cri d'indignation général s'élève à la nouvelle de l'arrestation définitive d'Hébert, que la commission des Douze fait conduire à l'Abbaye.

Les journaux du lendemain prolongèrent, dans tout Paris, le cri de vengeance parti du conseil de la commune. Ils publièrent une lettre de Vergniaud à ses concitoyens de la Gironde, datée *de Paris, sous le couteau.* « Je vous écrivis hier, » disait Vergniaud, « le cœur flétri non par les dangers que je brave, mais par votre silence. J'attends mes ennemis, et je suis encore sûr de « les faire pâlir. On dit que c'est aujourd'hui ou « demain qu'ils doivent venir demander à s'abreuver du sang de la Convention nationale; « je doute qu'ils l'osent, quoique la terreur ait « livré les sections à une poignée de scélérats.

« Tenez-vous prêts : si l'on m'y force, je vous « appelle de la tribune ou pour venir nous dé« fendre, s'il en est temps encore, ou pour « venger la liberté en exterminant les tyrans. « Hommes de la Gironde, il n'y a pas un mo« ment à perdre !... »

XXVII

La publication de cette lettre, les délibérations des sections, les nouvelles sinistres arrivées la nuit de la Vendée et des frontières, les manœuvres de Pache, l'exaspération des Jacobins, des Cordeliers, de la commune, portèrent à ses dernières pulsations la fièvre du peuple. La commune décida qu'une pétition serait présentée à la Convention pour demander le jugement immédiat d'Hébert. Cette pétition, colportée de sections en sections, y devint la cause des débats les plus acharnés; les unes la signent, les autres la déchirent : la grande majorité y adhère et jure de faire cortége aux citoyens qui oseront la porter à la barre. Le cortége se grossit, dans sa marche, de cette foule qu'entraine toujours le courant d'une émotion publique. Les pétitionnaires, en petit nombre, sont introduits à la barre. Isnard présidait. Toute la résolution de son parti éclatait dans sa contenance. La dignité de son rôle de président semblait seule contenir la fougue de son caractère. Il fixait sur les pétitionnaires le regard de Cicéron sur Catilina au moment où il méditait ses immortelles apostrophes contre le conspirateur romain; il semblait attendre la sédition dans les paroles pour la foudroyer au nom de la loi.

Aux premiers mots prononcés par l'orateur de la députation, le côté droit murmure. Danton, en réclamant avec énergie le silence, affecte de couvrir les pétitionnaires de sa protection. « Nous « venons, » dit l'orateur de la commune, « vous « dénoncer l'attentat commis sur la personne « d'Hébert. »

Les Girondins s'indignent à ce mot d'attentat. « Oui, » poursuit l'orateur, « Hébert a été ar« raché du sein de l'hôtel de ville et conduit dans « les cachots de l'Abbaye. Le conseil général dé« fendra l'innocence jusqu'à la mort. Nous de« mandons qu'il nous soit rendu. Les arresta« tions arbitraires sont, pour les hommes de « bien, des couronnes civiques. » Les tribunes et la Montagne éclatent en applaudissements. Isnard se lève et les comprime d'un geste impérieux. « Magistrats du peuple, » dit-il aux pétitionnaires, « la Convention, qui a fait une décla« ration des droits de l'homme, ne souffrira pas « qu'un citoyen reste dans les fers s'il n'est pas « coupable. Croyez que vous obtiendrez une « prompte justice; mais écoutez à votre tour les « vérités que je veux vous dire : La France a « mis dans Paris le dépôt de la représentation « nationale; il faut que Paris le respecte. Si ja« mais la Convention était avilie, si jamais une « de ces insurrections qui depuis le 10 mars se « renouvellent sans cesse et dont vos magistrats, » ajoute-t-il en faisant allusion à Pache, « n'ont « jamais averti la Convention... » De violents murmures courent sur la Montagne. La Plaine applaudit.

Isnard impassible continue : « Si, par ces « insurrections toujours renaissantes, il arrivait « qu'on portât atteinte à la représentation natio« nale, je vous le déclare au nom de la France « entière...—Non, non, non, » s'écrie la Montagne... Le reste de l'assemblée se lève pour soutenir le président, et trois cents membres s'écrient à la fois : « Oui, oui, oui, dites au nom de « la France entière.—Oui, je vous le déclare au « nom de la France entière, » reprend Isnard, « Paris serait anéanti... » Ces derniers mots sont couverts à l'instant des imprécations de la Montagne, des huées et des trépignements des tribunes.

Les Girondins et leurs amis appuient, en les répétant, la main tendue comme pour un serment, les menaces du président. « Descendez du « fauteuil! » vocifère Marat, « vous déshonorez « l'Assemblée, vous protégez les hommes d'État. » Le président, sans regarder Marat, achève sa phrase : « Et l'on chercherait bientôt sur les « rives de la Seine si Paris a existé! » Danton se lève comme à un blasphème et demande à parler. Isnard continue : « Le glaive de la loi, « qui dégoutte encore du sang du tyran, est prêt « à frapper la tête de quiconque oserait s'élever « au-dessus de la représentation nationale! »

XXVIII

Isnard se rassied. Danton lui succède. « Assez « et trop longtemps on a calomnié Paris en « masse. Quelle est cette imprécation du prési« dent contre Paris? Il est assez étrange qu'on « vienne présenter la dévastation de Paris par « les départements, si cette ville se rendait cou« pable...—Oui, oui, » lui disent les Girondins, « ils le feraient.—Je me connais aussi, moi, en

« figures oratoires, » reprend Danton. « Il entre « dans la réponse du président un sentiment « d'amertume. Pourquoi supposer qu'on cher- « chera un jour sur les rives de la Seine si Paris « a existé? Loin de la bouche d'un président de « la Convention de pareils sentiments! Il ne lui « appartient de présenter que des images conso- « lantes. Il est bon que la république sache que « Paris ne déviera jamais de ses principes; qu'après « avoir détruit le trône d'un tyran, il ne le relè- « vera pas pour y asseoir un nouveau despote! « Si dans le parti qui sert le peuple il se trouve « des coupables, le peuple saura les punir. Mais « faites attention à cette grande vérité, c'est « que, s'il fallait choisir entre deux excès, il « vaudrait mieux se jeter du côté de la liberté « que de rebrousser vers l'esclavage. Depuis « quelque temps les patriotes sont opprimés dans « les sections. Je connais l'insolence des ennemis « du peuple. Ils ne jouiront pas longtemps de « leur avantage. Le peuple détrompé les fera « rentrer dans le néant. Parmi les bons citoyens « il y en a de trop impétueux : pourquoi leur « faire un crime d'une énergie qu'ils emploient « à servir le peuple? S'il n'y avait pas eu des « hommes ardents, il n'y aurait pas eu de révo- « lution. Je ne veux exaspérer personne, parce « que j'ai le sentiment de ma force en défendant « la raison. Je défie qu'on trouve un crime dans « ma vie. » (*Un sourd murmure parcourt les rangs de la Gironde.*) « Je demande à être en- « voyé le premier devant le tribunal révolution- « naire, si je suis trouvé coupable. J'ai rendu « mes comptes! — Ce n'est pas la question! » lui crie-t-on du côté droit. Danton revient au texte de ses idées : « Il faut rallier les départements; « il faut se garder de les aigrir contre Paris : « quoi! Paris, qui a brisé le sceptre de fer, vio- « lerait l'arche sainte de la représentation natio- « nale qui lui est confiée! Non, Paris aime la « Révolution; Paris mérite l'embrassement de « la France entière! Le peuple français se sau- « vera lui-même. Le masque une fois arraché à « ceux qui jouent le patriotisme et qui servent « de rempart aux aristocrates, la France se « lèvera et terrassera ses ennemis. » Cette allusion menaçante aux Girondins, dans la bouche de Danton, fit entrevoir dans un avenir plus ou moins rapproché un nouveau septembre.

XXIX

Ni Danton ni Robespierre cependant ne méditaient le meurtre de leurs adversaires dans la Convention. Danton flottait sans parti pris. Robespierre, muet, observait, comme avant le 10 août, les événements sans pousser ni retenir le peuple. Les séances des Jacobins, presque désertes depuis que la lutte des partis se concentrait à la Convention, entendaient rarement sa voix.

Ce fut seulement la veille de l'insurrection, et quand la victoire était certaine, que Robespierre éclata en menaces contre la commission des Douze.

Sa parole confirma les sections dans leur pensée encore indécise. Les meneurs de la commune se réunirent et prirent le nom de club Central ou de l'Union républicaine. Ils décidèrent qu'ils sommeraient la commune de s'insurger, d'appeler à elle la force armée, et de fermer les barrières de Paris jusqu'à ce que la Convention eût fait justice au peuple. Henriot, nommé commandant général en remplacement de Santerre, leur répondait des baïonnettes. Henriot était un de ces hommes qui s'élèvent sur la lie des sociétés quand on la remue. Né dans la banlieue de Paris, mêlé, au commencement de sa vie, à toutes les professions suspectes d'une capitale, d'abord valet improbe, puis charlatan, puis espion de police, la révolution de 1792 lui ouvrit les portes de Bicêtre où il était enfermé pour quelques délits. Il en sortit, comme les immondices sortent de l'égout, pour salir et infecter la ville. Audacieux de front, mais sans courage au cœur, il parada dans les rangs des assaillants à la journée du 10 août, pilla après la victoire et égorgea dans les prisons. A défaut d'exploits, ses crimes le signalèrent à la multitude. Il fut l'entraîneur plutôt que le chef de l'armée des sections. Il les disciplina pour l'anarchie.

XXX

Cette anarchie qui travaillait les sections n'énervait pas moins le gouvernement. La commission des Douze n'avait, pour se faire obéir, ni la loi ni les armes. La commune, véritable gouvernement de Paris, était en révolte, tantôt ouverte, tantôt masquée, contre la Convention. Quant aux ministres, ils se renfermaient dans leurs attributions administratives : esclaves et complaisants des comités dont ils recevaient les ordres. Le ministre de l'intérieur, Garat, était seul chargé de la surveillance de Paris et de la

sûreté de la Convention. Mais Garat, déplacé dans les jours de crise, était de ces hommes qui plient sous l'événement. Ami des Girondins dans le fond de son âme, mais se ménageant aussi la faveur éventuelle de Danton, de Robespierre et de la Montagne, ses actes et ses paroles étaient toujours empreints de cette mollesse qui laisse des espérances aux deux partis, et qui, au moment suprême, trahit le plus juste pour le plus heureux. Il se trouve toujours un de ces hommes néfastes à la tête des partis qui vont périr : armes de mauvaise trempe qui se brisent dans la main qui veut s'en servir.

XXXI

Dans la séance du 27, Pache répondit de la tranquillité de la capitale et de la sûreté de la Convention.

A la suite de ce rapport, qui consterna les Girondins, Marat demanda la suppression de la commission des Douze, comme inutile et provoquant à l'insurrection. « Et ce n'est pas seule- « ment à la commission des Douze que je fais « la guerre. Si la nation tout entière était témoin « de vos complots liberticides, » dit-il en s'adressant à Vergniaud et à Guadet, « elle vous ferait « conduire à l'échafaud. » Des députations de sections étant venues réclamer des citoyens arrêtés et demander insolemment que les membres de la commission des Douze fussent envoyés au tribunal révolutionnaire : « Citoyens, » leur répondit le président Isnard, « l'Assemblée par- « donne à votre jeunesse. » La Montagne indignée se soulève à ces paroles. Robespierre se précipite à la tribune, où les cris de la majorité étouffent sa voix. « Vous êtes un tyran ! un infâme tyran ! » crie Marat à Isnard. « — On veut égorger en « détail tous les patriotes, » ajoute Charlier. « — Les tyrans à l'Abbaye ! » entend-on de toutes parts. La Convention, divisée en deux camps, ne parle plus que par gestes, et tous ces gestes semblent porter le défi et la mort, d'homme à homme, de parti à parti.

La voix de Vergniaud domine un moment le tumulte. « Plus de discours, » s'écrie-t-il, « des « actes ! Allons aux voix pour savoir si les assem- « blées primaires seront convoquées, c'est le seul « remède à l'état où nous sommes. La France « seule peut sauver la France ! »

Les Girondins, à la voix de Vergniaud, se lèvent et se groupent, témoignant par leur attitude et leurs cris qu'ils adhèrent à cette proposition désespérée. Legendre et les jeunes Montagnards acceptent le défi du peuple et crient aussi : « L'appel nominal ! » Le président se dispose à le mettre aux voix.

Tremblant que l'appel nominal ne donne la victoire aux Girondins, la Montagne et les patriotes des tribunes éclatent en imprécations contre Vergniaud. « Levons la séance ! » crient les modérés. Isnard se couvre. Les voix enrouées de clameurs se taisent. Danton, en apparence impassible jusque-là, se tourne vers les Girondins : « Je vous le déclare, » dit-il d'une voix qui rappelle le mugissement du canon du 10 août, « je « vous le déclare, tant d'impudence commence « à nous peser. » Ces mots significatifs dans la bouche de l'homme de septembre sont couverts de battements de mains des tribunes. On demande sur la Montagne qu'ils soient insérés dans le procès-verbal, non comme l'acclamation d'un membre isolé, mais comme la pensée de tout un parti. Danton le demande lui-même, et monte à la tribune poussé par l'impatience de son âme et par les mains de ses amis. Le silence que Robespierre n'a pu obtenir se rétablit à l'aspect de Danton. Robespierre n'est que la parole du peuple, Danton est son bras levé. Chacun regarde quel coup il va frapper.

« Je déclare, » dit Danton, « à la Convention « et à tout le peuple français que si l'on persiste « à retenir dans les fers des citoyens dont tout le « crime est un excès de patriotisme, que si l'on « refuse la parole à ceux qui veulent les défen- « dre, je déclare, dis-je, que s'il y a ici seulement « cent bons citoyens nous résisterons. — Oui, « oui ! » lui répond d'une seule voix la Montagne. « — Je déclare, » ajoute-t-il, « que le refus de la « parole à Robespierre est une lâche tyrannie ! « La commission des Douze tourne les armes que « vous avez mises dans ses mains contre les meil- « leurs citoyens. Le peuple français jugera ! »

Danton descend ; Thuriot lui succède et couvre de ses invectives l'acte et les paroles du président. « C'est lui, dit-il, qui, par ses réponses « incendiaires, cherche à allumer le feu de la « guerre civile dans Paris, c'est lui qui menace « cette capitale d'anéantissement ! — Président, » crie Lanjuinais à Isnard, « ne vous abaissez pas « jusqu'à répondre. » On réclame de nouveau, des deux côtés, l'appel nominal ou le jugement du peuple. Bazire s'élance et monte les marches de l'escalier qui conduisent au fauteuil du président. Quelques Girondins l'arrêtent et couvrent

de leurs corps Isnard. « Je veux arracher de sa main, » dit Bazire, « le signal de la guerre civile « écrit dans sa réponse aux pétitionnaires. — Et « moi, » dit Bourdon de l'Oise, « si le président « est assez audacieux pour proclamer la guerre « civile, je l'assassine! » On commence l'appel nominal. Il est interrompu par la pression et par le bruit de la foule immense que la gravité de la mesure fait affluer dans les couloirs de la Convention. « J'ai voulu en vain sortir, » déclare le député Lidon ; « on m'a mis la pointe d'un sabre « sur la poitrine. »

La Montagne accuse les Girondins d'avoir appelé autour de la salle des compagnies dévouées à leur faction. On interroge le commandant Raffet. Il déclare qu'il a marché par l'ordre de ses chefs, et qu'au moment où il s'efforçait de rétablir l'ordre dans les couloirs, Marat, un pistolet à la main, s'est avancé vers lui et, lui posant le canon de son arme sur la tempe, l'a menacé de faire feu s'il ne se retirait pas. « J'ai détourné « l'arme et j'ai fait mon devoir, » ajoute l'officier. Marat dément le fait. Le tumulte redouble. Les applaudissements de la Plaine vengent le commandant Raffet des outrages de Marat. On l'admet aux honneurs de la séance. L'opinion indignée penche évidemment pour la Gironde.

XXXII

L'Assemblée est dans un de ces moments d'oscillation où un mot peut entraîner les grands auditoires aux mesures les plus décisives. Le ministre de l'intérieur, Garat, entre dans la salle avec Pache. Tous les regards se tournent sur eux. Garat obtient la parole. Il excuse les sections et les conspirateurs.

Ces excuses et ces apologies de Garat soulèvent le côté droit, qui lui reproche de discuter au lieu de se borner à rendre compte. La Montagne prend parti pour le ministre. Legendre s'élance sur Guadet, le bras levé. Les amis de Guadet l'entourent et le couvrent. Des cris à l'assassin s'élèvent de la Plaine. Le président interrompt, une troisième fois, la délibération par le signe de détresse. Ce signe rétablit le silence. Garat aggrave ses insinuations contre la commission des Douze. « J'atteste à la Convention, » dit-il, « qu'elle n'a aucun danger à courir et que « chacun de vous rentrera en paix dans sa mai- « son. J'en prends la responsabilité sur ma tête! »

Le silence de la consternation succède sur les bancs des Girondins à ces paroles du ministre qui les livre à leurs ennemis. Garat descend de la tribune, couvert des applaudissements de la Montagne, et va se rasseoir au milieu des Girondins. Par cette attitude de fausse générosité, Garat affecte de partager les périls de ses amis au moment même où il les trahit.

Danton lui succède. « Je me flatte, » dit-il avec un visage rayonnant, « que de cette grande lutte « sortira la vérité, comme des éclats de la foudre « sort la sérénité de l'air! Il est des hommes, » ajoute-t-il avec un accent de fière amertume en regardant Vergniaud et Guadet, « il est des hom- « mes qui ne peuvent se dépouiller d'un ressen- « timent! Pour moi, la nature m'a fait impé- « tueux, mais exempt de haine. » Il semble ainsi offrir, pour la dernière fois, sa neutralité aux Girondins. Ils la refusent.

Pache, encouragé par la faveur que les tribunes montrent à Garat, développe avec plus d'astuce les accusations contre la commission des Douze. « Je dois déclarer, » dit-il en finissant, « que la commission des Douze a donné ordre « à trois sections affidées, celle de la Butte-des- « Moulins, celle du Mail et celle de Quatre- « vingt-douze, de tenir prêts trois cents hom- « mes armés! »

XXXIII

Un cri d'indignation générale éclate à ces mots dans les tribunes. Des députations des sections se pressent en tumulte aux portes de la salle. Pache demande à la Convention de les entendre. Les Girondins veulent lever la séance. Fonfrède descend du fauteuil. Hérault de Séchelles le remplace. Agréable au peuple des tribunes par la grâce de son visage et par sa jeunesse, agréable à la Montagne par le républicanisme exagéré qu'il affecte, vendu d'avance à toute popularité par son ambition, Hérault de Séchelles est accueilli au fauteuil par les battements de mains de la salle entière. Sa présence seule est le signe d'une concession. Beaucoup se retirent pour ne pas être témoins des outrages à la représentation nationale. Les Montagnards se répandent sur les bancs désertés.

L'orateur, au nom de vingt-huit sections de Paris, redemande Hébert à la Convention. « Nous « gémissons, » dit-il, « sous le joug d'un comité « despotique, comme nous gémissions naguère « sous un tyran. Rendez-nous les vrais républi-

« cains ! Délivrez-nous d'une commission tyran- « nique, et que séance tenante... — Oui ! oui ! » s'écrient les membres de la Montagne. Hérault de Séchelles laisse à peine l'orateur des sections achever sa phrase.

« Citoyens, » répond-il aux pétitionnaires, « la « force de la raison et la force du peuple sont la « même chose. Comptez sur l'énergie nationale, « dont vous voyez l'explosion de toutes parts. « La résistance à l'oppression est aussi sacrée « que la haine des tyrans dans le cœur humain. « Représentants du peuple, nous vous promet- « tons justice, et nous vous la ferons ! »

Ces paroles du président, répétées de bouche en bouche, du pied de la tribune jusque dans les jardins et dans les cours, apprennent au peuple son triomphe. En quelques heures la majorité, personnifiée dans les trois présidents de la séance, a changé trois fois sous la pression que le mouvement extérieur a exercée sur la salle : résolue d'abord et implacable dans Isnard, modérée et conciliatrice dans Fonfrède, complice enfin et séditieuse dans Hérault de Séchelles. Encouragés par cet accueil, d'autres orateurs des sections redoublent d'audace et d'invectives contre les Douze : « Les patriotes sont dans les fers. Les « scènes du 17 juillet se préparent. — La république est anéantie. — Nous n'aurons pas fait « en vain le serment de vivre libres ou de mou- « rir. — Le foyer de la contre-révolution est « dans votre sein. Ce palais serait-il encore le « château des Tuileries? — Députés de la Mon- « tagne, vous ne pouvez aborder cette salle sans « marcher sur des milliers de cadavres, sans voir « le sang des patriotes qui vous ont conquis ce « palais ! Cent mille bras armés ici sont à vous ! « Nous vous demandons la liberté d'Hébert, le « procès de l'infâme Roland et la suppression de « la commission des Douze !

« Quand les droits de l'homme sont violés, » répond de nouveau Hérault de Séchelles, « il « faut dire : la réparation ou la mort ! »

Cette provocation du haut de la tribune à l'insurrection, par la bouche du président, au nom de la majorité, devient un ordre. Les demandes des pétitionnaires, converties en décrets par Lacroix, sont votées par la Convention. Les pétitionnaires se mêlent aux députés pour combler les vides laissés par la Gironde, et votent avec eux. Hébert, Varlet et leurs complices sont rendus à la liberté. La commission des Douze est supprimée. A minuit la Convention lève la séance, et le peuple satisfait se retire aux cris de *vive la Montagne* et de *mort aux vingt-deux !*

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

I

La nuit fut pleine d'agitations, de paniques, de conciliabules. Tandis que les Girondins, réunis chez Valazé, concertaient entre eux les moyens de ressaisir une victoire que les Montagnards ne devaient qu'à une surprise, Marat, Hébert, Dobsent, Varlet, Vincent, Fournier l'Américain, l'Espagnol Gusman, qui était à Marat ce que Saint-Just était à Robespierre, Henriot et une soixantaine de membres les plus exaltés des sections se réunirent à l'Archevêché, dans une salle interdite au public. Là, ils déplorèrent les résultats d'une victoire qui ne leur donnait ni dépouilles ni victimes, qui laissait à leurs ennemis la vie, la tribune, la parole, la presse, des partisans dans quelques sections du centre de Paris et les occasions de ressaisir leur ascendant. Qu'importaient à ces hommes de sang de vaines oscillations de majorité dans une Convention encore libre? Ils voulaient une Convention esclave, instrument docile de leurs fureurs, et ne conservant le nom de représentation nationale que pour masquer l'asservissement des départements. Chacun de ces hommes rêvait pour lui-même le rôle des Gracques, de Clodius, de Marius, de Sylla, de Catilina, et se croyait plus grand politique à proportion qu'il rêvait de plus

sinistres exécutions. Mille plans furent débattus. Un jeune homme, plus dépravé que cultivé par les lettres, Varlet, obscur encore, déroula tout un projet d'égorgements individuels évidemment inspiré par les souvenirs de septembre. Varlet avait fabriqué de fausses correspondances des Girondins avec le prince de Cobourg, pièces destinées à jeter l'infamie et l'exécration du peuple sur ces prétendus traîtres à la patrie. Dans la nuit on irait les arrêter un à un dans leurs demeures. Conduits sans appareil dans une maison isolée du faubourg Saint-Jacques, on s'en déferait à huis clos. Des fosses, creusées d'avance dans un jardin attenant à cette maison, devaient recouvrir les restes des victimes, et dérober au public les causes de leur disparition. Le lendemain, la publication des correspondances fabriquées dévouerait leurs noms à l'exécration publique. On répandrait le bruit de leur fuite en pays étrangers, et quand la vérité tardive démentirait toutes ces suppositions, la république serait sauvée, la commune régnerait, et le peuple remercierait ses vengeurs.

Tel était le plan de Varlet. Il souriait aux exécuteurs de septembre; mais il fut repoussé par Dobsent et par Marat lui-même, d'abord comme entaché d'une supercherie indigne du peuple, et ensuite comme réduisant les victimes à un nombre trop restreint. On résolut de faire exécuter l'épuration par le peuple lui-même, et de lui désigner autant de victimes qu'il en faudrait à sa vengeance. Les uns portaient le nombre de têtes proscrites à trente, les autres jusqu'à quatre-vingts. On laissa au hasard le soin de compter. Les conjurés se séparèrent pour aller donner le mot d'ordre dans les sections et dans les faubourgs. Ce mot d'ordre, sorti de la bouche de Marat, était : « Pas de demi-mesures. » On a écrit que, dans la même nuit, un autre comité supérieur d'exécution, composé de Robespierre, de Danton, de Fabre, de Pache et de quelques autres membres principaux de la commune et de la Convention, s'était réuni à Charenton dans la maison où avaient été tramés le 20 juin et le 10 août, et que, là, les grands chefs de la Montagne s'étaient réciproquement livré leurs ennemis, comme Octave, Antoine et Lépide. Cela n'a jamais été prouvé.

II

Danton, entraîné malgré lui dans la lutte, aurait désiré que la victoire se bornât à l'humiliation des Girondins. Il était loin de conspirer la mort des rivaux qu'il admirait le plus et qu'il craignait le moins dans la Convention. Il avait sur eux le pas de la popularité. Cet avantage lui suffisait. Son cœur penchait de leur côté. « Non, » disait-il la veille, en parlant d'eux, « ces beaux parleurs ne méritent pas tant de « colère, ils sont enthousiastes et légers comme « la femme qui les inspire. Que ne prennent-ils « un homme pour chef? Cette femme les perdra. « C'est la Circé de la république. » Danton faisait allusion à madame Roland, qui avait humilié son orgueil.

Robespierre, inquiet et troublé des suites de ce grand déchirement de la Convention, se renferma, la veille de cette crise, dans la retraite la plus profonde, comme un homme qui craint de toucher à un événement, de peur de le faire dévier ou avorter. Il ne jeta dans la balance que quelques paroles commandées à sa situation par le soin de sa popularité. Marat seul souffla la colère du peuple et prit corps à corps les Girondins, ses ennemis personnels, jusqu'à ce qu'ils fussent terrassés. Était-ce vengeance, ambition, vanité d'un grand rôle, inquiétude d'un esprit qui ne s'arrêtait jamais? Il y avait de tout cela dans le caractère de Marat. Il jouissait surtout d'être en scène, et de représenter le peuple luttant à mort contre ses prétendus ennemis.

III

Les Girondins réunis chez Valazé furent informés des résolutions du comité par un hasard. Un fédéré breton de leur parti, arrivé depuis peu de jours à Paris, passait la nuit du 27 devant l'Archevêché. Quelques groupes se pressaient à la porte. On était admis en montrant une médaille de cuivre au concierge. Le Breton, poussé par la curiosité, tira de sa poche une pièce de monnaie de bronze, que le gardien prit pour le signe de reconnaissance. Le fédéré fut introduit. A peine la délibération fut-elle commencée, que l'imprudent reconnut son erreur et trembla d'être découvert. La confusion du moment et l'agitation des esprits le sauvèrent. Il sortit sans avoir été soupçonné et courut avertir un député de son département. Ce député le conduisit chez Valazé. Valazé et ses amis conjurèrent cet homme de retourner la nuit suivante au foyer de la conjuration et de leur rapporter ce qu'il aurait vu et entendu. Le Breton se dévoua de nouveau.

Son visage déjà connu enleva tout ombrage aux conspirateurs. Il revint instruire Valazé; mais il avait été suivi. Le lendemain on trouva son cadavre, percé de coups, flottant sur la Seine; il portait encore sur lui la médaille de cuivre à l'aide de laquelle il avait surpris les conjurés.

IV

Malgré le décret do la veille qui la supprimait, la commission des Douze avait encore siégé pendant la nuit. On avait délibéré sur les mesures de résistance que les Girondins se proposaient d'enlever le lendemain à la Convention. Tous les membres de ce parti et tous les membres de la Plaine se rendirent de grand matin à la séance. Isnard remonta au fauteuil du président, décidé à reprendre l'ascendant sur la majorité, ou à mourir à son poste. Les rangs de la Montagne étaient dégarnis; les députés vainqueurs la veille se reposaient sur leur victoire et ne voulaient pas laisser supposer, par leur empressement à se rendre à la séance, que cette victoire pouvait être remise en question. Lanjuinais cependant demanda hardiment la parole.

Lanjuinais n'était pas Girondin. Il n'avait ni l'ambition ni les torts de ce parti; il n'avait trempé ni dans les complots du 20 juin, ni dans ceux du 10 août, ni dans la condamnation de Louis XVI. Né à Rennes d'une honorable famille du barreau, avocat distingué lui-même, philosophe chrétien, ses idées révolutionnaires n'étaient qu'uno forme de sa foi évangélique. L'égalité était un de ses dogmes. « La noblesse, » écrivait-il dans un de ses premiers ouvrages, « n'est pas un mal nécessaire. » Il s'était exercé aux luttes parlementaires dans les conflits du tiers état de la Bretagne contre l'aristocratie, le clergé et lo parlement de Rennes. Ce même esprit d'opposition à l'ancien ordre de choses l'avait fait nommer député aux états généraux. Il y avait été un des fondateurs du *club breton.* Homme de l'Ouest et non du Midi, il avait cette âpreté de conscience et cette obstination de caractère qui ne font pas les orateurs, mais qui font les héros d'opinion. Religieux comme un Breton, controversiste comme un parlementaire, plus républicain de mœurs que de conviction, Lanjuinais était un de ces hommes que la pureté de leur âme isole au milieu des partis, et que la générosité de leur cœur dévoue aux causes abandonnées, quand ils croient y voir la justice et la vérité. Il avait de plus un courage qui grandissait devant le tumulte des assemblées et devant la sédition du peuple, comme celui du soldat devant le feu. L'oppression des Girondins par la Montagne et par le peuple l'avait indigné la veille. Pour compter Lanjuinais dans ses rangs, il suffisait à un parti d'être opprimé. — A son aspect, la Montagne s'attendit à nne protestation et refusa de l'entendre.

« J'ai le droit d'être entendu, » dit Lanjuinais, « sur l'existence du prétendu décret d'hier. Je « soutiens qu'il n'y a pas eu décret; et s'il y en « a eu, je demande qu'il soit révoqué. » Les murmures de la Montagne l'interrompent.

« Tout est perdu, citoyens, » reprend Lanjuinais avec le geste d'un hommo qui contemple la ruine de sa patrie, « tout est perdu! et je vous « dénonce, dans le décret d'hier, une conspira« tion mille fois plus atroce que toutes celles qui « ont été tramées jusqu'ici. Quoi! depuis trois « mois vos commissaires ont commis plus d'ar« restations arbitraires dans les départements « qu'en trente ans de despotisme! Des hommes « prêchent depuis six mois l'anarchie et le « meurtre, et ils resteront impunis! — Si Lan« juinais no se tait pas, » crie Legendre, « je dé« clare que je monte là-haut, et qne je le préci« pite de la tribune! — Me prends-tu donc pour « un bœuf? » réplique Lanjuinais (par allusion au métier de boucher de Legendre). « — Et moi, » dit Barbaroux, « je demande que le mot de Le« gendre soit consigné au procès-verbal, pour « attester la liberté dont nous jouissons! — Tu « as protégé les aristocrates de ton département, « tu es un scélérat! » vocifèrent contre Lanjuinais les membres de la Montagne. Levasseur déclare que la commission des Douze a été instituée non pour prévenir, mais pour exécuter un complot contre-révolutionnaire. Les plus violentes apostrophes sont échangées entre les Girondins et leurs ennemis; les uns niant, les autres affirmant que le décret a été rendu.

Guadet obtient la parole. « Vous parlez de « légitimer un décret rendu au moment où les « législateurs emprisonnés dans cette enceinte, « après la dispersion do leur garde, délibé« raient sous le couteau, au milieu des menaces, « des outrages et des violences! quand plu« sieurs d'entre nous, notamment Péthion et « Lasource, ont été dans l'impuissance de percer « la foule qui les environnait et d'arriver jusqu'à « leur poste! quand enfin des pétitionnaires sédi« tieux étaient encouragés par le président lui-

« même (ce n'était plus Isnard) à faire plier la « volonté de la Convention sous la volonté du « peuple ameuté! »

Robespierre, affectant une voix éteinte et des forces épuisées, prononce quelques phrases amères et larmoyantes sur la tyrannie des Douze. Le bruit de la Plaine couvre la parole de l'orateur. On met aux voix la révocation du décret de la veille qui abolit la commission des Douze. Une faible majorité annule ce décret. L'étonnement pétrifie la Montagne. « Il faut voiler la « statue de la liberté! » s'écrie Collot-d'Herbois.

Danton, qui cherche encore à éluder la rupture définitive de la représentation, se lève et veut présenter habilement un dernier moyen de conciliation aux Girondins vainqueurs. « Votre dé« cret d'hier, » dit-il à la Convention, « était un « grand acte de justice, j'aime à croire qu'il sera « repris avant la fin de cette séance; mais si la « commission des Douze reprenait le pouvoir « qu'elle voulait exercer sur les membres mêmes « de cette assemblée, si le fil de la conjuration « n'était pas rompu, si les magistrats du peuple « n'étaient pas rendus à leurs fonctions, après « avoir prouvé que nous passons nos ennemis « en prudence, nous leur prouverons que nous « les passons en audace et en vigueur révolu« tionnaires! »

Tous les membres de la Montagne s'associent, par leurs gestes et par leurs cris, à la déclaration de Danton. « Et nous, » répliquent les Girondins, « nous demandons vengeance aux « départements et non au peuple des tribunes. » Marat veut parler. « A bas Marat! » s'écrie la Plaine en masse. Rabaut Saint-Étienne, rapporteur de la commission, veut lire enfin le rapport des Douze. On refuse obstinément de l'entendre. Il invoque la priorité pour ce rapport.

« La priorité est au canon d'alarme, » répond la Montagne. Les tribunes étouffent par leurs trépignements la voix des Girondins. Le président se couvre. « La contre-révolution est ici, » dit Thirion. « — Nous ne sommes plus libres, « allons dans nos départements, » s'écrie Chambon. Les Montagnards demandent, conformément aux insinuations de Danton, la liberté d'Hébert; la Plaine, sur la proposition de Boyer-Fonfrède, se hâte de la voter.

Des pétitionnaires recrutés et soufflés par les Girondins demandent à être entendus. « Il est « temps, » disent-ils, « que cette lutte finisse. « Il est temps qu'une troupe de scélérats cachés « sous le masque du patriotisme disparaisse : « il est temps qu'une minorité turbulente rentre « dans l'ordre. Dites un mot, et vous serez « entourés de défenseurs dignes de la cause qui « vous est confiée. On verra d'un côté les bons « citoyens, de l'autre une poignée de brigands! » Interrompus par le mugissement de la Montagne et des tribunes, les pétitionnaires reçoivent les félicitations d'Isnard et les honneurs de la séance.

« Ordonnerez-vous, » dit Danton, « l'impres« sion d'une telle adresse? Le peuple français est « prêt à tourner ses armes contre ses ennemis. « Il fera, quand il le voudra, rentrer en un « seul jour dans le néant des hommes assez stu« pides pour croire qu'il y a distinction entre « le peuple et les citoyens. Songez que, si on « se vante d'avoir contre vous la majorité ici, « vous avez une immense majorité pour vous « dans la république et dans Paris.—Oui, oui! » répondent les tribunes. « — Il est temps, » reprend Danton, « que le peuple ne se borne plus « à la guerre défensive! qu'il attaque les fau« teurs du modérantisme! Il est temps que nous « marchions fièrement dans la carrière! Il est « temps que nous raffermissions les destinées de « la France! Il est temps que nous nous coali« sions contre les complots de tous ceux qui vou« draient détruire la république! Nous avons « montré de l'énergie un jour, et nous avons « vaincu. Non, Paris ne périra pas! Aux bril« lantes destinées de la république viendront se « joindre celles de cette cité fameuse que les « tyrans voulaient anéantir! Paris sera toujours « la terreur des ennemis de la liberté; et ses « sections, dans les grands jours, lorsque le « peuple se réunira en masse, feront toujours « disparaître ces misérables Feuillants, ces lâ« ches modérés dont le triomphe n'est que d'un « moment! »

Cette éloquente diversion de Danton, couverte d'unanimes acclamations, termina la séance et laissa la journée indécise. « Que me font vos « querelles? » dit Danton, en sortant des Tuileries, aux groupes qui l'entouraient. « Je ne « vois que les ennemis. Marchons ensemble aux « ennemis de la patrie! »

V

Dans la soirée, Hébert fut ramené en triomphe de la prison à l'hôtel de ville. Il y reçut

une couronne de laurier des mains de Chaumette. On demanda qu'en expiation de la captivité d'Hébert, la commission des Douze fût traduite au tribunal révolutionnaire. Hébert, détachant la couronne de son front, alla la déposer sur le buste de Jean-Jacques Rousseau, le premier apôtre de la liberté. Les ouvriers de la Révolution rendaient toujours hommage à la pensée première de leur œuvre, dans l'auteur du Contrat social qui aurait si souvent désavoué de tels disciples. A la Convention la séance du lendemain fut calme : fausse sérénité qui précède souvent de près les tempêtes, dans les mouvements du peuple comme dans les phénomènes de l'atmosphère.

La séance du club des Jacobins du 30 préluda aux orages du lendemain. Pendant que le comité insurrectionnel de l'Archevêché concertait le mouvement, Legendre et Robespierre aux Jacobins, Marat et Danton aux Cordeliers entretenaient le feu de l'opinion. « Je me sens incapable, » dit Robespierre, « de prescrire au « peuple les moyens de se sauver. Cela n'est pas « donné à un seul homme! Cela n'est pas donné « à moi qui suis épuisé par quatre ans de révolution et par le spectacle déchirant du triomphe de la tyrannie! Ce n'est pas à moi d'indiquer ces mesures, à moi qui suis consumé « par une fièvre lente et surtout par la fièvre du « patriotisme! » Cette apparente résignation du patriotisme impuissant qui s'abandonne lui-même, était la plus habile incitation à l'énergie désespérée du peuple. « Non, non, » lui répondit un des Jacobins les plus exaltés, « jamais la postérité « ne pourra croire que vingt-cinq millions « d'hommes aient pu se laisser subjuguer par « une poignée d'intrigants, ou elle ne verrait en « nous que vingt-cinq millions de lâches! Je dis « que demain il faut que l'airain frémisse! que « le canon tonne! que tous ceux qui ne se lèveront pas contre l'ennemi commun soient déclarés traîtres à la patrie! Quand l'airain tonnera, « cette harmonie encouragera les lâches, ils se « lèveront avec nous, et nous exterminerons « nos ennemis. »

VI

Les mesures insurrectionnelles du comité central de l'Archevêché transpiraient dans tout Paris. Le conseil de la commune, rassemblé, en séance permanente, à l'hôtel de ville, commençait à parler en maître et à menacer la Convention. Les sections, tumultueusement réunies, se déchiraient en délibérations contradictoires, suivant que l'absence ou la présence des sectionnaires enlevait ou rendait la majorité à l'un ou à l'autre des deux partis. Les nouvelles sinistres qui arrivaient, coup sur coup, de la Vendée, des frontières et du Midi, jetaient la terreur dans l'âme du peuple, et le disposaient aux partis désespérés. Des désastres à l'armée des Pyrénées; la retraite, plus semblable à une déroute, de l'armée du Nord; Valenciennes et Cambrai bloqués sans pouvoir être secourus, et comptant, jour par jour, la durée d'une résistance qu'on croyait impossible; les troupes républicaines défaites à Fontenay par les paysans royalistes de Lescure; Marseille en feu; Bordeaux irrité; Lyon laissant échapper les premières étincelles de l'insurrection qui couvait dans ses murs; toutes ces calamités à la fois fondant sur la république, déchirée au même moment, dans son foyer, à la Convention, exaspéraient les âmes contre les hommes, ou faibles ou perfides, qui gouvernaient si malheureusement la patrie.

Le peuple, ne sachant à qui s'en prendre, rejetait sur les Girondins toutes les calamités du moment. Pour résister à ce torrent d'impopularité dirigé contre eux, les Girondins n'avaient que la force abstraite de la loi. Les baïonnettes et les piques de la garde nationale flottaient au hasard, au gré de la versatilité des sections. D'un côté, quelques orateurs intrépides, faisant appel à des départements trop éloignés pour les entendre; de l'autre, tout un peuple armé, soulevé par des moteurs cachés, et dirigé par les Jacobins organisés : le triomphe ne pouvait être douteux. Les Girondins, rassurés d'abord par la légalité de leur cause et par la faveur dont la bourgeoisie de Paris les environnait, commençaient enfin à pressentir leur ruine, et y préparaient leurs âmes, moins en politiques qu'en martyrs. Cependant ils aimaient à se flatter encore que la fortune leur reviendrait au dernier moment. Ils provoquaient adresses sur adresses de leurs départements pour mettre leurs têtes sous la responsabilité de Paris. Ils pensaient que si les modérés de la Convention étaient trop timides pour affronter avec eux la puissance de la commune et pour écraser l'anarchie, ces mêmes hommes avaient trop de soin de leur propre sûreté pour s'abandonner eux-mêmes en livrant les têtes de vingt-deux de leurs collègues à l'ostracisme ou à l'échafaud de Marat. Ils se refusaient à croire que les bonnêtes gens armés des

sections employassent jamais, contre la représentation nationale, les baïonnettes qu'ils portaient pour la défendre.

Une telle violation leur paraissait si monstrueuse qu'ils la regardaient comme impossible. La vengeance des départements était à leurs yeux si sûre et si imminente, qu'elle intimiderait même leurs assassins. Liés par une solidarité de pensées et de périls avec ces nombreux membres de la Plaine qui siégeaient entre eux et la Montagne, ils comptaient, avec une sécurité secrète, ces trois cents voix qui leur avaient donné la majorité dans toutes les occasions décisives. Ils croyaient au droit, au bon sens, à l'intérêt bien compris, au courage des assemblées. Ils oubliaient l'envie, la peur, l'entraînement, les timides prétextes dont les hommes faibles colorent leur lâcheté en face d'un péril qu'ils croient conjurer en livrant des victimes. Ils portaient ces pensées flottantes, tantôt confiantes, tantôt découragées, dans les différentes réunions nocturnes où ils se rendaient après les séances de nuit. Buzot, Louvet, Barbaroux, Péthion, Isnard, Rebecqui montaient un à un, se dérobant déjà aux regards du peuple, l'escalier de Roland, caché au fond d'une cour de la rue de Laharpe. Là, ces intrépides jeunes gens accusaient la lenteur et l'hésitation de la commission des Douze, qui aurait dû prévenir, selon eux, les coups de la commune, entraîner et compromettre la Convention dès la première nuit, livrer Marat, Pache, Danton, Robespierre au tribunal révolutionnaire, appeler les forces des départements à Paris, réorganiser les sections et fermer les clubs d'où sortaient l'anarchie, le crime et la peur.

Roland, humilié de sa chute, convoitant la gloire de raffermir la république chancelante, déployait cette énergie sombre de paroles qui ne coûte rien aux bras désarmés. Madame Roland, partagée entre l'intérêt passionné que son cœur ressentait pour ses amis et la mâle trempe de son caractère, animait et attendrissait tour à tour ces entretiens. Buzot adorait en elle l'image et la voix de la patrie. Barbaroux l'écoutait avec le respect et l'enthousiasme de son âge. Ils étaient préparés à mourir, mais ils voulaient mourir en combattant.

VII

Vergniaud, Condorcet, Sieyès, Fonfrède, Ducos, Guadet, Gensonné se réunissaient plus fréquemment dans la rue Saint-Lazare ou à Clichy, tantôt chez une femme attachée à l'un d'eux par le cœur, tantôt chez le jeune Fonfrède. C'étaient les politiques du parti. Sieyès leur conseillait des actes de vigueur dont il ne voulait pas prendre seul la responsabilité sous son nom. Homme d'énergie, mais non d'exécution, Condorcet s'indignait de l'avortement de ses théories idéales, et se vouait à la mort pour n'abandonner ses idées qu'avec son sang. Fonfrède et Ducos, Montagnards de pensée, étaient retenus dans leur parti par la haine contre Robespierre. Ils l'étaient surtout par ces liens d'amitié entre collègues, plus forts que les liens d'opinion entre des hommes de cœur qui se sont juré fidélité. Ducos et Fonfrède penchaient à désavouer la commission des Douze, dont ils avaient blâmé les provocations imprudentes.

Guadet, bouillonnant d'ardeur, d'éloquence et d'intrépidité, entraîné lui-même par le torrent de son enthousiasme, croyant à la puissance de cet entraînement sur la Convention, ne voulait d'autre plan que l'imprévu, d'autre tactique que l'improvisation, d'autres armes que sa parole; également prêt à vaincre ou à mourir, pourvu que ce fût dans un beau mouvement de tribune.

Gensonné, plus réfléchi et plus exercé aux moyens de gouvernement, voulait demander aux baïonnettes des sections une protection et un triomphe qu'il ne trouvait plus pour la constitution dans les oscillations d'une majorité flottante.

Vergniaud, la force, la gloire et la dernière popularité de son parti, était vivement provoqué par tous de prendre la direction suprême de cette lutte, de préparer ses pensées, ses sentiments, ses paroles, seules égales à la grandeur du péril, de monter à la tribune, de laisser éclater son âme indignée devant sa patrie, d'écraser la conspiration sous la loi, et de rendre aux bons citoyens le courage que son silence laissait éteindre dans tous les cœurs.

Vergniaud écoutait irrésolu, sans répondre, les interpellations de ses amis. Trop clairvoyant pour se dissimuler l'extrémité du danger, trop courageux pour craindre la mort, il était trop politique aussi et trop profondément versé dans l'histoire pour se faire illusion sur les différents plans qu'on lui proposait. Vergniaud répugnait à prendre la responsabilité de la défaite et de la ruine de son parti, qui lui paraissait déjà consommée. En regardant autour de lui, il ne voyait aucune force réelle sur laquelle la république, telle qu'il l'avait rêvée, pût s'appuyer

pour résister à l'anarchie. La portée lointaine de son regard ne lui laissait apercevoir que des abîmes là où les autres croyaient voir des issues. Son génie même le décourageait, car il ne lui servait qu'à mieux distinguer l'impossible. Affreuse situation pour un esprit supérieur! Dans les crises désespérées, les bornes de l'intelligence sont un bonheur pour les hommes médiocres. Elles leur laissent l'ardeur en leur laissant l'illusion. Vergniaud n'avait plus ni l'illusion, ni l'ardeur; mais il gardait cette impassibilité stoïque qui se passe d'ardeur et d'illusion, qui voit approcher sans pâlir le moment suprême, et qui, en combattant sans espoir, accepte la défaite comme les hommes acceptent le martyre, avec tout le sang-froid et tout l'héroïsme de la volonté.

VIII

Les égarements de son parti avaient rarement entraîné Vergniaud. Les yeux attachés sur l'Europe, le grand orateur sentait, aussi profondément que Danton, la nécessité de fortifier l'unité de la république pour résister au démembrement de la patrie. Le fédéralisme désespéré de Barbaroux, de Louvet, de madame Roland lui faisait pitié. Il ne s'était jamais servi du *fédéralisme* dans ses discours que comme d'un argument désespéré propre à faire frémir l'anarchie elle-même. Il sentait que les ennemis les plus acharnés de la France ne pouvaient pas accomplir contre elle quelque chose de plus funeste que ce démembrement volontaire, rêvé par quelques insensés. Ce qu'il redoutait pour sa patrie de la lutte dans laquelle il était engagé contre la commune, ce n'était pas tant la proscription et la mort de ses amis, sa propre proscription et sa propre mort, que l'insurrection et la dislocation des départements qui suivraient ce déchirement de la représentation. Le patriotisme étouffait entièrement l'esprit de parti dans l'âme de Vergniaud. Sa parole n'était si ardente que du feu de ce patriotisme.

Dans cette perplexité de son âme, Vergniaud, comme tous les hommes placés en face de l'impossible, ne demandait à la destinée, à ses amis et à ses ennemis, que du temps. Il avait sacrifié au temps en acceptant la république le lendemain du 10 août, quand il croyait encore, la veille, à la nécessité transitoire de la monarchie constitutionnelle. Il avait sacrifié au temps lorsqu'il avait, contre sa conscience, voté la mort de Louis XVI. Ces deux concessions avaient ajourné le péril, mais comme la digue ajourne les flots, en accumulant et en aggravant leur poids. Vergniaud voulait ajourner encore, et, en cédant le gouvernement à la Montagne, disputer l'anarchie au peuple et prévenir la rupture de Paris et des départements. Sans ambition pour lui-même, sans vanité même pour son nom, il ne lui en coûtait rien de livrer la puissance à ses rivaux. Il se sentait par la nature au-dessus de ceux qui le domineraient par la politique. Sa puissance était son génie, on ne pouvait le lui dérober. En cédant le pouvoir il ne croyait rien céder, pas même la gloire; car la gloire du sacrifice était plus grande à ses yeux que celle de la domination.

IX

Vergniaud inclinait donc aux mesures de transaction. Danton, qui avait les mêmes vues, entretenait de bonne foi ces dispositions conciliatrices de Vergniaud par des amis communs.

Robespierre et Pache, sûrs désormais de vaincre, s'appliquaient d'avance, depuis quelques jours, à réduire l'insurrection au caractère d'une démonstration irrésistible de la volonté du peuple. Ils voulaient peser sur la Convention, non la briser. Point de sang, point de victimes, tel était le nouveau mot d'ordre que Pache et ses complices faisaient circuler.

Supprimer la commission des Douze, expulser vingt-deux membres de la Convention, porter la majorité à la Montagne, livrer le gouvernement révolutionnaire à la commune de Paris, établir une terreur légale sous le nom d'une représentation nationale intimidée et asservie; là se bornaient les résultats de la journée préparée par les conspirateurs. Une violence matérielle, du sang répandu, des têtes livrées au peuple auraient donné aux départements trop de prétextes d'insurrection et trop de motifs de vengeance. On redoutait en ce moment l'extrême fermentation du Midi, la guerre de l'Ouest, les agitations de Lyon. Le déchirement de la Convention pouvait être le signal du déchirement soudain de la France. Il fallait masquer la tyrannie de modération et de respect pour les départements. Il fallait cacher, même aux citoyens armés des sections, le caractère de l'attentat qu'on allait leur faire commettre. Robespierre, Danton, Pache, Marat lui-même s'accordèrent, à la fin, dans cette pensée de prudence. Henriot reçut l'injonc-

tion de discipliner l'insurrection et de confondre tellement, dans ses démarches, les ordres de la Convention et ceux de la commune, que la révolte eût le caractère de la légalité, et que les attroupements dirigés sur les Tuileries ne pussent savoir s'ils allaient délivrer ou contraindre la représentation. Ce caractère hypocrite et équivoque des journées du 31 mai et du 2 juin est dû tout entier au génie astucieux de Pache. Il inspira sa politique à la commune, et soutint, mieux que Péthion ne l'avait fait au 10 août, le double rôle de provocateur et de modérateur du mouvement.

X

Ces tempéraments, connus des Girondins, leur laissèrent croire que la séance du 31 se bornerait à une violente lutte de majorité : lutte à laquelle le peuple ne prendrait part que par sa curiosité et par ses cris en faveur de la Montagne, mais que la moindre concession de leur part apaiserait comme dans les journées précédentes. Les rapports qu'on leur faisait étaient divers, selon les quartiers et les clubs d'où leur arrivaient les renseignements.

La séance du 30, courte et sans discussion, ne fut signalée que par une députation de vingt-sept sections de Paris demandant la cassation de la commission des Douze et l'arrestation de ses membres. Un jeune patriote, exalté par l'âge et par le moment, orateur de la députation, intima en paroles violentes les volontés du peuple. « Je « ne vous ferai point un long discours, » dit-il. « Les Spartiates s'exprimaient en peu de mots, « mais ils savaient mourir. Nous, Parisiens, « placés aux Thermopyles de la république, nous « saurons y mourir et nous aurons des ven- « geurs ! » La Convention, peu nombreuse et où les bancs du centre étaient vides, vota l'impression de cette pétition. Cette résignation accoutumait, d'heure en heure, la commune à plus d'audace, et la représentation nationale à plus de patience.

Dans la soirée, le conseil général de la commune s'assembla et devint le centre actif de l'insurrection. Paris fut dès ce moment divisé en deux camps : l'un qui embrassait dans son enceinte les Tuileries, le Carrousel, le Palais-Royal, tous les quartiers opulents ou commerçants de la ville dont les bataillons, composés de citoyens amis de l'ordre, tenaient encore pour les Girondins; l'autre s'étendant de l'hôtel de ville à l'extrémité des deux grands faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, et dévoué aux Jacobins. Toutes les grandes journées avaient eu leur foyer dans cette région populaire et touffue de la capitale. On pouvait classer géographiquement les opinions du peuple. Des Champs-Élysées à la hauteur du Pont-Neuf s'étendait la ville constitutionnelle; du Pont-Neuf à la Bastille s'agitait la ville révolutionnaire. Les Tuileries étaient le centre de l'une; l'hôtel de ville le centre de l'autre. C'étaient deux peuples et quelquefois deux armées : l'un voulant toujours avancer, fût-ce dans l'anarchie; l'autre toujours s'arrêter, fût-ce dans le provisoire et dans l'inconséquence. L'indigence, inquiète, séditieuse, mais désintéressée de sa nature, est l'armée offensive des révolutions. La richesse, égoïste et stationnaire, est l'armée défensive des institutions. Les opinions du commun des hommes se calculent sur la moyenne du chiffre de leur fortune. Le peuple est l'armée des idées nouvelles; les riches sont l'armée des gouvernements. L'une se recrute par l'espérance, l'autre se rallie par la peur. Tels étaient les deux Paris en présence : l'un soulevé par les Montagnards, l'autre tremblant avec les modérés.

XI

Pache, Chaumette, Hébert, Sergent, Panis affectèrent de conserver pendant cette nuit, dans leurs paroles et dans leurs actes au conseil de la commune, les apparences de la légalité. Informé que le club de l'Archevêché prenait des résolutions excessives, Pache s'y transporta; il engagea les séditieux à se modérer et à attendre. Il revint au conseil annoncer à ses collègues que ses recommandations avaient été impuissantes contre l'irritation du peuple, que le comité venait de se déclarer en insurrection et d'ordonner la fermeture des barrières et l'arrestation des suspects. A peine Pache avait-il fini de parler que le tocsin se fit entendre dans les tours de la cathédrale.

Il était trois heures du matin. Ces sons sinistres, se propageant bientôt de clocher en clocher, réveillent en sursaut les citoyens de Paris et portent la fièvre dans l'âme des uns, la terreur dans l'âme des autres. Le tocsin, depuis le 14 juillet, avait été le pas de charge des grandes séditions du peuple. Au milieu du tumulte que ce bruit soulève à l'hôtel de ville et sur la place de Grève, un jeune homme nommé Dobsent,

orateur du comité de l'Archevêché, entre dans la salle du conseil de la commune, à la tête d'une députation de la majorité des sections. Dobsent déclare, au nom du peuple souverain représenté par les sections, que le peuple, blessé dans ses droits, vient de prendre des mesures extrêmes pour se sauver lui-même, et que la municipalité et toutes les autorités départementales sont cassées. A ces mots, Chaumette somme ses collègues de la commune d'abdiquer leur pouvoir entre les mains du peuple. Tous les membres du conseil se lèvent, résignent leur mandat et jurent de ne pas se séparer de la nation. Ils se retirent aux cris de *vive la république*.

Dobsent crée à l'instant un nouveau conseil composé en majorité des anciens membres. Ce conseil rappelle dans son sein Pache, Chaumette, Hébert, et les réintègre, au nom de l'insurrection, dans leurs fonctions. Le conseil cependant change son titre contre un titre plus significatif et se déclare conseil général révolutionnaire de la commune de Paris. Il ordonne à Henriot de faire tirer le canon d'alarme, de sonner le tocsin à l'hôtel de ville, d'envoyer des renforts aux postes des prisons pour prévenir l'évasion ou le massacre des détenus. Les gendarmes et les gardes nationaux du poste de la place de Grève défilent de nouveau, et prêtent serment au pouvoir insurrectionnel. De quart d'heure en quart d'heure, des députations nouvelles des sections et des bataillons viennent adhérer au mouvement et fraterniser avec l'insurrection.

Le jour paraît, la ville entière est debout; le maire Pache, dictateur d'une nuit, arrive à la Convention, pour lui rendre compte de la situation de Paris. Des membres du conseil l'accompagnent pour se placer, au besoin, entre le poignard et le maire. Une immense colonne de peuple suit Pache jusque sur le Carrousel et lui forme une garde populaire. Henriot, à cheval, parcourt les sections, fait marcher les bataillons, masse les troupes autour des Tuileries, sur le Pont-Neuf, au Carrousel. Henriot associe, comme Pache, la force publique à l'insurrection, qu'elle semble destinée à la fois à grossir et à contenir. Pour frapper l'imagination du peuple, et pour intimider les sections voisines des Tuileries, il fait transporter au Carrousel, en face de la porte de la Convention, des grilles de fer, sur lesquelles les canonniers font rougir des boulets comme si la *tyrannie* et les Suisses étaient encore retranchés dans ce palais. De minute en minute le canon d'alarme tonne sur le Pont-Neuf. Les bataillons, incertains s'ils viennent assiéger ou défendre la Convention, se rangent aux postes qu'on leur assigne, déjà accoutumés à suivre plutôt qu'à comprimer les caprices de la multitude.

XII

Tel était l'aspect de Paris au lever du jour le 31 mai. Le ciel était sombre, le vent glacial irritait la fibre des hommes et les prédisposait à la colère. Les gardes nationaux grelottaient sous leurs armes. L'insomnie, le froid, le bruit du tocsin, les mugissements du canon d'alarme, l'impatience de l'événement, le doute, l'étonnement, l'incertitude, donnaient aux physionomies du peuple et des soldats quelque chose d'hébété et de sinistre que le visage de la foule contracte, comme le visage d'un criminel, la veille ou le lendemain des grands attentats.

XIII

Les députés menacés, redoutant les embûches de cette nuit, n'avaient pas couché dans leurs demeures. Vergniaud seul, toujours impassible et résigné à la fatalité, avait obstinément refusé de prendre aucune mesure de sûreté. — « Que « m'importe ma vie? » avait-il répondu la veille en sortant de chez Valazé. « Mon sang serait « peut-être plus éloquent que mes paroles pour « réveiller et pour sauver ma patrie. Qu'ils le « versent s'il doit retomber sur eux. »

Les autres s'étaient dispersés pour prendre quelques heures de repos dans des maisons amies. Buzot, Barbaroux, Louvet, Bergoing, Rabaut Saint-Étienne et Guadet s'étaient réunis dans une seule chambre au fond d'un quartier reculé. Trois lits, quelques chaises, des armes sûres, des portes barricadées, la résolution de ne pas mourir sans vengeance leur avaient permis de goûter quelques instants de sommeil. A trois heures du matin, le canon d'alarme et le bruit du tocsin les réveillèrent. « *Illa suprema* « *dies!* » s'écria Rabaut Saint-Étienne en prêtant l'oreille à ces bruits. Homme pieux, Rabaut s'agenouilla au pied du lit où il venait de dormir libre pour la dernière fois; et il invoqua tout haut la miséricorde divine sur ses compagnons, sur sa patrie et sur lui-même. Le sceptique Louvet et le jeune Barbaroux racontèrent depuis, que cette prière de Rabaut, autrefois ministre de l'Évan-

gile, avait profondément remué leurs cœurs. Il y a des moments où la pensée de Dieu force les âmes des hommes et y entre violemment avec le sentiment de leur propre impuissance; mais ce n'est jamais pour les affaiblir. Rabaut se leva tranquille et raffermi.

Ses amis et lui descendirent à six heures dans la rue, avec des pistolets et des poignards cachés sous leurs habits. Ils se rendirent, sans avoir été reconnus, à leur poste à la Convention.

La salle était vide encore. Danton, seul, agité par les événements de la nuit et impatient de ceux du jour, s'y promenait dans une anxiété visible. Il causait avec deux membres de la Montagne. A l'aspect des Girondins, dans lesquels il voyait à regret des victimes, Danton fit un geste de chagrin, et un mouvement convulsif de pitié contracta sa bouche. Louvet crut y voir un sourire de joie. — « Vois-tu, » dit-il à Guadet, « quel « horrible espoir brille sur cette figure hideuse? « — Sans doute, » s'écria Guadet assez haut pour être entendu de Danton, « c'est aujourd'hui que « Clodius exile Cicéron! »

XIV

Pendant que la salle se remplissait et que les groupes des députés s'interrogeaient sur les événements de la nuit, la section armée de la Butte-des-Moulins, soutenue par cinq sections environnantes du centre de Paris, apprenant que le faubourg Saint-Antoine marchait pour la désarmer, se retranchait dans le jardin du Palais-Royal, y braquait ses canons, les chargeait à mitraille, et présentait un dernier point d'appui aux modérés de la Convention contre l'oppression de la commune. Les quarante mille fédérés des faubourgs, arrivés à la hauteur des grilles du Palais-Royal, voulurent forcer les portes de ce jardin. Les sections du centre se disposèrent à les défendre. Le sang allait couler. On parlementa. Les fédérés se contentèrent de demander l'entrée du jardin pour des députations de leurs bataillons, afin de s'assurer s'il était vrai que les sectionnaires du Palais-Royal eussent arboré la cocarde blanche. Les députations introduites reconnurent l'absurdité de cette calomnie et serrèrent la main à leurs frères d'armes. Cet épisode apaisa la colère du peuple et contint les bataillons des deux partis dans une passive immobilité.

La séance de la Convention s'ouvrit à six heures. Le ministre de l'intérieur, Garat, et après lui Pache rendent compte de la fermentation de Paris, ils l'attribuent à la réintégration de la commission des Douze.

Valazé, impatient de décider la journée, monte un des premiers à la tribune. Vergniaud, qui redoute la témérité de ses amis, fait un signe de mécontentement et se recueille. « Depuis la levée « de la séance d'hier, » dit Valazé, « le tocsin « sonne, la générale bat, par l'ordre de qui? « Osez voir où sont les coupables! Henriot, « commandant provisoire, a envoyé au poste du « Pont-Neuf l'ordre de tirer le canon d'alarme. « C'est une prévarication manifeste punie par la « peine de mort. » (*Les tribunes se soulèvent à ces mots.*) « Si le tumulte continue, » reprend Valazé avec intrépidité, « je déclare que je ferai res- « pecter mon caractère. Je suis ici le représen- « tant de vingt-cinq millions d'hommes! Je de- « mande que Henriot soit mandé à la barre et « mis en arrestation. Je demande que la com- « mission des Douze, tant calomniée, soit appe- « lée pour communiquer les renseignements « qu'elle a recueillis. »

Thuriot succède à Valazé. Il demande que cette commission soit au contraire cassée de nouveau à l'instant, les scellés mis sur ses papiers et l'examen de ses actes déféré au comité de salut public. Ces paroles de Thuriot sont entrecoupées et enfin interrompues par le bruit du tocsin. Des cris confus s'élèvent, les uns pour les conclusions de Valazé, les autres pour celles de Thuriot. Le canon d'alarme couvre tout. Vergniaud, à la tribune, fait un geste de pacification et obtient enfin le silence.

« Je suis si persuadé des vérités qu'on vous a « dites sur les funestes conséquences du combat « qu'on semble préparer dans Paris; je suis si « convaincu que ce combat compromettrait émi- « nemment la liberté et la république, qu'à mon « avis celui-là est complice de nos ennemis exté- « rieurs qui désire le voir s'engager, quel qu'en « fût le succès. Et l'on vous peint la commission « comme le fléau de la France, au moment même « où vous entendez le canon d'alarme! On de- « mande qu'elle soit cassée si elle a commis des « actes arbitraires? Sans doute, si cela est, elle « doit être cassée. Mais il faut l'entendre. Cepen- « dant ce n'est pas le moment, à mon avis, d'en- « tendre son rapport. Ce rapport heurterait né- « cessairement les passions, ce qu'il faut éviter « un jour de fermentation. Ce qu'il faut, c'est « que la Convention prouve à la France qu'elle

« est libre. Eh bien ! pour le prouver, il ne faut « pas qu'elle casse aujourd'hui la commission. Je « demande donc l'ajournement à demain. En « attendant, sachons qui a ordonné de tirer le « canon d'alarme, et mandons à notre barre le « commandant général. »

Des cris unanimes d'approbation s'élèvent pour sanctionner cet ajournement de Vergniaud. Il ne sauvait ni la liberté ni l'honnour, mais il sauvait l'attitude de la Convention. Il apaisait le peuple en lui promettant la victoire. Il satisfaisait la Montagne en lui enlevant l'odieux de la violence. Il préservait la tête des Girondins en promettant leur abdication. Il était uno vaine protestation de respect à la loi. Il convenait à tous et surtout aux faibles. Les Girondins se sentirent à la fois perdus et sauvés dans la concession de leur orateur. Ceux qui pensaient à leur propre vie l'applaudirent, ceux qui songeaient à leur honneur restèrent consternés et muets.

XV

Danton voulut arracher à l'Assemblée une victoire déjà à demi cédée par Vergniaud. « Justice « avant tout de la commission ! » dit-il de sa voix la plus retentissante. « Elle a mérité l'indignation « populaire. Rappelez-vous mon discours contre « elle, ce discours trop modéré. Un homme quo « la nature a créé doux, sans passions, le minis- « tre de l'intérieur, vous a lui-même engagé à « relâcher ses victimes. Vous l'avez créée, cetto « commission, non pour elle, mais pour vous. « Examinez ses actes. Si elle est coupable, faites- « en un exemple terrible qui effraye tous ceux « qui ne respectent pas le peuple, même dans « son exagération révolutionnaire. Le canon a « tonné. Mais si Paris n'a voulu que donner un « grand signal pour provoquer les représenta- « tions qu'il vous apporte; si Paris, par une con- « vocation trop solennelle, trop retentissante, « n'a voulu qu'avertir tous les citoyens à venir « vous demander justice, Paris a encore bien « mérité de la patrie ! Loin de blâmer cette ex- « plosion, tournez-la au profit de la chose publi- « que en cassant votre commission. »

Les uns murmurent, les autres battent des mains. Danton jette un regard de dédain sur la Plaine, qui s'agite à ses pieds. « Je ne m'adresse, » dit-il en faisant un signe à Vergniaud, « je ne « m'adresse qu'à ceux qui ont reçu quelques talents « politiques, et non à ces hommes stupides qui « ne saveut faire parler que leurs passions. » Le geste de sa tête et la direction de son coup d'œil adressent à Guadet, à Buzot et à Louvet cette insolente apostrophe. « Je dis aux premiers, » continue Danton : « Considérez la grandeur de « votre but, c'est de sauver le peuple de ses « ennemis, des aristocrates, de sa propre colère. « La commission a été assez dépourvuo do sens « pour prendre des arrêtés téméraires et pour « les notifier au maire do Paris. Jo demande le « jugement de ses membres. Vous les croyez « irréprochables, dites-vous ? Moi je crois qu'ils « ont servi leurs ressentiments. Il faut que ce « chaos s'éclaircisse, il faut justice au peuple ! « — Quel peuple ? » lui crie-t-on de la Plaine. « — Quel peuple ? » reprend Danton. « Ce peuple « est immense. » Il montre de la main les têtes innombrables qui se penchent du haut des tribunes publiques. « Ce peuple est la sentinelle « avancée de la république. Tous les départe- « ments exècrent la tyrannie. Tous avoueront « ce grand mouvement qui exterminera les enne- « mis de la liberté. Je serai le premier à rendre « une justice éclatante à ces hommes courageux « qui ont fait retentir les airs du tocsin et du « canon d'alarme... » Les bravos des tribunes ne lui laissent pas achever cette glorification d'Henriot et du comité révolutionnaire de la commune. Danton, entraîné lui-même bien loin de la modération qu'il méditait en commençant de parler, sent qu'il s'enivre du délire de son auditoire et qu'il irrite la fureur qu'il voulait tempérer. Il se reprend en terminant : « Si quel- « ques hommes, » dit-il, « de quelque parti qu'ils « soient, voulaient prolonger un mouvement « devenu inutile quand vous aurez fait justice, « Paris lui-même les ferait rentrer dans le néant ! » Il conclut à demander que l'Assemblée soit consultée sur la suppression de la commission des Douze.

Rabaut demande en vain, au milieu des murmures, que cette commission soit du moins entendue. Il dénonce Santerre, qui devait, dit-il, marcher dans la nuit sur Paris avec les volontaires partis pour la Vendée, et qu'on a fait séjourner pour cet acte de tyrannie aux portes de la capitale. Des interruptions étouffent toutes les paroles de Rabaut. On veut entendre avant tout une députation de la commune.

Vergniaud, apostrophé par les tribunes, demande qu'elles soient évacuées. « Vous nous accu- « sez, » crie Rabaut à Bourdon de l'Oise, « parce « que vous savez que nous devons vous accuser ! »

La députation de la section de l'Observatoire est admise. Elle veut, dit-elle, au nom du conseil général, communiquer les mesures qu'elle a prises. Elle a placé, dit-elle, les propriétés sous la garde des sans-culottes; et comme cette classe ne peut se passer de son travail, elle leur a affecté une somme de 40 sous par jour. « Le peuple qui « s'est levé, dit l'orateur, une première fois au « 10 août pour renverser le tyran du trône, se « lève une seconde fois pour arrêter les complots « liberticides des contre-révolutionnaires! — « Dénoncez ces complots! » lui crient les Girondins. Guadet, irrité de tant d'audace, s'élance à la tribune. « Les pétitionnaires, » dit-il, « parlent « d'un grand complot; ils ne se trompent que « d'un mot : c'est qu'au lieu de dire qu'ils l'ont « découvert, ils devraient dire qu'ils l'ont exé- « cuté. « Les tribunes, à ces mots, semblent s'écrouler sur la tête de Guadet. « Laissez parler ce « Dumouriez, » dit Bourdon de l'Oise. « — Pen- « sez-vous, » poursuit Guadet, « que les lois ap- « partiennent aux sections de Paris ou à la répu- « blique entière? C'est violer la république que « d'établir une autorité au-dessus des lois. Or « ceux-là ne sont-ils pas au-dessus des lois qui « font sonner le tocsin, fermer les portes de la « ville, tonner le canon d'alarme? Ce ne sont « pas les sections de Paris, ce sont quelques scé- « lérats! — Vous voulez perdre Paris, vous le « calomniez! » lui crie la Montagne. « — L'ami « de Paris c'est moi, l'ennemi de Paris c'est « vous! » reprend l'orateur. Il veut continuer, les cris, les invectives lui coupent la parole.

XVI

Le président menace les tribunes de faire évacuer la salle. « Une autorité rivale s'élève à côté « de vous, « poursuit Guadet, « si vous laissez « subsister ce comité révolutionnaire... » Sa voix expire de nouveau dans le tumulte. On entend à peine ses conclusions, qui sont d'annuler toutes les mesures prises par la municipalité, et de charger la commission des Douze de découvrir et de punir ceux qui ont fait fermer les barrières, sonner le tocsin, tirer le canon. Vergniaud succède à Guadet pour atténuer l'irritation produite par les paroles de son ami. « Est-ce que les Gi- « rondins seuls auront le droit de parler? » lui crie Legendre. La parole est à Couthon.

Robespierre parle à voix basse à son confident et le suit de l'œil à la tribune. « Sans doute il y « a un mouvement dans Paris, » dit Couthon. « La commune a fait sonner le tocsin; mais nous « sommes dans un moment de crise où elle peut « prendre, sous sa responsabilité, des mesures « nécessitées par les circonstances. Guadet l'ac- « cuse d'avoir préparé l'insurrection. Où est l'in- « surrection? C'est insulter le peuple de Paris « que de le dire en insurrection. S'il y a un mou- « vement, c'est votre commission qui l'a fait. « C'est cette faction criminelle, qui, pour couvrir « un grand complot, veut un grand mouvement. « C'est cette faction qui veut, en répandant ces « calomnies, allumer la guerre civile, donner à « nos ennemis le moyen d'entrer en France et d'y « proclamer un tyran. Rappelez-vous, citoyens, « que la cour, cherchant toujours de nouveaux « moyens de perdre la liberté, inventa d'établir « un comité central. Ainsi la faction des hommes « d'État a fait créer une commission. La com- « mission de la cour fit arrêter Hébert, la com- « mission des Douze l'a fait arrêter aussi. La « commission de la cour lança un mandat d'arrêt « contre trois députés; quand elle vit que l'opi- « nion l'abandonnait, elle se hasarda à recourir « à la force armée. N'est-ce pas là précisément « ce que fait la commission des Douze? » Ce parallèle astucieux de Couthon, entre les actes des deux *tyrannies,* excita le frémissement des tribunes, qu'une semblable assimilation reportait au 10 août. L'orateur, interrompu par des battements de mains, semblait jouir de la haine qu'il avait excitée, et manquer de voix pour reprendre son discours.

Vergniaud sentit le coup : son cœur éclata. Il se tourna vers l'huissier qui renouvelait le verre d'eau des orateurs à la tribune : « Donnez, » dit-il, « un verre de sang à Couthon, il en a soif! » Puis, reprenant son sang-froid et sentant qu'il fallait un demi-sacrifice à la circonstance pour désarmer le peuple, il monta à la tribune. « Et « moi aussi, « dit-il, « je demande que vous « décrétiez que les sections de Paris ont bien « mérité de la patrie en maintenant la tranquil- « lité dans ce jour de crise, et que vous les invi- « tiez à continuer d'exercer la même surveillance « jusqu'à ce que tous les complots soient dé- « joués. » Cette proposition à double sens fut décrétée de lassitude par les deux partis : chacun des deux croyant la voter contre l'autre.

Mais de nouveaux pétitionnaires surviennent. Ils demandent plus impérieusement que les députés *traîtres à la patrie* soient livrés au glaive de la justice; ils demandent une armée révolu-

tionnaire de Paris, levée et soldée à 40 sous par jour; l'arrestation des vingt-deux Girondins; le prix du pain fixé à trois sous la livre aux frais de la république; l'armement général des *sans-culottes*. Après ces pétitionnaires, les membres composant l'administration de Paris viennent lire une adresse foudroyante contre les Girondins. « Ils ont voulu détruire Paris! « dit Lhuillier leur président. « Si Paris disparait de la surface « du globe, ce sera pour avoir défendu contre « eux l'unité de la république! La postérité nous « vengera! Il est temps, législateurs, de terminer « cette lutte. La raison du peuple s'irrite de « tant de lenteurs. Que ses ennemis tremblent! « sa colère majestueuse est près d'éclater. Qu'ils « tremblent! l'univers frémira de sa vengeance. « Isnard a provoqué la guerre civile et l'anéantissement de la capitale! Nous vous demandons « le décret d'accusation contre lui et ses complices, les Brissot, les Guadet, les Vergniaud, « les Gensonné, les Buzot, les Barbaroux, les « Roland, les Lebrun, les Clavière. Vengez-« nous d'Isnard, de Roland, et donnez un grand « exemple! «

XVII

A peine cette adresse est-elle entendue que la foule qui suivait la députation se répand sur les bancs de la Montagne. Vergniaud et Doulcet réclament contre une confusion qui étouffe la discussion et annule la loi. « Eh bien! » dit Levasseur de la Sarthe, « que les députés de la Mon-« tagne passent en masse de ce côté (*en montrant « les bancs vides de la droite*). Nos places seront « bien gardées par les pétitionnaires! « La Montagne obéit et se précipite à côté des Girondins, dans la partie droite de la salle. Vergniaud demande que le commandant de la force armée soit mandé pour recevoir les ordres du président. Valazé proteste, au nom des quatre cent mille âmes qu'il représente, contre toute délibération prise sous le coup de l'insurrection. Robespierre veut parler. Vergniaud se lève : « La Convention « nationale, » dit-il, « ne peut pas délibérer dans « l'état où elle est, allons nous joindre à la force « armée et nous mettre sous la protection du « peuple. «

Vergniaud sort, à ces mots, avec quelques amis; mais il rentre bientôt, ou refoulé par la multitude, ou regrettant de laisser la tribune à ses ennemis. Robespierre l'occupait déjà et reprochait à l'Assemblée l'hésitation de son attitude et l'insignifiance de ses résolutions. Vergniaud, qui entend ces derniers mots de l'orateur, demande la parole. Robespierre regardant avec dédain Vergniaud du haut de la tribune :

« Je n'occuperai point l'Assemblée, » dit-il, « de la fuite et du retour de ceux qui ont déserté « ses séances. Ce n'est pas par des mesures insi-« gnifiantes qu'on sauve la patrie. Votre comité « de salut public, par l'organe de Barère, vous « a fait plusieurs propositions. Il en est une que « j'adopte : c'est celle de la suppression de la « commission des Douze. Mais croyez-vous « qu'elle suffise pour satisfaire les amis inquiets « du salut de la patrie? Non. Déjà cette com-« mission a été supprimée et le cours des trahi-« sons n'a pas été interrompu. Prenez contre « ses membres les mesures vigoureuses que les « pétitionnaires viennent de vous indiquer. Il y « a ici des hommes qui voudraient punir cette « insurrection comme un crime! Vous remettrez « donc la force armée entre les mains de ceux « qui veulent la diriger contre le peuple! » Ici Robespierre semble vouloir débattre, sans s'expliquer clairement, les différentes mesures proposées pour la circonstance. Vergniaud, lassé d'attendre le coup que Robespierre balance ainsi sur sa tête : « Concluez donc! » lui crie-t-il d'un ton d'impatience. De violents murmures éclatent contre Vergniaud à cette apostrophe. Robespierre regarde avec un dédaigneux sourire son interrupteur : « Oui, je vais conclure, « dit-il, « et « contre vous! contre vous qui, après la révo-« lution du 10 août, avez voulu conduire à l'é-« chafaud ceux qui l'ont faite! contre vous qui « n'avez cessé de provoquer la destruction de « Paris! contre vous qui avez voulu sauver le « tyran! contre vous qui avez conspiré avec « Dumouriez! contre vous qui avez poursuivi « avec acharnement ces mêmes patriotes dont « Dumouriez demandait la tête! contre vous « dont les criminelles vengeances ont provoqué « cette insurrection dont vous voulez faire un « crime à vos victimes! Ma conclusion c'est le « décret d'accusation contre les complices de « Dumouriez et contre tous ceux qui ont été « désignés par les pétitionnaires! »

Chacune des conclusions de Robespierre, applaudie par la Montagne, les pétitionnaires et les tribunes, enleva à Vergniaud la pensée même de répliquer. Tout le poids de la Convention et du peuple sembla écraser les Girondins. Ils se turent. On mit aux voix le décret

proposé par Barère. Ce décret contenait, avec la suppression de la commission des Douze, quelques mesures d'hypocrite indépendance qui devaient sauver les apparences aux yeux des départements. Il fut voté sans débats par la Plaine comme par la Montagne. Une joie feinte d'un côté, cruelle de l'autre, éclata dans l'enceinte, et se communiqua des tribunes aux rassemblements extérieurs qui cernaient la salle. Bazire proposa à la Convention d'aller fraterniser avec le peuple et confondre sa concorde dans la concorde de tous les citoyens. Cette proposition fut adoptée d'enthousiasme. La peur a aussi ses attendrissements. La commune fit à l'instant illuminer Paris. La Convention, précédée et entourée de porteurs de torches, parcourut longtemps dans la nuit les principaux quartiers de la capitale, suivie par les sectionnaires, et répondant par ses cris aux cris de vive la république. Les Girondins, tremblant de se signaler par leur absence, suivaient le cortége et assistaient, avec les signes d'une joie de commande, au triomphe remporté sur eux-mêmes. On y voyait Condorcet, Péthion, Gensonné, Vergniaud, Fonfrède. Louis XVI était vengé : les conspirateurs du 10 août avaient leur 20 juin. Cet humiliant triomphe, auquel le peuple les traînait déjà enchaînés, était le prochain présage de leur chute, et la première dérision de leur long supplice. « Qu'aimes-tu mieux de cette « ovation ou de l'échafaud ? » dit assez haut pour être entendu Fonfrède, à Vergniaud, qui marchait le front baissé à côté de lui. « Tout m'est « égal, » répondit Vergniaud avec une stoïque indifférence : « il n'y a pas de choix à faire « entre cette promenade et l'échafaud ; elle nous « y mène ! »

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

I

Pendant que les Girondins suivaient ainsi le cortége de leur défaite, le comité révolutionnaire de la commune envoya des hommes armés arrêter Roland dans sa maison. Le ressentiment de ce vieillard, le génie et la beauté de sa femme, la renommée populaire qui faisait de leur foyer domestique un foyer de conspirations contre la Montagne, les déclamations de Marat, les insinuations de Robespierre, les perpétuelles allusions des journaux jacobins à la puissance occulte de cette famille, enfin ce nom de Rolandistes donné aux Girondins et confondant ainsi les prétendus crimes de Roland dans les crimes qu'on attribuait à ses amis, n'avaient pas permis au peuple d'oublier ce ministre tombé. Roland n'avait pas joui du bénéfice de la chute, l'oubli. On craignait trop cet homme pour lui pardonner. On croyait arrêter, dans sa personne, une conspiration contre la république, et trouver chez lui tous les fils et toute l'âme du parti du fédéralisme. A six heures du soir, pendant que la multitude entourait la Convention, et que ses amis luttaient à la tribune, les sectionnaires se présentèrent chez lui et le sommèrent de les suivre au nom du comité révolutionnaire. Ils lui montrèrent un ordre écrit. « Je « ne connais pas ce pouvoir dans la constitu- « tion, » répondit Roland, « et je n'obéirai pas « volontairement aux ordres qui émanent d'une « autorité illégale. Si vous employez la violence, « je ne pourrai que vous opposer la résistance « d'un homme de mon âge ; mais je protesterai « jusqu'au dernier soupir. — Je n'ai pas l'ordre « d'employer la violence, » dit le chef des sectionnaires porteur du mandat d'arrêt ; « je vais « en référer au conseil de la commune, et je « laisse ici mes collègues pour répondre de « vous. »

II

Madame Roland s'arme de toute l'indignation que le sentiment de la loi violée et des périls de son mari lui inspire. Elle rédige précipitamment une lettre à la Convention pour lui demander vengeance. Elle écrit de plus un billet au président et le prie de la faire admettre elle-même à la barre. Elle s'élance dans une voiture de place et se fait conduire aux Tuileries.

La foule et les troupes remplissaient les cours. Elle abaisse son voile sur son visage de peur d'être reconnue par ses ennemis. Repoussée d'abord par les sentinelles, elle parvient, à force de ruse et d'insistance, à se faire ouvrir la salle des pétitionnaires. Elle entend de là, pendant des heures d'angoisse, le sourd retentissement des bruits de la salle et les tumultes des tribunes qui invectivent ses amis ou qui applaudissent ses ennemis. Elle envoie son billet au président par un député de la Plaine nommé Roze, qui la reconnaît et qui la protége. Roze revient après une longue attente. Il lui raconte les motions meurtrières contre les Girondins, la consternation de ce parti, le danger des vingt-deux têtes proscrites, l'impossibilité où est la Convention de faire diversion à ce combat à mort, pour entendre et pour discuter la réclamation d'une femme. Elle insiste. Roze lui amène Vergniaud.

Madame Roland et Vergniaud s'entretiennent, à l'écart, pendant que leur parti s'écroule. « Faites-moi entrer, faites-moi obtenir la parole, » dit la femme courageuse à Vergniaud, « j'exprimerai avec force des vérités qui ne seront pas inutiles à la république et qui réveilleront la Convention de sa stupeur. Un exemple de courage peut faire honte à une nation. » L'éloquence qu'elle sentait en elle lui faisait illusion sur la lâcheté des assemblées. Vergniaud gémit de son illusion, la détourne de son dessein, lui presse les mains dans les siennes comme pour un suprême adieu, et rentre attendri et fortifié dans la salle pour répondre à Robespierre.

Madame Roland sort des Tuileries, court à pied chez Louvet, dont elle aimait et dont elle voulait invoquer le courage. Louvet était à la Convention. A son retour, le concierge de la maison qu'elle habite lui apprend que Roland, délivré de la surveillance des sectionnaires, s'est réfugié dans une maison voisine. Elle y court. Son mari avait déjà changé d'asile. Elle le suit de porte en porte, et finit par le découvrir; elle tombe dans ses bras, lui raconte ses tentatives, se réjouit de sa délivrance et ressort pour forcer la porte de la Convention.

III

Il était nuit depuis deux heures. Cette femme seule parcourt les rues illuminées sans comprendre de quel parti cette illumination éclaire le triomphe. Arrivée au Carrousel, où campaient tout à l'heure quarante mille hommes et où s'agitait une multitude innombrable, elle trouve la place vide et silencieuse. Quelques rares sentinelles gardent seules les portes du palais national. La séance était levée. Elle interroge un groupe de sans-culottes qui veillaient autour d'un canon. Ils lui apprennent, avec l'accent d'une joie qu'ils croient partagée par elle, que la commission des Douze est renversée, que ce sacrifice a réconcilié les patriotes, que Paris sauve la république, que le règne des traîtres est fini, et que la municipalité victorieuse ne tardera pas à faire arrêter les vingt-deux. Elle rentre consternée dans sa demeure. Elle embrasse sa fille endormie et délibère si elle se soustraira à l'arrestation par la fuite. L'asile où son mari s'était caché ne pouvait les celer tous les deux. Le seul asile qu'elle pouvait emprunter, après celui-là, aurait accrédité contre sa vertu des calomnies que sa pureté redoutait plus que la mort. Elle se décida à attendre son sort et à le braver au foyer de sa vie d'épouse et de mère. Elle avait depuis longtemps aguerri son âme contre la persécution et même contre l'assassinat. Son cœur dévoré d'une double passion, un amour sans faiblesse et un patriotisme désespéré, ne lui présentait depuis quelque temps dans la mort qu'un asile pour sa vertu et qu'une éclatante immortalité pour son nom. Elle ne regrettait de la vie que sa fille, dans l'âme de laquelle elle voyait poindre le germe de ses talents, avec une raison plus forte et plus sereine, pour dominer ses passions. Elle avait des amis sûrs à qui elle pouvait léguer ce trésor d'une mère. Tranquille de ce côté, elle était prête à tout événement. Le sang d'une autre Lucrèce n'effrayait pas son imagination, pourvu qu'il teignît le drapeau de la république. Dans cette résolution, elle s'assit pour écrire à Roland les résultats de sa journée. Accablée des fatigues et des anxiétés du jour, elle venait de s'endormir quand des membres de la section forcent sa demeure et la font réveiller en sursaut par sa femme de service. Elle se lève et, comprenant

d'avance son sort, elle s'habille avec décence et fait un paquet de ses vêtements les plus nécessaires, comme pour quitter à jamais sa maison. Les sectionnaires l'attendaient dans son salon; ils lui présentent l'ordre d'arrestation de la commune contre elle. Elle demande une minute seulement pour informer, par un billet, un ami de sa situation et pour lui recommander sa fille. On la lui accorde; mais le chef des sectionnaires ayant insisté pour lire ce qu'elle écrivait et pour connaître le nom de l'ami auquel elle l'adressait, elle déchira avec indignation sa lettre : aimant mieux disparaître sans adieux, que de dénoncer une amitié dont on ferait un crime à celui qu'elle aimait.

On l'arracha, au lever du jour, à sa fille et à ses domestiques en larmes. « Que vous êtes « aimée ! » lui dit avec étonnement un des sectionnaires qui n'avait jamais vu, dans la femme belle et sensible, que le chef de parti odieux et calomnié. « C'est que j'aime, » lui répondit avec une fierté tendre madame Roland.

On la jeta dans une voiture entourée de gendarmes. Le peuple et les femmes de la rue, ameutés depuis le matin par le spectacle de cette arrestation, suivaient la voiture en criant : « *A la « guillotine!* » La foule aime à voir tomber toute chose. Un commissaire de la commune demanda à madame Roland si elle désirait qu'on baissât les glaces de la voiture pour la soustraire à ces regards et à ces cris. « — Non, dit-elle, l'innocence « opprimée ne doit pas prendre l'attitude du « crime et de la honte; je ne crains pas les re- « gards des hommes de bien et je brave ceux de « mes ennemis. — Vous avez plus de caractère « que beaucoup d'hommes, » lui dit le commissaire, « vous attendez paisiblement justice. — « Justice! » répondit-elle, « s'il y en avait, je ne « serais pas ici! J'irai à l'échafaud comme je me « rends à la prison. Je méprise la vie. » Les portes de la prison se refermèrent sur elle. Toutes les vertus, toutes les fautes, toutes les espérances, tous les repentirs et tout l'héroïsme de son parti semblèrent entrer avec elle dans ce cachot. L'histoire l'y suivra pour les contempler.

IV

La séance du lendemain 1er juin, à la Convention, ne fut occupée que par la lecture de la proclamation du comité de salut public au peuple français, lue et rédigée par Barère. Cette proclamation, empreinte du caractère de faiblesse et d'ambiguïté des événements et des hommes, excusait l'insurrection comme une heureuse illégalité du peuple de Paris, et présentait les Girondins comme des représentants d'une vertu trop rigide dont la Convention avait réparé les torts, en les couvrant néanmoins de son inviolabilité. La commune, enivrée de sa victoire, tenait un plus impérieux langage, et se réunissait pour achever ses ennemis. Le maire Pache n'affectait déjà plus de blâmer le comité insurrectionnel de l'Archevêché. « J'arrive, » disait-il, « du « comité de salut public, où j'ai été appelé. Je « l'ai trouvé dans les meilleures dispositions : « Marat, qui y était, vous l'attestera. Marat de- « mande à vous donner ses conseils dans ces « graves circonstances. »

Marat en effet se présente à la tribune. « Levez- « vous, peuple souverain! » dit-il. « Vous n'avez « de ressources que dans votre propre énergie. « Vos mandataires vous trahissent. Présentez- « vous à la Convention, lisez votre adresse, et ne « quittez pas la barre que vous n'ayez obtenu « une réponse. Après quoi vous agirez d'une « manière conforme à vos droits et à vos inté- « rêts. Voilà le conseil que j'avais à vous don- « ner. » A la voix de Marat, la commune obéissante nomme douze commissaires, six pris dans son sein, six pris dans le comité insurrectionnel, pour porter l'adresse à la Convention. Le président remercie Marat d'être venu communiquer son énergie à la commune. Les mesures de levée en masse du peuple de Paris, la solde des sans-culottes, le tocsin, le rappel, le canon d'alarme sont votés.

V

Cependant le comité de salut public, auquel le décret de la Convention avait renvoyé tous les pouvoirs et toute la responsabilité arrachés la veille à la commission des Douze, délibérait de son côté. Il était composé alors en majorité de députés de la Montagne et de quelques députés neutres de la Plaine. Le comité de salut public délibérait en secret, et ne comptait que neuf membres : Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Robert Lindet, Guyton de Morveau, Treilhard, Lacroix d'Eure-et-Loir, Danton. Dans ce comité, subitement investi d'une dictature inattendue, Barère flairait comme toujours, Danton dominait comme partout. Le comité, informé par ses agents des résolutions de la commune et du

projet d'arrêter les vingt-deux, passa la nuit et une partie du jour en délibération. Il appela dans son sein Pache, Garat, ministre de l'intérieur, et Bouchotte, ministre de la guerre, créature de Pache. Les renseignements étaient terribles, les avis flottants, les esprits contraints entre le danger de refuser tout à la commune, ou de lui prêter la main de la Convention pour se mutiler elle-même. Pache, Bouchotte et Garat ne dissimulaient plus au comité que l'arrestation des vingt-deux était la seule mesure qui pût calmer la fermentation de Paris. Cette cruelle nécessité d'immoler des collègues à l'ostracisme de la multitude semblait répugner même à Barère. « Il faudra voir, » disait-il à Pache, « qui « représente la nation, de la Convention natio- « nale ou de la commune de Paris. »

Treilhard, Delmas, Bréard, Cambon ne se révoltaient pas moins contre l'idée d'attenter à l'inviolabilité du seul pouvoir souverain existant, et de jeter ainsi l'encouragement aux factions, le défi aux départements. De toutes les dictatures dont on parlait tant, c'était accepter la pire : la dictature des séditions.

Lacroix, Cordelier fanatique, dévoué à Danton comme au génie de la république, n'osait émettre un avis, avant que son maître eût parlé, de peur de se tromper de crime. Danton lui-même semblait pour la première fois indécis. Il écoutait tout, en concentrant ses réflexions dans son âme et en couvrant sa pensée, ordinairement si visible sur son visage, d'un masque d'impassibilité. Seulement il y avait dans son immobilité et dans son silence plus de douleur que d'emportement. Sa physionomie semblait avoir revêtu d'avance le deuil de la république.

Garat gémissait à côté de Danton de l'imminence du péril, de la gravité de l'attentat, des sinistres conséquences d'un pareil sacrifice fait à la force brutale des masses. Puis, comme illuminé tout à coup d'un de ces éclairs soudains qui laissent entrevoir dans l'obscurité : « Je ne vois « qu'un moyen de salut, » s'écria-t-il; « mais il « suppose un héroïsme qu'on n'ose espérer de « nos temps corrompus. — Parle, » dit Danton, « nos âmes sont à la hauteur de tous les temps, « la Révolution n'a pas dégradé la nature hu- « maine. — Eh bien! » reprit avec timidité Garat, comme un homme qui sonde l'abîme du cœur d'un autre homme sans savoir s'il y trouvera le crime ou la vertu, « souviens-toi des querelles « de Thémistocle et d'Aristide qui faillirent « anéantir leur patrie en la déchirant en deux « factions acharnées. Aristide trouva le salut de « son pays dans sa grandeur d'âme : Athéniens, « dit-il au peuple, qui se partageait entre lui et « son rival, vous ne serez jamais tranquilles et « heureux tant que vous n'aurez pas précipité à « la fois Thémistocle et moi dans le gouffre où « vous jetez vos criminels !...

« — Tu as raison, » s'écria Danton en saisissant l'allusion avant que Garat en eût fait l'application aux circonstances, et en se levant comme un homme qui voit le salut et qui l'embrasse; « tu as « raison ! il faut que l'unité de la république « triomphe sur nos cadavres s'il est nécessaire; « il faut que, nos ennemis et nous, nous nous « exilions en nombre égal de la Convention pour « y ramener la force et la paix. Je cours pro- « poser ce parti à nos héroïques amis de la Mon- « tagne, et je m'offrirai le premier à me rendre « en otage à Bordeaux. »

Le comité tout entier, entraîné par le généreux enthousiasme de l'acte et des paroles de Danton, adopta ce parti, qui, en laissant l'honneur du sacrifice aux Montagnards, sauvait les têtes des Girondins et ne donnait la victoire qu'au patriotisme. Garat y voyait l'apaisement d'une lutte qui intimidait sa faiblesse; Barère une continuation d'équilibre entre les factions; Pache lui-même un acheminement à la suprême magistrature de la république qu'on rêvait pour lui, sous le titre de *grand juge du peuple;* enfin Danton un acte antique de dévouement personnel qui couvrirait son nom contre les reproches de septembre, une preuve de désintéressement patriotique qui le grandirait encore dans l'imagination de la multitude, et qui lui donnerait, à force d'estime, cette direction suprême de la Révolution qu'il n'avait pu conquérir encore à force de popularité.

Mais l'enthousiasme s'évapore en se refroidissant, et les résolutions improvisées dans un conseil sont rarement adoptées par la passion d'une grande assemblée. Danton entraîna quelques amis, les autres demandèrent à réfléchir. Il fit sonder Robespierre. Robespierre, plus politique et moins généreux, souffla froidement sur les illusions de Danton et les fit évanouir aux yeux de ses amis. Sa logique ne lui permettait pas d'abdiquer, dit-il, non sa puissance, il n'en avait pas, mais le mandat du peuple, qui l'avait envoyé au poste où il voulait mourir. « Il ne s'agit « pas de moi, » ajouta-t-il, « mais de mes idées, « qui sont celles du peuple et du temps. Je n'ai « pas le droit d'abdiquer pour elles. Qu'on prenne

« ma tête, mais je ne la donne pas. D'ailleurs, » ajouta-t-il, « le gouffre d'Aristide n'est qu'un « sublime sophisme. Ou Aristide croit qu'il nuit « à sa patrie, et alors il doit s'y précipiter lui- « même; ou il croit qu'il la sauve, et alors il « doit y précipiter ses ennemis. Voilà la logique. « L'héroïsme de Danton n'est que l'attendrisse- « ment d'un cœur faible qui fléchit sous son « devoir et qui livre la Révolution pour une « larme. »

VI

Danton, Barère, Lacroix, Garat, paralysés par l'inflexibilité de Robespierre, furent contraints de renoncer à ce projet, et ne virent de salut pour la Convention que dans l'abdication prompte et volontaire des vingt-deux. Ils s'efforcèrent de convaincre les députés désignés de la nécessité de se sacrifier eux-mêmes à l'unité de la république. Le patriotisme et la peur les aidèrent à en convaincre un certain nombre. La masse et les chefs préférèrent attendre le crime et lui laisser toute son horreur que de l'affaiblir en le prévenant. Comme Robespierre, ils répondirent aux négociateurs du comité de salut public : « Qu'on prenne nos têtes, nous ne les offrons « qu'à la république et non à nos assassins! »

VII

Le comité d'exécution siégeait désormais, en permanence à l'hôtel de ville, dans une salle voisine de la salle du conseil de la commune. Il était composé de Varlet, de Dobsent, de Dufourny, d'Hassenfratz, de Gusman, tous séides de Marat. Marat leur inspira l'idée de faire rétrograder sur Paris les bataillons de volontaires qui marchaient contre la Vendée, de cerner la Convention et de la bloquer jusqu'à ce qu'elle eût livré les vingt-deux et la commission des Douze. Pendant que les émissaires du comité insurrectionnel partaient pour ramener ces bataillons, le tocsin sonna de nouveau dans tous les clochers de Paris, et le tambour des sections battit le rappel dans tous les quartiers.

Les Girondins, au son du tocsin et de la générale, se réunirent une dernière fois, non plus pour délibérer, mais pour se serrer et se fortifier contre la mort. L'extrémité du péril, l'impossibilité de l'ajourner, la colère du peuple, qui ne distinguait plus de nuances entre eux, et qui les confondait tous dans les mêmes imprécations, les confondaient tous aussi, à ce moment suprême, dans la même solidarité et dans le même sort. Ils soupèrent ensemble dans une maison isolée de la rue de Clichy, au bruit des cloches, des tambours, aux roulements sourds des canons et des caissons qu'Henriot faisait rouler vers la Convention. Ces bruits sinistres ne leur enlevèrent ni la liberté d'esprit, ni la sérénité de cœur, ni même ces saillies de gaieté que ces âmes intrépides se plaisaient à jeter sur leurs derniers entretiens, comme des défis à la fortune ou comme des agaceries à la mort. Ils acceptèrent leur destinée et discutèrent seulement, à la fin du repas, sur l'attitude dans laquelle il convenait le mieux de la subir, non pour leur propre salut, mais pour l'exemple à laisser à la république. De sublimes paroles furent entendues et ensevelies dans cette nuit. Tous pouvaient fuir, presque aucun ne le voulut. Péthion, si faible contre la popularité, fut intrépide contre la mort. Gensonné, accoutumé au spectacle des camps, Buzot, dont le cœur battait des impressions héroïques de sa malheureuse amie madame Roland, voulaient attendre la mort sur leurs bancs à la Convention, et s'y laisser égorger en criant vengeance aux départements. Barbaroux, avec l'ardeur de la jeunesse du Midi, montrait ses armes sous ses habits, conjurait ses collègues de s'armer, et voulait se venger lui-même en immolant les plus dangereux de leurs assassins. Louvet, blâmant cet héroïsme sans espoir et sans résultat, suppliait ses amis de s'évader pendant cette nuit de tumulte, et de courir exciter l'indignation et le soulèvement de leurs départements. Vergniaud se fiait comme toujours au hasard et à son génie, et ne voulait rien résoudre avant l'événement. Son courage même nuisait à l'énergie de ses résolutions. Il acceptait trop la mort pour chercher à l'éviter. La mort semblait tellement placée sur toutes les routes de la Révolution, pour lui, qu'il était complétement indifférent sur le choix de celle qui devait l'y conduire. La force qui naît du désespoir ne produit que de la résignation. Il y a de l'espérance dans l'héroïsme. Vergniaud était le plus éloquent des citoyens, il n'était pas un combattant. « Trin- « quons à la vie ou à la mort! » dit-il en se levant de table à Péthion, qui était assis en face de lui. « Cette nuit cache l'une ou l'autre pour « nous dans son ombre. Ne nous occupons pas « de nous, mais de la patrie. Ce verre de vin

« serait mon sang que je le boirais au salut de « la république. » Des cris étouffés de : Vive la république! répondirent aux sublimes paroles de Vergniaud. Les malheureux Girondins étaient obligés de baisser leurs voix en adressant leurs derniers vœux à leur patrie, de peur d'être entendus de ce peuple pour qui ils allaient mourir.

VIII

Le tocsin, la générale et le canon d'alarme tiré coup sur coup sur le terre-plein du Pont-Neuf, les pas des sectionnaires armés, courant à leurs postes dans la rue, leur annoncèrent que l'heure ne donnait plus de temps à l'irrésolution. Ils se séparèrent sans s'être arrêtés à aucun parti unanime : chacun prenant conseil de ses illusions ou de son désespoir, de son courage ou de sa faiblesse; les uns cherchant leur salut dans une évasion nocturne hors des barrières de Paris, les autres allant attendre le sort de la séance chez des amis non suspects de fédéralisme; les plus généreux et les plus imprudents se rendant à la séance de la Convention pour mourir à leur poste. Leurs bancs se trouvèrent longtemps vides à la séance du soir, qui s'ouvrit à dix heures. Déjà le bruit de leur fuite et de leur trahison se répandait sur la Montagne, quand la présence des plus courageux d'entre les vingt-deux vint braver leurs assassins.

Le plan de blocus de Marat avait été suivi. Toute la nuit Henriot avait dirigé, autour de la Convention, les bataillons de volontaires parisiens rappelés de la banlieue dans la ville. Cent soixante bouches à feu, les bataillons des sections de Paris dont la commune était moins sûre formaient une seconde ligne derrière le Carrousel. Un profond silence régnait dans les rangs de cette armée de citoyens. Ce n'était plus une sédition, c'était un camp. On sentait, dans l'attitude de ces troupes, la résolution d'avoir raison de la représentation nationale même par les baïonnettes. Le crime contre la constitution était consommé dans leur cœur.

Au point du jour, la séance s'ouvrit. Mallarmé présidait comme la veille. Plus modéré qu'Hérault de Séchelles, il savait donner à la violence l'apparence de la légalité. La Montagne lui avait confié le soin de conserver à la proscription toute la dignité de la loi. Lanjuinais, regardant les bancs presque déserts des Girondins et d'autant plus animé à les défendre qu'ils s'abandonnaient davantage, demanda la parole. « *A bas Lanjuinais!* » lui crient les tribunes. « Il veut « allumer la guerre civile. — Tant qu'il sera per- « mis de faire entendre ici une voix libre, » dit Lanjuinais, « je ne laisserai pas avilir, dans ma « personne, le caractère de représentant du « peuple. Je dirai la vérité. Il n'est que trop « vrai que depuis trois jours vous délibérez sous « le couteau. Une puissance rivale vous domine. « Elle vous environne. Au dedans des stipen- « diés, au dehors des canons. Des crimes que la « loi punit de mort ont été commis. Une auto- « rité usurpatrice a fait tirer le canon d'alarme. » Geoffroy, Drouet, Legendre, Billaud-Varennes, Julien se lèvent et se précipitent vers la tribune pour en arracher Lanjuinais. Le président se couvre. « C'en est fait de la liberté, » dit-il avec une triste solennité, « si de tels désordres con- « tinuent. — Qu'avez-vous fait cependant? » reprend Lanjuinais avec assurance. « Rien pour « la dignité de la Convention, rien pour l'in- « violabilité de ses membres attaqués, depuis « deux jours, jusque dans leur vie! — Scélérat, » lui crie Thuriot, « tu as donc juré de perdre la « république par tes éternelles déclamations et « par tes calomnies? — Une Assemblée usurpa- « trice existe, délibère, conspire, agit, » reprend l'impassible orateur. « Un comité direc- « tionnel sonne la guerre civile, et cette commune « révoltée existe encore! Avant-hier, quand cette « autorité rivale et usurpatrice vous faisait en- « tourer d'armes et de canons, on venait vous « apporter cette pétition, cette liste de proscrip- « tion de vos collègues trouvée dans la boue des « rues de Paris. » A ces mots, la Montagne, les tribunes semblent s'abîmer sur Lanjuinais. La foule qui se presse aux portes et dans les couloirs pousse des cris de mort et refoule, jusqu'aux marches de la tribune, les huissiers et les gardes de la Convention. Ces cris, ces poings levés, ces gestes homicides, ces armes qui résonnent à quelques pas de lui ne donnent pas même un tremblement à l'accent de Lanjuinais. Il conclut à la répression de la commune, sous le fer des séides de la commune.

Une députation des autorités révolutionnaires de Paris lui succède. « Délégués du peuple, » disent-ils, « Paris n'a pas déposé les armes depuis « quatre jours, et depuis quatre jours on se joue « de ses réclamations. Le flambeau de la liberté « a pâli, les colonnes de l'égalité sont ébranlées. « Les contre-révolutionnaires lèvent leurs têtes « insolentes. Qu'ils tremblent enfin! La foudre

« gronde et va les pulvériser. Représentants, « les crimes des factieux de la Convention nous « sont connus. Sauvez-nous ou nous allons nous « sauver nous-mêmes! »

Billaud-Varennes demande que cette pétition, renvoyée à l'instant au comité de salut public, soit discutée séance tenante. La Plaine demande l'ordre du jour. « L'ordre du jour, » s'écrie l'impatient Legendre, « est de sauver la patrie! » A ces hésitations de la Convention, à ces mots de Legendre, qui semblent un signal convenu entre la Montagne et le peuple, des femmes et des spectateurs s'échappent tumultueusement des tribunes et crient aux armes! Les portes cèdent avec fracas à la pression de la foule. La Convention se croit un moment forcée dans son enceinte. « Sauvez le peuple de lui-même! » s'écrie un député de la droite nommé Richon. « Sauvez « la tête de vos collègues en décrétant leur ar- « restation provisoire! — Non, non, » répond avec une intrépidité antique le généreux Laréveillière-Lépeaux, homme en qui le sentiment religieux fortifie le sentiment du devoir, « non, « non, pas de faiblesse! Nous partagerons tous « le sort de nos collègues!!! »

Mais quelques-uns de ces hommes qui sèment la panique dans les cœurs, et qui confondent la lâcheté avec la prudence, continuent à demander à grands cris le décret d'arrestation contre eux-mêmes. Levasseur, ami de Danton, s'élance à la tribune. Ennemi de la Gironde, mais ennemi loyal, il veut l'épuration de la Convention sans vouloir le sang de ses collègues. « On nous de- « mande, » dit-il, « l'arrestation provisoire des « vingt-deux pour les couvrir contre la fureur « du peuple. Je soutiens, moi, qu'on doit les ar- « rêter définitivement s'ils l'ont mérité. Or ils « le méritent, et je vais le prouver. » A ces mots, de longs applaudissements votent d'avance les conclusions de Levasseur, et apprennent aux Girondins qu'ils sont déjà livrés. Levasseur poursuit, et, dans un long discours, il énumère les crimes attribués aux Girondins et soutient que, fussent-ils innocents de ces crimes, ils en sont au moins suspects; qu'à ce titre de suspects, ils doivent être arrêtés et jugés légalement par la Convention.

Le silence avec lequel on écoute Levasseur atteste le combat intérieur qui se livre dans la conscience de l'Assemblée. Barère, impatiemment attendu, arrive enfin du comité de salut public et monte à la tribune pour y lire le rapport de ce comité. Sa physionomie, contrainte quand il regarde la droite, souriante quand il regarde la Montagne, trahit d'avance les résolutions dont il est l'organe et l'inspirateur. « Le « comité, » dit-il brièvement, « n'a pas cru devoir, « par respect pour la situation morale et poli- « tique de la Convention, décréter l'arrestation, « mais il a pensé qu'il devait s'adresser au pa- « triotisme, à la générosité, et leur demander « la suspension volontaire de leur pouvoir, seule « mesure qui puisse faire cesser les divisions qui « assiégent la république et y ramener la paix. « Le comité a pris du reste toutes les mesures « pour placer les membres dont il s'agit sous la « sauvegarde du peuple et de la force armée de « Paris. »

IX

Le silence glacial de la Montagne et le murmure de mécontentement des tribunes prouvent à l'instant aux Girondins que ce parti même ne satisfait qu'à demi l'impatience de leurs ennemis. Quelques-uns se hâtent de le saisir comme un salut, qui va leur échapper s'ils délibèrent. Isnard, le plus fougueux d'entre eux naguère, maintenant le plus découragé et le plus humble, monte, le front baissé, les marches de la tribune comme pour y expier le premier son blasphème contre Paris. « Quand on met dans la même balance « un homme et la patrie, » dit Isnard d'un accent résigné, « je penche toujours pour la patrie! « Je le déclare, si mon sang était nécessaire pour « sauver ma patrie, sans autre bourreau que « moi-même, je porterais ma tête sur l'écha- « faud, et moi-même je détacherais le fer fatal « qui devrait trancher ma vie. On nous demande « notre suspension comme la seule mesure qui « puisse prévenir les maux extrêmes dont nous « sommes menacés, eh bien! je me suspends « moi-même et je ne veux d'autre sauvegarde « que celle du peuple! » Isnard descend au milieu des félicitations des uns, du mépris des autres. Lanthenas, le faible ami de Roland, imite Isnard. « Nos passions, nos divisions, » dit-il, « ont creusé sous nos pas un abîme. Les vingt- « deux membres dénoncés doivent s'y préci- « piter! » Fauchet, brûlant de chercher un asile dans l'indulgence du peuple, s'empresse de faire son sacrifice à la patrie ou à la peur. Le vieux Dussaulx, amolli par l'âge et par l'étude, fléchit aussi. Des battements de mains couvrent et décorent chacune de ces abdications. La Convention satisfaite croit échapper à la nécessité

d'une épuration qui lui coûte, par l'épuration patriotique de ces abdications volontaires.

X

Mais Lanjuinais se lève et monte pour la dernière fois à la tribune. « Je crois, » dit-il d'une voix ferme comme une conscience, « je crois « avoir montré jusqu'à ce moment assez d'éner« gie pour que vous n'attendiez de moi ni dé« mission ni suspension. » A la fierté de cette déclaration, la Montagne, les tribunes, le peuple qui inonde la salle répondent par des imprécations et des menaces de mort. Lanjuinais promène un regard de dédain sur cette multitude dont les gestes le frappent de loin, et dont les invectives couvrent sa voix. Un moment de silence permet enfin à l'indignation de son âme de se faire entendre dans un reproche immortel à la lâcheté de ses ennemis. « Quand les sacrificateurs « antiques, » dit-il, « traînaient jadis les victimes « à l'autel pour les immoler, ils les couronnaient « de fleurs et de bandelettes!... lâches! ils ne « les insultaient pas!... » A cette majestueuse image, relevée par la sinistre analogie de l'orateur avec la victime, du sacrificateur avec le peuple, le tumulte, honteux de lui-même, cesse, et le peuple baisse à son tour son front. Quand le sublime du langage se trouve mêlé au sublime de l'action, l'homme est subjugué malgré lui, l'éloquence devient héroïsme et le génie se confond avec la vertu. « C'en est fait, » poursuit Lanjuinais, « on ne peut sortir d'ici ni même « se mettre aux fenêtres pour demander justice « à la nation. Les canons sont braqués contre « nous. Aucun vœu légal ne peut être émis dans « cette enceinte. Je me tais... » Et il descend.

Barbaroux, moins éloquent, aussi inflexible, succède à Lanjuinais. « Si mon sang était néces« saire à l'affermissement de la liberté, je le ver« serais, » dit-il. « Si le sacrifice de mon hon« neur était nécessaire à la même cause, je vous « dirais : Enlevez-le-moi; la postérité sera mon « juge. Enfin, si la Convention croyait la suspen« sion de mes pouvoirs nécessaire, j'obéirais à « son décret. Mais je ne déposerai jamais moi« même les pouvoirs dont j'ai été investi par le « peuple... Non, n'attendez de moi aucune dé« mission. J'ai juré de mourir à mon poste, je « tiendrai mon serment! » On admire. On se tait.

« Des sacrifices à la patrie! » s'écrie Marat. « Oublient-ils qu'il faut être purs pour offrir de « tels sacrifices? C'est à moi, vrai martyr de la « liberté, à me dévouer pour tous! J'offre donc « ma suspension du moment où vous aurez « ordonné l'arrestation des vingt-deux; et je « demande qu'en rayant de la liste Ducos, Lan« thenas et Dussaulx, qui ne méritent pas l'hon« neur de la proscription, vous y ajoutiez les « têtes de Fermont et de Valazé, qui n'y sont « pas! »

XI

Billaud-Varennes combattait, comme Marat, la mollesse des conclusions de Barère, quand un nouveau tumulte éclate aux portes de l'Assemblée et suspend un moment toute délibération. Lacroix, l'ami et le confident de Danton, lancé secrètement par lui dans cette circonstance, se précipite dans l'enceinte, les bras tendus comme un homme qui implore asile et vengeance contre des assassins. Il simule l'attitude, la voix, les gestes de l'effroi. « Des armes ont été dirigées « contre ma poitrine, » dit-il. « La Convention « est sous la mitraille. Nous avons juré de vivre « libres ou de mourir; eh bien! il faut savoir « mourir, mais mourir libres! »

La Gironde et la Plaine confirment les paroles de Lacroix. Ils attestent que plusieurs d'entre eux ont été repoussés dans la salle et ont subi des outrages. Danton se montre également indigné. Barère s'écrie que la Convention asservie ne peut faire des lois; que de nouveaux tyrans la surveillent; que cette tyrannie siége dans le comité révolutionnaire de la commune; que ce conseil renferme des scélérats dans son sein : il désigne l'Espagnol Gusman, l'ami et l'agent de Marat; qu'en ce moment et sous les yeux de la Convention, on distribue aux troupes qui la cernent la solde de l'insurrection. Danton soutient Barère et demande qu'on charge le comité de salut public de venger la représentation opprimée. Un décret ordonne à la force armée de s'éloigner de l'enceinte. Mallarmé, épuisé de voix, cède la présidence à Hérault de Séchelles, le président de parade des jours de faiblesse!

Peut-être si tous les Girondins absents eussent été présents, si Vergniaud, dont la modération avait capté la Plaine et assoupi la Montagne, avait prononcé en ce moment une de ses magnifiques harangues, apaisé le peuple par des promesses, fait rougir la Convention par le spectacle de son oppression; cette tentative de Lacroix et

de Danton pour sauver les vingt-deux têtes n'eût pas été perdue. Mais tous les orateurs de la Gironde étaient éloignés ou muets. Barère provoqua seul une seconde fois l'Assemblée. « Citoyens, » dit-il, « je vous le répète, sachons « si nous sommes libres! Je demande que la « Convention aille délibérer au milieu de la force « armée, qui sans doute la protégera. »

A ces mots, Hérault de Séchelles descend du fauteuil et se place à la tête d'une colonne de députés disposés à le suivre. Les Girondins et la Plaine se précipitent sur ses pas. La Montagne, indécise, reste immobile. « Ne sortez pas, » lui crient les Jacobins des tribunes. « C'est un piége « où les traîtres veulent conduire les patriotes. « Vous serez égorgés! — Quoi! vous abandon« nerez vos collègues qui vont se jeter dans le « sein du peuple et vous les livrerez ainsi à une « mort certaine en faisant croire à ce peuple « qu'il y a deux Conventions, une dedans, une « dehors de cette enceinte? » répondent avec des gestes suppliants les députés de la Plaine. Danton s'élance généreusement au milieu d'eux. Robespierre délibère un moment avec Couthon, Saint-Just et un groupe de Jacobins. Ils se décident enfin à descendre de leurs bancs et à s'unir au cortége.

Les portes s'ouvrent à l'aspect du président ceint de l'écharpe tricolore. Les sentinelles présentent les armes. La foule livre passage aux représentants. Ils s'avancent vers le Carrousel. La multitude qui couvre cette place salue les députés. Des cris de vive la Convention! livrez les vingt-deux! à bas les Girondins! mêlent la sédition au respect. La Convention, impassible à ces cris, marche processionnellement jusqu'aux pièces de canon, près desquelles le commandant général Henriot semblait l'attendre au milieu de son état-major. Hérault de Séchelles ordonne à Henriot de faire retirer cet appareil de force et de livrer passage à la représentation nationale. Henriot, qui sent en lui la toute-puissance de l'insurrection armée, fait cabrer son cheval en reculant de quelques pas, et avec un geste impératif : « Vous ne sortirez pas, » dit-il à la Convention, « que vous n'ayez livré les vingt« deux. — Saisissez ce rebelle! » dit Hérault de Séchelles aux soldats en montrant de la main Henriot. Les soldats restent immobiles. « Canon« niers, à vos pièces! soldats, aux armes! » crie Henriot à ses bataillons.

A ces mots, répétés sur toute la ligne par les officiers, un mouvement de concentration s'opère autour des pièces de canon. La Convention rétrograde. Hérault de Séchelles passe avec les députés par la voûte du palais dans le jardin. Là, des bataillons fidèles, postés à l'extrémité de la grande allée sur la place de la Révolution, appelaient par leurs acclamations les membres de l'Assemblée, jurant de les couvrir de leurs baïonnettes. Hérault de Séchelles s'y dirige. Un bataillon des sections insurgées lui barre le passage avant d'atteindre le Pont-Tournant. La Convention, groupée autour de son président, hésite et s'arrête.

Marat, sortant alors d'une contre-allée, escorté d'une colonne de jeunes Cordeliers qui crient *vive l'Ami du peuple!* somme les députés qui ont abandonné leur poste d'y retourner. La Convention captive, mais affectant d'être satisfaite du peu de pas qu'on lui a laissé faire, rentre dans la salle. Couthon joint la dérision au dedans à la violence au dehors. « Citoyens, » dit-il, « tous « les membres de la Convention doivent être « maintenant rassurés sur leur liberté. Vous « avez marché vers le peuple. Partout vous l'avez « trouvé respectueux pour ses représentants, « implacable contre les conspirateurs. Mainte« nant donc que vous vous sentez libres dans « vos délibérations, je demande non pas quant « à présent un décret d'accusation contre les « vingt-deux dénoncés, mais un décret qui les « mette en arrestation chez eux, ainsi que les « membres de la commission des Douze et les « ministres Clavière et Lebrun! »

XII

Un applaudissement simulé, mais unanime, atteste qu'il ne reste plus même à la Convention la pudeur de sa situation. Legendre, Couthon et Marat font entendre cependant un accent de pitié en faveur des membres de la commission des Douze qui ont protesté contre l'arrestation d'Hébert et de Varlet. On efface de la liste des proscrits Fonfrède, Saint-Martin et quelques autres.

Des pétitionnaires s'offrent à servir d'otages aux départements dont les députés vont être emprisonnés. « Je n'ai pas eu besoin de baïon« nettes pour défendre la liberté de mes opi« nions, » répond Barbaroux. « Je n'ai pas « besoin d'otages pour protéger ma vie. Mes « otages sont la pureté de ma conscience et la « loyauté du peuple de Paris, entre les mains de

« qui je me remets. — Et moi, » dit Lanjuinais, « je demande des otages, non pour moi qui ai « fait depuis longtemps le sacrifice de ma vie, « mais pour empêcher la guerre civile d'éclater « et pour maintenir l'unité de la république ! » Aucun murmure insultant ne répondit à ces dernières paroles des vingt-deux. La Convention, en les frappant, sentit qu'elle s'était frappée elle-même. En les plaignant elle se plaignait. La Montagne descendit silencieusement de ses bancs en évitant de regarder les hommes qu'elle venait de proscrire. Plusieurs s'étaient évadés. D'autres s'étaient tenus renfermés chez Meilhan, un de leurs collègues, et se dispersèrent quand le résultat de la journée fut connu. Barbaroux, Lanjuinais, Vergniaud, Mollevault, Gardien restèrent sur leurs bancs, attendant vainement les hommes armés qui devaient s'assurer de leur personne; ne les voyant pas venir, ils se rendirent d'eux-mêmes à leur demeure. Des gendarmes furent envoyés par le comité révolutionnaire pour les garder à vue dans leurs maisons.

XIII

Telle fut la catastrophe politique de ce parti. Il mourut comme il était né, d'une sédition légalisée par la victoire. La journée du 2 juin, qu'on appelle encore le 31 mai, parce que la lutte dura trois jours, fut le 10 août de la Gironde. Ce parti tomba de faiblesse et d'indécision, comme le roi qu'il avait renversé. La république qu'il avait fondée s'écroula sur lui après huit mois seulement d'existence. On honora ce groupe de républicains pour ses intentions, on l'admira pour ses talents, on le plaignit pour ses malheurs, on le regretta à cause de ses successeurs, et parce que ses chefs en tombant ouvrirent cette longue marche à l'échafaud. On se demande après la disparition de ce parti quelle était son idée et s'il en avait une? L'histoire se demande à son tour si le triomphe de la Gironde au 31 mai aurait sauvé la république? s'il y avait dans ces hommes de paroles, dans leurs conceptions, dans leur union, dans leurs caractères et dans leur génie politique les éléments d'un gouvernement à la fois dictatorial et populaire, capable de comprimer les convulsions de la France au dedans, de faire triompher la nation au dehors, et de procurer l'avénement d'une république régulière en la préservant des rois et des démagogues? L'histoire n'hésite pas à répondre : Non; les Girondins n'avaient en eux aucune de ces conditions. La pensée, l'unité, la politique, la résolution, tout leur manquait. Ils avaient fait la Révolution sans la vouloir; ils la gouvernaient sans la comprendre. La Révolution devait se révolter contre eux et leur échapper.

Il faut deux choses à des hommes d'État pour diriger les grands mouvements d'opinion auxquels ils participent : l'intelligence complète de ces mouvements, et la passion dont ces mouvements sont l'expression dans un peuple. Les Girondins n'avaient complétement ni l'une ni l'autre. A l'Assemblée législative ils avaient pactisé longtemps avec la monarchie, mal acceptée par eux, et n'avaient pas compris qu'un peuple ne se transforme et ne se régénère presque jamais sous la main et sous le nom du pouvoir auquel il échappe. La république, timidement tramée par quelques uns d'entre eux, avait été plutôt accueillie comme une nécessité fatale, qu'embrassée comme un système par les autres. Dès le lendemain de sa proclamation, ils avaient redouté le fruit de leur enfantement, comme une mère qui serait accouchée d'un monstre. Au lieu de travailler à fortifier la république naissante, ils n'avaient montré de sollicitude que pour l'affaiblir. La constitution qu'ils lui proposaient ressemblait à un regret plutôt qu'à une espérance. Ils lui contestaient un à un tous ses organes de vie et de force. L'aristocratie se révélait, sous une autre forme, dans toutes leurs institutions bourgeoises. Le principe populaire s'y sentait d'avance étouffé. Ils se défiaient du peuple. Le peuple à son tour se défiait d'eux. La tête craignait le bras, le bras craignait la tête. Le corps social ne pouvait que s'agiter ou languir.

Aussi les Girondins, depuis leur avénement, avaient-ils marché de défis en concessions et de résistances en défaites. Le 10 août leur avait arraché le trône, dont ils rêvaient encore la conservation dans le décret même où Vergniaud proclamait la déchéance du roi. Danton leur avait arraché les proscriptions de septembre, qu'ils n'avaient su ni prévenir par un déploiement de force, ni punir en couvrant les victimes de leurs corps. Robespierre leur avait arraché la tête de Louis XVI, cédée lâchement en échange de leurs propres têtes. Marat leur avait arraché son impunité et son triomphe après son accusation au 10 mars. Les Jacobins leur avaient arraché le ministère dans la personne de Roland. Enfin Pache, Hébert, Chaumette et la commune leur arrachaient maintenant leur abdication et

ne leur laissaient que la vie. Faibles au dedans, ils avaient été malheureux au dehors. Dumouriez, leur homme de guerre, avait trahi la république, et jeté sur eux, par cette trahison, le soupçon de complicité. Les armées sans chefs, sans discipline, sans recrutement, reculaient de défaites en défaites. Les places fortes du Nord tombaient ou ne se défendaient qu'avec leurs murailles. Le royalisme conquérait l'Ouest; le fédéralisme disloquait le Midi; l'anarchie paralysait le centre; les factions tyrannisaient la capitale. La Convention, riche d'orateurs, mais sans chefs politiques, flottait entre leurs mains en admirant leurs discours, mais en se jouant de leurs actes. Ils détestaient les Jacobins, et ils les laissaient régner. Ils abhorraient le tribunal révolutionnaire, et ils le laissaient frapper au hasard, en attendant qu'il les frappât eux-mêmes. Ils redoutaient le déchirement de la république, et leurs correspondances désespérées ne cessaient de pousser leurs départements au suicide par le fédéralisme.

XIV

Encore quelques mois d'un pareil gouvernement, et la France, à demi conquise par l'étranger, reconquise par la contre-révolution, dévorée par l'anarchie, déchirée de ses propres mains, aurait cessé d'exister et comme république et comme nation. Tout périssait entre les mains de ces hommes de paroles. Il fallait, ou se résigner à périr avec eux, ou fortifier le gouvernement. La violence s'en empara. Elle prit, comme elle avait fait au 10 août, cette dictature que personne n'osait prendre encore dans la Convention. L'insurrection de la commune, quoique fomentée et dirigée par des passions perverses, fut présentée aux yeux des patriotes comme l'insurrection du salut public. Le peuple, voyant clairement qu'il allait périr, porta illégalement sa propre main au gouvernail, et l'arracha aux mains impuissantes qui le laissaient dériver. Le peuple crut user en cela de son droit suprême, du droit d'exister. On l'accusa de s'être arrogé l'initiative sur les départements et d'avoir substitué la volonté de Paris à la volonté de la France. Que pouvaient, dirent les patriotes du 31 mai, les départements à la distance où ils étaient des événements? Avant qu'on les eût consultés, avant qu'ils eussent répondu, avant que leur force d'opinion et leur force armée fussent arrivées à Paris, les coalisés pouvaient être à ses portes, les Vendéens aux portes d'Orléans, la république étouffée dans son berceau. Dans les périls extrêmes la proximité est un droit. C'est à la partie du peuple la plus rapprochée du danger public d'y pourvoir la première. En pareil cas, la mesure du pouvoir est la portée du bras. Une ville exerce alors la dictature de sa situation, sauf à la faire ratifier ensuite. Paris l'avait exercée maintes fois avant et depuis 1789. La France ne lui reprochait ni le 14 juillet, ni le Jeu de Paume, ni même le 10 août, où Paris avait conquis pour elle, sans la consulter et sans l'attendre, la Révolution et la république.

D'ailleurs, quelles que soient les théories d'égalité abstraite entre les villes d'un empire, ces théories cèdent malheureusement la place au fait dans des circonstances d'exception; et ce fait a son droit, car il a sa justice quand il a sa nécessité. Sans doute, les villes où siégent les gouvernements ne sont que des membres du corps national; mais ce membre, c'est la tête! La capitale d'une nation exerce sur les membres une puissance d'initiative, d'entraînement et de résolution, en rapport avec les sens plus énergiques dont la tête est le siége dans la nation comme dans l'individu. La polémique rigoureuse peut contester avec raison ce droit, l'histoire ne peut le nier. Dans les temps réguliers, le gouvernement est partout en proportion égale. Dans les temps extrêmes, le gouvernement est, non de droit, mais de fait, partout où on le saisit. L'initiative est la maîtresse des choses quand elle est dans le sens des choses. Le 31 mai était illégal, qui le justifie? Mais le 10 août était-il légal? C'était le titre des Girondins cependant. Quel parti pouvait légitimement alors invoquer la loi? Aucun. Tous l'avaient violée. La loi n'était, dans cette usurpation réciproque et continue, ni dans la Montagne, ni dans la Gironde, ni dans la commune, ni à Paris, ni à Bordeaux. La loi n'était plus, ou plutôt la loi était l'instinct de conservation d'un grand peuple. La loi, c'était la Révolution elle-même! Un peuple égaré par son patriotisme crut la promulguer au milieu du tumulte et de la sédition de ces trois journées. C'était le désordre, mais à ses yeux c'était la loi pourtant; car cette violence lui paraissait la mesure qui pouvait seule sauver la patrie et la Révolution. Le 10 août, lui disait-on, pouvait seul sauver la liberté, le 31 mai sauver la nation.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

I

Après cette journée où le peuple ne fit d'autre usage de sa force que de la montrer et d'exercer la pression de Paris sur la représentation, il se retira sans commettre aucun excès. Il semblait avoir la conscience d'un service immense rendu à la liberté. Il illumina spontanément les rues. Il n'insulta personne. Il laissa les Girondins sortir librement des Tuileries et se rendre isolément à leur domicile. Ce n'était pas des têtes qu'il semblait vouloir, mais un gouvernement. Il croyait avoir affranchi la Convention du joug de quelques ambitieux et des trames de quelques traîtres. Cela lui suffisait. Il était prêt à obéir à la Convention, pourvu qu'il la crût libre. Aucune tentative pour le pousser plus loin ne put l'entraîner à établir une tyrannie.

Un seul homme voulut faire aboutir le mouvement à son ambition personnelle : ce fut Marat. Il échoua et fut obligé de se justifier aux Jacobins de l'accusation d'aspirer à la dictature. Les discours qu'il avait tenus à la Convention, à la commune et au peuple, pendant les oscillations de ces trois journées, tendaient évidemment à le désigner lui-même comme le chef indispensable. Billaud-Varennes le lui reprocha avec rudesse. « Je suis dénoncé, » répondit Marat, « pour avoir demandé un chef, un « maître, c'est-à-dire un tyran. Je ne parais pas « ici pour me disculper, car je suis persuadé « que personne n'ajoute foi à cette calomnie. « Il est désagréable de parler français devant « des ignorants qui ne l'entendent pas ou devant « des fripons qui ne veulent pas l'entendre. Hier « au soir, à neuf heures, des députations de « plusieurs sections vinrent me consulter sur « le parti qu'elles devaient prendre. Quoi! leur « dis-je, le tocsin de la liberté sonne et vous « demandez des conseils? J'ajoutai à cette « occasion : Je vois qu'il est impossible que le « peuple se sauve sans un chef qui dirige ses « mouvements. Des citoyens qui m'entouraient « s'écrièrent : — Quoi ! vous demandez un « chef? — Non, répondis-je. Je demande un « guide et non un maître. C'est bien différent. »

II

Marat réprimandé pour son ambition, Danton le fut à son tour pour son inaction et pour ses ménagements envers les Girondins. Ce même Varlet, qui avait proposé au comité de l'Archevêché les plaus les plus atroces contre les Girondins, osa attaquer Danton, à la tribune des Cordeliers, au milieu de ses amis et au foyer même de sa puissance. Varlet crut que le moment d'ébrécher cette popularité gigantesque et de fonder la sienne sur les débris de celle du tribun était venu. En effet, Danton chancelait déjà. Son silence au comité de salut public, son inertie à la Convention, ses tempéraments pendant la crise, ses apostrophes grondeuses au peuple insurgé étaient pour les Cordeliers des signes d'un patriotisme endormi ou d'une complicité cachée avec les Girondins. Les Cordeliers, laissant parler ainsi Varlet contre leur idole, montrèrent qu'elle n'était pas inviolable dans leur cœur. Danton était absent. Camille Desmoulins défendit son patron contre les insinuations de Varlet, en étalant devant le peuple les titres révolutionnaires de l'homme du 10 août et du 2 septembre.

Le crédit de Danton sortit encore intact de cette lutte. Le soir Camille Desmoulins étant venu lui raconter cette insolence de Varlet : « Je te « remercie, » lui dit Danton, « de m'avoir « vengé de ce reptile. Quand le peuple aura « trouvé un autre Danton, il pourra être ingrat « impunément et me sacrifier à ses caprices. « Mais je ne crains rien, » ajouta-t-il en se

frappant le front de la paume de la main ; « il y « a là deux têtes : une pour soulever la Révolu- « tion, une autre pour la conduire. » Danton, dans ses audacieuses confidences, déguisait moins, de jour en jour, sa pensée de s'emparer de la république et de transformer le gouvernement. « Je parle peu, » disait-il quelques jours après à un autre de ses affidés. « Je songe même « à m'éclipser pour un temps. Il faut user les « factions. Les révolutions ont leur lassitude. « C'est là que je vous attends ! »

III

La Montagne fit renouveler le lendemain les comités, à l'exception de celui de salut public. Elle y jeta en majorité ses membres les plus prononcés. L'impulsion de la veille lui imprimait la force des masses. Elle destitua les ministres suspects d'attachement aux vaincus, envoya des commissaires dans les départements douteux, annula le projet de constitution proposé par les Girondins, et chargea le comité de salut public de rédiger dans les huit jours un projet de constitution entièrement démocratique. Elle pressa le recrutement et l'armement de l'armée révolutionnaire, cette levée en masse du patriotisme. Elle décréta l'emprunt forcé d'un milliard sur les riches. Elle envoya, coup sur coup, accusés sur accusés au tribunal révolutionnaire. Ses séances ne furent plus des délibérations, mais des motions brèves, décrétées à l'instant par acclamation et renvoyées sur l'heure aux différents comités pour les moyens d'exécution. Elle dépouilla le pouvoir exécutif du peu d'indépendance et de responsabilité qu'il avait encore. Sans cesse appelés dans le sein de ses comités, les ministres ne furent plus que les exécuteurs passifs des mesures qu'elle décrétait. Ses commissaires, envoyés dans les départements, furent investis par elle d'un pouvoir dictatorial qui supprimait devant eux toutes les autorités intermédiaires et même toutes les lois, et qui semblait transporter aux extrémités de la république l'ubiquité et la toute-puissance de la Convention. De ce jour l'Assemblée cessa d'être représentation pour devenir gouvernement. Elle administra, elle jugea, elle frappa, elle combattit elle-même. Ce fut la France assemblée : tête et main tout à la fois. Cette dictature collective avait sur la dictature d'un seul cet avantage qu'elle était invulnérable et qu'un coup de poignard ne pouvait l'interrompre ni la renverser.

De ce jour aussi, on ne discuta plus, on agit. La disparition des Girondins enleva la voix à la Révolution. L'éloquence fut proscrite avec Vergniaud. A l'exception des rares journées où les grands chefs de parti, comme Danton et Robespierre, prirent la parole, non pour réfuter des opinions, mais pour intimer des volontés et promulguer des ordres, les séances devinrent presque muettes. Un grand silence se fit désormais dans la Convention, interrompu seulement par le pas accéléré des bataillons qui défilaient dans l'enceinte, par les salves du canon d'alarme et par les coups de la hache qui frappait sur la place de la Révolution.

IV

Cependant les vingt-deux Girondins, les membres de la commission des Douze et un certain nombre de leurs amis, avertis de leur danger par ce premier coup d'ostracisme, s'enfuyaient dans leur département, et couraient protester contre la mutilation de la patrie. Les victimes du 31 mai n'avaient pas été jetées dans les cachots dès le premier jour. La commune se contenta de les avoir exilés de leurs siéges de législateurs. La pitié de leurs collègues semblait leur laisser volontairement la facilité de se soustraire par la fuite à des emprisonnements plus étroits et à des assassinats presque certains. Des gendarmes, accoutumés au respect envers des membres de la représentation nationale, gardaient les détenus dans leurs maisons. Plutôt serviteurs que geôliers, ces hommes, facilement attendris ou captés, laissaient communiquer les députés proscrits avec leur famille et leurs amis au dehors. Les captifs recevaient des visites, quelques-uns même avaient la permission de sortir la nuit. On se contentait de leur parole de ne pas s'évader de Paris.

Le plus grand nombre de ceux qui avaient attendu l'issue de l'insurrection du 2 juin, chez Meilhan, dans la rue Saint-Honoré, avaient déjà pris ce parti. Les autres s'évadèrent un à un. Robespierre, Danton, le comité de salut public, le peuple lui-même semblaient fermer les yeux sur ces évasions, comme pour se soustraire à eux-mêmes des victimes qu'il leur serait pénible de frapper.

V

Buzot, Barbaroux, Guadet, Louvet, Salles,

Péthion, Bergoing, Lesage, Cussy, Kervélégan, Lanjuinais se jetèrent dans la Normandie, et, après avoir parcouru, en les soulevant, les départements entre la mer et Paris, ils établirent à Caen le foyer et le centre de l'insurrection contre la tyrannie de Paris. Ils se donnèrent le nom d'Assemblée centrale de la résistance à l'oppression. Biroteau et Chasset étaient parvenus jusqu'à Lyon. Les sections armées de cette ville s'agitaient en mouvements contraires et déjà sanglants. Brissot s'enfuit à Moulins, Rabaut Saint-Étienne à Nîmes. Grangeneuve, envoyé par Vergniaud, Fonfrède et Ducos, à Bordeaux, leva des bataillons prêts à marcher sur la capitale. Toulouse suivit la même impulsion de résistance à Paris.

Les départements de l'Ouest étaient en feu et se réjouissaient de voir la république, déchirée en factions contraires, leur offrir la complicité d'un des deux partis pour le rétablissement de la royauté. Le centre montagneux de la France, où le joug de Paris est moins accepté et où l'éloignement des frontières rend moins présents les dangers extérieurs, s'émut. Le Tarn, le Lot, l'Aveyron, le Cantal, le Puy-de-Dôme, l'Hérault, l'Ain, l'Isère, le Jura, en tout soixante et dix départements, se déclarèrent en scission avec la Convention. Ces départements chargèrent leurs autorités constituées de prendre toutes les mesures pour venger la représentation nationale. Ils s'envoyèrent réciproquement des députations pour combiner leur soulèvement. Marseille enrôla dix mille hommes à la voix de Rebecqui et des jeunes amis de Barbaroux. Elle emprisonna les commissaires de la Convention, Roux et Antiboul. Le royalisme, toujours couvant dans le Midi, transforma insensiblement ce mouvement du patriotisme en insurrection monarchique. Rebecqui, désespéré des atteintes involontaires qu'il portait à la république et de voir le royalisme s'emparer du mouvement du Midi, échappa au remords par le suicide et se précipita dans la mer. Lyon et Bordeaux emprisonnèrent également les envoyés de la Convention comme Maratistes. Les premières colonnes de l'armée combinée des départements commencèrent à s'ébranler de toutes parts. Six mille Marseillais étaient déjà à Avignon, prêts à remonter le Rhône et à faire leur jonction avec les insurgés de Nîmes et de Lyon. La Bretagne et la Normandie réunies concentraient leurs premières forces à Évreux.

VI

Au dehors, la situation de la Convention n'était pas moins tendue. L'Angleterre bloquait tous nos ports. Une armée de cent mille hommes, Anglais, Hollandais, Autrichiens, pressait et entamait les départements du Nord. Condé, bloqué, voyait le général Dampierre expirer en tentant de la défendre. Valenciennes, bombardée par trois cents bouches à feu, n'était plus qu'un amas de cendres protégé par des remparts imprenables. Les émigrés, les Autrichiens et les Prussiens avaient passé le Rhin et menaçaient les départements de l'Alsace d'une invasion de plus de cent mille combattants. Custine et nos garnisons du Rhin les arrêtaient à peine. Ce général, retranché dans les lignes de Wissembourg, songeait à se réfugier dans Strasbourg. Mayence, abandonnée, avec une garnison de vingt mille soldats d'élite paralysés ainsi pour la guerre active, se défendait héroïquement contre les attaques du général Kalkreuth à la tête de soixante et dix mille hommes. Le roi de Prusse, au milieu d'un autre corps d'armée, en face de Custine, n'attendait, pour porter les derniers coups, que la nouvelle de la reddition de Mayence. De Strasbourg aux Alpes l'insurrection girondine soulevait la Franche-Comté et rendait l'accès du haut Jura praticable aux intrigues et aux armes des émigrés. Avoir le même ennemi, c'est la seule alliance entre les factions!

VII

Vingt mille jeunes volontaires franc-comtois poussés au royalisme par leur indignation contre les Montagnards et contre Marat, étaient prêts à descendre sur Lyon et sur Mâcon pour grossir l'armée du Midi marchant contre Paris. Quatre-vingt mille Savoyards et Piémontais, postés sur les hauteurs du comté de Nice et au confluent des hautes gorges des Alpes de la Savoie, menaçaient Toulon, Grenoble, Lyon. Ces troupes étrangères proposaient aux royalistes de l'intérieur leurs secours armés contre les tyrans de la république. Biron, qui commandait l'armée d'Italie, n'avait que quelques milliers d'hommes découragés et indisciplinés pour couvrir à la fois la Provence et la frontière. Dans les Pyrénées, notre guerre avec l'Espagne, molle et sans gloire des deux côtés, se renfermait dans les gorges, laissant nos provinces du Roussillon sous le coup

d'une invasion toujours ajournée, mais toujours imminente. Les désastres de l'armée révolutionnaire dans la Vendée complétaient ce tableau des calamités de la république et des extrémités de la Convention. La force n'était plus qu'au cœur. Pour ne pas désespérer de la lutte que la république concentrée à Paris avait à soutenir, il fallait porter dans son âme toute la foi de la nation dans la liberté. La Convention avait cette foi; elle se dévoua, et elle dévoua la France ou à la mort ou à son œuvre. Ce fut sa gloire, son excuse et son salut. Danton et Robespierre, la commune de Paris et les Jacobins soutinrent son énergie au niveau de ses périls, tantôt par l'enthousiasme, tantôt par la terreur qu'ils lui imprimaient. Ils la placèrent entre la contre-révolution et l'échafaud : elle n'eut que le choix de la mort; elle choisit la mort glorieuse, et se résolut à combattre contre tout espoir.

VIII

Pour montrer qu'elle ne désespérait pas de l'avenir, la Convention vota, en quelques jours de discussion, la nouvelle constitution dont elle avait chargé le comité de salut public de lui présenter le plan. Hérault de Séchelles lut le rapport.

Cette constitution cessait d'être représentative pour devenir démocratique, c'est-à-dire que la représentation générale, universelle, directe, y appelait partout et toujours le peuple lui-même, sous toutes les formes, à l'exercice immédiat de la souveraineté. On consultait la nation sur toutes les lois; l'élection nommait tous les pouvoirs exécutifs, les contrôlait et les destituait à son gré. Robespierre, dont les principes avaient prévalu dans cette conception, la défendit aux Jacobins contre les attaques des démagogues exagérés, tels que Roux et Chabot. « Défiez-vous, » dit-il, « de ces ci-devant prêtres coalisés avec les Autrichiens. Prenez garde au nouveau masque « dont les aristocrates vont se couvrir! J'entrevois dans l'avenir un nouveau crime, qui n'est « peut-être pas loin d'éclater; mais nous le dévoilerons, et nous écraserons les ennemis du « peuple sous quelque forme qu'ils osent se présenter! »

Les Jacobins, qui affectaient de conserver toujours l'avantage de la modération sur les Cordeliers et qui devaient à ce caractère réfléchi et politique de leurs actes une partie de leur puissance, applaudirent aux paroles de Robespierre. Ils envoyèrent une députation, dont Collot d'Herbois fut l'orateur, supplier les Cordeliers de faire taire les détracteurs de la constitution et de rallier tous les cœurs à une œuvre que le temps rendrait plus populaire encore. Les Cordeliers fléchirent à la voix des Jacobins; ils chassèrent de leur société, comme perturbateurs et anarchistes, Roux et Leclerc des Vosges, et pardonnèrent à Varlet en considération de l'ardeur de sa jeunesse. La constitution, ainsi sanctionnée par les deux sociétés souveraines de l'opinion à Paris et couverte de l'égide de Robespierre, fut envoyée à toutes les municipalités de la république pour être présentée à l'acceptation du peuple français convoqué en assemblées primaires.

Quant à Danton, il lança cette constitution au peuple comme un jouet déjà brisé dans sa pensée. Il n'aimait du peuple que sa force; il croyait peu à la liberté; il s'inquiétait peu de l'avenir; il était de la race de ces hommes qui ne s'insurgent contre les tyrannies que par une tyrannie plus grande. Quand ils ne sont pas des esclaves révoltés, ils deviennent les plus insolents des dominateurs. Toutes ces théories constituantes n'étaient aux yeux de Danton que des puérilités plus ou moins habiles; il lui en coûtait peu de les écrire, car il ne lui en coûtait rien de les effacer. Il ne connaissait en révolution qu'un seul gouvernement légitime : le gouvernement de la circonstance et la loi de la nécessité.

IX

Le bruit courait alors que la Convention, embarrassée des Girondins captifs à Paris, n'osant ni les juger ni les absoudre, se proposait de faire un sacrifice à la paix et à la réconciliation avec les départements en amnistiant les vingt-deux. C'était en effet l'avis de Danton : les rigueurs inutiles lui pesaient et le souvenir de septembre l'éloignait du meurtre. Valazé, indigné de l'outrage caché dans un pareil pardon, écrivit à la Convention qu'il ne pouvait croire à ce projet du comité de salut public; que la liberté lui était moins chère que l'honneur, et qu'il repousserait avec horreur le pardon. Vergniaud, également intrépide et qui jetait le défi à ses vainqueurs du fond de sa prison, écrivit une lettre dans le même sens. « Je demande à être jugé, » disait-il. « Si je

« suis coupable, je me suis mis volontairement « en état d'arrestation pour offrir ma tête en « expiation des trahisons dont je serais con- « vaincu; si mes calomniateurs ne produisent « pas leurs preuves contre moi, je demande à « mon tour qu'ils aillent à l'échafaud. Citoyens « mes collègues, je m'en rapporte à votre con- « science; votre justice sera jugée à son tour par « la postérité. » Les restes du parti de la Gironde, encouragés par le soulèvement des départements, se rendirent en masse à la séance de la Convention pour appuyer la lecture de ces lettres et des pétitions en faveur des proscrits. « Ce sont des « brandons de guerre civile qu'on vous jette! » s'écria Legendre, « hâtez-vous de les éteindre en « passant dédaigneusement à vos délibérations. » La Convention écarta ces pétitions. Barère lut un rapport du comité de salut public. Il y glorifiait le 31 mai, tout en demandant des mesures sévères pour ramener les Jacobins et la commune au respect du pouvoir suprême concentré dans la Convention. « Hommes de la Montagne, » disait Barère en finissant, « vous n'êtes « pas placés sans doute sur ce point le plus élevé « pour vous élever au-dessus de la vérité; sachez « donc l'entendre. Ne prononcez pas avant l'opi- « nion sur la culpabilité des collègues que vous « avez repoussés de votre sein, et donnez, en « attendant le jugement, des otages aux dépar- « tements alarmés. » Robespierre, Lacroix, Thuriot et Legendre s'indignèrent de cette faiblesse; Robespierre s'étonna de ce qu'on osât remettre en question ce que le peuple avait jugé.

On annonça au même moment à la Convention que les administrateurs des départements insurgés venaient de faire arrêter les commissaires Romme, Prieur de la Côte-d'Or, Ruhl et Prieur de la Marne. « Je connais Ruhl, » s'écria Couthon, « il serait libre encore en face de toutes les bou- « ches à feu de l'Europe! » On demanda par acclamation la prompte punition des administrateurs rebelles. Quelques membres de la droite proposèrent des mesures faibles ou perfides d'expectative. Danton sembla sortir, à ces mots, de l'inexplicable inertie qu'on lui reprochait.

« Eh quoi! » dit-il, « on semble douter de la « république? C'est au moment d'un grand « enfantement que les corps politiques comme « les corps physiques paraissent menacés d'une « destruction prochaine. Nous sommes entourés « d'orages! la foudre gronde! eh bien! c'est du « milieu de ses éclats que sortira l'ouvrage qui « immortalisera la nation française. Rappelez- « vous, citoyens, ce qui s'est passé du temps de « la conspiration de la Fayette; rappelez-vous « l'état de Paris alors, les patriotes opprimés, « proscrits, menacés partout, les plus grands « malheurs suspendus sur nous! C'est aujour- « d'hui la même situation! il semble qu'il n'y « ait de péril que pour ceux qui ont créé la li- « berté! La Fayette et sa faction furent bientôt « démasqués. Aujourd'hui les nouveaux enne- « mis du peuple sont déjà en fuite sous de faux « noms. Ce Brissot, ce coryphée de la secte impie « qui va être étouffée, cet homme qui vantait « son courage et qui se targuait de son indigence « en m'accusant, moi, d'être couvert d'or, n'est « plus qu'un misérable, dont le peuple a déjà « fait justice à Moulins, en l'arrêtant comme un « conspirateur. On dit que l'insurrection de « Paris cause des mouvements dans les dépar- « tements? Je le déclare à la face de l'univers, « ces événements feront la gloire de cette su- « perbe cité! je le déclare à la face de la France, « sans le canon du 31 mai les conspirateurs nous « faisaient la loi! que le crime de cette insurrec- « tion retombe sur nous!!! »

X

Cet orgueilleux défi à la postérité n'eut qu'un écho unanime sur la Montagne. Danton s'associait à l'insurrection victorieuse du 31 mai, et lui donnait devant la France le baptême du patriotisme.

Couthon convertit en motion l'enthousiasme excité par ces paroles, et fit voter non-seulement l'amnistie des bandes qui avaient assiégé la Convention, mais encore l'éloge de la commune, du peuple et même du comité insurrecteur de Paris, pendant les journées du 31 mai, du 1er et du 2 juin.

Ducos, resté avec Fonfrède sur les bancs déserts des Girondins, s'efforça de fléchir la colère des vainqueurs et d'exciter leur indulgence en faveur de ses collègues. On lui répondit par des murmures. On accusa Vergniaud d'avoir voulu corrompre le gendarme qui le gardait. On signala l'évasion de Lanjuinais et de Péthion, qui étaient allés rejoindre leurs collègues à Caen. Robespierre demanda le rapport immédiat sur les députés détenus. « Quoi! c'est ici, » dit-il, « qu'on ose mettre en parallèle la Convention et « quelques conspirateurs? C'est ici qu'on tient le « langage de la Vendée? » Cette apostrophe in-

jurieuse au côté droit fut couverte de dénégations et de murmures. « Je demande, » dit Legendre, qui affectait le fanatisme pour Robespierre, « je « demande que le premier rebelle, le premier « de ces révoltés » (*en écrasant du geste les amis de Vergniaud*) « qui interrompra l'orateur soit « envoyé à l'Abbaye! — On veut connaître leurs « crimes, » continua Robespierre. « Leurs cri- « mes, citoyens! sont les calamités publiques, « l'audace des conspirateurs, la coalition des « tyrans de l'Europe, les lois qu'ils nous ont « empêchés de faire, la constitution sainte qui « s'est élevée depuis qu'ils n'y sont plus! Ci- « toyens! qu'aucune pusillanimité ne nous en- « gage à ménager les coupables, le peuple est à « vous! »

XI

Fonfrède essaya d'obtenir que le décret d'emprisonnement contre ses amis indiquât du moins la prison spéciale où ils seraient enfermés pour qu'ils ne fussent pas confondus avec les criminels. Il n'obtint qu'une froide indifférence. Des femmes et des enfants des détenus supplièrent qu'on leur permît de partager le sort de leurs parents. La Montagne accueillit ou rejeta ces prières individuelles selon sa partialité pour ou contre les personnes. Bertrand, qui venait de perdre sa femme, et qui restait seul et pauvre pour soigner ses enfants en bas âge, leur fut impitoyablement arraché. Cette discussion se prolongea. Drouet accusa Brissot de chercher à fuir et Vergniaud d'avoir enivré ses geôliers : « Cessons, » dit enfin Robespierre, « de nous occuper des indi- « vidus. Ils voudraient que la république ne pen- « sât qu'à eux ; mais la république ne pense qu'à « la liberté. Faites des lois populaires, posez les « bases de l'instruction publique, régénérez l'o- « pinion, épurez les mœurs; hâtez-vous si vous « ne voulez perpétuer les crises de la Révolu- « tion. L'intention de vos ennemis est de rallu- « mer la guerre civile. On voudrait que la Con- « vention présentât le spectacle des divisions qui « déchirent la France. Tel est le motif de cette « affectation à demander que vous vous occupiez « de ces misérables individus qui, quoique frap- « pés du glaive de la loi, lèvent l'étendard de la « révolte. Laissons ces misérables aux remords « qui les poursuivent. »

On apprit bientôt la fuite de Kervélégan et de Biroteau. « Où est donc leur crime? » cria une voix de la Plaine. « Leur crime! » répondit Maure, « il est dans leur fuite. »

XII

Enfin Saint-Just, inspiré par Robespierre, lut le rapport définitif sur les événements du 31 mai. Ce rapport, rassemblant en un seul faisceau d'accusations toutes les calomnies de Camille Desmoulins contre les Girondins, transformait ce parti en une vaste conspiration pour rétablir la royauté abolie et pour livrer la république à l'étranger. Le fédéralisme était présenté comme le but constant et systématique de ce parti. « Voyez! » disait Saint-Just en finissant, « ils « voulaient vous asservir vous-mêmes au nom de « votre sûreté. Ils vous traitaient comme ce roi « de Chypre chargé de chaînes d'or. Marseille et « Lyon, prêts à se joindre à la Vendée, sont en « proie à leurs émissaires. Tyrans plus odieux « que Pisistrate, ils font égorger le fils qui leur « redemande son père et la mère qui pleure un « fils! Buzot soulève l'Eure et le Calvados; Pé- « thion, Louvet, Barbaroux le secondent. On « ferme les sociétés populaires, on sévit contre « les patriotes. A Nîmes on installe une commis- « sion de gouvernement. Partout le sang coule. « Bordeaux entend le cri de *Vive le roi!* mêlé « aux outrages contre la Convention. Entendez- « vous les cris de ceux qu'on assassine? La liberté « du monde et les droits de l'homme sont bloqués « avec vous dans Paris. Ils ne périront pas! Votre « destinée est plus forte que vos ennemis. Vous « ne leur devez plus rien, puisqu'ils désolent la « patrie. C'est le feu de la liberté qui nous a de « lui-même épurés, comme le bouillonnement « des métaux chasse du creuset l'écume impure. « Qu'ils restent seuls avec leurs crimes. Proscri- « vez ceux-là, jugez les autres, et pardonnez en- « suite. Vous n'aimez point à être implaca- « bles! »

Ce rapport offrait l'amnistie aux départements insurgés. Il se résumait en un décret. Ce décret déclarait traîtres à la patrie Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, Salles, Louvet, Bergoing, Biroteau, Péthion; il mettait en accusation Gensonné, Guadet, Vergniaud, Mollevault et Gardien, détenus à Paris. Il rappelait Bertrand, membre de la commission des Douze, dans le sein de la Convention. Chabot, à la suite de ce rapport, demanda et obtint un décret d'accusation contre Condorcet, qui venait de défendre

courageusement ses amis, dans une adresse aux Français.

XIII

Pendant que la Convention sévissait ainsi au centre, elle combattait aux extrémités. Ses commissaires, luttant partout contre les émissaires girondins, soulevaient les sections, ralliaient les bataillons, marchaient à leur tête contre les premiers rassemblements et écrasaient l'insurrection dans son germe. Le général Carteaux coupa la route de Lyon aux volontaires de Marseille et les mit en fuite auprès d'Avignon. Bordeaux restait indécis s'il vengerait ses députés ou s'il obéirait à la Montagne. Mais le foyer de l'insurrection fédéraliste était à Caen, en Normandie et en Bretagne. Jetons un regard sur cette ville et sur ces provinces.

Les dix-huit députés réfugiés à Caen étaient Barbaroux, Bergoing, Boutedoux, Buzot, Duchâtel, de Cuny, Gorsas, Guadet, Kervélégan, Lanjuinais quelques jours seulement, Guadet, Larivière, Lesage d'Eure-et-Loir, Louvet, Meilhan, Mollevault, Salles, Valady, Péthion accompagné de son fils, enfant de dix ans. Ils avaient été rejoints par trois jeunes écrivains dévoués à leur cause et à leur malheur : c'étaient Girey-Dupré, Riouffe et Marchenna.

Ces députés s'étaient jetés en masse à Caen, parce que cette ville n'avait pas attendu leur provocation pour se prononcer contre la journée du 31 mai et contre la violation de la représentation nationale.

Depuis quelques mois, les Jacobins de Caen, indignés des doctrines de la Montagne, avaient rompu ouvertement avec la société des Jacobins de Paris. La nuit même du 31 mai, le conseil du département du Calvados avait voté la formation d'une armée départementale destinée à assurer la liberté de la Convention. « Nous ne déposerons « les armes, » disait l'adresse rédigée dans la même séance, « qu'après avoir fait rentrer les « proscripteurs et les factieux dans le néant ! » Une assemblée prit le gouvernement de l'insurrection. Elle décerna le commandement des troupes au général Wimpfen, ancien député constitutionnel. M. de Wimpfen était de Bayeux. Resté fidèle à la patrie, son cœur cependant était royaliste. L'assemblée insurrectionnelle fit arrêter Romme et Prieur, deux commissaires de la Convention du parti montagnard. On les enferma au château de Caen. C'est pendant ces emprisonnements que Romme médita le plan du *Calendrier républicain* qui devait enlever au temps lui-même l'empreinte du passé et de la tradition.

Les députés fugitifs arrivèrent successivement à Caen, les premiers jours de juin. Chacun d'eux, à son arrivée, se présenta au comité insurrectionnel et échauffa les opinions fédéralistes par le récit de ses propres persécutions. La ville leur donna l'hospitalité à l'hôtel de l'ancienne intendance. Ils restèrent spectateurs plutôt qu'acteurs dans l'insurrection. Elle se grossit rapidement de quelques régiments en garnison à Caen et aux environs, et de quelques bataillons de volontaires composés de l'élite de la jeunesse de Rennes, de Lorient, de Brest. L'avant-garde de ces troupes, sous le commandement de M. de Puisaye, émigré rentré, dévoué au roi, fut postée à Évreux. M. de Puisaye ne voyait dans l'insurrection que le renversement de la république. Une fois vainqueur, il croyait faire changer facilement de drapeau à ses troupes et rétablir la royauté constitutionnelle. C'était un homme à la fois orateur, diplomate, soldat; caractère éminemment trempé pour les guerres civiles, qui produisent plus d'aventuriers que de héros. M. de Puisaye avait déjà passé une année entière, caché dans une caverne, au milieu des forêts de la Bretagne, pour allumer de là par ses manœuvres et par ses correspondances le feu de la révolte contre la république. Il se revêtait maintenant des couleurs tricolores et des opinions des Girondins. Ses soldats se défiaient de lui. Le général Wimpfen resta à Caen avec le corps d'armée principal. Il essaya sans succès de se fortifier par des enrôlements volontaires. Les émissaires de la Montagne, répandus dans le département, amortissaient et décourageaient le mouvement. On tremblait que la liberté ne succombât dans la lutte livrée en son nom.

M. de Puisaye fit marcher ses troupes, au nombre de deux mille hommes, sur Vernon. Mais les ayant campées imprudemment aux environs de Brécourt et abandonnées de sa personne pendant la nuit du 13 juillet, quelques coups de canon des troupes de la Convention suffirent pour les disperser. Cette déroute fut le signal de la déroute des rassemblements partout. Les bataillons bretons eux-mêmes reprirent la route de leurs départements. Robert Lindet, commissaire de la Convention, rentra à Caen sans résistance. Les députés ne songèrent plus qu'à leur sûreté. Wimpfen leur offrit de leur assu-

rer un asile en Angleterre. Ils refusèrent, de peur de confondre leur cause avec celle des émigrés.

La même indolence qui les avait perdus à Paris les perdit à Caen. Aucun d'eux ne développa ces ressources de caractère et d'esprit qui suppléent au nombre et créent les moyens d'action. Ils contemplaient leur fortune sans y porter la main. Ils perdaient les jours en entretiens stériles avec les membres du comité insurrectionnel. Barbaroux s'occupait de poésie, comme dans les loisirs d'une vie heureuse. Il s'excusait de son vote de mort dans le procès du roi. « Ce n'était « pas mon opinion personnelle, » disait-il, « c'é- « tait le vœu de mes commettants, je me suis « borné à l'exprimer. »

Pétbion paraissait absorbé dans les soins qu'il donnait à son fils.

Louvet et Barbaroux se portèrent à Lisieux, dans l'intention de marcher avec l'avant-garde sur Paris. Ils y arrivèrent au moment où les troupes débandées de Puisaye rétrogradaient vers Caen. Un de leurs amis qui fuyait avec les bataillons de ce général trouva Barbaroux couché sur le pavé de sa chambre dans une auberge de Lisieux. Il lui annonça la déroute de Vernon. Barbaroux revint à Caen. Valady et lui ne se quittaient pas. « Barbaroux, » disait Valady, « est un étourdi sublime, qui, dans dix ans, « sera un grand homme! » Girey-Dupré composait des strophes insurrectionnelles pour remplacer celles de *la Marseillaise* dans les combats contre la Montagne.

Péthion se justifiait avec indignation du soupçon d'avoir participé aux massacres de septembre. Sa figure bonnête démentait ces imputations atroces. « Voyez, » disait de lui Barbaroux, « voyez l'homme qu'on veut faire passer pour un « assassin! »

Guadet avait le visage, la parole et la contenance tragiques. « Toujours orateur, » disait de lui en plaisantant Barbaroux.

Ils étalèrent à Caen plus d'indifférence à leur sort que de caractère pour le réparer. Ils excitèrent plus de curiosité que d'enthousiasme. Tout avorta sous leurs mains. Leur guerre civile ne fut qu'une émeute qui n'approcha pas même des remparts de Paris. La république qu'ils avaient créée leur refusa jusqu'à un champ de bataille et ne leur réservait que l'échafaud. La France plaignit ces hommes persécutés, mais ne voulut pas s'anéantir pour les venger. Elle avait horreur des violences faites à la représentation, de l'oppression de la Convention, des échafauds; mais elle avait plus horreur encore des déchirements de son territoire et de l'invasion de l'étranger. Elle ne mettait pas en balance alors la tyrannie passagère d'un comité de salut public, quelque atroce que fût cette tyrannie, avec l'anéantissement de la patrie et la décomposition de l'unité nationale à laquelle elle croyait s'immoler elle-même. Le nom seul de fédéraliste était plus qu'une injure dans l'esprit du peuple : c'était un parricide, que la mort seule à ses yeux pouvait expier.

XIV

Chaque jour ce soupçon de fédéralisme envoyait au comité révolutionnaire ceux que ce nom désignait à la vengeance du peuple. Marat ne cessait de stigmatiser de ce nom tous ceux qui tenaient aux députés proscrits par des liens d'opinion ou d'attachement. Marat s'était constitué, depuis son triomphe, l'accusateur public de la commune, des Cordeliers et même de la Convention. L'hésitation de Danton, la temporisation de Robespierre, la modération des Jacobins élevaient en ce moment Marat à l'apogée de sa popularité et de sa puissance. Il osait tout ce qu'il rêvait. Son imagination fiévreuse ne mettait plus de bornes à ses rêves. Il affectait un grand mépris pour la Convention. Il dédaignait d'assister aux séances. Il levait les épaules aux noms de Robespierre et de Danton; incapables tous deux, disait-il, l'un faute de vertu, l'autre faute de génie, d'accomplir une révolution et de régénérer un peuple. Il avait les vertiges de la hauteur où sa folie même l'avait porté. Il croyait résumer de plein droit dans sa personne le nombre, le droit, la volonté de la multitude. Il adorait en lui la divinité du peuple.

XV

Ce culte qu'il avait pour lui-même, il l'avait inspiré à la partie ignorante et turbulente de la nation et surtout de la populace de Paris. Marat était à ses yeux le dernier mot du patriotisme. « Marat nous est nécessaire, » disait Camille Desmoulins à Danton pour s'excuser de ses adulations envers cet homme. « Tant que nous aurons « Marat avec nous, le peuple aura confiance dans « nos opinions et ne nous abandonnera pas; car « au delà des opinions de Marat il n'y a rien. Il

« dépasse tout le monde et personne ne peut le « dépasser. »

Depuis l'expulsion des Girondins il s'était récusé comme député, ne voulant pas, disait-il, prononcer comme juge sur ceux qu'il considérait comme des ennemis personnels. Son jugement à lui, c'était l'insurrection. Il dédaignait le jugement de la Convention et le glaive de la loi. Dévoré par une fièvre lente et par une lèpre hideuse, écume visible des bouillonnements de son sang, il ne sortait presque plus de la demeure sombre et reculée qu'il habitait. De là, invisible et malade, il ne cessait de signaler des proscriptions au peuple, de désigner les suspects, de marquer du doigt les victimes, et de promulguer ses ordres à la Convention elle-même. La Convention écoutait ses lettres avec un dégoût réel, mais avec une déférence affectée. Les Girondins, répandus dans les départements, pour accroître l'horreur de la France contre leurs ennemis, leur donnaient le nom de Maratistes. Cette dénomination injurieuse avait encore grandi Marat dans l'imagination de la multitude. Les départements résumaient dans cet homme toute la terreur, toute l'horreur, toute l'anarchie du moment. En personnifiant le crime dans cet être vivant et sinistre, ils rendaient le crime lui-même plus terrible et plus odieux.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

I

Mais pendant que Paris, la France, les chefs et les armées des factions se préparaient ainsi à déchirer la république, l'ombre d'une grande pensée traversait l'âme d'une jeune fille et allait déconcerter les événements et les hommes, en jetant le bras et la vie d'une femme à travers la destinée de la Révolution. On eût dit que la Providence voulait se jouer de la grandeur de l'œuvre par la faiblesse de la main, et qu'elle se plaisait à faire contraster dans une lutte corps à corps les deux fanatismes : l'un sous les traits hideux de la vengeance du peuple dans Marat, l'autre sous la céleste beauté de l'amour de la patrie dans une Jeanne d'Arc de la liberté ; l'un et l'autre aboutissant néanmoins, dans leur égarement, au même acte, le meurtre, et se ressemblant malheureusement ainsi devant la postérité, non par le but, mais par le moyen ; non par le visage, mais par la main ; non par l'âme, mais par le sang !

II

Dans une rue large et populeuse qui traverse la ville de Caen, capitale de la Normandie et centre alors de l'insurrection girondine, on voyait au fond d'une cour une antique maison aux murailles grises, délavées par la pluie et lézardées par le temps. Cette maison s'appelait le *Grand-Manoir*. Une fontaine à margelle de pierre, verdie par la mousse, occupe un angle de la cour. Une porte étroite et basse, dont les jambages cannelés allaient se renouer au sommet en cintre, laissait voir les marches usées d'un escalier en spirale qui montait à l'étage supérieur. Deux fenêtres en croisillons, dont les vitraux octogones étaient enchâssés dans des compartiments de plomb, éclairaient faiblement l'escalier et les vastes chambres nues. Ce jour pâle imprimait par cette vétusté et par cette obscurité, à cette demeure, ce caractère de délabrement, de mystère et de mélancolie, que l'imagination humaine aime à voir étendu, comme un linceul, sur les berceaux des grandes pensées et sur les séjours des grandes natures. C'est là que vivait, au commencement de 1793, une petite-fille du grand tragique français Pierre Corneille. Les poëtes et les héros sont de même race. Il n'y a entre eux d'autre différence que celle de l'idée au fait. Les uns font ce que les autres conçoivent. Mais c'est une même pensée. Les femmes

sont naturellement enthousiastes comme les uns, courageuses comme les autres. La poésie, l'héroïsme et l'amour sont du même sang.

III

Cette maison appartenait à une pauvre femme veuve sans enfants, âgée et infirme, nommée madame de Bretteville. Auprès d'elle habitait depuis quelques années une jeune parente qu'elle avait recueillie et élevée pour étayer sa vieillesse et pour peupler son isolement. Cette jeune fille avait alors vingt-quatre ans. Sa beauté grave, sereine et recueillie, quoique éclatante, semblait avoir contracté l'empreinte de ce séjour austère et de cette vie retirée au fond du cœur. Il y avait en elle quelque chose d'une apparition. Les habitants du quartier qui la voyaient sortir le dimanche avec sa vieille tante pour aller aux églises, ou qui l'entrevoyaient à travers la porte, lisant pendant de longues heures dans la cour, assise au soleil sur la marche de la fontaine, racontent que leur admiration pour elle était mêlée de prestige et de respect : soit rayonnement d'une pensée forte qui intimide l'œil du vulgaire, soit atmosphère de l'âme répandue sur les traits, soit pressentiment d'une destinée tragique qui éclate d'avance sur le front.

Cette jeune fille était d'une stature élevée, sans dépasser néanmoins la taille ordinaire des femmes grandes et sveltes de la Normandie. La grâce et la dignité naturelle accentuaient, comme un rhythme intérieur, sa démarche et ses mouvements. L'ardeur du Midi se mêlait dans son teint à la coloration des femmes du Nord. Ses cheveux semblaient noirs quand ils étaient attachés en masse autour de sa tête ou qu'ils s'ouvraient en deux ondes sur son front. Ils paraissaient lustrés d'or à l'extrémité de leurs tresses, comme l'épi plus foncé et plus resplendissant que la tige du blé au soleil. Ses yeux, grands et fendus jusqu'aux tempes, étaient de couleur changeante comme l'eau de mer, qui emprunte sa teinte à l'ombre ou au jour; bleus quand elle réfléchissait, presque noirs quand elle s'animait. Des cils très-longs, plus noirs que ses cheveux, donnaient du lointain à son regard. Son nez, qui s'unissait au front par une courbe insensible, était légèrement renflé vers le milieu. Sa bouche grecque dessinait nettement ses lèvres. L'expression en flottait insaisissable entre la tendresse et la sévérité, également propre à respirer l'amour ou le patriotisme. Le menton relevé, séparé en deux par un sillon très-creux, donnait à la partie inférieure de son visage un accent de résolution mâle, qui contrastait avec la grâce toute féminine des contours. Ses joues avaient la fraîcheur de la jeunesse et l'ovale ferme de la santé. Elle rougissait et pâlissait facilement. Sa peau était d'une blancheur saine et marbrée de vie. Sa poitrine large et un peu maigre présentait un buste sculptural à peine ondulé par les contours naissants de son sexe. Ses bras étaient forts de muscles, ses mains longues, ses doigts effilés. Son costume, conforme à la modicité de sa fortune et à la retraite où elle vivait, était d'une sobre simplicité. Elle se fiait à la nature et dédaignait tout artifice ou tout caprice de la mode, dans ses habits. Ceux qui l'ont vue dans son adolescence la peignent toujours uniformément vêtue d'une robe de drap sombre, coupée en amazone, et coiffée d'un chapeau de feutre gris, relevé des bords, et entouré de rubans noirs comme les femmes de son rang en portaient alors. Le son de sa voix, cet écho vivant qui résume toute une âme dans une vibration de l'air, laissait une profonde et tendre impression dans l'oreille de ceux à qui elle adressait la parole. Ils parlaient encore de ce son de voix, dix ans après l'avoir entendu, comme d'une musique étrange et ineffaçable qui s'était gravée dans leur mémoire. Elle avait dans ce clavier de l'âme des notes si sonores et si graves, que l'entendre c'était, disent-ils, plus que la voir, et qu'en elle le son faisait partie de la beauté.

Cette jeune fille se nommait Charlotte de Corday-d'Armont. Quoique noble de sang, elle était née dans une chaumière nommée le Ronceray, au village de Ligneries, non loin d'Argentan. L'infortune l'avait reçue dans la vie d'où elle devait sortir par l'échafaud.

IV

Son père, François de Corday-d'Armont, était un de ces gentilshommes de province que la pauvreté confondait presque avec le paysan. Cette noblesse ne conservait de son ancienne élévation qu'un certain respect pour le nom de famille et une espérance vague du retour de la fortune, qui l'empêchait à la fois de s'abaisser par les mœurs et de se relever par le travail. La terre que cette

noblesse rurale cultivait, dans de petits domaines inaliénables, la nourrissait seule sans l'humilier de son indigence. La noblesse et la terre semblaient s'être épousées en France, comme l'aristocratie et la mer s'épousaient à Venise.

M. de Corday joignait à cette occupation agricole une inquiétude politique et des goûts littéraires, très-répandus alors dans cette classe lettrée de la population noble. Il aspirait de l'âme une révolution prochaine. Il se tourmentait dans son inaction et dans sa misère. Il avait écrit quelques ouvrages de circonstance contre le despotisme et le droit d'aînesse. Ces écrits étaient pleins de l'esprit qui allait éclore. Il avait en lui l'horreur de la superstition, l'ardeur d'une philosophie naissante, le pressentiment d'une révolution nécessaire. Soit insuffisance de génie, soit inquiétude de caractère, soit obstination de fortune qui engloutit les plus beaux talents, il ne put se faire jour à travers les événements.

Il languissait dans son petit fief de Ligneries, au sein d'une famille qui s'accroissait tous les ans. Cinq enfants, deux fils et trois filles, dont Charlotte était la seconde, lui faisaient sentir, de jour en jour davantage, les tristesses du besoin. Sa femme, Jacqueline-Charlotte-Marie de Gonthier-des-Autiers, mourut de ces angoisses, laissant un père à ses filles en bas âge; mais laissant en réalité leurs âmes orphelines de cette tradition domestique et de cette inspiration quotidienne qu'avec la mère la mort enlève aux enfants.

Charlotte et ses sœurs vécurent encore quelques années à Ligneries, presque abandonnées à la nature, vêtues de grosse toile comme les filles de la Normandie, et, comme elles, sarclant le jardin, fanant le pré, glanant les gerbes et cueillant les pommes de l'étroit domaine de leur père. A la fin, la nécessité força M. de Corday à se séparer de ses filles. Elles entrèrent, sous les auspices de leur noblesse et de leur indigence, dans un monastère de Caen, dont madame de Belzunce était abbesse. On appelait ce monastère l'Abbaye aux Dames. Cette abbaye, dont les vastes cloîtres et la chapelle, d'architecture romane, avaient été construits en 1066 par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, après avoir été désertée, dégradée et oubliée en ruine jusqu'en 1750, a été magnifiquement restaurée depuis, et forme aujourd'hui un des plus beaux hospices du royaume et un des plus splendides monuments publics de la ville de Caen.

V

Charlotte avait treize ans. Ces couvents étaient alors de véritables gynécées chrétiens où les femmes vivaient à l'écart du monde, mais en écoutant tous ses bruits et en participant à tous ses mouvements. La vie monastique, pleine de pratiques douces, d'amitiés intimes, séduisit quelque temps la jeune fille. Son âme ardente et son imagination passionnée la jetèrent dans cette contemplation rêveuse, au fond de laquelle on croit apercevoir Dieu, état de l'âme que l'obsession affectueuse d'une supérieure et la puissance de l'imitation changent si aisément, dans l'enfance, en foi et en exercices de dévotion. Le caractère de fer de madame Roland elle-même s'était allumé et amolli à ce feu du ciel. Charlotte plus tendre y céda plus facilement encore. Elle fut, quelques années, un modèle de piété. Elle rêvait de fermer sa vie, à peine ouverte, à cette première page, et de s'ensevelir dans ce sépulcre, où au lieu de la mort elle trouvait le repos, l'amitié et le bonheur.

Mais plus son âme était forte, plus elle creusait vite et arrivait à l'extrémité de ses pensées. Elle descendit promptement au fond de sa foi d'enfant. Elle entrevit au delà de ses dogmes domestiques d'autres dogmes nouveaux, lumineux, sublimes. Elle n'abandonna ni Dieu ni la vertu, ces deux premières passions de son âme; mais elle leur donna d'autres noms et d'autres formes. La philosophie, qui inondait alors la France de ses lueurs, franchissait avec les livres en vogue les grilles des monastères. C'est là que, plus profondément méditée dans le recueillement du cloître et en opposition avec les petitesses monastiques, la philosophie formait ses plus ardents adeptes. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, dans le triomphe de la raison générale, voyaient surtout leurs chaînes brisées et adoraient leur liberté reconquise.

Charlotte noua au couvent ces tendres prédilections d'enfance semblables à des parentés de cœur. Ses amies étaient deux jeunes filles de nobles maisons et d'humble fortune comme elle : mesdemoiselles de Faudoas et de Forbin. L'abbesse, madame de Belzunce, et la coadjutrice, madame Doulcet de Pontécoulant, avaient distingué Charlotte. Elles l'admettaient dans ces sociétés un peu mondaines que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors, dans l'enceinte même de leurs couvents. Charlotte avait connu ainsi deux jeunes gens,

neveux de ces deux dames : M. de Belzunce, colonel d'un régiment de cavalerie en garnison à Caen, et M. Doulcet de Pontécoulant, officier des gardes du corps du roi : l'un qui devait être massacré bientôt dans une émeute par la populace de Caen ; l'autre qui allait adopter avec une constance modérée la Révolution, entrer à l'Assemblée législative et à la Convention, et subir l'exil et la persécution pour la cause des Girondins. On a prétendu depuis que le souvenir trop tendre du jeune Belzunce, immolé à Caen par le peuple, avait fait jurer à Charlotte, veuve de son premier amour, une vengeance qui avait attendu et frappé Marat. Rien ne confirme cette supposition, et tout la réfute. Si la Révolution n'avait jeté dans le cœur de Charlotte que l'horreur et le ressentiment du meurtre d'un amant, elle aurait confondu dans la même haine tous les partis de la république ; elle n'aurait pas embrassé jusqu'au fanatisme et jusqu'à la mort une cause qui avait ensanglanté ses souvenirs et couvert son avenir de deuil.

VI

Au moment de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. La détresse de la maison paternelle s'était accrue avec les années. Ses deux frères, engagés au service du roi, avaient émigré. Une de ses sœurs était morte. L'autre gouvernait à Argentan le pauvre ménage de leur père. La vieille tante, madame de Bretteville, recueillit Charlotte dans sa maison de Caen. Cette tante était sans fortune, comme toute sa famille. Elle vivait dans cette obscurité et dans ce silence qui laissent à peine connaître des plus proches voisins le nom et l'existence d'une pauvre veuve. Son âge et ses infirmités épaississaient encore l'ombre que sa condition jetait sur sa vie. Une seule femme la servait. Charlotte assistait cette femme dans les soins domestiques. Elle recevait avec grâce les vieilles amies de la maison. Elle accompagnait, le soir, sa tante dans ces sociétés nobles de la ville, que les fureurs du peuple n'avaient pas encore toutes dispersées, et où l'on permettait à quelques vieux débris de l'ancien régime de se resserrer, pour se consoler et pour gémir. Charlotte, respectueuse envers ces regrets et ces superstitions du passé, ne les contrariait jamais par des paroles cruelles; mais elle en souriait intérieurement et nourrissait dans son âme le foyer d'opinions bien différentes. Ce foyer devenait en elle, de jour en jour, plus ardent. Mais la tendresse de son âme, la grâce de ses traits, la puérilité enfantine de ses manières ne laissaient soupçonner aucune arrière-pensée sous son enjouement. Sa gaieté douce rayonnait sur la vieille maison de sa tante, comme le rayon du matin d'un jour d'orage, d'autant plus éclatant que le soir sera plus ténébreux.

Ces soins domestiques remplis, sa tante accompagnée à l'église et ramenée à la maison, Charlotte était libre de toutes ses pensées et de toutes ses heures. Elle passait ses jours à folâtrer dans la cour et dans le jardin, à rêver et à lire. On ne la gênait, on ne la dirigeait en rien, dans sa liberté, dans ses opinions, dans ses lectures. Les opinions religieuses et politiques de madame de Bretteville étaient des habitudes plutôt que des convictions. Elle les gardait comme le costume de son âge et de son temps; mais elle ne les imposait pas. D'ailleurs la philosophie avait sapé, dans ce temps, le fond des croyances dans l'esprit même de la vieille noblesse. La Révolution remettait tout en doute. On tenait peu à des idées qu'on voyait tous les jours chanceler et crouler. Et puis les opinions républicaines du père de Charlotte s'étaient infiltrées plus ou moins dans ses proches. La famille de Corday penchait pour les idées nouvelles. Madame de Bretteville elle-même cachait, sous la décence de ses regrets pour l'ancien régime, une faveur secrète pour la Révolution. Elle laissait sa nièce se nourrir des ouvrages, des opinions, des journaux de son choix. L'âge de Charlotte la portait à la lecture des romans, qui fournissent des rêves tout faits à l'imagination des âmes oisives. Son esprit la portait à la lecture des œuvres de philosophie, qui transforment les instincts vagues de l'humanité en théories sublimes de gouvernement, et des livres d'histoire, qui changent les théories en actions et les idées en hommes.

Elle trouvait ce double besoin de son esprit et de son cœur satisfait dans Jean-Jacques Rousseau, ce philosophe de l'amour et ce poëte de la politique; dans Raynal, ce fanatique d'humanité; dans Plutarque, enfin, ce personnificateur de l'histoire, qui peint plus qu'il ne raconte, et qui vivifie les événements et les caractères de ses héros. Ces trois livres se succédaient sans cesse dans ses mains. Les livres passionnés ou légers de l'époque, tels que l'*Héloïse* ou *Faublas*, étaient aussi feuilletés par elle. Mais, bien que son imagination y allumât ses rêves, son âme n'y perdit

jamais sa pudeur, ni son adolescence sa chasteté. Dévorée du besoin d'aimer, inspirant et ressentant quelquefois les premiers symptômes de l'amour, sa réserve, sa dépendance et sa misère la retinrent toujours aux derniers aveux de ses sentiments. Elle déchirait son cœur, pour emporter violemment le premier lien qui s'y attachait. Son amour, refoulé ainsi par la volonté et par le sort, changea non de nature mais d'idéal. Il se transforma en vague et sublime dévouement à un rêve de bonheur public. Ce cœur était trop vaste pour ne contenir que sa propre félicité. Elle voulut y contenir la félicité de tout un peuple. Le feu dont elle aurait brûlé pour un seul homme, elle s'en consuma pour sa patrie. Elle se concentra de plus en plus dans ces idées, cherchant sans cesse en elle quel service elle pourrait rendre à l'humanité. La soif du sacrifice de soi-même était devenue sa démence, son amour ou sa vertu. Ce sacrifice dût-il être sanglant, elle était résolue à l'accomplir. Elle était arrivée à cet état désespéré de l'âme, qui est le suicide du bonheur, non au profit de la gloire ou de l'ambition, comme madame Roland, mais au profit de la liberté et de l'humanité, comme Judith ou Épicharis. Il ne lui manquait plus qu'une occasion; elle l'épiait; elle crut la saisir.

VII

C'était le temps où les Girondins luttaient, avec un retentissement de courage et d'éloquence prodigieux, contre leurs ennemis à la Convention. Les Jacobins ne voulaient, croyait-on, arracher la république à la Gironde que pour précipiter la France dans une sanglante anarchie. Les suprêmes dangers de la liberté, la tyrannie odieuse de la populace de Paris, substituée à la souveraineté légale de la nation, représentée par ses députés; les emprisonnements arbitraires, les assassinats de septembre, la conjuration du 10 mars, l'insurrection des 30 et 31 mai, l'expulsion et la proscription de la partie la plus pure de l'Assemblée, leur échafaud dans le lointain, où la liberté monterait avec eux; la vertu de Roland, la jeunesse de Fonfrède et de Barbaroux, le cri de désespoir d'Isnard, la constance de Buzot, l'intégrité de Péthion, d'idole devenu victime, le martyre de tribune de Lanjuinais, auquel il n'avait manqué, pour égaler le sort de Cicéron, que la langue de l'orateur clouée sur les rostres; enfin l'éloquence de Vergniaud, cet espoir des bons citoyens, ce remords des pervers devenue, tout à coup muette et abandonnant les honnêtes gens à leur découragement, les méchants à leur scélératesse; à la place de ces hommes, ou intéressants ou sublimes, qui paraissaient défendre sur la brèche les derniers remparts de la société et les foyers sacrés de chaque citoyen, un Marat, la lie et la lèpre du peuple, triomphant des lois par la sédition, couronné par l'impunité, rapporté dans les bras des faubourgs sur la tribune, prenant la dictature de l'anarchie, de la spoliation, de l'assassinat, et menaçant toute indépendance, toute propriété, toute liberté, toute vie dans les départements : toutes ces convulsions, tous ces excès, toutes ces terreurs avaient fortement ému les provinces de la Normandie.

VIII

La présence dans le Calvados de ces députés proscrits et fugitifs, venant faire appel à la liberté contre l'oppression et embraser les foyers des départements pour y susciter des vengeurs à la patrie, avait porté jusqu'à l'adoration l'attachement de la ville de Caen aux Girondins et l'exécration contre Marat. Ce nom de Marat était devenu un des noms du crime. Les opinions plus anglaises que romaines, le républicanisme attique et modéré de la Gironde contrastaient avec le cynisme des maratistes. Ce qu'on avait désiré en Normandie avant le 10 août, c'était bien moins le renversement du trône qu'une constitution égalitaire de la monarchie. La ville de Rouen, capitale de cette province, était attachée à la personne de Louis XVI, et lui avait offert un asile avant sa chute. L'échafaud de ce prince avait attristé et humilié les bons citoyens. Les autres villes de cette partie de la France étaient riches, industrielles, agricoles. La paix et la marine étaient nécessaires à leur prospérité. L'amour du roi pour l'agriculture, sa prédilection éclairée pour la navigation, les forces navales de la France qu'il s'efforçait de reconstituer, les constructions de vaisseaux qu'il ordonnait dans la rade de Brest, les travaux merveilleux du port de Cherbourg, les voyages qu'il avait faits, dans l'intérieur et sur le littoral de nos côtes, pour visiter et vivifier toutes nos rades sur l'Océan, ses études avec Turgot pour favoriser les industries et affranchir le commerce, avaient laissé, dans le cœur des Normands, de l'estime pour son nom, de l'attendrissement sur ses infortunes, de l'hor-

reur contre ses meurtriers et une disposition secrète au rétablissement d'un régime qui unirait les garanties de la monarchie aux libertés de la république. De là l'enthousiasme pour ces Girondins, hommes de la constitution de 1791 ; de là aussi l'espérance qui s'attachait à leur réintégration et à leur vengeance. Tout patriotisme se sentait frappé, toute vertu se sentait flétrir, toute liberté se sentait mourir en eux.

Le cœur déjà blessé de Charlotte Cordsy sentit tous ces coups portés à la patrie se résumer en douleurs, en désespoir et en courage, dans un seul cœur. Elle vit la perte de la France, elle vit les victimes, elle crut voir le tyran. Elle se jura à elle-même de venger les unes, de punir l'autre, de sauver tout. Elle couva, quelques jours, sa résolution vague dans son âme, sans savoir quel acte la patrie demandait d'elle, et quel nœud du crime était le plus urgent à trancher. Elle étudia les choses, les hommes, les circonstances, pour que son courage ne fût pas trompé et que son sang ne fût pas vain !

IX

Les Girondins Buzot, Salles, Péthion, Valady, Gorsas, Kervélégan, Mollevault, Barbaroux, Louvet, Giroux, Bussy, Bergoing, Lesage (d'Eure-et-Loir), Meilhan, Henri Larivière, Duchâtel étaient, comme on l'a vu, depuis quelques semaines assemblés à Caen. Ils s'occupaient à fomenter l'insurrection générale des départements du Nord, à la combiner avec l'insurrection républicaine de la Bretagne, à recruter les bataillons de volontaires, à les diriger sur l'armée de Puisaye et de Wimpfen, qui devaient marcher sur Paris, et à entretenir dans les administrations locales le feu de l'indignation des départements qui devait consumer leurs ennemis. Ces députés, si souvent insultés par Marat, plaçaient naturellement la Montagne et la commune sous l'horreur du nom de leur ennemi. Ce nom odieux leur suscitait des vengeurs et leur valait une armée. En se soulevant contre l'omnipotence de Paris et contre la dictature de la Convention, la jeunesse des départements croyait se soulever contre le seul Marat. Danton et Robespierre, moins signalés dans les derniers mouvements du peuple contre la Gironde, n'avaient, aux yeux des insurgés, ni l'importance, ni l'autorité sur le peuple, ni le délire sanguinaire de Marat. On laissait ces noms des deux grands Montagnards dans l'ombre, pour ne pas froisser l'estime que ces deux popularités plus sérieuses conservaient chez les Jacobins des départements. La masse s'y trompait et ne voyait la tyrannie et l'affranchissement que dans un seul homme. Charlotte s'y trompa comme l'opinion. L'ombre de Marat lui offusqua toute la république.

X

Les Girondins que la ville de Caen avait pris sous sa garde étaient logés tous ensemble, par la ville, au palais de l'ancienne intendance. Le siége du gouvernement fédéraliste y était transporté avec la commission insurrectionnelle ; on y tenait des assemblées du peuple, où les citoyens et les femmes même s'empressaient d'accourir pour contempler et pour entendre ces premières victimes de l'anarchie, ces derniers vengeurs de la liberté. Les noms si longtemps dominants de Péthion, de Buzot, de Louvet, de Barbaroux, parlaient plus haut que leurs discours à l'imagination du Calvados. La vicissitude des révolutions, qui montrait exilés et suppliants à une ville reculée de la république ces orateurs qui avaient renversé la monarchie, soulevé le peuple de Paris, rempli la tribune et la nation de leur voix, attendrissait les spectateurs et les rendait fiers de venger bientôt de si illustres hôtes. On s'enivrait des accents de ces hommes ; on se les nommait, on se montrait du doigt ce Péthion, roi de Paris, et ce Barbaroux, héros de Marseille, dont la jeunesse et la beauté relevaient l'éloquence, le courage et les malheurs. On sortait en criant aux armes et en provoquant les fils, les époux, les frères à s'enrôler dans les bataillons. Charlotte Cordsy, surmontant les préjugés de son rang et la timidité de son sexe et de son âge, osa plusieurs fois assister avec quelques amies à ces séances. Elle s'y fit remarquer par un enthousiasme silencieux qui relevait sa beauté féminine et qui ne se trahissait que par des larmes. Elle voulait avoir vu ceux qu'elle voulait sauver. La situation, les paroles, les visages de ces premiers apôtres de la liberté, presque tous jeunes, se gravèrent dans son âme et donnèrent quelque chose de plus personnel et de plus passionné à son dévouement à leur cause.

XI

Le général Wimpfen, sommé par la Convention de se replier sur Paris, venait de répondre

qu'il n'y marcherait qu'à la tête de soixante mille hommes, non pour obéir à un pouvoir usurpateur, mais pour rétablir l'intégrité de la représentation nationale et venger les départements. Louvet adressait des proclamations brûlantes aux villes et aux villages du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Finistère, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados. « La force départementale « qui s'achemine vers Paris, » disait-il, « ne va « pas chercher des ennemis pour les combattre, « elle va fraterniser avec les Parisiens, elle va « raffermir la statue chancelante de la Liberté! « Citoyens! qui verrez passer dans vos routes, « dans vos villes, dans vos hameaux, ces pha- « langes amies, fraternisez avec elles. Ne souf- « frez pas que des monstres altérés de sang « s'établissent parmi vous pour les arrêter dans « leur marche. » Ces paroles enfantaient des milliers de volontaires. Plus de six mille étaient déjà rassemblés dans la ville de Caen. Le dimanche 7 juillet, ils furent passés en revue, par les députés girondins et par les autorités du Calvados, avec tout l'appareil propre à électriser leur courage. Ce rassemblement spontané se levant, les armes à la main, pour aller mourir et venger la liberté des insultes de l'anarchie, rappelait l'insurrection patriotique de 1792, entraînant aux frontières tout ce qui ne voulait plus vivre s'il n'y avait plus de patrie.

Charlotte Corday assistait du haut d'un balcon à cet enrôlement et à ce départ. L'enthousiasme de ces jeunes citoyens, abandonnant leurs foyers pour aller couvrir le foyer violé de la représentation nationale et braver les balles ou la guillotine, répondait au sien. Elle le trouvait encore trop froid. Elle s'indignait du petit nombre d'enrôlements que cette revue avait ajoutés aux régiments et aux bataillons de Wimpfen. Il n'y en eut, en effet, qu'une vingtaine ce jour-là.

Cet enthousiasme était, dit-on, attendri en elle par le sentiment mystérieux mais pur que lui portait un de ces jeunes volontaires qui s'arrachaient ainsi à leur famille, à leurs amours, peut-être à la vie. Charlotte Corday n'avait pu rester insensible à ce culte caché, mais elle immolait cet attachement de pure reconnaissance à un attachement plus sublime.

Ce jeune homme se nommait Franquelin. Il adorait en silence la belle républicaine. Il entretenait avec elle une correspondance pleine de réserve et de respect. Elle y répondait avec la triste et tendre réserve d'une jeune fille qui n'a que des infortunes à apporter en dot. Elle avait donné son portrait au jeune volontaire et lui permettait de l'aimer, du moins dans son image. M. de Franquelin, emporté par l'élan général, et sûr d'obtenir un regard et une approbation en s'armant pour la liberté, s'était enrôlé dans le bataillon de Caen. Charlotte ne put s'empêcher de faiblir et de pâlir en voyant défiler ce bataillon pour partir. Des larmes roulèrent dans ses yeux. Péthion, qui passait sous le balcon et qui connaissait Charlotte, s'étonna de cette faiblesse et lui adressa la parole : « Est-ce que vous seriez « contente, » lui dit-il, « s'ils ne partaient pas? » La jeune fille rougit, retint sa réponse dans son cœur et se retira. Péthion n'avait pas compris ce trouble. L'avenir le révéla. Le jeune Franquelin, après l'acte et le supplice de Charlotte Corday, se retira, frappé lui-même à mort par le contre-coup de la hache qui avait tranché la tête de celle qu'il adorait, dans un village de Normandie. Là, seul avec sa mère, il languit quelques mois, et mourut en demandant que le portrait et les lettres de Charlotte fussent ensevelis avec lui. Cette image et ce secret reposent dans ce cercueil.

XII

Depuis ce départ des volontaires, Charlotte n'eut qu'une pensée : prévenir leur arrivée à Paris, épargner leur généreuse vie et rendre leur patriotisme inutile, en délivrant avant eux la France de la tyrannie. Cet attachement, souffert plutôt qu'éprouvé, fut une des tristesses de son dévouement, mais n'en fut pas la cause.

La vraie cause était son patriotisme. Un pressentiment de la terreur courait déjà sur la France en ce moment. L'échafaud était dressé à Paris. On parlait de le promener bientôt dans toute la république. La puissance de la Montagne et de Marat, si elle triomphait, ne devait se défendre que par la main des bourreaux. Le monstre, disait-on, avait déjà écrit les listes de proscription et compté le nombre de têtes qu'il fallait à ses soupçons ou à sa vengeance. Deux mille cinq cents victimes étaient désignées à Lyon, trois mille à Marseille, vingt-huit mille à Paris, trois cent mille dans la Bretagne et dans le Calvados. Le nom de Marat donnait le frisson comme le nom de la mort. Contre tant de sang Charlotte voulait donner le sien. Plus elle rompait de liens sur la terre, plus la victime volontaire serait agréable à la Liberté qu'elle voulait apaiser.

Telle était la secrète disposition de son esprit, mais Charlotte voulait bien voir avant de frapper.

XIII

Elle ne pouvait mieux s'éclairer sur l'état de Paris, sur les choses et sur les hommes, qu'auprès des Girondins, principaux intéressés dans cette cause. Elle voulut les sonder sans se découvrir à eux. Elle les respectait assez pour ne pas leur révéler un projet qu'ils auraient pu prendre pour un crime ou prévenir comme une généreuse témérité. Elle eut la constance de cacher à ses amis la pensée qui allait la perdre elle-même pour les sauver. Elle se présenta sous des prétextes spécieux à l'hôtel de l'intendance, où les citoyens qui avaient affaire à eux pouvaient approcher les députés. Elle vit Buzot, Péthion, Louvet. Elle s'entretint deux fois avec Barbaroux. Les entretiens d'une jeune fille belle et enthousiaste avec le plus jeune et le plus beau des Girondins, sous couleur de politique, pouvaient motiver la calomnie, ou du moins exciter le sourire de l'incrédulité sur quelques lèvres. Il en fut ainsi au premier moment. Louvet, qui depuis écrivit un hymne à la pureté et à la gloire de la jeune héroïne, crut d'abord à une de ces vulgaires séductions des sens dont il avait accumulé les tableaux dans son roman de *Faublas*. Buzot, tout rempli d'une autre image, abaissa à peine un coup d'œil sur Charlotte. Péthion, en traversant la salle commune de l'intendance où Charlotte attendait Barbaroux, la railla gracieusement de son assiduité, et faisant ressortir le contraste de sa démarche avec sa naissance : « Voilà donc, » dit-il en souriant, « la belle aristocrate qui vient voir les républicains ! » La jeune fille comprit le sourire et l'insinuation blessante pour sa pureté. Elle rougit, puis s'indigna de rougir, et d'un ton de reproche sérieux et tendre : « Citoyen Péthion, » répondit-elle, « vous me jugez aujourd'hui sans me connaître; un jour vous saurez qui je suis. »

XIV

Dans ces audiences qu'elle obtint de Barbaroux et qu'elle prolongea à dessein, pour se nourrir, dans ses discours, du républicanisme, de l'enthousiasme et des projets de la Gironde, elle prit l'humble rôle de solliciteuse; elle demanda au jeune Marseillais une lettre d'introduction auprès d'un de ses collègues de la Convention, qui pût la présenter au ministre de l'intérieur. Elle avait, disait-elle, des réclamations à présenter au gouvernement en faveur de mademoiselle de Forbin, son amie d'enfance. Mademoiselle de Forbin avait été entraînée en émigration par ses parents, et souffrait l'indigence en Suisse. Barbaroux donna une lettre pour Duperret, un des soixante et treize députés du parti de la Gironde, oublié dans la première proscription.

Cette lettre de Barbaroux, qui fut plus tard pour Duperret une cédule d'échafaud, ne contenait aucun mot qui pût être imputé à crime au député qui la recevrait. Barbaroux se bornait à recommander une jeune citoyenne de Caen aux égards et à la protection de Duperret. Il lui annonçait un écrit de leur ami commun, Salles, sur la constitution. Munie de cette lettre et d'un passe-port, qu'elle avait pris quelques jours avant, pour Argentan, Charlotte adressa à Barbaroux des remerciments et des adieux. Le son de sa voix frappa Barbaroux d'un pressentiment qu'il ne put comprendre alors. « Si nous avions « su son dessein, » dit-il plus tard, « et si nous « eussions été capables d'un crime par une telle « main, ce n'est pas Marat que nous aurions désigné à sa vengeance. »

La gaieté que Charlotte avait constamment mêlée au sérieux des conversations patriotiques, s'évanouit de son front, en quittant pour jamais la demeure des Girondins. Le dernier combat se livrait en elle, entre la pensée et l'exécution. Elle couvrit ce combat intérieur d'une prévoyante et minutieuse dissimulation. La gravité seule de son visage et quelques larmes mal dérobées à l'œil de ses proches révélaient l'agonie volontaire de son suicide. Interrogée par sa tante : « Je pleure, » répondit-elle, « sur les malheurs de mon pays, « sur ceux de mes parents et sur les vôtres; tant « que Marat vivra, personne ne sera sûr d'un « jour de vie. »

Madame de Bretteville se souvint, depuis, qu'en entrant dans la chambre de Charlotte pour la réveiller, elle avait trouvé sur son lit une vieille Bible ouverte au livre de Judith, et qu'elle y avait lu ce verset souligné au crayon : « Judith sortit de la ville parée d'une merveilleuse beauté, dont le Seigneur lui avait fait « don pour délivrer Israël. »

Le même jour, Charlotte étant sortie pour faire ses préparatifs de départ, elle rencontra,

dans la rue, des bourgeois de Caen qui jouaient aux cartes devant leur porte. « Vous jouez, » leur dit-elle avec un accent d'amère ironie, « et la patrie se meurt ! »

Sa démarche et ses paroles avaient l'impatience et la précipitation d'un départ. Elle partit, en effet, le 7 juillet, pour Argentan. Là elle fit ses derniers adieux à son père et à sa sœur. Elle leur dit qu'elle allait chercher contre la Révolution et contre la misère un refuge et une existence en Angleterre, et qu'elle avait voulu recevoir la bénédiction paternelle avant cette longue séparation.

Son père approuva cet éloignement.

XV

La tristesse et la nudité de la maison paternelle, la tombe prématurée de sa mère, l'exil de ses frères, le découragement de toutes les espérances, le déchirement de tous les liens d'enfance confirmèrent la résolution de la jeune fille, au lieu de l'affaiblir. Elle ne laissait derrière elle aucune félicité à regretter, aucune vie à compromettre, aucune dépouille à livrer. En embrassant son père et sa sœur, elle pleura plus sur le passé que sur l'avenir. Elle revint le même jour à Caen. Elle y trompa la tendresse de sa tante par la même ruse qui avait trompé son père. Elle lui dit qu'elle partait bientôt pour l'Angleterre, où des amis émigrés lui avaient préparé un asile et un sort qu'elle ne pouvait espérer dans sa patrie. Ce prétexte couvrit l'attendrissement des adieux et les arrangements intérieurs de son départ. Elle l'avait arrêté en secret, pour le lendemain 9 juillet, par la diligence de Paris.

Charlotte combla ces dernières heures, de reconnaissance, de prévoyance et de tendresse pour cette tante, à qui elle avait dû une si longue et si douce hospitalité; elle pourvut par une de ses amies au sort de la vieille servante qui avait eu soin de sa jeunesse. Elle commanda et paya d'avance, chez des ouvrières de Caen, de petits présents de robes et de broderies destinés à être portés après son départ, en souvenir, à quelques jeunes compagnes de son enfance. Elle distribua ses livres de prédilection entre les personnes de son intimité; elle ne réserva pour l'emporter qu'un volume de Plutarque, comme si elle eût voulu ne pas se séparer, dans la crise de sa vie, de la société de ces grands hommes avec lesquels elle avait vécu et voulait mourir.

Enfin, le 9 juillet, de très-bonne heure, elle prit sous son bras un petit paquet de ses vêtements les plus indispensables; elle embrassa sa tante, elle lui dit qu'elle allait dessiner les faneuses dans les prairies voisines. Un carton de dessin à la main, elle sortit pour ne plus rentrer.

Au pied de l'escalier elle rencontra l'enfant d'un pauvre ouvrier, nommé Robert, qui logeait dans la maison, sur la rue. L'enfant jouait habituellement dans la cour. Elle lui donnait quelquefois des images. « Tiens, Robert, » lui dit-elle en lui remettant son carton de dessin, dont elle n'avait plus besoin pour lui servir de contenance, « voilà pour toi; sois bien sage et embrasse-moi; « tu ne me reverras jamais. » Et elle embrassa l'enfant en lui laissant une larme sur la joue. Ce fut sa dernière larme sur le seuil de la maison de sa jeunesse. Elle n'avait plus à donner que son sang.

Son départ, dont on ignorait la cause, fut révélé à ses voisins de la rue Saint-Jean par une circonstance qui achève de peindre la calme sérénité de son âme jusqu'à l'extrémité de sa résolution.

En face de la maison de madame de Bretteville, de l'autre côté de la rue Saint-Jean, habitait une respectable famille de Caen, nommée Lacouture. Le fils de la maison, passionné pour la musique, consacrait régulièrement, chaque jour, quelques heures de la matinée à son instrument. Ses fenêtres ouvertes en été laissaient les notes s'évaporer et retentir jusque dans les maisons voisines. Charlotte, comme pour laisser entrer plus librement ces mélodies dans sa chambre, entr'ouvrait aussi ses abat-jour à l'heure où commençait le concert et s'accoudait quelquefois, la tête à demi cachée dans ses rideaux, sur la margelle de la croisée, écoutant et rêvant aux sons. Le jeune musicien, encouragé par cette apparition de jeune fille attentive, ne manquait pas un jour de s'asseoir devant son clavier à la même heure; Charlotte, pas un jour d'ouvrir ses volets. Le goût du même art semblait avoir établi une muette intelligence entre ces deux âmes qui ne se connaissaient que dans ce retentissement.

La veille du jour où Charlotte, déjà affermie dans sa résolution, se préparait à partir pour l'accomplir et mourir, le piano se fit entendre à l'heure accoutumée. Charlotte, arrachée sans doute à la fixité de ses pensées par la puissance de l'habitude et par l'attrait de l'art qu'elle aimait, ouvrit sa fenêtre comme à l'ordinaire et parut écouter les notes avec une attention aussi calme et plus rêveuse encore que les autres jours. Ce-

pendant elle referma la croisée avec une sorte de précipitation inusitée avant que le musicien eût refermé son clavier, comme si elle eût voulu s'arracher violemment elle-même dans un adieu pénible au dernier plaisir qui la captivait.

Le lendemain, le jeune voisin, s'étant assis de nouveau devant son instrument, regarda au fond de la cour du *Grand-Manoir* en face si les premiers préludes feraient ouvrir les volets de la nièce de madame de Bretteville. La fenêtre fermée ne s'ouvrit plus! Ce fut ainsi qu'il apprit le départ de Charlotte. L'instrument résonnait encore, l'âme de la jeune fille n'écoutait plus que l'orageuse obsession de son idée, l'appel de la mort et les éloges de la postérité.

XVI

La liberté et la sécurité de sa conversation, dans la voiture qui l'emportait vers Paris, n'inspirèrent à ses compagnons de voyage d'autre sentiment que celui de l'admiration, de la bienveillance et de cette curiosité naturelle qui s'attache au nom et au sort d'une inconnue éblouissante de jeunesse et de beauté. Elle ne cessa de jouer, pendant la première journée, avec une petite fille que le hasard avait placée à côté d'elle dans la voiture : soit que son amour pour les enfants l'emportât sur sa préoccupation, soit qu'elle eût déposé déjà le fardeau de ses peines, et qu'elle voulût jouir de ces dernières heures d'enjouement avec l'innocence et avec la vie.

Les autres voyageurs étaient des Montagnards exaltés, qui fuyaient le soupçon de fédéralisme à Paris et qui se répandaient en imprécations contre la Gironde et en adorations pour Marat. Éblouis des grâces de la jeune fille, ils s'efforcèrent de lui arracher son nom, l'objet de son voyage, son adresse à Paris. Son isolement à cet âge les encourageait à des familiarités qu'elle réprima par la décence de ses manières, par la brièveté évasive de ses réponses, et auxquelles elle parvint à se soustraire tout à fait, en feignant le sommeil. Un jeune homme plus réservé, séduit par tant de pudeur et de charmes, osa lui déclarer une respectueuse admiration. Il la supplia de l'autoriser à demander sa main à ses parents. Elle tourna en raillerie douce et en enjouement cet amour soudain. Elle promit à ce jeune homme de lui faire connaître plus tard son nom et ses dispositions à son égard. Elle charma jusqu'à la fin du voyage ses compagnons de route par cette apparition ravissante, dont tous regrettèrent de se séparer.

XVII

Elle entra dans Paris le jeudi 11 juillet, à midi. Elle se fit conduire dans une hôtellerie qu'on lui avait indiquée à Caen, rue des Vieux-Augustins, nº 17, à l'hôtel de la Providence. Elle se coucha à cinq heures du soir et s'endormit d'un profond sommeil jusqu'au lendemain. Sans confidente et sans témoin, pendant ces longues heures de solitude et d'agitation, dans une maison publique et au bruit de cette capitale dont l'immensité et le tumulte engloutissent les idées et troublent les sens, nul ne sait ce qui se passa dans cette âme, à son réveil, en retrouvant devant soi une résolution qui la sommait de l'accomplir. Qui peut mesurer la force de la pensée et la résistance de la nature? La pensée l'emporta.

XVIII

Elle se leva, s'habilla d'une robe simple mais décente, et se rendit chez Duperret. L'ami de Barbaroux était à la Convention. Ses filles, en l'absence de leur père, reçurent de la jeune étrangère la lettre d'introduction de Barbaroux. Duperret ne devait revenir que le soir. Charlotte rentra et passa la journée entière dans sa chambre, à lire, à réfléchir et à prier. A six heures elle retourna de nouveau chez Duperret. Le député était à table et soupait avec sa famille et ses amis. Il se leva et la reçut dans son salon sans témoin. Charlotte lui expliqua le service qu'elle attendait de son obligeance, et le pria de la conduire chez le ministre de l'intérieur, Garat, pour appuyer de sa présence et de son crédit les réclamations qu'elle avait à faire valoir. Cette requête n'était dans l'esprit de mademoiselle de Corday qu'un prétexte pour aborder un de ces Girondins à la cause desquels elle venait se sacrifier, et pour tirer de son entretien avec lui des renseignements et des indices propres à mieux assurer ses pas et sa main.

Duperret, pressé par l'heure et rappelé par ses convives, lui dit qu'il ne pouvait la conduire ce jour-là chez Garat, mais qu'il irait la prendre chez elle, le lendemain matin, pour l'accompagner dans les bureaux. Elle laissa à Duperret son nom et son adresse et fit quelques pas pour se retirer; puis, comme vaincue par l'intérêt que

la figure honnête de cet homme de bien et l'enfance de ses filles lui avaient inspiré : « Permettez-moi un conseil, citoyen Duperret, » lui dit-elle d'une voix pleine de mystère et d'intimité ; « quittez la Convention, vous ne pouvez plus y faire « de bien ; allez à Caen rejoindre vos collègues et « vos frères. — Mon poste est à Paris, » répondit le représentant, « je ne le quitterai pas. — Vous « faites une faute, » répliqua Charlotte avec une insistance significative et presque suppliante. « Croyez-moi, » ajouta-t-elle d'une voix plus basse et d'un accent plus rapide, « fuyez, fuyez « avant demain soir ! » Et elle sortit sans attendre la réponse.

XIX

Ces mots dont le sens n'était connu que de l'étrangère furent interprétés par Duperret comme une simple allusion à l'urgence des périls qui menaçaient les hommes de son opinion à Paris. Il vint se rasseoir avec ses amis. Il leur dit que la jeune fille qu'il venait d'entretenir avait, dans l'attitude et dans les paroles, je ne sais quoi d'étrange et de mystérieux dont il était frappé et qui lui commandait la réserve et la circonspection. Dans la soirée un décret de la Convention ordonna de mettre les scellés sur les meubles des députés suspects d'attachement aux vingt-deux. Duperret était du nombre. Il alla cependant le lendemain 12, de très-grand matin, prendre Charlotte à son logement et la conduisit chez Garat. Garat ne les reçut pas. Le ministre ne pouvait donner audience avant huit heures du soir. Ce contre-temps sembla décourager Duperret. Il représenta à la jeune fille que sa qualité de suspect et la mesure prise contre lui, cette nuit même, par la Convention, rendaient désormais son patronage plus nuisible qu'utile à ses clients ; que d'ailleurs elle ne s'était pas munie d'une procuration de mademoiselle de Forbin pour agir en son nom, et qu'à défaut de cette formalité ses démarches seraient vaines.

L'étrangère insista peu, comme une personne qui n'a plus besoin du prétexte dont elle a coloré une action et qui se contente du premier raisonnement pour abandonner sa pensée. Duperret la quitta à la porte de l'hôtel de la Providence. Elle feignit d'y rentrer. Elle en sortit aussitôt, et se fit indiquer, de rue en rue, le chemin du Palais-Royal.

Elle entra dans le jardin, non comme une étrangère qui veut satisfaire sa curiosité par la contemplation des monuments et des jardins publics, mais comme une voyageuse qui n'a qu'une affaire dans une ville, et qui ne veut perdre ni un pas ni un jour. Elle chercha de l'œil, sous les galeries, le magasin d'un coutelier. Elle y entra, choisit un couteau-poignard à manche d'ébène, le paya trois francs, le cacha sous son fichu, et rentra à pas lents dans le jardin. Elle s'assit un moment sur un des bancs de pierre adossés aux arcades.

Là, quoique plongée dans ses réflexions, elle s'en laissa distraire par les jeux des enfants, dont quelques-uns folâtraient à ses pieds et s'appuyaient avec confiance sur ses genoux. Elle eut un dernier sourire de femme pour ces visages et pour ces jeux. Ses indécisions l'oppressaient, non pas sur l'acte lui-même, pour lequel elle était déjà armée, mais sur la manière dont elle l'accomplirait. Elle voulait faire du meurtre une immolation solennelle qui jetât la terreur dans l'âme des imitateurs du tyran. Sa première pensée avait été d'aborder Marat et de le sacrifier au Champ-de-Mars, à la grande cérémonie de la fédération qui devait avoir lieu le 14 juillet, en commémoration de la liberté conquise. L'ajournement de cette solennité jusqu'au triomphe de la république sur les Vendéens et les insurgés lui enlevait le théâtre et la victime. Sa seconde pensée avait été jusqu'à ce dernier moment de frapper Marat au sommet de la Montagne, au milieu de la Convention, sous les yeux de ses adorateurs et de ses complices. Son espoir, en ce cas, était d'être immolée elle-même aussitôt après, et mise en pièces par la fureur du peuple, sans laisser d'autres traces et d'autre mémoire que deux cadavres et la tyrannie renversée dans son sang. Ensevelir son nom dans l'oubli, et ne chercher sa récompense que dans son acte même, en ne demandant sa honte ou sa renommée qu'à sa conscience, à Dieu et au bien qu'elle aurait accompli : telle était jusqu'à la fin la seule ambition de son âme. La honte ? elle n'en voulait pas pour sa famille. La renommée ? elle n'en voulait pas pour elle-même. La gloire lui semblait un salaire humain, indigne du désintéressement de son action ou propre seulement à ravaler sa vertu.

Mais les entretiens qu'elle avait eus, depuis son arrivée à Paris, avec Duperret et avec ses hôtes, lui avaient appris que Marat ne paraissait plus à la Convention. Il fallait donc trouver sa victime ailleurs, et pour l'aborder il fallait la tromper.

XX

Elle s'y résolut. Cette dissimulation, qui froissait la loyauté naturelle de son âme, qui changeait le poignard en piége, le courage en ruse et l'immolation en assassinat, fut le premier remords de sa conscience et sa première punition. On distingue un acte criminel d'un acte héroïque, avant même que ces actes soient accomplis, et par les moyens dont il faut se servir pour leur accomplissement. Le crime est toujours obligé de mentir; la vertu jamais. C'est que l'un est le mensonge, l'autre la vérité dans l'action. L'un a besoin des ténèbres, l'autre ne veut que la lumière. Charlotte se décida à tromper. Il lui en coûta plus que de frapper. Elle l'avoua ellemême. La conscience est juste avant la postérité.

Elle rentra dans sa chambre, écrivit à Marat un billet qu'elle remit à la porte de *l'ami du peuple*. « J'arrive de Caen, » lui disait-elle ; « votre « amour pour la patrie me fait présumer que « vous connaîtrez avec plaisir les malheureux « événements de cette partie de la république. « Je me présenterai chez vous vers une heure, « ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder « un moment d'entretien. Je vous mettrai dans « le cas de rendre un grand service à la « France. »

Charlotte, comptant sur l'effet de ce billet, se rendit, à l'heure qu'elle avait indiquée, à la porte de Marat; mais elle ne put être introduite auprès de lui. Elle laissa alors à sa portière un second billet plus pressant et plus insidieux que le premier. Elle y faisait appel, non plus seulement au patriotisme, mais à la pitié de *l'ami du peuple*, et lui tendait un piége par la générosité même qu'elle lui supposait. « Je vous ai écrit ce « matin, Marat, » lui disait-elle, « avez-vous reçu « ma lettre? Je ne puis le croire puisqu'on me « refuse votre porte. J'espère que demain vous « m'accorderez une entrevue. Je vous le répète, « j'arrive de Caen ; j'ai à vous révéler les secrets « les plus importants pour le salut de la répu- « blique. D'ailleurs je suis persécutée pour la « cause de la liberté. Je suis malheureuse, il « suffit que je le sois pour avoir droit à votre « patriotisme. »

XXI

Sans attendre la réponse, Charlotte sortit de sa chambre à sept heures du soir, vêtue avec plus de recherche qu'à l'ordinaire, pour séduire par une apparence plus décente les yeux des personnes qui surveillaient Marat. Sa robe blanche était recouverte, aux épaules, par un fichu de soie. Ce fichu voilait sa poitrine, se repliait au-dessous du sein en ceinture et se renouait derrière la taille. Ses cheveux étaient renfermés dans une coiffe normande dont les dentelles flottantes battaient les deux joues. Un large ruban de soie verte pressait cette coiffe autour des tempes. Ses cheveux s'en échappaient sur la nuque, quelques boucles seulement se répandaient sur le cou. Aucune pâleur du teint, aucun égarement du regard, aucune émotion de la voix ne révélaient en elle la mort qu'elle portait. Elle frappa sous ces traits séduisants à la porte de Marat.

XXII

Marat habitait le premier étage d'une maison délabrée de la rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, n° 20. Son logement se composait d'une antichambre et d'un cabinet de travail prenant jour sur une cour étroite, d'une petite pièce adjacente où était sa baignoire, d'une chambre à coucher et d'un salon dont les fenêtres recevaient le jour de la rue. Ce logement était presque nu. Les nombreux ouvrages de Marat entassés sur le plancher, les feuilles publiques encore humides d'encre, éparses sur les chaises et sur les tables, des protes d'imprimerie entrant et sortant sans cesse, des femmes employées à plier et à adresser les brochures et les journaux, les marches usées de l'escalier, le seuil mal balayé des portes, tout attestait ce mouvement et ce désordre habituels autour d'un homme affairé, et la perpétuelle affluence des citoyens dans la maison d'un journaliste et d'un coryphée du peuple.

Cette demeure étalait, pour ainsi dire, l'orgueil de son indigence. Il semblait que son maître, tout-puissant alors sur la nation, voulût faire dire aux visiteurs à l'aspect de sa misère et de son travail : « Regardez l'ami et le modèle « du peuple ! il n'en a dépouillé ni le logement, « ni les mœurs, ni l'habit. »

Cette misère était l'enseigne du tribun. Mais quoique affectée elle était réelle. Le ménage de Marat était celui d'un humble artisan. On connaît la femme qui gouvernait sa maison. Elle se nommait naguère Catherine Évrard ; elle se nommait alors Albertine Marat depuis que *l'ami*

du peuple lui avait donné son nom, en la prenant pour épouse, *un jour de beau temps*, *à la face du soleil*, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau. Une seule servante assistait cette femme dans les soins de la domesticité. Un commissionnaire, nommé Laurent Basse, faisait les messages et les travaux du dehors. Dans ses moments de liberté, cet homme de peine s'occupait dans l'antichambre aux travaux manuels nécessités par l'envoi des feuilles et des affiches de l'*ami du peuple*.

L'activité dévorante de l'écrivain n'avait pas été ralentie par la maladie lente qui le dévorait. L'inflammation de son sang semblait allumer son âme. Tantôt de son lit, tantôt de son bain, il ne cessait d'écrire, d'apostropher, d'invectiver ses ennemis, d'inciter la Convention et les Cordeliers. Offensé du silence de l'Assemblée à la réception de ses messages, il venait de lui adresser une nouvelle lettre dans laquelle il menaçait la Convention de se faire porter mourant à la tribune, pour faire honte aux représentants de leur mollesse, et pour leur dicter les meurtres nécessaires. Il ne laissait aucun repos ni aux autres ni à lui-même. Plein du pressentiment de la mort, il semblait craindre seulement que l'heure suprême trop rapide ne lui laissât pas le temps d'immoler assez de coupables. Plus pressé de tuer que de vivre, il se hâtait d'envoyer devant lui le plus de victimes possible, comme autant d'otages donnés par le glaive à la Révolution complète qu'il voulait laisser sans ennemis après lui. La terreur qui sortait de la maison de Marat y rentrait sous une autre forme : la crainte perpétuelle de l'assassinat. Sa compagne et ses affidés croyaient voir autant de poignards levés sur lui qu'il en levait lui-même sur les têtes de trois cent mille citoyens. L'accès de sa demeure était interdit comme l'accès du palais de la tyrannie. On ne laissait approcher de sa personne que des amis sûrs, ou des dénonciateurs recommandés d'avance, et soumis à des interrogatoires et à de sévères confrontations. L'amour, la défiance et le fanatisme veillaient à la fois sur ses jours.

XXIII

Charlotte ignorait ces obstacles, mais elle les soupçonnait. Elle descendit de voiture, du côté opposé de la rue, en face de la demeure de Marat. Le jour commençait à baisser, surtout dans ce quartier assombri par des maisons hautes et par des rues étroites. La portière refusa d'abord de laisser pénétrer la jeune inconnue dans la cour. Celle-ci insista néanmoins et franchit quelques degrés de l'escalier, rappelée en vain par la voix de la concierge. A ce bruit, la maîtresse de Marat entr'ouvrit la porte, et refusa l'entrée de l'appartement à l'étrangère. La sourde altercation entre ces femmes, dont l'une suppliait qu'on la laissât parler à l'*ami du peuple*, dont l'autre s'obstinait à barrer la porte, arriva jusqu'aux oreilles de Marat. Il comprit, à ces explications entrecoupées, que la visiteuse était l'étrangère dont il avait reçu deux lettres dans la journée. D'une voix impérative et forte, il ordonna qu'on la laissât pénétrer.

Soit jalousie, soit défiance, Albertine obéit avec répugnance et en grondant. Elle introduisit la jeune fille dans la petite pièce où se tenait Marat, et laissa, en se retirant, la porte du corridor entr'ouverte, pour entendre le moindre mot ou le moindre mouvement du malade.

Cette pièce était faiblement éclairée. Marat était dans son bain. Dans ce repos forcé de son corps, il ne laissait pas reposer son âme. Une planche mal rabotée, posée sur la baignoire, était couverte de papiers, de lettres ouvertes et de feuilles commencées. Il tenait de la main droite la plume que l'arrivée de l'étrangère avait suspendue sur la page. Cette feuille de papier était une lettre à la Convention, pour lui demander le jugement et la proscription des derniers Bourbons tolérés en France. A côté de la baignoire, un énorme billot de chêne, semblable à une bûche posée debout, portait une écritoire de plomb du plus grossier travail; source impure d'où avaient coulé depuis trois ans tant de délires, tant de dénonciations, tant de sang. Marat, recouvert dans sa baignoire d'un drap sale et taché d'encre, n'avait hors de l'eau que la tête, les épaules, le haut du buste et le bras droit. Rien dans les traits de cet homme n'était de nature à attendrir le regard d'une femme et à faire hésiter le coup. Les cheveux gras entourés d'un mouchoir sale, le front fuyant, les yeux effrontés, les pommettes saillantes, la bouche immense et ricaneuse, la poitrine velue, les membres grêles, la peau livide : tel était Marat.

XXIV

Charlotte évita d'arrêter son regard sur lui, de peur de trahir l'horreur de son âme à cet aspect. Debout, les yeux baissés, les mains pen-

dantes auprès de la baignoire, elle attend que Marat l'interroge sur la situation de la Normandie. Elle répond brièvement, en donnant à ses réponses le sens et la couleur propres à flatter les dispositions présumées du démagogue. Il lui demande ensuite les noms des députés réfugiés à Caen. Elle les lui dicte. Il les note; puis, quand il a fini d'écrire ces noms : « C'est bien! » dit-il de l'accent d'un homme sûr de sa vengeance; « avant huit jours ils iront tous à la guillotine! »

A ces mots, comme si l'âme de Charlotte eût attendu un dernier forfait pour se résoudre à frapper le coup, elle tire de son sein le couteau et le plonge, avec une force surnaturelle, jusqu'au manche dans le cœur de Marat. Charlotte retire du même mouvement le couteau ensanglanté du corps de la victime et le laisse glisser à ses pieds.— « A moi! ma chère amie! à moi! » s'écrie Marat; et il expire sous le coup.

Au cri de détresse de la victime, Albertine, la servante et Laurent Basse se précipitent dans la chambre; ils reçoivent dans leurs bras la tête évanouie de Marat. Charlotte, immobile et comme pétrifiée de son crime, était debout derrière le rideau de la fenêtre. La transparence de l'étoffe, aux derniers rayons du jour, laissait apercevoir l'ombre de son corps. Le commissionnaire Laurent s'arme d'une chaise, lui assène un coup mal assuré sur la tête et la précipite sur le carreau. La maîtresse de Marat la foule, en trépignant de rage, sous ses pieds. Au tumulte de la scène, aux cris des deux femmes, les habitants de la maison accourent, les voisins et les passants s'arrêtent dans la rue, montent l'escalier, inondent l'appartement, la cour et bientôt le quartier, demandent avec des vociférations forcenées qu'on leur jette l'assassin, pour venger sur son cadavre encore chaud la mort de l'idole du peuple. Les soldats des postes voisins et les gardes nationaux accourent. L'ordre se rétablit dans le tumulte. Les chirurgiens arrivent, s'efforcent d'étancher la blessure. L'eau rougie donne à l'homme sanguinaire l'apparence d'expirer dans un bain de sang. Ils ne transportent qu'un mort sur son lit.

XXV

Charlotte s'était relevée d'elle-même. Deux soldats lui tenaient les bras fixés en croix l'un sur l'autre, comme dans des menottes, en attendant qu'on apportât des cordes pour lier ses mains. La haie de baïonnettes qui l'entourait avait peine à contenir la foule, qui se précipitait sans cesse sur elle pour la déchirer. Les gestes, les poings levés, les bâtons, les sabres brandissaient mille morts sur sa tête. La concubine de Marat, échappant aux femmes qui la consolaient, se lançait par intervalles sur Charlotte et retombait dans les larmes et dans les évanouissements. Un Cordelier fanatique nommé Langlois, perruquier de la rue Dauphine, avait ramassé le couteau ensanglanté. Il faisait le discours funèbre sur le cadavre de la victime. Il entrecoupait ses lamentations et ses éloges de gestes vengeurs, par lesquels il semblait enfoncer autant de fois le fer dans le cœur de l'assassin. Charlotte, qui avait accepté d'avance toutes ces morts, contemplait d'un regard fixe et pétrifié ce mouvement, ces gestes, ces mains, ces armes dirigées de si près contre elle. Elle ne paraissait émue que des cris déchirants de la concubine de Marat. Sa physionomie semblait exprimer devant cette femme l'étonnement de n'avoir pas pensé qu'un tel homme pût être aimé, et le regret d'avoir été forcée de percer deux cœurs pour en atteindre un. Excepté l'impression de pitié que les reproches d'Albertine donnaient par moments à sa bouche, on n'apercevait aucune altération ni dans ses traits ni dans sa couleur. Seulement, aux invectives de l'orateur et aux gémissements du peuple sur la perte de son idole, on voyait se dessiner sur ses lèvres le sourire amer du mépris. — « Pauvres gens, » dit-elle une fois, « vous voulez ma mort et vous me devriez un « autel pour vous avoir délivrés d'un monstre! « Jetez-moi à ces forcenés, » dit-elle une autre fois aux soldats qui la protégeaient; « puisqu'ils « le regrettent, ils sont dignes d'être mes bourreaux! »

Ce sourire, comme un défi au fanatisme de la multitude, soulevait de plus furieuses imprécations et des gestes plus menaçants. Le commissaire de la section du Théâtre-Français, Guillard, entra escorté d'un renfort de baïonnettes. Il dressa le procès-verbal du meurtre et fit conduire Charlotte dans le salon de Marat pour commencer à l'interroger. Il écrivait ses réponses. Elle les faisait calmes, lucides, réfléchies, d'une voix ferme et sonore, où l'on ne sentait d'autre accent que celui d'une satisfaction fière de l'acte qu'elle avait commis. Elle dictait ses aveux comme des éloges. Les administrateurs de la police départementale, Louvet et Marino, ceints de l'écharpe tricolore, assistaient à l'interrogatoire. Ils avaient

envoyé prévenir le conseil de la commune, le comité de salut public et le comité de sûreté générale. Le bruit de la mort de l'ami du peuple s'était semé, avec la rapidité d'une commotion électrique, par des hommes qui couraient éperdus de quartier en quartier. Tout Paris s'arrêta comme frappé de stupeur au récit de cet attentat. Il sembla que la république eût tremblé ou que des événements inconnus dussent éclore du meurtre de Marat. Des députés pâles et frémissants, entrant à la Convention et interrompant la séance, jetèrent les premières rumeurs de l'événement dans la salle. On se refusa à les croire comme on se refuse à croire à un sacrilége. Le commandant général de la garde nationale, Henriot, vint bientôt confirmer la nouvelle. — « Oui, « tremblez tous, » dit-il, « Marat est mort assas« siné par une jeune fille qui se glorifie du coup « qu'elle a porté. Redoublez de vigilance sur vos « propres vies. Les mêmes dangers nous envi« ronnent tous. Méfiez-vous des rubans verts, « et jurons de venger la mort de ce grand « homme! »

XXVI

Les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, membres des comités de gouvernement, sortirent à l'instant de la salle et coururent sur le théâtre du crime. Ils y trouvèrent la foule grossissante, et Charlotte répondant aux premières interrogations. Ils restèrent confondus et muets à l'aspect de tant de jeunesse, de tant de beauté sur le visage, de tant de calme et de résolution dans les paroles. Jamais le crime n'avait apparu sous de pareils traits à l'esprit des hommes. Elle semblait le transfigurer tellement à leurs yeux, que même à côté du cadavre ils furent attendris sur l'assassin.

Le procès-verbal terminé et les premières réponses de Charlotte écrites, les députés Chabot, Drouet, Legendre et Maure ordonnèrent qu'elle fût transportée à l'Abbaye, prison la plus voisine de la maison de Marat. On fit approcher la même voiture de place qui l'avait amenée. La foule remplissait la rue des Cordeliers. Sa rumeur sourde, interrompue de vociférations et d'excès de rage, annonçait la vengeance et rendait la translation difficile. Les détachements de fusiliers successivement accourus, l'écharpe des commissaires, le respect pour les membres de la Convention refoulèrent et continrent mal la multitude. Le cortége se fraya avec peine un passage. Au moment où Charlotte, les bras liés de cordes, et soutenue par les mains des deux gardes nationaux qui lui tenaient les coudes, franchit le seuil de la maison pour monter le marchepied de la voiture, le peuple afflua autour des roues, avec de tels gestes et de tels hurlements, qu'elle crut sentir ses membres déchirés par ces milliers de mains et qu'elle s'évanouit.

En revenant à elle, elle s'étonna et elle s'affligea de respirer encore. Cette mort était celle qu'elle avait rêvée. La nature avait jeté le voile de l'évanouissement sur son supplice. Elle regretta de n'avoir pas disparu tout entière ainsi, dans la tempête qu'elle avait soulevée, et d'avoir à livrer son nom à la terre avant son autre mort; et cependant elle remercia avec émotion ceux qui l'avaient protégée contre les mutilations de la foule.

XXVII

Chabot, Drouet, Legendre la suivirent à l'Abbaye et lui firent subir une seconde enquête. Elle se prolongea longtemps dans la nuit. Quelques membres des comités, et entre autres Harmand (de la Meuse), attirés par la curiosité, s'étaient introduits avec leurs collègues et assistaient à l'interrogatoire, souvent interrompu par des repos et des conversations. Legendre, fier de son importance révolutionnaire et jaloux d'avoir été réputé digne aussi du martyre des patriotes, crut ou feignit de croire qu'il reconnaissait dans Charlotte une jeune fille qui était venue chez lui la veille, sous le costume d'une religieuse, et qu'il avait repoussée. « Le citoyen Legendre se trompe, » dit Charlotte avec un sourire qui déconcertait l'orgueil du député, « je ne l'ai jamais « vu. Je n'estimais pas la vie ou la mort d'un « tel homme si importante au salut de la répu« blique. »

On la fouilla. On ne trouva, en ce moment, dans ses poches que la clef de sa malle, son dé en argent, instrument de travaux d'aiguille, tout à l'heure si près du poignard de Brutus; un peloton de fil, deux cents francs en assignats et en monnaie, une montre d'or faite par un horloger de Caen, et son passe-port. Sous son fichu elle cachait encore l'étui du couteau avec lequel elle avait frappé Marat. « Reconnaissez« vous ce couteau? » lui demanda-t-on. « — Oui. « — Qui vous a portée à ce crime? — J'ai vu, » répondit-elle, « la guerre civile prête à déchirer « la France; persuadée que Marat était la cause

« principale des périls et des calamités de la « patrie, j'ai fait le sacrifice de ma vie contre « la sienne pour sauver mon pays. — Nommez-« nous les personnes qui vous ont conseillé cet « exécrable forfait, que vous n'auriez pas conçu « de vous-même. — Personne n'a connu mon « dessein. J'ai trompé sur l'objet de mon voyage « la tante chez qui j'habitais. J'ai trompé mon « père. Peu de personnes fréquentent la maison « de cette parente. Aucun n'a pu seulement soup-« çonner, en moi, ma pensée. — N'avez-vous « pas quitté la ville de Caen avec le projet formé « d'assassiner Marat? — Je ne suis partie que « pour cela. — Où vous êtes-vous procuré « l'arme? Quelles personnes avez-vous vues à « Paris? Qu'avez-vous fait depuis jeudi, jour où « vous y êtes arrivée? » A ces questions, elle raconta, avec une sincérité littérale, toutes les circonstances déjà connues de son séjour à Paris et de son action. « N'avez-vous pas cherché à « fuir après le meurtre? — Je me serais évadée « par la porte si on ne s'y était pas opposé. — « Êtes-vous fille, et n'avez-vous jamais aimé « d'homme? — Jamais! »

XXVIII

Ces réponses précises, fières, dédaigneuses tour à tour, faites d'une voix dont le timbre rappelait l'enfance en annonçant des pensées viriles, firent réfléchir plusieurs fois les interrogateurs sur la puissance d'un fanatisme qui empruntait et qui affermissait une si faible main. Ils espéraient toujours découvrir un instigateur derrière cette candeur et cette beauté. Ils ne trouvèrent que l'inspiration d'un cœur intrépide.

L'interrogatoire terminé, Chabot, mécontent du résultat, dévorait de l'œil les cheveux, le visage, la taille, toute la personne de la jeune fille garrottée devant lui. Il crut apercevoir un papier plié et attaché par une épingle sur son sein; il tendit la main pour le saisir. Charlotte avait oublié le papier qu'entrevoyait Chabot, et qui contenait une adresse aux Français, rédigée par elle, pour inviter les citoyens à la punition des tyrans et à la concorde. Elle crut voir, dans le geste et dans les yeux de Chabot, un outrage à sa pudeur. Désarmée de ses deux mains par ses liens, elle ne pouvait les opposer à l'insulte. L'horreur et l'indignation qu'elle éprouva lui firent faire un mouvement en arrière si brusque et si convulsif du corps et des épaules, que le cordon de sa robe éclata et que sa robe elle-même, se détachant, laissa à découvert sa poitrine. Confuse, elle se baissa aussi prompte que la pensée et se replia en deux pour dérober sa nudité à ses juges. Il était trop tard, sa chasteté avait eu à rougir des regards des hommes.

Le patriotisme ne rendait ces hommes ni cyniques ni insensibles. Ils parurent souffrir autant que Charlotte Corday de ce supplice involontaire de son innocence. Elle supplia qu'on lui déliât les mains pour rattacher sa robe. L'un d'eux détacha les cordes. Le respect pour la nature ferma les yeux de ces hommes. Les mains déliées, Charlotte Corday se tourna du côté du mur et rajusta son fichu. On profita du moment où elle avait les mains libres pour lui faire signer ses réponses. Ses cordes avaient laissé leur empreinte et leurs sillons bleus sur la peau de ses bras. Quand on dut les lui lier de nouveau, elle pria les geôliers de lui permettre de rabattre ses manches et de mettre des gants sous ses chaînes, pour lui épargner un supplice inutile avant le dernier supplice. L'accent et le geste de la pauvre fille furent tels, en adressant cette prière à ses juges et en montrant ses mains meurtries, qu'Harmand ne put retenir ses larmes et s'éloigna pour les cacher.

Voici les principaux passages textuels de cette adresse aux Français, dérobée jusqu'ici aux recherches curieuses de l'histoire, et qui nous a été communiquée, depuis le commencement de la publication de ce livre, par le zèle obligeant pour la vérité de la personne qui la possède, M. Paillet. Elle est écrite de la main de Charlotte Corday, d'une écriture à grands traits, mâle, ferme, fortement tracée, et comme destinée à frapper de loin les regards. La feuille de papier est pliée en huit pour occuper moins de place sous le vêtement; elle est percée de huit piqûres encore visibles par l'épingle qui l'attachait sur le sein de Charlotte :

Adresse aux Français amis des lois et de la paix.

« Jusqu'à quand, ô malheureux Français! « vous plairez-vous dans le trouble et dans les « divisions? Assez et trop longtemps des fac-« tieux, des scélérats ont mis l'intérêt de leur « ambition à la place de l'intérêt général; pour-

« quoi, victimes de leur fureur, vous anéantir « vous-mêmes, pour établir le désir de leur « tyrannie sur les ruines de la France?

« Les factions éclatent de toutes parts, la « Montagne triomphe par le crime et l'oppres- « sion, quelques monstres abreuvés de notre « sang conduisent ses détestables complots... « Nous travaillons à notre propre perte, avec « plus de zèle et d'énergie que l'on en mit jamais « à conquérir la liberté! O Français, encore un « peu de temps et il ne restera de vous que le « souvenir de votre existence!

« Déjà les départements indignés marchent « sur Paris; déjà le feu de la discorde et de la « guerre civile embrase la moitié de ce vaste « empire; il est encore un moyen de l'éteindre, « mais ce moyen doit être prompt. Déjà le plus « vil des scélérats, Marat, dont le nom seul pré- « sente l'image de tous les crimes, en tombant « sous le fer vengeur, ébranle la Montagne et « fait pâlir Danton, Robespierre, ces autres bri- « gands assis sur ce trône sanglant, environnés « de la foudre, que les dieux vengeurs de l'hu- « manité ne suspendent sans doute que pour « rendre leur chute plus éclatante, et pour « effrayer tous ceux qui seraient tentés d'établir « leur fortune sur les ruines des peuples abusés!

« Français! vous connaissez vos ennemis, « levez-vous! marchez! que la Montagne anéan- « tie ne laisse plus que des frères, des amis! « J'ignore si le ciel nous réserve un gouverne- « ment républicain, mais il ne peut nous don- « ner un Montagnard pour maître que dans « l'excès de ses vengeances... O France! ton « repos dépend de l'exécution des lois; je n'y « porte pas atteinte en tuant Marat : condamné « par l'univers, il est hors la loi. Quel tribunal « me jugera? Si je suis coupable, Alcide l'était « donc lorsqu'il détruisait les monstres?...

. . . .

« O ma patrie! tes infortunes déchirent mon « cœur; je ne puis t'offrir que ma vie! et je « rends grâce au ciel de la liberté que j'ai d'en « disposer; personne ne perdra par ma mort; je « n'imiterai point Pâris (le meurtrier de Lepel- « letier de Saint-Fargeau) en me tuant. Je veux « que mon dernier soupir soit utile à mes con- « citoyens, que ma tête portée dans Paris soit « un signe de ralliement pour tous les amis des « lois! que la Montagne chancelante voie sa « perte écrite avec mon sang! que je sois leur « dernière victime, et que l'univers vengé déclare « que j'ai bien mérité de l'humanité! Au reste, « si l'on voyait ma conduite d'un autre œil, je « m'en inquiète peu.

« Qu'à l'univers surpris cette grande action
« Soit un objet d'horreur ou d'admiration,
« Mon esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire,
« Ne considère point le reproche ou la gloire :
« Toujours indépendant et toujours citoyen,
« Mon devoir me suffit, tout le reste n'est rien.
« Allez, ne songez plus qu'à sortir d'esclavage!...

« Mes parents et amis ne doivent point être « inquiétés, personne ne savait mes projets. Je « joins mon extrait de baptême à cette adresse « pour montrer ce que peut la plus faible main « conduite par un entier dévouement. Si je ne « réussis pas dans mon entreprise, Français! « je vous ai montré le chemin, vous connaissez « vos ennemis, levez-vous! marchez! frappez! »

En lisant ces vers, insérés par la main de la petite-fille de Corneille à la fin de cette adresse, comme un cachet antique sur une page du temps, on croit au premier regard que ces vers sont de son aïeul et qu'elle a ainsi invoqué le patriotisme romain du grand tragique de sa race. On se trompe; les vers sont de Voltaire dans la tragédie *la Mort de César*.

L'authenticité de cette adresse est attestée par une lettre de Fouquier-Tinville annexée au même dossier. Cette lettre de l'accusateur public est adressée au comité de sûreté générale de la Convention; la voici :

« Citoyens, je vous fais passer ci-inclus l'in- « terrogatoire subi par la fille Charlotte Corday « et les deux lettres par elle écrites dans la mai- « son d'arrêt, dont l'une est destinée à Barba- « roux. Ces lettres courent les rues d'une ma- « nière tellement tronquée qu'il serait peut-être « nécessaire de les faire imprimer telles qu'elles « sont. Au surplus, citoyens, quand vous en « aurez pris lecture, si vous jugez qu'il n'y « ait pas d'inconvénient à les imprimer, vous « m'obligerez de m'en donner avis.

« Je vous observe que je viens d'être informé « que cet assassin femelle était l'amie de Bel- « zunce, colonel tué à Caen dans une insurrec- « tion, et que depuis cette époque elle a conçu « une haine implacable contre Marat, et que « cette haine parait s'être ranimée chez elle, au « moment où Marat a dénoncé Biron qui était « parent de Belzunce, et que Barbaroux parait « avoir profité des dispositions criminelles où « était cette fille contre Marat pour l'amener à « exécuter cet horrible assassinat.

« FOUQUIER-TINVILLE. »

On voit à ces hésitations et à ces conjectures que l'opinion s'égarait d'hypothèse en hypothèse, au premier moment, cherchant le motif du crime tantôt dans l'amour, tantôt dans le ressentiment, et se refusant à le voir où il était, dans l'égarement du patriotisme.

On consigna Charlotte Corday au cachot. Gardée à vue, même pendant la nuit, par deux gendarmes, elle réclama en vain contre cette profanation de son sexe. Le comité de sûreté générale pressait son jugement et son supplice. Elle entendait, de son grabat, les crieurs publics qui colportaient le récit du meurtre dans les rues, et les hurlements de la foule qui souhaitait mille morts à l'assassin. Charlotte ne prenait pas cette voix du peuple pour l'arrêt de la postérité. A travers l'horreur qu'elle inspirait, elle pressentait l'apothéose. Dans cette pensée, elle écrivit au comité de sûreté générale : « Puisque j'ai encore « quelques instants à vivre, pourrais-je espérer, « citoyens, que vous me permettrez de me faire « peindre? Je voudrais laisser ce souvenir de moi « à mes amis. D'ailleurs, comme on chérit l'image « des bons citoyens, la curiosité fait quelquefois « rechercher celle des grands criminels, pour « perpétuer l'horreur de leur crime. Si vous daignez acquiescer à ma demande, je vous prie « de m'envoyer demain un peintre en miniature. « Je vous renouvelle la prière de me laisser dormir seule. J'entends sans cesse crier dans la « rue, » ajoutait-elle, « l'arrestation de Fauchet, « mon complice. Je ne l'ai jamais vu que par la « fenêtre, il y a deux ans. Je ne l'aime ni ne l'estime. C'est l'homme du monde à qui j'aurais « le moins volontiers confié mon projet. Si cette « déclaration peut lui servir, j'en certifie la « vérité. »

XXIX

Le président du tribunal révolutionnaire, Montané, vint, le lendemain 16, interroger l'accusée. Touché de tant de beauté, de jeunesse, et convaincu de la sincérité d'un fanatisme qui innocentait presque l'assassin aux yeux de la justice humaine, il voulut sauver la vie de l'accusée. Il dirigeait les questions et insinua tacitement les réponses de manière à faire conclure plutôt la démence que le crime aux juges. Charlotte trompa obstinément cette miséricordieuse intention du président. Elle revendiqua son acte comme sa gloire. On la transporta à la Conciergerie. Madame Richard, femme du concierge de cette prison, l'y reçut avec la compassion qu'inspirait ce rapprochement de la jeunesse et de l'échafaud.

Grâce à cette indulgence de ses geôliers, Charlotte obtint de l'encre, du papier, de la solitude. Elle en profita pour écrire à Barbaroux une lettre tronquée. Cette lettre racontait toutes les circonstances de son séjour à Paris, dans un style où le patriotisme, la mort et l'enjouement se mêlaient, comme l'amertume et la douceur dans la dernière coupe d'un banquet d'adieu. Après avoir décrit les détails presque facétieux de son voyage en compagnie de Montagnards, et l'amour dont un jeune voyageur s'était soudainement épris à son aspect : « J'ignorais, » poursuivait-elle, « que le comité de salut public avait interrogé « les voyageurs. Je soutins d'abord que je ne « les connaissais pas, afin de leur éviter le « désagrément de s'expliquer. Je suivais en cela « mon oracle Raynal, qui dit qu'on ne doit pas « la vérité à ses tyrans. C'est par la voyageuse « qui était avec moi qu'ils ont appris que je vous « connais et que j'avais vu Duperret. Vous connaissez l'âme ferme de Duperret. Il leur a répondu l'exacte vérité. Il n'y a rien contre lui, « mais sa fermeté est un crime. Je me repentis « trop tard de lui avoir parlé. Je voulus réparer « mon tort, en le suppliant de fuir et d'aller vous « rejoindre. Il est trop résolu pour se laisser « influencer... Le croiriez-vous? Fauchet est « emprisonné comme mon complice, lui qui « ignorait mon existence! Mais on n'est guère « content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme! « Pardon! ô hommes! ce nom de Marat déshonore votre espèce. C'était une bête féroce « qui allait dévorer le reste de la France par le « feu de la guerre civile. Grâce au ciel, il n'est « pas né Français... A mon premier interrogatoire, Chabot avait l'air d'un fou. Legendre a « voulu m'avoir vue le matin chez lui, moi qui « n'ai jamais songé à cet homme. Je ne le crois « pas de taille à être le tyran de son pays, et « je ne prétends pas punir tout le monde... Je « crois qu'on a imprimé les dernières paroles « de Marat. Je doute qu'il en ait proféré. Mais « voici les dernières qu'il m'avait dites à moi : « après avoir reçu vos noms à tous et ceux des « administrateurs du département du Calvados, « qui sont à Évreux, il me dit pour me consoler que dans peu de jours il les ferait tous « guillotiner à Paris. Ces derniers mots décidèrent de son sort. J'avoue que ce qui m'a décidée tout à fait, c'est le courage avec lequel nos

« volontaires se sont enrôlés le dimanche 7 juil-« let. Vous vous souvenez que je me promettais « de faire repentir Péthion des soupçons qu'il « manifestait sur mes sentiments. J'ai considéré « que tant de braves gens marchant pour avoir « la tête d'un seul homme, qu'ils auraient man-« qué ou qui aurait entraîné dans sa perte beau-« coup de bons citoyens, cet homme ne méritait « pas tant d'honneur, et qu'il lui suffisait de la « main d'une femme. J'avoue que j'ai employé « un artifice perfide pour l'engager à me rece-« voir... Je comptais en partant le sacrifice sur « la cime de la Montagne, mais il n'allait plus à « la Convention. On est si bon citoyen à Paris « que l'on n'y conçoit pas comment une femme « inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne « à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour « son pays !... Comme j'étais vraiment de sang-« froid, en sortant de chez Marat pour être con-« duite à l'Abbaye, je souffris des cris de quel-« ques femmes. Mais qui sauve la patrie ne « s'aperçoit point de ce qu'il en coûte. Puisse la « paix s'établir aussitôt que je la désire! Voici « un grand préliminaire. Je jouis délicieusement « de la paix depuis deux jours. Le bonheur de « mon pays fait le mien. Il n'est point de dé-« vouement dont on ne tire plus de jouissance « qu'il n'en coûte à s'y décider. Une imagina-« tion vive, un cœur sensible promettaient une « vie bien orageuse. Je prie ceux qui me regret-« teraient de le considérer et de se réjouir. Chez « les modernes il y a peu de patriotes qui sachent « s'immoler pour leur pays. Presque tout est « égoïsme. Quel triste peuple pour former une « république !... »

XXX

Cette lettre fut interrompue à ces mots par la translation de la captive à la Conciergerie. Elle la continua en ces termes dans sa nouvelle prison : « Je continue. J'avais eu hier l'idée de faire « hommage de mon portrait au département du « Calvados. Le comité de salut public ne m'a « pas répondu, et maintenant il est trop tard! « Il faut un défenseur, c'est la règle. J'ai pris le « mien sur la Montagne. J'ai pensé demander « Robespierre ou Chabot... C'est demain à huit « heures que l'on me juge. Probablement à midi « j'aurai vécu, pour parler le langage romain. « J'ignore comment se passeront les derniers « moments. C'est la fin qui couronne l'œuvre. « Je n'ai pas besoin d'affecter l'insensibilité, car « jusqu'à ce moment je n'ai pas la moindre « crainte de la mort. Je n'ai jamais estimé la « vie que par l'utilité dont elle pouvait être. « Marat n'ira point au Panthéon. Il le méritait « pourtant bien... Souvenez-vous de l'affaire de « mademoiselle de Forbin. Voici son adresse en « Suisse. Dites-lui que je l'aime de tout mon « cœur. Je vais écrire à mon père. Je ne dis « rien à mes autres amis. Je ne leur demande « qu'un prompt oubli : leur affliction déshono-« rerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen « que je crois lui avoir aidé à gagner plus qu'une « bataille en facilitant la paix. Adieu, citoyen. « Les prisonniers de la Conciergerie, loin de « m'injurier comme le peuple dans les rues, ont « l'air de me plaindre. Le malheur rend compa-« tissant. C'est ma dernière réflexion. »

XXXI

Sa lettre à son père, écrite la dernière, était courte et d'un accent où la nature s'attendrissait, au lieu de soucier comme avec Barbaroux. « Par-« donnez-moi d'avoir disposé de mon existence « sans votre permission, » disait-elle. « J'ai vengé « bien d'innocentes victimes. J'ai prévenu bien « d'autres désastres. Le peuple, un jour dés-« abusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran. « Si j'ai cherché à vous persuader que je passais « en Angleterre, c'est que j'espérais rester in-« connue. J'en ai reconnu l'impossibilité. J'es-« père que vous ne serez pas tourmenté; en « tout cas, vous avez des défenseurs à Caen. « J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet de « Pontécoulant. Un tel attentat ne permet nulle « défense. C'est pour la forme. Adieu, mon cher « papa, je vous prie de m'oublier ou plutôt de « vous réjouir de mon sort. La cause en est belle. « J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon « cœur. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

« Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud ! »

« C'est demain à huit heures que l'on me juge... »

Cette allusion à un vers de son aïeul, en rappelant à son père l'orgueil du nom et l'héroïsme du sang, semblait placer son action sous la sauvegarde du génie de sa famille. Elle défendait la faiblesse ou le reproche au cœur de son père, en lui montrant le peintre des sentiments romains applaudissant d'avance à son dévouement.

XXXII

Le lendemain, à huit heures du matin, les gendarmes vinrent la prendre pour la conduire au tribunal révolutionnaire. La salle était située au-dessus des voûtes de la Conciergerie. Un escalier sombre, étroit, funèbre, rampant dans le creux des épaisses murailles du soubassement du Palais de Justice, conduisait les accusés au tribunal et ramenait les condamnés dans leur cachot. Avant de monter, elle arrangea ses cheveux et son costume pour paraître avec décence devant la mort; puis elle dit en souriant au concierge, qui assistait à ces préparatifs : « M. Richard, « ayez soin, je vous prie, que mon déjeuner soit « préparé lorsque je descendrai de là-haut : mes « juges sont sans doute pressés. Je veux faire « mon dernier repas avec madame Richard et « avec vous. »

L'heure du jugement de Charlotte Corday était connue la veille dans Paris. La curiosité, l'horreur, l'intérêt, la pitié avaient attiré une foule immense dans l'enceinte du tribunal et dans les salles qui la précèdent. Quand l'accusée approcha, un bruit sourd s'éleva comme une malédiction sur son nom, du sein de cette multitude. Mais à peine eut-elle fendu la foule et fait rayonner sa beauté surnaturelle dans tous les regards, que ce murmure de colère se changea en frémissement d'intérêt et d'admiration. Toutes les physionomies passèrent de l'horreur à l'attendrissement; ses traits exaltés par la solennité du moment, colorés par l'émotion, troublés par la confusion de la jeune fille sous tant de regards, raffermis et ennoblis par la grandeur même d'un crime qu'elle portait dans l'âme et sur le front comme une vertu; enfin la fierté et la modestie rassemblées et confondues dans son attitude, donnaient à sa figure un charme mêlé d'effroi qui troublait toutes les âmes et tous les yeux : ses juges mêmes paraissaient des accusés devant elle. On croyait voir la justice divine ou la Némésis antique, substituant la conscience aux lois, et venant demander à la justice humaine, non de l'absoudre, mais de la reconnaître et de trembler !

XXXIII

Quand elle fut assise au banc des accusés, on lui demanda si elle avait un défenseur. Elle répondit qu'elle avait chargé un ami de ce rôle; mais que ne le voyant pas dans l'enceinte, elle présumait qu'il avait manqué de courage. Le président lui désigna alors un défenseur d'office : c'était le jeune Chauveau-Lagarde, illustré depuis par sa défense de la reine, et déjà connu par son éloquence et par son courage, dans les causes et dans les temps où l'avocat partageait les périls de l'accusé. Ce choix du président indiquait une arrière-pensée de salut. Chauveau-Lagarde vint se placer au barreau. Charlotte le regarda d'un œil scrutateur et inquiet, comme si elle eût craint que, pour sauver sa vie, son défenseur n'abandonnât quelque chose de son honneur.

La veuve de Marat déposa en sanglotant. Charlotte, émue de la douleur de cette femme, abrégea sa déposition en s'écriant : « Oui, oui, c'est « moi qui l'ai tué ! » Elle raconta ensuite la préméditation d'un acte conçu depuis trois mois, le projet de frapper le tyran au milieu de la Convention, la ruse employée pour l'approcher. « Je « conviens, » dit-elle avec humilité, « que ce « moyen était peu digne de moi; mais il fallait « paraître estimer cet homme pour arriver jus- « qu'à lui. — Qui vous a inspiré tant de haine « contre Marat? » lui demanda-t-on. « — Je n'a- « vais pas besoin de la haine des autres, » répondit-elle, « j'avais assez de la mienne; d'ailleurs « on exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi- « même. — Que haïssiez-vous en lui ? — Ses cri- « mes ! — En lui donnant la mort, qu'espériez- « vous? — Rendre la paix à mon pays. — « Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marats? « — Celui-là mort, les autres trembleront peut- « être. » On lui représenta le couteau pour qu'elle le reconnût. Elle le repoussa d'un geste de dégoût. — « Oui, » dit-elle, « je le reconnais. » Le crime refroidi lui faisait horreur dans l'instrument qui l'avait consommé. — « Quelles « personnes fréquentiez-vous à Caen? — Très- « peu de monde; je voyais Larue, officier muni- « cipal, et le curé de Saint-Jean. — Était-ce à « un prêtre assermenté ou non assermenté que « vous vous confessiez à Caen? — Je n'allais ni « aux uns ni aux autres. — Depuis quand aviez- « vous formé ce dessein? — Depuis la journée « du 31 mai, où l'on arrêta ici les députés du « peuple. J'ai tué un homme pour en sauver cent « mille. J'étais républicaine bien avant la Révo- « lution. »

On confronte Fauchet avec elle. — « Je ne « connais Fauchet que de vue, » dit-elle avec dédain; « je le regarde comme un homme sans « mœurs et sans principes, et je le méprise. » L'accusateur, lui reprochant d'avoir porté le

coup de haut en bas pour qu'il fût plus sûr, lui dit qu'il fallait sans doute qu'elle fût bien exercée au crime! A cette supposition qui bouleversait toutes ses pensées en l'assimilant aux meurtriers de profession, elle poussa une exclamation de honte. « Oh! le monstre! » s'écria-t-elle, « il « me prend pour un assassin! »

Fouquier-Tinville résuma les débats et conclut à la mort.

Le défenseur se leva. « L'accusée, » dit-il, « avoue le crime, elle avoue la longue prémédi- « tation, elle en avoue les circonstances les plus « accablantes. Citoyens, voilà sa défense tout « entière. Ce calme imperturbable et cette com- « plète abnégation de soi-même, qui ne révèlent « aucun remords en présence de la mort, ce « calme et cette abnégation, sublimes sous un « aspect, ne sont pas dans la nature; ils ne peu- « vent s'expliquer que par l'exaltation du fana- « tisme politique qui lui a mis le poignard à la « main. C'est à vous de juger de quel poids un « fanatisme si inébranlable doit peser dans la « balance de la justice. Je m'en rapporte à vos « consciences. »

Les jurés portèrent à l'unanimité la peine de mort. Elle entendit l'arrêt sans pâlir. Le président lui ayant demandé si elle avait à parler sur la nature de la peine qui lui était infligée, elle dédaigna de répondre; et s'approchant de son défenseur : « Monsieur, » lui dit-elle d'une voix pénétrante et douce, « vous m'avez défendue « comme je voulais l'être, je vous en remercie, « je vous dois un témoignage de ma reconnais- « sance et de mon estime, je vous l'offre digne « de vous. Ces messieurs (*en montrant les juges*) « viennent de déclarer mes biens confisqués; je « dois quelque chose à la prison, je vous lègue « cette dette à acquitter pour moi. »

Pendant qu'on l'interrogeait et que les jurés recueillaient ses réponses, elle avait aperçu dans l'auditoire un peintre qui dessinait ses traits. Sans s'interrompre, elle s'était tournée avec complaisance, et en souriant, du côté de l'artiste pour qu'il pût mieux retracer son image. Elle pensait à l'immortalité. Elle posait déjà devant l'avenir.

XXXIV

Derrière le peintre, un jeune homme, dont les cheveux blonds, l'œil bleu, le teint pâle révélaient un homme du Nord, s'élevait sur la pointe des pieds pour mieux apercevoir l'accusée. Il tenait les yeux attachés sur elle, comme un fantôme dont le regard aurait contracté l'immobilité de la mort. A chaque réponse de la jeune fille, le sens viril et le son féminin de cette voix le faisaient frissonner et changer de couleur. Il semblait boire des yeux ses paroles et s'associer par le geste, par l'attitude et par l'enthousiasme, aux sentiments que l'accusée exprimait. Plusieurs fois ne pouvant contenir son émotion, il provoqua par des exclamations involontaires les murmures de l'auditoire et l'attention de Charlotte Corday. Au moment où le président prononça l'arrêt de mort, ce jeune homme se leva à demi avec le geste d'un homme qui proteste dans son cœur, et se rassit aussitôt comme si les forces lui manquaient. Charlotte, insensible à son propre sort, vit ce mouvement. Elle comprit qu'au moment où tout l'abandonnait sur la terre une âme s'attachait à la sienne, et qu'au milieu de cette foule indifférente ou ennemie elle avait un ami inconnu. Son regard le remercia. Ce fut leur seul entretien ici-bas.

Ce jeune étranger était Adam Lux, républicain allemand, envoyé à Paris par les révolutionnaires de Mayence pour concerter les mouvements de l'Allemagne avec ceux de la France dans la cause commune de la raison humaine et de la liberté des peuples. Ses yeux suivirent l'accusée jusqu'au moment où elle disparut, entre les sabres des gendarmes, sous la voûte de l'escalier. Sa pensée ne la quitta plus.

XXXV

Rentrée à la Conciergerie, qui allait la rendre dans peu d'instants à l'échafaud, Charlotte Corday sourit à ses compagnons de prison, rangés dans les corridors et dans les cours pour la voir passer. Elle dit au concierge : « J'avais espéré « que nous déjeunerions encore ensemble; mais « les juges m'ont retenue là-haut si longtemps « qu'il faut me pardonner de vous avoir manqué « de parole. » Le bourreau entra. Elle lui demanda une minute pour achever une lettre commencée. Cette lettre n'était ni une faiblesse ni un attendrissement de son âme : c'était le cri de l'amitié indignée qui veut laisser un reproche immortel à la lâcheté d'un abandon. Elle était adressée à Doulcet de Pontécoulant, qu'elle avait connu chez sa tante et qu'elle croyait avoir invoqué en vain pour défenseur. Voici ce billet : « Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir « refusé de me défendre lorsque la chose était si

« facile. Celui qui l'a fait s'en est acquitté avec « toute la dignité possible. Je lui en conserverai « ma reconnaissance jusqu'au dernier moment. » Cette vengeance frappait à faux sur celui qu'elle accusait du bord de la tombe. Le jeune Pontécoulant, absent de Paris, n'avait pas reçu la lettre : sa générosité et son courage répondaient de son acceptation. Charlotte emportait une erreur et une injustice à l'échafaud.

L'artiste qui avait ébauché les traits de Charlotte Corday devant le tribunal était M. Hauer, peintre et officier de garde nationale de la section du Théâtre-Français. Rentrée dans le cachot, elle pria le concierge de le laisser entrer pour achever son ouvrage. M. Hauer fut introduit. Charlotte le remercia de l'intérêt qu'il paraissait prendre à son sort et posa avec sérénité devant lui. On eût dit qu'en lui permettant de transmettre ses traits et sa physionomie à la postérité, elle le chargeait de transmettre son âme et son patriotisme visibles aux générations à venir. Elle s'entretint avec M. Hauer de son art, de l'événement du jour, de la paix que lui laissait l'acte qu'elle venait de consommer. Elle parla de ses jeunes amies d'enfance à Caen, et pria l'artiste de copier en petit le portrait en grand qu'il exécutait, et d'envoyer cette miniature à sa famille.

Au milieu de cet entretien, entrecoupé de silences, on entendit frapper doucement à la porte du cachot placée derrière l'accusée. On ouvrit, c'était le bourreau. Charlotte, se retournant au bruit, aperçut les ciseaux et la chemise rouge que l'exécuteur portait sur le bras. On vit sa peau pâlir et frissonner à cet appareil. « Quoi! déjà? » s'écria-t-elle involontairement. Elle se raffermit bientôt, et, jetant un regard sur le portrait inachevé : « Monsieur, » dit-elle à l'artiste avec un sourire triste et bienveillant, « je ne sais comment vous remercier du soin « que vous avez pris; je n'ai que cela à vous « offrir, conservez-le en mémoire de votre bonté « et de ma reconnaissance. » En disant ces mots, elle prit les ciseaux de la main du bourreau, et coupant une mèche de ses longs cheveux blond-cendré qui s'échappaient de son bonnet, elle la présenta à M. Hauer. Les gendarmes et le bourreau, à ces paroles et à ce geste, sentirent des larmes monter dans leurs yeux.

La famille de M. Hauer possède encore ce portrait interrompu par la mort. La tête seule était peinte, le buste était à peine esquissé. Mais le peintre, qui suivit de l'œil les préparatifs de l'échafaud, fut si frappé de l'effet de la splendeur sinistre que la chemise rouge ajoutait à la beauté du modèle, qu'après le supplice de Charlotte il la peignit sous ce costume.

Un prêtre autorisé par l'accusateur public se présenta, selon l'usage, pour lui offrir les consolations de la religion. « Remerciez, » lui dit-elle avec une grâce affectueuse, « ceux qui ont « eu l'attention de vous envoyer; mais je n'ai « pas besoin de votre ministère : le sang que « j'ai versé et mon sang que je vais répandre « sont les seuls sacrifices que je puisse offrir à « l'Éternel. » L'exécuteur lui coupa les cheveux, lui lia les mains et la revêtit de la chemise des suppliciés. « Voilà, » dit-elle en souriant, « la « toilette de la mort faite par des mains un peu « rudes; mais elle conduit à l'immortalité. »

Elle ramassa ses longs cheveux, les regarda une dernière fois et les donna à madame Richard. Au moment où elle monta sur la charrette pour aller au supplice, un orage éclatait sur Paris. Les éclairs et la pluie ne dispersèrent pas la foule qui encombrait les places, les ponts, les rues sur la route du cortége. Des hordes de femmes forcenées la poursuivaient de leur malédiction. Insensible à ces outrages, elle promenait un regard rayonnant de sérénité et de pitié sur ce peuple.

XXXVI

Le ciel s'était éclairci. La pluie, qui collait ses vêtements sur ses membres, dessinait sous la laine humide les gracieux contours de son corps comme ceux d'une femme sortant du bain. Ses mains, liées derrière le dos, la forçaient à relever la tête; cette contrainte des muscles donnait plus de fixité à son attitude et faisait ressortir les courbes de sa stature. Le soleil couchant éclairait son front de rayons semblables à une auréole. Les couleurs de ses joues, relevées par les reflets de sa chemise rouge, donnaient à son visage une splendeur dont les yeux étaient éblouis. On ne savait si c'était l'apothéose ou le supplice de la beauté que suivait ce tumultueux cortége. Robespierre, Danton, Camille Desmoulins s'étaient placés sur le passage pour l'entrevoir. Tous ceux qui avaient le pressentiment de l'assassinat étaient curieux d'étudier sur ses traits l'expression du fanatisme qui pouvait les menacer demain. Elle ressemblait à la vengeance céleste satisfaite et transfigurée. Elle paraissait par moments chercher dans ces milliers de visages un regard d'in-

telligence sur lequel son regard pût se reposer. Adam Lux attendait la charrette à l'entrée de la rue Saint-Honoré. Il suivit pieusement les roues jusqu'au pied de l'échafaud. « Il gravait dans son « cœur, » dit-il lui-même, « cette inaltérable « douceur au milieu des hurlements barbares de « la foule, ce regard si doux et si pénétrant, « ces étincelles vives et humides qui s'échap- « paient comme des pensées enflammées de ces « beaux yeux dans lesquels parlait une âme « aussi intrépide que tendre : yeux charmants « qui auraient dû émouvoir un rocher!... » s'écrie-t-il. « Souvenirs uniques et immortels, » ajoutait-il, « qui brisèrent mon cœur et qui le « remplirent d'émotions jusqu'alors inconnues! « émotions dont la douceur égale l'amertume « et qui ne mourront qu'avec moi. Qu'on sanc- « tifie le lieu de son supplice et qu'on y élève sa « statue avec ces mots : *Plus grande que Bru- « tus!* Mourir pour elle, être souffleté comme « elle par la main du bourreau, sentir en mou- « rant le froid du même couteau qui trancha « la tête angélique de Charlotte, être uni à « elle dans l'héroïsme, dans la liberté, dans « l'amour, dans la mort, voilà désormais mes « seuls vœux! Je n'atteindrai jamais cette vertu « sublime; mais n'est-il pas juste que l'objet « adoré soit toujours au-dessus de l'adorateur? »

XXXVII

Ainsi un amour enthousiaste et immatériel, éclos du dernier regard de la victime, l'accompagnait à son insu pas à pas jusqu'à l'échafaud, et se disposait à la suivre pour mériter avec son modèle et son idéal l'éternelle union des âmes. La charrette s'arrêta. Charlotte pâlit en voyant l'instrument du supplice. Elle reprit promptement ses couleurs naturelles et monta les marches glissantes de l'échafaud d'un pas aussi ferme et aussi léger que le permettaient sa chemise traînante et ses mains liées. Quand l'exécuteur, pour lui découvrir le cou, arracha le fichu qui couvrait sa gorge, la pudeur humiliée lui donna plus d'émotion que la mort prochaine; mais, reprenant sa sérénité et son élan presque joyeux vers l'éternité, elle plaça d'elle-même son cou sous la hache. Sa tête roula et rebondit. Un des valets du bourreau, nommé Legros, prit la tête d'une main et la souffleta de l'autre par une vile adulation au peuple. Les joues de Charlotte rougirent, dit-on, de l'outrage, comme si la dignité et la pudeur avaient survécu un moment au sentiment de la vie. La foule irritée n'accepta pas l'hommage. Un frisson d'horreur parcourut la multitude et demanda vengeance de cette indignité. Cependant la violation de l'humanité ne s'arrêta pas là. L'infâme curiosité des maratistes chercha jusque sur les restes inanimés de la jeune fille les preuves du vice dont ses calomniateurs voulaient la flétrir. Sa vertu trouva son témoignage où ses ennemis cherchaient sa honte. Cette profanation de la beauté et de la mort attesta l'innocence de ses mœurs et de la virginité de son corps.

XXXVIII

Telle fut la fin de Marat. Telles furent la vie et la mort de Charlotte Corday. En présence du meurtre, l'histoire n'ose glorifier; en présence de l'héroïsme, l'histoire n'ose flétrir. L'appréciation d'un tel acte place l'âme dans cette redoutable alternative de méconnaître la vertu ou de louer l'assassinat. Comme ce peintre qui, désespérant de rendre l'expression complexe d'un sentiment mixte, jeta un voile sur la figure de son modèle et laissa un problème au spectateur, il faut jeter ce mystère à débattre éternellement dans l'abîme de la conscience humaine. Il y a des choses que l'homme ne doit pas juger, et qui montent, sans intermédiaire et sans appel, au tribunal direct de Dieu. Il y a des actes humains tellement mêlés de faiblesse et de force, d'intention pure et de moyens coupables, d'erreur et de vérité, de meurtre et de martyre, qu'on ne peut les qualifier d'un seul mot, et qu'on ne sait s'il faut les appeler crime ou vertu. Le dévouement coupable de Charlotte Corday est du nombre de ces actes que l'admiration et l'horreur laisseraient éternellement dans le doute, si la morale ne les réprouvait pas. Quant à nous, si nous avions à trouver, pour cette sublime libératrice de son pays et pour cette généreuse meurtrière de la tyrannie, un nom qui renfermât à la fois l'enthousiasme de notre émotion pour elle et la sévérité de notre jugement sur son acte, nous créerions un mot qui réunît les deux extrêmes de l'admiration et de l'horreur dans la langue des hommes, et nous l'appellerions l'ange de l'assassinat.

Peu de jours après le supplice, Adam Lux publiait l'apologie de Charlotte Corday, et s'associait à son attentat pour être associé à son

martyre. Arrêté pour cette audacieuse provocation, il était jeté à l'Abbaye. Il s'écriait en passant le seuil de la prison : « Je vais donc « mourir pour elle ! » Et il mourait en effet bientôt, en saluant comme l'autel de la liberté et de l'amour l'échafaud que le sang de son modèle avait consacré.

L'héroïsme de Charlotte fut chanté par André Chénier, qui devait bientôt mourir lui-même pour la patrie commune des grandes âmes : la pure liberté. La poésie de tous les peuples s'empara du nom de Charlotte Corday pour en faire l'effroi des tyrans. « Quelle est cette tombe? » chante le poëte allemand Klopstock. « C'est la tombe « de Charlotte. Allons cueillir des fleurs et les « effeuiller sur sa cendre, car elle est morte « pour la patrie. — Non, non, ne cueillez rien. « — Allons chercher un saule pleureur et plan- « tons-le sur son gazon, car elle est morte pour « la patrie. — Non, non, ne plantez rien, mais « pleurez, et que vos larmes soient de sang, « car elle est morte en vain pour la patrie. »

En apprenant dans sa prison le crime, le jugement et la mort de Charlotte Corday, Vergniaud s'écria : « Elle nous tue, mais elle nous « apprend à mourir ! »

LIVRE QUARANTE-CINQUIÈME.

I

La vertu la plus pure est toujours trompée dans ses desseins, quand elle emprunte la main et l'arme du crime. Le sang de Marat enivra le peuple. La Montagne, Robespierre, Danton, heureux d'être débarrassés de ce rival dont ils redoutaient l'empire sur la multitude, jetèrent son cadavre à la populace pour qu'elle s'en fît une idole. Ses funérailles ressemblèrent plus à une apothéose qu'à un deuil. La Convention donna le culte de Marat en diversion à l'anarchie. Celui dont elle rougissait comme collègue, elle permit qu'on en fît un dieu. La nuit même qui suivit sa mort, le peuple vint suspendre des couronnes à la porte de sa maison. La commune inaugura son buste dans la salle de ses séances. Les sections vinrent processionnellement pleurer à la Convention et demander le Panthéon pour cette cendre. D'autres demandèrent que son corps embaumé fût promené dans les départements et jusqu'aux limites du monde; d'autres enfin qu'on lui élevât une tombe vide sous tous les arbres de la liberté plantés dans toutes les communes de la république. Robespierre, aux Jacobins, essaya seul de modérer cette idolâtrie. « Et à moi aussi, » dit-il, « les honneurs du poignard me sont sans doute « réservés. La priorité n'a été déterminée que « par le hasard, et ma chute s'avance à grands « pas. »

La Convention décréta qu'elle assisterait en masse aux obsèques. Le peintre David les ordonna. Plagiaire de l'antiquité, il voulut imiter les funérailles de César. Il fit placer le corps de Marat dans l'église des Cordeliers sur un catafalque, recouvert de sa chemise sanglante. Le poignard, la baignoire, le billot, l'encrier, les plumes, les papiers étaient étalés à côté du corps, comme les armes du philosophe et les témoignages de sa stoïque indigence. Les députations des sections se succédèrent avec des harangues, de l'encens, des fleurs autour du cadavre. Elles y prononcèrent des serments terribles.

II

Le soir, le cortége funèbre sortit aux flambeaux de l'église et n'arriva qu'à minuit au lieu de la sépulture. On avait choisi pour abriter les restes de Marat le lieu même où il avait tant harangué et tant agité le peuple, la cour du club des Cordeliers, comme on enterre le combattant sur le champ de bataille. On descendit le corps dans la fosse à l'ombre de ces arbres dont les feuilles illu-

minées de milliers de lampions répandaient sur sa tombe le jour doux rt serein de l'Élysée antique. Le peuple sous les bannières des sections, les départements, les électeurs, la commune, les Cordeliers, les Jacobins, la Convention assistèrent à cette cérémonie. Dérisoire apothéose ! Le président de l'Assemblée, Thuriot, adressa l'adieu suprême et national à ces mânes. Il annonça que la Convention allait placer la statue de Marat à côté de celle de Brutus. Le club des Cordeliers réclama son cœur. Renfermé dans une urne, il fut suspendu à la voûte de la salle des séances. La société lui vota enfin un autel. « Restes précieux « d'un dieu ! » s'écria un orateur au pied de cet autel, « serons-nous parjures à tes mânes ? Tu « nous demandes vengeance, et tes assassins res« pirent !... »

Les pèlerinages du peuple à la tombe de Marat s'organisèrent tous les dimanches, et confondirent dans une même adoration le cœur de cet apôtre du meurtre avec le cœur du Christ de paix. Les théâtres se décorèrent tous de son image. Les places et les rues changèrent leur nom pour prendre le sien. Les femmes lui élevèrent un obélisque. Des journalistes intitulèrent leurs feuilles *l'Ombre de Marat*. Ce délire se propagea dans les départements. Ce nom devint l'enseigne du patriotisme. Le maire de Nîmes se fit appeler le Marat du Midi ; celui de Strasbourg, le Marat du Rhin. Le conventionnel Carrier appela ses troupes l'armée de Marat. La veuve de *l'ami du peuple* vint demander à la Convention vengeance pour son époux et un tombeau pour elle. Des fêtes funèbres, des processions, des anniversaires furent institués dans un grand nombre de communes de la république. Des jeunes filles, vêtues de blanc et tenant à la main des couronnes de cyprès et de chêne, y chantaient, autour du catafalque, des hymnes à Marat. Tous les refrains de ces hymnes étaient sanguinaires. Le poignard de Charlotte Corday, au lieu d'étancher le sang, semblait avoir ouvert les veines de la France.

III

La Convention reprenait partout son ascendant. Après la rencontre de Vernon, où l'avant-garde des fédéralistes s'était évanouie au premier coup de canon, les Girondins réfugiés à Caen cherchèrent à regagner Bordeaux, abandonnant la Normandie et la Bretagne aux royalistes d'un côté, aux commissaires de la Convention de l'autre. Pétion, Louvet, Barbaroux, Salles, Meilhan, Kervélégan, Gorsas, Girey-Duprey, Marchenna, Espagnol enrôlé volontairement dans les rangs de la Gironde, Riouffe enfin, jeune Marseillais qui suivait cette cause jusque dans ses désastres, prirent l'uniforme des volontaires du Finistère et se confondirent avec ces soldats pour atteindre la Bretagne. Guadet était venu les rejoindre depuis peu à Caen. Il n'assista qu'à leur ruine. Buzot, Duchâtel, Bergoing, Lesage, Valady partirent avec les bataillons. Lanjuinais les avait devancés à Brest, semant son indignation et son courage autour de lui. Henri Larivière et Mollevault, membres de la fatale commission des Douze, précédèrent les fugitifs à Quimper et leur préparèrent non des auxiliaires, mais des asiles. Réduits au nombre de dix-neuf et séparés du bataillon du Finistère qui les avait protégés jusqu'à Lamballe, les députés quittèrent les grandes routes et marchèrent par des chemins détournés, demandant, de chaumière en chaumière, une hospitalité qui pouvait à chaque instant les trahir.

Reconnus à Moncontour par quelques fédérés, et ayant entendu murmurer autour d'eux : Voilà Péthion, voilà Buzot, ils se réfugièrent dans les bois. On soupçonnait leur retraite. Ils y passèrent de longues heures cachés sous les feuilles. La pluie ruisselait sur leurs corps engourdis. Un jeune citoyen de Moncontour qui avait épié leur fuite vint les prendre et les dirigea, la nuit, vers une maison écartée où ils se reposèrent quelques heures.

Ils entendaient de là la générale battre dans les villages. On fouillait les champs, les bois, les maisons pour les saisir. Giroust et Lesage se séparèrent de leurs compagnons et acceptèrent l'hospitalité dans les environs. Les autres continuèrent leur route. Ils avaient des armes. Ils intimidaient les paysans qu'ils ne pouvaient séduire. Ils échappaient, de miracle en miracle, aux dangers qui les entouraient.

IV

Cependant la marche, la faim, la soif, l'inquiétude, la maladie les décimaient. Cussy, torturé par un accès de goutte, gémissait à chaque pas. Buzot, affaibli, jetait ses armes, fardeau trop pesant pour lui. Barbaroux, quoiqu'à peine âgé de vingt-huit ans, avait la stature lourde et l'embonpoint d'un homme avancé en âge. Une entorse avait fait enfler son pied. Il ne pouvait marcher

qu'à l'aide du bras de Péthion et de Louvet, qui le soutenaient tour à tour. Riouffe, les pieds écorchés par la marche, se traînait en tachant les chemins de son sang. Péthion, Salles et Louvet conservaient seuls leur infatigable vigueur.

Un soir, aux approches d'une petite ville, un guide sûr leur annonça que dix gendarmes et quelques gardes nationaux les attendaient, le lendemain, au passage pour leur fermer la route. « Il faut les prévenir, » dit Barbaroux à ses amis, « forcer la marche et nous glisser cette nuit à travers la ville. Avant que les gendarmes aient sellé leurs chevaux, nous aurons franchi le pas dangereux. S'ils nous poursuivent, les fossés et les haies de la campagne nous serviront de remparts. Ils tomberont sous nos balles ou ils n'auront que nos cadavres. Marchons sur nos genoux, s'il le faut, plutôt que de tomber vivants dans les mains des Maratistes. Demain, si nous échappons, nous serons en sûreté dans l'asile que Kervélégan nous a préparé à Quimper. »

Les blessés et les malades aimaient mieux attendre la mort sur la place que de la fuir. Cependant l'énergie de Barbaroux les fit rougir de leur résignation. Ils se levèrent, ils franchirent en silence le passage, et se couchèrent à quelques lieues plus loin dans l'herbe haute qui cachait leur corps et qui protégea leur sommeil. Accablés de fatigue, énervés de faim, ils touchaient enfin à Quimper, mais ils n'osaient y entrer. Ils envoyèrent un de leurs guides avertir Kervélégan de leur approche et lui demander les indications nécessaires pour gagner les retraites que son amitié leur avait sans doute assurées. Ce guide ne revenait pas. Ils attendaient depuis trente-deux heures, sans toit et sans nourriture, battus par la pluie et couchés dans un marais dont l'eau glacée engourdissait leurs membres. Cussy invoquait la mort, plus clémente que la douleur. Riouffe et Girey-Duprey perdaient l'enjouement de leur jeunesse qui les avait soutenus jusque-là. Buzot s'enveloppait de sa mélancolie taciturne. Barbaroux même sentait s'évanouir, non son courage, mais son espoir. Louvet pressait sur sa poitrine l'arme chargée qui contenait sa délivrance et sa mort. L'image de la femme adorée qui cherchait sa trace pour le rejoindre le rattachait seule à la vie. Péthion conservait l'indifférence stoïque d'un homme qui défie le sort de le précipiter plus bas, après l'avoir élevé plus haut. Il touchait le fond de l'infortune et il s'y reposait.

V

Cependant Kervélégan veillait à Quimper. Un messager à cheval, envoyé par lui, découvrit dans le marais les fugitifs. Il les conduisit chez un paysan, où le feu, le pain et le vin ranimèrent leur engourdissement. Un curé constitutionnel des environs les reçut ensuite. Ils y restaurèrent leurs forces; puis ils se séparèrent en plusieurs groupes, dont chacun eut sa fortune et sa fin diverses. Cinq d'entre eux, au nombre desquels étaient Salles, Girey-Duprey, Cussy, reçurent asile chez Kervélégan; Buzot fut confié à la discrétion d'un généreux citoyen dans une maison du faubourg de Quimper; Péthion et Guadet s'abritèrent dans une maison de campagne isolée; Louvet, Barbaroux, Riouffe, chez un patriote de la ville. L'amante de Louvet l'avait devancé à Quimper. Elle apportait à son ami le dévouement, les espérances et les illusions de son amour.

Du fond de leurs retraites, les proscrits concertèrent les moyens de se réfugier ensemble à Bordeaux, sans courir les dangers de la route par terre. Duchâtel découvrit une barque pontée, à l'ancre, sur la petite rivière qui se jette dans la mer à Quimper. Il fit réparer cette embarcation et la nolisa pour transporter ses amis et lui à Bordeaux. Bien que les commissaires de la Montagne n'osassent pas encore se montrer dans le département d'où l'opinion les repoussait, le projet de Duchâtel découvert fut déjoué. Une autre embarcation, préparée à Brest, emporta vers l'embouchure de la Gironde Duchâtel, Cussy, Bois-Guyon, Girey-Duprey, Salles, Meilhan, Bergoing, Marchenna et Riouffe. Quant à Brissot, il était en ce moment arrêté à Moulins et transporté à Paris pour languir dans la prison. Vergniaud, Péthion, Guadet, Buzot, pour ne pas se séparer de Barbaroux mourant, refusèrent de s'embarquer à Brest, et attendirent dans leurs asiles la guérison de leur ami. Louvet se retira seul avec Lodoïska dans une chaumière qu'elle lui avait préparée. Il savoura, entre deux tempêtes, ces moments de félicité d'autant plus vive qu'elle est plus menacée : halte des infortunés sur la route de la mort. Barbaroux, léger dans ses amours que son inconstance ne changeait jamais en attachement durable, enviait, disait-il, ce bonheur que Louvet proscrit devait au dévouement et à la fidélité.

La nouvelle de la prise de Toulon par les Anglais redoubla la surveillance et la persécution des patriotes contre les fédéralistes accusés du démembrement de la patrie. Louvet, Barbaroux,

Buzot, Péthion s'embarquèrent enfin de nuit dans une chaloupe de pêcheur qui devait les conduire à un navire mouillé sur la côte. Couchés sous des nattes à fond de cale, ils traversèrent, sans être découverts, la flotte de vingt-deux vaisseaux de la république. S'ils eussent été visités, ils auraient été infailliblement reconnus au signalement de Péthion. Les soucis de la Révolution, l'ardeur de l'ambition, les orages de la popularité conquise et perdue avaient blanchi avant quarante ans ses cheveux et sa barbe. Ce vieillard précoce était connu de la France entière. Les proscrits entrèrent dans le lit de la Gironde et débarquèrent au Bec-d'Ambès, petit port aux environs de Bordeaux. Ils croyaient toucher le sol de la liberté, il était devenu le sol de la mort.

VI

Pendant que les Girondins vaincus tombaient un à un dans les mains de leurs ennemis ou prolongeaient si douloureusement l'agonie de leur parti par la fuite, la république, raffermie au centre, était entamée aux extrémités. Les frontières étaient découvertes ; les places conquises par l'armée de Custine en Allemagne et nos propres places du Nord tombaient sous le canon de la coalition. Nous avons vu que Custine, replié sur Landau, avait laissé une imposante garnison à Mayence, comme un gage prochain d'une seconde invasion de l'Allemagne. Le général Meunier, connu par les merveilleux travaux de Cherbourg, commandait la place. Kléber, Doyré, Dubayet, officiers généraux aussi éclairés qu'intrépides, étaient ses lieutenants. Rewbell et Merlin de Thionville, à la fois représentants et soldats, s'étaient enfermés dans Mayence pour que les troupes combattissent sous l'œil même de la Convention. Deux cents bouches à feu défendaient la place. Le blocus était formé par cinquante-sept bataillons et quarante escadrons. Les grains étaient abondants dans la ville, mais la poudre manquait. Les prodiges d'habileté, d'audace et de courage dont Merlin de Thionville donnait l'exemple, du cœur et des bras, aux troupes, ne laissaient néanmoins d'autre espoir que celui d'une héroïque défense. Cette défense même paralysait vingt mille de nos meilleurs soldats bloqués de l'autre côté du Rhin dans leur conquête. Custine envoya un officier à l'armée prussienne. Cet officier demanda à traverser les lignes en parlementaire, accompagné d'un officier prussien, pour aller porter à Mayence l'ordre de capituler honorablement. Les commissaires de la Convention, Merlin et Rewbell, et les généraux commandant la ville et les troupes, réunis en conseil de guerre, repoussèrent énergiquement cette insinuation. Le blocus fut resserré par les Autrichiens et les Prussiens, et converti en siége. Les Français, reprenant à chaque instant l'offensive par des sorties terribles, forçaient l'armée ennemie à conquérir plusieurs fois chaque pas qui la rapprochait des murailles. Le général Meunier, atteint d'un biscaïen qui lui fracassa le genou, expira quelques jours après. Les Prussiens, saisis d'admiration et de respect, cessèrent leur feu pour donner aux Français le temps d'élever la tombe de leur général dans un des bastions de la ville. « Je perds un ennemi qui m'a fait bien du « mal, » s'écria Frédéric-Guillaume ; « mais la « France perd un grand homme. »

Le bombardement commença par trois cents bouches à feu. Les moulins qui fournissaient les farines à la ville et à la garnison furent incendiés. La viande manqua comme le pain. Les chevaux, les chiens, les chats, les souris furent dévorés par les habitants. La famine sans pitié força les généraux à renvoyer de la ville les bouches inutiles. Les vieillards, les femmes, les enfants, chassés de l'enceinte au nombre de deux ou trois mille, furent également repoussés par les Prussiens et expirèrent, entre les deux armées, sous le canon des batteries ou dans les angoisses de la faim. Les hôpitaux, sans vivres, sans médicaments, sans toits, ne pouvaient plus abriter les blessés. La ville capitula.

Les troupes sortirent libres avec leurs drapeaux et leurs armes, sous la condition de ne pas combattre pendant un an contre la Prusse. La garnison murmura contre ses chefs. L'instinct des soldats leur révélait de prochains secours du côté du Nord par l'armée du général Houchard. Ils voulaient les attendre. Cette première retraite des armes françaises semblait à nos bataillons un démenti honteux au génie de la Révolution. La Convention en jugea ainsi. Le général Doyré, gouverneur de la place, et le général Dubayet, commandant des troupes, furent arrêtés à leur entrée en France et conduits prisonniers à Paris. Merlin de Thionville lui-même, malgré la gloire dont il s'était couvert, eut peine à faire excuser la reddition de ce boulevard du Rhin, devenu le tombeau de cinq mille de ses défenseurs. La renommée de Custine en fut atteinte. A ses premiers revers, on commença à chercher des torts

à ce général. On transporta dans la Vendée quinze mille soldats trempés au feu par le long siége de Mayence.

VII

Au même moment Condé, une des places de nos frontières du Nord, tomba. Dampierre était mort en tentant de la secourir. Le général Chancel, enfermé avec quatre mille soldats dans la ville, n'avait plus ni vivres ni munitions. La ration du soldat n'était que de deux onces de pain et ne pouvait plus fournir qu'à quelques jours de vivres. Il fallut se rendre prisonniers le 12 juillet. Valenciennes, écrasée de bombes, se rendit le 28 aux Anglais et aux Autrichiens. Le général Ferrand, ce brave lieutenant de Dumouriez, âgé de soixante et dix ans, avait défendu trois mois la ville comme s'il eût voulu se faire un tombeau de ses ruines. Les fortifications, écroulées sous les coups de deux cent mille boulets, de trente mille obus et de cinquante mille bombes, laissaient des brèches assez larges pour le passage de la cavalerie. La terreur seule du nom de nos braves soldats et du nom de Ferrand couvrait la place. Valenciennes capitula enfin, et la garnison, après avoir tué vingt mille ennemis et perdu elle-même sept mille combattants, obtint de rentrer en France avec ses armes et sous ses drapeaux.

La nouvelle de ces désastres consterna Paris sans le décourager. La constance de la Convention au milieu des revers raffermit l'esprit public. Tous s'affligèrent, nul ne désespéra de la patrie.

Les nouvelles des départements rassuraient l'Assemblée. Bordeaux, reconquis par les Jacobins, rouvrit ses portes aux envoyés de la Convention. Caen, après huit jours d'agitation et d'incertitude, rendit à la liberté les commissaires emprisonnés. L'insurrection de la Bretagne et de la Normandie s'affaissa sur elle-même. Les patriotes continrent quelque temps à Toulon les royalistes. Toulouse rentra dans l'obéissance. La Lozère s'apaisa. Les deux députés girondins Chasset et Biroteau, instigateurs de l'insurrection à Lyon et dans le Jura, virent, comme Rebecqui à Marseille, le mouvement qu'ils avaient suscité, républicain dans l'origine, se changer en mouvement royaliste. Ils tremblèrent eux-mêmes devant leur ouvrage. Nantes repoussa les Vendéens de ses murailles.

Ces revers d'un côté, ces succès de l'autre rendaient les Jacobins à la fois défiants et téméraires. Les dénonciations contre Custine se multipliaient et s'envenimaient. On accusa d'autant plus ce général qu'on avait espéré de lui davantage. Sa confiance et son bonheur dans ses premières campagnes avaient fait attendre de lui l'impossible. Il était puni d'avoir trop promis. On l'accusait de complicité avec le duc de Brunswick, de ménagements envers le roi de Prusse, d'intelligence secrète avec les royalistes de l'intérieur, d'entente avec le général Wimpfen et avec les Girondins de Caen. Bazire demanda l'arrestation de Custine au milieu de son armée. La Convention pouvait craindre qu'un général qui avait fanatisé ses troupes ne fît appel à sa popularité dans son camp et n'aggravât la situation de la république en marchant contre Paris. Elle ne recula pas néanmoins devant l'extrémité du péril. Elle envoya l'ordre à Custine de venir rendre compte de sa conduite. Levasseur de la Sarthe se chargea de cette périlleuse mission. Arrivé au camp, le représentant demanda à passer les troupes en revue; quarante mille hommes étaient sous les armes. Les soldats, qui suspectent Levasseur de venir leur enlever leur chef, lui refusent les honneurs militaires. Levasseur les exige et fait incliner les drapeaux: « Soldats de la répu« blique, » leur dit-il, « la Convention a fait « arrêter le général Custine. — Qu'on nous le « rende ! » répondent d'une voix irritée les troupes. Le représentant brave ces clameurs. Il tire son sabre et parcourt les rangs, défiant de l'œil et menaçant de la pointe de son arme le soldat qui oserait attenter, dans sa personne, à la patrie. Un sergent sort des rangs. « Nous vou« lons qu'on nous rende notre général, » dit-il. « — Avance-toi, toi qui demandes Custine! » répond Levasseur; « oses-tu répondre sur ta tête « de son innocence?... Soldats! » poursuit le représentant, « si Custine est innocent, il vous « sera rendu. S'il est coupable, son sang expiera « ses crimes. Point de grâce pour les traîtres! « Malheur aux rebelles! »

VIII

Le silence du devoir répondit seul à ces paroles. Le général fut arrêté. Custine n'imita pas Dumouriez. Il obéit et préféra l'échafaud au sol étranger. Arrivé à Paris, il y retrouva un reste de popularité qu'on lui reprocha comme un crime. Il se promena au Palais-Royal et y fut applaudi par la jeunesse et par les femmes.

Cette obéissance passive encouragea les Jacobins à de nouvelles dénonciations. Le ministre

de l'intérieur Garat, le ministre de la marine Dalbarade y devinrent l'objet d'odieuses insinuations. Le pouvoir exécutif, ainsi obsédé de soupçons et d'incriminations incessantes, devenait non-seulement dangereux, mais impossible à exercer. Robespierre, qui n'avait favorisé l'anarchie qu'autant qu'il croyait l'anarchie nécessaire au triomphe de la Révolution, se posa énergiquement contre les instigateurs du désordre, du moment que la Révolution lui parut assurée. Il défendit le comité de salut public accusé de mollesse, bien qu'il n'en fît pas partie lui-même; il défendit Danton; il défendit Garat et Dalbarade contre Chabot et Rossignol; il fulmina contre les dénonciateurs. Les murmures des Jacobins exaltés qui couvraient sa voix ne l'intimidèrent pas. « Il suffira donc qu'un homme soit en place pour « qu'on le calomnie? » s'écriait-il au milieu des murmures des Jacobins. « Nous ne cesserons « donc jamais d'ajouter foi aux contes ridicules « ou perfides dont on nous accable de toutes « parts? On ose accuser même Danton. Serait-ce « lui qu'on voudrait nous rendre suspect? On « accuse Bouchotte, on accuse Pache. Il est « écrit que les meilleurs patriotes seront dé« noncés. Il est temps de mettre fin à ces indi« gnités. » Quelques jours après, Robespierre s'opposa avec la même fermeté aux accusations qu'on généralisait contre les nobles employés dans les armées. « Que signifient tous ces lieux « communs de noblesse qu'on vous débite main« tenant? » dit-il. « Mes antagonistes ici ne sont « pas plus républicains que moi. Voulez-vous « donc tenir le comité de salut public en lisière? « Des hommes nouveaux, des patriotes d'un « jour veulent perdre dans l'esprit du peuple « ses plus anciens amis. Je cite pour exemple « Danton, qu'on calomnie; Danton, sur lequel « personne n'a le droit d'élever le plus léger « reproche; Danton, qu'on ne discréditera qu'a« près avoir prouvé qu'on a plus d'énergie, de « talent ou d'amour de la patrie que lui. Je ne « prétends pas m'identifier avec lui pour nous « faire valoir tous deux l'un par l'autre, je le « cite seulement. Deux hommes salariés par les « ennemis du peuple, deux hommes que Marat « dénonça, affectent de succéder à cet écrivain « patriote. C'est par eux que leurs ennemis dis« tillent leur poison contre nous. L'un est un « prêtre connu par des actions infâmes, Jacques « Roux; le second est un jeune homme, Le« clerc, qui prouve que la corruption peut entrer « dans de jeunes âmes! Avec des phrases bien « patriotiques, ils parviennent à faire croire au « peuple que ses nouveaux amis sont plus zélés « que nous. Ils donnent de grandes louanges à « Marat pour avoir le droit de dénigrer les « patriotes actuels. Qu'importe de louer les « morts, pourvu qu'on puisse calomnier les « vivants? »

IX

Pendant que Robespierre, cherchant enfin la popularité dans la raison publique et dans la force du gouvernement, modérait ainsi les Jacobins et se posait en homme de gouvernement, Danton se laissait pour ainsi dire protéger par Robespierre. La chute des Girondins avait déconcerté Danton. Les Girondins étaient pour lui un des poids de l'équilibre qu'il avait espéré établir dans la Convention à son profit, en se portant de sa personne, tantôt vers la Montagne, tantôt vers la Plaine. Aucune balance n'était plus possible depuis le triomphe de la commune. Il fallait être ou proscripteur ou proscrit. Danton répugnait également à l'un ou à l'autre de ces deux rôles. Plongé dans les délices de l'attachement que lui inspirait la jeune femme qu'il venait d'épouser, cherchant le repos, humilié de sa renommée sanguinaire et voulant la racheter par des amnisties et des générosités naturelles à l'état présent de son cœur, Danton voulait faire halte dans son bonheur domestique, et sinon abdiquer, du moins ajourner son ambition. Fatigué d'être terrible, il voulait être aimé.

La Montagne l'aimait en effet. Il était, dans les crises, sa lumière; dans les tumultes, sa voix; dans l'action, sa main; mais, depuis que Marat avait disparu de la Montagne, Danton y retrouvait Robespierre, rival plus respecté, plus sérieux que Marat. Bien que Robespierre affichât, comme on l'a vu, la plus haute estime pour lui et qu'il le consultât même dans les conjonctures difficiles, Danton ne se dissimulait pas que cette déférence n'était qu'un hommage, et que, tant que Robespierre existerait, nul autre que l'idole des Jacobins ne serait le premier dans la république. Or, Danton aimait mieux disparaître que d'être le second. Son ambition était moindre que son orgueil. Il pouvait s'effacer, il ne voulait pas être chassé. Il comptait sur la fortune et sur son génie pour le rapporter à sa vraie place, c'est-à-dire à la tête de la Révolution.

X

De plus, Danton était arrivé, au moins pour un moment, à cet état de lassitude morale qui saisit et qui alanguit quelquefois les ambitions les plus fougueuses, quand elles ne sont pas soutenues par la toute-puissance d'une idée désintéressée. Homme de passion et non de théorie, il éprouvait les faiblesses de la nature. Les passions personnelles se lassent et s'usent, les passions publiques jamais. Robespierre avait cet avantage sur Danton, que sa passion était infatigable parce qu'elle était impersonnelle. Danton était un homme, Robespierre était une idée.

Aussi Danton étonnait-il, depuis quelque temps, ses amis par la langueur et l'incohérence de ses résolutions. Ses propos annonçaient ce désordre et ce découragement de l'âme qui regarde en arrière, qui a plus de force pour regretter que pour vouloir, pour se résigner que pour agir; symptômes certains du déclin de l'ambition, et présages du déclin de la destinée dans les hommes publics. « Malheureux Girondins! » s'écriait-il quelquefois dans ses gémissements intérieurs, « ils nous ont précipités dans l'abîme de l'anarchie, ils en ont été submergés, nous le serons « à notre tour, et déjà je sens la vague à cent « pieds au-dessus de ma tête! »

Dans cette disposition d'esprit, Danton désertait la tribune des Jacobins, sans cesse occupée par Robespierre, parlait rarement aux Cordeliers, se taisait à la Convention. Il semblait abandonner la Révolution à son courant, et s'asseoir lui-même sur le bord pour voir passer les débris et pour attendre les retours de l'opinion. Mais Danton avait été trop grand pour être oublié. L'oubli ne sauve que les médiocrités. La Révolution mécontente s'aigrissait contre lui et contre ses amis. Legendre, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Chabot, étaient devenus comme lui suspects aux Cordeliers et aux Jacobins. On accusait sourdement ces hommes de mauvaise renommée, de s'arrêter, de faiblir, de s'engraisser des dépouilles, d'agioter avec des banquiers étrangers, de caresser les vaincus, de voiler d'une indulgence intéressée les trahisons des généraux, d'imiter les vices des aristocrates, d'amollir les mœurs du peuple, de substituer la vénalité à la probité dans les ressorts du gouvernement, de transformer les Spartiates en Sybarites, enfin de former la faction des hommes corrompus, la pire des factions dans une république qui ne pouvait être fondée que sur la liberté et sur la vertu.

XI

Ces reproches faisaient sourire Danton de dédain et lui inspiraient même un secret orgueil. Il ne se targuait pas d'austérité, il n'avait pas l'hypocrisie du désintéressement; il étalait plutôt ses faiblesses qu'il ne les cachait. Il comptait de plus sur l'inconnu. La mort naturelle l'avait délivré de la supériorité de Mirabeau; le poignard l'avait débarrassé de Marat; le 31 mai l'avait soulagé de l'éloquence supérieure de Vergniaud; le hasard pouvait l'affranchir de la rivalité de Robespierre. Le temps court vite en révolution. Il suffit de se placer sur la route du temps, pour qu'il vous apporte à son heure tout ce que la fortune peut avoir à donner. Ainsi raisonnait instinctivement Danton.

C'est à cette époque que Danton, pressé par sa jeune femme et par sa nouvelle famille de séparer sa cause et son nom de la cause et du nom de la terreur qui commençait à soulever l'âme des bons citoyens, se décida à quitter la scène, à fuir Paris et à se retirer à Arcis-sur-Aube.

Danton était trop versé dans les mystères du cœur humain, pour ne pas comprendre que cette retraite, dans un pareil moment, était un acte trop humble ou trop orgueilleux pour un homme de son importance dans la république. Se séparer de la Convention dans la crise de ses périls et de ses violences, c'était déclarer qu'on se sentait inutile à la patrie, ou c'était déclarer qu'on ne voulait pas accepter la solidarité avec le gouvernement. Une telle attitude était une abdication ou une menace : Danton le savait. Aussi déguisa-t-il, sous des prétextes de lassitude et d'épuisement de ses forces, les véritables causes de son éloignement. Il allégua aussi la nécessité de présenter sa nouvelle épouse à sa mère et à son beau-père, M. Ricordin, qui vivaient encore.

Le motif principal de cette retraite, motif qu'il avoua à sa femme et à ses proches, dans l'intimité des épanchements domestiques, fut l'horreur que lui inspirait le prochain jugement de la reine Marie-Antoinette. Ce meurtre d'une femme prisonnière par un peuple répugnait à l'âme de Danton : il avait juré souvent qu'il sauverait ces têtes de femmes et d'enfants. Il avait proposé de renvoyer la reine et sa sœur en

Autriche. Il avait caché, sous des paroles de mépris, l'intérêt réel que lui inspiraient ces victimes désarmées. Il voulait se laver les mains de ce sang de femme qu'on allait répandre.

Avant de partir, Danton eut un entretien secret avec Robespierre. Il s'humilia devant son rival jusqu'à lui faire confidence de son découragement des affaires publiques. Il lui demanda de le défendre, pendant son absence, contre les calomnies que les Cordeliers ne cessaient de répandre sur son patriotisme et sur sa probité. Robespierre, satisfait de la déférence et de l'éloignement du seul homme qui pût le balancer dans la république, se garda bien de retenir Danton. Les deux rivaux, en apparence amis, se jurèrent une mutuelle estime et un constant appui. Danton partit.

XII

Danton, dans sa retraite rurale d'Arcis-sur-Aube, vécut uniquement occupé de son amour, du soin de ses jeunes enfants, de la surveillance de ses intérêts domestiques, du bonheur de revoir sa mère, ses amis de jeunesse, les champs paternels. Il paraissait avoir déposé entièrement le poids et même le souvenir des affaires publiques. Il n'écrivait aucune lettre. Il n'en recevait aucune de Paris. Le fil de toutes ses trames était coupé. Un seul député à la Convention le visitait quelquefois : c'était le député Courtois, son compatriote, qui possédait des moulins à Arcis-sur-Aube. Leurs entretiens roulaient sur les périls de la patrie.

Dans ses conversations intimes avec sa femme, sa mère et M. Ricordin, Danton ne déguisait pas son repentir sincère des emportements révolutionnaires dans lesquels la fougue des passions avait jeté son nom et sa main. Il cherchait à se laver de toute complicité dans les massacres de septembre. Il parlait de ces journées, non plus comme il en avait parlé le lendemain en ces mots : « J'ai regardé mon crime en face, et je « l'ai commis; » mais comme d'un excès de fureur patriotique auquel des scélérats de la commune avaient poussé le peuple, que lui ne s'était pas senti de force à prévenir et qu'il avait dû subir, tout en le détestant. Il ne dissimulait pas non plus son espérance de ressaisir l'ascendant dû à son génie politique, quand les convulsions présentes auraient usé les petits génies et les faibles caractères qui régnaient à la Convention. Il parlait de Robespierre comme d'un rêveur quelquefois cruel, quelquefois vertueux, toujours chimérique. « Robespierre se noie dans « ses idées, » disait-il, « il ne sait pas toucher « aux hommes. » — Il ne croyait pas à la durée de la république. — « Il faut, » disait-il quelquefois, « plusieurs générations humaines pour passer « d'une forme de gouvernement à une autre « forme. Avant d'avoir une cité, ayez donc des « citoyens ! »

Il lisait beaucoup les historiens de Rome. Il écrivait beaucoup aussi. Mais il brûlait aussitôt ce qu'il avait écrit. Il ne voulait laisser d'autre trace de lui que son nom.

XIII

Robespierre, au contraire, quoique malade et épuisé par des travaux d'esprit qui auraient consumé plusieurs hommes, s'oubliait lui-même, pour se dévouer avec plus d'ardeur que jamais à la poursuite de son idéal de gouvernement. Il grandissait son ambition en la confondant tout entière dans l'ambition de la république qu'il voulait fonder. Peu lui importait le rôle, pourvu qu'il fût l'âme des choses. Les inconséquences, les repentirs, l'aristocratie propriétaire et commerciale des Girondins lui avaient sincèrement persuadé que ces hommes voulaient rétrograder vers la monarchie, ou constituer une république où la domination de la richesse serait substituée à la domination de l'Église et du trône, et où le peuple aurait quelques milliers de tyrans au lieu d'en avoir un seul. Il avait vu, dans ces hommes de la bourgeoisie, les ennemis les plus dangereux de la démocratie universelle et du nivellement philosophique. Depuis leur chute il croyait toucher à son but. Ce but, c'était la souveraineté représentative de tous les citoyens, puisée dans une élection aussi large que le peuple lui-même, et agissant par le peuple et pour le peuple dans un conseil électif qui serait tout le gouvernement. L'ambition de Robespierre, si souvent calomniée alors et depuis, n'allait pas au delà. Il croyait ce but celui de la nature et de Dieu. Il n'aspirait point à être le maître, mais le guide et le modérateur de ce gouvernement du peuple. Fonder ce gouvernement, éprouver ses rouages, régulariser ses oscillations, assister à ses premiers mouvements, le vivifier de ses principes et lui laisser son âme, c'était le rêve et l'aspiration de Robespierre.

XIV

Aussi changea-t-il d'attitude et de langage dès que les Girondins eurent disparu. Il ne s'étudia plus qu'à trois choses : rallier l'opinion publique à la Convention par les Jacobins, dont il était l'oracle ; résister aux empiétements anarchiques de la commune, qui menaçaient d'asservir l'indépendance de la représentation ; et enfin établir l'harmonie et l'unité d'action dans l'organisation d'un comité de gouvernement. Il ne mêlait à ces idées aucune cupidité personnelle. Sa popularité même, de jour en jour plus générale et plus fanatique dans ses adeptes, était pour lui un instrument et non un but. Il la dépensait avec autant de prodigalité qu'il avait mis de soin et de patience à la conquérir. L'obscurité dans laquelle il se tenait renfermé hors de l'arène publique jetait sur sa personne le voile qui dérobe les grandes pensées à l'envie, et le mystère qui sied aux oracles. La calomnie s'arrêtait confondue sur le seuil de cette chambre, dans une maison d'honnête artisan. L'âme de la république semblait s'y cacher avec lui dans la pauvreté, dans le travail, dans l'austérité des mœurs.

XV

De ce jour, Robespierre devint plus assidu que jamais aux séances du soir des Jacobins. Il tourna les méditations de cette société vers les grands problèmes de l'organisation sociale, pour les distraire des factions, dont le règne, selon lui, devait être passé. Il s'écarta avec plus de dégoût apparent de tous les hommes corrompus qui voulaient mêler la démagogie à la Révolution, comme on mêle au pur métal l'alliage impur qui le rend plus souple et plus facile à manier. Il ne voulut pas abaisser les principes républicains à la portée d'un peuple vieilli et usé. Il prétendait élever la pensée du peuple à la hauteur la plus spiritualiste des principes. Par là même, il flatta l'orgueil de ce peuple, et en lui persuadant qu'il était capable d'institutions vertueuses, il lui fit croire à sa propre vertu. Il se lia d'une amitié plus intime avec le très-petit nombre d'hommes âpres, mais intègres, qui poussaient jusqu'au culte la logique rigoureuse, mais vague et implacable, de la démocratie. C'étaient Couthon, Lebas, Saint-Just, hommes purs de tout jusque-là, excepté de fanatisme. Nul sang ne les tachait encore. Ils espéraient que leur système prévaudrait par la seule évidence de la raison, par le seul attrait de la vérité ; mais ils étaient malheureusement décidés à ne rien refuser à leur système, pas même des sacrifices de générations entières. Ces députés, en petit nombre, se réunissaient presque tous les soirs chez leur oracle ; ils y enflammaient leur imagination aux ravissantes perspectives de la justice, de l'égalité et de la félicité promises par la doctrine nouvelle à la terre. A la nudité de cette salle, à la sobriété de ces repas, au ton philosophique de ces entretiens, aux images sans cesse reproduites de vertu, de désintéressement, de sacrifice à la patrie, nul n'aurait cru voir une conjuration de démagogues, mais une rencontre de sages rêvant les institutions d'un âge d'or. Des images pastorales s'y mêlaient aux tragiques émotions du temps et du lieu. L'amour même échauffait, sans l'amollir, le cœur de ces hommes. La tendresse de Couthon pour la femme dévouée qui consolait sa vie infirme, le sentiment orageux et passionné de Saint-Just pour la sœur de Lebas, la prédilection grave et chaste de Robespierre pour la seconde fille de son hôte, l'amour de Lebas pour la plus jeune, les projets d'union, les plans de bonheur après les orages donnaient à ces entretiens un caractère de famille, de sécurité et quelquefois d'enjouement, qui ne laissait pas soupçonner le conciliabule des maîtres et bientôt des tyrans de la république. On n'y parlait que du bonheur de l'abdication de tout rôle public aussitôt après le triomphe des principes, d'un humble métier à exercer, d'un champ à cultiver. Robespierre lui-même, plus lassé en apparence de l'agitation et plus altéré de repos, ne parlait que de chaumière isolée au fond de l'Artois, où il emmènerait sa femme et d'où il contemplerait, du sein de sa félicité privée, la félicité générale. Chose étrange et cependant témoignage sincère de l'instabilité et de la lassitude du cœur humain ! les deux hommes qui agitaient alors la république, et qui allaient se tuer l'un l'autre en s'entre-choquant dans ses mouvements, Robespierre et Danton, n'aspiraient au même moment qu'à l'abdication. Mais la popularité ne permet pas qu'on l'abdique. Elle soulève ou elle engloutit. Ces deux hommes étaient condamnés à épuiser ses faveurs et à en mourir.

XVI

Quoique leurs théories fussent différentes, l'esprit de Robespierre et celui de Danton s'ac-

cordaient alors à concentrer le pouvoir dans la Convention. Ils ne présentaient la constitution aux yeux du peuple que comme un plan d'institution en perspective, sur lequel on jetterait un voile après l'avoir montré de loin à la nation. Pour le moment, gouverner c'était vaincre. Le gouvernement le plus propre à assurer la victoire sur les factions ennemies de la Révolution était, selon eux, le meilleur gouvernement. La France et la liberté étaient en péril. C'étaient des institutions de péril qu'il fallait à la France. Les lois devaient être des armes et non des lois. La Convention devait être le bras autant que la tête de la république. Tous les membres de cette assemblée avaient cet instinct. C'est celoi du salut, quand les lois sont brisées. Cet instinct se manifesta à l'instant dans ses actes. La Convention ne demanda pas la dictature, elle ne la délégua point, elle la prit. Cette dictature se résuma, dès le lendemain du 31 mai, dans le comité de salut public.

De même que la nation avait rappelé à elle seule son inaliénable souveraineté en 1789, la Convention rappela à elle seule tous les pouvoirs en 1793. Les forces déléguées sont essentiellement plus faibles que les forces directes. Dans les crises extrêmes, les peuples révoquent leurs délégations, soit qu'elles s'appellent royautés, soit qu'elles s'appellent lois et magistratures. Elles ne peuvent hésiter. Les lois sont les rapports définis des citoyens entre eux et des citoyens avec l'État, en temps régulier; mais quand ces lois sont abolies ou détruites, quand les rapports sont intervertis, faire appel à ces lois qui n'existent plus ou qui n'existent pas encore, c'est faire appel au néant pour sauver l'empire. L'État lui-même devient la seule loi vivante, et toutes ses lois sont des coups d'État. Telle était la situation de la Convention au mois de juillet 1793. Elle était condamnée, par cette situation, ou à la tyrannie, ou à la mort. Si elle eût accepté la mort, la nation et la Révolution périssaient avec elle. Elle prit la dictature, ce ne fut pas son tort. Il y a de légitimes usurpations : ce sont celles qui sauvent les idées, les peuples, les institutions. Ce n'est donc pas l'usurpation que l'histoire doit reprocher à la Convention, mais les moyens qu'elle employa pour l'exercer. Plus les lois disparaissent du gouvernement, plus l'équité doit y régner à leur place. C'est à cette condition seule que Dieu et la postérité absolvent les gouvernements. La conscience est la loi des lois.

XVII

C'est une loi du pouvoir, quand il devient action, de tendre sans cesse à se resserrer et à se personnifier dans un petit nombre d'hommes. Les corps politiques peuvent avoir mille têtes et mille langues, tant qu'ils restent assemblées délibérantes. Il ne leur faut qu'une main quand ils s'emparent du pouvoir exécutif. La Convention eut d'abord faiblement, puis complétement l'intuition de cette vérité. Elle avait commencé par créer des ministres investis d'une certaine responsabilité et d'une certaine indépendance, comme sous le ministère girondin de Roland. Elle avait ensuite annulé presque entièrement l'action de ces ministres; institué des commissions de gouvernement aussi spéciales et aussi diverses que chacun de ces ministères; puis, elle avait créé des commissions de goovernement dans le sein même de la représentation nationale, et distribué entre ces grandes commissions les différentes fonctions du pouvoir. Chacune de ces commissions apportait, par l'organe de son rapporteur, le résultat de ses délibérations à la sanction de la Convention tout entière. La Convention régnait bien ainsi, mais elle régnait avec incohérence et faiblesse. Un lien d'unité manquait à ces commissions éparses. C'étaient des avis, ce n'étaient pas des ordres qu'elles formulaient.

La Convention sentit le besoin de se personnifier elle-même dans un comité qui sortit d'elle, mais qui lui imposât sa propre volonté et, pour ainsi dire, sa propre terreur. Elle craignait son anarchie intérieure; elle avait peur de sa propre instabilité. Pour mieux écraser les résistances, elle consentit à se soumettre elle-même, à obéir et à trembler. Elle réorganisa le comité de salut public et elle lui décerna tout le gouvernement. Ce fut l'abdication de la Convention, mais une abdication qui lui donnait l'empire.

XVIII

Le nom de comité de salut public était déjà ancien dans la Convention. Dès le mois de mars précédent, tous les hommes de pressentiment dans l'Assemblée, Robespierre, Danton, Marat, Isnard, Albitte, Bentabolle, Quinette avaient demandé l'unité de vues, la force d'action concentrées dans un comité d'un petit nombre de membres, et réunissant dans sa main tous les fils

épars de la trame trop relâchée du pouvoir exécutif. On avait institué ce centre de gouvernement. Les Girondins y avaient été élus en majorité. Cet instrument de force était dans leurs mains, s'ils avaient su s'en servir. Les premiers membres du comité de salut public, au nombre de vingt-cinq, étaient Dubois-Crancé, Péthion, Gensonné, Guyton de Morveau (le collaborateur de Buffon), Robespierre, Barbaroux, Ruhl, Vergniaud, Fabre d'Églantine, Buzot, Delmas, Condorcet, Guadet, Bréard, Camus, Prieur (de la Marne), Camille Desmoulins, Barère, Quinette, Danton, Sieyès, Lasource, Isnard, Jean Debry et Cambacérès, cet oracle futur du despotisme sorti des conseils de la liberté.

Ce comité avait l'initiative de toutes les lois ou mesures motivées par les dangers de la patrie, au dedans ou au dehors. Il appelait les ministres dans son sein, il contrôlait leurs actes : il rendait compte tous les huit jours à la Convention. L'Assemblée, jalouse, craignait encore alors son propre despotisme dans ses délégués. L'âme des dictatures, le secret, était ainsi interdit au comité. L'antagonisme régnait dans son sein par la lutte des opinions. Ce n'était que l'anarchie concentrée sur elle-même. Robespierre, qui l'avait reconnu du premier coup d'œil et qui ne voulait pas, avec raison, entacher sa popularité de la responsabilité d'actes contraires à sa pensée, sortit dès les premières séances. Il ne voulait pas s'isoler, mais il craignait de se confondre. La sortie de Robespierre dépopularisa ce premier comité.

Des Girondins eux-mêmes, unis à Danton, proposèrent de le fortifier en le transformant et en l'épurant. Buzot seul, pressentant la mort dans le glaive que forgeaient ses amis, combattit cette pensée. Elle fut adoptée malgré ses réclamations. On restreignit le nombre des membres du comité à neuf au lieu de vingt-cinq. On lui donna le secret, la surveillance de tous les ministères, le droit de suspendre les décrets qu'il jugerait nuisibles à l'intérêt national, et le droit de prendre lui-même des décrets d'urgence. On lui alloua des fonds particuliers. On ne lui interdit alors qu'un seul acte de la souveraineté : l'emprisonnement arbitraire des citoyens.

Le comité de salut public devait être renouvelé tous les mois par l'élection de l'Assemblée. Ses membres furent Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Danton, Guyton de Morveau, Treilhard, Lacroix (d'Eure-et-Loir) et Robert Lindet. Danton avait été exilé dans ce comité par les Girondins, pour neutraliser son influence au milieu des hommes faibles et indécis de la Plaine. Ils furent trompés par leur tactique. Danton, ne trouvant pas d'énergie dans ses collègues, en chercha dans la commune. Danton alors s'était réservé au comité la direction des affaires extérieures, vers lesquelles son génie généralisateur, militaire et diplomatique le portait. Il y étudiait le gouvernement, comme un homme qui médite de s'en emparer un jour. Après la défaite des Girondins, Danton se démit de ces fonctions, qui pouvaient éveiller l'envie. Il se retira sur son banc et s'enveloppa d'indifférence apparente. L'envie ne s'y trompa pas. On l'accusa pour sa retraite, comme on l'avait accusé pour sa domination dans le comité. Il vit que certains noms ne peuvent échapper ni par l'éclat, ni par l'ombre, à l'attention des hommes, et qu'il y a des renommées auxquelles il n'est plus donné de s'éteindre pour se cacher. « Formez un autre comité, » dit-il, « formez-le « sans moi, plus fort et plus nombreux ; j'en « serai l'éperon au lieu d'en être le frein. » Ces mots, qui trahissaient un si haut sentiment de son importance et un si humiliant dédain pour ses collègues, sentaient l'usurpateur et dévoilaient l'ambition. Ils furent applaudis, mais notés.

XIX

Après des hésitations, des nominations et des éliminations successives, le comité définitif de salut public, proclamé par Danton lui-même un gouvernement provisoire, fut investi de la toute-puissance. Cette fois Danton, qui n'avait pas de confiance dans une institution dont il était absent, refusa imprudemment d'y entrer, soit qu'il crût paraître plus grand quand on le verrait seul, soit qu'il voulût s'isoler par dégoût des affaires publiques. Il s'y fit représenter par Hérault de Séchelles, un de ses partisans, et par Thuriot, un de ses organes. Robespierre s'abstint aussi d'entrer au commencement au comité, pour ne pas offusquer Danton. Mais ses amis y avaient la majorité et y faisaient dominer son esprit. Les huit membres furent Saint-Just, Couthon, Barère, Gasparin, Thuriot, Hérault de Séchelles, Robert Lindet, Jean-Bon-Saint-André. Gasparin s'étant retiré, le cri unanime de la Convention porta Robespierre à sa place. Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) y furent appelés, peu de jours après, par la nécessité d'y personnifier le génie militaire de la France en présence des armées de la coalition. Enfin Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois le

complétèrent et y portèrent au comble l'esprit du jacobinisme, que la Montagne se plaignait d'y voir languir sous le souffle trop froid de Robespierre, de Saint-Just et de Conthon.

Ainsi fut constitué ce *décemvirat*, qui assuma sur soi, pendant cette convulsion de quatorze mois, tous les périls, tous les pouvoirs, toutes les gloires, et toutes les malédictions de la postérité.

XX

Les membres du comité de salut public se partagèrent les attributions selon les aptitudes. La capacité fit les lots et marqua les rangs. L'influence y fut aussi mobile que les services. Elle y déplaça l'importance, sans jamais y rompre l'unité. L'extrémité de la crise, le zèle inextinguible, le danger de s'affaiblir en se désunissant, le secret juré et gardé, la difficulté de la tâche relièrent ce faisceau terrible qui ne trahit ses dissensions qu'en tombant tout entier.

Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois se chargèrent d'incendier l'esprit public, dans la correspondance du comité avec les agents de la république dans les départements. Saint-Just s'arrogea l'empire des théories constituantes, aussi vague et aussi absolu que sa métaphysique impassible. Couthon prit la surveillance de la police, conforme à son esprit scrutateur et sombre. Les relations extérieures furent dévolues à Hérault de Séchelles, inspiré secrètement par le génie européen de Danton. Robert Lindet eut les subsistances, question vitale dans un moment où la disette affamait les villes et désorganisait les armées; Jean-Bon-Saint-André, la marine; Prieur, l'administration matérielle de la guerre; Carnot, la haute direction militaire, les plans de campagne, l'inspiration des généraux, la critique et le redressement de leurs fautes, la préparation des victoires, la réparation des revers. Il fut le génie armé de la patrie, couvrant les frontières pendant les convulsions du cœur et l'épuisement des veines de la France. Prieur (de la Côte-d'Or) secondait Carnot pour les détails. Quinze heures de travail par jour, et l'esprit tendu sur toutes les cartes et sur toutes les positions de nos campagnes, animaient ce génie organisateur de Carnot et ne l'accablaient pas. Il portait dans le cabinet le sang-froid et le feu du champ de bataille. Il avait le don des hommes; sa main marquait les noms d'avenir : Pichegru, Hoche, Moreau, Jourdan, Desaix, Marceau, Brune, Bonaparte, Kléber furent, parmi tant de héros futurs, des illuminations de son discernement.

Barère, esprit souple et prompt, mais littéraire, rédigeait les délibérations du comité, et faisait en phrases brèves et lapidaires les rapports à la Convention. Il avait la couleur de la circonstance. Il jetait du haut de la tribune des mots tout faits au peuple. Enfin Robespierre planait sur toutes les questions, excepté sur la guerre. Il était la politique du comité. Il marquait le but et la route, les autres faisaient marcher la machine. Robespierre touchait peu aux rouages. Son attribution était la pensée.

Les délibérations se prenaient à la majorité des avis. La signature de trois membres suffisait néanmoins pour rendre les mesures exécutoires. Ces signatures de confiance se prêtaient et se rendaient trop cruellement plus tard, entre collègues, souvent sans examen. La précipitation d'un comité qui résolvait jusqu'à cinq cents affaires par jour motivait ces facilités, sans les justifier. Bien des têtes tombèrent par ces fatales complaisances de plume. Le secret était profond. Nul ne savait qui avait demandé ou refusé telle vie. La responsabilité de chacun des membres se perdait dans la responsabilité générale. Tous acceptaient tout, bien qu'ils n'eussent pas tout consenti. Ces hommes s'étaient livré jusqu'à leur réputation. Chose merveilleuse, il n'y avait point de président. Dans un chef, on craignait l'apparence d'un maître. On voulait une dictature anonyme. Le comité ne souffrait pas de cette absence de tête. Tout était membre, tout était tête. La république présidait.

XXI

Pendant que le comité de salut public, transformé ainsi en conseil exécutif, se saisissait du gouvernement, la Convention appela à Paris les envoyés des assemblées primaires, porteurs des votes du peuple tout entier, qui sanctionnaient la nouvelle constitution. Ces envoyés y arrivèrent au nombre de huit mille. Le peintre David conçut la fête qui devait confondre dans une même solennité populaire, au Champ-de-Mars, l'anniversaire du 10 août et l'acceptation de la constitution. David s'était inspiré de Robespierre. La Nature, la Raison, la Patrie étaient les seules divinités qui présidassent à cette régénération du monde social. Le peuple y était la seule Majesté. Des symboles et des allégories en étaient le seul culte. L'âme y manquait parce que Dieu

en était absent. Robespierre n'osait pas encore en dévoiler l'image. Le lieu de réunion et le point de départ du cortége, comme dans toutes les fêtes de la Révolution, fut le sol de la Bastille, marqué du premier pas de la république. Les autorités de Paris, les membres de la commune, les envoyés des assemblées primaires, les Cordeliers, les Jacobins, les sociétés fraternelles de femmes, le peuple en masse, la Convention enfin s'y rassemblèrent au lever du soleil. Sur le terrain de la Bastille, une fontaine, appelée la fontaine de la Régénération, *lavait* les traces de l'ancienne servitude. Une statue colossale de la Nature dominait la fontaine; ses mamelles versaient de l'eau. Hérault de Séchelles, président de la Convention, reçut l'eau dans une coupe d'or, la porta à ses lèvres, la transmit au plus âgé des citoyens. « Je touche aux bords du tombeau, » s'écria ce vieillard ; « mais je crois renaître avec le « genre humain régénéré. » La coupe circula, de mains en mains, entre tous les assistants. Le cortége défila, au son du canon, sur les boulevards. Chaque société élevait son drapeau, chaque section son symbole. Les membres de la Convention s'avancèrent les derniers tenant chacun à la main un bouquet de fleurs, de fruits et d'épis nouveaux. Les tables où sont écrits les droits de l'homme et l'arche où est renfermée la constitution étaient portées comme des choses saintes, au milieu de la Convention, par huit de ses membres. Quatre-vingt-six envoyés des assemblées primaires, représentant les quatre-vingt-six départements, marchaient autour des membres de la Convention et déroulaient d'une main à l'autre, autour de la représentation nationale, un long ruban tricolore qui semblait enchaîner les députés dans les liens de la patrie. Un faisceau national couronné de rameaux d'olivier figurait la réconciliation et l'unité des membres de la république. Les enfants trouvés portés dans leurs berceaux ; les sourds-muets se parlant entre eux par la langue des signes que la science leur avait rendue ; les cendres des héros morts pour la patrie, renfermées dans des urnes où se lisaient leurs noms ; une charrue triomphale qu'entouraient le laboureur, sa femme et ses fils; des tombereaux enfin chargés, comme de viles dépouilles, de débris de tiares, de sceptres, de couronnes, d'armoiries brisées; tous ces symboles de l'esclavage, de la superstition, de l'orgueil, de la bienfaisance, du travail, de la gloire, de l'innocence, de la vie rurale, des vertus guerrières, marchaient derrière les représentants. Après une station devant les Invalides, où la multitude salua sa propre image dans une statue colossale du Peuple terrassant le Fédéralisme, la foule se répandit dans le Champ-de-Mars. Les représentants et les corps constitués se rangèrent sur les marches de l'autel de la patrie. Un million de têtes hérissaient les gradins en talus de cet immense amphithéâtre. Un million de voix jurèrent de défendre les principes du code social, présenté par Hérault de Séchelles à l'acceptation de la république. Le canon, par ses salves, sembla jurer lui-même d'exterminer les ennemis de la patrie.

XXII

Cependant l'instinct public n'acceptait la constitution que dans l'avenir. Tout le monde sentait que son exécution serait ajournée jusqu'à la pacification de l'empire. La liberté, selon la Montagne, était une arme que la Révolution aurait remise à ses ennemis et qui aurait servi en ce moment à saper la liberté elle-même. Aucune constitution régulière ne pouvait fonctionner dans les mains des ennemis mêmes de toute constitution démocratique. Une pétition des envoyés des départements demanda à la Convention de continuer seule le gouvernement. Les dangers motivaient l'arbitraire. Pache rassembla la commune, fit battre le rappel dans les sections. Une adresse rédigée par Robespierre fut portée par des milliers de citoyens à la Convention pour la conjurer de garder le pouvoir suprême. Ce dialogue à mille voix, du peuple et de ses représentants, était accompagné des sons du tambour et du bruit du tocsin. On voyait que les Jacobins exerçaient la pression du peuple sur la Convention pour lui faire enfanter la terreur. « Législateurs, » disaient-ils dans l'adresse, « élevez-vous à la hau-« teur des grandes destinées de la France. Le « peuple français est lui-même au-dessus de ses « périls. Nous vous avons indiqué les mesures « sublimes d'un appel général au peuple; vous « avez seulement requis la première classe. Les « demi-mesures sont toujours mortelles dans les « dangers extrêmes. La nation entière est plus « facile à ébranler qu'une partie de la nation. « Si vous demandez cent mille hommes, peut-« être ne les trouverez-vous pas; si vous de-« mandez des millions de républicains, vous les « verrez s'élever pour écraser les ennemis de la « liberté! Le peuple ne veut plus d'une guerre « de tactique, où des généraux, traîtres et per

« fides, vendent le sang des citoyens. Décrétez « que le tocsin de la liberté sonnera à heure « fixe dans toute la république! qu'il n'y ait « d'exception pour personne! que l'agriculture « seule conserve les bras nécessaires à l'ense- « mencement de la terre et aux récoltes! que le « cours des affaires soit interrompu! que la « grande et unique affaire des Français soit de « sauver la république! que les moyens d'exé- « cution ne vous inquiètent pas; décrétez seu- « lement le principe. Nous présenterons au « comité de salut public les moyens de faire « éclater la foudre nationale sur tous les tyrans « et sur tous les esclaves! »

XXIII

Cette réticence des Jacobins était transparente. Le sous-entendu était la terreur, le tribunal révolutionnaire et la mort. Le comité de salut public rougit de l'insuffisance de ses mesures de défense des frontières. Il se retira dans son bureau et rapporta, séance tenante, le projet d'un nouveau décret qui levait la France entière. « Les « généraux, » disait Barère dans son rapport, « ont méconnu jusqu'ici le véritable tempéra- « ment national. L'irruption, l'attaque soudaine, « l'inondation d'un peuple soulevé, qui couvre « de ses flots bouillonnants les hordes ennemies « et renverse les digues du despotisme : telle est « la nature, telle est l'image des guerres de li- « berté! Les Romains étaient tacticiens, ils con- « quirent le monde esclave; les Gaulois libres, « sans autre tactique que leur impétuosité, dé- « truisirent l'empire romain. C'est ainsi que l'im- « pétuosité française fera écrouler ce colosse de « la coalition. Quand un grand peuple veut être « libre, il l'est, pourvu que son territoire lui « fournisse les métaux avec lesquels on forge les « armes. » La Convention se leva d'enthousiasme, comme en exemple des représentants aux citoyens, et vota le décret suivant.

XXIV

« De ce moment et jusqu'au jour où les enne- « mis auront été chassés du territoire de la répu- « blique, tous les Français sont en réquisition « permanente pour le service des armées. Les « jeunes hommes iront au combat; les hommes « mariés forgeront des armes et transporteront « des subsistances; les femmes feront des tentes, « des habits et serviront dans les hôpitaux; les « enfants effileront les vieux linges pour les « pansements des blessés; les vieillards se feront « porter sur les places publiques pour exciter « le courage des guerriers, la haine des rois et « l'amour de la république. Les maisons natio- « nales seront converties en casernes, les places « publiques en ateliers d'armes. Le sol des caves « sera lessivé pour en extraire le salpêtre. Les « armes de calibre seront exclusivement con- « fiées à ceux qui marcheront à l'ennemi. Les « fusils de chasse et les armes blanches seront « consacrés à la force publique dans l'intérieur. « Les chevaux de selle seront requis pour com- « pléter les corps de cavalerie. Tous les che- « vaux de trait qui ne sont pas nécessaires à « l'agriculture conduiront l'artillerie et les vivres. « Le comité de salut public est chargé de tout « créer, de tout organiser, de tout requérir dans « toute la république, hommes et choses, pour « l'exécution de ces mesures. Les représentants « du peuple, envoyés dans leurs arrondissements « respectifs, sont investis de pouvoirs absolus « pour cet objet. La levée sera générale. Les « citoyens non mariés ou veufs sans enfants, « de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les « premiers. Ils se rendront immédiatement au « chef-lieu de leur district, et y seront exercés au « maniement des armes jusqu'au jour de leur « départ pour les armées. La bannière de chaque « bataillon organisé portera pour inscription : « *Le peuple français debout contre les tyrans!* »

Ces mesures, bien loin de consterner l'universalité de la France, furent reçues par les patriotes avec l'enthousiasme qui les avait inspirées. Les bataillons se formèrent avec plus d'élan et plus de régularité qu'en 1792. En compulsant les listes des premiers officiers qu'ils se nommèrent, on y trouve tous les noms héroïques de la France militaire de l'empire. Ils étaient éclos de la république. La gloire dont le despotisme s'arma plus tard contre la liberté appartenait tout entière à la Révolution.

XXV

Ces décrets furent complétés, pendant deux mois, par des décrets empreints de la même énergie défensive. C'était l'organisation de l'enthousiasme et du désespoir d'un peuple qui sait mourir et d'une cause qui veut triompher. La

France était aux Thermopyles de la Révolution; mais ces Thermopyles étaient aussi étendues que les frontières de la république, et les combattants étaient vingt-huit millions d'hommes.

La commission des finances, par l'organe de Cambon, son rapporteur et son oracle, porta une main probe et réparatrice sur le désordre du trésor public obéré, et sur le chaos où la masse et le discrédit des assignats jetaient les transactions privées ou publiques. Il y avait en circulation environ quatre milliards d'assignats déconsidérés. D'un côté, l'emprunt forcé sur les riches, équivalant à peu près à une année de leur revenu, légère taxe pour sauver le capital en sauvant la patrie, fit rentrer un milliard d'assignats dans les mains du gouvernement. Cambon les brûla en les recevant. D'un autre côté, la masse des impôts arriérés représentait presque un milliard. Cambon les absorba au cours nominal dans les caisses de l'État. La masse du papier-monnaie se trouva donc ainsi réduite à deux milliards. Pour relever ces assignats dans l'opinion publique, Cambon abolit toutes les compagnies qui émettaient des *actions*, afin que l'assignat devînt la seule *action* nationale en cours. Il fut défendu aux capitalistes de placer leurs capitaux ailleurs que dans des banques françaises. Le commerce de l'or et de l'argent fut interdit sous peine de mort. On réserva ces métaux, par un accaparement d'urgence, à la monétisation. Pour accroître la masse du numéraire servant aux petites transactions quotidiennes du peuple, on fit fondre les cloches des églises et on en jeta au peuple le métal sacré, frappé au coin de la république.

Cambon, de plus, sonda le gouffre de la dette de l'État envers les particuliers. Le mot de banqueroute pouvait combler ce gouffre, mais il l'aurait comblé de spoliations, de dettes et de larmes. Cambon voulut que la probité, vertu des citoyens entre eux, fût surtout la vertu de la république envers ses créanciers. Il prit une mesure d'équité. Il s'empara de tous les titres, il les apprécia, il les confondit dans un titre commun et uniforme qu'il appela le Grand-Livre de la dette nationale. Chaque créancier fut inscrit sur ce Grand-Livre pour une somme égale à celle que l'État reconnaissait lui devoir. L'État servait la rente de cette somme reconnue, à cinq pour cent. Cette inscription de rente, s'achetant et se vendant librement, redevint ainsi un capital réel entre les mains des créanciers de l'État. L'État pouvait la racheter lui-même si la rente tombait dans le commerce au-dessous du pair, c'est-à-dire du rapport de l'intérêt au capital à cinq pour cent. Cette opération libérerait l'État sans violence et sans injustice. Quant au capital, il n'était jamais remboursable. Le gouvernement se reconnaissait débiteur d'une rente perpétuelle et non d'un capital. La rente perpétuelle avait de plus cet avantage politique de coïntéresser des masses de citoyens à la fortune de l'État et de républicaniser les créanciers par leur intérêt. Enfin elle créait un germe fécond de crédit public, dans la ruine même des fortunes privées. Si, dans la première partie de son plan, Cambon, dominé par l'urgence des circonstances, s'écartait des vrais principes de l'économie publique, en attentant à la liberté des échanges, en créant un maximum de l'argent et en proscrivant sa circulation hors de l'empire; dans la seconde, il créait la moralité du trésor et restaurait la confiance, ce capital illimité des nations. La fortune publique de la France repose encore tout entière aujourd'hui sur les bases jetées par Cambon.

XXVI

L'unité des poids et mesures; l'application de la découverte des aérostats aux opérations militaires; l'établissement des lignes télégraphiques pour porter la main du gouvernement, aussi promptement que sa pensée, aux extrémités de la république; la formation de musées nationaux pour exciter par l'exemple le goût et l'imitation des arts; la création d'un code civil uniforme pour toutes les parties de la France, afin que la justice y fût une comme la patrie; l'éducation publique enfin, cette seconde nature des peuples civilisés, furent l'objet d'autant de discussions et d'autant de décrets qui attestaient au monde que la république avait foi en elle-même et fondait un avenir, en disputant le lendemain à ses ennemis.

L'égalité d'éducation fut proclamée comme un principe découlant des droits de l'homme. Donner deux âmes au peuple, c'était créer deux peuples dans un, faire des ilotes et des aristocrates de l'intelligence. D'un autre côté, contraindre tous les enfants de fortunes, de conditions et de religions diverses à recevoir la même éducation dans des maisons nationales, c'était fausser toutes les situations sociales, confondre toutes les professions, violer toutes les libertés de la famille.

Robespierre voulait et devait vouloir cette éducation forcée, dans la logique radicalement

égalitaire de ses idées, où la famille, la condition, la profession, la fortune disparaissaient pour ne laisser place qu'à deux unités : la patrie et l'homme. L'uniforme tyrannie de la pensée de l'État devait, dans ses principes, précéder l'uniforme justice et l'uniforme égalité entre tous les enfants. Robespierre s'indignait aussi de voir l'État subordonner sa raison et son enseignement général aux préjugés, aux superstitions et à la raison viciée de la famille et de l'individu. Il n'admettait pas que l'État, ayant tous les droits sur les actes des citoyens, n'eût pas aussi tous les droits sur leurs âmes et ne leur enseignât pas son symbole religieux, philosophique et social, première dette de ceux qui pensent à ceux qui ne pensent pas encore. Le système de Robespierre, vrai dans une société neuve, tombait devant une société vieillie, où les dogmes anciens ne pouvaient s'effacer tous à la fois devant les dogmes nouveaux, à moins d'effacer toutes les générations vivantes devant les générations futures. Grégoire, Romme et Danton le combattirent. Ils transigèrent en hommes d'État entre les nécessités et les libertés de la famille, et la rigueur de la philosophie de Robespierre. La Convention décréta les maisons nationales d'éducation publique dont la fréquentation serait obligatoire pour tous les enfants de la patrie ; mais elle laissa aux familles le droit de conserver leurs enfants sous le toit paternel ; donnant ainsi l'instruction à l'État, l'éducation aux pères, le cœur à la famille, l'âme à la patrie.

XXVII

Des décrets de violence, de vengeance et de sacrilége suivirent ces décrets de force, de sagesse et de magnanimité. Les mouvements menaçants du peuple de Paris, obsédé par la réalité de la famine et par le fantôme des accapareurs ; les délires de Chaumette et d'Hébert à la commune, contraignirent la Convention à des concessions déplorables qui ressemblaient à des fureurs et qui n'étaient que de la faiblesse.

En demandant au peuple toute son énergie, la Convention se crut obligée d'accepter aussi ses emportements. Elle n'était pas assez forte encore pour dominer sa propre force. Elle feignit de partager les démences dont elle rougissait en les décrétant. Les pétitions des sections, les délibérations des Jacobins, les tumultes, les vociférations, les émeutes des marchés publics, les attroupements aux portes des boulangers, des bouchers, des épiciers, les pillages des boutiques par des femmes et des enfants affamés lui demandaient de tarifer le commerce des denrées, première nécessité pour le peuple ; c'était détruire le commerce lui-même. La Convention obéit et décréta le maximum, c'est-à-dire un prix arbitraire au-dessus duquel on ne pourrait vendre le pain, la viande, le poisson, le sel, le vin, le charbon, le bois, le savon, l'huile, le sucre, le fer, les cuirs, le tabac, les étoffes. Elle fixa aussi le maximum des salaires. C'était s'emparer de toutes les libertés des transactions de commerce, de spéculation et de travail, qui ne vivent que de liberté. C'était mettre la main de l'État entre tous les vendeurs, tous les acheteurs, tous les travailleurs et tous les propriétaires de la république. Une telle loi ne pouvait amener que l'enfouissement des capitaux, la cessation du travail, la langueur de toute circulation, la ruine de tous. C'est la nature des choses qui fait le prix des denrées de première nécessité, ce n'est pas la loi. Ordonner au laboureur de donner son blé, et au boulanger de donner son pain, au-dessous du prix que ces denrées leur coûtent, c'était ordonner à l'un de ne plus semer, à l'autre de ne plus pétrir.

XXVIII

Le maximum porta ses fruits en resserrant partout le numéraire, le travail et les subsistances. Le peuple s'en prit aux riches, aux commerçants et aux contre-révolutionnaires des calamités de la nature. Il poursuivit de ses pétitions la contre-révolution jusque dans ses plus impuissantes victimes ensevelies dans les cachots du Temple, et jusque dans les restes de ses rois ensevelis dans les caveaux de Saint-Denis.

La Convention décréta « que le procès serait « fait à la reine Marie-Antoinette, que les tombes « royales de Saint-Denis seraient détruites et « les cendres des rois balayées du temple que « la superstition de la royauté leur avait consa- « cré. » Ces concessions n'assouvissaient déjà plus le peuple. Il voulut rejeter sur d'autres ennemis la terreur dont il était assiégé lui-même. Le trône, l'Église et la noblesse ne lui furent plus ni des victimes ni des dépouilles suffisantes. L'aristocratie à ses yeux ne fut plus seulement dans la naissance ou dans le privilége, elle lui apparut dans la richesse, dans le commerce, dans la propriété, dans le plus humble négoce. Tout ce qui possédait une de ces denrées enviées par

l'indigence et par la faim lui devint suspect d'accaparement, d'égoïsme, de crime. Nul ne possédait impunément ce dont le peuple manquait. Il demanda hautement une chambre ardente de la propriété ou le pillage. — « Si vous ne nous faites « pas justice des riches, » s'écrie un orateur aux Jacobins, « nous nous la ferons nous-mêmes. »

Les adresses des sociétés des départements réclamaient aussi une institution qui résumât la force du peuple et qui régularisât sa fureur, dans une armée ambulante, chargée d'exécuter partout sa volonté. C'était l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire un corps de prétoriens populaires, composé de vétérans de l'insurrection, aguerris aux larmes, au sang, aux supplices, et promenant dans toute la république l'instrument de mort et la terreur.

« Nous voulons, » écrivait la société des Jacobins de Mâcon à la société-mère de Paris, « qu'une « armée révolutionnaire se répande sur le territoire de la république et en arrache tous les « germes de fédéralisme, de royalisme et de fanatisme qui le couvrent encore. Vous avez « placé la terreur à l'ordre du jour; qui pourra « mieux imprimer cette terreur qu'une armée « de trente mille hommes divisée en plusieurs « corps, accompagnés d'un tribunal révolutionnaire et d'une guillotine, et faisant partout sur « son passage justice des traîtres et des conspirateurs? »

Des masses d'ouvriers, d'indigents, de femmes, vociférant la mort ou du pain, s'attroupaient autour de l'hôtel de ville et menaçaient d'un nouveau 31 mai la Convention alarmée. Hébert et Chaumette encourageaient ces attroupements.

Robespierre tantôt s'indignait de ces excès d'anarchie, qui allaient anéantir la Révolution sous la Révolution même; tantôt feignait de les comprendre, de les pardonner et de les susciter lui-même afin de les dominer encore. — « On « alarme le peuple en lui persuadant que ses « subsistances vont lui manquer, » disait-il aux Jacobins. « On veut l'armer contre lui-même. « On veut le porter sur les prisons pour y égorger les prisonniers, bien sûr qu'on y trouverait le moyen de faire échapper les scélérats « qui y sont détenus et d'y faire périr l'innocent « ou le patriote que l'erreur a pu y conduire. « Au moment où je vous parle, on m'assure que « Pache est assiégé lui-même par quelques « misérables qui l'injurient, l'insultent, le menacent! »

On voit dans ces paroles l'embarras de Robespierre, cédant d'une main pour contenir de l'autre l'égarement du peuple qui l'entraînait. Un second massacre des prisons lui faisait la même horreur que le premier. Il partageait tous les préjugés des masses contre les accapareurs et les riches. Il croyait à la possibilité de niveler la fortune publique par des lois qui donneraient elles-mêmes, avec l'égalité de la justice divine, le pain et l'aisance proportionnels à chaque citoyen. Il croyait qu'un déploiement de force implacable était nécessaire pour vaincre le riche, modérer le pauvre, abattre toutes les résistances, refréner tous les excès. Il n'avait pas compté complaisamment, comme Marat, le nombre des têtes à supprimer par le fer pour arriver à ce résultat. Il aurait voulu pouvoir se passer de la mort dans l'accomplissement de son œuvre de régénération; mais il l'acceptait comme une dernière nécessité.

XXIX

Robespierre essaya en vain plusieurs fois de refréner ces pétitionnaires altérés de sang et de pillage. Sa popularité eut peine à survivre à sa résistance aux excès. Il rentra souvent seul et abandonné dans sa demeure. Pache vint une nuit se concerter secrètement avec lui sur les moyens de calmer ces bouillonnements. « C'en est fait, » dit Robespierre à Pache, « c'en est fait de la Révolution si on l'abandonne à ces insensés. Il « faut que le peuple se sente défendu par des « institutions terribles, ou qu'il se déchire lui-même, avec l'arme dont il croit se défendre. « La Convention n'a qu'un moyen de lui arracher son glaive; c'est de le prendre elle-même « et d'en frapper impitoyablement ses ennemis. » Il s'indigna contre Chaumette, Hébert, Varlet, Vincent, qui fomentaient ces fureurs de la multitude. « Ne laissons pas, » dit-il à Pache, « ces enfants de la Révolution jouer avec la « foudre du peuple, dirigeons-la nous-mêmes, « ou elle nous dévorera. » Pache se rendit cependant à la séance du 5 septembre pour y présenter le prétendu vœu de Paris. Il chargea Chaumette de lire la pétition pour laisser au procureur de la commune la responsabilité d'un acte auquel il était lui-même visiblement opposé. « Citoyens, » dit Chaumette, « on veut nous affamer. On veut « contraindre le peuple à échanger honteusement sa souveraineté contre un morceau de « pain. De nouveaux aristocrates, non moins « cruels, non moins avides, non moins insolents

« que les anciens, se sont élevés sur les ruines « de la féodalité. Ils calculent avec un sang-« froid atroce combien leur rapportera une di-« sette, une émeute, un massacre. Où est le bras « qui tournera vos armes contre la poitrine de « ces traîtres? Où est la main qui frappera les « têtes criminelles? Il faut que vous détruisiez « vos ennemis ou qu'ils vous détruisent. Ils ont « défié le peuple; le peuple aujourd'hui accepte « le défi. La masse du peuple veut enfin les écra-« ser! Et vous, Montagne à jamais célèbre dans « les pages de l'histoire, soyez le Sinaï des « Français! Lancez au milieu des foudres les « décrets de la justice et de la volonté du peuple! « Montagne sainte, devenez un volcan dont les « laves dévorent nos ennemis! Plus de quartier, « plus de miséricorde aux traîtres! Jetons entre « eux et nous la barrière de l'éternité! Nous « vous demandons, au nom du peuple de Paris « rassemblé hier sur la place communale, la « formation de l'armée révolutionnaire. Qu'elle « soit suivie d'un tribunal incorruptible et de « l'instrument de mort qui tranche d'un seul « coup les complots avec la vie des conspira-« teurs! — Nous nous sommes aperçus, » ajoute Chaumette après sa harangue, « que ceux qui « font croître des légumes se sont ligués pour « affamer Paris. Nous avons jeté les yeux sur les « environs de la capitale, nous avons vu des « terrains immenses, des parcs, des jardins qui « servent au luxe et qui ne produisent rien à la « consommation du peuple. Nous demandons « que tous les jardins des biens nationaux soient « mis en culture. Jetez les yeux sur l'immense « jardin des Tuileries. Les regards des républi-« cains se reposeront avec plus de complaisance « sur ce domaine de la couronne quand il pro-« duira des aliments pour les citoyens. Ne vaut-il « pas mieux y faire croître des plantes dont « manquent les hôpitaux que d'y laisser ces sta-« tues et ce buis stérile, objets du luxe et de « l'orgueil des rois? »

XXX

Chacune des apostrophes de Chaumette fut interrompue par les applaudissements de la Montagne et des tribunes. Les propositions de l'orateur, résumées en projets de décrets par Moïse Bayle, furent votées unanimement. La députation des Jacobins, provoquée la veille par Royer, prit ensuite la parole. « L'impunité enhardit nos « ennemis, » dit-elle. « Le peuple se décourage « en voyant échapper à sa vengeance les grands « coupables. Brissot respire encore, ce monstre « vomi par l'Angleterre pour troubler et entra-« ver la Révolution. Qu'il soit jugé, lui et ses « complices! Le peuple s'indigne aussi de voir « des privilégiés au milieu de la république. « Quoi! les Vergniaud, les Gensonné et autres « scélérats dégradés par leur trahison de la di-« gnité de représentants auraient pour prison « un palais, tandis que les pauvres sans-culottes « gémissent dans les cachots, sous les poignards « des fédéralistes!... Il est temps que l'égalité « promène sa faux sur toutes les têtes, il est « temps d'épouvanter tous les conspirateurs! Eh « bien! législateurs, placez la terreur à l'ordre « du jour! »

A ce mot, comme à une révélation de la fureur publique, les applaudissements ébranlent la salle. « Soyons en révolution, puisque la contre-révo-« lution est partout tramée par nos ennemis « (*Oui, oui! s'écrient les tribunes. — Oui, oui!* « *répond en se levant la Montagne*); que le fer « plane sur toutes les têtes coupables! Instituez « une armée révolutionnaire, instituez un tri-« bunal terrible à sa suite; que l'instrument de « la vengeance des lois l'accompagne! Bannissez « tous les nobles, emprisonnez-les jusqu'à la « paix; cette race altérée de sang ne verra désor-« mais couler que le sien! »

Le président annonça, dans sa réponse, que la Convention avait déjà prévenu les vœux du peuple et des Jacobins ou qu'elle allait les accomplir. Drouet s'écria que le jour était venu d'être inflexibles. « Puisque notre vertu, » dit-il, « notre modération, notre philosophie ne nous « ont servi de rien, soyons brigands pour le bon-« heur du peuple! — La France, » lui répondit sévèrement Thuriot, « n'est pas altérée de sang, « elle n'est altérée que de justice. »

XXXI

Barère, averti par Robespierre et préparé de la veille, monta à la tribune, au nom du comité de salut public, pour revendiquer l'initiative de la terreur et pour la régulariser en la décrétant. « Depuis plusieurs jours, » dit-il, « les aristo-« crates de l'intérieur méditent un mouvement. « Eh bien! ils l'auront, ce mouvement, mais ils « l'auront contre eux! ils l'auront organisé, « régularisé par une armée révolutionnaire qui

« exécutera enfin ce grand mot qu'on doit à la « commune de Paris : Plaçons la terreur à l'ordre « du jour. Les royalistes veulent du sang, eh « bien! ils auront celui des conspirateurs, des « Brissot, des Marie-Antoinette ! Ce ne sont plus « des vengeances illégales, ce sont des tribunaux « extraordinaires qui vont l'opérer. Vous ne « serez pas étonnés des moyens que nous vous « présenterons, quand vous saurez que du fond « de leurs prisons ces scélérats conspirent encore « et qu'ils sont le point de ralliement de nos en- « nemis. Vous voulez anéantir la Montagne, eh « bien! la Montagne vous écrasera. »

Le décret qui résumait ces paroles fut voté d'acclamation en ces termes : « Il y aura à Paris « une force armée de six mille hommes et de « douze cents canonniers, destinée à comprimer « les contre-révolutionnaires, à exécuter par- « tout les lois révolutionnaires et les mesures de « salut public décrétées par la Convention na- « tionale. Cette armée sera organisée dans la « journée. »

Un second décret exila à vingt lieues de Paris tous ceux qui avaient appartenu à la maison militaire du roi ou de ses frères.

Un troisième ordonna que Brissot, Vergniaud, Gensonné, Clavière, Lebrun, Baudry, secrétaire de Lebrun, seraient immédiatement traduits devant le tribunal révolutionnaire.

Un quatrième rétablit les visites nocturnes dans le domicile des citoyens.

Un cinquième ordonna la déportation au delà des mers des femmes publiques, qui corrompaient les mœurs et qui énervaient le républicanisme des jeunes citoyens.

Un sixième vota une solde de 2 francs par jour aux ouvriers qui quitteraient leurs ateliers pour assister aux assemblées de leur section, et de 3 francs par jour aux hommes du peuple qui seraient membres des comités révolutionnaires. Il fixa deux séances par semaine, le dimanche et le jeudi, à ces rassemblements patriotiques. Les séances devaient commencer à cinq heures et finir à dix.

Enfin un septième réorganisait le tribunal révolutionnaire. C'était la justice de la terreur.

Ce tribunal, institué par la vengeance le lendemain du 10 août, avait été jusque-là tempéré par les formes et par l'humanité des Girondins. En deux ans, il n'avait jugé qu'une centaine d'accusés et il en avait acquitté le plus grand nombre. L'installation de ce tribunal d'État rappela par ses formes que le peuple retirait à lui tous les pouvoirs, même la justice, et qu'il allait siéger lui-même et juger ses ennemis par l'organe des jurés, simples citoyens choisis dans la foule et élus par lui. Avant de monter à leur tribunal, ces jurés se présentèrent au peuple sur une estrade dressée au milieu de la place publique. De là ils adressèrent chacun ces mots à la multitude : « Peuple! je suis un citoyen de tel « nom, de telle section, de tel quartier; ma « maison est dans telle rue, j'exerce telle pro- « fession. Je somme tous les citoyens ici présents « de déclarer s'ils ont quelque reproche à me « faire. Avant que je juge les autres, jugez-moi. »

XXXII

A peine ce décret de réorganisation du tribunal révolutionnaire était-il porté, que la Convention nomma les juges et les jurés. Les juges étaient des hommes choisis par les Jacobins à l'exaltation des principes et à l'inflexibilité de cœur; les jurés, des hommes d'un patriotisme aveugle et d'une complaisance volontaire à la passion qui les employait. L'esprit de parti était toute leur justice. Ils se croyaient probes en ne refusant aucune tête, et incorruptibles en s'interdisant toute pitié. Séides d'un principe, la grandeur de la cause et l'intérêt du peuple leur dérobaient le crime et ne leur montraient que le résultat. Hommes incapables en général de servir plus noblement la cause à laquelle ils voulaient coopérer, ne pouvant pas prêter leur intelligence à la Révolution, ils lui prêtaient leur conscience. Ils s'y donnaient le dernier des rôles pour en avoir un; rôle brutal et matériel. Ils s'y faisaient volontairement la machine organisée des supplices. Ils s'honoraient de cette abjection. La mort était nécessaire, selon eux, dans le drame de la Révolution. Ils consentaient à y jouer le rôle de la mort. Il y a de tels hommes partout dans l'histoire. Comme on trouve du bois, du feu, du fer pour construire l'instrument du supplice, on trouve des juges pour condamner les vaincus, des satellites pour poursuivre les victimes, et des bourreaux pour les frapper.

XXXIII

Ces juges étaient : Hermann, président du tribunal du Pas-de-Calais; Sellier, juge à Paris; Dumas (de Lons-le-Saulnier), Brulé, Coffinhal, Foucault, Bravetz (des Hautes-Alpes), Deliége,

Subleyras (du Midi), Lefetz (d'Arras), Verteuil, Lanne (de Saint-Pol en Picardie), Ragmey (du Jura), Masson, Denizot, Harny, homme de lettres; David (de Lille), Maire, Trinchard, Leclerc, presque tous avocats, juristes, hommes de loi subalternes, exercés par l'habitude des tribunaux aux chicanes qui endurcissent le cœur et aux formes qui suppriment la conscience. Les jurés étaient des citoyens de Paris ou des départements, pris dans les conditions inférieures et dans les métiers manuels de la population; hommes n'ayant pour lumières que leur instinct et pour titres que leur dévouement. On les avait choisis aveugles, pour les avoir obéissants. A l'exception d'Antonelle, ancien nom de l'aristocratie du Midi et que ses liaisons avec Mirabeau avaient illustré, on ne trouve, en parcourant la liste de ces soixante jurés, aucun nom qui échappe par son propre éclat à l'oubli. La vertu et la gloire dans les révolutions brillent souvent sur l'échafaud, jamais à côté.

La Convention nomma ensuite Ronsin général de l'armée révolutionnaire. Depuis les massacres de Meaux, auxquels Ronsin avait assisté, son nom avait un prestige de terreur et une teinte de sang. Ronsin, protégé de Danton et ami de Chaumette et d'Hébert, avait pris tous ses grades dans les insurrections de Paris. Passionné pour la gloire qu'il avait d'abord rêvée dans les lettres, il l'avait cherchée ensuite au plus profond de la démagogie. Il avait jeté la plume et pris le sabre. Sous l'uniforme de général populaire et sous l'extérieur d'un chef d'attroupement, il couvait des rêves et des calculs d'ambitieux; il lisait l'histoire, il se trompait de temps. Il croyait que la Révolution aurait un Cromwell : il voulait l'être. Le rôle d'Henriot au 31 mai le tentait. Il espérait asservir un jour la Convention avec l'arme qu'elle lui remettait alors dans la main. Il recruta l'armée révolutionnaire de tout ce que Paris avait d'hommes de désordre, de pillage et de sang. « Que voulez-vous! » répondit-il à ceux qui lui reprochaient d'y incorporer ainsi toutes les indisciplines, tous les vices et tous les crimes de la capitale; « je sais comme vous que c'est un « ramas de brigands, mais trouvez-moi d'hon« nêtes gens qui veuillent faire le métier auquel « je les destine. »

L'armée organisée, le tribunal composé, il restait à leur désigner et à leur livrer légalement les coupables. Une grande loi d'accusation, universelle comme la république, arbitraire comme la dictature, vague comme le soupçon, était, selon la Montagne, nécessaire à l'omnipotence de la Convention. Il fallait donner une arme aux délateurs. Les ombrages et les colères du peuple n'avaient pas attendu cette loi. Depuis plusieurs mois, les comités révolutionnaires de Paris et des municipalités des départements avaient arrêté, sous le nom de suspects, les hommes présumés ennemis de la Révolution. Ceux à qui on ne pouvait imputer aucun crime, avaient pour crime le soupçon qui les préjugeait coupables. C'était le droit de proscrire, remis à l'arbitraire.

Les Jacobins réclamaient à grands cris une mesure générale contre ces hommes douteux qui, sans être convaincus d'aucun délit, inquiétaient néanmoins la république. Entre les innocents et les coupables, ils voulaient créer une catégorie de citoyens qui seraient, jusqu'à la paix et jusqu'au triomphe, les ilotes et les otages de la Révolution. La loi les gênait pendant le combat. Ils voulaient mettre, par une loi supérieure, une partie de la France hors la loi. Le comité de salut public le voulait aussi, non-seulement pour tenir le glaive suspendu sur toutes les têtes, mais aussi pour soustraire au peuple lui-même le droit d'emprisonner et de frapper au hasard, et pour se charger lui seul de servir les soupçons et les vengeances de tous. Danton et Robespierre voulaient que les fureurs et les injustices même du peuple fussent gouvernées.

XXXIV

Merlin de Douai présenta dans cette intention, le 17 septembre, un projet de décret, dont les mailles, tressées et serrées par un légiste habile, embrassaient la France entière dans un réseau de suspicion légale, et ne laissaient rien de sûr à l'innocence, rien d'inviolable à la délation. Merlin de Douai était un de ces légistes érudits, qui, sans partager au fond ni les égarements ni les fureurs des passions dans les temps d'orages, mettent le sang-froid et la science au service de l'homme de loi, de l'idée régnante. Aujourd'hui jurisconsultes impassibles de la république, demain jurisconsultes modérés de la monarchie. Bien que ces hommes prêtent la forme légale aux excès des partis qu'ils servent involontairement ainsi de leur autorité et de leur nom, il serait injuste d'accuser leur mémoire seule de l'usage que le crime a fait de leur législation. Ils ont même cela pour excuse à leur fatale complaisance, qu'ils trompent, même en leur obéissant, les passions extrêmes de ceux qui les emploient,

et qu'ils réservent quelque humanité dans les révolutions, quelque liberté dans les contre-révolutions. Les intentions secrètes de Merlin, en présentant la loi des suspects, étaient, dit-on, autant d'abriter les victimes contre les égorgements du peuple que de livrer des coupables au tribunal révolutionnaire. Le temps était tel, que les prisons ouvertes en masse aux suspects lui semblaient le seul asile contre les assassinats.

Le décret de Merlin, composé de soixante et quatorze incriminations nouvelles et successivement accru de tous les soupçons rêvés par l'ombrageuse imagination des délateurs, devint l'arsenal le plus complet d'arbitraire que jamais la complaisance d'un légiste eût remis aux mains d'un pouvoir.

L'article premier portait : « Immédiatement « après la publication du présent décret, tous « les gens suspects qui se trouvent sur le terri- « toire de la république, et qui sont encore en « liberté, seront mis en arrestation.

« Sont réputés suspects ceux qui, par leur « conduite, leurs écrits ou leurs propos, se sont « montrés partisans de la tyrannie et du fédé- « ralisme, et ennemis de la liberté;

« Ceux qui ne pourront pas justifier de leurs « moyens d'existence et de l'accomplissement de « leurs devoirs civiques;

« Ceux à qui on aura refusé des certificats de « civisme;

« Ceux des ci-devant nobles, pères, mères, « fils, filles, frères, sœurs, maris, femmes, agents « d'émigrés, qui n'ont pas constamment mani- « festé leur attachement à la Révolution... »

« Suspects, » ajoutait Barère en commentant les catégories, « les nobles! Suspects, les hommes « de cour, les hommes de loi! Suspects, les prê- « tres! Suspects, les banquiers, les étrangers, « les agioteurs! Suspects, les hommes plaintifs « de tout ce qui se fait en révolution! Suspects, « les hommes affligés de nos succès! »

Un dernier article enfin, suppléant à toutes les omissions qui pouvaient avoir échappé au législateur, étendait la peine jusqu'à ceux qui seraient déclarés purs, et autorisait les tribunaux criminels à faire emprisonner les accusés dont ils auraient reconnu l'innocence et prononcé l'acquittement.

XXXV

Les prisons ne suffisant pas à contenir l'immense population des captifs que cette loi arrachait à leurs demeures, les maisons nationales, les hôtels confisqués, les églises et les couvents furent convertis partout en maisons de détention. La peine de mort, multipliée à proportion de cette multiplication des crimes, vint, d'heure en heure et de décret en décret, armer les juges du droit de décimer les suspects. Refusait-on de marcher en personne à la frontière ou de livrer ses armes à ceux qui marchaient? la mort! Donnait-on asile à un émigré ou à un fugitif? la mort! Faisait-on passer de l'argent à un fils ou à un ami hors des frontières? la mort! Entretenait-on une correspondance même innocente avec un exilé ou en recevait-on une lettre? la mort! Manquait-on à dénoncer les conspirateurs, les individus hors la loi ou ceux qu'on savait les avoir recélés? la mort! Aidait-on les détenus à communiquer par écrit ou verbalement avec leurs proches? la mort! Avilissait-on la valeur des assignats? la mort! En achetait-on à prix d'argent? la mort! Deux témoins attestaient-ils qu'un prêtre, un noble, un prolétaire avaient pris part à un attroupement contre-révolutionnaire? la mort! Enfin brisait-on ses fers et cherchait-on à éviter la mort par la fuite? encore la mort pour punir jusqu'à l'instinct de la vie! La mort même fut bientôt suspendue sur les juges. Un décret, rendu quelques jours plus tard, ordonnait la destitution, l'emprisonnement et le jugement des comités révolutionnaires qui auraient laissé en liberté un seul suspect!

XXXVI

Ainsi, une loi qui ne reconnaissait aucun innocent de ceux qu'on voudrait considérer comme coupables; l'opinion imputée à crime; le soupçon converti en preuve; la délation érigée en devoir; un tribunal révolutionnaire pour appliquer ce code au signe du comité de salut public; une armée révolutionnaire pour contenir Paris et pour conduire en masse les suspects aux prisons et les accusés au tribunal; l'instrument du supplice dressé dans toutes les villes principales et promené dans les villes secondaires; enfin des commissaires de la Convention, désignés par le comité de salut public, se partageant les provinces et les armées et allant partout surveiller, accélérer ou modérer le jeu terrible de la dictature; la Convention délibérant et agissant au centre, présente partout par ses représentants en mission, entretenant avec

eux une correspondance incessante, les inspirant, les stimulant, les châtiant, les rappelant, les renvoyant retrempés dans l'énergie révolutionnaire dont elle était elle-même incendiée; tel fut le mécanisme terrible de la dictature qui succéda aux hésitations et aux tiraillements du gouvernement, après la chute des Girondins, et qu'on appela la *terreur*. Irrésistible et atroce comme le désespoir d'une révolution qui se sent avorter et d'une nation qui se sent périr, cette dictature fait à la fois trembler d'étonnement et frémir d'horreur. On ne peut juger ce gouvernement d'extrémité d'après les règles ordinaires des gouvernements. Il s'appela lui-même gouvernement révolutionnaire : c'est-à-dire subversion, combat, tyrannie. La Convention se considéra comme la garnison de la France, renfermée dans une nation en état de siége. Résolue de sauver la Révolution et la patrie ou de s'ensevelir la première sous leurs ruines, elle suspendit toute loi devant la seule loi du danger commun. Elle créa la domination du salut public contre elle-même et contre ses ennemis, ou plutôt elle créa un mécanisme révolutionnaire sorti d'elle, au-dessus d'elle, plus fort qu'elle; se dévouant ainsi volontairement elle-même à être dominée, asservie et décimée par la tyrannie qu'elle avait construite.

La Convention ne fit pas cela seulement par cet entraînement brutal qui porte les hommes à ne reconnaître de juste et de légal que la passion qui les fanatise pour une idée, ou la fureur qui les transporte contre leurs ennemis; elle le fit aussi par politique. Elle était en présence d'un double danger qu'elle ne se dissimulait pas : l'anarchie, la guerre civile et la guerre étrangère. Elle sentait qu'elle serait bientôt le jouet des caprices de la commune et des mouvements séditieux de la populace de Paris agitée par la turbulence de démagogues subalternes, si elle ne prenait pas des mains de ces démagogues eux-mêmes l'arme de la terreur qu'ils lui offraient aujourd'hui et qu'elle suspendrait demain sur leurs propres têtes. Ni Danton, ni Robespierre, ni leurs collègues éclairés ne voulaient livrer la Convention à la merci et à la dérision du premier factieux de la commune qui viendrait lui dicter des ordres comme au 10 mars ou au 31 mai. Plus ces hommes avaient touché de près à la sédition pendant qu'elle servait leurs principes ou leur fortune, plus ils connaissaient sa démence, et plus ils redoutaient ses secousses, maintenant qu'ils voulaient asseoir la république. Ce n'était pas une populace turbulente et débordée dans la rue, que rêvait Robespierre; c'était le règne calme et régulier du peuple personnifié par ses représentants. Ce n'était pas l'agitation permanente d'une capitale que voulait Danton, c'était le gouvernement fort et irrésistible d'une république nationale. Ni l'un ni l'autre ne voyaient la nation dans la commune. Ils sentaient tous deux que la Révolution, concentrée dans Paris et déchirée par les factions de la place publique, expirerait bientôt étouffée dans son propre foyer. Ils voulaient faire respecter la représentation nationale. Ils voulaient dominer, à l'aide d'une terreur légale, la terreur populaire qui avait fait si souvent trembler la représentation. Il leur fallait la terreur révolutionnaire pour intimider et pour refréner la Révolution. Il la leur fallait pour pousser les masses aux frontières, contre Lyon, contre Marseille, contre Toulon, contre la Vendée; pour imposer aux armées la discipline, aux généraux la victoire, à l'Europe la stupeur, à tous le prestige sinistre de la Convention, et pour arracher par la peur à la nation ces efforts surnaturels d'impôts, d'armements, de levées en masse qu'on ne pouvait plus attendre du patriotisme découragé. La *terreur* fut donc bien moins inventée, par Robespierre et par Danton, contre les ennemis intérieurs de la république que contre les excès et les anarchies de la Révolution elle-même.

Au moment où la Convention l'organisa, le royalisme et l'aristocratie, émigrés ou anéantis, n'inquiétaient plus personne. La terreur ne pouvait atteindre ni les émigrés ni les Vendéens en armes; elle ne pouvait, au contraire, que les animer davantage et les rendre plus irréconciliables avec une république qui ne leur promettait que l'échafaud. Les émigrés et les Vendéens furent le prétexte; les anarchistes furent le but. L'échafaud qu'ils demandaient à grands cris fut élevé surtout contre eux.

XXXVII

De plus, la *terreur* ne fut pas, comme on le pense, un libre et cruel calcul de quelques hommes délibérant de sang-froid un système de gouvernement. Elle ne naquit pas d'une seule fureur ni d'un seul jour. Elle naquit, peu à peu, des circonstances, de la tension des choses et des hommes placés les uns vis-à-vis les autres, dans des impossibilités de situation auxquelles,

leur génie insuffisant ne trouvant pas d'issue, ils ne pouvaient échapper, pensaient-ils, que par le glaive et par la mort. Elle naquit surtout de cette rivalité fatale d'ambition, de popularité, de cette enchère de gages patriotiques, que chaque homme et chaque parti reprochaient à l'homme et au parti rivaux de ne pas donner assez à la Révolution : Barnave à Mirabeau ; Brissot à Barnave; Robespierre à Brissot ; Danton à Robespierre; Marat à Danton; Hébert à Marat; tous aux Girondins. En sorte que, pour justifier son patriotisme, chaque homme ou chaque parti dut en exagérer les preuves, en exagérant les mesures, les soupçons, les excès, les crimes; jusqu'à ce que de cette pression commune que tous ces hommes et tous ces partis exerçaient les uns sur les autres, il résultât une émulation générale, moitié feinte, moitié sincère, qui les saisît et qui les enveloppât tous dans la terreur mutuelle qu'ils se communiquaient et qu'ils rejetaient sur leurs ennemis pour l'écarter d'eux.

XXXVIII

Ajoutez-y, dans le peuple lui-même, l'agitation convulsive d'une révolution de trois ans ; la crainte de perdre une conquête dont il sentait d'autant plus le prix qu'elle était plus récente et plus disputée; la fièvre incessante que les tribunes, les journaux, les clubs soufflaient chaque jour sur la multitude; la cessation de travail par les ouvriers; les perspectives de loi agraire et de pillage général du sol par les classes affamées de propriété; le patriotisme désespéré; la trahison des généraux; les frontières envahies ; les Vendéens relevant le drapeau de la royauté et de la religion détruites ; la disparition du numéraire; la disette des subsistances; la faim; la panique; l'habitude du meurtre donnée à la populace de Paris par les journées du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 2 septembre ; le spectacle de l'échafaud qui avait aguerri les yeux aux supplices; enfin cette rage brûlante d'extermination qui se cache, comme un goût dépravé, dans les instincts de la multitude, qui se révèle dans les commotions, et qui demande à s'assouvir de sang quand on lui en a laissé respirer l'odeur : tels étaient les éléments qui concoururent à enfanter la *terreur*. Calcul chez quelques-uns, entraînement chez d'autres, faiblesse chez ceux-ci, concession chez ceux-là, peur et fureur dans le plus grand nombre; épidémie morale répandue dans un air depuis longtemps vicié, et à laquelle les âmes prédisposées n'échappent pas plus que les corps morbides à la maladie régnante; accès de fièvre qui saisit à la fois tout un peuple et qui surexcite, jusqu'au transport, la tête et le bras d'une population délirante; contagion à laquelle tout le monde apporte son miasme et sa complicité, bien que nul n'en soit exclusivement coupable, la *terreur* naquit d'elle-même et finit comme elle était née, quand la tension générale des choses se relâcha, sans avoir la conscience de sa fin comme elle n'avait pas eu la conscience de son commencement. Ainsi procèdent les choses humaines auxquelles notre infirmité se plaît à chercher une seule cause quand elles sont le résultat de mille causes complexes et opposées, et auxquelles on donne le nom d'un seul homme quand elles ne doivent porter que le nom du temps !

XXXIX

La Convention pouvait-elle écarter d'elle la nécessité d'un gouvernement arbitraire, dictatorial, armé d'une intimidation puissante, dans les circonstances où se trouvaient la république et la France, et où elle se trouvait elle-même ? Quelle que soit la réponse que se fasse à soi-même le philosophe ou l'homme de loi, l'homme d'État ne peut hésiter. Sans un gouvernement concentré et exceptionnel, la Révolution périssait inévitablement, sous l'anarchie au dedans et sous la contre-révolution au dehors.

La coalition des rois cernait la France et l'étouffait dans l'étreinte de sept cent mille hommes. Les émigrés marchaient à la tête des étrangers, et fraternisaient déjà, dans Valenciennes et dans Condé conquis, avec le royalisme. La Vendée soulevait le sol entier de l'Ouest et nouait d'une main son insurrection religieuse avec l'insurrection de la Normandie, de l'autre avec l'insurrection du Midi. Marseille arborait le drapeau du fédéralisme à peine abattu à Paris. Toulon et la flotte tramaient leur défection et ouvraient leur rade et leurs arsenaux aux Anglais. Lyon, se déclarant municipalité souveraine, emprisonnait les représentants du peuple et dressait la guillotine contre les partisans de la Convention.

La commune de Paris, fière de son dernier triomphe, affectait vis-à-vis de la représentation nationale la modération de la force, mais con-

servait une attitude qui tenait plus de la menace que du respect. Pache, Hébert, Chaumette, Ronsin, Vincent, Leclerc, Jacques Roux, les amis et continuateurs de Marat, les Cordeliers n'avaient pas licencié les attroupements du 31 mai et déclamaient audacieusement contre la somnolence de Danton, contre la faiblesse de Robespierre, contre les lenteurs du comité de salut public. Orgueilleux d'avoir décimé déjà la Convention, ils annonçaient tout haut le projet de la décimer encore. Ils lui demandaient impérieusement contre les mœurs, contre le culte, contre la propriété, contre le commerce, des mesures que la Convention ne pouvait leur concéder sans bouleverser de fond en comble tous les éléments de l'ordre social. Les clubs, les comités révolutionnaires, les assemblées des sections, la place publique, les faubourgs, les journalistes faisaient écho à ces doctrines et offraient leurs bras pour y plier la représentation asservie. Le peuple ne parlait que de se faire justice à lui-même et de renouveler, en les surpassant, les assassinats de septembre. Comment un corps politique jeté au milieu de cette tempête, ne pouvant ni négocier avec l'Europe, ni pacifier les insurrections de l'intérieur, ni se défendre lui-même dans Paris par la force des lois brisées dans sa main, pouvait-il se maintenir et sauver avec lui la république et la patrie par la seule force abstraite d'une constitution qui n'existait plus, et sans s'environner de prestige, de l'omnipotence et d'un appareil intimidant de force et de répression contre ses amis et contre ses ennemis ?

XL

La dictature de la Convention n'était point toute une usurpation, car la Convention c'était la Révolution même concentrée à Paris, et la Révolution c'était la France. La France et la Révolution n'avaient donc en ce moment d'autre gouvernement national que dans la Convention. La Convention avait donc, selon elle, tous les droits de la Révolution et de la France. Le premier de ces droits, c'était de se sauver et de survivre. La seule loi, dans un tel moment, c'était un *hors la loi* universel qui intimidât tous les complots, qui abattît toutes les résistances, qui écrasât toutes les factions, et qui saisit, à force de promptitude et de stupeur, un pouvoir qui manquait à tout et à tous, et sans lequel tout périssait à la fois. Ce pouvoir, Robespierre, Danton, la Montagne eurent l'audace de le chercher et de le trouver dans le fond même de l'anarchie. La Convention eut l'énergie et le malheur de s'associer à leur entreprise et d'assumer sur elle une éternelle responsabilité. En forgeant la dictature, elle crut forger une arme défensive indispensable, dans sa pensée, au salut de la liberté ; mais l'arme de la tyrannie est trop lourde pour le bras des hommes. Au lieu de menacer avec choix et mesure, elle frappa au hasard, sans justice et sans pitié. L'arme emporta la main. Là fut le crime, et c'est ce crime qu'expie encore aujourd'hui la liberté.

Elle raisonnait ainsi : « Les idées ont le droit « d'éclore, les vérités ont le droit de combattre, « les révolutions qui résument ces idées et ces « vérités ont le droit de se défendre et de « triompher. La Convention représente-t-elle la « Révolution? Oui. — A-t-elle le droit de la sauver? Oui. — Le salut de l'idée et de la vérité « révolutionnaires exige-t-il une dictature de « l'Assemblée nationale aussi légitime et aussi « omnipotente que la nation elle-même? Oui. — « La volonté nationale souveraine est-elle la loi « du moment? Oui. — Les circonstances exigent-elles sous peine de mort que cette loi soit « efficace contre toutes les factions, intimidante, « irrésistible et par conséquent exceptionnelle ? « Oui encore. » Le gouvernement fortement unitaire de la Convention était donc inévitable dans le moment où il fut créé. Faire des lois temporaires, sévères, impartiales, appliquer des pénalités, est le droit de toute dictature ; proscrire et tuer contre toutes les lois et contre toute justice, inonder de sang les échafauds, livrer non des accusés aux tribunaux mais des victimes aux bourreaux, commander des jugements au lieu de les attendre, donner aux citoyens leurs ennemis pour juges, encourager les délateurs, jeter aux assassins les dépouilles des suppliciés, emprisonner et immoler sur simples soupçons, traduire en crime les sentiments de la nature, confondre les âges, les sexes, les vieillards, les enfants, les femmes, les mères, les filles dans les crimes des pères, des maris, des frères, ce n'est plus dictature, c'est proscription. Or tel fut le double caractère de la terreur. Par l'un, la Convention restera monumentale sur la brèche de la patrie sauvée et de la Révolution défendue; par l'autre, sa mémoire sera souillée du sang que l'histoire remuera éternellement sans pouvoir l'effacer jamais sur son nom.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

I

Une des premières grandes victimes de la terreur fut le général Custine. Son crime était de mettre de l'art dans la guerre. Les Montagnards voulaient une guerre au pas de course et au pas de charge. Il leur fallait des généraux plébéiens pour diriger les masses plébéiennes, et des généraux ignorants pour inventer la guerre moderne.

On a vu comment Custine, enlevé du milieu de son armée, dont il était adoré, par le commissaire de la Convention, Levasseur, était arrivé à Paris pour y rendre compte de son inaction. L'immense popularité dont il avait été couvert par ses premières invasions au cœur de l'Allemagne et par la prise de Mayence l'environnait encore. Les officiers l'admiraient, les soldats l'aimaient; une sorte de coquetterie soldatesque cachant l'adulation sous la rudesse, une sévérité de discipline qui sévissait et qui cédait à propos, une éloquence naturelle, des mœurs à la fois libres et martiales, une grande fortune généreusement prodiguée dans les camps, l'aristocratie d'un nom dont la démocratie elle-même subissait le prestige, des opinions qu'on croyait inclinées vers les Girondins, enfin la faveur secrète des royalistes, qui aimaient à le soupçonner d'arrière-pensée pour la monarchie, tout concourait à répandre autour de Custine l'intérêt qui s'attache à la gloire, à l'espérance et à la persécution. Sa présence à Paris avait ranimé tous ces sentiments : l'enthousiasme et les applaudissements soulevés par son apparition dans les lieux publics, dans les promenades, aux théâtres, firent craindre à la Convention qu'en appelant à Paris un accusé elle n'eût appelé un maître, et que le rôle de Cromwell ne tentât le général obéissant. Elle se hâta de le faire arrêter et de le livrer aux juges. Ce n'était pas au moment où elle voulait s'emparer de la toute-puissance qu'elle eût voulu reconnaître dans l'armée une autre popularité que la sienne, et ménager un ascendant avec lequel elle aurait eu plus tard à compter. Le crime de Custine était de paraître nécessaire. On ne voulait plus d'hommes nécessaires, on voulait que la patrie fût seule et fût tout.

On entrevoyait, en ce qui concernait l'armée, deux partis dans la Convention et dans le comité de salut public : le parti de Danton et le parti de Robespierre. Danton et les siens, Fabre d'Églantine, Legendre, Chabot, Drouet, Camille Desmoulins, Bazire, Alquier, Merlin de Thionville, Merlin de Douai, Delmas, avaient toujours entretenu, avec les généraux de la république, des intelligences qui attestaient dans ces conventionnels des arrière-pensées d'intervention militaire, dont ils caressaient de loin les instruments. Ils se ménageaient la faveur des armées; ils entretenaient des correspondances et des amitiés avec les chefs; ils visitaient les camps; ils partageaient, disait-on, les dépouilles; ils étaient les patrons des généraux dans les bureaux du ministère de la guerre; ils affichaient des amitiés avec ceux-là même dont les noms illustres et le républicanisme douteux rendaient la fréquentation suspecte aux Jacobins. Tout récemment, Camille Desmoulins venait d'exciter la colère des patriotes en se déclarant l'ami de Dillon, qu'il voulait porter au commandement de l'armée du Nord, et en lacérant d'invectives les accusateurs de ce général. Cet écrivain étourdi avait accusé le comité de salut public de désorganiser les armées en touchant aux plans des généraux avec des mains ineptes. La Montagne indignée n'avait pardonné à Camille Desmoulins que par pitié pour la légèreté de son caractère. Les Montagnards l'avaient regardé, dit-il lui-même, avec cet œil inquiet et irrité dont les chevaliers

romains regardaient, au sortir du sénat, César suspecté d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina.

Les choses s'aigrissaient depuis la fuite de Dumouriez; tout semblait trahison. Dillon, Miranda étaient arrêtés. Les amis de Danton, et Legendre lui-même, disaient qu'il fallait abandonner quelques têtes de généraux. Robespierre ne faisait que suivre l'instinct de sa nature et qu'obéir aux ombrages de son caractère, en pressant l'accusation de Custine, et en abattant tous les chefs militaires sur lesquels l'armée porterait les yeux plus que sur la patrie. La liberté était son but; il ne voulait d'armée que pour la défendre dans son berceau. La seule force du peuple devait être, selon lui, le peuple lui-même. L'armée, instrument de gloire, avait toujours été tournée dans l'histoire en instrument de tyrannie. L'armée, à ses yeux, était l'arme des rois. La victoire donnait aux généraux la popularité des camps; la popularité des camps leur donnait l'impatience du joug civil. De général tout-puissant redevenir citoyen obéissant lui semblait un effort supérieur à la vertu humaine. Il ne voulait pas que l'armée prît l'habitude d'admirer un chef et que le peuple se laissât corrompre par la gloire. Dès le temps de l'Assemblée législative, on l'avait vu s'opposer seul à la guerre demandée par les Jacobins. Il avait prévu de loin les trahisons ou les dictatures, plus fatales aux révolutions que les anarchies. Il persévérait dans sa pensée. Luckner, la Fayette, Dumouriez, Custine, Dillon, Biron n'avaient jamais obtenu grâce devant lui. Les victoires l'avaient trouvé plus froid et plus amer que les défaites, car il voyait plus de danger dans la renommée d'un général heureux que dans la perte d'une bataille. Amant exclusif jusqu'à la cruauté de l'idée démocratique, il en était jaloux jusqu'à lui sacrifier le patriotisme.

II

Custine parut devant le tribunal, escorté des souvenirs de ses triomphes et soutenu par la présence de sa belle-fille, dont la beauté, la grâce, l'esprit, la séduction, les larmes attendrissaient la rigueur des âmes. Cette jeune femme avait épousé le fils unique de Custine, lequel était déjà emprisonné. Elle ne quittait le cachot de son mari que pour consoler son beau-père dans sa prison et l'accompagner au tribunal. Custine n'avait été pour elle pendant son élévation qu'un censeur exigeant et chagrin. L'infortune du général avait tout fait oublier à madame de Custine. Elle s'était dévouée au salut et à la consolation de l'homme dont elle avait eu souvent à déplorer la dureté. Elle voulait prouver son amour à son mari en lui rendant un père. Elle avait assiégé de sollicitations les juges, les jurés, les membres des comités. Elle se montrait devant le tribunal, à côté de Custine, comme l'innocence qui dissipe le soupçon. Custine n'avait eu que les faiblesses et les inconséquences de son orgueil. Il avait trahi les espérances de la république, il n'avait ni trahi ni vendu sa patrie. Le sentiment de son innocence, le besoin que l'armée avait de ses talents le rendaient calme et fier devant ses accusateurs. La supériorité de ses connaissances militaires sur celles des témoins qui l'inculpaient, la sûreté de sa mémoire, la promptitude et la netteté de ses répliques, la chaleur vraie de son patriotisme, et enfin cette éloquence martiale dont les camps avaient exercé en lui le don naturel, donnaient aux séances du tribunal révolutionnaire l'attrait et la solennité d'une tragédie. C'était la première grande ingratitude de la république.

III

Fouquier-Tinville, l'accusateur public, bouche de fer de la terreur, indifférente à la vérité ou à la calomnie, lut une longue et confuse accusation où tous les actes militaires de Custine, et principalement ses retraites et l'abandon de Mayence, étaient travestis en actes de trahison. On entendit de nombreux témoins. Les uns étaient des délateurs en titre qui couraient les camps pour y enregistrer les murmures vagues et les mécontentements personnels des troupes; les autres étaient des démagogues allemands de Mayence ou de Liége, imputant au général français d'avoir méprisé leurs conseils et modéré leurs excès. Les autres enfin étaient des représentants du peuple en mission auprès des armées, tels que Montaut, Lequinio, Léouard-Bourdon, Merlin de Thionville, Couturier, Hentz; ceux-là furent les plus réservés dans leurs témoignages. Ils parlèrent de Custine en hommes qui avaient désapprouvé quelquefois sa conduite, mais qui avaient le sentiment de son innocence et le respect de son malheur. Aucun ne prononça le mot de trahison.

Custine discuta les différents chefs d'accusation, débattit les témoignages, rétablit les faits, les circonstances, les dates, et anéantit toutes les inculpations avec un sang-froid, une lucidité et une force qui grandirent justement la renommée de son talent sur ce champ de bataille où il disputait son honneur et sa vie. Aucune preuve ne fut produite. Il ne resta de soupçon que dans l'âme de ceux qui voulaient en avoir. Le patriotisme indigné du général eut des accents de grandeur et de sincérité qui confondaient l'ingratitude de sa patrie.

IV

Levasseur de la Sarthe ayant dit au tribunal qu'il avait remarqué dans la conduite de Custine les mêmes symptômes de trahison qui avaient caractérisé la conduite de Dumouriez, pour livrer ses propres soldats à la merci de l'ennemi : « Moi ! » s'écria Custine pour toute réponse et en levant les bras au ciel, « moi ! avoir médité « de faire massacrer mes braves frères d'armes ! » Quelques larmes coulèrent de ses yeux et furent sa seule réfutation.

Cependant l'impatience des Jacobins gourmandait la lenteur du tribunal. La conviction de l'innocence, l'attendrissement ou l'admiration gagnaient tous les cœurs. Les jurés flottaient entre leur conscience et leur opinion. Custine termina les débats par un discours de deux heures, où la clarté de la réfutation, la dignité des sentiments, le pathétique mâle et sobre de l'homme de guerre et l'éloquence révolutionnaire du patriote convaincu ne laissèrent aucun des innombrables spectateurs sans émotion et sans respect. On croyait et il croyait lui-même à son acquittement. Sa belle-fille versait des larmes de joie. Les jurés, à une majorité inattendue, déclarèrent la culpabilité. Le tribunal prononça la peine : c'était la mort.

Il était nuit. Le général, entouré d'une haie de gendarmes, rentra dans la salle pour entendre son jugement. L'anxiété du doute pâlissait son visage. Il promenait des regards incertains sur la foule, comme pour interroger les visages sur son sort. Mais la foule elle-même ne savait rien. Les flambeaux qui éclairaient pour la première fois le prétoire, depuis l'ouverture du procès, annonçaient à Custine que la délibération des jurés avait été longue, et que sa tête avait été disputée à peu de voix. L'auditoire palpitant, l'attitude consternée des juges lui donnèrent pour la première fois le pressentiment du supplice. Il s'assit les yeux fixés sur le président. Coffinhal lut la déclaration du jury et lui demanda, selon l'usage, s'il avait à réclamer contre la peine de mort que l'accusateur public sommait les juges de prononcer contre lui.

L'âme de Custine parut bouleversée, moins par la terreur de la mort que par l'étonnement de l'injustice. Il promena ses regards autour de lui pour y chercher ses défenseurs et pour implorer une dernière voix. Ses défenseurs s'étaient retirés. Ne les apercevant pas, Custine se retourna vers le tribunal avec un geste d'abandon de soi-même. « Je n'ai plus un seul défenseur, » s'écria-t-il ; « ils se sont tous évanouis. Ma con- « science ne me reproche rien. Je meurs calme « et innocent. »

V

On emporta sa belle-fille évanouie. La salle se taisait ou sanglotait. Des applaudissements éclataient au dehors parmi le peuple. Custine rentra dans le greffe de la Conciergerie, salle d'attente entre la mort et la vie. Il y tomba à genoux, le front dans ses mains, et resta ainsi prosterné deux heures, abîmé dans ses réflexions et sans proférer une parole. Peut-être pesait-il en lui-même ce qu'il avait sacrifié de son rang, de son sang, de son devoir envers le trône et de sa foi de chrétien à la Révolution, contre la récompense qu'il recevait en ce moment d'elle. En se relevant, il demanda un prêtre et passa la nuit tout entière avec le ministre de Dieu. Sa fin démentit sa vie. Il demanda la force de mourir à cette religion contre laquelle il avait combattu à la tête des soldats de la république. Il s'avoua ainsi le vaincu des doctrines dont il s'était déclaré l'ennemi. Il ne garda rien, dans ces derniers moments, de ce *décorum* de la mort du soldat, qu'il avait si souvent bravée sur le champ de bataille. L'homme et le père se montrèrent seuls ; le guerrier disparut. Il écrivit une lettre touchante à son fils pour lui recommander le soin de sa mémoire dans les beaux jours de la république, et la réhabilitation de son innocence dans le cœur du peuple, quand le temps détromperait le soupçon. Il monta sur la charrette, les mains liées. Une redingote de drap bleu, qui conservait quelques couleurs et quelques galons d'uniforme, révélait seule la dignité du général

dans le costume du condamné. Il baisait avec ardeur un crucifix que son confesseur, assis à côté de lui, pressait sur ses lèvres. Ses yeux, mouillés de larmes, se portaient alternativement de la foule au ciel, comme s'il eût reproché son inconstance à ce peuple, et demandé justice à Dieu. Descendu de la charrette au pied de l'échafaud, il tomba de nouveau à genoux sur le premier degré de l'échelle. Sa prière, que l'on n'osait interrompre, parut redoublée de ferveur et se prolongea longtemps. Il monta enfin d'un pas ferme; et regardant un moment le couteau comme si c'eût été la baïonnette de la patrie, il se remit aux mains du bourreau et mourut. Cette mort fit rentrer toutes les pensées de trahison dans les cœurs des généraux, toutes les insubordinations dans le devoir; elle fit tomber devant l'armée étonnée la tête de son chef le plus populaire. Elle lui montra qu'elle n'avait d'autre chef que la Convention. Elle donna aux représentants du peuple sur les frontières un caractère d'inflexibilité qui commanda l'obéissance et l'héroïsme par la terreur. Le parti militaire émigré avec la Fayette, transfuge avec Dumouriez, décapité avec Custine, honteux et silencieux avec Danton, fut complétement anéanti par ce supplice et n'essaya plus de lutter contre Robespierre, devenu le symbole du peuple et la seule tête dominante de la république.

VI

Quatre-vingt-dix-huit exécutions venaient d'ensanglanter l'échafaud en soixante jours. La hache de la terreur une fois remise dans les mains du peuple, on ne pouvait plus la lui retirer. L'implacable et lâche vengeance demandait sans cesse la tête de Marie-Antoinette. L'impopularité aveugle de cette infortunée princesse avait survécu même à sa chute et à sa disparition. Elle était, dans les propos du peuple endurci, la contre-révolution enchaînée, mais la contre-révolution encore vivante. En immolant Louis XVI, le peuple savait bien qu'il n'avait immolé que la main. L'âme des cours était, pour les ennemis de la royauté, dans Marie-Antoinette. A ses yeux, Louis XVI était la personne de la royauté, sa femme en était le crime. Déjà, depuis quelques jours, le conseil de la commune retentissait d'accusations significatives contre ceux des commissaires de la commune qui témoignaient aux prisonniers du Temple quelques égards ou quelque pitié. L'insolence et l'outrage leur étaient commandés comme une vertu de leur opinion. Les exhumations des sépulcres de Saint-Denis, ordonnées par la Convention sur les injonctions de la commune, allaient disperser jusqu'aux cendres des rois. Comment épargner les personnes royales qui respiraient encore au milieu de Paris? Il semblait aux Jacobins impitoyables que l'atmosphère de la république serait *calmée et purifiée* par ce sang qui leur était odieux. Le comité de salut public ordonna à Fouquier-Tinville de presser le jugement.

VII

Aucun membre du comité ne regardait la reine comme innocente de haine contre la république, aucun ne la croyait dangereuse à la Révolution; quelques-uns rougissaient de la nécessité de livrer cette victime. Robespierre lui-même, si acharné contre le roi, aurait voulu préserver la reine. « Les révolutions sont bien cruelles, » disait-il à cette époque. « Il n'y a point de sexe « ni d'âge devant elles. Les idées sont impi- « toyables; mais le peuple devrait savoir aussi « pardonner. Si ma tête n'était pas nécessaire à « la Révolution, il y a des moments où j'offri- « rais ma tête au peuple en échange d'une de « celles qu'il nous demande. »

Saint-Just seul ne laissait dévier, par aucun sentiment, l'inflexibilité de la ligne qu'il traçait dans le comité à la marche de la république. Quant au reste de la Montagne, Collot, Legendre, Camille Desmoulins, Billaud-Varennes, Barère, emportés par la colère et entraînés par la faiblesse dans le mouvement général du moment, ils cherchaient à deviner les instincts de la multitude afin de lui plaire en les servant. Restait la compassion de l'opinion, qui pouvait s'émouvoir pour une reine, pour une veuve, pour une mère, pour une captive, immolée de sang-froid par tout un peuple. Mais l'opinion, asphyxiée par la terreur, était dominée par l'échafaud. La peur rend égoïste comme la prospérité. Chacun avait trop pitié de soi-même pour garder de la pitié aux malheurs d'autrui.

VIII

Nous avons laissé la famille royale au Temple, au moment où le roi s'arrachait aux derniers

embrassements pour marcher à l'échafaud. La reine, couchée tout habillée sur son lit, était restée, pendant les longues heures d'agonie du 21 janvier, abîmée dans de longs évanouissements interrompus par des sanglots et des prières. Elle avait cherché à deviner le moment précis où le couteau fatal trancherait la vie de son mari, pour attacher son âme à la sienne et invoquer comme protecteur au ciel celui qu'elle perdait comme époux sur la terre. Les cris de Vive la république! qui s'étaient reproduits de proche en proche, du pied de la guillotine jusqu'au pied de la Bastille, et le roulement des pièces de canon qui rentraient des boulevards dans les sections, avaient indiqué à la reine ce moment. Elle désirait ardemment connaître les funèbres détails des dernières pensées et des dernières paroles de son mari. Elle savait qu'il mourrait en homme et en sage, elle avait besoin de savoir s'il était mort en roi. Une faiblesse devant son peuple et devant la postérité l'aurait plus humiliée que l'échafaud. Le conseil de la commune refusa à Marie-Antoinette cette consolation. Cléry, devenu plus précieux pour elle depuis ses dernières communications avec son maître, et emprisonné encore pendant plus d'un mois dans la tour, n'eut plus d'entrevue avec les captives. Il ne put remettre ni les boucles de cheveux, ni l'anneau de mariage. Ces reliques, presque teintes du sang du supplicié, furent scellées et déposées dans la salle de la tour où se tenaient les commissaires de la commune. Dérobées quelques jours après par le pieux larcin d'un municipal nommé Toulan, qui cachait sous l'apparence de ses fonctions un dévouement passionné à la reine, elles furent envoyées au comte de Provence.

IX

La reine demanda à ses geôliers la permission de donner la dernière marque de respect à la mémoire de son mari, en portant son deuil. Cette demande fut accordée, mais à des conditions de simplicité et de parcimonie qui ressemblaient à une loi somptuaire sur la douleur. Par une autre délibération spéciale, le conseil de la commune accorda aussi quinze chemises au fils du roi.

Quelques relâchements de rigueur dans la captivité intérieure des princesses suivirent la mort du roi. Pendant les premiers moments, les commissaires du Temple crurent eux-mêmes que la république satisfaite ne tarderait pas à remettre en liberté les enfants et les femmes. Des municipaux indulgents laissaient entreluire cette possibilité dans leurs paroles. Madame Élisabeth et la jeune princesse cherchaient à la faire pénétrer dans l'âme de la reine, sinon comme une espérance, du moins comme une diversion à ses larmes; mais la reine y restait insensible; soit qu'elle ne crût pas aux retours d'humanité d'un peuple qui avait poussé le ressentiment jusqu'à l'échafaud pour un roi jadis aimé, soit que la liberté sans le trône et sans son mari lui parût moins désirable que la mort.

Elle se refusa obstinément à descendre au jardin, dont la promenade lui avait été rouverte. — « Il lui serait impossible, » disait-elle en se rejetant dans les bras de sa sœur, « de passer « devant la porte de la chambre du roi, au pre- « mier étage de la tour. Elle y verrait sans cesse « la trace de son dernier pas sur les marches de « l'escalier. » Il n'y avait ni air ni ciel qui pussent compenser pour elle un tel supplice de l'âme. Seulement, alarmée des suites de cette reclusion complète sur la santé de ses enfants, elle consentit, à la fin de février, à prendre un peu d'air et d'exercice sur la plate-forme de la tour.

Le conseil de la commune, informé de la curiosité que ces promenades, aperçues du dehors, excitaient dans les maisons voisines, et suspectant des intelligences par le regard, disputa la vue de l'horizon aux captives. Il ordonna, par une délibération du 26 mars, que le vide des créneaux de la tour serait rempli par des jalousies qui, en laissant pénétrer l'air, intercepteraient le regard.

Ces précautions, cruelles pour les enfants, étaient un bienfait pour la reine. Elles lui dérobaient l'aspect d'une ville odieuse, les bruits de la terre, et ne lui laissaient voir que le ciel où elle aspirait. Sa santé s'altérait, sans que son âme s'aperçût de la décadence de son corps. Elle passait les nuits dans des insomnies que ses traits révélaient le matin. Sa sœur et sa fille la supplièrent de demander l'ouverture d'une porte de communication entre sa chambre et la chambre contiguë dans laquelle on les enfermait elles-mêmes tous les soirs. La reine y consentit par déférence pour leur tendresse. Chaumette, procureur général de la commune, attendri par les larmes des princesses et par le spectacle du dépérissement de la reine, promit d'appuyer cette demande. Le lendemain il revint, accompagné de Pache et de Santerre, annoncer à la reine que le conseil avait rejeté cette supplique.

Pache et Santerre ne purent contempler sans

stupeur la victime abattue de tant de persécutions. Ils se retirèrent effrayés de leur toute-puissance et enchaînés dans les exigences d'une opinion qui, en les élevant au-dessus du peuple, leur défendait même d'être hommes.

X

La captivité se resserra. Cependant la sensibilité, qui domine même l'opinion, avait introduit des hommes dévoués à travers les guichets du Temple. Un complot était ourdi par quelques-uns des municipaux pour adoucir la captivité des princesses et pour leur ménager des intelligences avec le dehors. Toulan, Lepitre, Beugneau, Vincent, Bruno, Merle et Michonis trompaient la surveillance des autres commissaires et les précautions de la commune.

M. Hue, valet de chambre du roi, resté libre et oublié dans Paris, était en communication avec ces commissaires et transmettait ainsi aux princesses les faits, les bruits, les espérances et les trames du dehors qui intéressaient leur situation. Ces communications, verbales ou écrites, ne pouvaient parvenir aux captives qu'avec des précautions et des ruses qui déconcertassent les yeux des autres commissaires. Les municipaux se surveillaient mutuellement. Un regard ou un geste d'intelligence surpris par l'un aurait conduit l'autre à l'échafaud. Toulan et Lepitre empruntaient la main de Turgy et l'intermédiaire des objets inanimés. Un poêle percé de bouches de chaleur était destiné à échauffer une salle du troisième étage qui servait d'antichambre commune à la reine et à madame Élisabeth; c'est dans les tuyaux de ce poêle que Turgy déposait les billets, les avis, ou les fragments de papiers publics qui devaient informer les princesses de ce qu'on voulait leur faire connaître. Les princesses y cachaient à leur tour les billets écrits avec ces encres sympathiques dont la couleur ne revit qu'au feu. Les événements intérieurs et extérieurs, la disposition des esprits, les progrès de la Vendée, les succès des armées étrangères, les éclairs de fausse espérance que faisaient luire des conspirations chimériques pour leur délivrance, et enfin quelques billets trempés des larmes d'une véritable amitié entraient ainsi dans la prison de Marie-Antoinette. Mais l'espérance n'entrait pas jusque dans son cœur. L'horreur de sa situation était précisément de ne plus craindre et de ne plus espérer. Elle n'avait plus même l'agitation de la souffrance qui lutte, elle avait la paix du désespoir et l'immobilité du sépulcre avec la sensibilité de la vie.

L'absence éternelle du roi laissait retomber sur elle seule tout le sentiment de ses infortunes. Plus occupée de lui que d'elle-même pendant qu'il était là, le soin d'adoucir la captivité de son mari avait enlevé à la reine la moitié du poids de ses peines. Rien ne la relevait plus du sol où elle était abattue. Ses enfants n'étaient pour elle que des parties douloureuses et mutilées de son âme. C'était l'hérédité de son supplice placée devant elle, pour lui rappeler qu'après elle quelque chose d'elle saignerait, gémirait, expirerait encore. La sérénité de sa sœur l'environnait, sans se communiquer à ses sens. Elle regardait madame Élisabeth comme une créature impassible, placée, par la sublimité de sa foi et par la résignation de sa nature, dans une sphère inaccessible aux passions et aux angoisses de l'humanité. Elle la respectait, elle lui portait envie; mais la nature impressionnable et passionnée de Marie-Antoinette n'avait avec madame Élisabeth d'autre similitude que la chute, d'autre contact que le malheur commun. L'une était un ange, l'autre était une femme. Elles se touchaient sur la terre, mais il y avait le ciel entre elles deux.

XI

Le 31 mai, les princesses entendirent, sans le comprendre, le murmure lointain des soulèvements qui emportaient les Girondins. Elles ne connurent que plusieurs jours après la chute de ces hommes qui, au lieu de les délivrer, allaient les entraîner plus rapidement dans leur mort. Hébert et Chaumette vinrent de temps en temps se repaître du spectacle de leur misère, tantôt injurieux, tantôt apitoyés, selon la colère ou l'adoucissement du peuple. Toulan, Lepitre et leurs complices avaient été dénoncés par la femme de Tison, qui servait la reine. Ils furent suppliciés. Cette femme, troublée par le remords, perdit la raison, se jeta aux pieds de la reine, implora son pardon, et agita plusieurs jours la prison du spectacle et des cris de sa démence. Les princesses, oubliant les dénonciations de cette malheureuse, devant ses repentirs et sa folie, la veillèrent tour à tour et se privèrent de leur propre nourriture pour la soulager.

Après le 31 mai, la terreur qui régnait dans Paris pénétra jusque dans le donjon et donna aux

hommes, aux propos, aux mesures un caractère de rigueur et de persécution plus odieux. Chaque municipal prouvait son patriotisme en enchérissant sur les rudesses de son prédécesseur.

La Convention, après avoir décrété que la reine serait jugée, ordonna qu'elle fût séparée de son fils. On voulut lire cet ordre à la famille royale. L'enfant se précipita dans les bras de sa mère en la suppliant de ne pas l'abandonner à ses bourreaux. La reine porta son fils sur son lit, et, se plaçant entre lui et les municipaux, leur déclara qu'ils la tueraient sur la place avant d'arriver jusqu'à lui. Menacée en vain de la violence si elle continuait de résister au décret, elle lutta deux heures, jusqu'à l'épuisement de ses forces, contre les injonctions, les menaces, les injures et les gestes des commissaires. Tombée enfin de lassitude au pied du lit et persuadée par madame Élisabeth et par sa fille, elle habilla le Dauphin et le remit baigné de ses larmes aux geôliers. Le cordonnier Simon, choisi, à la brutalité de ses mœurs, pour remplacer le cœur d'une mère, emporta le Dauphin dans la chambre où ce jeune roi devait mourir. L'enfant resta deux jours couché sur le plancher sans vouloir prendre de nourriture. Aucune supplication de la reine ne put obtenir de la commune la grâce d'entrevoir une seule fois son fils. Le fanatisme avait tué la nature. Les verrous se refermèrent jour et nuit sur l'appartement des princesses. Les municipaux mêmes n'y parurent plus. Les porte-clefs seuls y montaient trois fois par jour pour apporter les aliments et visiter les grilles des fenêtres. Aucune femme de service n'avait remplacé la femme de Tison enfermée dans un hospice de fous. Madame Élisabeth et la jeune princesse faisaient les lits, balayaient la chambre et servaient la reine. La seule consolation des princesses était de monter chaque jour sur la plate-forme de leur tour à l'heure où le jeune Dauphin se promenait de son côté sur la sienne, et d'épier l'occasion d'échanger un regard avec lui. La reine passait tout le temps de ces promenades, les yeux collés contre une fente des abat-jour, entre les créneaux, pour chercher à entrevoir l'ombre du corps de son enfant et à entendre sa voix.

Tison, que les remords de sa femme et sa démence avaient adouci, venait de temps en temps informer furtivement madame Élisabeth de la situation et de la santé du Dauphin. Cette princesse ne rapportait qu'à moitié à la reine les cruelles informations qu'elle recevait ainsi. Le cynisme et la brutalité de Simon dépravaient à la fois le corps et l'âme de son pupille. Il l'appelait le louveteau du Temple. Il le traitait comme on traite les petits des animaux féroces surpris à la mère et réduits en captivité, à la fois intimidés par les coups et énervés par l'apprivoisement de leurs gardiens. Il punissait en lui la sensibilité. Il récompensait la bassesse. Il encourageait le vice. Il enseignait à l'enfant à injurier la mémoire de son père, les larmes de sa mère, la piété de sa tante, l'innocence de sa sœur, la fidélité de ses partisans. Il lui faisait chanter des chansons obscènes en l'honneur de la république, de la lanterne et de l'échafaud. Souvent ivre, Simon se plaisait à ces dérisions de la fortune qui réjouissaient sa bassesse. Il se faisait servir à table, lui assis, par l'enfant debout. Un jour, dans ce jeu cruel, il faillit arracher un œil au Dauphin d'un coup de serviette sanglé au visage. Une autre fois, il saisit un chenet dans le foyer et le leva sur la tête de l'enfant en le menaçant de l'assommer. Plus fréquemment il s'adoucissait avec lui et feignait de compatir à son âge et à son malheur, pour s'attirer sa confiance et rapporter ses propos à Hébert et à Chaumette. — « Capet, » lui dit-il un jour au moment où l'armée vendéenne passait la Loire, « si les Vendéens te délivraient, que ferais-tu ? — Je vous « pardonnerais, » lui répondit l'enfant. Simon lui-même fut attendri de cette réponse et reconnut le sang de Louis XVI. Mais cet homme, égaré par l'orgueil de son importance, par le fanatisme et par le vin, n'était susceptible ni d'une constante férocité ni d'un adoucissement durable. C'étaient la crapule et la brutalité chargées par le sort d'avilir et de dénaturer le dernier germe de la royauté.

XII

Le 2 août, à deux heures du matin, on vint réveiller la reine pour lui lire le décret qui ordonnait sa translation à la Conciergerie, en attendant qu'on lui fît son procès. Elle écouta la lecture de l'ordre sans montrer ni étonnement ni douleur. C'était un pas de plus vers le but qu'elle voyait inévitable et qu'elle désirait prochain. En vain madame Élisabeth et sa fille se jetèrent-elles aux pieds des membres de la commune, pour les supplier de ne pas les séparer, l'une de sa sœur, l'autre de sa mère; aucune parole, aucun geste ne leur répondit. La reine, muette aussi et encore à demi nue, fut contrainte de s'habiller devant le groupe d'hommes qui

remplissait sa chambre. Ils la fouillèrent. Ils scellèrent les petits objets et les bijoux qu'elle portait sur elle : c'étaient un portefeuille, un miroir de poche, une bague en or enlacée de cheveux, un papier sur lequel étaient gravés deux cœurs en or avec des lettres initiales, un portrait de la princesse de Lamballe son amie, deux autres portraits de femmes qui lui rappelaient deux amies d'enfance à Vienne, et quelques signes symboliques de dévotion à la Vierge que madame Élisabeth lui avait donnés à porter comme un préservatif à ses infortunes et un souvenir du ciel dans les cachots. Ils ne lui laissèrent qu'un mouchoir et un flacon de vinaigre, pour la rappeler de l'évanouissement, si elle venait à succomber à l'émotion du départ. La reine, enveloppant sa fille de ses bras, l'entraina dans un angle de la chambre, et, la couvrant de ses bénédictions et de ses larmes, lui fit ses derniers adieux. Elle lui recommanda le même pardon de leurs ennemis et le même oubli des persécutions que lui avait recommandés Louis XVI mourant; elle mit les mains de la jeune fille dans les mains de madame Élisabeth. « Voilà, » lui dit-elle, « celle qui va être désormais votre « père et votre mère, obéissez-lui et aimez-la « comme si c'était moi. Et vous, ma sœur, » dit-elle à madame Élisabeth en se jetant dans ses bras, « je laisse en vous une autre mère à mes « pauvres enfants, aimez-les comme vous nous « avez aimés jusqu'au cachot et jusqu'à la « mort! »

Madame Élisabeth répondit quelques mots si bas à la reine que personne ne les entendit. C'était sans doute une recommandation de sa piété qui dominait et sanctifiait jusqu'à sa douleur. La reine fit un signe de tête de déférence, puis sortit de l'appartement, à pas lents, les yeux baissés et sans oser jeter un dernier regard sur sa fille et sur sa sœur, de peur d'épuiser son âme dans une suprême émotion. En sortant du guichet, elle se heurta le front contre la solive de la porte basse. On lui demanda si elle s'était fait mal. — « Oh non! » dit-elle avec un accent qui contenait toute sa destinée, « rien ne peut plus « à présent me faire de mal. » Une voiture, où montèrent avec elle deux municipaux, et qu'escortaient des gendarmes, la conduisit à la Conciergerie.

XIII

La prison de la Conciergerie est enfouie sous les vastes constructions du Palais de Justice, dont elle occupe l'étage souterrain. Elle est, pour ainsi dire, creusée dans ses fondements. Ces sombres voûtes du palais de saint Louis sont profondément encaissées aujourd'hui par l'élévation du sol; la terre submerge graduellement les monuments des hommes dans les grandes villes. Ces souterrains forment les guichets, les geôles, les antichambres, les postes de gendarmerie, de porte-clefs. Les longs corridors, surbaissés comme des cloitres, s'ouvrent d'un côté sur des arcades qui reçoivent le jour des préaux, d'un autre côté sur des cachots où l'on descend par quelques marches. Les cours étroites, disséminées dans ce vaste encadrement de pierre, sont obscurcies par les hautes murailles du Palais de Justice. Le jour y descend perpendiculaire et lointain comme au fond de larges puits carrés. La haute chaussée du quai sépare la Conciergerie de la Seine. L'élévation de cette chaussée au-dessus du niveau des cachots et des cours, et le suintement de la terre imbibée par les grandes eaux, répandent sur les pavés, sur les murs et même dans les cours une humidité sépulcrale, qui ébrèche constamment le ciment et qui tache de plaques de mousse verdâtre les pierres de l'édifice. Le clapotement du fleuve sous les ponts, le bruit continu des voitures sur le quai, et le retentissement sourd des pas de la foule qui inonde, à l'heure des tribunaux, les prétoires et les étages supérieurs du palais, ébranlent perpétuellement les voûtes. Ces bruits roulent comme un tonnerre lointain dans l'oreille des prisonniers et semblent leur rendre présents à toute heure les éternels gémissements de ces demeures. Les piliers massifs, les voûtes surbaissées, les ogives étroites, les sculptures bizarres dont les ciseaux gothiques ont décoré les cordons et les chapiteaux, rappellent l'antique destination de ce palais des rois des premières races, changé en égout du vice et du crime et en portique de la mort. Ces substructions gigantesques servent de fondation à la haute tour quadrangulaire de qui relevaient jadis tous les fiefs du royaume. Cette tour était le centre de la monarchie. Ainsi, c'est sous ce palais même de la féodalité que la vengeance ou la dérision du sort renfermait l'agonie de la monarchie et le supplice de la féodalité. Qui eût dit aux rois des premières races que dans ce palais ils bâtissaient la prison et le tombeau de leurs successeurs? Le temps est le grand expiateur des choses humaines. Mais, hélas! il se venge en aveugle, et il lave, avec les larmes et le sang



d'une femme victime du trône, les torts et les oppressions de vingt rois!

XIV

Quand on a descendu les marches d'un large escalier et qu'on a traversé deux grands guichets, on entre dans un cloître dont les arcades ouvrent sur une cour, promenade des prisonniers. Une série de portes en bois de chêne grossièrement raboté, reliées par des bandes, des serrures et des verrous massifs, règne à gauche sous ce corridor. La seconde de ces portes, en sortant des guichets, donnait entrée dans une petite chambre souterraine; le sol était de trois marches plus bas que le seuil du corridor. Une fenêtre grillée empruntait la lumière d'une cour étroite et profonde comme une citerne vide. A gauche de cette première cellule, une porte plus basse encore que la première, mais sans ferrements et sans verrous, donnait accès à une espèce de sépulcre voûté, pavé et muré en pierres de taille noircies par la fumée des torches et craillées par l'humidité. Une lucarne prenant jour sur le même préau que celle de l'antichambre, et garnie d'un treillage de barreaux de fer entrelacés, y laissait filtrer une lumière toujours semblable au crépuscule. Au fond de ce caveau, du côté opposé à la fenêtre, un misérable grabat sans ciel de lit et sans rideaux, des couvertures de laine grossière telles que celles qui passent d'un lit à l'autre dans les hôpitaux et dans les casernes, une petite table en sapin, un coffre de bois et deux chaises de paille formaient tout l'ameublement. C'est là qu'au milieu de la nuit et à la lueur d'une chandelle de suif, on jeta la reine de France, descendue, de degré en degré et d'infortune en infortune, de Versailles et de Trianon jusque dans ce cachot. Deux gendarmes, le sabre nu à la main, furent placés en faction dans la première chambre, la porte ouverte et l'œil fixé sur l'intérieur du cachot de la reine, ayant pour consigne de ne la perdre jamais de vue, même dans son sommeil.

XV

Cependant il n'est pas donné à la férocité des hommes de trouver des instruments toujours implacables. Les cachots mêmes ont leur attendrissement. Un geste respectueux, un regard d'intelligence, un son de voix sympathique, un mot furtif font comprendre à la victime qu'elle n'est pas encore totalement séquestrée de l'humanité. Cette communion avec ce qui respire et avec ce qui sent sur la terre, donne au malheureux, jusqu'à sa dernière heure, la force de respirer. La reine trouva dans la contenance, dans les yeux et dans l'âme de madame Richard, femme du concierge, cette sensibilité cachée sous la rigueur de ses fonctions. La main condamnée à la froisser fut celle qui s'amollit pour la soulager. Tout ce que l'arbitraire d'une prison permet d'apporter d'adoucissements à la règle, à la consigne, à la nourriture, à la solitude, fut tenté par madame Richard, pour prouver à sa prisonnière que, même au fond de son infortune, elle régnait encore par la pitié et par le dévouement sur un cœur.

Madame Richard, royaliste de souvenir, sentait bien moins d'orgueil de tenir la fille, la femme et la mère des rois à sa merci, que de bonheur de pouvoir sécher une larme. Elle introduisit dans le cachot quelques meubles nécessaires ou agréables à la reine. Elle envoya chercher au Temple les ouvrages de tapisserie, les pelotons de laine et les aiguilles que Marie-Antoinette y avait laissés. Ces ouvrages de main, en occupant les doigts, distrayaient les chagrins de la reine. Madame Richard préparait elle-même les aliments de la prisonnière. Elle venait à chaque instant, sous prétexte de sa charge, recommander les égards aux gendarmes de service, s'informer des besoins de la captive, lui glisser quelques mots d'intelligence et d'espoir, et distraire la solitude du jour et les insomnies de la nuit. Elle lui apportait des nouvelles de sa sœur, de sa fille, de son fils, qu'elle se procurait par ses correspondances avec le Temple. Elle transmettait, par l'intermédiaire de commissaires complices, des nouvelles de la reine à sa sœur et à ses enfants. Le concierge Richard, quoique plus rude en apparence, pour mieux dérober sa complicité, partageait tous les sentiments de sa femme et trempait dans tous ces adoucissements.

XVI

On ignorait au dehors l'époque à laquelle on devait juger Marie-Antoinette. Cet ajournement du comité de salut public faisait espérer qu'il voulait tromper l'impatience féroce de la populace ou l'user par le temps. Plusieurs des municipaux

trempaient, en secret, dans des complots d'évasion. Madame Richard favorisait l'introduction de ces hommes dévoués dans le cachot. Elle occupait adroitement, pendant ces rapides entretiens, l'attention des gendarmes de garde dans l'antichambre. Michonis, membre de la municipalité et administrateur de police, qui s'était déjà dévoué à la famille royale au Temple, au péril de sa vie, continuait le même dévouement à la Conciergerie. Il y a des natures généreuses que l'infortune séduit et que le danger attire. Michonis était de ce nombre, comme Lepitre et Toulan.

Grâce à Michonis, un gentilhomme royaliste, nommé Rougeville, s'introduisit dans la prison, vit la reine, lui offrit une fleur qui contenait un billet. Ce billet parlait de délivrance et fut surpris dans les mains de la reine par un des gendarmes. Michonis fut arrêté. Madame Richard et son mari, arrachés à leurs fonctions, furent jetés dans les cachots où ils avaient laissé entrer l'indulgence. La reine trembla.

Mais cette fois encore un cœur généreux para les outrages qu'Hébert et Chaumette commandaient d'infliger à leur victime. Il ne se trouva pas une main de femme qui se prêtât à être un instrument de torture contre une autre femme née si haut et tombée si bas.

On avait songé à donner au féroce Simon la place de concierge de la prison. M. et madame Bault, anciens concierges de la Force, sollicitèrent et obtinrent ce poste, dans l'intention d'adoucir la captivité et de consoler les dernières heures de leur ancienne maîtresse. La princesse, qui les avait protégés dans le temps de sa toute-puissance, se réjouit de retrouver en eux des visages connus et des cœurs amis.

Madame Bault, malgré les ordres de la commune, qui enjoignait de ne donner à la reine que le pain et l'eau des prisonniers, prépara elle-même les aliments. A la place de l'eau fétide de la Seine, elle fit apporter tous les jours l'eau pure d'Arcueil, que la reine avait l'habitude de boire à Trianon. Des marchandes de fleurs et de fruits de la Halle, qui servaient autrefois les maisons royales, apportaient furtivement au guichet des melons, des pêches, des bouquets que la concierge faisait parvenir à sa prisonnière, comme un témoignage de la fidélité du cœur, dans les plus humbles conditions. L'intérieur du cachot rendait ainsi à la captive quelque image et quelque odeur de ces jardins qu'elle avait tant aimés. Madame Bault, pour affecter plus de rigueur et d'incorruptibilité dans sa surveillance, n'entrait jamais chez la princesse. Son mari seul s'y présentait accompagné des administrateurs de police. Ces administrateurs de police s'aperçurent un jour qu'on avait tendu une vieille tapisserie entre le lit et la muraille pour assainir le cachot. Ils gourmandèrent Bault de cette tolérance, qui sentait, selon eux, le courtisan. Bault feignit d'avoir tapissé le mur pour assourdir le caveau et pour empêcher que la plainte ne fût entendue des autres détenus.

L'humidité du sol avait fait tomber en lambeaux les deux seules robes, l'une blanche, l'autre noire, que la reine eût en sa possession et qu'elle portait alternativement. Ses trois chemises, ses bas, ses souliers, constamment imbibés d'eau, étaient dans le même délabrement. La fille de madame Bault raccommoda ses vêtements et ses chaussures, et distribua secrètement, comme des reliques, les pièces et les débris qui s'en détachaient. Cette jeune fille, introduite tous les matins dans le cachot, et attendrissant, par sa grâce et sa gaieté, la rudesse des gendarmes, aidait la reine à s'habiller et à retourner les matelas de son lit. Elle coiffait la prisonnière. Ses cheveux, jadis si touffus et si blonds, blanchissaient et tombaient d'une tête de trente-sept ans, comme si la nature avait eu la prescience de la brièveté de sa vie.

XVII

La reine écrivait, à l'aide d'une pointe d'aiguille, les pensées qu'elle voulait retenir, sur l'enduit de la muraille. Un des commissaires, qui visita sa chambre après son jugement, releva quelques-unes de ces inscriptions. La plupart étaient des vers allemands ou italiens, allusions à son sort. Glorieuse et touchante destinée des poëtes, de prêter leur voix à tous les bonheurs et à toutes les infortunes de la vie ! comme si aucune félicité ou aucune misère n'était complète, à moins d'avoir été exprimée dans cette langue de l'immortalité !

Les autres inscriptions étaient des versets de l'Imitation, des Psaumes, et de l'Évangile. La muraille du côté opposé à la fenêtre en était couverte. C'étaient les pages de pierre du livre de sa passion. Le commissaire voulut un jour les copier ; l'inflexibilité de ses collègues les fit couvrir à l'instant d'une couche de chaux, pour que ce gémissement d'une reine n'eût pas même d'écho dans la république.

Les légers adoucissements de la captivité ne

pouvaient jamais s'étendre jusqu'à modifier la nudité, les ténèbres, l'immobilité de la prison. La reine ayant désiré une couverture de coton plus légère que les lourds tapis de laine grossière qui l'oppressaient dans son sommeil, Bault transmit cette requête au procureur général de la commune. « Qu'oses-tu demander? » lui répondit brutalement Hébert, « tu mériterais d'être « envoyé à la guillotine ! »

La sensibilité de la reine pour ces soins ne pouvait s'exprimer librement, en présence des gendarmes. Elle essaya de glisser une fois une boucle de ses cheveux et une paire de gants dans la main de M. Bault. Les gendarmes s'en saisirent. Ils portèrent ce présent suspect à Fouquier-Tinville, qui le donna lui-même à Robespierre.

La reine cherchait tous les moyens de faire parvenir après elle, à ses enfants ou à ses amis, quelques signes matériels du souvenir qu'elle nourrissait d'eux jusqu'à la mort. Elle arracha un à un des fils de laine du vieux tapis tendu au bord de son lit. A l'aide de deux cure-dents d'ivoire transformés en aiguilles de tapisserie, elle en tressa une jarretière ; quand elle fut achevée, elle fit signe à Bault et la laissa glisser à ses pieds. Bault, feignant de laisser tomber son mouchoir, se baissa pour la ramasser, la déroba ainsi à la vue des gendarmes. Ce dernier et touchant ouvrage de la reine, trempé de ses larmes, fut remis après sa mort à sa fille.

Dans les derniers jours de la détention, le concierge avait obtenu, sous prétexte de mieux garantir sa responsabilité, que les gendarmes seraient retirés de l'intérieur et placés en dehors de la porte dans le corridor. La reine n'eut plus à subir les regards, les propos et les outrages continuels de ses surveillants. Elle n'avait plus que la société de ses pensées. Elle passait ses heures à lire, à méditer et à prier. Quelques distractions lui venaient aussi du dehors. Malgré la présence de deux gendarmes en faction devant sa lucarne grillée, des prisonniers compatissants, passant et repassant dans le préau, s'entretenaient à haute voix des nouvelles publiques et faisaient indirectement pénétrer quelques demi-mots jusqu'aux oreilles de la reine. Ce fut ainsi qu'elle apprit d'avance le jour où elle monterait au tribunal.

XVIII

Le 13 octobre, Fouquier-Tinville vint lui signifier son acte d'accusation. Elle l'écouta comme une formalité de la mort, qui ne valait pas l'honneur d'être discutée. Son crime était d'être reine, épouse et mère de roi, et d'avoir abhorré une révolution qui lui arrachait la couronne, son époux, ses enfants et la vie. Pour aimer la Révolution, il lui aurait fallu haïr la nature et renverser en elle tous les sentiments humains. Entre elle et la république, il n'y avait pas procès ; il y avait haine à mort. La plus forte des deux l'infligeait à l'autre. Ce n'était pas justice, c'était vengeance. La reine le savait, la femme l'acceptait ; elle ne pouvait pas se repentir et elle ne voulait pas supplier.

Elle choisit, pour la forme, deux défenseurs, Chauveau-Lagarde et Tronson-Ducoudray. Ces avocats, jeunes, illustres, généreux, avaient fait secrètement briguer cet honneur. Ils cherchaient, dans les causes solennelles du tribunal révolutionnaire, non un vil salaire de leurs paroles, mais les applaudissements de la postérité. Néanmoins un reste d'instinct de la vie, qui fait chercher aux mourants une éventualité de salut jusque dans l'impossible, occupa la reine le reste du jour et la nuit suivante. Elle nota quelques réponses aux interrogatoires qu'elle allait avoir à subir.

Le lendemain, 14 octobre, à midi, elle se vêtit et se coiffa avec toute la décence que comportaient la simplicité et l'indigence de ses habits. Elle n'affecta point d'étaler des haillons qui eussent fait rougir la république. Elle ne songea point à apitoyer les regards du peuple. Sa dignité de femme et de reine lui défendait de se draper dans sa misère.

Elle monta, au milieu d'une forte escouade de gendarmerie, l'escalier du prétoire, traversa les flots du peuple qu'une si solennelle vengeance avait attiré dans les couloirs, et s'assit sur le banc des accusés. Son front, foudroyé par la Révolution et flétri par la douleur, n'était ni humilié ni abattu. Ses yeux, entourés de ce cercle noir que les insomnies et les larmes creusent, comme le lit du chagrin, au-dessous des paupières, lançaient encore des éclairs de leur ancien éclat sur les fronts de ses ennemis. On ne voyait plus la beauté qui avait enivré la cour et ébloui l'Europe, mais on en distinguait encore les traces. Sa bouche attristée gardait les plis de la fierté royale mal effacés par les plis des longues douleurs. La fraîcheur naturelle de son teint du Nord luttait encore avec la livide pâleur des prisons. Ses cheveux, blanchis par les angoisses, contrastaient avec cette jeunesse du visage et de la taille, et se déroulaient sur son cou comme une dérision

amère et précoce du sort à la jeunesse et à la beauté. Sa contenance était naturelle; non celle d'une reine irritée insultant du fond de son mépris au peuple qui triomphe d'elle, ni celle d'une suppliante qui intercède par son abaissement et qui cherche l'indulgence dans la compassion, mais celle d'une victime que de longues infortunes ont habituée à sa condition, qui a oublié qu'elle fut reine, qui se rappelle seulement qu'elle est femme, qui ne veut rien revendiquer de son rang évanoui, rien abdiquer de la dignité de son sexe et de son malheur.

XIX

La foule, muette de curiosité plus que d'émotion, la contemplait d'un regard avide. La populace semblait jouir de tenir enfin cette femme superbe sous ses pieds et mesurait sa grandeur et sa force à l'abaissement de sa plus redoutable ennemie. Cette foule se composait surtout de ces femmes qui avaient pris pour mission d'accompagner de leurs insultes les condamnés à l'échafaud. Les juges étaient : Hermann, Foucault, Sellier, Coffinhal, Deliége, Ragmey, Maire, Denizot et Masson. Hermann présidait.

« Quel est votre nom? » demanda Hermann à l'accusée. « Je m'appelle Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, » répondit la reine. Sa voix basse et émue semblait demander pardon à l'auditoire de la grandeur de ces noms. « Votre état? « — Veuve de Louis, ci-devant roi des Français. « — Votre âge? — Trente-sept ans. »

Fouquier-Tinville lut au tribunal l'acte d'accusation. C'était le résumé de tous les crimes supposés de naissance, de rang et de situation d'une reine jeune, étrangère, adulée de sa cour, toute-puissante sur le cœur d'un roi faible, prévenue contre des idées qu'elle ne comprenait pas et contre des institutions qui la détrônaient. Cette partie de l'acte d'accusation n'était que l'acte d'accusation de la destinée. Ces crimes étaient vrais pour ses ennemis, mais c'étaient les crimes de son rang. La reine ne pouvait pas plus s'en absoudre, que le peuple ne pouvait l'en accuser. Le reste de l'acte d'accusation n'était qu'un odieux écho de tous les bruits, de tous les murmures qui avaient rampé pendant dix ans dans l'opinion publique : les prodigalités, les débordements supposés et les trahisons prétendues de la reine. C'était son impopularité traduite en incrimination. Elle entendit tout cela, sans donner aucun signe d'émotion ou d'étonnement, en femme accoutumée à la haine et sur qui la calomnie avait perdu son amertume et l'outrage son âpreté. Ses doigts distraits se promenaient sur la barre du fauteuil, comme ceux d'une femme qui cherche des réminiscences sur un clavier. Elle subissait la voix de Fouquier-Tinville, elle ne l'écoutait pas.

Les témoins furent appelés et interrogés. Après chaque témoignage, Hermann interpellait l'accusée. Elle répondit avec présence d'esprit et discuta brièvement les témoignages, en les réfutant. Le seul tort de cette défense était la défense elle-même.

XX

Plusieurs de ces témoins, arrachés aux prisons où ils étaient déjà détenus, lui rappelèrent d'autres jours, et s'attendrirent eux-mêmes en revoyant la reine de France dans cette ignominie. De ce nombre fut Manuel, accusé d'humanité au Temple, et qui s'honora de l'accusation; Bailly, qui s'inclina avec plus de respect devant l'abaissement de la reine qu'il ne l'avait fait devant sa puissance. Les réponses de Marie-Antoinette ne compromirent personne. Elle s'offrit seule à la haine de ses ennemis et couvrit généreusement tous ses amis. Chaque fois que les débats du procès ramenaient les noms de la princesse de Lamballe ou de la duchesse de Polignac, ses plus tendres attachements, elle eut un accent de sensibilité, de tristesse et de respect à ces noms. Elle montra qu'elle n'abandonnait pas ses sentiments devant la mort, et que, si elle livrait sa tête au peuple, elle ne lui livrait pas son cœur à profaner.

L'ignominie de certaines accusations voulut déshonorer en elle jusqu'au sentiment materuel. Le cynique Hébert, entendu comme témoin sur ce qui se passait au Temple, imputa à la reine des actes de dépravation et de débauche allant jusqu'à la corruption de son propre fils, « dans l'intention, disait-il, d'énerver l'âme et lecorps de cet enfant et de régner en son nom, sur les ruines de son intelligence. » La pieuse madame Élisabeth était présentée comme témoin et comme complice de ces turpitudes. L'indignation de l'auditoire déborda à ces mots, non contre l'accusée, mais contre l'accusateur. La nature outragée se soulevait. La reine fit un geste d'horreur, embarrassée de répondre sans souiller ses lèvres. Un juré reprit le témoignage d'Hébert et demanda à l'accusée pourquoi elle n'avait pas répondu à cette

accusation. « Je n'ai pas répondu, » dit-elle avec la majesté de l'innocence et avec l'indignation de la pudeur, « parce qu'il y a des accusations aux« quelles la nature se refuse de répondre. » Puis se tournant vers les femmes de l'auditoire les plus acharnées contre elle, et les interpellant par le témoignage de leur cœur et par la communauté de leur sexe : « J'en appelle à toutes les mères « ici présentes! » s'écria-t-elle. Un murmure d'horreur contre Hébert parcourut la foule.

La reine ne répondit pas avec moins de dignité aux imputations qu'on lui faisait d'avoir abusé de son ascendant sur la faiblesse de son mari. « Je ne lui ai jamais connu ce caractère, » dit-elle; « je n'étais que sa femme, et mon devoir « comme mon bonheur était de me conformer « à sa volonté. » Elle ne sacrifia pas, par un seul mot, la mémoire et l'honneur du roi au soin de sa propre justification ou à l'orgueil d'avoir régné sous son nom. Elle voulait lui reporter sa mémoire honorée ou vengée au ciel.

XXI

Après la clôture de ces longs débats, Hermann résuma l'accusation et déclara que le peuple français tout entier déposait contre Marie-Antoinette. Il invoqua la peine au nom de l'égalité dans les crimes et de l'égalité dans les supplices, et posa les questions de culpabilité au jury. Chauveau-Lagarde et Tronson-Ducoudray, dans leur défense, émurent la postérité, sans émouvoir les auditeurs ni les juges. Le jury délibéra pour la forme et rentra dans la salle après une heure d'interruption. On appela la reine pour entendre son arrêt. Elle l'avait entendu d'avance, dans les trépignements de joie de la foule qui remplissait le palais. Elle l'écouta sans prononcer un seul mot et sans faire un seul geste. Hermann lui demanda si elle avait quelque observation à faire sur la peine de mort portée contre elle. Elle secoua la tête et se leva comme pour marcher d'elle-même à l'exécution. Elle dédaigna de reprocher sa rigueur à la destinée et sa cruauté au peuple. Supplier, c'eût été reconnaître. Se plaindre, c'eût été s'abaisser. Pleurer, c'eût été s'avilir. Elle s'enveloppa dans le silence qui était sa dernière inviolabilité. Des applaudissements féroces la suivirent jusque dans les profondeurs de l'escalier qui descend du tribunal à la prison.

Les premières lueurs du jour commençaient à lutter, sous ces voûtes, avec les flambeaux dont les gendarmes éclairaient ses pas. Il était quatre heures du matin. Son dernier jour était commencé. On la déposa, en attendant l'heure du supplice, dans la salle sinistre où les condamnés à mort attendent le bourreau. Elle demanda au concierge de l'encre, du papier et une plume, et elle écrivit à sa sœur la lettre suivante, retrouvée depuis dans les papiers de Couthon, à qui Fouquier-Tinville faisait hommage de ces curiosités de la mort et de ces reliques de la royauté.

« Ce 15 octobre, à quatre heures et demie du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la « dernière fois. Je viens d'être condamnée non « pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour « les criminels, mais à aller rejoindre votre frère. « Comme lui innocente, j'espère montrer la « même fermeté que lui, dans ces derniers mo« ments. J'ai un profond regret d'abandonner « mes pauvres enfants; vous savez que je n'exis« tais que pour eux et vous : vous qui avez par « votre amitié tout sacrifié pour être avec nous. « Dans quelle position je vous laisse! J'ai appris, « par le plaidoyer même du procès, que ma fille « était séparée de vous. Hélas! la pauvre enfant, « je n'ose pas lui écrire; elle ne recevrait pas « ma lettre, je ne sais même pas si celle-ci vous « parviendra. Recevez pour eux deux ma béné« diction. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront « plus grands, ils pourront se réunir avec vous « et jouir en liberté de vos tendres soins. Qu'ils « pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de « leur inspirer. Que leur amitié et leur con« fiance mutuelle fassent leur bonheur. Que ma « fille sente qu'à l'âge qu'elle a elle doit toujours « aider son frère par ses conseils, que l'expé« rience qu'elle aura de plus que lui et son ami« tié pourront lui inspirer. Que mon fils à son « tour rende à sa sœur tous les soins, les ser« vices que l'amitié peut inspirer. Qu'ils sentent « enfin tous deux que, dans quelque position où « ils pourront se trouver, ils ne seront vraiment « heureux que par leur union. Qu'ils prennent « exemple de nous. Combien dans nos mal« heurs notre amitié nous a donné de consola« tions! et, dans le bonheur, on jouit double« ment quand on peut le partager avec un ami; « où en trouver de plus tendre, de plus cher que « dans sa propre famille? Que mon fils n'oublie « jamais les derniers mots de son père, que je « lui répète expressément : *Qu'il ne cherche ja« mais à venger notre mort.*

« J'ai à vous parler d'une chose bien pénible

« à mon cœur. Je sais combien cet enfant doit « vous avoir fait de la peine. Pardonnez-lui, ma « chère sœur; pensez à l'âge qu'il a et combien « il est facile de faire dire à un enfant ce qu'on « veut et même ce qu'il ne comprend pas. Un « jour viendra, j'espère, où il ne sentira que « mieux tout le prix de vos bontés et de votre « tendresse pour tous deux. Il me reste à vous « confier encore mes dernières pensées. J'aurais « voulu les écrire dès le commencement du pro- « cès; mais outre qu'on ne me laissait pas écrire, « la marche en a été si rapide que je n'en aurais « réellement pas eu le temps. Je meurs dans la « religion catholique, apostolique et romaine, « dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été « élevée et que j'ai toujours professée, n'ayant « aucune consolation spirituelle à attendre, ne « sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de « cette religion, et même le lieu où je suis les « exposerait trop s'ils y entraient une fois. Je « demande sincèrement pardon à Dieu de tou- « tes les fautes que j'ai pu commettre depuis que « j'existe. J'espère que, dans sa bonté, il voudra « bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que « ceux que je fais depuis longtemps, pour qu'il « veuille bien recevoir mon âme dans sa miséri- « corde et dans sa bonté. Je demande pardon à « tous ceux que je connais et à vous, ma sœur, « en particulier, de toutes les peines que, sans « le vouloir, j'aurais pu vous causer. Je par- « donne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont « fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous « mes frères et sœurs. J'avais des amis, l'idée « d'en être séparée pour jamais et leurs peines « sont un des plus grands regrets que j'em- « porte en mourant; qu'ils sachent du moins « que jusqu'à mon dernier moment j'ai pensé à « eux. Adieu, ma bonne et tendre sœur! Puisse « cette lettre vous arriver! Pensez toujours à « moi! Je vous embrasse de tout mon cœur ainsi « que ces pauvres et chers enfants... Mon Dieu! « qu'il est déchirant de les quitter pour toujours! « Adieu!... adieu!... je ne dois plus m'occuper « que de mes devoirs spirituels. Comme je ne « suis pas libre dans mes actions, on m'amènera « peut-être un prêtre. Mais je proteste ici que je « ne lui dirai pas un mot et que je le traiterai « comme un être absolument étranger. »

XXII

Cette lettre achevée, elle en baisa, à plusieurs reprises, toutes les pages, comme si elles eussent dû rendre la chaleur de ses lèvres et l'humidité de ses larmes à ses enfants. Elle la plia sans la cacheter et la donna au concierge Bault. Celui-ci la remit à Fouquier-Tinville.

On a écrit qu'elle avait reçu, dans ces suprêmes moments, la visite d'un prêtre non assermenté et les sacrements de la religion catholique. Sa mort n'eut aucune de ces consolations, pour se détendre ou se fortifier dans la dernière lutte. Voici, par la bouche d'un témoin oculaire, le récit véridique des circonstances religieuses qui précédèrent le supplice de la reine.

La république, même dans ses accès les plus terribles, n'avait pas entièrement rompu, comme on le croit, avec Dieu, ni tranché tous les liens de l'homme avec la religion et de l'âme avec l'immortalité. Elle avait nationalisé son culte, mais elle n'avait aboli ni l'exercice ni le salaire de ce culte nationalisé. Elle avait conservé, des pratiques anciennes de la justice criminelle, l'usage d'envoyer des ministres de la religion aux condamnés, avant le supplice. C'étaient des prêtres constitutionnels. L'évêque de Paris Gobel surveillait avec scrupule ce service charitable de son clergé dans les prisons. La multiplicité des supplices l'avait contraint à multiplier le nombre des ecclésiastiques qui se consacraient à ces devoirs. Il y avait toujours à l'évêché cinq ou six prêtres désignés, sentinelles pieuses qui se relevaient dans cette espèce de faction funèbre. Chaque fois que le tribunal révolutionnaire avait jugé à mort, le président du tribunal remettait la liste des condamnés à Fouquier-Tinville. Fouquier la transmettait à l'évêque. Celui-ci avertissait ses prêtres, qui se distribuaient entre eux les prisons.

La même formalité s'accomplit à l'égard de la reine. Seulement, la grandeur de la victime, l'horreur de la mission, la répugnance d'attacher son nom dans l'histoire à une des circonstances de ce meurtre qui retentirait si loin dans la postérité, la peur enfin que la colère du peuple ne laissât pas arriver le cortége jusqu'à l'échafaud, et n'immolât avec la reine le ministre du culte qui l'assisterait sur la charrette, la certitude de se voir repoussés par une femme qui rejetait tout de la Révolution jusqu'à ses prières, rendirent les prêtres de Gobel timides et lents dans l'accomplissement de ce devoir auprès de Marie-Antoinette. Ils se renvoyèrent l'un à l'autre le fardeau.

Trois d'entre eux cependant se présentèrent dans la nuit à la Conciergerie et offrirent timidement leur ministère à la reine. L'un était le curé

constitutionnel de Saint-Landry, nommé Girard; l'autre un des vicaires de l'évêque de Paris; le troisième un prêtre alsacien nommé Lothringer. La reine les reçut plutôt comme des précurseurs du bourreau que comme des précurseurs du Christ. Le schisme dont ils étaient entachés était, à ses yeux, une des souillures de la république. Cependant la convenance de leur attitude et de leurs paroles toucha la reine. Elle donna à ses refus une expression de reconnaissance et de regret. « Je vous remercie, » dit-elle à l'abbé Girard; « mais ma religion me défend de recevoir le « pardon de Dieu par la voix d'un prêtre d'une « autre communion que la communion romaine... « J'en aurais bien besoin pourtant, » ajouta-t-elle avec une humilité triste et douce qui se confessait dans son cœur devant l'homme et non devant le prêtre, « car je suis une grande pécheresse. « Mais je vais recevoir un grand sacrement. — « Oui, le martyre! » acheva à voix basse le curé de Saint-Landry, et il se retira en s'inclinant.

L'abbé Lambert, jeune homme d'une figure noble, d'une stature plutôt militaire que sacerdotale, d'un républicanisme pur, et d'une foi sincère quoique troublée par l'orage du temps, se tint respectueusement à distance, derrière ses deux confrères. Il contempla en silence cette déchirante expiation de la royauté par une femme, et sortit étonné des larmes qui inondaient ses yeux.

L'abbé Lothringer s'obstina dans sa charité plus semblable à une obsession qu'à une œuvre sainte. C'était un homme pieux de conviction, serviable de cœur, borné d'intelligence, regardant le sacerdoce comme un métier. Il l'exerçait avec un zèle inquiet et vaniteux, administrant le plus de condamnés possible dans les cachots, et épiant le retour d'une pensée à Dieu jusqu'au pied de tous les échafauds. Tel fut le seul consolateur que la Providence donna, dans ses dernières heures, à la femme de toute la terre qui avait le plus besoin d'être consolée.

Aucune des sollicitations importunes de l'abbé Lothringer ne put fléchir la reine et l'agenouiller à ses pieds. Elle pria seule, et ne se confessa qu'à Dieu. Elle n'avait pas la foi calme et vive de son mari, pour s'appuyer à sa dernière heure. Son âme était plus passionnée que pieuse. L'atmosphère du dix-huitième siècle qu'elle avait respirée, les distractions mondaines de ses habitudes, et plus tard les soucis du trône et les intrigues politiques avaient fait évaporer souvent sa religion de son âme trop ouverte aux vents du monde pour qu'elle y conservât toujours présentes les pensées de Dieu. La religion n'avait été longtemps pour elle qu'une décence publique, une étiquette de la royauté, dont la dégradation humiliait la cour et affaiblissait le trône. Elle ne l'avait retrouvée qu'au fond de l'abîme de ses disgrâces. L'exemple de la foi de Louis XVI et de sa sœur avait agi, comme une pieuse contagion, sur son âme. Mais cette foi d'imitation et de désir n'était jamais arrivée, peut-être, à cet état de sécurité et de béatitude qui change les ténèbres en lumière et la mort en apothéose. Seulement Marie-Antoinette était résolue à mourir en chrétienne, comme son mari était mort et comme vivait la sœur angélique qu'elle laissait pour mère à ses enfants. Cette sœur lui avait procuré secrètement une consolation que sa piété considérait comme une nécessité du salut. C'était le *numéro* et l'*étage* d'une maison de la rue Saint-Honoré, devant laquelle passaient les condamnés et dans laquelle un prêtre catholique se trouverait, le jour du supplice, à l'heure de l'exécution, pour lui donner d'en haut, et à l'insu du peuple, l'absolution et la bénédiction de Dieu. La reine se fiait à ce sacrement invisible, pour mourir dans la foi de sa race et dans la réconciliation avec le ciel.

XXIII

La reine, après avoir écrit et prié, dormit d'un sommeil calme, quelques heures. A son réveil la fille de madame Bault l'habilla et la coiffa, avec plus de décence et plus de respect pour son extérieur que les autres jours. Marie-Antoinette dépouilla la robe noire qu'elle avait portée depuis la mort de son mari, elle revêtit une robe blanche en signe d'innocence pour la terre et de joie pour le ciel. Un fichu blanc recouvrait ses épaules, un bonnet blanc ses cheveux. Seulement un ruban noir qui pressait ce bonnet sur les tempes rappelait au monde son deuil, à elle-même son veuvage, au peuple son immolation.

Les fenêtres et les parapets, les toits et les arbres étaient surchargés de spectateurs. Une nuée de femmes, ameutées contre l'*Autrichienne*, se pressait autour des grilles et jusque dans les cours. Un brouillard blafard et froid d'automne flottait sur la Seine, et laissait, çà et là, glisser quelques rayons de soleil sur les toits du Louvre et sur la tour du Palais. A onze heures, les gendarmes et les exécuteurs entrèrent dans la salle des condamnés. La reine embrassa la fille du concierge, se coupa elle-même les cheveux, se laissa lier les

mains sans murmure et sortit d'un pas ferme de la Conciergerie. Aucune faiblesse féminine, aucune défaillance du cœur, aucun frisson du corps, aucune pâleur des traits. La nature obéissait à la volonté et lui prêtait toute sa vie pour mourir en reine.

En débouchant de l'escalier sur la cour, elle aperçut la charrette des condamnés, vers laquelle les gendarmes dirigeaient sa marche. Elle s'arrêta comme pour rebrousser chemin, et fit un geste d'étonnement et d'horreur. Elle avait cru que le peuple donnerait au moins de la décence à sa haine, et qu'elle serait conduite à l'échafaud, comme le roi, dans une voiture fermée. Ce mouvement comprimé, elle baissa la tête en signe d'acceptation et monta sur la charrette. L'abbé Lothringer s'y plaça derrière elle, malgré son refus.

Le cortége sortit de la Conciergerie au milieu des cris de *Vive la république! Place à l'Autrichienne! Place à la veuve Capet! A bas la tyrannie!* Le comédien Grammont, aide de camp de Ronsin, donnait l'exemple et le signal de ces cris au peuple, en brandissant son sabre nu, et en fendant la foule du poitrail de son cheval. Les mains liées de la reine la privaient d'appui contre les cahots des pavés. Elle cherchait péniblement à reprendre l'équilibre et à garder la dignité de son attitude. « Ce ne sont pas là tes coussins de « Trianon! » lui criaient d'infâmes créatures. Les voix, les yeux, les rires, les gestes du peuple la submergèrent d'humiliation. Ses joues passaient continuellement du pourpre à la pâleur, et révélaient les bouillonnements et les reflux de son sang. Malgré le soin qu'elle avait pris de sa toilette, le délabrement de sa robe, le linge grossier, l'étoffe commune, les plis froissés déshonoraient son rang. Les boucles de ses cheveux s'échappaient de son bonnet et fouettaient ses tempes au souffle du vent. Ses yeux rouges et gonflés, quoique secs, révélaient les longues inondations d'une douleur épuisée de larmes. Elle se mordait par moments la lèvre inférieure avec les dents, comme quelqu'un qui comprime le cri d'une souffrance aiguë.

Quand elle eut traversé le Pont-au-Change et les quartiers tumultueux de Paris, le silence et la contenance sérieuse de la foule indiquèrent une autre région du peuple. Si ce n'était pas la pitié, c'était au moins la consternation. Son visage reprit le calme et l'uniformité d'expression que les outrages de la multitude avaient troublés au premier moment. Elle parcourut ainsi lentement toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Le prêtre placé à côté d'elle sur la banquette s'efforçait vainement d'appeler son attention par des paroles qu'elle semblait repousser de son oreille. Ses regards se promenaient, avec toute leur intelligence, sur les façades des maisons, sur les inscriptions républicaines, sur les costumes et sur la physionomie de cette capitale, si transformée pour elle depuis seize mois de captivité. Elle regardait surtout les fenêtres des étages supérieurs où flottaient des banderoles aux trois couleurs, enseigne de patriotisme.

Le peuple croyait, et des témoins ont écrit que son attention légère et puérile était attachée à cette décoration extérieure de républicanisme. Sa pensée était ailleurs. Ses yeux cherchaient un signe de salut parmi ces signes de sa perte. Elle approchait de la maison qui lui avait été désignée dans son cachot. Elle interrogeait du regard la fenêtre d'où devait descendre sur sa tête l'absolution d'un prêtre déguisé. Un geste inexplicable à la multitude le lui fit reconnaître. Elle ferma les yeux, baissa le front, se recueillit sous la main invisible qui la bénissait, et, ne pouvant pas se servir de ses mains liées, elle fit le signe de la croix sur sa poitrine, par trois mouvements de sa tête. Les spectateurs crurent qu'elle priait seule et respectèrent son recueillement. Une joie intérieure et une consolation secrète brillèrent, depuis ce moment, sur son visage.

XXIV

En débouchant sur la place de la Révolution, les chefs du cortége firent approcher la charrette le plus près possible du Pont-Tournant et la firent arrêter un moment devant l'entrée du jardin des Tuileries. Marie-Antoinette tourna la tête du côté de son ancien palais et regarda, quelques instants, ce théâtre odieux et cher de sa grandeur et de sa chute. Quelques larmes tombèrent sur ses genoux. Tout son passé lui apparaissait à l'heure de la mort. En quelques tours de roues, elle fut au pied de la guillotine. Le prêtre et l'exécuteur l'aidèrent à descendre en la soutenant par les coudes. Elle monta avec majesté les degrés de l'estrade. En arrivant sur l'échafaud elle marcha par inadvertance sur le pied de l'exécuteur. Cet homme jeta un cri de douleur. «Pardonnez-moi,» dit-elle au bourreau du son de voix dont elle eût parlé à un de ses courtisans. Elle s'agenouilla un instant et fit une prière à demi-voix; puis, se re-

levant : « Adieu encore une fois, mes enfants, » dit-elle en regardant les tours du Temple, « je vais rejoindre votre père. » Elle n'essaya pas, comme Louis XVI, de se justifier devant le peuple ni de l'attendrir sur sa mémoire. Ses traits ne portaient pas, comme ceux de son mari, l'empreinte de la béatitude anticipée du juste et du martyr, mais celle du dédain des hommes et de la juste impatience de sortir de la vie. Elle ne s'élançait pas au ciel, elle fuyait du pied la terre et elle lui laissait en partant son indignation et le remords.

Le bourreau, plus tremblant qu'elle, fut saisi d'un frisson qui fit hésiter sa main en détachant la hache. La tête de la reine tomba. Le valet du supplice la prit par les cheveux et fit le tour de l'échafaud, en l'élevant dans sa main droite et en la montrant au peuple. Un long cri de : *Vive la république!* salua ce visage décapité et déjà endormi.

La Révolution se crut vengée, elle n'était que flétrie. Ce sang de femme retombait sur sa gloire sans cimenter sa liberté. Paris eut cependant moins d'émotion de ce meurtre que du meurtre du roi. L'opinion affecta l'indifférence sur une des plus odieuses exécutions qui consternèrent la république. Ce supplice d'une reine et d'une étrangère, au milieu du peuple qui l'avait adoptée, n'eut pas même la compensation des fins tragiques : le remords et l'attendrissement d'une nation.

XXV

Ainsi mourut cette reine, légère dans la prospérité, sublime dans l'infortune, intrépide sur l'échafaud ; idole de cour mutilée par le peuple, longtemps l'amour, puis l'aveugle conseil de la royauté, puis l'ennemie personnelle de la Révolution. Cette révolution, la reine ne sut ni la prévoir, ni la comprendre, ni l'accepter ; elle ne sut que l'irriter et la craindre. Elle se réfugia dans une cour, au lieu de se précipiter dans le sein du peuple. Le peuple lui voua injustement toute la haine dont il poursuivait l'ancien régime. Il appela de son nom tous les scandales et toutes les trahisons des cours. Toute-puissante, par sa beauté et par son esprit, sur son mari, elle l'enveloppa de son impopularité et l'entraina, par son amour, à sa perte. Sa politique vacillante suivant les impressions du moment, tour à tour timide comme la défaite, téméraire comme le succès, ne sut ni reculer ni avancer à propos, et finit par se convertir en intrigues avec l'émigration et avec l'étranger. Favorite charmante et dangereuse d'une monarchie vieillie, plutôt que reine d'une monarchie nouvelle, elle n'eut ni le prestige de l'ancienne royauté : le respect ; ni le prestige du nouveau règne : la popularité. Elle ne sut que charmer, égarer et mourir. Le peu de solidité de son esprit l'excuse, l'enivrement de sa jeunesse et de sa beauté l'innocente, la grandeur de son courage l'ennoblit. On ne peut la juger sur un échafaud, ou plutôt la plaindre c'est la juger. Elle est du nombre de ces mémoires qui désarment la sévérité politique de l'historien, qu'on évoque avec pitié, et qu'on ne juge, comme on doit juger les femmes, qu'avec des larmes.

L'histoire, à quelque opinion qu'elle appartienne, en versera d'éternelles sur cet échafaud. Seule contre tous, innocente par son sexe, sacrée par son titre de mère, une femme désormais inoffensive est immolée sur une terre étrangère par un peuple qui ne sait rien pardonner à la jeunesse, à la beauté, au vertige de l'adoration! Appelée par ce peuple pour occuper un trône, ce peuple ne lui donne pas même un tombeau. Car nous lisons sur le registre des inhumations banales de la Madeleine : *Pour la bière de la veuve Capet, 7 francs.*

Voilà le total d'une vie de reine et de ces sommes énormes dépensées pendant un règne prodigue pour la splendeur, les plaisirs et les générosités d'une femme qui avait possédé Versailles, Saint-Cloud et Trianon. Quand la Providence veut parler aux hommes avec la rude éloquence des vicissitudes royales, elle dit en un signe plus que Sénèque ou Bossuet dans d'éloquents discours, et elle écrit un vil chiffre sur le registre d'un fossoyeur.

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

I

Le récit du procès et de la mort de Marie-Antoinette, que nous n'avons pas voulu interrompre, nous oblige à remonter de quelques semaines en arrière, jusqu'au 3 octobre, pour y reprendre la destinée des Girondins.

Depuis le 2 juin, date de leur chute et de la captivité de leurs principaux orateurs, les Girondins étaient le ressentiment constant du peuple de Paris plus altéré qu'assouvi de vengeances. Le comité de sûreté générale chargea Amar, un de ses membres les plus implacables, de livrer au tribunal les vingt-deux principaux chefs de ce parti, qui avaient été arrêtés au 31 mai, et de décréter d'accusation les soixante et treize députés du centre suspects de complicité morale avec la Gironde, et qui avaient protesté les 6 et 19 juin, dans un acte courageux et public, contre la violence du peuple et contre la mutilation de la représentation nationale. Un profond mystère enveloppa cette mesure du comité de sûreté générale. Il agit comme le tribunal des Dix à Venise, rassurant, par la dissimulation et le silence, les victimes qu'il craignait de laisser échapper.

II

Le 3 octobre, par une de ces splendides matinées de l'automne qui semblent convier les hommes à la sérénité du ciel et à la libre contemplation des derniers beaux jours d'une saison qui va mourir, les soixante et treize députés du centre, débris toujours menacé et toujours inquiet du parti de Roland, de Vergniaud, de Brissot, se rendirent, pour la séance, à la Convention. Ils furent frappés de l'appareil inusité de force armée qui régnait autour des Tuileries. Dans l'enceinte de la salle, les tribunes fréquentées par le peuple, et d'où il assistait à ses affaires, étaient plus garnies de spectateurs qu'à l'ordinaire. Une sourde agitation, une attente impatiente se trahissaient dans les bruits, dans les mouvements, dans les physionomies. Un poids invisible d'anxiété semblait peser sur les députés, qui se rendaient lentement à leur place. On eût dit que la Montagne et le peuple avaient reçu la sinistre confidence de la scène tragique qui se préparait. Les soixante et treize regardaient sans comprendre, et se demandaient, sans pouvoir se répondre, quel acte de tyrannie nouveau avait donc transpiré la nuit du sein des comités?

III

Un député de la Montagne descendit de son banc, monta à la tribune, et annonça que le rapporteur du comité de sûreté générale, Amar, allait venir bientôt faire son rapport sur les vingt-deux Girondins arrêtés depuis le 8 juin. Ce député, pour calmer l'impatience des spectateurs, montra du geste et feuilleta rapidement de la main les pièces probantes de ce rapport déposées d'avance sur la tribune, et qui contenaient la vie ou la mort encore illisible de tant de proscrits. Bientôt Amar parut lui-même. C'était un de ces hommes modérés de caractère quand les temps sont calmes et que la modération est sans danger, et qui rachètent, par la servilité et par la violence, leur modération passée, dans les temps extrêmes. Amar, ancien anobli du parlement de Grenoble, avait d'abord combattu la Montagne. Il s'efforçait depuis de la fléchir en lui présentant des coupables à punir, pour écarter de lui-même les soupçons et les ressentiments. Son rapport, long et calomnieux, résumé de toutes les rumeurs contradictoires semées contre les Girondins par leurs ennemis, concluait :

1° Par déclarer coupables de conspiration con-

tre l'unité et l'indivisibilité de la république les députés Brissot, Vergniaud, Gensonné, Duperret, Carra, Mollevault, Gardien, Dufriche-Valazé, Vallée, Duprat, Sillery, Condorcet, Fauchet, Pontécoulant, Ducos, Boyer-Fonfrède, Gamon, Lasource, Lesterpt-Beauvais, Isnard, Duchâtel, Duval, Devérité, Mainvielle, Delahaye, Bonnet, Lacaze, Mazuyer, Savary, Hardy, Lebardy, Boileau, Rouyer, Antiboul, Bresson, Noël, Coustard, Andréi de la Corse, Grangeneuve, Vigée; enfin Philippe Égalité, ci-devant duc d'Orléans, oublié un moment, demandé nominativement par Billaud-Varennes, accordé d'acclamation par tous.

2° Par déclarer traîtres à la patrie, conformément à un précédent décret du 8 juillet, les députés girondins fugitifs Buzot, Barbaroux, Gursas, Lanjuinais, Salles, Louvet, Bergoing, Péthion, Guadet, Chasset, Chambon, Lidon, Valady, Fermon, Kervélégan, Henri Larivière, Rabaut-Saint-Étienne, Lesage, Cussy et Meillan.

Le rapporteur suspendit un moment la lecture de ses conclusions après ces deux articles. Les membres du centre, complices de la politique des députés de la Gironde emprisonnés ou proscrits, respirèrent. Ils se crurent oubliés ou amnistiés. Rien ne leur avait révélé, dans les confidences de leurs collègues des comités, que le glaive fût suspendu si près de leurs propres têtes. Ils se résignaient douloureusement à la proscription ou au supplice des chefs d'une opinion qu'ils ne pouvaient plus sauver. Ils cherchaient à se cacher et à se confondre dans les rangs obscurs de la Convention : muets, de peur que, en entendant parler d'eux, le peuple ne se rappelât qu'ils l'avaient offensé et qu'ils vivaient ! Aux premières phrases du rapport d'Amar, quelques-uns s'étaient glissés furtivement hors de l'enceinte; craignant, par un pressentiment vague, que l'immense filet d'accusation déroulé par l'organe du comité de sûreté générale ne s'étendît jusque sur eux, et ne les enveloppât sur leurs bancs : les autres étaient restés à leurs places, et se félicitaient déjà intérieurement de n'avoir pas provoqué le soupçon en paraissant le devancer et le fuir.

Cette illusion ne fut que de quelques minutes. Amar reprit d'une main plus impassible les feuilles de la seconde partie de son rapport; mais, avant de lire, il demanda que les portes de la salle fussent fermées par un décret instantané, et que personne ne pût sortir même des tribunes. Les suspects votèrent comme les autres ce décret inattendu, de peur de paraître le craindre. Amar reprit : « Ceux des signataires des « protestations des 6 et 19 juin dernier » (contre le 31 mai, expulsion des Girondins), dit-il, « qui ne sont pas envoyés au tribunal révolu- « tionnaire, seront mis en état d'arrestation dans « une maison d'arrêt et les scellés apposés sur « leurs papiers. Il sera fait à leur égard un « rapport particulier par le comité de sûreté « générale. »

Il commença alors à lire les noms de ces soixante et treize députés. Un long silence entre chaque nom prononcé laissait flotter un moment dans l'âme de tous l'espérance d'être omis ou la terreur d'être nommés. Voici ceux qui entendirent l'arrêt nominatif de leur proscription immédiate et de leur mort prochaine sortir de la bouche d'Amar : Lauze Duperret, Cazeneuve, Laplaigne, Defermon, Rouault, Girault, Chastelin, Dugué-d'Assé, Lebreton, Dussaulx, Couppé, Saurine, Queinnet, Salmon, Lacaze aîné, Corbel, Guiter, Ferroux, Bailleul, Ruault, Obelin, Babey, Blad, Maisse, Peyre, Bohan, Fleury, Vernier, Grenot, Amyon, Laurenceot, Jarry, Rabaut, Fayolle, Aubry, Ribereau, Derazey, Mazuyer de Saône-et-Loire, Vallée, Lefebvre, Olivier Gerente, Royer, Duprat, Garithe, Devilleville, Varlet, Dubusc, Savary, Blanqui, Massa, Debray-Doublet, Delamarre, Faure, Hecquet, Deschamps, Lefebvre de la Seine-Inférieure, Serre, Laurence, Saladin, Mercier, Daunou, Périès, Vincent, Tournier, Rouzet, Blaux, Blaviel, Marboz, Estadenz, Bresson des Vosges, Moysset, Saint-Prix, Gamon.

Le décret d'accusation fut voté sans discussion. Quelques-uns des députés désignés voulurent réclamer : l'impatience couvrit leurs voix. Ils se parquèrent en silence, comme un troupeau destiné à la boucherie, dans l'étroite enceinte de la barre, entourée d'une barrière. Quelques membres de la Montagne demandèrent avec acharnement l'adjonction des noms de leurs ennemis à la liste des proscrits. On jeta, à la fin de cette longue séance, les députés désignés, dans les prisons de Paris, et surtout à la Force.

On demandait à grands cris leur jugement avec celui des Girondins envoyés au tribunal révolutionnaire. Leur jugement c'était leur mort. Robespierre employa, avec plus de courage qu'il n'en montra à défendre tant d'autres victimes, son influence pour les préserver de l'échafaud. Il ne craignit pas de résister aux cris du peuple, et de froisser ses collègues des comités pour soustraire ses soixante et treize collègues à l'im-

patience de leurs ennemis. L'avenir montra qu'il les réservait peut-être comme contre-poids à l'omnipotence de la Montagne pour le moment où il aurait à dominer seul la Convention. Ce témoignage lui fut rendu plus tard par ceux-là mêmes qui croyaient voir en lui l'inspirateur secret de leur proscription. Le député girondin Blanqui, un des soixante et treize détenus à la Force, avait eu des rapports personnels avec Robespierre dans le comité d'instruction publique. Il lui écrivit pour se plaindre des indignes traitements qu'on faisait subir à lui et à ses collègues dans les cachots, et pour lui reprocher la mutilation violente de la représentation nationale. Robespierre osa répondre à Blanqui, mais il le fit en termes vagues et obscurs, qui laissaient transpercer des sentiments humains, des espérances de liberté et des promesses de protection cachée, qui se réalisèrent dans la suite pour tous ces détenus. Blanqui et ses compagnons de captivité comprirent, à ces symptômes, que leur proscription était plutôt une concession qu'une incitation de Robespierre, et qu'il voulait les attacher par la reconnaissance à ses destinées futures. Quant aux députés incarcérés depuis le 31 mai, leur sort venait de s'expliquer par la bouche d'Amar. Ils pouvaient le pressentir depuis longtemps. La Montagne, au commencement, satisfaite de sa victoire; Danton et Robespierre, honteux de meurtres odieux et impolitiques, s'étaient efforcés en vain de les faire oublier. Il ne s'élevait pas un échafaud dans Paris sur la multitude ne demandât pourquoi les Girondins n'y montaient pas. Le comité de salut public tremblait de laisser plus longtemps ce grief contre sa prétendue faiblesse aux Montagnards exaltés et à la commune. Les Jacobins avaient arraché aux Girondins la tête de Louis XVI; la démagogie d'Hébert, de Pache, d'Audouin, sommait les Jacobins de donner à la république le gage des trente-deux têtes de leurs collègues. Robespierre céda à regret. Garat, encore ministre de l'intérieur, vint le conjurer de sauver les prisonniers. « Ne m'en parlez plus, » dit Robespierre. « Moi-même je ne pourrais pas les sauver. Il y « a des jours en révolution où le crime est de « vivre et où il faut savoir donner sa tête quand « on vous la demande. Et la mienne aussi, on « me la demandera peut-être, » ajouta-t-il en portant ses deux mains à ses cheveux comme un homme qui saisit un fardeau sur ses épaules pour le jeter à terre, « vous verrez si je la dis- « pute ! » Garat se retira consterné.

IV

Ainsi qu'on l'a vu dans le cours de ce récit, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, Valazé, Carra, Fauchet, Lasource, Sillery, Gorsas et leurs collègues étaient demeurés volontairement prisonniers à Paris. Condorcet s'était soustrait à temps aux recherches de la commune et au décret d'accusation lancé contre lui.

Roland s'était réfugié et caché dans les environs de Rouen après l'emprisonnement de sa femme. Brissot, que l'opinion publique considérait comme le chef de cette faction, parce qu'il en avait été le publiciste et qu'il lui avait donné son nom, avait prévenu l'ordre de l'arrestation par la fuite. Arrivé à Chartres, sa patrie, il n'y trouva plus d'amis. Il sortit de la ville seul, à pied, vêtu d'habits d'emprunt, et chercha à gagner, à travers champs et par des routes détournées, les frontières de la Suisse ou les départements du Midi. Muni d'un faux passe-port, Brissot erra ainsi, sans être reconnu, dans une partie de la France, mangeant et couchant dans les chaumières, reprenant, le jour, sa route au sein des campagnes revêtues en ce moment de leur plus éclatante végétation. Il retrouvait, à l'aspect du ciel splendide, des champs en fleur et des solitaires forêts des bords de la Loire, cette passion pour la nature, cet enivrement de la solitude que les tempêtes politiques n'avaient pu altérer dans son âme, et que la destinée semblait lui faire savourer plus délicieusement au moment où elle allait l'en sevrer pour jamais. Reconnu et arrêté à Moulins, échappé avec peine à la fureur des Jacobins de cette ville, il avait été ramené à Paris à travers mille imprécations et mille morts, et jeté dans les cachots de l'Abbaye. Il y languissait depuis cinq mois.

V

La captivité des autres Girondins emprisonnés après le 31 mai avait suivi, dans son indulgence ou dans ses rigueurs, les oscillations de l'opinion publique. D'abord douce, honteuse d'elle-même et pour ainsi dire nominale, elle s'était bornée à un confinement dans leur propre demeure, sous la surveillance d'un gendarme. Les occasions de s'évader étaient fréquentes et faciles. Réunis à leur famille, visités par leurs amis, servis par leurs domestiques, pourvus d'or et de faux passe-ports, on avait semblé tenter,

pac ces mesures de tolérance, leurs dispositions à la fuite. La Montagne était plus embarrassée que jalouse de ses victimes. Mais après les désastres de l'armée du Nord, les succès de la Vendée, les insurrections du Calvados, de Marseille, de Lyon, de Toulon, après la proclamation de la terreur, le jugement de Custine, le supplice de la reine et la loi sur les suspects, cette captivité s'était resserrée. On les avait jetés à l'Abbaye, puis au Luxembourg, puis aux Carmes, réunis par le même crime et groupés par le même sort. Longtemps confondus avec les suspects de royalisme ou de fédéralisme, les Girondins s'étaient trouvés associés par le hasard, ce vengeur aveugle des vaincus et des vainqueurs, avec les victimes de leur politique, les vaincus du 10 août, les amis de la Fayette et de Dumouriez, les serviteurs de la royauté, les modérateurs de la Révolution, les nobles, les prêtres, les magistrats, les Barnave, les Bailly, les Malesherbes. La neutralité des cachots avait amené, entre ces hommes, ces rapprochements étranges de situation qui sont quelquefois les jeux, quelquefois les vengeances, toujours les leçons des révolutions. On s'était vu et entretenu, non sans étonnement, mais sans récrimination et sans haine. La même adversité semblait innocenter tous les partis.

Toutefois les Girondins, inflexibles dans leur républicanisme, conservaient l'attitude révolutionnaire de leur première nature. Ils n'affectaient ni repentir de leurs opinions, ni humiliation de leur chute. Ils se confondaient avec la Convention dans tous ses actes d'énergie patriotique et de sévérité contre les royalistes. Ils ne s'en séparaient que pour ce qu'ils nommaient son asservissement et ses crimes. Ils formaient dans les prisons une société à part et un groupe distinct, qui n'était pas une rupture mais un schisme dans la république. Leurs noms, leur célébrité, leur jeunesse, leur éloquence inspiraient la curiosité à leurs ennemis, le respect aux détenus, les égards même à leurs geôliers. Quelque chose de leur caractère de représentants du peuple, de leur prestige et de leur puissance, les avait suivis jusque dans leurs cachots. Captifs, ils régnaient encore par la mémoire ou par l'admiration qui les environnaient.

VI

Quand leur procès fut décidé, on resserra encore cette captivité. On les enferma, pour quelques jours, dans l'immense maison des Carmes de la rue de Vaugirard, monastère converti en prison et rendu sinistre par les souvenirs et par les traces du sang des massacres de septembre. Les étages inférieurs de cette prison, déjà remplis de détenus, ne laissaient aux Girondins qu'un étroit espace sous les toits de l'ancien couvent, composé d'un corridor obscur et de trois cellules basses ouvrant les unes sur les autres, et semblables aux *plombs de Venise*. Un escalier dérobé, dans un angle du bâtiment, montait de la cour dans ces combles. On avait pratiqué sur ces escaliers plusieurs guichets. Une seule porte massive et ferrée donnait accès dans ces cachots. Fermée depuis 1793, cette porte, qui s'est rouverte pour nous, nous a exhumé ces cellules et rendu l'image et les pensées des captifs aussi intactes que le jour où ils les quittèrent pour marcher à la mort. Aucun pas, aucune main, aucune insulte du temps n'y a effacé leurs vestiges. Les traces écrites de proscrits de tous les autres partis de la république s'y trouvent confondues avec celles des Girondins. Les noms des amis et des ennemis, des bourreaux et des victimes, y sont accolés sur le même pan de mur.

VII

Au-dessus de l'entablement de la première porte, on lisait d'abord, en lettres moulées, l'inscription de tous les monuments publics du temps : *La liberté, l'égalité ou la mort.* On entrait ensuite dans une cellule assez vaste servant de salle commune, et dans laquelle les prisonniers se réunissaient pour s'entretenir et pour prendre leurs repas. A gauche était une petite mansarde obscure dans laquelle couchaient les plus jeunes. A droite, une porte ouvrait sur une chambre un peu moins vaste que la première et qui servait de dortoir commun. Ces deux chambres, dont l'inclinaison du toit abaisse le plafond du côté du mur extérieur, recevaient le jour chacune par deux fenêtres sans barreaux ouvrant sur l'immense jardin et sur les terrains attenants aux Carmes. Les regards s'y égaraient sur le jardin d'abord et sur un jet d'eau, qui semblait laver éternellement le sang des prêtres massacrés autour de son bassin, puis sur un immense horizon au nord et à l'ouest de Paris. Le ciel n'y était coupé que par la flèche d'un clocher du côté du Luxembourg, par le dôme des Invalides en face, et à gauche par les deux tours d'une église à

demi démolie. Le jour, la lumière, le silence, la sérénité de cet horizon entraient à flots dans ces chambres hautes et donnaient aux captifs les images de la campagne, les illusions de la liberté et le calme de la rêverie. Les murailles et le plafond de ces chambres, recouverts d'un ciment grossier, offraient aux détenus, au lieu du papier dont on venait de les priver depuis leur translation, des pages lapidaires, sur lesquelles ils pouvaient graver leurs dernières pensées à la pointe de leurs couteaux, ou les écrire avec le pinceau. Ces pensées, généralement exprimées en maximes brèves et proverbiales, ou en vers latins, langue immortelle, couvrent encore aujourd'hui ce ciment, et font de ces murailles le dernier entretien et la suprême confidence des Girondins. Presque toutes écrites avec du sang, elles en conservent encore la couleur. Elles semblent imprimer ainsi dans les regards qui les déchiffrent quelque chose de l'homme lui-même qui les a écrites avec sa substance et avec sa vie. C'est le martyre des premiers républicains se rendant témoignage de sa propre main et avec son propre sang. Aucune n'atteste un regret ou une faiblesse. Le gémissement du malheur n'y amollit pas la conviction. Presque toutes sont un hymne à la constance, un défi à la mort, un appel à l'immortalité. Quelques noms de leurs persécuteurs s'y trouvent mêlés aux noms des Girondins. Ici on lit :

« Quand il n'a pu sauver la liberté de Rome,
« Caton est libre encore et sait mourir en homme. »

Ailleurs :

« Justum et tenacem propositi virum
« Non civium ardor prava jubentium,
« Non vultus instantis tyranni
« Mente quatit solidâ. »

Plus haut :

« Cui virtus non deest,
« Ille
« Nunquam omnino miser. »

Plus bas :

« La vraie liberté est celle de l'âme. »

A côté, une inscription religieuse, où l'on croit reconnaître la main de Fauchet :

« Souvenez-vous que vous êtes appelés non pour « causer et pour être oisifs, mais pour souffrir et pour « travailler. »

(*Imitation de Jésus-Christ.*)

Sur un autre pan de mur, un souvenir à un nom chéri qu'on ne veut pas révéler même à la mort :

« Je meurs pour... »

(Montalembert.)

Sur la poutre :

« Dignum certe deo spectaculum fortem virum colluc- « tantem cum calamitate. »

Au-dessus :

« Quels solides appuis dans le malheur suprême,
« J'ai pour moi ma vertu, l'équité, Dieu lui-même! »

Au-dessous :

« Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur. »

Sur l'embrasure de la fenêtre :

« Cui virtus non deest,
« Ille
« Nunquam omnino miser... »

« Rebus in arduis facile est contemnere vitam. »

« Dulce et decorum pro patriâ mori. »

« Non omnis moriar. »

« Summum credo nefas animam præferre pudori! »

En grosses lettres avec du sang, de la main de Vergniaud :

« Potius mori quàm fœdari! »

Enfin une indéchiffrable multitude d'inscriptions, d'initiales, de strophes, de pensées non achevées, attestent toutes l'intrépidité d'hommes stoïques, nourris de la moelle de l'antiquité, et cherchant leur consolation, non dans l'espérance de la vie, mais dans la contemplation de la mort. Ces murailles, comme les victimes qu'elles ont renfermées, saignent, mais ne pleurent pas.

VIII

Les Girondins furent transférés, pendant la nuit, dans leur dernière prison, à la Conciergerie. La reine y était encore. Ainsi, le même toit couvrait la reine tombée du trône et les hommes qui l'en avaient précipitée au 10 août : la victime de la royauté et les victimes de la république. Là ils se trouvèrent réunis à Brissot, longtemps relégué seul à l'Abbaye, et à ceux de leurs collègues et de leurs amis qui, comme Duperret et Riouffe, avaient été ramenés du Midi ou de la Bretagne pour être jugés avec eux.

On les plaça dans un quartier distinct du reste de la prison. Leurs cachots étaient contigus : un

seul contenait dix-huit lits. Ils ne communiquaient avec les autres détenus que dans les cours, aux longues heures d'oisiveté et de promenade. L'impossibilité de s'évader de ces murs scellés de triples guichets, de barreaux de fer, de verrous et de sentinelles, avait fait adoucir le régime du *secret* auquel ils avaient été quelque temps soumis. On leur avait permis l'usage de l'encre et du papier. Ils lisaient les feuilles publiques; ils communiquaient dans le guichet avec leurs femmes, leurs enfants, leurs amis. Là seulement, ils s'attendrissaient en échangeant avec eux ces demi-mots, ces serrements de main, ces regards d'intelligence et ces larmes : consolation et supplice de ces entrevues dans les prisons. Brissot y voyait de temps en temps sa femme soulevant son fils dans ses bras pour lui faire embrasser son père. Mais la plupart étaient des jeunes hommes sans femme et sans famille à Paris, attachés par des liens secrets à des femmes qui ne portaient pas leurs noms, qui ne pouvaient avouer ni leur amour ni leur douleur, et qui ne parvenaient qu'à force de ruses et de déguisements à échanger un billet, un soupir, un regard avec ceux qu'elles aimaient.

Le beau-frère de Vergniaud, M. Alluaud, arriva de Limoges pour apporter un peu d'argent au prisonnier, car Vergniaud était dans un dénûment complet; ses vêtements même tombaient en lambeaux. M. Alluaud avait amené avec lui son fils, enfant de dix ans, dont les traits rappelaient au détenu l'image de sa sœur chérie. L'enfant, en voyant son oncle emprisonné comme un scélérat, le visage amaigri, le teint hâve, les cheveux épars, la barbe longue, les habits sales et usés, tombant de ses épaules, se prit à pleurer et se rejeta avec effroi contre les genoux de son père. — « Mon enfant, » lui dit le prisonnier en le prenant dans ses bras, « rassure-toi et regarde-« moi bien; quand tu seras homme, tu diras « que tu as vu Vergniaud, le fondateur de la « république, dans le plus beau temps et dans « le plus glorieux costume de sa vie : celui où il « souffrait la persécution des scélérats, et où il « se préparait à mourir pour les hommes libres. »

L'enfant s'en souvint en effet, et le redit cinquante ans après à celui qui écrit ces lignes.

IX

Aux heures de réunion dans le préau, les autres détenus se pressaient autour des Girondins pour les contempler et pour les entendre. Leurs entretiens roulaient sur les événements du jour, sur les dangers de la patrie, sur les difficultés de la liberté, sur les plaies de la république. Ils en parlaient en hommes qui n'avaient plus rien à ménager avec le temps, et qui voyaient ensanglanter et déshonorer leur ouvrage. Leur éloquence, qui n'avait rien perdu de son patriotisme, contractait sous ces voûtes quelque chose de la prophétie et de l'impassibilité céleste. Leur voix impartiale semblait sortir du tombeau. Brissot lisait à ses collègues les pages qu'il léguait à l'avenir pour leur justification. Il regrettait sans cesse que cette liberté, qu'il était allé contempler chez un peuple neuf, dans les forêts de l'Amérique, où les plus pures vertus la naturalisaient, fût nourrie de sang et de poison chez un peuple vieilli et corrompu comme le nôtre, où il fallait créer jusqu'à l'homme pour régénérer les institutions humaines. Gensonné conservait sur ses lèvres l'arrêté du sarcasme, ce sel corrosif de sa parole, et se vengeait de la persécution par le mépris des persécuteurs. Lasource éclairait des feux de son ardente imagination les gouffres de l'anarchie. Il se consolait de voir crouler son parti dans un écroulement général de l'Europe. Son esprit mystique montrait partout le doigt de Dieu écrivant la ruine de la société. Carra rêvait de nouvelles combinaisons et de nouvelles distributions de territoires entre les puissances de l'Europe. Il dessinait sur le globe la carte de la liberté, et prenait les chimères de son imagination pour le génie de l'homme d'État. Fauchet se frappait la poitrine devant ses collègues. Il s'accusait, avec un repentir sincère, mais ferme, d'avoir abandonné la foi de sa jeunesse. Il démontrait que la religion seule pouvait guider les pas de la liberté. Il se réjouissait de donner à sa mort prochaine le caractère d'un double martyre : celui du prêtre qui se repent, et celui du républicain qui persévère. Sillery se taisait, trouvant dans ces moments suprêmes le silence plus digne que la plainte. Il revenait, comme Fauchet, aux croyances et aux pratiques religieuses. Tous deux se séparaient souvent de leurs collègues pour aller s'entretenir à l'écart avec un vénérable prêtre enfermé pour sa foi à la Conciergerie. C'était l'abbé Émery, ancien supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, de qui Fouquier-Tinville disait : « Nous le laissons vivre parce qu'il étouffe « plus de plaintes et plus de tumulte dans nos « prisons, par sa douceur et par ses conseils, « que les gendarmes et la peur de la guillotine « ne pourraient le faire. »

Ducos et Fonfrède, jeunes hommes chez qui la prison ne pouvait refroidir l'enivrement de la jeunesse et la verve du Midi, jouaient avec la mort, écrivaient des vers, affectaient la folle gaieté des jours sereins, et ne retrouvaient la gravité et les larmes que dans les confidences de leur héroïque amitié, et dans les craintes que chacun des deux amis manifestait sur le sort de l'autre. Souvent ils s'embrassaient et se tenaient par la main comme pour s'appuyer contre le sort. Ni les regrets de la fortune immense et de la longue perspective de jours heureux qu'ils allaient quitter, ni les retours de pensées vers deux jeunes femmes aimées dont ils pressentaient le prochain veuvage, ne leur donnaient en apparence un seul repentir du sacrifice qu'ils offraient de leur vie à la liberté.

Une fois cependant Fonfrède, se cachant de Ducos et s'entretenant avec le jeune Riouffe, laissa échapper un torrent contenu de douleur et de larmes, en parlant de sa femme et de ses enfants. Ducos s'en aperçut, s'approcha, et interrogeant avec vivacité Fonfrède : « Qu'as-tu donc « et que me caches-tu ? » dit-il d'un ton de tendre reproche à son beau-frère !... « Ce n'est « rien... c'est lui qui me parlait et qui m'attendrissait, » répondit Fonfrède en montrant Riouffe. Ducos ne s'y trompa point. Les deux amis se serrèrent dans les bras l'un de l'autre, et séchèrent leurs larmes pour se les cacher.

Valazé voyait approcher la mort comme le couronnement du sacrifice qu'il avait fait depuis longtemps de sa vie à sa patrie. Il savait que les doctrines nouvelles veulent croître dans le sang de leurs premiers apôtres. Il se félicitait intérieurement de leur donner le sien. Il avait le fanatisme du dévouement et l'impatience du martyre. Ses traits, rayonnant d'immortalité dans ces cachots, témoignaient en lui l'avant-goût d'une mort qu'il devancerait au lieu de la fuir. « Valazé, » lui disaient ses compagnons de misère, « on vous « punirait bien si on ne vous condamnait pas. » Il souriait à ces mots comme un homme dont on a deviné la pensée.

Quelques heures avant le procès, il donna au jeune Riouffe une paire de ciseaux qu'il avait cachée jusque-là. « Tiens, » lui dit-il avec un ton d'ironie que Riouffe ne comprit qu'après coup, « on dit que c'est une arme dangereuse, et on « craint que nous n'attentions à nos jours ! » Il portait sur lui une arme plus sûre, et ce don n'était qu'une raillerie socratique à ses bourreaux.

X

Quant à Vergniaud, il n'affectait ni la gaieté à contre-sens de ses jeunes amis Ducos et Fonfrède, ni la solennité de Lasource, ni l'impatiente ardeur de mourir de Valazé, ni la préoccupation laborieuse de Brissot pour justifier, devant la postérité, sa mémoire. Il paraissait aussi insouciant de son souvenir qu'il l'avait été de sa vie. Serein, grave, naturel, quelquefois souriant, plus souvent pensif, il n'écrivait rien, il parlait peu, il semblait user, sans hâte comme sans regret, des jours dont l'oisiveté forcée ne messeyait pas trop à son caractère. Pilote arraché du timon pendant une tempête, il se reposait sur le pont, aux oscillations du navire dont la manœuvre ne le regardait plus. Son âme forte, et que sa force même rendait quelquefois trop immobile, son génie prophétique, mais paresseux, ne lui laissaient que peu de sensibilité sur lui-même. Il résumait, d'un coup d'œil et d'un mot, toute une situation, et ne la ressentait plus dans ses détails. Seul et morne sur son lit ou dans le préau, il illuminait quelquefois l'entretien par un de ces éclairs d'éloquence que le cachot n'encadrait pas moins majestueusement que la tribune. Ses collègues émus l'applaudissaient et le suppliaient de noter ces improvisations pour l'heure du tribunal ou pour la postérité. Vergniaud ne daignait pas ramasser ces miettes de son génie. L'éloquence chez lui n'était pas un art, c'était son âme même; il était sûr de la porter toujours avec lui, et de la retrouver dans l'occasion. Il l'estimait comme une arme pour combattre, et non pour s'en parer devant le temps et devant l'avenir. Sa pensée évaporée, il ne cherchait pas à en conserver l'inutile écho. Il retombait dans son sommeil ou dans son indifférence.

Il s'entretenait souvent avec Fauchet, et, sans partager sa foi, il goûtait les théories et les espérances du christianisme. Il considérait cette religion comme la vraie philosophie de l'humanité, revêtue de mystères et de mythes, pour la rendre accessible à la faiblesse de l'enfance éternelle du genre humain. Il respectait le christianisme comme le fondeur respecte l'or dans une monnaie altérée. Il ne voulait pas la destruction, mais l'épuration lente, libre et prudente du culte. « Dégager Dieu de son image, » disait-il, « c'est « la dernière œuvre de la philosophie et de la « Révolution. » Vergniaud estimait beaucoup plus le talent de Fauchet depuis que ce talent

vague et déclamatoire s'était vivifié et comme sanctifié par la résurrection du sentiment religieux dans l'âme de l'évêque du Calvados, et par le pressentiment du martyre. Hors de ces entretiens, l'attitude extérieure de Vergniaud était l'insouciance; non cette insouciance de l'homme léger qui ne s'élève pas jusqu'à la dignité de son sort, et qui profane les trois plus saintes choses de la vie : la conscience, l'infortune et la mort; mais cette insouciance de l'homme grave qui juge sa propre situation, qui la domine et qui donne des distractions à sa vie jusqu'à l'heure où il la sacrifie à un devoir.

Tel était Vergniaud dans la prison. Il ne paraissait le plus impassible de ses compagnons d'infortune que parce qu'il était le plus réfléchi et le plus grand. L'amitié avait un ascendant souverain sur son âme. La veille du jour où le procès de ses coaccusés s'ouvrit, il jeta dans la cour le poison qu'il avait porté depuis cinq mois sur lui, afin de mourir de la même mort que ses amis, et pour leur tenir compagnie jusqu'à l'échafaud.

XI

Le 22 octobre on leur communiqua leur acte d'accusation, et le 26 leur procès commença. Jamais, depuis le procès des Templiers, un parti tout entier n'avait comparu, dans la personne de chefs plus nombreux, plus illustres et plus éloquents, devant des juges. La renommée des accusés, leur longue puissance, leur danger présent, l'âpre vengeance qui pousse les hommes au spectacle des grands renversements de fortune, et qui leur donne une joie secrète à en contempler les débris, avaient amené et retinrent jusqu'à la fin une foule pressée dans l'enceinte et aux abords du tribunal révolutionnaire. La plupart des juges et des jurés avaient été eux-mêmes les amis et les clients des accusés. Ces juges n'en étaient que plus résolus à les trouver coupables et à se purger de tout soupçon de complicité, en jetant au peuple ce parti à dévorer. Toutefois ils n'osaient lever les yeux sur les accusés, de peur d'y rencontrer une amitié, une supplication ou un reproche.

Une force armée imposante encombrait les postes de la Conciergerie et du palais de justice. Les canons, les uniformes, les faisceaux d'armes, les sentinelles, la gendarmerie, le sabre nu, annonçaient aux yeux un de ces procès politiques où le jugement est une bataille et la justice une exécution.

A midi, les accusés furent introduits. On en comptait vingt-deux. Ce nombre fatal, écrit dans la première pensée de la proscription, au 31 mai, avait été maintenu malgré la fuite ou la mort de plusieurs des vingt-deux premiers députés désignés pour l'épuration de la Convention. On l'avait complété, en adjoignant aux Girondins des accusés étrangers à leur faction, comme Boileau, Mainvielle, Bonneville, Antiboul, pour que le peuple, en voyant le même chiffre, crût retrouver le même complot, détester le même crime, et frapper les mêmes conspirateurs.

XII

A onze heures ils entrèrent, un à un, entre deux haies de gendarmes, dans la salle d'audience. Ils prirent place en silence sur le banc des accusés. La foule, en les voyant passer, se demandait leurs noms, et cherchait sur leurs visages l'empreinte imaginaire des forfaits qu'on avait personnifiés en eux. Elle s'étonnait néanmoins de ce que des fronts si jeunes et des visages si sereins cachassent, sous la beauté et sous la douceur des traits, tant de scélératesses et tant de perfidies. Le premier qui s'assit sur le banc était Ducos. A peine âgé de vingt-huit ans, sa figure d'adolescent, ses yeux noirs et perçants, la mobilité de sa physionomie révélaient une de ces natures méridionales dans lesquelles la vivacité des impressions nuit à leur profondeur; hommes chez qui tout est léger, même l'héroïsme. Fonfrède, plus jeune encore que son beau-frère, marchait après lui. Une ombre de mélancolie plus grave était répandue sur son visage. On voyait, dans sa physionomie pensive, la lutte intérieure de l'amour qui l'attachait à la vie contre la généreuse amitié qui le dévouait volontairement à la mort. Plusieurs fois on avait offert à Fonfrède les moyens de s'évader : « Non, » avait-il répondu, « le sort de Ducos sera le mien. « Me sauver seul, ce ne serait pas me sauver, « ce serait le perdre. » Sorti un jour de la prison, Fonfrède y était volontairement rentré. Les regards de ces deux jeunes Girondins se portaient avec plus d'assurance sur la foule et avec plus de confiance sur les jurés. Ducos et Fonfrède n'avaient partagé, à la Convention et dans la commission des Douze, ni la sagesse de Condorcet et de Brissot, ni la modération de Vergniaud. Enthousiastes et fougueux comme la Montagne, ils avaient gourmandé souvent la mollesse

révolutionnaire de leur parti. Ils ne haïssaient de Danton que les taches de septembre; son geste et sa parole les entraînaient. Il eût été leur chef si Vergniaud n'avait pas existé. Chers à la Montagne, qui avait de l'attrait pour leur jeunesse, ils espéraient en secret que les Montagnards leur tiendraient compte, au dernier moment, de leurs opinions. Ils n'étaient coupables que de porter le nom de leur parti.

XIII

Après eux, venait Boileau, juge de paix d'Avalon. Homme faible, égaré par accident dans les rangs de la Gironde, s'apercevant de son erreur devant la mort, il proclamait, avec un repentir tardif, les opinions triomphantes et le patriotisme sans pitié de la Convention. Boileau avait quarante ans. Sa figure indécise attestait la fluctuation de ses idées. Ses regards quêtaient les regards des juges et semblaient leur dire : « Ne me confondez pas avec mes prétendus com- « plices; si je n'étais avec eux, je serais contre « eux. »

Mainvielle suivait; jeune député de Marseille, âgé de vingt-huit ans comme Ducos, d'une beauté aussi frappante mais plus mâle que celle de Barbaroux. Il avait trempé ses mains dans le sang d'Avignon, sa patrie, pour l'arracher par la violence au parti papal, et pour la jeter à la France et à la Révolution. Accusé par Marat de modérantisme, cette accusation l'avait fait confondre avec la Gironde.

Duprat, son compatriote et son ami, l'accompagnait, pour le même crime, dans les cachots et au tribunal. Après eux, Antiboul, né à Saint-Tropez et député du Var. Coupable d'humanité courageuse dans le procès de Louis XVI, Antiboul avait consenti à le proscrire comme roi, mais non à le supplicier comme homme. Sa conscience était son crime. Il en portait le calme et la pureté sur ses traits. Plus loin, Duchâtel, député des Deux-Sèvres, âgé de vingt-sept ans, qui s'était fait porter mourant à la tribune, enveloppé d'une couverture, pour voter contre la mort du *tyran*, et qu'on appelait à la Convention, à cause de ce costume et de cet acte, le *revenant de la tyrannie*. L'élévation de sa taille, l'attitude martiale de son corps, la grâce et la noblesse de sa figure attiraient tous les yeux.

Carra, député de Saône-et-Loire à la Convention, était assis à côté de Duchâtel. L'expression commune et désordonnée de sa physionomie, son corps courbé, sa tête grosse et lourde, ses habits négligés, qui rappelaient le costume de Marat, contrastaient avec la stature et avec la beauté de Duchâtel. Carra était un de ces hommes qui ont l'impatience de la gloire dans l'âme sans en avoir la portée dans l'esprit; qui se jettent dans les courants des idées du temps pour flotter les premiers à la surface des événements, mais qui, ayant dans les sentiments plus de lumières que dans l'intelligence, s'arrêtent quand ils s'aperçoivent que le courant les mène au crime, et sont submergés volontairement par les tempêtes qu'ils ont soulevées : tel était Carra. Savant, confus, fanatique, déclamatoire, fougueux dans le mouvement, fougueux dans la résistance. Il s'était réfugié dans la Gironde pour combattre les excès du peuple, sans désavouer la république. Son journal avait été l'écho de leurs doctrines et de leur éloquence. L'écho devait périr avec les voix.

Un homme obscur, au costume et au maintien rustiques, Duperret, victime involontaire de Charlotte Corday, s'asseyait auprès de Carra. Il était noble cependant; mais il cultivait de ses propres mains le domaine rural de ses pères. Sans ambition et sans vanité, la Révolution était venue le prendre, comme Cincinnatus, à la charrue. On l'avait élu malgré lui comme le plus honnête homme. Il payait le prix de sa bonne renommée. Il avait quarante-sept ans. Ensuite venait Gardien, député de la Vienne, du même âge et d'un extérieur aussi recueilli. Gardien avait voté contre la mort du roi. Il avait fait partie de la commission des Douze. Il y avait déployé l'énergie calme du bon citoyen contre les factieux. Il avait demandé l'arrestation d'Hébert, de Chaumette, des conspirateurs de la commune. Il méritait sa place au premier rang des vaincus du 31 mai, et il l'acceptait. Puis Lacaze, député de Libourne; et Lesterpt-Beauvais, député de la Haute-Vienne : tous deux amis de Gensonné, admirateurs passionnés de son éloquence et de son courage, et fiers d'être accusés des mêmes vertus que lui. Leurs figures montraient ce sentiment dans leur expression. Ils s'enveloppaient dans l'accusation de Gensonné comme dans leur gloire.

Gensonné lui-même était à côté d'eux. C'était un homme de trente-cinq ans; mais la maturité de la pensée, l'importance du rôle, la fixité réfléchie des opinions avaient accentué ses traits, et leur donnaient une sorte d'empreinte lapidaire ferme, dure et arrêtée comme dans la vieillesse.

Son front haut était renversé en arrière. Ses cheveux touffus, hérissés par le peigne et poudrés à blanc, en relevaient encore la hauteur. Il portait sa tête avec une fierté qui ressemblait au défi. Un sourire légèrement sardonique relevait les coins de sa bouche. On sentait que le sarcasme intérieur prenait en dérision dans sa pensée les juges, les accusateurs et le peuple. C'était la figure de l'impopularité; l'aristocratie intellectuelle, dédaigneuse comme l'aristocratie du sang. Son costume, soigné, élégant, affectant les formes et les étoffes proscrites, ajoutait encore à ce caractère impopulaire de la physionomie de Gensonné.

Un médecin de Dinan, Lehardy, député du Morbihan, homme sans autre ambition que l'amour des hommes et sans autre éclat que sa mort, s'abritait modestement sous le bras de Gensonné. Il avait pris la minorité des Girondins pour la vertu, et s'était rejeté vers eux par horreur de leurs ennemis. Sa pensée sensible et souffrante paraissait plus occupée de leur sort que du sien.

Ensuite, l'auditoire se montrait Lasource : homme de bien, à la parole exaltée et à l'imagination tragique. Ses cheveux ronds et sans poudre, son habit noir, son maintien austère, sa physionomie ascétique et concentrée rappelaient en lui le ministre du saint Évangile et ces puritains de Cromwell qui cherchaient Dieu dans la liberté, et dans leur procès le martyre. Vigée, homme sans nom, à peine arrivé à la Convention, et pris au piége de ses premiers votes, passait inaperçu après Lasource.

Lasource et Vigée précédaient Sillery, l'ancien confident du duc d'Orléans, accusé de lui inspirer, par sa femme, les pensées ambitieuses et les convoitises du trône. Sillery s'était séparé de son maître depuis la mort du roi. Il avait senti son cœur honnête soulevé devant le régicide. Il s'était arrêté, non en homme timide qui se repent en silence et qui fuit dans l'ombre, mais en homme résolu qui se retourne et qui fait face au danger. Une république grande et pure lui avait paru une plus noble ambition qu'une royauté ramassée dans le sang. Il s'était rallié aux Girondins. Aimant toujours le duc d'Orléans, respectueux envers une liaison brisée ; mais conseillant à ce prince en secret le retour, et lui prédisant la catastrophe. L'attitude militaire de Sillery, son costume patricien, sa physionomie hautaine révélaient en lui le gentilhomme qui méprise la foule. Atteint des premières infirmités de l'âge, envenimées par l'humidité des cachots, Sillery marchait, appuyé d'une main sur une béquille, comme un blessé de la Révolution. Mais ce signe de souffrance physique donnait plus d'intérêt à sa démarche qu'elle ne lui enlevait de légèreté et de grâce. L'expression de sa figure était le bonheur. Il semblait jouir d'échapper aux difficultés de sa situation et aux reproches de son passé, par une noble mort au milieu de ses amis, et avec l'élite de la république.

Valazé avait la contenance d'un soldat au feu. La consigne de sa conscience lui disait de mourir, et il mourait. Son costume conservait, dans la manière dont il le portait, une habitude d'uniforme. Ses membres grêles, ses traits pâles et macérés, le feu sombre de ses yeux révélaient un de ces hommes obstinés que la conviction dévore, et chez lesquels la pensée est la perpétuelle maladie du corps.

L'abbé Fauchet venait immédiatement après Valazé. Il touchait à cinquante ans. Mais la beauté de ses traits, l'élévation de sa stature, la coloration de son teint le faisaient paraître plus jeune que ses années. Son costume rappelait le sacerdoce par la couleur et par la coupe de son habit. Ses cheveux dessinaient sur sa tête la tonsure du prêtre chrétien, longtemps couverte du bonnet rouge du révolutionnaire. Son visage n'avait d'autre expression que celle de son âme : l'enthousiasme. On sentait que cette poitrine n'était qu'un foyer. Fauchet y avait nourri tour à tour ou tout à la fois le triple feu de l'amour, de la liberté et de Dieu. Le moment de Dieu était venu. Il lui jetait sa vie en expiation. La splendeur de l'inspiré, de l'apôtre et de l'orateur rayonnait autour de son front. Le tribunal était pour Fauchet un sanctuaire où il venait confesser ses fautes et offrir le sacrifice de son propre sang.

XIV

Brissot était l'avant-dernier. C'était un homme de moyen âge, de petite taille, de visage macéré, éclairé seulement d'une intelligence lumineuse, et ennobli par une intrépide obstination d'idée. Vêtu avec une simplicité affectée de philosophe ou d'homme de la nature, son habit noir râpé n'était qu'un morceau de drap taillé mathématiquement pour recouvrir les membres d'un homme. Ses cheveux ronds, courts, sans poudre et tombant sur la nuque, carrément coupés par le ciseau, retraçaient le quaker américain, son

modèle. Brissot tenait à la main un crayon et un papier. Il y jetait à chaque instant quelques notes. Il était le seul agité. On voyait que, poursuivi par la mauvaise et injuste renommée de libelliste et d'aventurier politique dont sa jeunesse avait été tachée, par ses malheurs plus que par ses fautes, il sentait plus que ses collègues le besoin de se défendre, et qu'il accepterait plus résolûment le supplice que la calomnie. Il jouissait de la confondre par la mort d'un sage et d'un martyr.

XV

Enfin s'avançait le dernier et le plus regardé de tous, Vergniaud. Tout Paris le connaissait et l'avait vu, dans sa majestueuse perspective, sur le piédestal de la tribune. On était curieux de contempler non-seulement l'orateur de plain-pied avec ses ennemis, mais l'homme descendu jusqu'à la sellette de l'accusé. On attendait de lui des efforts et des éclats d'éloquence, qui donneraient au drame du procès des péripéties et des retours d'opinion dignes des jours de Démosthène ou de Cicéron. Le prestige de Vergniaud l'environnait tout entier. Il était de ces hommes dont on attend tout, même l'impossible.

Un murmure d'intérêt et de compassion s'éleva à son aspect. Ce n'était plus le Vergniaud de la Convention, c'était le prisonnier du peuple. Ses muscles, détendus par l'oisiveté et par le découragement de l'âme, n'accentuaient plus la charpente un peu massive et un peu molle de son corps. Il y avait dans son attitude un abandon de lui-même qui ressemblait à l'affaissement. Sa taille était lourde, sa démarche pesante, son œil ébloui ou éteint; ses joues étaient gonflées et flasques. Son teint livide et délavé avait contracté la pâleur des prisons. Son front suintait de moiteur. Les boucles de ses cheveux semblaient collées à sa peau par cette sueur perpétuelle. Il était couvert du même habit bleu, à longues basques pendantes et à large collet renversé, dont on l'avait vu toujours revêtu à la Convention; mais cet habit, devenu trop étroit pour ses membres grossis, éclatait sur les épaules, s'écartait sur la poitrine et gênait ses mouvements comme un vêtement d'emprunt. Toute sa personne respirait la décadence des grandes choses. On s'attendrissait involontairement en le voyant : on ne frémissait plus. C'était l'athlète renversé et couché à terre. Bien que Vergniaud fût entré le dernier, ses collègues lui firent place au milieu du banc, comme à un chef autour duquel ils se faisaient gloire de se grouper. Les gendarmes lui permirent de s'asseoir.

XVI

L'acte d'accusation de Fouquier-Tinville, concerté, dit-on, avec Robespierre et Saint-Just, n'était qu'une longue et amère reproduction du pamphlet de Camille Desmoulins, intitulé : *Histoire de la faction de la Gironde.* C'était l'histoire de la calomnie écrite par le calomniateur, et reçue en témoignage par le bourreau. On n'y ajouta rien. La haine n'avait pas besoin d'être convaincue; elle avait condamné d'avance.

Les juges firent comparaître comme témoins tous les ennemis les plus avérés des accusés. Pache, Chabot, Hébert, Chaumette, Montaut, Fabre d'Églantine, Léonard Bourdon, le Jacobin Deffieux lurent, au lieu de témoignage, de longues invectives contre les accusés. Ceux-ci discutèrent en quelques mots avec les témoins. Au lieu de porter la défense à la hauteur de leur situation et de leur âme, sur le terrain de la politique générale, et d'avouer le crime glorieux d'avoir voulu modérer la Révolution pour la rendre irréprochable et invincible, ils se bornèrent à se couvrir individuellement contre les coups de leurs ennemis. Leur défense en fut dégradée et leur dignité s'abaissa. Vergniaud lui-même parut s'excuser plus que se glorifier de ses opinions. Brissot, plus ferme et plus fier devant ses ennemis, réfuta victorieusement Chabot, et lutta jusqu'à la fin de paroles avec ses accusateurs. Sillery avoua son vrai crime : le vote contre la mort du roi, et en décora sa mémoire. Aucun mot digne de retentir dans l'histoire ne jaillit du cœur de ces grands accusés. La crainte de compromettre un reste de vie scella leurs lèvres. Le soin de sauver leurs jours nuisit au soin de venger leur mémoire. Ils ne redevinrent grands qu'après avoir perdu toute espérance.

XVII

Néanmoins, le procès qui se prolongeait depuis sept jours, la parole demandée par Gensonné au nom de tous les accusés pour réfuter l'accusation, lassaient le tribunal et les jurés, et inquiétaient la Montagne. L'opinion publique, qui se laisse

si promptement amollir et retourner par la vue des victimes, commençait à incliner à l'indulgence. On se demandait tout haut, en sortant des séances du tribunal, quelle récompense aurait donc la république pour ses ennemis, puisqu'elle traitait ainsi ses premiers fondateurs? On plaignait tant de jeunesse, de beauté, de génie, immolés à un crime d'opinion. On parlait de la basse jalousie de Robespierre et de Danton, qui chargeaient la mort de fermer ces bouches éloquentes, pour n'avoir plus le souci et souvent l'humiliation de leur répondre.

Ces premiers symptômes de retour de faveur aux Girondins alarmèrent la commune. Le gendre de Pache, Audouin, autrefois prêtre, aujourd'hui persécuteur acharné, alla sommer le comité de salut public de clore le débat en permettant au président de déclarer les jurés suffisamment éclairés. Le jury, contraint par cette déclaration, ferma les débats le 30 octobre, à huit heures du soir. Tous les accusés furent déclarés coupables d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la république, et condamnés à mort.

A ce mot de mort, un cri d'étonnement et d'horreur s'élève des bancs des accusés. Le plus grand nombre, et surtout Boileau, Ducos, Fonfrède, Antiboul, Mainvielle, s'attendaient à être acquittés. Leurs gestes de consternation, leurs poings tendus vers les jurés, leurs malédictions convulsives jettent un moment de trouble dans le prétoire. Un des accusés, qui a fait un geste inaperçu de la main vers la poitrine comme pour déchirer ses vêtements, glisse de son banc sur le parquet : c'était Valazé. « Eh quoi! Valazé, « tu faiblis? » lui dit Brissot en s'efforçant de le soutenir. — « Non, je meurs! » répond Valazé, et il expire la main sur le poignard dont il vient de se percer le cœur.

A ce spectacle, le silence se rétablit. L'exemple de Valazé fait rougir les jeunes condamnés d'un moment de faiblesse. Boileau seul, protestant contre l'arrêt qui le confond avec les Girondins, lance son chapeau en l'air et s'écrie : « Je suis « innocent! je suis Jacobin! je suis Montagnard! » Les sarcasmes de l'auditoire lui répondent. Au lieu de pitié, il ne trouve dans tous les regards que du mépris. Brissot penche sa tête sur sa poitrine et paraît réfléchir. Fauchet et Lasource joignent les mains et lèvent les yeux au ciel. Vergniaud, placé sur le banc le plus élevé, promène impassible sur le tribunal, sur ses collègues et sur la foule, un regard qui semble résumer la scène et chercher dans le passé un exemple et une image d'une pareille dérision de la destinée et d'une pareille ingratitude du peuple. Sillery jette sa béquille et s'écrie : « C'est aujour- « d'hui le plus beau jour de ma vie! » Fonfrède se tourne vers Ducos et l'entoure de ses bras en sanglotant : « Mon ami, » lui dit-il, « c'est moi « qui te donne la mort! mais console-toi, nous « allons mourir ensemble. »

XVIII

A ce moment un cri s'élève du milieu de la foule. Un jeune homme se débat dans un groupe de spectateurs, et s'efforce vainement de se faire place à travers les rangs pressés pour s'enfuir vers la porte : « Laissez-moi fuir, laissez-moi « me dérober à ce spectacle! » s'écriait-il en se voilant les yeux de ses deux mains. « Misérable « que je suis, c'est moi qui les tue! C'est mon « *Brissot dévoilé* qui les accuse et qui les juge! « Je ne puis supporter la vue de mon ouvrage! « je sens les gouttes de leur sang rejaillir sur « cette main qui les a dénoncés! » Ce jeune homme était Camille Desmoulins, inconséquent dans sa pitié comme dans sa haine, et dont la légèreté, tour à tour perverse ou puérile, cédait aux larmes comme elle agaçait le sang. La foule indifférente ou dédaigneuse le retint, et le fit taire comme un enfant.

XIX

Il était onze heures du soir. Après un moment donné au contre-coup du jugement, à l'émotion des condamnés, aux cris de : *Vive la république!* poussés par la foule, la séance fut levée.

Les Girondins, en descendant un à un de leurs bancs, se groupent autour du cadavre de Valazé étendu sur une estrade, le touchent respectueusement du doigt pour s'assurer s'il respire encore; puis, comme saisis d'une inspiration électrique au contact du républicain sacrifié par sa propre main, ils s'écrient d'une seule voix : « Nous mourons innocents, vive la république! » Quelques-uns jettent au même instant des poignées d'assignats, non, comme on l'a cru, pour faire appel à la corruption et à l'émeute, mais pour léguer au peuple, comme les Romains, une monnaie désormais inutile à leur propre vie. La foule se précipite sur ce legs des mourants et paraît s'attendrir. Hermann ordonne aux gendarmes de faire leur devoir et d'entraîner les

condamnés. Ils rentrent sous la voûte de l'escalier qui descend aux cachots. Leur présence d'esprit, un moment déconcertée, revient tout entière avec la certitude de leur sort. « Mon « ami, » dit en affectant le rire Ducos à Fonfrède, « je ne vois plus qu'un moyen de nous sauver : « c'est de déclarer l'*unité* de nos deux vies et « l'*indivisibilité* de nos deux têtes. » Fonfrède sourit mélancoliquement. Sa pensée, plus conforme avec un pareil moment, pleurait au foyer de la jeune famille à laquelle il était arraché. « Ah ! mes pauvres enfants! » fut sa seule réponse.

Cependant, fidèles à la parole qu'ils avaient donnée aux autres détenus de la Conciergerie de les informer de leur sort par les échos de leurs voix, ils entonnent, en sortant du tribunal, l'hymne des Marseillais :

« Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ! »

et le chantent en chœur avec une énergie désespérée qui fait trembler les marches de l'escalier et les voûtes des guichets et des corridors.

A ces accents les détenus s'éveillent, et comprennent que les accusés chantent l'hymne de leur propre mort. L'horreur et la pitié leur répondent par des acclamations, des gémissements et des adieux, du fond de tous les cachots.

On les confina tous pour cette dernière nuit dans le grand cachot, cette salle d'attente de la mort. Le tribunal venait d'ordonner que le corps à peine refroidi de Valazé *serait réintégré dans la prison, conduit sur la même charrette que ses complices au lieu du supplice, et inhumé avec eux*. Seul arrêt peut-être qui ait supplicié la mort !

Quatre gendarmes, exécuteurs de ce jugement d'Hermann, suivant pas à pas la colonne des condamnés sous les voûtes du corridor, portaient sur un brancard le cadavre sanglant, et le déposèrent dans un angle du cachot. Les Girondins vinrent un à un baiser la main héroïque de leur ami. Ils lui recouvrirent le visage de son manteau. Si près de se rejoindre, l'adieu fut plus respectueux que triste. « A demain ! » dirent-ils au cadavre; et ils recueillirent leurs forces pour ce lendemain.

XX

Ils y touchaient : il était minuit. Le député Bailleul, leur collègue de l'Assemblée, leur complice d'opinion, proscrit comme eux, mais échappé à la proscription et caché dans Paris, leur avait promis de leur faire apporter du dehors, le jour de leur jugement, un dernier repas triomphal ou funèbre, selon l'arrêt, en réjouissance de leur liberté ou en commémoration de leur mort. Bailleul, quoique invisible, avait tenu sa promesse par l'intermédiaire d'un ami. Le souper funéraire était dressé dans le grand cachot. Les mets recherchés, les vins rares, les fleurs chères, les flambeaux nombreux couvraient la table de chêne des prisons. Luxe de l'adieu suprême, prodigalité des mourants qui n'ont rien à épargner pour le jour suivant. Les condamnés s'assirent à ce dernier banquet, d'abord pour restaurer en silence leurs forces épuisées, puis ils y restèrent pour attendre avec patience et avec distraction le jour. Ce n'était pas la peine de dormir. Un prêtre, jeune alors, destiné à leur survivre plus d'un demi-siècle, l'abbé Lambert, ami de Brissot et d'autres Girondins, introduit à la Conciergerie pour consoler les mourants ou pour les bénir, attendait dans le corridor la fin du souper. Les portes étaient ouvertes. Il assistait de là à cette scène, et notait dans son âme les gestes, les soupirs et les paroles des convives. C'est de lui que la postérité tient la plus grande partie de ces détails véridiques comme la conscience, et fidèles comme la mémoire d'un dernier ami.

XXI

Le repas fut prolongé jusqu'au premier crépuscule du jour. Vergniaud, placé au milieu de la table, la présidait avec la même dignité calme qu'il avait gardée la nuit du 10 août, en présidant la Convention. Vergniaud était de tous celui qui avait le moins à regretter en quittant la vie, car il avait accompli sa gloire et il ne laissait ni père, ni mère, ni épouse, ni enfants derrière lui. Les autres se placèrent par groupes, rapprochés par le hasard ou par l'affection. Brissot seul était à un bout de la table, mangeant peu et ne parlant pas.

Rien n'indiqua pendant longtemps, dans les physionomies dans les propos, que ce repas et fût le prélude d'un supplice. On eût dit une rencontre fortuite de voyageurs dans une hôtellerie, sur la route, se hâtant de saisir à table les délices fugitives d'un repas que le départ va interrompre. Ils mangèrent et burent avec appétit, mais sobrement. On entendait de la porte le bruit du

service et le tintement des verres entrecoupés de peu de conversations : silence de convives qui satisfont la première faim. Quand on eut emporté les mets et laissé seulement sur la table les fruits, les flacons et les fleurs, l'entretien devint tour à tour animé, bruyant et grave, comme l'entretien d'hommes insouciants dont la chaleur du vin délie la langue et les pensées. Mainvielle, Antiboul, Duchâtel, Fonfrède, Ducos, toute cette jeunesse qui ne pouvait se croire assez vieillie en une heure pour mourir demain, s'évapora en paroles légères et en saillies joyeuses. Ces paroles contrastaient avec la mort si voisine, profanaient la sainteté de la dernière heure, et glaçaient de froid le faux sourire que ces jeunes gens s'efforçaient de répandre autour d'eux. Cette affectation de gaieté devant Dieu et devant la dernière heure était également irrespectueuse pour la vie ou pour l'immortalité. Ils ne pouvaient ni quitter l'une ni aborder l'autre si légèrement. Ces plaisanteries posthumes tombaient de leurs lèvres comme tombent sur un cercueil ces fleurs que personne ne respire, qui contractent l'odeur du sépulcre, et qui, lorsqu'elles ne sont pas des reliques, ressemblent à des dérisions.

Brissot, Fauchet, Sillery, Lasource, Lehardy, Carra essayaient quelquefois de répondre à ces provocations bruyantes d'une gaieté feinte et d'une fausse indifférence. Mais cette gaieté déplacée de leurs jeunes collègues effleurait à peine les lèvres de ces hommes mûrs. Vergniaud, plus grave et plus réellement intrépide dans sa gravité, regardait Ducos et Fonfrède avec un sourire où l'indulgence se mêlait à la compassion.

Ces éclats de bruit et de joie funèbres apaisés, l'entretien prit vers le matin un tour plus sérieux et un accent plus solennel. Brissot parla en prophète des malheurs de la république, décapitée de ses plus vertueux et de ses plus éloquents citoyens. « Que de sang ne faudrait-il pas pour « laver le nôtre! » s'écria-t-il en finissant. Ils se turent tous un moment et parurent consternés devant le fantôme de l'avenir évoqué par Brissot. « Mes amis, » reprit Vergniaud, « en greffant « l'arbre nous l'avons tué : il était trop vieux ; « Robespierre le coupe. Sera-t-il plus heureux « que nous? Non. Ce sol est trop léger pour « nourrir les racines de la liberté civique, ce « peuple est trop enfant pour manier ses lois « sans se blesser ; il reviendra à ses rois, comme « l'enfant revient à ses hochets!... Nous nous « sommes trompés de temps en naissant et en « mourant pour la liberté du monde, » poursuivit-il ; « nous nous sommes crus à Rome et « nous étions à Paris! Mais les révolutions sont « comme ces crises qui blanchissent en une « nuit la tête d'un homme : elles mûrissent vite « les peuples. Le sang de nos veines est assez « chaud pour féconder le sol de la république. « N'emportons pas avec nous l'avenir, et lais- « sons l'espérance au peuple en échange de la « mort qu'il va nous donner! »

XXII

Il y eut un long silence après ces paroles de Vergniaud, et l'entretien s'élança de la terre au ciel avec les pensées. « Que ferons-nous demain « à pareille heure? » dit Ducos, qui mêlait toujours les formes de la plaisanterie aux sujets les plus sérieux. Chacun répondit selon sa nature. « Nous dormirons après la journée, » dirent quelques-uns. Le scepticisme du siècle corrompait jusqu'aux dernières pensées et ne promettait que l'anéantissement de l'âme à des hommes qui allaient mourir pour l'immortalité d'une pensée humaine. L'immortalité de l'âme et les sublimes conjectures de la vie future à laquelle ils touchaient occupèrent plus convenablement les instants qui restaient à la conversation. Les voix baissèrent ; l'accent se solennisa ; les sourires s'effacèrent ; le son de la parole devint grave et sourd comme le bruit du marteau qui sonde une tombe. Fonfrède, Gensonné, Carra, Fauchet, Brissot tinrent des discours où respiraient toute la divinité de la raison humaine, et toute la certitude de la conscience sur les mystérieux problèmes de la destinée immatérielle de l'esprit humain.

Vergniaud, qui se taisait jusque-là, interpellé par ses amis, résuma le débat. Jamais, dit le témoin que nous citons et qui l'avait souvent admiré à la tribune, jamais son front, son geste, sa parole, l'accent souterrain de sa voix n'avaient remué de si profondes fibres dans le cœur de ses auditoires. Il semblait parler du haut de la tribune de Dieu.

Les paroles de Vergniaud furent perdues. L'impression seule en resta dans l'âme du prêtre.

Après avoir relié, en un seul et invincible faisceau, toutes les preuves morales de l'existence d'un premier être, qu'il appelait, comme son temps, l'Être suprême ; après avoir démontré la nécessité d'une providence, conséquence de l'ex-

cellence de cet Être suprême sur les créations émanées de lui, et la nécessité de la justice, dette divine du Créateur envers ses œuvres; après avoir cité, de Socrate à Cicéron et de Cicéron à tous les justes immolés, la croyance universelle des peuples et des sages, preuve au-dessus de toutes les preuves puisqu'elle est dans la nature un instinct de seconde vie aussi irréfutable que l'instinct de la vie présente; après avoir poussé jusqu'à l'évidence et jusqu'à l'enthousiasme la certitude d'une continuation de l'être après cet être mortel non détruit, métamorphosé par la mort: « Mais, » dit-il en termes plus éloquents et en s'exaltant jusqu'au lyrisme du prophète politique et en ramenant le sujet à la situation de ses coaccusés, pour prendre sa dernière preuve en eux-mêmes, « la meilleure démonstration de « l'immortalité, n'est-ce pas nous? Nous ici? « Nous calmes, sereins, impassibles à côté du « cadavre de notre ami, en face de notre propre « cadavre, discutant comme une paisible assem- « blée de philosophes sur l'éclair ou sur la nuit « qui suivra immédiatement notre dernier sou- « pir, et mourant plus heureux que Danton, « qui va vivre, et que Robespierre, qui va « triompher?

« Or, pourquoi ce calme dans nos discours et « cette sérénité dans nos âmes? N'est-ce pas, en « nous, le sentiment d'avoir accompli un grand « devoir envers l'humanité? Eh bien! qu'est-ce « donc que la patrie, qu'est-ce donc que l'hu- « manité? Est-ce cet amas de poussière animée « qui est un homme aujourd'hui, qui sera de la « boue et du sang demain? Non, ce n'est pas « pour cette fange vivante, c'est pour l'âme de « l'humanité et de la patrie que nous mourons! « Mais qui sommes-nous donc nous-mêmes sinon « une parcelle de cette âme collective du genre « humain? Chaque homme aussi dont se com- « pose notre espèce a un esprit immortel, im- « périssable et confondu avec cette âme de la « patrie et du genre humain, pour laquelle il est « si beau et si doux de se dévouer, de souffrir « et de mourir! Voilà pourquoi nous ne sommes « pas de sublimes dupes, » continua-t-il, « mais « des êtres conséquents à leur instinct moral, et « qui vont, après ce devoir accompli, vivre en- « core, souffrir ou jouir dans l'immortalité des « destinées de l'humanité. Mourons donc, non « avec confiance, mais avec certitude. Notre « témoin dans ce grand procès avec la mort, « c'est notre conscience! notre juge, c'est ce « grand Être dont les siècles cherchent le nom « et dont nous servons les desseins comme des « outils qu'il brise dans l'ouvrage, mais dont les « débris tombent à ses pieds. La mort n'est que « le plus puissant acte de la vie, car elle enfante « une vie supérieure. S'il n'en était pas ainsi, » ajouta-t-il avec plus de recueillement, « il y au- « rait donc quelque chose de plus grand que « Dieu. Ce serait l'homme juste tel que nous, « s'immolant sans récompense et sans avenir à « sa patrie! Cette supposition est une ineptie ou « un blasphème. Je la repousse avec mépris ou « avec horreur... Non, Vergniaud n'est pas plus « grand que Dieu; mais Dieu est plus juste que « Vergniaud, et ne l'élèvera demain sur un « échafaud que pour le justifier et le venger « dans l'avenir! »

Telles furent à peu près ses paroles, dont le sens seul fut sommairement noté. « C'est bien « dit, » s'écria Lasource; « mais j'ai dans mon « cœur une preuve plus certaine que l'éloquence « du génie expirant: c'est la parole d'un Dieu « mort pour les hommes. — A bas! » dit en souriant ironiquement un des jeunes convives. « Lasource, pas de songes avant le sommeil! « Gardons notre bon sens jusqu'à demain. La « raison pense, les religions rêvent. Je ne crois « qu'au raisonnement. — Et moi, » dit Sillery, « je crois aux deux. Le Christ mourant sur un « échafaud comme nous n'est qu'un témoin « divin de la raison humaine. Non, sa religion, « que nous avons trop confondue avec la tyran- « nie, n'est pas oppression mais délivrance. Le « Christ était le Girondin de l'immortalité! »

Fauchet fit un discours pathétique sur la Passion, comparant leur supplice à celui du Calvaire. Ils s'attendrirent et plusieurs pleuraient.

Vergniaud concilia tout, à la fin, dans quelques phrases recueillies à mesure qu'elles tombaient de ses lèvres. « Croyons ce que nous « voudrons, » dit-il, « mais mourons certains de « notre vie et du prix de notre mort! Donnons « chacun en sacrifice ce que nous avons, l'un « son doute, l'autre sa foi, tous notre sang, « pour la liberté! Quand l'homme s'est donné « lui-même en victime à Dieu, que doit-il de « plus?... »

XXIII

Le jour, descendant de la lucarne dans le grand cachot, commençait à faire pâlir les bougies. « Allons nous coucher, » dit Ducos; « la « vie est chose si légère qu'elle ne vaut pas

« l'heure de sommeil que nous perdons à la re-« gretter. — Veillons, » dit Lasource à Sillery et à Fauchet, « l'éternité est si certaine et si « redoutable que mille vies ne suffiraient pas « pour s'y préparer. » Ils se levèrent de table à ces mots, se séparèrent pour rentrer dans leurs chambres, et se jetèrent presque tous sur leur matelas.

Treize restèrent dans le grand cachot. Les uns se parlaient à voix basse, les autres étouffaient des sanglots, quelques-uns dormaient. A huit heures on les laissa se répandre par groupes dans le corridor. L'abbé Lambert, ce pieux ami de Brissot, qui avait passé la nuit à la porte de leur cachot, y était encore attendant la permission de communiquer avec eux. Brissot, en l'apercevant, s'élança vers lui et l'embrassa d'une étreinte convulsive. Le prêtre lui offrit timidement l'assistance de son culte pour lui adoucir ou lui sanctifier la mort. Brissot refusa avec reconnaissance mais avec fermeté : « Connais-tu « quelque chose de plus saint que la mort « d'un honnête homme qui meurt pour avoir « refusé le sang de ses semblables aux scélé-« rats ? » dit-il à l'abbé Lambert. Le prêtre n'insista pas.

Lasource, témoin de l'entretien, s'approcha de Brissot : « Crois-tu, » lui demanda-t-il, « à l'im-« mortalité de ton âme et à la providence de « Dieu ? — Oui, » répondit Brissot, « j'y crois, « et c'est parce que j'y crois que je vais mourir. « — Eh bien ! » reprit Lasource, « il y a qu'un « pas de là à la religion. Moi, ministre d'un autre « culte que le tien, je n'ai jamais tant admiré « les ministres de ta religion que dans ces ca-« chots où ils viennent apporter le pardon, l'es-« pérance et Dieu même à des condamnés. A ta « place je me confesserais. » Brissot se retira sans répondre. Il alla s'entretenir avec Vergniaud, Gensonné et les jeunes gens. Le plus grand nombre de ceux-ci refusa les secours de la religion. Les uns assis sur le parapet de pierre du préau, d'autres se promenant les bras entrelacés, quelques-uns à genoux aux pieds du prêtre et recevant sa bénédiction après un court aveu de leurs fautes, tous attendant avec sérénité le signal du départ ; leurs groupes rappelaient une halte avant le combat.

L'abbé Émery, quoique prêtre insermenté, avait obtenu d'entretenir Fauchet à travers la grille qui séparait la cour du corridor. Il écoutait et absolvait l'évêque du Calvados, à l'écart. Fauchet, absous et pénitent, écouta la confession de Sillery, et rendit à son ami le pardon divin qu'il venait de recevoir.

A dix heures, les exécuteurs entrèrent pour préparer les têtes des condamnés au couteau, et pour lier leurs mains. Tous vinrent d'eux-mêmes incliner leurs fronts sous les ciseaux et tendre leurs bras aux cordes. Gensonné, ramassant une boucle de ses cheveux noirs, les tendit à l'abbé Lambert, en suppliant le prêtre de remettre ces cheveux à sa femme, dont il lui indiqua la retraite : « Dis-lui que c'est tout ce que je peux lui « envoyer de mes restes, mais que je meurs en « lui adressant toutes mes pensées. » Vergniaud tira sa montre, écrivit avec la pointe d'une épingle quelques initiales et la date du 30 octobre dans l'intérieur de la boîte d'or; il glissa la montre dans la main d'un des assistants pour qu'on la remît à une jeune fille qu'il aimait d'un amour de frère, et qu'il se proposait, dit-on, d'épouser plus tard. Tous eurent un nom, une amitié, un amour, un regret qu'ils laissèrent échapper pendant ces apprêts; presque tous, quelques reliques d'eux-mêmes à envoyer à ceux qu'ils laissaient sur la terre. L'espérance d'une mémoire ici-bas est le dernier lien que le mourant retient en quittant la vie. Ces legs mystérieux furent acquittés.

XXIV

Quand tous les cheveux furent tombés sur les dalles du cachot, les exécuteurs et les gendarmes rassemblèrent les condamnés et les firent marcher en colonne vers la cour du Palais. Cinq charrettes attendaient leur charge. Une foule immense les environnait. Au premier pas hors de la Conciergerie, les Girondins entonnèrent d'une seule voix et comme une marche funèbre la première strophe de *la Marseillaise*, en appuyant avec une énergie significative sur ces vers à double sens :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

De ce moment ils cessèrent de s'occuper d'eux-mêmes pour ne penser qu'à l'exemple de mort républicaine qu'ils voulaient laisser au peuple. Leurs voix ne retombaient un moment à la fin de chaque strophe que pour se relever plus énergique et plus retentissante au premier vers de la strophe suivante. Leur marche et leur agonie ne

furent qu'un chant. Ils étaient quatre sur chaque charrette. Une seule en portait cinq. Le cadavre de Valazé était couché sur la dernière banquette. Sa tête découverte, cahotée par les secousses du pavé, ballottait sous les regards et sur les genoux de ses amis, obligés de fermer les yeux pour ne pas voir ce livide visage. Ceux-là chantaient cependant comme les autres. Arrivés au pied de l'échafaud, ils s'embrassèrent tous en signe de communion dans la liberté, dans la vie et dans la mort. Puis ils reprirent le chant funèbre pour s'animer mutuellement au supplice et pour envoyer, jusqu'au moment suprême, à celui qu'on exécutait, la voix de ses compagnons de mort. Tous moururent sans faiblesse, Sillery avec ironie; arrivé sur la plate-forme, il en fit le tour en saluant à droite et à gauche le peuple, comme pour le remercier de la gloire et de l'échafaud. Le chant baissait d'une voix à chaque coup de hache. Les rangs s'éclaircissaient au pied de la guillotine. Une seule voix continua *la Marseillaise :* c'était celle de Vergniaud, supplicié le dernier. Ces notes suprêmes furent ses dernières paroles. Comme ses compagnons, il ne mourait pas : il s'évanouissait dans l'enthousiasme, et sa vie, commencée par des discours immortels, finissait par un hymne à l'éternité de la Révolution.

Un même tombereau emporta les corps décapités, une même fosse les recouvrit à côté de celle de Louis XVI.

Quelques années après, en fouillant dans les archives de la paroisse de la Madeleine pour y retrouver les traces des sépultures du temps, les curieux lisaient, sur une feuille de papier timbré, le mémoire de frais du fossoyeur de ce cimetière, parafé par le président qui en autorise le payement à la trésorerie nationale, ces simples mots : *Pour vingt-deux députés de la Gironde : les bières, 147 francs; frais d'inhumation, 63 francs; total,* 210.

Tel fut le prix des pelletées de terre qui recouvrirent tout le parti des fondateurs de la république. Eschyle ou Shakspeare n'inventèrent jamais une plus amère dérision du sort, que ce mémoire du fossoyeur demandant et recevant son salaire pour avoir enseveli tour à tour toute la monarchie et toute la république d'une grande nation.

XXV

Telle fut la dernière heure de ces hommes. Ils eurent, pendant leur courte vie, toutes les illusions de l'espérance; ils eurent en mourant le plus grand bonheur que Dieu réserve aux grandes âmes : le martyre qui jouit de lui-même et qui élève jusqu'à la sainteté de victime l'homme immolé pour sa conviction et pour sa patrie. Les juger serait superflu. Ils ont été jugés par leur vie et par leur mort. Ils eurent trois torts. Le premier, de n'avoir pas eu l'audace de leur opinion, en hésitant à proclamer la république avant le 10 août, à l'ouverture de l'Assemblée législative. Le second, d'avoir conspiré contre la constitution de 1791, qu'ils avaient faite et jurée; d'avoir ainsi réduit la souveraineté nationale à agir comme faction, prêté leur main au supplice du roi, et forcé la Révolution à employer des moyens cruels. Le troisième, d'avoir, sous la Convention, voulu gouverner quand il fallait combattre.

Ils eurent trois vertus qui rachètent bien des fautes aux yeux de la postérité. Ils adorèrent la liberté. Ils fondèrent la république, cette vérité précoce des gouvernements futurs. Enfin ils moururent pour refuser du sang au peuple. Leur temps les a jugés à mort. L'avenir les a jugés à gloire et à pardon. Ils sont morts pour n'avoir pas voulu permettre à la liberté de se souiller, et l'on gravera sur leur mémoire cette inscription que Vergniaud, leur voix, avait gravée de sa main sur la muraille de son cachot : Plutôt la mort que le crime ! *Potius mori quàm fœdari !*

A peine leurs têtes eurent-elles roulé aux pieds du peuple, qu'un caractère morne, sanguinaire, sinistre, se répandit, au lieu de l'éclat de leur parti, sur la Convention et sur la France. Jeunesse, beauté, illusions, génie, éloquence antique, tout sembla disparaître avec eux de la patrie. Paris put se dire ce que s'était dit jadis Lacédémone après le massacre de sa jeunesse sur le champ de bataille : « La patrie a perdu sa fleur; « la liberté a perdu son prestige; la Révolution « a perdu son printemps. »

Pendant que les vingt-deux Girondins périssaient ainsi à Paris, Péthion, Buzot, Barbaroux, Guadet erraient, comme des bêtes fauves traquées, dans les forêts et dans les cavernes de la Gironde; madame Roland attendait sa dernière heure dans une cellule de la prison de l'Abbaye; Dumouriez s'agitait dans l'exil pour échapper à ses remords, et la Fayette, fidèle du moins à la liberté, expiait, dans les souterrains de la citadelle d'Olmutz, le crime d'avoir été son apôtre et de la confesser encore dans les fers.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

I

La Convention, après avoir frappé le soupçon de trahison dans la personne de Custine, le royalisme dans la reine, le fédéralisme dans les Girondins, voulut atteindre, en frappant une autre tête, l'éventualité d'une future dynastie, et entourer la république des cadavres de tous ses ennemis passés, présents ou à venir. Elle songea au duc d'Orléans, si longtemps complice, maintenant victime.

Nous avons laissé ce prince enfermé avec deux de ses fils dans le fort Saint-Jean, à Marseille, et subissant dans les cachots de cette prison d'État toutes les angoisses de la captivité. Interrogé une première fois, le 7 mai, par le président du tribunal révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, sur ses rapports avec Mirabeau, avec la Fayette et avec Dumouriez, et sur ses trames pour relever et s'approprier le trône, le duc d'Orléans confondit ses accusateurs. Il répondit en républicain convaincu qui sacrifie son ambition à ses opinions, son rang à son devoir, et son sang à sa patrie. Il cita ses actes et montra ses gages. Ces gages étaient aussi frappants que sinistres. L'interrogatoire publié, mais altéré, donna lieu dans les journaux de Paris à une controverse dangereuse, qui, tout en justifiant le prince, le signalait davantage à l'attention des Jacobins. Les Girondins, ses ennemis, l'entraînèrent dans leur mort.

Depuis quelques semaines les sévérités de la prison semblaient s'être adoucies pour lui. On lui permettait de voir ses fils, le duc de Montpensier et le duc de Beaujolais, et de prendre ses repas avec eux; ces jeunes princes, presque enfants, innocents par leurs années, coupables par leurs noms, étaient enfermés dans le même fort que leur père, mais dans des quartiers distincts. On y laissait pénétrer les papiers publics et quelques correspondances du dehors. L'espérance était rentrée dans l'âme du prince. En voyant périr d'abord Marat, puis Buzot, Barbaroux, Péthion, ses dénonciateurs les plus acharnés, il avait cru que la Montagne plus juste le rappellerait bientôt dans son sein. Montagnard irréprochable dans ses actes comme dans son cœur, il ne pouvait penser que les républicains sincères voulussent immoler en lui le premier et le plus désintéressé des républicains. L'excès d'ingratitude du peuple est toujours le piége et l'étonnement des hommes populaires. Ils pensent à leurs services, et leurs services deviennent des crimes avec les vicissitudes des événements, et avec l'inconstance naturelle de l'opinion.

II

Le 15 octobre, les journaux de Paris annoncèrent à Marseille que la Convention venait de décréter le prochain jugement du duc d'Orléans. Ce prince était à table avec ses fils. « Tant « mieux, » leur dit-il, « il faudra que ceci finisse « bientôt pour moi d'une manière ou d'une « autre; embrassez-moi, mes enfants! Ce jour « est beau dans ma vie. Et de quoi, » poursuivit-il, « peuvent-ils m'accuser? » Il ouvrit le journal, il lut le décret d'accusation. « Ce décret « n'est motivé sur rien, » s'écria-t-il; « il a été « sollicité par de grands scélérats; mais n'im- « porte, ils auront beau faire, je les défie de « rien trouver contre moi. Allons, mes amis, » continua-t-il en regardant les visages inquiets et attristés de ses fils, « ne vous affligez pas de ce « que je considère comme une bonne nouvelle, « et remettons-nous à jouer. »

Le surlendemain, des commissaires arrivèrent de Paris. Ces commissaires flattèrent le prince de son prochain jugement comme d'une justification et d'une délivrance certaine. La sécurité et la joie rayonnaient dans les propos et sur les

visages du père et des enfants. Mais le 23 octobre, à cinq heures du matin, le prince, en habit de voyage et accompagné des commissaires et de gendarmes, entra dans la chambre du duc de Montpensier, l'aîné de ses fils, et l'embrassant avec cette tendresse de père, le dernier et le plus ineffaçable des instincts : « Je viens pour te dire « adieu, » lui dit-il en mouillant le visage de son « fils de ses larmes, « car je vais partir. » L'enfant ne répondit que par ses sanglots. « Je vou« lais, » reprit le père, « partir sans te dire « adieu, car c'est toujours un moment pénible. « Mais je n'ai pu résister à l'envie de te voir en« core avant mon départ. Adieu, mon enfant, « console-toi, console ton frère et pensez tous « deux au bonheur que nous éprouverons bien« tôt en nous revoyant. » Il se déroba, à ces mots, des bras de son fils. Les deux frères passèrent la journée à se consoler et à se fortifier l'un l'autre contre la douleur d'une séparation qui les laissait orphelins, entre les mains de cruels geôliers. Ils adoraient dans le duc d'Orléans le père tendre et bon. Ils ne jugeaient pas le prince. Ils ne sondaient pas l'homme. La nature d'ailleurs leur commandait non de juger, mais de chérir et de plaindre leur père.

III

Cependant le prince, suivi d'un seul valet de chambre dévoué, nommé Gamache, et accompagné des commissaires de la Convention, roulait sur la route de Paris, sous l'escorte d'un fort détachement de gendarmerie. Il voyageait lentement et couchait à la fin du jour dans les hôtelleries des grandes villes. A Auxerre, il descendit de voiture pour dîner. Pendant le repas, un des commissaires écrivit un billet au comité de sûreté générale pour annoncer au gouvernement l'heure de l'arrivée du prince à Paris, et pour demander à quelle prison il fallait conduire son prisonnier.

A la barrière de Paris, un homme aposté fit arrêter les chevaux, monta dans la voiture et indiqua aux postillons la Conciergerie. Le prince descendit dans la cour du Palais de Justice, pleine de curieux accourus au bruit de son arrivée. On lui donna une chambre voisine de celle où Marie-Antoinette venait de passer ses dernières heures d'agonie. On lui laissa son fidèle serviteur. Quand les commissaires se furent retirés : « Eh bien! » dit le duc à Gamache, « vous avez donc voulu vous enfermer avec « moi jusque dans ces cachots. Je vous remercie, « Gamache : il faut espérer que nous ne serons « pas toujours en prison. » Il voulut écrire à ses enfants, mais il craignit que ses lettres fussent décachetées et interceptées. Le nom de ses fils et de sa fille était sans cesse sur ses lèvres.

Voidel, son défenseur, communiqua librement avec lui, s'entremit auprès des membres du comité de sûreté générale, et revint plusieurs fois donner à l'accusé l'assurance de son acquittement.

Pendant les quatre jours qui précédèrent son procès, le prince vécut d'illusion ou d'indifférence sur son sort, comme un homme à qui la vie est lourde et à qui la mort est un repos. Le 6 novembre, il comparut devant le tribunal. L'accusation fut aussi vague et aussi chimérique que celle des Girondins. Les réponses brèves et péremptoires de l'accusé ne laissaient aucun prétexte à la condamnation. Sa vie entière répondait mieux encore que ses paroles. Il avait sacrifié à la république jusqu'à ses remords. Interrogé par Hermann s'il n'avait pas voté la mort du tyran dans l'ambitieuse préméditation de lui succéder : « Non, » dit-il, « je l'ai fait dans « mon âme et conscience. » Il entendit son arrêt comme il aurait entendu celui d'un autre. Il dit seulement avec une légère intonation d'ironie aux juges : « Puisque vous étiez décidés à « me faire périr, vous auriez dû au moins cher« cher des prétextes plus spécieux à ma con« damnation ; car vous ne persuaderez jamais à « qui que ce soit que vous m'ayez cru cou« pable des trahisons dont vous venez de me « déclarer convaincu. » Puis regardant fixement l'ancien marquis d'Antonelle, autrefois confident de ses actes révolutionnaires, et maintenant président des jurés qui le condamnaient à mourir : « Et vous surtout, » lui dit-il avec reproche, « vous qui me connaissez si bien! » Antonelle baissa les yeux. « Au reste, » reprit le prince avec un accent de courageuse impatience, « puis« que mon sort est décidé, je vous demande de « ne pas me faire languir ici jusqu'à demain » (*en montrant de la main la porte de la Conciergerie*) « et d'ordonner que je sois conduit à la « mort sur-le-champ. » Il reprit d'un pas ferme le chemin du cachot.

IV

Deux prêtres, l'abbé Lambert et l'abbé Lothringer, les mêmes qui avaient entretenu les

Girondins, pendant la dernière nuit, attendaient au coin du feu, dans le grand cachot, en causant avec les porte-clefs et les gendarmes, l'heure où les accusés redescendraient du tribunal. Ils virent entrer le duc d'Orléans, non plus avec cette impassibilité extérieure que tout homme de sang-froid commande à sa contenance devant le regard de ses ennemis, mais dans le désordre d'un homme indigné de l'injustice des hommes, et qui s'épanche, à l'abri des cachots, devant lui-même et devant Dieu; sa démarche était rapide, ses gestes saccadés et brefs, son visage enflammé par la colère. D'involontaires exclamations sortaient inachevées de ses lèvres; il levait les yeux au ciel et se promenait à grands pas autour du cachot. « Les scélérats! » s'écriait-il en s'arrêtant quelquefois comme devant une pensée soudaine ou comme devant une apparition, « les scélérats! « je leur ai tout donné, rang, fortune, ambi-« tion, honneur, renommée de ma maison dans « l'avenir, répugnance même de la nature et « de la conscience à condamner leurs enne-« mis!... et voilà la récompense qu'ils me gar-« daient!... Ah! si j'avais agi, comme ils le « disent, par ambition, que je serais malheu-« reux maintenant! mais c'était par une am-« bition plus haute qu'un trône, par l'ambition « de la liberté de mon pays et de la félicité de « mes semblables!... Eh bien! vive la répu-« blique!... ce cri sortira de mon cachot comme « il est sorti de mon palais! » Puis il s'attendrissait sur ses enfants emprisonnés ou proscrits. Il les appelait comme s'il eût été seul. Il parlait tout haut et frappait du pied les dalles, des mains les murs de son cachot.

V

Les gendarmes et les geôliers, rangés à l'écart, immobiles et silencieux, laissèrent évaporer, sans l'interrompre, cette explosion de l'âme du condamné. Quand cet accès fut calmé, le duc d'Orléans s'approcha du poêle. Le prêtre allemand Lothringer, gauche et importun comme le contre-sens, s'approcha du prince et lui dit sans préparation : « Allons, monsieur, c'est assez « gémir, il faut vous confesser! — Laissez-moi « en repos, imbécile! » répondit avec un jurement énergique et un geste d'impatience le duc d'Orléans. « Vous voulez donc mourir comme « vous avez vécu? » reprit le prêtre obstiné. « Oh oui! » dirent les gendarmes d'un ton de plaisanterie cruelle, « il a bien vécu! laisse-le « mourir comme il a vécu! »

L'abbé Lambert, homme délicat et sensible, souffrait intérieurement de la maladresse de son confrère, de la grossièreté des soldats, de l'humiliation du condamné. Il aborda, avec une contenance respectueuse et attendrie, le prince. « Égalité, » lui dit-il, « je viens ici t'offrir les « sacrements ou les consolations du moins d'un « ministre du ciel. Veux-tu les recevoir d'un « homme qui te rend justice et qui te porte une « sincère commisération? — Qui es-tu, toi? » lui répondit, en adoucissant sa physionomie, le duc d'Orléans? « Je suis, » reprit le prêtre, « le « vicaire général de l'évêque de Paris. Si tu ne « désires pas mon ministère comme prêtre, « puis-je du moins te rendre comme homme « quelque service auprès de ta femme et de ta « famille? — Non, » répliqua le duc d'Orléans, « je te remercie : mais je ne veux d'autre œil « que le mien dans ma conscience, et je n'ai « besoin que de moi seul pour mourir en bon « citoyen. » Il se fit servir à déjeuner, mangea et but avec appétit, mais non jusqu'à l'ivresse. Un membre du tribunal étant venu lui demander s'il avait des révélations à faire dans l'intérêt de la république : « Si j'avais su quelque chose contre « la sûreté de la patrie, » répondit-il, « je n'au-« rais pas attendu jusqu'à cette heure pour le « dire. Au surplus, je n'emporte aucun ressen-« timent contre le tribunal, pas même contre la « Convention et les patriotes : ce ne sont pas « eux qui veulent ma mort, elle vient de plus « haut... » Et il se tut.

VI

A trois heures, on vint le prendre pour l'échafaud. Les détenus de la Conciergerie, presque tous ennemis du rôle et du nom du duc d'Orléans dans la Révolution, se pressaient en foule dans les préaux, dans les corridors, dans les guichets, pour le voir passer. Il était escorté de six gendarmes le sabre nu. A sa démarche, à son attitude, au port de son front, à l'énergie de son pas sur les dalles, on l'eût pris pour un soldat marchant au feu plutôt que pour un condamné qu'on mène au supplice. L'abbé Lothringer monta avec lui et trois autres condamnés sur la charrette. Des escadrons de gendarmerie à cheval formaient le cortége. Le char roulait lentement. Tous les regards cherchaient le prince, les uns comme

une vengeance, les autres comme une expiation. Il n'eut jamais autant que ce jour suprême la noblesse et la dignité de son rang. Il était redevenu prince par le sentiment de mourir en citoyen. Il portait fièrement la tête, il promenait, avec toute sa liberté d'esprit, des regards indifférents sur la multitude. Il détournait l'oreille des exhortations du prêtre, qui ne cessait de l'obséder. Un embarras de rue ou un raffinement de cruauté fit arrêter un moment la charrette sur la place du Palais-Royal devant la cour de sa demeure. « Pourquoi donc s'arrête-t-on là ? » demanda-t-il. « — C'est pour te faire contempler « ton palais, » lui répondit l'ecclésiastique. « Tu « le vois, la route s'abrége, le but approche, « songe à ta conscience, et confesse-toi. » Le prince, sans répondre, regarda longtemps les fenêtres de cette demeure où il avait fomenté tous les germes de la Révolution, savouré tous les désordres de sa jeunesse et cultivé tous les attachements de la famille. L'inscription de *Propriété nationale*, gravée sur la porte du Palais-Royal à la place de ses armoiries, lui fit comprendre que la république avait partagé ses dépouilles avant sa mort, et que ce toit et ces jardins n'abriteraient plus même ses enfants. Cette image de l'indigence et de la proscription de sa race le frappa plus que la hache du bourreau. Sa tête se pencha sur sa poitrine comme si elle eût été déjà détachée du tronc, et il regarda d'un autre côté.

Il continua ainsi, abattu et muet, jusqu'à l'entrée de la place de la Révolution par la rue Royale. L'aspect de la foule qui couvrait la place, et le roulement des tambours à son approche, lui firent relever la tête de peur qu'on ne prît sa tristesse pour de la faiblesse. Le prêtre continuait à le presser plus vivement d'accepter les secours de son ministère. « Incline-toi devant « Dieu et accuse tes fautes. — Eh ! le puis-je au « milieu de cette foule et de ce bruit ? Est-ce là « le lieu du repentir ou du courage ? » répondit le prince. « Eh bien, » réplique le prêtre, « con« fesse-moi celle de tes fautes qui pèse le plus « sur ta vie : Dieu te tiendra compte de l'inten« tion et de l'impossibilité, et je te pardonnerai « en son nom. »

Soit obsession et lassitude, soit inspiration tardive de l'échafaud, dont chaque tour de roue le rapprochait, le prince s'inclina devant le ministre de Dieu, et murmura quelques mots qui se perdirent dans le bruit de la foule et dans le mystère du sacrement. Il reçut, dans l'attitude du respect et du recueillement, le pardon du ciel, à quelques pas de l'échafaud d'où Louis XVI avait envoyé le sien à ses ennemis. Le prince était vêtu avec élégance et avec cette imitation du costume étranger qu'il avait affectée dès sa jeunesse. Descendu de la charrette et monté sur le plancher de la guillotine, les valets du bourreau voulurent tirer ses bottes étroites et collées à ses jambes. « Non, non, » leur dit-il avec sang-froid, « vous les tirerez plus aisément « après ; dépêchons-nous, dépêchons-nous ! » Il regarda sans pâlir le tranchant du fer. Il mourut avec une sécurité qui ressemblait à une révélation de l'avenir. Était-ce le stoïcisme du caractère, ou la conviction du républicain, ou l'arrière-pensée du père ambitieux pour ses fils, qui prévoit qu'une nation inconstante lui rendra un trône pour quelques gouttes de sang ?

VII

Tout est resté inexplicable de ce prince. Sa mémoire elle-même est un problème qui fait craindre à l'historien de manquer de justice ou de réprobation en la jugeant. L'époque où nous écrivons nous-même n'est pas propice à ce jugement. Son fils règne sur la France. L'indulgence pour la mémoire du père pourrait ressembler à une flatterie du succès, la sévérité à un ressentiment d'une théorie. Ainsi, la crainte de paraître servile ou la crainte de paraître hostile risque également de rendre injuste l'écrivain qui penserait uniquement à ce jour. Mais la justice que l'on doit à la mort, et la vérité que l'on doit à l'histoire, passent avant ces retours que l'écrivain peut faire sur son propre temps. Il doit braver, pour rester équitable, le soupçon d'inimitié comme le soupçon d'adulation. La mémoire des morts n'est pas une monnaie de trafic entre les mains des vivants.

Comme républicain, ce prince a été, selon nous, calomnié. Tous les partis se sont, pour ainsi dire, accordé mutuellement son nom pour en faire l'objet d'une injure et d'une exécration communes : les royalistes, parce qu'il fut un des plus grands moteurs de la Révolution ; les républicains, parce que sa mort fut une des plus odieuses ingratitudes de la république ; le peuple, parce qu'il était prince ; les aristocrates, parce qu'il s'était fait peuple ; les factieux, parce qu'il refusa de prêter son nom à leurs conspirations alternatives contre la patrie ; tous, parce qu'il

voulut imiter cette gloire suspecte qu'on appelle l'héroïsme de Brutus. Aux yeux des hommes impartiaux, s'il vota la mort du roi par conviction et par républicanisme, cette conviction répugnait au sentiment et ressemblait à un attentat contre la nature. Mais la haine avait assez de vérités cruelles à verser sur son nom pour s'épargner les calomnies et les rumeurs. A mesure que la Révolution se dépouille de ses obscurités et que chaque parti lègue en mourant ses confidences à l'histoire, la mémoire du duc d'Orléans se dépouille des trames, des complicités, des trahisons, des crimes et de l'importance qu'on lui a prêtés. La Révolution ne doit à cet homme ni tant de reconnaissance ni tant de haine. Il fut un instrument tour à tour employé et brisé par elle. Il n'en fut ni l'auteur, ni le maître, ni le Judas, ni le Cromwell.

La Révolution n'était pas une conjuration, elle était une philosophie; elle ne se vendit pas à un homme, elle se dévoua à une idée. La voir tout entière dans le duc d'Orléans, c'est trop grandir l'homme ou c'est trop rabaisser l'événement. A l'exception des premières agitations populaires de Paris, on n'aperçoit clairement ni son nom, ni sa main, ni son or dans aucune des journées décisives. Il rêva peut-être un moment une couronne votée d'acclamation par la faveur publique. Il jouit peut-être avec une satisfaction coupable de l'abaissement et des terreurs d'une reine et d'une cour qui l'avaient humilié. Il ne tarda pas à comprendre que la Révolution ne couronnerait personne, et qu'elle entraînerait avec le trône tous ses prétendants et tous les survivants de la royauté. Il se repentit alors; les infortunes de Louis XVI l'attendrirent. Il voulut de bonne foi se réconcilier avec le roi et soutenir la constitution. Les insultes des courtisans et les antipathies de la cour le repoussèrent. Il prit les opinions extrêmes pour un asile. Il s'y jeta par désespoir. Il n'y trouva que les ombrages et les injures des chefs populaires, qui ne lui pardonnaient pas son nom. Danton l'abandonna; Robespierre affecta de le craindre; Marat le dénonça; Camille Desmoulins le montra du doigt aux terroristes. Les Girondins l'accusèrent; les Montagnards le livrèrent à l'échafaud.

VIII

Il subit toutes ces phases de sa fortune avec le stoïcisme d'un prince qui ne demande à sa patrie que le titre de citoyen, et à la république que l'honneur de mourir pour elle. Il mourut sans adresser un reproche à cette cause, et comme si l'ingratitude des républiques était la couronne civique de leurs fondateurs. Il s'était dès lors désintéressé de son rang, et donné tout entier au peuple ou comme serviteur, ou comme victime. Malheureusement pour sa mémoire, il se donna aussi comme juge dans un procès où la nature le récusait. Le peuple, en le frappant, l'en punit moins sévèrement que la postérité.

Si quelqu'un suivit en aveugle, mais avec invariabilité et constance, la marche de la Révolution jusqu'au terme, et sans demander où elle conduisait, ce fut le duc d'Orléans. Il fut l'OEdipe de la famille des Bourbons. Homme faible, parent coupable, irréprochable patriote, suicide de sa renommée, il réalisa en lui ce mot de Danton : « Périsse notre mémoire, et que la république « soit sauvée! » Lâche s'il fit ce sacrifice à sa popularité, cruel s'il le fit à son opinion, odieux s'il le fit à son ambition, il a emporté le secret de sa conduite politique devant Dieu. Dans le doute de ses motifs, l'histoire elle-même peut douter.

Il y a dans les mouvements d'une révolution une grandeur qui se communique aux caractères, et qui grandit quelquefois les âmes les plus vulgaires à la proportion des événements auxquels elles participent. Les hommes légers et corrompus au commencement de l'action deviennent peu à peu sérieux, dévoués, tragiques comme la pensée qui les enveloppe et les élève dans son tourbillon. Le duc d'Orléans fut peut-être un de ces hommes. Sa vie, désordonnée au commencement, souillée au milieu, tragique à la fin, commença comme un scandale, se poursuivit comme une trame et finit comme un acte de résignation. Ainsi que Brutus, son modèle et son erreur, il restera éternellement problématique aux yeux de la postérité. Mais elle en tirera cette grande leçon : c'est que, quand l'opinion et la nature se combattent dans le cœur d'un citoyen, c'est la nature qu'il faut écouter; car l'opinion se trompe souvent et la nature est infaillible. D'ailleurs les fautes que l'on commet contre l'opinion, le cœur humain les pardonne, et quelquefois les admire. Mais les fautes que l'on commet contre la nature, Dieu les réprouve, et les hommes ne les pardonnent jamais.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

I

La république se relevait, pendant ces événements, de ses échafauds, sur les champs de bataille. A mesure qu'elle devenait plus terrible au dedans, elle devenait plus formidable au dehors. Ses frontières, entamées au nord, lui inspiraient plus de patriotisme que d'effroi. Toutes les mesures de levée en masse et d'armement général s'exécutaient avec ordre et promptitude. Carnot, qu'on appelait avec raison le *Louvois* de la Terreur, tenait son quartier général au comité de salut public. Carnot était, depuis la mort de Custine, le véritable généralissime de toutes les armées de la république. Ces armées, éparses, prisonnières dans des camps, fortifiées derrière des lignes de retranchements, sans confiance dans leurs chefs, sans cohésion avec elles-mêmes, sans autre tactique qu'une résistance passive, commençaient à reprendre, sous l'ensemble, la masse et la mobilité qui font les victoires. Le génie de la Révolution, révélé à Carnot et à ses collègues du comité par les extrémités mêmes de la patrie, inventait la guerre moderne, c'est-à-dire la guerre populaire. Jusque-là la guerre avait été un art, et les campagnes des évolutions savantes, où l'habileté des généraux consumait le temps à des manœuvres stratégiques et à la prise de quelques places. Carnot en fit un instinct. Il dédaigna ces puériles tactiques, il les changea en une tactique souveraine. Cette tactique consistait à porter un peuple armé sur les frontières, à marcher droit et vite, et frapper au cœur, à négliger les petits échecs, et la perte de quelques villes, pour les grands résultats; à donner l'enthousiasme pour discipline, et la victoire pour mot d'ordre aux armées et aux généraux. Ce système ne tarda pas à raffermir nos bataillons et à déconcerter nos ennemis.

II

Jamais la faiblesse des coalitions n'apparut davantage que dans les campagnes qui suivirent celle de 1792. Les cabinets et les généraux de l'Europe semblaient ignorer le prix de deux choses que les hommes de guerre doivent se disputer avant tout : le temps et le mouvement. On a vu avec quelle lenteur l'Autriche, la Prusse et l'Empire avaient formé leurs contingents armés en 1791, et avec quelles hésitations, plus semblables à la trahison qu'à la prudence, le généralissime duc de Brunswick avait abordé le territoire et tâté l'armée de Dumouriez. Si le duc de Brunswick et après lui le prince de Cobourg avaient eu pour instruction secrète d'exercer et d'aguerrir peu à peu l'armée française dans des manœuvres et dans des escarmouches qui la rendissent capable de les vaincre un jour, ils n'auraient pas eu un autre système. Au lieu de surprendre la France désarmée et divisée, de marcher en colonnes de cent ou de deux cent mille hommes sur Paris, par une de ces nombreuses trouées que la nature laisse à nos frontières dans les vallées du Rhin, ou par les plaines du nord, ces généraux avaient consumé dix-huit mois en conseils de guerre, en armements insuffisants, en tâtonnements timides; n'opposant presque jamais à nos bataillons que des bataillons en nombre égal ou inférieur, et n'avançant que pour se replier, comme si la France eût été un sol brûlant qui dût dévorer le pied de leurs soldats et de leurs chevaux. Le génie de la liberté devait de tels ennemis à la Révolution. Des alliés secrets ne lui eussent pas été plus utiles.

La rivalité des cabinets ne contribuait pas moins que le défaut de génie des généraux à donner ainsi du temps à la France. Aucun concert sérieux n'existait entre eux. Aucune des

puissances ne voulait aider l'autre à trop vaincre. Elles craignaient toutes la victoire autant et plus peut-être que la défaite. Elles se bornaient donc à garder le décorum de la guerre contre nous, à défendre leurs territoires, à menacer çà et là quelques-unes de nos places, à combattre une à une par armées isolées et jamais d'ensemble; laissant Dumouriez voler, avec ses meilleurs bataillons, de la Champagne délivrée à la Belgique conquise, voyant tomber le trône, juger le roi, surgir la république, immoler la reine, éclater les explosions de Paris jusque sur leurs trônes, sans se rallier sous le danger commun. Pourquoi cette différence entre la coalition et la France? C'est que l'enthousiasme soulevait la France, et que l'égoïsme enchaînait les membres languissants de la coalition. La France se levait, combattait, mourait pour le principe de la liberté dont elle sentait la sainteté dans sa cause, et dont elle voulait être l'apôtre et le martyr.

Si la coalition, se dévouant au principe de la monarchie, avec le sentiment désintéressé de peuples et de cabinets qui défendent un autre ordre social, avait mis sa cause générale au-dessus de ses intérêts de cour, la lutte eût été plus terrible et peut-être la cause de la monarchie aurait-elle triomphé! Mais l'intérêt général des trônes n'était, dans le langage officiel de la coalition, qu'un mot, qui masquait des rivalités en Allemagne et des ambitions territoriales en France et en Pologne. Chacune des puissances poussait ou retenait l'autre dans des vues particulières, et souvent perfides. Elles avaient toutes un tout autre but que l'étouffement de la révolution à Paris. De là l'incohérence, les temporisations, les démonstrations sans effet, les retraites sans cause, les marches sans but, les combats partiels, et à la fin la honte commune. Il n'est pas donné à l'égoïsme de produire les miracles du dévouement. Les ambitions font les soldats : les principes seuls font les héros.

III

La Pologne, déchirée par ses dernières dissensions, touchait à un second partage. La Russie, la Prusse et l'Autriche, plus attentives à la Pologne qu'à la France, s'entre-regardaient sans cesse, pour empêcher que l'une de ces trois puissances ne s'emparât seule de la proie, pendant la distraction des autres. La Russie, sous prétexte d'observer les Turcs, et d'étouffer la révolution dans la Pologne méridionale, n'envoyait point de contingent à la coalition. Elle se bornait à tenir une flotte dans la Baltique pour empêcher que les neutres n'apportassent des secours, des vivres et du fer dans les ports français. La politique de la cour de Vienne était amortie par le baron de Thugut, nommé récemment premier ministre.

Le baron de Thugut, fils d'un batelier de Lentz, remarqué pour ses facultés précoces par Marie-Thérèse, élevé par elle dans la diplomatie, longtemps employé à des négociations secrètes à Constantinople, à Varsovie, à Pétersbourg, avait résidé à Paris pendant les orages de la Révolution. Il en goûtait les principes, en connaissait les acteurs, et passait pour avoir respiré, dans ce foyer, les miasmes contagieux de la philosophie et de la liberté. Thugut, affilié aux sociétés secrètes, comme le duc de Brunswick, ne voulait pas éteindre, mais modérer seulement le feu de la Révolution que la France couvait pour le monde. D'accord en cela avec Joseph II, cet empereur philosophe, il avait passé du service de ce prince au service de François II, prince antirévolutionnaire.

Thugut, pour flatter le nouvel empereur, avait conseillé la guerre à la France, mais il avait fait nommer, pour conduire la guerre, le prince de Cobourg, entièrement soumis à sa direction occulte. Thugut contenait donc la guerre tout en la déclarant.

Depuis la victoire de Neerwinden, le cabinet de Vienne et le prince de Cobourg s'étaient plus occupés de raffermir la domination autrichienne en Belgique que de poursuivre leurs succès contre la France. Dampierre avait succédé à Dumouriez. Ayant reçu l'ordre de la Convention d'attaquer l'armée autrichienne, campée entre Maubeuge et Saint-Amand, Dampierre obéit sans espoir, et marcha à l'ennemi couvert par des bois, des abatis et des redoutes. Cinq fois nos colonnes d'attaque reculèrent en désordre devant Clairfayt, le plus énergique des généraux de Cobourg. A la sixième attaque, Dampierre, à la tête d'un détachement d'élite, s'élança à cheval sur une redoute. — « Où « courez-vous, mon père ! » lui crie son fils, qui lui servait d'aide de camp ; « vous allez à une mort « inutile et certaine. — Oui, mon ami, » lui répond son père, « mais j'aime mieux mourir au « champ d'honneur que sous le couteau de la « guillotine ! » A peine le général avait-il proféré ces mots, qu'un boulet de canon lui emporta la cuisse et le jeta expirant sur la pous-

IV

Le prince de Cobourg, stimulé en vain par Clairfayt, et par le duc d'York qui commandait l'armée anglo-hanovrienne combinée, ne poursuivit pas l'armée française, et la laissa reprendre tranquillement la position forte du camp de César. En douze jours les coalisés auraient pu camper sur les hauteurs de Montmartre. L'Autriche ne voulait ni trop vaincre ni être trop vaincue, la Prusse le voulait encore moins. Uniquement occupée d'abaisser en Allemagne l'influence de l'Autriche, de ronger l'Empire d'un côté, de s'assimiler la Pologne de l'autre, le cabinet de Berlin suivait la même politique qui lui avait fait lancer timidement et retirer honteusement ses armées en Champagne l'année précédente. Le duc de Brunswick, toujours à la tête des forces prussiennes, s'était contenté de reprendre Mayence. Imposante, nombreuse, mais presque immobile, l'armée prussienne était en observation plutôt qu'en campagne.

Le roi de Prusse, les yeux toujours tournés sur la Pologne, était dans son camp. Lord Beaurhamp, négociateur anglais, vint de Londres gourmander l'indécision de ce prince et lui faire signer un traité d'alliance avec l'Angleterre. Les deux puissances s'y garantissaient respectivement leurs États contre la France.

Cependant le prince de Cobourg ayant pris Condé et déclaré qu'il l'occupait pour l'empereur et par droit de conquête, le cabinet prussien s'indigna d'être dupe des desseins ambitieux de l'Autriche et de l'Angleterre, et médita de nouvelles défections. Des paroles d'intelligence et des combinaisons de paix furent plusieurs fois échangées entre les généraux français Biron et Custine, et l'agent confidentiel du roi de Prusse, l'habile et insinuant Lucchesini. On se combattait comme des peuples qui doivent se réconcilier bientôt.

Tout à coup le roi de Prusse partit inopinément pour la Pologne. L'Angleterre seule s'obstina à la lutte à mort contre la France. Elle avait pour cela deux motifs : l'un tout matériel, l'autre tout moral. Rivale de la France sur les mers, dans les colonies et aux Indes orientales, disputant aux vaisseaux français la navigation et le commerce des mers, l'anéantissement de la marine française et l'occupation de nos ports dans la Méditerranée ou dans la Manche étaient pour elle une ambition trop naturelle et une trop riche dépouille de la guerre pour qu'elle ne les convoitât pas. D'un autre côté, bien que les théories libérales établissent, entre les esprits pensants des deux peuples, une sorte de fraternité et de solidarité; cependant, comme la liberté anglaise est tout aristocratique, et que la liberté française s'annonçait de plus en plus comme entièrement démocratique, l'instinct de l'aristocratie britannique s'indignait et s'effrayait de l'exemple d'une démocratie victorieuse, qui voulait se passer d'aristocrates comme de rois. Cette aristocratie britannique se sentait menacée dans son principe. D'abord indifférente à la chute du trône et aux humiliations du roi, la république lui était devenue odieuse depuis que la France prétendait couronner la souveraineté du peuple. Les doctrines des Jacobins paraissaient des blasphèmes contre les institutions héréditaires de la Grande-Bretagne. Le triomphe de ces doctrines à Paris et sur le continent était, à ses yeux, la subversion de toute société connue. L'Angleterre soufflait ses terreurs et sa haine à toute l'Europe. Elle rangeait le monde en cordon sanitaire autour de ce foyer d'égalité. Elle nouait et renouait sans cesse le faisceau, toujours relâché, et souvent rompu, de la coalition. M. Pitt, qui fut pour son pays le génie personnifié de l'aristocratie, y était tout-puissant parce qu'il avait compris le premier ses périls. En vain l'opposition plus déclamatoire que solide de M. Fox et de ses amis persistait à blâmer la guerre et à contester les subsides. L'opinion britannique abandonnait ces amis obstinés de la Révolution française, depuis que cette révolution tuait ses rois et ses reines et proscrivait ses premiers citoyens. Robespierre décréditait Fox. La guerre contre la France perdait, aux yeux des Anglais, le caractère de guerre d'ambition ou de guerre politique, et devenait la guerre sociale. M. Pitt obtenait tout, parce qu'il passait pour tout sauver.

V

Le réseau des alliances contre-révolutionnaires de M. Pitt s'étendait désormais à tout le continent. Ce ministre avait pour alliés l'Espagne, arrachée au pacte de famille par le détrônement des Bourbons de France; la Russie et la Hollande, qui lui répondaient de la Suède et du Danemark; la Prusse, engagée par le traité du 14 juillet dernier; l'Autriche, l'Empire, la plupart des princes indépendants de l'Allemagne, Naples,

Venise, la Turquie enfin, qui avait refusé, à sa sollicitation, de recevoir l'ambassadeur français, Sémonville. Les cantons suisses eux-mêmes, et surtout Berne et les petits cantons travaillés par ses agents et irrités par le meurtre des malheureux enfants de la Suisse, au 10 août, faisaient arrêter les envoyés français, Maret et Sémonville, sur le lac Majeur, et les livraient à l'Autriche, qui les emprisonnait dans ses casemates. Ainsi, malgré les tiraillements intérieurs de la coalition et l'antagonisme secret des trois principales puissances qui la composaient, l'Angleterre parvenait à la tenir en bataille plus qu'en campagne sur la Moselle et sur le Rhin, et elle soldait les efforts qu'elle lui arrachait contre nous.

Le duc d'York, fils du roi, prince brave, et militaire instruit, commandait, à l'extrémité de la ligne du prince de Cobourg, une armée anglo-hanovrienne mêlée de quelques corps autrichiens et hessois. Le duc d'York s'impatientait de la lenteur et de la timidité du généralissime. La seule armée qui pût défendre encore la Convention était campée en avant d'Arras. Le passage de la Somme pouvait seul arrêter un moment les deux cent mille combattants que le prince de Cobourg pouvait porter sur Paris. Des plénipotentiaires envoyés de Vienne et de Berlin à Londres y délibérèrent avec M. Pitt et le cabinet anglais sur le plan de campagne. Au lieu de concentrer les forces de la coalition et de marcher en masse sur la Somme, on prit un parti plus conforme à l'esprit de division et d'incertitude qui neutralisait les cabinets et qui prévenait les grands résultats.

M. Pitt, à qui les dispositions des cours étaient trop connues et qui n'en attendait aucun effort énergique et sincère, voulut au moins assurer à l'Angleterre un point à la fois maritime et territorial sur le sol français. Le siége de Dunkerque fut résolu.

L'amiral Maxbridge eut ordre de faire préparer une escadre pour foudroyer la place pendant que le duc d'York l'attaquerait par terre. L'armée anglo-hanovrienne s'avança par Furnes et se divisa en deux corps, dont l'un, sous le commandement du duc d'York, assiégea Dunkerque; l'autre, sous les ordres du maréchal Freytag, occupa la petite ville d'Hondschoote, et couvrit ainsi l'armée assiégeante. Ces deux armées comptaient au moins trente-six mille combattants. Elles étaient liées à l'armée du prince de Cobourg par le corps d'armée du prince d'Orange, fort de seize mille combattants.

VI

Le général Houchard, qui commandait en chef l'armée française du Nord, reçut de Carnot l'ordre de délivrer Dunkerque à tout prix. Cette place, hors d'état de se soutenir longtemps, faisait des prodiges de patriotisme et de courage pour échapper à l'humiliation de se rendre aux Anglais. Jourdan, chef de bataillon peu de jours avant, aujourd'hui général par l'inspiration de Carnot, commandait un corps de dix mille hommes campés sur les hauteurs de Cassel, à cinq lieues de Dunkerque. Informé des projets de l'ennemi sur cette ville, il y était accouru, avait présidé aux dispositions de défense et, en retournant à sa division de Cassel, il avait laissé le commandement de Dunkerque au général Souham.

Un officier dont le nom ne devait pas tarder à éclater dans nos guerres, Lazare Hoche, assistait le général Souham dans les soins de la défense. Ce jeune homme se signalait, au coup d'œil de Carnot, par une ardeur et par une intelligence qui sont le crépuscule des grands hommes.

Carnot détacha quinze mille hommes des meilleurs soldats de l'armée du Rhin et les envoya au général en chef de l'armée du Nord pour donner du nerf aux nouvelles recrues qui composaient en masse cette armée. Carnot vint lui-même apporter à Houchard l'esprit et le plan des opérations difficiles dont le comité de salut public le chargeait.

Houchard s'avança, à la tête de quarante mille hommes, contre la ligne des Anglais. En passant à Cassel, il rallia les dix mille hommes de Jourdan et marcha sur Hondschoote. Le duc d'York et le maréchal Freytag s'étaient fortifiés dans cette position. Leur flanc droit s'appuyait sur Bergues, leur gauche sur Furnes, leur centre sur les moulins, les redoutes, les haies, les murs crénelés dont ils avaient à loisir hérissé Hondschoote. Ils étaient adossés ainsi à l'immense marais de Moeres. Ce marais s'étend entre Hondschoote et la mer. Des chaussées faciles à couper y assuraient leur retraite ou leur communication avec le corps sous Dunkerque. Il semblait impossible d'aborder les ennemis dans cette position.

Le duc d'York, Freytag, Walmoden, se reposaient avec une entière sécurité sur la force de cette assiette et sur le nombre de leurs troupes. Ils ne cessaient cependant d'accuser la lenteur de l'amiral Maxbridge à exécuter les ordres de M. Pitt et à conduire devant Dunkerque l'escadre qui devait seconder les assiégeants. Cette escadre ne

paraissait pas en mer. Une flottille de chaloupes canonnières françaises embossées dans la grande rade de Dunkerque labourait incessamment de ses projectiles les dunes de sable où campait l'armée anglaise.

VII

Le 6 août, les avant-postes des deux armées se heurtèrent à Rexpoede, gros village entre Cassel et Hondschoote. Jourdan, dispersant tout ce qui se trouvait devant lui, avait balayé la route et les villages jusque-là, et faisait halte pour passer la nuit. Trois bataillons occupaient le village. Le corps principal de Jourdan campait en arrière, la cavalerie bivaquait dans les prairies et dans les jardins. A la chute du jour, le général Freytag et le prince Adolphe, un des fils du roi d'Angleterre, qui précédaient de quelques pas leurs troupes, tombèrent dans ces bivacs et furent faits prisonniers par les Français. Walmoden occupait Wormhout. Informé de la présence des Français à Rexpoède, il quitta à minuit sa position, fondit sur Rexpoède, dispersa l'avant-garde des trois bataillons, délivra Freytag et le prince Adolphe, et faillit prendre le général Houchard et les deux représentants du peuple, Delbrel et Levasseur, qui venaient d'arriver et qui soupaient dans ce village. Jourdan, accouru aux coups de fusil, ne put que sauver son général en chef et les représentants. Les trois bataillons engagés dans le village se débandèrent et furent recueillis par le général Collaud, qui bivaquait à Oost-Capelle. Jourdan, après de vains efforts pour rentrer dans Rexpoède, revint dans la nuit rejoindre Houchard et les représentants à Rembek. Son cheval, criblé de coups de fusil, tomba mort sous lui à la porte du village. Walmoden, après cette heureuse rencontre, replia sa division sur Hondschoote et ranima par ses récits la confiance de l'armée anglaise.

Le 7, Houchard groupa ses forces. Il reconnut de plus près la ville et les avant-postes d'Hondschoote. Un excès de prudence l'engagea à détacher une de ses divisions pour observer les vingt mille Anglais campés sous Dunkerque. Il se dissémina et s'affaiblit ainsi. Tous ces généraux vieillis dans la routine oubliaient qu'une victoire donne tout au vainqueur. Le 8, il attaqua.

Freytag, blessé l'avant-veille à Rexpoède, était incapable de monter à cheval. Walmoden commandait. Il avait déployé son armée dans les prairies en avant d'Hondschoote. Du côté des Français, Collaud commandait la droite, Jourdan la gauche, Houchard le centre, Vandamme l'avant-garde. Une redoute de onze pièces de canon couvrait la ville et battait à la fois la route de Bergues et la route de Blenheim. Une autre redoute balayait la route de Warem. Les abords de ces redoutes étaient inondés. Il fallait les enlever en marchant dans l'eau jusqu'à la ceinture, exposés pendant dix minutes au feu des pièces et des bataillons couverts par des murs et par des taillis. Houchard, qui ménageait ses troupes, usait le feu, et perdait le jour à des attaques chaudes, mais lentes, qui ne permettaient pas à un corps de son armée de dépasser l'autre, et qui, en ne compromettant rien, perdaient tout.

Le représentant du peuple, Levasseur, militaire ignorant mais patriote intrépide, ne cessait de gourmander le général, de lui demander compte de chacun de ses ordres, de le menacer de le destituer s'il n'obtempérait pas à ses observations. A cheval à la tête des colonnes, passant de la gauche au centre et du centre à la droite, Levasseur, revêtu de l'écharpe tricolore et le panache flottant sur son chapeau, faisait rougir les soldats et trembler les généraux. Il montrait d'une main Hondschoote en avant, et de l'autre la guillotine en arrière. La Convention avait ordonné la victoire, la patrie voulait sauver Dunkerque. Levasseur n'admettait pas de discussion même avec le feu.

Au moment où il haranguait du haut d'un tertre une colonne hésitante, engagée et foudroyée dans le chemin creux de Killem, un boulet de canon brise les reins de son cheval. Levasseur tombe, se relève, se fait amener un autre cheval et s'aperçoit que le bataillon s'est arrêté. « Marchez toujours ! » s'écrie-t-il, « je serai à la « redoute avant vous. » Et il se replace à leur tête.

Il rencontre Jourdan blessé, perdant son sang et s'indignant comme lui de l'indécision du général en chef. — « Qu'allons-nous devenir avec « un pareil chef ? » s'écriait Jourdan, « il y a deux « fois plus de monde pour défendre Hondschoote « que nous n'en avons pour l'attaquer. — Jourdan, » lui dit Levasseur, « vous êtes militaire, « dites-moi ce qu'il y a à faire et cela sera « fait. — Une seule chose, » dit Jourdan, « et « nous pouvons vaincre encore : cesser le feu « qui nous décime sans affaiblir l'ennemi, battre « la charge sur toute la ligne et marcher à la « baïonnette. »

VIII

Levasseur et Delbrel sanctionnent par leurs ordres l'inspiration de Jourdan. Jourdan lui-même, son sang étanché, s'élance en avant de ses colonnes. Un silence plus terrible que la fusillade règne sur toute la ligne française. Elle s'avance comme une vague d'acier sur les retranchements anglais. Quatre mille soldats ou officiers restent blessés ou morts dans les chemins creux, sous les haies, au pied des moulins à vent fortifiés qui entourent les redoutes. Les redoutes elles-mêmes, abordées de front, s'éteignent sous le sang des canonniers qui les servent. Collaud, Jourdan, Houchard font avancer des canons et des obusiers à l'entrée des rues, dont les retranchements s'écroulent sous les projectiles. Les Hanovriens et les Anglais se replient en bon ordre, défendant encore la place, l'église, l'hôtel de ville criblés de boulets. Le vieux château d'Hondschoote, habité par les généraux ennemis, et depuis quelques jours témoin des fêtes de l'état-major anglais et hanovrien, est incendié par les obus. Cet édifice ensevelit sous ses toits, sous les pans des murs et dans ses fossés, des centaines de cadavres et le corps du général Cochenhousen tué dans le combat.

Assailli et forcé de toutes parts, excepté du côté de la Belgique, Walmoden se retire avec les débris de son armée sur Furnes. Le duc d'York, qui avait assisté et combattu de sa personne à Hondschoote, se porte au galop, à travers les marais du Moere, à son camp de Dunkerque, pour aller lever le siége. Houchard, malgré les observations de Jourdan et des représentants, qui le conjuraient d'achever sa victoire et d'en cueillir le fruit en poursuivant les Hanovriens sur la route de Furnes, et en coupant ainsi en deux l'armée ennemie, s'endormit deux jours à Hondschoote. Cette manœuvre aussi simple que facile enfermait l'armée assiégeante du duc d'York entre les remparts de Dunkerque et les quarante mille hommes victorieux de Houchard. Pas un Anglais n'eût échappé. La mer était aux Français. Hoche et une garnison intrépide étaient dans Dunkerque. Les dunes de cette place eussent été en deux heures de marche les fourches caudines de l'Angleterre. Le général ne vit pas ou n'osa pas toute sa fortune. Il laissa l'armée du duc d'York filer en paix le long de la mer, par une langue de sable qui joint Dunkerque à Furnes, et se renouer en Belgique aux corps de Walmoden et du prince d'Orange. Houchard vainqueur se conduisit en vaincu, et regagna Menin au milieu des murmures de son armée.

IX

La nouvelle de la victoire d'Hondschoote combla de joie Paris; mais la joie même du peuple fut cruelle. La Convention reprocha comme une trahison au général victorieux sa victoire. Ses commissaires à l'armée du Nord, Hentz, Peyssard et Duquesnoy, destituèrent Houchard et l'envoyèrent au tribunal révolutionnaire. « Houchard est coupable, » disaient-ils à la Convention, « de n'avoir vaincu qu'à demi; l'armée est « républicaine : elle verra avec plaisir qu'un « traître soit livré à la justice et que les représentants du peuple veillent sur les généraux. » L'infortuné Houchard fut condamné à mort et subit son supplice avec l'intrépidité d'un soldat et le calme d'un innocent. Il n'était coupable que de vieillesse. Sa mort apprit aux généraux de la république que la victoire même ne couvrait pas contre l'échafaud, et qu'il n'y avait de sûreté que dans une complète obéissance aux ordres des représentants du peuple. Dans une guerre extrême et où la nation combat tout entière, c'est le peuple qui commande, et les représentants sont en même temps les généraux.

Les opérations militaires sur nos autres frontières jusqu'au mois de janvier 1794 se bornèrent à l'occupation de la Savoie par Kellermann, du comté de Nice par Biron (ces deux généraux luttaient, dans des actions éclatantes mais partielles, contre l'armée austro-sarde, forte de quatre-vingt mille hommes et contre d'inexpugnables remparts naturels); à une campagne malheureuse des Français dans les Pyrénées contre le général Ricardos, mais où le vieux général français Dagobert, âgé de soixante et quinze ans, se couvrit de gloire et répara vingt fois les échecs que l'insuffisance du nombre et les hasards de la guerre de montagne firent subir à nos armées; à la nomination de Jourdan pour remplacer Houchard à l'armée du Nord; aux manœuvres de ce général et de Jourdan pour couvrir Maubeuge, but combiné des opérations des coalisés, à qui Maubeuge ouvrait les débouchés de Paris.

Maubeuge, défendue par une forte garnison et par un camp retranché de vingt-cinq mille hommes, était décimée par la disette et par les épidémies. Cent vingt mille hommes l'entou-

raient. Le vieux général Ferrand commandait le camp, le général Chancel la place. Leur intrépidité ne pouvait plus rien contre la faim, contre la maladie et contre le défaut de munitions qu'un long siége avait épuisées. Le patriotisme des généraux, des soldats et des habitants disputait seul quelques heures de plus cette porte de la France, quand Jourdan et Carnot annoncèrent leur approche par le bruit du canon. Quatre-vingt mille hommes du prince de Cobourg retranchés, comme autrefois Dumouriez dans l'Argonne, sur une position dont Wattignies était le centre, attendaient les Français. L'armée française les aborde sur cinq colonnes, le 15 novembre, à dix heures du matin. Nos soldats hésitaient et reculaient sur plusieurs points. Carnot, présent et combattant, accuse la lâcheté de Jourdan. Ce mot odieux, répété au général, l'indigne jusqu'à la démence. Il s'élance à une mort certaine avec une de ses divisions pour escalader un plateau inaccessible, sous le feu des batteries de Clairfayt. Sa colonne presque entière est balayée. Il survit presque seul. Carnot le console, reconnait son injustice et son erreur, et le laisse libre d'exécuter son premier plan. Jourdan alors masse vingt-cinq mille hommes au centre. Les bataillons français renferment dans leurs carrés des batteries volantes, s'ouvrant pour les laisser tirer, se refermant pour les couvrir, et élèvent ainsi une citadelle mobile avec eux au sommet du plateau. Tout est balayé par cette formidable colonne. Des masses de cavalerie impériale s'efforcent en vain de culbuter les têtes des autres colonnes. Une seule, celle du général Gratien, se laisse rompre et se débande. Le représentant Duquesnoy, qui se trouve là, destitue Gratien, prend le commandement au nom de la patrie, rallie les soldats et les ramène à la victoire. Wattignies est emportée. Les Autrichiens fuient ou meurent. Du haut du champ de bataille, Carnot et Jourdan aperçoivent Maubeuge et entendent le canon de ses remparts répondre par des salves de joie aux décharges de leurs libérateurs.

La bataille de Wattignies, premier succès d'un général dont Carnot avait deviné le génie, eût été plus décisive si les vingt-cinq mille hommes du camp de Maubeuge, sous le général Ferrand, avaient coopéré à l'action et empêché le prince de Cobourg et Clairfayt de repasser la Sambre. Les soldats de la ville et du camp demandaient, avec l'instinct de la guerre, ce passage. Le général Chancel, qui commandait dans Maubeuge, le voulait. Le défaut d'ordres et l'excessive prudence empêchèrent Ferrand d'y consentir. Il fallait une victime à la Convention : Chancel monta à l'échafaud.

X

A l'armée du Rhin, l'arbitraire ombrageux des représentants du peuple venait de remplacer dans le commandement Custine par Beauharnais, Beauharnais par Landremont, Landremont par Carlen, simple capitaine un mois auparavant; Carlen enfin par Pichegru. Cette armée, forte de quarante-cinq mille hommes, défendait l'entrée de l'Alsace par les lignes fortifiées de Wissembourg. Wurmser, le plus aventureux quoique le plus âgé des généraux de l'Empire, surprit ces lignes et les emporta par l'impéritie de Carlen. Ce général, menacé d'un autre côté par le duc de Brunswick, s'était retiré jusque sur les hauteurs de Saverne et de Strasbourg. Wurmser, Alsacien de naissance, entra triomphant dans Haguenau, sa patrie. La terreur avait perverti jusqu'à la trahison l'esprit d'une partie de la population de Strasbourg, ce boulevard du patriotisme. Des intelligences pour la reddition de la place s'établirent entre Wurmser et les principales familles de la ville. La seule condition était que le général autrichien occuperait la ville au nom de Louis XVII. Ce complot, découvert à temps, conduisit à la guillotine soixante et dix habitants de Strasbourg, les uns convaincus, les autres soupçonnés seulement de royalisme. Le fort Vauban fut emporté par les Autrichiens. Landau allait tomber. Saint-Just et Lebas furent envoyés en Alsace pour intimider la trahison ou la faiblesse par la mort. Pichegru et Hoche arrivèrent, l'un pour saisir le commandement de l'armée du Rhin, l'autre pour prendre à vingt-cinq ans celui de l'armée de la Moselle. L'espérance rentra avec eux dans les camps pendant que la terreur entrait avec Saint-Just dans les villes. « Nous « allons être commandés comme des Français « doivent l'être, » écrivait-on de l'armée après avoir été passé en revue par les deux généraux. « Pichegru a la gravité du génie. Hoche est « jeune comme la Révolution, robuste comme « le peuple. Son regard est fier et élevé comme « celui de l'aigle. » Ces deux nouveaux chefs devaient justifier l'enthousiasme de l'armée. Pichegru, d'abord répétiteur d'études mathématiques chez les moines d'Arbois, sa ville natale, puis engagé comme simple soldat dans la guerre d'Amérique, rentré dans sa patrie au moment

de la Révolution, avait présidé au club de Besançon. Un bataillon, sans chef, passant par cette ville en 1791, le prit au club pour son commandant. En deux ans, son énergie, ses lumières, son empire sur les hommes l'avaient élevé au grade de général de division. Robespierre et Collot-d'Herbois le protégeaient. Ils voyaient en lui un de ces chefs convenables aux républiques : sortis de l'obscurité, modestes, pleins de génie mais sans éclat; capables de servir, incapables d'offusquer. « Je jure, » leur écrivit Pichegru en prenant le commandement, « de faire triompher la Montagne! » Il ne devait pas tarder à accomplir ses promesses et à les tromper; à couvrir de gloire et à trahir la république : homme à qui son élévation rapide et le sentiment de son génie firent rêver une dictature chimérique sur les débris de la république et de la royauté; fatal aux deux partis et surtout à lui-même. Hoche, beau, jeune, martial; héros antique par la figure, par la stature, par le bras; héros moderne par l'étude, par la lecture, par la méditation qui placent la force dans l'intelligence; enfant d'une pauvre famille, mais portant sur le front l'aristocratie des grandes destinées; engagé à seize ans dans les gardes françaises, faisant à prix d'une demi-solde le service de ses camarades, employant cette solde gagnée le jour à acheter des ouvrages de guerre et d'histoire pour occuper ses nuits et pour enivrer son âme d'instruction et de gloire. Envoyé à Paris comme aide de camp du général Leveneur après la défection de Dumouriez, il avait été introduit au comité de salut public pour y révéler l'état de l'armée. Il avait étonné le comité par la précision de ses réponses, par la portée de ses vues et par l'éloquence martiale de sa parole. Cette entrevue, où les hommes d'État pressentirent l'homme de guerre, lui valut le grade d'adjudant général. La défense de Dunkerque lui avait valu l'attention de Carnot et le grade de général de brigade. Il s'empara du commandement comme de son bien. Plus on l'élevait, plus il semblait grand : c'est la perspective des hommes prédestinés à l'œil de la postérité. Des manœuvres savantes sur Furnes et sur Ypres, pour réparer les fautes d'Houchard, le portèrent comme de plain-pied au commandement de l'armée de la Moselle. Hoche n'avait qu'un défaut : le sentiment de sa supériorité dégénérant souvent en dédain de ses collègues. Le sommet en toute chose lui semblait tellement sa place, qu'il ne pouvait souffrir qu'on le lui disputât. Dans une révolution où tout était accessible à l'ambition et au génie, si la mort n'eût pas arrêté Hoche, on ne saurait dire jusqu'où il serait monté.

En Vendée, les généraux envoyés coup sur coup par le comité de salut public usaient leurs bataillons contre une guerre civile qui renaissait sous leurs pas. Ils gagnaient des batailles et perdaient la campagne. Cette guerre sociale, la plus dangereuse de toutes celles qu'eut à soutenir la république, mérite une place à part et un récit non interrompu. Nous placerons ce récit dans un large cadre, au moment où cette guerre eut à la fois le plus d'activité, le plus de grandeur et le plus de désastres.

Deux autres foyers d'insurrection, Lyon et Toulon, éclataient au même moment au sein de la république; ils appelaient vers le Midi les regards, la main et l'énergie désespérée de la Convention. Nous allons en retracer brièvement les éléments, la fermentation, l'explosion et l'étouffement par les armes et par les supplices, double action du comité de salut public.

XI

Lyon est situé, comme toutes les grandes villes de manufacture, à ce point précis des territoires où le sol, les cultures, les combustibles, le feu, les eaux et les populations touffues fournissent tous les éléments et tous les bras nécessaires à un grand travail, et où les vallées, les plaines, les routes et les fleuves s'ouvrent, se ramifient et coulent pour porter et distribuer les produits aux provinces ou aux mers. La géographie et l'industrie se comprennent et semblent combiner l'assiette de ces vastes ateliers humains. Ce phénomène est si instinctif qu'on l'observe même chez les animaux en apparence dépourvus de raisonnement. Les grandes fourmilières et les grandes réunions d'abeilles dans les ruches sont toujours placées à l'embouchure et à l'embranchement des chemins, des eaux et des vallées.

Le site militaire de Lyon est conforme à son site commercial. Une haute presqu'île, appelée la Dombe, s'étend de Trévoux d'un côté et de Meximieux de l'autre, entre deux grands cours d'eau, le Rhône et la Saône. Cette langue de terre fertile court, en se rétrécissant toujours, jusqu'à un plateau élevé, appelé la Croix-Rousse, faubourg de Lyon. Là, le plateau, rongé presque à pic par les deux fleuves, s'affaisse tout à coup,

descend en rampes rapides et s'étend ensuite en plaine basse et triangulaire jusqu'au confluent des deux eaux. Cette plaine étroite et longue est le corps de la ville.

Le Rhône, torrent immense, mal encaissé par la nature, roule à gauche des eaux tumultueuses et larges qui vont s'engouffrer dans la profonde vallée de Vienne, de Valence et d'Avignon, creusée en lit vers la Méditerranée. Il emporte, avec la rapidité d'une écluse, les barques, les radeaux, les bois, les fers, les ballots, les houilles que les forêts, les mines, les fabriques, la navigation confient à son courant.

A droite, la Saône, rivière presque aussi large, mais plus douce et plus maniable que le Rhône, coule lentement des montagnes et des vallées de l'ancienne Bourgogne, pénètre dans Lyon par une gorge étroite embarrassée encore de quelques îles, se glisse entre les quais de la ville, sous les collines de Fourvières et de Sainte-Foi, qui la dominent à l'ouest, et va se confondre dans le lit du Rhône à la pointe marécageuse de Perrache.

La ville, trop resserrée par les deux rivières, a franchi sa première enceinte, et, pour ainsi dire, débordé de la presqu'île du côté de la Saône. Sa cathédrale, ses tribunaux et ses quartiers les plus paisibles sont jetés et entassés entre la montagne et la rivière. Des rues sont dressées comme des échelles contre les pentes. Les maisons semblent grimper contre le roc et se suspendre aux flancs des collines. Plusieurs ponts, les uns de pierre, les autres de bois, font communiquer entre eux ces deux quartiers de la ville.

XII

Du côté opposé, la ville, assise sur une plage élevée, étale au levant la longue et opulente façade de ses quais Saint-Clair. Aucune colline, aucune ondulation de terrain n'encaisse le Rhône et n'intercepte la vue. Le fleuve y coule presque au niveau des basses terres des Brotteaux. Les vastes plaines du Dauphiné, souvent inondées par les débordements du Rhône, s'étendent au loin et laissent le regard se développer jusqu'aux collines noires et houleuses du Bugey à gauche, en face et à droite jusqu'aux cimes des Alpes, de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie. Les neiges éclatantes de ces montagnes se confondent à l'horizon avec les nuages.

Entre les quais du Rhône et les quais de la Saône s'étend la ville proprement dite, avec ses quartiers populeux, ses places, ses rues, ses établissements publics, son hôtel de ville, ses marchés, ses hôpitaux, ses théâtres. L'espace étroit a pressé les rangs, entassé et amoncelé les édifices. On voit que partout la population, les ateliers, l'activité, la richesse, le travail ont disputé la place à l'air et à la lumière, choses sans prix dans le commerce. En entrant dans la ville, son aspect sombre, austère et monacal saisit le cœur. Les chambres étroites, les maisons hautes, le jour rare, les murs enfumés, les portes basses, les fenêtres aux châssis de papier huilé pour épargner les vitres, les magasins obstrués de caisses et de ballots, le mouvement affairé, mais silencieux des rues, des quais, des places publiques, le visage soucieux et préoccupé de citoyens qui ne perdent point le temps en conversations oiseuses, mais qui s'abordent d'un geste et qui se séparent après un mot bref échangé en marchant, l'absence des voitures de luxe, de chevaux, de promeneurs dans les quartiers riches, tout annonce une ville sérieuse, occupée d'une seule pensée, âme de cette ville du travail : cette pensée visible, c'est le gain.

XIII

Sa population offre, dans ses traits, un contraste frappant avec la population riante, légère et martiale des autres grandes villes de la France. Les hommes sont grands, forts, de stature massive, mais où les muscles sont détendus et où la chair domine. Les femmes, d'une beauté idéale et presque asiatique, ont dans les yeux, dans la physionomie, dans la démarche, une mollesse et une langueur qui rappellent la vie inanimée et sédentaire de l'Orient. On sent à leur contenance qu'elles sont là, pour les hommes, des objets d'attachement, mais non des idoles et des jouets de plaisir. Leur séduction même a cette décence grave qui est comme la sainteté de la beauté; leur regard est tendre mais chaste; passions à l'ombre; population ardente du Midi préservée par les mœurs du Nord.

A côté de la légèreté de la France du centre et de la vivacité turbulente de la France méridionale, le peuple de Lyon forme un peuple à part; colonie lombarde implantée et naturalisée entre deux fleuves sur le sol français. Son caractère est analogue à sa conformation. Bien que

douée de facultés riches par la nature et par le climat, l'intelligence du peuple y est patiente, lente et paresseuse. La contention exclusive et uniforme de la population tout entière vers un seul but, le gain, a absorbé dans ce peuple les autres aptitudes. Les lettres sont négligées à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers sont préférés. La peinture y fleurit. La musique, le moins intellectuel et le plus sensuel de tous les arts, y est cultivée. Cet art convient à une ville qui va le soir, après une journée laborieuse, acheter dans ses théâtres ses plaisirs comme elle achète tout.

Le choc des idées et des systèmes, qui agite et qui ébruite le monde intellectuel, s'amortit dans ces murs. Une telle ville change peu ses idées, parce qu'elle n'a pas le temps de les réfléchir. Elle vit de ses traditions et se transmet ses mœurs et ses opinions héréditaires comme ses pièces d'or : sans les vérifier ni les sonder. C'est la ville de la régularité, de l'habitude et de l'ordre. Une sage routine de mœurs et de vie est, avec l'économie, la vertu qui élève au plus haut degré d'estime publique. Les grandes lumières offusquent, les grands talents inquiètent, parce qu'ils dérangent la règle, cette souveraine des mœurs. Les supériorités y subissent l'ostracisme de l'indifférence. Aussi Lyon a-t-il montré souvent un grand peuple, rarement de grands hommes.

XIV

On conçoit que les vertus d'un tel peuple doivent participer de sa nature. Il en a de grandes, et entre toutes le travail, l'économie et la probité. Ses vertus mêmes sont lucratives. Il est religieux, mais non jusqu'au fanatisme, qui suppose l'enthousiasme. Son clergé nombreux, respecté, obéi, y exerce un empire absolu sur les familles, sur les femmes, sur l'éducation des enfants, sur la noblesse et sur le peuple. Des monastères de tous les ordres religieux d'hommes ou de femmes y couvrent les collines. L'Italie semble déborder jusque-là, par-dessus les Alpes, avec ses pompes religieuses et son esprit sacerdotal. L'imagination du peuple s'y entretient, avec une infatigable avidité, d'images miraculeuses, de statues animées, de chapelles privilégiées, de pèlerinages, de prédictions, d'apparitions, de prodiges. Lyon se souvient d'avoir été la première colonie du christianisme dans les Gaules. Les tombeaux de ses saints et de ses martyrs, ses catacombes, ses églises romanes, sa cathédrale gothique de Saint-Jean : tout rappelle la Rome des Gaules. Tout attestait, dans l'aspect extérieur de la ville et dans les rites de son peuple pieux, que le catholicisme était profondément incrusté dans son âme, comme dans son sol, et que, pour l'extirper, il aurait fallu extirper la ville elle-même.

XV

Lyon forme deux villes distinctes, et contient en apparence deux peuples : la ville du commerce, qui s'étend des hauteurs de la Croix-Rousse jusqu'à la place de Bellecour, et qui a pour centre la place des Terreaux ; la ville de la noblesse, des capitalistes, du commerce enrichi et rassasié, qui se repose, et qui s'étend autour de la place de Bellecour et dans les quartiers opulents de Perrache. Là le travail, ici le loisir; là la bourgeoisie, ici l'aristocratie. Mais, à l'exception d'un très-petit nombre de familles militaires et féodales, cette noblesse des capitaux diffère peu de la bourgeoisie d'où elle sort. Elle ne travaille plus elle-même, il est vrai ; mais elle place et surveille ses capitaux dans la fabrique et dans le commerce de la ville manufacturière. Les fabricants sont les fermiers industriels de ces riches prêteurs.

La ville est essentiellement plébéienne. La bourgeoisie, innombrable, riche sans faste, sortant sans cesse du peuple et y rentrant sans honte par le travail des mains, rappelle ces corps d'arts et de métiers de la *soie* et de la *laine* de la république commerciale de Florence, dont Machiavel raconte l'histoire, et qui, s'honorant de leur industrie et portant pour drapeaux les outils du fouleur et du tisseur, formaient des factions dans l'État et des castes dans la démocratie. Tel était alors et tel est encore aujourd'hui Lyon. Au-dessous de cette universelle bourgeoisie s'étend une population de deux cent mille ouvriers, résidant dans la ville, dans les faubourgs, dans les petites villes et dans les villages du territoire lyonnais. Cette population est employée par les fabricants aux différents métiers de leur industrie et surtout à la préparation de la soie.

Ce peuple de travailleurs n'est point entassé, comme dans d'autres villes, dans d'immenses ateliers communs où l'homme, traité comme un rouage mécanique, s'avilit dans la foule, se per-

vertit par le contact, et s'use par le frottement continuel avec d'autres hommes. Chaque atelier de Lyon est une famille composée du mari, de la femme, des enfants. Cette famille va chercher toutes les semaines l'ouvrage, la soie, les modèles. Les ouvriers emportent chez eux les matières premières, les ourdissent à domicile, et reçoivent, en les rendant aux fabricants, le prix convenu pour chaque pièce de soierie manufacturée. Ce genre de fabrication, en conservant à l'ouvrier son individualité, son isolement, son foyer de famille, ses mœurs et sa religion, est mille fois moins propice à la sédition et à la corruption du peuple que ces armées de machines vivantes, disciplinées par les autres industries, dans des ateliers communs où une étincelle produit l'explosion et l'embrasement. Ce travail à la tâche établit de plus, entre la bourgeoisie et le peuple, des rapports continuels et une mutuelle solidarité de bénéfices ou de pertes, éminemment propres à unir les deux classes par une communauté de mœurs et par une communauté d'intérêts. Les villes des montagnes du Forez, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Vienne, Montbrison, Saint-Chamond sont autant de colonies occupées des mêmes industries, régies par les mêmes mœurs, animées par le même esprit. Cette population de même race, groupée ou disséminée, d'environ cinq cent mille âmes, est essentiellement active comme le travail, morale comme la religion, sédentaire comme l'habitude, parcimonieuse comme le gain, conservatrice comme la propriété. Tout ébranlement des choses l'inquiète. Le chômage ou le travail, la perte ou le bénéfice sont pour ce peuple toute la politique et tout le gouvernement.

XVI

On comprend qu'un tel peuple soit plus républicain que monarchique, car sa constitution sociale est au fond une république d'intérêts et une démocratie de mœurs. Étranger aux cours, dédaigneux pour la noblesse, la chute de ces hautes supériorités de l'État était plus propre à caresser son orgueil plébéien qu'à l'affliger. Partout le travail est républicain et l'oisiveté est monarchique. Aussi, bien que la ville de Lyon fût plus inattentive qu'aucune autre ville de France au mouvement et à l'intelligence de la philosophie sociale qui préparait la Révolution, les premiers symptômes d'affaiblissement de la monarchie et de souveraineté naissante du peuple réjouirent sa bourgeoisie. Elle n'y vit que l'abaissement de ses patriciens, et la restauration de son gouvernement municipal. Depuis des siècles sa municipalité et ses évêques avaient été son gouvernement, comme dans les débris des cités romaines qui s'étaient conservés à travers le moyen âge. Les états généraux, la résurrection de l'Assemblée nationale, l'humiliation de la cour, l'égalité des ordres de l'État, la destruction des priviléges, la chute de la Bastille, les doctrines de l'Assemblée constituante, les réformes de Mirabeau, les popularités de la Fayette et des Lameth, la création de la garde nationale, la constitution de 1791 enfin, toutes ces dépouilles de l'aristocratie et du pouvoir royal arrachées au trône, jetées à la nation par les Girondins, le 10 août même, où l'un croyait combler si vite et si aisément le vide du trône par une constitution de république régulière et propriétaire, avaient souri, dans le principe, à la bourgeoisie de Lyon. La Révolution de Paris y avait eu ses contre-coups applaudis, mais modérés par l'esprit essentiellement propriétaire du pays.

Les premières agitations de Lyon avaient été soufflées par Roland et sa femme, qui habitaient alors les environs. Roland et ses amis avaient attisé par leurs écrits, par leurs journaux, par leurs clubs, le feu dormant du jacobinisme. Ce feu, si incendiaire dans le reste de la France, s'était allumé lentement et difficilement à Lyon. Aussitôt qu'une doctrine se traduisait en désordre et menaçait le commerce, elle devenait impopulaire. La société tout entière à Lyon n'a qu'un signe : l'écu. Tout ce qui l'attaque ou tout ce qui le fait disparaître est antisocial. Ce peuple a déifié la propriété.

Il en était résulté que le jacobinisme, ne trouvant pas ses meneurs, ses orateurs et ses modérateurs dans les rangs de la bourgeoisie marchande ou du peuple honnête et laborieux, avait été forcé de les chercher dans la lie de la population flottante d'une grande ville, dans les étrangers sans patrie, dans des hommes perdus de mœurs et de dettes qui n'avaient rien à perdre dans l'incendie, tout à trouver dans les décombres. Cette constitution des clubs et du jacobinisme à Lyon, en les rendant plus infimes, les rendait par là même plus séditieux, plus exagérés et plus odieux aux citoyens. Tout y était extrême. Comme Bordeaux, Marseille et Toulon, Lyon avait adopté avec passion les doctrines et les hommes de la Gironde. Robespierre, Danton, la Montagne

y étaient en horreur à la majorité. Le riche voyait, dans cette partie de la Convention, les spoliateurs de sa fortune; le peuple, les proscripteurs de sa religion. Le commerce tarissait, le luxe tombait, on ne fabriquait plus que des armes. Du jour où la république atteignait ses banques, ses marchés, sa fabrique, ses métiers, ses prêtres, Lyon ne reconnaissait plus la république. La ville commençait à confondre ses plaintes avec celles des royalistes qui, de toutes les provinces voisines, venaient chercher la sûreté dans ses murs. Ces dispositions irritaient et enflammaient davantage les clubistes menaçants mais contenus à Lyon.

XVII

Il y avait alors dans cette ville un homme étrange, de la pire espèce des hommes dans les temps d'agitation : un fanatique de l'impossible. C'était un de ces insensés qui résument, dans leur tête, non la passion, mais la démence de la multitude, un de ces prophètes du peuple que le peuple prend pour des inspirés parce qu'ils sont fous, et qu'il écoute comme des oracles parce qu'ils lui prédisent des destinées plus grandes que nature et des triomphes plus complets que la portée de l'esprit humain. A la faveur de cette passion de l'impossible et de ces perspectives qui les trompent eux-mêmes les premiers, les hommes de ce genre entraînent le peuple à l'abîme, à travers l'illusion et à travers le sang. Cet homme se nommait Châlier.

Comme Marat, il était accouru de l'étranger à la lueur d'une révolution. Il était né en Piémont ou en Savoie d'une famille obscure, mais assez riche pour lui donner une éducation et un état. Destiné au sacerdoce, cette échelle dont le pied touchait au fond du peuple et dont les derniers échelons montaient aux sommets de la société, Châlier avait été élevé pour cette profession, chez des moines de Lyon. Il y avait pris cette rigidité, cette contention d'esprit, cet ascétisme extérieur, cette affectation d'inspiration surnaturelle et ces bribes de poésie et d'éloquence sacrée, qui, fermentant dans une tête faible avec les principes du moment, avaient produit en lui un de ces composés étranges où le prêtre et le tribun, le prophète et le démagogue, le saint et le scélérat se mêlent dans un seul homme, pour enfanter un monstre impossible à comprendre et plus impossible à définir. On eût dit, en voyant Châlier, que la destinée de Lyon, si semblable à celle de Florence, avait voulu compléter la ressemblance en donnant à cette ville un agitateur inexplicable entre Savonarole et Marat.

Le bruit de la Révolution, qui entrait dans son cloître, agitait le jeune lévite jusque dans ses études. Il rêvait une régénération, après un cataclysme. Il épouvantait ses condisciples des fantômes sanglants qui obsédaient son imagination. Il écrivait dès lors ces lignes dont les mouvements brisés et incohérents affectent les soubresauts, les inspirations et les oracles bibliques: « Les têtes sont rétrécies, les âmes de glace; le « genre humain est mort. Génie créateur! fais « jaillir une nouvelle lumière et une nouvelle vie « de ce chaos! J'aime les grands projets, les « vertiges, l'audace, les chocs, les révolutions. « Le grand Être a fait de belles choses, mais il « est trop tranquille. Si j'étais Dieu, je remuerais les montagnes, les étoiles, les empires; je « renverserais la nature pour la renouveler. »

La destinée de Châlier, avortée dans le bien comme dans le crime, était toute dans ces premiers jets de son âme. La folie n'est que l'avortement d'une pensée forte, mais impuissante, parce qu'elle n'a pas été conçue et gouvernée par la raison. Sous l'empire de cette obsession, Châlier laissa la prêtrise, entra dans un comptoir et voyagea quelque temps pour le commerce. Il fut chassé d'Italie pour y avoir propagé les dogmes révolutionnaires. Cette proscription le fit remarquer et adopter par Marat, par Robespierre, par Camille Desmoulins et par Fauchet. Il vint, sous leurs auspices, fonder à Lyon le club central, foyer ardent entretenu de son souffle et agité nuit et jour de sa parole. Ses discours, tour à tour bouffons et mystiques, frappèrent le peuple. Rien n'était raisonné, tout était lyrique dans son éloquence. Son idéal était évidemment le rôle de ces faux prophètes d'Israël, serviteurs de Jéhovah et égorgeurs d'hommes.

XVIII

Le mystère qui enveloppait sa vie, sa pauvreté, son incorruptibilité, son dévouement à la cause populaire, son assiduité aux séances publiques du club central lui avaient donné un immense ascendant sur les Jacobins de Lyon. Il avait été nommé par les électeurs président du tribunal civil. On voyait ou l'on croyait voir sa

main dans tous les désordres et dans tous les crimes. Ces désordres et ces crimes avaient été d'autant plus atroces à Lyon que le parti de Châlier, se sentant plus faible et plus menacé, avait besoin d'imprimer plus de terreur pour s'assurer plus d'obéissance. Il y avait entre Lyon et Paris émulation de sang.

Le lendemain des massacres de septembre, un petit nombre d'assassins s'était porté, escorté d'enfants et de femmes, au château de Pierre-Cise. On y avait immolé onze officiers du régiment de Royal-Pologne, emprisonnés la veille comme suspects de royalisme. En vain une jeune fille d'un courage égal à sa beauté, mademoiselle de Bellecice, fille du gouverneur du fort, s'était précipitée entre le peuple et les victimes, et s'était blessée elle-même en écartant les sabres et les piques du corps des prisonniers. En vain le maire de Lyon Vitet, homme ardent de principes, mais intrépide de conscience et humain de cœur, était accouru avec quelques grenadiers dévoués, et avait employé, pour sauver les prisonniers, tantôt la supplication, tantôt la force, le seuil de toutes les prisons de Lyon avait été encombré de cadavres. Ces cadavres, suspendus le lendemain aux branches des tilleuls de la promenade publique de Bellecour, avaient été enchaînés l'un à l'autre, comme des trophées, par des guirlandes de membres mutilés, pour épouvanter le quartier des aristocrates. En même temps des émissaires du club des Cordeliers de Paris, au nombre desquels se signalait Hugurnin, l'orateur du 20 juin, étaient venus réchauffer la tiédeur du club central de Lyon. La populace avait pillé les magasins et régularisé la spoliation, en nommant des commissaires au pillage. La municipalité, où les deux partis balancés et des résolutions flottantes donnaient tour à tour force à l'ordre et encouragement au désordre, devenait de plus en plus le jouet du club central, où régnait Châlier. Châlier, Laussel, son complice, prêtre incestueux qui venait d'épouser sa propre sœur; Roullot, membre de la municipalité; enfin Cusset, élu député à la Convention, prêchaient publiquement les dogmes de la loi agraire et du brigandage : « Le temps est venu, » disaient-ils, « où doit s'accomplir cette prophétie : Les riches seront dépouillés et les pauvres enrichis. » — « Si le peuple manque « de pain, » proclamait Tarpan, « qu'il profite du droit de sa misère pour s'emparer du « bien des riches. » — « Voulez-vous, » écrivait « Cusset, un mot qui paye pour tout ce dont « vous avez besoin à Lyon, *mourez* ou *faites* « *mourir !* »

XIX

Pour donner à ces excitations l'autorité de la terreur, ces hommes avaient fait venir une guillotine de Paris. Ils l'avaient installée en permanence sur la place de Bellecour, pour que l'instrument rappelât le supplice. Les Girondins, pour modérer cet emportement, avaient renvoyé Vitet, leur collègue et leur ami, à Lyon. Vitet s'était présenté au club central et l'avait harangué, avec la mâle sévérité d'un citoyen qui cherche à convaincre les factieux avant de les frapper. Le club l'avait couvert de mépris et d'outrages. « Le grand jour des vengeances est « arrivé, » s'écria Châlier. « Cinq cents têtes sont « parmi nous qui méritent le même sort que « celle du tyran. Je vous en donnerai la liste. « Vous n'aurez qu'à frapper ! » Il proposa l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, puis prenant dans ses mains une image du Christ : « Ce n'est pas assez, » s'écria-t-il, « d'avoir fait « périr le tyran des corps, il faut que le tyran « des âmes soit détrôné ! » Et brisant l'image du crucifix, il en foula sous ses pieds les débris. De là, conduisant l'attroupement de ses sectaires sur la place des Terreaux, Châlier leur fit jurer, devant l'arbre de la Liberté, d'exterminer les aristocrates, les Rolandistes, les modérés, les agioteurs, les accapareurs et les prêtres.

La municipalité, asservie un moment au club central, imite à sa requête les visites domiciliaires, prélude du 2 septembre, et confie aux commissaires du club le soin de signaler et d'arrêter les suspects. La ville entière était dans la main d'une faction de Catilinas subalternes. Un seul homme, le maire Nivière, qui avait succédé à Vitet, contenait, avec l'intrépidité d'un magistrat antique, l'audace des séditieux, et ralliait le désespoir des gens de bien. Nivière savait que Châlier et Laussel avaient rassemblé dans la nuit leurs séides, nommé un tribunal révolutionnaire secret, préparé la guillotine, choisi la place des exécutions sur un pont du Rhône d'où l'on précipiterait les cadavres dans les flots, dressé des tables de proscription, et qu'à défaut d'exécuteurs en nombre suffisant, Laussel avait dit : « Tout le monde doit être bourreau. La guillotine tombe d'elle-même. »

Quelques témoins indignés de la conjuration

s'étant échappés du conciliabule et ayant ébruité le plan de Châlier, Nivière avait appelé autour de l'hôtel de ville quelques bataillons et huit pièces de canon. La tête de ce généreux maire était la première promise aux assassins. Il la jouait pour le salut de sa patrie. Sa fermeté imposa aux factieux.

« Retirons-nous, le coup est manqué ! » s'écria Châlier en trouvant ces baïonnettes et ces canons en bataille autour de l'hôtel de ville. Nivière, après ce triomphe, rentra dans les rangs des simples citoyens; mais, réélu aussitôt par huit mille suffrages sur neuf mille votants, il reprit le gouvernement de la ville aux acclamations des propriétaires.

XX

Le parti Châlier, menacé à son tour par la réaction des républicains modérés, fut sauvé de la fureur publique par ce même Nivière que ce parti avait voulu immoler. Le club central fut dispersé. Les membres de ce club invoquèrent le secours de leurs frères de Paris. La Convention décréta que deux bataillons de Marseillais viendraient rétablir l'ordre à Lyon. Elle y envoya trois commissaires choisis dans les rangs de la Montagne, Bazire, Rovère, Legendre. Mais des bataillons d'Aix et de Marseille, arrivés à Lyon pleins de l'esprit de la Gironde, y furent accueillis comme des libérateurs par la masse de la population, et firent trembler et fuir Châlier et son parti. Les Jacobins réduits à l'impuissance résolurent un 10 août contre la municipalité. Châlier reparut et raviva le foyer du club central : « Trois cents Romains, » disait-il, « ont « juré de poignarder les modernes Porsennas et « de s'ensevelir avec leurs ennemis sous les « débris de cette nouvelle Sagonte. Aristocrates, « Rolandistes, modérés égoïstes, tremblez ! Le « 10 août peut encore renaître, les flots de « la Saône et du Rhône rouleront bientôt vos « cadavres à la mer ! » Cusset lui répondait du sommet de la Montagne : « La liberté pour nous, « la mort pour nos ennemis, voilà le scrutin « épuratoire de la république ! » Un banquet patriotique réunit les Jacobins, sous les arbres de Bellecour, le 9 mai. Encouragés par leur nombre et par les applaudissements de la foule, ils allèrent, après le repas, sommer la municipalité d'installer enfin le tribunal révolutionnaire. Ils furent repoussés.

Des commissaires plus énergiques de la Convention arrivèrent à Lyon : c'étaient Albitte, Dubois-Crancé, Gauthier et Nioche. Ils frappèrent les riches d'un emprunt forcé de six millions. Ils organisèrent un comité de salut public, imitation de celui de Paris. Ils décrétèrent une armée révolutionnaire. Ils relevèrent l'audace de Châlier et repartirent pour l'armée des Alpes, laissant la ville à la merci de ce comité dictatorial. Le comité se hâta de pressurer les citoyens, d'armer ses partisans, de noter de mort ses ennemis. Châlier publia ces tables sous le titre de *Boussole des patriotes*. « Aux armes! aux armes! » s'écriait-il en parcourant les rues à la tête de ses Jacobins. « Vos ennemis ont juré d'égorger jus« qu'à vos enfants à la mamelle. Hâtez-vous de « les vaincre ou ensevelissez-vous sous les ruines « de la ville! »

Ces cris féroces retentirent jusque dans la Convention, soulevèrent le parti modéré à la voix de la Gironde, et arrachèrent un décret qui autorisait les citoyens de Lyon à repousser la force par la force. « Croyez-vous, » dit Châlier à la réception de ce décret, « croyez-vous que ce « décret m'intimide? Non, il se lèvera avec moi « assez de peuple pour poignarder vingt mille « citoyens, et c'est moi qui me réserve de vous « enfoncer le couteau dans la gorge! » Il court au club, il arme ses amis, il distribue à chacun une demi-livre de poudre, il indique le lieu de ralliement, il prépare l'assaut à l'hôtel de ville. Les sections averties de ses desseins s'assemblent, s'arment contre les Jacobins. La ville se sépare en deux camps. La municipalité se range du parti des Jacobins. Les représentants du peuple Gauthier et Nioche rentrent dans Lyon, à la tête de deux bataillons et de deux escadrons. Les bandes de Châlier, armées de faux, de piques, de massues, les précèdent et insultent les citoyens armés des sections. Le sang coule. Châlier harangue le club : « Marchons, » dit-il, « allons nous saisir « des membres du département, des présidents, « des secrétaires des sections, faisons-en un « faisceau que nous placerons sous la guillotine, « et lavons enfin nos mains dans leur sang! »

XXI

Pendant que les sections se concertent, la municipalité jacobine s'empare de l'Arsenal, s'y fortifie et remplit l'hôtel de ville de canons, de munitions et de troupes. Les sectionnaires, ras-

semblés au nombre de plus de vingt mille sur la place de Bellecour, choisissent pour commandant un appréteur de drap nommé Madinier, homme au cœur de feu et au bras de fer. Madinier enlève l'Arsenal et marche à l'hôtel de ville. Le représentant Nioche veut s'interposer. « Allez, » lui répond Fréminville, président du département, « vous avez signé ces infâmes arrêtés qui « aspirent nos fortunes et notre sang, nous ne « pouvons avoir confiance en vous! Retirez-« vous; nous professons comme vous le républi-« canisme, mais nous voulons la république « légale et non l'oppression d'une municipalité. « Si vous voulez que nous déposions nos armes, « renvoyez vos troupes, retirez vos canons et « suspendez de ses fonctions tout le corps muni-« cipal. » Pendant cette négociation à l'Arsenal, la municipalité s'était entourée de troupes de ligne et de rassemblements populaires sur la place des Terreaux. Les cadavres des premiers sectionnaires assassinés dans les rues étaient étalés sur les marches de l'hôtel de ville, outragés et mutilés par le peuple.

Madinier, informé de ces excès, retient Nioche en otage et fait marcher ses sections en deux colonnes, l'une par les quais de la Saône, l'autre par les quais du Rhône, pour aller faire leur jonction à la hauteur de l'hôtel de ville. La tête de la colonne du quai du Rhône est foudroyée, en approchant, par une batterie placée sur la culée du pont Morand, et qui balaye le quai dans sa longueur. Des centaines de sectionnaires expirent. Dans le nombre quelques officiers royalistes et plusieurs fils des principales familles de la noblesse et du commerce de Lyon.

La colonne du quai de la Saône est également mitraillée au débouché sur la place des Terreaux. Elle se replie et vient prendre une position plus abritée sur la place des Carmes, en face de l'hôtel de ville, mais à demi couverte par une aile d'édifices. De là, cette colonne tire à boulets sur l'hôtel de ville. Les Jacobins décimés désertent les salles et cherchent un abri dans ses cours. Le représentant Gauthier se présente aux sectionnaires pour parlementer. On le retient en otage comme son collègue. Il signe, sous la terreur des sections, la suspension de la municipalité. Madinier fait une entrée triomphale à cheval dans l'hôtel de ville, saisit Châlier et ses principaux complices et les conduit en prison, à travers les flots du peuple indigné, qui voulait les immoler dans leur crime. Ce triomphe de la Gironde éclatait le 29 mai, l'avant-veille du jour où les Girondins, vainqueurs à Lyon, succombaient à Paris. Châlier, condamné à mort quelques jours après par le tribunal criminel, voyait du fond de son cachot la lueur des illuminations allumées en l'honneur de la victoire des modérés. « Ce « sont les torches de mes funérailles, » dit-il. « Les Lyonnais font une grande faute en deman-« dant ma mort. Mon sang, comme celui du « Christ, retombera sur eux et sur leurs enfants, « car je serai à Lyon le Christ de la Révolution. « L'échafaud sera mon Golgotha, le couteau de « la guillotine ma croix, où je mourrai bientôt « pour le salut de la république. »

Cet homme, qui aspirait le sang par le fanatisme de sa démagogie, se montra le plus sensible et le plus tendre des hommes dans la solitude et dans le désarmement de sa prison. Une femme dont il était aimé lui avait fait parvenir une tourterelle apprivoisée, dont il avait fait la compagne de sa captivité, et qu'il caressait sans cesse. Image d'innocence sur une tête pleine de rêves sanglants, l'oiseau perchait constamment sur les épaules de Châlier. Châlier fit entendre, après sa condamnation, des prophéties sinistres sur la ville. On lui accorda de voir une dernière fois ses amis et la femme à laquelle il était attaché. Il les consola lui-même et leur légua ce qu'il possédait, sans oublier son oiseau, qu'il baigna de ses larmes. La guillotine que Châlier avait fait venir de Paris et dresser sur la place des Terreaux pour immoler ses ennemis, essaya pour la première fois son couteau sur cette tête. Le crucifix qu'il avait tour à tour adoré et brisé ne quitta plus ses mains dans son cachot. Il y contemplait sans cesse le Dieu du supplice. Condamné à quatre heures du matin, il employa le reste du jour à écrire son testament. Il adressa ses adieux aux autres prisonniers, et marcha à l'échafaud d'un pas ferme, regardant le peuple à droite et à gauche comme pour lui reprocher sa mort. Au pied de l'échafaud, il embrassa son confesseur, colla une dernière fois le crucifix sur ses lèvres et se livra au bourreau.

Le couteau mal aiguisé de la guillotine, au lieu de trancher d'un seul coup la vie de Châlier, tomba et se releva cinq fois sans pouvoir le décoller. Il fut haché et non décapité. La tête à demi séparée du tronc, Châlier, adressant au bourreau un regard de reproche, le suppliait d'abréger son agonie. Un sixième coup l'acheva. Il savoura lentement cette mort dont il avait si souvent inspiré la soif au peuple. Il fut assouvi de sang, mais c'était du sien. Le peuple l'ab-

horra d'abord, puis le plaignit, puis le défia comme il avait défié Marat, puis replongea sa mémoire dans l'oubli ou dans l'horreur, comme la mémoire de ces hommes qui représentent dans les crises ses fureurs, au lieu de représenter ses droits et ses vertus. Le sang de Châlier, répandu en défi à la Convention, rendit toute réconciliation impossible. Lyon ne pouvait plus se soumettre qu'en acceptant la vengeance des Montagnards. Les Lyonnais se réfugièrent de la résistance dans la révolte.

XXII

Les éléments de l'insurrection étaient nombreux et divers à Lyon. Les Girondins renversés, la Convention décimée, la représentation nationale mutilée à Paris par le 31 mai, l'oppression anarchique de Châlier et de sa populace, longtemps subie, enfin brisée, la confiance dans leur force, l'émulation d'insurrection avec Marseille et Toulon, le commerce anéanti, les prêtres persécutés, la vie de chaque citoyen menacée par la loi des suspects, l'horreur du terrorisme qui versait, goutte à goutte, le sang de tant d'illustres victimes à Paris, enfin le royalisme concentré à Lyon comme dans un asile où il appelait de toutes parts ses partisans, et d'où il renouait ses négociations avec l'étranger, tout concourait à faire de cette ville la capitale contre-révolutionnaire de la république.

Cependant l'insurrection n'affichait point encore cette couleur. Elle restait couverte par l'apparence de républicanisme. Les administrateurs et les présidents de section qui venaient de triompher à l'hôtel de ville étaient des hommes de la Révolution, dévoués au système des Girondins et bornant leur ambition à l'espoir de relever et de venger les amis de Vergniaud et de Roland. Les deux députés de ce parti réfugiés à Lyon, Chasset et Biroteau, entretenaient, par leurs discours et leurs récriminations, l'esprit de la Gironde. Le gouvernement de la ville avait pris les formes de la dictature. Il se composait d'administrateurs nommés et délégués par les sections. Il s'intitulait commission populaire républicaine. Ces délégués avaient été nommés sous l'impression de l'horreur contre les Jacobins. On avait choisi les hommes qui s'éloignaient le plus par leur opinion des terroristes, et qui, par conséquent, se rapprochaient aussi le plus des contre-révolutionnaires. D'un républicain révolté contre la république à un royaliste conspirant contre elle, il y avait si près, que les actes et les hommes ne pouvaient manquer tôt ou tard de se confondre. Une oppression commune devient involontairement une cause commune. C'est ce qui arrivait à Lyon à l'insu des hommes, mais par la force des choses.

La commission populaire républicaine était présidée par M. Rambaud, dont les principes et les sentiments monarchiques étaient avérés. Les autres membres étaient des *Girondins* irrités ou des *modérés* compromis, à qui la soumission à la Convention ne laissait en perspective que la mort. Le commerce, qui n'a pour opinion que son intérêt, déplorait chaque jour la ruine des affaires et regrettait secrètement la royauté comme gage de travail, de crédit et de sécurité. La noblesse et les prêtres réfugiés et cachés en foule à Lyon jetaient leurs ressentiments dans ce foyer; ils espéraient en faire le volcan intérieur dont l'explosion emporterait la république et rouvrirait le chemin de la France et du trône aux émigrés et aux princes proscrits.

XXIII

Depuis longtemps Lyon était le mirage des royalistes émigrés. Aussitôt que cette ville eut rompu avec la Convention, leurs émissaires crurent qu'elle avait rompu avec la république. Ils reparurent pour s'emparer du mouvement et pour le détourner à la rayouté. Le comte d'Artois était réfugié à Ham sur le territoire prussien. Il envoya aussitôt le général marquis d'Autichamp en Savoie avec ordre d'étudier de près le caractère de l'insurrection lyonnaise, de donner de la résolution à la cour de Turin et de lui faire diriger des forces plus imposantes sur Chambéry.

Un autre officier de ce prince fut envoyé à Berne pour décider la Suisse à se déclarer contre la France et à joindre ses forces à celles du roi de Sardaigne, pour porter le coup décisif à la république. Deux envoyés du roi de Sardaigne, le baron des Étoiles et le comte de Maistre, ce prophète toujours démenti mais toujours fulminant de l'ancien régime, secondaient en ce moment auprès des cantons helvétiques les efforts des émigrés. Lord Fitz-Gerald, envoyé par le cabinet britannique, travaillait les cantons dans le même esprit. Mais les cantons aristocratiques de la Suisse, menacés, dans leur propre pays, par

l'esprit révolutionnaire qui couvait chez eux, n'osaient faire un mouvement qui serait peut-être le signal de l'écroulement de leur constitution. La cour de Sardaigne, renforcée de huit ou dix mille Autrichiens, jetait à la hâte ses principales forces dans le comté de Nice pour couvrir avant tout le Piémont; elle se contentait de défendre pied à pied les gorges de la Savoie contre les bataillons peu nombreux de Kellermann. Le marquis d'Autichamp et les officiers de Condé ne tardèrent pas à reconnaître l'impossibilité de donner ostensiblement des émigrés pour chefs à un mouvement qui conservait les apparences du républicanisme. Les royalistes de Lyon et de l'intérieur furent obligés de renoncer à tout espoir d'une puissante intervention étrangère. Ils n'espéraient plus que dans le temps, dans la prudence et dans la victoire pour relever la royauté à Lyon sur les ruines du parti girondin. Indépendamment de la partie de la population qui leur était dévouée par opinion, ils comptaient dans la ville quatre mille prêtres insermentés et six mille nobles déterminés à prendre les armes contre les troupes de la Convention.

XXIV

Toute tentative de conciliation était désormais tardive. Lyon courut aux armes. La commission populaire républicaine fit exécuter les travaux de défense, fondre les canons, construire les redoutes, arriver les approvisionnements, circuler une monnaie obsidionale de plusieurs millions garantie par la ville, recruter une armée de neuf mille hommes soldés. Elle repoussa, par une délibération formelle, la constitution de 1793. Enfin elle nomma le commandant général de ses forces.

Ce général, dont le nom inconnu jusque-là était de nature à rassurer les royalistes sans porter trop d'ombrage aux républicains, était le comte de Précy. M. de Précy, gentilhomme du Charolais, ancien colonel du régiment des Vosges, appartenait à cette partie de la noblesse militaire qui ne s'était point dénationalisée par l'émigration, qui conservait le patriotisme uni à la fidélité du gentilhomme, monarchique par honneur, patriote par l'esprit du siècle, Français par le sang. Il avait servi en Corse, en Allemagne et dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il confondait dans un même culte la constitution et le roi. Il avait combattu, au 10 août, avec les officiers dévoués qui voulaient couvrir le trône de leurs corps. Il avait pleuré la mort de son maître, mais il n'avait point maudit sa patrie. Retiré dans sa terre de Semur en Brionnais, il y subissait en silence le sort de la noblesse persécutée. Les amis qu'il avait à Lyon le désignèrent à la commission républicaine comme le chef le plus propre à diriger et à modérer le mouvement mixte que Lyon osait tenter contre l'anarchie. Précy n'était point un chef de parti, c'était avant tout un homme de guerre. Néanmoins la modération de son caractère, l'habitude de manier les soldats et cette habileté naturelle aux hommes de sa province, le rendaient capable de réunir en faisceau ces opinions confuses, de conserver leur confiance et de les conduire au but sans le leur découvrir d'avance. Précy avait cinquante et un ans. Mais son extérieur martial, sa physionomie ouverte, son œil bleu et serein, son sourire fin et ferme, le don naturel de commandement et de persuasion à la fois, son corps infatigable en faisaient un chef agréable à l'œil d'un peuple.

XXV

Les députés de Lyon partirent pour proposer le commandement à M. de Précy. Ils le trouvèrent, comme les Romains avaient trouvé jadis le dictateur, dans son champ, la bêche à la main et cultivant ses légumes et ses fleurs. Un dialogue antique s'établit, dans le champ même, à l'ombre d'une haie, entre le militaire et les citoyens. Précy déclara modestement qu'il se sentait au-dessous du rôle qu'on venait lui offrir; que la Révolution avait brisé son épée et l'âge amorti son feu; que la guerre civile répugnait à son âme; que c'était un remède extrême qui perdait plus de causes qu'il n'en sauvait; qu'en s'y précipitant on ne se réservait d'autre asile que la victoire ou la mort; que les forces organisées de la Convention, dirigées sur une seule ville, écraseraient tôt ou tard Lyon; qu'il ne fallait pas se dissimuler que les combats et les disettes d'un long siége dévoreraient un grand nombre de leurs citoyens, et que l'échafaud décimerait les survivants. « Nous le savons, » répondirent les négociateurs de Lyon, « mais « nous avons pesé, dans nos pensées, l'écha- « faud contre l'oppression de la Convention et « nous avons choisi l'échafaud. — Et moi, » s'écria Précy, « je l'accepte avec de tels hom-

mes! » Il reprit son habit, suspendu aux branches d'un poirier, rentra pour embrasser sa jeune femme, et prendre ses armes, cachées depuis dix-huit mois, et suivit les Lyonnais.

A son arrivée, il se revêtit de l'uniforme civique, arbora la cocarde tricolore et monta à cheval pour passer l'armée municipale en revue. Les bataillons de troupes soldées et de gardes nationaux, rangés en bataille sur la place de Bellecour pour reconnaître le général, saluèrent Précy d'unanimes acclamations. Le commandement de l'artillerie fut donné à M. de Chenelette, lieutenant-colonel de cette arme, officier consommé dans la guerre, citoyen estimé pour ses vertus et pour ses talents dans la paix. Le comte de Virieu reçut le commandement général de la cavalerie. Le comte de Virieu était l'homme qui donnait la signification la plus royaliste au soulèvement de Lyon. Orateur célèbre de l'Assemblée constituante, il avait, au commencement de la Révolution, réclamé les droits de la nation, assisté à l'assemblée de Vizille en Dauphiné, demandé la représentation par tête et non par ordre aux états généraux, et passé avec les quarante-sept membres de la noblesse, le 25 juin, du côté du peuple. Depuis, le comte de Virieu avait semblé se repentir de ces actes populaires. Il s'était hâté d'appuyer le trône après l'avoir ébranlé. Il avait voulu, comme Mounier, Lally-Tolendal, Clermont-Tonnerre et Cazalès, ses amis, réduire la Révolution à la conquête d'un droit représentatif distribué en deux chambres, à l'imitation de l'Angleterre. La lutte de l'aristocratie et de la démocratie modérée par la monarchie lui semblait le seul gouvernement de la liberté. Depuis que l'Assemblée nationale avait brisé ce cercle où l'aristocratie voulait enfermer le tiers état, tous les pas de la Révolution lui avaient paru des excès, tous ses actes des crimes. Il en était sorti, comme on sort d'une conjuration coupable, en secouant la poussière de ses pieds et en maudissant son erreur. Il s'était dévoué à la restauration de la monarchie et de la religion détruites. Il entretenait des correspondances avec les princes. Il était dans le Dauphiné, sa patrie, et à Lyon l'homme politique de la monarchie exilée. De plus, sa foi religieuse, ravivée par la persécution du culte et exaltée dans son âme jusqu'à l'illuminisme, le faisait aspirer à la mort, pour son roi et pour son Dieu, comme il avait jadis aspiré à la liberté. D'un sang illustre, d'une caste proscrite, d'un culte persécuté, la guerre civile lui paraissait trois fois sainte : comme aristocrate, comme monarchiste et comme chrétien. Militaire intrépide, orateur facile, politique adroit, il avait toutes les conditions d'un chef de parti. Lyon, en lui donnant le commandement en second, révélait d'avance non le but avoué, mais l'arrière-pensée de son insurrection.

XXVI

De son côté, la Convention acceptait la lutte avec l'inflexible résolution d'un pouvoir qui ne recule pas devant l'amputation d'un membre pour sauver le corps. L'unité de la république parut plus précieuse à conserver que la seconde ville de France. La Convention n'eût pas reculé davantage devant l'anéantissement de Paris. La patrie n'était pas à ses yeux une ville, mais un principe. Elle n'eut pas un instant d'hésitation, elle crut en son droit et elle trouva sa force dans cette conviction.

Elle ordonna à Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes, d'oublier les frontières et de concentrer ses forces autour de Lyon. Kellermann, qui disputait à Dumouriez la gloire de Valmy, portait seul en ce moment du côté du Midi le poids des Autrichiens, des Allobroges et des Piémontais, dont les forces croissaient au revers des Alpes. La Savoie, partagée entre son attrait pour nos principes et sa fidélité à ses princes, éclatait en insurrection contre nous dans les provinces montagneuses du Faucigny et de Conflans. Avec un petit nombre de troupes, Kellermann écrasait partout ces résistances. Le petit corps d'armée qu'il avait en Savoie se présentait, comme une digue mobile, d'une vallée à l'autre en franchissant les faîtes, et arrêtait partout le débordement qui descendait, sur nous, des hauteurs.

Kellermann était de ces races militaires habiles et intrépides au combat, plus faites pour conduire des soldats que pour se mêler aux débats des partis; voulant bien être le chef des armées de la république, mais non l'exécuteur de ses sévérités. Il craignait, dans l'avenir, la renommée de destructeur de Lyon. Il savait quelle horreur s'attache, dans la mémoire des hommes, à ceux qui ont mutilé la patrie. Le renom de Marius du Midi lui répugnait. Il temporisa quelque temps, tenta la voie des négociations, et, pendant qu'il rassemblait ses troupes, il envoya sommation sur sommation aux Lyon-

nais. Tout fut inutile. Lyon ne lui répondit que par des conditions qui imposaient à la Convention la rétractation du 31 mai, la révocation de toutes les mesures prises depuis ce jour, la réintégration des députés girondins, le désaveu d'elle-même, l'humiliation de la Montagne. Kellermann, pressé par les représentants du peuple, Gauthier, Nioche et Dubois-Crancé, resserra le blocus encore incomplet de la ville. Le comité de salut public fit partir Couthon et Maignet pour lever en masse les départements de l'Auvergne, de la Bourgogne, du Jura, de la Bresse, de l'Ardèche, et pour submerger Lyon sous les bataillons de volontaires patriotes que la terreur faisait sortir de terre à la voix des représentants. Déjà des bords de la Saône, des bords du Rhône, des montagnes de l'Ardèche et des vallées populeuses de l'ancienne Auvergne et de l'Allier, des colonnes conduites par Reverchon, Javogues, Maignet, Couthon s'avançaient par toutes les routes qui mènent à Lyon. Les paysans n'avaient pas besoin de discipline pour former, derrière les troupes de ligne, ou dans les intervalles qui séparaient les camps, des murailles de baïonnettes qui resserreraient le blocus et étoufferaient la ville.

XXVII

Lyon n'avait d'enceinte fortifiée que sur les hauteurs de la Croix-Rousse, plateau qui sépare les deux fleuves, et sur la chaîne des collines qui s'étendent parallèlement au cours de la Saône depuis le rocher de Pierre-Encise, où cette rivière entre dans la ville, jusqu'au faubourg de Sainte-Foi, qui s'élève à l'extrémité de ces collines, non loin du confluent de la Saône et du Rhône. Ce confluent défendait lui-même la ville du côté du midi. Un pont, appelé le pont de la Mulatière, traversait, à ce point de jonction des deux fleuves, le lit de la Saône. Défendu par des redoutes, ce pont interceptait le passage aux colonnes des assiégeants. Entre la ville et la Mulatière, une chaussée étroite, facile à couper et à défendre, s'étend sur la plage du Rhône. Le reste de l'espace, qui forme la pointe Perrache, était un terrain bas, marécageux, creusé de mares et de canaux, planté d'osiers, de roseaux, de saules en palissades, propre à être défendu par un petit nombre de tirailleurs embusqués, inaccessible à l'artillerie. Du côté de l'est, et en face des plaines basses du Dauphiné, Lyon n'avait d'autre défense que le Rhône, dont la largeur et la rapidité forment sous ses quais un fossé courant impossible à franchir. On n'avait eu à ajouter à cette défense naturelle que deux redoutes élevées aux deux têtes du pont de la Guillotière et du pont Morand, seuls points qui fissent communiquer alors la ville avec le quartier des Brotteaux ou avec le faubourg de la Guillotière situés au delà du fleuve. Lyon n'avait que quarante pièces de canon pour armer cette immense circonférence, mais on en fondait tous les jours; et sous l'infatigable impulsion du général Précy et de son état-major, les remparts, les batteries, les redoutes, les ponts coupés ou prêts à s'écrouler présentaient de toutes parts un formidable appareil de résistance aux armées de la Convention.

XXVIII

L'armée de siége prit position dans les premiers jours d'août. Elle se divisa en deux camps: le camp de la Guillotière, fort de dix mille hommes, muni d'une nombreuse artillerie, et commandé par le général Vaubois: ce camp bordait le Rhône et fermait le Dauphiné, la Savoie, les Alpes aux Lyonnais; le camp de Mirebel, qui s'étendait du nord du Rhône à la Saône, enjambant le plateau de la Dombe, qui les sépare, et menaçant le faubourg de la Croix-Rousse, position la plus forte.

Kellermann avait établi son quartier général au château de la Pape, à peu de distance de Mirebel, sur le rivage escarpé du Rhône. Un pont de bateaux jeté au pied du château, sur le fleuve, faisait communiquer les deux armées républicaines. Les bataillons de l'Ardèche, du Forez, de l'Auvergne et de la Bourgogne, conduits par les représentants de ces départements, s'amoncelaient successivement sur une ligne immense qui s'étendait de la rive droite du Rhône, au delà de son confluent, jusqu'aux plateaux de Limonest, qui dominent le cours de la Saône, avant son entrée à Lyon. Mais cette ligne de troupes onduleuse, faible, coupée en plusieurs tronçons par les corps avancés des Lyonnais et par les villes de Saint-Étienne, Saint-Chamond, Montbrison, qui faisaient cause commune avec les assiégés, laissait Lyon en communication libre avec les montagnes du Vivarais et avec la route de Paris par le Bourbonnais. Ces villes et les populations adjacentes fournissaient, comme autant de colonies fidèles, les armes, les vivres, les combattants.

Elles servaient d'avant-postes à la défense. Le champ de bataille n'avait pas ainsi moins de soixante lieues carrées d'étendue.

A mesure que les colonnes assiégeantes arrivaient en position, elles occupaient ces villes, ces villages et ces avant-postes, et faisaient refluer l'armée de Précy dans les postes fortifiés, derrière les redoutes ou sous les remparts de la ville. Précy aguerrissait ainsi son armée mobile d'environ dix mille combattants. Il faisait, de ce corps de troupes soldées ou de jeunes volontaires exercés au feu, le noyau et le nerf de sa défense intérieure. Enthousiasmés pour leur cause, passionnés pour leur général, qu'ils voyaient toujours le premier à cheval, au feu, à la baïonnette avec eux, récompensés par son regard, recevant à leur rentrée dans Lyon leur gloire toute chaude dans les embrassements de leurs mères, de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs concitoyens, ces jeunes gens, presque tous royalistes, étaient devenus une armée de héros. C'est avec eux que Précy fit ces prodiges de valeur, de mobilité et de constance, qui arrêtèrent plus de deux mois la France entière devant une poignée de combattants au milieu d'une population hésitante, foudroyée, incendiée et affamée.

XXIX

Le bombardement commença le 10 août, anniversaire d'heureux augure pour la république. Les batteries de Kellermann et celles de Vaubois firent pleuvoir sans interruption, pendant dix-huit jours, les bombes, les boulets rouges, les fusées incendiaires sur la ville. Des signaux perfides, faits pendant la nuit par les amis de Châlier, indiquaient les quartiers et les maisons à brûler. Les boulets choisissaient ainsi leur but, les bombes éclataient presque toujours sur les rues, sur les places et sur les demeures des ennemis de la république. Pendant ces nuits sinistres, le quai opulent de Saint-Clair, la place de Bellecour, le port du Temple, la rue Mercière, immense avenue de magasins encombrés de richesses de la fabrique et du commerce, s'allumèrent trois cents fois sous la chute et sous l'explosion des projectiles; dévorant dans leur incendie les millions de produits du travail de Lyon, et ensevelissant, dans les ruines de leur fortune, des milliers d'habitants.

Ce peuple, un moment épouvanté, n'avait pas tardé à s'aguerrir à ce spectacle. L'atrocité de ses ennemis ne produisait en lui que l'indignation. La cause de la guerre, qui n'était d'abord que la cause d'un parti, devint ainsi la cause unanime. Le crime de l'incendie de Lyon parut aux citoyens le sacrilége de la république. On ne comprit plus d'accommodement possible avec cette Convention qui empruntait l'incendie pour auxiliaire, et qui brûlait la France pour soumettre une opinion. La population s'arma tout entière pour défendre jusqu'à la mort ses remparts. Après avoir dévoué ses foyers, ses biens, ses toits, ses richesses, il lui en coûtait peu de dévouer sa vie. L'héroïsme devint une habitude de l'âme. Les femmes, les enfants, les vieillards s'étaient apprivoisés en peu de jours avec le feu et avec les éclats des projectiles. Aussitôt qu'une bombe décrivait sa courbe sur un quartier ou sur un toit, ils se précipitaient, non pour la fuir, mais pour l'étouffer en arrachant la mèche. S'ils y réussissaient, ils jouaient avec le projectile éteint et le portaient aux batteries de la ville pour le renvoyer aux ennemis; s'ils arrivaient trop tard, ils se couchaient à terre et se relevaient quand la bombe avait éclaté. Des secours, partout organisés contre l'incendie, apportaient, par des chaînes de mains, l'eau des deux fleuves à la maison enflammée. La population entière était divisée en deux peuples, dont l'un combattait sur les remparts, dont l'autre éteignait les flammes, portait aux avant-postes les munitions et les vivres, rapportait les blessés aux hôpitaux, pansait les plaies, ensevelissait les morts. La garde nationale, commandée par l'intrépide Madinier, comptait trente-six mille baïonnettes. Elle contenait les Jacobins, désarmait les clubistes, faisait exécuter les réquisitions de la commission populaire, et fournissait de nombreux détachements de volontaires aux postes les plus menacés. Précy, Virieu, Chenelette, présents partout, traversant sans cesse la ville à cheval pour courir et pour combattre d'un fleuve à l'autre, allaient du camp au conseil et du conseil au combat. La commission populaire, présidée par le médecin Gilibert, Girondin ardent et courageux, n'hésitait ni devant la responsabilité ni devant la mort. Dévouée à la victoire ou à la guillotine, elle avait reçu du péril commun la puissance qu'elle exerçait avec le concours unanime de toutes les volontés. L'autorité est fille de la nécessité. Tout pliait, sans murmure, sous ce gouvernement de siége.

XXX

Les Jacobins comprimés, désarmés, surveillés,

se cachaient dans leurs faubourgs, se réfugiaient dans les camps républicains ou tramaient, dans l'ombre, de vains complots. Pendant la nuit du 24 au 25 août, et dans la confusion du bombardement de la place de Bellecour, le feu, allumé par la main d'une femme, dévora l'Arsenal, immense édifice assis sur les bords de la Saône, à l'extrémité de la ville. L'explosion ébranla, ravagea et consterna la ville. Cette nuit dispersa des milliers de quintaux de munitions et désarma en partie l'insurrection; mais elle ne désarma ni les bras ni les cœurs des Lyonnais. Les assiégés firent, à la lueur même de l'incendie, une sortie de trois mille hommes, qui repoussa les troupes républicaines des hauteurs de Sainte-Foi.

Le bombardement ne produisait que des décombres, mais point de progrès contre la place. La Convention gourmandait Kellermann. Les représentants du peuple présents à l'armée accusaient sa mollesse et ses temporisations. Les Sardes profitaient de son absence pour reconquérir la Savoie. Kellermann prétexta la nécessité de sa présence à l'armée des Alpes, et demanda son remplacement à l'armée de Lyon. Le comité de salut public nomma le général Doppet à la place de Kellermann. Doppet avait commandé l'avant-garde de Carteaux contre Marseille, il était rompu aux guerres civiles. En attendant l'arrivée de Doppet au camp, le commandement fut confié à Dubois-Crancé.

Dubois-Crancé, représentant du peuple et lieutenant de Kellermann, portait dans la guerre l'emportement de son républicanisme. Noble, mais transfuge de la cause des rois, Dubois-Crancé voulait écraser Lyon comme soldat, mais plus encore comme républicain. Il voyait, dans ses murs, les deux objets de sa haine: la Gironde et le royalisme. Il imprima à son armée, qui grossissait tous les jours, l'énergie et le mouvement de son âme. La voûte de fer et de feu qui couvrait Lyon depuis un mois s'épaissit encore. Il fit attaquer par l'armée de Reverchon, descendue des hauteurs de Limonest, le poste du château de la Duchère. Défendu par quatre mille Lyonnais et par des redoutes, ce poste dominait le faubourg de Vaise. Le lendemain, dans la nuit, sous la protection d'un feu terrible et combiné de toutes ses batteries, Dubois-Crancé s'avança lui-même, à la tête des bataillons de l'Ardèche, contre les redoutes des assiégés qui couvraient le pont d'Oullins et le pont de la Mulatière. Il les emporta à la baïonnette avant que les trois cents Lyonnais qui les gardaient eussent fait sauter le pont. La presqu'île Perrache se trouvait ainsi ouverte aux républicains. Les hauteurs de Sainte-Foi leur furent livrées par la trahison. Le caporal de garde à la principale redoute, pendant la nuit du 27 septembre, plaça la sentinelle avancée dans une position d'où l'on ne pouvait rien découvrir. Ce caporal s'avança alors lui-même jusqu'aux postes républicains et livra le mot d'ordre des assiégés. Les républicains entrèrent, à la faveur de ce mot d'ordre, dans la redoute et égorgèrent le poste.

La prise des redoutes de Sainte-Foi découvrait toutes les hauteurs de Lyon à l'ouest. Précy résolut de tenter un effort désespéré pour reprendre ces positions. Il s'avança, à la tête de ses bataillons d'élite, contre les républicains fortifiés dans leur conquête. Repoussé d'abord par le feu de leurs redoutes, son cheval tué et renversé sur son corps, il se dégage, il rallie ses troupes, il saisit le fusil d'un soldat, et marchant le premier aux pièces de canon, il en reçoit la mitraille; son sang coule par deux blessures. Il l'étanche, et, agitant son mouchoir sanglant dans sa main, comme un drapeau, il précipite ses bataillons sur l'ennemi, qui fuit en lui laissant les pièces enclouées et les redoutes démolies.

Mais pendant que Précy triomphe ainsi à Sainte-Foi et à Saint-Irénée, le général Doppet, profitant de l'accès ouvert la veille à ses troupes par la prise du pont de la Mulatière, lance ses bataillons sur l'avenue de Perrache, emporte les deux redoutes qui la défendent, et s'avance en colonne foudroyante sur le quartier du quai du Rhône, au cœur de Lyon. C'en était fait de la ville. Déjà les boulets balayaient le quai du Rhône, quand Précy, informé de l'invasion des républicains, redescend, avec les débris de ses bataillons, des hauteurs de Sainte-Foi, traverse la Saône et la ville, rallie en passant à sa poignée de braves tout ce qui reste de combattants sous sa main, les forme en colonne sur la place de la Charité, couvre la tête de sa colonne de quatre pièces de canon, répand une nuée de tirailleurs dans les terrains bas de Perrache pour protéger son flanc droit, et débouche au pas de course sur la levée pour repousser l'armée républicaine ou pour mourir.

XXXI

Les soldats de Doppet attendaient le choc. Le champ de bataille était une levée de vingt-cinq toises, entre le Rhône et le marais de Perrache.

Aucune manœuvre n'était possible. La victoire était au parti le plus obstiné à mourir. Les batteries républicaines, placées, les unes sur la rive gauche du Rhône, les autres sur la rive droite de la Saône, les autres enfin sur la levée, balayaient dans trois sens la colonne lyonnaise. C'était un tourbillon de mitraille. Les premières compagnies furent emportées tout entières par ce vent de feu. Précy, franchissant les cadavres, s'élance, avec les plus intrépides de ses volontaires, sur les bataillons républicains qui soutenaient la batterie de front. Il les égorge corps à corps sur leurs pièces. Le choc fut si terrible et la fureur si acharnée, que les baïonnettes se brisaient dans le corps des combattants sans leur arracher un cri, et que les républicains, précipités et enveloppés dans les fossés qui bordent la levée, refusèrent la vie qui leur était offerte, et se firent tuer jusqu'au dernier.

Précy, poursuivant sa victoire, refoula les colonnes débandées de Doppet jusqu'au pont de la Mulatière. Les républicains n'eurent que le temps de couper le pont après l'avoir repassé. Ils se replièrent jusqu'à Oullins. Lyon respira quelques jours. Mais Précy avait perdu, dans cette victoire, l'élite de la jeunesse lyonnaise. Les fatigues, le feu, la mort, les blessés réduisaient à trois mille combattants les défenseurs d'une si vaste circonférence. Ils ne quittaient une brèche que pour voler à l'autre, laissant partout le plus pur de leur sang. Les batteries du général de la Convention, Vaubois, chauffant leurs boulets à rouge sur des grils qu'ils avaient fait venir de Grenoble, ne laissaient pas une heure de sommeil à la ville, pas même un abri aux blessés et aux mourants. En vain, selon l'usage des villes assiégées, où l'on épargne les asiles consacrés à l'humanité, Lyon avait arboré un drapeau noir sur son hôpital, monument admirable d'architecture et de charité; les artilleurs de la Convention criblaient de boulets et d'obus les murs et les dômes de l'hôpital. Les bombes éclatant dans les salles ensevelissaient les blessés sous les voûtes où ils venaient chercher leur salut. Les cours des deux fleuves et les routes qui apportaient des vivres à Lyon étaient fermés de toutes parts. Les vivres et les munitions étaient épuisés. On mangeait les derniers chevaux. On fondait, avec les plombs des édifices, les derniers boulets. Le peuple murmurait, en mourant, contre une mort désormais inutile. Les secours dont on s'était flatté du côté de la Savoie et de l'Italie étaient interceptés par l'armée de Kellermann dans les Alpes. Marseille était pacifiée par Carteaux. L'incendie que Lyon avait espéré allumer, par son exemple, au cœur de la France, était étouffé partout et ne dévorait que ses murs. La ville entière n'était qu'un champ de bataille, encombré des ruines de ses édifices et des lambeaux de sa population. Un dernier assaut, en la livrant à la fureur d'une armée de cent mille paysans irrités et affamés de pillage, pouvait, à chaque instant, livrer les femmes, les enfants, les vieillards, les malades, tout ce qu'il y a de sacré dans le foyer d'une cité, à l'outrage, au carnage, à la mort. La faim comptait les heures et expirait en les comptant. Il n'y avait plus que pour deux jours de nourriture disputée aux chevaux par les hommes. La distribution d'une demi-livre d'avoine délayée dans de l'eau cessa. Couthon et Maignet adressaient des sommations modérées et insidieuses. La commission populaire communiqua ces sommations aux sections assemblées. Les sections nommèrent des députés, pour aller au camp de Couthon conférer avec les généraux et les représentants. Ceux-ci accordèrent quinze heures à la ville pour donner le temps aux défenseurs les plus compromis de pourvoir à leur sûreté.

XXXII

Précy rassembla, dans la nuit du 8 au 9 octobre, ses compagnons de gloire et de malheur. Il leur annonça que la dernière heure de Lyon était venue; que, malgré les promesses de Couthon, la terreur et la vengeance entreraient le lendemain dans la ville avec l'armée républicaine; que l'échafaud remplacerait pour eux le champ de bataille; qu'aucun de ceux que leurs fonctions, leur uniforme, leurs armes, leurs blessures signaleraient comme les principaux défenseurs de la ville n'échapperait au ressentiment de la Convention et à la délation des Jacobins. Il ajouta que, quant à lui, il était décidé à mourir en soldat et non en victime; qu'il sortirait cette nuit même de Lyon avec les derniers et les plus intrépides des citoyens; qu'il tromperait la surveillance des camps républicains en les traversant du côté où il était le moins attendu et en remontant la rive gauche de la Saône, sur la route de Mâcon la moins observée; et que, parvenu à la hauteur de Montmerle, il traverserait le fleuve, se jetterait dans la Dombe, passerait derrière le camp de Dubois-Crancé, à Meximieux, et atteindrait les frontières suisses par les gorges

du Jura. « Que ceux, » ajouta-t-il, « qui veulent « tenter avec moi cette dernière fortune du sol- « dat se trouvent, avec leurs armes et ce qu'ils « ont de plus cher, avant la pointe du jour, ras- « semblés dans le faubourg de Vaise, et qu'ils « me suivent. Je passerai ou je mourrai avec « eux! »

Cette nuit fut une agonie mortelle pour la ville. Elle se passa à délibérer dans le sein des familles sur le parti le plus sûr à prendre pour se sauver du lendemain. L'attente avait des perspectives sinistres, la sortie des périls certains. Deux mille hommes seulement, presque tous jeunes, nobles, royalistes, ou fils des plus hautes familles de Lyon, se trouvèrent, dès le crépuscule du matin, au rendez-vous indiqué par Précy. Trois ou quatre cents femmes, mères, épouses, sœurs des fugitifs, chargées d'enfants à la mamelle ou les conduisant par la main, accompagnaient leurs maris, leurs pères, leurs frères, et se réfugièrent dans la colonne pour partager leur sort. Cette foule confuse étouffait ses sanglots, de peur d'éveiller l'attention du camp de la Duchère.

XXXIII

Pendant que le rassemblement se formait lentement, sous les arbres touffus d'un grand parc nommé le bois de la Claire, quelques centaines de combattants assistaient, dans une cave voisine, à un service funèbre en l'honneur de leurs frères morts dans les combats et de ceux d'entre eux qui allaient mourir. Le général Virieu, dont le courage se fortifiait par la foi, y reçut la communion avant la marche, viatique de sa dernière journée. Quand tout le monde fut réuni, Précy, monté sur l'affût d'un de ses canons, harangua sa troupe : « Je suis content de vous, l'êtes-vous « de moi? » leur dit-il. Des cris unanimes de *vive notre général!* l'interrompirent. « Vous avez fait, » continua Précy, « tout ce qui était humainement « possible pour votre malheureuse ville. Il n'a « pas dépendu de moi qu'elle fût sauvée, libre « et triomphante. Il dépend maintenant de vous « de la revoir heureuse et prospère! Souvenez- « vous que, dans des extrémités telles que celles « où nous nous trouvons, il n'y a de salut que « dans la discipline et dans l'unité de comman- « dement. Je ne vous en dis pas davantage; « l'heure presse, le jour se lève. Fiez-vous à « votre général. » *Vive Lyon!* répondit la colonne en adieu suprême à ses foyers abandondonnés.

Précy avait divisé ce corps d'armée, ou plutôt ce convoi funèbre, en deux colonnes : l'une de quinze cents hommes précédés de quatre pièces de canon, sous ses ordres; l'autre de cinq cents hommes sous les ordres du comte de Virieu, les femmes, les enfants, les vieillards désarmés entre les rangs.

A la sortie du faubourg de Vaise, cinq batteries républicaines, soutenues par des bataillons embusqués derrière les murs et les haies, foudroyèrent les Lyonnais. Précy ordonna aux grenadiers de les débusquer à la baïonnette. Un de ses meilleurs officiers, Burtin de la Rivière, qui lui servait d'aide de camp, s'élance à la tête de la colonne. « Grenadiers, en avant! » s'écrie-t-il. Les grenadiers s'ébranlent; mais, au moment où la Rivière montrait du geste l'ennemi, un boulet lui fracasse le bras et la poitrine et le jette mort aux pieds de son cheval. La colonne hésite. Précy rallie deux pelotons du centre, les enflamme de sa résolution, franchit à leur tête un ravin hérissé de feux et refoule au loin les républicains. Pendant qu'il combat, la colonne passe et il la rejoint à l'abri des batteries.

XXXIV

A la faveur de cette diversion, la colonne sortit du défilé et se glissa sous les collines escarpées qui bordent la Saône jusqu'aux gorges de Saint-Cyr. Précy franchit heureusement ces gorges. Déjà il marchait avec plus de sécurité dans un espace ouvert et libre. Virieu et sa colonne allaient s'engager à leur tour dans le défilé de Saint-Cyr, quand huit mille réquisitionnaires du camp de Limonest, dirigés par le représentant Reverchon, fondirent d'en haut sur sa colonne, la coupèrent en tronçons épars, précipitèrent dans la Saône ou fusillèrent dans les chemins creux et dans les vignes tous ceux qui la composaient, et ne laissèrent échapper ni hommes, ni enfants, ni femmes, à la baïonnette des républicains. Le massacre fut si complet que nul ne put connaître le sort de Virieu. Un dragon de l'armée républicaine assura l'avoir vu combattre en héros, contre plusieurs cavaliers républicains, refuser tout quartier et se précipiter avec son cheval couvert de sang dans le fleuve. On ne retrouva ni son corps, ni son cheval, ni ses armes sur le sol. Cette disparition soudaine et cette absence de tout vestige firent longtemps espérer à la comtesse de Virieu, qui fuyait de son côté déguisée en paysanne, que son

mari avait échappé à la mort. Obstinée dans sa tendresse et dans son espérance pour lui, elle erra quelques mois dans les environs pour découvrir ses traces, et attendit plusieurs années le retour du mort comme celui d'un absent.

XXXV

Précy, faisant face tour à tour avec ses canons à la cavalerie qui le poursuivait, aux tirailleurs du camp de Limonest qui le fusillaient en flanc et aux bataillons qui lui barraient le passage, attaqua une dernière fois à la baïonnette une batterie républicaine, la dispersa et entra avec sa colonne dans les bois d'Alix. La rive gauche de la Saône était hérissée de tirailleurs. Franchir le fleuve devenait impraticable. Il n'y avait plus de salut pour l'armée que dans sa dispersion sur les montagnes du Forez. Parmi ces populations religieuses, royalistes, contre-révolutionnaires, dans des sites coupés de torrents et de forêts, la petite armée des Lyonnais soulèverait le pays ou trouverait du moins des asiles et des moyens de fuite individuelle. Préry rassembla sa troupe en conseil de guerre et lui communiqua sa résolution. Elle fut combattue avec obstination par une partie de ses compagnons d'armes, qui ne voyaient de salut qu'au delà des Alpes. Une alterration tumultueuse s'éleva entre les deux partis. Pendant ce débat, le tocsin sonnait dans tous les villages et les paysans cernaient la forêt. Une moitié de l'armée abandonna son général, franchit la Saône et fut immolée sur l'autre bord. Précy, suivi seulement d'environ trois cents combattants, abandonna les canons et les chevaux, sortit des bois d'Alix, s'éloigna de la Saône et marcha pendant trois jours de combats en combats, semant sa route à travers les montagnes de traîneurs, de blessés, de morts. Traqués par les habitants, poursuivis par la cavalerie légère de Reverchon, à chaque instant sur le point d'être enveloppés, ces débris de dix mille combattants au commencement du siége atteignirent, au nombre de cent dix, le sommet du mont Saint-Romain, plateau élevé défendu par des ravins et voilé de taillis. Le cercle se rétrécissait à chaque minute autour d'eux. Quelques hameaux leur fournissaient encore des vivres. Des parlementaires républicains, admirant leur intrépidité et plaignant leur sort, leur offrirent une capitulation. On assurait la vie à tous, excepté au général. Ses braves compagnons refusèrent de séparer leur sort du sien. Précy les embrassa tous une dernière fois, quitta son habit de commandant, brisa son épée, débrida son cheval, lui rendit la liberté, et, se glissant dans les broussailles sous la conduite d'un de ses soldats, il s'enfonça dans des cavernes inaccessibles abritées par un bois de sapins. A peine Précy avait-il quitté son armée, qu'un officier de hussards républicains se présente aux avant-postes : « Livrez-nous votre général, et « vous êtes sauvés, » dit-il au jeune Reyssié, aide de camp de Précy et un des héros du siége. « — Il n'est plus parmi nous, » répond Reyssié, « et, si vous en voulez la preuve, regardez : voilà « son cheval abandonné qui paît l'herbe en li- « berté derrière nous. « — Tu me trompes, » réplique l'officier tirant son sabre ; « le général, « c'est toi ! et je t'arrête. » A ces mots, Reyssié, lassé de la vie, casse la tête d'un coup de pistolet à l'officier républicain, et, plaçant dans sa propre bourhe le canon de son second pistolet, se brûle la cervelle, et tombe vengé sur le corps de son ennemi. Au bruit de cette double détonation, les républicains fondent sur les débris de l'armée lyonnaise et les égorgent sans pitié. A peine quelques soldats isolés échappèrent-ils au massacre en rampant dans les broussailles. Reyssié et l'officier qu'il avait entraîné dans la mort furent jetés par les paysans dans la même fosse.

XXXVI

Cependant Précy, instruit par deux de ses soldats fugitifs de l'inutilité de son sacrifice et du massacre de son armée, erra trois jours et trois nuits sans nourriture et sans abri dans les bois et dans les ravins de ces montagnes. Ses deux derniers compagnons ne l'abandonnèrent pas. L'un d'eux, paysan du hameau de Violay, au bord de la Saône, parvint à conduire son général, en trois nuits de marche, jusque dans un bois voisin de la chaumière de son père. Il le nourrit là furtivement pendant quelques jours de pain dérobé à l'indigence de ses parents. Il lui procura des habits de paysan. Quand enfin le bruit répandu de la mort de Précy se fut accrédité à Lyon et ralentit l'ardeur des recherches, le général parvint à se réfugier en Suisse à travers les gorges du Jura. Précy ne passa la frontière qu'avec deux soldats, seuls débris de l'immense insurrection civile que la république rejetait de son sein comme elle allait rejeter bientôt les débris de la coalition des rois.

Précy, accueilli avec respect dans l'exil, rentra dans sa patrie avec les Bourbons. Il y vieillit

sans récompense et sans honneur sous leur règne. Les cours n'aiment que les courtisans. Précy n'avait pas émigré. Il n'avait combattu de la république que son anarchie et ses excès. Il avait conservé les couleurs de la nation sur son drapeau. Soldat de la patrie et non d'une famille, il fut oublié. Les princes et les hommes sont ainsi faits, qu'ils aiment mieux ceux qui ont partagé leurs fautes que ceux qui ont servi leurs intérêts. On ne se souvint de Précy qu'après sa mort. Lyon fit de magnifiques funérailles à son général dans cette plaine des Brotteaux arrosée du sang de ses compagnons d'armes. On l'ensevelit auprès des restes de ces héros du siége. Sa dépouille mortelle y repose dans sa gloire : les guerres civiles ne décernent que des tombeaux.

LIVRE CINQUANTIÈME.

I

Ce qui attriste l'histoire dans le récit des guerres civiles, c'est qu'après les champs de bataille il faut raconter les échafauds.

L'armée républicaine entra à Lyon avec une apparence de modération et de fraternité qui donnait à cette occupation l'aspect d'une réconciliation plus que d'une conquête. Couthon lui-même ordonna, dans les premiers moments, le respect des personnes et des propriétés. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés. Les paysans de l'Auvergne qui étaient accourus avec des chars, des mulets et des sacs, pour emporter les dépouilles de la plus opulente ville de France promises à leur rapacité, furent congédiés les mains vides, et regagnèrent en murmurant leurs montagnes. Les républicains se comportèrent en vainqueurs affligés de leur victoire, et non en bandes sauvages et indisciplinées. Ils partagèrent leur pain avec les habitants affamés. La générosité naturelle au soldat français précéda la vengeance. Les représentants ne la proclamèrent que quelques jours après, et sur les injonctions du comité de salut public. Lyon fut choisi pour exemple des sévérités de la république. Ce n'était plus assez des supplices individuels, la terreur voulait offrir le supplice d'une ville en exemple et en menace à ses ennemis.

Les Jacobins amis de Châlier, longtemps comprimés par les royalistes et par les Girondins de Lyon, sortirent de leurs refuges en criant vengeance aux représentants, et en sommant la Convention de leur livrer enfin leurs ennemis. Les représentants essayèrent quelque temps de contenir cette rage; ils finirent par lui obéir, et se bornèrent à la régulariser par l'institution de tribunaux révolutionnaires et de décrets d'extermination.

II

Ici, comme dans tous les actes de la terreur, on a déversé sur un seul nom l'horreur du sang répandu. La confusion du moment, le désespoir de ceux qui meurent, le ressentiment de ceux qui survivent ne sait pas choisir entre les coupables, et fait quelquefois tomber l'exécration de la postérité sur les moins criminels. L'histoire a ses hasards comme le champ de bataille : elle absout ou elle immole certaines renommées, sans lumière et sans pitié. C'est au temps à mieux rétribuer. Sans affaiblir la réprobation qui s'attache aux grandes exécutions des guerres civiles, c'est à lui de faire peser sur chaque parti et sur chaque homme la part exacte de responsabilité qui leur revient. Les préjugés de la calomnie ne se légitiment pas par le temps. La justice est due à tous les noms, même odieux. On ne prescrit pas contre la mémoire des hommes.

Tous les crimes de la république à Lyon ont été rejetés sur Couthon, parce que Couthon était l'ami et le confident de Robespierre dans la répression du fédéralisme, dans la victoire des ré-

publirains unitaires contre l'anarchie civile. Les dates, les faits et les paroles impartialrmrnt étudiés démentent res préjugés. Couthon entra à Lyon en pacificateur plutôt qu'en bourreau ; il y combattit, avec toute l'énrrgie que lui permettait son rôle, les rxrès et les vengeanres drs Jacobins. Il lutta contre Dubois-Craneé, Collot-d'Herbois, Dorfeuille pour modérer la réartion de ces emportés de la terreur. Il fut dénonré par eux à la Montagne et aux Jacobins comme indulgent et prévaricateur. Il se retira enfin avant la première condamnation à mort pour ne pas être témoin et complice du sang versé par les représentants du parti implacable de la Convention.

III

Couthon, Laporte, Maignet et Châteauneuf-Randon entrèrent triomphalement à Lyon à la tête des trouprs, et se rendirent à l'hôtel de ville, escortés de tous les Jacobins et d'un flot de peuple qui leur demandait, à grands cris, les dépouilles des rirhes et les têtes drs fédéralistrs. Couthon harangua rette multitudr, promit vrngeanre, mais recommanda l'ordre et revendiqua, pour la république senle, le droit de choisir, dr juger rt de frapper ses ennemis. Les représentants allèrent de là s'installer dans le palais vide de l'arhevêché. Les appartements dévastés de cet édifice, les pans de murailles et les toits écrasés par les bombes donnaient à lrur résidence l'aspect d'un campement parmi des décombres. Dubois-Cranré, général en serond de l'armée de siége, rt membre aussi de la Convention, se présenta le même soir à l'archevêrhé avec la roneubine qu'il traînait à sa suite dans les ramps. Il ne put trouver pour asile, dans le palais dr ses collègues, qu'un réduit fétidr sous les toits à demi écroulés. Le vainqueur de Lyon, rourhé sur un misérable grabat, indigné du mépris de ses collègues, qui le reléguaient dans ce grenier, quitta le lrndemain l'archevêché, en murmurant contre l'insolrnce de Couthon, et alla se loger dans une hôtellerie dr la ville. Lrs Jacobins, offensés des trmporisations de Couthon, se groupèrent autour de Dubois-Crancé. Ce général les réunit le soir dans la salle du théâtre. Les loges rt les décorations incendiées, les voûtes percées à jour rappelaient à l'œil la résistance et la punition. Dubois-Cranré reforma le rlub central. Il harangua les Jarobins moins en chef qu'en rompliee. Le peuple sortit en criant : *Vive Dubois-Crancé!* Il se répandit dans les rues, en rhantant drs couplets féroces. On signa dans les lieux publirs une pétition à la Convention, pour lui demander de ronserver lr rommandement dr l'armée à re général.

Couthon rt ses collègues, voyant les Jacobins et Dubois-Cranré prêts à entraîner les soldats dans leur causr, et l'armée travaillée par les clubistes, écrivirent au comité de salut public pour demander le prompt rappel du général jacobin. Ils adressèrent proclamations sur prorlamations aux troupes et au peuple, les invitant à la disripline, à l'ordre, à la clémrnre. — « Braves soldats ! » disait Couthon, « avant d'entrer dans la ville de Lyon, vous avez juré de « faire respecter la vie et les biens des citoyrns. « Ce serment solennel ne sera pas vain puisqu'il « vous a été dicté par le sentiment de votre « propre gloire ! Il pourrait y avoir bors de « l'armée drs hommes qui se porteraient à des « excès ou à des vengeances, afin d'rn attribuer « l'infamie aux braves républirains; dénonrez-« les, arrêtez-les, nous rn ferons prompte jus-« tice ! — Soldats franrais, » disait-il ailleurs, « gardez-vous de perdre tout lr mérite de la « guerre qur vous venrz dr faire aver tant de « magnanimité. Restez ce que vous avez été. « Laissez aux lois le droit de punir les coupa-« bles !... Drs ennemis du peuple prennent le « masque du patriotisme pour égarer quelques-« uns d'entre vous; ils rherchent à vous faire « outragrr, par des aetrs injustes, oppressifs, « arbitraires, l'honneur de l'armée et de la répu-« blique... »

Couthon ordonna que les manufactures fussent rouvertes rt que lrs relations commerriales reprissent leur cours. Les Jacobins frémirent. L'armée obéit. Dubois-Crancé, intimidé et rappelé par la Convention, trembla devant Couthon et s'humilia devant Robespierre. Couthon ferma les clubs imprudemment rouvrrts par Dubois-Craneé : « Considérant, » dit-il, « qu'à la suite « du siége que Lyon vient d'essuyer, les passions « individuelles des citoyens les uns contre les « autres doivent encore frrmenter, que les mal-« vrillants pourraient profiter de res circonstanres « pour souffler le feu de la discorde civile... il « est défendu aux ritoyens de s'assembler en « sections ou en comités. » — « Que feront les « citoyens, » écrivait Couthon au comité de salut publir, « quand ils verront des députés les « exciter les premiers à la violation des lois? » Il se borna, conformément aux lois existantes,

à renvoyer devant une commission militaire les Lyonnais fugitifs pris les armes à la main après la capitulation. Il institua quelques jours après, par ordre du comité de salut public, un second tribunal sous le nom de *commission de justice populaire*. Ce tribunal devait juger tous ceux des citoyens qui, sans être militaires, auraient trempé dans la résistance armée de Lyon à la république. Les formes judiciaires et lentes de ce tribunal donnaient, sinon des garanties à l'innocence, du moins du temps à la réflexion. Couthon garda dix jours le décret qui instituait ce tribunal, pour donner aux individus compromis et aux signataires des actes incriminés pendant le siége, le temps de s'évader. Vingt mille citoyens, prévenus par ses soins du danger qui les menaçait, sortirent de la ville et se réfugièrent en Suisse ou dans les montagnes du Forez.

IV

Cependant la Montagne et les Jacobins de Paris, soulevés contre les lenteurs de Couthon par les accusations de Dubois-Crancé, pressaient le comité de salut public de donner un mémorable exemple aux insurrections à venir et de venger la république sur la seconde ville de la république. Robespierre et Saint-Just, quoique amis particuliers de Couthon et satisfaits d'avoir vaincu, se sentaient impuissants contre l'emportement de la Montagne. Ils feignirent de le partager. Barère, toujours prêt à servir indifféremment la fureur ou la sagesse des partis, monta, le 12 novembre, à la tribune, et lut à la Convention, au nom du comité de salut public, un décret ou plutôt un *plébicide* contre Lyon. « Que « Lyon soit enseveli sous ses ruines! » dit Barère. « La charrue doit passer sur tous les « édifices, à l'exception de la demeure de l'in- « digent, des ateliers, des hospices ou des mai- « sons consacrées à l'instruction publique. Il « faut que le nom même de cette ville soit en- « glouti sous ses ruines. On l'appellera désor- « mais *Ville affranchie*. Sur les débris de cette « infâme cité il sera élevé un monument qui sera « l'honneur de la Convention et qui attestera « le crime et la punition des ennemis de la li- « berté. Cette seule inscription dira tout : *Lyon « fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus!* » Le décret portait qu'une commission extraordinaire, composée de cinq membres, ferait punir militairement les contre-révolutionnaires de Lyon; que les habitants seraient désarmés; que les armes des riches seraient remises aux pauvres; que la ville serait détruite et spécialement toutes les habitations des riches; que le nom de la ville serait effacé du tableau des villes de la république; que les biens des riches et des contre-révolutionnaires seraient distribués en indemnités aux patriotes.

Ce décret fit trembler le sol de Lyon. Le fanatisme de la liberté n'avait pas encore éclaté jusqu'au suicide, la propriété n'avait pas encore été imputée à crime; la spoliation n'avait pas encore transféré la richesse du riche à l'indigent, de la victime au délateur. La ville dont le culte était la propriété, était la première frappée dans la propriété. Couthon, tout en feignant d'admirer le décret, le crut inexécutable et resta encore douze jours sans le mettre à exécution. Ces délais laissaient fuir en foule les citoyens menacés. Le représentant ouvrait la porte aux victimes pour frapper à vide les coups ordonnés par les Jacobins. « Ce décret, citoyens collègues, » écrivait-il à la Convention, « nous a pénétrés d'admiration. « De toutes les mesures grandes et vigoureuses « que vous venez de prendre, une seule, nous « l'avouons, nous avait échappé : c'est celle de « la destruction totale; mais déjà nous avions « frappé les murs de défense et les remparts. » La Montagne aurait voulu que Lyon s'engloutît aussi promptement que Barère avait prononcé l'arrêt de sa destruction.

Un homme néfaste pour la ville de Lyon, Collot-d'Herbois, fulminait, au comité de salut public et aux Jacobins de Paris, contre la mollesse des représentants du peuple en mission dans cette ville. On eût cru qu'une haine personnelle et mortelle l'animait contre Lyon. On disait qu'ancien comédien et débutant sans talent sur le théâtre de cette ville, il avait été sifflé en signe de dégoût par les spectateurs; que le ressentiment de l'acteur vivait et brûlait dans l'âme du représentant, et qu'en vengeant la république il vengeait son orgueil offensé. Dubois-Crancé appuyait l'éloquence de Collot-d'Herbois de son témoignage. Il apporta un jour, sur la tribune des Jacobins, la tête coupée de Châlier. Il étala et montra du doigt sur ce crâne les traces des cinq coups successifs de la guillotine qui avaient mutilé, avant de la tuer, l'idole des révolutionnaires lyonnais. Guillard, l'ami de Châlier, leva les mains au ciel à cet aspect et s'écria : « Au nom « de la patrie et des frères de Châlier, je demande « vengeance des crimes de Lyon ! »

V

Couthon et ses collègues se déterminèrent enfin à céder aux injonctions de la Montagne, ils réorganisèrent les comités révolutionnaires. Couthon les investit d'un droit de recherche, de surveillance et de dénonciation contre les fédéralistes et les royalistes. Il ordonna des visites domiciliaires et des appositions de scellés sur les maisons des suspects. Mais il entoura toutes ces mesures de conditions et de prescriptions qui en neutralisaient en partie l'effet. Enfin Couthon accomplit, mais seulement en apparence, le décret de la Convention qui ordonnait la démolition des édifices. Il se rendit en grand appareil, accompagné de ses collègues et de la municipalité, sur la place de Bellecour, plus particulièrement vouée à la destruction par l'opinion de ses habitants et par le luxe de ses constructions. Porté dans un fauteuil, comme sur le trône des ruines, par quatre hommes du peuple, Couthon frappa d'un marteau d'argent la pierre angulaire d'une des maisons de la place, en prononçant ces paroles : « Au « nom de la loi je te démolis. »

Une poignée d'indigents en haillons, des pionniers et des maçons, portant sur leurs épaules des pioches, des leviers, des haches, formaient le cortége des représentants. Ces hommes applaudissaient d'avance à la chute de ces demeures, dont la ruine allait consoler leur envie ; mais Couthon, satisfait d'avoir donné ce signe d'obéissance à la Convention, imposa silence à leurs clameurs et les congédia. Les démolitions furent ajournées jusqu'à l'époque où les habitants de la place auraient emporté ailleurs leurs meubles et leurs foyers.

Après la cérémonie, les représentants rendirent un arrêté pour ordonner aux sections d'enrôler chacune trente démolisseurs et de leur fournir les pinces, les marteaux, les tombereaux et les brouettes nécessaires au déblayement des débris. Les femmes, les enfants, les vieillards furent admis, selon leur force, à l'œuvre. Un salaire leur fut attribué aux frais des propriétaires spoliés, mais on ne démolit pas encore. Couthon, réprimandé de nouveau par le comité de salut public pour la lenteur de ses exécutions, et coupable aux yeux des Jacobins du sang qu'il ne voulait pas verser, averti de plus de la prochaine arrivée d'autres représentants chargés d'accélérer les vengeances, écrivit à Robespierre et à Saint-Just. Il conjura ses amis de le soulager du poids d'une mission qui pesait à son âme, et de l'envoyer dans le Midi. Robespierre fit rappeler Couthon. Son départ fut le signal des calamités de Lyon. Le sang qu'il retenait déborda. Les représentants Albitte, Javogues, accoururent. Dorfeuille, président de la commission de justice populaire, fit dresser la guillotine sur la place des Terreaux. Il la fit élever aussi dans la petite ville de Feurs, autre foyer de vengeances nationales, au cœur des montagnes insurgées.

Dorfeuille présida, à la tête du club central, à une fête funèbre consacrée aux mânes de Châlier. « Il est mort, » s'écria Dorfeuille, « et « il est mort pour la patrie ! Jurons de l'imiter « et de punir ses assassins ! Ville impure ! ce n'é« tait pas assez pour toi d'avoir infecté pendant « deux siècles de ton luxe et de tes vices la « France et l'Europe ! il te fallait encore égorger « la vertu ! Les monstres ! ils l'ont commis, ce « forfait ! et ils respirent encore ! Châlier, nous te « devons une vengeance et tu l'obtiendras ! « Martyr de la liberté, le sang des scélérats « est l'eau lustrale qui convient à tes mânes ! « Aristocrates fanatiques ! serpents des cours ! « négociants avides et égoïstes ! femmes perdues « de débauche, d'adultère, de prostitution ! que « lui reprochiez-vous ? De l'exagération, un « patriotisme exalté, une popularité dangereuse ! « Misérables ! ainsi vous vous arrogiez le droit « de poser la borne où doivent s'arrêter l'amour « de la patrie et la reconnaissance du peuple ! « Ainsi vous annonciez que c'est entre vos mains « que l'Éternel a remis l'équerre et le compas « des vertus humaines ! Ah ! si vous ne pouvez « comprendre les vertus, au moins ne les assas« sinez pas ! Ils chantèrent à son supplice ; peuple ! « pleure aujourd'hui à son triomphe. O vous, « citoyens, qui formez ici ce groupe à ma droite, « c'est à cette même place que Châlier quitta la « vie. C'est ici que mourut de la mort des cri« minels le plus innocent des hommes. O vous « qui formez ce groupe à ma droite, citoyens, « vous foulez son sang ! Écoutez ses derniers « moments. Il va, par ma voix, vous parler une « dernière fois. Citoyens, écoutez ! »

Dorfeuille lut alors, au milieu des sanglots et des imprécations de la foule, une lettre écrite par Châlier au moment de monter à l'échafaud. Ses adieux à ses amis, à ses parents, à la femme qu'il aimait étaient pleins de larmes ; ses adieux à ses frères les Jacobins, pleins d'enthousiasme. La liberté, la démocratie et la religion se fondaient en une confuse invocation de Châlier au peuple, à Dieu, à l'immortalité. La mort solennisait ces

paroles. Le peuple les recueillit comme le legs du patriote.

VI

Le lendemain, Dorfeuille présida, pour la première fois, le tribunal. Les supplices commencèrent avec les jugements. Albitte et ses collègues, qui venaient de succéder à Couthon, appelèrent à Lyon l'armée de Ronsin ; ils formèrent une armée pareille dans chacun des six départements voisins. La mission de ces armées, recrutées dans l'écume du peuple, était de généraliser, sur toute la surface de ces départements, les mesures d'inquisition, de spoliation, d'arrestation et de meurtre juridiques dont Lyon allait devenir le foyer. Dans les murs et hors des murs, les fugitifs ne trouvaient que des piéges, les suspects que des délateurs, les accusés que des bourreaux. Des milliers de détenus de toutes conditions, nobles, prêtres, propriétaires, négociants, cultivateurs, encombrèrent en peu de jours les prisons de ces départements. On les évacuait par colonnes et par charretées sur Lyon. Là, cinq vastes dépôts les recevaient pour quelques jours, et les reversaient à l'échafaud. Le vide se faisait et se comblait sans cesse. La mort maintenait le niveau.

Au nombre de ces victimes suppliciées dans leur corps ou dans leur âme avant l'âge du crime, on remarquait une jeune orpheline encore enfant, mademoiselle Alexandrine des Écherolles, privée de sa mère par la mort, de son père par la fuite ; elle venait chaque jour à la porte de la prison des recluses solliciter par ses larmes la permission de voir la tante qui lui avait servi de mère et qu'on avait jetée dans les cachots. Bientôt elle la vit conduire au supplice et la suivit jusqu'au pied de l'échafaud, demandant en vain de lui être réunie dans la mort. On dut plus tard à cette enfant quelques-unes des pages les plus dramatiques et les plus touchantes de ce siége. Semblable à cette Jeanne de la Force, historienne des guerres de religion de 1622, et à l'héroïque et naïve madame de la Rochejaquelein, elle écrivit avec le sang de sa famille et avec ses propres larmes le récit des catastrophes auxquelles elle avait assisté. Les femmes sont les véritables historiens des guerres civiles, parce qu'elles n'y ont jamais d'autre cause que celle de leur cœur, et que les souvenirs y conservent toute la chaleur de leur passion.

Albitte lui-même, jugé trop indulgent, se retira, comme Couthon, à l'arrivée de Collot-d'Herbois et de Fouché, nouveaux proconsuls désignés par la Montagne. On connaissait Collot-d'Herbois, vanité féroce qui ne voyait la gloire que dans l'excès, et dont aucune raison ne modérait les emportements. On ne connaissait pas Fouché ; on le croyait fanatique, il n'était qu'habile. Plus comédien de caractère que Collot ne l'était de profession, il jouait le rôle de Brutus avec l'âme de Séjan. Nourri dans les habitudes du cloître, Fouché y avait contracté ce pli servile que l'humilité monacale imprime aux caractères, pour les rendre également propres à obéir ou à dominer selon le temps. Il n'avait vu dans la Révolution qu'une puissance à flatter et à exploiter. Il se dévouait à la tyrannie du peuple, en attendant le moment de se dévouer à la tyrannie de quelque César. Il flairait les temps. Fouché cherchait alors à circonvenir Robespierre. Il feignait d'aimer la sœur du député d'Arras et de vouloir l'épouser. Robespierre abhorrait Fouché, malgré ses caresses. Il pressentait son incrédulité révolutionnaire et son athéisme. Robespierre voulait des séides de sa foi, mais non des adulateurs de sa personne. Il écartait Fouché de son cœur et de sa famille, comme un piége. Fouché, affectant l'exagération des principes, s'était lié avec Chaumette et Hébert. Chaumette était de Nevers. Il avait fait envoyer Fouché dans cette ville pour y propager la terreur. Les actes et les lettres de Fouché dépassèrent, à Nevers, la langue des démagogues de Paris. Il effaça, en peu de mois, dans ces départements, l'empreinte des siècles dans les mœurs, dans les lois, dans les fortunes, dans les castes. Plus avide pour la république que sanguinaire, cependant, il avait plus emprisonné qu'immolé ; il menaçait plus qu'il ne frappait. Les dépouilles des riches, des émigrés, des châteaux, des églises, les rançons des suspects, les produits de ses exactions, envoyés par lui à la Convention et à la commune de Paris, attestèrent l'énergie de ses mesures, et firent fermer les yeux sur ses tolérances d'opinion. Il frappait surtout les idoles muettes de l'ancien culte qu'il avait répudié. Son impiété lui comptait pour du patriotisme. « Le « peuple français, » écrivait-il, « ne reconnait « d'autre dogme que celui de sa souveraineté « et de sa toute-puissance. » Il proscrivit tout signe religieux, même sur la tombe. Il fit graver la figure du Sommeil sur le frontispice des lieux de sépulture ; il ordonna qu'on n'y écrivît d'autre

inscription que celle-ci : *La mort est un sommeil éternel !* Son athéisme professait le néant.

VII

Tels étaient les deux hommes que la Montagne envoyait présider au supplice de Lyon. Robespierre voulut leur faire adjoindre Montaut, républicain inflexible, mais probe. Montaut, instruit par le sort de Couthon de ce qu'on attendait de lui, refusa de se rendre à son poste. Les deux représentants commencèrent par accuser Couthon de l'ajournement des démolitions et des supplices. « Les accusateurs publics vont marcher, » écrivirent-ils ; « le tribunal va juger pour trois dans « un jour. La mine va accélérer les démoli- « tions... »

Collot avait amené avec lui de Paris une colonie de Jacobins, choisis au scrutin, parmi les hommes extrêmes de cette société. Fouché en amenait une autre de la Nièvre ; tous hommes exercés aux délations, endurcis aux larmes, aguerris au supplice. Les représentants s'étaient fait suivre de geôliers étrangers, de peur que les relations de cité avec les détenus, et la pitié naturelle entre compatriotes, ne corrompissent l'inflexibilité des geôliers de Lyon. Ils commandèrent des guillotines comme des armes avant le combat. Ils promenèrent dans la ville, pour échauffer le peuple, l'urne mortuaire de Châlier. Arrivés à l'autel qu'ils avaient dressé à ses mânes, ils fléchirent le genou devant ses restes. « Châ- « lier ! » s'écria Fouché, « le sang des aristo- « crates sera ton encens ! »

Les signes du christianisme, l'Évangile et le crucifix, traînés à la suite de la procession, attachés à la queue d'un animal immonde, furent jetés dans le bûcher allumé sur l'autel de Châlier. On fit boire un âne dans le calice du sacrifice. On foula aux pieds les hosties. Les temples, jusque-là réservés au culte constitutionnel, furent profanés par des chants, des danses, des cérémonies ironiques.

« Nous avons fondé hier la religion du patrio- « tisme, » écrivait Collot. « Des larmes ont coulé « de tous les yeux à la vue de la colombe qui « consolait Châlier dans sa prison et qui sem- « blait gémir auprès de son simulacre. Ven- « geance ! vengeance ! criait-on de toutes parts. « Nous le jurons ! le peuple sera vengé, le sol « sera bouleversé, tout ce que le vice et le crime « avaient bâti sera anéanti. Le voyageur, sur « les débris de cette ville superbe et rebelle, ne « verra plus que quelques chaumières habitées « par les amis de l'égalité ! »

VIII

Les têtes de dix membres de la municipalité tombèrent le lendemain. La mine fit sauter les plus beaux édifices de la ville. Une instruction patriotique, signée de Fouché et de Collot, aux clubistes de Lyon et des départements de la Loire et du Rhône, pour stimuler leur énergie, résumait ainsi leurs droits et leurs devoirs : « Tout « est permis à ceux qui agissent dans le sens de la « Révolution. Le désir d'une vengeance légitime « devient un besoin impérieux. Citoyens, il faut « que tous ceux qui ont concouru directement « ou indirectement à la rébellion portent la tête « sur l'échafaud. Si vous êtes patriotes, vous « saurez distinguer vos amis ; vous séquestre- « rez tous les autres. Qu'aucune considération « ne vous arrête, ni l'âge, ni le sexe, ni la « parenté. Prenez en impôt forcé tout ce qu'un « citoyen a d'inutile : tout homme qui possède « au delà de ses besoins ne peut qu'abuser. Il y « a des gens qui ont des amas de draps, de « linge, de chemises, de souliers. Requérez « tout cela. De quel droit un homme garderait-il « dans ses armoires des meubles ou des vête- « ments superflus ? Que l'or et l'argent et tous « les métaux précieux s'écoulent dans le trésor « national ! Extirpez les cultes, le républicain « n'a d'autre Dieu que sa patrie. Toutes les com- « munes de la république ne tarderont pas à « imiter celle de Paris, qui, sur les ruines d'un « culte gothique, vient d'élever le temple de la « Raison. Aidez-nous à frapper les grands coups, « ou nous vous frapperons vous-mêmes. »

Ces proclamations de la vengeance, du pillage et de l'athéisme étaient autant de reproches indirects à Couthon, qui avait tenu un langage tout opposé, peu de jours avant, à la réunion populaire : « Notre morale à nous, » avait dit Couthon en parlant de Robespierre et de son parti, « n'est pas la morale de quelques faux « philosophes du jour, qui, ne sachant pas lire « dans le grand livre de la nature, croient au « hasard et au néant. Nous croyons, nous, à « une Providence ; nous croyons à un Être su- « prême, puissant, juste et bon par essence. « Nous ne l'outrageons pas par des cérémonies « ridicules et forcées : l'hommage que nous lui « rendons est pur et libre. »

Conformément à l'esprit de cette proclama-

tion, Fouché et Collot créèrent des commissaires de confiscation et de délation. Ils affectèrent un salaire de trente francs par dénonciation. Le salaire était double pour les têtes d'élite, telles que celles des nobles, des prêtres, des religieux, des religieuses. On ne délivrait le prix du sang qu'à celui qui dirigeait, en personne, les recherches de l'armée révolutionnaire, et qui livrait le suspect au tribunal. Une foule de misérables vivaient de cet infâme trafic de la vie des citoyens. Les caves, les greniers, les égouts, les bois, les émigrations nocturnes dans les montagnes environnantes, les déguisements de tout genre dérobaient vainement les hommes compromis, les femmes tremblantes, à l'inquisition toujours éveillée des délateurs. La faim, le froid, la fatigue, la maladie, les visites domiciliaires, la trahison les livraient, après quelques jours, aux sicaires de la commission temporaire.

Les cachots regorgeaient de prisonniers. Pendant que les propriétaires, les négociants périssaient et leurs maisons s'écroulaient sous le marteau. Aussitôt qu'un délateur avait indiqué une maison confisquée au comité des séquestres, le comité de démolition lançait ses bandes de pionniers contre les murs. Les marchands, les locataires, les familles expulsés de ces maisons proscrites avaient à peine le temps d'évacuer leur domicile, d'emporter les vieillards, les infirmes, les enfants dans d'autres demeures. On voyait tous les jours la pioche attaquer les escaliers, ou les couvreurs enlever les tuiles. Pendant que les habitants surpris précipitaient leurs meubles par les fenêtres et que les mères emportaient les berceaux de leurs enfants à travers les décombres de leurs toits, vingt mille pionniers de l'Auvergne et des Basses-Alpes étaient employés à raser le sol. La poudre sapait les caves et les fondements. La solde des démolisseurs s'élevait à quatre cent mille francs par décade. Les démolitions coûtèrent quinze millions pour anéantir une capitale de plus de trois cents millions de valeur en édifices.

Des centaines d'ouvriers périrent engloutis sous les pans des murailles imprudemment minées. Le quai Saint-Clair, les deux façades de la place de Bellecour, les quais de la Saône, les rues habitées par l'aristocratie du commerce, les arsenaux, les hôpitaux, les monastères, les églises, les fortifications, les maisons de plaisance des collines sur les deux fleuves n'offraient plus que l'aspect d'une ville trouée par le canon après de longs assauts. Lyon, presque inhabité, se taisait au milieu de ses ruines. Les ouvriers, sans ateliers et sans pain, enrôlés et soudoyés par les représentants, aux dépens des riches, semblaient s'acharner, la hache à la main, sur le cadavre de la ville qui les avait nourris. Le bruit des murs qui tombaient, la poussière des démolitions qui enveloppait la ville, le retentissement des coups de canon et des feux de peloton qui fusillaient ou qui mitraillaient les habitants, le roulement des charrettes qui, des cinq prisons de la ville, conduisaient les accusés au tribunal et les condamnés à la guillotine, étaient les seuls signes de vie de la population; l'échafaud était son seul spectacle, les acclamations d'un peuple en haillons à chaque tête qui roulait à ses pieds étaient sa seule fête.

IX

La commission de justice populaire, instituée par Couthon, fut transformée, à l'arrivée de Ronsin et de son armée, en tribunal révolutionnaire. Le surlendemain de l'arrivée de ces corps moins soldats que licteurs de la république, les exécutions commencèrent, sans interruption, pendant quatre-vingt-dix jours. Huit ou dix condamnés par séance mouraient, en sortant du tribunal, sur l'échafaud dressé en permanence en face du perron de l'hôtel de ville. L'eau et le sable répandus, tous les soirs, après les exécutions, autour de cet égout de sang humain, ne suffisaient pas à décolorer le sol. Une boue rouge et fétide, piétinée constamment par un peuple avide de voir mourir, couvrait la place et viciait l'air. Autour de ce véritable abattoir d'hommes on respirait la mort. Les murailles extérieures du palais Saint-Pierre et de la façade de l'hôtel de ville suaient le sang. Le matin des journées de novembre, de décembre et de janvier, les plus fécondes en supplices, les habitants du quartier voyaient s'élever du sol imbibé un petit brouillard. C'était le sang de leurs compatriotes immolés la veille, l'ombre de la ville qui s'évaporait au soleil. Dorfeuille, sur les réclamations du quartier, fut obligé de transporter la guillotine à quelques pas plus loin. Il la plaça sur un égout découvert. Le sang, ruisselant à travers les planches, pleuvait dans une fosse de dix pieds de profondeur, qui l'emportait au Rhône avec les immondices du quartier. Les blanchisseuses du fleuve furent forcées de changer la station de leurs lavoirs pour ne pas laver leur linge et leurs

bras dans une eau ensanglantée. Enfin, quand les supplices, qui s'accéléraient comme les pulsations du pouls dans la colère, se furent élevés à vingt, à trente, à quarante par jour, on dressa l'instrument de la mort au milieu du pont Morand, sur le fleuve. On balaya le sang et on jeta les têtes et les troncs par-dessus les parapets dans le courant le plus rapide du Rhône. Les mariniers et les paysans des îles et des plages basses qui interrompent le cours du fleuve entre Lyon et la mer, trouvèrent longtemps des têtes et des troncs d'hommes échoués sur ces îlots, et engagés dans les joncs et dans les oseraies de leurs bords.

Ces suppliciés étaient presque tous la fleur de la jeunesse de Lyon et des contrées voisines. Leur âge était leur crime. Il les rendait suspects d'avoir combattu. Ils marchaient à la mort, avec l'élan de la jeunesse, comme ils auraient marché au combat. Dans les prisons, comme dans des bivacs, la veille des batailles, ils n'avaient qu'une poignée de paille par homme pour reposer leurs membres sur les dalles des cachots. Le danger de se compromettre en s'intéressant à leur sort et de mourir avec eux, n'intimidait pas la tendresse de leurs parents, de leurs amis, de leurs serviteurs. Nuit et jour des attroupements de femmes, de mères, de sœurs rôdaient autour des prisons. L'or et les larmes qui coulaient dans les mains des geôliers arrachaient des entrevues, des entretiens, des adieux suprêmes. Les évasions étaient fréquentes. La religion et la charité, si actives et si courageuses à Lyon, ne reculaient ni devant la suspicion ni devant le dégoût, pour pénétrer dans ces souterrains et pour y soigner les malades, y nourrir les affamés, y consoler les mourants. Des femmes pieuses achetaient des administrateurs et des geôliers la permission de se faire les servantes des cachots. Elles y portaient les messages, elles y introduisaient des prêtres pour consoler les âmes et sanctifier le martyre. Elles purifiaient les dortoirs, balayaient les salles, nettoyaient les vêtements de la vermine, ensevelissaient les cadavres; providences visibles qui s'interposaient jusqu'à la dernière heure entre l'âme des prisonniers et la mort. Plus de six mille détenus séjournaient, à la fois, dans ces entrepôts de la guillotine.

X

Là s'engloutit toute une génération. Là se rencontrèrent tous les hommes de condition, de naissance, de fortune, d'opinion différentes, qui, depuis la Révolution, avaient embrassé des partis opposés et que le soulèvement commun contre l'oppression réunissait à la fin dans le même crime et dans la même mort. Clergé, noblesse, bourgeoisie, commerce, peuple, tout s'y confondit. Nul citoyen contre qui pût s'élever un délateur, un envieux, un ennemi, n'échappa à la captivité. Peu de captifs échappèrent à la mort. Tout ce qui avait un nom, une fortune, une profession, une fabrique, une maison de ville ou de campagne, tout ce qui était suspect de partager la cause du riche était arrêté, accusé, condamné, exécuté d'avance dans la pensée des proconsuls et de leurs pourvoyeurs. L'élite d'une capitale et de plusieurs provinces, la Bresse, la Dombe, le Forez, le Beaujolais, le Vivarais, le Dauphiné, s'écoula par ces prisons et par ces échafauds. La ville et la campagne semblaient décimées. Les châteaux, les maisons de luxe, les manufactures, les demeures même de la bourgeoisie rurale étaient fermés dans un rayon de vingt lieues autour de Lyon. Le séquestre était posé sur des milliers de propriétés. Les scellés muraient les portes et les fenêtres. La nature semblait atteinte de la terreur de l'homme. La colère de la Révolution était arrivée à la puissance d'un fléau de Dieu. Les pestes antiques du moyen âge n'avaient pas plus assombri l'aspect d'une province. On ne rencontrait, sur les routes de Lyon aux villes voisines et jusque dans les chemins des villages et des hameaux, que des détachements de l'armée révolutionnaire, forçant les portes au nom de la loi, visitant les caves, les greniers, la litière même du bétail, sondant les murs avec la crosse de leurs fusils, ou ramenant, enchaînés deux à deux, sur des charrettes, des fugitifs arrachés à leur retraite, et suivis de leur famille en pleurs.

Ainsi furent amenés à Lyon tous les citoyens notables ou illustres que Couthon avait laissés s'échapper dans les premiers moments : échevins, maires, municipaux, administrateurs, juges, magistrats, avocats, médecins, architectes, sculpteurs, chirurgiens, conseillers des hospices, des bureaux de bienfaisance, accusés d'avoir, ou combattu, ou secouru des combattants, ou pansé les blessés, ou nourri le peuple insurgé, ou fait des vœux secrets pour le triomphe des défenseurs de Lyon. On y ajoutait les parents, les fils, les femmes, les filles, les amis, les serviteurs, présumés complices de leurs époux, de leurs frères, de leurs maris, de leurs maîtres;

coupables d'être nés sur le sol et d'avoir respiré l'air de l'insurrection.

Chaque jour le greffier de la prison lisait, à haute voix dans la cour, la liste des détenus appelés au tribunal. La respiration semblait interrompue pendant cet appel. Les partants embrassaient, pour la dernière fois, leurs amis, et distribuaient leurs lits, leurs couvertures, leurs vêtements, leur argent aux survivants. Ils se réunissaient, en longue file de soixante ou quatre-vingts, dans la cour, et s'avançaient ainsi à travers la foule, vers le tribunal. L'espace du prétoire et les forces du bourreau fatigué étaient la seule limite du nombre des prisonniers immolés en un jour. Les juges étaient presque tous étrangers, pour qu'aucune responsabilité future n'intimidât leur arrêt. Ces cinq juges, dont chacun pris à part avait un cœur d'homme, jugeaient ensemble comme un instrument mécanique de meurtre. Observés par une foule ombrageuse, ils tremblaient eux-mêmes sous la terreur dont ils frappaient les autres. Leur activité cependant ne suffisait plus à Fouché et à Collot-d'Herbois. Ces représentants avaient promis aux Jacobins de Paris des prodiges de rigueur. La lenteur du jugement et du supplice les faisait accuser de demi-mesures. Les journées de septembre se levaient en exemple devant eux. Ils voulaient les atteindre en les régularisant. Dorfeuille écrivit aux représentants du peuple : « Un grand acte de justice nationale se prépare. « Il sera de nature à épouvanter les siècles futurs. Pour donner à cet acte la majesté qui doit « le caractériser, pour qu'il soit grand comme « l'histoire, il faut que les administrateurs, les « corps d'armée, les magistrats du peuple, les « fonctionnaires publics y assistent au moins par « députation. Je veux que ce jour de justice soit « un jour de fête ; j'ai dit jour de fête, et c'est « le mot propre : quand le crime descend au tombeau, l'humanité respire, et c'est la fête de la « vertu. »

XI

Les représentants ratifièrent les plans de Dorfeuille, et le supplice en masse remplaça le supplice individuel. Le lendemain de cette proclamation, soixante-quatre jeunes gens des premières familles de la ville furent extraits des prisons. Ils furent conduits, avec une solennité inusitée, à l'hôtel de ville, où un interrogatoire sommaire les réunit tous en peu de minutes dans une même condamnation. Ils marchèrent, de là, processionnellement vers les bords du Rhône. On les fit traverser le pont, laissant derrière eux la guillotine, comme une arme ébréchée.

De l'autre côté du pont, dans la plaine basse des Brotteaux, on avait creusé dans le sol fangeux une double tranchée, ou plutôt une double fosse, entre deux rangs de saules. Les soixante-quatre condamnés, enchaînés deux à deux par les poignets, furent placés en colonne dans cette allée, à côté de leur sépulcre ouvert. Trois pièces de canon chargées à boulet occupaient l'extrémité de l'avenue à laquelle les condamnés faisaient face. A droite et à gauche, des détachements de dragons, le sabre à la main, semblaient attendre le signal d'une charge. Sur les monticules de terre extraits de cette fosse, les membres les plus exaltés de la municipalité, les présidents et les orateurs des clubs, les fonctionnaires, les autorités militaires, l'état-major de l'armée révolutionnaire, Dorfeuille et ses juges étaient groupés comme sur les gradins d'un amphithéâtre ; du haut d'un balcon d'un des hôtels confisqués du quai du Rhône, Collot-d'Herbois et Fouché, la lunette à la main, semblaient présider à cette solennité de l'extermination.

Les victimes chantaient en chœur l'hymne qui les avait naguère encouragées au combat. Elles semblaient chercher dans les paroles de ce chant suprême l'étourdissement du coup qui allait les frapper :

« Mourir pour sa patrie
« Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie! »

Les canonniers écoutaient, la mèche allumée, ces mourants chantant leur propre mort. Dorfeuille laissa les voix achever lentement les graves modulations du dernier vers; puis, levant la main en signal convenu avec le commandant des pièces, les trois coups partirent à la fois. La fumée, enveloppant les canons, flotta un moment sur la chaussée. Le tambours sous un roulement étouffèrent les cris. La foule se précipita pour contempler l'effet du carnage. Il avait trompé les artilleurs. L'ondulation de la ligne des condamnés avait laissé dévier les boulets. Vingt prisonniers seulement étaient tombés sous la foudre, entraînant par le poids de leur corps leurs compagnons vivants dans leur chute, les associant à leurs convulsions, les inondant de leur sang. Des voix, des cris, des gestes affreux s'élevaient de ce

monceau confus de membres mutilés, de cadavres et de survivants. Les canonniers rechargent et tirent à mitraille. Le carnage n'est pas encore complet. Un cri déchirant, entendu jusque dans la ville, à travers le Rhône, monte de ce champ d'agonie. Quelques membres palpitent encore, quelques mains se tendent vers les spectateurs pour implorer le dernier coup. Les soldats frémissent. « En avant, dragons! » s'écrie Dorfeuille, « chargez maintenant! » A cet ordre, les dragons, lançant leurs chevaux, qui se cabrent, s'élancent au galop sur la chaussée, et achèvent avec horreur, à la pointe de leur sabre ou à coups de pistolet, les mourants. Ces soldats étaient novices dans le maniement du cheval et des armes; ils répugnaient d'ailleurs à l'infâme métier de bourreaux qu'on leur assignait. Ils prolongèrent involontairement plus de deux heures les scènes lugubres de ce massacre et de ces agonies.

XII

Un sourd murmure d'indignation accueillit, dans la ville, le récit de ce supplice. Le peuple se sentait déshonoré, et se comparait lui-même aux tyrans les plus néfastes de Rome ou aux bourreaux de la Saint-Barthélemy. Les représentants étouffèrent ce murmure par une proclamation qui commandait d'applaudir et qui traduisait la pitié en complot. Les citoyens, les femmes même les plus élégantes, affectèrent alors le rigorisme révolutionnaire, pour cacher l'horreur sous l'adulation. La guillotine, instrument du supplice, devint, pendant quelques semaines, une décoration civique et un ornement des festins. Le luxe, qui renaissait autour des représentants, fit de cette machine en miniature un bijou hideux de l'ameublement et de la parure des Jacobins. Leurs épouses, leurs filles et leurs maitresses portèrent de petites guillotines d'or en agrafes, sur leur sein, et en boucles d'oreilles.

Fouché, Collot-d'Herbois et Dorfeuille voulurent étouffer le remords sous de plus audacieux défis au sentiment public. Deux cent neuf Lyonnais emprisonnés attendaient leur jugement dans la sombre prison appelée prison de Roanne. Le bruit du canon qui foudroyait leurs frères avait retenti la veille jusque dans les cachots de ces prisonniers. Ils se préparèrent à la mort et passèrent la nuit, les uns à prier, les autres à se confesser à quelques prêtres déguisés, les plus jeunes à faire les derniers adieux à la jeunesse et à la vie dans des libations et dans des chants qui bravaient la mort. Collot-d'Herbois vint visiter la nuit le greffe de cette prison. Il entendit ces voix. « De quelle trempe est donc cette jeu- « nesse, » s'écria-t-il, « qui chante ainsi son « agonie? »

A dix heures du matin, un bataillon se rangea devant la porte de la prison de Roanne, sur le quai de la Saône. Cette porte de fer s'ouvrit et laissa défiler les deux cent neuf citoyens. Le doigt du greffier les comptait, en passant, comme un troupeau de bétail qu'on marque pour la consommation du jour. Ils étaient liés deux par deux. La longue colonne, dans laquelle chacun reconnaissait un fils, un frère, un parent, un ami, un voisin, s'avança d'un pas ferme vers l'hôtel de ville. Les saluts suprêmes, les mains tendues, les regards éplorés, les muets adieux leur étaient adressés des fenêtres, des portes, à travers la haie de baïonnettes. Quelques Jacobins et des hordes immondes de femmes apostrophaient les victimes et les convraient d'outrages. Elles y répondaient avec l'accent du dédain. Des dialogues sauvages s'établissaient, pendant la marche, entre les prisonniers et le peuple. « Si « nous avions rendu justice le 29 mai, » disaient « les prisonniers, » à tous les brigands qui mé- « ritaient le sort de Châlier, vous ne nous in- « sulteriez pas en ce moment! » Ils disaient à ceux qui leur montraient des visages attendris et des yeux humides : « Ne pleurez pas sur nous, « on ne pleure pas les martyrs! »

La salle des séances était trop étroite pour les recevoir. On les jugea, en plein air, sous les fenêtres de l'hôtel de ville. Les cinq juges, dans le costume et dans l'appareil de leurs fonctions, parurent au balcon, se firent lire la liste des noms, feignirent de délibérer et prononcèrent un arrêt général; formalité de mort qui donnait à l'assassinat en masse l'hypocrisie d'un jugement. En vain, de ces deux cents voix, des réclamations individuelles, des protestations de patriotisme s'élevèrent vers les juges et vers le peuple. Les juges inflexibles et le peuple sourd n'y répondirent que par le silence ou par le mépris. La colonne, pressée par les soldats, reprit sa marche vers le pont Morand. A l'entrée du pont, l'officier qui commandait le convoi compta les prisonniers pour s'assurer qu'aucun n'avait échappé dans la marche. Au lieu de deux cent neuf, il en trouva deux cent dix. Il y avait plus de présents que de condamnés. Lequel était innocent? lesquels étaient les coupables? qui

serait légalement mis à mort? qui allait être assassiné sans jugement? L'officier sentit l'horreur de sa situation, arrêta la colonne et envoya transmettre son doute à Collot-d'Herbois. La solution de ce scrupule aurait exigé un nouvel examen. Cet examen aurait ajourné la mort des deux cent neuf; le peuple était là, la mort attendait. « Qu'importe un de plus? » répondit Collot-d'Herbois, « un de plus vaut mieux qu'un « de moins. D'ailleurs, » ajouta-t-il pour se laver les mains de ce meurtre, « celui qui mourra « aujourd'hui ne mourra pas demain. Qu'on « achève ! »

Le surnuméraire du supplice était un Jacobin avéré qui remplissait l'air de ses cris et qui protestait en vain contre l'erreur.

XIII

La colonne reprit sa marche en chantant :

« Mourir pour sa patrie
« Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie! »

Les strophes, chantées d'une voix martiale par les jeunes gens, cadençaient la marche de la colonne. Elle s'arrêta entre les saules sur la chaussée étroite trempée encore du sang de la veille. Les tranchées moins profondes, recouvertes d'une terre fraîche et mobile, attestaient que les fosses n'étaient qu'à demi comblées et qu'elles attendaient d'autres cadavres. Un long câble était tendu d'un saule à l'autre. On attacha chaque détenu à ce câble par l'extrémité de la corde qui lui liait les mains derrière le dos. Trois soldats furent placés à quatre pas de distance, en face de chacun des condamnés, la cavalerie distribuée en pelotons en arrière. Au commandement de *feu !* les neuf cent trente soldats tirèrent à la fois trois coups sur chaque poitrine. Un nuage de fumée enveloppe un moment la scène. Ce nuage se fond, s'élève et laisse voir à côté des cadavres couchés sur le sol ou suspendus au câble plus de cent jeunes gens encore debout. Les uns, le regard égaré, semblent pétrifiés par la terreur; les autres, à demi frappés, supplient leurs bourreaux de les achever : quelques-uns, dégagés du câble par les balles qui ont brisé leurs cordes, rampent à terre ou s'enfuient en chancelant à travers les saules. Les spectateurs consternés, les soldats attendris détournent les yeux pour les laisser fuir. Grandmaison, qui préside ce jour-là à l'exécution, ordonne à la cavalerie de poursuivre les blessés. Atteints par les dragons et hachés de coups de sabre, ils roulèrent tous sous les pieds des chevaux. Un seul, nommé Merle, maire de Mâcon, patriote, mais dévoué à la Gironde, parvint à se traîner tout sanglant jusque dans des roseaux du marécage. Les cavaliers se détournèrent par pitié et feignirent de ne pas le voir. Le fugitif reprit sa course vers le fleuve. Il allait se jeter dans un bateau pour rentrer inaperçu dans la ville, quand un groupe de Jacobins impitoyables le reconnut au sang qui ruisselait de sa main mutilée, et le précipita vivant dans le Rhône; mort à la fois, dans la même heure, de la double mort de l'eau et du feu.

Les soldats achevèrent à regret, à coups de crosse et de baïonnette, les victimes expirantes sur la chaussée. La nuit, qui tombait, étouffa les gémissements. Le lendemain, quand les fossoyeurs vinrent ensevelir les cadavres, plusieurs palpitaient encore. Quelques-uns survivaient aux coups mal assenés. Les pionniers assommèrent les survivants à coups de pioche, avant de les recouvrir de la boue sanglante des fossés. « Nous « avons ranimé, » écrivait, le soir, Collot-d'Herbois à la Convention, « l'action d'une jus-« tice républicaine, c'est-à-dire prompte et ter-« rible comme la volonté du peuple : elle doit « frapper comme la foudre et ne laisser que des « cendres. » La Révolution avait trouvé ses Attila.

XIV

Montbrison, Saint-Étienne, Saint-Chamond, toutes ces colonies lyonnaises, étaient le théâtre des mêmes atrocités ou fournissaient les mêmes victimes. Le représentant du peuple, Javogues, avait installé la guillotine à Feurs. Un tribunal révolutionnaire dirigé par lui imprimait à l'instrument du supplice la même activité qu'à Lyon. Les provinces riveraines de la Haute-Loire étaient purgées de tout le sang aristocrate, royaliste, fédéraliste, qui coulait à flots sous la hache. La hache, comme à Lyon, parut trop lente. Le feu de la foudre remplaça l'arme blanche du supplice. Une magnifique allée de tilleuls, avenue du château du Rosier, qui servait de promenade et de site aux fêtes de la ville de Feurs, fut convertie en lieu d'exécution, comme les saules funèbres des Brotteaux. On y fusillait jusqu'à vingt-deux personnes par jour. La même impa-

tience de mort semblait posséder les bourreaux et les victimes : les uns avaient la frénésie du meurtre, les autres l'enthousiasme de la mort. L'horreur de vivre avait enlevé son horreur au trépas. Les jeunes filles, les enfants demandaient à tomber à côté de leurs pères ou de leurs proches fusillés. Chaque jour les juges avaient à repousser ces supplications du désespoir implorant le supplice de mourir, moins affreux que le supplice de survivre. Tous les jours ils accordaient ou prévenaient ces demandes. La barbarie des proconsuls n'attendait pas le crime : ils le préjugeaient dans le nom, dans l'éducation, dans le rang. Ils frappaient pour les crimes futurs. Ils devançaient les années. Ils immolaient l'enfance pour ses opinions à venir, la vieillesse pour ses opinions passées, les femmes pour le crime de leur tendresse et de leurs larmes. Le deuil était interdit, comme sous Tibère. Plusieurs furent suppliciés pour avoir eu un visage triste et un vêtement lugubre. La nature était devenue une accusation. Pour être pur, il fallait l'avoir répudiée. Toutes les vertus étaient à contre-sens du cœur humain. Le jacobinisme des proconsuls de Lyon avait bouleversé les instincts de l'homme. Le faux patriotisme avait renversé l'humanité. Des traits touchants et sublimes brillèrent dans ces saturnales de la vengeance. L'âme humaine s'éleva à la hauteur tragique de ces drames. L'héroïsme éclatait dans tous les âges, dans tous les sexes. L'amour brava les bourreaux. Le cœur révéla des trésors de tendresse et de magnanimité.

XV

Le jeune Dutaillon, âgé de quinze ans, conduit à la mort avec sa famille, se réjouit, au pied de l'échafaud, de n'être séparé de son père que par l'intervalle d'un coup de hache. « Il me garde « ma place là-haut, ne le faisons pas attendre! « dit-il au bourreau.

Un fils de M. de Rochefort est conduit avec son père et trois de ses parents dans l'avenue du Rosier à Feurs pour y être fusillé. Le peloton fait feu. Trois condamnés tombent. L'enfant, préservé par la pitié des soldats, n'est pas atteint. « Grâce, grâce pour lui! » s'écrient les spectateurs attendris. « Il n'a que seize ans, il peut de« venir un bon citoyen! » Les exécuteurs hésitent, Javogues promet la vie. « Non, non, point de vo« tre grâce, plus de votre vie! « s'écrie l'enfant en embrassant le corps sanglant de son père. « Je veux la mort! Je suis royaliste! Vive le « roi! «

La fille d'un ouvrier, d'une beauté éclatante, est accusée de ne pas vouloir porter la cocarde républicaine. « Pourquoi t'obstines-tu, « lui dit le président, « à ne pas vouloir porter le signe « rédempteur du peuple? — Parce que vous le « portez, » répond la jeune fille. Le président Parrein, admirant ce courage et rougissant d'envoyer tant de jeunesse à la mort, fait signe au guichetier, placé derrière l'accusée, d'attacher une cocarde à ses cheveux. Mais elle, s'apercevant du geste, arrache la cocarde avec indignation, la foule aux pieds et marche à la mort.

Une autre, dont la mitraille a immolé la veille tout ce qui l'attache à la vie, fend la foule, s'agenouille éplorée au pied du tribunal et supplie les juges de la condamner. « Vous avez tué « mon père, mes frères, mon fiancé, « s'écrie-t-elle, « je n'ai plus ni famille, ni amour, ni des« tinée ici-bas! Je veux la mort! Ma religion « me défend de mourir de ma propre main : « faites-moi mourir! «

Un jeune détenu, nommé Couchoux, condamné à mourir le lendemain avec son père âgé de quatre-vingts ans et privé de l'usage de ses jambes, est jeté, pour attendre l'heure de l'échafaud, dans les caves de l'hôtel de ville. Pendant la nuit il découvre le moyen de s'échapper par un égout qui communique du souterrain au lit du fleuve. Sûr de l'issue, il revient chercher son père. Le vieillard fait de vains efforts pour se soutenir, succombe à moitié chemin et conjure son fils de sauver sa vie en l'abandonnant à son sort. « Non,« dit le jeune homme, « nous vivrons ou nous « périrons ensemble! « Il charge son père sur ses épaules, avance en rampant dans le souterrain, et, fuyant avec son fardeau à la faveur des ténèbres, il trouve un bateau sur le bord du Rhône, s'y jette avec son père et parvient à le sauver avec lui.

Une femme de vingt-sept ans, que l'amour avait exaltée jusqu'à l'héroïsme pendant le siége, et qui avait combattu avec l'intrépidité d'un soldat, madame Cochet, harangua le peuple du haut de la charrette qui la conduisait au supplice. « Vous êtes des lâches, « disait-elle, « d'immoler « une femme qui a fait son devoir en combat« tant pour vous défendre de l'oppression! Ce « n'est pas la vie que je regrette, c'est l'enfant « que je porte dans mon sein. Innocent, il par« tagera mon supplice... Les monstres, » ajou-

tait-elle en montrant de la main son sein qui attestait son état de grossesse, « ils n'ont pas « voulu attendre quelques jours, ils ont craint « que je n'enfantasse un vengeur de la liberté! » Le peuple, ému par la maternité de cette héroïne, par sa jeunesse, par sa beauté, la suivait en silence. Un cri de grâce sortit de la foule; mais le bruit du couteau qui tranchait deux vies interrompit la tardive clameur du peuple. Quarante-cinq têtes furent emportées ce jour-là dans le tombereau de l'exécuteur. Pour contre-balancer ces mouvements de pitié dans la multitude, des applaudisseurs à gages étaient recrutés par les proconsuls et placés aux fenêtres de la place, comme dans les loges du Cirque, pour insulter les mourants et pour battre des mains aux supplices.

XVI

Une jeune fille de dix-sept ans, d'une beauté virile, et qui rappelait Charlotte Corday, avait combattu avec ses frères et son fiancé dans les rangs des canonniers lyonnais. La ville entière admirait son intrépidité. Précy la citait en exemple à ses soldats. Sa modestie égalait son courage. Elle ne trouvait son héroïsme qu'au feu. Elle n'était ailleurs qu'une vierge. Son nom était Marie Adrian. « Quel est ton nom? » lui demanda le juge frappé de sa jeunesse et ébloui de ses charmes. « Marie, » répondit la jeune accusée; « le nom de la mère du Dieu pour qui je vais « mourir. — Quel est ton âge? — Dix-sept ans, « l'âge de Charlotte Corday. — Comment, à ton « âge, as-tu pu tirer le canon contre ta patrie? « — C'était pour la défendre. — Citoyenne, » lui dit un des juges, « nous admirons ton cou« rage. Que ferais-tu si nous t'accordions la vie? « — Je vous poignarderais comme les bourreaux « de ma patrie, » répondit-elle en relevant la tête. Elle monta en silence, et les yeux baissés, les degrés de l'échafaud, plus intimidée des regards de la foule que de la mort. Elle refusa la main que le bourreau lui tendait pour assurer ses pas et cria deux fois : « Vive le roi! » En la dépouillant de ses vêtements, le bourreau trouva sur sa poitrine un billet écrit avec du sang : c'était l'adieu de son fiancé, mitraillé quelques jours avant aux Brotteaux. « Demain, à cette « même heure, je ne serai plus, » disait-il à sa fiancée. « Je ne veux pas mourir sans te dire « encore une fois : Je t'aime. On m'offrirait ma « grâce pour dire le contraire que je la refuse« rais. Je n'ai pas d'encre, je me suis ouvert la « veine pour t'écrire avec mon sang. Je vou« drais le confondre avec le tien pour l'éternité. « Adieu, ma chère Marie. Ne pleure pas, pour « que les anges te trouvent aussi belle que moi « dans le ciel. Je vais t'attendre. Ne tarde pas! » Les deux amants ne furent séparés que de vingt-quatre heures dans la mort. Le peuple sut admirer et non pardonner.

Les supplices en masse ne cessèrent que par le dégoût des soldats, indignés d'être transformés en bourreaux. Les supplices individuels se multiplièrent jusqu'à user les haches et à lasser les exécuteurs. « As-tu besoin d'un bourreau plus « actif? » écrivait le Jacobin Achard à Collot-d'Herbois; « je m'offre moi-même. » Les corps sans sépulture échoués sur les plages du Rhône infectaient ses rives et menaçaient d'une contagion. Les villes et les villages du littoral se plaignaient à la Convention de la fétidité de l'air et de la souillure de l'eau qui descendait de Lyon. Les Jacobins et les représentants étaient sourds. Ils ranimèrent, dans des banquets patriotiques, leur fureur. Dorfeuille, Achard, Grandmaison, les juges, les administrateurs, les satellites y burent à la rapidité de la mort et à l'énergie du bourreau. Parodiant la cène du Christ, ils se passèrent, de main en main, une coupe pleine de vin et s'encouragèrent à la vider. « C'est la coupe « de l'égalité, » s'écria Grandmaison, « c'est ici « le sang des rois, prenez et buvez! — Républi« cains! » reprit Dorfeuille, « ce banquet est « digne du peuple souverain. Réunissons-nous, « administrateurs, états-majors, membres des « tribunaux, fonctionnaires publics, chaque « décade, pour boire ensemble, dans le même « calice, le sang des tyrans! »

Collot-d'Herbois, rappelé à Paris par les premiers murmures de l'opinion contre ces immolations en masse, se justifia aux Jacobins. « On « nous appelle anthropophages! » disait-il. « Ce « sont les aristocrates qui parlent ainsi. On « examine avec scrupule comment meurent les « contre-révolutionnaires! On affecte de répandre « qu'ils ne sont pas morts du premier coup! « Le Jacobin Châlier est-il mort, lui, du premier « coup? La moindre goutte d'un sang patriote « me retombe sur le cœur. Je n'ai point de pitié « pour les conspirateurs. Nous en avons fait « foudroyer deux cents à la fois. On nous en fait « un crime! Et ne sait-on pas que c'est encore là « une marque de sensibilité? La foudre popu-

« laire les frappe et ne laisse que le néant et « les cendres ! » Les Jacobins applaudissaient.

Fouché, demeuré à Lyon pour continuer l'épuration du Midi, écrivait à Collot-d'Herbois pour se féliciter avec lui de leur commun triomphe : « Et nous aussi nous combattons les ennemis de « la république à Toulon en offrant à leurs re« gards des milliers de cadavres de leurs com« plices. Anéantissons d'un seul coup dans notre « colère tous les rebelles, tous les conspirateurs, « tous les traîtres! Exerçons la justice à l'exem« ple de la nature! Vengeons-nous en peuple! « Frappons comme le tonnerre! et que la cendre « même de nos ennemis disparaisse du sol de la « liberté! Que la république ne soit qu'un vol« can! Adieu, mon ami! Des larmes de joie cou« lent de mes yeux; elles inondent mon âme. « Nous n'avons qu'une manière de célébrer nos « victoires : nous envoyons ce soir deux cent « treize rebelles sous le feu de la fondre. »

Cependant, même à Lyon, quelques âmes républicaines osaient respirer librement l'humanité, flétrir le crime et accuser les bourreaux. Des citoyens non suspects s'adressèrent à Robespierre comme au modérateur de la république. On savait, par la correspondance de Couthon avec quelques patriotes de Lyon, que Robespierre s'indignait au comité de salut public des proscriptions de Collot-d'Herbois et de Fouché, et de l'anéantissement de la seconde ville de France. « Ces Marius de théâtre, » disait-il dans son intimité chez Duplay, en faisant allusion au métier du proconsul, « ne régneront « bientôt plus que sur des ruines. » Fouché, dans ses lettres à Duplay, s'efforçait de circonvenir Robespierre, et présentait Lyon comme une contre-révolution permanente. On connaissait, dans toute la république, les dissentiments secrets qui couvaient déjà, dans le comité de salut public, entre le parti de Robespierre et le parti de Collot-d'Herbois; que les uns cherchaient dans la Révolution un ordre social sous les ruines, que les autres n'y cherchaient que des rapines et des vengeances. Quelques républicains du parti de Robespierre se réunissaient mystérieusement à Lyon, épiant le moindre retour de l'opinion publique. L'un d'entre eux, nommé Gillet, osa signer la lettre de tous. « Citoyen « représentant, » disait cette lettre à Robespierre, « j'ai habité les caves et les catacombes, « j'ai souffert la faim et la soif pendant le siége « de ma patrie; encore un jour ou deux je péris« sais victime de mon attachement à la cause de « la Convention, qui est à mes yeux le centre « d'union des bons citoyens. J'ai donc le droit « de parler aujourd'hui de justice et de modé« ration en faveur de mes ennemis. Ceux qui « portent ici atteinte à la liberté des cultes sont « maintenant les vrais coupables. Hâte-toi, ci« toyen, de faire rendre un décret qui les con« damne à mort et qui en purge la terre de la « liberté. Le mal est grand, la plaie est pro« fonde; il faut une main violente et prompte. « Nos campagnes sont dans la stupeur. Le la« boureur sème avec la certitude de ne point « moissonner. Le riche cache son or et n'ose « faire travailler l'indigent. Tout commerce est « suspendu. Les femmes, étouffant l'instinct de « la nature, maudissent le jour où elles sont « devenues mères. Le mourant appelle son pas« teur pour entendre de sa bouche une parole « de consolation et d'espérance, et le pasteur « est menacé de la guillotine s'il va consoler son « frère. Les églises sont dévastées, les autels « renversés par des brigands qui prétendent « marcher au nom de la loi, tandis qu'ils ne « marchent que par les ordres de brigands comme « eux! Grand Dieu! à quels temps sommes« nous arrivés! Tous les bons citoyens, ou pres« que tous, bénissaient la Révolution, et tous « la maudissent et regrettent la tyrannie. La « crise est telle que nous sommes à la veille des « plus grands malheurs. Les éclats de la bombe « que l'on charge dans ces contrées extermine« ront peut-être la Convention tout entière si tu « ne te hâtes de l'éteindre!... Médite, Robes« pierre, ces vérités que j'ose signer, dussé-je « périr pour les avoir écrites! »

XVII

Ces remords des républicains purs étaient étouffés à Paris par les cris de démence du parti d'Hébert, de Chaumette, de Collot-d'Herbois. Robespierre, Couthon, Saint-Just, qui n'osaient attaquer encore ce parti, se turent. Ils attendirent que l'indignation publique fût assez soulevée, pour la rejeter sur les terroristes. Mais pendant que les cendres de Lyon s'éteignaient dans ces flots de sang, l'incendie de la guerre civile se rallumait à Toulon.

Toulon, le port le plus important de la république, ville ardente et mobile, comme le soleil et la mer du Midi, avait passé rapidement de l'excès du jacobinisme au découragement et au

dégoût de la Révolution. Imitant les mouvements de Marseille aux approches du 10 août, Toulon avait lancé contre Paris l'élite de sa jeunesse, mêlée à l'écume de sa population. La Provence avait apporté sa flamme à Paris; mais la même fougue qui avait rendu les Provençaux si terribles contre le trône de Louis XVI, les rendait incapables de se plier longtemps au joug d'une république centrale et uniforme comme celle que Robespierre, Danton, les Cordeliers, les Jacobins voulaient fonder. Ces anciennes colonies indépendantes, jetées par les Phocéens et les Grecs sur les plages de la Provence, avaient conservé quelque chose de la perpétuelle agitation et de l'insubordination de leurs flots. Le spectacle de la mer rend l'homme plus libre et plus indomptable. Il voit sans cesse l'image de la liberté sur ces vagues, et son âme contracte l'indépendance de son élément.

Les Toulonnais, comme les Bordelais et les Marseillais, penchaient vers le fédéralisme de la Gironde. La fréquentation des officiers de la flotte, presque tous royalistes; la domination des prêtres, tout-puissants sur les imaginations du Midi; les outrages et les martyres que subissait, sous le règne des Jacobins, la religion; l'indignation contre les excès révolutionnaires que l'armée de Carteaux avait commis à Marseille; cette grande scission, enfin, d'une république qui se brisait en factions et qui égorgeait ses fondateurs, tout provoquait Toulon à l'insurrection.

XVIII

La flotte anglaise de l'amiral Hood, qui croisait dans la Méditerranée, entretenait ces dispositions par des correspondances secrètes avec les royalistes de Toulon. Cette flotte se composait de vingt vaisseaux de ligne et de vingt-cinq frégates. L'amiral Hood se présentait aux Toulonnais en allié et en libérateur, plus qu'en ennemi. Il promettait de garder la ville, le port et la flotte, non comme une conquête, mais comme un dépôt qu'il remettrait au successeur de Louis XVI, aussitôt que la France aurait étouffé ses tyrans intérieurs. L'opinion des Toulonnais passa, avec la rapidité du vent, du jacobinisme au fédéralisme, du fédéralisme au royalisme, du royalisme à la défection. Dix mille fugitifs de Marseille, chassés dans Toulon par la terreur des vengeances de la république; l'abri de ses murailles, les batteries de ses vaisseaux, le pavillon anglais et espagnol des escadres combinées, prêtes à protéger l'insurrection, donnèrent aux Toulonnais la pensée de ce crime contre la patrie.

Des deux amiraux qui commandaient la flotte française dans le port de Toulon, l'un, l'amiral Trogoff, conspirait avec les royalistes; l'autre, l'amiral Saint-Julien, s'efforçait de raffermir le républicanisme de ses équipages. Ainsi divisée d'esprit, la flotte se neutralisait par ses tendances contraires. Elle ne pouvait que suivre, en se déchirant, le mouvement que lui imprimerait le parti vainqueur. Placée entre une ville insurgée et une mer bloquée, elle devait être inévitablement écrasée, ou par le canon des forts, ou par le canon des Anglais, ou anéantie par les deux feux à la fois. La population de Toulon, où tant d'éléments combinés fermentaient à la fois, s'insurgea à l'approche des avant-gardes de Carteaux, avec une unanimité qui excluait même l'idée d'un remords. Elle ferma les clubs des Jacobins, immola leur chef, emprisonna les représentants du peuple Bayle et Beauvais, en mission dans ses murs, et appela les Anglais, les Espagnols et les Napolitains.

A l'aspect des escadres ennemies, le représentant Beauvais se tua de sa propre main dans sa prison. La flotte française, à l'exception de quelques vaisseaux que l'amiral Saint-Julien retint quelques jours dans le devoir, arbora le drapeau blanc. Les Toulonnais, les Anglais et les Napolitains réunis, au nombre de quinze mille hommes, armèrent les forts et les approches de la ville contre les troupes de la république. Carteaux, s'avançant de Marseille à la tête de quatre mille hommes, refoula l'avant-garde ennemie des gorges d'Ollioules. Le général Lapoype, détaché de l'armée de Nice avec sept mille hommes, investit Toulon du côté opposé. Les représentants du peuple, Fréron, Barras, Albitte, Salicetti, surveillaient, dirigeaient et combattaient à la fois. Le petit nombre des républicains, l'espace immense qu'ils avaient à occuper pour investir les montagnes auxquelles Toulon est adossé, le site et les feux des forts qui protégent d'en haut cet amphithéâtre, l'inexpérience des généraux amollirent longtemps les attaques, et firent frémir la Convention de cet exemple d'une trahison impunie. Aussitôt que Lyon laissa des troupes à la disposition du comité de salut public, Carnot se hâta de les diriger sur Toulon. Il y envoya le général Doppet, le vainqueur, et Fouché, l'exterminateur de Lyon. Fouché, ainsi que ses

collègues Fréron et Barras, était résolu à écraser Toulon, dût-il anéantir, avec cette ville, la marine et les arsenaux français.

Un capitaine d'artillerie, envoyé par Carnot à l'armée des Alpes, fut arrêté à son passage pour remplacer à l'armée de Toulon le commandant d'artillerie Donmartin blessé à l'attaque d'Ollioules. Ce jeune homme était Napoléon Bonaparte. Sa fortune l'attendait là. Son compatriote Salicetti le présenta à Carteaux. En peu de mots et en peu de jours il fit éclater son génie et fut l'âme des opérations. Prédestiné à faire prévaloir la force sur l'opinion et l'armée sur le peuple, on le voit apparaitre pour la première fois dans la fumée d'une batterie, foudroyant du même coup l'anarchie dans Toulon, les ennemis dans la rade. Son avenir était dans cette attitude : génie militaire éclos au feu d'une guerre civile pour s'emparer du soldat, illustrer l'épée, étouffer la parole, éteindre la Révolution et faire rétrograder la liberté d'un siècle. Gloire immense, mais funeste, que la postérité ne jugera pas comme les contemporains!

XIX

Dugommier avait remplacé Carteaux. Il assembla un conseil de guerre auquel assista Bonaparte. Ce jeune capitaine, immédiatement promu au grade de chef de bataillon, réorganisa l'artillerie, rapprocha les batteries de la ville, discerna le cœur de la position, y porta ses coups, négligea le reste, marcha au but. Le général anglais O'Hara, sorti du fort Malbosquet avec six mille hommes, tombe dans un piége dressé par Bonaparte, est blessé et pris. Le fort Malbosquet, qui domine la rade, est attaqué par deux colonnes, malgré l'ordre des représentants. Bonaparte et Dugommier y entrent les premiers par une embrasure. La victoire les justifie. « Général, » dit Bonaparte à Dugommier écrasé d'années et épuisé de fatigue, « allez dormir, nous venons de « prendre Toulon. » L'amiral Hood voit, au lever du jour, les batteries françaises hérisser les pentes et se préparer à battre la rade. Le vent d'automne gémissait, le ciel se couvrait, la mer était grosse; tout annonçait que les prochaines tempêtes de l'hiver allaient fermer la sortie de la rade aux Anglais.

A la chute du jour, des chaloupes ennemies remorquent le brûlot *le Vulcain* au milieu de la flotte française. D'immenses quantités de matières combustibles sont entassées dans les magasins, les chantiers et les arsenaux. Des officiers anglais, une lance de feu à la main, attendent le signal de l'incendie. Dix heures sonnent à l'horloge du port. Une fusée part au centre de la ville, monte et retombe en étincelles. C'était le signal. Les lances de feu s'abaissent sur la traînée de poudre. L'arsenal, les établissements, les approvisionnements maritimes, les bois de construction, les goudrons, les chanvres, les armements de cette flotte et de cet entrepôt naval furent en quelques heures consumés. Ce foyer, où s'engloutit la moitié de la marine de France, éclaira pendant toute une nuit les vagues de la Méditerranée, les flancs des montagnes, les camps des représentants, les ponts des vaisseaux anglais. Les habitants de Toulon, abandonnés dans quelques heures à la vengeance des républicains, erraient sur les quais. Le silence que l'horreur de l'incendie jetait dans les deux camps n'était interrompu que par l'explosion des magasins à poudre, de seize vaisseaux et de vingt frégates qui lançaient leurs membrures et leurs canons dans les airs avant de s'engloutir dans les flots. Le bruit du départ des escadres combinées et de la reddition de la ville s'était répandu dans la population. Quinze mille Toulonnais et Marseillais réfugiés, hommes, femmes, enfants, vieillards, blessés, infirmes, étaient sortis de leurs demeures et se pressaient sur la plage, se disputant la place, dans les embarcations qui les transportaient aux vaisseaux anglais, espagnols, napolitains. La mer furieuse et les flammes qui couraient entre les lames rendaient le transport des fugitifs plus périlleux et plus lent. A chaque instant les cris d'un canot qui sombrait et les cadavres rejetés sur le rivage décourageaient les matelots. Les débris embrasés de l'arsenal et de la flotte pleuvaient sur cette foule et écrasaient des rangs entiers. Une batterie de l'armée républicaine labourait de ses boulets et de ses bombes le port et le quai. Les membres séparés de la même famille se cherchaient, s'appelaient à grands cris dans ce tumulte de voix et dans cet ondoiement de la foule. Des femmes perdaient leurs maris, des filles leurs mères, des mères leurs enfants. Quelques-uns, dont les parents étaient déjà embarqués, mais qui les croyaient encore dans la ville, refusaient de monter dans les canots, se roulaient de désespoir sur la plage et se cramponnaient à la terre, refusant de fuir sans les êtres qu'ils aimaient. Quelques-uns se sacrifièrent et se précipitèrent à la mer pour alléger les

chaloupes trop chargées et pour sauver, par ce suicide, leurs enfants, leurs mères, leurs femmes. Des drames touchants et terribles furent ensevelis dans l'horreur de cette nuit. Elle rappelait ces générations antiques des peuplades de l'Asie Mineure ou de la Grèce, abandonnant en masse la terre de leur patrie et emportant, sur les flots, leurs richesses et leurs dieux à la lueur de leurs villes incendiées. Environ sept mille habitants de Toulon, sans compter les officiers et les matelots de la flotte, reçurent asile sur les vaisseaux anglais et espagnols. Le crime d'avoir livré le rivage et les armes de la France aux étrangers et d'avoir arboré le drapeau de la royauté était irrémissible. Ils dirent du sommet des vagues un dernier adieu aux collines de la Provence illuminées par les flammes qui dévoraient leurs toits et leurs oliviers. A ce moment suprême l'explosion de deux frégates qui contenaient des milliers de barils de poudre et que les Espagnols avaient oublié de submerger, éclata comme un volcan sur la ville et sur la mer. Adieu formidable de la guerre civile qui fit pleuvoir à la fois ses débris sur les vaincus et sur les vainqueurs.

Le lendemain matin, les Anglais levèrent l'ancre, emmenant les vaisseaux qu'ils n'avaient pu incendier, et gagnèrent la pleine mer. Les réfugiés de Toulon furent transportés presque tous à Livourne et s'établirent pour la plupart en Toscane. Leurs familles y subsistent encore, et l'on entend des noms français de cette date, parmi les noms étrangers, sur les collines de Livourne, de Florence et de Pise.

XX

Le lendemain, 20 décembre 1793, les représentants entrèrent à Toulon à la tête de l'armée républicaine. Dugommier, en montrant la ville en cendres et les maisons presque vides d'habitants, conjura les conventionnels de se contenter de cette vengeance, de supposer généreusement que tous les coupables s'étaient exilés et d'épargner le reste. Les représentants prirent en pitié la magnanimité du vieux général. Ils n'étaient pas seulement chargés de vaincre, mais de terrifier. La guillotine entra dans Toulon avec l'artillerie de l'armée. Le sang y coula autant qu'il avait coulé à Lyon. Fouché y accéléra les supplices. La Convention effaça par un décret le nom de la ville des traîtres : « Que la bombe et la « mine, » dit Barère, « écrasent les toits de tous » les commerçants de Toulon, et qu'il ne reste « plus sur son emplacement qu'un port militaire « peuplé seulement des défenseurs de la république! »

LIVRE CINQUANTE ET UNIÈME.

I

Ces combats, tour à tour héroïques et atroces, entre la république et ses ennemis, sur les champs de bataille et sur les champs de supplice, n'avaient point interrompu les immolations à Paris et dans les provinces. Depuis la mort des Girondins, la guillotine semblait élevée au rang d'institution. Elle ne cessait de dévorer des victimes; ces victimes étaient prises dans tous les partis que la Révolution avait laissés en arrière ou qu'elle rencontrait en avançant. Quelques démagogues sanguinaires de la commune et de la Montagne demandaient qu'on construisît l'instrument de meurtre en pierre de taille sur la place de la Concorde et en face des Tuileries. La guillotine devait être, selon eux, un édifice public et national qui témoignât à tous, et toujours, que la surveillance du peuple était permanente et que sa vengeance était éternelle.

Le tribunal révolutionnaire, attentif au moindre signe du comité de salut public, se hâtait d'envoyer à la mort tous ceux qu'on lui désignait. Le jugement n'était qu'une courte formalité.

Le nom de madame Roland ne pouvait échapper longtemps au ressentiment du peuple. Ce nom était tout un parti. Ame de la Gironde, cette femme pouvait en être la Némésis si on la laissait survivre aux amis illustres qui l'avaient précédée au tombeau. Quelques-uns vivaient encore, il fallait les décourager en frappant leur idole. D'autres étaient morts : il fallait humilier leur mémoire en l'associant à l'exécration populaire qu'inspirait une femme odieuse au peuple et suspecte à la liberté. Tels furent les motifs qui firent demander par la commune et par les Jacobins le jugement de madame Roland.

II

Le comité de salut public, exécuteur quelquefois affligé, mais toujours complaisant, des volontés de la populace, inscrivit le nom de madame Roland sur la liste qu'on remettait tous les soirs à Fouquier-Tinville. Robespierre signa cette liste avec un remords visible sur le visage. Dans les premiers temps de son séjour à Paris, le député d'Arras, encore obscur, avait fréquenté la maison de cette femme. A l'époque où l'Assemblée constituante humiliait l'orgueil et dédaignait la parole de Robespierre, madame Roland avait deviné son génie, honoré son obstination, encouragé son éloquence méconnue. Ce souvenir pesait sur la main du membre du comité de salut public, au moment où il signait un envoi au tribunal qui devait être un envoi à l'échafaud. Madame Roland et Robespierre avaient commencé la Révolution ensemble. La Révolution les avait conduits, l'un au sommet de la toute-puissance, l'autre au fond de l'adversité. Robespierre devait peut-être aux encouragements de cette femme l'empire de l'opinion, qui lui donnait le droit de la sauver ou de la perdre. Tout homme généreux se fût laissé émouvoir par ce rapprochement et par ce souvenir. Robespierre n'était que stoïque. Il prenait l'inflexibilité pour la force, l'obstination pour la volonté. Il se fût arraché le cœur s'il l'eût eu capable de lui conseiller une faiblesse. Le système avait tué en lui la nature. Il se croyait plus qu'un homme en immolant en lui l'humanité. Plus il souffrait de cette violence, plus il se croyait juste. Il en était arrivé à cette extrémité du sophisme et à cette exagération de fausse vertu, qui fait mépriser à l'homme tous ses bons sentiments.

Madame Roland était enfermée dans la prison de l'Abbaye depuis le 31 mai. Il y a des âmes que la postérité contemple avec plus de curiosité et plus d'intérêt que tout un empire, parce qu'elles résument, dans leur situation, dans leur sensibilité, dans leur élévation et dans leur chute, toutes les vicissitudes, toutes les catastrophes, toutes les gloires et toutes les infortunes de leur temps. Madame Roland est une de ces âmes. Dans son élan, dans sa passion, dans ses illusions, dans son martyre, dans son découragement actuel et aussi dans son espérance immortelle, elle personnifiait au fond de son cachot toute la Révolution. Isolée de l'univers, arrachée à un père, à un époux, à une fille, elle noyait, dans des flots de larmes intérieures, les ardeurs d'une imagination ardente, attachée comme une flamme à un débris.

III

Les geôliers de l'Abbaye adoucirent, autant que les murs d'une prison le permettaient, sa captivité. Il y a des êtres qu'on ne peut persécuter que de loin. La beauté amollit tout ce qui l'approche. On lui donna, à l'insu des commissaires, une chambre éclairée d'un rayon de soleil. On lui apporta des fleurs. Elle aimait à s'en entourer dans le temps de son bonheur, comme du plus divin et du moins cher des luxes. On tressa de plantes grimpantes et touffues les barreaux de fer de sa fenêtre, pour laisser au moins à ses regards, en cachant les grilles, les illusions de la liberté. On permit à quelques amis de s'entretenir avec elle. On lui apporta des livres, ces entretiens qu'elle recherchait avec les plus grandes âmes de l'antiquité. Tranquille sur le salut de son mari, qu'elle savait réfugié à Rouen chez des amis sûrs ; tranquille sur l'avenir de sa fille, que son ami Bosc, administrateur du Jardin des Plantes, avait confiée à madame Creuzé de la Touche, mère d'adoption ; fière de souffrir pour la liberté, heureuse de souffrir pour ses amis, elle éprouva une sorte d'apaisement voluptueux de ses sensations dans le silence et dans la solitude de son cachot. La nature a mis le calme dans l'excès de l'infortune, comme une couche molle au fond de l'abîme, pour adoucir la sensation de la chute aux infortunés. La certitude de ne pouvoir tomber plus bas, le défi aux hommes de pousser plus loin leur vengeance, et la jouissance intérieure de son propre courage placent

le patient au-dessus du bourreau. Ces trois sentiments à la fois soutenaient l'énergie de madame Roland. Ils faisaient de ses souffrances un spectacle glorieux pour elle, dont elle était à la fois le drame, l'héroïne et le spectateur.

Elle se sépara, par la pensée, du monde, du temps, d'elle-même, et voulut vivre d'avance tout entière dans la postérité. Rien de moderne et de chrétien ne fléchissait son âme à la résignation ou ne la tournait vers le ciel. Son dégoût des superstitions avait affaibli en elle jusqu'à cette foi dans un Dieu présent et dans une immortalité certaine. Femme antique dans des jours chrétiens, sa vertu était romaine comme ses opinions. Sa Providence à elle c'était l'opinion des hommes, son ciel c'était la postérité. De tous les dieux elle n'invoquait que l'avenir. Une sorte de devoir abstrait et stoïque, qui est à lui-même son propre juge et sa propre récompense, lui tenait lieu d'espérance, de consolation et de piété. Mais son âme était si forte et si pure que cette vertu sans rémunération et sans preuve lui suffisait pour se tenir debout dans l'adversité et ferme devant l'échafaud.

Ne pouvant plus agir, elle se recueillit pour penser. Elle se procura, par la complicité de ses gardiens, quelques feuilles de papier, de l'encre, une plume. Elle écrivit par fragments sa vie intime et sa vie publique. Chaque jour elle dérobait une de ces pages à la surveillance de ses gardiens. Elle la confiait à Bosc, qui l'emportait sous son habit et la recueillait en dépôt pour de meilleurs temps. Il semblait ainsi à madame Roland qu'elle avait soustrait une année de sa vie à la mort, et qu'elle dérobait au néant ce qu'elle considérait comme la meilleure part d'elle-même : son souvenir. Elle entremêlait dans ces pages, avec le désordre et avec la précipitation d'une pensée qui n'a pas de lendemain, les rêveries les plus féminines de son enfance et les préoccupations les plus lugubres de sa captivité. On voyait, dans le même livre, la jeune fille dans la chambre haute du quai des Orfèvres, aspirant l'amour et la gloire; un peu plus loin, la captive dans son cachot, séparée de sa fille, de son époux, de son ami, effeuillant une à une toutes ses tendresses, toutes ses illusions, toutes ses espérances, et attendue par l'échafaud.

IV

Cependant, bien que ce livre soit adressé, en apparence, à la postérité, on sent, à certains signes d'intelligence, qu'il s'adressait surtout à l'âme d'un confident inconnu. Madame Roland espérait qu'après sa mort, un œil ami déchiffrerait son âme, et retrouverait plus claires, dans ces pages, les allusions, les soupirs et les révélations de sa pensée. Ces mémoires sont comme une conversation à voix basse dont le public n'entend pas tout. Ils ont un intérêt de plus : c'est un entretien suprême, c'est l'adieu d'une grande âme à la vie. A chaque mot on craint que la confidence ne soit interrompue par le bourreau. On croit voir la hache suspendue sur l'écrivain, près de couper la pensée avec la tête.

Ces loisirs de sa captivité adoucirent, en les évaporant, les sensations de sa tristesse. La parole est une vengeance; l'indignation qui s'exhale se sent soulagée. La captive se reprit par moments à espérer. Elle fut même délivrée quelques heures. Ivre de liberté, elle courut à sa demeure pour embrasser son enfant et revoir le foyer de sa vie intérieure. Cette liberté d'un jour était un piége de ses persécuteurs. Des satellites de la commune épiaient sa joie pour l'empoisonner. Ils l'attendaient sur l'escalier de sa maison. Ils ne lui laissèrent pas toucher la porte, franchir le seuil, entendre la voix de son enfant, voir les larmes de ses serviteurs. Ils l'arrêtèrent malgré ses invocations, et la jetèrent, à peine échappée, dans une autre prison, à Sainte-Pélagie, cet égout de vices où les prostituées des rues de Paris étaient balayées. On voulait l'avilir par le contact et la supplicier par sa pudeur. Elle fut contrainte de vivre avec ces femmes perdues. Leurs mœurs, leurs propos, leur lèpre morale offensèrent ses yeux, ses oreilles, sa pureté. Elle avait accepté la mort, on la condamnait à l'infamie.

La compassion de ses geôliers l'isola à la fin de ces souillures. On lui donna une chambre, un grabat, une table. Elle reprit ses Mémoires, elle revit ses amis Bosc et Champagneux. Le lâche Lanthenas, confident assidu de son foyer dans ses jours de puissance, l'ingrat Pache, élevé par elle et par son mari au pouvoir, siégeaient, l'un au sommet de la Montagne, l'autre au sommet de la commune; ils affectèrent l'oubli. Danton absent détournait les yeux. Robespierre n'osait dérober une tête au peuple. Cependant l'ancienne amitié qui avait existé entre lui et madame Roland donna à la captive un instant d'espérance et presque de faiblesse. Elle était malade à l'infirmerie de la prison. Un médecin qui se disait ami de Robespierre vint la visiter. Il lui parla de Robespierre. — « Robespierre, » répondit-elle, « je

« l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé. Je « l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. « Je crains aujourd'hui qu'il n'aime la domination et peut-être aussi la vengeance. Je le crois « susceptible de prévention, facile à passionner, « lent à revenir de ses jugements, jugeant trop « vite coupables tous ceux qui ne partagent pas « ses opinions. Je l'ai vu beaucoup : demandez-« lui de mettre la main sur sa conscience et de « vous dire s'il pense mal de moi. » Cette conversation lui suggéra la pensée d'écrire à Robespierre, elle y céda et écrivit.

V

« Robespierre, » disait-elle dans cette lettre à la fois pathétique et provoquante, « je vais vous « mettre à l'épreuve : c'est à vous que je répète « ce que j'ai dit de vous à l'ami qui vous re-« mettra ce billet. Je ne veux pas vous prier, « vous l'imaginez bien ; je n'ai jamais prié per-« sonne, et ce n'est pas du fond d'une prison « que j'adresserais une supplication à l'homme « qui a le pouvoir de me l'ouvrir. La prière est « faite pour les coupables et pour les esclaves. « L'innocence témoigne, et c'est assez ! La plainte « même ne me convient pas, je sais souffrir. « Je sais aussi qu'à la naissance des républiques « les révolutions prennent pour victimes ceux-« là mêmes qui les ont accomplies : c'est leur « sort ; l'histoire est leur vengeur. Mais par « quelle singularité, moi, femme, suis-je expo-« sée aux orages qui ne tombent ordinairement « que sur les grands acteurs des révolutions ?... « Robespierre, je vous défie de croire que Ro-« land ne fut pas un honnête homme. Vous « l'avez connu. Il a la rudesse de la vertu, comme « Caton en avait l'âpreté. Dégoûté des affaires, « irrité de la persécution, ennuyé du monde, « fatigué de travaux et d'années, il ne voulait « plus que gémir dans une retraite ignorée et « s'y obscurcir en silence pour éviter un crime « à son siècle !... Ma prétendue complicité se-« rait plaisante si elle n'était atroce. D'où vient « donc cette animosité contre moi, qui n'ai jamais « fait de mal à personne et qui ne sais pas même « en souhaiter à ceux qui m'en font ? Élevée « dans la retraite, nourrie d'études sérieuses « qui ont développé en moi quelque caractère, « livrée à des goûts simples, enthousiaste de la « Révolution, étrangère aux affaires par mon « sexe, mais m'en entretenant avec chaleur, j'ai « méprisé les premières calomnies lancées contre « moi, je les ai crues le tribut nécessaire payé à « l'envie par une situation que le vulgaire avait « l'imbécillité de regarder comme élevée, et à « laquelle je préférais l'état paisible où j'avais « passé tant d'heureuses journées...

« Cependant je suis emprisonnée depuis cinq « mois, arrachée des bras de ma jeune fille qui « ne peut plus reposer sur le sein qui l'a nour-« rie ! Loin de tout ce qui m'est cher, en butte « aux invectives d'un peuple abusé, entendant « sous mes fenêtres les sentinelles qui me veil-« lent s'entretenir de mon prochain supplice, « lisant les dégoûtantes diatribes que vomissent « contre moi des écrivains qui ne m'ont jamais « vue !... Je n'ai rien dit, rien demandé, je n'ai « fatigué personne de mes réclamations : fière « de me mesurer avec la mauvaise fortune et de « la tenir sous mes pieds !...

« Robespierre, ce n'est pas pour exciter en « vous une pitié au-dessus de laquelle je suis, « et qui m'offenserait peut-être, que je vous « présente ce tableau bien adouci ; c'est pour « votre instruction. La fortune est légère, la « faveur du peuple l'est également. Voyez le sort « de ceux qui agitèrent le peuple, lui plurent « ou le gouvernèrent depuis Vitellius jusqu'à « César, et depuis Hippon, harangueur de Syra-« cuse, jusqu'à nos orateurs parisiens !... Ma-« rius et Sylla proscrivirent des milliers de che-« valiers, un grand nombre de sénateurs, une « foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'histoire « qui voue leur mémoire à l'exécration, et « goûtèrent-ils le bonheur ? Quel que soit le sort « qu'on me garde, je saurai le subir d'une ma-« nière digne de moi ou le prévenir si cela me « convient. Après les honneurs de la persécution « dois-je avoir celui du martyre ? Parlez ; c'est « quelque chose que de savoir son sort, et avec « une âme comme la mienne on est capable de « l'envisager. Si vous voulez être juste et que « vous me lisiez avec recueillement, ma lettre « ne vous sera pas inutile et dès lors elle pour-« rait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les « cas, Robespierre, je le sais et vous ne pou-« vez éviter de le sentir, quiconque m'a connue « ne saurait me persécuter sans remords. »

VI

Sous le stoïcisme apparent de cette lettre, on entendait cependant un sourd appel à la pitié.

C'était du moins une porte que madame Roland ouvrait à la réconciliation. Une réponse favorable de Robespierre lui aurait imposé la reconnaissance envers l'homme qui poursuivait et qui envoyait à la mort ceux qu'elle adorait. Perdre la vie lui parut plus honorable et plus doux que de la devoir à Robespierre. La lettre écrite, elle la déchira.

Elle en garda cependant les lambeaux comme la trace d'une pensée de salut personnel sacrifiée à sa dignité de femme de parti et à ses sentiments d'épouse et d'amie. Robespierre n'eut point à se décider entre son remords et sa popularité. La prisonnière se résigna à la mort. Elle entretint ses loisirs, comme les heures du soir d'une journée finie, de musique, de conversations et de lectures. Dans la musique elle puisait la mélancolie; dans les livres, la force de sa situation. Elle étudiait surtout Tacite, ce sublime anatomiste des grandes morts, qui montre, du doigt, sur le cadavre de tant de victimes les dernières pulsations de la douleur et de l'héroïsme. Elle répétait le supplice avec lui, afin de le savoir par cœur et de le représenter dignement à l'instant suprême. Elle eut la pensée de prévenir le coup; elle se procura du poison. Au moment de le boire, elle écrivit à son mari pour s'excuser de mourir avant lui : « Pardonne-moi, homme digne du « respect de l'avenir, de disposer d'une vie que « je t'avais consacrée! Tes malheurs m'y au- « raient attachée s'il m'eût été permis de les « adoucir. Tu ne perds qu'un inutile objet d'in- « quiétudes déchirantes! » Puis, revenant au souvenir de son enfant : « Pardonne-moi, chère « enfant, jeune et tendre fille, » écrivait-elle encore, « toi dont la douce image pénètre mon « cœur maternel et étonne mes résolutions! « Ah ! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé ton « guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels! « ont-ils pitié de l'innocence? Vous, mes amis, « tournez vos regards et vos soins sur mon « orpheline! Ne gémissez point d'une résolution « qui met fin à mes épreuves! Vous me con- « nûtes; vous ne croirez point que la faiblesse « ou l'effroi me dictent le parti que je prends. « Si quelqu'un pouvait me répondre que devant « le tribunal où l'on traduit tant de justes j'aurai « la liberté de signaler les tyrans, je voudrais y « paraître à l'heure même! »

Un seul cri vague d'invocation sortit à ce moment de son âme, religion du dernier soupir, qui, sans savoir où il va se perdre, cherche à s'exhaler plus haut et plus loin que le néant : « Divinité! être suprême! âme du monde! prin- « cipe de ce que je sens de bon, de grand, « d'immortel en moi! toi dont je crois l'exis- « tence parce qu'il faut que j'émane de quelque « chose de supérieur à ce que je vois! je vais me « réunir à ton essence! »

Elle fit son testament et distribua entre sa fille, ses serviteurs et ses amis, son piano, sa harpe, deux bagues chères qui lui restaient, ses livres et quelques meubles de son cachot, sa seule richesse. Elle se souvint de ses premières passions, la nature, la campagne, le ciel. « Adieu, » écrivait-elle, « adieu, soleil de ma « fenêtre, dont les rayons brillants portaient la « sérénité dans mon âme comme ils la rappe- « laient dans les cieux! Adieu, campagnes soli- « taires des bords de la Saône, dont le spectacle « m'a si souvent émue, et vous, rustiques habi- « tants de Thizy dont j'essuyais les sueurs, dont « j'adoucissais la misère, dont je soignais les « maladies! Adieu, cabinets paisibles où je nour- « rissais mon esprit de la vérité, où je captivais « mon imagination par l'étude, où j'apprenais « dans le silence de la méditation à commander « à mes sens et à mépriser la vanité! Adieu, ma « fille! souviens-toi de ta mère! Tu n'es pas ré- « servée sans doute à des épreuves comme les « miennes! Adieu, enfant chérie, que j'ai nour- « rie de mon lait, et que je voudrais pénétrer de « tous mes sentiments! »

Cette pensée bouleversa sa résolution, l'image de son enfant la retint par le cœur. Elle jeta le poison et voulut, à cause de sa fille, laisser des heures de plus à l'épreuve et des repentirs à la destinée. Elle résolut d'attendre la mort.

VII

Le supplice des Girondins jeta un linceul sur la vie aux yeux de madame Roland. Vergniaud, Brissot n'étaient plus. Qui savait le sort de Buzot, de Barbaroux, de Louvet? Peut-être avaient-ils déjà quitté la terre.

On la transporta à la Conciergerie. Elle y languit peu. Elle y grandit en se rapprochant de la mort. Son âme, son langage, ses traits y prirent la solennité des grands destins. Pendant le peu de jours qu'elle y passa, elle répandit par sa présence, parmi les nombreux prisonniers de cette maison, un enthousiasme et un défi de la mort qui divinisèrent les âmes les plus abattues. L'ombre voisine de l'échafaud semblait relever

sa beauté. Les longues douleurs de sa captivité, le sentiment désespéré mais calme de sa situation, les larmes contenues, mais murmurantes au fond des paroles, donnaient à sa voix un accent où l'on entendait ce bouillonnement des sentiments qui monte d'un cœur profond.

Elle s'entretenait, à la grille, avec les hommes principaux de son parti qui peuplaient la Conciergerie. Debout sur un banc de pierre qui l'élevait un peu au-dessus du sol de la cour, les doigts entrelacés aux barreaux de fer qui formaient la claire-voie entre le cloître et le préau, elle avait trouvé sa tribune dans sa prison, et son auditoire dans ses compagnons de mort. Elle parlait avec l'abondance et l'éclat de Vergniaud, mais avec cette amertume de colère et cette âpreté de mépris que la passion d'une femme ajoute toujours à l'éloquence du raisonnement. Sa mémoire vengeresse plongeait dans l'histoire de l'antiquité pour y trouver des images, des analogies et des noms capables d'égaler ceux des tyrans du jour. Pendant que ses ennemis préparaient son acte d'accusation à quelques pieds au-dessus de sa tête, sa voix, comme celle de la postérité, grondait dans ces souterrains de la Conciergerie. Elle se vengeait avant sa mort et léguait sa haine. Elle arrachait non des larmes, elle n'en voulait pas pour elle-même, mais des cris d'admiration aux prisonniers. On l'écoutait des heures entières. On se séparait aux cris de Vive la république! On ne calomniait pas la liberté, on l'adorait jusque dans les cachots creusés en son nom.

Mais cette femme, si magnanime et si supérieure à son sort en public, fléchissait, comme toute nature humaine, dans la solitude et dans le silence du cachot. Son âme héroïque semblait se taire alors et laisser son cœur de femme s'affaisser et se briser en tombant de l'enthousiasme sur la réalité. Plus elle s'était élevée haut, plus dure était la chute. Elle passait quelquefois de longues matinées, accoudée sur la fenêtre, le front contre le grillage de fer, à regarder un coin du ciel libre, et à pleurer comme un ruisseau sur les pots de fleurs dont le concierge avait garni l'entablement. A quoi pensait-elle? des mots entrecoupés de ses dernières pages le révèlent : à son enfant, à son mari, vieillard accoutumé à cet appui et incapable de faire un pas de plus dans la vie sans elle; à sa jeunesse vainement altérée d'amour, consumée dans le feu des ambitions politiques; à ces amis dont l'image la poursuivait et lui faisait seule regretter la vie s'ils vivaient encore, aspirer à la mort s'ils l'avaient devancée dans l'éternité. Elle l'ignorait. C'était son supplice.

Elle ne sentait pas les autres misères de sa captivité. Son cachot, humide, infect, ténébreux, était voisin de celui qu'avait occupé la reine; rapprochement trop semblable à un remords. Toutes deux étaient arrivées en quelques mois, par des routes différentes, au même souterrain, pour marcher de là au même échafaud : l'une tombée du trône sous l'effort de l'autre; l'autre montée aux premiers honneurs de la république et précipitée, à son tour, à côté de sa propre victime. Ces vengeances du sort ressemblent à des hasards. Ce sont des justices souvent.

VIII

L'interrogatoire et le procès de madame Roland ne furent que la répétition des accusations que nous avons vues, dans les discours des Jacobins et dans les procès de ses amis, contre la Gironde. On lui reprocha d'être l'épouse de Roland et l'amie de ses complices. Elle avoua ces crimes comme une gloire. Elle parla avec tendresse de son mari, avec respect de ses amis, avec une modestie fière d'elle-même. Interrompue par des clameurs de colère, chaque fois qu'elle voulut épancher son indignation, elle se tut sous les invectives de l'auditoire. Le peuple prenait alors une part terrible et dominante dans le dialogue entre les juges et les accusés. Il donnait ou il retirait la parole. Il commandait le jugement.

Elle entendit sa condamnation en femme qui reçoit dans son arrêt de mort son titre à l'immortalité. Elle se leva, s'inclina légèrement, et avec l'expression de l'ironie sur les lèvres : « Je « vous remercie, » dit-elle aux juges, « de m'avoir « trouvée digne de partager le sort des grands « hommes que vous avez assassinés. » Elle redescendit les degrés de la Conciergerie avec une précipitation et une légèreté de marche qui ressemblaient à l'élan d'un enfant vers un but qu'il va enfin atteindre. Ce but était la mort. En marchant, dans le corridor, devant les prisonniers groupés pour la voir, elle les regarda en souriant, et, passant sa main droite transversalement contre son cou, elle fit le geste du couteau qui tranche une tête. Ce fut son seul adieu; il était tragique comme sa destinée, joyeux comme sa délivrance. Il fut compris. Ces hommes, qui ne pleuraient pas sur eux, pleurèrent sur elle.

Plusieurs charrettes pleines de victimes roulaient ce jour-là leur charge de condamnés à l'échafaud. On la fit monter sur la dernière, à côté d'un vieillard infirme et faible, nommé Lamarche, ancien directeur de la fabrication des assignats. Elle était vêtue d'une robe blanche, protestation d'innocence dont elle voulait frapper le peuple. Ses beaux cheveux noirs tombaient en ondes jusqu'à ses genoux. Son teint, reposé par une longue captivité et animé par l'air âpre et glacial de novembre, avait la fraîcheur de ses années d'enfance. Ses yeux parlaient. Sa physionomie rayonnait de gloire. Ses lèvres hésitaient entre la pitié et le dédain. La foule l'insultait de mots grossiers. « A la guillotine, à la guillotine! » lui criaient les femmes. « — J'y vais, » leur dit-elle, « j'y serai dans un moment; mais « ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y « suivre. J'y vais innocente, ils y viendront « souillés de sang; et vous qui applaudissez « aujourd'hui, vous applaudirez alors! » Elle détournait quelquefois la tête de ces insultes, et se penchait avec une tendresse filiale vers son compagnon de supplice. Le vieillard pleurait. Elle lui parlait et l'encourageait à la fermeté. Elle essayait même d'égayer pour lui le funèbre trajet et parvint à le faire sourire.

Une statue colossale de la Liberté, en argile, comme la liberté du temps, s'élevait alors au milieu de la place où l'on voit aujourd'hui l'obélisque. L'échafaud se dressait à côté de cette statue. Arrivée là, madame Roland descendit. Au moment où l'exécuteur lui prenait les bras pour la faire monter la première à la guillotine, elle eut un de ces dévouements qu'un cœur de femme peut seul contenir et révéler dans une pareille heure. « Je vous demande une seule « grâce, et ce n'est pas pour moi, » dit-elle en résistant un peu au bras du bourreau, « accordez-« la-moi! » Puis, se tournant vers le vieillard: « Montez le premier, » dit-elle à Lamarche, « mon sang répandu sous vos yeux vous ferait « sentir deux fois la mort, il ne faut pas que « vous ayez la douleur de voir tomber ma tête. » Le bourreau y consentit. Délicatesse d'une touchante sensibilité qui s'oublie et qui s'immole pour épargner une minute d'agonie à un vieillard inconnu, et qui atteste le sang-froid du cœur dans l'héroïsme de la mort! Qu'une telle minute doit racheter d'emportement d'opinion devant la postérité et devant Dieu!

Après l'exécution de Lamarche, qu'elle entendit sans pâlir, elle monta légèrement les degrés de l'échafaud, et, s'inclinant du côté de la statue de la Liberté comme pour la confesser encore en mourant par elle: « O Liberté! » s'écria-t-elle, « ô Liberté! que de crimes on commet en ton « nom! » Elle se livra à l'exécuteur, et sa tête roula dans le panier.

IX

Ainsi disparut cette femme qui avait rêvé la république dans une imagination de quinze ans; qui avait soufflé dans l'esprit d'un vieillard sa haine du trône; qui avait animé de son âme un parti d'hommes jeunes, enthousiastes, éloquents, amoureux de théories antiques, et enivrés d'un idéal dont ses lèvres et son regard étaient la source inépuisable pour eux. L'amour chaste et involontaire que sa beauté et son génie leur inspiraient était le cercle magique qui retenait, autour d'elle, tant d'hommes supérieurs séparés souvent par bien des dissentiments d'opinion. Ils étaient enchaînés à son rayonnement. Parti d'imagination, ils avaient leur oracle dans l'imagination d'une femme. Elle les entraîna les uns après les autres dans la mort. Elle les y suivit. L'âme de la Gironde s'exhala avec son dernier soupir. Madame Roland ressemblait en ce moment, et ressemblera à jamais dans la postérité, à la république prématurée et idéale qu'elle avait conçue; belle, éloquente, mais les pieds dans le sang de ses amis, et la tête tranchée par son propre glaive, au milieu d'un peuple qui ne la reconnaît pas!

Son corps, idole de tant de cœurs, fut jeté dans les fossés de Clamart.

X

Roland, en apprenant le supplice de sa femme, voulut mourir. Vivre après elle, c'était vivre de sa mort. Roland sortit, sans dire un mot, de la maison où il avait trouvé l'hospitalité depuis six mois. Il marcha une partie de la nuit sans autre dessein que celui de s'éloigner du lieu où il avait reçu asile, afin d'effacer sa trace et de ne pas perdre ceux qui l'avaient sauvé. Au lever du jour, le ciel et la terre lui firent horreur. Il tira un dard caché dans sa canne, en appuya le pommeau contre le tronc d'un pommier, au bord d'un grand chemin, et se perça le cœur. Le matin, les bergers trouvèrent son corps inanimé étendu au bord du fossé. Un billet, attaché à son habit

par une épingle, portait ces mots : « Qui que tu « sois, respecte ces restes. Ce sont ceux d'un « homme vertueux. En apprenant la mort de ma « femme, je n'ai pas voulu rester un jour de « plus sur une terre souillée de crimes. » Ainsi la conscience de son républicanisme, l'amour et la vertu se confondaient jusque dans l'épitaphe que Roland écrivait pour lui-même. Élevé trop haut par le mouvement d'une tempête civique, soutenu au-dessus do son niveau naturel par le génie emprunté d'une femme, enivré de son rôle, il prit la probité pour la vertu : elle n'en est que la base. Cependant, il disputa avec un courage antiquo la république à l'anarchie et les victimes aux échafauds. Il eut pour récompense une mort qui semble une page arrachée aux grands suicides de l'antiquité. Il mourut en Caton et en Sénèque à la fois : comme Caten pour la liberté de sa patrie ; comme Sénèque pour l'amour d'une femme. Il y a une larme du cœur sur le poignard républicain dont il se perça. Cet amour, mêlé à ce patriotisme, donne au trépas de Roland quelque chose de romain et de pathétique tout à la fois. Si la mort est le plus grand acte de la vie, cet homme, ordinaire au commencement, devint héroïque à la fin. Roland no vécut pas en vain pour la liberté et pour la gloire, puisqu'il devait arriver à une mort digne de l'antiquité.

LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

I

Que faisaient cependant, au moment où Roland et sa femme mouraient ainsi, leurs amis les plus chers : Buzot, Barbaroux, Pétbion, Louvet, Valady, Guadet, Salles, que nous avons laissés débarquant en fugitifs dans la Gironde?

Les commissaires de la Montagne, Ysabeau et Tallien, les avaient devancés à Bordeaux. Ces représentants, maniant avec énergie le jacobinisme et déployant la terreur, avaient étouffé en peu de jours le fédéralisme, soulevé les faubourgs de Bordeaux contre la ville, incarcéré les négociants, donné le pouvoir au peuple, inauguré la guillotine, recruté les clubs et tourné contre les Girondins leur propre patrie. La soumission de Lyon, l'extermination de Toulon, le supplice de Vergniaud et de ses amis avaient consterné et en apparence converti la Gironde à l'unité de la république. Nulle part on n'affectait un patriotisme plus ombrageux. Nulle part on ne redoutait davantage un soupçon de complicité avec les représentants proscrits ; car nulle part on n'avait davantago le danger d'être soupçonné. La terreur était plus vigilante à Bordeaux qu'ailleurs. Chaque hameau de la Gironde avait son comité de salut public, son armée révolutionnaire, ses délateurs et ses bourreaux.

II

Arrivé au Bec-d'Ambès, Guadet avait laissé ses collègues cachés dans la maison de son beau-père. Cet asile était précaire. Guadet était allé leur en préparer un plus sûr dans la petite ville de Saint-Émilion, son pays natal. Mais à Saint-Émilion même, il n'avait trouvé de retraite assurée que pour deux. Ils étaient sept. Le messager qui leur apporta cette triste nouvelle au Bec-d'Ambès trouva les fugitifs déjà cernés par des bataillons envoyés do Bordeaux, barricadés dans leur demeure et armés de quelques paires de pistolets et d'un tromblon, armes suffisantes seulement pour se venger, non pour se défendre. La nuit couvrit leur évasion. Ils marchèrent vers Saint-Émilion, non comme au salut, mais comme à une autre perte. Les satellites de Tallien, qui forcèrent leur maison au Bec-d'Ambès, quelques moments

après leur évasion, écrivirent à la Convention qu'ils avaient trouvé leurs lits encore chauds.

Le père de Guadet, vieillard de soixante et douze ans, leur ouvrit généreusement sa demeure. Les amis de son fils lui semblaient d'autres fils, pour lesquels il aurait rougi d'épargner un reste de jours. A peine étaient-ils abrités depuis quelques heures dans cette maison suspecte, qu'on annonça l'approche de cinquante cavaliers qui avaient suivi leurs traces à travers la campagne. Tallien lui-même accourait avec les limiers les plus exercés de la police de Bordeaux. Les députés girondins eurent le temps de se disperser. Tallien plaça le père de Guadet sous la surveillance de deux hommes armés, chargés d'épier ses pas, ses paroles, ses regards. Il confisqua les biens du fils. Il organisa un club de terroristes, dans la ville même où les Girondins s'étaient abrités contre la terreur.

Une femme seule se dévoua pour les sauver. C'était une belle-sœur de Guadet, madame Bouquey.

Informée du péril de son beau-frère et de ses amis, elle était accourue de Paris, où elle vivait sans alarmes, pour recueillir des hommes la plupart inconnus, quelques-uns bien chers. La pitié, cette faiblesse de la femme, devient force dans les grandes circonstances et console les révolutions, par l'héroïsme du dévouement. Guadet, Barbaroux, Buzot, Péthion, Valady, Louvet, Salles entrèrent secrètement, la nuit, dans l'étroit souterrain que madame Bouquey avait préparé pour eux. Le sein de la terre était seul assez profond et assez muet pour ensevelir vivants les Girondins. Ce refuge était une catacombe. Ce réduit ouvrait d'un côté sur un puits de trente pieds de profondeur, de l'autre sur une cave de la maison. Aucune recherche domiciliaire ne pouvait en découvrir l'accès. Une seule crainte préoccupait la généreuse hôtesse des Girondins: c'était celle d'être emprisonnée elle-même. Que deviendraient ses hôtes ensevelis dans ce sépulcre dont seule elle soulevait la pierre? Elle craignait aussi de les trahir par l'achat des aliments nécessaires à tant de bouches. La disette resserrait alors les marchés. On ne distribuait le pain qu'à proportion du nombre des habitants d'une maison et sur les ordres de la municipalité. Madame Bouquey n'avait droit qu'à une livre de pain par jour. Elle s'en privait pour partager ces miettes entre les huit proscrits. Des légumes, des fruits secs, quelques volailles, furtivement achetés, composaient la nourriture de ces hommes, qui dissimulaient leur faim. La gaieté cependant, ce sel amer de l'infortune, régnait dans ces repas de Spartiates.

Quand les recherches se ralentissaient, madame Bouquey délivrait ses amis du souterrain. Elle les faisait asseoir à sa table, respirer l'air, voir le ciel des nuits. Elle leur avait procuré du papier et des livres. Barbaroux écrivait ses mémoires, Buzot sa défense. Louvet notait ses récits avec la plume légère dont il avait écrit ses romans, héros lui-même de sa propre aventure. Péthion aussi écrivait, mais d'une main plus sévère. Les mystères de sa popularité, si indignement conquise et si courageusement abdiquée, se révélaient sous sa plume. Ces confidences auraient sans doute expliqué cet homme, petit dans la puissance, grand dans l'adversité.

Le 12 novembre, jour où madame Roland mourait à Paris, une rumeur sourde de la présence des Girondins chez madame Bouquey se répandit à Saint-Émilion. Il fallut se disperser, par groupes, dans d'autres asiles. La séparation ressembla à un adieu suprême. Nul ne savait où il allait. Valady prit seul la route des Pyrénées. La mort l'y attendait. Il marchait en aveugle audevant de son sort. Barbaroux, Péthion et Buzot, liant leur vie ou leur mort dans une indissoluble amitié, se dirigèrent à travers champs, du côté des landes de Bordeaux, espérant faire perdre leurs traces dans ce désert. Guadet, Salles et Louvet passèrent cette première journée dans une carrière. Un ami de Guadet devait venir les prendre, à l'entrée de la nuit, pour les conduire à six lieues de là, dans la maison d'une femme riche dont Guadet avait plaidé les causes et sauvé jadis la fortune. L'ami manqua de courage et ne vint pas. Guadet et ses amis partirent seuls et comme au hasard. Le froid, la neige, la pluie glaçaient leurs membres mal couverts. Arrivés enfin, à quatre heures du matin, à la porte de sa cliente, Guadet frappe, se nomme; il est repoussé. Il revient désespéré près de ses amis. Il trouve Louvet évanoui de faim et de froid au pied d'un arbre. Guadet retourne à la maison et implore en vain d'abord un lit, puis du feu, puis un verre de vin pour un ami expirant. L'ingratitude laisse gémir et mourir sans réponse. Guadet revient encore. Ses soins et ceux de Salles réchauffent Louvet. Celui-ci prend une résolution désespérée qui le sauve.

Poursuivi par l'image de l'amie qu'il a laissée à Paris, il se décide à la revoir ou à périr. Il embrasse Salles et Guadet, partage avec eux quelques

assignats qui lui restent, et se traîne seul sur la route de Paris.

III

Guadet, Salles, Péthion, Barbaroux, Buzot se retrouvent, la nuit suivante, à Saint-Émilion, réunis de nouveau, par les soins de leur bienfaitrice, dans la maison d'un honnête et pauvre artisan. C'est là qu'ils apprirent la fin tragique de Vergniaud et de leurs amis. Ils supputèrent stoïquement combien il restait de coups à frapper à la guillotine pour que tous les Girondins eussent vécu. Leur âme était à la hauteur de leur échafaud. Mais quand on leur annonça, quelques jours après, le supplice de madame Roland, leurs âmes s'attendrirent et ils pleurèrent. Buzot tira son couteau pour se frapper. Il fut saisi d'un long accès de délire, pendant lequel il laissa échapper des cris qui révélaient une explosion et un déchirement de cœur. Ses amis arrachèrent l'arme de ses mains, calmèrent sa fièvre et lui firent jurer de supporter la vie, pour celle qui avait si dignement supporté la mort. Buzot tomba, depuis ce jour, dans une mélancolie et dans un silence qu'interrompaient seulement des soupirs et des invocations inarticulées. Le contre-coup de la hache qui avait coupé la tête de madame Roland ne brisa aucune âme autant que l'âme de Buzot. La mort ne rompit pas tout entier, mais elle entr'ouvrit le sceau de son cœur.

Les cinq proscrits respirèrent encore quelques semaines dans ce nouvel asile. Les oscillations du comité de salut public faisaient pencher la Convention tantôt vers l'indulgence, tantôt vers la terreur. A Bordeaux, on immolait toujours. Grangeneuve, Biroteau venaient de succomber; mais on recherchait moins les victimes. Le fidèle Troquart, l'hôte des refugiés à Saint-Émilion, les flattait de quelque adoucissement. Ce calme fut court. Des commissaires plus implacables, envoyés de Paris, ranimèrent la soif de vengeance qui se ralentissait dans la Gironde. La plupart de ces commissaires étaient de jeunes Cordeliers et de jeunes Jacobins de Paris, encore imberbes, que le parti d'Hébert lançait à Nantes, à Troyes, à Bordeaux, pour les apprivoiser au sang. Leur jeunesse a fait pardonner à leurs noms.

Ils ravivaient les supplices, envoyaient à la Convention les bulletins de la guillotine, comparables aux bulletins de Collot-d'Herbois à Lyon, de Fouché à Toulon, de Maignet à Marseille. L'arrivée de ces proconsuls comprima l'indulgence dans les âmes, et enleva tout asile aux proscrits. Ils envoyèrent de Bordeaux à Saint-Émilion des détachements de l'armée révolutionnaire dirigés par un limier nommé Marcou, qui avait dressé des chiens à dépister les fédéralistes. La république imitait ainsi ces chasses d'hommes que les Espagnols avaient pratiquées dans les forêts d'Amérique. Marcou croyait les Girondins enfouis dans les carrières de Saint-Émilion. Il arriva la nuit, sans être attendu, avec sa troupe. Il cerna en silence la maison du père, des amis et des proches de Guadet; il lança ses chiens dans les cavernes comme à la piste des animaux malfaisants. Il enfuma l'entrée de quelques grottes. Les chiens revinrent sans leur proie. Cependant un autre limier de Tallien, nommé Favereau, pénétra, avec ses satellites, dans la demeure du père de Guadet. Ces hommes avaient parcouru en vain la maison, et déjà ils redescendaient les chaînes vides, lorsqu'un des gendarmes restés en arrière crut voir que le grenier à l'intérieur était moins large que les murs extérieurs de la maison. Il rappela ses compagnons. On sonda la muraille à coups de crosse de fusil. On colla l'oreille au mur. Le bruit de la détente d'un pistolet se fit entendre. C'était Guadet qui, se voyant découvert, armait son pistolet, pour se tuer ou pour se venger. A ce bruit, les gendarmes somment les proscrits de se rendre. Le mur s'écroule. Guadet et Salles en sortent en rampant. On les entraîne, on les enchaîne, on les conduit en triomphe à Bordeaux. Ils étaient tous deux hors la loi. Un jugement était superflu. Leur nom était leur crime et leur arrêt. Salles, condamné à mourir le jour même, demanda la faculté d'écrire à sa femme et à ses enfants. Son âme s'épancha en adieux si touchants que l'histoire les a recueillis.

« Quand tu recevras cette lettre, » écrit Salles à sa femme, « je ne vivrai que dans la « mémoire des hommes qui m'aiment. Quelle « charge je te laisse! trois enfants et rien pour « les élever! Cependant console-toi : je ne serai « pas mort sans t'avoir plainte, sans avoir espéré « dans ton courage, et c'est une de mes conso- « lations de penser que tu voudras bien vivre à « cause de ton innocente famille. Mon amie, je « connais ta sensibilité, j'aime à croire que tu « donneras des pleurs amers à la mémoire de « l'homme qui voulait te rendre heureuse, qui « faisait son principal plaisir de l'éducation de « ses deux fils et de sa fille chérie. Mais pour

« rais-tu négliger de songer que ta seconde pensée leur appartient? Ils sont privés d'un père, « et ils peuvent du moins, par leurs innocentes « caresses, te tenir lieu de celles que je ne « pourrai plus te donner. Charlotte! j'ai tout « fait pour me conserver. Je croyais mon devoir « à toi et surtout à mon pays : il me semblait « que le peuple avait les yeux fascinés sur les « sentiments de ton malheureux époux; qu'il « les ouvrirait un jour, et pourrait apprendre « de moi combien ses intérêts m'étaient chers. « Je croyais devoir vivre aussi pour recueillir « sur le compte de mes amis tous les monuments que je crois utiles à leur mémoire. « Enfin je devais vivre pour toi, pour ma famille, « pour mes enfants. Le ciel en dispose autrement. Je meurs tranquille. J'avais promis « dans ma déclaration, lors des événements du « 31 mai, que je saurais mourir au pied de « l'échafaud : je crois pouvoir affirmer que je « tiendrai ma promesse. Mon amie, ne me « plains pas. La mort, à ce qu'il me semble, « n'aura pas pour moi des angoisses bien douloureuses. J'en ai déjà fait l'essai. J'ai été pendant une année entière dans des travaux de « toute espèce, je n'en ai pas murmuré. Au « moment où l'on m'a saisi, j'ai deux fois présenté sur mon front un pistolet qui a trompé « mon attente. Je ne voulais pas être livré « vivant. Toutefois j'ai cet avantage, d'avoir bu « d'avance tout ce que le calice a d'amer, et il « me semble que ce moment n'est pas si pénible. Charlotte, renferme tes douleurs et n'inspire à nos enfants que des vertus modestes. « Il est si difficile de faire le bien de son pays! « Brutus en poignardant un tyran, Caton en se « perçant le sein pour lui échapper, n'ont pas « empêché Rome d'être opprimée. Je crois « m'être dévoué pour le peuple. Si pour récompense je reçois la mort, j'ai la conscience de « mes bonnes intentions. Il est doux de penser « que j'emporte au tombeau ma propre estime, « et que peut-être un jour l'estime publique me « sera rendue. Mon amie! je te laisse dans la « misère! quelle douleur pour moi! Et quand « on te laisserait tout ce que je possédais, tu « n'aurais pas même du pain; car tu sais, quoi « qu'on ait pu dire, que je n'avais rien. Cependant, Charlotte! que cette considération ne te « jette pas dans le désespoir. Travaille, mon « amie! tu le peux. Apprends à tes enfants à « travailler lorsqu'ils seront en âge. Oh! ma « chère! si tu pouvais de cette manière éviter « d'avoir recours aux étrangers! Sois, s'il se « peut, aussi fière que moi. Espère encore, « espère en celui qui peut tout; il est ma consolation au dernier moment. Le genre humain « a depuis longtemps reconnu son existence, « et j'ai trop besoin de penser qu'il faut bien « que l'ordre existe quelque part, pour ne pas « croire à l'immortalité de mon âme. Il est « grand, juste et bon, ce Dieu au tribunal duquel je vais comparaître. Je lui porte un cœur, « sinon exempt de faiblesse, au moins exempt « de crime et pur d'intentions; et comme dit si « bien Rousseau : Qui s'endort dans le sein d'un « père n'est pas en souci du réveil.

« Baise mes enfants, aime-les, élève-les, console-toi, console ma mère, ma famille! Adieu, « adieu pour toujours! Ton ami, SALLES. »

IV

— « Et toi, qui es-tu? » demanda-t-on à Guadet. — Je suis Guadet. Bourreau, » répondit l'Eschine de la Gironde, « faites votre « office. Allez, ma tête à la main, demander « votre salaire aux tyrans de ma patrie. Ils ne « la virent jamais sans pâlir; en la voyant, ils « pâliront encore! » En allant à la mort, Guadet dit au peuple : « Regardez-moi bien, voilà le « dernier de vos représentants. » Sur l'échafaud Guadet voulut parler, les tambours étouffèrent sa voix. — « Peuple! » s'écria-t-il indigné, « voilà « l'éloquence des tyrans : ils étouffent les accents de l'homme libre pour que le silence « couvre leurs forfaits! »

Barbaroux, Péthion et Buzot apprirent à Saint-Émilion l'arrestation et la mort de leurs collègues. Le sol, partout miné autour d'eux, ne pouvait tarder à les engloutir. Ils sortirent la nuit de leur refuge, n'emportant, pour toute provision, qu'un pain creux dans lequel la prévoyance de leur hôte avait enfermé un morceau de viande froide; ils avaient de plus quelques poignées de pois verts dans les poches de leurs habits. Ils marchèrent au hasard une partie de la nuit. La longue immobilité de leurs membres, dans les refuges où ils languissaient depuis huit mois, avait énervé leurs forces, surtout celles de Barbaroux. La masse de sa stature et une obésité précoce le rendaient inhabile à la marche.

Au lever du jour les trois amis se trouvèrent non loin de Castillon, village dont ils ignoraient le site et le nom. C'était le jour de la fête du ba-

meau. Le fifre et le tambour, parcourant les sentiers, convoquaient, avant l'aurore, les habitants aux banquets et aux danses. Des volontaires, le fusil sur l'épaule, passaient en chantant sur la route. Les fugitifs, l'esprit absorbé par leur situation, troublés par l'insomnie et par la fièvre, crurent qu'on battait le rappel et qu'on se répandait dans les champs pour les atteindre. Ils s'arrêtèrent, se groupèrent à l'abri d'une haie et parurent délibérer un moment. Des bergers qui les observaient de loin virent tout à coup briller l'amorce et entendirent la détonation d'un coup de feu. Un des trois hommes suspects tomba la face contre terre, les deux autres s'enfuirent à toutes jambes et disparurent dans la lisière d'un bois. Les volontaires accoururent au bruit. Ils trouvèrent un jeune homme d'une taille élevée, d'un front noble, d'un regard non encore éteint, gisant dans son sang. Il s'était fracassé la mâchoire d'un coup de pistolet. Sa langue coupée lui interdisait tout autre langage que celui des signes. On le transporta à Castillon. Son linge était marqué d'un R et d'un B. On lui demanda s'il était Buzot, il hocha la tête ; s'il était Barbaroux, il baissa affirmativement le front. Conduit à Bordeaux sur une charrette et arrosant les pavés de son sang, il fut reconnu à la beauté de ses formes, et le couteau de la guillotine acheva de séparer sa tête de son corps.

V

Nul ne sait ce que les forêts et les ténèbres cachèrent, pendant plusieurs jours et pendant plusieurs nuits, du sort de Péthion et de Buzot. Le suicide de leur jeune compagnon fut-il à leurs yeux une faiblesse ou un exemple? Se tirèrent-ils chacun un coup de pistolet, à l'approche de quelque animal sauvage qu'ils prirent pour un bruit de pas des hommes qui les poursuivaient? S'ouvrirent-ils les veines au pied de quelque arbre? Moururent-ils de faim, de lassitude ou de froid? L'un d'eux survécut-il à l'autre? Et lequel resta le dernier et expira sur le cadavre de son compagnon? Enfin moururent-ils dans un nocturne et lugubre combat contre les animaux carnassiers qui les suivaient comme des proies prochaines? Le mystère, ce plus terrible des récits, couvre les derniers moments de Buzot et de Péthion. Seulement des sarcleurs trouvèrent quelques jours après la mort de Barbaroux, çà et là, dans un champ de blé, au bord d'un bois, des chapeaux lacérés, des souliers et quelques lambeaux de vêtemens qui recouvraient deux monceaux d'ossements humains dépecés par les loups. Ces habits, ces souliers, ces ossements, c'était Péthion et Buzot!

La terre de la république n'avait pas même de sépulture pour les hommes qui l'avaient fondée. Toute la Gironde avait disparu avec ces deux derniers tribuns. Ils laissaient à deviner au temps l'énigme de la popularité. L'un, qu'on avait appelé le *Roi Péthion*, et l'autre, qu'on appelait encore par dérision le *Roi Buzot*, étaient venus chercher de Paris et de Caen leur destinée dans un sillon des champs de la Gironde. La terre du fédéralisme dévorait elle-même ces hommes, ces coupables d'un rêve contre l'unité de la patrie! Est-il besoin d'un autre jugement? Juge-t-on des ossements décharnés et disloqués par les bêtes féroces sur un champ de mort? Non ; on les plaint, on les ensevelit et on passe.

VI

La Révolution, dans ces derniers mois de 1793 et dans les premiers mois de 1794, semblait revenir sur ses pas, comme un vainqueur après la victoire, pour frapper, un à un, les hommes qui avaient tenté de la modérer ou de l'arrêter, en commençant par ceux qui étaient les plus rapprochés d'elle et en finissant par ceux qui en étaient les plus éloignés : les Girondins d'abord et leurs partisans, les constitutionnels ensuite, les royalistes purs les derniers. Les premières haines des partis triomphants sévissent contre ceux qui ont été les plus contigus à leurs doctrines et à leurs passions. En révolution comme en guerre, on déteste plus ceux qui se séparent de notre camp que ceux qui nous combattent. Les supplices avaient commencé par les modérés. La république ne pensa à ses ennemis qu'après avoir immolé ses fondateurs.

Les grands noms de l'Assemblée constituante semblaient être des protestations vivantes contre les théories de la république. La royauté constitutionnelle, que les monarchistes avaient défendue, accusait la tyrannie du comité de salut public. La liberté légale, qu'ils avaient montrée en perspective, contrastait avec la dictature de la Montagne. On ne pouvait laisser vivre ces témoins et ces accusateurs, même muets. Mirabeau n'était plus. Le Panthéon l'avait dérobé à l'échafaud. La Fayette expiait, dans les souter-

rains d'Olmutz, le crime de sa modération. Clermont-Tonnerre était mort, égorgé le 2 septembre. Cazalès, Maury étaient en exil. Les Lameth erraient à l'étranger. Sieyès se taisait ou affectait de dormir au pied de la Montagne. Le côté droit gémissait dans les prisons. Barnave, Duport, Bailly, les constitutionnels vivaient encore. On pensa à eux. Un souvenir des Jacobins, c'était la mort. Malheur au nom qui était prononcé trop haut! Celui de Barnave retentissait encore dans la mémoire des réformateurs de la monarchie.

VII

Depuis le 10 août, Barnave, inutile désormais aux conseils secrets de la reine, s'était retiré à Grenoble, sa ville natale. On l'y reçut en homme qui avait illustré sa patrie par l'éclat de son talent et par la probité de sa vie. On lui reprocha peu de se retirer à l'écart d'un mauvement républicain qui dépassait ses opinions. On le considéra comme un de ces instruments que les peuples jettent de côté, quand ils ont fait leur œuvre, mais qu'ils ne brisent pas. Barnave, sans applaudir à la république, mais sans protester contre elle, se borna à remplir ses devoirs de citoyen. Il se refusa à l'émigration, dont le chemin était ouvert, à quelques pas de la maison de son père. Il continua à jouir de cette popularité d'estime qui survit quelque temps aux situations perdues. Il avait été impliqué à Paris, dans les soupçons qu'on faisait courir en 1791 sur un prétendu comité autrichien. Fauchet l'avait fait comprendre, ainsi que les Lameth, Duport et Montmorin, dans un acte d'accusation qui renvoyait ces conseillers secrets de Louis XVI devant la haute cour nationale d'Orléans.

Barnave apprit son crime, par son acte d'accusation. Il fut arrêté pendant la nuit, dans sa maison de campagne de Saint-Robert, aux environs de Grenoble. Conduit dans la prison de cette ville, sa mère parvint à le voir, sous le déguisement d'une servante. Du fond de sa prison, Barnave suivit du regard les phases de la Révolution, les infortunes du roi. Il ne regrettait de sa liberté que sa voix pour défendre, devant la Convention, la tête de ce prince.

La république ne s'arrêtait pas pour écouter ces repentirs. Barnave languit dix mois au fort Barreaux, dans un site alpestre et glacé des montagnes qui bornent la France et la Savoie. La frontière était sous ses yeux. Ses fenêtres n'étaient pas grillées. La surveillance s'endormait. Il pouvait fuir: il ne le voulut pas. « Obscur, je « m'abriterais, » disait-il; « célèbre et responsable « dans les grands actes de la Révolution, je dois « rester pour répondre de mes opinions par ma « tête et de mon honneur par mon sang. »

VIII

Il employa ces longues incertitudes de sa destinée à étendre ses idées et à compléter ses études politiques. Il approfondissait l'esprit des révolutions humaines, au bruit des révolutions de son pays. Il écrivait des méditations sociales et historiques qui ont survécu. On y retrouve plus de sagesse que de génie. Barnave y semble le représentant exact de ce bon sens général d'une nation qui signale bien les abîmes, mais qui ne devance personne et qui n'illumine aucune route nouvelle à l'esprit humain. Le talent même est froid et pâle, comme l'expression des vérités un peu banales. L'inspiration n'y fait palpiter aucune fibre. On admire l'honnêteté de l'esprit : on ne sent pas sa grandeur. On s'étonne de ce qu'une telle voix ait pu balancer, une heure, la voix virile de Mirabeau. On n'explique cette prétendue rivalité entre ces deux orateurs que par cette erreur d'optique de tous les temps et de tous les peuples, qui nivelle à l'œil du moment des hommes sans niveau possible aux yeux de l'avenir.

Barnave ne méritait ni la gloire ni l'outrage de cette comparaison. Intelligence limitée, parole facile, il était de ces hommes de barreau pour qui l'éloquence est un art de l'esprit et non une explosion de l'âme. Son véritable honneur fut d'avoir été digne d'être écrasé par Mirabeau. Le désir de surpasser en popularité celui qu'il était si loin d'égaler en génie lui arracha, pendant quelques mois, des complaisances de paroles fatales à la monarchie et à sa propre gloire. Honnête homme, il racheta, par la pureté de sa vie publique et par un généreux retour à son roi malheureux, les applaudissements mal conquis de la multitude. Il abdiqua sa popularité dès qu'on la mit au prix du crime.

IX

Barnave arrivé à Paris, le comité de salut public fut embarrassé de lui. Danton, de retour

d'Arcis-sur-Aube, chercha à le sauver. Il le promit à la mère de Barnave et à sa sœur. Elles avaient suivi leur fils et leur frère, comme deux suppliantes attachées aux roues de la voiture qui le conduisait à Paris. Danton n'osa pas tenir ce qu'il avait promis. La seule grâce qu'obtint Barnave fut d'embrasser sa mère et sa sœur une dernière fois. Il se défendit, avec une grande présence d'idées, et une éloquence de discussion remarquable, devant le tribunal. Mais là où la voix de Vergniaud avait tari, que pouvait la froide argumentation de Barnave? Il rentra condamné dans son cachot. Le courageux Baillot, son collègue à l'Assemblée constituante, vint y consoler ses dernières heures. Barnave, qu'il trouva abattu, se plaignit à Baillot d'être privé de nourriture, par le calcul de ses bourreaux. On voulait, disait-il, déshonorer sa mort en attribuant à son âme les faiblesses de son corps énervé par la faim. Ce calcul n'était pas vraisemblable. Peu importait au peuple comment mouraient les victimes.

Duport-Dutertre, ancien ministre de la justice, fut associé à Barnave dans le jugement et dans le supplice. Après l'arrêt, Duport se contenta de dire avec dédain à ses juges : « En révolution, « le peuple tue les hommes, la postérité les juge. » Duport montra sur la charrette plus de fermeté que son compagnon. On le vit plusieurs fois se pencher vers lui et relever son courage. L'attitude de Barnave révélait un corps malade, une âme plus faite pour la tribune que pour l'échafaud. Son grand nom, courant de bouche en bouche, faisait taire la foule. Le peuple semblait réfléchir lui-même à ces retours monstrueux de popularité. Il n'insulta pas l'orateur. Il le laissa mourir.

X

Bailly restait. Il semble que le peuple voulût se venger par ses outrages de l'estime dont il avait naguère environné ce maire de Paris. Les peuples ont de ces vengeances. Il est presque aussi dangereux de trop leur plaire que de les offenser, ils punissent leurs idoles du crime de les avoir séduits.

Bailly, homme de bien, philosophe, savant, astronome illustre, passionné pour la liberté parce que la liberté était une vérité de plus conquise à la terre, nourrissait dans son âme la religion du genre humain. Son culte, éclairé par une raison mûre, s'élevait jusqu'à la foi, mais non jusqu'au fanatisme. Il voulait que les idées et les révolutions mêmes marchassent, comme les astres dans l'espace, avec la puissance, la majesté et la régularité d'un plan divin. Il croyait que les peuples devaient être conduits, en ordre, vers leurs progrès rationnels, par la main de leurs meilleurs citoyens, et non par les convulsives séditions de la multitude. Il repoussait la monarchie absolue comme un mensonge social, mais il voulait l'affaiblir sans la briser, et dégager lentement la nation de ses chaînes, de peur que le peuple mal préparé ne s'ensevelît sous le trône et ne revînt par l'anarchie à la vieille servitude.

Président de l'Assemblée nationale, ayant prêté le premier le serment du Jeu de paume, toute sa conduite depuis avait été conforme à ces deux pensées : enlever le pouvoir despotique à la cour, et restituer une part de pouvoir au roi pour conserver la gradation dans la conquête et l'ordre dans le mouvement. C'était un la Fayette civil; un de ces hommes que les idées nouvelles jettent en avant et couronnent d'estime et d'honneurs, pour s'accréditer sous leur nom. Le nom de Bailly était une inscription sur le frontispice de la Révolution. Si Bailly n'était pas au niveau de cette destinée par son génie, il y était par son caractère. Son administration avait été une série de triomphes du peuple sur la cour. Quand les agitations sanglantes commencèrent à souiller les victoires du peuple, Bailly parla en sage et agit en magistrat. Un seul jour perdit la popularité de cette belle vie. Ce fut le jour où les Girondins, unis aux Jacobins, fomentèrent l'insurrection du Champ-de-Mars. Bailly, d'accord avec la Fayette, déploya le drapeau rouge, marcha à la tête de la bourgeoisie armée contre la sédition, et foudroya l'émeute autour de l'autel de la patrie. Une fois ce sang versé, Bailly en sentit l'amertume. Il devint l'exécration des Jacobins. Son nom signifia dans leur bouche l'assassinat du peuple. Il ne put plus gouverner la ville où le sang versé criait contre lui. Il abdiqua entre les mains de Péthion, et se retira, deux ans, dans la solitude, aux environs de Nantes.

La lassitude du repos, ce supplice des hommes longtemps mêlés aux affaires, le saisit bientôt. Il voulut se rapprocher de Paris, pour écouter, de plus près, les mouvements de la république. Reconnu par le peuple, il fut arraché avec peine à la fureur d'un rassemblement, jeté à la Conciergerie et envoyé au tribunal révolutionnaire. Son nom le condamnait. Il marcha à la mort à travers les flots de la multitude. Son supplice ne fut

qu'un long assassinat. La tête nue, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos par une énorme corde, le buste seulement revêtu d'une chemise, sous un ciel de glace, il traversa lentement les quartiers de la capitale. La lie et l'écume de Paris, qu'il avait longtemps contenue comme magistrat, semblait se soulever et se précipiter en torrent autour des roues. Les bourreaux eux-mêmes, indignés de cette férocité, reprochaient au peuple ses outrages. La populace n'en était que plus implacable. La horde avait exigé que la guillotine, ordinairement placée sur la place de la Concorde, fût transportée ce jour-là au Champ-de-Mars, pour que le sang lavât le sang, sur le sol où il avait été répandu. Des hommes qui se disaient parents, amis ou vengeurs des victimes du Champ-de-Mars, portaient un drapeau rouge en dérision, à côté de la charrette, au bout d'une perche. Ils le trempaient de temps en temps dans la fange du ruisseau, et en fouettaient à grands coups le visage de Bailly. D'autres lui crachaient à la figure. Ses traits, lacérés, souillés de boue et de sang, ne présentaient plus de forme humaine. Des rires et des applaudissements encourageaient ces horreurs. La marche, entrecoupée de stations, comme celle d'un Calvaire, dura trois heures.

Arrivés au lieu du supplice, ces hommes raffinés de rage font descendre Bailly de la charrette et le forcent à faire à pied le tour du Champ-de-Mars; ils lui ordonnent de lécher de sa langue le sol où le sang du peuple avait coulé. Cette expiation ne les assouvit pas encore. La guillotine avait été élevée dans l'enceinte même du Champ-de-Mars. Le terrain de la fédération paraît au peuple trop sacré pour le souiller d'un supplice. On commande aux bourreaux de démolir pièce à pièce l'échafaud et de le reconstruire près du bord de la Seine, sur un tas d'immondices accumulées par la voirie de Paris. Les exécuteurs sont contraints d'obéir. La machine est démontée. Comme pour parodier le supplice du Christ portant sa croix, des monstres chargent sur les épaules du vieillard les lourds madriers qui supportent le plancher de la guillotine. Leurs coups obligent le condamné à se traîner sous ce poids. Il y succombe et reste évanoui sous son fardeau. Il revient à lui, il se relève; des éclats de rire le raillent de sa vieillesse et de sa faiblesse. On le fait assister, pendant une heure, à la lente reconstruction de son échafaud.

Une pluie mêlée de neige inondait sa tête et glaçait ses membres. Son corps grelottait. Son âme était ferme. Son visage grave et doux gardait sa sérénité. Sa raison impassible passait par-dessus cette populace, pour voir l'humanité au delà. Il goûtait le martyre et ne le trouvait pas plus fort que l'espérance pour laquelle il le subissait. Il s'entretenait sans trouble avec les assistants. Un d'eux le voyant transir : « Tu trembles, « Bailly ! » lui dit-il. « — Oui, mon ami, » lui répondit le vieillard, « mais c'est de froid. » Enfin la hache termine ce supplice. Il avait duré cinq heures. Bailly plaignit ce peuple, remercia l'exécuteur, et se confia à l'immortalité. Peu de victimes rencontrèrent jamais de plus vils bourreaux, peu de bourreaux une si haute victime. Honte au pied de l'échafaud, gloire au-dessus, pitié partout! On rougit d'être homme en voyant ce peuple. On se glorifie de ce titre en contemplant Bailly. Plus l'homme est féroce, plus il faut l'aimer. Les crimes du peuple ne sont que ses dégradations. Les leçons des sages ne suffisent pas pour l'instruire, il faut des martyrs pour le racheter. Bailly fut un de ces plus saints martyrs; car, en mourant par la main de la liberté, il mourait encore pour elle. Il croyait dans le peuple malgré le peuple. Il lui reprochait son injustice, non son sang.

XI

Le soir, au récit de cette mort, Robespierre plaignit Bailly : « C'est ainsi, » s'écria-t-il à souper chez Duplay, « qu'ils nous martyriseront nous-« mêmes ! » Duplay, son hôte, juge au tribunal révolutionnaire, ayant voulu expliquer à Robespierre pourquoi il avait absous ce grand accusé : « Ne m'en parlez jamais, » lui dit Robespierre; « je ne vous demande pas compte de vos juge-« ments, mais la république vous demande « compte de votre conscience. » Duplay ne parla plus à Robespierre des condamnations et des exécutions. Robespierre ordonna ce soir-là que sa porte fût fermée, en signe de deuil. Était-ce douleur? Était-ce pressentiment?

Mais la hache ne choisissait déjà plus. Tous les rangs se mêlaient sur l'échafaud. Une courtisane mourait à côté d'un sage. Le peuple applaudissait également. Vice ou vertu, il ne discernait plus rien.

Madame du Barry, maîtresse de Louis XV, mourut à peu de distance de Bailly. Cette femme avait commencé enfant le commerce de ses charmes. Sa merveilleuse beauté avait attiré l'œil des

pourvoyeurs des plaisirs du roi. Ils l'avaient enlevée au vice obscur, pour l'offrir au scandale du vice couronné. Louis XV avait fait du rang de ses maîtresses une espèce d'institution de sa cour. Mademoiselle Lange-Vaubernier, sous le nom de comtesse du Barry, avait succédé à madame de Pompadour. Louis XV avait besoin du sel du scandale pour assaisonner ses goûts blasés. Il aimait à s'avilir comme un autre aime à s'élever. Il faisait régner le scandale. C'était là sa majesté. Le seul respect qu'il imposait à sa cour, c'était le respect de ses vices. Madame du Barry avait régné sous son nom. La nation, il faut le dire, s'était pliée honteusement à ce joug. Noblesse, ministres, clergé, philosophes, tous avaient encensé l'idole du roi. Louis XIV avait préparé les âmes à cette servitude, en faisant adorer de ses courtisans le despotisme de ses amours.

XII

Jeune encore à la mort de Louis XV, madame du Barry avait été enfermée, quelques mois, dans un couvent par la décence : caractère du règne nouveau. Affranchie bientôt de cette clôture, elle avait vécu, dans une splendide retraite auprès de Paris, au pavillon de Luciennes, au bord des forêts de Saint-Germain. Des richesses immenses, dons de Louis XV, rendaient son exil presque aussi éclatant que son règne. Le vieux duc de Brissac était resté attaché à la favorite. Il l'aimait déjà, pour sa beauté, au temps où d'autres l'aimaient pour son rang. Madame du Barry abhorrait la Révolution, ce règne du peuple qui méprisait les courtisanes et qui parlait de vertu. Bien que repoussée de la cour par Louis XVI et par Marie-Antoinette, elle avait plaint leur malheur, déploré leur chute et s'était dévouée à la cause du trône et de l'émigration.

Après le 10 août, elle avait fait un voyage en Angleterre. Elle avait porté à Londres le deuil de Louis XVI. Elle consacrait son immense fortune à soulager dans l'exil les misères des émigrés. Mais la plus grande partie de ses richesses avait été enfouie secrètement, par elle et par le duc de Brissac, au pied d'un arbre de son parc à Luciennes. Après la mort du duc de Brissac, massacré à Versailles, madame du Barry ne voulut confier à personne le secret de son trésor. Elle résolut de rentrer en France, pour déterrer ses diamants et pour les rapporter à Londres.

Elle avait confié en son absence la garde et l'administration de Luciennes à un jeune nègre nommé Zamore. Elle avait élevé cet enfant, par un caprice de femme, comme on élève un animal domestique. Elle se faisait peindre à côté de ce noir, pour ressembler dans ses portraits, par le contraste des visages et des couleurs, aux courtisanes vénitiennes du Titien. Elle avait eu pour ce noir des tendresses de mère. Zamore était ingrat et cruel. Il s'était enivré de la liberté révolutionnaire. Il avait pris la fièvre du peuple. L'ingratitude lui paraissait la vertu de l'opprimé. Il trahit sa bienfaitrice. Il dénonça ses trésors. Il la livra au comité révolutionnaire de Luciennes, dont il était membre.

Madame du Barry, grandie et enrichie par le favoritisme, périt par un favori. Jugée et condamnée sans discussion, montrée au peuple comme une des souillures du trône dont il fallait purifier l'air de la république, elle marcha à la mort à travers les huées de la populace et les mépris des indifférents. Elle était encore dans l'éclat à peine mûri de ses années. Sa beauté, livrée au bourreau, était son crime aux regards de la foule. Elle était vêtue de blanc. Ses cheveux noirs, coupés derrière la tête par les ciseaux de l'exécuteur, laissaient voir son cou. Les boucles du devant de la tête, que le bourreau n'avait pas raccourcies, flottaient et couvraient ses yeux et ses joues. Elle secouait la tête et les rejetait en arrière pour que son visage attendrît le peuple. Elle ne cessait d'invoquer la pitié, dans les termes les plus humiliés. Des larmes intarissables ruisselaient de ses yeux sur son sein. Ses cris déchirants dominaient le bruit des roues et les murmures de la multitude. On eût dit que le couteau frappait d'avance cette femme et lui arrachait mille fois la vie. « La vie! la vie! » s'écriait-elle, « la vie pour tous mes repentirs! la vie pour tout « mon dévouement à la république! la vie pour « toutes mes richesses à la nation! » Le peuple riait et haussait les épaules. Il montrait, du geste, l'oreiller de la guillotine sur lequel cette tête charmante allait s'endormir. La route de la courtisane à l'échafaud ne fut qu'un cri. Sous le couteau elle criait encore. La cour avait détrempé cette âme. Seule de toutes les femmes suppliciées, elle mourut en lâche, parce qu'elle ne mourait ni pour une opinion, ni pour une vertu, ni pour un amour, mais pour un vice. Elle déshonora l'échafaud comme elle avait déshonoré le trône.

XIII

Le général Biron, si fameux à la cour sous le

nom du duc de Lauzun, mourut dans le même temps, mais en soldat.

Le duc de Lauzun avait poussé, dans sa jeunesse, la légèreté jusqu'au défi. Sa valeur, son esprit, ses grâces jetaient de l'éclat sur ses fautes. Le scandale devenait de la renommée pour lui. Il voulait passer pour avoir été aimé de la reine. Ses Mémoires ne sont que les notes de ses amours. Ruiné de bonne heure par ses prodigalités, il chercha une autre gloire dans la guerre. Il suivit la Fayette en Amérique et s'enthousiasma pour la liberté, non par vertu, mais par mode. Ami du duc d'Orléans, il suivit ce prince dans ses révoltes. Les partis pardonnent tout à ceux qui les servent. Le duc de Biron se précipita de la faveur des cours dans la faveur du peuple. Il ne fit que changer de théâtre. Il servit avec bravoure à l'armée du Nord, à l'armée du Rhin, à l'armée des Alpes, dans la Vendée enfin. Une fois lancé dans la Révolution, il sentit qu'il n'y avait de salut qu'à la suivre jusqu'au bout. Aborder quelque part était impossible. Le courant était trop rapide. Il ne savait pas où il allait, mais il allait toujours. L'étourderie était son étoile. Il donnait gaiement à la république son nom, son bras, son sang. Les soldats l'adoraient. Les généraux plébéiens étaient jaloux de son ascendant. Ils n'y souffraient pas impunément d'anciens aristocrates. Des querelles éclatèrent dans la Vendée entre Rossignol, général jacobin, et Biron. Biron fut sacrifié.

Amené à Paris, enfermé à la Conciergerie, condamné à mort, il rentra dans sa prison comme il serait rentré dans sa tente, la veille d'une affaire. Il voila la mort d'insouciance. Il voulut savourer, jusqu'à la dernière minute, les seules voluptés qui restassent aux prisonniers : les sensualités de la table. Il prit ses geôliers et ses gardes pour convives à défaut d'autres compagnons de plaisir. Il se fit apporter des huîtres, du vin blanc. Il but largement. Les valets de l'exécuteur arrivèrent : « Laissez-moi finir mes « huîtres, » leur dit Biron. « Au métier que « vous faites, vous devez avoir besoin de forces : « buvez avec moi ! »

Cette mort, qui imite la mort irréfléchie d'un jeune épicurien, dans un homme d'un âge mûr, a plus d'apparence que de dignité. Le sourire est déplacé sur le seuil de l'éternité. L'insouciance, à l'heure suprême, n'est pas l'attitude des vrais héros ; c'est le sophisme de la mort. Le peuple battit des mains aux derniers moments de Biron, parce qu'en bravant la réflexion il bravait aussi le supplice. Il mourut comme il avait voulu vivre, brave, fier et applaudi.

C'était le dernier jour de l'année 1793. D'autres devaient mourir le lendemain 1er janvier. La mort ne connaissait plus de calendrier. Les années se confondaient dans les supplices. Le sang ne s'arrêtait plus.

XIV

Quatre mille six cents détenus dans les prisons de Paris seulement attendaient leur jugement. Fouquier-Tinville ne pouvait suffire aux accusations qu'il dressait en masse et presque au hasard. Accablé du nombre des accusés, et pressé par l'impatience du peuple, Fouquier-Tinville ne quittait plus le cabinet du palais de justice où il rédigeait ses accusations. Il prenait ses repas précipitamment sur la table où il signait les arrêts de mort. Il couchait au tribunal sur un matelas. Il ne se donnait aucun loisir. Il se plaignait de n'avoir pas le temps d'aller embrasser sa femme et ses enfants. Le zèle de la république le consumait. Il oubliait que c'était le zèle de l'extermination. Il l'appelait son devoir ! Il se croyait le bras du peuple, la hache de la république, la foudre de la Révolution. Une vie épargnée, un coupable oublié, un accusé acquitté lui pesaient. Étrange perversion du cœur humain par le fanatisme ! Fouquier recevait tous les soirs du comité de salut public la liste des suspects qu'il fallait emprisonner ou juger. Le mécanisme de la terreur était, pour ainsi dire, matériel. Fouquier-Tinville était aveuglé par le sang qu'il faisait répandre. Mais il revenait quelquefois consterné lui-même du nombre prodigieux d'exécutions qu'on lui avait demandées et des noms des victimes qu'il avait condamnées. Il lui arriva même d'ouvrir de temps en temps aux accusés une porte de salut en leur suggérant des réponses qui pouvaient les innocenter. Il sauva ainsi, dans la magistrature, quelques hommes qu'il avait jadis connus et respectés.

Quelquefois l'austère vertu de ces victimes repoussa la vie qu'on leur offrait au prix d'un mensonge. La religion de la vérité fit des martyrs volontaires. En voici un exemple attesté par un des juges lui-même et digne de passer à l'avenir.

XV

Presque tous les anciens membres des par-

lements du royaume mouraient tour à tour sur l'échafaud. L'un d'entre eux, M. Legrand d'Alleray, vieillard intègre, entouré d'estime et chargé de jours, est conduit avec sa femme au tribunal révolutionnaire, accusés l'un et l'autre d'avoir entretenu une correspondance avec leur fils émigré, et de lui avoir fait passer des secours dans l'exil. Fouquier-Tinville est attendri. Il fait un signe d'intelligence à l'accusé pour lui dicter de l'œil et du geste la réponse qui doit le sauver. « Voilà, » lui dit-il à haute voix, « la lettre qui t'accuse ; mais je connais ton écriture, j'ai eu souvent des pièces de ta main « sous les yeux pendant que tu siégeais au parlement. Cette lettre n'est pas de toi : on a visiblement contrefait tes caractères. — Faites-« moi passer cette lettre, » dit le vieillard à Fouquier-Tinville. Puis, après l'avoir considérée avec une scrupuleuse attention : « Tu te « trompes, » répondit-il à l'accusateur public, « cette lettre est bien de mon écriture. » Fouquier, confondu de cette sincérité qui déroute son indulgence, ne se rebute pas encore, il offre un autre prétexte d'acquittement à l'accusé. « Il y a une loi, » lui dit-il, « qui interdit aux parents des émigrés de correspondre « avec leurs proches et de leur envoyer aucun « secours, sous peine de mort ; cette loi, tu « ne la connaissais pas, sans doute ? — Tu te « trompes encore, » répond M. d'Alleray ; « je « la connaissais, cette loi. Mais j'en connais une « antérieure et supérieure, gravée par la nature « dans le cœur de tous les pères et de toutes les « mères : c'est celle qui leur commande de sacrifier leur vie pour secourir leurs enfants. »

L'accusateur obstiné dans son dessein ne fut pas découragé par cette seconde réponse. Il offrit encore cinq ou six excuses du même genre à l'accusé. M. d'Alleray les éluda toutes par son refus d'altérer ou même de détourner la vérité de son sens. A la fin, s'apercevant de l'intention de Fouquier-Tinville : « Je te remercie, » lui dit-il, « des efforts que tu fais pour me sauver ; mais il faudrait racheter notre vie par « un mensonge. Ma femme et moi nous aimons « mieux mourir. Nous avons vieilli ensemble « sans avoir jamais menti, nous ne mentirons « pas même pour sauver un reste de vie. Fais « ton devoir, nous faisons le nôtre. Nous ne « t'accuserons pas de notre mort, nous n'accuserons que la loi. » Les jurés pleurèrent d'attendrissement, mais ils envoyèrent le vertueux suicide à l'échafaud.

XVI

L'année 1794 s'inaugurait ainsi dans le sang. La guillotine semblait être la seule institution de la France. Danton et Saint-Just avaient fait proclamer la suspension de la constitution et le gouvernement révolutionnaire. La loi c'était le comité de salut public. L'administration c'était l'arbitraire des commissaires de la Convention. La justice c'était le soupçon ou la vengeance. La garantie c'était la délation. Le gouvernement c'était l'échafaud. La Convention ne pouvait cesser un moment de frapper sans être frappée elle-même. La France, fusillée à Toulon, mitraillée à Lyon, noyée à Nantes, guillotinée à Paris, emprisonnée, dénoncée, séquestrée, terrifiée partout, ressemblait à une nation conquise et ravagée par une de ces grandes invasions de peuples qui balayaient les vieilles civilisations à la chute de l'empire romain, apportant d'autres dieux, d'autres maîtres, d'autres lois, d'autres mœurs à l'Europe. C'était l'invasion de l'idée nouvelle à laquelle la résistance avait mis le feu et le fer à la main. La Convention n'était plus un gouvernement, mais un camp. La république n'était plus une société, mais un massacre de vaincus sur un champ de carnage. La fureur des idées est plus implacable que la fureur des hommes, car les hommes ont un cœur et les idées n'en ont pas. Les systèmes sont des forces brutales, qui ne plaignent pas même ce qu'elles écrasent. Comme les boulets sur un champ de bataille, ils frappent sans choix, sans justice, et renversent le but qu'on leur a assigné. La Révolution démentait ses doctrines par ses tyrannies. Elle souillait son droit par ses violences. Elle déshonorait le combat par les supplices. Ainsi s'ensanglantent les plus pures causes. Nous ne le disons pas pour excuser les peuples, mais pour les plaindre. Rien n'est plus beau que de voir briller une idée nouvelle sur l'horizon de l'intelligence humaine, rien n'est si légitime que de lui faire combattre et vaincre les préjugés, les habitudes, les institutions vicieuses qui lui résistent. Rien n'est si horrible que de la voir martyriser ses ennemis. Le combat alors se change en supplices, le libérateur en oppresseur et l'apôtre en bourreau. Tel était, involontairement chez quelques-uns, théoriquement chez d'autres, le rôle des membres de la Montagne et du comité de salut public. Leurs théories protestaient, mais leur entraînement les emportait. Ils laissaient aller les vengeances du

peuple, les fureurs de l'anarchie, les cruautés des proconsuls jusqu'aux spoliations et aux assassinats de Rome dégénérée. Le parti de la commune, composé d'Hébert, de Chaumette, de Momoro, de Ronsin, de Vincent et des plus effrénés démagogues, dépassait, entraînait la Convention.

XVII

Pendant ces supplices, le parti des législateurs essayait de temps en temps de formuler les grands principes et les grandes innovations comme les oracles au bruit de la foudre. Robespierre, maintenant, dominant au comité de salut public, jetait dans des notes, révélées depuis, les linéaments vagues du gouvernement de justice, d'égalité et de liberté auquel il croyait enfin toucher. Comme dans tout ce qu'il a dit, fait ou écrit, on y sent plus le philosophe que le politique.

« Il faut une volonté une, » dit une de ces notes posthumes.

« Il faut que cette volonté soit républicaine « ou royaliste.

« Pour qu'elle soit républicaine il faut des mi« nistres républicains, des journaux républi« cains, des députés républicains, un pouvoir « républicain.

« La guerre étrangère est un fléau mortel.

« Les dangers intérieurs viennent des bour« geois. Pour triompher des bourgeois il faut « rallier le peuple. Il faut que le peuple s'allie à « la Convention et que la Convention se serve « du peuple.

« Dans les affaires étrangères, alliance avec « les petites puissances. Mais toute diplomatie « impossible, tant que nous n'aurons pas d'unité « de pouvoir. »

Après les moyens voici le but :

« Quel est le but? L'exécution de la constitu« tion en faveur du peuple.

« Quels seront nos ennemis? Les riches et les « vicieux.

« Quels moyens emploieront-ils? L'hypo« crisie et la calomnie.

« Que faut-il faire? Éclairer le peuple. Mais « quels sont les obstacles à l'instruction du peu« ple? Les écrivains mercenaires qui l'égarent « par des impostures journalières et impru« dentes.

« Que conclure de là? Qu'il faut proscrire les « écrivains comme les plus dangereux ennemis « de la patrie, et répandre avec profusion les « bons écrits.

« Quels sont les deux autres obstacles à l'éta« blissement de la liberté? La guerre étrangère « et la guerre civile.

« Quels sont les moyens de terminer la guerre « étrangère? Mettre des généraux républicains « à la tête de nos armées et punir les traîtres.

« Quels sont les moyens de terminer la guerre « civile? Punir les conspirateurs, surtout les « députés et les administrateurs coupables; en« voyer des troupes patriotes sous des chefs « patriotes; faire des exemples terribles de tous « les scélérats qui ont outragé la liberté et versé « le sang des patriotes.

« Enfin les subsistances et les lois populaires.

« Quel autre obstacle à l'instruction du peu« ple? La misère.

« Quand le peuple sera-t-il donc éclairé? « Quand il aura du pain et que les riches et le « gouvernement cesseront de soudoyer des « plumes et des langues perfides pour le trom« per; lorsque l'intérêt des riches et celui du « gouvernement seront confondus avec celui du « peuple.

« Quand leur intérêt sera-t-il confondu avec « celui du peuple? Jamais! »

A ce mot terrible tombé à la fin de ce dialogue intérieur de Robespierre avec lui-même, la plume avait cessé d'écrire. Le doute ou le découragement avait dicté ce dernier mot. On sent que dans une âme obstinée à l'espérance ce mot voulait dire : Il faut plier par la force sous le niveau de la justice et de l'égalité tous ceux qui se refuseront à confondre leur intérêt avec l'intérêt du peuple. La logique de la terreur découlait de ce mot. Il était plein de sang.

XVIII

Dans toutes les séances de la Convention et des Jacobins de novembre et de décembre jusqu'en 1794, on trouve un grand nombre de discussions, de discours ou de décrets dans lesquels respire l'âme d'un gouvernement populaire. L'égoïsme semble s'effacer devant le principe du dévouement à la patrie. Les classes pauvres qui ne possèdent de la patrie qu'elle-même n'ont à lui donner que leur sang. La Convention semble dans ces séances législatives écrire un chapitre de la constitution évangélique de l'avenir. Les

taxes sont proportionnées aux richesses. Les indigents sont sacrés. Les infirmes sont soulagés. Les enfants sans parents sont adoptés par la république. La maternité illicite est relevée de la honte qui tue l'enfant en déshonorant la mère. La liberté des consciences est proclamée. La morale universelle est prise pour type des lois. L'esclavage et le commerce des noirs sont abolis. La conscience du genre humain est invoquée comme la loi suprême. Une série de mesures philanthropiques et populaires institue la charité politique en action, comme un traité d'alliance entre le riche et le pauvre. La puissance sociale est également répartie entre tous les citoyens. Des enseignements élémentaires et transcendants aux frais de l'État distribuent comme une dette divine la lumière dans les profondeurs de la population. L'amour du peuple semble se répandre dans tous les ressorts de l'administration. On sent que la Révolution n'a pas été faite pour usurper, mais pour prodiguer le pouvoir, la morale, l'égalité, la justice, le bien-être aux masses. La divinité de l'esprit de la Révolution est là. Esprit de lumière et de charité dans les délibérations de la Convention, esprit exterminateur dans ses actes politiques. On se demande involontairement pourquoi ce contraste entre les lois sociales de la Convention et ses mesures politiques? entre cette charité et ce bourreau? entre cette philanthropie et ce sang? C'est que les lois sociales de la Convention émanaient de ses dogmes, et que ses actes politiques émanaient de ses colères. Les uns étaient ses principes, les autres ses passions.

Fière de l'ère nouvelle qu'elle inaugurait pour le monde, elle voulut que la république française devînt une des dates de l'histoire du genre humain. Elle institua le *calendrier républicain* comme pour rappeler à jamais aux hommes qu'ils ne furent véritablement hommes que du jour où ils se proclamèrent libres. Elle le fit aussi pour effacer, sur la dénomination des mois et des jours dont le temps se compose, les traces de la religion empreintes sur le calendrier grégorien. Elle le fit encore pour que la division des jours en décades et non plus en semaines ne confondît pas plus longtemps le jour initial de la période des jours avec le jour de prière et de repos exclusivement consacré au catholicisme. Elle ne voulut pas que l'Église continuât à marquer au peuple les instants de son travail ou de son repos. Elle voulut reconquérir le temps lui-même sur le sacerdoce chrétien, qui avait tout marqué de son signe depuis qu'il s'était emparé de l'empire.

Dans ce système les noms des jours étaient significatifs de leur place dans l'ordre numérique de la décade républicaine. Ils expliquaient leur ordre dans l'armée des jours par des noms dérivés du latin. C'étaient *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. Ces significations purement numériques avaient l'avantage de présenter des chiffres à la mémoire, mais ils avaient l'inconvénient de ne pas présenter des images à l'esprit. Les images seules colorent et impriment les noms dans l'imagination du peuple.

Les dénominations des mois, au contraire, empruntées aux caractères des saisons et aux travaux de l'agriculture, étaient significatives comme des peintures et sonores comme des échos de la vie rurale. C'étaient, pour l'automne : vendémiaire qui vendange les raisins, brumaire qui assombrit le ciel, frimaire qui couvre de frimas les montagnes ; pour l'hiver : nivôse qui blanchit de neige la terre, pluviôse qui l'arrose de pluie, ventôse qui déchaîne les tempêtes; pour le printemps : germinal qui fait germer les semences, floréal qui fleurit les plantes, prairial qui fauche les prairies ; enfin pour l'été : messidor qui moissonne, thermidor qui échauffe les sillons, fructidor qui mûrit les fruits.

Ainsi, tout se rapportait à l'agriculture, le premier et le dernier des arts. Les phases des empires ou les superstitions des peuples n'étaient plus le type du temps, cette mesure de la vie. Tout remontait à la nature seule. Il en fut de même de l'administration, des finances, de la justice criminelle, du code civil et du code rural. Les hommes spéciaux de la Convention préparèrent les plans de ces législations sur les bases de la philosophie, de la science et de l'égalité, bases jetées par l'Assemblée constituante. Ces pensées, dont s'empara depuis le despotisme organisateur de Napoléon et auxquelles il donna seulement son nom, avaient toutes été conçues, élaborées ou promulguées par la Convention. Napoléon en déroba injustement la gloire. L'histoire ne doit pas sanctionner ces larcins. Elle les restitue à la république. Les fruits de la philosophie et de la liberté n'appartiendront jamais au despotisme. Les hommes que Napoléon appela dans ses conseils pour y préparer ses cadres, les Cambacérès, les Sieyès, les Carnot, les Thibaudeau, les Merlin, sortaient tous des comités. Comme des ouvriers infidèles, ils emportaient dans ces ateliers de servitude les outils et les chefs-d'œuvre de la liberté!

XIX

Cependant, tandis que le comité de salut public couvrait les frontières, étouffait la guerre civile et méditait des législations humaines et morales, Paris et les départements présentaient le spectacle des saturnales de la liberté.

Le délire et la fureur semblaient avoir saisi le peuple. L'ivresse de la vérité est plus terrible que l'ivresse de l'erreur chez les hommes, parce qu'elle dure plus et qu'elle profane de plus saintes causes. Cette ivresse portait les masses aux plus hideux excès contre les temples, les autels, les images du culte ancien, et même contre les sépulcres des rois.

Des trois institutions que la Révolution voulait modifier ou détruire, le trône, la noblesse, la religion d'État, il ne restait debout que la religion d'État, parce que, réfugiée dans la conscience et se confondant avec la pensée même, il était impossible aux persécuteurs de la poursuivre jusque-là. La constitution civile du clergé, le serment imposé aux prêtres, ce serment déclaré schisme par la cour de Rome, les rétractations que la masse des prêtres avait faites de ce serment pour rester attachée au centre catholique, l'expulsion de ces prêtres réfractaires de leurs presbytères et de leurs églises, l'installation d'un clergé national et républicain à la place de ces ministres fidèles à Rome, la persécution contre ces ecclésiastiques rebelles à la loi pour rester obéissants à la foi, leur emprisonnement, leur proscription en masse sur les vaisseaux de la république à Rochefort, toutes ces querelles, toutes ces violences, tous ces exils, toutes ces exécutions, tous ces martyres des prêtres catholiques avaient balayé en apparence le culte ancien de la surface de la république. Le culte constitutionnel, inconséquence palpable des prêtres assermentés, qui exerçaient un prétendu catholicisme malgré le chef spirituel du catholicisme, n'était plus guère qu'un hochet sacré que la Convention avait laissé au peuple des campagnes pour ne pas rompre trop soudainement les habitudes. Mais les philosophes impatients de la Convention, des Jacobins, de la commune, s'indignaient de ce simulacre de religion qui survivait aux yeux du peuple à la religion même. Ils brûlaient d'inaugurer à sa place l'adoration abstraite d'un Dieu sans forme, sans dogme et sans culte. La plupart même proclamaient ouvertement l'athéisme comme la seule doctrine digne d'esprits intrépides dans la logique matérialiste du temps. Ils parlaient de vertu et niaient ce Dieu dont l'existence peut seule donner un sens au mot de vertu. Ils parlaient de liberté et niaient cette justice éternelle qui peut seule venger l'innocence et punir l'oppression. La multitude grossière s'enivrait de ces théories d'athéisme et se croyait délivrée de tout devoir en se sentant délivrée de Dieu. Ainsi vont les déplorables oscillations de l'esprit humain de la superstition au néant des croyances, sans pouvoir s'arrêter jamais dans l'équilibre de la raison et de la vérité.

XX

Les meneurs de la commune, et surtout Chaumette et Hébert, encourageaient dans le peuple ces accès d'impiété et ces séditions contre tout culte. Le peuple, se disaient-ils, ne rentrera jamais dans des temples qu'il aura démolis de ses propres mains. Il ne s'agenouillera jamais devant des autels qu'il aura profanés. Il n'adorera plus des symboles et des images qu'il aura foulés aux pieds sur le pavé de ses églises. Le sacrilége national s'élèvera entre lui et son ancien Dieu. Ce reste de catholicisme exercé publiquement dans les temples chrétiens les importunait. Ils voulaient le faire disparaître. Ils demandaient d'éclatantes apostasies aux prêtres et les obtenaient souvent. Quelques ecclésiastiques, les uns sous l'empire de la peur, les autres par incrédulité réelle, montaient dans la chaire pour déclarer qu'ils avaient été jusque-là des imposteurs. Des acclamations accueillaient ces transfuges de l'autel. On parodiait dérisoirement les cérémonies jadis sacrées, on revêtait un bœuf ou un âne des ornements pontificaux, on promenait ces scandales dans les rues, on buvait le vin dans le calice, on fermait l'église. On inscrivait sur la porte du lieu des sépultures : *Sommeil éternel.* On apportait aux représentants en mission ou au district les trésors des sacristies, on en faisait des offrandes patriotiques à la nation. Le club s'installait dans les sanctuaires. La chaire évangélique devenait la tribune des orateurs. En peu de mois l'immense matériel du culte catholique, cathédrales, églises, monastères, presbytères, tours, clochers, ministres, cérémonies avaient disparu.

Les représentants en mission s'étonnaient eux-mêmes, dans leurs lettres à la Convention, de la facilité avec laquelle tout cet appareil des institutions antiques s'écroulait. Les religions d'où la

puissance de l'État et la richesse des dotations se retirent, disaient-ils, sont promptement en ruine dans les esprits. Les philosophes de la commune résolurent, au milieu de novembre, d'accélérer ce mouvement dans Paris. Ils savaient que si le peuple reniait aisément l'esprit de son culte, il ne se désaccoutumait pas si vite des spectacles et des cérémonies qui amusent ses yeux. Ils voulurent s'emparer de ses temples pour lui offrir un culte nouveau, espèce de paganisme recrépi dont les dogmes n'étaient que des images, dont le culte n'était qu'un cérémonial, et dont la divinité suprême n'était que la raison devenue à elle-même son propre Dieu et s'adorant dans ses attributs. Les lois de la Convention, qui continuaient à salarier le culte catholique national, s'opposaient à cette invasion violente de cette religion philosophique de Chaumette dans la cathédrale et dans les églises de Paris. Il fallait faire évacuer ces monuments par une renonciation volontaire de l'évêque constitutionnel et de son clergé. Les cris de mort qui poursuivaient partout les prêtres, leur sang qui coulait à flots sur tous les échafauds de la république, les insultes du peuple à leur costume, les prisons pleines, la guillotine présente poussaient à cette renonciation du sacerdoce républicain. Il tremblait tous les jours d'être immolé dans l'exercice de ses fonctions. Le principal mobile qui retenait encore une partie de ces prêtres était le salaire attaché à leurs autels. On assura aux principaux d'entre eux un salaire équivalent ou des fonctions plus lucratives dans les administrations civiles et militaires de la république, l'espérance et la menace arrachèrent leur résignation.

L'évêque Gobel, homme faible de caractère mais sincère dans sa foi, résistait seul. On l'intimida d'un côté, on le rassura de l'autre. On lui dit que la renonciation à l'exercice public de son culte n'était qu'un sacrifice à la nécessité du moment ; que cette abdication n'impliquait point une renonciation à son caractère sacerdotal ; qu'elle n'était qu'une abdication de ses fonctions publiques, et qu'après son épiscopat déposé il reprendrait, ainsi que son clergé, l'exercice individuel et libre de sa religion. Chaumette, Hébert, Momoro, Anacharsis Clootz et Bourdon de l'Oise obsédèrent ce vieillard jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de lui la démarche qu'ils désiraient. On appela cet acte de Gobel apostasie. Des renseignements certains attestent l'erreur des historiens à cet égard. Gobel se rendit à la séance de la Convention, accompagné de ses grands vicaires. Momoro les présenta et harangua l'Assemblée au nom de la commune : « Vous « voyez devant vous, » dit-il, « des hommes qui « viennent se dépouiller du caractère de la su- « perstition. Ce grand exemple sera imité. Bien- « tôt la république n'aura plus d'autre culte que « celui de la liberté, de l'égalité, culte pris dans « la nature et qui deviendra la religion univer- « selle. » Gobel, dont les paroles de Momoro faussaient la situation et surprenaient la conscience, frémit mais n'osa rien démentir. Les tribunes le faisaient trembler. « Citoyens, » dit-il en lisant une déclaration préméditée et convenue avec la commune, « né plébéien, j'eus, de bonne « heure, dans l'âme les principes de l'égalité. « Appelé à l'Assemblée nationale, je reconnus « un des premiers la souveraineté du peuple. « Sa volonté m'appela au siége épiscopal de « Paris. Je n'ai employé l'ascendant que pou- « vaient me donner mon titre et ma place qu'à « augmenter son attachement aux principes éter- « nels de la liberté, de l'égalité, de la morale, « base nécessaire de toute constitution vraiment « républicaine. Aujourd'hui que la volonté du « peuple n'admet d'autre culte public et natio- « nal que celui de la sainte égalité, parce que le « souverain le veut ainsi, je renonce à exercer « mes fonctions de ministre du culte catholique. » Les vicaires de Gobel signèrent la même déclaration. Des acclamations unanimes saluèrent ce triomphe. Plusieurs déclarations écrites ou verbales de ce genre suivirent celle du clergé de Paris. Robert Lindet, évêque d'Évreux, abdiqua en d'autres termes. « La morale que j'ai prê- « chée, » dit-il, « est celle de tous les temps. La « cause de Dieu ne doit pas être une occasion de « guerre entre les hommes. Chaque citoyen doit « se regarder comme le prêtre de sa famille. La « destruction des fêtes publiques creusera ce- « pendant un vide immense dans les habitudes « de vos populations : mesurez ce vide, et rem- « placez ces fêtes par des fêtes purement natio- « nales qui servent de transition entre le règne « de la superstition et celui de la raison. »

Les évêques Gay, Vernon et Lalande, et plusieurs curés, firent des déclarations de même nature. L'Assemblée applaudit comme dans la nuit du 4 août, où la noblesse abdiqua ses droits de caste. Au milieu de ces applaudissements, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, entre dans la salle. Il s'informe des causes de ces acclamations. On presse Grégoire d'imiter l'exemple de ses collègues ; on le porte à la tribune.

« Citoyens, » dit-il, « j'arrive et je n'ai que « des notions très-vagues sur ce qui se passe « en ce moment. On me parle de sacrifices à la « patrie? j'y suis habitué; d'attachement à la « Révolution ? mes preuves sont faites; de re- « venu attaché aux fonctions d'évêque? je l'a- « bandonne sans regret. S'agit-il de religion? « Cet article est hors de votre domaine; vous « n'avez pas le droit de l'attaquer. Catholique « par conviction et par sentiment, prêtre par « choix, nommé évêque par le peuple, ce n'est « ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. « On m'a tourmenté pour accepter le fardeau de « l'épiscopat. On me tourmente aujourd'hui pour « obtenir de moi une abdication qu'on ne m'ar- « rachera pas. Agissant d'après les principes « sacrés qui me sont chers et que je vous défie « de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans « mon diocèse; je reste évêque pour en faire « encore. J'invoque la liberté des cultes! »

Les murmures et les sourires de pitié accueillirent ce courageux acte de conscience. On accusa Grégoire de vouloir christianiser la liberté. Les huées des tribunes l'accompagnèrent à son banc. Cependant l'estime des hommes dont la philosophie remontait à Dieu le vengea de ces dédains. Robespierre et Danton lui donnèrent des marques d'approbation. Ils s'indignaient en secret des violences du parti d'Hébert contre la conscience. Mais le courant était trop fort pour le briser en ce moment. Il entraînait tous les cultes dans la proscription du catholicisme.

Sieyès sortit de son silence pour abdiquer, non ses fonctions, qu'il n'avait jamais exercées, mais son caractère de prêtre. Philosophe de tous les temps, il lui était permis de confesser sa philosophie dans son triomphe comme il l'avait confessée avant sa victoire sur le catholicisme. « Citoyens, » dit-il, « mes vœux appelaient de- « puis longtemps le triomphe de la raison sur « la superstition et le fanatisme. Ce jour est « arrivé, je m'en réjouis comme du plus grand « bienfait de la république. J'ai vécu victime « de la superstition, jamais je n'en ai été l'apôtre « ni l'instrument. J'ai souffert de l'erreur des « autres, personne n'a souffert de la mienne. « Nul homme sur la terre ne peut dire avoir été « trompé par moi. Beaucoup m'ont dû d'avoir « ouvert les yeux à la lumière. Si j'ai été retenu « dans les chaînes sacerdotales, c'est par la « même force qui comprimait les âmes libres « dans les chaînes royales. Le jour de la Révo- « lution les a fait tomber toutes. Je n'ai point de « lettres de prêtrise à vous offrir : depuis long- « temps je les ai détruites. Mais je dépose l'in- « demnité qui m'était allouée en remplacement « des anciennes dotations ecclésiastiques que je « possédais. »

Chaumette s'écria que le jour où la raison reprenait son empire méritait une place à part dans les époques de la Révolution. Il demanda que le comité d'instruction publique donnât, dans le nouveau calendrier, une place au *jour de la raison*.

XXI

« Citoyens, » dit le président de la Convention, « parmi les droits naturels de l'homme « nous avons placé la liberté de l'exercice des « cultes. Sous cette garantie que nous vous de- « vions, vous venez de vous élever à la hauteur « où la philosophie vous attendait. Ne vous le « dissimulez pas, ces hochets sacerdotaux in- « sultaient à l'Être suprême : il ne veut de culte « que celui de la raison. Ce sera désormais la « religion nationale! »

A ces mots le président embrasse l'évêque de Paris. Les prêtres de son cortége, coiffés du bonnet rouge, symbole d'affranchissement, sortent en triomphe de la salle et se dispersent au bruit des acclamations de la foule dans les Tuileries. Cette abdication du catholicisme extérieur, par les prêtres d'une nation entourée depuis tant de siècles de la puissance de ce culte, est un des actes les plus caractéristiques de l'esprit de la Révolution. Si l'athéisme n'eût pas été le provocateur de ce dépouillement des sacerdoces salariés; si la terreur n'avait pas fait violence à la foi; si la liberté des cultes eût été proclamée par le président de la Convention comme une vérité dans la république; les religions échappaient de la main de l'État pour rentrer dans le domaine de la conscience individuelle et libre; l'ordre religieux de l'avenir était fondé. Mais quand la persécution proclame la liberté, quand la conscience est interrogée en face de l'instrument du supplice, la conscience n'est plus libre et la liberté elle-même devient tyrannie. L'athéisme avait commandé cet acte, il s'en empara. Il en fit son triomphe scandaleux, quand ce devait être le triomphe de la raison et de la liberté.

Chaumette, Hébert et leur faction encouragèrent de plus en plus, à partir de ce jour, les

profanations et les dévastations des temples, la dispersion des fidèles, l'emprisonnement et le martyre des prêtres qui préféraient la mort à l'apostasie. Les adeptes de la commune voulaient extirper tout ce qui pouvait rappeler la religion et le culte du cœur et du sol de la France. Les cloches, cette voix sonore des temples chrétiens, furent fondues en monnaie ou en canons. Les châsses, les reliquaires, ces apothéoses populaires des apôtres et des saints du catholicisme, furent dépouillés de leurs ornements précieux et jetés à la voirie. Le représentant Ruhl brisa sur la place publique de Reims la *sainte ampoule*, qu'une antique légende prétendait apportée du ciel pour oindre les rois d'une huile céleste. Des directoires de département défendirent aux instituteurs de prononcer le nom de Dieu dans leur enseignement aux enfants du peuple. André Dumont, en mission dans les départements du Nord, écrivit à la Convention : « J'arrête les prê« tres qui se permettent de célébrer les fêtes et « le dimanche. Je fais disparaître les croix et les « crucifix. Je suis dans l'ivresse. Partout on « ferme les églises, on brûle les confessionnaux « et les saints, on fait des *gargousses* de canon « avec les livres de liturgie sacrée. Tous les « citoyens crient : Plus de prêtres, l'Égalité et la « Raison ! »

Dans la Vendée, les représentants Lequinio et Laignelot poursuivaient jusqu'aux marchands de cire qui fournissaient les cierges aux cérémonies du culte. « On se débaptise en foule, » disaient-ils. « Les prêtres brûlent leurs lettres « de prêtrise. Le tableau des droits de l'homme « remplace sur les autels les tabernacles des ri« dicules mystères. » A Nantes, des bûchers, dressés sur la place publique, brûlaient les statues, les images, les livres sacrés. Des députations de patriotes venaient à chaque séance de la Convention apporter en tribut les dépouilles des autels. Les villes et les villages voisins de Paris accouraient processionnellement apporter aussi à la Convention, sur des chariots, les reliquaires d'or, les mitres, les calices, les ciboires, les patères, les chandeliers de leurs églises. Des drapeaux plantés dans ce monceau de dépouilles entassées pêle-mêle portaient pour inscription : *Destruction du fanatisme*. Le peuple se vengeait, par des insultes, de ce qu'il avait si longtemps adoré. Il confondait Dieu lui-même dans ses ressentiments contre son culte.

La commune voulut remplacer par d'autres spectacles les cérémonies de la religion. Le peuple y courut comme à toutes les nouveautés. La profanation des lieux saints, la parodie des mystères, l'éclat païen des rites l'attiraient à ces pompes. Il croyait, après tant de siècles, balayer les ténèbres de ces voûtes et y faire entrer la lumière, la liberté et la raison. Mais toute sincérité manquait à ces fêtes, toute adoration à ces actes, toute âme à ces cérémonies. Les religions ne naissent pas, sur la place publique, à la voix des législateurs ou des démagogues. La religion de Chaumette et de la commune n'était qu'un opéra populaire transporté de la scène dans le tabernacle.

L'inauguration de ce culte eut lieu à la Convention le 9 novembre. Chaumette, accompagné des membres de la commune et escorté d'une foule immense, entra dans la salle aux sons de la musique et aux refrains des hymnes patriotiques. Il tenait par la main une des plus belles courtisanes de Paris. Un long voile bleu couvrait à demi l'idole. Un groupe de prostituées, ses compagnes, marchait sur ses pas. Des hommes de sédition les escortaient. Cette bande impure se répandit confusément dans l'enceinte et envahit les bancs des députés. Lequinio présidait. Chaumette s'avança vers lui, enleva le voile qui couvrait la courtisane, et fit rayonner la beauté aux regards de l'assemblée. « Mortels, » s'écrie-t-il, « ne reconnaissez plus d'autre divinité que la « Raison, je viens vous offrir sa plus belle et sa « plus pure image. » A ces mots, Chaumette s'incline et semble adorer. Le président, la Convention, le peuple affectent d'imiter ce geste d'adoration. Une fête en l'honneur de la Raison est décrétée dans la cathédrale de Paris. Des chants et des danses saluèrent ce décret. Quelques membres de la Convention, Armonville, Drouet, Lecarpentier se mêlèrent eux-mêmes à ces danses. Une grande partie de l'assemblée se montra froide et dédaigneuse. Satisfaite d'avoir voté ces saturnales, elle les abandonnait au peuple et rougissait d'y participer. Robespierre, assis à côté de Saint-Just, simula la distraction et l'indifférence. Sa figure sévère ne se dérida pas. Il jeta un coup d'œil sur le désordre de la salle, prit des notes et s'entretint avec son voisin. L'avilissement de la Révolution lui semblait le plus grand des crimes. Il méditait déjà de le réprimer. Au moment où l'orgie populaire était le plus applaudie, il se leva, dans une indignation mal contenue, et se retira avec Saint-Just. Il ne voulait pas sanctionner par sa présence ces profanations. Le départ de Robespierre déconcerta Chaumette. Le

président leva la séance, et rendit à la décence le temple des lois.

XXII

Le 20 décembre, jour fixé pour l'installation du nouveau culte, la commune, la Convention et les autorités de Paris se rendirent en corps à la cathédrale. Chaumette, assisté de Laïs, acteur de l'Opéra, avait ordonné le plan de la fête. Mademoiselle Maillard, actrice dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, naguère favorite de la reine, toujours adorée du public, avait été contrainte, par les menaces de Chaumette, à jouer le rôle de la Divinité du peuple. Elle entra portée sur un palanquin dont le dais était formé de branches de chêne. Les femmes vêtues de blanc et ornées de ceintures tricolores la précédaient. Les sociétés populaires, les sociétés fraternelles de femmes, les comités révolutionnaires, les sections, des groupes de choristes, de chanteurs et de danseurs de l'Opéra entouraient le trône. Les pieds chaussés du cothurne théâtral, ses cheveux décorés du bonnet phrygien, le corps à peine vêtu d'une tunique blanche que recouvrait une chlamyde flottante de couleur céleste, la prêtresse fut portée au son des instruments jusqu'au pied de l'autel. Elle s'assit à la place où l'adoration des fidèles cherchait naguère le pain mystique transformé en Dieu. Derrière elle, une torche immense signifiait le flambeau de la philosophie destiné à éclairer seul désormais l'enceinte des temples. L'actrice alluma ce flambeau. Chaumette, recevant l'encensoir où brûlait le parfum des mains de deux acolytes, s'agenouilla et encensa. Une statue mutilée de la Vierge gisait à ses pieds. Chaumette apostropha ce marbre et le défia de reprendre sa place dans les respects du peuple. Des danses et des hymnes occupèrent les yeux et les sens des spectateurs. Aucune profanation ne manqua au vieux temple, dont les fondements se confondaient avec les fondements de la religion et de la monarchie. Forcé par la terreur d'être présent à cette fête, l'évêque Gobel assistait, dans une tribune, à la parodie des mystères qu'il célébrait trois jours avant sur ce même autel. Enchaîné par la peur, des larmes de honte coulaient des yeux de l'évêque. Le même culte se propagea par imitation dans toutes les églises des départements. La surface légère de la France plie à tous les vents de Paris. Seulement, au lieu de divinités empruntées aux théâtres, les représentants en mission contraignirent de chastes épouses et d'innocentes jeunes filles à s'étaler en spectacle à l'adoration du peuple. Plusieurs rachetèrent à ce prix la vie d'un mari ou d'un père. Le dévouement sanctifiait l'impiété à leurs yeux. Des maris patriotes prostituèrent leurs femmes aux regards. Momoro, membre de la commune et séide d'Hébert, conduisit lui-même le cortége de sa jeune et belle épouse à Saint-Sulpice. Cette femme, dont la pudeur et la piété égalaient la beauté ravissante, pleurait et s'évanouissait de honte sur l'autel. Une jeune fille de seize ans, fille d'un relieur de livres nommé Loiselet, livrée par son père à l'admiration du peuple, mourut de désespoir en dépouillant les parures et les fleurs de son rôle. Les familles cachaient la beauté de leurs filles ou de leurs femmes, pour les dérober aux scandales de ces adorations publiques.

XXIII

La dévastation des sanctuaires et la dispersion des reliques suivirent l'inauguration du culte allégorique de Chaumette. On brûla sur la place de Grève, lieu consacré aux supplices, les restes de sainte Geneviève, patronne populaire de Paris; on jeta les cendres au vent. On poursuivit jusque dans leurs sépulcres les traditions de la religion. On y avait poursuivi déjà les mémoires, les respects, les superstitions de la patrie. La mort même n'avait pas été un asile inviolable pour les restes des rois. Un décret de la Convention avait ordonné, en haine de la royauté, la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis. La commune, exagérant la mesure politique, avait changé ce décret en attentat contre la tombe, contre l'histoire et contre l'humanité. Elle avait ordonné l'exhumation des ossements, la spoliation des linceuls, l'enlèvement et la fonte des cercueils de plomb pour en faire des balles.

Cet ordre sacrilége fut exécuté, par les commissaires de la commune, avec toutes les circonstances et toutes les dérisions les plus propres à augmenter l'horreur d'un tel acte. Ce peuple, acharné sur ces tombes, semblait exhumer sa propre histoire et la jeter aux vents. La hache brisa les portes de bronze, présent de Charlemagne à la basilique de Saint-Denis. Grilles, toitures, statues, tout s'écroula, en débris, sous le marteau. On souleva les pierres, on viola les caveaux, on enfonça les cercueils. Une curiosité moqueuse scruta, sous les bandelettes et les linceuls, les corps embaumés, les chairs consumées, les osse-

ments calcinés, les crânes vides des rois, des reines, des princes, des ministres, des évêques dont les noms avaient retenti dans le passé de la France. Pépin, le fondateur de la dynastie carlovingienne et le père de Charlemagne, n'était plus qu'une pincée de cendre grisâtre qui s'envola au vent. Les têtes mutilées des Turenne, des Duguesclin, des Louis XII, des François Ier roulaient sur le parvis. On marchait sur des monceaux de sceptres, de couronnes, de crosses pastorales, d'attributs historiques ou religieux. Une immense tranchée, dont les bords étaient recouverts de chaux vive pour consumer les cadavres, était ouverte dans un des cimetières extérieurs, appelé le cimetière des Valois. Des parfums brûlaient dans les souterrains pour purifier l'air. On entendait après chaque coup de hache les acclamations des fossoyeurs qui découvraient les restes d'un roi et qui jouaient avec ses os.

Sous le chœur étaient ensevelis les princes et les princesses de la première race et quelques-uns de la troisième, Hugues-Capet, Philippe le Hardi, Philippe le Bel. On les dénuda de leurs lambeaux de soie et on les jeta dans un lit de chaux.

Henri IV, embaumé avec l'art des Italiens, conservait sa physionomie historique. Sa poitrine découverte montrait encore les deux blessures par où sa vie avait coulé. Sa barbe, parfumée et étalée en éventail comme dans ses images, attestait le soin que ce roi voluptueux avait de son visage. Sa mémoire, chère au peuple, le protégea un moment contre la profanation. La foule défila en silence pendant deux jours devant ce cadavre encore populaire. Placé dans le chœur au pied de l'autel, il reçut mort les hommages respectueux des mutilateurs de la royauté. Javogues, représentant du peuple, s'indigna de cette superstition posthume. Il s'efforça de démontrer en quelques mots au peuple que ce roi, brave et amoureux, avait été plutôt le séducteur que le serviteur de son peuple. — « Il a trompé, » dit Javogues, « Dieu, ses maîtresses et son peuple; qu'il ne « trompe pas la postérité et votre justice! » On jeta le cadavre de Henri IV dans la fosse commune.

Ses fils et ses petits-fils, Louis XIII et Louis XIV, l'y suivirent. Louis XIII n'était qu'une momie; Louis XIV, qu'une masse noire et informe d'aromates. Homme disparu, après sa mort, dans ses parfums, comme pendant sa vie dans son orgueil. Le caveau des Bourbons rendit ses sépultures : les reines, les dauphines, les princesses furent emportées à brassées par les ouvriers et jetées avec leurs entrailles dans le gouffre. Louis XV sortit le dernier du tombeau. L'infection de son règne sembla sortir de son sépulcre. On fut obligé de brûler une masse de poudre pour dissiper l'odeur méphitique du cadavre de ce prince dont les scandales avaient avili la royauté.

Dans le caveau des Charles, on trouva, à côté de Charles V, une main de justice et une couronne en or; des quenouilles et des bagues nuptiales dans le cercueil de Jeanne de Bourbon, sa femme.

Le caveau des Valois était vide. La juste haine du peuple y chercha en vain Louis XI. Ce roi s'était fait ensevelir dans un des sanctuaires de la Vierge, qu'il avait si souvent invoquée, même pour l'assister dans ses crimes.

Le corps de Turenne, mutilé par le boulet, fut vénéré par le peuple. On le déroba à l'inhumation. On le conserva neuf ans dans les greniers du Cabinet d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, parmi les restes empaillés des animaux. La tombe militaire des invalides fut rendue à ce héros par la main d'un soldat comme lui. Duguesclin, Suger, Vendôme, héros, abbés, ministres de la monarchie, furent précipités, pêle-mêle, dans la terre qui confondait ces souvenirs de gloire avec les souvenirs de servitude.

Dagobert Ier et sa femme Nantilde reposaient dans le même sépulcre depuis douze siècles. Au squelette de Nantilde la tête manquait comme au squelette de plusieurs reines. Le roi Jean ferma cette lugubre procession de morts. Les caveaux étaient vides. On s'aperçut qu'une dépouille manquait : c'était celle d'une jeune princesse, fille de Louis XV, qui avait fui, dans un monastère, les scandales du trône et qui était morte sous l'habit de carmélite. La vengeance de la Révolution alla chercher ce corps de vierge jusque dans le tombeau du cloître où elle avait fui les grandeurs. On apporta le cercueil à Saint-Denis pour lui faire subir le supplice de l'exhumation et de la voirie. Aucune dépouille ne fut épargnée. Rien de ce qui avait été royal ne fut jugé innocent. Ce brutal instinct révélait dans la Révolution le désir de répudier le long passé de la France. Elle aurait voulu déchirer toutes les pages de son histoire pour tout dater de la république.

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

I

Paris n'était pas seul en proie à ces dévastations et à cette rage. Les représentants de la Convention et les agents de la commune les promenaient sur toute la surface de la France. Carrier, à Nantes, s'efforçait de dépasser en supplices le nombre et la férocité des supplices de Collot-d'Herbois à Lyon. Carrier cherchait dans le martyrologe des premiers chrétiens et dans la dépravation de l'empire romain des supplices à rajeunir et des raffinements de mort à surpasser. Il inventait des tortures et des obscénités pour assaisonner à son imagination le sang dont il était assouvi. La Convention détournait les yeux. Nantes était un champ de carnage où elle permettait tout comme dans la fureur d'un combat. Le passage de la Loire par les Vendéens, l'insurrection des nobles, des prêtres et des paysans, la prétendue complicité des habitants de Nantes avaient donné à Carrier un peuple entier à supplicier.

Cet homme n'était pas une opinion, mais un instinct dépravé. Il n'avait point d'idée, mais de la fureur. Le meurtre était toute sa philosophie, le sang toute sa sensualité. A toutes les époques de l'histoire il y a eu de ces hommes de meurtre, tantôt sur le trône, tantôt dans le peuple, quelquefois même parmi les ministres des religions. Peu leur importe la cause pour laquelle ils tuent, pourvu qu'ils tuent. Le crime a sa part dans toutes les grandes émotions humaines. Ces hommes sont les représentants du crime de tous les partis. Carrier était né dans ces montagnes de l'Auvergne où les hommes sont forts, durs et âpres comme leur climat. Population isolée par sa race et par ses mœurs au milieu de la France; qui semble avoir, dans ses fibres, quelque chose du fer et du fer de ses mines et de ses volcans. Carrier, né dans un village, transporté à Aurillac dans l'étude d'un légiste, endurci par la pratique de cette chicane subalterne qui éteint le cœur et qui aigrit la parole des hommes de dispute, était devenu déclamateur et agitateur de son pays. On le choisit, à l'énergie des propos et à la férocité de l'âme, pour l'envoyer à la Convention. On croyait voir en lui un invincible soldat de la Révolution : ce n'était qu'un bourreau. Il avait alors plus de quarante ans. Sans talent à la Convention, il n'avait pas parlé, mais vociféré. Les mesures les plus extrêmes, et entre autres l'établissement du tribunal révolutionnaire, lui avaient arraché quelques phrases d'applaudissements. La Montagne l'avait cru propre à porter la terreur dans les provinces soulevées. On l'avait envoyé à Nantes pour animer l'armée républicaine de son patriotisme. Il avait été lâche au combat, terrible à la vengeance. Après la déroute de l'armée royaliste, il avait établi à Nantes non son tribunal, mais sa boucherie. Plus de huit mille victimes avaient déjà été fusillées dans les entrepôts de prisonniers, de malades, de femmes et d'enfants que l'armée fugitive laissait sur sa trace. C'était peu pour Carrier. Il se présente, le sabre nu à la main, à la société populaire de Nantes; il harangue le club, il gourmande sa lenteur, il lui signale les négociants et les riches comme la pire espèce d'aristocrates, il demande cinq cents têtes de citoyens. Il écrit au général Haxo que l'intention de la Convention est de dépeupler et d'incendier le pays. Il forme, sous le nom de compagnie de Marat, une bande de stipendiés, soldés à dix francs par jour, pour être les gardes de sa personne et les exécuteurs de ses ordres. Il s'enferme, comme Tibère à Caprée, dans une maison de campagne d'un faubourg de Nantes, et se rend inaccessible pour accroître l'effroi par le mystère. Il ne se laisse approcher que par ses sicaires. Il choisit, parmi les hommes les plus abjects et les plus affamés de la lie de Nantes, les membres des comités

révolutionnaires et de la commission militaire chargés de légaliser ses forfaits par une apparence de jugement. Impatient de leurs scrupules, il injurie ces hommes, il les menace de son sabre, il les frappe, il les brise, il les rétablit, il les brise de nouveau, il finit par n'avoir plus d'autre formalité que sa parole et son geste. Un nommé Lambertye, créé par lui adjudant général, était son instrument. Lambertye portait ses ordres à la commission militaire, commandait les troupes, enrôlait les bourreaux, exécutait les meurtres en masse, partageait les dépouilles. Non content d'avoir fait fusiller sans jugement jusqu'à quatre-vingts victimes à la fois, Carrier donnait ordre au président de la commission militaire de livrer les prisons et les entrepôts à Lambertye pour y exécuter, sans contrôle, ses exécutions nocturnes. La compagnie de Marat et les détachements de troupes en garnison à Nantes, dirigés par Lambertye, vidèrent ainsi les prisons pendant que les agents civils du proconsul les remplissaient par leurs délations.

II

La ville et le département n'étaient plus peuplés que de meurtriers et de victimes. Le pillage servait d'incitation au meurtre, le meurtre absolvait le pillage. Tout mouvement de vie avait cessé. Le commerce était supprimé, les négociants emprisonnés, les propriétés séquestrées. La résidence était un piége, la fuite un crime, la richesse une dénonciation. Tous les principaux citoyens, républicains ou royalistes, étaient entassés dans les cachots. Les limiers de Carrier et les satellites de Lambertye amenaient par troupeaux les suspects des villes et des campagnes voisines dans les entrepôts de Nantes. Un seul de ces entrepôts contenait quinze cents femmes et enfants sans lits, sans paille, sans feu, sans couvertures, plongés dans leur infection et abandonnés quelquefois deux jours sans nourriture. On ne vidait ces égouts humains que par des fusillades. Les citoyens ne rachetaient leur vie que par leur fortune; les femmes, par leur prostitution. Celles qui se refusaient à d'infâmes complaisances étaient envoyées, même enceintes, au supplice. Un grand nombre de femmes vendéennes, qui avaient suivi leurs maris au delà de la Loire et qu'on ramassait dans les campagnes, furent fusillées avec l'enfant qu'elles allaient mettre au monde. Les bourreaux appelaient cela frapper le royalisme dans son germe.

Sept cents prêtres subirent le martyre, les uns pour leur foi, les autres pour leur opinion, tous pour leur habit. Les simulacres de jugement étaient trop lents et trop multipliés aux yeux de Carrier. Ils risquaient d'user la complaisance ou d'émouvoir la pitié même de la commission militaire. Ce tribunal commençait à murmurer de sa propre servilité. Carrier appela les membres suspects auprès de lui, les accabla d'invectives, de coups, brandit son sabre nu devant leurs yeux, et leur demanda ou les têtes désignées ou leur propre tête. Ses bourreaux tremblaient ou s'indignaient en secret contre lui. Il sentit que son instrument de meurtre s'usait; il en inventa un nouveau.

Le parricide Néron noyant Agrippine dans une galère submergée, pour imputer son crime à la mer, fournit à un des séides de Carrier une idée qu'il adopta comme une providence du crime. La mort par le fer et par le feu faisait du bruit, versait du sang, laissait des cadavres à ensevelir et à compter. Le flot silencieux de la Loire était muet et ne compterait pas. Le fond de la mer saurait seul le nombre de victimes. Carrier fit venir des mariniers aussi impitoyables que lui. Il leur ordonna, sans trop de mystère, de percer de soupapes un certain nombre de barques pontées, de manière à les submerger à volonté avec leurs cargaisons vivantes dans les trajets sur le fleuve qu'il ordonnerait sous prétexte du transport des prisonniers d'un entrepôt à un autre. Un de ces mariniers lui demandant un ordre écrit : « Ne « suis-je pas représentant? » lui répondit Carrier. « Ne dois-tu pas avoir confiance en moi pour « les travaux que je te commande? Pas tant de « mystère, » ajouta-t-il; « il faut jeter à l'eau ces « cinquante prêtres quand tu seras au milieu du « courant. »

III

Ces ordres s'exécutèrent d'abord secrètement et sous la couleur d'accidents de navigation. Mais bientôt ces exécutions navales, dont les flots de la Loire portaient le témoignage jusqu'à son embouchure, devinrent un spectacle pour Carrier et pour ses complaisants. Il acheta un navire de luxe, dont il fit présent à Lambertye, son complice, sous prétexte de surveiller les rives du fleuve. Ce navire, orné de toutes les délicatesses de meubles, pourvu de tous les vins et de tous les mets nécessaires aux festins, devint le théâtre le plus habituel de ces exécutions. Carrier s'y embarquait quelquefois lui-même avec ses exé-

acteurs et des courtisanes pour faire des promenades sur l'eau. Tandis qu'il se livrait sur le pont aux joies du vin et de l'amour, des victimes, enfouies dans la cale, voyaient, à un signal donné, s'ouvrir les soupapes et les flots de la Loire les ensevelir. Un gémissement étouffé annonçait à l'équipage que des centaines de vies venaient de s'exhaler sous ses pieds. Ils continuaient leur orgie sur ce sépulcre flottant.

Quelquefois Carrier, Lambertye et leurs complices se donnaient les cruelles voluptés du spectacle de l'agonie. Ils faisaient monter sur le pont des couples de victimes de sexe différent. Dépouillés de leurs vêtements, on les attachait, face à face, l'un à l'autre, un prêtre avec une religieuse, un jeune homme avec une jeune fille; on les suspendait ainsi nus et entrelacés par une corde passée sous l'aisselle à la poulie du bâtiment; on jouissait, avec d'horribles sarcasmes, de cette parodie de l'hymen dans la mort; on les précipitait enfin dans le fleuve. On appelait ce jeu de cannibales les *mariages républicains*.

Les noyades de Nantes durèrent plusieurs mois. Des villages entiers périrent en masse dans des exécutions militaires, dont les auteurs et les exécuteurs eux-mêmes racontaient ainsi les carnages : « Nous avons vu les volontaires, conformément aux ordres de leur chef, se jeter les enfants de mains en mains, les faire voler de baïonnettes en baïonnettes, incendier les maisons, éventrer les femmes enceintes et brûler vivants les enfants de quatorze ans. » Ces égorgements ne satisfaisaient pas encore Carrier. La démence égarait sa raison, ses paroles, ses gestes : mais sa démence était encore sanguinaire. Les Nantais, témoins et victimes de ces fureurs, voyant la Convention muette, n'osaient accuser de folie des actes que les satellites de ce proconsul appelaient du patriotisme. Le plus léger murmure était imputé à crime. Carrier, ayant appris que des dénonciations secrètes étaient parties pour le comité de salut public, fit arrêter deux cents des principaux négociants de Nantes, les ensevelit dans les cachots et les fit ensuite traîner lentement attachés deux à deux jusqu'à Paris. Un jeune commissaire du comité d'instruction publique, fils d'un représentant nommé Julien, fut envoyé à Nantes par Robespierre pour éclairer les crimes de Carrier. Il informa Robespierre des excès dont Carrier déshonorait la terreur elle-même. Carrier fut rappelé. Mais la Montagne n'osa ni le désavouer ni le flétrir. Ce fut un des torts les plus justement reprochés à Robespierre que cette impunité de Carrier. Ne pas venger l'humanité de ces attentats, c'était se déclarer ou trop faible pour les punir, ou assez proscripteur pour les accepter.

IV

Joseph Lebon décimait, à Arras et à Cambray, les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cet homme est un exemple du vertige qui saisit les têtes faibles dans les grandes oscillations d'opinion. Les temps ont leurs crimes comme les hommes. Le sang est contagieux comme l'air. La fièvre des révolutions a ses délires. Lebon en éprouva et en manifesta tous les accès pendant les courtes phases d'une vie de trente ans. Dans un temps calme il eût laissé la renommée d'un homme de bien; dans des jours sinistres il laissa le renom d'un proscripteur sans pitié.

Né à Arras, compatriote de Robespierre, Lebon était entré dans l'ordre de l'Oratoire, pépinière des hommes qui se destinaient à l'enseignement public. Rebuté de la règle de cet ordre, Lebon était curé de Vernois, près de Beaune, au commencement de la Révolution. Sa piété régulière, ses mœurs, son âme sensible aux misères humaines faisaient de Lebon, à cette époque, le modèle des prêtres. Les doctrines philanthropiques de la Révolution se confondaient dans son âme avec l'esprit de liberté, d'égalité et de charité du christianisme. Il crut voir le siècle rallumer le flambeau des vérités politiques au flambeau de la foi divine. Il se passionna de zèle et d'espérance pour cette religion du peuple si semblable à la religion du Christ. Sa foi même le suscita contre sa foi. Il se sépara de Rome pour s'unir à l'église constitutionnelle. Quand la philosophie répudia cette église schismatique, Lebon la répudia à son tour. Il se maria. Il revint dans sa patrie. Les gages qu'il avait donnés à la Révolution le firent élever aux emplois publics. L'ascendant de Robespierre et de Saint-Just à Arras le porta à la Convention. Le comité de salut public ne crut pas pouvoir confier à un homme plus sûr la mission de surveiller et de couper les trames contre-révolutionnaires de ces départements, voisins des frontières, asservis aux prêtres, travaillés par les conspirations de Dumouriez. Lebon s'y montra d'abord indulgent, patient, juste. Il amortit sa main pour comprimer, sans frapper, les ennemis de la Révolution et les suspects. Dénoncé par les Jacobins à cause de sa modération, le comité de salut public l'appela

à Paris pour le réprimander de sa mollesse.

Soit que le ton de cette réprimande eût fait pénétrer dans l'âme de Lebon la terreur qu'on lui ordonnait de porter à Arras, soit que le feu de la fureur civique l'eût incendié, il revint un autre homme dans le Nord. Les prisons vides se remplirent à sa voix. Il nomma, pour juges et pour jurés, les plus féroces républicains des clubs. Il dicta les jugements. Il promena la guillotine de ville en ville. Il honora le bourreau comme le premier magistrat de la liberté. Il le fit manger publiquement à sa table, comme pour réhabiliter la mort. Nobles, prêtres, parents d'émigrés, bourgeois, cultivateurs, domestiques, femmes, vieillards, enfants qui n'avaient pas encore l'âge du crime, étrangers qui ne savaient pas lire même les lois de la patrie : il confondait tout dans les arrêts qu'il commandait à ses sicaires et dont il surveillait lui-même l'exécution. Le sang dont il avait eu horreur était devenu de l'eau à ses yeux. Il assistait, du haut d'un balcon de niveau avec la guillotine, aux supplices des condamnés. Il s'efforçait d'apprivoiser les regards même de sa femme à la mort des ennemis du peuple. Il semblait se repentir de son ancienne humanité comme d'une faiblesse. Le seul crime, à ses yeux, était l'indulgence pour les contre-révolutionnaires et surtout pour les prêtres, les complices de sa première foi. Il faisait des entrées triomphales dans les villes, précédé de l'instrument du supplice et accompagné des juges, des délateurs et des bourreaux. Il insultait et destituait les autorités. Il les remplaçait par des dénonciateurs. Il faisait inscrire sur sa porte : « Ceux qui entreront ici pour solliciter la « liberté des détenus n'en sortiront que pour « marcher à leur place. » Il dépouillait les suspects de leurs biens, les femmes condamnées de leurs bijoux; il confisquait ces legs du supplice au profit de la république. Il chassait des sociétés populaires les femmes que leur pudeur empêchait de prendre part aux danses patriotiques ordonnées sous peine d'emprisonnement. Il les faisait exposer sur une estrade aux interrogations et aux huées du peuple. Il fit élever ainsi sur ce fauteuil d'infamie une jeune fille de dix-sept ans, sa cousine, qui avait refusé de danser dans ces chœurs civiques. Il l'insulta de sa propre voix et la menaça de lui faire expier son refus dans les cachots. Il fouillait et frappait de sa propre main des jeunes filles et des femmes qui lisaient des livres aristocratiques. Il faisait condamner et guillotiner des familles entières et tomber vingt têtes à la fois. Il poursuivait la vengeance au delà du supplice.

Le marquis de Vielfort, arraché à sa demeure, où l'on avait trouvé une lettre d'un de ses neveux émigré, était déjà sur l'échafaud. Lebon reçoit une lettre du comité de salut public qui lui annonçait une victoire des troupes de la république. Il ordonne au bourreau de suspendre le couteau. Il monte sur le balcon du théâtre de plain-pied avec la guillotine. Il lit au peuple et au condamné le bulletin triomphal, pour ajouter au supplice du vieillard le supplice d'emporter la douleur des victoires de la république.

Une autre fois, il renouvela cette barbare prolongation de torture pour deux jeunes Anglaises qui allaient être suppliciées sous ses yeux. Il fit un long discours au peuple, lut les dépêches de l'armée, et, apostrophant les deux victimes : « Il faut, » leur dit-il, « que les aristocrates « comme vous entendent à leurs derniers mo- « ments le triomphe de nos armées! » Une des deux condamnées, madame Plunket, se tournant vers Lebon avec indignation : « Monstre, » lui dit-elle, « tu crois nous rendre ainsi la mort plus « amère, détrompe-toi! quoique femmes, nous « mourrons courageusement; et toi, tu mourras « en lâche! »

Lebon tremblait de ne pas atteindre encore ainsi la hauteur des pensées de la Convention. « Douceurs de l'amitié! » s'écriait-il en cherchant à se justifier à lui-même ces atrocités, « senti- « ment délicieux de la nature! spectacle enchan- « teur d'une famille naissante sous les auspices « de l'amour le plus tendre et de l'union la plus « parfaite! je vous ajourne jusqu'à la paix. Le « devoir, l'odieux devoir, rien que l'inflexible « devoir, voilà ce qu'il faut que je me représente « sans cesse. O ma femme! ô mes enfants! je « suis perdu, je le sais bien, si la république « est renversée; je m'expose, même si elle triom- « phe, à mille ressentiments particuliers! » Dans cette perplexité, il écrivait au comité de salut public. Le comité répondait : « Continuez votre « attitude révolutionnaire. Vos pouvoirs sont « illimités. Prenez dans votre énergie toutes « les mesures commandées par le salut de la « chose publique. L'amnistie est un crime. Les « forfaits ne se rachètent point contre une répu- « blique, ils s'expient sous le glaive. Secouez le « glaive et le flambeau sur les traîtres. Marchez « toujours, citoyen collègue, sur cette ligne que « vous décrivez avec énergie. Le comité applau- « dit à vos travaux. »

V

Dans le Midi, le proconsul Maignet, né comme Carrier dans les montagnes de l'Auvergne, cédait à l'entraînement sanguinaire des assassins d'Avignon. Il incendia, par ordre du comité de salut public, la petite ville de *Bédouin*, signalée comme un foyer de royalisme, après en avoir expulsé les habitants. Il provoqua la création d'une commission populaire à Orange, pour épurer le Midi. Dix mille victimes tombèrent bien moins sous la hache de la république que sous la vengeance de leurs ennemis personnels. Dans ce climat de feu, toutes les idées sont des passions, toutes les passions des crimes. Maignet, en écrivant à son collègue Couthon, mêlait des détails familiers et domestiques aux tableaux sinistres qu'il lui faisait de sa mission dans le département de Vaucluse. « J'ai plus de quinze mille citoyens dans « les prisons, » lui dit-il. « Il faudrait faire une « revue afin de prendre tous ceux qui doivent « payer de leurs têtes leurs crimes; et comme « ce choix ne peut se faire que par le jugement, « il faudrait tout envoyer à Paris. Tu vois les « dangers, les dépenses, l'impossibilité d'un pa- « reil voyage. D'ailleurs il faut épouvanter, et « le coup n'est vraiment effrayant que quand il « est porté sous les yeux de ceux qui ont vécu « avec les coupables... Ton sucre, ton café, ton « huile, » ajoutait-il immédiatement, « sont en « route. Rappelle-moi au souvenir de ta chère « femme. Un baiser pour moi à ton petit Hippo- « lyte. »

VI

Le sang paraît plus rouge en contraste avec cette sensibilité de famille et ces détails domestiques. Le système que servaient ces hommes les avait dégradés jusqu'à l'impassibilité. Les crimes, au reste, appelaient les réactions dans ces départements. Royalistes, modérés, patriotes, tous se servaient des mêmes armes. Les opinions devenaient pour tous des haines personnelles et des assassinats. Des hommes masqués s'étant introduits la nuit dans la maison de campagne d'un des principaux républicains d'Avignon, enchaînèrent ses domestiques, sa femme et ses filles, l'entraînèrent dans sa cave et le fusillèrent sous les yeux de son jeune fils, qu'ils forcèrent à tenir la lampe pour éclairer leurs coups. Maignet saisit cette occasion de faire arrêter tous les parents d'émigrés, toutes les femmes soupçonnées d'attachement aux proscrits. Le Midi, comprimé par une colonie de Montagnards et par la commission révolutionnaire d'Orange, n'osait plus palpiter sous la main de la Convention.

A Bordeaux, sept cent cinquante têtes de fédéralistes avaient déjà roulé sous le fer de la guillotine. Le triumvirat d'Ysabeau, de Baudot et de Tallien pacifiait la Gironde: Ysabeau, ancien oratorien comme Fouché, homme de vigueur et non de carnage; Baudot, député de Saône-et-Loire, poussant la chaleur républicaine jusqu'à la fièvre mais non jusqu'à la cruauté; Tallien, jeune, beau, enivré de son crédit, fier de l'amitié de Danton, tantôt terrible et tantôt indulgent, faisant espérer la vengeance aux uns, la pitié aux autres. Tallien croyait sentir en lui de grandes destinées. Il gouvernait Bordeaux en souverain d'une province conquise plutôt qu'en délégué d'une démocratie populaire. Il voulait se faire craindre et adorer tout à la fois. Fils d'un père nourri dans la domesticité d'une famille illustre, élevé lui-même par le patronage de cette famille, Tallien portait dans la république les goûts, les élégances, les orgueils et aussi les corruptions de l'aristocratie.

VII

Au moment où Tallien arrivait à Bordeaux, une jeune Espagnole d'une beauté éclatante, d'une âme tendre, d'une imagination passionnée, s'y trouvait retenue, dans sa route vers l'Espagne, par l'arrestation de son mari. Elle se nommait alors madame de Fontenay. Elle était fille du comte de Cabarrus; le comte de Cabarrus, Français d'origine établi en Espagne, était parvenu, par son génie pour les finances, aux plus hauts emplois de la monarchie sous le règne de Charles III. Sa fille avait à peine dix-neuf ans. Née à Madrid d'une mère valencienne que Cabarrus avait enlevée, le feu du Midi, la langueur du Nord, la grâce de la France réunis dans sa personne en faisaient la statue vivante de la beauté de tous les climats. C'était une de ces femmes dont les charmes sont des puissances et dont la nature se sert, comme de Cléopâtre ou de Théodora, pour asservir ceux qui asservissent le monde, et pour tyranniser l'âme des tyrans. Les persécutions que son père avait subies à Madrid, pour prix de ses services, avaient appris dès l'enfance à la jeune Espagnole à dé-

tester le despotisme et à adorer la liberté. Française d'origine, elle l'était devenue de cœur par le patriotisme. La république lui apparaissait comme la Némésis des rois, la Providence des peuples, la restauration de la Nature et de la Vérité.

Aux théâtres, aux revues, aux sociétés populaires, dans les fêtes et dans les cérémonies républicaines, le peuple de Bordeaux la voyait manifester son enthousiasme par sa présence, par son costume et par ses applaudissements. Il croyait voir en elle le génie féminin de la république.

Mais madame de Fontenay avait horreur du sang. Elle ne résistait pas à une larme. Elle croyait que la générosité était l'excuse de la puissance. Le besoin de conquérir une plus grande popularité pour la faire tourner au profit de la miséricorde, la porta à paraître quelquefois dans les clubs et à y prendre la parole. Vêtue en amazone, ses cheveux couverts d'un chapeau à panache tricolore, elle y prononça plusieurs discours républicains. L'ivresse du peuple ressemblait à de l'amour.

Le nom de Tallien faisait trembler alors Bordeaux. On parlait du représentant du peuple comme d'un homme implacable. Elle se sentit assez courageuse pour le braver, assez séduisante pour l'attendrir. L'image des femmes antiques qui avaient dompté les proscripteurs, pour leur arracher des victimes, la tentait. L'ambition de dominer un des hommes qui dominaient en ce moment la république l'enivra.

Elle conquit le représentant du premier regard. Tallien, sous qui tout rampait, rampa à ses pieds. Elle prit dans son âme la place de la république. Il ne désira plus la puissance que pour la lui faire partager, la grandeur que pour l'élever avec lui, la gloire que pour l'en couvrir. Comme tous les hommes chez lesquels la passion va jusqu'au délire, il se glorifia de sa faiblesse. Il jouit de la publicité de ses amours. Il les étalait avec orgueil devant le peuple, avec insolence devant ses collègues. Pendant que les prisons regorgeaient de captifs, que les émissaires du représentant traquaient les suspects dans les campagnes, et que le sang coulait à flots sur l'échafaud, Tallien, ivre de sa passion pour *dona Theresa*, la promenait, dans de splendides équipages, aux applaudissements de Bordeaux. Revêtue de légères draperies des statues grecques qui laissaient transpercer la beauté de ses formes, une pique dans une main, l'autre gracieusement appuyée sur l'épaule du proconsul, *dona Theresa* affectait l'attitude de la déesse de la liberté.

Mais elle jouissait davantage d'être en secret la divinité du pardon. Cette femme tenait dans sa main le cœur de celui qui tenait la vie et la mort, elle était suppliée et adorée comme la Providence des persécutés. Les supplices ne frappèrent bientôt plus que les hommes signalés par le comité de salut public comme dangereux à la république. Les juges s'adoucissaient à l'exemple du représentant. L'amour d'une femme transformait la terreur; Bordeaux oubliait ses sept cents victimes. Le génie enthousiaste des Bordelais souriait à ce proconsulat oriental de Tallien. Robespierre s'en défiait, mais il n'insistait pas pour le rappeler à Paris. Il l'aimait mieux satrape à Bordeaux que conspirateur à la Convention. Il parlait de Tallien avec mépris. « Ces hommes, » disait-il, « ne sont bons qu'à rajeunir les vices. « Ils inoculent au peuple les mauvaises mœurs « de l'aristocratie. Mais patience, nous délivre- « rons le peuple de ses corrupteurs comme nous « l'avons délivré de ses tyrans. »

VIII

Robespierre suivait de l'œil ces proconsuls. Au retour de Fouché de sa mission dans le Midi, il éclata en reproches contre les cruautés du conventionnel. « Croit-il donc, » disait-il en parlant de Fouché, « que le glaive de la répu- « blique soit un sceptre, et qu'il ne se retourne « pas contre ceux qui le tiennent? » Fouché fit de vaines tentatives pour se rapprocher de Robespierre. Robespierre envoya son frère en mission à Vesoul et à Besançon. Ce jeune homme ne se servit de la toute-puissance que lui donnait son nom que pour modérer ses collègues, réprimer les supplices, ouvrir les prisons. Après un discours de clémence prononcé à la société populaire de Vesoul, il rendit la liberté à huit cents détenus. Cette indulgence ne tarda pas à scandaliser son collègue Bernard de Saintes. Le jeune représentant poursuivit sa mission de clémence. Le président du club de Besançon, noble de naissance, lui ayant parlé un jour en séance de l'illustration de sa famille, appelée à de hautes destinées : « Les services que mon frère a rendus « à la Révolution, » répondit Robespierre le jeune, « sont tout personnels. L'amour du peuple « en a été le prix. Je n'ai rien à en revendiquer « pour moi-même... Tu parles là, » ajouta-t-il, « la langue de l'aristocratie. Son temps n'est

« plus. Ne présides-tu pas cette société, toi qui « es né d'un sang aristocratique et qui comptes « un frère parmi les traîtres à la patrie? Si le « nom de mon frère me donnait ici un privilége, « le nom du tien t'enverrait à la mort! »

Entouré des parents des détenus, qui lui représentaient les injustices et les tyrannies de ses collègues, mais sans pouvoir hors des limites de la Haute-Saône, Robespierre le jeune leur promit de porter leurs plaintes à la Convention et de rapporter la justice. « Je reviendrai ici avec « le rameau d'olivier ou je mourrai pour vous, » leur dit-il, « car je vais défendre à la fois ma « tête et celle de vos parents. » Ce jeune homme exalté recevait, avec le respect d'un fils, les oracles et les confidences de son frère. Fanatique des principes de la Révolution, mais rougissant de ses rigueurs et répugnant aux crimes, il portait sur ses traits l'empreinte affaiblie du caractère de son frère. Son éloquence était monotone, froide, sans couleur et sans image. On voyait qu'il prenait ses inspirations dans un système plutôt que dans des sentiments. Une teinte mystique était répandue sur son extérieur et sur ses paroles. Il était accompagné, dans ses missions et jusque dans les sociétés populaires, par une jeune femme qui passait pour sa maîtresse, et que ses confidents disaient douée d'un don d'inspiration et de prophétie. Les républicains, lassés d'athéisme, songeaient déjà, dans leurs arrière-pensées, à transformer le principe démocratique en religion, et à diviniser la liberté avec plus de droit que le moyen âge n'avait divinisé les rois.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

I

Pendant les premiers mois de 1794, Saint-Just et Lebas, tantôt réunis, tantôt séparés, tous deux confidents intimes de Robespierre, coururent de l'armée du Nord à l'armée du Rhin, de Lille à Strasbourg, pour réorganiser les armées, surveiller les généraux, activer et modérer l'esprit public dans les départements menacés. Saint-Just portait non-seulement dans les tribunaux le nerf d'une volonté inflexible, mais il portait sur le champ de bataille l'élan de sa jeunesse et l'exemple d'une intrépidité qui étonnait le soldat. Il ne ménageait pas plus son sang que sa renommée. « Saint-Just, » disait son collègue Baudot à son retour des armées, « ceint de l'écharpe du repré- « sentant, et le chapeau ombragé du panache « tricolore, charge à la tête des escadrons répu- « blicains, et se jette dans la mêlée, au milieu de « la mitraille et de l'arme blanche, avec l'insou- « ciance et la fougue d'un hussard. »

Le jeune représentant eut plusieurs chevaux tués sous lui. Il ne s'arrachait à l'enivrement de la guerre que pour se condamner aux veilles et aux travaux assidus de l'organisateur. Il ne se permettait aucun des délassements dont sa jeunesse aurait pu le rendre avide. Il semblait ne connaître d'autre volupté que le triomphe de sa cause. Ce proconsul de vingt-quatre ans, maître de la vie de milliers de citoyens et de la fortune de tant de familles, qui voyait à ses pieds les femmes et les filles des détenus, montrait l'austérité de Scipion. Il écrivait du milieu du camp, à la sœur de Lebas, des lettres où respirait un chaste attachement. Terrible au combat, impitoyable au conseil, il respectait en lui la Révolution comme un dogme dont il ne lui était permis de rien sacrifier à des sentiments humains. Également implacable envers ceux qui souillaient la république et envers ceux qui la trahissaient, il envoya à la guillotine le président du tribunal révolutionnaire de Strasbourg, qui avait imité et égalé en Alsace les férocités de Lebon. La mission de Saint-Just à Strasbourg sauva des

milliers de têtes. Dégoûté de la terreur, en la contemplant de près, il écrivait à Robespierre : « L'usage de la terreur a blasé le crime comme « les liqueurs fortes blasent le palais. Sans doute « il n'est pas temps encore de faire le bien ; le « bien particulier que l'on fait n'est qu'un pal- « liatif. Il faut attendre un mal général assez « grand pour que l'opinion éprouve une réac- « tion. La Révolution doit s'arrêter à la perfec- « tion du bonheur et de la liberté publique par « les lois. Ses convulsions n'ont pas d'autre objet « et doivent renverser tout ce qui s'y oppose. « — On parle de la hauteur de la Révolution, » écrit-il ailleurs dans une note de ses Méditations intimes. « Qui la fixera ? Elle est mobile. Il y eut « des peuples qui tombèrent de plus haut. »

II

Lebas, son ami et presque partout son collègue, avait été le condisciple de Robespierre. Il s'était dévoué, par un double culte, à ses principes comme révolutionnaire, à sa personne comme ami. Né à Frévent, dans les environs d'Arras, patrie de Robespierre, des talents oratoires signalés dans des causes populaires avaient porté Lebas à la Convention. Il y suivait la pensée de Robespierre comme l'étoile fixe de ses opinions. Probe, modeste, silencieux, sans autre ambition que celle de servir les idées de son maître, il croyait à la vertu comme à l'infaillibilité de Robespierre. Il avait remis sa conscience et ses votes dans ses mains. Des rapports de familiarité et presque de parenté augmentaient encore l'intimité des opinions. Lebas, introduit par Robespierre dans la maison de Duplay, était devenu le commensal de cette famille. Il avait épousé la plus jeune des filles de Duplay. La main qui tirait le sabre à la tête de nos bataillons et qui signait l'emprisonnement ou la liberté de tant de proscrits écrivait à cette femme, rêvant le bonheur domestique sous le même toit où Robespierre rêvait ses théories souillées de sang. « Quand pourrai-je mettre le sceau à une union « à laquelle j'attache le bonheur de ma vie, » disait Lebas à sa fiancée. « Oh ! qu'il sera doux « le moment où je te reverrai ! Que de cruels « sacrifices la patrie me demande par ces ab- « sences ! Mais les choses vont si mal, il faut ici « des députés vraiment patriotes. Hier je fis « arrêter deux généraux. En rendant à Paris « tous les services dont je suis capable, je joui- « rais du bonheur d'être près de toi ! Nous « serions unis maintenant ! Dis à Robespierre « que ma santé ne peut se prêter longtemps au « rude métier que je fais ici. Pardonne-moi la « brièveté de mes lettres. Il est une heure du « matin ; je rentre accablé de fatigue, je vais « dormir en rêvant à toi... Quand notre voiture « nous emporte et que mon collègue Duquesnoy, « épuisé de fatigue, cesse de parler ou s'endort, « moi je songe à toi. Toute autre idée, quand « je puis arracher ma pensée aux affaires poli- « tiques, m'est importune. Maintenant que ma « présence n'est plus aussi nécessaire, Coutbon « n'aura-t-il pas assez d'égards pour son jeune « collègue ? Robespierre ne considérera-t-il pas « que j'ai assez fait pour abréger le terme de « mon sacrifice ? Occupe-toi, chère Élisabeth, « de l'arrangement de notre future demeure.... « J'ai écrit hier à la hâte à Robespierre. Je suis « content de Saint-Just. Il a des talents et d'ex- « cellentes qualités. Embrasse toute la famille, « et Robespierre est du nombre. Saint-Just est « aussi impatient que moi de revoir Paris : tu « sais pourquoi.... Nous sommes allés ce matin, « Saint-Just et moi, visiter une de ces plus « hautes montagnes au sommet de laquelle est « un vieux fort ruiné, placé sur un rocher à « pic. Là, nous éprouvâmes tous les deux, en « promenant nos regards sur les alentours, un « sentiment délicieux. C'est le seul jour où nous « ayons eu un moment de repos. J'aurais voulu « être à côté de toi, pour partager avec toi « l'émotion que je ressentais, et tu es à cent « lieues.... Nous ne cessons, Saint-Just et moi, « de prendre les mesures nécessaires au triomphe « de nos armées. Nous courons nuit et jour et « nous exerçons la plus infatigable surveillance. « Au moment où il s'y attend le moins, tel géné- « ral nous voit arriver, et lui demander compte « de sa conduite. Je suis heureux que tu n'aies « point de prévention contre Saint-Just. Je lui « ai promis un repas de ta main. C'est un excel- « lent homme. Je l'aime et je l'estime tous les « jours davantage. La république n'a pas de « plus ardent et de plus intelligent défenseur. « L'accord le plus parfait règne entre nous. Ce « qui me le rend encore plus cher, c'est qu'il « me parle souvent de toi, et qu'il me console « autant qu'il peut. Il attache, à ce qu'il me « semble, un grand prix à notre amitié. Il me « dit de temps en temps des choses d'un bien « bon cœur. Je vais écrire à Henriette. Je pré- « sume que vous vous aimez toujours bien. »

Henriette était la sœur de Lebas, aimée de Saint-Just. L'attachement que Saint-Just témoignait à Lebas était un reflet de celui qu'il éprouvait pour la sœur de son collègue. Mais cette jeune fille, qui rendait au commencement à Saint-Just le sentiment qu'il ressentait pour elle, ayant hésité ensuite à lui donner sa main, Saint-Just attribua à Lebas cet éloignement. Il se refroidit envers son collègue. Ces deux conventionnels restèrent néanmoins l'un et l'autre attachés à Robespierre. Cette circonstance, dit-on, fut, quelques mois plus tard, le motif de l'absence de Saint-Just du comité de salut public; absence qui affaiblit le parti de Robespierre et qui causa sa chute et sa mort. Une inclination de cœur contrariée fut pour quelque chose dans la catastrophe qui entraîna Robespierre et la république.

III

Ces détails intérieurs attestent la simplicité des passions et des intérêts qui s'agitaient autour du maître de la république. Robespierre le jeune, Saint-Just, Couthon, l'Italien Buonarotti, Lebas, quelques jeunes filles naïves dans leur patriotisme, quelques artisans pauvres et probes, quelques sectaires fanatisés par les doctrines démocratiques étaient toute la cour de Robespierre. La maison d'un ouvrier continuait à être son palais. C'était l'école d'un philosophe au lieu de l'entourage d'un dictateur. Mais ce philosophe avait le peuple indocile pour disciple, et ce peuple avait le glaive à la main. Robespierre lui-même, à cette époque, ne se sentait pas encore la force d'imposer ses volontés à la Convention. Danton vivait et pouvait le balancer sur la Montagne. Hébert, Pache, Chaumette, Vincent, Ronsin le bravaient à la commune. Le comité de salut public n'était pas assez dans sa main. Le tribunal révolutionnaire était un instrument docile à tous les partis. La populace de Paris déchaînée intimidait le véritable peuple, la lie débordait. La liberté était le scandale des républicains eux-mêmes. Ce n'était pas le règne, mais les saturnales de la république.

Hébert et Chaumette fomentaient tous les jours davantage ces excès : l'un dans ses feuilles du *Père Duchesne*, l'autre dans ses discours. Philosophes de l'école de Diderot, ces deux hommes remuaient la crapule du cœur humain. Ils professaient l'athéisme. Le perpétuel dialogue qu'ils entretenaient avec le peuple était assaisonné de jurements et de ces mots impurs qui sont à la langue des hommes ce que les immondices sont à la vue et à l'odorat. Ils infectaient le vocabulaire de la liberté. Le cynisme et la férocité se comprennent. La férocité est le cynisme du cœur. Le bas peuple était fier de voir élever sa trivialité à la dignité de langue politique. Ce travestissement le faisait rire comme la mascarade des mots. La langue avait perdu sa pudeur. Ses nudités ne la faisaient plus rougir. Elle s'en parait comme une prostituée.

IV

Les femmes du peuple avaient été les premières à applaudir au dévergondage d'Hébert. Mirabeau les avait suscitées d'un mot prononcé à Versailles, la veille des journées des 5 et 6 octobre. « Si les femmes ne s'en mêlent, » avait-il dit à demi-voix aux émissaires de l'insurrection parisienne, « il n'y aura rien de fait. » Il savait que la fureur des femmes, une fois enflammée, s'élève à des accès et à des profanations qui dépassent l'audace des hommes. L'inspiration antique, cette fureur sacrée, bouillonnait surtout dans les sibylles. Les démagogues savaient de plus que les baïonnettes s'émoussent devant des poitrines de femmes, et que ce sont des mains sans armes qui désarment le mieux les soldats. Les femmes de Paris, accourues à la tête des bandes de la capitale, avaient en effet violé les premières le palais du roi, brandi le poignard sur le lit de la reine, et rapporté à Paris, au bout de leurs piques, les têtes des gardes du corps massacrés. Théroigne de Méricourt et ses bandes avaient marché à l'assaut des Tuileries le 20 juin et le 10 août. Terribles pendant le combat, cruelles après la victoire, elles avaient assassiné les vaincus, mutilé les cadavres, égoutté le sang. La Révolution, ses agitations, ses journées, ses jugements, ses supplices étaient devenus pour ces mégères un spectacle aussi nécessaire que les combats de gladiateurs l'étaient aux patriciennes corrompues de Rome. Honteuses d'être exclues des clubs d'hommes, ces femmes avaient fondé d'abord, sous le nom de *sociétés fraternelles*, puis sous celui de *sociétés de femmes républicaines et révolutionnaires*, des clubs de leur sexe. Il y avait, à côté du lieu de leur réunion, jusqu'à des clubs d'enfants de douze à quinze ans, appelés les *Enfants Rouges ;* baptême de sang sur la tête de ces précoces républicains. Ces sociétés de femmes avaient

des orateurs. La commune de Paris, sur le rapport de Chaumette, avait décrété que ces héroïnes des grandes journées de la Révolution auraient une place d'honneur dans les cérémonies civiques, qu'elles seraient précédées d'une bannière portant pour inscription : *Elles ont balayé les tyrans devant elles!* — « Elles assisteront aux « fêtes nationales, » disait l'arrêté de la commune, « avec leurs maris et leurs enfants, et elles « y tricoteront. » De là vint ce nom de *tricoteuses de Robespierre,* nom qui flétrit ce signe du travail des mains et du foyer domestique. Chaque jour, des détachements de ces mercenaires, soldés par la commune, se distribuaient aux abords du tribunal, sur la route des charrettes et sur les marches de la guillotine, pour applaudir la mort, insulter les victimes et rassasier leurs yeux de sang. L'antiquité avait des pleureuses à gages, la commune avait des *furies* stipendiées.

V

La *Société Fraternelle* de femmes tenait ses séances dans une salle attenante à la salle des Jacobins. Cette réunion était composée de femmes lettrées qui discutaient avec plus de décence les questions sociales analogues à leur sexe, telles que le mariage, la maternité, l'éducation des enfants, les institutions de secours et de soulagements à l'humanité. Elles étaient les philosophes de leur sexe. Robespierre était leur oracle et leur idole. Le caractère utopique et vague de ses institutions était conforme au génie des femmes, plus propres à rêver le bonheur social qu'à formuler le mécanisme des sociétés.

La *Société Révolutionnaire* siégeait à Saint-Eustache. Elle était composée de femmes perdues, aventurières de leur sexe, recrutées dans le vice, ou dans les réduits de la misère, ou dans les cabanons de la démence. Le scandale de leurs séances, le tumulte de leurs motions, la bizarrerie de leur éloquence, l'audace de leurs pétitions importunaient le comité de salut public. Ces femmes venaient dicter des lois sous prétexte de donner des conseils à la Convention. Il était évident que leurs actes leur étaient soufflés par les agitateurs de la commune et des Cordeliers. Elles étaient l'avant-garde d'un nouveau 31 mai. Particulièrement affiliées au club des Cordeliers, abandonné, depuis l'éclipse de Danton, aux plus effrénés démagogues, elles calquaient leurs doctrines agraires sur le club des *Enragés*. Ces trois clubs étaient à la commune ce que les Jacobins étaient à la Convention : tantôt son fouet, tantôt son frein, quelquefois son glaive. Hébert était leur Robespierre; Chaumette était leur Danton.

VI

Une femme jeune, belle, éloquente, si l'on peut donner ce nom à l'inspiration désordonnée de l'âme, présidait ce dernier club. Elle se nommait Rose Lacombe. Fille sans mère, née du hasard dans les coulisses des théâtres de province, elle avait grandi sur les tréteaux subalternes. La vie pour elle n'avait été qu'un mauvais rôle; la parole, qu'une perpétuelle déclamation. Nature mobile et turbulente, l'enthousiasme révolutionnaire l'avait facilement emportée dans son tourbillon. Remarquée, admirée, applaudie dans les premières agitations de Paris, cette grande scène du peuple l'avait dégoûtée de toute autre scène. Comme Collot-d'Herbois, elle avait passé, de plain-pied, du théâtre à la tribune. Elle portait comme lui, dans les tragédies réelles de la république, les accents et les gestes de son premier métier. Le peuple aime naturellement ces natures déclamatoires. Le gigantesque lui paraît sublime. Plus sensible au bruit qu'à la vérité, ce qui contrefait la nature lui semble la surpasser.

Les femmes du *club révolutionnaire* étaient fières de cette femme qui parlait comme un homme, qui gesticulait comme une actrice et qui éblouissait de beauté. C'était la Pythie des faubourgs. La foule des créatures perdues qui hantaient ces clubs se glorifiaient d'avoir à leur tête un être que le vice avait marqué, de bonne heure, du même sceau qu'elles. Une femme pure les aurait humiliées. Rose Lacombe leur paraissait réhabiliter leur profession par l'excès du républicanisme. Elle avait un ascendant tout-puissant sur la commune. Elle gourmandait les députés. Bazire, Chabot pliaient devant elle. Robespierre, seul parmi les maîtres de l'opinion, lui interdisait sa porte. Elle se faisait ouvrir les prisons ; elle dénonçait ou elle absolvait ; elle obtenait des emprisonnements ou des grâces. Facilement fléchie par les larmes, elle intercédait souvent pour les accusés.

L'amour l'avait surprise elle-même dans un de ces cachots qu'elle visitait. Frappée de la beauté

d'un jeune détenu, neveu du maire de Toulouse et emprisonné avec son oncle, Rose Lacombe avait tout tenté pour sauver son protégé. Elle injuria la Convention. Bazire et Chabot la dénoncèrent aux Cordeliers comme une intrigante qui voulait corrompre le patriotisme. « Elle est « dangereuse parce qu'elle est éloquente et belle, » dit Bazire. — « Elle m'a menacé, si je ne faisais « pas mettre en liberté le maire de Toulouse, » dit Chabot. « Elle m'a avoué que ce n'était pas « ce magistrat, mais son neveu qui intéressait « son cœur. Moi, qu'on accuse de me laisser « dompter par les femmes, j'ai résisté. C'est « parce que j'aime les femmes que je ne veux « pas qu'elles corrompent et calomnient la vertu! « Elles ont osé attaquer jusqu'à Robespierre. » A ces mots Rose Lacombe se lève dans les tribunes et demande à répondre. Le club s'agite. Les spectateurs se partagent. Les uns veulent qu'elle soit entendue, les autres demandent son expulsion. Le président se couvre. Le club décide qu'il sera fait une adresse au comité de sûreté générale pour demander l'épuration de la Société des femmes révolutionnaires. La Convention n'osa pas encore les dissoudre.

VII

Robespierre s'indigna, tout haut, de ces orgies d'opinion, où, sous prétexte d'animer le patriotisme, on pervertissait la nature. Chaumette redoutait la colère de Robespierre. Il voulut la conjurer. Il prépara une scène théâtrale, dans laquelle il affecterait l'austérité du tribun des mœurs contre les excès qu'il avait lui-même provoqués. Vers la fin de janvier, une colonne de femmes révolutionnaires recrutées et guidées par Rose Lacombe, coiffées de bonnets rouges et étalant les nudités du costume, força l'entrée du conseil de la commune et troubla la séance par ses pétitions et par ses cris. Des murmures d'indignation concertés d'avance s'élevèrent dans le sein de l'Assemblée. « Citoyens, » s'écria Chaumette, « vous faites un grand acte de raison « par ces murmures. L'entrée de l'enceinte où « délibèrent les magistrats du peuple doit être « interdite à ceux qui outragent la nation. — « Non, » dit un membre du conseil, « la loi per« met aux femmes d'entrer. — Qu'on lise la « loi, » reprend Chaumette. « La loi ordonne de « respecter les mœurs et de les faire respecter. « Or, ici je les vois méprisées. Et depuis quand « est-il permis aux femmes d'abjurer leur sexe, « d'abandonner les soins pieux du ménage, le « berceau de leurs enfants, pour venir sur la « place publique, dans la tribune aux harangues, « à la barre du sénat, dans les rangs de nos « armées, usurper des droits que la nature a « répartis à l'homme? A qui donc la nature « a-t-elle confié les soins domestiques? Nous « a-t-elle donné des mamelles pour allaiter nos « enfants? A-t-elle assoupli nos muscles pour « nous rendre propres aux occupations de la « maison et du ménage? Non; elle a dit à « l'homme : Sois homme! et à la femme : Sois « femme, et tu seras la divinité du sanctuaire « intérieur! Femmes imprudentes, qui voulez « devenir hommes! n'êtes-vous pas assez bien « partagées? Vous dominez sur tous nos sens! « Votre despotisme est celui de l'amour et par « conséquent celui de la nature. » A ces mots, les femmes enlèvent de leurs fronts le bonnet rouge. « Rappelez-vous, » continue Chaumette, « ces femmes perverses qui ont excité tant de « troubles dans la république. Cette femme « hautaine d'un époux perfide, la citoyenne Ro« land, qui se crut capable de gouverner la « nation et qui courut à sa perte; cette femme « homme, l'impudente Olympe de Gouges, qui « fonda la première des sociétés de femmes et « marcha à la mort pour ses crimes! Les femmes « ne sont quelque chose que quand les hommes « ne sont rien : témoin Jeanne d'Arc, qui ne « fut grande que parce que Charles VII était « moins qu'un homme! »

Les femmes se retirèrent, en apparence convaincues par l'allocution de Chaumette. Rose Lacombe n'en continua pas moins, à l'instigation d'Hébert, à agiter la lie de son sexe. Des groupes de femmes vêtues de pantalons rouges et les cheveux décorés de cocardes insultèrent et fustigèrent, dans les lieux publics, d'innocentes jeunes filles surprises par elles sans les signes extérieurs du patriotisme.

Amar, provoqué par Robespierre, prit la parole à ce sujet à la Convention. « Je vous dé« nonce, » dit-il, « un rassemblement de plus « de six mille femmes soi-disant Jacobines et « membres d'une prétendue Société révolution« naire. La nature, par la différence de force « et de conformation, leur a donné d'autres de« voirs. La pudeur, qui leur interdit la publi« cité, leur fait une loi de rester dans l'intérieur « de la famille. » La Convention adopta ces principes et ferma les clubs de femmes. Rose

Lacombe rentra dans l'obscurité et dans l'écume, d'où la passion révolutionnaire l'avait un moment soulevée. Hébert et son parti furent désarmés de ces bandes, qu'ils exerçaient à des rassemblements d'abord suppliants, puis impérieux contre la Convention.

VIII

Le parti d'Hébert à la commune aspirait ouvertement à continuer et à dépasser le parti de Marat. Il commençait à inquiéter le comité de salut public, et à lasser Robespierre et Danton. Hébert, maître de la commune par Pache, par Payan, par Chaumette; maître du peuple par les chefs subalternes des émeutes; maître de l'armée révolutionnaire par Ronsin; maître du club des Cordeliers par ses orateurs nouveaux, au nombre desquels se signalait le jeune Vincent, secrétaire général du ministère de la guerre; maître enfin des soulèvements les plus tumultueux de la multitude par son journal *le Père Duchesne* dans lequel il soufflait le feu d'une perpétuelle sédition, attaquait timidement Robespierre, ouvertement Danton. Ces deux grandes popularités sapées, Hébert comptait imposer facilement à la Convention sa démagogie. L'idéal de ce parti n'était ni la liberté, ni la patrie : c'était la subversion totale de toutes les idées, de toutes les religions, de toutes les pudeurs, de toutes les institutions sur lesquelles l'ordre social avait été fondé jusque-là; la tyrannie absolue et sanguinaire du seul peuple de Paris sur le reste de la nation; la décapitation en masse de toutes les classes nobles, riches, lettrées, morales, qui avaient dominé par les rangs, les lumières ou les préjugés; la suppression de la représentation nationale; enfin l'établissement pour tout gouvernement d'une dictature absolue comme le peuple et irresponsable comme le destin.

Chacun des principaux membres de cette faction, Hébert, Chaumette, Vincent, Momoro, Ronsin, s'arrogeait, dans sa pensée, cette magistrature suprême. En attendant elle était dévolue au maire Pache, caractère abstrait, mystérieux, taciturne, dont l'extérieur avait une analogie terrible avec la toute-puissance vengeresse, implacable et muette qu'il s'agissait de personnifier en lui.

La soif insatiable de sang qui depuis cinq mois ne s'assouvissait pas de supplices, les émeutes incessantes contre les riches et les négociants, les cris contre les accapareurs, les folies du maximum commandées à la Convention, les démolitions, les exhumations, les violations des sépultures, les apostasies imposées à Gobel et à son clergé sous peine de mort, la proscription de cent mille prêtres poursuivis, incarcérés, martyrisés pour leur foi, la profanation des églises, les parodies de cultes, les proclamations d'athéisme, les honneurs rendus à l'immoralité, enfin le catéchisme crapuleux et sanguinaire dont *le Père Duchesne* jetait, chaque matin, les feuilles au peuple, étaient les symptômes qui révélaient à Robespierre et à Danton les plans ou les délires de cette faction. Mais, couverte par la commune, cette faction pouvait tout braver. Danton, presque toujours retiré dans une maison de campagne qu'il venait d'acheter à Sèvres, abandonnait la tribune des Cordeliers à ses ennemis, et sa popularité à elle-même. Il ne paraissait plus que rarement aux Jacobins. Non plus comme autrefois pour tout écraser et pour tout entraîner, mais pour se justifier et pour se plaindre. Entouré d'une petite cour d'hommes suspects que sa fortune avait attachés à lui, il semblait épier, dans l'inaction, une défaillance du gouvernement pour s'en emparer. Il affectait une grande insouciance du pouvoir, un grand dédain des partis. Le triumvirat subalterne d'Hébert, de Chaumette et de Ronsin lui paraissait trop imperceptible pour mériter un de ses regards. D'ailleurs, il voyait avec une secrète joie, dans ce triumvirat, un moyen de contrebalancer au besoin la fortune toujours ascendante de Robespierre. Danton se bornait donc à se défendre des morsures d'Hébert et de sa meute, qui ne cessaient de vociférer contre lui.

Cet acharnement impolitique du parti d'Hébert contre Danton, au moment où ce parti voulait dépopulariser Robespierre et dompter le comité de salut public, avait sa source dans une rivalité de journalistes entre Hébert et Camille Desmoulins. *Le Père Duchesne*, descendu plus bas dans la boue que son rival, ne cessait d'éclabousser Camille Desmoulins. Celui-ci répondait à Hébert par des pamphlets où l'injure était gravée au fer rouge sur le front de ses ennemis.

IX

Muet depuis la mort des Girondins, Camille Desmoulins venait de reprendre la plume et de publier quelques feuilles, dignes à la fois de Ta-

cite et d'Aristophane, contre les excès de la terreur et contre les doctrines d'Hébert. Il essayait de prendre le crime en ridicule, mais la mort ne rit pas. La publication de ces feuilles détachées avait été à la fois, comme tous les actes de Camille Desmoulins, une boutade de colère et une caresse secrète à deux grandes popularités. En voici l'origine.

Un des derniers soirs du mois de janvier, Danton, Souberbielle, juré du tribunal révolutionnaire, et Camille Desmoulins sortirent ensemble du palais de justice. La journée avait été sanglante. Quinze têtes avaient roulé, le matin, sur la place de la Révolution; vingt-sept avaient été jugées à mort dans la séance, et dans ce nombre les têtes les plus hautes de l'ancienne magistrature de Paris. Ces trois hommes, le front abattu, le cœur serré par les impressions sinistres du spectacle qu'ils venaient d'avoir sous les yeux, marchaient en silence. La nuit, qui donne de la force aux réflexions et qui laisse échapper les secrets de l'âme, était sombre et froide. Arrivé sur le Pont-Neuf, Danton se tournant soudainement vers Souberbielle : « Sais-tu bien, » lui dit-il, « que du train dont on y va il n'y aura « bientôt plus de sûreté pour personne? Les « meilleurs patriotes sont confondus, sans choix, « avec les traîtres. Le sang versé par les géné- « raux sur le champ de bataille ne les dispense « pas d'en verser le reste sur l'échafaud. Je suis « las de vivre. Tiens, regarde! la rivière semble « rouler du sang. — C'est vrai, » dit Souberbielle, « le ciel est rouge, il y a bien d'autres « pluies de sang derrière ces nuages! Ces hom- « mes-là avaient demandé des juges inflexibles « et ils ne veulent plus que des bourreaux com- « plaisants. Quand je refuse une tête innocente « à leur couteau, ils appellent ma conscience « scrupule. Mais que puis-je, moi? » continua Souberbielle avec abattement. « Je ne suis qu'un « patriote obscur! Ah! si j'étais Danton! — « Danton dort, tais-toi! » répondit le rival de Robespierre à Souberbielle. « Il se réveillera « quand il en sera temps. Tout cela commence « à me faire horreur. Je suis un homme de ré- « volution, je ne suis pas un homme de car- « nage. Mais toi, » poursuivit Danton en s'adressant à Camille Desmoulins, « pourquoi « gardes-tu le silence? — J'en suis las, du « silence, » répondit Camille, « la main me « pèse; j'ai quelquefois envie d'aiguiser ma plume « en stylet et d'en poignarder ces misérables. « Qu'ils y prennent garde! Mon encre est plus « indélébile que leur sang. Elle tache pour l'im- « mortalité! — Bravo, Camille! » reprit Danton; « commence dès demain. C'est toi qui as « lancé la Révolution, c'est à toi de l'enrayer. « Sois tranquille, » continua Danton d'une voix plus sourde, « cette main t'aidera. Tu sais si elle « est forte! » Les trois amis se séparèrent à la porte de Danton.

Le lendemain, Camille Desmoulins avait écrit le premier numéro du *Vieux Cordelier*. Après l'avoir lu à Danton, Camille le porta à Robespierre. Il savait qu'une attaque contre les *Enragés* ne déplairait pas au maître des Jacobins, qui abhorrait secrètement Hébert. Il y avait une prudence cachée dans la témérité de Camille Desmoulins, et de l'adulation jusque dans son courage. Robespierre, encore indécis sur les dispositions des Jacobins et de la Montagne, n'approuva ni ne blâma Camille Desmoulins. Il garda, dans ses paroles, la liberté qu'il voulait garder dans ses actes. Mais l'écrivain entrevit la pensée de Robespierre sous sa réserve; il comprit que si on n'encourageait pas son audace elle serait du moins pardonnée.

X

Mais si Robespierre hésitait à attaquer la terreur de peur de flétrir et de désarmer le comité de salut public, il n'hésitait pas à combattre, seul et corps à corps, ceux qui dépravaient la Révolution et voulaient changer les cultes en athéisme. Plus assidu que jamais aux Jacobins, malgré la fièvre lente dont il était consumé, il les retenait seul sur la pente où la commune et les Cordeliers voulaient tout entraîner. Il attendait, depuis longtemps, une occasion de laver ses mains des immoralités et des impiétés de Chaumette et d'Hébert. Hébert, encouragé par la complicité d'une partie de la Montagne, ne tarda pas à offrir cette occasion à Robespierre. Il fit défiler, dans l'enceinte de la Convention, une de ces processions d'hommes et de femmes revêtus des dépouilles des églises. Le lendemain il se présenta en force aux Jacobins pour y renouveler les mêmes scènes, et pour les entraîner. Il osa, dans son discours, diriger des allusions transparentes contre leur chef : « La politique de tous les tyrans, » dit Hébert, « est de diviser pour régner. Celle « des patriotes comme nous est de se rallier pour « écraser les tyrans. Déjà je vous ai avertis que « des intrigants cherchaient à nous envenimer

« les uns contre les autres. On cite des expressions de Robespierre contre moi. On me demande tous les jours comment je ne suis pas encore arrêté. Je réponds : Est-ce qu'il y aurait encore une commission des Douze? Cependant je ne méprise pas trop ces rumeurs. Quelquefois avant d'opprimer on veut pressentir l'opinion publique. Robespierre devait, disait-on, me dénoncer à la Convention. Je devais être arrêté avec Pache. On disait aussi que Danton avait émigré, chargé des dépouilles du peuple, et qu'il était en Suisse. Je l'ai rencontré ce matin aux Tuileries. Puisqu'il est à Paris, il faut qu'il vienne s'expliquer fraternellement aux Jacobins. Tous les patriotes se doivent à eux-mêmes de démentir les bruits injurieux qui courent sur eux. Il faut suivre rigoureusement les procès des complices de Brissot. Quand on a jugé le scélérat, il fallait juger ses complices; quand on a jugé Capet, il fallait juger sa race! » Momoro demanda l'extermination de tous les prêtres.

A cette motion, Robespierre, qui épiait le moment d'une explication avec Hébert et qui la voyait ajournée par l'espèce d'appel à la concorde de ce chef de la commune, se hâta de la ressaisir. « J'avais cru, » dit-il en se levant, « que Momoro traiterait la question présentée par Hébert à l'attention de l'Assemblée. Il ne l'a pas même abordée. Il nous reste donc à chercher les véritables causes des maux qui affligent la patrie. Est-il vrai que nos plus dangereux ennemis soient les restes impurs de la race de nos tyrans, ces captifs dont le nom sert encore de prétexte aux rebelles et aux puissances étrangères? Je vote en mon cœur pour que la race des tyrans disparaisse de la terre, mais puis-je m'aveugler sur la situation de mon pays jusqu'au point de croire que la mort de la sœur de Capet suffira pour éteindre le foyer des conspirations qui nous déchirent? Est-il vrai que la principale cause de nos maux soit dans le fanatisme? Le fanatisme, il expire; je pourrais même dire qu'il est mort! Vous craignez, dites-vous, les prêtres? et ils s'empressent d'abdiquer leurs titres pour les échanger contre ceux de municipaux, d'administrateurs, et même de présidents des sociétés populaires. Non, ce n'est pas le fanatisme qui doit être aujourd'hui le principal objet de nos inquiétudes. Cinq ans d'une Révolution qui a frappé sur les prêtres déposent de son impuissance. Je ne vois qu'un seul moyen de le réveiller parmi nous, c'est d'affecter de croire à sa force. Le fanatisme est un animal féroce et capricieux. Il fuyait devant la raison : poursuivez-le avec de grands cris, il reviendra sur ses pas.

« Et quel autre effet peut produire ce zèle exagéré et fastueux avec lequel on s'acharne depuis quelque temps contre lui? De quel droit des hommes inconnus jusqu'ici dans la carrière de la Révolution viendraient-ils chercher dans ces persécutions les moyens d'usurper une fausse popularité, d'entraîner les patriotes à de fausses mesures, de jeter parmi nous le trouble et la discorde? De quel droit viendraient-ils inquiéter la liberté des cultes au nom de la liberté même, et attaquer le fanatisme par un fanatisme nouveau? De quel droit feraient-ils dégénérer les hommages solennels rendus à la vérité pure en des farces ridicules? Pourquoi leur permettrait-on de se jouer ainsi de la dignité du peuple et d'attacher les grelots de la folie au sceptre même de la philosophie? On a supposé qu'en accueillant les offrandes civiques des églises la Convention avait proscrit le culte catholique. Non, la Convention n'a point fait cet acte téméraire, la Convention ne le fera jamais. Son intention est de maintenir la liberté des cultes qu'elle a proclamée, et de réprimer en même temps tous ceux qui en abuseraient pour troubler l'ordre public. Elle ne permettra pas qu'on persécute les ministres paisibles du culte. On a dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe. Ils la diront plus longtemps si on les empêche de la dire. Celui qui veut empêcher de dire la messe est plus fanatique que celui qui la dit.

« Il est des hommes qui veulent aller plus loin, qui, sous prétexte de détruire la superstition, veulent faire une espèce de religion de l'athéisme lui-même. La Convention nationale abhorre un pareil système. La Convention n'est point un faiseur de livres, un auteur de systèmes métaphysiques; c'est un corps politique et populaire chargé de faire respecter non-seulement les droits, mais le caractère du peuple français. Ce n'est point en vain qu'elle a proclamé la déclaration des droits de l'homme en présence de l'Être suprême! L'athéisme est aristocratique. L'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire. »

Des applaudissements se font entendre parmi les Jacobins de la classe indigente. Robespierre

reprend : « Le peuple, les malheureux m'applandissent ; si je trouvais des censeurs ici, « ce serait parmi les riches et parmi les coupables. Je n'ai pas cessé un jour d'être attaché « depuis mon enfance aux idées morales et politiques que je viens de vous exposer. Si Dieu « n'existait pas, il faudrait l'inventer... Je parle « dans une tribune, » continua-t-il, « où un « impudent Girondin osa me faire un crime d'avoir prononcé le mot de Providence ; et dans « quel temps? lorsque, le cœur ulcéré de tous « les crimes dont nous étions les témoins et les « victimes, lorsque, versant des larmes amères « sur le peuple éternellement trahi, éternellement opprimé, je cherchais à m'élever au-dessus de la tourbe des conspirateurs dont « j'étais environné, en invoquant contre eux « la vengeance céleste à défaut de la foudre populaire. Ah! tant qu'il existera des tyrannies, « quelle est l'âme énergique et vertueuse qui « n'appellerait point en secret de leur triomphe « sacrilége à cette justice éternelle qui semble « avoir écrit dans tous les cœurs l'arrêt de mort « de tous les tyrans? Il me semble, à moi, que « le dernier martyr de la liberté exhalerait son « âme avec un sentiment plus doux en se reposant sur cette idée consolatrice. Ce sentiment « est celui de l'Europe et de l'univers, c'est celui « du peuple français ! Ne voyez-vous pas le piége « que vous tendent les ennemis cachés de la république et les émissaires des tyrans étrangers? « Les misérables veulent justifier ainsi les calomnies grossières dont l'Europe reconnaît l'impudence, et repousser de vous, par les préventions et par les opinions irréligieuses, ceux « que la morale et l'intérêt commun attiraient à « la cause sublime et sainte que nous défendons. »

Robespierre demanda l'expulsion de Proly, de Dubuisson, de Pereyra. L'épuration fut décrétée. Robespierre, écouté d'abord avec étonnement, puis avec froideur, avait foudroyé Hébert et Chaumette en foudroyant l'athéisme. Il avait puisé sa force dans son courage et il avait puisé ses foudres dans cet instinct éternel de l'âme humaine qui atteste un Dieu. En dévoilant Dieu, Robespierre se créait à lui-même et à la Révolution une conscience et un juge. S'il eût été un scélérat vulgaire, il aurait cherché à aveugler ce peuple à la lumière divine, au lieu de la raviver en lui. Il joua dans ce discours sa popularité contre sa profession de foi.

Le parti d'Hébert, vaincu ce jour-là aux Jacobins, se vengea à la commune par des actes de persécution plus intolérants contre la liberté des cultes. Danton parla à la Convention contre ces persécuteurs ; mais il parla en politique qui veut qu'on respecte une habitude sacrée du peuple, et non en philosophe qui adore le premier la plus haute idée de l'esprit humain. Ce rapport, cependant, dans une animadversion commune contre Hébert et Chaumette, rapprocha pour un moment Robespierre et Danton.

Le premier continua à rallier les Jacobins contre les énergumènes de la commune. Il dénonça les intrigants et les exagérés. « Dans le « mouvement subit et extraordinaire où nous « sommes, » dit-il, « nous prendrons tout ce « que le peuple peut avouer et nous rejetterons « tous les excès par lesquels nos ennemis veulent « déshonorer notre cause. On veut nous agiter « par des querelles religieuses, nous les étoufferons. Nous confondrons l'athéisme, nous respecterons les croyances sincères. » Hébert, intimidé par le courage de Robespierre, se démentit lui-même et feignit, pour un moment, de réprouver les persécutions et les scandales dont il avait été le promoteur. Chaumette s'empressa de faire les mêmes palinodies au conseil de la commune. Le comité de salut public profita de cette terreur des Hébertistes pour proclamer, par la bouche de Robespierre, les principes du gouvernement dans une réponse aux manifestes des rois ligués contre la république.

XI

Les épurations continuèrent aux Jacobins ainsi qu'il avait été décidé dans la séance précédente. Chaque membre, cité tour à tour à la tribune, eut à subir un examen public de ses opinions et de sa vie.

Au moment où Danton parut pour rendre compte de ses actions, un murmure d'animadversion courut dans la salle. L'écho de sa mauvaise renommée montait à lui jusqu'à la tribune. Danton se troubla un moment, puis reprenant l'assurance du désespoir et s'armant de l'imperturbabilité d'une vertu qu'il n'avait pas : « J'ai « entendu des rumeurs, » dit-il. « Déjà des « dénonciations graves ont circulé contre moi. « Je demande enfin à me justifier devant le « peuple. Je somme tous ceux qui ont pu concevoir des soupçons contre moi de préciser « leurs accusations, car je veux y répondre en

« publie. J'ai éprouvé une sorte de défaveur en « paraissant à la tribune. Ai-je donc perdu ces « traits qui caractérisent la figure d'un homme « libre? Ne suis-je plus ce mêmr Danton qui « s'est trouvé à côté de vous dans tous les mo- « ments de crise? Ne suis-je plus celui que vous « avez souvent embrassé comme votre ami et « qui doit mourir avec vous? J'ai été un des « plus intrépides défenseurs de Marat. J'invoque « l'ombre de *l'ami du peuple!* Vous serez éton- « nés, quand je vous ferai ronnaitre ma conduite « privée, do voir que la fortune colossale que « mes ennemis me prêtent se réduit à la prtite « portion de bien que j'ai toujours possédée. Je « défie les malveillants de fournir contre moi « la preuve d'aucun crime. Tous leurs efforts « ne pourront m'ébranler. Je veux rester de- « bout avec le peuple. Vous mr jugrrrz en sa « présence. Je ne déchirerai pas plus une page « de mon histoire que vous ne déchirerez les « pages de la vôtre, qui doit immortaliser les « fastes de la liberté! »

Après ret rxorde, qui brisait pour ainsi dire le sceau longtemps fermé de son âme, Danton s'abandonna à une improvisation si accumulée et si rapide que la plume des auditeurs fut impuissante à la suivre et à la noter. Il passa sa vie en revue et se fit un piédestal de ses actes révolutionnaires sur lequel il défia ses calomniateurs de l'ébranler. Il finit par demander la nomination de douze commissaires pour examinrr sa conduite. Le silence accueillit cette supplication. On voyait que le peuple, ému de son éloquenre, croyait plns à son génie qu'à sa conscience.

Robespierre pouvait d'un mot précipiter ou relever Danton. Il sentait qu'il avait besoin de cet bomme pour contre-balancer la popularité d'Hébert. Il voulut, en le sauvant, lui montrer qu'il pouvait le perdre. Il monta à la tribune, non pas avec la lentenr réfléchie qu'il mettait ordinairement lorsqu'il voulait prendre la parolr, mais avec la précipitation d'un homme qui va parrr un coup déjà levé. « Danton, » lui dit-il en l'apostrophant d'une voix sévère, « tu demandes « qu'on précise les grirfs portés contre toi. Per- « sonne n'élève la voix; eh bien, je vais lr faire, « moi! Danton, tu es accusé d'avoir émigré. On « a dit que tu avais passé en Suisse; que ta ma- « ladie était feinte pour cacher au peuple ta « fuite. On a dit que ton ambition était d'être « régrnt sous Louis XVII; qu'à une certaine « époque tout a été préparé pour proclamer ta « dictature; que tu étais le chef de la conspi- « ration; que ni Pitt, ni Cobourg, ni l'Angle- « terre, ni l'Autriche, ni la Prusse n'étaient nos « plus dangrreux ennrmis, mais que c'était toi, « toi seul; que la Montagne était pleine de tes « complices; en un mot, qu'il fallait t'égorger!

« La Convrntion, » poursuivit Robespierre, « sait que j'étais divisé d'opinion avec Danton; « que dans le temps des trahisons de Dumouriez « mes soupçons avaient devancé les siens. Je lui « reprochai alors de n'être pas assez irrité con- « tre ce monstre; je lui reprochai de n'avoir pas « poursuivi Brissot et ses complires avec assez « de véhémence. Je jure que ce sont là les seuls « reproches que je lui fais!... Danton! ne sais-tu « pas, » poursuivit l'orateur d'une voix presque attendrir, « que plus un homme a de courage et « de patriotisme, plus lrs ennemis de la chose « publique s'acharnent à sa perte? Les ennemis « de la patrir semblent m'accabler d'éloges ex- « clusivement, mais je les répudie. Croit-on que « sous ces éloges je ne voie pas le couteau avec « lrquel on a voulu égorger la patrie? La cause « des patriotes est solidaire. Je me trompe peut- « être sur Danton, mais vu dans sa famille il ne « mérite que des éloges. Sous le rapport poli- « tique je l'ai observé. Une différence d'opinion « entre lui et moi me le faisait épirr avec soin, « quelquefois même avec colère. Danton veut « qu'on le juge, il a raison. Qu'on me juge « aussi! Qu'ils se présentent ces hommes qui se « prétendrnt plus patriotes que nous! «

XII

Ce témoignage sauva Danton, mais il ne lui fit pas recouvrer son crédit perdu. C'est re que voulait Robespierre. Il lui fallait Danton comme protégé, non comme égal. Il avait besoin de cette voix dans la Montagne pour foudroyer la communr. La commune soumise, Danton, subalternisé aux Jacobins, serait forcé de servir ou de craindrr. Robespirrre n'usa point des mêmes ménagements ni des mêmes artifices envers les autres membres exagérés ou corrompus de la Convention qui dominaient aux Jarobins et aux Cordeliers. Le tour d'Anacharsis Clootz, *l'orateur du genre humain*, étant venu : « Pouvons- « nous regarder comme patriote, » s'écria-t-il, « un baron allemand? comme démocrate un « homme qui a cent mille livres de rente? comme « républirain un homme qui ne fréquente que « les banquiers étrangers et les contre-révolu-

« tionnaires ennemis de la France? Clootz! tu « passes ta vie avec les agents et les espions des « puissances étrangères (Proly, Dubuisson, Pe- « reyra), tu es un traître comme eux, il faut te « surveiller. Citoyens! vous l'avez vu tantôt aux « pieds du tyran et de sa cour, tantôt aux ge- « noux du peuple. Il a courtisé Brissot, Dumou- « riez, la Gironde. Il voulait que la France « attaquât l'univers! Il a publié un pamphlet « intitulé : *Ni Marat, ni Roland*. Il y donnait « un soufflet à Roland, mais il en donnait un « plus outrageant à la Montagne. Ses opinions « extravagantes, son obstination à parler d'une « république universelle, à nous inspirer la rage « des conquêtes, étaient autant de piéges tendus « à la république pour lui donner tous les peu- « ples et tous les éléments pour ennemis. Il a fo- « menté le mouvement contre le culte. Nous « connaissons, Clootz! tes visites nocturnes chez « Gobel, l'évêque de Paris. Nous savons que là, « couvert des ombres de la nuit, tu as préparé « avec Gobel cette mascarade philosophique. « Citoyens! regardez-vous comme patriote un « étranger qui veut être plus démocrate que les « Français et qu'on vit tantôt au-dessous, tan- « tôt au-dessus de la Montagne? car jamais Clootz « ne fut avec la Montagne. Hélas! malheureux « patriotes, que pouvons-nous faire environnés « d'ennemis qui se mêlent pour nous combattre « dans nos rangs? Ils se couvrent d'un masque, « ils nous déchirent et nous sentons les coups « sans voir la main. C'en est fait de nous, notre « mission est finie! Nos ennemis, feignant de « dépasser la hauteur de la Montagne, nous « prennent par derrière pour nous porter des « coups plus mortels!... » Puis s'attendrissant jusqu'aux larmes et parodiant les paroles du Christ à son agonie : « Veillons, » dit-il, « car la « mort de la patrie n'est pas éloignée! »

L'infortuné Clootz, courbant la tête, au pied de la tribune, sous le geste de Robespierre, n'osa tenter de soulever le poids de réprobation qui l'écrasait. Fanatique sincère et dévoué de la liberté, Clootz n'était cependant coupable que de liaisons avec les hommes corrompus de la Convention, tels que Fabre et Chabot, et avec les démagogues matérialistes du parti d'Hébert. Il l'était surtout, aux yeux de Robespierre, de la proclamation de la république universelle qui menaçait tous les trônes et toutes les nationalités. Robespierre, qui avait toujours voulu la paix avec les étrangers, la voulait encore. En sacrifiant Clootz comme un insensé, comme un athée, il croyait enlever une pierre de scandale entre l'Europe et la république française. Robespierre ne voulait de conquêtes que par les idées.

L'indulgence politique dont il avait couvert Danton s'étendit à Fabre d'Églantine, poëte et courtisan du peuple, dont la fortune subite faisait suspecter la probité.

Camille Desmoulins, autre client de Danton, eut besoin aussi d'être excusé sur la pitié qu'il avait montrée au tribunal révolutionnaire au moment de la condamnation des Girondins. « Il « est vrai, » dit Camille Desmoulins, « que j'ai « eu un mouvement de sensibilité dans le juge- « ment des vingt-deux. Mais ceux qui me le re- « prochent étaient loin de se trouver dans la « même position que moi. Je chéris la républi- « que, mais je me suis trompé sur beaucoup « d'hommes, tels que Mirabeau, Lameth, que « je croyais de vrais défenseurs du peuple, et « qui ont fini par le trahir. Une fatalité bien « marquée a voulu que de soixante personnes « qui ont signé mon contrat de mariage il ne « me restât plus que deux amis vivants, Ro- « bespierre et Danton! Tous les autres sont en « fuite ou guillotinés. De ce nombre étaient « sept des vingt-deux. J'ai toujours été le pre- « mier à dénoncer mes propres amis toutes les « fois que j'ai vu qu'ils agissaient mal. J'ai « étouffé la voix de l'amitié que m'avaient in- « spirée de grands talents. »

Cette excuse, balbutiée timidement par Camille Desmoulins, n'apaisa pas les rumeurs des Jacobins. Robespierre se leva pour les calmer. Il aimait et il méprisait ce jeune homme, emporté comme une femme et mobile comme un enfant. » Il faut, » dit Robespierre, « considérer « Camille Desmoulins avec ses vertus et ses fai- « blesses. Quelquefois timide et confiant, sou- « vent courageux, toujours républicain, on l'a « vu tour à tour l'ami de Mirabeau, de Lameth, « de Dillon, mais on l'a vu aussi briser les idoles « qu'il avait encensées. Je l'engage à poursuivre « sa carrière, mais je l'engage aussi à n'être plus « si versatile et à tâcher de ne plus se tromper « sur les hommes qui jouent un grand rôle sur « la scène politique! » Cette amnistie de Robespierre ferma la bouche aux amis d'Hébert, qui voulaient frapper Camille Desmoulins. Nul n'osa proscrire celui que Robespierre excusait.

XIII

Cependant Vincent, Héron, Ronsin, Maillard,

principaux chefs des Cordeliers, furent arrêtés par ordre du comité de salut public, sur une dénonciation de Fabre d'Églantine, puis rendus à la liberté sur un rapport de Robespierre. Uniquement occupé en apparence d'assurer la prédominance du gouvernement sur tous les partis, Robespierre lut à la Convention un rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire. Ce rapport jetait la lumière sur ses plans et sur ceux du comité. « La théorie du gouvernement « révolutionnaire, » y disait-il, « est aussi neuve « que la Révolution qui l'a enfantée. Le but du « gouvernement constitutionnel est de conserver la république; celui du gouvernement révolutionnaire est de la fonder.

« La Révolution est la guerre de la liberté « contre ses ennemis. La Constitution est le régime de la liberté victorieuse et paisible.

« Le gouvernement révolutionnaire doit aux « bons citoyens toute la protection nationale. Il « doit aux ennemis du peuple la mort.

« Il doit voguer entre deux écueils : la faiblesse et la témérité, le modérantisme et l'excès.

« Son pouvoir doit être immense. Le jour « où il tombera dans des mains impures ou perfides, la liberté sera perdue.

« La fondation de la république française n'est « point un jeu d'enfants : malheur à nous si nous « brisons le faisceau au lieu de le resserrer ! Immolons à cette œuvre nos amours-propres. « Scipion, après avoir vaincu Annibal et Carthage, se fit une gloire de servir sous les ordres de son ennemi. Si parmi nous les fonctions du gouvernement révolutionnaire sont « des objets d'ambition, au lieu d'être des devoirs pénibles, la république est déjà perdue.

« A peine avons-nous réprimé les excès faussement philosophiques contre les cultes, à « peine avons-nous prononcé ici le nom d'*ultra-révolutionnaire*, que les partisans de la royauté « ont voulu l'appliquer aux patriotes ardents qui « avaient commis de bonne foi quelques erreurs « de zèle. Ils cherchent des chefs au milieu de « vous. Leur espérance est de vous mettre aux « prises les uns avec les autres. Cette lutte funeste vengerait les aristocrates et les Girondins. Il faut confondre leurs espérances en « faisant juger leurs complices. »

Ce rapport à deux tranchants, évidemment dirigé contre les Hébertistes, qui accusaient le comité de salut public de faiblesse, et contre les Dantonistes, qui l'accusaient d'excès de rigueur, se terminait par un décret ordonnant le prompt jugement de Dietrich, maire de Strasbourg, de Custine, fils du général, et d'un certain nombre de généraux accusés de complicité avec l'étranger. C'étaient des victimes presque toutes innocentes, immolées à la paix entre les trois partis; du sang jeté à l'anarchie dans la Convention pour l'apaiser. Ce sacrifice n'apaisa rien.

XIV

Les querelles de Camille Desmoulins et d'Hébert, dans leurs feuilles, entretenaient la discorde. Des symptômes muets révélaient aux yeux de Robespierre et du comité les sourds murmures de Danton. L'abdication et le silence de cet orateur inquiétaient le comité de salut public. Depuis son retour d'Arcis-sur-Aube, son repos était contre nature. Son humanité était suspecte. Le sang de septembre, qui tachait encore ses mains, n'avait pas rendu vraisemblable tant de pitié dans l'âme de Danton. On voyait, dans son indulgence affectée, un calcul plus qu'un sentiment. Ce calcul était une menace contre les hommes qui maniaient l'arme des supplices. Danton, en affectant de se séparer d'eux, leur semblait épier l'heure d'un retour de l'opinion publique pour retourner cette arme contre eux, leur imputer le sang, leur reprocher les victimes, profiter des ressentiments qu'ils auraient assumés, et s'emparer de la Révolution, leur ouvrage, en les jetant aux vengeances du peuple. Ces soupçons de Robespierre et du comité contre Danton étaient justifiés par sa nature, par sa situation et par sa profonde politique. Ils l'étaient aussi par la trempe de son âme, passant, avec l'inconséquence d'une sensation, de l'emportement du terroriste à la générosité et à l'attendrissement. Les crimes et les vertus de Danton se réunissaient donc en ce moment pour le perdre. Le faste de sa vie oisive et voluptueuse à Sèvres, quand la république était en feu et quand le sang coulait de toutes ses veines, enfin la fortune inexplicable qu'on lui attribuait, comparée à l'indigence de Robespierre, achevaient de le désigner aux soupçons. Les témérités de la plume de Camille Desmoulins retombaient sur Danton. On ne croyait pas ce jeune et léger pamphlétaire capable de tout oser s'il ne s'était senti adossé à un colosse. Ses audaces de style passaient pour les inspirations de son patron.

Camille Desmoulins avait voulu flatter Ro-

bespierre en dirigeant *le Vieux Cordelier* contre Hébert et son parti ; mais il se trouvait ainsi avoir offensé ce rival ombrageux de Danton. Étrange erreur d'une adulation qui se trompe d'heure, et qui blesse en voulant caresser. Tout le nœud du drame qui va se dérouler est dans ce malentendu d'un pamphlétaire. Sa plume inconsidérée, en voulant tuer ses ennemis, avança l'heure de ses amis et la sienne. Son impatience d'importance et de renommée le précipita à sa perte. Sa mort fut une étourderie comme sa vie, mais au moins ce fut une étourderie honnête, quelquefois sublime, et qui rachetait en apparence bien des prostitutions et bien des lâchetés du talent.

XV

Camille Desmoulins commençait dans son premier numéro du *Vieux Cordelier* par flatter Robespierre.

« La victoire est restée aux Jacobins, » écrivait-il en racontant la justification de Danton, « parce qu'au milieu de tant de ruines de réputations colossales de civisme, celle de Robespierre est debout. Déjà fort du terrain gagné pendant la maladie et l'absence de Danton, le parti de ses accusateurs, au milieu des endroits les plus touchants, les plus convaincants de sa justification, huait, secouait la tête et souriait de pitié comme au discours d'un homme condamné par tous les suffrages. Nous avons vaincu cependant, parce que, après les discours foudroyants de Robespierre, dont il semble que le talent grandisse avec les périls de la république, et l'impression profonde qu'il avait laissée dans les âmes, il était impossible d'oser élever la voix contre Danton, sans donner, pour ainsi dire, une quittance publique des guinées de Pitt. »

Il affectait plus loin le culte de Marat pour se couvrir de cette renommée posthume, contre ceux qui lui reprocheraient la faiblesse :

« Depuis la mort de ce patriote éclairé et à grand caractère que j'osais appeler, il y a trois ans, le *divin* Marat, c'est la seule marche que tiennent les ennemis de la république. Et, j'en atteste soixante de mes collègues, combien de fois j'ai gémi dans leur sein des funestes succès de cette marche! Enfin Robespierre, dans un premier discours dont la Convention a décrété l'envoi à toute l'Europe, a soulevé le voile. Il convenait à son courage et à sa popularité d'y glisser adroitement, comme il a fait, le grand mot, le mot salutaire : que Pitt a changé de batteries; qu'il a entrepris de faire par l'exagération ce qu'il n'avait pu faire par le modérantisme, et qu'il y avait des hommes politiquement contre-révolutionnaires qui travaillaient à former, comme Roland, l'esprit public, et à fausser l'opinion en sens contraire, mais à un autre extrême également fatal à la liberté. Depuis, dans deux discours non moins éloquents aux Jacobins, Robespierre s'est prononcé avec plus de véhémence encore contre les intrigants qui, par des louanges perfides et exclusives, se flattaient de le détacher de tous ses vieux compagnons d'armes et du bataillon sacré des Cordeliers, avec lequel il avait si souvent battu l'armée royale. A la honte des prêtres, il a défendu le Dieu qu'ils abandonnaient lâchement! »

Là, Camille Desmoulins faisait refléter le génie de Tacite sur les forfaits modernes; le français, sous sa plume, devint concis et lapidaire comme le latin :

« Après le siége de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : Il vous faut tous périr ! Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'hôtel de Jules César, et là, égorgés le jour des ides de Mars; après quoi, le reste des habitants fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. Il y avait anciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui spécifiait les crimes d'État et de lèse-majesté, et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté, sous la république, se réduisaient à quatre sortes : Si une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les membres des corps constitués avaient mal administré les affaires, les deniers publics; si la majesté du peuple romain avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de quelques articles additionnels à cette loi pour envelopper et les citoyens et les cités entières dans la proscription. Dès que des propos furent devenus des crimes d'État, il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même. Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Murcia d'avoir élevé un

« monument à ses habitants morts au siége de « Modène en combattant sous Auguste ; mais « parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus, « Murcia eut le sort de Pérouse.

« Crime de contre-révolution à Libon Drusus « d'avoir demandé aux diseurs de bonne aven- « ture s'il ne posséderait pas un jour de grandes « richesses. Crime de contre-révolution au jour- « naliste Cremntius Cordus d'avoir appelé Brutus « et Cassius les derniers des Romains. Crime « de contre-révolution à un des descendants de « Cassius d'avoir chez lui un portrait de son « bisaïeul. Crime de contre-révolution à Ma- « mereus Scaurus d'avoir fait une tragédie où « il y avait tel vers auquel on pouvait donner « deux sens. Crime de contre-révolution à Tor- « quatus Silanus de faire de la dépense. Crime « de contre-révolution à Pétréius d'avoir eu un « songe sur Claude. Crime de contre-révolution « à Appius Silanus de ce que sa femme avait eu « un songe sur lui. Crime de contre-révolution « à Pomponius parce qu'un ami de Séjan était « venu chercher un asile dans une de ses mai- « sons de campagne. Crime de contre-révolution « de se plaindre des malheurs du temps, car « c'était faire le procès du gouvernement. Crime « de contre-révolution de ne pas invoquer le « génie de Caligula : pour y avoir manqué, grand « nombre de citoyens furent déchirés de coups, « condamnés aux mines ou aux bêtes, quel- « ques-uns même sciés par le milieu du corps. « Crime de contre-révolution à la mère du consul « Fabius Géminus d'avoir pleuré la mort funeste « de son fils.

« Il fallait montrer de la joie de la mort de « son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'ex- « poser à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs « dont il avait fait mourir les proches allaient « en rendre grâces aux dieux ; ils illuminaient. « Du moins il fallait avoir un air de contente- « ment, un air ouvert et calme. On avait peur « que la peur même ne rendît coupable. Tout « donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen « avait-il de la popularité : c'était un rival du « prince qui pouvait susciter une guerre civile. « Suspect.

« Fuyait-on, au contraire, la popularité et se « tenait-on à l'écart : cette vie retirée vous avait « donné de la considération. Suspect.

« Étiez-vous pauvre : il faut surveiller de « plus près cet homme. Il n'y a personne « d'entreprenant comme celui qui n'a rien. Sus- « pect.

« Étiez-vous d'un caractère sombre, mélan- « colique ou négligemment vêtu, ce qui vous « affligeait, c'est que les affaires publiques allaient « bien... Suspect.

« Était-il vertueux et austère dans ses mœurs, « bon : nouveau Brutus, qui prétendait, par sa « pâleur, faire la censure d'une cour aimable et « bien frisée. Suspect.

« Était-ce un philosophe, un orateur ou un « poëte : il lui convenait bien d'avoir plus de « renommée que ceux qui gouvernaient. Pou- « vait-on souffrir qu'on fît plus d'attention à « l'auteur qu'à l'empereur dans sa loge grillée ? « Suspect.

« Enfin, s'était-on acquis de la réputation à « la guerre : on n'en était que plus dangereux « par son talent. Il y a de la ressource avec un « général inepte. S'il est traître, il ne peut pas « si bien livrer une armée à l'ennemi qu'il n'en « revienne quelqu'un. Mais un officier du mé- « rite de Corbulon ou d'Agricola, s'il trahissait, « il ne s'en sauverait pas un seul. Le mieux est « de s'en défaire. Au moins ne pouvez-vous « vous dispenser de l'éloigner promptement de « l'armée. Suspect.

« On peut croire que c'était bien pis si on était « petit-fils ou allié d'Auguste : on pouvait avoir « des prétentions au trône. Suspect.

« C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir « aucune qualité, à moins qu'on n'en eût fait « un instrument de la tyrannie, sans éveiller la « jalousie du despote et sans s'exposer à une « perte certaine. C'était un crime d'avoir une « grande place ou d'en donner sa démission. « Mais le plus grand de tous les crimes était d'être « incorruptible.

« L'un était frappé à cause de son nom ou « de celui de ses ancêtres ; un autre à cause de « sa belle maison d'Albe ; Valérius Asiaticus à « cause que ses jardins avaient plu à l'impéra- « trice ; Italicus à cause que son visage lui « avait déplu ; et une multitude sans qu'on eût « pu deviner la cause. Toranius, le tuteur, le « vieil ami d'Auguste, était proscrit par son pu- « pille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il était « homme de probité et qu'il aimait sa patrie. « Ni la préture ni son innocence ne purent ga- « rantir Quintus Gélius des mains sanglantes « de l'exécuteur ; cet Auguste dont on a tant « vanté la clémence lui arrachait les yeux de sa « propre main. On était trahi et poignardé par « ses esclaves, ses ennemis ; et, si l'on n'avait « point d'ennemis, on trouvait pour assassin un

« hôte, un ami, un fils. En un mot, sous ces « règnes, la mort naturelle d'un homme célèbre « ou seulement en place était si rare, que cela « était mis dans les gazettes comme un événe- « ment et transmis par l'historien à la mémoire « des siècles. Sous ce consulat, dit notre anna- « liste, il y eut un pontife, Pison, qui mourut « dans son lit, ce qui parut tenir du pro- « dige.

« Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, « protecteurs de la vie et de la propriété, « étaient devenus des boucheries, où ce qui « portait le nom de supplice et de confiscation « n'était que vol et assassinat. S'il n'y avait pas « moyen d'envoyer un homme au tribunal, on « avait recours à l'assassinat et au poison. Céler « Ælius, la fameuse Locuste, le médecin Ani- « cetus étaient des empoisonneurs de profes- « sion, patentés, voyageant à la suite de la « cour, et une espèce de grands officiers de « la couronne. Quand ces demi-mesures ne suf- « fisaient pas, le tyran recourait à une proscrip- « tion générale. C'est ainsi que Caracalla, après « avoir tué de sa propre main Géta, déclarait « ennemis de la république tous ses amis et « partisans, au nombre de vingt mille; et Ti- « bère, ennemi de la république, tuait tous « les amis et partisans de Séjan, au nombre de « trente mille. C'est ainsi que Sylla, dans un « seul jour, avait interdit le feu et l'eau à « soixante et dix mille Romains. Si un empereur « avait eu une garde prétorienne de tigres et de « panthères, ils n'eussent pas mis plus de per- « sonnes en pièces que les délateurs, les affran- « chis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets de « César; car la cruauté causée par la faim « cesse avec la faim, au lieu que celle causée « par la crainte, la cupidité et les soupçons « des tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel « degré d'avilissement et de bassesse l'espèce « humaine ne peut-elle pas descendre, quand « on pense que Rome a souffert le gouverne- « ment d'un monstre qui se plaignait que son « règne ne fût point signalé par quelque cala- « mité, peste, famine, tremblement de terre; « qui enviait à Auguste d'avoir eu sous son « règne une armée taillée en pièces, et au règne « de Tibère les désastres de l'amphithéâtre de « Fidènes, où il avait péri cinquante mille per- « sonnes; et, pour tout dire en un mot, qui « souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une « seule tête pour le mettre en masse à la fe- « nêtre! »

XVI

Ici il s'élevait à la philosophie de Fénélon pour donner à la Révolution le coloris d'une religion politique :

« Ceux-là pensent apparemment que la liberté, « comme l'enfance, a besoin de passer par les « cris et les pleurs pour arriver à l'âge mûr. Il « est au contraire de la nature de la liberté que « pour en jouir il suffit de la désirer. Un peuple « est libre du moment où il veut l'être. La « liberté n'a ni vieillesse ni enfance; elle n'a « qu'un âge, celui de la force et de la vigueur : « autrement ceux qui se font tuer pour la répu- « blique seraient aussi stupides que ces fana- « tiques de la Vendée, qui se font tuer pour des « délices de paradis dont ils ne jouiront point. « Quand nous aurons péri dans le combat, res- « susciterons-nous aussi dans trois jours comme « ces paysans stupides? Non, cette liberté que « j'adore n'est point le Dieu inconnu. Nous com- « battons pour défendre des biens dont elle met « sur-le-champ en possession ceux qui l'invo- « quent. Ces biens sont la déclaration des droits, « la douceur des maximes républicaines, la fra- « ternité, la sainte égalité, l'inviolabilité des « principes : voilà les traces des pas de la déesse.

« O mes chers concitoyens! serions-nous donc « avilis à ce point que de nous prosterner devant « de telles divinités? Non. La liberté, cette « liberté descendue du ciel, ce n'est point une « nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet « rouge, une chemise sale ou des haillons; la « liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est « l'égalité, c'est la justice, c'est votre sublime « constitution. Voulez-vous que je la reconnaisse, « que je tombe à ses pieds, que je verse tout « mon sang pour elle? Ouvrez les prisons à ces « deux cent mille citoyens que vous appelez « suspects, car dans la déclaration des droits il « n'y a point de maisons de suspicion, il n'y a « que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a pas « de prison, mais l'accusateur public. Il n'y a « point de gens suspects; il n'y a que des pré- « venus de délits prévus par la loi; et ne croyez « pas que cette mesure serait funeste à la répu- « blique, ce serait la mesure la plus révolution- « naire que vous eussiez jamais prise. Vous « voulez exterminer tous vos ennemis par la « guillotine; mais y eut-il jamais plus grande « folie? Pouvez-vous en faire périr un seul à « l'échafaud sans vous faire des ennemis de sa « famille et de ses amis? Croyez-vous que ce

« soient ces femmes, ces vieillards, ces caco-« chymes, ces égoïstes, ces traînards de la « Révolution que vous enfermez qui sont dan-« gereux? De vos ennemis il n'est resté parmi « vous que les lâches et les malades; les braves « et les forts ont émigré, ils ont péri à Lyon ou « dans la Vendée. Tout le reste ne mérite pas « votre colère. Cette multitude de Feuillants, « de rentiers, de boutiquiers que vous incarcérez « dans le duel entre la monarchie et la répu-« blique, n'a ressemblé qu'à ce peuple de Rome « dont Tacite peint l'indifférence dans le combat « entre Vitellius et Vespasien. »

XVII

Le mot de *comité de clémence* qu'il avait jeté dans l'opinion flattait d'ailleurs la générosité des vainqueurs, en consolant la misère et la faiblesse des vaincus.

« Que de bénédictions s'élèveraient alors de « toutes parts! Je pense bien différemment de « ceux qui vous disent qu'il faut laisser la ter-« reur à l'ordre du jour. Je suis certain, au « contraire, que la liberté serait consolidée et « l'Europe vaincue si vous aviez un comité de « clémence. C'est ce comité qui finirait la Révo-« lution, car la clémence est une mesure révo-« lutionnaire et la plus efficace de toutes quand « elle est distribuée avec sagesse. Que les imbé-« ciles et les fripons m'appellent modéré, s'ils le « veulent. Je ne rougis point de n'être pas plus « enragé que Marcus Brutus. Or, voici ce que « Brutus écrivait: *Vous feriez mieux, mon cher « Cicéron, de mettre de la vigueur à couper court « aux guerres civiles qu'à exercer votre colère et « poursuivre vos ressentiments contre des vain-« cus*. On sait que Thrasybule, après s'être « emparé d'Athènes, à la tête des bannis, et « avoir condamné à mort ceux des trente tyrans « qui n'avaient point péri les armes à la main, « usa d'une indulgence extrême à l'égard du « reste des citoyens, et même fit proclamer une « amnistie générale. Dira-t-on que Thrasybule « et Brutus étaient des Feuillants, des Brissotins? « Je consens à passer pour modéré comme ces « grands hommes. »

Puis revenant au comité de clémence :

« A ce mot de comité de clémence, quel pa-« triote ne sent pas ses entrailles émues? car le « patriotisme est la plénitude de toutes les vertus « et ne peut pas conséquemment exister là où il « n'y a ni humanité, ni philanthropie, mais une « âme aride et desséchée par l'égoïsme. O mon « cher Robespierre! c'est à toi que j'adresse ici « la parole : car j'ai vu le moment où Pitt n'avait « plus que toi à vaincre, où sans toi le navire « *Argo* périssait, la république entrait dans le « chaos, et la Société des Jacobins et la Montagne « devenaient une tour de Babel; Robespierre, « toi dont la postérité relira les discours élo-« quents! souviens-toi de ces leçons de l'histoire « et de la philosophie, que l'amour est plus fort, « plus durable que la crainte; que l'admiration « et la religion attirent des bienfaits; que les « actes de clémence sont l'échelle du mensonge, « comme nous disait Tertullien, par laquelle les « membres du comité de salut public se sont « élevés jusqu'au ciel, et qu'on n'y monta jamais « sur des marches ensanglantées! Déjà tu viens « de t'approcher beaucoup de cette idée dans « la mesure que tu as fait décréter aujourd'hui « dans la séance du décadi 30 frimaire. Il est « vrai que c'est plutôt un comité de justice qui « a été proposé; cependant pourquoi la clémence « serait-elle devenue un crime dans la répu-« blique? »

Enfin il osait s'adresser à Barère, secrétaire du comité de salut public.

« Les modérés, les aristocrates, dit Barère, ne « se rencontrent plus sans se demander : Avez-« vous vu *le Vieux Cordelier?*... Moi! le patron « des aristocrates! des modérés! Que le vaisseau « de la république, qui court entre les deux « écueils dont j'ai parlé, s'approche trop de celui « du modérantisme, on verra si j'aiderai à la « manœuvre, on verra si je suis un modéré! J'ai « été révolutionnaire avant vous tous; j'ai été « plus, j'ai été un brigand, et je m'en suis fait « gloire, lorsque, dans la nuit du 12 au 13 juil-« let 1789, moi et le général Danican nous fai-« sions ouvrir les boutiques d'arquebusiers pour « armer le premier bataillon des sans-culottes. « Alors j'avais l'audace de la Révolution. Aujour-« d'hui, député à l'Assemblée nationale, l'audace « qui me convient est celle de la raison, celle de « dire mon opinion avec franchise.

« Mais, ô mes collègues! je vous dirai comme « Brutus à Cicéron : Nous craignons trop la « mort, l'exil et la pauvreté : *Nimium timemus « mortem et exilium et paupertatem*. Cette vie « mérite-t-elle donc qu'un représentant la pro-« longe aux dépens de l'honneur? Il n'est aucun « de nous qui ne soit parvenu au sommet de la « montagne de la vie. Il ne nous reste plus qu'à

« la descendre à travers mille précipices inévi-« tables, même pour l'homme le plus obscur. « Cette descente ne nous ouvrira aucun passage, « aucun site qui ne se soit offert mille fois plus « délicieux à ce Salomon qui disait au milieu de « ses sept cents femmes et en foulant tout ce « mobilier de bonheur : « J'ai trouvé que les « morts sont plus heureux que les vivants, et « que le plus heureux est celui qui n'est ja-« mais né. »

XVIII

Hébert, stigmatisé dans ces feuilles, poussa des cris de douleur et de rage sous le stylet de Camille Desmoulins. Il ne cessait de provoquer son expulsion des Jacobins, et de le dénoncer aux Cordeliers comme un stipendié de la superstition et de l'aristocratie. Barère, de son côté, fulminait contre Camille Desmoulins dans le comité de salut public et à la tribune de la Convention. Il l'accusait de flétrir le patriotisme, et de comparer l'énergie pénible des fondateurs de la liberté à la cruauté des tyrans. Camille, désavoué aussi par Danton et grondé par Robespierre, commença à sentir qu'il avait mis sa main entre deux colosses qui allaient l'écraser dans leur choc. Mais rougissant de reculer devant l'opinion publique qui encourageait ces premiers appels de clémence, il aggrava son crime dans de nouvelles feuilles qui redoublaient à la fois d'éloquence et d'invectives contre les Jacobins.

Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, Chaumette, manquant de résolution au moment de la lutte, s'efforçaient, comme Camille Desmoulins, de désintéresser Robespierre ou de le fléchir par des adulations. La femme d'Hébert, religieuse affranchie du cloître par la Révolution, mais digne d'un autre époux, fréquentait la maison de Duplay. Robespierre éprouvait pour cette femme l'estime et le respect qu'il refusait à Hébert. Elle tenta de le rapprocher de son mari. Invitée à un dîner chez Duplay, elle s'efforça d'écarter les soupçons que Robespierre nourrissait contre la faction des Cordeliers. Dans la soirée, Robespierre, s'entr'ouvrant à Hébert, insinua que la concentration du pouvoir dans un triumvirat composé de Danton, d'Hébert et de lui, resserrerait peut-être le faisceau de la république prêt à se briser. Hébert répondit qu'il se sentait incapable d'un autre rôle que celui d'Aristophane du peuple. Robespierre le regarda avec défiance. La femme d'Hébert dit en sortant à son mari qu'une telle insinuation reçue et repoussée était un danger mortel pour lui. « Rassure-toi, » dit Hébert, « je ne crains pas plus Robespierre « que Danton. Qu'ils viennent, s'ils l'osent, me « chercher au milieu de ma commune! »

Tour à tour tremblant ou téméraire, Hébert ne parlait pas avec moins de défi de Danton et de ses amis dans sa feuille et à la tribune des Cordeliers. Les applaudissements de la populace, l'audace de Vincent, les armes de Ronsin, les bandes mal licenciées de Maillard rassuraient Hébert. Il décriait ouvertement le comité de salut public. Le gouvernement n'avait que le choix de frapper ce factieux ou d'être frappé par lui. La Convention était menacée d'un nouveau 31 mai. Il demandait l'arrestation et le supplice des soixante et treize députés complices des Girondins. Vincent affichait aux Cordeliers des placards où il disait qu'il fallait réduire à quinze cents âmes la population de cinquante mille âmes de Lyon, et charger le Rhône d'ensevelir les cadavres. Chaumette faisait affluer à la commune des pétitionnaires des sections demandant ouvertement l'expulsion d'une partie gangrenée de la Convention. Le comité de salut public connaissait, par ses agents secrets, les trames anarchiques de Ronsin. Il était temps de les couper. Il fallait profiter du moment où ces mêmes conspirateurs menaçaient Danton. Tel fut le motif des ménagements et des indulgences de Robespierre aux Jacobins, à l'égard de Danton et de Camille Desmoulins. Résolu à perdre les deux factions, le comité de salut public se gardait de les attaquer le même jour. Il fallait laisser l'espérance à l'un pour écraser plus facilement l'autre. Le secret de cette politique du comité ne transpira pas. Danton, si clairvoyant, s'y trompa lui-même. Il prit la longanimité de Robespierre pour une alliance; c'était un piége : il y tomba. C'est ce que révéla quelques jours après ce cri de son orgueil humilié : « Mourir n'est rien, mais mourir « dupe de Robespierre! »

XIX

Les Jacobins étaient, pour le comité de salut public, l'instrument de la défaite ou de la victoire. Robespierre se chargea de les rallier à la Convention. Il se multiplia, il épuisa ses forces pour occuper sans cesse la tribune, et pour exercer sur eux la fascination de son nom. Cette tri-

bune devint le seul point sonore de la république. La Convention affectait de parler peu depuis qu'elle exerçait le pouvoir suprême. La souveraineté n'a pas besoin de parler, elle frappe. La Convention craignait de plus de se diviser par des discussions devant ses ennemis. Sa dignité et sa force étaient dans son silence. L'opinion ne grondait ou n'éclatait plus qu'aux Jacobins. Robespierre ne manquait aucune occasion d'y flétrir ou d'y menacer les Hébertistes. « Que ceux, » s'écria-t-il un jour en regardant le groupe formé par Ronsin, Vincent et les Cordeliers, « que ceux qui « désireraient que la Convention fût dégradée « voient ici le présage de leur ruine! qu'ils entendent l'oracle de leur mort certaine! ils « seront exterminés! »

Camille Desmoulins avait été ajourné pour justifier ses insinuations sanglantes contre la terreur. Il se présenta déjà vaincu et balbutia des excuses. « Tenez, citoyens, » dit-il, « je ne sais « plus où j'en suis. De toutes parts on m'accuse, « on me calomnie. J'ai cru longtemps aux accusations contre le comité de salut public. Collot-d'Herbois m'a assuré que ces accusations étaient « un roman. J'y perds la tête. Est-ce un crime à « vos yeux d'avoir été trompé? — Expliquez-vous sur *le Vieux Cordelier,* » lui crie une voix. Camille balbutie. Robespierre le regarde d'un œil sévère : « Il y a quelque temps, » dit-il, « que je pris la défense de Camille Desmoulins « accusé par les Jacobins. L'amitié me permettait « quelques réflexions atténuantes sur son caractère. Mais aujourd'hui je suis forcé de tenir « un langage bien différent. Il avait promis d'abjurer ses hérésies politiques qui couvrent les « pages du *Vieux Cordelier.* Enflé par le débit « prodigieux de son pamphlet, et par les éloges « perfides que les aristocrates lui prodiguent, « il n'a pas abandonné le sentier que l'erreur « lui trace. Ses écrits sont dangereux. Ils alimentent l'espoir de nos ennemis. Ils caressent « la malignité publique. Il est admirateur des « anciens. Les écrits immortels des Cicéron et « des Démosthène font ses délices. Il aime les « Philippiques. C'est un enfant égaré par de « mauvaises compagnies. Il faut sévir contre ses « écrits, que Brissot lui-même n'aurait pas « désavoués, et conserver sa personne. Je demande qu'on brûle ses numéros.

« — Brûler n'est pas répondre! » s'écria l'imprudent pamphlétaire.

« — Comment oser, » reprit Robespierre, « justifier des pages qui font les délices de l'aristocratie? Apprends, Camille, que si tu n'étais « pas Camille on ne pourrait avoir tant d'indulgence pour toi.

« — Tu me condamnes ici, » répliqua Camille Desmoulins, « mais ne suis-je pas allé chez toi? « Ne t'ai-je pas lu mes feuilles en te conjurant, « au nom de l'amitié, de m'éclairer de tes conseils et de me tracer ma route?

« — Tu ne m'as montré qu'une partie de tes « feuilles, » lui répondit sévèrement Robespierre; « comme je n'épouse aucune querelle, je « n'ai pas voulu lire les autres. On aurait dit que « je les avais dictées.

« — Citoyens, » dit à son tour Danton, « Camille Desmoulins ne doit pas s'effrayer des « leçons un peu sévères que Robespierre lui « donne. Que la justice et le sang-froid président « toujours à vos décisions! En condamnant Camille prenez garde de porter un coup funeste « à la liberté de la presse! »

XX

Ces luttes, préludes de luttes plus terribles, n'empêchaient pas Robespierre de dicter ses doctrines à la Convention. « Mettons l'univers dans « les confidences de nos secrets politiques, » dit-il dans un rapport sur l'esprit du gouvernement républicain. « Quel est notre but? Le « règne de cette justice éternelle dont les lois « ont été écrites, non sur le marbre et la pierre, « mais dans le cœur de tous les hommes, même « de l'esclave qui les oublie et du tyran qui les « nie. Nous voulons substituer dans notre pays « la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, « les devoirs aux bienséances, la raison aux préjugés, c'est-à-dire toutes les vertus et tous « les miracles de la république à tous les vices « et à tous les mensonges de la monarchie. Le « gouvernement démocratique et républicain « peut seul réaliser ces prodiges; mais la démocratie n'est pas un État où le peuple, continuellement assemblé, règle par lui-même « toutes les affaires publiques, encore moins « celui où cent mille fractions du peuple, par « des mesures soudaines, isolées, contradictoires, « décideraient du sort de la société tout entière. « Un tel gouvernement, s'il a jamais existé, ne « pourrait exister que pour ramener le peuple « au despotisme. La démocratie est un état où « le peuple souverain, soumis à des lois qui sont « son ouvrage, fait par ses délégués tout ce qu'il « ne peut faire par lui-même.

« Non-seulement la vertu est l'âme de la démo-
« cratie, mais elle ne peut exister que dans ce
« gouvernement. Dans la monarchie, je ne con-
« nais qu'un individu qui peut aimer la patrie :
« c'est le monarque; car il est le seul qui ait
« une patrie. N'est-il pas seul à la place du peu-
« ple? Les Français sont le premier peuple du
« monde qui ait établi la vraie démocratie, en
« appelant tous les hommes à l'égalité et à la plé-
« nitude du droit des citoyens, et c'est pour cela
« qu'il triomphera de tous les tyrans ! Nous ne
« prétendons pas jeter la république française
« dans le moule de Sparte. Mais les orages gron-
« dent et nous assiégent encore. Si le ressort du
« gouvernement populaire, dans le calme, est
« la vertu, dans les révolutions c'est à la fois la
« vertu et la terreur. La terreur n'est autre chose
« que la justice prompte, sévère, inflexible. Elle
« est donc une émanation de la vertu. Le gou-
« vernement actuel est le despotisme de la liberté
« contre la tyrannie, pour fonder la république.
« La nature impose à tout être physique et mo-
« ral la loi de sa propre conservation. Que la
« tyrannie règne un seul jour, le lendemain il
« n'existera plus un patriote! Grâce pour les
« royalistes ! nous crie-t-on. Non, grâce pour
« l'innocence, grâce pour les faibles, grâce pour
« les malheureux, grâce pour l'humanité! Les
« conspirateurs ne sont plus des citoyens, ce
« sont des ennemis. On se plaint de la détention
« des ennemis de la république. On cherche des
« exemples dans l'histoire des tyrans. On nous
« accuse de précipiter les jugements, de violer
« les formes. A Rome, quand le consul décou-
« vrit la conjuration et l'étouffa au même instant
« par la mort des complices de Catilina, il fut
« accusé d'avoir violé les formes... par qui ? Par
« l'ambitieux César, qui voulait grossir son parti
« de la horde des conjurés! »

Cette allusion à Danton et à ses complices fit frissonner la Convention et pâlir Danton lui-même.

« Deux factions nous travaillent, » poursuivit Robespierre : « l'une nous pousse à la faiblesse,
« l'autre à l'excès; l'une veut ériger la liberté en
« bacchante, l'autre en prostituée. Des intrigants
« subalternes, souvent même de bons citoyens
« abusés, se rangent à l'un ou à l'autre parti.
« Mais les chefs appartiennent à la cause des rois.
« Les uns s'appellent les modérés; les autres
« sont les faux révolutionnaires. Voulez-vous
« contenir les séditieux? Les premiers vous rap-
« pellent la clémence de César! Ils découvrent
« qu'un tel a été noble quand il servait la répu-
« blique, ils ne s'en souviennent plus quand il
« la trahit. Les autres imitent et surpassent les
« folies des Héliogabale et des Caligula. Mais
« l'écume impure que l'Océan repousse sur ses
« rivages le rend-elle moins imposant? »

XXI

Ce rapport fut le tocsin de la Convention contre les Hébertistes et les Dantonistes. Le comité de salut public fit arrêter Grammont, Duret et Lapalus, amis de Vincent et de Ronsin, accusés par Couthon d'avoir déshonoré la terreur elle-même par des spoliations et des supplices qui changeaient le patriotisme en brigandage et la justice nationale en égorgements.

Les Hébertistes tremblèrent. Robespierre, les prenant corps à corps aux Jacobins, pulvérisa toutes leurs motions et expulsa tous leurs agents. Réfugiés aux Cordeliers, ils passèrent de la colère à la plainte et de la menace aux supplications. Saint-Just, chargé par Robespierre de commenter ses principes de gouvernement dans des rapports où la parole avait le tranchant du fer et la concision du commandement, lut à la Convention ces oracles. Le premier de ces rapports concernait les détenus. « Vous avez voulu une
« république, » disait Saint-Just; « si vous ne
« voulez pas en même temps ce qui la constitue,
« elle ensevelira le peuple sous ses débris. »

Ces démonstrations de sévérité de Saint-Just firent croire aux partisans d'Hébert que le comité de salut public tremblait devant eux et affectait leur langage pour amortir leur opposition. Couthon était retenu dans son lit par un redoublement de ses infirmités. Une maladie d'épuisement de Robespierre, qui le tenait depuis quelques jours éloigné du comité, les encourageait à tout oser. Hébert, provoqué par Ronsin et Vincent, proclama aux Cordeliers la nécessité d'une insurrection. A ce mot, les visages pâlirent. Les clubistes s'évadèrent un à un. Vincent essaya en vain de rassurer les faibles et de retenir les transfuges. En vain il couvrit la statue de la Liberté d'un crêpe noir. Une seule section, celle de l'Unité, où dominait Vincent, vint fraterniser avec eux. La masse des sections resta immobile. Le plus grand nombre, en apprenant la maladie de Robespierre, témoigna son inquiétude et ses alarmes sur une vie qui était, à leurs yeux, la vie même de la république. Les sections nom-

mèrent des députations pour aller s'informer de l'état de Robespierre et leur rendre compte de sa maladie. Ce concours spontané du peuple à la porte d'un simple citoyen donna à Robespierre le sentiment de sa force.

On admirait mais on n'honorait pas ainsi Danton. — « Je suis un exemple de la justice du « peuple, propre à encourager ses vrais servi- « teurs! » dit Robespierre à Duplay, qui lui annonçait ces députations. « Depuis cinq ans il « ne m'a pas abandonné un seul jour à mes en- « nemis. Il irait me chercher, dans ses périls, « jusque dans la mort. Puissé-je n'être pas, un « jour, un exemple de sa versatilité! »

XXII

Collot-d'Herbois fut chargé par le comité de salut public de remplacer Robespierre à la séance des Jacobins. Il y parla vaguement de l'agitation du peuple. Il conjura les bons citoyens de rester calmes et attachés au centre du gouvernement. Complice en espérance du mouvement d'Hébert, si ce mouvement avait grandi, Collot-d'Herbois l'étouffait parce qu'il était avorté. Fouquier-Tinville fut appelé à la Convention pour y rendre compte des dispositions du peuple. Saint-Just fit un rapport foudroyant contre les soi-disant factions de l'étranger. Il y impliqua Chabot, Fabre d'Églantine, Ronsin, Vincent, Hébert, Momoro, Ducroquet, le colonel Saumur et quelques autres intrigants obscurs de la faction des Cordeliers. Il affecta de les confondre avec les royalistes : « Où donc, » dit-il, « est la roche Tarpéienne? « Ceux-là se sont trompés qui attendent de la « Révolution le privilége d'être à leur tour aussi « pervers que la noblesse et que les riches de « la monarchie. Une charrue, un champ, une « chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri « de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur. « Que voulez-vous, vous qui courez les places « publiques pour vous faire regarder et pour « faire dire de vous : Voilà un tel qui parle, « voilà un tel qui passe! vous voulez quitter le « métier de votre père pour devenir un homme « influent et insolent en détail. Savez-vous quel « est le dernier parti de la monarchie? C'est « la classe qui ne fait rien, qui ne peut se pas- « ser de luxe et de folie, qui, ne pensant à rien, « pense à mal, qui promène l'ennui, la fureur « des jouissances et le dégoût de la vie com- « mune, qui se demande : Que dit-on de nou- « veau? qui fait des suppositions, qui prétend « deviner le gouvernement, toujours prête à « changer de parti par curiosité. Ce sont des « hommes qu'il faut réprimer. Il y a une autre « classe corrompue, ce sont les fonctionnaires. « Le lendemain du jour où un homme est dans « un emploi public, il met un palais en réquisi- « tion; il a des valets. Sa femme a des bijoux. « Le mari est monté du parterre aux loges bril- « lantes du spectacle. Ils ne sont point assouvis; « il faut une révolte pour leur procurer d'autres « luxes.

« Comme l'amour de la fortune, l'amour de « la renommée fait beaucoup de martyrs. Il « est tel homme qui, comme Érostrate, brûle- « rait plutôt le temple de la Liberté que de ne « point faire parler de lui. De là ces orages « si soudainement formés. L'un est le meilleur « et le plus utile des patriotes. Il prétend que « la Révolution est faite et qu'il faut donner « une amnistie à tous les scélérats. Cette propo- « sition officielle est recueillie par tous les inté- « ressés, et voilà un héros. Précisez donc aux « autorités des bornes, » poursuit Saint-Just, « car l'esprit humain a les siennes; le monde « aussi a les siennes, au delà desquelles est la « mort et le néant. La sagesse elle-même a les « siennes. Au delà de la liberté est l'esclavage, « comme au delà de la nature est le chaos. Ces « temps difficiles passeront. Voyez-vous la tombe « de ceux qui conspiraient hier? Des mesures « sont déjà prises pour s'assurer des coupables. « Ils sont cernés. »

Le moment approchait. Dans la nuit, Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, Hébert, Vincent, Momoro, Ducroquet, Cook, banquier hollandais, Saumur, colonel d'infanterie et gouverneur actuel de Pondichéry, Leclerc, Pereyra, Anacharsis Clootz, Défieux, Dubuisson, Proly furent arrêtés et conduits à la Conciergerie. Ils tombèrent en criminels vulgaires, et non en conjurés politiques. Accueillis par des applaudissements ironiques et par des huées de mépris dans les prisons qu'ils avaient encombrées de victimes, ils n'eurent ni les consolations de la pitié ni la décence du malheur. Ils se lamentèrent, ils versèrent des larmes. Un espion de Robespierre, emprisonné comme leur complice, afin de révéler leurs confidences, raconte ainsi leur attitude, dans les rapports secrets du comité de salut public : « Ronsin seul a paru ferme. « Comme il voyait écrire Momoro : — Qu'est-ce

« que tu écris là? lui a-t-il dit. Tout cela est inu- « tile. Ceci est un procès politique. Vous avez « parlé aux Cordeliers lorsqu'il fallait agir. « Cependant, soyez tranquilles, ajouta-t-il en « s'adressant à Hébert et à Vincent, le peuple « et le temps nous vengeront. J'ai un enfant « que j'ai adopté. Je lui ai inculqué les prin- « cipes d'une liberté illimitée. Quand il sera « grand, il n'oubliera pas la mort injuste de son « père. Il poignardera ceux qui nous auront fait « mourir. Il ne faut pour cela qu'un couteau. Il « faut mourir. »

XXIII

Les Hébertistes marchèrent à la mort, le matin du 24 mars 1794, dans cinq charrettes. La foule ne les honora pas même de son attention. Seulement, lorsqu'on vit passer la dernière charrette, qui portait Anacharsis Clootz, Vincent, Ronsin et enfin Hébert, des hommes apostés, portant au bout d'un bâton des fourneaux allumés, symboles parlants des *fourneaux* de charbonnier du *Père Duchesne*, les approchèrent du visage d'Hébert et l'insultèrent des mêmes railleries dont il avait insulté tant de victimes. Hébert paraissait insensible. Vincent pleurait. Anacharsis Clootz conservait seul, sur ses traits, le calme imperturbable de son système. Inattentif au bruit de la foule, il prêchait le matérialisme à ses compagnons d'échafaud jusqu'au bord du néant.

Ainsi finit ce parti plus digne du nom de bande que de celui de faction. L'estime de Robespierre pour Pache fit excepter le maire de Paris de cette proscription. Robespierre ne trouva Pache ni assez pervers, ni assez audacieux, pour inquiéter le gouvernement. Le conseil de la commune décimé, Pache n'était plus à l'hôtel de ville qu'une idole sans bras, propre à assurer l'obéissance du peuple à la Convention. Bientôt après on arrêta Chaumette, l'évêque Gobel, Hérault de Séchelles et Simon, son collègue dans sa mission en Savoie. On enlevait ainsi, un à un, tous les appuis qui pouvaient rester à Danton. Danton ne voyait rien, ou, dans l'impuissance de rien empêcher, il affectait de ne rien voir.

Robespierre, enfermé dans sa retraite depuis son triomphe sur les Hébertistes, poursuivit le plan d'épuration de la république. Il écrivit de sa propre main un projet de rapport sur l'affaire de Chabot, rapport trouvé inachevé dans ses papiers. Ce rapport, qui transformait de misérables intrigues en conspiration, faisait de Chabot un conjuré. Ce n'était qu'une âme vulgaire. La sombre imagination de Robespierre grossissait tout. Sa politique, d'accord avec ses ombrages, croyait à la nécessité d'entretenir une grande terreur dans la Convention pour la disposer aux grands sacrifices et pour lui arracher Danton lui-même, ce favori de la Montagne.

« Les représentants du peuple, » disait Robespierre dans ce rapport, « ne peuvent trouver la « paix que dans le tombeau ; les traîtres meu- « rent, mais la trahison survit. » Après ce cri de découragement, il sondait les misères de la patrie, les faiblesses de la Convention, les corruptions de beaucoup de ses membres ; il les attribuait toutes à un plan soufflé par l'étranger pour séduire et égarer la république, pour la ramener par les vices, par les désordres et par la trahison, à la royauté. Il racontait ensuite comment Chabot, ou séduit ou complice, avait épousé la sœur du banquier autrichien Frey et reçu en dot deux cent mille francs ; comment il avait été chargé de corrompre, à prix d'or, le député qui devait faire le rapport sur la compagnie des Indes, pour favoriser les intérêts de ces spéculateurs étrangers ; comment enfin Chabot était venu dénoncer tardivement cette manœuvre, dont il était l'agent, au comité de sûreté générale. Ce rapport fut interrompu par la maladie ; mais Fabre d'Églantine, Bazire et Chabot, emprisonnés par ordre du comité comme corrompus ou comme corrupteurs, entrèrent dans les cachots. Les noms de ces trois députés, qu'on savait liés intimement avec Danton, semblaient indiquer à l'opinion publique que les alentours de Danton n'étaient pas purs, que ses amis n'étaient pas inviolables et que les conspirations remontaient peut-être jusqu'à lui.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

I

Cependant Robespierre hésitait encore à frapper Danton. Son indécision et celle de Saint-Just et de Couthon, qu'il dominait, laissaient flotter la mort invisible sur la tête de cet ancien rival. Robespierre ne l'estimait pas, mais il ne le haïssait pas et il avait cessé de le craindre. Si cet homme eût été plus incorruptible, Robespierre l'aurait volontiers associé à l'empire. Cet Antoine aurait complété ce Lépide. Danton était précisément doué par la nature des facultés qui manquaient à Robespierre : la justesse du coup d'œil et l'élan de l'inspiration. L'un était la pensée, l'autre la main d'une révolution. Le courage civil était plus obstiné chez Robespierre ; le courage physique, plus prompt et plus instinctif chez Danton. Ces deux hommes réunis eussent été le corps et l'âme de la république. Mais la pensée de Robespierre répugnait à l'alliage impur du matérialisme de Danton. « Mésallier sa « pensée, ce n'est pas la fortifier, » disait-il, « c'est la corrompre. La vertu vaincue, mais « pure, est plus forte que le vice triomphant. »

Une vive anxiété l'agita pendant les jours et les nuits qui précédèrent sa résolution. On l'entendit souvent s'écrier : « Ah ! si Danton était hon- « nête homme ! s'il était vraiment républi- « cain !... Que je voudrais avoir la lanterne du « philosophe grec, » dit-il une fois, « pour lire « dans le cœur de Danton et pour savoir s'il est « plus ami qu'ennemi de la république ! »

Les Jacobins hésitaient moins dans leurs soupçons. Danton n'était, à leurs yeux, que la statue d'argile du peuple, qui fondrait aux premières averses. « Il fallait, » disaient-ils, enlever ce « faux dieu à la multitude, pour lui faire adorer « la pure vertu révolutionnaire. Ce Périclès d'A- « thènes corrompue ne convenait pas à Sparte. »

Robespierre l'avouait, mais il tremblait de conclure. Il se demandait intérieurement si la popularité puissante de Danton sur la Montagne ne s'égarerait pas, après sa mort, sur quelques têtes subalternes aussi vicieuses, mais moins puissantes et plus perfides que celle de Danton ? s'il ne valait pas mieux balancer avec lui l'ascendant sur la Convention que de livrer cet ascendant au hasard d'autres popularités ? si, le vicieux mort, le vice mourrait avec lui dans la république ? si, dans les grands assauts que le gouvernement aurait à soutenir contre les factions qui se multipliaient, la présence, la voix, l'énergie de Danton ne manqueraient pas à la patrie et à lui-même ? si ce sang enfin du second des révolutionnaires qu'il allait répandre ne donnerait pas à quelque hardi scélérat la soif du sang du premier ? si la tombe de son collègue immolé ne serait pas sans cesse ouverte, comme un piége, au pied de la tribune où il rencontrait déjà la tombe de Vergniaud ? si c'était d'un bon exemple pour l'avenir et d'un bon augure pour sa propre fortune de creuser ainsi le sépulcre au milieu de la Convention, et de se faire un marchepied des cadavres de ses rivaux ?

Enfin la nature, qui était vaincue mais non totalement étouffée dans le cœur de Robespierre, se révoltait intérieurement en lui contre les cruelles nécessités du politique. Danton était son rival, il est vrai, mais il était le plus ancien et le plus illustre compagnon de sa carrière révolutionnaire. Depuis cinq ans de luttes, de défaites, de victoires, ils n'avaient cessé de combattre ensemble pour renverser la royauté, sauver le sol, fonder la république. Leurs âmes, leur parole, leurs veilles, leurs sueurs s'étaient confondues dans les travaux, dans les dangers, dans les fondements de la Révolution. Ils s'asseyaient sur les mêmes bancs. Ils se rencontraient dans les mêmes clubs. Ils ne s'étaient jamais froissés. Ils avaient toujours eu, affecté du moins l'un pour

l'autre, l'estime et l'admiration qui touchent les cœurs; ils s'étaient défendus mutuellement contre des ennemis communs. La place était assez vaste pour deux grandes ambitions diverses dans la république.

Et puis Danton était jeune, père d'enfants bientôt orphelins, épris d'une nouvelle épouse qu'il préférait à la toute-puissance et qui amortissait son ambition.

Couthon, Lebas, Saint-Just étaient les témoins et les confidents des irrésolutions de Robespierre. Il semblait vouloir que la violence morale lui arrachât un consentement qui ne pouvait sortir de sa bouche. Un soir même, il rentra chez lui avec un visage rayonnant de la sérénité d'un homme qui a accompli une résolution magnanime. « Je leur ai arraché une grande proie, » dit-il à Souberbielle, « peut-être un grand cri- « minel; mais je suis le juré du peuple comme « toi, ma conscience n'était pas assez éclairée. » Souberbielle comprit plus tard qu'il s'agissait de Danton.

II

Danton, comme on l'a vu, s'était retiré volontairement du comité de salut public, soit pour amortir l'envie qui commençait à le trouver trop grand, soit pour jouir en paix de ce loisir qui lui était plus cher que l'ambition. L'amour, l'étude, l'amitié, quelques rares travaux pour la Convention, quelques intrigues languissantes et quelques perspectives trop dévoilées de rentrée au pouvoir occupaient ses jours. Il réunissait souvent à Sèvres ses amis Philippeaux, Legendre, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Bazire, Westermann et quelques politiques de la Montagne. Ces hommes, qui n'étaient que de joyeux convives, passaient pour des conspirateurs. Danton, peu sobre de propos, s'épanchait en critiques amères et sanglantes du gouvernement. Trop timide pour un homme qui veut renverser une dictature, trop hardi pour un homme qui ne veut pas encore l'attaquer. Il affectait le ton d'un conspirateur patient qui a en main la force de tout détruire et qui veut bien ne pas en user. Il avait l'air de laisser aller le comité de salut public, seulement pour faire l'épreuve de son insuffisance et jusqu'au point où il lui conviendrait de l'arrêter. « La France croit pouvoir se passer « de moi, nous verrons! » disait-il souvent.

Il ne ménageait pas Robespierre, qui lui avait toujours paru un métaphysicien drapé dans sa vertu, embarrassé dans ses systèmes et maintenant *embourbé dans le sang*. « Danton, » lui dit un jour Fabre d'Églantine, « sais-tu de quoi « on t'accuse? On dit que tu n'as lancé le char « de la Révolution que pour t'enrichir, tandis « que Robespierre est resté pauvre au milieu « des trésors de la monarchie renversée à ses « pieds. — Eh bien! » lui répondit Danton, « sais-tu ce que cela prouve? C'est que j'aime « l'or et que Robespierre aime le sang! Robes- « pierre, » ajoutait-il, « a peur de l'argent parce « qu'il tache les mains. » On disait que Danton avait fait allouer des fonds considérables par la Convention au comité de salut public, afin de ternir l'incorruptibilité de Robespierre des soupçons qui planaient sur lui-même. Lacroix et lui avaient rapporté, disait-on, de riches dépouilles de leurs missions en Belgique. Ne voulant pas les posséder sous leurs noms, ils les avaient prêtées, ajoutait-on, à une ancienne directrice des théâtres de la cour, mademoiselle *Montansier*. Celle-ci les avait employées, sous son nom, mais à leur profit, à construire la salle de l'Opéra. On croyait savoir aussi que quelques-uns des diamants volés dans le garde-meuble de la couronne étaient restés entre les mains d'un agent de Danton. Depuis que le comité de salut public gouvernait par la main du bourreau, Danton affectait l'horreur du sang et s'efforçait de donner à son parti le nom de parti de la clémence. Après avoir cherché la popularité dans la rigueur, il la poursuivait dans la magnanimité. Il faisait des signes d'intelligence aux victimes et se posait en vengeur à venir. Il soufflait à Camille Desmoulins ses philippiques contre la terreur et ses allusions contre Robespierre. Il faisait de l'humanité une faction. Cette faction était une accusation permanente contre le comité de salut public et surtout contre Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère, inspirateurs ou instruments du terrorisme. Du moment où un régime pareil avait un accusateur dans un homme comme Danton, ce régime était menacé. Sous ce gouvernement, dont la seule force était de rester impitoyable, tout appel à la pitié était un appel à l'insurrection.

III

L'imminence d'un choc entre Robespierre et Danton était évidente aux yeux des Montagnards intelligents. Forcés de se décider entre ces deux hommes, leur cœur était pour Danton, leur

logique pour Robespierre. Ils adoraient le premier, dont la voix les avait si souvent électrisés du feu de son patriotisme ; ils craignaient le second plus qu'ils ne l'aimaient. Son caractère concentré, son extérieur froid, sa parole impérieuse repoussaient la familiarité et déconcertaient l'affection. C'était un homme qu'il fallait voir en perspective, à distance, pour moins le craindre et moins le haïr. Le peuple en masse pouvait se passionner pour cette idole. Ses collègues n'osaient pas l'aimer. Mais les députés patriotes de la Montagne ne se dissimulaient pas que, si Danton était le patriote selon leur cœur, Robespierre était le législateur selon leurs vues, et que, Robespierre de moins, la république serait une dictature sans unité et un orage sans direction. Lui seul avait les secrets de la route et marquait à la démocratie le port fuyant toujours auquel ils espéraient arriver sur cette mer de sang. Les Montagnards ne pouvaient donc se décider à perdre un de ces deux hommes ; mais, s'il fallait choisir, ils suivraient Robespierre en pleurant Danton. Ils espéraient encore pouvoir les conserver tous deux.

Des négociateurs officieux s'efforcèrent d'amener entre eux une explication. Robespierre ne s'y refusa pas. Il désirait encore sincèrement trouver Danton assez innocent pour ne pas avoir à le perdre. Une entrevue fut acceptée par les deux chefs. Elle eut lieu dans un dîner à Charenton chez Panis, leur ami commun. Les convives, en petit nombre et animés d'un ardent désir de prévenir ce grand déchirement de la république, écartèrent avec soin des premiers entretiens tous les textes de division qui pouvaient réveiller l'aigreur. Ils y réussirent. Le commencement du repas fut cordial. Danton fut ouvert. Robespierre fut serein. On augura bien de ce rapprochement, sans choc, entre deux hommes dont les dispositions personnelles pouvaient amortir le combat entre deux partis.

Cependant à la fin du dîner, soit que le présomptueux Danton vît dans la présence de Robespierre un symptôme de faiblesse, soit que l'indiscrétion du vin déliât sa langue, soit que son orgueil ne pût cacher le mépris qu'il portait à Robespierre et à ses amis, tout changea d'aspect. Un dialogue d'abord pénible, puis amer, et à la fin menaçant, s'établit entre les deux interlocuteurs. « Nous tenons à nous deux la paix « ou la guerre pour la république, » dit Danton ; « malheur à celui qui la déclarera ! Je suis « pour la paix, je désire la concorde, mais je ne « donnerai pas ma tête aux trente tyrans. — « Qu'appelez-vous tyrans ? » dit Robespierre. « Il n'y a, sous la république, d'autre tyrannie « que celle de la patrie. — La patrie ! » s'écria Danton, « est-elle dans un conciliabule de dic« tateurs dont les uns ont soif de mon sang, dont « les autres n'ont pas la force de le refuser ? — « Vous vous trompez, » répondit Robespierre, « le comité n'a soif que de justice et ne surveille « que les mauvais citoyens. Mais sont-ils de bons « citoyens ceux qui veulent désarmer la répu« blique au milieu du combat, et qui se parent « des grâces de l'indulgence quand nous accep« tons pour eux l'odieux et la responsabilité de « la rigueur ? — Est-ce une allusion ? » dit Danton. — « Non, c'est une accusation ! » dit Robespierre. — « Vos amis veulent ma mort. « — Les vôtres veulent la mort de la républi« que. » On s'interposa entre eux. On les ramena à la modération et presque à la bienveillance. « Non-seulement, » dit Robespierre, « le comité « de salut public ne veut pas votre tête, mais « il désire ardemment fortifier le gouvernement « du plus haut ascendant de la Montagne. Serais« je ici si je voulais votre tête ? Offrirais-je ma « main à celui dont je méditerais l'assassinat ? « On sème la calomnie entre nous. Danton, pre« nez-y garde ! en prenant ses amis pour ses en« nemis, on les force quelquefois à le devenir. « Voyons ; ne pouvons-nous pas nous entendre ? « Le pouvoir a-t-il besoin ou non d'être terrible « quand les dangers sont extrêmes ? — Oui, » dit Danton, « mais il ne doit pas être implacable. « La colère du peuple est un mouvement. Vos « échafauds sont un système. Le tribunal révo« lutionnaire que j'ai inventé était un rempart ; « vous en faites une boucherie. Vous frappez « sans choix ! — Septembre ne choisissait pas, » dit en ricanant Robespierre. « — Septembre ? » reprit Danton, « fut un instinct irréfléchi, un « crime anonyme que personne n'absout, mais « que personne ne peut punir dans le peuple. « Le comité de salut public verse le sang goutte « à goutte, comme pour entretenir l'horreur et « l'habitude des supplices. — Il y a des gens, » répondit Robespierre, « qui aiment mieux le « verser en masse. — Vous faites mourir autant « d'innocents que de coupables. — Est-il mort « un seul homme sans jugement ? A-t-on frappé « une seule tête qui ne fût proscrite par la « loi ? » Danton, à ces mots, laissa échapper un éclat de rire amer et provoquant de ses lèvres. « — Des innocents ! des innocents ! »

s'écria-t-il, « devant ce comité qui a dit au boulet de choisir à Lyon, et à la Loire de choisir « à Nantes! Tu plaisantes, Robespierre! Vous « prenez pour crime la haine qu'on vous porte, « vous déclarez coupables tous vos ennemis. — « Non! » dit Robespierre, « et la preuve, « c'est que tu vis! »

A ces mots Robespierre se leva, et sortit avec les signes visibles de l'impatience et de la colère. Il garda un silence absolu pendant le trajet de Charenton à la rue Saint-Honoré. Arrivé à la porte de sa maison : « Tu le vois, » dit-il à l'ami qui l'accompagnait, « il n'y a pas moyen de « ramener cet homme au gouvernement. Il veut « se repopulariser aux dépens de la république. « Dedans il la corrompt, dehors il la menace. « Nous ne sommes pas assez forts pour mé- « priser Danton, nous sommes trop courageux « pour le craindre. Nous voulions la paix, il veut « la guerre, il l'aura! »

A peine rentré dans sa chambre, Robespierre envoya chercher Saint-Just. Ils restèrent enfermés une partie de la nuit et pendant de longues heures les deux jours suivants. On croit qu'ils préparèrent et combinèrent, dans ces longs entretiens, les rapports et les discours qui allaient éclater contre Danton et ses amis.

IV

Danton passa ces deux jours à Sèvres, sans paraître prévoir ou sans vouloir conjurer l'orage dont il était environné. En vain Legendre, Lacroix, le jeune Rousselin, Camille Desmoulins, Westermann le supplièrent de prendre garde à sa destinée et de prévenir le comité de salut public, ou par la fuite, ou par l'audace. « La Montagne « est à toi, » lui disait Legendre. « — Les troupes « sont à toi, » lui disait Westermann. « — Le « sentiment public est à nous, » lui disait Rousselin. « La pitié publique deviendra de l'indi- « gnation à ta voix. » Danton souriait d'indifférence et d'orgueil. « — Il n'est pas temps, » répondait-il, « et puis il faudrait du sang, je suis « las de sang. J'ai assez de la vie, je ne voudrais « pas la payer à ce prix. J'aime mieux être guil- « lotiné que guillotineur. D'ailleurs ils n'oseront « s'attaquer à moi, je suis plus fort qu'eux! »

Il le disait plus qu'il ne le pensait peut-être. Il affectait la confiance pour justifier l'inaction. Mais au fond il n'agissait pas parce qu'il ne pouvait plus agir. Danton était une force immense; mais cette force n'avait plus de point d'appui pour poser son levier et soulever la république. Était-ce sur les Jacobins? il les avait livrés à Robespierre; était-ce sur les Cordeliers? il les avait abandonnés à Hébert; était-ce sur la Convention? il l'avait, en se retirant, asservie au comité de salut public. Il était cerné et désarmé de toutes parts. Il n'avait pour force que les plus tièdes et les plus inactifs des sentiments publics : la pitié et la peur. Il ne pouvait faire appel qu'à un murmure vague encore de l'opinion. Et puis l'homme de septembre était-il bien l'homme de la clémence? Une révolution d'humanité pouvait-elle se personnifier dans un Marius? Avait-il le droit de soulever la conscience publique avec des mains teintes de sang? Ne l'écrserait-on pas sous son passé? Ne le convaincrait-on pas de son mensonge? Il le sentait sans se l'avouer. Il s'endormait dans une sécurité feinte. Il s'enveloppait de sa popularité évanouie comme d'une inviolabilité pour motiver son sommeil.

Saint-Just, Robespierre, Barère, le comité ne s'y trompaient pas. Ils savaient qu'une surprise de l'éloquence de Danton pouvait ébranler la Convention et reconquérir un ascendant mal éteint sur la Montagne. Ils voulaient désarmer le géant avant de le combattre. Le hasard d'une séance leur parut trop grand pour être affronté. Aucune voix alors, pas même celle de Robespierre, n'avait l'entraînement de la voix de Danton. Le silence était plus prudent et le mystère plus sûr. Ils agirent comme le sénat de Venise, et non comme les comices de Rome : le cachot au lieu de la tribune.

V

Le comité de salut public convoqua dans la nuit, à une séance secrète, les membres du comité de sûreté générale et les membres du comité de législation. Nul ne se doutait du complot terrible auquel on l'associait à son insu. Danton comptait des amis dans ces deux comités, amis faibles qui trembleraient de déclarer innocent celui que Robespierre trouverait coupable. Les visages étaient mornes, les regards s'évitaient, aucune conversation familière ne précéda la délibération. Saint-Just, d'un accent plus tranchant et d'une voix plus métallique qu'à l'ordinaire, commença par demander qu'un silence d'État couvrît la délibération qui allait s'ouvrir et la résolution quelconque qu'on allait prendre. Il dit ensuite sans paraître lui-même ému de la

grandeur de sa proposition : « Que la république « était minée sous la Convention même ; qu'un « homme longtemps utile, maintenant dange- « reux, toujours égoïste, avait affecté de se sé- « parer des comités de gouvernement, afin de « séparer sa cause de celle de ses collègues, et « de leur imputer ensuite à crime le salut de la « patrie ; que cet homme, nourri de complots, « gorgé de richesses, convaincu de trahisons « d'abord avec la cour, puis avec Dumouriez, « puis avec la Gironde, enfin avec les endor- « meurs de la Révolution, tramait maintenant « la plus dangereuse de toutes, la trahison de la « clémence ! Que, sous cette hypocrisie d'huma- « nité, il pervertissait l'opinion, grossissait les « murmures, aigrissait les esprits, fomentait la « division dans la représentation nationale, en- « tretenait l'espoir de la Vendée, correspondait « peut-être avec les tyrans exilés ; qu'il ralliait « autour de lui, dans une apparente inaction, « tous les hommes vicieux, faibles ou versatiles « de la république ; qu'il leur dictait leur rôle « et leur soufflait leurs invectives contre les salu- « taires rigueurs des comités ; que c'en était fait « de la Révolution si les services passés et dou- « teux de cet homme le couvraient, aux yeux « des patriotes purs, contre ses crimes présents « et surtout contre ses crimes futurs ; que la « pire des contre-révolutions serait celle qu'on « aurait la perfidie de faire accomplir par le peu- « ple lui-même ; que le pire des gouvernements « serait une république tombée entre les mains « des plus corrompus des faux démagogues ; que « cet homme était à lui seul la contre-révolution « par le peuple !... Cet homme, vous l'avez déjà « tous nommé, » dit-il après un moment de si- lence, « c'est Danton ! Ses crimes sont écrits « dans le silence même que vous gardez à son « nom ! S'il était pur, vos murmures m'auraient « déjà confondu. Nul ne le croit innocent. Tous « le croient dangereux. Ayons le courage de « nos convictions. Ayons l'inflexibilité de nos de- « voirs ! Je demande que Danton et ses princi- « paux complices, Lacroix, Philippeaux et « Camille Desmoulins, soient arrêtés dans la « nuit et traduits au tribunal révolutionnaire ! »

On regarda Robespierre. Robespierre, qui s'était soulevé d'indignation la première fois que Billaud-Varennes avait proposé l'arrestation de Danton, se tut cette fois. On comprit que Saint-Just avait parlé pour deux. Nul n'osa paraître indécis où Robespierre paraissait décidé. Barère et ses collègues signèrent l'ordre. Le silence se commandait assez de lui-même. Une indiscrétion eût été une complicité, la complicité c'était la mort.

Cependant un employé subalterne des bureaux du comité, nommé Paris, avait entendu quelques mots du discours de Saint-Just à travers les fentes de la porte. Il courut chez Danton, il lui dit que son nom, plusieurs fois prononcé dans la réunion des trois conseils, devait faire craindre une résolution sinistre contre lui. Il lui offrit un asile sûr où il pouvait laisser passer l'orage. La jeune épouse de Danton, éclairée par sa tendresse, se jeta, tout en larmes, aux pieds de son mari, et le conjura par son amour et par celui de ses enfants d'écouter cet avertissement de la destinée, et de s'abriter quelques jours contre ses ennemis. Soit incrédulité à cet avis, soit humiliation d'éviter la mort, soit lassitude de vivre dans ces transes que César trouvait pires que la mort même, Danton s'y refusa. « Ils délibéreront « longtemps avant de frapper un homme tel « que moi, » dit-il, « ils délibéreront toujours, « et c'est moi qui les surprendrai. » Il congédia Paris. Il lut quelques pages et il s'endormit. A six heures du matin, les gendarmes frappèrent à sa porte et lui présentèrent l'ordre du comité. « Ils osent donc ! » dit-il en froissant l'ordre dans sa main, « eh bien ! ils sont plus hardis « que je ne le supposais ! » Il s'habilla, il embrassa convulsivement sa femme, la rassura sur son sort, la conjura de vivre, et suivit les gendarmes, qui le conduisirent à la prison du Luxembourg.

A la même heure on arrachait Camille Desmoulins des bras de Lucile. « Je vais aux ca- « chots, » dit-il en sortant, « pour avoir plaint « les victimes ; si je meurs, mon seul regret sera « de n'avoir pu les sauver ! »

Philippeaux, Lacroix et Westermann entraient au même moment au Luxembourg. Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, Chabot, de Launay y étaient déjà. Le nom de Danton étonna la prison. Les détenus de toutes les factions, et surtout les royalistes, se pressèrent en foule pour contempler cette grande dérision de la république. Cette moquerie du sort était le sentiment qui semblait humilier le plus Danton, et qu'il s'efforçait d'écarter de lui avec le plus de sollicitude. « Eh bien ! oui, » dit-il en relevant la tête et en affectant de faux éclats de rire qui juraient avec sa situation, « c'est Danton ! Regardez-le bien ! « Le tour est bien joué, je l'avoue. Je n'aurais « jamais cru que Robespierre m'escamoterait

« ainsi! Il faut savoir applaudir à ses ennemis « quand ils se conduisent en hommes d'État! Au « reste, il a bien fait, » ajoutait-il en s'adressant aux royalistes qui l'entouraient, « quelques jours « plus tard je vous délivrais tous. J'entre ici « pour avoir voulu finir vos misères et vos cap- « tivités. » Cherchant par ces discours à amortir l'horreur qu'inspirait son nom et à se concilier l'intérêt même de ses victimes. Sa feinte bonhomie captait tous les cœurs. Les royalistes en étaient réduits à n'avoir de choix et de préférence qu'entre leurs ennemis.

VI

On jeta Danton et son ami Lacroix dans le même cachot. « Nous, arrêtés! » s'écriait Lacroix, « qui jamais eût osé le prévoir? — Moi, » lui dit Danton. « — Quoi! tu le savais et tu n'as « pas agi? » reprit Lacroix. « — Leur lâcheté « m'a rassuré, » répliqua Danton. « J'ai été « trompé par leurs bassesses! » Il demanda, vers le milieu du jour, à se promener comme les autres détenus dans les corridors. Les geôliers n'osèrent refuser quelques pas dans la prison à l'homme qui gourmandait la veille la Convention. Hérault de Séchelles accourut à lui et l'embrassa. Danton affecta l'insouciance et la gaieté. « Quand les hommes font des sottises, » dit-il en haussant les épaules à Hérault de Séchelles, « il faut savoir en rire. » Puis, apercevant Thomas Payne, le démocrate américain, il s'approcha de lui et lui dit avec tristesse : « Ce que « tu as fait pour ton pays, j'ai tenté de le faire « pour le mien. J'ai été moins heureux que toi, « mais non plus coupable. » Il revint ensuite vers un groupe de ses amis, qui se lamentaient sur leur sort, et s'adressant à Camille Desmoulins, qui se frappait la tête contre les murs : » A quoi bon ces larmes? » lui dit-il. « Puis- » qu'on nous envoie à l'échafaud, marchons-y « gaiement. «

On ne laissa pas longtemps aux accusés la consolation de s'entretenir ensemble. L'ordre arriva de les enfermer dans des cachots séparés. Celui de Danton était voisin de ceux de Lacroix et de Camille Desmoulins. Constamment collé aux barreaux de sa fenêtre, Danton ne cessait de parler à ses amis à haute voix, pour être entendu des prisonniers qui habitaient les autres étages ou qui se promenaient dans les cours. Son courage avait besoin de spectateurs. Sa fenêtre était sa tribune. Il était en scène jusque dans le cachot. La fièvre de son âme se révélait dans les pulsations de sa pensée et dans l'agitation de ses discours. Homme de tumulte, il n'était pas de ces natures qui recueillent leur force dans le silence et qui n'ont besoin que de leur conscience pour témoin. Il lui fallait une infortune bruyante et la popularité du malheur. Sa loquacité importunait la prison.

VII

Le bruit de l'arrestation de Danton et de ses complices se répandit, avec le jour, dans Paris. Nul ne voulait croire à cet excès de témérité du comité de salut public. Danton arrêté paraissait le sacrilége de la Révolution. Cependant cette témérité même donnait le sentiment d'une force immense dans ceux qui l'avaient montrée. On ne savait s'il fallait murmurer ou applaudir. On se taisait en attendant l'explication.

La Convention se réunit lentement. De sourds chuchotements annonçaient que ses membres se communiquaient à demi-voix les récits, les conjectures et les impressions des événements de la nuit. Les pensées étaient scellées sur les fronts. Mais chacun se demandait intérieurement s'il restait quelque sécurité et quelque indépendance devant un pouvoir occulte qui osait faire disparaître Danton? Les membres du comité de salut public n'étaient pas encore à leurs bancs. Comme des souverains qui font attendre, ils laissaient évaporer l'impression avant de l'affronter.

Legendre parait. C'était l'ami le plus courageux de Danton. Lui-même, Danton subalterne, tantôt agitateur, tantôt modérateur du peuple, d'où il était sorti, il se croyait le génie de son modèle parce qu'il avait sa turbulence, il se croyait son courage parce qu'il avait son emportement. Au bruit de l'arrestation de son ami, Legendre se sentit menacé. Il osa concevoir une pensée généreuse, celle de citer la tyrannie à la barre de la Convention. Sa figure bouleversée annonçait la lutte qui se passait dans son âme entre le courage et la crainte, entre l'amitié qui le provoquait et la servilité qui se taisait autour de lui. Legendre monta précipitamment les marches de la tribune.

« Citoyens, » dit-il, « quatre membres de « cette assemblée ont été arrêtés cette nuit. Dan- « ton en est un. J'ignore le nom des autres. « Qu'importent les noms s'ils sont coupables :

« mais je viens demander qu'ils soient entendus, « jugés, condamnés ou absous par vous. Citoyens, « je ne suis que le fruit du génie de la liberté; « je ne suis uniquement que son ouvrage, et je « ne développerai qu'avec une grande simplicité « ma proposition. N'attendez de moi que l'explosion d'un sentiment. Citoyens, je le déclare, je crois Danton aussi pur que moi, et « personne ici n'a jamais suspecté ma probité!... » A ces mots un murmure de défaveur révèle la mauvaise renommée de Danton. Legendre commence à se troubler. Le silence pourtant se rétablit à la voix du président. Legendre reprend :

« Je n'apostropherai aucun membre du comité de salut public, mais j'ai le droit de craindre que des haines personnelles n'arrachent à « la liberté des hommes qui lui ont rendu les « plus grands et les plus utiles services. Il m'appartient de dire cela de l'homme qui, en 1792, « fit lever la France entière par les mesures « énergiques dont il se servit pour ébranler le « peuple; de l'homme qui fit décréter la peine « de mort contre quiconque ne donnerait pas « ses armes ou qui ne les tournerait pas contre « l'ennemi. Non, je ne puis, je l'avoue, le croire « coupable; et ici je veux rappeler le serment « réciproque que nous fîmes en 1790, serment « qui engagea celui de nous deux qui verrait « l'autre faiblir ou survivre à son attachement à « la cause du peuple, à le poignarder à l'instant: « serment dont j'aime à me souvenir aujourd'hui! Je le répète, je crois Danton aussi pur « que moi. Il est dans les fers depuis cette nuit. « On a craint sans doute que sa voix ne confondît ses accusateurs. Je demande en conséquence qu'avant que vous entendiez aucun « rapport, les détenus soient mandés et entendus « par nous! »

VIII

Robespierre était perdu au premier acte de sa tyrannie, s'il ne fût arrivé à la séance au moment où Legendre parlait. La stupeur de l'Assemblée, se changeant en indignation à la voix de Legendre, était prête à citer Danton comme un témoin vivant de l'audace du comité. L'âme de Danton, retrempée dans le cachot et dans la colère, pouvait avoir ces explosions qui emportent les tyrannies. L'Assemblée n'eût pas résisté au spectacle de Danton captif, montrant ses bras enchaînés à ses collègues, adjurant ses amis et écrasant ses accusateurs. Robespierre sentit le danger avec l'instinct du moment que donnent l'habitude des assemblées populaires et la volonté de vaincre. Il s'élança à la tribune en faisant résonner fortement ses pas sur les marches, comme un homme qui assure sa base.

« Citoyens, » dit-il, « à ce trouble depuis « longtemps inconnu qui règne dans cette assemblée, aux agitations qu'ont produites les « premières paroles de celui qui a parlé avant « le dernier préopinant, il est aisé de s'apercevoir en effet qu'il s'agit ici d'un grand intérêt; « qu'il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie. « Quel est donc ce changement qui paraît se « manifester dans les principes des membres de « cette assemblée, de ceux surtout qui siégent « dans un côté qui s'honore d'avoir été l'asile « des plus intrépides défenseurs de la liberté? « Pourquoi? parce qu'il s'agit aujourd'hui de « savoir si l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur l'intérêt du peuple « français. (*Applaudissements.*) Eh quoi! n'avons-« nous donc fait tant de sacrifices héroïques, au « nombre desquels il faut compter ces actes « d'une sévérité douloureuse, n'avons-nous fait « ces sacrifices que pour retourner sous le joug « de quelques intrigants qui prétendaient dominer? Que m'importent à moi les beaux discours, les éloges qu'on se donne à soi-même et « à ses amis? Une trop longue et trop pénible « expérience nous a appris le cas que nous devions faire de semblables formules oratoires. « On ne demande plus ce qu'un homme et ses « amis se vantent d'avoir fait dans telle époque, « dans telle circonstance particulière de la Révolution, on demande ce qu'ils ont fait dans tout « le cours de leur carrière politique. (*On applaudit.*) Legendre paraît ignorer les noms de ceux « qui sont arrêtés; toute la Convention les sait. « Son ami Lacroix est du nombre de ces détenus. Pourquoi feint-il de l'ignorer? parce qu'il « sait bien qu'on ne peut pas, sans impudeur, « défendre Lacroix. Il a parlé de Danton parce « qu'il croit sans doute qu'à ce nom est attaché « un privilége. Non, nous n'en voulons point, « de privilége; non, nous n'en voulons point, « d'idoles. (*On applaudit à plusieurs reprises.*) « Nous verrons dans ce jour si la Convention « saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps, ou si, dans sa chute, elle « écrasera la Convention et le peuple français. « Ce qu'on a dit de Danton ne pouvait-il pas

« s'appliquer à Brissot, à Péthion, à Chabot, à « Hébert même, et à tant d'autres qui ont rempli la France du bruit fastueux de leur patriotisme trompeur? Quel privilége aurait-il donc? « En quoi Danton est-il supérieur à ses collègues? « à Chabot, à Fabre d'Églantine, son ami et son « confident, dont il a été l'ardent défenseur? « En quoi est-il supérieur à ses concitoyens? « Est-ce parce que quelques individus trompés et « d'autres qui ne l'étaient pas se sont groupés « autour de lui pour marcher à sa suite à la fortune et au pouvoir? Plus il a trompé les patriotes qui avaient eu confiance en lui, plus il « doit éprouver la sévérité des amis de la liberté.

« Citoyens, c'est ici le moment de dire la vérité. Je ne reconnais à tout ce qu'on a dit que « le présage sinistre de la ruine de la liberté et « de la décadence des principes. Quels sont « en effet ces hommes qui sacrifient à des liaisons personnelles, à la crainte peut-être, les « intérêts de la patrie? qui, au moment où l'égalité triomphe, osent tenter de l'anéantir « dans cette enceinte? Qu'avez-vous fait que vous « n'ayez fait librement, qui n'ait sauvé la république, qui n'ait été approuvé par la France « entière? On veut nous faire craindre que le « peuple périsse victime des comités qui ont obtenu la confiance publique, qui sont émanés « de la Convention nationale et qu'on veut en « séparer; car tous ceux qui défendent sa dignité « sont voués à la calomnie. On craint que les détenus ne soient opprimés; on se défie donc de « la justice nationale, des hommes qui ont obtenu la confiance de la Convention nationale. « On se défie de la Convention qui leur a donné « cette confiance, de l'opinion publique qui l'a « sanctionnée! Je dis que quiconque tremble en « ce moment est coupable; car jamais l'innocence ne redoute la surveillance publique. « (*On applaudit.*)

« Et à moi aussi on a voulu inspirer des terreurs, on a voulu me faire croire qu'en approchant de Danton le danger pourrait arriver « jusqu'à moi. On me l'a présenté comme un « homme à qui je devais m'accoler comme un « bouclier qui pourrait me défendre, comme un « rempart qui, une fois renversé, me laisserait « exposé aux traits de mes ennemis. On m'a écrit. « Les amis de Danton m'ont fait parvenir des « lettres. Ils m'ont obsédé de leurs discours. Ils « ont cru que le souvenir d'une ancienne liaison, « qu'une foi antique dans de fausses vertus me « déterminerait à ralentir mon zèle et ma passion « pour la liberté. Eh bien! je déclare qu'aucun « de ces motifs n'a effleuré mon âme de la plus « légère impression; je déclare que s'il était vrai « que les dangers de Danton dussent devenir les « miens, que s'ils avaient fait faire à l'aristocratie « un pas de plus pour m'atteindre, je ne regarderais pas cette circonstance comme une calamité publique. Que m'importe le danger? ma « vie est à la patrie, mon cœur est exempt de « crainte, et si je mourais ce serait sans reproche et sans ignominie. (*On applaudit à plusieurs reprises.*) Je n'ai vu dans les flatteries « qui m'ont été faites, dans les caresses de ceux « qui environnaient Danton, que des signes certains de la terreur qu'ils avaient conçue avant « même qu'ils fussent menacés.

« Et moi aussi j'ai été ami de Péthion; dès « qu'il s'est démasqué, je l'ai abandonné. J'ai « eu aussi des liaisons avec Roland; il a trahi et « je l'ai dénoncé. Danton veut prendre leur « place et il n'est plus, à mes yeux, qu'un ennemi de la patrie. (*Applaudissements.*) C'est « ici sans doute qu'il nous faut quelque courage « et quelque grandeur d'âme. Les âmes vulgaires « ou les hommes coupables craignent toujours « de voir tomber leur semblable, parce que, « n'ayant plus devant eux une barrière de coupables, ils restent plus exposés au jour de la « vérité. Mais s'il existe des âmes vulgaires, il en « est d'héroïques dans cette assemblée, puisqu'elle « dirige les destinées de la terre et qu'elle anéantit toutes les factions.

« Le nombre des coupables n'est pas si grand! »

IX

Ce discours avait du moins la grandeur de la haine. Robespierre, s'il eût affecté l'hypocrisie dont on l'accusait, pouvait s'effacer et se taire, et laisser à un comité anonyme la responsabilité, l'odieux et le danger de l'acte. Il se présenta seul pour couvrir le comité et pour lutter corps à corps avec la puissante renommée de Danton. Son discours étouffa les murmures et les velléités d'indépendance de la Montagne. On sentit la supériorité. On feignit la conviction. Legendre, dont le courage fondait aux interpellations et au coup d'œil menaçant de Robespierre, tremblait à chaque mot que la conclusion de l'orateur ne fût un acte d'accusation contre lui-même. Il se hâta de fléchir celui qu'il venait d'affronter. Il balbutia quelques phrases entrecoupées par l'ef-

froi, et conjura Robespierre de ne pas le croire capable de sacrifier la liberté à un homme. Jamais le cœur ne faillit plus à l'ami et la langue à l'orateur. Legendre s'écroula tout entier devant l'Assemblée. La tentative des amis de Danton s'écroula avec Legendre.

Saint-Just parut alors à la tribune. Son assurance et son impassibilité extérieure donnaient à l'arbitraire l'apparence de la justice intrépide. Saint-Just prononça d'une voix grave et monotone, comme une réflexion parlée, le rapport prémédité entre Robespierre et lui sur les conspirations qui assiégeaient la république. Il y joignit la prétendue conspiration de Danton, en ayant soin d'établir une corrélation entre tous les conspirateurs, afin que le royalisme des émigrés, l'anarchisme d'Hébert, la vénalité de Chabot, la corruption de Fabre, le modérantisme d'Hérault de Séchelles reflétassent tous sur Danton. On voyait bien que l'accusateur lui-même ne croyait pas à l'accusation, que Danton n'était dans sa pensée que la victime responsable de tous les maux de la république, et qu'au fond le rapport de Saint-Just se bornait, pour toute preuve, à dire à la Convention : Livrez-nous cet homme, car il est le grand suspect de la liberté.

« Citoyens, » dit Saint-Just, « la Révolution « est dans le peuple et non point dans la renom« mée de quelques personnages. Il y a quelque « chose de terrible dans l'amour sacré de la « patrie; il est tellement exclusif qu'il immole « tout, sans pitié, sans frayeur, sans respect « humain, à l'intérêt public. Il précipite Man« lius; il entraîne Régulus à Carthage, jette un « Romain dans un abîme et met Marat au Pan« théon.

« Vos comités de salut public et de sûreté « générale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé « de vous demander justice, au nom de la patrie, « contre des hommes qui trahissent depuis long« temps la cause populaire.

« Puisse cet exemple être le dernier que vous « donnerez de votre inflexibilité envers vous« mêmes!

« Nous avons passé par tous les orages qui « accompagnent ordinairement les vastes des« seins. Une révolution est une entreprise héroï« que dont les auteurs marchent entre le sup« plice et l'immortalité. »

Passant ensuite en revue tous les partis depuis Mirabeau jusqu'à Chabot, Saint-Just s'écria : « Danton, tu répondras à la justice inévitable, « inflexible. Voyons ta conduite passée, et mon« trons que, depuis le premier jour, complice « de tous les attentats, tu fus toujours contraire « au parti de la liberté et que tu conspirais avec « Mirabeau et Dumouriez, avec Hébert, avec « Hérault de Séchelles!

« Danton, tu as servi la tyrannie; tu fus, il « est vrai, opposé à la Fayette : mais Mirabeau, « d'Orléans, Dumouriez lui furent opposés de « même. Oserais-tu nier d'avoir été vendu aux « trois hommes les plus violents conspirateurs « contre la liberté? Ce fut par la protection de « Mirabeau que tu fus nommé administrateur « du département de Paris, dans le temps où « l'Assemblée électorale était décidément roya« liste. Tous les amis de Mirabeau se vantaient « hautement qu'ils t'avaient fermé la bouche. « Aussi, tant qu'a vécu ce personnage affreux, « tu es resté muet.

« Dans les premiers éclairs de la Révolution, « tu montras à la cour un front menaçant; tu « parlais contre elle avec véhémence. Mirabeau, « qui méditait un changement de dynastie, « sentit le prix de ton audace. Il te saisit. Tu « t'écartas dès lors des principes sévères, et l'on « n'entendit plus parler de toi jusqu'au massa« cre du Champ-de-Mars. Alors tu appuyas aux « Jacobins la motion de Laclos, qui fut un pré« texte funeste et payé par la cour pour déployer « le drapeau rouge et essayer la tyrannie. Les « patriotes, qui n'étaient pas initiés dans ce « complot, avaient combattu inutilement ton « opinion sanguinaire. Tu contribuas à rédiger « avec Brissot la pétition du Champ-de-Mars, et « vous échappâtes à la fureur de la Fayette, qui « fit massacrer deux mille patriotes. Brissot erra « depuis paisiblement dans Paris, et toi tu fus « couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube; si « toutefois celui qui a conspiré contre sa patrie « pouvait être heureux!

« Le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube se « conçoit-il? toi, l'un des auteurs de la pétition! « tandis que ceux qui l'avaient signée avaient « été les uns chargés de fers, les autres massa« crés. Brissot et toi étiez-vous donc des objets « de reconnaissance pour la tyrannie, puisque « vous n'étiez point pour elle des objets de haine « et de terreur?

« Que dirai-je de ton lâche et constant aban« don de la cause publique au milieu des crises « où tu prenais toujours le parti de la retraite?

« Mirabeau mort, tu conspiras avec les La« meth et tu les soutins. Tu restas neutre pen-

« dant l'Assemblée législative, et tu t'es tu dans « la lutte pénible des Jacobins avec Brissot et la « faction de la Gironde. Tu appuyas d'abord « leur opinion sur la guerre. Pressé ensuite par « les reproches des meilleurs citoyens, tu dé- « claras que tu observais les deux partis, et tu « te renfermas dans le silence.

« Danton, tu eus, après le 10 août, une con- « férence avec Dumouriez où vous vous jurâtes « une amitié à toute épreuve et où vous unites « votre fortune.

« C'est toi qui, au retour de la Belgique, osas « parler des vices et des crimes de Dumouriez « avec la même admiration qu'on eût parlé des « vertus de Caton.

« Quelle conduite tins-tu dans le comité de « défense générale? Tu y recevais les complices « de Guadet et de Brissot. Tu disais à Brissot : « Vous avez de l'esprit, mais vous avez des « prétentions. « Voilà ton indignation contre les « ennemis de la patrie.

« Dans le même temps, tu te déclarais pour « des principes modérés, et tes formes robustes « semblaient déguiser la faiblesse de tes con- « seils. Tu disais que des maximes sévères fe- « raient trop d'ennemis à la république. Conci- « liateur banal, tous tes exordes à la tribune « commençaient comme le tonnerre, et tu finis- « sais par faire transiger la vérité et le men- « songe.

« Tu t'accommodais de tout. Brissot et ses « complices sortaient toujours contents d'avec « toi. A la tribune, quand ton silence était « accusé, tu leur donnais des avis salutaires pour « qu'ils dissimulassent davantage. Tu les mena- « çais sans indignation, mais avec une bonté « paternelle; et tu leur donnais plutôt des con- « seils pour corrompre la liberté, pour se sau- « ver, pour mieux nous tromper, que tu n'en « donnais au parti républicain pour les perdre. « *La haine*, disais-tu, *est insupportable à mon* « *cœur*. Mais n'es-tu pas criminel et responsable « de n'avoir point haï les ennemis de la pa- « trie?

« Tu vis avec horreur la révolution du 31 mai.

« Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, « tu disais, il y a deux jours, du mal de Camille « Desmoulins, instrument que tu as perdu, et « tu lui prêtais des vices honteux. Méchant « homme, tu as comparé l'opinion publique à « une femme de mauvaise vie; tu as dit que « l'honneur était ridicule, que la gloire et la « postérité étaient une sottise. Ces maximes « devaient te concilier l'aristocratie. Elles étaient « celles de Catilina. Si Fabre est innocent, si « d'Orléans, si Dumouriez furent innocents, tu « l'es sans doute. J'en ai trop dit. Tu répondras « à la justice. »

Passant de Danton à ses complices, Saint-Just les signala en masse à la sévérité de la Convention :

« Je suis convaincu, » dit-il, « que cette fac- « tion des indulgents est liée à toutes les autres, « qu'elle fut hypocrite dans tous les temps. Elle « a tout fait pour détruire la république en « amollissant toutes les idées de liberté.

« Camille Desmoulins, qui fut d'abord dupe « et finit par être complice, fut, comme Phi- « lippeaux, un instrument de Fabre et de Dan- « ton. Celui-ci raconta, comme une preuve de « la bonhomie de Fabre, que, se trouvant chez « Desmoulins au moment où il lisait à quel- « qu'un l'écrit dans lequel il demandait un « comité de clémence pour l'aristocratie et ap- « pelait la Convention la cour de Tibère, Fabre « se mit à pleurer. Le crocodile pleure aussi!...

« Toutes les réputations qui se sont écroulées « étaient des réputations usurpées. Ceux qui « nous reprochent notre sévérité aimeraient « mieux que nous fussions injustes. Peu importe « que le temps ait conduit des vanités diverses « à l'échafaud, au cimetière, au néant; pourvu « que la liberté reste, on apprendra à devenir « modeste, on s'élancera vers la solide gloire « et le solide bien qui est la probité obscure.

« Les jours du crime sont passés, malheur à « ceux qui soutiendraient sa cause! Que tout ce « qui fut criminel périsse! On ne fait point des « républiques avec des ménagements, mais « avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible « envers tous ceux qui ont trahi. Que les com- « plices se dénoncent en se rangeant du parti « des forfaits. Ce que nous avons dit ne sera « jamais perdu sur la terre. On peut arracher à « la vie les hommes qui, comme nous, ont tout « osé pour la vérité; on ne peut point leur arra- « cher leurs cœurs, ni le tombeau hospitalier « sous lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la « honte de voir triompher les méchants.

« Voici le projet de décret :

« La Convention nationale, après avoir entendu « le rapport des comités de sûreté générale et de « salut public, décrète d'accusation Camille Des- « moulins, Hérault, Danton, Philippeaux, La- « croix, prévenus de complicité avec d'Orléans « et Dumouriez, avec Fabre d'Églantine et les

« ennemis de la république, d'avoir trempé « dans la conspiration tendant à rétablir la mo- « narchie, à détruire la représentation natio- « nale et le gouvernement républicain. En con- « séquence, elle ordonne leur mise en jugement « avec Fabre d'Églantine. »

X

Pas une voix ne s'éleva contre ces conclusions. Le vote fut aussi unanime que l'effroi. La renommée, la liberté, la vie et la mort des représentants furent livrées d'acclamation au comité de salut public.

Fouquier-Tinville fut appelé au comité et chargé de traduire promptement les Dantonistes au tribunal révolutionnaire. Souple et tranchant comme la lame dans la main, Fouquier n'eut qu'à rédiger en acte d'accusation le rapport de Saint-Just.

Danton cependant se calmait dans sa prison et feignait le désintéressement de son propre sort. Il plaisantait, à travers les grilles, avec les autres prisonniers. Il faisait, en termes grotesques, le portrait des membres du comité. « La républi- « que les écrasera, » disait-il. « Si je pouvais « laisser mes jambes au paralytique Couthon et « ma virilité à l'impuissant Robespierre, cela « pourrait encore marcher quelque temps. Quant « à moi, » ajoutait-il, « je ne regrette pas le « pouvoir; car, dans les révolutions, la victoire « reste aux plus scélérats. »

On voyait à ces paroles que les révolutions n'avaient jamais été pour lui que des luttes d'ambition et non des triomphes d'idées.

D'autres fois il faisait des retours philosophiques sur les agitations de sa vie et sur l'inanité de l'ambition. « Il vaudrait mieux, » disait-il, « être un pauvre pêcheur que de gouverner les « hommes! » Revenant avec complaisance sur les jours heureux de sa dernière retraite à Arcis-sur-Aube, il parlait des spectacles et des loisirs des champs, de la sérénité que le contact de la nature répand dans le cœur de l'homme, de la félicité domestique, de l'amour brûlant dans son cœur pour une femme qui lui faisait oublier jusqu'à la patrie! Il s'attendrissait sur la captivité de tant de mères, d'épouses, d'innocentes jeunes filles enfermées au Luxembourg. Il feignait d'avoir ignoré cet abus et cet excès de l'ombrageux pouvoir de la Convention. « Quoi! » dit une de ces prisonnières à Lacroix qui se promenait avec Danton, « vous ne saviez pas que « des milliers de détenues peuplaient les pri- « sons? Vous n'avez jamais rencontré ces char- « retées de condamnées allant au supplice? — « Non, » dit Lacroix, « je ne me suis jamais « rencontré sur leur chemin; je n'ai jamais vu « couler ce sang; il m'eût fait horreur. Danton « et moi nous voulions une république sans « ilotes. »

XI

Ainsi se passèrent les jours qui précédèrent le procès. Danton était respecté. On plaignait Lacroix, Bazire, Camille Desmoulins. Hérault de Séchelles avait la sérénité d'un juste qui a pesé sa vie et sa mort et qui se glorifie du martyre pour la liberté. Jeune, riche, éloquent, aristocrate de naissance, un des plus beaux parmi les hommes de son temps, Hérault de Séchelles laissait cependant après lui un amour qui devait ajouter au déchirement de son âme. Pendant sa mission en Savoie, il s'était attaché à une jeune femme d'une grande naissance et d'une rare beauté. Elle avait été pour Hérault de Séchelles à Chambéry ce que Thérésa Cabarus était pour Tallien à Bordeaux. Elle languissait et pleurait maintenant aux portes de la prison, sans pouvoir fléchir Robespierre.

Fabre d'Églantine, consolé quelquefois par les visites de sa femme, était consumé par la maladie.

Chabot, seul, abandonné de tous, couvert de ridicule et de mépris par les autres détenus, ne pouvait supporter ce supplice d'infamie. Il n'avait pas même la gloire qu'il avait tant ambitionnée dans la mort. Il mourait sous les huées. Il se procura du poison. Il le but. Il ne put supporter les douleurs de l'agonie. Il appela par ses gémissements les gardiens dans son cachot. On le rappela à la vie pour le conserver au supplice.

XII

Camille Desmoulins inspirait le sentiment de compassion qu'on éprouve pour la faiblesse. Léger et capricieux même dans ses colères, le sourire avait été toujours près de l'imprécation sur ses lèvres. Les haines qu'il avait inspirées étaient légères comme lui. Elles ne résistaient pas à ses larmes. Il ne cessait d'en répandre en invoquant tout haut le nom de sa femme, la belle

Lucile. Cette jeune femme désespérée, privée en cinq jours de son père et de son mari, rôdait sans cesse autour du Luxembourg, pour apercevoir Camille ou pour être aperçue de loin par lui. Les gestes étaient leur seul moyen d'entretien à travers l'espace. Leur séparation avait été aussi déchirante qu'imprévue.

Lucile était fille de madame Duplessis, une des plus belles personnes de son temps, et de M. Duplessis, ancien commis des finances, zélé patriote. Un long attachement, une pénible attente de plusieurs années avaient précédé l'union des jeunes époux. Ce jardin du Luxembourg, où pleuraient maintenant les deux amants, avait été précisément le site de leur première rencontre, de leurs entrevues et de leurs amours. Brissot, Danton et Robespierre, familiers alors de la maison Duplessis, avaient signé comme témoins et comme amis le contrat de mariage. De ces hommes séparés maintenant par les factions et par l'échafaud, l'un était l'occasion, l'autre l'instrument des malheurs et du veuvage prochain de la jeune épouse.

La nuit du 30 au 31 mars, au moment où il reposait dans les bras de sa femme, le bruit d'une crosse de fusil, résonnant sur le seuil de sa porte, éveille en sursaut Camille Desmoulins. « On vient m'arrêter! » s'écrie-t-il. Il échappe aux embrassements de sa femme et va ouvrir aux soldats. On lui présente l'ordre; il le lit, le froisse avec colère dans ses doigts. « Voilà donc « la récompense de la première voix de la Révo« lution! » s'écrie-t-il. Il presse sa femme une dernière fois sur son cœur, il embrasse son enfant endormi dans son berceau, et suit ses gardes au Luxembourg. Il ne savait rien encore ni de son crime ni de ses complices. Jeté au milieu de la nuit dans un cachot, il entend, à travers les fentes du mur, la voix connue d'un homme qui poussait de douloureux gémissements. « Est« ce toi, Fabre? » lui crie-t-il. — « Oui, » lui répond le malade; « mais est-ce bien toi, Ca« mille? Toi ici! Toi, l'ami de Danton et de « Robespierre! La contre-révolution est-elle « donc accomplie? » Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins s'entretinrent jusqu'au jour sans pouvoir deviner l'énigme de leur situation. L'âme molle du pamphlétaire n'était pas de trempe à supporter, sans se briser, les secousses tragiques des révolutions. Au lieu de se roidir il s'attendrissait. Il laissait trop d'amour et trop de félicité derrière lui pour ne pas rejeter ses regards vers la vie. Sa femme ne pouvait croire à une séparation éternelle. « Hélas! » s'écriait-elle devant ceux qui voulaient la consoler, « je pleure « comme une femme parce qu'il souffre, parce « qu'ils le laissent manquer de tout, parce qu'il « ne nous voit pas; mais j'aurai le courage d'un « homme, je le sauverai. Pourquoi m'ont-ils « laissée libre, moi? Croient-ils que je n'oserai « élever la voix? Ont-ils compté sur mon si« lence? J'irai aux Jacobins, j'irai chez Robes« pierre. Il fut notre hôte, notre ami, le con« fident de nos sentiments républicains. Sa main « a uni nos deux mains! Il nous servit de père, « il ne peut être notre assassin! »

Quand elle apprit que Danton était emprisonné avec son mari, elle courut, tout en pleurs, chez madame Danton. Madame Danton, âgée alors de dix-sept ans, portait dans son sein un premier fruit de son mariage qu'elle mit au jour un mois après la mort de son mari. Lucile Desmoulins se précipita dans les bras de sa jeune amie et la conjura de venir avec elle chez Robespierre, pour se jeter ensemble à ses pieds et lui arracher la vie de leurs époux. Madame Danton confondit ses larmes avec celles de Lucile, mais elle se refusa à toute démarche qui pourrait avilir en elle le nom qu'elle portait. « Je suivrai Danton à « l'échafaud, » dit-elle, « mais je n'humilierai « pas sa mémoire devant son ennemi. S'il devait « la vie au pardon de Robespierre, il ne me « pardonnerait ni dans ce monde ni dans l'autre. « Il m'a légué en partant son honneur, je dois « le lui rapporter intact. » Lucile, désespérée, courut seule à la porte du comité de salut public. Elle fut repoussée. Trouvant Robespierre inaccessible, elle lui écrivit. Voici sa lettre :

« Est-ce bien toi qui nous accuses de projets « de trahison envers la patrie, toi qui as déjà « tant profité des efforts que nous avons faits « uniquement pour elle? Camille a vu naître « ton orgueil, il a pressenti la marche que tu « voulais suivre; mais il s'est rappelé votre « ancienne amitié, et il a reculé devant l'idée « d'accuser un ami, un compagnon de ses tra« vaux. Cette main qui a pressé la tienne a « quitté la plume avant le temps, lorsqu'elle ne « pouvait plus la tenir pour tracer ton éloge, « et toi tu l'envoies à la mort! Tu as donc com« pris son silence? Il doit t'en remercier.

« Mais, Robespierre, pourras-tu bien accom« plir les funestes projets que t'ont inspirés sans « doute les âmes viles qui t'entourent? As-tu « oublié ces liaisons que Camille ne se rappelle

« jamais sans attendrissement, toi qui fis des « vœux pour notre union, qui joignis nos mains « dans les tiennes, toi qui as souri à mon fils « et que ses mains enfantines ont caressé tant « de fois? Pourras-tu donc rejeter ma prière, « mépriser mes larmes, fouler aux pieds la jus- « tice? Car, tu le sais toi-même, nous ne méri- « tons pas le sort qu'on nous prépare, et tu peux « le changer. S'il nous frappe, c'est que tu l'au- « ras ordonné. Mais quel est donc le crime de « mon Camille?

« Je n'ai pas sa plume pour le défendre. Mais « la voix des bons citoyens et ton cœur, s'il est « sensible, seront pour moi. Crois-tu que l'on « prendra confiance en toi en te voyant immoler « tes amis? Crois-tu que l'on bénira celui qui « ne se soucie ni des larmes de la veuve ni de « la mort de l'orphelin? Si j'étais la femme de « Saint-Just, je lui dirais : La cause de Camille « est la tienne, celle de tous les amis de Robes- « pierre. Le pauvre Camille, dans la simplicité « de son cœur, qu'il était loin de se douter du « sort qui l'attend aujourd'hui! Il croyait tra- « vailler à ta gloire en te signalant ce qui manque « encore à notre république. On l'a sans doute « calomnié près de toi, Robespierre; car tu ne « saurais le croire coupable. Songe qu'il ne t'a « jamais demandé la mort de personne! qu'il « n'a jamais voulu nuire par ta puissance, et « que tu étais son plus ancien, son meilleur « ami! Et tu vas nous tuer tous deux! Car le « frapper, lui, c'est me tuer, moi!... »

Elle n'acheva pas. La lettre, confiée à sa mère, ne parvint pas à Robespierre.

XIII

Camille Desmoulins avait obtenu de son côté, de la complaisance d'un visiteur des prisons, les moyens rares et secrets de communiquer avec sa femme.

Il écrivit cette lettre entre deux interrogatoires :

« Ma destinée ramène dans ma prison mes « yeux dans ce jardin où je passai huit années « de ma vie à te voir; un coin de vue sur le « Luxembourg me rappelle une foule de sou- « venirs de nos amours. Je suis au secret, mais « jamais je n'ai été, par la pensée, par l'imagi- « nation, presque par le toucher, plus près de « toi, de ta mère, de mon petit Horace. Je ne « t'écris ce premier billet que pour te demander « des choses de première nécessité; mais je vais « passer tout le temps de ma prison à t'écrire, « car je n'ai pas besoin de prendre ma plume « pour autre chose et pour ma défense. Ma justi- « fication est tout entière dans mes huit volumes « républicains. C'est un bon oreiller sur lequel « ma conscience s'endort dans l'attente du tri- « bunal et de la postérité. Je me jette à tes ge- « noux, j'étends les bras pour t'embrasser, je « ne trouve plus... (ici on remarque la trace « d'une larme). Envoie-moi le verre où il y a « un *C* et un *D*, nos deux noms; un livre que « j'ai acheté il y a quelques jours, et dans le- « quel il y a des pages en blanc mises exprès « pour recevoir des notes. Ce livre roule sur « l'immortalité de l'âme. J'ai besoin de me per- « suader qu'il y a un Dieu plus juste que les « hommes, et que je ne puis manquer de te « revoir. Ne t'affecte pas trop de mes idées, ma « chère amie. Je ne désespère pas encore des « hommes. Oui, ma bien-aimée, nous pourrons « nous revoir encore dans le jardin du Luxem- « bourg. Mais envoie-moi ce livre. Adieu, Lucile! « adieu, Horace (c'était son fils)! Je ne puis pas « vous embrasser, mais aux larmes que je verse « il me semble vous tenir encore contre mon « sein... (Ici se trouve la trace d'une seconde « larme.) « TON CAMILLE. »

Une heure après, le prisonnier reprenait la plume :

« Le ciel a eu pitié de mon innocence, » écrivait-il à sa femme; « il m'a envoyé dans le som- « meil un songe où je vous ai vus tous. Envoie- « moi de tes cheveux et ton portrait, oh! je t'en « prie; car je pense uniquement à toi et jamais « à l'affaire qui m'a amené ici et que je ne puis « deviner. »

Cependant le comité, vainqueur à la Convention par la voix de Robespierre et de Saint-Just, s'étonnait de la popularité inquiétante qui suivait Danton dans les fers. Il voulait surprendre le peuple par la grandeur de la victime et par la promptitude du coup. On transporta la nuit les accusés à la Conciergerie. Danton, en entrant sous ce portique de l'échafaud, sentit s'abattre son ostentation d'insouciance. Son visage devint sombre comme ce séjour. Par un hasard ou par une dérision, on assigna aux Dantonistes pour cachot le cachot des Girondins. C'étaient à la fois une vengeance et une prophétie. Danton y reconnut le doigt d'une justice divine que ses malheurs commençaient à lui dévoiler. « C'est à pareil « jour, » s'écria-t-il en y entrant, « que j'ai fait

« instituer le tribunal révolutionnaire; j'en de-« mande pardon à Dieu et aux hommes. Mon « but était de prévenir un nouveau septembre « et non de déchaîner ce fléau sur l'huma-« nité. »

XIV

Le procès s'ouvrit. Tous les jurés, choisis par Fouquier-Tinville et présidés par Hermann, étaient des visages connus des accusés. Fouquier-Tinville lui-même, parent de Camille Desmoulins, devait au crédit de ce jeune patron son emploi d'accusateur public. Mais l'œil du comité planait sur tous ces hommes et plongeait dans toutes ces consciences. On n'attendait pas d'eux la justice, mais la mort.

Cependant le peuple, qui adorait encore Danton, assiégeait le palais de justice. La foule débordait jusque sur les quais environnants pour assister au triomphe du grand patriote. Danton parut avec une dignité un peu théâtrale devant les juges. Le président lui ayant demandé son nom, son âge, sa demeure : « Je suis Danton, » répondit-il, « assez connu dans la Révolution. « J'ai trente-cinq ans. Ma demeure sera bientôt « le néant, et mon nom vivra dans le panthéon « de l'histoire. »

« — Et moi, » dit Camille Desmoulins, « j'ai « trente-trois ans, l'âge fatal aux révolution-« naires, l'âge du sans-culotte Jésus quand il « mourut. »

Fouquier ayant fait asseoir sur les mêmes bancs Chabot, Fabre d'Églantine et les intrigants leurs complices, Danton et ses amis se levèrent et s'écartèrent, indignés qu'on les confondît dans un même procès avec des hommes notés d'infamie. On commença par ceux-ci. Fabre d'Églantine se défendit avec l'habileté d'un homme consommé dans l'art de colorer la parole. Le témoignage de Cambon, probité antique, ne laissa aucun doute sur le fait qu'on imputait à ces accusés d'avoir dénaturé et falsifié un décret de finances. Le jeune et infortuné Bazire n'avait d'autre tort que son amitié pour Chabot et le silence qu'il avait gardé pour ne pas perdre son ami. Confident involontaire, Bazire mourut pour n'avoir pas consenti à se faire délateur.

XV

Hérault de Séchelles fut interrogé avant Danton. Il répondit en homme qui méprise la vie autant que l'accusation, et qui accepte le jugement de l'avenir. Hermann appela ensuite Danton. Il lui reprocha ses liaisons avec Dumouriez et ses complicités occultes pour rétablir la royauté en corrompant l'armée et en l'entraînant contre Paris. Danton se levant avec une indignation feinte : « Les lâches qui me calomnient, » répondit-il en donnant à sa voix un éclat qui la portait en intention jusqu'au comité de salut public, « oseraient-ils m'attaquer en face? Qu'ils « se montrent et bientôt je les couvrirai eux-« mêmes de l'ignominie qui les caractérise! Au « reste, » poursuivit-il avec un désordre et une précipitation de paroles qui attestaient le bouillonnement de ses idées, « je l'ai dit, je le répète : « mon domicile est bientôt dans le néant et mon « nom au Panthéon. Ma tête est là; elle répond « de tout... la vie m'est à charge, il me tarde « d'en être délivré!... Les hommes de ma trempe « sont impayables... C'est sur leur front qu'est « imprimé en caractères ineffaçables le sceau de « la liberté, le génie républicain... et c'est moi « qu'on accuse d'avoir rampé au pied des cours! « d'avoir conspiré avec Mirabeau, avec Dumou-« riez! Saint-Just! tu répondras des calomnies « lancées contre le meilleur ami du peuple. En « lisant cette liste d'horreurs, je sens toute mon « existence frémir! » Ces phrases évidemment préparées et retrouvées en lambeaux décousus dans une mémoire et dans une conscience troublées révélaient plus d'orgueil que d'innocence. Le président fit observer à l'accusé que Marat, accusé comme lui, s'était défendu autrement, et avait réfuté par des preuves froidement discutées l'accusation.

« — Eh bien! » reprit Danton, « je vais donc « descendre à ma justification. » Puis, échappant aussitôt par de nouvelles explosions à sa défense raisonnée : « Moi, » s'écria-t-il, « vendu à Mira-« beau, à d'Orléans, à Dumouriez!... mais tout « le monde sait que j'ai combattu Mirabeau, que « j'ai défendu Marat! Ne me suis-je pas montré « lorsqu'on voulait nous soustraire le tyran en « l'enlevant pour le mener à Saint-Cloud? N'ai-je « point fait afficher aux Cordeliers la nécessité « de s'engager?... J'ai toute la plénitude de ma « tête lorsque je provoque mes accusateurs, « lorsque je demande à me mesurer avec eux! « Qu'on me les produise, et je les replonge dans « le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir! « Vils imposteurs, paraissez et je vais vous arra-« cher le masque qui vous dérobe à la vindicte « publique!... » Le président le rappela encore

à la décence et à la modestie de l'accusé. — « Un « accusé comme moi, » répliqua Danton, « qui « connaît les mots et les choses, répond devant « le jury, mais ne lui parle pas. On m'accuse de « m'être retiré à Arcis-sur-Aube. Je réponds que « j'ai déclaré à cette époque que le peuple fran- « çais serait victorieux ou que je ne serais plus! « Il me faut, ai-je ajouté, des lauriers ou la « mort! Où sont donc les hommes de qui Danton « a emprunté de l'énergie? Depuis deux jours « le tribunal connaît Danton. Demain j'espère « m'endormir dans le sein de la gloire!... Pé- « thion, » reprit-il aussitôt, comme un homme qui s'égare et qui revient sur ses pas, « Péthion « sortant de la commune vint aux Cordeliers. « Il nous dit que le tocsin devait sonner à minuit, « et que le lendemain devait être le tombeau de « la tyrannie. On m'a déposé, quand j'étais « ministre, cinquante millions, je l'avoue. J'offre « d'en rendre un fidèle compte. C'était pour « donner de l'impulsion à la Révolution. Il est « vrai que Dumouriez a essayé de me ranger de « son parti, qu'il chercha à flatter mon ambition « en me proposant le ministère; mais je lui « déclarai ne vouloir occuper de pareille place « qu'au bruit du canon. On me parle aussi de « Westermann; mais je n'ai jamais eu rien de « commun avec lui. Je sais qu'à la journée « du 10 août Westermann sortit des Tuileries « tout couvert du sang des royalistes, et moi je « disais qu'avec dix-sept mille hommes disposés « comme j'en aurais donné le plan on aurait pu « sauver la patrie... »

Les paroles de Danton se pressaient si confusément sur ses lèvres, qu'elles paraissaient l'étouffer sous la masse et sous l'incohérence de ses idées. La véritable éloquence d'un accusé, le sang-froid de la vérité et l'accent de la conscience lui manquaient. Il cherchait à y suppléer par le mouvement et par le bruit; il s'élevait jusqu'à la fièvre, jamais jusqu'à la véritable indignation. Les mouvements convulsifs de son visage, sa parole saccadée, son geste théâtral, l'écume qui tachait ses lèvres, le souffle qui manquait à sa respiration, attestaient l'impuissance où il était de parler plus longtemps. Les juges, épouvantés ou attendris, lui témoignèrent quelque intérêt, et lui dirent qu'il avait besoin de repos. Il se tut.

On passa à Camille Desmoulins, accusé d'avoir persiflé la justice du peuple en la comparant aux crimes des tyrans. « Je n'ai pu, » dit-il, « me « défendre qu'avec une arme bien affilée contre « mes ennemis, et j'ai prouvé plus d'une fois le « dévouement de toute ma vie à la Révolution. »

Lacroix, interrogé sur sa mission en Belgique et sur la disparition d'une voiture qui contenait quatre cent mille francs d'objets précieux : « Nous « avions, » dit-il, « Danton et moi, acheté du « linge pour l'usage des représentants du peuple. « Nous avions une voiture d'argenterie qui a été « pillée dans un village. » Il revendiqua la part principale dans la journée du 31 mai.

Philippeaux démontra son innocence avec la force et la dignité d'un homme pur. « Il vous est « permis de me faire périr, » dit-il, « mais je « vous défends de m'outrager. » Westermann répondit en soldat qui ne dispute pas sa vie, mais qui préserve son honneur.

XVI

Le lendemain, les débats furent repris. Camille Desmoulins avait écrit dans la nuit à sa femme une dernière lettre. C'était le testament de son cœur, qui se donnait à l'amour avant de s'éteindre sous la main du bourreau. Voici ce testament :

« Duodi, germinal, cinq heures du matin.

« Le sommeil bienfaisant a suspendu mes « maux. On est libre quand on dort. On n'a « point le sentiment de sa captivité. Le ciel a « eu pitié de moi. Il n'y a qu'un moment, je te « voyais en songe, je vous embrassais tour à « tour, ta mère, Horace, tous!... Je me suis « retrouvé dans mon cachot. Il faisait un peu de « jour. Ne pouvant plus te voir et entendre tes « réponses, car toi et ta mère vous me parliez, « je me suis levé au moins pour te parler et « t'écrire. Mais ouvrant mes fenêtres, la pensée « de ma solitude, les affreux barreaux, les ver- « rous qui me séparent de toi ont vaincu toute « ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes ou « plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tom- « beau : Lucile! Lucile! ô ma chère Lucile! où « es-tu? » (Ici on remarque la trace d'une larme.)

« Hier au soir, j'ai eu un pareil moment, et « mon cœur s'est également fendu quand j'ai « aperçu dans le jardin ta mère. Un mouvement « machinal m'a jeté à genoux contre les bar- « reaux; j'ai joint les mains comme implorant sa « pitié, elle qui gémit, j'en suis sûr, dans ton « sein. J'ai vu hier sa douleur à son mouchoir

« et à son voile qu'elle a baissé, ne pouvant tenir « à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle « s'asseye un peu plus près avec toi afin que je « vous voie mieux. Il n'y a pas de danger, à ce « qu'il me semble. Mais surtout, je t'en conjure, « par nos amours éternelles, envoie-moi ton « portrait; que ton peintre ait compassion de « moi qui ne souffre que pour avoir eu trop « compassion des autres; qu'il te donne deux « séances par jour. Dans l'horreur de ma prison, « ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse « et de ravissement que celui où je recevrai ce « portrait. En attendant, envoie-moi de tes che- « veux, que je les mette contre mon cœur. Ma « chère Lucile! me voilà revenu au temps de « mes premières amours, où quelqu'un m'inté- « ressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. « Hier, quand le citoyen qui t'a porté ma lettre « fut revenu : — Eh bien! vous l'avez vue? lui « dis-je; et je me surprenais à le regarder comme « s'il fût resté sur ses habits, sur toute sa per- « sonne, quelque chose de ta présence, quelque « chose de toi. C'est une âme charitable puis- « qu'il t'a remis ma lettre sans retard. Je le « verrai, à ce qu'il paraît, deux fois par jour, le « matin et le soir. Ce messager de mes douleurs « me devient aussi cher que l'aurait été autre- « fois le messager de mes plaisirs.

« J'ai découvert une fente dans mon appar- « tement; j'ai appliqué mon oreille, j'ai entendu « gémir; j'ai hasardé quelques paroles, j'ai en- « tendu la voix d'un malade qui souffrait. Il m'a « demandé mon nom, je le lui ai dit : — Oh! « mon Dieu! s'est-il écrié à ce nom en retom- « bant sur le lit d'où il s'était levé; et j'ai reconnu « distinctement la voix de Fabre d'Églantine. « — Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit, mais toi « ici! La contre-révolution est donc faite?

« Nous n'osons cependant nous parler, de « peur que la haine ne nous envie cette faible « consolation, et que, si on venait à nous en- « tendre, nous ne fussions séparés et resserrés « plus étroitement; car il a une chambre à feu, « et la mienne serait assez belle si un cachot « pouvait l'être. Mais tu n'imagines pas ce que « c'est que d'être au secret sans savoir pour « quelle raison, sans avoir été interrogé, sans « recevoir un seul journal! C'est vivre et être « mort tout ensemble; c'est n'exister que pour « sentir qu'on est dans un cercueil! Et c'est « Robespierre qui a signé l'ordre de mon empri- « sonnement! Et c'est la république, après tout « ce que j'ai fait pour elle! C'est là le prix que « je reçois de tant de vertus et de sacrifices! Moi « qui me suis dévoué depuis cinq ans à tant de « haines et de périls pour la république, moi qui « ai conservé ma pauvreté au milieu de la Révo- « lution, moi qui n'ai de pardon à demander « qu'à toi seule au monde, et à qui tu l'as accordé « parce que tu sais que mon cœur, malgré ses « faiblesses, n'est pas indigne de toi; c'est moi « que des hommes qui se disaient mes amis, qui « se disent républicains, jettent dans un cachot, « au secret, comme si j'étais un conspirateur! « Socrate but la ciguë, mais au moins il voyait « dans sa prison ses amis et sa femme.

« Combien il est plus dur d'être séparé de toi! « Le plus grand criminel serait trop puni s'il « était arraché à une Lucile autrement que par « la mort, qui ne fait sentir au moins qu'un « moment la douleur d'une telle séparation. On « m'appelle...

« Dans ce moment, les commissaires du tri- « bunal révolutionnaire viennent m'interroger. « Il ne me fut fait que cette question : Si j'avais « conspiré contre la république? Quelle dérision! « Et peut-on insulter ainsi au républicanisme le « plus pur! Je vois le sort qui m'attend. Adieu, « Lucile, dis adieu à mon père. Mes derniers « moments ne te déshonoreront point. Je meurs « à trente-quatre ans. Je vois bien que la puis- « sance enivre presque tous les hommes, que « tous disent comme Denys de Syracuse : La « tyrannie est une belle épitaphe! Mais console- « toi, l'épitaphe de ton pauvre Camille est plus « glorieuse : c'est celle des Brutus et des Caton « les tyrannicides. O ma chère Lucile! j'étais né « pour faire des vers, pour défendre les mal- « heureux, pour te rendre heureuse et pour « composer avec ta mère, mon père et quelques « personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais « rêvé une république que tout le monde eût « adorée. Je n'ai pu croire que les hommes fus- « sent si féroces et si injustes. Je ne me dissi- « mule point que je meurs victime de mon amitié « pour Danton. Je remercie mes assassins de me « faire mourir avec lui et Philippeaux. Pardon, « ma chère amie, ma véritable vie, que j'ai « perdue du moment qu'on nous a séparés; je « m'occupe de ma mémoire; je devrais bien « plutôt m'occuper de te la faire oublier, ma « Lucile! Je t'en conjure, ne m'appelle point « par tes cris; ils me déchireraient au fond du « tombeau. Vis pour notre enfant! Parle-lui de « moi; tu lui diras, ce qu'il ne peut pas entendre, « que je l'aurais bien aimé! Malgré mon sup-

« plice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effa-« cera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ; « et, ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon « amour de la liberté, Dieu le récompensera. Je « te reverrai un jour, ô Lucile ! Sensible comme « je l'étais, la mort qui me délivre de la vue de « tant de crimes est-elle un si grand malheur ? « Adieu, ma vie, mon âme, ma divinité sur la « terre ! Adieu, Lucile ! ma Lucile ! ma chère « Lucile ! Adieu, Horace ! Annette ! Adèle ! Adieu, « mon père ! Je sens fuir devant moi le rivage « de la vie. Je vois encore Lucile ! je la vois, ma « bien-aimée ! ma Lucile ! Mes mains liées t'em-« brassent et ma tête séparée repose encore sur « toi ses yeux mourants. »

XVII

Danton, rassuré par l'intérêt que le peuple lui témoignait, ressembla moins à un accusé qu'à un factieux qui jette à la foule le signal de l'insurrection. Les fenêtres du tribunal étaient ouvertes. Danton entendait le murmure sourd de la multitude autour des murs. Il parlait d'un accent à être entendu hors de l'enceinte. Il poussait, par moments, de tels rugissements, que sa voix parvenait au delà de la Seine, jusqu'aux curieux qui encombraient le quai de la Ferraille. Les mots qu'il prononçait circulaient de bouche en bouche dans les groupes. « Peuple ! » s'écriait Danton au public qui murmurait autour de lui, « taisez-vous ! vous me jugerez quand j'aurai « tout dit. Ma voix ne doit pas seulement être « entendue de vous, mais de toute la France ! » Le tocsin de l'insurrection semblait battre dans sa poitrine, son geste écrasait les juges, les jurés, l'auditoire ; la sonnette du président Hermann ne cessait de s'agiter pour imposer silence. « N'en-« tends-tu pas la sonnette ? » lui dit-il une fois. « — Président, » lui répondit Danton, « la voix « d'un homme qui défend sa vie doit vaincre le « bruit de ta sonnette. »

A travers une lucarne de l'imprimerie du tribunal qui ouvrait sur le lieu des séances, plusieurs membres des comités assistaient invisibles à ce drame. Hermann et Fouquier-Tinville paraissaient déconcertés. La faveur publique revenait à Danton. Il le sentait et redoublait d'insolence. Les membres du comité firent signe au président de clore ce dangereux dialogue entre lui et les accusés. Le président refusa la parole à Camille Desmoulins, qui se levait pour lire la défense qu'il avait préparée. Camille indigné se rassit ; et déchirant l'écrit qu'il tenait à la main, il en jeta les morceaux sur le parquet. Mais bientôt, comme s'il se fût ravisé, il les ramassa ; et les roulant en boulettes de papier entre ses doigts, il se mit à les lancer à la tête de Fouquier-Tinville. Danton se baissa et en fit autant : non, comme on l'a cru jusqu'ici, par un jeu cynique et puéril, indigne de l'homme et du moment, mais par le geste significatif et tragique d'un accusé que l'on désarme des moyens de prouver son innocence, et qui jette dans un accès d'indignation, avec les débris déchirés de sa défense, son sang et celui de ses coaccusés au visage de ses juges, comme une vengeance ou comme une malédiction.

Ces fragments de la défense de Camille Desmoulins, recueillis après la séance sur le parquet du tribunal par un des amis de Danton, furent remis à madame Duplessis, belle-mère de Camille Desmoulins, et recomposés dans leur entier par cette femme pour crier vengeance ou compassion à la postérité.

On ramena les accusés dans leur cachot. Le comité de salut public, alarmé, n'osait ni supporter un plus long procès, ni l'interrompre. La loi exigeait que les débats durassent au moins trois jours. La séance du lendemain pouvait être l'acquittement et le triomphe des Dantonistes. Une circonstance fatale servit l'impatience du comité.

Les détenus du Luxembourg, pleins de confiance dans la popularité de Danton, résolurent de profiter de l'émotion causée par son procès pour conspirer un mouvement dans le peuple, abattre la tyrannie et échapper à la mort. Une conférence nocturne eut lieu, dans la chambre du général Dillon, entre Chaumette et quelques-uns des principaux prisonniers. Ils s'étaient concertés avec quelques hommes du dehors. La femme de Camille Desmoulins devait se jeter au milieu du peuple, soulever la multitude par sa beauté, par sa douleur et par sa voix, et l'entraîner contre la Convention. Antonelle, ancien président du tribunal révolutionnaire, était informé du complot.

Un prisonnier nommé Lallotte le révéla ; Saint-Just se hâta de convoquer la Convention. Billaud-Varennes lut la lettre de Laflotte ; la Convention décréta que tout prévenu de conspiration qui aurait insulté à la justice nationale serait mis à l'instant hors des débats et privé de son droit de défense. Vallier, Amar et Vouland, membres des comités, courent à l'instant porter à Fou-

quier-Tinville le décret ou plutôt l'arrêt de mort des accusés. Fouquier lit ce décret devant les jurés. Danton se lève : « Je prends à témoin l'au- « ditoire que nous n'avons pas insulté le tribu- « nal. » L'auditoire confirme par ses applaudissements l'assertion de Danton. La foule indignée s'agite et se presse comme pour enlever les accusés. Si la femme de Camille Desmoulins n'eût pas été arrêtée dans la nuit, si elle eût donné par sa présence une voix et une passion de plus à ce tumulte, les accusés étaient sauvés et le comité vaincu.

Mais tout se calma faute d'impulsion. Danton essaya en vain de protester encore. « Un jour, » s'écria-t-il, « un jour la vérité sera connue ; « je vois de grands malheurs fondre sur la « France. Voilà la dictature ! » Puis, apercevant au fond d'un couloir Amar et Vouland, deux affidés de Robespierre qui épiaient la scène : « Voyez, » dit-il en les montrant du poing, « voyez ces lâches assassins ; ils ne nous quit- « teront qu'à la mort. — Les scélérats ! » s'écria Camille Desmoulins, « non contents de « m'égorger, moi, ils veulent encore égorger ma « femme ! »

Le tribunal leva la séance. Le lendemain, les trois jours étant écoulés, on déclara les débats fermés. Camille Desmoulins, se cramponnant à son banc, ne put être emporté que de vive force.

Les jurés se rassemblent. Ils délibèrent longtemps. Ils communiquent pendant la délibération avec les ennemis des accusés. Une anxiété terrible pesait sur leur conscience. Aucun d'eux ne croyait au crime de Danton ; tous croyaient à ses vices et à sa puissance. La majorité semblait indécise. Des colloques sinistres s'établissaient entre eux pour s'arracher les uns aux autres la vie ou la mort de ces hommes. Souberbielle, ancien ami des accusés, hésitait entre tous. Il aimait Danton ; il craignait Robespierre ; il adorait par-dessus tout la république. Dans l'agitation de ses pensées, il se promenait à pas interrompus dans un corridor qui précédait la salle des délibérations. Un des collègues de Souberbielle, Topino-Lebrun, l'aborde. « Eh « bien, Souberbielle, » lui dit Lebrun, « que « fais-tu là ? — Je médite sur l'acte terrible qu'on « veut obtenir de nous, » répond Souberbielle. « — Et moi, j'ai médité, » reprend le juré. « — Qu'as-tu décidé ? » lui demande Souberbielle. « — Je me suis dit, » réplique le juré : « Ceci n'est pas un procès, c'est une me- « sure. Les circonstances nous ont portés à une « de ces hauteurs où la justice s'évanouit pour « ne plus laisser dominer que la politique. Nous « ne sommes plus des jurés, nous sommes des « hommes d'État. — Mais, » dit Souberbielle, « y a-t-il deux justices ? Une pour le vulgaire « des hommes, une autre pour les hommes « supérieurs ? Et l'innocence en bas devien- « drait-elle crime en haut ? — Bah ! » dit le juré, « il ne s'agit pas de ces arguties, mais de « bon sens et de patriotisme. Nous sommes où « nous sommes. La république est à une de ces « extrémités où le jugement n'est pas une jus- « tice, mais un choix. Danton et Robespierre ne « peuvent plus s'accorder. Il faut, pour sauver « la patrie, que l'un des deux périsse ! Eh bien ! « interroge-toi en bon patriote et réponds-toi « en conscience : lequel crois-tu le plus indis- « pensable en ce moment à la république, de « Robespierre ou de Danton ? — Robespierre ! » répond sans hésiter Souberbielle. « — Eh « bien ! tu as jugé, » reprend Topino-Lebrun, et il s'éloigne.

XVIII

Rentrés dans leur cachot pour attendre l'heure du supplice, les condamnés dépouillèrent les rôles d'apparat qu'ils avaient pris en public et se dévoilèrent devant la mort. Hérault de Séchelles fut impassible comme ces Romains dont il avait l'image dans le cœur. Élève de Jean-Jacques Rousseau, il tira de sa poche un volume de ce philosophe, en lut quelques pages, et se félicita de sortir d'un monde dont il avait combattu les préjugés et les superstitions pour y faire prévaloir la nature et la raison. « O mon « maître ! » s'écria-t-il en fermant le livre, « tu « as souffert pour la vérité et je vais mourir « pour elle. Tu as le génie, j'ai le martyre ; tu « es un plus grand homme, mais lequel est le « plus philosophe de nous deux ? » C'était la même pensée que le jeune représentant du peuple avait fait graver en quelques vers au-dessus de la porte de la petite maison habitée par Jean-Jacques Rousseau et par madame de Warens, dans le vallon des Charmettes, auprès de Chambéry, et qu'on y lit encore.

Cette image de la nature, de la solitude et de l'amour, se présentait la dernière à l'esprit d'Hérault de Séchelles au moment de quitter la vie. Aucune larme n'amollit sa constance, aucune affectation de fermeté ne la roidit.

Westermann était intrépide. Philippeaux souriait comme une conscience qui se confie à ses bonnes actions. Camille Desmoulins voulut lire Young et Hervey, ces deux poëtes de l'agonie : « Tu veux donc mourir deux fois ? » lui dit en plaisantant Westermann. Mais le livre tombait, à chaque instant, des mains de Camille. Il revenait sans cesse à l'image de sa femme adorée et captive, de son enfant orphelin, de sa bellemère abandonnée. « O ma Lucile ! ô mon « Horace ! » s'écriait-il en fondant en larmes, « que vont-ils devenir? »

Danton simulait l'insouciance; il lançait des mots après lui, pour se survivre, comme des médailles à son effigie jetées des bords de la tombe à la postérité. « Ils croient pouvoir se passer de moi, » dit-il, « ils se trompent. « J'étais l'homme d'État de l'Europe. Ils ne se « doutent pas du vide que laisse cette tête, » disait-il en pressant ses joues dans les deux paumes de ses larges mains. « Quant à moi, je m'en ris, » ajoutait-il en termes cyniques. « J'ai « bien joui de mon moment d'existence; j'ai « bien fait du bruit sur la terre ; j'ai bien sa« vouré ma vie ; allons dormir ! » Et il faisait de la tête et du bras le geste d'un homme qui va reposer son front sur l'oreiller.

XIX

A quatre heures les valets du bourreau vinrent lier les mains des condamnés et couper leurs cheveux. Ils s'y prêtèrent sans résistance et en assaisonnant de sarcasmes la toilette funèbre. « C'est bien bon pour ces imbéciles qui vont « nous regarder dans la rue, » dit Danton. « Nous paraîtrons autrement devant la posté« rité. » Il ne montra d'autre culte que celui de la renommée et ne parut désirer de survivre que dans sa mémoire. Son immortalité, c'était le bruit de son nom.

Camille Desmoulins ne pouvait croire que Robespierre laissât exécuter un homme comme lui. Il espéra jusqu'au dernier moment dans un retour de l'amitié. Il n'avait parlé de lui qu'avec ménagement et respect depuis son emprisonnement. Il ne lui avait adressé que des plaintes, aucune de ces injures sur lesquelles l'orgueil ne revient pas. Quand les exécuteurs voulurent saisir Camille pour le lier comme les autres, il lutta en désespéré contre ces préparatifs qui ne lui laissaient plus de doute sur la mort. Ses imprécations et ses fureurs firent ressembler un moment le cachot à une boucherie. Il fallut l'abattre pour l'enchaîner et pour lui couper les cheveux. Dompté et lié, il supplia Danton de lui mettre dans la main une boucle de la chevelure de Lucile, qu'il portait sous ses habits, afin de presser quelque chose d'elle en mourant. Danton lui rendit ce pieux office et se laissa lier sans résistance.

Une seule charrette contenait les quatorze condamnés. Le peuple se montrait Danton. Il se respectait lui-même dans sa victime. Quelque chose faisait ressembler ce supplice à un suicide du peuple. Un petit nombre d'hommes en haillons et de femmes salariées suivaient les roues, en couvrant les condamnés d'imprécations et de huées. Camille Desmoulins ne cessait de vociférer et de parler à cette multitude. « Généreux « peuple, malheureux peuple, » criait-il, « on « te trompe, on te perd, on immole tes meilleurs « amis ! Reconnaissez-moi, sauvez-moi ! Je suis « Camille Desmoulins ! C'est moi qui vous ai « appelés aux armes le 14 juillet ! C'est moi qui « vous ai donné cette cocarde nationale ! » En parlant ainsi et en s'efforçant de gesticuler des épaules et de rompre ses liens, il avait tellement déchiré et débraillé son habit et sa chemise que son buste grêle et osseux apparaissait presque nu au-dessus de la charrette. Depuis le convoi de madame Dubarry on n'avait pas entendu de tels cris ni contemplé de telles convulsions dans l'agonie. La foule y répondait par des insultes. Danton, assis à côté de Camille Desmoulins, faisait rasseoir son jeune compagnon, et lui reprochait ce vain étalage de supplications et de désespoir. « Reste donc tranquille, » lui disait-il sévèrement, « et laisse là cette vile ca« naille ! » Quant à lui, il écrasait la multitude, non de paroles, mais d'indifférence et de mépris. En passant sous les fenêtres de la maison qu'habitait Robespierre, la foule redoubla ses invectives, comme pour faire hommage à son idole du supplice de son rival. Les volets de la maison de Duplay se fermaient à l'heure où les charrettes passaient habituellement dans la rue. Ces cris firent pâlir Robespierre. Il s'éloigna des appartements d'où l'on pouvait entendre ces clameurs. Confus de tant d'implacabilité et humilié de tant de sang, qui rejaillissait si souvent et si justement sur lui, il sentit le regret ou la honte. « Ce pauvre Camille, » dit-il, « que n'ai-je « pu le sauver! Mais il a voulu se perdre ! Quant « à Danton, » ajoutait-il, « je sais bien qu'il me

« fraye la route ; mais il faut qu'innocents ou « coupables nous donnions tous nos têtes à la « république. La Révolution reconnaîtra les « siens de l'autre côté de l'échafaud. » Il feignit de gémir sur ce qu'il appelait les cruelles exigences de la patrie.

XX

Hérault de Séchelles descendit le premier de la charrette. Avec l'élan et le sang-froid d'une amitié qui pousse le cœur vers le cœur, il approcha son visage de celui de Danton pour l'embrasser. Le bourreau les sépara. « Barbare ! » dit Danton à l'exécuteur, « tu n'empêcheras pas « du moins nos têtes de se baiser tout à l'heure « dans le panier. »

Camille Desmoulins monta ensuite. Il avait repris son calme au dernier moment. Il roulait entre ses doigts les cheveux de sa femme, comme si sa main eût voulu se dégager pour porter cette relique à ses lèvres. Il s'approcha de l'instrument de mort, regarda froidement le couteau ruisselant du sang de ses amis ; puis se tournant vers le peuple et levant les yeux au ciel : « Voilà donc, » s'écria-t-il, « la fin du pre« mier apôtre de la liberté ! Les monstres qui « m'assassinent ne me survivront pas longtemps. « Fais remettre ces cheveux à ma belle-mère, » dit-il ensuite à l'exécuteur. Ce furent ses derniers mots. Sa tête roula.

Danton monta après tous les autres. Jamais il n'était monté plus superbe et plus imposant à la tribune. Il se carrait sur l'échafaud et semblait y prendre la mesure de son piédestal. Il regardait à droite et à gauche le peuple d'un regard de pitié. Il semblait lui dire par son attitude : « Regarde-moi bien, tu n'en verras pas qui me « ressemblent. » La nature cependant fondit un instant cet orgueil. Un cri d'homme, arraché par le souvenir de sa jeune femme, échappa au mourant. « O ma bien-aimée, » s'écria-t-il les yeux humides, « je ne te verrai donc plus ! » Puis, comme se reprochant ce retour vers l'existence : « Allons, Danton, » se dit-il à haute voix, « point de faiblesse ! » Et se tournant vers le bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, » lui dit-il avec autorité, « elle en vaut bien la « peine. » Sa tête tomba. L'exécuteur, obéissant à sa dernière pensée, la ramassa dans le panier et la promena autour de l'échafaud. La foule battit des mains. Ainsi finissent ses favoris.

Ainsi mourut en scène devant le peuple cet homme pour qui l'échafaud était encore un théâtre, et qui avait voulu mourir applaudi, à la fin du drame tragique de sa vie, comme il l'avait été au commencement et au milieu. Il ne lui manqua rien d'un grand homme, excepté la vertu. Il en eut la nature, la cause, le génie, l'extérieur, la destinée, la mort ; il n'en eut pas la conscience. Il joua le grand homme, il ne le fut pas. Il n'y a pas de grandeur dans un rôle ; il n'y a de grandeur que dans la foi. Danton eut le sentiment, souvent la passion de la liberté ; il n'en eut pas la foi, car il ne professait intérieurement d'autre culte que celui de la renommée.

La Révolution était un instinct chez lui, non une religion. Il la servit comme le vent sert la tempête, en soulevant l'écume et en jouant avec les flots. Il ne comprit d'elle que son mouvement, non sa direction. Il en eut l'ivresse plus que l'amour. Il représente les masses et non les supériorités de l'époque. Il montra en lui l'agitation, la force, la férocité, la générosité tour à tour de ces masses. Homme de tempérament plus que de pensée, élément plus qu'intelligence, il fut homme d'État, cependant, plus qu'aucun de ceux qui essayèrent de manier les choses et les hommes dans ce temps d'utopies. Plus que Mirabeau lui-même, si l'on entend par homme d'État un homme qui comprend le mécanisme du gouvernement, indépendamment de son idéal, il avait l'instinct politique. Il avait puisé dans Machiavel ces maximes qui enseignent tout ce qu'on peut faire supporter de pouvoir ou de tyrannie aux États. Il connaissait les faiblesses et les vices des peuples, il ne connaissait pas leurs vertus. Il ne soupçonnait pas ce qui fait la sainteté des gouvernements ; car il ne voyait pas Dieu dans les hommes, mais le hasard. C'était un de ces admirateurs de la *Fortune antique*, qui n'adoraient en elle que la divinité du succès. Il sentait sa valeur, comme homme d'État, avec d'autant plus de complaisance que la démocratie était plus au-dessous de lui. Il s'admirait comme un géant au milieu de ces nains du peuple. Il étalait sa supériorité comme un parvenu du génie. Il s'étonnait de lui-même. Il écrasait les autres. Il se proclamait la seule tête de la république. Après avoir caressé la popularité, il la bravait comme une bête féroce qu'il défiait de le dévorer. Il avait le vice audacieux comme le front. Il avait poussé le défi politique jusqu'au crime aux journées au moins tolérées

de septembre. Il avait défié le remords; mais il avait été vaincu. Il en était obsédé. Ce sang le suivait à la trace. Une secrète horreur se mêlait à l'admiration qu'il inspirait. Il ressentait loi-même cette horreur, et il aurait voulu se séparer de son passé. Nature inculte, il avait eu des accès d'humanité comme il en avait eu de fureur. Il avait les vices bas, mais les passions généreuses; en un mot il avait un cœur. Ce cœur, vers la fin, revenait au bien par la sensibilité, par la pitié et par l'amour. Il méritait à la fois d'être maudit et d'être plaint. C'était le colosse de la Révolution, la tête d'or, la poitrine de chair, le torse d'airain, les pieds de boue. Lui abattu, la cime de la Convention parut moins haute. Il en était le nuage, l'éclair et la foudre. En le perdant, la Montagne perdait son sommet.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

I

A peine Danton était-il mort que la terreur sembla se ranimer des efforts mêmes qu'il avait faits pour l'adoucir. Vingt-sept accusés de tous rangs, de toutes opinions, de tous sexes, accolés pêle-mêle, dans la prison du Luxembourg, sous prétexte de conspiration, furent conduits au tribunal révolutionnaire. On y voyait le général Arthur Dillon, Chaumette, les aides de camp de Ronsin, le général Beysser, l'évêque de Paris Gobel, les deux comédiens Graiomont, le père et le fils, Lapalus, la veuve d'Hébert, enfin la femme de Camille Desmoulins. Leur crime commun se bornait à quelques aspirations imprudentes vers leur délivrance ou vers la délivrance de ceux qui leur étaient chers. Leur crime réel était l'inquiétude que l'émotion du peuple, à la voix de Danton, avait donnée la veille aux maîtres de la Convention. On voulait jeter le sang à grands flots sur la cendre du tribun pour l'éteindre.

Presque tous furent condamnés. La jeune religieuse qui portait le nom d'Hébert ne se dissimulait pas son sort. Elle ne désirait pas prolonger une vie étouffée dès son enfance dans le cloître, flétrie dans le monde par le nom qu'elle portait, combattue entre l'horreur et l'amour pour la mémoire de son mari, malheureuse partout. — « Je n'ai dû à la Révolution qu'un éclair « de liberté et de bonheur, » disait-elle à sa compagne de douleur Lucile Desmoulins ; « il « est affreux d'aimer un homme que tout le « monde abhorre. Sa mémoire ne me sera pas « pardonnée ; je mourrai pour expier peut-être « les excès que j'ai le plus déplorés... Vous, « madame, » ajoutait-elle, « vous êtes heureuse. « Aucune charge ne s'élève contre vous. Vous ne « serez pas enlevée à vos enfants, vous vivrez ! » Lucile Desmoulins n'acceptait pas cette espérance. Elle avait appris par la mort de son mari ce que valait l'amitié de Robespierre. « — Les lâches me « tueront comme lui, » répondit-elle à sa compagne d'échafaud ; « mais ils ne savent pas ce que « le sang d'une femme fait monter d'indignation « dans l'âme d'un peuple ! N'est-ce pas le sang « d'une femme qui a chassé pour toujours les « Tarquins et les décemvirs de Rome? Qu'ils « me tuent, et que la tyrannie tombe avec « moi ! »

Ces deux veuves de deux hommes qui s'entre-déchiraient peu de jours avant, et dont l'acharnement l'un contre l'autre avait amené la perte commune, offraient une des plus cruelles dérisions de la destinée. Elles avaient peut-être applaudi, quelques mois avant, à l'immolation de la reine et à la mort de madame Roland. Elles comprenaient maintenant la misère par leurs propres cœurs. Les fautes et les vengeances se touchaient dans ces catastrophes de la terreur où les jours faisaient l'œuvre des années.

En vain, la mère de Lucile, la belle et infortunée madame Duplessis, s'adressait à tous les amis de Robespierre, pour réveiller en lui un souvenir de leurs anciennes relations. Toutes les portes se fermaient au nom des parents de Camille et de Danton. « Robespierre, » écrivit-elle enfin, « ce n'est donc pas assez d'avoir assassiné ton « meilleur ami, tu veux encore le sang de sa « femme, de ma fille!... Ton monstre de Fouquier-Tinville vient d'ordonner de la mener à « l'échafaud. Deux heures encore, et elle n'existera plus. Robespierre, si tu n'es pas un tigre « à face humaine, si le sang de Camille ne t'a « pas enivré au point de perdre tout à fait la « raison, si tu te rappelles encore nos soirées « d'intimité, si tu te rappelles les caresses que « tu prodiguais au petit Horace, que tu te plaisais à tenir sur tes genoux; si tu te rappelles « que tu devais être mon gendre, épargne une « victime innocente! Mais si ta fureur est celle « du lion, viens nous prendre aussi, moi, Adèle « (*son autre fille*) et Horace; viens nous déchirer « de tes mains encore fumantes du sang de Camille. Viens, viens, et qu'un seul tombeau « nous réunisse! »

II

Cette lettre resta sans réponse. Robespierre, à qui ses concessions fatales à une popularité qu'il aurait dû répudier à ce prix, ne laissaient plus le droit d'avoir ni mémoire, ni indulgence, ni pitié, ou ne la reçut pas, ou feignit de l'ignorer. Il se tut. Lucile, assise à côté de madame Hébert dans la charrette des suppliciés, fut conduite à l'échafaud. Plus heureuse que sa compagne écrasée d'humiliations et baissant le front sous le nom d'Hébert, madame Desmoulins pouvait du moins lever la tête et dire au peuple qu'elle mourait pour avoir inspiré à son mari l'indulgence. Sa taille élancée, son visage plus enfantin encore que ses années, la pâleur luttant sur ses joues avec la fraîcheur de la jeunesse, son mari qu'elle invoquait, sa mère et son enfant qu'elle appelait, ses regrets de la vie, interrompus par ses élans d'amour vers la mort qui allait la rejoindre à son Camille, attendrissaient tous les regards. Moins sévère que madame Roland, elle inspirait plus d'intérêt. Elle ne mourait pas pour la gloire, mais pour son amour. Ce n'était pas l'opinion, c'était la nature que la mort frappait en elle. Elle fut pleurée. Ce fut peut-être la victime la plus vengée quelques mois plus tard. Ce sang de femme décolorait l'autre. Il rangeait tout un sexe contre les assassins de la jeunesse, de l'innocence et de l'amour. La mort de Lucile était la page la plus éloquente du *Vieux Cordelier*.

III

Les comités tremblèrent. Ils redoutaient dans Paris et dans les départements le contre-coup de la mort de Danton. Son supplice était un coup d'État. Comment serait-il accepté? Les comités ne connaissaient pas assez la servilité de la peur. Leur succès dépassa leur confiance. Un seul cri d'adulation parut s'élever vers eux de tous les clubs de la république. La mémoire de Danton n'eut plus d'amis. Legendre lui-même racheta par plus de bassesse la velléité d'indépendance qu'il avait osé montrer. Il obséda Robespierre de ses repentirs. Il le dégoûta de servilité. « J'ai « été l'ami de Danton tant que je l'ai cru pur, » disait-il ; « maintenant, il n'y a pas dans la république un homme plus convaincu que moi de « ses crimes. »

Le comité de salut public, dominant désormais à l'intérieur, reporta toute son attention vers les frontières.

Saint-Just, le bras de Robespierre, repartit pour l'armée. L'ouverture de la campagne de 1794 y rappelait l'œil et la main de la Convention. Les coalisés, s'observant toujours entre eux d'un regard jaloux et comptant sur les divisions intestines de la France, n'avaient rien tenté pendant l'hiver. Ils s'étaient contentés de conserver leurs positions et d'accumuler leurs forces. Leur plan consistait à marcher en masse sur Landrecies et de là sur Paris par Laon. Leurs armées se composaient, au mois de mars, de soixante mille hommes, Autrichiens ou émigrés, sur le Rhin, sous le commandement du duc de Saxe-Teschen; de soixante-cinq mille Prussiens autour de Mayence, dans le Luxembourg et sur la Sambre, commandés par Beaulieu, Blankeinstein et le prince de Kaunitz; enfin de cent vingt mille hommes des différents contingents de la coalition, sous les ordres du prince de Cobourg et de Clairfayt, manœuvrant entre le Quesnoy et l'Escaut.

L'armée française se décomposait en armée du Haut-Rhin : soixante mille hommes; armée de la Moselle : cinquante mille; armée des Ardennes : trente mille; armée du Nord : cent cinquante

mille. Les hostilités commencèrent par une marche des alliés sur Landrecies. Ce mouvement fit reculer l'armée républicaine. L'ennemi opéra l'investissement de Landrecies. Notre centre, ainsi refoulé, laissait nos deux ailes découvertes et sans liaison avec le corps principal. Pichegru, n'ayant pu rétablir son centre dans une première attaque, et convaincu qu'il ne réussirait pas par une action directe à débloquer Landrecies, résolut d'opérer une diversion téméraire en envahissant la Flandre maritime et en rappelant ainsi de ce côté les forces principales de l'ennemi. Son génie réfléchi, associé au génie de Carnot, voyait la guerre d'ensemble, et suivait, sur le vaste horizon d'une carte de l'Europe, l'effet d'une opération sur une autre. Il avait de plus, en lui, le feu qui allume, au moment prémédité, la résolution froidement prise.

Il fit masquer son mouvement par une attaque générale de toute la ligne française, propre à rappeler les forces des coalisés loin du bord de la mer, où il voulait passer en les tournant. Ces attaques brillantes, mais sans résultat, n'empêchèrent pas les coalisés de bombarder Landrecies et de s'emparer de cette clef de nos provinces.

Pendant ces combats, le général Souham et le général Moreau passèrent la Lys et le canal de Loo avec 30,000 combattants, surprirent Clairfayt, lui enlevèrent Courtray et Menin. Pichegru, se prévalant de ces premiers succès, ne craignit pas de découvrir entièrement la route de Paris, en lançant tous ses corps d'armée pour appuyer Moreau et Souham. Si Cobourg osait pénétrer en France, pensait Pichegru, il se trouvera entre Paris et une armée française de 120,000 hommes, qui le coupera de la Flandre et de l'Allemagne.

Cette témérité réussit. Le défi ne fut pas accepté par le prince de Cobourg. Il fit faire volte-face à son armée, pour suivre Pichegru et pour l'envelopper dans ses conquêtes.

IV

Un seul conseil de guerre tenu à Tournay et auquel assista l'Empereur arrêta un nouveau plan de campagne, qu'on appela le plan de destruction de l'armée française. L'armée entourée et détruite, les coalisés se flattaient que le sol de la France, épuisé de patriotisme et de sang, n'en enfanterait pas d'autre ; et que les bras de la Révolution coupés, on pourrait la frapper au cœur. Ils s'avancèrent sur six colonnes contre l'armée du Nord, qu'ils devaient rencontrer entre Menin et Courtray. Pichegru était absent et visitait en ce moment ses corps sur la Sambre. Moreau et Souham déjouèrent les plans des coalisés et combattirent réunis les différentes colonnes séparées, dont ils prévinrent ainsi la jonction. Ils remportèrent la victoire de Turcoing, et changèrent en déroute, à Waterloo, la marche de l'armée anglaise. Le duc d'York, qui commandait cette armée, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Trois mille prisonniers et soixante pièces de canon restèrent comme dépouilles aux républicains. La gloire de la France brillait, sous Moreau et Pichegru, à la place où elle devait pâlir, après tant d'éclat, sous Napoléon. Le site de Waterloo était marqué de triomphe et de revers sur la carte de nos destinées. Cette victoire à nombre si inégal doubla, par l'enthousiasme, la valeur de nos soldats. Pichegru arriva le lendemain pour en recueillir les fruits. Ils lui furent disputés avec acharnement dans un combat de quinze heures, où le nom de Macdonald commença à s'illustrer parmi les noms de Moreau, de Hoche et de Pichegru, de Marceau et de Vandamme. Moreau, chargé du siége d'Ypres, repoussa Clairfayt, qui venait secourir la ville à la tête de 30,000 soldats. Il prit la place après des assauts obstinés, et y fit 6,000 prisonniers.

V

Pendant ces opérations Carnot avait les yeux sur la Sambre tant de fois passée et repassée, et qui ressemblait à la limite fatale disputée entre la coalition et la république. Carnot y avait envoyé Jourdan, si injustement destitué de son commandement de l'armée du Nord, et nommé alors par Carnot général de l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan ne savait se venger de sa patrie ingrate qu'en la couvrant de son épée et de son génie. Saint-Just et Lebas, présents au milieu des faibles corps qui couvraient cette rivière, ne cessaient de les jeter de l'autre côté pour lancer la guerre sur le sol ennemi. Jourdan, arrivant avec 50,000 hommes de l'armée des Ardennes, résolut de passer la Sambre à la voix de ces représentants. Marceau et Duhesme refoulèrent les Autrichiens à Thuin et à Lobbes. Ils favorisaient ainsi le passage de la Sambre par l'armée qui les suivait. Mais, abandonnés par les

troupes du général Desjardins, que des dispositions mal combinées retinrent, ils repassèrent la rivière pour se rallier au corps principal. L'impatient Saint-Just montra de nouveau la Sambre ou la mort aux généraux Charbonnier et Desjardins. Ils s'élancèrent, le 20 mai, au delà du fleuve. Campés sur la rive étrangère et adossés à la Sambre, Charbonnier et Desjardins détachèrent Kléber et Marceau, sur un ordre du conseil de guerre, pour aller ravitailler l'armée du côté de Frasnes. Attaqués, pendant ce démembrement imprudent, par les Autrichiens, les Français furent jetés dans le fleuve et ne durent leur salut qu'au retour de Kléber et à la valeur de Bernadotte, rappelés par le bruit du canon. La Sambre, teinte du sang français, coula encore une fois entre l'ennemi et nous.

En vain Jourdan approchait. L'ardeur de Saint-Just ne voulait pas l'attendre. « Charleroy, Charleroy ! » répétait-il sans cesse aux généraux, comme Caton aux Romains, dans le conseil de guerre; « arrangez-vous comme vous voudrez, « mais il faut une victoire à la république. »

Kléber repassa le 26 mai, attendit trois heures, sous la mitraille de vingt bouches à feu, les colonnes qui devaient le suivre. Écrasé enfin par de nouvelles batteries qui déchiraient les deux flancs de son avant-garde, il fallut se replier. Le 29, Saint-Just fit passer Marceau et Duhesme. Leurs têtes de colonnes, se heurtant contre 35,000 hommes du prince d'Orange, repassent en débris. Enfin Jourdan arrive au milieu de ces inutiles assauts. Saint-Just proclame à l'instant Jourdan général de l'armée de Sambre-et-Meuse et du Nord tout à la fois. Il lui adjuge tous les généraux et tous les corps. Il lui donne la dictature de la campagne. Jourdan apporte à l'instinct militaire de Saint-Just la science du général et le nombre des bataillons. Il passe une sixième fois la Sambre, et marche sur Charleroy entouré de 80,000 combattants.

Jourdan commençait à bombarder la ville et plaçait ses corps d'armée dans la prévision d'une prochaine bataille, quand, attaqué avant l'heure, sans munitions, sans batteries, sans appui, sans liaison établie avec lui-même, foudroyé par la masse de trois armées ennemies, il fut obligé, malgré les prodiges d'intelligence et de valeur de Kléber, de Marceau, de Duhesme, de Lefebvre et de Macdonald, de se replier précipitamment sur le vallon de la Sambre et de se couvrir de nouveau de ses eaux. Saint-Just irrité, quoique témoin de l'intrépidité des troupes et de l'obéissance des généraux, trembla que la nouvelle de ce revers ne dépopularisât le comité et Robespierre. Il avait combattu lui-même en héros; mais la gloire n'était rien sans le triomphe. La victoire pour Saint-Just était de la politique. Son champ de bataille était à Paris. Il ne trouvait rien d'impossible de ce qui était nécessaire à la république. Carnot ne cessait de lui écrire : « Une « victoire sur la Sambre ou l'anarchie à Paris. »

Enfin, le 18 juin, Jourdan, ayant réuni, en deux jours, ses parcs d'artillerie, ses renforts et ses munitions, profita de la confiance qu'avait donnée au prince de Cobourg son succès, pour repasser la Sambre et s'avancer sur Charleroy. Le prince de Cobourg avait détaché la plus grande partie de ses bataillons et de ses escadrons pour aller fortifier Clairfayt contre Pichegru. Jourdan investit Charleroy, retrancha les villages qui couvraient le front de son camp et surtout Fleurus. Au centre de sa ligne, il arma une redoute de dix-huit pièces de gros calibre et éteignit le feu de Charleroy. Cette place se rendit à Saint-Just le jour même. Saint-Just se montra généreux envers la garnison. Il la laissa sortir avec armes et bagages. Au moment où elle évacuait la place en défilant devant le représentant du peuple, le bruit du canon, qui grondait dans le lointain, annonçait à Charleroy un secours tardif et à Jourdan une bataille prochaine.

VI

C'était le prince de Cobourg qui s'approchait et qui, faisant sa jonction avec le prince d'Orange, commençait à canonner les avant-postes de l'armée française. Jourdan avait disposé ses troupes en croissant ; ses deux ailes s'appuyaient à la Sambre, qu'elles ne pouvaient repasser, et n'avaient ainsi d'option qu'entre la victoire et l'abîme. Marceau, Lefebvre, Championnet, Kléber commandaient ces différents corps, et datèrent de cette bataille la première gloire de leurs noms ; des retranchements liés par de fortes redoutes et défendus par des troupes d'élite couvraient les deux extrémités avancées de nos ailes et tout le centre de la position.

Le prince de Cobourg renouvela dans cette occasion l'éternelle routine de la vieille guerre en disséminant ses forces et ses attaques. Il divisa ses quatre-vingt mille hommes en cinq colonnes qui s'avancèrent en demi cercle pour aborder l'armée française sur tous les points à la fois.

Le prince d'Orange, le général Quasdanowich, le prince de Kaunitz, l'archiduc Charles, frère de l'Empereur, et le général Beaulieu commandaient chacun une de ces colonnes d'attaque. Ces colonnes s'avancèrent toutes, après des succès et des revers momentanés, contre les troupes républicaines. Championnet, un moment enfoncé, se retira derrière des retranchements. L'espace que Championnet laissait vide, inondé soudain d'une immense cavalerie autrichienne, devint le centre du champ de bataille.

Le sort du combat que livraient contre ces masses Lefebvre et Championnet restait voilé à Jourdan sous des nuages de fumée. On vit s'élever en ce moment au-dessus de ce nuage un ballon qui portait des officiers de l'état-major français. Carnot avait voulu appliquer à l'art de la guerre l'invention jusqu'alors stérile de l'aérostat. Ce point d'observation mobile, planant au-dessus des camps et bravant les boulets, devait éclairer le génie du général en chef. Les Autrichiens dirigèrent des projectiles contre le ballon et le forcèrent à s'élever, pour les éviter, à une prodigieuse hauteur. Les officiers qui le montaient reconnurent néanmoins la situation périlleuse de Kléber et redescendirent pour en informer Jourdan. Ce général se porta à l'instant avec ses réserves, composées de six bataillons et de six escadrons, au secours de Championnet et rentra avec lui, au pas de charge et sur des monceaux de cadavres, dans les positions abandonnées. La grande redoute reconquise laboura de boulets les profondes lignes autrichiennes. La cavalerie française s'élança au galop dans ces brèches, les élargit à coups de sabre et enleva cinquante pièces d'artillerie. Mais au moment où Jourdan perçait ce centre ennemi, le prince de Lambesc, à la tête des carabiniers et des cuirassiers impériaux réunis, fondit sur la cavalerie française et lui enleva sa victoire et ses dépouilles. Nous commencions à plier, quand le prince de Cobourg, apercevant le drapeau tricolore qui flottait sur les remparts de Charleroy, et voyant ainsi le fruit de la journée et de la campagne enlevé à l'armée coalisée, fit sonner la retraite, et, en livrant le champ de bataille, livra ainsi le nom de Fleurus et l'honneur de la victoire à Jourdan.

VII

Vingt mille cadavres couvraient ce champ de bataille. Cette victoire nous donna de nouveau la Belgique, et ne tarda pas à faire rentrer sous les lois de la Convention les villes françaises un moment envahies par l'étranger. Pichegru, Carnot et Saint-Just résolurent de réunir l'armée du Nord à l'armée de Sambre-et-Meuse, de lancer Pichegru à la conquête de la Hollande; de séparer Clairfayt du duc d'York, de couper ainsi en tronçons la grande armée de la coalition, de faire soulever les provinces du Rhin et des Pays-Bas sous leurs pieds, de profiter de l'hésitation de la Prusse, de détacher l'Autriche du faisceau de nos ennemis et d'écouter les propositions pacifiques que l'Empereur commençait à faire à Robespierre. Le caractère patient de Robespierre avait en effet vivement frappé l'imagination des hommes d'État de la cour de Vienne. Lassé d'efforts inutiles, effrayé de la prépondérance de la Prusse, inquiet de l'inaction de la Russie, impatient des exigences de Pitt, le cabinet autrichien méditait une défection. L'anarchie seule et l'instabilité du gouvernement révolutionnaire empêchaient l'Empereur de traiter. Il attendait, pour se dévoiler, que l'avénement de Robespierre à la dictature, rendant l'unité à la république, donnât un centre aux négociations et une garantie à la paix.

VIII

Le seul danger réel de la république dans les derniers mois de la campagne précédente avait été le blocus de Landau et l'occupation des lignes de Wissembourg, ces portes de nos vallées du Rhin et des Vosges. Le comité de salut public résolut alors de faire des efforts désespérés pour reconquérir cette position et pour débloquer Landau. Landau ou la mort fut le mot d'ordre des trois armées du Rhin, des Ardennes et de la Moselle. Des levées en masse et l'élan unanime des populations belliqueuses de l'Alsace, des Vosges, du Jura fortifièrent rapidement ces trois armées. Pichegru commandait l'armée du Rhin. Son caractère rude et son extérieur républicain avaient conquis à ce général la confiance de Robespierre, de Saint-Just et de Lebas. Ces hommes ombrageux voyaient dans Pichegru un homme d'une vertu et d'une modestie antiques, capable de sauver la république, incapable de songer à la dominer. L'âme ambitieuse de Pichegru voilait, sous une dissimulation profonde, les pensées de domination qui couvaient déjà sous son génie.

Le commandement de l'armée de la Moselle, destinée à opérer sa jonction avec celle de

Pichegru en franchissant les Vosges, fut donné par Carnot au jeune général Hoche, que ses exploits à l'armée du Nord avaient signalé à la république. A vingt-six ans, Hoche, avec la fougue de son âge, avait la maturité des vieux généraux. Le feu de la Révolution brûlait son âme. Il ne voyait dans la gloire que la splendeur de la liberté. Il saisit le commandement comme on accepte un devoir. Il donna dans son cœur sa vie à la république en retour de l'honneur qu'elle lui décernait. Les soldats, qui voyaient en lui jusqu'à quel rang un soldat pouvait monter, ratifièrent d'acclamation le choix du comité. Il trempa en peu de jours l'âme de son armée au feu qui embrasait la sienne. Il s'élança avec trente mille hommes au sommet des Vosges, combattit avec bonheur d'abord, puis avec des revers, à Kayserslautern; se replia, fut honoré dans sa défaite même par les représentants témoins de sa jeunesse et de sa valeur, reçut des renforts des Ardennes, reprit son élan, se jeta sur Werdt pour surprendre et écraser Wurmser, étonna ce général autrichien, refoula son aile droite, emporta ses positions, fit prisonnier un corps considérable et opéra sa jonction avec l'armée du Rhin.

Baudot et Lebas, frappés de la décision et du bonheur des mouvements de Hoche, lui décernèrent, aux dépens de Pichegru, le commandement des deux armées réunies. Hoche attaqua à la fois les Prussiens massés autour de Wissembourg et les Autrichiens campés en avant de la Lauter, entre Wissembourg et le Rhin. Desaix et Michaud, ses lieutenants, s'élancèrent sur ces lignes, les enfoncèrent et entrèrent victorieux dans Wissembourg. Landau fut débloqué. Les Autrichiens repassèrent le Rhin. Les Prussiens se retirèrent à Mayence. Le vieux duc de Brunswick, qui les commandait, déposa le commandement, humilié d'avoir été défait par un général de vingt-six ans.

IX

Mais depuis ces exploits qui avaient purgé le sol de la république et mis deux armées dans les mains d'un adolescent, l'envie s'était attachée au jeune général Hoche. Saint-Just et Robespierre, jaloux de son ascendant sur les troupes et cédant aux insinuations de Pichegru, l'avaient fait enlever comme Custine, au milieu de son camp. Envoyé de là à l'armée des Alpes, Hoche fut arrêté de nouveau à son arrivée à Nice. On le ramena à Paris. Il fut emprisonné aux Carmes. Quelques jours après, un ordre plus sévère le fit transporter à la Conciergerie, les mains liées comme un vil criminel. Il y languissait depuis cinq mois à l'époque où nous touchons dans ce récit. L'homme qui avait sauvé la république et qui n'avait d'autre crime que sa gloire, attendait, tous les jours, le supplice pour prix des services rendus à sa patrie. Hoche, marié seulement depuis quelques mois avec une jeune femme de seize ans qu'il avait épousée sans autre dot que son amour et sa beauté, ne correspondait avec elle que par des billets laconiques soustraits à la surveillance de ses gardiens. Il vivait du pain de la prison. Il était obligé de faire vendre son cheval de bataille pour soutenir sa vie. Il supportait cette privation, cette indigence, cette perspective du supplice, sans blasphémer, même intérieurement, la république. « Dans les républiques, » écrivait-il à sa femme, « le général « trop aimé des soldats qu'il commande est toujours justement suspect à ceux qui gouver« nent, tu le sais; il est certain que la liberté « pourrait courir des dangers par l'ambition « d'un tel homme, s'il était ambitieux. Mais « moi!... N'importe, mon exemple pourra « servir la chose publique. Après avoir sauvé « Rome, Cincinnatus revint labourer son champ. « Je suis loin d'égaler un si grand homme, mais « comme lui j'aime ma patrie; et je ne deman« derais qu'à rentrer dans les rangs d'où le ha« sard et mon travail m'ont fait sortir trop tôt « pour ma tranquillité!... »

« Si tu lis, » écrit-il ailleurs, « l'histoire des « républiques antiques, tu verras la méchanceté « des hommes tourmenter tous ceux qui comme « moi ont bien servi leur pays! »

Ces lettres confidentielles de Hoche sont pleines du sentiment de l'antiquité. Dans un temps où l'impiété philosophique, jointe à la légèreté soldatesque, effaçait partout de la langue et du cœur le sentiment religieux, on est étonné d'y voir un jeune héros de la république élever sans cesse sa pensée au ciel, invoquer la Providence et parler avec un accent profond à sa femme et à ses amis de ce *grand Être* qui le protége dans ses périls et auquel il rapporte son héroïsme comme à la source de tout dévouement.

Ces mois de prison et cette ombre de l'échafaud mûrissaient dans Hoche le héros qui devait bientôt étouffer la guerre civile par la générosité autant que par la force.

X

Après les quartiers d'hiver de 1793 à 1794, nos autres frontières présentaient la même sécurité que celles du Rhin. En Savoie le général Dumas s'emparait des hauteurs des Alpes et menaçait, du sommet du Saint-Bernard et du Mont-Cenis, les Piémontais, alliés de l'Autriche. Le comité de salut public méditait l'invasion de l'Italie. Masséna et Serrurier nous en ouvraient pas à pas l'accès du côté de Nice. Bonaparte, qui n'était encore que chef de bataillon dans cette armée, envoyait des plans à Carnot et à Barras. Ces plans révélaient dans le jeune officier inconnu le génie futur de l'invasion.

Dans la Vendée, les colonnes incendiaires des républicains portaient partout la flamme et la mort. Le général en chef d'Elbée tombait en leur pouvoir et mourait fusillé à Nantes.

Aux Pyrénées, l'armée d'Espagne, privée, par la mort, de ses deux généraux Ricardos et O'Reilly, se couvrait de la rivière de Tech contre les attaques d'Augereau, de Pérignon et de Dugommier. Le vieux général Dagobert, impatient de l'inaction où il était réduit en Cerdagne, envahissait la Catalogne, triomphait à Montello et mourait de fatigue à la Seu-d'Urgel à l'âge de soixante et dix-huit ans. Après avoir frappé sur ses conquêtes de riches contributions qu'il avait versées dans la caisse de l'armée, Dagobert expirait sans autre richesse que son uniforme et sa solde. Les officers et les soldats de son armée étaient obligés de se cotiser pour faire les frais de ses humbles mais glorieuses funérailles. Le général la Union, chassé de position en position, jusqu'à la cime des Pyrénées, abandonnait toutes les vallées et se retirait sous le canon de Figuières.

Le roi d'Espagne proposait la paix en ne demandant pour conditions que la liberté des deux enfants de Louis XVI et un apanage médiocre pour le Dauphin dans les provinces limitrophes de l'Espagne. Le comité de salut public écrivait au représentant du peuple qui lui avait communiqué ces ouvertures : « C'est au canon do « répondre, avancez et frappez! » Dugommier, obéissant à cet ordre, tombait victorieux, la tête fracassée par un obus. « Cachez ma mort aux « soldats, » dit-il à ses deux fils et aux officiers qui le relevaient, « afin que la victoire console « au moins mon dernier soupir. » Pérignon, nommé général en chef à la place de Dugommier, par les représentants, achevait la victoire.

Les généraux Bon, Verdier, Chabert enlevaient des colonnes et abordaient à la baïonnette le camp ennemi. La mort du général en chef espagnol, tué dans une redoute, et celle de trois autres de ses généraux vengeaient la mort de Dugommier et entraînaient la déroute. Dix mille Espagnols étaient faits prisonniers. Figuières tombait entre les mains d'Augereau et de Victor. La frontière était affranchie et reculait partout devant la constance et l'élan de nos bataillons. L'obstination de Robespierre, le génie de Carnot, l'inflexibilité de Saint-Just avaient reporté la guerre sur la terre ennemie.

XI

Sur l'Océan, la république maintenait, sinon sa puissance, du moins son héroïsme. Sur la mer, la guerre n'est pas seulement du courage et du nombre : l'homme ne suffit pas; il faut le bois, le bronze, les agrès, la manœuvre, la discipline; on improvise une armée, on crée lentement une flotte et les hommes capables de la monter. Notre marine, épuisée d'officiers par l'émigration, de vaisseaux par notre désastre de Toulon, venait d'être encore travaillée par l'insurrection. La flotte de Brest, commandée par l'amiral Morard de Galles, croisant devant les côtes de Bretagne, manquant de vivres, de munitions, de confiance, s'était soulevée contre ses officiers et les avait forcés à rentrer à Brest, sous prétexte qu'on ne la tenait éloignée de ce port que pour le livrer aux Anglais comme Toulon.

Le comité de salut public envoya trois commissaires à Brest : Prieur (de la Marne), Treilhard et Jean-Bon Saint-André. Ces commissaires feignirent de donner raison aux matelots et de rechercher dans les commandants de la flotte des conspirations imaginaires. Ils établirent la terreur sur la flotte comme elle sévissait sur la terre. La destitution, la prison, la mort décimèrent les officiers. Morard de Galles fut remplacé par Villaret-Joyeuse, simple capitaine de vaisseau élevé par l'insubordination au rang de chef d'escadre. Les vaisseaux révoltés reçurent des chefs et jusqu'à des noms nouveaux empruntés aux grandes circonstances de la Révolution.

Cependant deux cents bâtiments chargés de grains étaient attendus d'Amérique sur les côtes de l'Océan. Villaret-Joyeuse reçut ordre de faire sortir de nouveau la flotte, de la tenir à une certaine hauteur en mer, pour protéger l'entrée de ces deux cents voiles dans les eaux françaises

et d'exercer les équipages, en attendant, aux grandes manœuvres. Notre flotte comptait vingt-huit vaisseaux de ligne, restes imposants de nos armements d'Amérique et des Indes. Villaret-Joyeuse et Jean-Bon Saint-André montaient le vaisseau de cent trente canons *la Montagne*. A peine la flotte, majestueuse de nombre, d'élan et de patriotisme, s'était-elle élevée en mer sur trois colonnes, qu'elle fut aperçue par l'amiral Howe, qui croisait avec trente-trois vaisseaux anglais sur les côtes de Normandie et de Bretagne. L'amiral français voulait éviter le combat, conformément aux ordres qu'il avait reçus de protéger avant tout les arrivages de grains sur notre littoral affamé. L'enthousiasme des marins, encouragé par l'élan révolutionnaire de Jean-Bon Saint-André, força la main à Villaret-Joyeuse. La flotte vogua d'elle-même au combat par cette impulsion populaire qui entrainait alors nos bataillons.

Les Anglais feignirent d'abord de l'éviter. Ils amorçaient l'impéritie de nos représentants. Villaret-Joyeuse, de son côté, ne voulait pour sa flotte que l'honneur du feu sans le danger d'une bataille navale. Il espérait satisfaire par quelques bordées la soif de gloire de Jean-Bon Saint-André. Les deux arrière-gardes furent seules engagées. Le vaisseau français *le Révolutionnaire* n'échappa qu'en débris, et flottant à peine, à trois vaisseaux anglais, et rentra démâté à Rochefort. La nuit sépara les deux flottes. Le jour suivant les découvrit de nouveau l'une à l'autre. Trois vaisseaux anglais, lancés au centre de la ligne française, s'attachèrent comme des brûlots au vaisseau *le Vengeur* et incendièrent ses agrès. Le combat général allait s'engager, quand une brume épaisse tomba sur l'Océan et ensevelit pendant deux jours les deux flottes dans une nuit qui rendait toute manœuvre impossible. Mais pendant cette obscurité l'amiral Howe avait manœuvré inaperçu et placé la flotte française sous le vent, avantage immense qui permit à l'escadre favorisée d'accroître par le vent sa force et sa mobilité de toute la force et de toute la mobilité d'un élément.

XII

C'était au lever du jour, le 1er juin 1794. Le ciel était net, le soleil éclatant, la lame houleuse, mais maniable, la valeur égale des deux côtés; plus désespérée chez les Français, plus confiante et plus calme chez les Anglais. Des cris de : Vive la république! et de : Vive la Grande-Bretagne! partirent des deux bords. Le vent roula d'une flotte à l'autre, avec les vagues, les échos des airs patriotiques des deux nations.

L'amiral anglais, au lieu d'aborder en face la ligne française, obliqua sur elle, et, la coupant en deux tronçons, sépara notre gauche et la foudroya de tous ses canons, pendant que notre droite, ayant le vent contre elle, assistait immobile à l'incendie de ses vaisseaux. Jamais, dit-on, une telle ardeur de mort n'emporta les uns contre les autres les vaisseaux des deux peuples rivaux. Les bois et la voile semblaient palpiter de la même impatience de choc que les marins. Ils se heurtaient comme des béliers, rapprochés et séparés tour à tour par quelques courtes vagues. Quatre mille pièces de canon, se répondant des ponts opposés, vomissaient la mitraille à portée de pistolet. Les mâts étaient hachés. Les voiles étaient en feu. Les ponts étaient jonchés de membres et de débris d'agrès. Howe, monté sur le vaisseau *la Reine Charlotte*, combattit en personne, comme dans un grand duel, le vaisseau amiral français *la Montagne*. Le vaisseau *le Jacobin*, par une fausse manœuvre, avait troué notre ligne et découvert ce bâtiment. La gauche française était broyée sans être vaincue. Elle avait inscrit sur ses pavillons : *La victoire ou la mort!* Le centre avait peu souffert. La nuit tomba sur ce carnage et l'interrompit.

Six vaisseaux républicains étaient séparés de la flotte et cernés par les vaisseaux de Howe. Le jour devait éclairer leur reddition ou leur incendie. L'amiral français voulait les sauver ou s'incendier avec eux. La réflexion avait modéré le représentant du peuple Jean-Bon Saint-André. La flotte avait assez fait pour sa gloire. La victoire disputée était déjà un triomphe pour la république. Le représentant ordonna la retraite. On l'accusa de lâcheté, on voulut le jeter à la mer. Le vaisseau *la Montagne* n'était plus qu'un volcan éteint. Ce vaisseau avait reçu trois mille boulets dans ses flancs. Tous ses officiers étaient blessés ou morts. Un tiers à peine de son équipage survivait. L'amiral avait eu son banc de quart emporté sous lui. Tous ses canonniers étaient couchés sur leurs pièces. Il en était ainsi de tous les vaisseaux engagés.

Le vaisseau *le Vengeur*, entouré par trois vaisseaux ennemis, combattait encore, son capitaine coupé en deux, ses officiers mutilés, ses marins décimés par la mitraille, ses mâts écroulés, ses voiles en cendres. Les vaisseaux anglais s'en écartaient comme d'un cadavre dont les dernières

convulsions pouvaient être dangereuses, mais qui ne pouvait plus échapper à la mort. L'équipage, enivré de sang et de poudre, poussa l'orgueil du pavillon jusqu'au suicide en masse. Il cloua le pavillon sur le tronçon d'un mât, refusa toute composition et attendit que la vague qui remplissait la cale de minute en minute le fît sombrer sous son feu. A mesure que le vaisseau se submerge étage par étage, l'intrépide équipage lâche la bordée de tous les canons de la batterie que la mer allait recouvrir. Cette batterie éteinte, l'équipage remonte à la batterie supérieure et la décharge sur l'ennemi. Enfin, quand les lames balayent déjà le pont, la dernière bordée éclate encore au niveau de la mer, et l'équipage s'enfonce avec le vaisseau aux cris de : *Vive la république!*

Les Anglais, consternés d'admiration, couvrirent la mer de leurs embarcations, et en sauvèrent une grande partie. Le fils de l'illustre président Dupaty, qui servait sur *le Vengeur,* fut recueilli et sauvé ainsi. L'escadre rentra à Brest comme un blessé victorieux. La Convention décréta qu'elle avait bien mérité de la patrie. Elle ordonna qu'un modèle du *Vengeur,* statue navale du bâtiment submergé, serait suspendu aux voûtes du Panthéon. Les poëtes Joseph Chénier et Lebrun l'immortalisèrent dans leurs strophes. Le naufrage victorieux du *Vengeur* devint un des chants populaires de la patrie. Ce fut pour nos marins *la Marseillaise* de la mer.

XIII

Ainsi la république triomphait ou s'illustrait partout. La Convention appelait tous les arts et tous les génies à célébrer ces premiers triomphes de la liberté. Comme les périls de 1793 avaient eu leur Tyrtée dans Rouget de Lisle, les victoires de 1794 avaient le leur dans J. Chénier et dans Lebrun. Ce fut alors que Chénier composa le *Chant du départ,* dont les notes respiraient le triomphe comme celles de *la Marseillaise* respiraient la fureur. Voici ce chant :

UN DÉPUTÉ AU PEUPLE.

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du nord au midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil,
Le peuple souverain s'avance;
Tyrans, descendez au cercueil!
La république nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir!

CHOEUR DES GUERRIERS.

La république, etc.

UNE MÈRE DE FAMILLE.

De nos yeux maternels ne craignez pas les larmes,
Loin de nous les lâches douleurs.
Nous devons triompher quand vous prenez les armes :
C'est aux rois à verser des pleurs.
Nous vous avons donné la vie ;
Guerriers, elle n'est plus à vous :
Tous vos jours sont à la patrie,
Elle est votre mère avant nous.

CHOEUR DES MÈRES DE FAMILLE.

La république, etc.

L'horizon s'éclaircissait sur toutes nos frontières pendant qu'il s'assombrissait tous les jours davantage à Paris. Le sang des victimes se mêlait au sang des défenseurs de la patrie.

XIV

Plus le comité de salut public avait été terrible envers le parti d'Hébert et de Danton, plus il se croyait obligé de se montrer implacable envers les suspects de toute opinion. La terreur seule pouvait, dans ses idées, servir d'excuse à la terreur. Après avoir frappé les plus illustres fondateurs de la république, il fallait qu'on la crût inexorable envers ses ennemis. Le seul ressort de gouvernement était la guillotine. On ne laissait le pouvoir au comité qu'à la condition de concéder la mort au peuple. Parmi les membres du comité, les uns, comme Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, érigeaient cette férocité des circonstances en système et s'enveloppaient dans leur impassibilité ; les autres, comme Couthon, Saint-Just, Robespierre, fermaient les yeux et concédaient ce sang au peuple, pour l'allécher à la république par ses plus mauvais instincts, s'efforçant de croire qu'ils empêcheraient la Révolution de tomber dans l'anarchie en adossant la république à l'échafaud. Ils se flattaient chimériquement de puiser dans le sang même la force d'étancher le sang; car aucun d'eux peut-être ne

voulait par système y submerger sa main et son nom. Mais, une fois la terreur lancée, ils pensaient qu'elle devait écraser tout homme qui tenterait le premier de l'arrêter sur sa pente. L'exemple des Girondins, de Danton, de Camille Desmoulins, était trop récent pour être oublié. Robespierre et ses amis épiaient l'heure de supprimer ce carnage. Mais les Jacobins les regardaient. L'heure propice ne se présentait pas. Il fallait, se disaient-ils, se défaire de tels ou tels hommes suspects, dangereux ou féroces. Couthon, Saint-Just, Robespierre ajournaient la clémence, voilaient la justice, transigeaient avec l'échafaud. Leur crime n'était pas tant de subir la terreur que de l'avoir créée. En attendant, elle immolait, sans choix, sans justice, sans pitié, les têtes les plus hautes comme les plus obscures. Le niveau de la guillotine s'était abaissé. Elle fauchait indifféremment tous les rangs. La philosophie de Robespierre devenait un meurtre en permanence. L'abîme l'entraînait. Terrible leçon à qui fait un premier pas au delà de sa conscience et de la justice !

Le comité de salut public ne s'était réservé, dans la distribution des jugements et des supplices, qu'une sorte de fonction mécanique, réduite à une sinistre formalité. Il dénonçait rarement lui-même, si ce n'est dans ces grandes occurrences où les procès prenaient la couleur et la gravité de crimes d'État. Le comité recevait les dénonciations de Paris, des représentants en mission, des clubs, des départements. Il jetait un coup d'œil sur ces dénonciations ou s'en fiait au rapport d'un de ses membres, et il renvoyait les accusés au tribunal révolutionnaire. Les accusés s'accumulaient ainsi dans les dix-huit prisons de Paris. Les noms, les pièces, les délations encombraient le greffe de *Fabricius* et les cartons de Fouquier-Tinville. Chaque soir l'accusateur public se rendait au comité pour demander des ordres. Si le comité voulait une proscription d'urgence, il remettait à Fouquier-Tinville la liste des accusés dont il fallait précipiter le jugement. Si le comité n'avait sous la main aucune tête d'élite à frapper, il laissait Fouquier-Tinville épuiser dans leur ordre ou au hasard les innombrables listes d'accusation dont il était débordé. L'accusateur public s'entendait avec le président du tribunal. Il associait ensemble par masse et par analogie d'accusation les détenus quelquefois les plus étrangers les uns aux autres. Il rédigeait et soutenait l'accusation. Il pourvoyait à l'exécution immédiate des jugements.

Ce mécanisme de meurtre marchait tout seul. Les charrettes, proportionnées au nombre présumé des condamnés, stationnaient à heure fixe dans les cours du palais de justice. Les *insulteuses* publiques entouraient les roues. Les exécuteurs buvaient dans les guichets. Le peuple se pressait dans les rues à l'heure des convois. La guillotine attendait. La mort avait sa routine tracée comme l'habitude. Elle était devenue une fonction de la journée.

Depuis les derniers jours du mois de novembre 1793 jusqu'au mois de juillet 1794, le calendrier de la France était marqué de plusieurs têtes tombées par jour. Le nombre s'accroissait de semaine en semaine. A la fin de mai on ne compta plus.

XV

Le fils de Custine, âgé de vingt-quatre ans, emprisonné pour avoir pleuré son père, avait été jeté au cachot en attendant son jugement. Sa jeunesse, sa beauté, les larmes de sa femme, qui le visitait librement, avaient attendri la fille d'un geôlier. Cette jeune complice avait procuré à Custine des habits de femme, sous lesquels il devait s'évader à la chute du jour. Trente mille francs en or déjà comptés par madame de Custine aux instruments de l'évasion, une voiture prête, un asile sûr rendaient la fuite certaine. Le jour était venu, l'heure avait sonné. Custine apprend qu'un décret de la Convention condamne à mort ceux qui auraient favorisé la fuite d'un prisonnier. Il dépouille son déguisement déjà revêtu. Il résiste aux étreintes de sa femme, aux supplications de la jeune fille, qui jure de les suivre et de se dévouer à la mort, s'il le faut, pour lui. Rien ne peut le vaincre. Il reste. Il est jugé. Il passe la dernière nuit de sa vie dans le cachot commun des condamnés, tendrement occupé à sécher les larmes de sa femme et à la rattacher à la vie pour l'enfant de leurs amours. La première lueur du jour fait évanouir la jeune femme. On profite de cet évanouissement pour l'emporter. Custine marche au supplice et meurt victime de son amour filial, de sa générosité et de son nom.

Clavière, informé dans son cachot du suicide de Roland son ami, s'entretient philosophiquement le soir, avec ses compagnons de captivité, à la lueur d'une lampe, des conjectures ou des certitudes de l'immortalité. Il passe en revue les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'échap-

per volontairement à la mort des suppliciés, afin de conserver un héritage à ses enfants. Il cherche avec la pointe de son couteau sur sa poitrine la place où le cœur palpite, pour ne pas se tromper de coup; il rentre calme dans sa chambre. Le lendemain les guichetiers trouvent Clavière endormi dans son sang, la main sur son poignard, le poignard dans le cœur. Sa femme, Genevoise comme lui, apprend la mort de son mari et s'empoisonne, après avoir sauvé un reste de fortune, et assuré une autre famille à ses enfants.

L'évêque de Lyon, Lamourette, flétri par les royalistes pour avoir bien espéré des hommes, proscrit par les révolutionnaires pour avoir voulu conserver à la Révolution sa conscience, convertit dans sa prison les impies à Dieu et les infortunés à l'espérance. « Non, mes amis, » s'écriat-il la veille de sa mort en se frappant le front, « on ne peut tuer la pensée, et la pensée c'est « tout l'homme ! Qu'est-ce que la guillotine ? » disait-il encore en badinant avec le supplice, « une chiquenaude sur le cou ! » Le dernier soupir de cet homme de bien fut un soupir de paix.

Il ne restait plus que deux Girondins illustres échappés, pendant six mois, aux proscriptions de la Montagne : c'étaient Louvet et Condorcet.

XVI

Condorcet, le lendemain du 31 mai, attend les gendarmes qui doivent le garder chez lui. Les Montagnards hésitent un moment devant un si grand nom. Ils craignent de déshonorer la Révolution en proscrivant le philosophe. Les Jacobins reprochent aux Montagnards leur faiblesse. Plus l'homme est grand, plus le conspirateur est dangereux. Le respect est un préjugé. Les plus hautes têtes doivent tomber les premières. Condorcet, fléchi par les larmes de sa femme, est entraîné par un ami, M. Pinel, vers un asile sûr, rue Servandoni, n° 21, dans un de ces quartiers obscurs de Paris, cachés sous l'ombre des hautes murailles et des tours de Saint-Sulpice. Là, une veuve pauvre, vouée aux malheureux, madame Vernet, possède une petite maison dont elle loue les appartements à quelques locataires paisibles, inconnus comme elle. M. Pinel conduit Condorcet dans cette demeure à la chute du jour. Il veut dire à madame Vernet le nom de l'ami qu'il confie à son hospitalité. « Non, » répond cette femme généreuse à M. Pinel, « je ne veux pas « savoir son nom; je sais son malheur, c'est « assez ! Je le sauverai pour Dieu et pour vous, « et non pour son nom. Sa retraite en sera plus « sûre et mon dévouement plus désintéressé. »

Condorcet s'enferme avec quelques livres et avec ses pensées dans une chambre haute du dernier étage. Il prend un nom imaginaire. Il ne sort jamais. Il n'ouvre sa fenêtre que la nuit. Il ne descend que pour prendre ses repas, comme un convive de famille, à la table de son hôtesse. Un jour il croit reconnaître sur l'escalier un conventionnel du parti de la Montagne, nommé Marcos. « Je suis perdu, » dit-il à madame Vernet, « il y a un Montagnard logé dans votre mai« son. Laissez-moi fuir, car je suis Condorcet. » « — Restez, » lui répond la femme intrépide. « Je connais Marcos, je réponds de lui. Je vais « l'enchaîner par mon propre salut. Je vais lui « dire : Condorcet est ici, il est proscrit, je le « sais, je lui donne asile. S'il est découvert, je « périrai avec lui. Un seul homme connaît ce « secret; s'il est révélé, si Condorcet est guil« lotiné, son sang et le mien retomberont sur « vous seul. » Le conventionnel fut discret. Tous les jours le proscripteur et le proscrit se rencontraient sur l'escalier et passaient en affectant de ne pas se connaître.

Condorcet resta dans cet asile ignoré pendant l'automne et l'hiver de 1793, et pendant les premiers mois du printemps de 1794. Il écrivit, au bruit des démences et des fureurs de la liberté, son livre *De la perfectibilité du genre humain*. L'espérance du philosophe survivait en lui au désespoir du citoyen. Il savait que les passions sont passagères et que la raison est éternelle. Il la confessait comme l'astronome confesse l'astre jusque dans son éclipse. Sa solitude était consolée par ses travaux; elle l'était surtout par les visites assidues de sa jeune épouse, dont l'éclatante beauté et l'âme éloquente avaient fait l'enivrement de sa jeunesse et l'attrait de sa maison. Elle appartenait à la noble famille de Grouchy. Tombée, depuis la chute de sa famille et depuis la proscription de son mari, du luxe dans l'indigence, cette jeune femme gagnait sa vie en faisant les portraits des personnages célèbres de la terreur. Ces parvenus de la liberté jouissaient de faire reproduire leur image par la main d'une aristocrate. La nuit venue, madame de Condorcet se glissait inaperçue dans les ruelles sombres qui conduisaient à la maison de son mari, et lui donnait, dans le mystère, des heures de consolation et de bonheur. Heures d'autant plus douces qu'elles étaient dérobées à la mort.

Condorcet aurait été heureux et sauvé s'il eût su attendre. Mais l'impatience de son imagination ardente l'usait et le perdit. Il fut saisi, au retour du printemps et à la réverbération du soleil d'avril contre les murs de sa chambre, d'un tel besoin de liberté et de mouvement, d'une telle passion de revoir la nature et le ciel, que madame Vernet fut obligée de le surveiller comme un véritable prisonnier, de peur qu'il n'échappât à sa bienfaisante surveillance. Il ne parlait que du bonheur de parcourir les champs, de s'asseoir à l'ombre d'un arbre, d'écouter le chant des oiseaux, le bruit des feuilles, la fuite de l'eau. La première verdure des arbres du Luxembourg, qu'il entrevit de sa fenêtre, porta cette soif d'air et de mouvement jusqu'au délire. On tenait la porte de la maison soigneusement fermée, de peur que Condorcet ne la franchît.

XVII

Enfin le 6 avril, à dix heures du matin, le jour étant plus splendide et plus provoquant qu'à l'ordinaire, Condorcet descend, sous prétexte de prendre son repas, dans la salle commune. Cette salle basse était rapprochée de la porte de la rue. A peine assis, il feint d'avoir oublié un livre dans sa chambre. Madame Vernet lui offre, sans soupçon, d'aller lui chercher le volume. Condorcet accepte. Il profite de l'absence de son hôtesse pour s'élancer hors du seuil.

A quelques pas de la maison, Condorcet rencontre dans la rue de Vaugirard un commensal de son hôtesse nommé Serret. Ce jeune homme, tremblant pour le fugitif, l'accompagne. Ils passent ensemble la barrière, s'embrassent, se séparent. Condorcet erre, tout le jour, dans les environs de Paris. Il jouit avec ivresse de son imprudente liberté. La nuit venue, Condorcet alla frapper à la porte d'une maison de campagne où M. et madame Suard, ses amis, vivaient retirés dans le village de Fontenay-aux-Roses. On lui ouvrit. Nul ne sait ce qui se passa dans cette entrevue nocturne entre le proscrit mendiant un asile, et des amis tremblant d'appeler la mort sur leur demeure en y dérobant un accusé. Les uns disent que l'amitié fut timide; les autres, que Condorcet se refusa généreusement aux instances, de peur de traîner avec lui son malheur et son crime sur le seuil qu'il aurait habité. Quoi qu'il en soit, après un court entretien à voix basse, il ressortit par une porte dérobée du parc au milieu de la nuit.

On assure qu'il revint quelques heures après, et qu'il trouva fermée au verrou cette même porte qu'il devait retrouver ouverte : conjectures que repoussent ou qu'autorisent également le caractère généreux de Suard et la tendresse d'une épouse alarmée qui tremble pour son mari; calomnie de l'amitié peut-être, qui attrista jusqu'à la fin la vie de ceux sur qui on jeta la responsabilité du lendemain.

XVIII

La nuit couvrit les pas et les irrésolutions de Condorcet. On vit le jour suivant, vers le soir, un homme harassé de fatigue, les pieds boueux, le visage hâve, l'œil égaré, la barbe longue, entrer dans un cabaret de Clamart. Sa veste d'ouvrier, son bonnet de laine, ses souliers ferrés contrastaient avec la délicatesse de ses mains et la blancheur de sa peau. Il demanda des œufs et du pain, et mangea avec une avidité qui attestait une longue abstinence. Interrogé par l'hôte sur sa profession, il répondit qu'il était le domestique d'un maître qui venait de mourir. Pour confirmer cette assertion, il tira de sa poche un portefeuille qui renfermait de faux papiers. L'élégance du portefeuille, qui jurait avec la prétendue domesticité et avec l'indigence des habits, dénonça Condorcet. Des membres du comité révolutionnaire, attablés dans la salle commune, l'arrêtèrent comme suspect et voulurent le faire conduire à la prison de Bourg-la-Reine. Blessé au pied par les longues marches de la veille et de la nuit précédente, épuisé de forces, Condorcet tombait à chaque pas dans des évanouissements; les paysans furent obligés de le hisser sur le cheval d'un pauvre vigneron qui passait sur la route. Jeté dans la prison de Bourg-la-Reine, le philosophe avala un poison qu'il portait toujours sur lui : arme secrète contre l'excès de la tyrannie. Condorcet s'endormit. Le sommeil lui déroba sa propre mort comme il déroba une tête au bourreau. Les gardes nationaux qui veillaient à la porte, et qui n'avaient entendu aucun bruit dans le cachot, ne trouvèrent qu'un cadavre à la place de leur prisonnier. Ainsi mourut ce Sénèque de l'école moderne. Placé entre les deux camps pour combattre le vieux monde et pour modérer le nouveau, Condorcet périt dans leur choc sans s'étonner et sans gémir; il savait que les vérités ne se donnent pas gratuitement à l'humanité, mais qu'elles s'achètent, et que la vie des philosophes est la rançon de la vérité. Le temps de

la reconnaissance n'est pas encore venu pour lui. Il viendra et disculpera la mémoire du philosophe des reproches faits à la jeunesse et à l'ardeur du patriote.

XIX

Le jour même où Condorcet expirait à Bourg-la-Reine, Louvet entrait à Paris. Après s'être séparé à Saint-Émilion, au milieu de la nuit, de Barbaroux, de Buzot et de Péthion, à la porte de cette femme cruelle qui avait refusé une goutte d'eau à un mourant, Louvet avait marché toute la nuit. Au point du jour il avait franchi, avant l'heure du réveil des habitants, le village de Monpont, frontière extrême de la Gironde. Hors du département suspect, la surveillance était moins active. Couvert de l'uniforme de volontaire, affectant le jacobinisme d'attitude et de propos, blessé à la jambe, empruntant pour faire route les voitures chargées de paille et de foin qui portaient les réquisitions dans les villes, Louvet parvint, à force de déguisements et de ruses, à s'approcher de Paris. Il y entra enfin grâce au dévouement d'un guide fidèle; il y brava, dans le sein du mystère et de l'amour, les ressentiments de Robespierre. Chaque jour, en lui apportant la nouvelle de la mort d'un de ses derniers amis, lui faisait goûter la vie comme on goûte la dernière heure de félicité qui va venir.

Laréveillère-Lépeaux, député girondin comme Louvet, était du petit nombre de ceux qui échappaient dans l'ombre à la guillotine. La Révolution avait trouvé Laréveillère jurisconsulte à Mortagne, sa patrie, dans le bas Poitou. Les principes nouveaux avaient été pour lui non une fureur, mais une religion. Élève des philosophes, il rêvait l'avénement de la raison humaine dans les cultes comme dans les lois. Mais cette raison n'était pas, comme celle de Diderot, un ricanement amer contre les institutions et les dogmes; elle était un ardent amour de la lumière et une aspiration passionnée de l'humanité à Dieu. Ces doctrines avaient attaché Laréveillère-Lépeaux aux Girondins, non parce qu'ils étaient moins incrédules, mais parce qu'ils étaient moins sanguinaires que les Montagnards. Dénoncé, le lendemain de leur chute, comme leur complice, une voix s'était écriée avec mépris du haut de la Montagne : « Laissez-le *mourir tout seul*. Il n'a « pas deux jours de vie. » Laréveillère en effet était alors mourant. Cette voix l'avait sauvé. Mais bientôt proscrit avec les soixante et treize députés suspects de regrets pour la Gironde, il avait fui sous des déguisements divers et par des lieux inconnus. Bosc, l'ami de madame Roland, et Laréveillère s'étaient d'abord réfugiés dans une chaumière abandonnée de la forêt de Montmorency. Ils y passèrent l'hiver. Ni l'un ni l'autre n'avait emporté d'argent. Ils vécurent de pommes de terre et de colimaçons. Une poule et un coq étaient toute leur richesse. Un jour, exténués de privation et de faim, ils résolurent de tuer la poule. Un oiseau de proie plus affamé qu'eux fond sur la poule, la tue et l'enlève.

Quand les administrateurs de Seine-et-Oise venaient chasser dans la forêt, Laréveillère et Bosc s'enfouissaient sous des meules de foin ou sous des monceaux de feuilles sèches. Soupçonnés par les gardes, ils se séparèrent. Chacun d'eux alla mendier au hasard un autre asile. Laréveillère s'achemine vers le Nord. Là, un ami moins suspect lui avait offert dans d'autres temps l'hospitalité. Vêtu de haillons, les pieds nus, le visage creusé par l'insomnie et par la fatigue, le proscrit rencontra sur le grand chemin le représentant du peuple Bouchotte, traîné par quatre chevaux, sa voiture couverte de lauriers et de drapeaux tricolores, lui-même coiffé du bonnet rouge. Laréveillère tremble d'avoir été reconnu. Il s'écarte dans les champs. Un berger partage avec lui ses aliments et sa cabane roulante. Le lendemain un pauvre paysan lui donne un pain qu'il portait dans les champs à son fils. Aux portes de la petite ville de Roye, voisine de Buire, le fugitif rencontre une foule de peuple. On rapportait à la ville, sur un brancard, un proscrit comme lui, qui s'était suicidé sur le grand chemin. Cet augure glace son courage. Laréveillère erre, la nuit, dans les champs labourés, le jour dans les bois. Il arrive enfin mourant à la porte de son ami. Reçu comme un frère, caché, soigné, guéri par les soins d'une famille généreuse, il passe les mauvais jours, sous un nom supposé, et se livre en paix à sa passion pour l'étude des plantes. C'est là qu'inspiré par cette Divinité qui se dévoile et qui parle dans les merveilles de la végétation, Laréveillère entrevit cette religion simple et pastorale dont il fut plus tard non l'inventeur mais l'apôtre, sous le nom de *théophilanthropie*. Cette philosophie pieuse et non ce culte, composée de deux dogmes élémentaires extraits de l'Évangile, l'amour de Dieu et l'amour des hommes, fut prêchée d'abord par

H. Haüy, frère de l'abbé Haüy, célèbre naturaliste.

Laréveillère, dont cette religion porta le nom, n'y prit d'autre rôle que celui de protecteur de ses innocentes cérémonies et d'approbateur de sa morale, quand la fortune l'eut élevé à la première magistrature de la république. La légèreté moqueuse de l'opinion rattacha cette tentative de culte à Laréveillère-Lépeaux. On infligea le ridicule à son nom. Proclamer la Divinité au milieu du matérialisme, la morale au pied des échafauds, l'amour au sein des discordes civiles, ne motivait pas ce mépris. Rien de ce qui cherche à relever l'humanité vers Dieu ne doit être rabattu par la dérision. Toutes les pensées religieuses, même quand elles avortent dans le temps, ont leur immortalité dans leur nature. Le nom de Laréveillère-Lépeaux restera honoré et non flétri par la pensée qu'il éleva à Dieu du sein des théories du néant.

XX

Un autre philosophe, M. de Malesherbes, eut les mêmes malheurs et plus de gloire. Il scella sa vie par sa mort. Sa longue et modeste vertu fut couronnée par le supplice. Depuis l'acte de fidélité suprême qu'il avait accompli en défendant Louis XVI devant la Convention, M. de Malesherbes s'était retiré à la campagne. Il y vivait en patriarche au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants. On supposa que sa vertu était une conspiration contre le temps. On l'enleva ainsi que M. de Rosambeau son gendre, ses deux petites-filles et leurs maris. L'un d'eux était M. de Chateaubriand, frère aîné de celui qui devait rendre à son nom plus de lustre qu'on ne lui ravissait de sang! Ils furent tous jetés dans la prison de Port-Libre et conduits par groupes au tribunal. M. de Malesherbes avait appris à mourir au Temple. Il mourut sans s'indigner contre ses assassins. Il prit le temps et la justice des hommes en patience et en espérance. Prêt à monter au tribunal, il fit un faux pas sur le seuil de la prison : « Mauvais augure, » dit-il; « un Romain rentrerait à la maison! » Les prisonniers de la Conciergerie lui demandèrent sa bénédiction, comme celle de l'honneur antique qui allait remonter au ciel avec lui. Il la leur donna en souriant. « Surtout ne me plaignez « pas, » dit-il. « J'ai été disgracié pour avoir « voulu devancer la Révolution par des réformes « populaires. Je vais mourir pour avoir été fidèle « à l'amitié de mon roi. Je meurs en paix avec « le passé et avec l'avenir. » Sa famille entière le suivit, en peu de jours, à l'échafaud.

Pendant que le généreux vieillard allait à la mort pour avoir défendu son maître, Cléry languissait emprisonné à la Force pour l'avoir servi et consolé dans sa captivité. Il démentait ainsi par le long supplice qu'il avait accepté au Temple, et par la cruelle détention qu'il subissait comme royaliste, les doutes sur son dévouement à la royauté ; doutes contre lesquels la vie entière de ce modèle des serviteurs des rois détrônés proteste, et que sa famille a toujours énergiquement repoussés de sa mémoire et de son nom.

Le vieux Luckner, oublié longtemps dans les cachots ; le député Mazuyer, accusé du crime d'avoir fait sauver Péthion et Lanjuinais ; Duval-d'Éprémémil, un des premiers tribuns du parlement ; Chapelier, Thouret, l'un rapporteur de la première constitution, l'autre un des réformateurs les plus éclairés de nos codes, suivirent de près M. de Malesherbes. En montant dans la charrette qui allait les conduire à la guillotine : « Ce peuple va nous donner tout à l'heure un « problème embarrassant à résoudre, » dit Chapelier à d'Éprémémil. — « Et lequel? » dit d'Éprémémil. — « Celui de savoir auquel de nous « deux s'adresseront ses malédictions et ses « huées. — A tous deux, » répondit d'Éprémémil. Mais déjà on ne jugeait plus qu'en masse, par classe, par rang, par fonction, par génération, par famille. Tous les membres du parlement de Paris, tous les receveurs généraux des finances, toute la noblesse de France, toute la magistrature, tout le clergé étaient arrachés à leurs châteaux, à leurs autels, à leurs retraites, entassés dans les vingt-huit prisons de Paris, extraits tour à tour de leurs cachots, traduits, par catégories à la fois, au tribunal et traînés de là à l'échafaud.

Plus de huit mille suspects encombraient ces seules prisons de Paris, un mois avant la mort de Danton. En une seule nuit, on y jeta trois cents familles du faubourg Saint-Germain, tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait, leurs richesses les dénonçaient, leur rang les livrait. On était coupable par quartier, par rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par scu-

timents présumés; ou plutôt il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits. Ni l'âge, ni le sexe, ni la vieillesse, ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute criminalité matériellement impossible ne sauvaient de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient leurs fils, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, les filles leurs mères. Celui-ci mourait pour son nom, celui-là pour sa fortune; tel pour avoir manifesté une opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la république, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel pour avoir applaudi aux excès d'Hébert, tel pour avoir souri à la clémence de Danton, tel pour avoir émigré, tel pour être resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique. Raisons, soupçons, prétextes contradictoires, tout était bon. Il suffisait de trouver des délateurs dans sa section, et la loi les encourageait en leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur, juge et héritier des victimes, croyait s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis les révélaient à Fouquier-Tinville. Ils inscrivaient sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient leurs crimes par leurs accusations. C'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient du vide dans les cachots; elles donnaient au peuple l'émotion feinte d'un grand forfait puni, d'un grand péril évité par la vigilance et par la sévérité de la république. Elles entretenaient la terreur, elles imposaient le silence au murmure. Chaque jour le nombre de charrettes employées à conduire les condamnés à l'échafaud s'augmentait. A quatre heures, elles roulaient, plus ou moins chargées, par le Pont-au-Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait leur route pour prolonger le spectacle au peuple, le supplice aux victimes.

Ces chars funèbres rassemblaient souvent le mari et la femme, le père et le fils, la mère et les filles. Ces visages éplorés qui se contemplaient mutuellement avec la tendresse suprême du dernier regard, ces têtes de jeunes filles appuyées sur les genoux de leurs mères, ces fronts de femmes tombant, comme pour y trouver de la force, sur l'épaule de leurs maris, ces cœurs se pressant contre d'autres cœurs qui allaient cesser de battre, ces cheveux blancs, ces cheveux blonds coupés par les mêmes ciseaux, ces têtes vénérables, ces têtes charmantes tout à l'heure fauchées par le même glaive, la marche lente du cortége, le bruit monotone des roues, les sabres des gendarmes formant une haie de fer autour des charrettes, les sanglots étouffés, les huées de la populace, cette vengeance froide et périodique qui s'allumait et qui s'éteignait, à heure fixe, dans les rues où passait le cortége, imprimaient à ces immolations quelque chose de plus sinistre que l'assassinat, car c'était l'assassinat donné en spectacle et en jouissance à tout un peuple.

Ainsi moururent, décimées dans leur élite, toutes les classes de la population, noblesse, Église, bourgeoisie, magistrature, commerce, peuple même; ainsi moururent tous les grands et obscurs citoyens qui représentaient en France les rangs, les professions, les lumières, les situations, les richesses, les industries, les opinions, les sentiments proscrits par la sanguinaire régénération de la terreur. Ainsi tombèrent, une à une, quatre mille têtes en quelques mois, parmi lesquelles les Montmorency, les Noailles, les la Rochefoucauld, les Mailly, les Mouchy, les Lavoisier, les Nicolaï, les Sombreuil, les Brancas, les Broglie, les Boisgelin, les Beauvilliers, les Maillé, les Montalembert, les Roquelaure, les Roucher, les Chénier, les Grammont, les Duchâtelet, les Clermont-Tonnerre, les Thiard, les Moncrif, les Molé-Champlatreux. La démocratie se faisait place avec le fer; mais, en se faisant place, elle faisait horreur à l'humanité.

XXI

Le passage régulier de ces processions de l'échafaud, après avoir été longtemps un spectacle et une sorte d'illustration sinistre pour les rues qu'elles empruntaient, et surtout pour la rue Saint-Honoré, était devenu un supplice et une espèce de diffamation pour ces quartiers. Les passants les évitaient. Les fenêtres, les magasins, les boutiques se fermaient à l'approche des convois. Les vociférations de la foule allaient mena-

cer jusque dans leurs foyers les citoyens qui habitaient ces rues et effrayer les enfants dans les bras de leurs mères. Les locataires abandonnaient leurs domiciles. Les propriétaires commençaient à se plaindre, dans des pétitions à la commune, de ce qu'on avait fait de leurs maisons les loges privilégiées du supplice. Le sang de deux ou trois mille victimes, ruisselant depuis le printemps sur les pavés de la place de la Révolution comme dans un abattoir d'hommes, tachait la boue et infectait l'air. Les Tuileries et les Champs-Élysées étaient désertés par la foule des promeneurs. Les miasmes de la mort corrompaient l'ombre de leurs arbres.

Deux exécutions plus sinistres et plus solennelles que les autres achevèrent de soulever l'indignation de ces quartiers contre l'emplacement de la guillotine. Au moment de la prise de Verdun par le roi de Prusse, en 1791, la ville avait fêté l'entrée de ces libérateurs de Louis XVI. Les habitants conduisirent leurs filles à un bal, ceux-là par opinion, ceux-ci par peur. Après la délivrance de Verdun, la république se souvint des joies dont ces enfants avaient été les décorations et non les coupables. Amenées à Paris et traduites au tribunal, leur âge, leur beauté, leur obéissance à leurs parents, l'ancienneté de l'injure, les triomphes vengeurs de la république ne furent pas comptés pour excuse. Elles furent envoyées à la mort pour le crime de leurs pères. La plus âgée avait dix-huit ans. Elles étaient toutes vêtues de robes blanches. La charrette qui les portait ressemblait à une corbeille de lis dont les têtes flottent au mouvement du bras. Les bourreaux attendris pleuraient avec elles.

XXII

Le peuple s'étonnait de sa propre rigueur. Le lendemain, les charrettes, plus nombreuses, charrièrent au supplice toutes les religieuses de l'abbaye de Montmartre. L'abbesse était madame de Montmorency. Ces pauvres filles de tout âge, depuis la tendre jeunesse jusqu'aux cheveux blancs, jetées encore enfants dans les monastères, n'avaient pour crimes que la volonté de leurs parents et la fidélité de leurs vœux. Groupées autour de leur abbesse, elles entonnèrent de leurs voix féminines les chants sacrés en montant sur les charrettes, et les psalmodièrent en chœur jusqu'à l'échafaud. Comme les Girondins avaient chanté l'hymne de leur propre mort, ces filles chantèrent, jusqu'à la dernière voix, l'hymne de leur martyre. Ces voix troublèrent comme un remords le cœur du peuple. L'enfance, la beauté, la religion, immolées à la fois dans ces deux exécutions, forcèrent la multitude à détourner les yeux.

La commune craignit de fatiguer le patriotisme de ces quartiers opulents. Elle se confia davantage à l'implacabilité des faubourgs. Elle choisit le faubourg Saint-Antoine, sol natal de la révolution du 14 juillet, et fit élever la guillotine à la barrière du Trône. Moins inquiets de froisser la pitié du peuple de ce faubourg, les proscripteurs inaugurèrent ce nouveau calvaire par des exécutions plus nombreuses. La file des convois s'allongeait de plusieurs charrettes tous les jours. Une fois elles portaient, avec quarante-cinq magistrats de Paris, trente-trois membres du parlement de Toulouse; une autre fois vingt-sept négociants de Sedan; souvent soixante et jusqu'à quatre-vingts condamnés.

Une des charrettes parut dans les derniers temps escortée par de pauvres enfants en haillons. Ces enfants semblaient bénir et pleurer un père. Le vieillard assis sur la charrette était l'abbé de Fénélon, petit-neveu de l'auteur de *Télémaque*, ce germe chrétien d'une Révolution égarée qui buvait aujourd'hui le sang de sa famille. L'abbé de Fénélon avait institué à Paris une œuvre de miséricorde en faveur de ces enfants nomades qui viennent tous les hivers, des montagnes de la Savoie, gagner leur vie en France, dans la domesticité banale des grandes villes. Ces enfants, apprenant que leur providence allait leur être enlevée, se transportèrent en masse le matin à la Convention pour implorer l'humanité des représentants et la grâce de la vertu. Leur jeunesse, leur langage, leurs larmes attendrirent la Convention. « Êtes-vous donc des enfants vous-« mêmes? » s'écria l'impassible Billaud-Varennes, « pour vous laisser influencer par des pleurs? « Transigez une fois avec la justice, et demain « les aristocrates vous massacreront sans pitié! »

XXIII

Ce même Billaud-Varennes, qui refusait ainsi la pitié à des orphelins, eut besoin plus tard, dans son exil à Cayenne, de la pitié d'une esclave noire. La Convention n'osa pas mollir à sa voix. L'abbé de Fénélon marcha à la mort escorté de ses bienfaits. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Il fallut l'aider à monter les degrés de la guillotine. Debout sur l'échafaud, il pria le bourreau

de lui délier les mains pour faire le geste du dernier embrassement à ces pauvres petits. Le bourreau ému obéit. L'abbé de Fénélon étend ses mains. Les Savoyards tombent à genoux. Ils inclinent leurs têtes nues sous la bénédiction du mourant. Le peuple atterré les imite. Les larmes coulent. Les sanglots éclatent. Le supplice devient saint comme un sacrifice.

Le faubourg Saint-Antoine s'indigna à son tour d'avoir été choisi pour la ville de la mort. Le sol repoussait le bourreau. Mais les proscripteurs ne trouvaient pas la mort assez prompte.

XXIV

Un soir, Fouquier-Tinville fut appelé au comité de salut public. « Le peuple, » lui dit Collot, « commence à se blaser. Il faut réveiller ses sensations par de plus imposants spectacles. Arrange-toi pour qu'il tombe maintenant cent cinquante têtes par jour. — En revenant de là, » dit dans son interrogatoire l'obéissant Fouquier-Tinville, « mon esprit était tellement troublé d'horreur, que la rivière, comme à Danton, me parut rouler du sang. » Dans le cimetière de Monceaux une vaste fosse, toujours ouverte et dont les bords étaient encombrés de tonneaux de chaux, recevait pêle-mêle, chaque jour, les têtes et les troncs des décapités. Véritable égout de sang, à l'entrée duquel on avait gravé l'inscription du néant : DORMIA ; comme si les bourreaux eussent voulu se rassurer eux-mêmes, en affirmant que les victimes ne se réveilleraient jamais.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

I

Le caractère des peuples survit même à leurs révolutions. La certitude de mourir ne répandait pas l'horreur sur l'intérieur des prisons de Paris. La sensation de la mort s'était émoussée, à force de se renouveler dans les âmes. Chaque jour d'oubli était une fête de la vie qu'on se hâtait de consacrer au plaisir. L'insouciance de sa propre destinée élevait les détenus jusqu'à l'apparence du stoïcisme. La légèreté du caractère imitait l'intrépidité. Des sociétés, des amitiés, des amours se nouaient pour une heure entre les prisonniers des deux sexes. On prodiguait à la distraction et aux affections des moments dévonés à la mort. Les entretiens, les rendez-vous, les correspondances mystérieuses, les jeux du théâtre imités dans les cachots, la musique, les vers, la danse se continuaient jusqu'aux dernières heures. On venait arracher l'un au jeu, il laissait ses cartes à l'autre ; celui-ci à la table, il achevait de vider son verre ; celui-là aux embrassements d'une femme ou d'une amante, et il épuisait le dernier regard et le dernier serrement de main. Jamais le génie à la fois intrépide et voluptueux de la jeunesse française n'avait joué de si près avec le danger. Le supplice rendait cette jeunesse sublime, sans avoir pu la rendre sérieuse. La religion, cette visiteuse des infortunés, consolait le plus grand nombre. Des prêtres emprisonnés, ou introduits sous des déguisements, célébraient les mystères du culte, rendus plus touchants par la similitude du sacrifice. La poésie, ce soupir articulé de l'âme, notait pour l'immortalité les dernières palpitations du cœur des poëtes.

M. de Montjourdain, commandant de bataillon de la garde nationale, adressa, la veille de sa mort, les strophes suivantes à la jeune femme qu'il allait laisser veuve :

L'heure approche où je vais mourir ;
L'heure sonne et la mort m'appelle ;
Je n'ai point de lâche soupir,
Je ne fuirai point devant elle.

Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes ;
Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront noyés de larmes.

Si dix ans j'ai fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage ;
Donne un moment à la douleur,
Consacre au bonheur ton jeune âge.
Qu'un heureux époux à son tour
Vienne rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour,
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'enlève pas ma pauvre mère,
Si l'âge, l'ennui, le chagrin
N'accablent pas mon pauvre père,
Ne les fuis pas dans la douleur,
Reste à leur sort toujours unie ;
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur,
Ils aimeront encor la vie.

L'auteur du *poëme des Mois*, Roucher, l'Ovide moderne, posait devant un peintre au moment où l'on vint lui apporter l'ordre de comparaître au tribunal. Un tel ordre équivalait à une condamnation. Roucher n'était coupable que de son mérite qui avait jeté de l'éclat sur la modération de ses principes. Il savait que la démagogie ne pardonnait pas même à l'aristocratie du talent. Il supplia les guichetiers d'attendre que son portrait, destiné à sa femme et à ses enfants, fût achevé. Pendant que le peintre donnait les derniers coups de pinceau, il écrivit lui-même sur ses genoux l'inscription suivante pour expliquer à l'avenir la mélancolie de ses traits :

Ne vous étonnez pas, objets chéris et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un crayon savant dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

II

André Chénier, âme romaine, imagination attique, que son courageux patriotisme avait enlevé à la poésie, pour le jeter dans la politique, avait été emprisonné comme Girondin. Les rêves de sa belle imagination avaient trouvé leur réalité dans mademoiselle de Coigny, enfermée dans la même prison. André Chénier rendait à cette jeune captive un culte d'enthousiasme et de respect, attendri encore par l'ombre sinistre de la mort précoce qui couvrait déjà ces demeures. Il lui adressait ces vers immortels, le plus mélodieux soupir qui soit jamais sorti des fentes d'un cachot. C'est la jeune fille qui parle et qui se plaint dans la langue de Jephté.

LA JEUNE CAPTIVE.

Saint-Lazare.

« L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;
« Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
« Boit les doux présents de l'aurore ;
« Et moi, comme lui belle et jeune comme lui,
« Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
« Je ne veux pas mourir encore !

« Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort,
« Moi je pleure et j'espère. Au noir souffle du nord
« Je plie et relève ma tête.
« S'il est des jours amers, il en est de si doux !
« Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
« Quelle mer n'a point de tempête ?

« L'illusion féconde habite dans mon sein ;
« D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
« J'ai les ailes de l'Espérance.
« Échappée au réseau de l'oiseleur cruel,
« Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
« Philomèle chante et s'élance !

« Est-ce à moi de mourir ? Tranquille je m'endors
« Et tranquille je veille, et ma veille aux remords
« Ni mon sommeil ne sont en proie.
« Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.
« Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
« Ranime presque de la joie.

« Mon beau voyage enfin est si loin de sa fin !
« Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
« J'ai passé les premiers à peine.
« Au banquet de la vie à peine commencé,
« Un instant seulement mes lèvres ont pressé
« La coupe, en mes mains encor pleine.

« Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
« Et comme le soleil, de saison en saison,
« Je veux achever mon année.
« Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
« Je n'ai vu luire encor que les feux du matin ;
« Je veux achever ma journée.

« O Mort, tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi :
« Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
« Le pâle désespoir dévore.
« Pour moi Palès encore a des asiles verts,
« Les amours des baisers, les muses des concerts :
« Je ne veux pas mourir encore. »

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,

Ces vœux d'une jeune captive;
Et secouant le joug de mes jours languissants,
Aux douces lois des vers je plais les accents
De sa bouche aimable et naïve.

III

Aux Carmes, un cachot étroit et sombre, dans lequel on descendait par deux marches et qui ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées de la plus haute fortune dans la même prison. Jamais la sculpture n'avait réuni, dans un pareil groupe, des visages, des charmes, des formes plus propres à attendrir les bourreaux. L'une était madame d'Aiguillon, femme d'un nom illustre; le sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud; l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beauharnais, récemment immolé pour avoir été malheureux à l'armée du Rhin; la dernière et la plus belle de toutes était cette jeune Theresa Cabarus, aimée de Tallien, coupable d'avoir amolli le républicanisme du représentant à Bordeaux et d'avoir soustrait tant de victimes à la proscription. Le comité de salut public venait de l'arracher à la protection du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fussent disputé souvent l'admiration publique et celle des chefs de l'armée ou de la Convention. Des deux dernières, l'une était prédestinée au trône où l'amour du jeune Bonaparte devait l'élever; l'autre était prédestinée à renverser la république en inspirant à Tallien le courage d'attaquer les comités dans la personne de Robespierre.

Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche au fond du cachot, servait de couche aux trois captives. Elles s'y consumaient de souvenirs, d'impatience, et de soif de vivre; elles écrivaient, avec la pointe de leurs ciseaux, avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regrettés ou implorés, des aspirations amères à la liberté perdue. On lit encore aujourd'hui ces inscriptions. Ici: « Liberté, quand cesseras-tu « d'être un vain mot? » — Ailleurs: « Voilà « aujourd'hui quarante-sept jours que nous « sommes enfermées. » — Plus loin: « On nous « dit que nous sortirons demain. » — Sur une autre face: « Vain espoir! » Un peu plus bas trois signatures réunies: « Citoyenne *Tallien*, « citoyenne *Beauharnais*, citoyenne *d'Aiguil-* « *lon*. »

L'image de la mort présente à leurs yeux n'épargnait ni leurs regards ni leur imagination. Leur cachot était une des cellules où les assassins de septembre avaient massacré le plus de prêtres. Deux des égorgeurs lassés de meurtres s'étaient reposés un moment, et avaient appuyé leurs sabres, la pointe à terre, contre la muraille, pour reprendre des forces. Le profil de ces deux sabres, depuis la poignée jusqu'à l'extrémité de la lame, s'était imprimé en silhouettes de sang sur l'enduit humide, et s'y dessinait comme ces glaives de feu que les anges exterminateurs brandissent dans leurs mains autour des tabernacles. On y suit encore de l'œil leurs contours aussi nettement tracés et aussi frais d'empreinte que si cette trace ne devait plus sécher. Jamais la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang.

IV

Mais il y avait une seule prison dans Paris où ne pénétraient depuis huit mois ni le bruit du dehors, ni les consolations de l'amitié, ni les images de l'amour, ni les derniers sourires de la vie; tombe scellée avant la mort. C'était le Temple. Depuis l'heure où ses portes s'étaient ouvertes pour laisser marcher la reine à l'échafaud, huit mois s'étaient écoulés. Le Dauphin était déjà à cette époque remis aux mains du féroce Simon. Cet enfant profané, perverti et hébété par les rudesses et par le cynisme de Simon, n'avait plus de communication avec sa sœur et avec sa tante. Elles l'apercevaient seulement, de temps en temps, à travers les créneaux de la tour. Elles y respiraient l'air, elles entendaient, avec horreur, le pauvre petit chanter, sans les comprendre, les chants impurs que Simon lui enseignait contre sa propre mère et contre sa famille.

Madame Élisabeth, instruite par quelques demi-mots du procès et de la mort de Marie-Antoinette, n'avait pas révélé toute la vérité à sa nièce. Elle laissait flotter son ignorance dans ce doute qui suppose les pires catastrophes, mais qui ne ferme pas le cœur à toute espérance. Resserrées dans une captivité plus étroite et plus morne, privées de mouvement, de livres, de feu, presque d'aliments par les agents de jour en

jour plus subalternes de la commune, les princesses avaient passé l'automne et l'hiver sans rien connaître des mouvements extérieurs ou intérieurs de la république. Une nouvelle visite de quatre municipaux, délégués par le conseil, et des perquisitions plus sévères leur apprirent que leur sort allait être plus rigoureux. On leur enleva leur papier sous prétexte qu'elles faisaient de faux assignats. On les priva même des jeux de cartes et des jeux d'échecs qui avaient abrégé leurs longues soirées d'hiver, parce que ces jeux rappelaient les noms de roi et de reine proscrits par la république.

Le 19 janvier, avant-veille de l'anniversaire de la mort du roi, on séquestra entièrement le Dauphin, comme une bête fauve, dans une chambre haute de la tour, où personne ne pénétrait plus. Simon seul lui jetait, en entr'ouvrant la porte, ses aliments. Une cruche d'eau, rarement renouvelée, était son breuvage. Il ne sortait plus de son lit, qui n'était jamais remué. Ses draps, sa chemise, ses chaussures ne furent pas renouvelés pendant plus d'un an. Sa fenêtre, fermée par un cadenas, ne s'ouvrait plus à l'air extérieur. Il respirait continuellement sa propre infection. Il n'avait ni livre, ni jouet, ni outils pour occuper ses mains. Ses facultés actives, refoulées en lui par l'oisiveté et la solitude, se dépravaient. Ses membres se nouaient. Son intelligence s'asphyxiait sous la continuité de sa terreur. Simon semblait avoir reçu l'ordre d'éprouver jusqu'à quel degré d'abrutissement et de misère on pouvait faire descendre le fils d'un roi.

V

Les prisonnières ne cessaient de gémir et de pleurer sur cet enfant. On ne répondait à leurs interrogations que par des injures. Le tutoiement, commandé par l'autorité révolutionnaire d'Hébert et de Chaumette, fut une de celles qui les révolta le plus. On affectait de l'employer toutes les fois qu'on leur adressait la parole. Pendant le carême, on ne leur apporta que des aliments gras pour les forcer à violer les préceptes de la religion prescrite. Elles ne mangèrent pendant quarante jours que du pain et du lait réservé par elles sur le superflu de leur déjeuner. On les priva de chandelles aux premiers jours du printemps par économie nationale. Elles étaient forcées de se coucher à la chute du jour ou de veiller dans les ténèbres. Cette âpre captivité n'altérait néanmoins ni la beauté naissante de la jeune princesse, ni la sérénité d'humeur de sa tante. La nature et la jeunesse triomphaient, dans l'une, de la persécution; la religion triomphait, dans l'autre, de l'infortune. Leur tendresse mutuelle, leurs entretiens, leurs souffrances senties et compaties en commun, leur inspiraient une patience qui ressemblait presque à la paix.

On a vu qu'Hébert, pour jeter un gage de plus à la populace, avait demandé le jugement des princesses, et que Robespierre avait repoussé cette motion. Mais après le supplice d'Hébert, supplice qui faisait soupçonner Robespierre de tendance à la modération, les membres des deux comités de salut public et de sûreté générale voulurent prouver au peuple qu'ils égalaient au moins en inflexibilité contre les idoles du royalisme le parti d'Hébert. Robespierre, Couthon, Saint-Just feignirent le même rigorisme qu'ils avaient flétri quelques jours avant dans leurs ennemis. Ils sauvèrent seulement la jeune princesse et son frère. L'ordre de juger madame Élisabeth fut un défi de cruauté entre les hommes dominants à qui serait le plus impitoyable contre le sang de Bourbon.

VI

Le 9 mai, au moment où les princesses, à demi déshabillées, priaient au pied de leurs lits avant le sommeil, elles entendirent frapper à la porte de leurs chambres des coups si violents et si répétés que la porte trembla sur ses gonds. Madame Élisabeth se hâta de se vêtir et d'ouvrir. « Descends à l'instant, citoyenne! » lui dirent les porte-clefs. « — Et ma nièce? » leur répondit la princesse. « — On s'en occupera plus tard. » La tante, entrevoyant son sort, se précipita vers sa nièce, et l'enveloppa dans ses bras, comme pour la disputer à cette séparation. Madame Royale pleurait et tremblait : « Tranquillise-toi, « mon enfant! » lui dit sa tante; « je vais re- « monter sans doute dans un instant. — Non, « citoyenne! » reprirent rudement les geôliers, « tu ne remonteras pas, prends ton bonnet et « descends. » Comme elle retardait par ses protestations et par ses embrassements l'exécution de leur ordre, ces hommes l'accablèrent d'invectives et d'apostrophes injurieuses. Elle fit en peu de mots ses derniers adieux et ses pieuses recommandations à sa nièce. Elle invoqua, pour donner plus d'autorité à ses paroles, la mémoire du roi et de la reine. Elle inonda de larmes le

visage de la jeune fille, et sortit en se retournant pour la bénir une dernière fois. Descendue aux guichets, elle y trouva les commissaires. Ils la fouillèrent de nouveau. On la fit monter dans une voiture, qui la conduisit à la Conciergerie.

Il était minuit. On eût dit que le jour n'avait pas assez d'heures pour l'impatience du tribunal. Le vice-président attendait madame Élisabeth et l'interrogea sans témoin. On lui laissa prendre ensuite quelques heures de sommeil, sur la même couche où Marie-Antoinette avait endormi son agonie. Le lendemain, on la conduisit au tribunal accompagnée de vingt-quatre accusés, de tout âge et de tout sexe, choisis pour inspirer au peuple le souvenir et le ressentiment de la cour. De ce nombre étaient mesdames de Sénozan, de Montmorency, de Canisy, de Montmorin, le fils de madame de Montmorin âgé de dix-huit ans, M. de Loménie, ancien ministre de la guerre, et un vieux courtisan de Versailles, le comte de Sourdeval. « De quoi se plaindrait-elle? » dit l'accusateur public en voyant ce cortége de femmes des noms les plus illustres groupé autour de la sœur de Louis XVI. « En se voyant au pied de « la guillotine entourée de cette fidèle noblesse, « elle pourra se croire encore à Versailles. »

VII

Les accusations furent dérisoires, les réponses dédaigneuses. « Vous appelez mon frère un ty- « ran, » dit la sœur de Louis XVI à l'accusateur et aux juges; « s'il eût été ce que vous dites, « vous ne seriez pas où vous êtes ni moi devant « vous! » Elle entendit son arrêt sans étonnement et sans douleur. Elle demanda pour toute grâce un prêtre fidèle à sa foi pour sceller sa mort du pardon divin. Cette consolation lui fut refusée. Elle y suppléa par la prière et par le sacrifice de sa vie. Longtemps avant l'heure du supplice, elle entra dans le cachot commun pour encourager ses compagnes. Elle présida avec une sollicitude touchante à la toilette funèbre des femmes qui allaient mourir avec elle. Sa dernière pensée fut un scrupule de pudeur. Elle donna la moitié de son fichu à une jeune condamnée et le noua de ses propres mains pour que la chasteté ne fût pas profanée même dans la mort.

On coupa ensuite ses longs cheveux blonds, qui tombèrent à ses pieds, comme la couronne de sa jeunesse. Les femmes de sa suite funèbre et les exécuteurs eux-mêmes se les partagèrent. On lui lia les mains. On la fit monter après toutes sur le dernier banc de la charrette qui fermait le cortége. On voulut que son supplice fût multiplié par les vingt-deux coups qui tomberaient sur ces têtes d'aristocrates. Le peuple rassemblé pour insulter resta muet sur son passage. La beauté de la princesse transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tous les désordres qui avaient dépopularisé la cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa famille en faisaient la plus pure victime de la royauté. Il était glorieux à la famille royale d'offrir cette victime sans tache, impie au peuple de la demander. Un remords secret mordait tous les cœurs. Le bourreau allait donner en elle des reliques au trône et une sainte à la royauté. Ses compagnes la vénéraient déjà avant le ciel. Fières de mourir avec l'innocence, elles s'approchèrent toutes humblement de la princesse avant de monter, une à une, sur l'échafaud, et lui demandèrent la consolation de l'embrasser. Les exécuteurs n'osèrent refuser à des femmes ce qu'ils avaient refusé à Hérault-de-Séchelles et à Danton. La princesse embrassa toutes les condamnées à mesure qu'elles montaient à l'échelle. Après ce baisemain funèbre, elle livra sa tête au couteau. Chaste au milieu des séductions de la beauté et de la jeunesse, pieuse et pure dans une cour légère, patiente dans les cachots, humble dans les grandeurs, fière devant le supplice, madame Élisabeth laissa par sa vie et par sa mort un modèle d'innocence sur les marches du trône, un exemple à l'amitié, une admiration au monde, un reproche éternel à la république.

VIII

Le nombre et la barbarie des supplices, l'innocence des victimes, le partage des dépouilles, la dérision des jugements, les ruisseaux de sang, les monceaux de cadavres transformaient la nation en bourreau et le gouvernement en machine de meurtre. Gouverner n'était plus que frapper. La France présentait le spectacle d'un peuple décimé par lui-même. Le gouvernement n'osait se dessaisir de la guillotine, de peur qu'on ne la tournât contre lui-même. Il ne conservait quelques jours de pouvoir qu'en s'abritant sous un perpétuel échafaud. Un tel gouvernement ne pouvait subsister plus longtemps. C'était un long

assassinat. Le crime n'est pas durable dans la nature. On ne fonde pas la fureur, la vengeance, la spoliation, l'impiété, l'égorgement. On les traverse, on en rougit, et on secoue la honte de ses pieds. Tel est l'ordre divin des sociétés humaines. La Révolution, armée pour détruire d'antiques et odieuses inégalités et pour marcher en ordre à la fraternité démocratique, ne pouvait pas se dénaturer impunément elle-même, et se changer en sanguinaire oppression. Après avoir renversé le trône, elle devait chercher enfin un autre pouvoir régulier dans le peuple et l'organiser par des institutions et non par des proscriptions. La terreur n'était pas le pouvoir, c'était la tyrannie. La tyrannie ne pouvait pas être le gouvernement de la liberté.

Ces pensées fermentaient dans la tête de Robespierre. Il brisait son front contre le problème du pouvoir à fonder pour la république.

Ce problème s'était posé de lui-même, à chaque phase de la Révolution, devant tous les hommes réfléchis. Ils avaient tous succombé en essayant de le résoudre. Mirabeau, après avoir descendu le trône au niveau de la nation et brisé le sceptre, était mort à propos en rêvant de chimériques et puériles reconstructions. L'Assemblée législative s'était engloutie dans sa constitution de 1791 en imaginant un vain équilibre. Les Girondins avaient été écrasés sous le fardeau d'une république mal assise qu'ils voulaient soutenir avec des lois faibles. Hébert et Ronsin étaient morts pour avoir inventé, à l'imitation de Marat, une dictature du peuple personnifiée dans un bourreau suprême. Danton avait péri pour avoir cherché le pouvoir dans l'emportement et puis dans le vain repentir du peuple. Robespierre, héritier à son tour de toutes ces tentatives impuissantes et de toutes ces renommées détruites, se demandait ce qu'il allait faire de son omnipotence d'opinion, et quel gouvernement il donnerait à la démocratie? Aurait-il le génie de l'inventer et la puissance de l'asseoir, ou succomberait-il, comme tous les autres, en essayant de transformer l'anarchie en unité et la violence en loi? Ne serait-il que l'idole sinistre ou serait-il l'homme d'État de la Révolution? Telle était la question que l'Europe entière se posait en le regardant et qu'il se posait à lui-même. Trois mois allaient y répondre.

IX

La mort d'Hébert avait rendu Robespierre maître de la commune. La mort de Danton l'avait rendu arbitre de la Convention. La persévérance et le spiritualisme de ses doctrines lui assujettissaient les Jacobins. Son talent, grandi par des études obstinées et par cinq années passées presque entièrement à la tribune, donnait à sa pensée et à sa parole une force et une autorité qu'on ne contestait plus. Aucune éloquence ne pouvait désormais balancer la sienne. Il était l'unique voix grave de la république. Les Jacobins et la Convention n'écoutaient plus que lui. Bien qu'il n'eût et qu'il n'affectât pas encore la domination absolue dans le comité de salut public, l'opinion de la France lui décernait la supériorité, cette dictature de la nature. Ses collègues s'en indignaient tout bas, mais feignaient de la lui décerner d'eux-mêmes. La Convention simulait l'enthousiasme pour déguiser l'asservissement. Les Cordeliers étaient dispersés. Leurs débris vaincus se réfugiaient aux Jacobins. La commune, entièrement subordonnée aux agents du parti de Robespierre, lui répondait des sections; les sections, du peuple; Henriot, de la garde nationale. Robespierre ne régnait pas, mais son nom régnait. Il n'avait qu'à réaliser son règne et à organiser sa dictature. Mais à ce dernier pas il hésitait.

Les motifs de cette hésitation étaient dans l'âme de Robespierre vertu et vice tout à la fois. « Pourquoi, » répondait-il à ses confidents, « ai-je « dévoué ma vie, ma pensée, mes veilles, ma « parole, mon nom, mon sang à la Révolution? « Pour détrôner les rois et les aristocrates, pour « restituer le pouvoir au peuple, et pour rendre « le peuple capable et digne d'exercer lui-même « et lui seul sa souveraineté naturelle. Et que « me propose-t-on aujourd'hui que les tyrans et « les aristocrates sont renversés et que le peuple « règne par sa représentation nationale? De me « mettre moi-même à la place de ces tyrans que « nous avons détruits, et de rétablir dans ma « personne, au nom du peuple, la tyrannie renversée.

« J'admets, » ajoutait-il, « que je n'abuse pas « du pouvoir suprême et que ma dictature ne « soit que la dictature de la raison et de la vérité « sur la république; mais j'aurais en la prenant « ou en l'acceptant donné l'exemple le plus « séduisant aux ambitieux et le plus fatal à la « liberté. Mon règne sera court. Ma poitrine, je « le sais, est le but secret de cent mille poignards. « Après moi, qui vous répond de mon successeur? Le danger de la dictature n'est pas tant

« dans le dictateur que dans l'institution elle-« même. Cette magistrature est celle du déses-« poir des nations. Fondée contre la tyrannie, « elle se change involontairement en tyrannie « permanente. Elle sauve un jour pour perdre un « siècle. Périsse le jour et que l'avenir soit pré-« servé! Laissons le peuple s'égarer, revenir, « tomber, se relever, se blesser même plutôt « que de lui donner cette humiliante tutelle qui « l'enchaîne, sous prétexte de le guider. Les « nations ont leur enfance, la liberté a son ber-« ceau. Il faut surveiller cette enfance de la « liberté, mais non l'asservir. L'unité est néces-« saire à la république, j'en conviens; placez cette « unité dans une institution et non dans un « homme, et que, l'homme mort, l'unité revive « dans un autre, à condition que cette unité ne « se perpétue pas longtemps au pouvoir et que « ce premier magistrat redescende promptement « au rang de simple citoyen. Quelques hommes « sont utiles, aucun n'est nécessaire. Le peuple « seul est immortel. »

Ainsi parlait Robespierre à ses confidents. Ses manuscrits attestent qu'il se parlait ainsi à lui-même. Son refus du pouvoir suprême était sincère dans les motifs qu'il alléguait. Mais il y avait d'autres motifs qui lui faisaient répugner à saisir seul le gouvernement. Ces motifs, il ne les avouait pas encore. C'est qu'il était arrivé au bout de ses pensées et qu'il ne savait, en réalité, quelle forme il convenait de donner aux institutions révolutionnaires. Homme d'idées plus qu'homme d'action, Robespierre avait le sentiment de la Révolution plus qu'il n'en avait la formule politique. L'âme des institutions de l'avenir était dans ses rêves, le mécanisme d'un gouvernement populaire lui manquait. Ses théories, toutes empruntées aux livres, étaient brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains. Il les regardait toujours, il s'en éblouissait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique. Il ignorait que la liberté elle-même doit se protéger par un pouvoir fort, et que ce pouvoir a besoin de tête pour vouloir et de membres pour exécuter. Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu, étaient à eux seuls un gouvernement. Il prenait la philosophie pour la politique. Il s'indignait de ses mécomptes. Il attribuait sans cesse aux complots de l'aristocratie ou de la démagogie ses déceptions. Il croyait qu'en supprimant de la société des aristocrates et des démagogues, il supprimerait les vices de l'humanité et les obstacles au jeu des institutions. Il avait pris le peuple en illusion au lieu de le prendre au sérieux. Il s'irritait de le trouver souvent si faible, si lâche, si cruel, si ignorant, si versatile, si indigne du rang que la nature lui assigne. Il s'irritait, il s'aigrissait, il chargeait l'échafaud de lui faire raison des difficultés. Puis il s'indignait des excès de l'échafaud lui-même; il revenait aux mots de justice et d'humanité. Il se rejetait de nouveau aux supplices. Il invoquait la vertu et il suscitait la mort. Flottant tantôt sur les nuages et tantôt dans le sang, il désespérait des hommes, il s'effrayait de lui-même : « La mort! toujours la mort! » s'écriait-il souvent dans l'intimité, « et les scélé-« rats la rejettent sur moi! Quelle mémoire je « laisserai si cela dure! La vie me pèse. »

Une fois enfin la vérité se fit jour. Il s'écria avec le geste du découragement de soi-même : « Non! je ne suis pas fait pour gouverner, je « suis fait pour combattre les ennemis du peu-« ple. »

X

Saint-Just, son seul confident, venait alors, plusieurs fois par jour, s'enfermer avec Robespierre. Il essayait de persuader à son maître une politique moins vague et des desseins plus précis.

Saint-Just, quoique jeune, avait, sinon dans les idées, au moins dans le caractère, la maturité consommée de l'homme d'État. Il était né tyran. Il avait l'insolence du gouvernement même avant d'en avoir la force. Il ne donnait à la parole que les formes du commandement. Il était laconique comme la volonté. Ses missions dans les camps et l'impérieux usage qu'il avait fait de son autorité sur les généraux au milieu de leurs armées, avaient appris à Saint-Just combien les hommes fléchissent aisément sous la main d'un seul. Sa bravoure et son habitude du feu lui avaient donné l'attitude d'un tribun militaire aussi prêt à exécuter qu'à concevoir un coup de main. Robespierre était le seul homme devant lequel Saint-Just s'inclinât comme devant la pensée supérieure et régulatrice de la république. Aussi, tout en accusant sa lenteur, respectait-il ses irrésolutions et se dévouait-il lui-même à sa chute. Tomber avec Robespierre lui paraissait tomber avec la cause même de la Révolution. Disciple impatient, mais toujours disciple, il pressait l'oracle, il ne le violentait pas.

Couthon, Lebas, Coffinbal, Buonarotti étaient fréquemment admis à ces conférences. Tous républicains sincères, cependant ils sentaient comme Saint-Just que l'heure de la crise était arrivée; et que si la république avait horreur d'un tyran, elle avait besoin d'un pouvoir moins flottant et moins irresponsable que celui des comités. « L'opinion s'est faite homme en toi, » disait Buonarotti à Robespierre. « Si tu te ré« cuses, ce n'est pas toi que tu trahis, c'est le « peuple lui-même. Si tu t'arrêtes en ayant le « peuple derrière toi et après l'avoir lancé toi« même, il te passera sur le corps et il ira cher« cher pour conducteurs ces scélérats qui le « précipiteront dans une anarchie voisine de la « tyrannie. » Ainsi que dans toutes les crises où Robespierre s'était fié au temps et à la fortune plus qu'à la résolution, il prit le parti de se laisser faire violence par le moment, croyant que l'oracle était dans la circonstance, et se fiant à la fatalité, cette superstition des hommes longtemps heureux.

XI

Il fut cependant convenu, entre lui et ses amis, que la république avait besoin d'institutions, qu'il fallait au-dessus des comités un directeur suprême des ressorts du pouvoir exécutif, et que si les Jacobins, la Convention et le peuple se décidaient à donner une tête au gouvernement, Robespierre se dévouerait à cette magistrature temporaire. On convint en outre de la nécessité d'arracher promptement le pouvoir aux membres des comités; de surveiller et d'épurer les Jacobins, point d'appui indispensable pour remuer la Convention; de s'emparer du conseil général de la commune, qui avait à sa disposition l'insurrection; de rester maître par Henriot de la force armée de Paris; de caresser par Saint-Just et Lebas l'opinion des camps; de rappeler successivement des départements les députés en mission dont on n'était pas sûr; d'éloigner de la Convention ou de perdre dans l'esprit du peuple ceux qu'on soupçonnait d'ambitieux desseins; enfin de préparer d'avance à Robespierre une arme légale si arbitraire, si absolue et si terrible qu'il n'eût rien à demander de plus quand il serait élevé à la magistrature suprême, pour faire plier toutes les têtes sous la loi de l'unité et sous le niveau de la mort. Robespierre se réservait toutefois de n'agir que par la force de l'opinion, de ne point avoir recours à l'insurrection, de respecter la souveraineté nationale dans son centre, et de n'accepter de titre et de pouvoir que ceux qui lui seraient imposés par la représentation nationale. Couthon fut chargé de préparer un décret qui donnait la dictature aux comités. Cette dictature une fois votée par la Convention, on l'arracherait des mains des comités, et on la retournerait au besoin contre eux. C'est ce décret inexpliqué qu'on appela quelques jours plus tard le décret du 22 prairial. Saint-Just suspendit, de quelques jours, son départ pour l'armée du Rhin, afin de lancer avant dans le comité et dans la Convention quelques-uns de ces axiomes qui tombent de haut dans la pensée d'une assemblée, qui font pressentir la profondeur des desseins, et qui préparent les imaginations à l'inconnu.

XII

La circonstance était extrême, le pas glissant. La mort de Danton avait décapité la Montagne. Les Montagnards s'étonnaient encore d'avoir pu se laisser enlever, par un coup de main si subit, si hardi et si imprévu, un homme qui tenait à eux par toutes ses racines et dont l'absence les livrait sans âme, sans voix et sans bras, à la toute-puissance des comités. Robespierre avait conquis par ce coup d'État une autorité et un respect qui allaient chez les conventionnels jusqu'au tremblement, mais aussi jusqu'à la haine. L'homme qui avait annulé et tué Danton pouvait tout oser et tout faire. On avait cru jusqu'alors au désintéressement, on croyait maintenant à l'ambition de Robespierre. Le soupçon seul de cette ambition était une force pour lui. Il y a des vices que la lâcheté des hommes respecte plus que la vertu. Du moment que Robespierre se préparait à régner, on se préparait à obéir. Les esclaves ne manquent jamais aux tyrans, ni les encouragements à la tyrannie. La Montagne feignait en masse l'idolâtrie de Robespierre.

Cependant, ce culte apparent était mêlé au fond de crainte et de colère. Les nombreux amis de Danton éprouvaient une honte secrète de l'avoir abandonné. Le nom de Danton était un remords pour eux. Sa place restée vide sur la Montagne, et que personne n'osait occuper, les accusait. Il leur semblait à chaque instant qu'il allait se lever de ce banc muet pour leur reprocher leur bassesse et leur servilité. Son souvenir leur était importun jusqu'à ce qu'ils l'eussent vengé.

Mais à l'exception de quelques regards d'intelligence et de quelques demi-mots échangés, nul n'osait confier à son voisin ses murmures intérieurs. Robespierre en était réduit à chercher sur les physionomies la faveur ou la haine qu'on lui portait. Pour découvrir une opposition il fallait interpréter les visages.

XIII

Parmi ces figures significatives qui inquiétaient ou qui offensaient les regards de Robespierre, on comptait Legendre, couvert cependant du masque de la complaisance ; Léonard Bourdon, qui déguisait mal le ressentiment; Bourdon (de l'Oise), trop intempérant de paroles pour le mutisme de la servitude; Collot-d'Herbois, trop déclamateur pour supporter la supériorité du talent; Barère, dont la physionomie ambiguë laissait le soupçon même indécis; Sieyès, qui avait étendu sur son visage la nuit de son âme pour qu'on n'y pût lire que l'insensibilité d'un automate; Barras, qui simulait l'impartialité; Fréron, qui cachait les larmes dont son cœur était inondé depuis le supplice de Lucile Desmoulins; Tallien, déguisant mal une tristesse sinistre depuis l'emprisonnement de Theresa Cabarus, qui portait son nom, dans les cachots des Carmes; Carnot, dont le front austère et martial dédaignait de feindre; Vadier, tantôt caressant, tantôt agressif; Louis (du Bas-Rhin), montrant le courage de ses violences; Billaud-Varennes, figure de Brutus épiant un César, dont le visage pâle et allongé, le front plissé, les lèvres minces, le regard acéré et jaillissant comme d'une embûche, révélaient une nature embarrassante à connaître, difficile à plier, impossible à dompter; enfin Courtois, député de l'Aube, ami de Danton, n'ayant jamais applaudi ses crimes mais jamais trahi son souvenir, honnête homme dont le républicanisme probe et moral n'avait pas endurci le cœur.

Quelques amis de Marat et d'Hébert, des députés tels que Carrier, Fouché et d'autres conventionnels rappelés de leurs missions, pour obéir à la clameur publique contre leurs atrocités, se groupaient ou s'asseyaient mécontents dans les rangs de la Montagne. La Plaine, composée des restes des Girondins, plus souple et plus servile que jamais depuis qu'on l'avait décimée, se taisait, votait et admirait. Mais dans un moment où le nom seul de faction était un crime, nul ne s'avouait d'un parti. Tous ces hommes jouaient l'enthousiasme ou la dissimulation de l'enthousiasme et formaient l'unanimité apparente ; tous aspiraient à se confondre de peur d'être remarqués. L'isolement aurait ressemblé à de l'opposition, l'opposition au complot.

XIV

Dans l'intérieur des deux grands comités, les partis, se touchant de plus près, se caractérisaient mieux sans s'avouer davantage. Vadier, Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), David, Lebas, Lavicomterie, Moïse Bayle, Élie Lacoste, Dubarran composaient le comité de sûreté générale. Hommes subalternes par le talent, ils n'imprimaient aucun mouvement, ils suivaient tous les mouvements. Ils ne commencèrent à rivaliser d'attributions avec le comité de salut public, qu'au moment où les divisions de ce comité suprême forcèrent tantôt Billaud-Varennes et ses amis, tantôt Robespierre et les siens, à provoquer la réunion des deux conseils, pour y faire prononcer une majorité. Presque tous ces membres du comité de sûreté générale témoignaient un respect absolu pour les opinions de Robespierre. Cependant quelques-uns se souvenaient avec amertume de Danton, quelques autres d'Hébert ; d'autres enfin, comme Amar, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), Vadier, tentaient de se donner une importance personnelle et de lutter avec le comité de salut public. David et Lebas y représentaient uniquement les volontés du dominateur des Jacobins ; le premier par servilité, le second par sentiment et par conviction.

XV

Au comité de salut public, centre et foyer du gouvernement, l'absence de plusieurs représentants en mission laissait les délibérations et le pouvoir osciller entre un petit nombre de membres qui résumaient la république. C'étaient alors Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois, Carnot, Prieur et Robert Lindet.

Robespierre, Couthon et Saint-Just étaient les hommes politiques; Billaud-Varennes, Barère et Collot-d'Herbois les révolutionnaires. Carnot, Robert Lindet et Prieur étaient les administrateurs du comité. Les premiers gouvernaient, les se-

conds frappaient, les troisièmes servaient la république.

Entre le parti de Robespierre et celui de Billaud-Varennes, des dissentiments sourds, mais profonds, commençaient à éclater. Carnot, Lindet, Prieur s'efforçaient d'étouffer ces dissensions dans le mystère de leurs séances, de peur d'encourager au dehors des factions fatales au salut commun. Quelquefois ces trois décemvirs se réunissaient à Robespierre, plus souvent à Billaud-Varennes et à Barère. L'orgueil solitaire de Robespierre, l'âpreté de Couthon, le dogmatisme de Saint-Just, offensaient ces conventionnels et les rejetaient involontairement, par la répulsion des caractères, dans une apathie muette qui ressemblait à de l'opposition. Quand Robespierre était absent on prononçait le mot de tyran. Il abusait, disait-on, tour à tour de la parole ou du silence; il commandait comme un maître ou il se taisait comme un supérieur qui dédaigne de discuter; il laissait au comité la responsabilité de ses actes, après les avoir inspirés; il se réservait de blâmer aux Jacobins ce qu'il avait consenti aux Tuileries; il jouait la modération, il affichait la clémence; il défendait les victimes dont le sang était le plus indispensable à sa propre grandeur; il rejetait tout l'odieux du gouvernement sur ses collègues; il les diffamait par son isolement; il usurpait seul toutes les popularités; il entravait la guerre dans les mains de Carnot; il souriait, avec mépris, sur son banc des fanfaronnades militaires de Barère; il ne déguisait pas des arrière-pensées qui portaient plus loin que sa juste influence dans le comité; il prenait dans les séances une contenance qui trahissait le dédain ou la majesté d'un despote. Aucune familiarité n'adoucissait son autorité; il arrivait tard; il entrait d'un pas négligent; il s'asseyait sans parler; il baissait les yeux sur la table; il appuyait son front dans ses mains; il défendait à ses lèvres d'exprimer ni approbation ni blâme; il feignait habituellement la distraction, quelquefois le sommeil, pour motiver l'indifférence ou l'impassibilité.

Tels étaient les reproches qui couraient, à voix basse, contre Robespierre, dans les comités.

XVI

A la commune, il régnait en souverain par Fleuriot-Lescot et par Payan, l'un maire de Paris, l'autre agent national. Le tribunal révolutionnaire lui était dévoué par Dumas, par Hermann, par Souberbielle, par Duplay et par tous les jurés, hommes choisis dans la classe du peuple où le nom de Robespierre était divinisé.

XVII

Aux Jacobins, Robespierre régnait par lui-même. Dédaigneux au comité, négligent à la Convention, il était assidu, infatigable, éloquent, caressant, terrible chaque soir aux séances de cette société. Là était son empire. Il le consolidait en l'exerçant. Il accoutumait l'opinion à lui obéir, pour préparer la république à se remettre volontairement dans sa main. Il commença, peu de jours après le supplice de Danton, à exercer la souveraineté à leur tribune.

Dufourny, président habituel des Jacobins depuis plusieurs années, avait osé quelquefois interrompre l'orateur ou le contredire au milieu de ses discours. Il avait de plus murmuré contre le rapport de Saint-Just et contre la proscription des Dantonistes. Attaqué par Vadier, Dufourny essaya de se justifier. Robespierre, laissant déborder le flot de ressentiments qu'il accumulait depuis quelque temps contre lui : « Rappelle-« toi, » dit-il à Dufourny, « que Chabot et Ron-« sin furent impudents un jour comme toi, et « que l'impudence est sur le front le cachet du « crime! — Le mien, c'est le calme, » répondit Dufourny. « — Le calme! » répliqua Robespierre. « Non, le calme n'est pas dans ton âme. Je pren-« drai toutes tes paroles, pour te dévoiler aux « yeux du peuple. Le calme! les conjurés l'in-« voquent toujours, mais ils ne l'auront pas. « Quoi! ils osent plaindre Danton, Lacroix et « leurs complices, quand les crimes de ces hom-« mes sont écrits avec notre sang, quand la « Belgique fume encore de leurs trahisons! Tu « crois nous égarer par tes intentions perfides! « Tu n'y réussiras pas. Tu fus l'ami de Fabre « d'Églantine! » Après cette apostrophe, Robespierre fit de Dufourny le portrait d'un intrigant, d'un ambitieux, d'un mendiant de popularité, et demanda qu'il fût chassé. Dufourny, confondu par une colère qui était alors le pressentiment du supplice, se repentit de n'avoir pas deviné plus tôt la puissance et la haine de Robespierre. Il fut traduit au comité de sûreté générale.

XVIII

Saint-Just relevait, de jour en jour, davantage son rôle dans la Convention. Il s'efforçait de

grandir l'âme de la république à la proportion d'une complète régénération de la société. Ses maximes avaient le dogmatisme et presque l'autorité d'un révélateur. On croyait voir dans cet homme, si jeune, si beau, si inspiré, le précurseur de l'âge nouveau. « Il faut, » dit-il dans un rapport sur la police générale, « faire une cité « nouvelle. Il faut faire comprendre que le gou- « vernement révolutionnaire n'est ni l'état de « conquête ni l'état de guerre, mais le passage « du mal au bien, de la corruption à la probité, « des mauvaises maximes aux maximes bon- « nêtes. Un révolutionnaire est inflexible; mais « il est sensible, doux, poli, frugal. Il frappe « dans le combat, il défend l'innocence devant « les juges. Jean-Jacques Rousseau était révo- « lutionnaire, il n'était ni insolent ni grossier « sans doute. Soyez tels! Ne vous attendez point « à d'autre récompense que l'immortalité. Je sais « que ceux qui ont voulu le bien ont tous péri. « Codrus mourut précipité dans un abîme. Lycur- « gue eut l'œil crevé par les fripons de Sparte « et mourut en exil. Phocion et Socrate burent « la ciguë. Athènes même, ce jour-là, se cou- « ronna de fleurs. N'importe, ils avaient fait le « bien. Si ce bien fut perdu pour leur pays, il « ne fut point caché pour la Divinité! Former « une bonne conscience publique, voilà la police. « Cette conscience, uniforme comme le cœur « humain, se compose du penchant du peuple au « bien général. Vous avez été sévères, vous avez « dû l'être. Il a fallu venger nos pères et cacher « sous ses décombres cette monarchie, cercueil « immense de tant de générations asservies. « Que serait devenue une république indulgente « contre des ennemis acharnés? Nous avons op- « posé le glaive au glaive, et la liberté est fon- « dée! Elle est sortie du sein des orages et des « douleurs, comme le monde qui sort du chaos « et comme l'homme qui pleure en naissant. » (*La Convention applaudit avec enthousiasme.*)

« Que les autres peuples nous lisent leur his- « toire. Leurs berceaux furent-ils moins agités? « Ils ont des siècles de folie, et nous avons cinq « ans de résistance à l'oppression et d'une adver- « sité qui fait les grands hommes! Tout com- « mence, sous le ciel.

« Chérissons la vie obscure. Ambitieux, allez « vous promener dans le cimetière où dorment « ensemble les conjurés et les tyrans; et décidez- « vous entre la renommée, qui est le bruit des « langues, et la véritable gloire, qui est l'estime « de soi-même! Chassez hors de votre sol ceux « qui regrettent la tyrannie. L'univers n'est « point inhospitalier. Il y aurait injustice à leur « sacrifier tout un peuple. Il y aurait inhuma- « nité à ne pas distinguer les bons des méchants. « On accuse le gouvernement de dictature? Et « depuis quand les ennemis de la Révolution « sont-ils pleins de tant de sollicitude pour le « maintien de la liberté? Il n'y eut personne « assez éhonté dans Rome pour reprocher la « sévérité que Cicéron déploya contre Catilina. « Il n'y eut que César qui regretta ce traître! « C'est à vous d'imprimer au monde les em- « preintes de votre génie! Formez des institu- « tions civiles auxquelles on n'a pas encore « pensé! C'est par là que vous proclamerez la per- « fection de votre démocratie. N'en doutez pas! « Tout ce qui existe autour de nous aujourd'hui « doit finir, parce que tout ce qui existe autour « de nous est injuste. La liberté couvrira le « monde. Que les factions disparaissent! Que la « Convention plane seule sur tous les pouvoirs! « Que les révolutionnaires soient des Romains et « non des barbares! »

XIX

Ces maximes lyriques semblaient faire éclater, au milieu des horreurs du temps, la sérénité de l'avenir. La Convention les applaudit avec délire. Elle était lasse de rigueurs. Elle accueillait les moindres pressentiments de clémence. Elle aspirait aux reconstructions.

Robespierre et ses amis devançaient la Convention dans ce sentiment. On savait que les paroles de Saint-Just n'étaient que les confidences du maître portées à la tribune pour éprouver l'opinion. Il y avait deux hommes dans Robespierre : l'ennemi de l'ordre ancien et l'apôtre de l'ordre nouveau. La mort de Danton avait terminé son premier rôle. Il était impatient de prendre le second. Lassé de supplices, il voulait, disait-il, asseoir le gouvernement sur la morale et sur la vertu, ces deux fondements de l'âme humaine. Pour que la morale et la vertu ne fussent pas de vains mots et ne portassent pas sur le vide, il fallait dévoiler au peuple la grande idée de Dieu, qui peut seule donner un sens à la vertu. La loi n'est rien si elle n'est que l'expression de la volonté humaine. Il faut, pour la rendre sainte, qu'elle soit l'expression de la volonté divine. L'obéissance à la loi humaine n'est que *servitude*. Ce qui la constitue *devoir*, c'est le sentiment qui

fait remonter cette obéissance à Dieu. Ainsi, de tyrannie qu'elle est aux yeux de l'athée, la société devient religion aux yeux du déiste. Ce titre, en rendant la loi sainte, la rend aussi plus forte, puisque pour juge et pour vengeur elle a Dieu.

L'idée de Dieu, ce trésor commun de toutes les religions sur la terre, avait été entraînée et abattue dans les démolitions des croyances; elle avait été mutilée et pulvérisée dans l'esprit du peuple par les proscriptions et par les parodies du culte catholique qu'Hébert et Chaumette avaient provoquées contre les temples, les prêtres et les cérémonies religieuses. Le peuple, qui confond aisément le symbole avec l'idée, avait cru que Dieu était un préjugé contre-révolutionnaire. La république semblait avoir balayé l'immortalité de l'âme de son territoire et de son ciel. L'athéisme, ouvertement prêché, avait été pour les uns une vengeance de leur long asservissement à un culte répudié par eux, pour les autres une théorie favorable à tous les crimes. Le peuple, en secouant cette chaîne divine de la foi en Dieu, qui retenait sa conscience, avait cru secouer en même temps tous les liens du devoir. La terreur sur la terre avait dû remplacer la justice dans le ciel. Maintenant qu'on voulait écarter l'échafaud et inaugurer des institutions, il fallait refaire au peuple une conscience. Une conscience sans Dieu, c'est un tribunal sans juge. La lumière de la conscience n'est autre chose que la réverbération de l'idée de Dieu dans l'âme du genre humain. Éteignez Dieu, il fait nuit dans l'homme; on peut prendre au hasard la vertu pour le crime et le crime pour la vertu.

XX

Robespierre sentait profondément ces vérités. Il faut le dire, bien qu'on répugne à le croire, il ne les sentait pas seulement en politique qui emprunte une chaîne au ciel pour en enchaîner plus sûrement les hommes, il les sentait en sectaire convaincu qui s'incline le premier devant l'idée qu'il veut faire adorer au peuple. Il y avait du Mahomet dans ses pensées. L'heure de la reconstruction commençait. Il voulait reconstruire, avant tout, l'âme de la nation. De la même main dont il lui donnait tout pouvoir il fallait lui donner toute lumière. Une république qui ne devait avoir d'autre souveraineté que la morale devait porter tout entière sur un principe divin.

Dans l'état de désorganisation intellectuelle et de discrédit des idées religieuses où les philosophes matérialistes du XVIII[e] siècle, les Girondins leurs disciples, et les athées leurs bourreaux, avaient fait descendre l'esprit public; en face de Collot-d'Herbois comédien féroce, de Barère sceptique railleur, de Billaud-Varennes démolisseur implacable, de Lequinio matérialiste effronté, des amis d'Hébert, des commensaux de Danton, de cette foule d'hommes indifférents à tous les cultes qui siégeaient dans les comités et dans la Convention, il ne fallait rien moins que le prestige de Robespierre pour affronter la colère ou le sourire qu'une telle tentative risquait de rencontrer dans l'opinion. Robespierre ne se le dissimulait pas. Aussi ne voulait-il détendre la terreur qu'après cet acte. Il sentait au-dessus de lui une grande vérité, et dans cette vérité une grande force. Il osa. Mais il n'osa cependant ni sans hésitation ni sans courage. « Je sais, » dit-il à un de ses amis, « je sais que je puis être foudroyé par l'idée que je vais faire éclater sur la tête du peuple. » Plusieurs de ses amis lui déconseillèrent cette entreprise. Il s'obstina. Au commencement d'avril il alla passer quelques jours dans la forêt de Montmorency. Il visitait souvent la chaumière que Jean-Jacques Rousseau avait habitée. C'est dans cette maison et dans ce jardin qu'il acheva son rapport, sous ces mêmes arbres où son maître avait si magnifiquement écrit de Dieu.

XXI

Le 20 prairial, il monta à la tribune, son rapport à la main. Jamais, disent les survivants de ce jour, son attitude n'avait témoigné une telle tension de volonté. Jamais sa voix n'avait puisé dans son âme un accent d'autorité morale plus solennel. Il semblait parler non plus en tribun qui soulève ou qui caresse un peuple, ni même en législateur qui promulgue des lois périssables, mais en messager qui apporte aux hommes une vérité. Le législateur qui restaure, dans le cœur humain, une idée obscurcie ou mutilée par les siècles, paraissait en ce moment à Robespierre égal au philosophe qui la conçoit. La Convention, muette et recueillie, ceux-ci par crainte, ceux-là par respect, avait dans la contenance la gravité de l'idée à laquelle elle allait toucher.

« Citoyens, » dit Robespierre après un exorde emprunté aux circonstances, « toute doctrine qui « console et qui élève les âmes doit être accueil-

« lie ; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine et qui ne te passionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu ? que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?

« L'idée de son néant lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés que celle de son immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus pure partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ? Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char de triomphe. Aurait-elle cet ascendant si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé ? Plus un homme est doué de sensibilité et de génie, plus il s'attache aux idées qui agrandissent son être et qui élèvent son cœur, et la doctrine des hommes de cette trempe devient celle de l'univers.

« L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un appel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine, cette idée ! (*On applaudit.*) Je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme. Je sais que les plus sages même d'entre eux se sont permis de mêler à la vérité quelques fictions, soit pour frapper l'imagination des peuples ignorants, soit pour les rattacher plus fortement à leurs institutions. Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des oracles, et Socrate lui-même, pour accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de leur persuader qu'elle lui était inspirée par un génie familier.

« Vous ne conclurez pas de là sans doute qu'il faille tromper les hommes pour les instruire, mais seulement que vous êtes heureux de vivre dans un siècle et dans un pays dont les lumières ne nous laisseut d'autre tâche à remplir que de rappeler les hommes à la nature et à la vérité.

« Vous vous garderez bien de briser le lien sacré qui les unit à l'auteur de leur être.

« Et qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la place de ce qu'ils détruisaient ? Rien, si ce n'est le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient trop le peuple pour prendre la peine de le persuader ; au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que l'irriter ou le dépraver.

« Si les principes que j'ai développés jusqu'ici sont des erreurs, je me trompe du moins avec tout ce que le monde révère. Prenons ici les leçons de l'histoire. Remarquez, je vous prie, comment les hommes qui ont influé sur la destinée des États furent déterminés vers l'un ou l'autre des deux systèmes opposés par leur caractère personnel et par la nature même de leurs vues politiques. Voyez-vous avec quel art profond César, plaidant dans le sénat romain en faveur des complices de Catilina, s'égare dans une digression contre le dogme de l'immortalité de l'âme, tant ces idées lui paraissent propres à éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la vertu, tant la cause du crime lui paraît liée à celle de l'athéisme ! Cicéron, au contraire, invoquait contre les traîtres et le glaive des lois et la foudre des dieux. Socrate mourant entretient ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons d'armes au moment d'exécuter le dessein le plus héroïque que la vertu humaine ait jamais conçu, les invite pour le lendemain à un autre banquet dans une vie nouvelle. Il y a loin de Socrate à Chaumette et de Léonidas au Père Duchesne. (*On applaudit.*)

« Un grand homme, un véritable héros s'estime trop lui-même pour se complaire dans l'idée de son anéantissement. Un scélérat, méprisable à ses propres yeux, horrible à ceux d'autrui, sent que la nature ne peut lui faire de plus beau présent que le néant. (*On applaudit.*)

« Une secte propagea avec beaucoup de zèle l'opinion du matérialisme qui prévalut parmi les grands et parmi les beaux esprits ; on lui doit en grande partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde la société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du

« juste et de l'injuste, la probité comme une « affaire de goût et de bienséance, le monde « comme le patrimoine des fripons adroits.

« Parmi ceux qui au temps dont je parle se « signalèrent dans la carrière des lettres et de la « philosophie, un homme, Rousseau, par l'élé- « vation de son âme et par la grandeur de son « caractère, se montra digne du ministère de « précepteur du genre humain. Il attaqua la « tyrannie avec franchise. Il parla avec enthou- « siasme de la Divinité; son éloquence, mâle et « probe, peignit en traits de flamme les charmes « de la vertu; elle défendit ces dogmes conso- « lateurs que la raison donne pour appui au « cœur humain. La pureté de sa doctrine, puisée « dans la nature et dans la haine profonde du « vice, autant que son mépris invincible pour « les sophistes intrigants qui usurpaient le nom « de philosophes, lui attira la haine et la per- « sécution de ses rivaux et de ses faux amis. Ah! « s'il avait été témoin de cette révolution dont il « fut le précurseur et qui l'a porté au Panthéon, « qui peut douter que son âme généreuse eût « embrassé avec transport la cause de la justice « et de l'égalité? Mais qu'ont fait pour elle ses « lâches adversaires? Ils ont combattu la Révo- « lution dès le moment qu'ils ont craint qu'elle « n'élevât le peuple au-dessus d'eux.

« Le traître Guadet dénonça un citoyen pour « avoir prononcé le nom de la Providence! Nous « avons entendu, quelque temps après, Hébert « en accuser un autre pour avoir écrit contre « l'athéisme! N'est-ce pas Vergniaud et Gen- « sonné, qui, en votre présence même et à votre « tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir « du préambule de la constitution le nom de « l'Être suprême que vous y avez placé? Dan- « ton, qui souriait de pitié aux mots de vertu, « de gloire, de postérité; Danton, dont le sys- « tème était d'avilir ce qui peut élever l'âme; « Danton, qui était froid et muet dans les plus « grands dangers de la liberté, parla après eux « avec beaucoup de véhémence en faveur de la « même opinion.

« Fanatiques, n'espérez rien de nous! Rap- « peler les hommes au culte pur de l'Être su- « prême, c'est porter un coup mortel au fana- « tisme. Toutes les fictions disparaissent devant « la vérité, et toutes les folies tombent devant la « raison. Sans contrainte, sans persécution, tou- « tes les sectes doivent se confondre d'elles-mê- « mes dans la religion universelle de la nature. « (*On applaudit.*)

« Prêtres ambitieux, n'attendez donc pas que « nous travaillions à rétablir votre empire! Une « telle entreprise serait même au-dessus de notre « puissance. (*On applaudit.*) Vous vous êtes tués « vous-mêmes, et l'on ne revient pas plus à la « vie morale qu'à l'existence physique!

« Et d'ailleurs, qu'y a-t-il entre les prêtres et « Dieu? Combien le Dieu de la nature est dif- « férent du Dieu des prêtres! (*Les applaudis- « sements continuent.*) Je ne connais rien de si « ressemblant à l'athéisme que les religions qu'ils « ont faites : à force de défigurer l'Être suprême « ils l'ont anéanti autant qu'il était en eux; ils « en ont fait tantôt un globe de feu, tantôt un « bœuf, tantôt un arbre, tantôt un homme, tan- « tôt un roi. Les prêtres ont créé un dieu à leur « image; ils l'ont fait jaloux, capricieux, avide, « cruel, implacable; ils l'ont traité comme jadis « les maires du palais traitèrent les descendants « de Clovis pour régner sous son nom et se met- « tre à sa place; ils l'ont relégué dans le ciel « comme dans un palais, et ne l'ont appelé sur « la terre que pour demander à leur profit des ri- « chesses, des honneurs, des plaisirs et de la puis- « sance. (*Vifs applaudissements.*) Le véritable « prêtre de l'Être suprême, c'est la nature; son « temple, l'univers; son culte, la vertu; ses « fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous « ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la « fraternité universelle et pour lui présenter « l'hommage des cœurs sensibles et purs.

« Laissons les prêtres et retournons à la Divi- « nité (*applaudissements*); attachons la morale « à des bases éternelles et sacrées, inspirons à « l'homme ce respect religieux pour l'homme, « ce sentiment profond de ses devoirs, qui est « la seule garantie du bonheur social.

« Malheur à celui qui cherche à éteindre ce « sublime enthousiasme et à étouffer par de dé- « solantes doctrines cet instinct moral du peu- « ple, qui est le principe de toutes les grandes « actions! C'est à vous, représentants du peuple, « qu'il appartient de faire triompher les vérités « que nous venons de développer. Bravez les « clameurs insensées de l'ignorance présomp- « tueuse ou de la perversité hypocrite! Quelle « est donc la dépravation dont nous étions envi- « ronnés s'il nous a fallu du courage pour les « proclamer? La postérité pourra-t-elle croire « que les factions vaincues avaient porté l'au- « dace jusqu'à nous accuser de modérantisme et « d'aristocratie pour avoir rappelé l'idée de la « Divinité et de la morale? Croira-t-elle qu'on

« ait osé dire jusque dans cette enceinte que « nous avions par là reculé la raison humaine « de plusieurs siècles?

« Ne nous étonnons pas si tous les scélérats « ligués contre vous vous semblent vouloir nous « préparer la ciguë, mais avant de la boire nous « sauverons la patrie. (*On applaudit.*) Le vais- « seau qui porte la fortune de la république n'est « pas destiné à faire naufrage, il vogue sous vos « auspices, et les tempêtes seront forcées à le « respecter. (*Nouveaux applaudissements.*)

« Les ennemis de la république sont tous les « hommes corrompus. (*On applaudit.*) Le pa- « triote n'est autre chose qu'un homme probe et « magnanime dans toute la force de ce terme. « (*On applaudit.*) C'est peu d'anéantir les rois, « il faut faire respecter à tous les peuples le ca- « ractère du peuple français. C'est en vain que « nous porterions au bout de l'univers la re- « nommée de nos armes, si toutes les passions « déchirent impunément le sein de la patrie. « Défions-nous de l'ivresse même des succès. « Soyons terribles dans les revers, modestes « dans nos triomphes (*on applaudit*), et fixons « au milieu de nous la paix et le bonheur par la « sagesse et la morale. Voilà le véritable but de « nos travaux, voilà la tâche la plus héroïque et « la plus difficile. Nous croyons concourir à ce « but en vous proposant le décret suivant :

« Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'exis- « tence de l'Être suprême et l'immortalité de « l'âme.

« Art. 2. Il reconnait que le culte digne de « l'Être suprême est la pratique des devoirs de « l'homme. »

XXII

D'unanimes applaudissements accueillirent ce premier retour de la Révolution à Dieu. Des fêtes furent décrétées pour rappeler l'homme à l'idée de l'immortalité et à ses conséquences. La première et la plus solennelle devait être célébrée dix jours après cette profession de foi.

Des députations de la société des Jacobins félicitèrent la représentation d'avoir fait remonter la justice et la liberté à sa source. Cambon, chrétien intègre et convaincu, demanda que les temples fussent vengés des profanations de l'athéisme. Couthou, dans une allocution d'enthousiasme, défia les philosophes matérialistes de nier le souverain arbitre de l'univers devant la majesté de ses œuvres, et de nier la Providence devant la régénération du peuple avili. Le spectacle de cet homme infirme et mourant, soutenu à la tribune par les bras de deux de ses collègues, et confessant, au milieu du sang répandu, son juge dans le ciel et son immortalité dans son âme, attestait dans Couthon la foi fanatique qui lui cachait à lui-même l'atrocité des moyens devant la sainteté du but.

Quel que fût le contraste entre la renommée sanguinaire de Robespierre et son rôle de restaurateur de l'idée divine, il sortit de cette séance plus grand qu'il n'y était entré. Il avait arraché d'une main courageuse le sceau de la conscience publique ; cette conscience lui répondait dans la nation et dans toute l'Europe par un applaudissement secret. Il s'était fortifié et avait, pour ainsi dire, tenté de se sacrer lui-même en faisant alliance avec la plus haute pensée de l'humanité. Celui qui confessait Dieu à la face du peuple ne tarderait pas, disait-on, à désavouer le crime et la mort. Tous les cœurs fatigués de haine et de combats souhaitaient intérieurement à Robespierre la toute-puissance. Ce souhait général, dans un gouvernement d'opinion, est déjà la toute-puissance en effet. Il avait pris la dictature morale, ce jour-là, sur l'autel de l'idée qu'il avait proclamée. La force et la grandeur du dogme qu'il venait de restituer à la république semblaient rayonner sur son nom. Le lendemain on transporta au Panthéon les restes mortels de Jean-Jacques Rousseau, pour que le maître fût enseveli dans le triomphe du disciple. Robespierre inspira cette apothéose. Il donnait, par cet hommage à la philosophie religieuse et presque chrétienne de Jean-Jacques Rousseau, son véritable sens à la Révolution.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

I

Les espérances de retour à la justice et à l'humanité, conçues dans la séance que nous venons de raconter, furent ajournées par deux circonstances accidentelles. Ces deux circonstances empêchèrent Robespierre de dévoiler ses projets et de modérer le gouvernement révolutionnaire en s'élevant au-dessus des comités. Il n'osait pas tenter à la fois deux entreprises dont une seule suffirait pour compromettre sa popularité. Il venait de se retourner contre l'athéisme, il méditait de se retourner contre la terreur. Mais il se croyait obligé d'accorder encore quelques jours à la domination des terroristes, afin de s'assurer la force d'opinion nécessaire pour plier tous ses collègues à sa volonté. Les comités étaient pleins de ses ennemis secrets. Il les savait prêts à abuser contre lui du moindre symptôme de modération, et à l'écraser par la main de la Montagne sous une accusation de clémence qu'ils auraient travestie en trahison. Il se masquait devant Billaud-Varennes, Barère, Collot-d'Herbois et Vadier, d'une inflexibilité qui défiait celle de ces décemvirs. Il ne pouvait, dans sa pensée, les dompter qu'avec leurs propres armes, et pour se retourner contre eux, il fallait en apparence les dépasser. Ainsi la terreur redoublait par la volonté même d'arrêter la terreur. Il y avait un défi mutuel de soupçons, de proscription, de cruauté. Le sang coulait plus que jamais. Les victimes odieusement immolées pendant cet ajournement accusaient également la barbarie des uns et la dissimulation des autres. Laisser continuer des proscriptions sanguinaires pour en prévenir d'autres, c'est toujours proscrire.

Les comités soupçonnaient ces pensées de modération dans Robespierre, ils se plaisaient à les confondre en prenant son nom même pour égide, et la crainte de ses reproches servait de prétexte à leurs exécutions. C'est un des moments où cet homme dut descendre avec le plus de remords et avec le plus d'humiliation dans son propre cœur, et se repentir le plus douloureusement d'avoir pris une voie de sang pour conduire le peuple à sa régénération. Les hommes qu'il avait lancés l'entraînaient à leur tour. Il les servait en les détestant.

II

Un de ces aventuriers, qu'une destinée vulgaire ballotte dans leur misère, et qui s'en prennent aux hommes du hasard des événements, venait d'arriver à Paris avec l'intention de tuer Robespierre. Il se nommait Ladmiral. Il était né dans ces montagnes du Puy-de-Dôme où certaines âmes sont rudes et calcinées comme le sol. Il avait été employé avant la Révolution dans la domesticité de l'ancien ministre Bertin. Il avait été placé depuis par Dumouriez à Bruxelles dans un de ces emplois précaires que la conquête crée dans les provinces conquises. Les chances de la guerre et de la Révolution lui avaient enlevé son emploi. Il s'impatientait de sa chute, il s'aigrissait de sa détresse. Il prenait son mécontentement pour une opinion. Il s'indignait contre les oppresseurs de sa patrie. Il voulait mourir en entraînant dans sa mort quelques-uns de ces tyrans célèbres dont le nom s'attache au nom de leur assassin et l'immortalise.

Robespierre s'offrit le premier à la pensée de Ladmiral. La terreur s'appelait du nom de Robespierre. Il portait la responsabilité du temps.

Ladmiral s'était logé, par hasard, en arrivant à Paris, dans la maison habitée par Collot-d'Herbois. Il s'arma de pistolets et de poignards. Il épia Robespierre. Il l'attendit même des journées entières dans les couloirs du comité de salut

public. Le hasard lui déroba toujours sa victime. Lassé d'attendre celui-là, il crut que la fatalité lui en désignait un autre. Il attendit Collot-d'Herbois, dans l'escalier de sa maison, au moment où ce proscripteur de Lyon rentrait la nuit de la séance des Jacobins. Il lui tira deux coups de pistolet. Le premier coup ne partit pas, le second fit long feu. La balle évitée par Collot alla frapper la muraille. Collot et son assassin, se saisissant corps à corps dans l'obscurité, luttèrent et roulèrent sur l'escalier. La détonation, les cris, la lutte prolongée appelèrent les voisins, les passants, les soldats d'un poste voisin. Ladmiral se réfugia dans sa chambre, s'y barricada et menaça de faire feu sur ceux qui tenteraient de forcer sa porte. Un serrurier nommé Geffroy brava ses menaces. Ladmiral tira sur cet homme et le blessa dangereusement. Saisi et terrassé par les soldats, l'assassin fut conduit devant Fouquier-Tinville. Il répondit qu'il avait voulu délivrer son pays.

III

Au même moment, une jeune fille de dix-sept ans, d'une figure enfantine, se présentait chez Robespierre et demandait obstinément à lui parler. Elle portait un petit panier à la main. Son âge, sa contenance, la naïveté de sa physionomie n'inspirèrent d'abord aucune défiance aux hôtes de Robespierre. On la fit entrer dans l'antichambre du député, elle attendit longtemps. A la fin, l'immobilité et l'obstination suspectes de l'étrangère éveillèrent les inquiétudes des femmes. On la somma de se retirer. Elle insista pour rester. « Un « homme public, » dit-elle, « doit recevoir, à toute « heure, ceux qui ont besoin de l'approcher. » On appela la garde, on arrêta la jeune inconnue, on fouilla dans son panier. On y trouva des hardes et deux petits couteaux, armes insuffisantes pour donner la mort dans une main d'enfant. Conduite au comité révolutionnaire de la rue des Piques, on l'interrogea avec l'appareil et la solennité d'un grand crime. « Pourquoi alliez-vous chez Robes- « pierre? » lui demanda-t-on. « — Pour voir, » répondit-elle, « comment était fait un tyran. »

On affecta de voir, dans cette réponse, l'aveu d'un complot. On rattacha l'arrestation de la jeune fille à la tentative de Ladmiral. On répandit qu'elle avait été armée du poignard par le gouvernement anglais. On parla d'un bal masqué à Londres, où une femme déguisée en Charlotte Corday et brandissant un couteau avait dit : « Je « cherche Robespierre. » D'autres prétendirent que le comité de salut public avait fait immoler l'amant de cette fille, et que l'assassinat était une représaille de l'amour. Ces chimères étaient sans fondement. L'assassinat n'était que l'imagination d'une enfant qui prend son rêve pour une pensée, et qui va voir si la présence d'un homme fameux lui inspirera la haine ou l'amour. Réminiscence de Charlotte Corday, vague dans son but, innocente comme une puérilité.

Cette enfant s'appelait Cécile Renault. Elle était fille d'un papetier de la Cité. Le nom de Robespierre, continuellement répété devant elle par des parents royalistes, lui avait suggéré une curiosité mêlée d'horreur pour l'homme du jour. Ses réponses attestèrent cette ingénuité et cette candeur de courage. « Pourquoi, » lui demanda-t-on, « portiez-vous sur vous ce paquet de vê- « tements de femme? — Parce que je m'atten- « dais à aller en prison. — Pourquoi ces deux « couteaux sur vous? Vouliez-vous en frapper « Robespierre? — Non, je n'ai jamais voulu « faire de mal à personne. — Pourquoi vouliez- « vous voir Robespierre? — Pour m'assurer par « mes propres yeux si l'homme ressemblait à « l'image que je me faisais de lui. — Pourquoi « êtes-vous royaliste? — Parce que j'aime mieux « un roi que soixante tyrans. » On la jeta, ainsi que Ladmiral, dans les cachots. Tout l'artifice de Fouquier-Tinville s'employa à transformer l'enfantillage en conjuration et à imaginer des complices.

IV

La nouvelle de ces deux assassinats fit éclater, à la Convention et aux Jacobins, une explosion de fureur contre les royalistes, d'ivresse pour les députés, d'idolâtrie pour Robespierre. Collot-d'Herbois grandit aux yeux de ses collègues de tout le péril qu'il avait couru. Le poignard semblait avoir marqué de lui-même au peuple l'importance de ces deux chefs du gouvernement en les choisissant entre tous. L'assassinat trompé fut de tout temps l'heureuse fortune des ambitieux. Il semble qu'ils deviennent ainsi les victimes ou les boucliers du peuple, et que le glaive des ennemis publics a besoin de traverser leur cœur pour arriver jusqu'à la patrie. Un poignard avait déifié Marat. Le pistolet de Ladmiral illustrait Collot-d'Herbois. Le couteau de Cécile Renault consacra Robespierre.

La Convention, informée d'abord du premier assassinat, reçut Collot comme le sénat avili de Rome recevait les tyrans de l'empire protégés par la clémence des dieux. Les sections, croyant voir partout des bandes organisées de *liberticides*, rendirent des actions de grâces au génie de la république. Quelques-unes proposèrent de donner une garde aux membres du comité de salut public. La crainte de perdre la liberté précipitait dsns tous les signes de la servitude. Le 6, les Jacobins se réunissent et se congratulent dans l'embrassement fraternel d'hommes qui se retrouvent après des circonstances désespérées. Collot, porté par les bras de la foule, remercie le ciel de lui avoir conservé une vie qu'il ne veut consacrer qu'à la patrie. « Les tyrans, » s'écrie-t-il, « veulent se défaire de nous par l'assassi- « nat; mais ils ne savent pas que quand un « patriote expire, ceux qui survivent jurent sur « son cadavre la vengeance du crime et l'éter- « nité de la liberté ! »

Legendre veut racheter son imprudence, dans l'arrestation de Danton, par plus de servilité. Il renouvelle la motion de donner une garde aux membres du gouvernement. Couthon sent le piége sous l'adulation. Il répond que les membres du comité ne veulent d'autre garde que la providence divine qui veille sur eux, et qu'au besoin les républicains sauront mourir.

Robespierre paraît le dernier. Il monte à la tribune. Il essaye vainement de se faire entendre au milieu du délire d'enthousiasme et d'amour qui étouffe sa voix. Des larmes d'attendrissement mouillent ses yeux, entrecoupent ses mots. Il recouvre enfin la parole.

« Je suis, » dit-il au milieu d'un religieux silence, « un de ceux que les coups ont le moins « sérieusement menacés. Cependant je ne puis « me défendre de quelques réflexions. Que les « défenseurs de la liberté soient en butte aux « poignards de la tyrannie, il fallait s'y attendre. « Je vous l'avais déjà dit : si nous déjouons les « factions, si nous battons les ennemis, nous se- « rons assassinés. Ce que j'avais prévu est arrivé. « Les soldats des tyrans ont mordu la pous- « sière, les traîtres ont péri sur l'échafaud et « les poignards ont été aiguisés contre nous. « J'ai senti qu'il était plus aisé de nous assassi- « ner que de vaincre nos principes et de sub- « juguer nos armées!... Je me suis dit que plus « la vie des défenseurs du peuple était incer- « taine, plus ils doivent se hâter de remplir « leurs derniers jours d'actions utiles à la liberté. « Les crimes des tyrans et le fer des assassins « m'ont rendu plus libre et plus redoutable aux « ennemis du peuple!... » A ces mots, où le vainqueur veut se transfigurer en martyr et s'élever au-dessus de la mort par la contemplation de son grand dessein, les cœurs éclatent d'admiration, et Robespierre se précipite entre les bras des Jacobins. Il remonte bientôt à la tribune et combat avec dédain la proposition de Legendre. Cette motion lui paraît suspecte de l'intention cachée de faire ressembler les défenseurs du peuple à un triumvirat de tyrans. Plus Robespierre s'humilie, plus il triomphe. L'ivresse du peuple lui rend en culte tout ce que son idole refuse d'accepter en majesté.

V

A la séance de la Convention du lendemain 7 juin, Barère exagère les dangers dans deux rapports emphatiques. Il attribue aux gouvernements étrangers et surtout à M. Pitt d'avoir suscité la démence de Ladmiral et la puérilité de Cécile Renault. La Convention feint de croire à ces complots et de couvrir la patrie entière, en enveloppant Robespierre de son égide et de son dévouement. Barère conclut par la proposition d'un décret atroce qui ordonne le massacre de tous les prisonniers anglais ou hanovriens qui seraient faits désormais par les armées de la république.

Robespierre, provoqué par tous les regards et par tous les gestes, succède à Barère. « Ce sera, » dit-il à ses collègues, « un beau sujet d'entre- « tien pour la postérité ; c'est déjà un spectacle « digne de la terre et du ciel de voir l'assem- « blée des représentants du peuple français « placés sur un volcan inépuisable de conspira- « tions, d'une main apporter aux pieds de « l'éternel auteur des choses les hommages d'un « grand peuple, de l'autre lancer la foudre sur « les tyrans conjurés contre lui, fonder la pre- « mière démocratie du monde, et rappeler parmi « les mortels la liberté, la justice et la vertu « exilées. » A cet exorde, qui enlève la Convention à une question individuelle pour la transporter à la hauteur d'une question générale, les applaudissements interrompent longtemps Robespierre. On ne voit plus en lui un homme, mais une personnification de la patrie. « Ils « périront, » reprend-il d'une voix inspirée; « ils périront, les tyrans armés contre le peuple

« français! Elles périront, les factions qui s'appuient sur les puissances pour détruire notre « liberté! Vous ne ferez pas la paix, vous la « donnerez au monde, vous la refuserez au « crime! Sans doute ils ne sont pas assez insensés pour croire que la mort de quelques « représentants pourrait assurer leur triomphe. « S'ils avaient cru qu'en nous faisant descendre « au tombeau le génie des Brissot, des Hébert, « des Danton allait en sortir triomphant pour « nous livrer une quatrième fois à la discorde, « ils se seraient trompés. »

A cette insulte à la mémoire de Danton, un mouvement de mécontentement se révèle par quelque agitation sur la Montagne. Robespierre s'en aperçoit et s'arrête. « Quand nous serons « tombés sous leurs coups, » reprend-il avec un élan d'indifférence qui semble l'élever audessus de lui-même, « vous voudrez achever « votre sublime entreprise ou partager notre « sort! Oui, » continue-t-il en suspendant l'applaudissement commencé par l'énergie de sa voix et de son geste, « oui, il n'y a pas un de vous « qui ne voulût venir sur nos corps sanglants « jurer d'exterminer les derniers ennemis du « peuple! »

Tous les représentants se lèvent d'un mouvement unanime et font le geste du serment.

« Ils espéraient, » continue-t-il, « affamer le « peuple français! Le peuple français vit encore, « et la nature, fidèle à la liberté, lui promet « l'abondance. Que leur reste-t-il donc? L'assassinat! Ils espéraient nous exterminer les « uns par les autres et par des révoltes soudoyées! Ce projet a échoué. Que leur reste-t-il? L'assassinat! Ils ont cru nous accabler « sous l'effort de leur ligue armée et surtout par « la trahison! Les traîtres tremblent ou périssent, leurs canons tombent en notre pouvoir, leurs satellites fuient devant nous. Que « leur reste-t-il? L'assassinat! Ils ont cherché à « dissoudre la Convention par la corruption! La « Convention a puni leurs complices; mais il « leur reste l'assassinat! Ils ont essayé de dépraver la république et d'éteindre parmi nous « les sentiments généreux dont se compose l'amour de la patrie et de la liberté en bannissant de la république le bon sens, la vertu et « la Divinité! Nous avons proclamé la Divinité « et l'immortalité de l'âme, nous avons commandé la vertu au nom de la république; mais « il leur reste l'assassinat!

« Réjouissons-nous donc et rendons grâces au « ciel, puisque nous avons été jugés dignes des « poignards de la tyrannie! »

La salle est ébranlée par les acclamations que soulève cette explosion de magnanimité antique.

« Il est donc pour nous de glorieux dangers « à courir! » poursuit-il. « La cité en offre « autant que le champ de bataille. Nous n'avons « rien à envier à nos braves frères d'armes. « Nous payons de mille manières notre dette à « la patrie! O rois, ce n'est pas nous qui nous « plaindrons du genre de guerre que vous nous « faites! Quand les puissances de la terre se « liguent pour tuer un faible individu, sans « doute il ne doit pas s'obstiner à vivre. Aussi « n'avons-nous pas fait entrer dans nos calculs « l'avantage de vivre longuement. Ce n'est pas « pour vivre que l'on déclare la guerre à tous « les tyrans et à tous les vices. Quel homme « sur la terre a jamais défendu impunément « l'humanité? Entouré de leurs assassins, » reprend Robespierre d'une voix plus solennelle, « je me suis déjà placé moi-même dans le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer! « Je ne tiens plus à une vie passagère que par « l'amour de la patrie et par la soif de la justice, et, dégagé plus que jamais de toutes « considérations personnelles, je me sens mieux « disposé à attaquer avec énergie tous les scélérats qui conspirent contre le genre humain! « Plus ils se hâtent de terminer ma carrière « ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir « d'actions utiles au bonheur de mes semblables. « Je leur laisserai du moins un testament dont « la lecture fera frémir tous les tyrans et tous « leurs complices! »

A cette apostrophe, qui semble placer la tribune de l'autre côté du tombeau, la Convention, longtemps muette, sort de son étonnement par une acclamation prolongée.

Robespierre abandonne alors sa personne, et donne comme d'une autre vie des conseils suprêmes à la république. « Ce qui constitue la « république, » dit-il, « ce n'est ni la victoire, « ni la fortune, ni la conquête, ni l'enthousiasme passager, c'est la sagesse des lois et surtout la vertu publique. Les lois sont à faire, « les mœurs à régénérer. Voulez-vous savoir « quels sont les ambitieux, » reprend-il dans une allusion voilée, mais transparente, contre ses ennemis des comités, « examinez quels sont « ceux qui protégent les fripons et qui corrompent la morale publique. Faire la guerre

« au crime, c'est le chemin du tombeau et de « l'immortalité ! Favoriser le crime, c'est le « chemin du trône et de l'échafaud ! (*On applaudit.*) Des êtres pervers sont parvenus à « jeter la république et la raison du peuple dans « le chaos. Il s'agit de recréer l'harmonie du « monde moral et du monde politique. »

A cette définition de la Révolution, tous les bancs répondent par un assentiment unanime.

« Si la France était gouvernée pendant quel« ques mois par une législation égarée ou cor« rompue, la liberté serait perdue. »

Cette insinuation claire de la nécessité d'une magistrature suprême pour régulariser la Convention attire à Robespierre les regards irrités de ses ennemis. Il les brave.

« En disant ces choses, » reprend-il avec une fière abnégation, « j'aiguise peut-être contre « moi des poignards, et c'est pour cela que je « les dis. J'ai assez vécu ! J'ai vu le peuple fran« çais s'élancer du sein de la corruption et de « la servitude au faîte de la gloire et de la vertu « républicaine. J'ai vu ses fers brisés et les « trônes coupables qui pèsent sur la terre ren« versés ou ébranlés sous ses mains triom« phantes ! J'ai vu plus : j'ai vu une assemblée, « investie de la toute-puissance de la nation « française, marcher d'un pas rapide et ferme « vers le bonheur public, donner l'exemple de « tous les courages et de toutes les vertus. Ache« vez, citoyens ! achevez vos sublimes destinées ! « Vous nous avez placés à l'avant-garde pour « soutenir le premier effort des ennemis de « l'humanité. Nous méritons cet honneur, et « nous vous tracerons de notre sang la route de « l'immortalité ! »

VI

De telles paroles n'avaient peut-être jamais retenti dans une assemblée délibérante. C'était la politique élevée à la hauteur du type religieux du philosophe, l'héroïsme dans l'éloquence, la mort dans l'apostolat. La Convention ordonna l'impression de ce discours dans toutes les langues. Il prépara les esprits à la solennité du surlendemain. Le ridicule, qui flétrit tout en France, était obligé de feindre lui-même l'enthousiasme devant des doctrines qui osaient braver la mort et attester Dieu !

Robespierre attendait cette journée avec l'impatience d'un homme qui couve un grand dessein et qui craint que la mort ne le lui ravisse avant de l'avoir accompli. De toutes les missions qu'il croyait sentir en lui, la plus haute et la plus sainte à ses yeux était la régénération du sentiment religieux dans le peuple. Relier le ciel à la terre, par ce lien d'une foi et d'un culte rationnel, que la république avait rompu, était pour lui l'accomplissement de la Révolution. Du jour où la raison et la liberté se rattacheraient à Dieu dans la conscience, il les croyait immortelles comme Dieu lui-même. Il consentait à mourir après ce jour. La joie intérieure de son œuvre accomplie transpirait, depuis son rapport à la Convention, dans ses traits. Il avait dans son extérieur le rayonnement de son idée. Ses hôtes et ses confidents s'étonnaient de sa sérénité inaccoutumée. Il s'extasiait sur la nature rajeunie par le printemps, et qui se parait de fleurs, comme pour le glorieux hymen qu'il voulait lui faire contracter avec son auteur. Il errait avec ses amis dans les allées du jardin de Monceaux. Son cœur éclatait d'espérance. Il parlait sans cesse du 8 juin. Il s'apitoyait sur les victimes qui ne verraient pas ce beau jour. Il aspirait, disait-il, à clore l'ère des supplices par l'ère de la fraternité et de la clémence. Il allait examiner lui-même avec Villate et le peintre David les préparatifs. Il voulait que cette cérémonie frappât l'âme du peuple par les yeux, et qu'elle exprimât des images majestueuses et douces comme cette puissance suprême qui ne se manifeste que par ses bienfaits. « Pourquoi, » disait-il la veille à Souberbielle, « faut-il qu'il « y ait encore un échafaud debout sur la sur« face de la France ? La vie seule devrait appa« raître demain devant la source de toute « vie. » Il exigea que les supplices fussent suspendus le jour de la cérémonie.

VII

La Convention avait nommé Robespierre, par exception, président, pour que l'auteur du décret en fût en même temps l'acteur principal. Dès le point du jour, il se rendit aux Tuileries pour y attendre la réunion de ses collègues et pour donner les derniers ordres aux ordonnateurs de la pompe religieuse. Il était, pour la première fois de sa vie publique, revêtu du costume de représentant en mission. Un habit d'un bleu plus pâle que l'habit des membres de la Convention, un gilet blanc, des culottes de

peau de daim jaune, des bottes à revers, un chapeau rond ombragé d'un faisceau flottant de plumes tricolores appelaient sur lui les regards. Il tenait à la main un énorme bouquet de fleurs et d'épis, prémices de l'année. Il avait oublié, dans son empressement, la condition même de l'humanité. La Convention était déjà réunie dans la salle de ses séances et le cortége allait sortir qu'il n'avait pris encore aucune nourriture. Villate, qui logeait aux Tuileries, lui offrit d'entrer chez lui et de s'asseoir à sa table pour déjeuner. Robespierre accepta.

Le ciel était d'une pureté orientale. Le soleil brillait sur les arbres des Tuileries et sur les dômes et les murs des monuments de Paris, avec autant de netteté et de rejaillissement que sur les temples de l'Attique. La lumière du printemps prêtait la sérénité grecque aux Théories de Paris.

En entrant chez Villate, Robespierre jeta son chapeau et son bouquet sur un fauteuil. Il s'accouda sur la fenêtre. Il parut extasié du spectacle de la foule innombrable qui se pressait dans les parterres et dans les allées du jardin pour assister à ces mystères, présage de l'inconnu. Les femmes, revêtues de leurs plus fraîches parures, y tenaient leurs enfants par la main. Les visages rayonnaient. « Voilà, » dit Robespierre, « la plus touchante partie de l'humanité. L'univers est ici rassemblé par ses témoins. Que la nature est éloquente et majestueuse! Une telle fête doit faire trembler les tyrans et les pervers! »

Il mangea peu et ne dit que ces paroles. A la fin du repas, au moment où il se levait pour se placer à la tête du cortége, qui commençait à défiler, une jeune femme, familière dans la maison de Villate, entra accompagnée d'un petit enfant. Le nom de Robespierre intimida d'abord l'étrangère. Robespierre la rassura. Il joua avec l'enfant. La mère, rassurée, folâtra autour de la table et s'empara du bouquet du président de la Convention. Il était plus de midi. Robespierre s'oubliait involontairement ou à dessein chez Villate. Ses collègues étaient depuis longtemps rassemblés et murmuraient de son retard. Il semblait jouir de leur attente, ce signe d'infériorité. Il parut enfin.

VIII

Un immense amphithéâtre, semblable aux gradins d'un cirque antique, était adossé au palais des Tuileries. Ce cirque descendait, de marche en marche, jusqu'au parterre. La Convention y entrait de plain-pied par les fenêtres du pavillon du Centre, comme les Césars dans leurs Colisées. Au milieu de cet amphithéâtre, une tribune, plus élevée que les gradins et presque semblable à un trône, était réservée à Robespierre. En face de son siége, un groupe colossal de figures emblématiques, seule poésie de ce temps imitateur, représentait l'Athéisme, l'Égoïsme, le Néant, les Crimes et les Vices. Ces figures sculptées par David en matières combustibles étaient destinées à être incendiées comme les victimes du sacrifice. L'idée de Dieu devait les réduire en cendres. Tous les députés, vêtus uniformément d'habits bleus à revers rouges et portant à la main un bouquet symbolique, prirent place lentement sur les gradins. Robespierre parut. Son isolement, son élévation, son panache, son bouquet plus volumineux lui donnaient l'apparence d'un maître. Le peuple, que son nom dominait comme son trône dominait la Convention, croyait qu'on allait proclamer sa dictature. Des acclamations impériales le saluèrent seul et assombrirent les fronts de ses collègues. La foule attendait sa parole. Les uns espéraient une amnistie, les autres l'organisation d'un pouvoir fort et clément. Le tribunal révolutionnaire suspendu, l'échafaud démoli pour un jour laissaient flotter les imaginations sur des perspectives consolantes. Jamais un peuple ne parut mieux disposé à recevoir un sauveur et des lois humaines.

IX

« Français, républicains, » dit Robespierre d'une voix qu'il s'efforçait d'étendre à l'immensité de l'auditoire, « il est enfin arrivé ce jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême! Jamais le monde, qu'il a créé, n'offrit à son auteur un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'imposture. Il voit dans ce moment une nation entière, aux prises avec tous les oppresseurs du genre humain, suspendre le cours de ses travaux héroïques pour élever sa pensée et ses vœux vers le grand Être qui lui donna la mission de les entreprendre et la force de les exécuter!...

« Il n'a pas créé les rois pour dévorer l'espèce humaine; il n'a pas créé les prêtres pour

« nous atteler, comme de vils animaux, au char « des rois, et pour donner au monde l'exemple « de la bassesse, de l'orgueil, de la perfidie, de « l'avarice, de la débauche et du mensonge : « mais il a créé l'univers pour publier sa puis- « sance, il a créé les hommes pour s'aider, pour « s'aimer mutuellement et pour arriver au bon- « heur par la route de la vertu.

« C'est lui qui place dans le sein de l'oppres- « seur triomphant, le remords ; et dans le cœur « de l'innocent opprimé, le calme et la fierté ; « c'est lui qui force l'homme juste à haïr le mé- « chant, et le méchant à respecter l'homme « juste ; c'est lui qui orne de pudeur le front « de la beauté pour l'embellir encore ; c'est lui « qui fait palpiter les entrailles maternelles de « tendresse et de joie ; c'est lui qui baigne de « larmes délicieuses les yeux du fils pressé contre « le sein de sa mère ; c'est lui qui fait taire les « passions les plus impérieuses et les plus « tendres devant l'amour sublime de la patrie ; « c'est lui qui a couvert la nature de charmes, « de richesses et de majesté. Tout ce qui est « bon est son ouvrage, le mal appartient à « l'homme dépravé qui opprime ou qui laisse « opprimer ses semblables.

« L'auteur de la nature avait lié tous les « mortels par une chaîne immense d'amour et « de félicité : périssent les tyrans qui ont osé la « briser !...

« Être des êtres, nous n'avons pas à t'a- « dresser d'injustes prières ; tu connais les créa- « tures sorties de tes mains, leurs besoins « n'échappent pas plus à tes regards que leurs « plus secrètes pensées. La haine de l'hypocrisie « et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec « l'amour de la justice et de la patrie. Notre sang « coule pour la cause de l'humanité. Voilà notre « prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que « nous t'offrons ! »

Le peuple applaudit plus à l'acte qu'aux paroles. Les chœurs de musique élevèrent, avec les sons de plusieurs milliers d'instruments, les strophes suivantes de Chénier jusqu'au ciel :

LES VIEILLARDS ET LES ADOLESCENTS.

Dieu puissant, d'un peuple intrépide
C'est toi qui défends les remparts ;
La Victoire a, d'un vol rapide,
Accompagné nos étendards.
Les Alpes et les Pyrénées
Des rois ont vu tomber l'orgueil ;
Au Nord, nos champs sont le cercueil
De leurs phalanges consternées.
Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans.

LES FEMMES.

Entends les vierges et les mères,
Auteur de la fécondité !
Nos époux, nos enfants, nos frères
Combattent pour la liberté ;
Et si quelque main criminelle
Terminait des destins si beaux,
Leurs fils viendront sur des tombeaux
Venger la cendre paternelle.

LE CHOEUR.

Avant de déposer vos glaives triomphants,
Jurez d'anéantir le crime et les tyrans.

LES HOMMES ET LES FEMMES.

Guerriers, offrez votre courage ;
Jeunes filles, offrez des fleurs ;
Mères, vieillards, pour votre hommage,
Offrez vos fils triomphateurs ;
Bénissez dans ce jour de gloire
Le fer consacré par leurs mains,
Sur ce fer, vengeur des humains,
L'Éternel grava la victoire.

LE CHOEUR.

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons } d'anéantir le crime et les tyrans.
Jurez }

Robespierre, descendant ensuite de l'amphithéâtre, vint mettre le feu au groupe de l'Athéisme. La flamme et la fumée se répandirent dans les airs aux acclamations de la multitude. Les membres de la Convention, suivant leur chef à un long intervalle, s'avancèrent en deux colonnes, à travers les flots du peuple, vers le Champ-de-Mars. Entre les deux colonnes de la Convention marchaient des chars rustiques, des charrues traînées par des taureaux et d'autres symboles de l'agriculture, des métiers et des arts. Une double haie de jeunes filles vêtues de blanc, enlacées les unes aux autres par des rubans tricolores, formait l'unique garde de la Convention. Robespierre marchait seul en avant. Il se retournait souvent pour mesurer l'intervalle laissé entre lui et ses collègues, comme pour accoutumer le peuple à le séparer d'eux par le respect, comme il s'en séparait par la distance. Les regards ne cherchaient que lui. Il avait sur le front l'orgueil, et sur les lèvres le sourire de la toute-puissance.

X

Une montagne symbolique s'élevait au centre du Champ-de-Mars, à la place de l'ancien autel de la Patrie. L'accès en était étroit et ardu. Robespierre, Couthon porté sur un fauteuil, Saint-Just, Lebas, se placèrent seuls sur le sommet. Le reste de la Convention se répandit confusément sur les flancs de la montagne, et parut humilié d'être dominé aux yeux de la foule par ce groupe de triumvirs. Robespierre proclama de là, au bruit des salves d'artillerie, la profession de foi du peuple français.

Le peuple était ivre, la Convention morne. La préséance majestueuse de Robespierre; l'enthousiasme exclusif du peuple pour son représentant; la place subalterne que le président avait assignée à ses collègues sur la montagne; la distance dictatoriale qu'il gardait entre eux et lui dans la marche; l'entraînement de la multitude vers des idées religieuses d'où ce peuple mobile pouvait si naturellement glisser dans les superstitions antiques; ce nom de Robespierre associé à la proclamation de l'Être suprême, et se consacrant ainsi, dans l'esprit de la nation, par la divinité du dogme qu'il restituait à la république; enfin l'idée même de cette restauration de l'immortalité qui répugnait à ces amateurs du néant; par-dessus tout l'écrasant ascendant d'un homme qui plantait sa popularité dans l'instinct fondamental de l'espèce humaine et qui s'emparait de la conscience de la nation comme pontife, pour s'en emparer peut-être le lendemain comme César; toutes ces pensées, toutes ces envies, toutes ces craintes, toutes ces ambitions, murmurées d'abord sourdement de la bouche à l'oreille, finirent par gronder en murmure immense et en mécontentement prononcé. Des regards menaçants, des gestes suspects, des paroles équivoques, des maximes à double sens frappèrent les yeux et les oreilles de Robespierre pendant le retour du Champ-de-Mars aux Tuileries. « Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche « Tarpéienne, » lui criait l'un. « — Il y a encore « des Brutus, » balbutiait l'autre. « — Vois-tu cet « homme? » disait un troisième, « il se croit déjà « dieu et il veut accoutumer la république à « adorer quelqu'un pour se faire adorer plus « tard. — Il a inventé Dieu parce que c'est le « tyran suprême, » ajoutait un quatrième. « Il « veut être son sacrificateur. — Il pourrait bien « être sa victime! »

Ces conversations à voix basse et ces apostrophes sourdes poursuivirent Robespierre jusqu'à la Convention. Fouché, Tallien, Barère, Collot-d'Herbois, Lecointre, Léonard Bourdon, Billaud-Varennes, Vadier, Amar profitaient de cette opposition naissante, pour aigrir ce ressentiment et le changer en révolte. Ils gémissaient sur la tyrannie prochaine d'un homme qui déguisait si peu son insolence envers la Convention; qui flattait les préjugés les plus invétérés du peuple; qui mettait la Révolution à genoux, et qui se posait entre la nation et Dieu pour mieux se poser entre la Convention et le peuple. Leurs paroles entraient comme des dards envenimés dans toutes les âmes. Robespierre venait de perdre son prestige et de dépouiller sa popularité sur l'autel même où il avait restitué l'Être suprême. Ce jour le grandit dans le peuple et le ruina dans la Convention. Il eut le pressentiment des haines qu'il venait d'évoquer contre lui. Il rentra pensif dans sa demeure. Il y fut assiégé tout le jour par des félicitations anonymes. On voyait le restaurateur de la justice dans le restaurateur de la vérité. Les acclamations prolongées sous ses fenêtres le remercièrent d'avoir rendu une âme au peuple et un Dieu à la république. Plusieurs de ces billets ne contenaient que ce mot : « *Osez!* »

C'était en effet, pour Robespierre, le moment d'oser. Si, au retour de la cérémonie du matin, il eût provoqué par quelques insinuations directes l'explosion de l'amour du peuple, qui ne demandait qu'à éclater; si les députations de quelques sections, entraînant après elles la foule flottante, étaient venues demander à la Convention l'installation d'un pouvoir unitaire et régulateur dans la personne de leur favori, la dictature ou la présidence aurait été votée d'acclamation à Robespierre; et s'il avait eu lui-même l'audace de proclamer le pouvoir révolutionnaire fini, le pouvoir populaire commençant et l'abolition des supplices, il aurait régné le lendemain, rejeté sur ses ennemis le sang répandu, usurpé la popularité de la clémence, et sauvé la république, que son indécision allait perdre. Il n'en fit rien. Il se laissa caresser par ces souffles vagues de faveur publique et de toute-puissance, et il ne saisit dans sa main que du vent.

XI

Saint-Just voulait plus. Voyant qu'il ne pouvait décider Robespierre à prendre le pouvoir suprême des mains du peuple, il résolut de le lui faire décerner par le comité de salut public.

Saint-Just se souvenait de César se faisant offrir la couronne, prêt à désavouer Antoine si le cirque murmurait, prêt à la ceindre si le peuple applaudissait.

Saint-Just, en l'absence de Robespierre, fit dans une séance secrète un tableau désespéré de l'état de la république. « Le mal est à son comble, » dit le jeune représentant, « l'anarchie « nous déchire, les lois dont nous inondons la « France ne sont que des armes de mort que « nous aiguisons entre les mains de toutes les « factions. Chaque représentant du peuple aux « armées ou dans les départements est roi dans « sa province; ils règnent et nous ne sommes « ici que de vains simulacres de l'unité. Le sang « nous déborde, l'or se cache, les frontières « sont découvertes, la guerre se fait sans en« semble et nos victoires même sont des hasards « glorieux qui nous honorent sans nous sauver. « A l'intérieur nous nous entre-tuons; chaque « faction, en se dévorant, dévore la patrie. « Pouvons-nous laisser flotter ainsi de mains en « mains la république sans qu'elle tombe à la fin « dans l'horreur du peuple et dans le mépris « des rois? Tant de convulsions doivent-elles « aboutir à la défaillance ou à la force? Vou« lons-nous vivre ou voulons-nous mourir? La « république vivra ou mourra avec nous! Il « n'est qu'un salut pour tous : c'est la concen« tration d'un pouvoir incohérent, dispersé, dé« chiré par autant de mains qu'il y a de factions « ou d'ambitions parmi nous! C'est l'unité du « gouvernement personnifié dans un homme.

« Mais quel sera, me direz-vous, cet homme « assez élevé au-dessus des faiblesses et des soup« çons de l'humanité pour que la république s'in« corpore en lui? Je l'avoue, le rôle est sur« humain, la mission terrible, le danger suprême « si nous nous trompons dans le choix. Il faut « que cet homme ait le génie de l'époque dans « sa tête, les vertus de la république dans ses « mœurs, l'inflexibilité de la patrie dans son « cœur, la pureté des principes dans sa vie, l'in« corruptibilité de nos dogmes dans son âme; « il faut qu'il soit né à la vie publique le même « jour que la Révolution, qu'il en ait suivi pas à « pas toutes les phases en grandissant toujours « en patriotisme et en vertu. Il faut qu'il ait une « habitude consommée des hommes et des choses « qui s'agitent depuis cinq années sur la scène; « il faut enfin qu'il ait conquis une popularité « souveraine, qui lui fasse décerner avant nous, « par la voix publique, la dictature que nous « ne ferons qu'indiquer sur son front! Au por« trait d'un pareil homme, il n'est aucun de « vous qui hésite à nommer Robespierre! Lui « seul réunit par le génie, par les circonstances « et par la vertu, les conditions qui peuvent « légitimer une si absolue confiance de la Con« vention et du peuple! Reconnaissons notre « salut où il est! Soumettons à la nécessité visi« ble en lui nos amours-propres, nos envies, « nos répugnances. Ce n'est pas moi qui ai « nommé Robespierre, c'est sa vertu! Ce n'est « pas nous qui l'aurons fait dictateur, c'est la « providence de la république! » Tel fut le sens des paroles de Saint-Just.

A ce mot de dictateur les visages s'étaient contractés; nul n'osa discuter le génie ou la vertu de Robespierre. Tous écartèrent respectueusement l'idée de Saint-Just, comme un de ces rêves de la fièvre du patriotisme qui troublent la raison la plus saine et qui font chercher le salut dans le suicide. « Robespierre est grand et sage, » s'écria-t-on; « mais la république est plus grande « et plus sage qu'un homme. La dictature serait « le trône du découragement, aucun homme ne « s'y assoira tant que les républicains respirent! » Saint-Just voulut en vain insister; Lebas voulut en vain expliquer la pensée de son collègue. Les comités se séparèrent irrités, inquiets mais avertis. L'imprudence de Saint-Just fut imputée à crime à Robespierre. « On ne demande pas le « pouvoir suprême, » dit Billaud à ses amis, « on « le prend, qu'il s'en empare s'il l'ose! » De ce jour les comités nourrirent contre Robespierre des soupçons qui éclatèrent souvent en rumeurs et en violences dans l'ombre de leurs conseils.

XII

Cependant, le lendemain de la fête de l'Être suprême, la Convention, provoquée par Robespierre et par ses amis, commença à porter une foule de décrets empreints du véritable esprit de la Révolution. La Convention, un moment apaisée, semblait vouloir signaler, par des lois bienfaisantes, l'inspiration de fraternité qu'elle avait appelée des doctrines philosophiques sur la république. Ses lois, pendant quelques jours, furent émues comme le cœur humain. Nous les groupons en un seul faisceau pour qu'on en saisisse mieux les tendances. Ne pouvant pas établir violemment l'égalité démocratique par la destruction et le nivellement de la propriété, elle

tendit à la créer par la charité politique. Elle fit de l'État ce qu'il doit être : la providence visible du peuple. Elle emprunta au superflu de la richesse ce qu'il fallait d'impôts et de subsides pour secourir, alimenter et instruire l'indigence. Elle réalisa en fraternité pratique la fraternité théorique de son principe ; elle fit une seule famille de la nation. Elle créa dans l'École de Mars une institution à la fois démocratique et militaire, où l'armée devait recruter également ses officiers parmi tous les enfants de la nation. Elle déclara que la mendicité était une accusation contre l'égoïsme de la propriété et contre l'imprévoyance de l'État. Elle honora dans ses décrets le travail. Elle accueillit l'enfance. Elle éleva la jeunesse. Elle nourrit la vieillesse. Elle soulagea l'infirme aux frais du trésor. Elle abolit la misère. Elle distribua les propriétés nationales en lots accessibles aux plus petits capitaux, pour encourager à la propriété et à la culture du sol. Elle classa la population. Elle déclara sacrés les malheureux. Elle ouvrit des asiles aux femmes enceintes. Elle alloua des secours à celles qui allaitaient leurs enfants, des subsides aux familles nombreuses que le travail du père ne pouvait nourrir. Elle régularisa la taxe des pauvres et en fit un devoir de la propriété. Elle s'efforça de créer le seul communisme vrai et compatible avec la propriété, cet instinct vital de la famille, en soutirant par l'impôt le superflu du propriétaire à larges doses, et en le distribuant en larges salaires aux prolétaires par la main de l'État. Elle créa des ateliers pour les ouvriers manquant d'ouvrage. Elle substitua aux hôpitaux, ces casernes de mourants, des visites de médecin et le don de médicaments à domicile, pour ne pas contrister l'esprit de famille et l'amour du foyer. Elle adopta les enfants sans père. Elle décerna des pensions et des honneurs aux femmes, aux mères, aux filles des défenseurs de la patrie morts ou blessés pour la nation. Elle ordonna des défrichements. Elle favorisa les campagnes aux dépens des villes, réceptacles d'oisiveté, de luxe et de vices qu'elle voulait restreindre. Elle encouragea les arts et les sciences utiles. Elle ouvrit un grand-livre de la bienfaisance nationale et créa des inscriptions productives de revenus à distribuer entre les cultivateurs invalides. Elle changea la bienfaisance en devoir et la charité en institution.

En lisant tous ces décrets, le peuple commençait à espérer qu'il avait conquis de son sang le principe démocratique, et que la philosophie, longtemps éclipsée pendant la lutte révolutionnaire, allait découler de la victoire et se transformer en gouvernement. L'échafaud seul contrastait encore avec ces aspirations.

XIII

Robespierre manifestait toujours en secret le vœu de l'abolir ; mais il ne pouvait, disait-il, abolir la terreur que par une terreur plus grande. Instruit, par les murmures qui avaient éclaté autour de lui à la fête de l'Être suprême et par les confidences de Saint-Just et de Lebas, de la haine des comités contre lui, il résolut enfin d'étonner ses rivaux par l'audace et de les devancer par la promptitude. Le 22 prairial, deux jours après la cérémonie de l'Être suprême, il vint inopinément proposer à la Convention, de concert avec Couthon, un projet de décret pour la réorganisation du tribunal révolutionnaire. Ce projet draconien n'avait été communiqué qu'en partie aux comités. C'était le code de l'arbitraire sanctionné, à chaque disposition, par la mort et exécuté par le bourreau.

Les catégories des ennemis du peuple y comprenaient tous les citoyens, membres ou non de la Convention, qu'un soupçon pouvait atteindre. Il n'y avait plus d'innocence dans la nation, plus d'inviolabilité dans les membres du gouvernement. C'était l'omnipotence des jugements et des pénalités, la dictature, non d'un homme, mais de l'échafaud.

Ruamps, après avoir entendu ce projet de décret, s'écria : « Si ce décret passait sans ajour« nement, je me brûlerais la cervelle ! » Barère, qu'une telle audace dans la proposition du décret du 22 prairial avait convaincu de la force de Robespierre, en défendit la nécessité. Bourdon (de l'Oise) osa contester. Robespierre insista pour qu'il fût discuté séance tenante. « Depuis que « nous sommes débarrassés des factions, » dit-il avec un geste de tête qui indiquait la place vide de Danton, « nous discutons et nous votons sur« le-champ, ces demandes d'ajournement sont « affectées en ce moment. »

L'étonnement fit voter le décret. Mais la nuit convainquit la Convention qu'elle avait voté sa propre hache. Des conciliabules furent tenus entre les principaux adversaires de Robespierre ; ces conciliabules se tinrent quelquefois chez Courtois, député modéré qui haïssait Robespierre

de tous les regrets qu'il conservait à Danton, son compatriote et son ami.

A l'ouverture de la séance du lendemain, Bourdon (de l'Oise) osa remonter à la tribune. Il demanda que la Convention s'expliquât sur ce qu'elle avait entendu faire la veille et qu'elle se réservât à elle-même et à elle seule le droit de mettre ses propres membres en accusation. Merlin appuya Bourdon (de l'Oise). Une explication du décret de nature à désarmer Robespierre et les comités fut adoptée.

A la séance suivante, Delbrel et Mallarmé demandèrent d'autres explications qui énervaient encore le décret. Le lâche Legendre se hâta de repousser ces atténuations, pour complaire à ceux qu'il ne se pardonnait pas d'avoir inquiétés. Couthon défendit énergiquement son ouvrage, flatta la Convention, rassura les comités, gourmanda Bourdon (de l'Oise). « Qu'auraient dit de « plus Pitt et Cobourg? » s'écria-t-il. Bourdon (de l'Oise) s'excusa, mais avec fierté : « Qu'ils « sachent, » dit-il, « ces membres des comités, « que s'ils sont patriotes nous le sommes autant « qu'eux. J'estime Couthon, j'estime le comité; « mais j'estime aussi l'inébranlable Montagne, « qui a sauvé la liberté! »

Robespierre irrité se leva : « Le discours que « vous venez d'entendre prouve la nécessité de « s'expliquer plus clairement, » dit-il. « Bourdon « a cherché à séparer le comité de la Montagne. « La Convention, le comité, la Montagne, c'est « la même chose. (*Les applaudissements éclatent.*) Citoyens! lorsque les chefs d'une faction « sacrilége, les Brissot, les Vergniaud, les Gensonné, les Guadet, et les autres scélérats dont « le peuple français ne prononcera jamais le « nom qu'avec horreur, s'étaient mis à la tête « d'une partie de cette auguste assemblée, c'était « sans doute le moment où la partie pure de la « Convention devait se rallier pour les combattre. Alors, le nom de la Montagne, qui leur « servait comme d'asile au milieu de cette tempête, devint sacré parce qu'il désignait la portion des représentants du peuple qui luttait « contre le mensonge; mais du moment que ces « hommes sont tombés sous le glaive de la loi, « du moment que la probité, la justice, les « mœurs sont mises à l'ordre du jour, il ne peut « plus y avoir que deux partis dans la Convention : les bons et les méchants. Si j'ai le droit « de tenir ce langage à la Convention en général, je crois avoir aussi celui de l'adresser à « cette Montagne célèbre à qui je ne suis pas sans « doute étranger. Je crois que cet hommage parti « de mon cœur vaut bien celui qui sort de la « bouche d'un autre.

« Oui, Montagnards, vous serez toujours le « boulevard de la liberté publique, mais vous « n'avez rien de commun avec les intrigants et « les pervers quels qu'ils soient. La Montagne « n'est autre chose que les hauteurs du patriotisme. Un Montagnard n'est autre chose qu'un « patriote pur, raisonnable, sublime. Ce serait « outrager la Convention que de souffrir que « quelques intrigants plus méprisables que les « autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforçassent d'entraîner une portion de cette « Montagne et de s'y faire des chefs de parti. »

Bourdon (de l'Oise), interrompant l'orateur, s'écrie : « Jamais il n'est entré dans mon intention de vouloir me faire chef de parti. »

« Ce serait l'excès de l'opprobre, » reprend Robespierre avec plus de force, « que quelques-« uns de nos collègues égarés par la calomnie « sur nos intentions et sur le but de nos travaux... »

Bourdon (de l'Oise) l'interrompant encore : « Je demande qu'on prouve ce qu'on avance. On « vient de dire assez clairement que j'étais un « scélérat. »

« Je demande, au nom de la patrie, » reprend Robespierre, « que la parole me soit conservée. « Je n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui se « nomme! Mais s'il veut se reconnaître au portrait « général que le devoir m'a forcé de tracer, il « n'est pas en mon pouvoir de l'en empêcher. « Oui, » continue-t-il d'un ton plus menaçant, « la Montagne est pure, elle est sublime, mais « les intrigants ne sont pas de la Montagne. » Plusieurs voix s'écrient : « Nommez-les! nommez-les! »

« Je les nommerai quand il faudra, » réplique Robespierre. Et il continue à tracer le tableau des intrigues qui travaillent la Convention.

« Venez à notre secours, » dit-il en finissant, « ne permettez pas qu'on nous distingue de vous, « puisque nous ne sommes qu'une partie de vous-« mêmes et que nous ne sommes rien sans vous. « Donnez-nous la force de porter le fardeau « immense et presque au-dessus des efforts humains que vous nous avez imposé. Soyons « toujours unis en dépit de nos ennemis communs... »

Les applaudissements de la majorité de la Convention ne lui permettent pas d'achever. On

demande que le décret soit mis aux voix. Lacroix, Merlin, Tallien, se rétractent. Robespierre donne un démenti à Tallien, sur un fait d'espionnage des comités que celui-ci vient de dénoncer à la Convention. « Le fait est faux, » dit Robespierre; « mais un fait vrai, c'est que Tallien est un de « ceux qui parlent sans cesse avec effroi de la « guillotine, comme d'une chose qui les concerne, « pour inquiéter et pour avilir la Convention. « — L'impudence de Tallien est extrême, » ajoute Billaud-Varennes, « il ment avec une « incroyable audace; mais, citoyens, nous reste- « rons unis, les conspirateurs périront et la « patrie sera sauvée ! »

Le comité et Robespierre, réunis par un danger commun, se rallièrent momentanément, dans cette séance, pour arracher de vive force à la Convention l'arme qui devait la décimer. Le triomphe de Robespierre fut complet. Le soir même, Tallien, qui tremblait pour sa vie, écrivit à Robespierre une lettre confidentielle où il s'humiliait devant lui. Cette lettre ne fut retrouvée dans les papiers de Robespierre qu'après sa mort. Elle atteste la toute-puissance du dictateur et la servilité du représentant.

« Robespierre, » lui disait Tallien, « les mots « terribles et injustes que tu as prononcés re- « tentissent encore dans mon âme ulcérée. Je « viens avec la franchise d'un homme de bien te « donner quelques éclaircissements : des intri- « gants qui aiment à voir les patriotes divisés « t'entourent depuis longtemps et te donnent des « préventions contre plusieurs de tes collègues « et surtout contre moi. Ce n'est pas la première « fois qu'on en use ainsi. On doit se rappeler ma « conduite dans un temps où j'aurais eu bien des « vengeances à exercer. Je m'en rapporte à toi. « Eh bien, Robespierre! je n'ai changé ni de « principes ni de conduite; ami constant de la « justice, de la vérité, de la liberté, je n'ai pas « dévié un seul moment. Quant aux propos que « l'on me prête, je les nie. Je sais que l'on m'a « peint aux yeux des comités et aux tiens comme « un homme immoral; eh bien! que l'on vienne « chez moi et on me trouvera avec ma vieille et « respectable mère dans le réduit que nous occu- « pions avant la Révolution. Le luxe en est « banni, et, à l'exception de quelques livres, ce « que je possède n'a pas augmenté d'un sou. J'ai « pu sans doute commettre quelques erreurs, « mais elles ont été involontaires et insépara- « bles de l'humaine faiblesse. Voici ma profes- « sion de foi et jamais je ne m'en écarterai : « celui-là est un mauvais citoyen qui retarde la « marche de la Révolution. Tels sont, Robes- « pierre, mes sentiments. Vivant seul et isolé, « j'ai peu d'amis; mais je serai toujours l'ami de « tous les vrais défenseurs du peuple. » Robespierre méprisa cette lettre et n'y répondit pas. Il n'estimait pas assez Tallien pour croire qu'une telle plume pût se changer jamais en poignard. En révolution, on ne se défie jamais assez des hommes serviles. Eux seuls sont dangereux.

XIV

Robespierre, quelques jours après, n'attaqua pas avec moins d'imprudence un homme plus souple et plus redoutable encore que Tallien : c'était Fouché. Il le fit exclure de la société pour avoir prêché l'athéisme à Nevers. « Cet homme « craint-il de paraître devant vous? » dit-il aux Jacobins. « Craint-il les yeux et les oreilles du « peuple? Craint-il que sa triste figure ne pré- « sente le crime en traits visibles? que six mille « regards fixés sur lui ne découvrent dans ses « yeux son âme tout entière, et qu'en dépit de « la nature, qui les a cachées, on n'y lise ses pen- « sées? »

Les haines qu'il accumulait de toutes parts contre lui commençaient à fermenter plus à découvert dans le sein des comités. Robespierre, Couthon, Saint-Just leur demandaient impérieusement de se servir du décret qu'ils avaient obtenu pour envoyer au tribunal révolutionnaire les hommes qui agitaient la Convention. Ces hommes étaient principalement : Fouché, Tallien, Bourdon (de l'Oise), Fréron, Thuriot, Robert, Lecointre, Barras, Legendre, Cambon, Léonard Bourdon, Duval, Audouin, Carrier, Joseph Lebon. Les comités indécis hésitaient. Couthon en appela aux Jacobins. « L'ombre des « Danton, des Hébert et des Chaumette se pro- « mène encore parmi nous, » leur dit-il dans la séance du 26. « Elle cherche à perpétuer les « maux que nous ont faits ces conspirateurs. La « république a placé toute sa confiance dans la « Convention. Elle la mérite, mais il existe en- « core dans son sein quelques mauvais esprits. « Le temps est venu où les scélérats doivent être « démasqués et punis. Heureusement, » ajouta-t-il, « leur nombre est petit, peut-être n'est-il « que de quatre ou six. Que les méchants tombent, qu'ils périssent! »

Des altercations violentes éclataient fréquem-

ment, dans le comité de salut public, entre Robespierre et ses collègues. Billaud-Varennes ne déguisait plus ses soupçons sur l'usage que les triumvirs se proposaient de faire du décret de prairial. « Tu veux donc guillotiner toute la Convention? » dit-il un jour à Robespierre. Carnot, Collot-d'Herbois lui-même reprochaient, en termes injurieux, à Robespierre l'oppression qu'il faisait peser sur le gouvernement. Carnot était irrité contre Saint-Just, qui affectait de désorganiser ses plans militaires avec l'étourderie d'un jeune homme. Vadier, président du comité de sûreté générale, partageait l'animosité de ses collègues et l'exprimait avec plus de rusticité.

La veille du jour où Élie Lacoste devait faire son rapport sur les complices de Ladmiral et de Cécile Renault, Vadier vint au comité. « Demain, » dit-il à Robespierre, « je ferai aussi mon « rapport sur une affaire qui tient à celle-ci, et « je proposerai la mise en accusation de la famille Sainte-Amaranthe. — Tu n'en feras rien, » lui dit impérieusement Robespierre. « — Je le « ferai, » reprit Vadier. « J'ai toutes les pièces « en main; elles prouvent la conspiration, je la « dévoilerai tout entière. — Preuves ou non, si « tu le fais, je t'attaque! » réplique Robespierre. « — Tu es le tyran du comité de salut public! » s'écrie Vadier. — « Ah! je suis le tyran du comité « de salut public! » répond Robespierre en se levant et en retenant à peine les larmes de colère qui roulaient dans ses yeux. « Eh bien! « je vous affranchis de ma tyrannie. Je me retire. Sauvez la patrie sans moi, si vous le pouvez! Quant à moi, j'y suis bien résolu, je ne « veux pas renouveler le rôle de Cromwell. » Il se retira, en effet, en prononçant ces derniers mots, et ne rentra plus au comité de salut public.

Les uns regardèrent cette absence et cette abdication volontaire comme une faiblesse, les autres comme une habileté. Le courage qu'avait montré jusque-là Robespierre devant ses ennemis, et qu'il montra plus tard devant la mort, ne permet pas de croire à la faiblesse. Du moment où Robespierre ne pouvait pas dompter les comités par l'ascendant de sa volonté et de sa popularité, il semblait sage à lui de se séparer ostensiblement de ses collègues. Il se déchargeait ainsi de la responsabilité des crimes qui allaient signaler son absence. Il se déclarait, par cette absence, en opposition de fait avec le gouvernement. Puisqu'il méditait de renverser le comité, il ne pouvait rester, aux yeux de l'opinion, complice de ses actes. Abandonner les comités, c'était une dénonciation muette plus significative et plus menaçante que de vaines paroles. On allait voir de quel côté se rangerait l'opinion publique, et qui l'emporterait, d'un homme ou de l'anarchie.

XV

Mais la retraite de Robespierre ne le désarmait pas complétement dans le sein même du comité. Il conservait une main invisible dans le foyer du gouvernement. Saint-Just venait de repartir pour l'armée du Rhin. Son absence avait laissé vacante au comité de salut public la présidence du bureau de police générale. Robespierre s'était chargé de remplacer son jeune collègue. Il tenait ainsi dans la main le fil de toutes les trames que l'on pouvait ourdir contre lui, et, par l'intermédiaire des nombreux espions de cette police, il pouvait envelopper ses ennemis dans leurs propres trames. Les papiers secrets trouvés chez lui après sa chute attestent la surveillance qu'il exerçait ainsi sur tous les membres redoutés de la Convention et des comités. Il conservait le principal ressort d'un gouvernement proscripteur : la délation. Il n'était plus la main, mais il était toujours l'oreille et l'œil du gouvernement révolutionnaire. Il en était de plus la voix unique écoutée du peuple. Il ne doutait pas que, le jour où il élèverait cette voix en accusation contre ses ennemis, elle ne renversât le faible échafaudage de leurs haines et de leurs intrigues contre lui. Mais il voulait les laisser s'enfoncer davantage dans le piége qu'il leur ouvrait par son absence, et se blesser eux-mêmes à mort avec les armes qu'il leur abandonnait. Il accumulait en silence les rapports confidentiels sur leurs opinions, il enregistrait leurs démarches, il comptait leurs pas, il notait leurs paroles, il interprétait leurs pensées. Voici les témoignages ou les soupçons qu'il recueillait et qu'il consultait, pour choisir, à l'heure de la vengeance, entre ses victimes ou ses partisans :

« Legendre, » lui écrivaient ses espions, « a « été vu hier se promenant avec le général Perrin. Leur conversation était mystérieuse et « animée. Ils se sont quittés à onze heures. « Legendre est entré à midi à la Convention. Il « en est ressorti à une heure. On a remarqué, « pendant qu'il se promenait aux Tuileries, que « sa physionomie était empreinte de soucis et « d'ennui. Il a été abordé par un inconnu. Ils « se sont entretenus à voix basse.

« Thuriot est sorti à sept heures, avec une « femme, d'une maison inconnue. Il a conduit « cette femme au jardin du Palais-Égalité. Ils se « sont promenés sous les arbres. Ils sont entrés « dans une autre maison pour souper. A minuit, « ils n'étaient pas encore ressortis.

« Tallien est resté hier aux Jacobins jusqu'à « la fin de la séance. En sortant, il a attendu « un homme armé d'un gros bâton qui l'ac- « compagne ordinairement. Ils se sont pris par « le bras et ont causé à voix basse en s'éloi- « gnant du côté du jardin Égalité. Ils s'y sont « entretenus jusqu'à minuit. Tallien s'est fait « conduire dans un fiacre rue de la Belle-Perle. « L'homme au gros bâton s'est échappé sans « que nous ayons pu découvrir sa rue et sa « demeure. Il porte une veste rouge et blanche, « à larges raies. Il a les cheveux blonds. Il est « de l'âge de Tallien.

« Tallien n'est pas sorti de chez lui hier « jusqu'à trois heures après midi. Un de ses « confidents nous a dit que, lui ayant demandé « pourquoi il ne faisait plus parler de lui à la « Convention, Tallien lui a répondu qu'il était « dégoûté depuis qu'on lui avait reproché au co- « mité de n'avoir pas fait assez guillotiner à Bor- « deaux. Il a des agents affidés qui l'instruisent « de tout ce qui se passe dans les comités. Il se « fait escorter, quand il sort, par quatre citoyens « qui le surveillent de loin.

« Thuriot, Charlier, Fouché, Bourdon (de « l'Oise), Gaston et Bréard ont eu ensemble ce « matin des colloques secrets à la Convention.

« Bourdon (de l'Oise) a été vu hier dans la rue, « immobile, réfléchissant, indécis de quel côté « il porterait ses pas.

« Tallien a marchandé ce matin des livres « pendant une heure, devant un libraire, sur le « quai. Il regardait constamment de côté et « d'autre d'un œil inquiet et soupçonneux. »

XVI

Ces rapports instruisaient, heure par heure, Robespierre des démarches de ses ennemis. Couthon observait pour lui l'intérieur du comité de salut public, David et Lebas le comité de sûreté générale, Coffinhal le tribunal révolutionnaire, Payan la commune. Aucun mouvement, aucun symptôme ne pouvait lui échapper. Les notes de sa propre main révèlent sa continuelle méditation sur les caractères et sur les antécédents des hommes qu'il se préparait à écraser avec les comités ou à élever au gouvernement. Il dresse, dans ses manuscrits secrets, le catalogue de ses soupçons ou de ses confiances :

« Dubois-Crancé, » écrit-il, « dans le cas de « la loi qui bannit de Paris pour avoir usurpé « de faux titres de noblesse, renvoyé comme « intrigant de l'armée de Cherbourg. Il a dit « qu'il fallait exterminer jusqu'au dernier Ven- « déen. Ami de Danton; partisan de d'Orléans, « avec lequel il était étroitement lié.

« Delmas, ci-devant noble, intrigant taré, « coalisé avec la Gironde, ami de Lacroix, affidé « de Danton; il a des rapports avec Carnot.

« Thuriot ne fut jamais qu'un partisan de « d'Orléans. Son silence depuis la chute de « Danton contraste avec son bavardage éternel « avant cette époque. Il agite sous main la Mon- « tagne, il fomente les factions. Il était des dîners « de Danton et de Lacroix chez Gusman et dans « d'autres lieux suspects.

« Bourdon (de l'Oise) s'est couvert de crimes « dans la Vendée, où il s'est donné le plaisir, « dans ses orgies avec le traître Tunk, de tuer « des soldats de sa propre main. Il joint la per- « fidie à la fureur. Il a été le plus fougueux « défenseur du système d'athéisme. Le jour de « la fête de l'Être suprême, il s'est permis à ce « sujet, devant le peuple, les plus grossiers sar- « casmes. Il faisait remarquer avec affectation à « ses collègues les marques de faveur que le peu- « ple me donnait. Il y a dix jours qu'étant chez « Boulanger, il trouva chez ce citoyen une jeune « fille, qui est sa nièce. Il prit deux pistolets sur « la cheminée. La jeune fille lui observa qu'ils « étaient chargés. — Eh bien! dit-il, si je me « tue, on dira que tu m'as assassiné, et tu seras « guillotinée! Il tira les pistolets sur la jeune « fille : ils ne partirent pas parce que l'amorce « était enlevée. Cet homme se promène sans « cesse avec l'air d'un assassin qui médite un « crime. Il semble poursuivi par l'image de l'é- « chafaud et par les Furies.

« Léonard Bourdon, intrigant méprisé de tous « les temps, un des complices inséparables d'Hé- « bert; ami de Clootz. Rien n'égale la bassesse « des intrigues qu'il pratique pour grossir le « nombre de ses pensionnaires et pour s'empa- « rer des élèves de la patrie. Il fut un des pre- « miers qui introduisirent à la Convention l'u- « sage de l'avilir par des formes indécentes, « comme d'y parler le chapeau sur la tête et « d'y siéger dans un costume cynique.

« Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, « plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix.

« Montaut, ci-devant marquis, cherchant à « venger sa caste humiliée par ses dénonciations « éternelles contre le comité de salut public. »

XVII

En opposition avec ces hommes de ses défiances, il inscrivait les noms de ceux qu'il se proposait d'appeler aux grandes fonctions de la république. C'étaient Hermann pour l'administration; Payan ou Julien pour l'instruction publique; Fleuriot pour la mairie de Paris; Buchot ou Fourcade pour les affaires étrangères; d'Albarade pour la marine; Jaquier, beau-frère de Saint-Just; Coffinhal, Subleyras, Arthur, Darthé, une foule d'autres noms obscurs, choisis jusque parmi les artisans, mais notés de zèle, de patriotisme et de vertus civiques.

A côté de ces noms, tombés de sa plume pour les retrouver au jour de sa puissance, pleuvaient par centaines des lettres signées ou anonymes, qui vouaient, dans le même moment, au tyran de la Convention l'apothéose ou la mort. Ces lettres attestaient également, par l'enthousiasme ou par l'invective, l'immense portée de ce nom qui remplissait à lui seul tant d'imaginations dans la république.

« Toi qui éclaires l'univers par tes écrits, « dit l'une de ces lettres, « tu remplis le monde de « ta renommée; tes principes sont ceux de la « nature, ton langage celui de l'humanité; tu « rends les hommes à leur dignité natale. Second « créateur, tu régénères le genre humain! »

« Robespierre! Robespierre! « dit une autre, « je le vois, tu tends à la dictature et tu veux « tuer la liberté. Tu as réussi à faire périr les « plus fermes soutiens de la république. C'est « ainsi que Richelieu parvint à régner en faisant « couler sur les échafauds le sang de tous les « ennemis de ses plans. Tu as su prévenir Dan« ton et Lacroix, sauras-tu prévenir le coup de « ma main et de vingt-deux autres Brutus comme « moi? Trente fois déjà j'ai tenté de t'enfoncer « dans le sein un poignard empoisonné. J'ai « voulu partager cette gloire avec d'autres! Tu « périras par la main que tu ne soupçonnes pas « et qui presse la tienne! «

« Je t'ai vu, « dit une troisième, « à côté de « Péthion et de Mirabeau, ces pères de la liberté, « et maintenant je ne vois plus que toi resté sain « au milieu de la corruption, debout au milieu « des ruines. Ne confie qu'à toi-même l'exécu« tion de tes desseins. Tu seras regardé dans les « siècles futurs comme la pierre angulaire de « notre constitution! «

« Tu vis encore, tigre altéré du sang de la « France, » lit-on ailleurs, « bourreau de ton « pays! Tu vis encore! mais ton heure approche: « cette main que tes yeux égarés cherchent à dé« couvrir est levée sur toi. Tous les jours je suis « avec toi; tous les jours, à toute heure, je cher« che la place où te frapper. Adieu, ce soir même « en te regardant, je vais jouir de ta terreur! »

Ailleurs : « Robespierre, colonne de la répu« blique, âme des patriotes, génie incorruptible, « Montagnard éclairé, qui vois tout, prévois tout, « déjoues tout, véritable orateur, véritable phi« losophe, toi que je ne connais, comme Dieu, « que par ses merveilles; la couronne, le triom« phe vous sont dus en attendant que l'encens « civique fume devant l'autel que nous vous élè« verons et que la postérité révérera tant que « les hommes connaîtront le prix de la liberté et « de la vertu! «

« Vous ne pouvez pas choisir de moment plus « favorable, « lui écrivait Payan, son confident le plus éclairé à la commune, « pour frapper « tous les conspirateurs! Faites, je vous le ré« pète, un rapport vaste, qui embrasse tous les « conspirateurs, qui montre toutes ces conspi« rations réunies aujourd'hui en une seule; que « l'on y voie les Fayettistes, les royalistes, les « fédéralistes, les Hébertistes, les Dantonistes et « les *Bourdons!*... Travaillez en grand!... Cette « lettre pourrait me perdre, brûlez-la! »

XVIII

Au milieu de ces correspondances publiques, des correspondances domestiques distrayaient l'attention de l'homme d'État, en l'appelant sur les divisions de sa famille. « Notre sœur, » lui écrivait son jeune frère, « n'a pas une seule « goutte de sang qui ressemble au nôtre. J'ai « appris et j'ai vu d'elle tant de choses, que je « la regarde comme notre plus grande ennemie. « Elle abuse de notre réputation sans tache pour « nous faire la loi et pour nous menacer de faire « une démarche scandaleuse qui nous perdrait. « Il faut prendre un parti décidé contre elle, la « faire partir pour Arras, et éloigner ainsi de « nous une femme qui fait notre désespoir com-

« mun. Elle voudrait nous donner la renommée « de mauvais frères ! »

« Il importe donc à votre tranquillité que je « sois éloignée de vous, » lui écrit à son tour cette sœur. « Il importe même, à ce qu'on dit, « à la chose publique que je ne vive plus à Pa- « ris. Je dois vous délivrer avant tout d'un objet « odieux. Dès demain vous pourrez rentrer dans « votre appartement sans craindre de m'y ren- « contrer. Que mon séjour à Paris ne vous in- « quiète pas. Je n'ai garde d'associer mes amis « à ma disgrâce. Je n'ai besoin que de quelques « jours pour calmer le désordre de mes idées et « me décider sur le lieu de mon exil. Le quar- « tier qu'habite la citoyenne Laporte, chez la- « quelle je me réfugie provisoirement, est l'en- « droit de toute la république où je puis être le « plus ignorée. »

Mais si Robespierre ne se laissait distraire de sa surveillance sur ses ennemis ni par ses soucis domestiques, ni par son extrême indigence, ni par les adorations, ni par les menaces de ses correspondants, les comités ne laissaient endormir également ni leurs haines, ni leurs alarmes, ni leurs sourdes conspirations contre lui. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, Vadier, Amar, Élie Lacoste, s'efforçaient, par un redoublement de terreur, de se prémunir, devant la Convention et devant les Jacobins, contre les accusations d'intelligence que Robespierre aurait pu leur adresser. D'un autre côté, ils affectaient de rejeter sur lui seul les exécutions du tribunal révolutionnaire et de le représenter, dans leurs confidences, comme l'insatiable décimateur de ses collègues. « Qu'il « nous demande les têtes de Tallien, de Bour- « don, de Legendre, on peut discuter ! » disait Barère. « Mais les têtes de tous les chefs de la « Convention qui l'inquiètent, on ne peut con- « descendre à ces exigences de sang ! »

On faisait courir, sur les bancs, les prétendues listes des têtes demandées par Robespierre, afin de passionner par la terreur ceux qui n'étaient pas passionnés par l'envie. Moïse Bayle, membre influent du comité de sûreté générale, avoua un jour la duplicité du comité dans ses rapports avec Robespierre. « Tallien, » disait Moïse Bayle, « a « commis tant de crimes, que de cinq cent mille « têtes il n'en conserverait pas une si on lui ren- « dait justice. Le comité a les preuves et les « pièces. Mais il suffit qu'il soit attaqué par « Robespierre pour que nous gardions le si- « lence. »

Les hommes menacés par Robespierre étaient avertis par les soins du comité. On en avertissait auxquels il n'avait jamais porté qu'indifférence. Des conciliabules nocturnes se tenaient, tantôt chez Tallien, tantôt chez Barras, entre Lecointre, Fréron, Barras, Tallien, Garnier (de l'Aube), Rovère, Thirion, Geoffroy et les deux Bourdon. On y concertait les moyens de dépopulariser la renommée, de parer ou de prévenir les coups de Robespierre, de démasquer son ambition, de stigmatiser sa tyrannie. Le danger extrême, le mystère profond, l'échafaud dressé et voisin, donnaient à cette opposition naissante le caractère, le secret, le désespoir d'une conjuration. Tallien, Barras et Fréron en étaient l'âme. Ces trois députés, rappelés de leurs missions de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, et menacés du compte sévère que leur demandait Robespierre, avaient déposé avec peine la toute-puissance de leurs fonctions. Longtemps proconsuls absolus, arbitres souverains de la vie et des dépouilles, il leur en coûtait de redevenir simples députés et de trembler sous un maître. Le pouvoir dictatorial qu'ils avaient exercé aux armées, l'habitude des combats, l'orgueil des victoires, les services rendus à la république, l'uniforme qu'ils avaient porté à la tête de nos colonnes imprimaient quelque chose de plus martial et de plus soudain à leurs résolutions. Les camps apprennent à mépriser les tribunes. Barras, Fréron, Tallien formaient, au milieu de ces hommes de parole, le germe et le noyau d'un parti militaire prêt à couper, avec le sabre, le nœud de la trame qui se resserrait autour d'eux. Tallien imprimait du désespoir, Fréron de la vengeance, Barras de la confiance aux conjurés. C'étaient trois hommes d'action d'autant plus propres aux coups de main qu'ils avaient moins la superstition des lois et les scrupules de la liberté. Conspirateurs à l'image de Danton, oubliant dans les révolutions les principes pour n'y voir que des circonstances, plus amoureux de pouvoir et de jouissance que d'institutions, et voulant sauver à tout prix leurs têtes au lieu de les porter avec résignation sur l'échafaud. Agir, prévenir, frapper, était toute leur tactique.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

I

Pendant que ces hommes, appelés depuis les *Thermidoriens*, préparaient les moyens d'abattre par la force la tyrannie, les comités s'occupaient avec plus d'astuce des moyens de compromettre, d'isoler, de cerner Robespierre dans l'opinion publique et dans la Convention. Pour lutter d'influence contre lui devant les Jacobins, il fallait lutter de rigueur et de férocité dans l'application de la loi terrible du 22 prairial. Aussi jamais la terreur n'avait frappé en masse plus de coupables, plus de suspects, plus d'innocents que depuis le tour où Robespierre avait résolu d'y mettre un jerme. Fouquier-Tinville, les jurés et les bourreaux ne pouvaient suffire à l'immolation quotidienne commandée par les comités. Le comité de sûreté générale surtout, qui s'était tenu dans l'ombre et qui n'avait eu qu'un rôle subalterne, pendant que Robespierre dominait et effaçait tout au comité de salut public, était devenu insatiable de proscriptions depuis son absence. Il y avait une émulation de rigueur et de mort entre les deux comités. Vadier, Amar, Jagot, Louis du Bas-Rhin, Vouland, Élie Lacoste, membres dominants du comité du sûreté générale, égalaient en ardeur Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes. On assaisonnait la mort de sarcasmes. « Cela va bien, la récolte est bonne, les paniers « s'emplissent,» disait l'un en signant les longues listes d'envoi au tribunal révolutionnaire. — « Je t'ai vu sur la place de la Révolution au spec« tacle de la guillotine, » disait l'autre. — « Oui, » répondait celui-ci, « je suis allé rire de la figure « que font ces scélérats. — Ils vont éternuer dans « le sac, » reprenait un troisième. « Je vais sou« vent assister aux supplices. — Allons-y de« main, » répliquait un plus sanguinaire, « il y « aura une grande décoration. » Ces hommes allaient en effet contempler quelquefois les exécutions des fenêtres d'une maison voisine. Prodigues de sang, ils étaient cependant intègres de dépouilles. Billaud-Varennes, mourant de misère à Cayenne, ne se reprochait pas une obole dérobée à la république qu'il avait décimée.

Vadier, parvenu au dernier terme de ses années, exilé et mendiant à l'étranger, disait au fils d'un de ceux qu'il avait envoyés à l'échafaud : « J'ai quatre-vingt-douze ans. La force de mes « opinions prolonge mes jours. Il n'y a pas dans « ma vie un seul acte que je me reproche, si ce « n'est d'avoir méconnu Robespierre et d'avoir « pris un citoyen pour un tyran. »

Levasseur, Montagnard exalté, proscrit et indigent à Bruxelles, s'écriait devant un de ses compatriotes qui allait le plaindre dans sa caducité : « Allez dire à vos républicains de Paris quo « vous avez vu le vieux Levasseur retournant « lui-même son lit, pour soulager sa fidèle « compagne de quatre-vingts ans, et écumant « de sa propre main la marmite de haricots, seul « aliment de leur misère. — Et que pensez-vous « aujourd'hui de Robespierre? » lui demanda le jeune Français. « — Robespierre ! » répondait Levasseur, « ne prononcez pas son nom, c'est « notre seul remords : la Moutagne était sous un « nuage quand elle l'immola. » Le vieux Souberbielle parlait de même sur son lit de mort. « Les révolutions les plus sanglantes, » s'écriait-il, « sont les révolutions consciencieuses. « Robespierre était la conscience de la Révolu« tion. Ils l'ont immolé parce qu'ils ne l'ont pas « compris. » Ainsi la conscience et l'opinion s'étaient tellement confondues dans l'âme des hommes de ce temps, que, même après de longues années, ils prenaient encore l'une pour l'autre, et qu'en montrant leurs mains vides de rapines, ils croyaient porter à Dieu et à la posté-

rité une vie pure de reproches, et fière de la constance d'une théorie fanatique, que la vieillesse même n'avait ni éclairée, ni refroidie.

II

Mais quelques-uns des proscripteurs s'étaient tellement habitués au sang qu'ils mêlaient la mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence, contre leurs ennemis, la hache qu'ils attendaient, avec résignation, pour eux-mêmes. Ces maisons des champs étaient quelquefois des conciliabules, comme ceux des Dantonistes à Sèvres.

Barère surtout était un homme de raffinement et d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'apôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces mêlées aux décrets sinistres comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé au village de Clichy une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution, et entre autres le financier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers généraux qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé pour son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la république, s'asseyaient à ces festins de Clichy. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin, Vouland, Jagot, Barras, Fréron, Collot-d'Herbois, le sévère Vadier lui-même se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barère et d'autres conventionnels ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir y couvrait la conjuration. On ne soupçonnait pas le complot dans le délassement. Il se nouait cependant.

III

Barère et ses collègues se croyaient obligés de feindre un patriotisme de jour en jour plus ombrageux pour éviter le soupçon de modérantisme. Ils ne cessaient de pousser la Convention aux rigueurs implacables. Robespierre, de son côté, pour conserver son ascendant sur les comités et pour les intimider de ses accusations, se croyait forcé d'exagérer en lui le type du patriote inflexible. Les Jacobins ne semblaient plus reconnaître la pureté révolutionnaire qu'à l'excès des soupçons. Celui des deux partis qui aurait détendu le premier le nerf de la terreur, était certain de succomber à l'instant sous l'accusation de faiblesse, ou de complicité avec les ennemis de la république. C'est là le secret de ces derniers temps de meurtre politique. La situation était d'autant plus extrême qu'elle allait se briser. La terreur n'était plus seulement un emportement mais une tactique. Moins on la voulait, plus on la feignait des deux côtés. Le sang d'innombrables victimes ne servait qu'à teindre le masque de cette exécrable hypocrisie do patriotisme.

On a vu qu'après la tentative d'assassinat contre Collot-d'Herbois, et après l'ombre d'assassinat contre Robespierre, les membres exaltés des comités de sûreté générale avaient résolu d'englober dans l'accusation de Ladmiral et de Cécile Renault une foule de soi-disant complices entièrement étrangers aux deux accusés. Ils simulaient ainsi une sollicitude cruelle de la vie de Robespierre et une vengeance éclatante de ses dangers. Élie Lacoste avait terminé le rapport, Vadier y avait concouru. On se souvient que Vadier avait impliqué dans l'accusation une foule d'innocents; que Robespierre s'était opposé avec énergie à cette partie du rapport; quo Vadier avait insisté avec l'âpreté d'un inquisiteur qui retient sa proie, et que cette altercation, dégénérant en querelle et en violence, avait été l'occasion de la défaite de Robespierre, de ses larmes do colère, et de sa retraite définitive du comité. Voici les circonstances, leurs causes secrètes et leurs conséquences sur la double conspiration qui se tramait d'un côté dans l'intimité de Robespierre, et de l'autre

dans les conciliabules des deux comités. Le temps a dévoilé l'enchaînement de faits qui semblaient étrangers les uns aux autres.

IV

L'âme humaine a besoin de surnaturel. La raison seule ne suffit pas pour expliquer sa triste condition ici-bas. Il lui faut du merveilleux et des mystères. Les mystères sont l'ombre portée de l'infini sur l'esprit humain. Ils prouvent l'infini sans l'expliquer.

L'homme cherche éternellement à percer ces ténèbres. Tous les peuples, tous les âges, toutes les civilisations ont eu leurs mystères. Puérils dans le peuple, sublimes dans les philosophes, ils montent des sibylles à Platon et redescendent de Platon aux plus abjects jongleurs. Depuis que la philosophie du XVIII[e] siècle avait sapé les superstitions du moyen âge dans l'esprit de l'Europe, la passion du surnaturel avait changé, non de nature et de crédulité, mais d'objet. Jamais un plus grand nombre de doctrines occultes, de philosophies chimériques ou de théosophies transcendantes n'avaient fasciné le monde intellectuel. Swedenborg en Suède, Weipsaut sur le Rhin, le comte de Saint-Germain, Bergasse, Saint-Martin en France, les francs-maçons, les rose-croix, les illuminés et les théistes partout, avaient fondé des écoles, recruté des adeptes, rêvé des mystères. Les crédulités mystiques succédaient de toutes parts aux crédulités populaires. La Révolution, en ébranlant davantage l'imagination des hommes, n'avait pas diminué cet attrait instinctif de l'humanité pour le merveilleux. Elle l'avait exalté au contraire jusqu'au délire dans certaines âmes, et même dans la masse. Plus les événements sont grands, plus les catastrophes sont générales, plus les destinées sont tragiques, plus l'homme aussi reconnaît son insuffisance, et plus il croit voir la main de Dieu remuer elle-même les événements, les hommes et les choses qui s'agitent, qui s'écroulent ou qui surgissent autour de nous. De cette disposition de l'esprit humain au surnaturel, et de ce vide que la disparition du culte ancien laissait dans les âmes, une secte religieuse et politique était éclose dans l'ombre et recrutait des milliers de sectaires dans la population avide de nouveautés.

V

Il y avait alors, dans un quartier reculé et sombre des extrémités de Paris, une vieille femme, nommée Catherine Théos, ou la Mère de Dieu. Cette femme, possédée toute sa vie par sa propre imagination, et affaiblie encore par la caducité de l'intelligence, se croyait ou feignait de se croire douée des dons surnaturels de vision et de prophétie. Pythonisse surannée d'un autre Endor, elle avait vu dans Robespierre un nouveau Saül. Elle le proclamait l'élu de Dieu. Elle montrait en lui à ses adeptes le sauveur d'Israël, le régénérateur de la vraie religion, le fondateur de l'ordre parfait sur la terre. Un ancien chartreux, nommé dom Gerle, confondant dans sa tête étroite et embarrassée le mysticisme de son premier état avec la passion d'une transformation religieuse du monde, s'était lié avec la prophétesse de la rue Contrescarpe, par cet attrait qui attire la crédulité au merveilleux. Dom Gerle s'était fait le premier disciple de cette inspirée, il recueillait, il éclaircissait ses oracles. Il avait fondé avec elle une sorte d'église où les fidèles venaient recevoir en foule l'initiation et les révélations du culte nouveau. Des cérémonies étranges, un langage métaphorique, des inspirations convulsives, des obsessions de l'Esprit saint, des jeunes filles d'une beauté céleste, des apparitions, des chants, des musiques, des baisers fraternels, le mystère qui couvrait le sanctuaire donnaient à cette religion naissante les prestiges de l'âme et des sens. Dans toutes les communications surnaturelles de la prêtresse avec les néophytes, la Révolution était signalée comme l'avénement de l'esprit divin sur la tête du peuple. Les prêtres et les rois devaient disparaître de la face de l'univers. Robespierre était représenté, en termes couverts, comme le Messie, à la fois religieux et politique, qui devait tout régulariser et tout reporter à Dieu. Le peuple s'initiait en foule à cette foi.

VI

Dom Gerle avait été membre de l'Assemblée constituante. Son penchant aux crédulités pieuses s'y était déjà manifesté : il avait porté à la tribune de cette assemblée les prétendues révélations d'une jeune fille nommée Suzanne Labrousse. Un rire universel avait accueilli ces puérilités. Suzanne Labrousse, repoussée de Paris, était allée prophétiser à Rome. Elle y était morte, martyre innocente de sa propre hallucination, dans les cachots du château Saint-Ange. Dom Gerle s'obstinait à ses visions. Assis à côté de

Robespierre à l'Assemblée, et partageant les théories régénératrices du député d'Arras, il n'avait pas cessé, depuis cette époque, d'entretenir avec lui des rapports de familiarité qui allaient jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au culte. Robespierre recevait souvent l'ancien moine chez Duplay. Il avait pour dom Gerle l'affection et l'indulgence qu'un génie supérieur a pour la crédulité qui l'admire. On pardonne aisément à la superstition dont on est l'objet.

Dom Gerle entretenait souvent Robespierre des prophéties de Catherine Théos sur sa grandeur future. Robespierre n'était pas superstitieux. Sa religion n'était qu'une logique. Il croyait la raison si divine, qu'il la proclamait sans cesse le seul dogme et la seule providence du genre humain. Le but de ses travaux et l'esprit de ses institutions étaient de la faire régner seule et sans auxiliaire sur les nations. Mais soit que son élévation eût donné à la fin à Robespierre une certaine superstition envers lui-même, soit qu'il voulût donner cette superstition aux autres pour fortifier sa popularité d'un prestige surnaturel, soit plutôt qu'il voulût s'attirer la faveur de cette partie de la nation qui regrettait les anciens temples, et laisser espérer une reconstruction du christianisme, il tolérait, s'il ne favorisait pas, les réunions de Catherine Théos. C'était son point de contact avec le catholicisme et avec l'esprit religieux qu'il voulait rattacher à lui comme une des forces sociales. Il recevait des lettres de la prophétesse et de ses adeptes, dictées, disait-on, par l'esprit révélateur. Il y avait dans la proclamation de l'Être suprême, dans les symboles de cette cérémonie, dans les noms mêmes qu'il avait donnés à Dieu et à la nature, des ressemblances avec les noms, les cérémonies et les signes du culte caché. L'opinion bien ou mal fondée du public était qu'il voulait réaliser en sa personne un pontificat suprême; que les tentatives du dom Gerle, son confident, étaient un essai d'organisation religieuse; et que s'y faire initier c'était flatter le dictateur par sa faiblesse ou par son ambition. Ce préjugé amenait au cénacle de la rue Contrescarpe plus de néophytes que la foi.

VII

Or il y avait au même moment dans un des plus somptueux hôtels du centre de Paris, récemment bâti par l'opulent philosophe Helvétius, une jeune femme d'une incomparable beauté si elle n'avait eu une fille de seize ans aussi belle et aussi séduisante que sa mère. Cette femme s'appelait madame de Sainte-Amaranthe. Bien qu'elle se dit veuve d'un gentilhomme immolé dans les journées des 5 et 6 octobre en défendant la porte de la reine à Versailles, et qu'elle affectât les dehors, le ton et le luxe d'une grande existence, il régnait sur cette femme, sur son origine, sur ses habitudes, un mystère et un doute qui laissaient flotter l'opinion entre l'admiration pour sa beauté, le respect pour ses malheurs et l'ambiguïté de son rôle dans la société.

Sa maison, attrayante à tant de titres, avait réuni par le goût des arts, du jeu et des plaisirs, depuis le commencement de la Révolution, les hommes éminents de toutes les factions : les royalistes, les constituants, les Orléanistes, les Girondins tour à tour. Mirabeau, Sieyès, Péthion, Chapelier, Buzot, Louvet, Vergniaud l'avaient successivement fréquentée. Les grâces de madame de Sainte-Amaranthe et la séduction de son esprit avaient effacé autour d'elle les nuances et comblé les abimes entre les opinions.

Elle conservait néanmoins un attachement ostensible aux souvenirs et aux espérances de la royauté. Elle était liée avec les royalistes de l'ancienne aristocratie. Elle gardait dans ses salons, sans trop de mystère, les portraits du roi et de la reine. Elle ne déguisait pas sa vénération pour ces images proscrites d'un meilleur temps. Le prestige de ses charmes semblait éloigner d'elle le danger. La nature la défendait contre l'échafaud.

Un jeune homme de l'ancienne cour, fils de M. de Sartines, ministre de la police de Paris, venait d'épouser la fille de madame de Sainte-Amaranthe. M. de Sartines avait entretenu des relations avec une actrice du théâtre des Italiens, mademoiselle Grandmaison. Quoique abandonnée par son amant, cette jeune actrice lui écrivait encore. Elle l'informait des progrès ou des ralentissements de la terreur. Sartines, touché de tant de constance, venait de temps en temps à Paris. Il y voyait secrètement son ancienne amie. Il savait par elle les secrets de la politique. Mademoiselle Grandmaison les arrachait à Trial, acteur du même théâtre, patriote fougueux et ami de Robespierre.

Les espérances de clémence conçues au moment de la proclamation de l'Être suprême étaient un piége auquel les royalistes, les suspects et les proscrits aimaient à se laisser prendre. On ne

s'entretenait partout que de la toute-puissance du nouveau Cromwell ou du nouveau Monk, de ses tentatives pour amortir les persécutions religieuses, de ses vœux d'abolir l'échafaud, de son génie pour reconstruire l'ordre, et des arrière-pensées de règne ou de restauration de règne qu'on lui supposait. Les débris épars du parti religieux et du parti royaliste se consolaient par ces rêves. La popularité de Robespierre était plus grande peut-être en ce moment dans le parti des victimes que dans le parti des bourreaux. Madame de Sainte-Amaranthe en fut éblouie. Elle voulut revenir à Paris et rouvrir sa maison aux fêtes et aux plaisirs au milieu du deuil général. Elle se fiait au génie de Robespierre. Elle brûlait du désir de le connaître, de le séduire, et de l'attirer à ses opinions. En vain mademoiselle Grandmaison, tremblant pour son amant, écrivait-elle à M. de Sartines que le moment était sinistre, que les comités et Robespierre étaient en lutte, que la hache de la guillotine était en auspens entre un adoucissement espéré et une terreur plus active. Madame de Sainte-Amaranthe n'écouta que ses illusions. Elle entraîna sa fille, son gendre, et un enfant de quinze ans, son fils, à Paris.

VIII

Là, elle se confirme de plus en plus, par l'entretien de quelques amis, dans les dispositions qu'elle supposait au triumvir. Sans doute même ces dispositions lui furent insinuées par des agents de Robespierre. Il cherchait en ce moment à tout rallier à son nom, jusqu'aux royalistes, par le vague des espérances.

M. de Quesvremont, anciennement familier de la maison d'Orléans, aujourd'hui briguant la familiarité de Robespierre, fit partager à madame de Sainte-Amaranthe son enthousiasme pour l'homme prédestiné, disait-il, qui n'attendait que l'heure où ses desseins seraient mûrs, et qui n'accordait à la terreur que ce qu'il n'était pas encore permis de lui arracher. Disciple fanatique de Catherine Théos, M. de Quesvremont parla à madame de Sainte-Amaranthe du nouveau culte comme d'une profonde conception du restaurateur de l'ordre. Il lui inspira ainsi qu'à sa fille et à son gendre le désir de se faire initier. C'était, disait-il, un acte qui inspirerait confiance à Robespierre. Une marquise de Chastenais, ardente royaliste, plus ardente adepte de la *Mère de Dieu*, acheva de déterminer madame de Sainte-Amaranthe à cette affiliation. Sartines, sa belle-mère et sa femme furent introduits nuitamment dans le grenier de la *Mère de Dieu*. Ces deux belles royalistes reçurent sur leur front le baiser de paix de l'infirme sibylle, qui devait être sitôt pour elles le baiser de la mort.

Soit que cette condescendance de ces deux jeunes femmes eût été en effet un gage aux yeux de Robespierre ; soit qu'on eût fait pénétrer dans son esprit le désir et l'orgueil de voir les deux plus célèbres beautés de Paris s'incliner devant son génie ; soit plutôt qu'il voulût tendre par elles une amorce aux partis proscrits pour les rattacher à l'ordre régulier qu'il méditait, il consentit à une entrevue avec ses deux admiratrices. Trial, homme de théâtre et ami commun, conduisit Robespierre chez madame de Sainte-Amaranthe. Il y fut reçu en dictateur qui consent à laisser pressentir ses desseins. Il s'assit à sa table au milieu d'un cercle de convives choisis par lui-même. Il respira l'enthousiasme. Il se laissa gourmander doucement sur les excès qu'il souffrait trop longtemps. Il parla en homme qui retournerait contre les seuls coupables la guillotine qui frappait encore tant d'innocents. Il entr'ouvrit ses desseins pour y laisser luire l'espérance.

IX

Soit indiscrétion de ses hôtes, soit infidélité des convives, le comité de sûreté générale eut vent de ces entrevues et de ces demi-confidences. Vadier avait déjà fait introduire un de ses agents, Sénart, dans les réunions de la *Mère de Dieu* pour y observer les pensées et pour y noter les noms des principaux adeptes. Vadier savait que Robespierre en était l'idole. Il l'en supposait l'instigateur. Il le soupçonnait depuis le 26 prairial de vouloir se rattacher le peuple par les superstitions, et de caresser la classe supérieure par des présages de clémence. Vadier voulut prendre Robespierre à la fois en ridicule et en trahison. Il n'osait pas s'attaquer directement à un nom qui repoussait le soupçon et qui déconcertait l'agression ; mais il espérait ainsi verser indirectement sur ce nom un ridicule qui rejaillirait sur sa puissance. C'était de plus une entreprise hardie que de montrer une première fois à la Convention que les amis de Robespierre n'étaient pas purs, et que ses sectateurs n'étaient pas inviolables.

Le comité de sûreté générale, secrètement

d'accord avec la majorité du comité de salut public et avec les conspirateurs de la réunion Tallien, ordonna donc l'arrestation de Catherine Théos et de ses principaux adeptes. Les comités ordonnèrent en même temps l'arrestation de la marquise de Chastenais, de M. de Quesvremont, de M. de Sartines et de toute la famille Sainte-Amaranthe, sans en excepter le fils, qui touchait à peine à sa seizième année. Ils firent arrêter aussi mademoiselle Grandmaison et son domestique Biret. On résolut de confondre toutes ces accusations, étrangères les unes aux autres, dans le grand acte d'accusation qu'Élie Lacoste rédigeait contre Ladmiral et Cécile Renault sous le nom générique et vague de *conspiration de l'étranger*. Vadier avait été chargé de rédiger le rapport préalable contre la secte de Catherine Théos. On s'en rapporta à la malignité de ce vieillard pour donner aux puérilités de dom Gerle les couleurs sombres d'une conjuration, et un vernis de ridicule qui déteignît sur le nom de Robespierre.

X

Ce nom, que tout le monde savait caché au fond de cette affaire, devait être d'autant plus visible qu'il serait moins prononcé par Vadier. Robespierre avait senti le coup d'avance. Mais le poignard était enveloppé de respect. Il ne pouvait prendre ouvertement la défense de ces sectaires dans un moment où on l'accusait lui-même de vouloir raviver les superstitions pour sanctifier sa dictature. Il s'était efforcé de faire ajourner, sous prétexte de mépris, la lecture du rapport de Vadier à la Convention. Vadier avait été inflexible. Il avait fallu subir en silence les sarcasmes du rapporteur, les sourires de l'auditoire, les insinuations malignes contre son rôle de Mahomet. Le ridicule avait effleuré ce nom terrible, le soupçon avait jeté son ombre sur cette incorruptibilité. Les amis de Robespierre l'avaient senti. On l'avertissait confidentiellement de prendre garde à Vadier, espèce de Brutus feignant la rusticité pour déguiser la haine. « Faites tous vos efforts, » écrivait Payan à Robespierre, « pour diminuer aux yeux de l'opi« nion l'importance qu'on veut donner à l'affaire « de Catherine Théos, et pour convaincre le « peuple que c'est une jonglerie puérile qui ne « mérite que le rire et le mépris des hommes « sérieux. »

Enfin, bientôt après, Élie Lacoste avait fait le rapport du décret qui proposait l'envoi au tribunal révolutionnaire de tous les accusés. On y voyait, accolés à l'assassin Ladmiral et à Cécile Renault, le père, la mère et jusqu'aux frères de cette jeune fille, M. de Sartines, madame de Sainte-Amaranthe, madame de Sartines, sa fille, son fils qui n'avait pas même l'âge du crime, MM. de Laval-Montmorency, de Rohan-Rochefort, le prince de Saint-Maurice, MM. de Sombreuil père et fils échappés aux assassins de septembre, M. de Pons, Michonis, municipal du Temple, coupable de compassion et de décence envers les princesses captives; madame de Lamartinière, la veuve de d'Éprémónil; enfin l'actrice Grandmaison, punie de l'amour de Sartines, et jusqu'au domestique de cette actrice, puni de son attachement à sa maîtresse. On joignit à ces soixante accusés le portier de la maison où Ladmiral avait tenté d'assassiner Collot-d'Herbois, et la femme de ce concierge : *coupables tous deux*, disait l'accusateur, *de n'avoir pas fait éclater assez de joie quand l'assassin avait été arrêté!*

XI

Robespierre, en écoutant les noms de madame de Sainte-Amaranthe et de sa famille, s'était tu. Il craignait de paraître protéger des contre-révolutionnaires. Il savait bien que c'était son nom qu'on frappait, mais il retirait timidement ce nom pour ne pas paraître frappé lui-même; situation déplorable des hommes qui prennent la popularité au lieu de la conscience pour arbitre de leur politique. Ils se couvrent du corps de victimes innocentes au lieu de se couvrir de leur intrépidité!

Ces soixante-deux accusés prétendus complices se virent pour la première fois devant le tribunal. Ladmiral fut ferme; Cécile Renault, naïve et touchante. Elle demanda pardon à son père, à sa mère, à ses frères, de les avoir entraînés, par sa légèreté, dans l'apparence d'un crime qu'elle n'avait jamais conçu. Elle affirma devant la mort que son prétendu projet d'assassinat n'était que la curiosité de voir un tyran.

Les Montmorency, les Rohan, les Sombreuil conservèrent la dignité de leur innocence et de leurs noms. Ils ne démentirent pas devant la mort la noblesse de leur sang. Ils moururent comme leurs aïeux combattaient.

Madame de Sainte-Amaranthe s'évanouit entre les bras de ses enfants. Sartines, en passant devant mademoiselle Grandmaison, arrosa les mains de l'actrice de ses larmes. Il la pria de lui pardonner la mort dans laquelle son attachement pour lui l'entraînait. Sa femme fut au-dessus de ses années par la résignation, au-dessus de sa beauté par sa tendresse. Elle se réjouit de mourir avec sa mère, son mari, son frère. Elle les pressa tour à tour dans ses bras. Elle ne repoussa pas même mademoiselle Grandmaison, qu'un sort cruel associait à leur infortune. Toute jalousie et toute distance disparurent devant la mort. Les mourants ne formèrent plus qu'une famille.

Afin de frapper les yeux du peuple d'un plus grand prestige de culpabilité, on avait revêtu pour la première fois, depuis Charlotte Corday, tous ces condamnés de la chemise de laine rouge, vêtement des assassins. Une escorte de cavalerie et des pièces de canon chargées à mitraille précédaient et suivaient le cortége. Huit charrettes le composaient. Dans la première on avait fait monter madame de Sainte-Amaranthe et madame d'Épréménil sur le premier banc; madame de Sartines et mademoiselle Grandmaison sur le second, ces deux victimes d'un même amour! Dans la charrette suivante, M. de Sartines et son beau-frère enfant, M. de Sombreuil et son fils. Les trois autres chars portaient, à côté des Montmorency et des Rohan, le pauvre et fidèle serviteur de mademoiselle Grandmaison, Biret, qui pleurait non sur lui-même, disait-il, mais sur sa maîtresse. La marche était lente, l'échafaud lointain, le ciel printanier, la foule immense. Tous les regards s'élevaient vers ce groupe de têtes de femmes tout à l'heure tronquées. Les reflets ardents de la chemise rouge relevaient encore la blancheur de leur cou et l'éclat de leur teint. La multitude s'enivrait de cet éblouissement de beauté qui allait s'éteindre. Les victimes échangeaient entre elles de tristes sourires, des paroles à voix basse, et des regards de mutuelle commisération. Ladmiral s'indignait et s'apitoyait sur le sort de ses soi-disant complices. « Pas un seul, » s'écriait-il, « n'a connu mon « dessein, j'ai voulu seul venger l'humanité. » Puis se tournant vers Cécile Renault, qui priait avec ferveur : « Vous avez voulu voir un tyran, » lui disait-il avec une ironique pitié, « eh bien! « regardez, en voilà des centaines sous vos « yeux. »

La marche dura trois heures. On immola les plus obscurs les premiers; puis Cécile Renault, mademoiselle Grandmaison, Ladmiral, madame d'Épréménil, les gentilshommes de l'ancienne monarchie, et le jeune Sainte-Amaranthe. Sa sœur et sa mère virent précipiter son corps décapité dans le panier. Leur tour approchait. La fille et la mère s'embrassèrent d'un long et dernier baiser, qu'interrompit l'exécuteur. La tête de la fille rejoignit celle de son jeune frère. Madame de Sainte-Amaranthe mourut l'avant-dernière; Sartines le dernier. Il avait vu tomber, pendant un supplice de trois quarts d'heure, la tête de sa maîtresse, celle de son beau-frère aimé comme un fils, celle de sa belle-mère, celle de sa femme. Il était mort par tous ses sentiments ici-bas avant de mourir par le couteau.

Ce carnage souleva le peuple contre Robespierre. Le crime de ses ennemis rejaillit sur lui. On ne le croyait pas assez déchu de son influence dans les comités pour leur permettre des supplices qu'il n'aurait pas désirés. On ne le croyait pas surtout assez lâche pour subir des crimes qu'il aurait réprouvés. Ceux qui espéraient en lui s'indignèrent. Ses amis s'étonnèrent. Ses ennemis s'encouragèrent. Il leur avait donné le secret de sa faiblesse. Ils redoublèrent de férocité. Ils le couvrirent pendant quarante jours du sang qu'ils versaient. Il n'osait avouer ni répudier ce redoublement de meurtres. Il se débattait en vain sous la responsabilité de la terreur. L'opinion la rejetait tout entière sur son nom. Situation cruelle, intolérable, méritée. Leçon éternelle aux hommes populaires, sur qui la juste postérité accumule tous les crimes contre lesquels ils n'ont pas osé protester.

XII

Le langage de Robespierre aux Jacobins pendant ces quarante jours se ressentait de l'oppression de son âme. Il était vague, obscur, ambigu comme sa situation. On ne pouvait comprendre s'il accusait les comités de cruauté ou d'indulgence. Tantôt il gourmandait la cruauté, tantôt la modération. Ses paroles à deux tranchants grondaient sans cesse et ne frappaient jamais. Il tenait sa colère en suspens. On ne devinait pas si elle tomberait sur les bourreaux ou sur les victimes. Un homme politique qui n'ose pas expliquer ses vues s'aliène à la fois les deux partis. « Il est temps, citoyens, » s'écria-t-il enfin peu de jours avant la crise, « que la vérité fasse « entendre dans cette enceinte des accents aussi « libres et aussi mâles que ceux dont elle a re-

« tenti dans les plus grandes circonstances de la « Révolution. Irons-nous, comme les conspi- « rateurs, concerter dans des repaires obscurs « (allusion aux conciliabules de Clichy) les « moyens de nous défendre contre les perfides « efforts des scélérats? Je dénonce aux hommes « de bien un système qui tend à soustraire l'a- « ristocratie à la justice nationale et à perdre la « patrie en frappant les patriotes. Quand les « circonstances se développeront, je m'explique- « rai plus clairement. Maintenant j'en dis assez « pour ceux qui comprennent. Il ne sera jamais « au pouvoir de personne de m'empêcher de « déposer la vérité dans le sein de la représen- « tation nationale et des républicains. Il n'est « pas au pouvoir des tyrans et de leurs séides « de faire échouer mon courage. Qu'on répande « des libelles contre moi, je n'en serai pas moins « toujours le même. Si l'on me forçait à renon- « cer à une partie des fonctions dont je suis « chargé (le bureau de police), il me resterait « encore ma qualité de représentant du peuple, « et je ferais une guerre à mort aux tyrans et « aux conspirateurs ! »

Ces tyrans et ces conspirateurs vaguement désignés ici étaient Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, Carnot, Léonard Bourdon, Vadier et tous les membres des comités. Ils n'osaient plus paraître aux Jacobins depuis que Robespierre y régnait seul, ou ils n'y venaient que silencieux pour épier et pour dénoncer ses paroles. Ils l'accusaient en sortant d'insinuer au peuple l'existence d'un foyer de complots dans la Convention, et de prêcher la nécessité d'une épuration violente et insurrectionnelle comme celle du 31 mai.

XIII

Quelques jours plus tard, Robespierre s'expliqua plus ouvertement; il se posa en victime, il appela sur lui l'intérêt et presque la pitié des patriotes : « Ces monstres, » s'écria-t-il, « dé- « vouent à l'opprobre tout homme dont ils « redoutent l'austérité des mœurs et l'inflexible « probité. Autant vaudrait retourner dans les « bois que de nous disputer ainsi les honneurs, « la renommée, les richesses dans la république. « Nous ne pouvons la fonder que par des insti- « tutions protectrices, et ces institutions ne peu- « vent être assises elles-mêmes que sur la ruine « des ennemis incorrigibles de la liberté et de la « vertu. Mais ces scélérats ne triompheront pas, » continua-t-il; « il faut que ces lâches conjurés « renoncent à leurs complots ou qu'ils nous arra- « chent la vie ! Je sais qu'ils le tenteront. Ils le « tentent tous les jours. Mais le génie de la « Liberté plane sur les patriotes ! »

Ces accents passionnaient vivement le petit nombre de Jacobins qui se pressaient autour de lui chaque soir. Ces hommes de main étaient prêts à marcher avec Robespierre au but qu'il leur indiquerait. Ils devançaient même son impulsion. Leur impatience aspirait ouvertement à une insurrection. Ils conjuraient leur maître de nommer ses ennemis. Ils juraient de les immoler à sa cause. Buonarotti, Lebas, Payan, Conthon, Fleuriot-Lescot, Henriot, Saint-Just ne cessaient de lui reprocher sa temporisation et ses scrupules. Le peuple était prêt à se lever à sa voix et à remettre entre ses mains le pouvoir et la vengeance. Robespierre continuait à se refuser à la dictature avec une inexplicable obstination. Le nom de factieux lui faisait horreur. L'ombre de Catilina se levait toujours devant lui. Il respectait, disait-il, dans la Convention, la patrie, la loi, le peuple. La pensée d'attenter par la force à la représentation et de se montrer ainsi le violateur de cette souveraineté nationale qu'il avait toute sa vie professée lui paraissait une sorte de sacrilége. Il ne voulait entacher d'usurpation ni sa vertu républicaine ni sa mémoire. Il aimait mieux être, disait-il, la victime que le tyran de sa patrie. Il voulait le pouvoir sans doute, mais il le voulait donné, non dérobé. Il croyait fortement à lui-même, à la toute-puissance de sa parole, à son inviolabilité populaire. Il ne doutait pas d'arracher à la Convention, par la seule force de la vérité et de la persuasion, cette autorité qu'il ne voulait pas déchirer en la disputant par la main tumultueuse d'une sédition. Il pensait que la république reconnaîtrait d'elle-même en lui la suprématie du génie et de l'intégrité. Idole de l'opinion, élevé par l'opinion, grandi, adulé, déifié depuis cinq ans par elle, il voulait que l'opinion seule le proclamât le dernier mot et le premier homme de la république. « Malheur aux hommes, » répétait-il souvent à ses amis, « qui résument en « eux la patrie et qui s'emparent de la liberté « comme de leur bien propre! Leur patrie « meurt avec eux, et les révolutions qu'ils se « sont appropriées ne sont que des changements « de servitude. Non, point de Cromwell, » ajoutait-il sans cesse, « pas même moi ! »

XIV

Dans cette pensée, Robespierre préparait lentement pour toute arme un discours à la Convention, discours dans lequel il foudroierait ses ennemis en laissant seulement éclater aux regards du peuple leurs trames et sa propre intégrité. Il retouchait à loisir ce discours profondément étudié, aussi vaste que la république, aussi théorique qu'une philosophie, aussi passionné que la Révolution. Il y résumait avec la plume de Tacite le tableau de tous les crimes, de toutes les corruptions, de tous les dangers, qui dégradaient, souillaient ou menaçaient la république. Il en faisait rejaillir avec une allusion continue la responsabilité de nos désastres sur le gouvernement et sur les comités. Il faisait des portraits si ressemblants et si personnels des vices de la Convention qu'il ne restait plus qu'à leur donner le nom de ses ennemis. Enfin, il concluait vaguement à la réforme des institutions révolutionnaires, sans préciser ces réformes, et il provoquait la Convention à réfléchir.

Cette conclusion, plus impérative que s'il avait formulé lui-même un décret de mort contre ses ennemis, devait arracher des résolutions plus terribles contre ses envieux et des pouvoirs plus absolus pour lui-même que celles qu'il aurait formulées. La tyrannie a sa pudeur, il faut qu'on lui fasse violence. Ce qu'on lui donne va toujours au delà de ce qu'elle oserait demander.

Ce discours était divisé en deux parties et devait occuper deux séances. Dans la première partie, Robespierre tonnait sans frapper et désignait sans nommer. Dans la seconde partie, qu'il réservait pour réplique si quelqu'un avait l'audace de répondre, il sortait du nuage, il éclatait comme la foudre, il étreignait homme à homme, corps à corps, les membres hostiles des comités. Il précisait les accusations et les crimes. Il nommait, il stigmatisait, il frappait, il entraînait de la tribune à l'échafaud les coupables laissés jusque-là dans l'ombre. C'est pour cet usage qu'il avait ébauché dans les notes secrètes de sa police les portraits destinés à ce pilori public. Armé, sous ses habits, de ces deux discours, Robespierre attendait la lutte avec confiance; ses adversaires commençaient à se défier. Aucun n'avait dans sa considération personnelle la force de lutter corps à corps avec l'idole des Jacobins. On savait que le peuple lui restait fidèle. Son ascendant intimidait la Convention. La mort pouvait tomber d'un de ses gestes sur toutes les têtes. Dans cette perplexité, Barère insinuait des transactions. Collot-d'Herbois parlait de malentendus. Billaud-Varennes lui-même prononçait le mot de concorde. Les comités tendaient à fléchir sous le seul effet de son absence. Des négociateurs officieux s'interposaient pour éviter un déchirement. Legendre caressait. Barras, Bourdon, Fréron, Tallien couvaient presque seuls l'âpreté de leur haine et le feu de la conjuration. Ce feu était entretenu dans Tallien par l'amour. Un soir, en rentrant chez lui, un inconnu lui glissa dans la main, au coin de la rue de la Perle, un billet de Theresa Cabarus. Ce billet, qu'un geôlier séduit avait consenti à laisser sortir de la prison des Carmes, était écrit avec du sang. Il ne contenait que ces mots : « L'administrateur de police sort d'ici, il est « venu m'annoncer que demain je monterai au « tribunal, c'est-à-dire à l'échafaud. Cela res- « semble bien peu au rêve que j'ai fait cette « nuit. Robespierre n'existait plus et les prisons « étaient ouvertes... Mais, grâce à votre in- « signe lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus « personne en France capable de le réali- « ser !... »

Quand l'héroïsme est éteint partout, on le rallume au foyer de l'amour dans un cœur de femme. Tallien répondit laconiquement : « Soyez « aussi prudente que je serai courageux, et cal- « mez votre tête ! »

XV

Cependant les négociations avaient abouti à une entrevue entre Robespierre et les principaux membres des deux comités. Ils consentirent à se rencontrer au comité de salut public. Couthon, Saint-Just, David, Lebas étaient avec Robespierre. Les physionomies étaient contraintes, les yeux baissés, les bouches muettes. On sentait que les deux partis, tout en se prêtant à une tentative de réconciliation, craignaient également de laisser transpirer leurs pensées. Élie Lacoste articula les griefs des comités. « Vous formez un « *triumvirat*, » dit-il à Saint-Just, à Couthon et à Robespierre. « — Un triumvirat, » répondit Couthon, « ne se forme pas de trois pensées qui « se rencontrent dans une même opinion ; des « triumvirs usurpent tous les pouvoirs, et nous « vous les laissons tous. — C'est précisément « ce dont nous vous accusons, » s'écria Collot-d'Herbois ; « retirer du gouvernement, dans un

« temps si difficile, une force telle que la vôtre, « c'est le trahir et le livrer aux ennemis de la « liberté. » Puis se tournant vers Robespierre et prenant devant lui le ton et le geste théâtral d'un suppliant, il affecta de vouloir se précipiter à ses genoux : « Je t'en conjure au nom de la « patrie et de ta propre gloire, » lui dit-il, « laisse-toi vaincre par notre franchise et par « notre abnégation; tu es le premier citoyen de « la république, nous sommes les seconds; nous « avons pour toi le respect dû à ta pureté, à « ton éloquence, à ton génie; reviens à nous, « entendons-nous, sacrifions les intrigants qui « nous divisent, sauvons la liberté par notre « union! »

Robespierre parut sensible aux protestations de Collot-d'Herbois. Il se plaignit des accusations sourdes qu'on semait contre sa prétendue dictature; il afficha un complet désintéressement du pouvoir; il proposa de renoncer même à la direction du bureau de police, qu'on lui reprochait de dominer; il parla vaguement de conspirateurs qu'il fallait avant tout écraser dans la Convention.

Carnot et Saint-Just eurent une explication très-aigre au sujet des dix-huit mille hommes que Carnot avait détachés de l'armée du Nord exposée à toutes les forces de Cobourg, pour les envoyer envahir la Flandre maritime. « Vous « voulez tout usurper, » s'écria Carnot, « vous « déconcertez tous mes plans, vous brisez les « généraux dans mes mains, vous écourtez les « campagnes. Je vous ai laissé l'intérieur, laissez-« moi le champ de bataille; ou si vous voulez « le prendre comme le reste, prenez aussi la « responsabilité des frontières! Que sera la li-« berté si vous perdez la patrie? »

Saint-Just se justifia avec modestie et se déclara plein de déférence pour le génie militaire de Carnot. Barère fut caressant et conciliateur. Billaud seul se taisait. Son silence inquiétait Saint-Just. « Il y a des hommes, » dit le jeune fanatique, « qu'au caractère sombre de leur phy-« sionomie et à la pâleur de leurs traits, Lycur-« gue aurait bannis de Lacédémone. — Il y a des « hommes, » repartit Billaud, « qui cachent « leur ambition sous leur jeunesse et jouent « l'Alcibiade pour devenir des Pisistrate! »

A ce nom de Pisistrate, Robespierre se crut désigné. Il voulut se retirer. Robert Lindet intervint avec des paroles sages et douces. Billaud dérida son visage, et tendant la main à Robespierre : « Au fond, » dit-il, « je ne te reproche « rien que tes soupçons perpétuels; je dépose « volontiers ceux que j'ai moi-même conçus « contre toi. Qu'avons-nous à nous pardonner? « N'avons-nous pas toujours pensé ou parlé de « même sur toutes les grandes questions qui « ont agité la république et les conseils? — Cela « est vrai, » dit Robespierre; « mais vous im-« molez au hasard les coupables et les innocents, « les aristocrates et les patriotes! — Pourquoi « n'es-tu pas avec nous pour les choisir? — Il « est temps, » répondit Robespierre, « d'établir « un tribunal de justice, qui ne choisisse pas, « mais qui frappe avec l'impartialité de la loi « et non avec les hasards ou les préventions des « factions. » La discussion s'établit sur ce texte. Les enjeux étaient les têtes de milliers de citoyens. Robespierre voulant régulariser et modérer la terreur, les autres la déclarant plus nécessaire que jamais pour exterminer et pour extirper les conspirateurs. « Pourquoi donc avez-« vous forgé la loi du 22 prairial? » dit Billaud; « était-ce pour la laisser dormir dans son four-« reau? — Non, » dit Robespierre, « c'était « pour menacer de plus haut les ennemis de la « Révolution sans exception, et moi-même si « j'élevais jamais ma tête au-dessus des lois. »

On convint, dit-on, de s'entendre à loisir sur le sort du petit nombre d'hommes dangereux qui remuaient dans la Convention; de les sacrifier, s'ils étaient coupables, à la sécurité de la république et à la concorde dans le gouvernement. Il fut convenu que Saint-Just ferait un rapport sur la situation des choses, propre à éteindre l'apparence des dissentiments et à démontrer à la république que l'harmonie la plus complète était rétablie entre les hommes. On se sépara avec les symptômes de la réconciliation.

LIVRE SOIXANTIÈME.

I

Les symptômes de réconciliation qui venaient d'apparaître dans le dernier entretien de Robespierre et du comité de salut public étaient trompeurs. A peine Fouché, Tallien, Barras, Fréron, Bourdon, Legendre et leurs amis eurent-ils connaissance de ces tentatives de paix, qu'ils comprirent que leurs têtes seraient le prix de la concorde. « Nos têtes cédées, » dirent-ils à Billaud-Varennes, à Collot, à Vadier, « que vous restera-« t-il à défendre? Les vôtres! La tyrannie ne se « déguise que pour vous approcher sans être « aperçue. Quand vous lui aurez accordé les « têtes de vos seuls défenseurs dans la Conven-« tion, l'ambition de Robespierre grandira sur « nos cadavres et vous frappera vous-mêmes « avec l'arme que vous lui aurez prêtée. » Billaud, Collot, Vadier, étaient trop éclairés par leur propre haine pour ne pas comprendre ces dangers. Ils jurèrent qu'aucune tête de la Convention ne serait accordée. Les entrevues secrètes entre les représentants menacés et les membres des deux comités devinrent plus fréquentes et plus mystérieuses. On délibérait le jour, on conspirait la nuit. On tramait la perte de Robespierre à quelques pas de sa maison, chez Courtois, assez courageux pour prêter sa chambre aux conjurés qui le flattaient aussi de vouloir supprimer enfin la terreur.

II

De leur côté, les confidents de Robespierre lui insinuèrent que tout rapprochement était un piége que les comités lui tendaient. « Ils s'hu-« milient parce qu'ils tremblent, » lui disaient-ils. « Si ton seul silence les a réduits à cet abais-« sement, que sera-ce quand tu te lèveras pour « les accuser? Mais si tu acceptes aujourd'hui « l'apparence d'une feinte réconciliation avec « eux, de quoi les accuseras-tu dont tu ne pa-« raisses complice toi-même? S'ils t'accordent « les plus insignifiants et les plus décriés de tes « ennemis, c'est pour conserver les plus dange-« reux et les plus fourbes. Offre-leur le combat « tous les jours du haut de la tribune des Jaco-« bins. S'ils le refusent, leur lâcheté les dés-« honore et les accuse; s'ils l'acceptent, le peuple « est avec toi! »

Saint-Just, impatient des temporisations de Robespierre, partit inopinément une cinquième fois pour l'armée de Sambre-et-Meuse. « Je vais « me faire tuer, » dit-il à Couthon. « Les répu-« blicains n'ont plus de place que dans la tombe. » Couthon éclatait souvent alors aux Jacobins. « La « Convention, » s'écriait-il, « est subjuguée par « quatre ou cinq scélérats. Pour moi, je déclare « qu'ils ne me subjugueront pas. Quand ils di-« saient que Robespierre s'affaiblissait, ils pré-« tendaient aussi que j'étais paralysé. Ils verront « que mon cœur a toutes ses forces. »

Les Jacobins, les sectionnaires, Payan, Fleuriot, Dobsent, Coffinhal surtout, Henriot et son état-major parlaient hautement d'une attaque à main armée contre la Convention. « Si Robes-« pierre ne veut pas être notre chef, » disaient tout haut les hommes de la commune, « son nom « sera notre drapeau. Il faut faire violence à « son désintéressement ou que la république « périsse! Où est Danton? Il aurait déjà sauvé « le peuple! Pourquoi faut-il que la vertu ait « plus de scrupule que l'ambition? Le désinté-« ressement qui perd la liberté est plus cou-« pable que l'ambition qui la sauve. Plût à Dieu, » ajoutaient-ils, « que Robespierre eût la soif de « pouvoir dont on l'accuse! La république a « besoin d'un ambitieux : ce n'est qu'un sage! »

III

Ces propos, qui retentissaient sans cesse aux oreilles de Robespierre; la fermentation croissante dont il était témoin aux Jacobins; les rapports secrets de ses espions, qui suivaient à tâtons un complot ténébreux dans la Convention; les symptômes d'un second 31 mai qui se manifestaient ouvertement à la commune; la crainte que l'insurrection, sans modérateur et sans limites, n'éclatât d'elle-même et n'emportât la Convention, qu'il regardait comme le seul centre de la patrie, déterminèrent enfin Robespierre non à agir, mais à parler. Il aima mieux livrer le combat seul à la tribune, au risque d'en être précipité, que d'y combattre à la tête du peuple insurgé, en risquant de mutiler la représentation nationale. Il rappela seulement Saint-Just, son frère et Lebas, pour l'assister dans la crise ou pour mourir avec lui.

Rien n'annonçait autour de Robespierre un grand dessein. A l'exception de quatre ou cinq hommes du peuple armés sous leurs habits, que les Jacobins avaient chargés, à son insu, de le suivre et de veiller sur sa vie, son entourage était celui du plus humble citoyen. Il n'avait jamais affecté plus de simplicité et plus de modestie dans ses habitudes. Il s'isolait de jour en jour davantage. Il semblait se recueillir dans les jouissances contemplatives de la nature : soit pour consulter, comme Numa, l'oracle dans la solitude, soit pour savourer les derniers jours de vie que sa destinée incertaine lui laissait. Il n'allait plus aux comités, rarement à la Convention, inexactement aux Jacobins. Sa porte ne s'ouvrait qu'à un petit nombre d'amis. Il n'écrivait plus. Il lisait beaucoup. Il paraissait non affaissé mais détendu. On eût dit qu'il s'était placé dans cet état de repos philosophique où les hommes, à la veille des grandes catastrophes, se placent quelquefois pour laisser agir leur destinée toute seule et pour laisser s'expliquer les événements. Une expression de découragement émoussait ses regards ordinairement trop acérés et ses traits trop aigus. Le son de sa voix même était adouci par un accent de tristesse. Il évitait de rencontrer dans la maison les filles de Duplay, celle surtout à laquelle il devait s'unir après les orages. Il ne s'entretenait plus des perspectives de vie obscure dans une union heureuse à la campagne. On voyait que son horizon s'était assombri en se rapprochant. Il y avait trop de sang versé entre le bonheur et lui. Une dictature terrible ou un échafaud solennel étaient les seules images sur lesquelles il pût désormais s'arrêter. Il cherchait à y échapper, pendant ces premiers jours de thermidor, par de longues excursions aux environs de Paris. Accompagné de quelque confident ou seul, il errait des journées entières sous les arbres de Meudon, de Saint-Cloud ou de Viroflay. On eût dit qu'en s'éloignant de Paris, où roulaient les charretées de victimes, il mettait de l'espace entre le remords et lui. Il portait ordinairement un livre sous son habit. C'était habituellement un philosophe tel que Rousseau, Raynal, Bernardin de Saint-Pierre, ou des poëtes de sentiment tels que Gessner et Young : contraste étrange entre la douceur des images, la sérénité de la nature et l'âpreté de l'âme! Il avait les rêveries et les contemplations d'un théosophe au milieu des scènes de mort et des proscriptions d'un Marius.

IV

On raconte que le 7 thermidor, la veille du jour où Robespierre attendait l'arrivée de Saint-Just, et où il avait résolu de jouer sa vie contre la restauration de la république, il alla une dernière fois passer la journée entière à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau, au bord de la forêt de Montmorency. Venait-il chercher des inspirations politiques sous les arbres à l'ombre desquels son maître avait écrit *le Contrat social*, ce code de la démocratie? Venait-il faire hommage au philosophe spiritualiste d'une vie qu'il allait donner à sa cause? Nul ne le sait. Il passa, dit-on, des heures entières le front dans ses deux mains, accoudé contre la cloison rustique qui enclôt le petit jardin. Son visage avait la contention du supplice et la lividité de la mort. Ce fut l'agonie du remords, de l'ambition ou du découragement. Robespierre eut le temps de rassembler dans un seul et dernier regard son passé, son présent, son lendemain, le sort de la république, l'avenir du peuple et le sien. S'il mourut d'angoisse, de repentir et d'anxiété, ce fut dans cette muette méditation.

V

Une intention droite au commencement; un dévouement volontaire au peuple représentant à ses yeux la portion opprimée de l'humanité; un attrait passionné pour une révolution qui ren-

dit la liberté aux opprimés, l'égalité aux humiliés, la fraternité à la famille humaine, la raison aux cultes; des travaux infatigables consacrés à se rendre digne d'être un des premiers ouvriers de cette régénération; des humiliations cruelles patiemment subies dans son nom, dans son talent, dans ses idées, dans sa renommée, pour sortir de l'obscurité où le confinaient les noms, les talents, les supériorités des Mirabeau, des Barnave, des la Fayette; sa popularité conquise pièce à pièce et toujours déchirée par la calomnie; sa retraite volontaire dans les rangs les plus obscurs du peuple; sa vie usée dans toutes les privations, même celles de l'amour; son indigence, qui ne lui laissait partager avec sa famille, plus indigente encore, que le morceau de pain que la nation donnait à ses représentants; sa vertu même élevée en accusation contre lui; son désintéressement appelé hypocrisie par ceux qui étaient incapables de le comprendre; le triomphe enfin; un trône écroulé; le peuple affranchi; son nom associé à la victoire et aux bénédictions de la multitude; mais l'anarchie déchirant à l'instant le règne du peuple; d'indignes rivaux, tels que les Hébert et les Marat, lui disputant la direction de la Révolution et la poussant à sa ruine; une lutte criminelle de vengeances et de cruautés s'établissant entre ces rivaux et lui pour se disputer l'empire de l'opinion; des sacrifices coupables, faits avec répugnance, mais faits pendant trois ans, à cette popularité qui avait voulu être nourrie de sang; la tête du roi demandée et obtenue; celle de la reine; celles de milliers de vaincus immolés après le combat; les Girondins sacrifiés malgré l'estime qu'il portait à leurs principaux orateurs; Danton lui-même, son plus fier émule, Camille Desmoulins, son jeune disciple, jetés au peuple sur un soupçon, pour qu'il n'y eût plus d'autre nom que le sien dans la bouche des patriotes; la toute-puissance enfin obtenue dans l'opinion, mais à la condition de la conquérir sans cesse par de nouveaux sacrifices; le peuple ne voulant plus dans son législateur suprême qu'un accusateur; des aspirations à la clémence refoulées par la nécessité d'immoler encore; une tête demandée ou livrée au besoin de chaque jour; la victoire peut-être pour le lendemain, mais rien d'arrêté dans l'esprit pour consolider et utiliser cette victoire; des idées confuses, contradictoires; l'horreur de la tyrannie et la nécessité de la dictature; des plans imaginaires pleins de l'âme de la Révolution, mais sans organisation pour les contenir, sans appui, sans force pour les faire durer; des mots pour institutions; la vertu sur les lèvres et l'arrêt dans la main; un peuple fiévreux; une Convention servile; des comités corrompus; la république reposant sur une seule tête; une vie odieuse; une mort sans fruit; une mémoire indécise; un nom néfaste; le cri du sang qu'on n'apaise plus, s'élevant dans la postérité contre lui : toutes ces pensées assaillirent sans doute l'âme de Robespierre pendant cet examen de son ambition. Il ne lui restait qu'une ressource : c'était de s'offrir en exemple à la république, de dénoncer au monde les hommes qui corrompaient la liberté, de mourir en les combattant, et de léguer au peuple, sinon un gouvernement, au moins une doctrine et un martyr. Il eut évidemment ce dernier rêve; mais c'était un rêve. L'intention était haute, le courage grand; mais la victime n'était pas assez pure même pour se sacrifier! C'est l'éternel malheur des hommes qui ont taché leur nom du sang de leurs semblables de ne pouvoir plus se laver même dans leur propre sang.

VI

Saint-Just, arrivé de l'armée, était venu plusieurs fois pendant la soirée pour conférer avec Robespierre. Lassé de l'attendre, il s'était rendu, encore couvert de la poussière du camp, au comité de salut public. Un silence morne, une observation inquiète l'avaient accueilli. Il rentra convaincu que les esprits étaient irréconciliables et que les cœurs couvaient la mort. Le lendemain Saint-Just confirma, dit-on, Robespierre dans l'idée de porter le premier coup. De leur côté, les comités s'attendaient à une prochaine attaque. Leurs membres s'y préparaient. Ils connaissaient l'importance du choix du président dans une assemblée où le président peut à son gré soutenir ou désarmer l'orateur. Ils avaient fait porter Collot-d'Herbois à la présidence de la Convention.

Robespierre relut et ratura vraisemblablement encore, à plusieurs reprises, son discours. En sortant le matin, il dit adieu à ses hôtes avec un visage plus ému que les autres jours. Ses amis, Duplay, les filles de son hôte se pressaient autour de lui et versaient des larmes. « Vous allez « courir de grands dangers aujourd'hui, lui dit « Duplay, laissez-vous entourer de vos amis et « prenez des armes sous vos habits. — Non, » répondit Robespierre, « je suis entouré de mon

« nom et armé des vœux du peuple. D'ailleurs « la masse de la Convention est pure. Je n'ai « rien à craindre au milieu de la représentation, « à laquelle je ne veux rien imposer, mais seu- « lement inspirer le salut. »

Il était vêtu du même costume qu'il avait porté à la proclamation de l'Être suprême. Il affectait sur sa personne la décence qu'il voulait ramener dans les mœurs. Il voulait sans doute que le peuple le reconnût à ce costume, comme son drapeau vivant. Lebas, Couthon, Saint-Just, David s'étaient rendus à la séance avant lui. La Convention était nombreuse, les tribunes choisies par les Jacobins. En entrant, Robespierre demanda la parole. Sa présence à la tribune dans un moment où il portait le secret et le sort de la situation dans sa pensée était un événement. Les conjurés, surpris par son apparition, se hâtèrent de descendre de leurs places et d'aller avertir les membres des comités et leurs amis épars dans les jardins et dans les salles, et de les ramener précipitamment à leurs bancs. Un profond silence devançait les paroles. Les masses ont d'immenses pressentiments.

VII

Dans ce moment Robespierre semblait envelopper à dessein sa physionomie d'un nuage, et contenir l'explosion de sa pensée longtemps muette. Il roulait lentement son manuscrit dans sa main droite comme une arme dont il allait écraser ses ennemis. Il montrait ainsi à ses collègues qu'il avait réfléchi sa colère et que ses paroles étaient un dessein. Voilà ce discours dans une certaine étendue. On regretterait de ne pas connaître des paroles qui étaient toute une situation et qui amenèrent par leur contre-coup un si éminent changement.

« Citoyens, » dit-il, « que d'autres vous tracent « des tableaux flatteurs; je viens vous dire des « vérités utiles. Je ne viens point réaliser des « terreurs ridicules répandues par la perfidie, « mais je veux étouffer, s'il est possible, les flambeaux de la discorde par la seule force de « la vérité. Je vais défendre devant vous votre « autorité outragée et la liberté violée. Je me dé- « fendrai aussi moi-même: vous n'en serez point « surpris; vous ne ressemblez point aux tyrans « que vous combattez. Les cris de l'innocence « outragée n'importunent point votre oreille, et « vous n'ignorez pas que cette cause ne vous est « point étrangère.

« Les révolutions qui jusqu'à ce jour ont « changé la face des empires n'ont eu pour objet « qu'un changement de dynastie, ou le passage « du pouvoir d'un seul à celui de plusieurs. La « Révolution française est la première qui ait été « fondée sur la théorie des droits de l'humanité « et sur les principes de la justice. Les autres ré- « volutions n'exigeaient que de l'ambition; la « nôtre impose des vertus. La république s'est « glissée pour ainsi dire à travers toutes les fac- « tions; mais elle a trouvé leur puissance orga- « nisée autour d'elle, aussi n'a-t-elle cessé « d'être persécutée dès sa naissance dans la per- « sonne de tous les hommes de bonne foi qui « combattaient pour elle.

« Les amis de la liberté cherchèrent à ren- « verser la puissance des tyrans par la force de « la vérité, les tyrans cherchent à détruire les « défenseurs de la liberté par la calomnie; ils « donnent le nom de tyrannie à l'ascendant « même des principes de la vérité. Quand ce « système a pu prévaloir, la liberté est perdue; « car il est dans la nature même des choses qu'il « existe une influence partout où il y a des « hommes rassemblés, celle de la tyrannie ou « celle de la raison. Lorsque celle-ci est proscrite « comme un crime, la tyrannie règne; quand les « bons citoyens sont condamnés au silence, il « faut bien que les scélérats dominent.

« Ici j'ai besoin d'épancher mon cœur; vous « avez besoin aussi d'entendre la vérité.

« Quel est donc le fondement de cet odieux « système de terreur et de calomnie contre moi? « Nous, redoutable aux patriotes! Nous, qui les « avons arrachés des mains de toutes les factions « conjurées contre eux! Nous, qui les dispu- « tons tous les jours, pour ainsi dire, aux in- « trigants hypocrites qui osent les opprimer « encore! Nous, redoutable à la Convention « nationale! Et que sommes-nous sans elle? Et « qui a défendu la Convention nationale au péril « de sa vie? Qui s'est dévoué pour sa conser- « vation quand des factions exécrables conspi- « raient sa ruine à la face de la France? Qui « s'est dévoué pour sa gloire quand les vils sup- « pôts de la tyrannie prêchaient en son nom « l'athéisme, quand tant d'autres gardaient un « silence criminel sur les forfaits de leurs com- « plices et semblaient attendre le signal du car- « nage pour se baigner dans le sang des repré- « sentants du peuple? Et à qui étaient destinés « les premiers coups des conjurés? Quelles étaient « les victimes désignées par Chaumette et par

« Ronsin? Dans quel lieu la bande des assassins « devait-elle marcher d'abord en ouvrant les « prisons? Quels sont lrs objets des calomnies et « des attentats des tyrans armés contre la répu- « blique? N'y a-t-il aucun poignard pour nous « dans la cargaison que l'Angleterre envoie en « France et à Paris? C'est nous qu'on assassine, « et c'est nous qn'on peint redoutable! Et quels « sont donc ces grands actes dr sévérité qu'on « nous reproche? Quelles ont été les victimes? « Hébert, Ronsin, Chabot, Danton, Lacroix, Fa- « bre d'Églantine et quelques autres complices. « Est-ce leur punition qu'on nous reproche? « Aucun n'oserait les défendre. Non, nous n'a- « vons pas été trop sévère : j'en atteste la répu- « blique, qui respire!

« Est-ce nous qui avons plongé dans les ca- « chots les patriotes et porté la terreur dans « toutes les conditions? Ce sont les monstres que « nous avons accusés. Est-ce nous qui, oubliant « les crimes de l'aristocratie et protégeant les « traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens « paisibles, érigé en crime ou des préjugés in- « curables, ou des choses indifférentes, pour « trouver partout des coupables et rendre la Ré- « volution redoutablr au peuple même? Ce sont « les monstres que nous avons accusés. Est-ce « nous qui, recherchant des opinions anciennes, « avons promené le glaive sur la plus grande « partie de la Convention nationale? Ce sont les « monstres que nous avons accusés. Aurait-on « déjà oublié que nous nous sommes jeté entre « eux et leurs bourreaux?

« Telle est cependant la base de ces projets de « dictature et d'attentats contre la représenta- « tion nationale. Par quelle fatalité cette grande « accusation a-t-elle été transportée tout à coup « sur la tête d'un seul de ses membres? Étrange « projet d'un homme d'engager la Convention « nationale à s'égorger elle-même en détail de « ses propres mains pour lui frayer le chemin du « pouvoir absolu! Que d'autres aperçoivent le « côté ridicule de ces inculpations, c'est à moi « de n'en voir que l'atrocité. Vous rendrez au « moins compte à l'opinion publique de votre « affreuse persévérance à poursuivre le projet « d'égorger tous les amis de la patrie, monstres « qui cherchez à me ravir l'estime de la Conven- « tion nationalr, le prix le plus glorieux des « travaux d'un mortel, que je n'ai ni usurpé ni « surpris, mais que j'ai été forcé de conquérir! « Paraître un objet de terreur aux yeux de ce « qu'on révère et de ce qn'on aime, c'est pour « un homme sensible et probe le plus affreux « des supplices! Le lui faire subir, c'est le plus « grand des forfaits!

« Au sein de la Convention on prétendait que « la Montagne était menacée, parce que quelques « membres, siégeant en cette partie de la salle, « se croyaient en danger, et, pour intéresser à « la même cause la Convention nationale tout « entière, on réveillait subitement l'affaire des « soixante-deux députés détenus; et l'on m'im- « putait tous ces événements qui m'étaient ab- « solument étrangers. On disait que je voulais « perdre l'autre portion de la Convention « nationale. On me peignait ici comme le « premier persécuteur des soixante-deux dé- « putés détenus; là on m'accusait de les dé- « fendre.

« Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opi- « nion publique, j'arrachais seul à une décision « précipitée ceux dont les opinions m'auraient « conduit à l'échafaud si elles avaient triomphé; « quand dans d'autres occasions je m'opposais à « toutes les fureurs d'une faction hypocrite pour « réclamer les principes de la stricte équité en- « vers ceux qui m'avaient jugé avec plus de pré- « cipitation, j'étais loin sans doute de penser que « l'on dût me faire rendre compte d'une pareille « conduite; mais j'étais encore plus loin de penser « qu'un jour on m'accuserait d'être le bourreau « de ceux envers qui j'ai rempli les devoirs les « plus indispensables de la probité, et l'ennemi « de la représentation nationale que j'avais ser- « vir avec dévouement.

« Cependant ce mot de *dictature* a des effets « magiques. Il flétrit la liberté, il avilit le gou- « vernement, il détruit la république, il dégrade « toutes les institutions révolutionnaires qu'on « présente comme l'ouvrage d'un seul homme. Il « rend odieuse la justice nationale, qu'il présente « comme instituée par l'ambition d'un seul hom- « me; il dirige sur un point toutes les haines et « tous les poignards du fanatisme et de l'aristo- « cratie.

« Quel terrible usage les ennemis de la répu- « blique ont fait du seul nom d'une magistrature « romaine! Et si leur érudition nous est si fa- « tale, que sera-ce de leurs trésors et de leurs « intrigues? je ne parle point de leurs armées; « mais qu'il me soit permis de renvoyer au duc « d'York, et à tous les écrivains royaux, les pa- « tentes de cette dignité ridicule, qu'ils m'ont « expédiées les premiers. Il y a trop d'insolence « à des rois qui ne sont pas sûrs de conserver

« leurs couronnes, de s'arroger le droit d'en
« distribuer à d'autres!

« Ils m'appellent tyran... Si je l'étais, ils ram-
« peraient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je
« leur assurerais le droit de commettre tous les
« crimes, et ils seraient reconnaissants! Si je
« l'étais, les rois que nous avons vaincus, loin
« de me dénoncer (quel tendre intérêt ils pren-
« nent à notre liberté!), me prêteraient leur cou-
« pable appui; je transigerais avec eux! On ar-
« rive à la tyrannie par le secours des fripons.
« Où courent ceux qui les combattent? Au tom-
« beau et à l'immortalité. Quel est le tyran qui
« me protége? quelle est la faction à qui j'appar-
« tiens? C'est vous-mêmes. Quelle est cette fac-
« tion qui, depuis le commencement de la Révo-
« lution, a terrassé, fait disparaître tant de
« traîtres accrédités? C'est vous, c'est le peuple,
« ce sont les principes. Voilà la faction à laquelle
« je suis voué et contre laquelle tous les crimes
« sont ligués.

« La vérité sans doute a sa puissance, sa co-
« lère, son despotisme; elle a des accents tou-
« chants, terribles, qui retentissent avec force
« dans les cœurs purs comme dans les consciences
« coupables, et qu'il n'est pas plus donné au
« mensonge d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les
« foudres du ciel.

« Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de
« la liberté, un martyr vivant de la république,
« la victime autant que l'ennemi du crime. Tous
« les fripons m'outragent; les actions les plus
« indifférentes, les plus légitimes de la part des
« autres, sont des crimes pour moi; un homme
« est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne
« à d'autres leurs forfaits; on me fait un crime
« de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis
« le plus malheureux de tous les hommes.

« Quand les victimes de leur perversité se plai-
« gnent, ils s'excusent en disant : *C'est Robes-*
« *pierre qui le veut, nous ne pouvons pas nous*
« *en dispenser*. Les infâmes disciples d'Hébert
« tenaient jadis le même langage dans le temps
« où je les dénonçais; ils se disaient mes amis,
« ensuite ils m'ont déclaré convaincu de modé-
« rantisme : c'est encore la même espèce de con-
« tre-révolutionnaires qui persécute le patrio-
« tisme. Jusques à quand l'honneur des citoyens
« et la dignité de la Convention nationale seront-
« ils à la merci de ces hommes-là? Mais le trait
« que je viens de citer n'est qu'une branche du
« système de persécution plus vaste dont je suis
« l'objet. En développant cette accusation de dic-
« tature mise à l'ordre du jour par les tyrans,
« on s'est attaché à me charger de toutes leurs
« iniquités, de tous les torts de la fortune ou de
« toutes les rigueurs commandées par le salut de
« la patrie. On disait aux nobles : *C'est lui seul*
« *qui vous a proscrits;* on disait en même temps
« aux patriotes : *Il veut sauver les nobles;* on
« disait aux prêtres : *C'est lui seul qui vous pour-*
« *suit, sans lui vous seriez paisibles et triom-*
« *phants;* on disait aux fanatiques : *C'est lui qui*
« *détruit la religion;* on disait aux patriotes per-
« sécutés : *C'est lui qui l'a ordonné ou qui ne*
« *veut pas l'empêcher*. On me renvoyait toutes les
« plaintes dont je ne pouvais faire cesser les cau-
« ses, en disant : *Votre sort dépend de lui seul.*
« Des hommes apostés dans les lieux publics pro-
« pageaient chaque jour ce système. Il y en avait
« dans le lieu des séances du tribunal révolution-
« naire, dans les lieux où les ennemis de la patrie
« expient leurs forfaits; ils disaient : *Voilà des*
« *malheureux condamnés, qui est-ce qui en est la*
« *cause? Robespierre*. On s'est attaché particuliè-
« rement à prouver que le tribunal révolution-
« naire était un *tribunal de sang* créé par moi
« seul, et que je maîtrisais absolument pour
« faire égorger tous les gens de bien et même
« tous les fripons; car on voulait me susciter des
« ennemis de tous les genres. Ce cri retentissait
« dans toutes les prisons.

« On a dit à chaque député revenu d'une mis-
« sion dans les départements que moi seul avais
« provoqué son rappel. On rapportait fidèlement
« à mes collègues et tout ce que j'avais dit, et
« surtout ce que je n'avais pas dit. Quand on eut
« formé cet orage de haines, de vengeance, de
« terreur, d'amours-propres irrités, on crut
« qu'il était temps d'éclater. Mais qui étaient-
« ils, ces calomniateurs?

« Je puis répondre que les auteurs de ce plan
« de calomnie sont d'abord le duc d'York, M. Pitt
« et tous les tyrans armés contre nous. Qui en-
« suite?... Ah! je n'ose les nommer dans ce mo-
« ment et dans ce lieu, je ne puis me résoudre à
« déchirer entièrement le voile qui couvre ce
« profond mystère d'iniquités; mais ce que je
« puis affirmer positivement, c'est que parmi les
« auteurs de cette trame sont les agents de ce
« système de corruption et d'extravagance, le
« plus puissant de tous les moyens inventés par
« l'étranger pour perdre la république, sont les
« apôtres impurs de l'athéisme et de l'immora-
« lité dont il est la base.

« La tyrannie n'avait demandé aux hommes

« que leurs biens et leur vie, ceux-ci nous demandaient jusqu'à nos consciences; d'une main « ils nous présentaient tous les maux, de l'autre « ils nous arrachaient l'espérance. L'athéisme, « escorté de tous les crimes, versait sur le peuple le deuil et le désespoir, et sur la représentation nationale les soupçons, le mépris et l'opprobre. Une juste indignation, comprimée par « la terreur, fermentait sourdement dans les « cœurs; une éruption terrible, inévitable, bouillonnait dans les entrailles du volcan, tandis que « de petits philosophes jouaient stupidement « sur sa cime avec de grands scélérats. Telle « était la situation de la république, que, soit « que le peuple consentît à souffrir la tyrannie, « soit qu'il en secouât violemment le joug, la « liberté était également perdue; car, par sa « réaction, il eût blessé à mort la république, et « par sa patience il s'en serait rendu indigne. « Aussi, de tous les prodiges de notre Révolution, celui que la postérité concevra le moins, « c'est que nous ayons pu échapper à ce danger. « Grâces immortelles vous soient rendues, vous « avez sauvé la patrie! votre décret du 18 floréal est lui seul une révolution: vous avez frappé « du même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal; vous avez avancé d'un demi-siècle « l'heure fatale des tyrans; vous avez rattaché « à la cause de la Révolution tous les cœurs purs « et généreux, vous l'avez montrée au monde « dans tout l'éclat de sa beauté céleste. O jour à « jamais fortuné où le peuple français tout entier « s'éleva pour rendre à l'Auteur de la nature le « seul hommage digne de lui! Quel touchant « assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les regards et le cœur des hommes! « Être des êtres! le jour où l'univers sortit de tes « mains toutes-puissantes brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux que le jour où, « brisant le joug du crime et de l'erreur, il parut devant toi digne de tes regards et de tes « destinées?

« Ce jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de bonheur, de « sagesse et de bonté. Mais quand le peuple, « en présence duquel tous les vices privés disparaissent, est rentré dans ses foyers domestiques, les intrigants reparaissent et le rôle des « charlatans recommence. C'est depuis cette époque qu'on les a vus s'agiter avec une nouvelle » audace et chercher à punir tous ceux qui « avaient déconcerté le plus dangereux de tous « les complots. Croirait-on qu'au sein de l'allégresse publique des hommes aient répondu « par des signes de fureur aux touchantes acclamations du peuple? Croirait-on que le président de la Convention nationale, parlant au « peuple assemblé, fut insulté par eux, et que « ces hommes étaient des représentants du « peuple?

« Que dirait-on si les auteurs du complot dont « je viens de parler étaient du nombre de ceux « qui ont conduit Danton, Fabre et Desmoulins « à l'échafaud? Les lâches! ils voulaient me faire « descendre au tombeau avec ignominie! et je « n'aurais laissé sur la terre que la mémoire d'un « tyran! Avec quelle perfidie ils abusaient de « ma bonne foi! Comme ils semblaient adopter « les principes de tous les bons citoyens! Comme « leur feinte amitié était naïve et caressante! « Tout à coup leurs visages se sont couverts « des plus sombres nuages, une joie féroce brillait dans leurs yeux; c'était le moment où ils « croyaient toutes leurs mesures bien prises « pour m'accabler. Aujourd'hui ils me caressent « de nouveau; leur langage est plus affectueux « que jamais: il y a trois jours ils étaient prêts « à me dénoncer comme un Catilina, aujourd'hui ils me prêtent les vertus de Caton. Il « leur faut du temps pour renouer leurs trames « criminelles. Que leur but est atroce! mais que « leurs moyens sont méprisables! Jugez-en par « un seul trait: J'ai été chargé momentanément, « en l'absence de mes collègues, de surveiller « un bureau de police générale récemment et « faiblement organisé au comité de salut public. Ma courte gestion s'est bornée à provoquer une trentaine d'arrêtés, soit pour mettre « en liberté des patriotes persécutés, soit pour « s'assurer de quelques ennemis de la Révolution. Eh bien! croira-t-on que ce seul mot de « *police générale* a suffi pour mettre sur ma tête « la responsabilité de toutes les opérations du « comité de sûreté générale, des erreurs des autorités constituées, des crimes de tous mes ennemis? Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait dit de « moi: *Voilà l'auteur de tes maux, tu serais « heureux et libre s'il n'existait pas!* Comment « pourrais-je ou raconter ou deviner toutes les « espèces d'impostures qui ont été clandestinement insinuées, soit dans la Convention nationale, soit ailleurs, pour me rendre odieux « et redoutable? Je me bornerai à dire que « depuis plus de six semaines la nature et la « force de la calomnie, l'impuissance de faire le

« bien et d'arrêter le mal, m'ont forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre « du comité de salut public, et je jure qu'en « cela même je n'ai consulté que ma raison et « la patrie.

« Quoi qu'il en soit, voilà au moins six semaines que ma dictature est expirée et que « je n'ai aucune espèce d'influence sur le gouvernement. Le patriotisme a-t-il été plus « protégé? les factions plus timides? la patrie « plus heureuse? Je le souhaite. Mais cette influence s'est bornée dans tous les temps à « plaider la cause de la patrie devant la représentation nationale et au tribunal de la raison publique; il m'a été permis de combattre « les factions qui vous menaçaient; j'ai voulu « déraciner le système de corruption et de « désordre qu'elles avaient établi et que je regarde comme le seul obstacle à l'affermissement de la république. J'ai pensé qu'elle ne « pouvait s'asseoir que sur les bases éternelles « de la morale. Tout s'est ligué contre moi et « contre ceux qui avaient les mêmes principes.

« Oh! je la leur abandonne sans regret, ma « vie! j'ai l'expérience du passé et je vois l'avenir! Quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il n'est plus permis de « la servir et de défendre l'innocence opprimée? Pourquoi demeurer dans un ordre de « choses où l'intrigue triomphe éternellement « de la vérité; où la justice est un mensonge, « où les plus viles passions, où les craintes les « plus ridicules occupent dans les cœurs la place « des intérêts sacrés de l'humanité? Comment « supporter le supplice de voir l'horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher « leur âme hideuse sous le voile de la vertu et « même de l'amitié, mais qui tous laisseront à « la postérité l'embarras de décider lequel des « ennemis de mon pays fut le plus lâche et le « plus atroce? En voyant la multitude des vices « que le torrent de la Révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de « la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les « sincères amis de l'humanité, et je m'applaudis « de voir la fureur des Verrès et des Catilina « de mon pays tracer une ligne profonde de « démarcation entre eux et tous les gens de « bien. J'ai vu dans l'histoire tous les défenseurs de la liberté accablés par la calomnie. « Mais leurs oppresseurs sont morts aussi! Les « bons et les méchants disparaissent de la « terre, mais à des conditions différentes. Français, ne souffrez pas que vos ennemis osent « abaisser vos âmes et énerver vos vertus par « leur désolante doctrine! Non, Chaumette, « non, la mort n'est pas un sommeil éternel!... « Citoyens! effacez des tombeaux cette maxime « gravée par des mains sacriléges, qui jette un « crêpe funèbre sur la nature, qui décourage « l'innocence opprimée et qui insulte à la mort. « Gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commencement de l'immortalité.*

« J'ai promis, il y a quelque temps, de laisser un testament redoutable aux oppresseurs « du peuple, je vais le publier dès ce moment « avec l'indépendance qui convient à la situation « où je me suis placé; je leur lègue la vérité « terrible et la mort!

« Pourquoi ceux qui vous disaient naguère : « *Je vous déclare que nous marchons sur des volcans*, croient-ils ne marcher aujourd'hui « que sur des roses? Hier ils croyaient aux conspirations. Je déclare que j'y crois dans ce « moment. Ceux qui vous disent que la fondation de la république est une entreprise si « facile vous trompent, ou plutôt ils ne peuvent « tromper personne. Où sont les institutions « sages, où est le plan de régénération qui justifient cet ambitieux langage? S'est-on seulement occupé de ce grand objet? Que dis-je! « ne voulait-on pas proscrire ceux qui les avaient « préparés? On les loue aujourd'hui, parce « qu'on se croit plus faible; donc on les proscrira encore demain, si on devient plus fort. « Dans quatre jours, dit-on, les injustices seront « réparées. Pourquoi ont-elles été commises impunément depuis quatre mois? Et comment « dans quatre jours les auteurs de nos maux « seront-ils corrigés ou chassés? On vous parle « beaucoup de vos victoires avec une légèreté « académique qui ferait croire qu'elles n'ont « coûté à nos héros ni sang ni travaux. Racontées avec moins de pompe, elles paraîtraient « plus grandes. Ce n'est ni par des phrases de « rhéteur, ni même par des exploits guerriers « que nous subjuguerons l'Europe, mais par la « sagesse de nos lois, par la majesté de nos « délibérations et par la grandeur de nos caractères. Qu'a-t-on fait pour tourner nos succès « militaires au profit de nos principes, pour prévenir les dangers de la victoire ou pour en « assurer les fruits?

« Voilà une partie du plan de la conspiration. Et à qui faut-il imputer ces maux? A « nous-mêmes, à notre lâche faiblesse pour le « crime, et à notre coupable abandon des principes proclamés par nous-mêmes. Ne nous y « trompons pas, fonder une immense république sur les bases de la raison et de l'égalité, « resserrer par un lien vigoureux toutes les « parties de cet empire immense, n'est pas une « entreprise que la légèreté puisse consommer; « c'est le chef-d'œuvre de la vertu et de la raison « humaine. Toutes les factions naissent en foule « du sein d'une grande révolution, comment les « réprimer si vous ne soumettez sans cesse « toutes les passions à la justice? Vous n'avez « pas d'autre garant de la liberté que l'observation rigoureuse des principes de morale universelle que vous avez proclamés. Que nous « importe de vaincre les rois, si nous sommes « vaincus par les vices qui amènent la tyrannie!

« Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets « odieux, je consens volontiers à leur en faire « le sacrifice si leur affreux empire doit durer « encore. Eh! qui pourrait désirer de voir plus « longtemps cette horrible succession de traîtres « plus ou moins habiles à cacher leur âme « hideuse sous un masque de vertu jusqu'au « moment où leur crime paraît mûr? qui tous « laisseront à la postérité l'embarras de décider « lequel des ennemis de ma patrie fut le plus « lâche et le plus atroce?

« Peuple, souviens-toi que si dans la république la justice ne règne pas avec un empire « absolu, et si ce mot ne signifie pas l'amour de « l'égalité et de la patrie, la liberté n'est qu'un « vain nom! Peuple, toi que l'on craint, que « l'on flatte et que l'on méprise; toi, souverain reconnu, qu'on traite toujours en esclave, « souviens-toi que partout où la justice ne règne « pas, ce sont les passions des magistrats, et « que le peuple a changé de chaînes et non de « destinées!

« Sache que tout homme qui s'élèvera pour « défendre la cause de la morale publique sera « accablé d'avanies et proscrit par les fripons; « sache que tout ami de la liberté sera toujours « placé entre un devoir et une calomnie; que « ceux qui ne pourront être accusés d'avoir « trahi seront accusés d'ambition; que l'influence de la probité et des principes sera « comparée à la force de la tyrannie et à la « violence des factions; que ta confiance et ton « estime seront des titres de proscription pour « tous tes amis; que les cris du patriotisme opprimé seront appelés des cris de sédition, et « que n'osant t'attaquer toi-même en masse, on « te proscrira en détail dans la personne de tous « les bons citoyens, jusqu'à ce que les ambitieux « aient organisé leur tyrannie. Tel est l'empire « des tyrans armés contre nous, telle est l'influence de leur ligue avec tous les hommes « corrompus toujours portés à les servir. Ainsi « donc les scélérats nous imposent la loi de « trahir le peuple, à peine d'être appelé dictateur. Souscrirons-nous à cette loi? Non! Défendons le peuple au risque d'en être estimés; « qu'ils courent à l'échafaud par la route du « crime, et nous par celle de la vertu! »

VIII

Ce long discours, dont nous n'avons reproduit que le nerf, en élaguant tout ce qui n'y était que le prétexte de la situation, avait été écouté avec un respect apparent qui servait à masquer les sentiments et les visages. Nul n'aurait osé exprimer un murmure isolé contre la sagesse et l'autorité d'un tel homme. On attendait qu'un murmure général éclatât pour y confondre le sien. Se signaler, c'était se perdre. Chacun tremblait devant tous. L'hypocrisie générale d'admiration avait l'apparence d'une approbation unanime.

Robespierre vint se rasseoir sur son banc en traversant des rangs qui s'inclinaient et des physionomies qui s'efforçaient de sourire. Une longue hésitation semblait peser sur la Convention. Elle ne savait pas encore si elle allait s'indigner ou applaudir. Une révolte, c'était un combat engagé; un applaudissement, c'était sa servitude. Le silence couvrait ses irrésolutions. Une voix le rompit.

C'était la voix de Lecointre. Il demanda que le discours de Robespierre fût imprimé. C'était le faire adopter par la Convention.

Cette proposition allait être votée, quand Bourdon (de l'Oise), qui avait lu son nom sous toutes les réticences de Robespierre, et qui sentait qu'une audace de plus ne le proscrirait pas davantage, résolut d'interroger le courage ou la lâcheté de ses collègues. Exercé aux symptômes des grandes assemblées, le silence de la Convention lui paraissait un commencement

d'affranchissement. Un mot pouvait le changer en révolte. Jeter ce mot dans l'assemblée, s'il tombait à faux, c'était jouer sa tête. Bourdon (de l'Oise) la joua.

« Je m'oppose, » s'écria-t-il, « à l'impression « de ce discours. Il contient des matières assez « graves pour être examiné. Il peut renfermer « des erreurs comme des vérités. Il est de la « prudence de la Convention de le renvoyer à « l'examen des deux comités de salut public et « de sûreté générale. »

Aucune explosion n'éclata contre une objection qui eût paru, la veille, un blasphème. Le cœur des conjurés se raffermit. Robespierre fut étonné de sa chute. Barère le regarda. Barère crut qu'aucune adulation n'était plus secourable que celle qui relevait un orgueil humilié. Il soutint l'impression du discours en termes que les deux partis pouvaient également accepter.

Couthon, encouragé par la défection de Barère, demanda non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes de la république. Cette impression triomphale est votée. La défaite des ennemis de Robespierre est consommée s'ils ne font pas rétracter ce vote. Vadier se lève et se dévoue. Robespierre veut couper la parole à Vadier. Vadier insiste. « Je parlerai, » dit-il avec le calme qui convient à la vertu. Il justifie le rapport qu'il avait fait sur Catherine Théos, attaqué par Robespierre. Il fait entendre en termes couverts qu'il a la main pleine de mystères dans lesquels ses accusateurs eux-mêmes seraient enveloppés. Il justifie le comité de sûreté générale.

« Et moi aussi j'entre dans la lice, » s'écrie alors l'austère et intègre Cambon, « quoique je « n'aie pas cherché à former un parti autour « de moi. Je ne viens point armé d'écrits pré« parés de longue main. Tous les partis m'ont « trouvé intrépide sur leur route, opposant à « leur ambition la barrière de mon patriotisme. « Il est temps enfin de dire la vérité tout en« tière. Un seul homme paralyse la Convention « nationale, et cet homme c'est Robespierre ! » A ces mots qui éclatent comme la pensée comprimée d'un homme de bien, Robespierre se lève et s'excuse d'avoir attaqué l'intégrité de Cambon.

Billaud-Varennes demande que les deux comités accusés mettent leur conduite en évidence. « Ce n'est pas le comité que j'attaque, » répond Robespierre. « Au reste, pour éviter bien des « altercations, je demande à m'expliquer plus « complétement. — Nous le demandons tous ! » s'écrient en se levant deux cents membres de la Montagne.

Billaud-Varennes continue : « Oui, » dit-il, « Robespierre a raison, il faut arracher le « masque sur quelque visage qu'il se trouve ; « et s'il est vrai que nous ne soyons plus libres, « j'aime mieux que mon cadavre serve de trône « à un ambitieux que de devenir par mon si« lence le complice de ses forfaits. »

Panis, longtemps l'ami, puis le proscrit de Robespierre aux Jacobins, lui reproche de régner partout et de proscrire seul les hommes qui lui sont suspects. « J'ai le cœur navré, » s'écrie Panis ; « il est temps qu'il déborde. On « me peint comme un scélérat dégouttant de « sang et gorgé de rapines, et je n'ai pas acquis « dans la Révolution de quoi donner un sabre « à mon fils pour marcher aux frontières et un « vêtement à mes filles ! Robespierre a dressé « une liste où il a inscrit mon nom et dé« voué ma tête pour le premier supplice en « masse ! »

Un flot d'indignation contenue gronde à ces mots contre le tyran. Robespierre l'affronte d'une contenance imperturbable. « En jetant mon « bouclier, » dit-il, « je me suis présenté à « découvert à mes ennemis. Je ne rétracte rien, « je ne flatte personne, je ne crains personne, « je ne veux ni l'appui ni l'indulgence de per« sonne. Je ne cherche point à me faire un « parti. J'ai fait mon devoir, cela me suffit ; « c'est aux autres de faire le leur..... Eh quoi ! » continue-t-il, « j'aurais eu le courage de venir « déposer dans le sein de la commission des « vérités que je crois nécessaires au salut de la « patrie, et l'on renverrait mon accusation à « l'examen de ceux que j'accuse !

« — Quand on se vante d'avoir le courage de « la vertu, » lui crie Charlier, « il faut avoir « celui de la vérité ; nommez ceux que vous accu« sez ! — Oui, oui, nommez-les, nommez-les ! » répète, en se levant avec des gestes de défi, un groupe de la Montagne. Robespierre se tait. « Ce « discours inculpe les deux comités, » reprend Amar. « Il faut que l'accusateur nomme les « membres qu'il désigne. Il ne faut pas qu'un « homme se mette à la place de tous. Il ne faut « pas que la Convention soit troublée pour les « intérêts d'un orgueil blessé. Qu'il articule ses « reproches et qu'on juge ! » Thirion dit que l'envoi d'un pareil discours aux départements serait une condamnation anticipée de ceux que

Robespierre inculpe. Barère, qui voit flotter l'assemblée, tente de revenir sur sa première adulation par des paroles moins révérencieuses contre l'homme qui chancelle. « Nous répon- « drons à cette déclamation par des victoires, » s'écrie-t-il. Bréard prouve que la Convention se doit à elle-même de révoquer le décret qui ordonne l'impression et l'envoi aux départements d'un discours dangereux à la république. Une immense majorité vote avec Bréard.

IX

Robespierre, humilié mais non vaincu, sent que la Convention lui échappe. Il sort. Il se précipite, au milieu d'un groupe fidèle, à la tribune des Jacobins, où ses amis l'accueillent comme le martyr de la vérité et le blessé du peuple. Porté à la tribune dans les bras des Jacobins, Robespierre y lit, au milieu des trépignements et des larmes d'enthousiasme, le discours répudié par la Convention. Des cris de fureur, des accents de rage, des gestes d'adoration interrompent et couronnent ce discours. Quand ces manifestations sont apaisées, Robespierre, épuisé de voix et prenant l'attitude résignée d'un patient de la démocratie : « Frères, » dit-il, « le discours que vous venez d'entendre « est mon testament de mort! — Non! non! « tu vivras ou nous mourrons tous! » lui répondent les tribunes en tendant les bras vers l'orateur. « — Oui, c'est mon testament de « mort, » reprend-il avec une solennité prophétique, « ceci est mon testament de mort! Je « l'ai vu aujourd'hui, la ligue des scélérats est « tellement forte que je ne puis espérer de lui « échapper. Je succombe sans regrets! Je vous « laisse ma mémoire, elle vous sera chère et vous « la défendrez! »

Ces mots suprêmes, cette mort prochaine, cet adieu qui renferme à la fois un reproche et une résignation, attendrissent jusqu'aux sanglots le peuple et les Jacobins. Coffinhal, Duplay, Payan, Buonarotti, Lebas, David se lèvent, interpellent Robespierre, le conjurent de défendre la patrie en se défendant lui-même. Henriot s'écrie avec un geste forcené qu'il a encore assez de canonniers pour faire voter la Convention. Robespierre, soulevé par cet enthousiasme, et entraîné par l'extrémité de la circonstance au delà de sa résolution, fait signe qu'il veut parler encore.

« Eh bien! oui! » s'écrie-t-il, « séparez les « méchants des faibles! Délivrez la Convention « des scélérats qui l'oppriment! Rendez-lui la « liberté qu'elle attend de vous comme au 31 mai « et au 2 juin! Marchez s'il le faut, et sauvez « la patrie! Si, malgré ces généreux efforts, « nous succombons, eh bien! mes amis, vous « me verrez boire la ciguë avec calme!... » David, l'interrompant à ces mots par un geste antique et par un cri de l'âme : « Robes- « pierre, » lui dit-il, « si tu bois la ciguë, je la « boirai avec toi! — Tous! tous! nous péri- « rons tous avec toi! » s'écrient des milliers de voix dévouées. « Périr avec toi, c'est périr avec « le peuple! »

Couthon, qui observe de sang-froid le bouillonnement général, veut profiter du moment pour faire tirer le glaive aux Jacobins et pour les séparer de la Convention par un premier outrage. Il demande que les membres indignes de la Convention qu'il aperçoit dans un enfoncement de la salle soient expulsés. A ces mots, Collot-d'Herbois, Legendre, Bourdon, qui étaient venus à la séance pour épier les dispositions et les symptômes de l'esprit public, sont découverts dans l'ombre, montrés au doigt, apostrophés, sommés de se retirer des rangs des patriotes. Quelques-uns se retirent. Collot s'élance à la tribune, veut se défendre, étale son titre de premier des républicains en date, montre la place des blessures dont Ladmiral a meurtri sa poitrine. Les huées couvrent la voix de Collot, l'ironie parodie ses gestes, les couteaux sont brandis sur sa tête. Il échappe avec peine à la fureur des Jacobins. Payan, s'approchant alors de l'oreille de Robespierre, lui propose d'ébranler le peuple, et d'aller enlever les deux comités réunis en ce moment aux Tuileries.

X

Le mouvement était imprimé, la marche courte, le succès facile, le coup décisif. La Convention sans chef serait tombée le lendemain aux pieds de Robespierre, et aurait rendu grâces à son vengeur. Mais le dominateur des Jacobins reprit pendant la tempête suscitée par l'expulsion de Collot, ses scrupules de légalité. Il crut que le cœur du peuple le dispenserait d'employer sa main, et que jamais la Convention n'oserait attenter à une vie enveloppée d'un tel fanatisme. Il refusa. A ce refus, probe peut-être, mais im-

politique, Coffinhal saisissant Payan par le bras et l'entraînant hors de la salle : « Tu vois « bien, » lui dit-il, « que sa vertu ne peut pas « consentir à l'insurrection; eh bien! puisqu'il « ne veut pas qu'on le sauve, allons nous prépa- « rer à nous défendre et à le venger! »

A ces mots, Coffinhal et Payan se rendent au conseil de la commune et passent la nuit avec Henriot à concerter pour le lendemain une levée insurrectionnelle du peuple. Coffinhal, né dans les montagnes de l'Auvergne, avait la masse, la taille et la vigueur musculaire des races alpestres de son pays. C'était un colosse semblable à ce paysan de la Thrace dont les soldats firent un empereur par admiration pour la force physique de son bras. L'énergie de son âme répondait à celle de ses muscles. Comme tous les hommes de cette trempe, il en appelait vite au geste de ce que la parole ne faisait pas fléchir. Payan fut la pensée, Coffinhal fut la main de cette nuit et du lendemain.

XI

Pendant que Robespierre enlevait et laissait s'affaisser ainsi tour à tour les Jacobins, Saint-Just s'était rendu, après la séance de la Convention, au comité de salut public. Il n'y avait encore paru qu'un moment, comme on l'a vu, depuis son retour de l'armée. Le comité était réuni pour délibérer sur les événements du jour. Les collègues de Saint-Just le reçurent avec un visage morne et avec des paroles embarrassées. « Qui te ramène de l'armée? » lui demanda Billaud-Varennes. « — Le rapport que vous m'a- « vez chargé de faire à la Convention, » répondit Saint-Just. « — Eh bien! lis-nous ce « rapport, » reprit Billaud. « — Il n'est pas « terminé, » répliqua le jeune représentant. Je « viens pour le concerter avec vous. » Sa figure n'exprimait aucune animadversion contre ses collègues. Barère l'engagea, avec des paroles insinuantes, à ne pas se laisser entraîner par son amitié aux préventions de Robespierre contre le comité, et à éviter ce grand déchirement à la république. Saint-Just écoutait Barère, tout pensif. Il semblait douloureusement partagé entre son adoration pour Robespierre et les supplications amicales de ses collègues, quand Collot-d'Herbois, enfonçant violemment la porte, le visage effaré, les pas égarés, les habits déchirés, se précipita dans la salle. Il revenait des Jacobins. Il avait encore devant les yeux les couteaux levés sur sa tête. Il aperçoit Saint-Just. « Que « se passe-t-il donc aux Jacobins? » lui demande celui-ci. « — Tu le demandes! » s'écrie Collot en s'élançant sur Saint-Just, « tu le de- « mandes! toi le complice de Robespierre! toi « qui avec Couthon et lui avez formé un trium- « virat dont le premier acte est de nous assas- « siner!... »

Collot alors raconte précipitamment à ses collègues la scène des Jacobins, la lecture du discours, les appels à l'insurrection, l'expulsion des membres de la Convention, les huées, les imprécations, les poignards; puis, revenant à Saint-Just, il le saisit par le collet de son habit, et le secouant comme un lutteur qui veut renverser son ennemi à ses pieds : « Tu es ici, » lui dit-il, « pour épier et pour dénoncer tes col- « lègues. Tes mains sont pleines des notes que « tu viens prendre contre nous. Tu caches sous « ton habit le rapport infâme dont les conclu- « sions sont notre mort à tous. Tu ne sortiras « pas d'ici que tu n'aies déroulé ces notes sous « nos yeux et manifesté ton infamie! » En parlant ainsi, Collot s'efforçait d'arracher des mains de Saint-Just et de trouver sous ses habits les papiers qu'il croyait renfermer les preuves de sa perfidie. Carnot, Barère, Robert Lindet, Billaud-Varennes se précipitent entre les deux adversaires, protégent Saint-Just et ramènent Collot à la décence et au repentir de sa violence. On se borna à déclarer à Saint-Just qu'il ne sortirait pas du comité avant d'avoir juré que son rapport ne contiendrait rien contre ses collègues, et avant qu'il ne leur eût communiqué à eux-mêmes ce rapport avant de le lire à la Convention.

Saint-Just le jura et leur dit avec franchise qu'il demanderait que Collot et Billaud-Varennes fussent rappelés dans la Convention pour faire cesser les divisions qui déchiraient le comité. Il refusa d'assister plus longtemps à la séance, où sa présence était suspecte à ses collègues. « Vous « avez flétri mon cœur, » leur dit-il en sortant, « je vais l'ouvrir à la Convention. » Après le départ de Saint-Just, les membres du comité décidèrent, sur la proposition de Collot-d'Herbois, qu'Henriot serait arrêté le lendemain pour ses paroles aux Jacobins, et que Fleuriot, l'agent national de Paris, serait mandé à la barre de la Convention. Ils se séparèrent au lever du soleil, et coururent chacun chez leurs amis pour les informer des résolutions et des périls du jour.

XII

Tallien, Fréron, Barras, Fouché, Dubois-Crancé, Bourdon et leurs amis dont le nombre grossissait, n'avaient pas dormi. Témoins la veille des fluctuations de la Convention, instruits des tumultes des Jacobins, certains d'une lutte à mort pour le lendemain, ils avaient employé en conférences, en émissaires et en courses nocturnes le peu d'heures que le temps leur laissait pour sauver leurs têtes. Le sort du combat allait dépendre, au dehors, de l'énergie des hommes de main qui auraient à défendre la Convention avec une poignée de baïonnettes contre une forêt de piques et contre des pièces de canon; au dedans, des résultats de la prochaine séance. Pour le dehors on convint de remettre le commandement à Barras, l'épée du parti; pour la séance, on résolut de la soustraire à Robespierre en lui enlevant la tribune. Combattre la parole par la parole était incertain; l'étouffer par le silence était plus sûr. Pour cela il fallait deux choses : un président complice de ses ennemis : on l'avait dans Collot-d'Herbois; une majorité résolue d'avance à le sacrifier : on pouvait l'obtenir en divisant la Montagne, en ranimant la vengeance saignante encore dans le cœur des amis de Danton, en détachant le centre jusque-là docile à la voix de Robespierre, mais docile par peur plus que par amour; en évoquant enfin toutes les victimes, tous les ressentiments, et en les accumulant sur un seul homme. Des émissaires habiles et entraînants furent employés toute la nuit à arracher à la Plaine les espérances qu'elle s'obstinait à nourrir dans les desseins de Robespierre, et à effacer dans l'âme de ces débris de la Gironde la reconnaissance qu'ils lui devaient pour avoir préservé les jours des soixante et treize contre les exigences des comités. Trois fois les négociations échouèrent et trois fois elles furent renouées. Sieyès, Durand-Maillane et quelques conventionnels influents sur ce centre, qui conduisaient cette partie molle de la Convention, hésitaient entre des comités qu'ils abhorraient et un homme qui avait sauvé la vie de leurs soixante et treize collègues, qui les protégeait eux-mêmes de son indulgence et dont la dictature, après tout, serait un plus sûr abri que l'anarchie de la Convention. Un pouvoir incontesté se modère. Une lutte acharnée d'ambition ne laisse de sécurité ni aux acteurs ni aux spectateurs du combat.

Les restes des Girondins, groupés dans ce centre, se résignaient aisément à la servitude, pourvu qu'elle fût sûre. Ils étaient las de crises, plus las d'échafauds. Ils ne demandaient que la vie. Les plus intrépides, tels que Boissy-d'Anglas, attendaient l'heure de la réaction pour détrôner à la fois les anarchistes et les tyrans des comités. Les autres pencheraient pour le parti qui leur promettrait, non la plus grande influence, mais les plus longs jours. Chacun des deux partis leur assurait que c'était le sien. La Plaine tremblait de se tromper et ne se décida qu'au jour. Bourdon (de l'Oise) convainquit les chefs des anciens Girondins que leur salut était dans la liberté et dans l'équilibre rendus à la Convention; que se livrer à un dictateur tel que Robespierre, c'était se livrer, non à un maître, mais à un lâche esclave du peuple; que ce peuple, qui lui avait déjà demandé les têtes de tant de collègues, les lui demanderait inévitablement toutes; que cet homme n'avait pour régner d'autre force que les Jacobins; que la force des Jacobins n'était qu'une soif inextinguible de sang; que Robespierre ne pourrait conserver les Jacobins qu'en les assouvissant tous les jours; que lui prêter le pouvoir suprême, c'était lui tendre le couteau avec lequel il les égorgerait eux-mêmes. Bourdon rassura ces hommes flottants sur les intentions des comités, il leur démontra que, Robespierre une fois extirpé de ce groupe de décemvirs, le faisceau se romprait, et que les comités, désarmés, renouvelés, élargis et peuplés de leurs propres membres, ne seraient plus que la main et non le glaive de la Convention. Ces motifs décidèrent enfin Boissy-d'Anglas, Sieyès, Durand-Maillane et leurs amis. Ils jurèrent alliance d'une heure avec la Montagne.

XIII

Robespierre ignorait cette défection de la Plaine. Il comptait fermement sur ces hommes jusque-là si malléables à sa parole. « Je n'attends « plus rien de la Montagne ! » disait-il au point du jour à ses amis, qui l'entouraient en énumérant ses probabilités de triomphe. « Ils voient en moi « un tyran dont ils veulent se délivrer, parce « que je veux être modérateur; mais la masse « de la Convention est pour moi ! »

Le jour le surprit dans ces illusions. Il le vit paraître avec confiance. Les Jacobins lui présageaient et lui préparaient la fortune. Coffinhal parcourait les faubourgs. Fleuriot haranguait à la commune. Payan convoquait les membres de

la municipalité à une réunion permanente. Henriot, suivi de ses aides de camp et déjà vacillant sur son cheval de livresse de la nuit, parcourait les rues voisines de l'hôtel de ville et plaçait des batteries de canon sur les ponts et sur la place du Carrousel. Les députés, fatigués d'une longue insomnie et plus fatigués de l'incertitude de la journée, se rendaient de toutes parts à leur poste. Le peuple, désœuvré et ondoyant, errait dans les rues et sur les places comme dans l'expectative d'un grand événement. Robespierre se faisait attendre à la Convention. Le bruit courait dans la salle qu'humilié de la séance de la veille, il refusait le combat de tribune et ne rentrerait dans la Convention que les armes à la main et à la tête de l'insurrection. Sa présence et celle de Saint-Just et de Couthon dissipèrent ces rumeurs.

Robespierre, vêtu avec plus de recherche encore qu'à l'ordinaire, avait la démarche lente, la contenance assurée, le front confiant. On lisait la certitude du triomphe dans son coup d'œil. Il s'assit sans adresser ni geste, ni sourire, ni regard autour de lui. Couthon, Lebas, Saint-Just, Robespierre le jeune exprimaient dans leur attitude la même résolution; ils se posaient déjà en accusés ou en maîtres, mais plus en collègues ou en égaux. Les chefs de la Plaine arrivant les derniers se promenaient, avant d'entrer, dans les couloirs avec les chefs de la Montagne. Les hommes de ces deux partis, séparés jusqu'à ce jour par une horreur et par un mépris mutuels, se serraient la main et se faisaient des gestes d'intelligence. Bourdon (de l'Oise) rencontrant Durand-Maillane dans la galerie qui précédait la salle : « Oh ! les braves gens que les hommes du « côté droit ! » s'écria-t-il. Tallien se multipliait, il accostait tous les représentants douteux dans la salle de la Liberté, d'où l'on apercevait la tribune. Il animait les uns, il effrayait les autres; il annonçait des mesures combinées, un triomphe certain. Il versait son âme dans l'âme de tous; mais tout à coup apercevant Saint-Just prêt à prendre la parole : « Entrons, » dit-il, « voilà « Saint-Just à la tribune, il faut en finir ! » Et il se précipita à son banc.

XIV

Saint-Just en effet commençait à parler au milieu des derniers murmures d'une assemblée qui s'apaise; son discours, que la mort arracha de sa main, était couvert de ratures. On voyait aux nombreuses corrections et aux nombreux retranchements du manuscrit que ce discours était le produit d'une pensée troublée, et que la main y était revenue vingt fois sur sa trace, et la réflexion sur l'emportement. La harangue de Saint-Just avait la forme d'une énigme, dont le mot était la mort des ennemis de Robespierre. Mais l'orateur voulait laisser prononcer ce mot par la Convention. Saint-Just signalait la jalousie de quelques membres des comités contre un autre membre comme la cause de la perturbation sensible qui se manifestait dans les organes du gouvernement. Il parlait des abîmes dans lesquels certains hommes précipitaient la république; des dangers qu'allait lui susciter à lui-même sa franchise; du courage qui lui faisait braver ces dangers; du peu de regret de quitter une vie dans laquelle il fallait être le complice ou le témoin muet du mal. Saint-Just se défendait du soupçon de flatter un homme dans Robespierre; il jurait qu'il ne prenait parti pour son maître que parce que c'était le parti de la vertu.

« Collot et Billaud, » disait-il, « prennent peu « de part depuis quelque temps à nos délibérations; ils paraissent livrés à des vues particulières. Billaud se tait ou ne parle que sous « l'empire de sa passion contre les hommes dont « il paraît souhaiter la perte. Il ferme les yeux « et feint de dormir. A cette attitude taciturne « a succédé l'agitation depuis quelques jours. « Son dernier mot expire toujours sur ses lèvres. Il hésite, il s'irrite, il revient ensuite « sur ce qu'il a dit. Il appelle tel homme Pisistrate, en son absence; présent, il l'appelle son « ami. Il est silencieux, pâle, l'œil fixe, arrangeant ses traits altérés. La vérité n'a point ce « caractère ni cette politique... L'orgueil, » ajoutait-il, « enfante seul les factions ! C'est par les « factions que les gouvernements périssent ! Si « la vertu ne se montrait pas quelquefois le tonnerre à la main, la raison succomberait sous « la force. La vertu, on ne la reconnaît qu'après « son supplice ! Ce n'est qu'après un siècle que « la postérité verse des pleurs sur la tombe des « Gracques et sur la route de Sidney !... La renommée est un vain bruit, » s'écriait-il ailleurs ; « prêtons l'oreille aux siècles écoulés, nous « n'entendrons plus rien ! Ceux qui, dans d'autres temps, se promèneront parmi nos urnes « n'en entendront pas davantage. Le bien, voilà « ce qu'il faut faire !...

« Si vous ne reprenez pas votre empire sur « les factions, si vous ne retirez pas à vous le « pouvoir suprême, il faut quitter un monde où « l'innocence n'a plus de garantie dans les villes; « il faut s'enfuir dans les déserts pour y trouver « l'indépendance et des amis parmi les animaux « sauvages! Il faut laisser une terre où l'on n'a « plus ni l'énergie du crime, ni celle de la « vertu!...

« Quand je revins pour la dernière fois de « l'armée, je ne reconnus plus les visages! les « délibérations du comité étaient livrées à deux « ou trois hommes. C'est pendant cette solitude « qu'ils ont pris l'idée de s'attirer tout l'empire. « Je n'ai pu approuver le mal, je me suis ex- « pliqué devant les comités : Citoyens, leur ai-je « dit, j'éprouve de sinistres présages, tout se dé- « guise devant mes yeux; mais j'étudierai tout, « et tout ce qui ne ressemblera pas au pur amour « du peuple et de la république aura ma haine. « J'annonçai que si je me chargeais du rapport « qu'on voulait me confier, j'irais à la source. « Collot et Billaud insinuèrent que dans ce rap- « port il ne fallait pas parler de l'Être suprême, « de l'immortalité de l'âme. On revint sur ces « idées, on les trouva indiscrètes, on rougit de « la Divinité! » Après différentes insinuations voilées mais mortelles contre les ennemis de Robespierre, Saint-Just terminait ainsi : « L'homme « éloigné des comités par les plus amers traite- « ments se justifie devant vous. Il ne s'explique « point, il est vrai, clairement; mais son éloi- « gnement et l'amertume de son âme peuvent « excuser quelque chose. On le constitue en ty- « ran de l'opinion, on lui fait un crime de son « éloquence. Et quel droit exclusif avez-vous « donc sur l'opinion, vous qui trouvez une ty- « ronnie dans l'art de toucher et de convaincre « les hommes? Qui vous empêche de disputer « l'estime de la patrie, vous qui trouvez mau- « vais qu'on la captive? Est-il un triomphe plus « innocent et plus désintéressé? Caton aurait « chassé de Rome le mauvais citoyen qui eût « parlé comme vous! Ainsi la médiocrité jalouse « voudrait conduire le génie à l'échafaud! Avez- « vons vu des orateurs cependant sous le sceptre « des rois? Non, le silence règne autour des « trônes; la persuasion est l'âme des nations « libres. Immolez ceux qui sont les plus élo- « quents, et bientôt vous arriverez à couronner « les plus envieux!

« Robespierre ne s'est pas assez expliqué hier. « Il a existé un plan d'usurper le pouvoir en « immolant quelques membres des comités. Bil- « laud-Varennes et Collot-d'Herbois sont les cou- « pables! Je ne conclus pas contre ceux que j'ai « nommés, je les accuse! Je désire qu'ils se jus- « tifient et que nous devenions plus sages! »

On voit que ce discours insinuait la mort et ne la commandait pas. Saint-Just, imitant en cela son maître, ne voulait que montrer le glaive et désigner les victimes. Il s'en rapportait à l'effroi et à la servitude de la Convention pour frapper du fer ceux qu'il auroit frappés d'un soupçon.

XV

Mais Saint-Just ne devait pas même achever ce geste. A peine était-il à la tribune et avait-il prononcé quelques phrases vagues, que Tallien, ne pouvant modérer son impatience, se lève, interrompt l'orateur et demande la parole pour régler la délibération.

Collot-d'Herbois, qui craint l'ascendant de Saint-Just sur l'assemblée, se hâte d'accorder la parole à Tallien. « Citoyens, » dit Tallien, « Saint- « Just vient de vous dire qu'il n'est d'aucune « faction; je dis la même chose. C'est pour cela « que je vais faire entendre la vérité. Partout « on ne sème que trouble. Hier, un membre du « gouvernement s'en est isolé et a prononcé un « discours en son nom particulier. Aujourd'hui « un autre fait de même. On vient encore aggra- « ver les maux de la patrie, la déchirer, la pré- « cipiter dans l'abîme. Je demande que le rideau « soit entièrement déchiré! » Un immense applaudissement trois fois répété annonce à Tallien que sa colère gronde et éclate en masse dans le sein de la Convention. Billaud-Varennes se lève, plus pâle et plus tragique d'extérieur qu'à l'ordinaire. « Hier, » dit-il d'une voix sourde et indignée, « la société des Jacobins était remplie d'hommes « apostés. On y a développé l'intention d'égorger « la Convention!... »

Un mouvement d'horreur interrompt la dénonciation de Billaud. Il fait un geste indicatif du doigt vers la Montagne. « Je vois sur la Mon- « tagne, » s'écrie-t-il, « un de ces hommes qui « menaçaient les représentants du peuple!... — « Arrêtez-le! arrêtez-le! » crient tous les bancs. Les huissiers se précipitent, arrêtent l'homme et l'entraînent hors de la salle.

« Le moment de dire la vérité est venu, » continue alors Billaud. « Après ce qui s'est passé, je « m'étonne de voir Saint-Just à la tribune. Il

« avait promis aux comités de leur montrer son « rapport. L'assemblée ne doit pas se dissimuler « qu'elle est entre deux égorgements. Elle périra « si elle est faible ! — Non, non ! » s'écrient à la fois tous les membres de la Convention en se levant et en agitant leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes. Les tribunes, entraînées par ce mouvement, répondent par des cris de : « Vive la Convention ! vive le comité de salut « public ! »

« Et moi aussi, » reprend Billaud, « je demande « que tous les membres s'expliquent dans cette « assemblée ! On est bien fort quand on a pour « soi la justice, la probité et les droits du peu- « ple ! Vous frémirez d'horreur quand vous sau- « rez la situation où vous êtes ; quand vous sau- « rez que la force armée est confiée à des mains « parricides ; qu'Henriot a été dénoncé au comité « comme complice des conspirateurs ! Vous fré- « mirez quand vous saurez qu'il est ici un homme « (*il lance un regard oblique à Robespierre*) qui, « lorsqu'il fut question d'envoyer des représen- « tants du peuple dans les départements, ne « trouva pas sur la liste qui lui fut présentée « vingt membres de la Convention qui lui pa- « russent dignes de cette mission ! »

Un soulèvement d'orgueil blessé se manifeste sur tous les bancs où siégent les représentants rappelés.

« Quand Robespierre vous dit qu'il s'est éloi- « gné du comité parce qu'il y était opprimé, » continue Billaud, « il a soin de vous déguiser « la vérité. Il ne vous dit pas que c'est parce « qu'après avoir dominé seul pendant six mois « le comité il y a trouvé de la résistance au mo- « ment où il voulut faire adopter le décret du « 22 prairial, ce décret qui, dans les mains im- « pures qu'il avait choisies, pouvait être funeste « aux patriotes !... »

L'indignation et la terreur comprimées éclatent et interrompent Billaud. « Oui, sachez, » poursuit-il, « que le président du tribunal ré- « volutionnaire a proposé hier ouvertement aux « Jacobins de chasser de la Convention les mem- « bres qu'on doit sacrifier. Mais le peuple est là ! « — Oui ! oui ! » répondent les tribunes préparées par Tallien. « — Mais les patriotes sauront « mourir pour sauver la représentation ! » De nouveaux applaudissements suspendent la parole sur les lèvres de l'orateur. « Je le répète, » reprend Billaud-Varennes, « nous saurons mou- « rir ! Il n'y a pas un seul représentant qui vou- « lût vivre sous un tyran...

« — Non ! non ! meurent les tyrans ! » répond une clameur unanime. Billaud continue :

« Les hommes qui parlent sans cesse de jus- « tice et de vertu sont ceux qui les foulent aux « pieds. J'ai demandé l'arrestation d'un secré- « taire du comité de salut public qui avait volé « la nation, et Robespierre est le seul qui l'ait « protégé. »

Le peuple des tribunes trépigne d'indignation contre le prétendu protecteur du vol.

« Et c'est nous qu'il accuse ! » s'écrie Billaud en prolongeant une voix gémissante. « Quoi ! « des hommes qui sont isolés, qui ne connais- « sent personne, qui passent les jours et les « nuits au comité, qui organisent les victoires... « (*les yeux se portent sur l'intègre et laborieux « Carnot*), ces hommes seraient des conspira- « teurs? Et ceux qui n'ont abandonné Hébert « que quand il ne leur a plus été possible de « le favoriser, seront les hommes vertueux ! »

La Plaine s'indigne à son tour.

« Quand je dénonçai la première fois Danton « au comité, » ajoute l'orateur, « Robespierre se « leva comme un furieux en disant que je vou- « lais donc perdre les meilleurs patriotes. »

La Montagne et les anciens amis de Danton paraissent étonnés de la révélation qui disculpe Robespierre par la bouche de son accusateur.

« Mais l'abîme est sous vos pas, » leur crie Billaud. « Il faut le combler de nos cadavres ou « y précipiter les traîtres ! »

Les battements de mains reprennent avec plus d'unanimité et accompagnent Billaud-Varennes jusque sur son banc.

XVI

Robespierre s'élance alors pâle et convulsif à la tribune, d'où son inviolabilité vient de s'écrouler. « *A bas le tyran ! à bas le tyran !* » vocifère la Montagne. Ces cris, qui redoublent à chaque mouvement des lèvres de Robespierre, étouffent entièrement sa voix. Tallien bondit à la tribune, écarte Robespierre du coude et parle au milieu d'un silence de faveur générale.

« Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât « le rideau, » dit Tallien, « il est enfin déchiré ; « les conspirateurs sont démasqués, ils seront « anéantis, la liberté triomphera !... — Oui ! « oui ! elle triomphe déjà, achevez son triom- « phe, » lui répondent les Montagnards. — « Tout présage, » reprend Tallien, « que l'en-

« nemi de la représentation nationale va tomber « sous ses coups. Jusqu'ici je m'étais imposé le « silence parce que je savais d'un homme qui « approchait le tyran qu'il avait dressé une liste « de proscriptions. Mais j'ai assisté hier à la « séance des Jacobins, j'ai vu, j'ai entendu, j'ai « frémi pour la patrie ! J'ai vu se former l'armée « du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un « poignard pour lui percer le cœur si la Convention « tion nationale n'avait pas le courage de le décréter « créter d'accusation !... »

En parlant ainsi, Tallien tira de dessous son habit un poignard nu, gage de liberté ou de vengeance donné par la femme qu'il aimait. Il brandit ce poignard sur la poitrine de Robespierre, qui recule sans néanmoins abandonner la tribune à son ennemi. A ce geste, à ce mouvement désespéré de Tallien, son intrépidité se communique aux plus irrésolus. Tous sentent que le glaive ainsi tiré ne peut plus rentrer dans le fourreau que teint du sang de Robespierre ou de leur propre sang.

« Mais, nous républicains, » continue Tallien avec plus de calme dans la voix, « accusons le « tyran avec la loyauté du courage devant le « peuple français ! Non, quoi qu'espèrent les « partisans de l'homme que je dénonce, il n'y « aura pas de 31 mai, il n'y aura pas de proscriptions. « scriptions. La justice nationale seule frappera « les scélérats ! »

La salle entière s'associe par ses applaudissements au vœu de vengeance et de clémence de Tallien.

« Je demande l'arrestation d'Henriot pour que « la force armée ne soit pas égarée par ses chefs. « Ensuite nous demanderons l'examen du décret « du 22 prairial rendu sur la seule proposition « de l'homme qui nous occupe. » Les lèvres de Tallien semblaient répugner à prononcer le nom de Robespierre.

Le centre applaudit à cette perspective de sécurité rendue à la Convention. « Nous ne sommes « mes pas modérés, » reprend Tallien en s'adressant à la Montagne (*la Montagne applaudit à cette assurance*), « mais nous voulons que « l'innocence ne soit pas opprimée... » La Plaine se soulève et bat des mains à cette promesse d'humanité. Tous les partis se confondent à la voix de Tallien dans une haine et dans une espérance communes. « Hier, » poursuit-il pour achever son ennemi, « hier on a osé outrager « un représentant du peuple qui fut toujours « sur la brèche de la Révolution. Que tous les « patriotes se réveillent ! J'appelle tous les vieux « amis de la liberté, tous les anciens Jacobins, « tous les journalistes républicains ! Qu'ils concourent « courent avec nous à sauver la liberté !... On « avait jeté les yeux sur moi. J'aurais porté ma « tête sur l'échafaud avec courage, parce que je « me serais dit : Un jour viendra où ma cendre « sera recueillie avec les honneurs dus à un patriote « triote immolé par un tyran ! L'homme qui est « à côté de moi à la tribune est un nouveau Catilina « tilina ! Ceux dont il s'était entouré étaient de « nouveaux Verrès. On ne dira pas que je m'entends « tends avec les membres des comités, car je ne « les connais pas. Depuis ma mission, j'ai été « abreuvé de dégoûts. Robespierre voulait nous « isoler et nous attaquer tour à tour afin de rester « ter seul avec ses hommes crapuleux et perdus « de vices ! Je demande que nous décrétions la « permanence de notre séance jusqu'à ce que le « glaive de la loi ait assuré la république et « frappé ses créatures ! »

XVII

Les propositions de Tallien sont votées d'acclamation. Billaud-Varennes ajoute à la liste des arrestations décrétées Dumas, vice-président du tribunal révolutionnaire. Delmas y joint tout l'état-major d'Henriot. Robespierre veut enfin parler. De nouveaux cris de : *A bas le tyran !* refoulent sa parole. Des voix nombreuses appellent Barère à la tribune. Il y monte au nom du comité de salut public. La nuit et les symptômes de la victoire ont retourné ses convictions. Il écrase froidement Robespierre, qu'il soutenait la veille.

« On veut, » dit-il, « produire des mouvements « ments dans le peuple, on veut s'emparer du « pouvoir national à la faveur d'une crise préparée. « parée. Les comités sont le bouclier, l'asile du « gouvernement. En attendant que nous réfutions « tions les faits énoncés par Robespierre, nous « vous proposons des mesures réclamées par la « tranquillité publique : ces mesures sont la « suppression du commandant de la force armée « et de son état-major. » Barère propose d'annoncer ces mesures au peuple par une proclamation. « Citoyens, » dit cette proclamation, « la « liberté est perdue si nous mettons en balance « quelques hommes et la patrie. Le gouvernement « révolutionnaire est attaqué au milieu de nous. « Si vous ne vous ralliez pas à la représentation

« nationale, le peuple français est livré à toutes « les vengeances des tyrans. »

L'opinion d'un homme tel que Barère, qui n'abandonnait que les faibles, décide les plus indécis. Tous ceux qui ne ressentent pas l'horreur de la domination de Robespierre la feignent. La proclamation au peuple est adoptée. Robespierre sourit de pitié. Il demeure inébranlable à la tribune comme si rien n'était désespéré dans sa fortune tant que cet orage ne l'en aurait pas précipité. Adossé à la balustrade, les bras croisés sur sa poitrine, les lèvres contractées, les muscles des joues palpitants, les yeux tantôt portés sur la Montagne, tantôt abaissés vers la Plaine, on voyait sa physionomie passer de l'impatience à la résignation et de la colère au mépris. Victime abattue mais non encore immolée, il pouvait se relever et reprendre l'ascendant sur ses ennemis. Il regardait souvent du côté de l'entrée de la salle et semblait écouter au dehors la voix ou les pas du peuple lent à le secourir.

Le vieux Vadier, président du comité de sûreté générale, longtemps ami et maintenant le plus acharné des ennemis de Robespierre, qu'il coudoie en montant à la tribune, succède à Barère. « Jusqu'au 22 prairial, » dit Vadier, « je n'avais « pas ouvert les yeux sur ce personnage astu- « cieux qui a su prendre tous les masques et qui, « lorsqu'il n'a pu sauver ses créatures, les a en- « voyées lui-même à la guillotine. Personne « n'ignore qu'il a défendu ouvertement Bazire, « Chabot, Camille Desmoulins, Danton! Le tyran, « c'est le nom que je lui donne, voulait diviser « les deux comités. S'il s'adressait surtout à moi, « c'est parce que j'ai fait contre la superstition « un rapport qui lui a déplu. Savez-vous pour- « quoi? Il y avait sous les matelas de la *Mère « de Dieu*, Catherine Théos, une lettre adressée « à Robespierre. On lui annonçait que sa mission « était écrite dans les prophéties et qu'il réta- « blirait la religion sans prêtres et serait le pon- « tife d'un culte nouveau!... »

A ces mots, un rire prolongé court avec affectation dans les rangs de l'assemblée. Le ridicule dégrade plus le tyran que l'outrage. Vadier jouit malicieusement du sentiment qu'il excite. Robespierre lève les épaules. Vadier reprend : « A en- « tendre cet homme, il est le défenseur unique « de la liberté. Il en désespère, il va tout quit- « ter, il est d'une modestie rare... Il a pour éter- « nel refrain : *Je suis opprimé, on m'interdit la « parole*, et il n'y a que lui qui parle; car cha- « cune de ses paroles est une volonté accomplie. « Il dit : Un tel conspire contre moi, donc un « tel conspire contre la république! Il attachait « des espions aux pas de chaque député. Le « mien me suivait jusqu'aux tables où je m'as- « seyais. »

Vadier laissait languir dans ces portraits et dans ces détails l'impatience des conspirateurs. Il balançait trop longtemps le coup sur la tête de Robespierre. La réflexion pouvait l'amortir. Tallien veut le précipiter. « Je demande à ramener « la discussion à la véritable question, » dit-il.

« Je saurai bien l'y ramener moi-même, » s'écrie enfin Robespierre en s'avançant de quelques pas. Les cris, les trépignements, le tumulte concerté de la Montagne couvrent de nouveau la voix du dictateur. Tallien s'élance, l'écarte du geste. « Laissons, » dit-il, « ces particularités, « quelque importantes qu'elles soient. Il n'est « pas un de nous qui n'eût à dérouler contre lui « un acte d'inquisition ou de tyrannie. Mais « c'est sur le discours qu'il a prononcé hier aux « Jacobins que j'appelle toute votre horreur! « C'est là que le tyran se découvre, c'est par là « que je veux le terrasser! Cet homme dont la « vertu et le patriotisme étaient tant vantés, cet « homme qu'on avait vu à l'époque du 10 août « ne reparaître que trois jours après la révolu- « tion; cet homme qui devait être dans les « comités le défenseur des opprimés, les a aban- « donnés depuis six semaines pour venir les « calomnier pendant qu'ils sauvaient la patrio... « — C'est cela, c'est cela! » s'écrie-t-on de toutes parts.

« — Ah! si je voulais, » achève Tallien, « retra- « cer tous les actes d'oppression qui ont eu lieu, « je prouverais que c'est dans le temps où Robes- « pierre a été chargé de la police générale qu'ils « ont été commis! »

Robespierre s'élance indigné à côté de Tallien. « C'est faux! » s'écrie-t-il en étendant la main, « je... » Le tumulte coupe de nouveau sa phrase et désarme Robespierre même de son courage. Plus irrité de l'injustice que déconcerté de la masse de ses ennemis, il descend précipitamment les marches de la tribune, gravit les degrés de la Montagne, s'élance au milieu de ses anciens amis, les apostrophe, leur reproche leur défection, les supplie de lui faire accorder la parole. Tous ceux auxquels il s'adresse détournent la tête. « Retire-toi de ces bancs d'où les ombres de « Danton et de Camille Desmoulins te repous- « sent, » s'écrient les Montagnards. « — C'est « donc Danton que vous voulez venger? » re-

pcend Robespiecre comme frappé d'étonnement et de remords. Les bancs qui se fecment sont la seule réponse de la Montagne. Il redescend au centre, et s'adressant avec une contenance de suppliant aux débcis de la Gironde : « — Eh « bien ! » leur dit-il, « c'est à vous, hommes « purs, que je viens demander asile, et non à ces « bcigands, » en montrant du geste les Fouché, les Boucdon, les Legendre. En disant ces mots, il s'assoit à une place vide suc un banc du centre. « — Misérable ! » lui crient les Girondins, « c'était « la place de Vergniaud ! » A ce nom de Vergniaud, Robespierre se relève en sursaut et s'écarte avec effroi.

Proscrit de tous les pactis, il se réfugie de nouveau à la tribune. Il s'adresse avec colère au président; il lui montre le poing. « Président « d'assassins ! » lui crie-t-il d'une voix qui se brise pouc la dernière fois, « veux-tu m'accordec « la parole? — Tu l'auras à ton touc ! » lui répond Thuciot, à qui Collot-d'Herbois venait de cédec la pcésidence. « — Non ! non ! non ! » répondent à la fois les conjurés décidés à fcapper sans entendre. Robespierre s'obstine à parler. Le bruit le submerge. On n'entend que d'aigres clapissements de voix qui déchirent l'air. On ne voit que des gestes touc à tour suppliants ou menaçants, dont on ne saisit pas les paroles. La voix de Robespierre s'enroue et s'éteint tout à fait. « — Le sang de Danton t'étouffe ! » lui crie Gacnier (de l'Aube), ami et compatriote de Danton. Ce mot achève Robespiecre. La voix inconnue d'un représentant obscur, nommé Louchet, laisse éclater enfin le cri flottant suc toutes les lèvres et que nul n'osait prononcer. « Je « demande, » s'écrie Louchet, « le décret d'ar« restation contre Robespierre ! »

XVIII

La grandeuc de la résolntion, le péril extérieur, le long respect paralysent un moment la Convention. Il semble qu'on va attentec, dans la personne de Robespierre, à la majesté et à la divinité du peuple. Le silence précède l'explosion. L'assemblée hésite. Les conjurés sentent le péril. Quelques mains suc les bancs de la Montagne donnent le signal des applaudissements à la proposition de Louchet. Ces battements de mains se propagent, ils se prolongent, ils grossissent, ils éclatent enfin en un long et unanime applaudissement.

En ce moment un jeune homme se lève malgré les effocts de ses collègues qui le retiennent par son habit. C'est Robespierre le jeune, innocent, estimé, puc des crimes et de la tyrannie repcochés à son sang. « Je suis aussi coupable « que mon frère, » dit ce jeune homme avec une contenance qui dédaigne la supplication et qui refuse l'indulgence, « j'ai partagé ses vertus, je « veux pactagec son sort ! » Quelques exclamations d'admiration et de pitié répondent à ce dévouement fraternel. La masse, indifférente ou impatiente, accepte le sacrifice sans l'honocec même de son attention.

Robespierre s'efforce de nouveau de parler non plus pour lui, mais pour son fcère. « J'accepte « ma condamnation, j'ai mérité votre haine; « mais, crime ou vectu, il n'est pas coupable, lui, « de ce que vous frappez en moi ! » Un bruit obstiné de trépignements et d'invectives sourdes lui répond. Il se tonrne en vain tantôt vers le président, tantôt vers la Montagne, tantôt vers la Plaine, pour obtenir le droit de défendre son frèce. On craint sa voix, on se défie d'une émotion, on cedoute la nature.

« Président, » s'écrie Duval, « sera-t-il dit « qu'un homme soit le maître de la Convention? « — Il l'a été trop longtemps ! » dit une voix.— « Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » s'écrie enfin Fréron avec le geste d'un bras qui enfonce la hache dans le cœur de l'acbre. Ce mot et ce geste semblent déraciner Robespierre de la tribune et soulevec la Convention. « — Aux voix ! « aux voix ! l'arrestation ! » Ce vœu génécal fait violence à la feinte longanimité du président. L'arrestation est votée à l'unanimité. Tous les membres se lèvent et crient : « — *Vive la répu« blique !* — La république? » s'écrie avec ironie Robespierre, « elle est perdue, car les brigands « triomphent ! » Et il descend, les bras croisés, au pied de la tribune.

Lebas, assis à côté du jeune Robespierre, se lève aussi et se sépare généreusement des proscripteurs de son ami. « Je ne veux pas, » dit-il, « partagec l'opprobre de ce décret, je demande « l'arrestation contre moi-même ! » On accorde à Lebas la mort qu'il demande. On le confond dans le décret qui ordonne l'arrestation des deux Robespierre, de Couthon et de Saint-Just. Barère, instrument impassible et mécanique de la Convention, rédige à la hâte les décrets contre ses collègues de la veille.

Pendant que Barère écrit : « Citoyens ! » dit Fréron pour ne pas laisser endormir la colère de

la Convention, « c'est maintenant que la patrie « et la liberté vont sortir de leurs ruines ! On « voulait former un triumvirat qui eût rappelé « les proscriptions de Sylla ! Ces triumvirs, Ro- « bespierre, Couthon et Saint-Just, voulaient se « faire de nos cadavres autant de degrés pour « monter au trône !... — Moi aspirer au trône ! » répond avec une mélancolique ironie Couthon en soulevant le manteau qui couvrait ses genoux et en montrant du geste ses jambes impotentes.

Collot remonte au fauteuil du président : « Citoyens, » dit-il, « vous venez de sauver la « patrie. La patrie, le sein déchiré, ne vous a « pas parlé en vain. On disait qu'il fallait renou- « veler contre vous un 31 mai !...

« — Tu en as menti ! » lui crie Robespierre du pied de la tribune. A ce mot que la Convention feint de prendre pour un outrage, les cris de la Montagne redoublent. On exige que les accusés soient placés à la barre. Les huissiers hésitent à y pousser Robespierre par un respect d'habitude qui les retient. Il résiste à leurs injonctions. Les gendarmes le saisissent par le bras et l'y entraînent avec ses coaccusés. Robespierre y marche comme un combattant encore animé de la chaleur de la lutte, Saint-Just comme un disciple fier de partager le sort de son maître, Couthon comme une victime déjà mutilée, les deux autres comme des innocents qui acceptent volontairement la peine du crime pour ne pas désavouer leurs doctrines et leurs amis. Là, muets et dégradés de leur rang de représentants, on les força à entendre, sous les regards des tribunes, les longues déclamations de Collot-d'Herbois et les félicitations que leur chute arrachait de la bouche de leurs adulateurs de la veille. A trois heures, la séance levée, les gendarmes conduisirent les accusés à travers la place du Carrousel à l'hôtel de Brionne, où siégeait le comité de sûreté générale. La foule des spectateurs et des députés se précipitait sur leurs pas pour contempler ce grand jeu de la fortune. Les deux Robespierre, se tenant par le bras en signe d'une indivisible amitié même dans la mort, marchaient en avant. Saint-Just et Lebas les suivaient, calmes et tristes. Deux gendarmes portaient Couthon dans un fauteuil. Les sarcasmes, les éclats de rire et les malédictions les accompagnaient.

XIX

Au même moment, un cortége de charrettes, contenant quarante-cinq condamnés, sortait de la cour du Palais et s'avançait par le faubourg Saint-Antoine vers l'échafaud. Quelques amis des condamnés et quelques généreux citoyens, apprenant que la Convention venait de se déchirer, et croyant que la clémence allait sortir d'elle-même de la tyrannie détruite, s'étaient élancés à la poursuite des charrettes et les faisaient rétrograder aux cris de : *Grâce!* répétés par le peuple. Henriot, pour qui la continuation de la terreur était le signe de la puissance, monta à cheval avec un groupe de ses satellites, dispersa à coups de sabre les citoyens compatissants et fit achever le supplice.

La veille, soixante-deux têtes étaient tombées entre le premier discours de Robespierre et sa chute. De ce nombre était celle de Roucher, l'auteur du poëme des *Mois*, ces *Fastes* français, et celle du jeune poëte André Chénier, l'espoir alors, le deuil éternel depuis, de la poésie française. Ces deux poëtes étaient assis l'un à côté de l'autre sur la même banquette, les mains attachées derrière le dos. Ils s'entretenaient avec calme d'un autre monde, avec dédain de celui qu'ils quittaient; ils détournaient les yeux de ce troupeau d'esclaves et récitaient des vers immortels comme leur mémoire. Ils montrèrent la fermeté de Socrate. Seulement André Chénier, déjà sur l'échafaud, se frappant le front contre un poteau de la guillotine : « C'est dommage, » dit-il, « j'avais quelque chose là ! » Seul et touchant reproche à la destinée, qui se plaint non de la vie, mais du génie tranché avant le temps. Le supplice achevé, Henriot revint à pas lents et comme un triomphateur à travers le faubourg. La France, comme Ophélia, la folle de Shakspeare, arrachait de sa tête et jetait à ses pieds dans le sang les fleurons de sa propre couronne.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

I

L'heure était glissante et critique. Les deux comités de gouvernement étaient restés aux Tuileries pendant la suspension de séance de la Convention. Cette suspension était un péril, car la Convention n'avait en ce moment d'autre force qu'elle-même. Donner un moment à la réflexion, c'était donner un retour à la tyrannie. Le courage n'est qu'un accès dans les corps politiques. Aussi, les conjurés contre Robespierre, inquiets des caprices de majorité et des irrésolutions d'opinion d'une assemblée épuisée de force, avaient-ils préféré le danger d'agir seuls au danger de consulter la Convention à chaque mesure que réclamerait la nécessité.

Après un court interrogatoire au comité de sûreté générale, Robespierre avait été envoyé au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Saint-Just aux Écossais, Lebas à la Force, et Couthon à la Bourbe. De faibles escouades de gendarmerie conduisirent chacun des accusés à sa prison. Aucun d'eux n'y fut reçu.

On a prétendu que la terreur de ces grands noms avait frappé de respect les geôliers, et qu'aucun cachot n'avait osé s'ouvrir aux maîtres de la veille. Mais le cachot qui avait reçu Danton pouvait bien s'ouvrir à Robespierre. D'ailleurs, si le nom de Robespierre pouvait faire hésiter le geôlier du Luxembourg, les noms de Lebas, de Robespierre le jeune, de Saint-Just et de Couthon, n'avaient pas tous le même prestige. Comment ces geôliers de tant de prisons diverses situées aux extrémités opposées de Paris, qui jouaient leur vie contre une désobéissance aux ordres des comités, furent-ils tous frappés du même respect, à la même heure, sous la même forme et devant des accusés si différents? Le secret de ce mystère est dans la politique téméraire, mais astucieuse, des directeurs du mouvement. Ils pressentaient, assurent les hommes du temps, avec l'instinct de la haine et de la peur, que le tribunal révolutionnaire, dévoué à Robespierre, innocenterait les accusés; que changer le tribunal révolutionnaire était une mesure qui demanderait du temps; que le tribunal révolutionnaire recomposé, le procès même serait long et terrible; que le peuple, amoncelé pendant de longs jours autour du tribunal, ne se laisserait pas arracher le grand accusé; enfin que des motifs sérieux d'accusation manquaient complétement contre Robespierre; et que, s'il rentrait absous dans la Convention, comme Marat, il y rentrerait non en acquitté, mais en accusateur. Ces motifs déterminèrent les Thermidoriens. Il leur fallait deux choses : une action prompte, un délit apparent. Ils avaient poussé Robespierre jusqu'au bord du crime. Il fallait l'y précipiter aux yeux de la représentation nationale, et donner à l'immolation prompte et irrémissible du tyran de la Convention le prétexte d'une insurrection du peuple tentée par lui.

Pendant que les comités envoyaient donc les accusés, ainsi dispersés, en plein jour et à travers des quartiers populeux, à leur prison, des émissaires confidentiels portaient aux geôliers de ces différentes prisons l'insinuation verbale et secrète de ne pas recevoir les prévenus. Refoulés des portes de leur prison, des attroupements ne pouvaient manquer de se former autour d'eux et de les accompagner en triomphe. On aurait ainsi un crime à punir dans leur désobéissance apparente. On leur tendait la sédition comme un piége. Quelque dangereuse que fût la sédition du peuple, elle l'était moins aux yeux des ennemis de Robespierre que les fluctuations de la Convention, le jugement et l'exécution de Robespierre. Telle est la version des vieillards témoins ou acteurs de cette obscure journée. Elle est admissible malgré son invraisemblance. Mais il est tout aussi probable que des affidés du parti de Robespierre se soient évadés de la Convention au moment où on prononçait l'arrestation et qu'ils aient couru intimer aux geôliers la recommandation menaçante de ne pas écrouer les accusés. Peut-être ces deux pensées ont-elles coïncidé. Quoi qu'il en soit, l'événement justifia la profondeur et la témérité perfide de cette con-

ception. Repoussé du seuil de la prison où il avait été dirigé, chacun des accusés fut bientôt arraché à ses gendarmes, entouré par un groupe de Jacobins, et conduit en triomphe à la commune. De leur côté, Payan et Coffinhal avaient lancé des attroupements à la poursuite des accusés pour les délivrer. La même pensée, dans une intention contraire, sortait au même moment de l'hôtel de ville et du comité de sûreté générale : ceux-là voulant donner un chef, ceux-ci un prétexte à l'insurrection.

II

Cependant l'insurrection était loin d'être un jeu sans péril pour les ennemis de Robespierre. Elle était imminente et organisée depuis le matin dans une partie du peuple de Paris. Elle n'attendait qu'un signal. Son foyer était à l'hôtel de ville. Fleuriot, Payan, Dobsent, Coffinhal, Henriot s'y tenaient en permanence depuis le matin. Les Jacobins étaient également en permanence sous la présidence de Vivier. La commune avait reçu de minute en minute par ses émissaires les contre-coups de la Convention. A la première nouvelle de l'ébranlement de Robespierre, elle avait nommé un comité d'exécution composé de douze membres. Chacun d'eux avait couru haranguer, insurger, armer les sections. La place de l'hôtel de ville se hérissait de baïonnettes. Les canonniers d'Henriot avec leurs pièces et la gendarmerie nationale y prêtaient le serment de délivrer la Convention de ses oppresseurs. Le tocsin sonnait dans quelques tours des extrémités de Paris. Le rappel battait dans les rues populeuses des quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau. La garde nationale, accoutumée aux triomphes de la commune, se rendait de toutes parts à ses postes. Les quais, les ponts, les places qui entourent l'hôtel de ville jusqu'au Pont-Neuf, n'étaient qu'un camp.

Les environs des Tuileries au contraire étaient vides, déserts, silencieux comme un sol suspect. Les faubourgs affluaient en bandes menaçantes aux appels des aides de camp d'Henriot et des émissaires de Coffinhal. Tout présageait la victoire aux vengeurs de Robespierre. Ils en avaient déjà l'insolence. Un messager de la Convention, s'étant présenté à la commune pour lui signifier le décret d'arrestation d'Henriot, et pour appeler Payan et Fleuriot à la barre, avait été honni, insulté, frappé sur les escaliers de l'hôtel de ville. Cet homme demandant un reçu du décret : « Va « dire à ceux qui t'envoient, » répondit le maire Fleuriot, « qu'un jour comme aujourd'hui on ne « donne pas de reçu. Et dis à Robespierre qu'il « n'ait pas peur, le peuple est derrière lui ! — « Va dire de plus aux scélérats qui outragent ce « grand citoyen, » ajouta Henriot avec un jurement de caserne, « que nous délibérons ici pour « les exterminer ! »

L'arrestation de Robespierre, annoncée quelques moments après par des complices évadés des tribunes, porta jusqu'à la frénésie l'exaltation de la commune. Henriot tira son sabre du fourreau et jura de ramener enchaînés à la queue de son cheval les scélérats qui osaient toucher à l'idole du peuple. Debout, entouré de ses aides de camp, autour d'une table chargée de bouteilles, dans l'avant-salle de l'hôtel de ville, Henriot puisait les conseils dans l'ivresse et le courage dans les imprécations. Pendant cette orgie du commandant général, le maire harangua le conseil en termes qui coloraient sans la démasquer tout à fait l'insurrection. Payan rédigea une adresse dans laquelle il dénonçait au peuple les oppresseurs du plus vertueux des patriotes : Robespierre ; de Saint-Just, l'apôtre de la vertu ; et de Couthon, *qui n'a que le cœur et la tête de vivants,* disait Payan, *et dont la flamme du patriotisme a déjà consumé le corps!*

III

Ces délibérations prises, Henriot s'élance sur son cheval le pistolet au poing, galope vers le Luxembourg, ramène un peloton de gendarmerie à sa suite, parcourt la rue Saint-Honoré, reconnaît Merlin (de Thionville) dans la foule, l'arrête, l'injurie et le consigne à un corps de garde. Parvenu à la grille du Carrousel, Henriot veut y pénétrer. Les grenadiers de la Convention en petit nombre croisent la baïonnette contre le poitrail de son cheval. Un officier de la Convention sort au bruit. Il crie aux gendarmes : « Arrêtez ce rebelle! Un décret vous l'ordonne. » Les gendarmes obéissent à la loi, arrêtent leur général, le précipitent de son cheval, le garrottent avec leurs ceinturons, et le jettent ivre mort dans une des salles du comité de sûreté générale.

IV

Pendant qu'Henriot succombait ainsi aux portes de la Convention, Saint-Just, Lebas,

Couthon étaient ramenés en triomphe par leurs libérateurs vers la place de l'hôtel de ville. Le conseil municipal appelait à grands cris Robespierre. On savait par la rumeur publique que le concierge du Luxembourg avait refusé de le recevoir. On se demandait si les scélérats de la Convention n'avaient pas assassiné le vertueux citoyen dans l'acte même de son obéissance à la loi. On ignorait les motifs de son absence. Fleuriot, Payan, Coffinhal, rassurèrent bientôt le conseil, et ajoutèrent à l'enthousiasme par l'attendrissement sur tant d'abnégation. Voici ce qui s'était passé :

Robespierre voulait mourir ou triompher pur, au moins en apparence, de toute complicité dans l'insurrection. Entouré à la porte du Luxembourg et supplié de se mettre à la tête du peuple pour punir la Convention, il était obstinément resté entre les mains de ses gendarmes; il s'était fait conduire, toujours sous leur garde, au dépôt de la municipalité, hôtel occupé depuis par la Préfecture de police. Là, toutes les instances des Jacobins et tous les messages de Fleuriot et de Payan n'avaient pu le décider à violer l'ordre de son arrestation. Prisonnier par une loi de ses ennemis, il voulait, ou triompher, ou succomber vaincu par la loi. Il croyait à son acquittement par le tribunal révolutionnaire. Mais dût-il être condamné, la mort d'un juste comme lui, disait-il, était moins funeste à la république que l'exemple d'une révolte contre la représentation nationale. Robespierre, confiné ainsi volontairement trois heures à la Préfecture de police, ne céda qu'à une patriotique violence de Coffinhal, qui vint disperser ses gendarmes, l'enlever à sa prison et le porter dans ses bras jusque dans la salle du conseil général à l'hôtel de ville. « S'il y a crime, le crime sera le mien; « s'il y a gloire, à toi la gloire et le salut du « peuple! » lui dit Coffinhal. « Les scrupules « sont faits pour le crime, jamais pour la vertu. « En te sauvant, tu sauves la liberté et la patrie. « Ose être criminel à ce prix! »

V

Mais au moment même où Robespierre, porté plus qu'entraîné par Coffinhal, entrait dans la salle du conseil général, étouffé dans les embrassements de son frère, de Saint-Just, de Lebas et de Couthon, on vint annoncer l'arrestation d'Henriot. Coffinhal, sans perdre un instant, redescend sur la place, harangue quelques pelotons de sectionnaires, les enlève, s'arme d'un fusil à baïonnette, et marche, à la tête de cette colonne, au comité de sûreté générale. Il s'élance, son arme à la main, dans les couloirs et dans les salles extérieures de l'aile des Tuileries où siégeait le comité. Il y trouve Henriot endormi dans son vin. Il le délivre, le replace sur son cheval encore attaché à la grille du Carrousel, et le ramène à ses canonniers. Henriot, réveillé, encouragé, délivré, brûlant de venger sa honte, s'élance vers ses batteries et tourne ses pièces contre la Convention.

VI

Il était sept heures du soir. C'était l'heure où les députés dispersés rentraient en séance. La consternation pâlissait tous les visages. On se communiquait à voix basse les présages sinistres de toutes parts recueillis pendant ces heures d'inaction : le serment des Jacobins de mourir ou de triompher avec Robespierre, l'évasion des prisonniers, le flot de la sédition s'amoncelant dans les faubourgs, le tocsin sonnant dans le lointain, les sections se ralliant à la commune, les canons braqués contre les Tuileries, le vide formé autour de la Convention, la témérité des comités affrontant un peuple armé avec la force abstraite de la loi, l'approche des trois mille jeunes élèves de la nation, ces prétoriens de Robespierre, accourant du Champ-de-Mars à la voix de Labretèche et de Souberbielle pour inaugurer dans le sang le règne du nouveau Marius. Les timides exagéraient le péril, les indécis le grossissaient, les lâches paraissaient aux portes, sondaient le terrain et disparaissaient. Les membres des comités, expulsés du lieu ordinaire de leurs séances par l'invasion de Coffinhal, avertis de la présence d'Henriot sur le Carrousel, délibéraient debout dans un cabinet attenant à la salle des séances publiques. Toute la force des comités reposait en eux seuls. Le salut de la Convention était dans son attitude. Un mot pouvait la perdre, un geste la sauver.

La Convention, en cet instant, s'éleva à la hauteur de son péril et ne désespéra pas de la représentation nationale devant les canons braqués contre l'enceinte des lois.

Bourdon (de l'Oise) paraît à la tribune. Les entretiens particuliers cessent. Bourdon annonce que les Jacobins viennent de recevoir une députation de la commune et de fraterniser avec les insurgés. Il engage la Convention à fraterniser

elle-même avec le peuple de Paris et à calmer, en se montrant, comme au 31 mai, l'effervescence des citoyens. Merlin raconte son arrestation par les satellites d'Henriot et sa délivrance par les gendarmes. Legendre, qui retrouve dans le désespoir de la circonstance et dans l'absence de Robespierre l'énergie de ses premiers jours, raffermit les courages ébranlés. Il est interrompu par un tumulte extérieur.

C'est Henriot qui vient d'ordonner à ses canonniers d'enfoncer les portes. Billaud-Varennes dénonce cet attentat. Des députés se précipitent hors de la salle. Collot-d'Herbois s'élance à son poste, le fauteuil du président. Ce siége, placé en face de la porte, doit recevoir les premiers boulets. « Citoyens, » s'écrie Collot en se couvrant et en s'asseyant, « voici le moment de mourir à « notre poste ! — Nous y mourrons ! » lui répond la Convention tout entière en s'asseyant comme pour attendre le coup. Les citoyens des tribunes, électrisés par cette contenance, se lèvent, jurent de défendre la Convention, sortent en foule et se répandent dans les jardins, dans les cours et dans les quartiers voisins en criant : « Aux armes ! » La Convention porte un décret de hors la loi contre Henriot. Amar sort, escorté de ses collègues intrépides, et harangue les troupes. « Canonniers, » leur dit-il, « déshonorerez-« vous votre patrie, après en avoir tant de « fois bien mérité ? Voyez cet homme ; il est « ivre ! Quel autre qu'un ivrogne pourrait com-« mander le feu contre la représentation et « contre la patrie ? »

VII

Les canonniers, émus par ces paroles, intimidés par le décret, refusent d'obéir à leur chef. Henriot, à demi abandonné, ramène avec peine ses canons sur la place de l'hôtel de ville. L'audacieux Barras est nommé à sa place commandant de la garde nationale et de toutes les forces de la Convention. On lui adjoint Fréron, Léonard Bourdon, Legendre, Goupilleau de Fontenay, Bourdon (de l'Oise), tous hommes de main. On nomme douze commissaires pour aller fraterniser avec les sections, éclairer l'esprit public, rallier la garde nationale à la Convention. Les colonnes des sectionnaires, en marche vers l'hôtel de ville, se débandent. Leurs tronçons se dispersent aux impulsions contraires des agents de la commune ou des commissaires de la Convention. Les uns poursuivent leur route vers la place de Grève ; les autres viennent se ranger en bataille, sous l'épée de Barras, autour des Tuileries. Le peuple, tiraillé en sens opposé et déjà lassé de convulsions, entend tour à tour les proclamations de la commune et les décrets de hors la loi de la Convention. Il ne sait où est la justice. Il flotte et s'arrête irrésolu.

VIII

La nuit enveloppait déjà de ses ombres les attroupements qui s'éclaircissaient autour de l'hôtel de ville ou qui se grossissaient autour des Tuileries. Barras et les députés militaires dont il s'était entouré parcouraient à cheval, à la lueur des torches, les quartiers du centre de Paris. Ils appelaient à haute voix les citoyens au secours de la représentation contre une horde de factieux. Une armée ou plutôt une poignée d'hommes dévoués, composée de citoyens de toutes les sections, de gendarmes et de quelques canonniers transfuges d'Henriot, se formait ainsi, au nombre de dix-huit cents hommes, autour de la Convention. Barras, en attendant le jour, pouvait grossir ce noyau ; mais Barras connaissait le prix du temps et la puissance de l'audace. Il improvise avec sang-froid un plan de campagne et l'exécute avec promptitude. Il fait envelopper en silence l'hôtel de ville par quelques détachements qui se glissent à travers les rues détournées et qui coupent ainsi les renforts et la retraite aux insurgés. Barras lui-même, ses canons en avant-garde, marche lentement par les quais sur l'hôtel de ville. Léonard Bourdon, suivant, avec une autre colonne, les rues étroites parallèles au quai, s'avance du même pas pour déboucher d'un autre côté sur l'autre extrémité de la place de Grève. A mesure que Barras et Bourdon avançaient vers le foyer de l'insurrection, le bourdonnement du peuple, autour do l'hôtel de ville, semblait s'amoindrir. Le tumulte s'assoupissait à leur approche. La nuit combattait pour eux. Barras, rassuré par la solitude des quais, fait faire halte à ses têtes de colonne. Il revient au galop à la Convention. Il entre dans la salle. Il monte à la tribune. Sa contenance martiale, ses armes, ses paroles ramènent la confiance dans les esprits. La Convention rassurée, Barras remonte à cheval aux cris de : Vive la république ! vive le sauveur de la Convention ! Fréron et ses aides de camp lui succèdent à la tribune. Ils rendent compte de l'état de Paris du côté du Champ-de-Mars. « Nous

« avons coupé la marche aux élèves de la patrie, « que le traître Lebas était chargé d'insurger « pour Robespierre, » s'écrie Fréron, « nous « avons envoyé des canonniers patriotes se ré- « pandre dans les rangs de leurs camarades « égarés sur la place de l'hôtel de ville et les « ramener au devoir. Nous allons marcher main- « tenant et sommer les révoltés. S'ils refusent « de nous livrer les traîtres, nous les enseveli- « rons sous les ruines de cet édifice! »

Tallien monte au fauteuil du président : « Partez! » dit-il d'une voix énergique à Fréron et à ses collègues, « partez! et que le soleil ne « se lève pas avant que la tête des conspirateurs « ne soit tombée! »

IX

Cependant Robespierre persistait, à la commune, dans l'impassibilité qu'il s'était imposée. Il avait l'air de l'otage plutôt que du chef de l'insurrection. Coffinhal, Fleuriot, Payan soutenaient seuls l'énergie du conseil et le dévouement du peuple. Aucun d'eux n'avait une popularité suffisante pour donner son nom à un si grand mouvement. Robespierre leur refusait le sien. Ils étaient contraints de lui faire violence pour le sauver et se sauver avec lui. « Oh! si « j'étais Robespierre! » lui dit Coffinhal. En sortant de la Préfecture de police pour se rendre à l'hôtel de ville, Robespierre n'avait cessé de répéter à la députation qui l'entraînait : « Vous « me perdez! vous vous perdez vous-mêmes! « vous perdez la république! » Depuis qu'il était au conseil de la commune, il affectait de rester indifférent aux mouvements qui s'agitaient autour de lui. Saint-Just et Couthon le suppliaient de céder à la voix de ce peuple qui lui décernait par ses cris la dictature, et d'exercer la toute-puissance une nuit pour abdiquer le lendemain entre les mains de la Convention épurée. « Le « peuple, » lui répétait Couthon, « n'attend « qu'un mot de toi pour écraser ses tyrans et « tes ennemis! Adresse-lui du moins une pro- « clamation qui lui indique ce qu'il a à faire. — « Et au nom de qui? » demanda Robespierre. « — Au nom de la Convention opprimée, » répondit Saint-Just. « — Souviens-toi du mot « de Sertorius, » ajouta Couthon :

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!

« — Non, non, » répliqua Robespierre, « je « ne veux pas donner l'exemple de la représen- « tation nationale asservie par un citoyen. Nous « ne sommes rien que par le peuple, nous ne « devons pas substituer nos volontés à ses droits. « — Alors, » s'écria Couthon, « nous n'avons « qu'à mourir! — Tu l'as dit, » reprit flegmatiquement Robespierre, résolu à s'immoler en victime plutôt que de triompher en factieux; et il s'accouda silencieux sur la table du conseil. « — Eh bien! c'est toi qui nous tues, » lui dit Saint-Just. Robespierre avait sous les yeux une feuille de papier au timbre de la commune de Paris. Cette feuille contenait un appel à l'insurrection brièvement rédigé par un des membres du conseil. Robespierre, obsédé par ses collègues, avait signé la moitié de son nom au bas de la page, puis, arrêté par ses scrupules et par son indécision, et laissant sa signature inachevée, il avait repoussé le papier et jeté la plume. Cette attitude, qui perdait les amis de Robespierre, ne le dégradait cependant pas à leurs yeux.

Couthon se reprochait de ne pas s'élever de lui-même à cette impassibilité de patriotisme. Lebas, homme d'action, se sentait enchaîné par l'admiration. Robespierre le jeune ne cherchait son devoir que dans les yeux de son frère. Saint-Just, rentré dans un silence respectueux, n'osait plus combattre une pensée qu'il croyait supérieure à la sienne, sinon en génie, du moins en vertu. Il attendait que l'oracle se prononçât par la voix du peuple, prêt également à suivre son maître à la dictature ou à la mort.

Payan seul essayait d'entretenir dans les quatre-vingt-douze membres de la commune, dans le peuple des tribunes et dans les masses qui encombraient l'hôtel de ville, la constance et l'ardeur de l'insurrection. Il crut enflammer les complices de la commune par l'indignation, et leur enlever tout autre asile que la victoire, en leur lisant les mises hors la loi que la Convention venait de porter. Il ajouta artificieusement à cette liste de mises hors la loi les spectateurs des tribunes, espérant ainsi confondre le peuple et la commune dans la même solidarité. Cette astuce de Payan, qui pouvait tout sauver, perdit tout. A peine eut-il lu le faux décret, que la foule qui remplissait les tribunes s'évada comme si elle eût vu briller le glaive de la Convention dans son décret. Les tribunes entraînèrent dans leur fuite les masses de sectionnaires lassées d'un mouvement qui tournait depuis sept heures sur lui-même. La nuit était à demi consommée dans ces oscillations. Deux heures sonnèrent à l'hôtel de ville.

X

Au même instant la troupe de Léonard Bourdon, qui s'était glissée en silence par les rues latérales au quai, faisait halte avant de déboucher sur la place de Grève au cri de : *Vive la Convention!* En vain Henriot, le sabre à la main et galopant comme un insensé au milieu de la foule qu'il écrase, répond à ce cri par le cri de : *Vive la commune!* Le mépris universel pour ce chef, le désordre de ses mouvements, l'égarement de ses gestes, ses traits avinés, les rues cernées, l'approche des colonnes sèment le découragement dans les rangs des sectionnaires. Les canonniers couvrent de huées leur stupide général, tournent la gueule de leurs canons contre l'hôtel de ville, et font retentir les places et les quais d'un immense cri de : *Vive la Convention!* puis se dispersent.

La colonne de Barras s'arrête à ce cri pour laisser la foule évacuer la place. En quelques minutes, tout s'écoule ou se rallie aux bataillons de Barras.

Un profond silence règne aux portes de la commune. Léonard Bourdon craint un piége dans cette immobilité. Il croit que les insurgés, fortifiés dans les salles, vont foudroyer sa colonne et s'ensevelir sous les débris de l'hôtel de ville. Une terreur mutuelle laisse longtemps la place de Grève vide, les assiégeants et les assiégés à distance. Un coup de feu éclate enfin dans l'intérieur. Des cris d'horreur, un tumulte sourd sortent des fenêtres. A ce bruit Dulac, agent résolu du comité de sûreté générale, à la tête de vingt-cinq sapeurs et de quelques grenadiers, traverse la place, enfonce les portes à coups de hache, et monte, la baïonnette en avant, le grand escalier.

XI

Au retentissement des pas qui s'approchaient, Lebas, armé de deux pistolets, en avait présenté un à Robespierre en le conjurant de se donner la mort. Robespierre, Saint-Just, Couthon avaient refusé de se frapper eux-mêmes, préférant mourir de la main de leurs ennemis. Assis impassibles autour d'une table dans la salle de *l'Égalité,* ils écoutent le bruit qui monte, regardent la porte, attendent leur sort.

Au premier coup de crosse de fusil sur les marches, Lebas se tire un coup de pistolet dans le cœur et tombe mort entre les bras du jeune Robespierre. Celui-ci, quoique certain de son innocence et de son acquittement, ne veut survivre ni à son frère ni à son ami. Il ouvre une fenêtre, se précipite dans la cour et se casse une jambe. Coffinhal, remplissant de ses pas et de ses imprécations les salles et les couloirs, rencontre Henriot, hébété de peur et de vin. Il lui reproche sa crapule et sa lâcheté, et, le saisissant dans ses bras, il le porte vers une fenêtre ouverte, et le lance du deuxième étage sur un tas d'immondices. « Va, misérable ivrogne, » lui dit-il en le lançant dans le vide, « tu n'es pas digne « de l'échafaud ! »

Cependant Dulac, rassuré sur l'intérieur de la maison commune, avait envoyé un de ses grenadiers avertir la colonne de Bourdon du libre accès de l'hôtel de ville.

Léonard Bourdon range sa troupe en bataille devant le perron. Il monte lui-même accompagné de cinq gendarmes et d'un détachement. Il se précipite avec Dulac et ce peloton vers la salle de l'Égalité. La porte cède aux coups de crosse des fusils des grenadiers. « Mort au tyran ! « — Lequel est le tyran ? » crient les soldats. Léonard Bourdon n'ose affronter les regards de son ennemi désarmé. Un peu en arrière du peloton, couvert par le corps d'un gendarme nommé Méda, il saisit de la main droite le bras du gendarme armé d'un pistolet ; et indiquant de la main gauche celui qu'il fallait viser, il dirige le canon du pistolet sur Robespierre et dit au gendarme : « C'est lui ! » Le coup part ; Robespierre tombe la tête en avant sur la table, tachant de son sang la proclamation qu'il n'a pas achevé de signer. La balle avait percé la lèvre gauche et fracassé les dents. Couthon, en voulant se lever, chancelle sur ses jambes mortes et roule sous la table. Saint-Just reste assis et immobile. Il regarde tantôt avec tristesse Robespierre, tantôt avec fierté ses ennemis.

XII

Au bruit des coups de feu et des cris de : *Vive la Convention !* les colonnes de Barras débouchent sur la place, escaladent l'hôtel de ville, en ferment les issues, s'emparent de Fleuriot, de Payan, de Duplay, des quatre-vingts membres de la commune, les garrottent, les forment en colonnes de prisonniers dans la salle, et se préparent à les conduire en triomphe à la Convention. Coffinhal seul s'échappe à la faveur de la confusion générale ; il enfonce la porte barricadée

d'une salle basse, sort de l'hôtel de ville, et se réfugie sur le fleuve dans un bateau de blanchisseuses, d'où la faim le fit sortir et découvrir le lendemain.

Barras, suivi de la longue file de ses prisonniers, reprend avec ses colonnes la route de la Convention. Les premières lueurs du jour commençaient à poindre. Robespierre, porté par quatre gendarmes sur un brancard, le visage entouré d'un mouchoir sanglant, ouvrait le cortége. Les porteurs de Couthon l'avaient laissé tomber et rouler par mépris au coin de la place de Grève; ils le ramassèrent. Ses habits souillés et déchirés laissaient à nu une partie du buste. Robespierre le jeune, évanoui, était porté à bras par deux hommes du peuple. Le cadavre de Lebas était couvert d'un tapis de table taché de sang. Saint-Just, les mains liées par-devant, la tête nue, les yeux baissés, le visage recueilli dans la résignation et non dans la honte, suivait à pied.

A cinq heures, la tête de colonne entra aux Tuileries. La Convention attendait le dénoûment sans le craindre. Un frémissement tumultueux annonce l'approche de Barras et de Fréron. Charlier préside. « Le lâche Robespierre est là, » dit-il en montrant du geste la porte. « Voulez-vous « qu'il entre? — Non! non! » répondent les représentants, les uns par horreur, les autres par pitié. « — Étaler dans la Convention le corps « d'un homme couvert de tous les crimes, » s'écrie Thuriot, « ce serait enlever à cette belle « journée tout l'éclat qui lui convient. Le cadavre « d'un tyran ne peut apporter que la contagion. « La place qui est marquée pour Robespierre et « pour ses complices est la place de la Révo- « lution. »

Léonard Bourdon, ivre de triomphe, raconte son expédition, et présente à la Convention le gendarme qui a tiré sur Robespierre. Legendre rentre armé de deux pistolets. Il annonce qu'il vient de disperser les Jacobins et de fermer lui-même les portes de leur salle. Il en jette les clefs sur la tribune.

XIII

Robespierre, déposé dans la salle d'attente, était étendu sur une table. Une chaise renversée soutenait sa tête. Une foule immense entrait, sortait, se renouvelait pour regarder du haut des banquettes le maître de la république abattu. Quelques députés parmi ses adulateurs de la veille venaient s'assurer que le tyran ne se relèverait plus. On n'épargnait à l'agonie du blessé ni les regards, ni les invectives, ni les mépris. Les huissiers de la Convention le montraient du doigt aux spectateurs comme une bête féroce dans une ménagerie. Il feignait la mort pour échapper aux insultes et aux invectives dont il était l'objet. Un employé du comité de salut public, qui se réjouissait de la chute de la tyrannie, mais qui plaignait l'homme, s'approcha de Robespierre, dénoua sa jarretière, abaissa ses bas sur ses talons, et, posant la main sur sa jambe nue, sentit les pulsations de l'artère qui révélaient la plénitude de la vie. « Il faut le fouiller, » dit la foule. On trouva dans la poche de son habit deux pistolets dans leur fourreau. Les armes de France étaient incrustées sur ce fourreau. « Voyez « le scélérat, » s'écrie la foule, « la preuve qu'il « aspirait au trône, c'est qu'il portait sur lui les « symboles proscrits de la royauté! » Ces pistolets, enfermés dans leur étui et chargés, attestent assez que Robespierre ne s'était pas tiré lui-même le coup de feu.

En ce moment Legendre passa dans la salle, s'approcha du corps de son ennemi et l'apostrophant d'une voix théâtrale : « Eh bien, tyran! » lui dit-il avec un geste de défi, « toi pour qui la « république n'était pas assez grande hier, tu « n'occupes pas aujourd'hui deux pieds de large « sur cette petite table! » Robespierre dut entendre avec horreur et avec mépris cette voix qu'un seul de ses regards avait si souvent étouffée à la Convention, et dont les adulations l'avaient dégoûté après la mort de Danton. Quoique immobile, il voyait et il entendait tout. Le sang qui coulait de sa blessure se formait en caillots dans sa bouche. Il se ranima, il étancha ce sang avec le fourreau de peau d'un des pistolets. Son regard éteint, mais observateur, se promenait sur la foule comme pour y chercher de la compassion ou de la justice. Il n'y découvrait que de l'horreur, et il refermait les yeux. La chaleur de la salle était étouffante. Une fièvre ardente colorait les joues de Robespierre; la sueur inondait son front. Nul ne l'assistait de la main. On avait placé à côté de lui, sur la table, une coupe de vinaigre et une éponge. De temps en temps il imbibait l'éponge et en humectait ses lèvres.

Après cette longue exposition à la porte de la salle, d'où le vaincu entendait les explosions de la tribune contre lui, on le transporta au comité de sûreté générale. Billaud, Collot, Vadier, les plus implacables de ses ennemis, l'y attendaient. Ils l'interrogèrent pour la forme. Ses regards

seuls leur répondirent. Ils abrégèrent son supplice et leur joie. Transporté à l'Hôtel-Dieu, des chirurgiens sondèrent et pansèrent sa plaie. Robespierre trouva dans la salle des blessés Couthon, apporté là comme infirme; Henriot, les membres mutilés par sa chute; son frère enfin, dont on avait réduit la fracture. Après le pansement, les blessés furent tous transférés et réunis dans le même cachot à la Conciergerie. Saint-Just les y attendait à côté du cadavre de Lebas.

En entrant à la Conciergerie, Saint-Just s'était rencontré sous la porte basse du guichet avec le général Hoche, qu'il y avait fait enfermer lui-même quelques semaines avant. Hoche, au lieu d'insulter à la chute de son ennemi, lui serra la main et se rangea de côté les yeux baissés pour laisser passer le jeune proconsul. Les héros respectent le malheur jusque dans ceux qui les ont proscrits.

Le maire Fleuriot-Lescot, Payan, Dumas, Vivier, président des Jacobins, la vieille Lavalette, Duplay, sa femme et ses filles, hôtes de Robespierre, d'abord conduits au Luxembourg, avaient été ramenés aussi à la Conciergerie.

A trois heures, on les conduisit ou on les porta au tribunal révolutionnaire. La Convention était désormais si sûre de l'obéissance qu'elle n'avait pas changé l'instrument. Les juges et les jurés étaient les mêmes qui s'apprêtaient la veille à envoyer à la mort les ennemis de ceux qu'ils immolaient aujourd'hui. Fouquier-Tinville lut avec le même accent de rigoureuse conviction les décrets de hors la loi et se borna à faire constater l'identité. Fouquier n'osa lever les yeux sur Dumas, son collègue au tribunal révolutionnaire, ni sur Robespierre, son patron.

A cinq heures, les charrettes attendaient les condamnés au pied du grand escalier. Robespierre, son frère, Couthon, Henriot, Lebas, étaient ou des débris humains ou des cadavres. On les attacha par les jambes, par le tronc et par les bras, au bois de la première charrette. Les cahots du pavé leur arrachaient des cris de douleur et des gémissements. On les dirigea par les rues les plus longues et les plus populeuses de Paris. Les portes, les fenêtres, les balcons, les toits étaient encombrés de spectateurs, et surtout de femmes en habits de fête. Elles battaient des mains au supplice, croyant expier la terreur en exécrant l'homme qui lui avait donné son nom. « A la mort! à la guillotine! » criaient autour des roues les fils, les parents, les amis des victimes. Le peuple, rare et morne, regardait sans donner aucun signe ni de regret ni de satisfaction. Des jeunes gens privés d'un père, des femmes privées d'un époux fendirent seuls de distance en distance la haie de gendarmes, s'attachèrent aux essieux et couvrirent d'imprécations Robespierre. Ils semblaient craindre que la mort ne leur dérobât le cri et la satisfaction de leur vengeance. La tête de Robespierre était entourée d'un linge taché de sang qui soutenait son menton et se nouait sur ses cheveux. On n'apercevait qu'une de ses joues, le front et les yeux. Les gendarmes de l'escorte le montraient au peuple avec la pointe de leurs sabres. Il détournait la tête et levait les épaules, comme s'il eût eu pitié de l'erreur qui lui imputait à lui seul tant de forfaits rejaillissant sur son nom. Son intelligence tout entière respirait dans ses yeux. Son attitude indiquait la résignation, non la crainte. Le mystère qui avait couvert sa vie couvrait ses pensées. Il mourait sans dire son dernier mot.

XIV

Devant la maison de l'artisan qu'il avait habitée, et dont le père, la mère et les enfants étaient déjà dans les fers, une bande de femmes arrêta le cortége et dansa en rond autour de la charrette. Un enfant tenant à la main un seau de boucher rempli de sang de bœuf et y trempant un balai, en lança les gouttes contre les murs de la maison. Robespierre ferma les yeux pendant cette halte pour ne pas voir le toit insulté de ses amis, où il avait porté le malheur. Ce fut son seul geste de sensibilité pendant ces trente-six heures de supplice.

Le soir du même jour, ces furies de la vengeance envahirent la prison où avait été jetée la femme de Duplay, l'étranglèrent et la pendirent à la tringle de ses rideaux.

On se remit en marche vers l'échafaud. Couthon était rêveur; Robespierre le jeune, attendri. Les secousses, qui renouvelaient la fracture de sa jambe, lui arrachaient des cris involontaires. Henriot avait le visage barbouillé de sang comme un ivrogne ramassé dans le ruisseau. On lui avait arraché son uniforme. Il n'avait pour tout vêtement que sa chemise souillée de boue. Saint-Just, vêtu avec décence, les cheveux coupés, le visage pâle mais serein, n'affectait dans son attitude ni humiliation ni fierté. On voyait à l'élévation de son regard que son œil portait au delà du temps et de l'échafaud; qu'il suivait sa pensée

au supplice comme il l'aurait suivie au triomphe, sachant pourquoi il allait mourir et ne reprochant rien à la destinée, puisqu'il mourait pour sa fidélité à ses principes, à son maître et à la mission qu'il s'était donnée. Être incompréhensible et incomplet, uniquement composé d'intelligence et n'ayant que les passions de l'esprit : l'organe du cœur manquait entièrement à sa nature comme à sa théorie. Son cœur absent ne reprochait rien à sa conscience abstraite, et il mourait odieux et maudit sans se sentir coupable. Cécité morale qui conduit à l'abîme quand on croit marcher au salut du monde et à l'admiration de la postérité! On s'étonnait de tant de jeunesse dans le dogmatisme des idées, de tant de grâce dans le fanatisme, de tant de conscience dans l'impassibilité.

Arrivés au pied de la statue de la Liberté, les exécuteurs portèrent les blessés sur la plate-forme de la guillotine. Aucun d'eux n'adressa ni parole, ni reproche au peuple. Ils lisaient leur jugement dans la contenance étonnée de la foule. Robespierre monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Avant de détacher le couteau, les exécuteurs lui arrachèrent le bandage qui enveloppait sa joue, pour que le linge n'ébréchât pas le tranchant de la hache. Il jeta un rugissement de douleur physique qui fut entendu jusqu'aux extrémités de la place de la Révolution. La place fit silence. Un coup sourd de la hache retentit. La tête de Robespierre tomba. Une longue respiration de la foule, suivie d'un applaudissement immense, succéda au coup du couteau.

Saint-Just parut alors debout au sommet de l'échafaud : grand, mince, la tête inclinée, les bras liés, les pieds dans le sang de son maître, dessinant sa stature haute et grêle sur le ciel éclairé du dernier crépuscule du soir. Il mourut sans ouvrir les lèvres, emportant son acceptation ou sa protestation intérieure dans la mort. Il avait vingt-six ans et deux jours.

On jeta pêle-mêle ces vingt-deux troncs dans le tombereau avec le cadavre de Lebas.

XV

Quelques semaines après, une jeune femme, vêtue en blanchisseuse et portant un enfant de six mois sur les bras, se présenta dans la maison garnie qu'avait habitée Saint-Just, et demanda à parler en secret à la fille du maître de l'hôtel. L'étrangère était la veuve de Lebas, fille de Duplay. Après le suicide de son mari, le supplice de son père, le meurtre de sa mère et l'emprisonnement de ses sœurs, madame Lebas avait changé son nom, elle s'était vêtue en femme du peuple, elle gagnait sa vie et celle de son enfant en lavant le linge dans les bateaux qui servent de lavoirs sur le fleuve. Quelques républicains persécutés connaissaient seuls son travestissement et admiraient son courage. Il ne lui restait ni héritage, ni trace, ni portrait de son mari. Elle adorait en silence son souvenir.

La jeune fugitive avait appris que l'hôtesse de Saint-Just, peintre de profession, possédait un portrait du disciple de Robespierre peint par elle peu de temps avant le supplice. Elle brûlait du désir de posséder cette peinture, qui lui rappellerait au moins son mari dans la figure du jeune républicain, le collègue et l'ami le plus cher de Lebas. La jeune artiste, réduite elle-même à l'indigence par l'emprisonnement de son propre père poursuivi comme hôte de Saint-Just, demandait six louis de son travail. Madame Lebas ne possédait pas cette somme. Elle n'avait sauvé du séquestre qu'une malle de hardes, de linge et d'habits de noce, sa seule fortune. Elle offrit ce coffre et tout ce qu'il contenait pour prix du portrait. L'échange fut accepté. La pauvre veuve apporta la nuit ses hardes et remporta son trésor. C'est ainsi qu'a été conservée par l'amour conjugal à la postérité la seule image de ce jeune révolutionnaire. Beau, fantastique, nuageux comme une théorie, pensif comme un système, triste comme un pressentiment. C'est moins le portrait d'un homme que celui d'une idée. Il ressemble à un rêve de la république de Dracon.

XVI

Telle fut la fin de Robespierre et de son parti, surpris et immolé dans la manœuvre qu'il méditait pour ramener la terreur à la loi, la Révolution à l'ordre et la république à l'unité. Renversé par des hommes, les uns meilleurs, les autres pires que lui, il eut le malheur suprême de mourir le même jour que finit la terreur, et d'accumuler ainsi sur son nom jusqu'au sang des supplices qu'il voulait tarir et jusqu'aux malédictions des victimes qu'il voulait sauver. Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la terreur. Les supplices allaient cesser par son triomphe comme ils cessèrent par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé.

Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu! Pour être juste et pour être instructif, il faut associer hardiment ces deux mots qui répugnent d'être unis ensemble, et en composer un mot complexe. Ou plutôt il faut renoncer à qualifier ce qu'il faut désespérer de définir. Cet homme fut et restera sans définition.

Il y a un dessein dans sa vie, et ce dessein est grand : le règne de la raison par la démocratie. Il y a un mobile, et ce mobile est divin : c'est la soif de la vérité et de la justice dans les lois. Il y a une action, et cette action est méritoire : c'est le combat à mort contre le vice, le mensonge et le despotisme. Il y a un dévouement, et ce dévouement est constant, absolu comme une immolation antique : c'est le sacrifice de soi-même, de sa jeunesse, de son repos, de son bonheur, de son ambition, de sa vie, de sa mémoire à son œuvre. Enfin, il y a un moyen, et ce moyen est tour à tour légitime ou exécrable : c'est la popularité. Il caresse le peuple par ses parties ignobles. Il exagère le soupçon. Il suscite l'envie. Il agace la colère. Il envenime la vengeance. Il ouvre les veines du corps social pour guérir le mal; mais il en laisse couler la vie, pure ou impure, avec indifférence, sans se jeter entre les victimes et les bourreaux. Il ne veut pas le mal, et il l'accepte. Il livre à ce qu'il croit le besoin de sa situation les têtes du roi, de la reine, de leur innocente sœur. Il cède à la prétendue nécessité la tête de Vergniaud; à la peur, à la domination, la tête de Danton. Il permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud et de justification à la mort. Il espère racheter plus tard ce qui ne se rachète jamais : le crime présent par la sainteté des institutions futures. Il s'enivre d'une perspective de félicité publique pendant que la France palpite sur l'échafaud. Il a le vertige de l'humanité. Il veut extirper avec le fer toutes les racines malfaisantes du sol social. Il se croit les droits de la Providence parce qu'il en a le sentiment et le plan dans son imagination. Il se met à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créateur de la Révolution. Il oublie que si chaque homme se divinisait ainsi lui-même, il ne resterait à la fin qu'un seul homme sur le globe, et que ce dernier des hommes serait l'assassin de tous les autres! Il tache de sang les plus pures doctrines de la philosophie. Il inspire à l'avenir l'effroi du règne du peuple, la répugnance à l'institution de la république, le doute sur la liberté. Il tombe enfin dans sa première lutte contre la terreur, parce qu'il n'a pas conquis, en lui résistant dès le commencement, le droit et la force de la dompter. Ses principes sont stériles et condamnés comme ses proscriptions, et il meurt en s'écriant avec le découragement de Brutus : « La république périt avec « moi! » Il était en effet, en ce moment, l'âme de la république. Elle s'évanouit dans son dernier soupir. Si Robespierre s'était conservé pur et sans concession aux égarements des démagogues jusqu'à cette crise de lassitude et de remords, la république aurait survécu, rajeuni et triomphé en lui. Elle cherchait un régulateur, il ne lui présentait qu'un complice. Il lui préparait un Cromwell.

Le suprême malheur de Robespierre en périssant ne fut pas tant de périr et d'entraîner la république avec lui, que de ne pas léguer à la démocratie, dans la mémoire de l'homme qui avait voulu la personnifier avec le plus de foi, une de ces figures pures, éclatantes, immortelles, qui vengent une cause de l'abandon du sort et qui protestent contre la ruine par l'admiration sans répugnance et sans réserve qu'elles inspirent à la postérité. Il fallait à la république un *Caton d'Utique* dans le martyrologe de ses fondateurs : Robespierre ne lui laissait qu'un *Marius* moins l'épée. La démocratie avait besoin d'une gloire qui rayonnât à jamais d'un nom d'homme sur son berceau : Robespierre ne lui rappelait qu'une grande constance, une grande incorruptibilité et un grand remords. Ce fut la punition de l'homme, la punition du peuple, celle du temps et celle aussi de l'avenir. Une cause n'est souvent qu'un nom d'homme. La cause de la démocratie ne devait pas être condamnée à voiler ou à justifier le sien. Le type de la démocratie doit être magnanime, généreux, clément et incontestable comme la vérité.

XVII

Avec Robespierre et Saint-Just finit la grande période de la république. La seconde race des révolutionnaires commence. La république tombe de la tragédie dans l'intrigue, du spiritualisme dans l'ambition, du fanatisme dans la cupidité. Au moment où tout se rapetisse, arrêtons-nous pour contempler ce qui fut si grand.

La Révolution n'avait duré que cinq ans. Ces

cinq années sont cinq siècles pour la France. Jamais peut-être sur cette terre, à aucune époque, depuis l'incarnation de l'idée chrétienne, un pays ne produisit, en un si court espace de temps, une pareille éruption d'idées, d'hommes, de natures, de caractères, de génies, de talents, de catastrophes, de crimes et de vertus, que pendant cette élaboration convulsive de l'avenir social et politique, qu'on appelle du nom de la France : ni le siècle de César et d'Octave à Rome ; ni le siècle de Charlemagne dans les Gaules et dans la Germanie ; ni le siècle de Périclès à Athènes ; ni le siècle de Léon X en Italie ; ni le siècle de Louis XIV en France ; ni le siècle de Cromwell en Angleterre. On dirait que la terre, en travail pour enfanter l'ordre progressif des sociétés, fait un effort de fécondité comparable à l'œuvre énergique de régénération que la Providence veut accomplir. Les hommes naissent comme des personnifications instantanées des choses qui doivent se penser, se dire, ou se faire. Voltaire, le bon sens ; Jean-Jacques Rousseau, l'idéal ; Condorcet, le calcul ; Mirabeau, la foudre ; Vergniaud, l'élan ; Danton, l'audace ; Marat, la fureur ; madame Roland, l'enthousiasme ; Charlotte Corday, la vengeance ; Robespierre, l'utopie ; Saint-Just, le fanatisme de la Révolution. Et derrière eux les hommes secondaires de chacun de ces groupes forment un faisceau que la Révolution détache après l'avoir réuni, et dont elle brise une à une toutes les tiges comme des outils ébréchés. La lumière brille à tous les points de l'horizon à la fois. Les ténèbres se replient. Les préjugés reculent. Les consciences s'affranchissent. Les tyrannies tremblent. Les peuples se lèvent. Les trônes croulent. L'Europe intimidée essaye de frapper, et, frappée elle-même, recule pour regarder de loin ce grand spectacle. Ce combat à mort pour la cause de la raison humaine est mille fois plus glorieux que les victoires des armées qui lui succèdent. Il conquiert au monde d'inaliénables vérités au lieu de conquérir à une nation de précaires accroissements de provinces. Il élargit le domaine de l'homme au lieu d'élargir les limites d'un peuple. Il a le martyre pour gloire et la vertu pour ambition. On est fier d'être d'une race d'hommes à qui la Providence a permis de concevoir de telles pensées, et d'être enfant d'un siècle qui a imprimé l'impulsion à de tels mouvements de l'esprit humain. On glorifie la France dans son intelligence, dans son rôle, dans son âme, dans son sang ! Les têtes de ces hommes tombent une à une, les unes justement, les autres injustement ; mais elles tombent toutes à l'œuvre. On accuse ou l'on absout. On pleure ou on maudit. Les individus sont innocents ou coupables, touchants ou odieux, victimes ou bourreaux. L'action est grande et l'idée plane au-dessus de ses instruments comme la cause toujours pure sur les horreurs du champ de bataille. Après cinq ans, la Révolution n'est plus qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune de ces victimes il est écrit un mot qui la caractérise : sur l'une, *philosophie;* sur l'autre, *éloquence;* sur celle-ci, *génie;* sur celle-là, *courage;* ici, *crime;* là, *vertu.* Mais sur toutes il est écrit : Mort pour l'avenir et Ouvrier de l'humanité.

XVIII

Une nation doit pleurer ses morts, sans doute, et ne pas se consoler d'une seule tête injustement et odieusement sacrifiée ; mais elle ne doit pas regretter son sang quand il a coulé pour faire éclore des vérités éternelles. Dieu a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révélations descendent des échafauds. Toutes les religions se divinisent par les martyrs. Pardonnons-nous donc, fils des combattants ou des victimes ! Réconcilions-nous sur leurs tombeaux pour reprendre leur œuvre interrompue ! Le crime a tout perdu en se mêlant dans les rangs de la république. Combattre ce n'est pas immoler. Otons le crime de la cause du peuple comme une arme qui lui a percé la main et qui a changé la liberté en despotisme ; ne cherchons pas à justifier l'échafaud par la patrie et les proscriptions par la liberté ; n'endurcissons pas l'âme du siècle par le sophisme de l'énergie révolutionnaire ; laissons son cœur à l'humanité, c'est le plus sûr et le plus infaillible de ses principes, et résignons-nous à la condition des choses humaines. L'histoire de la Révolution est glorieuse et triste comme le lendemain d'une victoire et comme la veille d'un autre combat. Mais si cette histoire est pleine de deuil, elle est pleine surtout de foi. Elle ressemble au drame antique, où, pendant que le narrateur fait le récit, le chœur du peuple chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu !

FIN DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE SEIZIÈME.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

LIVRE VINGTIÈME.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

LIVRE TRENTIÈME.

LIVRE TRENTE ET UNIÈME.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

LIVRE SOIXANTIÈME.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

FIN DE LA TABLE.



